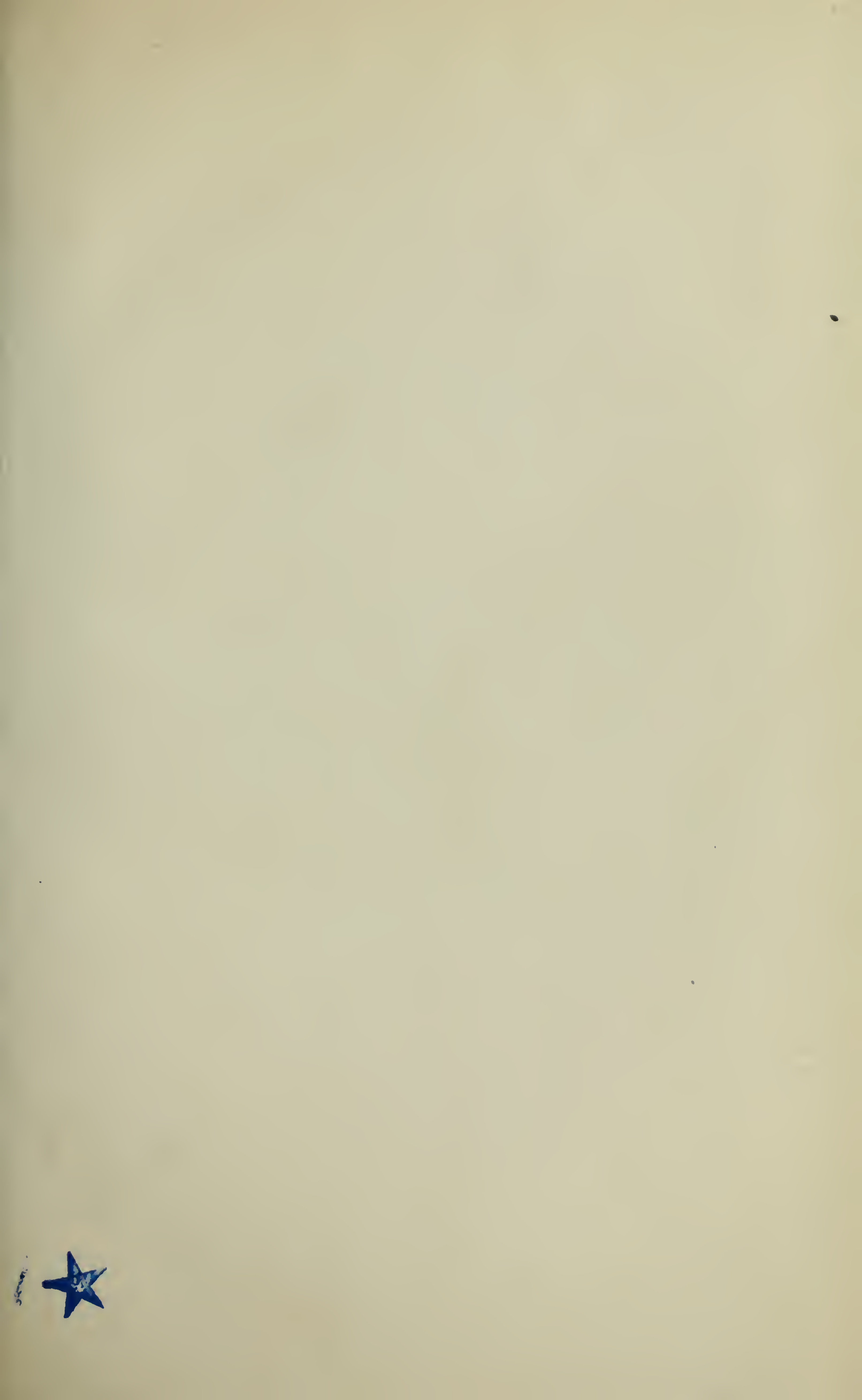




ENCYCLOPÉDIE
THÉOLOGIQUE,

OU

SÉRIES DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT, POUR LA PREMIÈRE SÉRIE, CEUX

D'ÉCRITURE SAINTE, — DE PHILOLOGIE SACRÉE, — DE LITURGIE, — DE DROIT CANON, —
DES HÉRÉSIES, DES SCHISMES, DES LIVRES JANSÉNISTES, DES PROPOSITIONS ET DES LIVRES CONDAMNÉS,
— DES CONCILES, — DES CÉRÉMONIES ET DES RITES, —
DE CAS DE CONSCIENCE, — DES ORDRES RELIGIEUX (HOMMES ET FEMMES), — DES DIVERSES RELIGIONS, —
DE GÉOGRAPHIE SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE, — DE THÉOLOGIE MORALE, ASCÉTIQUE ET MYSTIQUE,
— DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE, CANONIQUE, LITURGIQUE, DISCIPLINAIRE ET POLÉMIQUE,
— DE JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE,
— DES PASSIONS, DES VERTUS ET DES VICES, — D'HAGIOGRAPHIE, — DES PÈLERINAGES RELIGIEUX, —
D'ASTRONOMIE, DE PHYSIQUE ET DE MÉTÉOROLOGIE RELIGIEUSES, —
D'ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE, — DE CHIMIE ET DE MINÉRALOGIE RELIGIEUSES, — DE DIPLOMATIQUE CHÉTIENNE, —
DES SCIENCES OCCULTES, — DE GÉOLOGIE ET DE CHRONOLOGIE CHRÉTIENNES.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

PREMIÈRE SÉRIE.

52 VOLUMES, PRIX : 312 FRANCS.

TOME VINGT-SEPTIÈME.

DICTIONNAIRE DES RELIGIONS.

TOME QUATRIÈME.

Q-Z

4 VOL. PRIX : 32 FRANCS.

—

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ L'ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

agnitum animadverti, qui omnes epistolas a tanto viro scriptas statim periisse animum inducere ut credam minime possum; non tantum aliquas epistolas agnosco, sed et has ipsas, ab Eusebio memoratas, et tanto viro usquequaque dignissimas, ab ipso Ignatio, sanctissimo illo martyre, exaratas fuisse assero.

Quarto, de numero epistolarum quæ Eusebio memoratæ sunt, aliquando dubitat Dallæus, easque sex septemve sæpe nominat; ex vulgari, scilicet opinione septem, ex singulari Usserii sententia sex : aliquando numerum satis confidenter assignat, et sex tantum asserit. *Quod vero*, inquit, *vulgo putant quamdam ab Eusebio memorari seorsum ad Polycarpum scriptam doctissimus Usserius hanc non diversam, sed unam et eamdem revera cum epistola quæ est ad Smyrnæos, ab Eusebio intelligi et acutissime conjicit, et ex Hieronymo demonstrat. Et hanc merito ab Epistolarum ab Eusebio dictarum censu expungendam colligit; numeratque inter eas, quas nondum Eusebii et Hieronymi temporibus exstitisse validissime probat.* Hanc igitur epistolam ad Polycarpum ab alio impostore sub quinto sæculo fictam putat.

Ego vero nec priorem, nec posteriorem hujus epistolæ fictorem agnosco, et inter septem Eusebio memoratas, et a nobis defendendas omnino numerandam censeo. Neque enim Hieronymum hic imprimis spectandum esse puto : neque Eusebium ex Hieronymo interpretor, sed, uti par est, Hieronymum ex Eusebio, e quo sua transtulit. Primo itaque Eusebium assero septem omnino epistolas enumerasse, et illius ad Polycarpum tanquam ab ea quæ scripta est ad Smyrnæos plane diversæ meminisse. Nam quatuor e Smyrna missas, scilicet ad Ephesios, ad Magnesianos, ad Trallianos, ad Romanos tanquam distinctas Eusebium memorasse fatentur omnes : tres autem e Troade missas pariter diversas atque distinctas hæc Eusebii verba non minus certo evincunt : Ἤδη δὲ ἐπέκεινα τῆς Σμύρνης γενόμενος, ἀπὸ Τρωάδος τοῖς τε ἐν Φιλαδελφείᾳ αὖθις διὰ γραφῆς ὁμιλεῖ, καὶ τῇ Σμυρναίων Ἐκκλησίᾳ, ἰδίως τε τῷ ταύτης προηγουμένῳ Πολυκάρπῳ. *Cum autem jam ultra Smyrnam esset, e Troade rursus tum Philadelphenos, tum Smyrnæorum Ecclesiam, tum seorsim Polycarpum hujus Ecclesiæ episcopum scripto alloquitur.* His verbis tres epistolæ e Troade missæ diserte traduntur; neque minus illa ad Polycarpum distinguitur ab altera ad Smyrnæorum Ecclesiam, quam illa ad Smyrnæos ab altera ad Philadelphenos. Haud aliter Eusebium intellexere Græci. Ita sane Nicephorus : Καὶ Σμυρναίοις ἄλλην διαχαράττει, καὶ αὐτῷ δὲ ἰδίᾳ τῷ προέδρῳ ταύτης Πολυκάρπῳ ἑτέραν ἐπέστελλε. *Et ad Smyrnæos aliam epistolam exaravit, et seorsim ad ipsum hujus Ecclesiæ antistitem aliam misit.* Neque ut aliter Eusebium intelligamus, tum particula conjunctiva τε ter repetita, cum vox illa ἰδίως, *seorsim*, sive *separatim*, patiuntur. Nicephorus pro ἰδίως, ἰδίᾳ dixit, ut Græci elegantiores loqui solent. Suidas : Ἰδίᾳ, χωρίς. Unde ἰδιάζεται, μό-

A νῳ προσφωνεῖ, apud Hesychium, et ἰδιάσαι,
ὁμιλῆσαι. Ita apud Xenophontem Agesilaus
stola a Persarum rege ad ipsum missa, n
recepta, τῷ φέροντι εἶπεν ἀπαγγεῖλαι βα
ἰδίᾳ μὲν πρὸς αὐτὸν οὐδὲν δέοι ἐπιστολὰς
Eum a quo allata est, renuntiare jussit regi,
quamobrem privatim litteras ad se missit
Cyrus, apud eumdem, ad Cyaxarem : Εὐθὺς
πρός τε τὸ Περσῶν κοινὸν, συμμάχους αἰτούμ
πρὸς ἐμὲ ἰδίᾳ, δεόμενος πειρᾶσθαι αὐτόν μ
ἡγούμενον, εἴ τινες Περσῶν ἴοιεν. *Illico tum*
mune Persarum misisti, subsidiarias copias
tum ad me privatim, rogans ut operam d
venirem ipse, copiarumque Persicurum, si q
irent, ductor essem. Idem valet ἰδίως, quod
B Eusebius. Suidas : Ἰδίως, καταμόνας, χωρὶ
loqui Eusebius solet : ut cum de Melitone
linari agit : Οἳ Ῥωμαίων βασιλεῖ λόγους ὑ
πίστεως ἰδίως ἑκάτερος ἀπολογίας προσεφ
Quorum uterque orationes pro fide apo
seorsum nuncupavit (Hist. l. IV, c. 26); cum
rino et Blasto hæreticis : Θάτερος ἰδίως περὶ
θειαν νεωτερίζειν πειρώμενος. *Cum uterque*
novam doctrinam adversus fidei veritatem
laboraret (l. V, c. 15); cum de Origene : Ἰδ
Ἀκύλου καὶ Συμμάχου, καὶ Θεοδοτίωνος ἔκδοσ
τῶν Ἑβδομήκοντα ἐν τοῖς τετραπλοῖς ἐπικατ
σας. *Editionem Aquilæ, et Symmachi et Theo*
cum LXX Interpretum versione seorsum in tet
C *gessit* (l. VI, c. 16). Ita illi peculiare aliquod s
nunc ἰδία γραφή, aut ἰδία σχολή, nunc ἴδιον σ
μα, vel ἴδιον σπούδασμα appellatur. Pec
igitur epistolam (præter eam ad Smyrnæos s
et seorsim Polycarpo nuncupatam omnino i
Eusebius.

Neque tantum modus hic loquendi, qui a
plicari non potest, sed et ea quæ sequuntu
evincunt. Nam cum Ignatium seorsim ad
pum scripsisse memorasset, rationem ejus
mam assignat, tenerrimam nempe, gregis
tiocheni curam illi potissimum demandatam
δὲ ἀποστολικὸν ἄνδρα εὖ μάλα γνωρίζων,
Ἀντιόχειαν αὐτῷ ποίμνην, ὡς ἂν γνήσιος καὶ
ποιμὴν παρατίθεται, τὴν περὶ αὐτῆς φρον
D σπουδῆς ἔχειν αὐτὸν ἀξιῶν. *Quem cum apo*
virum esse plane cognosceret, ipsi tanquam
fidelis pastor gregem Antiochenæ Ecclesiæ c
davit, rogans ut omni cura ac diligentia ea
vellet. At in hac ad Polycarpum epistola ip
lycarpi curæ atque diligentiæ Ecclesiam A
nam commendat, alibi nusquam. Nam in
ad Smyrnenses, Ecclesiam illam rogat, ut θ
θευτὴν instituerent; sed Polycarpum omn
alloquitur, neque eum in tota illa epistola
nominat, quem in epistolis ad Ephesios et
gnesianos nominaverat. Cujus rei vix al
assignari potest, quam quod eodem tempore
ad ipsum Polycarpum scripserit. In episto
ad eum peculiariter data, hoc negotium i

PREMIÈRE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU PREMIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES:

CES DICTIONNAIRES SONT, POUR LA PREMIÈRE SÉRIE, CEUX :

D'ÉCRITURE SAINTE, — DE PHILOLOGIE SACRÉE, — DE LITURGIE, — DE DROIT CANON, — DES HÉRÉSIES, DES SCHISMES, DES LIVRES JANSÉNISTES, DES PROPOSITIONS ET DES LIVRES CONDAMNÉS, — DES CONCILES, — DES CÉRÉMONIES ET DES RITES, — DES CAS DE CONSCIENCE, — DES ORDRES RELIGIEUX (HOMMES ET FEMMES), — DES DIVERSES RELIGIONS, — DE GÉOGRAPHIE SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE, — DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE, CANONIQUE, LITURGIQUE ET POLÉMIQUE, — DE THÉOLOGIE MORALE ET MYSTIQUE, — DE JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE, — DES PASSIONS, DES VERTUS ET DES VICES, — D'HAGIOGRAPHIE, — DES PÈLERINAGES RELIGIEUX, — D'ASTRONOMIE, DE PHYSIQUE ET DE MÉTÉOROLOGIE RELIGIEUSES, — D'ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE, — DE CHIMIE ET DE MINÉRALOGIE RELIGIEUSES, — DE DIPLOMATIQUE CHRÉTIENNE, — DES SCIENCES OCCULTES, — DE GÉOLOGIE ET DE CHRONOLOGIE CHRÉTIENNES:

Publication sans laquelle on ne saurait parler, lire et écrire utilement et exactement, n'importe dans quelle situation de la vie:

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, OU A 50 VOLUMES CHOISIS DANS LES TROIS *Encyclopédies;* 7 FR., 8 FR. ET MÊME 9 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

52 VOLUMES, PRIX : 312 FRANCS.

TOME VINGT-SEPTIÈME.

DICTIONNAIRE DES RELIGIONS.

TOME QUATRIÈME.

4 VOL. PRIX : 32 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1865



AVIS IMPORTANT.

D'après une des lois providentielles qui régissent le monde, rarement les œuvres au-dessus de l'ordinaire se font sans contradictions plus ou moins fortes et nombreuses. Les *Ateliers Catholiques* ne pouvaient guère échapper à ce cachet divin de leur utilité. Tantôt on a nié leur existence ou leur importance; tantôt on a dit qu'ils étaient fermés ou qu'ils allaient l'être. Cependant ils poursuivent leur carrière depuis 27 ans, et les productions qui en sortent deviennent de plus en plus graves et soignées : aussi paraît-il certain qu'à moins d'événements qu'aucune prudence humaine ne saurait prévoir ni empêcher, ces Ateliers ne se fermeront que quand la *Bibliothèque du Clergé* sera terminée en ses 2,000 volumes in-4°. Le passé paraît un sûr garant de l'avenir, pour ce qu'il y a à espérer ou à craindre. Cependant, parmi les calomnies auxquelles ils se sont trouvés en butte, il en est deux qui ont été continuellement répétées, parce qu'étant plus capitales, leur effet entraînait plus de conséquences. De petits et ignares concurrents se sont donc acharnés, par leur correspondance ou leurs voyageurs, à répéter partout que nos Editions étaient mal corrigées et mal imprimées. Ne pouvant attaquer le fond des Ouvrages, qui, pour la plupart, ne sont que les chefs-d'œuvre du Catholicisme reconnus pour tels dans tous les temps et dans tous les pays, il fallait bien se rejeter sur la forme dans ce qu'elle a de plus sérieux, la correction et l'impression; en effet, les chefs-d'œuvre même n'auraient qu'une demi-valeur, si le texte en était inexact ou illisible.

Il est très-vrai que, dans le principe, un succès inouï dans les fastes de la Typographie ayant forcé l'Editeur de recourir aux mécaniques, afin de marcher plus rapidement et de donner les ouvrages à moindre prix, quatre volumes du double *Cours d'Ecriture sainte et de Théologie* furent tirés avec la correction insuffisante donnée dans les imprimeries à presque tout ce qui s'édite; il est vrai aussi qu'un certain nombre d'autres volumes, appartenant à diverses Publications, furent imprimés ou trop noir ou trop blanc. Mais, depuis ces temps éloignés, les mécaniques ont cédé le travail aux presses à bras, et l'impression qui en sort, sans être du luxe, attendu que le luxe jurerait dans des ouvrages d'une telle nature, est parfaitement convenable sous tous les rapports. Quant à la correction, il est de fait qu'elle n'a jamais été portée si loin dans aucune édition ancienne ou contemporaine. Et comment en serait-il autrement, après toutes les peines et toutes les dépenses que nous subissons pour arriver à purger nos épreuves de toutes fautes? L'habitude, en typographie, même dans les meilleures maisons, est de ne corriger que deux épreuves et d'en conférer une troisième avec la seconde, sans avoir préparé en rien le manuscrit de l'auteur.

Dans les *Ateliers Catholiques* la différence est presque incommensurable. Au moyen de correcteurs blanchis sous le harnais et dont le coup d'œil typographique est sans pitié pour les fautes, on commence par préparer la copie d'un bout à l'autre sans en excepter un seul mot. On lit ensuite en première épreuve avec la copie ainsi préparée. On lit en seconde de la même manière, mais en collationnant avec la première. On fait la même chose en tierce, en collationnant avec la seconde. On agit de même en quarte, en collationnant avec la tierce. On renouvelle la même opération en quinte, en collationnant avec la quarte. Ces collationnements ont pour but de voir si aucune des fautes signalées au bureau par MM. les correcteurs, sur la marge des épreuves, n'a échappé à MM. les corrigeurs sur le marbre et le métal. Après ces cinq lectures entières contrôlées l'une par l'autre, et en dehors de la préparation ci-dessus mentionnée, vient une révision, et souvent il en vient deux ou trois; puis l'on cliche. Le clichage opéré, par conséquent la pureté du texte se trouvant immobilisée, on fait, avec la copie, une nouvelle lecture d'un bout de l'épreuve à l'autre, on se livre à une nouvelle révision, et le tirage n'arrive qu'après ces innombrables précautions.

Aussi y a-t-il à Montrouge des correcteurs de toutes les nations et en plus grand nombre que dans vingt-cinq imprimeries de Paris réunies ! Aussi encore, la correction y coûte-t-elle autant que la composition, tandis qu'ailleurs elle ne coûte que le dixième ! Aussi enfin, bien que l'assertion puisse paraître téméraire, l'exactitude obtenue par tant de frais et de soins, fait-elle que la plupart des Editions des *Ateliers Catholiques* laissent bien loin derrière elles celles même des célèbres Bénédictins Mabillon et Montfaucon et des célèbres Jésuites Petau et Sirmond. Que l'on compare, en effet, n'importe quelles feuilles de leurs éditions avec celles des nôtres qui leur correspondent, en grec comme en latin, on se convaincra que l'invraisemblable est une réalité.

D'ailleurs, ces savants éminents, plus préoccupés du sens des textes que de la partie typographique et n'étant point correcteurs de profession, lisaient, non ce que portaient les épreuves, mais ce qui devait s'y trouver, leur haute intelligence suppléant aux fautes de l'édition. De plus les Bénédictins, comme les Jésuites, opéraient presque toujours sur des manuscrits, cause perpétuelle de la multiplicité des fautes, pendant que les *Ateliers Catholiques*, dont le propre est surtout de ressusciter la Tradition, n'opèrent le plus souvent que sur des imprimés.

Le R. P. De Buch, Jésuite Bollandiste de Bruxelles, nous écrivait, il y a quelque temps, n'avoir pu trouver en dix-huit mois d'étude, *une seule faute* dans notre *Patrologie latine*. M. Denzinger, professeur de Théologie à l'Université de Wurzbourg, et M. Reissmann, Vicaire Général de la même ville, nous mandaient, à la date du 19 juillet, n'avoir pu également surprendre *une seule faute*, soit dans le latin soit dans le grec de notre double *Patrologie*. Enfin, Son Eminence le cardinal Pitra, Bénédictin de Solesme, et M. Bonetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, mis au défi de nous convaincre d'une seule erreur typographique, ont été forcés d'avouer que nous n'avions guère trop présumé de notre parfaite correction. Dans le Clergé se trouvent de bons latinistes et de bons hellénistes, et, ce qui est plus rare, des hommes très-positifs et très-pratiques, eh bien! nous leur promettons une prime de 10 centimes par chaque faute véritable qu'ils découvriront dans n'importe lequel de nos volumes, surtout dans les grecs.

Malgré ce qui précède, l'Editeur des *Cours complets*, sentant de plus en plus l'importance et même la nécessité d'une correction parfaite pour qu'un ouvrage soit véritablement utile et estimable, se livre depuis plus d'un an, et est résolu de se livrer jusqu'à la fin à une opération longue, pénible et coûteuse, savoir, la révision entière et universelle de ses innombrables clichés. Ainsi chacun de ses volumes, au fur et à mesure qu'il les remet sous presse, est corrigé mot pour mot d'un bout à l'autre. Quarante hommes y sont ou y seront occupés pendant 10 ans, et une somme qui ne saurait être moindre d'un demi million de francs est consacrée à cet important contrôle. De cette manière, les Publications des *Ateliers Catholiques*, qui déjà se distinguaient entre toutes par la supériorité de leur correction, n'auront de rivales, sous ce rapport, dans aucun temps ni dans aucun pays; car quel est l'éditeur qui pourrait et voudrait se livrer APRÈS COUP à des travaux si gigantesques et d'un prix si exorbitant? Il faut certes être bien pénétré d'une vocation divine à cet effet, pour ne reculer ni devant la peine ni devant la dépense, surtout lorsque l'Europe savante proclame que jamais volumes n'ont été édités avec tant d'exactitude que ceux de la *Bibliothèque universelle du Clergé*. Le présent volume est du nombre de ceux révisés, et tous ceux qui le seront à l'avenir porteront cette note. En conséquence, pour juger les productions des *Ateliers Catholiques* sous le rapport de la correction, il ne faudra prendre que ceux qui porteront en tête l'avis ici tracé. Nous ne reconnaissons que cette édition et celles qui suivront sur nos planches de métal ainsi corrigées. On croyait autrefois que la stéréotypie immobilisait les fautes, attendu qu'un cliché de métal n'est point élastique; pas du tout, il introduit la perfection, car on a trouvé le moyen de le corriger jusqu'à extinction de fautes. L'Hébreu a été revu par M. Drach, le Grec par des Grecs, le Latin et le Français par les premiers correcteurs de la capitale en ces langues.

Nous avons la consolation de pouvoir finir cet *avis* par les réflexions suivantes : Enfin, notre exemple a fini par ébranler les grandes publications en Italie, en Allemagne, en Belgique et en France, par les *Canons grecs* de Rome, le *Gerdil* de Naples, le *Saint Thomas* de Parme, l'*Encyclopédie religieuse* de Munich, le recueil des *déclarations des rites* de Bruxelles, les *Bollandistes*, le *Suarez* et le *Spicilége* de Paris. Jusqu'ici, on n'avait su réimprimer que des ouvrages de courte haleine. Les in-4°, où s'engloutissent les in-folio, faisaient peur, et on n'osait y toucher, par crainte de se noyer dans ces abîmes sans fond et sans rives; mais on a fini par se risquer à nous imiter. Bien plus, sous notre impulsion, d'autres Editeurs se préparent, sous notre patronage et notre direction, au *Bullaire* universel, à une *Histoire* générale des Conciles, aux *Décisions* de toutes les Congrégations, à une *Biographie* et à une *Histoire* universelle etc., etc. Malheureusement, la plupart des éditions déjà faites ou qui se font, sont sans autorité, parce qu'elles sont sans exactitude; la correction semble en avoir été faite par des aveugles, soit qu'on n'en ait pas senti la gravité, soit qu'on ait reculé devant les frais; mais patience! une reproduction correcte surgira bientôt, ne fût-ce qu'à la lumière des écoles qui se sont faites ou qui se feront encore.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL, HISTORIQUE ET COMPARATIF

DE TOUTES

LES RELIGIONS

DU MONDE,

COMPRENANT

LE JUDAISME, LE CHRISTIANISME, LE PAGANISME, LE SABÉISME, LE MAGISME, LE DRUIDISME, LE BRAHMANISME, LE BOUDDHISME, LE CHAMANISME, L'ISLAMISME, LE FÉTICHISME, ETC., AVEC TOUTES LEURS BRANCHES.

LES HÉRÉSIES ET LES SCHISMES QUI SE SONT INTRODUITS DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE;

LES SECTES QUI SE SONT ÉLEVÉES DANS LES AUTRES RELIGIONS,

LES ORDRES RELIGIEUX TANT DES CHRÉTIENS QUE DES PEUPLES INFIDÈLES;

LES RITES, USAGES, CÉRÉMONIES RELIGIEUSES, FÊTES, DOGMES, MYSTÈRES, SYMBOLES, SACRIFICES, PRATIQUES SUPERSTIEUSES EN USAGE DANS TOUS LES SYSTÈMES DE RELIGION, ETC., ETC.;

RÉDIGÉ

PAR M. L'ABBÉ BERTRAND,

DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS;

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME QUATRIÈME.

4 VOLUMES, PRIX : 32 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1865

Paris. — Imprimerie J.-P. MIGNE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

HISTORIQUE ET COMPARATIF,

DE TOUTES LES

RELIGIONS DE LA TERRE (1).

Q

[Cherchez par C et par K ou les mots que l'on ne trouve pas ici par Q.]

QUAAYAYP, c'est-à-dire *homme*, un des trois fils de Niparaya, dieu des Pericous méridionaux, peuplade de la Californie, et de sa femme *Anayicoyondi*, qui accoucha de lui sur les montagnes. Quaayayp établit sa demeure dans le sud de la contrée, à dessein d'instruire les indigènes. Il était très-puissant et avait à sa suite un grand nombre de gens qu'il amena avec lui sur la terre. A la fin, les indigènes le tuèrent par animosité, et lui mirent une couronne d'épines sur la tête. Il est mort, mais il conserve encore aujourd'hui toute sa beauté, la corruption n'ayant point eu encore de prise sur lui. Il rend continuellement du sang; il ne parle point, parce qu'il est mort, mais il a une chouette qui parle pour lui. —Nos lecteurs remarqueront que cette légende est une tradition corrompue de la vie et de la mort de Jésus-Christ, ce qui démontre que l'Evangile a été autrefois prêché chez ces peuples.

QUADRAGÉSIME, du latin *quadragesimus*, quarantième ; nom que l'on a donné au premier dimanche de Carême, parce qu'il arrive le quarantième jour avant Pâques. Par suite on a appelé du même nom toute la quarantaine. Notre mot *Carême* n'est qu'une corruption de celui de *quadragésime*, qui fut ensuite écrit *quarésime*, puis *quaresme*, *caresme*, et enfin *Carême*.

QUADRIFRONS, c'est-à-dire qui a *quatre faces* ; surnom de Janus, considéré comme présidant aux quatre saisons de l'année, ou aux quatre parties du monde, car quelques-uns ont cru que Janus était le symbole du monde. L. Catullus lui éleva sous ce nom un temple sur la roche Tarpéienne.

QUADRISACRAMENTAUX, disciples de Mélanchthon, ainsi appelés parce qu'ils admettaient quatre sacrements : le baptême, la cène, la pénitence, et l'ordination.

QUADRIVES, dieux des Romains qui présidaient aux carrefours.

QUAKERS, ou TREMBLEURS. C'est le nom d'une secte de fanatiques qui s'est élevée en Angleterre, dont l'origine, les progrès, les dogmes, méritent d'être exposés en détail, à cause de leur singularité.

Il y avait, dans le comté de Leicester, en Angleterre, vers le milieu du XVIIe siècle, un cordonnier, nommé George Fox, qui se distinguait de ses pareils par un genre de vie tout particulier. Cet homme, naturellement sérieux et atrabilaire, ne goûtait aucun des amusements qui étaient en usage parmi ses camarades, et même il les condamnait avec aigreur ; tout son temps était partagé entre le travail de sa profession et la lecture de l'Ecriture sainte. Ce n'était pas qu'il eût reçu une éducation au-dessus de son état; il était ignorant et grossier, autant qu'aucun de ses pareils : à peine savait-il lire ; mais il avait une mémoire fort heureuse, et, à force d'application et de peine, il parvint à apprendre par cœur presque toute l'Ecriture. Les grandes et terribles vérités contenues dans cet auguste livre étaient le sujet continuel de ses profondes méditations ; sans cesse il avait devant les yeux l'appareil du jugement dernier, les feux de l'enfer, l'abîme effrayant de l'éternité : Il s'enfonçait avec plaisir dans ces idées si conformes à son humeur noire et mélancolique, s'éloignait avec affectation de tout commerce avec les hommes, et vivait dans une entière solitude. Bientôt son cerveau, échauffé par une application continue, ne lui offrit plus que des chimères et des fantômes : il s'imagina voir autour de lui une troupe de démons occupés à le tenter. Pour triompher de leurs attaques, il redoubla ses prières, ses méditations, ses jeûnes : il ne fit qu'affaiblir de plus en plus son cerveau, et acheva de perdre la raison. Il lui sembla qu'il entendait une voix céleste qui consolait et fortifiait son âme, et lui promettait du secours. Bientôt ce ne furent qu'extases, que visions, que ravissements. Il érigea en révélations tous les écarts de son imagination blessée. Dans le cours de ce commerce intime qu'il croyait entretenir avec le ciel,

(1) Voyez l'*Avis* placé en tête du second volume.

il demanda à Dieu qu'il lui fît connaître le véritable esprit du christianisme; et il ne douta point que sa demande n'eût été exaucée.

Il commença dès lors à quitter sa profession de cordonnier, qui lui semblait incompatible avec sa mission; il voulut jouer le rôle d'apôtre et de prophète, et prétendit que Dieu l'avait choisi pour réformer la religion chrétienne, défigurée par les faiblesses et par les passions des hommes. En conséquence, il se mit à courir de village en village, vêtu de cuir depuis les pieds jusqu'à la tête, et à dogmatiser dans les places publiques, avec une chaleur et un enthousiasme qui lui tenaient lieu d'éloquence. « Quel est, disait ce nouvel apôtre, le culte que les chrétiens doivent rendre à Dieu? C'est un culte spirituel et intérieur, fondé sur la pratique des vertus et non sur de vaines cérémonies. Quel est le véritable esprit du christianisme? C'est de réprimer ses passions, d'aimer ses frères, et de préférer la mort au péché. Or, je vous le demande, dans quelle société trouverons-nous cette religion pure et intérieure? Sera-ce dans l'Eglise romaine? sera-ce dans les Eglises réformées? Elles ont toutes renouvelé le judaïsme : leurs liturgies, leurs sacrements, leurs rites, sont des restes des cérémonies judaïques, expressément abolies par Jésus-Christ. C'est de ces formalités extérieures qu'elles font dépendre la justice et le salut. Elles chassent de leur sein ceux qui n'observent point ces rites, sans examiner si d'ailleurs ils sont vertueux; mais elles y reçoivent avec honneur les plus grands scélérats, pourvu qu'ils soient fidèles à ces pratiques extérieures. Les ministres du Seigneur, faits pour éclairer les autres, sont les premiers à prêcher la nécessité de ces cérémonies, qui sont la source de leurs revenus. Aucune de ces sociétés n'est donc la véritable Eglise de Jésus-Christ, et ceux qui désirent sincèrement leur salut doivent s'en séparer, pour former entre eux une nouvelle société d'hommes sobres, patients, charitables, mortifiés, chastes, désintéressés. Une pareille association sera la seule véritable Eglise de Jésus-Christ. » Fox accompagnait ce discours de pleurs, de gémissements, et de toutes les grimaces capables de faire impression sur la multitude : les places publiques, les cabarets, les temples, les maisons particulières, retentissaient de ses exhortations pathétiques. Un grand nombre de personnes se laissèrent séduire par cet imposteur, qui, de chétif cordonnier, se vit tout à coup chef de secte. Sa réputation se répandit dans toute l'Angleterre, où les simples le regardèrent comme un homme rare et extraordinaire, envoyé du ciel pour leur apprendre le véritable moyen d'honorer dignement la Divinité. Le nombre de ses disciples grossissait chaque jour, et il devint enfin assez considérable pour former une société. Alors Fox commença à tenir des assemblées régulières, dans lesquelles, conformément à sa doctrine, on ne pratiquait aucune cérémonie religieuse. Le lieu où se tenaient ces assemblées ne différait en rien d'un lieu profane : là, tous ses disciples, les bras croisés, la tête baissée, le chapeau sur les yeux, méditaient, dans le plus profond recueillement, les importantes vérités de la religion, et attendaient qu'il plût à l'Esprit-Saint de les gratifier de quelque inspiration particulière, et d'agir sensiblement sur leur âme. Celui d'entre eux dont l'imagination était la plus vive et la plus prompte à s'échauffer ne pouvait manquer de ressentir le premier l'opération de l'Esprit-Saint. Il entrait alors dans une espèce d'enthousiasme dont la violence faisait trembler extraordinairement tous ses membres. Dans cet état, il annonçait à ses confrères ce que lui suggérait l'Esprit dont il était agité. Son discours roulait ordinairement sur le renoncement à soi-même, sur la nécessité de faire pénitence, d'être sobre, juste et bienfaisant. Les assistants ne tardaient pas à ressentir les effets de l'éloquence pathétique de l'orateur; ils s'échauffaient, et tremblaient à leur tour. L'inspiration devenait générale : tous les disciples de Fox parlaient ensemble, et chacun s'efforçait de parler plus haut que les autres. Ils sortaient de ces assemblées avec une gravité, un recueillement, un silence, dont la multitude était fort édifiée. Ils se regardaient les uns les autres comme des temples vivants du Saint-Esprit. Comme ils se croyaient tous inspirés, il n'y eut personne parmi eux qui ne prétendît s'ériger en apôtre, et qui ne se crût destiné à éclairer et à réformer l'Angleterre. Ce royaume fut bientôt inondé d'une foule de fanatiques, qui dogmatisaient de tous côtés avec emportement, et faisaient, dans tous les états, un grand nombre de prosélytes. Laboureurs, artisans, soldats, prêtres, magistrats, femmes, filles, en un mot, des gens de tout sexe et de toute condition s'empressèrent d'embrasser la doctrine des Quakers. On les voyait trembler et prophétiser dans les places publiques. L'ardeur de leur zèle les emportait jusqu'à troubler la liturgie et l'ordre du service divin, insulter les ministres, et invectiver contre l'Eglise anglicane. Ce zèle indiscret leur attira une violente persécution. Les magistrats, après avoir inutilement employé les remontrances, eurent recours aux voies de rigueur, pour arrêter l'audace de ces novateurs turbulents. Les Quakers furent battus, emprisonnés, dépouillés de leurs biens; mais ils supportèrent avec une opiniâtreté indomptable tous les mauvais traitements qu'on leur fit souffrir. Cette patience les fit regarder comme autant de héros par les gens peu éclairés, qui forment toujours le grand nombre, et les violences que l'on exerça contre eux ne servirent qu'à donner un nouvel éclat à leur secte.

Cependant Fox n'oubliait rien pour étendre de tous côtés sa doctrine. Il envoya des lettres pastorales dans tous les endroits où le quakérisme commençait à s'établir : il eut la hardiesse d'écrire au roi de France, à l'empereur, au sultan, en un mot, à tous les

souverains de l'Europe, pour leur ordonner, de la part de Dieu, de se faire quakers. Cromwel, qui venait d'usurper la souveraine puissance en Angleterre, ayant entendu parler de cette secte singulière, fut curieux d'en connaître le chef. Il crut voir dans Fox quelques traits de son caractère, et il conçut de ce fanatique une opinion assez avantageuse. Il publia un édit qui ordonnait aux magistrats de protéger les quakers contre les insultes qu'on voudrait leur faire; mais il défendit en même temps à ces sectaires de tenir aucune assemblée publique. Il ne fut point obéi : les quakers continuèrent leurs assemblées, et l'on ne cessa point de sévir contre eux. Ils furent encore traités avec plus de rigueur sous le règne de Charles II. On les peignit à ce prince comme des hommes dangereux, ennemis de l'Etat et perturbateurs du repos public. En effet, les maximes de cette secte devaient paraître naturellement fort révoltantes. Persuadés que les hommes ne devaient rendre hommage qu'à Dieu, ils auraient cru commettre un crime, s'ils avaient donné à un autre homme quelque marque de respect. Ils ne saluaient personne, ils tutoyaient tout le monde : la naissance, les dignités, les richesses, n'étaient point auprès d'eux des titres de recommandation; ils parlaient à un magistrat, à un prince, aussi librement et aussi familièrement qu'à un simple particulier. Ils se donnaient bien de garde de jamais faire aucun serment, parce que Jésus-Christ l'avait défendu, et ils refusaient avec obstination de prêter serment de fidélité au souverain. Ils disaient que c'était un crime de payer la dîme, parce qu'on entretenait par là, dans leur erreur, les ministres d'une Eglise corrompue. Ils soutenaient qu'il était défendu d'opposer la force à la force, et de plaider pour des intérêts temporels : ainsi ils s'élevaient contre les ministres de la justice et contre les gens de loi. De pareils principes avaient soulevé contre eux tous les ordres de l'Etat. On les poursuivit donc avec la dernière sévérité; on leur défendit de nouveau de tenir des assemblées; le parlement leur ordonna, sous peine de bannissement, de prêter serment de fidélité au roi; mais ce fut en vain : la patience opiniâtre des quakers l'emporta sur la rigueur des lois et sur l'acharnement de leurs ennemis; on ne put ni empêcher leurs assemblées, ni leur arracher le serment de fidélité.

Jusqu'alors les quakers n'avaient paru et n'étaient que des fanatiques ignorants et grossiers, qui prêchaient dans les places publiques et dans les cabarets; qui entraient, comme des enragés, dans les églises, outrageaient les ministres, et se portaient à des excès capables de décréditer leur secte. Cependant il se trouva des hommes éclairés et savants qui se laissèrent tellement aveugler par le fanatisme, qu'ils n'eurent point de honte de se ranger du parti de ces forcenés, qu'ils auraient dû mépriser. Les plus illustres furent Guillaume Penn et Robert Barclay, hommes d'un mérite supérieur, qui employèrent tous leurs talents et toutes leurs lumières pour réduire en système théologique les extravagances et les absurdités du quakérisme, et firent prendre à cette secte une forme nouvelle. Ils passèrent en Hollande et en Allemagne, pour y faire des prosélytes. Penn, fils du vice-amiral d'Angleterre, fut particulièrement utile à sa secte, par son grand crédit dans le royaume. Il ouvrit un asile aux quakers bannis, dans une province d'Amérique qui avait été cédée par le roi à son père, et qui avait été appelée, de son nom, *Pensylvanie.*

Jacques II étant monté sur le trône d'Angleterre, en 1685, les quakers lui présentèrent une adresse qui était conçue en ces termes : « Nous venons te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, et la joie que tu sois devenu notre gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas dans les sentiments de l'Eglise anglicane, non plus que nous; c'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi-même. En quoi faisant, nous te souhaitons toutes sortes de prospérités. Adieu. » Cette adresse, malgré la liberté familière qui y règne, fut très-bien reçue : Jacques leur permit l'exercice de leur religion, et les dispensa de prêter le serment de fidélité. Le règne de Guillaume III ne fut pas moins favorable aux quakers. Le parlement ayant porté une loi qui accordait le libre exercice de toutes les religions, excepté de la catholique et de la socinienne, les quakers, depuis ce temps, ont vécu assez paisiblement en Angleterre, sous la protection des lois : seulement leur obstination à ne vouloir point prêter de serment leur a quelquefois attiré des mauvais traitements de la part des magistrats.

Barclay a composé une apologie des quakers, qui est sans contredit, le meilleur ouvrage que l'on ait fait en faveur de cette secte. Il la termine par un parallèle des quakers et des autres chrétiens, que nous mettrons sous les yeux du lecteur, parce qu'il est très-propre à lui faire connaître les principes et la morale des quakers.

« Si donner et recevoir des titres de flatterie, desquels on ne se sert point à cause des vertus inhérentes aux personnes, mais qui sont, pour la plupart, employés par des hommes impies à l'égard de ceux qui leur ressemblent; s'incliner, gratter du pied en révérence, et ramper jusqu'à terre l'un devant l'autre; si s'appeler à tout moment l'un l'autre le très-humble serviteur, et cela, le plus fréquemment, sans aucun dessein de réel service; si c'est là l'honneur qui vient de Dieu, et non pas l'honneur qui vient d'en bas : alors, à la vérité, on pourra dire de nos adversaires qu'ils sont fidèles, et que nous sommes condamnés comme des orgueilleux et des opiniâtres, en refusant toutes ces choses. Mais si, avec Mardochée, refuser de s'incliner devant l'orgueilleux Aman, et, avec Elisée, refuser de donner des titres flatteurs aux hommes, de peur que nous ne soyons réprimandés par notre Créateur;

et si, suivant l'exemple de Pierre et l'avis de l'ange, s'incliner seulement devant Dieu, et non pas devant nos compagnons de service; et si n'appeler personne seigneur ni maître, hormis suivant quelques relations particulières, suivant le commandement de Jésus-Christ : je dis que, si ces choses ne sont à blâmer, donc nous ne sommes pas blâmables d'en agir ainsi.

« Si être vain, extravagant en habits, se farder le visage, s'entortiller et se friser les cheveux; si être chargé d'or, d'argent et de pierres précieuses; si être couvert de rubans et de dentelles, c'est être humble doux et mortifié; si ce sont là les ornements du chrétien : alors, à la vérité, nos adversaires sont de bons chrétiens, et nous sommes des orgueilleux, des singuliers et des fantasques, en nous contentant de ce que le nécessaire et la commodité demandent, et en condamnant tout le reste comme superflu.

« Si pratiquer le jeu, les passe-temps, les comédies; si jouer aux cartes, jouer aux dés, danser; si chanter et user des instruments de musique; si fréquenter les théâtres, mentir, contrefaire, supposer ou dissimuler, et être toujours en crainte, si cela est faire toutes choses à la gloire de Dieu, et si cela est passer notre séjour ici en crainte, et user de ce monde comme si nous n'en usions pas : alors nos adversaires sont de bons chrétiens, et nous sommes condamnables, en nous abstenant de toutes ces choses.

« Si la profanation du saint nom de Dieu ; si exiger le serment l'un de l'autre à chaque occasion ; appeler Dieu à témoin dans des choses pour lesquelles aucun roi de la terre ne se croirait pas honorablement appelé à témoin, sont des devoirs d'un homme chrétien, j'avouerai que nos adversaires sont d'excellents chrétiens, et que nous manquons à notre devoir. Mais si le contraire est véritable, il faut, de nécessité, que notre obéissance à Dieu, dans cette chose-là, lui soit agréable.

« Si nous venger nous-mêmes, ou rendre injure pour injure, mal pour mal; si combattre pour des choses périssables, aller à la guerre l'un contre l'autre, contre des gens que nous n'avons jamais vus, et avec qui nous n'avons jamais eu la moindre contestation ni la moindre querelle, étant de plus tout à fait ignorants de la cause de la guerre, et ne sachant de quel côté est le droit ou le tort; si détruire et saccager tout, afin que ce culte soit aboli et que cet autre soit reçu, c'est accomplir la loi de Jésus-Christ : alors, à la vérité, nos adversaires sont de véritables chrétiens, et nous ne sommes que de misérables hérétiques, nous qui souffrons d'être pris, emprisonnés, bannis, battus et maltraités sans aucune résistance, mettant notre confiance en Dieu seul, afin qu'il nous défende, et nous conduise en son royaume par le chemin de la croix. »

Le nom de *quakers* est un sobriquet qu'on leur a donné, du verbe anglais *quake*, trembler; on les appelle aussi quelquefois *shakers*, ce qui signifie la même chose. Cette dénomination populaire leur vient, dit-on, de ce que celui qui se sent inspiré de prendre la parole dans leurs assemblées, est communément agité d'un *tremblement* convulsif, ce qui arrive presque toujours à quelqu'un qui n'est pas habitué à parler en public. Cette qualification cependant paraît avoir une autre origine : c'est que les quakers engagent sans cesse leurs adversaires à trembler devant la parole du Seigneur. Lorsque Georges Fox comparut à Derby devant ses juges, il les prêcha si fort sur la nécessité de *trembler* devant le Seigneur, que le commissaire qui l'interrogeait s'écria qu'il avait affaire à un *quaker*, c'est-à-dire à un *trembleur*, nom que l'on a depuis donné à cette secte. Leur patriarche leur avait donné d'abord le nom d'*Enfants de la lumière ;* puis ils prirent celui de *seekers*, chercheurs, parce qu'ils *cherchaient* la vérité. Enfin ils préfèrent maintenant la dénomination de *Friends* ou *Amis*, et c'est le titre qu'ils se donnent toujours entre eux.

Nous ne saurions mieux faire, pour exposer leur doctrine et leur discipline, que de donner ici le sommaire qu'ils en ont publié à Londres, en 1800, et qui a été sanctionné par les quakers anglais.

Doctrine. « Nous professons, comme les autres chrétiens, la croyance en un seul Dieu éternel, créateur et conservateur de l'univers; et en Jésus-Christ son Fils, le Messie, et le médiateur de la nouvelle alliance.

« Lorsque nous parlons des grâces dont Dieu a gratifié les hommes, dans son amour, par les merveilles de la conception, de la naissance, de la vie, des miracles, de la mort, de la résurrection et de l'ascension de notre Sauveur, nous préférons nous servir des termes employés par l'Ecriture; et nous contentant des connaissances que la divine Sagesse a bien voulu nous révéler, nous ne cherchons point à expliquer les mystères qui restent sous le voile. Néamoins nous reconnaissons et attestons la divinité du Christ, qui est la sagesse et la puissance de Dieu pour notre salut.

« Nous donnons au Christ seul et non aux Ecritures, le titre de Parole de Dieu, quoique nous ayons le plus profond respect pour ces écrits sacrés ; mais nous les subordonnons à l'Esprit, de qui elles sont émanées ; et nous tenons avec l'apôtre Paul qu'ils sont propres à rendre sages pour le salut, par la foi qui est en Jésus-Christ.

« Nous respectons les très-excellents préceptes qui sont consignés dans l'Ecriture, comme ayant été donnés par notre souverain Seigneur; nous croyons fermement qu'ils sont praticables, et qu'ils regardent tous les chrétiens ; et que dans la vie à venir, tout homme sera récompensé suivant ses œuvres. De plus nous croyons que, pour rendre le genre humain capable de mettre en pratique ces préceptes sacrés dont plusieurs contrarient la volonté qui n'a pas été régénérée, tout homme qui vient en ce monde est

doué d'une certaine mesure de la lumière, de la grâce et de l'esprit du Christ, qui le rendent apte à distinguer le bien du mal, à corriger le désordre de ses passions, et la propension corrompue de sa nature, dont la raison seule est impuissante à triompher; car tout ce qui appartient à l'homme est faillible et est sujet aux atteintes de la tentation; mais la grâce divine, qui vient de celui qui a triomphé du monde, est pour ceux qui la cherchent sincèrement et humblement, un secours puissant et efficace dans le temps de la nécessité. C'est par elle que l'on découvre les embûches de l'ennemi, que l'on évite ses piéges, et que l'on parvient à la délivrance au moyen de la foi en son opération efficace; par là l'âme est transportée hors du royaume des ténèbres et du pouvoir de Satan, et amenée dans la lumière merveilleuse et le royaume du Fils de Dieu.

« Etant ensuite persuadés que, sans l'esprit du Christ révélé intérieurement, l'homme ne peut rien faire pour la gloire de Dieu et pour son propre salut, nous croyons que cette influence est spécialement nécessaire pour l'accomplissement du plus grand acte dont l'esprit humain soit capable, c'est-à-dire pour adorer en esprit et en vérité le Père des lumières et des esprits. C'est pourquoi nous considérons comme un obstacle à l'adoration pure toutes les formes qui détournent l'attention de l'esprit de la secrète influence de cette onction opérée par le seul Saint. Toutefois, bien que l'adoration ne soit pas bornée à un temps ou à un lieu déterminé, nous pensons que c'est une obligation pour les chrétiens de se réunir, en témoignage de leur dépendance du Père céleste, et pour renouveler leurs forces spirituelles. Cependant, pour effectuer cette adoration, nous ne croyons pas devoir user de formules composées par d'autres, ni accepter des prières rédigées d'avance; mais nous pensons qu'il est de notre devoir de laisser de côté l'activité de l'imagination, et d'attendre en silence que nous ayons une vue claire de la condition où nous sommes, persuadés que la seule considération de notre infirmité et du besoin que nous avons du secours divin, est plus agréable à Dieu que toutes les conceptions de l'esprit humain, quelque spécieuses qu'elles soient.

« De ce que nous venons de dire par rapport au culte, il s'ensuit que le ministère que nous approuvons doit tirer son origine de la même source; parce que ce qui est nécessaire à l'homme pour sa propre direction, et pour le rendre agréable à Dieu doit l'être encore bien davantage pour le rendre propre à diriger les autres. En conséquence, nous croyons qu'une nouvelle assistance de la lumière et de la puissance du Christ est d'une nécessité indispensable pour tout véritable ministère; mais que cette divine influence n'est pas à nos ordres; que nous ne pouvons pas l'obtenir par l'étude, mais qu'elle est un don gratuit que Dieu fait à ses serviteurs choisis et dévoués. C'est pourquoi nous élevons notre témoignage contre les prédicateurs salariés, qui sont en contradiction positive avec le commandement du Christ: « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement; » de là notre refus de supporter un ministère entretenu par la dîme ou par d'autres moyens semblables.

« Comme nous n'encourageons aucun ministère, sinon celui que nous croyons venir de l'influence du Saint-Esprit, nous n'avons garde de restreindre cette influence à des personnes de telle ou telle condition, ou aux hommes seulement; mais comme l'homme et la femme sont tout un en Jésus-Christ, nous autorisons les personnes du sexe féminin que nous croyons douées des qualités nécessaires pour le ministère, à exercer leurs dons pour l'édification générale de l'Eglise; nous regardons cette liberté comme une marque spéciale de la dispensation de l'Evangile, ainsi que cela a été prédit par le prophète Joël et déclaré par l'apôtre Pierre.

« Il y a deux cérémonies pratiquées par tous ceux qui professent la religion chrétienne, savoir: l'eau du baptême et ce que l'on appelle la cène. La première est généralement considérée comme un mode essentiel d'initiation à l'Eglise du Christ, et la seconde comme entretenant la communion avec lui. Mais nous sommes convaincus qu'il n'y a sur la terre aucune fraction du pouvoir rédempteur, capable de délivrer l'âme de l'esclavage du péché, et que le salut ne peut être opéré que par ce pouvoir seul. Nous tenons que comme il n'y a qu'un Seigneur et une foi, il n'y a aussi qu'un baptême, en nature et en opération; qu'aucun abrégé du baptême ne peut nous rendre les membres vivants du corps mystique du Christ, et que le baptême de l'eau, administré par son précurseur Jean, appartenait, comme celui-ci l'a confessé, à une dispensation inférieure et moins élevée.

« Tout en respectant un rite différent, nous croyons que la communion entre le Christ et son Eglise n'est pas entretenue par la cène, ni par aucune autre pratique extérieure, mais seulement par une participation réelle de sa nature divine au moyen de la foi; que c'est là la cène à laquelle il est fait allusion dans la révélation: « Voici que je me tiens à la porte, et je frappe; si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai avec lui, je souperai avec lui et lui avec moi; » et que, quand on a obtenu la subtance, il est inutile de rechercher l'ombre, qui ne saurait conférer la grâce, et qui a été l'occasion d'opinions différentes, et de violentes animosités.

« Or, comme nous croyons que la grâce de Dieu, qui nous est donnée par Jésus-Christ, est seule suffisante pour le salut, nous ne pouvons admettre qu'elle soit conférée à quelques-uns seulement, tandis que les autres en sont privés; et comme nous affirmons son universalité, nous ne pouvons limiter son opération à une purification partielle de l'âme, même en cette vie. Nous concevons des idées plus nobles tant de la puissance que de la bonté de notre Père céleste, et nous

croyons qu'il daigne assister les âmes fidèles en excitant leur volonté naturelle à se laisser entièrement diriger par son esprit infaillible. Par cette assistance les fidèles deviennent capables de porter des fruits de sainteté, et d'être parfaits autant que le comporte l'état présent.

« Parmi nos points de dogmes il y en a peu de plus connus que notre horreur pour les serments et pour la guerre. Tout en respectant les serments, nous nous en tenons littéralement à l'injonction positive du Christ, dans son sermon sur la montagne : « Ne jurez pas du tout. » Les excellents préceptes de cette collection sacrée, l'exemple de Notre-Seigneur lui-même, et les convictions analogues que son Esprit a mises dans nos cœurs, nous ont confirmés dans la croyance que les guerres et les combats sont, dans leurs causes et leurs effets, tout à fait contraires à l'Evangile, qui ne respire que la paix et la bienveillance. Nous sommes également d'avis, que si la douceur recommandée par l'Evangile régnait généralement dans l'esprit des hommes, elle les empêcherait efficacement d'opprimer, et de rendre esclaves des frères, qui, quelle que soit leur couleur, n'en ont pas moins été rachetés par la mort du Christ. La même influence les dirigerait dans le traitement des animaux, qui n'auraient plus à gémir, tristes victimes de l'avarice des hommes ou de leurs fausses idées de plaisir.

« On sait que, dans les premiers temps, quelques-uns de nos principes ont attiré à nos amis de grandes persécutions de la part du gouvernement, bien que ces principes soient pour le gouvernement même une garantie de sécurité ; car ils inculquent la soumission aux lois, dans tous les cas où la conscience n'est pas violentée. Cependant nous tenons que, comme le royaume du Christ n'est pas de ce monde, les magistrats civils ne doivent pas s'immiscer dans les affaires de religion, mais se contenter de maintenir dans la communauté l'ordre et la paix extérieure. Nous regardons comme injustifiable toute persécution, quelque légère qu'elle soit. Nous avons soin de veiller à ce que les membres de notre communauté ne se livrent à aucun genre de commerce illicite, et qu'ils ne fassent aucun tort aux revenus publics.

« On sait que, dès sa première apparition, cette société a rejeté les dénominations des mois et des jours, qui leur ont été données en l'honneur des héros et des faux dieux du paganisme, et qui, en conséquence, ont leur origine dans la flatterie ou la superstition ; ainsi que la coutume de se servir du nombre pluriel en parlant à une seule personne, comme procédant d'un motif d'adulation. Nous estimons que les compliments, la superfluité dans les habits et dans les meubles, l'appareil extérieur des fêtes et du deuil, l'observance des jours et des temps, sont incompatibles avec la simplicité et la sincérité de la vie chrétienne ; et nous ne pouvons que condamner les divertissements publics, les jeux et les autres vains amusements du monde ; c'est une perte certaine d'un temps qui nous est donné pour un plus noble usage ; ils détournent l'attention de l'esprit des graves devoirs de la vie et de l'instruction qui doit nous guider à l'héritage éternel.

« Pour conclure : quoique nous ayons exposé les principaux points de doctrine, qui distinguent notre société religieuse, comme objet de notre croyance, nous sommes néanmoins convaincus qu'une foi véritable et vivante ne peut être produite dans l'esprit de l'homme par ses propres efforts ; mais qu'elle est un don gratuit de Dieu en Jésus-Christ, nourri et accru par l'opération progressive de son Esprit dans nos cœurs, et par notre obéissance. C'est pourquoi, bien que, pour la conservation des témoignages que nous avons reçus, ainsi que pour la paix et le bon ordre de notre société, nous croyions qu'il est nécessaire que ceux qui veulent s'unir avec nous soient d'abord convaincus de ces doctrines que nous regardons comme essentielles, cependant nous n'exigeons pas que l'on souscrive formellement à aucun de ces articles, soit comme condition pour entrer dans notre société, soit comme preuve de soumission à l'Eglise. Nous préférons juger les hommes par leurs fruits, et nous en rapporter à celui qui a promis par son prophète d'être *un esprit de jugement pour celui qui est assis en justice*. Autrement nous courrions le risque d'avoir un grand nombre de membres dans notre communion extérieure, sans pour cela avoir augmenté ce bercail spirituel dont Notre-Seigneur s'est déclaré la porte et le berger, et qui ne se compose que de ceux qui connaissent sa voix et qui le suivent dans les sentiers de l'obéissance. »

Discipline. — « Les points que notre discipline a principalement en vue sont de soulager les pauvres, de maintenir le bon ordre, de soutenir les témoignages qu'il est de notre devoir de porter devant le monde, de secourir et de guérir ceux qui ont commis des fautes.

« Dans la pratique de la discipline, nous pensons qu'il est indispensable d'observer invariablement l'ordre recommandé par le Christ lui-même : « Si ton frère a péché con-
« tre toi, va et reprends-le entre toi et lui
« seul ; s'il t'écoute, tu as gagné ton frère ;
« mais s'il ne t'écoute point, prends encore
« avec toi une ou deux personnes, afin qu'en
« la bouche de deux ou trois témoins toute
« parole soit établie ; et s'il néglige de les
« écouter, dis-le à l'Eglise. »

« Pour donner de l'efficacité aux vues salutaires de la discipline, il y eut des assemblées fixées au commencement de chaque saison, et qui sont appelées conséquemment *quaterly meetings* (assemblées trimestrielles). Dans la suite on trouva plus convenable de diviser ces assemblées et de se réunir plus fréquemment ; il y eut dès lors des assemblées mensuelles (*monthly meetings*), subordonnées aux trimestrielles. Enfin, on établit, en 1667, une assemblée annuelle pour surveiller toute la communauté, l'aider, et faire les règlements

nécessaires ; avant cette époque, on avait quelquefois tenu des assemblées générales.

« L'assemblée mensuelle est pour l'ordinaire composée de plusieurs congrégations particulières rapprochées les unes des autres. Son objet est de pourvoir à la subsistance des pauvres et à l'éducation de leurs enfants ; de juger de la sincérité et de la convenance des principes de ceux qui désirent être admis dans la société ; d'exciter l'attention nécessaire pour l'accomplissement des devoirs religieux et moraux, et de prendre des mesures à l'égard des membres qui se comporteraient d'une manière irrégulière. Les assemblées mensuelles délivrent aussi, à ceux de leurs membres qui passent dans une autre, des certificats de communauté et de conduite, sans lesquels ils ne pourraient être agrégés dans les autres assemblées. Chaque assemblée mensuelle doit commissionner certaines personnes, sous le nom de surveillants, pour veiller à ce que les règlements disciplinaires soient mis en pratique ; et lorsque des plaintes ou des désordres parviennent à leur connaissance, ceux-ci doivent veiller à ce que l'admonition soit d'abord faite en particulier, conformément à la règle de l'Evangile mentionnée ci-dessus, avant que le cas ne soit déféré à l'assemblée mensuelle.

« Lorsqu'il s'agit d'un crime, il est d'usage de désigner un petit comité chargé de se rendre auprès du délinquant, de s'efforcer de le convaincre de son erreur, et de l'engager à y renoncer et à la condamner. S'ils réussissent, on dresse une minute constatant que le coupable a donné satisfaction ; sinon, il n'est plus regardé comme membre de la société.

« Quant aux disputes entre particuliers, il a été décidé depuis longtemps par la société, que ses membres ne se poursuivraient pas les uns les autres en justice. C'est pourquoi il est enjoint à tous de terminer leurs différends par un arbitrage prompt et impartial, conformément aux règles posées ci-dessus. Si quelqu'un refuse d'adopter ce moyen, ou, après l'avoir accepté, ne veut pas se soumettre à la décision des arbitres, c'est à l'assemblée annuelle qu'il appartient de prononcer l'exclusion de ce membre.

« C'est aussi aux assemblées mensuelles qu'il appartient d'autoriser les mariages, car notre société s'est toujours refusée à reconnaître l'autorité exclusive des prêtres dans la célébration du mariage. Ceux qui veulent se marier comparaissent ensemble et exposent leur intention à l'assemblée mensuelle ; et s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs, ils produisent un écrit certifiant de leur consentement et signé en présence de témoins. Alors l'assemblée nomme un comité pour examiner s'ils sont libres de tout autre engagement relativement au mariage; et si aucune opposition n'est portée à l'assemblée suivante, à laquelle les parties doivent encore se trouver et déclarer qu'ils persévèrent dans le même dessein, ils obtiennent le consentement de l'assemblée pour célébrer leur mariage. Cette célébration a lieu dans une réunion publique du culte, vers la fin de laquelle les parties se lèvent, et déclarent solennellement qu'ils se prennent pour mari et femme. On dresse publiquement un certificat du tout, lequel est signé par les parties, et ensuite par leurs parents et par d'autres, en qualité de témoins. L'assemblée mensuelle tient registre des mariages, aussi bien que des naissances et des décès de ses membres. Le registre des naissances doit contenir la date, le nom de l'enfant, celui de ses parents, et l'acte est signé par ceux qui étaient présents à la naissance ; celui des sépultures est signé par le fossoyeur. On donne le nom aux enfants sans aucune cérémonie. Les enterrements se font de la manière la plus simple. Souvent, avant d'être inhumé, le corps est porté à l'assemblée, suivi de ses parents et de ses amis, puis on fait une pause sur la fosse ; dans l'une et l'autre occasion, il arrive souvent qu'un ou plusieurs des Amis présents disent quelques mots pour l'édification des assistants ; mais aucun rite religieux n'est considéré comme faisant une partie essentielle de l'enterrement.

« Les assemblées trimestrielles se composent de plusieurs assemblées mensuelles. On y produit les réponses écrites des assemblées mensuelles à certaines questions sur la conduite de leurs membres et sur le soin qu'on leur a porté. Les mémoires ainsi reçus sont réduits en un seul, qui est de même envoyé à l'assemblée annuelle, sous forme de réponses à des questions faites par des individus qui la représentent. L'appel des jugements de l'assemblée mensuelle est porté à l'assemblée trimestrielle, dont l'œuvre est aussi de connaître des affaires difficiles, et de la négligence que les assemblées mensuelles ont pu apporter dans les soins qu'elles doivent aux membres qui les composent.

« L'assemblée annuelle a la surintendance générale de la société dans la contrée où elle est établie. En conséquence, d'après les mémoires qu'elle reçoit et qui lui découvrent l'état des assemblées inférieures, ou suivant que l'exigent les occasions particulières, ou bien selon que cette assemblée se trouve impressionnée par le sentiment du devoir, elle donne ses avis, fait les règlements qui lui paraissent convenables, ou excite à l'observance de ceux qui ont déjà été établis. Souvent aussi elle nomme des comités pour visiter les assemblées trimestrielles qui paraissent avoir besoin de recevoir immédiatement des avis. Les appels des assemblées trimestrielles sont portés à l'assemblée annuelle, et jugés définitivement ; enfin, celle-ci entretient une correspondance fraternelle, par lettres, avec les autres assemblées annuelles.

« Il est à propos d'ajouter ici que, comme nous croyons que les femmes sont appelées à juste titre à l'œuvre du ministère, nous pensons aussi qu'elles doivent avoir une part dans le maintien de la discipline chrétienne; les affaires surtout qui concernent leur

sexe leur appartiennent de droit. En conséquence elles ont aussi leurs assemblées mensuelles, trimestrielles et annuelles, qui se tiennent en même temps et dans le même endroit que celles des hommes ; mais séparément, et sans le pouvoir de faire des règlements ; et il est à remarquer que, durant les persécutions, dans lesquelles tant d'hommes furent emprisonnés, pendant le siècle dernier, le soin des pauvres tomba souvent sur les femmes, et qu'elles s'acquittèrent de cette fonction de la manière la plus satisfaisante.

« Afin que ceux qui remplissent les fonctions de ministres puissent jouir des conseils et de la tendre sympathie des personnes de l'autre sexe, à qui leur expérience dans les choses de la religion a donné qualité pour cet emploi, les assemblées mensuelles sont prévenues d'en choisir quelques-uns sous le nom d'anciens. Ceux-ci ont, avec les ministres approuvés par leurs assemblées mensuelles, des assemblées particulières entre eux, appelées assemblées des ministres et des anciens, dans lesquelles ils ont l'occasion de s'exciter les uns les autres à accomplir leurs devoirs respectifs, et de donner des avis à ceux qui paraissent faibles, sans qu'il soit nécessaire qu'il y ait des plaintes formées. Ces réunions se tiennent généralement dans l'intervalle de chaque assemblée mensuelle, trimestrielle et annuelle, et sont régies par les règles prescrites par l'assemblée annuelle, sans pouvoir y rien changer ni ajouter. Les membres se réunissent avec leurs frères dans les assemblées pour la discipline, et sont également devant celles-ci responsables de leur conduite. »

La communauté des Quakers est très-florissante dans les Etats-Unis, où leur nombre se monte à environ 150,000; d'autres statisticiens le portent à 200 et même à 300,000. Ils sont répandus principalement dans la Pensylvanie, comme nous l'avons observé plus haut. Leurs dépenses ecclésiastiques se bornent à entretenir les maisons d'assemblées, dont la simplicité est extrême, et à réparer les cimetières. Quant aux aumônes, la société n'en fait pas; car, dans son sein, il n'y a point d'indigents. Dans plusieurs Etats, les Amis possèdent d'anciennes donations, qui ont pour but de subvenir aux frais d'éducation des enfants pauvres; mais l'aisance générale dont jouit cette secte rend l'exécution de cette clause à peu près impossible; il en résulte que, pour rester fidèles aux intentions des donateurs, les Amis se voient forcés de consacrer ces fonds à l'entretien d'enfants pauvres, choisis dans les autres sociétés chrétiennes des Etats-Unis.

Depuis quelques années cependant, un schisme s'est déclaré dans la secte; la masse de la congrégation a rejeté le dogme de la Trinité et s'est déclarée unitaire. Ce changement fut la conséquence des prédications d'Elias Hicks, éloquent ministre de la société, qui mourut à Jéricho, New-York, en 1830; de là les Amis trinitaires sont connus sous la dénomination d'*Orthodoxes*, et les Unitaires sont appelés *Hicksites*. En quelques endroits, ces deux communions s'assemblent dans des maisons séparées; mais il en est d'autres où ils se réunissent dans le même temple.

On peut se faire une idée des opinions d'Hicks sur la Trinité, par le passage suivant d'un de ses sermons : « Celui qui a donné sa vie et qui a souffert que son corps fût crucifié par les Juifs hors des portes de Jérusalem, est le Christ, fils unique de Dieu tout-puissant. Mais que *le personnage corporel qui souffrit* fût proprement le Fils de Dieu, c'est ce que nous nions formellement. La chair et le sang ne peuvent entrer dans le ciel. Par analogie de raison, l'esprit ne peut produire un corps matériel, parce que la chose produite doit être de même nature que celle dont elle émane. L'esprit ne saurait produire autre chose qu'un esprit; il ne peut produire ni chair ni sang. *Tu m'as préparé un corps*, dit le Fils; donc le Fils n'était pas le corps, quoique le corps était celui du Fils. »

Il n'y a de quakers proprement dits qu'en Angleterre et dans l'Union américaine; cependant il en existe un très-petit nombre en France, dans le département du Gard, à Congéniès, à Saint-Ambroise, à Saint-Gilles, et dans quelques autres villages de la Vaunage.

Il y a, en Russie, une secte dont les opinions et la discipline ressemblent beaucoup à celle des quakers anglais. *Voy.* Doukhobortses.

QUALIFICATEURS. C'est le nom que l'on donnait aux membres ecclésiastiques de l'inquisition. Ils étaient chargés de prononcer sur les discours de ceux qui avaient été déférés à ce tribunal ; de juger si ces discours étaient hérétiques ou approchaient de l'hérésie; s'ils étaient mal sonnants et offensaient les oreilles pieuses; s'ils étaient inconsidérés, schismatiques, blasphémateurs, séditieux, etc.; enfin, si la défense de l'accusé était valable et solide. Les qualificateurs étaient ordinairement consultés par les inquisiteurs, lorsque ces derniers hésitaient s'ils devaient faire emprisonner une personne : les qualificateurs donnaient leur réponse par écrit, et on la joignait aux autres pièces du procès. *Voy.* Inquisition.

QUANGACHUGO, un des neuf guacas ou idoles principales adorées par les anciens Péruviens à Cusco.

QUAN-SAT, démon redouté des Cochinchinois, parce qu'il passe pour faire périr les enfants.

QUARANTE-HEURES. On donne le nom de *Prières des Quarante-Heures* à une cérémonie religieuse instituée, ou plutôt renouvelée par les papes Pie IV et Clément VIII, dont le but principal est d'apaiser la colère céleste ou d'implorer la divine miséricorde. Le saint-sacrement est exposé pendant trois jours, même en dehors des offices, et tous les fidèles sont invités à venir prier Jésus-

Christ et à lui rendre de profondes adorations. La journée se termine par un salut solennel. On célèbre principalement les Quarante-Heures pendant les trois jours qui précèdent le carême, afin de faire une espèce d'amende honorable de toutes les infamies qui se commettent dans les joies tumultueuses et trop souvent obscènes du carnaval. En outre, les évêques ordonnent quelquefois les prières des Quarante-Heures, soit pour détourner une calamité publique, soit pour obtenir une grâce spéciale. A Rome, les Quarante-Heures sont pour ainsi dire perpétuelles, car le saint-sacrement est exposé successivement, pendant trois jours, dans chacune des églises de la ville.

QUARTO-DÉCIMANS ou QUATUOR-DÉCIMANS. On appela ainsi, dans le IVe siècle, ceux qui s'obstinaient à célébrer la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'arrivât son incidence.

Avant que l'Eglise eût déterminé, par un décret authentique, le jour auquel on devait solenniser la Pâque, cette fête n'était pas célébrée le même jour dans tous les pays chrétiens. La province de l'Asie Mineure, et quelques autres contrées voisines, célébraient la Pâque le même jour que les Juifs, c'est-à-dire le 14 de la lune de mars, suivant en cela, à ce qu'il paraît, l'exemple des apôtres saint Jean et saint Philippe; ce qui avait été également pratiqué par saint Polycarpe, saint Méliton et plusieurs autres illustres personnages. Mais, dans tout le reste de l'Eglise, cette fête avait été constamment solennisée le dimanche qui suivait le quatorzième jour de la lune, suivant l'usage établi par saint Pierre et par les autres apôtres, sans doute parce que le dimanche était spécialement le jour du Seigneur. Cette diversité d'usage n'avait point encore altéré la paix de l'Eglise, quand, sous le pontificat de Victor III, il s'éleva une querelle assez vive à ce sujet. Il se tint plusieurs conciles, dans lesquels il fut décidé unanimement qu'on ne devait solenniser la résurrection que le dimanche. Polycrate, évêque d'Ephèse, le plus considérable des prélats de l'Asie Mineure, refusa de souscrire à cette décision malgré les instances du pape Victor. Il assembla dans sa ville épiscopale un grand nombre d'évêques, et il fut conclu, dans cette assemblée, que l'on continuerait à célébrer la Pâque selon la pratique de l'Asie. Victor, irrité de l'obstination des Asiatiques, menaça de les excommunier, et, s'il faut en croire quelques écrivains, les menaces furent suivies de l'effet; ce qui n'empêcha pas que l'Eglise d'Asie ne conservât encore longtemps son usage particulier. Cependant elle y renonça dans la suite; il n'y eut que les Eglises de Syrie et de Mésopotamie qui s'opiniâtrèrent à ne rien changer à leur ancienne coutume. Constantin étant devenu maître de l'empire en 323, désira établir dans l'Eglise une uniformité parfaite au sujet de la fête de Pâques, afin que la joie d'une si grande solennité fût universelle parmi tous les chrétiens, et confia au célèbre Osius le soin de ramener la Syrie à l'usage des autres Eglises. Mais celui-ci ne put réussir, et cette affaire ne fut terminée qu'au concile de Nicée, qui ordonna que la fête de Pâques serait célébrée dans toute l'Eglise le même jour, c'est-à-dire le dimanche après la pleine lune de mars. Cette décision leva tous les doutes, établit l'uniformité et mit fin à toutes les querelles. Les Eglises se soumirent au décret du concile. Cependant, quelques particuliers persévérèrent à vouloir faire la Pâque simultanément avec les Juifs; le concile d'Antioche les excommunia, et ils furent dès lors traités d'hérétiques, sous le nom de *quarto-décimans* ou observateurs du quatorzième jour.

QUASIMODO. On donne ce nom au dimanche qui suit immédiatement la fête de Pâques; il est tiré des premières paroles de l'Introït de la messe : *Quasi modo geniti infantes*, « Comme des enfants nouvellement nés. » Autrefois presque tous les dimanches de l'année tiraient leur dénomination des premiers mots de l'Introït du jour. Cette coutume ne subsiste plus que pour le dimanche que nous venons de citer, et pour ceux du Carême, qui sont ainsi appelés dans les calendriers.

QUATERNAIRE. Le quaternaire ou le nombre quatre était révéré des Pythagoriciens, parce que, réuni au nombre trois, il formait celui de sept, auquel ils attachaient une infinité de vertus. Le nombre quatre était consacré à Mercure, parce que ce dieu était né le quatrième jour du mois.

QUATERNAIRES, secte qui s'est élevée, en Abyssinie, il y a une trentaine d'années. Un prêtre fanatique prétendit que la sainte Vierge, étant mère d'un Dieu, était aussi un être divin, et que lui contester ce titre était une espèce de sacrilége. En conséquence, il proposa de faire de la Trinité une quaternité. Cette idée bizarre, reçue avec enthousiasme dans l'Abyssinie, s'y propagea avec rapidité, et le patriarche s'étant opposé sans succès à cette hérésie, fut contraint de résigner sa charge.

QUATERNITÉ. Quelques peuplades de l'Amérique croient une quaternité, c'est-à-dire une essence divine en quatre personnes, savoir : Dieu, qui est le père, le fils, la mère et le soleil. C'est cette mère qui est le principe du mal.

QUATRE-TEMPS. On appelle ainsi, dans l'Eglise latine, un jeûne solennel, établi dans chacune des *quatre saisons* de l'année et qui dure trois jours. Celui du printemps se confond avec le jeûne du Carême; celui de l'été a été fixé à la semaine de la Pentecôte; celui de l'automne, à la semaine qui suit l'Exaltation de la sainte croix, et celui de l'hiver, à la troisième semaine de l'Avent. Ces jeûnes paraissent avoir été institués pour célébrer par la pénitence les quatre saisons de l'année, et pour attirer la bénédiction de Dieu sur les biens et les fruits de la terre. On y fait aussi des prières pour ceux qui sont appelés à recevoir les ordres sacrés; car c'est le samedi des Quatre-Temps que

l'on fait l'ordination des ministres de l'autel. Les trois jours déterminés pour le jeûne sont le mercredi, le vendredi et le samedi. Plusieurs croient que l'institution des Quatre-Temps ne remonte pas au delà du VIe ou du Ve siècle; mais nous la regardons comme beaucoup plus ancienne; car nous pensons que le jeûne des Quatre-Temps est un reste des quatre carêmes observés autrefois dans presque toute l'Eglise, et que pratique encore toute l'Eglise orientale. C'est donc bien à tort que l'on avance que les Quatre-Temps sont inconnus chez les Orientaux: seulement les moins longs sont, chez eux, de quinze jours au moins.

QUEBLA, QUIBLA, KEBLA ou KIBLA. On appelle ainsi le point vers lequel les musulmans doivent se tourner pour faire leurs prières. Ce point n'est autre que la ville sainte de la Mecque, et principalement le temple sacré qu'elle renferme. Cette direction est regardée comme si importante, que toute prière faite vers une direction contraire est absolument nulle et doit être recommencée. Dans toute les mosquées, la direction de la Mecque est marquée par une espèce de niche ou d'enfoncement pratiqué dans le mur, vers lequel l'imam et les fidèles doivent se tourner pour prier. (*Voy.* MIHRAB.) Dans les places publiques, les grands chemins et autres lieux fréquentés, il y a également des poteaux ou des monuments de pierre qui indiquent la position de la ville sainte. Si, en voyage, on ne trouve pas de ces jalons, il faut s'orienter au moyen du soleil ou des autres signes célestes; enfin, s'il était absolument impossible de s'orienter, il faudrait faire sa prière en se tournant successivement vers les quatre parties du monde. Les malades mêmes qui ne peuvent se remuer, doivent au moins tourner la tête vers le quibla.

QUÉCHOUEZ, plaque de cuivre, de forme ronde, supportée par un manche et garnie de sonnettes, que les diacres de l'Église d'Arménie tiennent à la main pendant les offices. Cet instrument étant agité rend un son assez harmonieux, et sert à accompagner et à régler le chant. Le disque est quelquefois orné d'une figure d'ange, et le manche est accompagné d'une flamme ou petit drapeau de soie.

QUERQUÉTULANES, nymphes qui présidaient à la conservation des chênes (*quercus*). C'étaient les mêmes que les Dryades.

QUESSONO, idole adorée par les nègres de Benguela en Afrique, qui lui offraient des libations d'un mélange de vin de palmier et de sang de chèvre.

QUÊTEURS. Dans les ordres mendiants, on donne le nom de *quêteurs* aux frères chargés d'aller recueillir les aumônes en argent ou en nature pour le compte de la communauté. On a donné le même nom, dans le moyen âge, à des gens envoyés par le pape et par les évêques, pour prêcher les indulgences et recueillir les aumônes des fidèles, soit afin de contribuer aux frais des croisades, soit pour fournir à la réparation des églises ou des hôpitaux, soit enfin pour d'autres bonnes œuvres; mais cette mesure engendra bien des abus, et le concile de Trente abolit les quêteurs.

Dans presque toutes les paroisses, c'est la coutume de faire des quêtes durant les offices, soit pour l'entretien du culte, soit pour les pauvres. Mais c'est, suivant nous, un grave abus de souffrir que cette fonction soit remplie par des dames ou des demoiselles, environnées de toute la pompe mondaine, et souvent costumées d'une manière immodeste. Les pauvres peuvent y gagner, mais la religion et le recueillement en souffrent beaucoup.

QUETZALCOATL ou QUETZALCOHUATL, dieu des Mexicains; son nom signifie serpent revêtu de plumes vertes (de *coatl*, serpent, et *quetzalli*, plume verte). C'est l'être le plus mystérieux de toute la mythologie mexicaine; c'était un homme blanc et barbu comme le Bochica des Muyscas, le Manco-Capac des Péruviens; comme eux il fut le législateur de son peuple, et de plus il était le chef d'une secte religieuse qui s'imposait les pénitences les plus cruelles.

Quetzalcoatl régnait d'abord sur les Toltèques, peuple d'Anahuac, chez lesquels il fit régner l'âge d'or. Alors tous les animaux, les hommes même, vivaient en paix; la terre produisait sans culture les plus riches moissons; le maïs était si gros qu'un seul épi suffisait pour faire une charge; les calebasses étaient de la taille d'un homme, et il était inutile de teindre le coton, parce qu'il croissait naturellement de toutes couleurs; l'air était rempli d'une multitude d'oiseaux admirables par la mélodie de leur chant et l'éclat de leur plumage. Tout le monde vivait dans l'abondance, et Quetzalcoatl était si riche qu'il avait des palais d'or et d'argent. Il était aussi très-habile, et passait pour avoir inventé l'art de fondre les métaux et de tailler les pierres précieuses. Il possédait de plus une grande sagesse, comme il le montra par sa conduite et par les lois qu'il avait données aux hommes. On raconte que, quand il voulait promulguer une loi, il ordonnait à un homme de monter sur le Tzatzitepec (montagne des cris), et que de là on entendait sa voix à la distance de 300 lieues.

Le dieu Tezcatlipoca, soit jalousie de la prospérité qui régnait chez les Toltèques, soit désir d'en faire jouir les autres peuples, crut que le meilleur moyen était de chasser Quetzalcoatl du pays qu'il avait régénéré. Ayant appris qu'il était malade, il prit la forme d'un vieillard, et annonça qu'il lui apportait un moyen de guérison. Admis en sa présence, il lui offrit un breuvage qui, en le rendant immortel, devait lui inspirer le goût des voyages, et lui annonça que c'était la volonté des dieux qu'il visitât le royaume de Huehue-Tlapallan, d'où la nation toltèque tirait son origine. A peine Quetzalcoatl l'eut-il goûté, qu'il se sentit une nouvelle vigueur, et éprouva un violent désir de se rendre au but de sa mission;

mais avant de se mettre en route, il détruisit tous ses palais, changea les arbres fruitiers en plantes sauvages, et ordonna à tous les oiseaux chanteurs de l'accompagner pour le divertir pendant la route.

Quetzalcoatl se dirigea vers Cholula. S'étant trouvé fatigué pendant la route, il s'appuya contre un rocher, et l'on montrait encore, du temps des Espagnols, la marque de sa main qui y était restée imprimée. Quand il fut arrivé à Cholula, il céda aux instances des habitants, qui lui offrirent les rênes du gouvernement. Il s'y fit aimer par sa douceur et son amour pour la paix, et leur enseigna l'art de fondre les métaux; il ordonna les grands jeûnes de 80 jours, régla les intercallations de l'année toltèque, et ne voulut pas qu'on fît d'autres offrandes à la divinité que les prémices des moissons. Après avoir passé 20 ans à Cholula, Quetzalcoatl se remit en route, emmenant avec lui quatre de ses principaux disciples. Mais quand il fut arrivé à l'embouchure de la rivière de Coatzacoalco, il leur ordonna de retourner à Cholula, et d'annoncer aux Cholulains qu'il reviendrait dans quelque temps pour les gouverner et renouveler leur bonheur. Par respect pour sa mémoire, les habitants choisirent pour chefs de leur république les disciples de Quetzalcoatl, et ce furent eux qui devinrent les chefs des quatre familles qui restèrent à la tête des affaires jusqu'à l'arrivée des Espagnols.

On n'est pas d'accord sur le reste de l'histoire de Quetzalcoatl : les uns disent qu'il disparut sur les bords de la mer; d'autres, qu'il se rendit au Yucatan, où il est connu sous le nom de *Cuculcan*; d'autres enfin, que des serpents enlacés lui formèrent un radeau, et le transportèrent dans le royaume de Tlapallan.

Le malheureux Montézuma crut reconnaître dans les compagnons d'armes de Cortez les descendants de ce saint législateur. « Nous savons par nos livres, dit-il au général espagnol, que moi et tous ceux qui habitent ce pays ne sommes pas indigènes, mais que nous sommes des étrangers venus de très-loin. Nous savons aussi que le chef qui conduisit nos ancêtres retourna pour quelque temps dans sa première patrie, et qu'il revint ici pour chercher ceux qui s'y étaient établis; il les trouva mariés avec les femmes de cette terre, ayant une postérité nombreuse, et vivant dans les villes qu'ils avaient construites : les nôtres ne voulurent pas obéir à leur ancien maître, et il s'en retourna seul. Nous avons toujours cru que ses descendants viendraient un jour prendre possession de ce pays. Considérant que vous venez de cette partie où naît le soleil, et que, comme vous me l'assurez, vous nous connaissez depuis longtemps, je ne puis douter que le roi qui vous envoie ne soit notre maître naturel. »

Cette histoire de Quetzalcoatl a beaucoup occupé les auteurs qui ont écrit sur l'ancien Mexique. Les uns, le confondant avec le dieu de l'air dont il portait le nom, ont relégué le tout au rang des fables; d'autres ont voulu voir en lui l'apôtre saint Thomas qui, après avoir converti les Indes, vint par la Chine et le Japon prêcher l'Evangile au Mexique, parut ensuite à la Nouvelle-Grenade, sous le nom de *Bochica*, et au Pérou, sous celui de *Manco-Capac* ou de *Viracocha*. D'autres ont pensé que c'était un prêtre chamaniste ou bouddhiste, venu de la Tartarie ou du Japon; il y avait en effet au Mexique un certain nombre de statues qui rappelaient Gautama-Bouddha d'une manière frappante. M. Ternaux-Compans est porté à croire que Quetzalcoatl était simplement un grand prêtre de la ville de Tollan, située vers le nord-ouest, qui vint s'établir dans la ville de Cholula et la civilisa, ainsi que les régions environnantes. Cependant toutes ces suppositions s'éloignent des idées des Mexicains qui attendaient Quetzalcoatl du côté où le soleil se lève, c'est-à-dire de l'Europe ou plutôt de l'Afrique; en effet, les monuments mexicains paraissent se lier, sous bien des rapports, avec ceux de l'ancienne Egypte. Nous ne déciderons rien sur cette importante question qui se rattache au mode de population du nouveau continent.

Quoi qu'il en soit, Quetzalcoatl avait à Cholula un temple fort élevé, qui était l'objet d'un pèlerinage célèbre. Sa statue était environnée de tas d'or et d'argent, de plumes rares et de marchandises d'un grand prix; ce qui le fit prendre par les Espagnols pour le dieu du commerce. Sa taille était celle d'un homme, avec une tête d'oiseau qui avait le bec rouge, et sur ce bec une crête et des verrues, avec plusieurs rangées de dents et la langue pendante en dehors. Sa tête était couverte d'une espèce de mitre terminée en pointe, et sa main était armée d'une faux. Il avait les jambes ornées de diverses sortes de bijoux d'or et d'argent. Quetzalcoatl avait aussi à Mexico des temples de forme ronde, et dont la porte ressemblait à la gueule ouverte d'un serpent.

Les marchands célébraient en son honneur une fête annuelle. Quarante jours auparavant, ils achetaient un captif de belle taille et le paraient des habits de l'idole. Durant l'intervalle, ils s'attachaient soigneusement à le purifier, en le lavant deux fois chaque jour dans l'étang du temple. Il était traité avec toutes sortes d'honneurs et de délicatesse. La nuit on le tenait enfermé dans une cage; et pendant le jour, on le conduisait par la ville, avec accompagnement de chants et de danses. Neuf jours avant le sacrifice, deux prêtres venaient lui annoncer son sort. Il devait répondre qu'il l'acceptait avec soumission. S'il s'en affligeait, son chagrin passait pour un mauvais augure, et les prêtres pratiquaient diverses cérémonies, par lesquelles on supposait que ses dispositions étaient changées. Le sacrifice avait lieu à minuit, et le cœur du captif était offert à la lune. On portait le corps chez le principal marchand, où il était rôti et préparé avec divers assaisonnements. Les convives dansaient en attendant le fes-

tin. Après avoir mangé leur part de cet horrible mets, ils allaient saluer l'idole au lever du soleil ; et continuant leurs réjouissances pendant le reste du jour, ils se déguisaient sous diverses formes ; les uns représentaient des oiseaux, des papillons, des grenouilles, des guêpes et d'autres insectes ; les autres simulaient des boiteux, des manchots, des estropiés. Ils faisaient des récits agréables de leurs accidents ou de leurs métamorphoses, et la fête se terminait par des danses.

QUIAONG, couvent ou maison des prêtres bouddhistes, chez les Birmans.

QUIES, déesse du repos chez les Romains. Elle était adorée à Rome, où elle avait un temple près de la porte Colline, et un autre hors de la ville, sur la voie Lavicane. Il y a toute apparence que c'était une déesse des morts. En effet Pluton était surnommé *quietalis*, et on donnait le nom de *quietorium* à l'urne où reposaient les cendres des défunts. Les prêtres de la déesse *Quies* étaient appelés *silencieux*.

QUIÉTISME. « Ce mot exprime l'état de repos ou d'impassibilité auquel une espèce de mystiques contemplatifs croyaient arriver, en s'unissant à Dieu par la méditation ou par l'oraison mentale. » L'auteur (1) dont nous empruntons cette définition l'explique en ces termes : « Nous nous unissons en quelque sorte aux objets par la pensée, et un objet qui absorbe toute notre attention semble s'identifier avec nous. On a donc regardé la méditation, ou la contemplation des perfections divines, comme un moyen de s'unir à Dieu. On s'est efforcé de se détacher de tous les objets, pour se livrer sans distraction à la contemplation des perfections divines. On a imaginé des méthodes, et l'on a cru que l'âme pouvait contempler l'essence divine sans distraction, et s'unir à elle intimement ; qu'une vue si parfaite de l'essence divine était jointe à l'amour le plus ardent ; que les facultés de l'âme étaient absorbées par son union avec Dieu ; qu'elle ne reçoit plus aucune impression des objets terrestres. Cet état de l'âme est ce qu'on appelle *quiétude* ou le *quiétisme*. On voit aisément tous les excès auxquels l'esprit humain peut se porter en partant de ces principes. »

Le quiétisme commença à paraître dans l'Eglise grecque, au XIVe siècle. Le prieur d'un couvent près du mont Athos, nommé *Siméon*, secondé de Grégoire Palamas, depuis évêque de Salonique, homme éloquent et instruit, forma une secte de mystiques, qui furent appelés *Hésychastes*, terme qui répond à celui de *Quiétistes*, et dont le système était singulier par son extravagance. Ils prétendaient qu'en contemplant attentivement et sans distraction leur nombril, ils parvenaient à se procurer des extases, et à voir cette gloire, ces rayons de splendeur, cette lumière incorruptible qui part du trône du Tout-Puissant. La doctrine mystique de ces moines s'accrédita tellement, que la ville de Constantinople se trouva remplie de dévots qui passaient les journées entières, immobiles sur un siége, les yeux attachés sur leur nombril, attendant la céleste vision. Barlaam, moine de l'ordre de saint Basile, combattit vigoureusement cette secte, qui, malgré son absurdité, fut favorisée et protégée hautement par les empereurs Jean Cantacuzène et Jean Paléologue.

Dans l'Eglise latine, on aperçoit aussi des traces du quiétisme dès le XIVe siècle. Jean Rusbroc est regardé comme le premier qui ait paru donner dans ces mysticités dangereuses, quoique lui-même se soit élevé contre les faux spirituels de son temps, dans son traité des Noces spirituelles. Rusbroc prétendait que tout ce qu'il avait écrit lui avait été inspiré par le Saint-Esprit. Lorsqu'il croyait sentir le mouvement de la grâce, il se retirait dans une forêt près du lieu de sa demeure, et là il écrivait ce qui lui était inspiré ; ce qui n'empêche pas que le célèbre Gerson n'ait regardé la plupart des ouvrages de Rusbroc comme le fruit d'une imagination échauffée, qui s'égare dans ses visions. Cependant c'est un des Quiétistes les plus modérés. Marie Dagréda, Jean Labadie, mademoiselle Bourignon, le ministre Poiret, et surtout Michel Molinos, ont été bien plus avant. Molinos, le plus fameux de tous les Quiétistes, et qui en est regardé comme le chef, prétendait qu'il fallait s'anéantir pour s'unir à Dieu, et demeurer ensuite en repos, sans s'inquiéter de ce qui arriverait au corps. Il enseignait qu'aucun acte n'était méritoire ni criminel dans cet état d'anéantissement, parce qu'alors l'âme et ses puissances, absorbées en Dieu, n'y prenaient aucune part. Il répandit longtemps dans Rome cette doctrine détestable, qui ouvrait la porte aux désordres les plus honteux. *Voy.* MOLINOSISME.

La doctrine du quiétisme fit aussi de grands progrès en France. Un Provençal, nommé *Malaval*, la publia dans un livre intitulé : *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation*, dans lequel il avait recueilli la plupart des sentiments de Molinos. Ce livre, dont on ne connut pas d'abord tout le danger, eut un grand cours, et fit illusion à un très-grand nombre de personnes. Parmi celles qu'il séduisit on distingue particulièrement l'abbé d'Estival, de l'ordre des Prémontrés, en Lorraine. Cet abbé goûta tellement la doctrine de Malaval, qu'il vint à Paris pour l'enseigner, et tint dans cette ville des conférences où il donnait publiquement des leçons de quiétisme. Malaval et l'abbé son apôtre ne firent que préparer les voies à un Quiétiste beaucoup plus célèbre. Ce Quiétiste fut madame La Mothe-Guyon, si connue par la fameuse querelle que sa doctrine suscita entre deux illustres prélats.

L'histoire de cette querelle est assez intéressante pour mériter un détail circons-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoires des Egarements de l'esprit humain, par rapport à la religion.

tancié, dont nous prendrons la plus grande partie dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, par M. de la Baumelle, et dans la *Relation du Quiétisme*, par M. Phelipaux, docteur de Sorbonne. Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe, née à Montargis, de parents nobles, fut mariée à dix-huit ans au fils du célèbre Guyon, qui devait sa noblesse et sa fortune à la belle entreprise du canal de Briare. Elle avait beaucoup de noblesse dans les traits, de la douceur dans les yeux, une bouche formée pour la persuasion, l'humeur la plus insinuante et l'éloquence la plus naïve. Son imagination tendre et flexible se tourna de bonne heure vers les choses du ciel. Son goût naissant de spiritualité fut fortifié par son directeur. Dom François Lacombe, religieux barnabite, s'empara de sa confiance et mit ses erreurs en système. Lacombe était un homme d'un esprit subtil et pénétrant, d'une taille assez grande, composé dans son extérieur, affectant un air de modestie et de sainteté, quoiqu'on remarquât dans son visage je ne sais quoi de sinistre. Il avait été fort débauché dans sa jeunesse : ayant éprouvé des remords, il chercha dans la doctrine du quiétisme des motifs pour les étouffer. Depuis plusieurs années il couvrait du voile de la spiritualité la corruption de son âme, lorsque madame Guyon le choisit pour son directeur. Cette dame fit des progrès rapides sous un tel maître : demeurée veuve à vingt-deux ans, maîtresse de grands biens, elle résolut, par l'avis de Lacombe, de travailler au salut de son prochain, c'est-à-dire à la propagation du quiétisme. Les malheurs de Molinos ne l'effrayèrent point; cependant son mari, avant de mourir, lui avait en quelque sorte prédit sa destinée en lui disant : « Je crains bien que vos singularités ne vous attirent bien des affaires. » Elle était très-propre à former une secte : de la beauté, de l'esprit, de l'éloquence, des richesses, c'était plus qu'il n'en fallait pour faire bien des prosélytes. Pleine de ce zèle qu'on a toujours pour ses opinions, quand on les croit nouvelles ou à soi, elle alla les répandre dans le pays de Gex, dans le Dauphiné et le Piémont; mais elle fut priée de sortir de tous les endroits où l'on s'aperçut qu'elle dogmatisait. Pendant le cours de ses voyages, elle composa un livre intitulé : *Moyen court et facile de faire oraison;* un autre, qui avait pour titre *les Torrents;* une interprétation mystique du Cantique de Salomon. Ces ouvrages sont curieux par un galimatias singulier. Elle eut beaucoup de disciples : sa doctrine flattait l'orgueil et soulageait la paresse. On allait à la plus sublime perfection par un chemin semé de fleurs. Le simple acte de la vue de Dieu en soi-même suffisait. Les ecclésiastiques se croyaient dispensés du bréviaire, les fidèles d'une vie active; les vieux pécheurs entraient de plein vol dans la chambre de l'Epoux : il ne fallait qu'aimer. Madame Guyon étant à Grenoble l'an 1683, le jour de la Purification, elle eut un songe merveilleux, où elle vit la persécution que l'enfer susciterait contre la nouvelle spiritualité qu'elle prêchait, et la victoire signalée que remporterait l'esprit d'oraison. Le 24 février, elle écrivit à ce sujet une grande lettre à son directeur, dans laquelle elle lui faisait le récit de ce songe. C'est ainsi qu'elle s'exprime dans un endroit de cette lettre : « La femme sera enceinte, c'est-à-dire pleine de l'esprit intérieur, et le dragon se tiendra debout devant elle, sans pourtant lui nuire, parce qu'elle est environnée du soleil de justice, qu'elle a la lune sous ses pieds, qui est la malice et l'inconstance, et que les vertus de Dieu lui serviront de couronne. Mais il ne laissera pas de se tenir toujours debout devant elle, et de la persécuter de cette manière. Mais, quoiqu'elle souffre longtemps de terribles douleurs de l'enfantement spirituel, Dieu protégera son fruit; et, lorsqu'il sera véritablement produit et non connu, il sera caché en Dieu jusqu'au jour de la manifestation, jusqu'à ce que la paix soit sur la terre. La femme sera dans le désert, sans soutien humain, cachée et inconnue : on vomira contre elle les fleuves de la calomnie et de la persécution; mais elle sera aidée des ailes de la colombe, et, ne touchant pas à la terre, le fleuve sera englouti, durant qu'elle demeurera intérieurement libre, qu'elle volera comme la colombe, et qu'elle se reposera véritablement sans crainte, sans soins et sans soucis. Il est dit qu'elle y sera nourrie, et non qu'elle s'y nourrira; sa perte ne lui permettant pas de faire réflexion sur ce qu'elle deviendra, et de penser, pour peu que ce soit, à elle, Dieu en aura soin. Je prie Dieu, si c'est sa gloire, de vous donner l'intelligence de tout ceci. »

Il est vrai qu'il était besoin d'une lumière plus que naturelle, pour comprendre un pareil galimatias. Au reste, on sera moins surpris que madame Guyon ait fait un songe si extraordinaire, lorsqu'on saura qu'elle avait eu pendant vingt-deux jours une fièvre continue; mais ce qui doit étonner, c'est que ses partisans, sur la foi d'un tel songe, aient pu se persuader qu'elle était une véritable prophétesse.

Madame Guyon et Lacombe résolurent de venir à Paris, persuadés que dans cette grande ville ils pourraient dogmatiser plus aisément, et seraient moins en vue : ils se trompaient. A peine arrivée à Paris, madame Guyon fut enfermée dans le couvent des filles de la Visitation de la rue Saint-Antoine, par un ordre du roi que l'archevêque de Paris avait obtenu. Lacombe, son directeur, fut mis à la Bastille : on l'accusa d'avoir séduit sa pénitente, et d'avoir profité de ses moments de folie pour attenter à sa vertu. Madame Guyon fut examinée par Chéron, official de l'archevêque. Elle édifia les religieuses, en attira quelques-unes à son parti, et les attendrit toutes. Dans le monde, elle avait des partisans, à la cour des protecteurs; cependant madame de la Maison-Fort, sa cousine, fut la seule qui osa parler pour elle. La Maison-Fort était d'une ancienne famille de Berri :

dès l'âge de douze ans, elle fut reçue parmi les chanoinesses de Poussay, abbaye ouverte à la seule noblesse. Bien faite, aimable, pleine d'imagination et de candeur, persécutée par une injuste marâtre, elle fut présentée à madame de Maintenon par l'abbé Gobelin, et admise à Saint-Cyr, pour en perfectionner l'éducation. Elle fit éclater dans cette maison un zèle ardent, qui lui mérita la confiance de l'institutrice. Trop dissipée pour songer à faire des vœux, trop orgueilleuse pour obéir à une femme, elle goûtait madame Guyon, et ne pouvait se résoudre à suivre ses conseils et à renoncer au monde; aussi madame Guyon lui disait-elle : « Pour vous gouverner, ma cousine, il faut un bonnet carré. »

Madame de la Maison-Fort, à la prière de M. de Lassau, prêtre de la Mission, dit à madame de Maintenon que madame Guyon n'était coupable que d'un excès d'amour pour Dieu; que toutes les calomnies débitées contre elle étaient inventées par des parents avides de son bien. Madame de Maintenon en parla au roi, qu'elle trouva fort prévenu par le P. de la Chaise. Madame de Maintenon fut prévenue elle-même contre sa protégée par le P. de la Mothe, barnabite, beau-frère de madame Guyon. Madame de Miramion voulut voir par ses yeux si madame Guyon était aussi coupable ou aussi folle qu'on le disait : elle alla au couvent, interrogea la supérieure, entendit l'éloge de la prisonnière, fit un rapport favorable à madame de Maintenon, qui, ravie de s'être trompée, et fâchée de l'avoir été, promit de parler encore au roi. Madame de la Maison-Fort fit agir les duchesses de Charost, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Mortemar, dont la piété n'était pas suspecte. Madame Guyon eut à la cour un parti dont elle ne se doutait pas dans sa retraite. Pressé par madame de Maintenon, à demi-instruit par les murmures des courtisans, le roi dit qu'on présentât un placet. Sur l'exposé, il ordonna qu'on relâchât la prisonnière. Avant d'élargir madame Guyon, l'archevêque de Paris voulut lui faire passer un acte qui prouvait qu'elle avait débité une doctrine répréhensible : elle refusa de le signer, soutenant qu'il n'y avait point d'hérésies dans ses livres; mais madame de Maintenon lui fit dire de signer : elle obéit à sa protectrice, et fut élargie. Les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, la princesse d'Harcourt, la marquise de Mont-Chevreuil, madame de Miramion, témoignèrent à madame Guyon la joie qu'elles avaient de son élargissement, et l'invitèrent d'aller à Versailles. M. de Charost lui prêta son appartement : le duc de Béthune, son père, enveloppé dans la disgrâce de Fouquet, dont il avait épousé la sœur, exilé à Montargis, avait logé chez le père de madame Guyon, et transmis à ses enfants la reconnaissance qu'il devait à la famille qui l'avait secouru dans l'adversité. La doctrine de madame Guyon fut goûtée à la cour. Madame de Maintenon fut curieuse d'entretenir une personne si extraordinaire : les duchesses s'empressèrent d'accompagner madame Guyon à cette visite. Ses charmes, son esprit, ses malheurs, je ne sais quoi qui persuade; sa douceur, sa patience, tout se réunit pour convaincre madame de Maintenon qu'elle n'avait jamais mieux employé son crédit; elle lui donna des marques d'estime, et sa confiance crut de jour en jour. Les visites de la nouvelle sainte furent fréquentes : ce n'étaient plus des heures rapides, c'étaient des jours entiers passés avec elle; et plus on la voyait, plus on en était charmé. Était-on accablé de chagrin et de fatigue, madame Guyon était appelée, et sa conversation était également propre à délasser et à consoler. Madame de Miramion la reçut dans sa communauté. Madame Guyon en sortait quelquefois pour aller voir madame de Charost à Benne, d'où elle passait à Saint-Cyr. Elle y séjournait quelques jours; elle y distribuait ses livres; les dames de Saint-Louis se passionnaient pour elle par imitation et par goût, et, tandis que madame de Maintenon bénissait le ciel du succès de ses soins, l'erreur s'y glissait sous le masque de la piété.

Chaque jour voyait grossir le nombre des disciples de la visionnaire : bientôt elle en eut un qui en valait des milliers; ce fut l'abbé de Fénelon. « Un jour elle l'ouït nommer. Elle en fut tout occupée avec une extrême force et douceur; il lui sembla que l'*Amour* (c'est ainsi que madame Guyon appelait Jésus-Christ) le lui unissait intimement, et qu'il se faisait de lui à elle comme une filiation spirituelle. J'eus occasion, dit-elle, de le voir le lendemain. Je sentais intérieurement qu'il ne me goûtait point, et j'éprouvai pourtant un je ne sais quoi, qui me faisait tendre de verser mon cœur dans le sien. Mais je ne trouvai pas que son cœur m'entendît, et Dieu sait ce que je souffris la nuit! Le jour je le revis; nous restâmes quelque temps en silence, et le nuage s'éclaircit un peu; mais qu'il était encore loin de ce que je le souhaitais! Je souffris huit jours entiers, et je me trouvai unie à lui sans obstacle; et depuis, notre union augmente sans cesse, toujours plus pure, toujours plus vive, toujours ineffable; il me semble que mon âme a un rapport entier avec la sienne. O mon fils! mon cœur est collé au cœur de Jonathas. Je mourrais, s'il y avait le moindre entre-deux entre toi et moi, entre nous et Dieu. O mon fils! » De pareils sentiments étaient bien capables de faire impression sur le cœur tendre et affectueux de l'auteur du Télémaque.

L'abbé de Fénelon, né dans le Périgord, de parents nobles, élevé par l'évêque de Sarlat, son oncle, dirigé au séminaire de Saint-Sulpice par l'abbé Tronson, plus appliqué dès sa jeunesse à l'étude de l'Écriture sainte qu'à celle des Pères, employé avec succès à la conversion des protestants, supérieur des Nouvelles-Catholiques, exclu jusqu'alors des dignités ecclésiastiques, parce qu'il était soupçonné de jansénisme; Fénelon venait enfin de dissiper tous les soupçons formés contre lui, et de recueillir le fruit de ses études et de sa patience. Ses sermons avaient

commencé sa réputation ; la mort chrétienne du vieux duc de Mortemar, qu'il avait préparé à ce terrible passage, l'avait achevée.

Le roi avait nommé le duc de Beauvilliers gouverneur de M. le duc de Bourgogne. Le préceptorat était fort brigué ; le choix en fut abandonné au gouverneur. Beauvilliers jeta les yeux sur l'abbé de Fénelon, qu'il connaissait depuis longtemps. Il fallait écarter les soupçons de jansénisme. Il recourut à madame de Maintenon, et lui fit le portrait le plus avantageux et le plus naturel de l'abbé. Madame de Maintenon consulta séparément l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice ; l'abbé Hébert, curé de Versailles ; le P. Valois, jésuite ; Bossuet, évêque de Meaux : tous se réunirent à parler en faveur de Fénelon. Elle dit au roi que le duc de Bourgogne ne pouvait être mieux instruit que par un homme qui avait su se concilier les suffrages de gens d'un caractère si opposé. Fénelon fut nommé précepteur, et le choix fut si applaudi, que l'académie d'Angers le proposa pour sujet du prix qu'elle distribuait toutes les années. Tout à la fois l'homme à la mode et le saint de la cour, il était souhaité partout, et ne se montrait qu'à quelques amis utiles et choisis. Il réunissait tout l'enjouement, toute la complaisance que demande le commerce des femmes, avec toute la modestie qu'exigeait son état. Simple avec le duc de Bourgogne, sublime avec Bossuet, brillant avec les courtisans, il avait des manières pleines de grâces, une imagination vive, une éloquence touchante, un style plein de vérité et de goût, une théologie affectueuse, un visage doux, un air riant. Le feu de ses yeux annonçait les plus impérieuses passions, et sa conduite la plus étonnante victoire. Voilà le prosélyte que madame Guyon met à la tête du quiétisme. Jamais hérésie ne s'était insinuée plus agréablement.

L'abbé de Fénelon n'adopta pas tout d'un coup le système de madame Guyon. Il fit ses objections ; elle y répondit. « Mon fils, lui disait-elle, êtes-vous satisfait ? La doctrine de l'oraison entre-t-elle dans votre tête ? — Oui, madame, repartait l'abbé, et même par la porte cochère. » Fénelon se livra tout entier à l'étude des livres mystiques. Son imagination s'enflamma. Il ne vit en madame Guyon qu'une âme brûlante de l'amour divin, âme simple et sans fard, dont les erreurs mêmes étaient respectables, puisqu'elles tiraient leur origine des principes les plus sublimes et les plus saints. D'ailleurs elle était persécutée ; et Fénelon avait ce penchant, cette sensibilité pour les malheureux, vertu si inutile dans le monde, et si funeste à la cour.

Le quiétisme, soutenu par un homme d'un si grand mérite et si bien à la cour, fit à Paris des progrès rapides. Dans cette grande ville, on ne parlait plus que le jargon des mystiques, si commode pour les esprits qui n'ont nulle précision dans les idées. Quelques dames de Saint-Cyr témoignèrent à madame de Maintenon qu'elles trouvaient dans les entretiens de madame Guyon quelque chose qui les portait à Dieu. Sans trop approfondir ce que c'était, peut-être même trompée par sa piété, madame de Maintenon leur permit de prendre confiance en elle. Toutes les fois que madame Guyon allait à Saint-Cyr, elle était écoutée comme un oracle, et reconduite comme une sainte. Les dames qui n'avaient pas de dévotion en acquirent ; celles qui en avaient en eurent davantage. Il n'est pas étonnant qu'elle trouvât des disciples parmi tant d'esprits tendres et accessibles à tous les sentiments de la piété. Pendant quatre années madame de Maintenon combla de bontés madame Guyon ; elle l'avait souvent à sa table, et s'en servait pour inspirer le goût de la piété à quelques jeunes dames, dont l'exemple pouvait influer sur le reste de la cour. On tenait trois fois la semaine des assemblées aux hôtels de Chevreuse et de Beauvilliers, où l'on avait pratiqué de petits appartements. Là, après un repas frugal, où nul domestique n'était admis, on faisait des conférences sur des matières spirituelles, on agitait plusieurs affaires qui tendaient à l'avancement du règne de Dieu. L'abbé de Fénelon présidait à ces mystères. Les courtisans murmuraient de ces assemblées, dont ils ne pénétraient pas le secret. Madame Guyon prêchait quelquefois dans ces assemblées : elle exigeait de ses auditeurs qu'ils lui rendissent compte de leurs plus secrètes pensées. Madame la duchesse de Guiche ayant éclaté de rire à l'endroit le plus pathétique, madame Guyon exigea qu'elle prononçât tout haut le sujet de sa distraction. Après s'être un peu défendue : « Eh bien ! dit la duchesse, je pensais que vous étiez folle, et que nous ne l'étions guère moins. » Cependant plusieurs ecclésiastiques prirent ombrage de ces conférences où ils n'étaient point admis. L'archevêque de Paris, qui voulait perdre Fénelon, fit proposer à la Sorbonne un cas de conscience. On demandait si un prince pouvait souffrir auprès de ses enfants un précepteur soupçonné de quiétisme. M. Bossuet empêcha la solution du problème : Fénelon était son ami. On représenta à madame de Maintenon que madame Guyon troublait l'ordre de Saint-Cyr ; qu'elle y introduisait une méthode particulière, et que ses élèves avaient plus de déférence pour les décisions d'une femme que pour les ordres d'un évêque. Ces plaintes étaient vraies en partie. Les écrits de madame Guyon étaient lus avec avidité à Saint-Cyr ; et madame Du Péron, alors maîtresse des novices, était presque la seule qui ne donnât point dans la nouvelle spiritualité. Ses novices n'obéissaient plus : on avait des extases ; le goût pour l'oraison devenait si vif, si incommode, que les devoirs les plus essentiels étaient négligés. L'une, au lieu de balayer, restait nonchalamment appuyée sur son balai ; l'autre, au lieu de vaquer à l'instruction des demoiselles, entrait en inspiration, et s'abandonnait à l'esprit. La sous-maîtresse menait furtivement les illuminées dans quelque réduit secret, où l'on se nourrissait de la doctrine de madame Guyon. Sous prétexte de tendre

à la perfection, on négligeait la règle commune qui y conduit. L'évêque de Chartres accourut à la vue du danger : il parla en particulier à toutes les dames, et les persuada toutes ; mais la Maison-Fort se souleva contre lui, critiqua quelques nouveaux règlements, et se moqua des confesseurs. Monsieur de Chartres exigea qu'on lui remît tous les livres de madame Guyon, imprimés ou manuscrits. Madame de Maintenon tira de sa poche, sans hésiter, le *Moyen court*, et toutes les dames l'imitèrent, quoiqu'à regret. Fénelon engagea la Maison-Fort à se soumettre à son évêque, et la détermina à faire des vœux solennels, pour lesquels elle avait témoigné beaucoup d'aversion. Madame Guyon fut priée de ne plus aller à Saint-Cyr; mais on toléra un commerce de lettres entre elle et les dames de Saint-Cyr. Elle leur en écrivait de très-édifiantes, qui passaient toutes par les mains de madame de Maintenon, dont la vigilance ne dédaignait pas les détails les moins importants. Une copie échappée aux recherches de l'évêque de Chartres, multiplia les exemplaires du *Moyen court* et des *Torrents.* La nuit on lisait ces livres, le jour on les mettait en pratique; et madame Guyon, quoique absente, régnait à Saint-Cyr, comme si elle eût été la supérieure.

Cependant il se formait contre elle un terrible orage. M. l'évêque de Châlons, MM. Tiberge et Brisacier, M. Jolly, le P. Bourdaloue, M. Tronson, se réunirent tous à désapprouver par écrit le *Moyen court* de madame Guyon. Madame de Maintenon, docile à la voix des pasteurs, incertaine des suites qu'auraient les accusations intentées contre madame Guyon, lui persuada de conjurer l'orage par la retraite. Madame Guyon quitta le monde, et se réfugia dans la solitude. Ce fut en vain : on l'accusa de répandre de loin le poison du quiétisme. Les confesseurs ne parlaient que de crimes qu'on s'accusait d'avoir commis d'après ses principes. On disait ouvertement qu'elle perdait tout le monde, et qu'il fallait l'enfermer. Madame de Maintenon ne l'abandonna point encore; mais elle lui défendit absolument tout commerce avec Saint-Cyr, et pria l'évêque supérieur de cette maison d'y supprimer tous les écrits de cette dame. Cette conduite n'empêcha pas qu'elle ne se joignît aux Beauvilliers, aux Colbert et aux Chevreuse, pour défendre madame Guyon. Elle promit d'appuyer un mémoire apologétique qu'on avait fait en sa faveur; mais madame Guyon dédaigna d'être justifiée, remercia ses protecteurs, les pria de retirer le mémoire, qui était déjà donné, et se jeta dans les bras de l'*Amour*. Elle était si persuadée de son innocence et de la droiture de ses sentiments, qu'elle demanda des commissaires pour juger de sa doctrine et de ses mœurs. Elle n'en obtint que pour juger de sa doctrine. Madame de Maintenon crut que, le fond une fois décidé, toutes les calomnies tomberaient d'elles-mêmes. La commission fut nommée, et formée par M. de Meaux, par M. de Châlons, et par M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Tous les livres et manuscrits de madame Guyon furent confiés à M. de Meaux. Ce savant prélat les lut avec attention. Il fut particulièrement choqué des extravagances qu'il rencontra dans la Vie de cette dame, composée par elle-même. Il était dit, dans cette Vie, que Dieu donnait à madame Guyon une surabondance de grâces dont elle crevait, au pied de la lettre. Il la fallait délacer : dans cet état, on la mettait souvent sur son lit ; on venait recevoir la grâce dont elle était pleine, et c'était le seul moyen de la soulager. Pour participer à cette abondance de grâce, il suffisait d'être assis auprès d'elle, cette communication se faisait en silence, sans aucune prière, sans aucune invocation de Dieu. Au reste, elle disait très-expressément que ces grâces n'étaient point pour elle ; qu'elle n'en avait aucun besoin, étant pleine par ailleurs, et que cette surabondance était pour les autres. Il faut entendre madame Guyon s'expliquer elle-même sur cette matière : « Ceux, dit-elle, que Notre-Seigneur m'a donnés, mes véritables enfants, ont une tendance à demeurer en silence auprès de moi ; je découvre leurs besoins, et leur communique en Dieu ce qui leur manque. A mesure qu'on reçoit la grâce autour de moi, je me sens peu à peu vider et soulager: chacun reçoit sa grâce, selon son degré d'oraison, et éprouve auprès de moi cette plénitude de grâces apportée par Jésus-Christ. C'est comme une écluse qui se décharge avec profusion. » Ce qu'elle raconte avec plus de soin, c'est qu'il n'y avait rien pour elle dans cette plénitude ; partout elle répète qu'il n'y avait dans elle rien de vide. « Je suis, dit-elle, depuis bien des années, dans un état également nu et vide en apparence ; je ne laisse pas d'être très-pleine. Une eau qui remplirait un bassin, tant qu'elle se trouve dans les bornes de ce qu'il peut contenir, ne fait rien distinguer de sa plénitude ; mais, qu'on lui verse une surabondance, il faut qu'il se décharge ou qu'il crève. Je ne sens jamais pour moi-même ; mais, lorsqu'on remue par quelque chose ce fond intimement plein et tranquille, cela fait sentir la plénitude avec tant d'excès qu'elle rejaillit sur les sens; c'est un regorgement de plénitude, un rejaillissement d'un fond comblé, et toujours plein pour toutes les âmes qui ont besoin de puiser les eaux de cette plénitude; c'est le réservoir divin où les enfants de la sagesse puisent incessamment ce qui leur faut. »

M. de Meaux, étonné de ces superbes communications de grâces, et de ces regorgements inouïs, écrivit de Meaux à Paris, qu'il lui en défendait l'usage jusqu'à ce que la chose eût été plus examinée. Ce ne fut pas la seule extravagance qui le choqua dans la Vie de madame Guyon; il y trouva encore : 1° que, par un état et une destination apostolique, non-seulement elle voyait clair dans le fond des âmes, « mais encore, qu'elle recevait une autorité miraculeuse sur les âmes et sur les corps de ceux que Notre-Seigneur lui avait donnés. Leur état intérieur sem-

blait, dit-elle, être en ma main, sans qu'ils sussent comment, ni pourquoi. Ils ne pouvaient s'empêcher de m'appeler leur mère; et quand ils avaient goûté ma direction, toute autre conduite leur était à charge. » C'est sur ce fondement qu'elle se mêlait de diriger avec une autorité étonnante. 2° Qu'elle se donnait pour prophétesse, et qu'elle se mêlait de faire des prédictions. 3° Il y trouva un songe merveilleux qu'elle donnait comme un grand mystère, et comme le fondement de sa perfection. Elle fut, dit-elle, transportée en songe dans une chambre à deux lits. — A quoi bon ces lits, demanda madame Guyon? — En voilà un, répondit Jésus-Christ, pour ma mère; l'autre est pour vous, ma chère épouse. Elle était persuadée que ce titre d'épouse l'avait mise dans un état où elle ne pouvait plus prier les saints, ni même la Vierge: « Car ce n'est pas, dit-elle, à l'é« pouse, mais aux domestiques, à prier les « autres de prier pour eux. » Aussi l'erreur la plus répandue dans ses écrits, était l'exclusion de tout désir et de toute demande pour soi-même.

M. de Meaux, après avoir exactement lu tous les écrits de madame Guyon, revint à Paris, au mois de janvier 1694. Madame Guyon, ayant su son arrivée, lui écrivit pour le prier de lui faire savoir le temps et le lieu où elle pourrait avoir l'honneur de le voir. Ils convinrent qu'ils se rendraient aux Filles du Saint-Sacrement du faubourg Saint-Germain, et que de là ils iraient dans une maison voisine. M. de Meaux rapporte lui-même ce qui se passa dans cette conférence. Après avoir montré à madame Guyon l'absurdité de sa prétendue communication de grâces, il s'attacha fortement à combattre le fond de ses erreurs. Il lui montra dans ses écrits, il lui fit répéter plusieurs fois, que toute demande pour soi est intéressée, contraire au pur amour et à la conformité de la volonté de Dieu; et enfin, très-précisément, qu'elle ne pouvait rien demander pour elle. — Quoi! lui disait-il, vous ne pouvez rien demander pour vous? — Non, répondit-elle, je ne le puis. Elle s'embarrassa beaucoup sur les demandes particulières de l'oraison dominicale. Le prélat lui disait: Quoi! vous ne pouvez pas demander à Dieu la rémission de vos péchés? — Non, répartit-elle. — Eh bien! reprit aussitôt le prélat, moi, que vous rendez l'arbitre de votre oraison, je vous ordonne, et Dieu par ma bouche, de dire après moi: Mon Dieu, je vous prie de me pardonner mes péchés. — Je puis bien, dit-elle, répéter ces paroles; mais d'en faire entrer le sentiment dans mon cœur, c'est contre mon oraison. Ce fut là que le prélat lui déclara qu'avec une telle doctrine, il ne pouvait plus lui permettre l'usage des sacrements, et que sa proposition était hérétique. Madame Guyon, intimidée, promit plus de docilité, et témoigna qu'elle était disposée à se soumettre.

Cependant les trois commissaires nommés pour la décision de cette affaire s'assemblèrent à Issy, maison du séminaire de Saint-Sulpice, où M. Tronson était retenu par ses infirmités; et ils y tinrent plusieurs conférences. L'archevêque de Paris, l'ayant appris, se plaignit hautement qu'on empiétait sur ses droits, en lui ôtant la connaissance d'une hérésie née dans son diocèse. Il se hâta de s'en venger, en précipitant une censure publique des livres que l'on examinait. Cet acte d'autorité fut mal reçu. L'archevêque se rendit à la cour et demanda audience au roi. Il lui dit que les évêques de Meaux et de Châlons tenaient des conférences secrètes à Issy. — Je le sais, répondit le roi. — Ces assemblées, reprit l'archevêque, peuvent couvrir quelque complot. — Je connais ces prélats, repartit le roi. — Ils jugent madame Guyon, répliqua l'archevêque; elle est dans mon diocèse, c'est à moi à prononcer, et je l'ai fait. — Ce qu'ils feront, dit le roi, vaudra encore mieux. Bossuet sut cet entretien par madame de Maintenon. Pour ôter tout ombrage à son métropolitain, il alla le féliciter sur sa censure, et lui promit que celle d'Issy condamnerait les mêmes erreurs, d'après les mêmes principes. Les prélats n'interrompirent donc point leurs conférences d'Issy. Après de mûres délibérations, ils dressèrent trente-quatre articles qui contenaient tout ce que l'on devait croire sur la matière qui était en contestation. Ces articles étaient une véritable condamnation de la doctrine de madame Guyon, dont les principes étaient fort différents. M. de Fénelon, nouvellement nommé à l'archevêché de Cambrai, signa cependant ces articles; mais il déclara qu'il ne les signait pas par persuasion, mais par déférence. Madame Guyon y souscrivit aussi, sentant combien la résistance serait dangereuse pour elle. Elle était alors au monastère de la Visitation de Sainte-Marie de Meaux. Quelque temps après, feignant une indisposition, elle demanda permission d'aller aux eaux de Bourbon; et, afin de mieux cacher son dessein, elle pria d'être reçue, au retour des eaux, dans le même monastère, où elle retint son appartement. L'évêque de Meaux lui dit qu'il allait incessamment à Versailles, qu'il rendrait au roi un compte exact de sa soumission, et qu'il ne doutait point que le roi n'accordât la permission qu'elle demandait. Il partit ensuite pour Versailles, le 11 juillet 1695. Le même jour, il rencontra, sur le chemin de Paris, la duchesse de Mortemar et la comtesse de Guiche qui allaient à Meaux. Le lendemain elles amenèrent madame Guyon à Paris. Alors on connut son mauvais dessein: elle n'alla point aux eaux de Bourbon; elle demeura cachée à Paris, au faubourg Saint-Antoine, dans une petite maison, vers la Roquette, où elle n'était visitée qu'en secret, et de ses plus intimes amis. Le roi, indigné de sa mauvaise foi, donna ordre au fameux Desgrès de la chercher et de l'arrêter. Desgrès se mit aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre. Sa diligence et son adresse furent longtemps inutiles; enfin, informé par un de ses espions, que tous ceux qui entraient dans une certaine maison en avaient la clef,

et n'étaient point obligés de frapper à la porte, il entra dans cette maison, et y arrèta, au mois de décembre de la même année, madame Guyon, avec deux demoiselles et un espèce d'abbé, nommé Couturier, qu'il conduisit séparément au bois de Vincennes.

Pendant que madame Guyon était à Vincennes, Fénelon travaillait, à Cambrai, à la justifier, à se justifier lui-même, à prouver l'orthodoxie des mystiques; et Bossuet déclamait, à Saint-Cyr, contre le quiétisme, dans des conférences où les dames lui proposaient leurs doutes, qu'ils dissipait avec l'éloquence la plus solide. La Maison-Fort, le bel esprit de la communauté, ne se rendit point aux premières instructions de M. de Meaux; elle écrivit ses difficultés. On a encore cet écrit, où l'on voit une décomposition d'idées et de sentiments, une métaphysique, une sagacité, qui étonneraient dans un homme. L'évêque y répondit, et la Maison-Fort parut satisfaite de ses réponses.

Le livre de Fénelon parut enfin, sous le titre d'*Explication des Maximes des saints*. Le style en était pur, élégant, tendre; les principes présentés avec art, les contradictions sauvées avec adresse. On y voyait un homme qui tantôt donnait trop à la charité, tantôt ne donnait pas assez à l'espérance. Parmi ces propositions, les unes établissaient la réalité d'un état dans lequel on aime Dieu ici-bas uniquement pour lui-même, les autres voulaient qu'une âme peinée pût, dans le temps de ce que les mystiques appellent les dernières épreuves, faire à Dieu un sacrifice absolu du paradis et de son salut. M. de Fénelon lut son livre à M. de Noailles, qui venait de passer de l'évêché de Châlons à l'archevêché de Paris, qui lui conseilla de le supprimer; mais l'abbé Pirot, chancelier de l'Eglise de Paris et professeur de Sorbonne, et les Jésuites du collége de Clermont n'en portèrent pas le même jugement. Le premier dit que c'était un *livre d'or*, et les seconds promirent de le soutenir de tout leur crédit. Les quiétistes conçurent de grandes espérances : ils répandirent une estampe pour annoncer l'accomplissement de la prophétie de madame Guyon, qui avait prédit que l'oraison revivrait sous un enfant, c'est à dire, sous M. le duc de Bourgogne. Ce tableau, proposé par Fénelon, dessiné par Sylvestre, gravé par Leclerc, représentait le duc de Bourgogne en habit de berger, une houlette à la main, au milieu d'un troupeau d'animaux de toute espèce, avec ces paroles du onzième chapitre d'Isaïe : *Puer parvulus illuminabit eos.* M. le duc d'Anjou était dans un coin, représenté sous la figure d'un enfant nu, qui tirait un serpent de son trou; et M. le duc de Berri, encore à la mamelle, entre les bras de sa nourrice, se jouait avec un aspic qu'il tenait à la main. L'on prétendait représenter par ces emblèmes tous les états et toutes les passions calmées et vaincues par l'esprit d'oraison que madame Guyon avait introduit.

Fénelon étant à Cambrai, le duc de Beauvilliers fit les honneurs du livre qu'il avait fait imprimer, en présenta un au roi à Marly, et en envoya un à Bossuet. Pontchartrain alors contrôleur-général, depuis chancelier, dénonça le livre au roi, et lui dit qu'il n'était approuvé que par des fripons ou par des dupes. Maurice le Tellier, archevêque de Reims, écrivit sur le même ton à sa majesté. Le roi manda Bossuet, qui lui jura que le ministre et l'évêque ne lui avaient dit que trop vrai. Le roi lui reprocha son silence sur une affaire si grave, et ses liaisons avec Fénelon. « Je charge, lui dit-il, votre conscience de tous les malheurs que je prévois. Dieu m'est témoin que le moindre soupçon aurait fermé pour jamais à Fénelon l'entrée aux dignités ecclésiastiques. » Ce prince fut indigné que l'hérésie eût osé se glisser dans sa cour et s'approcher de son trône. Il haïssait tous les sectaires; il avait détruit les huguenots; il poursuivait les jansénistes, et il apprenait que la foi de sa famille et de ses héritiers était en péril. Il fit des reproches amers à madame de Maintenon, sur ce qu'elle lui avait caché l'amitié déjà si ancienne de M. de Cambrai pour madame Guyon, sur ses importunités pour le faire archevêque, et sur les conférences secrètes qu'elle avait eues avec lui.

Les Jésuites furent partagés au sujet du livre de M. de Fénelon : plusieurs, à la tête desquels était le P. de la Chaise, l'approuvèrent comme très-édifiant; les autres, parmi lesquels on distinguait les PP. de la Rue et Bourdaloue, le rejetèrent comme fort dangereux. Fénelon s'étant rendu à Paris, vivement alarmé des bruits désavantageux qui se répandaient sur sa personne et sur son livre, proposa des moyens d'arrêter le scandale, offrit de retoucher son ouvrage, d'expliquer ce qui était obscur, et de supprimer ce qui était dangereux. Il alla chez madame de Maintenon, qu'il trouva occupée à lire son livre. « Voilà, lui dit-elle, un chapitre que j'ai lu neuf fois, et que je ne comprends pas encore. (C'était le chapitre sur le mariage de l'âme.) — Madame, lui répondit l'archevêque, vous le liriez cent fois, et vous ne le comprendriez pas davantage : tous les livres mystiques sont obscurs, et ce n'est point à la cour qu'on apprend à les entendre. — C'est sans doute de là, lui dit madame de Maintenon, que viennent tant de bruits effrayants contre votre livre. Quand je pense que c'est vous qui l'avez fait, je me rassure contre cet éclat. » L'amitié que cette dame avait pour l'archevêque la porta à chercher quelques voies d'accommodement : elle proposa des conférences; l'archevêque de Paris témoigna les désirer extrêmement. Fénelon y consentit, mais à condition que M. de Meaux en serait exclu. Cette condition fut cause que les conférences n'eurent point lieu. L'archevêque de Cambrai proposa de plus amples explications de son livre; mais Bossuet soutint que des explications n'étaient que des faux-fuyants, et qu'il fallait une rétractation formelle. Les deux prélats écrivirent l'un pour défendre son livre, l'autre pour l'attaquer. Enfin M. de Cambrai résolut de pren-

dre le pape pour juge, se flattant de trouver une puissante protection à Rome, où ses adversaires n'avaient aucun crédit. Le P. de la Chaise écrivit, comme de la part du roi, au cardinal de Janson, pour le prier de protéger le livre *des Maximes des Saints*. Le cardinal répondit au roi qu'il obéirait. A la lecture de cette dépêche, le roi, également surpris et indigné, manda le P. de la Chaise, lui reprocha vivement d'abuser de son nom, et donna ordre à Torcy de désavouer promptement le jésuite.

Cependant on procédait à Rome à l'examen du livre de Fénelon. La congrégation du saint-office nomma pour examinateurs sept religieux. Le cardinal de Bouillon, qui fut envoyé dans le même temps à Rome en qualité d'ambassadeur de France, soutint les intérêts de M. de Cambrai avec une chaleur et un emportement qui furent plus nuisibles qu'utiles à Fénelon : sa hauteur, son arrogance, ses manières brusques et violentes à l'égard des autres cardinaux, aigrirent et aliénèrent leurs esprits. Dans presque toutes les congrégations qui se tinrent au sujet de cette affaire, l'impétueux Bouillon donna quelques scènes scandaleuses, qui décréditaient la cause qu'il défendait. Dans les dernières séances, voyant que son protégé allait être condamné, il s'avisa de menacer les cardinaux. « Qui pensez-vous condamner, dit-il au sacré collége? un théologien couvert de la poussière de l'école? un particulier sans aveu, sans appui? Détrompez-vous; c'est un archevêque, le plus bel esprit du royaume, un homme saint dans ses mœurs, sage dans le gouvernement de son diocèse; un homme qui vous fait l'honneur de vous porter son affaire en première instance, qui a recours à l'autorité du saint-siége, méprisée et affaiblie par ses ennemis; un théologien dont la doctrine est approuvée par toutes les âmes pieuses. Réfléchissez sur les suites de votre condamnation : mille livres imprimés contrediront votre jugement : vous ne pouvez pas plus empêcher d'enseigner l'amour pur, que de le ressentir. Condamnez M. de Cambrai; il a des ressources dans son génie et dans ses amis. Vous l'opprimerez, ils ne s'abandonnera pas lui-même; vous l'abattrez, ses amis le relèveront. » Ces menaces déplurent aux cardinaux. Un d'eux lui répondit : « Seigneur cardinal, nous sommes juges, et non pas des écoliers. » Le pape, outré des hauteurs de Bouillon, qui lui baisait les pieds en le menaçant, disait quelquefois : « Cet homme ne me vient voir que pour me quereller; il a toujours l'air d'un sanglier blessé. » Ce pape était Innocent XII, homme pieux et droit, mais faible. Il dit, pendant le cours des procédures : « Fénelon pèche par excès d'amour divin, et Bossuet par défaut d'amour pour le prochain. » Entendant un jour les cardinaux s'échauffer sur ce que Fénelon détruisait l'espérance, et Bossuet la charité : «C'est la foi qui se perd, leur dit-il, et nul de vous n'y pense. »

Enfin, après des discussions, le cardinal Cazanata dressa, le 13 mars 1699, un bref qui condamnait la doctrine contenue dans le livre *des Maximes des saints*. Fénelon n'eut point pour ce bref l'indifférence qu'on l'avait accusé de prêcher contre le salut : il avait supporté avec une fermeté stoïque sa disgrâce à la cour, son exil dans son archevêché, et la perte de sa place de précepteur des princes; mais la condamnation de son livre le remplit de la plus vive douleur, comme il l'avoue lui-même dans la lettre qu'il écrivit au pape à ce sujet. Cependant l'humilité, ou, si l'on veut, un amour-propre généreux et éclairé fit taire les conseils spécieux de l'orgueil : il avait promis de se soumettre, et il se soumit. Il se soumit sans restriction, sans réserve; il fit un mandement contre son livre, et annonça lui-même en chaire sa propre condamnation. Le lecteur verra peut-être avec plaisir ce monument de la soumission d'un illustre prélat; c'est pourquoi nous allons rapporter ici ce mandement de l'archevêque de Cambrai.

« François, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint-siége apostolique, archevêque duc de Cambrai, prince du saint Empire, comte de Cambrésis, etc., au clergé séculier et régulier de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

« Nous nous devons à vous sans réserve, mes très-chers frères, puisque nous ne sommes plus à nous, mais au troupeau qui nous est confié : *Nos autem servos vestros per Jesum*. C'est dans cet esprit que nous nous sentons obligés de vous ouvrir ici notre cœur, et de continuer à vous faire part de ce qui nous touche sur le livre intitulé ***Explications des Maximes des saints***.

« Enfin N. S. P. le pape a condamné ce livre, avec les vingt-trois propositions qui en ont été extraites, par un bref daté du 12 mars, qui est maintenant répandu partout, et que vous avez déjà vu. Nous adhérons à ce bref, M. T.-C. F., tant pour le texte du livre que pour les vingt-trois propositions, simplement, absolument et sans ombre de restriction. Ainsi, nous condamnons, tant le livre que les vingt-trois propositions, précisément dans la même forme et avec les mêmes qualifications, simplement, absolument et sans aucune restriction. De plus, nous défendons, sous la même peine, aux fidèles de ce diocèse, de lire et de garder ce livre.

« Nous nous consolerons, M. T.-C. F., de ce qui nous humilie, pourvu que le ministère de la parole, que nous avons reçu du Seigneur pour votre sanctification, n'en soit pas affaibli, et que, nonobstant l'humiliation du pasteur, le troupeau croisse en grâces devant Dieu.

« C'est donc de tout notre cœur que nous vous exhortons à une soumission sincère et à une docilité sans réserve, de peur qu'on n'altère insensiblement la simplicité de l'obéissance au saint-siége, dont nous voulons, moyennant la grâce de Dieu, vous donner l'exemple jusqu'au dernier soupir de notre vie.

« A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la

dernière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission.

« Je souhaite, M. T.-C. F., que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit demeurent avec vous tous. Donné à Cambrai, le 9 avril 1699. »

Fénelon ne crut pas sa faute assez réparée par ce mandement : il fit faire, pour l'exposition du saint-sacrement, un soleil dont un des anges qui en étaient les supports foulait aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels était le titre du sien. Un triomphe complet sur ses ennemis n'eût pas acquis tant de gloire à l'archevêque de Cambrai que cette admirable modestie; et l'on peut dire qu'il fut en quelque sorte avantageux à ce grand prélat de s'être trompé.

Nous ne pouvons terminer cet article, sans instruire le lecteur en peu de mots, du sort de madame Guyon, que nous avons laissée renfermée à Vincennes. De ce château, elle fut transférée dans le couvent des Filles de Saint-Thomas, à Vaugirard. Quelque temps après, elle fut mise à la Bastille, parce que Lacombe, son directeur, avoua, selon quelques-uns, qu'il avait eu avec elle un commerce criminel; mais il est certain que c'était une infâme calomnie. Après que le saint-siége eut condamné le livre de Fénelon, madame Guyon recouvra sa liberté et se retira à Blois, où elle termina, dans les pratiques de la piété, sa vie agitée pendant si longtemps. Elle mourut le 9 juin 1717.

Nous croyons devoir passer sous silence les quelques autres Quiétistes qui se sont, de temps à autre, élevés dans l'Eglise; les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur la phase la plus célèbre de cette extravagance, doit suffire pour donner une idée du quiétisme.

Nous ajouterons seulement que cette espèce d'illuminisme n'est pas particulier au catholicisme : on le retrouve dans les communions hétérodoxes ; plusieurs sectes protestantes tendent au quiétisme, entre autres les frères Moraves. On le retrouve encore dans plusieurs sectes musulmanes. Le *yoga* des Hindous fournit un assez bon nombre de quiétistes. Enfin le bouddhisme n'est, sous un certain point de vue, que le quiétisme résumé en dogme et réduit en pratique.

QUILATZLI, la femme au serpent, ou l'Eve des Mexicains. *Voy.* Cihuacohuatl.

QUILLA, nom de la lune chez les Péruviens ; elle est regardée comme la sœur et la femme d'Inti, le soleil; quoiqu'aucun temple ne lui fût consacré, on avait pour elle beaucoup de vénération, et on l'appelait la mère de toutes choses. On retrouve chez les Péruviens, au sujet de cet astre, les idées superstitieuses des Grecs et des Romains. Si la lune commençait à s'éclipser, ou si l'éclipse était partielle, c'est qu'elle était malade. Dans les éclipses totales, la lune était morte ou mourante, et l'on appréhendait que, dans sa chute, elle n'écrasât tous les humains. On criait alors : *Mama Quilla!* ou mère lune, tu te meurs ; reviens à la vie. A l'époque des conjonctions de la lune, les Péruviens jeûnaient et s'abstenaient du commerce des femmes.

QUINCTILIENS. Les Luperces étaient divisés en trois colléges, savoir : les Fabiens, les Quinctiliens et les Juliens. Celui des *Quinctiliens* avait tiré son nom de *P. Quinctilius*, qui le premier fut mis à la tête de ce collége.

QUINDÉCEMVIRS, nom des quinze magistrats ou prêtres chargés de garder les livres sibyllins, de les lire et d'en interpréter le sens. Ces livres où l'on croyait consignées les destinées du peuple romain, ayant été brûlés, l'an 670, avec le Capitole où ils étaient gardés, on envoya de tous côtés des commissaires faire la recherche des oracles des sibylles, et les quindécemvirs en composèrent d'autres livres, qu'Auguste fit cacher sous le piédestal de la statue d'Apollon Palatin. Ces prêtres n'avaient été d'abord établis par Tarquin qu'au nombre de deux, puis ils furent portés à dix, et enfin à quinze par Sylla. On les créait de la même manière que les pontifes. Ils étaient, de plus, chargés de la célébration des jeux séculaires et des jeux Apollinaires. Le nombre en monta dans la suite jusqu'à 40 ou 60, et enfin, ce sacerdoce fut aboli sous Théodose, par l'ordre duquel Stilicon brûla les livres sibyllins, l'an de Jésus-Christ 389. Les filles des Quindécemvirs étaient exemptes d'être prises pour Vestales. Ces prêtres étaient proprement ceux d'Apollon, et, par cette raison, ils gardaient chez eux la *cortina* ou le trépied sacré. Sur les médailles, quand un dauphin est joint à un trépied, il marque le sacerdoce des Quindécemvirs, qui, pour annoncer par la ville leurs sacrifices solennels, portaient au bout d'une perche un dauphin, poisson consacré à Apollon.

QUINQUAGÉSIME, nom que l'on donne au dimanche qui précède immédiatement le jeûne du carême ; il veut dire *cinquantième*. Ce dimanche en effet arrive environ cinquante jours avant Pâques.

QUINQUATRES ou Quinquatries. 1° Nom donné à deux fêtes que les Romains célébraient en l'honneur de Minerve. La première avait lieu le 19 mars, et durait cinq jours. Le premier était le jour anniversaire de la naissance de Minerve ; il était défendu d'y faire usage de fer et de livrer des combats. Mais, durant les quatre autres, on donnait dans le cirque ou dans l'amphithéâtre, des combats de gladiateurs pour honorer la divinité qui préside à la guerre.

La seconde fête, nommée *Quinquatria minora*, se célébrait le 13 du mois de juin : elle était particulière aux joueurs de flûtes, qui, ce jour-là, couraient la ville masqués et en habits de femmes. Cette seconde fête ne durait qu'un jour, ou trois, selon quelques auteurs. La fête des *Quinquatries* prit ce nom, soit parce qu'elle commençait le cinquième jour après les ides et qu'elle durait cinq jours, soit parce qu'elle se terminait par la purification des instruments de musique qui servaient aux sacrifices, car les anciens Latins disaient *quinquare* pour *lustrare*, purifier.

C'était particulièrement la fête des jeunes garçons, et les écoliers faisaient ce jour-là des présents à leurs maîtres.

2° On donna aussi le nom de *quinquatries* à des jeux institués par Domitien en l'honneur de Minerve. On les renouvelait chaque année, et on les célébrait sur la montagne d'Albe. Il y avait des chasses extraordinaires, des processions, des spectacles, et des combats de poëtes et d'orateurs. Le prix de poésie était une couronne ornée de bandelettes et de feuilles d'or.

QUINQUENNAUX, *Quinquennales*. 1° Jeux que les Romains célébraient tous les ans en l'honneur des empereurs. Ce fut Auguste qui les institua ; ils avaient quelque analogie avec les jeux Olympiques des Grecs.

2° On appelait aussi à Rome *vœux quinquennaux* ceux qui consistaient en certaines offrandes qu'on promettait aux dieux si, cinq ans après, la république continuait à être florissante.

QUINQUEVIRS, collége de prêtres romains dont la fonction consistait à faire des sacrifices pour les âmes des morts. Une inscription nous apprend qu'ils tiraient leur nom des mystères et des sacrifices de l'Erèbe.

QUINTO-MONARCHISTES, ou partisans de la cinquième monarchie, secte qui prit naissance en Angleterre, du temps de Cromwell. Ils prétendaient que les quatre grandes monarchies des Assyriens, des Perses, des Grecs et des Romains étant détruites, on devait s'attendre à voir bientôt une cinquième monarchie, qui était le règne de Jésus-Christ sur la terre. Pour préparer les voies à ce grand événement, ils prétendaient qu'il fallait auparavant renverser Babylone, c'est-à-dire la monarchie, dans toutes les contrées. Persuadés qu'ils étaient tous invulnérables, ils croyaient qu'un seul d'entre eux pourrait mettre en fuite mille ennemis. En 1660, ils s'assemblèrent à Londres, au nombre d'environ soixante, sous la direction d'un nommé Venner, pour se concerter sur le jour de l'arrivée du Sauveur, et sur le cérémonial de son intronisation. Leurs bannières étaient ornées de devises, et ils s'étaient munis d'armes. Mais au jour désigné pour cet avénement, aucun phénomène précurseur ne vint appuyer leurs espérances ; alors la plupart se retirèrent; les autres parcoururent les rues en criant : *Point d'autre roi que le Christ !* et ils massacrèrent un homme qui se déclarait pour Dieu et le roi Charles ; mais bientôt, vaincus par une force supérieure, les uns furent tués, les autres punis du dernier supplice ; Venner, condamné à mort, protesta qu'il avait été dirigé par Jésus-Christ même.

Un autre fanatique d'Amsterdam, nommé Jean Roth, qui, dans plusieurs écrits publiés de 1673 à 1691, annonçait la cinquième monarchie, se croyait destiné à rassembler les Juifs dispersés, et à détruire les rois impies. De sa femme, Marie-Angélique, il attendait un fils qui, par ses miracles, devait établir cet empire. Il avait préparé un étendard au roi nouveau, et, dans une lettre latine qu'il avait imprimée, il invitait tous les monarques européens à quitter leurs sceptres et leurs couronnes pour ne reconnaître que Jésus-Christ pour roi universel.

L'opinion d'une cinquième monarchie ne fut point particulière à l'Angleterre ; quelques millénaires l'on adoptée, et on la retrouve chez les sébastianistes de Portugal.

QUIOCCOS, nom générique que les Virginiens donnaient à leurs idoles, ou aux génies qu'ils adoraient. On ne peut dire presque rien de certain sur ces quioccos, ni sur le culte qu'on leur rendait, parce que les temples des indigènes de la Virginie étaient inaccessibles aux étrangers, et que ces peuples regardaient comme un sacrilége de révéler à ceux qui n'étaient pas de leur nation les mystères de leur religion. Leur principal quioccos était leur grand dieu, nommé *Kiwasa* ou *Okée*. *Voy.* KIWASA.

QUIOCCOSAN, temple des anciens habitants de la Virginie. Voici la description qu'en donne un témoin oculaire, qui le visita pendant l'absence des indigènes : « Après avoir ôté de la porte de ce temple douze ou quinze troncs de bois, dont elle était barricadée, nous y entrâmes, et nous n'aperçûmes d'abord que les murailles toutes nues et un foyer au milieu. Cette maison avait environ 18 pieds de large et 30 de long, avec une ouverture au toit pour donner passage à la fumée. La porte du temple était à l'une des extrémités. En dehors et à quelque distance du bâtiment, il y avait une rangée circulaire de pieux, dont le sommet était peint et représentait en relief des visages humains. Nous ne découvrîmes aucune fenêtre en tout ce temple, ni d'autre endroit par où la lumière pût pénétrer, que la porte et le trou de la cheminée. D'ailleurs nous remarquâmes qu'à l'extrémité opposée à la porte, il y avait une séparation faite de nattes très-serrées, qui renfermait un espace d'environ dix pieds de longueur, et où l'on ne voyait pas la moindre clarté. Nous eûmes d'abord quelque répugnance à nous engager dans ces ténèbres; mais enfin nous y entrâmes, et trouvâmes, vers le milieu de l'enclos, des pieux sur le sommet desquels il y avait de grandes planches. Nous tirâmes de là trois nattes roulées et cousues, dont l'une contenait quelques ossements, l'autre un coutelas à l'indienne, que les Virginiens nomment *tomahawk*, On avait attaché à l'un de ces *tomahawk* la barbe d'un coq d'Inde peinte en rouge ; et les deux plus longues plumes de ses ailes pendaient au bout, retenues avec un cordon de cinq ou six pouces. La troisième de ces nattes renfermait quelques pièces de rapport que nous prîmes pour l'idole des Indiens. Le détail de ces pièces de rapport consistait en une planche de trois pieds et demi de long, où l'on voyait par le haut une entaillure pour y enchâsser la tête, et des demi-cercles vers le milieu, qui étaient cloués à quatre pouces du bord, et servaient à représenter la poitrine et le ventre de cette statue. Au dessous, il y avait une autre planche plus courte de moitié que la précédente, et que l'on y joignait avec

des morceaux de bois, qui, enchâssés de part et d'autre s'étendaient à quatorze ou quinze pouces du corps, et servaient, à ce que nous crûmes, à former la courbure des genoux, lorsqu'on ajustait cette image. Nous trouvâmes encore dans la natte des pièces de toile de coton rouge et blanc, et des rouleaux faits pour les bras, pour les cuisses et les jambes, qui pliaient au genou..... Nous mîmes les habits de cette image sur les cercles pour en former le corps ; nous y fixâmes les bras et les jambes pour nous en former une idée; mais la tête et les bracelets magnifiques dont on la pare ordinairement n'y étaient pas, ou du moins nous ne pûmes les trouver. Lorsque cette image est revêtue de ses ornements, elle doit paraître fort vénérable dans ce lieu obscur, où le jour n'est introduit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloison, qu'on relève, et de cette lumière sombre qui vient de la porte et du trou de la cheminée. Ces ténèbres servent à exciter la dévotion du peuple ignorant; mais ce qui contribue à maintenir l'imposture, c'est que d'un côté le principal des magiciens y entre tout seul, et qu'il peut remuer l'image sans que personne s'en aperçoive, et que de l'autre, un prêtre se tient avec le peuple, pour l'empêcher de pousser trop loin la curiosité, sous peine d'encourir les censures et l'indignation de la divinité. »

QUIRINAL, flamine ou grand pontife de Quirinus. Il devait être tiré du corps des patriciens.

QUIRINALES, fête romaine, instituée par Numa en l'honneur de Quirinus. On la célébrait le 13 avant les calendes de mars. On l'appelait la fête des fous, parce que ceux qui n'avaient pu solenniser les Fornacales, ou qui en avaient ignoré le jour, sacrifiaient à Quirinus pour expier leur faute ou leur folie.

QUIRINUS, dieu des anciens Sabins, qui le représentaient sous la forme d'une hache ou pique, appelée en leur langue *quiris*. C'était sans doute le même que Mars, adoré aussi par les Scythes sous l'emblème d'une épée nue, fichée sur un tertre. Les Sabins, réunis aux Romains, donnèrent ce nom à Romulus, mis après sa mort au rang des dieux, parce qu'il avait été un grand guerrier, et pour soutenir et accréditer la fable qui le faisait fils de Mars. Numa, son successeur, lui assigna un culte particulier. On lui éleva un temple sur un monticule appelé de son nom *Quirinal*. Quelques-uns pensent que le titre de *quirites*, que l'on donnait aux citoyens romains, a la même origine. Mais d'autres disent qu'il vient de la ville de *Cures* : et que Romulus ayant fait alliance avec Tatius, roi des Sabins, et ne voulant faire qu'un peuple de ceux-ci et des Romains, donna à cette population mélangée le nom de *Quirites*, de la ville de Cures dans la Sabine, pour flatter les Sabins. Mais ne serait-ce pas plutôt un nom honorifique, qui aurait d'abord signifié tout simplement des *guerriers* ou des *gens d'épée?* Dans la suite, cependant, on ne le donnait jamais aux soldats.

QUIRIS ou Quirite, divinité romaine, la même que Junon, ainsi nommée par les femmes mariées, lorsqu'elles se mettaient sous sa protection. Une des cérémonies du mariage était de peigner la nouvelle épouse avec une pique tirée du corps d'un gladiateur terrassé et tué : or une pique s'appelait *quiris* en langue sabine, et tout ce qui concernait les noces était attribué à Junon, qui y présidait comme déesse tutélaire des femmes enceintes et des accouchements. D'autres veulent que ce surnom soit tiré de ce que, tous les ans, on préparait à Junon un repas public dans chaque *curie*.



R

RAB ou Raf, Rabbi, Rabban, titres honorifiques que les Juifs donnent à leurs docteurs, à leurs rabbins, et en général aux personnes constituées en dignité. Ces titres étaient inconnus dans l'antiquité, et ils ne commencèrent à être en usage que vers le temps de Jésus-Christ; les pharisiens et les docteurs se firent alors appeler *rabbi*, comme le Sauveur le remarque dans l'Evangile, en recommandant à ses disciples de ne point prendre cette qualification. Les Juifs modernes observent également que ces dénominations étaient encore inusitées du temps du fameux Hillel, qui mourut quelques années avant la naissance de Jésus-Christ.

Tous ces titres signifient également *maître, seigneur*; mais les Juifs établissent une différence entre eux :

Rab (prononcé aussi *Rav*, *Raf*, *Rabba*, et dans la Babylonie : *Rof*, *Rovo*), est la dénomination la plus ordinaire, et correspond au titre de *monsieur* ; on la donne à tous les docteurs en général.

Rabbi (dans la Palestine on prononçait *Ribbi*, et vulgairement on dit *Rebbi*) exprime une dignité plus éminente, et peut se traduire par *monseigneur*. Ainsi le docteur Zira avait été appelé *Raf*, tant qu'il avait enseigné dans la Babylonie; mais ayant été appelé à Jérusalem pour être promu solennellement au doctorat par l'imposition des mains, il fut dès lors qualifié de *Rabbi* ou *Ribbi*.

Enfin le titre de *Rabban* est le plus honorable de tous, et signifie *prince*, mais on entend toujours, par cette dénomination, les princes de la science et de la doctrine ; elle n'a été donnée qu'à sept docteurs de la famille d'Hillel, entre lesquels nous remarquons Siméon, fils d'Hillel, qui paraît être le saint vieillard qui reçut dans ses bras Jésus enfant; et Gamaliel l'ancien, le même sans

doute qui instruisit saint Paul dans le judaïsme.

RABBANITES. On donne ce nom aux Juifs qui ont adopté les traditions du Thalmud et des Rabbins (*rabbanim*), par opposition aux Caraïtes qui s'attachent principalement au texte de l'Ecriture. Les Rabbanites composent la très-grande majorité de la nation. *Voy.* CARAÏTES.

RABBINS, docteurs des Juifs. Leur principale fonction est de prêcher dans la synagogue, d'y faire les prières publiques, d'y interpréter la loi ; ils ont le pouvoir de lier et de délier, c'est-à-dire de déclarer ce qui est permis ou défendu. Ce sont eux qui président aux mariages, qui prononcent le divorce, qui fulminent les excommunications, et qui jugent toutes les matières de religion. Lorsque la synagogue est pauvre et petite, il n'y a qu'un rabbin qui remplit en même temps les fonctions de juge et de docteur; mais quand les Juifs sont nombreux et puissants dans un lieu, ils y établissent trois pasteurs et une maison de jugement, où se décident toutes les affaires civiles; alors l'instruction seule est réservée au rabbin, à moins qu'on ne juge à propos de le faire entrer dans le conseil pour avoir son avis ; auquel cas il y prend la première place.

Les rabbins ont aussi l'autorité de créer de nouveaux rabbins; ils enseignent qu'anciennement tout docteur avait droit de donner ce titre à son disciple ; mais, depuis le temps d'Hillel, ils se dépouillèrent de ce pouvoir en sa considération, et se restreignirent à demander pour cela la permission du chef de la captivité, du moins en Orient. Les nouveaux rabbins étaient reçus par l'imposition des mains, et quelquefois par la tradition de la loi et d'une clef. A présent on élit les rabbins sans beaucoup de cérémonie. Celui qui doit installer le nouveau rabbin annonce tout haut à l'assemblée, le jour du sabbat ou quelque autre jour solennel, qu'un tel est digne d'être reçu dans le corps des rabbins, à cause de son savoir et de sa piété. Il exhorte le peuple à le reconnaître et à le respecter comme tel, et dénonce l'excommunication à tout contrevenant. L'installateur donne alors au nouvel élu un certificat de mérite et de capacité ; puis le khazan l'appelle tout haut, en le nommant rabbi un tel, fils d'un tel, et l'invite à s'approcher des saints livres de la loi. En Allemagne, on crée les rabbins par une simple parole, et souvent, en les créant, on borne leur pouvoir à certaines fonctions, par exemple à enseigner la loi, mais non à juger, et encore ne peuvent-ils exercer les fonctions auxquelles on les destine qu'en l'absence de leurs maîtres.

RACAXIPE-VELITZLI, c'est-à-dire *écorchement d'hommes*, sorte de sacrifice en usage chez les Mexicains. On prenait plusieurs captifs que les prêtres écorchaient, et de leurs peaux ils revêtaient autant de ministres subalternes, qui se distribuaient dans tous les quartiers de la ville, en chantant et dansant à la porte des maisons. Chacun devait leur faire quelque libéralité; et ceux qui ne leur offraient rien étaient frappés au visage, d'un coin de la peau qui leur laissait quelques traces de sang. Cette cérémonie, qui ne finissait que lorsque la peau commençait à se corrompre, donnait aux prêtres le temps d'amasser de grandes richesses.

RACHAT DES PREMIERS-NÉS. La loi des Juifs leur ordonnait d'offrir au sacrificateur le premier enfant que leur femme mettait au monde, ainsi que les premiers-nés de leurs troupeaux ; mais elle permettait au père de l'enfant de le racheter, en donnant au prêtre cinq sicles d'argent. Quoique les Juifs modernes n'aient plus ni prêtres, ni sacrificateurs, cet usage subsiste cependant encore parmi eux. Lorsque l'enfant a trente jours accomplis, le père fait venir un Juif d'entre ceux qui se disent descendants d'Aaron, et apporte dans une tasse, ou dans un bassin, plusieurs pièces d'or et d'argent. On met l'enfant entre les bras du sacrificateur, qui dit tout haut à la mère : « Madame, cet enfant est-il à vous ? A quoi elle répond : Oui. — N'avez-vous jamais eu, continue-t-il, d'autre enfant soit mâle ou femelle, ne fût-ce que de fausse couche? — Elle répond : Non. — Cela étant ainsi, ajoute le sacrificateur, cet enfant comme premier-né m'appartient. Puis se tournant du côté du père, il lui dit : Si vous désirez le garder, il faut que vous le rachetiez. — Cet or et cet argent, répond le père, ne vous sont présentés que pour cela. — Vous voulez donc le racheter, répond le sacrificateur? — Oui, je le veux, dit le père. — Hé bien ! dit tout haut le sacrificateur, en se tournant vers l'assemblée, cet enfant est à moi en qualité de premier-né, ainsi qu'il est dit dans le livre des Nombres : « Tu rachèteras ceux qui doivent être rachetés, à l'âge d'un mois, suivant l'estimation de cinq sicles d'argent, etc.; » mais je me contente de ceci en échange. » En même temps il prend une ou deux pièces d'or ou d'argent, suivant la fortune de la famille, et rend l'enfant à ses parents. En Allemagne, le prix ordinaire du rachat est de 7 florins et demi.

Lorsque le père du premier-né vient à mourir avant que son fils ait atteint le trentième jour, la mère n'est pas obligée de le racheter. Elle lui attache au cou une petite lame d'argent, sur laquelle on a gravé des paroles qui indiquent que cet enfant n'a pas été racheté, et qu'il appartient au sacrificateur. Alors il se rachète lui-même lorsqu'il est devenu majeur.

RADAMAS, dieu des anciens Slaves. Ses fonctions, comme son nom, rappellent le Rhadamante des Grecs. C'était l'assesseur de Nia, juge des morts.

RADÉGAST, idole que les Slavons Varaiges honoraient comme le dieu de la guerre. Il tenait de la main droite un bouclier dont il se couvrait la poitrine, et sur lequel était représentée la tête d'un taureau. Sa main gauche était armée d'une pique; et son casque était surmonté d'un coq aux ailes déployées.

C'était le dieu protecteur de la ville de Rhétra. On lui offrait, ainsi qu'à Prono et à Séva, des chrétiens prisonniers de guerre. Le sacrificateur les immolait, et buvait de leur sang, croyant par là s'inspirer plus efficacement pour prédire l'avenir. Après ces sacrifices, on faisait un grand repas accompagné de musique et de danses. On croit que Radégast était le même que Swétovith.

RADHA, déité indienne. C'était une des maîtresses de Krichna; aussi est-elle l'objet des chants des poëtes érotiques, célébrant les premières amours de ce dieu. C'était l'épouse d'Ayanagocha, berger de Gokoula, où habita Krichna dans sa jeunesse. Il la séduisit et l'entraîna dans la forêt qui était sur les bords de la Yamounâ, jusqu'au moment où le guerrier Ardjouna vint l'en arracher pour le mener aux combats. Râdhâ a été déifiée avec son amant, et elle est honorée aux fêtes de Krichna, principalement par la secte des *Radha-Vallabhis*. Voyez l'article suivant.

RADHA-VALLABHIS. Il y a dans l'Inde une classe de Saktas qui font profession d'adorer spécialement Rhada, épouse de Krichna. Suivant eux, l'être primordial se divisa en deux parts : le côté droit devint Krichna, et le côté gauche Radha ; leur union produisit l'air vital et l'œuf du monde. Radha est ainsi considérée comme le désir ou la volonté de la divinité, dont la manifestation fut l'univers. Radha continua à résider avec Krichna à Goloka, où elle donna naissance aux Gopis ses compagnes, et reçut l'hommage de toutes les divinités. Les Gopas ou pasteurs qui suivaient Krichna avaient été en quelque sorte produits par ce dieu. La grossièreté de ces personnifications indiennes assigne au Krichna du Goloka céleste, les défauts des vachers terrestres, et la Radha de cette région divine n'est pas plus exempte des causes et des effets de la jalousie, que les nymphes terrestres de Vrindâvan. Un jour qu'elle était fâchée contre Krichna, à cause de l'infidélité de celui-ci, elle lui refusa la porte de son palais, ce qui lui attira une sévère réprimande de Soudâmâ, confident et conseiller de Krichna. C'est pourquoi elle maudit Soudâmâ et le condamna à naître sur la terre en qualité d'asoura ou démon ; en conséquence, celui-ci apparut sous le nom de Sankhasoura. Il lança contre elle une semblable imprécation, en conséquence de laquelle Radha fut obligée de quitter son séjour céleste, et de renaître sur la terre à Vrindavan, en qualité de fille d'un vaisya ou laboureur, nommé Vrichabhânou, et dont la femme s'appelait Kalâvati. Krichna s'étant incarné vers la même époque, se maria avec elle à Vrindavan ; le dieu avait quatorze ans, et la bergère douze. Mais, par l'effet de l'imprécation qui avait été prononcée contre elle, elle se sépara de lui dès qu'elle fut parvenue à l'âge mûr, et cette séparation dura jusqu'à la fin de sa carrière terrestre. Ils se réunirent enfin dans le Goloka céleste.

Ces légendes ridicules ne scandalisent en aucune manière les Hindous. Pour donner une idée de la manière dont les Radha-Vallabhis considèrent Radha en tant que puissance divine, nous croyons devoir consigner ici quelques passages de la prière que lui adresse Ganésa ; elle est extraite du *Brahma Vaivartta Pourana*.

« Mère de l'univers, les adorations que tu as rendues fournissent une leçon à tous les hommes. Tu ne fais qu'un avec Brahm, et tu reposes sur le sein de Krichna. Tu es la déesse qui préside à sa vie, et tu es plus chère que sa propre vie, à celui sur le lotus des pieds duquel méditent les dieux Brahmâ, Siva, Sécha et les autres divinités, Sanaka et les autres grands mounis, les chefs des sages, les saints hommes et tous les fidèles. Radha est le côté gauche qui a été créé, Madhava (c'est-à-dire Krichna) le côté droit : la grande déesse Lakchmi, mère du monde, fut faite de ton côté gauche. Tu es la grande déesse, la mère des richesses, des Védas et du monde. La Prakriti primordiale, la Prakriti universelle (la nature), et toutes les productions de l'énergie divine ne sont que tes formes. Tu es la cause et l'effet de tout ce qui existe. Que le sage Yogui qui prononce ton nom et ensuite celui de Krichna, aille dans ton séjour céleste ; mais que celui qui renverse cet ordre, encoure le même anathème que s'il avait tué un Brahmane (1). Tu es la mère du monde. Le paramatma (âme suprême) Hari est ton père. Le gourou (directeur spirituel) est plus vénérable que le père, et la mère, plus vénérable que le père. Bien qu'il adore un autre dieu, serait-ce Krichna lui-même, cause universelle, l'insensé qui, dans ta sainte contrée, injurie ton adorateur, souffrira des chagrins et des douleurs en cette vie, et sera condamné à l'enfer, tant que dureront le soleil et la lune. Le directeur spirituel enseigne la sagesse, et la sagesse consiste en rites mystiques et prières secrètes, mais celles-là seules sont les prières de la sagesse qui inculquent la foi en Krichna et en toi. Celui qui garde les *mantras* (prière d'initiation) des dieux dans leurs naissances successives, obtient la foi en Dourga, qui est d'une acquisition difficile ; en gardant le mantra de Dourga, il obtient le Sambhou, qui est le bonheur et la sagesse éternelle ; en gardant le mantra de Sambhou, cause de l'univers, il obtient vos pieds de lotus, la plus difficile de toutes les acquisitions. Ayant trouvé un asile à vos pieds, l'homme pieux ne les quittera jamais un seul instant, et n'en sera pas même séparé par le destin. Celui qui aura reçu avec une ferme foi, d'un vaichnava, votre mantra, dans la sainte contrée de Bharata, et qui y ajoutera vos louanges ou vos enchantements qui tranchent la racine des œuvres, se délivrera lui-même avec des milliers de parents. Celui qui aura adoré son gourou en lui offrant des étoffes, des ornements, du sandal, et qui aura pris le *karatcha* (charme ou prière que l'on porte sur soi renfermée dans une petite boîte d'or

(1) En effet la formule usitée par les Radha-Vallabhis n'est point *Krichna-Radha*, mais *Radha-Krichna*.

ou d'argent), deviendra égal à Vichnou lui-même. »

La secte des Radha-Vallabhis n'est pas très-ancienne ; elle tire son nom de Krichna qu'elle adore sous le titre de *Radha-Vallabha*, c'est-à-dire le bien-aimé de Radha. Elle considère comme son fondateur Hari-Vans, qui vivait dans le XVI[e] siècle. Il s'établit à Vrindavan, dans le pays de Vradj, et fonda un couvent qui, en 1822, contenait encore quarante à cinquante religieux résidents. On lui attribue aussi un livre intitulé *Radha Soudha Nidhi*, qui n'est qu'un recueil de vers sanscrits à la louange de Radha.

RADIÉE ou RADIALE (*couronne*) ; les Romains la donnaient aux princes, lorsqu'ils étaient mis au rang des dieux, parce qu'elle n'était propre qu'à une déité. Aucun empereur vivant ne la prit avant Néron, qui la méritait le moins de tous, Auguste même n'en ayant été honoré qu'après sa mort.

RADIEN ou RADIEN-ATZHIÉ, le plus grand des dieux que les Lapons plaçaient dans le ciel des étoiles. Le mot *Radien*, suivant Jessens, signifie la force souveraine et la suprême puissance. Les Lapons lui attribuaient une vertu et une puissance universelle et productrice ; ils le regardaient comme le bon principe, gouverneur et conservateur de toutes choses ; c'était lui qui faisait croître les arbres et les plantes. L'épithète *Atzhié*, désignait la source et le principe universel ; aussi les Lapons devenus chrétiens donnèrent-ils à Dieu le père le nom de *Radien-Atzhié*. On le représentait sur le tambour magique sous la figure d'une croix simple ; on ne lui égalait aucun dieu, et il n'était point permis de lui donner un autre nom.

RADIEN-KIEDDÉ, dieu des Lapons qui le disaient fils de *Radien-Atzhié*. On le représentait sur le tambour runique par l'emblème d'un grand édifice, dont les colonnes disposées à la file de chaque côté, figuraient ses mains avec lesquelles il pouvait tout faire. Radien-Atzhié, son père, tout-puissant qu'il était, ne créait rien par lui-même ; c'était le fils qui, par la vertu et la puissance qu'il en recevait, produisait tout ce qui devait être créé. De ces deux divinités suprêmes émanaient et dépendaient toutes les autres. Quand on leur offrait des sacrifices, le tronc d'arbre qui les représentait était planté sur sa racine, ce qui leur mettait la tête en bas, car la racine de ces simulacres était toujours sculptée en forme de tête. C'était le contraire quand il s'agissait de sacrifier aux autres dieux ; le tronc qui les représentait était planté la racine en haut. La seconde personne de la trinité chrétienne fut désignée par les Lapons, sous le nom de *Radien-Kieddé*. Mais il est très-probable que les rapports que l'on peut trouver entre ces deux divinités laponnes et les deux premières personnes de la sainte Trinité, et même la conception d'un dieu père et d'un dieu fils, ont été empruntés par les Lapons aux chrétiens de la Norwége.

RADJA-POURSON, c'est-à-dire *roi des prêtres*, nom que l'on donne au chef suprême de tous les talapoins ou prêtres du royaume de Camboge. Il réside à Sandapoura ; son vicaire ou substitut porte le titre de *Tirinia* ; il a de plus un conseil sacerdotal auquel il préside, et qui décide souverainement de toutes les matières de sa compétence ; elles sont fort étendues, car, dans ce pays-là, les prêtres ont autorité même sur les choses civiles.

RADJAS, nom de la seconde caste des Hindous, tirée des épaules du dieu *Brahmâ* ; c'est la plus excellente après celle des Brahmanes ; c'est d'elle que l'on tire les rois et les guerriers. *Voy.* KCHATRIYA. La tribu des *Radjpoutes*, (*Radja-poutras*, fils de *Radja*), prétend descendre des anciens Kchatriyas, comme l'indique son nom.

RADJASOUMÉDHA, le grand sacrifice des Hindous ; il ne peut être offert que par le monarque universel ; et il assure à celui qui l'offre la rémission de ses péchés. Réitéré cent fois, il donne droit à devenir roi du ciel à la place d'Indra. Il y a bien des siècles qu'il n'a pu être effectué ; les rois ne sont plus assez puissants pour cela. Il consistait à immoler un homme, ou un éléphant, ou une vache, ou un cheval. Il n'est pas sûr que les trois premiers aient jamais eu lieu. Le sacrifice du cheval est seul attesté par des monuments historiques. *Voy.* ASWAMÉDHA. On le remplace maintenant par le sacrifice du bélier. *Voy.* EKYAM.

RAÉ-APOUA, dieu de la mer, adoré à Ranaï, l'une des îles Sandwich. Il recevait principalement les hommages des pêcheurs.

RAFAIL, ange qui, suivant les musulmans, gouverne le septième ciel. C'est le *Raphaël* du livre de Tobie.

RAFAZIS ou RAFÉDHIS, sectaires musulmans, qui enseignent que la succession au khalifat appartenait de droit à Ali, gendre de Mahomet. On les nomma ainsi du verbe *rafadha*, abandonner, rejeter, parce que Zéid, fils d'Ali, le petit-fils du khalife Ali, ayant refusé de maudire Abou-Bekr et Omar, sous prétexte qu'ils avaient été l'un et l'autre vizirs de Mahomet, ils *rejetèrent* son opinion et se *séparèrent* de lui. Il y a des écrivains qui font remonter plus haut l'origine de ce nom, et disent qu'il fut donné à ceux qui s'opposèrent à l'avis des autres compagnons du prophète, lorsque ceux-ci déférèrent le khalifat à Abou-Bekr et ensuite à Omar.

Les rafédhis sont divisés en une multitude de sectes, qui se partagent sur la nature des droits d'Ali à l'imamat ; mais il y a encore bien plus de partage entre eux sur la succession des imams après Ali et ses enfants. Les musulmans de la Perse et de l'Inde, sont en général rafédhis, et conséquemment il existe entre eux et les Turcs, qui sont réputés orthodoxes, une antipathie plus grande que celle qu'ils ont pour les chrétiens. *Voy.* SCHIITES, IMAMIS, ISMAELIENS, KHATABIS, etc.

RAFFINÉS, nom que l'on a donné à une secte de mennonites de la Frise et de l'Allemagne, qui affectaient plus de rigorisme que les autres, appelés *grossiers* ou *modérés*.

RAGAINA, déité des Slaves ; c'est un des

lieutenants de Puschot ou Zuttibor qui préside aux forêts.

RAGAS, ou les passions, personnifiées par les Hindous, qui en ont fait des génies ou des demi-dieux. Ce sont en même temps des modes musicaux. Cette doctrine a donné lieu à d'ingénieuses allégories.

RAGHINIS ou RAGUINIS ; 1° les passions femelles, selon les Hindous. Ce sont des nymphes au nombre de trente, qui président à la musique, comme les Ragas, leurs époux ; elles veillent aussi sur les saisons de l'année. Leurs fonctions et leurs propriétés sont décrites au long dans les poëmes mythologiques.

2° Les Kalmouks et les Mongols donnent ce nom à des divinités femelles, qui habitent le séjour de la joie, d'où elles s'échappent quelquefois pour venir au secours des malheureux. Dans les invocations qu'on leur adresse elles sont confondues sous le nom général de Bourkhans. Cependant elles ne sont pas toutes bonnes ; car l'une d'elles, la seule furie des Kalmouks, est au nombre des huit divinités terribles.

RAGHOUNATH, surnom de Rama, descendant de Raghou, prince de la dynastie solaire. Ce nom signifie *seigneur de la famille de Raghou.*

RAGNARAUK, la fin du monde, suivant la mythologie scandinave. Ce nom signifie *le crépuscule des dieux.* Le ragnarauk sera précédé par trois années sans été, et par trois autres durant lesquelles les hommes s'entretueront, les frères s'égorgeront les uns les autres, le fils s'armera contre son père, et les malheurs se succéderont sans interruption. La septième année, le lien qui, depuis le commencement des temps, retenait les forces de la nature sera enfin rompu, le monde sera incendié, le soleil et la lune seront dévorés par les loups qui les poursuivent, les étoiles tomberont du ciel ; la mer soulevée par le serpent couché dans ses abîmes, inondera la terre. Le loup Fenris, allié à Loke et suivi de tous les esprits de l'abîme, s'avancera dans une plaine immense ; les dieux et les héros iront à sa rencontre pour lui livrer une bataille dont ils savent, depuis le commencement des temps, quelle sera l'issue désastreuse. Tous les combattants y périront, et la terre sera consumée par le feu. Mais une nouvelle terre plus belle que celle qui sera disparue, sortira du sein des eaux, les meilleurs d'entre les hommes et d'entre les dieux seront ranimés, et les champs produiront le blé sans culture.

RAHANS, dénomination des prêtres de Gautama-Bouddha dans la presqu'île au delà du Gange. Elle signifie *pauvre*, *mendiant*, parce qu'un prêtre de Bouddha ne doit subsister que d'aumônes. D'autres cependant veulent, avec plus de probabilité, que ce mot soit identique avec le sanscrit *Arhat*, vénérable, saint. Dans l'empire Birman, ce nom est donné en général à tous les religieux bouddhistes. Leur habillement est jaune, et un long manteau leur couvre tout le corps. Voués au célibat, ils s'abstiennent de tous les plaisirs sensuels. Un rahan qui se permet la moindre incontinence est chassé de son couvent et publiquement déshonoré. On le fait monter sur un âne, on lui barbouille le visage de noir et de blanc, on le promène dans les rues au son du tambour, après quoi on le chasse ; mais est il fort rare que ces prêtres s'exposent à une pareille punition. Les rahans, et surtout les jeunes, ne vont pas se promener à leur fantaisie : le chef du couvent ne leur permet de sortir que quand il le juge convenable.

Ils ne préparent jamais leur nourriture, ni ne s'occupent d'aucune autre fonction sociale ; ils croiraient que ce serait perdre une partie de leur temps, qu'ils consacrent tout entier à la contemplation de l'essence divine. Ils reçoivent du public des aliments tout apprêtés, et les mangent froids plutôt que chauds. Chaque matin, aussitôt qu'ils peuvent distinguer les veines de leurs mains, ils sortent de leurs couvents, portant chacun sous le bras leur vêtement jaune ; ils se dispersent dans toutes les rues de la ville et dans les villages voisins, et en passant s'arrêtent un peu aux différentes portes, sans prononcer un seul mot, pour recevoir les aumônes volontaires, qui consistent ordinairement en riz bouilli et assaisonné d'huile, en poisson sec, en confitures et en fruits. Ces aumônes sont déposées dans une tasse ou boîte vernissée de bleu qu'ils portent toujours avec eux. Pendant la quête, leurs regards, loin d'errer de côté et d'autres, sont constamment attachés à la terre ; ils ne portent pas même les yeux sur ceux qui leur font l'aumône, et qui paraissent toujours bien plus empressés de leur donner, qu'eux de recevoir. Ils ne mangent ces aliments qu'à midi, et c'est leur seul repas. Si les rahans vivent d'aumônes, il faut dire aussi qu'ils en distribuent beaucoup. Comme ils reçoivent plus qu'il ne leur faut pour leur nourriture, ils donnent chaque jour leur superflu aux pauvres, aux étrangers indigents, aux voyageurs, et à des écoliers auxquels ils enseignent à lire, à écrire, ainsi que les principes de la morale et de la religion. A défaut de pauvres, ils nourrissent les animaux de ce superflu.

Leurs couvents sont tous dans le voisinage des villes, et toujours en proportion du nombre et de l'opulence des habitants. Les fondateurs de ces établissements ont presque toujours bâti, dans le voisinage, des maisons pour y recevoir ceux qui ont besoin d'asile.

RAHOU. 1° C'est, dans la mythologie hindoue, la personnification du nœud ascendant ou de la tête du dragon. On lit dans le Mahabharata que Rahou était un asoura ou démon, fils de Sinhika, qui, lorsque la mer fut barattée, se mêla parmi les dieux qui buvaient l'amrita, et, par surprise, eut sa part de l'ambroisie. Déjà il buvait la liqueur d'immortalité, quand le soleil et la lune l'ayant découvert, le dénoncèrent à Vichnou. Ce dieu lui trancha aussitôt la tête du tranchant de son disque. Mais comme

l'amrita était déjà parvenu à la gorge du monstre, sa tête ne pouvait périr; elle s'élança jusqu'au ciel, avec un bruit épouvantable, et semblable à un rocher énorme. Le tronc du géant, en tombant, ébranla la terre, les rochers, les forêts et les îles; c'est lui qui forme le nœud descendant sous le nom de Kétou. Depuis ce temps, le monstre garde une haine irréconciliable contre le soleil et la lune; il les poursuit sans cesse, et lorsqu'il peut les atteindre, il souille leurs corps, qui alors deviennent minces et noirs; c'est ce que nous appelons une éclipse partielle. Quelquefois il les engloutit tout entiers et les revomit ensuite; c'est ce qui produit les éclipses totales. On représente Rahou de couleur noire, avec quatre bras, et porté sur un lion. En astronomie, on en fait une planète. Celui qui naît sous cet aspect perdra sa raison, ses richesses, ses enfants; il sera exposé à mille afflictions et aux injures de ses ennemis.

2° Les Birmans font également de Rahou une huitième planète qui est invisible et opaque. Ils lui donnent la forme d'un monstre, dont la taille a 2,400 lieues de hauteur, 1,800 de largeur. Sa poitrine est large de 36 lieues, et son énorme tête de 2,700; son front et son nez ont une dimension de 1,500 lieues; la grosseur de ses pieds et de ses mains est de 600 lieues, et ses doigts sont longs de 150 lieues. Quand cette monstrueuse planète est transportée de jalousie contre le soleil ou la lune, sans doute à cause de leur splendeur et de leur éclat, elle descend dans leur chemin respectif, ouvre sa gueule immense et les dévore; mais, si elle voulait les garder trop longtemps, sa tête se romprait, car ces deux astres ont une tendance continuelle à poursuivre leur carrière; c'est pourquoi elle les rejette au bout de quelques moments. Parfois elle met les autres planètes sous son menton, d'autrefois elle les lèche avec sa langue, ou bien elle les recouvre avec ses mains. C'est ainsi que s'expliquent les éclipses totales ou partielles du soleil et de la lune. De trois ans en trois ans, Rahou va de cette manière à la rencontre du soleil, et tous les six mois il va au-devant de la lune.

RA-HOUNA, nom que les Madécasses prétendent avoir été donné par Adam à son épouse, qu'ils font en même temps sa fille.

RAISON (Déesse de la), conception extravagante, impie et idolâtrique de l'athéisme de la révolution française. *Voy.* au mot Déesse.

RAISON (Sectateurs de la), société philosophique et religieuse, qui compte en Chine un grand nombre d'adhérents. *Voy.* Tao.

RAK-APOUA, dieu de la mer dans l'île d'Hawaï (Sandwich); les pêcheurs lui faisaient des offrandes.

RAKCHASAS. 1° Mauvais génies de la mythologie hindoue; ils sont fils de Kasyapa, et les ennemis des dieux, qui les ont exclus du ciel et les ont privés de la portion d'amrita, qui leur eût procuré l'immortalité. Ils forment une race de géants cruels et redoutables. Quelques-uns ont cent têtes; d'autres cent bras; ils atteignent, dès leur naissance, à l'apogée de leurs forces, et ils ont le privilége de se transformer à leur gré en lions, en tigres et en d'autres animaux doués d'une vigueur supérieure et d'instincts féroces. Quelquefois ils prennent de belles formes pour mieux séduire les hommes et les faire tomber dans leurs piéges. Sans cesse en guerre avec les dévas et les mortels, ils dévorent leurs ennemis quand ils les ont vaincus. On leur attribue une gloutonnerie prodigieuse, égale à leur grandeur démesurée. Koumbliya-Karna, l'un d'entre eux, absorbait dans un seul repas 10,000 moutons, autant de chèvres, 6,000 vaches, 5,000 buffles et autant de daims. Les rakchasas se font un malin plaisir de troubler les sacrific s des pieux ermites, qui, pour repousser leurs attaques, furent contraints plusieurs fois d'appeler à leur secours les princes les plus renommés par leur valeur. C'est pour éviter d'en venir à cette extrémité que, dans les sacrifices, on leur jette une portion de riz, qu'ils viennent chercher sous la forme d'oiseaux. Tous les Rakchasas, cependant, ne descendent pas de Kasyapa; le tyran Ravana, roi de l'île de Ceylan, était un rakchasa, et descendait, ainsi que plusieurs autres, de Poulastya, fils de Brahmâ. Nairrita, un des huit régents du monde, celui qui préside au sud-ouest, est également un Rakchasa, de la race des Brahmanes.

Dans les Védas, ce n'est point contre les solitaires et les ascètes que les rakchasas réunissent leurs efforts pour les troubler dans leurs sacrifices et dans leurs pieuses méditations; c'est à la richesse matérielle des pasteurs qu'ils portent envie; dans leurs rapides incursions du jour et de la nuit, ils les dépouillent de leurs troupeaux, ou bien frappent les hommes et les animaux de maladies mortelles; enfin ils produisent sur la terre presque toutes les perturbations qu'on y observe. Agni, le dieu du feu, est un de leurs ennemis les plus redoutables; c'est lui qui, quand les familles humaines se réunissent pour sacrifier, décoche les traits acérés de ses flammes contre ces génies pervers et impies, qui sont consumés à l'instant.

2° Les bouddhistes connaissent aussi les rakchasas, esprits malfaisants, aux formes terribles, qui fréquentent principalement les lieux déserts et éloignés; vampires dégoûtants, qui hantent les cimetières, se nourrissent de la chair des cadavres, et quelquefois de celle des vivants. Leur nombre est incalculable et ne cesse de se renouveler; car les âmes criminelles sont souvent condamnées à entrer et à demeurer plus ou moins longtemps dans le corps d'un rakchasa, suivant la gravité de leur faute.

Les Hindous appellent mariage à la rakchasa, celui qui consiste à enlever de vive force de la maison paternelle, une jeune fille qui crie au secours et qui pleure, après

avoir tué ou blessé ceux qui veulent la défendre, ou après avoir fait brèche aux murs.

RAKCHASI, génies femelles de la mythologie hindoue; ce sont les épouses ou les filles des rakchasas.

RAKHI-DJATRA, ou *fête du Bracelet*, ainsi appelée d'un anneau que les Hindous portent alors autour de leur bras en guise d'amulette, pour être préservés de toute adversité. Cette fête a lieu à la pleine lune du mois de sravan (juillet-août), en l'honneur de Krichna. Les brahmanes se baignent dans une rivière, et font avec leurs mains trois libations d'eau à la mémoire de leurs ancêtres. Cette solennité donne lieu à de grandes réjouissances : on se fait mutuellement de petits cadeaux, principalement en confitures et en sucreries; chacun revêt ses plus beaux vêtements; les femmes surtout affectent une mise recherchée, et se parent de leurs plus beaux bijoux.

RAKTAVIDJA, démon hindou qui combattit contre les dieux; il osa s'attaquer à la déesse Dourgâ; ayant reçu des blessures nombreuses, son sang, comme une semence féconde, produisait de nouveaux asouras dès qu'il touchait la terre. La déesse, pour le vaincre, ordonna à Kali de boire le sang qui coulait de ses blessures; accablé de traits, le démon tomba sur la terre, privé du sang qui faisait sa force.

RAM ou Rama, ou Rama-Tchandra. Il y a trois incarnations de Vichnou sous le nom de Rama. La première eut lieu pour le châtiment des Kchatriyas, dont la tribu fut détruite presque tout entière. Nous en donnons l'historique à l'article Parasou-Rama. Mais toute glorieuse qu'elle ait été, elle ne fut point cependant la principale incarnation du dieu en Rama; il en est une autre beaucoup plus célèbre, beaucoup plus importante, qui avait été prédite 60,000 ans avant son accomplissement. Si l'avatar de *Parasou-Rama* avait pour but la délivrance des Brahmanes, il ne s'agissait de rien moins, dans celui de *Rama-Tchandra*, que du salut des dieux. Voici ce qui lui donna occasion:

A Lankâ, capitale de l'île de Ceylan, régnait Ravana. Quoique fils du vertueux mouni Viswasrava, il n'en était pas moins un rakchasa ou mauvais démon; cette malheureuse destinée tenait à une existence précédente et à l'extraction de sa mère. Ce prince ambitieux aspirait à la conquête du Swarga (ciel), et pour y parvenir, il avait consacré cent années de sa longue vie en dévotions à Siva, et avait obtenu de ce dieu, en lui sacrifiant sa tête, non-seulement la récompense de dix autres têtes et de vingt bras, mais encore la prérogative de ne pouvoir être mis à mort qu'après qu'on lui aurait abattu un million de têtes, c'est-à-dire que les têtes qui lui seraient coupées, pussent être successivement remplacées jusqu'à concurrence de ce nombre. Il obtint encore de Brahmâ un filet et un javelot mystérieux, que cette divinité ne lui abandonna qu'en tremblant, prévoyant le mauvais usage qu'il en ferait. Il était au reste d'une force prodigieuse, tellement qu'un jour, voulant réveiller Siva de son sommeil extatique, il transporta d'une seule main ce dieu et son palais sur le sommet du mont Himalaya. L'orgueil de Ravana croissant en proportion de sa force et de ses prérogatives, il ne songea plus qu'à se rendre maître de tout l'univers. Déjà il avait subjugué la terre et les swargas, il envahit encore les patalas ou enfers, et exerça une tyrannie telle, qu'il s'attira la haine de tous les êtres vivants. Brahmâ et Siva, regrettant les funestes présents qu'ils lui avaient faits, tremblaient pour eux-mêmes et attendaient impatiemment le moment déterminé pour la nouvelle incarnation de Vichnou. Il arriva enfin, et cet avatar eut lieu vers la fin du second âge.

Le dieu s'incarna dans la personne de Rama-Tchandra, fils de Dasaratha, roi d'Ayodhya (Aoude) et de Kausalya, une de ses femmes. Le premier qui reconnut cette divine incarnation, fut le sage Viswamitra. Comme l'impie Ravana avait interdit tout culte dans l'étendue de son empire et dans les royaumes tributaires, et que ses émissaires persécutaient sans pitié les brahmanes et les hommes religieux, ce richi méditait sur les moyens qu'il pourrait mettre en œuvre pour lutter contre l'intolérance des daityas et des rakchasas, qui depuis longtemps l'empêchaient de terminer un sacrifice qu'il avait commencé. Une révélation divine lui apprend qu'il n'y avait que Rama-Tchandra, fils de Dasaratha, qui fût capable d'appliquer un remède à de si grands maux. Il se rend alors à Ayodhya, et obtient du roi, à force de prières et de menaces, qu'il lui confie son jeune fils. Rama-Tchandra se met en marche avec le richi, triomphe des embûches que les daityas lui tendent dans le chemin, et arrive au lieu où doit s'effectuer le sacrifice. C'est en vain que les rakchasas veulent, comme d'habitude, renverser les autels, et enlever les victimes, un enfant se rit de leurs efforts. Ils rassemblent une armée nombreuse, et assiégent pendant deux jours et deux nuits la demeure de Viswamitra; le jeune Rama-Tchandra en défend l'entrée, taille en pièces une partie des assaillants, et tue un des chefs; l'autre s'enfuit à Lanka pour porter la nouvelle de la défaite. Le sacrifice peut enfin s'achever.

Viswamitra conduisit alors son libérateur à la cour de Djanaka, roi de Mithila. Ce radja avait reçu en présent de Siva un arc, qui avait la propriété, une fois fixé dans un lieu, de ne pouvoir être déplacé que par une incarnation de Vichnou ou de son épouse Lakchmi, toujours incarnée avec lui sur la terre. C'est à la présence de cet arc mystérieux que Djanaka dut d'être le seul prince capable de résister aux entreprises impies de Ravana, bien qu'avec des forces très-inférieures. Ravana, rongé de dépit, se vengea de cet échec sur les saints richis retirés dans les forêts, et exigea d'eux un tribut que leur pauvreté les rendait incapables de payer. Le barbare leur envoya alors un vase, en leur

enjoignant de le remplir à eux tous de leur sang, puisqu'ils ne possédaient que cela en propre. Les richis, incapables de résister, se soumirent à cette dure nécessité, mais en maudissant Ravana et en prédisant que ce sang serait la cause de sa perte. En effet, à peine ce honteux tribut fut-il apporté à Lankâ, que la sécheresse, la famine, la mortalité se répandirent sur la ville avec tant de furie, que tout autre que Ravana eût reconnu la vengeance céleste. Toutefois ayant appris que le vase plein de sang était la cause de ces calamités, il le fit porter sur les terres de son ennemi, et enfouir dans le territoire de Mithila. En conséquence, cette ville ne tarda pas à gémir sous le poids des maux qui avaient affligé Lankâ. Son pieux roi se livre en vain aux austérités et aux œuvres de pénitence les plus sévères; rien ne peut désarmer le courroux du ciel. Les brahmanes consultés répondent que, dans des cas pareils, il n'y a qu'un remède : c'est que le radja lui-même laboure la terre, et que la reine sème le grain derrière lui. Il se met à l'œuvre sans balancer, et en labourant il sent de la résistance sous le soc de la charrue; il creuse plus avant, trouve le vase fatal, l'ouvre et en voit sortir une jeune fille d'une beauté ravissante; en même temps une pluie vivifiante tombe sur la contrée, tous les fléaux cessent. Djanaka et sa femme emmènent aussitôt la petite fille dans leur palais, l'adoptent pour leur enfant, lui donnent le nom de Sitâ, et la placent dans l'appartement où était l'arc de Siva. Le lendemain, ils trouvent l'arc changé de place, observent avec attention, et s'aperçoivent que la jeune Sitâ le manie avec la plus grande aisance. Se rappelant alors les instructions du dieu, ils ne doutent pas que cette fille merveilleuse ne soit une incarnation de Lakchmi, épouse de Vichnou. Djanaka résolut alors de ne la donner en mariage qu'à celui qui serait capable de bander l'arc céleste.

Il convoqua donc tous les radjas voisins à un swayambara solennel, en annonçant que la main de Sitâ sera le prix de celui qui pourrait bander l'arc de Siva. La réputation de beauté de la jeune fille avait attiré une foule immense de princes et de rois, et Ravana lui-même, qui, surmontant à cette occasion l'aversion qu'il éprouvait pour toute sorte d'acte religieux, avait consenti à assister au sacrifice qui précédait la cérémonie, dans l'espoir, ou plutôt dans l'assurance de l'emporter sur tous les prétendants. En effet, le sacrifice terminé, Ravana s'avance pour bander l'arc, se croyant déjà l'époux de Sitâ; mais ses efforts sont vains, il ne peut pas même soulever l'arme merveilleuse; il s'en retourne avec confusion, se consolant de cette mortification par la certitude qu'aucun radja ne pourra satisfaire à la condition exigée. Cependant Sitâ avait distingué dans la foule un jeune homme d'une beauté céleste, et son cœur faisait tout bas des vœux pour qu'il pût remporter la victoire. Ce jeune homme était Rama-Tchandra, qui venait d'arriver avec Viswamitra. Personne n'ayant osé renouveler la tentative, après l'échec de Ravana, Rama-Tchandra s'avance, soulève d'une main vigoureuse et légère l'arc sacré, le manie avec aisance, le bande sans efforts, et le brise. Sitâ lui appartient. Ravana prend le chemin de ses Etats, la rage dans le cœur, et jure de se venger du jeune prince.

Rama-Tchandra retourne avec son épouse à Ayodhya. Un jour qu'il s'amusait à tirer des flèches, il en décocha une avec tant de force, que le bruit qu'elle produisit en partant fit avorter la femme d'un brahmane qui était non loin de là. Le mari, transporté de colère, lança sur lui cette malédiction : « Puisse-tu ne posséder jamais que les connaissances inhérentes à la nature humaine! » Cette malédiction eut son effet : et dès lors Rama fut privé des lumières inhérentes à la divinité.

Bientôt après, l'abdication de son père, son droit d'aînesse, le consentement de ses frères, les vœux de la population, ses propres vertus, tout se réunit pour l'appeler au trône; mais Kaikéyi, une des épouses du vieux roi qu'elle avait guéri d'une blessure fort dangereuse, profitant de la promesse indiscrète que Dasaratha lui avait faite avec serment de lui accorder la grâce qu'elle solliciterait, obtint que son fils Bharata succédât à la couronne, et que Rama-Tchandra fût exilé pendant douze ans. Rien ne put fléchir cette mère jalouse; Rama-Tchandra fut obligé de partir avec Sitâ et son frère Lakchmana. Si Vichnou consentit à cet exil, c'est qu'il entrait dans les vues de la providence et dans le dessein de l'incarnation.

Les trois fugitifs prennent les habits d'anachorètes et parcourent les forêts, en se livrant à toutes les pratiques de la pénitence la plus rigoureuse, ne vivant que de fruits sauvages et d'aumônes, à l'exception toutefois de Lakchmana qui passa ces douze années sans boire, sans manger et sans dormir.

Vers la fin de leur exil, ils arrivèrent dans le Dékhan, et s'arrêtèrent dans les Etats de Sourpanakhâ, sœur de Ravana, et comme lui de la race maudite des rakchasas. Cette malheureuse, ayant vu les deux frères, mit tout en œuvre pour les séduire. Se voyant méprisée, elle envoya contre eux une armée nombreuse, sous la conduite de deux daityas; mais les deux mounis n'eurent besoin que de six heures pour mettre en déroute les troupes de Sourpanakhâ. Ravana, apprenant la défaite de sa sœur, lui promet de ne prendre aucune nourriture jusqu'à ce qu'il ait accompli le serment qu'il avait fait autrefois de se venger de Rama-Tchandra. Il se rend sur la terre ferme, se déguise en pénitent, et, à force de ruses et d'adresse, il parvient à tromper la vigilance des deux frères, enlève Sitâ, et la transporte à travers les airs dans sa capitale. Inutile de raconter le désespoir de Rama; il cherche de tous côtés sa femme et son ravisseur; de légers indices le dirigent vers le midi; il parvient dans l'empire de Sougriva, roi des singes, fait alliance avec lui, après lui avoir donné des preuves de sa puissance, et lui demande son secours

pour la délivrance de Sitâ. Le prince n'a pas de ministre plus intelligent que le singe Hanouman; on le charge de la mission délicate de découvrir la retraite de Sitâ. Hanouman fait un saut et se trouve au bord de la mer; là, il rencontre un milan qui lui donne quelques renseignements sur Sitâ et son ravisseur; il les suppose à Lankâ, et l'officieux oiseau donne au singe la mesure précise du saut qu'il a à effectuer pour franchir le détroit et tomber juste sur la capitale. Mais le maladroit Hanouman calcule mal son élan; car il se trouve transporté à l'extrémité opposée de l'île de Ceylan, et fort loin au delà de la capitale. Un peu déconcerté, il craint de hasarder un autre saut, et se résout à longer pédestrement les côtes de l'île, pour pénétrer dans les Etats de Ravana ; mais à chaque pas il rencontre des rakchasas en sentinelle; il en terrasse plusieurs. Craignant cependant d'éveiller l'attention, il se transforme en mouche, et parvient non-seulement à voir l'épouse de Rama, mais encore à recueillir des témoignages de la fidélité qu'elle avait constamment gardée à son époux. Il lui remet alors une bague qu'elle avait laissé tomber dans son rapt, et que Rama avait trouvée plus tard, ce qui avait commencé à le mettre sur ses traces, et il en reçoit en retour un bracelet. Le devoir d'Hanouman était de porter de suite ces bonnes nouvelles à son maître; mais ce singe malicieux ne put résister à la tentation de jouer quelque tour aux daityas et aux rakchasas : il se mit donc à cueillir des fruits, à casser des branches, à déraciner les arbres, en un mot, à commettre de telles dévastations, qu'on le poursuivit à outrance. Comme son agilité le faisait échapper à tous les efforts, Ravana fit apporter le filet qu'il avait reçu de Siva, et qui avait la propriété d'enlacer infailliblement sa proie. Hanouman est pris; Ravana ordonne de lui envelopper la queue de coton imbibé d'huile, et d'y mettre le feu. Le rusé singe saute alors de maison en maison, introduisant partout l'incendie; le palais de Ravana et la ville entière deviennent la proie des flammes, à l'exception du palais de Vibhichana, frère de Ravana, prince aussi pieux que son frère était cruel. C'était dans sa maison que Sitâ était détenue prisonnière. Hanouman revient auprès de Rama, et lui rend compte du succès de sa mission.

Ce prince se mit donc en marche avec Sougriva, roi des singes, et Djambavanta, roi des ours, à la tête de deux armées nombreuses; ils arrivèrent à l'endroit de la côte de Coromandel, opposé à l'extrémité septentrionale de l'île de Ceylan. La difficulté était de passer le détroit; car tout le monde n'était pas doué, comme Hanouman, de la propriété de franchir les airs. Bientôt, avec des efforts surhumains, on parvient à jeter sur la mer un pont de rochers, dont il reste encore aujourd'hui des débris gigantesques redoutés des navigateurs. Les armées pénètrent dans Ceylan, et marchent sur Lankâ sans éprouver de résistance. Arrivé dans la place, Rama-Tchandra somme le tyran de lui remettre son épouse, lui offrant la paix à cette condition. Les ministres de Ravana le pressent d'accueillir ces offres ; son frère Vibhichana insiste fortement; mais Ravana persiste dans son refus. Vibhichana court se ranger du côté de Rama, qui le proclame roi de Lankâ. Le combat s'engage. Nous nous tairons sur ses vicissitudes infinies; nous ne dirons rien du filet de serpents, du javelot enchanté, des montagnes transportées, des soldats tués ou écrasés par millions, puis ressuscités, de Rama lui-même précipité dans le Patala ; mais, grâce à Hanouman, qui paraît être le héros de l'aventure, les désastres les plus terribles et les plus inattendus tournent au profit de la bonne cause. Après des phases innombrables de succès et de revers, Rama-Tchandra lutte corps à corps avec Ravana ; il faut nécessairement n'être rien moins qu'une divinité pour se défendre contre ces vingt bras, contre ces vingt pieds, pour abattre cette multitude prodigieuse de têtes qui se succèdent avec une rapidité effrayante. Enfin, chacune des dix têtes du monstre étant tombée pour la cent millième fois, le combat est terminé par la mort de Ravana. Sitâ est délivrée ; Rama triomphant l'emmène, après que sa vertu a été constatée par les épreuves qu'il lui fait subir. Il laisse à Vibhichana la souveraineté de Lankâ, rend par sa vertu puissante la vie à tous ceux qui l'avaient perdue pour lui, et retourne à Ayodhya, où son frère se démet volontairement de l'empire entre ses mains.

Qui croirait qu'après tant de travaux endurés pour l'amour de Sitâ, la jalousie vint ulcérer le cœur de son royal époux? Ce sentiment odieux était l'effet de la malédiction prononcée contre lui. Il prêta l'oreille à des paroles soupçonneuses qui accusaient Sitâ, à cause de son séjour chez Ravana. Il donna donc à Lakchmana, son frère, l'ordre de la conduire, malgré sa grossesse, dans un désert et de l'y abandonner. La malheureuse femme fut recueillie par un bûcheron, dans la cabane duquel elle accoucha de deux jumeaux, Kousa et Lava. Mais Rama-Tchandra ayant reconnu plus tard l'injustice de ses soupçons, retrouva sa fidèle épouse, qu'il croyait perdue pour jamais, et la ramena à son palais. Les auteurs varient sur la fin de ce Rama. Les uns racontent que Sitâ, en butte à de nouveaux accès de jalousie de la part de son mari, pria la terre de l'engloutir pour lui procurer le repos, ce qui eut lieu sur-le-champ. Rama, poussé par un tardif repentir, disparut de la même manière, et rejoignit la tendre Sitâ dans l'heureux séjour du Vaikounta. Suivant une autre version, Lakchmana, maltraité par son frère, se serait précipité dans le fleuve Sarayou, et Rama l'aurait imité pour se punir de son injustice. Il y a aussi des variantes sur la reconnaissance de Sitâ et de ses deux fils; mais ces derniers faits ne tiennent point particulièrement à l'incarnation.

Il est encore une troisième incarnation de Vichnou en Rama : c'est celle où il est appelé *Bala-Rama*. Nous en parlons à l'article Bala-

Déva. Cet avatar est moins célèbre que les autres; il est même des auteurs qui ne le comptent point au nombre des dix incarnations principales. En effet, ce Bala-Rama était frère de Krichna, et le compagnon inséparable de ses travaux. Or, Krichna est généralement regardé comme l'avatar le plus complet de Vichnou. On peut donc considérer Bala-Rama comme une doublure de l'incarnation divine.

Au reste, ce ne serait pas la seule fois que Vichnou aurait animé simultanément différents corps. Il y a même un fait bien plus curieux : c'est de voir en même temps deux incarnations du même dieu opposées l'une à l'autre. Ceci eut lieu précisément entre Parasou-Rama et Rama-Tchandra. Lorsque ce dernier revenait à Ayodhya, après avoir rompu l'arc sacré de Siva, Parasou-Rama, qui, ainsi que nous l'avons dit à l'article qui lui est consacré, était retourné auprès de cette divinité, apprit avec courroux qu'un kchatriya avait été assez hardi pour briser une arme consacrée à son maître; il descendit aussitôt sur la terre, afin de punir Rama-Tchandra de sa témérité. Parasou-Rama, brahmane d'extraction, était né pour la ruine et la destruction des kchatriyas : aussi, en abordant Rama-Tchandra, qui avait pris naissance dans cette caste, ne manqua-t-il pas de lui reprocher son extraction et de lui demander de quel droit un vil Kchatriya avait osé porter les mains sur l'arc de son maître. En vain Rama-Tchandra répondait-il avec douceur et cherchait-il à s'excuser, ses réponses ne faisaient qu'aigrir son adversaire, et la scène menaçait de devenir sanglante, lorsque Lakchmana, ne pouvant plus contenir son indignation, s'écria en s'adressant au Brahmane : « Oses-tu bien provoquer ainsi une incarnation de Vichnou? Ne sais-tu pas que, d'une seule de ses flèches, il peut te détruire, toi et tous les Brahmanes? que, d'un seul de ses regards, il peut te plonger dans le néant? » Parasou-Rama se rappela alors que Siva lui avait prédit que Vichnou s'incarnerait en Kchatriya, vers la fin du second âge, et, pour éprouver si Rama-Tchandra était en effet cet avatar, il lui dit qu'il était prêt à lui rendre hommage si, en preuve de sa divinité, il voulait bander l'arc que lui, Parasou, avait reçu de Siva. Rama prit l'arme, la banda et la brisa avec la même facilité qu'il avait rompu l'arc de Djanaka. A cette preuve de sa puissance, Parasou se jeta à ses pieds, en demandant pardon de sa faute. Rama-Tchandra lui pardonna en considération de sa qualité de brahmane; mais, en expiation de tout le sang des kchatriyas qu'il avait répandu, il lui enjoignit de faire une pénitence rigoureuse sur le mont Mahendra.

C'est en effet une chose fort remarquable que de voir une incarnation supérieure blâmer ce qui a été exécuté par le même dieu dans une incarnation précédente. Mais on peut suivre dans les incarnations successives de Vichnou les différentes phases d'un système politique et les variations que subit le gouvernement. Les quatre premiers avatars, qui n'avaient que des intérêts généraux, sont censés n'avoir qu'un degré d'intensité. On peut supposer qu'alors ces degrés de plénitude n'étaient point calculés; la divinité s'incarnait sous forme d'animaux ou d'êtres imaginaires. Les diverses castes vivaient en paix; les brahmanes étaient les dépositaires de l'autorité temporelle, aussi bien que du pouvoir spirituel. C'est sans doute pour affermir la première, qui peut-être avait déjà reçu quelques atteintes de la part des kchatriyas, qu'ils imaginèrent une cinquième incarnation, dans laquelle Vichnou vient sur la terre sous la forme d'un nain d'extraction brahmanique; et cet avatar a deux degrés de plénitude. Mais les kchatriyas poursuivant leurs empiétements, et ayant tout à fait usurpé le pouvoir temporel, les brahmanes leur opposèrent un sixième avatar, celui de Parasou-Rama, où le dieu s'incarne encore dans leur tribu, tout exprès pour exterminer les usurpateurs; et cette terrible incarnation a trois degrés de plénitude, un de plus que la précédente; l'autorité échappe aux kchatriyas. Mais essentiellement belliqueux et avides, ces derniers ne tardent pas à la reprendre : c'est ce qu'exprime la septième incarnation, de Rama-Tchandra, où le dieu, pour la première fois, se fait kchatriya; et cet avatar augmente de suite de quatre degrés sur le précédent, et en compte sept. Dans le huitième, celui de Krichna, Vichnou est encore kchatriya, et cette incarnation est la plus complète de toutes : elle a les seize degrés requis d'intensité; il ne peut y en avoir de plus parfaite. Aussi les kchatriyas furent si bien établis dans la plénitude du pouvoir temporel, qu'ils l'ont toujours conservé jusqu'à nos jours. Quelques-uns comptent Bala-Rama pour le huitième avatar, et Krichna pour le neuvième; or, Bala-Rama est encore une incarnation en kchatriya. Il est digne de remarque que, dans les deux principaux avatars, celui de Rama-Tchandra et celui de Krichna, Vichnou se fait kchatriya et non point brahmane, ce qui, suivant Gibbon, indique un changement dans le système mythologique. On peut même, dans ces avatars, observer des changements de mœurs et des modifications dans la religion. Ainsi, dans l'histoire de Parasou-Rama, nous voyons les kchatriyas admis pour la première fois à la table des brahmanes; dans celle de Rama-Tchandra, les brahmanes sont blâmés d'avoir exterminé les kchatriyas, et il se passe une sorte de convention dans laquelle les brahmanes renoncent au pouvoir et les kchatriyas à la doctrine : ce qui autorise à regarder Vichnou comme le réformateur du système primitif établi par Brahmâ.

L'histoire des trois Ramas fournit des données historiques non moins importantes. La tradition attribue au premier, *Parasou-Rama*, ou le Rama à la hache, la formation de la côte malabare. Du haut du promontoire de Dilly, il décochait ses flèches vers le sud; l'endroit où elles tombèrent devint la limite de la mer, qui se retira ainsi du pays de Kérala. Parasou purgea des serpents la nou-

velle plage, et y établit des colons venus du nord. — Le second Rama, surnommé *Tchandra*, ou de la lune, s'allia avec les peuples sauvages de l'Inde méridionale, connus alors sous le nom de singes et d'ours, et avec leur secours conquit l'île de Ceylan. — Enfin le troisième Rama avait pour surnom un vocable fort expressif : c'est celui de *Langala-Dhwadja*, qui a une charrue pour étendard, ce qui nous induit à reconnaître, avec M. Troyer, trois grands événements : 1° le défrichement et la colonisation de la côte malabare; 2° l'extension d'une domination du nord au sud; 3° l'introduction de l'agriculture.

De savants Anglais ont regardé les trois Ramas comme un seul et même personnage, qui, d'après W. Jones et Wilford, ne serait autre que le *Rama* de la Bible (רעמה, le *Regma* de la Vulgate), de même que Bali, chef de la nation des singes ou des montagnards, serait le *Bal* (*Bélus*) de la Bible, fils de Chus ainsi que Rama. L'un des deux frères aurait fondé un empire au sud de l'Inde, tandis que l'autre se serait établi sur les frontières occidentales de la Perse. M. Troyer au contraire considère, avec plus de vraisemblance, les trois Ramas comme les représentants de trois grandes époques de l'histoire indienne. Mais en quel temps vécut Rama-Tchandra? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. M. Seiffarth, ayant calculé le thème natal de ce prince, inséré dans une rédaction du Ramayana, a trouvé que cette position des astres avait eu lieu 1578 ans avant notre ère, le 17 avril, et ne peut revenir qu'une fois en 128,000 ans; mais cet horoscope ne se trouve pas dans toutes les rédactions du poëme, et on le suppose interpolé. D'après W. Jones, Rama vécut 2029 ans avant Jésus-Christ; d'après Tod, 1100 ans seulement; d'après M. Gorresio, dans le XIII[e] siècle avant l'ère chrétienne; M. Troyer ne croit pas pouvoir placer son règne moins de 4102 ans avant Jésus-Christ. Il y a encore loin de tous ces calculs à ceux des Indiens, d'après lesquels Rama aurait paru il y a plus de 869,000 ans.

Les Hindous célèbrent la mémoire de la défaite de Ravana par Rama-Tchandra le dixième jour de la quinzaine lumineuse du mois de Kouar (septembre-octobre). *Voy.* DACHAHARA.

RAMADHAN ou RAMAZAN, nom du neuvième mois de l'année musulmane et du grand jeûne que les mahométans sont obligés d'observer pendant toute sa durée. Cette obligation est fondée sur ces paroles du Coran : « O vous qui croyez ! le jeûne est obligatoire pour vous, comme il l'a été pour vos prédécesseurs ; craignez Dieu ! La lune de Ramadhan, pendant laquelle le Coran est descendu du ciel pour guider les hommes dans la voie du salut, est le temps destiné au jeûne. Celui qui l'aperçoit dans le ciel doit se disposer à l'abstinence. Il vous est permis de manger et de boire jusqu'au moment où, à la lueur du crépuscule, vous pouvez distinguer un fil blanc d'un fil noir. Alors commence le temps d'abstinence, jusqu'au coucher du soleil; et pendant ce temps n'approchez pas de vos femmes, mais livrez-vous à des œuvres de dévotion dans les mosquées. Le malade ou le voyageur compenseront plus tard le jeûne qu'ils ne peuvent accomplir par un nombre de jours égal à celui pendant lequel ils en auront négligé l'observance. »

Le jeûne commence dès l'apparition de la nouvelle lune de Ramadhan, et dure sans interruption pendant les trente jours. Durant ce temps-là, il n'est pas permis aux musulmans de manger ou de mettre quoi que ce soit dans leur bouche tant que le soleil est sur l'horizon, mais seulement après qu'il est couché et que les lampes qui sont autour des minarets sont allumées. Ce n'est qu'alors qu'on peut prendre son repas; et on peut le prolonger autant qu'on le veut, pourvu qu'on ne mange plus au moment de l'aurore. Il est même permis de se livrer pendant toute la nuit à la joie et à la bonne chère; et c'est ce que font en effet tous les musulmans tant soit peu aisés. Ils font d'ailleurs presque toutes leurs affaires la nuit, et passent le jour à dormir et à se reposer : de sorte qu'à proprement parler, leur jeûne n'est autre chose qu'un changement du jour à la nuit. Tout mahométan de l'un et de l'autre sexe est soumis à cette loi dès qu'il a atteint sa majorité; personne n'en est excepté, pas même les malades, les infirmes et les voyageurs; car s'ils ne peuvent satisfaire à cette obligation pendant la lune de Ramadhan, ils doivent y suppléer entièrement dès que la maladie, l'indisposition ou l'obstacle auront disparu. Comme les mois des mahométans sont lunaires, le Ramadhan vient chaque année onze jours plus tôt que l'année précédente : de sorte qu'en 33 ans, environ, ce jeûne a parcouru toutes les saisons de l'année. Cette disposition de la loi rendrait impossible l'observance de l'islamisme sous les latitudes élevées, en Suède, par exemple, où il y a des jours de 22 et 23 heures : aussi s'est-on servi de cet argument lorsqu'il s'agit d'implanter la religion de Mahomet dans certaines contrées.

Aussitôt que les nègres mahométans de la Guinée et du Sénégal aperçoivent la nouvelle lune de Ramadhan, ils crachent dans leurs mains et les élèvent vers le ciel; ils les tournent ensuite plusieurs fois autour de leur tête : c'est par cette cérémonie, répétée trois ou quatre fois, qu'ils saluent le commencement du jeûne. Du reste, ils le pratiquent avec une rigueur et une austérité particulière : non-seulement ils demeurent sans rien boire ni manger depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, mais ceux qui se piquent d'une plus grande régularité se font même scrupule d'avaler leur salive, et croiraient avoir rompu le jeûne si par hasard un moucheron entrait dans leur bouche : c'est pourquoi ils se la couvrent avec le plus grand soin. Il est interdit à tous, en général, de fumer pendant la journée; et quoiqu'ils aiment le tabac à la fureur, ils s'en abstiennent cependant très-exactement. Mais, dès que le

soleil est couché, ils se dédommagent d'une gêne si rigoureuse, et passent la nuit tout entière dans la débauche; les grands et les riches dorment ensuite pendant tout le jour. Mais les pauvres, condamnés au travail pour gagner leur vie, après avoir consacré une partie de la nuit à leurs repas et même à la débauche, sont obligés de travailler tout le jour sans rien manger, et sont punis de la bastonnade si l'on s'aperçoit qu'ils se relâchent en la moindre chose de la sévérité du jeûne.

RAMALES, fêtes romaines célébrées en l'honneur de Bacchus et d'Ariane. On y portait en procession des ceps de vignes (*ramos*) chargés de leurs fruits.

RAMANANDIS, ou RAMAWATS, religieux hindous, sectateurs de Ramanand, qui vivait dans le XIVe ou XVe siècle. Ce Ramanand appartenait à la secte des *Ramanoudjas*, et on dit qu'il se sépara d'eux en conséquence d'un affront qu'il reçut de ses condisciples et qui fut appuyé par son maître. Il avait passé quelque temps à voyager dans les différentes contrées de l'Inde, et lorsqu'il revint à son couvent, ses confrères lui objectèrent que, dans le cours de ses voyages, il était impossible qu'il eût observé exactement dans ses repas les abstinences prescrites par la secte et dont elle fait un point capital; et comme son supérieur admettait la validité de cette objection, Ramanand fut condamné à prendre ses repas dans un lieu séparé des autres disciples. Irrité de cette mesure disciplinaire, il se sépara entièrement de cette société, provoqua un schisme et fonda une nouvelle secte, dont le chef-lieu était un couvent de Bénarès.

L'objet spécial du culte des Ramanandis est l'incarnation de Vichnou en Rama Tchandra; cependant ils honorent aussi les autres incarnations de ce dieu; mais ils soutiennent la supériorité de Rama sur toutes les autres; c'est pourquoi on les distingue communément sous la dénomination de *Ramawats*. Ils vénèrent également les autres manifestations divines qui ont concouru à l'avatar de Rama, comme celles de Sita, de Lakchmana et du singe Hanouman. Comme les autres sectes des Vaichnavas, ils ont un grand respect pour la pierre *Salagrama* et pour la plante *Toulasi*. Les formes de leur culte sont analogues à celles des Hindous en général; cependant quelques religieux mendiants de la secte, connus sous le nom de *Vairaguis* ou *Viraktas*, considèrent toute forme d'adoration comme superflue, excepté l'invocation incessante du nom de Krichna et de Rama.

Les pratiques de cette secte sont d'une nature moins précise que celles des Ramanoudjas; car le but avoué du fondateur était de délivrer ses disciples des entraves qu'il trouvait incommodes; c'est pourquoi on leur donne aussi le nom d'*Avadhoutas* où les Libérés. Ils ne sont point soumis à des observances particulières relativement à la nourriture et au bain, mais ils suivent leur propre inclination, ou se conforment à la pratique généralement reçue. On dit que leur Mantra initiatoire est *Sri-Rama* (saint Rama); leur salutation consiste dans ces paroles : *Djaya-Sri-Rama* (victoire au seigneur Rama), *Djaya-Râm*, ou *Sitâ-Ram*. Leurs marques particulières sont les mêmes que celles des Ramanoudjas, seulement la raie rouge qu'ils portent perpendiculairement sur le front varie en longueur et en largeur, selon le bon plaisir de l'individu, et elle est généralement plus étroite que celle des Ramanoudjas.

Solvyns dit qu'ils portent les cheveux extrêmement longs et épais, et qu'ils les couvrent d'une poudre rougeâtre mêlée de terre et de boue; il est persuadé qu'ils augmentent le volume de leur chevelure par l'addition d'une grande quantité de cheveux étrangers. Il ajoute qu'ils laissent croître au milieu de leur barbe une mèche qui descend jusqu'à terre, même quand ils sont debout. Ils portent communément dans la main un tas de feuilles sèches, au milieu desquelles se trouve de la cendre, qu'ils distribuent aux pieux Hindous qu'ils rencontrent ou qui viennent les trouver. Ces religieux, dit le même voyageur, se montrent plutôt à la campagne que dans les villes, et dans les pays plats de l'Hindoustan, particulièrement dans le Bengale. On les rencontre plus fréquemment en hiver qu'en été; mais ils ne sont pas plus vêtus pendant le froid que dans les plus grandes chaleurs. Ils portent trois figures sur le front, sur la poitrine et sur le haut des bras; souvent aussi ils se couvrent tout le corps de cendre ou de craie blanche, ce qui, avec leur perruque énorme, leur donne un air vraiment hideux. Ils tiennent constamment sous le bras un morceau de toile mouillée, qui leur sert à se rafraîchir la figure, et à se frotter les différentes parties du corps. *Voy.* RAMANOUDJAS.

RAMANATHA-SWAMI, c'est-à-dire *le dieu seigneur de Rama*. Les Saivas donnent ce nom à un Linga adoré à Rameswar près du cap Comorin. Ils disent que ce Linga est celui que le singe Hanouman rapporta du Gange par ordre de Rama; que ce dernier voulut lui rendre ses hommages après avoir détruit le géant Ravana, et que l'étang qui est dans ce temple, a été creusé par les mains du dieu incarné. Pour accréditer ce lieu de dévotion, les Brahmanes affirment que ceux qui s'y baignent sont purifiés de leurs péchés. Les Hindous y viennent en pèlerinage, et apportent des offrandes des pays les plus éloignés; mais l'acte est bien plus méritoire quand le pèlerin s'est préalablement rendu sur les bords du Gange, qu'il a couché sur la terre, qu'il a jeûné pendant la route, et qu'il a rapporté de l'eau de ce fleuve pour baigner le Linga qu'il vient adorer.

RAMANDJOGUIS, nom que l'on donne dans l'Inde aux religieux adorateurs de Vichnou, incarné en Rama.

RAMANOUDJAS, une des principales sectes des Vaichnavas ou adorateurs de Vichnou; elle tire son nom d'un réformateur nommé Ramanoudja-Atcharya, qui vi-

vait dans le milieu du XIIe siècle. Il passe pour avoir été une incarnation du serpent Sécha, de même que ses compagnons ou ses principaux disciples sont donnés pour des manifestations du disque, de la massue, du lotus et des autres attributs de Vichnou.

Le culte des Ramanoudjas a pour objet Vichnou, sa femme Lakchmi et leurs incarnations respectives; il n'est pas très-populaire dans le nord de l'Inde, car il est d'une nature plutôt spéculative que pratique, bien que ceux qui sont chargés de prêcher cette doctrine ne soient pas obligés de quitter le monde; les chefs sont tirés ordinairement de la caste des Brahmanes, mais les disciples peuvent appartenir aux autres tribus inférieures. Outre les temples consacrés à Vichnou et à son épouse, les membres de cette secte ont dans leurs maisons des images de métal ou de pierre auxquelles ils offrent chaque jour leurs adorations; et les maisons, aussi bien que les temples, sont ornées avec la pierre *Salagrama* et l'herbe *Toulasi*.

Les particularités les plus frappantes des pratiques des Ramanoudjas sont le soin qu'ils apportent à la préparation de leurs repas, et le secret scrupuleux dans lequel ils les prennent. Ils ne doivent pas manger avec des habits de coton; mais après s'être baignés, ils mettent des vêtements de laine ou de soie. Les chefs permettent à leurs disciples choisis de les assister, mais en général tout Ramanoudja prépare lui-même ses aliments, et si, pendant cette opération ou tandis qu'il mange, il vient à être aperçu par un étranger, il s'arrête tout court, et les aliments sont enterrés dans le sable. Le mantra d'initiation à cette secte, c'est-à-dire l'invocation à la divinité que le directeur prononce comme un mot d'ordre à l'oreille du disciple, et qui ne doit pas être communiqué aux profanes, consiste, dit-on, en ces six syllabes : *Om! Ramaya nama!* Om! salutation à Rama! Leur formule de salutation est *Das-osmi* ou *Das-oham*; je suis votre esclave, paroles que l'on prononce en inclinant légèrement la tête, et en joignant les mains sur le front. Devant les Atcharyas, ou suprêmes directeurs, on fait une prostration de tout le corps.

Les marques distinctives des Ramanoudjas sont deux lignes blanches perpendiculaires tirées depuis la racine des cheveux jusqu'au bord supérieur des yeux, avec une ligne transversale qui les réunit sur la racine du nez : dans le centre est une ligne rouge perpendiculaire faite avec du bois de sandal rouge, ou une préparation de glu et de safran des Indes. Ils ont aussi la poitrine et les bras enduits d'une espèce de terre blanche avec une ligne rouge au milieu; ces marques sont censées représenter la conque, le disque, la massue et le lotus que Vichnou tient de ses quatre mains, et la ligne centrale est Sri ou Lakchmi, l'épouse du dieu. Quelques-uns ont ces attributs gravés sur des coins en bois, qui leur servent à les imprimer sur leurs corps; d'autres poussent la dévotion jusqu'à stigmatiser ces emblèmes sur leur chair avec un fer rouge. Outre ces marques, ils portent un collier de bois de toulasi, et un rosaire de graines de la même plante ou de lotus.

Le principal dogme des Ramanoudjas est la croyance que Vichnou est Brahme ou le dieu suprême, qu'il était avant tous les mondes, et qu'il fut le principe et le créateur de tous les êtres. Bien qu'ils soutiennent que Vichnou et l'univers ne font qu'un, ils s'écartent cependant de la doctrine du Védanta en niant que cette divinité soit privée de formes ou de qualités; ils la considèrent comme douée de toutes les bonnes qualités et d'une double forme ; l'une subtile, qui est la cause, c'est Paramatma, l'esprit suprême ; l'autre grossière, qui est l'effet, c'est l'univers ou la matière. De là cette doctrine est appelée *Visichthadwaita*, ou doctrine de l'unité avec les attributs. La création eut sa source dans la volonté qu'eut Vichnou, qui était seul, de se multiplier ; il dit : Je veux devenir plusieurs, et il se manifesta personnellement sous forme de lumière visible et éthérée. Ensuite, comme une boule d'argile qui peut recevoir différentes formes, la substance la plus grossière de ce dieu se manifesta dans les éléments et leurs combinaisons. Les formes dans lesquelles la matière divine se divisa ainsi, furent pénétrées par une portion de la vitalité qui appartient au principe suprême, mais qui est distincte de son essence spirituelle et éthérée. Ici les Ramanoudjas sont encore en opposition avec les Védantins, qui identifient le *Paramatma* et le *Djivatma*, c'est-à-dire l'esprit éthéré et l'esprit vital. Cette vitalité, bien qu'indéfiniment diffusible, est impérissable et éternelle, et la matière de l'univers, étant de même substance que l'Etre suprême, est comme lui sans commencement et sans fin.

Après avoir créé l'homme et les animaux, par l'intermédiaire des agents subordonnés dont il avait décrété l'existence dans ce dessein, Vichnou garda la suprême autorité sur l'univers. Ainsi les Ramanoudjas reconnaissent trois prédicats de l'univers qui constituent la divinité, savoir *Tchit*, l'esprit, *Atchit*, la matière, et *Iswara*, dieu ; ou le possesseur, la chose possédée, et le gouverneur ou contrôleur de l'un et de l'autre.

Outre ces formes primaires et secondaires comme créateur et création, la divinité a pris en différents temps des formes ou apparences particulières, pour l'avantage de ses créatures ; ce dieu est ou a été présent visiblement parmi les hommes, sous cinq modifications ; savoir : 1° dans les objets proposés à l'adoration, comme ses images, etc.; 2° dans ses avatars ou incarnations, comme en poisson, en cochon, etc. ; 3° dans certaines formes appelées *Vyouhas*, qui sont les quatre suivantes : Vasoudéva ou Krichna, Bala-Rama, Pradyoumna et Anirouddha; 4° dans la forme *Soukchma* ou subtile qui, quand elle est parfaite, comprend six qualités; savoir, l'absence des passions humaines, l'immortalité, l'exemption de soins et de peines, l'absence de besoins naturels, l'amour de la vé-

rité et enfin la pratique de la vérité ; 5° comme *Antaratma*, c'est-à-dire en qualité d'âme humaine, ou d'esprit individualisé. Toutes ces manifestations doivent être adorées les unes après les autres comme autant d'échelons ascendants dans l'échelle de la perfection ; c'est pourquoi l'adoration est quintuple, et consiste 1° à nettoyer et à purifier les temples, les images, etc. ; 2° à fournir des fleurs et des parfums pour les cérémonies religieuses ; 3° à présenter ces objets en offrandes, car l'offrande du sang est totalement interdite parmi tous les Vaichnavas ; 4° à réciter le rosaire et à répéter les noms de la divinité, ou d'une de ses formes ; 5° à s'efforcer de s'unir à la divinité. En récompense de ces actes religieux, l'homme sera élevé jusqu'au trône de Vichnou, et jouira d'un état semblable au sien, interprété par une perpétuelle résidence dans le Vaikounta, ou ciel de Vichnou, au sein d'une pure extase et d'un ravissement éternel.

Les Ramanoudjas sont très-nombreux dans le nord de l'Inde, où on les connaît sous le nom de *Sri Vaichnavas*, ou *Sri Sampradayis*. Ils sont les ennemis déclarés des Saivas ou adorateurs de Siva, et ne sont pas même en fort bons termes avec les modernes sectateurs de Krichna, bien que ceux-ci adorent cette divinité comme une incarnation de Vichnou.

RAMASITOA, grande fête des anciens Péruviens, dans laquelle on mangeait des gâteaux bénis et consacrés par les prêtres, et qui avaient été pétris la veille par les vierges du Soleil. Les Incas buvaient ensuite une portion de la liqueur sacrée, nommée *Aca*.

RAMA-TCHANDRA, une des plus célèbres incarnations du dieu Vichnou. *Voy.* RAM, RAMA.

RAMATI-RAMS, religieux hindous, qui appartiennent à la grande secte des Vaichnavas ou adorateurs de Vichnou.

RAMAWATS, sectaires hindous qui adorent Vichnou, sous la forme de Rama-Tchandra, l'une de ses incarnations.

RAMAYANA, grande épopée, qui, avec le Mahabharata forme ce qu'on appelle les *Itihasas*, livres sacrés des Hindous : ce poëme contient, en 25,000 slokas ou distiques, les aventures et les exploits de Rama-Tchandra. Il en existe deux rédactions principales, celle du nord et celle du sud, qui, bien qu'identiques pour le fond, comptent un assez grand nombre de variantes importantes dans les détails. La composition en est attribuée à Valmiki, que les Hindous font contemporain de Rama lui-même ; c'est la narration que ce poëte est censé faire à Kousa et à Lava des exploits de leur père, afin que ces enfants puissent se faire reconnaître de ce héros. Mais il en est de Valmiki comme de Vyasa, compilateur des Védas et du Mahabharata ; ces deux noms ne sont que la personnification de la compilation.

Le Ramayana est, ainsi que le Mahabharata, le livre sacré des Kchatriyas. Sa lecture ou son audition sont on ne peut plus efficaces pour la rémission des péchés. Son efficacité est telle qu'un homme changé en serpent par la puissante malédiction d'un brahmane reprendrait sa forme primitive après l'avoir écouté tout entier pendant un jour. Aussi ce poëme est-il appelé un *adikavyam*, poëme primitif, principal, poëme par excellence. On peut en voir l'analyse à l'article RAMA.

RAMBHA, Apsara ou nymphe céleste de la mythologie hindoue. Elle devint l'épouse de Nalakouvéra, fils de Kouvéra, dieu des richesses, et n'en fut pas moins enlevée par Ravana, son oncle. Kouvéra maudit son frère, et fit sortir le feu de ses dix têtes à la fois. A la prière de Brahmâ, son supplice fut adouci, mais il lui fut déclaré que s'il attentait encore à la vertu d'une femme, il perdrait toute sa puissance. Il oublia cette menace, enleva encore Sitâ, épouse de Rama, et fut alors puni de tous ses crimes.

RAMEAUX. Les rameaux verts faisaient anciennement partie de la décoration des temples païens, surtout dans les jours de fête. On en offrait de chêne à Jupiter, de laurier à Apollon, d'olivier à Minerve, de myrte à Vénus, de lierre ou de vigne à Bacchus, de pin à Pan, de cyprès à Pluton, etc.

RAMEAUX OU DES PALMES (*Dimanche des*). On donne ce nom au dimanche qui précède immédiatement la fête de Pâques, à cause d'une cérémonie particulière à ce jour-là, qui rappelle l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem, six jours avant sa mort, lorsque les habitants de la ville vinrent à sa rencontre, en tenant à leurs mains des rameaux d'oliviers, et en jonchant la terre de branchages et de leurs vêtements en guise de tapis. Ce jour-là donc, avant l'office du matin, le célébrant bénit des palmes, ou des branches d'oliviers ou des rameaux de buis, suivant les productions de la contrée, puis on les distribue au clergé et à tous les fidèles. On sort processionnellement de l'église et l'on se rend à un lieu déterminé pour la station ; là, on chante l'Evangile commémoratif du mystère, à moins que, suivant l'usage romain, on ne l'ait chanté à la bénédiction des rameaux et avant le départ ; on fait ensuite l'adoration de la croix, sur laquelle on jette de petites branches. On revient en ordre à l'église en chantant des antiennes. A l'entrée de la ville, si la station a eu lieu dans la campagne, autrement en arrivant à l'église, le clergé et son cortége trouvent la porte fermée. Des enfants qui sont à l'intérieur des portes entonnent alors la fameuse hymne *Gloria, laus et honor*, etc., dont le chœur répète le refrain. Puis le célébrant frappe à la porte avec sa crosse, ou avec le bâton de la croix, s'il est simple prêtre, en prononçant un verset des psaumes qui invite à ouvrir les portes devant le roi de gloire ; les enfants demandent de l'intérieur quel est le roi de gloire ; le célébrant répond que c'est le Seigneur des armées, le Seigneur des vertus. Cette cérémonie se répète trois fois ; les portes s'ouvrent, le clergé entre suivi de la foule des fidèles, en chantant des versets analogues à

la circonstance. Ce cérémonial est celui de plupart des églises de France, mais il y a quelques différences dans le rit romain et dans celui de plusieurs autres diocèses.

Jusque-là le dimanche des Rameaux a eu un aspect de joie et de triomphe; mais dès que la messe commence, on reprend les accents de tristesse et les chants lugubres; tout retrace le mystère douloureux que l'on célèbre dans cette sainte semaine; et pour évangile on chante sur une modulation étrange et dramatique, à une ou à trois voix, toute l'histoire de la passion, c'est-à-dire des souffrances et de la mort du Fils de Dieu. Après la messe, chacun emporte chez soi son rameau bénit et le garde jusqu'à l'année suivante, comme un préservatif contre les dangers temporels et spirituels; ou bien on s'en sert comme de goupillon pour faire des aspersions d'eau bénite, soit quand il tonne, soit dans l'administration des sacrements aux malades, soit sur les personnes qui viennent à trépasser dans la maison.

RAMÉNO-KHASTRÉHÉ ou RAMESCHNÉ, ange ou bon génie de la mythologie persane; c'est un des assesseurs de Mithra, et il est chargé de veiller au plaisir et au bien-être de l'homme.

RAMIRIQUI. Les Muyscas de Tunja et de Sogamoso racontaient qu'au commencement du monde, tout était plongé dans l'obscurité la plus complète, parce qu'il n'y avait ni soleil ni lune. Il n'existait alors que deux hommes, le cacique de Sogamoso et celui de Ramiriqui ou Tunja; ces deux caciques firent des hommes avec de l'argile jaune, et des femmes avec des paquets d'herbes. Mais comme il était nécessaire d'éclairer le monde, Sogamoso ordonna à Ramiriqui, qui était son neveu, de monter au ciel, et il en fit le soleil. Puis trouvant que cela était insuffisant, il y monta à son tour et devint la lune.

RAMNAWAMI, fête que les Hindous célèbrent le neuvième jour de la lune de Tchait, en l'honneur de Rama-Tchandra, qui, disent-ils, naquit ce jour-là à midi. Beaucoup d'Indiens font à cette intention des aumônes, de bonnes œuvres et d'autres actes méritoires, ne prenant aucune part aux affaires du monde. En plusieurs endroits on tient à cette occasion un grand *méla*, ou foire, qui attire un grand concours de monde.

RAMONOU, un des dieux adorés par les peuples du Tonquin.

RAM-RAYIS, sectaires hindous, qui sont une branche des Sikhs; mais leur schisme est plutôt politique que religieux; ils tirent leur nom de Rama-Raya, qui disputa la succession au pontificat à Hari-Krichna, fils d'Hari-Raya, sans cependant pouvoir l'emporter sur lui. Il vivait vers l'an 1660 de notre ère. Ses partisans, peu nombreux dans l'Inde, soutiennent la légitimité de ses prétentions, et rapportent plusieurs miracles opérés par lui, en preuve de sa sainteté.

RAM-TIRTH, lieu célèbre de pèlerinage, établi à Onore, port de mer de la province de Kanara. On y adore le singe Hanouman, qui rendit de si grands services à Rama-Tchandra, dans son expédition contre Ravana. On promène quelquefois son image dans les rues de la ville sur un charriot semblable à une tour, de la hauteur d'environ 15 pieds, et monté sur quatre roues; on le traîne avec de grosses cordes. Quelques Brahmanes montent sur le chariot pour accompagner l'idole, et chanter des prières pendant la procession.

RANA, déesse de la mer, chez les Scandinaves; c'est l'épouse d'Æger, dieu de l'Océan.

RANAIL, nom d'un ange du premier ordre chez les Madécasses.

RANA-NIEIDE, déesse des Lapons, qui la disaient fille du grand dieu Radien. C'était à elle qu'ils se croyaient redevables de la pousse de l'herbe et des bourgeons, parce qu'ils se figuraient le dieu, son père, comme un être oisif et trop insoucieux pour s'occuper des choses d'ici-bas.

RANGUZEMAPAT, esprit domestique des anciens Slaves; c'était lui qui les favorisait dans la fabrication de la bière et de l'hydromel; on l'invoquait en buvant ces liqueurs, et on lui en offrait des libations.

RANH, ou RANH-RAP, démon redouté par les Cochinchinois, parce qu'ils s'imaginent qu'il cherche à nuire aux petits enfants.

RANHIL, grand prêtre de Bhadrinath, divinité hindoue, adorée dans la ville de même nom, sur les bords de l'Alcananda, au nord de l'Hindoustan. Il a un pouvoir souverain sur les 700 villages qui, dit-on, sont la propriété du temple de Bhadrinath.

RANIKAIL, nom d'un ange du premier ordre, chez les Madécasses.

RANTERS ou EXTRAVAGANTS. Les Episcopaux d'Angleterre ont donné ce nom à des fanatiques, sortis des Indépendants, dont l'extravagance démagogique admettait toutes sortes d'excès. Leur fureur s'exerçait principalement contre le clergé.

RAPITAN, un des cinq Gahs ou Izeds surnuméraires qui, suivant les Parsis, président aux cinq jours épagomènes.

RAS, c'est-à-dire la *tête*, objet du culte des Harraniens, Sabéens de la Chaldée. S'il faut en croire les écrivains arabes, lorsque les Sabéens rencontrent un homme, dont la tête leur paraît formée sous l'influence de Mercure, ils le font asseoir pendant longtemps dans de l'huile et dans du borax, jusqu'à ce que ses jointures s'amollissent au point qu'on lui détache la tête du corps, rien qu'en la tirant. Ils font ce sacrifice tous les ans, et gardent cette tête. Ils s'imaginent que l'âme de la planète de Mercure vient se placer dans cette tête, parle par sa langue, et donne des avis et des réponses aux questions qui lui sont adressées. C'est pourquoi ils honorent cette tête et la révèrent avant qu'elle soit détachée du corps, et après; ils rendent aussi des honneurs au corps qui a été privé de sa tête.

RASDI, divinité vivante, qui recevait autrefois les adorations des peuples de la Hongrie. Ce fut un Janus, fils de Vatha, qui, le

premier, l'honora comme une déesse. Cette Rasdi était une femme qui, prise par Béla, roi chrétien, et enfermée dans une prison, y mourut en se rongeant les pieds de désespoir. Un autre écrivain la nomme *Varasolo.*

RASIL, nom d'un ange du premier ordre, chez les Madécasses.

RASKOLNIKS ou ROSKOLNIKS, dissidents de l'Eglise russe, dont l'origine remonte à l'an 1659, époque où le patriarche Nicon fit pour la première fois imprimer la liturgie slavone, en prenant pour base la liturgie de Constantinople, sauf quelques additions et modifications jugées nécessaires. Une foule de gens commencèrent à crier au sacrilége, soutenant qu'il n'était pas permis de rien changer aux livres anciens, ni de réformer les pratiques de l'Eglise, accusant Nicon d'avoir corrompu les livres et dénaturé la tradition. Bientôt le schisme éclata, et ils firent une Eglise à part.

Le nom de *Raskolnik* dérive du mot russe *raskolo*, scission; ce sont donc les schismatiques ou séparatistes de l'Eglise russe. Mais comme cette qualification est injurieuse, ils s'appellent eux-mêmes *Staroi-vertsi* (*starowertzi*), c'est-à-dire les anciens croyants, les orthodoxes. Ils sont peu répandus dans la Russie proprement dite; mais ils sont en grand nombre à Astracan, à Kasan, sur le Volga, à Staradub (gouvernement de Tchernigor), à Elisabethgrad (gouvernement de Kherson), à Arkhangel et en Sibérie, tant dans les villes que dans les campagnes. On en trouve qui vivent dispersés dans les forêts; une grande partie des Cosaques du Don et de Semeinov appartiennent à cette secte. Leur nombre pourtant a décru progressivement depuis plusieurs années. On l'évalue à 300,000.

Les Raskolniks professent à peu près les mêmes dogmes que l'Eglise gréco-russe; aussi les différences se réduisent à des objets extérieurs et de peu d'importance, à une discipline plus sévère, et à certaines coutumes et cérémonies superstitieuses. Ainsi, par exemple, ils font le signe de la croix d'une autre manière que les Russes: ceux-ci se signent de la droite à la gauche avec les trois premiers doigts de la main, comme emblème de la Trinité, en abaissant les deux autres, comme symbole des deux natures en Jésus-Christ. Les Raskolniks, au contraire, font le signe de la croix de la gauche à la droite, comme les Latins, et observent scrupuleusement de ne se servir que de l'index et du doigt du milieu, d'autres des deux derniers doigts, parce que, disent-ils, Jésus-Christ a fait passer les hommes par la rédemption de la gauche à la droite, et que trois doigts sont le symbole de l'antechrist.

Ils révèrent les images, mais seulement celles qui ont un caractère d'antériorité à la réforme de Nicon, ou celles qui ont été faites par des artistes de leur secte.

La croix russe n'a qu'une traverse. Les Raskolniks lui en donnent trois, celle du milieu excède un peu la longueur des autres. Ils reprochent à l'Eglise russe de faire trois syllabes du nom de Jésus (*I-i-sus*), qu'ils syncopent en parlant et en écrivant de la manière suivante : *I-sus*; de mettre cinq pains au lieu de sept pour la consécration eucharistique; de faire les processions autour de l'autel et du baptistère, en allant de droite à gauche; pour eux ils les font en marchant en sens inverse.

Plus rigides observateurs du carême que les orthodoxes, ils refusent de manger, de boire avec eux, et même d'employer les vases dont ils se seraient servis, s'ils n'ont été purifiés par leurs prêtres, quand ils en ont, car souvent ils en manquent. Dans tous les détails de la vie, usages, langage, régime diététique, costume, ils manifestent une prédilection pour ce qui est ancien, et une aversion profonde pour ce qui est nouveau, surtout s'il est adopté par l'Eglise dominante.

Ils proscrivent impitoyablement l'usage du tabac. Ils ne se contentent pas de s'en abstenir eux-mêmes, mais ils s'enfuient devant toute pipe et toute tabatière, comme s'ils voyaient le diable. Ils regardent le tabac comme une plante que Dieu a maudite. Cette singulière idée repose sur une tradition absurde, qui s'est conservée parmi eux jusqu'à nos jours, et qui, à ce qu'on assure, est écrite dans un des livres religieux des anciens Grecs ou Slaves. Après que Dieu eut commandé à Noé de construire l'arche pour prévenir l'entière destruction du genre humain, le diable se présentait souvent dans sa maison, et sous divers déguisements, pour apprendre de lui de quelle manière et en quel lieu il construirait l'arche. Mais Noé, se souvenant de la défense que Dieu lui avait faite de divulguer les révélations qu'il avait reçues, gardait le silence. Le diable, voyant qu'il ne réussirait pas à séduire Noé par ses paroles, résolut de l'enivrer en lui faisant fumer du tabac. Cette ruse eut le succès qu'il en attendait, et Noé, dans cette espèce d'ivresse, laissa échapper le secret qu'il avait auparavant si bien gardé. Son indiscrétion mit le diable à même d'entraver la construction de l'arche, si bien que Noé trouvait défait tous les matins ce qu'il avait fait la veille. C'est là, suivant les Raskolniks, la raison pour laquelle il resta si longtemps à construire l'arche. Depuis ce temps, le tabac a été maudit de Dieu, et mérite d'être appelé l'herbe du diable. Quand Jésus-Christ, dans l'Evangile, censure les plaisirs charnels, cela doit s'entendre particulièrement du tabac, dont l'usage est criminel, comme celui du thé, du café et même des pommes de terre; car tout cela était inconnu à leurs ancêtres. Ils font rebénir les chambres où quelqu'un a fumé; ils les lavent ainsi que les vêtements sur lesquels serait tombé du tabac. Si l'on vient à placer une tabatière sur une table, ils ne peuvent s'en servir avant d'avoir raboté la place où elle a été déposée.

Un auteur anglais dit que le baptême ne leur est administré qu'au moment de la mort, d'après ce principe adopté par eux, qu'une faute, commise après sa réception, prive ce-

lui qui s'en rend coupable de toute espérance de salut.

Les Raskolniks eurent de grandes persécutions à soutenir, principalement sous Pierre le Grand, qui déploya contre eux toute la sévérité d'un despote; il est vrai que plusieurs fois ils fomentèrent des troubles et prirent part à des révoltes. Maintenant on est plus tolérant à leur égard; les anciennes lois portées contre eux subsistent encore, mais on les laisse sans exécution; et s'ils sont encore exclus de toute espèce de places et d'emplois, on s'abstient du moins de les persécuter. Un grand nombre se sont réunis à l'Eglise russe dans ces derniers temps. Parmi ceux qui persévèrent dans le schisme, on en trouve qui commencent à s'accommoder de sucre, de café et de thé; quelques-uns même ont été surpris une pipe à la bouche; c'étaient sans doute des gens sur le point de se convertir, car la secte conserve toujours beaucoup d'aversion pour cet usage.

RAS-YATRA, fête que les Hindous célèbrent en mémoire des danses que le dieu Krichna exécutait avec les Gopis, ou laitières; elle est très-populaire. Une foule immense, revêtue de ses habits les plus beaux, s'assemble dans une place voisine de la ville, et célèbre cet événement par la musique, les chants et les représentations dramatiques des divertissements de Krichna. Tous les chanteurs et les danseurs publics prêtent généreusement leur concours, et s'en rapportent, pour leur salaire, à la générosité du public. A Bénarès, le Ras-Yatra se célèbre dans le village de Sivapour, et les chefs des danseurs et des musiciens, se rangeant sous les bannières des gens les plus renommés de leur profession, défilent processionnellement. On élève des tentes et des cabanes; la foule se divertit avec des balançoires et des chevaux de bois mus circulairement; elle y fait une énorme consommation de fruits et de friandises; tout, en un mot, y offre le caractère des foires de l'Europe. La même fête a lieu à Brindaban, le jour de la pleine lune de kouar (septembre-octobre).

RAT. Les Phrygiens avaient déifié les rats. Chez les Egyptiens, cet animal rongeur était le symbole d'une entière destruction, et exprimait le monde dans l'opinion de ceux qui lui donnaient un commencement et une fin. Ils le regardaient encore comme le symbole du jugement, parce que, de différents pains, il choisit le meilleur. Plusieurs peuples de l'Asie se feraient encore aujourd'hui un cas de conscience de nuire à ces animaux. Les Romains tiraient des présages de la vue des rats. Pline nous apprend que, de son temps, la rencontre d'un rat blanc était de bon augure. Les boucliers qui étaient à Lanuvium, ayant été rongés par les rats, présagèrent un événement funeste; et la guerre des Marses, qui survint bientôt après, accrédita cette superstition.

RATAINIKZA, esprit domestique des anciens Slaves. On croyait qu'il présidait aux chevaux, et les protégeait.

RATANTI-TCHATOURDASI, fête que les Hindous célèbrent le 14ᵉ jour de la quinzaine obscure de la lune de Magh (janvier). Elle est ainsi appelée du mot *Ratanti*, ils parlent, par lequel commence ce texte sacré : « Les « Eaux disent : Nous purifions le pécheur qui « se baigne au lever du soleil, dans le mois « de Magh, quand bien même il serait un « Tchandala, ou qu'il aurait tué un Brah- « mane. » En conséquence on va, ce jour-là, se baigner dans une rivière sacrée ou dans un bassin, avant l'aurore, et lorsque les étoiles paraissent encore; ce qui ne laisse pas d'être fort pénible à cette heure-là, dans le nord de l'Inde, où le froid est encore assez vif dans le mois de janvier. On fait aussi des offrandes à Yama, juge des enfers : parce que, dit-on, celui qui rend alors un culte à Yama ne verra pas la mort. On fait également des offrandes et des libations aux mânes des ancêtres; on donne aux Brahmanes et à sa famille du riz mêlé avec des légumes. Dans le Bengale, on prend le bain après le coucher du soleil; et les offrandes sont présentées, non à Yama, mais à Moundamalini, une des formes terribles de la déesse Dévi.

RATHA-DJATRA, ou *fête du char;* elle a lieu, dans les Indes, le deuxième jour de la quinzaine lumineuse du mois d'Asarh (mai). On élève la statue de Djagad-natha ou Vichnou sur un char immense, véritable édifice ambulant, et on la promène pendant plusieurs jours avec beaucoup de pompe et d'appareil. Cette énorme voiture est traînée par des milliers d'individus qui se font un honneur de s'atteler aux cordes. Plusieurs fanatiques se précipitent sous les roues pour se faire écraser, et offrir ainsi au dieu le sacrifice de leur vie. Nous donnons un récit détaillé de cette fête à l'article Djagad-Natha.

RATHA-SAPTAMI, autre fête que les Hindous célèbrent le septième jour du mois de Magh. Elle n'a lieu que dans l'intérieur des maisons On y fait les cérémonies du Pongol en l'honneur du char du soleil.

RATI, déité hindoue, épouse de Kama-déva, dieu de l'amour. Son nom signifie *inclination, volupté.*

RATIONAL, un des ornements du grand prêtre chez les Juifs; il serait mieux nommé *pectoral ;* il faisait partie de l'Ephod, et c'était par son moyen que le pontife connaissait la volonté de Dieu. C'était une pièce de broderie d'or de la hauteur de la main et carrée; elle était cousue à l'Ephod que le grand prêtre portait sur sa poitrine, et chargée de quatre rangs de pierres précieuses d'une très-grande valeur. Chaque rang était de trois pierres, sur lesquelles on avait gravé les noms des douze tribus d'Israël, selon l'ordre de la naissance des enfants de Jacob. Il y avait à chaque angle du Rational une chaîne d'or; à l'extrémité des deux d'en haut, il y avait un anneau, et aux deux d'en bas un crochet pour agrafer ces chaînes avec l'Ephod et les joindre ensemble, afin qu'elles pussent mieux le soutenir et l'empêcher de tomber. Au milieu du Rational, il y avait, en caractères de broderie d'or, ces deux mots

hébreux אורים ותמים *Ourim* et *Thoummim*, traduits dans la Vulgate par Doctrine et Vérité. On l'appelait aussi *Rational de jugement*, ou simplement *jugement*, parce que le grand prêtre en était revêtu, soit pour rendre la justice dans les affaires importantes, soit pour consulter Dieu, et déclarer aux hommes ses jugements.

RATIONALISME, système philosophique qui consiste à subordonner aux lumières de la raison humaine, la foi, la tradition et la révélation. Le rationalisme n'est pas aussi moderne qu'on serait tenté de le croire; il prit naissance au milieu du paganisme oriental. Les mythes grossiers et les fables absurdes proposées à la croyance générale ne pouvaient satisfaire les esprits d'élite qui surgissaient de temps en temps au milieu de la gentilité. Ces sages comprirent que les traditions anciennes avaient été viciées; mais au lieu de remonter aux sources, d'interroger les dépositaires de la vérité, ils voulurent tirer de leur propre raison les principes qui devaient servir de base à la religion et à la morale. De là la doctrine isotérique des prêtres égyptiens, la théologie secrète des Orientaux, les mystères de la Grèce, les systèmes de plusieurs philosophes. Le christianisme parut; il apporta la vérité, la fit briller à tous les yeux, rappela le genre humain dans ses voies, ruina le règne du rationalisme, et fonda une longue période de foi.

Mais, après un long sommeil, le rationalisme se réveilla. Faible et timide dans ses premiers essais, il marcha d'abord parallèlement à la foi, s'appuyant sur elle avec confiance; puis il se hasarda à la perdre de vue, se réservant à revenir promptement à elle, enfin il s'en sépara tout à fait et devint son ennemi. Cette séparation une fois consommée, la raison altière, impérieuse, s'est rendue l'arbitre de tout; elle cita la religion à sa barre, pour avoir à rendre compte de ses croyances, élaguant, de son autorité privée, tout ce qui dépassait sa conception. Après avoir étendu sa domination sur les sciences morales et politiques, elle s'attaqua aux faits, et le rationalisme envahit le domaine de l'histoire. On avait fait de la religion *a priori*, de la morale *a priori*, de la société *a priori;* il ne restait plus qu'à faire de l'histoire *a priori;* c'est ce qu'a tenté le rationalisme, qui dès lors a dépassé son terme, aussi nous paraît-il être entré maintenant dans une période décroissante.

Les premiers germes du rationalisme se trouvent dans la réforme de Luther et de Calvin; Descartes ensuite n'a peut-être pas peu contribué à les développer, tout en voulant le subordonner à la foi. Mais c'est surtout dans le siècle dernier que, se posant décidément en adversaire de la religion, le rationalisme forma une école à part, dont les principaux apôtres furent Bâcon, Locke, Condillac, Diderot, Hume, Condorcet, Reid et une multitude d'autres écrivains et philosophes. Le XIXe siècle s'est efforcé de le réduire en théorie et de formuler son symbole; et le rationalisme envahit les écoles de l'Allemagne et de la France: MM. Cousin, Jouffroy et Lherminier peuvent être considérés comme les apôtres et les champions de ce système dans notre pays. Malgré les nombreuses erreurs qui fermentent et qui pullulent dans la société à l'heure où nous écrivons, nous croyons apercevoir une tendance marquée pour revenir à la foi; le malaise général qui règne dans presque tous les esprits nous paraît présager une crise favorable à la religion et à la saine doctrine.

RATNA-CHACHTI ou *fête du Joyau*. Les Hindous la célèbrent le sixième jour de la quinzaine lunaire; on donne alors à son Gourou en cadeau une parure de bijoux. On fait de *Chachti*, qui veut dire sixième jour, une déesse que l'on représente en jaune, assise sur un chat, et nourrissant un enfant. On la regarde comme la protectrice des enfants, et on l'invoque tous les ans dans six fêtes solennelles.

RATNAGUERBHA, un des Bouddhas ou anciens sages adorés par les Bouddhistes du Népâl.

RATNAPANI, un des Dhyani-Bodhisatwas, vénérés par les Bouddhistes du Népâl, qui le disent fils du Bouddha-Ratnasambhava.

RATNASAMBHAVA, un des cinq Bouddhas célestes adorés dans le Népâl. Son royaume est au sud; on le représente de couleur bleue et revêtu d'un manteau rouge. Il est le père spirituel de Ratnapani et de Kchitiguerbha.

RAUDRAS, sectateurs de Roudra ou Siva, troisième dieu de la triade indienne. *Voy.* SAIVAS.

RAULINS, prêtres de la province d'Aracan, dans la presqu'île Transgangétique. Ils sont partagés en trois ordres distingués par différents noms. Tous sont habillés de jaune et rasés; mais ceux qu'on appelle *Pingrins* portent une espèce de mitre, avec une pointe retombant par derrière. Ils font vœu de garder le célibat, et ils y sont obligés sous peine d'être dégradés et réduits à l'état laïque. Il y en a qui vivent dans des monastères fondés par des rois et de grands seigneurs; ils mènent alors une vie analogue à celle des religieux. C'est à ces Raulins que l'on confie l'éducation des enfants. Ils ont un chef qui règle la religion dans toute la province, qui en maintient l'ordre et la discipline, et qui fait reconnaître au peuple les Bouddhas et les Bodhisatwas qui ont droit aux hommages et à la vénération publique. Ce chef des prêtres est universellement respecté; le roi lui-même ne lui parlait qu'en lui faisant une révérence profonde. Les Raulins sont aussi les médecins du pays.

RAUTA-REKHI, dieu du fer, dans la mythologie finnoise; il habite dans l'Hijen-Pesät, au sein des montagnes.

RAVANA, célèbre Rakchasa ou démon de la mythologie hindoue. Il descendait de Brahmâ, par Poulastya, père de la race des Rakchasas. Son père était le mouni Viswasrava ou Visravas; et il était frère de Kouvéra, dieu des richesses, qu'il déposséda de son royaume de Lankâ. On le représente avec

dix têtes. Nous donnons de nombreux détails sur sa vie, ses crimes et sa mort dans l'article Rama.

RAVI, un des noms indiens du soleil, considéré comme planète, d'où le dimanche est nommé *ravivara*, jour de Ravi. Ceux qui naissent sous son influence ont l'âme inquiète, sont exposés aux souffrances, à l'exil, à la prison, à des chagrins de la part de leur femme et de leurs enfants. *Voy.* Sourya.

RAWENDIS, sectaires musulmans, zélés partisans de la maison d'Abbas. Ils croyaient à la métempsycose et disaient que l'esprit ou l'âme de Mahomet était passé dans la personne d'Abou-Djafar al-Manzour, second khalife de la race des Abbassides; et pour cette raison, ils voulaient lui rendre des honneurs divins, en faisant, autour de son palais, des processions semblables à celles qui se pratiquent autour du sanctuaire de la Mecque. Cette secte dégénéra enfin en une faction séditieuse et dangereuse que ce même khalife fut obligé d'exterminer. M. S. de Sacy pense que les Rawendis tiraient leur nom d'un lieu nommé *Rawend*, dans le Khorasan.

RAYA-DASIS ou Raï-Dasis, branche des Vaichnavas, qui tirent leur nom de Raï-Das, un des disciples de Ramanand. Mais il paraît que les Raya-Dasis ne se recrutent que parmi les *Tchamars*, ouvriers en cuirs et en peaux, et parmi les plus basses tribus des Hindous. Quelques-unes des compositions de leur fondateur se trouvent dans l'Adi-Granth des Sikhs. Voici la légende que ses sectateurs racontent à son sujet; elle a été traduite du *Bhakta-Mal*, par M. Garcin de Tassy, et insérée dans le second volume de l'*Histoire de la littérature Hindoui et Hindoustani*.

« Il y avait un Brahmatchari qui était disciple de Ramanand. Il se procurait des aliments, les préparait, puis les plaçait devant la statue. Il y avait à la porte du temple un banyan qui était lié d'affaires avec un boucher. Cet homme demandait sans cesse au Brahmatchari la faveur de lui laisser un jour faire une offrande à la divinité; mais le brahmatchari ne tenait aucun compte de sa demande. Un jour la pluie empêcha le Brahmatchari de sortir du temple; il accepta alors l'offrande du banyan, et la prépara pour le dieu. Lorsque Ramanand, ayant placé la nourriture, se mit à méditer sur Raghounath (Rama), son attention ne put se fixer. Il demanda à son élève de qui il tenait, ce jour-là, la nourriture du dieu. Celui-ci répondit qu'il l'avait reçue du banyan. Alors le Swami fit entendre ces mots : *Fi du Tchamar !* En conséquence de cette malédiction, Raïdas mourut et naquit de nouveau dans la maison d'un homme de la caste des Tchamars. Comme il refusait le sein de sa mère, une voix du ciel se fit entendre à Ramanand. C'était Bhagavat (Vichnou) qui lui dit : « Allez à la maison du Tchamar, où Raïdas a pris une nouvelle naissance. » L'ascète se leva et se dirigea vers la maison qui lui avait été indiquée. Le père et la mère de Raïdas, affligés comme ils l'étaient, s'empressèrent d'accourir, et se jetèrent aux pieds du saint. Ramanand n'eut pas plutôt fait entendre le mantra d'initiation à l'oreille de Raïdas, que ce dernier ne refusa plus de se nourrir du lait de sa mère.

« Lorsqu'il fut grand, il s'occupait à faire des souliers. Quand des Sadhs venaient lui demander l'aumône, il leur donnait; et au soir il portait à son père et à sa mère les deux ou trois pièces de monnaie qui lui restaient. Ceux-ci s'étant fâchés contre lui à ce sujet, le chassèrent de leur maison. Le Seigneur vint le visiter sous l'apparence d'un Vaichnava, et il lui donna un fragment de la pierre philosophale, lui ayant montré comment il fallait s'en servir pour changer le fer en or. Mais Raïdas lui dit : « Ma richesse c'est Rama... Mettez ce morceau de pierre sur le toit. »

« Le Seigneur laissa passer treize mois, puis il vint encore, et trouva Raïdas dans la même détresse. La pierre était encore dans le même endroit. Alors Raïdas s'étant assis pour faire le service divin, il vit cinq pièces d'or sous le trône de Dieu, et n'osa pas continuer les cérémonies sacrées. Mais le Seigneur lui envoya un songe, et lui dit : « O Raïdas! me céderas-tu, ou dois-je te céder? » D'après ces paroles, il se décida à prendre les pièces d'or, et il en bâtit un nouveau temple, où il plaça un Mahant (supérieur). Pendant tout le jour, il distribuait les vivres offerts à l'idole. Sa réputation s'étendit dans la ville. Grands et petits venaient et obtenaient la nourriture consacrée. Puis le Seigneur voulut le rendre célèbre. Il pensa que les méchants étaient la clef propre à ouvrir la chambre de la grandeur des Sadhs. Il changea donc l'esprit des Brahmanes au sujet de Raïdas; aussi allèrent-ils se plaindre au roi en ces termes : « Un Tchamar fait le poudja du Salagrama, et distribue ensuite la nourriture sacrée aux hommes et aux femmes de la ville. Ainsi il les dépouille de leur caste et l'anéantit. » Le roi ayant entendu ces plaintes, fit appeler Raïdas, et lui dit : « Livrez le Salagrama aux Brahmanes. » Il répondit : « C'est très-bien, je ne demande pas mieux; mais si à la nuit l'idole vient encore me trouver, les Brahmanes crieront ensuite que je l'ai volée. Ainsi ne la leur livrez qu'après avoir fait une épreuve. » En effet le roi fit placer le trône de l'idole au milieu de l'assemblée royale. Il dit aux Brahmanes d'appeler l'idole. Ceux-ci se fatiguèrent à force de réciter le Véda, mais l'idole ne bougea pas. Alors Raïdas fit entendre un chant tellement tendre, que l'idole avec son coussin alla se mettre sur les genoux de Raïdas. Les Brahmanes se retirèrent en rougissant, et le roi traita Raïdas avec beaucoup de respect.

« Djhali, reine de Tchitor, était allée auprès de Kabir pour être son disciple. A son arrivée, elle trouva Kabir assis sur un tapis, sur lequel il avait laissé tomber de la mélasse, et qui était couvert de plusieurs milliers de mouches. A cette vue, sa foi ne put se développer; mais ayant contemplé la beauté de l'idole de Raïdas, cette reine devint disciple de ce dernier. Lorsque les Brahmanes qui étaient avec elle eurent appris

cela, leur corps fut brûlé par le feu de la colère, et ils allèrent réclamer auprès du roi. Celui-ci leur dit que déjà on avait fait subir une épreuve à Raïdas. Les Brahmanes insistèrent, et le roi se décida à faire de nouveau venir le saint, et à lui faire subir la même épreuve que la première fois. Les Brahmanes se fatiguèrent en vain à force de lire le Véda; quant à Raïdas, il récita ces vers de sa composition en l'honneur du dieu qui justifie le coupable : « O dieu des dieux! « Vous êtes déjà venu à mon secours. Vous « êtes la racine du bonheur suprême, qui « n'a pas d'égale. J'ai trouvé cette racine en « embrassant vos pieds. J'ai habité dans le « sein de plusieurs femmes (1), sans pouvoir éviter la crainte de la mort. Tant que « je ne me suis pas livré à votre culte, j'ai « erré çà et là dans l'irrésolution. J'ai nagé « dans la douleur infranchissable du charme « de l'illusion et du goût erroné pour les « choses visibles. Aujourd'hui, à cause de la « foi en votre nom, je dois m'abstenir de « penser à toute autre chose, et ne pas me « mettre en peine de la justice du monde. « Agréez, ô Dieu ! l'adoration de votre serviteur Raïdas. Rendez son nom célèbre, « vous qui purifiez le pécheur. » Alors le Seigneur se mit en mouvement de la même manière que la première fois, et alla s'asseoir sur les genoux du saint.

« Lorsque la reine prit congé de Raïdas, ce dernier lui recommanda de lui écrire, s'il venait à se passer quelque chose qu'elle voulût lui faire savoir. Quand elle arriva dans son pays, les Brahmanes l'insultèrent, lui reprochèrent d'être devenue disciple d'un Tchamar. La reine fut en grand souci, et elle écrivit une lettre à son Gourou. Celui-ci accourut. La reine le reçut avec beaucoup d'honneur, et le fit entrer dans son palais. Tous les Brahmanes vinrent; la reine leur distribua des vivres. Après les avoir apprêtés à leur manière, ils s'assirent pour manger; mais voilà qu'entre chaque couple de Brahmanes il parut un Raïdas. Les Brahmanes ayant vu ce miracle deux à quatre fois, s'inclinèrent devant Raïdas, et tombèrent à ses pieds. Alors le saint ayant découvert sa poitrine, leur montra le cordon d'or qui annonçait sa caste véritable. »

RAYMI, fête solennelle, que les Incas célébraient à Cusco en l'honneur du soleil. Cette solennité arrivait au mois de juin après le solstice. Tous les généraux et tous les capitaines, les Curacas et les grands seigneurs assistaient à cette fête. Le roi s'y trouvait également, à moins qu'il ne fût à la tête de son armée ou qu'il ne fît la visite de ses Etats. Il en commençait les cérémonies par une procession, et se mettait le premier en marche comme souverain prêtre; tous les chefs et les grands de l'Etat venaient après lui, vêtus magnifiquement, ou portant divers déguisements symboliques. Après la procession tous les Péruviens se préparaient au Raymi par un jeûne fort austère de trois jours, pendant lequel ils ne mangeaient qu'un peu de maïs blanc cru, avec une petite quantité d'herbe, et ne buvaient que de l'eau. Les prêtres qui devaient faire les sacrifices, préparaient, la veille de la fête, les moutons et les agneaux qui devaient y servir, ainsi que les vivres et le breuvage qu'il fallait présenter à Inti. Les prêtresses pétrissaient pendant la nuit de petits gâteaux avec une pâte nommée Cancou.

Le jour de la fête étant arrivé, le roi sortait accompagné de tous ses parents, et se rendait processionnellement avec eux dans une grande place, où ils attendaient, nu-pieds et les yeux tournés vers l'orient, que le soleil parût. Dès qu'ils l'apercevaient, ils se mettaient à genoux pour l'adorer, et le saluaient avec le plus profond respect. Le roi se levait ensuite, prenait deux grands vases pleins de son breuvage ordinaire, et, en qualité de fils aîné du Soleil, il l'invitait à boire dans le vase qu'il tenait de la main droite. Après cette invitation, il répandait la liqueur de ce vase dans une cuvette d'or, d'où, par le moyen d'un tuyau, elle se rendait au temple d'Inti. Il buvait ensuite un peu de la liqueur du vase qu'il tenait de la main gauche, et partageait le reste entre tous les princes du sang, en versant quelques parties de cette liqueur dans de petites coupes d'or ou d'argent qu'ils apportaient à cet effet. Après cette cérémonie, ils se rendaient tous en ordre au temple d'Inti. A deux cents pas de cet édifice, chacun se déchaussait à l'exception du roi. Ce prince et tous ceux de son sang entraient et se prosternaient devant l'image du dieu. Aussitôt que le roi avait offert à Inti le vase d'or qu'il tenait, tous les princes du sang remettaient les leurs aux prêtres de leur famille. Les sacrificateurs offraient ces vases d'abord, et allaient ensuite prendre ceux des Curacas, qui s'avançaient suivant leur rang. En donnant leurs vases, ils faisaient présent à Inti de petits animaux d'or et d'argent de toutes les espèces qui se trouvaient dans leur pays. Cette offrande finie, chacun retournait en silence à sa place.

Les sacrificateurs s'avançaient à leur tour avec une grande quantité d'agneaux et de brebis brehaignes de différentes couleurs, et offraient d'abord un agneau noir qu'ils immolaient pour en tirer des présages. Lorsque les présages tirés de l'agneau n'étaient pas favorables, ils immolaient un mouton; si le présage n'était pas plus satisfaisant, ils sacrifiaient une brebis brehaigne; enfin s'ils n'avaient pas lieu d'être contents de ce dernier sacrifice, ils ne laissaient pas de célébrer le Raymi, mais avec douleur, dans la persuasion qu'Inti était courroucé contre eux. Ils immolaient ensuite une grande quantité d'autres agneaux, de moutons et de brebis, mais sans examiner leurs entrailles. Après les avoir égorgés, on les écorchait et on n'en gardait que le sang et le cœur pour l'offrir à Inti, avec le sang et le cœur du premier agneau. Les sacrificateurs réduisaient le tout en cendres, avec un feu qu'ils

(1) Allusion à la métempsycose.

croyaient recevoir du soleil, parce qu'ils l'allumaient à ses rayons. Le grand prêtre présentait aux rayons de cet astre un vase concave très-poli et très-luisant, gros comme la moitié d'une orange, et en allumait un peu de charpie de coton. Ce feu, qui était regardé comme sacré, servait à consumer les offrandes, et à rôtir toute la viande qu'on mangeait ce jour-là. On le conservait ensuite pendant toute l'année dans la maison des vierges élues, et c'était un fort mauvais présage s'il venait à s'éteindre. Ce feu était allumé la veille de la fête; mais s'il n'y avait pas de soleil ce jour-là, le feu était allumé par le frottement de deux bâtons. Cependant lorsqu'ils étaient contraints de recourir à ce moyen, ils s'en affligeaient, disant qu'il fallait bien que le soleil fût irrité contre eux, puisqu'il refusait de leur donner du feu de sa main.

La chair des animaux sacrifiés était cuite dans les deux principales places de la ville, et on la distribuait à tous ceux qui se trouvaient à cette solennité, selon leur dignité et leur rang. Le roi, assis dans une chaise d'or massif, posée sur une table de même métal, envoyait dire aux bourgeois de la haute et basse ville, comme à ses bons sujets, de donner à boire de sa part aux principaux personnages des nations étrangères qui se trouvaient à cette cérémonie. Après cette première invitation, il en faisait une semblable aux Curacas des environs de Cusco. Le seigneur chargé de cette commission disait à celui auquel il était envoyé : « Le Capac Inca t'envoie inviter à boire, et je viens pour te faire raison de sa part. » Le capitaine ou le Curaca prenait le vase avec beaucoup de respect, et levait les yeux du côté du Soleil, pour lui rendre grâces de la faveur que son fils lui faisait, et dont il s'avouait indigne. Lorsqu'il avait bu, il rendait le vase au roi sans aucun compliment, et donnait plusieurs baisers à l'air, comme une marque d'adoration. Les capitaines et les Curacas s'avançaient alors respectueusement en présence du roi et lui demandaient raison à leur tour; ce que le roi leur accordait en portant à ses lèvres chacun des vases qui lui étaient présentés, et les faisait vider par les Incas privilégiés. Chacun reprenait ensuite sa place. Des troupes de baladins venaient danser aux chansons; ils étaient suivis de gens masqués qui portaient des devises et des blasons.

La fête du Raymi durait neuf jours, pendant lesquels les festins, les jeux, les danses se succédaient sans interruption; car on ne faisait attention aux augures fâcheux que les premiers jours. Après la neuvaine, les Curacas s'en retournaient chez eux avec la permission du roi, très-satisfaits d'avoir assisté à la principale fête de leur dieu. Le roi la célébrait partout où il se trouvait, soit qu'il fût à la guerre, soit qu'il visitât son royaume; mais nulle part elle ne se faisait avec autant de solennité qu'à Cusco.

RAZÉCA, idole des Adites, ancienne tribu arabe détruite au temps du patriarche Héber. Ces idolâtres l'invoquaient pour obtenir les choses nécessaires à l'entretien de la vie.

RAZIEL, ange qui, suivant les cabalistes, fut le précepteur d'Adam, et qui le fit dépositaire du grand livre où se trouvait la connaissance de tous les secrets de la nature, la puissance de converser avec le soleil et la lune, de guérir les maladies, de renverser les villes, d'exciter des tremblements de terre, de commander aux puissances de l'air, d'interpréter les songes, et de prédire tous les événements. Ce livre passa dans la suite entre les mains de Salomon, et lui enseigna la manière de composer le fameux talisman de son anneau, avec lequel il opéra, dans tout l'Orient, des choses si étonnantes qu'elles le rendirent le prince le plus sage de l'univers, et que tous les savants de l'Inde et de la Perse s'empressèrent de le consulter. Les cabalistes donnent aussi un ange pour précepteur à chacun des patriarches. Sem, par exemple, eut pour maître *Japhiel;* Abraham, *Tsedekiel;* Isaac, *Raphaël;* Jacob, *Peliel;* Joseph, *Gabriel;* Moïse, *Métatron*, etc.

RÉ, nom du dieu Soleil chez les Egyptiens; il est communément accompagné de l'article : *Phré*. *Voy.* Phré, Soleil.

Les anciens Irlandais donnaient le nom de *Ré* à la lune, honorée par eux conjointement avec le soleil.

RÉALISTES, secte philosophique du XVe siècle. Depuis longtemps déjà, les maîtres et les étudiants en philosophie s'étaient partagés en deux camps, dont les uns mettaient des distinctions partout; on les appelait les *réalistes;* tandis que les autres n'en voulaient reconnaître que dans les termes; c'étaient les *nominaux*. Les premiers se piquaient de juger des choses par ce qu'elles sont en elles-mêmes, et les seconds par le nom qu'elles portent. Ces disputes métaphysiques, conséquence d'une scolastique frivole, étaient dans le fond bien oiseuses et même absurdes; mais elles préoccupaient vivement les esprits, et chacun prenait parti pour les uns ou pour les autres. Bientôt on s'élança hors du domaine de la philosophie et la querelle envahit le terrain théologique. Alors il y eut plusieurs énoncés de part et d'autre, et les disputes éclatèrent avec plus de scandale.

Mais les propositions qui firent le plus de bruit furent celles que l'on signala dans les écrits de Pierre de Rieu, licencié de Louvain et réaliste fameux. Il avait d'abord avancé en thèse générale que *les propositions sur les futurs contingents ne sont point vraies, parce qu'autrement il n'y aurait plus de liberté, et que tout arriverait nécessairement.* Puis, comme cela était assez naturel, il voulut appliquer cette *vérité scolastique* aux paroles de la Bible, et crut pouvoir dire qu'il n'y avait *aucune vérité* dans ces paroles de Jésus-Christ à saint Pierre : *Vous me renierez trois fois;* ni dans celles de l'ange à la sainte Vierge : *Vous concevrez et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus;* ni dans celles du Symbole : *Jésus-Christ vien-*

dra juger les vivants et les morts ; il y aura une résurrection des morts, etc. Le scandale de ces conséquences aurait dû faire renoncer aux principes d'où elles découlaient ; mais alors, comme aujourd'hui, dit M Bonnetty (*Annales de Philosophie chrétienne*, t. VI), on distinguait deux sortes de vérités : les vérités naturelles ou philosophiques, et les vérités révélées ou évangéliques. Des chrétiens croyaient pouvoir garder une foi égale aux unes et autres ; on commençait par se contenter soi-même et contenter ses adversaires, en déclarant qu'on ne voulait pas appliquer la vérité philosophique à la vérité évangélique ; que l'on croyait et que l'on respectait toujours celle-ci, sans cependant abandonner l'autre. Ce sont deux ordres de vérité distincts et séparés, disait-on, malgré les décisions des conciles et du pape, qui avaient déclaré que ces prétentions étaient inadmissibles.

Comme la doctrine de Pierre de Rieu était blâmée de tous côtés, il prétendit que nonobstant la persuasion où il était que les propositions des futurs contingents n'ont aucune vérité, cependant il croyait vraies les propositions de l'Ecriture et celles du Symbole, parce que Dieu en connaît et en a révélé la vérité. Il ajoutait qu'il avait voulu simplement exclure de ces propositions sur les futurs contingents la nécessité et l'immutabilité, et soutenir seulement que leur vérité n'était pas du même ordre que celle des propositions qui ont pour objet le passé et le présent. Cette explication parut suffisante à la faculté de théologie de Louvain, à l'Université de Cologne et à vingt-quatre docteurs de Paris, tous attachés aux Réalistes ; mais il n'en fut pas ainsi à Rome, où le pape Sixte IV condamna ce qu'il avait dit des propositions de l'Ecriture et du Symbole.

REBAPTISANTS. Ce nom fut donné à ceux qui soutenaient que le baptême conféré par les hérétiques était nul, et par conséquent qu'il fallait rebaptiser ceux d'entre les hérétiques qui abjuraient leurs erreurs et rentraient dans le sein de l'Eglise. Cette opinion fut adoptée, en 255, par les évêques d'Afrique, qui avaient à leur tête saint Cyprien. Un nommé *Magnus*, voyant que les hérétiques Novatiens conféraient de nouveau le baptême à ceux qui abandonnaient l'Eglise pour passer dans leur parti, consulta saint Cyprien, pour savoir s'il fallait aussi rebaptiser les Novatiens qui revenaient à l'Eglise. Le saint docteur répondit qu'il le fallait, et il en apporta plusieurs raisons, dont voici les principales: 1° les hérétiques n'ont point le Saint-Esprit : ils ne peuvent donc pas le conférer à ceux qu'ils baptisent ; 2° hors de la véritable Eglise, il n'y a point de salut; donc il n'y a point de vrai baptême parmi les hérétiques. Ces deux principes étaient la base de tout ce que saint Cyprien dit et écrivit sur cette matière pendant le cours de la dispute. Son sentiment fut confirmé dans un concile des évêques d'Afrique, qu'il jugea à propos de convoquer à ce sujet dans sa ville de Carthage. Quelque temps après, un second concile, plus nombreux encore, renouvela et ratifia les décisions du premier. En même temps, il fit informer le pape Etienne de ce qu'il avait prononcé sur le baptême des hérétiques. Etienne désapprouva ce jugement, et il en écrivit aux Pères du concile, leur représentant que la pratique constante et universelle de l'Eglise était contraire à cette doctrine, et que le plus sûr était de ne rien innover. Saint Cyprien ne se rendit point à ces raisons; il assembla un troisième concile, auquel assistèrent quatre-vingt-sept évêques africains, numides et maures. Ce concile décida, comme les deux précédents, que le baptême des hérétiques était invalide. Le pape Etienne, de son côté, combattit vivement cette opinion, et menaça même d'excommunier ceux qui la soutenaient; mais il s'en tint toujours aux simples menaces, et l'on ne trouve point de preuve qu'il ait en effet excommunié saint Cyprien, comme plusieurs l'ont prétendu. Le pape Etienne étant mort avant la fin de la contestation, Xiste, son successeur, la termina, et fit décider, dans un concile plénier, que le baptême des hérétiques était valide. On dispute pour savoir si ce concile est celui de Nicée ou celui d'Arles. Quoi qu'il en soit, saint Cyprien et les évêques de son parti se soumirent à ce jugement. Les deux grandes raisons sur lesquelles s'appuyait saint Cyprien étaient plus spécieuses que solides : les hérétiques n'ont ni le Saint-Esprit ni la grâce, donc ils ne peuvent conférer ni l'un ni l'autre par le baptême. Cette conséquence serait bonne, si le baptême tirait son efficacite de l'état du ministre qui le confère ; mais, comme il ne la tire que de l'institution de Jésus-Christ, il a toujours son effet, par quelque personne qu'il soit administré.

L'autre raison n'est pas mieux fondée. Il n'y a point de salut hors de la vraie Eglise ; mais les enfants qui naissent parmi les hérétiques ne sont pas hors de l'Eglise, puisqu'ils ne participent point à cet esprit de révolte contre l'Eglise, qui constitue l'hérésie.

La doctrine des Rebaptisants fut adoptée, dans la suite, par les Donatistes; mais saint Augustin les réfuta vivement dans son livre *du Baptême*.

Il s'était élevé dans l'Eglise des hérétiques qui avaient altéré la forme du baptême. On avait jugé que leur baptême était nul, et qu'il fallait rebaptiser ceux d'entre eux qui se convertissaient. Ce fut peut-être cet usage qui occasionna la querelle des Rebaptisants ; cependant il ne leur était aucunement favorable. Ce n'était pas parce que les Valentiniens étaient hérétiques qu'on regardait leur baptême comme nul, mais parce qu'ils en changeaient la formule essentielle.

Dans les sectes modernes, les Anabaptistes, qui nient la validité de ce sacrement conféré aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la raison, le réitèrent à ceux-ci quand ils sont devenus adultes. Vers l'an 1630, aux

Etats-Unis, la rebaptisation était fréquente; car, à cette époque, les divagations de tout genre, en matière religieuse, avaient aussi introduit l'usage de réordonner. Celui de rebaptiser eut lieu dans le midi de la France, où cinquante à soixante protestants reçurent un second baptême. *Voy.* ANABAPTISTES.

RÉBI, fêtes solennelles des Japonais qui suivent la religion du Sin-to ou des Esprits; ceux même qui appartiennent à un autre culte y prennent part. Elles sont destinées à honorer les Kamis ou Génies, ou bien à rappeler le souvenir des antiques usages de leurs pères. Les unes sont mensuelles, et arrivent à des jours déterminés de chaque mois; les autres, au nombre de cinq, sont annuelles et se célèbrent le premier, le troisième, le cinquième, le septième et le neuvième mois, au quantième du mois qui correspond à son ordre numérique. On peut voir l'ordre et le nom des Rébi dans le CALENDRIER JAPONAIS, inséré dans notre premier volume; et nous donnons à leur ordre alphabétique la description détaillée des cinq fêtes annuelles. Ces fêtes se passent plutôt en plaisirs, promenades, visites mutuelles, et repas de famille, qu'en visite des temples et en exercices religieux, les Japonais étant persuadés que les Kamis se plaisent infiniment à voir prendre aux hommes des plaisirs et des divertissements innocents. Quelques-uns cependant se rendent aux Miyas ou temples pour y prier ou pour les visiter; mais le plus grand nombre terminent leur journée dans les cabarets ou les lieux de prostitution.

RÉCHABITES, (prononcez *Rekhabites*); congrégation dont il est parlé dans plusieurs passages de l'Ecriture sainte. On n'est pas d'accord sur son origine; cependant ils faisaient remonter la constitution de leur société à Jonadab, fils de Rechab, qui vivait du temps de Jéhu, roi d'Israël, et descendait de la famille de Jéthro, beau-père de Moïse. Ainsi les Réchabites n'étaient pas d'origine juive. Cependant Jéthro, ayant embrassé la religion de Jéhova, vint auprès des Israélites à la prière de son gendre; on y conduisit plus tard sa famille. Sa postérité se joignit aux Israélites et forma deux branches: les uns résidèrent à Cadès, auprès de la tribu de Nephthali, et les autres auprès de la tribu de Juda, et se répandirent jusque sur le territoire des Amalécites. C'est de ceux-là que vinrent les Réchabites dont il est ici question.

Quoi qu'il en soit, cette tribu avait conservé ses usages anciens, et tout en professant la même foi que les Juifs, et étant unis d'amitié avec eux, ils faisaient corps à part, fuyant les villes, ne bâtissant point de maisons, mais habitant sous des tentes, comme font encore les Arabes scénites. Dans la suite des temps, il est probable que plusieurs d'entre eux se mêlèrent, soit avec les Juifs, soit avec les autres nations voisines; et ce fut sans doute pour prévenir une défection générale que Jonadab, fils de Réchab, un des principaux d'entre eux, fit ce commandement à sa famille: « Ne buvez jamais de « vin, ni vous, ni vos enfants; ne bâtissez « pas de maisons, ne semez point de grains, « ne plantez point de vignes, et n'en possé- « dez point; mais demeurez sous des tentes « toute votre vie, afin que vous viviez long- « temps sur la terre où vous êtes étrangers. »

Les Réchabites obéirent ponctuellement aux ordres de Jonadab leur père; mais l'invasion de la Palestine, par Nabuchodonosor, les força de quitter leurs demeures champêtres, et de se réfugier à Jérusalem, où ils demeuraient sous des tentes. Ils y étaient encore, quand le prophète Jérémie, reprochant aux Israélites leur désobéissance aux ordres de Dieu, leur proposait pour exemple la soumission admirable des Réchabites aux injonctions de leur aïeul; et pour les convaincre par leurs propres yeux, il fit venir ces étrangers dans le temple, ordonna de leur présenter des coupes pleines de vin et de les inviter à boire; mais ceux-ci refusèrent cette invitation en se retranchant derrière les prohibitions de leur ancêtre, qu'ils rapportèrent publiquement. Alors Jérémie leur dit: « Parce que vous avez obéi au commandement de Jonadab, votre aïeul, et que vous avez gardé ses préceptes, voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël: La race de Jonadab, fils de Réchab, ne cessera point de produire des hommes qui se tiendront toujours en ma présence. » Ces dernières paroles peuvent s'entendre d'un emploi dans le temple que le Seigneur leur réservait à perpétuité; mais il en est qui supposent qu'il s'agit ici de la perpétuité de leur race. Benjamin de Tudèle, qui voyageait au XIIe siècle, prétend avoir trouvé, en Orient, une population nombreuse de Réchabites qui occupaient un vaste territoire couvert de villes et de villages. Si ce voyageur n'en a pas imposé, il aura pris pour des descendants des Réchabites des Arabes nomades, qui, comme on le sait, s'abstiennent de vin et vivent sous des tentes. Il peut se faire qu'il ait aussi trouvé dans les mêmes régions des familles juives forcées par la nécessité d'observer le même genre de vie.

RECHAHOUILENG, personnage mythologique des Carolins occidentaux, qui le disent fils adoptif d'Elieulep. Il était né dans l'île de Lamourek; mais, dégoûté de la terre, il monta au ciel pour y jouir de la félicité de son père. Cependant il est redescendu dans la moyenne région de l'air, pour y entretenir sa mère qui vit encore à Lamourek dans un âge décrépit, et lui faire part des mystères célestes.

RECLUS, RECLUSES. On appelait ainsi autrefois des personnes qui, voulant se consacrer entièrement à Dieu dans la solitude, se faisaient construire une petite chambre joignant le mur de quelque église, et y demeuraient sans sortir jusqu'à la fin de leur vie. C'étaient surtout des filles ou des veuves qui se livraient à ce genre de dévotion. La cérémonie de leur réclusion se faisait avec grand appareil: l'église était tapissée; l'évê-

que célébrait la messe pontificalement, prêchait et allait ensuite lui-même sceller la porte de la petite chambre, après l'avoir aspergée d'eau bénite. On n'y laissait qu'une petite fenêtre, par où la pieuse solitaire entendait l'office divin et recevait les choses nécessaires à la vie. A Paris, il y eut plusieurs recluses de ce genre. Le 5 octobre 1473, une femme appelée Philippe du Rochier, fille d'un riche marchand de la rue Thibautodé, se fit recluse à l'âge de dix-huit ans, à l'église Sainte-Opportune, et mourut dans sa cellule à 98 ans. On cite encore Jeanne la Vodrière, Alix-la-Bourgotte et Jeanne Pannoncelle, à l'église des Saints-Innocents; dame Flore à Saint-Séverin; Hermensende à Saint-Médard; Marguerite à Saint-Paul, etc.

RECLUSOIR, petite cellule attenant au mur d'une église, dans laquelle résidait une recluse. Elle n'avait d'autre ouverture qu'une petite fenêtre donnant dans l'église et par laquelle elle entendait l'office divin. La porte en était murée. *Voy.* Reclus.

RÉCOLLETS. On appelait ainsi, en France, les religieux réformés de l'ordre de Saint-François, connus aussi sous le nom de *Frères Mineurs de l'étroite observance.* Cette réforme fut établie en Espagne et en Portugal, dans l'année 1500, par le P. Jean de Guadalupe, où ces religieux sont appelés *Déchaussés.* Ils s'introduisirent, en 1525, en Italie où ils portent le nom de *Réformés.* En 1592, Louis de Gonzague, duc de Nevers, fit venir quelques-uns de ces religieux dans sa ville capitale, et leur donna un couvent qui fut le premier de leur ordre en France. On leur donna, dans ce royaume, le nom de *Récollets*, qui signifie *recueillis*, parce qu'ils faisaient profession de mener une vie plus austère et plus recueillie que les autres religieux de l'ordre de Saint-François. Les rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV rendirent plusieurs ordonnances favorables à la propagation de cette réforme, qui, par ce moyen, s'étendit prodigieusement en France, et y forma dix provinces. Louis XIV fut si content de leurs services au camp de Saint-Sébastien, au bout de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, où ils avaient servi d'aumôniers, qu'il voulut qu'à l'avenir ils continuassent à exercer la même fonction dans ses armées. Les Récollets vont les jambes nues, et ont pour chaussure des espèces de soques ou de sandales fort hautes.

RECTEUR. Dans quelques provinces de France, particulièrement en Bretagne, on donne ce nom au curé qui gouverne une paroisse. Dans plusieurs communautés, couvents et hôpitaux, on appelle *recteur* le supérieur de la maison. Le chef de la confrérie des pénitents blancs ou bleus porte aussi le nom de *recteur*, et sa charge se nomme *rectorat* ou *rectorerie.*

REDARATOR, dieu des Romains, qui présidait à la seconde façon que les laboureurs donnaient à la terre.

REDDITION, troisième partie du sacrifice chez les Romains; elle consistait à replacer sur l'autel les entrailles de la victime, après qu'on les avait examinées.

RÉDEMPTEUR; 1° c'est le titre que les chrétiens donnent à Jésus-Christ, qui nous a rachetés au prix de son sang. *Voy.* Rédemption.

2° Dans l'ordre des Mathurins, on donnait quelquefois le nom de *Rédempteurs* aux religieux qui se rendaient chez les infidèles pour racheter les captifs.

RÉDEMPTION, le troisième des mystères fondamentaux de la religion chrétienne. C'est celui par lequel Jésus-Christ, fils unique de Dieu, un même Dieu avec son père, homme semblable à nous, a pris sur lui la peine due à nos péchés, est mort sur la croix pour les expier, et a reconquis, par sa résurrection, les droits à l'héritage céleste que nous avions perdus par la faute du premier homme.

Le péché étant tout à la fois une *dette* par laquelle l'homme est engagé envers la justice divine, un sujet d'*inimitié* entre Dieu et l'homme, un *crime* qui rend l'homme coupable et digne de la mort éternelle, il s'ensuit qu'à ces différents égards, Dieu est par rapport aux hommes pécheurs un *créancier* auquel ils sont redevables, une *partie lésée* qu'il faut satisfaire, un *juge* qui doit les punir. La satisfaction, pour être vraie et réelle, exigeait le payement de la dette contractée, le moyen d'apaiser la justice divine, l'expiation du crime. L'homme pécheur, étant par lui-même incapable de remplir ces conditions, avait besoin auprès de Dieu d'un garant et d'une caution qui se chargeât de sa dette et qui l'acquittât pour lui; d'un médiateur qui le réconciliât avec Dieu; d'un prêtre et d'une victime qui se substituât à sa place, et qui expiât ses péchés en se soumettant aux peines qu'il méritait. C'est ce qu'a pleinement et surabondamment accompli Jésus-Christ. Dès son entrée dans le monde par son incarnation, il s'est présenté à son Père céleste comme une caution et un garant qui venait acquitter la dette des hommes pécheurs; il s'est mis entre son père et eux, comme un médiateur; et, comme pontife, mais pontife séparé des pécheurs, sans tache et sans souillure, innocent, saint et plus élevé que les cieux, il s'est offert lui-même, pour souffrir dans son corps, en qualité de victime, les peines auxquelles les hommes pécheurs étaient condamnés; peines qu'il a endurées pendant toute sa vie mortelle, qu'il a souffertes surtout dans le temps de sa passion et sur l'autel de la croix où il a été attaché, où il est mort et a répandu tout son sang. Ce sang, d'un prix infini, a donc été le prix non-seulement équivalent, mais encore surabondant, qu'il a payé à son père pour la dette des hommes pécheurs; par le mérite et l'efficacité de sa mort, il a donc apaisé son père et l'a réconcilié avec les hommes pécheurs, et par une véritable substitution aux hommes coupables. Mais c'est Dieu le Père qui a donné lui-même son Fils aux hommes pécheurs et coupables, pour être leur garant, leur médiateur, leur pontife

et leur victime; et par ce don ineffable il a concilié les droits de sa justice, de sa sainteté, de sa majesté offensée, avec l'indulgence que sa clémence et sa miséricorde infinie demandaient de lui.

Par cette satisfaction que Jésus-Christ a offerte à son Père, il a mérité d'abord aux hommes pécheurs un double droit : celui *premièrement* d'être ou plutôt de pouvoir être délivrés des peines que le péché leur avait justement attirées; conséquemment de la captivité du démon, à laquelle ils étaient assujettis, et de la mort et de la malédiction éternelle qu'ils avaient encourue; et *ensuite* celui de rentrer en grâce avec Dieu, ou d'avoir accès au trône de ses bienfaits et de ses faveurs ; de rentrer aussi dans le ciel d'où ils avaient été bannis pour jamais, et d'y participer à la félicité et au bonheur éternel des bons anges : deux droits fondés l'un et l'autre sur l'obligation que Dieu s'est imposée lui-même en acceptant la satisfaction de son Fils, et en lui promettant ces effets de sa miséricorde que le Fils sollicitait. C'est-à-dire donc, que le péché ayant ôté aux hommes toute espérance de briser jamais les chaînes qui les tenaient assujettis au démon, de rompre les liens qui les soumettaient aux lois de la mort et à tous les effets de la malédiction divine ; d'avoir jamais part aux bontés et aux faveurs de Dieu, et de jouir un jour de sa vie bienheureuse; la satisfaction de Jésus-Christ les a rétablis dans toutes les espérances qu'ils avaient perdues.

Cependant elle n'a pas effacé par elle-même leurs péchés, et ils ne peuvent néanmoins jouir de l'objet de leurs espérances qu'à cette condition. Qu'a-t-elle donc opéré à cet égard? Elle a mérité que Dieu établît des *moyens* capables d'effacer les péchés des hommes, et leur donnât ensuite les secours nécessaires, suffisants et propres à les maintenir dans l'état de justice, d'innocence et de sainteté qu'ils auraient recouvré par le *bon* usage de ces moyens; car leur usage même est assujetti à des conditions et à des lois. L'effet de ces moyens est de leur communiquer le Saint-Esprit qui répand ou qui augmente la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu, dans leurs cœurs, qui l'y établit, qui l'y fixe d'une manière stable et permanente, quoique non immuable, invariable et inaltérable. Et c'est cette charité qui efface leurs péchés, et qui les rétablit dans l'état d'innocence, de justice et de sainteté, en un mot dans l'état où le premier homme fut créé; si ce n'est que les combats intérieurs qu'ils éprouvent, et qu'Adam n'éprouvait pas, leur rendent la pratique du bien tout autrement difficile. Aussi ne pourraient-ils se maintenir dans l'état où ils ont été rétablis par l'infusion de la charité, qu'on appelle *grâce sanctifiante et habituelle*, si l'Esprit-Saint n'opérait encore sur leurs âmes par les lumières dont il éclaire leur esprit, et par les sentiments qui les portent vers le bien; et ce sont les unes et les autres qu'on nomme *grâces actuelles.* Rétablis une fois dans l'état d'innocence et de sainteté, les hommes sont amis de Dieu; ils sont même ses enfants, conséquemment ses héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ. Ainsi ils ont droit, s'ils conservent cet état jusqu'à la mort, d'être reçus dans le ciel, d'y avoir une place, d'y être mis en possession du bonheur dont on y jouit et que les bons anges y goûtent. Et, comme l'humanité ressuscitée et immortelle de Jésus-Christ y est montée, ils ont également droit à la bienheureuse résurrection de leurs corps qui, les réunissant pour jamais à leurs âmes, les fera jouir en leur manière de la gloire et de la félicité céleste : telle est la vie éternelle dont les chrétiens font profession dans leur symbole; telle est aussi la manière dont Jésus-Christ, par la satisfaction dont il a payé le tribut à son Père, a triomphé de la mort : il n'a pas mérité que les hommes fussent immortels sur la terre, mais que l'immortalité leur fût assurée dans le ciel.

Cependant tous les hommes n'ont point une part égale aux fruits de la satisfaction de Jésus-Christ, quoiqu'il l'ait offerte et payée en faveur de tous. Les moyens établis pour les sanctifier sont préparés pour tous, sont offerts à tous, et les sanctifieraient tous, s'ils en usaient comme il convient. Mais Dieu ne met pas également tous les hommes à portée d'en profiter; et entre ceux que ces moyens ont sanctifiés, il y en a à qui Dieu départit des secours plus abondants et plus puissants pour conserver l'état de justice et de sainteté jusqu'au moment de la mort, qui est celui où Dieu consomme le bienfait de la rédemption, opérée par la satisfaction de son Fils à la rédemption près.

Le principal moyen de satisfaction consiste dans la réception des sacrements, dont les uns, comme le baptême et la pénitence, procurent la rémission des péchés et la grâce sanctifiante, et les autres cultivent et entretiennent cette grâce une fois qu'on l'a reçue.

RÉDEMPTION DES CAPTIFS (Ordre de la), ordre religieux fondé par saint Jean de Matha et le bienheureux Félix de Valois, pour le rachat des chrétiens captifs chez les Maures. *Voy.* Mathurins, Trinitaires.

On donne le même nom à un autre ordre religieux fondé en Espagne par saint Pierre Nolasque et saint Raymond de Pennafort. Les membres de cet institut, outre les trois vœux ordinaires de pauvreté, chasteté et obéissance, en font un quatrième, de s'employer à délivrer les esclaves chrétiens détenus chez les Infidèles. Les papes ont approuvé cet ordre et lui ont accordé divers priviléges.

RÉDEMPTORISTES, congrégation de prêtres fondée, vers l'an 1722, par le bienheureux Alphonse de Liguori, évêque de Sainte-Agathe-des-Goths. Il les établit à Scala, dans le royaume de Naples, sous le nom du *Très-saint Rédempteur*, et destina cet institut à fournir des prédicateurs pour l'instruction des paysans. Cette congrégation fut approuvée par le pape Clément XIII. Elle n'est pas bornée à l'Italie : il y a des Rédemptoristes en Angleterre et en Amérique, où ils se livrent aux travaux des missions.

REDICULE, dieu en l'honneur duquel les



Romains avaient bâti un *fanum* ou chapelle, près de Rome, sur le chemin de la porte Capène, à l'occasion que l'on va lire. Pendant le cours de la seconde guerre Punique, Annibal, quelque temps après la bataille de Cannes, s'avança vers Rome, résolu de détruire cette ville, et s'approcha de la porte Capène. Mais, effrayé par des spectres et des fantômes qu'il s'imagina voir voltiger en l'air autour des murs de Rome, il se retira promptement. Les Romains attribuèrent à la protection de quelque divinité tutélaire cette terreur soudaine dont Annibal avait été frappé; et dans l'endroit même d'où le général carthaginois était retourné sur ses pas, ils bâtirent un temple au dieu *Rédicule*, ainsi nommé du verbe *redire*, s'en retourner. D'autres croient que ce n'est qu'un surnom du dieu Tutanus, adoré dans le même endroit.

RÉFORMATION ou Réforme. C'est le nom que donnèrent à leur schisme toutes les sectes qui se séparèrent de l'Eglise catholique, dans la première partie du XVIe siècle, sous l'impulsion de Luther, de Zwingle, de Mélanchthon, de Calvin et de plusieurs autres; parce qu'elles avaient la prétention de réformer complétement la religion et l'Eglise, ou, comme ils disaient, le dogme et la morale. Par la réforme du dogme, ils se faisaient fort d'exposer clairement tous les mystères et de les mettre à la portée de tout le monde; il ne devait plus y avoir d'ambiguïté, plus d'obscurités, plus de doutes. La Bible était le trésor caché, trop longtemps dérobé au peuple, qui enfin allait y lire clairement et distinctement, et par conséquent *unanimement* toute sa croyance. Par la réforme de la morale, tous les scandales de la cour romaine allaient disparaître de l'assemblée des saints de la réforme; plus de prêtres oisifs ou ambitieux, dévorant la substance du pauvre; le peuple allait enfin avoir de bons pasteurs, des pasteurs connaissant leurs brebis et connus d'elles, des pasteurs donnant leur vie pour leur troupeau. Telles furent les deux idées générales qui précipitèrent des peuples entiers dans le schisme et dans l'hérésie. Ce ne fut pas assez des déchirements de l'esprit et de la conscience; l'ordre matériel des sociétés fut bouleversé de fond en comble, les Etats furent en feu, le sang coula à flots, les peuples et les rois disparurent dans des tempêtes prolongées; enfin la Réforme prévalut dans plusieurs Etats, et assise sur le trône, adoptée par le peuple, sanctionnée par les lois, elle régna en souveraine.

Or, ce n'est pas ainsi que procède la vérité. Oui, nous en conviendrons, l'Eglise, à cette époque, avait besoin de réforme, non pas dans sa foi qui est immuable, mais dans les mœurs de ses chefs et de ses membres. Or cette réforme appelée de tous les vœux, le concile de Trente l'opéra, sans secousse, sans bruit, sans révolution, sans effusion de sang; les abus disparurent peu à peu; il ne resta que ceux qui sont inhérents à la nature humaine et que l'Eglise doit toujours combattre, sans espoir cependant de les empêcher de renaître à jamais.

Mais voyons ce qu'a produit la réforme protestante opérée au prix de tant de bouleversements, de tant de sang répandu; à quoi elle a abouti au bout de trois siècles. Les grandes choses demandent du temps, et les grands résultats ne se font bien sentir qu'après avoir passé par l'épreuve des âges. Quant au dogme, les protestants eux-mêmes l'avouent, et, à leur défaut, les incrédules, c'est-à-dire cette masse d'intelligences qui sont suspendues, ne sachant que penser et que croire, le disent assez; en donnant à la raison de chaque individu le droit et le devoir de chercher dans la Bible et d'y trouver sa croyance, de s'y former sa foi, on est arrivé à perdre tout à fait le dogme. Ceux qui entrent de bonne foi et de grand cœur dans cette recherche, prennent pour la vérité, comme ils en ont le droit, la première idée qui leur vient à l'esprit, le premier sens qui se présente à leur entendement, et s'y attachent: ceux-ci, quelque absurde que soit parfois leur croyance, sont encore ceux qui sont le plus chrétiens. Mais un plus grand nombre, trouvant la recherche trop difficile et se tournant vers les affaires ou les plaisirs de la vie, abandonnent tout dogme et toute croyance. D'autres, les savants et les sages, après de longues recherches, après de consciencieux examens, ont élagué peu à peu tous les dogmes propres à l'Evangile, et, retranchant la révélation du Christ, se sont tenus à l'ancienne révélation faite d'abord au genre humain, et qui consiste à peu près seulement en la croyance en l'unité de Dieu, gens moitié juifs, moitié païens, qui n'ont que le tort de n'être pas venus au monde trois ou quatre mille ans plus tôt. De là les mille sectes dans lesquelles se subdivise incessamment la Réforme, presque toutes s'anathématisant mutuellement, mais se réunissant et faisant cause commune toutes les fois qu'il s'agit de combattre le catholicisme. Voilà ce qu'est devenu le dogme et ce que les protestants ont fait de l'Evangile, que la Réforme prétendait réédifier à neuf, et rétablir dans ce qu'elle appelait son antique splendeur.

Quant à la morale et à la discipline, les protestants eux-mêmes conviennent qu'elle est plus relâchée, puisqu'ils taxent les vrais catholiques de rigorisme; plus d'austérités, plus de pénitences, plus de fuite du monde, plus de soumission ni d'obéissance. Quant aux mauvais catholiques, nous ne voyons pas ce que les prétendus réformés pourraient leur reprocher qui ne se trouve pas chez eux. Les pays protestants ne sont pas plus rigides observateurs de la charité, de la probité, du désintéressement, du détachement des biens de la terre; la sainteté du mariage n'y est pas plus respectée. On se rappelle l'autorisation accordée par les docteurs luthériens de Wittemberg au landgrave de Hesse, de prendre une seconde femme simultanément avec la première; et les protestants en général, habitués à interpréter l'Ecriture sainte d'après leur propre sens,

ne trouvent pas que leur concubinage soit plus criminel que celui d'Abraham et des anciens patriarches. Si l'on pressait le parallèle entre les mœurs des catholiques et celles des protestants, nous ne pensons pas que l'avantage resterait à ces derniers.

Si nous passons aux abus du clergé, prétexte mis tant de fois en avant par la Réforme, nous trouvons d'abord que plusieurs communions protestantes ont aboli le clergé ; d'autres l'ont *laïcisé*, s'il est permis d'user de ce terme ; et nous ne voyons pas ce qu'ils ont pu gagner à avoir des prêtres qui ont femmes et enfants, qui ne paraissent au temple que les dimanches, que l'on ne voit presque jamais dans le réduit du pauvre, ou auprès du lit des mourants ; mais qu'en revanche on trouve dans les danses et dans les bals publics, dans les spectacles et dans les assemblées mondaines. D'autres enfin ont conservé un clergé proprement dit, comme l'Eglise anglicane ; mais cette Eglise ne se soutient que par les abus, les priviléges, et lève d'odieux tributs sur les peuples confiés à ses soins. C'est précisément ce que la Réforme reprochait au clergé catholique du XVIe siècle. Les anglicans eux-mêmes se plaignent d'avoir un clergé fainéant et corrompu ; ils lui reprochent sa honte, son avarice, sa soif de l'or, sa nullité pour le bien, son entêtement dans le mal ; et sans remplir aucun des devoirs imposés aux pasteurs des peuples, les évêques et les prêtres anglicans prélèvent sur ceux qui sont confiés à leurs soins, une somme d'argent plus forte que celle qui sert à entretenir le clergé de tous les autres peuples chrétiens de l'Europe. *Voy.* CLERGÉ.

Est-il donc étonnant que le protestantisme soit resté stationnaire depuis la mort de ses fondateurs, qu'il ait même perdu de sa prépondérance, en se fractionnant et se subdivisant sans cesse, tandis que le catholicisme étend journellement ses conquêtes, et reparaît même glorieusement dans les contrées qui se vantaient d'en avoir fini avec lui pour toujours ?

Ajoutons cette belle appréciation de Chateaubriand : « Le christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme était alors catholique ou universel ; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales :... la papauté n'était que le tribunat des peuples, dans l'âge politique du christianisme.

« Le protestantisme suivit une route opposée : il s'introduisit par la tête de l'Etat, par les princes et par les nobles, par les prêtres et par les magistrats, par les savants et les gens de lettres, et il descendit lentement dans les conditions inférieures ; les deux empreintes de ces deux origines sont restées distinctes dans les deux communions.

« La communion réformée n'a jamais été aussi populaire que la communion catholique ; de race princière et patricienne, elle ne sympathise pas avec la foule. Equitable et moral, le protestantisme est exact dans ses devoirs, mais sa bonté tient plus de la raison que de la tendresse : il vêtit celui qui est nu, mais il ne le réchauffe pas dans son sein ; il ouvre des asiles à la misère, mais il ne vit pas et ne pleure pas avec elle dans les réduits les plus abjects ; il soulage l'infortune, mais il n'y compatit pas.

«..... Il y a trois siècles que le protestantisme est né ; il est puissant en Angleterre, en Allemagne, en Amérique ; il est pratiqué par des millions d'hommes : qu'a-t-il élevé ? Il vous montrera les ruines qu'il a faites, parmi lesquelles il a planté quelques jardins ou établi quelques manufactures. »

On appelle aussi *réforme* le rétablissement de la discipline dans un ordre religieux ou dans une communauté où le relâchement s'était introduit.

RÉFORMÉS, nom par lequel on désigne généralement tous les protestants de l'Europe et de l'Amérique, tant luthériens que calvinistes, indépendants, quakers, baptistes, etc ; en un mot tous ceux qui, depuis le XVIe siècle, se sont séparés de l'Eglise de Rome. Cependant on emploie maintenant cette dénomination pour distinguer plus particulièrement les calvinistes des luthériens. Les catholiques les appellent *prétendus réformés*.

REFUGE (VILLES DE). C'étaient, chez les Hébreux, les villes où ceux qui avaient involontairement tué un homme pouvaient se retirer en attendant qu'ils fussent en état de produire les preuves de leur justification. Ce droit d'asile était fondé sur le texte même de la loi. Le Deutéronome porte en effet : « Si quelqu'un frappe un homme dans l'intention de le tuer, qu'il soit puni de mort. Quant à celui qui ne lui aura pas dressé d'embûches, mais entre les mains duquel Dieu l'aura fait tomber par une rencontre imprévue, *je vous marquerai un lieu où il pourra se retirer*. » Il est également dit dans l'Exode « Marquez les villes qui devront servir de refuge aux fugitifs qui auront répandu, contre leur volonté, le sang d'un homme, afin que le parent du mort ne puisse tuer le fugitif, lorsqu'il s'y sera retiré, jusqu'à ce qu'il se présente devant le peuple, et que son affaire soit jugée, etc. »

Le nombre de ces villes fut fixé à six, dont trois au delà et trois en deçà du Jourdain : les premières étaient *Bosor*, *Gaulon* et *Ramoth de Galaad* ; les autres, *Cédès de Nephtali*, *Hébron* et *Sichem*. Elles servaient d'asile, non-seulement aux Hébreux, mais encore aux étrangers qui se trouvaient dans le pays. Quelques rabbins prétendent que les seuls prosélytes partageaient ce privilége avec les Hébreux.

Maimonides veut, d'après les anciennes traditions, que les quarante-huit villes assignées aux prêtres et aux lévites pour leur demeure, aient été des *villes de refuge*, avec cette différence, que les habitants des six désignées par la loi étaient forcés de re-

cevoir et de loger gratuitement ceux qui s'y retiraient, tandis que dans les quarante-deux autres, ces derniers ne pouvaient exiger qu'on les logeât.

Ces villes devaient être d'un accès facile ; les magistrats étaient même astreints à faire tous les ans l'inspection des chemins qui y conduisaient, pour en surveiller l'entretien. Il n'était pas permis d'y fabriquer des armes, de peur que les parents du mort ne prissent prétexte d'y en venir acheter, afin de satisfaire ensuite leur vengeance. Lorsqu'ils se présentaient, on envoyait au-devant d'eux des personnes sages et modérées, chargées de leur inspirer des sentiments de clémence, et de les engager à attendre la décision des juges.

Toutefois, ce droit d'asile ne dérobait pas le réfugié aux poursuites de la justice : on informait contre lui, on le citait devant les juges et devant le peuple, afin qu'il se justifiât et fournît la preuve que le meurtre avait été l'effet du hasard et tout à fait involontaire. S'il était reconnu innocent, il pouvait rester en sûreté dans la ville qu'il avait choisie pour refuge ; dans le cas contraire, on le mettait à mort suivant la rigueur des lois.

Il est à remarquer que l'absolution prononcée par les juges ne rendait pas la liberté à l'accusé ; telle était alors l'horreur du meurtre, que l'homme qui s'en était rendu coupable, même involontairement, était obligé de subir une espèce d'exil, en restant dans la *ville de refuge* jusqu'à la mort du grand prêtre ; s'il en sortait auparavant, les parents de celui qu'il avait tué pouvaient lui arracher impunément la vie à lui-même. *Voy.* le mot Asile.

REFUGE (Charité du). On donne ce nom à des communautés de religieuses établies pour retirer du vice les femmes et les filles repentantes.

RÉGALE, droit dont les rois de France jouissaient autrefois sur les archevêchés et évêchés du royaume. En vertu de ce droit qui leur appartenait comme fondateurs et patrons de la plupart des églises du royaume, ou comme gardiens et protecteurs des autres, et qu'ils exerçaient aussi sur plusieurs abbayes d'hommes et de filles, ils pouvaient percevoir les fruits des archevêchés et évêchés, et conférer tous les bénéfices qui en dépendaient, pendant la vacance du siége épiscopal. Ces bénéfices, tant que la régale durait, étaient réputés du patronage laïque. Le pape ne pouvait jouir sur eux d'aucun des droits dont il usait à l'égard de ceux qui dépendaient des collateurs ecclésiastiques. Non-seulement la mort d'un évêque ou archevêque donnait ouverture à la régale dans son diocèse, mais aussi sa promotion au cardinalat, ou sa translation d'un siége à un autre : elle durait jusqu'à ce que le nouvel évêque ou archevêque eût fait et prêté au roi le serment de fidélité en personne, et qu'il l'eût présenté et fait enregistrer à la chambre des comptes. Suivant l'usage ancien, le nouveau pourvu ne pouvait jouir d'aucun fruit de son bénéfice, ni même exercer aucune fonction, qu'il n'eût satisfait à ce devoir. En 1583, le lieutenant général de Condom fit défense à Jean Duchemin, évêque de ce diocèse, de faire aucune fonction de son ministère avant qu'il eût fait apparaître du serment de fidélité qu'il devait faire au roi, en qualité d'évêque, à peine de mille écus d'amende. Toutes les causes concernant la régale devaient être portées au parlement de Paris, qui, à l'exclusion de tout autre, était particulièrement chargé de veiller à la conservation de ce privilége royal.

RÉGÉNÉRATION. Les théologiens se servent de ce terme pour désigner l'effet du sacrement de baptême, qui donne à ceux qui le reçoivent une nouvelle naissance, et les rend enfants de Dieu.

RÉGEWITH, dieu adoré dans l'île de Rugen, conjointement avec Porewith et Porénuce ; cependant ils avaient chacun un temple séparé. Régewith avait sept visages à une seule tête ; sept épées dans leurs fourreaux, attachées à un seul baudrier, et une épée nue à la main droite.

RÉGIFUGE, fête que les Romains célébraient le sixième jour avant les calendes de mars. Les anciens ne conviennent pas de l'origine de cette fête : les uns disent que c'était en mémoire de la fuite de Tarquin le Superbe, lorsque la ville recouvra sa liberté et se constitua en république ; d'autres sont d'avis qu'elle était ainsi nommée, parce que le roi des choses sacrées s'enfuyait après qu'il avait sacrifié. Le premier sentiment, fondé sur l'autorité d'Ovide, de Festus et d'Ausone, paraît plus vraisemblable que le second, qui est de Plutarque, à moins qu'on ne dise, pour les concilier, que le roi des choses sacrées fuyait ce jour-là, pour rappeler la mémoire de la fuite du dernier des rois de Rome.

RÉGIONNAIRE. On appelait autrefois évêques *régionnaires* ceux qui, ayant le caractère épiscopal, n'étaient pas cependant attachés à un siége particulier, mais exerçaient le saint ministère dans différentes contrées où les appelait le zèle de la gloire de Dieu. Ils correspondaient à peu près à ceux que l'on appelle maintenant évêques *in partibus*, ou vicaires apostoliques dans les missions étrangères. Il y avait aussi des diacres régionnaires.

RÉGULIERS. On appelle ainsi, dans l'Église catholique, ceux qui se sont engagés par des vœux à vivre dans le cloître, sous la direction d'une règle, c'est-à-dire les moines et les religieux. Ils composent ce que l'on appelle le *clergé régulier*, par opposition au *clergé séculier*, c'est-à-dire, aux ecclésiastiques qui vivent dans le monde, et dont les actions ne sont pas assujetties à une règle particulière.

Un *bénéfice régulier* est celui qui ne peut être possédé que par un religieux ou un moine : tels sont par exemple les abbayes chefs d'ordre. Les cardinaux jouissent de cette prérogative, qu'ils peuvent posséder

des bénéfices réguliers, quoiqu'ils appartiennent au clergé séculier.

Dans les monastères, on appelle *lieux réguliers* ceux qui sont compris dans la clôture du couvent, comme le cloître, le dortoir, le chapitre, le réfectoire, pour les distinguer de ceux qui sont destinés pour les hôtes ou pour le service de la maison, lesquels sont réputés hors de la clôture.

RÉÏCHIS, secte religieuse du Kachmire, la plus respectable du pays, qui, sans admettre les traditions, n'en est pas moins composée de vrais adorateurs de Dieu, n'insulte pas les autres sectes, et ne demande rien à personne. Ils ont soin de planter des arbres fruitiers sur les grands chemins pour la commodité des voyageurs, s'abstiennent de viande, et n'ont point de communication avec l'autre sexe. Forster dit qu'il y a dans le Kachmire à peu près 2,000 hommes de cette secte. *Voy.* Richis.

REINGA, l'enfer des Néo-Zélandais. *Voy.* Enfer, n° 27.

REIRO, un des dieux subalternes de l'archipel Viti, dans l'Océanie.

REIS UL-MESCHAIKH, nom que l'on donne dans l'empire ottoman, aux généraux des différents ordres religieux ; c'est à eux qu'appartient la nomination des scheikhs ou supérieurs des couvents. Ce titre signifie *chef des scheikhs*.

RÉJOUIS, secte d'anabaptistes qui établissaient pour principe, que la joie et la bonne chère étaient l'hommage le plus parfait qu'on pût rendre à l'auteur de la nature. Ce principe est encore professé par la moderne école sensualiste.

RELAPS (du latin *relapsus*, retombé) ; on donne ce nom à ceux qui, après avoir abjuré une hérésie, y retombent de nouveau, ou qui, après avoir reçu l'absolution d'un crime, s'en rendent une seconde fois coupables.

RELEVAILLES ; 1° cérémonie pieuse qui se pratique dans l'Eglise catholique, à l'égard d'une femme qui relève de couches. Lorsqu'elle est en état de sortir, elle se présente à l'église de sa paroisse, où le prêtre récite sur elle l'évangile de la Purification de la sainte Vierge, avec quelques prières pour elle et pour son enfant. Dans plusieurs diocèses, il bénit du pain qu'il lui donne à manger. Au reste chaque diocèse a ses usages particuliers. Cette cérémonie n'est point d'obligation, elle est seulement de conseil ; c'est une action de grâces que la nouvelle accouchée rend à Dieu de son heureuse délivrance.

2° Les Anglicans ont conservé la coutume des relevailles ; le prêtre y récite deux psaumes, l'oraison dominicale et une courte prière.

RELIEVERS, ou *Presbytériens du Secours*, secte écossaise. *Voy.* Secoureurs.

RELIGIEUSES ; 1° filles ou veuves qui se sont engagées par vœu à observer dans un couvent ou dans un monastère, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, en suivant une des règles monastiques approuvées par l'Eglise. « L'origine des religieuses, dit M. l'abbé André, dans son *Dictionnaire du Droit Canon*, n'est pas différente de celle des religieux. A l'imitation de ceux-ci, la sœur de saint Basile, et principalement sainte Scholastique, sœur de saint Benoît, fondèrent des communautés de filles, dont l'état n'était point encore tel que nous le voyons, soit par rapport aux vœux, soit par rapport à la clôture, car, dans ces premiers temps, les vierges, même consacrées solennellement par l'évêque, ne laissaient pas de vivre dans des maisons particulières. Dans la suite, les religieuses ont suivi la police et le gouvernement des religieux dont elles ont embrassé la règle, autant que la diversité du sexe le leur a permis. Les principales différences sont la clôture et la nécessité d'être gouvernées par des hommes. »

La clôture des religieuses est beaucoup plus sévère que celle des religieux ; ceux-ci sont en demeure de sortir fréquemment de leurs couvents, soit pour les intérêts de leur ordre, soit pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; car ceux d'entre eux qui sont honorés du sacerdoce, remplissent les différentes fonctions du ministère ecclésiastique auprès des peuples ; tandis que les religieuses, n'ayant pas les mêmes motifs et étant en outre beaucoup plus exposées au milieu du monde, à raison de leur sexe, ne peuvent franchir les limites du cloître, sous peine d'excommunication, à moins de raisons majeures et d'une autorisation spéciale. Les étrangers ne peuvent pénétrer dans la clôture ; et s'ils veulent parler aux personnes de l'intérieur, ils ne le peuvent faire qu'au parloir et à travers une grille. *Voy.* Clôture.

La nécessité d'être gouvernées par des hommes ne regarde que le spirituel et n'a rapport qu'aux fonctions qui ne peuvent être remplies par des femmes, comme celle de confesseur et les autres actes du ministère ecclésiastique. Quant au temporel et à la discipline intérieure du cloître, les abbesses et les supérieures jouissent en général d'une autorité semblable à celle des supérieurs de religieux.

Presque tous les ordres religieux fondés originairement pour les hommes, ont leur analogue pour les personnes du sexe ; ainsi à côté des bénédictins, des capucins, des bernardins, des dominicains, etc., on trouve des bénédictines, des capucines, des bernardines, des dominicaines, etc. Ces dernières ont adopté la règle établie pour les hommes, l'appropriant à l'usage des femmes.

Avant d'entrer dans l'état religieux, une femme ou fille doit faire un noviciat, et recevoir l'habit de la communauté des mains de l'évêque, ou d'un prêtre commis expressément par le pontife ; c'est ce que l'on appelle *prendre le voile*. C'est également l'évêque seul qui peut les admettre à faire profession, et à prononcer leurs vœux.

Il y eut des temps où l'on donnait le voile à des jeunes filles de sept ou huit ans, mais elles ne prononçaient leurs vœux que lors-

qu'elles avaient atteint leur seizième ou leur vingtième année. Les règlements de l'Eglise s'opposèrent pendant longtemps à ce que l'on admît à la profession des sujets au-dessous de vingt ans : cette mesure était très-sage; mais comme il y avait des ordres religieux où l'on devançait de beaucoup cet âge, le concile de Trente fixa l'âge de seize ans comme l'extrême limite, tout en laissant aux différents instituts la faculté de déterminer un âge plus avancé.

Les communautés de religieuses n'ont pas toutes la même fin et le même objet; dans les unes, on n'est occupé qu'à la prière, à la contemplation et aux pratiques de piété; dans d'autres, on se voue au service de l'humanité, soit pour prendre soin des malades, soit pour retirer du vice les femmes et les filles qui ont failli, ou qui sont exposées à faillir, soit pour élever des jeunes filles au dedans et au dehors, c'est-à-dire des filles qui sont pensionnaires et d'autres qui ne le sont pas.

On met au nombre des religieuses les différentes communautés des Filles de la Charité, instituées depuis plusieurs siècles pour tenir les écoles dans les villes et dans les campagnes, et pour soigner les malades dans les hôpitaux; celles-ci ne sont pas astreintes à la clôture; elles mènent une vie très-active et rendent de grands services à la société; aussi sont-elles généralement fort estimées.

2° Quant aux religieuses chez les Grecs et dans l'Eglise orientale, *Voy.* Caloyère.

3° La religion bouddhiste est à peu près la seule parmi les nations infidèles, qui ait des femmes vivant en communauté comme nos religieuses; elles ont la tête rasée, et s'obligent à garder un célibat perpétuel. Ces religieuses bouddhistes ne sont pas à beaucoup près aussi nombreuses que les bonzes, les lamas et les autres communautés d'hommes : on en trouve cependant des couvents au Thibet, dans l'empire Birman, dans la presqu'île au delà du Gange, dans la Tartarie, la Corée, la Chine et le Japon.

4° Les Vestales des Romains peuvent être considérées comme une sorte de religieuses. *Voy.* Vestales.

5° Les Mexicains avaient une communauté de femmes, qui portaient le nom de *Filles de pénitence*. Elles entraient en religion à l'âge de douze ou treize ans. Ces filles devaient avoir la tête rasée, à l'exception de certains temps où il leur était permis de laisser croître leurs cheveux. Ces religieuses étaient dirigées par une abbesse; leurs fonctions consistaient à tenir les temples propres, à apprêter les viandes sacrées ou plutôt les pains que l'on présentait aux idoles, et qui servaient ensuite à la nourriture des ministres du culte. Ces pains avaient ordinairement la figure de pieds et de mains. Elles s'occupaient aussi à faire des couvertures, et d'autres ornements semblables pour les temples et les idoles. A minuit, elles se levaient pour servir les dieux, et pratiquer certaines austérités auxquelles leur règle les obligeait. Elles se donnaient des coups de lancette aux oreilles et en d'autres parties du corps, et du sang qui coulait de ces plaies elles se frottaient le visage. Elles étaient obligées, sous peine de mort, de garder une inviolable virginité. Il est vrai que cette chasteté ne devait pas durer toute leur vie, puisque la clôture des filles n'était que la conséquence d'un vœu fait aux dieux par leurs parents, et qu'elles pouvaient en sortir au bout d'un certain temps. Il y a même toute apparence que la matrone qui dirigeait cette espèce de séminaire, avait pour mission d'élever des jeunes filles de famille, puisque celles-ci ne sortaient de ses mains que pour être établies avec la permission de leurs parents.

6° Enfin, il y avait à Cusco, chez les Péruviens, une communauté de filles consacrées au soleil et dont les devoirs et les attributions se rapprochaient beaucoup de ceux des Vestales; c'est pourquoi nous en parlerons à l'article Vestales.

RELIGIEUX. 1° On appelle de ce nom ceux qui se sont engagés à pratiquer la vie monastique, suivant une règle approuvée par l'Eglise, et qui font une profession solennelle de garder pendant toute leur vie les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Avant d'être admis à prononcer ces vœux, ils subissent une épreuve qui dure au moins un an, et que l'on appelle *noviciat*. Ce temps leur est accordé pour qu'ils puissent examiner de plus en plus leur vocation et s'exercer dans la pratique des vertus religieuses.

Il ne faut pas confondre les religieux avec les moines; ceux-ci ont été fondés dans les temps anciens pour vivre dans la solitude et loin du commerce du monde, pour ne s'occuper que de leur propre salut, comme les moines de saint Antoine, de saint Pacôme et de saint Basile en Orient, ceux de saint Benoît en Occident. Dans l'origine, ils n'étaient guère composés que de laïques, et il fallait que des prêtres se rendissent dans leurs monastères pour leur administrer les sacrements. Les religieux au contraire sont, pour la plupart, des ecclésiastiques réunis en communauté sous une règle assez semblable à celle des moines, mais pour rendre à l'Eglise des services actifs et pour travailler à l'instruction et à la sanctification des fidèles. Depuis bien des siècles cependant, les moines et les religieux concourent au même but par des moyens analogues, et tous se sont mis en devoir de rendre à l'Eglise des services extérieurs; c'est pourquoi on les comprend tous, en général, sous le nom d'ordres religieux, et les religieux proprement dits ont été quelquefois désignés, mais à tort, par le nom de moines.

Les trois vœux solennels de religion engagent, d'une manière irrévocable, ceux qui les ont une fois prononcés; en vertu du vœu de chasteté, ils ne peuvent plus se marier, et, dans les pays catholiques, le mariage qu'ils auraient contracté serait regardé comme nul, même quant à l'effet civil. Par le vœu de pauvreté, ils renoncent à tout droit de propriété personnelle et à celui

d'hériter *ab intestat* ou autrement ; le vœu d'obéissance les assujettit à un supérieur qui peut disposer de leur personne pour tout ce qui n'est point mauvais ni défendu par aucune loi.

Ces sortes de sociétés sont très-multipliées dans le christianisme, et il y en a de quantité d'espèces différentes. On les distingue généralement en ordres de religieux mendiants et ordres de religieux rentés. Il y a ainsi des religieux qui ne possèdent aucun fonds de terre, que la maison qu'ils habitent et le jardin qui y est attenant, qui ne peuvent par conséquent vivre que d'aumônes ; et il y en a qui jouissent de fonds de terre et de revenus dont ils tirent leur subsistance. Parmi ceux-ci, au moins, il est des religieux qui ont renoncé à l'exercice de toute fonction extérieure et publique, et sont entièrement dévoués à la contemplation ; mais il en est aussi, soit parmi les mendiants, soit parmi les rentés, qui sont consacrés aux fonctions publiques du culte, comme d'annoncer la parole de Dieu, etc.; et au service du prochain, comme à instruire la jeunesse dans les langues savantes et dans les sciences divines et humaines ; à prendre soin des malades, à racheter les captifs, à tenir des écoles primaires, et même à protéger et à défendre par la force les chrétiens contre les infidèles, car il y eut aussi des ordres religieux militaires. Les différents ordres se distinguent par la forme, la couleur de l'habit, par tout le costume, par des constitutions particulières, etc.

Dans un grand nombre de communautés, les religieux sont distingués en pères et en frères ; ou en frères et frères lais ou convers ; ces derniers ne sont jamais dans les ordres ; ce sont des laïques, comme l'indique leur nom, qui sont chargés du gros travail de la maison et qui remplissent à peu près les fonctions de domestiques. Les religieux prêtres ont ordinairement le titre de Pères. Cependant il y a plusieurs communautés religieuses qui ne sont composées que de laïques, comme les frères des écoles Chrétiennes, ceux de Saint-Jean-de-Dieu, etc.

Plusieurs ordres religieux ont obtenu le privilége d'être exemptés de la juridiction de l'ordinaire, c'est-à-dire du prélat diocésain ; ce privilége, qui a été dans l'Eglise une source de conflits déplorables, a été aboli en France par la révolution du siècle dernier, qui a supprimé les ordres religieux. Ceux-ci tendent maintenant à se rétablir dans notre pays, avec la tolérance du gouvernement. Voyez l'article Ordres religieux, et ce que nous disons des différents ordres à leur article respectif.

2° On trouve, chez plusieurs peuples infidèles, des espèces de religieux qui ne sont pas sans analogie avec ceux de la religion chrétienne, et qui, comme ceux-ci, sont assujettis à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance. *Voy.* pour les Musulmans : Derwisch, Faquirs, Santons, etc. ; pour les Brahmanistes : Djoguis, Sannyasis, Mounis, Vanaprasthas, etc. ; pour les Bouddhistes : Bonzes, Talapoins, Lamas, Ho-Chang, Yama-Botsi, Padzing, etc., et une multitude d'ordres particuliers rangés à leur ordre alphabétique.

RELIGION. La Religion, comme l'indique son étymologie latine, est le lien qui unit l'homme avec Dieu ; elle comprend la somme des devoirs, tant intérieurs qu'extérieurs, auxquels la créature raisonnable est tenue envers son créateur.

Il n'y a qu'une seule religion véritable, comme il n'y a qu'un Dieu. Elle doit subsister depuis le commencement du monde jusqu'à la fin des temps, parce que, dans tous les temps, l'homme doit à son auteur le tribut de ses hommages et de son adoration. Elle doit être appropriée à toutes les classes de la société, parce que toutes ont des devoirs à remplir envers Dieu. Enfin elle doit être toujours la même quant à la substance, parce que Dieu est toujours le même. Cependant la religion véritable peut subir plusieurs phases dans sa forme, suivant les différents rapports qui peuvent s'établir entre Dieu et les hommes.

Ordinairement on admet trois phases dans la religion véritable, que l'on divise en religion naturelle, religion judaïque et religion chrétienne. Mais nous ne saurions accueillir cette division. Nous ne reconnaissons pas de religion naturelle, car nous croyons l'esprit humain, abandonné aux seules forces de la nature, ou, si l'on veut, de sa raison, impuissant à parvenir à la connaissance de la divinité et des rapports qui l'unissent avec les hommes. Dieu seul a pu se faire lui-même connaître à l'homme, et les notions théologiques répandues parmi tous les peuples de la terre, qu'elles soient plus ou moins claires, plus ou moins confuses, n'ont pas d'autre origine que la révélation. Si par religion naturelle on entend seulement la forme de culte ou l'ensemble des croyances qui ont précédé la révélation mosaïque, nous préférerions lui donner le nom de religion ou de culte patriarcal. Nous ne ferons pas plus de grâce à l'expression de religion mosaïque ou judaïque, car Moïse n'a point apporté une religion nouvelle, il n'y a point eu de nouveaux dogmes révélés par son ministère; les rapports généraux des hommes avec Dieu n'ont point été changés. Moïse a donné au peuple hébreu, non point une *religion*, mais une *loi ;* il est vrai que cette loi était essentiellement conservatrice de la religion, et qu'elle réglementait les cérémonies du culte ; mais cette loi ne regardait que le seul peuple d'Israël : elle avait pour objet spécial de préparer la grande phase religieuse qui devait se manifester plus tard, en séparant les Israélites des autres nations et en les forçant, pour ainsi dire, de conserver le dépôt de la promesse qui allait s'oblitérant dans presque tous les autres peuples. Mais cette loi, bien loin de renfermer un symbole, faisait à peine allusion aux grandes vérités religieuses, telles que l'immatérialité et l'immortalité de l'âme, les peines et les récom-

penses futures, dogmes qui étaient professés par tous les peuples; et si le législateur hébreu insiste avec tant de force sur l'unité de Dieu, c'est que cette vérité était précisément celle qui avait donné lieu aux plus monstrueuses hérésies. Dieu, en donnant la loi mosaïque, n'abolissait point le culte patriarcal, sans quoi le salut eût été impossible dans les nations étrangères. Les livres des Juifs parlent avec éloge de saints personnages étrangers à leur culte, comme de Job et de ses trois amis; et lorsque Naaman le Syrien voulut embrasser le culte du vrai Dieu, c'est-à-dire la religion véritable, le prophète Elie ne l'obligea qu'à renoncer à l'adoration des idoles, sans lui imposer aucune des prescriptions judaïques. *Voy.* Judaïsme.

Quant à nous, nous n'admettons que deux phases dans la religion véritable : c'est la phase de la promesse et celle de l'accomplissement.

La première a duré depuis l'expulsion du paradis terrestre jusqu'à l'établissement de l'Evangile; son symbole peut se résumer en la croyance à l'unité de Dieu, créateur et conservateur de tous les êtres, à l'immortalité de l'âme, aux peines et aux récompenses futures, à la nécessité de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, de faire le bien, d'éviter le mal, à la chute de l'homme et à l'attente d'un Rédempteur ou du moins d'une rédemption future. Mais il y a toute apparence que Dieu avait fait à l'homme une révélation encore plus explicite, et qu'il lui avait même indiqué la manière dont il voulait être servi et honoré; car, dès l'origine même de la société, nous voyons les sacrifices établis; les deux premiers enfants d'Adam sont représentés comme offrant à Dieu, l'un, des animaux domestiques; l'autre, des fruits de la terre. Or le sacrifice suppose non-seulement une grande dette contractée par le genre humain, mais encore une sorte de compromis par lequel le maître offensé veut bien se contenter d'une victime substituée au pécheur, et dont l'effusion du sang était en même temps un symbole et une prophétie. Elle était un symbole, en ce qu'elle rappelait à l'homme la peine qu'il avait méritée lui-même; elle était une prophétie, en ce qu'elle le préparait au suprême sacrifice qui devait opérer sa régénération. Ces sacrifices sanglants et non sanglants se sont perpétués dans tous les âges et chez tous les peuples; témoins Noé, Melchisédech, Abraham, Job, et même toutes les nations païennes; ce qui prouve que la grande vérité de la chute de l'homme a toujours été crue et professée. En effet, nous la trouvons consignée dans un grand nombre d'écrits anciens des différents peuples, bien que la plupart aient perdu la tradition du fait historique; et tout porte à croire que les anciens avaient, sur cette vérité comme sur beaucoup d'autres, des connaissances bien plus positives qu'on ne leur en suppose communément; mais une multitude innombrable de leurs livres sont perdus à jamais; et le petit nombre de documents théologiques qui ont survécu à ce grand naufrage littéraire nous a été transmis par les écrivains grecs, qui les ont façonnés et adaptés à leur philosophie : or les Grecs sont précisément de tous les peuples ceux qui se sont le plus éloignés des traditions primitives. Bien loin de jouer le rôle de conservateurs, ils ont au contraire ruiné et anéanti tout ce qui leur a passé par les mains, soit en s'assimilant les doctrines étrangères et en les habillant à leur mode, soit en les rejetant tout à fait comme une œuvre de barbarie; nous en disons à peu près autant des Latins. Qu'ont-ils fait des livres et des doctrines des Egyptiens, des Phéniciens, des Syriens, des Carthaginois, et de tant d'autres peuples? Pas un seul n'est resté; et à leur place ils nous ont gratifiés de leurs propres élucubrations et de leurs systèmes, qui sont un véritable chaos; tandis que les nations qui n'avaient pas subi leur influence, nous ont transmis des livres antiques qui nous ramènent à la croyance des premiers âges. Aussi les doctrines antiques des Chinois et des Indiens, par exemple, nous sont bien plus accessibles et bien plus connues, malgré la prodigieuse distance de ces peuples, que celles des Egyptiens et des Syriens qui demeuraient pour ainsi dire à nos portes; et il se trouve que ces doctrines renferment de précieux monuments des traditions primitives.

On pourrait peut-être encore rapporter à la révélation première le dogme trinitaire que nous retrouvons, plus ou moins altéré, chez les Hindous, les Egyptiens, les Persans, les Syriens, les Grecs, les Romains, et jusque dans les îles les plus reculées de l'Océan; mais presque partout il s'est résolu en trithéisme et en polythéisme; c'est sans doute la raison pour laquelle nous n'en voyons presque aucune trace dans les livres hébreux; le penchant naturel des hommes au polythéisme, à cette époque reculée, a dû rendre les législateurs inspirés et les prophètes très-circonspects sur cet article délicat, et les empêcher de l'exprimer d'une manière claire et explicite, dans la crainte de voir les Israélites prendre le change et donner, comme les autres, dans le trithéisme. Nous ferons à peu près la même observation sur le mode de la rédemption. Où les Indiens ont-ils pris que la seconde personne de la Trinité était celle qui devait sauver les hommes, et qu'elle les sauverait en s'incarnant au milieu d'eux? Comment les Grecs ont-ils pu attendre le salut des souffrances d'un homme solidaire de l'humanité tout entière, comme il résulte du mythe de Prométhée? D'où vient que toute l'Europe tournait ses regards vers l'Orient, tandis que les Chinois attendaient le Saint de l'Occident? D'où vient cette idée d'une vierge mère que nous trouvons dans plusieurs théogonies? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, peuvent être résolues par cette seule réponse : Ce sont autant de précieux monuments des traditions primitives, qui ont traversé les siècles en se modifiant, en se corrompant quelquefois, mais qui cependant

rappellent encore d'une manière frappante la révélation faite aux premiers hommes. C'est là encore qu'il faut chercher l'origine de ces noms propres encore fort reconnaissables soit dans leur articulation, soit dans leur traduction, et qui ont une coïncidence frappante avec ceux qui nous ont été transmis dans la Genèse.

Mais, nous l'avons déjà dit, ces traditions, quelque pure qu'en fût la source, ne pouvaient se conserver parmi les hommes dans leur intégrité et dans leur vérité, sans une autorité universellement reconnue, sans un tribunal ayant la mission spéciale d'en conserver le dépôt intact. L'autorité patriarcale dut suffire pendant longtemps; mais lorsque les différentes tribus de la race humaine commencèrent à s'isoler les unes des autres et à vivre ensemble dans un état d'hostilité, l'unité de foi fut rompue; les erreurs surgirent de tous côtés, elles grossirent; elles prirent une proportion effrayante; la pure tradition, sans se perdre tout d'abord, alla s'affaiblissant; elle dut céder peu à peu à l'empire des passions, des préjugés; en vain quelques sages voulurent-ils s'opposer au torrent et rappeler les peuples à la vérité; comme ils n'avaient point de mission surnaturelle et divine, leurs paroles restèrent sans effet, ou du moins elles ne purent entièrement comprimer l'erreur; souvent même le torrent les entraîna; voyant qu'ils ne pouvaient l'arrêter, ils cherchèrent à le diriger; et leurs ouvrages portent des traces frappantes de la lutte que la vérité eut à soutenir contre l'erreur.

Si la totalité du genre humain eût persévéré dans cette voie, tout était perdu; il ne serait plus resté aucun moyen de rattacher la nouvelle société à l'ancien monde; ou bien l'on n'aurait procédé que par tâtonnements, comme des aveugles, sans jamais être assuré d'être parvenu à la vérité. C'est pour éviter ce malheur irréparable que la divine Providence se trouva en quelque sorte nécessitée de se choisir un peuple à part pour le rendre dépositaire des promesses. Or il fallait d'abord l'isoler des autres nations, et l'empêcher de se fondre avec elles, d'embrasser leurs erreurs d'une manière permanente. De là tant de soins et de préparatifs pour fonder ce peuple, tant de merveilles pour constater l'intervention divine, tant de lois particulières, de règlements minutieux, de prohibitions rigoureuses pour empêcher sa fusion avec les nations voisines; tant d'inspirations et de révélations successives, qui, tout en se corroborant mutuellement, étaient proportionnées à la capacité des générations; tant de prédictions ayant le même fait pour objet, et qui, assez vagues dans le principe, devenaient plus précises à mesure qu'on approchait de l'époque où ce grand fait allait s'accomplir. La nation judaïque a donc joué dans l'ancien monde un rôle d'une immense importance.

Mais pendant que la divine Providence semblait concentrer sur les Juifs seuls les intérêts de tout le genre humain, elle n'abandonnait pas cependant les autres peuples à leur corruption et à leur sens dépravé, sans leur fournir le moyen de se rattacher à la révélation primitive, de revenir à la pure doctrine, et de ne pas perdre de vue le grand œuvre de la régénération qui devait s'accomplir. C'est à quoi ont concouru les pérégrinations incessantes des patriarches, ancêtres du peuple juif, les longues marches et les nombreuses stations des Israélites, dans les différentes contrées de l'Orient, leurs victoires sur les nations voisines, le grand et glorieux empire de Salomon, ses expéditions lointaines à travers les terres et les mers, la dispersion des dix tribus, la captivité de Babylone, qui porta l'émigration jusqu'aux extrémités de la terre; de là ces colonies juives établies de toute antiquité dans l'intérieur de l'Afrique, dans l'Hindoustan et jusque dans la Chine; combien d'autres faits importants ont dû se passer, sans que nous en ayons eu connaissance! Au reste le peuple juif était admirablement placé dans les vues de la Providence; au centre du monde connu, à la porte de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe, toutes les nations convergeaient vers lui. A mesure que l'on s'éloignait des premiers âges, les membres de la nation juive se disséminaient de plus en plus parmi toutes les nations, et des monuments authentiques font foi qu'ils n'étaient alors guère moins répandus qu'ils ne le sont aujourd'hui. Aussi tout l'univers était-il préoccupé d'un grand événement futur, il était l'objet des raisonnements des philosophes, des oracles des dieux, des prédictions des sibylles, peut-être aussi du secret des mystères.

Mais une ère nouvelle était sur le point de briller, un grand mystère allait s'accomplir, la lumière allait se faire dans tout l'univers; il fallait préparer les voies à cet événement solennel, faciliter cette phase régénératrice. Les peuples s'ébranlent et se heurtent, les empires s'écroulent, toute la terre est dans l'enfantement. Au fond de l'Occident, un petit peuple, naguère inconnu, se lève, s'annonce fièrement au monde, s'avance à pas de géants, et marchant de conquêtes en conquêtes, s'étend, s'agrandit, envahit toute la terre, et réunit toutes les nations sous le même sceptre, sous les mêmes lois et leur impose la même langue. Après des siècles de luttes et de combats, l'univers jouit enfin d'une paix profonde. Alors paraît le *Grand Prophète*, le *Saint*, l'*Envoyé de Dieu*, le *Désiré des nations*, le *Prince de la paix*, le *Christ*, l'*Emmanuel*. Il ne vient pas abolir la religion; il vient au contraire pour l'accomplir, la sanctionner, la réaliser, en déterminer immuablement les bases, la rendre vraiment universelle. Le grand secret est révélé: l'homme a péché; il faut que l'homme soit puni; le sang impur des animaux ne saurait laver sa souillure; le sang de l'homme lui-même, vicié dans sa source, n'eût pas été une satisfaction suffisante, d'ailleurs l'homme ne s'appartenait pas; la satisfaction offerte par un ange eût été étran-

gère à la nature humaine. Mais le personnage chargé de la rédemption était en même temps homme et Dieu ; comme homme il était solidaire du péché ; comme Dieu, la satisfaction avait un mérite infini. Il opéra ce grand œuvre en remplissant en même temps la double fonction de pontife et de victime.

La seconde phase religieuse est commencée ; c'est la phase de l'accomplissement et de la réalité ; toutes les vérités premières sont maintenues ; mais de nouveaux dogmes sont révélés ; et ce qui autrefois n'était enseigné qu'en figures et n'exigeait qu'une foi implicite, est proposé explicitement à la croyance ; parce que le monde était passé de l'enfance à l'âge adulte. En effet il était las du polythéisme, de l'idolâtrie et de tous les monstrueux systèmes enfantés par l'orgueil et par les passions ; il est en effet à remarquer que, depuis le Christ, aucun nouveau culte idolâtrique ne tenta de s'établir, et que les anciens allèrent en déclinant.

Le monde tourna donc les yeux vers les prédicateurs de la vérité, il les écouta avec avidité ; il trouva dans les révélations de la bonne Nouvelle la solution des problèmes qu'il avait cherchée si longtemps. La conduite de la providence dans l'ordre matériel et dans l'ordre moral, la cause et l'origine du bien et du mal, la véritable fin de l'homme, les moyens de connaître Dieu et de parvenir à sa possession, tous ces grands mystères qui l'avaient si longtemps préoccupé lui apparurent sans nuages et sans voiles, ou du moins il ne resta plus que ceux qui sont inhérents à l'imperfection de notre nature. Cependant il ne suffisait pas à l'Homme-Dieu d'avoir fait briller la vérité, il lui fallut encore ériger un tribunal conservateur de la révélation nouvelle, et juge des discussions qui pouvaient s'élever parmi les hommes, c'est ce qu'il fit par l'établissement de l'Eglise. Enfin il entrait dans ses vues providentielles de fournir à l'homme des moyens surnaturels de profiter des fruits de la rédemption et de parvenir au salut ; ces moyens sont les sacrements.

La religion ainsi accomplie, perfectionnée, assise sur des bases solides, devait nécessairement faire d'immenses progrès et marcher de triomphes en triomphes ; c'est ce qui eut lieu en effet, mais ce ne fut pas sans des luttes sanglantes ; car les vieilles erreurs ne s'avouèrent pas sitôt vaincues ; l'orgueil, la mollesse, les préjugés, les passions ne trouvaient pas leur compte à se soumettre à une religion qui préconisait l'humilité, le renoncement à soi-même, la mortification de la chair, la lutte perpétuelle contre ses propres penchants. Elles s'insurgèrent avec une violence inouïe contre le nouveau culte, et répandirent pendant trois siècles des flots de sang chrétien. Mais ce long carnage, qui aurait anéanti une œuvre humaine, semblait au contraire propager l'œuvre de Dieu. Enfin l'Evangile triompha, et la religion chrétienne s'assit sur le trône des empereurs. Elle eut aussitôt à subir un autre genre de combats ; et ceux-ci lui furent suscités par ses propres enfants ; car si jusque-là elle avait eu à lutter contre les erreurs du dehors, c'est-à-dire du paganisme, il lui fallut alors soutenir cette lutte au dedans, c'est-à-dire contre les erreurs nées dans le christianisme même. Elle en triompha comme des premières ; mais il est de sa destinée de les voir perpétuellement se renouveler, selon que le lui a prédit son divin auteur ; car en apportant la lumière au monde, le Christ n'a point changé la nature humaine, et les passions doivent exercer leur ravage jusqu'à la fin des temps, qui est la limite de la seconde phase religieuse.

La religion aura une troisième phase, mais elle n'entre pas dans notre plan : c'est la phase de la plénitude et de la jouissance ; celle-ci n'aura lieu que dans le ciel, but et terme de la religion véritable.

Maintenant comment devons-nous envisager les autres systèmes religieux qui se sont partagé ou qui se partagent encore les différents peuples du monde ? tout simplement comme des hérésies émanées de la religion véritable ; comme des branches coupées et séparées du tronc. Or, comme nous avons trouvé deux phases dans la religion, il y a aussi deux classes d'hérésies : les unes sont sorties de la première phase ; ce sont celles que l'on est convenu d'appeler, assez improprement, religions *païennes*, et qui seraient mieux nommées *infidèles ;* et leurs erreurs roulent à peu près uniquement sur le premier article du symbole antique, c'est-à-dire la nature de Dieu : les autres sont émanées de la seconde phase, ou du christianisme, et on leur donne proprement le nom d'*hérésies*. Nous allons dire quelques mots des unes et des autres, sans prétendre cependant que l'ordre que nous allons assigner aux hérésies de la première période soit précisément celui dans lequel elles ont paru ; car il règne beaucoup d'obscurité sur les époques reculées où elles ont pris naissance. On pourrait même avancer avec assez de vraisemblance, que toutes se sont manifestées à peu près simultanément, dans une époque très-voisine de la dispersion des peuples après la construction de la tour de Babel.

1° *Hérésies de l'ancien monde.* — Nous pouvons d'abord poser hardiment en principe qu'aucun peuple ne perdit l'idée de l'existence de Dieu. Les erreurs ne roulèrent que sur la nature et sur les attributs de l'Etre souverain. Tant que les hommes étaient demeurés réunis, ils avaient conservé assez intact le dépôt des traditions primitives : régis par les patriarches contemporains du déluge ou qui avaient reçu le dépôt de la tradition de Noé et de ses enfants, leur foi était restée pure ; mais la famille humaine grossissant considérablement, il lui fallut se séparer ; les tribus se dispersèrent, on fonda des colonies au loin ; les relations furent interrompues ; les liens de l'autorité patriarcale furent brisés. Cependant le sentiment religieux dominait toujours ; et dans toutes les

émigrations il y avait toujours des individus revêtus d'un caractère sacré qui étaient chargés de présider aux cérémonies du culte, quand ce n'était pas le chef lui-même de la colonie qui remplissait les fonctions de pontife, comme cela arrivait très-fréquemment. Mais à mesure qu'on s'éloignait du temps et des lieux de la révélation, les cérémonies et les institutions durent se modifier, selon les climats, les mœurs, le caractère et les coutumes des peuples. Ceux qui demeurèrent sous le beau ciel de l'Orient n'avaient qu'à lever les yeux pour apercevoir des merveilles sans nombre. Pendant le jour, un astre étincelant de splendeur les inondait sans cesse d'un océan de lumière; c'était lui qui semblait vivifier et féconder la nature, qui faisait germer les grains, mûrir les fruits, qui dorait les moissons, qui pompait les vapeurs de la terre et les répandait ensuite en bienfaisantes rosées. Durant la nuit, un spectacle non moins solennel frappait leurs regards : un autre astre d'un aspect mélancolique, à la lumière douce et paisible, semblait rafraîchir la terre, et provoquer tous les êtres au repos; des myriades de feux scintillaient dans la voûte azurée, de fréquents météores sillonnaient l'espace et semblaient mettre la terre en communication avec le ciel. Cette majesté du firmament les frappait d'étonnement et d'admiration. Le soleil fut pour eux l'image du Dieu véritable; ils se tournèrent vers lui pour prier, afin de rendre grâces au Seigneur de la plus brillante de ses œuvres; jusque-là le culte était encore pur. Mais bientôt ils adorèrent Dieu dans son symbole; puis leurs hommages n'allèrent pas au delà du symbole. Ils supposèrent qu'un astre si régulier dans son cours, si bienfaisant dans ses effets, si constamment le même, devait être mû et dirigé par une intelligence supérieure, ou qu'il avait la vie en lui-même; ce devait être la divinité la plus proche des hommes, celle qui avait été chargée spécialement par le Très-Haut des intérêts de notre monde sublunaire; c'était donc une sorte de médiateur entre lui et les hommes. En conséquence ils l'adorèrent d'une manière explicite. La lune et les étoiles ne pouvaient être que les ministres du soleil; c'étaient des génies secondaires, qui avaient chacun leur mission et leur spécialité; ils eurent en conséquence leur part du culte et des hommages des hommes; et le *Sabéisme* fut organisé : il régna dans l'Asie presque tout entière, mais principalement dans la Chaldée, dans l'Assyrie, dans l'Arabie, la Perse, les Indes, le Pérou, etc.

Cette hérésie en enfanta une autre. Comme les astres du firmament n'étaient pas toujours visibles, et qu'ils se dérobaient périodiquement aux regards de leurs adorateurs, on chercha un symbole de ces prétendues divinités; le feu parut l'emblème le plus frappant; de plus, on le croyait émané du soleil; on alluma donc un feu sacré aux rayons de cet astre; on l'entretint avec un superstitieux scrupule; et on lui rendit les mêmes hommages qu'au soleil; c'est ce qu'on appelle la *Pyrolâtrie*. Plusieurs écrivains modernes soutiennent que le feu n'a jamais été expressément adoré; mais ils sont contredits par les auteurs anciens, contemporains de ce culte, et qui, par conséquent, devaient savoir ce qu'il en était. Si le feu n'était qu'un simple symbole, pourquoi regardait-on comme un crime irrémissible et digne de mort d'éteindre avec de l'eau même le feu domestique, de souffler dessus, d'y jeter des matières réputées impures, etc.? Il est bien difficile d'imaginer que les Indiens ne regardaient pas comme une divinité un élément auquel ils adressaient cet hymne : « Avec des holocaustes, toi, dieu magnifique, avec des chants divins et des offrandes, source de lumière, plein de majesté, nous t'adorons, ô feu; nous t'adorons, ô feu, avec des holocaustes; nous t'honorons avec des louanges, ô toi, digne de tout honneur; nous t'honorons avec du beurre liquide, ô sacrificateur; nous t'adorons avec du beurre, dieu, source de lumière. O feu, visite notre offrande avec les dieux; accueilles-en la présentation avec bonté. A toi, ô dieu, nous sommes dévoués. O vous, maintenez-nous dans la voie du salut. »

Du culte du feu on passa à celui des éléments, et l'on arriva ainsi au *naturalisme*. La terre est la mère commune de toutes les substances animées et inanimées; c'est de son sein qu'elles sortent, ou de ses productions qu'elles se nourrissent; c'est par elle que tout subsiste : on la regarda donc comme un principe. Mais que ferait la terre sans le secours de l'eau? Sans les rosées, les pluies, les fleuves qui viennent développer les germes de sa fertilité, elle demeurerait stérile, et se trouverait bientôt dénuée d'habitants. C'est l'eau qui féconde, conserve et fait croître tout ce qui a vie, tout ce qui végète; c'était encore un principe. Le feu, en pénétrant les deux autres éléments, leur communique une partie de sa vigueur, développe leurs propriétés, et amène tout, dans la nature, à cet état de maturité et de perfection, auquel rien ne saurait parvenir sans lui; ce fut un troisième principe. Enfin l'air ou l'atmosphère est nécessaire à l'entretien des êtres; c'est lui qui transmet la chaleur, l'humidité, la lumière, qui entretient par la respiration la fluidité du sang; il est même de première nécessité à tout ce qui respire; que l'animal en soit privé un seul instant, il périt infailliblement; ce fut un quatrième principe; et ces principes furent jugés dignes d'adoration. Une fois entrés dans cette voie, les hommes n'avaient point de motif pour s'arrêter. On divinisa le ciel, les astres, les nuages, les phénomènes célestes, les montagnes, les mers, les fleuves, les fontaines, les rochers, les arbres, les animaux, et on arriva insensiblement au *panthéisme*.

L'allégorie et le symbolisme furent une autre cause d'hérésie et d'erreur. A une époque où les traditions primitives étaient encore assez familières, on usa de termes nouveaux pour raconter la cosmogonie réelle : ainsi la terre fut représentée comme

ayant été longtemps, dans son principe, sous l'*empire* ou le règne du *chaos;* vint ensuite l'empire de l'eau ou de l'Océan, qui avait tenu le globe terrestre englouti pendant de longues années, puis celui du feu qui l'avait peu à peu desséché; celui du Soleil qui l'avait enfin inondé de ses rayons. On voulut consigner ces vérités sous des emblèmes et des figures, faute de caractères graphiques qui n'étaient pas encore inventés. On les symbolisa sous la forme humaine accompagnée d'attributs de convention. Peu à peu on s'accoutuma à envisager comme des personnalités le chaos, l'océan, le feu, la lumière, le soleil, etc. Les langues étant venues à se modifier ou à changer complétement, on garda les dénominations de la langue antique, et comme on ne les entendait plus, on en fit des noms propres. Dès lors les divers phénomènes cosmogoniques devinrent des individus doués d'une vie immensément longue, et comme tels, différents de la nature humaine; c'étaient donc des dieux, ou du moins des êtres surnaturels, soumis à la divinité suprême, mais supérieurs aux hommes; on chercha à déterminer les années de leur règne; on leur composa des légendes toujours basées sur l'allégorie. D'autres les considérèrent comme les ancêtres de la race actuelle, bien dégénérée de ce qu'elle était autrefois.

C'est d'après le même système qu'on symbolisa les principes fécondant et fécondé de la nature, la nature elle-même et tous ses phénomènes, les semailles, la floraison, la fructification, la moisson, la crue des fleuves, les travaux de la campagne, le cours du soleil, celui de la lune, des planètes, la succession des saisons, celle du jour et de la nuit, etc., etc. Ces symboles finirent par être acceptés comme des réalités, et le panthéon s'élargissait de jour en jour. Ces allégories étaient en grand honneur chez plusieurs peuples anciens, et particulièrement chez les Egyptiens, les Phéniciens, les Indiens, etc.

Les Assyriens, les Chaldéens et les Babyloniens basèrent leur symbolisme sur l'astronomie; ils divisèrent le temps, l'espace et le lieu en trois zones rapportées à autant de dieux avec lesquels elles se confondirent. La première était le *Temps sans bornes*, identifié avec la divinité suprême, invisible, incompréhensible, éternelle; le *Temps long et borné*, qui est la révolution du firmament, ou du ciel des étoiles fixes; et le *Temps périodique*, qui est la révolution du ciel mobile. Le premier représente l'éternité, et prend les noms de *Zérouané Akéréné*, *Chronos*, *Saturne;* le second représente le temps assigné par le dieu suprême à la durée du monde créé, exprimé symboliquement par un grand cycle de douze millénaires répondant aux douze signes du zodiaque; on l'appelle *Ormuzd*, *Bélus*, *Jupiter;* le troisième exprime la durée du mouvement du soleil et de la lune, ou la durée des douze mois de l'année; elle reçoit le nom de *Mithra*, *Mylitta*, *Vénus-Uranie.*

La reconnaissance, l'adulation, la flatterie, l'orgueil, la servitude, produisirent l'apothéose, nouvelle source d'erreurs. On garda le souvenir des grands hommes qui avaient colonisé les contrées sauvages, bâti des villes, fondé des empires, doté l'humanité de nouvelles découvertes, ou qui s'étaient signalés dans les combats; on leur érigea des monuments, des statues; on institua en leur honneur des fêtes anniversaires qui attiraient un grand concours de peuples. On les honora comme des héros, comme des bienfaiteurs de l'humanité, des demi-dieux; on les préconisa comme envoyés par les dieux, fils des dieux; on finit par les identifier avec les divinités antiques; on leur éleva des temples et des autels, on leur offrit des sacrifices. Plusieurs despotes, se considérant dans leur orgueil comme étant d'une nature supérieure à ceux qui leur étaient soumis, voulurent se faire rendre ces honneurs même pendant leur vie; ils se firent appeler dieux, et décerner les honneurs divins.

Toutes ces erreurs enfantèrent l'*idolâtrie*, honte éternelle de l'esprit humain, qui s'avilit jusqu'à prodiguer ses adorations et son culte à des objets inanimés, fabriqués par la main des hommes. C'est en vain que certains écrivains modernes voudraient soutenir que jamais l'idolâtrie proprement dite n'a été pratiquée, et que les peuples regardaient les idoles comme des images ou des emblèmes, et non point comme une divinité digne par elle-même de recevoir les hommages des mortels. L'histoire est là pour les démentir; elle fournit la preuve que, si quelques-uns savaient se reporter au delà de l'image, le plus grand nombre s'y arrêtait et rendait son adoration au bois et à la pierre. *Voy.* les preuves que nous en apportons à l'article IDOLATRIE.

Comment ne pas convenir que les peuples anciens aient été réellement idolâtres, quand nous voyons, encore aujourd'hui, de nombreuses tribus trembler devant un animal vivant ou mort, devant une pierre brute, une tuile, une plume, un colifichet, etc., leur offrir des adorations et des sacrifices? Le *fétichisme*, qui est le degré le plus infime de l'idolâtrie, est encore pratiqué de nos jours par un grand nombre de peuplades de l'ancien et du nouveau continent. *Voy.* FÉTICHISME.

D'autres peuples, sans être descendus si bas, n'en étaient pas moins tombés dans l'erreur. A mesure que l'on perdait le souvenir de l'histoire réelle de la chute de l'homme, l'origine du bien et du mal devenait un mystère. On se souvenait cependant qu'un être mauvais avait corrompu l'œuvre de Dieu, qu'il avait infecté la race humaine de son poison, et qu'il exerçait toujours des ravages dans les domaines du Créateur. On en fit un être puissant, presque l'égal de Dieu, et qui après avoir commencé avec celui-ci, dans le ciel, une lutte formidable, la continuait encore sur la terre. Il était survenu entre les deux parties belligérantes une sorte de pacte ou de compromis qui, tout en les tenant sans cesse en présence, avait cependant précisé leurs droits mu-

tuels, et ce pacte devait durer pendant un temps déterminé. Cette conception est la base du *Mazdéisme* ou *Magisme* professé par les Perses.

La plupart des nations païennes professaient la croyance en un Dieu suprême, immense, infini, incorporel, éternel, tout-puissant; mais elles supposaient que, trop grand pour s'occuper explicitement de ce monde, il s'était reposé sur des divinités subalternes du soin de le créer, de le régir et de gouverner les hommes; et c'était toujours à ces dernières que l'on rendait un culte, que l'on offrait des adorations et des sacrifices. Or, parmi ces dieux secondaires, il y en avait toujours un qui représentait la divinité suprême et qui en avait les attributs, bien qu'il en fût une production; tels étaient le Brahmâ des Indiens, l'Ammon-Ra des Egyptiens, l'Ormuzd des Perses, le Baal des Syriens, le Zeus des Grecs, le Jupiter des Latins, l'Odin des Scandinaves, etc.

Cependant, à côté de ces aberrations presque générales, il y avait, au fond de l'Asie orientale, un grand peuple qui avait conservé des traditions plus pures et des notions plus saines sur la nature de Dieu et ses attributs. Ce sont les anciens Chinois. Chez eux point d'images, ni d'idoles; point d'apothéose des grands hommes, point d'adoration des astres. Ils croyaient en un Dieu unique, spirituel, infiniment élevé au-dessus du ciel, et néanmoins environnant les hommes de sa providence universelle. Ils enseignaient que ce Dieu voyait tout, même les plus secrètes pensées des cœurs; qu'il fallait le craindre, le respecter et l'adorer; les sacrifices publics lui étaient offerts par la nation tout entière, et c'était le souverain qui remplissait alors les hautes fonctions de sacrificateur et de grand pontife; enfin ils attendaient le Saint qui devait apparaître aux extrémités de l'Asie occidentale. C'est pourtant ce peuple qu'on a accusé d'athéisme; on a prétendu qu'il n'avait pas la moindre notion de Dieu, qu'il manquait même, dans sa langue, de mot pour exprimer la divinité; que, quand il voulait se conformer aux locutions des autres peuples, il était obligé de se servir du mot *ciel* pour désigner l'être souverain; que le ciel matériel était l'unique objet de son culte et de ses hommages. Quant à nous, nous sommes plus portés à croire que le mot *Thien* a, au contraire, signifié Dieu, avant de désigner le ciel matériel (*Voy.* Dieu n° xxxi); et nous mettons une grande différence entre la doctrine des anciens Chinois et celles qui ont été émises par Lao-tseu et Confucius. Ces théosophes, tout en cherchant à moraliser les hommes, ont affaibli malheureusement en eux le sentiment de la divinité, et ont par la suite provoqué la secte rationnelle du *Ju-Kiao*, dans laquelle on se passe totalement de Dieu; en voulant faire aimer et pratiquer la vertu pour elle-même, ils n'ont abouti qu'à faire prendre pour des vertus des pratiques cérémonieuses et maniérées, et à rendre les Chinois le peuple du monde le plus rempli de suffisance et de mauvaise foi.

Nous ne prétendons pas toutefois que les doctrines anciennes aient été exemptes de tout blâme; car, à côté du culte de Dieu, on vit bientôt s'élever celui des génies; on en fit autant de puissances secondaires, qui commandaient aux éléments, concouraient au gouvernement du monde, et se partageaient les adorations des hommes. Plusieurs personnages des temps héroïques reçurent ensuite une sorte d'apothéose et furent honorés comme des génies. — L'ancienne religion du Japon a cela de particulier, que les hommages sont adressés aux *kamis* tout seuls, sans que les Japonais aient paru admettre de divinité supérieure.

Mille ans environ avant notre ère, il s'éleva, dans l'Asie centrale, l'hérésie la plus singulière et la plus monstrueuse qui ait jamais paru : le *bouddhisme*. A la vue de tous les systèmes absurdes qui se disputaient alors les croyances, et de tous les désordres qui affligeaient la société, les fondateurs de ce système crurent qu'il fallait établir de nouvelles bases de la morale. Dieu fut dès lors tout à fait retranché; on posa même en principe qu'il n'existait pas, non pas toutefois pour pouvoir s'abandonner librement à la fougue de ses passions, comme les athées modernes, car on insista avec encore plus de force peut-être sur la nécessité de faire des bonnes œuvres, d'éviter le mal, de combattre la concupiscence, de se vaincre soi-même; on établit un culte étrangement sévère; on dénonça aux prévaricateurs de terribles châtiments dans l'autre vie. Mais l'ordre moral et matériel de l'univers, le bien et le mal, la vertu et le vice, la jouissance et la souffrance, la vie et la mort, furent considérés comme le résultat nécessaire d'un ordre de choses immuable et inflexible. Tous les êtres depuis l'ange jusqu'à l'homme, au démon, à la brute, à la matière inerte, ont une origine et une fin commune; tous volutent dans un cercle immense de mérites ou de démérites, dans lequel ils sont appelés à s'élever sans cesse, et à se spiritualiser de plus en plus en passant successivement dans les diverses conditions des êtres suivant leur degré de perfection, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à la béatitude suprême, qui consiste à être perdu dans l'immensité, exempt de toute espèce d'affection, insensible au plaisir et à la peine, à n'avoir plus même conscience de sa personnalité et de son existence; état très-voisin de l anéantissement, s'il n'est pas le néant même. Cependant nous ne taxons pas ce système d'athéisme; nous le considérons au contraire comme un véritable *panthéisme*, dans lequel l'âme suprême est confondue avec la matière, et en subit nécessairement toutes ses phases et ses accidents.

Le paganisme des Grecs et des Romains, tel qu'il était professé vers l'époque de la rédemption, avait cela de particulier (et de commun cependant avec celui des Indiens), qu'il réunissait toutes les erreurs que nous

venons de mentionner succinctement et beaucoup d'autres encore; on dirait que ces peuples, qui se vantaient à bon droit d'être les plus avancés en civilisation, en sagesse et en science, avaient pris à tâche d'accueillir toutes les absurdités et les erreurs qui avaient pu éclore dans l'esprit humain. Le culte des esprits, le sabéisme, le panthéisme, l'apothéose, l'idolâtrie proprement dite, le fétichisme le plus grossier, les doctrines les plus étranges et les plus opposées avaient été accueillies par eux; il en était résulté parmi eux une absence de foi à peu près universelle; le culte était devenu chez eux une affaire de forme, et une institution purement civile; conséquemment il était incapable de satisfaire le cœur, de morigéner l'homme et de le rendre vertueux. Aussi le libertinage le plus éhonté régnait avec empire et ne prenait pas même la peine de se cacher; les devoirs mutuels des hommes les uns à l'égard des autres étaient méconnus et foulés aux pieds; on faisait couler des flots de sang humain pour amuser le peuple dans le cirque et dans les amphithéâtres; les esclaves, les vaincus n'étaient plus regardés comme faisant partie de l'espèce humaine, et on ne se faisait pas le moindre scrupule de les jeter dans les viviers pour engraisser les murènes.

La société, une fois arrivée à cet excès de dépravation jointe à un si haut degré de science et de culture intellectuelle, ne pouvait que tomber dans une complète barbarie et périr. Le Christ vint et la sauva; il jeta les fondements d'un nouvel ordre moral qui, dès son apparition, exerça sa bienfaisante influence; car, il ne faut pas se le dissimuler, bien longtemps avant que l'univers embrassât officiellement le christianisme, et lorsqu'on le persécutait encore, son esprit s'était déjà plus ou moins infiltré dans les mœurs et dans la législation païenne; et, un fait bien remarquable, c'est qu'à dater de cette époque le principe du polythéisme fut aboli pour toujours; car, depuis lors, il ne s'éleva plus aucune hérésie païenne. Mais l'esprit, quoique plus éclairé, n'en était pas moins sujet à l'orgueil, aux préjugés, aux passions; il ne chercha plus guère la vérité en dehors de la religion chrétienne, mais il prétendit l'interpréter et la modifier pour la faire cadrer avec ses idées et ses systèmes, avec son amour-propre et ses prétendues lumières; de là une nouvelle série d'hérésies, qui se sont élevées depuis l'établissement du christianisme, en revêtant successivement des formes diverses, en rapport avec les passions, les intérêts et les préjugés du siècle qui les voyait naître.

2° *Hérésies du monde moderne.* — On peut les diviser en différentes périodes. Celles de la première furent l'effet du principe païen que l'on voulut introduire dans la révélation nouvelle. On les comprend toutes sous le nom général de *Gnosticisme.* C'était un mélange confus de la philosophie platonicienne, des mystères de l'Orient, de la magie chaldéenne, de la cabale juive, de la théurgie égyptienne et de l'éclectisme alexandrin. Dans ce monstrueux système, la révélation divine ne se montrait qu'au second plan; elle était subordonnée aux conceptions fantastiques de la Gnose ou de la connaissance humaine, dont elle devenait seulement une conséquence. Le Gnosticisme était le dernier soupir du paganisme; plusieurs philosophes, en embrassant la religion chrétienne, y apportèrent leurs idées et leurs systèmes, et prétendirent les autoriser par l'Evangile. Les uns crurent y trouver la conception des deux principes; d'autres, leur théorie de la formation du monde spirituel et matériel; d'autres, la doctrine des Eons et des Génies : pour tous, le Christ n'était guère qu'une incarnation, un *avatar*, à la manière des Hindous, d'une puissance céleste, mais secondaire et distincte de Dieu; plusieurs même ne lui prêtaient qu'une existence fantastique. Ces erreurs et toutes celles qui en furent la conséquence subsistèrent, avec de nombreuses modifications, pendant près de trois siècles. Les Manichéens en recueillirent les débris, et préparèrent les hérésies qui s'élevèrent plusieurs siècles après dans l'Asie et dans l'Europe

Vinrent ensuite les erreurs touchant la nature du Verbe incarné. Le principe païen avait disparu à peu près complétement au commencement du IVe siècle; et les hérésies gnostiques n'avaient fait que peu de ravages dans l'Eglise chrétienne, parce qu'elles n'y touchaient que par un point, et qu'elles étaient venues du dehors. Mais les hérésies touchant l'Incarnation naquirent au sein du christianisme, y prirent des proportions considérables, causèrent d'immenses ravages, et mirent l'Eglise à deux doigts de sa perte; elle serait même tombée complétement si elle n'eût été soutenue par son divin auteur; cependant ces erreurs étaient encore émanées des anciennes doctrines philosophiques. Ce furent d'abord les Ariens qui enseignèrent que le Verbe était une créature, produite cependant avant tous les siècles, et dont Dieu s'était servi pour créer le monde; ensuite les Nestoriens qui soutenaient qu'il y avait en Jésus-Christ deux personnes, l'une divine et l'autre humaine; puis les Eutychiens qui prétendaient qu'il n'y avait en lui qu'une seule nature, comme une seule personne; les Monothélites, qui voulaient qu'il n'y eût dans l'Homme-Dieu qu'une seule volonté; enfin une multitude d'autres hérétiques qui attaquèrent successivement les dogmes fondamentaux du christianisme.

A peu près dans le même temps s'élevèrent les erreurs sur la grâce et le libre arbitre. Les uns, comme les Pélagiens, nièrent le péché originel et la nécessité de la grâce; les autres, comme les semi-pélagiens, firent encore une part plus large au libre arbitre; d'autres au contraire soutenaient, avec les Prédestinatiens, qu'il n'y avait pas de libre arbitre, et que Dieu n'avait pas voulu sauver tous les hommes. Ces différentes erreurs fu-

rent renouvelées dans des temps plus rapprochés de nous.

Le VII[e] siècle vit naître une hérésie formidable, qui se retrancha de la grande communauté chrétienne, en répudia même le nom et fit bande à part ; c'est le Mahométisme. Ce système se rattache cependant au christianisme, car il a accepté les livres et la tradition des juifs et des chrétiens ; il professe un égal respect pour Moïse et pour Jésus ; et il peut être considéré comme la conséquence des doctrines professées par les Ariens, les Nestoriens, les Eutychiens et les Prédestinatiens ; mais son fondateur rejeta les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, la doctrine du péché originel, l'efficacité des sacrements, etc. ; soumit la femme à un servage perpétuel, changea les bases de la morale, et fonda un culte, un symbole et une législation absolument nouveaux.

Cependant un grand schisme se préparait dans le sein du christianisme ; l'Eglise orientale supportait impatiemment la primatie du souverain-pontife établie à Rome ; il finit par la secouer tout à fait et à rompre le lien de l'unité. Dès lors, il demeura stationnaire, et s'il ne donna plus occasion à de nouvelles erreurs, il ne fit plus aucun progrès ; la science et la piété allèrent s'affaiblissant de jour en jour, et avec elles les vertus morales et civiles, la bonne foi, l'énergie, la véritable valeur. Séparés volontairement du reste de la famille chrétienne, les chrétiens orientaux ne purent se soutenir ; partout ils succombèrent sous l'autorité musulmane ; et depuis dix siècles ils gémissent sous le joug de la tyrannie la plus despotique.

La saine doctrine et les vertus évangéliques s'étaient refugiées en Occident : c'est pourquoi les apôtres de l'erreur convergèrent autour du catholicisme pour lui porter des coups funestes. Les hérésies du moyen âge revêtirent un caractère différent de celui des siècles précédents. Ce fut principalement contre l'autorité de l'Eglise qu'on s'insurgea ; on attaqua la hiérarchie ecclésiastique, et l'on chercha à renouveler les erreurs manichéennes. Les Albigeois, les Vaudois, les Pauvres de Lyon et mille autres sectes troublèrent fréquemment la paix de l'Eglise, mais ne lui portèrent pas des coups aussi terribles à beaucoup près que les Sacramentaires des derniers siècles.

Ceux-ci, qui avaient eu pour précurseurs Jean Hus, Jérôme de Prague, Wiclef, etc., regardent comme leurs principaux coryphées Luther, Calvin, Zwingle, Mélanchthon et plusieurs autres, qui tous ensemble organisèrent contre l'autorité de l'Eglise une immense insurrection. Sous prétexte de réforme, ils secouèrent le joug de l'autorité ; et tout en prétendant ramener les peuples à la foi des apôtres, ils abolirent une grande partie des cérémonies religieuses, retranchèrent une portion notable des croyances et des dogmes, rejetèrent presque tous les sacrements, établirent une nouvelle discipline, et appelèrent tout le monde individuellement à se constituer juge de la foi et de la parole de Dieu. Sous le nom de *Protestants*, ils levèrent l'étendard de la révolte, et entraînèrent dans leur défection plusieurs nations puissantes de l'Europe. Mais le principe d'indépendance qu'ils avaient posé ne tarda pas à porter ses fruits, et, depuis trois siècles, les Protestants n'ont cessé de se fractionner en une multitude innombrable de sectes, qui se condamnent mutuellement, mais qui ne manquent pas de se réunir et de faire cause commune, lorsqu'il s'agit de combattre l'Eglise romaine. Ajoutons que l'on trouve dans les différentes communions protestantes la réunion de *toutes* les erreurs sans exception, qui ont affligé l'Eglise depuis l'origine du christianisme.

Le même principe d'indépendance produisit dans le siècle dernier une secte philosophique, qui ne prit point de dénomination particulière, mais que l'on peut nommer la secte des *Incrédules*. Elle se rattache au christianisme, parce que, tout en jouissant de ses bienfaits et de ses lumières, elle avait pour but avoué de le combattre, de l'anéantir et de ramener les hommes à un prétendu culte de la raison et de la vertu, en dehors de tout symbole et de toute révélation. Le règne de cette école impie a passé, mais elle a été remplacée par d'autres erreurs, entre lesquelles on remarque la doctrine du *sensualisme* ou la glorification des sens et des passions, l'école phalanstérienne, celle du *communisme* et du *socialisme*, qui toutes procèdent d'un libéralisme illimité.

Nous croyons devoir faire suivre ce rapide exposé de la statistique religieuse du globe ; il serait fort important d'avoir sur ce sujet un travail exact, et nous espérons que, d'ici à peu d'années, on pourra obtenir des données à peu près certaines. En attendant, nous allons reproduire ici les évaluations des principaux statisticiens du siècle actuel, après lesquelles nous hasarderons la nôtre. On comprend qu'il ne peut être ici question que des religions principales.

	Malte-Brun (1810).	Græberg (1815).	Pinkerton. (1817).	Alm. de Cassel (1817).	Balbi (1829).	Le journal allemand Allgemeine Kirchenzeitung. (1830).	Dr Paulus.	l'Éditeur (1851)
Christianisme dans toutes les communions.	220,000,000	236,000,000	235,000,000	252,000,000	260,000,000	254,495,000	252,000,000	260,000,000
Judaïsme.	5,000,000	5,000,000	5,000,000	5,950,000	4,000,000	2,650,000		5,000,000
Islamisme.	110,000,000	120,000,000	120,000,000	120,000,000	96,000,000	115,120,000	122,000,000	120,000,000
Brahmanisme.	60,000,000	60,000,000	60,000,000	141,355,000	60,000,000	125,000,000	120,000,000	112,000,000
Sikhs.								5,000,000
Parsis.								52,000
Bouddhisme.	150,000,000	150,000,000	180,000,000	315,977,000	170,000,000	169,000,000	240,000,000	269,000,000
Chinois de la secte de Confucius.						5,000,000		5,000,000
Fétichistes.						115,000,000		50,000,000
Toutes les autres religions.	100,000,000	115,000,000	100,000,000	134,490,000	147,000,000	62,780,000		90,000,000
Total général :	645,000,000	686,000,000	700,000,000	967,770,000	757,000,000	829,045,000		845,052,000

On voit par ce simple aperçu que le christianisme est la plus étendue de toutes les religions de la terre ; le bouddhisme seul pourrait lui opposer un nombre d'adhérents à peu près égal, peut-être même supérieur ; mais ce dernier système est loin d'avoir l'universalité requise pour la vraie religion, puisqu'il ne dépasse pas les bornes de l'Asie orientale.

Nous voudrions pouvoir ajouter que ces 260 millions de chrétiens appartiennent tous à la véritable Eglise de Jésus-Christ, mais une partie notable est malheureusement tombée dans le schisme et l'hérésie. L'Eglise latine compte 139, 000,000 d'adhérents ; les Eglises orientales 62,000,000 ; et les communions protestantes 59,000,000. Le catholicisme l'emporte donc encore de beaucoup sur les autres sectes chrétiennes ; il faut encore y ajouter plusieurs communions orientales unies à l'Eglise romaine.

Le mot religion est pris quelquefois improprement pour désigner l'état religieux ; c'est en ce sens que l'on dit *entrer en religion* pour embrasser la vie monastique ou religieuse ; *les diverses religions*, pour les divers ordres religieux.

RELIGION (Guerres de). Cette expression s'emploie particulièrement dans l'histoire de France, pour désigner les trois guerres que se firent au xvi[e] siècle les Catholiques et les Protestants, et qui furent terminées, la première par la paix de Saint-Germain en 1570 (elle avait commencé en 1562) : la seconde par la paix de Beaulieu, en 1576, et la troisième par la soumission de Paris, en 1594, et par l'Edit de Nantes, en 1698. Pendant ces guerres, avaient eu lieu plusieurs trèves, savoir : pour la première, l'édit d'Amboise en 1563, et l'édit de Lonjumeau en 1568 ; pour la seconde, la trève de la Rochelle en 1574 ; et pour la troisième, la trève de Poitiers en 1577, et la trève de Fleix, en 1580. — On étend encore le nom de guerres de religion aux guerres de 1621 et de 1625-29, sous Louis XIII, ainsi qu'à la guerre des Cévennes, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685.

RELIQUAIRES, châsses dans lesquelles sont renfermées des reliques. Les églises étaient riches autrefois de ces sortes d'ornements. Il y avait les grands et les petits reliquaires. Les énumérer serait impossible ; nous nous bornerons à signaler, d'après M. Guénebault, les plus célèbres. La châsse de Saint-Pierre, exécutée par Jean de Balduccio, pour l'église de Saint-Eustorge à Milan ; celle du maître autel de Saint-Jean de Latran, à Rome ; c'est un présent du pape Urbain V ; la châsse de sainte Ursule, au grand hôpital de Saint-Jean de Bruges, est renommée, et ornée de peintures exquises d'Emmeling, qui y a représenté la légende si célèbre des onze mille vierges ; celle de la cathédrale d'Orviette, toute couverte d'émail ; celle de saint Taurin d'Evreux ; de saint Spire à Corbeil ; de saint Sébald, dans l'église cathédrale de Nuremberg ; de saint Berchaire, dans l'ancien couvent de Montier-en-Der ; celle de l'église Saint-Pierre, à Lille, sont les plus célèbres et les plus considérables parmi tant d'autres, qui prouvaient ce que le christianisme savait inspirer dans les beaux arts. Les Vandales de 93 ont presque tout détruit au nom de la liberté. Parmi les tombeaux renfermant des reliques, celui de saint Remi, dans l'église de ce nom, celui de saint Thomas de Cantorbéry, en Angleterre, sont

célèbres. On sait ce que Saint-Denis, la Sainte-Chapelle, Saint-Germain-des-Prés, les cryptes d'Auxerre, etc., renfermaient de richesses en ce genre. Nos musées nous en offrent çà et là quelques débris échappés à l'avidité des spoliateurs. Cependant le goût pour ces sortes de monuments, si intéressants sous le double point de vue de l'art et de la religion, n'est point totalement perdu; et, bien que l'Eglise ne dispose pas aujourd'hui des mêmes ressources qu'autrefois, on a déjà fait plusieurs essais de ce genre en France; nous citerons entre autres la châsse d'argent de saint Vincent de Paul, et la châsse en style gothique de la sainte Robe à Argenteuil, qui ont reçu l'approbation des gens de l'art, quoiqu'elles soient encore fort loin de la richesse des anciens reliquaires.

RELIQUES. 1° On appelle ainsi tout ce qui reste, soit du corps des saints, soit des choses qui ont servi à leur usage. Saint Paul dit que les membres des saints sont les temples du Saint-Esprit; et par conséquent, ces précieux restes conservent quelque chose de la vertu et de la sainteté de ceux à qui ils ont appartenu. Cette idée est le fondement de la vénération que les peuples vraiment chrétiens ont toujours eue pour les restes des saints personnages. L'Ecriture nous apprend aussi que les Israélites, en sortant de l'Egypte, emportèrent les os du patriarche Joseph. Cette dévotion, si naturelle et si raisonnable, est accréditée particulièrement dans l'Eglise catholique. Elle n'est pas moins ancienne que l'établissement du christianisme. Les premiers fidèles s'approchaient des martyrs, tandis qu'on les tourmentait, pour recueillir, avec des linges ou des éponges, le sang qui coulait de leurs plaies, et le conserver dans des fioles qu'ils mettaient dans les sépulcres. L'histoire ecclésiastique rapporte que l'on fit mourir sept femmes qui avaient ainsi ramassé les gouttes du sang de saint Blaise; et quand saint Cyprien eut la tête tranchée, les fidèles avaient étendu des linges autour de lui, pour recevoir son sang. Ils n'étaient pas moins curieux d'enlever les corps des martyrs, ou d'en recueillir les restes; car souvent il ne demeurait que des os ou des cendres, comme quand ils avaient été brûlés ou dévorés par les bêtes; et de là est venu le nom de *reliques*. Ils n'épargnaient point la dépense pour les racheter des mains des bourreaux et les ensevelir honorablement, souvent au risque de leur propre vie; car il y en a qui ont, à leur tour, souffert le martyre pour avoir baisé le corps des martyrs, pour avoir empêché qu'on ne leur insultât après leur mort, pour les avoir cherchés, pour les avoir ensevelis. Il y en eut de jetés dans les cloaques d'où ils avaient tiré les corps saints. On fit mourir Théodore l'Hôtelier, pour avoir retiré le corps de sept vierges d'un étang où on les avait noyées. Les disciples de saint Ignace reportèrent ses reliques de Rome jusqu'à Antioche. Ce soin des reliques était la cause de l'acharnement des païens à dissiper les corps des martyrs après leur mort; joint à cela qu'ils croyaient diminuer par là l'espérance de la résurrection. «Vous vous flattez, disaient-ils, que vos corps demeureront jusqu'au jour où vous croyez les reprendre, et vous espérez qu'ils seront embaumés et conservés dans des étoffes précieuses, par les femmes que vous avez infatuées de vos rêveries; mais nous y donnerons bon ordre.» Ils les faisaient donc manger aux bêtes; ils les mêlaient avec des corps de gladiateurs ou de criminels suppliciés; ils les précipitaient dans l'eau attachés à de grosses pierres; ils les brûlaient et jetaient leurs cendres au vent. Mais, malgré toutes leurs précautions, la plupart des reliques étaient conservées, soit par le zèle ardent des fidèles, soit par les miracles que Dieu opérait souvent en ces occasions. On honorait les tombeaux des martyrs, sitôt qu'ils y reposaient. Plusieurs saints ont souffert le martyre pour avoir été pris veillant et priant aux sépultures des martyrs, ou célébrant leurs fêtes.

Cependant la vénération que les catholiques ont pour les reliques est un sujet de railleries indécentes de la part des hérétiques et des incrédules. Et les hérétiques et les incrédules sont précisément ceux qui recherchent avec le plus d'avidité et achètent à un plus haut prix les objets qui ont appartenu à des personnages célèbres, c'est-à-dire leurs reliques. Ils montrent avec orgueil la canne de Frédéric ou de Voltaire, une plume dont Napoléon a signé une fois son nom, une rose cueillie au rosier planté par Jean-Jacques, un fragment de leurs habits ou de leur mobilier, un autographe d'un littérateur, un objet quelconque qui a appartenu à un voleur ou à un assassin célèbre, et ils se vantent de l'avoir acquis à un prix exorbitant. Or relique pour relique, nous croyons les chaînes de saint Pierre non moins curieuses, en fait de souvenir historique, mais beaucoup plus vénérables que l'épée de Pierre le Grand; nous préférons les ossements de sainte Geneviève à la moustache d'Henri IV, un fragment des vêtements de saint Vincent de Paul à la tabatière du régent, ou au gilet de Nelson.

Toutefois nous conviendrons que la dévotion aux reliques a provoqué plusieurs abus. La race trompeuse des spéculateurs, qui a subsisté de tout temps, à la vue de l'empressement que l'on mettait à les rechercher, s'est mise à en supposer de fausses; et bien qu'il ait été toujours défendu d'en faire trafic, ils n'en savaient pas moins tirer de bons profits des églises auxquelles ils étaient censés en faire présent. Joignons à cela les fraudes, que nous n'appellerons pas pieuses mais coupables, par lesquelles on venait à bout de dérober une relique universellement vénérée, en lui substituant celle d'un autre saint, ou même des débris quelconques. De là le même corps ou le même membre honoré quelquefois dans plusieurs églises différentes, dont chacune croyait posséder la relique réelle et authentique. C'est pour éviter ces abus et d'autres semblables que les conciles et les souverains pontifes ont sagement défendu d'exposer au-

cune relique à la vénération publique, avant que l'autorité diocésaine ait bien constaté son authenticité.

Pour se conformer autant que possible à l'usage ancien de bâtir les autels sur les tombeaux des martyrs, il est passé en règle dans l'Eglise latine, de mettre des reliques dans les autels, et dans les pierres consacrées pour en tenir lieu. C'était autrefois un usage commun de porter sur soi des reliques; et plusieurs saints l'ont pratiqué, entre autres saint Charles Borromée, qui portait au cou une dent de sainte Sabine. Les rois et les généraux les faisaient aussi porter à la tête des armées, et plusieurs se sont crus redevables de la victoire à ces saintes reliques. Mais c'était principalement dans les calamités publiques qu'on implorait leur secours. On les portait alors en procession, avec beaucoup de solennité; et cette coutume subsiste encore aujourd'hui.

2° Les Romains donnaient le nom de *reliques* aux cendres ou ossements des morts qu'ils recueillaient fort religieusement dans des urnes, après que les corps avaient été brûlés, et qu'ils enfermaient ensuite dans des tombeaux. Quelquefois on les transportait, mais il fallait une permission des pontifes ou de l'empereur, auquel on présentait une requête en sa qualité de grand pontife.

3° Les Athéniens recueillirent avec un soin extrême les os de Thésée, leur ancien roi, et lui rendirent les honneurs héroïques.

4° Les Musulmans ont un respect profond pour les choses qui ont appartenu à leur prétendu prophète, et dont la plupart se conservent au sérail comme des reliques précieuses; ce sont l'oriflamme sacrée, le premier des drapeaux de Mahomet; le manteau, deux dents, une partie de la barbe du même personnage, et plusieurs autres objets. Ils vénèrent également plusieurs choses qui ont appartenu à ses disciples. Cependant ils ne leur attribuent aucune vertu miraculeuse; ils se contentent de les baiser et de leur rendre des honneurs publics, les jours où on les expose à leur vénération.

5° Dans plusieurs temples de l'Hindoustan on montre des dents de singe conservées avec le plus grand respect, et que l'on prétend être les dents du singe Hanouman, ministre du dieu Rama, lorsque celui-ci marcha à la conquête de l'île de Ceylan. Dom Constantin de Bragance, vice-roi de Goa, s'étant emparé de Jafnapatam, ville de l'île de Ceylan, y trouva une relique de ce genre, qu'il fit piler dans un mortier et jeter au feu, malgré les réclamations du roi du Pégu, qui lui en offrait 300,000 ducats.

6° Les Bouddhistes conservent avec une vénération non moins profonde des dents ou d'autres objets qu'ils prétendent avoir appartenu à Gautama ou Chakya Mouni, leur législateur et leur dieu. Ils entreprennent même de longs et dangereux pèlerinages pour adorer l'empreinte de ses pieds, qu'il a laissée sur le roc, dans l'île de Ceylan et sur le continent.

7° On voit sur la route de Yédo, dans le Japon, auprès du lac Fakone, un petit temple où l'on conserve un grand nombre de reliques. Ce sont des sabres, des épées, des cimeterres, qui passent pour avoir appartenu aux Kamis et aux anciens héros du Japon. On y remarque l'habit miraculeux d'un génie qui s'en servait pour s'élever dans les airs avec la rapidité d'un oiseau. Le peigne de Yori-Tomo, premier Seogoun de l'empire, a aussi trouvé place parmi ces reliques.

RELLYANS ou RELLYANISTES, secte d'Universalistes anglais qui suivent le sentiment de James Relly. Celui-ci avait d'abord exercé le ministère sous la direction de Whitefield, dont il partageait les sentiments; mais ensuite, révolté par le dogmatisme de son maître, qui admettait, comme Calvin, la réprobation positive, il parcourut les extrêmes et professa le dogme du salut universel. C'est en effet le sentiment de ceux qu'on appelle Universalistes ou Latitudinaires, que Jésus-Christ étant mort pour tous les hommes, tous les hommes seront sauvés. Les Rellyans étendent même aux démons le bénéfice de la rédemption, et pensent qu'ils seront un jour réconciliés avec le ciel. Relly étant allé aux États-Unis, y forma une congrégation qui, après sa mort, fut dirigée par Murray, autre Universaliste venu d'Angleterre. Vers le commencement de ce siècle, les Rellyans avaient cent vingt prédicateurs dans l'Union américaine, et comptaient un certain nombre d'adhérents en Devonshire et en quelques autres comtés d'Angleterre; ils avaient même une chapelle à Londres. *Voy.* CONSISTANTS, UNIVERSALISTES, RESTAURATIONISTES.

REMBHA ou RAMBHA, apsara ou nymphe céleste de la mythologie hindoue. Elle naquit de l'écume de la mer barattée par les dieux, et est un des plus beaux ornements de cour d'Indra.

REMEL, cérémonie religieuse des Musulmans qui font le pèlerinage de la Mecque. Elle consiste à faire les sept tournées autour du sanctuaire en se dandinant. *Voy.* HERWÉLÉ.

REMONTRANTS, surnom donné aux Arminiens, à cause d'une requête ou remontrance qu'ils présentèrent, en 1610, aux Etats de Hollande. Ces hérétiques préfèrent le nom de *Remontrants* à celui d'*Arminiens*. Les Gomaristes, qui leur étaient opposés, furent appelés *Contre-Remontrants*. *Voy.* ARMINIENS, GOMARISTES.

REMPHAN, RÉPHAN ou ROMPHAN, nom d'une idole que l'on prétend avoir été adorée par les Hébreux dans le désert. Mais il se pourrait que ce nom ne reposât que sur une transcription fautive d'un terme obscur du prophète Amos; chap. v, vers. 26. « Vous avez porté la châsse (סכות) de votre roi, l'image (כיון) de vos idoles, l'étoile (כוכב) de votre Dieu. » Or plusieurs interprètes considèrent les mots hébreux *Sicouth*, châsse; *Kioun* ou *Kéwan*, image; *Kaukab*, étoile, comme des noms propres d'idoles. Et c'est le mot *Kéwan* que les Septante ont lu *Réphan*. Il est cer-

tain que Kéwan était le Saturne des Arabes et des Syriens. Grotius pense que Remphan est le même dieu que *Rimmon*, dont le nom en hébreu (רִמּוֹן) pourrait se lire *Remvan* (רֶמְוָן). Kircher, Hammond et d'autres écrivains pensent que c'est le nom d'un roi égyptien déifié après sa mort et confondu avec la planète de Saturne.

REMURIES, fête que les Romains célébraient en l'honneur des Mânes, et pendant lesquelles ils portaient des mets sur les tombeaux des morts. Cette fête fut ensuite appelée *Lémuries* par le changement de la première lettre. Elle fut d'abord instituée en l'honneur de Rémus, mis à mort par Romulus, son frère, suivant Tite-Live, ou par le tribun Céler, suivant Ovide. Une peste s'étant déclarée après ce meurtre, l'oracle ordonna d'apaiser les mânes de Rémus; c'est pourquoi, toutes les fois que Romulus promulguait des lois ou prononçait une sentence, on plaçait auprès de lui une chaise curule avec le sceptre, le diadème et les autres insignes de la royauté, pour représenter son frère. De plus on institua une fête qui se célébrait le 9 mai, et qu'Ovide décrit ainsi : « Déjà, dans ce temps-là (c'est-à-dire avant le règne de Numa Pompilius), on faisait des présents aux cendres éteintes; déjà le petit-fils purifiait les bustes de ses aïeux embaumés. C'était au mois de mai, qui prend son nom des ancêtres, et qui offre encore des vestiges de cet ancien usage. A minuit, lorsque tout est plongé dans le silence, que les chiens et les oiseaux ne troublent plus le repos des mortels, le petit-fils, plein de respect pour les anciens rites, et craignant de déplaire aux dieux, se lève : ses pieds sont sans gêne, ses doigts joints avec le pouce au milieu, afin qu'aucune ombre ne vienne à la traverse. Il lave ensuite ses mains dans une eau vive, et, prenant des fèves noires, il les met dans sa bouche et il les jette ensuite derrière lui en disant : Par ces fèves que je jette, je me rachète moi et les miens. Il prononce ces paroles neuf fois de suite sans regarder en arrière, car on suppose que l'ombre ramasse les fèves, et qu'elle ne veut pas qu'on cherche à la voir. Il lave de nouveau ses mains et il frappe sur des vases d'airain, demandant que l'ombre abandonne sa maison. Lorsqu'il a dit neuf fois : Sortez d'ici, mânes paternels, il regarde autour de lui et il se flatte d'avoir rempli tout ce qu'exige la religion. » Le même poëte ajoute que, pendant les Rémuries, les anciens fermaient les temples, comme ils faisaient encore de son temps au mois de février, dans les jours destinés à la fête des morts.

RENARD, animal fort révéré et redouté des Japonais, qui sont persuadés que les corps de ces animaux sont animés par des génies ou démons. Il y en a de deux espèces au Japon, le renard blanc et le renard ordinaire : on considère le premier comme très-intelligent, aussi est-il consulté sur toutes les affaires épineuses; dans toutes les maisons de gens de qualité, ainsi que dans plusieurs de personnes d'une classe inférieure, on voit un petit temple qui lui est consacré, tandis que l'on chasse le renard ordinaire comme un animal pernicieux.

Un Japonais, ayant quelque demande à faire ou se trouvant dans une situation embarrassante, offre à son renard un sacrifice, composé de riz rouge mêlé de fèves. Trouve-t-il, le jour d'après, que tant soit peu en a été mangé, c'est un signe favorable ; si, au contraire, il n'a point été touché, il lui reste peu d'espoir. Voici une anecdote sur le pouvoir miraculeux du renard au Japon.

Un ancien trésorier impérial de Nangasaki, *Takaki Saghemon*, grand-père de celui qui y remplissait le même emploi en 1782, dépêcha, dit-on, un courrier à Yédo, avec des lettres pour les conseillers d'Etat. Peu de jours après, il s'aperçut qu'il avait négligé d'enfermer une des lettres dans le paquet, oubli qui l'exposait à la plus grande disgrâce. Dans son désespoir, il eut recours à son renard et lui offrit un sacrifice : le lendemain matin il vit, à sa grande satisfaction, qu'une partie en avait été mangée; et, rentrant dans son cabinet, il n'y vit plus la lettre. Il en fut fort inquiet jusqu'à ce qu'il en reçût une de son commissaire de Yédo, qui lui fit part qu'ouvrant la boîte, la serrure paraissait avoir été forcée en dehors par une lettre passée entre la boîte et le couvercle; c'était la lettre même qui était restée à Nangasaki. Cette histoire fit naturellement beaucoup de bruit et donna une grande réputation au renard du trésorier. Comme au Japon les renards sont honorés de titres, suivant le degré de leur intelligence et selon les miracles qu'ils opèrent, il obtint pour le sien, à force d'argent, à la cour du Daïri, le titre de *Ziô-itsi-i* ou de grand du premier rang de la première classe. Les gens d'esprit se moquent de cette superstition, mais le peuple, par les inspirations des prêtres de Siaka, a une confiance illimitée dans les renards.

Les âmes des renards deviennent à leur tour des démons malfaisants. Quand un Japonais est attaqué d'une maladie noire, il prétend que le renard l'a assailli. Un missionnaire raconte qu'une princesse d'Osakka se prétendant possédée du démon, on tua tous les chiens de la ville pour effrayer le renard renfermé dans son ventre. Mais cette boucherie de chiens ne fut pas plus efficace contre l'épilepsie de la princesse, que le dévouement de plusieurs yama-botsi qui s'étaient sacrifiés pour elle.

RENÉGATS. On donne ce nom à ceux qui ont renoncé à la foi de Jésus-Christ pour embrasser une autre religion. On l'affecte particulièrement aux chrétiens qui se font musulmans.

RENOMMÉE, divinité allégorique, dont les anciens faisaient la messagère de Jupiter. Les Athéniens lui avaient érigé un temple et l'honoraient d'un culte réglé. Furius Camillus, chez les Romains, lui fit également bâtir un temple. Virgile, dans son Enéide, en donne la description suivante :

« La Renommée, de tous les maux le plus

rapide, se meut avec une inconcevable promptitude, et acquiert dans sa course des forces toujours croissantes. Elle rampe d'abord faible et craintive; mais bientôt elle s'élève dans les airs, et tandis que ses pieds foulent la terre, elle cache sa tête dans les nues. Ce monstre horrible, immense, le dernier qu'ait produit la terre irritée contre les cieux, a des pieds extrêmement agiles et des ailes rapides. Autant elle a de plumes sur le corps, autant, chose prodigieuse! elle a au-dessous d'yeux qui veillent, de bouches et de langues qui parlent, d'oreilles qui se dressent pour saisir les sons. La nuit, elle vole entre les cieux et la terre, bruissant dans l'ombre, sans que jamais le doux sommeil ferme sa paupière: le jour elle se tient en sentinelle, ou sur le sommet des toits, ou sur la plate-forme d'une tour; c'est de là qu'elle épouvante les grandes cités, en répandant également le bien et le mal, la vérité et le mensonge dont elle a acquis la connaissance. »

RENOUKA, épouse de Djamadagni et mère du dieu incarné Parasou-Rama. *Voy.* Parasou-Rama.

REPAS FUNÉRAIRES. C'était, chez les Grecs, une cérémonie religieuse, instituée pour honorer la mémoire d'une personne décédée, et en rappeler le souvenir à ses amis. Ce repas avait lieu chez l'un des parents du mort, et l'on s'embrassait en sortant, comme si l'on n'eût dû jamais se revoir.

Chez les Romains, il y en avait de deux sortes: les premiers se faisaient dans la maison du mort, au retour du convoi; les seconds avaient lieu sur son tombeau. On y servait à manger pour les âmes errantes; l'on croyait qu'Hécate, qui présidait aux chemins sous le nom de Trivia, venait s'emparer des mets qu'on y laissait, pour les porter à ces âmes. Mais c'étaient en effet les pauvres qui venaient à la faveur des ténèbres enlever tout ce qui se trouvait sur le tombeau.

Plusieurs peuples anciens avaient des coutumes à peu près semblables, que l'on retrouve encore dans plusieurs nations infidèles.

RÉPONS, pièce de chant en usage dans l'office divin, et qui se compose d'un passage de l'Ecriture ou de paroles sanctionnées par l'Eglise; et d'une autre partie appelée verset, chantée en *solo*, après lequel on reprend en chœur une portion du premier chant. Souvent on y ajoute la doxologie avec une nouvelle reprise du chœur. Ces répons se chantent après les leçons des matines, pendant les processions, et dans d'autres circonstances. On admire les répons du bréviaire de Paris, dont les deux parties sont tirées invariablement l'une de l'Ancien et l'autre du Nouveau Testament, et qui offrent une concordance presque perpétuelle. Souvent même il se trouve que la première partie renferme la prophétie ou la promesse d'un mystère, d'un événement, et la seconde contient le récit de son accomplissement. Les petites heures ont aussi des *Répons brefs*, qui ne diffèrent des autres qu'en ce qu'ils sont beaucoup plus courts. Enfin on appelle aussi *Répons*, la fin d'un passage des psaumes, chanté par tout le chœur, et dont la première partie a été chantée par le célébrant ou par les enfants de chœur.

REPOSOIR, autel que l'on élève dans les rues et dans les places publiques, le jour de la Fête-Dieu, et que l'on pare avec le plus grand soin. Lorsque la procession passe devant, on s'y arrête, et le saint sacrement y repose, pendant que l'on chante un motet ou une antienne; puis le célébrant y donne la bénédiction à la foule. On donne aussi le même nom à l'autel préparé le jeudi saint pour y réserver le saint sacrement, jusqu'au lendemain. Dans le langage populaire ces deux sortes de reposoirs sont appelés *Paradis*, à cause de la quantité de lumières, de fleurs et d'ornements qui les accompagnent.

RÉPROBATION, un des dogmes de la religion chrétienne; c'est le jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui meurent dans l'impénitence, par lequel il les a rejetés de devant sa face, et les a condamnés aux peines de l'enfer. La réprobation est un mystère profond et impénétrable, aussi bien que la prédestination: celle-ci fait éclater la miséricorde de Dieu, celle-là sa justice. « Si quelqu'un, dit saint Augustin, veut savoir pourquoi l'un est prédestiné, tandis que l'autre est réprouvé, qu'il sonde, s'il le peut, l'abîme des jugements de Dieu; mais qu'il se donne de garde du précipice: car il n'y a point d'injustice en Dieu..... Dieu, dit encore ce saint docteur dans un autre endroit, peut sauver quelques-uns sans qu'ils le méritent, parce qu'il est bon; mais il ne peut damner aucune créature, qu'elle ne l'ait mérité, parce qu'il est souverainement juste. »

RÉSIDENCE, obligation imposée aux bénéficiers de résider dans le lieu de leur bénéfice, afin de pouvoir le desservir. Tout bénéfice à charge d'âmes, comme les évêchés et les cures, exige résidence. La plupart des Pères du concile de Trente, considérant que les devoirs d'un évêque étaient commandés de droit divin, opinèrent que la résidence l'était aussi, puisqu'elle est nécessaire pour bien remplir ces devoirs; et, quoique le concile n'ait pas expressément décidé cette question, il fit cependant connaître ouvertement ce qu'il en pensait. Il déclara que les évêques qui ne résidaient pas dans leur diocèse, commettaient un péché mortel, et qu'ils étaient obligés de restituer les fruits de leurs évêchés, à proportion de leur absence.

Le même concile exhorte les évêques à contraindre les autres bénéficiers à la résidence, par censures ecclésiastiques, et même par saisie de leurs revenus. Il déclare qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques qui possèdent des dignités dans les cathédrales ou collégiales, ni aux chanoines, de s'ab-

senter pendant plus de trois mois par chaque année.

Ces règlements n'empêchent pas qu'il n'y ait des causes légitimes de s'absenter d'un bénéfice, telles que celles de la charité chrétienne, de la nécessité urgente, de l'obéissance due aux supérieurs, de l'utilité évidente de l'Eglise et de l'Etat.

RÉSIGNATION. On appelle ainsi, en matière bénéficiale, la démission d'un bénéfice. La résignation, lorsqu'elle est pure et simple, se nomme proprement *démission*.

On appelle *résignation en faveur* ou *conditionnelle*, celle qui ne se fait qu'à la charge que telle personne sera pourvue du bénéfice que l'on résigne. Il n'y a que le pape qui puisse l'admettre. « Les résignations en faveur, et les collations qui s'ensuivent, dit l'auteur du *Traité sur les libertés de l'Eglise gallicane*, sont censées illicites, parce qu'en matière spirituelle, telle que les bénéfices, tout pacte est jugé rendre les conventions simoniaques. On souffre cependant que le pape admette ces résignations, et qu'il confère les bénéfices à ceux en faveur de qui elles sont faites. Mais dans la collation faite par le pape, il ne doit pas y avoir la clause, que *foi sera ajoutée au contenu des bulles*, sans qu'on soit tenu d'exhiber les procurations en vertu desquelles les résignations ont été faites. Il faut nécessairement produire les titres sur lesquels le pape fonde de pareilles grâces.

RESPONSORIAUX, livres d'église qui renferment la suite des répons en usage dans les différentes parties de l'office divin. Ces livres notés portent maintenant le nom *d'Antiphonaires*.

RESTAURATIONISTES. On donne ce nom aux hérétiques qui croient que tous les hommes, bons et mauvais, deviendront finalement saints et bienheureux. Ils soutiennent que Dieu n'a créé les hommes que pour les rendre heureux, et qu'en conséquence de ce dessein il a envoyé son Fils pour opérer le salut jusqu'aux extrémités de la terre; que le royaume du Christ est moral de sa nature, et s'étend aux êtres moraux dans tous les états ou modes d'existence; que l'épreuve de l'homme n'est pas réduite à la vie présente, mais qu'elle se continuera dans le règne de la médiation; et que, comme le Christ est mort pour tous, ainsi, avant qu'il abandonne le royaume à son Père, tous seront amenés à la connaissance et à la jouissance de la vérité, qui a affranchi des liens du péché et de la mort. Ils croient à une résurrection et à un jugement général; alors ceux qui auront profité de leur épreuve en cette vie seront ressuscités pour une félicité plus parfaite, tandis que ceux qui n'auront pas rempli leurs devoirs ressusciteront pour leur honte et leur condamnation, laquelle durera jusqu'à ce qu'ils soient devenus sincèrement pénitents. Ils disent que le châtiment lui-même est une œuvre de médiation, une discipline parfaitement d'accord avec la miséricorde; que c'est un moyen employé par le Christ pour humilier et soumettre l'obstination de la volonté, et préparer l'esprit à recevoir une manifestation de la bonté de Dieu qui amène le pécheur à un repentir sincère.

Ils prétendent que cette doctrine peut non-seulement être appuyée par des textes particuliers de l'Ecriture, mais qu'elle résulte nécessairement de quelques-uns des premiers principes de la révélation, et qu'elle est liée intimement avec les perfections de Dieu. Quant aux termes bibliques traduits communément par *éternel*, *à toujours*, *à jamais*, et qui sont quelquefois appliqués à la peine des méchants, ils soutiennent qu'ils ne prouvent pas que cette peine sera sans fin, parce que ces expressions ont un sens vague et indéterminé, et que souvent on les emploie dans un sens limité, et que les termes originaux étant fréquemment mis au pluriel, cela démontre clairement que cette période, bien qu'indéfinie, est cependant limitée de sa propre nature.

Cette doctrine avait déjà été professée par différents personnages et ministres protestants d'Angleterre, tels que Jérémie White, du collége de la Trinité, le docteur Burnet, le docteur Cheyne, le chevalier Ramsay, le docteur Hartley, l'évêque Newton, Stonehouse, Petitpierre, Cogan, Lindsay, Priestley, Jebb, Relly, Kenrick, Belsham, Southworth, Smith, etc., lorsqu'elle fut érigée en secte, dans les Etats-Unis, vers le milieu du XVIIIe siècle. Cependant elle n'avait pas fait de grands progrès jusqu'en 1775 ou 1780, lorsque John Murray et Elhanan Winchester s'en constituèrent publiquement les avocats, et la propagèrent de tous côtés. Lorsqu'ils se furent assurés d'un certain nombre de partisans, ils organisèrent, en 1785, une réunion à Oxford, dans le Massachussetts. Alors tous ceux qui faisaient profession de croire à une restauration universelle, c'est-à-dire que les effets du péché et les moyens de salut s'étendaient dans la vie future, employèrent les termes de *Restaurationistes* et d'*Universalistes* comme synonymes, et prirent la dernière dénomination. Durant les vingt-cinq premières années, les membres de la convention universaliste admirent le dogme de la rétribution future; mais, vers l'an 1818, Hosea Ballou avança que toute la rétribution est bornée à ce monde. Ce sentiment est fondé, comme le premier, sur l'ancienne idée gnostique, que tout péché vient de la chair, et que la mort délivre l'âme de toute espèce d'impureté. Plusieurs partisans de ce dernier système adoptèrent subséquemment la doctrine du matérialisme, et soutinrent que l'âme était mortelle, que l'homme tout entier subissait une mort temporaire, et que la résurrection était le grand événement qui introduirait tous les hommes dans la félicité céleste.

Ceux qui depuis ont pris pour eux la dénomination de Restaurationistes, regardèrent ces innovations comme une corruption de l'Evangile, et les combattirent de toutes leurs forces. Cependant, comme la majorité de la convention embrassa ces sentiments,

ils ne purent opérer la réforme à laquelle ils travaillaient parmi les Congrégationalistes, car les uns et les autres appartenaient à cette communauté. Ils se séparèrent donc des Universalistes et formèrent une association indépendante. En conséquence, ils se constituèrent en secte distincte, sous le nom de *Restaurationistes universels*, dans une convention qui eut lieu à Mendon, dans le Massachussetts, le 17 août 1831.

La différence entre les Restaurationistes et les Universalistes, concerne principalement le mode de la rétribution future. Les Universalistes croient que la rétribution pleine et entière a lieu dès ce monde même, que notre conduite ici-bas ne saurait influer sur notre condition future, et que du moment qu'un homme existe après sa mort, il devient aussi pur et aussi heureux que les anges. Les Restaurationistes diffèrent de sentiment avec eux. Ils soutiennent qu'une juste rétribution ne peut avoir lieu en ce monde, que la conscience du pécheur s'endurcirait, et que ses remords ne croîtraient pas en proportion de ses péchés; que les hommes sont invités à agir en vue de la vie future; que si tous devenaient parfaitement heureux dès le commencement de leur existence dans l'autre vie, ils ne seraient point récompensés suivant leurs œuvres; que si la mort les introduisait par elle-même dans le ciel, ils seraient sauvés par la mort et non par le Christ; que s'ils devenaient heureux par cela même qu'ils seraient ressuscités des morts, ils seraient sauvés par un moyen physique et non par un moyen moral, et parviendraient à la félicité sans leur coopération et leur consentement; qu'un pareil sentiment affaiblit les motifs qui doivent porter à la vertu, et ne peut que donner plus de force à la tentation; enfin qu'il est déraisonnable en lui-même et opposé à plusieurs passages de l'Ecriture sainte. *Voy.* Universalistes.

RÉSURRECTION. Nous n'avons point à nous arrêter ici sur le mystère de la résurrection de Jésus-Christ, bien qu'il soit en même temps et le dogme fondamental et la preuve du christianisme, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : « Si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre prédication est vaine, et votre foi est vaine aussi. » Toutes les communions chrétiennes célèbrent ce grand événement, qui a complété la rédemption du genre humain, par la plus grande de toutes les solennités, que l'on appelle le jour de *Pâques*. Nous considérons seulement ici la résurrection générale des morts qui doit avoir lieu à la fin des temps, et qui est un dogme professé dans plusieurs religions.

1° La résurrection des morts ou de la chair, est un des principaux articles de la foi chrétienne, et en cette qualité il est inséré dans le symbole. Il porte qu'à la fin du monde tous les hommes, bons et mauvais, reprendront les corps qu'ils ont eus sur la terre, et paraîtront au jugement de Dieu. Ce dogme, déjà professé dans l'ancienne loi, et dont on trouve d'assez nombreux vestiges dans les prophètes et dans quelques autres livres, est clairement consigné dans le Nouveau Testament; et Jésus-Christ l'a énoncé formellement. La raison même vient à l'appui de la foi. Elle nous dit que le corps ayant été sur la terre l'instrument des bonnes ou des mauvaises actions de l'âme, il est juste qu'il partage ses récompenses ou ses peines; que l'âme à elle seule ne constitue pas l'homme tout entier; que si l'âme seule était récompensée ou punie, ce ne serait qu'une portion de l'individu qui serait récompensée ou punie pour l'individu tout entier. La résurrection de la chair est un dogme qui ennoblit la nature humaine, et qui relève l'être de l'homme; elle n'a rien d'ailleurs de contraire aux principes généraux de la physique qui nous apprennent que la matière ne périt point; qu'il n'y a pas dans le monde un atome de moins qu'il y en avait au commencement des siècles; que toutes les parties du corps, que la corruption n'a fait que séparer, subsistent dispersées dans le globe terrestre. Dieu peut donc rassembler ces parties quand il voudra, et les réunir aux âmes qui les ont autrefois animées. Les saints Pères, d'après l'Ecriture sainte, se servent d'une comparaison propre à faire sentir cette vérité. Les arbres, disent-ils, perdent tous les ans leur verdure, et la reprennent ensuite comme s'ils commençaient à revivre. Les semences meurent, pourrissent et ressuscitent pour ainsi dire en germant et en se reproduisant. Dieu, à qui rien n'est impossible, Dieu, qui a formé toutes les parties de notre corps, pourra user d'un moyen analogue pour les ressusciter.

2° La résurrection des morts fait aussi partie du symbole judaïque dressé par Moïse Maïemonide; mais les Juifs qui s'en rapportent aux rêveries des rabbins, pensent que Dieu ressuscitera les corps au moyen d'un petit os ou vertèbre, appelé *louz*, et qu'ils prétendent demeurer intact après la putréfaction du corps. (*Voy.* Louz.) Ils prouvent cette assertion par ces paroles de la Bible : *Dieu conserve les os du juste, et il n'en sera pas cassé un seul*, ou comme on pourrait traduire, *il y en a un qui ne sera pas cassé*. Plusieurs ajoutent que les Israélites ne pourront ressusciter que dans la terre d'Israël; et qu'en conséquence ceux d'entre eux qui auront été inhumés dans des contrées étrangères, seront roulés par des conduits souterrains pratiqués à dessein jusqu'à la terre de Chanaan, où ils ressusciteront. C'est pour éviter les désagréments de ce pénible voyage que plusieurs vont mourir dans la Judée, ou recommandent d'y faire transporter leurs corps après leur mort. Mais nous croyons que ces dernières dispositions sont devenues fort rares, ce qui prouve que les Juifs n'ajoutent plus foi aux fables rabbiniques. (*Voy.* Guilgoul, n° 1.) On lit encore dans les livres des rabbins qu'un jour la reine Cléopâtre demanda à Rabbi-Méir si les morts ressusciteraient nus ou habillés. Celui-ci répondit par l'exemple du froment que l'on

jette nu dans le sein de la terre, et qui en sort avec plusieurs enveloppes, d'où il concluait que les morts ressusciteraient avec des vêtements.

3° Les anciens Perses croyaient aussi à la résurrection des corps, et telle est encore la croyance des Guèbres modernes ; cette vérité est consignée dans le Zend-Avesta, œuvre de Zoroastre. Voici quelques passages du Boundehesch où il en est parlé : « Les veines seront de nouveau rendues au corps...; de la terre céleste viendront les os; de l'eau, le sang; des arbres, le poil ; du feu, la vie, comme à la création des êtres..... En 57 ans, tous les morts ressusciteront..... leurs âmes d'abord, et leurs corps ensuite, de la même manière qu'ils ont été donnés d'abord..... L'âme reconnaîtra les corps et dira : C'est là mon père, c'est là ma mère, c'est là mon frère, c'est là ma femme, ce sont là mes proches, tous mes parents. Ensuite paraîtra sur la terre l'assemblée de tous les êtres du monde avec l'homme. Dans cette assemblée, chacun verra le bien ou le mal qu'il aura fait, etc. »

4° La résurrection est encore un article de foi chez les Musulmans, et il est énoncé dans le Coran. Voici différents passages où cette croyance est consignée : « Nous vous avons créés de terre ; vous y retournerez, et nous vous en ferons sortir une seconde fois... Vous étiez morts, Dieu vous a donné la vie; il éteindra vos jours, et il en rallumera le flambeau. Vous retournerez à lui... Vous reparaîtrez devant le Très-Haut, et il vous montrera vos œuvres... Il vous rassemblera tous au jour de la résurrection... Dieu fait jaillir la vie du sein de la mort, et la mort du sein de la vie. Il fait éclore au sein de la terre les germes de la fécondité. C'est ainsi que vous sortirez de vos tombeaux... Il a formé toutes les créatures, il ranimera leurs cendres... Dieu a créé tout le genre humain dans un seul homme; la résurrection universelle ne lui coûtera pas davantage... L'heure viendra, on ne peut en douter; Dieu ranimera les cendres qui sont dans les tombeaux... L'homme ignore-t-il que nous l'avons créé de boue? Cependant il dispute opiniâtrément. Il propose des arguments, et, oubliant sa création, il s'écrie: qui pourra ranimer des os réduits en poussière? Réponds : celui qui leur a donné l'être, la première fois, les ranimera... Ignorent-ils que Dieu, qui a créé le ciel et la terre sans effort, peut aussi faire revivre les morts ?... Malheur à ceux qui nient la résurrection! L'impie et le scélérat rejettent seuls cette vérité... Au jour du jugement Dieu les précipitera dans l'enfer, etc. »

5° « Les Incas, dit Garcilasso de la Véga, croyaient la résurrection universelle, sans pourtant que leur esprit s'élevât plus haut que cette vie animale, pour laquelle ils disaient que nous devions ressusciter, et sans attendre ni gloire ni supplice. Ils avaient un soin extraordinaire de mettre en lieu de sûreté leurs ongles et les cheveux qu'ils se coupaient, ou qu'ils s'arrachaient avec le peigne, et de les cacher dans les fentes ou dans les trous des murailles. Si par hasard ces cheveux et ces ongles venaient à tomber à terre avec le temps, et qu'un Péruvien s'en aperçût, il ne manquait pas de les relever d'abord, et de les serrer de nouveau. Cette superstition me donnait souvent la curiosité de leur demander le but qu'ils se proposaient par là ; et ils m'en alléguaient tous la même cause. « Savez-vous bien, me disaient ils, que tout ce que nous sommes de gens, qui avons pris naissance ici-bas, devons revivre dans ce monde, et que les âmes sortiront des tombeaux avec tout ce qu'elles auront de leur corps. Pour empêcher donc que les nôtres ne soient en peine de chercher leurs ongles et leurs cheveux, car il y aura ce jour-là bien de la presse et bien du tumulte, nous les mettons ici ensemble, afin qu'on les trouve plus facilement ; et même, s'il était possible, nous cracherions toujours dans un même lieu. » Francisco Lopez de Gomara, parlant de l'inhumation des rois et des grands seigneurs du Pérou, s'exprime en ces termes : « Quand les Espagnols ouvraient ces tombeaux, et en jetaient les ossements çà et là, les Péruviens les priaient de n'en rien faire, afin qu'ils se trouvassent ensemble, lorsqu'il faudrait ressusciter. Par où l'on peut voir qu'ils croyaient la résurrection du corps et l'immortalité de l'âme. »

6° Plusieurs autres peuples païens ont également le dogme de la résurrection. Nous avons lu quelque part que, dans un pays dont nous ne pouvons nous rappeler le nom, les habitants sont dans l'usage d'enterrer les morts la tête en bas, afin qu'ils puissent sortir de leurs tombeaux plus facilement ; car ils s'imaginent que la terre est plate, et qu'à la fin du monde elle sera retournée sens dessus dessous.

RETRAITE. On donne ce nom à une pratique de piété en usage dans l'Eglise catholique. Elle signifie, dans le sens le plus général et le plus étendu, une séparation volontaire d'avec le monde, pour vaquer plus librement au soin de son salut dans la solitude et dans le silence. Chacun pourrait, à la rigueur, pratiquer cette sorte de retraite dans sa propre maison ; mais comme les couvents et les séminaires sont bien moins exposés au bruit et au tumulte que les maisons particulières, on entend spécialement par le mot de *retraite* le séjour qu'une personne va faire, pour un certain temps, dans un couvent ou dans un séminaire, pour s'y adonner aux exercices de piété, sous la conduite de quelque directeur éclairé.

— Il y a en France des communautés de religieuses qui portent le nom de *Filles de la retraite*.

RÉVÉLATION. On entend par ce mot les marques extérieures et sensibles, par lesquelles Dieu a manifesté aux hommes ses lois, ses mystères et ses volontés. La révélation a commencé au premier homme, et s'est perpétuée jusqu'à Jésus-Christ et aux Apôtres. Pendant cet espace de temps, qui embrasse une période de quatre à six mille ans,

la révélation a été presque non interrompue. En effet, pour nous en tenir aux témoignages historiques consignés dans les livres saints, nous voyons la révélation divine commencée dans le paradis terrestre, continuée dans les premières générations, comme l'insinue la Genèse, renouvelée à Noé, puis passer à Abraham, à Isaac, à Jacob, aux douze enfants de ce dernier, puis reparaître, au temps de Moïse, sous une forme nouvelle, et se succéder d'une manière presque permanente jusqu'à la consommation de la rédemption et à l'établissement de l'Eglise. Ce serait une erreur de croire que la révélation n'a eu lieu que pour la seule postérité de Jacob; sans doute les Israélites, en qualité d'héritiers de la promesse, et de conservateurs de la tradition, ont dû être l'objet spécial des préférences du Très-Haut, et cela dans l'intérêt de toutes les nations; mais les autres nations infidèles n'avaient pas pour cela été complétement abandonnées; ou du moins, si elles ignoraient les vérités fondamentales, elles ne pouvaient en accuser qu'elles-mêmes; car les enfants de Noé avaient porté les révélations primitives dans toutes les contrées de la terre, et elles y avaient été entretenues par la dispersion des Juifs et de leurs livres, comme la science moderne en retrouve chaque jour des traces indélébiles.

La révélation était nécessaire, parce que l'esprit humain, abandonné aux lumières et aux seules forces de la raison, est incapable de connaître Dieu et les moyens de parvenir jusqu'à lui, comme l'expérience le démontre, et comme en conviennent les philosophes, même ceux qui accordent le plus à la raison humaine. Cette nécessité est admise dans tous les systèmes religieux; car tous les peuples ont appuyé les dogmes erronés qu'ils professaient sur l'intervention divine et une révélation première.

C'est ainsi que les Egyptiens avaient leur *Thoth* ou *Hermès*, les Grecs leur *Orphée*, et une multitude d'hommes prétendus inspirés; les Latins leur *Numa*, les Persans leur *Zoroastre;* les Musulmans ont leur *Mahomet*, les Hindous leur *Vyasa-Déva*, regardé comme l'auteur de leur volumineuse compilation théologique, instruit par Brahmâ ou plutôt incarnation de Brahmâ lui-même; cent peuples de l'Asie ont leur *Bouddha*, perpétuel révélateur des destinées de l'homme; les Chinois leur *Fo-hi* et leur *Confucius*. Les peuplades mêmes de l'Amérique rapportaient leur civilisation et leurs doctrines à des hommes animés par la divinité, et honorés comme des dieux; les Mexicains à *Quetzalcoatl*, les Muyscas à *Bochica*, les Péruviens à *Manco-Capac*, etc. Tant il est vrai que tous les peuples ont admis ce grand principe, que les hommes ne peuvent être instruits de la religion que par la divinité elle-même.

Quand nous disons que la révélation divine se termine à l'établissement de l'Eglise chrétienne, nous ne prétendons pas pour cela limiter le pouvoir ou la volonté du Seigneur; nous voulons dire seulement que la révélation de la religion est complète, et que nous ne devons plus attendre ni changement, ni modification, ni dogmatisme nouveau, comme le prétendent certains esprits inquiets; mais cela n'empêche pas que Dieu ne puisse favoriser ses élus de grâces particulières, telles que de visions, d'inspirations, etc., par lesquelles il leur découvre quelques-uns de ses desseins sur eux-mêmes ou sur les autres.

RÉVÉRENCE. 1° Divinité romaine qui est, suivant Ovide, fille de l'Honneur et de la Majesté.

2° On donne communément le titre de *Révérence* aux religieux ou religieuses quand on veut les traiter honorifiquement. On leur dit: *Votre Révérence;* comme au pape, *Votre Sainteté;* aux cardinaux, *Votre Eminence;* aux évêques, *Votre Grandeur.* — Les prêtres ou ministres de la religion anglicane prennent également le titre de *Révérends.*

RÉZAMIS, sectaires musulmans, branche des Schiites; ils disent que l'imamat passa d'Ali à Mohammed, fils de Hanifiya, de lui à son fils Abdallah, puis à Ali, fils d'Abdallah, puis à Abbas et à ses enfants jusqu'à Mansour. Quelques-uns d'entre eux croient la divinité incorporée dans Abou-Moslem, et d'autres dans Mokanna. *Voy.* Imam.

RHABDOMANCIE, divination par les baguettes. Le prophète Osée parle, au chapitre IV, de celle qui était en usage chez les Hébreux de son temps, et que Rabbi Moïse Samson décrit ainsi: « On écorçait, seulement d'un côté, et dans toute sa longueur, une baguette, qu'on lançait en l'air; si, en retombant, elle présentait à la vue la partie écorcée, et qu'en la jetant une deuxième fois elle montrât le côté non dépouillé d'écorce, on en tirait un heureux présage. Au contraire, il passait pour funeste, quand, à la première chute, la baguette laissait voir le côté non écorcé; mais quand, à chaque fois, elle présentait la même face, soit couverte, soit dépouillée, on en augurait que le succès serait mêlé de bonheur et de malheur. »

Les Scythes et les Alains devinaient par le moyen de certaines branches de saule ou de myrte.

Les Germains coupaient en plusieurs pièces une branche d'arbre fruitier, et, les marquant de certains caractères, les jetaient au hasard sur un drap blanc. Alors le père de famille levait ces branches les unes après les autres, et en tirait des augures pour l'avenir, par l'inspection des caractères. Cette divination a quelque affinité avec la Belomancie. Quelques auteurs en attribuent l'invention aux nymphes nourrices d'Apollon. Les insulaires de Mételin se servaient d'une baguette de tamarix, et croyaient qu'Apollon avait donné à cette plante la vertu de deviner.

Ce genre de divination était fort répandu dans l'Europe chrétienne du moyen âge, qui l'avait sans doute reçu des Germains. Le titre 14 de la loi des Frisons porte que, pour découvrir l'auteur d'un homicide, l'épreuve des baguettes se ferait dans l'église, et que, auprès de l'autel même et des saintes reliques,

on demanderait à Dieu un signe evident, qui ferait discerner le vrai coupable d'avec ceux qu'on accusait faussement. Cela s'appelait le sort de la baguette, *Tan-ten* ou *teenen*.

Plus tard, on se servit de la baguette pour découvrir les choses cachées, les trésors, les voleurs, les sources d'eau, etc. Communément on prend une baguette de coudrier ou d'amandier; quelques-uns ont l'attention de la couper pendant la nuit, à une certaine saison et pendant un certain quartier de la lune ; les uns la choisissent fourchue, la tiennent des deux mains par les deux branches, et prétendent qu'elle fait malgré eux un mouvement de rotation lorsqu'ils sont sur la trace des objets cherchés ; d'autres se servent d'une baguette droite, et cueillie indifféremment à toute espèce d'arbres. Quoique ce genre de superstition soit tombé maintenant dans un grand discrédit, on trouve cependant encore des gens qui se font fort de découvrir les sources au moyen de la baguette.

On peut encore rapporter à la rhabdomancie l'usage du *Lituus* chez les Romains. *Voy.* LITUUS.

RHADAMANTHE, un des juges des enfers selon la mythologie gréco-latine. On le disait fils de Jupiter et d'Europe, et frère de Minos. Après avoir tué son frère, il se réfugia à Calée en Béotie, où il épousa Alcmène, veuve d'Amphitryon. Il s'acquit la réputation du prince le plus vertueux et le plus modeste de son temps. Il alla s'établir, suivant les uns, en Lycie, et, suivant d'autres, dans quelqu'une des îles de l'Archipel, sur la côte d'Asie, où il fit plusieurs conquêtes, moins par la force des armes que par la sagesse de son gouvernement. Ce fut cette équité et cet amour pour la justice, qui le firent mettre au nombre des juges de l'enfer, où il juge les peuples d'Asie et d'Afrique. On avait une si haute opinion de son équité, que, lorsque les anciens voulaient exprimer un jugement juste, quoique sévère, on l'appelait, suivant Erasme, *un jugement de Rhadamanthe*. C'est lui, dit Virgile, qui préside au Tartare, où il exerce un pouvoir formidable : c'est lui qui informe les crimes et les punit ; il force les coupables de révéler eux-mêmes les erreurs de leur vie, d'avouer les crimes qui ne leur ont procuré que de vaines jouissances, et dont ils ont différé l'expiation jusqu'à l'heure du trépas. C'est du nom de Rhadamanthe qu'on appela *jugements Rhadamanthiens* les serments qu'on faisait en prenant à temoin des animaux ou des choses inanimées. Ainsi Socrate avait l'habitude de jurer par le chien et l'oison ; et Zénon, par la chèvre. Rhadamanthe apprit à Hercule à tirer de l'arc. Il est ordinairement représenté tenant un sceptre et assis sur un trône près de Saturne, à la porte des Champs Elysées.

Le nom de Rhadamanthe pourrait venir de l'oriental רדה, *rada*, dominer sur, et מות, *moth*, la mort, ou מתים, *méthim*, les morts ; il est fils d'Europe, dont le nom oriental est ערב, *ereb*, le couchant ou l'enfer.

RHAPSODES. Les anciens Grecs donnaient ce nom à ceux qui allaient de ville en ville, chantant des hymnes en l'honneur des dieux, dans les cérémonies religieuses et dans les fêtes publiques. Homère avait sans doute la même profession ; et ses poëmes immortels sont probablement le recueil coordonné des différents morceaux qu'il avait ainsi composés. Dans la suite on appela Rhapsodes ceux qui chantaient en public des fragments détachés des poëmes d'Homère et d'Hésiode. Ils étaint habillés de rouge, quand ils chantaient l'Iliade, et de bleu, en chantant l'Odyssée.

La *fête des Rhapsodes* faisait partie des Dionysies ou fêtes de Bacchus. On y récitait des *rhapsodies* ou tirades de vers, en passant devant la statue de ce dieu.

RHÉA, divinité grecque, la même que Cybèle, femme de Saturne et mère de Jupiter. Hésiode la dit fille du Ciel et de la Terre et sœur des Titans. Orphée l'appelle fille de Protogone, c'est-à-dire du premier père. Saturne son époux, pour éluder l'oracle, qui avait annoncé qu'il serait détrôné par l'un de ses fils, dévorait ses enfants dès que Rhéa les mettait au monde ; mais celle-ci, étant accouchée de Jupiter, présenta à son mari une pierre emmaillottée qu'il engloutit sur-le-champ. Apollodore dit que pour sauver son enfant dont elle était enceinte, elle se retira en Crète, où elle accoucha dans un antre appelé Dicté, et donna l'enfant à nourrir aux Curètes et aux nymphes Adrasté et Ida. Les habitants de Crète, au rapport de Diodore, racontent que de son temps on voyait encore la maison de Rhéa entourée d'un bois sacré de cyprès, très-ancien, dans le territoire de Gnosse, où les Titans avaient habité.

Voici la fable que les prêtres égyptiens racontaient à son sujet, pour faire agréer au peuple les changements qu'ils durent faire à leur année :

Rhéa, ayant eu un commerce secret avec Saturne, devint grosse ; le Soleil, qui s'en aperçut, la chargea de malédictions, et prononça qu'elle ne pourrait accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure, qui, de son côté, était amoureux de Rhéa, parvint aussi à gagner ses bonnes grâces. Elle lui fit part de l'embarras où elle se trouvait. En reconnaissance des faveurs qu'il en avait obtenues, Mercure entreprit de garantir cette déesse de la malédiction du Soleil. La souplesse d'esprit qui le caractérise lui fournit pour y parvenir un expédient très-singulier. Un jour qu'il jouait aux dés avec la Lune, il lui proposa de jouer la soixante-douxième partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, et profitant de son gain, il en composa cinq jours qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accoucha ; elle mit au monde Isis, Osiris, Orus, Typhon et Nephté. C'est ainsi que l'année égyptienne, qui n'était d'abord que de 360 jours, reçut les cinq jours complémentaires qui lui manquaient.

RHÉMOBOTHES, anciens moines de l'Orient, qui, sous prétexte de retraite et de séparation d'avec les mondains, frondaient la piété des plus honnêtes gens par des censu-

res pleines d'invectives et de calomnies, enlevaient les aumônes des vrais pauvres par des quêtes frauduleuses et injustes, et sous un extérieur sévère et dévot, sous un habit sale et grossier, trompaient les véritables fidèles.

RHÉTORIENS, hérétiques d'Egypte, disciples de Rhétorius, qui enseignait que les hommes ne se trompaient jamais et qu'ils avaient tous raison; qu'aucun d'eux ne serait condamné pour ses sentiments, parce qu'ils avaient tous pensé ce qu'ils devaient penser.

RHIN, fleuve que les anciens Gaulois honoraient comme une divinité; ils croyaient que c'était lui qui les animait au combat, qui leur inspirait le courage et la force pour défendre ses rives: aussi l'invoquaient-ils souvent au milieu des dangers. Lorsqu'ils soupçonnaient la fidélité de leurs femmes, ils les obligeaient d'exposer sur le Rhin les enfants dont ils ne se croyaient pas les pères, et si l'enfant allait au fond de l'eau, la femme était censée adultère; si au contraire il surnageait et revenait à sa mère, le mari, persuadé de la chasteté de son épouse, lui rendait sa confiance et son amour. L'empereur Julien, qui nous apprend ce fait, ajoute que ce fleuve vengeait, par son discernement, l'injure faite à la pureté du lit conjugal.

RHINSBOURGEOIS, secte de protestants arminiens qui tirent leur nom du village de Rhinsbourg, situé à peu de distance de Leyde en Hollande; ils regardent ce village comme leur chef-lieu, à cause de la facilité qu'ils y ont de conférer le baptême dans une eau courante, selon les principes de leur secte. Ils s'y assemblent deux fois l'année, savoir, à la Pentecôte et le dernier dimanche du mois d'août, pour célébrer fraternellement la Cène: pour y être admis, il suffit de vivre régulièrement, selon les devoirs prescrits par l'Ecriture, quelque opinion qu'on ait d'ailleurs, chacun suivant le préjugé de sa secte, touchant l'essence et la nature de ce sacrement. La secte des Rhinsbourgeois, connue aussi sous le nom de *Collégiens*, s'est éteinte vers la fin du siècle dernier. *Voy*. COLLÉGIENS.

RHODÉ, fille de Neptune et de Vénus, nymphe de l'île de Rhodes, dont le mythe se trouve dans Pindare. Lorsque les dieux se partagèrent la terre, Apollon, qui était alors absent, n'eut point de dividende. A son retour dans l'Olympe, il s'en plaignit à Jupiter, et lui demanda l'île de Rhodes qu'il aperçut dans le fond de la mer. Jupiter la lui accorda, et Apollon l'ayant élevée à la surface des ondes en fit son domaine. Il y rendit la nymphe Rhodé mère de sept fils, que Diodore appelle Héliades, et dont il cite les noms, savoir: Ochime, Cercaphe, Macarès, Actis, Ténagès, Triopas et Candale. L'aîné devint père de Camère, Jalyse et Linde. Ils partagèrent entre eux le patrimoine de leur père. Apollon ordonna à ses fils de sacrifier à Minerve avant toutes les autres divinités. En récompense, Jupiter couvrit toute l'île d'une nuée d'or, d'où il fit pleuvoir sur les habitants des richesses infinies: allégorie qui nous apprend que ceux qui honorent la sagesse sont comblés de biens.

RHOMBE, instrument magique des Grecs. C'était une espèce de toupie de métal ou de bois, dont on se servait dans les sortiléges; On l'entourait de lanières tressées, à l'aide desquelles on la faisait pirouetter. Les magiciens prétendaient que le mouvement de cette toupie magique avait la vertu de donner aux hommes les passions et les mouvements qu'ils voulaient leur inspirer. Quand on l'avait fait tourner dans un sens, si l'on voulait corriger l'effet qu'elle avait produit, et lui en faire produire un contraire, le magicien la reprenait, l'entourait en un autre sens, de sa bandelette, et lui faisait décrire un cercle opposé à celui qu'elle avait déjà parcouru. Les amants malheureux la faisaient tourner en adressant à Némésis des imprécations contre l'objet de leur amour, dont ils étaient dédaignés.

RIBHAVAS, personnages de la mythologie hindoue, les premiers mortels qui aient reçu les honneurs de l'apothéose, qu'ils durent à l'ascendant de leur vertu, à l'efficacité de leurs prières, de leurs chants, de leurs sacrifices et de leurs œuvres. Ils vivaient à une époque bien antérieure à la distinction des castes parmi les Indiens. C'étaient trois frères, fils de Soudhanvan, membre d'une famille patriarcale célèbre parmi les antiques familles des Aryas de l'Inde; la tige de leur race était le fameux Angiras, un des personnages les plus vénérés dont la tradition des Védas ait conservé le souvenir. Ces livres sacrés représentent les Ribhavas comme des hommes justes et probes, accomplissant au sein de leur tribu les fonctions inhérentes au sacrifice, se livrant au travail des mains, exerçant la pratique des arts utiles. Fils pieux et reconnaissants, ils rendirent la jeunesse à leurs parents déjà épuisés et brisés par l'âge; charitables même envers les étrangers, ils ressuscitèrent une vache qui était la possession d'un Richi; à peine le richi eut-il imploré le secours de l'aîné des trois frères, que celui-ci forma une vache nouvelle, semblable à celle qui était morte, en la recouvrant de la même peau, et la rendit à son veau qui était resté seul. Zélés pour les dieux, ils mirent leur art à leur service, et formèrent pour les Aswinas un char roulant bien et tournant rapidement; par un prodige plus grand encore, ce char, pourvu de trois roues, avançait sans rênes et sans chevaux. Enfin, par leurs actions méritoires, ils finirent par obtenir des dieux, avec le don divin de l'immortalité, la jouissance des libations présentées par les races des mortels aux maîtres de la vie et de la lumière, et ils furent en effet invoqués eux-mêmes sous le titre de Dévas. M. Nève, dans son *Essai sur le mythe des Ribhavas*, d'où nous avons tiré ce que nous venons de dire, trouve, dans les prodiges que signale leur légende, le souvenir de différentes modifications apportées par eux dans l'agriculture et dans le culte religieux, à moins qu'on n'aime mieux y voir la trace de certains phénomènes observés par eux.

Les noms des trois frères sont *Ribhou*, *Vi-*

bhavân et *Vâdja*, mais on les appelle collectivement *Ribhavas* du nom de l'aîné. MM. Nève et Lassen rapprochent le nom de *Ribhous* ou *Ribhavas* de celui d'Orphée, Ὀρφεύς (1). Les Ribhavas sont, comme Orphée, des chantres divins, des prophètes, des théologiens; comme lui, ils sont antérieurs à l'établissement d'un culte régulier, mais plus corrompu que celui de leurs temps; comme lui enfin, ils ont préparé parmi les tribus dispersées le règne des idées religieuses et des lois civiles.

Les Ribhavas sont pris aussi comme personnification des rayons solaires.

RICHIS, nom générique que les Hindous donnent à d'anciens personnages sanctifiés. On les regarde communément comme nés de l'union de Manou-Swayambhouva et de Sataroupa son épouse. On en compte sept classes différentes, qui sont: 1° les *Dévarchis*, ou les Richis célestes; 2° les *Brahmarchis*, ou Richis de l'ordre brahmanique; 3° les *Maharchis*, ou grands Richis; 4° les *Paramarchis*, ou premiers Richis; 5° les *Radjarchis*, ou Richis de race royale; 6° les *Kandarchis*, ou Richis qui expliquent les védas; 7° les *Sroutarchis*, ou Richis à qui l'Ecriture sainte est révélée. Les Richis proprement dits, ou *Saptarchis*, sont les sept grands saints qui président aux sept étoiles de la Grande-Ourse (*septem-triones*). Leurs noms sont Maritchi, Atri, Angiras, Poulastya, Poulaha, Kratou et Vasichtha. D'autres les nomment Kasyapa, Atri, Vasischtha, Viswamitra, Gotama, Djamadagni et Bharadwadja. Au reste, il règne beaucoup de vague sur les individus qui font partie de ce collége sacré; souvent même les différents ordres de Richis sont confondus et réduits à un seul. Plusieurs de ceux qui composent ces différentes classes sont l'objet d'une légende merveilleuse, qui est rapportée à leur article respectif. *Voy.* aussi Krittika, Aroundhati, et Rikcha.

RICHYASRINGA, personnage de la mythologie hindoue, dont M. Langlois raconte ainsi la légende: « Richyasringa était un solitaire, fils de Vibhândaka et d'une daine: aussi portait-il une petite corne sur le front; de là son nom (qui signifie le *Richi à la corne*). Une sécheresse désolait les Etats du roi Lomapâda. La cessation de ce fléau était attachée à la présence du jeune Richyasringa, élevé par son père dans une profonde solitude, loin de tout être humain. Pour le séduire, on lui envoie des bayadères vêtues en mounis. Elles s'approchent peu à peu de lui, attirent son attention par leurs jeux, puis, rejetant leur vêtement emprunté, elles se montrent dans tout l'éclat de leur beauté à Richyasringa, qui, surpris de ce spectacle nouveau, vient causer avec elles. Elles lui parlent de leur ermitage où elles l'invitent à venir. Lui-même, il les reçoit dans le sien, leur présente des fruits. Elles répondent à cette politesse en lui donnant des fruits confits et une liqueur enivrante. Elles l'embrassent, le charment par leurs caresses, et bientôt après se retirent par la crainte du père qui survient. Son fils lui raconte l'arrivée de ces hôtes; il lui en fait la description. Ce sont des Rakchasis (démons femelles), dit Vibhândaka, il faut s'en méfier. Mais, malgré sa défense, Richyasringa veut les revoir; elles finissent par le séduire et l'emmener avec elles. A son arrivée, la pluie tomba du ciel, et le roi Lomapâda lui donna Santâ, sa fille, en mariage.

(1) En effet la première syllabe, qui constitue une voyelle simple en sanscrit, peut se prononcer *ar*, *eur*, *or*, le φ grec est l'équivalent du *bh* sanscrit, et personne ne contestera l'identité du suffixe grec ευ avec le suffixe sanscrit *ou*, *er*.

RIGVÉDA, le premier des quatre védas, les plus anciens des livres sacrés des Hindous. Il contient environ 250,000 slokas ou distiques. Dans la compilation de Véda-Vyasa, c'est Péla qui fut chargé du soin d'enseigner le Rigvéda. Ce livre est une collection d'hymnes et de chants religieux d'une haute portée philosophique, théologique, historique et morale. *Voy.* Véda.

RIKA ou Rikat, partie da la prière canonique des mulsulmans; elle consiste dans les différentes postures que doit prendre tout fidèle qui satisfait à ce devoir religieux, c'est-à-dire en stations, inclinations, prostrations, sessions, accompagnées de formules liturgiques, et de la récitation de passages du Coran. Les cinq Namaz du jour contiennent ensemble vingt-neuf Rikats, dont dix-sept passent pour être de précepte divin, et les autres d'obligation imitative. Tous les musulmans s'en acquittent avec fidélité; les dévots en font même davantage. Nous donnons la formule du Rikat à l'article Namaz.

RIKCHA, personnification indienne de la constellation de la Grande-Ourse. C'est sans doute l'analogie phonique qui existe entre ce nom et celui des *Richis*, qui a porté les anciens Hindous à faire des sept principales étoiles de cet astérisme (*septem-triones*) les sept Richis ou sages. Ce nom signifie *la brillante* ou *les brillantes*. Comme on le prononce encore en sanscrit *Arkcha* et *Archa*, c'est de là sans doute que les Grecs en ont fait ἄρκτος et les Latins *Ursa*, noms qui dans ces dernières langues signifient *Ourse*. Il est à remarquer que le nom hébreu de la même constellation est עש, *asch*. Tous ces vocables paraissent avoir la même origine.

RIMAC, idole adorée par les anciens Péruviens. Elle avait la figure d'un homme, et elle répondait aux questions qu'on lui faisait, à la manière des anciens oracles de la Grèce. *Rimac* veut dire *celui qui parle*. Cette idole résidait dans un temple magnifique, situé dans une vallée de même nom, dans laquelle s'est élevée depuis la ville de *Lima*.

RIMFAX, coursier qui mène le char de la nuit, suivant la mythologie scandinave. L'écume qui tombe de sa bouche produit la rosée. Le coursier du soleil porte le nom de *Skin-fax*.

RIMMON, idole des Syriens, adorée à Damas. Elle n'est connue que par un seul passage de la Bible. C'est lorsque Naaman le

Syriens excuse devant le prophète Elisée, qui venait de le guérir de sa lèpre, d'être obligé de prêter l'appui de son bras à son souverain, quand celui-ci se prosternait dans le temple de Rimmon. Ce nom signifie en hébreu *grenade*, ce qui a fait penser à quelques commentateurs que Rimmon pouvait être Vénus, parce que ce fruit lui était consacré. Hésychius et Selden le font dériver de *ram* ou *roum* qui signifie élevé, et supposent que c'est le même qu'Elion, le plus grand dieu des Phéniciens. Suivant Grotius ce serait le soleil.

RIMTHURSAR, mauvais génies de la mythologie scandinave, fils ou petit-fils du géant Ymer. Ils étaient nourris par la génisse Audhumbla, qui elle-même paissait la glace sur les rochers ; c'est pourquoi les Rimthursar sont appelés les géants de la glace.

RINDA, déesse des Scandinaves ; elle fut mère de Vale, qu'elle eut d'Odin. Ailleurs Vale est donné pour le fils de Loke, le mauvais génie.

RIN-PO, mauvais génies de la cosmogonie bouddhique du Tibet. Ce sont les Rakchasas des Hindous.

RIO-BOUTS, secte de Sintoïstes japonais, qui professent une espèce de syncrétisme, par lequel ils prétendent concilier la doctrine bouddhique avec celle de leurs ancêtres. A cet effet ils prétendent que l'âme d'Amida, la grande divinité des bouddhistes, a passé par la transmigration dans Ten sio daï Sin, leur divinité suprême. La plupart des sintoïstes actuels se déclarent de cette secte ; toute la cour même du Daïri paraît avoir du penchant pour ce syncrétisme, et elle a en effet adopté un bon nombre de coutumes et de cérémonies de la religion de Bouddha.

RIOUZIN, dieu marin des Japonais ; c'est celui qui suscite les tempêtes.

RIS. Les Grecs en avaient fait un dieu qui présidait au rire et à la gaieté ; et il était honoré particulièrement par les Lacédémoniens, le peuple le plus sévère du Péloponèse. Ils plaçaient sa statue auprès de celle de Vénus, avec les Grâces et les Amours. Lycurgue le premier lui avait consacré une statue, pour introduire la gaieté dans les repas et dans les assemblées, comme un assaisonnement qui délassait les citoyens de leurs travaux, et qui tempérait la sévérité de leur discipline. —Les Thessaliens célébraient sa fête avec une gaieté qui convenait parfaitement à ce dieu.

RISTIN-PAIWA, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, célébrée autrefois par les Finnois demi-chrétiens et demi-païens. Ce jour-là on gravait des croix sur les murs des étables, et l'on portait avec de grandes cérémonies, dans la forêt, la pierre qui devait être offerte en sacrifice.

RIT ou RITE, règle à laquelle on doit se conformer dans l'accomplissement d'un acte religieux ou civil; mais ce terme est employé de préférence pour tout ce qui concerne le culte. Chaque religion a ses rites et son rituel particulier, et la plupart des cérémonies mentionnées dans ce *Dictionnaire* sont assujetties à un formulaire fixe et déterminé. Il ne nous reste que quelques observations à faire sur les rites de différents cultes.

1° Dans l'Eglise chrétienne, le mot *rit* est quelquefois synonyme de celui de *liturgie ;* et en ce sens on peut dire le rit grec et le rit latin, le rit arménien, copte, abyssin, etc., ou le rit gallican, mozarabe, ambrosien, etc. Ces rites diffèrent d'une manière assez notable, tant dans le saint sacrifice de la messe que dans la célébration de l'office divin, et dans l'administration des sacrements. Mais les Eglises mêmes, qui suivent une liturgie uniforme quant au fond, ont souvent aussi des rites particuliers qui varient suivant les provinces, les diocèses et les ordres religieux. Ce sont surtout les Eglises de France qui offrent une plus grande variété de rites ; c'est ainsi que l'on dit le rit parisien, le rit lyonnais, le rit de Sens, de Rouen, de Vienne, etc. Ces différents rites n'intéressent point au fond l'unité catholique ; cependant nous ne saurions trop déplorer l'abus qui s'est glissé en France, depuis le commencement du siècle dernier, d'introduire de nouveaux rites dans la liturgie ; mais il y en a d'anciens, et qui remontent jusqu'aux hommes apostoliques qui ont planté la foi et fondé les Eglises; ces derniers doivent être conservés avec respect, car ils sont pour ces Eglises un titre précieux de gloire et d'antiquité.

Cependant il y a des rites fondamentaux et universels, auxquels toutes les Eglises sont tenues de se conformer; et c'est pour empêcher qu'il se glisse de nouveaux abus sur cette matière délicate, aussi bien que pour lever les doutes et expliquer les difficultés, que le pape Sixte V a établi à Rome un tribunal ecclésiastique sous le nom de *Congrégation des Rites. Voy.* CONGRÉGATIONS DES CARDINAUX, n° 7.

2° Les Musulmans ont quatre rites différents qu'ils considèrent comme orthodoxes ; ce sont ceux de Hanifa, de Mâlik, de Schafi et de Hanbal. Ces quatre Imams, quoique divisés sur plusieurs points du culte, de la morale et de la législation, sont absolument d'accord sur les dogmes et sur tous les articles de foi; c'est pourquoi chacun peut les suivre en sûreté de conscience, ou plutôt il doit se conformer à celui d'entre eux qui est en usage dans son pays. Bien qu'ils soient tous réputés canoniques, celui de l'Imam Hanifa est le plus généralement suivi. *Voy.* HANÉFITES, MALÉKITES, SCHAFEITES, et HANBALITES.

3° On pourrait dire que les rites sont la seule religion des lettrés de la Chine, et en quelque sorte leur seul dieu. Ils ne disent pas : *Pratiquez la vertu*, mais, *observez les rites.* Si l'on offre des sacrifices au ciel, si l'on se prosterne devant les ancêtres, si l'on révère son père et sa mère, si l'on se conduit selon les préceptes de la morale, ce n'est point pour plaire à la divinité, pour acquérir des mérites, pour satisfaire sa conscience : c'est pour se conformer aux rites. Aussi tout Chinois est-il obligé de faire une étude spéciale des rites et d'y conformer toute sa con-

duite ; y manquer est un scandale et un crime. Ainsi on ne s'inquiétera point si tel individu laisse mourir de faim son père ou sa mère, mais s'il fait devant eux les inclinations déterminées ; tel autre peut être impunément fripon ou voleur, personne n'y fera attention ; mais qu'il fasse une salutation les bras pendants au lieu de les avoir croisés dans ses manches, ou qu'il s'incline à huit pouces de terre au lieu de six pouces, ou qu'il mange son riz avec une cuiller au lieu de bâtonnets, c'est un homme perdu de réputation, et même passible de peines plus ou moins graves. C'est pourquoi les manières de ce grand peuple sont toutes compassées et soumises à un rituel qui serait très-fatigant pour un Européen ; mais les Chinois y sont rompus dès la plus tendre enfance, et ils l'observent en vertu du même principe qui porte les Français à se conformer au code civil. Les rites nationaux sont consignés dans le *Li-Ki*, livre classique et qui est réputé sacré. Il y a de plus un tribunal ou congrégation des rites, chargé expressément de veiller à leur conservation, et d'empêcher qu'il ne s'y glisse des innovations et des abus. Il connaît aussi des cérémonies religieuses, et c'est à lui sans doute que les Chinois doivent d'avoir conservé si longtemps plusieurs des institutions de leur premier empereur *Fo-Hi*.

4° Les Bouddhistes du Japon sont partagés en huit rites ou observances principales, savoir : le *San-ron sio*, le *Fots-sioo sio*, le *Kou-sia sio*, le *Zio-zits sio*, le *Rits sio*, le *Ke-gon sio*, le *Ten-daï sio*, et le *Sin-gon sio*. Outre ces huit observances anciennes, il en existe encore plusieurs autres. On trouve les unes et les autres dans ce *Dictionnaire*, à leur article respectif.

RITHO, déesse égyptienne, qui avec Mandou, son mari, et Harphré, son fils, formait une triade adorée dans le nome d'Hermonthis.

RITOUS, personnifications du temps, divinisées par les Hindous. Ils étaient d'abord au nombre de trois, et présidaient soit aux trois parties du jour, soit aux trois saisons de l'année indienne. Mais depuis que les Indiens ont partagé l'année en six saisons, les Ritous ont été portés au même nombre. Dans une des hymnes du Rigvéda, nous voyons les Ritous honorés conjointement avec Indra, Agni et les Maroutas.

RITROBA, religieux bouddhistes du Tibet ; ce sont des solitaires, habitant des montagnes, qui reconnaissent pour instituteur Ou-rghien, lama venu de l'Hindoustan. Ce lama passa pour avoir été un habile magicien, et l'on dit que, par son art, il dissipa les mauvais esprits qui tourmentaient les Tibétains, et les maux dont le ciel les accablait.

RITS-SI, une des hautes dignités ecclésiastiques du culte bouddhique dans le Japon.

RITS-SIO, une des huit observances de la religion bouddhique dans le Japon. Son nom signifie *l'observance des règles* ; elle est actuellement professée de préférence dans les temples Sioo-taï-zi et Saï-daï-zi, et fut introduite dans l'empire par le prêtre chinois Ghan-Sin, qui vint, en 754, à la cour du Daïri; cependant elle ne fut répandue dans tout le Japon que par le maître de la loi Sioun-zaï-fo-si. Il n'est pas permis aux prêtres de cette observance d'avoir aucune espèce de commerce avec les femmes, et ils sont tenus d'observer cinq commandements particuliers. — Kæmpfer appelle cette secte *Rissiu*, et dit que de son temps, en 1691, elle comptait 9998 adhérents dans la ville de Miyako seulement.

RITUEL ; 1° livre à l'usage des ecclésiastiques, qui contient l'ordre et la formule des cérémonies que l'on doit observer dans la célébration de l'office divin et dans l'administration des sacrements. Chaque diocèse, et même chaque ordre religieux a son rituel particulier. Les rituels de plusieurs Eglises de France ont reçu une grande extension, et sont devenus une espèce de somme théologique, dogmatique et liturgique.

2° Presque toutes les autres religions ont aussi leur rituel. Les rituels des anciens Romains enseignaient la manière de construire et de consacrer les villes, les temples, les autels, les murs, les portes principales, les familles, les tribus, les camps, etc. — Le *Li-Ki* des Chinois, le *Rigvéda* des Hindous, le *Vendidad-Sadé* des Persans, etc., peuvent être considérés comme autant de Rituels.

RITWIDJ ou RITWIK, brahmane indien qui remplit les fonctions de prêtre dans les familles ; c'est lui qui préside aux cérémonies du culte domestique, et qui accomplit les rites des sacrifices.

RIVIÈRES. Le respect religieux pour les eaux courantes est de toute antiquité. Homère nous dépeint Pélée consacrant au Sperchius la chevelure de son fils Achille. Hésiode met au nombre des préceptes l'usage de ne jamais passer une rivière sans se laver les mains. Achille parle des taureaux immolés au Xanthe. Xerxès, avant de passer le Strymon, lui sacrifie des chevaux ; Tiridate en offre un à l'Euphrate, tandis que Vitellius, qui l'accompagnait, fait la cérémonie du Taurobole en son honneur. Lucullus, poursuivant Tymnès, offre des taureaux au même fleuve. Enfin la jeunesse grecque consacrait sa chevelure au Néda, et les magistrats romains ne traversaient jamais les petites rivières qui coulaient près du Champ-de-Mars, sans avoir consulté les augures. *Voy.* FLEUVES, EAU, RHIN, etc.

RIYADHAT ou RIYAZAT, exercice spirituel usité chez les Musulmans; il consiste à se mortifier le corps dans la retraite, par des jeûnes, des insomnies, des cris poussés jusqu'au point de tomber en syncope ; c'est ce qu'ils appellent en style ascétique, tomber en extase.

RIZA, surnom du huitième imam, Ali, fils de Moussa. Il était né à la Mecque, l'an 148 de l'hégire. Le titre de *Riza* ou *Ridha*, sous lequel il est généralement connu, signifie celui en qui Dieu a mis sa complaisance. Le khalife Mamoun le nomma son successeur ; il sembla dès lors que la famille d'Ali allait rentrer dans ses droits méconnus depuis si

longtemps ; mais cette déclaration suscita de grands désordres dans l'Etat, auxquels mit fin la mort de cet Imam, qui arriva fort à propos l'an 203 de l'hégire; aussi est-elle regardée comme le résultat du poison administré à ce malheureux prince. Les Schiites l'honorent comme un martyr, et vont en pèlerinage dans la ville de Tous pour visiter son tombeau.

RIZWAN, mot arabe qui signifie la bonne volonté ou la bienveillance que Dieu a pour les hommes. Les Musulmans en ont fait le nom d'un ange préposé à la garde de la porte du paradis, qui, pour cette raison, est appelé le jardin ou les bosquets de Rizwan. Cet ange y introduit les bienheureux, après qu'ils ont bu des eaux de l'étang de vie.

ROBIGAILLES ou ROBIGALIES, fête que les Romains célébraient, le 25 avril, en l'honneur du dieu Robigus. Elle avait été instituée par Numa Pompilius pour préserver les blés de la nielle. On offrait alors en sacrifice une brebis et un chien, ou bien un jeune veau, avec du vin et de l'encens. L'Eglise chrétienne a substitué à ces cérémonies païennes la procession des petites litanies, qui a lieu le même jour pour attirer la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre.

ROBIGUS, dieu, et ROBIGO ou RUBIGO, déesse que les Romains invoquaient pour la conservation des blés, afin qu'ils fussent préservés de la rouille et de la nielle, appelées en latin *rubigo*. Robigus avait à Rome un temple dans la cinquième région, et un autre sur la voie Numentane.

ROBUR, *la Force ;* les Romains en avaient fait une divinité allégorique, fille de Pallas et du Styx.

ROGATIONS, prières publiques en usage dans l'Eglise romaine, pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension; elles ont été établies vers l'an 468, par saint Mamert, évêque de Vienne, à l'occasion de plusieurs calamités qui désolaient sa province. Outre la guerre et divers autres fléaux, il y avait souvent des tremblements de terre, des incendies, des bruits extraordinaires qui retentissaient pendant la nuit; des bêtes sauvages paraissaient en plein jour dans les places publiques et épouvantaient les habitants. Un terrible incendie avait déjà menacé la ville de Vienne d'un embrasement général; mais la veille de Pâques, tandis que le peuple était dans la cathédrale, le feu prit encore à la maison publique, qui était au haut de la ville; chacun craignant pour sa propre maison courut porter secours, et le saint évêque demeura seul priant devant l'autel et répandant des larmes. Ce fut en ce moment qu'il forma le dessein d'établir des supplications publiques pour apaiser le courroux du Seigneur et implorer sa miséricorde. Tout le peuple et même le sénat approuva ce projet, et l'on arrêta qu'elles auraient lieu pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension. Ces supplications consistaient dans une procession publique dans laquelle on chantait des psaumes; elles étaient accompagnées de la confession des péchés, du jeûne, des larmes et de la componction du cœur. Les Viennois en ayant ressenti les heureux effets, quelques églises des Gaules imitèrent cet exemple; celle de Clermont, dont saint Sidoine Apollinaire était évêque, adopta la première les Rogations, et bientôt elles devinrent une pratique universelle dans l'Eglise d'Occident.

Le rit ordinaire des Rogations est de se rendre processionnellement à une église plus ou moins éloignée, en chantant les psaumes de la pénitence ou les psaumes graduels. Lorsqu'on est arrivé au lieu de la station, on y chante une messe de pénitence ; puis on prend une collation, car le jeûne n'est plus d'obligation, mais seulement l'abstinence. Puis on revient dans sa paroisse en chantant les litanies des saints, entremêlées de prières et de supplications. On fait en sorte de se rendre chaque jour en des lieux différents, et de suivre divers chemins dans la campagne, car ces processions ont actuellement pour but principal d'attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre.

ROGÉRIENS, sectaires américains qui prennent le nom de *Baptistes du septième jour;* ils s'élevèrent dans la nouvelle Angleterre vers l'an 1674 ; et ils ont eu pour fondateurs John et James Rogers. Ils affectent la plus grande singularité dans leur langage, leurs vêtements et leurs manières, et ne veulent entendre parler ni de médecins ni de médecine. Ils observent le sabbat comme les Juifs, n'ont aucun respect pour le dimanche ; ils troublent même et persécutent ceux qui sanctifient ce jour. Ces sectaires ont presque disparu, mais on dit qu'il en reste encore quelques-uns. *Voy.* BAPTISTES *du septième jour.*

ROHINI, déité hindoue, l'une des vingt-sept nymphes qui représentent les vingt-sept astérismes lunaires, et que le dieu Lune est censé avoir épousées. « Elles sont toutes filles du patriarche Dakcha; mais Rohini était la favorite du dieu, qui négligeait les autres pour elle. Elles adressèrent leurs plaintes à leur père, qui plusieurs fois intervint dans ces querelles de ménage, jusqu'à ce qu'enfin, trouvant ses remontrances vaines, il lança une imprécation contre son gendre. La conséquence fut qu'il n'avait pas d'enfants, et qu'il tomba en phthisie. Les femmes du dieu intercédèrent alors pour lui auprès de leur père. L'imprécation était prononcée et ne pouvait être rappelée; mais Dakcha la modifia, et arrêta que le dépérissement du dieu Lune ne serait que périodique et non permanent, et que tour à tour il reprendrait son embonpoint pour le perdre ensuite. Rohini est, en astronomie, la quatrième mansion lunaire; elle contient cinq étoiles, dont la principale est Aldebaran. Ce sont les étoiles α, β, γ, δ, ε, du Taureau; elle est figurée par un char avec des roues. — La mère de Bala-Rama se nomme également *Rohini.* (Langlois, *Théâtre indien.*)

ROHOUTO-NOANOA, Champs Elysées des anciens Taïtiens. C'était une contrée

délicieuse où se trouvaient des tables somptueusement servies, des fruits appétissants, des jeunes gens et des jeunes filles rivalisant de beauté; en un mot toutes les jouissances des sens. C'était là qu'allaient habiter, après la mort, les âmes des Aréoïs. *Voy.* Mira.

ROI DES SACRIFICES. 1° Le second magistrat d'Athènes, ou le second archonte, s'appelait *roi*, dit M. Noël; mais il n'avait d'autres fonctions que celles de présider aux mystères et aux sacrifices, de même que sa femme, qui portait le nom de *reine*, remplissait des fonctions analogues. L'origine de ce sacerdoce venait, suivant Démosthènes, de ce qu'anciennement le roi exerçait à Athènes les fonctions du sacerdoce, et la reine entrait dans le plus secret des mystères. Après que Thésée eut donné la liberté à Athènes, et mis l'Etat en forme de démocratie, le peuple continua d'élire d'entre les principaux citoyens et les plus gens de bien, un roi sacrificateur, dont la femme, suivant une loi de ce même peuple, devait toujours être de la ville d'Athènes, et vierge quand il l'épousait, de manière que les choses sacrées pussent être administrées avec toute la pureté et la piété convenables; et, afin qu'on ne changeât rien aux dispositions de cette loi, il fut arrêté qu'on la graverait sur une colonne de pierre. Ce roi présidait donc aux mystères; il jugeait les affaires concernant la violation des choses sacrées; dans le cas de meurtre, il rapportait l'affaire au sénat de l'Aréopage, et, déposant sa couronne, il s'asseyait pour juger avec eux. Le roi et la reine avaient plusieurs ministres qui servaient sous eux, tels que les épimélètes, les hiérophantes, les gérères et les céryces.

2° Les Romains établirent de même un *Roi des sacrifices* pour présider aux cérémonies, et remplir les fonctions que les anciens rois de Rome s'étaient réservées dans la religion. Il était patricien et élu par les comices; mais de peur que son titre ne lui inspirât trop d'ambition, il était soumis au pontife; de plus, il ne pouvait exercer aucune fonction civile ou militaire, ni assembler le peuple. Il habitait une maison publique appelée *regia*, nommait à quelques charges religieuses, annonçait les féries de chaque mois, et faisait quelques sacrifices, ensuite desquels il quittait l'assemblée avec précipitation comme un fugitif. Sa femme portait le titre de *reine*, et était chargée d'immoler chaque mois une truie à Junon.

ROIS (Les), titre que portent quatre livres canoniques de l'Ancien Testament, qui contiennent l'histoire de l'établissement de la dignité royale chez les Juifs, et la suite des événements qui se sont passés sous les rois de Juda et d'Israël. Les deux premiers portent le nom de *Samuel*, dans le canon des Juifs, suivi par les Protestants, parce que l'histoire de ce juge précède celle des Rois, et qu'elle se trouve mêlée au récit des événements qui se sont passés au commencement du règne des deux premiers rois sacrés par lui.

Le premier livre des Rois contient la judicature de Samuel, l'établissement de la monarchie et le règne de Saül. Le second renferme le règne de David. Le troisième, le règne de Salomon et le partage de la nation en deux monarchies, dont il rapporte l'histoire détaillée. Le quatrième poursuit le récit des événements jusqu'à la ruine des deux royaumes. Le royaume d'Israël se termine à la dispersion des dix tribus, arrivée l'an 720 avant l'ère chrétienne; et celui de Juda, à la captivité de Babylone, l'an 586. On ignore par qui ces livres ont été écrits; cependant les deux premiers sont communément attribués aux prophètes Samuel, Nathan et Gad.

ROKOUFARAMIT. Ce sont les *six pratiques vertueuses* que les religieux japonais exigent des novices. Elles consistent dans 1° *tsi-ye*, le savoir; 2° *yen-gio*, la contemplation; 3° *fou-re*, l'aumône; 4° *nin-ni-kou*, la patience; 5° *so-yin*, la pureté; 6° *so-reo*, l'observation de la loi, ou *gi-kai*, l'observance de la règle.

ROMAINS (Jeux), ou les Grands Jeux. C'étaient les plus célèbres de tous: on dit qu'ils avaient été institués par Tarquin l'ancien, en l'honneur de Jupiter, de Junon et de Minerve. Ils commençaient toujours le 4 septembre et duraient quatre jours, du moins au temps de Cicéron; car dans la suite leur durée fut augmentée sous les empereurs.

ROME. 1° Cette ville, autrefois la reine du monde, et le centre du paganisme, de la superstition et de l'erreur, est devenue la capitale de l'univers chrétien, et le chef-lieu du catholicisme. Saint Pierre, le premier des apôtres, établi par Jésus-Christ lui-même chef de son Eglise, y établit son siége, et, depuis cette époque, elle a été constamment régie par ses successeurs, qui, sous le nom de papes ou de souverains pontifes, ont toujours conservé intact le dépôt de la foi. Elle a été constamment le but des pieux pèlerinages des chrétiens, qui y viennent sans cesse de toutes les contrées de l'univers pour y vénérer les reliques de saint Pierre et de saint Paul, les deux plus puissants propagateurs de la religion chrétienne. Cette ville a encore enfanté un nombre presque infini de martyrs, à tel point que le sol même de la ville passe pour être une précieuse relique, imbibé qu'il a été du sang de tant de confesseurs de la foi; les catacombes, les anciennes voies qui conduisaient à la ville, les cimetières, sont remplis de leurs glorieux débris. C'est surtout vers la fête de Pâques et à l'époque des Jubilés universels que l'on y voit affluer la foule des pèlerins.

2° Les anciens Romains avaient une telle vénération pour leur ville, qu'ils en avaient fait une déesse; et il n'y a point de ville dont le culte ait été aussi étendu. On lui bâtissait des temples; on lui élevait des autels, non-seulement dans Rome, mais aussi dans d'autres villes de l'Empire, telles que Nicée, Ephèse, Alabande, Mélasse, Pola, ville d'Is-

trie. Il y en avait plusieurs à Rome, où le culte de cette déesse était aussi célèbre que celui d'aucune autre divinité. On la peignait ordinairement très-ressemblante à Minerve, assise sur un roc, ayant à ses pieds des trophées d'armes, la tête couverte d'un casque, et tenant à la main une pique, ou la statuette de la Victoire. On la représentait encore avec les emblèmes de Cybèle, et accompagnée de différents attributs.

ROMÈ, divinité allégorique des Grecs. C'est la force et la bravoure personnifiée. Erinna de Lesbos l'appelle fille de Mars, reine habile à la guerre, reine à la ceinture d'or, qui habite l'Olympe. Moira, ou la Parque, lui donna le pouvoir de gouverner à son gré la terre et la mer. Elle seule donne naissance aux guerriers vaillants, et fait qu'on peut recueillir les fruits de la victoire.

ROMÉES, fêtes instituées en l'honneur de la ville de Rome divinisée.

ROMESCOT. Vers l'an 727, Ina, roi de Wessex, un des sept royaumes qui partageaient alors l'Angleterre, étant allé en pèlerinage à Rome, y fonda un collége anglais, et assigna pour son entretien un denier par an sur chaque maison de son royaume. Cette taxe fut appelée *romesco* ou *romescot*. Offa, roi de Mercie, étant aussi allé à Rome, pour demander au pape des indulgences et l'absolution du meurtre qu'il avait commis sur Ethelbert, roi d'Estanglie, crut ne pouvoir mieux se rendre digne des bienfaits du pontife, qu'en étendant sur toutes les maisons de Mercie et d'Estanglie la taxe imposée par Ina; et comme l'argent qu'elle produisait était délivré à Rome le jour de la fête de saint Pierre-ès-Liens, cette taxe fut aussi nommée le *denier de Saint-Pierre*.

ROMULUS. Nous n'avons pas ici à raconter l'histoire de cet illustre fondateur de la ville de Rome. Il nous suffira de dire que, comme les fondateurs des anciens empires, il reçut les honneurs de l'apothéose. L'autorité qu'il avait acquise excita la jalousie des sénateurs, ses anciens compagnons d'armes ou plutôt de brigandage, qui, profitant d'un tumulte excité contre lui, d'autres disent d'un violent orage, le mirent en pièces et firent adroitement disparaître ses membres. Mais afin d'éloigner d'eux le soupçon d'un pareil attentat, ils subornèrent un certain Proculus, qui jura qu'il avait vu monter au ciel Romulus, et que ce prince avait ordonné qu'on lui rendît les honneurs divins. Aussitôt on bâtit un temple en son honneur, et on créa pour lui un prêtre particulier, appelé *flamine Quirinal*, et des fêtes du nom de *Quirinalies*; parce que dès lors on l'identifia avec *quirus* ou *quirinus*, le dieu de la guerre des Sabins et des Etrusques.

Il circula alors sur ce prince un grand nombre de légendes fabuleuses, qui ont jeté sur son histoire beaucoup de doutes et d'incertitudes, à tel point que quelques modernes regardent Romulus comme un personnage absolument fabuleux. Les Romains, pour jeter du merveilleux sur leur origine, prétendirent que la mère de leur fondateur avait été séduite par le dieu Mars, aimant mieux devoir la naissance de leur premier roi aux larcins amoureux de ce dieu, que de ne pas tenir à la divinité par quelque endroit, persuadés que cette parenté avec le dieu de la guerre les rendrait plus formidables. Ils ajoutent que Romulus, ayant été exposé sur les rives du Tibre, avec Rémus, son frère jumeau, les deux enfants furent allaités par une louve, et nourris par une pie, animaux consacrés à Mars, jusqu'à ce qu'ils fussent recueillis par un berger. Cette légende fut représentée par un monument d'airain que l'on voit encore aujourd'hui à Rome.

RONA, divinité des Néo-Zélandais, fille de la déesse Hina; c'est elle que l'on voit sur le disque de la lune avec sa batterie de cuisine. *Voy.* cette légende à l'article HINA.

RONDÉLISTES, branche de la petite Eglise, qui tirent leur dénomination d'un nommé Rondel, vicaire de Bures-sur-la-Vire, en Normandie. Ils refusèrent d'abord de se soumettre à la constitution civile du clergé, et ce n'est pas en cela qu'ils avaient tort; mais ils en vinrent jusqu'à résister à toute espèce de puissance, à fomenter des troubles, à prêcher l'anarchie, à résister aux lois, et à décliner la compétence des tribunaux. Lors du concordat, ils refusèrent également de s'y soumettre, et enveloppèrent dans les mêmes anathèmes le pape et l'empereur. Après avoir ainsi consommé leur schisme, ils se vantaient d'être du petit nombre des élus dont parle l'Evangile, et refusaient de communiquer avec ceux qui avaient accepté le concordat, les regardant comme des réprouvés. Ils invoquaient des martyrs et de saints personnages de leur secte, dont ils citaient des résurrections et des miracles.

RONGISTES, hérétiques qui ont fait beaucoup de bruit en Allemagne pendant ces dernières années; ils sont ainsi appelés de Johann Ronge, auteur de leur schisme. *Voy.* CATHOLICO-GERMANIQUE (*Eglise*).

RO-NGO, dieu de l'île Mangaréva, dans l'Océanie orientale; c'est lui qui entr'ouvre les nuages, et verse des flots de pluie sur les champs altérés.

RONGOTEUS, dieu des anciens Finnois: on l'invoquait pour la parfaite croissance du seigle.

RONSDORFIENS, hérétiques protestants du duché de Berg, qui tirent leur nom du village de Ronsdorf, dont ils ont fait leur chef-lieu, et qui maintenant est devenu une petite ville. *Voy.* ELLÉRIENS.

ROO-SI, chef de secte dans le Japon. C'est le même que *Lao-tseu* des Chinois, dont le nom est ainsi prononcé à la japonaise. *Voy.* LAO-KIUN.

RORAVA, un des vingt et un enfers des Indiens brahmanistes; c'est le séjour des larmes, ainsi que l'indique son nom.

ROSAIRE, pratique de dévotion en usage chez les catholiques; elle consiste à réciter cent cinquante fois la salutation angélique, ou l'*Ave Maria*. Ces *Ave Maria* sont partagés en quinze dizaines, précédées chacune de l'O-

raison dominicale, et suivies de la doxologie. Cette dévotion paraît avoir tiré son origine première de l'usage où étaient autrefois bon nombre de religieux et même de simples fidèles de réciter chaque jour les 150 psaumes; ceux qui n'en avaient pas le temps ou qui ne savaient pas lire les remplaçaient par le *Pater* récité 150 fois. Vers le XII[e] siècle plusieurs personnes commencèrent à réciter de même la salutation angélique, pour honorer la bienheureuse Vierge Marie ; de là cette pratique de piété fut appelée le *Psautier de la sainte Vierge*.

Saint Dominique propagea cette dévotion dans ses prédications contre l'hérésie des Albigeois, et s'en fit une arme spirituelle pour combattre l'erreur. Comme, à cette époque, la plus grande partie du peuple ne savait pas lire, il trouva que la pratique du Rosaire pouvait fournir un nouvel aliment à la piété, et tenir lieu aux ignorants des heures canoniales qu'ils ne pouvaient réciter. Mais afin de prévenir l'ennui qui pouvait résulter de la fréquente répétition de la même formule, il voulut en faire comme la somme de tous les mystères de la religion. Ce fut lui probablement qui divisa le Rosaire en quinze dizaines, partagées chacune en trois classes : chaque dizaine est consacrée à célébrer un mystère que l'on doit méditer pendant qu'on la récite. En voici l'ordre et la disposition.

I. *Mystères Joyeux :*

1. L'Annonciation.
2. La Visitation de la sainte Vierge.
3. La Nativité de Notre-Seigneur.
4. La Présentation au temple.
5. Le Recouvrement de l'enfant Jésus dans le temple.

Mystères Douloureux :

6 L'Agonie de Jésus au Jardin des oliviers.
7. La Flagellation.
8. Le Couronnement d'épines.
9. Le Portement de la croix.
10. Le Crucifiement et la mort de Jésus.

III. *Mystères Glorieux :*

11. La Résurrection du Sauveur.
12. L'Ascension de Jésus-Christ.
13. La Descente du Saint-Esprit.
14. L'Assomption de la sainte Vierge.
15. Le Couronnement de la sainte Vierge.

Avant la première dizaine, on récite le Symbole des Apôtres, ensuite l'Oraison Dominicale et trois *Ave Maria*, pour honorer Marie dans ses rapports avec les trois personnes de la Sainte-Trinité, c'est-à-dire comme fille privilégiée du Père, mère temporelle du Fils, et épouse spirituelle du Saint-Esprit. Puis on dit le *Gloria Patri*, et on récite les dizaines, comme nous l'avons marqué plus haut, en se pénétrant de chacun des mystères successivement ; à cet effet on les rappelle à la mémoire soit mentalement, ou mieux par un petit préambule récité tout haut. On voit par cet exposé que le rosaire n'est pas une institution si ridicule que le prétendent les hérétiques et quelques mauvais catholiques.

Pour satisfaire à cette pieuse pratique sans se préoccuper du nombre de prières déjà dites ou à dire, il devint nécessaire d'avoir un instrument qui servît à régler le nombre des *Pater* et des *Ave*. C'est cet instrument que l'on nomme proprement ***Rosaire***. Il consiste en 150 petits grains enfilés ou enchaînés, qui représentent les *Ave Maria*, séparés de dix en dix par des grains plus gros sur lesquels on récite le *Pater*. Les deux extrémités de la chaîne ou du cordon sont réunies de manière à former comme une couronne, et à l'endroit de la jonction se trouvent encore trois autres petits grains, un gros, et enfin une croix, qui est comme le diamant de la couronne. Ces grains sont ordinairement de bois, ou de verre, quelquefois d'or ou d'argent; il y a des Rosaires montés très-richement et qui coûtent fort cher. Ces instruments, lorsqu'ils sont en matière solide, peuvent être indulgenciés par le pape ou par ceux qui ont été autorisés par lui à le faire ; c'est-à-dire qu'en récitant sur un rosaire indulgencié les *Pater* et les *Ave*, on gagne des indulgences déterminées. Mais ces indulgences ne peuvent être gagnées que par la personne pour laquelle le rosaire a été indulgencié.

Le nom de ***Rosaire*** vient du mot *rose*, parce que ces prières sont comme une guirlande ou une couronne de roses dont on fait hommage à Marie. Communément on divise le Rosaire en trois parties composées de cinq dizaines ; c'est ce que l'on appelle *couronne* ou *chapelet*. Ce dernier nom signifie également *chapeau* ou *couronne*.

Il existe différentes *confréries du Saint-Rosaire*. Dans celle du ***Rosaire ordinaire***, les confrères et consœurs s'obligent à réciter toutes les semaines les quinze dizaines, à se confesser et à communier tous les premiers dimanches du mois, à assister aux processions et aux exercices de la confrérie. Dans celle du ***Rosaire perpétuel***, il faut être assez nombreux pour qu'à toutes les heures du jour et de la nuit, il se trouve toujours quelqu'un occupé à satisfaire à cette dévotion. Enfin, depuis quelques années on a établi la dévotion du *Rosaire vivant ;* c'est une association de quinze personnes qui s'engagent à le réciter chaque jour en entier, en disant chacune en particulier une dizaine seulement. Chaque mois on tire au sort le mystère du Rosaire que chacun des membres doit spécialement honorer et méditer pendant le courant du mois. La fête de toutes ces confréries se solennise le premier dimanche d'octobre; elle a été établie par le pape Grégoire XIII, en 1593. Clément X l'étendit à toutes les églises de la domination espagnole, et Clément XII la rendit universelle; cependant plusieurs églises de France ne la célèbrent pas encore.

ROSALIES, cérémonie pieuse en usage chez les Romains ; elle consistait à jeter des roses sur le tombeau des défunts. Cette coutume est encore en usage en plusieurs contrées, et entre autres dans les Indes, où elle

a lieu le quarantième jour après le décès.

ROSAY (Société de), ou *Collége Rosien*; association assez semblable à celle des frères de la Rose-Croix. Elle tirait son nom d'un visionnaire qui essaya de la former en Savoie, près du Dauphiné, vers l'an 1630. La société n'était que de trois personnes. Un certain Mornius, qui se donna beaucoup de peine pour en être le quatrième fut rejeté. Toute la faveur qu'il put obtenir fut d'être admis en qualité de serviteur. Les trois secrets capitaux de la petite confrérie étaient le mouvement perpétuel, l'art de transmuer les métaux, et la médecine universelle.

ROSCH-HASCHANA, c'est-à-dire *commencement de l'année*. Fête du nouvel an chez les Juifs modernes; ils la célèbrent le premier jour du mois de Tisri, qui coïncide à peu près avec l'équinoxe d'automne. Ce mois est en effet le premier de leur année civile, parce qu'ils pensent que le monde a commencé à cette époque de l'année, d'accord en cela avec plusieurs peuples anciens et modernes. Plusieurs d'entre eux cependant soutiennent que la création a dû avoir lieu à l'équinoxe du printemps, au commencement du mois de Nisan, lequel est en effet le premier mois de leur année ecclésiastique. Ils ont aussi une tradition d'après laquelle Dieu juge, ce jour-là, les actions opérées pendant l'année précédente, et dispose des événements qui doivent arriver dans l'année où l'on va entrer. C'est pourquoi plusieurs passent le mois précédent à s'y préparer par la pénitence, par des ablutions, par des prières et des confessions. D'autres y consacrent au moins la semaine qui précède la fête, et la veille de ce jour, il en est qui se font donner trente-neuf coups de fouet par forme de pénitence satisfactoire. *Voy.* Malcouth.

Pendant le *Roch-Hascnana*, le travail et les affaires sont suspendus, comme dans les fêtes de la Pentecôte et des Tabernacles. Le premier soir, en revenant de la synagogue, ils se disent l'un à l'autre : *Sois écrit en bonne année!* et on répond par le même souhait. Ils ont coutume de servir ce jour-là, sur la table, du miel, du pain levé et tout ce qui peut servir à augurer que l'année sera douce et fertile. Le lendemain au matin, quelques-uns se rendent à la synagogue vêtus de blanc, pour marquer leur pénitence et leur pureté. Il y en a même parmi les Allemands, qui se parent alors de l'habit qu'ils ont destiné pour leur sépulture, afin de se mortifier. L'office est plus long qu'aux autres fêtes, à cause de la bonne année qu'on demande et du pardon des péchés qu'on implore. On ouvre le Pentateuque, et cinq personnes y lisent alternativement ce qui concerne le sacrifice que l'on faisait ce jour-là. On dit l'*Haphtara* des prophètes, et l'on récite la bénédiction pour le prince. Ensuite on sonne trente coups du cor, dont les uns sont fort lents et les autres très-brusques, conformément à ce qui est marqué dans les livres du Lévitique et des Nombres. Vient ensuite la prière appelée *Moussaph*, et plusieurs autres formules appropriées à la circonstance. De retour au logis, on mange, et on emploie le reste du jour à entendre des sermons et à faire des actes de dévotion. Le soir on fait l'*Habdala*. Les mêmes cérémonies se répètent le lendemain. *Voy.* Habdala.

ROSCH-HODESCH ou Rosch-Khodesch, c'est-à-dire *tête du mois, néoménie*. Les Juifs donnent ce nom à une fête qu'ils célèbrent le jour de la nouvelle lune, qui est le commencement de leurs mois. Ce jour-là on se rassemble le matin dans la synagogue, et, après les prières ordinaires, on récite plusieurs psaumes, avec différentes prières tirées de l'Ecriture-Sainte, et d'autres formules insérées dans le rituel judaïque. Voici la prière qui a un rapport direct à la circonstance :

« Vous avez donné à votre peuple les premiers des mois, comme un temps d'expiation pour toutes ses générations, lorsqu'ils offraient devant vous des sacrifices volontaires et des boucs d'expiation pour leurs péchés. Que le souvenir de ces sacrifices leur soit favorable, et que leurs âmes soient délivrées de l'ennemi. Daignez élever un nouvel autel à Sion, et nous y immolerons avec joie en holocauste les jeunes boucs du Rosch-Hodesch; nous nous réjouirons tous par le culte du saint temple, et par les chants de votre serviteur David, qui jadis retentissaient dans votre ville, et étaient répétés devant votre autel. Accordez-nous votre amour éternel, et souvenez-vous en faveur des enfants, de l'alliance contractée avec leurs pères. Ramenez-nous à Sion avec des chants d'allégresse; que notre retour à Jérusalem, votre sainte maison, soit signalé par la félicité de toute la terre. Là nous vous offrirons les sacrifices que vous nous avez ordonnés, les holocaustes journaliers dans leur temps, et les sacrifices surérogatoires dans leur ordre; nous vous offrirons aussi avec amour le sacrifice surnuméraire de ce Rosch-Hodesch, selon qu'il vous a plu de nous le commander, tel qu'il est écrit dans votre loi par la main de Moïse, votre serviteur, et tel qu'il a été dicté par votre bouche sacrée, en ces termes : « Et au premier jour de vos mois, vous immolerez en holocauste au Seigneur, deux jeunes taureaux, un bélier et sept agneaux sans défaut âgés d'une année. Leurs offrandes et leurs libations, tel qu'il est prescrit, savoir : trois dixièmes d'épha pour chaque taureau, deux dixièmes pour chaque bélier, et un dixième pour chaque agneau; le vin pour les libations, un bouc pour le sacrifice d'expiation, et les holocaustes journaliers dans leur ordre. »

« Notre Dieu et Dieu de nos pères, renouvelez ce mois-ci pour nous, pour le bonheur, la bénédiction, la joie, l'allégresse, le salut et la consolation, la nourriture, la satisfaction, la vie et la paix, la rémission des péchés, le pardon des fautes; car c'est votre peuple d'Israel que vous avez choisi entre tous les peuples, et c'est pour lui que vous avez établi les lois de la Néoménie. Béni soyez-vous, Seigneur, qui sanctifiez Israël et

les premiers des mois. » *Voyez* Néoménie.

ROSE-CROIX. Nous avons donné, à l'article Frères de la Rose-Croix, l'origine vraie ou prétendue de cette association mystérieuse. Nous ajouterons ici un exposé de la doctrine secrète de la société telle qu'elle était autrefois constituée en Allemagne.

Les conditions de l'association furent de se jurer une foi mutuelle, et de s'engager par serment à garder le secret, à ne parler et écrire que par énigmes et allégories. Le but de la société était de rétablir la discipline et les sciences, surtout la médecine dont ils prétendaient avoir le secret ; mais ce secret n'était pas le seul ; ils se vantaient d'en avoir un très-grand nombre, dont le moindre était la pierre philosophale. Ils se disaient les successeurs et les restaurateurs de plusieurs sociétés anciennes, qui, comme la leur, avaient eu pour but la recherche de la vérité, et la perfection des sciences. Tels étaient les prêtres et les philosophes mystérieux de l'ancienne Egypte ; les Eumolpides, dépositaires des mystères de Cérès dérivés de ceux d'Isis; les Samothraces, dépositaires des moyens de conserver la santé, et du grand œuvre ; les Mages, qui passèrent leur vie à étudier la nature; les Chaldéens, les Brachmanes, les Gymnosophistes, etc.

D'abord les frères n'étaient que quatre ; ils s'accrurent ensuite au nombre de huit, et même davantage. Ils devaient tous garder la virginité, et ne se faire connaître dans le monde que sous le nom d'*Illuminés de la Rose-Croix*. Selon leurs règles, ils devaient exercer la médecine gratuitement et par principe d'humanité. Il leur était ordonné d'être bienfaisants envers tout le monde, de s'étudier à acquérir la sagesse et la piété, de s'appliquer à réformer la religion, d'en retrancher le superflu, et de défendre constamment la vérité des maximes de leur confrérie, lesquelles devaient, suivant eux, durer jusqu'à la fin du monde. Leur loi les obligeait à assister au moins une fois par an aux assemblées de la société, sinon de justifier la légitimité de leur absence ; à porter toujours sur eux le caractère de la Rose-Croix, comme symbole de leur association; à se regarder comme destinés à réformer toutes choses, et comme seuls possesseurs de toutes les grâces que donne la nature. Ils devaient publier hautement que le pape est l'Antechrist, et qu'ils renverseraient un jour sa triple couronne. Ils condamnaient la doctrine du pape et celle de Mahomet, qualifiant l'une et l'autre de blasphème d'Occident et d'Orient. Ils ne reconnaissaient que deux sacrements, et pour cérémonies, que celles de l'Eglise primitive. Ils appelaient leur société la *Confrérie du Saint-Esprit*. Ils prétendaient avoir le droit de se choisir leur successeur, et de pouvoir lui remettre leurs priviléges et leur vertu, avec la qualité de *représentant*. Ils se donnaient pour connaître par révélation ceux qui étaient dignes de devenir membres de leur association. Ils prétendaient avoir la puissance de soumettre les démons et de découvrir les trésors. Leur confrérie, disaient-ils encore, ne pouvait jamais être détruite, ajoutant que Dieu les environnait d'une nuée impénétrable à leurs ennemis. Ni la faim, ni la soif, ni la maladie, ni aucune infirmité ne pouvaient les incommoder. Quand l'un des frères venait à mourir, sa sépulture devait rester inconnue, et les congrégations devaient aussi être fort secrètes pendant cent vingt ans. C'était comme un article de foi de la secte que, la compagnie venant à défaillir, elle pouvait être réparée au monument et au sépulcre de son fondateur. Enfin ils se vantaient d'avoir trouvé un nouveau langage, pour exprimer la nature de toutes choses.

Maintenant le titre de Rose-Croix forme un des grades de la société maçonique.

ROSE D'OR, bijou que le souverain pontife bénit solennellement le quatrième dimanche de Carême, pour en faire présent à quelque personnage de distinction. *Voy.* Bénédiction de la Rose d'or.

ROSÉE. Les anciens en avaient fait un dieu, parce que ce mot est masculin dans leur langue. Ils le disaient fils de l'Air et de la Lune. Selon les poëtes, la rosée n'était autre chose que les larmes répandues continuellement par l'Aurore, en pleurant Tithon son époux, ou Memnon son fils.

ROSIENS, secte d'illuminés, qui parut dans le xviie siècle. *Voy.* Rosay (*Société de*).

ROSIÈRE. Saint Médard, qui fut évêque de Noyon en Picardie en l'an 530, avait imaginé de donner tous les ans, à celle des filles de la terre de Salency dont il était seigneur, qui jouirait de la plus grande réputation de vertu, une somme de 25 livres, et une couronne ou chapeau de roses. On dit qu'il donna lui-même ce prix glorieux à l'une de ses sœurs que la voix publique avait nommée pour être *rosière*. Cette récompense devint pour les filles de Salency un puissant motif de sagesse. Saint Médard, frappé de cet avantage, perpétua l'établissement. Il détacha des domaines de sa terre onze à douze arpents dont il affecta les revenus au payement des 25 livres et des frais accessoires de la cérémonie de la Rose. Par le titre de la fondation, il faut non-seulement que la Rosière ait une conduite irréprochable, mais que son père, sa mère, ses frères, ses sœurs et autres parents, en remontant jusqu'à la quatrième génération, soient eux-mêmes irrépréhensibles : la tache la plus légère, le moindre soupçon, le plus petit nuage dans la famille, doit être un titre d'exclusion.

Le seigneur de Salency était en possession du droit de choisir la Rosière, entre trois filles natives du village, qu'on lui présentait un mois d'avance. Lorsqu'il l'avait nommée, il était obligé de la faire annoncer au prône de la paroisse, afin que les autres filles, ses rivales, eussent le temps d'examiner ce choix, et de le contredire s'il n'était pas conforme à la justice la plus rigoureuse. Cet examen se faisait avec l'impartialité la plus sévère ; et ce n'était qu'après cette épreuve que le choix du seigneur était confirmé. Le 8 juin, jour de la fête de saint Médard, vers les

deux heures après midi, la Rosière, vêtue de blanc, frisée, poudrée, les cheveux flottants en grosses boucles sur ses épaules, accompagnée de sa famille et de douze filles, aussi vêtues de blanc, avec un large ruban bleu en baudrier, auxquelles douze garçons du village donnaient la main, se rendait au château de Salency, au son de divers instruments. Le seigneur, ou son préposé, et son bailli, précédés des mêmes instruments et suivis d'un nombreux cortége, la menaient à la paroisse, où elle entendait les vêpres sur un prie-dieu placé au milieu du chœur. Vêpres finies, le clergé sortait processionnellement avec le peuple, pour aller à la chapelle de saint Médard. C'est là que le curé ou l'officiant bénissait la couronne ou le chapeau de rose qui était sur l'autel. Ce chapeau était entouré d'un ruban bleu et garni sur le devant d'un anneau d'argent. Après la bénédiction et un discours analogue à la circonstance, le célébrant posait la couronne sur la tête de la Rosière qui était à genoux, et lui remettait en même temps les vingt-cinq livres, en présence du seigneur et des officiers de sa justice. La Rosière, ainsi couronnée, était reconduite à la paroisse, où l'on chantait le *Te Deum* et une antienne à saint Médard.

On ne saurait croire combien cet établissement a excité à Salency l'émulation des mœurs et de la sagesse. Quoique les habitants de ce village fussent au nombre d'environ cinq ou six cents, on assurait, dans le siècle dernier, qu'il n'y avait pas un seul exemple de crime commis par les habitants originaires du lieu, pas même d'un vice grossier, encore moins d'une faiblesse de la part du sexe.

Cette belle institution a survécu à la révolution, et maintenant encore on couronne chaque année la Rosière de Salency. Quelques autres communes ont fondé un établissement semblable ; nous citerons entre autres celle de Suresnes près Paris.

ROSKOLNIKS, schismatiques de l'église gréco-russe. *Voy.* RASKOLNIKS.

ROTE, tribunal ou cour de juridiction établie à Rome, au commencement du XIVe siècle, par le pape Jean XXII, pour juger, en cas d'appel, les contestations en matière bénéficiale et patrimoniale qui s'élèvent dans les pays catholiques où il n'y a point d'indult qui permette que ces affaires soient traitées devant les juges des lieux. Ce tribunal juge également de tous les procès de l'état ecclésiastique, qui montent au delà de 500 écus. Il est composé de douze membres qui portent le titre d'*Auditeurs de Rote* ou *Chapelains du pape*. De ces douze membres, trois sont romains, un toscan ou pérugin à tour de rôle, un milanais, un bolonais, un ferrarais et un vénitien ; outre ces huit Italiens, l'Allemagne nomme un auditeur, la France un, et l'Espagne deux, dont l'un arragonais et l'autre castillan. Ces quatre derniers, étant nommés par leur nation, doivent être autorisés et institués par le pape. Le nom de *rote* qui vient de *rota*, roue, a été donné à ce tribunal parce que, selon les uns, les affaires passent devant ces juges à tour de rôle, et, selon d'autres, parce qu'ils s'assoient en cercle, ou que le pavé de la salle où ils se réunissent représente une mosaïque en forme de cercle.

ROTH, ROTHON, ROTHOU, divinité adorée dans l'ancienne Neustrie ; ses fonctions et ses attributs étaient à peu près les mêmes que ceux de Vénus chez les Romains. Quelques étymologistes en font dériver l'ancien nom de Rouen, *Rothomagum*, qui signifierait quelque chose comme *temple de Roth ;* ils prétendent qu'en effet cette déesse avait un temple sur l'emplacement de cette ville.

ROUA, personnage mythologique des Néo-Zélandais ; ils racontent qu'étant tombé dans un puits, il s'accrocha à un arbre et fut ensuite transporté dans la lune, où on le voit encore aujourd'hui.

ROUA-HATOU, dieu des eaux, dans l'archipel de Taïti. Il dormait un jour au fond de la mer, sur son lit de corail, quand un pêcheur se hasarda sur ce lieu, quoiqu'il fût taboué. Il jeta ses hameçons, qui s'engagèrent dans la chevelure du dieu. Croyant avoir fait une importante capture, il tira si fort, que le dieu vint à la surface de l'eau ; furieux d'avoir été dérangé : « Tu vas périr, dit le Neptune taïtien. — Pardon, pardon ! » cria le pêcheur effrayé et se jetant à genoux. Le dieu fut touché, il gracia l'homme, mais il voulut passer sa mauvaise humeur sur les îles. Un déluge fut résolu. Débonnaire jusqu'à la fin, il indiqua au pauvre pêcheur une île de récifs nommée Tao-Marama, située à l'orient de Raïatea. Cet homme y alla, dit-on, avec un ami, un cochon, un chien et une couple de poules. Ils y étaient arrivés à peine, que l'Océan commença à monter ; la population des îles fuyait devant lui, mais l'Océan monta toujours, jusqu'à ce qu'elle eût péri tout entière. Cet acte de destruction accompli, les eaux se retirèrent. Le pêcheur revint alors avec ses compagnons ; il fut le Noé de ce déluge. Ce qu'il y a de plus inexplicable dans cette tradition qui a cours dans le groupe de l'Ouest, c'est que l'île indiquée comme un mont Ararat est un écueil à fleur d'eau. Quand on pose cette objection aux naturels, ils répondent que cela est ainsi, et que la preuve évidente du déluge sont les blocs madréporiques et les coquilles existant sur les cimes les plus élevées ; ils ajoutent que les eaux de la mer seules ont pu les porter jusque-là.

ROUDRA ; 1° un des noms de Siva, troisième dieu de la triade indienne. (On le trouve encore écrit *Routra*, *Routren*, *Rutren*, *Rutrem*, *Rudden*, *Ruddiren*, etc.) *Voy.* SIVA.

2° On donne encore la dénomination de *Roudras* à des divinités inférieures, regardées comme autant de manifestations de Siva. Selon une certaine légende, Brahmâ ayant produit quatre saints personnages doués de la faculté créatrice, leur ordonna de procréer le genre humain ; mais ceux-ci, livrés à la contemplation de leur haute naissance, s'y refusèrent. Le dieu irrité fit sortir de son

tront Roudra, et lui ordonna de résider dans le soleil, la lune, le vent, le feu, l'espace, la terre, l'eau, la vie, la pénitence, le cœur et les sons. Roudra se métamorphosa donc sous onze formes, qui sont les onze Roudras secondaires. Ce sont des créatures qui en produisirent une infinité d'autres par la même voie.

Le Harivansa, traduit par M. Langlois, donne aux Roudras pour mère Sourabhi, fille de Dakcha, épouse de Kasyapa et de Brahmâ. « Formée de la même substance que Dharma, l'epouse de Brahmâ, habile à changer de forme, Sourabhi se fit vache, et son époux s'unit avec elle pour le fait de la création du monde et la production des vaches. Ce fut alors qu'il donna naissance à onze fils, compagnons de Dharma, pareils au ciel rougi par le crépuscule, et remplis d'une ardeur dévorante. A peine nés, ces enfants pleurent et courent auprès du père commun de la nature; et de ces pleurs (*rodana*), de cette course (*dravana*), leur est venu le nom de *Rou-dras*. Ce sont Nairrita, Sarpiya, Adjaikapad, Mriga-vyadha, Pinakin, Hara, Khara, Ahervradhna, Kapalin, Aparadjita, et le brillant Sénani. » D'autres ouvrages leur assignent des noms différents, savoir : Adjaikapada, Ahivradhna, Viroupakcha, Soureswara, Djayanta, Vahouroupa, Tryambaka, Aparadjita, Savitra et Hara.

Ces Roudras, disent les autres, sont proprement la personnification des dix espèces d'air qui sortent du corps de l'homme, ou mieux des cinq organes de l'intelligence qui sont les cinq sens, et des cinq organes de l'action, qui sont : la voix, les mains, les pieds, les parties sexuelles, et l'orifice inférieur du tube intestinal, auxquels il faut ajouter le *Djivatma*, ou la parcelle de l'âme universelle qui anime le corps humain.

ROUDRAKCHA, chapelet des adorateurs de Siva dans l'Inde. Son nom signifie *œil de Roudra ;* on en verra la raison tout à l'heure. Il est composé ordinairement de 108 grains, sur lesquels on doit prononcer deux ou trois paroles mystérieuses enseignées par le Gourou, et qu'on ne doit révéler à personne. Ceux qui le portent sont obligés de le dire trois fois le jour avant de s'appliquer les cendres sacrées. Il y a des Roudrakchas de différentes sortes : les uns ont des grains avec une face, qui représentent Roudra. Les autres grains, qui sont à trois faces, représentent Roudra transformé en Agni, dieu du feu, qui avait trois visages. D'autres ont des grains à quatre faces, et représentent Brahmâ, qui avait en effet quatre figures, et c'est, disent les Sivaïtes, une grande faveur que Roudra lui a accordée, en permettant qu'il soit ainsi figuré sur le Roudrakcha. D'autres ont des grains à cinq faces, et représentent Roudra avec cinq visages; les autres enfin ont six faces représentant le fils de Siva, nommé Soubrahmanya, qui avait six visages. Tous les Roudrakchas à plusieurs faces passent pour avoir la vertu de sauver infailliblement ceux qui les portent.

Il faut encore distinguer deux sortes de chapelets : les uns sont tout composés de Roudrakchas, et ceux-là sont les plus vénérables et les plus chers; les autres n'ont qu'un grain de Roudrakcha à la tête, et tous les autres grains sont de cocos ou de bois, auquel on fait autant de faces qu'il y en a sur le premier grain qui est en tête du chapelet; ce chapelet s'appelle aussi Roudrakcha; on le fabrique pour ceux qui n'ont pas le moyen d'acheter de véritables Roudrakchas. Ceux-ci sont faits avec le bois d'un certain arbre, sur lequel on raconte la légende qui suit :

Siva ayant pris la forme d'un pénitent, se livrait aux pratiques de la dévotion, et passait sa vie dans le célibat et dans la contemplation des choses saintes. Les dieux lui demandèrent un jour ce qu'il fallait que les hommes fissent pour acquérir la sainteté. Il leur répondit qu'il était difficile aux hommes de devenir saints, préoccupés qu'ils étaient des plaisirs et des richesses du monde sans songer à faire pénitence. Sur ces paroles, il se laissa ravir en extase, comme pour marquer les plaisirs ineffables que l'on ressent dans les travaux de la pénitence. Lorsqu'il se fut réveillé, il ressentit tant de joie de son ravissement, qu'il lui tomba des yeux trente-deux larmes, qui furent aussitôt changées en trente-deux arbres fort hauts et tous chargés de fruits. Siva dit alors que, puisque les hommes ne pouvaient être de grands pénitents, ils n'auraient qu'à prendre le fruit de ces arbres, à s'en faire des chapelets et à les porter au cou en union de sa pénitence et en mémoire de ses ravissements; et que ce serait pour eux un moyen infaillible pour acquérir le salut, quelques péchés qu'ils eussent commis. Les Malabars racontent plusieurs histoires de gens qui ont été sauvés pour être morts avec le Roudrakcha. En voici une des plus remarquables :

Lorsque Siva demeurait dans le royaume de Poutchatra, qui était alors gouverné par le roi Salanga, il raconta cette histoire à son serviteur Nandi. Il y avait autrefois, lui dit-il, dans ce royaume, un brahmane nommé Soubhadripa, lequel avait une dévotion extrême pour le Roudrakcha ; il avait fait vœu de ne donner l'aumône qu'à ceux qui porteraient ce signe de salut. Un jour, un pénitent appelé Yoganga vint lui demander l'aumône, mais le brahmane lui dit que, puisqu'il n'avait pas le Roudrakcha, il ne lui donnerait rien. Quoique je ne porte pas sur moi le Roudrakcha, lui repartit le pénitent, j'en ai la dévotion bien gravée dans le cœur; d'ailleurs comme depuis très-longtemps je fais une austère pénitence, il n'est pas nécessaire que je porte le Roudrakcha pour acquérir la sainteté ; je puis même dès cette heure me transporter dans tel ciel que je voudrai. Malgré cette excellente raison, le brahmane refusa de lui faire l'aumône, et ennuyé de ses importunités, il le mit à la porte de sa maison. Quoi, s'écria le pénitent, vous osez me toucher, moi qui imite de si près la pénitence de Siva, moi qui n'ai ni femme, ni enfants, ni maison, ni biens sur

la terre, tandis que vous au contraire vous prenez vos plaisirs, vous avez femme et enfants, une bonne maison, vous mangez et buvez quand il vous plaît ! Il faut que le roi me rende justice de l'affront que vous me faites.

L'un et l'autre s'en allèrent donc porter leurs plaintes au roi. Ce prince les écouta fort attentivement; l'un soutenait que celui qui portait le Roudrakcha était plus saint que tout autre; le religieux assurait que l'état de pénitent était beaucoup plus parfait, bien qu'il ne portât pas le Roudrakcha. Pour conclure cette grande affaire, le roi dit au pénitent que, s'il était vrai qu'il pût, en vertu de sa perfection, aller dans celui des cieux qui lui plairait, il allât donc sur l'heure dans le ciel de Dévendra, pour en rapporter une fleur de l'arbre Kalpavrikcha. Alors le pénitent ayant disparu, se transporta incontinent dans le ciel de Dévendra, exposa au dieu l'objet de sa demande, en reçut aussitôt la fleur céleste, et la rapporta au roi peu de temps après. Assurément, s'écria le roi, un religieux aussi puissant ne peut être que très-parfait; et je doute fort, dit-il au brahmane, que vous en puissiez faire autant. Le brahmane répondit au roi que ce que le pénitent avait fait était peu de chose ; que pour lui, il dédaignait de se rendre par lui-même dans le ciel d'Indra, mais qu'il se contenterait d'y envoyer son chat. Le brahmane se mit donc en prières et conjura Siva par la foi qu'il avait dans son Roudrakcha, de faire donner au chat la fleur qu'il désirait. Il mit donc un Roudrakcha au cou de son chat et l'envoya à Dévendra. Ce dieu reçut le chat avec toutes les marques d'honneur et de respect possibles, et le prit entre ses bras, lui faisant mille caresses.

L'épouse de Dévendra, fort surprise de ce grand accueil, lui demanda pourquoi il faisait plus d'honneur à un chat qu'à un pénitent. Dévendra, pour satisfaire la curiosité de sa femme, lui raconta l'histoire suivante :

Un jour, dit-il, comme j'étais avec Siva, Yama Radja, gouverneur des enfers, vint avec son secrétaire se plaindre à Siva de l'affront que ses serviteurs lui avaient fait. Il y avait, dirent-ils à ce dieu, un brahmane nommé Samitra, qui, toute sa vie, n'a fait que des péchés ; il vint à mourir en cet état ; je voulus, après avoir examiné ses comptes, l'envoyer en enfer, et l'y faire châtier selon ses mérites. Mais vos gens, Seigneur, sont venus sur ces entrefaites, ils ont maltraité nos serviteurs, et ont enlevé Samitra dans votre ciel. Aussitôt Siva fit venir ses serviteurs : Pourquoi, leur dit-il, avez-vous enlevé Samitra dans mon ciel, puisqu'il était un grand pécheur ? — Seigneur, lui répondirent-ils, la fille d'un roi géant étant venue un jour se baigner dans un étang, laissa sur le rivage son Roudrakcha ; il fut enlevé par un corbeau, qui le prit pour quelque chose de bon à manger ; mais reconnaissant son erreur, il le lâcha, et le chapelet tomba sur le cadavre de Samitra qui était mort depuis quatre jours. Alors Siva entra en colère contre Yama-Radja, de ce que lui et ses serviteurs avaient osé s'opposer au salut d'un homme qui avait porté le Roudrakcha. Mais quoi, Seigneur, reprit Yama, le Roudrakcha touchant seulement un mort de quatre jours, a-t-il encore la vertu de le sauver, lorsqu'il a mérité l'enfer ? — L'eau du Gange a bien la vertu de sanctifier les cendres des morts, répondit Siva, et de leur procurer le salut en effaçant tous leurs péchés. Pourquoi donc mon Roudrakcha n'aurait-il pas la même vertu ? Vous voyez donc, dit Dévendra à sa femme, quelle vénération nous devons avoir pour le Roudrakcha et pour tous ceux qui le portent.

Après cela, Dévendra fit faire au chat un trône de fleurs, le plaça sur ce trône, lui mit dans la patte une branche de Kalpavrikcha toute garnie de fleurs et le renvoya. Le chat vint devant le roi dans cet équipage, et le prince étant tout émerveillé de l'honneur que Dévendra avait fait au chat, en considération du Roudrakcha, reconnut que la cause du brahmane était la meilleure. Le pénitent fut convaincu qu'il n'avait pas le degré de perfection qu'il s'imaginait, et résolut en conséquence de porter toute sa vie le Roudrakcha.

ROUDRA-SAMPRADAYIS, secte d'Hindous Vaïchnavas, qui regarde comme son fondateur Vallabha-Swami, brahmane du Télinga; c'est pourquoi on les appelle aussi *Vallabhatcharis*. Ce religieux Sannyasi prêcha dans le XVIe siècle, et résida d'abord à Gokoul, village situé sur le bord de la Djoumna, à trois cos environ à l'est de Mathoura, et qui passe pour avoir été illustré par la présence de Krichna. Après y avoir demeuré quelque temps, il voyagea dans l'Inde en qualité de pèlerin, et fut élu chef des Vaïchnavas. Puis il retourna à Vrindavan, où, en récompense de ses travaux et de sa foi, il fut honoré de la visite de Krichna en personne, qui lui enjoignit d'introduire le culte de *Balagopal*, ou *Gopal-Lal*, c'est-à-dire de Krichna enfant. Enfin il s'établit à Bénarès, et après avoir accompli sa mission, il entra dans le Gange à Hanouman-Ghat, où il se plongea dans l'eau et disparut. Une flamme brillante s'éleva, dit-on, de cet endroit vers le ciel, en présence d'une foule de spectateurs, et se perdit dans le firmament.

La croyance commune des Hindous identifie Krichna avec Vichnou dont il est une incarnation, mais les Vallabhatcharis font profession de le vénérer comme une divinité distincte, et même comme le dieu primordial, suivant en cela la doctrine du Pourana intitulée *Brahma Vaivartta*. Suivant cet ouvrage, le ciel de Krichna s'appelle *Go-loka*, il est fort élevé au-dessus des trois mondes, et les cieux de Vichnou et de Siva sont encore à 500 millions de yodjanas au-dessous de lui. Cette région est indestructible, quoique toutes les autres soient sujettes à être anéanties ; au centre réside Krichna, de la couleur d'un sombre nuage, dans la fleur de la jeunesse, paré de vêtements jaunes, orné splendidement de joyaux célestes, et tenant une flûte. Il est exempt de la Maya, l'illu-

sion, et de toutes les qualités : il est éternel, unique, et le *Paramatma*, ou l'âme suprême de l'univers.

Krichna étant ainsi seul dans le Goloka, et méditant sur la destruction de la création, donna naissance à une forme femelle, douée des trois *gounas* ou qualités, qui fut le premier agent de la création. Cette forme fut *Prakriti* ou *Maya*. La matière inerte et les cinq éléments tirent également leur origine de Krichna, ainsi que tous les êtres divins. Narayana ou Vichnou procède de son côté droit; Mahadéva, de son côté gauche; Brahmâ, de sa main; Dharma, de son haleine; Saraswati, de sa bouche; Lakchmi, de son esprit; Dourga, de son intelligence; Radha, de son côté gauche. 300 millions de Gopis, ou compagnes femelles de Radha, sortirent par exsudation des pores de sa peau, ainsi qu'un nombre égal de Gopas, ou compagnons de Krichna. Les vaches et les veaux du Goloka, destinés à habiter les bocages de Vrindavan, eurent la même origine.

Parmi les articles de la nouvelle croyance, Vallabha en introduisit un qui est assez singulier pour un réformateur indien. Il enseigna que les privations n'étaient pas un moyen de sainteté, et que tous les adorateurs de cette divinité, tant maîtres que disciples, ne devaient point l'honorer par la nudité et par la faim, mais en se revêtant d'habits précieux et en mangeant des mets choisis; non par la solitude et par la mortification, mais par les plaisirs de la société et les jouissances de la vie.

Les pratiques de cette secte ressemblent à celles des autres Vaichnavas; ils ont dans leurs temples et dans leurs maisons des images de Gopala, de Krichna, de Radha, et des autres formes divines dépendantes de cette incarnation; ces images sont principalement en métal, et assez souvent en or. Krichna est représenté sous la forme d'un enfant à grosse tête, de couleur noire; on le décore richement, et il est l'objet d'un culte suivi, car on lui rend des hommages huit fois par jour, excepté à certaines fêtes de l'année où ses temples sont fermés, et la divinité demeure alors invisible. Ces cérémonies journalières sont rigoureusement déterminées, et ont chacune une dénomination particulière. En voici l'ordre :

1° *Mangala*, lever du dieu. On retire l'image du lit où elle est supposée avoir dormi pendant la nuit; on la lave, on l'habille et on la place sur un siége, environ une demi-heure après le lever du soleil. On lui présente quelques rafraîchissements, et du bétel. Des lampes brûlent ordinairement pendant cette cérémonie.

2° *Sringara*; l'image ayant été parfumée avec de l'huile, du camphre et du sandal, et ornée avec magnificence, tient une cour publique; cette cérémonie a lieu une heure et demie après la précédente.

3° *Gwala*; on visite l'image, qui va partir avec les bergers pour visiter ses troupeaux; cette cérémonie a lieu 48 minutes après la dernière.

4° *Radja-Bhoga*; à midi, lorsqu'on suppose que Krichna est revenu des pâturages pour dîner, on place devant lui toutes sortes de friandises, qui sont ensuite distribuées à tous les adorateurs présents, et même envoyées au logis des fidèles de quelque importance. Le dieu fait ensuite un somme.

5° *Outthapan*; deux ou trois heures avant le coucher du soleil, sa sieste est finie et on le réveille.

6° *Bhoga*; une demi-heure après, souper du dieu.

7° *Sandhya*; vers le coucher du soleil, on fait à l'idole la toilette du soir; on lui ôte les vêtements du jour et on lui applique des onguents et des parfums nouveaux.

8° *Sayan*; coucher du dieu; vers les huit ou neuf heures du soir, on place l'image sur un lit, on met des rafraîchissements et de l'eau dans des vases propres, avec une boîte à bétel et ses accessoires; les adorateurs se retirent, et le temple est fermé jusqu'au lendemain matin.

Dans toutes ces occasions, les cérémonies sont à peu près les mêmes, et consistent à présenter au dieu des fleurs, des parfums et des aliments; les prêtres récitent en sanscrit des strophes à la louange de Krichna, et les interrompent pour faire des prostrations et remplir d'autres cérémonies religieuses.

Outre ces cérémonies journalières, les Vallabhatcharis observent encore les fêtes annuelles célébrées par les Vaichnavas, telles que le *Rath-Djatra*, ou procession du char de Djagad-natha; le *Ras-Yatra*, qui a lieu à Bénarès, etc.

La marque distinctive de cette secte consiste en deux lignes rouges tirées perpendiculairement sur le front, et se réunissant en demi-cercle à la racine du nez; entre ces deux lignes, il y a un point rouge. Les Roudra-Sampradayis portent un chapelet fait de grains de toulasi; ils se saluent en disant : *Sri-Krichna* (saint Krichna!) ou *Djaya Gopal* (vive Gopal)!

Les membres de cette secte sont nombreux dans l'Inde; la plupart appartiennent à la classe aisée; les marchands et les banquiers en font partie, principalement ceux de Guzerate et de Malwa. Ils ont beaucoup de temples et d'établissements dans l'Inde supérieure, particulièrement à Mathoura et à Brindaban; il y en a encore deux fort riches à Bénarès. Ils ont aussi un établissement célèbre à Sri-Nath-Dwar, dans l'Adjmir; tous les Vallabhatcharis doivent s'y rendre au moins une fois dans leur vie pour y visiter l'image du dieu.

ROUKHARAS, secte hindoue appartenant au culte des Saivas ou adorateurs de Siva. Ils portent un manteau enduit d'ocre, et se frottent le corps avec de la cendre. Leurs oreilles sont ornées d'anneaux de métal. Leur mot d'ordre est *Alakh*, par lequel ils expriment que la nature de la divinité se refuse à toute description.

ROUKMINI, épouse favorite de Krichna; elle ne faisait pas cependant partie des Go-

pis ou laitières, compagnes de ce dieu. Elle était fille de Bhichmaka, roi de Koundina ; mais après avoir vu Krichna, elle n'avait pu s'empêcher de l'aimer ; lui-même l'avait demandée en mariage. Mais Roukmi, frère de Roukmini, jaloux de la réputation de Krichna et furieux de la mort du tyran Kansa, s'opposait à cette union, et négociait le mariage de sa sœur avec Sisoupala, roi de Tchédi, ennemi particulier de Krichna. Tous les rois étaient invités à la cérémonie nuptiale : Krichna s'y rendit comme les autres, et au moment où Roukmini revenait du temple de Parvati, où elle s'était rendue pour implorer la protection de la déesse, il l'enleva avec le secours de son frère Bala-Rama et de ses parents. Un combat violent s'engagea ; Roukmi fut vaincu, terrassé, et obtint la vie à la prière de sa sœur. Krichna garda le prix de sa victoire : le mariage fut célébré à Dwarika. Roukmini eut de lui dix enfants, entre autres Pradyoumna. Quand Krichna eut été tué, elle se brûla sur son bûcher. *Voy.* KRICHNA.

ROUMIA, dieu des Taïtiens. Suivant le roi Pomaré II, ce dieu était supérieur à tous les autres ; mais M. Nott assure que son nom même était inconnu aux prêtres de l'île.

ROUNIA, démon redouté dans le nord des montagnes de Kamaon ; il change fréquemment de résidence, et parcourt les différents villages. Dans ses voyages il se sert, en guise de monture, d'un énorme rocher, sur lequel il chevauche aussi la nuit, en parcourant les hameaux qui sont aux environs de sa demeure. Bien qu'il soit invisible aux yeux, son approche est signalée par le bruit de son massif coursier. Il moleste les femmes, et ne fait aucun mal aux hommes. S'il en rencontre une dans ses excursions, et qu'il se prenne de passion pour elle, son malheur est assuré. Elle est incessamment hantée par lui dans ses songes, dépérit peu à peu, et finit par mourir victime de l'affreuse passion du monstre ; tant l'imagination a d'empire sur les femmes qui croient avoir été l'objet de son choix.

ROUPA. Les Bouddhistes de la Barmanie donnent ce nom à des êtres supérieurs aux hommes et aux Naths ; bien que corporels, ils ne sont pas soumis à la génération. Leur résidence est sur le mont Mienmo ou Mahamérou, au-dessus duquel ils occupent seize demeures, partagées en cinq étages superposés les uns aux autres. Le premier est composé de trois royaumes, séparés de la demeure des Naths par un intervalle de 538,000 yodjanas (le *yodjana* est d'environ trois lieues), et placés au-dessus comme un trépied. A la même distance, et encore sous la forme d'un trépied, sont trois autres demeures des roupas, qui forment le second étage. Le troisième est composé de la même manière et à la même distance. Puis viennent deux autres demeures situées au milieu d'une grande plaine ; et enfin les cinq derniers royaumes planent au-dessus de tous les autres.

ROUSCHÉNIS, ordre de religieux musulmans, fondé dans le commencement du XVI[e] siècle de notre ère par Ibrahim Gulschéni, dont ils ont pris le nom. Mais on les appelle encore *Rouschénis*, du nom de Dedeh Omar Rouschéni, précepteur et consécrateur d'Ibrahim Gulschéni.

ROUSIANA, nom que les Japonais donnent au bouddha Chakya-Mouni. C'est la transcription japonaise du sanscrit *Rotchana*, épithète appliquée par les Hindous à Bouddha, quand il est représenté avec une auréole.

ROUSSALKI, nymphes des eaux et des forêts, dans la mythologie des Slaves. Elles possédaient toutes les grâces de la jeunesse, relevées par les charmes de la beauté. Souvent on les voyait se jouer sur les bords des lacs et des rivières ; souvent aussi elles se baignaient dans les eaux limpides et nageaient à leur surface ; d'autres fois elles peignaient sur le rivage leur verte chevelure ; ou bien encore elles se balançaient tantôt d'un mouvement rapide, tantôt avec une douce mollesse sur les branches flexibles des arbres, laissant flotter au gré du vent leur draperie légère. Quelquefois elles exécutaient des danses lascives avec les Léchyes ou satyres.

ROUZ-TIGH, c'est-à-dire *jour de l'épée ou du meurtre*. C'est le nom que donnent les Persans à la grande fête annuelle qu'ils célèbrent les dix premiers jours du mois de moharrem, en mémoire de la mort de l'imam Hoséin, tué dans le désert de Kerbéla, par les troupes du kalife Yézid. *Voy.* DÉHA.

RUANA, divinité romaine, invoquée par les moissonneurs afin qu'il ne leur arrivât pas de laisser échapper le grain des épis. On la représentait tenant à la main une tige de blé dont les épis étaient intacts.

RUBEZAHL, prince des gnomes, fort redouté encore à présent par les rustiques habitants des monts Sudètes aux frontières de la Prusse, qui racontent mille histoires extravagantes à son sujet ; les savants eux-mêmes n'ont pas dédaigné d'écrire des volumes sur son compte, et de recueillir les légendes dont il est le héros. Toutefois on n'a pas encore suffisamment éclairci ce qui concerne ce lutin, qui probablement est un personnage de l'ancienne mythologie slave. Les montagnards soutiennent qu'il apparaît encore de temps en temps dans quelque retraite éloignée de ces montagnes, et mettent sur son compte tous les accidents qui leur arrivent. Voici le portrait qu'en trace M. de Corberon :

« Rubezahl a la forme d'un géant, d'une force et d'une taille colossales ; son corps musculeux est d'une couleur grisâtre comme celle de la terre ; capricieux et vain, immodeste et timide, vif et flegmatique à la fois, son caractère est un assemblage singulier de qualités hétéroclites ; souvent il est brusque et grossier jusqu'à l'excès ; puis, dans le moment qui suit, il est poli, prévenant, attentif ; il se montre bon, sensible et humain, ou laisse sa fureur et sa vengeance éclater tout d'un coup. Aujourd'hui, ami tendre, délicat, empressé ; demain, il sera froid, sévère, repoussant. Presque toujours en contradiction

avec lui-même, il est grave comme un moine, ou folâtre comme un enfant. Son inconstance est telle, qu'on ne saurait la définir avec exactitude. En un mot, cet être extraordinaire varie à chaque instant, tombe en une seconde d'un extrême dans un autre, et en esclave soumis et aveugle, il s'abandonne à son humeur changeante et à toutes ses impressions passagères.

« Monté sur son char attelé de deux mammouths immenses, il parcourt presque constamment ses vastes Etats, privés de la lumière du soleil. Il s'occupe à diriger, dans des grottes vierges, des vapeurs métalliques, qui les rendent fécondes; il observe avec soin les progrès croissants des mines déjà formées, auxquelles ses nombreux sujets travaillent incessamment, puis donne les ordres nécessaires pour opposer au feu et à l'eau des digues capables de contenir ou diriger, selon son gré, ces deux éléments terribles. De temps à autre, le roi des gnomes reste inactif dans son palais d'or, d'argent et d'airain. Assis sur son trône, qui étincelle des feux chatoyants de mille pierres précieuses, il laisse aller ses idées fantasques au cours que le moment présent leur donne. Puis enfin, lorsqu'il est las de gouverner et de penser, le prince dépose son sceptre et abandonne son habitation souterraine. Alors il s'élève rapidement aux confins aérés de son royaume et cherche au grand jour, sur le Risengebirge, des distractions nouvelles, que la nature ne manque jamais de lui fournir. »

C'est dans une de ces excursions, qu'ayant aperçu une jeune fille d'une rare beauté, il en devint éperdument amoureux, l'enleva et l'entraîna dans son empire souterrain. Celle-ci, ne sachant comment se débarrasser du gnome, l'envoya compter toutes les carottes semées dans un champ, lui assurant que, s'il lui en rapportait exactement le nombre, elle se rendrait à ses désirs. Mais pendant que le génie était occupé à cette opération difficile, elle trouva le moyen de fuir et de revenir sur la terre des humains. C'est de cette aventure que les montagnards ont donné au roi des gnomes le nom de *Rüben-zaehler*, mot à mot, compteur de carottes, et par abréviation *Rübezahl*. Mais comme cette dénomination lui rappelle sa honte et sa défaite, les paysans ajoutent qu'il est fort dangereux de prononcer ce mot dans les montagnes.

RUBRIQUES. On appelle ainsi les règles et les cérémonies établies dans l'Eglise latine pour la célébration de l'office divin. Elles se trouvent marquées dans les rituels, missels et bréviaires. On leur donne le nom de *rubriques*, du latin *ruber*, parce qu'elles sont ordinairement écrites ou imprimées en encre *rouge*. Cependant cet usage se perd peu à peu; et les rubriques sont le plus ordinairement imprimées en caractères italiques, pour les distinguer du texte.

RUFAYIS, religieux musulmans fondés dans le XIIe siècle de notre ère par Séid Ahmed Rufayi. Leurs pratiques liturgiques se partagent ordinairement en cinq scènes différentes qui durent plus de trois heures, et qui sont précédées, accompagnées et suivies de certaines cérémonies propres à cet institut. La première commence par les hommages que tous les derwischs rendent à leur scheikh, assis dans leur sanctuaire. Quatre des plus anciens se présentent les premiers, s'approchent du supérieur, l'embrassent l'un après l'autre, et se placent ensuite deux à sa droite et deux à sa gauche. Le reste des derwischs réunis en corps s'avance dans une marche processionnelle, tous ayant les bras croisés et la tête baissée. Chacun d'eux salue d'abord par une profonde inclination la tablette qui présente le nom du fondateur de l'ordre, portant ensuite les deux mains sur le visage et sur la barbe, ils se mettent à genoux devant le scheikh, lui baisent la main respectueusement, et vont de là, d'un pas grave, prendre place sur l'une des peaux de mouton qui sont rangées en forme de demi-cercle dans l'intérieur de la salle. Aussitôt que le cercle est formé, les derwischs chantent en corps le *tekbir* et le *fatiha*, premier chapitre du Coran. Immédiatement après, le scheikh entonne les paroles : *La Ilah ill'Allah* (il n'y a d'autre dieu que Dieu), qu'il répète sans cesse, et auxquelles les derwischs répondent *Allah!* en se balançant, et en portant leurs mains sur le visage, sur la poitrine et sur les genoux.

On ouvre la seconde scène par un hymne en l'honneur de Mahomet, que psalmodie l'un des deux anciens placés à la droite du scheikh. Pendant ce chant les derwischs continuent à répéter le mot *Allah*, mais en dirigeant le mouvement du corps en avant et en arrière. Un quart d'heure après, ils se lèvent, se rapprochent, se serrent les coudes les uns contre les autres, se balancent à droite et à gauche, et ensuite dans un sens contraire, le pied droit toujours ferme, l'autre dans un mouvement périodique et opposé à celui du corps, tous observant avec précision la mesure et la cadence. Au milieu de cet exercice, on entend tantôt le mot *ya Allah* (ô Dieu!), et tantôt celui de *ya hou* (ô lui!). Les uns gémissent, les autres sanglotent; ceux-ci versent des larmes, ceux-là suent à grosses gouttes; et tous ont les yeux fermés, le visage pâle et l'œil mourant.

Une pause de quelques minutes fait place à une troisième scène : elle s'exécute au milieu d'un cantique spirituel que chante le second des deux anciens placés à la droite du scheikh. Les derwischs précipitent alors leurs mouvements, et pour empêcher qu'ils ne se ralentissent, un des premiers d'entre eux se place au centre, et les anime par son exemple. Tous remplissent successivement cette place d'honneur, en se livrant aux mêmes agitations.

Après une nouvelle pause, commence la quatrième scène : ici tous les derwischs quittent leur turban, forment un rond, appuient leurs bras sur les épaules les uns des autres, et font, dans cet état, le tour de la salle à pas mesurés et en frappant des pieds par intervalle, ou en sautant tous à la fois. Cette danse continue pendant les cantiques

que chantent alternativement les deux anciens placés à la gauche du supérieur. Au milieu de ce chant, on entend les cris redoublés de *ya Allah* et de *ya hou*, et les hurlements affreux que poussent à la fois tous les derwischs danseurs. Au moment où ils paraissent céder à la lassitude, le scheikh s'empresse de les ranimer en passant dans le centre où il fait des mouvements encore plus violents. Il est ensuite remplacé par les deux plus anciens derwischs qui redoublent chaque fois le pas et l'agitation du corps, se relèvent même de temps à autre, et font à l'envi des efforts étonnants pour soutenir la danse jusqu'à l'entier épuisement de leurs forces.

Cette quatrième scène conduit à la dernière qui est la plus effrayante de toutes. L'état d'anéantissement où se trouvent alors les acteurs, se transforme alors en une espèce d'extase. C'est au milieu de cet abandon, ou plutôt de ce délire, qu'ils en viennent aux épreuves du fer ardent. Plusieurs coutelas et instruments de fer terminés en pointe, sont suspendus dans la niche de la salle et sur une partie du mur. Vers la fin de la quatrième scène, deux derwischs enlèvent huit ou neuf de ces instruments, les font rougir au feu, et les présentent au supérieur. Celui-ci, après avoir récité quelques prières et invoqué le scheikh Ahmed Rufayi, fondateur de l'ordre, fait dessus quelques insufflations, les porte légèrement à la bouche, et les donne à ceux des derwischs qui les demandent avec le plus d'instance. C'est alors que ces fanatiques, transportés d'allégresse et ravis jusqu'aux cieux, saisissent ces fers, y fixent leurs regards avec attendrissement, les lèchent, les mordent, les serrent entre leurs dents, et finissent par les éteindre dans leur bouche. Ceux de ces enthousiastes qui ne peuvent plus en avoir, se précipitent alors sur les coutelas suspendus, les prennent avec fureur, et s'en percent le côté, les bras ou les jambes.

Grâce aux fureurs de cette sainte ivresse, et au courage étonnant dont ils se font un mérite aux yeux de la divinité, tous supportent stoïquement et même avec gaieté la violence du mal. Si cependant quelques-uns d'entre eux viennent à succomber sous le poids de leurs souffrances, ils se jettent alors dans les bras de leurs confrères, mais sans pousser aucun cri, ni donner le moindre signe de douleur. Quelques moments après, le scheikh parcourt la salle, visite les patients les uns après les autres, souffle sur leurs blessures, y met de la salive, récite des prières, et leur promet une prompte guérison. On assure que, vingt-quatre heures après, on voit à peine les cicatrices de ces blessures.

Une opinion commune parmi ces rufayis fait remonter l'origine de ces pratiques sanglantes au fondateur même de l'ordre. Ils prétendent qu'un jour, dans les transports de son extase, Ahmed Rufayi mit ses jambes dans un brasier ardent, et fut guéri l'instant d'après par la vertu du souffle, de la salive et des prières d'Abd-el-Cader Guilani; ils croient que leur instituteur a reçu du ciel la même prérogative, et qu'à sa mort il l'a transmise à tous les scheikhs ses successeurs. C'est pourquoi ils donnent à ces glaives, à ces fers rouges et aux autres instruments qu'ils emploient dans leur frénésie mystique, le nom de *Gul*, qui signifie *rose*, voulant indiquer par là que l'usage qu'ils en font est aussi agréable à l'âme des derwischs plus que l'odeur de cette fleur peut l'être aux voluptueux du siècle.

Ces exercices extraordinaires qui semblent tenir du prodige et qui en imposent au commun des hommes, ne produisent cependant pas le même effet sur les gens sensés et raisonnables. Ceux-ci croient moins à la sainteté de ces prétendus thaumaturges qu'à la vertu de certains secrets qu'ils emploient adroitement, pour entretenir l'illusion et la crédulité dans l'esprit des spectateurs, dans celui même de leurs derwischs. C'est ainsi peut-être que quelques assemblées de fanatiques ont donné, dans le siècle dernier, et au sein de la nation la plus instruite, le spectacle ridicule de ces pieuses et barbares singeries connues sous le nom de *convulsions*. De tout temps et chez tous les peuples de la terre, la faiblesse et la crédulité, l'enthousiasme et la fourberie n'ont que trop souvent profané le culte le plus saint et les objets les plus dignes de la vénération des hommes.

RUGIAWITH ou RUGIEWITH, dieu des Vandales et des anciens Germains. On lui donnait pour épouse Yagababa, femme gigantesque, d'une horrible maigreur, assise sur le bord d'un mortier. Quelques-uns pensent que ce dieu est le même que le *Péroun* des Slaves. *Voy.* aussi Regewith.

RUGIEM, dieu de l'île de Rugen; il était représenté avec sept visages, et sept épées étaient suspendues à son côté, comme présidant aux sept jours de la semaine. *Voy.* Regewith.

RUGNER, géant de la mythologie celtique. Sa lance était de pierre à aiguiser. Dans un duel avec le dieu Thor, celui-ci la lui brisa d'un coup de massue, et en fit sauter si loin les éclats, que de là viennent toutes les pierres à aiguiser que l'on trouve dans le monde, et qui paraissent évidemment rompues par quelque effort.

RUKIIN-JUMALA, dieu des anciens Finnois; il présidait aux grains et aux céréales.

RUMANÉES, déesses mères, adorées à Rumaniem, dans le pays de Juliers.

RUMIE, RUMILE ou RUMINE, déesse qui, chez les Romains, présidait à l'éducation des enfants à la mamelle. Le sein des femmes et des filles (en latin *ruma*) était sous sa protection. On la représentait sous la forme d'une femme tenant sur son sein un enfant qu'elle paraissait vouloir allaiter. On lui présentait ordinairement pour offrande du lait et de l'eau mêlée avec du miel. Les bergers l'invoquaient pour la prospérité des jeunes agneaux.

RUMIN, dieu que les Romains honoraient comme le père nourricier de tout l'univers. Son nom vient du mot *ruma*, mamelle. C'était Jupiter qu'ils invoquaient sous ce titre.

RUNBOOM, tambour runique des anciens Lapons. Il était fait en écorce de bouleau, et l'un des côtés était couvert de figures représentant les dieux propices et malfaisants, les signes de malheur et de prospérité. Chaque famille laponne avait son Runboom. Quand un Lapon avait un voyage à entreprendre, un marché à conclure, il jetait un cercle en cuivre sur son tambour, puis le faisait rouler en frappant sur le Runboom, et le signe sur lequel le cercle s'arrêtait, lui indiquait s'il devait réussir ou échouer dans ses projets. *Voy.* MAGICIENS, n° 1, et NOAAIDÉ.

RUNCAIRES ou RUNCARIENS, hérétiques qui avaient adopté la doctrine des Patarins; ils étaient ainsi appelés d'un village du même nom. Ils ajoutaient aux erreurs des Vaudois cette opinion monstrueuse, que de la ceinture en bas il ne se commet point de péché mortel, sous prétexte qu'il est écrit, que la fornication vient du cœur. Bossuet croit que ces *Runcariens* pourraient bien être les mêmes que les *Druncariens* qui, selon Renier, étaient une branche des Cathares ou Manichéens modernes.

RUNCINE, déesse des Romains qui présidait au sarclage, appelé en latin *runcatio*. On l'invoquait, au rapport de saint Augustin, quand on purgeait les moissons des mauvaises herbes.

RUNES. On donne ce nom aux caractères de l'ancienne écriture des Scandinaves; on le fait dériver de *runa*, signe mystérieux; d'autres, du finnois *runo*, vers, poëme; d'autres de l'hébreu רנה *rana*, רנן *ranan*, rendre un son mélodieux. Mais comme, dans ces temps antiques, très-peu de personnes étaient capables de lire les caractères runiques, on s'accoutuma insensiblement à les considérer comme des figures mystérieuses et très-propres aux enchantements, d'autant plus que la plupart de ces caractères portaient le nom d'une divinité. La tradition en rapportait l'invention à Odin; il y a même une partie de l'Edda qui porte le nom de *Runa-Kapitule;* qui renferme le récit des enchantements opérés par Odin à l'aide de ces figures magiques. Ailleurs on met dans la bouche du dieu ces paroles : « Le feu chasse les maladies, le chêne la strangurie, la paille conjure les enchantements, les Runes détruisent les imprécations, la terre absorbe les inondations, et la mort éteint les haines. » Maintenant encore cette superstition n'a pas perdu tout son empire parmi ces peuples devenus chrétiens.

On distinguait plusieurs espèces de Runes: il y en avait de nuisibles, qu'on employait lorsqu'on voulait faire du mal; on les appelait *runes amères*. Les *runes secourables* détournaient les accidents; les *runes victorieuses* procuraient la victoire; les *runes médicinales* guérissaient les maladies. Il y avait des runes pour éviter les naufrages, pour soulager les femmes en couches, pour préserver des empoisonnements, pour se rendre favorable le cœur d'une jeune fille, mais dans ce dernier cas surtout, une faute d'orthographe était de la plus grave conséquence; c'était exposer sa maîtresse à une maladie dangereuse, à laquelle on ne pouvait remédier que par d'autres Runes écrites avec la plus grande exactitude. Ces runes différaient par les cérémonies qu'on observait en les écrivant, par la matière sur laquelle on les traçait, par l'endroit où on les exposait, par la manière dont on disposait les lignes, soit en cercle, soit en spirale, soit en serpentant, soit en triangle, etc.

RUOJUATAR, déité finnoise; on la regardait comme la nourrice du fer.

RUPALO. Les Russes païens célébraient la fête de la déesse des fruits, qu'ils nommaient *Rupalo*, le 24 juin, avant la récolte du foin et du blé. Dans le siècle dernier encore, peut-être même en celui-ci, les Russes chrétiens passaient la nuit qui précédait la fête dans les divertissements et les festins, et allumaient des feux de joie autour desquels ils dansaient. Le peuple donne le nom de *Rupal-Nisa* à la bienheureuse Agrippine dont on célèbre la fête ce jour-là.

RUPITANS, nom donné aux Donatistes, parce que, pour répandre leur doctrine, ils ne craignaient pas de franchir tous les obstacles, et de grimper sur les rochers (*rupes*).

RURINE ou RUSINE, déesse romaine, qui présidait aux campagnes (*rus, ruris*).

RUSOR, dieu romain, que saint Augustin oppose à *Alitor*, nourricier, en faisant dériver son nom de *rursus*, parce qu'il attirait de rechef tout à lui, ce qui paraît devoir le faire confondre avec Pluton. On l'invoquait pour retrouver les objets perdus. Il présidait en général à tout ce qui doit être renouvelé. D'autres donnent à ce dieu la même origine et les mêmes fonctions qu'à Rusine.

RUSTAUX, nom donné à une secte d'Anabaptistes, composée de gens *rustiques* et de bandits sortis de la campagne, qui, sous prétexte de religion, excitaient des séditions dans les villes.

RUSTIQUES (DIEUX). Ils présidaient à l'agriculture chez les Romains. On les distinguait en grands et en petits : les grands étaient Jupiter, la Terre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Flore, Minerve, etc.; les petits étaient Fauna, Palès, Pomone, Sylvain, Vertumne, Priape, et surtout le dieu Pan. Des modernes leur adjoignent les Faunes, les Silènes et les Nymphes.

RUTH, un des livres canoniques de l'Ancien Testament; il contient l'histoire de Ruth la moabite, et son mariage avec Booz, un des ancêtres du roi David. Le but de l'auteur paraît avoir été de montrer l'action bienfaisante de la Providence sur ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur et qui pratiquent les vertus morales, et en même temps de faire connaître la généalogie de David. On ignore le nom de l'écrivain sacré.

RUTU ou RUT-AIMO, divinité malfaisante

des anciens Lapons; c'était l'esprit du mal, opposé à Radien-Atzhie. Il présidait au crépuscule du soir, parce qu'on le regardait comme le principe des ténèbres. Les Lapons lui attribuaient tous les maux dont ils étaient affligés; c'est pourquoi ils lui adressaient des prières et lui offraient des sacrifices, pour tâcher de l'apaiser. Jessens fait dériver son nom de *rut*, mot lapon qui signifie *argent*.

RUVNA, dieu des anciens Lapons; c'est lui qui renouvelait au printemps la mousse des montagnes.

RYMER, géant ennemi des dieux, dans la mythologie scandinave. A la fin du monde, il sera le pilote du vaisseau Naglefare.

S

[Cherchez par Ch les mots qui ne se trouvent pas ici par Sch. — Cherchez par S, par Sch et par Ch les mots qui ne se trouvent pas ici par Sh.]

SABADIUS, un des dieux des Thraces; le même sans doute que *Sabasius*.

SABAHA, nom que porte le chef de la religion dans l'île de Madagascar; il vient sans doute de l'arabe *zabah*, et signifie *sacrificateur*.

SABAN, fête des champs ou des laboureurs, dans certaines peuplades de la Tartarie.

SABAOTH (en hébreu, *tsabaoth* ou *tsebaoth*). Ce mot signifie proprement *les armées;* et dans l'Ecriture sainte il désigne principalement *les armées célestes*, c'est-à-dire les astres ou les anges, peut-être les uns et les autres en même temps : c'est pourquoi il est fréquemment ajouté aux noms qui expriment la divinité; et on doit le traduire par *le Dieu des armées, Jehovah des armées*, etc., parce que le mot précédent, étant en construction, indique que *sabaoth* est au génitif. Mais en plusieurs endroits des psaumes les deux mots sont à l'état absolu, ce qui paraît faire de *sabaoth* un nom propre de Dieu; ainsi : le *Dieu Sabaoth*, *Jehovah Dieu Sabaoth*, etc. Cette expression paraît avoir été inconnue à Moïse; on ne la trouve pas non plus dans le livre de Josué; mais les prophètes en ont fait un fréquent usage. Les Juifs et les chrétiens ont souvent regardé ce mot comme un nom propre, ou au moins comme un surnom de Dieu. Il n'a pas même été inconnu en ce sens aux peuples païens. *Voy.* SABASIUS, SABOÉ.

SABASIES, fêtes instituées en l'honneur du dieu Sabasius. On les célébrait par des danses, des courses, et avec des transports de fureur, comme les fêtes de Bacchus.

SABASIUS, et SABAZIOS, dieu dont le culte fut introduit en Grèce d'abord, dans des temps assez anciens, puisque nous trouvons un hymne qui lui est adressé dans les poëmes attribués à Orphée, et ensuite à Rome, vers l'an 140 avant Jésus-Christ. Mais quel était ce Sabasius? C'est sur quoi les auteurs anciens et modernes ne sont pas d'accord ; tous cependant le disaient étranger de naissance : Thrace, Phrygien ou Asiatique. On le disait fils de Jupiter, tel que le Bacchus oriental, et Jovis lui-même. La formule principale d'adoration dans ses fêtes consistait dans l'acclamation *Evohé Saboé*. On lui attribuait l'invention d'avoir attelé les bœufs à la charrue; et à cause de cela on le représentait, comme Moïse, avec deux cornes sur le front. Aristophane dirigea une comédie entière contre ce dieu, dont il fit interdire le culte à Athènes. Enfin, Plutarque dit que son culte avait une grande conformité avec le *sabbat* des Juifs. Cicéron, s'il faut se fier aux anciennes éditions, aurait parlé des *lois sabazéennes* d'un roi d'Asie : *Eumque regem Asiæ prafuisse dicunt, cujus Sabazia sunt instituta.* Mais dans les nouvelles éditions, sans dire pourquoi, on a changé *cujus* en *cui*, ce qui donne, *à qui on a consacré les fêtes sabazéennes.*

Plusieurs modernes avaient soupçonné que ce Sabasius pouvait bien être le dieu *Sabaoth* des Juifs; et c'est ainsi qu'ils entendaient le passage de Valère Maxime où cet auteur dit que, *l'an de Rome* 614 (avant Jésus-Christ, 139), *le préteur Cornelius Hispalus chassa de Rome les Chaldéens, et ceux qui voulaient faire entrer dans les mœurs romaines le culte de Jupiter Sabasius* (1). En effet, la ressemblance des deux noms, ce nouveau culte, apporté par des gens désignés immédiatement après les Chaldéens, faisaient conjecturer à ces écrivains qu'il s'agissait sans doute des Juifs. Or ce soupçon est maintenant changé en certitude. Parmi les nombreux écrivains grecs et latins découverts par le savant cardinal Maï, il s'en trouve deux qui rapportent les mêmes faits que Valère Maxime, mais avec plus de développements, et en nommant expressément les Juifs. Après avoir parlé de l'expulsion des Chaldéens, Julius Paris ajoute : *Le même Hispalus renvoya chez eux les Juifs qui voulaient corrompre les mœurs romaines par le culte de Jupiter Sabazi* (ou *Zabazi*) (2): et Januarius Nepotianus dit, en rapportant les mêmes faits : *Le même Hippalus chassa de la ville les Juifs qui s'efforçaient de faire adopter aux Romains leurs rites sacrés, et il fit abattre les autels privés élevés dans les lieux publics* (3).

(1) Idem qui Sabasii Jovis cultu simulato mores Romanos inficere conati sunt. *Val. Max.* l. 1, c. 3, n. 2.

(2) Idem Judæos, qui Sabazi (*ou* Zabazi) Jovis cultu Romanos inficere mores conati erant, repetere domos suas coegit. *Scriptores veteres*, t. III, IIIe partie, p. 7.

(3) Judæos quoque qui Romanis tradere sacra sua conati erant, idem Hippalus urbe exterminavit, arasque privatas e publicis locis abjecit. *Ibid.*, p. 88.

Cependant il paraît que, malgré ce bannissement, les Juifs revinrent à Rome et y établirent de nouveau leur culte. Ce fait est constaté par des monuments historiques. Voici d'abord trois inscriptions qui existent encore, et qui prouvent que le culte de Jupiter Sabasius fut dans la suite toléré à Rome, et même dans d'autres parties de l'Italie. La première a été trouvée à Lucques, et est conçue en ces termes :

SP. METTIVS.
ZETVS.
IOVI. SABAZIO.
D. L. D. (1)
L. D. D. D. (2)

Deux autres ont été trouvées à Rome, dans le jardin des Mattei, au delà du Tibre; elles sont conçues en ces termes :

Q. NVNNIVS.	IOVI. SABAZ.
ALEXANDER.	Q. NVNNIVS.
DONVM. DEDIT.	ALEXANDER.
IOVI. SABAZIO.	V. S. L. M. (3)

Ces faits sont incontestables. Ce n'est pas tout : il paraîtrait que, dans un moment où la religion ancienne s'en allait, et où le paganisme, luttant contre le christianisme, recevait tous les dieux qui n'étaient pas le Christ, on honora d'un culte public et solennel ce même *Iove Sabazie* (4), puisque, du temps de Domitien, on fit à Rome, en son honneur, une de ces solennités publiques que l'on appelait *pulvinaria*, et qui consistaient en processions, descente des dieux de leur base, pour être couchés sur des lits préparés exprès.

SABATHAI-TSÉVI. Suivant une croyance populaire qui avait cours en Orient, l'année 1666 devait être signalée par un événement extraordinaire : les chrétiens attendaient l'Antechrist, les Musulmans le Djélal, et les Juifs le Messie. Un Israélite de Smyrne, nommé Sabathaï-Tsévi, profita de cette croyance, et se donna pour le Messie. Cet imposteur, fils d'un courtier de la factorerie anglaise, avait de l'éloquence et un extérieur avantageux; il affectait une grande modestie, parlait en oracle, et disait partout que les temps étaient accomplis. Il se rendit à Jérusalem, d'où il écrivit à tous les Juifs de l'empire ottoman; il prenait dans ses lettres le titre de *premier-né*, de *fils unique de Dieu*, et de *sauveur d'Israël*. Non-seulement presque tous les Juifs de la Turquie, mais encore ceux de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Italie, furent persuadés, et quittèrent tout pour se disposer au voyage de Jérusalem. Les partisans du nouveau Messie répandirent le bruit qu'il faisait des miracles, et sa réputation s'étendit si rapidement, que le gouverneur de Smyrne voulut le faire arrêter; mais il trouva une protection dans la faveur de la multitude qu'il avait entraînée.

(1) Dedit liberis, *ou* diis locum dedit.
(2) Locus datus decreto decurionum.
(3) Votum solvit lubens merito.
(4) Il n'est personne qui ne saisisse l'homophonie presque parfaite qui existe entre *Iovi Sabasie* et *Iova Sabaoth*.

Il se fit dresser un trône, en éleva un autre pour son épouse, et, profitant de la timidité des uns et du fanatisme des autres, il osa prendre le titre de *Roi des rois d'Israël*, et donna à Joseph-Tsévi, son frère, celui de *Roi des rois de Juda*.

De Smyrne Sabathaï se rendit à Constantinople avec un grand nombre de ses disciples. Kupruli Ahmed Pacha, sans respect pour la prétendue mission de cet imposteur, l'envoya saisir sur le bâtiment qui devait le conduire à la capitale, et le fit emprisonner. Tous les Juifs, qui regardaient cette persécution comme une preuve de l'accomplissement des prophéties, sollicitaient vivement la permission de lui baiser les pieds; on la leur accordait aisément pour de l'argent, de sorte que la prison était toujours remplie de ses sectateurs. C'est alors qu'arriva une scène assez comique. Un Juif polonais, nommé Néhémie Cohen, savant dans les langues hébraïque, syriaque, chaldéenne, et aussi instruit dans la cabale rabbinique que Sabathaï lui-même, voulut avoir part à sa gloire, et demanda une conférence avec lui. Leur conversation fut d'abord assez paisible; mais, après avoir essayé vainement de prendre des arrangements qui pussent convenir à tous deux, ils s'échauffèrent et s'emportèrent avec beaucoup de violence. « N'est-il pas vrai, disait Cohen, que, suivant les Ecritures, il doit y avoir deux Messies : le premier, pauvre, méprisé, prédicateur de la loi, serviteur du second et son précurseur; le second, riche, puissant et victorieux? Or je me contente d'être Ben-Ephraïm, ou le pauvre Messie. Quel préjudice cela fait-il à votre gloire? En serez-vous moins le Messie conquérant? » Après bien des débats, Tsévi consentit que Cohen fût le pauvre Messie. Leur dispute allait être terminée, lorsque Cohen s'avisa de reprocher à Tsévi de s'être trop hâté de se publier le Messie puissant, avant que lui, le pauvre Messie, qui devait lui servir de précurseur, se fût fait connaître dans le monde. Tsévi trouva mauvais que Cohen voulût déjà critiquer sa conduite. « Je vous casse, lui dit-il; vous n'êtes ni ne serez jamais Ben-Ephraïm. — Et moi, répondit Cohen, je vous casse à mon tour; et je vous promets que je vous empêcherai bien de vous faire reconnaître pour Ben-David. » En effet, en sortant de là, Cohen se fit musulman, afin de perdre Tsévi plus sûrement, et alla révéler au caïmmakam toute cette intrigue.

Comme les Juifs commençaient d'ailleurs à exciter quelques troubles dans Constantinople, Sabathaï fut transféré au château des Dardanelles, et de là conduit au sérail d'Andrinople; car le bruit de ses miracles était si grand, que le sultan Mohammed IV voulut interroger lui-même cet homme, qui se disait le roi d'Israël. Amené devant le Grand-Seigneur, il répondit en mauvais turc à Sa Hautesse. « Tu parles bien mal, lui dit le sultan, pour un Messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? — Quelquefois, » répondit modestement Saba-

thaï. Le Grand-Seigneur voulut alors le mettre à l'épreuve : il ordonna de le dépouiller de ses vêtements, et de le faire servir de but aux flèches des itch-oghlans, afin de voir s'il était invulnérable. A cet ordre, le malheureux Messie se jeta à genoux, et dit que ce miracle surpassait son pouvoir. On lui proposa alors d'embrasser l'islamisme ou d'être empalé. Il ne balança point et se fit mahométan ; il poussa même l'humilité jusqu'à accepter, en échange de la royauté d'Israël, une bourse d'argent et un emploi de gardien du sérail. Il chercha alors à pallier la honte de ce dénoûment ridicule, en prêchant qu'il n'avait été envoyé que pour remplacer la religion juive par celle de Mahomet, suivant les anciennes prophéties. On employa ce moyen pour attirer à l'islamisme un grand nombre de Juifs. Après avoir ainsi, pendant dix ans, servi d'instrument à la politique ottomane, Sabathaï fut exilé en Morée, où il mourut ignoré et méprisé, après dix autres années.

SABAYIS, sectaires musulmans, disciples d'Abdallah, fils de Saba. Celui-ci était un Juif converti à l'islamisme, et il fut le premier qui établit le droit exclusif d'Ali à l'imamat. Déjà, pendant la vie de ce khalife, il avait été exilé par lui à Madaïn, parce qu'il lui disait qu'il était Dieu. Mais lorsque ce prince eut été assassiné, il soutint qu'il n'était pas mort, et que l'assassin n'avait tué qu'un démon; que la demeure d'Ali était dans les nues; que le tonnerre était sa voix, et l'éclair son fouet. C'est pourquoi, en entendant le tonnerre, les Sabayis disent : « Salut à toi, ô prince des fidèles ! »

SABBAT (mot hébreu qui signifie *repos*); c'est le nom du septième jour de la semaine que nous appelons maintenant le samedi; jour dans lequel l'homme doit interrompre ses travaux journaliers pour se livrer aux exercices de la religion. L'observance de ce jour n'est pas d'institution humaine, elle a pour instituteur Dieu lui-même, qui en a fait un des principaux préceptes de la loi primitive; ce commandement paraît même avoir été porté avant la chute de l'homme; car l'historien sacré, après avoir raconté comment Dieu créa le ciel et la terre en six jours, ajoute : *Le septième jour, Dieu avait achevé l'œuvre qu'il avait faite; et il se reposa le septième jour, de toute l'œuvre qu'il avait faite; et il bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce qu'en ce jour il s'était reposé de l'œuvre de la création.*

L'institution du sabbat paraît donc avoir pour but principal de rappeler aux hommes la création du monde, afin qu'ils se pénètrent sans cesse de la dépendance où ils sont de leur créateur, de l'obéissance qu'ils lui doivent, et de leur faciliter le moyen de lui rendre un culte. Ce commandement fut toujours observé dans la suite par la famille des enfants de Dieu, et par ceux qui avaient conservé les traditions primitives; mais, au temps de Moïse, il y avait déjà longtemps que la sanctification du sabbat était négligée par un grand nombre de peuples; c'est pourquoi ce commandement fut renouvelé sur le mont Sinaï en ces termes : *Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat; tu travailleras six jours, et tu feras toutes tes œuvres pendant ce temps-là; mais le septième jour est le sabbat du Seigneur ton Dieu; tu ne feras ce jour-là aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta bête de somme, ni l'étranger qui demeure chez toi; car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi Dieu a béni le jour du sabbat, et l'a sanctifié.*

Dans le reste de la loi, le précepte de l'observance du sabbat est interprété avec une grande rigueur; ainsi non-seulement tout travail, mais même toute espèce d'œuvre qui n'était pas indispensable à la vie était absolument interdite, et même punie de mort. Il était défendu de voyager ou de se transporter à une distance de plus de 2000 pas, de porter des fardeaux, d'allumer du feu même pour la cuisine. Cette dernière prohibition n'était pas cependant aussi gênante dans le pays des Israélites que nous serions portés à le supposer; car 1° dans cette contrée, il est fort rare qu'on soit obligé d'allumer du feu pour se chauffer; 2° comme le sabbat durait depuis le vendredi au coucher du soleil jusqu'au samedi à la même heure, et que la longueur du jour éprouve peu de variation sous la latitude de la Judée, il était très-facile aux Juifs de préparer leur repas le vendredi avant le coucher du soleil, et de le commencer le lendemain immédiatement après le coucher de cet astre, d'autant plus que dans les pays chauds le souper est le repas principal.

Au reste, il faut convenir qu'il y a dans la rigueur de ce précepte, comme de presque tous les autres, une sorte d'exagération ; mais cette exagération était nécessaire pour un peuple comme les Juifs, qui n'était excité que par la crainte des châtiments temporels, qui vivait au milieu des nations, où les commandements les plus saints étaient ouvertement foulés aux pieds, et qu'il fallait conduire avec une verge de fer pour les maintenir dans la ligne du devoir. On ne doit donc pas s'étonner que le premier homme qui ait violé ce précepte, en ramassant du bois dans le désert le jour du sabbat, ait été condamné à être lapidé par l'ordre du Seigneur. Mais quand Jésus-Christ vint perfectionner la loi ancienne, il abrogea la peine capitale, autorisa les œuvres qui n'étaient pas incompatibles avec la sainteté de ce jour et avec le service de Dieu, et voulut que l'obéissance et le zèle pour sa propre sanctification fussent les motifs principaux qui portassent les chrétiens à garder le jour du repos.

Cependant bien que la loi sabbatique fût déjà assez pesante par elle-même, les rabbins ont encore enchéri sur sa rigueur; ils ont réuni sous trente-neuf chefs tout ce qui est prohibé le jour du sabbat, savoir : labourer, semer, moissonner, botteler et lier les ger-

bes, battre le grain, vanner, cribler, moudre, bluter, pétrir, cuire, tondre, blanchir, peigner ou carder, filer, retordre, ourdir, taquer, teindre, lier, délier, coudre, déchirer ou mettre en morceaux, bâtir, détruire, frapper avec le marteau, chasser ou pêcher, égorger, écorcher, préparer et râcler la peau, la couper pour la mettre en œuvre, écrire, raturer, régler le papier, allumer, éteindre, porter quelque chose d'un lieu particulier en public.

Mais chacun de ces chefs renferme une foule d'autres prohibitions; ainsi la défense de limer est comprise sous celle de moudre, parce que l'une et l'autre action tendent à pulvériser un objet. Faire cailler du lait se rapporte à bâtir, car l'un et l'autre concourent à réunir des parties séparées. S'il est défendu de semer, il est interdit par là même de marcher sur un terrain nouvellement ensemencé, car on pourrait enlever quelques grains avec ses pieds, et les semer involontairement ailleurs. On ne doit porter sur soi, ce jour-là, aucun ornement ni vêtement qui ne soit attaché, sans quoi on contreviendrait à la défense de porter des fardeaux, etc.

Les Juifs modernes préparent le vendredi tout ce qui leur est nécessaire pour le sabbat; les plus scrupuleux mettent dans un lieu chaud ce qu'ils destinent à leur nourriture du lendemain; d'autres éludent l'incommodité de la loi, en faisant allumer leur feu par des chrétiens. Une heure environ avant le coucher du soleil, tout ouvrage cesse, et dans quelques villes, il y a un homme préposé pour crier ou faire signe de s'apprêter au sabbat, qui commence une demi-heure avant le coucher du soleil. Dans les lieux où les Juifs avaient la liberté, on sonnait six fois de la trompette, du temps des Maimonides. Les femmes allument dans la maison une lampe à quatre ou six lumignons et qui doit durer une grande partie de la nuit. Elles dressent aussi une table couverte d'une nappe blanche, et mettent dessus du pain recouvert d'un autre linge long et étroit; ce qu'ils font, disent-ils, en mémoire de la manne qui tombait de la sorte, ayant de la rosée dessus et dessous. Plusieurs changent de linge, et se lavent les mains et le visage. On se rend ensuite à la synagogue, où l'on récite le psaume XCII : *Il est bon de louer le Seigneur*, etc.; et les prières accoutumées, en y ajoutant la commémoration du sabbat, et son institution dans la Genèse. Au retour, ceux qui se rencontrent se saluent en se souhaitant le bon sabbat. De plus, les pères bénissent leurs enfants, les maîtres leurs disciples; à quoi on ajoute certains passages en l'honneur du sabbat, qui se disent soit avant, soit après le repas, suivant l'usage des lieux. Chacun étant assis à table, le maître de la maison dit ces paroles de la Genèse en tenant une tasse de vin : *Les cieux furent achevés*, etc., après quoi il remercie Dieu d'avoir ordonné le sabbat, bénit le vin qu'il tient et en boit le premier; chacun ensuite fait la meilleure chère qu'il peut ce soir-là et le lendemain.

Le matin du sabbat, on se lève plus tard que de coutume, et étant arrivés à la synagogue, on commence par les prières journalières, puis on récite la liturgie propre à ce jour, qui se compose de prières, de cantiques et de passages de l'Ecriture sainte. Ensuite on tire le livre de la loi de l'arche ou du tabernacle, on l'élève pour le montrer au peuple, en prononçant des bénédictions et des acclamations, on lit la *Parascha* ou section fixée pour ce jour-là; cette lecture est faite quelquefois par sept personnes; elle est suivie de l'*Haphtara* ou passage analogue tiré des prophètes. Viennent ensuite plusieurs autres prières; on prie pour le souverain; on annonce les néoménies et les jeûnes, s'il y a lieu, puis on remet le livre de la loi dans l'arche en prononçant de nouvelles bénédictions, et en récitant un psaume.

Dans certaines congrégations on prononce un discours ou sermon, le matin ou l'après-midi. Il y a encore plusieurs autres offices qui se font à la synagogue, tels que le *Moussaph*, le *Minkha*, et avant le coucher du soleil on récite les vêpres ou les prières du soir. Le sabbat se termine lorsque l'on peut apercevoir dans le ciel deux ou trois étoiles; car de peur de profaner ce saint jour, les Juifs en diffèrent la fin comme ils en avancent un peu le commencement.

De retour à la maison, on allume un flambeau ou une lampe qui ait au moins deux mèches. Le père de famille prend du vin dans une tasse, et des épiceries odorantes, et récite plusieurs passages de l'Ecriture pour souhaiter que tout prospère et réussisse dans la semaine où on entre. Il bénit le vin et les épiceries et en reçoit l'odeur, pour commencer la semaine avec plaisir. Puis il bénit la clarté du feu dont on ne s'est point encore servi, et regarde ses mains et ses ongles, comme pour s'assurer s'ils sont préparés pour le travail. Cette cérémonie se nomme *Habdala*, c'est-à-dire *séparation*, parce qu'elle marque la séparation entre le jour du repos et les jours de travail. En même temps, les uns jettent du vin par terre en signe d'allégresse, d'autres chantent ou récitent quelques psaumes pour augurer une heureuse semaine; après quoi chacun s'occupe comme bon lui semble.

SABBATAIRES; 1° hérétiques du Ier siècle qui soutenaient que l'on devait observer le sabbat et non le dimanche. On les nommait aussi *Masbothéens*, d'après l'appellation syro-chaldaïque.

2° Cette opinion a été renouvelée par une branche d'anabaptistes qu'on appelle aussi *Sabbataires*, *Sabbatariens* ou *Baptistes du septième jour*, ce qui les a fait prendre mal à propos par plusieurs écrivains pour une secte juive. Il y avait des sabbataires en Angleterre et en Allemagne dans le XVIIe siècle. Voici ce que dit un écrivain du temps de ceux de l'Angleterre : « Il y a une société particulière de gens, qui sont connus sous le nom de *Sabbataires* (*seventh day's*). Ils font profession d'attendre le règne de mille ans. Ces sabbataires sont ainsi nommés parce

qu'ils ne veulent pas transporter le repos du samedi au dimanche. Ils cessent de travailler dès le vendredi au soir de bonne heure, et sont très-rigides observateurs de leur sabbat. Ils n'administrent le baptême qu'aux adultes. La plupart d'entre eux ne mangent ni porc, ni sang, ni viandes étouffées. Leur morale est sévère, et toute leur conduite extérieure pieuse et chrétienne. »

Nous ignorons s'il existe encore des sabbataires en Europe; mais il y en a plusieurs congrégations en Amérique, dans le Rhode-Island, dans l'Etat de New-York, dans la Pensylvanie, la Virginie, etc.; ils comptaient en 1835, 42 églises, et 4503 membres. Ils prétendent que le dimanche a été indûment substitué au samedi par Constantin, vers l'an 321, et soutiennent que Dieu a imposé l'obligation d'observer le septième ou dernier jour de chaque semaine, que cette obligation regarde tous les hommes sans exception; et que l'observation du dimanche n'a jamais été imposée par l'Ecriture sainte. Du reste les Sabbataires concordent avec les Baptistes sur les autres points de doctrine.

SABBATIQUE (Année). Les Juifs avaient des semaines non-seulement de jours, mais d'années. L'année sabbatique revenait tous les sept ans. Il était alors défendu de cultiver la terre, et on devait en abandonner les fruits spontanés aux pauvres, aux orphelins, aux étrangers et aux animaux sauvages. Les Israélites devaient remettre à leurs frères les dettes qu'ils avaient sur eux, accorder la liberté aux esclaves de leur nation, et leur donner de quoi subsister. A la fête des Tentes de cette année, on devait faire en présence de tout le peuple une lecture solennelle de la loi, en faveur des femmes, des enfants et des étrangers, afin que tous ceux qui habitaient la terre promise, apprissent à craindre le Seigneur, tous les jours de leur vie. L'année sabbatique commençait et finissait au mois de Tisri, vers l'équinoxe d'automne. On conçoit que cette institution ne pouvait être fondée que sur la certitude qu'avait Moïse que chaque sixième année produirait abondamment pour trois, sans quoi il aurait couru le risque de faire périr ses concitoyens par la famine, et d'attirer sur lui la malédiction publique. Or cette certitude, il ne pouvait la tenir que de Dieu; ce qui nous fournit une preuve de plus touchant l'inspiration de Moïse. Cependant la prohibition de semer, de moissonner et de récolter ne semble concerner, d'après le texte sacré, que les céréales et les vignes, car il n'y est pas question des autres produits de la terre. D'un autre côté, cette loi paraît avoir été fort peu mise à exécution; car l'abondance des biens temporels que Dieu avait promise à son peuple était subordonnée à la fidélité des Juifs à observer les commandements du Seigneur; or, comme leur histoire fait foi qu'ils les violaient très-fréquemment, il s'ensuivait qu'ils éprouvaient assez souvent des stérilités et d'autres fléaux, ce qui les mettait dans la nécessité de cultiver et de recueillir la septième année comme les années précédentes.

SABÉENS; 1° nom que l'on donne aux peuples qui professent le sabéisme ou l'adoration des astres; il vient de *Saba*, fils ou descendant de Joctan, de la race de Sem, qui s'établit dans le Yémen, et est regardé comme le père des Sabéens, une des tribus les plus puissantes de l'Arabie. Comme cette tribu passe pour avoir rendu la première aux astres un culte public, ou du moins pour l'avoir conservé sans mélange plus longtemps que les autres peuples, on donna plus tard le même nom à ceux qui professaient le même culte. *Voy.* SABÉISME.

2° Les Sabéens de la Chaldée sont les restes des anciens Babyloniens; ils subsistaient encore dans les trois premiers siècles de l'hégire; mais leur religion s'était mélangée de dogmes empruntés au magisme, au paganisme grec et même au christianisme. Ils s'appelaient eux-mêmes *Boghdadiens* ou Dieu-donnés, et résidaient principalement dans le territoire de Baghdad, qui pourrait en avoir tiré son nom. Il serait fort difficile d'exposer exactement leur système religieux, sur lequel on n'a que des données assez vagues. Cependant le *Fihrist*, ancien livre historique des Arabes, donne sur eux des détails assez circonstanciés, qui ont été traduits par M. Hammer-Purgstal. Nous en extrayons ce qui suit :

Ces Sabéens enseignent que le monde est une cause éternelle, unique, qui ne participe point aux qualités des choses créées, d'où ils déduisent la divinité du monde. Ils disent que le ciel se meut d'un mouvement spontané et raisonnable, qu'il n'est point composé des quatre éléments, mais qu'il constitue une cinquième substance qui ne peut ni se corrompre, ni s'anéantir. Ils enseignent que Dieu n'est point affecté par des qualités, et qu'il n'est pas permis de lui souhaiter du bien qui ne l'atteint pas; que l'âme est une substance sans corps, qui n'est point assujettie aux inconvénients inhérents aux corps, que les âmes de ceux qui auront fait le bien auront des récompenses éternelles; et que les méchants seront punis selon la gravité de leurs délits. Cependant ils ne paraissent pas admettre de peines éternelles, car il est dit quelque part que les âmes des méchants seront châtiées pendant neuf mille périodes. Ils reconnaissent plusieurs prophètes ou envoyés célestes qui ont invité les hommes à reconnaître la vérité de Dieu; les plus célèbres sont Erani, Agathodémon et Hermès. Quelques-uns nomment aussi Solon, qu'ils font grand-père de Platon du côté de sa mère.

Ils font la prière trois fois par jour : la première a lieu une demi-heure avant le lever du soleil; elle consiste en huit inclinations et trois prostrations après chaque inclination. La seconde se fait à midi, elle consiste en cinq inclinations, suivies chacune de trois prostrations; la troisième est semblable à la prière de midi, elle se fait au coucher du soleil. Ils ont en outre des prières érogatoires à la deuxième et à la neu-

vième heure du jour, ainsi qu'à la troisième heure de la nuit.

Ils ont trente jours de jeûne chaque année. Leur premier jeûne commence le neuvième jour après la pleine lune de mars, et dure les neuf jours suivants. Le second a lieu le neuvième jour après la pleine lune de décembre, et dure les sept jours suivants; le troisième commence le 8 février, et dure treize jours.

Ils immolent des victimes en sacrifice au lever des étoiles. Quelques-uns disent que si l'on immole des sacrifices au nom du créateur, le sacrifice est mauvais, parce que Dieu ne s'occupe que des affaires importantes, et abandonne les choses de ce monde à des êtres intermédiaires. Ils immolent des vaches, des brebis, des chèvres, d'autres quadrupèdes, des pigeons, des coqs; ces derniers sont leurs victimes ordinaires. On ne mange point les victimes, on les brûle. Il y a quatre époques fixées dans le mois pour les sacrifices: le jour de la pleine lune, le quart de lune, le dix-septième et le vingt-huitième jour de la lunaison. De plus ils visitent chaque jour les temples.

Ils doivent se purifier de toute souillure, et changer d'habits lorsqu'ils en ont contracté quelqu'une. Ils s'abstiennent de différentes espèces d'animaux, entre autres, de tous ceux qu'ils immolent en sacrifices, s'il faut s'en rapporter à l'auteur arabe que nous suivons, mais nous sommes tentés de croire qu'il s'est trompé; le chameau surtout est pour eux un objet d'aversion.

Le premier jour de la semaine est consacré au soleil, dont le nom est *Apolion* (Apollon); le second à *Selini* (Σελήνη), la lune; le troisième à Mars, dont le nom est *Aris* (Ἄρης); le quatrième à Mercure, dont le nom est *Nabo;* le cinquième à Jupiter, sous le nom de *Baal;* le sixième à Vénus, dont le nom est *Balti* (Βάλτις); le septième à Saturne, dont le nom est *Kronos.*

Ils commencent leur année par le mois d'avril. Aux trois premiers jours de ce mois, ils adressent leurs prières à Vénus, fréquentent les temples en foule, immolent des victimes et brûlent des animaux vivants. Le 6 avril, ils immolent un chameau au dieu Lunus, et le mangent à la fin du jour. Cette assertion contredit ce qui a été dit plus haut. Ce jour-là est célébrée la fête des sept dieux, démons, génies et esprits; ils brûlent sept brebis en l'honneur des sept dieux, et une brebis aux démons. Le 15 avril, ils célèbrent le mystère du nord, et le sacrifice des victimes et des holocaustes. Le 20, ils immolent un jeune taureau à Saturne un autre à Mars, un autre à la Lune. Ils immolent ensuite sept brebis aux sept dieux, une au dieu des génies, et une au dieu des heures. Le 28, ils sacrifient un grand taureau à Hermès, et sept brebis aux sept dieux, au dieu des génies et au dieu des heures. Le premier jour du mois de mai ils font le sacrifice du mystère du nord et du soleil, sentent des roses, mangent et boivent. Le 2, ils célèbrent la fête d'Ibn-el-Sellem, et dressent des tables couvertes des prémices des fruits et de confitures, dont ils mangent et boivent. Le 27 du mois de juin, ils célèbrent le mystère du nord en l'honneur de leur dieu, qui surveille le vol des flèches. Ils dressent une table, sur laquelle ils font sept parts pour les sept dieux. Le Komorr, ou prêtre, décoche douze flèches, et en tire des augures. A la mi-juillet, on célèbre la fête des pleureuses, c'est-à-dire des femmes qui pleurent leur dieu *Tamouz* (Adonis), qui fut tué. Elles concassent les os de la victime dans un moulin et en jettent la poudre au vent. Les femmes ne mangent, ce jour-là, rien qui soit sorti du moulin, mais bien de l'oseille, des dattes, des raisins secs et autres choses semblables. Au 27ᵉ jour, les hommes offrent des sacrifices aux génies, aux démons et aux dieux; ils font des gâteaux de farine avec des raisins secs, des noix pelées, et sacrifient neuf brebis à Haman, le père des dieux. Au 8ᵉ jour d'août, ils pressent le vin, et consacrent aux dieux les garçons nouveaux-nés. Ils prennent de la chair, la pétrissent avec du pain blanc, du safran, du nard, des girofles, des olives, et en font de petits disques, qui sont rôtis dans un four en fer. Les femmes esclaves, les fils d'esclaves, les aliénés n'assistent point à ce sacrifice, qui est accompli par trois prêtres.

Le 3 septembre, ils cuisent ce qu'ils ont ramassé pour les mystères du nord et le chef des génies, qui est le plus grand des dieux. Ils jettent dans l'eau bouillante les prémices des fruits, de la cire, des pistaches, des olives, de la canne à sucre, et s'oignent le corps de cette composition. Ils immolent ce jour-là huit brebis, sept aux sept dieux, et la huitième au dieu du nord. Ils mangent ensemble, et chacun boit sept tasses de vin. Le chef reçoit de chacun deux drachmes pour le trésor public. Le 26 de ce mois, ils sortent vers la montagne, en l'honneur de la rencontre du Soleil, de Saturne et de Vénus. Ils brûlent huit poulets, deux vieux coqs et huit brebis au seigneur de la nature. Le prêtre prend un vieux coq, lie sous ses ailes un faisceau allumé des deux côtés, et envoie les poulets au seigneur de la nature. Si les poulets sont brûlés entièrement, son vœu est agréé; mais si le faisceau s'éteint avant que les poulets soient consumés, son vœu n'est point agréé du seigneur de la nature. Le 27 et le 28, ils célèbrent encore des mystères, des sacrifices et des holocaustes, en l'honneur du seigneur de la nature, des démons et des génies. A la mi-octobre, ils brûlent des mets pour les morts. Ils brûlent en même temps l'os de la cuisse du chameau, et l'exposent aux chiens, pour que ceux-ci n'aboient point après leurs maisons. Ils mettent aussi, pour les défunts, du vin au feu, pour que ceux-ci en boivent, comme ils doivent manger des mets brûlés. Le 21 novembre, ils commencent à jeûner pendant neuf jours, et terminent le jeûne le 29, en l'honneur du dieu de la nature. Ils cuisent chaque nuit du pain tendre auquel ils mêlent de l'orge, de la paille, du lait, du myrte, versent de

l'huile dessus, l'exposent dans leur demeure, et s'adressant aux puissances de la nature, ils leur disent : « Voici du pain pour vos chiens, de l'orge et de la paille pour vos bêtes de somme, de l'huile pour vos lampes, du myrte pour en tresser des couronnes. Entrez avec salut! sortez avec salut! Laissez à nous et à nos enfants une bonne récompense. »

Le 4 du mois de décembre, ils dressent un dais sur l'autel de Baaltis, qu'ils nomment *la Noire* (Vénus-Mélanis), et y attachent différents fruits, des herbes odorantes, des roses rouges séchées, de petites citrouilles, et tout ce qu'ils trouvent en fruits secs et frais. Ils immolent des victimes de tous les animaux qu'ils peuvent se procurer, soit quadrupèdes, soit oiseaux, devant ce dais, en disant : « Ce sont les victimes de notre déesse Baaltis, qui est Vénus. » Ils font cela pendant sept jours consécutifs.

A trente jours de là, est le commencement du mois du chef de la gloire. Ce jour-là, le Komorr s'assied sur une chaise élevée, à laquelle il monte par neuf degrés; il prend en main un bâton de tamarin, avec lequel il passe dans les rangs en frappant chacun de trois, cinq ou sept coups. Il leur adresse ensuite un discours, dans lequel il souhaite à la communauté longue vie, nombreuse progéniture, élévation sur tous les peuples, et le retour des jours de leur ancien empire, avec la ruine des mosquées, des églises et du marché où l'on vend les femmes. A la place de ce marché étaient autrefois leurs idoles, que les empereurs grecs ont renversées lorsqu'ils y introduisirent le christianisme. Il descend ensuite de chaire; tous mangent des victimes et boivent. Le chef prend, ce jour-là, de chaque homme, deux dirhems pour le trésor public. Au 24 décembre, est la fête de la naissance de l'esprit, qui est Lunus. Ils célèbrent les mystères du Nord, immolent des victimes, et brûlent quatre-vingts animaux, soit quadrupèdes, soit oiseaux ; ils mangent et boivent, et allument des torches de pin en l'honneur des dieux et des déesses. Au mois de février, ils jeûnent sept jours en l'honneur du soleil, qui est le grand seigneur, le seigneur bienfaisant. Ils mangent ces jours-là un peu de graisse, mais s'abstiennent de vin. Dans ce mois, ils n'adressent de prières qu'au nord, aux génies et aux démons.

Au mois de mars, ils jeûnent trois jours, à commencer le 8, en l'honneur du dieu Lunus. Le 20 du mois, le chef distribue du pain à la communauté en l'honneur du dieu Aris, qui est Mars. Le 30 est le commencement du mois des Dattes, qui est la fête du mariage des dieux et des déesses. On distribue des dattes, on met du kohol aux yeux, et on invoque le *mikhad*, qui est le trône de leurs chefs. La nuit, on mange sept dattes, en l'honneur des sept dieux, du pain et du sel, en l'honneur du dieu qui garde l'intérieur, et le chef perçoit de chaque homme deux dirhems pour le trésor public. Le 27e jour de chaque mois, c'est-à-dire la veille de la nouvelle lune, ils vont à leur couvent de Cadi, où ils immolent des victimes et brûlent des holocaustes en l'honneur de la lune. Ils mangent et boivent. Le 28, ils se rendent à une autre station où ils immolent des victimes, et brûlent des brebis, des coqs et des poulets en l'honneur d'Hermès, qui est Mercure.

Lorsqu'ils font de grands sacrifices, comme de taureaux et d'agneaux, ils les arrosent de vin tant qu'ils sont encore vivants. S'ils se débattent, ils disent que ce sacrifice sera agréé, sinon ils disent que Dieu est irrité et qu'il n'acceptera pas leurs vœux. Leur manière d'immoler les animaux, quels qu'ils soient, est de leur couper la tête d'abord; puis ils observent le mouvement des yeux et le tressaillement des membres : ils en tirent des augures et des prédictions pour les choses futures. Quand ils immolent de grands animaux, comme des vaches, des brebis ou des coqs, ils y attachent des croix et des chaînes, et tous ensemble traînent la victime de tous les côtés vers le feu. C'est chez eux le grand sacrifice, consacré à tous les dieux et à toutes les déesses. Ils disent que les sept planètes sont présidées par autant de dieux et de déesses, qui s'aiment et se marient, d'où résultent les jours heureux et malheureux.

Les Sabéens gardent l'aile gauche des poulets portés dans la maison des dieux, et la suspendent au cou des garçons, au collier des femmes et au milieu des scapulaires. Ils croient que c'est un puissant préservatif. Il y a parmi eux une secte dont les femmes ne portent ni parures, ni pantoufles rouges. Tous les ans, elles apportent des cochons à leurs dieux, et elles mangent, ce jour-là, toute la viande de porc qui leur tombe sous la main. Les femmes d'une autre secte tondent leur tête avec une poudre corrosive, lorsqu'elles se marient.

Le même mémoire de M. de Hammer renferme quelques détails sur les cinq mystères pratiqués par ces Sabéens ; mais nous les passons sous silence, parce qu'ils sont fort incomplets et peu intelligibles, ayant été fournis par un interprète sabéen peu versé dans la langue arabe, comme l'atteste l'auteur du fihrist, et comme il est d'ailleurs facile de s'en convaincre.

On trouve encore en Orient quelques restes de cette secte; mais leurs dogmes et leurs usages se sont successivement modifiés. Voici ce qu'en dit Ricault : « Il y a, parmi les Mahométans, une espèce de Sabéens qui imaginent je ne sais quoi de divin dans le soleil et dans la lune, à cause des influences que ces deux astres répandent sur toutes les créatures. Il y a quelques astrologues et des médecins de cette secte à Constantinople, mais dans la Médie et dans la province des Parthes, ils sont en grand nombre. Les hommes adorent ordinairement le soleil, et les femmes la lune; quelques autres ont de la vénération pour l'étoile du pôle arctique. Ces Sabéens ne sont pas fort austères dans leur manière de vivre, ni fort attachés aux

cérémonies de leur religion; mais leur conduite est fort sage et fort réglée. Ils ne sont pas trop persuadés de l'immortalité de l'âme, ni des peines et des récompenses de l'autre vie. Ils sont peu portés à chercher la vengeance des injures et des outrages qu'on leur peut faire, parce qu'ils regardent tout cela comme des effets naturels des influences célestes, et n'en sont pas plus irrités que nous ne le sommes lorsque nous sentons une grosse pluie tomber sur nous, ou lorsque l'ardeur excessive du soleil nous brûle pendant le solstice d'été. »

3° Enfin il y a encore actuellement en Orient une autre secte de Sabéens, laquelle est un mélange de judaïsme, de paganisme et de christianisme; elle s'est probablement formée des débris des Chaldéens dont nous venons de parler. *Voy.* SABIS, CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

SABÉISME, culte rendu aux corps célestes, au soleil, à la lune et aux étoiles. C'est une des premières hérésies qui corrompirent la foi primitive; elle prit naissance dans les plaines de la Chaldée, dont le peuple manifesta toujours un goût irrésistible à lire dans l'écriture mystérieuse des astres les secrets du ciel et ses propres destinées terrestres. Ce culte est plus noble que l'idolâtrie et le fétichisme, qui peut-être ne lui cèdent guère en antiquité; il avait en lui-même quelque chose d'élevé et de grand; et il est possible que, dans le principe, une pensée coupable n'en altérât pas la majesté. Les peuples auront commencé par se tourner vers le soleil pour adorer le vrai Dieu dans son plus bel ouvrage; le soleil aura été simplement pour eux le symbole de la gloire et de la majesté de Dieu, l'instrument et l'image de sa bienfaisance et de sa providence. Mais bientôt l'emblème aura été confondu avec la réalité, et les adorations des peuples ne se seront pas élevées plus haut que l'astre. A la vue de la puissante influence que le soleil exerçait sur la nature entière, on lui attribua la fécondité de la terre, le développement des germes, la fructification des plantes, le principe de la chaleur animale qui entretient la vie des hommes et des animaux : alors l'instrument fut mis à la place de l'ouvrier. Puis on considéra que l'action du soleil était secondée par un astre d'une clarté plus douce qui modérait l'horreur des ténèbres, tempérait les ardeurs de la terre desséchée par les feux du jour, rafraîchissait les plantes, les humectait d'une douce rosée, et répandait sur les nuits de l'Orient un charme indéfinissable; la lune eut également part aux honneurs divins. On trouva du mystère dans la course étrange des planètes, qui ne s'écartaient pas de la route suivie par le soleil et par la lune, et dont quelques-unes semblaient se diriger tantôt vers l'orient, tantôt vers l'occident; dans les constellations zodiacales que les grands luminaires visitaient périodiquement chaque année; dans les étoiles dont le lever ou le coucher semblait déterminer les saisons, et présider aux travaux de l'agriculture; on fit de tous ces astres des divinités secondaires destinées au service du soleil et de la lune; et tous eurent part au culte que l'on rendit à l'armée des cieux.

Un des plus grands génies de l'Allemagne, J. Goerres, décrit ainsi l'origine du sabéisme : « La nature avait d'abord produit des formes simples et grandes; aussi la contemplation de la nature était dans ce temps pleine de simplicité et de grandeur; elle portait en elle un reflet de la jeunesse des Titans..... Toutes les voix ramenaient l'homme dans le monde des éléments. Aux portes de cet empire, au pied des montagnes, colonnes de leur péristyle, les hommes s'agenouillaient en adorant; ils interrogeaient les fleuves sortant du sanctuaire fermé, et cherchaient à comprendre la parole du tonnerre. L'esprit caché s'élançait hors du feu : aucun être vivant ne lui résistait : il lui présentait, de loin seulement, avec son hommage une offrande nourricière. Le culte était simple; point de temples ou d'images. Les regards s'élevaient de la terre vers le ciel; là était véritablement l'empire du feu; là brûlait perpétuellement le soleil; là étincelaient les étoiles et les planètes comme autant de flammes au sein de l'obscurité; là resplendissaient dans leurs sources intarissables, les feux qui ne projetaient sur la terre que des clartés affaiblies. Le culte du feu est devenu l'adoration du soleil; le soleil, l'armée des cieux, les éléments qui leur obéissent, telles sont les puissances immortelles, et tels sont tout à la fois les prêtres du ciel; le monde est un reflet de la divinité; il existe par lui-même, il n'est limité par rien; en ce sens, la religion de cette époque est un panthéisme. »

1° Babylone est le lieu que la tradition nous désigne comme le foyer de cette grande erreur, et c'est là effectivement que l'on élève le premier temple au dieu Bélus, qui n'était autre que le soleil. C'est dans ce sanctuaire qu'il fut honoré de tous et enrichi des offrandes des rois, tant que dura la domination des rois chaldéens. Remarquons en passant que les Babyloniens ne tardèrent pas à ériger une statue représentative du soleil, et à lui adresser leurs adorations; c'est-à-dire que leur culte avait pour objet l'*image d'une image;* et voilà l'idolâtrie. Or le berceau de l'idolâtrie vit en même temps naître et grandir le principe de la force brute et du despotisme. Le premier trône fut dressé dans la ville où l'on commença à renier Dieu; les hommes qui avaient refusé de soumettre leur raison aux vérités traditionnelles de la foi, tombèrent sous l'asservissement de Nemrod. L'esclavage et l'oppression de l'homme par l'homme suivent le refus d'obéir à la divinité. « Le sabéisme, dit M. Raoul-Rochette, prêchait le despotisme le plus absolu, l'obéissance la plus servile; il étudiait les sciences les plus hautes et les plus inaccessibles au vulgaire, et confondait dans un même secret ses mystères et ses découvertes, saisissant à la fois l'imagination par la puissance du fanatisme, et par les merveilles de l'esprit humain. »

2° Les Arabes adorèrent les astres de bonne heure, peut-être simultanément avec les Babyloniens; mais ils se gardèrent plus longtemps que ceux-ci de l'idolâtrie ou de l'adoration des images palpables, ne rendant leurs hommages qu'aux astres eux-mêmes; c'est pourquoi le nom d'une de leurs tribus principales finit par devenir la dénomination de tous ceux qui pratiquèrent le même culte; car le nom de *Sabéens* vient des enfants de *Saba*, frère de Hadramaut. Le sabéisme subsista chez eux jusqu'à la naissance du mahométisme; mais, à cette époque, il se trouvait mélangé avec l'idolâtrie. Outre le soleil et la lune, les grandes divinités des Sabéens, les Arabes adoraient les planètes, savoir : Jupiter, sous le nom de *Moschtari;* Vénus, sous celui de *Zohra;* Mercure, sous celui d'*Otared;* Mars, sous celui de *Mirrikh;* et Saturne, sous celui de *Zohal*.

« Les anciens Arabes, dit dom Martin, rendaient un culte aux planètes, non qu'ils crussent que ces astres fussent des divinités, mais parce qu'ils étaient persuadés que les pures intelligences, de la médiation desquelles ils ne pouvaient, disaient-ils, se passer ici-bas, y faisaient leur demeure, et les animaient comme l'âme anime notre corps. Pour se rendre favorables ces pures intelligences, ils honoraient les planètes comme leur sanctuaire. En conséquence, ils gravaient leurs figures, et assignaient à chacune tel pays, telles plantes, tels arbres, tels minéraux, etc. Ils partageaient entre elles les jours, les nuits, les heures et les moments. Ils observaient ensuite leur cours, leur maison, leur séjour, leur lever, leur coucher, leurs oppositions, leurs conjonctions, leurs phases, leurs aspects, leurs radiations, et tout ce qui en résultait. Cela fait, voulaient-ils, par exemple, obtenir quelque faveur par l'intercession de Saturne, ils choisissaient le samedi et la première heure, parce que ce jour et cette heure sont le jour et l'heure planétaires de Saturne; et, se revêtant d'habits convenables et sympathiques avec cette planète, ils adressaient à la figure gravée qu'ils en avaient, une formule de prières dressée exprès, avec une entière confiance que la pure intelligence qui résidait dans Saturne ne manquerait pas de les exaucer, si ce qu'ils demandaient était de son ressort. Quelques Arabes allaient encore plus loin : s'apercevant que les planètes avaient leurs éclipses, leurs immersions, leur lever et leur coucher; qu'ainsi ces sanctuaires des pures intelligences ne pouvaient faire passer jusqu'à eux leurs bienfaits et leurs influences pendant des intervalles considérables, ils suppléaient à cette inaction par des simulacres de chaque planète, qu'ils avaient toujours présents, et auxquels ils prétendaient communiquer toute la force et la vertu des planètes qui n'étaient pas sur l'horizon, ou qui y étant, s'y trouvaient comme liées, sans produire aucun effet. Dans cette vue, ils avaient soin, 1° que chaque simulacre fût de métal sympathique avec la planète qu'il devait représenter; 2° qu'il fût jeté en fonte au jour, à l'heure et au moment que la planète était la plus fortunée. On appelait ces Arabes *adorateurs de statues*, à la différence des premiers qu'on nommait *adorateurs des sanctuaires*. Mais les uns et les autres reconnaissaient le vrai Dieu sous le nom de *Seigneur des seigneurs*. Ce qui n'empêchait pas qu'ils ne qualifiassent de *dieux* et de *seigneurs*, les uns leurs sanctuaires, les autres leurs simulacres. »

« Les Sabéens, dit un autre écrivain, habitants nombreux de l'Arabie, furent les plus zélés défenseurs de la religion qui consistait dans le culte des astres; aussi lui donnèrent-ils leur nom. L'ancien sabéisme, plus pur et moins grossier que le moderne, ne se proposait que d'adorer l'Etre suprême en présence des astres, c'est-à-dire le Dieu invisible en présence des dieux visibles. L'idée sublime qu'ils s'étaient formée de l'Etre suprême était trop pure et trop élevée pour croire qu'il pût communiquer avec des hommes faibles et corrompus. Ce fut ce qui leur fit admettre des substances moyennes pour être leurs médiatrices dans le ciel : les étoiles, la lune et le soleil, étant suspendus entre le globe terrestre et les demeures divines, leur parurent des intelligences propres à entretenir des correspondances faciles avec le Créateur, pour en obtenir des bienfaits. Leur reconnaissance envers ces astres, distributeurs des pluies, qui sont les plus grands des biens dans ces climats brûlants, fit oublier le Dieu invisible : la religion dégénéra de sa pureté primitive, et les hommes, esclaves des sens, détournèrent les yeux de dessus le Créateur pour les fixer sur ses ouvrages. » Le même auteur observe que le culte rendu à la lune, dans le fond des vallées, dans les plus sombres bocages, dans les plus affreuses cavernes, et pendant les nuits les plus ténébreuses, dégénéra par la suite en licence, et que les actes de religion n'offrirent plus que des scènes de scandale. Il remarque encore que la coutume d'aller en pèlerinage, et de traîner sur des chars, de bourgade en bourgade, les simulacres des astres, n'était que le symbole de la marche errante et réglée de ces flambeaux du monde; et que leur position élevée dans le ciel avait déterminé à choisir les plus hautes montagnes, pour y ériger des temples et des autels.

Plusieurs voyageurs soutiennent qu'il existe encore des Sabéens dans l'Arabie; mais il est probable qu'ils les ont confondus avec les Chrétiens de Saint-Jean, appelés aussi *Sabis*.

3° Les Assyriens modifièrent dans la suite le sabéisme, et rendirent leurs hommages moins aux astres eux-mêmes qu'aux différents cieux qui leur servaient de demeures. Ces cieux, au nombre de trois, furent personnifiés, savoir : l'espace sans bornes en la personne de Kronos, le ciel des étoiles fixes en celle de Baal, et le ciel mobile ou des planètes en celle de Mylitta. *Voy.* ASSYRIENS.

4° Les anciens Persans professaient la même religion que les Babyloniens et les As-

syriens, jusqu'à ce que leur culte eut été modifié par Zoroastre. Justin dit, d'après Trogue Pompée, que les Perses n'avaient d'autre dieu que le soleil. Hérodote assure qu'ils avaient coutume de sacrifier à Jupiter sur les plus hautes montagnes, et qu'ils sacrifiaient de plus au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents, et qu'ils n'avaient jamais fait de sacrifices qu'à ces sortes de divinités. (Le lecteur doit traduire par Ormuzd le Jupiter d'Hérodote.) Ils ont depuis, ajoute le même auteur, sacrifié à Vénus Uranie, qu'ils appellent *Mitra*, et ont appris ce sacrifice des Assyriens et des Arabes. Mitra est en effet la Mylitta des Assyriens et des Babyloniens, et l'Alilat des Arabes; c'était la personnification du ciel des planètes. Strabon leur attribue le culte des mêmes divinités. A l'égard de celui qu'ils rendaient au soleil, Hérodote rapporte une particularité remarquable : c'est que, si quelque Perse était infecté de la lèpre ou de maux semblables, il ne lui était pas permis d'entrer dans la ville, ni d'avoir commerce avec les gens de sa nation, parce qu'ils regardaient ces maladies comme des marques qu'on avait péché contre le soleil. Ils chassaient de leur pays l'étranger qui en était atteint. C'était au soleil qu'ils offraient des chevaux en sacrifice.

Jablonski prétend que le soleil ne fut pas le seul des astres qu'ils honorèrent, mais qu'ils adorèrent aussi les planètes; de là, selon lui, le nombre de sept qui était si sacré pour eux. Saturne s'appelait chez eux *Keiwan;* Jupiter, *Ormuzd;* Mars, *Behram;* le Soleil, *Schid* ou *Khorschid;* Mercure, *Tyr;* Vénus, *Nahid;* et la Lune, *Mah*. Strabon lui-même, qui avance que les Perses n'adoraient pas d'autre dieu que le soleil, dit ailleurs qu'ils honoraient aussi la lune et Vénus; dans un autre endroit, il assure que les Carmaniens, dont le pays se nomme aujourd'hui Kirman, sacrifiaient un âne à Mars.

Le système de Zoroastre n'a pas aboli l'ancien culte ; il l'a simplement modifié. Si les astres ne sont plus pour lui des êtres vivants, ce sont des sanctuaires habités et régis par des izeds ou intelligences supérieures à l'homme, et ministres du bon principe. Ce sont des images de la divinité, dignes en cette qualité des hommages des hommes; et le culte que l'on rend au soleil est assurément idolâtrique. Les modernes Parsis, qui ont mis des génies partout, révèrent non-seulement les anges des planètes, mais ceux de certaines constellations, entre autres *Taschter*, gardien de l'orient, qui réside dans Sirius; *Satévis*, gardien de l'occident, qui est Aldebaran; *Venant*, gardien du midi, qui habite Orion; et *Haftorang*, gardien du nord, dont le siége est dans la Grande-Ourse. Les Parsis célèbrent ces quatre constellations dans leurs chants sacrés.

5° Le sabéisme se trouve mêlé à une multitude de systèmes religieux antiques ; on le retrouve dans l'Inde, où le soleil était adoré conjointement avec les autres forces de la nature, bien avant que le brahmanisme eût été fondé; chez les Egyptiens, où le soleil était adoré sous le nom de *Phré*, et la lune sous celui de *Pooh;* dans la religion gréco-romaine, où ces deux astres étaient personnifiés sous les noms de *Phœbus*, *Apollon*, *Diane*, *Hécate*, etc.; chez les Celtes de la Gaule, de la Germanie, de l'Irlande, etc., où les astres avaient une part notable des hommages et du culte des mortels, etc., etc.

6° Le sabéisme a été également fort répandu dans l'Amérique. Le soleil recevait chaque jour les premiers hommages des sauvages de la région septentrionale, qui ne manquaient pas de diriger vers lui, à son lever, les premières bouffées de tabac tirées de leur calumet ; plusieurs tribus paraissent même avoir tiré du soleil le nom générique de la divinité. *Voy.* DIEU, n°s CCCIV et suivants. Les Natchez en faisaient descendre leurs caciques. Il en était de même des Péruviens, qui rendaient à cet astre un culte très-solennel, et qui le regardaient comme le père de la race royale des Incas. *Voy.* INTI. Enfin on retrouve encore le culte des astres chez plusieurs peuplades de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

SABELLIENS, hérétiques du IIIe siècle, ainsi appelés de Sabellius, philosophe égyptien, qui répandit ses erreurs dans la Libye Cyrénaïque, d'où elles pénétrèrent dans l'Asie Mineure, dans la Mésopotamie et même à Rome. Ils soutenaient qu'il n'y avait en Dieu qu'une seule personne; que le Fils et le Saint-Esprit étaient seulement des vertus, des émanations, des opérations du Père, et non point des personnes distinctes et subsistantes. Ils disaient donc que celui qui réside dans le ciel est le Père de toutes choses ; qu'il descendit dans le sein de la sainte Vierge, s'incarna et naquit d'elle comme Fils ; qu'après avoir accompli le mystère de notre rédemption, il se répandit sur les apôtres sous la forme de langues de feu, et que de là il fut appelé le Saint-Esprit. Ils tentaient d'expliquer leur doctrine en comparant Dieu avec le soleil; sa vertu illuminative était le Fils ou le Verbe, et sa vertu échauffante était le Saint-Esprit. La parole ou le Verbe, disaient-ils, fut dardée comme un divin rayon, et lorsqu'elle fut remontée dans le ciel, les influences du Père se communiquèrent aux apôtres d'une manière analogue. Cette erreur, réfutée par saint Denis d'Alexandrie et par saint Epiphane, fut renouvelée au VIe siècle par Photin, et plus récemment par les Sociniens.

SABIC ou SABEC, un des deux êtres qui, suivant les Druzes, sont les principes de tous les autres. Ces deux êtres sont le *Sabic* ou le précédent, et le *Tali* ou suivant. Ce sont des espèces d'éons, dont le second a été produit par le premier, lequel procède lui-même de la parole; la parole vient de l'âme, et l'âme vient de l'intelligence. Le Sabic est donc le quatrième ministre de la divinité suprême. Ce ministre céleste et spirituel s'est incarné sur la terre en la personne de Sélama, fils d'Abd-el-Wahab, minis-

tre du khalife Hakem, divinité des Druzes. Ils disent que le Sabic et le Tali sont la source d'où découlent toutes les connaissances des hommes, hormis celle de la religion unitaire. C'est le Sabic incarné qui a manifesté aux hommes la connaissance des lois spirituelles. Chaque ministre de la religion unitaire, depuis le Daï ou le dernier degré de la hiérarchie, peut s'élever successivement jusqu'au degré de Sabic, par une suite de révolutions, et dans une série de périodes sans fin.

SABIS, SABIANS, SABÉENS, secte orientale qui porte le même nom que les anciens Chaldéens, adorateurs du firmament, mais qui n'a maintenant avec eux que des rapports fort éloignés. Les Orientaux les appelent ainsi, soit parce qu'en effet quelques-uns d'entre eux descendraient des Sabéens, soit parce qu'on les accusait faussement d'adorer les astres. Mais il est positif que leur religion actuelle provient directement du judaïsme, mélangé de certaines opinions chaldéennes touchant les anges et les démons, et de quelques pratiques et préceptes de morale dont les analogues se retrouvent dans le christianisme.

Les Sabéens se nomment eux-mêmes dans leur langue *Mendaï - Yahya*, et en syriaque, *Mendaye de Yahya*, c'est-à-dire *disciples de Saint-Jean*, d'où certains auteurs modernes les ont appelés abusivement *Mendaïtes* ou *Chrétiens de Saint-Jean*. Si l'on pouvait se fier à leur tradition, il serait très-curieux d'étudier chez eux ce qu'étaient les premiers disciples de ce saint précurseur, qui paraissent avoir formé une congrégation assez étendue, tant au dedans qu'au dehors de la Judée, comme on en voit des preuves dans les Actes des apôtres. L'Evangile fait foi que saint Jean-Baptiste jouissait de la plus haute considération parmi les Juifs; plusieurs s'obstinaient à le regarder comme le Messie, malgré ses dénégations; Jésus-Christ lui-même le qualifiait de prophète, de plus que prophète, et du plus grand des enfants des hommes; il n'est donc pas étonnant que quelques-uns de ses disciples aient conçu de lui une opinion exagérée, et aient refusé, après la mort de leur maître, de se joindre aux partisans de Jésus-Christ. Ils essayèrent même de leur côté de fonder une religion, et firent des prosélytes dans les contrées adjacentes. Les Sabis, issus de cette propagande, conservèrent le baptême tel que leur maître l'administrait, et la formule dont ils se servent dans cette cérémonie révèle leur origine avec une clarté qui ne souffre aucun doute. Ils se contentent de prononcer ces mots : *Je te baptise du même baptême dont Jean a baptisé ses disciples*. Cette parole ne paraît avoir aucun sens théologique, mais sa signification historique est parfaitement claire.

Les Sabis reconnaissent que Jean a annoncé le Messie, ainsi que l'ont fait les autres prophètes israélites, mais ils nient que Jésus-Christ soit ce Messie, et ils attendent sa venue, ainsi que le font encore les Juifs. Ils affirment, par conséquent, que les disciples de Jésus ont dénaturé le baptême, en l'administrant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et que Jésus n'avait pas qualité de leur conférer un tel droit. L'imitation et la commémoration de saint Jean forment les fondements principaux de leur culte. Dans leurs cérémonies religieuses, ils distribuent aux assistants du miel et des sauterelles en souvenir de la manière dont leur patron a vécu au désert, et cela leur tient lieu de communion; c'est une communion commémorative comme celle des Calvinistes. Ils renouvellent tous les ans leur baptême; pour cela ils se rendent dans la rivière la plus voisine, s'y dépouillent et s'y baignent entièrement, et quand ils en sortent, le prêtre, placé sur le rivage, comme on a coutume de représenter saint Jean, leur verse de l'eau sur la tête avec un vase, en disant : « Je renouvelle votre baptême au nom du Père et de notre sauveur Jean; ainsi qu'il a baptisé les Juifs dans le Jourdain et les a sauvés, ainsi il vous sauvera vous-même. » Une autre fête fort importante pour eux est celle du *Miracle* : elle a pour objet la commémoration d'un miracle attribué par eux à saint Jean, qui aurait jadis délivré la Galilée d'un monstre sorti du lac de Tibériade. A cette époque, tous ceux à qui leurs affaires le permettent, ou dont la dévotion est assez vive pour l'emporter sur toute autre considération, quittent leur pays et vont en pèlerinage en Galilée, sur les bords du lac, à l'endroit où, dit-on, saint Jean tua le monstre; les plus affairés ou les plus tièdes se contentent de célébrer la fête chez eux. Les deux autres fêtes principales sont celles de la mort et de la nativité de saint Jean.

Leurs livres sacrés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Divan*, traite de la chute des anges et de la création de l'homme; le second, nommé *Sedro-l'Adam*, est le livre d'Adam; le troisième, *Sedra-Yahya*, est la révélation de saint Jean, donnée selon eux par ce prophète à leurs ancêtres; le dernier, intitulé *Tholasteh*, contient l'ensemble de leurs cérémonies religieuses. Ces livres sont conservés par eux avec un grand soin, et sont très-rares; les tentatives que les Maronites, au milieu desquels les Sabis vivent, ont faites pour les détruire, sont cause que ceux qui les possèdent se montrent très-scrupuleux à cet égard. La bibliothèque nationale possède cependant plusieurs manuscrits sabéens, apportés la plupart en France sous le règne de Louis XIV et par les ordres de Colbert. M. Sylvestre de Sacy a publié une notice bibliographique sur ces manuscrits, demeurés longtemps dans la poussière sans que l'on connût toute leur importance.

L'oraison que les Sabis prétendent tenir de saint Jean atteste des sentiments religieux fort élevés et d'une nature très-supérieure à ceux de la religion juive ordinaire. En voici quelques passages :

« Que le Seigneur de la gloire soit adoré! Nous avons mal agi, pardonne-nous nos péchés! Toi qui es bon et miséricordieux, aie pitié de nous; souverain Roi de la lumière,

écoute notre voix suppliante ! O toi qui soutiens tous les bons, créateur de tout ce qui est bien, dispensateur de tous les dons, donne-nous la force ! Libérateur des fidèles, délivre-nous de tout mal ; sauveur des âmes, sauve-nous de tout péché; exterminateur de toute malice, déracine en nous la méchanceté et la colère ! Seigneur de toute gloire, que ta gloire repose sur nous ! Toi qui donnes la main aux pacifiques, donne-nous la main, afin que nous ne tombions pas ! Toi qui es la véracité même, rends-nous véridiques ! Toi qui conserves les âmes, conserve-nous ! Toi dont les apôtres de vérité ont reçu leur mission, source de toute sagesse, que ta colère ne s'appesantisse pas sur nous ! Nous sommes de misérables pécheurs, que nos fautes ne t'irritent pas ; pardonne-nous nos fautes, nous sommes les esclaves du péché. Aie pitié de nous, Seigneur de toute création et de toutes les âmes. Que ton nom soit béni ! »

Le passage de ces livres attribués à saint Jean, dans lequel sont contenus les commandements de Dieu, est aussi fort remarquable ; il contribue à montrer la solidité des fondements sur lesquels tous les chrétiens, d'après l'autorité de l'Evangile, se sont accordés à faire reposer la gloire de saint Jean. Il est évident que ces commandements, tirés en partie de ceux de Moïse, présentent cependant un caractère beaucoup plus tendre, plus élevé et plus évangélique.

« Vous vous abstiendrez de *péché* et de vol ; vous n'aimerez pas le mensonge ; vous ne vous rendrez pas coupables d'homicide ; vous ne convoiterez pas l'or et l'argent; vous n'adorerez pas Satan et ses idoles. — Le roi de la lumière, le souverain arbitre du monde, jugera les âmes de tous les hommes selon leurs œuvres. — Vous ne vous ferez pas instruire dans les prestiges de Satan ; vous ne rendrez pas de faux témoignages ; vous n'intervertirez pas la justice ; car quiconque intervertira la justice sera jeté dans un brasier ardent. — Donnez l'aumône aux pauvres : quand vous aurez donné, ne le publiez pas ; si vous avez donné de la droite, vous le cacherez à la gauche, et si vous avez donné de la gauche, vous le cacherez à la droite. Quand vous verrez un homme nu, habillez-le ; quand vous verrez un fidèle dans le mal, délivrez-le. Honorez vos pères et mères et les vieillards : malheur à celui qui aura méprisé son père et sa mère ! Dans votre boire et dans votre manger, dans votre sortie et dans votre rentrée, dans tout ce que vous ferez, honorez et exaltez le nom du Seigneur ! »

Les Sabis sont très-unis entre eux ; le mariage y est très-respecté, et les hommes et les femmes, au lieu de vivre séparés, comme la plupart des Orientaux, vivent dans une intimité conjugale beaucoup plus parfaite et plus voisine de nos mœurs. Les hommes sont généralement adonnés à l'agriculture, et les femmes s'occupent de la fabrication des étoffes de soie. Pour leur habillement, leur nourriture, leur hospitalité, et en général toutes leurs façons extérieures, les Sabis ressemblent aux Arabes qui les entourent. La religion suffit pour établir entre eux une ligne de démarcation profonde. *Voy.* Chrétiens de Saint-Jean-Baptiste.

SABIS ou Sabim, dieu des anciens Arabes, cité par Pline.

SABOÉ ou Saboï, cri que poussaient les Bacchantes dans les fêtes de Bacchus ; c'était un des mots consacrés dans les mystères de ce Dieu. Il est remarquable que toutes les exclamations usitées dans ces mystères étaient empruntées à la langue des Hébreux ou des Syriens. Ainsi *Io* est l'hébreu *Ia*, un des noms de Dieu; *Evohé* rappelle *Iéhova; Saboé, Sabaoth; Eleleu, Alleluia. Evohé* et *Saboé* étaient souvent joints ensemble, εὐοῖ σαϐοῖ, ce qui ressemble beaucoup à *Jéhova Sabaoth*. Le mot *Saboé* rappelle encore le nom de *Sabasius*, donné à Bacchus. *Voy.* Sabasius.

SABUCOR, le plus ancien des esprits célestes dans la théogonie des Carolins occidentaux ; il épousa Halmeleul, et devint le père des esprits de différents ordres adorés par les habitants de cet archipel.

SACAR, un des sept enfers des Musulmans; il est destiné aux Mages ou Guèbres.

SACARAS, anges du sixième ordre chez les Madécasses. Ce sont des esprits malfaisants, qui ne s'occupent que du soin de tourmenter les hommes, les femmes et les enfants. Les malheureux que ces démons possèdent prennent en main un dard, et se mettent à hurler et à sauter sans relâche, avec des attitudes et des contorsions bizarres. Autour d'eux se rassemblent tous les habitants du village, qui, pour les irriter et pousser à bout leur patience, prennent à tâche de les contrefaire. On s'efforce en même temps d'apaiser la colère du Sacara, à qui on immole des bœufs, des taureaux et des coqs. Les Madécasses disent que le démon Sacara leur apparaît sous la forme d'un dragon de feu.

SACATIS, religieux musulmans, fondés à Baghdad, par Sirri-Sacati, mort l'an 295 de l'hégire (907 de Jésus-Christ.)

SACCOPHORES, c'est-à-dire *porte-sacs;* hérétiques du IIᵉ siècle, ainsi appelés parce qu'ils s'habillaient d'un sac pour mieux témoigner de leur renoncement aux biens de ce monde. Ils étaient une branche de Tatianistes.

SACÉES, fête que les Babyloniens célébraient en l'honneur de la déesse Anaïtis; elle fut établie, dit-on, en mémoire d'une victoire importante remportée par le roi de Perse sur les *Saces*, peuple de la Scythie, qui habitait les bords de la mer Caspienne, et dont les incursions avaient souvent désolé son empire. D'autres veulent que cette fête ait eu pour objet d'honorer un dieu *Sac* ou *Sesac*. Elle commençait le 16 du mois de Loüs, et durait cinq jours, pendant lesquels les esclaves commandaient à leurs maîtres, comme dans les saturnales à Rome. L'un d'entre eux était même promené en triomphe, revêtu d'un manteau royal, avec le titre

de *Zogane*, qui signifie vice-roi ou gouverneur. On dit aussi qu'à l'occasion de cette solennité on choisissait un prisonnier condamné à mort, et on lui permettait l'usage de tous les plaisirs qu'il pouvait souhaiter, avant d'être conduit au supplice.

SACELLAIRE (Grand), c'est-à-dire grand maître de la chapelle; officier de l'Église grecque, qui assiste le patriarche dans les jugements et dans les cérémonies ecclésiastiques. C'est lui qui présente ceux qui aspirent à la prêtrise. Le soin des monastères d'hommes et de filles entre aussi dans ses attributions; il les visite, il fait la recette et la dépense des revenus, etc.

SACELLUM. Ce mot, qui est un diminutif de *sacrum*, désignait chez les Romains une petite chapelle fermée de murailles, mais sans toit. Il en reste encore une à Rome; on croit qu'elle avait été consacrée à Bacchus. Les Grecs avaient aussi des chapelles semblables, bâties les unes hors des temples, les autres dans les temples mêmes. Telles étaient les chapelles que les divers peuples faisaient construire dans le temple de Delphes, et où ils faisaient leurs offrandes aux dieux. En outre, ils étaient dans l'usage de consacrer à leurs divinités, comme *ex voto*, de petites chapelles ou de petits temples d'orfévrerie, qu'ils plaçaient dans leurs temples, et qui en faisaient un des plus riches ornements.

SACENA, hache en usage dans les sacrifices chez les Romains.

SACERDOCE. Par ce mot on exprime la dignité et les fonctions des ministres de la religion; il vient du mot *sacer*, chose sacrée ou consacrée à la divinité.

1° Dans l'origine de la société, s'il n'y avait point de prêtres proprement dits, il existait néanmoins un sacerdoce; car dès lors on rendait à la Divinité un culte public, et on lui offrait des sacrifices. Les cérémonies religieuses étaient présidées par les chefs de familles, qui se trouvaient par là même les pontifes de leurs tribus respectives. C'est ainsi que nous voyons les fonctions du sacerdoce remplies par Caïn, Abel, Enoch, Noé, Abraham, etc. Lorsque les familles se furent multipliées, et qu'en se réunissant plusieurs ensemble elles eurent commencé à former des peuples, le soin de présider au culte fut dévolu tout naturellement aux chefs des nations; c'est ainsi que nous voyons Melchisédec, roi de Salem, honoré du titre de prêtre de Dieu Très-Haut. Mais, plus tard, les cérémonies religieuses étant devenues plus nombreuses, surtout lorsqu'on eut commencé à élever des temples, le rituel se compliqua; les traditions primitives allant peu à peu s'oblitérant dans la mémoire des peuples, exigèrent une étude spéciale; les fêtes s'étant multipliées furent basées sur les connaissances astronomiques, les fonctions sacerdotales devinrent incompatibles avec les devoirs des rois, dont les charges dans l'ordre politique et civil, s'étaient accrues proportionnellement. Il fut alors nécessaire de confier ces fonctions à des personnages recommandables par leur âge, leur autorité, leurs vertus et leur science. Ces personnages furent choisis parmi les plus éminents de la nation, et ordinairement dans la famille royale; de là la grande autorité dont ils jouissaient. Dans la plupart des peuples anciens, il paraît que la dignité sacerdotale fut dès lors héréditaire; c'est ce qui forma ces castes vouées à l'exclusion de toute autre au service de la Divinité, et que nous trouvons chez les Egyptiens, chez les Indiens, chez les Druides, et même chez les Grecs et les Latins. Dès lors fut constitué le sacerdoce proprement dit. Ailleurs le choix des prêtres appartenait au souverain ou à la nation; ailleurs encore le sacerdoce était la conséquence d'une vocation particulière; les prêtres s'étaient constitués en collége, et ils choisissaient eux-mêmes pour les aider et pour leur succéder dans les fonctions saintes, des ministres qu'ils instruisaient dans toutes les connaissances qui leur étaient nécessaires.

2° Chez les Hébreux, en conséquence de l'ordre même de Dieu, le sacerdoce était dévolu à une famille particulière, celle d'Aaron, qui faisait partie de la tribu de Lévi, consacrée tout entière au service du tabernacle et du temple. Ce n'était ni le choix du peuple, ni l'autorité des princes, ni l'ambition, ou l'industrie, ni même le mérite des individus, qui élevaient à cette dignité; c'était la naissance seule. De là vient l'extrême soin de ceux de cette famille à conserver leurs registres généalogiques, et à rejeter de leur corps ceux qui auraient voulu s'y introduire à la faveur de l'obscurité d'une origine éloignée, inconnue et incertaine.

« Ils ont un soin singulier de ne se mésallier jamais, dit Josèphe, et de ne prendre point de femmes dans les autres tribus. Ce qui s'observe, non-seulement dans la Judée, mais aussi partout où il y a des Juifs, à Babylone, en Egypte et ailleurs. Ils envoient à Jérusalem rechercher la généalogie de celles qu'ils veulent épouser, et le nom de ses aïeux; on s'en informe auprès de tous ceux qui sont capables d'en rendre témoignage. S'il arrive quelque renversement dans le pays, par des ravages de guerres, comme il est arrivé sous Antiochus Epiphanes, sous le grand Pompée, sous Quintilius Varus, et surtout sous Vespasien et Tite, les prêtres qui restent dressent de nouveaux catalogues sur les anciens, et tiennent registre des femmes, qui ont échappé aux malheurs de l'Etat; car ils n'épousent jamais de femmes captives, et ont en horreur les mariages avec les étrangères. De là vient que, depuis 2000 ans, on trouve parmi nous une succession suivie et non interrompue de souverains pontifes, qui sont dénommés de père en fils. »

Le sacerdoce, parmi les Hébreux, n'excluait d'aucun emploi; ni les charges de judicature, ni les fonctions militaires, ni les dignités séculières n'étaient incompatibles avec la qualité de prêtre du Seigneur. On voyait des prêtres dans l'armée, en qualité de commandants, d'écrivains, de soldats. Sonner de la trompette était même un emploi

réservé aux prêtres seuls. Les prêtres Joïada et Sadoc paraissent, sous David, à la tête d'une troupe de lévites et de prêtres, gens de valeur et d'expérience dans la guerre. Achimaas, fils de Sadoc, était, sous Salomon, un des intendants de la maison du roi, et avait soin de faire fournir aux dépenses de sa table, pendant un d s douze mois de l'année. Banaïas, fils du prêtre Joïada, commandait à une des troupes de 24,000 hommes, qui servaient par mois auprès de la personne du prince. Eliacin, fils du grand prêtre Helcias, fut grand maître du palais sous Ezéchias. Les Machabées, qui se sont distingués d'une manière si glorieuse dans les armées, et dont Dieu s'est servi pour rétablir son culte et sa religion dans Israël, étaient de la race d'Aaron, de même qu'une grande partie de leurs troupes. Josèphe l'historien, qui s'est rendu si célèbre par ses grandes actions et par ses écrits, était aussi du nombre des prêtres. Presque tous les tribunaux de la nation etaient occupés par des prêtres, qui rendaient la justice suivant l'ordre établi par Moïse. Mais la première, la plus noble et la principale de leurs fonctions était le ministère sacré du tabernacle et de l'autel, et ensuite l'instruction des peuples et l'étude de la loi. *Voy.* Prêtres, n° 2.

3° Le sacerdoce, chez les chrétiens, comprend deux ordres : l'épiscopat et la prêtrise. La fonction et la dignité d'évêque correspond à celle de grand prêtre ou de grand pontife chez les Juifs, avec cette différence que, chez ces derniers, il n'y avait qu'un grand pontife, parce que le culte judaïque ne s'étendait point au delà de la nation ; tandis que le christianisme, ayant dû s'établir dans toutes les contrées de la terre, a nécessité l'érection d'un grand nombre de siéges épiscopaux ; tous les évêques cependant sont sous la juridiction de l'évêque de Rome, qui a le titre de souverain pontife; ce dernier a été établi par Jésus-Christ même, dans la personne de saint Pierre, conservateur de la foi et de l'unité. *Voy.* Prêtres, n° 3; Evêques, Pontife, etc.

4° En Egypte, la caste sacerdotale était, à proprement parler, la partie instruite et savante de la nation. « Elle était spécialement vouée, dit M. Champollion-Figeac, à l'étude des sciences et au progrès des arts; elle était chargée en outre des cérémonies du culte, de l'administration de la justice, de l'établissement et de la levée des impôts,... enfin de toutes les branches de l'administration civile.

« Souveraine dans la primitive organisation de l'Egypte, en passant au second rang, lorsqu'une révolution l'obligea de céder le premier au roi créé par la caste militaire, elle conserva néanmoins la plus grande partie de son influence, sans doute parce que cette influence avait été fondée, dès l'origine, sur de vastes possessions territoriales et sur de grands priviléges... On voit par le détail des cérémonies religieuses dont la loi faisait un devoir aux monarques égyptiens dans les circonstances marquantes de leur vie, combien l'autorité sacerdotale était mêlée à l'autorité royale, et aux époques les plus connues de l'histoire de l'Egypte, aucun signe ne se manifeste visiblement qui nous révèle la décadence de cette caste puissante. Ce qu'Hérodote a vu, ce que Diodore de Sicile a raconté d'après les écrivains qui l'avaient précédé, nous la montrent partout présente, ayant le monopole des sciences et des principales branches de l'administration de l'Etat, de grands revenus et de grandes propriétés incommutables comme leur autorité. Dans les bas-reliefs historiques, les Ptolémées et les empereurs romains se montrent dans des cérémonies publiques pareilles à celles où les monuments contemporains des plus anciens Pharaons connus nous montrent ces mêmes Pharaons s'inclinant devant la majesté divine, personnifiée par les prêtres de divers ordres ; et jusqu'aux derniers temps de la monarchie égyptienne, le monarque appelé au trône par sa naissance fut intronisé et sacré à Memphis, dans une assemblée générale de l'ordre sacerdotal, convoquée pour la proclamation du nouveau roi. Dans tous les temps aussi de la monarchie, les rois ne cessèrent de travailler à l'édification, à l'agrandissement ou à l'ornement des monuments religieux, et en cela ils ne faisaient que souscrire à une influence toujours puissante par elle-même et surtout par l'opinion du pays. On sait en effet la persistance de la nation égyptienne dans ses croyances religieuses ; les persécutions des Perses, la tolérance du culte grec et du culte romain en concurrence avec le culte égyptien, qui ne cessa pas d'être la religion dominante, rien n'altéra l'esprit religieux de l'Egypte, sa foi aux dieux de ses ancêtres. La présence des légions romaines n'empêchait pas que de fréquentes séditions naquissent à la plus légère insulte faite par le vainqueur aux dieux et aux autres objets du culte national égyptien : la caste sacerdotale tira donc de la dévotion publique une force d'influence et une autorité qui ne pouvaient succomber qu'avec la monarchie et la nationalité de l'Egypte. » *Voy.* Prêtres, n° 9.

5° Chez les anciens Grecs les princes remplissaient d'abord la plupart des fonctions du sacrifice ; c'est pour cela qu'ils portaient toujours un couteau dans un étui près de l'épée, lequel était destiné à cet usage unique. Plusieurs sacerdoces furent ensuite attachés à des maisons anciennes et puissantes, où ils se transmettaient de père en fils ; d'autres étaient conférés par le peuple. On n'en pouvait remplir aucun sans un examen préalable qui roulait sur la personne et sur les mœurs. Il fallait que le nouveau ministre n'eût aucune difformité dans la figure, et que sa conduite eût toujours été irréprochable. A l'égard des lumières, il suffisait qu'il connût le rituel du temple auquel il était attaché, qu'il s'acquittât des cérémonies avec décence, et qu'il sût discerner les diverses espèces d'hommages que l'on devait adresser aux dieux. *Voy.* Prêtres, n° 12.

6° L'institution du sacerdoce commença

chez les Romains avec le culte des dieux, et Romulus choisit deux personnes de chaque curie qu'on honora de la dignité sacerdotale. Numa, qui augmenta le nombre des dieux, multiplia aussi le nombre de ceux qui étaient consacrés à leur service. D'abord on ne confia cette auguste fonction qu'à des patriciens; mais les tribuns du peuple firent tant par leurs brigues et leurs clameurs, qu'enfin les plébéiens partagèrent presque toutes les parties du sacerdoce avec les nobles. Dans le principe, ces prêtres furent élus par le collége dans lequel ils entraient, et, dans la suite, le tribun Licinius Crassus entreprit de transporter ce droit au peuple, mais sans succès; et c'est ce qu'exécuta heureusement Domitius Ahénobarbus. Le peuple eut donc le droit d'élire, et les colléges ne conservèrent que celui d'agréger le récipiendaire dans leur corps. Sylla, devenu le maître, rétablit les choses dans leur premier état, et dépouilla le peuple du privilége qu'il avait usurpé. Ce changement ne tint pas longtemps; le tribun Atius Labiénus fit revivre la loi Domitia, que Marc-Antoine anéantit de nouveau, et enfin les empereurs s'emparèrent du droit que le peuple et les pontifes s'étaient mutuellement disputé. Le sénat, en effet, au rapport de Dion, entre autres priviléges qu'il fut obligé de céder à César, lui donna celui d'établir autant de prêtres qu'il le jugerait à propos. Ces prêtres avaient plusieurs priviléges, comme de ne pouvoir être dépouillés de leur dignité, d'être exempts de la milice, et de toute autre fonction attachée à la personne des citoyens. *Voy.* Prêtres, n° 16.

Le sacerdoce des païens se maintint quelque temps sous les empereurs chrétiens, et ne fut aboli entièrement que du temps de Théodose, qui chassa de Rome les prêtres de tout genre et de tout sexe.

7° Depuis les temps les plus anciens, le sacerdoce, en Chine, a toujours été attaché à la couronne. Il n'y a que l'empereur qui puisse offrir des sacrifices au ciel, comme chef de la religion. Quand il va faire ce sacrifice, sa marche est une espèce de procession : comme fils du *Thien*, et représentant le *Thien*, toute la nature l'accompagne. On porte un grand nombre d'étendards qui offrent l'image des divinités et divers objets du culte public : tels que les symboles du dieu du tonnerre, de celui de la pluie, des éléments, des montagnes, des rivières; le boisseau céleste ou les sept étoiles du nord ; les planètes, les signes du zodiaque. Tous les animaux que l'on porte dans cette marche tiennent à la religion et sont regardés comme des génies. *Voy.* Procession, n° 10.

— Quant au sacerdoce chez les autres nations païennes, *voy.* Prêtres.

SACHET (Religieux du). Ce nom fut donné aux religieux de l'ordre de la Pénitence de Jésus-Christ, parce qu'ils étaient revêtus de robes faites en forme de sacs.

SACHTANGA, ou *Prostration des six membres*, cérémonie religieuse des Hindous, qui consiste à se prosterner de manière que les pieds, les genoux et les mains soient appuyés à terre. On fait le sachtanga non-seulement devant les dieux et leurs images, mais même devant les brahmanes, principalement devant ceux qui jouissent dans les familles de l'autorité de *gourous* ou directeurs spirituels. Cet acte d'humilité fait devant eux, et suivi de leur bénédiction, passe pour procurer la rémission de tous les péchés.

Ce salut respectueux, en usage chez plusieurs autres peu les asiatiques, fut également pratiqué parmi les nations plus occidentales. Nous en trouvons des témoignages dans les Livres saints, où cette marque extraordinaire de vénération est appelée du nom d'*adoration*, lors même qu'elle est rendue à de simples mortels. Les Egyptiens, les Chaldéens et plusieurs autres peuples dont parle l'Ecriture sainte connaissaient cette manière respectueuse de saluer, et l'employaient dans les mêmes circonstances que les Indiens.

SACRAIRE. 1° Dans les premiers siècles de l'Eglise on donnait ce nom à une petite chambre construite à côté de l'église, et dans laquelle on réservait la sainte Eucharistie; c'est ce que les Grecs appelaient *Pastophores*. Il y en avait quelquefois d'assez vastes pour y faire des cérémonies religieuses et y donner la confirmation. *Voy.* Sacristie.

2° Dans les xiiie, xive et xve siècles, on appela ainsi de petites piscines ou pertes d'eau, taillées dans l'épaisseur d'un des murs avoisinant l'autel. Ce sont de simples niches, plus ou moins ornées, qui servaient à déposer les burettes pendant la messe, à verser l'eau et le vin qui restaient dans les fioles après la messe dite, et en certains cas les ablutions du prêtre, ou l'eau qui avait servi à purifier les choses saintes. On en voit encore d'assez bien sculptées dans quelques chapelles des bas-côtés de Notre-Dame de Paris, à Saint-Urbain de Troie, et dans beaucoup d'autres anciennes églises.

3° Les *sacraires* des Romains étaient des chapelles élevées dans les maisons particulières et consacrées à quelque divinité. Elles étaient distinctes des *Laraires*. Ils donnaient aussi le nom de *Sacraire* au lieu où l'on déposait dans les temples les objets sacrés.

SACRAMENTAIRE. On nomme ainsi les livres d'église renfermant les prières de la liturgie proprement dite, et de l'administration des sacrements. C'est tout à la fois un pontifical, un rituel, un missel, mais qui ne renferme ni l'introït, ni les épîtres, ni les évangiles, ni les offertoires, ni les antiennes chantées pendant la communion, mais seulement ce qui était récité par le célébrant, comme les collectes ou oraisons, les préfaces, le canon, les secrètes et post-communions, les prières des ordinations et des bénédictions de tous genres; c'est ce que les Grecs nomment un *Eucologe*. Le premier qui ait rédigé un Sacramentaire est le pape Gélase, mort en 496; c'est du moins le plus ancien qui soit parvenu jusqu'à nous. Après lui, saint Gré-

goire, postérieur à Gélase d'un siècle environ, retoucha ce livre en y ajoutant et retranchant quelques paroles, mais le fond resta le même; en sorte qu'à proprement parler il n'y eut qu'un seul sacramentaire, celui de Gélase.

SACRAMENTAIRES. On donna ce nom, dans le xvie siècle, à ceux des Réformés qui, s'éloignant de l'opinion de Luther sur le sacrement de l'Eucharistie, rejetèrent le dogme de la présence réelle que cet hérésiarque avait conservé; tels furent Zwingle, Carlostadt, Œcolampade, Muncer, Storck, Martin Bucer et Calvin. Cette différence d'opinion donna lieu à une séparation qui éclata ouvertement dès le 22 août 1524, entre Luther et plusieurs de ses principaux adhérents, et qu'on nomma *Guerre des sacramentaires.*

SACRAMENTAUX. Les théologiens appellent de ce nom certaines pratiques et cérémonies religieuses, instituées ou autorisées par l'Eglise, qui ne sont point des sacrements mais qui peuvent contribuer à la sanctification des âmes, comme l'eau bénite, le pain bénit, le signe de la croix, la prière dans une église consacrée, la profession religieuse, et un grand nombre d'autres.

SACRE. On appelle ainsi les cérémonies religieuses par lesquelles un prince est solennellement béni, consacré et couronné en qualité de roi ou d'empereur. Ces cérémonies se trouvent dans le pontifical romain; mais nous croyons que nos lecteurs verront avec plaisir celles qui étaient pratiquées au sacre des rois de France, qui était sans contredit le plus solennel et le plus imposant que l'on pût voir; elles avaient cela de particulier que ces rois étaient consacrés avec une huile que l'on croyait avoir été apportée du ciel par une colombe, lors du baptême de Clovis, et qui était conservée dans une fiole appelée la *sainte ampoule.* Ce sacre avait lieu ordinairement à Reims, et le métropolitain de cette ville était en possession de faire la cérémonie. Charles X fut le dernier roi ainsi sacré, en 1824, et comme il est probable qu'on ne verra pas de longtemps ce cérémonial se renouveler parmi nous, nous allons résumer ici le programme de cette solennité suivi pour le sacre de Louis XVI, et que nous empruntons au *Magasin pittoresque* de 1838.

Le jour du sacre, vers sept heures et demie du matin, l'évêque de Laon et l'évêque de Beauvais sortirent de la cathédrale de Reims; ils étaient revêtus de leurs habits pontificaux, et avaient des reliques de saints pendues à leur cou. Le grand maître des cérémonies, les chanoines et une troupe de musiciens les précédaient. Cette procession s'avança dans une galerie construite depuis le portail de l'église jusqu'à la grande salle de l'archevêché. Lorsqu'elle fut arrivée devant la chambre du roi, elle s'arrêta. Le chantre frappa à la porte de son bâton. De l'intérieur de la chambre, on entendit une voix qui disait: *Que demandez-vous?* L'évêque de Laon répondit: *Le roi.* La même voix, qui était celle du grand chambellan, repartit: *Le roi dort.* Deux fois le chantre frappa, deux fois l'évêque fit la même demande et reçut la même réponse. Mais la troisième fois l'évêque ayant dit: ***Nous demandons Louis XVI que Dieu nous a donné pour roi***, la porte s'ouvrit aussitôt. Le roi était couché sur un lit magnifique; il était vêtu d'une longue camisole cramoisie, garnie de galons d'or, et ouverte, ainsi que la chemise, aux endroits où Sa Majesté devait recevoir les onctions. Par dessus cette camisole, le roi avait une longue robe de toile d'argent, et sur sa tête une toque de velours noir, garnie d'un cordon de diamants, d'un bouquet de plumes et d'une double aigrette blanche.

Après quelques oraisons, les deux évêques soulevèrent le roi de dessus son lit, et le conduisirent processionnellement à l'église, où on le fit asseoir dans un fauteuil sous un dais, au milieu du chœur.

On chanta le *Veni Creator*, ensuite Tierce. L'archevêque de Reims fut alors averti par le maître des cérémonies que la sainte ampoule était arrivée à la porte de l'église; il s'y rendit, et trouva le grand prieur de l'abbaye de Saint-Remi, en chape d'étoffe d'or, et monté sur un cheval blanc de l'écurie du roi, couvert d'une housse d'argent richement brodée. « Monseigneur, dit le grand prieur à l'archevêque, je mets entre vos mains ce précieux trésor envoyé du ciel au grand saint Remi pour le sacre de Clovis et des rois ses successeurs; mais auparavant je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger à me le remettre entre les mains après que le sacre de notre roi Louis XVI sera fini. » L'archevêque fit cette promesse, reçut la sainte ampoule, et revenant au chœur, la posa sur l'autel.

La sainte ampoule était une fiole d'huile parfumée, qui avait environ deux pouces de hauteur, et était enchâssée dans un reliquaire de forme ronde de neuf pouces, enrichi de pierres précieuses. Elle a été brisée, pendant la révolution, sur le piédestal de la statue de Louis XV, à la place royale de Reims.

Diverses cérémonies de peu d'intérêt suivirent: puis l'archevêque reçut les promesses et les serments du roi. Il lui demanda d'abord de conserver aux évêques et aux églises leurs priviléges canoniques, leurs droits et leur juridiction. Le roi répondit sans se lever de son siége et la tête couverte. Quand il eut fait la promesse, les évêques de Laon et de Beauvais le soulevèrent de son fauteuil, et étant debout, ils demandèrent, selon l'ancienne formalité, si les seigneurs assistants et si le peuple acceptaient Louis XVI pour leur roi. « Leur consentement ayant été reçu par un respectueux silence, » disent les historiens, l'archevêque de Reims présenta au roi le serment du royaume, conçu en ces termes:

« Je promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple qui m'est soumis: Premièrement, de faire conserver en tout temps à l'Eglise de Dieu la paix par le peuple chrétien; d'em-

pêcher toutes rapines et iniquités, de quelque nature qu'elles soient; de faire observer la justice et la miséricorde dans les jugements, afin que Dieu, qui est la source de la clémence et de la miséricorde, daigne la répandre sur moi et sur vous aussi; d'exterminer entièrement de mes Etats tous les hérétiques condamnés nommément par l'Eglise; toutes lesquelles choses ci-dessus dites je confirme par serment : qu'ainsi Dieu et ses saints Evangiles me soient en aide! »

Après ce serment, le roi prononça ceux de chef et souverain grand maître de l'ordre du Saint-Esprit et de l'ordre militaire de Saint-Louis, et enfin celui de l'observation de l'édit contre les duels. Voici le texte de ce dernier serment :

« Nous, en conséquence des édits des rois nos prédécesseurs, registrés en notre cour du parlement, contre les duels, voulant suivre surtout l'exemple de Louis XIV, de glorieuse mémoire, qui jura solennellement, au jour de son sacre et couronnement, l'exécution de la déclaration donnée dans le lit de justice qu'il tint le septième jour de septembre 1651 : à cette fin, nous jurons et promettons, en foi de parole de roi, de n'exempter à l'avenir aucune personne pour quelque cause et considération que ce soit, de la rigueur des édits rendus par Louis XIV, en 1651, 1669 et en 1679; qu'il ne sera par nous accordé aucune grâce ou abolition à ceux qui se trouveront prévenus desdits crimes de duels ou rencontres préméditées; que nous n'aurons aucun égard aux sollicitations de quelque prince ou seigneur qui intercédera pour les coupables desdits crimes; protestant que, ni en faveur d'aucun mariage de prince ou de princesse de notre sang, ni pour les naissances de dauphin et princes qui pourront arriver pendant notre règne, ni pour quelque autre considération générale et particulière que ce puisse être, nous ne permettrons sciemment être expédiées aucunes lettres contraires aux susdites déclarations ou édits, afin de garder inviolablement une foi si chrétienne, si juste et si nécessaire : ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles. »

Pendant ce temps-là, les habits et les ornements royaux avaient été déposés sur l'autel. Ces habits, dont le roi fut successivement revêtu avec cérémonie, étaient : une camisole de satin rouge, garnie d'or; une tunique et une dalmatique qui représentaient les ordres de diacre et de sous-diacre; des bottines et un grand manteau royal de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or, doublé d'hermine.

Les ornements qui sont aujourd'hui conservés, dit-on, à l'intendance des Menus-Plaisirs, consistaient en sept différentes pièces : la grande couronne impériale, l'épée, le sceptre, la main de justice, les éperons, l'agrafe servant à tenir le manteau royal, et le livre de prières. Presque tous ces ornements, et certainement du moins la couronne et l'épée venaient de Léon III; c'est le présent que ce pape fit à Charlemagne le jour qu'il le sacra empereur d'Occident. L'épée s'appelait épée de saint Pierre, ou épée Joyeuse; la poignée, la garde et le haut du fourreau sont d'or massif, enrichi de pierreries, et le fourreau de velours violet garni de perles. La couronne est aussi d'or pur et chargée de gros rubis, de saphirs et d'émeraudes : comme son poids et sa grandeur ne permettaient pas au roi de la porter, on la soutint sur sa tête pendant la cérémonie du couronnement. Le sceptre a six pieds de haut; Charlemagne y est représenté en relief, le globe en main, assis sur une chaire ornée de deux lions et de deux aigles; le tout d'or massif, émaillé et enrichi de pierres orientales. La main de justice est un bâton d'or d'une coudée de long, surmonté d'une main d'ivoire, ayant au quatrième doigt un anneau d'or où est enchâssé un très-beau saphir. Il y a de distance en distance des cercles à feuillages tout brillants de perles, de grenats et autres pierres précieuses. Les éperons sont d'or, émaillés d'azur, semés de fleurs de lis d'or, et ornés de grenats avec les deux boucles à tête de lion. L'agrafe est un losange d'or d'un prix inestimable à cause des pierreries qui la relèvent. Le livre de prières est couvert d'argent doré, et les accompagnements en sont aussi extrêmement riches.

Lorsque le roi eut reçu l'épée des mains de l'archevêque, il la tint quelque temps la pointe levée vers le ciel, la baisa et l'offrit à Dieu en la posant sur l'autel.

L'archevêque mit ensuite sur le milieu de l'autel la patène d'or du calice de saint Remi; il tira de la sainte ampoule, avec une aiguille d'or, une goutte d'huile de la grosseur d'un grain de froment, la mit sur la patène, et la mêla avec le saint chrême pour former l'onction sacrée. Ensuite il s'assit, mouilla dans la patène son pouce droit, et commença d'oindre le roi qui était à genoux, sur différentes parties du corps, que les ouvertures pratiquées aux vêtements laissaient à nu : sur le sommet de la tête, sur l'estomac, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur l'épaule gauche, aux plis et jointures du bras droit, aux plis et jointures du bras gauche.

L'onction achevée, l'archevêque bénit les gants du roi, l'anneau royal qu'il lui mit au quatrième doigt de la main droite, et le sceptre qu'il lui mit dans la même main. Enfin, il prit sur l'autel la couronne de Charlemagne, et la soutint d'abord seul à deux mains sur la tête du roi, sans le toucher. Aussitôt les pairs laïques et ecclésiastiques y portèrent la main comme pour la soutenir. Un instant après l'archevêque posa seul la couronne sur la tête du roi, le bénit, et, le prenant par le bras droit, le conduisit au trône élevé sur le jubé. Là, il ôta sa mitre, fit une profonde révérence, baisa le roi, et dit trois fois : *Vivat rex in æternum!* A ces paroles les portes de la cathédrale s'ouvrirent, le peuple entra en foule, et de toutes

parts on cria : *Vive le roi!* Les trompettes et les autres instruments de musique jouèrent des fanfares; en même temps des oiseleurs lâchèrent une grande quantité d'oiseaux qui se mirent à voltiger vers la voûte. Les hérauts d'armes distribuèrent dans le chœur et dans la nef une grande quantité de médailles d'or et d'argent, frappées pour cette cérémonie, représentant d'un côté le buste du roi, avec cette inscription : *Ludovicus XVI, rex Christianissimus*, et, au revers, l'instant de son sacre avec cette légende : *Rex cœlesti oleo unctus*. On entonna le *Te Deum*. Au dehors, les cloches de la ville se firent entendre, et sur la place on tira des salves d'artillerie.

Après le *Te Deum*, la messe, et après la messe une nouvelle procession qui reconduisit le roi à son appartement, où il fut déshabillé. Ses gants et sa chemise, qui avaient touché l'onction, furent remis au grand chambellan pour être brûlés.

Le lendemain, le roi, vêtu d'un manteau de drap d'or, alla toucher à l'abbaye de Saint-Remi les malades attaqués des écrouelles. Suivant la formule, il glissa un doigt sur leur visage, du front au menton, et d'une joue à l'autre, en disant : « Dieu te guérisse, le roi te touche. » Toutes ces cérémonies furent terminées par celle de la délivrance des prisonniers. Le roi accorda un pardon général à un grand nombre de criminels.

2° Les auteurs les plus anciens qui ont écrit l'histoire d'Angleterre ne marquent point que les rois y aient été sacrés avant Edgar, qui reçut l'onction sainte des mains de l'archevêque de Cantorbéry en 959. Depuis ce temps-là, tous les rois d'Angleterre, ont été sacrés en cérémonie. Voici celles qui s'observèrent au sacre de la reine Anne.

Cette princesse fut sacrée et couronnée reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande en 1702, le jour de saint Georges, patron d'Angleterre. La cérémonie s'en fit dans l'église de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry.

Le jour du sacre, la reine partit de grand matin du palais de Saint-James, et traversa le parc pour se rendre à l'église, au bruit des timbales et des trompettes. Les vicomtesses venaient après elle, suivies des comtesses, des marquises et des duchesses, toutes coiffées et habillées à la romaine, avec des corps de robes et de longs manteaux attachés sur les épaules avec des agrafes de diamant. Toutes ces dames étaient parées d'un grand nombre de pierreries et portaient à la main des couronnes enrichies de perles et de diamants, plus ou moins grandes, selon le rang qu'elles tenaient. Après cette brillante cour marchaient les barons, les vicomtes, les comtes, les marquis et les ducs, habillés aussi à la manière ancienne, et portant leurs couronnes à la main. Deux seigneurs, représentant les ducs de Normandie et d'Aquitaine fermaient la marche. Ils avaient des chapeaux couverts d'un tissu d'or imitant la paille. Le prince Georges de Danemark, époux de la reine, marchait seul immédiatement devant elle.

Cette princesse était dans ses habits royaux : et trois demoiselles des premières du royaume portaient la queue de son manteau. En cet état elle arriva à l'église, et alla se placer dans le chœur, sous un pavillon dressé pour cette cérémonie. Elle y entendit le sermon de l'archevêque d'York, qui prêcha sur ces paroles : *Il leur donnera des princes pour nourriciers et des princesses pour nourrices.* Ensuite la reine communia, et fit le serment accoutumé, promettant de défendre l'Eglise selon la forme ordonnée par Edouard VI, de rendre la justice, et de maintenir les lois du royaume; après quoi elle reçut l'onction de la main de l'archevêque de Cantorbéry, qui la couronna reine de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande. L'église retentit alors des acclamations du peuple, qui marquait sa joie par des cris de *Housé!* Après cette cérémonie, la reine sortit avec la couronne impériale sur la tête, portant le globe d'une main, et de l'autre tenant le sceptre. Toutes les dames qui la précédaient avaient aussi mis leurs couronnes. La reine alla de là s'asseoir dans la chaire d'Edouard, après quoi elle entra dans une grande salle, où le festin royal était préparé. Il était sept heures du soir lorsqu'elle se mit à table.

Pendant le repas, le champion parut à cheval, suivant la coutume, armé de pied en cap; et après avoir jeté un de ses gantelets par terre, il fit le défi, en disant : *Si quelqu'un prétend qu'Anne Stuart ne soit pas la reine légitime de la Grande-Bretagne, qu'il ramasse ce gantelet, et il aura affaire à moi.* Personne n'ayant accepté le défi, le champion fit plusieurs caracolles, et la reine but à sa santé dans une coupe d'or, qu'elle lui présenta ensuite à demi pleine de vin, et qu'il mit dans sa poche après l'avoir vidée. Le repas étant fini, la reine alla prendre séance au parlement, d'où elle retourna au palais dans le même ordre qu'elle en était venue.

En 1714, après la mort de la reine Anne, Georges Ier, électeur de Hanovre, fut couronné roi d'Angleterre avec les mêmes cérémonies. Les journaux historiques disent que la couronne qu'il avait fait faire, et qui servit à son sacre, coûtait un million.

3° Nous croyons devoir consigner ici les cérémonies du sacre du tzar de Russie, qu'Oléarius décrit de la manière suivante : « Tous les métropolitains, archevêques, évêques, knez et boïars, même les principaux négociants de toutes les villes de l'empire, doivent se rendre à Moscou pour cette cérémonie. Le jour du couronnement, le patriarche, suivi de tous les métropolitains, conduit le nouveau grand-duc à l'église du château, où l'on fait une tribune, sur laquelle on met trois siéges à égale distance les uns des autres; l'un pour le grand duc, l'autre pour le patriarche, le troisième pour le bonnet et le manteau ducal. Ce bonnet est garni de perles et de diamants, avec une houppe au milieu d'où pend une petite couronne chargée aussi de pierreries. Le manteau est doublé de zibelines. Dès que le tzar entre dans l'église, le clergé entonne des hymnes; ensuite le patriarche fait sa prière

à Dieu, à saint Nicolas et aux autres saints, pour les inviter à cette solennité. Après la prière, le premier conseiller d'Etat présente le grand duc au patriarche, qui, l'ayant fait asseoir sur le premier des trois siéges de la tribune, lui porte au front une petite croix de diamants et le bénit. Après une prière qui suit cette action, le patriarche ordonne à deux métropolitains de prendre le bonnet et le manteau, et faisant approcher quelques boïars pour en revêtir le grand duc, il le bénit, et lui touche encore une fois le front de la petite croix de diamants. Après toutes ces bénédictions du patriarche, les autres prélats s'approchent et bénissent aussi le grand duc, mais de la main seulement. Enfin, le grand duc et le patriarche s'assoient pour un moment; car ils se relèvent aussitôt, pendant qu'on va faire chanter des litanies et des prières pour la prospérité du tzar. Tout cela est suivi de cris de joie. Les boïars s'approchent du grand duc, lui baisent la main, et se battent le front en sa présence. Le patriarche finit la cérémonie par une petite exhortation qu'il fait au nouveau tzar, et lui donne la dernière bénédiction. De cette église du château on va dans deux autres, où l'on recommence les litanies. De ces églises on revient dîner au palais ducal. »

4° Le couronnement des rois du Mexique tient aussi à la religion, parce qu'il était accompagné d'une espèce de sacre et de cérémonies religieuses. Ces rois furent d'abord élus par la voix du peuple, dirigée par les nobles; dans la suite ce soin fut confié à quatre électeurs. On les choisissait jeunes et propres à la guerre; il fallait qu'ils donnassent des preuves de leur valeur militaire; et c'était pour cela qu'on ne les couronnait pas immédiatement après l'élection. Le prince nouvellement élu était obligé de sortir en campagne à la tête des troupes, et de remporter quelque victoire, ou de conquérir quelque province sur les rebelles ou sur les ennemis de l'empire. Dès que le mérite de ses exploits l'avait fait juger digne de régner, il revenait en triomphe dans la ville capitale. Les nobles, les ministres et les sacrificateurs l'accompagnaient jusqu'au temple du dieu de la guerre, où il descendait de sa litière; et après les sacrifices, les princes électeurs le revêtaient de l'habit et du manteau impérial; ils lui armaient la main droite d'une épée d'or garnie de silex : c'était la marque de la justice. Il recevait de la main gauche un arc et des flèches, qui désignaient le souverain commandement sur les armées; alors le roi de Tezcuco lui mettait la couronne sur la tête, ce qui était le privilége du premier électeur. Un des principaux magistrats faisait ensuite un long discours, dans lequel il congratulait le prince au nom de l'empire. Il y mêlait quelques instructions, par lesquelles il détaillait les soins et les obligations qu'impose la couronne, l'attention que le roi devait apporter pour procurer le bonheur et l'avantage de ses peuples.

Le grand prêtre, revêtu de ses ornements pontificaux, sacrait ensuite le roi en lui donnant l'onction royale, et se servait pour cet usage d'une liqueur ou composition épaisse et noire comme de l'encre; mais on ignore ce qui entrait dans sa confection. Le même grand prêtre bénissait le roi, et l'aspergeait quatre fois de suite avec une eau consacrée. Ensuite il lui mettait sur la tête un capuchon sur lequel étaient peints des os et des têtes de morts, et sur le corps un vêtement noir, par-dessus celui-ci un autre, bleu, décoré comme le capuchon; tout cela peut-être afin d'apprendre aux rois qu'ils ne sont pas moins sujets aux lois de la mort que le plus misérable des hommes. On environnait le nouveau monarque de certaines drogues propres, disait-on, à le garantir des maladies et des sortiléges; après quoi il offrait de l'encens à Huitzilopochtli, et le grand prêtre lui faisait jurer qu'il maintiendrait la religion de ses ancêtres, qu'il observerait les lois et les coutumes de l'empire, et traiterait ses sujets avec douceur et bonté. Il jurait encore que, tant qu'il régnerait, le soleil donnerait sa lumière, que les pluies tomberaient à propos, que les rivières ne feraient point de ravages par leurs débordements; que les campagnes ne seraient point affligées par la stérilité, ni les hommes par les malignes influences du soleil. Ce pacte, dit l'auteur de la *Conquête du Mexique*, a véritablement quelque chose de bizarre; néanmoins on peut dire que les sujets prétendaient, par ce serment, engager leur prince à régner avec tant de modération, qu'il n'attirât point par sa faute la colère du ciel, n'ignorant pas que les châtiments et les calamités publiques tombent souvent sur les peuples, qui souffrent pour les crimes et pour les excès de leurs rois.

SACRE. En plusieurs provinces de France, on donne ce nom à la procession solennelle qui se fait le jour de la fête du Saint-Sacrement. *Voy.* Fête-Dieu.

SACRÉ-COEUR (Fête du), solennité nouvelle, établie dans l'Eglise latine depuis le siècle dernier : elle a pour objet d'honorer l'amour infini que Jésus-Christ a témoigné aux hommes, soit dans les différents actes de sa vie mortelle, soit spécialement dans l'institution de l'Eucharistie. *Voy.* Coeur de Jésus (*Fête du Sacré-*).

SACREMENT. Un sacrement est en général le signe d'une chose sacrée. 1° Les sacrements de l'ancienne loi étaient des signes sacrés qui avaient la vertu de signifier la grâce divine, laquelle devait être communiquée aux hommes par les mérites et la mort de Jésus-Christ. Ils étaient la figure et l'ombre des sacrements de la loi nouvelle; mais ils n'avaient pas par eux-mêmes la vertu de conférer la grâce. Tels étaient les sacrifices, les oblations, la consécration des prêtres, les expiations du peuple, la manducation de l'agneau pascal.

2° Les sacrements de la loi nouvelle sont, d'après la définition du saint concile de Trente, des signes sensibles et permanents, établis par Jésus-Christ pour signifier et pro-

duire dans l'homme la sainteté et la justice. Ces sacrements sont au nombre de sept, savoir : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Tous les sept sont mentionnés dans le Nouveau Testament, et tous ont été institués par Jésus-Christ, avec cette différence que pour les uns l'institution divine est expressément établie dans l'Ecriture sainte, comme pour le Baptême, l'Eucharistie, la Pénitence; tandis que pour les autres elle nous est certifiée par la tradition apostolique et le témoignage des saints Pères.

Il ne peut y avoir ni plus ni moins de sept sacrements, et l'on allègue comme une raison assez convaincante le rapport qu'il y a entre la vie naturelle et la vie spirituelle. « Sept choses, dit le catéchisme du concile de Trente, sont naturellement nécessaires à l'homme, pour qu'il puisse vivre et conserver sa vie et l'employer utilement pour son bien particulier et celui du public. Il faut qu'il naisse, qu'il croisse, qu'il se nourrisse, qu'il use de remèdes pour recouvrer la santé quand il l'a perdue, qu'il reprenne ses forces quand elles sont affaiblies par quelque infirmité, qu'il y ait des magistrats qui aient l'autorité et le commandement pour le gouverner, et qu'enfin par la génération légitime des enfants il se perpétue en quelque manière lui-même et conserve le genre humain. Or toutes ces choses se rencontrent dans la vie que l'âme reçoit de Dieu par la grâce qui lui est communiquée au moyen des sacrements. Car, par le Baptême nous renaissons en Jésus-Christ; par la Confirmation nous croissons et nous nous fortifions dans la grâce. Notre âme est nourrie et substantée par l'Eucharistie. Par la Pénitence nous recouvrons la santé que nous avions perdue par les plaies que le péché avait faites à nos âmes. L'Extrême-Onction efface le reste de nos péchés et répare les forces de notre âme. Par le sacrement de l'Ordre les ministres de l'Eglise reçoivent le pouvoir d'administrer publiquement les sacrements au peuple et d'exercer toutes les autres fonctions sacrées de leur ministère. Enfin, le sacrement de Mariage a été institué, afin que par l'union sainte et légitime du mari et de la femme il pût naître des enfants qui, en conservant la race des hommes, servissent à la gloire de Dieu, après avoir été élevés chrétiennement.

« Mais il faut remarquer, continue le même catéchisme, qu'encore que chaque sacrement renferme en soi une vertu divine et admirable, ils ne sont pas tous néanmoins également nécessaires, et n'ont pas tous ni la même dignité, ni la même signification. Car il n'y en a que trois qui, bien qu'ils ne soient pas eux-mêmes également nécessaires, le sont toutefois plus que les quatre autres. Ainsi, le Baptême est absolument et sans aucune exception nécessaire à tout le monde pour être sauvé..... La Pénitence est nécessaire seulement à ceux qui ont péché mortellement depuis le baptême, car ils ne pourraient éviter leur perte éternelle, s'ils ne se soumettaient au sacrement de Pénitence que Dieu a institué pour effacer les péchés. Enfin, quoique l'Ordre ne soit pas nécessaire à chaque fidèle en particulier, il est néanmoins absolument nécessaire à toute l'Eglise en général. — Si l'on a égard à l'excellence et à la dignité des sacrements, il est certain que celui de l'Eucharistie surpasse de beaucoup les autres en sainteté, et dans le nombre et la profondeur des mystères qu'il renferme. »

Les théologiens partagent les sacrements en deux classes qu'ils appellent les sacrements *des morts* et les sacrements *des vivants*. Les premiers sont ceux à l'aide desquels le pécheur passe de l'état de péché ou de la mort spirituelle à la vie de la grâce, lorsqu'il apporte à leur réception les dispositions nécessaires ; tels sont le Baptême et la Pénitence. Les sacrements des vivants sont ceux qui augmentent la grâce divine dans ceux qui ont conservé l'innocence baptismale ou qui ont été justifiés par la Pénitence.

On peut encore les diviser en sacrements qui confèrent une grâce et sacrements qui, outre la grâce particulière qui leur est attachée, impriment encore dans l'âme un caractère permanent et ineffaçable ; ce qui fait que ces derniers ne peuvent être administrés qu'une seule fois au même individu ; ce sont le Baptême, par lequel on devient à jamais enfant de Dieu ; la Confirmation, qui rend parfait chrétien et soldat de Jésus-Christ; et l'Ordre, par lequel on est constitué ministre de Dieu.

Quant aux ministres auxquels il appartient de conférer les sacrements, la Confirmation et l'Ordre ne peuvent être administrés que par les évêques : tous les autres sont du ministère des prêtres ; cependant le Baptême et la Communion peuvent être, en certaines circonstances, donnés par les diacres; et, en cas de nécessité urgente, des laïques peuvent administrer le Baptême en l'absence de ministres ecclésiastiques.

3° Les Grecs admettent le même nombre de sacrements que les Latins ; s'il y a entre eux quelque différence, ce n'est qu'à l'égard de la Confirmation, que les Grecs donnent en même temps que le Baptême, et qui est conférée chez eux par un simple prêtre, ce qui a donné lieu à quelques-uns de le confondre avec ce sacrement. La déclaration du patriarche Jean, en 1575, et le concile de Constantinople de 1639, constatent que la doctrine des Grecs est conforme à celle des Latins, quant au nombre et à l'efficacité des sacrements. Il en est de même de toutes les autres communions orientales.

4° Les Luthériens ont les premiers attaqué la foi universelle relativement aux sacrements, ils en ont même rejeté plusieurs de leur autorité privée. Déjà, dans la Confession d'Augsbourg et dans l'Apologie, on n'admettait plus que quatre sacrements, savoir : le Baptême, la Cène, l'Absolution et

l'Ordination; cependant la Confirmation y était aussi regardée, sinon comme un sacrement, du moins comme une cérémonie reçue des Pères. Enfin on y reconnaissait une institution divine pour le Mariage. Mais depuis longtemps les Luthériens ont adopté la doctrine calviniste, en ne reconnaissant que deux sacrements, qui sont le Baptême et la Cène; et même un grand nombre parmi les Protestants ne considèrent ces sacrements que comme des symboles purement extérieurs qui ne peuvent produire aucune grâce. Les Quakers, plus téméraires encore, ont aboli et rejeté toute espèce de sacrement, comme faisant partie du culte extérieur qu'ils ont absolument répudié.

SACREMENT (Le saint). On donne ce nom par excellence, dans l'Eglise catholique, au sacrement de l'Eucharistie, qui contient réellement et substantiellement l'humanité et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin. La foi nous apprend que l'Homme-Dieu y est présent aussi réellement qu'il était présent dans sa chair, lorsqu'il parut dans la Judée, et qu'il n'y est pas moins digne des hommages et des adorations de toutes les créatures. C'est pourquoi on ne se contente pas de distribuer les espèces eucharistiques lors de la célébration de la sainte messe, et dans la sainte communion; mais on réserve encore l'espèce du pain dans le tabernacle des églises, soit pour donner la communion aux malades, lorsque l'occasion se présente, soit pour l'exposer sur les autels, afin d'y recevoir les adorations des fidèles. Ce sacrement est en effet le plus auguste de tous, car non-seulement il procure la grâce, comme les autres sacrements, mais il contient l'auteur même de la grâce qui est Jésus-Christ. *Voy.* Fête-Dieu.

SACREMENT (*Congrégation du Saint-*), ou de la primitive observance des Frères Prêcheurs. C'est une réforme de Saint-Dominique, faite en France par le P. Antoine le Quien, dit *du Saint-Sacrement*.

SACREMENT (*Religieuses du Saint-*). On donne ce nom à des religieuses dont l'institution a pour fin principale l'adoration de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; il y a entre autres des communautés de Bénédictines, dans lesquelles il se trouve constamment, la nuit comme le jour, une religieuse en adoration devant l'autel où l'on réserve la sainte Eucharistie; on les appelle pour cette raison Bénédictines de l'*Adoration perpétuelle*.

SACRIFICATEUR. Dans tous les systèmes de religion, on donne ce nom au prêtre ou au ministre qui préside au sacrifice et offre la victime à la divinité. Presque partout les sacrificateurs sont distingués par un costume, par des priviléges, et en même temps par des prohibitions particulières. *Voy.* Prêtres, Sacrifice.

Le grand sacrificateur des Juifs fut aussi le chef suprême de la nation, de l'an 166 à l'an 40 avant J.-C.; c'est-à-dire pendant toute la période asmonéenne. C'est à partir de cette époque que l'on emploie le nom de grand sacrificateur de préférence à celui de grand prêtre.

SACRIFICE. Le sacrifice est, dans son acception la plus large, tout acte religieux par lequel la créature raisonnable s'offre à Dieu et s'unit à lui; mais, dans sa signification particulière, c'est l'offrande d'une chose extérieure et sensible, faite à Dieu par un ministre légitime, avec quelque destruction ou changement de l'objet offert, qui est appelé *victime* ou *hostie*, pour reconnaître par là le souverain pouvoir de Dieu, et rendre hommage à son infinie majesté.

« Le rite fondamental du sacrifice, dit M. Gerbet, complète l'unité du culte primitif dont le plan se découvre alors tout entier. Suivant la foi antique, Dieu, qui, à l'origine, se rendait personnellement présent à l'homme, a continué d'être présent par sa grâce à l'homme dégénéré. Par quel moyen pouvait-on participer à la grâce divine? Par le moyen de la prière *accompagnée de l'offrande*, et en vertu d'une expiation *figurée par le sacrifice*. Mais cette union elle-même *avait une forme extérieure* dans la participation *aux aliments consacrés par l'offrande*, et à la chair des victimes. Ainsi, une communion à la grâce, à la fois spirituelle et corporelle, invisible dans son essence et visiblement manifestée, tel était le centre auquel aboutissaient, dans ce qu'elles avaient de commun, les liturgies de tous les peuples, tel était le foyer vital du culte, quel que fût son état d'altération.»

Sacrifices chez les peuples bibliques.

1° Les sacrifices sont aussi anciens que le genre humain; et nous devons rapporter leur institution à Dieu même; car le Créateur ayant annoncé à l'homme pécheur un mode de réhabilitation et d'expiation qui ne devait être effectué que dans la suite des âges, il était essentiel de l'entretenir, lui et sa postérité, dans l'attente et la préparation de ce grand événement. Or, rien ne pouvait mieux atteindre ce but que les offrandes et les sacrifices sanglants. Car si les premières rappelaient à l'homme qu'il était le vassal de Dieu, les seconds n'étaient que la conséquence d'une faute énorme qui ne pouvait être expiée que par l'effusion du sang. Mais cette idée n'avait pu venir naturellement aux premiers hommes; car comment concevoir que Dieu, qui aime ses créatures, se plaise à voir couler leur sang? Cette idée devait paraître d'autant plus révoltante et absurde qu'elle est encore un mystère pour nous. D'un côté, saint Paul nous dit qu'*il n'y a point de rémission sans effusion de sang*, et c'est ce qu'ont cru tous les peuples; de l'autre, le même apôtre nous assure qu'*il est impossible que les péchés soient effacés par le sang des boucs et des taureaux*. Si cela est impossible, d'où vient que, dans tous les temps, on a supposé dans l'effusion du sang même le plus vil une vertu expiatrice? Il n'y a pas d'autre réponse à faire, sinon que cette vertu n'était pas réelle, mais figurative.

Ainsi, quand on voit tous les peuples de la terre s'accorder à chercher l'expiation dans

l'effusion du sang des victimes, quand on considère que des sacrifices ont été offerts par les premiers enfants d'Adam, et que, dès avant le déluge, les animaux étaient partagés en purs et en impurs, on ne peut s'empêcher de conclure que Dieu lui-même avait ordonné aux premiers hommes, après leur transgression, de lui offrir des sacrifices, et leur avait appris que ces offrandes sanglantes ne tiraient leur vertu et leur mérite que du sacrifice parfait, efficace et surabondant que devait offrir plus tard le réparateur du genre humain.

Il est donc infiniment probable qu'Adam et Eve offrirent au Seigneur des sacrifices sanglants aussitôt après leur péché, et c'est peut-être la peau de ces victimes qui fournit à leurs premiers vêtements. Leurs enfants les imitèrent; Caïn offrait à Dieu les fruits de la terre, et Abel les prémices de ses troupeaux; et c'est sans doute la raison pour laquelle les offrandes du second étaient plus agréables au Seigneur, puisqu'elles avaient un caractère d'expiation qui manquait dans les oblations du fils aîné. Nous ne pouvons douter que cette haute expression du culte n'ait été continuée dans la postérité d'Adam, au moins parmi ceux qui étaient appelés les enfants de Dieu; Enoch paraît même avoir réglementé les cérémonies religieuses et établi une liturgie uniforme.

Noé, au sortir de l'arche, s'empressa d'offrir à Dieu des sacrifices d'animaux, et ce fut encore par l'ordre du Seigneur, qui voulut que le sacrifice fût le premier acte du monde moderne, afin d'en perpétuer sûrement la tradition; et cela était entré si bien dans les intentions du Très-Haut, qu'il avait ordonné de faire entrer dans l'arche sept couples d'animaux purs, tandis qu'il n'y avait qu'un seul couple des animaux immondes. — Melchisédec, roi de Salem, et prêtre du Tout-Puissant, offrait au Seigneur des sacrifices non sanglants, mais qui, par leur nature, rappelaient l'oblation mystique de l'Eglise nouvelle qui devait continuer et perpétuer le sacrifice de la croix. Nous voyons également qu'Abraham, Isaac, Jacob, Job et les anciens patriarches offraient au Seigneur de fréquents sacrifices. Enfin, au moment de sortir de l'Egypte, les enfants d'Israël immolèrent l'agneau pascal, sacrifice rempli de merveilles et de mystères.

2° Moïse réglementa et coordonna les sacrifices qui devaient être offerts dans la nation israélite. Tout le monde est à même de consulter la législation concernant les sacrifices, insérée dans le Pentateuque; mais comme elle se trouve disséminée dans différents livres, il ne sera pas hors de propos de rassembler ici tout ce qui peut y avoir rapport. Nous empruntons ce que nous allons dire à un travail de M. Munk, inséré dans la Bible de M. Cahen, et qui a pour titre : *Réflexions sur le culte des anciens Hébreux*, etc.

Les sacrifices se divisent, sous le rapport des objets offerts à la Divinité, en deux parties : 1° ceux du règne animal, ou *sacrifices sanglants*, et 2° ceux du règne végétal, ou *offrandes* et *libations*.

I. *Sacrifices sanglants.* — Chez les Hébreux, les sacrifices sanglants ne pouvaient être pris que de quatre espèces d'animaux domestiques : le mouton, l'espèce bovine, la chèvre, et quelquefois la colombe. Ce sont là les espèces que beaucoup de peuples de l'antiquité choisissaient de préférence pour les offrir aux dieux, quoiqu'ils y employassent quelquefois d'autres animaux. Ainsi, par exemple, chez les Hindous et les Parsis, le sacrifice du cheval occupait un des premiers rangs; on sacrifiait aussi des poissons, des cerfs, des coqs et d'autres espèces d'animaux qui n'étaient pas admises à l'autel de Jéhova, quoiqu'il fût permis aux Hébreux d'en manger. Selon Maimonides, Moïse aurait choisi à dessein des animaux auxquels les Egyptiens rendaient un culte, et il aurait destiné les divinités, de ceux-ci à être sacrifiées au dieu unique. Il est probable que, d'après le principe général que nous avons cru trouver dans la loi de Moïse, ce législateur a voulu limiter les sacrifices à un petit nombre d'animaux, et il a choisi en même temps ceux que l'on pouvait se procurer avec facilité. Les victimes devaient être exemptes de tout défaut, car celui qui choisissait ce culte matériel pour manifester à la divinité son respect et son amour, devait au moins l'exercer de la manière la plus digne. C'est pour la même raison que l'on devait brûler sur l'autel quelques-unes des meilleures parties de la victime, savoir : 1° la graisse qui couvre les entrailles; 2° les deux rognons avec la graisse qui est dessus; 3° le grand lobe du foie, et 4° (si la victime était une brebis), toute la queue.

Nous trouvons des usages analogues dans les rites des Grecs et des Romains; mais il paraît que ceux-ci étaient moins généreux que les Hébreux dans leurs offrandes à la Divinité. Les Grecs, s'il faut en juger par ce que nous lisons çà et là dans les poésies d'Homère et d'Hésiode, n'offraient guère que des os enveloppés d'un peu de graisse. Hésiode nous raconte que lorsqu'un jour les dieux firent leurs arrangements avec les hommes, Prométhée découpa un grand taureau, et que, pour tromper Jupiter, il mit d'un côté la chair et les intestins gras couverts de la peau, le tout enveloppé dans l'estomac du taureau; de l'autre côté, il plaça les os qu'il couvrit de graisse étincelante, et il engagea Jupiter à choisir. Le dieu fit semblant de ne pas s'apercevoir de la ruse, et, transporté de colère, il choisit les os couverts de graisse. *Depuis ce temps*, ajoute Hésiode, *les races des hommes sur la terre brûlent aux dieux des os blancs sur les autels encensés*. La même chose paraît résulter de plusieurs passages d'Homère, où nous voyons offrir aux dieux les μηρούς ou plutôt μηρία (selon le Scoliaste, *les os des cuisses*), enveloppés de graisse et couverts de quelques fragments de membres.

Clément d'Alexandrie, qui s'étend beau-

coup sur le ridicule des sacrifices, etc, entre autres, plusieurs passages des comédies de Phérécrate, d'Eubule et de Ménandre, où les dieux reprochent aux hommes leur extrême parcimonie dans les offrandes.

Chez les Romains, les pièces destinées aux dieux et appelées *prosiciæ* ou *prosecta* étaient un peu mieux choisies, et les usages des Romains, sous ce rapport, se rapprochent un peu plus de ceux des Hébreux que les rites des Grecs. Les *prosectæ* se composaient de quelques parties des intestins, que l'on brûlait ordinairement, mais que l'on offrait quelquefois crues ou cuites. On y ajoutait quelques fragments de la cuisse (*caro strebula*), de la queue (*offa penita*, ou la *plasca* du bœuf), du pis (*ruma*) et des boyaux (*hiræ*).

L'usage de brûler de la graisse sur les autels existait aussi chez les Perses. Il résulte de la comparaison des différents rites que, primitivement, la graisse, comme la meilleure partie, était destinée à l'autel, et qu'ensuite cet usage se modifiait, dans les différents cultes, de différentes manières. J'observerai encore que *la graisse qui couvre les entrailles* paraît être la même que le *omentum* des Romains, et que l'usage de brûler la graisse qui est sur les reins se retrouve chez les Grecs.

Je ne pousserai pas plus loin ces comparaisons ; ce que j'ai dit suffit pour faire voir au lecteur que jusqu'aux plus petits détails on retrouve les usages des Hébreux chez les anciens païens. Il me reste à jeter un coup d'œil sur les différents genres de sacrifices que nous trouvons dans le culte des Hébreux ; il y en avait quatre : עולה (ola) *holocauste ;* חטאת (khataath)) *sacrifice de péché ;* אשם (ascham) *sacrifice de culpabilité*, et זבח שלמים (zebath schelamim) sacrifice pacifique.

1° *Holocauste.* L'holocauste est placé par Moïse au premier rang des sacrifices ; les traditions des Hébreux le font remonter à la plus haute antiquité, et nous le trouvons dans l'histoire de Noé et d'Abraham. Lorsque l'holocauste était des trois premières espèces, c'est-à-dire un quadrupède, on ne pouvait y employer que des animaux mâles. Les cérémonies que l'on y observait, et la manière dont on les brûlait, sont rapportées en détail au premier chapitre du Lévitique. Après l'avoir coupé en morceaux, on brûlait tout sur l'autel, excepté la peau, qui appartenait aux prêtres (*Lév.* ch. VII, v. 8). L'holocauste était tantôt du culte public, comme, par exemple, le sacrifice quotidien du matin et du soir, ainsi que tous les sacrifices additionnels des sabbats, des néoménies et des fêtes, et que les rabbins appellent *Mousaphim ;* tantôt une offrande privée, comme le bélier offert par le grand prêtre lorsqu'il entrait dans le sanctuaire au grand jour du pardon (*Lév.* ch. XVI, v. 3) ; l'agneau, faisant partie du sacrifice qu'offrait le Naziréen, quand les jours de son vœu étaient accomplis, et l'une des deux colombes qu'il offrait, quand, avant l'accomplissement du vœu, il avait été atteint d'une impureté (*Nombres*, ch. XVI, v. 11 et 14) ; enfin, les sacrifices qu'offraient le lépreux, le *zab*, la *zaba* (*Lév.* ch. XV), et la femme en couches au jour de leur purification, se composaient en partie d'holocaustes.

On pouvait, du reste, offrir volontairement un holocauste, et les païens mêmes étaient admis à en offrir. Moïse, à la vérité, ne parle que des prosélytes ou des étrangers qui se seraient établis parmi les Hébreux (*Nombres*, ch. XVI, v. 14), mais on trouve des passages nombreux dans les anciens auteurs, qui prouvent que dans le second temple on admettait souvent les sacrifices des païens. Ainsi Josèphe raconte que Ptolémée Evergète, après avoir fait la conquête de la Syrie, vint à Jérusalem offrir des sacrifices, et que les prêtres les admirent à l'autel et les offrirent à Dieu, en observant toutes les cérémonies prescrites dans la loi de Moïse. Dans une lettre que le roi Agrippa, malade à Rome, écrivit à Caligula, pour détourner cet empereur du dessein qu'il avait formé, de faire placer sa statue dans le temple de Jérusalem, — lettre qui est rapportée par Philon, — nous lisons que l'empereur Auguste avait ordonné de sacrifier chaque jour, en son nom, au Dieu Très-Haut, un holocauste composé d'un taureau et de deux agneaux. Dans le Talmud, il est question aussi d'un sacrifice envoyé par un empereur romain, mais qu'on ne voulut pas accepter, parce qu'il avait un défaut.

2° *Sacrifices de péché et de culpabilité.* Ces deux sacrifices ont beaucoup de rapport entre eux, et il est même assez difficile de tracer avec précision toutes les nuances par lesquelles ils diffèrent l'un de l'autre. Les formes étaient les mêmes pour tous les deux ; on en brûlait les parties destinées à l'autel, et que nous avons indiquées plus haut, et tout le reste appartenait aux prêtres. Ni l'un ni l'autre n'étaient accompagnés d'aucune offrande ou libation et ils ne pouvaient être offerts que dans des cas prévus par la loi. Ce que disent les rabbins sur les différences les plus notables entre les deux sacrifices peut se réduire aux catégories suivantes : 1° Du sacrifice de culpabilité on ne brûlait jamais autre chose que les parties destinées à l'autel ; mais les restes du sacrifice de péché, même la peau, devaient, dans certain cas, être brûlés hors du camp. 2° Le *khataath* pouvait être pris de toutes les espèces d'animaux propres aux sacrifices, tant mâles que femelles ; le *ascham* ne pouvait être qu'un bélier ou un agneau. 3° Le *ascham* ne faisait jamais partie du culte public ; c'était un sacrifice que l'Israélite devait offrir pour expier certaines fautes personnelles spécifiées par la loi. 4° Lorsqu'un individu avait commis involontairement un crime, qui, s'il eût été volontaire, aurait entraîné la peine de l'extirpation, il offrait un *khataath ;* mais lorsque le crime n'était par bien constaté, c'est-à-dire, lorsque l'individu ne savait pas lui-même s'il avait péché ou non, il offrait

un *ascham*, qui était alors appelé *piaculum dubium*.....

3° Le *sacrifice pacifique* occupe le dernier rang. On l'offrait par suite d'un vœu, ou volontairement ; mais quelquefois par reconnaissance d'un bienfait reçu de la Divinité, et alors il est accompagné d'une offrande *zebakh thoda*. Dans quelques cas il est ordonné par la loi, comme par exemple le bélier du Naziréen, et les deux agneaux de la fête des Prémices. Ces derniers offrent le seul exemple d'un sacrifice pacifique faisant partie du culte. Les prêtres seuls pouvaient en manger la chair, tandis qu'ils n'obtenaient du sacrifice pacifique des particuliers que certaines parties dont ils pouvaient faire part à leurs familles. C'étaient la poitrine et l'épaule droite, qui avaient servi aux cérémonies de l'*agitation* et de l'*élévation*. Tout le reste, excepté les pièces destinées à l'autel, était employé à un repas. Le premier né et la dîme des bestiaux entrent aussi dans la catégorie des sacrifices pacifiques; le premier né appartenait aux prêtres, mais la dîme était seulement présentée par les propriétaires, qui, après l'avoir fait tuer selon les rites, pouvaient en manger la chair.

On n'est pas d'accord sur la signification du mot שלמים *schelamim ;* le sens de *pacifique* me paraît le plus convenable. C'étaient plutôt des repas solennels que des sacrifices. Les Hébreux ne furent pas les seuls qui, dans certaines occasions, donnaient à leurs repas et festins un caractère sacré. Beaucoup de passages dans les poésies d'Homère nous prouvent que ces repas sacrés, où l'on donnait sa part à la divinité, étaient très-fréquents parmi les peuples anciens. On trouve les *schelamim* dans des occasions de deuil, ce qui prouve que le sens de *sacrifice de joie* donné par Mendelsohn à ce mot est inadmissible.

II. *Offrandes et libations.* — L'usage des offrandes et des libations, comme celui des sacrifices, se trouve chez tous les peuples de l'antiquité. Chez les païens comme chez les Hébreux, tantôt elles accompagnent les sacrifices sanglants, tantôt elles se présentent seules. La différence, sous ce rapport, est peu notable entre les rites des Indous, des Grecs et des Hébreux, et on ne peut, malgré ces différences, méconnaître leur origine commune. Chez les Hébreux l'offrande se composait de fleur de farine de froment et d'huiles d'olives ; tantôt on offrait la pure farine, on y versait de l'huile, et on y mettait de l'encens ; tantôt on en faisait une espèce de tourteaux pétris avec de l'huile, ou des flans oints d'huile. Il fallait toujours y mettre du sel, mais il n'était jamais permis d'y mettre du miel ou du levain. Quelque minutieux que puissent paraître les rites des offrandes, le législateur avait encore ici des motifs analogues à ceux qui le guidaient dans tout le plan de sa loi cérémonielle. Maimonides nous apprend qu'ici comme ailleurs Moïse prescrivit des usages contraires à ceux des païens, qui, selon les livres des Sabiens, mêlaient à leurs offrandes du levain et du miel et jamais de sel. Il paraît, cependant, qu'ici Maimonides a été induit en erreur ; les Indous offraient des gâteaux sans levain, et l'usage du sel était très-commun dans les sacrifices des Grecs et des Romains. Pline dit, en parlant du sel : *Maxime autem in sacris intelligitur ejus auctoritas, quando nulla conficiuntur sine mola salsa.* On voit, par ce passage, que l'usage du sel était de rigueur dans les offrandes des païens, comme dans celles des Hébreux.

La même analogie se retrouve dans les libations qui accompagnaient certains sacrifices. On versait du vin autour de l'autel, comme le dit Josèphe, où, comme le disent les rabbins, dans un conduit qui se trouvait à l'autel. Chez les païens, on versait le vin entre les cornes de la victime ; mais il y avait aussi des libations indépendamment des sacrifices ; celles-ci on les versait par terre. Maimonides a tort de s'étonner que Moïse ait conservé cet usage païen, puisqu'il nous dit lui-même que le législateur des Hébreux se conformait très-souvent aux usages établis.

Les offrandes et les libations accompagnaient toujours les holocaustes et les sacrifices pacifiques, mais jamais les sacrifices de péché et de culpabilité, excepté cependant celui des lépreux. La quantité de la farine, de l'huile et du vin, dépendait de l'importance de la victime; la colombe n'était accompagnée d'aucune offrande.

L'offrande ou *minkha* proprement dite, et indépendante du sacrifice sanglant, était, comme celui-ci, de deux espèces, publique ou privée. Les offrandes étaient : 1° le *omer*, ou les prémices de la moisson des orges, offertes pendant la Pâque ; 2° les douze pains, offerts le jour de la fête des Semaines ; 3° les douze pains d'exposition, que l'on renouvelait chaque sabbat. Les offrandes privées étaient de quatre espèces : 1° *offrande du pauvre*, qui avait à expier un péché quelconque, mais qui n'avait pas les moyens d'offrir même des colombes ; 2° *offrande de jalousie*, ou celle de la femme soupçonnée d'adultère : elle était d'orge. Avec ces deux premières espèces, il n'y avait ni huile, ni encens. 3° *Offrande du prêtre*. Le prêtre admis pour la première fois à exercer ses fonctions, offrait un dixième d'*Epha* de fleur de farine, moitié le matin et moitié le soir avec le sacrifice quotidien. Selon les rabbins, le grand prêtre répétait cette offrande tous les jours pendant tout le temps de ses fonctions..... La même chose est confirmée par Josèphe. 4° *Offrande volontaire*, ou par suite d'un vœu. De ces offrandes on vaporisait une poignée sur l'autel ; le reste appartenait aux prêtres. L'offrande du prêtre était entièrement vaporisée. Maimonides donne de plus grands détails dans son commentaire de la *Mischna* (introduction au traité *Menakhoth*).

Aux offrandes on peut ajouter les fumigations de parfums d'aromates, qui avaient lieu chaque jour dans le temple, sur un autel particulièrement destiné à cet usage. La composition de ce parfum est indiquée par

Moïse; de semblables fumigations étaient en usage chez les peuples païens.

3° Les Samaritains actuels, en reconnaissant l'obligation imposée par la loi aux enfants d'Israël d'offrir des animaux en sacrifice, disent que cette partie du culte a cessé depuis que le temps de grâce et le tabernacle ont disparu. Ils ajoutent que leurs pontifes, les prêtres de la famille d'Aaron, ont substitué à l'oblation des sacrifices la récitation de certaines prières qu'ils ont composées pour qu'elles servent aux fidèles à honorer Dieu, à lui rendre l'hommage de leur crainte respectueuse, à solliciter son indulgence et le pardon de leurs fautes.

Le sacrifice pascal seul subsiste avec tous ses rites. Il ne peut être offert légitimement que sur le mont Garizim; mais, depuis quelque temps, les Samaritains, ne pouvant plus monter sur cette montagne, l'offrent dans l'intérieur de la ville, parce qu'elle est réputée faire partie du lieu saint. Ils observent de se tourner, en immolant la victime, du côté du mont Garizim. Ils se tournent aussi vers le même lieu quand ils font leurs prières, parce que cette montagne est pour eux la maison du Dieu puissant, le tabernacle de ses anges, le lieu de la présence de sa majesté, la place destinée aux sacrifices, ainsi qu'il est dit dans la loi. Ils assurent qu'il ne leur est pas permis de se prosterner et de tourner le visage vers aucun autre lieu.

4° C'est à juste titre que l'Eglise donne le nom de sacrifice et d'immolation à la mort que Jésus-Christ a soufferte sur la croix; cette mort est même le sacrifice par excellence; car les sacrifices anciens étaient nécessairement imparfaits; 1° par le défaut de la victime : une victime étrangère à l'humanité et immolée malgré elle était incapable d'expier la faute commise par l'homme; 2° par le défaut du sacrificateur : un homme chargé de l'iniquité inhérente à sa race pouvait-il remplir dignement la fonction de médiateur et de pontife. Le sacrifice de l'Homme-Dieu nous présente au contraire toutes les conditions du sacrifice parfait. Jésus-Christ, en tant que fils de l'homme et héritier d'Adam, se trouvait solidaire de la faute commise par nos premiers parents; en tant qu'homme juste, il était une hostie pure, sainte et sans tache; en tant que Dieu, il pouvait traiter d'égal à égal avec la divinité outragée, et remplir efficacement le rôle d'intercesseur; comme il avait reçu pour cette œuvre sublime une mission spéciale, il exerça avec plénitude la fonction de pontife suprême; enfin, comme il s'offrit volontairement et librement, le sacrifice fut vraiment propitiatoire. Il était donc convenable, comme dit saint Paul, que nous eussions un pontife saint, innocent, pur, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux, qui ne fût point dans la nécessité, comme les autres prêtres, d'offrir d'abord chaque jour des hosties pour ses péchés, et ensuite pour ceux du peuple. Jésus-Christ fut en même temps prêtre et victime, hostie et sacrificateur; on peut même le considérer, puisqu'il ne fait qu'un même Dieu avec son père, comme celui auquel le sacrifice est offert; d'où il résulte qu'il résumait en sa personne tout ce qui constitue le sacrifice. Son sacrifice fut donc parfait et d'une efficacité souveraine; d'où il suit que tous les autres sacrifices devinrent inutiles, qu'ils furent abolis par cela même, et que par une seule immolation Jésus-Christ réconcilia, pacifia, suivant l'expression de saint Paul, tout ce qui était dans le ciel et sur la terre.

Ce sacrifice ne fut offert qu'une seule fois; mais le Fils de Dieu voulut qu'il fût continué et perpétué sur la terre jusqu'à la fin des âges. C'est pourquoi, du moment qu'il le commença, il institua un mystère ou sacrement qui pût le représenter et même le reproduire. C'est ce mystère que nous appelons le sacrifice de la messe, ou le saint sacrifice, que l'Eglise chrétienne, depuis les apôtres, a toujours été en possession d'offrir à Dieu en union avec le sacrifice de Jésus-Christ. C'est bien à tort que les protestants accusent les catholiques de faire par là injure à la médiation de l'Homme-Dieu, comme si son sacrifice n'eût pas été complet, et que les hommes eussent besoin d'offrir à la Divinité d'autres sacrifices pour être sauvés, ou pour obtenir des grâces. Le sacrifice de la messe est le même que le sacrifice de la croix; on y voit le même Dieu, le même sacrificateur, la même victime. Jésus-Christ, le pontife éternel, continue tout simplement son offrande. La victime étant la même et n'étant pas de nouveau mise à mort, ne constitue pas un nouveau sacrifice; et la mort de l'Homme-Dieu est figurée, dans le sacrifice de la messe, par le pain et le vin consacrés séparément l'un de l'autre. Il suit de là que, dans toute la durée de l'Eglise de Dieu, il y a continuité et unité de sacrifices qui doivent se diviser en deux phases, savoir : depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, sacrifices figuratifs, qui préparaient les hommes à l'immolation sublime qui devait les régénérer et expier leurs fautes; depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin des siècles, sacrifice commémoratif, qui continue et renouvelle sans cesse la divine offrande faite par le Rédempteur. Dans l'une et l'autre phase le sacrifice converge vers le sacrifice suprême offert par le Fils de Dieu, duquel ils tirent leur vertu et leur efficacité.

Les protestants, en rejetant toute espèce de sacrifice, n'ont point compris l'admirable doctrine qui reliait le monde moderne avec l'ancien monde, et ont fait scission avec l'humanité tout entière.

5° Les Géorgiens, bien que chrétiens, ont conservé du paganisme, ou emprunté des Juifs l'usage de faire des sacrifices et des libations. Ces sacrifices varient suivant la solennité que l'on célèbre. Nous en donnons la description à l'article Oquamiri.

6° Les rites du sacrifice tcherkesse, ou des Circassiens, sont également un mélange des usages de l'antiquité païenne et des mystères du christianisme. Au sein d'une sombre forêt, dans une vaste solitude, une croix plantée

sur un tronc d'arbre coupé indique l'autel où le sacrifice va se consommer. Les voisins se rassemblent à l'heure indiquée, traînant la victime avec eux : c'est une chèvre, un mouton ou un bœuf, selon la solennité du jour. Le plus ancien de l'assemblée se découvre la tête, revêt un manteau de feutre, prononce quelques paroles mystiques, puis il approche un flambeau du corps de l'animal, pour lui brûler les poils à l'endroit où il faut frapper. Un esclave s'avance alors, armé d'un couteau, et le sacrifice s'accomplit. La tête de la victime est suspendue à un arbre voisin, c'est la part réservée à Dieu. La peau appartient à l'officiant, et la chair est destinée à un festin auquel tous les assistants peuvent prendre part. Le prêtre reçoit ensuite des mains de son esclave une coupe de *bouza* et un morceau de pain. Il les élève vers le ciel, en adressant une prière à Dieu, pour qu'il daigne bénir cette offrande. Cela fait, il passe la coupe et le pain au plus ancien des assistants, et répète cette cérémonie autant de fois qu'il y a de vieillards dans l'assemblée.

Sacrifices de l'ancien paganisme.

7° S'il faut en croire Macrobe, les anciens Egyptiens n'offraient point de sacrifices sanglants ; mais toute l'antiquité dépose du contraire. Hérodote assure que les Egyptiens sacrifiaient des truies, des taureaux, des bœufs, des veaux et des oies. Selon cet historien, ils regardaient le cochon comme un animal impur. Si quelqu'un venait à toucher un porc, même en passant et faute d'attention, il allait aussitôt se jeter tout habillé dans la rivière : c'est pourquoi les porchers ne pouvaient entrer dans les temples. Au reste, ils n'immolaient des truies, continue Hérodote, qu'à la Lune et à Bacchus. Ce sacrifice fait à la première n'avait lieu que lorsqu'elle était pleine. Après avoir égorgé la truie, on en prenait l'extrémité de la queue, la rate et le gras double ; on enveloppait ces parties de la graisse qui environne les intestins, et on brûlait le tout sur l'autel. Les cérémonies achevées, on mangeait les autres parties de l'animal. Mais, à l'exception de ce jour, il était impossible d'engager un Egyptien à goûter de la chair de porc. A la fête de Bacchus, on faisait un repas sur le soir ; mais quoique chacun immolât devant sa porte un cochon à ce dieu, on n'en servait point sur la table ; on le laissait enlever au porcher qui l'avait vendu.

On n'immolait jamais de vaches ni de génisses ; c'était un animal consacré à Isis, et respecté en conséquence dans toute l'Egypte. Mais on sacrifiait des taureaux, des bœufs et des veaux, pourvu qu'ils fussent purs, c'est-à-dire qu'ils n'eussent aucun poil ni blanc ni noir. Avant de sacrifier un de ces animaux, le sphragiste le faisait coucher et l'examinait avec soin ; d'où il arrivait qu'on n'immolait que des bœufs à poil roux. Lorsque le sphragiste avait mis sur la bête l'empreinte légale, on la plaçait sur l'autel où était un bûcher qu'on allumait; on répandait du vin autour de la victime en invoquant le dieu auquel elle était offerte : on l'égorgeait, on en coupait la tête et on la dépouillait. On faisait des imprécations sur cette tête, en disant : « Puissent les maux qui menaceraient l'Egypte ou ceux qui offrent ce sacrifice, retomber sur cette tête. » Après les imprécations, on abandonnait cette tête aux Grecs qui avaient droit de tenir marché ; s'il ne se présentait pas de Grecs pour l'enlever, on la jetait dans la rivière. Quant aux libations de vin et aux cérémonies observées sur la tête du bœuf immolé, elles se pratiquaient de la même manière dans tous les temples de l'Egypte ; en sorte qu'aucun Egyptien ne mangeait jamais ni de cette tête, ni de celle d'aucun autre animal immolé. Hérodote, qui nous apprend ces particularités, ajoute d'autres circonstances. Selon les différentes victimes qu'on immolait, on s'y prenait d'une manière différente pour les brûler et en séparer les parties. On ôtait les entrailles du bœuf, on en coupait les pieds, le cou, les épaules ; on en remplissait le corps de pain, de miel, de raisins secs, de figues, de myrte, d'encens et autres aromates ; le tout était arrosé d'huile, et, tandis que la victime était sur le feu, les assistants se frappaient et se fouettaient jusqu'à ce que la chair fût cuite et le sacrifice achevé ; on finissait par en manger les restes.

Au rapport de Plutarque, les Egyptiens s'efforçaient, en certains jours, d'apaiser par des sacrifices le mauvais naturel de Typhon ; mais, en d'autres jours, ils le traitaient avec mépris et l'outrageaient. Les habitants de Coptos précipitaient un âne roux, dans la pensée que Typhon était de cette couleur ; ou bien ils faisaient des gâteaux, en y imprimant la figure d'un âne enchaîné ou d'un hippopotame lié.

On ne sacrifiait pas toute espèce de chèvres, on n'immolait que celle appelée *dorcade* par les Grecs. Les Egyptiens, qui étaient dévoués au culte de Sérapis, haïssaient cet animal, dit Elien. Selon Horus Apollo, cet animal était le seul dont les prêtres mangeassent sans lui avoir imprimé aucun sceau. Le même auteur dit qu'à Coptos on immolait les boucs, mais qu'on respectait les chèvres comme les délices d'Isis.

Les oies qu'on sacrifiait en Egypte étaient des oies communes ; car on y honorait la tadorne et le cravan. Les prêtres, dit Hérodote, n'ont pas besoin d'apprêter leurs mets ; les tables sacrées leur appartiennent, et ils y trouvent tous les jours en abondance de la viande de bœuf et de la chair d'oie. On voit aussi sur les monuments que l'on offrait des oies en sacrifice.

Les prêtres d'Egypte ne mangeaient d'aucune sorte de poisson. C'est pourquoi, dit Plutarque, quand, le neuvième jour du premier mois, tous les autres Egyptiens mangent un poisson rôti devant la porte de leurs maisons, les prêtres n'en goûtent pas, mais ils se contentent de brûler aussi un poisson à leur porte. On voit par là que tous les poissons étaient en abomination à la plupart des nomes de l'Egypte, et qu'en conséquence ils

étaient propres aux sacrifices ; car il paraît qu'on n'immolait que les animaux qui étaient odieux. Plusieurs de ces animaux cependant avaient part aux honneurs divins, comme le lépidote, le phagre, l'oxyrinque, l'anguille ; mais les écrivains grecs ne sont pas d'accord sur ce sujet.

Dans les temps de calamité, de sécheresse, de stérilité, de chaleurs brûlantes, de maladies pestilentielles, on offrait des sacrifices extraordinaires. Les Egyptiens immolaient alors les animaux même qu'ils honoraient ; mais ils le faisaient en silence, en secret, dans des lieux écartés, où ils menaient l'animal sacré, et où, après lui avoir fait des menaces comme pour l'effrayer, ils le dévouaient et le sacrifiaient.

8° Les prêtres babyloniens offraient des sacrifices sanglants, et brûlaient de l'encens en l'honneur des dieux. Hérodote dit que sur le plus grand des deux autels qui étaient hors de la chapelle de Bélus, on immolait des animaux d'un âge parfait, et que l'on ne sacrifiait que des bêtes de lait sur l'autel d'or. C'était aussi sur le grand autel que l'on faisait brûler l'encens ; et les Chaldéens assuraient, au rapport du même auteur, que, tous les ans, on y consumait pour cent mille talents de *libanotos*, encens précieux.

9° Eudoxe de Gnide rapporte que les Phéniciens sacrifiaient des cailles à Hercule, fils de Jupiter et d'Astérie, parce que cet Hercule, étant arrivé dans la Libye, y fut mis à mort par Typhon, et rendu à la vie par Iolas qui, pour cet effet, lui fit sentir une caille. Les Phéniciens ne s'en tinrent pas au sacrifice de ces oiseaux ; ils immolaient aussi des quadrupèdes. Leurs sacrifices étaient suivis de festins : ceux qui les avaient offerts envoyaient à leurs parents et à leurs amis des portions de la victime, ou ils les invitaient à en venir manger avec eux. Comme ils s'étaient fait un scrupule de manger de la chair de porc, ils ne pouvaient mettre cet animal sur les autels de leurs dieux ; ils ne voulaient pas même souffrir qu'il approchât des temples. La vache ne pouvait être non plus la matière d'un sacrifice ; ils s'étaient pareillement interdit la chair de cet animal, au point qu'ils aimaient mieux mourir de faim que d'en goûter. On n'allumait point un feu nouveau pour chaque sacrifice, car le feu ne s'éteignait jamais sur l'autel, au rapport de Silius Italicus. Pendant que la victime brûlait, les prêtres dansaient autour de l'autel, en invoquant leurs dieux, et se faisaient des incisions avec des couteaux et des lancettes.

10° Les Syriens offraient deux fois par jour des sacrifices à deux de leurs principaux simulacres : à l'un, en silence ; à l'autre, en chantant et au son des instruments de musique. Tous les animaux offerts aux dieux d'Hiérapolis n'étaient point immolés, ni leur chair brûlée ; il y en avait qui, après avoir été présentés à l'autel et couronnés, étaient mis hors du vestibule et conduits en un lieu escarpé d'où on les précipitait; d'autres étaient mis en liberté, de manière qu'on ne pouvait plus en faire usage. On voyait ainsi dans l'enclos de la déesse de Syrie, des bœufs qui, consacrés à cette déesse, paissaient en toute liberté ; on y trouvait aussi des aigles, des chevaux et même des ours et des lions apprivoisés, qui ne faisaient de mal à personne. Il se trouvait quelquefois des pères assez barbares pour lier leurs enfants dans des sacs, et les glisser du haut en bas de ce lieu escarpé d'où l'on précipitait les animaux. — Ceux qui faisaient pour la première fois le pèlerinage du temple d'Hiérapolis, se faisaient raser la tête et les sourcils, sacrifiaient une brebis, l'apprêtaient et la mangeaient ; étendant ensuite la peau, ils s'agenouillaient dessus, et mettant sur leur tête la tête et les pieds de la victime, ils priaient les dieux d'avoir leur sacrifice pour agréable, se couronnaient ensuite de fleurs, et en distribuaient à tous ceux qu'ils rencontraient.

11° Les Grecs doraient les cornes des grandes victimes, tels que le bœuf et le taureau, et se contentaient de couronner les petites des feuilles de l'arbre ou de la plante consacrée à la divinité en l'honneur de laquelle était offert le sacrifice. Ils mettaient au pied de l'autel les corbeilles sacrées, où était tout ce qui servait à la cérémonie, offrandes, couteaux, patères et autres ustensiles. Ces corbeilles étaient portées par les *canéphores*. La victime arrivée, on répandait sur sa tête, avant de l'égorger, quelques poignées d'orge rôtie, avec du sel ; on l'arrosait d'huile et de vin; et si le sacrifice se faisait en l'honneur de quelque divinité céleste, on lui faisait tourner la tête vers le ciel. Une pratique des plus religieuses pour eux était d'écorcher la victime, et de revêtir les statues des dieux des peaux des animaux immolés. Quelquefois aussi ils les attachaient aux murailles et les suspendaient aux voûtes des temples. De plus, les prêtres se couchaient sur les peaux des agneaux, des brebis et des béliers, que l'on avait égorgés en sacrifice, et ils y dormaient. Après leur sommeil, ils annonçaient leurs songes, et les expliquaient en forme d'oracle. Le jour des sacrifices, ils mangeaient chez eux religieusement, avec leurs amis, une partie des viandes consacrées, ou leur en envoyaient une portion; et ils croyaient même faire un acte de religion d'en prendre des mains de ceux qu'ils rencontraient et d'en emporter chez eux. Dans les sacrifices, outre les immolations d'animaux, ils se servaient de gâteaux faits de farine et de miel. Les personnes riches offraient aux dieux différentes sortes de sacrifices qui répondaient à leurs facultés. Les offrandes des pauvres ne consistaient qu'en des baise-mains. Souvent on jetait des chevaux en vie dans la mer et dans les fleuves, en vue d'honorer la rapidité de leur cours : c'était comme des victimes qu'on sacrifiait en leur honneur.

12° Les Romains avaient trois sortes de sacrifices : les publics, les particuliers et les étrangers. Les premiers se faisaient aux dépens du public, pour le bien de l'Etat; les seconds étaient faits par chaque famille, et aux dépens de la famille qui en était chargée:

on les appelait *gentilitia*; les troisièmes étaient célébrés lorsqu'on transportait à Rome les dieux tutélaires des villes ou des provinces subjuguées, avec leurs mystères ou cérémonies. Les sacrifices avaient quatre parties principales, dont la première s'appelait *libation*, qui était ce léger essai du vin que l'on faisait avec les effusions sur la victime; la deuxième, *immolation*, quand, après avoir répandu sur elle les miettes d'une pâte salée, on l'égorgeait; la troisième, *reddition*, lorsqu'on offrait les entrailles aux dieux; et la quatrième, *litation*, lorsque le sacrifice se trouvait parfaitement accompli sans qu'il y eût rien à redire.

Les sacrifices étaient différents par rapport à la diversité des dieux que les anciens adoraient. Il y en avait pour les dieux célestes, pour ceux des enfers, pour les dieux marins, pour ceux de l'air et ceux de la terre. Il y avait alors différence, et dans la victime, et dans la manière de la sacrifier. Entre les sacrifices publics, il y en avait que l'on nommait *stata*, fixes et solennels; on les faisait les jours de fêtes marquées dans le calendrier romain; d'autres extraordinaires, nommés *indicta*, parce qu'on les ordonnait extraordinairement pour quelque raison importante; d'autres qui dépendaient du hasard, tels que les *expiatoria*, les *denicalia*, *novendialia*, etc.

Les cérémonies observées dans ces actes religieux regardaient les personnes qui sacrifiaient, les animaux qu'on devait immoler, et les sacrifices mêmes; par rapport aux personnes qui devaient offrir les sacrifices, on exigeait d'abord qu'elles fussent pures et chastes, qu'elles n'eussent contracté aucune souillure, qu'elles s'abstinssent des plaisirs de l'amour, ainsi que l'ordonnait la loi des douze Tables. L'habit du sacrificateur devait être blanc, et il portait outre cela des couronnes faites de l'arbre consacré au dieu auquel il sacrifiait. Lorsque le sacrifice était votif, le prêtre y procédait, les cheveux épars, la robe détroussée et les pieds nus, parce que cet extérieur était celui des suppliants; et la cérémonie commençait toujours par des vœux et des prières.

Les animaux destinés aux sacrifices se nommaient *victimes* ou *hosties*. Elles devaient être belles et saines, et chaque dieu en avait de favorites qu'on était obligé de lui immoler. Dans le commencement on n'offrait aux dieux que des fruits de la terre, et Numa l'avait ainsi réglé, selon le témoignage de Plutarque; mais, depuis ce prince, l'usage répandu partout d'immoler des animaux s'introduisit chez les Romains, et ils regardaient l'effusion du sang comme fort agréable aux dieux.

Lorsque la victime, ornée de fleurs et de bandelettes, était auprès de l'autel, un héraut faisait faire silence; on chassait les profanes, et le sacrificateur commençait par une invocation à Janus et à Vesta; car, dans tous les sacrifices, on s'adressait d'abord à ces deux divinités, comme donnant accès auprès des autres; il implorait ensuite le secours du dieu auquel il allait sacrifier. Il jetait alors sur la tête de la victime un peu d'une pâte faite de farine de froment et de sel, et l'arrosait de quelques gouttes de vin, dont il avait goûté et qu'il avait donné à goûter aux personnes pour lesquelles s'offrait le sacrifice. On allumait le feu, puis on arrachait du poil d'entre les cornes de la victime, et on le jetait dans le brasier, dans lequel on mettait aussi de l'encens. Le sacrificateur livrait la victime à ceux que l'on appelait *popes* ou *victimaires*; le *cultrarius* la frappait avec une hache, et l'égorgeait aussitôt; on recevait le sang dans des coupes, et on le répandait sur l'autel. Ensuite les popes l'écorchaient, la lavaient et la remettaient entre les mains du sacrificateur ou d'un auspice, qui en découpait les entrailles, comme le foie, le poumon, le cœur, la rate, afin de tirer des augures de l'état où ces parties se trouvaient. Cette cérémonie achevée, les victimaires coupaient un petit morceau de chaque membre et de chaque viscère de la victime, qu'ils enveloppaient dans de la farine de froment, et qu'ils apportaient dans de petits paniers au sacrificateur, qui les jetait dans le feu de l'autel. Quelquefois la victime était brûlée tout entière, mais le plus souvent on la partageait avec les dieux. Quand les parties déposées sur l'autel étaient consumées, on faisait un festin de ce qui restait de la victime, en y ajoutant d'autres mets. Ceux qui avaient offert le sacrifice y invitaient leurs amis, d'où il arrivait souvent que bien des personnes faisaient des sacrifices par amour de la bonne chère. Pendant le festin on chantait les louanges du dieu, et on dansait ensuite autour de l'autel, au son des timbales. Le sacrifice fini, les sacrificateurs lavaient leurs mains, prononçaient quelques prières, et faisaient de nouvelles libations, après lesquelles on était congédié par la formule ordinaire, *Licet* ou *Extemplo*. Si le sacrifice était public, il était suivi du festin nommé *epulæ sacrificales*; mais s'il était particulier, le festin l'était aussi, et on mangeait la partie des victimes partagée avec les dieux. *Voy.* SACRUM.

13° Des écrivains modernes prétendent que les Etrusques avaient des mystères et des orgies, où l'on n'était pas initié sans effusion de sang. Selon eux, on célébrait des fêtes dans lesquelles on offrait des sacrifices sanglants; on ne se contentait pas d'égorger des animaux, on immolait même des enfants et des adultes. Les mêmes auteurs avancent que, dans la plus haute antiquité, on n'égorgeait pas les taureaux, les brebis, les agneaux, les porcs, les chèvres; mais qu'on les offrait et qu'on les mettait sur des autels de feu.

14° Les Celtes immolaient des animaux de toute espèce en l'honneur des dieux, particulièrement des chevaux et des chiens; au lieu d'égorger les victimes, il leur était plus ordinaire de les assommer ou de les étrangler. Ils ne brûlaient aucune partie des animaux sacrifiés. A proprement parler, ils n'en offraient aux dieux que la vie, ou tout au plus la tête, que l'on suspendait à un arbre

consacré. Après quelques prières que le sacrificateur prononçait sur la victime, soit en l'offrant, soit en la disséquant, il la rendait à celui qui l'avait présentée, pour la manger avec ses parents et ses amis, dans le sanctuaire même où elle avait été immolée. Ainsi les sacrifices et les assemblées religieuses finissaient toujours par un festin.

15° Les offrandes que les Scandinaves faisaient aux dieux étaient, dans l'origine, des grains et des fruits de la terre; les sacrifices sanglants leur succédèrent. On égorgeait sur les autels de Thor, pendant la fête du Joulu, des bœufs et des chevaux engraissés; un pourceau extrêmement gras était la victime dont on faisait couler le sang en l'honneur de Frigga. On immolait à Odin des chevaux, des chiens et des faucons, quelquefois des coqs et un taureau gras. Enfin le sang des animaux ne leur parut plus d'un assez grand prix, et l'on fit couler celui des hommes dans les calamités publiques. *Voy.* la description de leur sacrifice du neuvième mois, à l'article SACRIFICES HUMAINS.

16° Outre les victimes que les Scythes immolaient à leurs autres dieux, ils sacrifiaient à celui de la guerre et au Soleil un grand nombre de chevaux. Ces animaux étaient regardés comme les plus nobles, et, par cette raison, comme les victimes les plus agréables à Mars. On lit aussi qu'ils lui sacrifiaient des ânes. Pour sacrifier un animal, ils le liaient par les pieds de devant, le frappaient, et, dans le moment où il tombait, ils invoquaient le dieu auquel ils l'offraient. Ensuite, au moyen d'un nœud coulant, ils l'étranglaient. Après l'avoir écorché, ils le désossaient, faisaient cuire la chair dans une chaudière, sous laquelle, au défaut de bois, ils allumaient un feu avec les os mêmes. Quand la chair était suffisamment bouillie, on en jetait devant l'autel une partie avec les intestins, comme pour les offrir à la divinité. Les sacrifices étaient accompagnés de chants, de danses, d'un bruit et d'un tumulte effroyables. Les Scythes offraient à leurs dieux les prémices de leur bétail, de leurs fruits, et une partie du butin qu'ils faisaient sur l'ennemi, quelquefois même des prisonniers de guerre.

17° Les Lapons offraient aux dieux en sacrifice des choses inanimées, comme du lait, du fromage, de l'eau-de-vie et autres choses semblables. On leur offrait surtout des animaux, des rennes, mâles et femelles, des brebis, des veaux marins, des castors, des belettes, des martres, des renards, des cochons, des chèvres, des poissons et des oiseaux. Le temps ordinaire d'offrir des sacrifices arrivait vers la fin de l'automne, après qu'on avait tué les bêtes dont on faisait des provisions pour passer l'hiver. Les sacrifices extraordinaires avaient lieu toutes les fois que quelque nécessité le demandait selon la réponse des oracles, et surtout d'après les indices des tambours runiques. Les Lapons étaient très-attachés aux rites qu'on devait observer dans les sacrifices. Aucun ne pouvait être offert ni même préparé par des femmes. Cette fonction était réservée aux *noaidés* ou magiciens qui, en cette qualité, étaient appelés *blodmanden*, c'est-à-dire hommes de sang. Il n'était permis aux femmes que d'assister aux assemblées solennelles et religieuses des magiciens, et de mêler leur voix avec celles de ces ministres pour former des sons aigres, perçants et sans accord. Il y avait cependant des femmes qu'on croyait être parvenues à un degré de mérite, qui leur donnait droit d'exercer la magie : pour cela, elles avaient des instruments propres à leur sexe. Le *blodmanden* ou sacrificateur, après avoir égorgé l'animal, et l'avoir divisé en plusieurs parties, en détachait les yeux, les oreilles, le cœur, les poumons, les parties sexuelles, si c'était un mâle, et, de plus, un petit morceau de chair de chaque membre. Toutes ces parties et tous ces petits morceaux de chair étaient destinés à être mis avec tous les os dans un coffre d'écorce de bouleau, où ils devaient être, ainsi que les os, rangés dans leur ordre naturel; et c'était en cela qu'on faisait consister l'essence et la perfection du sacrifice, que l'on appelait *damengare;* le coffre qui contenait le *damengare* était enterré solennellement avec des rites particuliers.

Il n'était pas indifférent d'offrir à toutes sortes de divinités toute espèce d'animaux. Au dieu *Horagallès* on ne devait offrir que des mâles, encore fallait-il qu'ils n'eussent point été coupés. Au contraire, on ne pouvait offrir que des femelles à *Sarakka*, si l'on excepte le coq. Non-seulement on ne pouvait offrir que des femelles à *Beive* et à *Bissemana* ou *Ankaka*, mais on devait avoir attention que les victimes fussent blanches. On était persuadé que l'offrande la plus agréable dont on pût accompagner le sacrifice offert à *Beive*, était celle du lin. C'était une coutume assez générale de mettre à côté du simulacre de *Beive*, placé sur le *damengare*, une quenouille, pour distinguer encore mieux cette divinité. Les femmes seules avaient tellement droit de manger des victimes offertes à *Sarakka*, que les hommes ne pouvaient même goûter des restes de ces victimes, qu'on reportait à la maison, suivant l'usage. Mais en revanche, les hommes pouvaient seuls consommer les victimes offertes à *Beive*, à *Horagallès*, aux *Saiwo*, aux *Jabmeks*, à *Leib-olmai*, etc. Cependant, comme on ne consommait dans le lieu sacré que le devant de l'hostie, on renvoyait l'autre partie chez ceux qui avaient fourni la victime, afin qu'ils la consommassent dans leur maison. Les sacrifices qui s'offraient à *Radien* étaient communs aux deux sexes, et ils pouvaient également manger des victimes offertes.

Lors donc qu'un magicien avait reconnu par son tambour et dans son extase, à quelle divinité il fallait, dans la conjoncture présente, offrir un sacrifice, et que ceux qui étaient intéressés à la chose s'y étaient décidés, ils devaient avertir à temps le sacrificateur. Cependant on mettait à part l'animal qui devait être immolé, et on le distinguait en le marquant à l'oreille droite; car il n'é-

tait pas permis de destiner au sacrifice un animal, à moins qu'on ne fût certain qu'il était entier et sain. Le sacrificateur se préparait à l'immolation par le jeûne et par la lotion de tout son corps. Dès la pointe du jour où le sacrifice devait se faire, le sacrificateur se rendait au lieu sacré, accompagné de celui qui présentait la victime et de tous les convives invités solennellement au banquet religieux. Il avait un collier de laiton à l'entour de sa main droite, et une écharpe qui de l'épaule gauche tombait sur le côté droit. Il était revêtu d'un habit blanc, et, si le sacrifice devait s'offrir aux *Saiwo-Nieid* ou aux *Akkas*, il avait de plus une mitre de toile. Arrivé au lieu destiné, qui était presque toujours une montagne, il frappait si adroitement de son couteau la victime, qu'elle tombait raide morte sur-le-champ. Il ne la dépouillait pas avec moins de vitesse, et après l'avoir vidée, il la coupait par toutes ses jointures. Les parties étaient aussitôt jetées dans une chaudière, d'où, après qu'elles avaient bouilli pendant environ une demi-heure, on les retirait, pour en détacher ce qui devait former le *damengare*. On les remettait ensuite dans la chaudière pour y cuire autant qu'il fallait. Cependant le sacrificateur, avec les convives, se mettait à genoux, bénissait le repas sacré, et, poussant des cris et des lamentations, adressait ses prières à la divinité à qui il sacrifiait, en faveur de celui qui avait présenté l'hostie. Cette cérémonie achevée, il prenait de la viande, en disant, par exemple : ceci est la part de *Sarakka*. Ensuite les convives se mettaient à manger avec gaieté le devant de la victime; car la partie de derrière était, comme on l'a dit, reportée à la maison pour y servir aux besoins ordinaires. Après avoir consommé les chairs et la moelle, en observant de fendre et de ne pas rompre les os en travers, pour la tirer, le sacrificateur prenait un peu de bouillon, qu'il avalait en nommant la divinité en l'honneur de laquelle il buvait. S'il y avait de l'eau-de-vie, on buvait à la santé des autres dieux, sinon, cette cérémonie se faisait avec de l'eau. Le repas fini, on se remettait à genoux pour renouveler les prières qu'on avait faites auparavant. C'était après ces prières que le sacrificateur rassemblait avec soin la tête de l'hostie, ses os et les autres morceaux dont il composait le *damengare*, qu'il enterrait ensuite avec solennité. Quand on demandait aux *blodmandens* pourquoi ils prenaient tant de soin de rassembler et d'arranger les os des victimes, ils répliquaient que la créance commune des Lapons était que le dieu auquel le sacrifice avait été offert ne ranimait pas seulement l'animal immolé, mais le rendait beaucoup plus parfait qu'il n'était; persuasion qu'ils fortifiaient par les contes qu'ils faisaient sur les animaux que l'on trouvait sur les montagnes, particulièrement sur les montagnes sacrées; car on ne doutait pas que ce ne fussent ceux mêmes qui avaient été offerts en sacrifice. Comme les Lapons anciens étaient aussi persuadés que les sacrifices ne leur servaient de rien, à moins qu'ils n'eussent été offerts avec tout l'appareil des rites et des cérémonies, les parents et principalement les *noaaides*, n'avaient rien plus à cœur que de faire apprendre de bonne heure aux enfants ces espèces de mystères.

Sacrifices du paganisme moderne en Asie.

18° Les Musulmans ont conservé de l'ancien paganisme l'usage de faire chaque année un sacrifice; mais ils prétendent l'effectuer en mémoire d'Ismaël, qui fut sur le point d'être immolé par Abraham son père; car les Mahométans soutiennent que l'ordre céleste concernait Ismaël, père de leur nation, et non point Isaac, ancêtre des Juifs. Ce sacrifice a lieu avec une grande solennité lors du pèlerinage de la Mecque. La victime est un mouton, un bœuf ou un chameau. *Voy.* Corban, n. 2

19° Il ne paraît pas que les Parsis offrent aujourd'hui des sacrifices proprement dits ou sacrifices sanglants, mais ils en faisaient autrefois. « Les Perses, dit Hérodote, ont coutume de sacrifier sur les plus hautes montagnes. Quand ils sacrifient, ils ne dressent point d'autels, n'allument point de feu, ne font point de libations, ne se servent ni de flûtes, ni de couronnes de fleurs, ni de farine. Quand quelqu'un veut sacrifier à ses dieux, il mène la victime en un lieu qui n'est point souillé, et ayant sur la tête une tiare environnée de myrte, il invoque le dieu à qui il a résolu de sacrifier. Il n'est pas permis à celui qui sacrifie de prier particulièrement pour lui, mais comme il est compris lui-même dans les prières des autres Perses, il faut qu'il fasse son sacrifice et sa prière pour tous les Perses en général, et principalement pour le roi. Lorsqu'il a coupé en morceaux ce qu'il a destiné pour le sacrifice et qu'il l'a fait bouillir, il jette dessus l'herbe la plus tendre et la plus nette qu'il puisse trouver, particulièrement du trèfle. Après cela, le mage qui est présent entonne un chant appelé *théogonie*, que les Perses croient capable de leur rendre les dieux propices; et, sans le mage, il ne leur est pas permis de sacrifier. Aussitôt, celui qui a fait le sacrifice emporte les morceaux de la victime et en fait ce qu'il lui plaît. »

Les sacrifices actuels des Parsis sont plutôt des offrandes qu'ils font aux éléments, et principalement au feu et à l'eau; elles consistent en aliments, en bois odorants, en parfums, en sucre, en huile, etc. Avant de se présenter devant l'autel, le pontife se purifie par le bain, se parfume et se revêt d'une robe blanche. Il lui est interdit d'attiser le feu sacré avec le souffle de sa bouche. Il faut qu'il l'alimente au moyen de fragments d'un bois sain et sans écorce, et qu'il se serve pour cela de ses mains seulement, et non d'aucun autre instrument, ce qui serait une profanation. Un ministre veille constamment auprès de ce divin foyer, de peur qu'il ne s'éteigne. Si un tel malheur arrivait, des maux sans nombre ne manqueraient pas de fondre sur le peuple. Pour rallumer le feu, il faudrait recourir au frottement de deux

éclats de silex, ou de deux morceaux de bois, ou à la réfraction de la lumière par le moyen d'un miroir ardent. Avant de commencer le sacrifice, le ministre s'agenouille, la face tournée du côté de l'Orient, confesse mentalement ses péchés à Dieu, se relève, lit à voix basse quelques prières, et tire d'un étui des baguettes qu'il conserve dans ses mains, pendant que les assistants versent sur le feu des parfums et des huiles odoriférantes. Les baguettes dont nous parlons sont inséparables du culte du feu. On les coupe avec cérémonie de l'arbre nommé *hom*, à l'aide d'un couteau qui, préalablement, a été sanctifié. Lorsqu'ils se rendent à l'*Atesch-Gah*, les fidèles doivent porter avec eux des aliments qu'ils consacrent à Dieu et dont ils font ensuite un repas en commun.

20° Les Hindous considèrent le sacrifice comme l'acte le plus agréable à Dieu, « car, disent leurs livres sacrés, le Créateur, qui pénètre partout, est présent à tout sacrifice. Quiconque ici-bas ne concourt point à cet ordre de choses, mène une vie impure. » Il est dit dans le Bhagavad-Guita : « Celui qui éteint une famille en interrompt pour toujours les sacrifices et le culte domestique; à l'extinction du culte succède l'impiété qui perd tout. » *Voy.* Yoga.

Il y a quatre espèces de victimes que l'on peut offrir en sacrifice, savoir : l'homme, la vache, l'éléphant et le cheval. C'est ce que l'on appelle le *Pourouchamédha* ou *Naramédha*, le *Gomédha*, le *Gadjamédha* et l'*Aswamédha*. Mais il est juste de remarquer que ces sacrifices n'ont plus lieu depuis le Kali-Youga ou quatrième âge du monde; plusieurs même prétendent que les trois premiers n'ont jamais eu lieu, et que les passages qui y font allusion dans les anciens livres doivent être pris dans un sens métaphorique. Cependant, selon l'orientaliste Ward, le pourouchamédha s'est perpétué et s'accomplit encore dans l'Hindoustan, pendant les fêtes nocturnes de la déesse Kali, et les Thags ou Phansgars se font un mérite et un point de religion d'étrangler, en l'honneur de Bhavani, tous ceux qui tombent entre leurs mains. *Voy.* Sacrifices humains, Aswamédha, Gomédha, Naramédha, Thags.

Au reste, si les sacrifices sanglants ont été usités dans l'Inde, on n'a aucun indice que les brahmanes y aient jamais participé en qualité de sacrificateurs; c'était toujours à des personnes étrangères à leur caste que ces fonctions étaient confiées; ordinairement c'étaient les radjas qui les remplissaient. Aujourd'hui encore, les brahmanes n'exercent aucun ministère dans les temples où l'on a coutume d'immoler des victimes. Il n'y avait qu'une seule circonstance où les vanaprasthas pussent, sans scrupule, priver de l'existence un être vivant; c'est lorsqu'ils faisaient le fameux sacrifice de l'*Ekya*, qui est encore en grand honneur parmi les brahmanes modernes. Un bélier est la victime qui y est offerte; mais, pour ne point démentir l'horreur qu'ils témoignent pour l'effusion du sang, ils assomment et étouffent l'animal au lieu de l'égorger. *Voy.* Ekyam.

Bien que les sacrifices sanglants soient tombés dans un grand discrédit, plusieurs tribus du Bengale et de quelques autres provinces, se conformant scrupuleusement à la lettre du Kalika Pourana, immolent encore devant les idoles de leurs temples un nombre considérable de chevaux et de buffles. Dans la cérémonie du *Djaga*, fête des étoiles, on étrangle un mouton dont on extrait le cœur, qu'on coupe, après l'avoir fait cuire, en petits morceaux que se distribuent et que mangent les brahmanes. Dans le Malabar, les castes inférieures sacrifient des poules. Sur les côtes maritimes, vers la fin du mois de septembre, les natifs accomplissent un sacrifice qui consiste à jeter des noix de coco dans la mer : on appelle cette cérémonie *ouvrir la mer*. Lorsque les habitants veulent rendre les flots propices à ceux de leurs parents qui voyagent, ils leur offrent un sacrifice en cette forme : ils laissent sur le rivage des viandes et des fruits, et lancent à la mer un petit vaisseau de paille couvert d'un voile. Dans plusieurs localités, des pénitents qui veulent offrir un sacrifice tracent au bord de l'eau un cercle, autour duquel ils placent les statues de leurs dieux de façon qu'elles correspondent aux huit coins du monde. Si l'idole qui occupe le centre du cercle remue et tourne sur elle-même sans que personne s'en soit approché, c'est que le sacrifice est agréable à la divinité; si, malgré les prières, elle demeure immobile, c'est que l'offrande n'est pas acceptée, ce qui est du plus fâcheux augure. Autrefois, à l'époque du solstice d'hiver, on immolait au Soleil un agneau, en s'écriant : « Soleil, sois notre sauveur ! »

Les sacrifices du feu sont appelés en général *yadjnya*. Les victimes sont alors brûlées sur l'autel du feu. Dans les sacrifices au feu, appelés *balidanas*, les victimes sont offertes sans être brûlées. Les sacrifices les plus usités maintenant sont ceux de beurre, de lait, de miel, de grains, d'eau, de lait caillé et de fleurs. *Voy.* Poudja.

Conformément aux prescriptions des Védas, le fidèle qui accomplit le sacrifice doit offrir, et boire, lorsqu'il est consommé, du jus de l'herbe asclépiade. On ne peut se servir indifféremment de toute espèce de bois pour le sacrifice; il n'est permis d'employer que celui du *butea frondosa*, du figuier à grappes, du *mimosa catechu*, et, à leur défaut, du bois de l'adénanthère à épines et du manguier. Ces bois doivent être distribués en petites bûchettes longues d'un empan et à peine de la grosseur du poing.

Indépendamment des sacrifices prescrits par les livres sacrés ou introduits par l'usage, il y a encore quelquefois des sacrifices volontaires qui s'accomplissent par la mutilation ou le suicide. Ainsi l'on trouve, dans les environs de la ville de Nagrakut, une riche pagode dans laquelle les brahmanes font un sacrifice barbare, qu'ils exécutent en

se coupant un morceau de la langue pour le présenter à l'idole; ainsi, dans le cas où la société court un danger, par exemple dans les épidémies ou dans d'autres calamités publiques, des brahmanes s'offrent en expiation en se précipitant eux-mêmes du haut d'une tour.

21° Outre les sacrifices humains que les Khonds font en l'honneur de Béra-Pennou, dieu de la terre, ils immolent encore à leurs autres divinités des chèvres, des oiseaux, des poules, des veaux, des moutons, des porcs, etc. Ces sacrifices sont accompagnés d'offrandes de riz, de lait, de safran, de beurre liquéfié et d'encens. Nous en donnons les détails à l'occasion de leurs divinités particulières.

22° Dans le Kamaon, les villages qui ont Kali pour divinité tutélaire, offrent à cette déesse des sacrifices de buffles. Le nombre des animaux immolés en cette occasion varie suivant les moyens des habitants. Chaque buffle est amené successivement à la porte du temple pour être décapité; le premier coup est porté par le principal zémindar, et, s'il n'est pas mortel, toute la foule s'empresse de le frapper jusqu'à ce que l'animal soit mis à mort, ou plutôt haché en pièces.

23° Les Karians et les Koukis, qui n'adorent pas Dieu, offrent cependant des sacrifices au démon. Dans la crainte du mal qu'il est porté à faire, ils cherchent à l'apaiser par des offrandes d'oiseaux et d'autres objets dont ils usent habituellement.

24° Le Chinois Ma-touan-lin, dans son Encyclopédie littéraire, fait des réflexions fort judicieuses sur les sacrifices dans sa patrie. Il est essentiel, dit-il, de distinguer entre l'esprit et le culte. L'esprit du sacrifice, continue-t-il, est perdu, quoique la forme extérieure du culte soit conservée. Dans les premiers temps, par exemple, les cérémonies qui se bornent à un sacrifice furent fixées par des règlements; ensuite la pratique de ces cérémonies fut attachée aux différents emplois et offices de l'Etat, et ceux qui les occupaient, même les princes et les rois, étaient tenus d'y assister. Il a donc été aisé de conserver la tradition de ces cérémonies et de les transmettre à la postérité, malgré le changement des dynasties qui ont successivement occupé le trône. A la décadence de la dynastie des Tcheou, ces cérémonies commencèrent à s'oublier, de sorte que le culte même fut perdu. Ce qui a été conservé depuis les Thsin et les Han, soit par la tradition, soit dans les livres, ne se rapporte qu'aux cérémonies dont la pratique appartenait à des emplois et à des offices. Quant aux grands sacrifices de l'empire, le cérémonial même en a été perdu. Sous les Han, le lettré Tchhing-Khang, après des recherches approfondies sur les cérémonies, composa sur ce sujet un Commentaire, ouvrage très-utile pour remplir les lacunes des livres qui traitent des cérémonies; mais ce Commentaire étant fondé sur la doctrine qui prévalait de son temps et sur les usages des Thsin et des Han, il se méprend souvent dans son interprétation des livres classiques et des usages des trois premières dynasties.

Dans les anciens temps, les sacrifices nommés *Kiao* et *Ming-thang* étaient offerts au ciel en plein air. Les Thsin et les Han commencèrent les premiers à avoir des chapelles dédiées aux *Cinq Empereurs* et au *Grand Un;* ils pratiquaient envers ces divinités les rites du Kiao et du Ming-thang. Cette nouvelle doctrine prit naissance chez les Fang-sse ou enchanteurs; cependant Tchhing-Khang-tchhing l'a admise dans son Commentaire, et il a mis ainsi en crédit les mensonges des imposteurs, afin d'expliquer les rites; il s'est par conséquent fourvoyé. En effet, de tous les rites, le premier sans doute est le sacrifice; et, de tous les sacrifices, le plus important est celui que l'on fait au ciel : mais puisque, relativement au nom et à la signification du mot *ciel*, il a suivi des opinions si extraordinaires, quelle foi peut-on ajouter à son Commentaire? Néanmoins, toutes les dynasties suivantes ont adopté ses opinions, qu'elles ont fondues seulement avec celles de Vang-sou, quant au sacrifice appelé *Ti*, offert tous les cinq ans par les empereurs à leurs ancêtres, et au sacrifice nommé *Hia*, offert tous les trois ans aux ancêtres; enfin, quant à celui qui est offert devant la tablette du fondateur de la famille, il n'y a rien de clair dans le livre des Rites, et, sur ce point, les commentateurs sont aussi opposés les uns aux autres et aussi en contradiction que sur le sacrifice au ciel.

Le même Ma-touan-lin traite ensuite du sacrifice *Kiao*, puis du *Ming-thang*, de ceux que l'on nomme *Heou-thou* (terre reine), *Yu* ou pour la pluie, *Ou-ti* (les cinq empereurs); de ceux que l'on offre au soleil, à la lune, aux étoiles et aux planètes, au froid et à la chaleur, aux six vénérables (1) et aux quatre régions du monde. Il parle ensuite des sacrifices offerts aux esprits qui président aux champs, au temps des semailles, aux montagnes et aux rivières; de celui que l'on nomme *Foung-chan* et que l'on offre à la terre; enfin des prières, des exorcismes et des sacrifices superstitieux; le tout en vingt-trois livres. On voit que les sacrifices de l'ancien culte chinois sont très-nombreux, et que ce peuple y attache la plus grande importance.

Les sacrifices, dit le P. Visdelou, sont très-nombreux dans la religion de la Chine. Pour ne parler que des sacrifices principaux ou impériaux, il y en a pour le ciel, la terre et les ancêtres des empereurs; pour l'esprit ou le génie tutélaire des terres labourables, et pour le génie tutélaire des grains de l'empire; on sacrifie à ceux-ci en même temps. Il y a aussi des sacrifices pour les cinq principales montagnes de l'empire, pour les cinq montagnes tutélaires, pour les quatre mers et les quatre fleuves. On sacrifie aux sépulcres des empereurs illustres des

(1) Les *six vénérables* sont les quatre saisons, le chaud, le froid, les corps célestes, l'eau et la sécheresse.

dynasties passées; au temple dédié à Confucius dans le lieu même de sa naissance, et aux autres sages ou héros. Tous ces sacrifices se font par l'empereur même ou par ses ordres. De plus, quand le monarque doit marcher en personne pour quelque expédition militaire, il sacrifie à l'esprit des étendards, et l'on teint du sang des victimes les étendards et les tambours. Il sacrifie au génie qui préside au remuement des terres et au génie des armes à feu. Outre cela, les empereurs sacrifiaient autrefois aux génies des éléments, par la vertu desquels ils croyaient que leur dynastie régnait. Il est vrai que les deux dernières dynasties ont cessé de sacrifier à ces génies, mais non pas de les révérer. On peut voir l'ordre de la marche de l'empereur lorsqu'il va sacrifier, à l'article Procession, n. 10.

On voit dans le Chou-King, que le droit d'accomplir le sacrifice aux divers esprits célestes était gradué selon l'ordre des dignités et des offices. D'après cette graduation, le bas peuple des campagnes connaissait seulement le sacrifice à la terre et aux esprits secondaires. Ce règlement dut faciliter l'extension de la croyance aux esprits, déjà assez naturelle à tous les peuples peu éclairés. Les animaux qu'on offrait le plus souvent en sacrifice étaient des cochons, des brebis et des bœufs, mais surtout des bœufs dont on observait la couleur. On offrait également du riz dans des plats et du vin extrait du riz, du froment et du millet. Il est parlé, dans le Chou-King, d'un vin nommé *Ku-tchang*, parce qu'il était fait de millet noir appelé *Ku*, et d'une herbe odoriférante du nom de *Tchang*. Cette oblation demandait un cœur pur et plein de respect, selon la pensée du roi Tching-vang. Les sacrifices publics étaient accompagnés du son des instruments, des cloches et des tambours.

Ce n'est pas seulement aux esprits et aux éléments que les Chinois offrent des sacrifices; Confucius est aussi l'objet de ce culte religieux. Celui qui fait alors l'office de sacrificateur est toujours un mandarin, et ordinairement le gouverneur de la ville, assisté de lettrés, dont l'un est le maître des cérémonies. Dès la veille, on prépare tout ce qui est nécessaire, comme le riz, les semences et les autres fruits de la terre que l'on doit offrir. Sur une table en forme d'autel, on place la tablette de Confucius. Devant la chapelle est une cour où le célébrant met, sur une autre table, des cierges, des brasiers, des parfums; c'est là qu'il éprouve les victimes, en leur mettant du vin chaud dans l'oreille. Secouent-elles l'oreille, elles sont jugées propres au sacrifice, sinon elles sont rejetées. Ces victimes sont ordinairement des pourceaux. Avant qu'on les égorge, le sacrificateur fait une profonde révérence, qu'il réitère après qu'ils ont été mis à mort. On rase ensuite les poils de l'animal, on en tire les intestins et on en garde le sang pour le jour suivant. Le lendemain, en effet, le sacrificateur vient avec ses officiers; on allume les cierges et on jette les parfums dans les brasiers. Les musiciens commencent leurs chants, et, sur le signal donné par le maître des cérémonies, le célébrant offre à Confucius le poil et le sang de la victime, en les présentant des deux mains dans un bassin; il sort ensuite avec ses ministres et enterre dans la cour le sang et les poils. On découvre alors les chairs de l'animal immolé, et le maître des cérémonies dit : « Que l'esprit de Confucius descende ! » Aussitôt le sacrificateur élève un vase plein de vin, qu'il répand sur un homme de paille. Cette cérémonie a lieu également dans les sacrifices pour les morts. Les Chinois croient que par ce moyen on évoque l'esprit de celui auquel on sacrifie. Après cela le célébrant prend la tablette de Confucius, et la met sur l'autel en faisant cette prière : « O Confucius ! vos vertus sont excellentes et admirables. Votre doctrine apprend aux rois à gouverner leurs sujets. Les offrandes que nous vous présentons sont pures. Que votre esprit éclairé descende sur nous, qu'il nous assiste par sa présence ! » L'oraison finie, tout le monde se met à genoux, et demeure quelque temps dans cette posture. Alors le sacrificateur se lave les mains et les essuie. Un des ministres lui présente un bassin contenant une pièce de soie, et un autre plein de vin. Le maître des cérémonies s'écrie : « Que le sacrificateur s'approche du trône de Confucius. » Le célébrant se met aussitôt à genoux, au son de la musique; il prend la pièce de soie, l'élève des deux mains et l'offre à Confucius. Il prend de même le vase plein de vin et l'élève; ce qui est suivi d'une autre génuflexion. Enfin on brûle la pièce de satin dans un brasier préparé exprès; et le sacrificateur prononce cette prière : « Vos vertus, ô Confucius, surpassent celles de tous les saints, qui ont paru dans le monde. Nos offrandes sont peu de chose; nous demandons seulement que votre esprit nous écoute. » Il fait encore plusieurs inclinations, prend le vase de vin, et récite une autre prière dont le sens est qu'il sacrifice à Confucius d'excellent vin, des parfums, des chairs, en supposant toujours que l'esprit du sage est présent. Le maître des cérémonies annonce la dernière partie du sacrifice, et dit : « Buvez le vin du bonheur et de la félicité. » Il répète l'ordre de fléchir les genoux. Un ministre remet encore entre les mains du célébrant un vase plein de vin; et celui-ci le boit pendant que le maître des cérémonies répète : « Buvez le vin de la félicité. » On lui présente de même la chair des victimes, et il l'élève, pendant que le maître des cérémonies dit : Prenez la chair du sacrifice. » Suivent deux oraisons, dont la dernière se termine par ces paroles : « Le fruit du sacrifice que nous vous offrons est que nous recevrons toutes sortes de félicités et de biens. » Puis les chairs sont distribuées entre les assistants, qui s'imaginent par là avoir part à la protection de Confucius. Enfin on fait la cérémonie de congédier l'esprit du philosophe, par une prière qui finit en ces termes : « Nous vous avons sacri-

fié avec respect ; nous vous avons prié d'assister à nos offrandes d'agréable odeur ; maintenant nous accompagnons votre esprit, etc.» Après le sacrifice on en partage les restes entre l'assemblée, dont chacun peut emporter chez lui ce qu'il a reçu. Ce qui est resté des étoffes de soie qu'on a brûlées sert à faire des poupées pour les enfants, au bonheur desquels on croit qu'elles peuvent contribuer puissamment.

Le sacrifice le plus solennel des ancêtres est celui du 14 de la lune d'août ; il a lieu dans un temple sur la porte duquel sont écrits ces deux mots : *Kia-tcheou*, temple des ancêtres. On y prépare six tables chargées de viandes apprêtées, de chair crue, de fruits, de fleurs et de parfums qui brûlent sur de petits réchauds. Dans le lieu le plus éminent, sont disposées les tablettes des ancêtres, chacune dans sa niche ; et de chaque côté leurs images sont attachées contre la muraille. Dans la cour sont étendus des tapis sur lesquels on voit des amas de papier découpés en forme de deniers, que l'on suppose devoir être changés en monnaie véritable dans l'autre vie, pour racheter les âmes des parents. Enfin, dans un coin de la cour, on dresse un grand arbre, auquel sont attachés des copeaux qui brûlent pendant tout le temps du sacrifice, pour éclairer les âmes des morts. Les lettrés qui assistent à ce sacrifice sont revêtus des habits de docteur qu'ils revêtent aux fêtes solennelles. L'un d'eux fait l'office de prêtre ; deux autres remplissent la fonction de ministres, et un quatrième est le maître des cérémonies. Plusieurs autres docteurs exercent divers autres ministères. Le célébrant s'étant placé avec ses deux assistants sur le tapis de la cour, le maître des cérémonies ordonne à tout le monde de se prosterner le visage contre terre, et de se relever ensuite. Le célébrant et ses ministres s'approchent des tablettes et des images des défunts, et les encensent. Le maître des cérémonies ordonne d'offrir le vin de la prospérité et de la bonne fortune. En même temps les ministres présentent le vin au célébrant, qui prend la coupe des deux mains, l'élève, la baisse, et en boit le contenu. Après un grand nombre d'autres cérémonies, l'officiant et ses ministres se tournent vers le peuple, et l'un d'eux proclame à haute voix les fruits que l'on a droit d'attendre du sacrifice. « Vous tous qui avez assisté à ce sacrifice, vous devez être certains de recevoir de grands avantages de vos ancêtres défunts, à cause de l'honneur que vous leur avez rendu en leur sacrifiant. Vous serez honorés, vous aurez une longue vie, et vous jouirez de toutes sortes de biens temporels. » Ce discours fini, on met le feu aux deniers de papier, et le sacrifice est ainsi terminé.

25° Les sacrifices du Tong-King et de la Cochinchine ont beaucoup de rapport avec ceux des Chinois. Nous décrivons un des plus solennels à l'article AGRICULTURE (*Fête de l'*), n° 4.

26° Les Formosans ont des assemblées dans lesquelles ils offrent des sacrifices publics, les victimes sont des pourceaux : pendant qu'on les égorge, le peuple est assis à terre ; mais lorsque les chairs sont mises dans le feu pour être consumées, il se tient debout, les mains jointes, et les regards tournés vers une espèce de tabernacle qui est sur l'autel. Ces sacrifices sont offerts par des prêtresses appelées Juibas ; si, après la cérémonie, la prêtresse juge à propos de parler au peuple, elle le fait avec des cris, des gestes et des contorsions extraordinaires, qui pourraient faire supposer qu'elle est agitée par le démon ou par le dieu auquel elle vient de sacrifier

Avant d'ensemencer leurs terres, les Formosans offrent un sacrifice aux génies qui président aux moissons. Pendant tout le temps que durent les semailles, ils se font un devoir de présenter à ces génies le foie et le cœur de tous les animaux qu'il leur arrive de tuer. Au commencement de la récolte, ils leur offrent les premiers des fruits de la terre. Chacun d'eux immole un pourceau, lorsqu'ils renferment les grains dans les greniers. Cet animal est aussi, pour l'ordinaire, la victime qu'immole le propriétaire d'une maison nouvellement bâtie, quand il en prend possession. Il rassemble alors ses amis, fait un sacrifice solennel, et donne un grand festin, où il est rare que les convives ne s'enivrent pas. Il invite même les génies qu'il honore à s'enivrer avec les convives, par une prière qu'il leur adresse.

27° Les Japonais du culte du Sinto ne connaissent point d'autre sacrifice que de brûler des parfums sur une espèce de table élevée en forme d'autel, et placée vis-à-vis les simulacres, ou bien sur des pierres dressées au milieu des champs.

28° Les Bouddhistes proprement dits n'offrent point de sacrifices sanglants, car ils ont en horreur l'effusion du sang des animaux ; mais les Chamanistes, dont le culte est un mélange du bouddhisme et de l'idolâtrie, en ont conservé un grand nombre.

Les sacrifices des Mantchous consistent en poissons, vin, pain et batonnets d'odeurs; tous ces objets sont mentionnés dans le rituel que l'empereur Kien-Long a rédigé pour eux. On peut y joindre les quadrupedes (à l'exception des pourceaux), les oiseaux, les fourrures, les cornes, etc. Les Sibériens sacrifient même des chiens ; les Mantchous offrent aussi des bandes et des monnaies de papier, que l'on suspend dans une espèce d'appartement appelé *Koun-ning-Koung*, et dans la tente ou tabernacle de l'esprit *Chang-si*, le suprême empereur. Depuis que les Mantchous sont civilisés, ils ont chez eux, suivant leurs facultés, une petite table en forme d'autel, et même une espèce de petit tabernacle supérieurement travaillé et orné, où ils déposent leurs offrandes et font leurs dévotions journalières ; ils font en outre deux grands sacrifices par an, l'un au printemps, et l'autre en automne ; ces deux sacrifices datent de la plus haute antiquité, même chez les anciens Chinois chamanistes : c'est le principal acte de cette religion, que tous ceux qui la professent remplissent avec un

grand scrupule. Leur année commence au printemps; ils offrent à cette occasion les prémices de leurs troupeaux et du gazon; le sacrifice d'automne ou de la fin de l'été se fait avec moins de solennité. Plusieurs Chamanistes mantchous et kamtchadales élèvent, dans cette circonstance, une perche ou une espèce de poutre pour y appendre les offrandes et les peaux des bêtes qui ont été immolées.

Chaque jour, matin et soir, les Mantchous font des offrandes dans le Koun-ning-Koung; chaque lune, ils immolent une victime; chaque année, ils font les deux grands sacrifices du printemps et de l'automne. Au commencement des quatres saisons, ils font des oblations en reconnaissance des bienfaits reçus et pour en solliciter de nouveaux. Chaque mois encore, ils suspendent des papiers, tant dans le tabernacle destiné aux sacrifices, que dans celui qui est spécialement consacré à l'esprit Chang-si, au printemps et à l'automne; dans ces deux saisons on plante le mât pour se disposer au grand sacrifice. L'empereur tartare prétend que toutes les cérémonies qui s'observent alors, ainsi que dans les autres sacrifices de quelque espèce qu'ils soient, ont été transmises par les ancêtres; et c'est pour les rétablir dans leur pureté primitive, et empêcher qu'elles ne se corrompent davantage, qu'il a ordonné de publier le rituel dont nous avons parlé, et dont feu Langlès a donné une notice dans le tome VII des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale*.

29° Les Aïnos adorent principalement le soleil, la lune, la mer et les autres phénomènes de la nature; ils les représentent et les vénèrent sous la forme de symboles très-simples, et leur offrent des sacrifices, principalement au dieu de la mer. Les habitants de Ieso et de Karafto brûlent sur le rivage les têtes des animaux qu'ils ont pris dans la mer.

30° Les Kamtchadales ne se ruinent pas en sacrifices; ils offrent à la divinité qu'ils estiment le plus, les ouïes, les nageoires, les queues des poissons qu'ils ont pris, et en général tout ce qui ne peut leur servir. Cependant ils célèbrent, après les travaux de l'été et de l'automne, une fête assez solennelle, dont nous allons donner la description, tant parce qu'elle est accompagnée d'une espèce de sacrifice, que parce que nous n'avons pas occasion de la placer ailleurs.

On commence par balayer la ïourte ou l'habitation souterraine de l'hiver; on en ôte les traîneaux, les harnois et tout autre attirail semblable. Un homme âgé et trois femmes portent une natte qui renferme des provisions. Ces quatre personnes envoient chacune dans le bois un homme avec une partie de ces provisions, et une hache faite d'*ioukola*, qui est une sorte de pâte, couper du bouleau pour l'hiver. Le vieillard et les femmes ont dans leurs mains du *tonchitche* et les quatre bûcherons en ont sur leurs têtes et sur leurs haches. Le *tonchitche* est une herbe mystérieuse dont on fait grand usage. Après le départ des bûcherons, les femmes jettent le reste de leurs provisions aux enfants, qui se battent pour les avoir. Elles pétrissent ensuite, ou taillent du ioukola en forme de baleine. On chauffe la ïourte. Le vieillard apporte une barbue qu'il met dans un fossé creusé devant l'échelle qui sert à descendre dans l'habitation. Il tourne trois fois sur la même place. Les hommes, les femmes et les enfants font la même chose après lui. Il fait cuire de la *sarana* pour régaler les mauvais génies. Chacun met ses simulacres de bois, soit anciens, soit nouveaux, dans le plafond au-dessus du foyer : dans les ïourtes, le foyer et l'échelle sont des choses sacrées. Un vieillard apporte un gros tronc de bouleau dont on fait le grand simulacre. On attache à celui-ci de l'herbe douce au cou, on lui offre du tonchitche, et on le met sur le foyer. Les enfants se placent auprès de l'échelle, pour attraper les simulacres qu'on leur jette du dehors dans la ïourte. Un d'entre eux prend le grand simulacre, le traîne par le cou autour du foyer, le remet à sa place, aidé de ses compagnons qui le suivent en criant *Alkalalalai*. Les vieillards s'asseyent autour du foyer. Le principal prend une pelle de tonchitche, et dit au feu nouvellement allumé : « Koutkou nous ordonne de t'offrir une victime chaque année. Sois-nous propice, défends-nous, préserve-nous des chagrins, des malheurs, des incendies. » Cette victime est l'herbe même qu'il jette au feu. Tous les vieillards alors se lèvent, frappent des pieds, battent des mains, se mettent à danser, en criant sans cesse *Alkalalalai*. Pendant ces cris, les femmes et les filles sortent des coins de la ïourte, les mains levées avec des regards terribles, des contorsions et des grimaces affreuses. Ces convulsions finissent par des cris et des mouvements si furieux qu'elles en tombent par terre comme mortes. Les hommes les reportent à leurs places où elles restent sans mouvement. Un vieillard vient prononcer sur elles quelques paroles qui les font crier et pleurer. A la fin du jour, les quatre bûcherons reviennent avec tous les hommes qu'ils ont rencontrés. Ils portent un des plus gros bouleaux coupés à la racine. Avec ce bouleau, ils frappent à l'entrée de la ïourte, battant des pieds et jetant de grands cris. Ceux qui sont en dedans leur répondent de même. Bientôt une fille s'élance en fureur, vole sur l'échelle et s'attache au bouleau. Dix femmes l'aident à l'emporter; mais le chef de la ïourte les en empêche. Toutes tirent le bouleau dans la ïourte; tous les hommes qui sont dehors l'en retirent. Les femmes tombent par terre, excepté celle qui s'est attachée au bouleau la première, et restent sans mouvement. Alors un vieillard vient comme pour les désanchanter. Dans une fête, une de ces femmes résista plus longtemps que les autres aux paroles mystérieuses du vieillard. Elle reprit enfin ses sens en se plaignant d'un grand mal de cœur. Elle fit sa confession, et s'accusa d'avoir écorché des chiens avant la fête. Le vieillard lui dit qu'elle aurait dû s'en purifier, en jetant dans le feu

des nageoires et des ouïes de poissons. Dans les nattes où étaient leurs provisions, les bûcherons n'ont rapporté que des morceaux de bouleau. On en fait de petits simulacres en l'honneur des mauvais esprits qui se sont emparés des femmes. Après avoir rangé de suite ces simulacres, on leur présente trois vases de sarana pilée , et on met devant chacun d'eux une cuiller ; on leur barbouille le visage de *vaciet*. On leur fait des bonnets d'herbes. On mange les mets où ils n'ont pas touché. Enfin, on les rassemble en trois paquets et on les jette au feu. Le lendemain matin de vieilles femmes font à peu près la même chose devant des peaux de veau marin. Elles ont des courroies faites du cuir de cet animal , qu'elles allument comme des bougies pour en parfumer la ïourte. Cette fumigation s'appelle une purification. Une femme entre ensuite dans la ïourte par la seconde ouverture qu'on nomme *ïoupana*, tenant un loup fait d'herbe douce, et rempli de graisse d'ours. Les hommes et les femmes se disputent ce loup, les premiers l'emportent enfin. Un homme tire une flèche sur le loup, que les autres hommes mettent en pièces pour le manger. Après ces espèces de cérémonies, on apporte dans la ïourte des branches de bouleau. Chaque chef de famille en prend une , qu'il courbe en cercle. Il fait passer deux fois par ce cercle, sa femme et ses enfants qui dansent aussitôt en rond. La fête se termine par une procession qu'on fait autour de la ïourte , en traînant le grand bouleau que les quatre députés ont rapporté de la forêt. On le place enfin sur le *balagne*, ou l'habitation d'été ; il reste là toute l'année sans recevoir le moindre honneur. Cette fête se célèbre avec quelques différences dans les rites, chez les Kamtschadales du nord.

31° Les Koriaques immolent des chiens et des rennes, et disent au génie malfaisant qu'ils redoutent : « C'est pour toi ; mais envoie-nous aussi quelque chose. » Lorsqu'ils doivent passer des rivières ou des montagnes qu'ils croient habitées par de mauvais esprits, ils tuent un renne, dont ils mangent la chair, et dont ils attachent la tête et les os à un pieu, vers le séjour présumé de ces esprits.

32° Les Yakouts exécutent leurs cérémonies religieuses autour d'un grand arbre, aux branches duquel ils suspendent les têtes des chevaux et des bœufs qu'ils ont immolés, avec toutes sortes de bagatelles de fer et de cuivre. En un certain temps de l'année, ils allument un grand feu, et ils y jettent, vers l'orient , de l'eau-de-vie distillée de lait de jument ; c'est, dit-on, le sacrifice qu'ils font au ciel.

33° Les Tongouses célèbrent, chaque année, un sacrifice solennel dans une forêt. Ils immolent un animal de chaque espèce. Après le sacrifice , ils rendent une sorte de culte aux peaux des victimes, qu'ils suspendent aux arbres les plus touffus et les plus élevés. Le tout se termine par un grand festin, où l'on mange les viandes des victimes immolées. Quelques Tongouses sacrifient , dit-on, au mauvais génie le premier animal qu'ils ont tué à la chasse, et sur le lieu même. Ils dévorent la viande, gardant la peau pour leur usage. La part du mauvais esprit sont les os qu'ils exposent sur un poteau. Il en est qui plantent un piquet sur lequel ils étalent la peau d'une zibeline ou d'un renard blanc, et rendent des honneurs à cette fourrure. Il y a un serment particulier aux Tongouses, et dans lequel on égorge un chien. Ils sont persuadés que le sang de cet animal suffoquerait quiconque aurait la témérité de se parjurer.

34° Les Bouriates égorgent des chevaux, des bœufs, des moutons et des boucs en l'honneur de leur *Nouguit*, idole faite avec des chiffons de drap, et qu'ils suspendent à une petite tente. La viande de ces victimes sert surtout à la nourriture des idoles et des esprits, dont les prêtres se chargent de surveiller et de consommer l'approvisionnement. Ils ont un respect particulier pour une montagne voisine du lac Baikal, et ils y offrent quelquefois des sacrifices. De temps en temps ils sacrifient, pour l'expiation de leurs péchés, non pas des animaux, mais quelques-uns de leurs prêtres qu'ils choisissent parmi les plus dévots et les plus exemplaires.

35° Les Téléoutes sacrifient un jeune cheval à leur fête d'automne, qu'ils célèbrent vers la mi-octobre.

36° Les Ostiakes offrent à leurs simulacres des poissons vivants. Ils mettent le poisson devant lui, le lui laissent quelque temps, le font cuire, le mangent, frottent la bouche du simulacre avec la graisse de la victime. Il y en a qui donnent des habits ou des morceaux d'étoffe. Quelques-uns sacrifient des rennes, des élans, des chevaux. Ils traînent devant le simulacre la bête destinée au sacrifice, et lui lient les jambes. Alors un prêtre prononce une sorte de prière, dans laquelle il fait marché avec le simulacre, et convient de lui sacrifier l'animal présent, à condition qu'il accordera aux assistants telle ou telle grâce. Le silence du dieu est interprété comme un consentement exprès à tout ce qu'on lui demande. Le prêtre donne un coup sur la tête de la victime, et, dans le même moment, un homme posté vis-à-vis, un arc à la main, tire une flèche sur la bête, tandis qu'un autre lui perce le ventre avec une broche. Après qu'on a reçu dans un vase tout le sang de la victime, on la traîne par la queue et on lui fait faire trois tours autour du simulacre. On l'écorche ensuite ; on lui coupe la tête, les pieds et la queue, que l'on suspend au haut d'un grand arbre. On fait avec le sang de l'animal une espèce d'aspersion sur les cabanes ; on en barbouille aussi la bouche du simulacre, et même on en boit par dévotion. Après le sacrifice, on fait un festin selon l'usage. On finit par frotter le simulacre avec la graisse de la victime. Une opinion particulière à ces peuples, c'est que l'âme de la divinité vient, pendant le sacrifice, habiter le simulacre qui la représente, et s'en retourne après la cérémonie. Ils célèbrent ce départ de l'âme avec de grands

cris, et s'escriment alors en l'air avec des bâtons.

37° Les Vogouls sacrifient au soleil et à la lune, des vaches dont ils mangent la chair, et dont ils suspendent les peaux, dans les bois, aux lieux les plus élevés. Ce sacrifice se fait tous les ans, dans une assemblée de pères de famille de chaque village.

38° Les Tchérémisses immolent à Jumala un cheval, un bœuf ou un mouton. Ils disposent une perche en travers entre deux arbres. Sur cette perche, ils étendent la peau de l'animal sacrifié, dont ils font griller la chair. Ils en coupent une tranche qu'ils mettent dans une écuelle, et la jettent dans le feu, avec une autre écuelle remplie de quelque liqueur, communément d'hydromel. On observe de faire ces sacrifices, ainsi que tous les autres exercices de religion, auprès d'une rivière ou d'une eau courante, et sous des arbres.

Sacrifices du paganisme africain.

39° Autrefois les sacrifices étaient en pleine vigueur parmi les nègres de la Guinée, du Sénégal, de la Côte-d'Or, et en général dans toute l'Afrique centrale; on y immolait même des hommes, et principalement des prisonniers de guerre. Mais depuis que ces peuples ont trouvé le moyen de se défaire plus avantageusement de leurs ennemis en les vendant comme esclaves aux Européens, les sacrifices humains ont cessé ; l'introduction du mahométisme parmi ces tribus sauvages a surtout contribué beaucoup à les abolir. Maintenant ces nègres n'ont plus d'autres sacrifices légaux que ceux qui sont enjoints dans la religion musulmane ; mais comme ils ont encore conservé une multitude d'usages provenants de l'ancien paganisme, il y a encore des tribus qui offrent, soit au soleil, soit aux fétiches, des sacrifices de vin, de fruits et même d'animaux. On peut encore considérer comme une espèce de sacrifice l'horrible coutume, encore en vigueur parmi quelques-uns de ces peuples, de mettre à mort, et d'inhumer avec le cadavre de leurs rois, ses femmes, ses officiers et ses esclaves.

40° Au cap Mesurado, les nègres ont un marabout qui peut-être encore à présent fait des oblations de fruits et de vin de palmier, et sacrifie des animaux. Après que les victimes sont égorgées, et qu'on a répandu à terre une partie du vin et des fruits, le roi et le marabout prennent la meilleure partie des offrandes ; le reste est abandonné au peuple.

41° Au cap Formoso, lorsqu'il s'agissait de créer un noble, on amenait sur la place une vache qu'on attachait à un poteau; on exécutait autour d'elle des danses accompagnées du son du tambour et de divers instruments, de cris, de chants et de vociférations ; puis la fête se terminait par le sacrifice de l'animal, qui était partagé entre l'assemblée ; le nouveau noble seul ne pouvait en manger, parce qu'il serait mort infailliblement au bout de l'année. Il en emportait seulement la tête, qu'il gardait chez lui, après l'avoir ornée de fétiches, et peinte de différentes couleurs.

42° Les nègres de la Gambra adoraient la nouvelle lune, et faisaient des sacrifices d'animaux à des simulacres cachés dans des troncs d'arbres, au fond d'une sombre forêt; ils leur offraient aussi des légumes, du riz et du millet. Certains arbres qui avaient reçu une consécration particulière, avaient également droit à leur vénération, et ils leur sacrifiaient des bœufs, des chiens et des coqs engraissés. Dans le partage du corps de la victime, les dieux n'avaient pour eux que la peau et les cornes.

43° Plusieurs peuplades de la Côte-d'Or ont deux jours de fête par semaine. Le premier est consacré au fétiche domestique. Ce jour-là on prend un pagne blanc, et on se trace avec de la craie blanche des lignes sur le visage. On ne boit du vin de palmier que le soir. Tous les nègres n'observent pas également la seconde fête ; mais une grande partie, et surtout les nobles, font le sacrifice d'un coq, ou même celui d'un mouton, s'ils sont assez riches. Le sacrifice est offert aux fétiches en général. On se contente d'avertir le simulacre qu'on tue un animal en son honneur, et il n'y a pas d'autre cérémonie. Au reste le sacrificateur n'a pas plus de part à la victime, que le dieu auquel elle est immolée ; car ses amis, avertis du sacrifice, se jettent sur l'animal, avant même qu'il soit expiré, le mettent en pièces avec les doigts et les ongles, font griller le morceau qu'ils ont pu en emporter, et l'avalent aussitôt sans assaisonnement. Les entrailles et les intestins n'excitent pas moins leur avidité ; ils les hachent fort menus, les font bouillir avec un peu de sel et force poivre de Guinée, et trouvent ce mets délicieux. — Le jour anniversaire de leur couronnement, les princes font des sacrifices publics à leur fétiche particulier, qui est ordinairement le plus grand arbre du pays.

44° Dans l'ancien royaume de Juidah, lorsque la mer violemment agitée s'opposait à l'embarquement ou au débarquement des marchandises, on consultait le grand sacrificateur, et suivant l'ordre qu'il en donnait, on égorgeait sur le rivage un bœuf ou un mouton, dont on faisait couler le sang dans l'eau, et on jetait dans les flots un anneau d'or, avec la main, le plus avant possible. Le sang et l'anneau étaient perdus, mais le sacrificateur faisait son profit de la chair des victimes.

On célébrait également un sacrifice solennel en l'honneur du grand serpent, à l'occasion du couronnement des rois de Juidah. C'était encore le grand sacrificateur qui déterminait l'importance de la victime ; et quand il aurait demandé l'offrande des femmes les plus chéries du prince, il eût fallu en passer par là, et les immoler. Mais au couronnement du roi Amar, qui eut lieu au mois d'avril de l'an 1725, ce pontife suprême se montra assez raisonnable. Il n'en coûta la vie qu'à un bœuf, à un cheval, à un mou-

ton et à une poule. Ces quatre animaux furent égorgés dans le palais, et ensuite portés en cérémonie au milieu de la place publique où on les déposa proprement sur des nattes. On mit à côté des victimes neuf petits pains de millet bien frottés d'huile de palme, après quoi le grand sacrificateur planta en terre une perche de neuf à dix pieds de longueur, au haut de laquelle était attaché un morceau de toile en guise d'étendard. Ces victimes demeurèrent exposées au même lieu jusqu'à ce que les oiseaux les eussent dévorées, sans qu'il fût permis à personne de les changer de place, encore moins d'en emporter quelque morceau pour le manger, sous peine de la vie. Toute cette cérémonie se fit au bruit des tambours, des flûtes, des trompettes et des cris de joie que le peuple poussait de toutes parts.

45° Les peuples du Benin reconnaissent un dieu bon, qu'il ne faut représenter sous aucune forme, parce qu'il est invisible ; ni honorer, parce qu'il est au-dessus des hommages des mortels ; ni prier, parce qu'il est naturellement porté à faire le bien. Mais ils admettent aussi un dieu malfaisant, et c'est celui-ci qu'il convient de se rendre propice par des sacrifices et des offrandes.

46° Au cap Corse, on immole tous les ans une chèvre, sur un rocher qui s'avance dans la mer, et qui est considéré comme le principal fétiche du pays. Le sacrificateur mange une partie de la victime, et jette le reste dans la mer, en invoquant la divinité avec des postures et des contorsions ridicules. Il annonce ensuite aux assistants la saison et les jours les plus favorables pour la pêche, assurant qu'il a reçu ces indications du fétiche lui-même.

47° Les habitants du Congo ne songent guère à adorer ni à prier le dieu bon, qui, disent-ils, leur sera toujours assez favorable; il n'y a que le mauvais esprit qu'ils cherchent à apaiser, et les sacrifices qu'ils font à cet effet sont fort différents de tout ce que nous venons de dire. Les uns, pour se le rendre propice, ne mangent jamais de volaille ou de gibier ; d'autres se privent de certaines espèces de poissons, de fruits ou de légumes. Il n'en est aucun qui ne fasse profession de s'abstenir toute sa vie de quelque sorte de nourriture. La seule manière de faire des offrandes au mauvais esprit est de laisser périr sur pied, en son honneur, quelques arbrisseaux chargés de leurs fruits; le bananier est celui qu'ils lui consacrent de préférence.

48° Les Jagas ont coutume d'immoler à leurs dieux des victimes humaines, au commencement de la moisson. Leur sang est employé à arroser les prémices des fruits de la terre, et leur chair sert d'aliment aux Gangas ou prêtres.

49° Kolbe rapporte que les Hottentots adorent comme une divinité bienfaisante une espèce de cerf-volant qui a la tête et les ailes d'un jaune doré. Dès qu'ils aperçoivent cette petite divinité, ils lui rendent le plus profond hommage, et s'il arrive que l'animal honore un village de sa présence, tous les habitants se rassemblent autour de lui, dansent et chantent avec des transports de joie, et immolent deux brebis en son honneur, dans la persuasion que l'insecte leur apporte la paix et la prospérité. Si cet animal vient à se reposer sur un Hottentot, celui-ci est dès lors regardé comme un saint et un personnage favorisé du ciel. A l'instant, on offre en sacrifice le bœuf le plus gras de tous ceux qui appartiennent au village. On en donne les entrailles bien nettoyées et bouillies avec la graisse au prétendu saint, qui s'en régale seul. Les hommes du kraal en font cuire la chair et la mangent, et les femmes boivent le bouillon. La coëffe de l'animal est tordue en forme de corde, et on la met au cou du saint en guise de collier ; il est obligé de la porter jusqu'à ce qu'elle tombe en pièces, ou que l'insecte divin ait jugé à propos de se reposer sur quelque autre habitant du village. Si l'insecte s'est posé sur une femme, les cérémonies sont les mêmes, mais alors ce sont les femmes qui mangent la chair de la victime, et les hommes qui boivent le bouillon. Le silence des voyageurs plus récents touchant cet usage nous fait juger qu'il est tombé en désuétude.

50° Les Madécasses, dans leurs jours de fête sacrifient un bœuf, arrosent l'assemblée du sang de l'animal, et le font toucher à leurs enfants, dans la persuasion qu'ils seront par là préservés de maladie pendant toute l'année. Celui qui offre le sacrifice met le bœuf en pièces, prend le premier morceau, et le jette à sa droite en disant : « Voilà pour le diable. » Il prend ensuite un autre morceau et le jette à gauche, en disant : « Voilà pour Dieu. » Enfin chacun recueille du poil de la bête, et se l'attache au cou, comme un préservatif assuré.

Il paraît encore, par le récit de Flacourt, que ces insulaires font une espèce de libation à Dieu et au diable avant de boire, et qu'ils offrent des sacrifices d'actions de grâces lorsque la récolte est abondante. Quand ils sont sur le point de recueillir le riz, ils sacrifient une vache noire, et jettent dans le champ une partie de la victime, en prononçant en même temps des paroles d'actions de grâces. Pour être digne de porter les mains sur une victime, il faut avoir appris une certaine prière, et bénir le couteau en levant les yeux au ciel. Ils font aussi des sacrifices lorsqu'ils entrent dans une nouvelle maison, lorsqu'ils sont malades, quand ils se marient, lorsque les femmes accouchent, et dans les funérailles. A la circoncision générale des enfants, on lie un taureau par les cornes à une corde attachée à la fourche d'un poteau, et on le sacrifie; les cornes de l'animal demeurent ensuite suspendues à ce poteau.

51° Les habitants de l'île Socotra ont une fête dans laquelle ils immolent cent chèvres en l'honneur de la lune.

Sacrifices en Amérique.

52° Les Canadiens, suivant La Hontan, ne font jamais de sacrifices de créatures vivan-

tes au Kitchi-Manitou ; mais ils brûlent en son honneur des marchandises dont ils trafiquent avec les Français ; et le sacrifice allait quelquefois à plus de cent mille écus. Voici le détail que ce voyageur nous donne de toute la cérémonie. On choisit, pour la solennser, un jour serein et un temps calme. Alors chaque sauvage porte son offrande sur le bûcher. Ensuite, quand le soleil est le plus élevé sur l'horizon, les jeunes gens se rangent autour du bûcher avec des écorces allumées, pour y mettre le feu. Les guerriers chantent et dansent, jusqu'à ce que le sacrifice soit consumé, pendant que les vieillards haranguent le Kitchi-Manitou, et présentent de temps en temps au soleil leurs calumets allumés. Les danses et les chants durent toute la journée, et les hommages du calumet se rendent depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en observant de l'adorer à son levant, à son midi et à son couchant. Ce sacrifice au grand esprit a pour objet de lui demander de les protéger contre les méchants, de leur accorder sa faveur, de conserver le courage et la force des guerriers, de fortifier l'esprit des vieillards, de leur inspirer de bons conseils, d'augmenter et conserver les familles, de garantir les enfants des mauvais esprits et de la main des méchants ; de répandre sa bénédiction sur les moissons, sur les villages et sur les chasseurs, de les instruire de sa volonté par des songes, et de les conduire après leur mort dans le pays des âmes.

D'autres voyageurs assurent que les Canadiens immolent des chiens au soleil. Ils offrent aussi des sacrifices aux torrents ou cascades nommés *sauts* dans les relations d'Amérique. Ces sacrifices consistent en peaux de castors, tabac et porcelaine, qu'ils attachent à un arbre voisin du torrent, ou qu'ils jettent dans la cascade même. Ils sont persuadés qu'il y a un esprit qui réside au fond de ces cascades, et c'est à lui que l'offrande est adressée. Ils demandent son secours, lorsqu'ils vont à la chasse ou à la guerre ; et s'ils ont remporté la victoire dans un combat, ils la lui attribuent, et immolent en son honneur les prisonniers qu'ils ont faits.

Châteaubriand observe que les sacrifices publics avaient lieu au bord des fleuves ; ils se faisaient aux changements de saison, ou à l'occasion de la paix ou de la guerre. Les sacrifices particuliers s'accomplissaient dans les huttes. On jetait au vent les cendres profanes, et l'on allumait un feu nouveau. L'offrande aux bons et aux mauvais génies consistait en peaux de bêtes, ustensiles de ménage, armes, colliers, le tout de peu de valeur.

53° Les Virginiens n'épargnaient ni les offrandes, ni les sacrifices à leurs dieux, et le plus léger sujet de crainte leur fournissait l'occasion de faire fumer de la graisse ou du tabac en l'honneur de ces divinités. S'ils entreprenaient un voyage, ils brûlaient du tabac pour obtenir l'assistance du soleil. S'ils traversaient un lac ou une rivière, ils y jetaient du tabac, ou même ce qu'ils avaient de plus précieux, pour obtenir un heureux passage de l'esprit qu'ils croyaient présider à ces lieux. Lorsqu'ils revenaient de la chasse, de la guerre, ou de quelque autre entreprise considérable, ils offraient une partie du butin, du tabac, des fourrures, des couleurs dont ils avaient coutume de se peindre, la graisse et les meilleurs morceaux du gibier qu'ils avaient pris.

54° Les Floridiens n'offraient point au soleil de sacrifices sanglants ; ils ne croyaient pas qu'ils pussent être agréables à cet astre vivifiant et conservateur. Ils se contentaient d'apporter aux prêtres des offrandes, que ceux-ci suspendaient à des perches à l'entrée de la grotte consacrée à cet astre. D'autres fois ils jetaient des parfums dans un grand feu allumé devant cette espèce de temple. Il y avait également une fête dans laquelle le prêtre versait du miel sur une pierre creuse, et répandait à l'entour une certaine quantité de maïs pour servir de nourriture à des oiseaux consacrés au soleil, et qui, suivant les Floridiens, chantaient les louanges de cet astre.

Tous les ans néanmoins, vers la fin du mois de février, on faisait au soleil une offrande qui semblait indiquer qu'autrefois ils faisaient à cette divinité des sacrifices sanglants. Ils choisissaient pour cet effet la peau du plus grand cerf qu'ils aient pu trouver. Après l'avoir remplie de toutes sortes d'herbes, ils l'ornaient de fleurs et de fruits, et l'élevaient au sommet d'un grand arbre, la tête tournée vers le soleil levant, en demandant à cette divinité qu'il lui plût de bénir les fruits de la terre et de conserver à celle-ci sa fécondité. La peau du cerf demeurait exposée sur l'arbre jusqu'à l'année suivante. — Nous verrons dans l'article suivant que les Floridiens avaient l'horrible coutume des sacrifices humains, comme la plupart des nations de l'Amérique.

55° Les offrandes que les anciens habitants de l'île Espagnole offraient à leurs dieux consistaient principalement en gâteaux, que certaines femmes présentaient dans des corbeilles ornées de fleurs ; après quoi, au signal des prêtres, elles dansaient et chantaient les louanges des *chemens* ou divinités. Elles offraient ensuite leurs gâteaux, et finissaient cet acte de dévotion par les louanges de leurs anciens caciques, et par des prières pour la prospérité de la nation. Les prêtres rompaient ces gâteaux en plusieurs pièces, dont ils faisaient ensuite la distribution aux hommes. Ils devaient conserver pendant toute l'année ces morceaux de gâteaux consacrés par l'offrande qui en avait été faite aux chemens. Ils croyaient que c'étaient des préservatifs contre plusieurs sortes d'accidents.

56° Outre les sacrifices humains dont nous parlerons plus tard, et qui nulle part ne furent plus nombreux et plus horribles que chez les Mexicains, ces peuples avaient encore la coutume d'offrir au soleil et à la terre les prémices de la viande et de la boisson, avant de se mettre à table. Ils en usaient de

même à l'égard des grains, des fruits et des fleurs

57° Dans l'île de Cosumel, le dieu de la pluie était adoré sous la forme de la croix. En temps de sécheresse, on allait en procession le prier de faire pleuvoir. On lui sacrifiait des cailles, on lui offrait des parfums exquis et on l'arrosait d'eau.

58° Les anciens Muyscas avaient également des sacrifices humains ; de plus ils faisaient à leurs divinités, dans certaines circonstances, des offrandes de ce qu'ils avaient de plus précieux. Ainsi, après l'expiration du temps de leur jeûne nommé *zaga*, ils s'adressaient à un chèque, et lui remettaient leur offrande, qui était ordinairement la figure de quelque animal en or. Le chèque se rendait à l'endroit désigné, quittait ses vêtements, enveloppait l'offrande dans du coton, adressait une prière à la divinité, et jetait l'offrande dans l'eau, ou l'enterrait, selon la nature du lieu ; il s'en allait ensuite à reculons jusqu'à l'endroit où il avait laissé ses vêtements. Celui qui l'avait envoyé lui donnait pour sa peine deux pièces d'étoffe de coton et un peu d'or. Il réunissait ensuite ses parents et ses amis, avec lesquels il faisait une orgie.

Les offrandes faites aux divinités qui avaient des temples étaient jetées par le prêtre dans de grands vases en terre cuite, auxquels on avait donné tant bien que mal la figure de la divinité qui y était adorée. Quand ce vase était plein, on allait l'ensevelir mystérieusement dans un endroit qui n'était connu que des principaux prêtres du temple. Cet endroit était désigné par les Muyscas sous le nom de *Chuncho*, qui veut dire lieu saint, et dont les Espagnols, qui les recherchent avec avidité, et qui ont réussi à en découvrir quelques-uns, ont fait par corruption *tunjo*. Les figures en or que l'on a trouvées dans les tunjos sont fort extraordinaires. Presque toutes sont couronnées de rayons qui semblent sortir de la tête. De chaque main elles tiennent une espèce de sceptre au bout duquel se trouve la figure d'un oiseau. Quelques-unes, au lieu de rayons, ont sur la tête une espèce de bonnet. Elles ont le nez et les oreilles percés et ornés de pendants, et sont vêtues d'une espèce de manteau semblable à celui que les indigènes portent encore aujourd'hui. On y trouve aussi des figures d'insectes, de lézards, d'oiseaux et de serpents. Les Muyscas jetaient aussi dans le lac de Guatavita une multitude de bijoux d'or et des émeraudes, en l'honneur de la déesse qui y présidait.

59° Les Péruviens offraient à Inti, ou au soleil, de l'or et ce qu'ils avaient de plus précieux ; souvent même le tiers de toutes les terres labourables des pays conquis lui était assigné. Parmi les animaux domestiques qui lui étaient consacrés, les agneaux, les moutons et les brebis brehaignes étaient ceux dont on croyait que le sacrifice lui était le plus agréable. On lui offrait aussi des lapins domestiques, tous les oiseaux bons à manger, du suif, des épices, des légumes, de l'herbe et les vêtements les plus fins. On brûlait toutes ces offrandes, pour remercier Inti d'avoir accordé à l'homme tant de choses propres à son usage. Quelquefois les Péruviens lui présentaient aussi un breuvage dont ils usaient, et qui était composé d'eau et de maïs.

Dans la fête du Raymi, on immolait, à Cusco, une multitude d'agneaux, de moutons et de brebis. Après les avoir égorgés, on les écorchait et on en gardait le sang et le cœur pour l'offrir à Inti. Les sacrificateurs réduisaient le tout en cendres, avec un feu tiré des rayons du soleil. La chair des victimes était cuite dans les deux principales places de la ville, et on la distribuait à tous ceux qui se trouvaient à cette solennité, chacun suivant son rang. *Voy.* Raymi. Il n'est pas hors de propos de remarquer que jamais le sang humain ne souilla les autels des Péruviens.

60° Les Araucanos, les Pampas et les Patagons, ont coutume de sacrifier un cheval dans les funérailles des guerriers, afin que le défunt puisse les monter pour se rendre à l'*alhue mapu* (pays de la mort).

Sacrifices en Océanie.

61° Les habitants des îles de Nassau font quelquefois des sacrifices de volailles et de cochons, pour obtenir la guérison de leurs maladies, pour apaiser le courroux de leurs dieux, et pour se les rendre favorables dans leurs entreprises.

62° Les Aétas offrent aux génies malfaisants des sacrifices de riz, de cocos et de cochons. Ces sacrifices sont également offerts aux âmes de leurs ancêtres; les prêtresses y président une lance à la main.

63° Les insulaires de l'archipel Hawaï faisaient à leurs divinités des offrandes de poissons et d'autres aliments, de fleurs, de fruits, de coquillages, etc. Un soir, le fils d'un prêtre était revenu affamé et fatigué, sans avoir rien pris. Il jeta un coup d'œil sur le poisson et le poï offert par son père au Noui-Akoua ou grand esprit, ce qui excita davantage son appetit. Mais, avant de se hasarder à en manger, il voulut s'assurer si les dieux avaient en leur pouvoir des moyens de répression. Il commença par passer la main sur leurs yeux, ils ne firent aucun mouvement; il leur mit le doigt dans la bouche, et elle resta ouverte. Alors, prenant un manteau, il leur voila le visage, et comme ils restaient toujours immobiles, il dévora, sans remords et à l'aise, les mets offerts aux immortels. Son père étant survenu, le blâma fortement. Il lui répondit qu'ayant parlé à ses dieux, ils ne l'avaient pas entendu; que leur ayant mis le doigt dans la bouche, ils ne l'avaient pas mordu; qu'il en avait conclu qu'ils n'y voyaient pas, et qu'alors il avait mangé tout son soûl, sans craindre les idoles. Le vieux prêtre lui dit alors d'un ton sévère : « Mon fils, le bois, à la vérité, n'entend ni ne voit, mais l'esprit qui est en haut voit et entend tout, et il punit les mauvaises actions.»

64° A Taïti, le culte se composait de prières, d'offrandes et de sacrifices. Les prières étaient courtes et prononcées lentement. Le prêtre se tenait un genou plié ou les jambes croisées sous lui, dans une position très-inclinée. Il jetait une branche de méro sacré à terre, devant l'effigie du dieu, avant de commencer ses prières. Les offrandes consistaient en poissons, oiseaux, fruits, cochons, étoffes ou autres objets travaillés. Les vivres étaient tantôt cuits, tantôt crus: cuits, il fallait qu'on les préparât dans l'enceinte du temple, et alors une portion seulement était pour les dieux, le reste pour les prêtres. Les portions des dieux étaient placées sur des plates-formes de bois, où on les laissait se corrompre. Ces plates-formes, supportées par des pieux de 8 à 10 pieds de hauteur, et bien sculptées, étaient couvertes de rameaux sacrés, et bordées de franges ou de feuilles de bananier d'un beau jaune. Les cochons destinés au sacrifice étaient étranglés ou saignés avec soin, de manière qu'aucun os ne fût brisé. Lorsqu'ils étaient morts, on les étendait sur les plates-formes. Les Taïtiens avaient encore des sacrifices moins innocents, car nous verrons plus loin qu'ils immolaient des hommes.

65° A Tonga-Tabou, on fait des offrandes d'ignames, de noix de coco et d'autres productions végétales, au dieu du printemps, Alo-Alo, en particulier, et à tous les autres en général, pour demander du beau temps et une récolte abondante. De plus ces insulaires ont coutume de sacrifier un enfant pour racheter la vie d'un parent malade; enfin chaque habitant sacrifie volontiers une phalange de son petit doigt pour obtenir le rétablissement de la santé d'un grand chef.

66° Les Tikopiens font aux dieux des offrandes de racines de kava, de noix de coco et autres mets. Avant de manger, ils jettent à terre une petite portion de leurs aliments, dont ils leur font hommage.

67° Les Vitiens ne font point de sacrifices humains. Ils offrent seulement à leurs dieux des cochons, des bananes, des étoffes et autres objets semblables. Ces présents ont lieu surtout à l'occasion de la maladie d'un parent ou d'un chef.

SACRIFICES HUMAINS.

Presque tous les peuples de la terre ont souillé leur culte par l'oblation des sacrifices humains. Et cependant, tout horribles qu'ils sont, on serait tenté de les regarder comme plus rationnels que les sacrifices d'animaux; car, d'un côté, la divinité ne saurait se nourrir de la chair des animaux immolés; et, de l'autre, c'était l'homme qui avait péché, c'était donc sur sa propre chair que devait être opérée l'expiation. C'est peut-être l'idée qui a présidé à leur institution chez les peuples anciens. D'autres ont pu considérer que, si l'oblation d'une brute peut être pour la divinité un sacrifice d'agréable odeur, celle d'une créature supérieure devait être bien plus efficace. Enfin si, comme il est probable, Dieu avait révélé expressément à Adam que sa faute serait un jour expiée par l'effusion du sang d'un de ses enfants, il est possible que cette tradition mal interprétée ait donné lieu par la suite à offrir des victimes humaines, dans les calamités publiques, afin de détourner le courroux du Tout-Puissant. Quel qu'en soit le principe, il n'en est pas moins vrai que ces sacrifices ont été en vigueur dans toute l'antiquité, même chez les peuples les plus policés, et qu'ils subsistent encore en plusieurs contrées.

1° Comme les Juifs vivaient au milieu de peuples coutumiers du fait, Moïse a dû les prémunir contre cette pratique barbare; aussi les sacrifices humains sont-ils sévèrement défendus dans la loi. « Vous n'imiterez point, est-il dit, les abominations des peuples chananéens, qui ont offert à leurs dieux leurs fils et leurs filles, en les faisant consumer par le feu. » Cependant les sacrifices humains paraissent n'avoir pas été tout à fait étrangers aux Hébreux; car, sans parler de la propension de ce peuple à embrasser le culte des nations voisines, et à participer à toutes leurs abominations, nous lisons, dans le livre des Juges, que Jephté, général de l'armée des Israélites, sur le point de livrer bataille aux Ammonites, fit vœu au Seigneur de lui offrir en holocauste, s'il remportait la victoire, quiconque sortirait le premier de sa maison pour venir au-devant de lui à son retour. Or, il serait ridicule de penser que ce général s'imaginait que ce serait un animal. En outre Jephté avait été chassé, dans sa jeunesse, de la maison paternelle et même de son pays, et s'était fait chef de bandits; vivant au milieu de peuples qui faisaient des vœux semblables et les exécutaient: il n'est pas étonnant qu'il crût faire un acte méritoire en agissant de la même manière. Mais Dieu le punit de sa témérité; ce fut sa fille unique qui vint au-devant de lui en chantant et en dansant. Jephté, terrifié, lui révéla l'horrible vœu qu'il avait fait, et qu'il se croyait dans l'obligation d'accomplir. Sa fille se soumit aveuglément à cet arrêt fatal, et lui demanda pour toute grâce qu'il lui fût permis d'aller auparavant pleurer sa virginité pendant deux mois, avec ses amies, dans les montagnes. Au bout de ce temps elle revint, et Jephté accomplit son vœu, et elle ne connut point d'homme. Plusieurs commentateurs juifs et chrétiens soutiennent que la fille de Jephté ne fut point mise à mort, mais qu'elle fut seulement consacrée au Seigneur et vouée au célibat, ce qui était un opprobre en Israël. En effet, le texte sacré ne dit point positivement qu'elle ait été sacrifiée; et la loi autorisait, et en certains cas ordonnait le rachat des personnes qui avaient été ainsi vouées. Mais, quoi qu'il en ait été, on ne peut s'empêcher de reconnaître que Jephté avait bien réellement intention d'offrir à Dieu en holocauste la première personne qui viendrait au-devant de lui.

Nous ne rappellerons l'ordre donné de Dieu à Abraham, de lui sacrifier son fils unique, ordre qui ne reçut point son accomplisse-

ment littéral, que pour observer que le sacrifice que le Tout-Puissant demandait à ce saint patriarche était celui de sa foi, de son obéissance et de son affection. Cet événement célèbre avait d'ailleurs pour but de figurer, d'une manière typique, l'immolation réelle du Fils unique de Dieu.

Sacrifices humains dans l'ancien paganisme.

2° Hérodote assure que jamais les Egyptiens n'ont offert de victimes humaines; et cependant Porphyre, Plutarque et Diodore, avancent le contraire. Mais M. Champollion Figeac pense que cette coutume atroce ne saurait être conciliée avec la sagesse et l'humanité de la législation générale de l'Egypte. « Nous croyons pouvoir nier avec certitude, dit-il, l'existence d'une telle pratique en Egypte, dès qu'elle forma une société régulièrement policée, dès qu'elle eut un gouvernement et des lois. Nous pouvons avancer aussi que cette même opinion n'a pris quelque consistance que dans des temps très-modernes, relativement à l'époque où on suppose l'usage des sacrifices humains; et des croyances nouvelles ont pu chercher à l'accréditer, afin de frapper plus sûrement les croyances anciennes d'une juste réprobation. Selon les écrivains anciens, il n'existe sur ce sujet que des ouï-dire. Ainsi Plutarque, ou l'auteur moins ancien encore, peut-être, du traité d'Isis et d'Osiris, rapporte (d'après Manéthon, dit-il,) qu'en Egypte, à certains jours, à Eléthya en Thébaïde (aujourd'hui El-Kab), on brûlait vifs des hommes qu'on appelait *typhoniens*, et qu'on jetait leurs cendres au vent. Diodore de Sicile rapporte aussi comme un ouï-dire que, *anciennement*, les rois d'Egypte sacrifiaient sur le tombeau d'Osiris des hommes de la couleur de Typhon, c'est-à-dire roux; et comme il y avait plus d'étrangers que d'Egyptiens de cette couleur, c'étaient les étrangers que cette coutume atteignait plus particulièrement. D'autres écrivains postérieurs ont commenté et amplifié ces dires... mais il n'existe en réalité aucun témoignage imposant en faveur d'une telle opinion. »

M. Champollion ne nie pas cependant que, dans des temps fort reculés, il y ait eu en Egypte des sacrifices de victimes humaines; mais il prétend que cette pratique avait été importée dans cette contrée par la peuplade barbare et inculte qui l'envahit deux mille ans et plus avant l'ère chrétienne, et il ajoute qu'elle a dû être abolie par Amosis, premier roi de la dix-huitième dynastie, qui régnait 1800 ans avant Jésus-Christ.

3° Il paraît hors de doute, d'après le témoignage des anciens écrivains, que les sacrifices humains ont été en usage dans la Phénicie, quoique peut-être ils n'y aient pas été aussi communs qu'on pourrait le penser. Cependant l'auteur d'un traité inséré dans les mémoires de l'Académie, assure que ces sacrifices barbares, bien qu'ils n'eussent été offerts d'abord que dans les dangers imminents, devinrent ordinaires dans la suite, et se renouvelèrent chaque année.

4° Porphyre attribue à la ville de Laodicée, en Syrie, la coutume d'avoir sacrifié tous les ans une fille à Minerve. A Hiérapolis, où il arrivait souvent que les animaux offerts à la divinité étaient précipités du haut d'un lieu escarpé, il se trouvait quelquefois des pères assez barbares pour lier leurs enfants dans des sacs, et les faire glisser du haut en bas de ce précipice, comme une offrande faite aux dieux.

5° On sait qu'une partie du culte que les Ammonites rendaient à Moloch consistait à faire passer les enfants par le feu en son honneur; ce que Moïse défend sévèrement aux Israélites. Mais que signifie cette expression? c'est sur quoi les commentateurs sont extraordinairement partagés. Les uns veulent qu'on les fît seulement sauter par dessus la flamme allumée devant l'idole; d'autres, qu'on les fît passer rapidement entre deux feux, et qu'on les consacrât par cette cérémonie à Moloch, sans toutefois les faire mourir. D'autres enfin soutiennent qu'on les faisait périr par les flammes; mais c'est encore sur quoi il y a variété d'opinions. On ne sait si c'était dans un feu qui brûlait devant Moloch, ou dans le sein de sa statue de bronze, ou dans une armoire pratiquée dans ses flancs, ou sur ses mains, ou entre ses bras; ou enfin si, après les avoir déposés sur les bras inclinés du simulacre, ils n'en tombaient pas pour aller se consumer dans un brasier allumé devant lui. Ces divers sentiments sont fondés sur différentes descriptions que les rabbins nous ont données de la statue de Moloch. *Voy.* MOLOCH. Au reste, on ne saurait mettre en doute ces sacrifices d'enfants en l'honneur du dieu; car les prophètes reprochent plusieurs fois aux Israélites d'avoir trempé dans ce culte impie. Jérémie leur dénonce les maux qui devaient fondre sur eux en punition de ce qu'ils avaient bâti un temple à Baal, pour brûler leurs enfants dans le feu et les offrir en holocauste à Baal. Or, ce Baal était le même que Moloch, puisqu'il était adoré dans la vallée de Tophet et d'Ennom.

6° Quelques tribus arabes étaient dans l'usage d'immoler leurs enfants, surtout les filles. Porphyre assure que les Arabes dumaténiens sacrifiaient chaque année un enfant, qu'ils enterraient sous l'autel, et qui était ensuite l'objet de la vénération publique. Cette cruelle superstition dura fort longtemps, car Abdallah, père de Mahomet, faillit en être victime. Abd-el-Mottalib, aïeul du faux prophète, était méprisé de sa nation parce qu'il était privé de postérité; il fit vœu, s'il avait un jour dix enfants, d'en immoler un au Seigneur. Plusieurs années après, il était le père d'une des plus belles familles de sa tribu; il avait eu douze fils et six filles. Ce fut alors l'heure du repentir. Son vœu indiscret pesait jour et nuit sur son cœur; mais il fallait enfin l'accomplir. Il assembla ses enfants et leur déclara l'engagement solennel auquel il croyait devoir sa nombreuse postérité. Tous s'offrirent pour le dégager de sa fatale promesse; mais ne

pouvant se décider à faire un choix, il les conduisit au temple de la Mecque, et les fit tirer au sort devant l'idole d'Hobal. Ce fut Abdallah, le plus jeune des fils, qui fut désigné par le sort. Abd-el-Mottalib allait l'immoler de sa main sur la colline de Safa, lorsque les Coréischites alarmés vinrent démontrer à leur chef quel triste exemple serait pour la nation un sacrifice aussi impie, et demandèrent à grands cris que l'offrande du sang humain fût remplacée par d'autres sacrifices ou des aumônes. Tout à la fois ébranlé par les remontrances des Coréischites et retenu par son fanatisme, Abd-el-Mottalib alla consulter une devineresse du Hedjaz, qui s'informa d'abord de la loi pratiquée chez les habitants de la Mecque pour le rachat du sang : on lui apprit que le prix du sang était de dix chameaux. Alors elle donna l'ordre de placer dix chameaux d'un côté, et de l'autre le jeune Abdallah; de tirer au sort, et d'ajouter autant de fois dix chameaux que le sort se montrerait contraire au fils d'Abd-el-Motta ib. Ce fut à la dixième fois seulement que la chance lui devint favorable; en sorte qu'Abd-el-Mottalib dut immoler cent chameaux à la place de son fils : et depuis lors ce nombre devint chez les Coréischites le prix ou l'expiation du sang.

7° On dit que les Ethiopiens anciens sacrifiaient des garçons ou des filles, suivant le sexe de la divinité qu'ils voulaient honorer. Héliodore avance qu'ils n'immolaient que les étrangers faits prisonniers à la guerre; il ajoute que les Gymnosophistes réprouvaient ces sortes de sacrifices, mais que le peuple y persistait malgré eux.

8° Comme les Carthaginois avaient été fondés par les Phéniciens, et en avaient conservé le culte, ils offraient comme eux des victimes humaines, et principalement des enfants; c'est ce qui arrivait surtout dans les calamités publiques, telles que les guerres, les pestes, les famines. Les pères venaient alors eux-mêmes apporter leurs enfants, et les livraient aux flammes en présence de l'idole, avec les raffinements de cruauté exercés en semblable circonstance par les Ammonites. Dans la guerre que Carthage eut à soutenir, vers l'an 319 avant Jésus-Christ, contre Agathocles, tyran de Syracuse, comme ils avaient perdu plusieurs batailles et quelques places fortes, les habitants s'imaginèrent que Saturne était irrité de ce qu'au lieu de lui offrir les enfants des meilleures maisons de la république, on ne lui avait immolé que ceux qu'on avait achetés des étrangers. Pour réparer cette négligence, on immola deux cents enfants; et trois cents personnes, qui se regardèrent comme coupables envers le dieu, s'offrirent elles-mêmes en sacrifice. On trouve encore dans les musées des statuettes de bronze, modelées sans aucun doute sur de plus grands simulacres, et dans lesquelles on remarque des cavités servant à ensevelir les victimes humaines qu'on y introduisait toutes vivantes, pendant qu'on faisait rougir l'idole. D'autres soutiennent à la main un gril de fer. Pendant que la victime humaine rôtissait ainsi avec des tourments indicibles, sur les bras ou dans le flanc de l'ardent simulacre, les prêtres se rangeaient en cercle, cherchant à étouffer par le son des tambours et d'autres instruments bruyants, les cris et les hurlements que la douleur et le désespoir arrachaient aux malheureuses victimes de cette affreuse superstition. On a trouvé de ces simulacres dans la Sardaigne, qui fut longtemps soumise au joug des Carthaginois. Bien que ces sacrifices aient été prohibés différentes fois, ils n'en continuèrent pas moins pendant longtemps, car Tertullien, qui était de cette province, rapporte que Tibère, proconsul d'Afrique, avait fait mourir en croix des prêtres païens, qui avaient contrevenu à la loi portée sous son proconsulat qui les avait abolis.

9° Cruels et féroces dans l'origine, comme le sont tous les peuples sauvages, les anciens Grecs offraient à leurs dieux des victimes humaines. Leur choix ne tombait à la vérité que sur des prisonniers faits dans les combats. Cependant leur mythologie conserve le souvenir de nombreuses occasions où l'on croyait devoir offrir à la divinité offensée le sang le plus pur et le plus cher, pour désarmer son courroux, témoin Iphigénie que son père se décida à sacrifier pour obtenir à l'armée des Grecs un vent favorable, mais Diane à laquelle elle était immolée l'enleva, dit-on, et lui substitua une génisse. Dans les pestes encore, l'oracle exigeait souvent le sang des jeunes gens et des jeunes filles de la contrée, pour faire cesser le fléau. Mais ces affreux usages cessèrent dès que les Grecs furent policés. Toutefois ils se perpétuèrent encore longtemps dans le secret des mystères. Théodoret raconte que l'empereur Julien, marchant contre les Perses, vint à Carrhes, où Diane avait un temple; il se renferma dans ce temple avec quelques-uns de ses confidents les plus intimes; lorsqu'il en sortit, il en fit sceller les portes, y mit des gardes, et défendit de laisser pénétrer personne dans l'intérieur de l'édifice jusqu'à son retour : il ne revint point. On rouvrit le temple, et on y trouva une femme pendue par les cheveux, les mains déployées, et le ventre fendu. « Julien, dit Chateaubriand, en cherchant l'avenir dans le sein de cette victime, y avait fait entrer la mort : elle y resta pour lui. »

10° Les Romains eux-mêmes n'ont pas toujours été exempts de cette superstition. Les sacrifices publics d'hommes paraissent avoir été établis chez eux en conséquence des vers sibyllins. L'usage d'immoler de ces sortes de victimes, au nom du public, subsista jusqu'à l'an 95 ou 97, mais il fut aboli cette année-là par un sénatus-consulte. Cependant on a des preuves qu'il continua dans les sacrifices particuliers de quelques divinités : les édits renouvelés, en différents temps, par les empereurs, prouvent qu'ils avaient encore lieu dans des siècles très-rapprochés, mais ils ne purent mettre fin à ce zèle outré. Les sacrifices même pu-

blics subsistèrent jusqu'au temps de Pline. On sait que plusieurs fois les Romains, pour détourner l'effet d'un oracle sibyllin, qui portait que les Grecs et les Gaulois prendraient possession de Rome, enterrèrent tout vivants, dans une place publique de la ville, deux Grecs et deux Gaulois, un homme et une femme de chaque nation, s'imaginant que par là l'oracle aurait son accomplissement, sans danger pour la république.

11° Les Etrusques, dans leurs sacrifices, ne se contentaient pas d'égorger des animaux ; ils immolaient encore des enfants et des adultes.

12° Les peuples de la Celtique, tels que les Ibériens, les Gaulois, les Bretons, les Germains, etc., offraient fréquemment des victimes humaines. Les dolmens ou pierres couchées que l'on trouve encore en assez grand nombre dans plusieurs de nos provinces, étaient sans doute les autels qui servaient à ces sanglantes cérémonies. On y remarque en effet des rigoles pour l'écoulement du sang, et l'on trouve ensevelis auprès de quelques-uns des ossements humains. Dans les grandes calamités publiques, ou avant d'entrer en campagne contre un ennemi formidable, les druides faisaient construire un énorme mannequin d'osier représentant un homme ; on le remplissait de malheureux condamnés dans les assemblées; et si leur nombre était insuffisant, on choisissait des victimes parmi les hommes hors d'état de se défendre; on entassait des combustibles autour de cette horrible figure, et l'on y mettait le feu. Ce genre de supplice paraît avoir été particulier au pays que nous nommons actuellement l'Angleterre.

Les Celtes choisissaient communément pour victimes les prisonniers de guerre. Quelques peuples immolaient les étrangers qu'une tempête ou quelque autre accident faisait tomber entre leurs mains ; d'autres, des vieillards infirmes et décrépits. Au sacrifice des vieillards, plusieurs substituèrent celui des malfaiteurs et des criminels, ou des esclaves. Ailleurs, on choisissait les victimes par le sort. Ces sorts de sacrifices s'étaient extrêmement multipliés chez les Gaulois, par l'effet de leur attachement aux pratiques de leur religion, et par celui de la doctrine des druides, qui enseignaient que la vie d'un homme ne pouvait être rachetée que par celle de son semblable. Quiconque se croyait en danger de mort, faisait vœu de s'immoler lui-même, dans un temps donné, s'il ne pouvait sacrifier d'autres hommes à sa place. Dans les sacrifices offerts au nom des cités et des peuples, on immolait des criminels, comme des victimes plus agréables à la divinité. A leur défaut, on prenait des innocents, apparemment des esclaves, ou des gens séduits par les promesses des druides. Les Germains n'offraient des victimes humaines que dans les occasions où il s'agissait de l'intérêt général. Ces victimes n'étaient presque jamais que des prisonniers de guerre. En immolant ceux-ci, les Lusitains leur coupaient la main droite pour la clouer à un arbre consacré.

13° Il n'est que trop certain que l'immolation des victimes humaines faisait partie de la religion des Irlandais, comme de celle de tous les pays où le culte solaire était en honneur. La veille de la fête de *Samhin*, tous ceux que, dans le mois précédent, les druides avaient, du haut de leur tribunal sur le mont Usneach, condamnés à mort, étaient, en conséquence de cette sentence solennelle, brûlés entre deux feux. Une plaine située dans le district appelé aujourd'hui le comté de Leitrim, à laquelle on donna le nom de *Magh-Sleacht* ou Champ du massacre, était le grand théâtre où se commettaient ces horreurs de la superstition ancienne ; en effet dans la nuit de Samhin, le même tribut que les Carthaginois payaient à Saturne en lui sacrifiant les premiers-nés de leurs enfants, les Irlandais ne craignaient pas de l'offrir à leur principale idole *Crom-Cruach*.

14° Les Scandinaves avaient, tous les neuf mois, un sacrifice solennel, qui devait durer neuf jours, et chaque jour on immolait neuf victimes vivantes, soit hommes, soit animaux ; mais les sacrifices les plus considérables étaient ceux qui se faisaient à Upsal, chaque neuvième année. Alors le roi, le sénat et tous les citoyens de quelque distinction, étaient obligés de comparaître en personne, et d'apporter des offrandes qui étaient placées dans le grand temple. Ceux qui ne pouvaient s'y rendre, envoyaient leurs présents, ou en faisaient tenir la valeur en argent aux prêtres chargés de tout recevoir. Les étrangers étaient admis à cette cérémonie, et on ne fermait l'entrée du temple qu'à ceux qui avaient manqué de courage. Alors on choisissait, parmi les captifs en temps de guerre et parmi les esclaves en temps de paix, neuf personnes pour les immoler. La volonté des assistants et le sort combinés ensemble réglaient ce choix. Les malheureux sur qui il tombait étaient traités avec tant d'honneur par toute l'assemblée, et on leur faisait de si belles promesses pour la vie future, qu'ils se félicitaient quelquefois eux-mêmes de leur destinée. Quand la victime était choisie, on la conduisait vers l'autel où brûlait nuit et jour le feu sacré. Il y avait autour plusieurs vases de fer et de cuivre, et on en distinguait surtout un à cause de sa grandeur, où le sang des victimes était reçu. Les animaux étaient tués promptement au pied de l'autel ; on ouvrait leurs entrailles pour en tirer des augures, et on en faisait ensuite cuire la chair, qu'on servait dans les festins préparés pour l'assemblée. La chair de cheval n'en était pas exclue, et les grands en mangeaient très-souvent, aussi bien que le peuple. Lorsqu'on sacrifiait des hommes, ceux qui étaient choisis pour servir de victimes étaient couchés sur une grande pierre, où ils étaient étouffés ou écrasés sur-le-champ. On les perçait aussitôt après pour faire couler leur sang, et l'on examinait avec attention s'il sortait lentement ou avec impétuosité ; d'où l'on con-

cluait que l'entreprise pour laquelle on faisait le sacrifice, serait heureuse ou malheureuse. On ouvrait aussi ces corps pour lire dans les entrailles, et surtout dans le cœur, la volonté des dieux. Les victimes étaient ensuite brûlées ou suspendues dans un bois sacré, voisin du temple. On répandait une partie du sang sur le peuple, et une autre partie sur le bois sacré, sur les images des dieux, les autels, les bancs, les murs du temple, au dedans et au dehors. Ces sortes de sacrifices humains se faisaient quelquefois d'une autre manière. Il y avait un puits ou une source profonde dans le voisinage du temple. Celui qu'on avait choisi pour servir de victime y était jeté, et c'était ordinairement en l'honneur de *Goya*. S'il allait d'abord au fond, la victime avait été agréable à la déesse ; mais s'il surnageait longtemps, elle le refusait, et alors on le suspendait dans une forêt sacrée. On l'enlevait ensuite, pour le brûler en l'honneur de Thor, et, si la fumée de l'holocauste s'élevait bien haut, c'était une marque que le sacrifice avait été agréable à la divinité. Le prêtre, en consacrant une victime, prononçait quelques-unes de ces paroles : ***Je te dévoue à Odin. Je t'envoie à Odin. Je te dévoue pour la bonne récolte, pour le retour de la bonne saison***, etc. La cérémonie était toujours terminée par des festins où l'on buvait avec excès. Les rois et les principaux seigneurs portaient les premières santés en l'honneur des dieux : ensuite chacun buvait en faisant quelque vœu ou quelque prière à la divinité qu'on nommait. Il se commit dans la suite tant d'actions déshonnêtes dans ces sacrifices, que les plus sages refusaient d'y assister.

Ces mêmes sacrifices se faisaient aussi en Danemark, en Norwége et en Islande. Voici ce qu'on lit dans une chronique composée par Dithmar, évêque de Mersbourg. « Il y a en Séeland un endroit nommé Lederun ou Héthra : c'est là que, tous les neuf ans, dans le mois de janvier, les Danois se rendent en foule, et immolent à leurs dieux quatre-vingt-dix-neuf hommes, et autant de chevaux, de chiens et de coqs, dans l'espérance certaine d'apaiser les dieux par ce moyen. Dudon de Saint-Quentin, historien français, attribue les mêmes usages aux Normands ou aux Norwégiens; mais il nous apprend que c'était à l'honneur de Thor qu'ils faisaient ces sacrifices. Arngrimus Jonas, auteur islandais, qui a écrit avec beaucoup de savoir sur les antiquités de sa nation, remarque qu'il y avait autrefois en Islande deux temples où l'on immolait des victimes humaines, et un puits célèbre où on les précipitait.

15° Les Sarmates immolaient à Swétovid des prisonniers de guerre. Après avoir revêtu ceux-ci de leurs armes, comme dans un jour de combat, on les faisait monter sur des chevaux, dont on attachait solidement les jambes à quatre poteaux; le prêtre disposait du bois sec tout autour, et y mettait le feu. Après cette horrible cérémonie, on apportait un pâté rond d'une grandeur énorme, fait de farine et de miel : ses bords étaient assez élevés pour qu'un homme pût se cacher au milieu. Le prêtre l'ouvrait, se couchait dedans et demandait aux spectateurs s'ils l'apercevaient : tous répondaient que non. Alors, sortant de son étui, il retournait vers le simulacre, et le conjurait de se laisser voir l'année suivante. Il exhortait ensuite les assistants à faire de riches offrandes à Swétovid. Le tiers du butin fait sur l'ennemi était déposé dans son temple, et chaque année, on lui destinait trois cents cavaliers pris à la guerre.

16° Les Scythes immolaient à Mars le centième des prisonniers de guerre. Sur la tête du captif, ils faisaient une libation de liqueur, lui coupaient la gorge, et recevaient dans un vase son sang dont ils allaient frotter le cimeterre ou l'épée qui était placée sur le sommet de l'autel. Cette épée était le simulacre du dieu. Ils coupaient à la victime le bras droit tout près de l'épaule, le jetaient en l'air, et le laissaient à l'endroit où il retombait; il en était de même de son corps qu'ils abandonnaient où il avait été égorgé.

17° Les Ibériens avaient un temple consacré à la Lune, et qui était desservi par des prêtres soumis à un pontife qui tenait le premier rang après le roi. La plupart de ces ministres, remplis d'enthousiasme, rendaient des oracles. Lorsque l'un d'entre eux, saisi d'un accès de frénésie que l'on attribuait à l'esprit de la divinité qui l'animait, se mettait à courir seul dans les campagnes et les forêts, on le liait d'une chaîne sacrée, comme une victime que la divinité s'était choisie elle-même. Après l'avoir nourri somptueusement pendant une année, on l'immolait en pompe à la Lune. Un autre ministre, tenant une lance destinée à cette sorte de sacrifices, s'approchait et perçait par le côté le cœur de la victime. Dès qu'elle était tombée du coup qu'elle avait reçu, on cherchait à tirer de ses entrailles la connaissance de l'avenir que l'on annonçait au public. Le cadavre était ensuite porté dans un lieu où tout le monde le foulait aux pieds.

18° Les Illyriens, au rapport de Diogène Laërce, offraient des sacrifices de victimes humaines au dieu Zamolxis, ce qui porte cet auteur à conjecturer que ce dieu n'était autre que Saturne.

Sacrifices humains dans l'Asie moderne.

19° Nous avons déjà dit que les Hindous avaient autrefois quatre grands sacrifices : celui du cheval, celui de l'éléphant, celui de la vache et celui de l'homme. Plusieurs savants prétendent que les trois derniers n'ont jamais eu lieu, et que tout ce qui est dit de l'immolation de la victime humaine doit être pris dans un sens mystique et spirituel. Cependant le Rig-véda contient des hymnes pour le sacrifice du *Naramédha* (*voy.* ce mot); et maintenant encore l'association religieuse des Phansgars a organisé cet horrible culte sur une vaste échelle, en faisant tomber de nombreuses victimes en l'honneur de la

déesse Bhavani. Au reste, le Naramédha, ou l'immolation d'une victime humaine est considérée comme infiniment plus agréable aux dieux et bien plus méritoire que tous les autres sacrifices.

« Il n'est aucune province de l'Inde, dit l'abbé Dubois, où les habitants ne connaissent encore et ne fassent remarquer au voyageur les places où leurs Radjas immolaient aux idoles les prisonniers que le sort des armes faisait tomber entre leurs mains. Ces horribles sacrifices avaient pour but de se rendre ces divinités favorables, et d'obtenir, par leur intervention, des succès à la guerre. J'ai visité quelques-uns de ces théâtres de carnage. Ils sont ordinairement situés sur des montagnes ou dans des lieux isolés : là est bâti un petit temple de peu d'apparence, et quelquefois une simple niche qui renferme l'idole en l'honneur de laquelle le sang humain ruisselait. Les victimes étaient décapitées, et leurs têtes demeuraient suspendues, en guise de trophées, devant la divinité sanguinaire. Quelquefois on se contentait de couper aux prisonniers le nez et les oreilles, supplice assez commun dans l'Inde, et on les renvoyait ensuite. Ainsi, l'on voit encore sur une montagne, au pied de laquelle est bâtie la ville de Mysore, à peu de distance de Seringapatam, une petite pagode fameuse par de nombreuses exécutions de ce genre, lorsque les princes idolâtres régnaient dans le pays.

« Des vieillards m'ont parlé de cette horrible coutume, comme ayant subsisté de leur temps. Elle n'avait, suivant eux, rien de contraire au droit des gens reconnu parmi les princes du pays ; elle était basée sur la légitimité des représailles : les peuples la voyaient sans horreur ; et ils en parlent encore avec la plus froide indifférence, comme d'une chose toute naturelle. Cependant la présence des Mahométans et des Européens, et la juste indignation que les uns et les autres ont manifestée contre ces détestables sacrifices, les ont fait abolir. Néanmoins, s'il fallait s'en rapporter à ce que la renommée en publie, ils auraient encore été en vigueur, dans ces derniers temps, parmi quelques petits princes idolâtres, qui avaient conservé une espèce d'indépendance.

« Il est donc hors de doute que des hommes ont été égorgés, dans les temps anciens et modernes, sur les autels des divinités indiennes. S'il en fallait une preuve de plus, on la trouverait dans le Kali-Pourana. Ces infâmes sacrifices y sont expressément recommandés ; on y décrit, dans le plus petit détail, les cérémonies qui doivent les accompagner, et les fruits qui en résultent. Le même livre contient la manière de procéder aux sacrifices d'animaux, et désigne les espèces et les qualités de ceux qui peuvent y servir de victimes. Enfin il fait connaître les divinités auxquelles ces hommages sanglants sont agréables ; parmi lesquelles on remarque Bairava, Yama, Nandi, et surtout la déesse sanguinaire Kali.

« Les sacrifices de victimes humaines sont regardés comme le droit exclusif des princes, auxquels ils sont recommandés. On ne peut jamais immoler un Brahmane ni un Kchatriya. Toute victime humaine doit être sans défaut corporel, et n'être point chargée de grands crimes. Dans aucun cas, les Brahmanes ne peuvent présider ni participer en aucune manière à des sacrifices sanglants. »

Nous verrons, à l'article SAKTI-POUDJA, que de jeunes vierges sont immolées, encore aujourd'hui, dans ces sacrifices abominables. *Voy.* aussi THAGS et SATI.

20° Les sacrifices humains sont fort en vogue chez les Khonds, peuple de la côte d'Orissa : nous les décrivons à l'article BÉRA-PENNOU, divinité à laquelle ils sont offerts de préférence.

21° Les Bouddhistes n'offrent point de victimes humaines, pas même de sacrifices d'animaux; mais les anciens missionnaires nous parlent d'une coutume barbare dont ils ont été les témoins dans les royaumes de Tanguth et de Barantola, qui font partie du Tibet. A certaines époques de l'année, on fait choix d'un jeune homme fort et robuste, qui se revêt d'un habit bigarré de diverses couleurs, et armé d'une épée, d'un arc et de flèches, parcourt les rues de la ville comme un furieux, et tue indifféremment les personnes qu'il rencontre, quels que soient leur sexe, leur âge et leur condition, sans qu'on lui oppose la moindre résistance. On relève ensuite ceux qui ont été ainsi mis à mort par ce furieux, qu'on appelle *Buth*, c'est-à-dire meurtrier; et on les porte devant une idole, à laquelle les missionnaires donnent le nom de déesse *Menipa*, mais qui n'est autre que le dieu *Hopamé*. On est persuadé que cette divinité se montre favorable à ceux qui ont été tués en son honneur, et qu'elle leur procure dans l'autre vie un état de béatitude parfaite.

22° Les Bouriates sacrifiaient de temps en temps pour l'expiation de leurs péchés, non pas des animaux, mais quelques-uns de leurs prêtres, qu'ils choisissaient parmi les plus dévots et les plus exemplaires. Avec ces prêtres ils avaient soin d'enterrer de l'argent et des vêtements, afin qu'ils ne manquassent de rien dans l'autre monde.

Sacrifices humains en Afrique.

23° Dans les provinces de Damugoo et d'Atta, il était d'usage, de temps immémorial, que les jours de réjouissance publique fussent signalés par des sacrifices humains. Lors de la réconciliation d'Abucco, chef de Damugoo, avec son frère, en 1833, on amena deux individus destinés à être égorgés, pour que la terre fût arrosée de leur sang en signe de réjouissance. Mais ils furent relâchés à l'intercession de Richard Lander; et ce voyageur obtint même du chef la promesse solennelle d'abolir cet usage barbare.

24° Tous les ans, dans le royaume de Benin, on célèbre par des sacrifices le jour de la mort des ancêtres. On immole alors des victimes humaines choisies parmi les crimi-

nels, ou enlevées la nuit dans les rues, s'il n'y en a pas assez dans les prisons.

25° Lorsque les Jagas commencent la moisson, ils ont coutume d'immoler à leurs dieux des victimes humaines, dont leurs Gangas ou prêtres mangent la chair, et dont le sang sert à arroser les prémices des fruits de la terre. Leur idole de Quisango est environnée d'une palissade de dents d'éléphants, sur chacune desquelles est placée la tête d'un prisonnier de guerre que l'on a égorgé en son honneur.

Ce peuple ou plutôt cette secte avait un culte et des institutions sanguinaires; nous ignorons s'il les a conservées. On sait que les Jagas ont été gouvernés par trente princes, depuis un certain Caluximbo, qui périt par les mains de ses infâmes sujets, parce qu'il refusa constamment de boire le sang et de manger la chair de ses semblables. Caluximbo avait succédé à Chinguri, tué dans un combat; et celui-ci à Culemba, qui, de simple soldat, devenu l'époux de Tamba-Mdumba, l'empoisonna pour prévenir les suites du changement qu'il avait aperçu dans le cœur de cette horrible femme : car c'est elle qui donna, dit-on, aux Jagas les lois cruelles qui distinguaient cette confédération forcenée. Se voyant à la tête d'un peuple nombreux, dont elle recevait une espèce de culte, elle conçut le dessein d'instituer une religion de sang et de meurtres, et de cimenter, par les plus affreuses cérémonies, la fidélité de ses nouveaux sujets. Dans cette vue, elle assembla ses troupes, parut, en leur présence, vêtue et armée en homme, et leur annonça son projet, comme le moyen le plus propre à les rendre puissants et redoutables. Persuadée que les exemples feraient sur ces peuples barbares plus d'impression que les discours, elle se fit amener son fils unique, saisit cette innocente victime, la jeta dans un mortier, et la pila de sa main. Elle en forma une pâte qu'elle fit bouillir dans une marmite avec de l'huile et différentes racines. A la vue de ses sujets, elle se fit frotter tout le corps de cet onguent, leur assurant que, par sa vertu, elle deviendrait invulnérable, et se rendrait maîtresse de l'univers. Les Jagas suivirent l'exemple de leur reine. Chacun se fit une gloire de piler ses enfants, pour composer de leur chair un onguent détestable. De plus, ils donnaient impitoyablement la mort aux enfants qui leur naissaient pendant les marches. Pour suppléer en quelque sorte à ces pertes, ils enlevaient, dans les villes qui tombaient sous leur puissance, les garçons et les filles de douze à treize ans, et les élevaient comme s'ils leur avaient procuré la naissance, tandis qu'ils tuaient les pères et mères pour les manger.

Zingha, qui fut pendant quelque temps reine d'Angola, voulant enlever aux Portugais la plus grande et la meilleure partie de son royaume, dont ils étaient en possession, crut devoir se déclarer l'ennemie de la religion de ces étrangers. Dans cette vue, elle appelle les Jagas à son secours; pour se les attacher plus étroitement, elle prend leurs mœurs. N'ayant point d'enfants dont elle pût se servir pour composer l'onguent dont elle se frottait, elle en adopte un exprès, le pile elle-même dans un mortier, et fait de ses os et de ses chairs une pâte abominable. Lorsqu'elle roulait dans sa tête un grand projet, elle offrait, dit-on, au mauvais génie le sacrifice de la plus belle fille qu'elle pût découvrir. Avant de frapper la victime, elle sautait avec une légèreté singulière, au son d'un instrument, une épée au cou, une hache à la ceinture, un arc dans les mains, le corps couvert de peaux de bêtes farouches. Après cette cérémonie, si son génie lui conseillait la guerre, elle se passait une plume au travers du nez, saisissait ensuite la victime, lui coupait la tête, avalait une tasse de son sang, et en abandonnait le reste à ses principaux officiers. Cette atroce princesse, devenue reine de Matamba, fit un traité avec les Portugais, abjura le paganisme en 1656, et mourut sept ans après, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

26° Nous ne parlons pas des officiers, des femmes et des esclaves que l'on met à mort aux obsèques des rois, dans la Guinée, le Benin, le Widah, le Congo, etc. Nous avons décrit suffisamment ces rites barbares à l'article FUNÉRAILLES, n° 61 et suivants.

Sacrifices humains en Amérique.

27° Les peuples du Canada avaient coutume d'immoler solennellement leurs prisonniers de guerre. Lorsque les guerriers rentraient dans le village, au retour de quelque expédition, ils faisaient entendre autant de cris de mort qu'ils avaient perdu d'hommes, puis ils entonnaient le chant lugubre autant de fois qu'ils avaient tué d'ennemis. Cependant les jeunes gens de douze à quinze ans se rangeaient en haie, armés de bâtons, pour frapper les prisonniers, et les coups redoublaient dès que les guerriers avaient fait leur entrée, et que l'on voyait paraître les chevelures des ennemis portées en trophées. Le lendemain, le conseil s'assemblait pour distribuer les prisonniers; on les donnait presque toujours aux femmes qui avaient perdu leur mari, ou aux filles dont les pères étaient morts sur le champ de bataille. Ceux ou celles qui étaient ainsi devenus possesseurs des prisonniers, avaient sur leurs personnes droit de vie et de mort. Ils avaient soin de les bien nourrir, afin qu'ils eussent la force de souffrir la mort avec constance.

Nous avons dit que la mort de ces prisonniers était une espèce de sacrifice; en effet, lorsque celle qui en était maîtresse avait décidé qu'il mourrait, elle lui disait que son père, son frère ou son mari, n'avaient point d'esclaves dans le pays des morts, qu'il fallait donc qu'il partît incessamment pour aller les servir; ou bien qu'il fallait que sa mort apaisât l'âme de celui qu'il avait tué. Les Iroquois ornaient de ce qu'ils avaient de plus précieux le prisonnier destiné au feu. Après l'avoir engraissé longtemps, ils le conduisaient au poteau du supplice, le corps garni

de colliers de porcelaine depuis les pieds jusqu'à la tête, et on l'attachait au poteau. Le captif entonnait alors sa chanson de mort : « Je suis brave et intrépide, s'écriait-il : je ne crains point la mort la plus horrible; je suis un guerrier qui méprise les supplices les plus affreux. Ceux qui les redoutent sont des lâches; ils sont plus timides que des femmes. La vie n'est rien pour ceux qui sont courageux. Puissent la rage et le désespoir faire le supplice de mes ennemis! Que ne puis-je les dévorer moi-même, m'abreuver de leur sang! etc. » Pendant qu'il chante sa chanson de mort, on commence à lui brûler tout le corps avec des instruments de fer; puis on lui enlève la chevelure avec la peau de la tête, qu'on laisse pendre sur ses épaules, et on lui applique sur le crâne ainsi dénudé une écuelle pleine de sable brûlant, pour étancher le sang. Ensuite on le détache du poteau, et on le conduit à coups de pierres du côté du soleil couchant; car c'est vers ce lieu que les sauvages placent le séjour des âmes. Alors on lui déchiquette tout le corps et on fait tomber sa chair en lambeaux. Au milieu de ces horribles tourments, le captif affecte une sérénité et une gaîté brutales; il ne lui échappe pas un cri de douleur; bien plus il insulte à ses bourreaux, leur reproche leur faiblesse et leur impuissance, les excite à inventer de nouveaux supplices, et se vante d'avoir traité avec plus de cruauté les prisonniers de leur tribu qui sont autrefois tombés entre ses mains. C'est dans ces sentiments féroces qu'il rend enfin l'esprit. Dès qu'il est mort, tout le monde court de côté et d'autre, surtout pendant la nuit, frappant à droite et à gauche de grands coups de bâton, afin d'éloigner l'âme du prisonnier qui pourrait bien s'être cachée dans les environs du village, pour tirer vengeance des outrages faits à son corps. Cette sanglante exécution est suivie d'une fête, dans laquelle les sauvages font de grandes réjouissances, et partagent entre eux les chevelures enlevées aux ennemis.

Il arrive assez souvent que celle à qui on a livré un prisonnier, se laisse toucher de pitié, lui accorde la vie, brise ses liens, et se l'attache par ceux de l'amour. Quelque puisse être le motif qui fait accorder la vie au captif, il faut qu'il soit réhabilité solennellement dans l'état de liberté. On l'adopte, et pour cet effet on le conduit au bord de l'eau pour l'y laver. Les femmes et les filles pleurent encore la mort de celui dont il prend la place; mais les hommes chantent une chanson de guerre, et couvrent le corps de l'adopté d'une robe neuve de castor; après quoi, celui-ci devient membre de la famille à laquelle il était échu en partage dans le combat.

28° Ces atrocités ne sont malheureusement que trop avérées, et elles se renouvellent encore de nos jours dans certaines peuplades.

A l'oblation du calumet, les Pawnées ou Panis-Loups, dans les occasions solennelles, joignent le sacrifice sanglant, et, selon qu'ils disent en avoir appris de l'*oiseau* et de l'*étoile*, le plus agréable au Grand-Esprit est celui d'un ennemi offert de la manière la plus cruelle possible. On ne peut entendre sans horreur les circonstances qui accompagnèrent l'immolation d'une jeune Sciouse dans le mois d'avril 1837. C'était au moment des semailles et dans le but d'obtenir une bonne récolte que le crime fut consommé.

Cette enfant, car elle n'avait que quatorze ans, après avoir été nourrie durant six mois de l'idée qu'on lui préparait une fête, pour le retour de la belle saison, se réjouissait de voir l'hiver finir. Le 22 du mois d'avril, avant le lever du soleil, on la somma de comparaître devant toute la nation; là elle fut revêtue de ses plus beaux ornements et placée au milieu de plus de cent guerriers, rangés en file, et armés d'arcs et de flèches cachés sous leurs robes. Elle fut ainsi conduite de cabane en cabane, dans chacune desquelles elle recevait une petite bûche, qu'elle passait au guerrier le plus voisin; celui-ci la remettait à son compagnon le plus proche, et ainsi de suite, jusqu'à ce que chacun eût la sienne. La jeune Sciouse était en outre chargée de trois poteaux qu'elle avait elle-même aidé à abattre, la veille, dans la forêt voisine; mais croyant marcher à un triomphe, et n'ayant dans l'imagination que des idées riantes, elle s'avançait vers le lieu de son sacrifice dans la plus entière sécurité, pleine de ce mélange de timidité et de joie si naturel à un enfant prévenu de tant d'hommages. Pendant la marche qui fut longue, le silence n'était interrompu que par des chants religieux, et des invocations réitérées au Maître de la vie, sévères préludes qui ne devaient guère contribuer à entretenir l'espérance si flatteuse dont on l'avait jusque-là bercée. Mais, lorsqu'on fut arrivé au terme, chacun des guerriers déposa son morceau de bois en bûcher, et on y mit le feu; deux barres furent ensuite attachées au-dessus du brasier. Alors la malheureuse, apercevant le sort affreux qu'on lui préparait, sortit enfin de son illusion. Des torrents de larmes coulèrent de ses yeux, son cœur se répandit en cris lamentables, ses mains s'élevèrent vers le ciel, puis se tordirent dans les convulsions du désespoir. Elle se jeta en pleurant et toute tremblante aux pieds de ses bourreaux, les conjurant d'avoir pitié de son innocence, de sa jeunesse, de ses parents; mais en vain. Un riche marchand de Saint-Louis, qui était présent, offrit une forte somme pour sa rançon, mais il ne put rien changer à leur détermination. Ils lièrent les pieds de la jeune fille aux barres qu'elle avait apportées, et les mains à deux arbres, de sorte qu'elle était suspendue en forme de croix. La moitié de son corps fut peinte en rouge, et l'autre moitié en noir; ensuite ils lui brulèrent les pieds et les bras avec des tisons ardents, provenant de ce même bois qu'elle avait distribué aux guerriers de l'escorte. Après que ce supplice eût duré aussi longtemps que la soif de la vengeance et le fanatisme peuvent

permettre à des cœurs féroces de jouir d'un si horrible spectacle, le chef lui décocha une flèche au cœur. Au même moment tous les guerriers poussant leur cri de guerre, qu'ils appellent *sas-sahkwi*, firent pleuvoir sur son corps palpitant une grêle de traits, qui, après avoir été violemment tournés et retournés dans ses blessures, en furent arrachés de manière à ne faire de son corps qu'un affreux amas de chairs meurtries, d'où le sang ruisselait de toutes parts. Quand il eut cessé de couler, le grand-chef, pour couronner dignement tant d'atrocités, s'approcha de la victime, en arracha le cœur encore chaud, et, vomissant mille imprécations contre la nation sciouse, le porta à la bouche et le dévora, aux acclamations des guerriers, des femmes et des enfants de la tribu. Puis il fit, pour ainsi dire, un hachis de ses chairs et de son sang, et s'en servit pour frotter et arroser le maïs, les patates, les fèves et les autres semences; le reste fut abandonné aux bêtes féroces. Chacun alors se retira dans sa loge, content de soi-même et plein de l'espérance d'une récolte abondante.

Un tel sacrifice n'était propre qu'à attirer des malédictions sur ces barbares. A peine la nouvelle en fut-elle parvenue chez les Scioux, que, brûlant de venger leur nation, ils jurèrent de massacrer autant d'ennemis que la victime avait de phalanges aux doigts, et d'articulations dans chacun de ses membres. L'effet ne tarda pas à suivre la menace : quatre-vingt-dix femmes et enfants égorgés expièrent bientôt le crime de leur tribu.

29° Dans la partie de la Floride qui est voisine de la Virginie, les habitants offraient, dit-on, leurs premiers-nés au soleil, ou plutôt à leur Paraousti, qu'ils regardaient comme fils du soleil. Ce prince déterminait lui-même le jour de cette solennité; il se transportait alors sur la place où ce rite sanglant devait s'accomplir, et s'asseyait sur un banc, en guise de trône. Au milieu de cette place, on mettait un billot d'environ deux pieds de hauteur. La mère de l'enfant qui devait être immolé s'accroupissait devant cette espèce d'autel, et versait des larmes abondantes en se couvrant le visage. Sa plus proche parente présentait l'enfant au chef, et toutes les autres femmes dansaient en rond autour de la victime, en chantant des chansons en l'honneur du Paraousti. Lorsque la danse et les chants étaient terminés, le sacrificateur s'approchait, prenait l'enfant, le déposait sur le billot, et l'écrasait d'un coup de massue.

30° Tous les historiens conviennent que nulle part les sacrifices humains n'ont été organisés plus en grand que dans le Mexique; ni l'Afrique, ni le reste de l'Amérique, ni l'Océanie, n'offrent des exemples aussi révoltants que dans cette contrée, qui était une des plus policées du nouveau monde, lors de sa découverte. C'était dans la vue d'immoler paisiblement des hommes à leurs dieux que les Mexicains épargnaient le sang de leurs ennemis pendant la guerre, et qu'ils s'efforçaient de faire un grand nombre de prisonniers. Montézuma ne fit pas difficulté d'avouer à Cortez que, malgré le pouvoir qu'il avait de conquérir une fois pour toutes la province de Tlascala, il se refusait cette gloire, pour ne pas manquer d'ennemis, c'est-à-dire pour assurer des victimes à ses temples.

Herrera nous fournit les détails des cérémonies du sacrifice. On rangeait les victimes sur une longue file environnée d'une multitude de gardes. Un prêtre descendait du temple, vêtu d'une robe blanche, bordée par le bas de gros flocons de fil, et portant dans ses bras une idole composée de farine de maïs et de miel. Elle avait les yeux verts et les dents jaunes. Le prêtre descendait les degrés du temple avec beaucoup de précipitation. Il montait sur une grande pierre qui était comme attachée à une plate-forme fort haute, au milieu de la cour, et qui se nommait *quahtixicali*. Il passait sur la pierre par un petit escalier, tenant toujours l'idole entre ses bras; et se tournant vers les captifs, il la montrait à chacun, l'un après l'autre, en leur disant : « c'est ici votre dieu. » Ensuite descendant de la pierre par un second escalier opposé à l'autre, il se mettait à leur tête, pour se rendre par une marche solennelle au lieu de l'exécution, où ils étaient attendus par les ministres du sacrifice. Le grand temple en avait six, qui étaient revêtus de cette dignité; quatre pour tenir les pieds et les mains de la victime, le cinquième pour la gorge et le sixième pour ouvrir le corps. Ces offices étaient héréditaires et passaient aux fils aînés de ceux qui les possédaient. Celui qui ouvrait le sein des victimes tenait le premier rang, et portait le titre suprême de *Topilzin*. Sa robe était une sorte de tunique rouge et bordée de flocons. Il avait sur la tête une couronne de plumes vertes et jaunes, des anneaux d'or aux oreilles, enrichis de pierres vertes, et sur la lèvre inférieure, un petit tuyau de pierre, de couleur bleu céleste. Les cinq autres avaient la tête couverte d'une chevelure artificielle, fort crépue et renversée par des bandes de cuir qui leur ceignaient la moitié du front. Ces bandes soutenaient de petits boucliers de papier peints de différentes couleurs qui ne passaient pas les yeux. Leurs robes étaient des tuniques blanches entremêlées de noir. Le topilzin avait la main droite armée d'un couteau de caillou, fort large et fort aigu. Un autre prêtre portait un collier de bois de la forme d'un serpent replié en cercle.

Aussitôt que les captifs étaient arrivés à l'amphithéâtre des sacrifices, on les faisait monter, l'un après l'autre, par un petit escalier, nus et les mains libres. On étendait successivement chaque victime sur une pierre. Le prêtre de la gorge lui mettait le collier; et les quatre autres la tenaient par les pieds et les mains. Alors le topilzin appuyait le bras gauche sur son estomac; et lui ouvrant le sein, de la main droite, il en arrachait le cœur, qu'il présentait au soleil, pour lui offrir la première vapeur qui s'en

exhalait, après quoi se tournant vers l'idole, qu'il avait quittée pendant l'opération, il lui en frottait la face, en accompagnant cette cérémonie de quelques invocations mystérieuses. Les autres prêtres jetaient le corps du haut de l'escalier, sans y toucher autrement qu'avec les pieds ; et les degrés étaient si roides, qu'il était précipité dans un instant. Tous les captifs destinés au sacrifice recevaient le même traitement jusqu'au dernier. Ensuite, ceux qui les avaient pris, et qui les avaient livrés aux prêtres, enlevaient les corps pour les distribuer entre leurs amis, qui les mangeaient solennellement. Dans toutes les provinces de l'empire, ce cruel usage était exercé avec la même ardeur. On voyait des fêtes, où le nombre des victimes était de cinq mille, rassemblées soigneusement pour un si grand jour. Il se faisait des sacrifices à Mexico, qui coûtaient la vie à plus de vingt mille captifs. Si l'on mettait trop d'intervalle entre les guerres, le topilzin portait les plaintes des dieux à l'empereur, et lui représentait qu'ils mouraient de faim. Aussitôt on donnait avis à tous les caciques, que les dieux demandaient à manger. Toute la nation prenait les armes ; et sous quelque vain prétexte, les peuples de chaque province commençaient à faire des incursions sur leurs voisins. Cependant quelques historiens prétendent que la plupart des Mexicains étaient las de cette barbarie, et que s'ils n'osaient témoigner leur dégoût, dans la crainte d'offenser les prêtres, rien ne leur donna plus de disposition à recevoir les principes du christianime.

Il y avait d'autres sacrifices qui ne se faisaient qu'à certaines fêtes, et qui se nommaient *Racaxipe Velitzli*, c'est-à-dire, écorchement d'hommes. *Voy.* ce mot.

Dans quelques autres fêtes, il se faisait un défi entre le sacrificateur et la victime. Le captif était attaché par un pied à une grande roue de pierre. On l'armait d'une épée et d'une rondache. Celui qui s'offrait pour le sacrifier paraissait avec les mêmes armes, et le combat s'engageait à la vue du peuple. Si le captif demeurait vainqueur, non-seulement il échappait au sacrifice, mais il recevait le titre et les honneurs que les lois du pays accordaient aux plus fameux guerriers, et le vaincu servait de victime. Enfin dans les grands temples on nourrissait pendant toute l'année un esclave qui représentait la principale idole, et dont le sort, après avoir joui des honneurs de l'adoration, était d'être sacrifié à la fin de son règne.

Quoiqu'une partie des victimes humaines fût sacrifiée dans le grand temple, et que les Mexicains eussent l'horrible usage d'en manger la chair, ils réservaient les têtes, soit comme un trophée qui faisait honneur à leurs victimes, soit, au jugement d'Herrera, pour se familiariser avec l'idée de la mort. Le lieu qui contenait cet affreux dépôt était devant la principale porte du temple, à la distance d'un jet de pierre. C'était une espèce de théâtre, de forme longue, bâti de pierres, à chaux et à ciment. Les degrés par lesquels on y montait étaient aussi de pierres, mais entremêlés de têtes d'hommes, dont les dents s'offraient en dehors. Aux côtés du théâtre, il y avait quelques tours, qui n'étaient composées que de têtes, en plusieurs compartiments ; et, de quelque côté qu'on y jetât les yeux, on ne voyait que des images de mort. Sur le théâtre même, plus de soixante poutres, éloignées de quatre ou cinq palmes les unes des autres, et liées entre elles par de petites solives qui les traversaient, offraient une infinité d'autres têtes, enfilées successivement par les tempes. Le nombre en était si grand, que les Espagnols en comptèrent plus de 130,000, sans y comprendre celles dont les tours étaient fabriquées. La ville entretenait plusieurs personnes, qui n'avaient d'autre fonction que de replacer les têtes qui venaient à tomber, d'en remettre de nouvelles, et de conserver l'ordre établi dans cet abominable lieu.

31° Les habitants de la province de Teutitlan avaient coutume d'écorcher les esclaves qu'ils offraient en sacrifice, et de se revêtir de leur peau.

32° Dans les provinces d'Uzila et d'Atlantla, lorsqu'on manquait d'esclaves pour les sacrifices, le cacique avait le droit de choisir des victimes entre ses sujets. Ceux qui étaient chargés d'enlever ces victimes le faisaient avec beaucoup d'appareil. S'ils en trouvaient quelqu'une qui refusât de se laisser conduire à l'autel, ils l'assommaient sur-le-champ.

33° Une seule fête que les Mazatèques célébraient annuellement, coûtait beaucoup de sang à leur propre nation. Peu de jours avant la solennité, les prêtres montaient au sommet du temple, d'où ils faisaient entendre le son de leurs instruments. Ce bruit terrible était pour les habitants le signal de rentrer en diligence dans leurs maisons ; car les prêtres sortaient, et ne manquaient pas de saisir tous ceux qu'ils rencontraient depuis le matin jusqu'à midi. Les malheureux Mazatèques qui, n'ayant pas eu le temps de se sauver, tombaient entre les mains de leurs prêtres, étaient marqués à la tête pour servir de victimes dans le sacrifice qui devait se faire le jour de la fête.

34° Les Tuatèques ne versaient le sang humain qu'une seule fois dans l'année. Ils sacrifiaient alors un enfant dans l'âge de l'innocence, une poule et quelques autres animaux, du sang desquels ils arrosaient les statues de leurs divinités, pour abandonner ensuite les corps aux oiseaux de proie. Ils finissaient la cérémonie en égorgeant hors du temple un certain nombre d'esclaves, afin d'avoir de la chair humaine pour faire un festin.

35° Les Othomis, ennemis jurés des Mexicains, n'avaient pas laissé d'en emprunter la coutume d'immoler des victimes humaines. Ils ne sacrifiaient à la vérité que les captifs pris à la guerre ; mais ils les hachaient en pièces, qu'ils vendaient toutes cuites dans les boucheries publiques.

36° Dans les sacrifices humains que les peuples de Nicaragua offraient à leurs dieux, le prêtre circulait trois fois autour du prisonnier qu'il devait immoler, en chantant quelques chansons tristes et lugubres. Il fendait ensuite l'estomac à la victime, prenait une poignée de son sang dont il se barbouillait le visage, lui arrachait le cœur et le remettait au grand-prêtre présent à la cérémonie. Il lui coupait ensuite les pieds et les mains; c'était la part destinée au roi. Il partageait entre les assistants les autres membres de la victime, à l'exception de la tête, qui était placée sur un poteau, auquel on donnait le nom du pays où le captif était né. Ces peuples poussaient l'inhumanité jusqu'à sacrifier leurs propres compatriotes, et communément des enfants achetés exprès : il se trouvait des pères qui vendaient leurs enfants pour servir de victimes. On croyait, dans ce pays, que ceux qui étaient sacrifiés aux dieux étaient eux-mêmes, après leur mort, élevés au rang des divinités.

37° A Tabasco, on arrachait le cœur des victimes, après leur avoir ouvert l'estomac. Ensuite on plaçait le corps tout sanglant du prisonnier sur le cou d'un lion de pierre d'où le sang coulait dans un réservoir pratiqué au-dessous. Le sacrificateur frottait la face de l'idole avec le cœur de la victime, et le jetait ensuite dans un feu allumé exprès.

38° Avant d'aller à la guerre, les habitants de la vallée de Tunia sacrifiaient au dieu Chiappen des esclaves et des prisonniers, et ils teignaient le corps de l'idole avec le sang des victimes.

39° Dans les provinces de Darien et de Panama, on avait coutume d'arracher une dent aux prisonniers de guerre, avant de les sacrifier aux dieux. Cette dent avait quelque chose de religieux : on jurait par elle, lorsqu'on voulait s'engager par un serment irrévocable.

40° Lorsque les sauvages de Cumane et de la Nouvelle-Grenade marchaient contre leurs ennemis, un simulacre de divinité précédait l'expédition; et dès qu'ils étaient sur le point d'en venir aux mains, ils faisaient à cette idole un sacrifice de plusieurs prisonniers pour obtenir la victoire. Ils avaient coutume de mutiler les ennemis qu'ils faisaient prisonniers, afin de les engraisser, puis ils les immolaient à leurs dieux.

41° Dans les occasions importantes, les Muyscas offraient un sacrifice au soleil, qu'ils regardaient comme leur principale divinité, bien qu'ils ne lui élevassent pas de temples, parce que, disaient-ils, il était trop puissant pour être renfermé dans une enceinte de murailles. Les Chèques se rendaient au sommet d'une haute montagne, et, se tournant vers l'Orient, ils offraient en sacrifice un enfant pris sur l'ennemi. Ils en avaient toujours quelques-uns en réserve, qu'ils nourrissaient dans une maison destinée à cet usage. On étendait cet enfant sur une riche étoffe de coton, on l'égorgeait avec une pointe de roseau, et de son sang, que l'on recueillait dans une calebasse, on oignait les rochers qui étaient frappés les premiers par les rayons du soleil; on laissait le cadavre au sommet de la montagne pour que le soleil le dévorât, ou bien on le jetait dans une caverne.

Quand les caciques voulaient offrir un sacrifice particulier, ils attachaient un enfant au sommet d'une espèce de mât, qui se trouvait au milieu de la façade de leur maison, et le tuaient ensuite à coups de flèches. Les Chèques recueillaient dans des calebasses le sang qui coulait le long de ces piliers, qu'on avait soin de teindre en rouge pour qu'ils n'en fussent pas souillés; après quoi, ils allaient en chantant et en dansant, par un chemin large et uni, conduisant de la maison du cacique à une enceinte située à une demi-lieue de là, et teignaient de ce sang les pierres qui se trouvaient du côté de l'Orient.

42° Les Antis, peuples qui habitaient vers les montagnes du Pérou, massacraient sans miséricorde les prisonniers de guerre, à moins qu'ils ne fussent des personnages de considération; car alors ils les sacrifiaient solennellement. Le captif ayant été dépouillé, on l'attachait nu à un gros pieu, et on lui découpait tout le corps avec des couteaux ou des pierres tranchantes. On ne le démembrait pas d'abord, mais on lui enlevait seulement la chair des parties les plus charnues, comme le gras des jambes, les cuisses, etc., qu'on dévorait aussitôt. Après cela, hommes, femmes et enfants, se teignaient du sang de ces malheureux, et les mangeaient tout en vie. Les femmes se frottaient de ce sang le bout des mamelles, et le faisaient sucer avec le lait à leurs petits enfants. Cette sanglante exécution portait, chez ces peuples inhumains, le nom religieux de sacrifice. Ils mettaient au rang des dieux, et logeaient sous des cabanes construites au sommet de leurs montagnes, les restes des captifs qui avaient souffert la mort avec courage. Mais ils abandonnaient à la voracité des animaux ceux qui n'avaient pas eu la force de résister aux tortures.

Sacrifices humains en Océanie.

43° Dans l'archipel d'Hawaï, lorsque la guerre était résolue, les prêtres et les guerriers s'assemblaient dans le temple, et des victimes y étaient amenées. Assez communément, on se contentait de poules et de cochons; mais dans les dangers pressants, et quand il s'agissait d'expéditions lointaines, le sang humain devait couler. Les prisonniers faits dans les dernières guerres, et, à leur défaut, les coupables retenus dans les prisons, étaient amenés aux sacrificateurs. Conduits dans le héiau, et traînés au pied de l'autel, un coup de massue brisait leur crâne, et faisait souvent jaillir la cervelle sur les sacrificateurs et les assistants. Dix, vingt victimes humaines étaient quelquefois sacrifiées, en même temps qu'un grand nombre d'animaux; et les cadavres accumulés étaient éventrés, pour que les prêtres pussent lire, dans leurs entrailles palpitantes,

la volonté des dieux, et annoncer leurs oracles. D'après leurs réponses, la guerre était ajournée ou résolue.

Ce n'était pas seulement à l'occasion des expéditions militaires que des sacrifices humains étaient offerts aux dieux; vers le commencement de ce siècle, on immola en un seul jour dix hommes dans le héiau ou temple de la baie de Waï-Titi, afin d'obtenir la guérison de la reine Keopou-Olani, qui depuis a abjuré sa religion pour embrasser le christianisme, et est devenue l'un des plus fermes appuis des missionnaires protestants. Ce temple avait environ 20 toises de longueur sur 10 de largeur; son entrée principale était tournée vers l'occident, et l'on y arrivait par trois larges terrasses disposées à intervalles égaux. Maintenant, il ne reste plus de cet édifice que des ruines et des pans de murs qui ont 3 pieds d'épaisseur.

44° Dans le groupe d'Hogoleu, la mort du roi ou d'un chef est toujours célébrée par des sacrifices humains. Plusieurs hommes, femmes et enfants, sont choisis pour lui servir de cortége d'honneur dans le monde des esprits, et ils sont fiers de cette distinction, car ils sont enterrés dans le même tombeau que lui.

45° Les sacrifices humains paraissent avoir été fréquents dans l'archipel Nouka-Hiva. Ces sacrifices étaient offerts non-seulement aux Atouas ou dieux, mais à certains personnages qui partageaient avec ceux-ci le rang et les priviléges de la divinité. Si un homme a dompté la fureur des éléments, s'il a par son courage étonné la multitude, alors la puissance de l'Atoua lui est acquise sur la terre, et il devient en même temps l'objet d'une crainte respectueuse. Il vit retiré loin du monde, et la terreur règne autour de sa demeure. En 1797, le missionnaire Crook eut l'occasion d'approcher de l'un de ces êtres singuliers. « C'est, dit-il, un homme très-âgé, qui, depuis sa jeunesse, habite, à Hana-Téi-téina, une grande case environnée d'une palissade, et où s'élève un autel. Aux poutres qui forment son habitation, et aux branches des arbres voisins, pendent des squelettes humains tournés la tête en bas. On ne pénètre dans cet antre que pour être immolé, ce qui paraît être assez commun, car on lui offre plus de victimes qu'à tout autre dieu. Souvent il s'assied sur une plate-forme élevée vis-à-vis de sa case, et là exige le sacrifice de deux ou trois victimes. Des offrandes nombreuses lui sont envoyées de toutes parts, afin de se le rendre propice dans les invocations qu'on lui adresse. » Les Nouka-Hiviens conservaient comme de précieuses reliques les crânes et les ossements de ceux qu'ils avaient immolés, ou bien ils en faisaient de petites figurines de dieux qu'ils portaient suspendues à leur cou.

46° La religion des Taïtiens admettait quelquefois des sacrifices humains, appelés *ihia* (poisson) dans l'argot des prêtres indigènes. Ces sacrifices avaient lieu en temps de guerre, dans les grandes calamités nationales, à l'occasion des maladies des chefs puissants, et pour l'érection des moraïs. Lors de la fondation du célèbre moraï de Maeva sur Wahine, chaque pieu du temple fut planté sur le corps d'un malheureux offert en sacrifice.

Les victimes étaient ou des captifs faits à la guerre, ou des hommes qui s'étaient rendus suspects aux chefs et aux prêtres. Quand un district ou un ménage avait déjà fourni un sujet, il était ordinairement tabou ou dévoué; on s'adressait à lui de préférence une seconde et une troisième fois. Il en résultait assez souvent que les familles déjà frappées s'enfuyaient vers les montagnes quand elles pressentaient une immolation nouvelle. La victime, en général, était assommée à l'improviste de la main du chef du district; puis son corps était placé dans une longue corbeille en feuilles de cocotier, porté au temple et offert à l'idole. Le prêtre, en le consacrant, enlevait un des yeux, le plaçait sur une feuille de bananier et le présentait au roi, qui le portait jusqu'à sa bouche, comme pour le manger, puis le remettait à un autre prêtre placé à ses côtés. De temps en temps, pendant la cérémonie, le prêtre arrachait des touffes de sa chevelure, qu'il plaçait devant le dieu; ensuite, quand la prière était finie, le cadavre était enveloppé dans des feuilles de cocotier et placé sur un arbre du voisinage. Il y demeurait jusqu'à entière consomption des chairs, après quoi on enterrait les os sous le pavé du moraï. *Voy.* Moraï.

« Ces offrandes humaines, dit M. Lesson, étaient presque toujours prises dans la classe du peuple : ce n'était que dans des circonstances rares qu'on sacrifiait des femmes enceintes; et l'on dit même que les chefs ou le roi avaient le soin de choisir des individus qui, sans amis et sans parents, n'excitaient les regrets de personne, et dont la mort ne pouvait occasionner de troubles. Souvent aussi on réservait cette sorte de vengeance publique pour ceux qui s'étaient fait remarquer par leur turbulence ou par des actes criminels.

« C'est au milieu des ombres de la nuit qu'on entourait la maison de la victime : on l'appelait, et à peine mettait-elle le pied sur le seuil de la cabane, qu'elle était mise à mort. D'autres fois, des hommes vigoureux s'élançaient sur elle; et alors le patient, résigné à son sort, et encore religieux adorateur du dieu qui ordonnait son trépas, faisait ce que les Taïtiens appelaient *tipapa*; c'est-à-dire qu'il se couchait et attendait avec calme le coup de casse-tête qui devait lui briser le crâne. Mais les odieuses divinités qui inspirèrent aux Taïtiens, doux par caractère, des superstitions aussi barbares, ne se bornaient point à voir arroser les marches des moraïs avec le sang humain : elles leur inspirèrent la pensée, tant leur aveuglement sacrilége les asservissait au culte affreux d'*Oro*, que le plus pur encens, que les offrandes les plus chères aux dieux, étaient les angoisses de la douleur, les tortures d'un être souffrant, et la longue agonie d'un malheu-

reux se débattant contre les tourments sans cesse renaissants. Ainsi les victimes attachées aux arbres des moraïs étaient frappées avec des bâtons pointus, couvertes de blessures mortelles, et expiraient dans une lente agonie, en adressant aux cieux des cris de douleur et de rage.

« Les enfants étaient souvent offerts en holocauste, et la barbarie avec laquelle les Taïtiens traitaient ces innocentes créatures ne se peut concevoir..... Exposés sur les moraïs, ils étaient écrasés sur la pierre qui en formait les marches. Leurs débris épars étaient supposés servir de nourriture aux âmes renfermées sous ce tombeau. Parfois encore on leur attachait au cou ou aux oreilles une grosse pierre, et on les lançait à la mer, ou même dans les rivières des environs ; et les parents se réjouissaient de leur mort, comme si le bonheur de leurs enfants était à jamais assuré dans une vie future, pour avoir servi d'offrande à la colère d'*Oro*. Telles étaient les sanglantes cérémonies que les Taïtiens pratiquaient souvent avec un empressement barbare ; et on dit même que chaque mois voyait dresser les préparatifs d'une fête de cette sorte. Les victimes, après les sacrifices, étaient enveloppées de feuilles de cocotier. On les attachait aux parois des moraïs, ou on les suspendait aux branches des arbres d'alentour. Les enfants étaient ornés de colliers et autres objets, qu'on regardait ensuite comme sacrés. Les cadavres restaient ainsi en plein air jusqu'à ce que les lambeaux pourris tombassent sur le sol, où ils servaient de nourriture aux animaux immondes que leur odeur attirait ; et leur sépulture dernière se trouvait être l'estomac d'un cochon ou d'un chien, ou celui d'un oiseau de rapine. »

47° A Tonga-Tabou, la cérémonie barbare par laquelle on étrangle un enfant pour l'offrir aux dieux et en obtenir la guérison d'un parent malade, prend le nom de *naudjia*. Toutefois, ces naturels ne commettent point cette action par un sentiment de cruauté, car les assistants témoignent toujours un véritable intérêt au sort de la malheureuse victime; mais ils sont persuadés qu'il est nécessaire de sacrifier l'existence d'un enfant encore inutile à la société, pour sauver la vie d'un chef estimé, et dont la conservation est précieuse pour tous ses concitoyens.

Quand le sacrifice doit avoir lieu, ce qui est ordinairement annoncé par un homme inspiré des dieux, la malheureuse victime, qui est souvent un propre enfant du malade ou son proche parent, est sacrifiée par un autre parent du malade, ou du moins par son ordre ; son corps est ensuite successivement transporté, sur une espèce de litière, devant les chapelles des différents dieux. Une procession solennelle de prêtres, chefs et mataboulès, revêtus de leurs nattes et portant des guirlandes de feuilles vertes au cou, l'accompagne, et à chaque station un prêtre s'avance et supplie son dieu de conserver la vie au malade. La cérémonie terminée, le corps de la victime est remis à ses parents, pour être enterré suivant la coutume.

La même cérémonie a lieu quand un chef a commis par mégarde un sacrilége, qui est censé attirer la colère des dieux sur la nature entière; car le prêtre consulté déclare que le dieu exige un naudjia, et le sacrifice d'un enfant devient alors indispensable.

On choisit toujours de préférence l'enfant d'un chef, parce qu'on suppose que cette offrande est plus agréable à la divinité ; mais on a soin de ne prendre que ceux d'une mère d'un rang inférieur, pour éviter de sacrifier un enfant ayant le rang de chef. Du reste, le père lui-même est le premier à donner son consentement à de pareils sacrifices, dans l'intérêt public.

A la mort du Toui-tonga, ou souverain pontife, on immolait jadis sa première femme dans un naudjia solennel, afin que son corps fût enterré avec celui de son époux. Le roi Finau II abolit ce sacrifice à la mort du dernier Toui-tonga, qui avait épousé sa sœur.

48° Dans la Nouvelle-Zélande, lorsqu'un chef a été tué dans un combat, son corps est réclamé par le parti vainqueur, qui exige pareillement que sa femme lui soit livrée, si ce chef était marié. Lorsque les vaincus sont trop faibles, ils n'osent refuser ces demandes impératives. Alors la veuve est emmenée avec le corps de son mari, et mise à mort. Le corps du chef est alors livré aux prêtres et aux chefs civils, tandis que celui de sa veuve est abandonné aux femmes des prêtres et des chefs; car ces corps, étant taboués, ne peuvent être touchés par les personnes du peuple. L'ariki, ou grand prêtre, ordonne alors aux chefs de préparer le corps de l'homme pour leurs dieux; et la prêtresse, qui est aussi ariki, enjoint également aux femmes des chefs de préparer le corps de la femme. Ces corps sont en conséquence placés sur des feux, et rôtis; les arikis s'avancent alors, et prennent chacun un morceau de viande dans un petit panier qu'ils suspendent à deux bâtons plantés en terre, comme devant être la nourriture de leurs dieux, afin que ceux-ci aient la première part du sacrifice.

Tandis que ces cérémonies s'accomplissent, tous les chefs sont assis en cercle autour des corps, dans un profond silence, le visage couvert de leurs mains et de leurs nattes; car il ne leur est pas permis de jeter les yeux sur ces mystères. Pendant ce temps, les arikis font des prières et prennent de petits morceaux de la chair des sacrifices, qu'ils mangent avec recueillement. Quand les cérémonies sont terminées, les restes des corps sont distribués entre les chefs et les principaux guerriers, suivant leur nombre. Tous mangent de cette chair avec une satisfaction visible.

Quand un chef ou quelque personnage de distinction vient à mourir en temps de paix, les sacrifices humains ont lieu également. On immole sur son corps un ou plusieurs esclaves, suivant le rang du défunt. Mais nous ignorons si le but de ces sacrifices est

d'apaiser le *waïdoua* (l'âme) du défunt, et d'arrêter l'effet de son courroux sur ceux qui lui survivent, ou bien de procurer au mort les moyens d'être servi dans l'autre vie. Les esclaves destinés à être offerts en sacrifice sont ordinairement assommés d'un coup de *méré*, par un parent du défunt, et celui-ci a soin de choisir le moment où sa victime semble ne pas se douter du sort qui lui est réservé. Pour diminuer l'horreur d'une telle action, les Néo-Zélandais ont soin de répéter que l'on choisit communément pour cet objet les esclaves qui ont commis quelque mauvaise action, ou bien ceux qui ne peuvent ou ne veulent point travailler. L'esclave qui a maudit son maître ne peut éviter d'être sacrifié ; car on croit que c'est l'unique moyen d'apaiser l'Atoua et d'échapper à la malédiction proférée par la malheureuse victime. Les corps des esclaves immolés à la mort des chefs, et en leur honneur, devraient être, à la rigueur, déposés près de ces derniers, et subir le même sort ; mais il arrive souvent que les sacrificateurs préfèrent les manger ; dans ce cas, ils cèdent probablement à leur sensualité plutôt qu'aux dogmes de leur religion.

SACRILÉGE. C'est la profanation d'une chose sainte. On donne particulièrement ce nom au vol commis dans un lieu sacré, et, chez les chrétiens, à la profanation des saintes hosties ou des vases sacrés. Dans un sens plus étendu, tout péché par lequel on viole les choses qui appartiennent à Dieu ou à la religion, est un sacrilége : comme la réception indigne des sacrements, les mauvais traitements indûment infligés à un clerc, l'incendie des églises, la profanation des reliques, des croix, des images, l'usurpation des biens de l'Eglise, etc. Le sacrilége a toujours été en horreur dans les différents cultes, et autrefois il était partout puni très-rigoureusement. En France, la loi du 20 avril 1825 avait décerné contre ce crime des peines très-sévères, mais elle a été abrogée au mois d'octobre 1830.

Le même mot, pris comme adjectif, désigne celui qui s'est rendu coupable de sacrilége.

SACRIMA. Les Romains appelaient ainsi l'oblation de raisin et de vin nouveau que l'on faisait à Bacchus, pour la conservation des vignes, des tonneaux et du vin lui-même.

SACRISTAIN, SACRISTE, officier ecclésiastique à qui sont confiés la garde et le soin des vases sacrés, des ornements sacerdotaux, du luminaire, et en général de tout le mobilier des églises, et particulièrement de la sacristie. Cette place ne devrait jamais être donnée qu'à des clercs constitués dans les ordres sacrés ; mais, dans un grand nombre d'églises, elle est maintenant confiée à de simples laïques.

Le *sacristain* du pape, qui prend le titre de préfet, est toujours un religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, et il est fait évêque *in partibus infidelium*. Il a la garde de tous les vases d'or et d'argent, croix, calices, encensoirs, reliquaires et autres choses précieuses de la sacristie du pape. C'est lui qui prépare l'hostie, et qui fait l'essai du pain et du vin, lorsque le pape célèbre pontificalement ou en particulier. Il a soin d'entretenir et de renouveler toutes les semaines une grande hostie consacrée, pour la donner en viatique au pape, à l'article de la mort : il lui donne aussi l'extrême-onction, comme étant son curé.

Quand le pape tient chapelle, son sacristain se range entre les évêques assistants, au-dessus du doyen, ou plus ancien auditeur de rote : c'est lui qui ôte et remet la mitre au pape, toutes les fois que cela est nécessaire, suivant les rubriques du pontifical.

Lorsque le pape voyage, le sacristain exerce une espèce de juridiction sur tous ceux qui l'accompagnent, et à cet effet il tient un bâton à la main. C'est lui qui distribue aux cardinaux les messes qu'ils doivent célébrer solennellement ; enfin il est chargé de la distribution des reliques, et signe les mémoriaux des indulgences que les pèlerins demandent pour eux et pour leurs parents.

SACRISTIE. La sacristie, appelée aussi *diaconie*, était autrefois un bâtiment considérable proche de l'église, où l'on conservait le trésor des vases sacrés : c'est pourquoi il n'y entrait que les ministres qui avaient droit de les toucher. On y gardait aussi les livres, les habits sacerdotaux, les autres meubles précieux, et quelquefois l'Eucharistie, dans une boîte enfermée d'une tour d'ivoire.

Les sacristies modernes ont la même destination, mais elles font corps avec l'église. Dans les paroisses rurales, elles sont trop souvent confondues avec le vestiaire, ce qui est un tort ; car les chantres et les laïques y venant prendre leurs habits de chœur, il est fort difficile d'y observer le recueillement exigé dans ce lieu sacré. Les sacristies servent quelquefois aux fonctions saintes, comme à certaines bénédictions, à la confession, à la préparation au sacrifice de la messe, et en certains cas aux baptêmes, aux mariages, etc.

SACRUM. Les anciens appelaient ainsi tout ce qui était consacré aux dieux, et que l'on déposait, pour plus de sûreté, dans les temples des dieux, qui étaient eux-mêmes des lieux sacrés qu'il était défendu de violer sous les plus grandes peines, ainsi que de toucher à ce qu'ils renfermaient. On appelait aussi *sacrum*, *sacra*, les sacrifices offerts aux dieux, et toutes les cérémonies de leur culte qui étaient du ressort du collége des pontifes, auquel Numa avait attribué l'intendance de tout ce qui concernait la religion.

— *Abstemium*, sacrifice sans libation de vin, que faisait, à la manière des Grecs, la reine *Sacrificula*, en l'honneur de Cérès, dans le temple que les Arcadiens avaient élevé à cette déesse sur le mont Palatin.

— *Ambarvale*. *Voy.* AMBARVALES.

Sacrum anniversarium ou *annuum*, était un sacrifice qui se faisait tous les ans, à un temps marqué.

— *Canarium*, sacrifice d'une chienne rousse, que l'on faisait dans le temps de la canicule, pour les biens de la terre.

— *Commune*, celui qui était offert à tous les dieux en général.

— *Curionium*, le sacrifice que chaque curion faisait pour sa curie, toujours suivi d'un festin public.

— *Depulsorium*, celui que l'on faisait pour détourner les maux dont on était menacé.

— *Domesticum*, le même que celui qu'offrait chaque père de famille, et que l'on appelait aussi *familiare* ou *gentilitium*. Ces sacrifices étaient perpétuels dans les familles, et les pères les transmettaient à leurs enfants.

— *Humanum*, sacrifice pour les morts.

— *Montanum*, sacrifice qu'offraient les habitants des collines de Rome.

— *Municipale*, sacrifice qu'offraient les villes municipales avant que d'avoir reçu le droit de bourgeoisie.

— *Nuptiale*, sacrifice qu'offrait la nouvelle mariée, lorsqu'elle était entrée dans la maison de son époux. On immolait, entre autres animaux, une truie, symbole de la fécondité que l'on souhaitait à la mariée.

— *Nyctelium*, sacrifice nocturne que l'on célébrait dans la cérémonie des noces, et que les Romains défendirent, à cause des abominations qui s'y commettaient. Saint Augustin les rapporte dans la *Cité de Dieu*; et il nous apprend que, dans la chambre de la nouvelle mariée, et en présence de tout le monde, on sacrifiait aux dieux Jugatinus, Domiducus, Domicius, et à la déesse Manturna; que, dans l'intérieur, et après que tout le monde s'était retiré, les deux époux sacrifiaient aux déesses Virginensis, Prema, Pertunda, Vénus, et au dieu Priape, sur la statue duquel la mariée s'asseyait, avant de se mettre au lit.

— *Peregrinum*, sacrifice que l'on offrait aux dieux transportés des villes conquises à Rome.

— *Populare*, sacrifice que l'on faisait pour le peuple.

— *Privatum*, sacrifice offert pour chaque homme en particulier, ou pour une famille.

— *Propter viam*, sacrifice que l'on offrait à Hercule ou à Sancus, pour obtenir un bon voyage. Macrobe dit que la coutume, dans ce sacrifice, était de brûler ce qu'on n'avait pu manger.

— *Resolutorium*, sacrifice fait par les augures, dont on ne pouvait approcher, si l'on avait sur soi quelque chose d'attaché.

— *Solemne* ou *statum*, sacrifice qui s'offrait dans un temps et en un lieu marqué. (Noël, *Dictionnaire de la Fable*.)

SAC-TRAN, pratique superstitieuse des Cochinchinois, qui consiste à mettre deux lettres sur la porte principale de la maison pour en éloigner les mauvais esprits.

SADAH, SADEH ou SÉDEH, nom de la sixième nuit du mois de Bahman, que les Persans solennisent en allumant des feux, tant dans les villes que dans les campagnes. Les Arabes l'appellent par corruption *sadhak*, ou *Leilet el-woucoud*, la nuit des feux.

SADBHAVASRI, déesse du panthéon hindou; elle fut constituée, avec quatre autres déesses, protectrice de la ville de Pravaraséna, dans le Cachemire.

SADDER, un des livres sacrés des Mages ou Parsis; son nom signifie les *cent portes* pour pénétrer dans le ciel. C'est un abrégé de théologie spéculative, pratique et cérémonielle. Cet ouvrage, au jugement d'Anquetil, n'est pas beaucoup plus ancien que sa traduction en vers persans, le *Sadder-Nazem*, qui parut en 1494.

Ce livre recommande surtout la charité, comme très-méritoire et capable d'effacer les péchés. Il veut qu'on obéisse aveuglément et sans restriction aux décisions du grand pontife. « Quelqu'excellentes et nombreuses que soient les bonnes œuvres d'un fidèle, si le souverain de la religion n'est pas content de sa soumission, ou si ses bonnes œuvres lui déplaisent, c'est comme si le fidèle n'avait rien fait. » Un des moyens qui rendent le fidèle infiniment agréable au souverain pontife, c'est de lui payer exactement les dîmes.

Il est ordonné, dans le même ouvrage, d'honorer la mémoire de ses père et mère et de ses autres proches parents; chacun doit faire pour eux un festin funèbre au bout du mois ou de l'an. Il est recommandé de repasser les actions de sa journée, et de s'en repentir avant de se livrer au sommeil; de tenir inviolablement ses engagements; d'épargner autant que faire se peut, la vie des animaux, surtout des bœufs qui labourent, des brebis, des chevaux, des coqs; de faire souvent pénitence, de s'examiner fréquemment sur les péchés que l'on a commis, et d'en faire confession devant le Destour ou l'Herbad, ou à leur défaut, devant un laïque vertueux, et, s'il ne s'en trouve pas de tel, de se confesser en plein jour, en présence du soleil. Il ordonne de détruire cinq sortes de reptiles nuisibles; il défend de poser les pieds nus à terre, de peur de la profaner; c'est pour la même raison qu'il est expressément interdit d'inhumer les corps morts.

Le respect pour l'eau n'est pas moins recommandé. Il faut éviter d'en faire usage pendant la nuit; et, si l'on ne peut l'éviter, on doit l'employer avec beaucoup de précaution. Lorsqu'on met de l'eau chauffer, il faut laisser vide un tiers du vase, de peur qu'en bouillant elle ne se répande dans le feu.

Le sadder défend sévèrement la calomnie, le mensonge, l'adultère, la fornication, le larcin; et comme on est continuellement exposé aux impuretés légales et aux péchés, il ordonne de fréquentes ablutions aux fidèles, et veut que chacun soit attentif à racheter ses péchés par des sacrifices de propitiation, analogues aux rites judaïques.

SADDUCÉENS, ou SADUCÉENS, hérétiques juifs qui commencèrent à répandre leur doc-

trine environ 260 ans avant Jésus-Christ. Leur nom vient de l'hébreu *sadoc*, qui signifie *juste*, ou plutôt d'un nommé *Sadoc*, disciple d'Antigone, qui avait succédé à Simon le Juste, grand prêtre des Juifs. Cet Antigone fut chef d'une secte particulière qui, par un excès de spiritualité, enseignait qu'il fallait rendre à Dieu un culte absolument désintéressé. « Ne soyez pas comme des esclaves, disait-il à ses disciples ; n'obéissez point à votre maître simplement en vue des récompenses ; obéissez sans intérêt et sans espérer aucun fruit de vos travaux. Que la crainte du Seigneur soit sur vous. » Ces maximes trouvèrent peu d'adhérents.

Sadoc, son disciple, ne pouvant s'accommoder d'une spiritualité si pure, et ne voulant pas cependant faire scission avec son maître, reçut sa maxime ; mais il l'interpréta dans un sens tout opposé : il en conclut qu'il n'y avait ni peines ni récompenses à attendre dans l'autre vie ; qu'il fallait faire le bien, éviter le mal en celle-ci sans aucune vue de crainte ou d'espérance.

Les Sadducéens étaient les épicuriens du judaïsme. Ils admettaient les saintes Ecritures, du moins les cinq livres de Moïse ; mais ils ne recevaient point la tradition qui en constatait l'authenticité et le sens ; ils s'arrogeaient chacun le droit de les juger et de les interpréter d'après sa raison individuelle. Aussi, du moins avec le temps, finirent-ils par n'admettre, comme les Epicuriens, qu'un Dieu indifférent aux actions humaines, par nier l'existence des anges, l'immortalité de l'âme, et par conséquent la résurrection, et par ne reconnaitre d'autre félicité que celle des sens et de la vie présente. Ils n'étaient pas en grand nombre, ne formaient pas proprement une école, ne divulgaient point leur doctrine ; mais ils comptaient dans leur rang beaucoup de grands personnages ; c'étaient des riches, des heureux du siècle, qui, respectant au dehors la croyance publique, se faisaient chacun dans son cœur une doctrine conforme à ses désirs. Au IIe siècle avant Jésus-Christ ils formèrent un parti politique constamment opposé aux Pharisiens. Les règnes d'Hyrcan Ier et d'Aristobule Ier furent l'apogée de leur puissance. Nous les voyons, dans l'Evangile, s'unir avec les Pharisiens, leurs antagonistes, pour surprendre Jésus-Christ dans ses paroles et chercher le moyen de le discréditer parmi le peuple pour parvenir à le perdre. On dit qu'il y a encore aujourd'hui des Sadducéens parmi les Juifs ; mais ils sont considérés comme hérétiques, ce qui ne paraît pas avoir eu lieu autrefois.

SADHNA-PANTHIS, sectaires hindous appartenant à la branche des Vaichnavas. Ils tirent leur nom d'un boucher nommé Sadhna ; mais celui-ci ne tuait jamais d'animaux, il les achetait tout tués pour en vendre la chair. Un ermite, pour récompenser son humanité, lui fit présent de la pierre *Salagrama ;* et comme il l'adorait avec beaucoup de dévotion, Vichnou le combla de ses faveurs, et lui procura l'accomplissement de tous ses désirs. Dans un pèlerinage qu'il fit, la femme d'un Brahmane étant devenue amoureuse de lui, il répondit à ses avances qu'une gorge serait coupée avant qu'il correspondît à sa passion. Celle-ci, ayant mal interprété ces paroles, trancha la tête de son mari. En conséquence de ce crime, Sadhna conçut pour elle une aversion encore plus grande. Dans son dépit, cette malheureuse l'accusa du crime qu'elle avait commis elle-même ; et comme Sadhna dédaigna de se défendre, il fut condamné à avoir les mains coupées ; ce qui fut exécuté, mais Vichnou les lui rendit. La femme se brûla sur le bûcher de son mari ; ce que voyant Sadhna, il s'écria : « La femme est un être indéfinissable, en voici une qui a tué son mari, et qui devient *sati ;* » cette phrase passa depuis en proverbe. — On ignore quelles sont les doctrines particulières des Sadhna-Panthis.

SADHS, sectaires hindous qui commencèrent à paraître vers l'an 1658 de notre ère, et furent fondés par *Birbhan*. Leur nom signifie *purs* ou *puritains;* ils professent l'unité de Dieu. Birbhan passe pour avoir reçu une communication miraculeuse de *Sat-Gourou* (le directeur pur), nommé aussi *Oudaka-dâs* (le serviteur du Dieu unique), et *Mâlik ka houkm* (l'Ordre du Seigneur ou le Verbe de Dieu personnifié.)

« Les doctrines enseignées par le divin maître de Birbhan, dit M. Garcin de Tassy dans son *Histoire de la littérature hindoue*, furent communiquées aux hommes en *sabda* et en *sakhi*, c'est-à-dire en stances hindi, détachées comme celles de Kabir. Elles sont réunies dans des manuels, et on les lit dans les assemblées religieuses des Sadhs. On a formé de leur substance un traité intitulé *Adi Upades*, c'est-à-dire les premiers préceptes. Dans ce traité, toute la doctrine sâdh est réduite en douze commandements ou *hukm*, qui sont répétés sous plusieurs formes, mais dont on reconnaît toujours l'identité. M. Wilson les fait connaître dans son excellent mémoire sur les sectes hindoues. Je crois être agréable au lecteur en les reproduisant ici.

« 1. Ne reconnaissez qu'un Dieu qui vous a créé et qui peut vous anéantir, auquel aucun être n'est supérieur, et que seul, par conséquent, vous pouvez adorer. Il ne faut donc rendre aucun culte ni à la terre, ni à la pierre, ni au métal, ni au bois, ni aux arbres, ni à aucune chose créée. Il n'y a qu'un Seigneur et le Verbe du Seigneur. Celui qui aime le mensonge et pratique la fausseté, celui qui commet le crime, tombe en enfer.

« 2. Soyez humble et modeste. Ne placez pas vos affections en ce monde ; attachez-vous fidèlement au symbole de la foi ; évitez d'avoir des rapports avec ceux qui ne sont pas de votre religion ; ne mangez pas le pain de l'étranger.

« 3. Ne mentez jamais. Ne parlez jamais mal en aucun temps, ni d'aucune chose ; de la terre et de l'eau, des arbres et des animaux. Employez votre langue à la louange de Dieu. Ne volez jamais ni richesses, ni terre, ni animaux, ni leur pâture. Respectez la propriété d'autrui, et soyez content

de ce que vous possédez. Ne pensez jamais au mal. Que vos yeux ne se fixent pas sur des objets indécents en fait d'hommes, de femmes, de danses, de spectacles.

« 4. N'écoutez pas de mauvais discours, ni rien autre, si ce n'est les louanges du Créateur. N'écoutez ni contes, ni bavardage, ni calomnie, ni musique, ni chant, excepté celui des hymnes.

« 5. Ne désirez jamais rien, ni pour votre corps, ni en fait de richesses. Ne prenez pas celles d'un autre. Dieu donne toutes choses : vous recevrez en proportion de votre confiance en lui.

« 6. Lorsqu'on vous demande qui vous êtes, déclarez que vous êtes des Sâdhs ; ne parlez pas des castes ; ne vous engagez pas dans des controverses. Soyez fermes dans votre foi, et ne mettez pas votre espérance dans l'homme.

« 7. Portez des vêtements blancs, n'employez ni fard, ni collyre, ni opiat, ni *menhdî ;* ne vous faites aucune marque sur le corps, ni aucun signe distinctif des sectes sur le front ; ne portez pas de chapelet, ni de rosaire, ni de joyaux.

« 8. Ne mangez ni ne buvez jamais aucune substance enivrante, ne mâchez pas de bétel, ne respirez pas de parfums, ne fumez pas de tabac, ne mâchez ni ne sentez de l'opium ; ne tenez pas vos mains levées, et n'inclinez pas votre tête devant des idoles ou des hommes.

« 9. Ne commettez point d'homicide ; ne faites violence à personne ; ne donnez pas de témoignage capable de faire condamner un accusé ; ne prenez rien par force.

« 10. Qu'un homme n'ait qu'une femme, et une femme un seul mari ; que la femme obéisse à l'homme.

« 11. Ne prenez pas le costume d'un mendiant, ne sollicitez pas d'aumônes, et n'acceptez pas de présents. Ne craignez pas la nécromancie et n'y ayez pas recours. Connaissez avant d'avoir confiance. Les assemblées des gens pieux sont les seuls lieux de pèlerinage. Saluez ceux d'entre eux que vous rencontrerez.

« 12. Que les Sâdhs ne soient pas superstitieux quant aux jours, aux lunaisons, aux mois, aux cris et aux figures des oiseaux et des quadrupèdes. Qu'ils ne cherchent que la volonté de Dieu. »

« Nous voyons, par ce qui précède, que les Sâdhs, qu'on peut nommer les Unitaires indiens, n'adorent que le Créateur seul. Ils le nomment *Satkara*, ou l'auteur de la vertu, et *Satnâm*, c'est-à-dire le vrai nom. A cause de cette dernière expression qu'ils appliquent à la divinité, on les nomme quelquefois *Satnâmîs;* mais cette dénomination s'applique spécialement à une autre secte. Leur culte est extrêmement simple. Ils rejettent toute espèce d'idolâtrie. Ils ne vénèrent pas le Gange plus que les autres rivières. Toute espèce d'ornements leur est défendue. Ils ne saluent pas et ne prêtent pas serment. Ils se privent de tous les usages de luxe, tels que tabac, bétel, opium et vin. Ils n'assistent jamais aux spectacles des bayadères.

« Les doctrines des Sâdhs dérivent évidemment de celles de Kabîr, de Nânak, et d'autres philosophes religieux de l'Inde, avec l'addition de quelques principes du christianisme. Toutefois, quant à leurs notions sur la constitution de l'univers, sur les divinités inférieures, et sur le mukti, ou délivrance de la vie corporelle, ils pensent, selon M. Wilson, comme les autres Indiens.

« Ils n'ont pas de temples, mais ils s'assemblent, à des époques fixes, dans des maisons ou dans des cours. Leurs réunions ont lieu à la pleine lune. Toute la journée se passe dans des conversations intéressantes. Au soir, ils prennent ensemble un repas fraternel, et ils passent ensuite la nuit, en récitant des stances attribuées à Birbhân ou à son maître, et des poëmes de Dâdu, de Nânak et de Kabîr. »

Les villes où il y a le plus de Sâdhs sont Dehli, Agra, Jaïpur, Farrukhâbâd. Ils tiennent une grande réunion annuelle dans une de ces villes.

SADHYAS, ordre de saints ou divinités inférieures du panthéon hindou. Ils durent le jour et leur nom à Sadhya, fille de Dakcha, et épouse de Dharma et de Manou. D'après les livres indiens, ils sont resplendissants d'or et de pierreries ; égaux au soleil, ils illuminent tout l'horizon, et ils se présentent pour combattre les Daityas ou démons, munis d'armes irrésistibles, accompagnés des Gandharvas et d'une foule de dieux qui éblouissent les yeux par les lueurs diverses émanées de leurs corps, de leurs armures et de leurs bannières. Cette description pourrait les faire prendre pour des dieux astronomiques.

SADIAIL ou SADIEL ; c'est, suivant les Musulmans, l'ange qui gouverne le troisième ciel. Il est aussi chargé d'affermir la terre, qui serait dans un mouvement continuel, s'il n'avait soin de la contenir avec son pied.

SADIK, officier du Dalaï-lama, qui est spécialement attaché à sa personne ; c'est lui qui reçoit immédiatement les ordres du souverain pontife, et les transmet aux fonctionnaires subalternes. C'est à lui qu'il faut s'adresser quand on veut faire parvenir une requête ou un présent au grand Lama. Il sert lui-même ce dieu incarné, pose les plats sur sa table, et lui verse son thé, dont il boit toujours une gorgée avant de le lui présenter. Il est son trésorier et son maître de garde-robe. Il préside en outre à tous les arrangements nécessaires pour la célébration des fêtes religieuses, et, à ce titre, il occupe une place importante dans la hiérarchie sacerdotale.

SADIQUIASONADA, personnage mythologique des Muyscas de la province de Sogamoso en Amérique, qui le regardaient comme leur législateur. Son nom signifie *notre ancêtre* et *notre père*. *Voy*. BCHOGMOA.

SADIS, ordre de religieux musulmans, fondé par Saad ed-din Djebawi, mort à Djéba,

aux environs de Damas, l'an 736 de l'hégire (1335 de J.-C.).

Ils passent pour avoir la faculté d'opérer des miracles. On lit dans les institutions de cet ordre, que leur fondateur, coupant du bois dans les environs de Damas, y trouva trois serpents d'une longueur énorme, et qu'après avoir récité quelques prières et soufflé sur eux, il les prit vivants, et s'en servit comme d'une corde pour lier son fagot : de là la prétendue vertu que possèdent les scheikhs et les derwischs de cette société, de découvrir les serpents, de les manier, de les mordre, et même d'en manger sans le moindre accident. Leurs exercices consistent à se balancer assis et ensuite debout, mais en changeant souvent d'attitude, et en redoublant leurs agitations, jusqu'à ce que, épuisés de fatigue, ils tombent sur le carreau sans mouvement et sans connaissance. Alors le scheikh, assisté de ses vicaires, n'emploie d'autre moyen pour les tirer de cet état d'anéantissement, que celui de leur frotter les bras et les jambes, et de leur souffler à l'oreille les paroles sacrées, *La ilah ill' Allah*. Il n'y a de dieu que Dieu.

SAFA et MERWA, station du pèlerinage de la Mecque ; ce sont deux petites buttes à 300 pas l'une de l'autre ; les pèlerins y font sept tours d'un pas inégal, et comme s'ils cherchaient quelque chose, pour représenter, disent-ils, l'embarras et l'inquiétude d'Agar durant la soif de son fils, et la peine avec laquelle elle cherchait de l'eau.

Lorsque le pèlerin est monté sur la colline de Safa, il se tourne vers la Kaaba, lève les mains au ciel, et récite ces prières : « Dieu très-grand ! Dieu très-grand ! Il n'y a de dieu que Dieu ; Dieu très-grand ! Dieu très-grand ! A Dieu soit la gloire !..... Il n'y a de dieu que Dieu. Il est seul, il est unique ; il n'y a point d'association en lui. L'univers entier est à lui. Les louanges sont pour lui. C'est lui qui donne la vie ; c'est lui qui donne la mort. Il est le Dieu vivant et immortel. La félicité est entre ses mains, et sa puissance s'étend sur toutes choses. Il n'y a de dieu que Dieu. Ne rendez de culte à nul autre qu'à lui. Soyez les adorateurs de sa loi et de sa doctrine, et ne vous laissez jamais corrompre par les discours pervers des infidèles. » En parcourant sept fois l'espace compris entre Safa et Merwa, le pèlerin répète les mêmes prières, puis il ajoute : « O Dieu ! fais-moi miséricorde, et efface les péchés que tu connais en moi. O Dieu très-saint et très-clément ! »

SAGA, déesse de la mythologie scandinave ; on dit qu'elle présidait à l'histoire.

SAGAD-ZAWA, un des dieux qui, suivant les Péruviens, gouvernait le ciel avec Atagoujou.

SAGAN ou SÉGAN, nom que les Hébreux donnaient au vicaire ou lieutenant du souverain pontife, qui suppléait à son office, et en remplissait les fonctions lorsque celui-ci était absent ou qu'il lui était arrivé quelque accident qui le mettait hors d'état de les faire en personne, ce dont on trouve des exemples dans l'historien Josèphe. Les Juifs croient que l'office de ces Sagans est très-ancien parmi eux, et ils avancent que Moïse était Sagan d'Aaron. Le Talmud enseigne que, pour devenir grand prêtre, il fallait auparavant passer par l'office de Sagan. Le Sagan se tenait, dans les cérémonies publiques, à la droite du souverain pontife, l'éventait avec un mouchoir, et l'aidait à monter à l'autel.

SAGARA : 1° Personnage mythologique de la cosmogonie hindoue ; c'est lui qui donna son nom à la mer, appelée *Ságara* en sanscrit. Il était fils de Vahouka, et souverain d'Ayodhya. Nous empruntons sa légende à M. Langlois. « Ayant dessein de faire un *aswamédha* ou sacrifice d'un cheval, il avait, suivant le rite essentiel à cette espèce de sacrifice, mis le coursier en liberté ; il fut enlevé par les serpents du Patala. Le roi envoya 60,000 fils qu'il avait eus de sa femme Soumâti, pour reprendre le cheval. Leurs efforts, quoique inutiles, alarmèrent cependant les dieux et les asouras : ils furent victimes de leur zèle. Après avoir pénétré dans les régions souterraines, ils virent le cheval qui paissait auprès du sage Kapila, incarnation de Vichnou. Les fils de Sagara l'accusèrent d'être le voleur du cheval. Kapila irrité les réduisit en cendres d'un souffle de ses narines. Ansouman, fils d'Asamandja, et petit-fils de Sagara par son autre femme Késini, découvrit plus tard les restes de ses oncles, et apprit de Garouda, leur oncle, que les eaux du Gange étaient nécessaires pour leur procurer l'admission dans le ciel. Ni Sagara, ni ses successeurs Ansouman et Dilipa, ne furent capables de faire descendre le Gange : ce miracle était réservé au fils et successeur de Dilipa, à Bhaguiratha, qui, par ses austérités, fléchit successivement Brahmâ, Ouma et Siva. Par leur pouvoir, le Gange fut forcé de couler sur la terre en suivant Bhaguiratha jusqu'à la mer, et ensuite au Patala, où les cendres de ses ancêtres furent lavées par ses eaux. De là le Gange fut nommé *Bhaguirathi*, en mémoire de ce prince, et la mer *Ságara*, en mémoire de Sagara et de ses fils. Sagara avait été ainsi nommé, parce qu'il avait apporté en naissant un poison qu'une autre femme, rivale de sa mère, lui avait donné. »

2° Sagara est aussi le nom du dix-neuvième dieu de la théogonie bouddhique. Il tient le septième rang parmi les 177 rois des dragons qui peuplent les eaux de la mer. « Sa forme, dit M. Clavel, est celle de ces êtres fantastiques que les Chinois représentent sous les traits de serpents ailés. A force de sainteté, il s'est élevé au degré de bodhisatwa. Son influence est douce et bénigne. C'est lui qui déploie les nuages dans l'air, et qui pourvoit à ce que la pluie soit distribuée sur tous les points de la terre, suivant les besoins des hommes. On le voit constamment assister aux assemblées de Bouddha, dont il protége la loi et les sectateurs. Le palais où il réside est d'une extrême magnificence. Là sont conservés des livres miracu-

leux, tels que les trois volumes de l'ouvrage intitulé *Hia-pou-King*, et d'autres encore, dont plusieurs contiennent autant de versets qu'il y a d'atomes dans dix grandes congrégations d'univers, et autant de chapitres que l'on pourrait compter d'atomes dans les quatre dwipas. Saga a a dans sa dépendance spéciale un nombre immense de nagas ou dragons.

« Les nagas se reproduisent de quatre manières : ils naissent ou d'un œuf, ou d'une matrice, ou de l'humidité, ou par transformation, suivant la place qu'ils occupent autour d'un arbre appelé par les Chinois *tchatche-ma-li*, c'est-à-dire troupe de cerfs. A l'exemple de toutes les autres intelligences supérieures, ils jouissent de la faculté de modifier leurs formes. Cependant ils ne peuvent user de ce privilége ni à leur naissance, ni à leur mort, ni au moment où ils s'accouplent, ni dans celui où ils sont animés par la colère, ni lorsqu'ils sont plongés dans le sommeil. Trois graves périls auxquels ils sont exposés les préoccupent sans cesse : ils évitent avec soin les courants d'air brûlants et le contact du sable échauffé, qui ont pour effet de consumer leur peau, de détruire leurs chairs, et d'affecter douloureusement leur charpente osseuse ; ils n'ont garde de s'exposer aux tempêtes, parce que, si le vent venait à les renverser, ils perdraient infailliblement les ornements dont ils sont parés, et seraient réduits à une nudité complète ; enfin, c'est toujours avec inquiétude qu'ils sortent de leurs palais pour aller s'ébattre au milieu des flots, car il pourrait arriver que l'oiseau Garouda, profitant de leur absence, se jetât sur les nagas nouveau-nés et ne les dévorât impitoyablement. »

SAGAS, chants sacrés des Scandinaves. Ils sont au nombre de trente-sept, dont treize traitent de la théogonie et de la cosmogonie ; vingt-un, des exploits attribués aux héros mythologiques ; les trois autres, de dogmatique et de morale. Leur réunion forme l'ancienne *Edda*. *Voy.* EDDA.

SAGAVARD, bonnet de drap d'or terminé en pointe arrondie, surmontée d'une croix, que les prêtres arméniens portent sur la tête en allant à l'autel, et en quelques parties du saint sacrifice. Lorsque le célébrant prend à la sacristie les habits sacerdotaux, il dit, en mettant le sagavard sur sa tête : « Mettez, Seigneur, sur ma tête le casque du salut pour combattre la force de l'ennemi, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auquel appartiennent la gloire, la puissance et l'honneur, maintenant et à jamais dans tous les siècles des siècles. Amen. »

SAGDJA. Les Mongols désignent par ce nom les Lamas de la secte des *bonnets rouges*, dont l'autorité a considérablement diminué par la fondation de la secte des *bonnets jaunes*, instituée par Zzongkhabba. La différence de ces deux sectes est moins dans la doctrine qu'elles professent, que dans leurs coutumes et dans leur hiérarchie. Ainsi les classes inférieures des bonnets rouges ne sont pas obligées à garder le célibat. Cette secte fut établie par Sagdja-Bandida, dans le XIII[e] siècle de notre ère.

SAGESSE (LA), nom d'un des livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament, ainsi nommé parce qu'il traite de la sagesse créée et de la sagesse incréée, et parce qu'il propose de sages règles de conduite aux rois, aux grands et aux juges de la terre. On ignore quel est l'auteur de ce livre : plusieurs l'attribuent à Salomon, dont il porte le nom dans le texte grec. Cependant ce n'est pas le sentiment général ; mais on pense qu'il a pu être rédigé sur un original de ce prince que nous n'avons plus, et qu'il contient un grand nombre de ses pensées et de ses maximes. Si la Sagesse a été originairement écrite en hébreu, il y a longtemps que ce livre est perdu ; c'est pourquoi il ne fait point partie du canon des Juifs, et il a été en conséquence rejeté par les Protestants. Cependant les rabbins le citent avec éloge.

Le livre de l'Ecclésiastique est aussi connu sous le nom de *la sagesse de Jésus, fils de Sirach*.

SAGESSE (FILLES DE LA). Cette communauté religieuse, dont le siége est à Saint-Laurent-sur-Sèvre, fut fondée, en 1703, par le vénérable Grignon de la Bacheleraie de Montfort-la-Canne, pour le service des hôpitaux et des écoles charitables pour les enfants pauvres. Avant la révolution, elles n'étaient guère répandues que dans la Bretagne et le Poitou ; encore leurs communautés furent-elles dispersées en 1793, leurs maisons détruites, et les religieuses qui ne purent se cacher furent massacrées. Mais dans la campagne de 1800, n'ayant plus de maisons ni d'hôpitaux, elles allèrent chercher dans les camps des malades et des blessés à soigner ; elles passèrent les Alpes avec nos armées, et on les vit, sur le champ de bataille de Marengo, secourir les soldats français jusque sous le feu de l'ennemi. La reconnaissance des braves récompensa leur humanité, et on dit que, dans les marches pénibles, les vainqueurs de l'Italie les portaient sur des brancards à travers les chemins rocailleux de l'Apennin. Napoléon, qui avait su apprécier la conduite des filles de la Sagesse, leur accorda une dotation de 12,000 francs, dont elles jouissent encore aujourd'hui, et qui a servi à rétablir leur institut. Cette communauté compte aujourd'hui plus de 1400 religieuses distribuées en 125 établissements : hôpitaux de tous genres, civils, militaires et maritimes ; maisons d'instruction, de travail, de retraite et de détention ; écoles de sourds-muets ; aucune œuvre de charité ne leur est étrangère, et partout leurs vertus et leurs succès sont chaque jour appréciés de plus en plus. — Leur costume se compose d'un vêtement gris, d'une cornette blanche, et d'un grand manteau noir dont elles sont entièrement enveloppées quand elles sortent. Elles ont des sandales aux pieds et un crucifix sur la poitrine.

SA-GIOVARI, c'est-à-dire *calvaire* ; nom que les Mingréliens et les Géorgiens donnent

à de petites églises ou chapelles qu'ils ont chez eux pour la plupart, et dans lesquelles ils vont faire quelques prières.

SAGOTRAKAVOCHNA, dieu hindou, né du sang qui découla d'une tête coupée de Brahmâ. Il est doué de cinq cents têtes et de mille bras.

SAHABA, nom que les Musulmans donnent aux compagnons de Mahomet, c'est-à-dire à tous ceux qui ont conversé avec lui et qui ont combattu sous ses ordres. *Voy.* Ashab.

SAHADJANYA, nom d'une apsara ou nymphe céleste dans la mythologie hindoue.

SAHÉRA. C'est, suivant les Musulmans, une des couches concentriques du globe terrestre; elle se trouve au-dessous de celle qui est foulée et battue par les hommes et les animaux; ils disent que Dieu a destiné cette surface intérieure aux assises du jugement dernier.

SAI, nom des bonzes de la Cochinchine. Ils portent un bonnet rond de la hauteur de trois pouces, derrière lequel pend un morceau de la même étoffe et de la même couleur, qui leur descend jusque sur les épaules. Ils ont au cou un chapelet composé de cent grains, et portent communément à la main un bâton, au sommet duquel est une figure d'oiseau. Ils logent auprès des pagodes, et lorsque les dévots viennent apporter des offrandes, ce sont eux qui les présentent aux simulacres. En faisant cette cérémonie, ils se prosternent et brûlent de l'encens. Le dévot donne ensuite au sacrificateur un peu de riz ou quelque autre chose de peu de valeur, ce qui est à peu près le seul revenu des bonzes; c'est pourquoi ils sont fort pauvres pour la plupart.

SAI-IN, titre des prêtresses dans le Japon. Cette dignité fut créée, l'an 810 de notre ère, par le cinquante-deuxième Daïri, en faveur de la plus jeune de ses filles, qui fut établie prêtresse du dieu Kamo-no mio sin.

SAI-KOU : 1° autre titre des prêtresses dans le Japon; il fut créé l'an 5 avant Jésus-Christ. Parmi le grand nombre de prêtres attachés au service des temples de la province d'Izé, on trouve toujours une fille de Daïri comme prêtresse, et portant le titre de *Saï-Kou.* Si le Daïri n'a pas de fille, il envoie une de celles du Kouanbak, ou de quelqu'un de ses proches parents.

2° *Saï-Kou* est aussi le nom des prêtres des divinités inférieures, adorées par les Chinois établis à Batavia.

SAI-NO-KAVARA, purgatoire où sont confinées les âmes des petits enfants, suivant la croyance des Japonais. Il est situé dans le lac Fakone, et il est marqué par un monceau de pierres en forme de pyramide. Les passants peuvent les soulager en jetant dans l'eau des papiers que leur fournissent les prêtres à prix d'argent. Lorsque l'eau a effacé les noms des dieux et des Kamis qui sont inscrits sur le papier, les âmes des enfants éprouvent un grand soulagement sinon une rédemption entière.

SAINT : 1° c'est le nom que donnent les Chinois à un homme divin, suscité de Dieu pour la rédemption de l'univers; en étudiant ce que leurs livres sacrés en rapportent, on ne peut s'empêcher de convenir que les anciens Chinois ont puisé ces traditions à une source pure, et que leur *Saint*, si impatiemment désiré et attendu, n'est autre que le Messie et le Désiré des nations. *Voy.* quelques-uns de ces témoignages au mot Chine. Cependant nous croyons devoir ajouter ici un résumé de la doctrine des Kings et de quelques autres écrivains chinois sur cet important sujet. Ce résumé est emprunté à un mémoire anonyme, publié pour la première fois dans les *Annales de philosophie chrétienne.*

« 1° Le Saint existait avant le ciel et la terre; il est l'auteur, le créateur et la cause du ciel et de la terre, c'est lui qui les conserve; il a une connaissance parfaite du commencement et de la fin. 2° Quoique si grand et d'une majesté si haute, il a néanmoins une nature humaine semblable à la nôtre, mais exempte d'ignorance, de passion et du péché. Ces avantages sont même une prérogative de sa naissance : il les possédait avant qu'il vînt au monde; pour ces raisons il est appelé *Tchi-jin* ou l'homme suprême, placé au plus haut degré de l'humanité. 3° De là le genre humain a dans sa personne le modèle le plus accompli des plus éminentes vertus, et il n'y a que lui qui soit digne de sacrifier au souverain empereur et au maître du monde. 4° Il est intimement, indivisiblement uni avec la raison suprême, avec la souveraine vérité et avec le ciel, et pour cela il est appelé *Thien-jin*, l'homme-ciel ou l'homme céleste. 5° C'est lui qui doit rétablir l'ordre et la paix dans l'univers, en réconciliant le ciel avec la terre; il sera attendu comme l'auteur d'une loi sainte qui fera le bonheur du monde : cette loi remplira tout, et soumettra tout de l'un à l'autre pôle; tout ce qui pense, tout ce qui respire, et tout ce que le soleil éclaire lui sera obéissant. »

Ce n'est pas seulement la gloire, la majesté, l'empire de ce Saint que l'on voit exposés dans ces anciens livres, on y trouve quelques traits qui ne peuvent concerner que l'idée d'un Messie souffrant. « Il paraîtra, disent ces livres, dans le monde, lorsque le monde sera enveloppé des plus épaisses ténèbres de l'ignorance et de la superstition, lorsque la vertu sera oubliée et que les vices domineront; il sera parmi les hommes, et ils ne le connaîtront pas; si le Saint ne meurt pas, le grand voleur ne cessera pas; frappez le Saint, déchirez-le en pièces, et mettez le voleur en liberté; rompez les balances, brisez les fouets, tout sera dans l'ordre, et la tranquillité publique sera rétablie. Celui qui se chargera des ordures du monde deviendra le seigneur et le maître des sacrifices. Le Saint ne sera point malade, mais il prendra nos maladies sur lui afin de nous en guérir. Celui qui portera les malheurs du monde sera le maître de l'univers. »

Enfin, c'est ce Saint qui est le point de réunion; c'est à lui, en tant que ministre du *Chang-ti*, dont il exécute les desseins, que se rapportent les Kings; ces ouvrages mys-

térieux sont, à parler en général, comme son histoire hiéroglyphique, et ce que nous venons d'en dire n'en est qu'un petit échantillon.

2° *Voy.* Saints.

SAINT (Le), partie du tabernacle, et plus tard du temple de Salomon, qui était située entre le sanctuaire et le parvis. Dans le tabernacle, le saint était séparé du sanctuaire par un voile attaché à une rangée de quatre colonnes, et dans le temple, par une muraille revêtue d'ais de cèdre, couverte de lames d'or, de chérubins et de palmiers de même métal. La porte par où l'on entrait du saint dans le sanctuaire était de bois d'olivier, revêtue de lames d'or, et décorée, comme le reste, de chérubins et de palmiers. Elle se fermait avec une chaîne d'or, et au-devant était tendu un voile précieux, tissu de différentes couleurs, qui se déchira de lui-même, depuis le haut jusqu'en bas, à la mort de Jésus-Christ. Les murs du saint étaient couverts des mêmes ornements que ceux du sanctuaire. Dans le saint du tabernacle étaient placés l'autel des parfums, ou autel d'or, la table des pains de proposition et le chandelier d'or. Salomon fit mettre dans le saint du temple cinq autels pour les parfums, cinq tables pour les pains de proposition, et dix chandeliers d'or, de manière qu'il y avait un chandelier entre chaque autel et chaque table. Deux fois par jour, le matin et le soir, un prêtre pénétrait dans le saint pour y offrir de l'encens, allumer ou éteindre les lampes.

Le *Saint des saints* était un des noms que l'on donnait au sanctuaire. *Voy.* Sanctuaire.

SAINTE-CROIX (Chevaliers de la), ordre militaire institué par le premier roi de Congo qui embrassa le christianisme. Il se maintint longtemps avec éclat; nous doutons cependant qu'il existe encore.

SAINTETÉ, qualité ou état d'un homme saint.

1° La sainteté est une des propriétés de la véritable Eglise. L'Eglise est sainte en Jésus-Christ son chef, qui est la source de toute sainteté; sainte en son sacrifice, qui est le plus pur et le plus excellent qu'il soit possible d'offrir à Dieu; sainte dans la profession de ses dogmes et de ses maximes: elle ne peut en professer qui ne soient propres à sanctifier; sainte en ses sacrements : elle ne peut en avoir qui puissent souiller l'âme, ni même qui soient inutiles à sa sanctification; sainte dans sa soumission aux pasteurs, qu'elle ne professe et qu'elle n'exige que pour faire rendre l'hommage de l'obéissance à son chef invisible; sainte dans ses membres, dont un grand nombre sont justes et en état de grâce.

2° Le système chinois du Ju-Kiao définit ainsi la sainteté, d'après le P. Le Gobien : « La fin que le sage doit se proposer est uniquement le bien public. Pour y travailler avec succès, il doit s'appliquer à détruire ses passions, sans quoi il lui est impossible d'acquérir la sainteté, qui seule le met en état de gouverner le monde et de rendre les hommes heureux. Cette sainteté consiste dans une parfaite conformité de ses pensées, de ses paroles et de ses actions avec la droite raison... Les passions troublent la tranquillité de l'esprit : il faut en retrancher la trop grande vivacité; il faut empêcher qu'elles ne soient l'effet d'un emportement outré de la cupidité. »

3° La sainteté, d'après les Bouddhistes, consiste dans l'absence des passions. L'homme, suivant leur doctrine, a en lui-même trois passions qui sont la source de tous les démérites, savoir : la concupiscence, la colère et l'ignorance. Les trois passions qui leur sont opposées se nomment principes des mérites. Celui qui suit le principe bon pratique le bien et est un saint; celui qui au contraire obéit à l'influence du principe mauvais fait le mal et devient prévaricateur. L'influence des œuvres bonnes et mauvaises est comme un grand agent qui distribue en souverain le bien et le mal, les récompenses et les châtiments. Le bonheur et le malheur des êtres, quels qu'ils soient, découle de cette source. Or comme, suivant les Bouddhistes, l'existence est nécessairement accompagnée de peines, même dans les états supérieurs à l'humanité, il s'ensuit que pour être délivré des vicissitudes de l'existence, il faut tendre continuellement à parvenir au repos absolu, qui est le *nirvana*, ou la cessation de l'être. Mais pour arriver à ce but, il faut détruire en soi les deux principes qui produisent les différentes phases de la métempsycose et occasionnent le plaisir et le déplaisir, c'est-à-dire qu'il faut arracher du cœur la concupiscence et ses deux compagnes, ainsi que ce qui lui est diamétralement opposé; par là on coupe la racine de l'influence du bien et de l'influence du mal. Lorsque ces deux influences n'ont plus d'action, il n'y a plus de raison possible pour jouir d'aucune félicité ni pour éprouver aucun malheur. Mais un être ne pouvant exister sans ressentir du plaisir ou de la peine, il en résulte que la suprême félicité consiste dans l'absence de tout sentiment, même de celui de l'existence. Ainsi, dans ce singulier système, ce que nous appelons sainteté, vertu, n'est qu'un état très-imparfait; et la sainteté bouddhique doit consister dans une complète indifférence pour la vertu et pour le vice, dans l'absence des mérites et des démérites.

4° Le titre de *Sainteté* est un de ceux que l'on donne au souverain pontife. En parlant de lui on dit *Sa Sainteté*; et en lui adressant la parole : *Votre Sainteté*, ou *Très-Saint Père*. Ce titre était autrefois donné indifféremment à tous les évêques. Plusieurs souverains ont pris également la qualification de *Sainteté* au lieu de celle de Majesté, entre autres les empereurs de Constantinople, et même quelques rois d'Angleterre.

SAINTS. 1 Tous ceux qui mènent une vie conforme à la loi de Dieu, qui tendent à lui plaire dans toutes leurs actions, et qui font tous leurs efforts pour se préserver du péché, peuvent être appelés *saints* sur la terre; c'est en ce sens que les fidèles sont

appelés saints dans le Nouveau Testament, et en plusieurs autres occasions. Mais cette expression est devenue la qualification propre et spéciale de ceux qui, ayant vécu en ce monde, dans la justice, la piété et la pratique des vertus chrétiennes, jouissent maintenant en âme de la gloire éternelle. Mais, depuis plusieurs siècles, ce titre ne leur est généralement donné que quand il est intervenu à cet égard un jugement solennel de l'Eglise. *Voy.* CANONISATION.

Une fois que ces personnages ont été mis au rang des saints, il est permis de les invoquer et de leur rendre un culte. Or ce sont ces invocations et ce culte que les Protestants reprochent aux Catholiques, comme autant d'actes idolâtriques, sans songer qu'en cela ils font le procès à l'Eglise universelle de tous les siècles. Ils soutiennent que ce culte fait injure à Dieu et à la médiation de Jésus-Christ, qui est notre seul intercesseur auprès de son Père céleste. Mais si nous examinons sans préoccupation la nature de ce culte, tel que l'Eglise le commande et l'autorise, nous conviendrons qu'il est non-seulement légitime, mais qu'il découle nécessairement des principes du christianisme, qu'il est la suite de celui que nous devons rendre à Dieu, et qu'il a Dieu lui-même pour objet final et principal.

Le culte rendu aux saints peut être partagé en trois actes, dont le premier est l'idée que l'on se forme de leur excellence, et le respect intérieur et extérieur qu'on leur témoigne. Mais, en cela, les chrétiens n'attribuent à la créature aucune des perfections divines. « L'Eglise, dit Bossuet, ne permet de reconnaître dans les plus grands saints aucun degré d'excellence qui ne vienne de Dieu, ni aucune considération devant ses yeux que par leurs vertus, ni aucune vertu qui ne soit un don de sa grâce, ni aucune connaissance des choses humaines que celle qu'il leur communique, ni aucun pouvoir de nous assister que par leurs prières, ni enfin aucune félicité que par une soumission et une conformité parfaite à la volonté divine. Il est donc vrai qu'en examinant les sentiments intérieurs que nous avons des saints, on ne trouvera pas que nous les élevions au-dessus de la condition des créatures, et de là on doit juger de quelle nature est l'honneur que nous leur rendons au dehors, le culte extérieur étant établi pour témoigner les sentiments intérieurs de l'âme. Mais comme cet honneur que l'Eglise rend aux saints paraît principalement devant leurs images et devant leurs saintes reliques, il est à propos d'expliquer ce qu'elle en croit.— Pour les images, le concile de Trente défend expressément *d'y croire aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive révérer, de leur demander aucune grâce, et d'y attacher sa confiance*, et veut que *tout l'honneur se rapporte aux originaux qu'elles représentent.* Toutes ces paroles du concile sont autant de caractères qui servent à nous faire distinguer des idolâtres, puisque bien loin de croire comme eux que quelque divinité habite dans les images, nous ne leur attribuons aucune vertu que celle d'exciter en nous le souvenir des originaux. C'est sur cela qu'est fondé l'honneur qu'on rend aux images ....— On doit entendre de la même sorte l'honneur que nous rendons aux reliques, à l'exemple des premiers siècles de l'Eglise; et si nos adversaires considéraient que nous regardons les corps des saints comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, ils ne croiraient pas que l'honneur que nous leur rendons par ce motif pût nous détacher de celui que nous rendons à Dieu même. »

L'invocation des saints forme la seconde partie de leur culte. « L'Eglise, dit le même auteur, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de société fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre; et le catéchisme du concile de Trente conclut de cette doctrine, que si la qualité de médiateur que l'Ecriture donne à Jésus-Christ recevait quelque préjudice de l'intercession des saints qui règnent avec Dieu, elle n'en recevrait pas moins de l'intercession des fidèles qui vivent avec nous. Ce catéchisme nous fait bien entendre l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu et celle dont on implore le secours des saints : *Car*, dit-il, *nous prions Dieu ou de nous donner les biens, ou de nous délivrer des maux; mais parce que les saints lui sont plus agréables que nous, nous leur demandons qu'ils prennent notre défense, et qu'ils obtiennent pour nous les choses dont nous avons besoin. De là vient que nous usons de deux formes de prier fort différentes; puisqu'au lieu qu'en parlant à Dieu, la manière propre est de dire*, AYEZ PITIÉ DE NOUS, ECOUTEZ-NOUS, *nous nous contentons de dire aux saints*, PRIEZ POUR NOUS! Par où nous devons entendre, qu'en quelques termes que soient conçues les prières que nous adressons aux saints, l'intention de l'Eglise et de ses fidèles les réduit toujours à cette forme... On voit donc qu'invoquer les saints, suivant la pensée de ce concile, c'est recourir à leurs prières pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jésus-Christ, puisque les saints eux-mêmes ne prient que par Jésus-Christ et ne sont exaucés qu'en son nom...—Le même concile explique clairement et en peu de mots quel est l'esprit de l'Eglise, lorsqu'elle offre à Dieu le saint sacrifice pour honorer la mémoire des saints. Cet honneur que nous leur rendons dans l'action du sacrifice consiste à les nommer comme de fidèles serviteurs de Dieu, dans les prières que nous lui faisons; à lui rendre grâces des victoires qu'ils ont remportées, et à le prier humblement qu'il se laisse fléchir en notre faveur par leurs intercessions... Enfin, sans examiner quel fondement on peut avoir d'attribuer aux saints, jusqu'à un certain degré, la connaissance des choses qui se passent parmi nous, ou même de nos secrètes pensées, il est manifeste que ce

n'est point élever la créature au-dessus de sa condition que de dire qu'elle a quelque connaissance de ces choses par la lumière que Dieu lui en communique. L'exemple des prophètes le justifie clairement, Dieu n'ayant pas même dédaigné de leur découvrir les choses futures, quoiqu'elles semblent bien plus particulièrement réservées à sa connaissance. Au reste, jamais aucun catholique n'a pensé que les saints connussent par eux-mêmes nos besoins, ni même les désirs pour lesquels nous leur faisons de secrètes prières. L'Eglise se contente d'enseigner, avec toute l'antiquité, que ces prières sont très-profitables à ceux qui les font, soit que les saints les apprennent par le ministère des anges, qui, suivant le témoignage de l'Ecriture, savent ce qui se passe parmi nous, étant établis par l'ordre de Dieu esprits administrateurs, pour concourir à l'œuvre de notre salut; soit que Dieu même leur fasse connaître nos désirs par une révélation particulière; soit enfin qu'il leur en découvre le secret dans son essence infinie, où toute vérité est comprise. »

Le troisième et dernier acte du culte des saints, et peut-être le principal des trois, consiste à prendre les saints pour ses modèles. On ne peut douter que cet acte ne naisse et ne descende, pour ainsi dire, du culte de Dieu, pour y remonter. Car pourquoi veut-on se modeler sur les saints? C'est, d'un côté, parce qu'on les regarde comme parfaits à cause de leur ressemblance avec Dieu, et que, de l'autre, on veut, en les imitant, se rendre, comme eux, semblable à Dieu même.

Les saints sont innombrables; les martyrologes, l'histoire ecclésiastique, les hagiographies, les calendriers, en citent une multitude presque infinie. On a institué des fêtes générales ou particulières pour honorer la mémoire de ceux qui se sont illustrés dans l'Eglise ou qui ont brillé dans les différentes contrées; mais dans l'impossibilité de les connaître tous et de leur assigner à chacun un jour particulier, l'Eglise a institué une fête solennelle dans laquelle on honore simultanément tous les saints connus de Dieu. On l'appelle la *Fête de tous les saints* ou simplement la *Toussaint*. On la solennise le 1er novembre.

2° Les Musulmans ont aussi leurs saints qu'ils appellent *Wéli* ou *Aulia*, c'est-à-dire les amis de Dieu. Mahomet dit à leur sujet, dans le Coran, chapitre de Jonas : « Les saints ou les amis de Dieu ne craignent rien; ils ne sont sujets à aucune affliction, parce qu'ils ont eu la vraie foi, et qu'ils ont vécu selon cette foi, obéissant exactement à Dieu, dont ils reçoivent la récompense en ce monde et en l'autre. » Ils honorent comme saints les douze apôtres de Mahomet, et la plupart des Ashabs ou compagnons de ce prétendu prophète, les douze imams, et tous ceux qui se sont distingués par leur piété et leur religion dans toutes les classes de la société. Ceux de ces derniers, dont la mémoire est le plus en vénération parmi les Turcs, sont le scheikh Obaid-Allah et Maulana Djami, regardés comme de grands thaumaturges, l'un dans le Samarcand et l'autre à Bokhara; le scheikh Mohi-ed-din, en Syrie; Khodja Ahmed Nesseli, le plus grand saint du Turquestan, et l'auteur de ces paroles érigées depuis en maxime politique : *Tout souverain, tout ministre en place doit être Moïse au dedans et Pharaon au dehors;* Khodja Behai-ed-din Nakchibendi, à qui l'on est redevable de cet adage : *L'extérieur pour le monde, l'intérieur pour Dieu;* Welid Eyoub, le premier de tous les saints de Constantinople, etc., etc. Ils honorent en outre les Sept-Dormants et saint George. Cependant les Musulmans orthodoxes ne rendent aucun culte à ces saints, et ne les invoquent jamais. Il n'en est pas de même des Schiites, qui font des pèlerinages aux sépultures d'Ali, d'Hosein, de Riza et des autres imams. Les Musulmans de l'Inde vénèrent aussi d'une manière particulière plusieurs saints personnages, tels que Goga, dans le Douab; Abd-el-Kader, à Baghdad; sultan Sarwar, à Baloutch; Dariaï, à Dépaldal; Cotb-ed-din, à Coutoub; Zakaria et Farid-ed-din, dans le Moultan; Calender, près de Dehli, etc.

SAINT-SIÉGE, nom que l'on donne au patriarcat de l'Eglise de Rome, qui a la primauté d'honneur et de juridiction sur toutes les Eglises du monde entier. Cette expression est souvent prise comme synonyme de cour de Rome et même de souverain pontife; c'est ainsi que l'on dit *un décret du Saint-Siége; le Saint-Siége apostolique a décidé*, etc.

SAINT-SIMONISME (1). Le comte Henri de Saint-Simon était de la famille du célèbre duc de Saint-Simon, connu par ses mémoires. Comme son aïeul, il tenait singulièrement à la noblesse de sa famille, qu'il soutenait descendre de Charlemagne, selon que l'ont dit plus d'une fois ses disciples. Dans sa jeunesse, il suivit la carrière des armes, et fut un de ceux qui, avec Lafayette, allèrent défendre l'indépendance américaine. Revenu en France après les troubles politiques, il se livra à diverses spéculations sur le papier-monnaie. Ses affaires n'ayant pas réussi, il tomba dans la misère, puis dans le désespoir, et tenta de se suicider; mais sa blessure ne fut pas mortelle, il en fut quitte pour la perte d'un œil. Alors il se mit à composer différents ouvrages sur la politique, la morale et l'industrie. Autour de lui se groupèrent quelques jeunes gens auxquels il faisait part de ses idées. Toutefois, dans ses ouvrages comme dans ses discours, Saint-Simon était très-loin de s'annoncer comme un dieu, ou même comme un révélateur; il ne se donnait que comme l'analogue de Socrate, et quoiqu'il appelât une explication nouvelle de la doctrine du Christ, il n'avait point abjuré le christianisme. Aussi, plusieurs de ses disciples ont-ils fait bon marché de sa réputation, et ont-ils avoué que Saint-Simon,

(1) Extrait de *l'histoire du Saint-Simonisme*, inséré dans les *Annales de Philosophie chrétienne*

comme *industriel*, s'était ruiné; comme *penseur*, s'était épuisé à prendre toutes les formes, sans réussir jamais à frapper les esprits; qu'enfin, comme *moraliste*, il s'était suicidé. Quoi qu'il en soit de sa conduite ou de ses ouvrages, l'influence de Saint-Simon fut à peu près nulle durant sa vie, et il mourut presque ignoré, le 19 mai 1825.

Cependant le petit nombre d'amis qu'il avait réunis autour de lui voulurent essayer d'exploiter quelques idées positives, exposées dans ses ouvrages, ou dont il les avait entretenus en particulier, et fondèrent, vers la fin de la même année, un journal intitulé *le Producteur*, dans lequel ils cherchèrent à régulariser un système.

Les principes fondamentaux de cette doctrine étaient que le genre humain avait passé d'abord par une ère de *théologie* et de *poésie*. Alors c'était l'*imagination* qui régnait sur les hommes; puis était venue une ère de *philosophie* ou d'*abstraction pure*; ce qui fut le règne de la *pensée*. L'ère qui commençait à poindre était celle de la science des choses *positives*, le règne de la *réalité*. Quant aux idées religieuses, ils soutenaient que ces idées, si salutaires à des époques déjà fort éloignées, ne pouvaient plus avoir, dans l'état viril actuel de la raison humaine, qu'une influence rétrograde; qu'ainsi il fallait se hâter de les remplacer par des idées positives. Car, à leurs yeux, il était impossible d'obtenir une véritable rénovation des théories sociales, et, par cela, des institutions politiques, autrement qu'en élevant ce qu'on appelle les *sciences morales et politiques* à la dignité de *sciences physiques;* et cela par l'application convenable de la méthode positive fondée par Bacon, Descartes, etc.

Bientôt cependant la désunion se mit parmi les rédacteurs. Ceux qui, dans la suite, formèrent la famille saint-simonienne, trouvaient que les autres s'occupaient trop exclusivement de questions *matérielles et positives;* qu'ils laissaient un vide; qu'ils avaient oublié de regarder une des faces de la *nature*, et la face la plus noble et la plus belle, celle de l'*amour* ou de la *femme*. Ils prétendaient que la religion des *Producteurs* était trop exclusivement pour l'homme, et qu'il en fallait une qui fût pour l'homme et pour la femme. En conséquence, supposant que le christianisme était mort (ce qu'au reste tous les Producteurs supposaient aussi), ils entreprirent de le remplacer par une religion nouvelle. De là la transformation du *Producteur* en *Organisateur*, dont la mission devait être d'introduire l'élément religieux dans la science positive. Aussi les rédacteurs prirent-ils dès l'abord un ton mystique et inspiré. Dieu, le sentiment religieux, la conscience, l'inspiration, l'humanité, la révélation personnelle, étaient les mots qui leur étaient le plus familiers. Bientôt, s'apercevant qu'une religion sans hiérarchie, sans prêtres, n'était pas viable, ils se partagèrent en *apôtres* et *disciples*, *pères* et *fils*. La réunion des affiliés s'appela *famille*, la religion prit le titre d'Église saint-simonienne; l'autorité suprême fut concentrée entre les mains de MM. Bazard et Enfantin, qui portèrent le titre de *pères suprêmes*, et elle fut ainsi représentée en eux comme par un principe partagé en deux personnes

Ceci se passait en 1830. Des salles de conférences et de prédications furent ouvertes dans plusieurs quartiers de Paris, et quelques jeunes gens de famille riche embrassèrent la nouvelle foi. Alors ils crurent que leur *Organisateur*, leurs brochures et leurs prédications ne suffisaient pas, et ils achetèrent, pour la plus grande diffusion de leurs doctrines, le *Globe*, journal quotidien. Dès ce moment, ils s'attachèrent à formuler de nouveaux dogmes, puisque, selon eux, le christianisme était mort sans avoir pu épurer les mœurs, dompter les passions, étouffer la concupiscence; c'est pourquoi ils ne jugèrent pas à propos de faire de nouvelles tentatives dans ce but; ils décidèrent qu'il ne fallait pas changer la vie, les mœurs, l'esprit des hommes, mais changer la règle, changer la foi, changer les notions du bien et du mal, du beau et du laid. De là leurs dogmes principaux :

« Le *Dieu-tout*, ou panthéisme universel,
« La négation du péché originel,
« La prétention de réhabiliter la chair,
« L'abolition de l'hérédité,
« La suppression de tout lieu de punition après la mort,
« Enfin, la déification de Saint-Simon et du père Enfantin.

Tous ces dogmes se suivent, s'enchaînent et partent du même principe, celui de vouloir remplacer le christianisme. Plus tard, le père suprême Enfantin formula le symbole suivant, qui paraît avoir été celui de l'Église saint-simonienne, jusqu'au moment de sa dissolution :

« Dieu est tout ce qui est
« Tout est en lui, tout est par lui;
« Nul de nous n'est hors de lui;
« Mais aucun de nous n'est lui.
« Chacun de nous vit de sa vie.
« Et tous nous communions en lui,
« Car il est tout ce qui est.

Enfin celui de leur dogme qui a le plus attiré sur eux l'attention générale, et dont les conséquences les ont fait dans la suite taxer d'immoralité, c'est celui de l'émancipation de la femme. Ils accusaient les religions antiques d'avoir opprimé la femme en la tenant esclave, et ils reprochaient au christianisme d'avoir cherché seulement à la protéger, et non à l'émanciper; c'est ce qu'ils prétendaient faire en proclamant l'égalité absolue de l'homme et de la femme, et en déclarant celle-ci libre et indépendante dans toute l'acception des termes; puis ils se mirent à attendre la femme-messie ou révélatrice, et à faire un appel à toutes les femmes qui se sentiraient inspirées à coopérer à ce grand œuvre. Cependant cette femme ne se trouva pas, bien qu'un certain nombre

de personnes du sexe fussent entrées dans la famille saint-simonienne. Ce fut ce dernier dogme qui les perdit; il commença par opérer une scission parmi eux; plusieurs de ceux qui tenaient à la morale, ou qui trouvaient que le temps n'était pas encore venu de la changer, prétendirent que ce dogme nouveau n'était que la réglementation de l'adultère et la ruine complète de la famille.

Cependant ils voulurent aussi établir un culte ou plutôt des cérémonies qui devaient accompagner les différents actes de la vie, mariage, communion, mort, baptême ou adoption. Hâtons-nous de dire que la communion saint-simonienne ne consistait qu'en une certaine *communication de pensées;* le baptême n'était également qu'une aggrégation à cette prétendue *communion universelle.* Le costume ne fut pas oublié; ils portaient, sur des pantalons blancs, une espèce de redingote bleue, sans collet, fort courte, très-ouverte sur la poitrine, et serrée autour des reins par une ceinture de cuir que fermait une boucle de cuivre. Les revers de la redingote, très-dégagés, laissaient voir une tunique, ou plutôt un gilet blanc, sans ouverture sur le devant, et sur lequel le nom du membre de la famille était brodé en grandes lettres rouges. Les cheveux, partagés sur le front à la nazaréenne, retombaient en boucles sur leurs épaules nues, ou couvertes d'une écharpe rouge. Leur tête était nue, ou couverte d'une espèce de bonnet grec; une longue barbe, divisée en deux pointes, garnissait leur menton.

Enfin ils tentèrent de se réunir en communauté, dans laquelle tous les biens étaient en commun, et où chacun devait être employé suivant sa capacité et son mérite. On se rappelle encore la retraite qu'ils effectuèrent à Ménilmontant, où ils firent l'essai d'une organisation nouvelle; ils vécurent là pendant quelque temps, sans domestiques, dans la continence et dans la concorde, se livrant au travail, aux méditations saint-simoniennes, et même à la lecture de la vie des saints du christianisme.

Mais déjà l'opinion publique s'était déclarée contre eux, bien que la plupart des membres de la société fussent des personnes d'un mérite très-distingué; la justice ne tarda pas à s'en émouvoir; leurs affaires pécuniaires s'étaient embrouillées; on les accusa d'embrigader les ouvriers, de chercher à capter les héritages, d'avoir émis des rentes sans posséder les garanties nécessaires pour payer les intérêts et pouvoir rembourser le capital; on trouva que plusieurs de leurs publications et de leurs discours portaient atteinte à la morale publique et aux bonnes mœurs; enfin ils s'étaient mis en contravention avec la police en tenant des réunions non autorisées de plus de vingt personnes. Il s'ensuivit un procès qui fit grand bruit. Le père Enfantin et plusieurs de ses collègues furent condamnés le 28 août 1832. Dès lors la société commença à se dissoudre, et l'année suivante vit tous ses membres se disperser, et rentrer les uns après les autres dans les divers rangs de la société, qui les accueillit avec empressement, comme des hommes de talent et d'esprit, égarés un instant par un faux zèle. Plusieurs d'entre eux revinrent sincèrement au christianisme.

SAIR, l'un des étages de l'enfer, d'après les Musulmans; c'est celui qui est destiné aux Sabéens ou adorateurs des astres.

SAIVAS, nom que l'on donne aux adorateurs particuliers de Siva, troisième dieu de la triade hindoue. Leur marque distinctive est le *linga*, qu'ils portent quelquefois attaché à leurs cheveux ou à leurs bras, renfermé dans un petit tube d'argent; mais le plus souvent ils le suspendent à leur cou, et la boîte d'argent qui le contient leur descend sur la poitrine.

La secte de Siva n'est pas aussi populaire que celle de Vichnou, mais elle n'en est pas moins fort répandue dans plusieurs contrées; elle est même dominante en quelques provinces. A l'ouest de la presqu'île, tout le long de cette longue chaîne de montagnes qui forme la séparation des pays connus en Europe sous le nom de Malabar et de Coromandel, les Saivas composent au moins la moitié de la population, dans une étendue de plus de cent lieues du nord au sud.

Ils s'abstiennent de toute nourriture animale, de tout ce qui a un principe de vie, comme les œufs, et même de quelques productions de la terre. Au lieu de brûler leurs morts, comme le font la plupart des autres Indiens, ils les enterrent. Ils n'admettent pas les principes généralement reconnus par les autres castes, relativement aux souillures, principalement celles qui sont occasionnées par le flux menstruel, la suite des couches, la mort et les funérailles des parents. Ils ont encore divers autres usages qui s'écartent de la règle commune. Leur indifférence pour les prescriptions relatives aux souillures et à la propreté, a donné lieu à un proverbe hindou dont le sens est : *Il n'y a point de rivière pour un linganiste;* il fait allusion à ce que ses sectaires ne reconnaissent pas, au moins en plusieurs occasions, la vertu et le mérite des ablutions.

Le point qui a paru le plus remarquable à l'abbé Dubois, à qui nous empruntons ces détails, c'est qu'ils rejettent entièrement l'article fondamental de la religion brahmanique, c'est-à-dire la métempsycose. En conséquence de leur doctrine particulière sur ce point important, ils n'ont pas les anniversaires, ni les autres fêtes instituées pour célébrer la mémoire des morts, et pour leur appliquer les mérites des prières et des sacrifices et les suffrages des vivants. Un linganiste n'est pas plutôt enterré qu'il est oublié.

Les Saivas ont parmi eux un grand nombre de religieux mendiants, désignés sous les noms de Pandaras, Djangamas, Pasoupatas, Ougras, Bhaktas, etc. Plusieurs de ces pénitents de Siva n'ont d'autre ressource pour subsister que l'aumône qu'ils vont demander en troupes. Cependant quelques-uns vivent retirés dans les maths ou couvents,

auxquels sont ordinairement attachées quelques terres, dont le revenu, joint aux offrandes des dévots, suffit à leur entretien.

Les gourous ou prêtres de Siva, connus dans les provinces occidentales, sous le nom de Djangamas, sont pour la plupart célibataires. Il existe parmi eux une coutume assez singulière pour être remarquée. Lorsqu'un gourou fait la visite de son district, il va loger chez quelqu'un des adeptes de la secte, qui se disputent quelquefois l'honneur de le recevoir chez eux; mais lorsqu'il a fait choix d'une maison, le maître et tous les mâles qui l'habitent sont obligés, par déférence, d'en sortir et d'aller loger ailleurs. Le saint personnage y reste seul, jour et nuit, avec les femmes de ses hôtes, qu'il garde auprès de lui pour lui faire la cuisine, sans que cela tire à conséquence, ni excite la jalousie des maris. Néanmoins les médisants remarquent que, dans ces circonstances, les Djangamas ont toujours l'attention de choisir, pour leur séjour, les maisons où se trouvent des jeunes femmes.

Les dévots de Siva ont, outre le linga, quelques signes particuliers qui les font reconnaître aisément : tels sont les longs chapelets de grains appelés *Roudrakchas*, grains de la grosseur, de la couleur et à peu près de la forme d'une noix muscade ; les cendres de fiente de vache dont ils se barbouillent le front, les bras et plusieurs autres parties du corps. Les deux principaux objets de leur vénération sont le linga et le taureau.

Pour faire partie de la secte des Saivas, il faut prendre l'engagement de renoncer pour toujours à l'usage de la viande et à celui des liqueurs enivrantes; or, comme les basses tribus, où l'on en fait publiquement usage, trouvent ces deux conditions trop dures, on ne voit guère dans cette secte que des soudras des hautes classes, et presque point de parias.

Les Saivas et les Vaichnavas sont dans un état d'hostilité perpétuel sous le rapport des dogmes religieux. Les dévots de Siva soutiennent opiniâtrément que Vichnou n'est rien, et n'a jamais fait que des bassesses capables de l'avilir et de le rendre odieux. Ils prouvent ces assertions par plusieurs traits de la vie de ce dieu, que leurs adversaires ne sauraient nier, et qui en effet ne lui font pas honneur. Siva, selon eux, est au contraire le souverain maître de tout ce qui existe, et ils en concluent que lui seul mérite les adorations des hommes. Les Saivas se divisent en plusieurs sectes qui sont : les *Dandis*, les *Dasnamis*, les *Djoguis*, les *Djangamas*, les *Paramahansas*, les *Ourdhabahous*, les *Akas-Moukhis*, les *Nakhis*, les *Goudaras*, les *Roukharas*, les *Soukharas*, les *Oukharas*, les *Kara-linguis*, etc. *Voy.* chacune de ces sectes à son article respectif.

SAIVO, dieux de la quatrième classe, chez les Lapons; ils habitaient sous la première superficie de la terre. Les Lapons donnaient le même nom à des lieux sacrés, situés sous la terre et qui étaient pour eux comme des Champs-Elysées. Ils les croyaient habités par des hommes qui jouissaient de la félicité, et dont tous les désirs étaient accomplis. C'est pourquoi toutes leurs pensées, tous leurs soins avaient pour objet les Saivo ; ils les honoraient et les respectaient singulièrement, dans la vue de mériter qu'en quittant cette vie, pleine de misère pour eux, ils y fussent reçus comme dans des lieux de repos et de bonheur, où ils croyaient que leurs ancêtres étaient parvenus en considération des sacrifices qu'ils avaient offerts. De là le prix et la sainteté qu'ils attachaient aux fontaines qui sortaient des montagnes honorées du titre de Saivo. Ces fontaines étaient pour eux une des plus grandes jouissances qu'ils pussent désirer, et fondaient l'espérance qu'ils avaient d'aller un jour dans ces demeures délicieuses. Plusieurs se vantaient d'avoir pu pénétrer dans ces lieux enchantés au moyen de l'art magique, d'y avoir mangé et bu avec leurs fortunés habitants; d'avoir assisté à leurs danses et aux exercices de l'art runique; d'y avoir reconnu leurs femmes, leurs parents; de les avoir entretenus ; d'avoir passé avec eux plusieurs semaines, en fumant du tabac, en buvant de l'eau-de-vie et en goûtant toutes les délices de ce séjour; d'y avoir reçu les conseils et les avis les plus salutaires; d'être redevables aux instructions qu'on leur y avait données, du progrès qu'ils avaient fait dans la magie ; enfin, après tout l'accueil qu'on leur y avait fait, d'avoir été reconduits avec la même honnêteté jusqu'à leur tente, par des *Saïvo-Olmak*, qui leur avaient servi de garde. Aussi n'était-il pas rare que, dès qu'un Lapon était devenu un peu grand, il s'assurât de dix, douze, quelquefois de quatorze Saïvo, pour se faire de leurs habitants autant de dieux tutélaires et de maîtres dans l'art magique. Chaque Lapon devait avoir dans son Saïvo trois sortes d'animaux pour le service de son Noaaidé ou de son sorcier : savoir, un oiseau qui était nommé *Saïvo-Loddé*, un poisson ou un serpent, qui portait le nom de *Saïvo-Guellé*, et un renne mâle appelé *Saïvo-Sarva*. C'était par le moyen et avec le secours de ces trois sortes d'animaux imaginaires, que le sorcier pouvait faire tout le bien ou le mal dont il se vantait d'avoir le secret. Plus un Lapon possédait de Saïvo, plus il avait de crédit parmi ses compatriotes. C'est pourquoi les Saïvo se vendaient, se transmettaient par succession, se partageaient entre les héritiers, comme toutes les autres espèces de biens. On offrait des sacrifices aux Saïvo, aux Saïvo-Loddé et aux Saïvo-Guellé, ainsi qu'aux autres divinités, à raison des services qu'ils avaient rendus.

SAIVO-AIMO, le plus saint et le plus auguste de tous les Saïvo des Lapons; ce lieu était unique, à la différence des autres Saïvo ou lieux sacrés et mystérieux qui étaient en très-grand nombre.

SAIVO-GADZÉ, esprits mystérieux et invisibles des Lapons, qui se révélaient aux

magiciens, et leur apprenaient les choses cachées. *Voy.* Noaaidé.

SAIVO-GUELLÉ, serpent fabuleux des montagnes, que les Lapons cherchaient à avoir pour protecteur. Tous les sorciers de cette contrée qui prétendaient avoir fait le voyage de l'autre monde, se sont accordés à dire que les Saïvo-Guellé, évoqués par leurs chansons et par le bruit de leur tambour, leur avaient apparu au moment du départ, et que les ayant pris sur leur croupe, ils les avaient portés dans le Jabmé-Aimo. Si les habitants de cet autre monde ne voulaient pas laisser aller celui des morts que le magicien venait chercher, ou s'ils s'obstinaient à vouloir que le malade, dont le magicien venait demander la santé, allât les joindre, ce que les parents du malade qui habitait déjà le Jabmé-Aimo prétendaient assez souvent, la vie du sorcier n'était point en sûreté. Cependant, lorsqu'il y avait du danger pour lui, il était vigoureusement défendu par son Saïvo-Guellé, qui attaquait avec intrépidité le Jabmek contraire au magicien, et le contraignait de se rendre à ses désirs.

SAIVO-LODDÉ, oiseaux sacrés des montagnes, êtres mystérieux dont les Lapons prétendaient se faire assister dans leurs opérations magiques. *Voy.* Saïvo.

SAIVO-NIEIDÉ, divinités laponnes; c'étaient les femmes et les enfants des *Saïvo-Olmak*.

SAIVO-OLMAK, dieux tutélaires des montagnes, chez les Lapons, qui les regardaient comme des êtres d'une nature bien plus parfaite que la nôtre, et jouissant d'un sort et d'une condition beaucoup plus heureux. Ils étaient aussi très-habiles dans tous les arts, et particulièrement dans l'art magique. De l'idée que les Lapons avaient du bonheur, et de l'habileté des Saïvo-Olmak, jointe au sentiment de leurs propres peines et de leur misère, naissait l'opinion du besoin qu'ils avaient de leurs secours, de leur protection et de leurs instructions. C'est pourquoi ils se vantaient d'avoir eu des communications avec eux, dans leurs visions et dans leurs opérations magiques. Les Saïvo-Olmak habitaient le Saïvo par tribus, vivant trois, quatre ou cinq ensemble, sans compter les *Saïvo-Nieidé*, qui étaient leurs femmes et leurs enfants; il y en avait cependant qui vivaient isolés, sans enfants et sans femmes.

SAIVO-SARVA, renne fantastique, sur lequel montait le magicien lapon qui entreprenait le voyage de l'autre monde. Ce génie le défendait contre les Sarva du Jabmé-Aimo, qui voulaient s'opposer au succès de son voyage.

SAKA. C'est le nom que les Indiens donnent en général aux ères différentes, qui, ordinairement commencent avec le règne d'un prince célèbre, appelé par cette raison *Sakeswara*, seigneur du Saka. Telle est l'ère de Youdichthira, qui commença 3102 ans avant Jésus-Christ; l'ère de Vikramaditya, 56 ans avant l'ère chrétienne; et 78 ans après celle-ci, l'ère de Salivahana. Le mot Saka s'applique particulièrement à cette dernière, et quand on date par *Sakabda*, ou année Saka, on désigne l'ère de Salivahana. Celle de Vikramaditya s'appelle *Samvat*. Voy. Eres indiennes.

SAKACHTAMI, fête indienne qu'on célèbre le neuf du mois de Phalgouna (22 février). Ce jour est consacré aux morts. On se baigne et on pratique des mortifications en leur honneur; on fait aussi des offrandes de légumes et d'herbes potagères aux Viswadévas. Le mot *sakachtami* vient de *saka*, herbes potagères, et *achtami*, huitième jour de la quinzaine obscure de la lune.

SAKAKOLA, un des vingt et un enfers des Hindous.

SAKHI-BHAVAS, sectaires hindous qui ont beaucoup de rapport avec les *Radha-Vallabhis*, parce que, comme ceux-ci, ils font profession d'adorer Krichna et son épouse Radha. Mais cette dernière étant leur divinité principale, ils prétendent l'honorer en prenant les vêtements, la parure, les manières et les occupations des femmes. Cet usage absurde et inconvenant est cause que les Sakhi-Bhavas jouissent de peu de considération, et sont en petit nombre. Quelquefois ils mènent la vie de mendiants, mais ils se réunissent rarement pour demander l'aumône. Jaypour est le lieu où l'on en trouve le plus grand nombre, car c'est dans cette ville qu'ils ont été fondés. Il y en a quelques-uns à Bénarès et dans le Bengale.

SAKHRAT, pierre que les Musulmans prétendent être placée au centre de la terre, et servir de fondement à la montagne de Caf: ils lui attribuent des propriétés merveilleuses. Locman, dit-on, assurait que quiconque en aurait seulement un grain, ferait des prodiges.

Ils donnent le même nom à une mosquée qu'ils bâtirent, après la prise de Jérusalem, sur les fondements du temple de Salomon, parce qu'ils la prétendent construite sur la pierre où Jacob avait parlé à Dieu dans son songe mystérieux.

SAKIA, idole que les Adites, ancien peuple de l'Arabie, invoquaient pour obtenir de la pluie.

SAKOUTI, dieu des Japonais, auquel ils attribuent le pouvoir de guérir les maladies.

SAKRA, un des surnoms d'Indra, dieu du ciel visible, chez les Hindous.

SAKRIDAGAMIS, âmes ou esprits qui, suivant les Bouddhistes, sont en voie de parvenir à la béatitude finale; ils sont affranchis des six classes d'erreurs attachées à l'action des sens et aux désirs qui en naissent. Quand ils seront nés une fois parmi les hommes et une fois parmi les dieux, ils séjourneront mille Kalpas dans le nirvana, et posséderont ensuite la souveraine intelligence.

SAKTAS, nom que l'on donne, dans l'Inde, à ceux qui font une profession spéciale d'adorer la *Sakti*, c'est-à-dire le pouvoir et l'énergie de la nature divine, personnifiée sous la forme d'une déesse. Saraswati, épouse de Brahmâ, Lakchmi, de Vichnou, et Parvati, de Siva, sont alors l'objet direct

de la vénération des Saktas ; mais la dernière n'est guère adorée que réunie aux deux autres, par ceux qui considèrent ces divinités comme trois formes différentes de la même déesse. L'épouse de Siva est celle dont le culte est le plus répandu, et on la vénère sous ses différents noms de Dourgâ, de Parvati, de Kali, etc.

Le culte du principe femelle, en tant que distinct de la divinité, paraît avoir son principe dans l'interprétation littérale du langage métaphorique des Védas, qui représentent la volonté ou le dessein de créer comme tirant son origine du créateur et coexistant avec lui, en qualité d'épouse et faisant partie de lui-même. Mais quoique l'adoration de Prakriti ou de Sakti soit, jusqu'à un certain point, autorisée par les Pouranas, cependant les rites principaux et les formules sont tirés d'une autre collection appelée les Tantras. Ces ouvrages, qui sont assez volumineux, revêtent la forme d'un dialogue entre Siva et son épouse. La déesse interroge le dieu sur la manière d'accomplir différentes cérémonies, prières et incantations. Siva les explique fort au long, en assurant qu'elles renferment de grands mystères, qui ne doivent pas être révélés aux profanes. Les sectateurs des Tantras les considèrent comme un cinquième Véda, aussi ancien que les autres, mais d'une autorité bien supérieure.

Les Saktas sont assez nombreux dans l'Inde; ils se divisent en deux branches, appelées *Dakchinatcharis* et *Vamatcharis*, c'est-à-dire de la main droite et de la main gauche. Le culte des seconds est la plupart du temps obscène, car ils ont pour principe de faire consister la félicité dans la jouissance des plaisirs sensuels. *Voy.* Sakti-poudja. Les principales sectes des Saktas sont les *Dakchinas*, les *Vamis*, les *Kantcheliyas* et les *Kéraris;* nous les décrivons à leur article respectif. *Voy.* aussi Sakti.

SAKTI. C'est, dans la mythologie hindoue, l'énergie d'un dieu personnifiée sous la forme d'une déesse, son épouse. La Sakti primitive ou *Parasakti* n'est autre que la volonté du créateur de procéder à la formation des êtres, et elle est considérée comme distincte de Dieu, quoique formant une partie de lui-même. Dans le système de la philosophie Sankhya, la nature, *Prakriti* ou *Moula Prakriti*, a une existence éternelle et une origine indépendante et distincte de l'esprit suprême; elle est l'origine plastique de tous les êtres, et même des dieux. De là on est venu à regarder Prakriti comme la mère des dieux et des hommes, et d'un autre côté, en la confondant avec la matière, source d'erreurs, on l'a identifiée avec *Maya* ou l'illusion; enfin, en la considérant comme coexistante avec l'être suprême, on en a fait la personnification de son énergie ou sa femme.

Suivant un des Pouranas, Brahma, ou l'être suprême, ayant résolu de créer l'univers par son pouvoir souverain, se partagea en deux ; son côté droit devint un mâle, et son côté gauche une femelle ; c'est celle-ci qui est Prakriti, consubstantielle à Brahma; c'est l'illusion, éternelle et sans fin ; car tel est l'esprit, telle doit être son énergie active, comme la faculté de brûler est dans le feu. Dans un autre passage, il est rapporté que Krichna, qui dans cet ouvrage est identifié avec l'être suprême, étant seul investi de la nature divine, considéra le vide universel, et contemplant la création dans sa vision mentale, il commença à créer tous les êtres par sa propre volonté, et s'unissant à sa volonté, il se manifesta en Moula-Prakriti.

La Prakriti primordiale revêtit cinq formes : celle de *Dourgâ*, Sakti, Maya et épouse de Siva ; celle de *Lakchmi*, Sakti, Maya et épouse de Vichnou; celle de *Saraswati*, épouse de Brahmâ, ou de Hari d'après un des Pouranas, qui fait *Savitri* épouse de Brahmâ; la cinquième forme de la Prakriti primordiale est *Radha*, favorite du jeune Krichna ; mais cette dernière a été certainement introduite dans le panthéon hindou à une époque assez moderne.

Outre ces manifestations plus importantes du principe femelle, tout le corps des déesses et des nymphes de chaque ordre est considéré comme dérivé de la même source ; et même tout le sexe féminin, tant parmi les humains que parmi les animaux, est rapporté au même principe, tandis que l'origine des mâles est assignée au *Pouroucha* ou mâle primitif. Dans chaque création de l'univers, Moula-Prakriti passe par les différentes gradations d'*Ansaroupini*, de *Kalaroupini* et de *Kalansaroupini*, c'est-à-dire qu'elle se manifeste en portions, parts et portions de parts, et autres subdivisions ultérieures. Les principales *Ansas* sont, outre les cinq énumérées ci-dessus, *Ganga*, *Toulasi*, *Manasa*, *Sachthi* ou *Dévasena*, *Mangalatchandika* et *Kali;* les principales *Kalas* sont *Swaha*, *Swadha*, *Dakchina*, *Swasti*, *Pouchti*, *Touchti*, et autres, dont plusieurs sont des personnifications allégoriques, comme *Dhriti*, la force, *Pratichtha*, la réputation, et *Adharma*, la méchanceté, épouse de *Mrityou* ou la mort. *Aditi*, la mère des dieux, et *Diti*, la mère des démons, sont aussi des *Kalas* de Prakriti. Le catalogue comprend toutes les déesses secondaires. Les *Kalansas* et les *Ansansas*, ou subdivisions des manifestations plus importantes, sont toutes les femmes de la race humaine, qui sont distinguées en bonnes, moyennes et méchantes, selon que leur être dérive des diverses parties de leur grand original dans lesquelles prédomine la bonté, la passion ou le vice. Toutes cependant ont un droit égal au respect et à la vénération des hommes : « Quiconque, dit le Brahmâ Vaivartta Pourana, offense ou insulte une femelle, encourt la colère de Prakriti; tandis que celui qui cherche à se rendre propice une femme, principalement la jeune fille d'un Brahmane, en lui offrant des étoffes, des ornements, des parfums, rend par là-même un culte à Prakriti. » C'est dans l'esprit de cette doctrine que l'un des principaux rites des Saktas est l'adoration actuelle de la fille ou de la femme d'un Brahmane, ce qui

a conduit une des branches de cette secte à se livrer à de grossières lubricités.

Dans la pratique populaire, les Hindous entendent par Sakti l'épouse de Siva. Ce dieu, considéré comme Bhairava, divinité terrible et pernicieuse, apaisée par des sacrifices de liqueurs enivrantes et de chair, se trouve escorté de huit déesses effrayantes, qui portent le nom général de Saktis, et dont les noms particuliers sont à peu près ceux des Matris. Ce sont Brahmi, Maheswari, Komari, Vaichnavi, Varahi, Mahendri, Tchamounda et Tchandika. Sakti est encore la contre-partie du linga ou phallus de Siva, et les Saktas l'adorent d'une manière littérale ou figurée.

SAKTI-POUDJA, c'est-à-dire *adoration* ou *sacrifice à Sakti;* cérémonies abominables auxquelles prennent part les *Saktyas*, branche la plus corrompue des Saktas hindous. Elles ont lieu la nuit avec plus ou moins de secret. Les moins odieuses de ces orgies sont celles où l'on se contente de boire et de manger avec excès de tout ce qui est défendu par les usages du pays, et où les hommes et les femmes, réunis pêle-mêle, violent ouvertement et sans honte les règles les plus sacrées de la décence et de la pudeur.

L'abbé Dubois dit que ces sacrifices impurs sont surtout pratiqués par les Namadaris, sectateurs de Vichnou. Nous n'oserions taxer d'erreur un écrivain aussi judicieux; cependant il serait possible que le savant missionnaire ait confondu les Saktas avec les Vaichnavas, ou bien il faut admettre que dans les différentes sectes des Hindous il y a des gens qui profitent de la licence des Saktyas pour satisfaire leur lubricité et cacher leur propre turpitude. Quoi qu'il en soit, voici les détails que nous trouvons dans l'ouvrage de l'abbé Dubois.

Des gens de toutes les castes, depuis le Brahmane jusqu'au Paria, sont invités à assister au Sakti-poudja. Lorsque tout le monde est réuni, on apporte devant l'idole de Vichnou de toutes les espèces de viandes qu'on peut se procurer, sans en excepter même celle de vache; on a fait une ample provision d'arak, de kalou et d'opium, enfin de toutes les drogues enivrantes; le tout est offert à Vichnou; après quoi, le *Poudjari*, ou sacrificateur, qui est ordinairement un brahmane, ayant goûté de toutes ces viandes et bu de toutes ces liqueurs, donne aux assistants la permission de se rassasier du reste. Alors les hommes et les femmes se jettent sur tous les mets et les dévorent avec avidité: le même morceau passe d'une bouche à l'autre, et est successivement mordu, jusqu'à ce qu'il soit entièrement consommé; à celui-là on en substitue un autre, qu'ils s'arrachent également de la bouche les uns aux autres, et qui est dévoré de la même manière. Quand les viandes sont épuisées, on sert les liqueurs enivrantes; tous boivent sans répugnance dans la même coupe: l'opium et d'autres drogues sont engloutis de la même façon. Dans cette circonstance, ils sont persuadés qu'ils ne contractent aucune souillure en mangeant et en buvant d'une manière aussi dégoûtante. Parvenus enfin à une ivresse complète, les hommes et les femmes se confondent et passent le reste de la nuit ensemble; ils peuvent se livrer sans gêne, sans scrupule, et sans que cela tire à aucune conséquence, à tous les excès de la lubricité. Un mari qui voit sa femme entre les bras d'un autre n'a pas droit de la réclamer ni de se plaindre, car alors les femmes deviennent communes; il y a égalité parfaite entre toutes les castes, et le Brahmane cesse d'être au-dessus du Paria.

La célébration de ces mystères, toujours aussi infâme quant au fond, varie quelquefois dans la forme. Il est certaines circonstances où les objets immédiats du sacrifice à Sakti sont un grand vase plein d'eau-de-vie du pays et une fille parvenue à l'âge de puberté. Celle-ci, entièrement nue, se tient placée dans l'attitude la plus obscène; on évoque la déesse Sakti, qui est censée se rendre à l'invitation pour venir résider dans le vase d'eau-de-vie et dans l'organe de la jeune fille; on offre ensuite à ces deux objets un sacrifice de fleurs, d'encens, de sandal, d'akchatta, et une lampe allumée; et pour naivedya, une partie de toutes les viandes qui ont été préparées. Cela fait, brahmanes, soudras, parias, hommes et femmes, tous s'enivrent avec la liqueur consacrée à Sakti, qu'ils boivent dans le même vase, en y appliquant les lèvres, coutume qui choque la bienséance chez les Hindous. Faire un échange dégoûtant des morceaux que l'on mange, et recevoir dans sa bouche ce qu'un autre a retiré de la sienne, est, dans cette circonstance, un grand acte de vertu aux yeux de ces fanatiques. Comme à l'ordinaire, la séance est terminée par tout ce que l'imagination en délire peut suggérer de plus révoltant.

SAKTYAS, sectaires hindous qui se livrent, dans des orgies nocturnes, à toutes les infamies du *Sakti-poudja*.

SAKYA, SAKYA-MOUNI, ou SAKYA-SINHA, nom du Bouddha de l'époque actuelle. C'est celui qui est le plus vénéré par les Bouddhistes, dont il est regardé comme le fondateur. *Voy.* CHAKYA-MOUNI, BOUDDHA, FO, etc.

SAKYAS, nom que l'on donne quelquefois aux Bouddhistes, comme adorateurs de Sakya-Mouni.

SALA. 1° Espèce d'hymne que les Muezzin de toutes les grandes mosquées chantent sur le haut des minarets, tous les vendredis, à dix heures du matin; elle est en vers et ainsi conçue:

« Hâtez-vous de venir à la prière avant que le temps soit écoulé. Hâtez-vous de venir à la pénitence avant que la mort vous surprenne.

« Seigneur Dieu, en ce jour, ni biens ni enfants ne sont d'aucune utilité, hors le retour en Dieu avec un cœur droit et sincère.

« Seigneur Dieu, la victoire vient de Dieu, le triomphe est accordé par lui. O Mahomet! donnes-en la bonne nouvelle aux vrais croyants.

« Salut à toi, qui es le prince des anciens et des modernes; salut au plus auguste de tous les prophètes et de tous les envoyés célestes; et louanges à Dieu, souverain de l'univers. »

On récite encore ce sala à la mort des sultans, des princes du sang, du grand vizir, et des Oulémas de tous les grades.

2° On donne encore le nom de *sala* à la prière publique des Musulmans. *Voy.* Namaz, Salat.

SALACIE, épouse de Neptune, une des divinités de la mer, ainsi nommée de *Salum*, eau salée, la mer. On croit que c'était un surnom d'Amphitrite, d'autres en font une Néréide. Suivant quelques-uns, c'est la personnification du reflux de la mer; *Vénilie* en est le flux.

SALAGRAMA, petite pierre extrêmement vénérée dans l'Inde; les Brahmanes la regardent comme une métamorphose de Vichnou; et comme ils en remarquent de neuf nuances différentes, ils disent qu'elles se rapportent aux neuf incarnations de Vichnou, qui ont déjà eu lieu. C'est une sorte de coquille pétrifiée dans le genre des ammonites, ovoïde, striée, ombiliquée, et ornée d'arborisations à la face extérieure. Plus elles ont d'arborisations, plus elles sont estimées. On les trouve dans la rivière de Cassai, un des affluents du Gange. Elles sont fort lourdes, ordinairement de couleur noire, et quelquefois violettes. Elles sont creuses intérieurement; il n'y a qu'un petit trou en dehors: mais en dedans, elles sont presque concaves, et garnies dans leurs parois intérieures, en dessus et en dessous, de spirales qui se terminent en pointe vers le milieu; dans plusieurs, ces deux pointes se touchent. Quelques Indiens croient que ce sont des vermisseaux qui travaillent ainsi ces pierres pour y préparer un logement à Vichnou; d'autres voient dans ces spirales la figure de son *tchakra*. Il y a trois sortes de vers qui, suivant les Hindous, travaillent cette pierre: le ver d'or, le ver de diamant et le ver de pierre.

Suivant une tradition répandue dans le nord, Vichnou était allé rendre visite à la femme d'un pénitent, et l'avait subornée. Le saint personnage déshonoré se vengea du dieu en prononçant cette malédiction: « Puisses-tu naître ver, et n'avoir à ronger que la pierre! » La malédiction eut son effet, et telle est l'origine du Salagrama.

D'après une autre légende, les trois divinités supérieures, Brahma, Vichnou et Siva, ayant entendu parler d'une Dévadasi, nommée Gandaki, non moins fameuse par sa douceur que par sa beauté, allèrent la voir, et mirent sa patience à l'épreuve par des manières tout à fait inciviles et outrageantes. Malgré cela, ils ne purent parvenir à altérer l'aménité de son caractère; et ils en furent si charmés, qu'après s'être fait connaître à elle, ils lui promirent de naître d'elle tous les trois, et ils la métamorphosèrent en rivière. C'est en effet dans la rivière Gandaki (Gunduk) que l'on trouve en plus grande abondance la pierre Salagrama; et, bien que celle-ci soit regardée comme une métamorphose de Vichnou, elle porte cependant le caractère des autres dieux; ainsi l'on peut offrir à tous le poudja sur cette pierre.

Tous les Brahmanes sont indispensablement obligés d'avoir le Salagrama en leur possession. Elle passe de père en fils; c'est une relique dont les familles ne se dessaisissent jamais. Il est dit, dans l'Atharva-véda, que toute maison de Brahmane où le Salagrama ne se trouve point, doit être considérée comme aussi souillée qu'un cimetière, et que le riz qui y est apprêté n'est pas moins impur que ce qu'un chien rejette de son estomac. Ces pierres sont cependant assez rares. Les Brahmanes y attachent d'autant plus de prix, qu'elles représentent les incarnations glorieuses de Vichnou. Mais lorsqu'elles tirent un peu sur le violet, elles désignent ses avatars en pourceau, en homme-lion, etc. Alors aucun dévot n'ose les garder dans sa maison: il n'y a que certains Sannyasis qui ne craignent pas de les porter, et de leur faire des cérémonies journalières. On en conserve aussi dans les temples.

Celui qui possède cette pierre la conserve toujours dans un linge bien blanc. Après s'être baigné le matin, il la lave dans un vase de cuivre, et lui adresse quelques prières. Les Brahmanes, après l'avoir lavée, la portent sur l'autel et la parfument, pendant que les assistants lui font leurs adorations; ensuite ils leur distribuent un peu de l'eau qui l'a touchée.

Il n'est rien de plus efficace pour obtenir la rémission de tous ses péchés, quelque énormes qu'ils soient, que d'avoir de l'eau dans laquelle on a lavé un Salagrama. Il suffit pour cela de toucher à cette eau sanctifiée. Celui qui en garde toujours dans sa maison est sûr d'y voir régner l'abondance; s'il a l'avantage d'en boire, non-seulement il obtiendra le pardon de ses fautes, mais il se procurera un bonheur constant dans ce monde, et ne manquera jamais à ses devoirs; après sa mort, il ira d'emblée jouir des délices du Swarga. Seulement, avant de boire de cette eau merveilleuse, il ne faut pas oublier d'adresser à Vichnou la prière suivante: « Narayana, vous êtes le maître du monde: vous vous plaisez à faire du bien à tous les êtres. Je bois cette eau qui a servi à laver vos pieds sacrés; je la bois pour être purifié de mes péchés; daignez me les pardonner; il n'est pas sur la terre de plus grand pécheur que moi. »

SALAKA-POUROUCHAS, personnages sacrés des Djaïnas, au nombre de soixante-trois. *Voy.* Djaïnas, *les Tirthankaras*.

SALAMBAS ou Salambo, déesse adorée par les Babyloniens; c'était la même que Mylitta ou Vénus Uranie. Un ancien scholiaste grec dit que Salambas est le nom d'une déesse ainsi appelée, du verbe σαλαΐζειν, *pleurer*, parce qu'on la promène sans cesse de côté et d'autre, comme pour chercher et pleurer Adonis. Mais Salambas se déduit facilement du sanscrit *sala*, eau (σάλος, *salum*), et *amba*, mère. Ce mot composé répondrait

donc à mère de l'eau ou de l'Océan. La fête de cette déesse était célébrée avec de grandes marques de deuil.

SALAT, nom de la prière liturgique chez les Musulmans. Nous en parlons suffisamment à l'article NAMAZ ; mais nous allons détailler ici les différents *salat* en usage parmi les Mahométans.

Salat el-aschrac, prière du soleil levant ; elle doit être faite dans le temps qui s'écoule depuis l'aurore jusqu'au lever du soleil.

Salat el-asr, prière de l'après-midi ; elle doit précéder le coucher du soleil.

Salat el-dhoha, prière surérogatoire, qui peut être faite avant midi ; elle est du nombre de celles qui ne doivent pas être faites en commun, parce que Mahomet a dit : « Il n'y a que les pénitents qui observent de faire la prière de la matinée (*el-dhoha*) ; c'est la prière des pénitents. »

Salat el-djenazé, prière des funérailles. Nous la donnons au mot FUNÉRAILLES, n° 25.

Salat el-djouma, prière publique des vendredis. Elle exige six conditions, sans lesquelles elle ne peut avoir lieu ; ce sont, 1° la cité, c'est-à-dire dans une mosquée située à l'intérieur de la ville et non hors des murs ; 2° la présence du sultan, ou à son défaut son vicaire spirituel, délégué expressément à cet effet ; 3° l'heure rigoureuse de midi ; 4° la *khotba*, ou le prône musulman ; 5° une assemblée composée d'au moins trois personnes, sans compter l'imam ; 6° une liberté entière et générale à chacun d'entrer dans le temple.

Salat el-ischa, prière de la nuit ; on peut la faire depuis l'entière obscurité de l'horizon jusqu'à l'aurore.

Salat el-khauf, prière des militaires au moment du combat ; ce mot signifie proprement oraison contre la crainte ou contre le danger ; elle consiste en un *Namaz* d'un ou deux *rikats*.

Salat el-maghreb, prière du soir, depuis le coucher du soleil jusqu'à l'heure où commence la prière de la nuit.

Salat el-nafilé, prières surérogatoires et à dévotion ; on peut les faire à quelque heure que ce soit du jour ou de la nuit.

Salat el-soubh, prière du matin ; depuis l'aurore jusqu'au lever du soleil.

Salat el-tetawwou, la même que *salat el-nafilé*.

Salat el-witr, prière que doivent faire les bons Musulmans dans la troisième veille de la nuit ; après les formules ordinaires, on doit réciter le cantique suivant :

« O mon Dieu ! nous demandons en vérité ton assistance, ta miséricorde et la grâce de nous diriger dans la vraie voie. Nous avons recours à toi, nous croyons à toi, nous nous résignons à toi. Nous exaltons, nous adorons tes attributs divins ; nous te rendons nos actions de grâces ; nous ne méconnaissons pas tes bienfaits ; nous rejetons celui qui ne se soumet pas à tes volontés. Nous n'adorons que toi, ô mon Dieu ! nous ne prions que toi. Nous t'adressons nos prosternations et nos hommages ; nous nous hâtons d'implorer ta clémence et ta commisération ; nous craignons ta colère, car certes ta colère est le partage des infidèles. »

Celui qui n'est pas en état de réciter ce cantique doit y suppléer par ces paroles, répétées trois fois : « O mon Dieu ! fais-moi miséricorde ; » ou bien par celles-ci : « O notre Seigneur ! donne-nous ce qu'il y a de bon dans cette vie et dans l'autre, et préserve-nous des tourments du feu. »

Salat el-zohr, prière de midi ; on doit la faire à compter du moment que le soleil commence à décliner jusqu'à l'heure de la prière d'après-midi.

Salat fi'l-kaaba, prières à faire dans le temple de la Mecque. On peut les accomplir en tout temps, et tourné vers quelque côté que ce soit.

SALAWAT, prière par laquelle les Musulmans terminent le Namaz ; elle consiste en ces paroles : « O mon Dieu ! donne ton salut de paix à Mahomet et à la race de Mahomet, comme tu as donné ton salut de paix à Abraham et à la race d'Abraham ; et bénis Mahomet et la race de Mahomet, comme tu as béni Abraham et la race d'Abraham ; louange, grandeur, exaltation, sont en toi et pour toi. »

SALEH. C'est, suivant les Arabes, un ancien patriarche, fils d'Arphaxad et père d'Héber. De son temps, il y avait, dit-on, une tribu descendant de Thémoud, qui habitait dans l'Arabie Pétrée. Les Thémoudites s'étaient taillé dans le roc de vastes édifices, où ils se croyaient à l'abri des vents et des tempêtes ; aussi se livraient-ils sans crainte comme sans remords à leurs passions et au culte des faux dieux. Le prophète Saleh, ayant reçu de Dieu l'ordre d'annoncer sa parole aux Thémoudites, se transporta au milieu de cette tribu pour y accomplir sa mission. Mais ces idolâtres ne l'eurent pas plutôt entendu parler de l'unité de Dieu, qu'ils lui demandèrent de confirmer ses paroles par l'autorité des miracles. Ils lui dirent un jour : « C'est demain une de nos grandes fêtes, et nous ornerons nos idoles pour les porter dans la campagne. Trouvez-vous avec nous ; car si, après les avoir invoquées, nous obtenons d'elles l'objet de nos demandes, nous les reconnaîtrons toujours pour nos divinités. Mais si le contraire arrive, et que vous, de votre côté, en invoquant ce Dieu seul et unique que vous nous prêchez, vous pouvez opérer par sa puissance quelque chose de grand et d'extraordinaire, que nos dieux ne puissent faire, nous croirons en lui et à vos paroles. »

Le prophète, s'étant trouvé à cette fête avec les Thémoudites, fut témoin et peut-être la cause de l'impuissance de leurs dieux, qui furent sourds à toutes leurs demandes. Ce fut alors que Djonda Ben-Amrou, l'un de leurs chefs, dit à Saleh : « Si vous voulez que nous croyons en ce Dieu que vous prêchez, faites sortir de ce rocher qui est devant nous, une chamelle de telle taille et de tel poil, qui soit pleine et prête à mettre bas. Si vous opérez ce miracle, je vous jure, au nom de

tout mon peuple, que nous embrasserons tous la religion que vous professez, et que nous abandonnerons entièrement le culte des idoles. »

Aussitôt le prophète Saleh se mit en prières, et fit plusieurs fois le tour du rocher, qui commença à frémir, et fit entendre un cri semblable à celui des chameaux, après quoi il s'entrouvrit, et l'on vit sortir de lui une chamelle telle qu'on l'avait demandée. Djonda, convaincu à la vue de ce prodige, fit sa profession de foi entre les mains du prophète; mais il ne fut pas imité de son peuple, ainsi qu'il l'avait cru. Cependant Saleh ne se rebuta point de l'opiniâtreté des Thémoudites, et espéra les gagner par la suite. C'est pourquoi il leur commanda de la part de Dieu de laisser paître librement dans leurs pâturages cette chamelle miraculeuse avec son poulain, et de lui fournir de l'eau de leurs puits pour l'abreuver; et il les menaça des châtiments les plus rigoureux et même de leur ruine totale, s'ils n'en avaient soin, et si elle venait à mourir par leur négligence ou par leurs artifices. Dieu voulait que ces animaux restassent parmi les Thémoudites, comme un témoignage éclatant de sa puissance, et comme un reproche continuel de l'infidélité de ce peuple; car le prophète Saleh continuait toujours ses prédications, et leur représentait la punition des Adites, leurs voisins, qui avaient été exterminés pour une rébellion semblable à la leur. *Voy.* Houd.

Mais toutes les remontrances et les menaces du prophète ne purent vaincre la dureté de leur cœur, ni les détourner de leurs mauvais desseins. Ils continuèrent à persécuter tous ceux qui ajoutaient foi aux prédications de Saleh, et ils se plaignaient hautement que la chamelle et son petit épouvantaient leurs animaux dans les pâturages, et tarissaient leurs citernes en buvant. Enfin, pour comble d'impiété, ils coupèrent les jarrets à ces animaux merveilleux et les firent mourir. Non contents d'avoir commis un si grand attentat, les Thémoudites insultaient encore le prophète en disant: « Eh bien! prophète, que sont devenues tes menaces? que nous est-il arrivé de mal pour ne t'avoir pas obéi? Il est évident que tu n'es qu'un imposteur et un faux prophète. » Ce dernier outrage fait à Saleh irrita tellement le Seigneur, qu'il fit tomber sur eux sa vengeance; le sol trembla, les montagnes se fendirent, et tous les idolâtres de la tribu tombèrent morts, la face contre terre, dans leurs propres maisons.

SALÉMA, idole que les Adites, ancienne tribu arabe, invoquaient pour obtenir la conservation de la santé. *Voy.* Houd.

SALÉTÉ, déesse égyptienne, fille du Nil. Elle était honorée principalement à Saïs.

SALIENNES, vierges romaines, qui assistaient aux sacrifices des Saliens, et les servaient dans leur ministère. Elles portaient par honneur l'habit de guerre appelé *paludamentum*, avec des bonnets élevés comme les Saliens, et faisaient comme eux des sacrifices avec les pontifes sur le mont Palatin.

SALIENS, prêtres de Mars, institués par Numa au nombre de douze, à l'occasion d'une peste qui ravageait la ville. Un bouclier tombé du ciel signala la fin du fléau, et la nymphe Egérie prédit que la ville où ce bouclier serait conservé deviendrait puissante. Numa, craignant qu'on n'enlevât ce monument précieux, en fit faire onze semblables, et peut-être davantage; il choisit pour les garder douze jeunes patriciens, ayant père et mère, et en fit un collége de prêtres qui avaient la garde de ces boucliers, lesquels furent déposés dans le temple de Mars, et que tous les ans, à la fête du dieu, les Saliens portaient par la ville, en dansant et en sautant, d'où leur est venu le nom de *Saliens* (*salire*, sauter). Leur chef, marchant à leur tête, commençait la danse; ils en imitaient les pas et en suivaient tous les mouvements. Ce sacerdoce était très-auguste à Rome, et les principaux de la ville tenaient à grand honneur d'être agrégés au collége des Saliens.

L'habillement de ces prêtres, dans leurs fonctions, était une tunique de pourpre brodée d'or, une longue robe appelée *trabea*, une épée avec un baudrier garni d'airain, une pique à la main droite, à la gauche des boucliers appelés *ancilia*, et sur la tête une espèce de bonnet ou chapeau appelé *galerus* ou *pileus*. Ils chantaient, dans leurs cérémonies, des vers auxquels ils donnaient le nom d'*axamenta*, si surannés, que du temps d'Horace on pouvait à peine les entendre. Ils n'oubliaient pas, dans leurs chants, le nom d'un certain Veturius Mamurius, qui avait fait les boucliers, et qui, selon Festus, n'avait demandé d'autre récompense que l'honneur d'entendre chanter son nom. Leurs vers contenaient encore les louanges de plusieurs dieux ou déesses, et des grands hommes de la république. Cette procession des prêtres saliens par la ville se terminait, au temple de Mars, par un festin superbe, dont la délicatesse et la somptuosité avaient passé en proverbe. Leurs filles ne pouvaient être prises pour être Vestales. Depuis l'institution de ces premiers Saliens, on en multiplia le nombre; ce qui fait qu'ils sont connus sous différents noms.

—*Albini*, institués par Tarquin, et peut-être ainsi nommés, parce qu'ils avaient une chapelle sur le mont Albain.

— *Antoniani*, ceux qui furent établis en l'honneur de Caracalla.

— *Collini*; ils avaient pour fondateur Tullus Hostilius, qui, sur le point de livrer une bataille aux Sabins, fit vœu, selon Denys d'Halicarnasse, de doubler le nombre des Saliens. Ils avaient un temple sur le mont Quirinal, d'où leur vient le nom de *Quirinales* et *Agonales*.

—*Palatini*; c'étaient les plus anciens et les mêmes que Numa avait institués pour faire le service du dieu Mars sur le mont Palatin. (Noël, *Dictionnaire de la Fable*.)

SALIHIS, hérétiques musulmans, branche des Motazales. C'étaient les disciples de Sa-

lihi, qui admettait que les hommes peuvent être doués de science, de puissance, de volonté, et des organes de l'ouïe et de la vue, quand même Dieu ne serait pas vivant.

SALISUBSULES (de *salire* et *subsilire*, sauter), nom générique que les Romains donnaient à tous ceux qui chantaient et dansaient au son de la flûte, comme cela se pratiquait dans les sacrifices offerts à Hercule. On les appelait encore *saliens* et *saliteurs*.

On donnait aussi au dieu Mars le nom de *Salisubsule*, à cause des danses des Saliens.

SALIVAHANA, ancien roi de l'Inde, fondateur de l'ère appelée *Saka*, qui commença 78 ans après la nôtre. Son nom signifie *porté sur une croix*. Cette circonstance et l'époque de sa naissance ont fait conjecturer à Wilford que ce personnage n'est autre que le Christ, dont la vie et le caractère n'ont pas tardé à être connus dans la partie de l'Inde où régnait Salivahana, c'est-à-dire dans le Pratichthana, contrée au sud de Narmada. Wilford pense que la légende de ce prince a été tirée de quelque évangile apocryphe. Voici quelques extraits du mémoire de Wilford, traduit par M. Danielo :

Salivahana était fils de Takchaka ou du charpentier; il naquit et fut élevé dans la maison d'un potier. Celui-ci avait coutume de faire des figures d'argile pour amuser son petit-fils, qui bientôt apprit à les imiter; il allait plus loin et leur donnait même la vie. Sa mère le conduisit un jour dans un lieu rempli de serpents, en lui disant : « Va, et joue avec eux ; ce sont tes parents. » (Takchaka est représenté dans la mythologie hindoue comme le roi des serpents nagas.) L'enfant alla et joua avec eux sans crainte, et sans en recevoir aucun mal. Ces deux particularités ne sont jamais omises par les narrateurs, et la première est consignée dans l'Evangile de la Sainte-Enfance.

Vers ce même temps, Vikramaditya, empereur de l'Inde, s'était alarmé à la rumeur générale, que les prophéties étaient accomplies dans la personne d'un enfant né d'une vierge, et qui devait conquérir l'Inde et le monde entier; il envoya partout des émissaires pour s'informer de la vérité de cet événement extraordinaire et découvrir le nouveau-né céleste. Bientôt ces émissaires revinrent et déclarèrent à l'empereur que le fait n'était que trop vrai, et que l'enfant était alors dans sa cinquième année. Vikramaditya leva aussitôt une grande armée, afin d'exterminer l'enfant et ses partisans, s'il en avait. Il s'avança avec la plus grande diligence possible, et trouva l'enfant environné d'innombrables figures de soldats, de chevaux et d'éléphants. Cet enfant leur donna la vie, puis il attaqua Vikramaditya, le défit et le laissa sur le champ de bataille mortellement blessé de sa main. Le monarque mourant ne demanda qu'une grâce à son vainqueur : ce fut de permettre que son ère eût cours en même temps que la sienne dans toute l'Inde. L'enfant lui accorda sa requête; en effet on se sert indifféremment dans l'Inde de l'ère de Vikramaditya, et de celle de Salivahana; la première est postérieure à l'autre de 134 ans; ce qui rend fort problématique la rencontre des deux princes. M. Langlois pense que la victoire de Salivahana indique la prééminence de son ère sur celle de son prédécesseur; tandis que Wilford reconnaît Hérode dans Vikramaditya. Quoi qu'il en soit, le jeune héros trancha la tête de son ennemi, et la lança au milieu de la ville d'Oudjayani, capitale de Vikramaditya, bien qu'elle fût à une énorme distance du lieu du combat. Pendant ce temps-là, poursuivie par les forces du vainqueur, l'armée de Vikramaditya se rabattait sur Oudjayani. Chemin faisant, elle traversa le fleuve Narmada. C'est là que l'armée de Salivahana, qui la suivait, et qui n'était composée que de soldats d'argile, dissoute tout à coup, disparut dans les eaux. Après cela, nous n'entendons plus rien dire de Salivahana, si ce n'est qu'il disparut à son tour dans la 79e année de l'ère chrétienne, qui est la première de la sienne.

Si nous consultons les données théologiques, Salivahana est considéré sous trois points de vue différents, selon les trois différents objets de sa mission, et en conséquence il passe pour être une incarnation de Brahmâ, ou de Vichnou, ou de Siva; il est quelquefois regardé comme possédant conjointement ces trois pouvoirs, et on l'appelle alors *Trivikrama*, les trois énergies. Quand l'objet de sa mission est supposé être la destruction de l'empire et de la puissance des Daityas ou démons, on le dit alors une incarnation de Siva. En conséquence de cette destruction, une régénération a lieu, comme il est attesté dans la légende de *Soulastha* (celui qui a été crucifié); alors Salivahana passe pour une incarnation de Brahmâ, et c'est là l'opinion générale des habitants du Dékhan. Mais lorsque, indépendamment de ces deux énergies, il est considéré comme doux et bienveillant, faisant du bien à tous les hommes, il est alors Vichnou, et telle est l'opinion des Salivansas dans les provinces d'Aoude et de Bénarès.

Ainsi, voyons-nous que Salivahana résume les trois personnes de la Trimourti, et quand ces trois énergies sont considérées comme réunies en lui, il est alors *Visama-sila-tri-Vikrama*, roi de *Pratichthana*. Le nom de cette ville est l'expression usitée en sanscrit pour désigner un lieu consacré. Elle est aussi appelée *Saileya-dhara*, ou simplement *Saleyam*, la cité sainte, nom qui, dans son articulation et dans sa signification, rappelle celui de *Salem*, ou *Jéru-salem*, appelée aussi *Dar el-Salam*, le séjour de la paix, ou *El-Cods*, la sainte, par les Orientaux.

Son avénement avait été prédit longtemps avant sa naissance, et, chose singulière, l'époque de son apparition dans le monde coïncide exactement avec la naissance de notre Sauveur. Voici le curieux passage du *Skanda-Pourana* : « Lorsque 3100 ans du Kali-youga seront écoulés, alors Saka, le roi de gloire, paraîtra et délivrera le monde de toute mi-

sère et de tout mal. » Or Salivahana mourut l'an 79 de notre ère, et il vécut jusqu'à l'âge de 84 ans, selon le *Vikrama-Tcharitra*. Il était dans la cinquième année de son âge lorsqu'il se manifesta au monde, précisément l'an 3101 du Kali-youga; ce qui place sa manifestation à *la première année de l'ère chrétienne, lorsque le Christ était aussi dans sa cinquième année*, car il était né réellement 4 ans avant le commencement de notre ère.

Suivant une autre tradition, la déesse Kali aurait prédit à Vikramaditya, qu'il régnerait, lui ou sa postérité, jusqu'à ce qu'un enfant divin, né d'une vierge, mît fin à sa vie, à son royaume ou à sa dynastie; et cette prédiction, on le voit, est faite à peu près dans les mêmes termes que celle de Jacob annonçant à Juda « que le sceptre ne sortirait de sa maison ou de sa dynastie qu'à l'arrivée de *Schiloh* ou du Messie. Remarquons en passant l'homophonie du mot hébreu *schiloh*, *siloh*, qui a tant embarrassé les commentateurs, avec les noms indiens *Sala*, *Saliva*, *Sila*, sous lesquels on connaît Salivahana.

Dans l'appendice de l'*Agni-pourana*, ou pourana du feu, il est dit que, dans la ville sainte et consacrée de Pratichthana, paraîtrait Salivahana, le grand, le puissant, l'esprit de droiture et de justice, dont les paroles seraient la vérité même; qui serait exempt de dépit et d'envie, et dont l'empire s'étendrait sur le monde entier; ou, en d'autres termes, que tous les peuples se réuniraient autour de lui, et qu'il serait le conducteur des âmes au séjour du bonheur éternel.

Sa conception miraculeuse eut lieu dans le sein de la vierge sa mère. Il était le fils du grand Artiste, et la vertu de sa mère fut d'abord suspectée; mais les chœurs des anges descendirent pour l'adorer. Sa naissance ne fut pas moins merveilleuse que sa conception : les chœurs des anges en attendaient le moment, et des ondées de fleurs tombèrent du haut des airs. Le roi de la contrée, en entendant ces prodiges, en est alarmé, et cherche en vain à le faire périr. L'enfant se constitue maître absolu des trois mondes : le ciel, la terre et l'enfer. Les bons et les mauvais génies le reconnaissent pour leur seigneur et maître. Il avait coutume de se jouer avec les serpents, et de marcher sur la vipère sans en recevoir le moindre mal. Il surpassa bientôt les maîtres qui l'instruisaient, et quand il eut cinq ans, il parut devant l'assemblée des plus respectables docteurs du pays, et, à leur grande admiration, à leur profond étonnement, il donna l'explication de plusieurs cas difficiles; ses paroles étaient comme de l'ambroisie.

Nous avons vu plus haut que ce divin enfant était né dans le but de délivrer le monde de la misère et du mal et pour dompter la puissance des démons, et que, pressé vivement par les instantes prières des divinités subalternes de la terre et de tous les hommes de bien qui gémissaient sous la tyrannie des démons, Siva les consola en leur donnant l'assurance qu'au bout d'un certain temps, il s'incarnerait sous le caractère de *Vi-sama-sila*, et sous le nom de *Tri-Vikrama*, la triple énergie. La cause de cette incarnation est ainsi rapportée dans le *Vrihat-Katha :* « Les dieux, tourmentés par les méchants, vinrent trouver Mahadéva (le même que Siva) et lui dirent : Vous et Vichnou, vous avez détruit les Asouras ; mais ils sont nés de nouveau sous la forme de Mlétchhas, et nous tourmentent constamment, les brahmanes et nous. Ils ne veulent pas souffrir qu'on offre des sacrifices, ils en détruisent les matériaux et les instruments sacrés ; ils enlèvent même les filles des Mounis. Mahadéva leur promit assistance, et fit incarner une de ses formes en lui disant : Va et détruis les méchants; le monde entier se soumettra à ton pouvoir, les mauvais génies ainsi que les bons. »

Alors Mahadéva apparut au père de cette divinité future, et l'informa que sa femme concevrait, et que le fruit de ses entrailles serait une incarnation de la divinité, et il ajouta que son nom serait *Vikrama*. Quand sa mère eut conçu, elle devint resplendissante comme le soleil levant. Aussitôt tous les esprits du ciel descendirent pour la saluer et l'adorer. Quand l'enfant vint au monde, la musique céleste se fit entendre, et une pluie de fleurs tomba sur la terre. Le grand prêtre, qui était sans enfants, en eut un aussi à cette occasion, aussi bien que le premier ministre. Ce dernier fait ne serait-il pas une réminiscence de Jean-Baptiste, fils du prêtre Zacharie, né un peu avant Jésus-Christ ?

Wilford retrouve ensuite Salivahana dans Sandhimati, qui d'abord ministre de Djayaindra, roi du Kachmir, devint l'objet des suspicions de ce prince, qui le jeta en prison et le fit mourir par le supplice de la croix ou du pal. Mais Sandhimati fut dans la suite ressuscité par Isana, et monta sur le trône de son persécuteur décédé, sous le nom d'Arya. Cependant nous ne nous arrêtons pas à cette dernière légende, parce qu'elle ne nous paraît pas appartenir à notre Salivahana, Sandhimati étant monté sur le trône du Kachmir 22 ans avant Jésus-Christ. Ceux qui voudraient étudier plus à fond la question pourront consulter le Mémoire de Wilford, traduit et commenté dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, 1846 et 1847. Il n'en reste pas moins démontré que la légende de Salivahana a été empruntée aux évangiles apocryphes, et entre autres à celui de la *Sainte-Enfance*, fort répandu en Orient

SALMASTI, mauvais esprit redouté des Karatchaï, tribu tartare. Il est du sexe féminin, porte de longs cheveux et habite une forêt. Ils racontent qu'il n'y a pas bien longtemps, un habitant d'un de leurs villages s'empara de lui, le conduisit dans sa maison, et lui arracha un cheveu qu'il cacha soigneusement; cette opération rendit le lutin soumis aux ordres du villageois. Un jour, celui-ci lui ordonna de lui préparer de la *boza*. L'esprit mit le chaudron sur le feu et fit cuire le millet. Lorsque la boisson fut prête, les maîtres de la maison en sortirent : ils y laissèrent deux petits enfants, qui prièrent

le farfadet de leur donner quelque chose à manger : il le promit, mais à condition qu'ils lui diraient où son cheveu était caché. A peine les enfants le lui eurent-ils montré, qu'il s'en empara aussitôt, et fut par là affranchi de sa sujétion envers son maître. Il jeta les deux enfants dans le chaudron, et se sauva dans les bois, où l'on prétend qu'il est toujours.

SALSABIL ou SELSEBIL, nom d'un des fleuves du paradis, suivant les Musulmans; ce mot signifie du vin ou du lait.

SALSAIL, ou SELSAÏL, ange qui, d'après les Musulmans, gouverne le quatrième ciel.

SALTIBANA, déesse ou génie femelle adorée dans le Tonquin.

SALTIS, hérétiques musulmans appartenant à la secte des kharidjis; ils tirent leur nom d'Osman, fils d'Abou-Salt. Ils enseignent la même doctrine que les *Adjaridès*, excepté qu'ils déclarent les enfants privilégiés, c'est-à-dire dans un état où ni mérite ni démérite ne saurait être imputé, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'âge de raison, et appelés à la profession de l'islam.

SALUT. 1° Ce mot, comme synonyme de *salvation*, exprime la délivrance des peines de la vie présente et de la vie future, ainsi que la béatitude éternelle. En ce sens le salut est le but et la fin non-seulement de la religion véritable, mais encore de la plupart des autres systèmes religieux qui ont été entachés d'erreurs et de superstitions. C'est un dogme du christianisme qu'on ne peut acquérir le salut que par Jésus-Christ, à tel point que les justes mêmes, qui sont morts avant l'avénement du Rédempteur, n'ont pu être sauvés que par la foi au Messie qui devait venir. Un autre dogme non moins explicite est que Dieu est le salut de tous les hommes sans exception, et qu'en conséquence il leur ménage les grâces et les moyens nécessaires pour y parvenir. Enfin un troisième dogme est que hors de l'Eglise véritable il n'y a point de salut; d'où il résulte que ceux qui n'appartiennent ni au corps ni à l'âme de l'Eglise ne peuvent être sauvés. Or, comme on peut appartenir au corps de l'Eglise sans appartenir à son âme, on peut également appartenir à son âme sans être membre de son corps; et cela suffit pour avoir droit d'espérer le salut. Bien plus, ceux qui appartiendraient au corps de l'Eglise sans appartenir en même temps à son âme, comme seraient ceux qui rendraient au Seigneur le culte extérieur qu'elle prescrit, sans être animés des sentiments du culte intérieur, ou sans avoir la foi, ne pourraient être sauvés. Mais ceux-là peuvent appartenir à l'âme de l'Eglise, qui sont animés des sentiments du culte intérieur sans pouvoir exercer les actes du culte extérieur, ou qui n'appartiennent pas à son corps sans qu'il y ait de leur faute.

2° Le salut, comme synonyme de *salutation*, est un office qui se fait communément le soir, après l'office, dans l'Eglise catholique. Son objet est de saluer et d'adorer le saint sacrement qu'on expose alors sur l'autel, dans l'ostensoir ou dans le saint ciboire. On y chante des hymnes, des répons, des proses, des antiennes, des oraisons et d'autres prières suivant les circonstances. Les saluts n'appartiennent pas à la liturgie proprement dite, et sont d'institution assez moderne. Ils paraissent tirer leur origine des confréries et des communautés religieuses. Les saluts ont été établis afin d'exciter le respect et la dévotion des peuples envers la très-sainte eucharistie; mais ils ont été tellement multipliés en certaines églises, surtout dans les derniers temps, que ce but a été manqué, car l'on finit par se familiariser avec les choses les plus saintes. Cependant on ne peut faire ou établir des saluts sans la permission ou l'autorisation de l'ordinaire; mais dans les grandes villes, il est passé en usage d'en célébrer presque tous les jours où l'on fait un office public.

3° Ce mot qui est féminin en latin (*Salus*), est le nom de la déesse de la santé. Les Romains en avaient fait une fille d'Esculape; c'est celle que les Grecs appelaient *Hygiée*. Plusieurs temples lui étaient dédiés dans Rome; elle avait aussi un collége particulier de prêtres, uniquement consacrés à son culte, et qui seuls avaient le privilége de voir la statue de la déesse. Ils prétendaient aussi être seuls en droit de demander aux dieux la santé des particuliers et de tout l'empire. C'était avec une grande solennité et beaucoup de cérémonies qu'ils prenaient les augures de la santé. Il fallait pour cela que, durant l'année, aucune armée ne fût sortie de Rome, et qu'on jouît d'une paix profonde; ce qui fait supposer que ces augures étaient pris rarement. Dans les sacrifices qu'on faisait à la déesse, on observait, entre autres particularités, de jeter dans la mer un morceau de pâte que les prêtres envoyaient, disaient-ils, à Aréthuse en Sicile. On représentait cette déesse sous la figure d'une jeune personne assise sur un trône, couronnée d'herbes médicinales, tenant une patère de la main droite et un serpent de la gauche. Près d'elle était un autel environné d'un serpent faisant un cercle, et dont la tête était relevée au-dessus de l'autel.

SALUTAIRE. Les Romains donnaient ce nom à plusieurs divinités.

1° Le dieu salutaire (*Salutaris*) était Pluton; on l'appelait ainsi lorsqu'il rendait une ombre à la vie, ou qu'il lui faisait part de la divinité. Quand les dieux avaient résolu de rendre un mortel à la lumière, Pluton laissait tomber de son urne sur l'ombre privilégiée quelques gouttes de nectar. C'est de là qu'il est quelquefois représenté la tête surmontée d'un vase recourbé dans le haut en forme de cucurbite. Claudien reconnaît ce pouvoir dans le roi des ombres; il l'invoque comme l'arbitre des destinées humaines, le maître de la fertilisation et de la reproduction des germes, etc.

2° La déesse Salutaire était Isis. Elle porte ce nom dans plusieurs inscriptions, probablement parce qu'on croyait qu'elle révélait aux malades, durant le sommeil, les remèdes qui pouvaient les guérir.

SALUTATION ANGÉLIQUE, prière que les chrétiens adressent à la sainte Vierge; elle est ainsi nommée parce qu'elle commence par ces paroles : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce*, etc., qui sont celles que l'ange Gabriel lui adressa, lorsqu'il vint lui annoncer que le Verbe de Dieu allait s'incarner dans son sein. La suite de cette salutation est tirée des paroles de sainte Elisabeth consignée dans l'Evangile, et l'invocation qui la termine passe pour avoir été composée au concile de Chalcédoine, au sujet de l'hérésie de Nestorius. Cette prière est ainsi la plus respectable après l'Oraison dominicale, et les catholiques ont coutume de la réciter à la suite de celle-ci. Cependant on ne la dit jamais à haute voix dans l'office public; mais on se contente de la réciter tout bas, soit avant, soit après. On la répète plusieurs fois dans l'*Angelus*, le chapelet et le rosaire. On la désigne souvent par les premières paroles latines, *Ave, Maria*.

SALUTIGÈRES, dieux subalternes dont parle Apulée, et qui servaient de messagers et d'interprètes aux divinités supérieures, comme les esclaves à qui Plaute donne le même nom, et dont la fonction était d'aller saluer de la part de leurs maîtres, et de faire tous les messages de ce genre.

SAMAN, dénomination du *mantra* ou de la prière védique lorsqu'elle est chantée avec accompagnement de modulations musicales. Ce nom correspond donc à notre mot hymne. Le sâma-véda est un recueil de ces prières métriques.

SAMANÉENS, philosophes indiens qui formaient une classe différente de celle des brachmanes, autre secte principale de la religion indienne, au rapport de saint Clément d'Alexandrie. Ils embrassèrent la doctrine d'un certain Butta (*Bouddha*), que les Indiens ont placé au rang des dieux, et qu'ils croient être né d'une vierge.

Les brachmanes n'étaient originairement qu'une même tribu: tout Indien au contraire pouvait être samanéen; mais quiconque désirait entrer dans cette classe de philosophes était obligé de le déclarer au chef de la ville, en présence duquel il faisait l'abandon de tout son bien, même de sa femme et de ses enfants. Ces philosophes faisaient vœu de chasteté, comme les brachmanes ou gymnosophistes; ils habitaient hors des villes, et logeaient dans des maisons que le roi du pays avait pris soin de faire construire. Là, uniquement occupés des choses célestes, ils n'avaient pour nourriture que des fruits et des légumes, et mangeaient séparément sur un plat qui leur était présenté par des personnes établies pour les servir.

Les Samanéens et les brachmanes étaient en si grande vénération chez les Indiens, que les rois venaient souvent les consulter sur les affaires d'Etat, et pour les engager à implorer la divinité en leur faveur.

Ils ne craignaient point la destruction du corps, et quelques-uns d'entre eux avaient le courage de se donner la mort en se précipitant dans les flammes, afin de purifier leur âme de toutes les impuretés dont elle avait été souillée, pour aller jouir plus promptement d'une vie immortelle. On leur attribuait le don de prédire l'avenir; et saint Clément d'Alexandrie dit qu'ils avaient du respect pour une pyramide où l'on conservait les os d'un dieu.

Ces détails, qui nous sont fournis par les anciens, sont parfaitement exacts encore aujourd'hui. Les Samanéens sont les religieux bouddhistes, ou ceux qui font une profession particulière de tendre à la perfection ou à la béatitude finale. Cependant ils sont maintenant en très-petit nombre dans l'Inde, depuis la persécution sanglante qui a presque totalement anéanti le bouddhisme dans cette vaste contrée. Mais, en revanche, ils sont immensément répandus dans toute l'Asie centrale et orientale. Ils sont connus dans le Tibet sous le nom de *Lamas;* en Chine, sous celui de *Ho-chang;* dans le Siam, sous celui de *Talapoins;* dans la Barmanie, sous celui de *Ponghis*, etc.

Le nom de *Samanéen* vient du sanscrit *sramana*, saint pénitent, dénomination du fameux Chakya-Mouni, appelé *Sramana-Gautama*, et par corruption, *Samana-Godama*, *Somona-Codom*, etc. C'est encore de *sramana*, que viennent les mots *chaman*, nom des prêtres tartares, et *chamanisme*, qui désigne le mélange du bouddhisme avec quelques restes de l'ancien culte idolâtrique de l'Asie centrale.

SAMANTABHADRA, un des cinq bodhisatwas, qui, suivant les Bouddhistes du Népâl, sont issus immédiatement des cinq bouddhas principaux. Samantabhadra est considéré comme le fils spirituel de Vairotchana; il s'est manifesté sur la terre, sous la forme de pavillon au sommet d'une montagne.

SAMARERO, grade que les prêtres bouddhistes de l'île de Ceylan confèrent, après trois ans de noviciat, à ceux qui veulent entrer dans leur ordre. On revêt alors le jeune novice d'une robe jaune; on lui rase la tête et les sourcils, et on commence à l'employer dans les cérémonies sacrées. A l'âge de 20 ans, le samaréro quitte la robe jaune, se revêt d'une tunique blanche, et passe un examen devant un collége de vingt docteurs. S'il répond d'une manière satisfaisante, on le revêt de la robe d'*oupasampada* ou prêtre.

SAMARITAINS. Après la mort de Salomon, son fils Roboam monta sur le trône. Les anciens d'Israël vinrent le trouver à Sichem et le supplièrent de dégrever le peuple des impôts dont son père l'avait accablé. Mais Roboam demeura sourd à leurs remontrances, et les menaça même d'aggraver le joug qui pesait sur eux. Il s'ensuivit une sédition. Un grand officier de la tribu d'Ephraïm, nommé Jéroboam, profita du mécontentement général pour s'élever au souverain pouvoir, et il réussit à entraîner dans son parti dix tribus sur les douze qui composaient la nation. Roboam s'enfuit à Jérusalem, où il fut reconnu

par Juda et Benjamin, tandis que les dix autres tribus proclamèrent Jéroboam, leur roi, et celui-ci fixa d'abord sa résidence à Sichem. C'est ainsi que la postérité de Jacob se divisa en deux royaumes qui ne se réunirent plus, et que l'on distingua sous les noms de royaume de Juda et de royaume d'Israël.

La séparation politique ne tarda pas à être suivie d'un schisme dans la religion. Comme il n'y avait dans toute la nation qu'un seul temple, dans lequel on pût s'acquitter des obligations imposées par la loi, dans les fêtes solennelles et à certaines circonstances importantes de la vie, et que ce temple se trouvait dans la capitale du pays ennemi, Jéroboam craignit que, si le peuple continuait de se rendre à Jérusalem pour y adorer Dieu et y offrir des sacrifices, ses sujets ne retournassent peu à peu à l'unité. Alors il résolut de modifier le culte ou plutôt de le changer tout à fait. Il chassa de ses Etats les prêtres et les lévites répandus en grand nombre dans son royaume, et les contraignit de se réfugier dans le royaume de Juda; puis il choisit des prêtres indifféremment dans les autres tribus. Ensuite, tirant parti de la propension qu'avait le peuple à adorer des objets sensibles et à participer à l'idolâtrie des peuples voisins, il fit fondre deux veaux d'or, et fit placer l'un à Dan, l'autre à Béthel, aux deux extrémités de son empire; il érigea des autels à d'autres divinités sur les hauteurs ; et il donna ces dieux pour ceux qui avaient retiré leurs ancêtres de la servitude d'Egypte. Cependant il conserva de la loi de Moïse tout ce qui ne pouvait gêner ce nouveau système, ou bien il l'interpréta à son gré. Il retint donc les fêtes aux époques assignées; mais au lieu de se rendre à Jérusalem, on se transportait, pour les cérémonies du culte, soit à Dan, soit à Béthel ou Bersabée, afin d'y adorer les veaux d'or. Ces impiétés engagèrent un assez grand nombre d'Israélites à quitter le pays, pour se retirer dans la terre de Juda et rentrer sous l'obéissance du fils de Salomon. C'est ainsi que le schisme fut consommé. Amri, l'un des successeurs de Jéroboam, ayant acheté la montagne de Schomron, y construisit la ville de Samarie et en fit le siége de son empire. C'est de là que les Israélites dissidents furent plus tard appelés *Samaritains*.

Deux cent cinquante-huit ans après le schisme, Osée, roi d Israël fut,vaincu par Salmanasar, roi d'Assyrie, et les dix tribus emmenées captives et dispersées en différentes contrées. Pour les remplacer, Salmanasar envoya à Samarie une colonie composée de Babyloniens, de Cuthéens et d'autres habitants de la Chaldée ; ils se mêlèrent au petit nombre d'Israélites demeurés dans la contrée, et confondirent le culte de Jéhova avec celui de leurs divinités particulières. Sur leur demande, le roi d'Assyrie leur envoya un des prêtres emmenés captifs, qui leur enseigna la manière d'honorer le vrai Dieu ; mais leur culte fut long-temps hybride, étant moitié juif et moitié païen. C'est ce peuple que l'on appelle proprement les *Samaritains*, et c'est avec une femme de cette nation que Jésus-Christ s'entretint sur le bord du puits de Jacob, non loin de la ville de Sichar ou Sichem, dont un certain nombre d'habitants crurent à sa parole.

Ce peuple subsiste encore aujourd'hui, mais en très-petit nombre, et il conserve toujours la même antipathie pour les Juifs. Leur chef-lieu est Naplouse, où ils sont réduits à quelques familles. Auprès de la ville sont les montagnes de Garizim et d'Hébal, sur lesquelles Moïse fit prononcer les bénédictions pour les observateurs de la loi, et les malédictions pour les infracteurs. La première est leur montagne sainte; c'est là qu'ils se rendent tous les ans, dans la fête de Pâques, après avoir fait dans la synagogue le sacrifice d'un agneau. Ils ont aussi les autres fêtes consignées dans la loi de Moïse, ils observent le sabbat, pratiquent la circoncision, et attendent le Messie ; mais ils éprouvent une égale répulsion pour tous les Juifs, tant Rabbanites que Caraïtes. Ce passage de l'Evangile : *Les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains*, est encore aussi vrai aujourd'hui qu'au temps de Jésus-Christ.

Les Samaritains ne connaissent de la Bible et n'admettent que le Pentateuque, écrit en hébreu, mais avec d'anciens caractères que l'on appelle samaritains. Leur exemplaire est très-précieux, en ce qu'il prouve l'authenticité de ceux que nous ont transmis les Juifs. Car celui des Samaritains est assurément antérieur au schisme, et sans doute celui que leur apporta le prêtre envoyé par le roi d'Assyrie ; ces deux peuples étaient trop ennemis en politique et en religion pour se rien emprunter mutuellement. Cependant, en confrontant les deux textes, on trouve des variantes nombreuses, quelquefois importantes, et dont les exégètes peuvent tirer beaucoup de parti pour élucider certains passages obscurs, car en général le texte samaritain est plus pur que le texte hébreu. Cependant on y remarque quelques additions et corrections qui ont sans doute été opérées à dessein et pour justifier le schisme.

Plusieurs chrétiens d'Europe ont cherché à se mettre en communication avec les Samaritains du Levant et en ont reçu des réponses. Mais bien que ces réponses soient loin d'avoir répondu à toutes les questions proposées et résolu tous les doutes, il n'en demeure pas moins avéré que les Samaritains ne sont pas idolâtres, comme on les en accusait, mais qu'ils observent fidèlement la loi de Moïse, tout en anathématisant les autres Juifs.

SAMA-VÉDA, nom du troisième véda; c'est une collection de chants et d'hymnes sacrés. Il se compose, comme les autres, de deux parties : les prières (*mantras*) et les traités dogmatiques (*brahmanas*). Les hymnes du Sama-véda doivent être chantés avec modulation dans les cérémonies religieuses, tandis que ceux du Rig-véda sont seulement articulés à voix haute, et ceux du Yadjour-véda, murmurés à voix basse. Ces chants sont adressés aux personnifications de la nature vivante et lumineuse, et nous repré-

sentent le sabéisme oriental dans sa formation première, ce qui démontre, non moins que son son style suranné, sa haute antiquité. Aussi les Hindous ne manquent pas de l'attribuer au fabuleux Vyasa-Déva, qui en aurait confié l'enseignement à Djaimini. Les invocations s'adressent principalement à Agni, dieu du feu; à Indra, dieu du jour, maître du firmament, et au jus de la plante Soma, très-propre à éloigner les Rakchasas, ennemis des hommes et des dieux. Agni y est considéré comme une divinité intermédiaire entre le sacrificateur et les dieux resplendissants qu'il implore. Indra paraît être le dieu suprême, l'être tout-puissant : « O Indra, dit le chantre, toi qui balances le tonnerre, s'il existait cent cieux, s'il existait cent terres, et encore mille soleils, ils ne pourraient te contenir : car tu embrasses à la fois le ciel et la terre. »

« Les chants du Sama-véda, dit M. Nève, qui n'ont été recueillis, sans doute, qu'assez tard en un seul corps, étaient en usage, dès un temps immémorial, dans les sacrifices et dans toutes les cérémonies qui avaient un caractère liturgique; leur emploi a été conservé jusqu'à nos jours dans un grand nombre d'actes de la vie publique et privée des Hindous..... L'efficacité des chants du Saman, dans le sacrifice du Soma sacré, est attachée aux dispositions intérieures de ceux qui les exécutent; un des *brahmanas*, qui font partie de ce véda, prescrit aux chantres des austérités nécessaires pour obtenir l'objet de leurs prières, austérités fondées sans doute sur d'anciennes traditions d'un caractère respectable. L'une des pénitences pratiquées à cet effet est l'expiation difficile, qui dure douze jours. Durant les trois premiers, le brahmane qui l'entreprend ne mange qu'une seule fois, et cela pendant la journée; durant les trois suivants, il ne mange aussi qu'une fois, mais pendant la nuit; dans les trois autres jours, il ne peut manger que ce qu'on lui a offert sans qu'il l'ait demandé; enfin, dans les trois derniers, il jeûne entièrement. Il est encore un degré de pénitence plus rigoureuse, qui exige du brahmane qu'il ne mange chaque jour qu'une seule bouchée; et enfin le dernier degré d'épreuve consiste à ne soutenir sa vie, pendant neuf jours, qu'au moyen d'eau pure, encore cette boisson est-elle interdite pendant les trois derniers. La première de ces pénitences préparatoires purifie des péchés ordinaires; la seconde, des péchés mortels; la troisième rend l'homme aussi pur que les dieux. Il est question de plus longs jeûnes encore, par exemple, d'un jeûne de trente et un jours, sans boire d'eau, ou d'une abstinence de quatre mois, en ne se nourrissant que de lait. De telles pénitences paraissent impossibles, et elles ne sont sans doute pas mises à exécution dans toute leur rigueur: c'est un des motifs qui servent de réponses aux sectaires de l'Inde, quand on leur objecte que leurs rites sacrés ne sont plus suivis des mêmes effets que dans les premiers âges..... Mais le *brahmana* du Saman déclare expressément que, sans l'usage de ces austérités, les vers sacrés perdent tout leur pouvoir. »

SAMBARA, nom d'un daitya ou démon de la mythologie hindoue.

SAMBENITO, vêtement dont on revêtait ceux qui avaient été condamnés par l'inquisition espagnole. C'est une espèce de dalmatique ou grand scapulaire de toile jaune, avec des croix de saint André peintes en rouge, devant et derrière. On en couvrait ceux qui, après avoir été catholiques, avaient commis quelques crimes contre la foi, en faisant acte de judaïsme, de mahométisme, d'hérésie, de sorcellerie, etc. De là on appelait *Sambenitos* ceux qui étaient revêtus de cet habit. Cette peine n'était pas suivie de celle du feu, mais de prison, d'amende honorable, etc.

SAMBETHON, sibylle, que saint Justin appelle *la Chaldéenne*, et qu'il dit fille de Bérose, l'historien, et d'Erimanthe, femme distinguée par sa naissance. Elle reçut sous ce nom les honneurs divins.

SAMBHOU, un des noms de Siva, troisième dieu de la triade indienne.

SAMBIAN-PONGO, ou mieux *Nzambi-a-npongou*, nom sous lequel les habitants du Congo et du Loango en Afrique rendent un culte au dieu suprême. *Voy.* NZAMBI.

SAMBOU-DIP, nom que les Kalmouks et les Mongols donnent à la terre que nous habitons; c'est le *Djambou-dwipa* des Hindous. Dans l'origine des choses, disent leurs livres sacrés, c'était surtout le Sambou-dip qui fut privilégié. Ses habitants ne formaient pas de désirs qu'ils ne fussent accomplis à l'instant. Leurs yeux lançaient des rayons de lumière; ils avaient des ailes; ils ne sentaient pas le besoin de nourriture; ils se multipliaient sans recourir aux moyens introduits plus tard; ils poussaient leur vie jusqu'à l'âge de 80,000 ans. Mais tout dégénère : les hommes essayèrent de goûter d'une écume blanche et sucrée qui couvrait la superficie de la terre; dès lors ils connurent le besoin des aliments; ils perdirent leurs rayons et leurs ailes; leur vie fut réduite à 40,000 ans. Les rayons lumineux ayant disparu totalement, la terre fut plongée dans les ténèbres. Pour remédier à cet état de choses, quatre dieux, aussi puissants que bienfaisants, se groupèrent autour du mont Soumérou, le pressèrent dans leurs bras vigoureux, l'ébranlèrent jusque dans ses fondements, et en firent jaillir deux grandes lumières : l'une de feu et de verre, c'est le soleil; l'autre d'eau et de verre, c'est la lune; enfin, une multitude innombrable de petits globes de verre qui formèrent les étoiles. *Voy.* CHUTE ORIGINELLE, n° 6.

SAMÉ-NABMA, baptême que les Lapons superstitieux et encore attachés à l'idolâtrie faisaient donner à un enfant, pour effacer en lui le caractère du baptême chrétien. Ce baptême devait être conféré par une femme ou une fille, ou par la mère de l'enfant, pourvu qu'aucune d'elles n'eût assisté à un baptême chrétien. Avant d'administrer le Samé-Nabma, l'eau qui devait y servir et l'enfant qui allait le recevoir étaient solennellement consacrés à la déesse Sarakka.

Quand on avait rapporté de l'église un enfant qui avait reçu le baptême chrétien, il n'était pas permis de le laver, ni de verser de l'eau sur lui, avant qu'il n'eût été préalablement consacré par le Samé-Nabma, et que le caractère chrétien n'eût été effacé. Après cette consécration, la femme qui l'avait baptisé, suivant les rites idolâtriques, lui donnait un anneau ou un morceau quelconque de laiton, en signe de la liberté entière qu'il avait acquise à l'égard des obligations chrétiennes, auxquelles il était tenu en vertu de son premier baptême. *Voy.* ADDÉ-NABMA.

SAMET, ministres de la religion des Druzes. Ce peuple avance que la religion a été modifiée sept fois depuis Adam jusqu'à la manifestation d'Hakem-bi-amr-Illah, leur divinité incarnée. Chaque phase de la religion a été prêchée et exposée par un prophète appelé *Natec*, ou parleur. Après chacun d'eux se sont succédé sept ministres ou représentants du Natec, et ceux-ci sont tous appelés *Samet*, ou silencieux, parce qu'ils se sont tenus à la doctrine du parleur ou du prophète, sans rien enseigner de nouveau. *Voyez* au mot ASAS la succession des *Natec* et de leurs premiers ministres ou *Samet*.

SAMHAIL, nom de l'ange qui, suivant les musulmans, gouverne le sixième ciel.

SAMHATA, l'un des vingt et un narakas ou enfers, suivant les Hindous.

SAMIQUES, fêtes que les habitants de l'Elide célébraient sous les auspices de Neptune; elles avaient lieu pendant les trêves qui précédaient l'ouverture des jeux Olympiques. Les Théories descendaient du mont Macistia (aujourd'hui *Agonilitza*), pour se rendre à cette solennité.

SAM-KAI. Ce sont trois frères qui figurent parmi les dieux inférieurs, révérés par les Chinois de Batavia. Leur fête est célébrée le 15 du premier, du septième et du dixième mois.

SAMMAEL. C'est, suivant les Juifs thalmudistes, un mauvais ange et le chef des démons. Ce fut lui qui, monté sur le serpent, séduisit Eve. Celle-ci conçut et enfanta Caïn, ce qui inquiéta Adam à la vue d'un enfant qui ne lui ressemblait pas.

Les rabbins donnent le même nom à l'ange de la mort, ou à l'ange destructeur, qu'ils représentent tantôt avec une épée, tantôt avec un arc et des flèches. A la mort de leurs parents, les juifs d'Allemagne jettent l'eau de tous les vases qui sont dans la maison, dans la croyance superstitieuse où ils sont que l'ange de la mort y a lavé l'épée dont il s'est servi pour ravir l'âme du défunt.

SAMOLE, herbe sacrée des Gaulois; elle croissait dans les lieux humides. Il fallait la cueillir à jeun de la main gauche, et sans la regarder. Il n'était pas permis de la mettre autre part que dans les canaux où les animaux allaient boire, et il fallait la broyer auparavant. Moyennant toutes ces précautions superstitieuses, les Gaulois croyaient que cette herbe avait de grandes vertus contre les maladies des animaux, surtout des bœufs et des pourceaux.

SAMOSATIENS, hérétiques du IIIe siècle, ainsi appelés de Paul de Samosate, évêque d'Antioche, homme influent par ses richesses, son influence et sa réputation. Comme il était en correspondance avec la fameuse Zénobie, reine de Palmyre, il conçut le désir et l'espoir de l'amener à la religion chrétienne. Pour y réussir, il voulut adoucir l'expression de la foi catholique, dans les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Il soutenait qu'il n'y avait en Dieu qu'une seule personne, qui était le Père; que le Fils et le Saint-Esprit n'étaient point des personnes distinctes, mais seulement des attributs du Père; que le Christ n'existait point avant Marie, mais qu'il tenait d'elle le commencement de son être, et qu'ainsi il n'était appelé Dieu qu'improprement. Paul fut condamné dans plusieurs conciles et déposé. Il avait fait peu de disciples, et son hérésie ne tarda pas à se dissiper.

SAMPATI, oiseau fabuleux, roi des vautours, qui figure dans le Ramayana. Il était fils de Garouda, d'autres disent d'Arouna, et frère de Djatayou. C'est lui qui indiqua à Hanouman la retraite où Sitâ était tenue enfermée par Ravana, tyran de Lanka. Voulant un jour essayer avec Djatayou la force de ses ailes, il vola trop près du soleil, et eut les ailes brûlées.

SAMPAT-PRADA, déesse des Bouddhistes du Népâl; elle est considérée comme la distributrice des richesses, et on la confond quelquefois avec *Vasoudharâ*, la terre.

SAMPRATAPANA, séjour des douleurs; un des vingt et un narakas ou enfers de la mythologie hindoue.

SAMPSA, dieu des Finnois. Il cultive les arbres et veille à leur prospérité, avec Pellervoinen, son père. Cependant ils exercent moins leur action sur les forêts proprement dites que sur les vergers et les terres déjà livrées à l'agriculture.

SAM-SAI, dieu adoré par les Siamois et les Pégouans.

SAM-SIN, dieu adoré par les Coréens, comme le créateur du genre humain.

SAMUEL, nom de deux livres de la Bible, qui contiennent le récit de la judicature de Samuel, le changement du gouvernement théocratique des Hébreux en monarchie séculière, et l'histoire de Saül et de David, les deux premiers rois de la nation. Ces deux livres, ainsi dénommés par les Juifs et par les Protestants, sont plus connus chez les Catholiques sous le nom de premier et second livres des Rois. *Voy.* ROIS.

SAMVARA, divinité adorée par les Bouddhistes du Népal.

SAMVAT, ère fameuse parmi les Hindous; elle date du règne de Vikramaditya, et commence 56 ans avant la nôtre. Elle est encore en usage de nos jours. *Voy.* SAKA et ÈRE.

SAMVATSARADI-PANDOUGA, fête que les Hindous célèbrent le premier jour de l'année; c'est ce que signifie son nom. Elle a lieu au commencement du mois tchaitra, qui arrive vers l'équinoxe. On ne la solennise que dans les maisons; on y fait des

offrandes aux mânes de ses ancêtres, et on donne l'aumône aux pauvres et aux brahmanes. Une bonne œuvre faite ce jour-là vaut mieux que cent à d'autres époques. Le reste du jour, les Indiens se divertissent et se régalent, afin d'être heureux pendant toute l'année, dans la croyance que l'année se poursuit comme elle a été commencée.

SANAKADI - SAMPRADAYIS, religieux hindous, les mêmes que les Nimawats. Ils appartiennent à la branche des Vaichnavas. *Voy.* NIMAWATS.

SANAVES, sortes d'amulettes que les femmes madécasses portent au cou et aux poignets; ce sont quelques fragments d'un certain bois ou d'une racine odorante, enveloppés dans un petit morceau de toile, ce qui les préserve, à leur sens, de l'atteinte des sorciers.

SANCRAT, supérieurs de couvents de Talapoins chez les Siamois. Ils sont au-dessus de ceux qu'on appelle *Tchaou-vat*, ou maîtres du couvent. Laloubère compare leur dignité à celle des évêques chez les chrétiens; ce sont eux qui reçoivent et qui consacrent les Talapoins; mais leur juridiction est bornée aux religieux du couvent qu'ils gouvernent. Ils ne reçoivent pas une ordination particulière, mais ils deviennent sancrats par cela même qu'ils sont préposés à une communauté qui doit être régie par un sancrat. Ces monastères sont distingués des couvents à supérieur ordinaire, par des pierres doubles, plantées autour du temple et près de ses murs. Le premier des sancrats est supérieur du couvent du palais. Le roi donne aux principaux sancrats un nom honorifique, un parasol, un palanquin et des hommes pour le porter. Parmi ces marques d'honneur, le parasol n'est pas le moindre. C'est une feuille de palmier coupée en rond et plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige, qui est courbée en S et forme le manche. Le roi a seul le droit de faire porter devant lui un parasol à plusieurs dômes superposés les uns aux autres sur un seul manche. Ceux dont il honore les sancrats n'ont qu'un seul dôme, mais ils ont trois rangs et quelquefois plus de toiles peintes. Cependant les sancrats ne se servent guère des insignes donnés par le roi, que pour se rendre au palais.

SANCTUAIRE. 1° C'était, chez les Juifs, le lieu le plus sacré du tabernacle et ensuite du temple de Jérusalem. Le sanctuaire du tabernacle avait dix coudées en carré; celui du temple bâti par Salomon était plus grand de moitié. Ce prince magnifique avait fait revêtir l'intérieur de lames d'or attachées avec des clous de même métal, dont chacun pesait cinquante sicles. Le long de ce lambris. on voyait des chérubins d'or et des palmiers de même métal, rangés alternativement d'espace en espace, en sorte que tout le pourtour était orné de ces palmiers servant comme de pilastres, et de ces chérubins, qui avaient deux ailes étendues d'un palmier à l'autre, et deux faces, l'une de lion et l'autre d'homme, regardant l'une à droite et l'autre à gauche. Au milieu de ce lieu saint, il y avait deux autres chérubins, lesquels, étendant leurs ailes du nord au midi, en occupaient toute la largeur. L'aile d'un chérubin touchait à la muraille d'un côté, et son autre aile venait se joindre au milieu du sanctuaire à l'aile de l'autre chérubin, qui de sa seconde aile touchait pareillement l'autre côté de la muraille. L'arche d'alliance était déposée sous les ailes jointes des chérubins qui semblaient la couvrir et la protéger. C'était dans ce lieu sacré que résidait la majesté de Dieu. Le souverain pontife avait seul le droit d'y entrer; encore ne le faisait-il qu'une fois l'année, au jour de l'expiation solennelle, et des nuages d'encens lui dérobaient la vue de l'arche d'alliance. Ce lieu était encore appelé *le Saint des saints*.

2° Dans les églises catholiques on donne le nom de *Sanctuaire* à la partie du chœur où se trouve l'autel, et où les prêtres célèbrent le saint sacrifice. Il est séparé du chœur proprement dit, soit par un ou plusieurs degrés, soit par une balustrade ou une grille, quelquefois par des rideaux. L'entrée en doit être interdite aux laïques, et surtout aux femmes; l'usage contraire est un véritable abus. Dans les petites églises, il n'y a pas de sanctuaire, ou bien il est confondu avec le chœur.

SANCUS, ancien dieu des Romains, qui paraît être le même que Fidius, dieu des serments; en effet, le nom de *Sancus* vient du verbe *sancire*, ratifier; on l'appelle aussi *sanctus*, nom qui a la même étymologie. On le confond aussi avec Hercule, invoqué également dans les serments. Les Romains lui avaient bâti une chapelle sur le mont Quirinal. Sancus passe pour avoir été un roi des Sabins, père de Sabinus, qui donna son nom à la nation. Une inscription trouvée à Rome le qualifie de dieu *Sémon*, ce qui fait croire que Sancus était dans la classe des divinités comprises sous cette dénomination. *Voy.* SÉMONS.

SANDALAIRE, surnom que les Romains donnaient à Apollon, soit parce qu'il avait un temple dans la rue *Sandalaire*, habitée principalement par les fabricants de sandales, soit parce qu'il avait cette chaussure aux pieds.

SANDEMANIENS, sectaires protestants, qui tirent leur nom de Robert Sandeman, écossais, né à Perth en 1718; il commença à dogmatiser dans la Grande-Bretagne, se rendit en Amérique, vers 1766, et fonda des congrégations à Boston et dans quelques autres villes de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Ecosse; enfin il mourut, en 1771, à Danbury, dans le Connecticut.

Les Sandemaniens soutiennent que la foi est un simple assentiment à la doctrine de Jésus-Christ, mis à mort pour les offenses des hommes, et ressuscité pour leur justification. Ils prétendent que les apôtres n'ont jamais employé le mot foi ou croyance, que dans l'acception commune, pour exprimer la persuasion de la vérité d'une proposition,

et qu'il n'y a aucune différence entre croire le témoignage des apôtres et ajouter foi à un témoignage ordinaire.

Leur discipline diffère assez de celle des autres protestants. Ils célèbrent la Cène tous les dimanches pour imiter les apôtres qui persévéraient dans la prière et la fraction du pain. Ils ont des Fêtes d'Amour auxquelles chacun des membres de la congrégation est tenu de prendre part; elles consistent à manger les uns chez les autres entre l'office du matin et celui du soir. Ils se donnent à cette occasion le baiser de charité, comme aussi à l'admission d'un nouveau membre, et en d'autres circonstances, où ils jugent que cela est convenable et nécessaire. Chaque semaine, ils se réunissent avant la cène, pour subvenir aux besoins des pauvres et pourvoir aux autres dépenses. Ils s'abstiennent des viandes suffoquées et du sang; condamnent les loteries, les jeux de cartes et de dés; pratiquent le lavement des pieds comme une œuvre de miséricorde et de charité, et ils regardent cette action comme un précepte imposé par Jésus-Christ. La communauté des biens semble presque établie parmi eux, car chacun d'eux doit considérer ce qu'il possède comme le patrimoine des pauvres et de l'Eglise; ils condamnent expressément ceux qui amassent des trésors sur la terre, et les mettent de côté pour s'en servir dans un temps éloigné et incertain.

Ils admettent, dans chaque église, plusieurs anciens, pasteurs ou évêques; il faut au moins deux anciens pour tout acte de culte, et en particulier pour l'administration de la cène. Ils ont aussi des diaconesses. Dans le choix qu'ils font des anciens, ils ne sont point arrêtés par le manque d'instruction des candidats, ou par leur engagement dans le commerce, pourvu qu'ils remplissent les conditions prescrites dans les épîtres à Timothée et à Tite; mais les secondes noces sont un empêchement pour être élevé à cet emploi. Les ministres sont ordonnés par la prière, le jeûne et l'imposition des mains; puis tous ceux qui composent l'assemblée leur donnent la main droite.

Ils sont stricts et sévères dans leur discipline; ils excommunient les scandaleux et les incorrigibles, et ils se croient obligés de se séparer de la communion de toute société qui ne leur paraît pas professer la vérité telle qu'ils la comprennent. L'unanimité fait seule la loi; dans les affaires importantes, on consulte le sort, d'après ce qui est dit au chapitre XVI des Proverbes. *Voy.* GLASSITES.

SANDÈS, dieu adoré autrefois par les Mèdes et les Perses. C'était sans doute le même que le Soleil; cependant Agathias dit, d'après Bérose, que c'était Hercule.

SANDHI-PENNOU, dieu des limites, chez les Khonds, peuple indien de la côte d'Orissa. Il est sans doute regardé comme une manifestation de Béra-Pennou, dieu de la terre, car on l'adore avec les mêmes rites que cette grande divinité, c'est-à-dire avec des sacrifices humains. Cependant Sandhi-Pennou accepte volontiers le sang des buffles et des chèvres. Des lieux particuliers, situés sur les grandes routes aux limites des districts, lui servent d'autels, et chaque année on y sacrifie une victime humaine, qui est un voyageur frappé à l'improviste par les prêtres du dieu, ou un individu de leur nation, acheté à cet effet, comme pour le dieu de la Terre.

SANDHYA, fille de Brahmâ, dans la mythologie hindoue. Voici comme sa naissance est racontée. Brahmâ, étant poursuivi de près par les géants et sur le point de tomber entre leurs mains, fut obligé, pour leur échapper, de quitter le corps qu'il avait nouvellement pris. Cette dépouille divine donna l'être à une jeune fille sur laquelle les géants satisfirent leur passion. Suivant une autre légende, Brahmâ, son propre père, voulut lui faire violence; elle serait alors confondue avec *Saraswati*.

SANDHYA, culte religieux dont les brahmanes doivent s'acquitter chaque jour, le matin, à midi et le soir; il consiste en méditations, récitation de mantras, libations, ablutions, etc. Nous allons en donner les détails d'après l'abbé Dubois, qui les a tirés du rituel brahmanique intitulé *Nitya-Karma*.

Première partie du Sandhya.

Le brahmane fait le San-kalpa; puis rappelant à son souvenir les dieux des eaux, il leur offre ses adorations. Il pense ensuite au Gange, et lui adresse la prière suivante: « O Gange! vous êtes né dans l'urne de Brahmâ; de là vous êtes descendu sur la chevelure de Siva, des cheveux de Siva vous êtes descendu sur les pieds de Vichnou, et de là vous avez coulé sur la terre, pour effacer les péchés de tous les hommes, les purifier et leur procurer le bonheur. Vous êtes la ressource et le soutien de toutes les créatures animées qui vivent ici-bas. Je pense à vous, et j'ai l'intention de me laver dans vos eaux sacrées; daignez donc effacer mes péchés et me délivrer de mes maux. »

Cette prière finie, il pense aux fleuves sacrés qui sont au nombre de sept: le Gange, la Yamouna, le Sindhou, le Godaveri, le Saraswati, la Nerbouddha, et le Kavéri. Entrant ensuite dans l'eau, il se dirige d'intention vers le Gange, et il s'imagine qu'il fait réellement ses ablutions dans ce fleuve.

Après s'être bien baigné, il se tourne vers le soleil, prend trois fois de l'eau dans les mains, et en fait une libation à cet astre en la répandant par l'extrémité des doigts.

Il sort ensuite de l'eau, se ceint les reins d'une toile pure, en met une autre sur ses épaules; s'assied, le visage tourné vers l'Orient, remplit d'eau son vase de cuivre, le pose en face de lui, se frotte le front avec des cendres de bouse de vaches ou du san-

dal, où il trace les marques rouges de sa caste, et termine par se suspendre au cou une guirlande de fleurs, ou le chapelet de grains appelés Roudrakchas.

Il pense à Vichnou, et boit trois fois en son honneur un peu de l'eau contenue dans le vase; il fait trois fois aussi une libation au soleil, en répandant de cette eau par terre.

Même libation en l'honneur des dieux Vichnou, Siva, Brahmâ, Indra, Agni, Yama, Nairrita, Varouna, Vahou, Kouvéra, Isana, l'Air, la Terre, et de tous les dieux en général, en prononçant les noms de tous ceux qui viennent à sa mémoire.

Il se lève, prononce le nom du soleil et lui offre ses adorations; il médite ensuite quelque temps sur Vichnou, et récite en son honneur les prières usitées.

Il prononce de nouveau les noms des dieux, en tournant sur lui-même, et finit par leur faire une inclination profonde.

Pensant encore une fois au soleil, il lui adresse la prière suivante : « Dieu soleil, vous êtes Brahmâ à votre lever, Roudra à midi, et Vichnou à votre coucher. Vous êtes la pierre précieuse de l'air, le roi du jour, le témoin de toutes les actions qui se font sur la terre; vous êtes l'œil du monde, la mesure du temps; c'est vous qui réglez le jour, la nuit, les semaines, les mois, les années, les cycles, les kalpas, les yougas, les saisons, les ayanas, le temps des ablutions et de la prière. Vous êtes le seigneur des neuf planètes; vous abolissez les péchés de ceux qui vous invoquent et qui vous offrent des sacrifices. Vous dissipez les ténèbres partout où vous vous montrez. Dans l'espace de soixante ghadikas, vous parcourez sur votre char la grande montagne du nord qui a 99,510,000 yodjanas d'étendue. Je vous adore de tout mon pouvoir; daignez, dans votre miséricorde, détruire tous mes péchés. »

Il tourne derechef sur lui-même, en l'honneur du soleil, douze, vingt-quatre ou quarante-huit fois, selon ses forces.

Il se dirige vers l'arbre aswatha, et le visage tourné vers l'Orient, il lui fait une salutation profonde, et lui adresse la prière suivante : « Arbre aswatha, vous êtes un dieu; vous êtes le roi des arbres. Vos racines représentent Brahmâ, votre tronc Siva, et vos branches Vichnou; c'est ainsi que vous êtes l'image de la Trimourti. Tous ceux qui vous honorent dans ce monde, en vous faisant la cérémonie de l'oupanayana ou du mariage, en tournant autour de vous, en vous adorant, en célébrant vos louanges, ou par d'autres actions semblables, obtiennent la rémission de leurs péchés dans ce monde, et un lieu de bonheur dans l'autre. Pénétré de ces vérités, je vous loue et vous adore de tout mon pouvoir; daignez me faire éprouver les effets de votre bonté, en m'accordant le pardon de tous mes péchés, et le séjour de la félicité après ma mort. »

Il tourne autour de l'arbre, sept, quatorze, vingt-une, vingt-huit, trente-cinq fois, ou plus, selon ses forces, en augmentant toujours de sept le nombre de tours.

Il se livre, pendant un certain espace de temps, à quelque lecture pieuse; ensuite il se lève, se revêt de toiles pures, cueille quelques fleurs pour les offrir en sacrifice à ses dieux domestiques, remplit d'eau son vase de cuivre, et retourne à la maison.

De retour chez lui, le brahmane grihasta fait le sacrifice Homa, et peut ensuite vaquer à ses affaires. Vers midi, il retourne à la rivière pour faire une seconde fois le Sandhya, de la même manière que le matin; les prières seules qu'il doit réciter sont différentes. Vers le coucher du soleil, il y retourne pour la troisième fois, et y fait le Sandhya du soir, en réitérant les cérémonies du matin et de midi.

Seconde partie du Sandhya.

Si, pour quelque raison que ce soit, le brahmane grihasta ne pouvait pas faire les ablutions dont se compose la première partie du Sandhya, il doit tâcher d'accomplir au moins la seconde, en récitant avec attention et dévotement les prières dont elle est composée.

Il se place d'abord, le visage tourné vers l'orient, ou du côté où se trouve alors le soleil. Il commence par nouer la petite mèche de cheveux qu'il laisse croître au sommet de sa tête; il prend ensuite un peu d'herbe darbha dans la main gauche, et une plus forte quantité dans la main droite; il la coupe de la longueur d'un palme.

Sandhya du matin.

Il commence ses exercices par la formule suivante : « L'homme qui est pur ou qui est impur, ou qui se trouve dans quelque position difficile que ce soit, s'il pense à celui qui a les yeux du lis des étangs (Vichnou), sera pur au dehors et au dedans. »

Il adresse ensuite à l'eau les prières : *Eau de la mer, des fleuves*, etc., que nous avons données à l'article Eau, n° 3; et en finissant, il répand sur sa tête, avec trois tiges de l'herbe sacrée darbha, quelques gouttes d'eau. Celui qui, le matin, adresse ces prières à l'eau, et qui se pénètre bien de leur sens, reçoit certainement le pardon de ses péchés.

Joignant ensuite les mains, le brahmane dit : « Vichnou, vos yeux sont semblables à une fleur; je vous offre mes adorations. Pardonnez-moi mes péchés; je fais le Sandhya pour me conserver le nom et la dignité de brahmane. »

Il se rappelle ensuite les noms des mondes supérieurs et inférieurs, des dieux qui les habitent, et en particulier du feu, du vent, du soleil, de Vrihaspati, d'Indra et des dieux de la terre.

Portant après cela la main droite sur sa tête, il rappelle à son souvenir les noms de Brahmâ, du vent, du soleil; il ferme alors les yeux, et, se bouchant en même temps la narine droite avec le pouce, il fait l'évoca-

tion de Brahmâ en ces termes : « Venez, Brahmâ, venez sur mon nombril ; restez-y, restez-y longtemps. »

Il se représente, assis sur son nombril, ce dieu puissant, de couleur rouge, ayant quatre visages et deux bras, ceint d'une corde, tenant une urne à la main, monté sur une oie, et accompagné d'une multitude de divinités. Il se le représente encore comme n'ayant point eu de commencement, comme possédant toutes les sciences, et pouvant remplir tous les désirs des hommes, et en particulier comme le premier gourou des brahmanes, celui qui contribue le plus à les purifier, à les sanctifier ; enfin, comme le créateur de toutes choses, comme un être éternel par sa nature ; après quoi il dit : « Adoration à la terre ! adoration aux mondes supérieurs ! » Il les désigne par leurs noms, et il se les représente comme étant tous éclairés par la lumière du soleil. « Que mon cœur et ma volonté se portent à la vertu ! que mes vœux soient remplis dans cette vie et dans l'autre ! C'est vous, Brahmâ, qui avez créé l'eau, la lumière, l'amrita, etc. ; je vous offre mes adorations. »

Cette prière finie, il respire fortement par la narine gauche ; et par ce moyen, il met en fuite tous les péchés qu'il a dans le corps ; se fermant ensuite la narine gauche avec le pouce ou le doigt du milieu de la main droite, il se rappelle le souvenir de Vichnou qu'il évoque en ces termes : « Venez, Vichnou, venez sur ma poitrine ! restez-y, restez-y, restez-y longtemps ! »

Il se représente Vichnou, assis sur sa poitrine : ce dieu est de couleur brune, il a quatre bras ; il porte dans une main un coquillage, dans l'autre l'arme appelée *Sankha*, dans la troisième, un disque, et dans la quatrième un lis d'étang ; il a pour monture l'oiseau de proie garouda. Le brahmane se le représente en outre comme répandu dans les quatorze mondes, et conservant tout par sa puissance. Ensuite il dit : « Adoration aux mondes inférieurs (qu'il désignera par leurs noms). Je pense à eux, à l'eau et à l'amrita. » Par la vertu de cette prière tous ses péchés seront effacés.

Il se rappelle Siva, qu'il évoque en ces termes : « Venez, Siva, venez sur mon front ! restez-y, restez-y, restez-y longtemps. »

Il se représente Siva assis sur son front : ce dieu est de couleur blanche ; il porte dans la main le trident, et dans l'autre un petit tambour : sur son front est une demi-lune. Il a cinq visages et trois yeux pour chaque visage. Sa monture est un bœuf. Il se le représente en outre comme le dieu qui n'a d'autre principe que lui-même, comme le destructeur de toutes choses ; ensuite il dit : « Adoration aux mondes inférieurs ! » Puis il ajoute, en adressant la parole à Siva : « Comme vous détruisez tout dans les quatorze mondes, détruisez aussi mes péchés ! » Celui qui récite cette prière et qui fait la méditation précédente, obtiendra certainement le pardon de ses fautes, et sera sauvé.

Les hommes étant cependant sujets à une infinité de fautes, on ne saurait trop faire pour s'en purifier et en obtenir le pardon. Le brahmane adresse donc pour cela au soleil la prière suivante : « O soleil ! vous êtes la prière, vous êtes le dieu de la prière : pardonnez-moi tous les péchés que j'ai commis en priant ; tous ceux que j'ai commis durant la nuit, par pensées, par paroles, et par actions ; pardonnez-moi tous ceux que j'ai commis contre mon prochain par des calomnies et par de faux témoignages, en violant et en séduisant la femme d'autrui, en mangeant des aliments prohibés, en recevant des présents d'un homme vil, enfin tous les péchés de quelque nature qu'ils soient, dans lesquels je suis tombé tant de nuit que de jour. » Celui qui adresse cette prière au soleil, qui se pénètre du sens qu'elle renferme, et qui fait en même temps l'*Atchmanya*, sera absous de tous ses péchés, et ira, après sa mort, dans le lieu qu'habite le soleil.

Pour faire l'atchmanya, on prend de l'eau dans le creux de sa main droite, et on la porte trois fois à sa bouche : on se touche ensuite, avec le dos du pouce, le dessous du nez ; puis joignant le pouce et l'index, on les porte sur les deux yeux ; joignant enfin successivement les autres doigts avec le pouce, on les porte aux oreilles, au nombril, à la poitrine, sur la tête et sur les deux épaules. Cependant, avant de porter l'eau à la bouche, on doit toujours avoir soin de la purifier, en récitant sur elle la prière, *Eau ! vous êtes d'un bon goût*, etc., transcrite précédemment, passant trois fois la main pardessus sa tête, on y répand quelques gouttes d'eau, puis on en verse trois fois par terre ; on respire fortement, et l'on fait sortir ainsi les péchés que l'on a dans le corps. On récite ensuite la prière qui commence par ces mots : *Eau, dans le temps du déluge, Brahmâ*, etc.

L'eau doit être regardée comme l'être suprême, et on lui offre en cette qualité des adorations. Il n'est rien de plus efficace que l'eau pour nous purifier de nos péchés. On ne saurait donc faire trop souvent, chaque jour, ses ablutions, ou au moins toucher l'eau et penser à elle, afin d'obtenir la rémission des péchés.

Après ces adorations, le brahmane respire un peu d'eau par les narines, et la rejette aussitôt avec force ; avec elle tombe par terre l'homme de péché, qu'il écrase avec le talon gauche.

Se tournant ensuite du côté de l'Orient, il se tient debout sur la pointe des pieds ; élevant un peu les mains, la paume tournée vers le ciel, il fait au soleil cette prière : « O soleil ! le feu est né de vous, et c'est de vous que les dieux empruntent leur éclat. Vous êtes l'œil du monde, vous en êtes la lumière. »

Rien de plus efficace que cette prière, accompagnée d'adorations, pour écarter tout sujet de tristesse, de péché, de douleur, et pour préserver de tout fâcheux accident. Il

ajoutera, en adressant toujours la parole au soleil : « Adoration à Brahmâ, l'être suprême ! Adoration aux brahmanes ! Adoration aux pénitents ! Adoration aux dieux ! Adoration aux Védas ! Adoration à Vichnou ! Adoration aux vents ! »

En récitant cette prière, il offre une libation d'eau à ces dieux, à mesure qu'il les nomme et à tous les dieux en général.

Il met sous ses pieds une tige d'herbe darbha, et se tenant debout, ou, s'il le peut, sur un seul pied, il fait en ces termes l'évocation du fameux mantra Gayatri : « Venez, déesse, venez pour mon bonheur ! vous êtes la parole de Brahmâ ; trois lettres forment votre nom ; vous êtes la mère des Védas ; c'est aussi de vous qu'est né Brahmâ ; je vous offre mes adorations ! »

Celui qui se rappelle ainsi la déesse Gayatri trois fois par jour, sera par là purifié de tous ses péchés. Il prononce ensuite le monosyllabe *om*, et il fait claquer dix fois ses doigts, en tournant sur lui-même, afin d'empêcher par là les géants et les démons d'approcher.

Il se rappelle de nouveau le souvenir de la déesse Gayatri. Le matin il se la représente sous la forme d'une fille d'une beauté extraordinaire, ayant l'extérieur de Brahmâ, montée sur une oie, tenant en main une tige d'herbe darbha, faisant son séjour dans le disque du soleil et du rite du Yadjour-Véda. Après se l'être ainsi représentée il lui fait une inclination profonde.

S'adressant ensuite à Vichnou, il l'invoque en ces termes : « Vichnou ! vous avez les yeux semblables à une fleur, etc. » Réciter le gayatri sans avoir auparavant offert ses hommages à Vichnou, ce serait peine perdue ; cette inattention serait même une source de péchés. On compte par ses doigts le nombre de fois qu'on récite le gayatri. Les mains doivent alors être élevées en l'air et couvertes d'une toile, afin que personne ne puisse s'apercevoir du nombre de fois qu'on le récite. On le prononce à voix basse, de manière à n'être entendu de qui que ce soit. Voici cette prière sublime : « *Om !* Adoration au patala ! Adoration à la terre ! Adoration au swarga ! je pense à la lumière éclatante du soleil ; qu'il daigne tourner mon cœur et mon esprit vers la vertu et vers les biens de ce monde et de l'autre ! »

Tout brahmane devrait réciter ce mantra de mille à dix mille fois par jour. Il peut, pour des motifs de tolérance, ne le réciter que cent et même vingt fois, mais jamais moins de huit. C'est par la vertu de cette prière que les brahmanes deviennent semblables à Brahmâ, et vont jouir après leur mort du même bonheur que lui. Son efficacité est telle, qu'il suffit de la réciter avec ferveur pour effacer les péchés les plus énormes, comme, par exemple, si l'on avait tué un brahmane ou une femme enceinte, bu des liqueurs enivrantes, trahi ses plus intimes amis, etc.

Le brahmane renvoie ensuite la déesse en ces termes : « Je vous ai adressé ma prière, illustre déesse, pour obtenir la rémission de mes péchés. Pardonnez-les moi donc, et faites qu'après ma mort j'aille jouir des délices du *vaikounta*. Vous avez la figure de Brahmâ ! vous êtes Brahmâ lui-même ! C'est vous qui avez créé, qui conservez et qui détruisez tout : faites que je sois heureux en ce monde ; que la joie, l'abondance et la prospérité m'accompagnent partout, et qu'après ma mort je jouisse d'un sort plus heureux et plus durable ! Retournez, déesse, après m'avoir accordé la grâce que je vous demande, retournez dans le lieu de votre séjour ordinaire ! »

Il lui offre une libation d'eau ainsi qu'au soleil et à la planète Vénus, et dit : « Adoration au soleil et à la planète Vénus ! Puisse l'eau que je vous offre vous être agréable ! »

Il finit par adresser au feu cette prière : « O feu ! écoutez ce que je vais vous dire : brûlez mes ennemis et ceux qui disent du mal des védas : le nombre de mes péchés est comme une mer de feu, sans fond et sans rivage, prête à me consumer ; j'implore votre miséricorde : qu'elle soit pour moi un moyen de salut ! »

Il fait l'évocation de Roudra, qui porte la figure du temps et du feu, et il lui dit : « Vous êtes le véda ! vous êtes la vérité ! vous êtes l'être suprême ! vous êtes d'une figure extraordinaire ! vous êtes la figure du monde ! je vous offre mes adorations. »

Il dit ensuite : « Adoration à Brahma ! adoration à l'eau ! adoration au dieu Varouna ! adoration à Vichnou ! »

Il offre une libation d'eau à chacun de ces dieux, puis au soleil, auquel il dit : « Illustre fils de Kasyapa, vous êtes semblable à une belle fleur, vous êtes l'ennemi des ténèbres ; par vous tous nos péchés sont remis. Je vous offre mes hommages comme au plus grand des dieux : recevez-les favorablement. »

En finissant, il tourne trois fois sur lui-même en l'honneur du soleil, et il lui fait une inclination profonde.

Sandhya du midi.

Le brahmane ayant fait ses ablutions, et noué la petite mèche de cheveux qu'il a au sommet de la tête, trace sur son front un des signes ordinaires, après quoi il se tourne du côté de l'orient et dit : « Vichnou, les dieux voient avec plaisir les beautés du lieu que vous habitez ; ils en sont si charmés, qu'ils ne peuvent se lasser de leur vue, et qu'ils ouvrent de grands yeux pour les mieux contempler. »

Il dit, en s'adressant au soleil : « Dieu de la lumière ! dieu du jour ! vous êtes le dieu des planètes et de tout ce qui a vie ; vous êtes le dieu qui purifie les hommes et qui efface leurs péchés : je vous offre donc mes adorations. »

Il dit ensuite : « Adoration aux mondes inférieurs ! adoration au swarga ! adoration à la terre ! adoration au maha-loka ! adoration au topa-loka ! adoration au yama-loka ! ado-

ration au satya-loka ! C'est par la toute-puissance du soleil, l'être suprême, que l'eau, la lumière, l'amrita, Brahmâ aux quatre visages, enfin que tout ce qui est a été créé. »

Portant la main gauche sur la main droite, il dit : « Que tout ce qu'il peut y avoir en moi de bien et de mal, de louable et de vicieux, soit purifié par le soleil, l'être suprême! »

Par la vertu de cette prière, ses péchés seront *desséchés*. Se bouchant ensuite les deux narines, il retrace à son souvenir Krichna, fils de Nanda, et cette pensée fait trembler le péché, qu'il doit se représenter sous la figure d'un homme noir, ayant une figure horrible. Portant le pouce droit sous la narine gauche, il se rappelle Siva, et dit : « Siva! vous êtes le chef des démons ; délivrez-moi de mes peines, et, avec votre trident, mettez en fuite mes péchés ! »

Il souffle avec force par la narine gauche, fait l'*Atchmanya*, et dit : « L'eau purifie la terre ; que la terre purifiée par l'eau me délivre de tous les péchés que j'ai pu commettre en mangeant après un autre, en usant d'aliments défendus, en recevant des présents d'un homme vil ou d'un pécheur : enfin, que l'eau me purifie de tout péché, quel qu'il soit ! »

Il fait encore deux fois l'*Atchmanya*, car il n'est rien qui efface plus infailliblement les péchés que l'eau : tout brahmane doit donc faire l'*Atchmanya*, et par cet acte seul, non-seulement tout crime, fût-ce le meurtre d'un homme ou d'une femme enceinte, lui est remis ; bien plus, il devient impeccable pour l'avenir.

Il prend ensuite trois tiges de l'herbe darbha, avec le bout desquelles il répand quelques gouttes d'eau sur sa tête ; mais auparavant il a dû purifier cette eau, en récitant sur elle le mantra Gayatri, et les suivants : « Eau, vous êtes répandue dans le sein de la terre, faites que je puisse accomplir le sandhya, afin qu'étant par là purifié, je puisse faire le poudja ! Eau, vous êtes d'un bon goût, etc. »

Il répand avec les trois tiges d'herbe darbha, quelques gouttes d'eau par terre, puis sur sa tête. Celui qui récite en outre la prière qui suit peut compter qu'il arrivera au comble de ses désirs, qu'il vivra dans l'abondance et sera heureux : « Eau, vous êtes répandue dans tout ce qui a vie, dans toutes les parties de la terre, et jusque sur les plus hautes montagnes. Vous êtes ce qu'il y a de plus excellent : vous êtes la lumière, vous êtes l'amrita ! »

Il se lève, et remplissant d'eau ses deux mains, il la verse par terre, en disant : « Adoration au patala ! adoration à la terre ! adoration au swarga ! »

Se tournant du côté du soleil et tenant les mains élevées, il dit : « O soleil, vous êtes la volonté des dieux ; vous êtes différent de l'eau, vous êtes l'œil des dieux Mitra, Varouna, et du feu ; vous brillez dans le swarga, sur la terre, et partout ! »

Il fait la prière qui commence par ces mots : « Adoration à Brahmâ, l'être suprême, etc. » Il met sous ses pieds une ou deux tiges de l'herbe darbha, et il évoque Gayatri en ces termes : « Venez, déesse, venez me combler de vos faveurs ! vous êtes la parole de Brahmâ ; vous êtes la mère des védas : c'est aussi de vous que Brahmâ a pris naissance. Je vous offre mes adorations ! vous êtes la mère des brahmanes ; vous soutenez la machine du monde, et vous en portez tout le poids. C'est par votre protection que les hommes vivent tranquilles sur la terre, parce que vous avez soin d'écarter les maux, les craintes et les dangers. C'est par vous que les hommes deviennent vertueux ; c'est de vous que le poudja tire toute sa vertu ; vous êtes éternelle, hâtez-vous, grande déesse, de venir, et de donner à ma prière toute son efficacité ! »

C'est par la vertu de cette prière que les dieux ont obtenu le swarga ; que les serpents pénètrent dans le sein de la terre et se soutiennent au milieu des eaux ; que le feu possède la vertu de brûler ; que les brahmanes, devenus semblables aux dieux, méritent et reçoivent tous les jours les adorations et les sacrifices des autres hommes, et les surpassent tous en science et en vertu.

Il réitère l'évocation du soleil, et se purifie en prononçant le mot sacré *om ;* puis il fait les adorations suivantes : « Adoration au *patala !* » (Il porte les mains sur sa tête.) « Adoration à la terre ! » (Il les porte sur la mèche de cheveux qu'il a au sommet de la tête.) « Adoration au swarga ! » (Il les porte sur tout le corps.)

Il dit ensuite *oum-path !* fait en même temps claquer dix fois ses doigts en tournant sur lui-même, et il frappe la terre avec le talon gauche, afin d'écarter les géants et les démons.

Il évoque de nouveau Gayatri, qu'il se représente, à midi, sous la forme de Vichnou, à la fleur de l'âge, vêtue d'une robe d'or, et faisant son séjour dans le disque du soleil ; après quoi, il récite le mantra Gayatri, dans la posture et de la manière indiquées plus haut, et le nombre de fois désigné : ensuite il la renvoie en disant :

« Vous êtes née du visage de Siva, vous habitez sur la poitrine de Vichnou, vous êtes connue de Brahmâ : allez-vous-en, déesse, où vous voudrez. Vous êtes Brahmâ, l'être suprême ; vous recevez les hommages de Vichnou ; vous êtes la vie des brahmanes ; vous disposez de leur sort ; vous pouvez les rendre heureux dans ce monde et dans l'autre ; donnez-moi une nombreuse postérité ; que l'abondance des biens m'accompagne partout! Illustre mère, vous venez de recevoir mes hommages ; allez-vous-en à présent où bon vous semblera ! »

Cependant il lui adresse encore cette autre prière : « Divine épouse de Narayana, préservez-moi de tout mal à la tête, au visage, à la langue, au nez, aux narines, aux conduits auditifs, aux épaules, aux deux cuisses, aux pieds et à tout le corps : préservez-m'en jour et nuit ! »

Il fait ainsi l'éloge de Gayatri : « Vous êtes d'une nature spirituelle ; vous êtes la lumière par excellence ; vous n'êtes pas sujette

aux passions des hommes; vous êtes éternelle, vous êtes toute-puissante ; vous êtes la pureté même ; vous êtes le refuge des hommes et leur salut ; vous possédez toutes les sciences ; vous êtes la mère des védas, vous en êtes la figure, vous êtes aussi la figure de la prière. C'est à vous qu'on doit adresser tous les sacrifices ; vous disposez de tous les biens terrestres ; vous pouvez tout détruire dans un instant. Le bonheur et le malheur, la joie et la douleur, l'espérance et la crainte, tout est entre vos mains, tout dépend de vous. Vous êtes l'objet de tous les vœux des hommes, et vous êtes en même temps le prestige qui leur fascine la vue. Vous remplissez leurs désirs ; vous les comblez de biens ; vous faites réussir toutes leurs entreprises ; vous les purifiez de leurs péchés ; vous les rendez heureux ; vous êtes présente dans les trois mondes ; vous avez trois corps et trois figures, et le nombre trois fait votre essence. »

Celui qui célèbre ainsi les louanges de Gayatri en recevra la récompense, tous ses péchés lui seront remis.

Jetant les yeux sur du beurre liquéfié, il dit : « O beurre ! vous êtes la lumière ; c'est par vous que tout brille ! vous êtes l'ami des dieux ; vous servez dans les sacrifices qu'on leur offre ; vous en faites l'essence ! »

S'adressant de nouveau à Gayatri, il dit : « On peut vous diviser en deux, en trois et en quatre parties ; rien n'égale votre éclat : je vous offre mes adorations ! »

Il ajoute : « Déesse qui habitez sur les montagnes du nord, vous êtes connue de Brahmâ : allez-vous-en où vous voudrez. Vous êtes dans le sacrifice, le sacrificateur ; vous l'offrez, et vous le recevez ; vous en réglez les présents ; vous les faites, et vous les recevez. Vous avez cédé le nord-est à Siva, et vous vous êtes placée au nord-ouest. Si nous jouissons de la lumière, c'est à vous que nous le devons : vous nous l'avez accordée pour pouvoir, à sa faveur, remplir nos devoirs religieux ! »

Il adresse au feu ces mots : « O feu ! venez ici, j'ai besoin de vous pour le poudja : offrez-le vous-même, puisque vous en êtes la figure. »

Il dit à l'eau : « Eau ! restez sur la terre, pour le besoin que nous avons de vous : restez-y, afin que nous puissions vous boire, et tombez en abondance pour fertiliser nos campagnes. »

Celui qui, dans le sandhya du midi, récitera ces prières obtiendra l'objet de tous ses désirs et le pardon de tous ses péchés.

Il s'adresse encore à Gayatri, et dit : « Je vous adore, déesse, sous la figure de Brahmâ ! vous êtes la mère du monde ; les brahmanes vous offrent des adorations, et en retour ils jouissent de vos faveurs. Vous paraissez sous la forme d'une pierre ; mais vous êtes en effet la créatrice, la conservatrice et la destructrice de toutes choses. »

Il présente l'*Argha* au soleil. A cet effet, il met dans un vase de cuivre étamé, de l'eau, des fleurs rouges, de l'herbe darbha, de la poudre de sandal, de la graine de moutarde ; mêlant le tout ensemble, il dit : « Soleil ! vous êtes le plus brillant des astres : Vichnou emprunte de vous son éclat. Vous êtes pur, et vous purifiez les hommes : je vous offre mes adorations ! Adoration au soleil ! je lui offre cet argha ! »

Voilà en quoi consiste le sandhya du midi; on doit le faire sans y manquer; mais si, pour quelque raison que ce fût, on venait à l'omettre, on devrait en faire pénitence avant d'accomplir le sandhya du soir. On réciterait, dans ce but, dix fois le Gayatri, et l'on offrirait au soleil l'argha. Il est interdit au brahmane qui ne fait pas régulièrement le sandhya de pratiquer tout autre acte de religion ; ce serait sans aucun fruit qu'il offrirait le poudja, le *sraddha* ou sacrifice pour les morts ; qu'il jeûnerait ou prierait. Les avantages inestimables que procure le mantra Gayatri sont proportionnés au nombre de fois qu'on le récite. Ainsi, pour mille fois, on obtient la réussite de ses entreprises ; pour dix mille fois, le pardon de ses péchés et l'abondance des biens dans sa famille; pour vingt mille fois, l'esprit d'intelligence et le don de toutes les sciences ; pour cent mille fois, la faveur suprême de devenir, après qu'on est mort, un Vichnou. Prendre l'engagement authentique de réciter tous les jours le Gayatri durant un certain espace de temps, est une résolution infiniment louable, mais dont le mérite se gradue aussi sur la durée du temps consacré à l'accomplissement de cet acte religieux, c'est-à-dire sur le choix que l'on fait de l'une des trois périodes que voici: 1° depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; 2° depuis le lever du soleil jusqu'à midi ; 3° l'intervalle d'environ trois heures. Le brahmane qui fait un pareil vœu rassemble un certain nombre de ses confrères et dit en leur présence : « Aujourd'hui, tel jour de tel mois, moi brahmane tel, de telle race et de telle famille, voulant éloigner de moi tout danger, faire des progrès dans la vertu, et obtenir après ma mort les délices du swarga, je fais vœu de réciter le Gayatri chaque jour, depuis telle heure jusqu'à telle heure ; en conséquence je vous prends à témoin de ce vœu ! »

Sandhya du soir.

Le brahmane commence ce sandhya vers le coucher du soleil ; il ne doit pas le faire le jour du *sankranti*, c'est-à-dire le jour où le soleil passe d'un signe du zodiaque dans un autre, ni les jours de la nouvelle et de la pleine lune, ni le douzième de la lune, ni enfin le jour qu'il a offert pour les morts le sacrifice appelé sraddha. Faire en ces cas-là le sandhya du soir, serait un péché égal au meurtre d'un brahmane.

S'il venait de perdre son père et sa mère, ou l'un de ses enfants ; si les gencives lui saignaient ; si, par l'effet d'une blessure ou de tout autre accident, il lui sortait du sang de quelque partie du corps au-dessous du nombril ; enfin, s'il se trouvait dans un état de souillure, il commettrait un péché irré-

missible en faisant le sandhya du soir; dans le dernier cas même, il perdrait ses biens et ses enfants. Hors ces circonstances d'exception, il ne doit jamais négliger de remplir ce devoir religieux, en observant avec ponctualité les règles que voici :

Il fait les ablutions ordinaires; se tournant vers le nord, il se retrace le souvenir de Vichnou; il pense ensuite à Brahmâ et il lui adresse cette prière : « Brahmâ ! vous avez quatre visages, vous êtes mon créateur. Pardonnez-moi tous les péchés que j'ai commis! Je commence le sandhya du soir : daignez vous y rendre; venez vous reposer sur ma poitrine, et délivrez-moi de mes péchés. »

Il récite le mantra qui commence par ces mots : « *Adoration aux mondes inférieurs !* etc. » Se bouchant ensuite les deux narines, il pense à Vichnou, s'imagine qu'il repose sur son nombril, et dit : « O Vichnou ! vous êtes d'une grande taille et de couleur noire : vous avez quatre bras : vous conservez tout ce qui existe. Détruisez mes péchés ! »

Il offre ses adorations aux sept mondes supérieurs comme dans le sandhya du matin; et adressant de nouveau la parole à Vichnou, il dit : « C'est vous qui avez créé la lumière, l'amrita et tout ce qui sert à la nourriture des hommes : conservez-moi, et conservez aussi tout ce qui existe sur la terre ! »

Comprimant du doigt la narine droite, il respire fortement de la gauche, et par ce moyen il brûle les péchés qu'il a dans le corps, puis il les en fait sortir en soufflant avec force par la narine droite. Il tourne alors sa pensée vers Siva, le destructeur du péché et de toutes choses, s'imagine qu'il repose sur son front, et lui dit : « Siva, vous êtes de couleur blanche et de grande taille. Vous portez sur votre front l'empreinte d'une demi-lune ; vous avez trois yeux ; vous détruisez tout; vous êtes le dieu des dieux. J'implore votre protection, et vous offre mes adorations ! »

Il fait de nouveau ses adorations aux différents mondes, et il détruit ses péchés par la vertu de cette prière : « Que mes péchés soient détruits par la toute-puissance du soleil et du feu ! »

Il ajoute : « O feu ! vous êtes la prière; vous êtes le dieu de la prière : pardonnez-moi toutes les fautes que j'ai faites dans les divers mantras que j'ai récités ; pardonnez-moi de plus tous les péchés que j'ai commis durant ce jour par pensées, par paroles et par actions ! Enfin que cette eau que je bois par le haut de la main détruise tout ce qu'il peut y avoir en moi de mauvais et de défectueux ! »

Il fait l'Atchmanya comme dans le sandhya du matin. Respirant de même encore par les narines de l'eau purifiée, il récite le mantra qui commence par ces mots : « *Eau ! avant le temps du déluge*, etc.; puis il rejette, au moyen d'une forte aspiration, l'eau contenue dans ses narines : avec elle sort l'homme du péché, qu'il écrase aussitôt sur une pierre. Il se représente cet homme de péché sous la forme d'un être puissant, d'une force extraordinaire, ayant le ventre rouge, la barbe et les cheveux blancs, le visage hideux et difforme.

Il fait l'évocation de Gayatri, et, se tournant du côté de l'ouest, il dit : « Dieu du jour de qui dépend le bonheur des hommes, je fais le sandhya du soir : daignez m'honorer de votre présence ! déesse Gayatri, qui portez la figure des védas, qui êtes la parole de Brahmâ, trois lettres font votre nom : je vous offre mes adorations ; hâtez-vous de venir ici pour mon bonheur ! »

En faisant cette prière, il a les mains ouvertes et élevées vers le ciel. Il se frotte ensuite les mains et les porte sur la poitrine, s'imaginant que Gayatri est venue se reposer dessus. Il fait claquer dix fois ses doigts en tournant sur lui-même, et par là il lui ferme toute issue, de sorte qu'elle ne puisse plus s'en aller. Il se la représente sous la forme d'une vieille femme, ayant la figure de Siva, montée sur un bœuf, faisant sa demeure dans le disque du soleil, et unie à tous les védas ; puis il dit : « Divine épouse de Siva ! vous êtes la mère de tout ce qui existe. Je vous offre mes adorations à l'entrée de la nuit ; prenez-moi sous votre protection, et sauvez-moi ! venez, Gayatri, venez, et écoutez favorablement mes prières ! »

Celui qui récite ces paroles obtient l'accomplissement de ses désirs.

La face tournée vers le nord et les bras pendants, il récite le mantra Gayatri, de la manière et le nombre de fois spécifiés précédemment. On ne saurait trop répéter le soir cette prière ; car les prières que l'on fait le soir ont bien plus de mérite. Le brahmane qui la réciterait tous les jours, sans interruption, depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit, se mettrait infailliblement par ce pieux exercice, à l'abri de la misère et de la pauvreté, et terminerait sa longue et heureuse carrière par une mort douce et tranquille, sans maladie et sans douleur.

Il emploie, pour renvoyer la déesse Gayatri, les mêmes formalités qu'au sandhya du midi, et, après la libation d'eau faite au soleil et à la planète Vénus, il dit en s'adressant à Siva : « Roudra ! délivrez-moi de tout accident et de tout danger tant de nuit que de jour. Vous êtes le maître du monde ; prenez-moi sous votre protection, afin que rien ne puisse me nuire ni me faire du mal. »

Vient la prière au feu, puis une libation d'eau aux dieux suivants :

« Adoration à Brahmâ ! adoration à l'eau ! adoration à Varouna ! adoration à Vichnou ! adoration à Roudra !

Il dit en présentant l'Argha au soleil : « Dieu de la lumière, dieu du jour, je vous offre mes adorations ! recevez l'Argha que je vous présente, et délivrez-moi des embarras du monde et de ses dangers ! »

L'auteur indien termine en disant que Brahmâ, le père des védas, voulant en extraire la substance, composa le sandhya, qui est, par rapport aux autres parties des védas,

ce que le beurre est à l'égard du lait, ce que l'or est à l'égard des autres métaux. En un mot, de même que le miel est la quintessence des fleurs, de même le sandhya est la quintessence des védas.

SANDI, espèce de confrérie établie pour les femmes, chez les nègres de la côte de Benin, les Quojas et d'autres peuples des environs. A une époque indiquée par le roi, on bâtit, au centre de quelque bois, un certain nombre de cabanes destinées à recevoir les jeunes filles et les femmes qui veulent être initiées à l'association. Les associées sont distinguées par le titre de *Sandi-Simodin-Sino*, ou filles du Sandi. Aussitôt qu'elles sont assemblées, la *Sougouilli*, qui est la plus ancienne femme de l'ordre, après avoir reçu une commission expresse du roi, entre en office par un festin qu'elle donne à ses disciples. Ce festin porte le nom de *Sandi-lati*, c'est-à-dire alliance ou confrérie de la poule. La Sougouilli exhorte ses écolières à trouver de l'agrément dans leur retraite, qui dure ordinairement quatre mois; elle leur rase d'abord la tête. Ensuite, leur faisant quitter leurs habits pour ne les plus reprendre tant que dure le noviciat, elle les conduit au bord d'un ruisseau qui doit se trouver dans l'enclos, et les y lave avec beaucoup de soin. Depuis ce jour, ou du moins depuis qu'elles ont subi une opération analogue à celle de la circoncision, les écolières font leur continuelle occupation d'apprendre les danses du pays et de réciter les vers du Sandi. Elles ne reçoivent la visite d'aucun homme; les femmes même qui viennent les voir ne peuvent entrer que nues dans l'enclos; il faut qu'elles laissent leurs habits derrière elles dans quelque coin du bois. Lorsque le temps du noviciat est fini, les parents envoient à leurs filles des pagnes d'étoffe rouge, des colliers de verre, des grelots de cuivre, des anneaux pour les jambes, et d'autres ornements dont elles se parent à l'envi. La Sougouilli se met à leur tête, et les ramène à la ville, où la curiosité assemble une foule de peuple pour les voir. La vieille est seule assise; toutes les filles dansent l'une après l'autre, au son d'un petit tambour. Après la danse, elles sont renvoyées dans leurs familles, avec des éloges et des applaudissements.

SANDJAK-SCHÉRIF, étendard sacré des Musulmans, qui le regardent comme le premier des drapeaux de Mahomet. Il en avait plusieurs, dont les uns étaient blancs, les autres noirs. Le principal de ces derniers était de simple camelot, et avait servi de portière à la chambre d'Aïscha, sa femme. Quant aux Sandjak-Schérif, c'est celui que lui présenta Sehmi, quelques jours après sa fuite de la Mecque. Cet homme, dans un élan de zèle, avait ôté la mousseline de son turban, l'avait attachée à une lance, et en avait fait un drapeau, qui fut le premier de l'islamisme. Cette oriflamme, conservée avec beaucoup de respect par les premiers Khalifes, passa à la maison Othomane, et fut déposée au sérail avec de grandes cérémonies. Elle est couverte d'un autre drapeau dont se servait particulièrement le khalife Omar, et de quarante enveloppes de taffetas, le tout dans un fourreau de drap vert. Au milieu de ces enveloppes sont renfermés un petit livre du Coran, écrit, à ce que l'on croit, de la main d'Omar, et une clef d'argent de la Kaaba. Cet étendard, long de douze pieds, est surmonté d'une espèce de pommeau d'argent, de forme carrée, qui contient un autre livre du Coran, écrit de la main du khalife Othman. Cet étendard ne sort du sérail que quand le sultan ou le grand visir conduit en personne les armées contre les ennemis de l'Etat. Alors on dresse une superbe tente destinée à le recevoir, et on l'élève sur un support de bois d'ébène, enfoncé en terre et garni de cercles et d'anneaux d'argent pour soutenir la hampe. A la fin de chaque campagne, lorsque l'armée entre en quartier d'hiver, on a ordinairement soin de la détacher de la lance, et de l'enfermer, comme au sérail, dans une caisse richement décorée. On y procède chaque fois avec beaucoup de cérémonie; on y fait des prières, on y brûle des parfums de bois d'aloès et d'ambre gris qui se renouvellent tous les jours. Comme ce Sandjak-Schérif n'est exposé aux regards du public qu'en temps de guerre, les esprits s'enflamment à son aspect; la vénération se change alors en enthousiasme. On voit des émirs de tout état et de toute condition, des derwischs de presque tous les ordres, une foule de simples citoyens marcher à la guerre en qualité de volontaires; et plus d'une fois sa présence dans les armées a provoqué des prodiges de valeur.

SANDJIVANA, l'un des vingt-un narakas ou enfers de la mythologie hindoue.

SANÉUS ou SANÉTUS, nom d'Hercule chez les Sabins.

SANG (RELIGIEUSES DU PRÉCIEUX-). C'était le nom d'une réforme de Bernardines, qui ne consistait qu'en une seule maison, établie à Paris, dans la rue de Vaugirard. Elles étaient ainsi appelées, parce qu'elles conservaient dans un vase de cristal, enfermé dans une boîte d'argent, quelques gouttes du sang sorti miraculeusement d'un crucifix de bois percé par un Juif.

Il y avait aussi, à Rouen, des religieuses du *Sang précieux*, qui étaient de l'ordre de Saint-Dominique.

SANG (JOUR DE). On appelait ainsi, chez les Romains, certaines fêtes de Cybèle et de Bellone, dans lesquelles leurs prêtres furieux se couvraient de sang, en se faisant des incisions par tout le corps.

SANGA, pèlerinage que les Japonais sintoïstes font au temple de Ten-sio-daï-sin, dans la province d'Ize; ce nom peut se traduire par *ascension*, parce qu'on monte pour se rendre à ce temple. C'est un chétif bâtiment de bois, bas et couvert d'un toit de chaume, surbaissé et assez plat. On prend un soin particulier de son entretien, et on le conserve dans le même état qu'il a été construit originairement, afin qu'il serve de monument de l'extrême pauvreté de leurs

ancêtres qui l'ont élevé. Dans l'intérieur du temple, on ne voit guère autre chose qu'un miroir métallique poli à la manière du pays, et du papier découpé suspendu autour des murailles. Le miroir est un emblème de la divinité et de la parfaite connaissance qu'elle a de ce qui se passe dans le cœur des hommes; le papier blanc représente la pureté du lieu, et marque qu'on ne doit s'y présenter qu'avec un cœur et un corps exempts de toute souillure. Le temple principal est entouré de près de cent petites chapelles bâties en l'honneur des Kamis inférieurs; elles sont si basses qu'un homme peut à peine se tenir debout. Chacune est desservie par un Kanousi ou prêtre séculier. Autour du temple et des chapelles demeurent quantité de Néghis, seigneurs ou officiers du temple, et de Taï-ye, comme ils se qualifient eux-mêmes, c'est-à-dire évangélistes ou messagers des dieux : ils tiennent des maisons et des logements pour recevoir les voyageurs et les pèlerins.

Les Sintoïstes orthodoxes vont en pèlerinage à Ize, une fois l'an, ou tout du moins une fois en leur vie. Ce voyage se fait en tout temps de l'année; mais le plus grand concours de pèlerins a lieu dans les trois premiers mois, mars, avril et mai, saison la plus agréable de l'année. On voit s'y rendre alors une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, à l'exception toutefois des princes et des grands seigneurs de l'empire, qui y vont rarement en personne. Le souverain y envoie une ambassade tous les ans, au premier mois, et les princes du royaume suivent son exemple. Les pèlerins ont la liberté d'effectuer le voyage comme ils l'entendent. Les riches le font à cheval ou en litière, avec une suite convenable à leur dignité. Les pauvres vont à pied, et vivent des aumônes qu'ils recueillent en chemin, portant leur lit sur leur dos; c'est une natte de paille roulée. Ils ont à leur main un bâton de pèlerin, et à leur ceinture une écuelle dans laquelle ils boivent ou reçoivent les aumônes. Ils ont de grands chapeaux tissus de roseaux fendus. Leur nom, le lieu de leur naissance et celui d'où ils viennent sont assez communément écrits sur leur chapeau et sur leur écuelle, afin qu'en cas de mort ou d'accident on puisse savoir quels ils sont. Ceux qui peuvent en faire la dépense portent un habit blanc et court, sans manches, sur leur vêtement ordinaire, avec leur nom brodé à l'aiguille sur la poitrine et sur le dos.

Dès que le pèlerin s'est mis en route pour Ize, on attache à sa porte une corde entourée d'un morceau de papier blanc, afin que ceux qui ont contracté une souillure quelconque, comme par la mort de leurs proches parents, évitent d'y entrer; car ils croient avoir remarqué que si, par hasard, une personne ainsi souillée vient à entrer dans la maison du pèlerin durant son absence, celui-ci se trouve en même temps tourmenté par de mauvais songes, ou exposé à de grandes infortunes. En outre il est nécessaire que les pèlerins, qui se disposent à partir, ou qui ont déjà commencé le saint voyage, vivent dans une exacte continence. Lorsque le pèlerin est arrivé au terme de son voyage, il se rend chez un Kanousi, et l'aborde d'une manière fort civile et fort humble, courbant son front jusqu'à terre, à la manière du pays. Le Kanousi le mène avec les autres qui se sont adressés à lui, ou il les fait accompagner par son valet pour leur montrer les temples, et leur dire le nom des Kamis auxquels ils sont dédiés. Après quoi le Kanousi les conduit lui-même au temple principal de Ten-sio daï-sin, où tous se prosternent avec une profonde humilité, se couchant à terre de tout leur long. C'est dans cette posture respectueuse qu'ils adressent leurs prières à ce puissant esprit, lui exposant leurs besoins, lui demandant la félicité, les richesses, la santé, une longue vie, et autres choses semblables. C'est ainsi qu'ils s'acquittent de leur devoir envers Ten-sio daï-sin, et qu'ils accomplissent le but de leur pèlerinage. Ensuite ils sont reçus chez le Kanousi qui les loge chez lui tout le temps qu'ils demeurent à Ize, en cas qu'ils ne soient pas assez riches pour loger dans une hôtellerie publique. Cependant les pèlerins s'empressent de le défrayer de ses dépenses, et les pauvres eux-mêmes lui font part de ce qu'ils ont gagné en mendiant. Après avoir accompli tous les actes de son pèlerinage, le pèlerin reçoit du Kanousi qui l'a dirigé un *ofaraï*, ou boîte d'indulgence, qu'il conserve avec le plus grand soin pendant toute sa vie. *Voy.* Ofaraï.

Un auteur japonais décrit ainsi les lieux saints, objet du Sanga : Il y a à Ize deux temples séparés l'un de l'autre par douze rues. Leur architecture est au-dessous du médiocre; le sol qu'ils occupent n'a pas plus de six nattes de tour, y compris la place qu'occupe le Kanousi qui y est assis en l'honneur de l'esprit Ten-sio daï-sin. Les deux temples sont couverts d'un toit de chaume, et l'on rapporte comme une merveille qu'aucun des ouvriers qui travaillèrent à ces édifices ne reçut ni coups ni blessures. Derrière ces édifices, sur une éminence, est un petit temple, qui est le principal, consacré à Ten-sio daï-sin; on l'appelle *fon-gou*, c'est-à-dire le vrai temple. A l'intérieur, il n'y a autre chose qu'un miroir et des morceaux de papier blanc. Le premier des deux grands temples s'appelle *Ghé-Kou*. Il a plusieurs Kanousis pour le desservir, et environ 80 chapelles bâties autour en l'honneur des esprits inférieurs; chacune est gardée par un Kanousi qui s'y tient assis pour recevoir les aumônes du peuple, qui servent à l'entretien du temple. Le second porte le nom de *Naï-Kou* : il est de même desservi par un grand nombre de Kanousis, et entouré de 40 chapelles, gardées chacune par un Kanousi. Les Kanousis de ces chapelles portent le titre singulier de *Miya-Tsousoume*, c'est-à-dire Moineaux du Temple.

Ceux qui veulent visiter les lieux saints,

sans se faire conduire par un Kanousi, doivent aller en premier lieu à la rivière de Miyangawa qui traverse le village, pour se laver et se purifier. De là ils se dirigent vers la demeure des Kanousis et des marchands qui sont à quatre rues de distance de la rivière, et ils entrent dans une allée large et couverte de gravier, qui les mène droit au Miya de Ghé-Kou. Ils y font leurs adorations, et vont ensuite visiter les chapelles qui sont autour, commençant à la droite, et continuant jusqu'à ce qu'ils soient au temple de Ghé-Kou, d'où ils se rendent au second, nommé Naï-Kou, où ils font leurs adorations et la visite des chapelles. De Naï-Kou ils vont sur une colline voisine, et après avoir marché la longueur d'environ quinze rues, ils entrent dans une petite caverne nommée *Ama-no matta*, c'est-à-dire la côte du ciel, dans laquelle Ten-sio daï-sin se cacha, et priva le monde de sa lumière, ce qui le plongea dans de profondes ténèbres; car cet esprit femelle n'était autre que le soleil. Cette caverne est accompagnée d'une chapelle, où est le Kami Daï nits-no raï, représenté assis sur une vache. Le pèlerin fait encore ses dévotions dans la caverne et dans le temple. Avant de retourner à Ize, les curieux vont deux lieues plus loin pour visiter un magnifique temple de Bouddha, nommé Asamadaki, où on adore un simulacre de Kwan-on, sous le nom de *Kokou-soba-sats*.

Le but du pèlerinage du Sanga est d'honorer Ten-sio daï-sin, regardée comme l'auteur de la race japonaise, et d'obtenir les grâces attachées à l'accomplissement de ce devoir religieux, dont les principales sont l'absolution et la délivrance des péchés, l'assurance de la béatitude dans l'autre vie, la santé, les richesses, les dignités, une nombreuse postérité, et autres bénédictions temporelles dans la vie présente.

SANGAS, nom sous lequel on désigne, au Népâl et à la Chine, les bouddhistes qui ont embrassé la vie religieuse et qui résident dans les couvents. Ce nom signifie *unis*. On les nomme aussi *sramanas*, samanéens ou pénitents, et vulgairement *bonzes* ou *lamas*.

SANG-KHIE KON-TSIOGH, nom que les Tibétains donnent à la première personne de la trinité bouddhique, qui consiste en Bouddha, la Loi et l'Église. *Sang-Khie* est donc le nom de Bouddha ou de la divinité en général, et il correspond ainsi au *Phra* des Birmans et des Siamois. *Kon-tsiog* signifie le très-précieux ou le très-saint. Les chrétiens du Tibet ont adopté cette dernière expression pour exprimer le vrai Dieu. Le nom tibétain des autres objets vénérables sont *Tsio-Kon-Tsiogh*, la très-précieuse Loi, et *Ghe-dhoun-Kon-tsiogh*, la très-précieuse Réunion des vertueux, c'est-à-dire du clergé.

SAN-GOUATS SAN-NITS, seconde fête annuelle des Japonais, ainsi appelée parce qu'on la célèbre le 3ᵉ jour du 3ᵉ mois. Ce jour-là, après les compliments et les visites ordinaires que les amis et les parents se font mutuellement, et que les inférieurs font à leurs supérieurs, chacun se divertit le plus agréablement qu'il lui est possible. Cette fête, qui arrive dans le printemps, est aussi un jour de réjouissance pour les petites filles, et les pères leur donnent un grand régal, auquel ils invitent les proches parents et les amis. On orne la plus belle salle de la maison de plusieurs poupées de grand prix, qui représentent la cour du Daïri. Devant chaque poupée, on met une table couverte de viandes, de gâteaux de riz, et de feuilles d'armoise encore tendres. Les petites filles présentent ces mets aux conviés, avec une tasse de saki, ou bien les pères le font pour elles, si elles sont trop jeunes. On dit que cette fête a été établie en mémoire d'un événement extraordinaire dont nous parlons à l'article BENSAÏTEN. *Voy.* aussi ONAGO-NO SEKOU.

SANGUE-HAARA, c'est-à-dire *lune blanche;* fête que les Tartares Bouriates célèbrent dans l'automne. Ils égorgent alors des bœufs, des moutons et des boucs en l'honneur de leur *Nouguit* ou *Nogat*, idole faite avec des chiffons de drap, et qu'ils suspendent à une petite tente. La viande de ces victimes est censée servir à la nourriture des idoles et des esprits, et les prêtres se chargent de surveiller et de consommer l'approvisionnement.

SANGUINAIRES; nom que l'on a donné à une branche d'Anabaptistes du XVᵉ siècle, qui, également irrités contre les catholiques et les protestants, ne cherchaient qu'à répandre le sang des uns et des autres.

SANHÉDRIN, tribunal suprême chez les Juifs; son nom vient du grec συνέδριον, séance, assemblée de gens assis pour délibérer ou pour juger. Il était composé de 72 anciens, au nombre desquels était le *Nasi*, prince, qui présidait le conseil et occupait la première place. A sa droite était assis le Père, qui était comme l'assistant ou le vice-président. Les autres sénateurs étaient rangés en demi-cercle à la droite et à la gauche du Nasi. Le lieu ordinaire de l'assemblée était une salle du temple nommée *La salle au pavé de pierre;* mais lorsqu'on s'assemblait au jour du sabbat ou aux jours de fêtes, c'était dans une salle de l'avant-mur du temple, située à l'entrée de la montagne sur laquelle le temple était bâti. On ne faisait aucun acte juridique ces jours-là, ni les veilles de fêtes ou de sabbat, ni pendant la nuit; du moins on n'en commençait pas la nuit, mais on pouvait terminer pendant la nuit une affaire qui n'avait pu être achevée durant le jour. Sous le premier temple, c'est-à-dire avant la captivité de Babylone, le sanhédrin s'assemblait tous les jours, à l'exception des fêtes, des jours de sabbat, et de la veille de ces solennités. Mais, depuis Esdras, il fut ordonné qu'on ne s'assemblerait que le lundi et le jeudi. On demeurait en séance depuis l'heure du sacrifice du matin jusqu'au temps du sacrifice du soir, vers le coucher du soleil.

Les membres du sanhédrin étaient ordinairement choisis parmi le nombre des juges qui composaient la chambre des vingt-trois. On les établissait dans leur charge par l'im-

position des mains, à laquelle on attribuait le don du Saint-Esprit, et les juifs assurent que, depuis Moïse, le sanhédrin fut toujours favorisé de cette inspiration surnaturelle et d'une assistance particulière de l'Esprit saint. Quant aux qualités personnelles des juges, leur naissance devait être pure et sans reproche. Le plus souvent on les prenait de la race des prêtres ou des lévites; mais il n'était pas nécessaire qu'ils fussent de la tribu de Lévi. Tout Israélite y pouvait être reçu, même ceux qui n'étaient israélites que par leur mère, suivant leur maxime de droit, l'enfant suit toujours la condition de la mère.

S'il faut en croire les rabbins, les membres du sanhédrin devaient être savants et instruits de toute la jurisprudence de la loi écrite et non écrite. Ils étaient obligés d'étudier la magie, la divination et les diverses sortes de sortilége, pour pouvoir porter un jugement équitable sur ces matières. Ils étaient habiles dans la médecine, l'astrologie, l'arithmétique et dans les langues. On excluait du sanhédrin tous ceux qui avaient quelque difformité corporelle, les eunuques, les vieillards décrépits, les joueurs, les usuriers, ceux qui faisaient trafic de denrées durant l'année sabbatique, etc.

Les juifs font communément remonter l'institution du sanhédrin à Moïse, qui s'adjoignit un conseil de soixante-dix anciens, choisis dans toutes les tribus d'Israël; ils assurent qu'il subsista jusque vers le ve siècle de notre ère, et que ce tribunal était revêtu d'une autorité souveraine sur toute la nation, même sur les rois, les grands prêtres et les prophètes. Mais rien dans l'Ecriture sainte ne peut confirmer ce qu'ils avancent. Il est plus probable que ce conseil fut établi vers l'époque des Machabées, et qu'il fut détruit à la ruine de Jérusalem et du temple. Il est cité plusieurs fois dans l'Evangile et dans les Actes des apôtres, sous le nom de *synedrion* dans le texte grec, et sous celui de *concilium* dans la Vulgate. Ce tribunal a sans doute concouru à la condamnation de l'Homme-Dieu.

SAN-HOANG, les trois puissances productrices, selon la cosmogonie chinoise. Ce sont le ciel, la terre et l'homme; ils succédèrent à Pan-kou. Chacune de ces trois puissances est un assemblage de moules particuliers, où se forment des êtres analogues à cette puissance, et qui peuvent se modifier, se transformer, passer dans une classe inférieure ou supérieure. Uue masse de plomb, une fleur, un arbre, un animal immonde, un sage, résultent des mêmes particules de substance première jetées successivement dans des moules divers.

A ce triple règne, dit M. Clavel, correspondent trois périodes d'une durée de 10,800 ans chacune, et les trois premières d'une révolution complète en douze périodes, après laquelle notre monde épuisé cessera de produire, et rentrera dans le chaos primitif, pour se reformer ensuite et subir éternellement des créations et des destructions successives. A la première période, dite du rat (le bélier du zodiaque), le ciel commence ses opérations; à la seconde, celle du bœuf (le taureau), la terre commence les siennes; à la troisième, celle du tigre (les gémeaux), l'homme est produit et mis en état de faire aussi ses opérations; à la onzième période, la période du chien (le verseau), tous les êtres ont passé par les degrés de naissance et de développements qui leur sont propres; alors tout s'arrête, dégénère, et, dans le cours de la douzième période, tout meurt et se détruit.

SANI, dieu terrible, qui, dans la mythologie hindoue, préside à la planète de Saturne; c'est pourquoi le samedi est appelé de son nom, *sanivara*. Il est fils de Sourya, le soleil, et de Tchhayâ; on le représente vêtu de noir et monté sur un vautour. Il a quatre bras; d'une main il tient une flèche, de l'autre un javelot, de la troisième un arc, et de la quatrième il bénit. Les Indiens redoutent son influence maligne, et cherchent à l'apaiser par des cérémonies et des sacrifices. Ils mettent sur son compte bien des traits de méchanceté; son regard brûle et dévore; c'est lui qui a consumé la tête de Ganésa, remplacée ensuite par une tête d'éléphant; il a réduit en cendres le char de Dasaratha, heureusement soutenu en l'air sur les ailes de Djatayou; il fait pousser de mauvaises moissons, il envoie la sécheresse, il répand partout l'affliction et le malheur. Les personnes absentes au moment où Sani apparaît dans le firmament, s'empressent de revenir, et interrompent leurs affaires, de peur d'éprouver une disgrâce. Si quelqu'un se voit en butte à la persécution, il la supporte avec patience, en l'attribuant à l'influence de Sani. Il est placé dans le neuvième astérisme lunaire. Celui qui naît sous l'aspect de cette planète sera victime de la calomnie; il perdra sa fortune, ses enfants, ses amis, sa femme. Toujours en différend avec les autres, il éprouvera mille souffrances.

SAN-KALPA, préparation mentale qui doit précéder indispensablement tout acte religieux des brahmanes. Lorsque le San-Kalpa est fait avec recueillement, tout ce que l'on entreprend réussit; mais son omission seule suffit pour faire, des cérémonies qui viennent ensuite, autant de sacriléges qui ne resteraient pas tous sans punition. Voici les points sur lesquels portent les méditations préliminaires du brahmane : il doit penser,

1° A Vichnou. Il se le représente comme le maître et le conservateur de ce vaste univers, comme l'auteur et le distributeur des toutes les grâces, et comme celui qui amène à une heureuse fin toutes nos entreprises. Dans cette pensée il prononce trois fois son nom, et lui offre ses adorations.

2° A Brahmâ. Il se ressouvient qu'il y a neuf Brahmas, qui ont créé les 8,400,000 espèces de créatures vivantes, dont la première est l'homme; que c'est le premier de ces Brahmas, qui exerce à présent l'empire; que sa vie doit durer cent années des dieux,

et qu'elle est divisée en quatre parties dont la première et la moitié de la seconde sont déjà écoulées. Ensuite il lui offre ses adorations.

3° A l'Avatar ou incarnation de Vichnou en cochon blanc, forme que ce dieu emprunta pour tuer le géant Hiranya-Kasipou. Après s'être pénétré de la pensée que cet avatar est le plus célèbre de tous dans le Kali-youga, il offre ses adorations au dieu-cochon.

4° A Manou. Il se rappelle qu'il y a quatorze Manous, dont les noms sont : Swarotchicha, Tamasa, Swayambhou, Raivata, etc., et qui, pendant les cent années des dieux que doit durer la vie de Brahmâ, règnent successivement sur les quatorze mondes. Comme dans le Kali-youga où nous vivons à présent, c'est Vaiwaswata-Manou qui exerce l'empire, il lui offre ses adorations.

5° Au Kali-youga. Il doit se souvenir qu'on est à présent dans la première partie de ce Youga.

6° Au Djambou-dwipa. C'est le continent de ce nom dans lequel l'Inde est située. Il se le représente environné de la mer d'eau salée, ayant à son centre une montagne d'or haute de 16,000 yodjanas, appelée Maha-Mérou, sur les mille sommets de laquelle les dieux ont établi leur résidence. Il doit se ressouvenir qu'au pied de cette montagne, du côté de l'orient, se trouve l'arbre Djambou-vrikcha, qui a mille yodjanas de hauteur et autant de circonférence; que le suc des fruits de cet arbre, qui tombent d'eux-mêmes lorsqu'ils sont bien mûrs, forme un grand fleuve qui prend son cours vers l'orient, et va mêler ses eaux à celle de la mer; que les eaux de ce fleuve ayant la vertu de convertir en or tout ce qu'elles touchent, on lui a donné, à cause de cela, le nom de fleuve d'or. Le brahmane ne doit pas manquer de penser à cet arbre sacré, ainsi qu'au continent Djambou, où il est situé.

7° Au grand roi Bharata, qui gouverna jadis le Djambou-dwipa, et dont le règne forme l'une des ères indiennes.

8° Au côté du Maha-Mérou qui lui fait face, c'est-à-dire au couchant de cette montagne sacrée, s'il est au couchant; à l'orient, s'il habite à l'orient, etc.

9° Au coin du monde appelé *Agni-dikou*, ou le coin du feu, auquel préside le dieu Agni-swara, et qui est la partie du globe où se trouve l'Hindoustan.

10° Au pays Dravira, qui est celui où l'on parle la langue *arava* ou tamoule.

11° Au cours de la lune, et à la révolution d'une lune à l'autre.

12° A l'année du cycle dans laquelle on se trouve. Le cycle indien étant composé de 60 années, qui ont chacune leur nom particulier, il doit prononcer le nom de l'année actuelle de ce cycle.

13° A l'*ayana* dans lequel on est. Attendu qu'il y a deux ayanas dans l'année, qui durent chacun six mois, et dont l'un, appelé *Dakchan-ayana* ou ayana du sud, comprend le temps pendant lequel le soleil est au sud de la ligne équinoxiale; et l'autre, appelé *Outar-ayana* ou ayana du nord, embrasse le temps pendant lequel il est au nord de cette ligne, il prononce le nom de l'ayana où l'on se trouve alors.

14° Au *ritou* ou à la saison. Il y a six ritous dans l'année, qui durent chacun deux mois. Le brahmane prononce le nom du ritou dans lequel il fait le San-Kalpa.

15° A la lune. Chaque lune se divise en deux parties égales, dont l'une est appelée quinzaine obscure, et l'autre quinzaine lumineuse. Chacune de ces parties a quatorze jours de durée, et chaque jour a son nom particulier. Le brahmane doit se rappeler la partie et le jour de la lune courante, et en prononcer les noms.

16° Au jour de la semaine. Il en dit le nom.

17° A l'étoile du jour. Il y en a 27 dans chaque mois lunaire, qui ont chacune leur nom; il prononce le nom de celle qui préside à ce jour-là.

18° Au *youga* du jour. Il y en a également 27, qui président aux 27 étoiles, et qui sont distingués par des noms particuliers. Il faut qu'il en use à l'égard du youga comme à l'égard de l'étoile.

19° Au *karna*. Il y en a onze dans chaque mois lunaire, qui ont chacun leur nom. Même formalité que pour l'étoile et le youga.

Tous ces objets vers lesquels le brahmane reporte son esprit dans le San-Kalpa, sont autant de personnifications de Vichnou, ou Vichnou lui-même sous différents noms. Outre ce San-Kalpa usuel, il y en a un plus étendu et réservé pour les grandes occasions. Cette pieuse introduction à toutes les cérémonies éloigne par sa vertu les obstacles que les démons et les géants apporteraient sans cela à leur heureux accomplissement. Le nom seul de Vichnou, il est vrai, est suffisant pour les mettre tous en fuite; mais il n'en est aucun qui puisse résister à la force du San-Kalpa.

La formule que nous venons de donner, et qui est extraite des ouvrages de l'abbé Dubois, n'est en usage que chez les Vaichnavas du Malabar; les autres sectes religieuses de l'Inde en ont également une appropriée à leur croyance particulière, mais dont la forme est analogue à celle-ci.

SANKARA, surnom de Siva, troisième dieu de la triade hindoue.

SANKARA-ATCHARYA, docteur célèbre du moyen âge de l'Inde, qui paraît avoir vécu vers le xe ou xie siècle. Il est considéré comme un des fondateurs de la doctrine *Sankhya*. Il chercha par ses prédications à ramener l'unité de foi parmi les Indiens, et voulut, par la persuasion, faire abjurer le bouddhisme à ceux que le zèle ardent et même sanguinaire de Koumaril-Bhatta avait épargnés. Il expliqua la doctrine conciliatrice du Védanta, et a laissé des ouvrages et formé des disciples qui ont perpétué ses principes jusqu'à nos jours. Le fameux brahmane Ram Mohan Raé, mort à

Londres il y a quelques années, enseignait sa doctrine.

SANKARCHANA, personnage mythologique des Bhagavatas ; il est émané de Vasoudéva, considéré comme étant le même que Vichnou. Les Vaichnavas plus orthodoxes considèrent Vasoudéva comme Krichna, et Sankarchana comme Bala-Rama, son frère, *Voy.* VASOUDÉVA.

SANKATA-TCHATOURTHI, ou en langue moderne *Sankat-tchauth*, c'est-à-dire le quatrième jour du mois, consacré à la peine, fête que les Hindous célèbrent le 4e jour du mois de Magha, en l'honneur de Ganésa. Depuis l'aurore jusqu'au lever de la lune, ils font des actes méritoires à l'intention de ce dieu. Ils jeûnent, gardent le silence, et ne prennent de la nourriture qu'après avoir fait le *poudja* (adoration) de Ganésa. Il y en a qui se rendent au temple consacré à cette divinité. Les Hindous sont persuadés que les peines que l'on éprouve se dissipent par la vertu de ces actes religieux.

SANKHA, un des chefs des serpents Nagas, déités hindoues.— C'est aussi le nom et la personnification d'un des neuf trésors de Kouvéra, dieu des richesses. Son nom signifie *une conque.*

SANKHYA, système philosophique qui compte un assez grand nombre de partisans parmi les Hindous. On lui donne pour fondateur Kapila dont l'origine se perd dans les temps mythologiques. Les docteurs indiens en font un fils de Brahmâ ou une incarnation de Vichnou. Les doctrines de ce philosophe sont renfermées dans une collection d'aphorismes anciens, qui porte son nom. Cependant la diversité des vues chez les partisans du Sankhya a donné naissance à trois écoles, entre lesquelles, d'après la variété ou l'opposition des tendances qui les caractérisent, on aurait de la peine à supposer une communauté quelconque d'opinion et de doctrine.

De ces trois écoles, une seule a conservé le nom du chef, c'est l'école de *Kapila*, dont la doctrine aboutit à l'athéisme. Ses sectateurs n'admettent pas le créateur ni la providence qui régit l'univers. Ils se contentent d'admettre des êtres supérieurs à l'homme, mais comme lui sujets au changement et à la transmigration.— La seconde de ces écoles, celle de Patandjali, reconnaît un Dieu suprême. Le théisme en est la principale doctrine.— La troisième école, qui, sur plusieurs points, participe des deux autres, considère la nature comme une illusion; elle va se perdre dans l'idéalisme. On voit d'un coup d'œil que la doctrine Sankhya renferme dans son sein plusieurs grandes philosophies, et l'on n'a pas de peine à y reconnaître les conséquences des divers systèmes qui partagent encore les métaphysiciens de nos jours.

Cependant un objet commun réunit les écoles diverses de la philosophie Sankhya. Cet objet, c'est d'enseigner les moyens d'obtenir la béatitude, soit après la mort, soit dès cette vie. « La vraie science, dit Kapila, peut seule délivrer entièrement et définitivement du mal. Les moyens temporaires qui servent à exciter le plaisir ou à adoucir les maux de l'esprit et du corps, sont insuffisants pour ce but; les ressources spirituelles de la religion pratique sont imparfaites, puisque le sacrifice, la plus efficace de toutes les observances, n'est pas innocent et pur, car il est accompagné du meurtre des animaux; les récompenses célestes des actions pieuses sont transitoires.» Il faut une connaissance parfaite de la vérité, exempte à perpétuité de trois espèces de maux : le mal intérieur, temporel, comme la maladie; le mal mental, comme la cupidité, la colère et les autres passions; le mal extérieur, occasionné par un être de ce monde, par une cause fortuite, ou par l'action d'un être supérieur.

Comment parvenir à la *connaissance* qui délivre de tous ces maux ? Par trois moyens : la *perception*, l'*induction* et l'*affirmation*, auxquels se joint l'*intuition*, mais cette dernière est seulement le partage des êtres d'un ordre supérieur. Toutes les autres sources de connaissances se rapportent aux trois premières, par lesquelles on arrive à la démonstration, et on atteint la certitude. L'emploi de ces trois moyens conduit, par un exercice régulier du raisonnement, à découvrir les principes dans lesquels, selon le système Sankhya, consiste la connaissance de la vérité. Ces principes sont au nombre de vingt-cinq. Les premiers sont la nature, l'intelligence, la conscience ou le sentiment du moi. Le dernier est l'âme, laquelle n'est ni produite, ni productive, mais multiple, individuelle, sensitive, éternelle, inaltérable, immatérielle. Les théistes écartent la notion de l'individualité de l'âme, et la remplacent par la notion qu'ils attachent au mot *Iswara*, le maître du monde.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce système qui appartient plutôt à la philosophie qu'à la religion; en effet, le nom même du *Sankhya* signifie *nombre*, d'où l'on a conclu que ce système avait de l'analogie avec celui de Pythagore. Mais il peut signifier aussi *raisonnement*, *examen*, et c'est dans ce sens qu'un auteur indien dit des philosophes de cette école : « Ils exercent leur jugement (*sankhyâ*), et discutent sur la nature et les vingt-quatre autres principes, aussi sont-ils appelés *Sankhyas*; » ce que l'on pourrait très-bien traduire par *raisonneurs* ou philosophes de la *raison*.

SANKRANTI. Les Hindous appellent ainsi l'entrée du soleil dans un nouveau signe du zodiaque. Chacune de ces époques, qui se renouvellent douze fois par an, est, pour les dévots hindous, un jour de fête, où ils font de bonnes œuvres, et offrent des sacrifices. Les sankrantis, qui commencent les quatre saisons, sont les plus solennels, et ils sont fêtés généralement par tout le monde.

SAN-LANG, nom d'une idole adorée par les Chinois.

SANNO, dieu des montagnes, chez les Japonais, qui célèbrent sa fête le quinzième

jour du sixième mois. Son image est exposée pendant dix jours.

SANNYASI. Les Hindous et surtout les brahmanes, qui veulent tendre à la perfection, doivent passer par quatre états qui sont comme autant d'échelons par lesquels on parvient à la sainteté. Le premier est celui de *brahmatchari*, dans lequel on est initié à la vie brahmanique; le second est celui de *grihasta* ou de père de famille; le troisième est celui de *vanaprastha* ou religieux, et le dernier est celui de *sannyasi* ou solitaire. Cette dernière condition est si sublime, disent les auteurs indiens, qu'elle procure à celui qui l'embrasse plus de mérites, dans la courte durée de sa vie, que le commun des hommes n'en pourrait acquérir en dix millions de générations. Voici les détails que nous trouvons sur cet état dans l'ouvrage du savant abbé Dubois :

Le sannyasi l'emporte sur le vanaprastha, en ce que ce dernier ne renonce pas totalement au monde, auquel il tient encore par les liens de famille; tandis que le sannyasi s'impose le pénible sacrifice d'abandonner sa femme et ses enfants. Comme le vanaprastha, il se soumet à de rudes mortifications; mais il fait de plus profession de pauvreté; il se résigne à ne vivre désormais que d'aumônes.

Tout brahmanè, néanmoins, avant de devenir sannyasi, a dû être *grihasta*, et avoir satisfait à la *dette des ancêtres*, le plus indispensable des devoirs, en donnant le jour à un fils. Il y a cependant quelques exemples, mais rares, de brahmanes qui, jeunes encore et avant d'avoir été mariés, se sont faits sannyasis. D'un autre côté, on trouve un grand nombre de ces pénitents qui ont toujours vécu dans le célibat; mais ils n'appartiennent point à la caste des brahmanes; car il y a des sannyasis de toutes les castes et de toutes les sectes.

Le brahmane qui veut embrasser cet état ne le doit faire qu'après y avoir mûrement réfléchi, et, lorsqu'il est bien déterminé de renoncer absolument au monde; il convoque alors une assemblée des principaux brahmanes de son canton, leur fait connaître sa résolution, et les supplie de procéder, dans les formes et avec les cérémonies d'usage, à la réception des vœux solennels qu'il veut émettre.

Au jour indiqué pour cet acte important, le candidat se purifie d'abord par des ablutions; il se munit de dix pièces de toile propres à couvrir les épaules; quatre de ces pièces, teintes en jaune foncé, sont destinées à son usage; les six autres seront données en présent à des personnes de sa caste. Il prend en outre un bâton de bambou qui ait sept nœuds; des pièces de petite monnaie de cuivre et d'argent; des fleurs, des akchatas, du sandal, et surtout du *pantcha-gavya*: il boit un peu de cette dégoûtante liqueur, et se rend au lieu où la cérémonie doit se faire.

Le gourou qui y préside fait le *Homa*, le poudja ordinaire; puis marmotte à l'oreille du candidat les mantras et les instructions analogues à l'état que celui-ci va embrasser. Il lui ordonne, après cela, de se vêtir d'une des toiles jaunes qu'il a apportées, et, en signe de renonciation à sa caste, ainsi qu'au monde et à ses pompes, de rompre son triple cordon, et de se faire couper le bouquet de cheveux que les brahmanes laissent croître au sommet de leur tête. Tout cela est accompagné de mantras et de cérémonies inutiles à reproduire ici. La cérémonie terminée, le candidat prend d'une main son bâton de bambou à sept nœuds, de l'autre une calebasse remplie d'eau, et sous son bras une peau de gazelle; c'est là désormais tout ce qu'il peut posséder en propre; enfin, il boit par trois fois un peu de pantcha-gavya et de l'eau contenue dans sa calebasse; il récite les mantras que vient de lui apprendre son gourou, et le voilà irrévocablement sannyasi. Il ne lui reste plus qu'à faire cadeau aux brahmanes des toiles et de l'argent dont il a eu la précaution de se pourvoir.

Le nouvel adepte doit se conformer en tout aux instructions qu'il a reçues de son gourou, et suivre les règles prescrites aux personnes de sa profession; en voici les principales :

Chaque matin, après ses ablutions, le sannyasi doit se frotter le corps avec des cendres. Il ne doit faire qu'un seul repas par jour, et renoncer à l'usage de mâcher du bétel. Il lui faut non-seulement éviter la compagnie des femmes, mais il ne peut pas même les regarder en face. Il se fait raser la tête et le visage une fois par mois. Pour éviter cet embarras, plusieurs sannyasis se font arracher par leurs disciples les cheveux et les poils, les uns après les autres. On voit souvent des sannyasis qui ne se font jamais raser la barbe, ni couper les cheveux, et qui les tressent d'une manière ridicule; mais ceux-là ne sont point de la caste des brahmanes. Le sannyasi ne peut porter à ses pieds que des soques de bois, retenues simplement par une cheville qui passe entre l'orteil et le doigt voisin. Lorsqu'il voyage, il doit tenir d'une main son bâton à sept nœuds, de l'autre sa calebasse, et avoir sous son bras sa peau de gazelle. Le bâton doit être juste de sa hauteur; la peau de gazelle lui sert en même temps de siége et de lit. Il ne doit vivre que d'aumônes, et il a le droit de la demander partout où il va. Quelques-uns acquièrent par ce moyen des sommes considérables; mais ils sont obligés de les employer en charités ou autres bonnes œuvres : il y en a qui s'en servent pour faire construire des chauderies, des pagodes, etc., creuser des étangs et des réservoirs pour l'utilité commune. Ils exercent aussi l'hospitalité envers les personnes qui passent près de leurs cellules ou qui viennent les visiter. Quoiqu'un sannyasi ait droit de demander l'aumône, il est cependant plus convenable qu'il la reçoive sans la demander; en conséquence, lorsqu'il a faim, il se présente chez des gens du monde, sans rien dire et sans

exposer ses besoins. Si on lui donne quelque chose de bonne volonté, il le reçoit d'un air indifférent et sans remercier; si on ne lui donne rien, il doit se retirer sans se fâcher ni témoigner de mécontentement; il ne doit pas se plaindre davantage, si ce qu'on lui donne est de mauvais goût. Il lui est recommandé de ne point s'asseoir pour manger, et de se construire un ermitage auprès d'une rivière ou d'un étang, afin d'être à portée de faire de fréquentes ablutions. En voyage, il ne doit séjourner nulle part, ni s'arrêter dans les lieux habités ; il faut qu'il se contente de les traverser. Il doit regarder tous les hommes du même œil, se mettre au-dessus de tous les événements, et voir avec la plus parfaite indifférence les diverses révolutions qui agitent le monde et bouleversent les empires. Son unique soin doit être d'acquérir l'esprit de sagesse et le degré de spiritualité qui doivent finalement le réunir à la divinité, loin de laquelle les créatures et les passions nous repoussent. Pour arriver à cette fin, il doit exercer un empire absolu sur ses sens, et subjuguer entièrement la colère, l'envie, l'avarice, la luxure, enfin tous les mouvements déréglés de l'âme, sans quoi sa pénitence ne produirait aucun fruit.

Parmi les sannyasis, ceux qu'on appelle *bikoukas* sont réputés les plus parfaits de tous ; ils ne sont plus soumis à aucune restriction dans le manger ou le boire ; il n'existe point d'aliments, quelque impurs qu'ils soient, qui puissent désormais les souiller.

Le premier et le principal devoir des sannyasis est d'extirper jusqu'à la racine tout attachement secret qu'il pourrait encore ressentir dans son cœur pour le monde et ses jouissances. Il lui faut tout oublier, femmes, enfants, parents, amis, priviléges de caste, biens temporels ; il doit renoncer à tout, à la sensualité, aux passions, à lui-même. Pour arriver à ce bienheureux résultat et acquérir la sagesse, il doit recourir aux ablutions fréquentes, à l'usage réitéré du pantchagavya, aux sacrifices quotidiens, à la pénitence et aux austérités; mais il doit vaquer surtout à la contemplation, et y consacrer tous ses loisirs. Ce dernier moyen, qui est regardé par tous les Indiens en général comme le plus puissant et le plus efficace pour parvenir à la sainteté, sera exposé plus loin, à l'article YOGA.

SANNYASI-NIRVANI, c'est-à-dire *pénitent nu ;* c'est, suivant les Djainas, l'état le plus saint et le plus sublime auquel on puisse parvenir. En l'embrassant, disent-ils, l'homme cesse d'être homme ; il commence à devenir une portion de la divinité. Dès qu'il a atteint le plus haut degré de cet état, il se sépare volontairement, sans peine et sans douleur, de son être, et obtient la félicité suprême, en allant s'incorporer pour toujours à l'essence divine.

Il n'existe point de vrai Nirvani dans le Youga actuel ; cependant ceux qui aspirent à le devenir doivent passer par douze degrés de contemplation et de pénitence corporelle plus parfaits les uns que les autres, et qui en sont comme une espèce de noviciat. Chacun de ces degrés a une dénomination qui lui est propre. Devenu enfin Nirvani, le pénitent n'est plus de ce monde ; les objets terrestres ne font aucune impression sur ses sens. Il regarde avec une égale indifférence le bien et le mal, la vertu et le vice qui règnent sur la terre. Il est exempt de toute passion ; il sent à peine les besoins de la nature ; il endure patiemment la faim, la soif et toute espèce de privations; il peut se passer, des semaines et des mois entiers, de toute nourriture ; lorsqu'il est obligé de manger, il use indifféremment et sans choix des premières substances animales ou végétales qui lui tombent sous la main, quelque sales ou dégoûtantes qu'elles soient aux yeux du vulgaire. Il n'a ni feu ni lieu ; toujours il habite en rase campagne. Quoique nu des pieds à la tête, il est insensible au froid et au chaud, au vent et à la pluie ; il n'est plus sujet aux maladies et aux infirmités corporelles. Il a le plus souverain mépris pour tous les hommes, quelque élevé que soit leur rang, et il ne fait aucune attention à leurs actions bonnes ou mauvaises. Il ne parle à personne, ne regarde personne, ne reçoit la visite de personne. Ses inclinations, ses affections, ses pensées, sont invariablement fixées sur la divinité, dont il se regarde comme faisant déjà partie. Il demeure absorbé dans la méditation des perfections divines ; tous les objets terrestres sont pour lui comme s'ils n'existaient pas.

Par la pratique de la pénitence et de la contemplation, la partie matérielle du Nirvani se fond peu à peu ; semblable en cela au camphre, lorsqu'on le jette au feu, à la fin, il ne reste dans le pénitent que l'apparence ou l'ombre d'un corps, un fantôme pour ainsi dire immatériel. Arrivé ainsi au faîte de la perfection, le Nirvani abandonne ce bas monde, et va s'unir inséparablement à la divinité dans le *Mokcha*, pour y jouir d'un bonheur inaltérable et éternel.

SAN-PAO, petite idole de terre cuite ou de métal que les Kalmouks et les Mongols vont chercher au Tibet, et portent ordinairement à leur cou. Vers l'extrémité supérieure, elle se partage en trois figures humaines, et se termine en un seul corps vers l'extrémité inférieure. Cette divinité, assise sur un tabouret à la manière des princes orientaux, a les jambes croisées. Un arc est figuré auprès du tabouret, dont le contour ressemble à la margelle d'un puits, ce qui donne à entendre que Dieu, soutenu par lui-même, est assis sur le néant au milieu de l'abîme. Une des trois personnes de cette idole ternaire est sur le devant, au milieu des deux autres ; elle est plus grande, plus robuste ; elle a l'air plus âgée, la tête plus grosse, plus élevée, et couverte d'une espèce de mitre. La partie inférieure où se termine le corps semble être la continuation de cette personne, qui a les bras croisés et garnis de bracelets. La personne qui est à droite paraît la plus jeune ; sa tête est couverte d'un petit bonnet

rond ; ses bras sont pareillement garnis de bracelets ; dans sa main droite est un cœur enflammé ; dans sa main gauche est un sceptre couché dans l'attitude du bâton de commandement d'un général qui réfléchit aux entreprises qu'il doit exécuter. La troisième personne, placée à la gauche, a l'air plus vieux, plus pensif que la seconde ; elle a comme elle un bonnet sur la tête, et des bracelets aux bras. De la main droite elle tient un miroir ; dans sa main gauche est un lis épanoui. Le Clerc donne l'interprétation de ces attributs, dans son Histoire de la Russie ; il dit que le cœur enflammé est le symbole de l'amour de Dieu pour les hommes ; le miroir semblerait indiquer qu'il découvre ce qui se passe dans le cœur des mortels, et le lis épanoui serait l'emblème de la douceur, de la candeur et de l'asile. De plus il voit dans ce simulacre l'image et une réminiscence de la Trinité chrétienne. Le mot chinois *san-pao* pourrait en effet se traduire par *trinité*, mais nous n'en sommes pas moins peu portés à entrer dans les idées de Le Clerc ; nous croyons plutôt que cette figure est le simulacre de quelque Bodhisatwa.

SAN-RON-SIO, une des huit anciennes observances bouddhiques en vigueur dans le Japon. Son nom signifie l'*observance des trois roues de la religion*. Elle fut introduite dans cette contrée, l'an 625, par le prêtre coréen Yé-Kwan. Elle se subdivise en trois branches, appelées *Tsiou-ron*, *Siouni-mon-ron* et *Fiak-ron*, qui diffèrent peu entre elles. Actuellement le san-ron est peu répandu dans le Japon.

SANSAPORAN, fête annuelle célébrée par les habitants du royaume d'Arakan. Elle est remarquable par une procession solennelle en l'honneur de Kiai-Pora-Graï, dont l'idole est promenée avec grande pompe. *Voy.* Kiai-Pora-Grai.

SANTANA-GANAPATI, dénomination sous laquelle le dieu Ganésa était adoré autrefois dans l'Inde, par une secte particulière qui lui était consacrée, et qui maintenant n'existe plus.

SANTÉ, divinité allégorique, qui avait plusieurs temples à Rome. Sur les médailles elle est représentée couronnée d'herbes médicinales. Quelquefois elle est placée devant un autel au-dessus duquel un serpent qui l'environne s'élève pour prendre quelque chose dans une patère qu'elle lui présente. C'est une jeune nymphe à l'œil riant, au teint frais, à la taille légère. Elle porte un coq sur la main droite, et de l'autre tient un bâton entouré d'un serpent. *Voy.* Salut, n° 3.

SANTON (1). Ce nom peut s'appliquer à toute espèce de religieux mahométan ; mais on entend communément par santons la pire espèce de moines turcs, qui ne se refusent aucun des plaisirs dont ils peuvent jouir, et qui, dans leurs pèlerinages continuels aux villes saintes ou aux tombeaux des vénérables personnages de leur nation, ne manquent pas de détrousser les voyageurs, toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion. Aussi leur rencontre est en général fort redoutée, et on ne leur permet d'approcher des caravanes que pour recevoir l'aumône. La sainteté de quelques-uns d'entre eux consiste à faire les imbéciles et les extravagants, afin d'attirer sur eux l'attention du peuple ; à regarder les autres fixement, à parler avec orgueil, et à quereller ceux qu'ils rencontrent. Presque tous marchent la tête et les jambes nues, le corps à moitié couvert d'une méchante peau de bête sauvage, avec une ceinture de cuir autour des reins, d'où pend une espèce de gibecière. Quelquefois au lieu de ceinture ils portent un serpent de cuivre que leurs docteurs leur donnent comme une marque de leur savoir. Ils tiennent à la main une espèce de massue.

(1) Ce mot n'est pas oriental, il est formé probablement de l'italien *Santo*, saint.

SAOS ou Saosis, nom du soleil adoré comme un dieu par les Babyloniens et les Syriens, qui lui associaient la déesse *Némanoun*, la lune (en hébreu *Lebanoun*).

SAOTAS ou Saotès, c'est-à-dire *sauveur ;* 1° Bacchus avait sous ce nom un autel à Trezène.

2° On avait également érigé à Tespie une statue à Jupiter *Saotès*, en mémoire de ce qu'il avait délivré cette ville d'un dragon terrible.

SAPAN-DAIKÉ, fête de l'eau, chez les Pégouans. Le roi et la reine se jettent mutuellement de l'eau de rose. La cour, la noblesse, les gens de guerre, le peuple même, les imitent ; quelquefois on s'arrose tout simplement de l'eau du fleuve. Les gens du commun se comportent souvent avec incivilité en inondant les passants d'une eau d'une propreté douteuse.

SAPAN-DJAKÉ, pèlerinage que le roi et la reine du Pégu font, avec les principaux personnages de leur cour, à douze lieues de leur capitale. Cette fête est célébrée avec une magnificence extraordinaire. Le roi et la reine y paraissent sur un char tout brillant de joyaux et de pierreries.

SAPANDOMAD, un des sept amschaspands ou bons génies créés par Ormuzd. Il préside à la terre. C'est aussi un des cinq génies femelles qui président aux cinq jours épagomènes.

SAPAN-DONON, fête des Pégouans, qui n'est remarquable que par des courses de barques, qui luttent pour gagner le prix proposé par le roi à celle qui arrivera la première au but. Cette fête dure un mois.

SAPAN-KATÉNA, autre fête pégouane, qui consiste principalement à faire certaines figures pyramidales avec autant d'adresse et d'élégance qu'il est possible. Les ouvriers s'en cachent avec soin la confection les uns aux autres, afin que le roi en ait toute la nouveauté, car c'est lui qui doit juger de leur mérite, et décider quelles sont celles de ces figures qui l'emportent sur les autres. Pendant toute la nuit des cierges sont allumés devant les idoles, et surtout devant la principale de la contrée ; les portes de la ville restent ouvertes pendant ce temps-là

Les temples sont illuminés pour éclairer ceux qui viennent prier les dieux, et les portes ouvertes signifient que l'accès de la divinité doit être libre ; mais on ne doit pas se présenter devant eux les mains vides.

SAPHIS, amulettes que les nègres du Sénégal portent constamment sur eux. Ce sont des versets du Coran, que les prêtres mahométans écrivent sur de petits morceaux de papier, et vendent aux nègres ; et ceux-ci sont persuadés que ces billets possèdent une vertu extraordinaire. Il y a des nègres qui les portent pour se préserver de la morsure des serpents ou des crocodiles, et alors le saphi est ordinairement enveloppé dans un morceau de peau de serpent ou de crocodile, et attaché au bas de la jambe. D'autres s'en servent en temps de guerre, dans l'idée que cela peut les mettre à l'abri de l'atteinte des armes de leurs ennemis. Mais ce qui fait surtout employer les saphis, c'est qu'on croit qu'ils préviennent et guérissent les maladies ; qu'ils empêchent qu'on n'éprouve la faim et la soif, et que, dans toutes les circonstances, ils attirent sur celui qui les porte la bienveillance des puissances célestes. Mungo-Park pense que la grande confiance des nègres pour ces sortes d'amulettes est fondée moins sur les sentences du livre sacré des Musulmans que sur l'idée qu'ils se font de l'art d'écrire, qu'ils considèrent comme une espèce de magie ; en effet, les nègres païens n'en sont pas moins avides que ceux qui ont embrassé l'islamisme.

SAPIENTIAUX (Livres), titre commun à plusieurs livres de l'Ancien Testament, qui traitent des principes de morale, et des moyens de parvenir à la sagesse. Ce sont les Proverbes, le Cantique des cantiques, l'Ecclésiaste, la Sagesse et l'Ecclésiastique.

SAPODIGUER, un des sept mauvais génies créés par Ahriman pour les opposer aux Amschaspands créés par Ormuzd.

SARABAITES, moines du IVe siècle, qui habitaient deux ou trois dans les cellules. Jean Cassien, qui visita les monastères d'Orient vers la fin de ce siècle, dit que les Sarabaites étaient alors des moines vagabonds, que le libertinage et l'avarice faisaient vivre sans règle, tandis qu'il préconise la vie sainte et édifiante, les mortifications et la pénitence des cénobites, des anachorètes, et de tous les véritables moines.

SARADA, un des noms de Saraswati, déesse hindoue de l'éloquence. On le donne aussi à Dourgâ, épouse de Siva.

SARAKKA, déesse des Lapons, fille de Maderakka, et sœur de Juksakka et d'Uksakka. Il n'y avait aucune déesse qui reçût autant qu'elle les hommages des Lapons, et en qui ils eussent plus de confiance. Aussi ils mettaient son siége près du foyer, et, dans leurs repas, ils ne manquaient pas de l'honorer, et, contre la coutume, ils lui offraient des sacrifices sans consulter le tambour magique. C'est pourquoi elle avait quelquefois une petite cabane, comme une espèce de chapelle auprès de la hutte du Lapon. Les femmes enceintes lui offraient surtout leurs hommages ; et lorsqu'elles voyaient leur terme arriver, elles se recommandaient à elle, afin qu'elle leur envoyât en songe quelque Jabmek qui les instruisit du nom qu'il fallait donner à l'enfant, et quel serait l'ancêtre qui ressusciterait en lui. Lorsque l'enfant était né, on le consacrait à Sarakka par le baptême *Samé-Nabma*, quand même il avait reçu auparavant le baptême chrétien, et on lui donnait le nom de l'ancêtre que la mère avait vu en songe.

SARASWATA, personnage mythologique des Hindous ; c'est un brahmane qui provint indirectement de la rivière Saraswati personnifiée.

SARASWATI, une des grandes déesses du panthéon hindou. Elle est en même temps la fille et l'épouse de Brahmâ. D'après les légendes indiennes, lorsque Brahmâ eut créé les mondes, son cœur brûla d'un amour incestueux, et sa propre fille devint l'objet de sa coupable passion. Il l'obséda de ses poursuites, dont elle avait horreur et auxquelles elle essayait vainement de se soustraire. De quelque côté qu'elle prenait la fuite, il poussait à Brahmâ une nouvelle tête, dont les regards pénétrants la suivaient dans sa retraite. Lorsque ces têtes furent au nombre de quatre, tournées chacune vers un des points cardinaux, Saraswati, ne trouvant plus autour d'elle aucun lieu qui pût lui servir de refuge, tenta de s'envoler dans les cieux. Mais, dans cet asile encore, elle ne put se soustraire aux regards de son père, car une cinquième tête s'était élancée au-dessus des autres. C'est alors que les dieux, indignés de sa lubricité, lui tranchèrent cette dernière tête, lui infligèrent les peines que nous avons décrites à l'article Brahma, et le condamnèrent à n'avoir sur la terre ni temple particulier ni adorateurs. D'autres légendes disent que Saraswati était la sœur de ce dieu, et qu'elle devint son épouse ; elle aurait ainsi une grande analogie avec la Junon des Grecs.

Saraswati est communément considérée comme la déesse de l'éloquence et des beaux-arts. Dans le Véda, elle est la déesse des eaux et de la parole ; elle y est considérée comme la protectrice des hommes qui sacrifient, comme la déesse de la fécondité, la source intarissable des biens, la dispensatrice de toutes les choses excellentes. On l'invoquait au moment de la naissance de l'enfant. Elle présidait au courant des fleuves et des rivières ; et c'est pour cela qu'on a donné son nom à une rivière de l'Hindoustan, qui descend des montagnes qui bordent au nord-est la province de Dehli, d'où elle prend sa direction vers le sud-ouest, et se perd au milieu des sables du grand désert, dans la contrée de Bhatti. Suivant les Indiens, elle continue son cours par-dessous terre, et va se réunir au Gange, près d'Allahabad, avec la Yamounâ. La Saraswati porte aujourd'hui le nom de *Sarsouti*. C'était, disait-on, la déesse Saraswati descendue sur la terre. Un jour qu'elle traversait ce pays, un livre à la main, elle en-

tra, sans y prendre garde, dans le désert, où elle fut assaillie par des ennemis terribles, aux outrages desquels elle se déroba en s'enfonçant sous terre, pour reparaître ensuite à Prayâga.

Saraswati est encore, sous le nom de Brahmani, une des huit *Matris*, ou premières mères de la terre, femmes des grands Vasous, gouverneurs des huit régions du monde.

On la représente sous la forme d'une femme de couleur blanche, assise sur une fleur de lotus, et jouant du *Vinâ* ou luth indien ; souvent elle est portée sur l'oiseau appelé *Hansa*, qui est l'oie. Quelquefois cette déesse est représentée par une plume, un encrier et un livre ; on lui attribue l'invention de la langue sanscrite et de l'alphabet dévanagari.

On fait dériver son nom du sanscrit *Saras*, lac, courant d'eau, et *Vati* qui marque la possession, c'est-à-dire celle qui possède ou qui forme les lacs, les courants ; ce qui rappelle la fonction de déesse des eaux qui lui est attribuée par les Védas. Mais cette étymologie pourrait avoir été forgée après coup. En retranchant le suffixe *Swati* (qui pourrait signifier *madame*, comme *Swami* est employé pour *monseigneur*), reste le mot *Sara*, qui est le nom de l'épouse d'*Abraham*. Ce dernier vocable ressemble beaucoup à *Brahmâ*. Sara était la parente du saint patriarche, ou, comme il s'exprime lui-même, sa sœur ; de même que Saraswati était la sœur de Brahmâ.

SARDORNE, divinité celtique, que l'on croit correspondre au Saturne des Latins.

SARI-HARA-BRAMA, nom sous lequel la trinité hindoue est adorée sur la côte d'Orissa. On la représente sous les traits d'une figure humaine à trois têtes. Si ce vocable, qui nous est fourni par Sonnerat, n'est pas mal orthographié, nous croyons qu'il doit représenter le sanscrit *Hari-Hara-Brahmâ*, qui réunit les noms des trois principales divinités. *Voy.* TRIMOURTI.

SARIKA, déesse indienne, protectrice de la ville de Saritaka, dans le Kachmir.

SARINGUIHAR, classe de Djoguis, religieux de l'Hindoustan, ainsi nommés parce qu'ils portent avec eux un *saringui*, sorte de petit violon, dont ils s'accompagnent en chantant. Ils mendient au nom de Bhairava.

SARISANG, un des dieux principaux de l'île Formose. Il habite du côté du nord, comme le bon génie Tamagisangæ réside du côté du sud. Sarisang est un dieu méchant et fort laid; jaloux de l'œuvre de son rival qui a créé les hommes beaux et bien faits, il travaille sans cesse à les enlaidir en leur envoyant la petite-vérole et d'autres difformités naturelles ou accidentelles; c'est pourquoi les Formosans l'invoquent afin de fléchir son injuste ressentiment. On reconnaît ici le dogme des deux principes, et la guerre acharnée qu'ils se font l'un à l'autre.

SARMANES, nom que les anciens donnaient aux prêtres ou philosophes indiens. C'est en effet le mot sanscrit *sramana* ou *sarmana*, pénitent. *Voy.* SAMANÉENS.

SARNGUIN, *celui qui porte un arc ;* dénomination de Siva, prise de son arc terrible.

SARON, un des dieux de la mer, chez les Tréméniens; il était surtout invoqué par les mariniers. C'était un ancien roi de la contrée, passionné pour la chasse, qui se noya, un jour, en poursuivant un cerf jusque dans la mer. De là ce bras de mer, qui se trouve près de Corinthe, fut appelé golfe Saronique. Son corps fut rapporté dans le bois sacré de Diane, et inhumé dans le parvis du temple.

SARONIDES, nom que Diodore de Sicile donne aux Druides. On sait que le nom des *druides* vient du celtique *teru*, *dru*, qui signifie un arbre, et qui est corrélatif du grec δρῦς, chêne, parce que ces ministres du culte accomplissaient leurs cérémonies redoutables dans la profondeur des forêts, et particulièrement sous les chênes, dont ils recueillaient religieusement le gui. Le mot *saronides* a une étymologie analogue : il vient du mot grec σαρωνίδες; nom que les Grecs donnaient aux vieux chênes dont la vétusté faisait entr'ouvrir l'écorce. Les arbres les plus vieux étaient en effet les plus respectés par les Druides. Nous préférons cette étymologie à celle que l'on tire d'un prétendu Saron, célèbre par l'étendue de son savoir, qui aurait régné dans la Celtique.

SARONIE ou SARONIS, surnom de Diane, honorée à Trézène, dans un temple que Saron, un des rois du pays, lui avait élevé.

SARONIES, fête annuelle que les Trézéniens célébraient en l'honneur de Diane Saronie.

SARPAS, les dieux serpents, célèbres dans la mythologie hindoue. Ils étaient fils de Kasyapa et de sa femme Kadrou. Ils étaient cependant inférieurs aux serpents *Nagas*. Nos lecteurs remarqueront l'analogie du mot indien avec le latin *serpens*.

SARPASATRI, sacrifice de serpents, dans la mythologie hindoue; non pas qu'on ait jamais immolé réellement cette espèce d'animaux sur les autels, mais les Indiens donnent ce nom à la grande destruction des serpents, ordonnée par le roi Djanamédjaya, pour satisfaire les mânes de son père tué par un serpent; ce qui fut considéré comme un acte religieux. L'auteur de ce Dictionnaire a donné, en 1844, dans le *Journal asiatique* de Paris, le récit de ce drame mythologique, traduit de l'Hindoustani.

SARPEDON, fils de Jupiter et d'Europe, et frère de Minos. Les Crétois lui rendirent les honneurs divins.

SARPEDONIE, surnom de Diane, ainsi appelée d'un temple où elle rendait des oracles, sur le promontoire Sarpédon en Cilicie.

SARPYA, un des onze Roudras de la mythologie hindoue.

SARRITOR, dieu des sarcleurs, chez les Romains. On l'invoquait après que les blés avaient été enlevés, parce qu'il présidait au travail qui consiste à sarcler les champs, c'est-à-dire à arracher les mauvaises herbes

qui naissent dans les terres ensemencées.

SARTAN, ange ou génie de la mythologie persanne, qui préside au signe du Cancer.

SARTADEVAS, c'est, suivant Sonnerat, une caste religieuse, dévouée à Vichnou, dans laquelle les autres Indiens ne peuvent pas entrer. Ceux qui la composent naissent religieux, se marient et vivent en famille. Quoiqu'ils s'occupent à faire des colliers de fleurs pour les vendre, cela n'empêche pas qu'ils ne demandent l'aumône en chantant et en s'accompagnant d'un instrument semblable à la guitare.

SARVA, un des noms de Siva, dieu indien; il signifie celui qui frappe ou qui tue.

SARVANI, surnom de Parvati, épouse de Siva, déesse de la mythologie hindoue; elle est ainsi appelée de *Sarva*, un des noms de son époux.

SARVANIVANARA-VICHKAMBI, un des neuf bodhisatwas ou fils spirituels des bouddhas célestes, suivant la théogonie du Népâl. Il dérive du bouddha Amogha; il se manifesta sous la forme d'un poisson.

SARVA-PRAYASTCHITTA, c'est-à-dire *expiation totale*, cérémonie que les Hindous pratiquent à l'égard des malades à l'agonie. Dès qu'on remarque chez un brahmane les symptômes de l'agonie, on choisit à terre une place que l'on enduit de fiente de vache; on y répand de l'herbe darbha, et par-dessus le tout on étale une toile neuve et pure, sur laquelle on transporte le mourant; car c'est un préjugé admis généralement que si un brahmane venait à mourir dans un lit ou sur une natte à coucher, il serait contraint de porter ce meuble avec lui partout où il irait, ce qui serait fort incommode pour son âme. Alors on lui ceint les reins d'une toile pure, et on procède à la cérémonie du *Sarva-prayastchitta*. On apporte, dans un plat de métal, de petites pièces d'or, d'argent et de cuivre, et dans un autre, des akchatas, du sandal et du *pantcha-gavia*. Le pourohita verse un peu de cette dernière liqueur dans la bouche du mourant, et par sa vertu le corps est parfaitement purifié. On procède alors à la purification générale; à cet effet, le pourohita et le chef des funérailles invitent le malade à réciter, au moins d'intention s'il ne le peut faire distinctement, certains mantras par l'efficacité, desquels il est délivré de tous ses péchés.

Cette cérémonie achevée, on amène une vache avec son veau; elle a les cornes garnies d'anneaux d'or ou de cuivre, sur le cou une guirlande de fleurs; une pièce de toile neuve lui couvre le corps, et l'on y joint divers autres ornements. On fait approcher la vache du malade, qui la prend par la queue, et en même temps le pourohita récite un mantra, afin qu'elle le conduise par un bon chemin dans l'autre monde. Le mourant fait ensuite présent de cet animal à un brahmane, dans la main duquel on verse un peu d'eau en signe de donation. Ce don est indispensable, si l'on veut arriver sans encombre au Yama-loka, l'empire des morts; car alors on trouve dans le monde souterrain une vache qui aide à traverser le fleuve de feu sans que l'on soit atteint par les flammes. Enfin on distribue aux brahmanes les pièces de monnaie contenues dans le plat de métal, et dont la somme totale doit égaler le prix de la vache.

SARVESWARI, une des formes de Saraswati, épouse de Brahmâ; ce nom signifie *souveraine de toutes choses*.

SARVISWARA, un des Bhodisatwas vénérés par les bouddhistes du Népâl; il est considéré comme fils spirituel de Djinendra. Ses attributs sont un trident et une cloche.

SASCHFMOUE, déesse égyptienne, compagne habituelle de Thoth, régulatrice des périodes d'années et des assemblées sacrées.

SASI-SEKHARA, surnom de Siva, dieu hindou; il signifie *celui qui porte un diadème orné de la lune*.

SASTRAS, terme sanscrit qui signifie *livre*, *traité*, sur les sciences, la religion, les lois, ou la littérature; il s'applique surtout à ceux qui sont considérés comme ayant une autorité divine. Ce mot est ordinairement accompagné d'un autre qui détermine à quelle classe le livre appartient, car seul il ne s'entend que des ouvrages de littérature et de science. Ainsi les *Védanta-sastras* sont des traités de théologie philosophique; les *Dharma-sastras*, des livres de droit.

SATAMANGOU, c'est-à-dire *maître des cent sacrifices*; surnom du dieu Indra, souverain du ciel chez les Indiens; il ne peut être détrôné de son poste céleste que par le mortel qui aura réussi à accomplir cent fois le sacrifice *aswamédha*.

SATAN, nom qui est donné au prince des démons dans quelques livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qui de là est passé en usage commun chez les juifs, les chrétiens et les musulmans. Il est dérivé du verbe hébreu *satan*, s'opposer à quelque chose, et signifie *adversaire*. Dans le livre de Job, il est désigné comme le mauvais esprit qui tenta ce saint patriarche; on le regarde aussi comme celui qui séduisit la première mère du genre humain, et la porta à désobéir à Dieu. C'est lui qui tenta Jésus-Christ dans le désert. C'est lui encore qui entra dans le cœur de Judas Iscariote et lui inspira le dessein de trahir son divin maître. Saint Jean, dans l'Apocalypse, l'appelle l'accusateur de nos frères, et celui qui les accusait jour et nuit en présence de Dieu. Lorsque l'on confère à un catéchumène le sacrement de baptême, on lui fait jurer qu'il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres.

Quelques-uns prétendent que Satan n'est autre qu'Ahriman, le mauvais principe des Persans, et que les Juifs ont puisé ce dogme chez leurs vainqueurs, durant la captivité de Babylone. Nous sommes plus portés à croire que les Persans et d'autres peuples ont emprunté leur conception soit aux livres saints, soit aux traditions primitives; car,

sans parler du livre de Job, qui passe pour être de la plus haute antiquité, et où Satan est appelé par son nom, nous voyons, dès le commencement de la Genèse, le génie du mal remplir auprès d'Eve l'office de tentateur, sous la forme empruntée du serpent.

SATCHI, déesse du panthéon hindou, épouse du dieu Indra. Elle était fille du saint mouni Pouloma; ce qui l'a fait surnommer *Pôlomi*.

SA-TCHI, neuvième dieu des bouddhistes de la Chine. Réuni à ses deux frères, Wei-cheven et Ma-ni-pa-tho, il a pour attribution de protéger la généralité des êtres et de les garantir des vices et de l'erreur. Ils résident sur la terre ou dans l'air, et ont à leurs ordres 1500 officiers et 84 classes de démons et de génies. Ils veillent spécialement sur les prédicateurs de la loi, pour détourner d'eux les maux et le trouble, et pour leur procurer le triple repos du corps, de la bouche et de l'esprit. Leur sollicitude s'étend même jusqu'à pourvoir à ce que les fidèles puissent obtenir promptement la béatitude du *bodhi*, ou de la suprême intelligence.

SATCHLU. Les Turcs désignent par cette expression, qui signifie *chevelus*, les religieux musulmans qui, contrairement à l'usage généralement reçu, laissent croître leurs cheveux. Les uns les laissent flotter sur leurs épaules, les autres les relèvent en forme de chignon, et les attachent derrière le turban.

SATÉ ou SATI, déesse du panthéon égyptien, qui était adorée, conjointement avec Chnouphis, à Elephantine, à Syène et à Béghé; leur juridiction s'étendait sur la Nubie entière.

SATÉVIS, génie de la mythologie persanne; c'est le gardien de la plage occidentale du ciel. Satevis est la personnification de l'étoile Aldebaran, dans les Hyades; d'autres disent qu'il réside dans Anahid ou Vénus.

SATI. C'est le premier nom qu'avait porté l'épouse du dieu Siva. Il signifie *pieuse*. Cette déesse conçut une telle douleur à la vue de son époux insulté par Dakcha son père, qu'elle se jeta dans les flammes où elle fut consumée. En mémoire de cette mort touchante, la femme indienne qui se brûle sur le bûcher de son mari est appelée *sati*. (C'est à tort que, dans plusieurs ouvrages français, on a conservé l'orthographe anglaise, *suttee*.)

Aucune loi formelle, aucun texte sacré ne fait une obligation aux veuves indiennes de faire ainsi le sacrifice de leur vie à la mort de leur époux; mais les mythologues ayant consigné dans leurs poëmes sacrés quelques exemples vrais ou faux de déesses et de femmes célèbres que l'amour conjugal avait poussées à donner cette preuve de douleur et de regrets, quelques femmes de radjas cherchèrent une vaine célébrité dans ce cruel dévouement. Les brahmanes donnèrent les plus grands éloges à leur vertu; les poëtes les chantèrent dans leurs vers, les sages les proposèrent à l'admiration publique; on leur fit une sorte d'apothéose; on leur adressa des vœux et des prières comme à des divinités; on recourut à leur intercession dans les maladies et les adversités. Bref, elles eurent des imitatrices, qui reçurent les mêmes honneurs; et aujourd'hui encore on recueille religieusement les cendres des satis et les débris de leurs membres épargnés par le feu; on érige sur le lieu du sacrifice de petites pyramides monumentales, pour transmettre à la postérité la mémoire de ces héroïques victimes de l'amour conjugal. L'exemple acquit force de loi; ajoutons que les brahmanes en font presque un devoir aux veuves; tellement que, dans plusieurs contrées de l'Hindoustan, une femme, qui refuserait de se laisser ainsi brûler vivante sur le bûcher de son mari, ferait une grave injure à la mémoire de celui-ci.

Les princes musulmans, devenus maîtres de la contrée, et après eux, les Anglais, ont mis tout en œuvre pour détruire ce préjugé barbare et abolir les satis, sans avoir pu en venir à bout. Les missionnaires protestants travaillèrent en vain à empêcher ces détestables sacrifices. Bien plus, depuis 1810, époque à laquelle ceux-ci se mirent à l'œuvre, jusqu'à l'année 1820, les listes des satis font foi que le nombre des victimes avait augmenté progressivement chaque année. En 1817, il y en eut 706 dans la seule présidence du Bengale. Il est vrai que cette manie est beaucoup plus en vogue sur les bords du Gange que partout ailleurs. Dans le sud de la presqu'île, on ne voit que rarement des satis; dans la présidence de Madras, sur 30,000,000 d'habitants, il ne s'y brûle pas trente veuves par an. Depuis cette époque, le gouvernement anglais a pris des mesures plus efficaces, qui rendent aujourd'hui ce sacrifice presque impossible; mais tel est l'empire des préjugés, qu'il n'est pas rare de voir des femmes, qui viennent de perdre leur mari, quitter le territoire soumis à la juridiction de la compagnie, pour pouvoir se brûler en toute liberté dans les pays qui relèvent encore des radjas.

Lorsque le défunt avait plusieurs femmes, il n'y en a qu'une ordinairement qui se fait brûler avec lui; mais souvent il y a une véritable lutte entre ces malheureuses pour obtenir la préférence. Toute femme qui se laisse brûler est censée le faire librement, de son plein gré, et en vertu d'une détermination prise d'elle-même; mais il faut tenir compte des obsessions auxquelles elle est en butte de la part des brahmanes. Lors donc qu'après y avoir bien réfléchi, une femme déclare qu'elle veut être brûlée avec son mari défunt, c'est un arrêt irrévocable qu'il n'est plus en son pouvoir de rétracter; si elle n'allait pas de bon gré au bûcher, on l'y traînerait de force. Les brahmanes qui dirigent tous les actes de cette tragédie, ainsi que ses parents, viennent tour à tour la féliciter sur son héroïsme, et sur la gloire immortelle qu'elle va acquérir par un genre de mort qui fera d'elle une divinité. Tous les ressorts du fanatisme et de la su-

perstition sont mis en jeu pour soutenir son courage, exalter son enthousiasme, échauffer son imagination.

Ce sacrifice a lieu avec toute la pompe et le faste que les Hindous déploient dans leurs cérémonies religieuses. Il varie dans les formes suivant les contrées; mais voici de quelle manière il s'accomplit le plus généralement dans les deux castes supérieures :

La veuve, couverte de bijoux et d'habits magnifiques, parée comme au jour de ses noces, est exposée devant la porte de la maison mortuaire sous un pandel, ou tente ornée de riches draperies, de fleurs et de feuillages. Dès que le moment de la cérémonie a été fixé, tout aliment lui a été interdit; il lui a été permis seulement de mâcher du bétel, et elle a dû prononcer continuellement le nom du dieu de la secte à laquelle elle appartient. Pendant ce temps, les instruments de musique n'ont pas cessé de se faire entendre. Lorsque l'heure est venue, elle part accompagnée de ses parents, de ses amis et d'un nombreux cortége de brahmanes qui se tiennent constamment près d'elle, et lui promettent, en récompense de l'acte de piété qui se prépare, pour son mari, la rémission de tous les péchés et même de tous les crimes qu'il a pu commettre, et pour elle une félicité sans limite et sans fin. La malheureuse est étourdie par leurs discours, leurs promesses, leurs chants, et par des liqueurs excitantes mêlées d'opium, qu'ils lui font boire à de courts intervalles. Parvenue à l'endroit où elle doit s'offrir en holocauste aux mânes de son mari, la veuve fait ses adieux à ses parents, à ses amis, partage entre eux ses parures, et les embrasse pour la dernière fois; elle quitte ses vêtements, frotte ses membres d'huile et de parfums ; puis, après avoir fait à trois reprises le tour du bûcher, elle s'arrête sur une éminence qui domine la fosse ardente, et de là elle se précipite dans les flammes, sur lesquelles on répand, pour en activer la vivacité, de l'huile, du beurre et d'autres matières également combustibles. Aussitôt les musiciens font retentir leurs instruments, dans le but sans doute de dérober au peuple les cris de douleur de la victime. Lorsque les flammes ont tout dévoré, on recueille les ossements et les cendres pour les jeter dans une rivière sacrée, et l'on érige un monument, une chapelle sur le lieu même où le sacrifice a été consommé.

Au Bengale, après avoir été baignée dans le Gange avec le corps de son mari, la veuve est placée sur un lit de parade disposé sur le bûcher même; le cadavre est posé sur elle en travers, comme pour figurer une croix. Dans cette situation, on lui remet des lettres, des étoffes, des bijoux, que des personnes présentes veulent faire parvenir, dans l'autre monde, à leurs parents ou à leurs amis; elle fait du tout un paquet qu'elle met sur son sein, et alors on allume le bûcher.

Dans le Bisnagar, les femmes ne se brûlent que plusieurs mois après les funérailles de leur mari. Le jour fatal arrivé, la veuve assiste à un repas splendide, dont elle fait les honneurs, et elle préside ensuite elle-même à tous les apprêts de sa mort.

Dans le Guzerate et dans quelques autres provinces, le bûcher est dressé sous une hutte construite avec de la paille et des roseaux enduits de beurre ou imprégnés d'huile. On place la veuve au centre, sur le bûcher, ayant le corps de son mari appuyé sur ses genoux, et on l'attache à un pilier pour qu'elle ne puisse s'échapper. Ces préparatifs terminés, on bouche l'ouverture de la cabane et on y met le feu.

Dans les castes qui ne brûlent pas leurs morts, les veuves se font enterrer toutes vives avec le cadavre de leurs époux. Lorsqu'une de ces infortunées est arrivée au lieu de la sépulture, on la descend dans une fosse, au fond de laquelle elle s'assied, tenant entre ses bras la dépouille de son mari. Alors on la couvre de terre, de manière à ne laisser que sa tête à découvert; on lui fait prendre un breuvage, que quelques écrivains prétendent être du poison; et, pour abréger son supplice, on l'étrangle presque aussitôt. Le peuple n'est pas admis au spectacle de cette horrible cérémonie; on a soin de lui en intercepter la vue au moyen d'une enceinte de toile dressée autour de la fosse.

Citons maintenant quelques exemples du fanatisme qui porte les femmes indiennes à s'immoler ainsi à la mémoire de leur mari.

En 1710, toutes les femmes du radja de Marava se sacrifièrent sur son bûcher avec un courage extraordinaire; elles s'élancèrent toutes ensemble dans les flammes, en criant : *Siva! Siva!* Elles furent mises par les brahmanes au rang des divinités, et, depuis, on leur rendit un culte dans un temple que l'on bâtit à l'endroit même où elles s'étaient brûlées.

Il est très-rare que la Sati ait lieu dans les classes inférieures; aussi est-ce un grand honneur pour la famille et pour la tribu entière à laquelle appartient la victime, quand un tel événement arrive. Un missionnaire anglican raconte qu'à Tandjaour une femme de la caste méprisée des tchakilis (savetiers), ayant perdu son mari et se voyant maltraitée chaque jour par sa belle-mère, prit la résolution de se brûler toute vive sur la tombe du mort. Emerveillés, les tchakilis s'assemblèrent et convinrent de donner à cet acte, qui, dans leur opinion, devait répandre un vif éclat sur leur caste, tout le retentissement et toute la magnificence possible. Pendant deux mois entiers, ils promenèrent par toute la province la veuve dévouée, que chacun considérait comme s'étant élevée au rang de caste pure. Riches et pauvres la comblèrent de présents. Le radja lui-même lui offrit une orange et prêta son plus bel éléphant pour qu'elle fût conduite

triomphalement au lieu du sacrifice. Le courage de la tchakili ne se démentit pas un seul instant; elle distribua les objets dont elle était parée, dansa autour du bûcher, et, le visage riant, s'élança dans les flammes. Lorsque le sacrifice fut consommé, chaque assistant s'empressa de recueillir, comme de saintes reliques, quelques-uns des charbons qui avaient servi à l'accomplir; car personne ne doutait que, bien qu'elle fût issue d'une caste réprouvée, cette héroïne ne dût jouir de la béatitude et de la gloire célestes.

Dernièrement, dans l'Inde française, la veuve d'un brahmane devait se brûler. Le procureur général, M. Moiroud, mit tout en œuvre pour empêcher le sacrifice. Il fit distribuer à la brahmine et aux brahmanes les fragments des anciens livres sacrés, où le suicide des femmes se trouve expressément défendu. Il obtint même de ces derniers la promesse qu'une modique pension serait accordée à la veuve pour subvenir à ses besoins. Enfin, après un jour entier de résistance, après avoir lutté avec le procureur général pendant plusieurs heures d'une conversation où elle déploya une énergie et une force de raisonnement incroyables, la brahmine céda; mais elle déclara en même temps qu'elle était loin d'être convaincue, qu'elle avait perdu pour jamais le bonheur et le repos, qu'elle se regardait comme déshonorée à ses propres yeux et à ceux de sa famille, et qu'elle rendait le gouvernement responsable de son avenir: « Car, ajouta-t-elle, je reste inébranlable dans ma foi, mais j'ai voulu obéir au roi de France. »

Mais toutes les veuves hindoues ne montrent pas la même intrépidité. Il y en a que la vue des flammes épouvante, et qui cherchent à se soustraire au supplice auquel les voue une coutume sacrilége. Le roi du Tandjaour, mort en 1801, laissa quatre femmes légitimes. Les brahmanes décidèrent que deux de ces femmes devaient être brûlées avec le corps de leur mari, et désignèrent celles qui devaient avoir la préférence. C'eût été pour celles-ci une honte ineffaçable et un affront sanglant fait à la mémoire du défunt, si elles avaient hésité à accepter ce singulier honneur. Bien persuadées au reste qu'on aurait recours à toute sorte de moyens pour les engager de gré ou de force à se sacrifier, elles firent de nécessité vertu, et parurent se dévouer de bonne grâce au triste sort qu'on leur réservait.

On n'employa qu'un jour pour faire les préparatifs des funérailles. A trois ou quatre lieues de la résidence royale, on creusa une fosse carrée, peu profonde, et large de douze à quinze pieds en tous sens. On éleva une pyramide de bois de sandal, supportée par une espèce d'échafaud construit du même bois; et les piliers qu'ils soutenaient étaient disposés de manière qu'on pouvait, en les retirant, faire écrouler tout l'édifice. Du beurre liquide, contenu dans de vastes urnes de cuivre placées aux quatre coins, devait servir à arroser le bûcher, pour hâter la combustion. Le cortége s'avança dans l'ordre suivant: en tête marchaient un grand nombre de soldats armés, suivis d'une multitude de musiciens, principalement de trompettes, qui faisaient retentir l'air de sons lugubres. Après eux, venait le corps du roi, porté dans un superbe palanquin ouvert, accompagné de son gourou, de ses principaux officiers et de ses plus proches parents, tous à pied et sans turban, en signe de deuil, et d'une multitude de brahmanes. Paraissaient ensuite les deux victimes, portées aussi chacune sur un riche palanquin, et chargées plutôt que parées de bijoux. Plusieurs rangs de soldats, placés de part et d'autre, maintenaient l'ordre, et écartaient la foule immense qui accourait de toutes parts. Les deux reines, accompagnées de quelques-unes de leurs favorites, s'entretenaient de temps en temps avec elles. Suivaient leurs parents, hommes et femmes, à qui elles avaient distribué des présents considérables avant de sortir du palais. Une affluence innombrable de brahmanes et de personnes de toutes les castes fermait la marche.

Arrivées à l'endroit où les attendait une mort prématurée, on leur fit faire des ablutions et autres cérémonies d'usage, et elles s'en acquittèrent avec courage et sang-froid. Cependant, lorsqu'il leur fallut faire la triple promenade circulaire autour du bûcher, une altération soudaine se fit remarquer dans tous leurs traits; leur fermeté paraissait près de les abandonner, malgré les efforts visibles qu'elles faisaient pour étouffer la voix de la nature. Durant cet intervalle, le cadavre avait été déposé sur la plate-forme dressée au milieu de la pyramide; on y fit monter les deux reines, toujours couvertes de leurs riches parures, et qui, après s'être couchées l'une à droite et l'autre à gauche du prince défunt, se prirent par la main, en passant leurs bras par dessus son corps. Les brahmanes officiants prononcèrent alors à haute voix plusieurs mantras, aspergèrent le bûcher avec leur eau lustrale, et le beurre liquide fut jeté dans le bûcher, auquel en même temps le feu fut mis, d'un côté par le plus proche parent du roi, de l'autre côté par son gourou, et tout autour par des brahmanes de distinction. Bientôt les flammes s'élevèrent avec rapidité, et les supports de l'édifice ayant été retirés, il s'écroula, et dut écraser dans sa chute les deux malheureuses victimes. A cette vue, tous les spectateurs poussèrent des cris de joie. Les parents qui entouraient le bûcher appelèrent à plusieurs reprises les princesses par leur nom, et l'on avait entendu, disait-on, sortir du milieu des flammes le mot *yen* (quoi?) distinctement prononcé. Ridicule illusion d'esprits aveuglés par le fanatisme! comme si les infortunées victimes n'eussent pas été en ce moment hors d'état d'entendre et de répondre. Deux jours après, lorsque le feu fut entièrement éteint, on retira des cendres les restes des ossements qui avaient échappé à la violence des flammes, et on les mit dans des urnes de cuivre rouge, qui furent scel-

lées du sceau du nouveau roi. Quelque temps après, trente brahmanes furent choisis pour porter ces reliques à Bénarès, et les jeter dans les eaux sacrées du Gange. On réserva cependant une partie des ossements, qui, réduits en poudre et mêlés avec du riz bouilli, furent avalés par douze brahmanes, dans le but d'expier les péchés des défunts.

En 1794, dans un village du Tandjaour, mourut un homme de la caste Vaisya, qui jouissait de quelque considération. Sa femme, âgée d'environ 30 ans, fit connaître sa résolution de l'accompagner au bûcher. La nouvelle s'en étant rapidement répandue, une multitude considérable accourut de tous côtés pour être témoin de ce spectacle. Tout étant disposé pour la cérémonie, et la veuve s'étant élégamment parée de tous ses atours, des porteurs s'avancèrent pour enlever le corps du défunt. Celui-ci était placé dans une espèce de niche, ornée d'étoffes précieuses, de guirlandes de fleurs, de feuillages verts, etc. La veuve suivait immédiatement, portée dans un superbe palanquin richement décoré. Pendant la marche, une foule innombrable de curieux se pressaient à sa suite, levaient les mains vers elle en signe d'admiration, et faisaient retentir l'air de cris d'allégresse; chacun la considérait comme déjà transportée dans le paradis d'Indra, et l'on paraissait envier son sort.

Comme le cortége s'avançait lentement, les spectateurs, principalement les femmes, s'efforçaient de s'approcher d'elle, pour la féliciter sur son heureuse destinée, et attendre qu'usant du don de prescience qu'un dévouement aussi méritoire était censé lui conférer, elle voulût bien prédire ce qui leur arriverait d'heureux ici-bas. D'un air gracieux et affable, elle annonçait à l'une qu'elle jouirait longtemps des faveurs de la fortune; à l'autre, qu'elle aurait de nombreux enfants qui prospéreraient dans le monde; à celle-ci, qu'elle vivrait longtemps heureuse avec un mari qui la chérirait; à celle-là, que sa famille était destinée à parvenir aux honneurs et aux dignités. Elle leur distribuait en même temps quelques feuilles de bétel, et l'empressement extraordinaire qu'on les voyait mettre à les recevoir, prouvait clairement qu'elles attachaient un grand prix au don de cette espèce de reliques. Rayonnantes de joie, ces bonnes femmes se retiraient alors, et pas une ne doutait que les richesses et une inaltérable félicité ne vinssent désormais pleuvoir sur elle et sur les siens.

Durant tout le trajet, qui fut assez long, la victime conserva un maintien assuré, un air serein et même riant. Mais arrivée sur la place fatale, où une mort cruelle allait terminer son existence, on vit sa fermeté l'abandonner tout à coup; plongée dans une morne et sombre rêverie, elle ne parut plus s'occuper de ce qui se passait autour d'elle; ses yeux hagards se tenaient constamment fixés sur le bûcher; une pâleur mortelle couvrait son visage; ses membres étaient agités d'un tremblement convulsif; l'altération de ses traits, sa contenance abattue, décelaient l'effroi dont son âme était saisie; l'affaissement rapide de ses facultés faisait prévoir qu'elle allait tomber en défaillance. Les brahmanes qui dirigeaient la cérémonie, et ses proches parents, accoururent alors pour relever son courage et lui faire reprendre ses esprits. Soins inutiles; la malheureuse, éperdue, égarée, était sourde à leurs exhortations, et gardait un profond silence. On la fit alors descendre du palanquin; des personnes de sa famille l'aidèrent à se traîner vers un étang près duquel le bûcher était dressé; elle s'y plongea sans rien quitter de sa parure, et fut immédiatement après conduite vers le bûcher sur lequel on avait déjà placé le corps de son mari, et qui était environné de brahmanes, tenant chacun d'une main une torche allumée, et de l'autre un vase plein de beurre liquide. Les parents et les amis, dont plusieurs étaient armés de fusils, de sabres et autres armes, formaient autour une double haie, et paraissaient attendre avec impatience la fin de cette horrible tragédie. Cet appareil militaire avait pour but d'intimider la malheureuse victime, au cas où l'idée effrayante de sa mort prochaine la porterait à fuir, comme aussi de résister à toute personne qui, mue par un sentiment bien naturel de compassion et d'humanité, tenterait d'empêcher l'accomplissement de cet homicide sacrifice.

Enfin le pourohita donna le funeste signal. En un instant la pauvre veuve fut dépouillée de tous ses joyaux. Traînée plus morte que vive auprès du bûcher, elle fut contrainte, suivant l'usage, d'en faire trois fois le tour. Deux de ses proches la tenaient par la main. Elle fit le premier tour d'un pas chancelant; au second, ses forces l'abandonnèrent tout à fait, et elle tomba évanouie dans les bras de ses guides, qui ne purent, qu'en la portant, terminer cette cruelle promenade. Enfin on la jeta sans sentiment et sans connaissance sur le cadavre de son mari. En ce moment, l'air retentit de bruyantes acclamations; les brahmanes, versant sur le bois sec le beurre contenu dans leurs vases, y mirent le feu, et en un clin d'œil on n'aperçut plus qu'un tourbillon de flammes.

En 1822, près de Bombay, la veuve d'un brahmane fut conduite en grande pompe, et au son de nombreux instruments, vers le bûcher, sur lequel se trouvait déjà le cadavre de son époux. Sa démarche était assurée, sa contenance calme. Quand les officiers anglais lui demandèrent si c'était volontairement qu'elle mourait (1): « Oui, répondit-elle,

(1) Avant la prohibition définitive portée en 1829, par lord Bentinck, on avait déjà mis certaines restrictions qui en avaient un peu diminué le nombre. Ainsi, chaque fois qu'une veuve voulait suivre son mari sur le bûcher, il fallait qu'elle vînt faire spontanément cette déclaration devant le magistrat du pays. Après de vives instances pour la détourner de son projet, on commettait à un délégué européen le soin de surveiller le sacrifice, afin que, si la présence de la mort et la crainte de l'agonie arrachaient à la victime une rétractation, les brahmanes ne pussent

c'est bien volontairement. » On pouvait juger qu'elle mettait une espèce de fierté à confondre ainsi des chrétiens qui semblaient douter d'elle, au moment où les chants des brahmanes exaltaient son héroïsme. A un signal donné, la Sati s'approcha du feu qui commençait à flamboyer ; elle embrassa ses parents, fit ses adieux à l'assistance, distribua à ses amies ses bijoux et ses ornements; puis, demi-nue, encouragée et presque poussée par les brahmanes, elle se jeta dans le feu. La douleur fut vive sans doute, car, au même instant, elle fit un mouvement pour en sortir. Vainement renversa-t-on sur elle la pile de bois ; elle se dégagea, bondit hors des flammes, et, crispée par la souffrance, elle s'élança vers la rivière. Les brahmanes l'y suivirent ; malgré la résistance des Anglais présents, ils la ramenèrent vers le foyer qui pétillait avec violence. Là une espèce de lutte s'engagea entre la victime et les bourreaux. La foule vociférait; les Européens demandaient qu'on fît trève au sacrifice, jusqu'à ce que le magistrat eût décidé. Alors, pour mettre fin au conflit, trois prêtres vigoureux enlevèrent la veuve sur leurs bras, et la précipitèrent au milieu du brasier ardent. Elle s'y tordit encore désespérée, et se releva pour fuir ; mais, à mesure qu'elle sortait de ce cercle de feu, les brahmanes l'y repoussaient en lui jetant à la tête d'énormes bûches flamboyantes. Un instant de répit lui permit toutefois de s'échapper encore et de courir vers le fleuve. A ce second désappointement, la rage des prêtres fut au comble ; quatre d'entre eux se jetèrent à sa poursuite, et, lui plongeant avec violence la tête jusqu'au fond de l'eau, ils cherchèrent à la noyer. Il fallut, pour la sauver qu'une escouade de soldats anglais arrivât sur les lieux. Les principaux coupables furent mis en prison ; mais la pauvre Hindoue ne survécut pas à cet horrible drame ; elle mourut le lendemain de ses blessures, délaissée de sa famille, et maudite comme une infâme par toute la population scandalisée.

Une autre veuve, enfant de 14 ans, périt plus cruellement encore. Elle aussi, la douleur l'avait poussée hors du bûcher; elle s'était réfugiée dans un ruisseau voisin. Là, ce fut son oncle qui vint l'endoctriner, et qui, la voyant demeurer ferme dans sa résolution d'échapper aux flammes, se fit apporter un drap mouillé, et lui dit : « Viens, je t'envelopperai dans cette toile, et je te porterai dans ta maison. — Non, non, criait l'infortunée, vous voulez me rejeter au feu ! Mon oncle! au nom du ciel ! ayez compassion de moi ! je quitterai la famille ; j'irai trouver les parias, je vivrai comme une maudite, je mendierai, je ferai tout ce qu'on voudra. Grâce! grâce! laissez-moi vivre. » L'oncle la rassura, lui jura par les eaux du Gange qu'il la ramènerait à sa demeure. Confiante dans ce serment, inviolable chez les Hindous, la pauvre enfant se coucha sur le drap. A peine y était-elle étendue, que l'oncle fanatique noua ce drap comme un sac, et précipita sa nièce dans les flammes. Elle hurla, se débattit, chercha de nouveau à fuir ; mais un coup de sabre, porté par un mahométan, termina cette épouvantable scène.

Dans l'île de Bali, les sacrifices des veuves sont également en vogue, surtout dans les classes militaire et marchande ; ils sont rares dans la classe servile, et ils ne sont jamais pratiqués dans la classe sacerdotale ; fait d'autant plus étonnant, que ce sont principalement les femmes des brahmanes qui se sacrifient dans l'Hindoustan. Au reste, les Satis de l'île de Bali sont plus solennels que ceux de l'Inde, car il s'y trouve quelquefois jusqu'à vingt ou soixante femmes qui s'y donnent volontairement la mort, avec des circonstances tout à fait étranges. *Voyez* ce que nous en rapportons à l'article FUNÉRAILLES, n° 119.

SATIBANA, déesse qui est l'objet de la vénération particulière des femmes des lettrés du Tong-King.

SATKARA et SATNAM, noms que les Sadhs et les Satnamis, unitaires de l'Hindoustan, donnent au dieu unique qu'ils adorent. Le premier signifie *l'auteur de la vertu*, et, le second, *le vrai nom.*

SATNAMIS, c'est-à-dire *adorateurs du vrai nom*, sectaires hindous qui font profession d'adorer un seul Dieu, principe et créateur de toutes choses, exempt de qualités sensibles, sans commencement et sans fin. Ils ont toutefois emprunté leurs notions sur la création à la philosophie du védanta, ou plutôt aux formes modifiées sous lesquelles elle est mise à la portée du vulgaire. Ainsi ils regardent l'existence des êtres comme une illusion ou l'œuvre de Maya, caractère primitif de Bhavani, épouse de Siva. Conséquemment ils admettent le panthéon hindou tout entier, et quoiqu'ils n'adorent qu'un seul Dieu, ils vénèrent tout ce qu'ils regardent comme des manifestations de sa nature visible dans les avatars, particulièrement les incarnations en Rama et en Krichna.

On confond souvent les Satnamis avec les Sadhs; ils en diffèrent cependant sur plusieurs points de doctrine. Ils s'en distinguent aussi par un double cordon de soie qu'ils portent autour du poignet droit. Quelques-uns se tracent sur le front une ligne perpendiculaire avec des cendres provenant des sacrifices faits à Hanouman.

Leur doctrine ressemble assez à celle des quiétistes hindous; elle leur recommande d'avoir une complète indifférence pour le monde, ses plaisirs et ses peines, d'être entièrement soumis à leur guide spirituel, d'être doux et compatissants, de s'attacher strictement à la vérité, de s'acquitter de tous leurs devoirs religieux et sociaux,

lui faire violence. Ces rétractations étaient rares cependant ; car les brahmanes avaient soin de préparer et de soutenir la *Sati ;* et d'ailleurs la malheureuse savait bien que, si le cœur venait à lui faillir, elle était désormais vouée à une vie de honte et de misère. Rejetée de la caste, repoussée parmi les vils parias, non-seulement elle devenait infâme, mais elle était censée appeler sur son pays la peste, la guerre, la famine et les maux de toute espèce.

et de tendre sans cesse à la béatitude finale, qui consiste à s'absorber dans l'esprit unique qui pénètre toute chose.

Les Satnamis se regardent comme formant un corps séparé, qui a pour fondateur Djagdjivan-Das, Kchatriya de naissance, né dans la ville d'Aoude, et mort à Katwa ; entre Lakhnau et Ayodhya, où l'on voit son tombeau. Il a dû vivre vers le milieu du siècle dernier. Voici un passage de l'un de ses ouvrages : « L'homme pur vit au milieu de tous, mais il est loin de tous. Il ne doit avoir d'affection pour rien. Il connaît ce qu'il peut connaître, mais il ne fait point de recherches. Il ne va ni ne vient; il n'apprend ni n'enseigne; il ne crie ni ne soupire, mais il discute avec lui-même. Pour lui, il n'y a ni plaisir, ni peine, ni clémence, ni colère, ni fou, ni sage. Djagdjivan-Das voudrait savoir s'il y a un homme aussi exempt de ces imperfections, qui vive à part de la nature humaine, et qui ne se livre pas à des discours futiles. »

SATOR, dieu des semailles chez les anciens Romains. Dans un autre sens, Jupiter était souvent appelé *Sator hominum deorumque*, père des dieux et des hommes.

SATURNALES, fêtes que les Romains célébraient le 16 décembre, et qui duraient jusqu'au solstice d'hiver, époque du renouvellement de l'année. Il est positif que ces fêtes avaient été établies en Italie longtemps avant la fondation de Rome. Les uns en attribuent l'institution à Janus, d'autres à Hercule; Macrobe en fait honneur aux Grecs, chez lesquels ces fêtes avaient pour but principal de représenter l'égalité qui régnait parmi les hommes dans le temps de Saturne. Pendant le cours des cérémonies de cette fête, la puissance des maîtres sur leurs esclaves était suspendue, et ceux-ci disaient et faisaient ce qui leur plaisait; ils changeaient même de vêtements avec leurs maîtres.

Pendant les saturnales romaines, tout ne respirait que le plaisir et la joie; les tribunaux étaient fermés, les écoles vaquaient, les séances du sénat étaient suspendues; il n'était permis d'entreprendre aucune guerre, ni d'exécuter un criminel, ni d'exercer aucun art que celui de la cuisine; les enfants couraient les rues en criant : *Io saturnalia*. Chacun s'envoyait des présents et se donnait de somptueux repas. De plus, la ville, par un édit public, cessait tous les travaux, et se retirait sur le mont Aventin, comme pour y prendre l'air de la campagne. Il était permis aux esclaves de jouer contre leurs maîtres, et de leur dire impunément tout ce qu'ils voulaient; ceux-ci les servaient à table, comme pour faire revivre l'âge d'or. Enfin, suivant le rapport de Macrobe, toute licence était permise aux esclaves pendant les saturnales. D'abord, la fête ne durait qu'un jour; mais Auguste ordonna qu'elle serait célébrée pendant trois, auxquels Caligula en ajouta un quatrième, qu'il appela *Juvenalis;* et depuis, on mêla les saturnales avec les sigillaires; ce qui prolongeait la durée de cette fête, tantôt jusqu'à cinq, tantôt jusqu'à sept jours.

La statue de Saturne qui, pendant toute l'année, était liée avec des bandelettes de laine, en était débarrassée pendant la fête. Les cérémonies religieuses consistaient en prières adressées à Saturne, dans lesquelles on lui rendait grâces des années dont on avait déjà joui, et on lui demandait de prolonger les jours de ses adorateurs. On sacrifiait aussi à ce dieu la tête couverte, contre l'usage reçu dans les cérémonies semblables. Les offrandes consistaient en figures humaines. Les Latins disaient qu'anciennement on sacrifiait réellement à Saturne des victimes humaines ; mais qu'à son retour d'Espagne, Hercule abolit cet usage barbare, en donnant à l'oracle, sur lequel il se fondait, un sens plus humain. Il leur dit que le mot κεφαλὰς pouvait très-bien s'entendre de *têtes* en figure, et que φωτὰς, qu'ils croyaient désigner *des hommes*, signifiait *des lumières*, et qu'ainsi ils devaient offrir des cierges ou flambeaux. Dans la suite, cependant, on donna, durant ces fêtes, des combats de gladiateurs, ce qui ramenait les Romains à la barbarie antique. Les plaisirs et les festins auxquels on se livrait pendant les saturnales, donnèrent lieu à l'expression usitée, *Saturnalia agere*, pour dire faire grande chère.

SATURNE (1), fils d'Uranus et de Vesta, ou du Ciel et de la Terre. Il mutila son père de peur qu'il n'eût des enfants : c'était l'opinion commune de la Grèce. Sa femme était Rhéa dont il eut plusieurs fils : et sachant qu'un d'entre eux devait lui ôter l'empire, il les dévorait tout d'abord après leur naissance ; mais Rhéa, voulant sauver Jupiter nouveau-né, donna à son père une pierre qu'il dévora au lieu de l'enfant (2). Aussi dérive-t-on son nom de *Saturus*, parce qu'il se rassasia de ses propres enfants. Jupiter, devenu grand, fit la guerre à son père, le vainquit, et, après l'avoir traité comme Uranus avait été traité par son fils, il le chassa du ciel, ou, selon quelques-uns, il le précipita au fond du Tartare avec les Titans qui l'avaient assisté dans cette guerre. Saturne eut trois fils de Rhéa, Jupiter, Neptune et Pluton, et une fille, Junon, sœur jumelle et épouse de Jupiter. Quelques-uns y ajoutent Vesta et Cérès, outre un grand nombre d'autres enfants qu'il eut de plusieurs maîtresses, comme le centaure Chiron de la nymphe Philyre, etc.

Saturne, détrôné par son fils Jupiter, dit Virgile, pour se dérober à sa poursuite, s'enfuit de l'Olympe, et vint se réfugier en Italie. Il y rassembla les hommes féroces, disséminés sur les montagnes ; il leur donna des lois, et voulut que le pays où il s'était caché, et qui avait été pour lui un sûr asile, portât le nom de *Latium*. On dit que son règne fut l'âge d'or, ses paisibles sujets étant gouvernés avec douceur. L'égalité des conditions fut rétablie, dit Justin ; aucun n'é-

(1) Article du *Dictionnaire* de Noël.

(2) Cette fable absurde pourrait fort bien être fondée sur une équivoque des langues orientales, où ברא בן *il engendra un fils*, aura été changé en ברה אבן *il dévora une pierre*.

tait au service d'un autre ; personne ne possédait rien en propre ; toutes choses étaient communes, comme si tous n'eussent eu qu'un même héritage. C'était, dit-on, pour rappeler la mémoire de ces temps heureux qu'on établit les saturnales, et le règne de Saturne fut appelé le règne d'or.

Diodore de Sicile, rapportant la tradition des Crétois sur les Titans, fait de Saturne le même éloge que les poëtes : « Saturne, l'aîné des Titans, dit-il, devint roi ; et, après avoir donné des mœurs et de la politesse à ses sujets, qui menaient auparavant une vie sauvage, il porta sa réputation et sa gloire en différents lieux de la terre. Il régna dans les pays occidentaux, où sa mémoire était surtout en vénération. En effet, les Romains, les Carthaginois, lorsque leur ville subsistait, et tous les peuples de ces parages, ont institué des fêtes et des sacrifices en son honneur, et plusieurs lieux lui sont consacrés par leur nom même. La sagesse de son gouvernement avait en quelque sorte banni les crimes, et faisait goûter un empire d'innocence, de douceur et de félicité. La montagne, qu'on appela depuis le mont Capitolin, était anciennement appelée le mont *Saturnin ;* et, si nous en croyons Denys d'Halicarnasse, l'Italie entière avait porté le nom de *Saturnie.* »

Plusieurs auteurs ont eu recours à l'allégorie pour expliquer la fable de Saturne. « Toute la Grèce est imbue de cette vieille croyance, dit Cicéron, que Cœlus fut mutilé par son fils Saturne, et Saturne lui-même enchaîné par son fils Jupiter. Sous ces fables impies se cache un sens physique assez beau. On a voulu marquer que l'éther, parce qu'il engendre tout par lui-même, n'a pas ce qu'il faut à des animaux pour engendrer par la voie commune. On a entendu par Saturne celui qui préside au temps et qui en règle la mesure : ce nom lui vient de ce qu'il dévore les années, et c'est pour cela qu'on a feint qu'il dévorait ses enfants ; car le temps, insatiable d'années, consume toutes celles qui s'écoulent. Mais, de peur qu'il n'allât trop vite, Jupiter l'a enchaîné, c'est-à-dire l'a soumis au cours des astres qui sont comme ses liens. »

D'autres philosophes n'ont eu égard qu'à la planète qui porte le nom de Saturne, et qui est la plus grande et la plus élevée de toutes : selon eux, ce que les poëtes disent de la prison de Saturne enchaîné par Jupiter, signifie seulement que les influences malignes, envoyées par la planète de Saturne, étaient corrigées par des influences plus douces, émanées de celle de Jupiter. Les Platoniciens mêmes, au rapport de Lucien, s'imaginaient que Saturne, comme le plus proche du ciel, c'est-à-dire le plus éloigné de nous, présidait à la contemplation.

Saturne, quoique père des trois principaux dieux, n'a point eu le titre de père des dieux chez les poëtes, peut-être à cause de la cruauté qu'il exerça envers ses enfants : au lieu que Rhéa était appelée la mère des dieux, la grande mère, et était honorée sous ce titre dans tout le paganisme. C'est peut-être aussi l'idée de cette cruauté, qui a porté plusieurs peuples à rendre à ce dieu un culte horrible par l'effusion du sang humain. Ce fut chez les Carthaginois qu'il fut plus particulièrement honoré, et c'est ce culte impie et barbare qui a toujours fondé le plus grand reproche que la postérité ait fait à cette nation. Diodore rapporte que les Carthaginois, vaincus par Agathocle, attribuèrent leur défaite à ce qu'ils avaient irrité Saturne en substituant d'autres enfants à la place des leurs qui devaient être immolés ; et, pour réparer cette faute, selon Plutarque, ils élurent, d'entre la première noblesse, deux cents jeunes garçons pour être immolés. Il y en eut encore plus de trois cents autres qui, se sentant coupables, s'offrirent d'eux-mêmes pour le sacrifice. A ce sacrifice, dit Plutarque, le jeu des flûtes et des tympanons faisait un si grand bruit, que les cris de l'enfant immolé ne pouvaient être entendus.

Les Carthaginois ne furent pas les seuls coupables de cette odieuse superstition ; nos anciens Gaulois et plusieurs peuples d'Italie, avant les Romains, immolaient aussi à Saturne des victimes humaines. Denys d'Halicarnasse raconte qu'Hercule, voulant abolir en Italie l'usage de ces sacrifices, éleva un autel sur la colline Saturnienne, et qu'il fit immoler des victimes sans tache, pour être consumées par le feu sacré. Mais pour ménager en même temps la religion des peuples qui pouvaient se reprocher d'avoir abandonné leurs anciens rites, il apprit aux habitants le moyen d'apaiser la colère de Saturne, en substituant, à la place des hommes qu'on jetait pieds et mains liés dans le Tibre, des figures qui avaient la ressemblance de ces mêmes hommes ; et par là il leva le scrupule qui pouvait naître de ce changement.

Rome et plusieurs autres villes de l'Italie dédièrent des temples à Saturne, et lui rendirent un culte religieux. Ce fut Tullus Hostilius, roi de Rome, selon Macrobe, qui établit les Saturnales en son honneur. Le temple que ce Dieu avait sur le penchant du Capitole fut dépositaire du trésor public, par la raison que, du temps de Saturne, c'est-à-dire pendant le siècle d'or, il ne se commettait aucun vol. Sa statue était attachée avec des chaînes qu'on ne lui ôtait qu'au mois de décembre, parce que, dit Apollodore, c'est au dixième mois que le fœtus est sur le point de paraître au jour, n'étant plus retenu que par les liens délicats de la nature.

On lit, dans Plutarque, la relation d'un voyageur qui dit avoir visité la plupart des îles qui sont vers la Grande-Bretagne ; que l'une de ces îles était la prison de Saturne qui y était gardé par Briarée, enseveli dans un sommeil perpétuel, et qu'il est environné d'une infinité de démons qui sont à ses pieds comme esclaves.

Saturne était communément représenté comme un vieillard courbé sous le poids

des années, tenant une faux à la main, pour marquer qu'il préside au temps et à l'agriculture. Souvent il est couvert d'un voile. Quand il a un globe sur la tête, il est considéré comme planète.

Quant à l'étymologie du nom de *Saturne*, nous pouvons le rapprocher, avec M. Troyer, du sanscrit *Sani-tara*, l'étoile de Sani; or Sani est la planète que nous nommons Saturne.

SATURNIE, surnom de la déesse Junon, fille de Saturne.

SATURNIENS, hérétiques du IIe siècle, qui suivaient les erreurs de Saturnin d'Antioche, disciple de Ménandre. Leur doctrine était à peu près la même que celle des Gnostiques et des Basilidiens sur Dieu, la matière, la création, la providence, les génies. Ils y ajoutaient que le monde était gouverné par sept esprits qui étaient les artisans, et dont l'un d'eux était le dieu adoré par les Juifs. Les méchants avaient été créés par ces sept esprits révoltés contre le Dieu souverain. Les bons au contraire provenaient de l'œuvre créatrice des bons génies. Jésus-Christ, doué d'un corps apparent, était venu sur la terre pour anéantir le dieu des Juifs et sauver les hommes. Saturnin, ennemi de la matière, comme régie par les mauvais esprits, voulait que l'on s'abstînt de l'usage de la viande et du vin; il détournait aussi du mariage par lequel avait lieu la procréation des corps. Il fut réfuté par saint Irénée, Tertullien, Eusèbe et Théodoret.

SATWA-SANKRANTI, fête que les Hindous célèbrent à l'entrée du soleil dans le signe du Bélier. En ce jour-là, les Indiens se baignent et font des bonnes œuvres. Ils distribuent aussi aux brahmanes de la farine de grains torréfiés (*satwa*), dont on fait une pâte. C'est de là que cette fête tire sa dénomination. *Sankranti* est le nom qu'on donne à l'entrée du soleil dans un nouveau signe.

SATYA, un des dix Viswas, divinités hindoues invoquées dans les cérémonies funèbres appelées *Sraddhas*.

SATYABHAMA, une des épouses du dieu Krichna. *Voy.* PARIDJATA.

SATYALOKA, c'est-à-dire *monde de la vérité* ou *séjour de la vertu*. C'est, suivant les Hindous, le quatrième paradis, celui où réside le dieu Brahmâ avec sa femme Saraswati. Le Gange arrose cet asile divin, et c'est de là qu'une partie de ses eaux purifiantes sont descendues sur la terre. Là goûtent d'inexprimables voluptés les pénitents qui se sont distingués par des vertus éminentes, dont la bouche n'a jamais été souillée par le mensonge, et les femmes qui se sont volontairement brûlées sur le corps de leur mari. Cependant il faut être brahmane pour pouvoir être admis dans ce paradis; les personnes d'une autre caste, quelque édifiante et pure qu'ait été leur vie, en sont irrévocablement exclues. On donne encore à ce paradis le nom de *Brahmâ-loka*. Au-dessus est le *Déva-loka*, ciel suprême.

SATYAYOUGA, *âge de la vertu;* c'est l'âge d'or des Hindous, qui a duré 1,728,000 ans. *Voy.* KRITAYOUGA.

SATYRES, divinités champêtres des Grecs et des Romains, qui les représentaient comme de petits hommes fort velus, avec des cornes et des oreilles de chèvre, la queue, les cuisses et les jambes du même animal; quelquefois cependant on ne leur donne que les pieds de chèvre. On fait naître les satyres de Mercure et de la nymphe Iphthimé, ou bien de Bacchus et de la naïade Nicée, qu'il avait enivrée en changeant en vin l'eau d'une fontaine où elle buvait ordinairement. Les poëtes supposaient qu'ils faisaient leur séjour dans les forêts et sur les montagnes, où ils s'occupaient à poursuivre les nymphes et les bergères égarées dans la campagne. On disait que les satyres avaient accompagné Bacchus dans son expédition des Indes. Le poëte Nonnus dit qu'originairement ils avaient entièrement la forme humaine, et qu'ils avaient pour fonction de garder Bacchus; mais comme ce dieu, malgré tous ses gardes, leur échappait en se déguisant tantôt en bouc, tantôt en fille, Junon, irritée de ces métamorphoses dangereuses pour le sexe, donna aux satyres des cornes et des pieds de chèvre.

Pline le naturaliste prend les satyres des poëtes pour une espèce de singe; et il assure que, dans une montagne des Indes, il se trouve des satyres à quatre pieds qu'on prendrait de loin pour des hommes. Il est certain que quelques grandes espèces de singes ont pu donner le change, et qu'il y a tels de ces animaux qui encore à présent épouvantent les hommes et poursuivent quelquefois les femmes; c'est peut-être ce qui a donné lieu à tant de fables sur leur complexion amoureuse. D'un autre côté, il est souvent arrivé que des bergers couverts de peaux de chèvre, ou des pâtres, aient contrefait les satyres pour séduire d'innocentes bergères. De là l'opinion se répandit que les bois étaient remplis de ces divinités malfaisantes; les bergers tremblèrent pour leurs troupeaux, les bergères pour leur honneur; ce qui fit qu'on chercha à les apaiser par des sacrifices, et par les offrandes des premiers fruits et des prémices des troupeaux. Voilà peut-être la véritable origine de tous les contes qu'on a faits sur les satyres.

Cependant on a cru longtemps à leur existence; quelques auteurs rapportent qu'un certain Euphémus, voyageant sur mer, fut jeté par la tempête dans une île où il trouva des espèces d'hommes sauvages tout velus, qui avaient une queue derrière le dos, et qui voulurent enlever les femmes de l'équipage. La même illusion se reproduisit lors de la découverte de l'Amérique; les navigateurs, qui accompagnaient Christophe Colomb, prirent pour un appendice naturel, ce qui n'était qu'un ornement ou une prolongation de la ceinture des sauvages presque nus. On dit que César, s'étant arrêté sur le bord du Rubicon, indécis s'il devait passer ou non, vit une espèce de satyre jouant du chalumeau, qui semblait l'inviter à passer ce fleuve. Plutarque raconte, dans la Vie de Sylla, que ce général romain étant à Athènes,

trois espèces de scarabées, dont la plus remarquable, la seule même dont il nous reste des monuments, est celle que les naturalistes appellent scarabée sacré. On la distingue facilement par les cinq divisions de l'écusson. Ce scarabée est gravé sur les obélisques et les temples de l'Egypte. Il fallait, dit-on, que le bœuf qu'on prenait pour jouer le rôle d'Apis en eût l'emoreinte sur la langue.

Le culte du scarabée était symbolique. Cet insecte était, chez les Egyptiens, l'emblème de plusieurs divinités. Tantôt il était l'image du soleil; c'est de là qu'on le voit représenté avec la tête d'un soleil rayonnant. La femelle de cet animal dépose ses œufs dans de petites boules d'excréments qu'elle roule à reculons, ce qui indiquait, chez les Egyptiens, la marche du soleil, qui a lieu en sens contraire du mouvement de tout le ciel. Une autre espèce de scarabée à deux cornes était, pour cette raison, consacrée à Isis, qui représentait la lune. Dans la table Isiaque, on voit un scarabée avec la tête d'Isis. Ailleurs, une autre figure offre deux prêtresses qui se tiennent devant cet insecte, les mains jointes, comme pour l'adorer. Les anciens prétendaient qu'il roule sa boulette pendant vingt-huit jours, c'est-à-dire pendant la période employée par la lune pour achever sa révolution mensuelle. Horus Apollon parle d'une troisième espèce de scarabée qui n'a qu'une corne et qui représente Thoth ou Hermès. Le dieu Chnouphis-Nilus était symbolisé par un scarabée à tête de bélier surmontée du disque. Cet animal se retrouve fréquemment dans les hiéroglyphes, où il figurait les lettres T et D de l'alphabet. Les Egyptiens sculptaient aussi des scarabées en marbre, en jaspe et en pierres dures; ils gravaient des figures ou des caractères sur la surface intérieure, qui était plate; de là est venue la forme ovale des pierres gravées qu'on appelle souvent scarabées, parce qu'elles paraissent détachées de la figure en bosse de cet animal. Les Basilidiens, qui mettaient sur leurs *abraxas*, ou amulettes magiques, les divinités égyptiennes, ne manquaient pas d'y figurer aussi le scarabée.

SCÉNOPÉGIE, nom grec de la fête des tentes ou des tabernacles chez les Juifs. Elle se célébrait tous les ans, le 15 du mois de Tisri, et durait sept jours, pendant lesquels ils habitaient sous des tentes ou sous des berceaux de feuillages, en mémoire de ce que leurs pères, avant d'entrer dans la terre promise, avaient habité longtemps sous des tentes dans le désert. On offrait chaque jour un certain nombre de victimes en holocauste, et un bouc en sacrifice pour l'expiation du péché. Pendant la durée de cette fête, les Juifs faisaient des festins avec leurs femmes et leurs enfants, où ils admettaient les lévites, les étrangers, les veuves, les orphelins. Les sept jours expirés, la fête se terminait par une nouvelle solennité, qu'on célébrait le huitième jour, et où tout travail était défendu comme le premier.

SCHABOUOTH (c'est-à-dire *Semaines*), nom que les Juifs donnent à la fête de la Pentecôte, parce qu'on la célèbre après une semaine de semaines, ou sept semaines après celle de Pâques. Dans le calendrier judaïque, elle tombe toujours le 6 du mois de Sivan. On l'appelle encore fête *des Prémices* ou de la *Moisson*. *Voy.* PENTECÔTE, n. 1.

SCHACA, déesse des Babyloniens; c'était l'Ops des Romains.

SCHADDAI, un des noms que les Juifs, d'après la Bible, donnent à Dieu. On le traduit communément par *Tout-Puissant*.

SCHAFIITES, une des quatre sectes réputées orthodoxes de la religion musulmane. Elle tire son nom de l'iman Schafi, né à Gaza ou Ascalon, en Palestine, l'an 150 de l'hégire (767 de J.-C.), et mort en Egypte l'an 204 (819). Les partisans de sa doctrine se répandirent d'abord dans le Mewerennahr; mais c'est principalement dans l'Arabie qu'on les trouve aujourd'hui. Schafi fut le premier imam qui disserta sur la jurisprudence. Sa doctrine, comme celle des trois autres imams Abou-Hanifa, Malik et Hanbal, est moins une secte particulière qu'un rite interprétatif et pratique du Coran et des traditions.

SCHAHARITH, nom que les Juifs modernes donnent à leur prière du matin; elle est relative aux sacrifices perpétuels que les Israélites offraient à Dieu tous les matins. Le temps de cette prière commence avec la pointe du jour et finit dans la matinée. Il faut cependant que la lecture appelée *Schema Israël* soit faite avant que le soleil ait parcouru le quart de sa course sur l'horizon.

SCHAHRIVER, un des sept Amschaspands créés par Ormuzd; il présidait aux métaux.

SCHAMAI, une des *Tacouin* ou Parques des Orientaux. Elle fut préposée, avec six de ses compagnes, à la garde de Sagfagan, géant à quatre têtes, vaincu par Caherman, héros de la Perse. *Voy.* TACOUIN.

SCHAMANS, prêtres des Tartares. *Voy.* CHAMANISME, CHAMANS.

SCHAMATIS, sectaires musulmans appartenant à l'hérésie des Imamis; ils tirent leur nom de Yahya, fils d'Abou-Schamit ou Abou-Schomaït. Cette secte assure que l'imamat a passé de Djafar à son fils Mohammed et aux enfants de celui-ci, et non point à Mousa, autre fils de Djafar, comme le soutiennent les autres Imamis.

SCHAMLACA, prière superstitieuse ou plutôt magique, dont les Orientaux se servent pour faire des prestiges et des enchantements au moyen de certaine poudre et de cendre de chauve-souris, préparée à cet effet.

SCHAMMASCH, c'est-à-dire *ministre, diacre;* espèce de sacristain qui, dans les synagogues des Juifs, est chargé des clefs du temple et du soin d'y entretenir l'ordre et la propreté, d'allumer les lampes et les bougies et de préparer tout ce qui est nécessaire au culte.

SCHAMMATHA, la plus intense et la plus terrible des excommunications chez les Juifs. L'excommunication mineure porte le nom

de *Niddoui*; la majeure, celui de *Kherem*; au-dessus est le *Schammatha*. Elle se prononce contre ceux qui ont profané les choses saintes ou commis un sacrilége; celui qui est excommunié de la sorte est retranché de la société des hommes et livré à toute la rigueur de la justice divine. Quelques-uns pensent que cet anathème est le même que celui dont parle saint Paul sous le nom de *Maran-atha*, ce qui signifie *le Seigneur vient*; or, en langage talmudique, *Schem-atha* a la même signification. Mais il est plus probable que ce mot vient du verbe rabbinique *Schammeth*, exclure, séparer de la société des hommes. Il paraît cependant, par plusieurs passages des livres des rabbins, que cette excommunication n'était pas toujours perpétuelle, et que celui qui l'avait encourue pouvait être réconcilié avec l'Eglise judaïque. Au reste, le mot *Schammatha* est pris quelquefois pour exprimer les divers genres d'excommunication. *Voy.* Excommunication, n. 4, Kherem, Niddoui.

SCHARISCHTANIS, sectes de Juifs orientaux, disciples de Scharischtan; celui-ci prétendait qu'il y avait quatre-vingts versets de la loi qui étaient perdus, et soutenait que la loi avait un sens intérieur et spirituel contraire au sens extérieur et littéral.

SCHAR-KOREKIA, fête de l'Epiphanie chez les Mingréliens. Ce jour-là ils se mettent à manger une poule de bon matin et à boire copieusement, en priant Dieu de les bénir; après quoi ils se rendent à l'église à pied ou à cheval. Le prêtre, vêtu de ses habits sacerdotaux, les mène de là en procession à la rivière la plus prochaine, dans l'ordre suivant: en tête s'avance un homme sonnant de temps en temps de la trompette. Il est suivi d'un autre qui porte une bannière; après celui-ci vient un autre qui tient un plat d'huile de noix et une calebasse sur laquelle sont attachées cinq bougies en forme de croix; puis un autre encore avec du feu et de l'encens. Tout le monde les suit sans ordre et à la hâte, en chantant *Kyrie eleison*. Le prêtre vient le dernier, et, lorsqu'il est arrivé, il récite les prières marquées pour la cérémonie, brûle de l'encens, verse de l'huile dans l'eau, allume les cinq bougies attachées à la calebasse, et la met sur l'eau comme une nacelle. Ensuite il plonge une croix dans l'eau et asperge les assistants avec un goupillon. Tout le monde alors s'empresse de se laver le visage dans cette rivière nouvellement bénite, et emporte chez soi une bouteille de cette eau.

SCHATNIL, nom de la première manifestation de l'Intelligence, suivant la doctrine des Druzes. Cette Intelligence n'est autre que Hamza, premier ministre de Hakem, la divinité incarnée. Comme la divinité suprême, cette Intelligence s'incarna successivement dans la suite des temps. Sa première manifestation eut lieu, sous le nom de *Schatnil*, lorsque la divinité portait le nom d'Albar; et ce Schatnil n'est autre qu'Adam le Pur, fils de Danil, né dans une ville de l'Inde, nommée Adminia. Il exerçait extérieurement la profession de médecin des corps; mais, en réalité, il était le médecin des âmes par la doctrine de l'Unité qu'il prêchait. Il quitta son pays et vint dans le Yémen, en Arabie. Etant entré dans la ville de Sirna, et voyant que tous les habitants étaient polythéistes, il les invita à embrasser la doctrine de l'Unité et à adorer le Seigneur. Ils se convertirent par son ministère, et la ville se trouva divisée en deux partis, celui des Unitaires et celui des Polythéistes. Mais Schatnil ordonna aux Unitaires de se séparer des autres, qui reconnurent pour chef Eblis, prince des djins ou des démons. De là il envoya des missionnaires dans les diverses contrées pour ramener les peuples à l'unité de Dieu. C'est ce Schatnil qui est, suivant les Druzes, le véritable Adam. L'autre Adam fut un rebelle qui se révolta contre Dieu et encourut sa disgrâce. L'épouse spirituelle de Schatnil fut Eve, appelée la mère du genre humain, parce qu'elle fut établie pour allaiter les hommes du lait de la science véritable, pour les élever et les faire passer de degré en degré, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'âge parfait. Les principaux propagateurs de la doctrine de Schatnil furent Seth et Enoch.

SCHAZILIS, religieux musulmans, dont l'ordre a été fondé par Abou-Hassan Schazili, mort à la Mecque, l'an 656 de l'hégire (1258 de J.-C.).

SCHEBIBIS, ancienne secte musulmane, appartenant à l'hérésie des Kharidjis; c'étaient les disciples de Schebib, fils de Yezid, fils d'Abou-Naïm, qui se révolta sous le khalifat d'Abd-el-Melik, fils de Merwan. Ils tenaient la même doctrine que les Mohkémis ou Hakémis; mais ce qui les distingua des autres Kharidjis, c'est qu'ils prétendirent que l'imamat et le khalifat pouvaient appartenir à une femme. Schebib laissa pour lui succéder, en qualité de khalife, sa mère Gazala. Celle-ci entra à Coufa, y remplit les fonctions de *khatib* ou prédicateur, fit la prière du matin dans la grande mosquée, et lut, la première fois, le chapitre *de la Vache*, deuxième du Coran, et, la seconde fois, le chapitre de la famille d'*Imram*.

SCHEC-EL-CAMAR, c'est-à-dire *fraction de la lune*, fête que les Persans célèbrent le 21 du mois de scheval, en mémoire d'un prétendu miracle opéré par Mahomet, et que nous décrivons à l'article Fraction de la Lune.

SCHEIBANIS, secte musulmane appartenant aux *Thalibis*, une des branches des Kharidjis. Ils nient le libre arbitre. Leur dénomination vient de Scheiban, fils de Salma.

SCHEIKH, mot arabe qui, dans son acception primitive, signifie *vieillard*, mais qui, comme πρεσβύτερος en grec, et *senior* en latin, est devenu un titre honorifique que l'on donne indistinctement à tout homme respectable par son âge, ses vertus, sa piété, sa vie solitaire, enfin par l'austérité de ses mœurs. Il est cependant affecté d'une manière particulière aux prédicateurs ordinai-

res des mosquées, et à tous les supérieurs des différents ordres de derwischs. Pour les distinguer, les Turcs nomment ceux-là *Meschaikh-Kursi* (Scheikhs de la chaire), et ceux-ci *Meschaikh-Zawiyé* (Scheikhs de couvent).

Chaque mosquée a son Scheikh, qui est obligé de prêcher tous les vendredis, après l'office solennel de midi. Ces Scheikhs forment, dans tout l'empire ottoman, une seule et même classe de ministres, qui ne jouissent d'aucune autre distinction que de celle attachée au mérite, à l'érudition ou au crédit personnel. Il faut en excepter cependant ceux des quatorze mosquées impériales de Constantinople, dont les Scheikhs forment une classe particulière de prédicateurs; on les appelle *Meschaikh-Selatin* (Scheikhs impériaux).

Les derwischs les plus anciens sont les seuls qui puissent aspirer au grade de Scheikh ou supérieur de couvent. Ils sont à la nomination de leurs généraux d'ordre respectifs, qui résident dans le lieu où l'ordre a été fondé; ces derniers relèvent du Moufti de la capitale. Pour parvenir à la dignité de Scheikh, il faut que les droits d'ancienneté soient encore soutenus par des talents, des vertus et une vie exemplaire. Il faut même que le sujet ait la réputation d'une âme sainte et spécialement favorisée du ciel. Dans presque tous les instituts, les généraux ne nomment à la place vacante d'un Scheikh qu'après avoir prié, jeûné et imploré les lumières du Tout-Puissant : alors ils regardent leur choix comme l'effet d'une inspiration surnaturelle, dont ils sont redevables à l'intercession puissante de Mahomet ou du fondateur de l'ordre. Les généraux d'ordre ont encore la faculté de nommer des Scheikhs sans monastère et sans fonctions. Ces titulaires, que l'on pourrait appeler en quelque sorte des Scheikhs *in partibus*, se rendent dans la ville ou dans le faubourg que, d'après les visions du général, on regarde comme prédestiné à posséder un couvent de tel ou tel ordre, et y attendent l'époque de cet établissement. Leur espérance n'est jamais trompée; les personnages les plus riches et les plus dévots finissent toujours par fonder et doter un établissement pour la communauté nouvelle.

On attribue à la plupart des Scheikhs un pouvoir miraculeux. Ils se donnent pour avoir la faculté d'interpréter les songes et de guérir, par des remèdes spirituels, les maladies de l'âme et du corps. Ces remèdes consistent en exorcismes et en prières. Ordinairement ils posent la main sur la tête, font des insufflations, touchent la partie souffrante et remettent au malade de petits rouleaux de papier sur lesquels sont écrits des hymnes de leur composition ou des passages du Coran. Ils ordonnent aux uns de les jeter dans une tasse et d'en avaler l'eau quelques minutes après; aux autres, de les tenir sur eux pendant quinze, trente ou soixante jours, en récitant de temps en temps certaines prières. Ce n'est pas seulement aux malades qu'ils donnent ces écrits cabalistiques ; ils les distribuent encore aux personnes en santé, comme un préservatif contre les maux physiques et les afflictions morales. Ceux qui ont recours à ces talismans se persuadent qu'ils ont la vertu de les garantir de la peste, de la petite vérole, et en général de tous les accidents fâcheux, même des coups de l'ennemi. Chacun d'eux les garde avec soi toute sa vie, renfermés dans de petites châsses d'or ou d'argent. Les uns se les attachent au bras, les autres sur le sommet de la calotte et sous le turban, d'autres enfin les suspendent à leur cou avec un cordon d'or ou de soie, par-dessous la veste. Tous ces rouleaux, si l'on en croit les Scheikhs, n'ont de vertu réelle qu'autant qu'ils sont donnés de leur propre main. Les superstitieux de toutes les classes, hommes et femmes, s'adressent à eux avec confiance, et ne manquent jamais de leur donner des marques de générosité en argent, en effets, et même en comestibles de toute espèce. Quel que puisse être le succès de tous ces remèdes, rien n'altère la confiance des esprits faibles, parce que ceux qui les administrent exigent pour condition principale la foi la plus vive de tous ceux qui les demandent, de sorte que c'est toujours par le défaut de cette foi parfaite qu'ils se sauvent des reproches que plusieurs seraient bien fondés à leur faire.

On attribue encore à quelques-uns de ces Scheikhs le secret de charmer les vipères, de découvrir dans les maisons les repaires des serpents, de déceler les voleurs, de détruire le nœud magique qui empêche la consommation du mariage, de prévenir les funestes effets de l'envie et des maléfices, en traçant avec du collyre sur le front des femmes, et surtout des enfants, la lettre *élif*, qui est la première de l'alphabet arabe.

Si, d'un coté, ces rêveries, qui sont proscrites par l'islamisme, leur attirent tout à la fois la dévotion et l'argent des hommes superstitieux, de l'autre, elles ne servent qu'à les discréditer dans l'esprit des gens sensés et raisonnables. Ce qui ajoute encore à cette défaveur personnelle, c'est l'immoralité de plusieurs de ces Scheikhs et de leurs Derwischs. On en voit qui allient la débauche avec les pratiques les plus austères de leur état, et qui donnent au public le scandaleux exemple de l'ivrognerie, de la dissolution et des excès les plus honteux.

SCHEIKH-EL-ISLAM. 1° Titre du chef de la religion musulmane chez les Turcs ; ce titre signifie *l'ancien* ou *le seigneur de l'islamisme;* il fut créé par Mahomet II, lors de la conquête de Constantinople. Le Scheikh el-Islam a une juridiction assez étendue sur tous les Mouftis des provinces. Mais, quoique le premier de tous les ministres de la religion, il n'exerce cependant de fonctions sacerdotales que relativement à la personne de sa hautesse. Assisté du grand visir et du chef des émirs, il procède à l'inauguration du nouveau sultan dans la cérémonie du sabre, qui tient lieu du couronnement. C'est encore

lui qui, à la mort du sultan, remplit l'office d'iman dans la prière funèbre. Les lois sont, à proprement parler, la seule partie du Scheikh el-Islam ; il en est le premier oracle. Comme elles sont théocratiques, et qu'elles embrassent la religion et la doctrine, le gouvernement civil, politique et militaire, on peut juger de son influence sur l'administration générale de l'empire.

Aussi la nation entière a-t-elle pour ce chef suprême de la loi, de la magistrature et du sacerdoce, la vénération la plus profonde. Tous lui rendent les hommages les plus respectueux, les généraux d'armée, les ministres, le grand visir lui-même, surtout dans les cérémonies publiques. En toute occasion, le souverain lui témoigne aussi les plus grands égards. Dans les grandes solennités religieuses, le Scheikh el-Islam baise la robe du sultan sur le sein, et, levant les deux mains vers le ciel, il fait des prières pour la prospérité de l'empire et du sultan ; en même temps celui-ci lui pose la main sur les épaules et lui fait une légère inclination de tête en signe d'embrassement. En outre, le monarque va le voir de temps en temps chez lui, mais sans aucun appareil, et dans la seule vue de lui donner des marques de déférence et de considération. Ce personnage ne sort point de chez lui sans un certain cortége, et ne fait de visites qu'au grand visir, qui l'accompagne toujours au sérail pour y présenter ses respects au souverain. Il reçoit l'investiture de sa charge par une pelisse de drap blanc doublée de zibeline, qui lui est remise en présence du sultan. Le Scheikh el-Islam porte aussi le titre de *grand Moufti*. *Voy.* Moufti.

2° La charge de Scheikh el-Islam est moins importante dans la Perse que dans la Turquie. Là, il n'occupe guère que le troisième rang dans la hiérarchie, étant au-dessous des deux Sedr. Il est juge des causes civiles et de toutes celles qui y ont rapport. Cet emploi fut créé autrefois pour être subordonné à celui de Cadhi, qui est le premier juge civil dans tous les pays où la religion musulmane domine ; mais, par le crédit que les Scheikh-el-Islam avaient à la cour, ils ont attiré à leur tribunal tant d'affaires de différentes sortes, qu'ils sont aujourd'hui fort au-dessus des cadhis, et qu'on considère leur tribunal comme le plus élevé de tous.

SCHEIKH-MAZEM, le *Grand Chef*, titre que les Yézidis donnent au diable, qui est fort respecté parmi eux. Ils tiennent à l'avoir pour ami, et ne peuvent souffrir qu'on en parle irrévérencieusement, ou qu'on l'injurie. Ils évitent même, par respect, de prononcer son nom. Ainsi, dans la langue du pays, *schait* est le nom d'un fleuve ; mais comme il ressemble à *scheitan*, qui est le nom du diable, ils disent *ab-imazem*, ou la grande eau. Quiconque les fréquente doit veiller sur sa langue ; car, s'il lui arrivait de prononcer les mots : *diable maudit*, et surtout *maudit soit le diable*, il courrait risque d'être tué. Quand leurs affaires les conduisent dans les villes habitées par les Turcs, le plus grand affront qu'on puisse leur faire est de maudire le diable en leur présence ; mais si l'auteur de l'insulte est connu, et qu'ils puissent le trouver en quelque endroit écarté, ils exercent sur lui leur vengeance. Plusieurs fois il est arrivé que des Yézidis, traduits en justice et condamnés pour crime à des peines capitales, ont préféré la mort à la grâce qu'on leur offrait, à la condition qu'ils maudissent le diable.

SCHEIKH-YÉZID, nom que les Yézidis donnent à Jésus-Christ, qu'ils regardent comme leur chef. *Voy.* Yézidis.

SCHEITAN. 1° Nom du diable chez les Musulmans ; c'est le *satan* des Hébreux. Ils ajoutent communément à son nom l'épithète d'*el-radjim*, le lapidé, dans la croyance où ils sont qu'Abraham le chassa à coups de pierres, parce qu'il voulait empêcher ce saint patriarche d'obéir à l'ordre de Dieu, qui lui avait commandé de lui immoler son propre fils, Ismaël. Ou bien ils le font suivre de la formule *Noudh b'Illah*, Dieu nous en préserve ! Ils lui donnent aussi le nom d'*Eblis*. *Voy.* ce mot.

2° Les simulacres tant publics que particuliers des Ostiaks portent le nom commun de *Scheitan*. Parmi les simulacres publics, il y en a trois qui sont distingués des autres. Le premier n'est qu'un morceau de bois informe, sans figure de corps, n'ayant dans le haut qu'une grosseur pour représenter la tête. Il est couvert d'une étoffe rouge, coiffé d'un bonnet doublé de peau de renard noir. Le second, qui est près de l'autre, est une oie d'airain, avec les ailes déployées. Cette oie n'a d'inspection que sur les canards et les autres animaux du pays. Le troisième est le vieillard de l'Oby. *Voy.* Oby (*Vieillard de l'*).

SCHEITANIS, hérétiques musulmans, appartenant à la secte des Ghoulats. Ils tirent leur nom de Mohammed, fils de Noman, surnommé *Scheitan*, ou le satan, qui disait que Dieu est de la lumière incorporelle, ayant figure humaine, et qu'il sait les choses seulement après leur existence.

SCHEITAN-KURIAZI, c'est-à-dire *voyant le démon* ; nom que les Baskirs donnent à une sorte de devins, auxquels ils supposent une grande puissance, et qu'ils vénèrent beaucoup. C'est à eux qu'ils ont recours dans les grandes calamités publiques ou particulières. Une épizootie se déclare-t-elle dans le bétail, on prend aussitôt conseil du Scheitan-Kuriazi, qui, dans ce cas, exerce simplement les fonctions de vétérinaire. Dès qu'une femme enceinte éprouve les premiers symptômes de sa prochaine délivrance, elle court vers les matrones, qui ne manquent pas de la renvoyer au Scheitan-Kuriazi. Celui-ci arrive, épouvante la pieuse femme par les prédictions les plus effrayantes, et après l'avoir convaincue qu'elle porte un démon dans son sein, il se livre aux contorsions les plus extravagantes pour conjurer le diable, et le forcer à quitter la place où il s'est logé ; il jure alors devant tous les assistants qu'il a vu partir le démon, et il reçoit, pour prix de ses grimaces, de l'argent et une belle

brebis grasse, dont il fait un bon repas pour se dédommager de ses peines.

SCHÉKINA. Les Juifs se servent de ce mot, qui signifie proprement habitation, pour exprimer la majesté de Dieu, rendue présente et visible aux hommes; ils donnent particulièrement ce nom à l'espèce de nuée qui couvrait le tabernacle pendant la marche des Israélites dans le désert, et qui, suivant eux, continua à résider sur l'arche sainte jusqu'à la ruine du premier temple; car, du tabernacle de Moïse elle avait passé au temple de Salomon, le jour de la dédicace; en effet l'Ecriture sainte nous dit qu'au moment de la consécration, le temple fut rempli d'une nuée lumineuse, et que la présence de Dieu se manifesta ainsi visiblement; mais ce phénomène surnaturel nous est donné par la Bible comme un prodige transitoire, tandis que les Rabbins soutiennent qu'il se perpétua jusqu'à la captivité de Babylone. Ils disent que la Schékina était une des cinq choses qui subsistaient dans le premier temple, et dont le second fut privé. Ces cinq choses étaient : 1° l'arche d'alliance, son couvercle, appelé propitiatoire, et les chérubins; 2° le feu céleste qui consumait les holocaustes; 3° la Schékina; 4° l'Esprit-Saint qui inspirait le grand prêtre; 5° l'oracle Ourim et Thoummim. C'est la présence de la Schékina résidant dans le temple de Jérusalem, qui en écartait le prince de l'air, et communiquait à ce lieu une sainteté particulière.

Lorsque le second temple fut bâti au retour de la captivité, la Schékina n'y résida plus d'une manière visible; cependant elle n'abandonna pas tout à fait le peuple de Dieu; elle se manifestait encore de temps en temps aux prophètes et à quelques âmes privilégiées. Les Rabbins ajoutent qu'encore à présent elle repose sur les débonnaires et les humbles, mais qu'elle fuit l'homme hautain et colère. Elle réside chez l'homme hospitalier, et se trouve au milieu de deux ou trois personnes réunies pour étudier la loi. Enfin, selon eux, la Schékina a changé dix fois de demeure; et étant allée sur le mont des Oliviers, elle y demeura trois ans et demi, criant aux Israélites : « Revenez à moi, mes enfants, et je retournerai à vous. » Mais, voyant qu'ils ne voulaient pas se convertir, elle se retira en son lieu. Ne serait-ce pas une réminiscence de la présence de Jésus-Christ parmi les hommes? Pendant trois ans et demi il prêcha aux Israélites, les invitant à se convertir; enfin il termina sa carrière apostolique sur le mont des Oliviers, quitta les Juifs et remonta dans les cieux. Saint Jean semble faire allusion à la Schékina dans ce passage de l'Apocalypse, chap. XXI : *Et j'entendis du ciel une grande voix qui disait : Voici le tabernacle* (σκηνή, *schékina*) *de Dieu avec les hommes; et il dressera sa tente au milieu d'eux; et ils seront ses peuples, et lui, Dieu, sera avec eux leur Dieu.*

SCHEMSIS, c'est-à-dire, 1° *adorateurs du soleil.* Secte qui existe encore à présent dans quelques parties de la Mésopotamie, et notamment près de Merdin, où ils sont au nombre d'environ cent familles occupées aux travaux des forges. Bien qu'extérieurement de la secte des Jacobites, ils ont conservé secrètement quelques anciennes pratiques, comme celle d'adorer le soleil levant, et d'enterrer leurs morts avec des cérémonies particulières. Quand une personne est décédée, ils épilent le cadavre, lui mettent à la main une pièce de monnaie, un pain et une aiguille. Après l'avoir inhumé, ils font un trou sur son tombeau, et y vident, tous les samedis soir, une bouteille de vin, en invitant le défunt à boire, par des évocations mystérieuses. Ils prétendent que Dieu ne les a créés que pour se reproduire et vivre dans l'indolence. En conséquence, toujours gais et insouciants, ils semblent étrangers à la douleur, et montrent un caractère impassible, même en rendant les derniers devoirs à leurs amis et à leurs parents. Niebuhr dit que la porte de leur maison est toujours tournée vers l'Orient.

2° *Schemsis* est aussi le nom d'un ordre religieux musulman, fondé par Schems eddin Siwasi, qui mourut à Médine, l'an de l'hégire 1010 (1601 de J.-C.).

SCHENKNAK, nom que les Arabes donnent au prince des démons.

SCHÉOL, nom de l'Enfer, ou du lieu des âmes dans les livres saints. M. Munk prouve très-bien que par cette expression on ne doit pas entendre simplement la tombe, ainsi que plusieurs le prétendent. Voici plusieurs des raisons qu'il apporte : Jacob, en recevant la nouvelle de la mort de Joseph, s'écrie : « Je descendrai en deuil auprès de mon fils dans le *Schéol*. Ce Schéol ne saurait être le tombeau, car Jacob, croyant son fils déchiré et dévoré par une bête féroce, ne pouvait espérer que ses ossements reposeraient auprès de ceux de Joseph. Il résulte avec évidence de la plupart des passages de la Bible où se trouve le mot Schéol, que c'est un séjour des morts, semblable au Tartare des anciens. Les ombres qui l'habitent sont appelées *Réphaïm* (les faibles). Dans le sublime poëme sur la chute du tyran de Babylone, que nous trouvons parmi les prophéties d'Isaïe, le Schéol tremble à l'arrivée du tyran, et les Réphaïm s'émeuvent. Dans le même livre, il est question des portes du Schéol; dans Job, de ses verrous; dans les Proverbes, de ses vallées. Il mérite d'être observé que le mot *Schéol*, bien loin d'être nom générique dans le sens de *tombe*, est toujours considéré comme nom propre, et ne prend jamais l'article en hébreu. Le mot s'est conservé dans la langue syriaque, où *Schéyol*, signifie *enfer* ou *purgatoire*.

SCHÉRIF, mot arabe qui correspond à *noble, seigneur, maître*. Autrefois il n'y avait que les dix chefs du gouvernement de la Mecque encore païenne, qui fussent appelés *schérif*. Les gouverneurs de cette ville l'ont conservé depuis, à raison de l'autorité qu'ils y exercent, et comme une prérogative spécialement attachée à leur maison, issue du sang de Mahomet, par Fatima sa fille. C'est sous ce dernier rapport que tous les descen-

dants de cette race prennent aussi le titre de *schérif;* ils portent encore ceux d'*émir* et de *said*, qui ont la même signification. Ils sont tous soumis à l'autorité d'un même chef qui prend le titre de *Nakib el-eschraf*, prince des nobles. *Voy.* Nakib.

Le schérif de la Mecque reçoit, tous les ans, le corps des pèlerins, à la tête d'une armée de 50,000 hommes, tous Arabes nomades, soumis à sa puissance. Il en forme un cordon depuis le mont Arafat jusqu'au mont Schérif, et couvre ainsi toute la troupe des pèlerins pendant leurs stations hors de la cité, soit avant, soit après la célébration de la fête des sacrifices. Ces princes sont ordinairement distingués par la forme de leur turban garni de grosses houppes dont les fils d'or tombent sur leurs épaules. La dignité de schérif, bien qu'en général héréditaire, n'est cependant réputée légitime qu'autant qu'elle a été formellement reconnue par le sultan de la maison ottomane, en sa qualité d'imam suprême, et de dépositaire des clefs de la Kaaba. L'investiture consiste en un manteau de drap d'or doublé de martre-zibeline ; cette cérémonie se renouvelle tous les ans, et est toujours accompagnée d'une lettre de Sa Hautesse, en signe de faveur et de bienveillance.

SCHIBTHA, nom d'un mauvais génie qui, suivant les Talmudistes, réside sur les mains des hommes pendant la nuit, ou le matin quand on ne les a pas encore lavées, d'où il est dangereux de faire alors la moindre chose. Les auteurs de cette fable ont sans doute voulu donner à leurs frères une leçon de propreté.

SCHIITES, c'est-à-dire *sectaires*, *schismatiques;* c'est ainsi que les Musulmans sunnites ou orthodoxes appellent les dissidents de leur religion. Ce schisme remonte à la mort de Mahomet. On sait que ce prétendu prophète mourut sans désigner positivement son successeur. Comme il n'avait pas laissé d'enfant mâle, celui qui semblait avoir plus de droit au khalifat était Ali, cousin de Mahomet, et qui, ayant épousé sa fille, pouvait seul perpétuer sur le trône le sang du prophète. Cependant il se vit successivement préférer Abou-Bekr, Omar et Othman, qui furent élus au souverain pouvoir, et lui-même ne fut élevé au khalifat qu'après la mort de ses compétiteurs. Mais à peine fut-il revêtu de l'autorité suprême, qu'un parti puissant s'éleva contre lui dans la Syrie, où Moawia s'était fait proclamer khalife ; et après quatre ou cinq ans de luttes, de combats et de divisions intestines, Ali mourut assassiné l'an 40 de l'hégire. Moawia s'empara de l'empire au détriment des enfants d'Ali, qui périrent par le poison ou sur le champ de bataille, non toutefois sans laisser de postérité. Tous les pays, qui avaient subi le joug des Arabes, reconnurent à l'unanimité Moawia en qualité de khalife et de successeur légitime de Mahomet ; et c'est lui qui devint le fondateur de la dynastie des Ommiades.

Cependant le parti d'Ali ne fut pas anéanti par la mort de ce khalife et de ses enfants. Hoséin avait laissé un fils, nommé Ali, comme son aïeul. Les amis de sa famille le regardant comme le légitime successeur des droits et de l'autorité de ses pères, l'engagèrent à les faire valoir ; mais les grands malheurs qui avaient fondu sur sa race, son éloignement du monde, et peut-être une certaine pusillanimité naturelle, lui firent refuser formellement la dignité suprême qu'on l'engageait à revendiquer, et il se contenta du titre d'imam, dont il paraît qu'on le laissa jouir tranquillement jusqu'à sa mort. Un grand nombre de Musulmans n'en demeura pas moins attaché à cette famille ; pour eux il n'y avait de khalifes légitimes qu'Ali et ses descendants ; les trois premiers khalifes eux-mêmes, Abou-Bekr, Omar et Othman, n'étaient que des usurpateurs, parce qu'ils n'avaient joui de cette autorité qu'au détriment d'Ali; le titre d'*imam* exprimait la souveraineté tant spirituelle que temporelle, laquelle ne pouvait être transmise que dans la postérité de Hoséin ; quoique la plupart des descendants de ce prince aient vécu dans l'obscurité, et même dans l'obéissance aux khalifes universellement reconnus, ils n'en étaient pas moins les chefs suprêmes de la religion et de l'Etat ; tous ceux qui refusaient de les reconnaître comme tels étaient des hérétiques. Aussi ils ne cessèrent, pendant l'espace de deux siècles, de chercher à stimuler l'amour-propre ou l'ambition des descendants d'Ali, pour les engager à remonter sur un trône qui leur était dû. Mais presque toujours ceux-ci se montrèrent fort au-dessous du rôle qu'on voulait leur faire jouer ; cependant, comme ils étaient la cause, ou du moins l'occasion de fréquents désordres, ils périrent la plupart par le poison, jusqu'à ce qu'enfin la branche imamienne s'éteignit dans la personne de Mahdi, qui disparut dans un âge encore tendre. Mais les sectateurs d'Ali ne se tinrent pas pour vaincus ; ils soutinrent, et la plupart soutiennent encore, que Mahdi n'est pas mort, mais qu'il est réservé miraculeusement pour un temps plus opportun. Ils le regardent comme le véritable imam, vivant et invisible, et attendent qu'il plaise à la Providence de le manifester à la terre pour réunir tous les Musulmans dans l'unité de la foi et de l'imamat.

Ce sont ces partisans des Alides que l'on appelle communément les *Schiites*, c'est-à-dire les dissidents ; on leur donne encore le nom d'*Imamiens* ou partisans de l'imamat. Ils sont regardés par les Musulmans sunnites ou réputés orthodoxes, comme les protestants de l'islamisme. Néanmoins, quand on étudie l'histoire mahométane avec impartialité et en dehors des préjugés des Sunnites, on ne peut s'empêcher de convenir que chez les Schiites se trouvent la légitimité et la tradition. Jamais il n'y eut de renonciation formelle des Alides en faveur d'une autre famille, et il est certain qu'ils ont toujours protesté contre ceux qui les ont dépouillés de leurs droits par violence et contre toute justice.

Mais ce ne fut qu'en l'année 363 de l'hé-

gire, sous le khalifat de Mothi l'Illah l'Abbasside, que les Sunnites et les Schiites se partagèrent pour ainsi dire en deux peuples distincts ; les Sunnites se rangèrent du côté des Turcs alors tout-puissants à la cour des khalifes, et les Schiites embrassèrent le parti des Bouïdes, qui se rendirent maîtres de la Perse et de quelques autres provinces. De là l'extrême animosité qui a toujours subsisté depuis entre les Persans et les Turcs. Les Schiites sont encore en majorité dans l'Inde, qui compte 20 millions de Musulmans, parce que le grand empire Mogol y avait été fondé par des colonies sorties de la Perse.

En dehors de ce point fondamental qui constitue le schisme, les Schiites proprement dits diffèrent peu des autres Musulmans ; et les articles sur lesquels ils sont en désaccord sont d'une importance secondaire ; ainsi les Schiites soutiennent qu'après l'acte conjugal, il faut se laver tout le corps pour pouvoir faire licitement ses prières, tandis que les Sunnites enseignent qu'il suffit de se laver la tête, les bras, les mains et les pieds. Ils disent que, pour les purifications légales, on doit se verser l'eau soi-même, à moins qu'on n'ait pas le libre usage de ses mains ; les Sunnites au contraire pensent qu'il est indifférent que l'eau soit versée par un tiers. Ceux-ci, en faisant l'ablution, versent d'abord l'eau dans le creux de leur main et la font couler le long du bras jusqu'au coude, d'où ils la laissent tomber ; les Schiites abhorrent cette manière, et disent que c'est faire remonter les souillures au lieu de les faire sortir ; qu'ainsi il faut se verser l'eau sur le bras à la jointure du coude, et la faire couler jusqu'au bout des doigts. Dans l'acte de la prière, les Sunnites tiennent les mains pendantes à côté du corps ; mais les Schiites les élèvent jusqu'aux épaules, le dos de la main renversé. Les Sunnites prétendent qu'il n'est pas licite de faire le pèlerinage de la Mecque pour un autre et à son intention ; les Schiites enseignent qu'on peut aller aux lieux saints pour un autre, après y avoir été pour soi, et même qu'on peut satisfaire à cette double obligation dans le même voyage, pourvu qu'on accomplisse deux fois les cérémonies sacrées. Enfin les Persans admettent trois manières de posséder une femme, comme épouse, comme concubine et comme femme à louage, c'est-à-dire pour un temps déterminé, en vertu d'un accord fait mutuellement ; les Turcs ont horreur de cette dernière espèce de mariage. Un point plus important encore, c'est que les Schiites enseignent qu'on peut nier sa religion et même l'abjurer, en cas de péril pour la vie, pourvu qu'on la garde ferme et inébranlable dans son cœur ; d'après le même principe ils croient permis de dissimuler sa foi, et de se conformer extérieurement au culte dominant du pays où ils se trouvent.

Les Schiites se sont subdivisés en un grand nombre de sectes, qui ont enchéri les unes sur les autres en extravagances et en impiété : les uns ont mis Ali au-dessus de Mahomet, d'autres ont fait de ce khalife une incarnation de Dieu sur la terre, ou un dieu distinct du Créateur ; d'autres ont supposé que sa divinité avait été transmise à telle ou telle branche de sa postérité ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, se sont partagés sur les droits de tel ou tel imam de sa race. C'est des Schiites encore que sont sortis les Druzes et leur religion monstrueuse. On compte ordinairement vingt-deux branches de Schiites, mais nous en avons trouvé un plus grand nombre, que nous avons consignées dans ce *Dictionnaire*. On les rapporte à trois souches principales, savoir : les *Gholats*, les *Scidis* et les *Imamis*. *Voy.* ces articles, et Imam, Mahdi, Ismaéliens, Fatimites, Druzes, etc.

SCHISME, division, rupture, séparation qui se fait entre les membres d'une religion, lorsqu'une partie de ces membres se séparent du chef commun, ou bien lorsque ces membres ne sont pas d'accord sur le chef qu'ils doivent reconnaître. Ceux qui se sont ainsi séparés reçoivent des autres la qualification de schismatiques. Il est bien difficile que l'unité soit ainsi rompue, sans que le dogme en souffre, et presque toujours les schismatiques ne tardent pas à tomber dans l'erreur et l'hérésie ; car s'étant soustraits à l'autorité légitime, et s'étant soumis à des chefs de leur choix, ou bien demeurant sans chef, ils n'ont plus rien qui puisse les arrêter sur la pente de l'erreur. C'est ainsi que deux tribus d'Israël, après s'être séparées du successeur légitime de David et de Salomon, demeurèrent privees du sacerdoce et du culte, attachés au seul temple de Jérusalem, et tombèrent immédiatement dans l'idolâtrie. C'est ainsi que les Grecs, ayant fait scission avec l'Eglise romaine, enseignent, contrairement à la doctrine catholique, que le Saint-Esprit ne procède pas du Fils de Dieu. Enfin, c'est ainsi que les Anglicans, qui, dans le principe, ne voulaient que se soustraire à la juridiction du pape, ont donné dans toutes les erreurs du luthéranisme et du calvinisme

De tout temps, il y a eu des schismes dans l'Eglise de Dieu, et il est presque impossible qu'il en soit autrement ; car l'Eglise étant composée d'hommes enclins à toutes les passions, il est bien difficile qu'il ne s'en trouve pas quelques-uns que l'orgueil, l'amour-propre, l'intérêt personnel, ou toute autre affection désordonnée, portent à se révolter contre leurs supérieurs légitimes et à secouer un joug qu'ils trouvent trop pesant. D'un autre côté, il peut entrer dans les vues de la divine Providence qu'il y ait des schismes et des hérésies, afin, dit l'apôtre saint Paul, d'éprouver et de manifester la vertu de ceux qui sont fermes dans la foi. De plus, cette multitude innombrable de schismes et d'hérésies, qui, depuis plus de dix-huit siècles, ont ravagé sans relâche le champ du Seigneur, n'est pas une des moindres preuves de la divinité de l'Eglise : car, une œuvre humaine eût infailliblement succombé sous des coups si multipliés, et

en présence d'attaques aussi formidables.

Toutes les hérésies, qui se sont élevées dans l'Eglise, ont été en même temps des schismes, puisque ceux qui ont professé les erreurs condamnées, ou se sont séparés d'elle volontairement, ou ont été par elle rejetés de son sein. Mais on appelle proprement schismatiques ceux qui font un corps à part, tout en gardant presque intègre la foi de l'Eglise ; tels sont les Grecs et la plupart des Eglises d'Orient. Du moins la majorité des populations de ces contrées vivent dans le schisme; mais un assez bon nombre d'individus, et même des diocèses tout entiers, sont revenus à l'unité, surtout depuis quelques années, et il y a tout lieu d'espérer que le nombre des schismatiques ira toujours en diminuant, parce qu'ils comprendront que c'est précisément depuis leur séparation, que les Eglises d'Orient ont perdu la science, l'activité, la vie et presque la foi, et les peuples, leur nationalité et leur liberté. Car, depuis cette malheureuse époque, les premières non-seulement n'ont pas fait le moindre progrès, mais sont tombées dans une décadence déplorable, et les seconds gémissent sous le despotisme le plus humiliant.

Nous parlons dans ce Dictionnaire des schismes principaux qui ont désolé l'Eglise aux articles Grecque (*Eglise*), Arméniens, Antioche (*Schisme d'*), Coptes, Chaldéens (nestoriens), Abyssins, Angleterre (*Schisme d'*), etc.; mais nous devons dire un mot d'un autre schisme qui a désolé l'Eglise romaine, pendant l'espace de 51 ans, sans cependant intéresser la foi. Il n'y eut pas séparation d'avec l'Eglise, mais scission dans l'Eglise même, touchant le souverain pontife qu'on devait reconnaître pour légitime. Ce schisme, qu'on appelle le grand schisme d'Occident, commença l'an 1378.

Après la mort du pape Grégoire XI, Barthélemi de Prignano, Napolitain, archevêque de Bari, fut élu pour lui succéder, et prit le nom d'*Urbain VI*. Son élection paraissait très-canonique. Quoique le conclave eût été fort tumultueux, cependant le plus grand nombre des cardinaux l'avaient choisi librement ; mais le nouveau pontife, homme dur et violent, irrita tellement les esprits par sa fierté et par sa tyrannie, que plusieurs cardinaux, presque tous français, se retirèrent à Anagni, fort mécontents, et, sous prétexte de quelques troubles excités dans le conclave par la populace romaine, qui voulait un pape romain, ils protestèrent contre l'élection d'Urbain VI, comme faite par la violence, et se disposèrent à élire un autre pape. Ils jetèrent les yeux sur Robert de Genève, qui se fit appeler *Clément VII*, et établit son siége à Avignon, voyant que son compétiteur était maître de Rome. Les deux papes ne tardèrent pas à se faire une guerre cruelle. Ils s'excommunièrent l'un et l'autre, se prodiguèrent réciproquement les noms d'*intrus*, d'*anti-pape* et d'*hérétique*, et inondèrent l'Europe de manifestes remplis d'invectives scandaleuses. Ils ne s'en tinrent pas aux écrits et aux injures ; ils eurent recours à la force des armes pour soutenir leurs droits, et l'Italie devint un théâtre où les Urbanistes et les Clémentins combattirent avec acharnement, comme pour la conquête d'un royaume. Le Nord et presque toute l'Italie reconnurent Urbain pour légitime pape. Clément eut dans son parti la France avec le royaume de Naples.

La mort des deux papes n'éteignit point le schisme, parce que leurs partisans s'empressèrent de leur donner des successeurs. Urbain VI fut remplacé par Boniface IX, Clément VII par Benoît XIII. Boniface IX eut pour successeur Innocent VII, qui ne jouit qu'un an de sa dignité. Après sa mort, arrivée en 1406, les cardinaux de son parti, au nombre de quatorze, avant de procéder à l'élection d'un nouveau pape, dressèrent un acte par lequel chacun d'eux s'engageait, en cas qu'il fût élu, d'abdiquer la papauté, pourvu que son compétiteur voulût y renoncer également. Après avoir tous juré et souscrit cet acte, ils élurent Ange Corrario, Vénitien, âgé de soixante et dix ans, homme recommandable par la sainteté de sa vie, qui prit le nom de *Grégoire XII*. On ne soupçonna point qu'un si vertueux personnage pût sacrifier à son ambition le repos de toute l'Eglise. « Oui, disait le nouveau pape, j'irai trouver mon compétiteur, pour concerter avec lui les moyens de finir le schisme, quand je devrais y aller à pied, un bâton à la main, ou par mer, dans la moindre petite barque. Grégoire XII n'avait pas encore goûté les délices de la papauté, lorsqu'il tenait ce généreux discours. Il fallait ne pas connaître les hommes pour espérer que deux papes déjà vieux renonceraient de concert à une dignité qui était alors, à tous égards, la première du monde. Grégoire et Benoît amusèrent long-temps l'Europe par des lettres réciproques, dans lesquelles ils s'exhortaient à quitter un titre que l'un et l'autre voulaient conserver. On découvrit enfin leur mauvaise volonté. Un concile, tenu à Pise, les condamna tous deux comme schismatiques, opiniâtres et hérétiques, et les déclara déchus de tout honneur et de toute dignité. On élut, en conséquence, un nouveau pape, qui se fit appeler *Alexandre V*. Il mourut en 1410, un an après son élection, et eut pour successeur Jean XXIII.

Cependant les deux anti-papes s'obstinaient à fomenter le schisme, et prenaient toujours un titre qui ne leur appartenait pas. Un nouveau concile, tenu à Constance en 1415, crut les engager plus efficacement à renoncer à leurs prétentions, en forçant Jean XXIII à leur donner l'exemple. Ce moyen de pacification déplut à Jean, qui fit tous ses efforts pour conserver sa dignité. Le concile, voyant sa résistance, lui fit son procès, et sur plusieurs crimes atroces qu'on lui imputa, le déclara privé du pontificat. Jean souscrivit à cette sentence. Dans le même temps, Grégoire XII renonça aussi à ses prétentions. Ces exemples ne purent vaincre l'opiniâtreté de Benoît XIII, qui voulait absolument avoir

l'honneur de mourir pape. En vain le concile le fit sommer d'abdiquer : ce vieillard, âgé de soixante-dix-huit ans, se moqua des sommations et des menaces du concile. Plusieurs princes, choqués de son obstination, renoncèrent à son obéissance. Benoît s'en alarma fort peu, et s'en consola en lançant des excommunications contre eux et contre le concile de Constance. Le concile le déclara contumax, et le déposa solennellement. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau pape, qui fut Martin V. Cependant Benoît continua d'exercer les fonctions de pape jusqu'à sa mort, arrivée en 1424, au château de Paniscole. Il avait alors près de quatre-vingt-dix ans. Il paraît qu'il avait dessein de prolonger encore le schisme après sa mort ; car, avant de mourir, il fit promettre avec serment aux deux cardinaux qui seuls composaient alors sa cour, de lui donner un successeur. Les deux cardinaux, fidèles à leurs engagements, élurent un Aragonais, nommé *Gilles Mugnoz*, chanoine de Barcelone, qui n'accepta que malgré lui cette dignité, et prit le nom de *Clément VIII*. Persuadé que son élection n'était pas soutenable, il abdiqua solennellement en 1429, et, par sa démission, mit fin à ce schisme fameux, qui, depuis si longtemps, troublait la paix de l'Eglise.

Quelques autres religions ont eu aussi leurs schismes ; tels sont entre autres chez les musulmans, les *Kharidjis*, les *Motazales*, et surtout les *Schiites*, qui encore aujourd'hui forment un parti fort nombreux, composé principalement des Mahométans de la Perse et des Indes. —On peut aussi considérer le bouddhisme comme un schisme du Brahmanisme indien ; il en est de même du Djaïnisme, ainsi que des sectes fondées par les réformateurs modernes, telles que les *Sikhs*, les *Kabir-Panthis*, les *Baba-Lalis*, et tous ceux que l'on appelle Unitaires.

SCHKAI, nom du Ciel et de la Divinité suprême, chez les Mokchans, tribu mordouine soumise à la Russie. Ils assurent unanimement qu'ils n'ont jamais eu d'idoles, ni même de divinités subalternes, mais qu'ils sacrifiaient uniquement au Dieu Tout-Puissant et invisible. Ils lui adressaient leurs prières en se tournant vers l'Orient, comme tous les peuples Tchoudes. Les lieux qu'ils choisissaient pour leurs sacrifices étaient des places écartées dans le fond des forêts ; là ils immolaient des chevaux, des bœufs et du menu bétail.

SCHNEYBRATO, divinité subalterne des anciens Prussiens; ce dieu était chargé de veiller sur les oies, les canards et la volaille.

SCHOAIBIS, hérétiques musulmans, appartenant à la secte des Kharidjis ; c'étaient les disciples de Schoaïb, fils de Mohammed ; ils s'accordent avec les Meïmonis, excepté qu'ils nient la libre volonté de l'homme. Ils prêchent la tolérance, et soutiennent qu'on ne doit faire aucune différence entre les Sunnites et les Schiites, entre les partisans d'Abou-Bekr et les sectateurs d'Ali.

SCHOENIS, surnom de Vénus, tiré des guirlandes ou liens de jonc (σχοῖνοι), dont se paraient les femmes qui, selon Hérodote, se prostituaient en son honneur.

SCHOMAITIS, sectaires musulmans, les mêmes que les *Schamatis*. *Voy.* cet article.

SCHORTINGHUISIENS, secte mystique fort obscure, qui a pris naissance, le siècle dernier, dans les Pays-Bas.

SCHOUGOTEUGON, un des trois dieux invisibles des Yakoutes ; les deux autres sont *Arteugon* et *Tangara*.

SCHOUMNOUS, esprits malfaisants des deux sexes, très-redoutés des Mongols et des Kalmouks; ils tiennent le dernier rang dans la hiérarchie des divinités. Ils se nourrissent du sang et de la chair des humains : souvent ils prennent la forme de femmes charmantes; mais, aux yeux des devins expérimentés, un air sinistre, un regard perfide, décèlent leur âme infernale. Quand ils sont seuls, ils reprennent leur forme hideuse, leur bouche se prolonge en trompe d'éléphant, et elle est garnie de quatre défenses semblables à celles des sangliers; ils se livrent alors à leurs festins anthropophages.

SCHWAYXTIX ou Szwayksztis, dieu de la lumière, chez les anciens Prussiens.

SCHWENCKFELDISTES, partisans de la doctrine de Gaspard Schwenckfeld, contemporain de Luther, dont il adopta les erreurs. Il ajoutait que Jésus-Christ avait apporté son corps du ciel, et qu'après son ascension, son humanité était devenue Dieu. Il prétendait que pour avoir la clef de ces paroles du Sauveur : *ceci est mon corps*, il fallait les intervertir de cette manière : *mon corps est ceci ;* c'est-à-dire, *comme ce pain est une nourriture réelle pour le corps, de même ce sacrement est une nourriture pour l'âme*. Il niait l'efficacité de la parole extérieure, mais il admettait celle de la parole intérieure, qui n'est autre que Jésus-Christ même. Quoique le Rédempteur en tant qu'homme fût créé, il prétendait qu'il ne fallait plus l'appeler créature, depuis l'union de la nature humaine à la nature divine, pour ne pas ravaler sa gloire. Les Schwenckfeldistes formèrent des Eglises séparées en Silésie, et surtout à Lignitz dans le comté de Glatz; il y en a encore quelques familles dans la Haute-Lusace, aux environs de Gorlitz. Plusieurs d'entre eux, pour se soustraire à la persécution, se réfugièrent en Amérique, vers 1734, et ils y formèrent des établissements qui subsistent encore, surtout en Pensylvanie, où ils ont des églises. On dit que ces derniers ont adopté plusieurs des principes des Quakers, comme le refus du serment et de la profession militaire. *Voy.* Spirituels.

SCIADÉPHORES (de σκιάδειον, parasol et φέρω, porter) ; c'étaient des femmes étrangères établies à Athènes; elles étaient ainsi appelées parce qu'à la fête des Panathénées, elles étaient obligées de porter des parasols pour garantir les Athéniennes du soleil ou de la pluie.

SCIAMANCIE ou Sciomancie (de σκιά, ombre), divination qui consistait à évoquer les ombres des morts, pour connaître les évé-

nements futurs. Elle différait de la nécromancie et de la psychomancie, en ce que ce n'était ni l'âme ni le corps du défunt qui apparaissaient, mais seulement son simulacre. Telle fut sans doute l'apparition de Samuel à Saül, lorsque celui-là fut évoqué par la pythonisse d'Endor.

SCIÉRIES, fête que les habitants de l'Arcadie célébraient en l'honneur de Bacchus, dont on portait la statue sous un dais ou pavillon (c'est de là que lui vient son nom, σκιερὸς, ombragé). En cette solennité, les femmes se soumettaient à la flagellation devant l'autel du Dieu, pour obéir à un oracle de Delphes.

SCIRAS ou Scirade, surnom de Minerve, ainsi appelée, soit d'un bourg de l'Attique nommé Scira, soit parce qu'on portait, le jour de sa fête, en grande pompe, un dais blanc nommé σκίρον.

SCIRE. Les Solymes, peuple qui habitait autrefois le mont Taurus, donnaient ce nom à trois de leurs dieux principaux, Arsalus, Dryus et Trosobius, peut-être parce que leurs statues étaient d'une espèce de calcaire appelé σκίρος.

SCIRES ou Scirophories, solennité d'Athènes, dans laquelle on portait en pompe, par la ville, des tentes ou pavillons (σκίρον) suspendus sur les statues des dieux, surtout de Minerve, du Soleil et de Neptune. Elle avait lieu le 12 du mois scirophorion, qui correspond à nos mois de mai et de juin. On prétend que cette fête avait quelque ressemblance avec celle des Tentes chez les Juifs. On y construisait de petites cabanes de feuillages; et, dans les jeux qui en faisaient partie, les jeunes gens tenaient à la main des pampres de vigne.

SCOPÉLISME, (du grec σκόπελος, pierre); espèce d'enchantement qui consistait à rassembler une pile de cailloux au milieu d'un champ, dans les formes et les proportions indiquées par l'art, en accompagnant cette cérémonie de paroles mystérieuses. On attribuait à cet enchantement l'effet de paralyser le principe fécondant de la terre, de faire émigrer les grains et les semences qui allaient enrichir un champ désigné du voisinage, et de livrer le cultivateur scopélisé au danger d'une mort prompte et violente, s'il osait contrarier par quelques travaux l'arrêt de stérilité prononcé contre sa terre. Le malheureux laboureur, qui apercevait dans son champ cette pile funeste, s'enfuyait glacé d'effroi, n'osant plus mettre le pied sur une terre frappée de malédiction, et par sa désertion il causait cette même stérilité dont il était menacé, ce qui donnait du crédit à cette misérable illusion. Cette pratique, originaire d'Arabie, s'était naturalisée en Egypte; puis, ayant passé la Méditerranée, était venue s'établir en Grèce, et de là s'était communiquée aux Romains.

Le scopélisme avait été l'objet de l'attention des décemvirs dans la rédaction de la loi des Douze Tables : « Si quelqu'un se sert d'enchantement pour les biens de la terre; si, par le moyen de quelque charme, il attire le blé d'autrui dans un champ voisin, ou bien l'empêche de croître et de mûrir, qu'il soit immolé à Cérès. » On retrouve cette crédulité aux siècles les plus brillants de Rome. Virgile et Ovide la consacrent dans leurs poëmes; saint Augustin s'exprime avec indignation sur cette *science infernale et scélérate;* enfin elle subsistait encore du temps de Justinien, puisque les Pandectes prononcent contre elle la peine capitale.

Pline raconte que Furius Ctésinus fut accusé de scopélisme, parce que son champ, quoique plus petit, rapportait plus que celui de ses voisins. Il s'en justifia en produisant ses instruments de labourage, une famille vigoureuse, des valets robustes, des servantes bien nourries. C'était là tout son sortilége.

SCOTIE, c'est-à-dire la *ténébreuse;* surnom d'Hécate, qui exprimait l'empire qu'elle avait dans les enfers et sur les ombres des morts. Elle avait sous ce nom un temple magnifique sur les bords du lac Achéruse.

SCOTITAS, *le ténébreux;* nom sous lequel Jupiter avait un temple près de Sparte. Peut-être cette dénomination signifiait-elle que l'homme ne saurait pénétrer dans les profondeurs de la divinité; mais Pausanias semble l'attribuer à la quantité d'arbres qui ombrageaient le pays, ce qui nous paraît peu probable.

SCRIBES. C'est le titre que portaient, chez les Juifs. les savants de la synagogue, ceux qui étaient chargés de garder les livres des saintes Ecritures, de les lire et de les interpréter au peuple. Ils abusèrent, dans la suite, de leur ministère, et, follement entêtés de leurs opinions particulières, ils interprétèrent la loi au gré de leur fantaisie ; prétendirent que leurs sentiments particuliers devaient avoir la même autorité que l'Ecriture, et donnèrent à leurs rêveries le nom de *tradition.* Avides de l'estime publique, ils composaient leur extérieur, afin de s'attirer la vénération de la multitude. Ils se vantaient de leurs bonnes œuvres, exigeaient la première place dans les assemblées, et voulaient qu'on leur donnât le titre de maître. On voit, dans l'Evangile, que Jésus-Christ leur reprochait souvent leur hypocrisie, leur extérieur affecté, leur orgueil et leurs artifices pour duper les simples.

SCRUTIN, manière la plus ordinaire d'élire un pape. Voici en quoi consiste la cérémonie du scrutin. On donne à chaque cardinal un billet qui a une palme de longueur et une demie de largeur. Ce billet est divisé en huit parties égales, par des lignes parallèles. Dans le premier espace sont imprimés ces mots : *Ego..... cardinalis.* Ces deux mots sont séparés, pour que le cardinal puisse écrire au milieu son nom propre. Dans le second espace, qui est entièrement blanc, le cardinal écrit son surnom et ses qualités. Aux deux extrémités du troisième espace, il y a deux ronds où le cardinal appose un cachet qu'il fait faire exprès pour cet usage. Dans le quatrième espace sont imprimés ces mots : *Eligo in summum Pontificem R. D. meum D. car-*

dinalem. Dans le cinquième espace, le cardinal écrit le surnom et les qualités du sujet auquel il donne sa voix. Le sixième espace a deux ronds pour le cachet, comme le troisième. Le septième espace reste vide. Le cardinal écrit dans le huitième une devise tirée de l'Ecriture. Les cardinaux ont coutume de contrefaire, dans cette occasion, leur écriture le mieux qu'il leur est possible; ils emploient même souvent une main étrangère. Le revers du billet est pareillement divisé en huit espaces, la plupart remplis de fleurons qui empêchent qu'on ne lise ce qui est écrit de l'autre côté. Après avoir plié le billet avec tout le soin possible, chaque cardinal se rend à la chapelle destinée à l'élection, le tenant caché dans sa main. Lorsque chacun a pris sa place, avant de commencer le scrutin, on met dans un petit sac des ballottes sur lesquelles sont imprimés les noms des cardinaux; et l'on tire ainsi au sort trois scrutateurs, trois infirmiers et trois réviseurs : la suite de ce détail expliquera quels sont leurs offices. Après toutes ces formalités, les cardinaux vont tour à tour mettre leur billet dans un calice placé sur l'autel de la chapelle; mais cela ne se fait pas si simplement qu'il est exprimé ici.

Chaque cardinal, avant de quitter sa place, prend son billet entre le pouce et l'index de la main droite, et le tient élevé, afin que tous les autres cardinaux puissent le voir. Il s'avance ensuite vers l'autel, fait une prière à genoux sur le premier degré du marchepied, et monte ensuite à l'autel. Après avoir prêté le serment ordinaire, il met son billet sur la patène, et de là le fait glisser dans le calice, puis va reprendre sa place. S'il arrive que quelques cardinaux malades ne puissent se trouver à la chapelle, les infirmiers remplissent pour eux cette fonction. Ils vont à la cellule du malade, lui présentent une boîte en forme d'urne, qui n'a qu'une petite ouverture, par où le cardinal met son billet, de sorte qu'on ne peut plus le retirer sans ouvrir la boîte. Les infirmiers se rendent ensuite à la chapelle avec la boîte, en font l'ouverture en présence de tous les membres du sacré collége, et mettent le billet dans le calice, avec les cérémonies que l'on vient de décrire. Pendant le scrutin, les scrutateurs veillent à ce que tout se passe dans l'ordre. Ils ont soin de mêler et d'ouvrir les billets qui sont dans le calice. Le dernier scrutateur les prend l'un après l'autre, les montre aux cardinaux, et les met dans un autre calice. Si le nombre des billets ne se trouve pas égal au nombre des cardinaux, on les brûle tous, et l'on recommence le scrutin : s'il se trouve autant de billets qu'il y a de cardinaux, alors les chefs des trois ordres des cardinaux, c'est-à-dire des cardinaux-évêques, prêtres et diacres, s'approchent de l'autel, prennent le calice où sont les billets, et les portent sur une longue table qui est auprès de l'autel. Ils s'éloignent ensuite, et font place aux trois scrutateurs, qui viennent s'asseoir à cette table, le visage tourné vers les cardinaux. Le premier scrutateur renverse le calice sur cette table, ouvre les billets, et regarde le nom du cardinal qui est élu; il les remet ensuite au second scrutateur, qui, après les avoir examinés, les fait passer entre les mains du troisième scrutateur, qui lit le nom à haute voix.

Pendant cette cérémonie, les cardinaux, ayant devant eux une feuille où sont imprimés les noms de tous les membres du sacré collége, font une marque aux noms de ceux qu'ils entendent nommer, pour s'assurer par là du nombre de suffrages qu'a chacun d'eux. Ceux qui sont nommés marquent aussi avec soin les suffrages qu'on leur donne. Le dernier scrutateur enfile ensuite tous ces billets, et les met dans un calice vide, destiné à cet usage : on les compte encore une troisième fois, et ils subissent l'examen des trois réviseurs; après quoi, s'il ne se trouve point d'erreur, on publie l'élection, et l'on brûle tous les billets. Mais il est rare que le nombre des suffrages se trouve tel qu'il doit être pour rendre l'élection bien régulière. On est communément obligé d'avoir recours à une autre sorte de scrutin, qu'on nomme *accessus*. *Voy.* ACCESSUS, CONCLAVE.

SEATER, divinité des anciens Saxons.

SÉBADIES, fêtes grecques, les mêmes que les Sabasies. *Voy.* SABASIES.

SÉBASTIANISTES, secte religieuse et politique qui se forma en Portugal, après la mort du roi Sébastien, tué en Afrique, à la bataille d'Alcacerquivir, en 1578. Les Sébastianistes soutinrent qu'il n'était pas mort, et qu'il reviendrait un jour pour élever sa nation au plus haut degré de gloire et de prospérité. Voici la légende qui eut cours à ce sujet. Vers la fin du combat, Sébastien reconnut la faute qu'il avait commise, en entreprenant une guerre qui avait fait périr tant de monde; pénétré de douleur, il abandonna le champ de bataille, et s'enfuit à Jérusalem pour y faire pénitence. Mais un jour il doit reparaître; on le verra descendre des nues sur le château de Lisbonne, et pour réparer la honte de sa défaite à Alcacerquivir, il fera la conquête de toute l'Afrique, délivrera la Palestine de la domination ottomane, chassera les Turcs de l'Europe, entrera en Portugal avec une armée formidable, pour combattre Philippe le Prudent, qui régnera alors à Lisbonne, le tuera de sa propre main, passera à Madrid pour fonder la monarchie de Castille, et deviendra le chef d'un vaste empire. Sébastien sera l'aigle conquérant dont il est parlé dans le IVe livre d'Esdras, qui est apocryphe. Une fois le champ ouvert à l'imposture, le Portugal fut inondé de prédictions dans le même sens, et d'ambitieux qui, se fondant sur une ressemblance plus ou moins frappante, voulurent se faire passer pour le vrai Sébastien. L'insuccès de ce dernier ne découragea pas les Sébastianistes, ou plutôt les entretint dans leur folle espérance, car ils attendaient encore leur roi cinquante ans après sa disparition. Mais quand, d'après le cours ordinaire des choses, toutes les chances de probabilité sur l'existence de Sébastien furent

épuisées, ses partisans publièrent que l'ordre de la nature était subordonné aux prophéties; que ce roi vivait encore, mais qu'il était *le roi caché*. Et pourtant, s'il devait se montrer, c'était sans doute quand Philippe II, roi d'Espagne, entra en Portugal avec une armée de cent mille hommes, ou mieux encore, quand la maison de Bragance, en 1640, monta sur le trône, puisque c'était une sorte de restauration. Cependant il ne parut pas. Les Sébastianistes débitèrent que peut-être sa pénitence n'était pas encore terminée; qu'au reste Jésus-Christ avait laissé longtemps le genre humain dans les ténèbres sans le racheter. Plusieurs cependant, détachant leurs regards de Sébastien, les portèrent sur Jean IV, premier roi de la maison de Bragance, et le regardèrent comme l'objet des prédictions du cordonnier Bandarra, qui, dès l'an 1556, avait prophétisé les désastres du Portugal et sa glorieuse résurrection. Le roi Jean devint donc le monarque auquel était promis l'empire universel, et après sa mort, arrivée en 1656, on publia qu'il devait ressusciter pour fonder la cinquième monarchie prédite par Bandarra et par le IVe livre d'Esdras.

Toutefois l'opinion des Sébastianistes continua de prévaloir chez un grand nombre de Portugais, persuadés que Sébastien était conservé miraculeusement, et qu'il reviendrait prendre possession de son royaume. Le chevalier d'Oliveira disait, en 1743, qu'on trouvait encore à cette époque des personnes si entêtées de cette erreur, qu'elles se seraient fait martyriser plutôt que de ne pas croire que Sébastien était vivant. Croirait-on que, dans notre siècle, il y a encore des Sébastianistes en Portugal? Lors de l'invasion des Français en 1808, on appliqua à cet événement des prédictions ridicules, d'après lesquelles la reine Marie irait à Evora et tuerait Napoléon de sa propre main; ceci devait s'effectuer pendant la semaine sainte; mais d'autres avaient fixé l'accomplissement des prophéties à l'an 1821. Nous ignorons à quelle époque il est maintenant prorogé. Terminons par l'observation d'un Anglais qui, parlant des Portugais et des Juifs de cette contrée, disait: « C'est une étrange nation: les uns attendent le Messie, et les autres le roi Sébastien. »

SÉBASTOPHANTE, grand pontife attaché au temple d'Auguste, à Ancyre en Galatie, appelé aussi Sébaste.

SÉBHIL, ange qui, suivant les Musulmans, tient les livres où sont écrites toutes les actions des hommes, tant bonnes que mauvaises.

SÉBIEIS, un des noms qu'on donne aux Ismaéliens; il signifie *septenaires*, parce qu'ils admettent sept prophètes porteurs de la parole de Dieu: Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Mahomet et Mahdi, et entre chacun de ces sept porteurs de la parole divine, sept imams: l'imam qui tient la révélation de Dieu, la défère au *Hodjdja;* celui-ci au *Dhoumaça;* le Dhou-maça aux *Portes*, qui sont les missionnaires de la secte, lesquels prennent les serments des convertis, et engagent leur foi au nom de l'imam. Le grand *Daï* ou missionnaire est le quatrième degré de la filiation spirituelle; le cinquième est le *Madhoun*, missionnaire autorisé ou ordinaire, qui ouvre les portes de la science et des connaissances aux candidats. Après lui vient le sixième, appelé l'*aboyeur*, parce qu'il excite les fidèles par ses prédications et ses exhortations à suivre le missionnaire, comme le chien traqueur indique au chasseur les traces qu'il doit suivre. Le septième enfin est le fidèle, qui le suit. Ces degrés sont donc au nombre de sept, comme il y a sept cieux, sept mers, sept terres, sept jours de la semaine, sept planètes. *Voy.* ASAS, NATEK, SAMET.

SÉBUÉENS, anciens sectaires juifs, qui supputaient d'une manière différente des autres les sept semaines qui suivent la Pâque, de sorte qu'ils n'étaient pas d'accord avec le reste de la nation sur le jour où l'on devait célébrer la Pentecôte ou les Prémices.

SEBURÉENS, docteurs juifs ainsi nommés du verbe *sebar*, opiner, parce qu'ils ont écrit et enseigné après la confection du Talmud; de sorte que leurs sentiments, étant postérieurs aux décisions du Talmud, ne pouvaient plus faire loi, mais ils étaient considérés comme de simples opinions. Ils parurent après les docteurs dits *Amoréens*, et fleurirent pendant soixante ans environ. Les *Guéonim* leur ont succédé.

SÉCÉDERS, ou *Séparatistes*. Les Anglais ont donné ce nom, surtout dans les XVIe et XVIIe siècles, à tous ceux qui se séparèrent de l'Eglise épiscopale, pour former un corps à part, tels que les Puritains, les Presbytériens, les Indépendants, les Congrégationalistes, etc. On les appelait encore *Dissenters* ou dissidents, et Non-Conformistes.

Les Ecossais, de leur côté, donnent la même qualification à ceux qui se sont séparés des Presbytériens, qui forment ce qu'on appelle l'Église établie en Ecosse; mais cette dénomination est restreinte par l'usage à une secte particulière subdivisée en deux autres, et qui a pris naissance à Stirling.

« Au synode de Perth et Stirling, en 1732, dit l'abbé Grégoire, Ebénézer Erskine, ministre presbytérien de cette dernière ville, prêchant le sermon d'ouverture, prétendit que des corruptions s'étaient glissées dans l'Eglise d'Ecosse. Censuré par l'assemblée, ainsi que trois autres ministres, ils en appelèrent au synode de l'année suivante, qui confirma le premier jugement. Ayant refusé de s'y soumettre, ils furent suspendus de l'exercice du ministère, quoiqu'une quarantaine de ministres et plusieurs centaines de laïques eussent aussi présenté des requêtes contre les abus de l'Eglise écossaise. Un des principaux griefs consistait en ce que l'assemblée générale voulait maintenir le droit de patronage, restreindre la faculté de concourir à l'élection des pasteurs, et faire prévaloir des règlements qui eussent ôté ce

droit aux pauvres et aux prolétaires. Les règlements regardaient cette restriction comme contraire aux droits de la primitive Eglise. Alors, sous la conduite d'Erskine, ils formèrent, en 1738, une société séparée, qui prit le nom de *Presbytériens associés* ou *Frères associés*, vulgairement nommés *Sécéders*, et publièrent une déclaration contre les altérations de doctrine et de discipline remarquées par eux dans l'Eglise écossaise. On lit dans Sinclair, que les hommes les plus distingués de celle-ci pensent à cet égard comme les Sécéders; mais ils ne croient pas que ce soit un motif suffisant pour s'en séparer, quoique des prétextes très-légers aient quelquefois motivé une scission dans le sein du presbytérianisme. Par exemple, vers 1763, à Benholme, les ministres voulurent améliorer la musique de l'Eglise, en introduisant l'usage de chanter d'une voix continue ce qu'ils nommaient *reading-line;* mais leurs paroissiens étaient habitués à ce que le premier vers de chaque strophe fût chanté séparément, avant que l'assemblée fît sa partie. Choqués de l'innovation, ils abandonnèrent l'Eglise établie, bâtirent un temple, et appelèrent un ministre sécéder. » Le schisme des Sécéders fit une plaie profonde à l'Eglise presbytérienne; leur nombre s'accrut. En 1745, ils formèrent, sous le nom de *Presbytères*, trois arrondissements qui tenaient annuellement un synode; mais, dans celui de 1747, ils se divisèrent sur la question du serment civique, et formèrent deux sous-sectes séparées. *Voy.* BURGHERS et ANTI-BURGHERS.

SECESPITE, couteau fort long dont les flamines et les pontifes romains se servaient dans les sacrifices pour égorger la victime et en tirer les entrailles. Il avait un manche rond, d'ivoire, garni d'or et d'argent lorsqu'on sacrifiait aux dieux du ciel, et d'ébène lorsqu'on sacrifiait aux divinités des enfers.

SECHA, le grand serpent de la mythologie hindoue. Sa longueur prodigieuse lui a fait donner le nom d'Ananta, *sans fin*. Il a mille têtes, sur l'une desquelles est portée la terre. Il sert de couche à Vichnou dans le temps de son sommeil mystérieux, et ses têtes, qu'il redresse alors, forment au-dessus du dieu une espèce de dais. Quelques-uns pensent que c'est lui qui s'incarna sous le nom de Bala-Rama, frère de Krichna. On le confond quelquefois avec Vasouki, roi des Nagas, ou habitants des régions inférieures. Voici comme le dépeint le Bhagavata :

« Son air est fier; il a mille têtes, dont chacune porte une couronne ornée de pierreries éblouissantes; chacune d'elles est plus grosse et plus brillante que les autres. Ses yeux sont ardents comme des torches enflammées; mais son cou, ses langues et son corps sont noirs. Les manches de son vêtement sont jaunes. Un joyau étincelant pend à chacune de ses oreilles. Ses bras sont étendus et ornés de riches bracelets, et ses mains portent la conque sacrée, l'arme radiée, la masse d'armes et le lotus. »

SE-CHOU, ou les *quatre livres moraux*; ils font partie des livres sacrés, ou du moins classiques, des Chinois; ils sont dus à quatre des principaux disciples de Confucius, qui écrivirent les leçons qu'ils avaient reçues de lui, en s'appuyant presque continuellement des propres paroles de leur maître. — Le premier est intitulé *Ta-hio*, la grande étude; il roule tout entier sur la nécessité de se régler soi-même, avant de chercher à éclairer les peuples. — Le second s'appelle *Tchong-yong*, l'invariable milieu; il traite principalement du *milieu*, c'est-à-dire de la vertu par excellence. — Le troisième est le *Lun-yu*. discours qui ne renferme que des discours moraux et des apophthegmes.—Le quatrième porte le nom de son auteur *Meng-tse* (Mencius); il a le même objet que les trois autres, qu'il égale à lui seul par son étendue.

SECOUEURS, branche de Méthodistes américains, qui se font remarquer par des contorsions ridicules, opérées volontairement pendant la prédication ou le service divin. *Voy.* JERKERS.

SECOUREURS, secte de Presbytériens écossais, qui prit naissance, en 1755, à Jedburg. Les habitants de cette ville, ayant demandé pour ministre un nommé Boston, et voyant leur requête rejetée, construisirent à leurs frais une grande église, et invitèrent Boston à venir les diriger. Celui-ci accepta cet emploi et s'adjoignit Thomas Gillespie, ministre déposé pour avoir désapprouvé des mesures qui lui paraissaient trop rigoureuses. Leur congrégation prit le titre de *Presbytery of relief* (Presbytère du secours). Elle ne diffère de l'Eglise établie d'Ecosse que sur le droit d'élection des ministres, droit qu'ils revendiquaient contre les usurpateurs du patronage. Leur opinion, conforme à l'esprit du temps, et soutenue par le crédit de ministres instruits, a procuré des partisans à cette secte qui s'est répandue rapidement en Ecosse. A Jedburg, où elle est née, on compte 1200 Relievers, c'est la moitié de la population. Elle a des églises à Wamphray, Hamilton, Dundee, Irwin, Glascow. On croit qu'elle est maintenant une des plus nombreuses de celles que l'on appelle dissidentes; en 1815, elle comptait 70 congrégations et 40,000 adhérents.

SECOURISTES. On appelait de ce nom les âmes charitables qui avaient la générosité de porter des secours aux Convulsionnaires du parti janséniste. Ces secours consistaient en coups de bûches, de chenet, de massue, etc., portés sur l'estomac, sur le ventre, ou en d'autres parties du corps. Les Convulsionnaires, qui avaient l'avantage de les recevoir, prétendaient s'en trouver grandement soulagés. *Voy.* CONVULSIONNAIRES.

SECRÈTE, oraison que le célébrant récite à la messe, après l'offertoire et immédiatement avant la préface. Elle est ainsi appelée, soit parce qu'elle est toujours récitée à voix basse (*secreto*), soit parce qu'on l'a dit après que la matière du sacrifice a été séparée du reste des oblations (*post secreta dona*). On

la trouve en effet appelée *post secreta* dans de vieux Sacramentaires.

SECTAIRES, nom général que l'on donne, dans quelque religion que ce soit, à ceux qui s'éloignent de la commune façon de penser ou de forme ordinaire du culte, ou bien à ceux qui se soustraient à l'autorité du chef légitime, pour suivre les opinions d'un maître particulier. Cependant on ne leur donne le nom de sectaires que lorsqu'ils ont fait scission complète pour former un corps à part.

SECTE, société de plusieurs personnes qui s'écartent des dogmes généralement reçus dans la religion à laquelle ils appartiennent, et soutiennent des opinions erronées. La plupart des sectes qui se sont élevées dans la religion chrétienne, depuis son établissement jusqu'à nos jours, ont chacune leur article particulier dans ce Dictionnaire; nous avons fait le même travail pour le Mahométisme et pour le Brahmanisme. Mais, pour faciliter les recherches de ceux qui voudraient les étudier méthodiquement, nous croyons devoir en exposer ici la nomenclature en forme de tableau. Nous suivrons, pour les sectes chrétiennes, l'ordre chronologique; nous classerons les autres d'après leur similitude de doctrine.

SECTES CHRÉTIENNES.

Nos lecteurs remarqueront que les différentes sectes qui se sont élevées successivement ou simultanément dans l'Eglise de Jésus-Christ, bien que fort différentes parfois les unes des autres, peuvent cependant se rattacher à une idée commune qui a dominé pendant plusieurs siècles; c'est-à-dire que les hérésies contemporaines sont frappées la plupart du même cachet. C'est pourquoi, tout en suivant l'ordre chronologique, nous les classerons cependant sous quatre dénominations différentes.

I. *Sectes Gnostiques.*

Erreurs sur Dieu, la nature du Verbe, les anges, la création, l'âme, la matière, l'origine du bien et du mal, etc. La philosophie païenne tente de s'introduire dans l'Eglise.

1 les Simoniens, vers l'an 38
2 les Cérinthiens, 52
3 les Ménandriens, 54
4 les Nicolaïtes, 65
5 les Ebionites, 74
6 les Basilidiens, 98
7 les Saturniens, 118
8 les Carpocratiens, 132
9 les Cerdoniens, 144
10 les Valentiniens, 145
11 les Ophites, 145
12 les Caïnites, 145
13 les Séthiens, 145
14 les Marcionites, 146
15 les Montanistes, 157
16 les Tatianistes, 165
17 les Hermogéniens, 169
18 les Sévériens, 178
19 les Floriniens, 180
20 les Docètes, 191
21 les Théodotiens. 196
22 les Artémonites, 196
23 les Melchisédéciens, 196
24 les *Quarto-décimans*, 197
25 les Origénistes, 232
26 les Arabiques, 249
27 les Valésiens, 250
28 les Novatiens, 254
29 les Sabelliens, 260
30 les Angélites. 262
31 les Samosatiens, 265
32 les Manichéens, 277
33 les Hiéracites, 288
34 les *Méléciens*, 306
35 les *Donatistes*, 311
36 les *Circoncellions*, 312

II.

Le paganisme est vaincu; erreurs sur la nature du Christ et sur son humanité, sur le Saint-Esprit, sur la grâce, etc. Quelques restes de Gnosticisme.

37 les Ariens, vers l'an 319
38 les Colluthiens, . . 319
39 les *Eusthatiens* (Gnost.), 328
40 les Aériens, 340
41 les *Audiens* (Gnost.), 342
42 les *Photiniens* (Gnost.), 345
43 les Eunomiens, 360
44 les Macédoniens, 360
45 les *Apollinaristes* (Gnost.), 360
46 les Lucifériens, 362
47 les Collyridiens, 373
48 les *Priscillianistes* (Gno.), 381
49 les Jovinianistes, 386
50 les Bonosiens, 389
51 les *Agapètes* (Gnost.), 395
52 les Pélagiens, 403
53 Vigilence, 404
54 les *Célicoles*, 408
55 les *Abéliens*, 410
56 les Prédestinatiens, 428
57 les Nestoriens, 428
58 les Eutychiens, 431
59 les Monophysites, 449
60 les Théopaschites, 482
61 les Acéphales, 484
62 les Sévériens, 485
63 les Incorruptibles, 535
64 les Corrupticoles, 535
65 les Cancobardites, 536
66 les Trithéistes, 538
67 les *Barsaniens*, 540
68 les Christolytes, 541
69 les Jacobites, 542
70 Schisme des Arméniens, 544
71 les *Protoctistes*, 546
72 les Isochristes, 548
73 les Cononites, 550
74 les Monothélites, 570
75 les *Hélicites*, 575
76 les Lampétiens, 610
77 les Mahométans. 622

III.

Erreurs sur le culte, sur l'autorité de l'Eglise, sur les pratiques nécessaires au salut, etc. Renouvellement des idées manichéennes.

78 les Théocatagnostes, 630
79 les Ethnophrones, 650
80 les Chazinzariens, 660
81 les Parherménentes, 692
82 les Agynniens, 694
83 les Albanais, 705
84 les Iconoclastes, 726
85 les Bagnolais, 750
86 les *Adoptiens*, 778
87 les Astasiens, 803
88 les Baanites, 810
89 les Claudianistes, 823
90 les Patarins, 1029
91 les Bérengariens, 1047
92 les Bogomiles, 1101
93 les Métamorphistes, 1109
94 les Tanquelmistes, 1125
95 les Pétrobrusiens, 1126
96 les Arnaldistes, 1139
97 les Porrétains, 1147
98 les Henriciens, 1148
99 les Eoniens, 1150
100 les Vaudois, 1160
101 les Albigeois, 1176
102 les Passagiens, 1184
103 les Apostoliques, 1190
104 les Orbibariens, 1198
105 Amauri, 1204
106 les Flagellants, 1260
107 les Dulcinistes, 1285
108 les Fratricelles, 1294
109 les Beggards, 1311
110 les Turlupins, 1373

IV. *Les Sacramentaires.*

Protestation contre l'autorité de l'Eglise; le sens privé établi comme base de la foi. Abolition d'une partie ou de la totalité des sacrements. Toutes les vérités mille fois définies remises en question.

111 les Wicléfites, 1392
112 les frères Picards, 1400
113 les frères Blancs, 1403
114 les Danseurs, 1406
115 les Hussites, 1415
116 les Calixtins, 1435
117 les Thaborites, 1436
118 les frères de Bohême, 1504
119 les Luthériens, 1518
120 les Carlostadiens, 1518
121 les Zuingliens, 1519
122 les Anabaptistes, 1526
123 les Ubiquitaires, 1527
124 les Libertins, 1530
125 les Schwenckfeldistes, 1530
126 les Antitrinitaires, 1531

127 les Calvinistes, 1535
128 les Mennonites, 1536
129 les Antinomiens, 1538
130 les Adiaphoristes, 1548
131 les Intérimistes, 1548
132 les Synergistes, 1548
133 les Flavianistes, 1549
134 les Osiandristes, 1550
135 les Préadamites, 1550
136 les Familistes, 1550
137 les Stancaristes, 1551
138 les Majoristes, 1556
139 les Sociniens, 1561
140 les Episcopaux d'Angleterre, 1562
141 les Gueux, 1566
142 les Puritains, 1568
143 les Presbytériens d'Angleterre, 1572
144 les Illuminés d'Espagne, 1575
145 les Concordistes, 1580
146 les Brownistes, 1583
147 les Universalistes, 1588
148 les Arminiens, 1591
149 les Gomaristes, 1603
150 les Presbytériens d'Ecosse, 1618
151 les Rhinsbourgeois, 1629
152 les Guérinots, 1634
153 les Gortoniens, 1636
154 les Gichtéliens, 1638
155 les Jansénistes, 1640
156 les Erastiens, 1643
157 les Labadistes, 1650
158 les Quakers, 1655
159 les Muggletoniens, 1656
160 les Quinto-Monarchistes, 1660
161 les Raskolniks de Russie, 1660
162 les Spinosistes, 1670
163 les Piétistes, 1670
164 les Borrélistes, 1670
165 les Baptistes du septième jour, 1674
166 les Philadelphiens, 1679
167 les Baxtériens, 1680
168 les Verschoristes, 1680
169 les Quiétistes, 1687
170 les Camisards, 1688
171 les Jacobites d'Angleterre, 1688
172 les Terministes, 1698
173 les Hattémistes, 1700
174 les Lifters, 1713
175 les Anti-Lifters, 1713
176 les frères Moraves, 1721
177 les Tunkers, 1724
178 les Ronsdorfiens, 1726
179 les Hutchinsoniens, 1727
180 les Glassites, 1728
181 les Méthodistes, 1729
182 les Wesleyens, 1729
183 les Burghers, 1732
184 les Anti-Burghers, 1732
185 les Presbytériens associés, 1733
186 les Skevi-Kare, 1734
187 les Inghamites, 1735
188 les Borséniens, 1736
189 les Sionites, 1740
190 les Swedenborgistes, 1743
191 les Brugglériens, 1746
192 les Hopkinsiens, 1750
193 les Relievers, 1753
194 les Sandemaniens, 1757
195 les Balchristes, 1759
196 les Jumpers, 1760
197 les Allénites, 1769
198 les Beréens, 1773
199 les Restaurationistes, 1775
200 les Wilkinsoniens 1776
201 les Buchanistes, 1779
202 les Haldanites, 1780
203 les Baptistes du libre arbitre, 1780
204 les Abrahamites, 1782
205 les Johnsoniens, 1789
206 les Bournéens, 1789
207 Eglise constitutionnelle, 1790
208 Culte de la Raison, 1793
209 les Haugiens, 1795
210 les Dorrélistes, 1795
211 les Killhamites, 1796
212 les Théophilanthropes 1797
213 les Libres penseurs, 1799
214 les Walkeristes, 1799
215 les Christians, 1800
216 les Collenbuschiens, 1801
217 les Anticoncordatistes, 1802
218 les Emancipateurs, 1803
219 les Halcyons, 1805
220 les Harmonistes, 1805
221 les Presbytériens du Cumberland, 1810
222 les Osgoodites, 1812
223 Société de Kornthal, 1818
224 les Campbellistes, 1823
225 les Saint-Simoniens, 1828
226 les Méthodistes associés, 1830
227 les Perfectionistes, 1830
228 les Mormons, 1830
229 les Chatelistes, 1830
230 les Fouriéristes, 1837
231 les Rongistes, 1844

SECTES JUIVES.

1 les Samaritains.
2 les Pharisiens.
3 les Saducéens.
4 les Esséniens.
5 les Hérodiens.
6 les Dosithéens.
7 les Talmudistes.
8 les Caraïtes.
9 Sabathai-Tsévi.
10 les Frankistes.
11 les Khasidim.

SECTES MUSULMANES.

Les Musulmans ne comptent que soixante-treize sectes dans leur religion, bien qu'on pourrait en trouver un plus grand nombre ; mais ce chiffre est déterminé en conséquence d'une tradition attribuée à Mahomet, et qui est conçue en ces termes : « Mon peuple est « divisé en soixante-treize sectes, qui toutes « sont condamnées au feu, excepté une, celle « qui est suivie par moi et mes compagnons. »

Parmi ces soixante-treize sectes, il y en a huit qui sont autant de souches ou branches d'où sont dérivées toutes les autres; en voici le tableau, d'après M. de Hammer.

I. *Les Motazales ou Schismatiques.*

1 les Wasilis.
2 les Amrouyés.
3 les Hodeïlis.
4 les Nizamis.
5 les Eswaris.
6 les Oskafis.
7 les Djaféris.
8 les Beschris.
9 les Mazdaris.
10 les Heschamis
11 les Salihis.
12 les Habitis.
13 les Hadbiis.
14 les Moaméris.
15 les Thémamis
16 les Khayatis.
17 les Djahizis.
18 les Kaabis.
19 les Djebayis.
20 les Beschémis.

II. *Les Schiites ou Dissidents.*

Ils se partagent en trois divisions.

A. Les *Gholats.*

21 les Sabayis.
22 les Kamilis.
23 les Béyanis.
24 les Moghaïris.
25 les Djenahis.
26 les Mansouris.
27 les Khatabis.
28 les Ghorabis.
29 les Heschamis.
30 les Zéraris.
31 les Younisis.
32 les Schéitanis.
33 les Rézamis.
34 les Mofawadhis.
35 les Bédayés.
36 les Nosaïris.
37 les Ishaquis.
38 les Ismaïlis.

B. Les *Zeïdis.*

39 les Djaroudis.
40 les Soleimanis.
41 les Beitéris.

C. Les *Imamis.*

42 les Imamis.

III. *Kharidjis ou Protestants.*

43 les Mohkémis.
44 les Beihésis.
45 les Ezarikés.
46 les Aazériyés.
47 les Asféris.
48 les Ibadhis.
49 les Meimounis
50 les Hamzis.
51 les Schoaibis.
52 les Hazimis.
53 les Khalefis.
54 les Atrafis.
55 les Maloumis.
56 les Medjhoulis
57 les Saltis.
58 les Thaalibés.

Les dix derniers portent la dénomination commune d'*Adjaridés*. Les *Thaalibés* se partagent en quatre sous-sectes.

59 les Akhnasis.
60 les Maabédis.
61 les Scheibanis.
62 les Mokrimis.

IV. *Les Mordjis ou Temporiseurs.*

63 les Younisis.
64 les Obéidis.
65 les Ghasanis.
66 les Thobanis.
67 les Thoménis.

V. *Les Nédjaris, disciples de Nédjar.*

68 les Berghousis.
69 les Zaaféranis.
70 les Mostédrikis.

VI. *Les Djébéris ou Forçats.*

71 les Djébéris.

VII. *Les Moschébihés ou Assimilants.*

72 les Moschébihés.

VIII. *Les Nadjis ou Orthodoxes.*

73 les Nadjis.

C'est dans ces soixante-treize branches, disent les Musulmans, qu'il faut classer toutes les sectes et les hérésies de l'islam, qui ont existé ou qui existent encore aujourd'hui ; et bien que leur nombre soit réellement plus grand, le Mahométan orthodoxe ne saurait avouer que le nombre légal de soixante-treize, sanctionné par la tradition de son prophète. — Les Ibadhis (n° 48) se subdivisent en quatre sous-sectes, qui sont les *Hafsis*, les *Yezidis*, les *Haréthis*, et une autre dont je ne trouve pas de nom particulier. — Les Djébéris (n° 71) se partagent en deux sectes, dont la seconde porte le nom de *Djéhémis*. — Les Moschébihés (n° 72) pourraient se diviser en plusieurs autres, telles que les *Madharis*, les *Hemsis*, les *Hedjimis*, les *Kiramis*. — Les *Nadjis* eux-mêmes, ou orthodoxes (n° 73), se partagent en quatre sectes ou rites, savoir : les *Hanéfites*, les *Schafiites*, les *Malékites* et les *Hanbalites*. — Les *Hamzis*, ou adorateurs de Hamza, se rattachent aux Imamis (n° 42) ; ce sont les Druzes du mont Liban.

SECTES INDIENNES (*d'après Wilson*).

I. *Sectes anciennes.*

1. Les adorateurs de Vichnou se partageaient en six classes :
   les Bhaktas,
   les Bhagavatas,
   les Vaichnavas,
   les Tchakrinas ou Pantcharatrakas,
   les Vaikanasas,
   les Karmahinas.
2. Les adorateurs de Siva etaient :
   les Saivas,
   les Raudras,
   les Ougras,
   les Bhaktas,
   les Djangamas,
   les Pasoupatas.
3. Les adorateurs de Brahmâ ou Hiranya-Garbha.
4. Les adorateurs d'Agni ou du feu formaient deux classes.
5. Les Sauras ou adorateurs du soleil se partageaient en six classes.
6. Les adorateurs de Ganesa formaient également six classes, distinguées par la forme sous laquelle ils considéraient ce Dieu, savoir :
   Maha-Ganapati,
   Haridra-Ganapati ou Dhundi-Radj,
   Outchichta-Ganapati,
   Navanita-Ganapati,
   Swerna-Ganapati,
   Santana-Ganapati.
   Les *Hairambas* se rattachaient aux Outchichta-Ganapati.
7. Les adorateurs de la Sakti ou du pouvoir féminin étaient nombreux ; on distingue parmi eux :
   les Pournabhichiktas,
   les Akritarthas,
   les Kritakrityasamas.
8. Sectes infidèles :
   les Tcharvakas ou Sounya-Vadis,
   les Sangatas,
   les Kchapanakas,
   les Djainas,
   les Bauddhas ou Bouddhistes.

II. *Sectes modernes.*

A. *Vaichnavas* ou adorateurs de *Vichnou.*

1 les Ramanoudjas ou Sri-Sampradayis ou Sri-Vaichnavas,
2 les Ramanandis ou Ramawats,
3 les Kabir-Panthis,
4 les Khakis,
5 les Malouk-Dasis,
6 les Dadou-Panthis,
7 les Raya-Dasis
8 les Senaïs,
9 les Vallabhatcharis ou Roudra-Sampradayis,
10 les Mirabaïs,
11 les Madhwatcharis ou Brahmâ-Sampradayis,
12 les Nimawat ou Sanakadi-Sampradayis.
13 les Vaichnavas du Bengal.
14 les Radha-Vallabhis,
15 les Sakhi-Bhavas,
16 les Tcharan-Dasis,
17 les Haristchandis,
18 les Sadna-Panthis,
19 les Madhavis,
20 les Sannyasis, les Vairaguis et les Nagas.

B. *Saivas* ou adorateurs de *Siva.*

21 les Dandis,
22 les Dasnamis,
23 les Djoguis,
24 les Djangamas,
25 les Paramahansas,
26 les Ourdhabahous,
27 les Akas-Moukhis,
28 les Nakhis,
29 les Goudaras,
30 les Roukharas,
31 les Soukharas,
32 les Oukharas,
33 les Kara-Linguis
34 les Sannyasis, Brahmatcharis, Avadhoutas et les Nagas.

C. *Saktas* ou adorateurs des *déesses.*

35 les Dakchinis,
36 les Vamis,
37 les Kantcheliyas,
38 les Kararis.

D. Adorateurs de *Ganésa.*

39 les Ganapatyas.

E. Adorateurs du soleil.

40 les Saurapatas.

F. Sectes Panthéistes.

41 les Bauddhas ou Bouddhistes,
42 les Djainas, qui se partagent en deux classes :
   les Digambaras,
   les Swetambaras.

G. *Nanek-Panthis* ou sectateurs de Nanek.

43 les Oudasis,
44 les Gandjbakhchis,
45 les Ramrayis,
46 les Southra-Chahis,
47 les Govind-Sinhis,
48 les Nirmalas,
49 les Nagas.

H. Sectes Unitaires.

50 les Baba-Lalis.
51 les Pran-Nathis,
52 les Sadhs,
53 les Satnamis,
54 les Siva-Narayinis.
55 les Sounyabadis.

SECTES BOUDDHISTES.

Le Bouddhisme spéculatif se partage en quatre systèmes, qui sont :

Le Swabhavicka, négation de l'immatérialité ;

L'Aïshwarika, reconnaissance de l'immatérialité ;

Le Yatnika, conscience de l'action morale;
Le Karmika, conscience de l'action intellectuelle.

SECTES CHINOISES.

C'est à tort que l'on emploie communément le mot de *secte* pour désigner les trois religions qui se partagent la Chine, car elles sont très-différentes les unes des autres. Ces trois religions sont :

1° Le culte des esprits. Ce culte est actuellement bien dégénéré; et, sous le nom de *Ju-Kiao*, il ne consiste guère que dans les hommages rendus à Confucius et aux ancêtres, et dans l'assujettissement servile à ce que les Chinois appellent les rites; pour tout le reste, c'est à peu près un athéisme pratique. C'est ce qu'on appelle, en Europe, la secte des *Lettrés*.

2° La secte du *Tao* ou de la Raison, fondée par Lao-tseu.

3° La secte de *Fo*, qui est le Bouddhisme.

SECTES JAPONAISES.

Les Japonais ont aussi trois religions, savoir :

1° Le *Sin-to*, culte des *Sin*, *Kami* ou esprits; c'est la religion la plus ancienne.

2° Le *Siou-to*, système des philosophes; c'est le *Ju-Kiao* des Chinois.

3° Le *Bouds-do*, culte de *Chaka* ou Bouddha.

Cette dernière se partage en plusieurs rites ou observances, dont voici les principales :

1. Le San-ronsio.
2. Le Fots-sioo sio.
3. Le Kou-sia sio.
4. Le Zio-zits sio.
5. Le Rits sio.
6. Le Ke-gon sio.
7. Le Ten-daï sio.
8. Le Sin-gon sio.
9. Le Zen sio. Il se divise en *Zi-sio*, *So-to sio*, et celle de *Wo-back*.
10. Le Zioo-do sio, partagé en deux branches : *Zin-zei riou-ghi*, et *Sei-zan riou-ghi*.
11. L'Its-ko sio. Il se divise en *Nis fon-gwan si sio* et *Fi-gos fon-gwan si sio*.
12. Le Fok-ko sio.
13. Le Daï-Nem-bouts sio
14. Le Bouk-kwo si sio.
15. Le Ta-ka-da sio.

SÉCULAIRES (Jeux), fêtes solennelles que les Romains célébraient avec une grande pompe, vers les approches de la moisson, pendant trois jours et trois nuits consécutifs. En voici l'origine, d'après Noël :

Dans les premiers temps de Rome, c'est-à-dire sous les rois, un certain Valérus ou Valérius, qui vivait à la campagne, dans une terre du pays des Sabins, proche du village d'Erète, eut deux fils et une fille qui furent frappés de la peste. Il reçut, dit-on, ordre de ses dieux domestiques de descendre le Tibre avec ses enfants, jusqu'à un lieu nommé Terentium, qui était au bout du Champ-de-Mars, et de leur y faire boire de l'eau qu'il ferait chauffer sur l'autel de Pluton et de Proserpine. Les enfants en burent et se trouvèrent parfaitement guéris. Le père, en actions de grâces, offrit au même endroit des sacrifices, célébra des jeux, et dressa aux dieux des lits de parade, *lectisternia*, pendant trois nuits; et, pour porter dans son nom même la mémoire d'un événement si singulier, il s'appela dans la suite *Manius Valerius Terentinus : Manius*, à cause des divinités infernales auxquelles il avait sacrifié; *Valerius*, du verbe *valere*, parce que ses enfants avaient été rétablis en santé; et *Terentinus*, du lieu où cela s'était passé.

En 245, c'est-à-dire l'année d'après que les rois furent chassés de Rome, une peste violente, accompagnée de grands prodiges, ayant jeté la consternation dans la ville, Valérius Publicola fit sur le même autel des sacrifices à Pluton et à Proserpine, et la contagion cessa. Soixante ans après, on réitéra les mêmes sacrifices par ordre des prêtres des Sibylles, en y ajoutant les cérémonies prescrites par les livres sibyllins; et alors il fut réglé que ces fêtes se feraient toujours, dans la suite, à la fin de chaque siècle : ce qui leur fit donner le nom de *Jeux séculaires*. Ce ne fut que longtemps après, c'est-à-dire durant la seconde guerre punique, qu'on institua les jeux Apollinaires, en l'honneur d'Apollon et de Latone. On les célébrait tous les ans; mais ils n'étaient pas distingués des jeux Séculaires, l'année qu'on représentait ceux-ci.

L'appareil de ces jeux était fort considérable. On envoyait des hérauts dans les provinces, pour inviter les habitants à la célébration d'une fête qu'ils n'avaient jamais vue et qu'ils ne reverraient jamais.

On distribuait au peuple certaines graines et certaines choses lustrales et expiatoires. On sacrifiait, la nuit, à Pluton et à Proserpine, aux Parques, aux Pythies, à la Terre; et le jour, à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane et aux Génies. On faisait des veilles et des supplications; on plaçait les statues des dieux sur des coussins, où on leur servait les mets les plus exquis. Enfin, pendant les trois jours que durait la fête, on chantait trois cantiques différents, comme l'assure Zozime, et l'on donnait au peuple divers spectacles. La scène de la fête changeait chaque jour : le premier jour on s'assemblait dans le Champ-de-Mars, le second au Capitole, et le troisième sur le mont Palatin. Ce fut pour ceux-ci qu'Horace composa son *Poëme Séculaire*. Il fut chanté dans le temple d'Apollon Palatin, que l'empereur avait fait bâtir onze ans auparavant. C'est un monument curieux des cérémonies qui s'observaient dans cette fête.

Les poëmes séculaires étaient chantés par 54 jeunes gens partagés en deux chœurs, dont l'un était composé de 27 garçons et l'autre de 27 filles.

SÉCULARISATION, acte par lequel un bénéfice ou un lieu régulier devient séculier; ou un religieux est mis au rang des clercs et même des laïques. Dans le premier cas, la sécularisation est réelle; dans le second, elle est personnelle. C'est ainsi qu'après la révolution française plusieurs prêtres, et même

des évêques, furent rendus à la vie séculière, avec l'autorisation de faire ratifier les mariages qu'ils avaient indument contractés sous l'empire des lois civiles.

SÉCULIER. Un ecclésiastique *séculier* est celui qui n'est engagé par aucun vœu dans une règle monastique, et qui vit au milieu du monde, par opposition aux religieux qui se sont éloignés du siècle, et qu'on appelle réguliers.

On donne souvent le nom de *séculiers* aux laïques et à ceux qui exercent des professions civiles, par opposition aux ecclésiastiques consacrés au service de Dieu.

Un bénéfice *séculier* est celui qui peut être possédé par un ecclésiastique séculier, à la différence du bénéfice régulier, dont il n'y a qu'un religieux qui puisse être pourvu.

SEDJADÉ, natte ou petit tapis sur lequel les Musulmans s'agenouillent pour faire leurs prières. Comme ce mot vient de la racine *sedjad*, adorer, on l'emploie aussi pour désigner une mosquée. Le *Sedjadeh-nischin* est le célébrant qui préside aux assemblées religieuses.

SEDJÉNOU, une des fêtes solennelles des Pégouans; elle a pour objet d'apaiser le mauvais principe. On la solennise devant les idoles, en présence du roi et de toute la cour, qui y assistent dans des chars magnifiques.

SEDJIN, septième partie de l'enfer, suivant les Musulmans; c'est la plus basse de toutes, et celle dans laquelle sont jetées les âmes des impies, sous l'arbre noir et ténébreux, où l'on n'aperçoit aucune lueur.

SEDKOURN, génies malfaisants redoutés des Mongols; ils habitent les régions inférieures du mont Mérou.

SEDR, grand pontife des Musulmans de la Perse, qui sont de la secte des Schiites. Il est nommé par le roi, qui confère souvent cette dignité à l'un de ses proches parents. On donne au Sedr les titres de *Roi du droit et de la religion*, *chef de l'Eglise véritable*, *substitut de Mahomet*, *lieutenant des imams*. Il jouit, dans la Perse, de la même autorité que le grand Moufti, ou le Scheikh el-Islam, chez les Turcs.

Le Sedr est le juge suprême dans toutes les matières ecclésiastiques, et dans toutes les causes civiles qui ont quelque rapport avec le spirituel; il a l'administration de tous les biens consacrés au culte et à l'entretien des ministres de la religion. Sa juridiction s'étend à tout ce qui a rapport aux établissements pieux, aux mosquées, aux hôpitaux, aux colléges, aux tombeaux et aux monastères. Il dispose de tous les emplois ecclésiastiques, et nomme les supérieurs des maisons religieuses. Ses décisions en matière de religion sont reçues comme des oracles infaillibles. Il juge de toutes les matières criminelles, dans sa propre maison, sans appel; enfin, il est sans contredit le second personnage de l'empire. C'est peut-être même pour diminuer un peu la grande autorité du Sedr, que plusieurs rois de Perse ont séparé cette charge en deux, en établissant deux Sedr, savoir : le *Sedr-i khass*, ou Sedr privé ou particulier, qui est le surintendant des biens légués par les rois, et le *Sedr-i âm*, ou Sedr public et général, qui a la surintendance des biens légués par les particuliers. Ces deux pontifes ont chacun leur tribunal séparé, égal en autorité; mais le Sedr du domaine royal a la prééminence, et son administration est la plus considérable. Il tient le second rang entre les grands du royaume, et prend place à la gauche du roi, le premier ministre siégeant à la droite; le Sedr général est au-dessous de lui. Ces places ne sont cependant pas inamovibles; car il arrive quelquefois aux Sedr de quitter cette haute dignité spirituelle pour occuper un poste purement civil.

SÉDRA, arbre planté dans le paradis, selon les Musulmans; c'est une espèce de lotus. Quelques commentateurs du Coran disent que les tables de la loi données de Dieu à Moïse avaient été faites du bois de cet arbre céleste. Ils l'appellent encore *Sidrat el-montéhi*, l'arbre de la science. Ce dernier nom est aussi celui d'un lieu particulier situé dans le septième ciel, et où cet arbre est planté.

SEEBERGIENS, partisans de Gérard Seeberg, ministre norwégien de la paroisse de Thunoé. Le zèle bizarre et outré de celui-ci, tout en lui aliénant une partie de ses paroissiens, avait réussi à fanatiser les autres. Il se disait envoyé par Jésus-Christ même pour convertir les incrédules de Thunoé et punir les obstinés. Quelques persécutions qu'il eut à essuyer de la part de ses ennemis n'aboutirent qu'à le faire considérer, par ses adhérents, comme un confesseur et un martyr de la foi. Mais il se livra à de tels excès, qu'enfin il fut destitué par le tribunal suprême de Copenhague, où il mourut en 1823. Ces démêlés étaient assez peu importants par eux-mêmes; mais Seeberg est digne d'attention, en ce qu'il doit être regardé comme l'auteur principal des égarements de Hauge, fondateur de la secte des Haugiens. *Voy.* HAUGIENS.

SEEKERS ou *Chercheurs*, dissidents de l'Eglise d'Angleterre, dont un nommé Vane était le chef. Ils étaient ainsi nommés, parce que, persuadés que l'Eglise véritable devait se trouver quelque part, ils en poursuivaient sans cesse la découverte.

SÉFATIS, c'est-à-dire *Attributaires*; sectaires musulmans qui ne distinguent point en Dieu les attributs essentiels des attributs d'opération. Cette opinion toute simple fut d'abord celle du mahométisme en général; mais les controverses ayant introduit l'art d'y faire des distinctions, et les subtilités s'étant mises de la partie, pour trouver le moyen de prouver la justesse de ces distinctions, il se forma plusieurs branches de Séfatis, entre lesquels il y en eut qui attribuèrent à Dieu une manière d'être tout à fait semblable au corps humain.

SÉGÉTIE ou SÉGESTE, déesse de la moisson, chez les Romains; elle avait soin des blés. Les laboureurs l'invoquaient au temps

de la moisson, pour obtenir une heureuse récolte.

SEIA, divinité champêtre des Romains, qui veillait à la conservation des blés encore enfermés dans le sein de la terre.

SEIDUR ou SEIDR, le plus terrible et le plus efficace des maléfices, chez les Finnois et les Islandais. Cette sorte de magie s'opérait par le feu et au moyen de l'incantation.

« Par le Seidr, dit M. Léouzon le Duc, on pouvait prendre la forme qu'on voulait, et traverser les airs avec rapidité. C'est ainsi que le dieu Wäinämöinen, pour échapper aux embûches des fils de la Mort, se changea successivement en pierre, en carex, etc.; ainsi que Louhi, la fameuse magicienne de Pohjola, effrayée par l'écueil que Wäinämö nen avait fait surgir au milieu de la mer, se changea en aigle, et prit son essor au niveau des nuages, portant sous ses ailes tous les guerriers qui remplissaient son navire. Par le Seidr, on pouvait produire à la vue tous les objets qu'on désirait; on pouvait communiquer la folie, la rage, l'imbécillité, ou bien augmenter l'intelligence et rendre raisonnables les animaux eux-mêmes. Le Seidr avait quelquefois pour but de transporter par enchantement dans les contrées les plus éloignées. Ainsi Wäinämöinen transporte Ilmarinnen, contre son gré, à travers les airs, jusqu'aux régions de Pohja.

« Les opérations pour préparer le Seidr se faisaient d'ordinaire pendant la nuit et en plein air; on les appelait *utisëtur* (séances en dehors).

« Le Seidr jouit pendant longtemps d'un grand crédit; mais enfin les terribles maléfices qu'on lui attribuait le firent abhorrer du peuple. Les rois de Suède défendirent, sous les peines les plus graves, tout voyage en Finlande, ayant pour but d'apprendre les mystères du Seidr, si cultivé par la nation finnoise. »

Il en était de même en Islande. Ceux qui assistaient à ces mystères, et les absents même qui y étaient intéressés, devenaient comme ensorcelés et frappés de l'idée que leur vie ne devait plus être qu'un enchaînement de malheurs. Snorro Sturleson dit qu'Odin même désapprouva cet art vil et dangereux, qui ne pouvait que déplaire aux dieux et aux hommes. Harald Haarfagar fit brûler son propre fils, qui en fut convaincu, ainsi que ses partisans dont il avait formé une société.

SE-INDZO, premier étage de l'enfer selon les Bouddhistes de la Barmanie. Les souffrances qu'on y endure consistent en ce que l'on verse sur le malheureux damné des métaux liquéfiés et bouillants. Dès que le coupable se meurt, l'infusion cesse pour recommencer dès qu'il a repris un peu de force. La durée du séjour en ce triste lieu est de 500 ans. Ceux qui n'ont pas voulu discerner le bien du mal, les voleurs, les assassins, vont expier leur crime dans le Se-Indzo, qui est le moins rigoureux des huit enfers.

SEI-SEK, ou *Soirée des étoiles*: la 4e des fêtes annuelles des Japonais. *Voy.* SIRSI-GOUATS.

SEI-ZAN RIOU-GHI, secte ou observance bouddhique du Japon, fondée par le bonze Seï-Zan. *Voy.* ZIOO-DO-SIO.

SÉKINA, la gloire et la majesté de Dieu, suivant le Coran, dans lequel ce mot est répété en trois endroits; c'est la *schékina* des Hébreux. Cependant les Musulmans sont fort incertains sur la valeur de cette expression dont ils n'ont plus la clef. Beidhawi, un des commentateurs du Coran, soupçonne que ce pouvait être le Pentateuque déposé dans l'arche. Suivant d'autres, continue-t-il, la sékina était une figure d'émeraude ou de yakout, renfermée dans l'arche, et qui avait la tête et la queue d'un chat. D'autres disent que c'étaient les figures des prophètes depuis Adam jusqu'à Mahomet. Enfin, suivant d'autres encore, l'arche était le cœur, et la sékina était la science et la sincérité qui était dans le cœur. *Voy.* SCHÉKINA.

SEL. 1° Le sel est dans l'Eglise chrétienne le symbole de la sagesse, parce qu'il préserve de la corruption; c'est pourquoi il entre dans plusieurs cérémonies religieuses : on en met dans la bouche des catéchumènes qui vont recevoir le baptême, et on le mêle à l'eau bénite avant de se servir de cette dernière. Dans l'un et l'autre cas, le sel est préalablement exorcisé.

2° Les prêtres égyptiens n'en mettaient jamais sur leurs tables, parce qu'ils le regardaient comme l'écume de Typhon, grand ennemi d'Osiris. Selon d'autres, c'était pour se conserver dans la continence.

SELAGO, plante que les Druides recueillaient avec des pratiques superstitieuses, comme le samole. Il fallait, dit Pline, l'arracher sans couteau, et de la main droite, qui devait être couverte d'une partie de la robe, puis la faire passer secrètement à la main gauche, comme si on l'avait volée; enfin, il fallait être vêtu de blanc et nu-pieds, et avoir préalablement offert un sacrifice de pain et de vin. Le suc de cette herbe passait pour un remède dans certaines maladies.

SÉLAMA, le quatrième des ministres mystiques de la religion des Druzes. On le surnomme l'*aile droite*, *Mostafa*, c'est-à-dire l'élu, l'ornement des fidèles et la gloire des Unitaires.

SELAMANÈS, dieu des Syriens, ou le Jupiter syrien; ce nom se lit sur une inscription trouvée près d'Alep, dans le siècle dernier : il peut signifier *le pacifique*. C'est aussi le nom d'un ancien roi d'Assyrie, qui vivait 722 ans avant Jésus-Christ, et qu'on appelle aussi *Salmanasar*. Ce fut lui qui emmena les dix tribus en captivité. Aurait-il été, dans la suite, adoré comme un dieu?

SÉLÉNÉ, la lune, divinité des anciens. Elle était fille d'Hypérion et de Basilée. *Voy.* son histoire à l'article HÉLION.

SÉLÈNES, gâteaux larges et cornus, en forme de demi-lune, que les Grecs employaient dans les sacrifices offerts à la lune.

SÉLEUCIENS, hérétiques du IIe siècle, aussi nommés *Hermiens*, parce qu'ils avaient

pour chef Séleucus et Hermias. Ils enseignaient, comme Hermogène, que Dieu était corporel, que la matière était incréée, que les âmes des hommes avaient été formées par les anges, et composées de feu et d'air, enfin qu'il n'y avait d'autre résurrection que la génération ordinaire.

SELLES, prêtres qui, dans le principe, rendirent les oracles à Dodone. Ils avaient reçu cette dénomination, soit de Selles, ville d'Épire, soit d'une rivière appelée Selléis par Homère.

SELLISTERNES, festins que les Romains donnaient aux déesses. Ils étaient ainsi appelés, parce qu'on mettait les statues des déesses sur des siéges nommés *sellæ*, en mémoire de l'antique frugalité.

SEMA, danse liturgique des Mewlewis, religieux musulmans. *Voy.* MEWLEWIS.

SEMAINE, nom de la période de sept jours en usage chez presque tous les peuples anciens et modernes. Quelle en est l'origine? Les uns veulent que la durée de la semaine ait été mesurée sur celle des phases de la lune; mais si telle avait été l'origine de son institution, les peuples n'eussent pas tardé à s'apercevoir de leur erreur, car chacune des phases de la lune est loin d'équivaloir à sept jours, et au bout de chaque lunaison, ils eussent été obligés d'intercaler un ou deux jours supplémentaires. D'autres rapportent les sept jours aux sept planètes; ils disent que la première erreur répandue dans le monde ayant été le sabéisme, ou l'adoration des astres, les peuples ont dû remarquer de prime abord les sept astres qui, dans le ciel, avaient un cours différent des autres, les adorer de préférence, comme servant à déterminer les jours, les mois, les saisons, les années et même les divisions de la journée, et enfin leur consacrer à chacun un jour. Ces raisons sont assez spécieuses; en effet, les sept jours de la semaine portent presque partout le nom des sept planètes. Cependant elles ne sauraient prouver que telle a été en effet l'origine de la semaine, car les Sabéens ont très-bien pu appliquer à leur culte et à leur système religieux une période de jours, établie longtemps avant eux, et qui se trouvait cadrer parfaitement avec leur croyance. C'est ce que nous croyons être arrivé en effet. La Genèse nous révèle l'origine de la semaine. Les six jours qu'a duré la création, et le septième, durant lequel Dieu est entré dans son repos, ont servi de motif au Tout-Puissant pour établir cette première période, et pour faire aux hommes l'injonction de l'observer. On ne saurait objecter que les six jours de la création, représentant une période indéterminée et probablement fort longue, ne peuvent être le type d'un espace de vingt-quatre heures; car le septième aussi, celui où Dieu s'est reposé, est aussi fort long, puisqu'il dure encore et durera éternellement; et cependant il est également présenté comme le type d'un jour de vingt-quatre heures.

Nous croyons devoir donner ici le tableau de la semaine chez les peuples qui l'ont conservée, comme nous l'avons fait pour les mois. On remarquera dans la plupart une étrange coïncidence, qui démontre que les différentes nations ont puisé à une source commune, ce qui est une forte présomption de l'unité d'origine de l'espèce humaine. C'est ainsi que le premier jour est constamment consacré au Soleil, le second à la Lune, le cinquième à Vénus ou à une déesse, etc.

I. *Semaine chez les Hébreux.*

La semaine porte en hébreu le nom de *Scheboua*, ce qui veut dire littéralement une *septaine* ou *semaine*. Les six premiers jours n'ont d'autre désignation que celle de leur ordre numérique à commencer par le dimanche, qui porte le nom de *premier jour;* le septième est appelé *sabbath*, repos, en mémoire du repos dans lequel Dieu est entré après les six jours employés à l'œuvre de la création. Ces jours sont ainsi nommés dans le premier chapitre de la Genèse. Dans le reste de la Bible, il est souvent question du *sabbath* et de la semaine, mais jamais d'aucun autre jour de la semaine en particulier. Il est à remarquer que chez les Juifs la semaine liturgique, et chacun des jours qui la composent, commencent six heures avant la semaine et les jours civils. Ainsi le sabbat liturgique commence le vendredi vers les six heures du soir, et la semaine liturgique, le samedi soir, à la même heure.

Yom harischon,	Dimanche.
Yom hasschéni,	Lundi.
Yom hasschelischi,	Mardi.
Yom harbii,	Mercredi.
Yom hakhamischi,	Jeudi.
Yom hasschischi,	Vendredi.
Schabbath,	Samedi.

II. *Semaine chez les Egyptiens.*

« Chez les anciens Egyptiens existait, dit M. Champollion, la période de sept jours, l'un des plus antiques vestiges de la civilisation, période d'une certitude sans égale, et qui, ayant pour unique élément *le jour*, permet de remonter sans interruption, sans confusion ni erreur, d'aujourd'hui au premier soleil que vit la race humaine. « On croit, continue le même auteur, que le nombre des jours de la semaine fut tiré du nombre des planètes alors connues, et qu'on donna aux jours de la semaine les noms de ces mêmes astres. Il est certain du moins que l'antiquité classique nous a conservé cette période ainsi constituée; et si l'on se demande pourquoi cette apparence d'arbitraire, ou ce signe d'ignorance peut-être, qui se manifeste dans l'ordre actuel des jours de la semaine, qui ne sont pas rangés dans l'ordre des planètes selon la durée de leurs révolutions, c'est à l'Egypte que nous demanderons la solution de ce singulier problème; et nous apprendrons que, de notre temps, comme dans ceux de toute l'antiquité, le premier jour de la semaine était celui de la Lune, lundi, le deuxième était celui de Mars, le troisième de Mercure, le quatrième de Jupiter, le cinquième de Vénus, le sixième de Saturne, et le septième du Soleil, ou jour

de Dieu; tandis que l'ordre astronomique des planètes est tout autre : la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne, c'est-à-dire pour les dénominations des jours de la semaine, si elles étaient analogues, lundi, mercredi, vendredi, dimanche (jour du Soleil ou de Dieu), mardi, jeudi et samedi. Un auteur ancien, Dion Cassius, nous a donné la clef de cette énigme, et appris que les Egyptiens avaient divisé le jour en quatre parties; que chacune d'elles était sous la protection d'une de ces planètes, et que chaque jour prit le nom de la planète qui en protégeait la première partie. Ainsi le premier jour fut celui de la Lune, parce que les quatre parties de ce jour étaient consacrées aux quatre planètes, *la Lune*, Mercure, Vénus et le Soleil; le jour suivant était dédié aux quatre planètes *Mars*, Jupiter, Saturne et la Lune, en continuant d'en suivre la série; le troisième jour était nécessairement celui de Mercure, puisque la planète de *Mercure* était la première des quatre qui, dans l'ordre de ces astres, appartenaient à ce jour, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la semaine. Les sept jours de cette période épuisaient tout juste le tableau des sept planètes après quatre roulements consécutifs; et il est à observer qu'on arriverait au même ordre dans les dénominations des jours de la semaine, et au même épuisement intégral du tableau des planètes, 24 fois répété, en affectant une planète à chaque heure du jour divisé en 24 parties au lieu de 4, selon une autre opinion ancienne; il faudrait seulement opérer dans l'ordre rétrograde des sept planètes qui viennent d'être nommées. C'est donc sur cet ordre que repose un des usages le plus universellement répandus, la semaine, et peut-être le seul dans les sociétés modernes, qui ait pour lui une si haute sanction d'antiquité et de durée. L'Egypte est donc arrivée jusqu'à nous, et c'est elle qui règle encore, avec sa religieuse autorité, une de nos principales institutions publiques, la division civile du temps la plus usitée, celle qui a prévalu sur tous les systèmes proposés par la science ou par l'autorité de l'Eglise ou de l'Etat. »

Nous avons rapporté tout au long ce passage du savant Champollion, parce qu'il rend parfaitement raison de la dénomination des jours de la semaine, encore en usage de notre temps. Nous ne croyons pas cependant que le jour de Lune était originairement le premier jour; cette assertion est contredite par tous les peuples qui, n'ayant pas adopté la dénomination par les noms des planètes ou des divinités, ont continué à les nommer d'après leur ordre numérique. Les Egyptiens, qui avaient trouvé la semaine tout établie, auront dénommé les jours comme il est indiqué ci-dessus, et pour le motif exprimé par M. Champollion; mais ils ont pu commencer la série nominative au lundi, précisément pour arriver à mettre le premier jour, le jour de Dieu, sous la protection du Soleil, le plus grand des astres, et le second se trouvait par là consacré à la Lune, qui tient la seconde place parmi les planètes, relativement à la grandeur. Ces deux astres étaient en même temps les principales divinités de tous les peuples sabéens; et dans les temps plus modernes, les Egyptiens les honoraient sous les noms d'Osiris et d'Isis, qui étaient les divinités sinon les plus grandes, du moins les plus populaires. Quand M. Champollion ajoute que l'institution de la semaine a prévalu sur tous les systèmes, même sur ceux qui ont été proposés par l'Eglise, il s'est mal exprimé, car il n'ignore pas que la semaine est regardée par les Juifs et les chrétiens comme d'institution divine; et qu'elle forme comme la base de la religion de ces deux peuples. Il a voulu dire, sans aucun doute, que la dénomination des jours de la semaine a prévalu malgré tout, et même malgré l'Eglise, ce qui est exactement vrai; car si l'Eglise a toujours repoussé de sa langue liturgique la nomenclature païenne des sept jours de la semaine, celle-ci n'en est pas moins restée en usage commun et habituel chez tous les peuples chrétiens; exceptons toutefois le jour consacré au soleil, et peut-être celui qui était dédié à Saturne.

III. *Semaine chez les Phéniciens.*

Les Phéniciens divisaient les jours en semaines. Comme les Hébreux, ils avaient six jours de travail, mais le septième était sacré.

IV. *Semaine chez les Grecs et les Romains.*

Il est certain que ni les Grecs ni les Romains ne faisaient un usage habituel et populaire de la semaine; mais il est positif, d'un autre côté, qu'elle était connue des prêtres qui l'avaient empruntée des Egyptiens, et qu'elle servait à régler certaines cérémonies du culte. On en trouve encore des traces chez l'un et l'autre peuple; mais, quand même il n'en resterait aucune, on n'en saurait conclure qu'elle n'aurait pas été employée antérieurement; car cet usage antique est tombé en désuétude chez différents peuples, entre autres chez les Chinois.

Ainsi, nous voyons qu'ils rendaient à Apollon un culte particulier le septième jour de chaque mois, parce que, disaient-ils, le soleil était né ce jour-là; assertion qui est vraie allégoriquement. Ce septième jour a dû être originairement le dimanche de chaque semaine, ou jour du soleil. Hésiode nous apprend que le 1, le 7 et le 14 de chaque mois étaient des jours heureux; et ces intervalles offrent une image sensible des semaines, ou de la division par sept jours. Hésiode leur donne même le nom de *sacré*, ce qui les rapproche encore davantage du caractère des Sabbats. Enfin, de nombreuses allégories font allusion aux cinquante semaines, enfants de l'année lunaire, telle qu'elle était en usage dans l'antiquité : ainsi, les 50 fils d'Hercule, les 50 filles d'Endymion, les 50 Pallantides, les 50 Danaïdes mariées aux 50 fils d'Egyptus, les 50 enfants de Priam, etc. L'allégorie des 50 Danaïdes, ou filles de l'année, se trouve particulièrement confirmée par une autre tradition égyptienne, suivant

laquelle, à Acanthe, vers la Libye, à 120 stades de Memphis, était un tonneau percé, dans lequel 360 prêtres versaient tous les jours de l'eau apportée du Nil.

Chez les Romains, les Kalendes, les Nones et les Ides, qui dans la suite arrivaient d'une manière si irrégulière, devaient être autant de vestiges de la semaine primitive. De plus, Aulu-Gelle nous apprend que toutes les semaines, ou tous les sept jours, on faisait des festins en l'honneur de la Lune : *Hebdomadibus Lunæ agitabantur convivia.* Car, ainsi que nous l'avons observé plus haut, la semaine s'était conservée dans les temples et dans plusieurs actes religieux. Enfin, ce qui prouve qu'elle n'était pas inconnue à une partie notable de la nation, c'est que les chrétiens leur ont emprunté la dénomination des jours, malgré leur profonde aversion pour tout ce qui ressentait le paganisme. Assurément, si les chrétiens eussent importé l'usage de la semaine dans l'empire romain, ils se fussent bien gardés d'imposer à chacun des jours le nom d'une divinité païenne. Il y a plus : c'est que, malgré tous ses efforts et sa répulsion constante, l'Eglise n'a pu réussir à supprimer que deux de ces noms, ceux de Saturne et du Soleil, pour y substituer ceux de samedi et de dimanche. En voici la nomenclature; elle est la même que chez les Egyptiens :

1. *Solis dies*,	jour du Soleil,	Dimanche.
2. *Lunæ dies*,	jour de la Lune,	Lundi.
3. *Martis dies*,	jour de Mars,	Mardi.
4. *Mercurii dies*,	jour de Mercure,	Mercredi.
5. *Jovis dies*,	jour de Jupiter,	Jeudi.
6. *Veneris dies*,	jour de Vénus,	Vendredi.
7. *Saturni dies*,	jour de Saturne,	Samedi.

V. *Semaine chez les Chrétiens*

La semaine est, pour les chrétiens comme pour les juifs, d'institution divine. Elle rappelle incessamment l'œuvre admirable de la création et de la rédemption du genre humain, l'obéissance que l'homme doit à Dieu, et la nécessité où il est de lui rendre un culte public et solennel. En conséquence de l'ordre intimé par Dieu même, le samedi était le jour consacré à honorer la divinité, et à travailler à la culture de son âme; mais lors de l'établissement du christianisme, les chrétiens, considérant les grands mystères qui s'étaient opérés le lendemain du sabbat, entre autres la résurrection du Fils de Dieu, et la descente miraculeuse du Saint-Esprit sur l'Eglise naissante, ajoutèrent à la sanctification du samedi celle du dimanche : de sorte qu'ils avaient deux jours saints par semaine. Mais peu à peu on s'habitua à mettre le samedi dans un rang secondaire, et on finit par le négliger totalement, surtout en Occident; car il est encore pour les Orientaux, sinon un jour de fête, du moins un jour distingué des autres, et dans lequel on ne jeûne jamais. Quant au nom à imposer à chacun des jours, l'Eglise, répudiant la dénomination païenne, adopta, avec une légère modification, la dénomination judaïque; seulement, pour montrer que chacun de ces jours devait être consacré à Dieu, et comme elle invitait tous les fidèles qui en avaient le loisir à assister au culte public qui était célébré journellement dans les temples, elle les appela tous *féries*, ou jours de fête, dans l'ordre suivant, où la *première férie* a perdu son nom.

1. *Dies Dominica*,	jour du Seigneur.
2. *Feria secunda*,	seconde férie.
3. *Feria tertia*,	troisième férie.
4. *Feria quarta*,	quatrième férie.
5. *Feria quinta*,	cinquième férie.
6. *Feria sexta*,	sixième férie.
7. *Sabbatum*,	le sabbat.

Voilà pour la langue liturgique; mais la dénomination païenne resta populaire; et aujourd'hui encore, tous les peuples dont la langue est une altération de la latine emploient des vocables corrompus de la dénomination latine. Seulement, dans les éléments qui composent ces vocables, le nom *Dies Dominica* a prévalu sur celui de *Solis dies*, et celui de *Sabbatum* sur celui de *Saturni dies*.

Il sera curieux sans doute d'examiner dans le tableau suivant comment les divers peuples qui ont emprunté les dénominations latines les ont accommodées à leur langue.

Latin.	VI. *Roman.*	VII. *Italien.*	VIII. *Français.*	IX. *Espagnol.*	X. *Portugais.*	XI. *Celto-breton.*
Dies Dominica,	De-mindje.	Domenica.	Di-manche.	Domingo.	Dominga.	Dis-sul.
Lunæ dies,	De-lon.	Lune-di.	Lun-di.	Lunes.	Segunda feira.	Dil-lun.
Martis dies,	De-mar.	Marte-di.	Mar-di.	Martes.	Terça feira.	De-meurz.
Mercurii dies,	De-miero.	Mercole-di.	Mercre-di.	Miercoles.	Quarta feira.	De-mercher.
Jovis dies,	De-djau.	Giove-di.	Jeu-di.	Jueves.	Quinta feira.	Di-ziou.
Veneris dies,	De-veindro.	Vener-di.	Vendre-di.	Viernes.	Sexta feira.	Der-gwener.
Sabbatum,	De-ceindo.	Sabbato.	Same-di.	Sabado.	Sabbado.	Des-sadorn.

On voit que les Portugais ont adopté dans leur intégrité les dénominations ecclésiastiques, tandis que les Celto-Bretons n'ont changé en rien la nomenclature païenne; on reconnaît facilement le Soleil et Saturne dans les mots *Sul* et *Sadorn*.

XII. *Semaine basque.*

Dim.,	Igandia,	*le grand jour.*
Lundi,	Astéléna,	*commencement de la néoménie.*
Mardi,	Asteartea,	*milieu de la néoménie.*
Merc.,	Asteazkea,	*fin de la néoménie.*
Jeudi,	Orteeguna,	*jour commémoratif.*
Vend.,	Orteilaria,	*souvenir de la mort.*
Sam.,	Larunbata,	*dernier jour de travail.*

Suivant l'abbé Darigol (*Dissertation sur la langue basque*), les noms du lundi, du mardi et du mercredi seraient tirés des trois jours pendant lesquels on célébrait la néoménie ou nouvelle lune, et les autres devraient leur origine au christianisme : le jeudi serait la commémoration de la Cène ou de l'institution de l'Eucharistie, et le vendredi, celle de la mort du Sauveur. Cependant il ne pro-

pose que comme une hypothèse l'explication des trois premiers.

XIII. *Semaine des chrétiens d'Ethiopie.*

Dimanche,	Ehoud,	*premier jour après le Sabbat.*
Lundi,	Sanoui,	*le lendemain.*
Mardi,	Salous,	*troisième jour.*
Mercredi,	Rabou,	*quatrième jour.*
Jeudi,	Khamous,	*cinquième jour.*
Vendredi,	Arb,	*la vigile.*
Samedi,	Sambat,	*le sabbat.*

XIV. *Semaine grecque.*

	Dénomination païenne.		*Dénomination chrétienne.*	
Dimanche,	Ἡ τοῦ Ἡλίου,	jour du soleil.	Ἡ κυριακή,	le jour du Seigneur.
Lundi,	Ἡ τῆς Σελήνης,	jour de la lune.	Ἡ δευτέρα,	le deuxième jour.
Mardi,	Ἡ τοῦ Ἄρεος,	jour d'Arès.	Ἡ τρίτη,	le troisième jour.
Mercredi,	Ἡ τοῦ Ἑρμοῦ,	jour d'Hermès.	Ἡ τετράδη,	le quatrième jour.
Jeudi,	Ἡ τοῦ Διός,	jour de Zeus.	Ἡ πέμπτη,	le cinquième jour.
Vendredi,	Ἡ τῆς Ἀφροδίτης,	jour d'Aphrodite.	Ἡ παρασκευή,	la préparation.
Samedi,	Ἡ τοῦ Κρόνου,	jour de Cronos.	Τὸ σάββατον,	le sabbat.

Le nom du vendredi est emprunté à l'Evangile, où ce jour est appelé *Parasceve,* ou préparation du sabbat. La dénomination païenne n'était pas usitée chez les anciens, ou du moins l'était fort peu ; elle a dû être calquée plus tard sur la semaine des Romains.

SEMAINE CHEZ LES PEUPLES DU NORD.

XV. *Semaine des Scandinaves.*

Dimanche,	Son-dag,	jour du soleil.
Lundi,	Mon-dag,	jour de la lune.
Mardi,	Thies-dag,	jour de Mercure.
Mercredi,	Odens-dag,	jour d'Odin, dieu de la guerre.
Jeudi,	Thor-dag,	jour de Thor, le grand dieu des Scandinaves.
Vendredi,	Frey-dag,	jour de Freya la déesse de la beauté.
Samedi,	Loger-dag,	jour du bain.

XVI. *Allemande.*

Dimanche,	Sonn-tag,	jour du soleil.
Lundi,	Mon-tag,	jour de la lune.
Mardi,	Diens-tag,	jour d'Odin.
Mercredi,	Mittwoche,	milieu de la semaine.
Jeudi,	Donners-tag,	jour de Thor.
Vendredi,	Frey-tag,	jour de Freya
Samedi,	Sonnabend,	Veille du dimanche.

XVII. *Flamande.*	XVIII. *Anglaise.*
Son-dag, jour du soleil	Sun-day.
	Mon-day.
	Thues-day.
Woens-dag.	Wednes-day.
Donder-dag.	Thurs-day.
Vry-dag.	Fri-day.
	Satur-day.

XXI. *Semaine chez les Lapons.*

La semaine était en usage chez les anciens Lapons ; car les historiens nous apprennent que le jeudi était un jour sacré pour ceux qui habitaient la Finmarchie. Il tirait sa dénomination du dieu souverain des Lapons, et on le solennisait avec un grand appareil de cérémonies. Les Lapons méridionaux avaient chaque semaine trois jours de fêtes, savoir : le dimanche, le vendredi et le samedi. *Buorres-Beive-Ailek* présidait au dimanche ; *Lava-Ailek*, au samedi ; et *Fried-Ailek*, au vendredi. Cette dernière divinité rappelle visiblement la *Freya* des nations scandinaves et germaniques.

XXII. SEMAINE CHEZ LES SABÉENS DE LA CHALDÉE.

Dimanche,	jour d'*Apolion*, ou du Soleil.
Lundi,	jour de *Selini*, ou de la Lune.
Mardi,	jour d'*Aris*, ou Mars.
Mercredi,	jour de *Nabo*, ou Mercure.
Jeudi,	jour de *Baal*, ou Jupiter.
Vendredi,	jour de *Balti*, ou Vénus.
Samedi,	jour de *Cronos*, ou Saturne.

Nous commençons à remarquer ici une étrange coïncidence avec la dénomination égyptienne et latine, bien que les peuples du nord n'aient pas eu le moindre rapport, dans les temps antiques, avec ceux du midi. S'ils eussent emprunté leur semaine aux Romains ou aux Grecs, ils y eussent mis les noms des divinités gréco-latines ; mais ce sont leurs propres dieux qui président à chacun des jours. Cependant ces divinités sont analogues à celles des autres peuples : ce qui démontre qu'ils ont puisé à une source commune. Les peuples modernes d'origine teutonique ont conservé l'ancienne nomenclature, comme les peuples du midi.

XIX. *Polonaise.*

Dimanche,	Niedziela.
Lundi,	Poniedzialek.
Mardi,	Wtorek.
Mercredi,	Srzoda.
Jeudi,	Czwartek.
Vendredi,	Piantek.
Samedi,	Sobota.

XX. *Illyrienne.*

Nèdielia,	absence de travail.
Ponedielnik,	le jour d'après le dimanche.
Utornik,	second jour de la semaine.
Zrieda,	milieu de la semaine.
Tchetwartak,	quatrième jour.
Petak,	cinquième jour.
Soubota,	le sabbat.

SEMAINE CHEZ LES MUSULMANS.

Les Arabes avaient conservé la semaine, comme tous les anciens peuples voisins du berceau du genre humain ; mais ils paraissent en avoir toujours dénommé les jours, comme les Hébreux, d'après leur ordre numérique, à l'exception du vendredi, appelé *jour de l'assemblée*, soit qu'en effet ce jour-là ait été célébré particulièrement par les anciens Arabes, soit que Mahomet eût choisi ce jour de préférence pour le culte public, pour opérer une scission plus entière avec les Juifs et les chrétiens.

XXIII. *Semaine des Arabes.*

Dimanche,	*Yaum el-had,*	jour premier.
Lundi,	*Yaum el-athanin,*	jour deuxième.
Mardi,	*Yaum el-thelatha,*	jour troisième.
Mercredi,	*Yaum el-arbaa,*	jour quatrième.
Jeudi,	*Yaum el-khamis,*	jour cinquième.
Vendredi,	*Yaum el-djumaat,*	jour de l'assemblée.
Samedi,	*Yaum el-sabt,*	jour du sabbat.

XXIV. *Semaine des Persans.*

Les anciens Persans connaissaient l'usage

de la semaine; car, quoiqu'ils donnassent à chaque jour du mois le nom d'un génie ou d'une divinité, ils distinguaient par un nom plus particulier quatre jours du mois · le 1, le 8, le 15 et le 22, ce qui fait que Hyde appelle ces jours-là les *Sabbats des Mages*. Voici les noms modernes ;

Dimanche,	*Yek Schembeh*,	prima sabbati,	
Lundi,	*Dou-Schembeh*,	secunda sabbati,	ou *Pir*, le saint vieillard.
Mardi,	*Si-Schembeh*,	tertia sabbati,	
Mercredi,	*Tchehar-Schembeh*,	quarta sabbati,	
Jeudi,	*Pendj-Schembeh*,	quinta sabbati,	ou *Mounis*, l'ami intime.
Vendredi,	*Adineh*,	la fête,	ou *Djumaa*, l'assemblée.
Samedi,	*Schembeh*.	le sabbat,	ou *Haftah*, la semaine.

XXV. *Semaine des Turcs.*

Dimanche,	*Bazar-gun*,	jour du marché.
Lundi,	*Bazar-irtesi*,	lendemain du marché.
Mardi,	*Salignu*,	jour vacant.
Mercredi,	*Tchéhar-schembeh-guni*,	quatrième jour après le sabbat.
Jeudi,	*Pendj-schembeh-guni*	cinquième jour après le sabbat.
Vendredi,	*Djuma-guni*,	jour de l'assemblée.
Samedi,	*Sebt-guni*,	jour du sabbat.

XXVI. *Semaine des Malais.*

Dimanche,	Hari-allah *ou* Hari-Mingo,	*jour de Dieu ou jour de la semaine.*
Lundi,	Hari-senen,	jour deuxième.
Mardi,	Hari-selassa,	jour troisième.
Mercredi,	Hari-rebou,	jour quatrième.
Jeudi,	Hari-komis,	jour cinquième.
Vendredi,	Hari-djemaat	jour de l'assemblée.
Samedi,	Hari-sabtou,	jour du sabbat.

SEMAINE CHEZ LES NATIONS CAUCASIQUES.

	XXVII. *Semaine arménienne.*	XXVIII. *Semaine ossète.*
Dimanche,	Guiragui.	Khouzawibon (jour du Seigneur).
Lundi,	Ergouchabati.	Markhau.
Mardi,	Erekchabati.	Ditchag.
Mercredi,	Tchorekchabati.	Artitcheg.
Jeudi,	Hinkchabati.	Tsiparem.
Vendredi,	Ourbat.	Mairem-bon (jour de Marie).
Samedi,	Chabat.	Sabt (Sabat).

	XXIX. *Semaine circassienne.*	XXX. *Semaine abaze.*
Dimanche,	Tha-makhoua (*jour de Dieu*).	Michihjik
Lundi,	Blichha.	Chekhé.
Mardi,	Goubch.	Gwacha.
Mercredi,	Berejia.	Khéché.
Jeudi,	Makhouk.	Pchaïcha
Vendredi,	Meïrem (*Marie*).	Kouacha.
Samedi,	Chabat (*Sabat*).	Zabiché.

	XXXI. *En Ingouche.*	XXXII. *En Thusch.*	XXXIII. *En Tchetchentse.*	XXXIV. *En Dougour.*
Dimanche,	Kirende.	Kwira.	Kirra.	Khtsau-bon (jour de Dieu).
Lundi,	Orchoat.	Jaenahe.	Orchoet.	Markhau.
Mardi,	Chinara.	Chinahae.	Chinara.	Ghéorghi-bor (jour de saint Georges).
Mercredi,	Kara.	Kohe.	Kare.	Ertikkag.
Jeudi,	Yere.	Heukh.	Yere.	Tsoupparam.
Vendredi,	Baraske.	Baraske.	Baraske.	Maïrem-bon (jour de sainte Marie).
Samedi,	Chaat.	Chabat.	Chaat.	Zabat (Sabat).

SEMAINE CHEZ LES LESGHIS.

	XXXV. *En Aware.*	XXXVI. *En Antsoukh.*	XXXVII. *En Andi.*	XXXVIII. *En Dido.*	XXXIX. *En Kazi-Koumouk.*	XL. *En Akoucha.*
Dimanche,	Altani.	Hatani.	Tsobol.	Hatan.	Khouldoun.	Gououa-beri.
Lundi,	Altkéni.	Altkhoni.	Ichaïtchi.	Altkhoni.	Elhait-kini.	Ij-beri.
Mardi,	Itniko.	Chadoussi.	Tchoursoubou.	Khadous.	Itni-kini.	Itni-beri.
Mercredi,	Hatanek.	Tchouadoul.	Mitchiko-tchoptel.	Tchadour.	Talat.	Djoual.
Jeudi,	Hotloko.	Tloro.	Iotlidissi.	Lloro	Erwa.	Tsreal.
Vendredi,	Kourman.	Moujmar.	Rousmal.	Moujmar.	Nourchmar	Djouma-beri.
Samedi,	Chamat.	Chamat.	Tchamat.	Chamat.	Khamis.	Khwalal-djouma-berî.

SEMAINE CHEZ LES INDIENS.

La semaine, chez les Indiens, est de la plus haute antiquité; on remarquera, dans la dénomination, une analogie parfaite avec la nomenclature occidentale

XLI. *En sanscrit.*

Dimanche,	Adityavâra,	*ou* Ravivâra,	jour du soleil.
Lundi,	Somavâra,		jour de la lune.
Mardi,	Bhaumavâra,	*ou* Mangalavâra	jour de Mars.
Mercredi,	Boudhavâra,		jour de Mercure.
Jeudi,	Vrihaspativâra,	*ou* Gourouvâra,	jour de Jupiter.
Vendredi.	Soukravâra,		jour de Vénus.
Samedi.	Sanivâra,		jour de Saturne.

XLII. *En hindoustani.*

Dimanche,	Itwâr.
Lundi,	Somwâr.
Mardi,	Bhaumwâr *ou* Mangal
Mercredi,	Boudh.
Jeudi,	Bihphaï.
Vendredi,	Souk.
Samedi,	Sanitchar *ou* Mand.

XLIII. *En tamoul.*

Naïr-kijamaï-sig,	jour du soleil.
Tinguei-kijamaï,	jour de la lune.
Chevoaï-kijamaï,	jour de Mars.
Bouda-kijamaï,	jour de Mercure.
Vingam-kijamaï,	jour de Jupiter.
Velli-kijamaï,	jour de Venus.
Sani-kijamai,	jour de Saturne.

XLIV. *En langue newari ou du Népâl.*

Dimanche,	Adhouina,	*jour du soleil*	ou Tchounna,	*premier jour.*
Lundi,	Souomwa,	*jour de la lune*	ou Neno,	*deuxième jour.*
Mardi	Ongwa,	*jour de Mars*	ou Souono,	*troisième jour.*
Mercredi,	Boudhwa,	*jour de Mercure*	ou Peno,	*quatrième jour.*
Jeudi,	Boussowa,	*jour de Jupiter*	ou Gniano,	*cinquième jour.*
Vendredi,	Soukrawa,	*jour de Vénus*	ou Khonno,	*sixième jour.*
Samedi,	Sountchowa,	*jour de Saturne*	ou Nhoûno,	*septième jour.*

Les premiers noms ne sont que du sanscrit corrompu ; les seconds sont formés en faisant un composé du mot *nhi* ou *gni*, jour, avec les nombres cardinaux.

XLV. *Semaine chez les Siamois.*

Dimanche,	Van Athit,	jour du soleil.
Lundi,	Van Tchan,	jour de la lune.
Mardi,	Van Angkaan,	jour de Mars.
Mercredi,	Vant Pout,	jour de Mercure.
Jeudi,	Van Prahaat,	jour de Jupiter.
Vendredi,	Van Souk,	jour de Vénus.
Samedi,	Van Saou,	jour de Saturne.

XLVI. *Semaine chez les Chingulais.*

Joida.
Sandoada.
Omphorouda.
Bodaha.
Brospotenda.
Sekourada.
Henourada.

XLVII. *Semaine chez les Chinois.*

Bien que les Chinois modernes ne fassent plus usage de la semaine, des monuments authentiques démontrent qu'elle était connue chez leurs ancêtres. L'Y-King contient ce passage remarquable : « Voici quelle est sa loi, qui se renouvelle : le septième jour vient et revient. » Confucius, commentant ce passage, s'exprime ainsi : « Au septième jour, appelé *le grand jour*, les anciens rois faisaient fermer les portes des maisons ; on ne se livrait, pendant ce jour, à aucun commerce ; les magistrats ne jugeaient aucune affaire, et les voyageurs des provinces s'arrêtaient. » L'historien Se-ma-tsien dit, dans ses Annales, que l'empereur offrait, tous les sept jours, un sacrifice à la Suprême Unité.

La semaine n'est plus observée à la Chine que par les chrétiens, qui ont donné au dimanche le nom de *Tchu-ji*, jour du Seigneur. Les autres jours prennent leur dénomination de leur ordre numérique.

XLVIII. Il en est de même chez les Tonquinois et les Cochinchinois, où le dimanche est appelé, en langue annamite, *Ngai-Chua*, ou *Chua-nhut*, jour du Seigneur.

XLIX. *Semaine chez les Japonais.*

La semaine est bien connue des Japonais, qui en font encore usage Ils donnent aux jours dont elle est composée les noms suivants, qui sont ceux des sept planètes : (Le mot *yo* désigne proprement les constellations de la Grande-Ourse.)

Dimanche,	Nitye-yo,	*jour du soleil.*
Lundi,	Gouats-yo,	*jour de la lune.*
Mardi,	Koua-yo,	*jour de Mars.*
Mercredi,	Souï-yo,	*jour de Mercure.*
Jeudi,	Mok-yo,	*jour de Jupiter.*
Vendredi,	Kin-yo,	*jour de Vénus.*
Samedi,	Do-yo,	*jour de Saturne.*

L. J'ai lu quelque part que la semaine était connue des Péruviens ; mais je n'en ai trouvé de preuve authentique dans aucun document.

SEMAINE CHEZ LES INSULAIRES DE LA MER DU SUD.

Nous croyons qu'elle leur était parfaitement inconnue. Nous n'en parlons ici que pour signaler une anomalie dans la dénomination moderne des jours ; car le lundi y est compté pour le premier jour, contrairement à la Genèse, qui établit le dimanche comme le premier et le samedi comme le septième. Cette anomalie est due probablement aux ministres protestants ; car les catholiques se fussent conformés à l'ordre liturgique, qui est semblable à celui de la Bible. Nous donnons comme modèle la semaine dans les dialectes des îles Marquises et des îles Sandwich.

LI. *En nouka-hiva.*

Dimanche,	A tapou, La o ka hakou.
Lundi,	Poatahi,
Mardi,	Poaoua.
Mercredi,	Poatoou.
Jeudi,	Poaha.
Vendredi,	Poaiima.
Samedi,	Poaono *ou* Sabato.

LII. *En hawaï.*

A kapou,	jour sacré.
Poakahi,	jour premier.
Poalona,	jour deuxième.
Poakolou,	jour troisième.
Poaha,	jour quatrième.
Poalima,	jour cinquième.
Poaono, *ou* Sabato,	jour sixième.

SEMAINE SAINTE. On appelle ainsi la dernière semaine du Carême, à cause des grands mystères que l'Eglise célèbre à cette époque. Les fidèles redoublent de mortification, de jeûnes et de prières. Les chants ecclésiastiques prennent une modulation lugubre ; les ornements sacerdotaux affectent les couleurs du deuil ; les images et les croix

sont voilées, les autels sont dépouillés de tout ce qui n'est que pur ornement, les cloches cessent de se faire entendre. L'Eglise tout entière est plongée dans le recueillement et dans les larmes; les personnes mêmes qui ont peu de religion pratique, s'associent aux cérémonies sacrées, visitent les temples, et font trève à leurs plaisirs. Chacun des jours de cette semaine prend le titre de *saint*. C'est qu'en effet ils sont presque tous consacrés à célébrer un mystère particulier de la fin de la vie mortelle de l'Homme-Dieu. Le dimanche on solennise l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans la ville de Jérusalem; ce jour-là même et les jours suivants on s'occupe, dans tout l'office, de la passion du Sauveur. Le jeudi saint est consacré à la mémoire de l'institution de l'Eucharistie et de la trahison de Judas; le vendredi saint, au souvenir de la mort du Fils de Dieu; le samedi saint on célèbre sa sépulture et sa descente aux enfers. L'office des trois derniers jours est affecté d'un rite particulier, qui remonte à la plus haute antiquité. De plus, il y a des cérémonies qui n'ont lieu qu'à cette époque : le jeudi saint, les évêques consacrent les saintes huiles; on retire le saint-sacrement du tabernacle, et on le porte à un reposoir ou tombeau; on lave les autels; et, sur le soir, les pasteurs de l'Eglise, les abbés, les abbesses, et quelquefois les souverains, lavent les pieds aux pauvres ou à leurs inférieurs. Le vendredi saint est le seul jour dans l'Eglise latine où l'on n'offre point le saint sacrifice de la messe; le samedi saint on bénit le feu nouveau, le cierge pascal, les fonts baptismaux. Enfin, c'est pendant cette semaine et la suivante que tous les fidèles sont tenus de s'approcher de la sainte table et d'y communier avec de bonnes dispositions pour satisfaire au devoir pascal.

Dans le langage liturgique, cette semaine est appelée *la grande semaine*; les Grecs lui donnent le nom de semaine *de la Xérophagie*, parce que les Orientaux ne se nourrissent alors que de fruits secs.

SEMAINIER. On appelle ainsi dans les monastères et dans les chapitres, celui des religieux ou des chanoines, qui est chargé de faire l'office pendant toute la semaine, et qui doit assister à toutes les heures canoniales.

SEMARGLA, divinité des anciens Russes; c'était la déesse des frimats, et l'irréconciliable ennemie de Zimtzerla, déesse des fleurs et du printemps.

SÉMÉLÉ, fille de Cadmus et d'Harmonie; cette princesse ayant plu à Jupiter devint enceinte de Bacchus. La jalouse Junon, sous la figure de Beroé, sa nourrice, lui inspira des soupçons sur la qualité de son amant, et lui conseilla d'exiger de lui qu'il parût devant elle avec la même majesté qu'il se laissait voir à Junon. L'imprudente suivit ce perfide conseil, et obligea Jupiter de lui jurer par le Styx qu'il lui accorderait sa demande. En vain le dieu fit-il tous ses efforts pour la dissuader de donner suite à ce vœu téméraire; il dut, en conséquence de son serment, paraître devant elle dans toute la majesté de sa gloire; mais à peine fut-il entré dans le palais qu'il l'embrasa entièrement, et Sémélé périt dans l'incendie; cependant le fruit qu'elle portait fut sauvé par Jupiter. (*Voy.* BACCHUS.) Quand Bacchus fut devenu grand, il descendit aux enfers pour en retirer sa mère, et obtint de Jupiter qu'elle serait mise au rang des immortelles, sous le nom de *Chioné*.

Sémélé, suivant le poëte Nonnus, fut transportée au ciel, où elle conversait avec Diane et Minerve, et mangeait à la même table avec Jupiter, Mercure, Mars et Vénus. Le faux Orphée l'appelle déesse et reine de tout l'univers. Cependant son culte ne paraît pas avoir été fort en vogue. On trouve sur une pierre gravée, citée par Béger, ces mots : *Les Génies tremblent au nom de Sémélé*; d'où l'on peut inférer que Sémélé avait reçu de Jupiter quelque autorité sur les génies ou divinités inférieures. Hésychius parle d'une fête du même nom, qui, sans doute, était célébrée en l'honneur de Sémélé.

SEMENDOUN, nom d'un dew ou géant, défait par Kayoumarath, premier roi des Perses. C'est le Briarée de la mythologie persanne, car les Romans orientaux disent qu'il était armé de plusieurs bras, et ils lui en donnent jusqu'à cent et un.

SÉMENTINES, féries que les Romains célébraient tous les ans pour obtenir de bonnes semailles. On les solennisait dans le temple de la Terre, le 24 janvier pour l'ordinaire; car le jour n'était pas constamment le même. On priait la Terre de favoriser l'accroissement des grains et des autres fruits qui lui avaient été confiés.

SEMI-ARIENS. On donna ce nom aux hérétiques qui disaient que Jésus-Christ n'était pas consubstantiel à son père (ὁμοούσιος), mais qui reconnaissaient qu'il était d'une nature semblable (ὁμοιούσιος).

SÉMIKA, c'est-à-dire *imposition des mains*; nom que donnent les Juifs modernes à la cérémonie pratiquée autrefois, lorsque l'un d'entre eux était reçu au nombre des docteurs ou des rabbins. Le chef du Sanhédrin, ou un autre ancien, imposait les mains au candidat, en présence de deux témoins et en prononçant quelques paroles, comme : *Je vous élève à la dignité de rabbin*, ou autres semblables. Les Juifs disent que l'imposition des mains ne peut être donnée validement que dans la Terre sainte.

SEMINA, déesse romaine, peu connue, qui présidait aux semences.

SÉMINAIRE. 1° Maison ou communauté, dans laquelle ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique sont instruits de tout ce qui concerne les fonctions qu'ils auront à remplir un jour. On fait remonter l'origine de ces établissements aux communautés de clercs, que les évêques réunissaient auprès d'eux dans les premiers âges du christianisme, pour les former au ministère sacré. Mais les séminaires proprement dits ont été institués par l'ordre du concile de Trente, qui oblige tous les évêques à en fonder un dans

leurs diocèses, pour former les jeunes clercs à la vertu et à la piété, en même temps qu'ils seraient instruits dans les sciences. Car auparavant les aspirants à l'état ecclésiastique n'avaient communément d'autres ressources pour faire leurs études que les colléges et les universités publiques, où se trouvaient fréquemment des jeunes gens d'une morale équivoque et d'une conduite dissolue. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, est un des premiers qui se soient conformés aux intentions du saint concile, et les règlements qui régissent la plupart des séminaires sont basés en grande partie sur ceux que le sage prélat avait faits pour celui de son diocèse.

En France, on distingue les grands et les petits séminaires. Les grands séminaires sont ceux dans lesquels on étudie la théologie, l'Ecriture sainte, le Rituel et les autres sciences propres au ministère ecclésiastique. Les petits sont ceux où l'on apprend la langue latine et les sciences profanes. Les uns et les autres sont autorisés et régis par des lois particulières, et les premiers sont subventionnés par l'Etat, qui a fondé dans chacun un certain nombre de bourses.

2° Les Mexicains avaient pour les jeunes gens une espèce de séminaire, où on les faisait entrer souvent dès l'âge de sept à huit ans. On leur rasait le sommet de la tête ; le reste des cheveux couvrait à peine les oreilles et descendait par derrière jusqu'aux épaules, excepté lorsqu'ils les attachaient en forme de houppe. Leur vêtement était de toile. Ces jeunes gens étaient employés au service des temples, et vivaient dans la pauvreté et la continence jusqu'à l'âge de vingt ans, ou jusqu'au moment où ils pouvaient embrasser un état honorable. En outre, les prêtres avaient à leur service de jeunes garçons pour les emplois de moindre importance. En certaines occasions solennelles, ceux-ci ornaient de festons les temples des dieux; ils présentaient aux prêtres l'eau dont ils se lavaient avant et après les cérémonies religieuses ; ils leur donnaient les lancettes et le couteau pour le sacrifice ; ils vivaient d'aumônes qu'ils allaient recueillir de porte en porte, et lorsqu'elles n'étaient pas assez abondantes, il leur était permis d'entrer dans un champ et de prendre autant de grain qu'ils le jugeaient nécessaire, sans que personne osât les en empêcher. Outre les jeunes gens qu'on élevait dans les séminaires, on voyait aussi beaucoup de personnes qui allaient y faire des retraites, ou s'y acquitter des vœux qu'ils avaient faits.

« On trouvait dans ces colléges, dit l'auteur de l'*Histoire de la conquête du Mexique*, des maîtres pour les exercices de l'enfance, d'autres pour ceux de l'adolescence, et d'autres enfin pour la jeunesse. Les maîtres avaient l'autorité et la considération des ministres du prince ; et c'était avec justice, puisqu'ils enseignaient les fondements de ces exercices qui devaient un jour tourner à l'avantage de la république. On commençait par apprendre aux enfants à déchiffrer les caractères et les figures dont ils composaient leurs écrits, et l'on exerçait leur mémoire, en leur faisant retenir toutes les chansons historiques qui contenaient les grandes actions de leurs ancêtres et les louanges de leurs dieux. Ils passaient de là à une autre classe, où on leur enseignait la modestie, la civilité, et, selon quelques auteurs, jusqu'à une manière réglée de marcher et d'agir. Les maîtres de cette classe étaient plus qualifiés que les premiers, parce que leur emploi s'appliquait aux inclinations d'un âge qui souffre qu'on corrige ses défauts et qu'on émousse ses passions. En même temps que leur esprit s'éclairait dans cette épreuve d'obéissance, leur corps se fortifiait, et ils passaient à la troisième classe, où ils se rendaient adroits aux exercices les plus violents. C'est là qu'ils éprouvaient leurs forces à lever des fardeaux et à lutter ; qu'ils se faisaient des défis au saut, à la course, et qu'ils apprenaient à manier des armes, à s'escrimer de l'épée ou de la massue, à lancer le dard, et à tirer de l'arc avec force et justesse. On leur faisait souffrir la faim et la soif. Ils avaient des temps destinés à rester aux injures de l'air et des saisons, jusqu'à ce qu'ils retournassent habiles et entendus dans la maison de leurs pères, afin d'être appliqués, suivant la connaissance que leurs maîtres donnaient de leurs inclinations, aux emplois de la paix, ou de la guerre, ou de la religion. La noblesse avait le choix de ces trois professions également considérées, quoique la guerre l'emportât, parce qu'on y élevait davantage sa fortune..... Ceux que l'inclination portait à la guerre passaient, au sortir des séminaires, par la rigueur d'un autre examen fort remarquable. Leurs pères les envoyaient à l'armée, afin qu'ils apprissent ce qu'ils avaient à souffrir en campagne, et qu'ils connussent, à l'épreuve, à quoi ils s'engagaient avant de prendre le rang de soldat. Ils n'avaient point alors d'autre emploi que celui de tamène ou de porte-faix, portant leur bagage sur l'épaule, au milieu des autres, afin de mortifier leur orgueil et de les accoutumer à la fatigue.

Celui d'entre ces apprentis qui changeait de couleur à la vue de l'ennemi, ou qui ne se signalait pas par quelque action de valeur, n'était point reçu dans les troupes. C'est pourquoi ils tiraient des services considérables de ces novices, pendant le temps de leur épreuve, parce que chacun cherchait à se distinguer par quelque exploit, en se jetant tête baissée dans les plus grands périls.

Le même auteur nous apprend que la religion se mêlait aux divertissements mêmes des jeunes mexicains. Le lieu où ils jouaient était toujours situé auprès de quelque temple. Un prêtre présidait à leurs jeux. Leur principal amusement était le jeu de la balle. « Les prêtres y assistaient, dit l'auteur cité, avec le dieu de la balle, et, après l'avoir placé à son aise, ils conjuraient le tripot par de certaines cérémonies, afin de corriger les hasards du jeu. »

3° Les Espagnols trouvèrent chez les Indiens, qui habitaient la vallée de Tunja, dans

l'Amérique méridionale, des maisons publiques, auxquelles on peut donner le nom de *séminaires*, où les jeunes gens de l'un et l'autre sexe étaient instruits dans la religion et la morale.

SEMIPÉLAGIENS. On appela ainsi, dans le ve siècle, ceux qui gardaient quelque reste de pélagianisme. Plusieurs savants personnages, qui ne suivaient point les sentiments de saint Augustin sur la grâce, principalement dans les Gaules, furent accusés de semi-pélagianisme; on les appela aussi *prêtres de Marseille*, parce que cette nouvelle erreur était née dans cette ville. Cassien, qui avait été diacre de Constantinople, et qui fut ensuite prêtre de Marseille, est regardé comme le chef des semi-Pélagiens. Saint Prosper, qui vivait en même temps que lui, et qui l'a attaqué d'une manière vive, a prétendu que Cassien, voulant garder je ne sais quel milieu entre les Pélagiens et les orthodoxes, ne s'accordait ni avec les uns ni avec les autres. Les semi-Pélagiens reconnaissaient avec les orthodoxes le péché originel; mais ils soutenaient que la liberté de l'homme n'avait pas été tellement blessée par ce péché, qu'elle ne pût d'elle-même produire quelque chose qui fût la cause que Dieu donnât sa grâce à l'un plutôt qu'à l'autre. Ils prétendaient que la grâce qui sauvait les hommes ne leur était pas donnée selon la pure volonté de Dieu, mais selon sa prescience, parce qu'il prévoyait ceux qui devaient croire en lui. Ils avouaient que la vocation à l'Evangile était gratuite; mais ils ajoutaient en même temps qu'elle était commune à tous, parce que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés; et pour ce qui était de l'élection, elle dépendait de notre persévérance, en sorte que Dieu choisissait pour la vie éternelle ceux qui devaient persévérer dans la foi.

SÉMIRAMIS, ancienne reine de Babylone, qui vivait 1250 ans avant Jésus-Christ; elle passe même pour avoir été la fondatrice de cette ville. On la disait fille de la déesse Dercéto ou Atergatis; et après sa mort, les Assyriens l'honorèrent comme une divinité; ils la représentaient souvent sous la forme d'une colombe, et cet oiseau lui était consacré, parce que la tradition rapportait, qu'exposée au moment de sa naissance, cette princesse avait été nourrie par des colombes, qui lui apportaient du lait et du fromage pris dans les cabanes des bergers. Ceux-ci, s'étant aperçus que leurs fromages étaient rongés, cherchèrent à en découvrir la cause. Ayant observé quelque temps, ils virent ces colombes entrer chez eux, ils les suivirent, et découvrirent l'enfant, qu'ils confièrent à l'un d'entre eux, nommé Simmias; celui-ci l'adopta et l'appela *Sémiramis*. D'autres disent que Simma, roi du pays, l'adopta, et la fit épouser à Ménon, son premier ministre. Son règne fut un des plus glorieux de l'antiquité. Les écrivains grecs nous disent que le nom de *Sémiramis* signifie *colombe*, cela peut être en assyrien; mais en syrien שמי רמים, *semiramim*, veut dire *cieux élevés*.

SEMITALES, divinités romaines auxquelles était confiée la garde des chemins.

SEMNES, secte de gymnosophistes composée d'hommes et de femmes. Ce nom est grec et signifie *vénérable;* mais il est probable que c'est le sanscrit *sramana* ou *seman*, qui veut dire *saint pénitent*. Saint Clément d'Alexandrie dit que les semnes font leur étude de la vérité, et se piquent de lire dans l'avenir. Les femmes vivent dans la continence, s'adonnent à l'astrologie judiciaire, et prédisent les choses futures.

SEMNOTHÉES. Ce nom désigne des personnages *vénérables* et adonnés aux *choses de Dieu*. Suidas et Diogène Laërce le donnent aux druides des Gaulois. D'autres aux mages de la Perse, d'autres enfin aux gymnosophistes des Indiens.

SEMON, dieu des Romains, le même que *Fidius* ou *Sancus*. En effet, on trouve des inscriptions portant SEMONI SANCO DEO. Quelques-uns ont cru à tort que Simon le Magicien, qui voulait se faire passer pour la grande vertu de Dieu, était désigné par cette légende, qu'ils lisaient *Simoni sancto Deo*. Le mot *sancus* s'orthographiait aussi *sanctus*. Le nom de *Sémon* se donnait encore à Mercure et à plusieurs autres.

SEMONES, dieux inférieurs, que les Romains distinguaient des dieux célestes, *quasi semi-homines*, à moitié hommes. Tels étaient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne et même Mercure.

SENA, une des prières liturgiques des Musulmans; elle consiste en ces paroles : *Sois loué à jamais, ô mon Dieu! que ton nom soit béni! que ta grandeur soit exaltée! il n'y a de dieu que toi.*

SENAIS ou SÉNA-PANTHIS, sectaires hindous, disciples de Séna, le barbier, qui était lui-même un des disciples de Ramananda. Leur nom et celui de leur fondateur sont à peu près tout ce qui reste de cette secte. Cependant Séna et ses descendants furent autrefois les gourous des radjas de Bandhoguerh, ce qui leur acquit une autorité considérable et une grande réputation. L'origine de ces rapports est le sujet d'une légende burlesque dans le *Bhakta-Mal*.

Séna, barbier du radja de Bandhoguerh, était un dévot adorateur de Vichnou, et il fréquentait assidûment les assemblées de personnes pieuses. Un jour qu'il avait passé dans le temple un temps considérable sans s'en apercevoir, oubliant totalement la chevelure et la barbe royales qui réclamaient ses soins, Vichnou, qui l'avait remarqué, fut alarmé des conséquences dans lesquelles cet oubli pourrait entraîner son fidèle serviteur. En conséquence, le dieu prit charitablement la figure de Séna, et l'attirail de sa profession, se rendit chez le radja, et remplit les fonctions du barbier, à la grande satisfaction du radja, et sans se découvrir à lui, bien que le prince sentît un parfum inusité sortir de la personne de son barbier; mais il supposa que cette odeur d'ambroisie, qui indiquait la présence de la divinité, provenait des huiles dont ses membres royaux étaient frottés. Le prétendu barbier était à

peine sorti, que le véritable parut, balbutiant des excuses. Le radja et lui furent confondus d'étonnement; cependant le prince avait sans doute plus de discernement, car il comprit tout à coup ce qui s'était passé, tomba aux pieds du barbier, et choisit pour son guide spirituel un individu prévenu d'une façon aussi éminente de la faveur et de la protection divine.

SENAMOUKHI, déesse indienne, adorée dans le Kachmir; son nom signifie celle qui donne la protection d'un rempart.

SENANG-TSANG, dieu des Coréens, qui le regardent comme la personnification de la Providence de l'univers.

SENANI. 1° Divinité gauloise dont le nom se lit sur une pierre trouvée dans le chœur de Notre-Dame de Paris au commencement du XVIIe siècle, et déposée depuis dans le musée des Monuments français.

2° Un des onze Roudras de la mythologie hindoue. Son nom signifie *général d'armée*. Le Harivansa lui donne l'épithète de *brillant*.

SÈNES, nom des druidesses, et en particulier des vierges de l'île de Sain, dont parle Pomponius Méla qui les appelle *Cènes*. Voici ce qu'il en dit : Ces prêtresses, attachées au culte d'une divinité gauloise, sont au nombre de neuf, et gardent une perpétuelle virginité. Les Gaulois croient qu'animées d'un génie particulier, elles peuvent, par leurs vers, exciter des tempêtes dans les airs et sur les mers, prendre la forme de toute espèce d'animaux, guérir les maladies les plus invétérées, et prédire l'avenir. Elles n'exerçaient leur art que pour les navigateurs qui se mettaient en mer dans le seul but de les consulter.

SENG. 1° Victimes que les Chinois offrent en sacrifice; elles doivent être d'une seule couleur. Les *Lo-seng* sont les six espèces d'animaux propres aux sacrifices, savoir le bœuf, le cheval, le cochon, la chèvre, le chien et la poule. Les animaux nourris pour être offerts plus tard s'appellent *tcho ;* lorsqu'ils sont sur le point d'être immolés, on les nomme *seng;* enfin, lorsqu'ils sont mis à mort, et qu'ils ne sont pas encore cuits, on leur donne le nom de *sing*.

2° *Seng* est aussi le nom des bonzes de la Chine, qui suivent la doctrine de Bouddha, et sont astreints aux cinq préceptes prohibitifs : ne tuer aucun être vivant, ne point voler, ne point commettre de fornication, ne point mentir, ne point boire de vin. Les religieuses bonzesses s'appellent *Seng-ni*.

SENGUET, nom que les Sikhs donnent à leurs lieux de dévotion, et aux endroits où ils s'assemblent pour accomplir leurs rites religieux.

SÉNIUS, dieu des Romains, qui présidait à la vieillesse.

SÉNOVIA, déesse des anciens Slaves; ses fonctions étaient analogues à celles de la Diane des Romains.

SEN-SIO, divinité du Japon qui se montra sous le règne de l'impératrice Ghen-sio, dans le VIIIe siècle.

SENTA, divinité romaine. Elle était fille de Sicus, et épousa Faune, son frère; c'est la même que Fauna ou la Bonne-Déesse.

SENTIA, déesse du sentiment. Les Romains l'invoquaient principalement pour qu'elle inspirât aux enfants de généreux sentiments.

SENTINUS, dieu des Romains, qui, suivant saint Augustin, donnait le sentiment à l'enfant au moment de sa naissance.

SEN-Y-TSOU, dieu des Coréens; c'est le génie tutélaire des familles.

SÉOSSÉRÈS, dieu des Circassiens. Il commande aux vagues et aux tempêtes.

SÉPARATISTES. On donne ce nom, en Angleterre, à ceux qui n'ont pas voulu se conformer aux règlements d'Edouard, d'Elisabeth et de Jacques Ier, touchant l'Eglise anglicane, et qui formèrent une Eglise à part. Leur premier chef fut Robert Brown, d'où ils furent aussi appelés Brownistes. Barrow, qui lui succéda, fut pendu, à l'instigation des évêques. Johnson, quatrième chef des séparatistes d'Angleterre, alla fonder à Amsterdam une église de la secte; mais elle ne tarda pas à se diviser en différents partis, à la tête de l'un desquels se mit un frère de Johnson, qui l'excommunia, et qui en fut réciproquement excommunié. Un cinquième, nommé Smith, érigea une pareille église à Leyde, mais elle tomba à sa mort. Le séparatisme allait ainsi s'éteignant, lorsque Robinson le releva; il adoucit les dogmes de Brown, mais il ne réunit pas toute la secte. Une partie retint les dogmes rigides de Brown, tandis que l'autre suivait Robinson; ces derniers prirent le nom de demi-Séparatistes ou Robinsoniens.

Les Brownistes ne peuvent souffrir l'épiscopat, la liturgie et les autres cérémonies de l'Eglise anglicane, qu'ils regardent comme des impiétés; mais les demi-Séparatistes avouent que cette Eglise est une vraie Eglise; cependant ils rejettent toute communion avec elle : ils enseignent que quiconque n'embrasse pas l'indépendantisme comme eux, quelque pieux et orthodoxe qu'il soit d'ailleurs, ne doit point être reçu à la communion, ni jouir des priviléges de l'Eglise, à laquelle ils n'admettent personne qu'il n'ait prouvé à toute l'assemblée sa régénération réelle. *Voy.* BROWNISTES, SECEDERS.

D'autres sectes séparatistes s'élevèrent, au siècle dernier, en Suède, en Poméranie, en Lusace, en Silésie, dans le Holstein, dans la Suisse, et surtout dans le Wurtemberg, où elles prirent un grand accroissement, surtout vers 1790. Hencke dit, en parlant de ces derniers, qu'ils admettent le baptême et la cène, mais qu'ils refusent le service militaire comme antichrétien. Ils ont donné presque tous dans le piétisme, et se forment des idées exagérées sur la pureté de l'Eglise; infatués de leur élévation personnelle au-dessus des choses terrestres, la plupart ont quitté le culte public, et surtout l'usage de la cène, pour n'être pas souillés en y participant dans des réunions infectées de ceux qu'ils appellent mauvais chrétiens, et auxquels ils se croient très-supérieurs en sainteté. Beaucoup s'occupent de recherches

apocalyptiques, et prétendent trouver dans la Bible la prédiction de plusieurs événements récents.

SEPENDARMAD ou ESFENDARMAD, génie de la mythologie persane; c'est l'Amschaspand, protecteur de la terre. *Sependarmad* est un des cinq izeds qui président aux cinq parties du jour.

SÉPHER THORA, c'est-à-dire *livre de la loi.* Les Juifs en ont dans toutes leurs synagogues des copies écrites sur du vélin avec de l'encre faite exprès, en caractères carrés, qu'ils appellent *meroubbaa.* Ces copies sont faites avec la plus grande correction. S'il arrivait au copiste d'y glisser la moindre lettre superflue ou d'en oublier quelqu'une, il faudrait recommencer tout l'ouvrage. Il y a un grand nombre de formalités minutieuses que les docteurs juifs ont inventées pour rendre ces copies le plus exactes qu'il se puisse, et dont le détail serait ennuyeux. La forme de ces livres, qui contiennent les lois de Moïse, est semblable à celle des livres anciens : ce sont des peaux de vélin cousues ensemble avec les nerfs d'un animal monde, et roulées sur deux bâtons qui sont aux deux extrémités et qu'ils nomment *ets-khayim*, c'est-à-dire *bois de vie.* Les femmes juives emploient toute leur industrie pour former un tissu digne d'envelopper ce livre sacré. Il a ordinairement deux enveloppes, et celle qui est par-dessus est la plus riche. Comme les bâtons excèdent de beaucoup le vélin, ils en couvrent quelquefois les extrémités avec un tissu d'argent orné de grenades et de clochettes, auquel ils donnent, à cause de ces ornements, le nom de *rimmonim*, qui signifie *pommes de grenade.* Ils mettent au-dessus, tout autour, une couronne qui est entière ou à moitié, et qui pend par devant : ils la nomment *atara* ou *kether-thora*, c'est-à-dire *couronne de la loi.* Lorsqu'on lit ce livre de la loi, on le déroule sur une espèce d'autel de bois un peu élevé, placé au milieu ou à l'entrée de la synagogue; et quand on prêche, le livre reste sur cette espèce de pupitre. Le respect des Juifs pour ce livre sacré est si grand, qu'ils achètent l'honneur de le tirer de l'armoire où il est enfermé, et de l'y remettre, honneur qui ne s'accorde qu'au plus offrant. L'argent qui en provient est employé à l'entretien de la synagogue ou au soulagement des pauvres.

Les enfants des Juifs apportent à la synagogue des rubans destinés à envelopper le livre de la loi, sur lesquels sont brodés à l'aiguille leurs noms et ceux de leurs parents, leur âge et le jour de leur naissance. C'est le père de l'enfant qui remet le ruban entre les mains de ceux qui sont chargés du livre de la Loi. En enveloppant le Sépher-Thora dans ces rubans, on prend garde que les lettres qui y sont brodées soient tournées du côté de la loi, et même la touchent s'il est possible. On attache à la couverture de ce livre sacré, par le moyen d'une petite chaîne d'argent, une lame de pareil métal qui est creuse, et renferme plusieurs autres lames plus petites, sur lesquelles sont gravés les noms des fêtes et des solennités auxquelles on a coutume de lire la loi. Sur la grande lame sont tracées ces paroles : « La couronne de la loi, » ou celles-ci : « La sainteté du Seigneur. »

SÉPHIROTH. Le mot *Séphira* signifie proprement *énumération*, dénombrement. Les Juifs cabalistes emploient ce mot au pluriel pour désigner les attributs de Dieu, dont ils font une espèce d'arbre semblable à l'arbre de Porphyre en usage chez les philosophes. Ils distinguent dix *séphiroth*, ou qualités divines, qu'ils disposent dans l'ordre où nous les avons consignées à l'article COURONNE, n° 3. Ils prétendent que ces dix *séphiroth* correspondent aux dix noms de Dieu exprimés dans la Bible, savoir :

כתר la Couronne,	à	אהיה *Ehyeh* (Je suis).
חכמה la Sagesse,	à	יה *Iah.*
בינה la Prudence ou l'Intelligence,	à	יהוה *Iehova.*
חסד la Clémence ou la Bonté,	à	אלהים *Elohim* (Dieux).
גבורה la Puissance,	à	אלוה *Elohah* (Dieu).
תפארת l'Ornement,	à	אלהים יהוה *Elohim-Iéhova*
נצח le Triomphe,	à	יהוה צבאות *Iéhova-Tsebaoth.*
הוד la Louange,	à	אלהים צבאות *Elohim-Tsebaoth.*
יסוד le Fondement,	à	אלהי *Elohaï* (Mon Dieu).
מלכות le Royaume.	à	אדני *Adonaï* (Mon Seigneur).

SEPT, nombre mystérieux, regardé comme sacré dans presque toutes les religions. Quelques-uns veulent qu'il ait son origine dans les sept planètes connues des anciens, lesquelles auraient donné lieu aux sept jours de la semaine. S. Clément d'Alexandrie assigne à ce nombre mystique une autre origine : « La philophie des barbares, dit-il, connaît un monde intellectuel κόσμον νοητὸν, et un autre sensuel (αἰσθητὸν); celui-là est l'archétype, celui-ci l'image de ce qu'on appelle *le modèle.* Le monde intellectuel correspond à la *monade*, le monde sensuel à l'*hexade.* » Il faut se rappeler que l'hexagone est le plus régulier et le plus parfait des polygones, en ce que tous les côtés sont égaux aux rayons du cercle qu'on décrit autour de ce polygone. La *monade* et l'*hexade* forment ensemble la sainte *heptade.*

1° Il est très-probable que les Juifs ne tiraient pas leur heptade des sept planètes; il est douteux même qu'ils les connussent exactement, car il n'en est jamais fait mention dans la Bible, et la langue sainte manque de noms pour les spécifier. Nous sommes plus portés à croire qu'elle vient de la

semaine, dont le septième jour était sacré; de là tout ce qui atteignait le nombre sept recevait une sorte de consécration. La Pâque et la fête des Tabernacles duraient sept jours; de la Pâque on comptait sept semaines, et l'on célébrait la Pentecôte; le premier jour du septième mois était distingué par une solennité particulière, et une grande partie de ce mois était consacrée à des fêtes. La septième année était sacrée, et après sept fois sept ans, on célébrait le grand jubilé. Une multitude presque innombrable de passages bibliques témoigne que l'on procédait le plus souvent par sept. Abraham donne à Abimélech sept brebis en forme de contrat. Pharaon voit en songe sept vaches grasses et sept vaches maigres, sept épis pleins et sept épis vides, ce qui présageait sept années d'abondance et autant de stérilité. Moïse fait faire sept lampes pour le tabernacle; les souillures des femmes et des lépreux en voie de guérison duraient sept jours. On offrait sept agneaux à la fête de la Pentecôte, dans les néoménies, et généralement dans toutes les fêtes. Balaam fait élever sept autels, et immole sept veaux et sept béliers. A la prise de Jéricho, sept prêtres sonnent de la trompette, et tout le peuple fait sept fois le tour de la ville. Enfin le même nombre joue un rôle important dans les visions prophétiques.

2° Dans le Nouveau Testament, l'esprit immonde va chercher sept autres esprits plus méchants que lui pour envahir la maison du fort armé; sept démons sortent de Marie-Madeleine; Jésus-Christ multiplie sept pains d'orge, on en remporte sept corbeilles de morceaux. Les Apôtres élisent sept diacres. L'Apocalypse est pleine de mystères fondés sur le nombre sept, comme les sept étoiles, les sept chandeliers, les sept esprits de Dieu, les sept lampes ardentes, les sept sceaux, les sept cornes et les sept yeux de l'agneau; les sept anges, les sept trompettes, et les sept tonnerres; les sept têtes du dragon et de la bête marine; les sept plaies mortelles, etc.—Dans la doctrine chrétienne on reconnaît sept sacrements, sept péchés capitaux, sept heures canoniques, etc.

3° Les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains et en général les anciens païens attachaient une haute idée de perfection aux septenaires : les Grecs l'appelaient *septas*, ou vénérable. Cicéron assure, dans le Songe de Scipion, qu'il n'est presque aucune chose dont ce nombre ne soit le nœud; et suivant le Timée de Platon, l'origine de l'âme du monde y est renfermée. Il y avait sept planètes et sept dieux planétaires. La lune qui occupait le septième rang parmi ces sphères, est soumise à l'action du septième nombre; sa révolution propre s'achève en 28 jours, total des sept premiers nombres additionnés; elle offre quatre phases principales, chacune de sept jours, et ces phases peuvent être portées à sept. Les anciens trouvaient encore dans la nature sept notes vocales, sept modes musicaux, d'où les sept cordes de la lyre et les sept tuyaux de la flûte de Pan; sept métaux, sept couleurs primitives; les sept pléiades, les sept étoiles de la grande et de la petite Ourse. On trouve chez eux les sept pilotes d'Osiris, les sept fils de Rhéa, les sept filles d'Astarté, les sept pyramides de Laconie, les sept portes du temple du Soleil à Héliopolis, les sept étages de la tour de Babylone, les sept tours résonnantes de l'ancienne Byzance, les sept marches du temple du Destin, les sept tablettes de leur livre, les sept voyelles que l'on prononçait dans les sacrifices, ou en invoquant les planètes, les sept villes du ciel des Scandinaves, les sept fleurets de la vision de Gylfe, dans l'Edda; les sept ouvertures de l'idole de Moloch, etc. Les Romains élevaient sept autels, et immolaient sept victimes pour faire descendre les génies sur la terre; ils partageaient les enfers en sept régions, et le Tartare était environné d'un fleuve qui en faisait sept fois le tour; leur ville était assise sur sept collines; et l'univers partagé en sept climats, etc.

4° Chez les Persans nous trouvons les sept Amschaspands et les sept Darvands; les sept degrés de l'échelle des mystères de Mithra, les sept pyrées des adorateurs d'Ormuzd, les sept feux sacrés et planétaires. (*Voy.* Béréseseng.)

5° Les Musulmans paraissent avoir attaché moins d'importance à ce nombre; nous ne voyons chez eux que les sept enfers destinés à sept classes de pécheurs. Mais en revanche les Druzes, sortis de l'Islamisme, l'ont consacré dans leur doctrine. Ainsi, chez eux, le nombre des imams, fixé à sept, se trouve figuré par les sept planètes, les sept cieux, les sept terres, les sept vertèbres cervicales, les sept ouvertures placées dans le visage de l'homme, etc. Toutes ces choses sont aussi les emblèmes des sept prophètes législateurs, et de leur sept successeurs taciturnes, de leurs sept vicaires, des sept *daïs* ou missionnaires, les sept degrés de l'initiation ismaélienne, etc.

6° Nous retrouvons chez les Indiens les sept planètes et les sept dieux planétaires; et en outre, les sept mondes ou *lokas*, les sept grands continents (*dwipas*), les sept mers qui entourent mont Mérou, les sept montagnes, les sept Manous, les sept classes de Richis, composées chacune de sept personnages, les sept fleuves sacrés, les sept chevaux du Soleil, ou son cheval à sept têtes.

7° Les sept objets précieux des Bouddhistes sont : 1° *Lang-bo*, un éléphant blanc; 2° *Dam-tchouk*, un cheval vert, qu'on voit ordinairement à côté du dieu Maïtari; 3° *Makboun*, un guerrier à visage bleu, cuirassé et portant un bonnet jaune de lama; 4° *Dziomo*, une belle vierge blanche; 5° *Lon-bo*, un ministre ou ambassadeur; 6° *Nor-bou*, un fruit qu'on prétend croître dans l'endroit le plus profond de l'Océan, et au moyen duquel les divinités peuvent déplacer des montagnes et exécuter d'autres prodiges; 7° le *Ttchakra* hindou, qui est la roue de la domination.

Ils vénèrent de plus sept Bouddhas princi-

paux qui sont Djinendra, Sikhi, Viswabou, Krakoutchandra, Kanaka-Mouni, Kasyapa et Sakya-sinha.

8° Enfin, chez les autres peuples, nous voyons les sept choses précieuses de la roue d'or (*tchakravarti*) des Bouddhistes; les sept classes d'anges des Siamois; les sept Kamis du Japon; les sept cieux des Madécasses.

SEPTANTE (Version des), ou simplement *les Septante*; célèbre traduction grecque de l'Ecriture sainte, ainsi appelée parce qu'elle fut composée par septante ou septante-deux savants Juifs, appelés en Egypte par le roi Ptolémée Philadelphe, environ 300 ans avant Jésus-Christ. On dit que ces soixante et douze juifs, fort habiles dans la connaissance des langues grecque et hébraïque, furent choisis exprès dans toutes les tribus de la nation, et envoyés par le souverain pontife Eléazar au roi d'Egypte, qui désirait avoir une version grecque des livres sacrés des Hébreux. On ajoute que ces interprètes furent enfermés, par l'ordre de Ptolémée, dans l'île de Pharos, chacun dans une chambre en particulier, où ils travaillèrent sans pouvoir communiquer les uns avec les autres; qu'au bout de 72 jours, ayant achevé leur travail, on conféra les traductions les unes avec les autres, et on les trouva parfaitement conformes, non-seulement quant au sens, mais sans la moindre variante dans les mots. Cette fable trouva des personnes qui y ajoutèrent foi, non-seulement parmi les Juifs, mais même parmi les chrétiens et les Pères de l'Eglise, d'où l'on concluait que cette version était inspirée; mais saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs autres démontrèrent que ce fait était apocryphe. Aristée dit même expressément que les Juifs firent cette traduction en conférant ensemble.

Quoique la traduction grecque de tous les livres de l'Ancien Testament porte le nom de Version des Septante, il est cependant plus que probable que les Septante n'ont traduit que le Pentateuque. La traduction des autres livres est évidemment d'une autre main, et s'éloigne beaucoup plus du texte original que celle des livres de Moïse. Cette dernière même n'est pas toujours conforme à l'hébreu, soit que quelques passages du texte se lisent actuellement d'une autre manière que du temps des Septante, soit que ceux-ci se soient trompés quelquefois, soit que leur version ait été interpolée dans la suite du temps; peut-être pour toutes ces raisons à la fois. Ses défauts, si elle en a, n'intéressent ni la foi ni les mœurs, et cela suffit pour qu'elle ait été déclarée authentique par la Synagogue et par l'Eglise. Les apôtres l'ont sanctionnée en lui empruntant leurs citations de l'Ancien Testament; les Pères et les docteurs de l'Eglise l'avaient en grande estime, et en faisaient un grand usage; plusieurs même la préféraient au texte hébreu. L'Eglise grecque n'en emploie pas d'autre dans sa liturgie. C'est dans cette version que les gentils ont puisé la première connaissance de la loi mosaïque, et des prophéties concernant le Messie; elle a ainsi préparé les voies à l'Evangile; en effet, nous voyons que les apôtres, dans leurs discours et dans leurs écrits, parlent aux Juifs hellénistes et aux païens comme à des gens qui avaient déjà connaissance des Ecritures. Presque toutes les versions anciennes, en usage dans les différentes communions orientales et occidentales, ont été faites sur la traduction des Septante; c'est ce qui est arrivé pour l'arabe, l'éthiopien, le copte, l'arménien, la version italique, le slavon, etc. Le syriaque est peut-être la seule version faite sur l'hébreu.

SEPTEMATRUS. Les Romains appelaient ainsi les sept jours de fête consacrés à Minerve, ou aux autres déesses.

SEPTEMVIRS, collége de sept prêtres chargés, chez les Romains, de présider aux banquets offerts en l'honneur des dieux. *Voy.* Epulons.

SEPTÉRIES, fête que les habitants de Delphes instituèrent en mémoire de la victoire remportée par Apollon sur le serpent Python. Elle se renouvelait chaque année, avec des cérémonies singulières. On construisait une cabane de feuillages dans la nef du temple d'Apollon, à laquelle, en grand silence, on donnait assaut par la porte; après quoi, un jeune garçon, qui avait son père et sa mère, y était conduit pour mettre le feu à la cabane avec une torche ardente. La porte était renversée par terre, et après cela tout le monde s'enfuyait par les portes du temple. Le jeune garçon était obligé de quitter le pays, et d'aller en servitude errer dans divers endroits. Il se rendait ensuite à la vallée de Tempé, où on le purifiait par quantité de cérémonies.

SEPTIMONTIUM, jour de fête, que les Romains instituèrent après avoir renfermé dans la ville la septième montagne; on la célébrait à Rome, sur la fin de décembre, par des sacrifices offerts sur les sept monts, savoir sur le Palatin, le Vélia, le Fagutal, le Subure, le Cermalus, l'Oppius et le Cespius. Ce jour était de bon augure pour les Romains, qui s'envoyaient mutuellement des présents. On accourait à Rome de tous les endroits de l'Italie pour cette fête, qui était célébrée à la manière des gens de la campagne.

SEPTUAGÉSIME, c'est-à-dire *soixante-dixième*. L'Eglise catholique appelle ainsi le neuvième dimanche avant Pâque, parce qu'il précède de soixante-dix jours cette grande solennité. Une fois ce dimanche arrivé, l'Eglise se considère comme étant entrée dans un temps de deuil, de pénitence et de préparation au carême. Elle prend des ornements lugubres, cesse le chant de l'*alleluia*, et les autres chants de joie et de triomphe; et elle retrace dans son office l'histoire de la chute de l'homme.

SÉPULCRE (saint). On appelle ainsi le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le mont du Calvaire. *Voy.* Calvaire, Jérusalem, Pèlerinage, n° 3.

Chanoines du Saint-Sépulcre, ordre religieux, qui fut supprimé en 1459, par le pape Pie II. Cependant il en reste encore

quelques maisons en Pologne et en Sicile.

Il y a aussi des Chanoines réguliers du Saint-Sépulcre en Espagne et en Allemagne.

Chevaliers du Saint-Sépulcre, ordre militaire de la Palestine. Les Sarrasins, maîtres de Jérusalem, avaient laissé la garde du Saint-Sépulcre à des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Mais cette ville ayant été, dans la suite, prise par les chrétiens, Godefroy de Bouillon procura de grands avantages à ces chanoines, et choisit leur église pour y être enterré, lui et ses successeurs. Beaudouin créa hommes d'armes ces gardiens du Saint-Sépulcre, et leur ordonna de porter suspendue au cou, et brodée sur leurs habits, une croix potencée d'or, et cantonnée de quatre croisettes de même; il les soumit à la juridiction du patriarche de Jérusalem, avec pouvoir de faire des chevaliers, qui devaient vivre en commun et ne posséder rien en propre. Les Sarrasins ayant repris Jérusalem, les chevaliers se retirèrent à Ptolémaïde, et de là à Pérouse en Italie. En 1484, le pape Innocent VIII unit cet ordre à celui de Saint-Jean de Jérusalem; mais cette union ne dura pas longtemps. Alexandre VI, en 1496, transporta au saint-siége le pouvoir de conférer cet ordre; et les papes suivants ont fait part de cette faculté aux gardiens du Saint-Sépulcre, afin de recevoir chevaliers les pèlerins qui vont visiter les saints lieux.

SÉPULTURE, action d'ensevelir les morts et de leur rendre les derniers devoirs. Les anciens ont mis en pratique différentes sortes de sépultures. Les uns enterraient les corps, ce qui paraît être l'usage le plus ancien et le plus naturel. La coutume de les brûler s'introduisit ensuite dans plusieurs nations. Les Egyptiens et quelques autres peuples les embaumaient et les renfermaient dans des cercueils de pierre ou de bois.

1° Les devoirs de la sépulture ont toujours été en usage chez toutes les nations de la terre, comme étant inspirés par la nature; mais chaque peuple s'est prescrit des cérémonies particulières, presque toutes fondées sur les idées qu'ils avaient de la vie future. Ainsi les païens regardaient la sépulture des morts comme une chose nécessaire pour que les âmes fussent admises dans le séjour des bienheureux, et prétendaient que ceux dont les corps étaient privés de ce dernier devoir, erraient quelque temps sur les bords du Styx avant de pouvoir passer. C'est pour cela que, lorsqu'ils trouvaient un corps, ils ne manquaient pas de l'enterrer, et que la crainte qu'ils avaient eux-mêmes d'être privés de la sépulture, les portait à se faire des tombeaux pendant leur vie. Sénèque appelle ce devoir, de donner la sépulture aux morts, un droit non écrit, mais plus fort que tous les droits écrits. Aussi les anciens regardaient-ils comme le comble de l'infamie d'être privés de la sépulture; et les Romains ne la refusaient qu'aux criminels de lèse-majesté, pour donner plus d'horreur du crime, par la crainte de la punition, à ceux qui étaient mis en croix, supplice des scélérats les plus vils, et aux suicidés; hors ces cas, les funérailles étaient pour eux une cérémonie sacrée, et peu de peuples furent plus religieux et plus exacts à rendre les derniers devoirs à leurs parents et à leurs amis. *Voy.* Funérailles.

2° L'action de donner la sépulture aux morts a été mise par l'Eglise au nombre des sept œuvres de miséricorde temporelle.

SÉQUENCE. Dès les temps les plus anciens, l'*Alleluia* qui se chante à la messe avant l'Évangile, se prolonge sur une assez longue suite de notes affectées à sa dernière syllabe. Cette *séquence* ou suite de notes sans paroles a sa raison mystérieuse, elle représente l'*alleluia* éternel que nous sommes appelés à chanter durant l'éternité, ou l'impuissance de l'âme à louer dignement son créateur. Mais, plus tard, on s'avisa d'adapter des paroles à ce chant; et ces paroles furent conséquemment nommées *séquence*. Enfin on en vint à composer des morceaux beaucoup trop longs pour les notes alleluiatiques; il devint alors nécessaire de composer pour eux des chants spéciaux; souvent sur un autre mode que celui de l'*alleluia*. Telle est l'origine des séquences modernes, plus communément appelées *Proses*, parce que, la plupart du temps, elles sont composées en vers léonins ou prose rimée.

SERA, de *serere*, ensemencer, divinité romaine qui présidait aux semailles.

SERAKIS, religieux musulmans, appelés aussi Bectaschis. *Voy.* Bectaschites.

SÉRAPHIN, ange de la première hiérarchie des esprits célestes. Leur nom en hébreu est *Séraph*, au pluriel *Séraphim;* il vient du verbe *Saraph*, brûler; d'où une espèce de serpents brûlants s'appelle aussi *Saraph*. Le mot *Séraphim* signifierait donc *anges brûlants* ou *ardents*. Cependant Gésénius préfère tirer leur nom d'une racine arabe qui signifie *noble, élevé, sublime*, et nous nous rangeons de son avis; car rien dans la Bible ne fait allusion à cette prétendue faculté brûlante. Isaïe nous les représente rangés autour du trône de Dieu. Ils avaient chacun six ailes, deux desquelles leur servaient à se voiler la face, deux à cacher leurs pieds, et les deux autres à voler. Ils criaient l'un à l'autre, en disant : « Saint, saint, saint, est Jéhova Sabaoth! Toute la terre est remplie de sa gloire. »

SÉRAPIS, dieu égyptien, qu'on prenait quelquefois pour Jupiter et pour le Soleil : Zeus Sérapis se trouve souvent sur les anciens monuments. On le voit aussi avec les trois noms de Jupiter, du Soleil et de Sérapis. On le prenait encore pour Pluton; c'est pour cela qu'il est quelquefois représenté accompagné de Cerbère. Le culte de ce dieu avait été porté en Egypte par les Grecs; car les anciens monuments purement égyptiens, comme la table isiaque, qui comprend toute la théogonie des Egyptiens, ne donnent aucune figure de Sérapis; on n'y en trouve pas la moindre trace. Voici comme saint Augustin rapporte, d'après Varron, l'origine de ce dieu : « En ce temps-là, dit-il (c'est-à-dire au temps des patriarches Jacob et Jo-

seph), Apis, roi des Argiens, aborda en Egypte avec une flotte; il y mourut, et fut établi le plus grand dieu des Egyptiens, sous le nom de Sérapis. On l'appela ainsi après sa mort, au lieu d'Apis, qui était son véritable nom, parce que le tombeau que nous appelons sarcophage s'appelle en grec *sôros;* et comme on l'honora dans le tombeau avant qu'on lui eût bâti un temple, de *sôros* et d'*Apis*, on fit d'abord *Sôrapis*, et par le changement d'une lettre, on l'appela *Sérapis.* »

Sérapis paraît avoir été honoré dans le Pont, la Cappadoce et l'Asie Mineure, longtemps avant que son culte eût été porté en Egypte. Ptolémée Soter, fils de Lagus, qui prit le titre de roi d'Egypte, vers l'an 306 avant Jésus-Christ, orna de plusieurs temples magnifiques la ville d'Alexandrie qu'il avait choisie pour la capitale de son royaume. Entre ces temples, il y en avait un tout éclatant d'or et qui surpassait tous les autres en magnificence. Comme le roi était en suspens à quel dieu il devait le dédier, un génie d'une beauté ravissante, et d'une taille au-dessus de l'humaine, lui apparut en songe, lui conseilla de faire venir sa statue du Pont, et disparut en s'élevant dans les airs, environné de flammes. Ptolémée raconta sa vision à Timothée; ce savant Athénien, de la race des Eumolpides, dit au roi que, près de Sinope, ville du Pont, était un vieux temple consacré à Jupiter-Plutus, dont la statue était en très-grande vénération parmi les habitants de la contrée. Sur cet avis, Ptolémée envoya Timothée en ambassade à Scydrothémis, roi de Sinope, pour le prier, en lui offrant de riches présents, de vouloir bien lui faire don de ce dieu. Scydrothémis fit d'abord de grandes difficultés, et retint Timothée à sa cour le plus longtemps qu'il put, en l'amusant de belles promesses. Enfin, au bout de trois ans, le dieu, dit-on, se déclara de lui-même, et se rendit de son temple sur le vaisseau de l'ambassadeur qui, ayant mis à la voile, arriva en trois jours à Alexandrie, la 38e année du règne de Ptolémée. Cette divinité y fut reçue avec toutes les marques possibles de vénération. Le roi qui reconnut en elle le portrait même du génie qui lui était apparu, et qui vit que c'était en même temps l'image d'Apis, dieu honoré en Egypte, la fit placer à l'instant dans le temple qu'il lui avait destiné. Ce temple était dans le quartier de Rhacotis, hors des murs de la ville, et à l'endroit même où il y avait eu autrefois une chapelle et un oratoire dédiés à Osiris et à Isis. Comme cette statue était accompagnée de Jupiter et du dragon, les prêtres jugèrent que ce dieu était le même qu'Osiris, roi de l'Amenthi ou enfer, ou Osiris sous la forme d'Apis; mais peu à peu le peuple s'accoutuma à voir en lui un dieu distinct et particulier, qu'il honora sous le nom de Sérapis.

Il y avait encore en Egypte plusieurs autres temples consacrés à ce dieu, ou plutôt à Apis, sous le nom de Sérapis; le plus renommé était à Canope, et le plus ancien à Memphis. Il n'était pas permis aux étrangers d'entrer dans celui-ci; les prêtres eux-mêmes n'avaient ce droit qu'après avoir enterré le bœuf Apis. Dans celui de Canope, il y avait à l'orient une petite fenêtre par où entrait à certains jours un rayon du soleil qui allait donner sur la bouche du dieu. En même temps, on apportait un simulacre de cet astre, qui était de fer, et qui attiré, dit-on, par un aimant caché dans la voûte, s'élevait vers Sérapis, comme pour saluer ce dieu.

Le symbole ordinaire de Sérapis est une espèce de panier ou de boisseau, appelé en latin *calathus*, qu'il porte sur la tête, pour signifier l'abondance que ce dieu, pris pour le soleil, apporte à tous les hommes. On représente Sérapis barbu, et au boisseau près, il a partout presque la même forme que Jupiter; aussi est-il pris souvent pour ce dieu dans les inscriptions. Lorsqu'il est Pluton ou Osiris aux enfers, il tient à la main une pique ou un sceptre, et il a à ses pieds le Cerbère, chien à trois têtes. A Antéople, on le représentait avec le *modius* sur la tête, une haste à la main droite, et sur la gauche un crocodile. Une médaille d'Alexandrie a d'un côté une tête avec un boisseau ou une corbeille, et l'inscription, *Au saint dieu Sérapis;* de l'autre elle représente un vieillard portant sur la tête un boisseau, tenant d'une main une branche de jonc appelé *sari* en égyptien, et de l'autre une corne d'abondance. Quelquefois il avait la main droite appuyée sur la tête d'un serpent entortillé autour d'un animal à trois têtes, une de lion au milieu, une de chien à droite, et une de chakal à gauche. Son corps est enveloppé de longs tissus en forme de gaîne ou de robe collante.

L'emblème du serpent contribua sans doute à le faire confondre avec Esculape par les Grecs, qui le considéraient comme un des dieux de la santé. En effet, on cite de lui plusieurs guérisons miraculeuses. Un nommé Chrysermе, qui avait bu du sang de taureau, et qui était près de mourir, fut guéri par Sérapis. Batylis de Crète, phthisique, et aux portes de la mort, reçut ordre de Sérapis de manger de la chair d'âne; il le fit, et se trouva bientôt hors de danger. D'autres relations de cette nature semblent prouver que Sérapis était ordinairement invoqué pour la santé et particulièrement dans les maladies aiguës. Marc Aurèle, tourmenté d'un mal qui le conduisait au tombeau, fit un voyage à Périnthe, ville de Thrace, où Sérapis avait un temple célèbre, et il y recouvra la santé. Cet événement est rappelé sur une médaille frappée par les Périnthiens, où l'on voit la tête de l'empereur, et sur le revers, celle de Sérapis. Ce fut aussi pour lui demander la santé de son fils Apellide, que la fille de Crisias dédia à ce dieu, dans le temple qu'il avait à Canope, une lampe curieuse, où l'ouvrier avait placé autant de lumignons que l'année contient de jours. Athénée nous apprend que cette lampe fut ensuite transportée dans le temple de Jupiter Dionysius, à Tarente. Il n'est donc pas

étonnant que les temples de ce dieu fussent le but de pèlerinages fort suivis. « Vers le temps de certaines fêtes, dit Strabon, on ne saurait croire la multitude de gens qui descendent sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est le temple. Jour et nuit, ce ne sont que bateaux pleins d'hommes et de femmes qui chantent et qui dansent avec toute la liberté imaginable. A Canope, il y a sur le canal une infinité d'hôtelleries qui servent à retirer ces voyageurs, et à favoriser leurs divertissements. »

Ce temple de Sérapis fut détruit par l'ordre de l'empereur Théodose, vers l'an 392; on découvrit alors toutes les fourberies des prêtres de ce dieu, qui avaient pratiqué un grand nombre de chemins couverts et disposé une infinité de machines pour tromper les peuples par la vue des faux prodiges qu'ils faisaient paraître de temps en temps. Le sophiste Eunapius, qui était païen, vit avec un grand regret la ruine de ce temple fameux, car ce fut pour lui l'occasion d'exhaler sa bile avec beaucoup d'acrimonie. Il dit que des gens tout à fait étrangers à l'art de la guerre, se trouvèrent pourtant fort vaillants contre les pierres de ce temple, et principalement contre les riches offrandes dont il était plein; que dans le même lieu, on logea des moines, gens infâmes et inutiles, qui, pourvu qu'ils eussent un habit noir et malpropre, prenaient une autorité tyrannique sur l'esprit des peuples; et que ces moines, au lieu des dieux, que l'on voyait par les lumières de la raison, donnaient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avait salées pour les conserver. C'est ainsi qu'il traitait les moines et les reliques.

Il paraît que Sérapis avait un oracle fameux à Babylone, où il rendait ses réponses en songe. Pendant la dernière maladie d'Alexandre, les principaux chefs de son armée allèrent passer une nuit dans le temple de Sérapis pour consulter la divinité, et savoir d'elle s'il serait plus avantageux de transporporter Alexandre dans le temple; il leur fut répondu en songe qu'il valait mieux ne le point transporter. Alexandre mourut peu de temps après.

Les Grecs et les Romains honorèrent aussi Sérapis, et lui consacrèrent des temples. Il y en avait à Athènes et dans plusieurs villes de la Grèce. Les Romains lui en élevèrent un dans le cirque de Flaminius, et instituèrent des fêtes en son honneur. Une multitude presque innombrable fréquentait le temple de ce dieu; des jeunes gens, entre autres, y couraient en foule pour obtenir de lui, comme une faveur signalée, qu'il leur fît trouver des personnes faciles qui eussent la complaisance de se livrer à leurs passions. Un nombre presque infini de malades et d'infirmes allaient lui demander leur guérison, ou plutôt se persuader qu'ils l'avaient reçue. Enfin, les maux qu'occasionna le culte de Sérapis obligèrent le sénat de l'abolir dans Rome. On dit qu'à la porte des temples de ce dieu, il y avait une figure d'homme qui mettait le doigt sur la bouche, comme pour recommander le silence. On explique cette coutume par une loi reçue en Egypte, qui défendait, sous peine de la vie, de dire que Sérapis avait été un homme mortel.

SERGÉ-EDNÉ, divinité laponne, femme du dieu Radien. On lui attribuait la formation des âmes des hommes et des animaux.

SERGOUIER, rocher qui se trouve au-dessus de Yakoutsk en Sibérie. Les Yakoutes le révèrent comme une divinité, lui attribuent le pouvoir d'envoyer des vents impétueux, et lui font des offrandes pour attirer sa bienveillance.

SERIMNER, sanglier de la mythologie scandinave. Audhrimer, cuisinier du Valhalla, en fait cuire la chair dans la marmite appelée Eldhrimer. Cette chair suffit à la nourriture de tous les héros tués à la guerre, qui, depuis le commencement du monde, se rendent au palais d'Odin. Chaque jour on le cuit et on le sert, et chaque jour il redevient entier. Il est à observer que la chair de cet animal, aussi bien que celle du porc, était autrefois le mets favori de toutes les nations du Nord. Les anciens Français n'en faisaient pas moins de cas.

SERMENT, acte par lequel on prend à témoin de la vérité d'une affirmation, ou Dieu, ou une chose sacrée, ou un objet hautement et universellement respecté.

1° « Les Israélites, dit l'abbé Fleury, étaient fort religieux à observer leurs serments. Josué garda la promesse qu'il avait faite aux Gabaonites, quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste, parce qu'il leur avait juré au nom du Seigneur. Saül voulut faire mourir son fils Jonathas, pour avoir violé la défense qu'il avait faite avec serment, quoique Jonathas n'eût péché que par ignorance. On en voit encore d'autres exemples. Ils tenaient très-sérieusement ces promesses si solennelles, et ne se donnaient aucune liberté de les interpréter. C'était un acte de religion que de jurer au nom de Dieu, puisque ce serment distinguait les Israélites de ceux qui juraient au nom des faux dieux; ce qu'il faut entendre des serments légitimes et nécessaires, comme ceux qui se font en justice. »

La formule de serment la plus solennelle, chez les Juifs, était חי יהוה *Khaï Iehova*, qui répond à *vive Dieu!* ou *aussi vrai que Dieu est vivant.* Ils juraient aussi par la vie du roi, du prince, ou de la personne à laquelle ils faisaient un serment, comme nous le voyons dans l'Ecriture sainte. Mais quand le serment devait être suivi d'une imprécation, cette imprécation était souvent passée sous silence, et la phrase demeurait suspendue, comme nous en voyons de fréquents exemples dans la Bible. Urie jure à David qu'il n'entrera pas dans sa maison, tandis que ses compagnons d'armes campent en plein air, en ces termes : « Par votre vie, et par la vie de votre âme, si je fais une chose semblable.... » Isaïe introduit le Seigneur formulant un serment de la même manière : « La

voix du Seigneur des armées se fit entendre à mes oreilles : Si cette iniquité vous est pardonnée jusqu'à votre mort..... dit le Seigneur Dieu des armées. »

Les Juifs modernes jurèrent par le temple et par l'autel, nous en voyons des exemples dans l'Evangile ; par le culte de Dieu ou par la foi ; par le ciel, le soleil, la terre ; par les prophètes, par la loi de Moïse et par le Décalogue ; par la couronne du roi, par la vie des rabbins, par leur propre tête, etc. Les rabbins distinguent quatre sortes de serment, savoir : le serment de témoignage, le serment de dépôt, le serment vain et téméraire, et le faux serment. Malheureusement il s'est glissé parmi les Juifs un préjugé, c'est qu'un serment, pour avoir toute sa valeur et pour obliger en conscience, doit être prêté à un coreligionnaire. Et s'il s'agit d'un serment juridique, il doit être fait en présence d'un rabbin ou d'un juge de leur nation, qui ait autorité pour le recevoir, et avec des cérémonies toutes particulières; d'où il résulte que, dans les tribunaux chrétiens, lorsqu'il s'agit de recevoir le serment d'un juif, avant sa déposition, il faut faire venir un rabbin, devant lequel le témoin israélite, entouré d'épines, et dans un appareil ridicule prononce son serment, avec des imprécations horribles contre lui-même si son serment était faux. Depuis plusieurs années cependant les Juifs d'Alsace demandent que le serment *more judaïco* soit aboli; mais il faudrait auparavant que l'esprit de la population israélite fût éclairé, et que tous les membres de cette communauté comprissent bien quelle est la sainteté du serment en lui-même, quelle que soit la personne devant laquelle il est prêté.

2° Il est certain que dans l'Evangile, Jésus-Christ semble improuver totalement les serments ; il dit, dans saint Matthieu : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras pas, mais tu rendras tes serments à Dieu ; pour moi je vous dis de ne point jurer du tout, ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds, ni par Jérusalem, parce qu'elle est la cité du grand roi ; tu ne jureras pas non plus par ta tête, parce que tu ne peux en rendre un seul cheveu blanc ou noir; mais que votre discours soit : Oui, oui ; non, non ; car ce qui est de plus vient du méchant. » En effet, c'est là la perfection ; les chrétiens devraient être tellement éloignés du mensonge et de la tromperie, que leur affirmation ou leur négation fût aussi digne de foi que les serments les plus redoutables. Malheureusement, dans l'état actuel de la société, cette perfection est presque impossible ; c'est pourquoi l'Eglise, sage interprète des oracles de son divin maître, considérant qu'au milieu des erreurs et des mensonges de tout genre auxquels on est exposé, les hommes ont généralement conservé quelque respect pour les serments, a décidé prudemment qu'il ne fallait pas prendre à la rigueur cette prohibition de Jésus-Christ, que le Sauveur s'était exprimé de la sorte pour en inspirer un saint respect ; qu'il ne fallait pas plus prendre ces paroles à la lettre que ces autres : *Si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le et jetez-le loin de vous* ; qu'enfin on pouvait en certaines occasions prêter des serments, pourvu que ce fût avec nécessité, avec discrétion et avec sincérité. Il y a cependant des chrétiens qui ont pris cette défense dans toute sa rigueur; les Quakers se sont fait une loi de ne jamais prêter serment, pas même devant les tribunaux; c'est pourquoi dans les pays où leur culte est reconnu, on se contente, en cette occasion solennelle, de leur simple affirmation.

3° Chez les païens, Jupiter présidait aux serments, ce qui lui avait fait donner le surnom de *Jupiter aux serments*, Ζεὺς ὅρκιος. Un des serments les plus ordinaires était : *Par Jupiter pierre*. A Olympie, on voyait ce dieu, tenant la foudre en main, prêt à la lancer contre ceux qui violeraient leurs serments. L'usage le plus ancien et le plus simple était de lever la main. Pour y donner une plus grande force, on établit qu'il aurait lieu dans les temples, et l'on obligea ceux qui le faisaient à tenir un coin des autels. La religion du serment était très-respectée chez les anciens : ceux qui la violaient étaient regardés comme des impies, et l'infamie, la mort même, était la peine prononcée contre eux.

La formule du serment la plus ordinaire chez les Grecs paraît avoir été Νὴ Δία ou Μὰ Δία, par Jupiter ! Les Romains employaient surtout les noms d'Hercule, de Castor et de Pollux, sous ces formes : *Me Hercle ! Ecastor ! Ædepol !* Suétone nous apprend que sous Jules César ils commencèrent à jurer par le salut et par le génie des empereurs ; depuis longtemps déjà, ils avaient coutume de jurer par le génie les uns des autres. On sait que Caligula, ce grand contempteur de tout ce qui était saint, voulut les faire jurer par le salut et la fortune de son cheval.

4° Les Scythes juraient par l'air, par le trône du roi, par le cimeterre ou l'épée; ils juraient encore par les peaux ou sur les peaux des animaux sacrifiés. Les serments se faisaient avec certaines cérémonies; par exemple, lorsque deux personnes se juraient une amitié éternelle, elles se faisaient des incisions aux doigts; le sang qui en coulait était reçu dans une tasse; les parties contractantes y trempaient la pointe de leurs épées, et en buvaient ensuite l'une et l'autre. Dès lors, leur amitié était inviolable, et rien ne pouvait rompre leur engagement.

5° Les Musulmans sont en général fidèles à leurs serments; mais l'usage habituel où ils sont de proférer souvent le nom de Dieu, fait qu'ils ne parlent jamais sans prendre, pour ainsi dire, le Seigneur à témoin de ce qu'ils avancent. Ils articulent alors le mot *w'Allah*, qui est une sorte de serment. Lorsqu'ils affirment une chose, ils ajoutent le mot *b'Illah*, et souvent celui de *t'Allah*, comme s'ils voulaient décliner le nom de Dieu avec toutes les lettres de l'alphabet. Ils

ont encore l'habitude de jurer sur leur foi, sur leur religion, sur la sainteté du Coran, sur leur âme, sur leur vie, sur leur tête, comme sur celle de leurs enfants et de ce qu'ils ont de plus cher au monde. Plusieurs jurent encore sur l'âme de leurs ancêtres; c'est le serment ordinaire des souverains, soit qu'ils sanctionnent des traités et des alliances, soit qu'ils proclament des édits sévères contre les infracteurs des lois et les perturbateurs du repos public. Mais, d'après la loi musulmane, le serment, pour être valide, doit être fait au nom de Dieu ou de l'un de ses attributs essentiels, tels que sa grandeur, sa gloire, sa puissance, sa justice, sa clémence, sa miséricorde, etc. Ainsi formulé, le serment est obligatoire, et sa violation est un péché qui soumet le parjure à une peine expiatoire. Cette peine consiste, au gré du fidèle, ou dans l'affranchissement d'un esclave, ou dans la nourriture de dix pauvres une fois seulement, ou dans le sacrifice d'une somme nécessaire pour les vêtir. En cas d'impossibilité de remplir une de ces trois obligations, le parjure doit expier sa faute par un jeûne de trois jours de suite.

6° Les Hindous jurent par ce qu'ils ont de plus sacré dans la religion, comme par la vache. Quelques-uns, mettant la main sur cet animal, confirment la véracité de leur serment, en disant : « Puissé-je me trouver réduit à manger de la chair de cet animal sacré, si jamais je deviens parjure ! » D'autres se jettent mutuellement des cendres sur la tête en signe d'engagement irrévocable. Le serment le plus inviolable et le plus respecté est lorsqu'on jure par les eaux du Gange. Mais un exemple terrible que nous citons à l'article Sati, ne prouve pas en faveur de la religion des Hindous à tenir leurs serments les plus révérés.

7° Dans l'île de Ceylan, les serments solennels se font ordinairement dans les temples, à la face des dieux. Les insulaires, dans leurs conversations, mêlent, comme plusieurs peuples d'Asie et d'Europe, des formules de serment, où l'habitude a plus de part que la bonne foi. Ils jurent par leurs père et mère et par leurs enfants, serment fort ordinaire aux anciens. Ils jurent aussi quelquefois par leurs yeux et plus souvent par leur divinité. Lorsque les preuves ne sont pas suffisantes contre un individu accusé de vol, on l'admet à se purger par le serment; alors l'accusé amène devant le tribunal des juges ses enfants, ou, s'il n'en a pas, quelques-uns de ses plus proches parents; il leur met des pierres sur la tête en proférant cette imprécation : « Puissent mes enfants, ou mes parents, ne vivre qu'autant de jours que je leur mets de pierres sur la tête, si je suis coupable du crime dont on m'accuse! » Après le serment, dit Ribeyro, les parties sont mises hors de cour, et chacun paye la moitié des frais. On est persuadé que ce serment a tant de force que, si l'on jure à faux, les enfants ou les parents meurent dans le temps prescrit; et l'on juge par là de la vérité ou de la fausseté du serment fait par le voleur.

8° La forme du serment de fidélité consiste, chez les Siamois, à avaler de l'eau sur laquelle les talapoins prononcent des imprécations contre celui qui doit la boire, en cas qu'il vienne à manquer de fidélité à son souverain. Personne n'est dispensé de ce serment, de quelque nation et de quelque religion qu'il soit. Pour se jurer une amitié éternelle, les Siamois boivent ensemble de l'eau-de-vie dans la même tasse; mais quand ils veulent s'engager par un serment encore plus fort, ils goûtent du sang l'un de l'autre, comme faisaient autrefois les Scythes.

9° Pendant le cours de la dernière lune de l'année, le roi du Tonquin choisit un jour malheureux, appelé jour de mort, pour se faire prêter ou renouveler le serment de fidélité par ses femmes, ses courtisans et ses officiers. La cérémonie a lieu dans un temple. On égorge un poulet, dont on fait couler le sang dans un bassin rempli d'arak. Chacun des seigneurs, après avoir juré fidélité au roi, boit une gorgée de cette liqueur pour confirmer son serment.

10° Il en est à peu près de même dans les îles Moluques; on met de l'eau dans une tasse où l'on jette de l'or, de la terre et une balle de plomb. On trempe dans cette eau la pointe d'une épée ou d'une flèche, et on en donne à boire à ceux qui prêtent serment. Cette cérémonie est accompagnée de malédictions contre ceux qui jurent faussement.

11° Dans la formule du serment, les Japonais prennent à témoin les kamis du ciel et tous ceux des soixante-six provinces de l'empire, les dieux d'Itsou et des autres lieux sacrés, Ten-Sin, Fats-Man, etc. Ces divinités, à en juger par l'expression du formulaire, ont la même autorité chez les Japonais, que Némésis et Até chez les anciens Grecs. Ils prient que la vengeance de ces dieux et celle des tribunaux séculiers tombe sur celui qui fait le serment et sur sa famille, s'il lui arrive de se parjurer. Celui qui jure scelle son serment de son propre sang, et si on découvre qu'il soit parjure, il est irrémissiblement puni de mort. Il faut, disent les Japonais, répandre le sang qui a dû servir à confirmer solennellement un faux serment.

12° Les Formosans y mettent moins de façons; la manière de faire serment entre deux personnes consiste à rompre ensemble une paille. Ne dirait-on pas que cette formalité est prise de nos vieux usages? Car le proverbe *rompre la paille* tire son origine de la manière ancienne de prendre possession d'une chose ou de s'en démettre.

13° Nous trouvons un exemple du serment chez les Péguans, dans les relations de ce peuple avec les Portugais. Antoine Corréa, jurant une alliance avec le roi de Pégu, fit écrire les articles du traité en lettres d'or dans les deux langues portugaise et péguane; après quoi le traité fut publié à haute voix, et brûlé ensuite dans un feu composé de feuilles d'un arbre odoriférant. Un tala-

poin mit les deux mains sur ces cendres, et jura dans cette posture tous les articles du traité. La cérémonie se fit avec beaucoup d'attention et de respect; mais le Portugais, craignant de faire un acte de profanation s'il prononçait son serment sur l'Evangile, jura les articles du traité sur un livre de chansons érotiques.

14° Chez les anciens Chinois, il était d'usage que, lorsque les princes voulaient faire des traités ou des ligues, on commençait par tuer un bœuf, un mouton ou une chèvre; et après avoir signé l'acte, on se frottait la bouche avec le sang de la victime, en prêtant serment devant toute l'assemblée. Ce serment, qui est aboli dans des occasions semblables, se prête encore quelquefois parmi les soldats entre eux, lorsqu'ils jurent d'être frères, ce qu'ils appellent *frères du sang*. Selon le P. Martini, le serment d'un gouverneur de ville se fait devant une statue représentant le génie tutélaire de la cité.

15° Les Bouriats professent un grand respect pour une montagne située sur les bords du lac Baikal; c'est là qu'ils sacrifient souvent; c'est là aussi qu'ils défèrent le serment aux personnes de la véracité desquelles ils veulent s'assurer. On mène celui qui doit jurer sur le haut de cette montagne, où il prononce son serment à haute voix; et l'on se persuade que, s'il se parjure, il n'en redescendra pas vivant.

16° Les Ostiaks étalent toutes sortes d'armes devant celui qui fait serment, dans la persuasion que, s'il jure à faux, une de ces armes sera infailliblement l'instrument de sa mort, peu de jours après. Ils observent encore un autre formulaire: on étend à terre une peau d'ours sur laquelle on dépose une hache, un couteau et un morceau de pain. On présente ces objets à celui qui doit prêter serment; celui-ci le prononce en ajoutant: « Puisse cet ours me dévorer, ce morceau de pain m'étouffer, ce couteau me donner la mort, et cette hache m'abattre la tête, si je n'y suis pas fidèle.» Dans les affaires contentieuses, ils se présentent devant une idole, et prononcent le même serment, avec cette circonstance, que celui qui jure, coupe de son couteau un morceau du nez de l'idole en disant: « Que ce couteau m'abatte le nez de la même manière, si je fais un faux serment. »

17° Les nègres de Bénin et d'Ardra sur la côte d'Afrique, jurent par leur souverain ou par la mer qu'ils regardent comme une divinité; c'est leur serment le plus solennel.

18° Le serment des nègres de la Guinée consiste à boire d'un breuvage composé d'herbages et de diverses drogues. Ils ont aussi une autre coutume quand ils veulent assurer quelque chose: c'est de frapper du visage les pieds, la poitrine et les bras de celui qui exige une assurance, en répétant trois fois une formule, en battant des mains et en frappant la terre des pieds.

19° Lorsque les nègres de Cabo de Monte font quelque traité, ils égorgent des poules ou des poulets, boivent une partie du sang de ces animaux, et en donnent à boire à ceux avec qui ils traitent. Puis on fait cuire les poules, on s'en régale de bon accord, et pour achever de cimenter l'union, on se partage les os qu'on garde en témoignage de l'alliance contractée. Si l'on est menacé d'une rupture, celui qui agit de bonne foi envoie les os du poulet à l'autre, pour lui faire voir qu'il manque à ses engagements.

20° Les serments des nègres qui habitent entre Cabo Formoso et Ambozes, ont leur manière de se purger d'une accusation de crime: elle consiste à se faire une coupure dans le bras, et à sucer ensuite le sang de la plaie. Lorsque deux personnes veulent se donner une assurance réciproque de leur fidélité, elles se tirent du sang de quelque partie du corps, en laissant tomber des gouttes dans un trou pratiqué à cet effet dans la terre. Elles prennent ensuite un morceau de cette terre sanglante, qu'elles pétrissent entre leurs mains, et se le donnent mutuellement. L'engagement qu'elles contractent par cette cérémonie est regardé comme sacré.

21° Lorsque les nègres de la Côte-d'or veulent contracter entre eux quelque engagement, ils boivent ensemble d'une certaine liqueur, ce qu'ils appellent *boire fétiche*, et ils disent en même temps: « Que le fétiche me fasse mourir, si je manque à notre convention. » Tous ceux qui participent à l'engagement boivent également de la même liqueur. Si elle passe aisément dans le gosier, c'est un gage de la sincérité de celui qui boit; mais s'il avait intention de manquer à sa parole, la boisson le ferait enfler tout à coup, ou du moins lui causerait une maladie de langueur qui le conduirait au tombeau. La même cérémonie se pratique entre deux nations qui font alliance, et dont l'une s'engage à prix d'argent à donner du secours à l'autre. Les chefs des deux peuples, en buvant la boisson du serment, prononcent une imprécation par laquelle ils consentent à être mis à mort par le fétiche, dans le cas où ils ne prêteraient pas leurs concours à leurs alliés, pour exterminer entièrement l'ennemi. Mais ces sortes d'imprécations ne sont souvent que de vaines paroles sur lesquelles il n'est pas prudent de compter. Plusieurs, après avoir reçu l'argent, s'embarrassent peu de donner le secours promis. Ils pensent que le prêtre, en présence duquel ils contractent l'engagement, peut les exempter de l'obligation qu'ils s'imposent comme il peut les punir, s'ils y manquent. Mais les nègres, devenus sages et défiants par l'expérience, avant de faire aucun accord, font toujours boire au prêtre la liqueur du serment, et veulent qu'il s'engage par serment à ne jamais dispenser aucune des parties de l'obligation qu'elle contracte; mais, dans ce cas-là même, le rusé prêtre trouve ordinairement quelque prétexte pour violer son serment.

Ces peuples ont encore une autre manière plus solennelle et plus superstitieuse de prêter leurs serments. Les parties se rendent devant l'idole particulière d'un prêtre

de la nation. Devant cette idole, est un tonneau plein de toutes sortes d'ordures mêlées ensemble, telles que de la terre, du sang, des cheveux, des ossements d'hommes et d'animaux, des plumes, de l'huile. Celui qui doit jurer se place devant l'idole, et l'appelant par son nom, il lui fait le détail de la chose à laquelle il s'engage, et lui demande qu'elle le punisse s'il est parjure. Il tourne ensuite autour du tonneau, et, reprenant la même place qu'il avait occupée, il réitère la même formule de serment; après quoi il fait encore un second tour, et répète pour la troisième fois le même serment. Le prêtre lui frotte ensuite la tête, le ventre, les bras et les jambes, avec quelqu'un des ingrédients pris dans le tonneau, qu'il tient ensuite suspendu sur sa tête, et qu'il tourne trois fois. Il lui coupe encore les ongles à un doigt de chaque main et de chaque pied, et un toupet de cheveux. Il jette ensuite ces résidus dans le tonneau, et termine ainsi cette bizarre cérémonie.

22° Les nègres du Congo gardent religieusement le serment; mais s'il leur arrive de le violer dans la véhémence de la passion, il leur est assez ordinaire d'en faire une espèce de confession à un Ganga, et d'en demander l'absolution. Si le serment violé n'a été prononcé qu'une fois, une simple confession suffit; mais s'il a été répété souvent, il faut bien des façons pour en obtenir l'absolution. Le Ganga réduit en poudre certaines racines, qu'il met dans un creux, et sur lesquelles il prononce diverses imprécations contre celui qui a violé son serment. Ensuite il fait coucher à terre ce parjure pénitent, et lui ordonne de détester sa faute; après quoi, le faisant lever, il lui présente un verre d'eau. Le pénitent le boit, et s'en retourne absous, non sans avoir payé le Ganga. Quelquefois celui-ci frotte la langue du parjure avec des dattes, et accompagne cette action de quelques imprécations.

23° Quand les Madécasses défèrent le serment, ils font manger du foie de bœuf ou de taureau à celui qui doit le prêter. Dans certains cantons de l'île, on fait des aspersions d'eau sur ceux qui jurent; et ceux-ci croient qu'il leur arriverait un malheur, si après cela, ils manquaient à leur serment. La paix se jure par le foie du taureau. Le jour pris pour la conclure, les deux partis se rendent armés au bord d'une rivière. Chaque parti tue un taureau; et l'on s'envoie de part et d'autre un morceau du foie de l'animal. Ce foie se mange en présence des députés des deux tribus, en prononçant des serments et des imprécations, par lesquelles on consent à périr par la vertu de ce foie, si l'on manque à son engagement. Si l'un des partis contraint l'autre à faire la paix, le vaincu seul mange du foie de taureau, en signe de la fidélité qu'il s'engage à garder au vainqueur. Ailleurs, on couche par terre un fusil et une zagaie, en présence des députés des deux tribus ennemies, qui tiennent ensemble un long dialogue, où chacun vante l'honneur de son parti, et consent que la balle qui est dans le fusil lui entre dans la tête, que le fer de la zagaie lui perce le cœur, qu'il puisse lui-même devenir chien, et être mangé par les crocodiles en cas d'infraction de sa part au traité. On passe ensuite neuf fois sur les armes, et on en baise l'extrémité.

24° Lorsque les Akansas et les autres peuples de l'Amérique du Nord jurent ou font quelque serment, ils prennent un cassetête, avec lequel ils frappent sur un poteau, en rappelant les hauts faits qui les ont signalés à la guerre, et en promettant de tenir religieusement leur parole. Ce serment est irrévocable pour eux. Un cacique ne peut être reconnu dans cette dignité sans frapper au poteau et faire le serment de bien conduire sa nation.

SERMON. 1° Discours prononcé en chaire dans les églises chrétiennes, pour instruire les auditeurs des mystères de la foi et des vertus morales. Dans l'acception commune, le sermon diffère du prône, en ce que celui-ci est la plupart du temps une instruction familière, qui roule sur un passage de l'Evangile du jour, tandis que le sermon est d'une forme plus étudiée, et développe un point de dogme ou de morale, tiré d'un passage de l'Ecriture sainte. Le prône a lieu à la messe solennelle, après la lecture de l'Evangile, et il est fait ordinairement par le pasteur ou par les ecclésiastiques attachés à la paroisse; le sermon est prononcé pendant l'office du soir ou hors des offices, par un prédicateur étranger.

Dans la primitive Eglise, toutes les fois que l'évêque offrait le saint sacrifice, il avait coutume de faire un sermon au peuple après la lecture de l'Ecriture sainte. Ce sermon n'était communément que l'explication de ce qui avait été lu; c'est ce que nous appelons Homélie.

« Nos prédicateurs, dit l'abbé Fleury, trouvent la plupart des sermons des Pères bien éloignés de l'idée de prédication qu'ils se sont formée. Ils sont simples, sans art qui paraisse, sans division, sans raisonnements subtils, sans érudition curieuse, quelques-uns sans mouvements, la plupart fort courts. Il est vrai que ces saints évêques ne prétendaient point être orateurs, ni faire des harangues. Ils prétendaient parler familièrement, comme des pères à leurs enfants et des maîtres à leurs disciples. Ils cherchaient à instruire en expliquant l'Ecriture, non par la critique et par les recherches curieuses, comme les grammairiens expliquaient Homère ou Virgile dans les écoles, mais par la tradition des Pères, par la confirmation de la foi et la correction des mœurs. Ils cherchaient à émouvoir, non pas tant par la véhémence des figures et l'effort de la déclamation, que par la grandeur des vérités qu'ils prêchaient, par l'autorité de leurs charges, leur sainteté personnelle, leur charité. Souvent ils parlaient sur-le-champ, comme il paraît par saint Augustin, qui traitait quelquefois un autre sujet que celui qu'il s'était proposé; mais ils ne manquaient pas de

copistes pour recueillir leurs sermons par l'art des notes.

« Ils proportionnaient leur style à la portée de leurs auditeurs. Les sermons de saint Augustin sont les plus simples de ses ouvrages : le style en est bien plus coupé et plus facile que celui de ses lettres, parce qu'il prêchait dans une petite ville, à des mariniers, des laboureurs, des marchands. Au contraire saint Cyprien, saint Ambroise, saint Léon, qui prêchaient dans de grandes villes, parlent avec plus de pompe et avec plus d'ornements; mais leurs styles sont différents, suivant leur génie particulier et le goût de leurs siècles.

« Comme ces saints ne regardaient ni réputation ni autre intérêt temporel, leur unique but était de convertir; et ils ne croyaient avoir rien fait, s'ils ne voyaient quelque changement très-sensible. Ainsi saint Augustin entreprit d'abolir la coutume de faire, aux fêtes des martyrs, des repas publics, qui dégénéraient en débauches; et quelque invétérée que fût cette coutume, il l'abolit, en montrant au peuple les textes formels de l'Ecriture qui condamnent les excès de bouche, et les exhortant avec larmes, pendant deux jours de suite, jusqu'à ce qu'il les eût persuadés. Aussi la grande éloquence, comme il le dit lui-même, n'est pas celle qui excite des acclamations, mais celle qui impose silence et tire des larmes. Il n'était point à craindre qu'en une même église on enseignât des doctrines différentes, puisqu'il n'y avait point d'autre prédicateur ni d'autre docteur que l'évêque, ou un prêtre qu'il avait choisi, et qui ne parlait que par son ordre, et d'ordinaire en sa présence.

« Pendant le sermon, l'église était ouverte à tout le monde, même aux infidèles; d'où vient que les Pères y gardaient exactement le secret des mystères, pour n'en point parler, ou seulement par énigmes : de là vient aussi qu'il y a souvent dans leurs sermons des discours adressés aux païens pour les attirer à la foi. Durant les lectures et les instructions, le peuple était assis par ordre, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; et, pour être plus séparées, elles montaient aux galeries hautes, s'il y en avait. Les personnes âgées étaient au premier rang. Les pères et mères tenaient devant eux les petits enfants; car on les menait à l'église, pourvu qu'ils fussent baptisés. Les jeunes gens demeuraient debout, quand les places étaient remplies. Il y avait des diacres continuellement appliqués à faire observer cet ordre, et à prendre garde que chacun fût attentif, à ne souffrir personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre; en un mot, à procurer partout le silence et la modestie. En Afrique, le peuple écoutait debout toutes les instructions, au rapport de saint Augustin, qui toutefois approuve davantage la coutume des églises, qu'il nomme delà la mer, où les auditeurs étaient assis. »

Selon l'usage présent, afin que le prédicateur puisse être vu et entendu plus aisément de tout le monde, il monte dans une chaire élevée, construite pour cet usage dans chaque église. Après l'exorde de son discours, il se met à genoux avec tous les auditeurs, et récite l'*Ave Maria*, pour implorer la protection de la sainte Vierge. Le vendredi saint, il substitue à l'*Ave Maria* une prière à la croix. Les sermons se font ordinairement les dimanches et les fêtes, avant ou après les vêpres; mais ils sont beaucoup plus fréquents pendant l'avent et le carême.

2° Le ministère de la prédication forme la partie la plus importante du culte protestant. On ne se réunit guère au temple que pour entendre un sermon; excepté chez les Anglicans, qui ont conservé plus de formes liturgiques de prières et de cérémonies. Les sermons font le grand objet de la dévotion calviniste et presbytérienne, peut-être parce que cette sorte de dévotion est moins difficile et moins gênante que toute autre, et pour le prédicateur et pour l'auditeur. Elle attire au premier une réputation d'apôtre, et flatte agréablement sa vanité; et le second s'imagine avoir acquis un grand mérite devant Dieu, et être profondément versé dans la religion, parce qu'il a entendu deux ou trois sermons dans une semaine. Quelques Anglicans pensent même, non sans raison, que les sermons ruinent chez les presbytériens tout le mérite des catéchismes, et usurpent l'autorité que l'instruction devrait avoir dans l'église.

Les fonctions de prédicateur sont confiées chez les Protestants, à ceux qui ont reçu l'imposition des mains, ou qui ont été élus ministres. Néanmoins il y a parmi eux quelques communions, les Quakers, entre autres, où le ministère de la parole appartient à quiconque se sent l'inspiration ou la volonté de parler. C'est chez eux surtout que la liturgie consiste entièrement et uniquement dans la parole. Lorsqu'ils sont réunis, chacun demeure assis dans le plus profond silence, le chapeau sur la tête, et plongé dans une rêverie plus ou moins profonde, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, soit homme, soit femme, ait ressenti l'inspiration. Celui-ci se lève alors, quelquefois avec beaucoup de tranquillité et d'un air rassis, d'autres fois avec impétuosité, comme s'il était entraîné par une force invincible. Ces différents mouvements passent pour des impressions de l'esprit, qui dicte souvent au *prêcheur* ou à la *prêcheuse* des sermons de deux ou trois heures, après un silence morne, qui a comme endormi l'assemblée de ces enthousiastes, pendant un long espace de temps. Les Quakers disent que, dans cette léthargie spirituelle, ils sont concentrés en eux-mêmes, et absorbés dans une méditation par laquelle l'esprit se prépare les voies qui le conduisent au cœur des fidèles. Mais l'esprit ne dicte pas toujours des sermons ou des exhortations : quelquefois il inspire des prières à l'orateur, d'autrefois il le porte à psalmodier. Pendant le discours, la prière ou l'exhortation du fidèle que l'esprit a saisi, les autres se recueillent, s'examinent, soupirent, se

font des applications de ce qu'ils entendent, s'agitent aussi dans le combat intérieur de l'esprit contre les passions, et dans les efforts que Satan, à ce qu'ils disent, ne fait que trop souvent pour se maintenir en eux. C'est durant ces agitations et ces combats, qu'il prend un tremblement au fidèle; il est même arrivé que le tremblement a été si universel dans l'assemblée, qu'on aurait dit qu'il se faisait un tremblement de terre dans le lieu où ils se trouvaient réunis. Il arrive encore, et même plus d'une fois, que l'assemblée se sépare sans que personne y ait prêché ni exhorté : mais enfin, disent-ils, on n'en prie pas moins intérieurement.

3° Chez les Juifs modernes, le ministère de la prédication n'est pas attaché au sacerdoce ; mais celui qui a intention de prêcher doit être agréé par le consistoire. Lorsqu'il doit le faire, toute l'assemblée s'assied en silence; alors se couvrant de son *taleth*, ou même sans *taleth*, il s'appuie sur le pupitre, et débute par un verset de la lecture que l'on a faite, qu'il accompagne d'une sentence des anciens docteurs. Puis il développe ces textes et en fait le sujet de son discours, qui est toujours prononcé dans la langue vulgaire. On ne prêche ordinairement que le jour du sabbat et les grandes fêtes. Les autres jours, on ne fait dans la synagogue aucun discours public, si ce n'est l'oraison funèbre de quelque illustre chef de famille.

4° Les Musulmans ont des prédicateurs, appelés scheikhs, qui sont obligés de prêcher tous les vendredis, après l'office solennel de midi. Peu de ces ministres prononcent ces discours de mémoire ; ils prêchent ordinairement sur le dogme, le culte et la morale, ils ne touchent que rarement les points de controverse. Les plus ardents et les plus zélés de ces scheikhs, dans l'empire ottoman, se permettent aussi d'exposer dans leurs sermons les devoirs des ministres, des magistrats, des chefs de la nation, du sultan même. Ils s'élèvent contre le vice, le luxe et la corruption des mœurs. Ils frondent sans ménagement, et le plus souvent avec impunité, l'injustice, la vénalité, l'oppression, la conduite des tyrans qui foulent aux pieds la loi, la religion et les peuples. Les sultans assistent quelquefois à ces sermons; ils sont même dans l'usage de gratifier alors le prédicateur de vingt, trente ou quarante ducats, qu'on lui remet en cérémonie au moment qu'il descend de la chaire. Ces prédicateurs ne se permettent jamais aucun geste dans leurs discours, et cela pour ne pas imiter les chrétiens. A Constantinople et dans les grandes villes, outre les sermons du vendredi, il en est d'extraordinaires prononcés les autres jours de la semaine, après les prières de midi ou de l'après-midi ; ainsi, il y a des mosquées qui ont quatre, huit, dix, et jusqu'à quatorze sermons par semaine ; ce qui est déterminé suivant les fondations.

5° La prédication et les sermons sont en honneur chez les Bouddhistes. Dans le royaume de Siam, les talapoins prêchent le lendemain de la nouvelle et de la pleine lune ; de plus, ils prêchent deux fois par jour, depuis que les eaux commencent à grossir, jusque vers la fin de l'inondation. Le prédicateur est assis, les jambes croisées, dans un fauteuil élevé, et les religieux remplissent cet office à tour de rôle. Le texte du sermon est toujours pris dans les sentences de Sommona Kodom. Lorsque le monde est assemblé, le prédicateur en lit une avec modestie et gravité, les yeux baissés, et sans faire aucun geste. Il développe ensuite les mystères du bouddhisme, d'où il tire aussi quelque morale pour l'instruction de son auditoire. Le peuple est assis avec beaucoup d'humilité, et les mains jointes, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Après le texte, l'assemblée s'écrie, en levant les mains au ciel et baissant la tête : *Parole de Phra ! vérité toute pure !* Le sermon du prédicateur est suivi de l'aumône des auditeurs, et ces aumônes sont ordinairement considérables. Ceux qui prêchent souvent dans les temps d'inondation, où le peuple craint et espère pour sa récolte, et qui conservent la même facilité de prêcher tout le reste de l'année, peuvent acquérir promptement une grande fortune à l'avantage du monastère.

6° Les sermons des Japonais ne roulent que sur des points de morale. Le prédicateur est dans une chaire élevée ; à côté est l'image de la divinité tutélaire de son ordre, à laquelle les auditeurs apportent leurs offrandes. Aux deux côtés de la chaire sont deux lampes allumées, suspendues au dais qui la surmonte. Un peu plus bas, il y a une espèce d'estrade où les jeunes frères se tiennent, tantôt assis, tantôt debout. Le prédicateur a sur la tête un chapeau qui ressemble assez à un parasol, et à la main un éventail. Avant de commencer son sermon, il médite ou rappelle ses idées, puis il sonne la clochette qui est devant lui ; c'est le signal du silence qu'il réclame de ses auditeurs. Alors il ouvre un livre qui est sur le pupitre de la chaire, et contient les instructions morales et religieuses de la secte. Il lit un texte et l'explique. Avant ou après le sermon, les auditeurs doivent se mettre à genoux pour faire la prière, ce dont ils sont avertis par le son de la même clochette. Gaspar Vilela assure que ces prédicateurs japonais parlent avec beaucoup d'éloquence; que leurs expressions sont fortes, et leurs discours bien coordonnés. La conclusion du sermon est toujours à l'avantage de l'ordre. Un fidèle ne doit jamais négliger l'offrande ni l'entretien des couvents ; car c'est là que se tiennent ceux qui, par leurs prières et leurs bonnes œuvres, réconcilient les hommes avec les dieux.

SÉROSCH, génie de la terre, chez les Parsis, qui le définissent pur, fort, obéissant, éclatant de la gloire d'Ormuzd ; il préside aussi à la pluie. Il habite les cimes élevées de l'Albordj, d'où il veille sur le monde, purifie l'air, et protége les hommes contre les embûches des mauvais génies.

SER-O-TEN, c'est-à-dire *tête et corps ;* fête que les Musulmans schiites de l'Hindoustan célèbrent de 20 de la lune de Safar, en commémoration de la réunion de la tête et du corps de l'imam Hoséin, leur plus grand saint, tué, ou suivant leur expression, martyrisé à Kerbéla, par les ordres du khalife Yézid.

SERPENT. Cet animal joue un rôle important dans la mythologie ou la tradition de la plupart des peuples anciens et modernes. Ces traditions remontent toutes à une souche unique, comme on peut s'en convaincre en parcourant les paragraphes suivants :

1° Citons d'abord nos livres saints. Dieu avait créé l'homme et la femme ; il les avait placés dans un jardin délicieux, où ils devaient jouir d'une félicité parfaite, mais il voulut subordonner l'assurance de leur bonheur futur à leur obéissance, et pour cela il les soumit à une épreuve. Il avait dit à l'homme : Tu pourras manger de tous les fruits des arbres de ce jardin ; quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu t'abstiendras de son fruit, car du jour où tu en mangeras, tu seras condamné à mourir de mort. Or le serpent, dit la sainte Ecriture, était le plus rusé de tous les animaux qu'avait faits le Seigneur Dieu. Il dit à la femme : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de tous les arbres du paradis ? La femme lui répondit : Nous nous nourrissons du fruit des arbres qui sont dans le paradis ; mais Dieu nous a défendu de manger du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, et même d'y toucher, de peur que nous ne mourions. Le serpent dit à la femme : Point du tout, vous ne mourrez pas ; car Dieu sait que le jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. La femme considéra donc le fruit, elle vit qu'il paraissait bon à manger, qu'il était beau à la vue et d'un aspect appétissant ; elle en prit, en mangea, et en donna à son mari, qui en mangea pareillement. La punition ne tarda pas à atteindre les trois prévaricateurs ; Dieu commença par le serpent ; il lui dit : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et les bêtes de la terre ; tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras de la terre tous les jours de ta vie. Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; elle t'écrasera la tête, et toi, tu lui mordras le talon. Telle est l'histoire de la chute de l'homme provoquée par le serpent.

Mais qu'était-ce que ce serpent ? D'un côté, nous voyons que c'est un animal véritable ; la Genèse l'associe aux autres animaux de la terre ; il se reproduit comme les autres animaux, il vit dans la terre et s'en nourrit. Seulement il pouvait avoir des pieds comme on représente les anciens dragons, puisque Dieu semble l'en priver et le condamne à ramper sur le ventre ; mais eût-il eu ces membres, ce n'en était pas moins un animal. D'un autre côté, nous voyons qu'il agit avec ruse et préméditation, qu'il parle, qu'il raisonne, qu'il discute, qu'il a de hautes connaissances ; que Dieu lui parle comme à un être raisonnable, qu'il le punit comme une intelligence coupable. D'où vient cette apparence d'anomalie ? L'Eglise l'explique parfaitement, en voyant dans le serpent un être terrestre, un pur animal, mû par un de ces esprits déchus et condamnés à la réprobation, qui, voulant tenter les hommes, dut nécessairement employer la langue d'un animal quelconque pour faire parvenir à leurs oreilles des sons articulés. Or cette interprétation de l'Eglise n'est pas nouvelle ; elle lui a été transmise par la synagogue, sa devancière, et elle remonte ainsi à la tradition primitive.

A propos de ces paroles de la Genèse : *Et le serpent était plus rusé que toutes les bêtes des champs*, nous lisons dans le Zohar, un des livres les plus anciens des Juifs : « Rabbi Isaac dit : *C'est le démon tentateur.* Rabbi Juda dit : *C'est un véritable serpent.* Quand ils vinrent devant Rabbi Siméon, il leur dit : *Certes, l'une et l'autre opinion est vraie.* Car c'était Sammaël qui se montrait sur un serpent ; et son spectre et le serpent, c'est Satan. Et le tout n'est que la même chose. — Il a été enseigné : A cette heure-là, Sammaël descendit du ciel porté sur ce serpent. Et toutes les bêtes, voyant son spectre, fuirent loin de lui. Et tous deux (Sammaël et le serpent) arrivèrent près de la femme avec de belles paroles, et causèrent la mort au monde entier. » Quelques lignes plus bas, il est écrit : « Et le serpent était rusé ; c'est le démon tentateur, c'est l'ange de la mort. Et parce que ce serpent est l'ange de la mort, il causa la mort à tout le monde. » Et un peu plus loin : « Le démon tentateur a plusieurs manières d'être et plusieurs degrés : serpent sinueux, Satan, ange de la mort, démon tentateur. »

Le savant M. Drach, à qui nous empruntons ces citations, nous en fournit un grand nombre d'autres fort curieuses, que l'on peut étudier dans son mémoire sur la *Doctrine de la synagogue*, inséré dans les *Annales de philosophie chrétienne*, année 1838. Nous en extrairons encore les deux passages suivants : Rabi Seba, dans son commentaire sur le Pentateuque, dit : « *L'ennemi :* cette expression désigne Sammaël. C'est le serpent, c'est Satan, c'est le tentateur, qui a séduit Adam, et entraîné après lui tous les hommes par l'agrément de ses paroles plus coulantes que l'huile, dans les actions humaines et les voluptés. » Le *Médrasch hannéélam*, dit sur ces paroles : Et le serpent était rusé, etc. : « Rabi José enseigne : Ceci est le démon tentateur, ce serpent qui séduit les hommes. Et pourquoi est-il qualifié de serpent ? Parce que, de même que le serpent a une marche tortueuse et ne suit pas une voie droite, ainsi le tentateur surprend l'homme par une voie mauvaise et non par une voie droite. »

Dans le serpent biblique, nous voyons donc un être extraordinaire, qui d'abord avait été bon et glorieux, et qui était devenu

méchant et ennemi de Dieu, un être en même temps spirituel et matériel, un être enfin qui était entré en communication avec la femme, et qui, par son moyen, avait introduit la mort dans le monde. De là nous le verrons devenir l'agent et le symbole de l'esprit du mal, chez plusieurs peuples. D'autres fois, il est vrai, il fut considéré comme une emblème de la vie et de la bienfaisance; mais là encore nous trouverons un souvenir biblique; car son nom oriental est *haya :* or ce mot signifie *la vie*, *un être animé*. Ses voies cachées, sa forme insolite relativement à celle des autres animaux, l'ignorance de ses mœurs où l'on a été pendant si longtemps, ses apparitions soudaines, ses étranges moyens de locomotion, tout aura été pour les anciens une cause de superstition et de religieuse terreur. Plusieurs fois on le vit sur les autels des dieux et sur les tombes des morts, attiré par les offrandes qui y avaient été déposées. On le regarda comme le génie du lieu, ou comme l'âme du défunt qui venait prendre sa part au sacrifice. De là à l'adoration il n'y avait qu'un pas; et ce pas fut promptement franchi.

2° Les Egyptiens employaient l'image du serpent dans presque tous les symboles de la religion et de la science; ils le regardaient comme ayant quelque chose de sacré, de vénérable, et même comme cachant encore quelque chose de *très-divin*, qu'il n'était pas avantageux de connaître. Aussi faisait-il partie des attributs de la plupart des dieux. Le sceptre d'Osiris était entrelacé d'un serpent; Sérapis avait le corps entouré par les replis de cet animal. Un serpent barbu avec deux jambes humaines désignait Chnef ou Agathodémon, le bon génie. La figure de l'épervier, accompagnée d'un ou deux serpents, était l'emblème de Phré et du soleil. Deux serpents uræus avec le disque rouge ailé, duquel sortent quelquefois des rayons de lumière, étaient le symbole de Thoth ou Hermès trismégiste. Les uræus entraient aussi dans la coiffure de Souk ou Kronos, d'Isis, d'Ammonchnoufis, de Pooh ou Lunus, de Mandoulis, etc. Ces serpents, qu'ils appelaient Thermoutis, étaient regardés comme sacrés, et on leur rendait de grands honneurs. Les Egyptiens disaient qu'ils étaient immortels, qu'ils discernaient le bien du mal, qu'ils se montraient amis des gens de bien et ne donnaient la mort qu'aux méchants. Près de Thèbes étaient des serpents qui ne faisaient de mal à personne, et qu'après leur mort on enterrait dans le temple. A Mételis, ville du Delta, on conservait dans une tour un serpent qui avait des ministres, des officiers et un prêtre destiné à le servir. Chaque jour on déposait dans une coupe qui était sur une table, de la farine détrempée avec du miel, qui se trouvait mangée le lendemain. On voyait encore des serpents dans les temples de Thermoutis, de l'île d'Eléphantine, de plusieurs villes de la Thébaïde, dans toute l'Ethiopie et l'Afrique. Diodore de Sicile dit que les prêtres avaient des serpents autour de leurs bonnets, et que le diadème des rois était entouré de cet emblème. Les Egyptiens voyaient avec plaisir ces animaux vivants, les appelaient à la fin du repas comme des animaux domestiques, et leur en distribuaient les restes.

Nous voici loin du drame biblique; cependant ce thème antique n'était pas inconnu des Egyptiens, qui l'avaient sculpté fort au long sur leurs monuments. Champollion le jeune décrit, dans ses Lettres, les scènes représentées sur les murs du temple de Ramsès V, à Thèbes, où les dieux combattent journellement le serpent Apophis, éternel ennemi du soleil. Les efforts réunis des dieux qui ont réussi à le captiver dans leurs filets, seraient cependant impuissants, si la main puissante d'Ammon ne venait à leur secours, en saisissant le monstre, qui est enfin étranglé. Nous décrivons cette scène à l'article Apophis. Les Egyptiens représentaient Typhon, le génie du mal, avec les doigts et les cuisses entortillés de serpents; et ils rendaient les honneurs divins à l'ibis, parce que cet oiseau faisait la guerre aux serpents.

3° Les Grecs disaient que les serpents étaient nés du sang des Titans, répandu dans la guerre que ceux-ci entreprirent contre Jupiter. Ce sang, tombé sur la terre, en fit éclore les serpents, les vipères et tous les reptiles venimeux. Quelques-uns attribuaient leur origine au sang de Python ou de Typhon. Ce serpent Python lui-même, qui infectait la terre de son venin, qui persécuta Latone, fille de Jupiter, et qui fut tué par Apollon, pourrait bien être une réminiscence du serpent génésiaque. Les serpents qui attaquèrent Hercule dans son berceau, ceux qui déchirèrent Laocoon et ses enfants, ceux qui servent de chevelure à Méduse et aux furies, le dragon des Hespérides, nous témoignent encore que les anciens les considéraient comme les suppôts des divinités malfaisantes.

Dans la suite cependant, on parut oublier ce symbolisme, ou bien, en conséquence de ce symbolisme, on s'accoutuma à voir dans les serpents des êtres extraordinaires envoyés par les dieux; on leur attribua une vertu prophétique, par les raisons exposées ci-dessus. On observa attentivement la sortie, la rentrée, les replis, les allées et venues de ces animaux, comme autant de signes de la volonté divine. On en vint jusqu'à en nourrir exprès pour cet emploi, et, en les rendant familiers, on était à portée des prophètes et des prédictions. Les Athéniens en conservaient toujours un vivant, comme le protecteur de la ville. On les regardait comme des génies visibles, dont on pouvait tirer d'importants secours; la manière de les consulter avait été réduite en art, et les prêtres et les devins qui rendaient leurs oracles d'après l'inspection ou les mouvements du serpent, n'étaient pas les moins considérés. (*Voy.* Ophiomancie.)

Bien qu'Apollon eût été le destructeur du serpent Python, ces animaux ne lui en

étaient pas moins consacrés. Bien plus, ils jouent un rôle dans la triple attribution de dieu du jour, des oracles et de la médecine. En effet, le serpent est, selon Macrobe, un symbole ordinaire du soleil; il est très-commun sur les monuments; sur quelques-uns, il se mord la queue, faisant un cercle de son corps, ce qui exprime soit la figure, soit le cours du soleil. Dans les figures gréco-romaines de Mithras, il est représenté quelquefois enroulé autour de ce dieu, emblème du cours annuel du soleil dans l'écliptique, révolution qui se fait en ellipse ou en spirale. — La figure du serpent, placée au-dessus d'un trépied, symbolisait l'oracle de Delphes, qui, dans les premiers temps, fut, dit-on, rendu par un serpent. — Enfin, cet animal est devenu l'emblème de la médecine; et jusqu'à présent on lui a laissé cet emploi. Pline en donne plusieurs raisons. C'est, dit-il, parce que le serpent entre dans la composition de plusieurs remèdes; ou parce qu'il marque la vigilance nécessaire à un médecin; ou peut-être enfin, parce que, de même que le serpent se renouvelle en changeant de peau, de même aussi l'homme se renouvelle par la médecine, qui lui donne comme un corps nouveau par la vertu des remèdes.

Dans les temps les plus reculés, Apollon paraît avoir eu le monopole de la médecine; mais par la suite il le partagea avec Esculape; celui-ci même parvint à en avoir la spécialité. Le serpent devint dès lors son attribut; bien plus il fut considéré comme la personnification de ce dieu. Esculape, en effet, fut adoré à Epidaure sous la figure d'un serpent vivant; pour la même raison, il devint un attribut d'Hygie, déesse de la santé. Pausanias nous dit que, quoique les serpents soient consacrés à Esculape, cette prérogative appartient surtout à une espèce particulière, dont la couleur tire sur le jaune, et qui sont inoffensifs. L'Epidaurie est le seul pays où il se trouve. Le serpent, qui fut transporté à Rome, en qualité de dieu de la médecine, était de cette espèce. C'était peut-être aussi la même espèce qui fournissait ceux dont les bacchantes entouraient leurs thyrses ou paniers mystiques des orgies, ce qui ne laissait pas d'inspirer de l'horreur ou de la crainte aux spectateurs.

4° Les Romains avaient des serpents la même idée à peu près que les Grecs. Près de Lavinium était un bois sacré, où l'on en nourrissait. Des jeunes filles étaient chargées de leur faire des gâteaux de farine et de miel, et de les leur porter. S'il arrivait que ces serpents mangeassent avec peu d'appétit ce qui leur était présenté, ou que l'un d'eux parût languissant et malade après l'avoir pris, on tirait un augure fâcheux pour la vertu de celle qui avait préparé le mets. — Les Romains firent venir d'Epidaure un serpent vivant qu'ils prirent pour Esculape, et auquel ils donnèrent place dans leur Panthéon. *Voy.* à l'article ESCULAPE les événements merveilleux qui accompagnèrent son arrivée à Rome.

5° Le culte des serpents était autrefois en vogue dans la Lithuanie, l'Estonie, la Livonie, la Prusse, la Courlande et la Samogitie. On leur préparait un repas, et des enchanteurs les invitaient à venir faire honneur au festin. Si les serpents sortaient de leurs retraites, et venaient manger les mets qui leur étaient offerts, la joie était universelle, et chacun ne se promettait que du bonheur; mais si ces animaux se montraient rebelles à tous les charmes et à toutes les prières, s'obstinant à ne se point montrer, c'était un présage très-fâcheux. Les paysans de la Lithuanie, de la Samogitie et de la Livonie conservent encore quelques traces de cette superstition. Les Russes n'en ont pas été exempts. Oléarius rapporte que, voyageant avec quelques Russes, ses compagnons de voyage, à l'aspect de deux couleuvres rouges, témoignèrent une grande joie, disant que c'était un heureux présage que leur envoyait saint Nicolas. Les paysans des environs de Wilna, en Lithuanie, rendaient encore, dans le XVIe siècle, une espèce de culte religieux aux serpents. Hartknoch, écrivain allemand, dit que les paysans lithuaniens avaient coutume de nourrir dans leurs maisons des serpents desquels ils faisaient dépendre la prospérité de leur famille. Les paysans de Livonie regardent ces reptiles comme les dieux tutélaires de leurs troupeaux, et leur présentent du lait en manière d'offrande.

6° Dans la mythologie scandinave, le grand serpent Midgard, qui enveloppe toute la terre de ses replis, est fils de Loke, le génie du mal, l'artisan des tromperies, et de la géante Angerbode, messagère des malheurs. Ce serpent, frère de la Mort, et, comme son père, éternel ennemi des dieux, fut grièvement blessé par le dieu Thor, qui le précipita dans la mer. Mais à la fin des temps il se roulera dans l'Océan pour en sortir; ses mouvements seront si violents que les vagues s'élanceront sur la terre et y causeront un déluge; il ira chercher Thor, son ancien adversaire, et s'élancera sur lui: le dieu, après des efforts inouïs, parviendra à le terrasser une seconde fois; mais, en même temps, il reculera de neuf pas et tombera mort, étouffé par les flots de venin que le monstre expirant vomira contre lui.

7° Les traditions des Perses sont presque en tout conformes à la Bible. Ormuzd, principe de tous les êtres, créa le monde en six temps. Il fit d'abord le ciel, puis l'eau, la terre, les arbres, les animaux; l'homme et la femme furent les derniers ouvrages de la création. Placés dans un jardin, tous deux étaient destinés à être heureux, mais tous deux se laissèrent séduire par Ahrimane, *le grand serpent*, *le rusé*, *le menteur*, et ils devinrent malheureux par leur désobéissance. La mort fut donc introduite dans le monde par Ahrimane, à cause du péché du premier homme; mais la mort elle-même doit être vaincue par Ormuzd, verbe de bonté, image resplendissante de l'infini. A la fin des temps, Ahrimane sera précipité dans l'abîme éternel.

8° L'Inde est sans contredit le pays du monde où le culte et la théologie du serpent sont le plus largement organisés. Peut-être même est-ce dans cette contrée que ce culte singulier a pris naissance. Les anciens habitants du Kachmir portaient même le nom de *Nagas* ou serpents, et plusieurs fois ils ont été confondus avec l'objet de leur vénération. Pour aborder cette affreuse théogonie, nous consignerons ici le judicieux exposé de M. Troyer, dans son *Radjatarangini;* les réflexions qu'elle lui suggère sont applicables au culte du serpent dans les autres contrées.

« On connaît, dit-il, une superstition très-répandue dans l'ancien monde, sous le nom de religion des Ophites (ou des Nagas), dont les sectaires rendaient un culte aux serpents. Pour expliquer comment des reptiles pouvaient être adorés par des êtres doués de la faculté de raisonner, on a dit que l'imagination des hommes, encore inculte, avait pu être frappée en observant ce que ces animaux ont de mystérieux dans leur propre nature, dans leur vie, dans leurs mouvements, et même dans leur demeure. De l'étonnement il n'y a pas loin à la vénération; celle-ci n'a besoin que de se manifester par quelques signes extérieurs, au milieu d'une réunion d'hommes, pour se développer progressivement jusqu'à devenir un culte, qui formera dans la suite un système de croyance nationale. C'est alors que le théologue philosophe retravaille toute l'ancienne matière de la superstition populaire, en tâchant de la justifier en quelque sorte aux yeux de la raison; le serpent n'est plus un reptile qui étonne, c'est le type sublime d'un principe universel de la nature, qui excite à la méditation; c'est le symbole de la vie; son nom est alors dérivé des racines qui ont la signification de produire. Le serpent est rapporté assez fantastiquement au soleil, aux chevaux du char solaire, et à plusieurs divinités auxquelles il sert de couche, d'ornement, de compagnon. Quoi qu'il en soit de ces explications et de quelques autres qu'on a données, l'homme, ayant atteint ce degré de civilisation, où il devient son historien philosophe à lui-même, ne peut plus se rendre compte, ni de sa manière de sentir et de penser dans un état primitif qu'il a laissé si loin derrière lui, ni de toute la variété des formes par lesquelles il a passé pour devenir ce qu'il est.

« Quoique les serpents aient pu être primitivement adorés comme divinités, il est probable que, dans les temps postérieurs, qu'une lueur d'histoire éclaire, les formes de serpents furent seulement des symboles sacrés, sous lesquels se présentait l'idée de l'éternité ou du temps qui, à l'instar de ces reptiles, se replie sur lui-même. La vénération du symbole fut alors rapportée au reptile même qui en avait fourni la forme. Ainsi, dit-on, les Egyptiens rendirent un culte aux animaux réels dont ils avaient appris à vénérer les formes, soit dans d'anciens symboles, soit dans la sphère céleste de leurs astronomes. C'est ainsi, je crois, que les Indiens, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, vénèrent les serpents. Nous trouvons dans le III[e] livre du Radjatarangini, qu'on érigea des Karkotésas (seigneurs de serpents). Abulfazil dit: On trouve, en sept cents endroits, des figures de serpents que les Kachmiriens adorent.

« Il nous est facile de concevoir comment les peuples qui vénéraient les serpents, qui plaçaient la forme de ces reptiles sur les autels, et la portaient sur leurs drapeaux, pouvaient eux-mêmes, par une métaphore bien naturelle, être appelés Nagas ou serpents.

« Le symbole sacré du serpent se transforma en un mythe qui empruntait ses traits à la fois à la nature du reptile et au caractère des hommes qui portaient son nom; ceci donna lieu à une mythologie très-étendue, et à une variété de legendes, dans lesquelles la physique, l'allégorie et l'histoire se confondirent d'une manière bizarre.....

« Dans les instituts de Manou, les Nagas sont mentionnés comme ayant été créés par les Maharchis (saints éminents), et par les Pradjapatis (seigneurs de créatures), avec les Yachkas, les Rakchasas, le Pisâtchas (vampires), les Gandharvas, les Apsaras, les Sarpas (serpents d'un ordre inférieur), les Souparnas (oiseaux), et les différentes tribus de Pitris (ancêtres divins). Deux livres du Mahabharata traitent de l'origine de ces êtres mythologiques, qui figurent aussi dans beaucoup d'autres endroits de ce grand poëme. »

M. Troyer donne ensuite quelques extraits du Harivansa, que nous reproduisons ici: « Sourasa et Kadrou, filles de Dakcha, et épouses de Kasyapa, enfantèrent chacune mille serpents puissants et courageux, ornés de têtes innombrables. Parmi les nombreux enfants de la dernière, Sécha, Vasouki et Takchaka occupent le premier rang. Sâdhya, autre fille de Dakcha, et qui est dite épouse de Dharma et de Manou, donna le jour aux Sâdhyas, parmi lesquels est nommé Naga.

« Des filles de Dakcha, épouses de Kasyapa, naquirent en général, dit-on, tous les êtres, quelles que soient leurs formes et leurs descriptions. On ne peut reconnaître dans cette tradition qu'une cosmogonie personnifiée, où les Nagas, les serpents dont il s'agit ici, occupent une place considérable; ceux-ci semblent être les types de l'antique notion selon laquelle la vie s'est élevée du profond abîme des mers. Dans le fond de la terre, appelée Rasatala, est le monde des serpents, au milieu duquel apparaît l'être mystérieux, l'essence de l'univers, le dieu-serpent à mille têtes, dont le siége est formé des cous de serpents, qui sont une partie de son propre corps; ce maître, qui a pour symbole un palmier d'or, et dont la main tient un soc, ce souverain de la mer universelle a pour nom *Ananta*, l'infini, ou *Sécha*, ce qui reste à jamais; il porte la terre, et c'est sur son dos que repose Vichnou, le dieu conservateur... Il reçoit les hommages des chefs des serpents, et il est servi par d'autres serpents qui éventent leur souverain, siégeant

sur son lit de justice, et l'arrosent avec des vases d'or, vases divins au-dessus desquels s'élève un lotus.

« Quoique certaines classes de dieux-serpents habitent toujours les régions infernales, d'autres siégent dans les cieux, où ils font partie du cortége des dieux, et c'est à leur suite qu'ils paraissent quelquefois sur la terre. » *Voy.* NAGA.

Les serpents sont donc, chez les Hindous, tantôt des dieux brillants et lumineux, qui habitent le firmament, tantôt des êtres perfides et mauvais, qui résident dans les abîmes profonds du Patala ; en cela encore nous retrouvons quelques restes des traditions primitives ; et si, d'un côté les Indiens les honorent et leur offrent des sacrifices, d'un autre côté ils n'en rendent pas moins un culte spécial à l'oiseau Garouda, élevé au rang d'une divinité, en reconnaissance de ce qu'il fait à ces mêmes serpents une guerre acharnée.

Le culte des serpents est encore à présent en pleine vigueur dans l'Hindoustan ; et celui qui est le plus honoré est le serpent capel, le plus terrible sans contredit, puisque sa piqûre cause presque subitement la mort. Les dévots vont à la recherche des trous que ces animaux ont choisis pour retraite, et qui se trouvent le plus souvent dans les monceaux de terre élevés par les fourmis blanches. Lorsqu'ils en ont découvert quelqu'un, ils ont soin d'aller de temps en temps déposer à l'entrée, du lait, des bananes et autres aliments qu'ils savent être du goût de ces dangereux reptiles. S'il vient à s'en introduire un dans une maison, ils se gardent bien de chasser cet hôte incommode ; il y est au contraire copieusement nourri, et chaque jour on lui offre des sacrifices. On voit des Hindous entretenir et choyer ainsi chez eux, depuis nombre d'années, de gros serpents capels. Dût-il en coûter la vie à toute la famille, aucun de ses membres ne serait assez téméraire pour porter une main sacrilége sur ces vénérables commensaux.

Des temples ont été érigés en leur honneur. On en voit un très-renommé à l'est du Maisour, dans un lieu appelé Soubrahmanya, qui est un des noms du grand serpent. Tous les ans au mois de décembre, on célèbre dans ce temple une fête solennelle. D'innombrables dévots accourent de fort loin pour offrir aux serpents des adorations et des sacrifices dans ce lieu privilégié. Une multitude de ces reptiles ont établi leur domicile dans l'intérieur du temple, où ils sont entretenus et bien nourris par les brahmanes qui le desservent. La protection spéciale dont ils jouissent leur a permis de se multiplier au point qu'on en voit sortir de tous côtés dans le voisinage. Beaucoup de personnes pieuses s'empressent de leur apporter de la nourriture. Malheur à qui aurait l'audace de tuer une de ces divinités rampantes ! il se ferait là une fort méchante affaire. Des soldats de Pondichéry ayant tué, dans leur corps-de-garde, un serpent capel, les Malabars accoururent aussitôt, se lamentant et jetant de grands cris ; après l'avoir enlevé avec beaucoup de respect et avoir même ramassé la terre sur laquelle il avait été tué, ils allèrent l'enterrer hors de la ville. Les habitants du Malabar immolent un coq en sacrifice à l'orifice du trou où ce dangereux reptile s'est retiré. Les femmes de la même contrée portent des pendants d'oreilles en or, qui ont la forme de la tête de cette espèce de serpents. On raconte à ce sujet la légende suivante :

Rouvoumi, femme du brahmane Youdagan, fut mordue par un serpent capel, et en mourut. Youdagan fit des conjurations, contraignit le dieu-rampant de comparaître devant lui, et lui demanda pour quel motif il avait donné la mort à sa femme. Celui-ci répondit que s'il avait mordu Rouvoumi, ce n'avait point été de sa propre volonté, mais qu'il l'avait fait parce que Brahmâ avait écrit dans la tête de cette femme qu'elle devait, ce jour-là, mourir de la morsure d'un *Nagampambou* (serpent capel). « C'est faux, répliqua le brahmane ; suivez-moi à cette heure même devant Brahmâ, je veux connaître la vérité. » Aussitôt qu'ils furent arrivés devant Brahmâ, ce dieu fit venir Tchitragoupta, secrétaire de Yama, dieu de la mort, pour examiner sur ses registres la destinée de cette femme ; il se trouva qu'elle devait mourir de la morsure d'un Nagampambou. Brahmâ donna gain de cause au serpent, le félicita de l'exactitude qu'il avait montrée à exécuter ses ordres, et pour l'en récompenser, ordonna que toutes les femmes eussent une grande vénération pour le Nagampambou ; puis il déclara que celles qui porteraient la forme de sa tête en pendants d'oreilles, seraient préservées de tout mal, et acquerraient de grandes indulgences pour la rémission de leurs péchés.

9° Les Nagas ou serpents font aussi partie de la cosmogonie bouddhique ; ils forment une des huit classes d'êtres supérieurs aux hommes, qui habitent la sixième région du mont Souméron. Ils résident avec Viroupakcha, leur chef, sur le fleuve occidental de cette montagne. Dans les livres qui ont cours parmi les Bouddhistes de l'Asie centrale, Sakya-Mouni, peu de temps avant sa mort, prêcha à une foule immense d'hommes et de dieux, parmi les noms desquels se trouvent ceux de huit Naga-Radjas (rois des serpents). — Chez les Chinois, on trouve des dragons nommés par leurs titres, et leurs rois sont désignés comme protecteurs de la loi de Bouddha. L'un des 177 rois des dragons de la mer est appelé *So-kie-lo* (Sagara) ; il dirige dans le ciel les pluies, de telle sorte qu'elles soient profitables à tous ; il suit constamment les assemblées de Bouddha ; il défend la loi et protége les peuples. Il habite un palais qui offre la même magnificence que ceux des cieux. — Les habitants de l'île de Ceylan ne sont pas moins superstitieux que les Hindous dans le culte qu'ils rendent au terrible serpent capel, et ils évitent avec le plus grand soin de lui nuire.

10° Les anciens Chinois ont conservé presque dans toute sa pureté l'antique tradition. L'Y-King dit expressément : « Le Dragon volant, superbe et révolté, souffre maintenant

de son orgueil ; » et ailleurs : « L'orgueil l'a aveuglé ; il a voulu monter dans le ciel, et il a été précipité sur la terre. Il s'est méconnu lui-même, dit la glose, et il est devenu aveugle : au commencement il était placé dans un lieu très-élevé, mais il ne se connut plus, il se nuisit à lui-même, et il perdit la vie éternelle. »

11° Dans le royaume de Juidah ou Widah en Afrique, le principal culte est celui du serpent. L'espèce, qui est l'objet de la vénération publique, est tout à fait inoffensive, et nullement à craindre ; bien plus, elle rend d'éminents services à la contrée, en la purgeant des serpents venimeux, qui sont très-nombreux. Le serpent fétiche a la tête grosse et ronde, les yeux beaux et fort ouverts, la langue courte et pointue comme un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorsqu'il s'attaque à un serpent venimeux ; sa longueur ne dépasse jamais sept pieds et demi, et il est de la grosseur du bras ou un peu plus. Ces serpents jouissent de la protection de tous les nègres, et malheur à quiconque, blanc ou noir, se permettrait de les tuer ou seulement de les maltraiter ! Lorsque les Anglais commencèrent à s'établir dans le pays, un capitaine de leur nation ayant débarqué ses marchandises sur le rivage, ses gens trouvèrent la nuit, dans le magasin, un serpent fétiche, qu'ils tuèrent innocemment et qu'ils jetèrent devant la porte, sans se défier des conséquences. Le lendemain, quelques nègres qui reconnurent le sacrilége, et qui en apprirent les auteurs, par la confession même des Anglais, ne tardèrent point à répandre cette funeste nouvelle dans la nation. Tous les habitants du canton s'assemblèrent ; ils fondirent sur le comptoir naissant, massacrèrent les Anglais jusqu'au dernier, et détruisirent par le feu l'édifice et les marchandises. Cette barbarie éloigna pendant quelque temps les Anglais de la côte. Dans l'intervalle, les nègres prirent l'habitude de montrer aux Européens qui arrivaient dans leur pays quelques-uns de leurs serpents fétiches, et les suppliaient de les respecter, parce qu'ils étaient sacrés. Les Européens dès lors ménagèrent sagement la superstition des indigènes. Mais un blanc, qui tuerait aujourd'hui un serpent fétiche, n'échapperait à la vindicte populaire qu'en s'adressant au roi et en lui protestant qu'il l'a fait sans dessein ; il en serait quitte pour une forte amende, avec ordre de quitter la côte le plus promptement possible ; autrement il courrait risque de perdre la vie, lui et tous ceux de sa nation.

Bien que tous les serpents de cette espèce aient part à la vénération des nègres, il en est un qui est l'objet d'un culte spécial et particulier. Les indigènes prétendent qu'il est chez eux depuis un grand nombre d'années, et qu'il quitta, pour se rendre au milieu d'eux, un autre peuple qui faisait aussi profession de l'adorer, mais qui s'était rendu, par sa méchanceté et ses crimes, indigne de sa protection. Voici comme ce fait est rapporté par Des Marchais : L'armée de Juidah étant prête à livrer bataille à celle d'Ardra, il sortit des rangs de celle-ci un gros serpent qui vint se réfugier dans l'autre. Non-seulement sa forme n'avait rien d'effrayant, mais il parut si doux et si privé, que tout le monde fut porté à le caresser. Le grand sacrificateur le prit dans ses bras, et l'éleva pour le faire voir à toute l'armée. La vue de ce prodige fit tomber tous les nègres à genoux. Ils adorèrent leur nouvelle divinité, et fondant sur leurs ennemis avec un redoublement de courage, ils remportèrent une victoire complète. Toute la nation ne manqua point d'attribuer un succès si mémorable à la vertu du serpent. Il fut rapporté avec toutes sortes d'honneurs. On lui bâtit un temple, on assigna des fonds pour sa subsistance, et bientôt ce nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités. Son culte ne fit qu'augmenter successivement, à proportion des faveurs dont on se crut redevable à sa protection. Les trois anciens fétiches avaient leur département séparé. On s'adressait à la mer pour obtenir une heureuse pêche, aux arbres pour la santé, et à l'Agoyé pour les conseils ; mais le serpent préside au commerce, à la guerre, à l'agriculture, aux maladies, à la stérilité, etc. Le premier édifice qu'on avait bâti pour le recevoir parut bientôt trop petit. On prit le parti de lui élever un nouveau temple, avec de grandes cours et des appartements spacieux. On établit un grand pontife et des prêtres pour le servir ; tous les ans on choisit quelques belles filles qui lui sont consacrées. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les nègres de Juidah sont persuadés que le serpent qu'ils adorent aujourd'hui est le même qui fut apporté par leurs ancêtres, et qui leur fit gagner une glorieuse victoire. La postérité de ce noble animal est devenue fort nombreuse et n'a pas dégénéré des qualités de son premier père. Quoiqu'elle soit moins honorée que son chef, il n'y a pas de nègre qui ne se croie fort heureux de rencontrer des serpents de cette espèce, et qui ne les loge et les nourrisse avec joie. Ils les traitent avec du lait. Si c'est une femelle, et qu'ils s'aperçoivent qu'elle soit pleine, ils lui construisent un nid pour déposer ses petits, et prennent soin de les élever jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher leur nourriture.

Rien n'approche du respect des nègres pour les serpents. Si la pluie vient à manquer dans la saison des semences, ou le beau temps dans celle de la moisson, personne n'ose sortir après la fin du jour, parce qu'on suppose le serpent irrité, et que sa colère passe pour être plus redoutable dans les ténèbres. Lorsqu'on veut écarter les nègres incommodes, il suffit de parler mal du serpent : ils se bouchent les oreilles et se dirigent aussitôt vers la porte. S'il arrive qu'un serpent soit consumé dans l'incendie de quelque maison, tous les nègres qui apprennent ce malheur donnent de l'argent aux prêtres, pour les réconcilier avec le fétiche, dont ils attribuent le malheur à leur propre négli-

gence. Ils sont persuadés d'ailleurs qu'il doit bientôt revenir, et qu'il ne manquera pas de venger sa mort sur ceux qui en ont été l'occasion. Dans toutes les parties du royaume, il y a des loges pour l'habitation et l'entretien des serpents ; personne ne passe auprès sans s'y arrêter pour leur rendre un culte et leur demander leurs ordres. Chacune de ces loges a sa prêtresse, vieille femme entretenue des provisions qu'on offre aux serpents, et qui répond à voix basse aux questions des adorateurs. Elle conseille aux uns de s'abstenir, en certains jours, de manger de la volaille, du bœuf ou du mouton ; aux autres de ne boire ni bière ni vin de palmier. Ces avis sont observés religieusement et avec une crainte continuelle de s'exposer à la vengeance du serpent par la moindre négligence.

Mais la principale loge, ou le temple, est située à deux milles de la ville de Sabi ou Xavier, sous un grand et bel arbre. C'est dans ce sanctuaire que fait sa résidence le chef des serpents, qui doit être fort vieux. Les nègres assurent qu'il est de la grosseur d'un homme, et d'une longueur incroyable. Les habitants de Juidah l'invoquent dans les pluies et dans les sécheresses excessives, pour la fertilité des terres et l'heureux succès de leurs moissons ; dans les affaires qui concernent le bien public et le gouvernement ; dans les maladies de leurs bestiaux, ou pour obtenir qu'ils en soient préservés ; enfin dans toutes les nécessités et les peines qui leur paraissent surpasser le pouvoir de leurs fétiches ordinaires. Avec une si haute opinion du sien, il n'est pas surprenant qu'ils lui fassent des offrandes considérables. Le roi surtout, à la sollicitation des prêtres et des grands, lui envoie de riches présents, dont les prêtres profitent. C'est ordinairement des marchandises précieuses, des barils de bouges, des étoffes de coton et de soie, de l'eau-de-vie, de la poudre, des denrées européennes, des bestiaux, des vivres, des liqueurs. Ces offrandes dépendent du caprice du grand sacrificateur, qui les exige fréquemment au nom du serpent, sous peine de voir les champs frappés de stérilité. On comprend que la très-majeure partie tourne au profit du grand prêtre ; car le serpent se contente d'une pièce de volaille, ou d'un mouton qui doit lui servir à plusieurs repas. Quelquefois le grand prêtre exige le sacrifice de quelques hommes ou de quelques femmes. Ce pontife a une si grande autorité, qu'elle balance assez souvent le pouvoir royal, parce que, dans l'opinion où l'on est qu'il converse familièrement avec le grand fétiche, tous les nègres le croient capable de leur causer beaucoup de bien et beaucoup de mal. Lui seul peut entrer dans l'appartement secret du serpent ; le roi lui-même ne voit cette idole redoutée qu'une fois dans le cours de son règne, lorsqu'il lui présente les offrandes, trois mois après son couronnement. Le suprême sacerdoce est héréditaire dans la même famille, et tous les prêtres sont reconnaissables à des stigmates qu'on leur imprime sur le corps dès leur première jeunesse.

Le grand serpent a aussi ses prêtresses : ce sont de jeunes filles préparées à cette haute dignité par une longue et douloureuse initiation, que nous avons décrite à l'article Initiation de Widah. Lorsque le temps de leur épreuve est fini, et qu'elles ont atteint l'âge de 14 ou 15 ans, on célèbre la cérémonie de leurs noces avec le serpent. Les parents, fiers d'une si belle alliance, leur donnent les pagnes les plus beaux et la parure la plus riche qu'ils puissent se procurer. On les mène au temple ; dès la nuit suivante, on les fait descendre dans un caveau bien voûté, où l'on dit qu'elles trouvent deux ou trois serpents qui les épousent par commission. Pendant que le mystère s'accomplit, leurs compagnes et les autres prêtresses dansent et chantent au son des instruments, mais trop loin du caveau pour entendre ce qui s'y passe. Le lecteur concevra sans peine que le fruit de ces mariages divins, quand il y en a, sont toujours de l'espèce humaine. Une heure après, elles sont rappelées, sous le nom de femme du grand serpent, qu'elles continuent de porter toute leur vie. Le jour suivant on les reconduit dans leurs familles, et dès ce jour, elles participent à toutes les offrandes qui sont présentées au serpent leur époux. Si quelque nègre veut les épouser, il le peut faire, mais à la condition de les respecter comme le serpent même dont elles portent l'empreinte. Il est obligé de ne leur parler qu'à genoux, de leur accorder tout ce qu'elles désirent, et de se soumettre constamment à leur autorité. Celles qui ne trouvent pas l'occasion de se marier vendent leurs faveurs au public.

Les plus grandes fêtes que l'on célèbre en l'honneur du serpent sont deux processions solennelles qui suivent le couronnement du roi. C'est la mère de ce prince qui préside à la première, et, trois mois après, il conduit lui-même la seconde. Chaque année il y en a une autre sous la direction du grand maître de la maison du roi. Ces processions sont très-solennelles et attirent un concours immense de peuple de tous les pays environnants. Leur but est de porter en grande pompe les présents offerts par le roi, qui consistent en eau-de-vie, toile, calicot, étoffes de soie et autres objets. A l'exception des événements extraordinaires, tels que les pluies et les sécheresses excessives, une peste, une famine, ou d'autres calamités publiques, le serpent se contente du culte journalier de ses prêtres, qui consiste en chants et en danses, dont ils accompagnent les offrandes et les présents du peuple. Tel est, ou plutôt tel était le culte que les nègres de Juidah rendaient au serpent dans le siècle dernier, car, depuis assez longtemps déjà, cet état est bien déchu de sa puissance.

12° Enfin, nous trouvons dans les peintures des Mexicains la représentation d'un serpent mis en rapport avec la mère du genre humain. M. de Humboldt établit lui-même le rapport qui existe entre la légende mexicaine et les traditions bibliques. *Voy.* Cihuacohuatl.

SER-THOUB, nom tibétain du Bouddha *Kanaka-Mouni*, appelé aussi en mongol *Altan-Tchidaktchi*.

SERUS, dieu de l'occasion et du temps favorable, honoré par les Romains. *Voy.* Cerus.

SERVICE. Outre l'expression de *service divin* dont on se sert pour exprimer l'office public dans l'Eglise catholique, telle que la messe, les vêpres et les autres actes de la liturgie, on donne communément le nom de *service* à la messe et aux autres cérémonies funèbres, qui sont célébrées pour le repos de l'âme d'un défunt, en présence de ses parents et de ses connaissances. Les services peuvent avoir lieu non-seulement immédiatement avant l'inhumation, mais même après, à des époques déterminées ou indéterminées. Il y a des services *anniversaires* ou *du bout de l'an;* il y en a de fondés à perpétuité.

SESACH. Ce mot se trouve deux fois dans les prophéties de Jérémie, où il désigne Babylone. Quelques commentateurs de l'Ecriture sainte disent que c'est le nom d'une déesse babylonienne, qui présidait au repos.

SESSIES, déesses romaines qu'on invoquait quand on ensemençait les terres. On en comptait autant qu'il y avait de semailles différentes.

SESSION, séance ou assemblée d'un concile. On donne aussi le nom de session à l'article qui renferme les décisions publiées dans une séance du concile.

SESWARA-SANKHYA, dénomination de l'une des branches de la philosophie de Sankhya. Cette école, fondée par Patandjali, est théiste, et conséquemment opposée à celle de Kapila, qui est considérée comme athée.

SET ou SETH, un des noms de Typhon, mauvais génie détesté des Egyptiens. Une contrée de l'Egypte était appelée de son nom *Sethroïde*.

SÉTÉBOS, grand démon redouté des Patagons.

SETEK, esprits domestiques des anciens habitants de la Moravie; ils correspondaient aux lares des Romains.

SÉTHIENS, hérétiques du IIe siècle; c'était une branche des Valentiniens. Ils admettaient deux divinités inégales en puissance : la moins puissante avait créé le monde ; ils l'appelaient *Jaldabaoth*, ce qu'ils traduisaient par dieu des armées. Cet être plein d'orgueil avait formé l'homme à son image, lui avait inspiré un souffle de vie et lui avait donné une femme, avec laquelle les anges avaient eu commerce, et de ce commerce étaient nés les démons. Jaldabaoth donna des lois aux hommes et leur défendit de toucher à l'arbre de la science. La mère de Jaldabaoth, pour punir l'orgueil de son fils, descendit et produisit un serpent qui persuada à Eve de manger du fruit défendu. Le créateur des hommes, irrité de leur désobéissance, les chassa du paradis. Ils donnèrent naissance à Caïn et à Abel ; le premier, séduit par le serpent, tua son frère ; mais enfin, avec le secours de la Sagesse, Adam et Eve eurent Seth et Norca, d'où sont sortis tous les hommes. L'autre dieu était la divinité suprême ; les Séthiens l'appelaient le premier homme ; il avait produit un fils qui était le second homme ou le fils de l'homme. Le Saint-Esprit, qui fécondait les eaux et le chaos, était, selon eux, la première femme, de laquelle le premier homme et son fils avaient eu un fils qu'ils appelaient Christ. Ce Christ était sorti de sa mère par le côté droit et s'était élevé; une autre puissance, sortie par le côté gauche, était descendue : c'était la Sagesse. Celle-ci prit un corps, et s'étant élevée, elle forma le ciel, et retourna vers son principe. C'est le Christ qui s'incarna dans la personne de Seth, fils d'Adam. De concert avec la Sagesse, il protégea sa race, lorsque le genre humain périt par le déluge. Cependant les mauvais anges trouvèrent moyen de faire pénétrer dans l'arche quelques hommes de leur race, qui perpétuèrent le mal sur la terre. Ce fut pour les détruire que le Christ s'incarna de nouveau en Jésus, fils de Marie ; les juifs le crucifièrent ; mais le Christ quitta Jésus et s'envola vers la Sagesse, lorsque le supplice commença. Cependant il le ressuscita après sa mort, et l'enleva au ciel où il attire les âmes de ses serviteurs, à l'insu du créateur. Lorsque l'esprit de lumière, qui est chez les hommes, sera réuni dans le ciel, il formera un Eon immortel, et ce sera la fin du monde.

Quelques-uns, parmi les Séthiens, croyaient que la Sagesse s'était manifestée aux hommes sous la figure d'un serpent ; c'est pour cela qu'ils furent appelés *Ophites*. Cependant il y eut une secte d'Ophites différents des Séthiens, qui reniaient Jésus-Christ et rendaient un culte au serpent. *Voy.* Ophites.

SEV ou Sevek-Ra, dieu égyptien, le même que Cronos ou Saturne. Son symbole était le crocodile. *Voy.* Souk.

SÉVA ou Siva, déesse des fruits et des jardins, adorée autrefois dans la Russie. On la représentait sous la forme d'une femme nue, les cheveux pendants jusqu'au dessous des jarrets, tenant une pomme de la main droite, et présentant un anneau de la main gauche.

SEVANE ou Zenovia, déesse de la chasse, chez les anciens Russes. On lui avait élevé un temple dans les champs de Kiew ; elle était représentée avec trois têtes.

SEVENTH DAY BAPTISTS, c'est-à-dire *Baptistes du septième jour*, secte des Etats-Unis d'Amérique, qui observe le samedi au lieu du dimanche, et dont les communautés sont éparses dans le New-York, la Virginie et l'Ohio. *Voy.* Baptistes.

SÉVÈRES, ou *les déesses sévères*. On croit qu'elles étaient les mêmes que les Furies, car elles étaient représentées avec les mêmes attributs.

SÉVÉRIENS, hérétiques, ainsi nommés d'un certain Sévère qui commença à dogmatiser vers la fin du IIe siècle. La grande question de l'origine du bien et du mal fermentait alors dans les esprits ; Sévère imagina, comme bien d'autres, un système pour l'éclaircir, et ce système fut une hérésie. Il prétendit que le monde était soumis à des

principes opposés, dont les uns étaient bons et les autres mauvais, mais que les uns et les autres étaient subordonnés à un être suprême, résidant au plus haut des cieux. Ces bons et ces mauvais principes avaient fait entre eux une sorte de pacte ou de transaction, en vertu de laquelle ils avaient introduit sur la terre une égale quantité de biens et de maux. L'homme lui-même avait été formé par ces deux partis opposés; il tenait du mauvais principe cette sensibilité, source de toutes ses passions et origine de tous ses malheurs; le bon principe lui avait donné la raison qui lui procurait des plaisirs purs et tranquilles. Le siége de la raison était dans la partie supérieure du corps humain, et celui de la sensibilité dans la partie inférieure; formé de parties aussi hétérogènes, l'homme avait encore besoin de conserver son existence, et l'un et l'autre principe lui avaient fourni ce qui était nécessaire à sa vie. L'être bienfaisant avait placé autour de lui les aliments propres à entretenir l'organisation de son corps sans exciter ses passions; l'être malfaisant, au contraire, l'avait environné de tout ce qui pouvait obscurcir sa raison et enflammer ses passions; d'où il résultait qu'il était très-important d'étudier tout ce qui était à l'usage de l'homme. Ainsi l'eau, qui conservait l'homme calme, et qui n'altérait point sa raison, procédait du bon principe; tandis que le vin et les femmes procédaient du mauvais, car l'expérience nous apprend qu'un grand nombre de malheurs ont leur source dans l'ivresse et dans l'amour. Les Encratites et les Tatianites adoptèrent les principes de Sévère et furent en conséquence appelés *Sévériens*.

SÉVIRS-AUGUSTAUX. Les Romains nommaient ainsi les six plus anciens sacrificateurs d'Auguste, établis par Tibère au nombre de vingt et un.

SEVOUM, lieu de délices où, selon les Péguans, les âmes, qui ont pratiqué la vertu et expié leurs fautes, se rendent pour y goûter la joie et le bonheur; cependant la félicité n'y est pas parfaite; les âmes ne pourront jouir de la suprême béatitude que lorsqu'elles seront parvenues au *Neiban*, ou à l'anéantissement de l'être. *Voy.* Nirvana.

SEWA, idole des anciens Arabes, détruite par Mahomet. *Voy.* Soua.

SEXAGÉSIME, c'est-à-dire *soixantième*, nom que l'on donne au huitième dimanche avant Pâques, parce qu'il tombe environ soixante jours avant cette fête. Les rites sont les mêmes qu'à la Septuagésime.

SEXATRUS, nom que les Romains donnaient au sixième jour d'une solennité quelconque.

SEXTE. 1° Nom d'une partie de l'office divin, ainsi appelée, parce qu'on la célèbre vers la sixième heure du jour, c'est-à-dire vers midi. Elle se compose généralement d'une hymne, de trois psaumes, avec leur antienne, un capitule, un répons bref et la collecte.

Dans le rite mozarabe, sexte commence par l'antienne, suivie de quatre psaumes, de divers répons, d'une prophétie, d'une épître, d'une louange, d'une hymne, de prières appelées *Clamores*, viennent ensuite la supplication, le capitule, l'oraison dominicale et la bénédiction.

Suivant le rite grec, sexte se compose de trois psaumes, de répons, du trisagion, d'une hymne fort courte, de 40 fois *Kyrie eleison*, et des oraisons.

Les Arméniens adressent d'abord une oraison à Dieu le Père; ils récitent ensuite le *Miserere*, une homélie, une oraison, treize psaumes, quelques versets du psaume xc, une homélie, l'oraison et le *Pater*.

2° Le Sexte est une collection de décrétales faite par le pape Boniface VIII. On lui donne ce nom, parce qu'il forme comme un sixième livre ajouté à la collection de Décrétales de saint Raymond de Pegnafort, qui contient cinq livres.

SEXTUMVIR AUGUSTAL, prêtre d'Auguste institué par Tibère. Il y avait cette différence entre les Sextumvirs établis à Rome et ceux des autres villes, qu'ils n'étaient que six dans les provinces, et que les premiers étaient plus distingués et en plus grand nombre.

SEYTA, dieu honoré par les Lapons de l'île de Tornotresk. C'est une pierre sans aucune forme déterminée; sa femme, ses enfants et ses valets sont de la même matière, et toutes ces pierres n'ont d'autre forme que celle qu'elles ont reçue des eaux de la cataracte voisine. Les Lapons qui les adoraient les frottaient du sang et de la graisse des victimes, qui étaient communément des rennes. Il faut avoir une bonne volonté tout à fait laponne pour voir dans ces monolithes quelques traits de la forme humaine; c'est à peine si on peut distinguer ce que les adorateurs appellent le chapeau de l'idole; ce n'est qu'une partie un peu plus renflée de la pierre. Les Lapons leur faisaient souvent une litière toute fraîche de branches de bouleau, et ils avaient soin de mettre à côté de Seyta un tas de bâtons carrés, dans lesquels il choisissait sa canne, lorsqu'il voulait se mettre en voyage. *Voy.* Stoor-Junkare.

SEYYAHS, religieux musulmans, les moins considérés de tous. Ce sont des moines errants et vagabonds, qu'on peut partager en trois classes. Les uns voyagent par ordre de leurs supérieurs, pour faire des quêtes et recommander leur institut à la libéralité des âmes pieuses. Quelquefois ce supérieur fixe la quantité d'argent ou de provisions qu'ils doivent rapporter au monastère. Lorsqu'un Seyyah de cette espèce arrive dans une ville, il se rend au marché, ou dans la salle qui est auprès de la grande mosquée, et là il crie de toute sa force: « O mon Dieu! envoyez-moi mille écus, ou mille mesures de riz, etc., » suivant la quantité qu'il est tenu de recueillir. Après avoir reçu les aumônes des dévots, le moine men-

diant va faire le même métier dans un autre endroit, et vit toujours errant, jusqu'à ce qu'il ait ramassé la somme à laquelle il a été taxé. — Les autres sont des sujets expulsés de leur ordre pour leur inconduite, et qui, conservant néanmoins l'habit de Derwisch, courent de ville en ville pour mendier leur subsistance. — Les troisièmes sont les Derwischs étrangers, tels que les Abdals, les Usbékis, les Hindis, pour lesquels les Ottomans n'ont qu'une faible dévotion, attendu qu'ils ne descendent pas, comme les autres ordres, des deux premières congrégations établies du vivant de Mahômet. A cette dernière classe appartiennent aussi les Calenders.

SHAKERS. Ce nom veut dire *secoueurs* ou *trembleurs ;* on le donne à une secte des Etats-Unis, qui a fait de la danse et des mouvements convulsifs une partie intégrante du culte qu'on doit rendre à Dieu.

Suivant l'opinion générale, la secte des Shakers a été fondée, en 1768, par une Anglaise, Anna Lee, femme d'un maréchal-ferrant. Ayant été mise en prison pendant quelque temps, comme coupable d'une conduite irrégulière, dès qu'elle fut relâchée, elle résolut de quitter l'Angleterre, et partit, en 1774, pour l'Amérique, accompagnée de plusieurs de ses adhérents. Etablie dans l'état de New-Hampshire, elle parcourut ensuite plusieurs contrées de la Nouvelle-Angleterre, en prêchant et en cherchant à propager sa doctrine; elle mourut en 1782. Ses partisans disaient qu'elle était la femme désignée au chapitre XII de l'Apocalyse, l'épouse de l'Agneau; qu'elle savait tout comme Dieu, et qu'on lui devait la même obéissance. Ils prétendaient qu'elle parlait 72 langues, inintelligibles aux vivants, mais comprises par les morts avec lesquels elle conversait. Mère de tous les élus, elle travaillait pour le monde entier; aucune bénédiction ne descendait sur les humains que par son intermédiaire. Personne n'était entré au ciel avant l'an 1776 de Jésus-Christ. Alors furent accomplis les temps prédits, et cette année commença une nouvelle dispensation sous la direction de la *Mère en Jésus-Christ*, qui avait pour adjoints sept *elders* ou anciens. Un déserteur de la secte dit même qu'Anna Lee était considérée comme l'égale de Jésus-Christ; qu'elle se disait Verbe comme lui, prédite comme le Messie, ayant souffert comme lui en esprit pour accomplir la rédemption.

Les Shakers prennent aussi le nom d'*Eglise millénaire*, parce que leur dogme fondamental étant la distinction des deux créations, ou des deux royaumes, celui d'Adam et celui de Jésus-Christ, ils prétendent être entrés dans le cours du *millenium*, ou second avénement de Jésus-Christ. En conséquence ils ont renoncé totalement à Adam et à la chair; le mariage leur est sévèrement interdit, et le célibat est devenu leur premier devoir. Ils ne peuvent donc se recruter qu'en faisant des prosélytes ; aussi y mettent-ils un grand zèle. Le *Morgenblatt*, en 1830, évaluait leur nombre à environ 1500 individus, répartis en quatre établissements ; mais John Hayward, en 1836, le fait monter à 6000, distribués en quinze localités, dans les Etats du Maine, du New-Hampshire, du Massachusetts, du Connecticut, de New-York, de l'Ohio et du Kentucky.

Ces divers établissements ne consistent pas dans un seul grand cloître, mais en plusieurs maisons d'habitation, dont chacune renferme un certain nombre d'hommes et de femmes, qui, sans avoir entre eux aucun lien de parenté ou d'alliance, forment, pour ainsi dire, des familles artificielles. La réunion des deux sexes sous le même toit a fait naître des soupçons injurieux sur la moralité des Shakers ; cependant les personnes qui ont eu occasion de les voir de près, assurent que leur conduite est irréprochable, et qu'ils sont fidèles à leurs vœux. Mais ce qui frappe les voyageurs qui comparent les Shakers avec les frères Moraves et les Quakers, avec lesquels ils ont des rapports de mœurs et d'institution, c'est que les Shakers, hommes et femmes, portent sur leurs visages pâles et dans leurs yeux hagards l'empreinte de la tristesse et de la mélancolie, tandis que les Quakers et les frères Moraves, qui n'ont point renoncé au mariage, sont remarquables par l'expression de sérénité qui règne dans leurs traits, et que leurs femmes ont souvent de la beauté et toujours de la fraîcheur. L'étage supérieur des maisons des Shakers est séparé par un corridor assez large, en deux quartiers : dans l'un se trouvent les chambres à coucher des hommes, dans l'autre celles des femmes, chacune avec deux lits ; au rez-de-chaussée sont la cuisine et le réfectoire communs aux deux sexes. Sans nécessité urgente, jamais un homme n'entre dans le quartier des femmes, ni une femme dans celui des hommes. A l'église et à table, à la promenade comme au travail, les sexes sont toujours en vue l'un de l'autre, et pourtant toujours séparés. Les femmes font la cuisine et travaillent à la confection de leurs vêtements ; les hommes s'occupent des travaux de l'agriculture et exercent quelques métiers. Leurs jardins et leurs champs sont cultivés avec soin ; leurs maisons, construites avec solidité et élégance, sont d'une extrême propreté : bref, tout chez eux porte l'empreinte d'une industrie active et intelligente. Les femmes sont toutes vêtues de même ; leur habit de fête consiste en une robe de soie violette, avec une mantelle de drap fin, un fichu de batiste, des gants qui vont jusqu'au coude, et un grand bonnet de taffetas blanc ; le costume des hommes ressemble à celui des Quakers.

L'autorité de la société réside dans un ministère composé de quatre personnes des deux sexes, qui, avec les anciens et les intendants, constituent le gouvernement général, qui régit toutes les congrégations, appelées familles. Quelquefois les deux sexes se réunissent pour converser sur des matières d'édification ou d'administration, et les hommes y fument leurs pipes. Le soir et le matin,

avant et après le repas, on fait la prière à genoux.

Les temples ont deux portes : celle de droite pour les femmes, celle de gauche pour les hommes. On y entre deux à deux en marchant avec régularité. Les frères et les sœurs y sont séparés. Les hommes vêtus d'un habit bleu, veste noire, pantalon à carreaux bleus et blancs ; les femmes, en casaquin blanc, jupon bleu, tablier de même étoffe que les pantalons des hommes; les femmes tiennent un mouchoir bleu et blanc qu'elles ne quittent pas ; toutes ont les bras croisés ainsi que les hommes, les yeux fixés en terre, l'air hébété dans un silence absolu, qui dure près d'une demi-heure. Sur un signe du président, tous se lèvent et se rangent en forme d'éventail, sur plusieurs rangs très-bien alignés, et le président au centre des deux éventails. Plusieurs éprouvent alors des convulsions qui se manifestent dans le visage, les jambes et les bras. Sur un nouveau signe, tous s'étant agenouillés, le chef entonne un chant sans paroles ; chant nasal et guttural, répété par tous. Après un troisième silence, un troisième signal, nouvelle évolution ; les hommes quittent leurs habits qu'ils accrochent, ainsi que leurs chapeaux, et restent en gilet, les manches de la chemise relevées par un ruban noir ; mais rien ne change dans la toilette des femmes. Le président entonne un air, soutenu par trois hommes et trois femmes placés auprès de lui. Alors tout se met en mouvement, et on commence la danse qui consiste en un saut et une révérence en face ; autant à droite, à gauche et en arrière, puis douze sauts et douze révérences en avant. On recommence de la même manière, jusqu'à ce que le président cessant de chanter, tous se taisent et la danse finit. Les révérences des hommes et des femmes sont un ploiement du genoux, la tête demi-penchée et les bras ouverts, puis les deux pieds tirés successivement avec un petit saut; les femmes glissent au lieu de sauter ; tout cela s'exécute avec précision et en cadence. Viennent ensuite deux femmes qui balaient la chapelle ; on se range pour leur faire place, et les mêmes scènes recommencent, ce qui dure trois heures. Quelquefois le chant dégénère en cris inarticulés, la danse en contorsions affreuses, et l'assemblée présente le spectacle d'une réunion d'énergumènes. Les danseurs tombent enfin épuisés de fatigue, et ayant à peine la force de se traîner jusqu'à leurs siéges. Le service fini, chacun reprend habit et chapeau, et tous sortent deux à deux, les bras croisés sur la poitrine et à pas mesurés.

D'après la constitution des Shakers, les ministres, les anciens et les diacres sont établis non par leur propre choix, ni par la majorité des votes, quoique avec le libre consentement de tous, mais par l'esprit spontané d'union en vertu duquel Dieu leur a réparti ses dons. Ils n'ont ni salaire, ni pension, ni propriété particulière ; mais ils doivent, comme les autres, travailler des mains. Ce sont eux qui envoient des ministres prêcher l'Evangile; ils ne doivent jamais aller moins de deux. Les diacres sont chargés du temporel de la communauté. Il y a en outre des diacres particuliers dans chaque famille pour le même objet.

Chaque établissement particulier a un pouvoir égal d'admettre des membres, d'élire ses officiers et de les destituer. Des délégués de chaque établissement se réunissent en assemblées périodiques pour l'intérêt commun. A chaque séance du culte on fait une collecte pour les pauvres et pour la propagation de l'Evangile parmi les païens.

Les membres s'étant constitués en Eglise doivent mettre en commun leurs biens, leurs talents et leurs efforts, pour le temps et pour l'éternité ; ils ont un droit égal à ce que possède la communauté, qu'ils aient apporté peu ou beaucoup; cependant le système primitif s'est un peu modifié à cet égard. Il est loisible à chacun de s'identifier à la communauté, ou de s'occuper à part de ses intérêts temporels, et d'avoir des propriétés. Dans le second cas cependant, ils ne sont pas réputés membres parfaits de l'Eglise.

Les prosélytes ne sont que membres imparfaits, s'ils ont encore des créances à payer, des héritages à recueillir. Les parents, qui ont des enfants en bas âge, ne peuvent joindre leurs propriétés à celles de la communauté ; ils doivent pourvoir à l'entretien de ces enfants ; ceux-ci ne sont agrégés que du consentement de leurs parents ou de ceux qui les représentent, et ne deviennent complétement membres de l'Eglise que lorsque l'âge ou la précocité d'une foi vive et l'esprit de lumière les ont rendus dignes d'être admis à la jouissance de tous ces droits.

Tout membre a la faculté de régler sa croyance et de discuter toutes sortes de matières ; mais pour la discipline, il doit se conformer à celle qui est adoptée. L'abbé Grégoire observe que les Shakers ont des doctrines et des usages qui leur sont communs avec les autres sectes. — Comme les Unitaires, ils rejettent la Trinité. — Avec les Universalistes, ils rejettent l'éternité des peines. — Avec les Calvinistes et les Méthodistes, ils insistent fortement sur la régénération intérieure. — Avec les Arminiens, ils rejettent les décrets d'élection, de réprobation absolue, et l'imputation du péché d'Adam à sa postérité. — Avec les Quakers, ils rejettent le baptême, la cène, dédaignent la politique, ne votent pas aux élections, n'acceptent point de place. Ils condamnent la guerre, les serments, les loteries, les jeux de hasard. Ils évitent les bouffonneries, les mensonges, et s'abstiennent de donner des titres honorifiques. — Avec les Swédenborgistes, ils croient que le second avénement et le jugement sont arrivés. — Avec les Sandémaniens, ils admettent une sorte de communauté de biens. — Avec les Jumpers, ils regardent la danse comme partie intégrante de l'office divin. — Avec les catholiques, ils croient à la continuation des miracles, mais seulement dans leur société, et ils admettent une espèce de confession auriculaire ; ce sont les anciens

qui confessent les simples fidèles, leur imposent des pénitences et leur donnent l'absolution.

SHIBI, dieu du feu, chez les Slaves. On allumait du feu dans l'intérieur de sa statue, de telle sorte que les flammes et la fumée sortaient par les yeux, la bouche et les oreilles de l'idole, à la grande terreur des spectateurs.

SHOUPELTINS. Les habitants des îles Schetland appelaient ainsi les Tritons, dont les anciennes traditions et la superstition populaire avaient peuplé les mers du Nord.

SIAKA, nom japonais de Chakya-Mouni, le Bouddha des temps actuels. Son culte fut introduit dans le Japon, l'an 553 de l'ère chrétienne. Voici ce que portent les Annales de cet empire :

« La treizième année du règne de Kin-Mei-Ten-O, trentième Daïri, le roi de Fiak-saï envoya une ambassade qui présenta à l'empereur une image du Bouddha Siaka, des pavillons, un parasol et les livres classiques de la religion de Bouddha. Ces présents furent très-agréables au Daïri. Le ministre Inamé entreprit de lui persuader d'adorer ce dieu ; mais Mono-no bé-no Ogosi l'en détourna, en disant : « Notre empire est d'origine divine, et le Daïri a déjà beaucoup de dieux à adorer; si nous adorons ceux des royaumes étrangers, les nôtres en seront irrités. » Intimidé par ce discours, le Daïri fit cadeau de l'image à Inamé, qui, de joie, fit abattre sa maison, et construire sur l'emplacement le temple *Kou-ghen-si ;* il y plaça l'idole, et lui rendit constamment son adoration : c'est de cette époque que date l'introduction de la religion de Siaka au Japon, et de ses temples nommés *Ga-ran.* » Depuis, cette religion fit de grands progrès, et maintenant elle se partage le Japon avec le culte antique du Sin-to. *Voy.* CHAKYA-MOUNI, BOUDDHA, FO, CHÉKYA, etc.

SIANG-JIN. Dans toutes les processions que les Chinois font en l'honneur de leurs divinités, il y a des gens qui portent au bout de longues perches, des images de poissons, de grenouilles, de serpents et autres figures superstitieuses de divers animaux. Ce sont ces porteurs d'images que l'on appelle *Siang-jin.*

SIANG-TI-YO, le premier des huit grands enfers, selon les Bouddhistes de la Chine. Les damnés, plongés dans le feu, ont des ongles de fer longs et aigus. Constamment animés par la fureur et la haine, ils se ruent les uns sur les autres et s'entre-déchirent d'une manière cruelle. Dans ces luttes féroces, ils perdent tour à tour la vie, et, chaque fois, un vent glacial les ressuscite pour qu'ils se livrent de nouveaux combats.

SIAO, génie des montagnes, qui n'a qu'un pied, suivant les Chinois.

SIARE, nom que les insulaires des Maldives donnent à un lieu consacré au roi des vents. Il y en a dans presque toutes les iles sur le rivage de la mer ; c'est là qu'ils viennent s'acquitter des vœux qu'ils ont faits, lorsqu'ils ont échappé à quelque danger sur la mer. On offre à ce roi de l'air de petites barques faites exprès, remplies de parfums, de gommes, de fleurs et de bois odoriférants. On brûle ensuite des parfums, et on met le feu aux barques qui en sont chargées, après quoi on les laisse voguer en pleine mer au gré du vent, jusqu'à ce qu'elles soient consumées. Tel est le sacrifice qu'ils croient agréable au roi des vents. S'il arrive qu'ils ne puissent pas offrir une barque, ils y suppléent par un sacrifice de coqs ou de poules, qu'ils jettent à la mer devant le navire qui les a ramenés.

SIBA ou SIVA, et mieux SEVA, déesse des Slaves qui habitaient la Wagrie et l'île de Rugen. Son nom dérive d'un verbe qui correspond à *ensemencer*, et ses attributs caractéristiques autorisent à croire qu'elle était la déesse des végétaux en général. Elle était représentée sous la forme d'une femme nue, dont les cheveux tombaient jusqu'au-dessous du jarret; de la main droite elle tenait une pomme, et de la gauche une grappe de raisin. On lui sacrifiait des animaux et des prisonniers. On la dit fille de Sitalcès, roi des Goths, et femme d'Anthire, qui porta les armes sous Alexandre le Grand, et de retour en Allemagne, bâtit la ville de Meckelbourg.

SIBYLLES. Les anciens appelaient de ce nom certaines femmes auxquelles ils attribuaient la connaissance de l'avenir et le don de prophétie. Ce nom fut d'abord particulier à la prophétesse de Delphes; il fut donné ensuite à toutes les femmes qui rendaient des oracles. On le fait venir du verbe grec qui signifie être inspiré ou conseillé des dieux; mais nous sommes plus porté à croire que les verbes σιβυλλιᾶν et σιβυλλαίνειν viennent au contraire du mot *sibylle*, qui nous paraît oriental (כבלה ou שבלה), bien que la signification connue de ces mots n'ait pas un rapport direct avec les fonctions des sibylles.

On convient généralement qu'il y a eu des sibylles, mais on n'est pas d'accord sur leur nombre. Platon, le premier des anciens qui en ait parlé, semble n'en reconnaître qu'une, car il dit simplement la Sibylle. Quelques modernes ont soutenu, après ce philosophe, qu'il n'y avait eu effectivement qu'une Sibylle, celle d'Erithrée, en Ionie, mais qu'elle a été multipliée dans les écrits des anciens, parce qu'elle a beaucoup voyagé et vécu très-longtemps. Solin et Ausone en comptent trois : l'Erithréenne, la Sardienne et la Cuméenne. Elien en admet quatre, savoir celle d'Erithrée, celle de Sardes, l'Egyptienne et la Samienne. Enfin, Varron, suivi par le plus grand nombre des savants, distingue dix sibylles qu'il nomme en cet ordre : 1° la *Persique;* si l'on en croit saint Justin, martyr, elle était fille du Chaldéen Bérose. D'autres prétendent qu'elle était juive et lui donnent le nom de *Sambétha.* Dans les vers sibyllins, elle se qualifie bru de Noé. On dit qu'elle laissa vingt-quatre livres de prophéties, parmi lesquelles il y en avait qui annonçaient le Messie; 2° la *Libyenne,* qu'on disait fille de Jupiter et de Lamia, et qui voyagea en plusieurs endroits, à Samos,

à Delphes, à Claros, etc.; mais elle faisait sa résidence en Libye; 3° la *Delphique*, fille de Tirésias Thébain; elle vivait longtemps avant la guerre de Troie. Après la prise de Thèbes, elle fut consacrée au temple de Delphes par les Epigones, et fut la première, selon Diodore, qui porta le nom de sibylle. Il l'appelle *Daphné;* d'autres la nomment *Arthémis*. Quelques-uns prétendent qu'Homère a fait usage de plusieurs de ses vers prophétiques, qu'il a insérés dans son Iliade; 4° la *Cuméenne*, qui rendait ses oracles à Cumes en Italie; 5° l'*Erithréenne*, qui prédit le succès de la guerre de Troie, dans le temps que les Grecs s'embarquaient pour cette expédition; son nom était *Hérophile;* elle était fille d'une nymphe du mont Ida et du berger Théodore. Elle fut d'abord gardienne du temple d'Apollon Sminthéus, dans la Troade. C'est elle qui interpréta le songe d'Hécube, en lui prédisant les malheurs que causerait dans l'Asie l'enfant qu'elle portait dans son sein. Elle passa une partie de sa vie à Claros, à Samos, à Délos, à Delphes, et revint au temple d'Apollon Sminthéus, dont elle se disait tantôt la femme, tantôt la sœur, tantôt la fille. Son tombeau subsistait encore du temps de Pausanias; 6° la *Samienne*, dont on avait trouvé les prophéties dans les anciennes annales des Samiens; 7° la *Cumane*, née à Cumes, dans l'Eolide; c'est celle qu'on nomme *Démophile*, *Hérophile* et même *Amalthée*, et qui vint présenter à Tarquin l'Ancien ses neuf livres de prédictions pour les lui vendre; 8° l'*Hellespontine*, née à Marpèse, dans la Troade, qui avait prophétisé du temps de Solon et de Cyrus; 9° la *Phrygienne*, qui faisait son séjour à Ancyre, où elle rendait ses oracles; 10° enfin, la *Tiburtine*, nommée aussi *Albunée*, qui fut honorée comme une divinité à Tibur ou Tivoli sur le Tévéron. Quelques-uns ne font qu'une sibylle de la Cumane et de la Cuméenne, et nomment la sibylle *Cimmérienne*, ainsi appelée de Cimmérie, petit canton d'Italie.

Il y avait un assez grand nombre d'oracles des sibylles répandus dans le public, sans parler de ceux qui étaient extraits des livres sibyllins dont nous parlerons dans l'article suivant. Ces oracles regardaient particulièrement le pays où ils avaient cours, et voilà sans doute ce qui a fait supposer une sibylle différente pour chaque contrée. Les politiques savaient faire usage de ces prétendues prophéties; souvent même ils en inventaient et les faisaient courir parmi le peuple comme anciennes, afin de les faire servir aux desseins de leur ambition. C'est ainsi que P. Lentulus Sura, un des chefs de la conjuration de Catilina, faisait valoir une prétendue prédiction des sibylles, que *trois Cornéliens auraient à Rome la puissance souveraine*. Sylla et Cinna, tous deux de la maison Cornélienne, avaient déjà vérifié une partie de la prédiction. Lentulus, qui était de la même famille, se persuada que la prédiction ayant été déjà vérifiée pour deux tiers, c'était à lui à la compléter en s'emparant du pouvoir suprême; mais la prévoyance du consul Cicéron empêcha les effets de son ambition.

Pompée voulant rétablir Ptolémée Aulétès sur le trône d'Egypte, la faction, qui lui était contraire dans le sénat, publia une prédiction sibylline portant que, si un roi d'Egypte avait recours aux Romains, ils ne devaient pas lui refuser leurs bons offices, mais qu'il ne fallait pas lui fournir des troupes. Cicéron, qui était dans le parti de Pompée, ne doutait pas que l'oracle ne fût supposé; mais, au lieu de le réfuter, il chercha à l'éluder, et fit ordonner au proconsul d'Afrique d'entrer en Egypte avec une armée, et d'en faire la conquête pour les Romains; ensuite on en fit présent à Ptolémée.

Lorsque Jules César se fut emparé de l'autorité souveraine, sous le titre de dictateur perpétuel, ses partisans, cherchant un prétexte pour lui faire déférer le titre de roi, répandirent dans le public un nouvel oracle sibyllin, selon lequel les Parthes ne pouvaient être assujettis que par un roi des Romains. Le peuple était déjà déterminé à lui en accorder le titre, et le sénat devait en rendre le décret, le jour même que César fut assassiné.

Pausanias rapporte dans ses Achaïques une prédiction des sibylles sur le royaume de Macédoine, conçue en ces termes : « Macédoniens, qui vous vantez d'obéir à des rois issus des anciens rois d'Argos, apprenez que deux Philippe feront tout votre bonheur et tout votre malheur : le premier donnera des maîtres à de grandes villes et à des nations; le second, vaincu par des peuples sortis de l'Occident et de l'Orient, vous perdra sans ressource, et vous couvrira d'une honte éternelle. » En effet, l'empire de Macédoine, après être parvenu à un très-haut point de gloire sous Philippe, père d'Alexandre, tomba en décadence sous un autre Philippe qui devint tributaire des Romains. Ceux-ci étaient au couchant de la Macédoine, et furent secondés par Attalus, roi de Mysie, qui était à l'orient.

Les sibylles paraissent avoir aussi prédit le grand tremblement de terre qui ébranla l'île de Rhodes; car Pausanias dit à cette occasion que la prédiction de la sibylle ne se trouva que trop accomplie.

Quelquefois on se flattait de pouvoir détruire l'effet des oracles sibyllins, au moyen d'expiations et de sacrifices sanglants. Nous lisons dans Plutarque que, les livres sibyllins portant que les Gaulois et les Grecs s'empareraient de la ville de Rome, on imagina, pour détourner l'effet de la prédiction, et pour l'accomplir en quelque sorte, d'enterrer vifs, dans l'enceinte de la ville, un homme et une femme de chacune des deux nations, afin de leur faire prendre ainsi possession du territoire de Rome.

Nous trouvons dans les lois romaines une constitution d'Aurélien, qui ordonne au sénat de rendre un arrêt pour que les prêtres consultent les livres sibyllins à l'occasion de l'invasion des Marcomans, qui, ayant traversé le Danube et forcé les Alpes, menaçaient Rome, non contents d'avoir ravagé

presque toute l'Italie; et nous voyons, par le sénatus-consulte, qu'il fut décidé que les victimes humaines seraient même permises, si elles étaient jugées nécessaires.

SIBYLLINS (Livres), recueil des oracles de la sibylle de Cumes, conservé à Rome avec le plus grand soin. Voici comment on raconte l'histoire de leur dépôt dans le Capitole : une vieille femme apporta un jour devant Tarquin l'Ancien neuf volumes, pour lesquels elle demanda 300 pièces d'or. Le roi rejeta la demande avec mépris; sur quoi la sibylle en jeta trois dans le feu en sa présence, et demanda le même prix pour ceux qui restaient. Rebutée encore, elle en brûla trois autres, et persévéra à demander la même somme pour les trois derniers, avec menace de les brûler en cas de refus. Tarquin, frappé de cette obstination, consulta les augures, dont l'avis fut qu'il devait payer tout ce qu'on lui demandait pour les trois livres restants. La somme délivrée, la sibylle enjoignit à Tarquin de garder ces livres avec le plus grand soin, comme contenant les oracles qui présageaient les destinées de Rome. Le roi les fit mettre dans un coffre de pierre, lequel fut placé sous une voûte du Capitole; il en confia la garde à deux prêtres particuliers, nommés duumvirs, dont tout le sacerdoce se borna d'abord aux soins que demandait ce dépôt sacré; on y attacha ensuite la fonction de célébrer les jeux séculaires. Ces livres étaient consultés dans les grandes calamités. On avait une si grande foi aux prédictions qui y étaient contenues, que, dès qu'on avait une guerre importante à entreprendre, une sédition violente à apaiser, lorsque l'armée avait été défaite, que la peste, ou la famine, ou quelque maladie épidémique affligeait la ville ou la campagne, ou enfin si on avait observé quelques prodiges qui menaçassent d'un grand malheur, on ne manquait pas d'y avoir recours. C'était une espèce d'oracle permanent, aussi souvent consulté par les Romains, et avec autant de confiance que celui de Delphes par les Grecs. Mais il fallait un décret du sénat pour y avoir recours, et il était défendu, sous peine de mort, aux duumvirs, de les laisser voir à personne. Valère Maxime dit que M. Attilius, duumvir, fut puni du supplice des parricides, pour en avoir laissé prendre une copie par Pétronius Sabinus.

Ce premier recueil d'oracles sibyllins fut consumé dans l'incendie du Capitole, sous la dictature de Sylla, l'an 83 avant Jésus-Christ. Pour réparer cette perte, le sénat fit recueillir à Samos, à Troie, à Erythrée, et dans plusieurs autres villes de l'Italie, de la Grèce, de l'Asie, tout ce qu'on pourrait trouver de vers sibyllins. Les députés en rapportèrent un grand nombre; mais, comme il y en avait sans doute beaucoup d'apocryphes, on établit une commission de quinze prêtres, appelés quindécemvirs, pour en faire un choix judicieux. Ces nouveaux livres sibyllins furent déposés au Capitole, comme les premiers; mais on n'y eut pas tant de foi, et ce qu'ils contenaient ne fut pas aussi secrètement gardé; car il paraît que la plupart de ces oracles étaient publics, et que chacun, selon les événements, les interprétait à sa fantaisie. Varron, cité par Lactance, assure que ce recueil contenait d'abord mille vers au plus. Mais Auguste en ordonna une seconde révision, qui en fit rejeter quelques-uns. Ce que dit le même Varron, au rapport de Denys d'Halicarnasse, que les quindécemvirs avaient regardé comme supposés tous les vers qui interrompaient la suite des acrostiches, montre que cette forme régnait d'un bout de l'ouvrage à l'autre. Cicéron explique en quoi consistait cette forme. Le recueil était partagé en diverses sections; et, dans chacune, les lettres qui formaient le premier vers se trouvaient répétées dans le même ordre au commencement des vers suivants; en sorte que l'assemblage de ces lettres initiales devenait la répétition du premier vers de la section. Les prédictions contenues dans ce recueil étaient conçues en termes vagues et généraux, sans aucune désignation de temps et de lieu. Au moyen de cette obscurité, dans laquelle, dit Cicéron, l'auteur s'est habilement enveloppé, on peut appliquer la même prédiction à des événements différents. Le moyen employé pour former la nouvelle compilation avait fait circuler dans le public un grand nombre de fragments, et cela donna naturellement l'occasion d'en fabriquer d'autres, et d'en faire circuler de controuvés; dès lors les livres sibyllins tombèrent dans le discrédit. Enfin le dernier recueil fut brûlé, en 399, par Stilicon, général de l'empereur Arcadius.

Nous avons encore aujourd'hui un recueil de vers grecs, sous le titre d'*Oracles sibyllins*; on y prédit dans le plus grand détail, non-seulement les destinées de Rome, mais même les principaux événements de la vie du Christ. Ils ont été imprimés pour la première fois en 1545, en huit livres; il y en a eu ensuite trois autres éditions; le savant cardinal Angelo Mai en a publié, en 1817 et 1828, quatre autres livres trouvés par lui dans diverses bibliothèques. Enfin M. Alexandre en a donné un texte grec complet, avec traduction en vers latins et commentaires, Paris, 1841-42, 2 vol. in-8°.

Maintenant, que devons-nous penser des oracles sibyllins? Pendant longtemps, il a été de mode de décrier ces ouvrages; et on regardait les fragments que l'on en citait comme le produit d'une pieuse fraude opérée par les chrétiens en faveur de leur religion. Cet injuste jugement a été réformé par la critique moderne. En effet, 1° c'est une vérité de fait historique, attestée par tous les auteurs anciens, que divers oracles vrais ou faux existaient sous le nom d'oracles sibyllins avant la venue de Jésus-Christ, et qu'on en a compilé des recueils à différentes époques. 2° Il est certain que les collections les plus authentiques ont été malheureusement perdues, et que les recueils compilés depuis la venue de Jésus-Christ sont remplis d'interpolations et de prophéties controuvées. 3° Il est certain que, dans les recueils actuels, il

existe encore quelques débris précieux des oracles primitifs, et que plusieurs autres nous ont été conservés soit par les auteurs païens, soit par les défenseurs du christianisme. 4° Il est certain qu'un certain nombre de ces oracles étaient applicables au Sauveur, comme nous le voyons par saint Clément de Rome, saint Justin le martyr, Eusèbe, Athénagore, Origène, Théophile, saint Clément d'Alexandrie, etc. 5° Enfin, il est certain que le peuple romain en général était préoccupé des prédictions contenues dans ces oracles, dans les années qui précédèrent la naissance de Jésus-Christ, comme nous le voyons par Cicéron, Virgile, Horace, Varron, Suétone, etc. Il est donc de toute évidence que les chrétiens n'ont pu inventer les oracles des sibylles. C'est pourquoi Lactance dit avec beaucoup de raison : « Quelques esprits, dont le rapport des oracles sibyllins avec Jésus-Christ force la conviction, allèguent, pour s'y soustraire, que les vers sibyllins ont été controuvés et composés par les soutiens intéressés du christianisme. Toutefois il est impossible de s'armer d'une semblable objection quand on a lu Cicéron, Varron et autres anciens auteurs qui parlent de la sibylle d'Erythrée et de différentes prophétesses. C'est à leurs livres que nous empruntons nos preuves ; or ces écrivains sont morts avant l'incarnation du Verbe-Christ. Je ne doute point que les vers sibyllins n'aient passé dans l'antiquité pour des fables, parce que personne ne les comprenait : car ils prophétisaient d'étonnants miracles, sans en désigner ni la forme, ni l'époque, ni l'auteur. La sibylle d'Erythrée prédit elle-même qu'on l'accuserait de folie et de mensonge. Les vers sibyllins demeurèrent cachés pendant des siècles ; mais, quand la naissance et la passion du Christ eurent mis au grand jour ce qui était enveloppé de mystère, on y attacha de l'importance, de même que les prédictions des prophètes, lues par le peuple juif durant 1500 ans et plus, ne furent comprises qu'alors que les paroles et les actions du Christ les eurent vérifiées; car les prophètes l'ont prédit, et les hommes n'interprétèrent leurs oracles que quand tout fut accompli. »

Bien plus, il paraîtrait que saint Paul lui-même s'appuyait du témoignage des sibylles, et qu'il renvoyait les païens à leurs oracles, bien avant que les chrétiens eussent pu les supposer ou les falsifier ; ce passage de l'apôtre ne se trouve pas, il est vrai, dans ses écrits sacrés, mais il nous a été conservé par saint Clément d'Alexandrie, et il est assez important pour que nous en donnions ici la traduction : « De même, dit ce Père, que Dieu voulut sauver les Juifs en leur donnant des prophètes, ainsi il suscita les plus sages des Grecs, pour qu'ils fussent les prophètes de ce peuple selon sa propre langue, et selon qu'ils pouvaient recevoir la vertu de Dieu, et il les sépara du commun des hommes. Nous en avons pour preuve non-seulement la parole de Pierre, mais encore celle de l'apôtre Paul, disant : *Prenez en vos mains les livres grecs, lisez la sibylle, comment elle révèle un seul Dieu, et annonce les choses à venir ; prenez Hystaspe, lisez-le, et vous y trouverez le Fils de Dieu désigné d'une manière bien plus éclatante et bien plus évidente, et comment plusieurs rois se réuniront contre le Christ, animés de haine contre lui et contre ceux qui portent son nom, et contre ses fidèles, et contre son attente et son arrivée.* » Les apôtres et les premiers défenseurs du christianisme n'ont pu parler ainsi que parce que les oracles sibyllins étaient entre les mains des païens, et parce que les prophéties auxquelles ils faisaient allusion leur étaient bien connues.

Dans une circonstance où il était question des livres sibyllins, Cicéron s'écrie : « Quel est l'homme qui est annoncé, et dans quel temps viendra-t-il ? *Quem hominem, et in quod tempus est ?* » — « Ces vers, dit-il ailleurs, prétendent qu'il faut recevoir un roi si nous voulons être sauvés, *si salvi esse velemus.* » On peut assigner la même source à une prophétie qui circula pour la première fois à Rome, l'an 63 avant l'ère chrétienne, et qui annonçait que la nature allait enfanter un roi pour le peuple romain, *Regem populo romano naturam parturire.* Cette circonstance se trouve dans Suétone, qui la rapporte d'après un certain Julius Marathus, dont le récit ajoute que la terreur du sénat fut si grande, qu'il décréta aussitôt qu'on ne conserverait la vie à aucun enfant mâle né dans le cours de cette année. Mais ceux dont les épouses se trouvaient enceintes, s'appropriant chacun une si haute prédiction, réussirent à prévenir l'exécution du sénatus-consulte. Plus tard, on ne manqua pas d'en faire l'application à Auguste dont la naissance eut lieu vers la même époque. Les Romains, qui ne connaissaient pas la nature et l'objet de ces prédictions, les appliquaient aux événements politiques qui survenaient dans l'empire. C'est ainsi que Virgile traduit en vers magnifiques, à l'honneur du fils de Pollion, un long oracle de la sibylle de Cumes, dont il conserve même religieusement les expressions. Or, dans toute cette églogue, il n'est peut-être pas un seul vers qui ne puisse s'appliquer à Jésus-Christ ; on croirait, en la lisant, lire une page d'Isaïe ou de quelque prophète hébreu. Bien plus, M. de Maistre soutient que ce prétendu fils de Pollion est parfaitement inconnu dans l'histoire, et que probablement Virgile n'a pas eu d'autre but, en composant son églogue, que de traiter un sujet qui prêtait éminemment à la poésie. Ce qui donne du poids à cette assertion, c'est qu'elle a été ainsi comprise par les anciens. L'œuvre du grand poëte fut dans la suite traduite en assez beaux vers grecs, et lue dans cette langue au concile de Nicée, par l'ordre de l'empereur Constantin. « Certes, dit à ce sujet le comte de Maistre, il était bien digne de la Providence d'ordonner que ce cri du genre humain retentît à jamais dans les vers immortels de Virgile. Mais l'incurable incrédulité de notre siècle, au lieu de voir dans cette pièce ce

qu'elle renferme réellement, c'est-à-dire un monument ineffable de l'esprit prophétique qui s'agitait alors dans l'univers, s'amuse à nous prouver doctement que Virgile n'était pas prophète, c'est-à-dire qu'une flûte ne sait pas la musique, et qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans la IVe églogue de ce poëte; et vous ne trouverez pas de nouvelle édition ou traduction de Virgile, qui ne contienne quelque noble effort de raisonnement et d'érudition pour embrouiller la chose du monde la plus claire. Le matérialisme, qui souille la philosophie de notre siècle, l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout à fait plausible en elle-même, et de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fût jamais.... Croyez-vous que le siècle de Virgile manquait de beaux esprits qui se moquaient *et de la grande année, et du siècle d'or, et de la chaste Lucine, et de l'auguste mère, et du mystérieux enfant?* Cependant tout cela était vrai :

L'enfant du haut des cieux était prêt à descendre.

« Il ne s'agit pas ici d'un fait. Si quelqu'un a cru que Virgile était immédiatement inspiré, voilà ce qu'on nomme une opinion dont on peut se moquer si l'on veut; mais ce n'est pas de quoi il s'agit... Croyait-on à l'époque marquée qu'*un grand événement allait éclore? que l'Orient l'emporterait? que des hommes partis de Judée assujettiraient le monde?* Parlait-on de tous côtés *d'une femme auguste, d'un enfant miraculeux prêt à descendre du ciel pour ramener l'âge d'or sur la terre?* Oui, il n'y a pas moyen de contester ces faits; Tacite, Suétone, leur rendent témoignage. Toute la terre croyait toucher au moment d'une révolution heureuse; la prédiction d'un conquérant qui devait asservir l'univers à sa puissance, embellie par l'imagination des poëtes, échauffait les esprits jusqu'à l'enthousiasme; avertis par les oracles du paganisme, tous les yeux étaient tournés vers l'Orient, d'où l'on attendait ce libérateur? »

Mais quelle est la valeur prophétique des oracles des sibylles? D'abord, sans vouloir en aucune manière nous prononcer théologiquement, nous croyons que Dieu a bien pu inspirer personnellement les sibylles, bien qu'appartenant à la gentilité, comme il avait déjà inspiré Balaam le moabite, qui probablement était idolâtre. Rien d'ailleurs ne nous démontre que les sibylles aient été infidèles. C'étaient peut-être des femmes sorties du sein du peuple hébreu, lors de la captivité de Babylone, et qui auront donné aux païens quelque connaissance des prophéties qui avaient cours dans leur nation. Rappelons-nous qu'une des sibylles nous est donnée comme Syrienne ou Juive, son nom est syrien (1); peut-être même est-elle la seule sibylle; plusieurs nations se la seront appropriée par la suite, parce que chacune d'elles aura conservé religieusement en dépôt quelques-uns des oracles recueillis de sa bouche. Mais, quoi qu'il en soit des sibylles, on peut admettre comme certain que les oracles qui avaient cours sous leur nom n'avaient d'autre origine que les livres sacrés des Hébreux, connus déjà par des traductions grecques, trois siècles avant Jésus-Christ, et qui ont dû certainement être connus plus ou moins implicitement longtemps auparavant, soit par la dispersion des Juifs dans les différentes contrées de la terre, soit par les voyages des sages dans la Judée (1).

SICINNIS, danse des satyres dans les drames satyriques. Saint Clément d'Alexandrie dit qu'elle fut inventée par Sicinnus, serviteur de Thémistocle et gouverneur de ses enfants. Elle était exécutée par des Phrygiens dans les fêtes de Bacchus Sabasius.

SIDANKA, déesse des Kamtchadales; elle était fille de Koutkhou, sœur et épouse de Tigil. *Voy.* TIGIL.

SIDDHA, personnage divin de la mythologie hindoue; ses attributs et son caractère ne sont pas bien déterminés; c'est, dit M. Langlois, une espèce de demi-dieu, qui, avec les vidyadharas et les mounis, habite les airs, et jouit de pouvoirs surnaturels, que lui ont mérités les rigueurs de sa dévotion. Rarement il est le sujet d'une légende mythologique, et on semble respecter ses habitudes graves et pieuses. Selon M. Troyer, les siddhas sont une classe particulière de saints personnages initiés dans les connaissances les plus profondes de l'alchimie ou de la magie. Ils habitent le ciel d'Indra.

SIDDHI-MAHRI, fête que les Hindous des basses classes célèbrent en l'honneur de la déesse Mahri ou Maryamma, et dans laquelle de misérables fanatiques se font suspendre en l'air, par suite d'un vœu ou pour gagner de l'argent, au moyen de crochets de fer enfoncés sous les omoplates. *Voy.* MARYAMMA et TCHARKH-POUDJA.

SIDÉROMANCIE, divination pratiquée au moyen d'un fer rougi au feu, sous lequel on plaçait avec art un certain nombre de petites paillettes, et le devin annonçait les événements d'après les figures, le pétillement et les étincelles que rendaient en brûlant ces paillettes.

SIDRA ou SIDRAT, arbre céleste des musulmans. *Voy.* SEDRA.

(1) שנבתא, *Sambétha*, est le même nom que l'hébreu שבתה, *Sabbahta;* et vient de שבת *Sabbath*, repos, sabbat; nous trouvons dans Esdras et dans Néhémie un nom d'homme analogue, שבתי, *Sabbethai*, qui signifie *né le jour du sabbat.*

(1) L'Eglise de Paris a sacrifié aux préjugés modernes, en retranchant de la prose des morts le troisième vers *Teste David cum Sibylla*, comme si l'Eglise romaine était tombée dans une erreur grossière en renvoyant à la Sibylle pour la croyance du jugement dernier. Et cependant, en joignant son nom à celui du prophète hébreu, elle montrait sagement l'accord du peuple fidèle avec la gentilité dans la profession de ce dogme terrible. Au reste le passage de la Sibylle, auquel il est fait allusion dans cette prose, est d'une haute antiquité, et peint en très-beaux vers les scènes terribles qui précéderont et suivront la résurrection générale.

SIDRA LA-ADAM, c'est-à-dire *livre d'Adam*, on l'appelle aussi *le code Nazaréen ;* livre liturgique des chrétiens de Saint-Jean ou Sabéens de l'Irac-Arabi. C'est une compilation sans ordre et sans méthode, où l'on trouve mentionnés Noé, Abraham, Moïse, Salomon, le temple de Jérusalem, saint Jean-Baptiste, Jésus-Christ et Mahomet. Il a été traduit en latin par Norberg.

SIDROUDJOU-PENNOU, dieu des fontaines, chez les Khonds de la côte d'Orissa, où il est l'objet d'un culte régulier et observé avec beaucoup de sollicitude. Lorsqu'une source vient à tarir, les paysans désespérés envoient aussitôt chercher un prêtre et le conjurent de leur ramener l'eau, en lui promettant de lui accorder tout ce dont ils pourront disposer. Celui-ci arrache d'un bambou un cocon de ver à soie, et, dans le silence de la nuit il se rend en secret à quelque eau vive pour tâcher d'engager le dieu à concéder une partie de ses eaux à la source desséchée. Mais, en accomplissant sa mission, il court risque de la vie, car si les propriétaires de l'eau vive venaient à connaître ses démarches, ils lui feraient un fort mauvais parti. Le prêtre reste longtemps seul auprès de la source, murmurant des formules magiques, par lesquelles il gagne enfin le dieu Sidroudjou. Alors il remplit son cocon dans la source et retourne à la fontaine tarie, répétant ses charmes en chemin ; on croit qu'alors un filet d'eau suit les traces de ses pas par-dessous la terre. Le chef du village et une partie des vieillards, qui doivent avoir jeûné le jour précédent, attendent son retour à la citerne desséchée ; les femmes et les jeunes gens sont soigneusement éloignés, car on croit que leur présence serait fatale à l'opération. Le bassin est soigneusement nettoyé, et on y met le cocon plein d'eau. Le prêtre sacrifie une chèvre ou un porc au Sidroudjou-Pennou, qui ne manque pas de fournir aussitôt de l'eau à la source, ou qui au moins donne des signes de satisfaction, et dans ce dernier cas l'eau commence à revenir au bout d'un jour ou deux.

SIEGAKI, cérémonie observée dans le Japon pour le soulagement des âmes des trépassés. On prend des morceaux de bois sur lesquels on a écrit le nom des âmes qu'on a intention de secourir, et on les lave dans une rivière ou dans une eau courante, en récitant certaines prières. Des religieux ou des mendiants font cette cérémonie auprès d'une rivière, et les passants leur jettent quelque argent, afin qu'ils accomplissent ces rites en faveur des âmes de leurs parents qu'ils leur désignent.

SIFIA, divinité scandinave, épouse de Thor ; on l'appelle la déesse aux beaux cheveux.

SIGA ou SINGA ; c'est, dit-on, un nom phénicien de Minerve, dont Cadmus enleva le simulacre et le plaça dans la ville de Thèbes.

SIGALION, le même qu'Harpocrate, dieu du silence, que les Egyptiens représentaient le doigt appliqué sur les lèvres. On portait sa statue dans les fêtes d'Isis et de Sérapis.

SIGÉAMI, esprit qui, chez les Birmans du royaume d'Ava, préside à l'ordre des éléments, et lance la foudre et les éclairs.

SIGGÉNOTES, ordre de prêtres chez les anciens Slaves. Les Siggénotes étaient subordonnés aux Weidalotes.

SIGILLAIRES, fête célébrée par les anciens Romains; elle était ainsi appelée des petits présents, tels que cachets, anneaux, gravures, statuettes, qu'on s'envoyait mutuellement. Elle durait quatre jours, et suivait immédiatement les saturnales qui en duraient trois, ce qui faisait ensemble sept jours ; et comme les Saturnales commençaient le 15 avant les calendes de janvier, c'est-à-dire le 19 décembre, les Sigillaires commençaient le 22, et duraient jusqu'au 25 inclusivement. On dit qu'elles furent instituées par Hercule, lorsque, revenant d'Espagne après avoir tué Gérion, il conduisit ses troupeaux en Italie, et bâtit sur le Tibre un pont à l'endroit où l'on construisit depuis le pont Sublicius. D'autres en attribuent l'institution aux Pélasgues, qui imaginèrent que l'oracle ne leur demandait pas des sacrifices d'hommes vivants, mais des statues et des flambeaux : ils présentèrent donc à Saturne des bougies, et à Pluton des figures humaines ; de là viendraient et les Sigillaires et les présents qui accompagnaient la célébration de cette fête.

SIGILLATEURS, prêtres égyptiens, chargés d'examiner et de marquer les victimes destinées aux sacrifices ; car il fallait que l'animal fût entier, pur et bien conditionné, pour être sacrifié. Quand la bête se trouvait propre aux autels, ils la marquaient, en lui attachant aux cornes de l'écorce de papyrus, et en imprimant leurs cachets sur de la terre sigillée qu'ils lui appliquaient. Hérodote raconte qu'on punissait de mort quiconque offrait une victime qui n'avait pas été ainsi marquée.

SIGILLÉE. La terre sigillée de Lemnos était regardée comme sacrée ; les prêtres seuls avaient droit d'y toucher. On la mêlait avec du sang de chèvre, après quoi on y imprimait un cachet. Elle était l'objet d'une vénération superstitieuse qui a duré jusqu'à nos jours.

SIGILLES ou SIGILLAIRES. C'étaient des statuettes de terre cuite que les anciens plaçaient dans des niches, pour orner leurs maisons, et qu'ils honoraient comme des divinités, quand ils les avaient fait consacrer. On donnait le même nom aux objets qu'on s'envoyait mutuellement dans les fêtes appelées *Sigillaires*.

SIGILLISTES, nom que l'on a donné en Espagne aux partisans d'une opinion qui donnait atteinte au sceau de la confession. *Voy.* JACOBEOS.

SIGNE DE LA CROIX, pratique de dévotion usitée parmi les chrétiens, qui consiste à porter successivement la main au front, à la poitrine, à l'épaule gauche, puis à la droite, de manière à tracer sur soi la fi-

gure de la croix. L'usage de ce signe remonte aux temps apostoliques. Il a depuis été pratiqué dans toutes les communions chrétiennes, et par les chrétiens de tous les siècles, à l'exception des protestants qui l'ont rejeté comme une pratique vaine et superstitieuse. C'était une espèce de signe de passe par lequel les fidèles de la primitive Église se distinguaient de la foule des idolâtres au milieu desquels ils vivaient. C'était plus, car on le considérait et on le considère encore aujourd'hui comme un acte religieux propre à sanctifier le fidèle et ses différents actes. Tertullien témoigne combien il était fréquent de son temps; il dit que les chrétiens marquaient leur front du signe de la croix en entrant dans la maison ou en en sortant, en prenant leurs vêtements ou leur chaussure, en allant au bain, en se mettant à table, en allumant du feu, en se mettant au lit, en s'asseyant, enfin dans toutes les actions de leur journée. La coutume des chrétiens de nos jours est encore à peu près la même; on fait le signe de la croix principalement en se levant et en se couchant, avant et après ses prières et ses repas, en entrant et en sortant de l'église. Ordinairement on prononce en même temps ces paroles : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.* De sorte que les deux principaux mystères de la religion se trouvent ainsi rappelés, celui de la Trinité par les paroles, et celui de la rédemption par la figure de la croix.

Il y a différentes manières de faire le signe de la croix : la principale et la plus ordinaire est celle que nous venons de décrire; on le forme encore ainsi lorsque le célébrant commence l'office divin, lorsqu'on prononce la formule d'absolution, lorsque le prêtre donne la bénédiction, et en prononçant certaines autres formules liturgiques. Les Russes et autres Orientaux le forment en portant la main au front, aux pieds, puis aux deux épaules. Ils le font en élevant les trois premiers doigts de la main droite comme emblème de la Trinité, les deux doigts abaissés indiquant les deux natures en Jésus-Christ. D'autres le font avec deux doigts pour exprimer ces deux natures; d'autres l'ont fait avec un seul, pour marquer qu'ils ne reconnaissaient qu'une seule nature en Jésus-Christ. La coutume de nos contrées est de le faire avec la main tout entière. — Une autre manière de faire le signe de la croix est de le tracer avec le pouce seulement sur une partie du corps, comme sur le front, sur la bouche, sur la poitrine ou sur le cœur, ce qui a lieu encore dans différentes parties du culte public, comme au commencement de l'Evangile, etc. Les évêques et les prêtres en bénissant tracent en l'air, de la main droite, la forme d'une croix sur les personnes ou les objets qu'ils veulent bénir; enfin, la plupart des actes liturgiques sont exécutés en forme de croix, comme l'infusion de l'eau baptismale, les onctions saintes, différentes aspersions, certains encensements, etc.

SIGNIE, femme de Loke, le mauvais génie de la mythologie scandinave. Elle est non moins cruelle que son mari; cependant elle s'efforce d'adoucir ses douleurs dans l'horrible supplice auquel celui-ci est condamné, en recevant dans un vase le venin cuisant que le serpent distille sur sa figure. *Voy.* Loke.

SIKHI, un des sept bouddhas vénérés par les Bouddhistes du Népâl, qui supposent qu'il a vécu dans le Satya-youga ou le premier âge. Une espèce d'hymne néwari parle ainsi de ce divin personnage : « J'adore Sikhi, la mine de sagesse éternelle, le sage suprême qui a traversé les bornes du monde, qui est né d'une race royale dans la grande cité d'Arouna, dont la vie ornée de toutes les perfections, s'est prolongée jusqu'au terme de 70,000 ans, par lequel, par affection pour le genre humain, la sainte sagesse fut obtenue au pied d'un arbre *pandarika.* »

SIKHS, sectaires hindous, ainsi nommés du mot sanscrit *sikhya*, qui signifie disciple. C'est une agrégation d'unitaires qui reconnaissent pour fondateur Nanek-Schah réformateur du XVe siècle; ils se sont formés en corps de nation et se sont rendus redoutables aux Musulmans et aux Anglais.

Nanek-Schah, né dans le voisinage de Lahore, en 1469, voulant mettre un terme aux guerres sanglantes que les Musulmans livraient sans cesse à ses compatriotes, entreprit de réconcilier les Védas et le Coran, en montrant que sa nation ne reconnaissait qu'un Dieu unique, et en engageant les Hindous à renoncer à l'idolâtrie qui s'était introduite parmi eux, et à retourner au culte plus pur de leurs ancêtres. L'événement toutefois ne répondit pas à ses vues; car, loin de rapprocher les deux partis, il contribua à en constituer un troisième, que la persécution et le fanatisme conduisirent à se faire lui-même agresseur.

La doctrine de Nanek est fondée sur le déisme pur. Il enseignait qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, invisible, infini, tout-puissant et souverainement bon, acceptant les hommages des hommes, sous quelque forme qu'ils lui fussent offerts; et, par une conséquence naturelle, il prescrivait la tolérance pour toutes les religions. Les cérémonies du culte établies par lui étaient de la plus grande simplicité; et il plaçait l'exercice de la morale au-dessus de l'observation des pratiques pieuses. « Celui-là seul, disait-il, est bon sectateur de Brahmâ ou de Mahomet, qui observe la justice, et dont la vie est irréprochable. » Il se constitua grand pontife de la nouvelle religion, et mourut à Kirthipour-Dehra, village situé sur les bords du Ravi, et qui est devenu fort célèbre par le grand nombre de pèlerins qui viennent honorer ses reliques.

Bien qu'il eût deux enfants, il les jugea indignes de continuer sa mission, et il désigna, pour la continuer, Gourou Angad, Kchatriya, initié dans les mystères de sa doctrine; celui-ci ne se borna pas à prêcher les maximes de son prédécesseur, il en remplit quelques lacunes par de nouveaux cha-

pitres qu'il écrivit sur l'*Adi-Granth*, livre sacré des Sikhs, composé par Nanek; il mourut en 1552. Après lui, Améra-Das, autre Kchatriya, eut le pouvoir temporel; mais une partie des Sikhs se séparèrent de lui et s'attachèrent à Dharmatchand, petit-fils de Nanek; ce sont ceux qu'on appelle *Oudasis*, c'est-à-dire étrangers aux soucis temporels, et *Nirmalas*, gens qui ont renoncé au sol et au péché. Le quatrième gourou fut Ram-Das, fils d'Améra-Das; il s'appliqua à étendre et à embellir Tchak, sa capitale, et fit construire auprès du principal temple un immense réservoir, qu'il appela *Amrit-sir*, fontaine d'ambroisie ou d'immortalité; c'est sous ce vocable qu'est maintenant connue la ville de Tchak. Ram-Das mourut en 1581; il fut remplacé par son fils Ardjoun-Mal, qui se rendit fameux par la compilation de l'Adi-Granth, qui jusqu'alors était sans doute resté incomplet et sans ordre; par là il donna à la religion des Sikhs une forme plus positive. Il mourut en 1606. Vint ensuite Har-Govind, le premier gourou guerrier; il passe pour avoir le premier permis aux Sikhs de manger de la chair des animaux, à l'exception de celle de vache. Il mourut en 1644. Har-Raé, Har-Krichna et Tegh-Behadar lui succédèrent; enfin Gourou-Govind hérita de la suprême puissance. Celui-ci donna une nouvelle forme au gouvernement des Sikhs, et en fit une bande de féroces soldats; il changea leur nom en celui de *Singh*, qui signifie lion. Il voulut que ses soldats fussent constamment bardés de fer, qu'ils laissassent croître leurs cheveux et leur barbe, et qu'ils s'abstinssent de l'usage du tabac, qui enivre et qui énerve. Il abolit toutes les distinctions de castes, et proclama l'égalité des droits civils. Il défendit aux femmes de se brûler sur le bûcher de leurs maris, et introduisit dans le dogme et dans les pratiques de la secte d'autres innovations encore, qu'il consigna dans un second livre sacré, intitulé : *Dasama Padscha ka Granth*, le livre du dixième Gourou. Enfin il institua l'ordre des *Akalis* ou immortels, corps nombreux de guerriers religieux chargés de tout ce qui concerne le culte. Après plusieurs escarmouches avec les Mahométans, sous le règne d'Aureng-Zeb, Gourou-Govind fut chassé de Lahore, et l'on croit qu'il mourut en 1708, à Naded, dans le Dékhan. Les Sikhs considèrent Nanek comme le fondateur de leur religion, mais ils révèrent Gourou-Govind comme l'auteur de leur grandeur temporelle et de leur indépendance politique. Il fut le dernier gourou ou directeur religieux reconnu par les Sikhs.

Depuis sa mort, la lutte entre les Sikhs et les Musulmans prit un caractère encore plus cruel et plus fanatique. Les combats que se livraient les deux partis étaient de véritables massacres; et lorsqu'ils cessaient enfin, il ne restait sur le champ de bataille que les vainqueurs et les cadavres des vaincus. Longtemps l'avantage demeura aux Musulmans; et les débris des Sikhs furent soumis au joug d'une affreuse tyrannie. Employés aux plus rudes travaux, en butte à tous les outrages, ils avaient encore à subir d'horribles tortures, qui leur étaient infligées pour les déterminer à abjurer leurs croyances et à embrasser le mahométisme. Une telle oppression était insupportable; les Sikhs firent, pour s'y soustraire, une tentative désespérée. A la voix d'un des leurs, appelé Ardjan, ils levèrent l'étendard de la révolte. Fait prisonnier dans une rencontre par le soubab de Lahore, Ardjan périt dans les supplices en 1806. Mais cet événement, loin d'abattre le courage des Sikhs, lui imprima au contraire une plus grande énergie. Animés par le désir de la vengeance, les révoltés redoublèrent d'efforts, s'emparèrent du Lahore, et conquirent une indépendance réelle. Les Musulmans, à leur tour, eurent à supporter de terribles représailles, et, de maîtres qu'ils étaient, sont devenus esclaves.

Les Sikhs formèrent alors une république fédérative, dont chaque district était soumis à l'autorité d'un Akali. Dans certaines occasions, ces religieux guerriers convoquaient une assemblée nationale pour délibérer sur les intérêts communs. La confédération comprenait le Lahore, le Kachmir, l'Afghanistan, le Moultan; mais, il y a une trentaine d'années, Randjet-Singh, chef de la confédération, réussit à ranger tous ces chefs turbulents sous ses ordres; il s'entoura d'officiers français pour former ses troupes à la manière européenne, et il prit le titre de Maha-Radja (roi suprême).

Les Sikhs, comme nous l'avons dit, professent l'unité de Dieu, et, en conséquence, ils n'adorent pas les images; cependant ils admettent l'existence de Brahmâ, de Vichnou et de Siva, et les légendes relatives à ces personnifications de la divinité, principalement celles qui ont Vichnou pour objet, constituent leur littérature favorite. Les Govind-Sinhis, disciples particuliers de Gourou-Govind, ajoutent foi à la mythologie hindoue; ils admettent comme vraies les légendes des Pouranas, et ils semblent préférer celles de la secte de Siva, parce qu'elles sont plus en harmonie avec leur caractère fier et martial. On dit même que Gourou-Govind reçut de la déesse Bhavani, dont il était un adorateur assidu, l'ordre de délier ses cheveux et de tirer le glaive.

Leurs pratiques religieuses sont fort simples; ils se bornent habituellement à réciter de courtes prières, et, dans quelques rares occasions, ils mangent en commun un gâteau bénit. Contrairement à l'usage des Hindous, ils cherchent à faire des prosélytes. Ils ont une espèce d'initiation à laquelle ils soumettent les adultes et tout individu qui embrasse leur religion. Cette cérémonie s'appelle *Pahal*; elle se fait de la manière suivante : on recommande d'abord au prosélyte de laisser croître ses cheveux et sa barbe, puis on lui fait mettre un vêtement bleu, on lui présente un sabre, un fusil, un arc, une flèche et une lance; celui qui l'initie prononce alors ces mots : « Le Gourou est ton maître, et tu es son disciple. » Ensuite on remplit une coupe d'eau, on y met du sucre, en remuant la

boisson avec un poignard, et en récitant cinq versets du code sacré, dont voici le premier : « J'ai bien voyagé, j'ai vu bien des dévots, des Yoguis et des Kotis, hommes saints et livrés aux austérités, hommes ravis en contemplation de la divinité par leurs pratiques et leurs pieuses coutumes ; chaque contrée, je l'ai traversée, mais je n'ai vu nulle part la vérité divine ; sans la grâce de Dieu, ami, le sort de l'homme n'a pas le moindre prix. » Les autres versets expriment la même idée ; entre chacun d'eux on répète la formule : « Succès au Gourou ! victoire au Gourou ! » et l'initiateur s'écrie : « Cette boisson est le nectar, c'est l'eau de la vie, bois-la. » Le disciple vide la coupe, et se laisse asperger par la boisson préparée de la même manière ; enfin on demande à l'initié s'il veut faire partie de la communauté sikhe, veiller constamment à la prospérité de l'État, supporter pour lui tous les sacrifices, contribuer à la grandeur de la ville d'Amrit-Sir, et lire tous les jours dans le code sacré de Nanek et de Govind. Pour naturaliser un prosélyte, il faut cinq Sikhs; car Gourou-Govind a dit que son esprit sera présent partout où seront réunis cinq Sikhs.

Le voyageur anglais Burnes, lors de son passage à Amrit-Sir, eut l'occasion de visiter le temple de Gourou-Govind et d'assister à la célébration de leurs cérémonies religieuses. Il y avait dans ce temple, qui était de grande proportion et revêtu d'or, une sorte d'autel décoré d'un morceau d'étoffe. Près de là se tenait un Akali coiffé d'un turban bleu terminé en pointe ; autour de cette pointe étaient des cercles de fer, dont les prêtres sikhs se servent au besoin en guise de projectiles, et qu'ils lancent comme des disques. Devant lui, l'officiant avait l'Adi-Granth, qu'il éventait avec un *tchaunri*, ou queue de vache du Tibet, pour en écarter toute impureté et pour lui rendre honneur. Bientôt il l'ouvrit en poussant le cri de guerre des Sikhs : *Wah Gourou-ka fateh*, victoire au Gourou ! Ensuite il le toucha du front, et tous les fidèles se prosternèrent. Ce préliminaire accompli, un Sikh se leva et s'adressa à l'assemblée. Il invoqua d'abord Gourou-Govind-Singh, et chacun joignit les mains ; puis, après avoir proclamé que tous les biens dont les Sikhs jouissent sur la terre, ils les doivent à la bonté de Govind, il annonça que les étrangers avaient offert à Dieu, c'est-à-dire aux prêtres, 250 roupies. L'argent fut alors placé sur le Granth, et ce cri : « Puisse la religion des Sikhs prospérer ! » poussé par tous les assistants, suivit le discours de l'orateur. L'Akali lut, en terminant, quelques passages du livre sacré, et en expliqua le sens. Il dit, entre autres choses : « Vous avez tous péché, cherchez donc à vous purifier tous ; craignez, si vous négligez cette utile précaution, que le mauvais génie ne fasse de vous sa proie. » *Voy.* Nanek-Schahis, Oudasis.

SIK-KAI. Les Japonais appellent ainsi les dix conseils et avis, qui sont les conséquences des cinq commandements de la loi de Bouddha : Ne tuer aucun animal vivant, ne point dérober, ne point commettre de fornication, ne point mentir, ne point boire de liqueurs enivrantes. Les dix Sik-kai sont l'application de ces préceptes à des actions particulières de la vie, pour tendre à une plus haute perfection. *Voy.* Go Fiak-Kai.

SIKSA, un des génies des forêts, chez les Scandinaves; il se manifestait sous la forme d'un veau couché.

SILÈNE, demi-dieu champêtre, nourricier de Bacchus ; il naquit du commerce de Mercure ou de Pan avec une nymphe ; cependant Nonnus le dit fils de la Terre. Diodore, suivant une ancienne tradition, dit que le premier Silène régnait dans une île formée par le fleuve Triton en Libye ; que ce Silène avait une queue derrière lui, et que toute sa postérité fut décorée du même ornement. D'anciens monuments nous représentent, en effet, les Silènes avec des queues. On lui donne aussi une tête chauve, des cornes, un gros nez retroussé, une petite taille et une épaisse corpulence. On le représente, tantôt marchant appuyé sur un bâton ou sur un thyrse, pour suppléer au défaut de ses jambes chancelantes par l'ivresse, tantôt assis sur un âne, sur lequel il a bien de la peine à se soutenir ; c'est cependant sur cette monture qu'il fit le voyage des Indes, en compagnie de son nourrisson ; cet animal même ne contribua pas peu à la victoire de Bacchus ; car il se mit à braire avec tant de force pendant le combat, que les éléphants indiens, épouvantés de ce bruit, s'enfuirent en se ruant sur ceux qui les avaient amenés. Au retour de cette expédition, il s'établit dans les campagnes d'Arcadie, où il se livrait à son penchant favori pour le vin, et se faisait fort aimer des jeunes bergers et des bergères, qui lui jouaient mille tours, et auxquels il racontait de vieilles histoires et des bons mots. Ovide raconte qu'un jour Silène n'ayant pu suivre Bacchus, quelques paysans le rencontrèrent ivre et chancelant, autant par suite de son grand âge que par les fumées du vin, et qu'après l'avoir paré de guirlandes et de fleurs, ils le conduisirent devant Midas. Dès que ce prince eut reconnu qu'il avait en sa puissance un ministre du culte de Bacchus, il le reçut magnifiquement et le retint pendant dix jours, qui furent employés en réjouissances, en festins, et même en propos philosophiques ; car Elien rapporte la conversation que Silène eut avec Midas, sur le monde inconnu, dont Platon et quelques autres sages ont tant parlé. Ensuite Midas le renvoya à Bacchus.

On lit dans la sixième églogue de Virgile, que deux jeunes bergers le surprirent un jour, couché dans sa grotte, enivré des douces fumées du vin qu'il avait bu la veille, selon sa coutume. Sa couronne de lierre gisait à terre loin de lui ; une large coupe, dont l'anse était usée, pendait à sa ceinture. Charmés de tenir le vieillard, qui les avait souvent trompés par de vaines promesses, ils forment des liens avec sa couronne, et l'enchaînent d'une main tremblante. Eglé survient, Eglé, la plus belle des Naïades, se

met de sa partie, et, dans le moment que le vieillard ouvrait les yeux, elle lui barbouille le visage avec du jus de mûres. Silène rit de la surprise. « Pourquoi ces chaînes? leur dit-il. Déliez-moi, mes enfants ; vous allez entendre les chants que vous désirez; je chanterai pour vous deux; car Eglé mérite une autre récompense. » Il commence aussitôt à chanter. Alors vous eussiez vu les faunes et les animaux mêmes sauter d'allégresse, les chênes les plus durs agiter leurs cimes en cadence. Jamais le rocher du Parnasse n'entendit avec tant de joie les chants d'Apollon. Mais que chantait-il? Virgile lui met dans la bouche les principes de la philosophie d'Epicure sur la formation du monde. Ces exemples font voir qu'il ne faut pas toujours regarder Silène comme un vieux débauché, presque toujours ivre, puisqu'on le peint souvent comme un philosophe, comme le dieu des sciences secrètes, et même comme un grand capitaine. En effet Orphée dit qu'il était fort agréable aux dieux, à l'assemblée desquels il se trouvait fort souvent.

Euripide qui, dans son Cyclope, fait raconter à Silène ses exploits, suppose que ce demi-dieu, s'étant mis avec ses fils à la recherche de Bacchus sur la mer, fut jeté sur le rocher de l'Etna, où le géant Polyphème le fit son esclave, jusqu'à ce qu'Ulysse vint le délivrer. Il avait des temples dans la Grèce, et on lui rendait les honneurs divins.

SILÈNES. Les anciens donnaient ce nom aux satyres devenus vieux. On les peignait presque toujours ivres. Bacchus, avant de partir pour la conquête des Indes, laissa les plus âgés en Italie pour y cultiver la vigne; et c'est par là qu'on explique le grand nombre de statues qu'on y trouvait élevées en leur honneur. On les croyait mortels, car on voyait beaucoup de leurs tombeaux aux environs de Pergame; mais il est plus naturel de les ranger dans la classe des Faunes, des Satyres, Pans, Tityres, etc. — On entendait aussi par *Silènes* des génies familiers, tels que celui dont Socrate se vantait d'être accompagné.

SILICERNIUM, festin funèbre qui terminait la cérémonie des obsèques chez les Romains. Servius prétend que ce repas se donnait sur la tombe même aux vieillards, pour leur rappeler qu'ils devaient bientôt mourir. D'autres croient qu'il y avait deux festins de ce nom : l'un, pour les dieux Mânes, auquel personne ne touchait, mais que chacun regardait en silence ; l'autre, offert sur le tombeau, auquel étaient admis les amis et les parents, qui se faisaient un devoir de ne rien laisser sur les plats.

SILNOI-BOG. Quelques peuplades slaves nommaient ainsi une statue qui avait la figure d'un homme; elle tenait dans la main droite une petite lance, et dans la gauche un globe d'argent; une tête d'homme et celle d'un lion étaient à ses pieds. On croit que Silnoï-Bog est le même que *Krepki-Bog*.

SIMALIS, nom de Cérès dans la Sicile ; on l'appelait *Sémélé* en Béotie.

SIMIOS-DAI-MIO-SIN, un des Kamis ou dieux vénérés dans le Japon.

SIMONIAQUES. On donne ce nom à ceux qui commettent le crime de simonie; on appelle aussi *simoniaque* l'acte qui est infecté de ce vice. *Voy.* SIMONIE.

SIMONIE. On appelle ainsi tout trafic des choses spirituelles, ou qui y sont annexées, comme les sacrements, les fonctions ecclésiastiques, les bénéfices. Simon le Magicien ayant voulu acheter des apôtres, à prix d'argent, la puissance de donner le Saint-Esprit, c'est de là que l'on a donné le nom de *simonie* au commerce des choses saintes. Il y a trois sortes de simonies : la *réelle*, qui consiste à donner ou à recevoir de l'argent, ou quelque chose d'équivalent, en échange de quelque chose de spirituel; la *conventionnelle*, qui consiste à stipuler de donner une chose spirituelle pour une chose temporelle ; la *mentale*, qui consiste à donner quelque chose de spirituel, dans l'intention de recevoir quelque bien temporel, ou bien de donner quelque bien temporel, dans le dessein de se procurer par là quelque avantage spirituel, quoiqu'il n'y ait aucun pacte ni convention réciproques. On distingue encore une quatrième sorte de simonie, qu'on appelle *confidentielle*. Elle se fait, lorsque quelqu'un a obtenu un bénéfice, soit par résignation, soit par collation, avec cette convention tacite ou expresse, de le rendre à celui qui l'a donné ou à quelqu'autre, ou de lui en donner une partie des fruits. Il se fait aussi une simonie confidentielle, lorsque l'ordinaire ou autre collateur confère un bénéfice, de quelque façon qu'il vaque, avec cette condition tacite ou expresse, que celui à qui il l'a conféré s'en démettra en faveur de celui que le collateur lui indiquera, ou qu'il donnera une partie des fruits de ce bénéfice aux personnes que le collateur lui nommera. L'argent n'est pas le seul bien temporel qui soit matière à simonie. Les théologiens mettent au même rang les services rendus, les prières, le crédit et la faveur de quelque personne puissante. L'Eglise a décerné les peines les plus grièves contre la simonie. Ces peines sont l'excommunication majeure, la privation du bénéfice acquis par simonie, et l'inhabileté à posséder dans la suite aucun bénéfice. La simonie mentale, quoiqu'elle soit un très-grand péché, n'est point sujette à ces peines.

SIMONIENS, disciples de Simon le Magicien, auteur de la première hérésie qui se soit élevée dans le christianisme. Il était natif du bourg de Gitton, dans le pays de Samarie, et fut longtemps disciple de Dosithée, fameux magicien, qui prétendait se faire passer pour le Messie qu'avaient annoncé les prophètes. Simon profita si bien des leçons d'un pareil maître, qu'il se mit bientôt en état de le surpasser. On prétend qu'il avait fait de grands progrès dans la magie, et qu'il opérait, par le moyen de cet art, des choses surprenantes. Il s'acquit, par ce moyen, une grande réputation parmi le peuple de Samarie, qui l'appelait, par honneur, *la grande*

vertu de Dieu; et il parvint à éclipser entièrement la gloire de son maître Dosithée. Pendant que cet imposteur abusait ainsi de la crédulité des simples, l'apôtre saint Philippe vint à Samarie prêcher l'Evangile, et prouva sa mission par des prodiges bien supérieurs à tous les prestiges de Simon. Le fourbe vit aussitôt tomber son crédit, et lui-même ne put s'empêcher de reconnaître combien la puissance de l'apôtre l'emportait sur la sienne; mais, sans vouloir reconnaître que cette puissance venait de Dieu, il regarda seulement Philippe comme un magicien plus habile que lui. Il attribua ses miracles à certains secrets qui lui étaient encore inconnus, et, dans l'espérance de les apprendre, il voulut être disciple de cet apôtre. Il se soumit sans peine au baptême, aux prières et aux jeûnes, les regardant comme une espèce d'initiation nécessaire pour pénétrer dans les mystères du christianisme. Saint Philippe n'eut bientôt point de disciple plus fervent et plus attaché; et quiconque n'eût pas connu les intentions diaboliques de cet hypocrite l'eût pris pour le chrétien le plus ardent et le plus fidèle. Cependant les apôtres saint Pierre et saint Jean se rendirent à Samarie, sur les avis qu'ils reçurent que l'Evangile faisait des progrès dans cette ville, dans le dessein d'administrer la confirmation aux nouveaux chrétiens. Simon vit avec étonnement les apôtres faire descendre visiblement le Saint-Esprit sur ceux auxquels ils imposaient les mains, et leur communiquer le don de prophétie, le don des langues, et les autres qui se manifestaient alors sensiblement dans ceux qui recevaient le Saint-Esprit. Jaloux de posséder un secret si précieux, il alla trouver saint Pierre, et lui proposa une somme d'argent considérable, s'il voulait le lui communiquer. Saint Pierre, justement indigné d'une pareille proposition, fit à Simon une vive réprimande. L'hypocrite, redoutant le pouvoir de saint Pierre, s'humilia devant l'apôtre, et, affectant un grand regret de sa faute, le conjura de prier pour lui. Sa conduite fit bientôt voir combien ses sentiments étaient peu sincères. Accompagné d'une courtisane nommée *Hélène*, qui devait sans doute servir également à ses opérations magiques et à ses plaisirs, Simon se retira dans les provinces où l'Evangile n'avait pas encore été prêché, afin de n'avoir plus en tête des rivaux aussi puissants que les apôtres. Là, il commença à combattre leur doctrine de loin, et à proposer des objections dans des lieux où il n'y avait personne pour répondre. Il s'élevait particulièrement contre le sentiment des chrétiens sur la création du monde et sur le péché du premier homme. « Il est absurde de supposer, disait-il, que le monde ait été créé immédiatement par le Dieu suprême. Si c'était lui qui eût produit l'homme, il ne lui eût pas prescrit des lois qu'il savait qu'il n'observerait pas; où, s'il lui en avait prescrit, il aurait fait en sorte qu'il les observât. L'homme n'est donc point l'ouvrage d'un être souverainement parfait et souverainement bon, mais plutôt d'un être méchant et ennemi de l'humanité, qui n'a donné des lois que pour avoir des coupables à punir. »

Voici le système que Simon substituait à la doctrine des apôtres, et comment il croyait prévenir les difficultés qu'on pouvait lui opposer. La philosophie platonicienne était alors fort en vogue dans l'Orient. Ce n'était point, à proprement parler, le système de Platon, qui n'en avait peut-être point eu : c'était le fond du sentiment qui reconnaît dans le monde un Esprit éternel et infini, par lequel tout existe. Les Platoniciens ne croyaient pas que cet Esprit eût produit immédiatement le monde que nous habitons. Ils imaginaient, entre l'Être suprême et les productions de la terre, une longue chaîne d'esprits ou de génies, par le moyen desquels ils expliquaient tous les phénomènes. Comme ces génies n'avaient pas une puissance infinie, on avait cru pouvoir résister à leurs efforts par des secrets ou par des enchantements; et la magie s'était incorporée avec ce système, qui, comme on le voit, était absolument arbitraire dans les détails.

Ce fut ce système que Simon adopta, et qu'il tâcha de rendre sensible au peuple. Il supposait une intelligence suprême, dont la fécondité avait produit une infinité d'autres puissances, avec des propriétés différentes à l'infini. Simon se donna, parmi ces puissances, la place la plus distinguée, et bâtit sur cette supposition tout son système théologique, destiné à expliquer au peuple la naissance du péché dans le monde, l'origine du mal, le rétablissement de l'ordre et la rédemption des hommes. Simon ne niait pas ces dogmes; mais il prétendait qu'ils les expliquaient mal. Voici donc quel était son système, dont le fond a servi de canevas à plusieurs des hérétiques des trois premiers siècles.

Je suis, disait Simon, la parole de Dieu; je suis la beauté de Dieu, je suis le Paraclet, je suis le Tout-Puissant, je suis tout ce qui est en Dieu; j'ai, par ma toute-puissance, produit des intelligences douées de différentes propriétés; je leur ai donné différents degrés de puissance. Lorsque je formai le dessein de faire le monde, la première de ces intelligences pénétra mon dessein, et voulut prévenir ma volonté. Elle descendit, et produisit les anges et les autres puissances spirituelles, auxquelles elle ne donna aucune connaissance de l'Être tout-puissant dont elle tenait l'existence. Ces anges et ces puissances, pour manifester leur pouvoir, produisirent le monde; et, pour se faire regarder comme des dieux suprêmes, et qui n'avaient point été produits, retinrent leur mère parmi eux, lui firent mille outrages, et, pour l'empêcher de retourner vers son père, l'enfermèrent dans le corps d'une femme : en sorte que, de siècle en siècle, elle avait passé dans le corps de plusieurs femmes, comme d'un vaisseau dans l'autre. Elle avait été la belle Hélène qui avait causé la guerre de Troie; et, passant de corps en corps, elle avait été réduite à cette infamie,

que d'être exposée dans un lieu de débauche. J'ai voulu retirer Hélène de la servitude et de l'humiliation ; je l'ai cherchée comme un pasteur cherche une brebis égarée ; j'ai parcouru les mondes; je l'ai trouvée, et je veux lui rendre sa première splendeur. C'est ainsi que Simon prétendait justifier la licence de s'associer, dans sa mission, une courtisane. M. de Beausobre prétend que l'histoire d'Hélène est une allégorie qui désigne l'âme ; mais ce sentiment n'est pas suffisamment prouvé.

En parcourant les mondes formés par les anges, disait Simon, j'ai vu que chaque monde était gouverné par une puissance principale. J'ai vu ces puissances ambitieuses et rivales se disputer l'empire de l'univers. J'ai vu qu'elles exerçaient tour à tour une puissance tyrannique sur l'homme, en lui prescrivant mille pratiques fatigantes et insensées. J'ai eu pitié du genre humain ; j'ai résolu de rompre ses chaînes et de le rendre libre en l'éclairant. Pour l'éclairer, j'ai pris une figure humaine, et j'ai paru un homme entre les hommes, sans être cependant un homme. Je viens leur apprendre que les différentes religions sont l'ouvrage des anges, qui, pour tenir les hommes sous leur empire, ont inspiré des prophètes et persuadé qu'il y avait des actions bonnes et mauvaises, lesquelles seraient punies ou récompensées. Les hommes, intimidés par leurs menaces ou séduits par leurs promesses, se sont refusés aux plaisirs ou dévoués à la mortification. Je viens les éclairer, et leur apprendre qu'il n'y a point d'action bonne ou mauvaise par elle-même; que c'est par ma grâce, et non par leurs mérites, que les hommes sont sauvés; et que, pour l'être, il suffit de croire en moi et à Hélène : c'est pourquoi je ne veux pas que mes disciples répandent leur sang pour soutenir ma doctrine. Lorsque le temps que ma miséricorde a destiné à éclairer les hommes sera fini, je détruirai le monde, et il n'y aura de salut que pour mes disciples. Leur âme, dégagée des chaînes du corps, jouira de la liberté des purs esprits. Tous ceux qui auront rejeté ma doctrine resteront sous la tyrannie des anges.

Telle est la doctrine que Simon enseignait. Un prestige dont il s'appuyait subjuguait l'imagination de ses auditeurs. Ils voulaient devenir ses disciples, et demandaient le baptême. Le feu descendait sur les eaux, et Simon baptisait.

La multitude se laissa aisément séduire par de pareils artifices, et les peuples abusés en vinrent à un tel excès de folie et d'aveuglement, qu'ils adorèrent un vil imposteur comme le véritable Dieu, quoiqu'ils pussent aisément s'apercevoir qu'il était sujet, comme eux, à toutes les infirmités de la nature. Cette honteuse idolâtrie s'accrédita tellement, que, vers l'an de Jésus-Christ 150, presque tous les Samaritains honoraient Simon comme le plus grand des dieux, ainsi que saint Justin nous l'apprend. Le même Père assure qu'on éleva, même dans la ville de Rome, une statue à Simon. Saint Irénée, saint Cyrille de Jérusalem, saint Augustin, parlent aussi de cette statue ; mais ils ne s'accordent pas sur le temps auquel elle fut érigée. Les uns veulent que ce soit sous le règne de Néron, et du vivant de Simon; les autres soutiennent que ce fut après sa mort, sous l'empire de Claude. Plusieurs critiques ont prétendu qu'on n'avait jamais élevé de statue à Simon, et qu'on avait pris une statue du dieu *Semon-Sangus* pour une statue de Simon. Les Romains avaient en effet un dieu nommé *Semon-Sangus*. Sous le pontificat de Grégoire XIII, en 1574, on trouva une statue de ce dieu dans l'île du Tibre, dans le lieu même où saint Justin dit qu'on avait élevé une statue à Simon. Cette statue portait cette inscription : *Semoni-Sanco deo fidio sacrum. Sex. Pompeius Sep. L. Col. Mussianus quinquennalis decurio bidentalis donum dedit*. Ces critiques jugent donc que c'est cette statue qui a donné lieu à saint Justin d'avancer qu'on avait élevé une statue à Simon. Ils disent qu'on ne trouve rien, dans les auteurs païens, qui ait rapport à cet événement; que Claude haïssait les Juifs; que le sénat avait chassé de Rome les magiciens; par conséquent, qu'il n'est pas probable qu'on eût fait un dieu de Simon, Juif et magicien.

Il résulte que ce fait doit du moins paraître douteux. Il en est de même du genre de mort dont plusieurs auteurs font périr Simon. Cet imposteur, disent-ils, s'étant fait élever en l'air par deux démons, dans un chariot de feu, fut précipité par l'effet des prières de saint Pierre et de saint Paul, et mourut de sa chute.

SIMORG, oiseau fabuleux de la mythologie persanne ; les Arabes le nomment *Anka*. On le dépeint comme un oiseau fort extraordinaire, tant par sa taille énorme que par ses autres qualités. Il habite dans les monts Cafs qui environnent la terre, et dévore chaque jour pour sa subsistance les fruits et les autres productions de plusieurs montagnes. Outre cela, il parle, il est raisonnable, et capable de religion ; il joue un assez grand rôle dans les romans et les poésies orientales. Cet oiseau, étant un jour interrogé sur son âge par le roi Kaherman, répondit : « Ce monde s'est trouvé sept fois rempli de créatures, et sept fois entièrement vide d'animaux. Le siècle d'Adam, dans lequel nous sommes, doit durer 7000 ans, qui font un grand cycle d'années; j'ai déjà vu douze de ces cycles, sans que je sache combien il m'en reste à voir. »

Le même oiseau, ou un oiseau semblable, est mentionné dans les livres des rabbins, sous le nom de *Bar-Iouknê;* on peut juger de la taille qu'on lui prête par ce que dit la Gémare d'un de ses œufs qui, étant un jour tombé de son nid, submergea en se brisant soixante villes ou villages, et brisa trois cents cèdres. Elias, dans son Thisbi, dit que c'est sans doute cet oiseau qui est réservé, avec Leviathan et Béhémoth, pour fournir au festin des élus après le jugement dernier.

SIMPLUDIAIRES, honneurs funèbres que

les Romains rendaient aux morts. Festus dit que c'étaient des funérailles accompagnées de jeux où ne paraissaient que des danseurs, des sauteurs et des voltigeurs. Les simpludiaires étaient différentes des funérailles appelées *indictives*, dans lesquelles il y avait en outre des *désulteurs* qui sautaient ou faisaient des voltiges d'un cheval sur un autre.

SIMPULATRICES, vieilles femmes qui, chez les Romains, avaient soin de purifier les personnes qui venaient consulter les dieux, lorsque leur sommeil avait été troublé par des visions nocturnes et des songes effrayants. Elles prescrivaient ordinairement l'eau de mer pour ce genre de purification. Pollux les appelle en grec *Apomactriæ*.

SIMPULE, petit vase de terre ou de bois, dont le col était fort étroit, et dont les anciens se servaient pour faire des libations. C'était dans ce vase qu'était le vin que le sacrificateur goûtait et faisait goûter aux assistants, avant de le répandre entre les cornes de la victime. Sur plusieurs médailles, on voit des couronnes et des urnes d'où il sort des palmes avec le simpule à côté, pour faire entendre que les sacrifices faisaient partie des jeux désignés par les couronnes et les palmes.

SIMULACRE. On donne souvent ce nom, comme celui d'idole, à une statue qui est l'objet d'un culte religieux. « Les Egyptiens, dit Noël, n'eurent d'abord que des temples sans statues. Les Grecs, qui empruntèrent d'eux leurs cérémonies de la religion, se passèrent aussi d'abord de ces représentations sensibles ; et, à leur exemple, les Romains honorèrent les dieux, durant plus de 170 ans, sans leur consacrer de statues. L'usage néanmoins de cette superstition est de la plus haute antiquité chez les Grecs, puisqu'Eusèbe la fait remonter jusqu'au temps de Moïse, qu'il dit contemporain de Cécrops, roi d'Athènes, le premier qui introduisit en Grèce le culte des idoles. Avant lui, ces peuples grossiers adoraient des figures informes. Peu à peu ils leur donnèrent une figure, et choisirent celle de l'homme, sous laquelle ils se représentaient la divinité, par opposition à la croyance des Perses qui, selon Hérodote, ne pensaient pas comme les Grecs, que les dieux eussent choisi la forme humaine. L'opinion des Grecs était fondée sur ce qu'il n'y avait rien dans le monde d'aussi parfait que l'homme, et qui approchât plus de la nature des dieux. On fit d'abord ces simulacres de simple bois, et les Romains n'en eurent que de cette sorte jusqu'à la conquête de l'Asie : on y employa l'argile ; et c'était encore moins un effet de la pauvreté qu'un sentiment religieux qui les portait à croire que la manière la plus simple d'honorer les dieux était la meilleure. On les fit ensuite de marbre, d'ivoire, d'argent et d'or : tels furent le Jupiter et la Vénus du fameux Phidias. On couronnait ces statues, et on choisissait, pour faire la couronne, la matière agréable à chaque divinité, et qui était sous sa protection : ainsi les fleuves avaient des roseaux autour de la tête. Les Romains consacraient les statues des dieux avec certaines cérémonies et ils croyaient, d'après cela, que les dieux venaient les habiter, ce qui leur faisait donner à ces simulacres les noms mêmes des dieux qu'ils s'imaginaient résider dans les temples. Ils frottaient aussi par dévotion ces statues avec des parfums, et, en certain temps, les lavaient avec de l'eau lustrale. Ils écrivaient leurs vœux sur des tablettes, et les attachaient avec de la cire aux genoux de ces figures ; et, lorsque leurs vœux étaient accomplis, ils le faisaient connaître en suspendant dans le temple leurs tablettes ou quelqu'autre chose. » *Voy.* IDOLATRIE.

SIN, nom que les Japonais donnent aux génies ou esprits qui ont régné sur la terre avant les hommes, et à qui ils attribuent la fondation de l'empire du Japon. Ce sont les plus anciennes divinités de la contrée, et leur culte s'appelle le *Sin-to*. Le mot *Sin* appartient à la langue chinoise, telle qu'elle est articulée par les Japonais. Les Chinois prononcent *Chin*. Le mot japonais est *Kami*. Voy. CHIN, KAMI, SIN-TO.

SINAN-OMMIS, religieux musulmans, dont l'institut a été fondé par Alim Sinan-Ommi, mort à Elmali, l'an 1079 de l'hégire (1668 de Jésus-Christ).

SINGA, nom de Minerve ou Pallas, chez les Phéniciens.

SINGA-PENNOU, dieu adoré à Ogdour, district de l'Orissa, dans l'Inde. Ce dieu sortit de terre sous la forme d'un morceau de fer, qui fut d'abord honoré sous le nom de *Homa*, jusqu'à ce que la divinité eût révélé en songe à son prêtre son véritable nom qui était *Singa*. Le Radja d'alors le revêtit d'argent, mais il fut volé par un Khond. Le voleur périt misérablement avec un forgeron, son complice, qui voulait faire du dieu une hache. La mère du premier reporta le fer sacré à sa place, et, pour prévenir un nouvel attentat, on construisit sur lui un temple. Cette divinité a des propriétés destructives : l'arbre sous lequel on la place meurt infailliblement ; et, si on le plonge dans l'eau, elle ne tarde pas à tarir. Son prêtre ne peut espérer de vivre à son service au delà du terme de quatre ans, et il lui est impossible de décliner le terrible honneur de desservir son temple.

SINGES. 1° Ces animaux étaient en grande vénération en Egypte, d'où ils passèrent dans l'île de Pithécuse qui leur dut son nom.

2° Les Hindous professent le plus grand respect pour le singe Hanouman, qui a tant contribué à la conquête de l'île de Ceylan par Râma-Tchandra ; aussi on voit son image dans presque tous les temples de Vichnou. *Voy.* HANOUMAN.

3° Les Péguans ont une haute opinion de la sainteté des singes et des crocodiles ; ils regardent même comme sanctifiés les hommes qui sont dévorés par ces derniers. Plusieurs nations de l'Orient croient que le singe est une espèce d'homme sauvage ; d'autres pensent que ces animaux ont été autrefois

des hommes parfaits, mais que Dieu les réduisit dans l'état où ils sont à présent, à cause de leur méchanceté.

4° Suivant le récit des ambassadeurs hollandais au Japon, il y a dans cet empire une pagode consacrée au culte des singes. L'image d'un singe est placée honorablement sur un piédestal au milieu du temple, et les dévots viennent lui apporter leurs offrandes pendant qu'un prêtre frappe sur un bassin de cuivre. Il y a en outre une multitude de singes de différentes espèces et en diverses attitudes, placés tout autour de la pagode soit sur des piédestaux, soit dans des niches ou sous des voûtes pratiquées le long des murs, et qui sont pareillement l'objet de la vénération publique.

SINGHILLIS, ordre de prêtres ou Gangas du royaume d'Angola en Afrique, ou plutôt de la confédération des Jagas ; leur nom signifie *dieux de la terre*. On dit que Ngoia-Chilvagni, un des premiers rois d'Angola, voulut se faire adorer comme un dieu, de son vivant. Son culte fut aboli après sa mort ; il n'y eut que les Singhillis qui continuèrent à le révérer comme une des divinités du pays; ils lui attribuaient particulièrement le pouvoir de faire tomber la foudre. Ces prêtres sont chargés de consulter les mânes de leurs ancêtres, et ils le font par des conjurations accompagnées ordinairement de sacrifices humains, que l'on fait en présence des ossements des rois, conservés pour cet effet après leur mort, dans des espèces de boîtes ou de châsses portatives. Ces ministres, dont l'empire est fondé sur la cruauté et la superstition, persuadent aux nègres que toutes les calamités qui leur arrivent sont des effets de la vengeance de leurs divinités irritées, et qui veulent être apaisées par des hécatombes de victimes humaines. Jamais le sang humain ne coule assez abondamment à leur gré ; les moindres souffles du vent, comme les tempêtes et les orages, en un mot les événements les plus communs, annoncent la colère et les plaintes des ombres altérées de sang. C'est à la suggestion des Singhillis que sont dues les cruautés exercées par les nègres sur les peuples voisins ; ce sont eux qui leur persuadent que, plus ils seront inhumains, plus ils plairont aux puissances inconnues de qui ils croient dépendre.

SINGHS, nom que l'on donne quelquefois aux Sikhs, et qu'ils prennent de préférence ; cette dénomination, qui signifie les *lions*, leur a été donnée par Gourou-Govind, le principal auteur de leur indépendance. Chacun des Sikhs l'ajoute même à son nom, comme Govind-Singh, Randjit-Singh, etc.

SING-KATA, le troisième étage de l'enfer, selon les Birmans. Les damnés y sont pressés, serrés et moulus entre deux poutres. Ceux qui ont tué des animaux, les chasseurs, les pêcheurs, souffrent en ce lieu pendant 2000 ans.

SIN-GON SIO, la huitième des observances bouddhiques du Japon ; son nom signifie l'*observance des paroles* véritables. Elle fut fondée par le Bodhisatwa Rioo mio, natif de l'Inde méridionale, qui vivait 800 ans après Chakya-Mouni, et rédigea plusieurs livres de doctrine. Cette observance fut introduite au Japon par le célèbre Ko-bo-daï-si, qui revint de la Chine en 806. Elle y existe à présent sous deux formes, savoir : *Ko-ghi*, d'après l'ancienne règle, et *Sin-ghi*, d'après la nouvelle ; cette dernière fut introduite par Negoro-Kakban, mort en 1143. Les partisans de cette observance se servent, dans leurs prières, de la langue sanscrite, et copient encore les livres bouddhiques en caractères dévanagari.

SINHASANA, nom que donnent les Hindous à la résidence des suprêmes gourous ou pontifes des différentes sectes; ce mot est rendu communément par celui de trône ; il est composé de *Sinha*, lion, et *asana*, siége, parce que le trône d'un pontife doit être couvert d'une peau de l on ; il a cependant coutume de l'être par celle d'un tigre. On trouve quelques-uns de ces Sinhasanas dans divers pays de l'Inde. Toutes les castes et toutes les sectes en reconnaissent chacune un qui leur est particulier.

SINHIMI, ou déesse-lionne, divinité inférieure attachée aux Mâtris ou déesses mères selon la théologie des Bouddhistes du Népâl.

SINISIRKKU, appelée aussi *Methola*, déesse des bois et des chasseurs, dans la mythologie finnoise.

SINISTOS, nom du grand prêtre des Bourguignons, selon Ammien Marcellin. Il était le premier homme de l'Etat, et son emploi était à vie ; il jouissait ainsi d'un privilége refusé aux rois ou chefs, qui étaient déposés en cas d'échec à la guerre, ou quand la récolte était mauvaise.

SINOIS, surnom de Pan, qui avait été élevé par la nymphe Sinoé. Il y avait à Mégalopolis une statue de Pan Sinoïs.

SIN-SIO, SIN-TO ou Sintoïsme, c'est-à-dire religion des *Sin* ou esprits, le culte le plus ancien dans le Japon. Le but principal que les sectateurs de cette religion se proposent, c'est d'être heureux en ce monde. Ils ont, il est vrai, quelque idée de l'immortalité de l'âme, et d'un état futur de bonheur ou de malheur ; mais ces notions paraissent peu arrêtées chez eux, et ils ne se mettent point en peine de ce qu'ils deviendront dans une autre vie. Tous leurs soins et toute leur attention est d'adorer les esprits qui gouvernent et dirigent les affaires de ce monde, et président immédiatement, chacun selon sa spécialité, à tous les événements de la vie. Ils reconnaissent cependant une divinité suprême, qui habite au plus haut des cieux; ils admettent aussi quelques dieux inférieurs, qu'ils placent parmi les étoiles; mais ils ne les adorent pas et ne leur consacrent aucune fête, croyant que ces êtres sont si fort au-dessus de nous, qu'ils ne peuvent s'intéresser à ce qui nous regarde. Cependant ils jurent par ces dieux supérieurs, et leurs noms sont toujours insérés dans les formules de serment. Mais ils ado-

rent et invoquent les Sin ou Kami, qu'ils regardent comme ayant un pouvoir absolu sur la contrée, et la surintendance de tout ce qu'elle produit, des divers éléments, de l'eau, des animaux et des autres objets; et qui, en vertu de ce pouvoir, peuvent leur faire du bien ou du mal, les rendre heureux ou malheureux en cette vie. Ils sont d'autant plus attentifs à rendre leurs hommages à ces génies, qu'ils semblent être persuadés que cela suffit pour purifier leur cœur, et que par leur secours, ils ne manqueront pas d'obtenir, dans la vie à venir, des récompenses proportionnées à la manière dont ils se seront comportés en celle-ci.

Le principal objet de leur vénération est la déesse *Ten-sio-daï-sin* (le grand esprit de la lumière), dont les Daïris sont issus; viennent ensuite les autres génies qui ont régné sur le Japon, ou qui président aux différents phénomènes de la nature. Chacun a son article à part dans ce Dictionnaire. On élève en l'honneur des Kami des miyas, temples en bois, où le symbole de la divinité est placé au milieu de l'édifice; ce symbole consiste en un miroir et en des bandes de papier blanc attachées à des baguettes de *thuya japonica*. Les côtés de ces chapelles sont garnis de branches vertes de sakari, de myrte et de pin. On y pose aussi deux lampes, une tasse de thé et plusieurs vases remplis de zakki. On y ajoute encore, comme matériel servant au culte ou comme symboles, une cloche, des fleurs, un tambour et autres instruments oculaires. Autour des miyas sont construites les maisons des prêtres, ou plutôt des laïques chargés de présider aux cérémonies du culte et de garder les temples; car le sintoïsme n'a pas de prêtres proprement dits. A des jours et à des temps fixés, les miyas retentissent de prières en l'honneur de la déesse qui fonda l'empire des Daïris, et de tous ceux dont les âmes sont devenues kami. Les sacrifices faits aux Kamis se bornent aujourd'hui à divers mets, du riz, du poisson, du chevreuil; mais il paraît qu'en des temps plus anciens quelques holocaustes humains tombaient sous le couteau des prêtres. Cependant on n'a pas besoin d'aller dans les temples pour faire ces sacrifices; un de mes amis, témoin oculaire, voyait souvent les gens de la campagne porter ces offrandes sur une pierre dressée dans les champs ou sur le haut d'une colline, et adorer le kami sans intervention du prêtre. Chaque district a ses divinités tutélaires qu'implorent les passants et les voyageurs. Toute gorge dangereuse, tout cap battu par la tempête, a son patron spécial, à qui l'on offre des aliments pour lui demander ses faveurs. Les marins leur présentent en passant des crabes, des poissons d'eau douce, de l'ail et des crevettes.

Les principaux points de la doctrine du Sin-to, ceux qui, dans l'opinion de ses sectateurs, les rendent agréables aux Kamis, et dignes d'obtenir l'avantage d'être reçus, aussitôt après leur mort, dans des lieux de félicité, ou, ce qui les intéresse infiniment davantage, de jouir dès cette vie d'une longue suite de bénédictions temporelles, sont les suivants : 1° la pureté intérieure du cœur, ou l'abstention du péché; 2° la pureté extérieure, ou l'abstention de tout ce qui peut rendre l'homme impur; 3° une observation exacte des fêtes solennelles et autres; 4° le pèlerinage aux saints lieux de la province d'Ize. A quoi quelques personnes plus dévotes ajoutent, 5° matter son corps et mortifier sa chair. Mais de ces cinq devoirs, celui auquel ils attachent plus d'importance est le soin d'éviter les souillures corporelles, qui peuvent se contracter de trois manières, par le sang, par l'usage de la chair, par la mort de ses proches. Recevoir sur sa chair quelques gouttes de son propre sang ou de celui des autres, rend impur pendant sept jours; manger de la chair des quadrupèdes, à l'exception de celle du daim, implique une souillure de trente jours; manger de la volaille, pourvu que ce ne soient pas des oiseaux aquatiques, des faisans ou des grues, rend impur pendant deux heures seulement. L'impureté que l'on contracte en tuant un animal, en assistant à l'exécution d'un criminel, en entrant dans la maison où il y a un mort, dure toute la journée. Mais la plus grande et la plus longue souillure est celle que l'on contracte par la mort de ses proches; elle augmente en proportion de la proximité des degrés de parenté, de sorte que celle qui provient de la mort d'un père ou d'une mère est la plus considérable de toutes. Pendant tout le temps que dure l'impureté on est abominable aux yeux des Kamis et on ne peut approcher de leurs temples.

L'introduction de la religion de Bouddha dans le Japon a provoqué un schisme dans le sintoïsme, qui s'est divisé en deux sectes. L'une est appelée *Youits*; elle comprend les orthodoxes qui ont persisté avec fermeté et constance dans la religion et les coutumes de leurs ancêtres, et n'y ont pas voulu souffrir le moindre changement; mais ils sont en petit nombre, et les Kanousi ou ecclésiastiques en composent la majeure partie. L'autre secte est celle des *Rio-bouts*. Ceux-ci sont une espèce de Syncrétistes qui, pour leur propre satisfaction, et pour acquérir une connaissance plus étendue de la religion, surtout par rapport à l'état futur des âmes, s'attachent à concilier le bouddhisme avec la religion antique du Japon. Ils supposent que l'âme d'Amida, fils spirituel de Bouddha, a passé par le moyen de la transmigration dans leur grande déesse Ten-sio-daï-sin. La plupart des Sintoïstes se déclarent de cette secte; elle est professée par le Daïri et toute sa cour.

SIONA, déesse de la mythologie scandinave. Elle avait pour fonction d'inspirer des pensées d'amour, de dompter les cœurs rebelles, et de rapprocher les deux sexes par l'attrait du plaisir. Les amants portaient son nom.

SIONITES. 1° Petite secte norwégienne

qui, ayant fait scission avec l'Eglise protestante établie, fut exilée en 1743, et obtint l'année suivante, du roi de Danemark, la permission de s'établir dans le Holstein. Ils se fixèrent à Altona au nombre de 48, tant hommes que femmes et enfants. Ils se donnaient comme inspirés et investis du don de prophétie. Les hommes portaient une longue barbe; chacun avait une ceinture de lin, et au bras un bandeau blanc sur lequel était brodé en rouge le mot *Sion*, auquel était joint un caractère mystique. C'était pour représenter le règne du roi Sion, dont ils étaient les enfants, et ce roi considérait le bien et le mal qu'on leur faisait comme fait à lui-même. Ils distribuaient des passeports d'agrégation à leur société. Quelquefois toute la congrégation gravissait une colline près de Brostel, pour y célébrer l'office religieux. Tous les jours, ils allaient se prosterner dans une prairie voisine de la ville et y récitaient leurs prières à haute voix. Ils désapprouvaient la cène et le baptême des enfants, c'est pourquoi ils rebaptisaient les adultes et changeaient leur nom. Cette secte dura peu de temps, car le gouvernement leur enjoignit de se retirer, parce qu'ils refusaient de se soumettre aux lois, surtout relativement à la célébration des mariages. Les uns émigrèrent, d'autres quittèrent leur barbe et leur ceinture, et se conformèrent aux lois du pays. Leurs mariages furent réhabilités suivant le rite luthérien, même ceux de leurs ministres et de leurs prophètes.

2° Une autre secte de Sionites parut, vers l'an 1787, à Rzcozorz en Bohême. Ils tiraient ce nom du coteau où ils résidaient et qu'ils regardaient comme aussi sacré que la montagne de ce nom près de Jérusalem. Ils se disaient chrétiens, bien qu'ils rejetassent le baptême, parce qu'il est écrit dans les Actes des Apôtres : Vous serez baptisés dans le Saint-Esprit. Quelques-uns préféraient la circoncision et furent nommés *Abrahamites*. On travailla à les convertir, les uns par l'instruction, les autres à coups de bâton.

SIO-SO-DZOU et SIO-SO-ZIO. Ce sont les noms de hautes dignités ecclésiastiques parmi les Bouddhistes du Japon.

SIOU-GO-SIN, nom que les Japonais donnent aux personnages qui ont été déifiés pour prix de leurs vertus ou de leurs exploits, qui sont ainsi devenus *kami* ou *sin* après leur mort, et que la nation regarde comme des génies tutélaires. Dans cette classe figurent aussi quelques animaux, comme l'inari ou renard, et les animaux qui portent le nom du signe du zodiaque, sous lequel le Daïri est né.

SIOU-TO ou SIOU-DO-SIO, c'est-à-dire *voie* ou *méthode des philosophes;* une des religions pratiquées au Japon, où elle a été importée de la Chine. C'est une espèce d'amalgame des doctrines de *Kosi* (Confucius), *Mosi* (Mencius), et *Ro-si* (Lao-tseu). Cette philosophie, en tant qu'elle se rapporte à la pratique de la vertu et de la morale, peut être réduite à cinq articles qu'ils appellent *Dsin*, *Gi*, *Re*, *Tsi* et *Sin*. Le *Dsin* enseigne à vivre vertueusement; le *Gi*, à rendre justice à tout le monde; le *Re*, à être civil et poli; le *Tsi* établit les maximes d'un bon et sage gouvernement; le *Sin* traite de la conscience pure et de la droiture de cœur.

Les Sioutoïstes ne reconnaissent point la transmigration des âmes; ils croient une âme du monde, un esprit universel, une puissance répandue dans l'univers, qui anime toutes choses, et reprend les âmes séparées des corps, comme la mer reçoit toutes les rivières et les eaux qui s'y jettent de tous les points du globe terrestre. Cette âme du monde est le réceptacle commun des âmes; d'où celles-ci peuvent sortir de nouveau, pour animer d'autres créatures. Ils confondent cet esprit universel avec l'être suprême, lui attribuant toutes les perfections et qualités divines qui n'appartiennent qu'à Dieu. Ils se servent fréquemment du mot *Ten*, ciel ou nature, dans les choses qui regardent intimement la vie et les actions de l'homme. Ainsi ils remercient le ciel et la nature, pour les nécessités de la vie qu'ils croient en recevoir. Quelques-uns d'entre eux admettent un être intellectuel, incorporel, qui est le gouverneur et le directeur, et non point l'auteur de la nature; ils prétendent même qu'il est une production de la nature, engendré par *In* et *Yo*, le ciel et la terre, l'un actif, l'autre passif, l'un principe de génération, et l'autre principe de corruption. C'est de la même manière qu'ils prétendent que les puissances naturelles sont des êtres spirituels. Ils croient le monde éternel, et supposent que les hommes et les animaux ont été produits par In et Yo, le ciel et les cinq éléments sublunaires.

Comme ils n'admettent point de dieux, ils n'ont ni temples, ni forme de culte. Ils se conforment aux usages généraux du pays en ce qui concerne les honneurs à rendre aux pères, mères et autres parents décédés; ils le font en mettant sur une table toutes sortes de viandes, crues ou apprêtées, en faisant brûler des bougies devant leurs images, en se prosternant jusqu'à terre devant leurs tablettes. Ils font aussi tous les ans ou tous les mois des repas où on invite la famille et les amis du défunt; ils s'y rendent avec leurs plus beaux habits, après s'être lavés et nettoyés durant trois jours, pendant lesquels ils s'abstiennent du devoir conjugal, et ne touchent à rien d'impur. A l'égard de la sépulture des morts, ils ne les brûlent pas, mais ils gardent le corps durant trois jours, et le mettent ensuite dans une bière, couché sur le dos, comme en Europe, mais la tête élevée. Quelquefois le cercueil est rempli d'épices et d'herbes odorantes, pour préserver le corps de la corruption, et lorsque tout est prêt, ils accompagnent le défunt au tombeau, et l'enterrent sans autre cérémonie. Non-seulement ils ne regardent pas comme une honte de se donner la mort, mais ils préconisent le suicide et le regardent comme une action héroïque et recommandable.

Ils ne célèbrent aucune fête, et ne rendent

de respect aux dieux du pays qu'autant que l'exigent les devoirs de la civilité et le savoir-vivre. La pratique de la vertu, une conscience pure, et une honnête vie sont le seul but où ils visent. On les soupçonna autrefois de favoriser secrètement la religion chrétienne; c'est pourquoi, après que cette religion eut été extirpée par le feu et les autres supplices, on leur ordonna d'avoir chacun un simulacre ou au moins le nom d'un des dieux adorés dans le pays, placé en un lieu honorable de leur maison, avec un pot de fleurs et un encensoir devant. Ils choisissent ordinairement Kwan-on ou Amida, dont ils placent les idoles derrière le foyer, à la manière du pays. On voit dans leurs écoles publiques le portrait de Confucius.

Autrefois cette secte était fort nombreuse; les arts et les sciences étaient cultivés, et faisaient de grands progrès parmi eux; ainsi la meilleure partie de la nation faisait profession de cette philosophie; mais la persécution inouïe que souffrit la religion chrétienne diminua beaucoup le nombre de ces philosophes, et les sectateurs de Confucius ne jouissent plus de la même considération. La rigueur extrême des édits du Daïri les a rendus plus retenus, même dans la lecture des livres des philosophes chinois, qui auparavant faisaient les délices et l'admiration de la nation.

SIOU-ZA, titre des supérieurs de couvent chez les Bouddhistes du Japon.

SIR, un des dieux subalternes des Tchouvaches, peuple de la Sibérie asiatique.

SIRAT, pont que les Musulmans supposent dressé au-dessus de l'enfer; il est plus fin qu'un cheveu, plus affilé qu'un rasoir. Les élus, au jugement dernier, le passeront avec la vélocité du vent et la rapidité de l'éclair, soutenus qu'ils seront par les bons anges; mais les réprouvés y glisseront et seront précipités dans les abîmes du feu éternel.

SIRÈNES, déités marines, filles du fleuve Achéloüs et de la muse Calliope. Elles avaient une voix ravissante, et, par la mélodie de leurs chants, elles entraînaient les passagers, pour lesquels elles étaient invisibles, à se précipiter dans la mer où ils se noyaient. On en compte ordinairement trois, que les uns nomment *Parthenope*, *Leucosie* et *Ligée;* d'autres, *Aglaophone*, *Thelxiépie* et *Psinoé;* tous ces noms roulent sur la douceur de leur voix et le charme de leurs paroles. D'autres mythologues en portent le nombre jusqu'à huit.

« Hygin raconte qu'au temps du rapt de Proserpine, les sirènes vinrent dans la terre d'Apollon, c'est-à-dire dans la Sicile, et que Cérès, en punition de ce qu'elles n'avaient pas secouru sa fille Proserpine, les changea en oiseaux. Ovide dit, au contraire, que les sirènes, désolées du rapt de Proserpine, prièrent les dieux de leur accorder des ailes pour aller chercher cette princesse par toute la terre. Elles habitaient des rochers escarpés sur les bords de la mer, entre l'île de Caprée et la côte d'Italie. L'oracle avait prédit aux sirènes qu'elles vivraient autant de temps qu'elles pourraient arrêter tous les passants; mais que, dès qu'un seul passerait sans être arrêté pour toujours par le charme de leur voix et de leurs paroles, elles périraient. Aussi ces enchanteresses ne manquaient pas d'arrêter, par leur harmonie, tous ceux qui arrivaient près d'elles, et qui avaient l'imprudence d'écouter leurs chants. Elles les enchantaient si bien, qu'ils ne pensaient plus à leur pays, et que, comme ensorcelés, ils oubliaient de boire et de manger, et mouraient faute d'aliments. La terre des environs était toute blanche des ossements de ceux qui avaient péri de la sorte. Cependant, lorsque les Argonautes passèrent auprès de l'île qu'elles habitaient, elles firent de vains efforts pour les attirer. Orphée prit sa lyre, et les enchanta elles-mêmes, à tel point qu'elles devinrent muettes, et jetèrent leurs instruments dans la mer. Ulysse, qui devait passer dans son navire devant les sirènes, averti par Circé, boucha les oreilles de tous ses compagnons avec de la cire, et se fit attacher au mât du navire par les pieds et par les mains, afin que, si, charmé par les doux sons et par les attraits des sirènes, il lui prenait envie de s'arrêter, ses compagnons, qui avaient les oreilles bouchées, loin de condescendre à ses désirs, le liassent plus fortement avec de nouvelles cordes, selon l'ordre qu'il leur en avait donné. Ces précautions ne furent pas inutiles; car Ulysse, malgré l'avis donné du danger auquel il allait s'exposer, fut si enchanté des sons flatteurs de ces sirènes, et des promesses séduisantes qu'elles lui faisaient de lui apprendre mille belles choses, qu'il fit signe à ses compagnons de le délier, ce qu'ils n'eurent garde de faire. Les sirènes, n'ayant pu arrêter Ulysse, se précipitèrent dans la mer, et ce lieu fut depuis appelé de leur nom, *Sirénide*.

« Les sirènes, selon l'opinion des anciens, avaient la tête et le corps de femme jusqu'à la ceinture, et la forme d'oiseau de la ceinture en bas; ou bien elles avaient tout le corps d'oiseau et la tête de femme; car on les trouve représentées de ces deux manières sur les anciens monuments et dans les mythologues. On leur met à la main des instruments : l'une tient une lyre, l'autre deux flûtes, et la troisième un rouleau comme pour chanter. On les peint aussi tenant un miroir. Quelques auteurs modernes ont prétendu que les sirènes avaient la forme de poisson de la ceinture en bas; mais il n'y a aucun auteur ancien qui nous ait représenté les sirènes comme femmes-poissons.

« D'autres disent que les sirènes étaient des femmes de mauvaise vie, qui demeuraient sur les bords de la mer de Sicile, et qui, par tous les attraits de la volupté, attiraient les passants et leur faisaient oublier leur course, en les enivrant de délices. On prétend même que le nombre et le nom des trois sirènes ont été inventés sur la triple volupté des sens, la musique, le vin et

l'amour, qui sont les attraits les plus puissants pour attacher les hommes sensuels. C'est pourquoi on a tiré l'étymologie de sirène du mot grec σειρὰ, qui signifie une chaîne, comme pour dire qu'il était en quelque sorte impossible de se tirer de leurs liens et de se détacher de leurs attraits. Hésychius dérive leur nom de σειρὴν, petit oiseau (peut-être *serin*).

« Pausanias rapporte encore une fable sur les sirènes. Les filles d'Achéloüs, dit-il, encouragées par Junon, prétendirent à la gloire de chanter mieux que les Muses, et osèrent les défier au combat; mais les Muses les ayant vaincues, leur arrachèrent les plumes des ailes, et s'en firent des couronnes. En effet, il y a d'anciens monuments qui représentent les Muses avec une plume sur la tête. Strabon dit que les sirènes eurent un temple près de Surrente. » (Noël, *Dictionnaire de la Fable.*)

SIRONE, et SIRONIE, déesse dont le nom se lit sur une inscription trouvée naguère à Oppenheim avec les bains romains : *Deo Apollini et Sironæ, Julia Frontina V. S. L. L. M.* Sur cette inscription et sur deux autres conservées par Gruter, son nom est accolé à celui d'Apollon, sous la protection duquel étaient les eaux thermales, en sa qualité de Dieu de la médecine. La première de ces inscriptions a été trouvée dans le voisinage de Rome, et l'autre dans le Palatinat.

SIROUZÉ, c'est-à-dire *trentième jour*, prières et cérémonies religieuses que les Parsis accomplissent en mémoire d'un défunt, le trentième jour après sa mort, le trentième jour du sixième mois, le trentième jour du douzième mois, et ensuite tous les ans, le trentième jour après l'anniversaire. Le livre où sont contenues ces formules liturgiques porte aussi le nom de *Sirouzé.*

SISCIDOIS, hérétiques du XIIIe siècle; ils avaient les mêmes sentiments que les Vaudois, si ce n'est qu'ils avaient plus de respect pour le sacrement de l'Eucharistie.

SITA, divinité indienne, incarnation de Lakchmi, épouse de Vichnou. Elle fut trouvée, encore enfant, dans un sillon que le roi Djanaka venait de tracer pour un sacrifice; et il l'adopta. C'est pourquoi elle est appelée en même temps fille de Djanaka, fille de la Terre et enfant du sacrifice. Donnée pour épouse à Râma-Tchandra, incarnation de Vichnou, elle fut l'occasion de la conquête de l'île de Ceylan sur Ravana. *Voyez* son histoire racontée au long à l'article RAMA-TCHANDRA. Nous ajouterons seulement ici que, selon le *Brahmâ vaivartta pourana*, ce ne fut pas Sitâ elle-même qui fut enlevée par Ravana, mais son ombre, et que ce fut cette ombre qui passa par l'épreuve du feu, afin de donner à Agni l'occasion de rendre à Rama la personne même de son épouse. Une tradition égyptienne disait la même chose de la fameuse Hélène.

SITALA, déesse hindoue, honorée par les femmes pour qu'elle préserve leurs enfants de la petite vérole. On la dit fille de Brahmâ et femme de Kartikéya, général des armées célestes; et elle est représentée sous la figure d'une femme vêtue de rouge, montée sur un paon, et tenant un coq. On fait rarement des statues de cette déesse; mais on lui consacre de petites poupées ou bien on la symbolise par une pierre à broyer. Ces emblèmes sont couverts d'un morceau d'étoffe jaune et placés sur une plate-forme ou au pied d'un figuier d'Inde.

SITALA-CHACHTHI, cérémonie religieuse que les Indiennes mariées et qui ont des enfants accomplissent le sixième jour de la quinzaine lumineuse du mois de Magha (3 février). Elle a aujourd'hui pour but spécial de garantir les enfants de la petite vérole; mais autrefois il paraît que son objet était en général de leur procurer la santé par l'entremise de la déesse Chachthi, appelée maintenant Sitala. Selon la légende, elle a été instituée par le roi Priyavrata, en reconnaissance de ce que cette déesse avait rendu la vie à son fils décédé. Le nom de *Chachthi*, qui signifie sixième, fut donné, dit-on, à cette déesse, parce qu'elle est la sixième partie de Prakriti; mais il est évident qu'il vient du jour mensuel où on lui offre des vœux, et dont elle est la personnification. Ce jour-là il est défendu de rien faire cuire pour les repas; tout doit être préparé dès la veille, et on mange froid, pour honorer *Sitala* dont le nom signifie froid. On lui offre des fleurs et des fruits, et les mères lui font en même temps cette prière : « O Chachthi! comme tu es froide; préserve mes enfants de la chaleur de la fièvre. »

SITALCAS, surnom d'Apollon. Il avait à Delphes une statue haute de 35 coudées; provenant d'une amende à laquelle les Phocéens avaient été condamnés par les Amphitryons pour avoir labouré un champ consacré à ce dieu.

SITA-PADRES, religieux mendiants de l'Inde, appartenant à la secte des Vaichnavas. Leur nom semble indiquer qu'ils sont dévoués d'une manière spéciale au culte de Sita, épouse de Râma.

SITEL-NAZUENZIAP, divinité de l'île d'Oualan, l'une des Carolines occidentales. C'était un homme de la tribu des Penmai, à moins que ce ne soit cette tribu qui descende de lui. Il avait deux femmes, Kajoua-sin-liaga et Kajoua-sin-nionfou, et quatre enfants, Rin, Aourieri, Naitouolen et Seouapin.

Sitel-Nazuenziap n'a ni temples, ni moraïs, ni idoles. Dans chaque maison, on dispose un endroit particulier dans lequel une baguette longue de quatre à cinq pieds, pointue par un bout et cannelée par l'autre, représente le commun pénate, qui se contente de l'offrande la plus médiocre, savoir des branches et des feuilles de Seka. La trompette marine, qui est aussi déposée là comme sa propriété, pourrait faire supposer que c'était un guerrier; car le son de cette conque est le signal de la guerre dans toute les îles de la mer du Sud. Un fil tendu d'un arbre à l'autre et garni de petites fleurs rouges est encore un modeste hommage

adressé à Sitel-Nazuenziap. La boisson de seka fait indubitablement partie de leurs rites religieux; car ils ont une telle vénération pour la plante même, qu'ils n'aiment pas à la voir toucher par les étrangers. Elle est comme une oblation en l'honneur de Nazuenziap, et la prière suivante qu'ils récitent en cette occasion, et to jours avec respect, est vraisemblablement la formule de l'offrande. La voici :

Tala elene seka mai..... Sitel-Nazuenziap. (*Penmai.*)

Riu seka.
Naitouolen seka. } (*Penmai.*)
Scoupin seka.
Chiéchou seka. (*Ton.*)
Mananziaoua seka. (*Lisingai.*)
Kajoua-sin-Liaga seka. } (*Penmai.*)
Kajoua-sin-Nionfou seka.
Olpat seka. (*Lisingai.*)
Togoja seka. (*Ton.*)

Toute cette prière, à l'exception des trois premiers mots, se compose de noms propres, avec l'addition du nom de la plante sacrée. Parmi ces noms se trouvent ceux des femmes et de trois fils de Sitel-Nazuenziap, et à la suite celui du chef actuel Togoja. Chacun de ces personnages est regardé comme appartenant à l'une des trois tribus dans lesquelles se partage la nation, ainsi qu'il est marqué dans les parenthèses à la suite de leurs noms.

SI-TEN-O, un des dieux ou Kamis adorés dans le Japon.

SITHNIDES, nymphes originaires du pays de Mégare. L'une d'entre elles eut une fille dont Jupiter devint amoureux, et de ce commerce naquit Mégarus, fondateur de Mégare. Dans cette ville était un magnifique aqueduc bâti par Théagène, tyran de Mégare; les habitants appelaient l'eau de cette fontaine l'eau des nymphes Sithnides. Cette fontaine subsiste encore aujourd'hui, et les femmes grecques y vont laver leur linge.

SITICINES. Les Romains appelaient ainsi ceux qui jouaient d'une sorte de flûte aux funérailles des morts. Ces flûtes ou trompettes différaient des autres, en ce qu'elles étaient plus longues et plus larges, comme on le voit dans les anciens monuments; elles jouaient en conséquence sur un ton plus grave à raison de la largeur du corps de l'instrument.

SITO, nom sous lequel Cérès était connue et adorée par les Syracusains, comme inventrice de l'agriculture; il vient de σιτών, champ de blé.

SITON, dieu des Phéniciens, le même que Dagon, fils d'Uranus. Philon dit que Dagon fut l'inventeur de la charrue, ce qui concorde parfaitement avec son nom, car *dagan* signifie du blé. Il en est de même du nom Σιτών que lui donnaient les Grecs, et qui désigne dans leur langue un champ de blé.

SITSI-GOUATS, la quatrième fête annuelle des Japonais; son nom signifie septième lune, parce qu'en effet on la célèbre le septième jour du septième mois. On l'appelle encore *Sits-Sek*, la septième soirée, *Sei-Sek*, la soirée des étoiles. Elle a été établie en l'honneur de deux constellations, savoir : la Tisserande et le Nourrisseur de chiens. (La première se compose de trois étoiles de la Lyre, la seconde est le bouvier.) Elle est fondée sur une fiction chinoise dont voici la substance :

A l'est de la voie lactée, nommée par les Chinois et les Japonais le fleuve céleste, vivait Siok-Sio ou Tana-bata, femme d'une rare beauté, et fille de l'empereur du ciel. Elle s'occupait, dans sa solitude, à tisser une étoffe très-fine, composée de vapeurs et de nuages. Aucune partie de son temps n'était consacrée ni à ses amusements ni à sa toilette. L'empereur, affligé de ce train de vie solitaire, la maria au génie de la constellation Inkai ou Kengiou, personnage très-bien fait, qui demeurait au nord de la voie lactée, et avec lequel, par une condescendance insigne, elle eut la permission d'habiter. Ce nouveau genre de vie lui plut tant, qu'elle négligea son ouvrage. L'empereur céleste en fut outré, la sépara de son mari, et la fit retourner à l'est de la voie lactée; mais il leur accorda la faculté de se voir une fois chaque année, dans la septième nuit du septième mois, pour s'acquitter du devoir conjugal. Il résulte de cet arrangement que ces deux constellations travaillent encore à présent pour le bien du monde, ce qui les met en grande vénération chez les Chinois et les Japonais, qui les invoquent pour obtenir la bénédiction du ciel, une longue vie, des richesses et de nouveaux progrès dans les arts et dans les sciences. Les femmes enceintes les prient de les assister dans leurs couches; les filles, dans leurs broderies et leurs ouvrages à l'aiguille; les garçons dans leurs travaux mécaniques, leurs études et la poésie. Tous leur présentent en offrande de l'eau, du feu, de l'encens, des fleurs, du zakki, des sucreries, des légumes, des melons, des melons d'eau, des aiguilles, des fils de soie et de chanvre, des épithalames, des vers de noces, des sonnets et des pièces d'écriture soignée, suivant l'usage du pays. Les Japonais nomment ce sacrifice *Kikko-no-massouri*, et cette fête commença chez eux l'an 749.

Ce jour-là, on dresse à la cour du Daïri quatre tables en plein air, dans un lieu convenable. On y place plusieurs choses qui servent d'offrandes : un vase avec de l'eau pure, pour y contempler ces étoiles, et neuf chandeliers avec des bougies allumées pendant toute la nuit; on brûle de l'encens dans un petit vase. Des Japonais instruits pensent que cette fiction chinoise est dérogatoire au respect dû au dieu du ciel; mais, en général, on considère ces deux constellations comme ayant beaucoup d'influence sur le globe terrestre. Anciennement il était d'usage à la cour du Daïri de faire tous les ans, ce jour-là, des poëmes de trente et un caractères, sur des morceaux de papier oblongs ou carrés, de différentes couleurs, qu'on attachait ensuite aux branches d'un bambou vert. C'est encore à présent un jour de ré-

création pour les écoliers, qui se livrent à plusieurs sortes de jeux, et élèvent des bâtons de bambou, où ils attachent des vers de leur façon, pour montrer les progrès qu'ils font dans leurs études.

SIULSUREN-IRSENE, un des dieux subalternes des Tchouwaches, peuple de la Sibérie.

SIVA ou SIWA, divinité des Hérules. On la représentait nue, tenant d'une main une pomme et de l'autre une grappe de raisin. Quelques-uns veulent que ce soit la même qu'*Ops-Consiva*. Voy. SIBA.

SIVA (1), troisième personne de la trimourti ou triade divine, chez les Hindous. C'est le dieu de la destruction; mais au rôle de destructeur il joint une qualité qui paraît d'abord opposée, mais qui s'y confond naturellement, d'après les idées de la philosophie indienne, c'est la reproduction. Les Indiens croient que rien de ce qui existe n'est détruit absolument, et que la mort n'est qu'une véritable transformation, après laquelle les éléments d'un être en reproduisent un autre, ou servent à la formation de plusieurs. On conçoit donc que le dieu de la destruction soit en même temps, pour ces peuples, celui de la reproduction et de la génération.

Siva a encore une multitude d'autres noms dont les principaux sont ***Roudra***, ***Hara***, ***Ougra***, ***Kala***; ses sectateurs l'appellent ***Bhagavan***, ***Isa***, ***Iswara***, ***Mahadéva***, ce qui signifie l'être suprême, le seigneur, le gouverneur absolu, le grand dieu.

Les livres indiens rapportent que ce dieu, ennuyé du séjour céleste, descendit sur la terre, s'incarna dans la caste des Brahmanes, et se fit Andi ou religieux de profession. Sa carrière de pénitent offrit un monstrueux mélange d'austérités et de déréglements, de macérations et de débauches; mais il se fatigua bientôt du désordre dans lequel il s'était plongé, et épousa Parvati, fille du roi des montagnes, avec laquelle il passa mille ans à goûter les plaisirs sensuels. Indignés que Siva déshonorât sa divinité par un si long séjour avec une mortelle, Brahmâ et Vichnou lui firent à ce sujet de vaines représentations, et se décidèrent enfin à user de violence pour le séparer de sa femme, qui en mourut de douleur. Après cette séparation forcée, Siva se mit à errer parmi le monde, laissant partout des traces de son impudicité; ce fut dans une de ces pérégrinations, que la terre lui produisit un fils qui avait six têtes, et qui fut allaité par les six Pléiades. Il fut nommé Kartikéya.

Sur ces entrefaites Parvati naquit une seconde fois, sous le nom de Sati, fille du roi Dakcha; Siva l'épousa de nouveau et lui fit part de l'immortalité. Mais, malgré son ardent désir, celle-ci était privée du bonheur de devenir mère. Un jour cependant qu'elle était au bain, un fils lui naquit de la sueur qui coula de son sein, et cet enfant se trouva tout à coup aussi grand que s'il avait eu vingt ans; c'était Ganésa. A son retour chez lui, Siva, qui ignorait ce qui s'était passé, conçut une si grande jalousie de voir ce jeune homme s'entretenir familièrement avec Parvati, qu'il résolut de la quitter une seconde fois; mais la déesse l'apaisa en lui racontant la manière miraculeuse dont elle avait eu cet enfant; et Siva combla d'affections le jeune Ganésa, comme s'il eût été son propre fils.

Cependant son bonheur ne tarda pas à être troublé par le mécontentement que lui occasionna son beau-père. Dakcha résolut de faire un sacrifice et un festin solennel pour célébrer la naissance merveilleuse de son petit-fils; il y invita tous les dieux, à l'exception de Siva, qui avait un jour dédaigné de le saluer dans une assemblée. Le dieu, piqué au vif, jura de tirer de cet affront une vengeance éclatante. Il se rendit écumant de rage au lieu du festin, vomit un million d'injures contre les conviés, s'arracha une poignée de cheveux, en frappa le sol, et il en sortit aussitôt un géant d'une taille prodigieuse. Ce fut Virabhadra, considéré encore comme un autre fils de Siva. Celui-ci protesta hautement qu'il allait venger l'outrage fait à son père, et ne craignit pas d'attaquer les dieux; il frappa les uns et mutila les autres. Il donna entre autres un si furieux soufflet au Soleil, qu'il lui fit sauter toutes les dents hors de la bouche; c'est pourquoi encore aujourd'hui les Hindous n'offrent à cet astre que du lait, du beurre, de la bouillie, des fruits bien mûrs et autres choses tendres et faciles à manger. Virabhadra ne traita pas mieux le dieu de la lune; il lui meurtrit le visage de telle sorte qu'on aperçoit encore à présent les contusions. Il tua ensuite le roi Dakcha, et trancha la tête à Ganésa, cause involontaire de tout ce tumulte; mais Siva, pour rendre ce fils à la vie, lui plaça sur les épaules la première tête qu'il trouva à sa portée; c'était celle d'un éléphant. (Toutefois nous avons consigné, à l'article GANÉSA, des versions toutes différentes sur cette substitution de la tête d'éléphant à celle du fils de Parvati; mais les Hindous ne se piquent pas d'unité dans leurs légendes.) Siva, transporté de joie à la vue de son fils ressuscité, l'embrassa, et lui enjoignit d'aller par le monde pour chercher une femme, à condition néanmoins qu'il ne se marierait pas qu'il n'en eût trouvé une aussi belle que sa mère. C'est pourquoi on place sa statue sur les chemins, sous la forme qu'il a eue depuis sa résurrection, c'est-à-dire avec une tête d'éléphant, afin que, voyant toutes les femmes qui passent devant lui, il puisse facilement en choisir une qui ressemble à sa mère; on assure cependant qu'il n'a pu encore en trouver une qui pût égaler Parvati en beauté. Quant à Dakcha, les dieux remplacèrent sa tête par une tête de bélier.

Quelque temps après, Siva, par l'ordre exprès de tous les dieux, partit à la recherche de Brahmâ, qui, sous la forme d'un cerf, vivait dans les forêts avec sa propre fille, d'une manière très-déréglée et fort scanda

(1) On trouve encore ce nom écrit *Sib*, *Chib*, *Chiven*, *Sieb*, *Shiva*, etc.

leuse. Il fut longtemps à découvrir sa demeure, mais l'ayant enfin trouvée, il voulut ramener Brahmâ, et ne pouvant y réussir, il lui trancha une de ses cinq têtes, en quoi les brahmanes assurent qu'il commit un très-grand péché. Ce fut pour en faire pénitence qu'immédiatement après Siva se dépouilla de tous ses vêtements, se couvrit de cendres, et alla se cacher nu au milieu des tombeaux, tenant à la main le crâne de son frère qu'il ne cessait de baigner, jour et nuit, de ses larmes.

Le temps cependant adoucit quelque peu son chagrin, et la solitude commençant à lui devenir à charge, il s'éloigna de sa retraite et alla mendier de village en village. Pendant ses courses, il apprit que, dans un désert voisin, il y avait des Brahmanes qui menaient une vie pénitente, et qui tous avaient des femmes parfaitement belles. Il lui prit envie de se faire aimer de ces femmes, et pour y parvenir il alla tout nu demander l'aumône dans le village où elles habitaient ; mais se défiant de ses propres charmes, il employa la magie pour se faire aimer, et fit tant que ces saintes pénitentes, cédant à la puissance des sortiléges, quittèrent leurs maisons, leurs familles et leurs maris pour le suivre partout où il voudrait les conduire. Pénétrés de l'affront qu'ils venaient de recevoir, les Brahmanes s'assemblèrent, et firent contre lui de si terribles imprécations, que le dieu fut pour jamais mis hors d'état de satisfaire dans la suite sa lubricité. Cette aventure lui causa une douleur et une affliction inexprimables; et ce fut pour soulager en quelque façon la peine qu'il en ressentit, qu'il promit d'accueillir favorablement dans le Kailasa, son paradis, tous ceux qui honoreraient d'un culte particulier l'organe dont il avait été privé. De là le culte du Linga. Siva néanmoins ne laissa pas de se marier dans la suite avec la Gangâ, déesse du Gange, que les Hindous représentent comme une fort belle femme.

Enfin, après une foule d'incidents que nous passons sous silence, Siva se vit un jour exposé au plus grand danger qu'il eût jamais couru, et auquel il aurait infailliblement succombé sans l'intervention de Vichnou. Un géant nommé Bhasmeswara, ou seigneur de la cendre, ayant fait, pendant plusieurs années, une pénitence très-austère en l'honneur de Siva, pria ce dieu, avec beaucoup d'instance, de lui accorder un privilége qui pût le distinguer des autres hommes. Siva, pour récompenser sa dévotion et son zèle, lui accorda assez inconsidérément le pouvoir de réduire en cendres tous ceux sur la tête desquels il poserait la main. Le géant, curieux de connaître si la puissance dont il venait d'être investi était réelle ou imaginaire, s'approcha du dieu et voulut lui mettre la main sur la tête. Siva reconnut aussitôt l'imprudence qu'il avait commise, et eut besoin, pour se garantir du danger, de toute son adresse et de la connaissance qu'il avait dans l'art magique. Il se rendit tout à coup si petit qu'il put se cacher sous la coquille d'une noisette. Le téméraire serait peut-être parvenu à l'y trouver, si Vichnou, ayant connaissance du péril qui menaçait son frère, ne se fût présenté au géant sous l'apparence d'une femme parfaitement belle. Troublé à cette vue par une subite et violente passion, Bhasmeswara ne songea plus qu'à faire sa cour à un objet aussi séduisant, et abandonna ses poursuites. Il pria la dame d'agréer qu'il l'accompagnât jusque chez elle; celle-ci répondit à ses avances, mais lui fit observer qu'ayant embrassé depuis plusieurs années une vie pénitente, son corps était d'une malpropreté horrible ; que ses cheveux n'avaient pas été peignés depuis ce temps-là ; que les oiseaux mêmes y avaient fait leurs nids et leurs ordures; qu'en conséquence il eût à se rendre tout d'abord à la rivière voisine pour se laver la tête et les cheveux. Le géant, aveuglé par sa passion, ne vit pas le piége qui lui était tendu; il courut à la rivière, s'y lava tout le corps, et voulant aussi laver ses cheveux, il porta les deux mains sur sa tête, et il fut consumé en un instant, en vertu du don fatal qu'il venait de recevoir.

Vichnou s'empressa d'aller rassurer son frère, qui sortit de sa coquille, lui exprima toute sa reconnaissance, et se promit bien de ne plus accorder dorénavant des faveurs aussi dangereuses. Mais quand il eut appris le détail de tout ce que Vichnou avait fait pour séduire son ennemi, il conçut une envie extrême de lui voir reprendre sa forme féminine. Vichnou, qui connaissait bien le faible de Siva, s'en défendit quelque temps ; cependant il dut finir par y consentir. A la vue de cette forme séduisante, Siva fut tellement transporté d'amour, qu'au même moment il parut sur les bras de Vichnou un jeune enfant, qui fut nommé *Hari-Hara Poutra*, c'est-à-dire fils de *Hari* (Vichnou) et de *Hara* (Siva).

On raconte que Siva, voulant consommer par un coup de main la ruine des Asouras ses ennemis, et s'emparer du *Tripoura*, triple forteresse dans laquelle ils s'étaient retranchés, fendit la terre en deux parties égales, et en prit une en guise d'arme. Il fit de Brahmâ son général d'armée ; les quatre Védas lui servirent de chevaux ; Vichnou fut destiné à faire l'office de flèche; il prit pour son arc le mont Mandara ; et, au lieu de corde, il se servit pour le tendre du serpent Vasoukhi. Dans cet équipage formidable, Siva conduisit son armée contre les ennemis des dieux, leur prit les trois forteresses qu'ils avaient construites, et les extermina tous jusqu'au dernier.

Siva réside avec sa femme Parvati, appelée aussi *Dourgâ*, *Bhavani*, *Kali*, *Dévi*, etc., dans le Kailasa, qui est un ciel supérieur à celui d'Indra ; ils sont assis sur un trône d'or, entouré de génies, de démons et de serviteurs de tous les ordres. A la fin des temps, c'est lui qui embrasera et consumera tous les mondes; tout périra, les hommes, les esprits, les dieux mêmes. Brahmâ et Vichnou n'existeront plus; Siva seul, sous la forme d'une petite flamme, dansera sur les ruines fumantes de l'univers, ou plutôt dans la solitude immense de l'espace; mais après une nuit d'une incommensurable

longueur, cette petite flamme vivifiera le principe des êtres, et tout renaîtra pour recommencer une nouvelle période d'existence.

On représente Siva sous la forme d'un homme dont la couleur est blanche ou argentée ; il a cinq faces, un œil et un croissant sur chaque front, et quatre bras ; son vêtement est une peau de tigre. D'une main il tient une hache, de l'autre une biche; la troisième bénit, et la quatrième rassure ou protége. Il a pour arme le *trisoula* ou trident, quelquefois on lui donne un *tamri*, espèce de clepsydre. Souvent on le peint avec une seule tête qui a trois yeux ; il n'a alors que deux bras et il est monté sur le taureau *Nandi*. Il est couvert de cendres, nu, les yeux rouges d'ivresse; d'une main il tient une conque, et de l'autre un tambour. Le linga, son principal symbole, est une pierre noire de forme conique. Quand on donne à Siva la forme de Maha-Kala, son teint est alors couleur de fumée, ses vêtements sont rouges ; il a trois yeux, des cheveux relevés en nœud, et surmontés du croissant de la lune, un large ventre, de longues dents, un collier de crânes humains, un bâton dans une main, et dans l'autre un pied de lit. Sa chevelure porte un nom particulier, c'est celui de *Djata;* c'est celle des religieux qui professent son culte. Ils laissent pousser leurs cheveux, les partagent en trois ou quatre tresses, qu'ils nattent ensemble et ramènent en rond sur la partie antérieure de la tête; le bout de la natte est un peu projeté du côté droit.

Une grande partie des Hindous regardent Siva comme le principal dieu de la triade, comme le principe de Brahmâ, de Vichnou et de toutes les autres divinités; ils lui adressent en conséquence un culte spécial sous la dénomination de Bhagavan, d'Iswara et de Mahadéva. On les appelle *Saivas;* ils se distinguent des Vaichnavas et des autres sectaires, par trois lignes courbées en croissant, tracées sur le front, et par une tache ronde appliquée sur le nez ; ces marques sont faites avec du limon du Gange, du bois de sandal, ou des cendres de bouse de vache. L'objet particulier de leur adoration est le linga. *Voy.* Saivas, Linga, Lingawant.

SIVA-BHAGAVATAS ou Siva-Bhaktas, dénominations que prennent les dévots adorateurs de Siva; la première exprime que ce dieu est considéré par eux comme *Bhagavat*, ou la divinité suprême. *Voy.* Saivas, Maheswara.

SIVA-BRAHMANAS, brahmanes de la secte de Siva ; ce sont eux qui exécutent les cérémonies dans les temples de ce dieu, et qui tressent les guirlandes de fleurs dont on orne le linga. Ils préparent le sandal pour les signes que l'on met à ses idoles, et font cuire les offrandes qui lui sont présentées. Ce sont eux qui, par des prières et des cérémonies, font descendre les dieux dans les temples, et désignent l'endroit où on doit les construire ; c'est parmi eux qu'on tire les Gourous; ils doivent réciter continuellement les Védas, se baigner trois fois par jour, le matin et le soir, en faisant le Sandhya, de même qu'avant d'aller mettre les signes sacrés au linga, ce qui a lieu à midi. La même cérémonie se répète toutes les fois qu'ils doivent toucher à l'idole. Ils se frottent la poitrine, le front, les bras et les épaules, de cendres de bouse de vache. Avant le dîner, ils s'impriment sur le front une marque ronde de sandal et de couleur jaune. Quelquefois ils placent au milieu un point noir fait avec le noir de fumée, qu'il retirent du camphre brûlé devant l'effigie de Siva. Comme ils doivent toujours avoir de ces cendres sur eux, ils en mettent après s'être baignés.

SIVAÏSME, culte de Siva. On pense qu'il a dû s'établir dans l'Inde vers le xve siècle avant notre ère. Les fêtes pures et simples de l'antique brahmanisme furent alors remplacées par le sauvage délire des orgies, par l'adoration honteuse du linga, et par les sacrifices sanglants qui souillèrent les autels de Kali. Il faut croire que le sivaïsme ne s'établit pas sans une vive opposition ; car, à partir de ce moment, commencèrent des guerres religieuses dans lesquelles les Saivas furent vainqueurs, et qui eurent pour résultat la suppression totale du culte de Brahmâ, la destruction de ses temples et la disparition complète de ses sectateurs. Le culte de Vichnou vint peu après modifier, adoucir et spiritualiser le sivaïsme, sans parvenir à l'éteindre ; car les deux sectes règnent encore aujourd'hui simultanément dans l'Inde. *Voy.* Saivas.

SIVA-NARAYANIS, secte hindoue, que l'on pourrait croire, sur sa dénomination, adonnée au culte simultané de Siva et de Vichnou, mais qui cependant fait profession de n'adorer qu'un seul dieu, sans s'inquiéter des objets de la vénération des Hindous et des Musulmans. Son nom lui vient de son fondateur, Siva-Narayan, Radjpoute, né près de Ghazipour, qui vivait sous le règne de Mohammed-Schah, vers l'an 1735.

La vérité, la tempérance et la compassion sont les vertus regardées comme cardinales par les Siva-Narayanis, ainsi que par les Sadhs. Ils rejettent la polygamie et les marques distinctives des sectes indiennes ; mais ils recommandent de se conformer extérieurement aux habitudes religieuses des pays où l'on se trouve, sans cependant y astreindre personne. Il y a douze livres attribués au fondateur qui contiennent les doctrines de la secte, mais le plus important n'est accessible qu'à celui qui en est le chef. Les Siva-Narayanis recrutent indifféremment des prosélytes parmi les Hindous et les Musulmans, et même les chrétiens des basses classes, sans exiger, à ce qu'il paraît, qu'ils renoncent aux pratiques de leur culte respectif. La cérémonie d'initiation est extrêmement simple, et ne nécessite la présence d'aucun chef. Quelques membres de la secte s'assemblent sur la demande du postulant ; ils placent au milieu d'eux un de leurs livres sacrés, sur lequel ils ont disposé d'avance du bétel et des confitures. On distribue ces comestibles à l'assistance, on lit quelques passages du

livre, et la communauté a acquis un nouveau membre.

SIVA-POURA, c'est-à-dire cité de Siva; nom du paradis auquel préside ce dieu, selon les Hindous. *Voy.* KAILASA.

SIVA-RATRI, ou nuit de Siva; fête que les Saivas célèbrent le 14 de la quinzaine obscure du mois de Phalgouna (vers le 27 février) en l'honneur de Siva. Voici d'après les livres indiens l'origine de cette grande solennité.

Suivant l'*Isana Sanhita*, ce fut en ce jour que le dieu se manifesta sous la forme d'un linga d'une longueur incommensurable, pour confondre les prétentions de Brahmâ et de Vichnou, qui disputaient entre eux sur la suprématie, et prétendaient chacun être le plus grand dieu de la triade. Pour terminer la querelle, ils convinrent de reconnaître en cette qualité celui des deux qui le premier trouverait l'extrémité de l'immense stèle qui venait d'apparaître tout à coup à leurs yeux. En conséquence ils prirent chacun une direction différente ; Vichnou entreprit d'en atteindre la base, et Brahmâ de parvenir au sommet ; mais après plusieurs milliers d'années divines perdues dans cette entreprise, les extrémités semblaient s'éloigner toujours davantage, et les deux dieux revinrent déconfits et humiliés, confessant l'extrême supériorité de Siva. En conséquence Siva voulut que le 14 de Phalgouna fût consacré à son honneur, et il déclara que ceux qui le célébreraient seraient délivrés de tous leurs péchés et obtiendraient la béatitude finale.

Une aventure plus moderne, racontée dans le *Skanda-Pourana*, augmenta encore la dévotion à cette fête. La voici en substance :

Il y a dans le Djambou-Dwipa, une grande ville connue sous le nom de Varanasi (Bénarès). Là vivait, dans la caste vyadha (celle des chasseurs), un homme petit de taille, au teint noir et d'un naturel violent et emporté. Un jour qu'il était allé chasser dans le bois, selon sa coutume, il tua une si grande quantité d'oiseaux de toute espèce, que, pouvant à peine les porter, il était obligé de s'asseoir presque à chaque pas pour se reposer. Cependant le soleil avait fini sa course, qu'il se trouvait encore au milieu d'une épaisse forêt; ne voulant pas perdre le fruit de sa chasse, ni demeurer exposé à devenir la proie des bêtes féroces qui infestaient ce lieu, il s'approcha d'un margousier (arbre consacré à Siva), suspendit son gibier à une des branches, et grimpa ensuite sur cet arbre pour y passer la nuit. C'était précisément la 14e nuit de la lune de Phalgouna, époque à laquelle les rosées sont abondantes et les nuits froides. Le chasseur transi de froid, travaillé de la faim, car il n'avait rien mangé de la journée, et à demi mort de frayeur, passa une tres-mauvaise nuit.

Il y avait au pied de l'arbre un linga, et cette circonstance fit le bonheur du Vyadha. Comme les angoisses qu'il endurait l'obligeaient de changer souvent de position, il fit tomber sur ce linga, en agitant les branches du margousier, quelques gouttes de rosée, ainsi que des feuilles, des fleurs et des fruits détachés de l'arbre. Cet acte involontaire concilia au chasseur l'affection de Siva, et lui mérita la rémission de tous ses péchés. Ce dieu, au culte duquel cette nuit était consacrée, eut pour tres-agréable l'offrande faite à son symbole révéré ; il voulut que celui qui en était l'auteur, quoiqu'à son insu, en reçût la récompense, et qu'il lui fût tenu compte de son jeûne et de ses anxiétés. Le chasseur regagna son logis le lendemain matin, et mourut peu de jours après.

Yama, roi de l'enfer, eut à peine appris la mort de cet homme, qu'il envoya ses émissaires pour s'emparer de lui et le lui amener. Siva, informé de cette démarche, envoya de son côté les siens pour s'y opposer et réclamer le défunt. Les serviteurs de Yama ne voulant pas lâcher prise, il s'éleva une querelle fort vive entre eux et ceux de Siva : des injures ils en vinrent bientôt aux voies de fait. Cependant le parti de Siva fut le plus fort, et contraignit les suppôts des régions infernales à prendre la fuite après les avoir sévèrement châtiés. Ceux-ci, couverts de honte, allèrent faire leur rapport à leur dieu ; et, afin de mieux exciter son courroux, ils lui montrèrent les blessures et les contusions qu'ils avaient reçues dans la mêlée.

Yama, outré d'indignation, se rendit sur-le-champ au Kailasa, pour porter ses plaintes à Siva en personne. Ayant trouvé, à la porte du palais de ce dieu, Nandi, son premier ministre, il lui exposa le sujet de sa visite, et témoigna en même temps sa surprise de ce que Siva se fût ainsi déclaré le protecteur d'un vil vyadha, d'un pécheur endurci, qui par métier s'était rendu coupable du massacre d'une foule d'êtres animés. « Roi de l'enfer, répondit Nandi, cet homme a été en effet un grand pécheur, qui n'a pas eu honte de répandre le sang ; mais avant de mourir, il a eu le bonheur de jeûner, de veiller et de sacrifier au linga, durant la nuit consacrée à Siva ; et c'est cet acte méritoire qui lui a obtenu la rémission de ses péchés, la protection de ce dieu, et une place distinguée dans le Kailasa. » Yama, ayant entendu ces paroles de Nandi, devint rêveur et pensif, et se retira sans rien dire de plus.

Les trois rites essentiels à cette fête sont le jeûne durant toute la journée, la veille pendant la nuit et l'adoration du linga ; mais le rituel est chargé d'une multitude de prescriptions tant pour la présentation des offrandes au linga que pour les gestes qui doivent les accompagner, et pour les prières qu'il faut adresser aux diverses divinités qui ont rapport à Siva, et aux différentes formes du dieu lui-même. Après s'être baigné le matin, l'adorateur récite le san-kalpa, ou s'engage à accomplir les cérémonies prescrites. Il recommence ses ablutions le soir, et, se rendant au temple de Siva, il renouvelle son engagement en disant : « Je veux m'acquitter des cérémonies du culte de Siva, dans l'intention d'accomplir mes vœux, d'obtenir une longue vie, une postérité, la santé, et d'ex

pier les péchés que je puis avoir commis, durant l'année passée, tant en public qu'en secret, sciemment ou sans le savoir, en pensées, en œuvres ou en paroles.» Alors il répand de la graine de moutarde en prononçant certains mantras, et offre de l'*argha*, (eau dans laquelle on a mêlé huit sortes d'ingrédients); après quoi il accomplit le *matrika-nyasa*, suite de gesticulations accompagnées de prières mystiques, qui consistent principalement en syllabes sans signification, précédées d'une lettre de l'alphabet; par exemple : *A-kam*, *A-sran*, on fait une salutation au pouce; *I-chan*, *I-srin*, salutation au doigt index; *Ou-stan*, *Oû-stûm*, salutation au doigt du milieu; et ainsi de suite, en prononçant toutes les lettres de l'alphabet, et en saluant successivement toutes les parties du corps, qu'on touche en même temps. On ajoute, comme le comportent les mantras, les noms des déesses mères et ceux des Saktis, ou personnifications femelles des énergies de Siva, qui, par la vertu de ces incantations, sont supposées venir faire leur résidence dans les différents membres de l'adorateur. Il y a encore d'autres effets que l'on obtient par des moyens du même genre. Ainsi, pour surmonter les obstacles, on frappe trois fois du pied et on répète le mantra : *Haun, salutation à l'arme! phat.* Ensuite, au moyen du même mantra, en faisant trois fois claquer ses doigts, les dix quartiers de la sphère, ou l'espace tout entier, sont agrégés au linga; on effectue la purification de tous les êtres, en frappant trois fois des mains et en prononçant chaque fois le même mantra. La répétition du nyasa, ou attouchement des différentes parties du corps en prononçant de nouveau les syllabes mystiques, doit accompagner chaque offrande faite au linga, comme les fruits, les fleurs, l'encens, les lumières et autres objets, pendant toute la durée de la cérémonie.

Lorsque ces rites sont accomplis au logis des particuliers, comme cela arrive très-fréquemment, on consacre un linga tout exprès, s'il n'y en a pas dans la maison; on doit lui rendre ses devoirs à chaque veille de la nuit par des cérémonies différentes. A la première veille, il faut le baigner avec du lait, pendant que l'adorateur, ou le brahmane officiant, récite ce mantra : *Haun, respect à Isana!* On lui fait alors une offrande en disant: « En conséquence de mon engagement à te rendre ce culte, ô Iswara, je célèbre le Siva-ratri, en répétant tes noms, selon la règle prescrite; daigne accepter cette offrande.» On lui offre de l'encens, des fruits, des fleurs, des comestibles, du riz bouilli, quelquefois même des viandes apprêtées, en faisant les prostrations accoutumées, et en récitant d'autres mantras.

On procède de la même manière dans les trois autres veilles, seulement on change les formules et les matières avec lesquelles on lave le linga. Ainsi, à la seconde veille, on le lave avec du lait caillé, et on dit le mantra : *Haun! vénération à Aghora!* Le mantra de l'offrande est : « Vénération au saint Siva, le destructeur de tous les péchés! J'offre cet argha à Siva-ratri : sois-moi propice avec Oumâ, ton épouse.» A la troisième veille, le bain a lieu avec du beurre liquide, en récitant le mantra : *Haun! vénération à Vamadéva!* Le mantra de l'offrande est : « Je suis consumé par la douleur, la pauvreté et le chagrin : ô seigneur de Parvati! daigne, ô le bien-aimé d'Ouma! accepter cet argha que je te présente dans le Siva-ratri. » Dans la quatrième veille, le linga est lavé avec du miel, en disant : *Haun! vénération à Sadya-djata!* La prière de l'offrande est : « O Sankara! ôte tous les péchés que j'ai commis; accepte, ô le bien-aimé d'Ouma! l'oblation que je te présente dans cette nuit de Siva. » A la fin de la veille, lorsqu'il fait jour, on termine la cérémonie par le mantra radical : *Sivaya Nama!* adoration à Siva! et quelques prières comme celles-ci : « Par ta grâce, ô Iswara! ces rites ont été accomplis sans empêchement. O seigneur de l'univers, Hara, souverain des trois mondes, regarde favorablement ce que j'ai fait en ce jour, qui est saint et consacré à Roudra. Ces rites ont été accomplis par ta grâce. Sois-moi propice, ô très-glorieux! Accorde-moi l'augmentation de mes biens : rien qu'en te contemplant je suis certainement sanctifié. » On fait alors des oblations au feu, et la cérémonie se termine par une dernière offrande au linga, avec ce mantra : « Puisse ce rite me rendre Sankara propice, et que, venant ici, il jette un regard de satisfaction sur celui qui est desséché par l'angoisse de l'existence de ce monde.» Enfin, on donne un repas aux brahmanes, et le maître de la maison et sa famille doivent leur faire des présents.

SIVA-SANNYASA, fête que les Hindous célèbrent dans le mois de baïsakh (avril-mai), en l'honneur de Siva. C'est alors que des fanatiques se font élever en l'air sur des leviers tournants au moyen de crochets de fer enfoncés sous leurs omoplates. *Voy.* Tcharkh-Poudja.

SIX PRINCIPES (Baptistes des), secte actuellement en vigueur dans les Etats-Unis, où elle compte environ trente églises, douze ministres et 22,000 communiants. *Voy.* Baptistes.

SKADA, déesse des Scandinaves, épouse de Niord, et mère de Freya; elle présidait à la mer avec son mari, et on les invoquait contre les désastres causés par les vents et les tempêtes.

SKANDA, fils de Siva et de Parvati; dieu de la guerre, chez les Hindous. Il est aussi appelé Kartikéya ou nourrisson des six Krittikas (les Pléiades des Grecs) par lesquelles il fut allaité. Les Swabhavikas du Népâl en ont fait un dieu engendré par lui-même. *Voy.* Kartikéya.

SKANKASOURA, géant ou démon de la mythologie hindoue, qui déroba les Védas au moment où ils sortaient des quatre bouches de Brahmâ, les avala et s'alla cacher dans le fond de la mer. C'est pour recouvrer ces livres sacrés que Vichnou s'incarna en poisson, poursuivit le ravisseur dans la

retraite où il s'était réfugié, l'atteignit, le tua, lui ouvrit les entrailles et en retira les Védas. *Voy.* Matsyavatara.

SKEVI-KARE, petite secte de piétistes suédois, qui se séparèrent de l'Eglise établie, vers l'an 1724. Ils professaient le plus grand mépris pour les sacrements, le culte public et le clergé, ce qui leur attira plusieurs fois des désagréments et de petites persécutions. Mais, en 1746, un négociant leur ayant donné la terre de Skevik, dans la paroisse de Vermedoc, ils s'y établirent, et c'est de là qu'ils ont été appelés *Skevi-Kare;* ils se sont éteints vers 1812. Ils soutenaient que toutes les formes de la religion chrétienne avaient été corrompues par la contagion du monde et par le péché; que les œuvres et le culte extérieur étaient absolument inutiles; que le baptême consistait dans la vraie foi, et la communion dans la présence de Jésus-Christ au milieu des fidèles. Tous les membres de la secte se donnaient le nom d'*Amis*, et leur maison était une espèce de communauté où le mariage était inconnu. Si l'on en excepte ce dernier article, et quelques pratiques judaïques dans le choix de la nourriture, on peut regarder les Skevi-Kare comme les Quakers de la Suède.

SKIDBLADNER, vaisseau des dieux, suivant la mythologie scandinave; il est moins grand que le Naglefare, mais plus artistement construit. Ce sont des nains qui l'ont fabriqué et qui l'ont donné à Frey. Il est si vaste que tous les dieux armés peuvent y trouver place. Aussitôt qu'on en déploie les voiles, il est poussé par un vent favorable, en quelque lieu qu'il doive se diriger; et lorsque les dieux ne veulent pas naviguer, ils peuvent le démonter par petites pièces, que chacun emporte avec soi.

SKIDNER ou Skyrner, divinité scandinave; c'est l'écuyer du dieu Frey, qui lui a donné son épée, et qui, au dernier jour du monde, sera puni de sa confiance par sa défaite due à la privation de cette arme. C'est Skidner qui a été envoyé par Odin dans le pays des génies noirs, afin d'en rapporter un lien capable de garrotter le loup Fenris.

SKIERSTUWES, fêtes funèbres que les Lithuaniens célébraient en l'honneur d'Ezagulis, dieu de la mort.

SKINFAXE, cheval du dieu du jour, chez les Scandinaves; sa crinière est si brillante, qu'elle éclaire la terre et les cieux.

SKOL, loup énorme, qui, suivant la mythologie scandinave, poursuit sans cesse le soleil et occasionne les éclipses; il diffère du loup Fenris qui doit un jour engloutir cet astre.

SKRYMER, géant de la même mythologie, dans le gant duquel le dieu Thor fut un jour réduit à se cacher.

SKULDA, une des trois Nornes ou Parques des Scandinaves; elle préside à l'avenir.

SLEIPNER, cheval d'Odin, le meilleur de tous les chevaux des dieux scandinaves. Il a huit pieds, et doit la naissance à un cheval merveilleux qui transportait avec une rapidité extraordinaire les fardeaux les plus pesants.

SMARTAS, sectaires hindous, qui suivent la philosophie de Sankara Atcharya. Ils disent que Vichnou et Siva ne sont qu'un seul et même dieu, adoré sous diverses images, et n'approuvent point les disputes que les Vaichnavas et les Saivas ont entre eux sur la prééminence de ces deux divinités. Leur marque distinctive est une petite bande formée de trois lignes horizontales, et tracée sur le front avec une pâte de bois de sandal réduit en poudre. Leur Sinhasana ou le siége de leur Gourou est à Singuéri, dans le nord-ouest du Maissour.

SMASANAVESMA, c'est-à-dire *celui qui demeure dans les cimetières;* surnom donné à Siva, parce qu'après avoir coupé la tête à Brahmâ, il se cacha dans les cimetières avec le crâne de son frère, pour y faire une rigoureuse pénitence. *Voy.* Siva.

SMEI, serpents que les anciens Sarmates mettaient au rang des dieux domestiques; ils leur offraient des sacrifices de lait et d'œufs. Il était défendu de leur faire aucun mal; on punissait sévèrement ceux qui avaient attenté à la vie de ces reptiles; quelquefois même la mort était la punition de ceux qui en avaient tué quelqu'un.

SMINTHIEN (du crétois σμίνθος, *rat*), surnom d'Apollon, dont on raconte l'origine de plusieurs manières. Les uns disent que ce dieu avait tué lui-même une multitude de souris qui ravageaient les champs d'un des prêtres les plus zélés, nommé Crinis. D'autres rapportent que les habitants de la Troade étant sur le point d'être attaqués par une armée formidable, des souris rongèrent pendant la nuit les cordes des arcs de leurs ennemis, ce qui leur procura le moyen de remporter sur eux une victoire complète. Enfin, saint Clément d'Alexandrie explique encore autrement cet étrange surnom. Les descendants de Temer, sortis de l'île de Crète pour s'établir ailleurs, apprirent de l'oracle qu'ils devaient s'arrêter dans l'endroit où les habitants leur feraient accueil. Comme ils furent obligés de passer la nuit sur les bords de la mer dans l'Asie Mineure, un grand nombre de rats vinrent, pendant la nuit, manger leurs ceinturons et leurs boucliers de cuir. Les Crétois crurent voir dans ce fait naturel l'accomplissement de l'oracle, se fixèrent en cet endroit, y bâtirent une ville qu'ils appelèrent *Sminthie*, un temple à Apollon *Sminthien*, et tinrent pour sacrés tous les rats des environs de ce temple.

SNAN-YATRA, *fête du bain*, solennisée par les Hindous, à la pleine lune du mois de djeth. Ils lavent ce jour-là les statues des dieux dans les rivières ou dans les étangs sacrés.

SNEYBRATO, un des dieux des anciens Prussiens, honoré simultanément avec *Furschayto* et *Gurcho*.

SNOTRA, déesse sage et savante, de la mythologie scandinave. Elle avait donné son nom aux individus sages et prudents des deux sexes.

SO. Ce mot, qui signifie proprement *catalogue*, exprime dans l'idée des Tunquinois un ordre immuable de destinées, supérieur à la puissance des diverses divinités, qui sont investies d'un pouvoir dépendant et inégal.

SOCHARIS, divinité égyptienne, la même sans doute que Phtha ou Vulcain ; car on trouve sur plusieurs monuments ce dieu appelé *Phtha-Sochari ;* il est représenté avec une face de nègre, tenant dans ses mains des serpents et foulant aux pieds le crocodile. *Voy.* SOKHARIS.

SOCHOTH-BENOTH, nom hébreu qui signifie *les tentes des filles ;* c'étaient des espèces de cases contiguës aux temples de Vénus à Babylone, et où les jeunes filles s'assemblaient à certaines époques pour se prostituer en l'honneur de la déesse. Le IVe livre des Rois rapporte que les Babyloniens érigèrent des cases semblables à Samarie, lorsque cette ville fut colonisée par le roi d'Assyrie. Cette expression pourrait peut-être se traduire par *les tentes de Vénus*, car le mot hébreu בנות peut fort bien se lire *Vénuth* ou *Vénus*. Au reste, les deux traductions offrent la même idée. Voici ce qu'Hérodote nous apprend sur cet usage : « Il y a, dit-il, chez les Babyloniens, comme dans l'île de Chypre, une coutume honteuse : c'est que toutes les femmes sont obligées, une fois dans leur vie, de venir au temple de Vénus, et d'y accorder leurs faveurs à quelqu'un des étrangers qui s'y rendent de leur côté pour en jouir. Il arrive seulement que les femmes qui ne veulent pas se prostituer se tiennent près du temple de la déesse, dans leurs propres chars, sous des lieux voûtés, avec leurs domestiques près d'elles ; mais la plupart, magnifiquement parées et couronnées de fleurs, se reposent ou se promènent dans le palais de Vénus, attendant avec impatience que quelque étranger leur adresse ses vœux. Ces étrangers se trouvent en foule dans différentes allées du temple, distinguées chacune par des cordeaux ; ils voient à leur gré l'assemblée de toutes les Babyloniennes, et chacun peut prendre celle qui lui plaît davantage. Alors il lui donne une ou plusieurs pièces d'argent, en disant : J'invoque pour toi la déesse Mylitta. C'est le nom de Vénus chez les Assyriens. Il n'est ni permis à la femme de dédaigner l'argent qui lui est offert, quelque petite que soit la somme, parce qu'elle est destinée à un usage sacré, ni de refuser l'étranger, qui, dans ce moment lui donne la main, et l'emmène hors du sanctuaire de la déesse Après avoir fait avec lui tout ce qu'il fallait pour se rendre Vénus favorable, elle revient chez elle, où elle garde ensuite religieusement les règles de la chasteté. Les femmes qui sont belles ne demeurent pas longtemps dans le temple de Vénus ; mais celles qui ne sont pas favorisées des grâces de la nature y font quelquefois un séjour de plusieurs années avant d'avoir pu satisfaire à la loi de la déesse ; car elles n'osent retourner chez elles qu'avec la gloire de ce triomphe. »

SOCINIENS, partisans de Fauste Socin, né à Sienne en 1539, qui propagea la doctrine de son oncle Lélie Socin. Ce dernier s'était lié à une espèce d'académie fondée, en 1546, à Vicence, ville de l'Etat Vénitien, pour conférer sur les matières de religion et principalement sur les points discutés entre les catholiques et les protestants. Cette société, partant du principe qu'il ne fallait croire que ce qui était conçu par la simple raison, et qu'il fallait interpréter les vérités de l'Evangile d'après les notions philosophiques qu'on avait acquises, réduisit le christianisme aux articles suivants : « Il y a un Dieu très-haut, qui a créé toutes choses par la puissance du Verbe, et qui gouverne tout par son Verbe. Le Verbe est son Fils, et ce fils est Jésus de Nazareth, fils de Marie, homme véritable, mais supérieur aux autres hommes, ayant été engendré d'une vierge et par l'opération du Saint-Esprit. Ce fils est celui que Dieu a promis aux anciens patriarches, et qu'il a donné aux hommes ; c'est ce fils qui a annoncé l'Evangile, qui a montré aux hommes le chemin du ciel, en mortifiant sa chair et en vivant dans la piété. Ce fils est mort par l'ordre de son père, pour nous procurer la rémission de nos péchés ; il est ressuscité par la puissance du Père, et il est glorieux dans le ciel. Ceux qui sont soumis à Jésus de Nazareth sont justifiés de la part de Dieu ; et ceux qui ont de la piété en lui reçoivent l'immortalité qu'ils ont perdue dans Adam. Jésus-Christ est le Seigneur et le chef du peuple qui lui est soumis ; il est le juge des vivants et des morts ; il reviendra vers les hommes à la consommation des siècles. » Voilà les points auxquels la société de Vicence réduisit la religion chrétienne ; la Trinité, la consubstantialité du Verbe, la divinité de Jésus-Christ, etc., n'étaient, selon eux, que des opinions prises dans la philosophie des Grecs, et non pas des dogmes révélés.

Lélie embrassa tous les dogmes de cette société, et les poussa même plus loin ; il conçut le dessein de changer de religion, parce que, disait-il, l'Eglise catholique enseignait plusieurs choses qui n'étaient pas conformes à la raison ; mais il ne répandit ses erreurs qu'avec beaucoup d'artifice, car il s'était rendu suspect aux protestants comme aux catholiques. Enfin, après avoir parcouru plusieurs contrées, il se retira chez les nouveaux Ariens de Pologne, au milieu desquels il mourut, laissant ses biens et surtout ses écrits à Fauste, son neveu, qui fit valoir ce dangereux héritage ; aussi celui-ci est-il regardé comme le chef de la secte.

Ayant appris des calvinistes à ne s'arrêter ni à l'autorité de l'Eglise, ni à celle de la tradition, il résolut de donner à ce principe toute l'étendue qu'il pouvait avoir. Il ne se contenta pas de rejeter les dogmes de l'Eglise catholique que les luthériens et les calvinistes avaient déjà rejetés ; il entreprit l'examen de tous les autres que les nouveaux hérétiques avaient retenus, et même de ceux auxquels son oncle n'avait point

porté atteinte. Il prétendit que les Ariens avaient trop donné à Jésus-Christ, et nia nettement la préexistence du Verbe. Il soutenait que le Saint-Esprit n'était point une personne distincte, et qu'ainsi il n'y avait que le Père qui fût proprement Dieu. Il était forcé d'avouer que l'Ecriture donne le nom de Dieu à Jésus-Christ; mais il disait que ce n'était pas dans le même sens qu'au Père, et que ce terme appliqué à Jésus-Christ signifie seulement que le Père, seul Dieu par essence, lui a donné une puissance souveraine sur toutes les créatures, et l'a rendu par là digne d'être adoré des anges et des hommes. Il anéantit la rédemption de Jésus-Christ, et réduisit ce qu'il a fait pour sauver les hommes, à leur avoir enseigné la vérité, à leur avoir donné de grands exemples de vertu, et à avoir scellé sa doctrine par sa mort. Le péché originel, la grâce, la prédestination, ne sont à ses yeux que des chimères. Il regardait les sacrements comme de simples cérémonies sans aucune efficacité. Il prit le parti d'ôter à Dieu les attributs qui paraissaient choquer la raison humaine, et il forma un assemblage d'opinions qui lui paraissaient plus raisonnables, sans se mettre en peine si quelqu'un avait pensé comme lui depuis l'établissement du christianisme.

Socin ne jouit pas tranquillement de la gloire à laquelle il avait aspiré avec tant d'ardeur. Les catholiques et les protestants lui causèrent des chagrins ; les Unitaires mêmes, dont il défendait le système, ne l'aimaient point. Il se retira dans un village près de Cracovie, où il passa en paix les trois ou quatre dernières années de sa vie, qu'il termina à l'âge de 65 ans, en 1604. On mit sur son tombeau une épitaphe dont le sens était : *Luther a détruit le toit de Babylone*, *Calvin en a renversé les murailles, et Socin en a arraché les fondements*. La secte socinienne, bien loin de mourir ou de s'affaiblir par la mort de son chef, devint considérable par le grand nombre de personnes de distinction et de savants, qui en adoptèrent les principes; et le nom de Sociniens fut enfin substitué à celui d'unitaires. Ils furent assez puissants pour obtenir, dans les diètes de Pologne, la liberté de conscience; mais divers excès qu'ils commirent contre la religion et l'Etat, les firent chasser en 1668. Les cendres de Socin furent déterrées, portées sur les frontières de la petite Tartarie, et mises dans un canon qui les envoya dans le pays des infidèles. Les Sociniens fugitifs se retirèrent en Transylvanie, où ils se divisèrent en biddléens, pinczoviens, farnoviens, etc. On les appelle encore les *Frères polonais*. Les ouvrages de Socin ont été imprimés en 1656, en tête de la *Bibliothèque des Frères polonais*, qui forme neuf vol. in-folio.

En Transylvanie, le socinianisme est une des quatre religions légalement reconnues; le nombre de ses adhérents était, en 1779, d'environ trente ou trente-deux mille. En 1795, ils avaient cent dix paroisses et cinquante-quatre succursales; à Clausembourg, leur collége compte environ trois cents étudiants. On trouve encore des Sociniens en Autriche, en Hollande, en Angleterre; ils sont en assez grand nombre aux Etats-Unis. De plus, on trouve chez les protestants et même chez les catholiques un certain nombre de personnes, qui, sans prendre ostensiblement le nom de sociniens, ont adopté tous les principes de Socin. Le catéchisme, publié naguère à Paris par M. le pasteur Coquerel, est purement socinien.

SODNO-BEIVE-AILEK, un des dieux des Lapons. Jessens traduit son nom par *le Dieu du jour du soleil*.

SOEL, fils de Mundilfori, le conducteur du monde; c'est lui qui, suivant la mythologie scandinave, est chargé de diriger le char du Soleil.

SOFATIS, hérétiques musulmans, espèce d'anthropomorphites, qui donnent à Dieu les mêmes attributs qu'à l'homme, et qui prennent à la lettre les expressions employées dans les livres saints ou dans l'usage ordinaire du discours, comme quand on dit que la création du monde est l'œuvre de ses mains, qu'il est assis sur son trône, qu'il se met en colère contre les méchants, etc. Ils disent que Dieu a une véritable figure, que cette figure est composée de parties spirituelles et corporelles, qu'il a un mouvement local, etc. Mais ils ajoutent que sa chair, son sang, ses yeux, ses oreilles, sa langue, ses mains, ne sont point de la même substance que ces mêmes parties de l'homme, et qu'ils sont composés de manière à n'être assujettis à aucune corruption. Les Sofatis sont sans doute les mêmes que les *Séfatis* appelés aussi *Moschebihis* ou assimilants. Quelques sectes des gholats professent la même doctrine.

SOFIS ou SOUFIS, secte panthéiste et mystique de l'Orient, issue de la religion musulmane, et fondée vers le VIIIe siècle de notre ère; elle est aujourd'hui fort répandue dans la Perse et dans l'Inde.

Quoique ces mystiques se piquent de faire remonter l'origine de leur doctrine et de leur secte jusqu'aux premiers temps de l'islamisme, et qu'ils s'autorisent même de certaines paroles attribuées à Mahomet, ils ont trouvé, parmi les Musulmans, un grand nombre d'adversaires qui les regardent comme des impies et des apostats ; et il faut avouer que beaucoup de leurs expressions, prises à la lettre, et surtout l'indifférence dont leurs plus célèbres écrivains font profession, semblent justifier l'horreur qu'ils inspirent aux fidèles disciples de la religion mahométane. Le pouvoir surnaturel qu'ils s'attribuent ne paraît à ceux-ci qu'une méprisable jonglerie, ou les effets d'un art diabolique ; leur quiétisme et leur panthéisme, un voile dont ils cherchent à couvrir la corruption de leurs mœurs. Leur intime ressemblance avec les Djoguis de l'Inde peut faire soupçonner que leur doctrine existait dans la Perse orientale, antérieurement à Mahomet, et que c'est là qu'elle s'est d'abord mêlée à l'islamisme. Quoi qu'il en soit de l'origine du mysticisme parmi les musulmans, les historiens assu-

rent que celui qui a, le premier, dans l'islamisme, porté le nom de *Sofi*, est un nommé Abou-Haschem, natif de Koufa, et mort vers l'an 150 de l'hégire. Ce nom de *Sofi* a été le sujet de bien des contestations ; on lui a donné plusieurs étymologies toutes différentes ; l'opinion de ceux qui le tirent du grec *sophos*, sage, est assez spécieuse; mais Silvestre de Sacy pense, avec plusieurs écrivains orientaux, qu'il vient de l'arabe *souf*, laine, parce que ces sectaires affectaient de ne porter que des habits de laine.

Le but auquel tendent tous les Sofis, comme tous les mystiques des autres religions et même du christianisme, c'est une union parfaite avec Dieu, ou plutôt une sorte d'absorption de leur individualité dans la divinité, absorption à laquelle on ne parvient qu'en contractant peu à peu, et par degrés, l'habitude du renoncement à soi-même, d'une indifférence parfaite à toutes les choses extérieures, et de l'abnégation de toute affection et de toute volonté propre. Celui qui aspire à cette haute perfection ne peut y arriver que par des efforts soutenus et réitérés; il est déjà censé avoir fait de grands progrès, quand il éprouve de temps à autre une sorte de quiétude plus ou moins parfaite, dans laquelle, s'oubliant lui-même plus ou moins complétement, il se trouve disposé à recevoir les lumières surnaturelles que la divinité fait briller à ses yeux, et à contempler l'Etre suprême, qui, soulevant pour un moment, quoique dans des degrés divers, les voiles qui le dérobent à la vue des mortels, se laisse apercevoir à lui, mais comme un éclair auquel succède bientôt une nouvelle obscurité. Ces états passagers sont généralement désignés sous le nom de *hal*, état, parce qu'ils expriment une situation qui n'est pas encore fixe, mais qui cependant renferme un commencement d'habitude, et imprime à l'âme une modification susceptible de devenir, par des actes réitérés, une manière d'être constante et habituelle. Lorsqu'elle est parvenue à ce point, elle prend le nom de *macam*, c'est-à-dire station ou degré. L'aspirant à la perfection de la vie spirituelle, parvenu à une première *station*, de laquelle il ne doit point rétrograder, éprouve ensuite des *états* d'un ordre plus élevé, dont la répétition, d'abord rare, ensuite plus fréquente, le conduit à une nouvelle *station* plus éminente; et cette gradation successive d'*états* et de *stations* ne se termine qu'à l'identification parfaite avec Dieu, désignée sous les noms d'*unification* et de *connaissance*, degré sublime où l'homme spirituel doit perdre jusqu'à la conscience de son existence individuelle et de son absorption en Dieu : car, sans cela, il y aurait encore pour lui une dualité, et l'unité ne serait pas parfaite.

Si cette idée de l'absorption de l'homme dans l'essence divine, idée si noble en elle-même, peut, quand elle est renfermée dans certaines bornes et retenue par les limites des devoirs positifs de la morale et de la religion, contribuer à élever l'âme au-dessus des passions et à la fortifier contre les épreuves de l'adversité, elle peut aussi, par un abus dont les exemples ne sont que trop communs, en rendant l'homme étranger à lui-même, et sous le prétexte séduisant d'une indifférence et d'une impassibilité poussée au dernier excès, ouvrir la porte à tous les vices, et anéantir toute croyance et toute moralité. On ne saurait nier que la doctrine mystique des Sofis n'ait eu plus d'une fois cette conséquence, et n'ait servi à autoriser le libertinage de l'esprit et du cœur; et c'est assurément la cause pour laquelle ils ont souvent été regardés par les musulmans comme des impies, sans foi et sans religion. Leurs écrits justifient pleinement ce soupçon, en ce qui concerne le dogme; et, d'un autre côté, l'habitude où ils sont de peindre leurs extases et les ravissements de l'amour divin, sous les figures non-seulement les plus voluptueuses, mais même les plus grossièrement obscènes, ne donne guère une meilleure idée de leur conduite morale. Et pourtant il est permis de croire, et que cette liberté d'expressions et ces peintures, tantôt gracieuses, tantôt emportées, des plaisirs sensuels, ont beaucoup contribué à familiariser les Orientaux avec leur doctrine, et que plusieurs de ces hommes, dont la plume ne s'est refusée à tracer aucune saleté et à célébrer les charmes d'aucun vice, ne voulaient effectivement peindre que des jouissances spirituelles et des plaisirs spéculatifs.

Tel est l'exposé de la doctrine des Sofis, donné par le savant Silvestre de Sacy, dans le douzième volume des *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, à la tête d'une notice sur un ouvrage persan qui traite de cette secte fameuse, et dont il traduit la préface. Nous en extrairons quelques passages, qui expliquent les principaux termes du langage mystique des Sofis.

« Le mot *wilayet* (proximité, union) est dérivé de *wéli*, qui signifie être proche. On distingue deux sortes d'union : l'une *universelle*, l'autre *spéciale*. L'espèce nommée universelle est commune à tous les vrais croyants, car il est dit dans le Coran : « Dieu est le *wéli* de ceux qui ont cru; il les tire des ténèbres, et les fait passer à la lumière. » Celle qu'on nomme spéciale est propre à ceux d'entre les disciples de la vie spirituelle qui sont parvenus au rang d'adeptes. On entend par *union spéciale*, un état où l'homme est anéanti en Dieu et demeure en lui ; le *wéli* est l'homme anéanti en Dieu, et demeurant en lui. Par *anéantissement*, on entend la fin de la marche qui tend vers Dieu; et par *demeure*, le commencement de la marche en Dieu ; car la marche par laquelle on tend vers Dieu n'est terminée que quand on traverse tout de bon le désert de l'existence avec un pied ferme et sincère, et ce qu'on entend par *marcher en Dieu* n'a lieu que quand le serviteur étant mort entièrement aux choses sensibles et à lui-même, Dieu daigne lui accorder une existence et une nature purifiées de toutes les ordures des accidents temporels, afin que par là il s'élève et prenne place parmi le monde des êtres qui revêtent les qualités divines,

et qui se forment sur le modèle des attributs de l'Etre suprême. Abou-Ali Djouzdjani dit : « Le *wéli* est celui qui est anéanti et mort par rapport à son propre *état*, qui subsiste dans la contemplation de Dieu, qui ne peut plus rien dire de son existence individuelle, et qui ne saurait être en repos avec aucun autre que Dieu. » Ibrahim, fils d'Adham, dit un jour à quelqu'un : « Voulez-vous devenir *wéli?* — Oui, répondit cet homme. — Eh bien ! répondit Ibrahim, ne désirez aucune chose de la vie présente ni de la vie future ; videz-vous, pour Dieu seul, de toute autre chose, et approchez-vous de lui. Ne désirez ni ce monde ni l'autre ; car tout désir de ces choses-là détourne de Dieu ; détachez-vous de tout, pour l'amour du maître souverain ; ne permettez pas qu'aucune chose de ce monde ni de l'autre ait entrée dans votre cœur ; tournez le visage de votre cœur vers Dieu : quand vous en serez venu à posséder toutes ces qualités-là, vous serez wéli... »

« Ce qu'on entend par *marifa*, ou la connaissance de la divine majesté, c'est *reconnaître* l'essence et les attributs divins, sous toutes les formes de détail des manières d'être, des événements et des conjonctures, après qu'on avait déjà su en masse et abstractivement que Dieu est l'être véritable et l'agent universel et absolu. Tant que cette figure théorique de l'unité divine n'est pas devenue l'objet explicite de l'intuition, de telle sorte que celui qui connaît en théorie l'unité divine, ne reconnaîtra pas immédiatement, sous les figures de détail, des conjonctures et des manières d'être variées et opposées, de dommage et d'utilité, de don et de refus, de parcimonie et de libéralité, Dieu même, comme l'auteur du dommage et de l'utilité, du don et du refus, de la parcimonie et de la libéralité, et tout cela sans hésitation d'un instant et sans réflexion, on ne l'appellera pas *ârif* (connaissant). Si, au premier moment, il est distrait de cette pensée, mais que bientôt il revienne à lui-même, et qu'il reconnaisse l'agent universel et absolu dans les figures des moyens intermédiaires et des causes secondes, on le nommera *motéarrif* (celui qui fait effort pour reconnaître), et non pas *ârif*. S'il est entièrement distrait de cette pensée, et qu'il attribue les actions, comme effets, aux causes intermédiaires, on l'appellera *étourdi, distrait, atteint d'un polythéisme caché*...

« La *connaissance* divine a plusieurs degrés. Le premier, c'est, comme nous l'avons déjà dit, l'état de celui qui sait que tout effet qu'il éprouve vient de l'agent universel et absolu ; le second degré est l'état de celui qui sait avec certitude auquel des attributs de l'agent absolu il doit rapporter l'effet qu'il éprouve ; le troisième est l'état de celui qui comprend quelle est la volonté de Dieu dans la manifestation de chaque attribut particulier; enfin, le quatrième appartient à celui qui reconnaît l'attribut de la science de Dieu sous la figure de sa propre *connaissance*, s'exclut lui-même entièrement du cercle de la science et de la *connaissance*, bien plus de l'existence même. C'est ainsi qu'on demanda un jour au scheikh Djonéid Bagdadi, ce que c'est que la *connaissance*. « C'est, répondit-il, l'existence de ton ignorance, lorsque paraît la science de Dieu. » Comme il semblait absurde d'attribuer à Dieu la science du *ârif*, celui qui avait interrogé Djonéid l'invita à s'expliquer plus clairement. Djonéid, pour faire disparaître cette espèce d'absurdité, répondit : « Dieu est en même temps le connaissant et le connu ; » on peut donc lui attribuer cette science. Plus on avance dans les degrés de la proximité de Dieu, et plus les traces de la grandeur divine deviennent manifestes pour le *wéli ;* plus aussi il acquiert la science de l'ignorance, et plus il croît dans la connaissance de son propre néant ; l'ébahissement s'accroît d'un nouvel ébahissement ; un cri s'élève du fond de la nature du *ârif*, qui dit : « Mon seigneur, rends-moi toujours de plus en plus stupéfait en toi. » Cet état qu'on vient d'exprimer est *la science de la connaissance* et non la *connaissance;* car la connaissance est une chose qui tient à la jouissance, et il n'y a point d'expression qui puisse la rendre : la science n'en est que le préliminaire. Ainsi la connaissance sans la science est une chose impossible, et la science sans la connaissance est quelque chose de fâcheux.

« Les hommes, à raison des différents degrés auxquels ils sont arrivés, se divisent en trois catégories. La première est celle des *parvenus* et des *parfaits ;* c'est là la plus haute classe : la seconde catégorie contient ceux *qui marchent* dans la voie de la perfection ; c'est la classe moyenne : la troisième catégorie renferme ceux *qui demeurent* dans le terrain bas de l'imperfection ; c'est la classe inférieure. Les *parvenus* sont ceux qui sont admis dans la *proximité* de Dieu, et qui ont pris les devants ; ceux *qui marchent* sont les justes placés à la droite ; ceux *qui demeurent* sont les méchants placés à la gauche. Dans la classe des parvenus, après les prophètes, on compte encore deux sortes de personnes. Ce sont d'abord les scheikhs des Sofis qui, en suivant parfaitement les traces du prophète, sont arrivés au rang de parvenus, et qui, après cela, à leur retour, ont reçu l'ordre et l'autorisation d'appeler les hommes par la voix de leur exemple : ce sont là les *parfaits chargés de perfectionner* les autres, gens que la bonté de l'Être suprême et la faveur éternelle, après qu'ils ont été absorbés dans la source de l'*union* et dans l'abîme de la confession de l'unité, ont été jugés dignes de s'échapper du ventre du poisson de l'*annihilation* pour être jetés sur le rivage de la *division* et dans l'hippodrome de l'*existence sensible*, afin qu'ils servissent de guides aux hommes, pour leur montrer le chemin du salut et des degrés de la vie spirituelle. Ce sont, en second lieu, ces personnes qui, après être *parvenues* au degré de la perfection, n'ont pas reçu la commission d'en *perfectionner d'autres* et de revenir vers les hommes, mais sont restées submergées dans l'océan de l'*union*, et tellement anéanties et totalement perdues

dans le ventre du poisson de l'*annihilation*, qu'aucun souvenir, aucune trace d'elles n'est parvenue sur le rivage de la *division* et dans la région de l'*existence sensible*. Elles ont été comprises et admises dans le rang de ceux qui habitent les pavillons de l'amour jaloux, et qui ont fixé leur séjour dans la région de l'ébahissement; après être complétement *parvenues*, elles n'ont point été chargées du soin de perfectionner les autres.

« La catégorie de ceux *qui marchent* se divise aussi en deux sortes de personnes : les unes qui tendent au but le plus élevé et qui désirent de jouir de la vue de Dieu, ainsi qu'on lit dans le Coran : *Désirant son visage;* et les autres tendant à obtenir le paradis, et désirant d'entrer en possession de la vie future, comme il est dit : *Et parmi vous il y en a qui désirent la vie future.* Ceux qui désirent Dieu se séparent encore en deux subdivisions : les *Motésawwif* et les *Mélaméti*. Les *Motésawwif* sont des gens qui ont déjà été délivrés de quelques-unes des qualités naturelles de l'âme, qui ont acquis une partie des *états* et des qualités propres aux Sofis, et qui ont porté leurs regards et dirigé leurs efforts vers les *états* les plus parfaits de ces mêmes Sofis; mais ils sont arrêtés par quelques restes des qualités de l'âme auxquelles ils tiennent encore, et, par cette raison, restés en arrière, ils n'ont point atteint les degrés extrêmes et les rangs les plus élevés des Sofis et des hommes qui jouissent de la *proximité* de Dieu. Quant aux *Mélaméti*, ce sont des hommes qui consacrent tous leurs efforts à observer dans toute leur conduite une parfaite pureté d'intention, et à ne s'écarter en rien de la règle fondamentale de la véracité; ils se font un devoir rigoureux de dérober aux regards des hommes leurs bonnes œuvres et de cacher le bien qu'ils pratiquent, ne négligeant cependant aucune action vertueuse et s'imposant la loi de remplir non-seulement tous les préceptes obligatoires, mais même les pratiques pieuses de surérogation. Leur caractère propre, c'est de s'attacher en toute circonstance à réaliser, dans leur conduite, le sens exprimé par le mot *pureté*, et leur plaisir est que leurs actions et leurs *états* surnaturels ne soient vus que de Dieu. Autant celui qui désobéit à la loi prend soin de dérober son péché aux regards, autant ceux-ci s'appliquent à empêcher que leurs bonnes actions ne paraissent au dehors, parce que c'est là ce qui donne lieu à se complaire dans les regards des hommes; ils agissent ainsi pour que rien ne porte atteinte à la pureté dont ils se sont fait une règle fondamentale. Quelques personnes définissent les *Mélaméti*, en disant que ce sont des hommes qui ne font paraître à l'extérieur rien de bien, et qui ne cachent en eux-mêmes rien de mal.

« Quelque digne d'estime et recommandable que soit l'*état* des *Mélaméti*, cependant il est certain que le voile de l'existence des créatures n'est pas entièrement levé pour eux, et que, par cette raison, ils sont incapables de voir clairement la beauté de la doctrine de l'unité, et d'envisager dans toute sa pureté la nature de l'être unique. En effet, cacher leurs actions et dérober leurs *états* surnaturels aux regards des hommes, c'est faire connaître et annoncer qu'ils voient encore l'existence des créatures et leur propre existence, chose qui est inconciliable avec ce que signifie le mot *confession de l'unité;* car l'âme est aussi comprise parmi les êtres qu'on appelle *autres* par rapport à Dieu, et, par conséquent, tant que leurs regards se portent sur leur propre conduite, ils n'ont pas exclu entièrement les *autres* de tout rapport avec leurs actions et leurs *états* surnaturels. La différence qu'il y a entre eux et les Sofis, c'est que l'attraction de la faveur éternelle a totalement dépouillé les Sofis de leur être, et a fait disparaître de devant leurs regards, concentrés en Dieu, le voile des créatures et du *moi;* en conséquence, quand ils font de bonnes œuvres et qu'ils pratiquent de bonnes actions, ils ne voient plus du tout les créatures ni eux-mêmes; ils sont par conséquent sans aucun souci du regard des créatures, et ne se mettent point en peine de cacher leurs actions et de dérober à la vue leurs *états* surnaturels. Si, par l'effet des circonstances, ils voient qu'il y a quelque utilité à exposer leurs bonnes œuvres aux regards du public, ils le font; ils les cachent, au contraire, s'ils voient quelque utilité à les cacher...

« Ceux *qui cherchent à obtenir la vie future* se divisent en quatre espèces qu'on nomme *Zahid*, dégoûté du monde; *Faquir*, pauvre; *Khadim*, domestique, et *Abid*, serviteur. Les *Zahid* sont des hommes qui, illuminés par la lumière de la foi et d'une croyance éclairée, voient la beauté de la vie future, n'aperçoivent le monde que sous une figure laide, détournent leurs vœux des ornements trompeurs de ce qui est périssable, et ne forment de désirs que pour la beauté véritable de ce qui ne passe point. Ce qui place ces gens-là au-dessous des Sofis, c'est que Dieu est voilé pour le *Zahid* par l'intérêt de son propre plaisir, attendu que le paradis est un séjour agréable à l'âme, séjour *dans lequel se trouve ce que les âmes désirent*, comme il est dit dans le Coran, tandis que le Sofi, par l'intuition de la beauté éternelle et par l'amour de l'Etre qui n'a jamais cessé d'exister, est séparé du monde présent et du monde futur comme par un voile qui dérobe l'un et l'autre à sa vue... Par les *Faquirs*, on entend les hommes qui ne possèdent rien des choses et des dignités de ce monde, qui ont renoncé à tout pour obtenir la grâce et la bienveillance de Dieu. Ce qui les porte à cet abandon, c'est une de ces trois choses : 1° l'espoir d'alléger le compte qu'ils doivent rendre ou la crainte du châtiment, car la jouissance des choses permises entraîne l'obligation de rendre un compte, et la jouissance des choses défendues entraîne le châtiment; 2° l'espérance de recevoir une abondante récompense et de devancer les autres pour entrer dans le paradis, attendu que les *pauvres* y entreront cinq cents ans avant les riches; 3° le désir de jouir du calme de l'âme et de la tranquil-

lité intérieure, afin de pouvoir multiplier les bonnes œuvres et s'y livrer avec la paix du cœur. Les *Faquirs* sont inférieurs aux *Méladméti* et aux *Motésawwif*, parce que les *Faquirs* recherchent le paradis et ont en vue leur propre satisfaction, tandis que ces deux autres classes désirent Dieu et ont pour but de s'approcher de lui... Ce qu'on entend par *Khadim*, ce sont des gens qui, par choix, se consacrent au service des *Faquirs* et des hommes qui cherchent Dieu... Ces gens-là, après qu'ils ont rempli les devoirs d'obligation, consacrent leur temps à délivrer et débarrasser les hommes qui cherchent Dieu, de tous les soins qui ont pour objet les nécessités de la vie, et à les aider à préparer ce qui est relatif à l'autre vie... Les *Abid* sont une classe d'hommes qui s'occupent continuellement à la pratique des exercices religieux et à toute sorte de bonnes œuvres surérogatoires, dans le but d'obtenir les récompenses de la vie future. Cette qualité se trouve aussi dans le Sofi, mais elle y est dégagée et exempte de ce mélange profane de motifs et de vues intéressées, car les Sofis servent Dieu pour Dieu seul et non dans la vue des récompenses de l'autre vie... »

Nous ne pousserons pas plus loin ces extraits; nous passerons sous silence les autres classes d'hommes relatives aux huit que nous venons de décrire, car chacune d'elles a deux classes qui lui ressemblent, mais dont l'une est réelle et l'autre est fausse et n'est qu'apparente. Nous ne dirons rien non plus des divers degrés d'unité ou d'unification et des divers états de ceux qui la possèdent, ni des différentes sortes de Wéli, etc., toutes choses qui sont exposées longuement et clairement par l'auteur persan. Ce que nous en avons reproduit suffit pour donner au lecteur une idée du Sofisme, et pour le convaincre que le mysticisme oriental a les rapports les plus frappants avec celui de madame Guyon, de mademoiselle Bourignon, de Fénelon lui-même dans son livre des *Maximes des saints*, et enfin avec la doctrine des Quiétistes et des Piétistes. *Voy.* Quiétistes.

SOFTAS, derwischs turcs, rentés, dont la fonction est de venir à la fin de chaque namaz, ou prières canoniques, réciter une espèce d'office des morts auprès du tombeau des sultans qui ont laissé des fonds pour leur entretien.

SOGAMOSO, ou mieux Sogundomoxo, c'est-à-dire *l'homme qui se rend invisible;* personnage mythologique des Muyscas d'Amérique, qui le regardent comme un des législateurs de leur pays. Après avoir gouverné une de leurs provinces, il monta au ciel et devint la lune, pour suppléer à l'absence de Ramiriqui, le soleil, qu'il avait envoyé avant lui. *Voy.* Bchogmoa, Ramiriqui.

SOGGONO, docteur ou professeur de la confrérie du Belli, chez les nègres quojas. *Voy.* Belli.

SO-GOUATS, première fête annuelle que les Japonais célèbrent le septième jour du premier mois, ou le premier jour du même mois, suivant d'autres écrivains. Ce jour se passe principalement à se rendre des visites réciproques, où l'on se fait des compliments sur l'heureux commencement de l'année, à manger et à boire, à visiter les temples, où quelques-uns font leurs dévotions : mais la plupart n'y vont que pour se promener. Chacun se lève de bon matin, revêt ses plus beaux habits, et se rend chez ses patrons, ses amis et ses parents ; on se fait de petits présents ; il est assez d'usage de donner une boîte contenant deux ou trois éventails, avec un morceau de poisson séché, en mémoire de la frugalité des ancêtres, qui ne vivaient presque que de coquillages, et pour faire sentir le bonheur et l'abondance où l'on se trouve maintenant. On a soin de mettre son nom sur la boîte, en cas que l'on ne trouve pas les personnes que l'on va visiter. Le jour se termine par de joyeux repas que l'on se donne en famille. Les visites mutuelles durent trois jours; mais on continue à boire, à manger et à se régaler pendant tout le mois. Pendant les premiers jours l'abondance règne partout et chacun se pare de ses plus beaux habits. Les ouvriers mêmes et les pauvres gens portent alors un kamisino ou robe de cérémonie, et un cimeterre attaché à la ceinture. Cette dernière pièce passe pour si importante, que ceux qui n'ont pas d'épée en empruntent pour être reçus dans les bonnes maisons. Les plus dévots vont visiter le temple de *Ten-sio-daï-sin* ou du grand esprit de la lumière. *Voy.* Nana-Kousa.

SOINI, un des géants de la mythologie finnoise. *Voy.* Kalki.

SOKHARIS, dieu égyptien, le même que Phtha. On le représentait sous la forme humaine, avec deux plumes recourbées sur la tête et deux longues cornes ; ses mains étaient armées du fléau. On lui donnait aussi la tête d'épervier, avec la mitre.

SO-KIE-LO, dieu-serpent des bouddhistes de la Chine ; c'est un des 177 rois des dragons de la mer ; il dirige dans le ciel les pluies, de manière à ce qu'elles soient profitables à tous ; il suit constamment les assemblées de Bouddha ; il défend la loi et protége les peuples. Son palais offre la même magnificence que ceux des cieux. Il s'appelle en sanscrit *Sagara*.

SOLA-NIEIDÉ, divinité laponne ; c'est la personnification de la lumière ; aussi la disait-on fille de Beive ou le soleil. Les lapons lui attribuaient la fonte des neiges et le retour de la chaleur.

SOLANUS, génie du vent d'est, chez les Romains, qui le représentaient jeune, tenant dans son sein différentes sortes de fruits, telles que pommes, pêches, grenades, oranges et autres productions de la Grèce ou des contrées plus orientales.

SOLEIL. Cet astre a été le premier objet du culte des Sabéens, et peut-être de l'idolâtrie tout entière. Sa beauté, le vif éclat de sa lumière, la rapidité et la majesté de sa course, sa régularité à éclairer successivement la terre, et à porter partout la chaleur et la fécondité, tous ces caractères, qui semblent refléter quelques rayons de la

bienfaisance et de la majesté divine, trompèrent aisément des hommes grossiers et charnels. On l'honora d'abord comme l'emblème de la divinité suprême, puis on finit par l'adorer comme un dieu réel et sensible. *Voy.* Idolatrie, Sabéisme. Nous allons exposer sommairement ici l'idée que s'en formaient les différents peuples.

1° « Les anciens Egyptiens, dit Diodore de Sicile, ayant contemplé la voûte des cieux élevée sur leurs têtes, et admiré l'ordre merveilleux qui règne dans l'univers, regardèrent le Soleil et la Lune comme des dieux éternels, et les honorèrent d'un culte particulier. Ils nommèrent l'un Osiris et l'autre Isis. » L'assertion de cet historien est trop générale ; car, dans les temps les plus anciens, il est certain que le Soleil n'était considéré par les Egygtiens que comme le symbole et l'image de la divinité ; et il est très-probable que cette doctrine persévéra chez les prêtres, et était enseignée à ceux qui étaient initiés aux mystères. Dès la plus haute antiquité cependant les Egyptiens vénérèrent le Soleil et la Lune sous les titres pompeux de roi et de reine du ciel. L'astre du jour se nommait *Ré* ou *Ra*, et avec l'article, Phré. Le nom de Putiphar, beau-père de Joseph, se nommait *Pétéphré*, suivant la prononciation des Septante, et ce nom signifie *prêtre du Soleil*, ou *consacré au Soleil;* il était en effet prêtre d'Héliopolis, ville du Soleil. Cet astre était le second des dieux qui avait régné sur l'Egypte. Phré ou Hélios avait succédé à Phtha ou Vulcain, le feu primordial, et son règne fut de 30,000 ans ; la vieille chronique est en cela d'accord avec le récit des livres saints, d'après lesquels le Soleil se manifesta à la terre après la création et le règne de la lumière. L'auteur de cette chronique observe judicieusement que le règne de Phtha cessa entièrement, mais non celui du Soleil ; car le premier supposait un éclat continuel, qui rendait les nuits impossibles, état de choses qui ne pouvait durer, tandis qu'on peut dire que le règne du Soleil dure encore. Observons encore que les Egyptiens, plus voisins que nous des traditions primitives, faisaient le Soleil fils du feu et de la lumière, en quoi ils approchaient beaucoup plus de la vérité que les philosophes du siècle dernier, qui incriminaient Moïse d'avoir placé la création du soleil postérieurement à celle de la lumière, prétendant que celle-ci procédait de celui-là. Les découvertes de la science moderne ont donné gain de cause à l'auteur sacré et aux Egyptiens.

Plus tard, par suite du système théogonique égyptien, le Soleil fut confondu, pour le peuple du moins, avec Osiris ; il dut même, en conséquence des triades qui s'échelonnaient les unes sur les autres, parcourir toute la série des divinités masculines ; et, en effet, nous le voyons successivement personnifié en Ammon, Djom ou Hercule, Horus, Sérapis, Harpocrates, Mendès, etc. Comme tel il était adoré sous des images sensibles, et on lui avait érigé des temples dans un grand nombre de villes, mais particulièrement à Héliopolis, ville qui en avait tiré son nom ; c'est dans le temple de cette ville que l'on prétendait que le phénix venait se brûler sur l'autel du Soleil.

2° Les anciens Arabes adoraient expressément le Soleil ; ils choisissaient les jours les plus purs et les plus lumineux, pour lui offrir des sacrifices sur les lieux élevés ou sur les toits. Cet astre était l'objet du culte particulier des Himyarites ; d'autres l'honoraient sous le nom d'*Ourotalt*.

3° Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit ailleurs sur le culte du Soleil dans les autres contrées de l'Orient, comme chez les Assyriens, les Babyloniens, les Phéniciens, les Syriens, les Cananéens, etc. ; nous devons nous contenter de citer les noms que les anciens nous ont laissés des personnifications de cet astre chez ces divers peuples qui l'honoraient, les uns sous le nom de *Baal*, *Bel*, *Bélus*, le Seigneur, ou *Baal schémen*, le dieu du ciel ; les autres, sous celui de *Moloch*, *Molech*, *Halmica*, le roi, le dieu ; d'autres sous celui de *Mihr*, *Mitra*, *Mithras*, l'ami divin ; d'autres sous celui d'*Adonis*, le seigneur ; d'autres sous celui d'*El*, le dieu ; *Hélion*, le très-haut ; *Malach-Bélus*, le roi dieu ; *Héliogabale*, dieu créateur, ou des frontières, ou des montagnes ; *Adramelech*, le dieu magnifique ; *Marnas*, seigneur des hommes, etc., etc. *Voy.* ces différents articles.

4° Les Grecs adoraient le Soleil, et juraient, au nom de cet astre, une entière fidélité à leurs engagements. Ménandre déclare qu'il faut adorer le Soleil comme le premier des dieux, parce que ce n'est que grâce au bienfait de sa lumière qu'on peut adorer les autres dieux. Ce peuple confondait ordinairement le Soleil avec Apollon, et n'en faisait qu'une seule divinité ; mais il n'en était pas ainsi chez les anciens poëtes ou théologiens, qui les signalaient comme deux divinités différentes. Homère, dans le récit de l'adultère de Mars et de Vénus, dit qu'Apollon assista au spectacle comme ignorant le fait ; et que le Soleil, instruit de toute l'intrigue, en avait donné connaissance à Vulcain. Le Soleil avait aussi ses temples et ses sacrifices à part. Lucien dit que le Soleil était un des Titans, ce qui ne convient point à Apollon. Les marbres, les médailles et tous les anciens monuments le distinguent ordinairement. Peut-être, dans le commencement, aura-t-on d'abord considéré Apollon comme le conducteur du char du Soleil, et dès lors il n'aura pas tardé à être confondu avec l'astre lui-même, à peu près de la même manière que Jupiter a été pris pour l'air, Neptune pour la mer, Diane pour la lune, Cérès pour les fruits de la terre. Cicéron compte cinq soleils, ou plutôt cinq généalogies du soleil, car l'un est donné comme fils de Jupiter ; le second, d'Hypérion ; le troisième, de Phtha, ou du Vulcain égyptien ; le quatrième avait pour mère Acantho, et le cinquième était le père d'Eéta et de Circé.

Sur une montagne, près de Corinthe, il y avait, suivant Pausanias, plusieurs autels consacrés au Soleil. Les Tréséniens dédièrent un autel au Soleil libérateur, après qu'ils furent délivrés de la crainte de tomber sous l'esclavage des Perses. Cet astre était la grande divinité des Rhodiens ; c'était à lui qu'ils avaient consacré ce fameux colosse qui passait pour une des sept merveilles du monde.

5° Le culte du Soleil chez les Romains était plutôt théosophique que populaire; *Voy.* l'hymne au Soleil, que nous donnons, dans ce Dictionnaire, au mot Hymne. Mais l'empereur Héliogabale, qui se glorifiait d'avoir été prêtre du Soleil dans la Syrie, lui consacra un temple magnifique à Rome. On trouve sur une médaille de cet empereur un soleil couronné de rayons, avec cette inscription : *Sancto deo Soli*, au Soleil, dieu saint. Sur une autre médaille on lit : *Invicto Soli*, au Soleil invincible. C'est aussi sous le règne des empereurs que le culte et les mystères de Mithra furent importés dans l'empire romain, comme ayant le Soleil pour objet direct.

Les Romains, d'après les Grecs, donnaient au Soleil le nom de *Phœbus* (φοῖβος lumineux). Ovide, dans le second livre de ses Métamorphoses, donne une ingénieuse description de son palais, que nous reproduisons ici : « Le palais du Soleil était soutenu par de hautes colonnes. L'or y brillait de toutes parts, le pyrope y répandait un éclat aussi vif que celui du feu ; l'ivoire le plus poli en couvrait le toit. Les portes étaient d'argent ; mais l'art avec lequel elles étaient travaillées était encore au-dessus de la matière. L'industrieux ciseau de Vulcain y avait tracé l'image du ciel, de la terre et de l'onde. Dans l'onde, il avait représenté les dieux marins, dont elle est le séjour : Triton, Protée et le géant Egéon pressant avec ses bras énormes les vastes flancs des baleines. On y voyait Doris et ses cinquante filles : les unes semblaient nager ; les autres, assises sur un rocher, faisaient sécher leurs cheveux : plusieurs, montées sur des poissons, se promenaient sur les eaux. Elles se ressemblaient toutes sans avoir la même figure : on reconnaissait aisément qu'elles étaient sœurs. La terre était couverte de villes, de forêts, de fleuves, peuplée d'hommes et d'animaux : l'artiste n'avait pas oublié les nymphes et les autres divinités champêtres. Au-dessus du terrestre séjour, s'élevait la voûte étoilée. Le Soleil, revêtu d'une robe de pourpre, était assis sur un trône éclatant d'émeraudes. A ses côtés étaient le Siècle, l'Année, le Mois, le Jour et les Heures rangées à distances égales. Le Printemps y paraissait couronné de fleurs nouvelles ; l'Eté nu, portant des gerbes ; l'Automne encore souillé des raisins qu'il avait foulés ; l'Hiver, en cheveux blancs hérissés de glaçons. Lorsque les premiers rayons de l'Aurore faisaient pâlir la Lune et disparaître les étoiles, les Heures attelaient au char du Soleil quatre coursiers fougueux, nourris d'ambroisie, et vomissant feu et flammes. Le Soleil y montait, et prenant en main les rênes, il commençait à parcourir la sphère céleste. Lorsqu'il était sur le point d'achever sa course, il se précipitait dans les eaux, et allait se reposer dans le sein de Thétis.

6° Tous les peuples celtes honoraient le Soleil et la Lune. César l'assure des anciens Germains : la chose n'est pas moins constante des habitants de la Grande-Bretagne ; les Gaulois le vénéraient sous le nom de *Bélen*. Les anciens Irlandais l'adoraient pareillement, comme cela résulte du passage suivant de saint Patrice, leur apôtre : « Ce soleil que nous voyons se lève chaque matin par l'ordre de Dieu et pour notre usage, mais il ne régnera jamais lui-même ; sa lumière ne durera pas toujours, et ceux qui l'adorent tomberont misérablement dans les châtiments éternels. Nous, au contraire, nous croyons au vrai soleil, au Christ, et nous l'adorons. » Encore aujourd'hui les noms de lieux, témoignages significatifs qui résument quelquefois dans un seul mot une histoire tout entière, conservent les traces de l'ancienne superstition du pays ; et des noms tels que *Knoc-greine* et *Tuam-greine*, collines du Soleil, indiquent encore les lieux élevés où l'on a célébré, pendant des siècles, les rites solaires. Il en est de même de la plupart des noms de lieux dans lesquels entre le mot *Grian*, qui signifie Soleil dans les anciennes langues celtiques, et auxquels se rapporte peut-être l'épithète de *Grynæus* donné par les Grecs à Apollon. Ainsi, *Cairne-Grainey*, le monceau du soleil ; *Granny's-Bed*, corrompu de *Grian-Beacht*, le cercle du soleil, etc. Parmi les autres monuments nombreux du culte du soleil, qui existent encore en Irlande, on peut citer aussi les restes d'un *Cromlech* ou tombe-autel, près de Cloyne, qui porta dans l'origine le nom de *Carig-Croith*, rocher du soleil.

7° Les Lapons ne devaient pas oublier dans leur culte un astre qui était l'unique source du peu de bienfaits qu'ils pussent attendre d une nature aussi ingrate que celle de leur contrée ; aussi l'adoraient-ils sous le nom de *Beive*.

8° Encore aujourd'hui les Parsis, adorateurs du feu, rendent leurs hommages au Soleil comme à l'emblème de la divinité, l'image d'Ormuzd, le bon principe, qui l'a créé pour répandre la lumière dans le monde. Chaque jour il se lève sur les sommets de l'Albordj, fait le tour de la terre dans la région la plus sublime de l'espace, et va se plonger chaque soir dans le sein des mers. Mihr ou Mithra est la personnification du feu du Soleil ; il a dans sa dépendance tout ce qui regarde l'amour et l'amitié ; tout calcul et tout nombre dérivent de lui ; dans sa main sont les peines et les récompenses. C'est lui qui jugera les hommes avec sa balance, et qui les distribuera, suivant leurs mérites, dans les sept cieux ou dans les sept enfers.

Justin dit que les Perses n'avaient d'autre dieu que le Soleil ; si cette assertion est

exagérée, elle prouve au moins que les anciens Perses rendaient au Soleil un culte distingué. Hérodote rapporte qu'ils sacrifiaient au Soleil, à la Lune, à la Terre, au Feu, à l'Eau et aux Vents, et qu'ils n'ont jamais fait de sacrifices qu'à ces sortes de divinités. Il ajoute une particularité remarquable : c'est que, si quelque Perse était infecté de la lèpre, il ne lui était pas permis d'entrer dans la ville, ni de communiquer avec ses concitoyens, parce qu'ils regardaient cette infirmité comme un témoignage qu'on avait péché contre le Soleil. Les Parsis modernes ne lui offrent plus de chevaux en sacrifice, mais ils lui adressent des prières rituéliques et lui font des offrandes principalement à son lever et à son coucher.

9° Les Hindous rendent journellement leurs hommages au Soleil, en même temps qu'aux autres éléments et aux principales divinités. Mais, dans les temps les plus reculés, lorsque les Hindous étaient encore Sabéens, le Soleil marchait à la tête de tous les phénomènes de la nature, vénérés simultanément avec lui, et qui alors étaient peut-être les seules divinités. Les Védas, dont la rédaction est assez voisine de cette époque antique, en offrent encore plusieurs témoignages. « Le soleil, dit M. Nève, est au nombre des divinités protectrices du panthéon védique ; sa chaleur vivifiante conserve dans leur force et leur vigueur les générations humaines ; elle fait croître et multiplie les troupeaux ; elle pénètre la terre, chasse les maladies, fait germer les plantes salutaires et grandir les arbres des forêts dont l'ombrage est le refuge des êtres animés sous les zônes tropicales. Le Soleil qui voit tout, qui contemple toutes les créatures, est invoqué comme le possesseur de toute science; présent partout, embrassant l'air immense, il est le grand pacificateur, protecteur et gardien des êtres. La clarté bienfaisante du Soleil est ainsi louée par un des chantres du Véda poétique : *Nous, qui voyons la lumière succéder toujours plus brillante aux ténèbres, nous invoquons Sourya, lumineux entre tous les êtres lumineux, la lumière par excellence !* Le retour périodique du soleil, montant chaque jour au plus haut du ciel, excite dans les pâtres des tribus indiennes les sentiments d'une vénération profonde et d'une naïve confiance ; son apparition est saluée par des accents solennels dans les chants du sacrifice : *Venant à nous aujourd'hui dans les airs par tes routes antiques, pures, sans poussière et bien tracées, protége-nous et commande-nous, ô être resplendissant !* L'homme appelle à son secours l'astre infatigable qui jamais ne s'est dérobé à ses regards dans la succession des journées ; il le découvre à l'horizon, il le voit *s'avancer par des voies ascendantes et par des voies descendantes ;* il le contemple porté par un char au joug d'or, aux coursiers fauves, et il s'écrie dans la spontanéité de l'admiration : *Les hommes et toutes les créatures se tiennent perpétuellement en présence du divin Savitri !* Quand le Soleil, au bout de sa carrière, a disparu dans les ombres du soir, la pensée du chantre le suit dans cette course lointaine à travers d'autres mondes : *Il a parcouru les espaces par un mouvement invisible, le Soleil aux ailes rapides, doué de vie, dirigeant bien. Où est maintenant Sourya? Qui le sait? Vers quelle région son rayon s'est-il étendu ?* Les invocations qui sont adressées au Soleil générateur sont caractérisées souvent par un langage pressant, qui révèle la foi des peuplades hindoues à son pouvoir toujours bienfaisant : il garde ses adorateurs contre leurs ennemis, leur montre des routes faciles et les préserve de toute calamité, par la promptitude de ses secours et par la grandeur de ses largesses. »

Lorsque la religion brahmanique eut été organisée dans l'état où nous la voyons actuellement, il y eut cependant encore pendant longtemps des adorateurs dévoués spécialement au Soleil. *Voy.* SAURAS et SOURYA.

10° On sait que la principale divinité des anciens Péruviens était le Soleil, qu'ils regardaient comme le père de leurs Incas. Ce fut Manco-Capac qui substitua ce culte plus doux à l'horrible système religieux auquel ils étaient auparavant asservis. C'était au Soleil que se rapportaient toute la théologie péruvienne, tous les actes de la vie civile et politique ; il était l'objet des prières journalières ; des temples magnifiques avaient été érigés en son honneur ; des fêtes solennelles avaient été établies annuellement, et des colléges de prêtres et de vestales veillaient aux intérêts de sa gloire et de son culte. *Voy.* INTI, INCAS, RAYMI, MANCO-CAPAC.

11° Les Muyscas rapportaient que, dans les temps les plus anciens, le bruit avait couru dans leur pays que le Soleil devait faire concevoir par ses rayons une jeune fille de Guacheta, qui resterait vierge après avoir mis son enfant au monde. Le cacique d'alors, qui avait deux filles, désirait beaucoup qu'elles devinssent l'objet de ce miracle, et tous les jours il les faisait monter sur une colline située à l'orient de sa maison, afin qu'elles fussent frappées des premiers rayons du soleil levant. Ses vœux furent remplis; une de ses filles devint enceinte, et, au bout de neuf mois, elle mit au monde une émeraude. L'ayant enveloppée dans du coton et placée sur sa poitrine, elle se changea, au bout de quelques jours, en un enfant qui reçut le nom de *Garanchacha*, et qui fut universellement reconnu comme fils du Soleil. Il devint roi de Tunja, et fut tellement respecté de ses sujets, qu'ils n'osaient lui parler que la face contre terre. Ce prince avait fait construire, au nord de Tunja, un temple magnifique au Soleil son père. Quand il sortait de son palais pour s'y rendre, le sol sur lequel il devait marcher était couvert des plus fines étoffes de coton. Quoique la distance qui séparait ces deux édifices ne fût que de trois portées d'arquebuse, il marchait avec tant de pompe et de majesté, qu'il mettait trois jours pour y aller, et autant pour en revenir. Il restait le même espace

de temps renfermé dans le sanctuaire. Il avait entrepris de faire construire ce temple en marbre ; mais il n'eut pas le temps de mettre ce projet à exécution. La tradition rapporte qu'ayant rassemblé les principaux de la nation, il leur annonça que le pays allait être conquis et ravagé par une nation féroce, et qu'il les quittait pour ne pas être témoin de tous ces malheurs. Il disparut ensuite sans que personne sût ce qu'il était devenu.

Dans les occasions importantes, les Muyscas offraient un sacrifice au Soleil, qu'ils regardaient comme leur principale divinité, quoiqu'ils ne lui élevassent pas de temples, parce que, disaient-ils, il était trop puissant pour être renfermé dans une enceinte de murailles. Les chèques se rendaient au sommet d'une haute montagne, et se tournant vers l'orient, ils offraient en sacrifice un enfant pris sur l'ennemi ; de son sang on oignait les rochers qui les premiers étaient frappés des rayons du soleil, et son corps était laissé sur le sommet de la montagne pour que l'astre le dévorât. Il y avait en outre une grande fête du Soleil qui se célébrait dans le mois de septembre. *Voy.* Huan et Ramiriqui.

12° Les peuples de Colhua ou du Mexique croyaient qu'avant le soleil qui les éclairait il y en avait eu quatre qui s'étaient éteints les uns après les autres. Ces cinq soleils étaient d'autant d'âges dans lesquels l'espèce humaine fut anéantie par des inondations, des tremblements de terre, des ouragans et par un embrasement général. Après la destruction du quatrième soleil, le monde a été plongé dans les ténèbres pendant l'espace de vingt-cinq ans. C'est au milieu de cette nuit profonde, dix ans avant l'apparition du cinquième soleil, que le genre humain a été régénéré. Alors les dieux, pour la cinquième fois, créèrent un homme et une femme. Le jour où parut le dernier soleil porta le signe *tochtli* (lapin), et les Mexicains comptaient 850 ans depuis cette époque jusqu'en 1552.

Suivant une autre légende, les dieux, ayant créé les hommes, après le dernier cataclysme, s'occupèrent aussitôt des moyens d'éclairer le monde et de procéder à la formation d'un nouveau soleil. Ils se rassemblèrent à *Teutlihuacan* (l'habitation des dieux), et se demandèrent : Comment ferons-nous pour éclairer le monde ? Ils allumèrent alors un grand feu et décidèrent que celui qui oserait s'y jeter volontairement serait entièrement purifié et prendrait la place du Soleil. Ce fut le plus méprisé d'entre eux, Nanacatzin, dont le nom signifie lépreux, qui se précipita dans le bûcher flamboyant, pendant que les autres divinités se disputaient la préférence. Son corps devint lumineux et brillant, et finit par disparaître entièrement. Les dieux discutèrent entre eux pour savoir de quel côté le Soleil paraîtrait pour l'adorer ; mais ils ne pouvaient le deviner, car le ciel était éclairé de tous côtés par les flammes du bûcher. Ils se prosternèrent donc, les uns vers le midi, les autres vers le nord ou l'occident ; il n'y en eut que très-peu qui se tournèrent du côté de l'orient. Le Soleil parut enfin avec tant d'éclat que personne ne pouvait en supporter la splendeur ; bientôt il s'arrêta dans sa course et déclara aux dieux que tous ceux qui ne l'avaient pas adoré en se tournant vers l'orient devaient mourir. L'un d'eux, nommé Citli, ayant voulu chercher à se défendre, le Soleil l'étendit raide mort d'un coup de flèche ; les autres, voyant qu'ils ne pouvaient échapper à la vengeance de l'astre céleste, prièrent Quetzalcoatl de leur donner la mort ; il n'y eut de sauvés que les dieux qui avaient adoré le Soleil en se tournant vers l'orient. Mais comme, malgré ce massacre, le soleil n'avançait pas, Quetzalcoatl se mit à souffler avec tant de force qu'il le poussa en avant.

13° Les peuplades du Darien, de Panama, de Cumane, de Paria et des contrées environnantes, adoraient le Soleil comme le dieu du ciel, et semblables à plusieurs nations de l'antiquité, elles en faisaient le mari de la Lune. Le tonnerre et les éclairs étaient considérés comme les effets de son courroux ; elles regardaient les éclipses comme le plus grand fléau qui pût leur arriver, car ce phénomène pouvait faire périr leur dieu ; alors elles se livraient aux pratiques de pénitence les plus rigoureuses pour lui venir en aide.

14° Les Apalachites de la Floride adoraient le soleil comme auteur de la vie et créateur de la nature. Ils avaient conservé quelque souvenir du déluge universel, car ils racontaient que le soleil, ayant retardé de 24 heures sa course ordinaire, les eaux du grand lac Théomi débordèrent de telle sorte, que les sommets des plus hautes montagnes en furent couverts, à la réserve de celle d'Olaïmi, qui fut garantie de l'inondation générale, à cause du temple que le Soleil s'y était bâti de ses propres mains, et que les Apalachites consacrèrent dans la suite comme un lieu de pèlerinage, où ils allaient porter à cet astre leurs hommages religieux. Tous ceux qui purent gagner cet asile, furent préservés du déluge. Au bout de 24 heures, le Soleil reprit ses premières forces, et refoulant les eaux dans leurs limites, il dissipa les vapeurs que l'inondation avait répandues sur la terre. C'est en reconnaissance de cette délivrance mémorable que les Floridiens Apalachites adoraient le Soleil.

Leur service religieux consistait à saluer le Soleil levant, et à chanter des hymnes à sa louange. Ils lui rendaient tous les soirs le même hommage. Outre cela, ils lui offraient, quatre fois l'année, des sacrifices sur la montagne d'Olaïmi ; mais ces sacrifices ne consistaient qu'en parfums que l'on brûlait, en présents faits aux prêtres et en chansons liturgiques ; ils n'immolaient aucune victime au soleil, parce que, regardant cet astre comme le père de la vie, ils croyaient que le culte qui l'ôtait aux animaux ne pouvait lui être agréable. La veille de la fête, les prêtres se rendaient à la montagne pour vaquer à la retraite et se

préparer à l'action solennelle du lendemain ; le peuple se contentait de s'y rendre avant le jour. Tout était éclairé pendant la nuit de feux allumés sur la montagne ; mais les fidèles n'osaient approcher du temple, ou plutôt de la grotte dédiée au Soleil. L'accès n'en était permis qu'aux jouanas ou prêtres ; c'était à eux que les dévots remettaient leurs offrandes et leurs dons, que ces jouanas suspendaient ensuite à des perches placées à chaque côté de la porte. Ces offrandes demeuraient ainsi exposées jusqu'à la fin de la cérémonie ; alors la distribution en était faite conformément à la volonté du donateur.

15° Dès que le Soleil commençait à luire, les jouanas entonnaient ses louanges, en se mettant à genoux à plusieurs reprises ; après quoi ils jetaient des parfums dans le feu sacré, allumé devant la porte du temple. Ces deux actes d'adoration étaient suivis d'un troisième non moins essentiel. Le prêtre versait du miel dans une pierre creusée pour cet usage, et placée devant une table de pierre ; il répandait tout autour du maïs mondé et concassé, pour servir de pâture à des oiseaux que les Floriens croyaient publier les louanges du Soleil. Pendant que les prêtres brûlaient les parfums et chantaient des hymnes, le peuple se prosternait et faisait ses dévotions. La cérémonie prenait alors un caractère profane : on se livrait aux jeux, à la danse, aux plaisirs. Vers midi, les prêtres entouraient la table, en redoublant les chansons et les cris de joie; et quand le soleil commençait à dorer de ses rayons les bords de la table, ils jetaient au feu tout ce qui restait de parfums. Après cette dernière offrande, six jouanas choisis au sort restaient auprès de la table, et donnaient la liberté à six oiseaux du Soleil, qu'on avait apportés dans des cages pour cette cérémonie. La délivrance de ces oiseaux était suivie d'une procession de gens qui descendaient de la montagne avec des rameaux à la main, et se rendaient à l'entrée du temple, où les prêtres les introduisaient. Les pèlerins se lavaient ensuite le visage et les mains dans une eau sacrée.

16° D'autres tribus de Floridiens offraient au soleil la représentation d'un cerf. *Voy.* SACRIFICE, n° 53. D'autres encore, bien loin de croire, comme les Apalachites, que le Soleil avait en horreur les sacrifices sanglants, lui immolaient les enfants premiers-nés. *Voy.* SACRIFICES HUMAINS, n° 29.

Avant d'entreprendre une expédition militaire, le paraousti ou cacique se tournait du côté du Soleil, le conjurait de lui être favorable, et prenant de l'eau dans une écuelle de bois, il prononçait des imprécations contre les ennemis, et jetait cette eau en l'air de manière qu'elle retombât en partie sur les guerriers, en leur disant : « Puissiez-vous répandre ainsi le sang de vos ennemis ! » Il prenait une seconde fois de l'eau, la répandait sur un feu allumé près de lui, et disait aux guerriers : « Puissiez-vous détruire nos ennemis, avec autant de succès que j'éteins ce feu ! » Des cris effroyables et d'affreuses contorsions accompagnaient cette double exécration.

17° Les Virginiens honoraient aussi le Soleil. Dès le point du jour, les hommes et les femmes allaient à jeun se laver dans une eau courante ; l'ablution durait jusqu'à ce que le Soleil parût. Les enfants étaient même obligés d'accomplir cet acte religieux, dès qu'ils avaient atteint l'âge de dix ans. Quand le Soleil était au-dessus de l'horizon, on lui offrait du tabac.

18° Les Natchez croyaient que leur chef descendait du Soleil et ils lui en donnaient le titre ainsi qu'à toute sa famille. Tous les matins, dès que le soleil paraissait, le grand chef se mettait à la porte de sa cabane, se tournait vers l'orient, et saluait son ancêtre en se prosternant à terre et en poussant trois hurlements. On lui apportait ensuite un calumet qui ne servait qu'en cette occasion; il en aspirait la fumée et la poussait vers l'astre du jour en signe d'hommage, puis il faisait la même chose vers les trois autres parties du monde.

La plus grande fête des Natchez était celle du feu nouveau, espèce de jubilé en l'honneur du Soleil ; elle avait lieu vers l'époque de la moisson. Elle était annoncée dans les villages au son d'une conque ; le crieur prescrivait un jeûne de 72 heures ; pendant ces trois jours on s'abstenait de nourriture, on se privait de toute espèce de plaisir et on gardait un profond silence ; on prenait le jus d'une certaine racine qui était un violent purgatif. Le quatrième jour, toute la population se dirigeait, dès les premières lueurs de l'aube, vers le temple du Soleil, grande cabane qui ne recevait le jour que par deux portes, situées l'une à l'orient, l'autre à l'occident. On ouvrait la porte orientale, d'où l'on pouvait apercevoir les différents manitous qui étaient conservés dans le temple, l'autel et le foyer sacré entretenu avec des écorces de chêne qu'on ne laissait jamais éteindre, excepté la veille de la fête du feu nouveau. Cependant l'entrée de ce sanctuaire n'était permise qu'au chef, à sa femme, aux prêtres et aux principaux sachems. Le grand prêtre, debout au seuil du temple, tenait les yeux attachés vers l'orient ; mais avant de présider à la fête, il avait dû se plonger trois fois dans le Mississipi. Il était revêtu d'une robe blanche d'écorce de bouleau, maintenue autour de son corps par une peau de serpent. Il frottait lentement, l'un contre l'autre, deux morceaux de bois sec, et prononçait à voix basse des paroles magiques. A ses côtés, deux acolytes soulevaient par les anses deux coupes remplies d'une espèce de sorbet noir. Toutes les femmes, le dos tourné à l'orient, appuyées d'une main sur leur crosse de labour, de l'autre tenant leurs petits enfants, décrivaient en dehors un grand cercle à la porte du temple. Un profond silence régnait dans la foule. Le grand prêtre observait attentivement le lever du soleil, et accélérait ou ralentissait le frottement des deux morceaux de bois, de manière à leur faire prendre feu précisément au moment où

l'astre commençait à se montrer. En même temps le grand prêtre poussait un cri, les femmes se tournaient subitement et élevaient toutes à la fois vers le Soleil leurs enfants et leurs instruments de labourage. Le grand chef et la femme-chef buvaient le sorbet noir; le grand prêtre mettait le feu à des fascines de cannes séchées, disposées en cercles concentriques en avant de l'autel, et allumait le feu nouveau préparé dans le foyer du temple. Le grand-chef entonnait l'hymne au Soleil. Les fascines consumées et l'hymne achevé, les femmes, ayant à leur tête la femme-chef, se rendaient au champ commun de la moisson, pour cueillir les premières gerbes de maïs; elles apportaient ces prémices au temple, et les présentaient au prêtre qui les déposait sur l'autel. On fermait alors la porte orientale, et on ouvrait celle de l'occident; les prêtres faisaient cuire des gâteaux avec la farine tirée des gerbes nouvelles. Sur le soir, la foule se rangeait en large demi-cercle devant l'entrée occidentale du temple; les prêtres distribuaient les gâteaux, et chacun les élevait de la main droite pour les offrir au soleil couchant. Le jongleur chantait l'hymne du soir; la nuit venue, on allumait des feux dans la plaine, et l'on y faisait griller les viandes que l'on avait apportées pour le repas de la nuit.

19° Les sauvages du Canada et plusieurs autres tribus de l'Amérique du Nord regardent le Soleil comme le souverain maître de l'univers, et l'encensent avec du tabac. Voici comment se pratique communément cette cérémonie religieuse: les chefs des familles s'assemblent dès la pointe du jour chez quelqu'un des principaux chefs, qui allume le calumet, le présente trois fois au soleil levant, et pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du soleil, jusqu'à ce qu'il revienne au point où il a commencé, il lui adresse ses vœux, lui demande sa protection, le supplie de le diriger dans ses entreprises, et lui recommande toutes les familles du canton. Ensuite le chef fume dans le calumet, et le présente successivement aux membres de l'assemblée, afin que chacun puisse à son tour encenser le Soleil.

SOLEIL ou Ostensoir, nom que l'on donne dans l'Eglise catholique à un instrument dans lequel on expose le saint sacrement de l'Eucharistie à la vénération des fidèles, soit pendant les offices, le salut ou les prières de quarante heures, soit dans les processions. Les ostensoirs consistaient autrefois en un petit ciboire renfermé dans une espèce de lanterne richement décorée, portée sur un pied rond ou octogone et surmontée d'une croix. Ils ont encore la même forme dans le nord de l'Europe. Depuis deux ou trois siècles, l'usage a prévalu dans nos contrées de donner à cet ustensile la forme d'un soleil rayonnant, monté sur une tige qui porte sur un pied carré; c'est de là que lui vient son nom moderne. La sainte hostie y est maintenue dans un cercle ou un croissant d'or, entre deux verres ou cristaux. Le soleil ou ostensoir doit être d'or ou d'argent; néanmoins on le tolère en cuivre argenté dans les églises pauvres.

SOLÉIMANIS, sectaires musulmans, ainsi nommés de Soléiman, fils de Djérir. Ils soutiennent que l'imamat appartient de droit au plus excellent, qu'ainsi Aboubekre et Omar en ont été revêtus aussi bien qu'Ali; mais ils regardent comme infidèles le Khalife Othman, Zobéir, et Ayescha, veuve de Mahomet.

SOLIMAN, prononciation du nom de Salomon chez les Musulmans, qui, ainsi que les Juifs rabbinistes, mettent sur son compte une infinité de fables. Mais ce qui peut intéresser les études cosmogoniques, c'est que les livres persans assurent qu'il y a eu quarante Solimans ou monarques universels qui ont régné successivement sur la terre, pendant un grand nombre de siècles avant la création d'Adam. Et le simorg, cet oiseau fabuleux dont nous parlons ailleurs, dit qu'il a vécu sous un pareil nombre de Solimans; quelques auteurs cependant en font monter le nombre à 72. Tous ces monarques préadamites commandaient chacun à des créatures de son espèce, différentes de celles de la postérité d'Adam; mais il était prédit que le Soliman de la race humaine surpasserait tous les autres en majesté et en puissance, et, qu'après lui, il n'en paraîtrait plus aucun autre sur la terre. Tous ces Solimans étaient en guerre perpétuelle avec les Dives ou Génies, et ils avaient pour les combattre un bouclier merveilleux, une cuirasse impénétrable et une épée foudroyante, qui passaient de père en fils. Les êtres auxquels ils commandaient étaient fort dissemblables aux hommes actuels; car les uns avaient plusieurs têtes, d'autres plusieurs bras, d'autres semblaient composés de plusieurs corps. Leurs têtes étaient aussi fort extraordinaires: les unes ressemblaient à celles des éléphants, des buffles, des sangliers; d'autres avaient une conformation encore plus extraordinaire. Le Soliman, fils de David, commandait non-seulement aux hommes, mais encore aux dives ou génies, aux oiseaux du ciel, aux bêtes de la terre, aux poissons de la mer. Il siégeait sur un trône magnifique, sur lequel les oiseaux voltigeaient incessamment, pour lui servir de dais et lui procurer de l'ombre. A la droite étaient 12,000 siéges d'or pour les patriarches et les prophètes, et à la gauche, 12,000 autres d'argent pour les sages et pour les docteurs qui assistaient à ses jugements.

SOLISTIMUM, augure favorable que tiraient les Romains de ce que les poulets sacrés que l'on avait fait jeûner, laissaient tomber du bec quelques grains parmi ceux qu'on leur présentait, en les prenant avec trop d'avidité.

SOLITAIRES. On appelle ainsi ceux qui, craignant les dangers du monde et la contagion des vices de la société, se retirent dans les lieux déserts et écartés, pour y vaquer seuls à la contemplation, à la méditation des vérités du salut, et aux pratiques de la péni-

tence et de la mortification. L'histoire ecclésiastique en fournit plusieurs exemples. Les uns passaient de longues années et leur vie presque tout entière sans avoir le moindre rapport avec la société des hommes : tel fut saint Paul, le premier des ermites ; les autres recevaient les personnes qui venaient les trouver pour leur demander des conseils, ou se recommander à leurs prières.

SOMA, autrement *Tchandra*, dieu qui préside à la lune dans la mythologie hindoue. « On le représente en blanc, monté sur un char tiré par dix chevaux, ou bien assis sur un lotus. De sa main droite il bénit, dans sa gauche il tient une massue. De son nom le lundi a été appelé *Somavara*. C'est le lever ou le coucher de la Lune et ses phases différentes qui règlent toutes les cérémonies indiennes. Si le Soleil est le père d'une dynastie, la Lune a aussi la sienne, dont le premier roi est Bouddha, et Youdichthira le 46e. Voici comme on raconte son origine : Des yeux du patriarche Atri jaillit un rayon de lumière qui fut reçu par la déesse de l'espace, ou la voie lactée personnifiée, qui produisit Soma. D'autres disent que des yeux d'Atri sortit une lumière blanche qui tomba dans la mer, et que le patriarche recommanda à l'Océan, en lui disant que c'était son fils. L'Océan la négligea et la laissa flotter au gré des vents. A la fin, il la fixa, lui donna une forme humaine, l'admit à sa cour avec Lakchmi qui a passé pour sa sœur; puis enfin il l'adopta pour son fils. Mais Soma ne répondit point à l'attente des dieux, qui battirent les eaux de l'Océan pour en tirer les 14 choses précieuses qu'ils désiraient, et entre autres une lune propre aux créatures vivantes. Ils prirent l'ancienne, et avec l'épiderme de Vichnou qu'ils avaient gratté, ils la jetèrent dans la mer, comme un levain, avec toutes sortes d'herbes et de plantes. Après l'avoir bien battue, ils obtinrent une nouvelle lune parfaite, formée des plus pures parties de l'Amrita. Pour lui donner un régent sous une forme humaine, la Trimourti s'incarna dans le sein d'Anasouya, femme d'Atri, et de Brahmâ fut formé Soma. Soma eut, comme les autres dieux, pour père spirituel, Vrihaspati, dont la femme, nommée Tara, lui inspira des sentiments illégitimes. Il la déshonora en l'absence de son maître, qui, voyant sa femme enceinte, maudit Soma et le précipita dans la mer. Tara accoucha de Bouddha, et fut ensuite réduite en cendres. Brahmâ lui rendit la vie, et, comme le feu l'avait purifiée, Vrihaspati consentit à la reprendre. Cependant l'Océan, irrité contre celui qu'il appelait son fils, le déshérita. Soma s'adressa à Lakchmi : par son intercession, une partie de son péché lui fut remise, et il commença à reprendre sa splendeur. Il eut recours aussi à Parvati, qui, pour le rétablir dans le ciel, eut l'idée de le mettre sur le front de son mari, qui, ainsi orné, entra dans l'assemblée des dieux. Vrihaspati se fâcha, mais Brahmâ l'apaisa en lui disant que Soma ne serait plus que parmi les planètes. On voit aisément que tous ces contes ne sont que des allégories astronomiques. L'antique zodiaque indien était composé de 27 constellations. On en avait fait autant de nymphes, filles de Dakcha et épouses de Soma. Suivant quelques auteurs, la partie non éclairée de la lune était le séjour des Pitris ou mânes, qui s'y nourrissaient de l'amrita ou ambroisie, dont elle est le réservoir. Son disque est divisé en seize parties, appelées *Kala*, dont une est prise par les dieux et les Pitris chaque jour de son déclin. Outre les noms de *Soma* et de *Tchandra*, la lune porte encore celui d'Indou. On l'appelle l'amie du lotus, nommé *Koumouda*, qui ne s'épanouit qu'après le coucher du soleil. Le dieu Soma est encore le roi des plantes, le maître de la nuit et des planètes, et le chef des brahmanes. — La personne née sous l'aspect de la planète Soma aura beaucoup d'amis, sera riche et honorée, nourrie de mets excellents, couchée sur des lits magnifiques, possédera des éléphants, des chevaux, des palanquins, etc. Les taches de la lune paraissent, aux yeux des Indiens, des lièvres, ou bien c'est une biche que le dieu tient sur ses genoux; de là l'épithète de *Mriganka*. On lui donne également une biche ou une antilope pour symbole sur sa bannière. » (M. Langlois, *Théâtre indien.*)

SOMA, liqueur employée dans les libations et les sacrifices des Indiens : elle est extraite de l'asclépiade acide ; on l'offre aux dieux, et on la boit aussi à la suite des sacrifices ; cette pratique, peu usitée de nos jours, forme une partie essentielle du rituel védique. Le Sama-Véda la préconise comme une liqueur rafraîchissante et purifiante, qui est la source de toutes les prospérités : « Je chante, y est-il dit, ce Soma, qui procure les trésors, les richesses, la nourriture, les générations des braves ! » Bien plus, ce jus sacré est, suivant la coutume indienne, personnifié, divinisé, assimilé à l'esprit suprême, incréé, qui a été plus tard nommé Brahmâ ; Soma est célébré comme le dispensateur de la vie; il reçoit les noms et les attributs de tous les dieux ; quand ceux-ci périssent dans la dissolution des choses terrestres, Soma survit et devient le créateur d'un monde nouveau. « O divin Soma, qui purifies les hommes dans les futures naissances, toi le plus céleste des êtres, tu es vanté pour le don de l'immortalité. » Cette stance du Sama-Véda rappelle celle du Rig-Véda à la même divinité : « Veux-tu, ô Soma, nous donner la vie, nous ne mourrons plus. » C'est aussi Soma qui illumine le monde en prêtant au soleil sa clarté : « O Soma, descends avec ce courant par lequel tu donnes la lumière au soleil; descends, et envoie l'eau pour les hommes. » C'est Soma qui attelle les chevaux du Soleil, prêt à parcourir les cieux au-dessus de la demeure des hommes : « Soma est mon maître, dit le Soleil, en attachant ses coursiers fauves à son char. » — Soma a fait l'essence grande par excellence, quand le germe des eaux enveloppait encore les dieux : purificateur, il a déposé la force dans Indra, il a

créé la lumière dans le soleil. » Ailleurs il est dit : « Comme les vaches accourent vers le maître du troupeau, de même les intelligences, impatientes de savoir et désireuses d'aimer, s'approchent de Soma. — Soma purifie : il est le père des intelligences, le père du ciel, le père de la terre, le père d'Agni, le père du Soleil, le père d'Indra, et aussi le père de Vichnou. »

Le sacrificateur et les assistants doivent boire le jus de Soma dans les patères de bois où il est exposé pendant les chants et les cérémonies du rituel, et c'est alors qu'ils croient ressentir en eux l'action de la présence divine dans la libation partagée à l'instant. Le pouvoir surnaturel de cette liqueur est tel qu'il écarte les Rakchasas ou mauvais génies, ennemis des hommes et des dieux, perturbateurs jaloux des sacrifices, et qu'il assure à ceux qui l'ont préparée, la richesse, la force et la félicité. (M. Nève, *Observations sur les chants du Sama-Véda*, et *Essai sur le Mythe des Ribhavas*.)

SOMAVATI-AMAVASYA, cérémonie religieuse que les Hindous accomplissent, lorsque la conjonction de la lune avec le soleil a lieu un lundi. Il est alors très-méritoire de se baigner le matin dans le Gange ou dans quelqu'autre rivière sacrée, d'offrir le *tarpana* aux mânes des ancêtres, et de faire d'autres œuvres satisfactoires. De leur côté les femmes font autour de l'arbre pipal (*ficus religiosa*) la cérémonie nommée pradakchina, qui consiste à circuler tout autour, la main droite tournée vers lui ; elles accompagnent cet acte de bonnes œuvres et d'aumônes.

SOMMEIL. Les anciens en avaient fait une divinité, et le disaient fils de l'Erèbe et de la Nuit et père des Songes. Ovide place sa demeure dans le pays des Cimmériens. Son antre est impénétrable aux rayons du soleil. Jamais les coqs, ni les chiens, ni les oies, n'en troublent la tranquillité. Le fleuve d'oubli coule devant le palais, et on n'y entend point d'autre bruit que le doux murmure de ses eaux. A l'entrée, croissent des pavots et autres plantes dont la Nuit recueille les sucs assoupissants pour les répandre sur la terre. Au milieu du palais est un lit d'ébène, couvert d'un rideau noir ; c'est là que repose sur le duvet le tranquille dieu du sommeil, tenant d'une main une corne et de l'autre une dent d'éléphant. Autour de lui dorment les Songes nonchalamment étendus ; et Morphée, son principal ministre, veille pour prendre garde qu'on ne fasse du bruit. Les Lacédémoniens joignaient sa représentation à celle de *Thanatos*, la Mort, qui était son frère. Sur un autel de Trézène, on lui sacrifiait en même temps qu'aux Muses, comme ami de ces déesses, parce que, comme elles, il aime le repos du silence et des lieux solitaires.

Homère raconte, dans l'Iliade, que Junon, voulant endormir Jupiter, alla trouver le Sommeil à Lemnos, où il résidait, et le pria d'assoupir les yeux trop clairvoyants de son mari, en lui promettant de beaux présents, et l'appelant le roi des dieux et des hommes. Le Sommeil s'en défendit, craignant de s'exposer au courroux de Jupiter ; mais Junon le détermina en lui promettant la plus jeune des Grâces.

SOMMONA-CODOM, nom siamois du bouddha Chakya-Mouni ; il n'est autre que le sanscrit *Sramana-Gautama*, c'est-à-dire, le saint pénitent Gautama ; ils l'appellent encore *Phrapouti-Tchaou*, ou l'excellent et divin seigneur. Nous avons déjà donné dans ce dictionnaire plusieurs vies de Bouddha, d'après les Indiens, les Chinois, les Japonais, etc. ; néanmoins nous croyons devoir consigner quelques légendes des Siamois à son sujet, que nous empruntons à Laloubère et au père Tachard.

Quelques livres palis racontent que Sommona-Codom naquit d'une fleur, et que cette fleur sortait du nombril d'un enfant qui dormait en tetant l'orteil de son pied ; cette fable semble constater que les Siamois croient que Bouddha procède de Vichnou, car telle est la position de ce dieu à l'origine des choses ; et c'est en effet ce qu'enseignent plusieurs livres indiens. Mais en général les Siamois admettent la légende commune d'après laquelle Sommona-Codom serait né d'une vierge appelée Maha-Maya, ou la grande illusion. Cette fille, honteuse de se trouver enceinte, s'enfonça dans une forêt pour se dérober aux yeux des hommes. Elle accoucha sans douleur, au bord d'un lac, d'un enfant d'une admirable beauté ; mais n'ayant point de lait pour le nourrir, et ne pouvant se résoudre à le voir mourir, cette vierge entra dans le lac et le déposa sur le bouton d'une fleur de lotus, qui s'épanouit d'elle-même pour le recevoir, et se referma sur lui pour lui servir de berceau.

Aussitôt après sa naissance, et sans qu'aucun maître l'instruisît, Sommona-Codom acquit, par une simple vue de son esprit, une connaissance parfaite de tout ce qui concerne le ciel, la terre, le paradis, l'enfer et les secrets les plus impénétrables de la nature. Il se souvint en même temps de tout ce qu'il avait fait dans les différentes vies par lesquelles il avait passé ; car il était déjà venu 150 fois au monde, sous diverses figures, et chaque fois il avait toujours été le premier et le plus excellent des êtres dont il avait pris la figure. Etant enfin devenu bouddha, sa supériorité fut manifestée aux hommes par quantité de prodiges. Un jour entre autres qu'il était assis sous un arbre sacré, il fut glorifié d'une manière très-signalée, car les esprits célestes descendirent exprès du séjour de la lumière pour l'adorer. Le jaloux Thevatat, qui passe parmi les Siamois pour avoir été son frère, conjura sa perte, et lui déclara la guerre avec tous les animaux ; Sommona-Codom ne se défendit que par la vertu de ses bonnes œuvres ; mais rien ne le soutint comme la pratique de la charité, sans laquelle il aurait infailliblement succombé. C'est pourquoi la Terre pressa les ennemis du saint de l'adorer ; mais les trouvant endurcis et obstinés à ne point écouter ses remontrances, elle pressa ses cheveux mouil-

lés, et en fit sortir une mer qui les submergea.

Sa charité était en effet sans bornes : plusieurs fois, il donna sa vie pour ses sujets ; il distribua aux malheureux la totalité de ses biens. Une fois, ne possédant plus rien autre chose, il donna sa femme à un pauvre qui lui demandait l'aumône. D'autres racontent qu'il s'arracha les yeux, tua sa femme et ses enfants pour les donner à manger aux Talapoins, et qu'il distribua sa propre chair aux animaux pressés de la faim. Après s'être dégagé par ses aumônes de tout ce qui pouvait l'attacher à la vie, il s'adonna au jeûne, à l'oraison et aux autres pratiques de la vie parfaite ; afin d'y vaquer plus librement, il se retira dans des lieux écartés et solitaires, où il s'adonna à la retraite et à la pénitence.

Dans cet état religieux il se trouva doué d'une si grande force, qu'il vainquit en combat singulier un homme d'une vertu consommée, nommé Phra-Souane, qui, doutant de la perfection à laquelle Sommona-Codom était parvenu, l'avait osé défier. Il remporta une semblable victoire sur un autre géant qui avait quarante brasses de hauteur. A la force corporelle Sommona-Codom joignait la faculté de faire des miracles : il pouvait se rendre aussi grand et aussi gros qu'il voulait ; ou bien il se faisait si petit qu'il échappait à la vue, et se tenait sur la tête d'un autre homme, sans que celui-ci s'en aperçût ; il se rendait invisible ; il pénétrait le passé et l'avenir ; il connaissait parfaitement et tout d'un coup tout ce qui se passait dans le monde. Ayant donné à son corps une agilité surhumaine, il se transportait sans peine d'un lieu à un autre pour prêcher la vertu à toutes les nations.

Un jour cependant il tua un Man, qui appartenait à une race de mauvais génies ou à une nation infidèle ; mais cette action paraît être regardée comme un crime par les Siamois, car ils disent qu'en punition de cette faute, le terme de sa vie ne s'étendit pas au delà de quatre-vingts ans. Ils ajoutent qu'une fois, pendant que Sommona-Codom instruisait ses disciples, un pourceau s'élança sur lui avec fureur ; l'illustre pénitent connut alors que le moment approchait où il devait quitter ce monde, et il le prédit à ses auditeurs ; en effet ce porc n'était autre que le Man tué par Sommona-Codom, et dont l'âme était revenue au monde sous cette forme. Peu de temps après, il mangea de la chair de ce même pourceau, ce que nous avons peine à concilier avec les préceptes du bouddhisme enseignés par lui-même, qui prohibent, comme un grand péché, la manducation de la chair d'un animal quelconque. On dit qu'il mourut pour avoir mangé de cette viande indigeste, fin peu digne d'un personnage aussi parfait ; mais nous pensons que cette fable n'est qu'un récit populaire et qui n'est pas admis par les Talapoins ; ceux-ci enseignent, comme les autres Bouddhistes, qu'au terme de sa vie, Sommona-Codom s'éteignit comme une étincelle qui se perd dans l'air. Maintenant il est dans l'état de béatitude suprême appelé *Nirvana*, c'est-à-dire non-existence, insensibilité, anéantissement ; car telle est, au dire des Bouddhistes, la félicité finale qui attend les âmes justes.

Avant d'expirer, Sommona-Codom ordonna qu'on lui consacrât des temples et des statues, de peur que les hommes ne perdissent peu à peu le souvenir de sa personne. Il voulut aussi que son image reçût les honneurs divins. C'est pourquoi le pays de Siam fourmille de temples ou pagodes dédiés à Sommona-Codom ; le P. Tachard dit qu'on fait à peine une lieue sans en rencontrer quelqu'un ; et il évalue à plus de 14,000 ceux qui sont élevés dans le royaume. Chacun de ces temples a sa statue de Bouddha ; elles sont ordinairement de bois, quelquefois d'un mélange de plâtre, de résine, et de poil, que l'on couvre d'un vernis noir ; quelques-unes sont dorées. Le Dieu est représenté assis, les jambes croisées, les cheveux frisés, la tête couverte d'un bonnet terminé en forme de pyramide, le corps nu, excepté au milieu du corps, où il est ceint d'un morceau d'étoffe jaune ; une autre pièce de la même étoffe lui tombe en bandoulière de l'épaule gauche sur le ventre. A côté de lui on place les statues de Phra-Mogla et Phra-Sari-Bout, ses deux principaux disciples ; devant et derrière lui on place les figures de ses autres disciples, la plupart dans la même posture, mais beaucoup plus petites ; les statues de Sommona-Codom sont ordinairement très-grandes, et quelquefois colossales. C'est là que les Siamois vont adorer Bouddha, lui rendre leurs hommages, lui faire des offrandes par le ministère des religieux ; mais ils ne lui font point de prières proprement dites, car les Bouddhas étant parvenus à la béatitude finale, c'est-à-dire à l'anéantissement, ils n'éprouvent plus aucune sensation, et ne sauraient entendre les prières qui leur seraient adressées. Les Bouddhistes vénèrent Sommona-Codom comme la plus haute expression de la sainteté, et parce qu'il le leur a commandé ; ils font des pèlerinages aux lieux où il a laissé l'empreinte de ses pas, comme dans l'île de Ceylan, dans la Birmanie, et dans les endroits où l'on croit posséder de ses reliques.

Les Siamois attendent un autre Bouddha, qu'ils appellent *Phra-Narotte*. Nous donnons d'autres détails sur le Sommona-Codom des Siamois à l'article Tévetat.

SONGES. 1° On ne saurait douter que Dieu ne se soit souvent servi des songes pour instruire les hommes et leur manifester sa volonté. L'Ecriture sainte nous en fournit un grand nombre d'exemples ; tels sont entre autres le songe où Jacob vit l'échelle mystérieuse, les songes de Joseph, son fils, ceux de Pharaon, roi d'Egypte, et des officiers de ce prince ; ceux de Nabuchodonosor ; ceux enfin qui sont consignés dans le Nouveau Testament. L'histoire ecclésiastique atteste que jusque dans des temps très-modernes, Dieu a envoyé des songes pour seconder les desseins de sa providence ; et cela peut encore arriver maintenant. Mais il y a loin de là

à la sotte crédulité de cette foule de personnes qui regardent tous leurs songes comme autant de révélations, qui en font le mobile de la plupart de leurs actions, qui fondent sur les fugitives visions de la nuit leurs craintes et leurs espérances. Cette superstition a toujours été très en vogue chez tous les peuples, et l'est encore maintenant dans ce siècle qu'on appelle siècle de lumière ; il n'est pas même rare de trouver des gens qui n'ajoutent aucune foi aux visions et aux révélations constatées dans l'Ecriture sainte, et qui cependant ont pour leurs propres songes une superstitieuse crédulité. Lors même qu'un songe est si frappant qu'il paraît venir de Dieu, on ne doit néanmoins s'y arrêter qu'avec la plus grande discrétion ; et si l'on croit y trouver les caractères d'une véritable révélation, il est encore prudent de consulter à ce sujet des personnes éclairées : car ces sortes de songes sont et doivent être extrêmement rares.

2° Les Grecs et les Romains faisaient les Songes enfants du Sommeil. Ovide les représente en aussi grand nombre que les grains de sable sur le bord de la mer, nonchalamment étendus autour du lit de leur souverain, et en défendant les approches ; les principaux sont Morphée, Phobétor et Phantase, c'est-à-dire l'illusion, l'inspiration et la vision. La foule des Songes fréquente les personnes endormies et se manifeste à elles sous des formes tantôt agréables, tantôt effrayantes. Les uns sont faux, les autres vrais ; les premiers sortent des Enfers par une porte d'ivoire, les seconds par une porte de corne ; ceux-ci annoncent des biens ou des maux réels ; ceux-là ne sont que de pures illusions et de vains fantômes de l'imagination. On les représentait avec de grandes ailes de chauves-souris toutes noires.

Lucien nous donne une description ingénieuse d'une île des Songes, dans laquelle on entre par le havre du Sommeil. Elle est entourée d'une forêt de pavots et de mandragores, pleine de hiboux et de chauves-souris, seuls oiseaux de l'île. Au milieu est un fleuve qui ne coule que la nuit. Les murs de la ville sont fort élevés et de couleurs changeantes comme l'arc-en ciel ; elle a quatre portes : l'une de fer et l'autre de terre, par où sortent les songes affreux et mélancoliques ; les deux autres sont de corne et d'ivoire ; c'est par celles-ci qu'on entre dans la ville. Le Sommeil est le roi de l'île ; la Nuit en est la divinité. Les habitants sont les Songes, tous de taille et de forme différentes ; les uns sont beaux et d'une prestance avantageuse ; les autres, hideux et contrefaits ; ceux-ci riches et vêtus d'or et de pourpre, comme les rois de théâtre ; ceux-là, gueux et tout couverts de haillons.

Il y avait des dieux qui rendaient leurs oracles en songe, comme Hercule, Amphiaraüs, Sérapis, Faune. Les magistrats de Sparte couchaient dans le temple de Pasiphaé, pour être instruits en songe de ce qui concernait le bien public. Cette superstition, commune aux Grecs et aux Romains, s'est conservée chez les Grecs modernes ; ils couchent dans les églises, pour se procurer des songes heureux ou des inspirations propres à les guider dans la guérison de leurs maladies.

Il est inutile d'ajouter que les anciens avaient en grande estime l'onirocritie, ou l'art d'interpréter les songes. Ceux qui le pratiquaient ne manquaient jamais de clients. Les rois d'Egypte, de Chaldée, de Babylone, etc., avaient à leur cour, parmi les principaux officiers, des interprètes des songes, toujours prêts à expliquer les vains fantômes produits par l'imagination de leurs souverains. *Voy.* Onirocritie.

SONIKIS, déistes de la Sénégambie, qui nient la mission de Mahomet, et font un usage public des liqueurs prohibées par le Coran.

SONNA ou Sunna. On sait que le Coran est, chez les Musulmans, le fondement de toutes les institutions religieuses, civiles et législatives ; mais celles-ci ne sont pas développées, et on ne peut en bien apprécier l'esprit que dans l'ensemble des traditions relatives aux paroles, faits et gestes mémorables du prophète, conservés et recueillis, soit par les premiers khalifes, soit par les compagnons de Mahomet, soit même par les contemporains de ses successeurs immédiats. Ces traditions sont connues sous le nom de *Sonna*, et comprennent les paroles de Mahomet, ses actes, et enfin son silence considéré comme approbation tacite.

La Sonna, qui traite de points et de détails de législation, de morale et de culte qui n'ont pas été mentionnés ou suffisamment expliqués dans le Coran, est ainsi le développement et l'explication du texte de ce livre, au moyen d'exemples et de récits, et servit, après la mort de Mahomet, à trancher certaines difficultés, à autoriser ou empêcher certains actes en faisant connaître l'approbation ou l'improbation qu'il avait formulée dans des cas analogues. La première rédaction en corps de livre, de ces préceptes traditionnels ou Sonna, fut entreprise sous le khalifat d'Ali, et cette collection fut bientôt suivie de plusieurs autres, dont la plus fameuse et la plus authentique est celle de Bokhari ; elle marche en première ligne après le Coran, et c'est sur le livre de Bokhari qu'en Afrique, les juges musulmans font porter la main aux personnes dont ils exigent le serment.

Mais, de même que dans le Coran les sentences, dans la Sonna les récits étaient accumulés sans méthode, et la recherche en était fort difficile. La loi musulmane, basée sur ces deux sources inaltérables, ne prit forme de corps complet et méthodique, sous le rapport au moins de l'ordre des matières, que par les soins de quatre docteurs célèbres, qui ont imposé et laissé leurs noms à quatre sectes orthodoxes dont ils sont les fondateurs. Unanimes sur le dogme, ils ne diffèrent entre eux qu'en ce qui concerne l'interprétation de quelques points du droit civil et moral, et relativement à quelques pratiques matérielles et peu importantes du culte ; mais leurs ouvrages et les sectes qu'ils ont fondées sont réputés également orthodoxes, et leurs adhérents vivent en

paix les uns à côté des autres, sans que ces légères dissidences occasionnent entre eux des troubles ou des controverses hostiles.

Dans les pays musulmans, les mosquées et les tribunaux se dirigent selon les préceptes du rite dominant dans leur contrée ; mais, dans la vie privée et pour les actes civils, les particuliers sont libres d'obéir aux inspirations de leur prédilection pour tel ou tel autre de ces rites. Ces quatre sectes sont celles d'Abou-Hanifa et de Malek, qui prédominent presque seules aujourd'hui, et celles de Schaféi et de Hanbal, dont le domaine est maintenant fort restreint. Les doctrines des trois derniers ont fait donner à leurs auteurs le surnom d'*Ahl el-Sonna*, hommes de la Sonna, à raison de la déférence servile qui leur fait adopter sans examen et dans toute leur extension les préceptes de la Sonna. Mais Abou-Hanifa et ses commentateurs ont été appelés *Ahl el-Kias*, hommes de l'analogie, parce qu'ils ont appliqué à l'étude des traditions sacrées le procédé de l'analyse, et qu'ils se fondent plus sur les déductions du jugement humain que sur une rigide fidélité aux prescriptions de la Sonna. Sa doctrine est dominante en Turquie, en Tartarie et dans une grande partie de l'Inde. Celle de Malek est en usage dans la Barbarie. Celle de Schaféi compte des partisans en Arabie, et celle de Hanbal était autrefois suivie à Bagdad. (M. Worms, *Recherches sur la constitution de la propriété territoriale dans les pays musulmans.*)

SONNIS, SONNITES, SUNNIS ou SUNNITES, c'est-à-dire *traditionnaires*. On appelle ainsi tous les Musulmans qui appartiennent aux quatre rites réputés orthodoxes ; tels sont les Arabes, les Turcs, les Syriens, les Egyptiens, les Barbaresques, etc. Tous les autres sont regardés comme schismatiques ; aujourd'hui on comprend presque tous les dissidents sous le nom de *Schiites* ; tels sont en général les Persans et la majeure partie des Musulmans de l'Inde. *Voy.* SCHIITES, SONNA.

SON-TINH, esprit des montagnes vénéré des Tonquinois. On raconte que sous le règne de Hung-Vuong, roi du dernier âge, Son-tinh et un autre esprit nommé Thuy-tinh, vinrent trouver ce prince et lui demandèrent sa fille en mariage. Le roi étonné d'une semblable requête de la part des esprits, et de voir qu'ils la lui faisaient tous deux ensemble, leur répondit qu'il n'avait qu'une fille, et qu'il ne pouvait la donner à tous deux ; mais que celui qui, le lendemain matin, lui enverrait le premier des présents, obtiendrait sa fille. L'esprit Son-tinh se montra le plus diligent, et épousa la princesse. Mais quand il voulut l'emmener dans sa montagne, Thuy-tinh qui présidait à l'eau excita une tempête et voulut lui couper le chemin par la pluie et le vent. Depuis cette époque, il y a toujours eu chaque année un combat entre eux. L'esprit Son-tinh passe pour avoir fait beaucoup de choses admirables. Le roi Chinh-Lao lui éleva un temple, dans la province occidentale, l'an 1170 de Jésus-Christ.

SOPHONIE, le neuvième des douze petits prophètes, dont les écrits font partie des livres saints. Il a prophétisé sous le règne de Josias, roi de Juda. Il se plaint de l'idolâtrie et du penchant du peuple pour l'étranger, de l'orgueil des riches à l'approche du malheur commun, de la rapacité des grands, de la vanterie et de la tromperie des faux prophètes, du manque de conscience et de l'irréligion des sacrificateurs, enfin de l'indocilité du peuple envers Dieu. Il annonce le jour terrible de Jéhova et le retour de la captivité. Sa prophétie ne contient que trois chapitres.

SORA, nom que les Quojas et autres peuples d'Afrique donnent au démon.

SORANUS, nom de Pluton chez les Sabins : ce mot signifiait *cercueil* dans la langue de ce peuple. Les Hirpins, nation voisine, furent surnommés *Loups de Soranus*, en conséquence du fait que nous allons rapporter. La première fois que des sacrifices furent offerts à Soranus, dans le temple qu'il avait sur le penchant du mont Soracte, des loups énormes s'approchèrent de l'autel et en enlevèrent les victimes. Ceux qui les poursuivirent furent conduits jusqu'à une caverne ténébreuse, où ceux qui osèrent pénétrer furent suffoqués par des vapeurs méphitiques, et les autres en rapportèrent la peste à leurs compatriotes. L'oracle consulté ordonna aux peuples d'apaiser les loups protégés par Pluton, et de vivre à la manière de ces animaux féroces, c'est-à-dire de rapines. Ces peuples furent alors nommés *Hirpini*, nom qui signifie *loups* dans l'ancienne langue sabine, et surnommés *Sorani*, du culte qu'ils rendaient à *Soranus*.

SORBONNE, c'est le nom du plus ancien et du plus fameux collége de théologie qu'il y ait eu en Europe. Un célèbre docteur de Paris, nommé *Robert*, et surnommé *Sorbon*, parce qu'il était natif d'un petit village de ce nom, dans le Rhételois, auprès de Sens, fonda en 1253 ce collége, qui fut appelé *Sorbonne*, du nom de son fondateur. Robert était né de parents pauvres et obscurs; mais son mérite, secondé d'un travail opiniâtre, répara la faute du sort. Reçu docteur en théologie à Paris, il s'acquit par ses sermons et par ses conférences la plus grande réputation. Le roi saint Louis conçut pour lui la plus haute estime; il le fit son chapelain et son confesseur, et lui donna les marques de l'amitié et de la confiance la plus intime.

Robert, dans une situation aussi brillante, n'oublia point sa première obscurité ni les peines qu'il avait éprouvées pendant ses études. Il chercha les moyens d'aplanir aux pauvres écoliers un chemin qui avait été pour lui semé de tant d'épines, et conçut le projet d'une société d'ecclésiastiques séculiers vivant en commun, qui, libres des soins de la vie, se livrassent entièrement à l'étude, et enseignassent les autres gratuitement. Ce projet était absolument nouveau : il n'y avait alors en Europe aucune communauté d'ecclésiastiques séculiers. Les avantages qui devaient résulter de cet établissement étaient si solides et si frappants, que Robert trouva

un grand nombre d'amis qui s'empressèrent de seconder ses vues. Avec leur secours, il fonda son collége dans la rue des Deux-Portes, vis-à-vis le palais des Thermes. Il le composa de docteurs et de bacheliers en théologie, choisis entre les plus vertueux et les plus habiles; car le principal but de son établissement fut l'étude de la religion. Il distingua les membres de son collége en hôtes et en associés. Pour être admis au nombre des hôtes, il fallait être bachelier, soutenir une thèse appelée *Robertine*, et remporter le plus grand nombre des suffrages dans trois scrutins différents. Les hôtes étaient logés et nourris dans la maison : ils pouvaient étudier dans la bibliothèque, mais ils n'en avaient pas la clef. Dans les assemblées, ils n'avaient pas de voix, et, lorsqu'ils étaient docteurs, il fallait qu'ils sortissent de la maison.

Pour être reçu associé, *socius*, il fallait soutenir la Robertine, subir les trois scrutins comme les hôtes, et, en outre, on était obligé de professer gratuitement un cours de philosophie, après lequel on subissait encore deux autres scrutins. Ceux des associés qui n'avaient pas quarante livres parisis de revenu, avaient une bourse de la valeur de cinq sols et demi parisis par semaine; ce qui revient à un peu plus de six francs de notre monnaie. Ils jouissaient de cette bourse pendant dix ans, à moins que, dans l'intervalle, ils n'acquissent un revenu de quarante livres parisis; alors ils perdaient leur bourse. Il était aussi réglé qu'au bout de sept ans les boursiers seraient examinés, et que ceux qui seraient trouvés incapables d'être utiles au prochain, seraient privés de leur bourse. Les associés non boursiers payaient à la maison, chaque semaine, la même somme que recevaient les boursiers. Tous les associés prenaient le titre de docteurs ou de bacheliers de la maison et société de Sorbonne. Ils étaient encore en cela distingués des hôtes, qui avaient seulement la qualité de docteurs ou de bacheliers de la maison de Sorbonne.

Toutes les affaires de la maison étaient réglées en commun par les associés, sans qu'il y eût parmi eux aucun principal, aucun supérieur. Docteurs, bacheliers, tous étaient égaux. C'est pour entretenir cette égalité, qu'on n'a jamais admis parmi les associés aucun religieux, de quelque ordre que ce fût; et l'usage s'est établi, au commencement du XVIIe siècle, de faire prêter serment sur l'Evangile à celui qu'on recevait dans la société, « qu'il n'avait point intention d'aller dans une autre société ou congrégation séculière où l'on vécût en commun, sous la direction d'un seul supérieur; et que si, après avoir été reçu de la société de Sorbonne, il lui arrivait de changer de sentiment et de passer dans une autre communauté, il se reconnaissait, dès lors, et par le seul fait, déchu de tous les droits de la société, tant actifs que passifs, et qu'il ne ferait ni entreprendrait rien contre le présent réglement. »

Les docteurs et les bacheliers pouvaient avoir chez eux de pauvres écoliers auxquels la maison faisait quelque avantage. Parmi ces pauvres étudiants, il s'est trouvé plusieurs grands hommes. Depuis la fondation du collége de Sorbonne jusqu'à la révolution, il y a toujours eu six professeurs qui ont enseigné gratuitement les différentes parties de la théologie. Il y avait en outre des docteurs qui faisaient une étude particulière de la morale, et s'appliquaient à résoudre les cas de conscience. La Sorbonne a toujours été, à cet égard, l'oracle de l'Europe.

Robert établit, pour l'administration de son collége, différentes charges. La première était celle de proviseur. On la confiait toujours à quelqu'un des membres les plus considérables de la société. La seconde était celle de prieur, que l'on choisissait parmi les associés bacheliers. Le prieur présidait aux assemblées de la société, aux actes des Robertines et aux Sorboniques de la licence, dont il faisait l'ouverture et la clôture par une harangue publique. On lui apportait tous les soirs les clefs de la maison, et il signait le premier tous les actes. Les autres places étaient celles de sénieur, de conscripteur, de professeur, de bibliothécaire, de procureur, etc. Tous ces réglements ne furent mis par écrit par Robert Sorbon qu'après les avoir fait pratiquer pendant dix-huit ans, et en avoir reconnu par expérience l'utilité et la sagesse. Il ne voulut faire de lois, que lorsque ceux à qui il les destinait furent accoutumés à les observer.

Pendant l'espace de cinq siècles, la Sorbonne a conservé ses anciens usages, et s'est soutenue avec autant de régularité que de splendeur, sans être gouvernée par aucun supérieur. Cette égalité qui régnait entre ses membres, et qui aurait semblé devoir occasionner le désordre, fut la base et le plus ferme appui de sa constitution. Tous concouraient au bien, parce qu'aucun d'eux ne le commandait aux autres. Aussi les gens les plus sensés ont-ils regardé la forme du gouvernement de la Sorbonne comme un chef-d'œuvre de prudence et de saine politique, qui doit égaler son auteur aux plus célèbres législateurs que vante l'antiquité.

L'établissement de la Sorbonne fut confirmé par le saint-siége, et autorisé par des lettres-patentes de saint Louis. Cette société acquit bientôt un revenu honnête et suffisant, par le grand nombre de legs et de donations qu'elle reçut; et l'on peut dire que jamais les pieuses libéralités des fidèles ne furent plus utilement placées. Si Robert ressentit de la joie de voir son collége s'enrichir, ce fut parce qu'il se voyait par là en état de fournir à la subsistance et aux études d'un plus grand nombre de pauvres écoliers; car ce grand homme, qui avait été pauvre lui-même, eut toujours pour les pauvres une affection particulière. C'était spécialement pour eux qu'il avait fondé son collége. Il voulut qu'on l'appelât la Maison des pauvres. On lit encore, sur un grand nombre de manuscrits, qu'ils appartiennent aux pauvres maîtres de Sorbonne. On peut croire que, dès le temps du fondateur, le logement de la Sorbonne n'était composé que de trente-six

appartements; car lorsque le cardinal de Richelieu fit rebâtir ce collége avec une magnificence digne d'un si grand ministre, il n'y fit construire que le même nombre d'appartements. On en a depuis ajouté un autre; ce qui a formé trente-sept appartements.

Un des principaux objets des soins de Robert pour la perfection de son collége, fut l'établissement d'une bibliothèque qui pût fournir à ses élèves les secours nécessaires à leurs études. En 1290, la bibliothèque de Sorbonne contenait plus de mille volumes; ce qui était très-considérable pour le temps. Elle s'augmenta beaucoup depuis; et elle est devenue une des plus belles bibliothèques de Paris.

Le zèle du fondateur ne se borna pas à la théologie. Il établit aussi, en 1275, un collége pour les belles-lettres et pour la philosophie, qui fut appelé le *Collége de Calvi*, ou autrement la *Petite Sorbonne*. Le cardinal de Richelieu le fit démolir, en 1635, pour y bâtir la chapelle de Sorbonne. Il devait en faire rebâtir un autre; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce dessein. C'est pour y suppléer que la maison de Richelieu fit réunir le collége du Plessis à la Sorbonne, en 1648.

La maison et société de Sorbonne fut une des quatre principales maisons de la faculté de théologie de Paris. Les autres étaient celles de Navarre, du cardinal Le Moine et des Cholets. Les grands-maîtres des deux premières, et les sénieurs de Sorbonne et des Cholets, étaient les députés nés de la faculté. Quoiqu'elle ait toujours été la moins nombreuse, cependant elle s'est rendue si illustre par les grands hommes qu'elle a produits, qu'elle a donné en quelque sorte son nom à toute la faculté, et que des docteurs et des bacheliers de Paris ont souvent pris le titre de docteurs et de bacheliers de Sorbonne, quoiqu'ils ne fussent pas membres de cette maison. Cet utile établissement a dû céder aux exigences révolutionnaires du siècle dernier.

SORCIER. Ce mot vient du latin *sortiarius*, celui qui avait la fonction de jeter les sorts. C'était une fonction sacrée, exercée au choix du pontife, par des hommes ou par des femmes. Ceux qui jetaient les sorts n'avaient pas le pouvoir de les tirer; on se servait pour cela du ministère d'un jeune enfant.

Depuis on a employé les noms de *sorciers* ou de *sorcières* pour désigner les personnes des deux sexes, qui, au moyen de charmes, d'enchantements, ou de formules magiques, prétendaient connaître les choses cachées, et cherchaient à nuire aux hommes. Ces pratiques ne sont pas nouvelles; les sorcières de Thessalie passaient pour avoir le pouvoir de faire descendre par leurs incantations la lune sur la terre. Elles empruntaient leurs charmes aux plantes vénéneuses qui croissaient en abondance dans cette contrée, depuis, disait-on, que Cerbère, passant par la Thessalie, lorsque Hercule l'emmenait enchaîné au roi de Micènes, avait vomi son venin sur toutes les herbes. Les Romains redoutaient beaucoup les sorcières, vieilles femmes adonnées au métier de nuire à la société, comme nous le voyons dans les œuvres d'Horace; car bien que ce poëte philosophe et épicurien plaisante sur leur compte, il n'en est pas moins vrai que ses vers sont l'expression de la crédulité publique.

Dans le moyen âge, on appelait sorciers ceux qui, en vertu d'un pacte fait avec le démon, passaient pour avoir le pouvoir de jeter des sorts sur leurs ennemis, c'est-à-dire de leur envoyer des maladies, de faire périr leurs troupeaux, de les empêcher de prospérer dans leurs entreprises, et même de les faire mourir eux-mêmes, soit tout à coup, soit par une consomption lente et douloureuse. On disait de plus qu'en certaines nuits, ces gens-là se rendaient au sabbat, où ils avaient commerce avec les esprits infernaux, et se rendaient coupables de toutes sortes de crimes et d'infamies.

Dans notre siècle, il est devenu de bon ton de ne plus croire aux sorciers; bien plus, on blâme avec la plus extrême légèreté les peines rigoureuses que l'Eglise et l'Etat infligeaient à ceux qui étaient reconnus coupables de sorcellerie; il ne tient pas à nos philanthropes modernes que tous ceux qui ont subi, dans le moyen âge, le supplice des sorciers, ne soient réhabilités et reconnus innocents. Sans doute, il est possible que, dans le nombre de ceux qui ont été condamnés comme tels, plusieurs l'aient été innocemment : c'est un malheur inhérent à tout jugement rendu par des hommes faillibles; mais, quand on ferait abstraction du crime de sorcellerie, il n'en est pas moins vrai que les sorciers du moyen âge étaient, comme ceux des autres âges, des assassins, des empoisonneurs, des gens très-dangereux pour la société, et comme tels passibles des peines judiciaires; et maintenant encore nos tribunaux ne retentissent-ils pas plusieurs fois chaque année des mêmes accusations et des mêmes délits, perpétrés sous le même nom, à la honte de nos prétendues lumières? La race des sorciers n'est donc pas éteinte; comme autrefois, ils sont dangereux pour la société; comme autrefois, ils sont punis par les lois; seulement le châtiment est moins sévère, parce que la législation actuelle est plus douce. Ce serait bien à tort qu'on accuserait l'Eglise de favoriser la croyance aux sorciers, sous prétexte que les départements les plus religieux de la France seraient en même temps les plus superstitieux; car, dans ceux qui avoisinent la capitale, il est facile de se convaincre que ce sont précisément les paysans et les gens du peuple les moins croyants et les moins dociles à l'Eglise qui ont conservé le plus superstitieusement la crainte des sorciers. *Voy.* Sort, Sortilége.

SORONHIATA. Ce nom qui signifie le *ciel existant* est celui que les Hurons donnent à Dieu. Ils l'adorent comme le grand Esprit, le bon manitou, le maître de la vie. Les Iroquois l'appellent *Karonhia* ou le ciel.

SORO-PENNOU, dieu des Khonds sur la côte d'Orissa. Il préside aux montagnes et aux collines; cependant il ne paraît pas qu'il soit l'objet d'un culte réglé.

SORT. Les Romains le représentaient sous la figure d'une femme, parce que *sors*, en latin, est du féminin. Ovide la fait fille aînée de Saturne; il paraît même qu'on lui rendait des hommages, ainsi qu'au Destin et à la Destinée.

Le sort, dit Fontenelle dans son Histoire des oracles, est l'effet du hasard; mais les sorts sont les instruments dont on se sert pour connaître quelle est cette décision. Les sorts, chez les païens, étaient le plus souvent des espèces de dés, sur lesquels étaient gravés quelques caractères ou quelques mots, dont on allait chercher l'explication dans des tables faites exprès. Les usages étaient différents sur les sorts : dans quelques temples, on les jetait soi-même; dans d'autres, on les faisait sortir d'une urne; d'où est venue cette manière de parler si ordinaire aux Grecs : *Le sort est tombé*. Ce jet de dés était toujours précédé de sacrifices. Les prêtres savaient sans doute manier les dés; mais, s'ils ne voulaient pas prendre cette peine, ils n'avaient qu'à les laisser aller; ils étaient toujours maîtres de l'explication.

Les Lacédémoniens allèrent un jour consulter les sorts de Dodone sur une guerre qu'ils entreprenaient; car, outre les chênes parlants, les bassins et les colombes, cette ville avait aussi des sorts. Après les cérémonies faites, comme on allait jeter les sorts avec beaucoup de sérieux, un singe du roi des Molosses entra dans le temple et renversa l'urne et les sorts. La prêtresse consternée dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devaient pas songer à armer, mais bien plutôt à se sauver, parce que cet accident ne leur présageait que des malheurs; en effet, les historiens assurent que jamais les Lacédémoniens n'avaient été sous le coup d'un présage plus funeste.

Les plus célèbres d'entre les sorts en Italie étaient à Préneste et à Antium; ceux de Préneste avaient été trouvés dans un rocher par un certain Numérius Suffucius; ceux d'Antium s'appelaient les Fortunes; elles avaient cela de remarquable, que c'étaient des statues qui se remuaient d'elles-mêmes, au rapport de Macrobe, et que leurs mouvements différents servaient de réponse, ou bien marquaient si l'on devait consulter les sorts. Un passage de Cicéron, au second livre de la Divination, où il dit que l'on consultait les sorts de Préneste par le consentement de la Fortune, peut faire croire que cette statue de la Fortune savait aussi remuer la tête, ou donner quelque autre signe de ses volontés.

Les augures, les aruspices, les poulets sacrés, étaient encore chez les Romains autant de moyens de consulter les sorts.

Dans la Grèce et dans l'Italie, on tirait souvent les sorts de quelque poëte célèbre, comme Homère, Euripide, Virgile. Le passage qui se présentait à l'ouverture du livre était l'arrêt du ciel. L'histoire en fournit de nombreux exemples. On voit même qu'environ 200 ans après la mort de Virgile, on faisait déjà assez de cas de ses vers pour les croire prophétiques, et pour les mettre à la place des sorts qui étaient consultés à Préneste; car Alexandre Sévère, encore simple particulier, et dans le temps qu'il était inquiété par l'empereur Héliogabale, reçut pour réponse, dans le temple de Préneste, ces vers de Virgile : *Si qua fata asperum rumpas, tu Marcellus eris;* si tu peux surmonter les destins contraires, tu seras un Marcellus. Rabelais parle des *sorts virgilianes* que Panurge va consulter sur son mariage.

Dans l'Orient, on se servait des flèches pour consulter les sorts. Ezéchiel représente Nabuchodonosor mêlant ses flèches contre Ammon et contre Jérusalem, et que la flèche sortit contre Jérusalem. Beau motif pour déclarer la guerre! Le sort des flèches était surtout fort en vogue parmi les Arabes; Mahomet l'interdit, mais il n'en est pas moins en vogue encore aujourd'hui parmi les Tartares, et dans plusieurs autres nations. *Voy.* BÉLOMANCIE, et les nombreux articles sur la divination insérés dans ce Dictionnaire.

SORT DES SAINTS. Le sort en lui-même n'est pas une pratique toujours condamnable; il est même fréquemment employé dans l'ordre civil, toutes les fois qu'il y aurait une apparence d'injustice d'agir autrement, ou lorsque l'on n'a point de raison déterminante de choisir une personne, un objet, un parti, plutôt qu'un autre. C'est ainsi que, dans la législation française, on a recours au sort pour le recrutement de l'armée, pour les sessions du jury, etc. Les apôtres eux-mêmes ont eu recours au sort pour compléter le sacré collége, afin de ne pas faire, entre deux personnes également recommandables, un choix qui eût pu paraître odieux. Mais prétendre, au moyen du sort, découvrir les secrets de la Providence, préjuger l'avenir, connaître ce qui est caché, voilà l'abus, la superstition et la témérité. Nous ne nions pas cependant que les sorts n'aient été consultés quelquefois avec succès, dans des circonstances importantes, et que Dieu n'ait manifesté par là sa volonté, ainsi qu'il est dit au livre des Proverbes, chap. XVI : *Les sorts sont jetés dans le pan de la robe, mais c'est le Seigneur qui les dirige.* C'est ainsi que Josué eut recours au sort pour connaître celui qui avait détourné des effets du butin de Jéricho, Saül pour savoir qui avait enfreint l'ordonnance du jeûne; et dans l'une et l'autre occasion, la justesse du sort fut justifiée par l'événement. Les saints l'ont consulté quelquefois avec fruit, comme nous le voyons dans l'histoire ecclésiastique. Mais y avoir recours sans discrétion et sans discernement, dans les divers événements qui se présentent, ce serait tenter Dieu et exiger pour ainsi dire de lui une révélation ou des miracles perpétuels. C'est contre cet abus que l'Eglise s'est constamment élevée.

Le moyen le plus usité parmi les chrétiens pour connaître ainsi la volonté de Dieu, était l'inspection des saintes Ecritures; on l'appelait *le sort des saints*. On ouvrait le livre au hasard, et l'on prenait pour un présage certain la première phrase que l'on y rencon-

trait. D'autres regardaient comme une déclaration du ciel les premières paroles qu'ils entendaient chanter en entrant dans l'église. Les livres consultés le plus souvent étaient les Evangiles; mais on interrogeait aussi les autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que les Psaumes, les livres des Rois, les Epîtres de saint Paul, les Actes des apôtres. Quelquefois encore on consultait les missels. Tantôt on n'interrogeait qu'un seul livre; tantôt, et c'était le plus souvent, on recourait à plusieurs. On les plaçait sur l'autel, ou sur le tombeau d'un saint, fameux par ses miracles. On se préparait pendant deux jours par le jeûne et la prière, afin d'obtenir de Dieu la manifestation de la vérité. Le troisième jour, après la célébration de la messe, on ouvrait les livres saints, et on y lisait l'avenir.

Grégoire de Tours eut recours à ce moyen dans une occasion difficile. Leudaste, comte de Tours, cherchait à le perdre dans l'esprit de Frédégonde ; Grégoire effrayé prit les Psaumes de David, et lut à l'ouverture du livre ce verset : *Il les fit marcher avec espérance et sans crainte, pendant que la mer enveloppait leurs ennemis*. En effet, Leudaste n'entreprit rien contre lui; il faillit même se noyer en partant de Tours, la barque sur laquelle il était monté ayant fait naufrage.

En 576, Mérovée et Gontran Bozon, capitaine de Sigebert, s'étaient refugiés dans la basilique de Saint-Martin à Tours, pour fuir la colère de Chilpéric. Gontran avait envoyé consulter une devineresse sur les moyens de salut qui lui restaient, mais la devineresse n'avait pas répondu. Mérovée, pour mieux faire, recourut aux sorts des saints. Il mit les Evangiles sur le tombeau du bienheureux Martin, et y joignit, dans des volumes séparés, les Psaumes et le livre des Rois. Il veilla toute la nuit auprès du saint tombeau, et passa les jours suivants dans le jeûne et la prière; enfin il ouvrit les livres saints. Alors s'offrit à lui, dans le livre des Rois, ce verset où sa condamnation était écrite : *Parce que vous avez quitté le Seigneur votre Dieu pour des dieux étrangers, il vous a livré aux mains de vos ennemis*. Les Evangiles et les Psaumes lui présentèrent d'aussi funestes présages. Mérovée, trop sûr de son sort, se jeta au pied du tombeau, et y resta longtemps baigné de larmes; puis il s'enfuit en Austrasie, traînant après lui sa destinée. Il y périt bientôt de mort violente.

Chilpéric, de son côté, employa une autre manière de consulter les saints. Il voulut savoir de saint Martin s'il trouverait mauvais qu'on arrachât Gontran de son église. Il lui écrivit; un diacre alla porter la lettre sur le tombeau du saint, et plaça à côté un papier blanc destiné à recevoir la réponse. Il attendit pendant trois jours; mais le saint ne répondit point au roi.

L'empereur Héraclius, incertain, après ses victoires contre les Perses, du lieu où il devait prendre ses quartiers d'hiver, purifia son armée et consulta les Evangiles. Il lui fut répondu, disent les historiens, d'aller hiverner en Albanie : il y alla.

Euverte consulta saint Paul et les Evangiles pour faire proclamer évêque saint Aignan.

L'Eglise vit avec peine la superstition des sorts s'introduire et se perpétuer dans le christianisme. Saint Augustin avait été des premiers à l'attaquer. « Je blâme, écrivait-il à Janvier qui l'avait consulté à ce sujet, je blâme ceux qui cherchent à lire l'avenir dans les livres évangéliques. Ces livres divins contiennent sans doute des oracles; mais ces oracles sont écrits pour l'autre vie, et non pas pour la vanité des affaires de ce monde. » Un grand nombre de conciles condamnèrent cette coutume, entre autres ceux de Vannes en 462, et d'Orléans en 511. Dans les canons du synode qu'Aunacaire, évêque d'Auxerre, tint en 585, il est défendu « de se déguiser en vache ou en cerf le premier jour de janvier; d'acquitter des vœux à des buissons, des arbres ou des fontaines; de faire des pieds de bois, ou des figures entières d'hommes, pour mettre dans les chemins; de consulter des sorciers ou devins; de s'arrêter aux augures ou aux sorts du bois ou du pain, ou *aux prétendus sorts des saints*. » Un capitulaire de Charlemagne, de l'année 789, condamna aussi ce reste d'idolâtrie.

Mais l'usage était plus fort que l'Eglise même et Charlemagne : les évêques eux-mêmes violaient les décisions de l'Eglise. Ainsi, dans la cérémonie du sacre d'un évêque, après lui avoir mis sur la tête le livre des Evangiles, suivant le cérémonial, on ouvrait le livre, afin de savoir ce qu'on devait attendre de son pontificat. C'était ce qu'on appelait tirer le pronostic de l'évêque. Guibert de Nogent rapporte qu'une fois le livre s'ouvrit à ces mots : *Une épée lui traversera le cœur*. Le peuple fut saisi d'épouvante; l'évêque frémit, comme s'il eût déjà senti le froid du glaive.

Si la page qui se présentait à l'ouverture du livre était vide, c'était un très-mauvais présage.

Au sacre d'Albert, évêque de Liége, l'archevêque qui officiait ouvrit l'Evangile et lut : *Le roi Hérode envoya un de ses gardes avec ordre de lui apporter la tête de Jean, et ce garde étant entré dans la prison, lui coupa la tête*. — « Mon fils, dit le prélat au nouvel évêque, en le regardant avec des yeux baignés de larmes, vous entrez au service de Dieu; tenez-vous-y toujours dans les voies de la justice et de la crainte, et préparez votre âme à la tentation; car vous serez martyr. » Il fut en effet assassiné par les émissaires de l'empereur Henri VI, et l'Eglise l'honora comme martyr.

Du sacre des évêques, cet usage avait passé à l'installation des abbés et des chanoines. L'abbé Duresnel, dans sa Dissertation sur les sorts des saints, nous apprend que cette pratique existait encore à Boulogne dans le XVIII[e] siècle. On interrogeait les Psaumes sur la conduite que tiendrait le chanoine qui venait d'être installé, et l'on insérait dans ses lettres de prise de possession le verset qui contenait son pronostic.

SORTILÉGE, moyen surnaturel et illicite,

que l'on suppose communiqué par le démon, pour produire quelque effet surprenant et souvent nuisible.

1° On peut voir dans le dialogue de Lucien, intitulé *Philopseudès* ou l'ami du mensonge, combien les philosophes les plus célèbres étaient entêtés des prestiges de la magie ; nous l'avons reproduit en partie à l'article MAGIE. Les Grecs et les Romains n'ont pas été défendus de cette superstition ridicule par les lumières de la raison ; et les ouvrages de leurs écrivains les plus sensés sont remplis de prodiges opérés par cet art frivole, quoique méprisé et abandonné aux vieilles femmes, aux Médées en Grèce, aux Canidies à Rome, etc. Cet art horrible, qui paraît avoir été exercé encore plus en grand et d'une manière plus méthodique chez les Gaulois, les Germains, les Scandinaves, et presque tous les anciens peuples de l'Europe, n'a pas cédé aux lumières de la civilisation et de la religion. Bien plus, il a pénétré chez la plupart des peuples chrétiens, et on peut dire qu'il a tyrannisé l'Europe pendant plusieurs siècles, jusqu'à une époque assez rapprochée de nous ; et maintenant encore il se trouve des héritiers de cette science maudite. On a beau crier à l'injustice, à la superstition, à l'oppression, à la vue des supplices infligés autrefois aux sorciers ; il n'en est pas moins acquis à l'histoire que, les sortiléges en eux-mêmes eussent-ils été une absurdité, ceux qui les mettaient en œuvre étaient des gens chargés des plus grands crimes, et de l'espèce la plus dangereuse pour la société.

2° Les sorciers des siècles derniers employaient les sortiléges pour faire périr les troupeaux, soit dans les champs, soit à l'étable; pour empêcher l'usage du mariage, pour envoyer des maladies aux hommes et même les faire mourir en langueur. Pour faire périr les moutons, ils employaient une charge appelée le *Beau-ciel-Dieu* et composée d'hosties consacrées, d'eau bénite, d'excréments d'animaux, et de paroles écrites sur du parchemin avec du sang de ces mêmes animaux. La charge des *neuf conjurements* était composée du sang et de la fiente de certains animaux, d'eau bénite, du pain bénit de cinq paroisses, notamment de celle où était le troupeau, d'un morceau de la sainte hostie retenue à la communion, de crapauds, de couleuvres et de chenilles. Le tout était mis dans un pot de terre neuf, acheté sans marchander, dans lequel on mettait encore plusieurs billets sur lesquels étaient écrites avec du sang des animaux mêlé d'eau bénite, les paroles de la consécration et d'autres tirées de l'Evangile de saint Jean. D'autres fois il fallait mettre dans ce qu'ils appelaient la charge, du sang d'un enfant tiré violemment du sein de sa mère. Ces abominations seules, n'eussent-elles pas été suivies d'effet, méritaient assurément les plus grands supplices. Ces charges étaient déposées sous le seuil des étables, ou dans les champs et les chemins par lesquels passaient les troupeaux, et ordinairement il arrivait que plusieurs des animaux qui les composaient mouraient chaque jour, jusqu'à l'extinction du troupeau, à moins que la charge n'eût été levée dans l'intervalle. L'auteur de ce Dictionnaire a tenu dans ses mains, en 1830, dans un village des environs de Paris, une charge de ce genre, dans laquelle il remarqua du mercure ; elle avait été enfouie sous le seuil d'une étable, et chaque jour il mourait une brebis, jusqu'à ce que la fiole eût été déterrée. Quelquefois il arrivait que le sort ne pouvait être ôté sans que celui qui l'avait jeté mourût. Ceci eut lieu entre autres en 1689 et fut attesté par tous les moyens juridiques. Un berger nommé Hocque, détenu à la Tournelle pour crime de sortilége, avoua dans l'ivresse qu'il avait jeté un sort pour faire mourir les bestiaux ; les fumées du vin passées, il déclara que si l'on ôtait le sort, il fallait qu'il mourût. Celui qui ôta le sort, à six lieues de là, déclara la même chose ; et les procès faits à Paris et à Pacy ne laissent aucun lieu de douter qu'à la même heure qu'on ôta le sort, le malheureux qui l'avait fait, et qui était très-vigoureux, fut saisi par des convulsions horribles qui lui donnèrent la mort.

Pour faire périr les hommes, on employait un moyen pratiqué dans l'antiquité ; il consistait à faire de petites figures de cire que l'on piquait avec des aiguilles. Sous les règnes de Henri III et de Henri IV, il y avait, dit-on, des prêtres qui mettaient sur l'autel de ces sortes d'images représentant l'un ou l'autre prince, et qui les lardaient ainsi pendant 40 jours, en disant la messe ; le quarantième jour ils les perçaient au cœur. Nous ne voyons pas que cette abominable superstition ait eu immédiatement l'effet qu'ils en attendaient.

Il y a des sortiléges beaucoup plus innocents, en ce qu'ils ne sont que de simples friponneries, qui n'ont d'autre résultat que de soutirer de l'argent à ceux qui se laissent duper. Ils consistent en d'absurdes cérémonies, en des paroles, des formules mystérieuses, accompagnées de prières, pour découvrir les voleurs, recouvrer les objets perdus, connaître les choses cachées, faire tourner à l'avantage du consultant les chances du sort, le préserver des accidents fâcheux, etc. C'est le genre de sortilége le plus habituellement mis en œuvre de nos jours.

Nous passerons sous silence les autres genres de sorcellerie usités dans les contrées de l'Europe où cet art mensonger est proscrit et réprimé par les lois ; ils varient à l'infini et ne trompent plus guère que les ignorants et les niais. Nous nous contenterons de parler des peuples où les sorciers jouissent encore d'une certaine prépondérance.

3° Les Slaves, suivant Mélécius dans ses lettres à Sabin, écrites en 1553, ont parmi eux des devins nommés *burtes* en langue russe ; ils versent de la cire fondue sur des fils de laiton, et répondent ensuite, suivant

les figures tracées, aux questions adressées. J'ai connu en Prusse, ajoute-t-il, une femme qui, inquiète d'une longue absence de son fils, alla consulter un devin, et apprit de lui qu'il avait péri en mer, attendu que la cire versée sur un plateau représentait un vaisseau naufragé, et un homme étendu tout à côté sur le dos.

4° Le peuple, en Suède, croit encore à la sorcellerie; on guérit les fièvres et autres maladies par des conjurations ou par des paroles magiques. Quelques paysans s'imaginent, lorsqu'une contagion afflige leurs bestiaux, qu'en enterrant un membre de l'une des bêtes mortes dans le champ de son voisin, on y transporte le fléau, et l'on assure par ce moyen la guérison du troupeau malade. D'autres sont persuadés que la réussite où l'insuccès de leurs moissons dépend de telle ou telle cérémonie accomplie ou omise. C'est d'après le même préjugé que les couches, les baptêmes, les mariages et les enterrements sont accompagnés de mille pratiques mystérieuses.

5° En Russie, les sorciers ont un caractère commun qui consiste dans la singularité de leur costume, et dans les fatigues qu'ils se donnent pour en imposer à la multitude. Lorsqu'ils sont appelés à exercer leur ministère, ils revêtent une longue robe de cuir, parsemée d'idoles de tôle, de chaînes, d'anneaux, de sonnettes, de morceaux de fer, de queues d'oiseaux de proie et de bandes de fourrures; leur bonnet, couvert des mêmes ornements, est en outre surmonté de plumes de hibou. Presque tous portent un instrument qui joue le principal rôle dans leurs prestiges : c'est un tambour ovale, long de trois pieds, recouvert d'un côté seulement par une peau sur laquelle sont dessinées des images d'idoles, d'astres et d'animaux; sous cette peau sont attachées de petites clochettes dont le bruit aigu se mêle au son grave et lugubre que rend le tambour sous les coups réitérés d'une baguette garnie de peau. Le lieu que choisit ordinairement un sorcier pour se livrer à la pratique de son art mystérieux, est une hutte souterraine, éclairée par la flamme d'un monceau de bois qui brûle au milieu. Là, il commence par aspirer avec force de la fumée de tabac; puis, lorsqu'il s'est ainsi procuré une ivresse qui le fait paraître aux yeux des assistants comme animé d'une sainte inspiration, il se livre à d'effrayantes contorsions, grimaçant d'une manière horrible, et bondissant autour du brasier. Sa bouche se tord, ses yeux sortent de leur orbite; il frappe ses mains l'une contre l'autre, et, poussant de grands cris, il appelle tous les dieux par leur nom; bientôt un tremblement général s'empare de ses membres, et il paraît enfin tomber dans un profond évanouissement. Frappés alors de terreur et d'anxiété, les assistants attendent, dans un silence recueilli, le moment où reviendra l'âme du devin qu'ils croient s'être séparée de son corps pour aller converser avec les dieux malfaisants et obtenir d'eux la connaissance de l'avenir. En effet, après avoir plus ou moins prolongé cet état de prostration simulée, le sorcier se lève, répond aux demandes qui lui ont été adressées, et rend ses oracles. Il arrive souvent que les mouvements imprimés à leurs yeux, dans les convulsions auxquelles ils se livrent, ont pour résultat de produire chez ces devins une cécité prématurée; mais cette infirmité est regardée comme une faveur céleste par le peuple qui, pour cette raison, les entoure encore de plus de soins et de respects.

6° Les Lapons idolâtres attribuent à leurs magiciens le pouvoir d'évoquer les esprits, d'appeler ou de chasser les insectes, de vendre le vent et la pluie, de disposer enfin de toute la nature.

7° Dans le Kamtchatka, c'est aux femmes qu'est réservé le don de lire dans l'avenir; remplissant à la fois les fonctions de prêtresses et de magiciennes, elles n'ont ni le tambour ni le costume des magiciens lapons, et pour leurs sortiléges elles emploient des procédés plus simples et moins fatigants; c'est seulement à l'inspection des lignes de la main, et en prononçant à voix basse quelques paroles sur des ouïes ou des nageoires de poisson, qu'elles prétendent expliquer les songes et guérir les maladies.

8° Les sorciers koriaks se contentent d'immoler un chien ou un renne, et de frapper sur un tambour pendant le sacrifice.

9° Les Tungouses regardent comme appelés au sacerdoce, par une vocation divine, ceux de leurs enfants qui sont sujets aux convulsions et aux saignements de nez.

10° Les sorciers kirguis jettent dans le feu l'os d'une épaule de mouton, et pour eux l'avenir se dévoile dans les fentes qui s'y sont formées; ils observent aussi, pour les guider dans leurs prédictions, les vibrations de la corde d'un arc qui se détend.

11° Chez les Baschkirs, il y a de ces imposteurs qui font métier de conjurer les malins esprits; ils prétendent les voir, les poursuivre, les combattre et les blesser. Un voyageur raconte qu'une femme baschkire, ayant été atteinte de tranchées spasmodiques vers la fin de sa grossesse, on fit venir un sorcier pour chasser le démon malfaisant dont la présence avait causé cette maladie. Une foule de jeunes gens des deux sexes fut réunie dans la hutte de la malade, afin d'en imposer à l'esprit malin; après un léger repas, ils se mirent tous à danser en jetant des cris perçants; au milieu d'eux, le sorcier, armé d'un sabre et d'un mousquet, se faisait remarquer par une danse plus animée, par des cris plus aigus et par d'horribles contorsions. Quand cette première cérémonie eut duré quelque temps, il ordonna aux trois hommes les plus vigoureux de l'assemblée de saisir les pans de son habit, et leur recommanda bien de ne les pas lâcher pendant qu'il combattrait l'esprit. Ces préliminaires terminés, et le tumulte ayant fait place à un profond silence, on vit les traits du sorcier s'altérer, et la fureur se

peindre sur son visage. Tout à coup il s'approcha de la fenêtre, mit en joue l'esprit qu'il feignit d'apercevoir, tira, s'élança hors de la chambre, se mit à courir, à pousser des hurlements affreux, à frapper l'air de son sabre, et revint assurant qu'il avait blessé l'esprit malfaisant. La malade mourut quelques instants après : le bruit et la frayeur l'avaient tuée.

Les Baschkirs prétendent posséder des livres noirs dont le texte, disent-ils, a été composé dans l'enfer. Selon eux, les interprètes de ces livres connaissent le passé, le présent et l'avenir, et entretiennent les liaisons les plus intimes avec les démons, auxquels ils peuvent ordonner l'exécution de miracles inouïs, par exemple, d'obscurcir le soleil et la lune, de détacher les étoiles du ciel et de les précipiter sur la terre ; de soulever et d'apaiser à volonté des tempêtes, des ouragans, des bourrasques ; en un mot, grâce au livre noir, le pouvoir de ces interprètes sur les démons est sans bornes. Ont-ils besoin d'argent ? ils le font savoir au diable, et celui-ci vole aussitôt l'or et l'argent des riches pour en remplir la cassette de son maître. Un de ces magiciens est-il possédé d'un désir amoureux ? le démon tout dévoué se met en campagne, et dépose bientôt à ses pieds l'objet de sa passion, que ce soit la fille du grand Mogol ou la plus belle esclave du grand seigneur. Lorsqu'un interprète du livre voit approcher sa fin, il confie les livres noirs à celui qu'il en croit digne, et bienheureux est son héritier, puisque les démons n'ont pas le droit de s'opposer aux ordres d'un homme qui possède les livres de l'enfer.

Les enchanteurs et les magiciennes ne sont pas en communication immédiate avec les démons ; mais au moyen de certains mots, d'invocations au vent, de plantes et de racines, ils peuvent produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Les Baschkirs tremblent devant eux ; mais s'ils tombent malades, ils se confient entièrement à leurs soins, et prennent avec reconnaissance les herbes qui doivent leur rendre la santé. Ils professent aussi un grand respect pour les devins. Tout Baschkir qui désire connaître son sort, se présente devant le devin avec une brebis grasse ; celui-ci, après l'avoir tuée, la mange dans un repas auquel il invite ses amis. Lorsque la table a été desservie, il prend l'os de l'épaule de la brebis resté intact, il le nettoie soigneusement avec un couteau, et le place sur des charbons ardents, où il le laisse jusqu'à ce que toute la graisse soit grillée, et qu'on y découvre des fissures. Le devin ôte alors l'os du feu, l'examine avec attention et prédit l'avenir. Ordinairement la prophétie est favorable à l'interrogateur qui, outre la brebis, donne encore quelque présent ou de l'argent à l'obligeant devin.

Les faiseurs de miracles cèdent le pas aux devins, et jouissent de beaucoup moins de considération. Leur art consiste à faire fondre sur le feu du beurre ou de la graisse, et à dévoiler l'avenir d'après la couleur de la flamme. Cette opération leur rapporte toujours un cadeau en argent ou en bétail. Mais rien n'égale la pieuse vénération des Baschkirs pour leurs *Scheitan-Kuriasi*, ou voyants le démon, auxquels ils ont recours dans les grandes calamités. (*Voy.* SCHEITAN-KURIAZI). Les sorciers, qui forment la dernière classe de ces charlatans, indiquent les moyens de découvrir les voleurs, et les lieux où sont cachés l'argent et les objets dérobés.

12° Chez les Ostiaks il n'y a pas de devins attitrés. Celui qui veut en faire la fonction crie d'une voix haute au simulacre, pour tâcher de lui faire entendre les demandes des consultants. Il se fait ensuite lier, se jette par terre, se roule en faisant des grimaces et des contorsions affreuses. Cependant ceux qui sont venus consulter l'oracle poussent des plaintes et des soupirs, et frappent sur des ustensiles propres à faire du bruit, jusqu'à ce qu'ils croient apercevoir une fumée bleuâtre, qui est, selon eux, l'esprit de prophétie dont le devin est animé et agité pendant près d'une heure. Celui-ci reprend ensuite ses sens, et donne une réponse à peu près conforme à l'objet de la demande. Si la prophétie est démentie par l'événement, le consultant se fâche contre le simulacre, le fouette et le bat, jusqu'à ce qu'il se croie suffisamment vengé.

13° Quand les Samoyèdes veulent consulter leurs devins, ils leur serrent le cou avec une corde, d'une manière si violente que ceux-ci tombent à terre à demi morts. C'est dans cet état de souffrance, qu'on prend pour une extase, que les devins prédisent ce qui doit arriver.

14° Tous les Daores se prétendent devins, ils ont coutume de se rendre, au milieu de la nuit, dans un certain lieu, où tous ensemble ils commencent à pousser des hurlements affreux accompagnés du bruit d'un tambour. Pendant cet infernal concert, un d'entre eux, couché par terre, attend que l'esprit se communique à lui, et lui révèle les secrets de l'avenir ; quelque temps après, il se relève encore tout rempli du dieu qui vient de lui parler, révèle ce qu'il a appris dans son extase, et ses contes sont reçus comme des oracles infaillibles.

15° Les Mahométans ont la plus grande confiance aux devins et aux tireurs d'horoscopes ; les femmes égyptiennes consultent volontiers les santons et les idiots, qu'elles regardent comme inspirés du ciel. Tous les prophètes cependant ne vendent pas leurs oracles de la même manière : il en est qui défendent à leurs clients de prononcer une seule parole quand ils viennent les consulter ; les solliciteurs mettent une pièce de monnaie dans leur bouche, et, sur l'invitation qui leur est faite, ils pensent au motif de leur visite. Le magicien doit deviner ; il fixe l'homme ou la femme qui attend, puis médite et recule, prête l'oreille, crie et se tait. Le devin s'est mis en rapport avec les esprits, et bientôt il prononce d'un ton élevé une sentence favorable ou malheu-

reuse. Les femmes coptes ou chrétiennes n'ont pas moins de confiance dans les devins mahométans ; et souvent on les rencontre à la porte des mosquées, occupées à consulter les santons.

16° Le capitaine Smith étant tombé entre les mains des sauvages de la Virginie, ils pratiquèrent à son occasion un sortilége ou enchantement dont nous allons donner la description. Il s'agissait de savoir s'il était bien ou mal intentionné pour eux, et si d'autres Anglais devaient arriver. On alluma dès le matin un grand feu, autour duquel on traça un cercle de farine ; après quoi, un homme qui était apparemment le chef des prêtres ou magiciens, s'approcha du feu en faisant plusieurs gestes extraordinaires. Il était couvert d'une peau, et avait sur la tête une couronne de plumes avec des peaux de belettes et de serpents. En cet équipage, il commença l'invocation d'une voix tonnante, et chanta des chants magiques, secondé par les autres prêtres au nombre de six. Le chant fut réitéré plusieurs fois ; dès qu'il cessait, les prêtres posaient quelques grains de blé à terre, et le grand prêtre jetait de la graisse et du tabac dans le feu. Après cela on traça deux autres cercles. Les prêtres prirent des bûchettes, et les mirent dans les intervalles des grains de blé qui étaient à peu près rangés cinq à cinq. La cérémonie dura trois jours ; le résultat fut sa condamnation à mort ; mais lorsqu'il allait subir la sentence, il fut sauvé par le dévouement de Pocahontas, fille du cacique.

Les devins de la Virginie se mêlaient aussi de conjurer les orages ; pour cet effet, ils se rendaient au bord de l'eau, s'adressaient à elle par des cris affreux accompagnés d'invocations et de chants ; ensuite ils jetaient dans l'eau du tabac, des morceaux de cuivre et autres semblables bagatelles, pour apaiser la divinité qui y présidait.

17° Quand un sauvage de la Guyane est malade ou blessé, il fait appeler le peii ou piache, qui arrive à l'entrée de la nuit avec les instruments du sortilége. Le principal agent est une grande calebasse garnie de cailloux blancs et de graines sèches, et traversée par un bâton qui, d'un côté, forme manche, et de l'autre, se termine par de fort belles plumes. Arrivé près du malade, le peii commence ses exorcismes, en imprimant à sa calebasse un mouvement circulaire, et entonnant une supplication à l'*Yovahou*, supplication qui dure jusqu'à minuit. Alors il simule une entrevue avec l'esprit, et soutient pendant quelques minutes un monologue dialogué. Après deux séances de ce genre, le peii donne son avis sur l'affection morbide, et fait suivre cette consultation de l'emploi de quelques simples dont le hasard lui a révélé les vertus.— *Voy.* ENCHANTEURS, DEVINS, DIVINATION, MAGIE, MAGICIENS, JONGLEURS, GRISGRIS, SUPERSTITION, TALISMANS, etc.

SOSANDRA, c'est-à-dire *celle qui sauve les hommes*, nom d'une demi-déesse, dont la statue, ouvrage de Calamis, était placée dans la citadelle d'Athènes.

SOSAN-NO O-NO MIKOTO, dieu de l'enfer, chez les Japonais. Il était fils d'Isa naghino Mikoto, le septième des esprits célestes, et frère de Ten-sio daï-sin, la grande déesse du Japon. Sosan-no o-no Mikoto montra, dès son jeune âge, un caractère peu facile ; il devenait furieux à la moindre contrariété ; alors il était très-fort et très-entreprenant ; à la plus légère provocation, il brisait tout, déracinait les arbres et mettait le feu aux forêts des montagnes. Ses parents le réprimandèrent et lui représentèrent qu'étant trop dur et trop intraitable pour rester sur la terre, ils allaient l'envoyer dans le Ne-no Kouni, ou royaume des racines. Avant de s'y rendre, il demanda et obtint la permission de monter au ciel pour y rendre visite à ses sœurs ; il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il se brouilla avec Ten-sio daï-sin, qui était le grand Esprit de la lumière, lui joua mille mauvais tours et la contraignit de se cacher dans une caverne, ce qui fut cause que le monde fut plongé dans une obscurité complète. Les dieux eurent une peine infinie à persuader à la déesse de sortir de sa retraite pour faire jouir le monde de sa lumière ; ils punirent Sosan-no o-no Mikoto en lui arrachant les cheveux et les ongles des pieds et des mains ; ce qui signifie, disent les commentateurs, qu'il faut arracher l'ivraie et labourer la terre pour qu'elle soit mieux fécondée par les rayons du soleil. Alors il fit sa soumission à Ten-sio daï-sin, quitta le ciel et descendit sur la terre aux bords de la rivière Fi-no Kawa, dans la province d'Idzoumo.

En y arrivant, des gémissements frappèrent son oreille ; pour découvrir d'où ils provenaient, il s'avança le long de la rivière ; bientôt il aperçut un couple âgé. Le mari se nommait Asi natsou tsi, et la femme Te natsou tsi ; c'étaient les deux premiers habitants du Japon. Au milieu d'eux était une fille belle et jeune, nommée Ina da fime. Le dieu demanda au mari et à la femme la cause de leur douleur ; il apprit qu'ils avaient eu huit filles, dont sept avaient déjà été dévorées par un terrible serpent ayant huit têtes et huit queues, et que, ce même jour, ils craignaient à chaque instant son retour pour dévorer aussi la seule qui leur restait. Sosan-no o-no Mikoto les exhorta à prendre courage et leur demanda cette fille en mariage. Les parents ayant consenti, il leur ordonna de préparer huit grands vases de saki, fit une espèce d'échafaud à huit ouvertures dans lesquelles il plaça les vases, puis il se cacha dessus pour attendre le serpent, qui arriva bientôt : ses yeux étaient rouges comme du soya mêlé de vinaigre ; sur son dos croissaient des pins et des cyprès, et la trace de sa marche formait comme huit vallées entre huit rangées de collines. Il enfonça chacune de ses têtes dans un vase, but la liqueur et s'endormit aussitôt. A l'instant Sosan-no o-no Mikoto tira son sabre et coupa le serpent, depuis les têtes jusqu'aux queues, en petits morceaux. Le sabre reçut, à cette occasion, quelques

brèches. Le vainqueur vit alors un autre sabre caché dans la queue du serpent; mais, présumant qu'il appartenait à quelque dieu, il crut ne pas devoir le conserver et en fit don aux dieux célestes. Ayant trouvé à Souka, dans l'Idzoumo, un terrain convenable, il y bâtit une maison et épousa la jeune fille; il donna l'intendance de la maison aux parents et leur conféra le titre d'*Ina da miya nousi-no Kami*, ou de gardiens du palais d'Ina da fime. Il eut de sa femme un fils qui fut appelé Oo ana moutsi-no Kami; il partit dans la suite pour le Ne-no kouni ou l'enfer, comme il l'avait promis. *Voy.* Ten-sio-daï-sin.

SOSIPOLIS, c'est-à-dire *sauveur de la ville;* dieu des Eléens. Voici ce qu'on lit dans le Dictionnaire de Noël : « Pausanias raconte que les Arcadiens ayant fait une irruption en Elide, les Eléens marchèrent contre eux. Comme ils étaient sur le point de livrer bataille, une femme se présenta aux chefs de l'armée, portant entre ses bras un enfant à la mamelle, et leur dit qu'elle avait été avertie en songe que cet enfant combattrait pour eux. Les généraux éléens crurent que l'avis n'était pas à négliger : ils mirent cet enfant à la tête de l'armée et l'exposèrent tout nu. Au moment que les Arcadiens commencèrent à donner, cet enfant se transforma tout à coup en serpent. Les Arcadiens furent si effrayés de ce prodige, qu'ils prirent la fuite; les Eléens les poursuivirent vivement, en firent un grand carnage et remportèrent une victoire signalée.

« Comme par cette aventure la ville d'Elis fut sauvée, les Eléens donnèrent le nom de Sosipolis à cet enfant merveilleux et lui bâtirent un temple à l'endroit où, changé en serpent, il s'était dérobé à leurs yeux. Il eut une prêtresse particulière pour présider à son culte et pour faire toutes les purifications requises. Elle offrait au dieu, suivant l'usage des Eléens, un gâteau pétri avec du miel. Le temple était double : la partie antérieure était consacrée à Lucine, d'après la croyance des Eléens que cette déesse avait singulièrement présidé à la naissance de Sosipolis. Tout le monde pouvait entrer dans cette partie du temple; mais dans le sanctuaire du dieu, personne n'y pénétrait que la prêtresse, qui même, pour exercer son ministère, se couvrait la tête et les mains d'un voile blanc. Les filles et les femmes restaient dans le temple de Lucine : elles chantaient là des hymnes et brûlaient des parfums en l'honneur du dieu; mais elles n'usaient point de vin dans leurs libations. La prêtresse était obligée de garder la chasteté. Jurer par Sosipolis était pour les Eléens un serment inviolable. On représentait ce dieu, d'après une apparition en songe, dit le même historien, sous la forme d'un enfant, avec un habit de plusieurs couleurs, parsemé d'étoiles, et tenant d'une main une corne d'abondance. »

SOSPES ou Sospita, c'est-à-dire *conservatrice;* surnom donné à plusieurs déesses et principalement à Junon, à Diane et à Minerve. Junon, adorée sous ce titre comme veillant à la salubrité de l'air, avait trois temples à Rome; et les consuls, avant d'entrer en charge, allaient lui offrir un sacrifice.

SOTER, c'est-à-dire *sauveur* ou *conservateur*. Les Grecs donnaient souvent ce titre aux dieux, lorsqu'ils croyaient leur être redevables de leur propre conservation. On le trouve attaché principalement aux noms de Jupiter, de Diane, de Proserpine, de Castor et Pollux.

SOTÉRIE, déesse de la santé; elle avait une chapelle près de Patras en Achaïe.

SOTÉRIES, fêtes que les Grecs et les Romains célébraient en action de grâces, quand ils avaient été délivrés de quelque péril public ou particulier. Sous le règne des empereurs, on ne manquait pas de faire ces sortes de cérémonies lorsque le prince relevait de maladie.

SOTHIS, nom égyptien de l'étoile Sirius, ou de la canicule, à laquelle l'Egypte rendait les honneurs divins, à cause de l'importance qu'elle avait pour eux pour la détermination exacte du calendrier solaire. Son lever concordait avec le premier jour du mois de Thoth; on l'appelait aussi l'étoile d'Isis, ou Isis-Thoth, et on la représentait sous la forme d'une femme coiffée de longues plumes.

SOTIRA, *conservatrice;* surnom donné à Diane chez les Mégariens, pour la raison suivante : les Perses, sous la conduite de Mardonius, après avoir ravagé les environs de Mégare, voulurent rejoindre leur chef à Thèbes; mais, par le pouvoir de Diane, ces barbares se trouvèrent tout à coup enveloppés de ténèbres si épaisses, qu'ils s'égarèrent dans les montagnes. Là, se croyant poursuivis, ils tirèrent une infinité de flèches : les rochers d'alentour, frappés de ces traits, semblaient rendre un gémissement; de sorte que les Perses croyaient blesser autant d'ennemis. Bientôt leurs carquois furent épuisés. Alors le jour vint; les Mégariens fondirent sur les Perses; et les ayant trouvés sans résistance, ils en tuèrent un grand nombre.

SO-TOK-TAIS, et mieux *Sio-tok-taï-si*, célèbre propagateur du bouddhisme dans le Japon; il naquit sous le règne de Bin-dats-ten-o, trente-unième daïri, dont il était le neveu, l'an 574 de notre ère. Sa naissance fut précédée et accompagnée de circonstances merveilleuses. Une nuit sa mère vit en songe un saint, environné de rayons lumineux, qui lui dit : « Moi le saint Gouso-bosats, je renaîtrai encore pour enseigner le monde, et à cet effet je descendrai dans ton sein. » A l'instant elle se réveilla et se trouva enceinte. Huit mois après, elle entendit distinctement l'enfant parler dans son sein, et accoucha, le douzième mois, sans peine et même avec plaisir, d'un fils qui fut alors nommé *Moumaya do-no osi*, c'est-à-dire, né à la porte d'une écurie, car c'est là en effet qu'il vit le jour, d'après les annales du Japon. On l'appela encore *Fa-tsi si-no*; le nom de *Sio-tok taï-si* ne lui fut donné qu'après sa mort. Ce miraculeux enfant ne tarda pas à donner des signes de sa piété future; la dévotion et la

prière faisaient ses délices. Il n'avait que quatre ans lorsque les os et les reliques du corps brûlé de Chakya-Mouni parvinrent d'une manière extraordinaire entre ses mains. Lorsqu'il fut devenu grand, il s'appliqua, de concert avec Moumako, le premier ministre, à favoriser l'introduction du culte de Bouddha dans l'empire et à le défendre contre les entreprises du régent Moriya, qui s'était constitué l'ennemi de cette doctrine. Celui-ci portait une haine mortelle aux idoles bouddhiques; il les arrachait des temples et les jetait au feu, partout où il pouvait en trouver. On raconte qu'un jour Moriya ayant jeté dans un lac les cendres des simulacres qu'il avait ainsi brûlés, il s'éleva tout à coup une épouvantable tempête mêlée de tonnerre, d'éclairs et de pluie. Mais les partisans de Sio-tok taï-si finirent par le mettre à mort.

Quant à Sio-tok taï-si, il était d'un caractère très-doux et s'abstenait de tuer aucun être vivant. Aux festins qu'il donnait aux grands, on ne servait que des végétaux, conformément à la loi de Bouddha, dont il expliquait lui-même les livres sacrés. Il bâtit à Osaka le grand temple de Ten-o si et neuf autres. Passant un jour par Kata-oka, il aperçut un homme affamé et lui fit donner des habits et des aliments. Celui-ci lui adressa des vers et mourut bientôt après : il fut enterré aux dépens de l'apôtre, qui, ayant lu les vers après ses funérailles, les trouva si bien faits qu'il conjectura que l'auteur ne pouvait être un homme ordinaire. Il le fit déterrer, mais on ne trouva plus le corps ; il ne restait que les vêtements dans lesquels il avait été mis en terre. On prétendit que cet homme était une incarnation du bodhisatwa Mandjousri ; mais les prêtres de la secte de Zen-ken soutiennent que c'était l'âme de Dharma. Sio-tok taï-si mourut à l'âge de 49 ans.

SO-TO SIO, observance bouddhique dans le Japon ; elle appartient à la secte de Zen-sio. Elle tire son nom de deux prêtres chinois appelés Thsao et Thoung (leurs noms sont, prononcés à la japonaise, *So* et *To*). Cette doctrine fut introduite dans le Japon par Do-ghen, fondateur du temple Yeï-feï si, qui mourut l'an 1253 de notre ère.

SOUA, nom d'une idole que les Musulmans disent avoir été adorée dès le temps du patriarche Noé, avant le déluge, et dans la suite par les Arabes de la tribu des Hodéilites. Elle fut détruite par Mahomet.

SOUBHADRA, divinité hindoue ; sœur de Krichna, enlevée par le pandava Ardjouna, qui l'épousa et eut d'elle Abhimanyou. On l'appelle aussi Tchitra. Elle est honorée avec ses deux frères Krichna et Bala-Rama, dans le *Ratha-yatra*, grande fête annuelle, où l'on porte en triomphe leurs trois statues. *Voy.* DJAGAD-NATHA.

SOUBOURGAN, chapelles que les dévots bouddhistes de la Mongolie font élever dans le voisinage des temples, avec la persuasion que par là ils expieront leurs péchés et mériteront la béatitude finale. Lors de la consécration d'un soubourgan, on jette dans l'intérieur quelques centaines de petits cônes de terre glaise, ou de *tsatses*, que l'on regarde comme les images symboliques des bodhisatwas. On témoigne un grand respect pour ces chapelles. Tout passant est tenu de s'arrêter, de se prosterner trois fois, de faire trois fois le tour du monument et d'y jeter quelque offrande, ne fût-ce qu'une boucle de ses cheveux ou un simple éclat de bois.

SOUBRAHMANYA, fils de Siva, confondu ordinairement avec Kartikéya, dieu de la guerre chez les Hindous ; mais il en est distingué par d'autres légendaires. Siva le fit sortir de l'œil qu'il porte au milieu du front, à l'effet de combattre et de détruire le géant Soura-Parpma : ce géant, à force de pénitences et d'austérités, avait obtenu l'immortalité et le gouvernement du monde ; mais, une fois investi de ce double privilége, il devint si méchant, que Siva résolut de le punir ; et c'est dans ce but qu'il donna le jour à Soubrahmanya. Ce dieu vengeur, envoyé contre le coupable, le combattit sans succès pendant dix jours ; mais enfin il parvint à le vaincre, et, d'un coup de son cimeterre, il le divisa en deux parts, dont l'une devint un coq, et la seconde un paon. Celui-ci servit de monture à Soubrahmanya, et celui-là se tint auprès de lui sur son char. On représente habituellement ce dieu avec six têtes et douze bras ; quelquefois on le peint avec quatre mains seulement, dont deux sont armées de poignards, la troisième tient une lance, et la quatrième est vide. On ajoute que ce dieu chercha querelle à Kartikéya, son frère aîné, et que, l'ayant vaincu, il le relégua sur la cime escarpée de la montagne de Virpachi, tandis que lui-même établit son trône et sa demeure sur le mont sacré de Palani, dans le Maduré, où depuis lors il règne en souverain ; c'est pourquoi cette montagne est encore aujourd'hui l'objet d'un pèlerinage célèbre. *Voy.* PÈLERINAGE, n° 5.

SOUDHANVAN, personnage de la mythologie hindoue ; il était fils du patriarche ou pradjapati Vairadja, et père des Ribhavas. Quand le maître du monde eut donné des chefs à tous les êtres, ce fut lui qui eut la garde de la région orientale du ciel.

SOUDRA, un des quatre premiers hommes créés par le Dieu suprême, suivant la mythologie hindoue ; il était d'un caractère doux et facile : c'est pourquoi il fut destiné au négoce et à la navigation, afin d'enrichir par le commerce les différents Etats qu'il devait parcourir. A cet effet Dieu lui donna des balances et un sac rempli de poids de toute espèce, comme insignes de sa profession, et lui ordonna de s'acheminer vers le Nord. Après avoir marché pendant quelque temps, il souhaita, suivant l'usage de ceux qui aiment le travail, de trouver l'occasion de se livrer à des emplois conformes à sa vocation. Etant arrivé auprès d'une montagne, il plut d'une manière si extraordinaire qu'il fut contraint, pour laisser passer le mauvais temps, de se mettre à l'abri dans un trou de cette mon-

tagne. Le ciel redevint clair et serein ; mais la grande quantité d'eau qui était tombée ayant occasionné des débordements, il ne put aller plus loin ce jour-là, parce que le ruisseau qui coulait dans la vallée, ne pouvant contenir ses eaux, était sorti de son lit et avait inondé la campagne. Soudra fut donc obligé d'attendre, dans les anfractuosités de la montagne, que les eaux en s'écoulant lui permissent de continuer sa route. Au bout de quelque temps, la terre avait absorbé une partie des eaux et le soleil avait desséché le reste par l'ardeur de ses rayons; il quitta alors sa retraite, et étant descendu dans la vallée, il y trouva des coquilles à perles. Il s'arrêta et les ouvrit pour voir ce qu'elles contenaient ; il se sut gré de sa curiosité à la vue des perles magnifiques qui y étaient enfermées ; il fut ébloui de leur éclat et de leur beauté, et jugea qu'elles méritaient d'être conservées, bien qu'il n'en connût pas la valeur. Il les serra donc précieusement et continua son chemin ; mais à peine eut-il franchi la vallée que la nuit le surprit près d'une autre montagne, où il fut obligé de demeurer.

Comme si les perles n'eussent été pour lui que l'avant-coureur d'une meilleure fortune, il découvrit une roche de diamants que les eaux avaient lavée. Ces pierres jetaient tant d'éclat qu'il résolut d'en approcher pour admirer ce phénomène, qu'il prenait d'abord pour du feu ; mais voyant que leur éclat était fixe et continu, il s'enhardit à y porter les doigts et s'assura que ces objets brillants avaient l'éclat du feu sans en avoir la chaleur. Il attendit que le jour fût venu pour éclaircir ce mystère ; mais, à sa grande surprise, la lumière du jour n'eut pas plutôt paru que celle des diamants s'évanouit, et il n'aperçut devant lui qu'une matière blanchâtre et sans éclat ; il en prit néanmoins une assez grande quantité pour les examiner plus à loisir, et remarqua le lieu d'où il avait tiré des diamants afin d'y revenir dans la suite, lorsqu'il en aurait connu le prix et la valeur.

Soudra continua ainsi son voyage et rencontra une femme qui se promenait le long d'un bois ; il quitta aussitôt son chemin pour examiner de plus près cet être qui lui ressemblait si fort. La femme, de son côté, ne fut pas moins surprise à sa vue, et, remplie d'admiration et de curiosité, elle ne savait quelle contenance garder, ni si elle devait fuir ou demeurer ; tant elle était diversement agitée par la joie et la crainte. Soudra l'aborda enfin et lui dit : « Admirable et excellente créature, avec laquelle j'ai tant de ressemblance, je te prie de demeurer, puisque notre mutuelle ressemblance, qui te donne de l'admiration aussi bien qu'à moi, doit t'obliger à m'aimer et à écouter celui qui ne te poursuit pas pour te faire du mal, mais pour jouir de la douceur de ta conversation ; car il semble que ce rapport frappant nous invite à nous unir étroitement par les voies d'une société et d'une amitié réciproques. » La femme, qui s'appelait Visakanda, jugeant, par les manières courtoises et modestes de Soudra, qu'il était rempli pour elle d'intentions bienveillantes, témoigna, en s'arrêtant, que sa présence lui était agréable ; elle lui dit même qu'elle consentirait à unir son sort avec le sien, pourvu qu'elle fût assurée d'être bien traitée par lui. Soudra lui en ayant donné l'assurance, ils engagèrent la conversation. Visakanda lui ayant demandé d'abord comment il était possible que deux personnes qui ne s'étaient jamais vues pussent si bien s'entendre, Soudra lui répondit que Dieu, qui les avait faits semblables de corps, leur avait donné la parole pour se communiquer leurs pensées, sans quoi la société leur serait devenue presque inutile.

Après s'être donné des marques d'affection réciproque, Soudra raconta à Visakanda les incidents de son voyage, lui dit comment il avait trouvé les perles et les diamants, la para de ces bijoux, et depuis ce temps-là on s'en est toujours servi. Il lui parla ensuite de la création ; lui dit qu'il était fils de Pourous et de Prakriti, que ses frères étaient Brahman, Kchatriya et Vaisya, lui détailla les emplois et la destination de chacun d'eux ; en un mot, il lui communiqua tout ce qu'il savait lui-même. Ils vécurent depuis lors toujours ensemble, et eurent plusieurs enfants qui furent marchands comme leur père. Quand ses enfants furent devenus grands, Soudra alla avec quelques-uns d'entre eux travailler à la mine de diamants qu'il avait découverte. Il en fit une ample provision, et dans la suite cette marchandise fut toujours fort estimée. C'est ainsi que le Nord fut peuplé.

Plus tard, les quatre frères se réunirent et vécurent d'abord en bonne harmonie ; mais les hommes s'étant multipliés, la discorde se mit entre eux ; ils devinrent fourbes, cruels et méchants ; leurs désordres attirèrent enfin le courroux de la divinité, qui les fit périr par un déluge universel.

SOUDRAS, nom que l'on donne dans l'Inde aux gens qui composent la quatrième caste, celle qui est destinée à servir les autres. Quelques-uns cependant disent que les soudras forment la troisième caste, et les vaisyas la quatrième. « Ils sont, dit M. Langlois, comme les esclaves des autres, et leur attouchement seul souille le brahmane, à moins que ce ne soit pour son service. Ils le saluent avec respect, sans jamais recevoir de lui aucune marque de bienveillance. Ils ont des livres particuliers en dialectes provinciaux, car il leur est défendu de se servir des livres sacrés. Ils font du commerce et exercent des professions mécaniques. Ils sont bergers, laboureurs, jardiniers, charpentiers, etc. Leur état est déterminé par leur naissance. Les vaidyas, qui se livrent à la médecine, sont de cette caste, qui, au reste, suivant les brahmanes, n'est plus pure aujourd'hui, mais se trouve formée d'un mélange des castes supérieures et inférieures ; ce mélange s'appelle *varna-sankara*. Il existe entre les soudras, par le fait même de ces naissances di-

verses, des distinctions et des prérogatives assez fortes pour qu'il y ait entre tel et tel soudra une distance aussi grande que celle qui est entre le soudra et le brahmane. Voici les principales classes de soudras : le *vaidya* ou médecin, né d'un brahmane et d'une vaisya ; le *kayastha* ou écrivain, l'*agouri* ou fermier, le *napita* ou barbier, nés d'un kchatriya et d'une brahmane ; le *swarnakara* ou bijoutier, né d'un vaidya et d'une vaisya ; le *tchandala* ou pêcheur et manœuvre, employé aussi comme exécuteur public, né d'un soudra et d'une brahmane ; le *tcharmakara* ou cordonnier, né d'un soudra et d'une kchatriya, etc. Les mariages des soudras entre eux forment encore des subdivisions de classes, qu'il serait long et difficile d'énumérer. » L'abbé Dubois en compte 18 principales, subdivisées en 108 autres.

Au reste, les soudras ne sont pas toujours demeurés dans des conditions inférieures : quelques-uns d'entre eux sont montés sur le trône et ont fourni une succession de rois ; mais tel est l'empire des préjugés de castes, que les brahmanes et les kchatriyas qui étaient à leur service en qualité de gourous, de ministres, de soldats et même de domestiques, et qui remplissaient chacun avec zèle leur office respectif, auraient dédaigné de s'asseoir à la table de leur souverain. C'est ce qui arrive encore aujourd'hui à l'égard des Européens, qui sont tous considérés comme des soudras, et qui souvent ont à leur service, en qualité de commis ou de domestiques, des brahmanes et des kchatriyas.

SOUFIS, secte de Mystiques et de Quiétistes orientaux, répandus dans l'Inde et dans la Perse. *Voy.* Sofis.

SOU FITSI NI-NO MIKOTO, esprit femelle qui a régné sur le Japon, conjointement avec le génie mâle *Ou fitsi ni-no Mikoto*. Son nom signifie *la vénérable qui cuit la terre sablonneuse*. Voy. Ou fitsi ni-no Mikoto.

SOUGAI-TOYON, c'est-à-dire *le chef-hache;* dieu du tonnerre chez les Yakouts, peuple de la Sibérie, qui le mettent au rang des esprits malfaisants. Ils le regardent comme le ministre de la prompte vengeance d'Oulon-Toyon, chef de ces esprits.

SOUGATA, un des noms de Bouddha ; il signifie *le bien-venu*, comme le chinois *Jou-laï*.

SOUGOUILLI, nom que porte la supérieure de la confrérie du sandi, établie chez les nègres Quojas. *Voy.* Sandi.

SOUGOU-PENNOU, dieu des fontaines, dans la tribu des Khonds. *Voy.* Sidroudjou-Pennou.

SOUGRIVA, déité hindoue ; il était avec Hanouman un des chefs de la tribu des singes ; et il devint, comme lui, l'ami de Râma et son compagnon d'armes dans l'expédition pour la conquête de l'île de Ceylan. Au moment où le dieu incarné arriva dans son pays, Sougriva était révolté contre le roi Bâli, son frère, qui l'avait outragé en lui enlevant Rouma, sa femme. Bâli, blessé mortellement par Râma qu'il voulut combattre, partagea son royaume entre son frère Sougriva et son fils Angada. Sa capitale portait le nom de Kichkindha.

SOUK, dieu égyptien appelé aussi *Suchus*, *Sev*, *Sevek-Ra*, etc. ; le même que Cronos ou Saturne. *Souk* était le nom du crocodile, sous la figure duquel on représentait ce dieu. On le figurait encore avec deux cornes de bouc, une coiffure blanche, un visage vert ; deux serpents uræus dressés sur les cornes ; un disque au milieu, et deux plumes droites surmontant le tout.

SOUKHARAS, sectaires hindous ; ce sont des saivas mendiants, qui se distinguent par un bâton de trois palmes de longueur qu'ils tiennent à la main. Leur vêtement consiste en un bonnet et une espèce de jupe teinte avec de l'ocre. Leur corps est enduit de cendres, et ils ont des pendants d'oreilles en grains de roudrakchas. Ils portent aussi en guise de cordon sacré une étroite bande d'étoffe, teinte avec de l'ocre et tordue.

SOUKHAVATI, paradis d'Amida ou Amitabha, situé à l'occident le plus élevé des cieux. Ce mot est sanscrit, et désigne le plus haut degré de plaisir et de joie. Le bodhisatwa Amitabha, comme habitant cette résidence, en reçoit le nom de *soukhavatiswara*, ou le maître du soukhavati. Les livres mongols en font une description qui surpasse tout ce qu'on est accoutumé à trouver de merveilleux dans les ouvrages asiatiques.

SOUKKOTH, fête que les Juifs célèbrent le 15 du mois de tisri, qui correspond à notre mois de septembre, en mémoire des tentes ou cabanes dans lesquelles leurs pères habitèrent si longtemps après être sortis d'Egypte. Chacun fait auprès de sa maison, dans un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapissée à l'entour, et ornée autant que faire se peut. On y prend ses repas pendant la durée de la fête, quelques-uns même y couchent. La fête dure neuf jours, dont les deux premiers et les deux derniers sont les plus solennels. C'était autrefois une des trois grandes fêtes pendant lesquelles toute la nation était convoquée à Jérusalem. *Voy.* Tabernacles (*Fête des*).

SOUKOUBA, un des anciens Bouddhas, selon la théogonie des Kalmouks. On l'honore d'une manière particulière le jour de la fête des lampes. *Voy.* Soulla.

SOUKRA ou Soukratcharya, précepteur des démons et régent de la planète de Vénus; il préside par conséquent au vendredi, qui en prend le nom de *Soukravara ;* il dut cet honneur aux dures pénitences qu'il s'imposa et à l'éminente sainteté qui en fut la suite. C'est lui qui initia Bouddha dans l'art de la magie. On le représente borgne parce qu'il eut l'œil crevé par Vichnou métamorphosé en nain, dans la circonstance que nous rapportons à l'article Ocsana.

SOULAPANI et SOULI, noms de Siva ou Mahadéva, troisième personne de la triade hindoue.

SOULBIÈCHE, nom de la divinité suprême chez les Allibamons, ancienne tribu sauvage de la Louisiane.

SOULLA, une des fêtes annuelles des Kalmouks, qui la célèbrent au commencement de leur année, le 25 du premier mois d'hiver. Plusieurs jours auparavant, les prières journalières de la *khouroull* (habitation des prêtres) sont faites avec plus de cérémonies le matin, à midi et le soir, pour s'y préparer, et l'on n'y épargne pas les instruments de musique ; tandis que, dans les huttes particulières, on célèbre ce temps de prière avec du vin tartare, et en jouant aux cartes.

Cette fête tire son nom de la manière dont elle est célébrée, c'est-à-dire en allumant des lampes (*soulla* en kalmouk signifie *lampe*); et chacun célèbre en même temps l'anniversaire de sa naissance, à quelque époque qu'elle ait eu lieu. Le jour de la fête arrivé, chacun s'occupe des dispositions de la cérémonie qui a lieu vers le soir, lorsque les étoiles commencent à briller. Les lampes, faites avec une espèce de pâte, sont remplies de graisse, au milieu de laquelle on fixe la tige d'une certaine plante entourée de coton pour servir de mèche. Chaque famille a une lampe commune, qui a autant de mèches que les membres de toute la famille ont d'années à eux tous ; ces lampes sont placées ensemble ou séparément. Les personnes de distinction font élever au devant de leur hutte une espèce d'autel nommé *dender*, de la hauteur d'un homme, composé de branches tressées et recouvert de gazon. Lorsque la nuit approche, les prêtres se rassemblent auprès du dender de leur khouroull. A côté de chacun des autels brille un petit foyer, que les prêtres entourent en attendant, pour allumer leurs lampes, que les principaux de la khouroull commencent la procession. On y porte l'image de Soukouba au son d'une musique bruyante. On fait ainsi trois fois le tour de l'autel, et à chaque fois toute l'assemblée se prosterne. Lorsque la procession est terminée, chacun rentre dans sa hutte, et célèbre la fête en buvant et en jouant.

SOUMANAT, idole qui était l'objet du culte de tous les Indiens et de leurs fréquents pèlerinages. Ce simulacre de pierre et d'une grandeur énorme, bien qu'il eût la moitié du corps sous terre, avait donné son nom au temple, à la ville et à toute la province de Guzerate.

SOUMATI, épouse de Sagara, dieu de l'Océan chez les Hindous. On dit qu'elle fut mère de 60,000 fils.

SOUMBALA, génie de la mythologie persane, qui préside à la constellation de la Vierge.

SOUMBHA, démon ou géant de la mythologie hindoue ; ayant vu la déesse Dourgâ, épouse de Siva, il en devint amoureux, et envoya un ambassadeur lui faire des propositions de mariage. Sur son refus, il lui déclara la guerre, et osa l'attaquer avec son frère et plusieurs autres Asouras ; mais la déesse les vainquit les uns après les autres et les mit tous à mort. *Voy.* Dévi.

SOUMÉROU, montagne mythologique des Bouddhistes, formée par l'écume des flots de la mer, que, dans l'origine des choses, les tempêtes venues des dix régions du ciel tenaient dans une perpétuelle agitation. Elle repose sur une tortue immense. Une des moitiés de cette montagne s'élance jusqu'au dessus des cieux inférieurs ; l'autre se perd dans les abîmes de la mer. Chacune de ses parties a 80,000 berres (1) d'étendue. Celle qui s'offre aux regards présente l'aspect d'un pic carré pyramidal, à quatre faces, et dont le sommet forme une large esplanade. Ses quatre côtés offrent une magnifique apparence ; le flanc de l'est est d'argent, celui du midi est d'azur, celui de l'ouest de rubis, et celui du septentrion est d'or. Sept vastes mers et sept grandes chaînes de montagnes se pressent comme une ceinture autour du mont Souméroù. Six de ces chaînes sont d'or ; la dernière, qui embrasse tout le reste dans son enceinte, est de fer. De chaque côté de ce pic, qui sert comme de pivot à l'univers, sont les quatre grands continents. Celui où se trouve l'Asie se nomme le *Djambou-dwipa*, de l'arbre djambou, géant du règne végétal, dont l'ombrage est favorable aux dieux, et dont les fruits leur servent de nourriture. Au quatrième étage de ce mont merveilleux commence la série des six cieux superposés, qui constituent ce qu'on nomme le *monde des désirs*, parce que tous les êtres qui l'habitent, bien que supérieurs à la nature humaine, sont encore en voie de perfectibilité, et conséquemment assujettis plus ou moins, suivant leur état de progression, aux effets de la concupiscence. Les Brahmanistes placent autour du sommet de cette montagne les différents cieux d'Indra, de Siva, de Vichnou et de Brahmâ. *Voy.* Mérou, Maha-Mérou.

SOUMONGO, dieu adoré par les Yéhities, peuplade sauvage de la Californie. Cette divinité est l'ennemie de deux autres, Niparaya et Waktoupouran; toutes trois se font une guerre d'extermination.

SOUNDA, daitya ou mauvais génie de la mythologie hindoue.

SOUNKAHAI, idole adorée par les Kalmouks.

SOUNYABADIS, secte hindoue qui appartient au djaïnisme, mais qui professe des doctrines athéistiques. Ces doctrines sont contenues dans un poëme intitulé : *Sounisar*, ou l'Essence du vide, ouvrage composé par un religieux Mendiant, nommé Bakhtavar, sous le patronage de Dayaram, radja de la ville de Hatras, dans la province d'Agra, en 1817, époque où elle fut prise par le marquis d'Hasting.

Le but que s'est proposé l'auteur de ce poëme didactique est de montrer que toutes les notions sur Dieu et sur l'homme sont trompeuses et nulles. Voici quelques extraits de cet ouvrage, tirés de l'Esquisse sur les sectes religieuses des Hindous, par Wilson, et traduits en partie par M. Garcin de Tassy ; ils donneront une idée des doctrines déplorables qui y sont enseignées.

(1) Mesure de distance d'environ huit werstes de Russie ou une lieue et demie de France.

« Tout ce que je vois est le vide. Le théisme et l'athéisme, *Maya* (le visible) et *Brahm* (l'invisible), tout est faux, tout est erreur. Le globe lui-même et l'œuf de Brahmâ, les sept îles et les neuf divisions du continent, le ciel et la terre, le soleil et la lune, Brahmâ, Vichnou et Siva, Kourma et Sécha, le Gourou et son élève, l'individu et l'espèce, le temple et le dieu, l'observance des rites et des cérémonies, la récitation des prières, tout cela est le vide. Ecouter, parler et discuter, tout cela n'est rien, et la substance elle-même n'existe pas.

« Que chacun donc médite sur soi-même et non sur aucun autre ; car ce n'est que dans soi qu'on peut trouver autrui... De la même manière que je vois mon visage dans un miroir, je me vois dans les autres ; mais c'est une erreur de croire que ce que je vois n'est pas ma face, mais celle d'un autre. Tout ce que vous voyez n'est que vous ; votre père et votre mère même n'ont pas d'existence réelle. Vous êtes l'enfant et le vieillard, le sage et l'insensé, le mâle et la femelle, le tueur et le tué, le roi et le sujet..... Vous êtes le sensuel et l'ascétique, le malade et le robuste ; enfin tout ce que vous voyez est vous, de même que les bulles d'eau et les vagues ne sont autre chose que de l'eau

« Lorsque nous avons des songes, nous pensons que ce que nous voyons sont des choses réelles ; nous nous éveillons, et nous trouvons que c'est faux..... On raconte ses songes à ses voisins ; mais quel avantage en retire-t-on ? C'est comme si nous vannions de la paille.

« Je médite sur la doctrine *Souni* seulement (sur le vide) ; je ne connais ni la vertu ni le vice. J'ai vu bien des princes de la terre ; ils n'ont rien apporté ni rien emporté. La bonne réputation d'un homme libéral lui a survécu, et le mépris a couvert l'avare de son ombre. Ainsi, que les hommes disent toujours de bonnes paroles, afin que personne ne parle mal d'eux par la suite. Prenez, pendant le peu de jours que vous vivez sur la terre, ce que le monde vous offre ; jouissez de la portion qui vous est échue, et donnez-en un peu aux autres ; sans la libéralité, comment acquérir de la réputation ? Donnez suivant vos moyens, c'est la règle établie : aux uns de l'argent, aux autres du respect, aux autres des paroles obligeantes, aux autres du contentement. Faites du bien à tout le monde, afin que tout le monde parle bien de vous. Louez le nom de l'homme libéral, lorsque vous vous levez le matin, et couvrez de poussière le nom de l'avare. Le bien et le mal sont les attributs du corps ; vous avez entre les mains le choix de deux mets. Karna donnait beaucoup d'or ; Djanaka était aussi libéral que sage ; Sivi, Haristchandra, Dadhitcha et plusieurs autres ont acquis par leur générosité une grande réputation dans le monde.

« Bien des êtres sont actuellement, beaucoup ont été, et un grand nombre seront encore. Le monde n'est jamais vide. Telles sont les feuilles sur les arbres ; de nouvelles se montrent à mesure que les vieilles tombent. Ne fixez pas votre cœur sur une feuille flétrie, mais cherchez l'ombre du vert feuillage. Un cheval de mille roupies n'est bon à rien quand il est mort ; mais un bidet vivant vous conduira dans votre route. N'ayez aucun espoir dans l'homme qui est mort ; fiez-vous seulement à celui qui est vivant. Celui qui est mort ne revivra plus ; c'est une vérité que tous les hommes ne connaissent pas. De tous ceux qui sont morts, un seul est-il jamais revenu pour vous apporter des nouvelles des autres ? Un vêtement déchiré ne peut être tissu de nouveau ; un pot cassé ne peut être refait. Un homme vivant n'a rien à faire avec le ciel et l'enfer ; quand le corps est devenu poussière, quelle différence y a-t-il entre un âne et un saint ?

« La terre, l'eau, le feu et le vent, combinés ensemble, constituent le corps. De ces quatre éléments le monde est composé, et il n'y a rien autre chose. Cela est Brahmâ, cela est la fourmi ; tout est formé de ces éléments, et en procède par divers réceptacles.

« Les Hindous et les Musulmans sont de la même nature ; ce sont deux feuilles du même arbre. Ceux-ci nomment leurs docteurs *Moulla*, ceux-là les nomment *Pandit*. Ce sont deux vases de la même argile ; les uns font le *namaz*, les autres le *poudja*. Où est la différence ? je n'en vois aucune. Ils suivent les uns et les autres la doctrine du dualisme (existence de l'esprit et de la matière) ; ils ont les mêmes os, la même chair le même sang et la même moelle. L'un se taille la peau, l'autre porte le cordon sacré. Demandez-leur la différence relative de ces usages, et l'importance de ces pratiques ; ils vous chercheront querelle. Ne discutez pas avec eux ; mais soyez bien persuadés que l'un vaut l'autre. Evitez tout vain débat, et adhérez à la vérité ; c'est la doctrine de Dayaram.

« Je ne crains pas de déclarer la vérité. Je ne connais aucune différence entre un sujet et un roi. Je n'ai besoin ni d'hommage ni de respect, et je n'entretiens société qu'avec les bons. Je ne désire que ce que je puis facilement obtenir ; mais un palais ou un hallier sont pour moi la même chose. J'ai renoncé à l'erreur du mien et du tien, et je ne connais ni le gain ni la perte. Si l'homme pouvait enseigner ces vérités, il détruirait les erreurs d'un million de naissances. Un tel docteur est aujourd'hui dans le monde ; il n'est autre que Dayaram. » .

Cette secte, bien que nouvelle, n'est pas cependant sans précédent dans l'Inde. Déjà, dans les temps anciens, il y avait des *Sounya-Vadis*, qui, ainsi que l'exprime leur nom, assuraient que l'univers était vide et sans réalité. On les appelait encore *Lokayatas*, parce qu'ils bornaient toute existence à celle de ce monde. C'étaient les avocats du matérialisme et de l'athéisme. Les Sounyabadis modernes se targuent de descendre de ces antiques sectaires. *Voy.* LOKAYATIKAS.

SOUPARNA, nom de l'oiseau Garouda. C'est le fruit de l'union de Vénata avec le patriarche Kasyapa. Les Hindous appellent en général *souparnas* une classe d'êtres surnaturels représentés comme des oiseaux. Créés dès le commencement du monde, on fait pour eux, chaque jour, des libations d'eau, quand on honore les mânes des pitris ou ancêtres.

SOURA, chien de la mythologie persane, qui, du milieu des étoiles fixes où il fait son séjour, veille sur les hommes et sur les animaux, et pourvoit à ce que rien ne s'oppose à leur propagation.

SOURA ou SOURATE, nom que l'on donne aux chapitres dont se compose le Coran, et qui sont au nombre de 114. Ils ne sont placés ni d'après l'ordre de leur rédaction, ni selon l'ordre des matières, mais suivant leur longueur respective, à l'exception du premier, qui tient lieu aux Musulmans d'oraison dominicale, et qui est composé de sept versets. Le second est composé de 286 versets; les autres vont en diminuant progressivement jusqu'aux derniers, qui n'en ont que trois, quatre ou cinq. Ils sont distingués chacun par un titre pris, soit du sujet du chapitre, comme la sourate de Joseph, celle d'Abraham, celle de Jonas, etc.; soit d'un mot tiré arbitrairement du contexte du chapitre, comme la sourate de la vache, celle de la fumée, celle du Miséricordieux, etc.

SOURABHI, vache mythologique des Hindous, la même que Kamadhénou. Elle représente les trois mondes; car elle habite la terre, s'élève dans les airs et pénètre jusqu'au plus profond des cieux. On la place encore dans l'enfer, dans le monde intermédiaire et dans le monde céleste, où elle nourrit les Pitris ou Mânes, les hommes et les dieux. On la dit fille du Soleil ou de l'Océan.

SOURA-DÉVI, nymphe ou déesse hindoue, née de la mer de lait lorsque les dieux barattèrent l'Océan pour en obtenir l'ambroisie. *Voy.* BARATTEMENT DE LA MER.

SOURA-PARPINA, géant de la mythologie hindoue, qui, par les pratiques austères d'une longue pénitence, obtint l'immortalité et le gouvernement du monde. Mais son cœur se laissa enfler par l'orgueil, il se livra à l'iniquité, et s'attira le courroux de Siva. Ce dieu envoya son fils Soubrahmanya pour le combattre; la lutte dura dix jours entiers; mais enfin Soura-Parpina tomba sous les coups de son adversaire, qui le fendit en deux. Comme il avait reçu l'immortalité, il ne put mourir; une partie de son corps devint un paon et l'autre un coq. La première servit de monture à son vainqueur, et la seconde l'accompagna sur son char.

SOURAS. Les *Souras* sont les dieux célestes de la mythologie hindoue; leur nom vient de la racine *sour*, briller, être lumineux. Les Indiens donnent par opposition aux démons le nom d'*Asouras*, non-lumineux, ténébreux. Ces deux ordres sont perpétuellement en guerre l'un contre l'autre. Dans les combats qu'ils se livrent, ils sont sujets aux blessures et même à la mort; cependant nous voyons qu'ils ont la faculté d'être rappelés à la vie. Les Souras, appelés aussi *Dévas*, sont au nombre de 300 millions; cependant les Asouras sont beaucoup plus nombreux, car on n'en compte pas moins de 800 millions.

SOURESWARA, nom de l'un des onze Roudras; son nom signifie *seigneur des Souras*, ou dieux lumineux.

SOURESWARI, c'est-à-dire *maîtresse des dieux;* ce titre désigne, dans la mythologie hindoue, tantôt la déesse Dourgâ, épouse de Siva, tantôt la Gangâ, ou le Gange céleste.

SOURI, nom que les Hottentots donnaient à leur prêtre. Il était l'inspecteur des mœurs, de leurs usages et de leurs cérémonies. Cette charge était élective. Ses revenus consistaient dans les présents qu'on lui faisait, comme d'un agneau, d'un mouton, etc.

SOURPANAKHA, rakchasi, ou démon femelle de la mythologie hindoue; elle était sœur de Ravana, tyran de Lanka. Ayant aperçu Rama sur les bords du Godavéri, elle se présenta à lui sous la forme d'une belle femme, afin de se faire épouser par lui et de le tuer ensuite par trahison. Sur son refus, elle s'adressa à Lakchmana, frère du dieu. Repoussée également par celui-ci, elle chercha à tuer Sita, épouse de Rama; Lakchmana, pour la punir, lui coupa le nez par l'ordre de son frère. Elle s'enfuit auprès de ses frères, Khara et Douchana, et les excita à la venger. Il attaqua les deux frères avec des troupes fort nombreuses; mais ils furent tués avec tous leurs soldats par les flèches de Rama.

SOURYA, ou *le Soleil*, le premier des Vasous ou dieux planétaires dans la mythologie hindoue; fils de Kasyapa et d'Aditi: il est le chef de la sphère lumineuse et le roi des astres. Pendant huit mois de l'année, il pompe les eaux terrestres à l'aide de ses rayons. C'est lui qui anime les douze signes du zodiaque; et, chaque jour, à son lever, il semble de nouveau créer le monde. Il vivifie les âmes et les éléments; il éclaire les esprits et féconde les campagnes. Son char, attelé de sept coursiers jaunes, est conduit par Arouna ou l'Aurore, que l'on représente sans jambes, et suivi de millions de Dévas, qui chantent les louanges du dieu de la lumière. Quelques brahmanes considèrent Sourya comme le plus grand des dieux, parce que dans sa gloire il ressemble à Brahmâ. Il y a une secte de gens qui font une profession particulière de l'adorer, qui ne mangent jamais sans lui avoir rendu leurs hommages, et qui jeûnent quand il est couvert de nuages; on les appelle *Sauras*. Sourya est représenté monté sur son char, et occupant le centre du zodiaque; il a la forme d'un homme de couleur rouge, avec trois yeux et quatre bras. Des rayons de gloire sortent de tout son corps, et il est assis sur un lotus rouge. On lui donne pour emblèmes le sceptre du commandement, et le glaive flamboyant, effroi des Asouras, enfants des ténèbres.

Sourya a encore plusieurs autres noms, entre autres: *Arka*, qui signifie soleil; *Aditya*, c'est-à-dire le premier-né, ou le fils d'A-

diti ; *Mitra*, ou l'ami des hommes ; *Hamsa*, ou le cygne ; *Savitri*, ou le générateur ; *Ravi* quand on le considère comme planète, d'où le dimanche est appelé *Ravivara; Vivaswan*, en qualité de père du Manou Vaivaswata, père d'Ikchwakou, ancêtre de la dynastie solaire, dont Rama fut le 66e roi. Sourya eut deux femmes, Sandjgna et Tchhaya ; de la première, il eut Yama et Yamouna ; de la seconde, Sani ; toutes les deux eurent encore un fils, nommé Manou. Quelquefois on lui donne douze fils, appelés *Adityas*, mais ce sont plutôt les personnifications du soleil dans les douze mois de l'année; on les nomme Bhaga, Ansou, Aryama, Mitra, Varouna, Savitri, Dhatri, Vivaswat, Twachtri, Poucha, Indra et Vichnou. Sourya est encore le père de 360 nymphes, nommées *Tithis*, qui sont divisées par trente dans chacune des douze demeures du Soleil. Une de ces nymphes, Aswini, eut de Sourya les deux Aswis ou Aswinas, médecins des dieux. *Voy.* Soleil, n° 9, Sauras, Savitri.

SOURYA-PONGOL, ou *fête du Soleil*. Les Hindous appellent ainsi le second jour de la grande solennité du Pongol, parce que ce jour-là on honore spécialement l'astre du jour. *Voy.* Pongol.

SOUS, c'est-à-dire *source, racine, origine;* les Druzes nomment ainsi les premiers lieutenants des sept prophètes législateurs, ceux qui leur ont succédé immédiatement dans la période pendant laquelle a duré leur doctrine. C'est ainsi que Seth fut le *sous* d'Adam; saint Pierre, celui de Jésus-Christ; Ali, celui de Mahomet. *Voy.* Asas, Samet, Natek.

SOUS-DIACONAT, ordre ecclésiastique, établi dans l'Eglise catholique. Il est de simple institution ecclésiastique, car il était inconnu du temps des apôtres. Le P. Morin croit qu'il n'a été institué dans l'Eglise que vers la fin du second siècle, ou pendant le troisième ; c'est pourquoi il était mis au rang des ordres mineurs. Il fut élevé au rang des ordres majeurs ou sacrés vers la fin du XIIe siècle. Ce qui le prouve, c'est, entre autres, un concile de Bénévent, tenu en 1091, sous la présidence du pape Urbain II, dans lequel il fut ordonné que personne ne serait promu à l'épiscopat qu'il n'eût auparavant vécu louablement dans les ordres sacrés. « Or, nous appelons ordres sacrés, est-il dit dans le même endroit, le diaconat et la prêtrise.» Il en était encore ainsi cinquante ans plus tard, comme nous le voyons par Hugues de Saint-Victor, et Philippe, de l'ordre de Prémontré. Enfin Pierre le Chantre, qui mourut en 1197, dit en termes exprès que depuis peu on avait établi que le sous-diaconat serait un ordre sacré. Ce qui a porté l'Eglise à cette détermination, a été sans doute la considération que déjà, depuis fort longtemps, dans l'Eglise d'Occident, les sous-diacres devaient s'engager irrévocablement dans l'état ecclésiastique, à renoncer au mariage, qu'ils participaient en quelque sorte au sacrifice de la messe, et qu'ils étaient astreints à la récitation de l'office divin. Dans l'Eglise orientale, où le sous-diaconat n'emporte pas ces obligations, il est resté au nombre des ordres mineurs.

SOUS-DIACRE, 1° ministre ecclésiastique, établi pour servir le célébrant et le diacre au saint sacrifice de la messe. Depuis que le sous-diaconat a été mis au nombre des ordres sacrés, ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres se prosternent avec ceux qui doivent recevoir le diaconat et la prêtrise, et on chante pour eux, comme pour les autres, les litanies des saints. Autrefois leur ordination se faisait avec moins d'appareil. Voici ce qu'en dit le concile de Carthage : « Le sous-diacre, parce qu'il ne reçoit point dans son ordination l'imposition des mains, recevra la patène et le calice vides de la main de l'évêque, la burette avec de l'eau, la serviette et l'essuie-mains de celle de l'archidiacre.» A présent encore, dans l'Eglise latine, on n'impose pas la main aux sous-diacres, mais l'évêque leur met en main le calice vide avec la patène et tous les ornements qui conviennent à leur ordre. Il leur donne ensuite le livre des épîtres avec le pouvoir de les lire dans l'Eglise.

Par son ordination le sous-diacre s'engage perpétuellement au service de l'Eglise et de l'autel, à garder la continence et à réciter chaque jour l'office divin. Ses fonctions sont d'avoir soin des vases sacrés ; de verser l'eau sur le vin dans le calice ; de lire l'épître aux messes solennelles ; de porter la croix aux processions ; de recevoir les offrandes du peuple ; de donner à laver au prêtre et de servir le diacre à l'autel. Anciennement ils étaient les secrétaires des évêques, et ils étaient chargés des aumônes et de l'administration du temporel ; hors de l'Eglise, ils remplissaient à peu près les mêmes fonctions que les diacres. Les ornements du sous-diacre, lorsqu'il sert à la messe, sont l'amict, l'aube, le cordon ou la ceinture, le manipule qui se porte sur le bras gauche, et la tunique, qui est maintenant en forme de dalmatique.

2° Dans l'Eglise grecque, le sous-diaconat est, ainsi que nous l'avons dit, un ordre mineur. Le lecteur qui doit le recevoir se présente à l'évêque, vêtu du *phélonion* (espèce de chasuble), ou du *mandyas*, ou manteau, s'il est religieux. On le dépouille de l'un ou de l'autre pour le revêtir du *sticharion*, sorte de dalmatique à laquelle on ajoute la ceinture; puis on apporte un bassin à laver et un linge blanc. Le célébrant fait trois fois le signe de la croix sur la tête du candidat, lui impose les mains, et prie pour lui. Après la prière, le célébrant prend le linge, le lui met sur l'épaule gauche, et lui donne le bassin. Le nouveau sous-diacre baise la main de l'évêque, et lui verse de l'eau sur les mains; ensuite il reçoit la bénédiction, et récite trois fois le Trisagion. Ainsi le ministère du sous-diacre consiste principalement à présenter à laver à l'officiant, et à lui donner la serviette pour s'essuyer.

SOUTANE, vêtement propre aux ecclésiastiques dans l'Eglise d'Occident ; il consiste en une longue robe noire fermée par-devant au

moyen d'une rangée de boutons. Celle des évêques est violette, et celle des cardinaux, rouge. La soutane est le vêtement civil des clercs de tout ordre ; ils doivent le porter toujours; les habits de chœur et les ornements sacerdotaux se mettent par-dessus.

SOUTHRA-SCHAHIS, sectaires hindous, qui forment une branche des Nanek-Schahis; ils regardent comme leur fondateur Thegh-Bahader, père de Gourou-Govind. Leurs prêtres ont, comme marque distinctive, une raie noire au bas du front, et ils tiennent deux petits bâtons d'environ un mètre de longueur, qu'ils frappent l'un contre l'autre quand ils demandent l'aumône. Ils mènent une vie vagabonde, mendiant et chantant des chansons d'une tendance mystique, écrites en langue pandjabi et dans d'autres dialectes modernes. Ils ont une réputation détestable, car ils sont joueurs, ivrognes et voleurs. Ils vont presque nus, portent une écharpe qui leur sert de manteau, et n'abritent leur tête que sous une espèce de calotte légère

SOUTRAMA, c'est-à-dire *préservateur puissant;* surnom d'Indra, dieu du ciel chez les Hindous.

SOUTRAS, recueils d'aphorismes ou de maximes regardés comme sacrés par les Hindous ; tels sont les soutras de Djaïmini, considérés comme la base de la doctrine enseignée dans l'école du Mimansa ; tels, et plus sacrés encore, sont les soutras des bouddhistes qui tiennent chez eux le même rang que les Védas chez les brahmanes.

SOUWA, dieu des chasseurs dans le Japon; on célèbre sa fête le neuvième jour de chaque mois; les gens du peuple y ajoutent le dix-neuvième et le vingt-neuvième. Tous ceux qui aiment la chasse, ou qui se sont mis sous la protection de Souwa, ne manquent pas d'aller, ces jours-là, l'adorer dans ses temples. Sa fête annuelle est solennisée avec un apparat extraordinaire le neuvième jour du sixième mois. Ce jour-là les Kanousis font passer ceux qui se rendent aux temples de Souwa à travers un cercle ou cerceau de bambou doublé d'un linge, en mémoire d'un accident qui arriva, disent-ils, à ce saint, lorsqu'il vivait sur la terre. A Nangasaki cependant sa fête la plus solennelle est célébrée le neuvième jour du neuvième mois ; et elle coïncide ainsi avec le *Tango-no Sékou.*

Souwa est le patron de cette ville, et il a un temple bâti sur le mont Tatta, qui en est voisin. On fait à l'occasion de sa fête un Matsouri solennel, qui se compose de spectacles publics, de jeux, de pièces de théâtre, de processions et autres réjouissances. La solennité commence dès le 7ᵉ jour du 9ᵉ mois ; le 8ᵉ jour, qui est la veille de la fête, on donne au dieu, dans son temple un concert exécuté par de jeunes garçons qui battent des tambours et des cloches. Le 9ᵉ et le 12ᵉ jours sont les plus solennels, ce dernier étant regardé comme l'anniversaire de sa naissance. La cérémonie la plus importante consiste en une procession que nous décrivons à l'article de PROCESSION, n° 11. Voyez aussi TANGO-NO SEKOU et KOU-NITCHE.

SOVA, nom du diable, chez les Quojas, nègres de la Guinée. Ils donnent le nom de *Sova-Mounousin* à des êtres fantastiques, qu'ils supposent sucer le sang des hommes et des animaux.

SOVEN, déesse protectrice des accouchements ; c'est l'Ilithya ou la Lucine du panthéon égyptien.

SOYCHU, nom du bon principe, dans quelques tribus de Puelches ou de Patagons ; son nom signifie *président du pays des liqueurs fortes.*

SO-ZIO, nom du pontife ou chef suprême des prêtres bouddhistes dans le Japon. Cette dignité fut établie vers l'an 624 de notre ère. Plus tard on la partagea entre deux dignitaires appelés le grand So-zio et le petit So-zio.

SPADISIR ou SPAKONUR, noms des prophétesses ou magiciennes des anciens Scandinaves ; le premier signifie *femmes de vision*, et le second, *intelligentes de vision.* Elles demeurèrent d'abord dans les temples en compagnie des prêtresses, et n'eurent recours pour leurs prédictions qu'aux seules inspirations de l'intelligence. Dans la suite, elles se séparèrent des prêtresses, et substituèrent à la prophétie proprement dite, les opérations mystérieuses de la magie, auxquelles elles réussirent à donner le plus grand crédit. Bergman décrit le costume de Thorkille, l'une d'entre elles. Son habillement consistait en un surtout bleuâtre, couvert du haut en bas de petites pierres ; son collier était de grains de verre, sa coiffure de peau d'agneau noir, doublée de peau de chat blanc. Elle tenait en main un bâton dont la pomme était de cuivre jaune incrusté de pierreries. De sa ceinture pendait une gibecière qui renfermait des instruments de magie. Elle avait des souliers de peau de veau, avec des tirants terminés en petites boules de cuivre. Ses gants étaient de peau de chat, noirs à l'extérieur et blancs à l'intérieur. Enfin elle portait quelques ornements qui faisaient partie du costume des femmes nobles.

Les Spakonur pouvaient guérir des maladies ; elles pouvaient aussi, par leurs opérations magiques, produire de grands malheurs. C'est pourquoi on achetait leurs services quand on voulait nuire à un ennemi ou lui ôter secrètement la vie. Deux sortes de maléfices étaient employés pour nuire : le *meingaldr* (incantation funeste) et les *gerningar* (opérations) ; nous les décrivons dans ce Dictionnaire, ainsi que le *seidr*, sortilége encore plus funeste. Un autre maléfice dont elles usaient encore consistait à envelopper tout à coup l'ennemi dans un brouillard épais ou dans une obscurité complète, en sorte qu'il était comme aveuglé. On se servait aussi de ce nuage pour rendre invisible.

SPECTRE, fantôme, figure d'un défunt que l'on voit ou que l'on croit voir. Les anciens et les modernes ont formulé diverses explications de l'apparition des spectres.

Les uns ont cru que les spectres étaient les

âmes des défunts qui revenaient sur la terre et se montraient aux vivants. C'était le sentiment des Platoniciens, comme on le peut voir dans le Phédon de Platon, dans Porphyre, etc. En général, la croyance à l'existence des spectres était assez commune dans le paganisme. On avait même établi des fêtes et des solennités pour les âmes des morts, afin qu'elles ne s'avisassent pas d'effrayer les hommes par leurs apparitions. Les Cabalistes, les Illuminés et plusieurs autres classes philosophiques et religieuses croient à l'existence des spectres. Cette croyance est même répandue chez un grand nombre de chrétiens des différentes communions. Les partisans de l'opinion que les spectres sont les âmes mêmes des défunts cherchent à appuyer leur sentiment sur plusieurs passages des écrivains sacrés et profanes, et même sur l'Ecriture sainte. Un des faits les plus fameux que l'on rapporte à ce sujet est l'histoire du marquis de Rambouillet qui apparut après sa mort au marquis de Précy. Ces deux seigneurs s'entretenant des choses de l'autre vie, comme gens qui n'étaient pas fort persuadés de tout ce qu'on en disait, se promirent l'un à l'autre que le premier des deux qui mourrait en viendrait apporter des nouvelles à l'autre. Le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, où l'on faisait alors la guerre, et le marquis de Précy demeura à Paris, arrêté par une grosse fièvre. Six semaines après, il entendit tirer les rideaux de son lit, et se tournant pour voir qui le faisait, il aperçut le marquis de Rambouillet en buffles et en bottes. Il sortit de son lit pour embrasser son ami, mais Rambouillet recula de quelques pas, lui dit qu'il était venu pour s'acquitter de la parole qu'il lui avait donnée ; que tout ce que l'on disait de l'autre vie était très-certain ; qu'il devait changer de conduite ; que, dans la première occasion où il se trouverait, il perdrait la vie. Précy fit de nouveaux efforts pour embrasser son ami, mais il n'embrassa que du vent. Rambouillet voyant qu'il était incrédule à ce qu'il lui disait, lui montra l'endroit où il avait reçu la blessure dans les reins, d'où le sang paraissait encore couler. Précy reçut bientôt après par la poste la confirmation de la mort du marquis de Rambouillet, et lui-même s'étant trouvé quelque temps après dans les guerres civiles, fut tué à la bataille du faubourg Saint-Antoine. Baronius raconte un fait à peu près semblable arrivé entre Marsille Ficin et Michel Mercator, et il ne croit pas qu'on puisse le révoquer en doute.

La seconde opinion sur l'essence des spectres consiste à croire que ce n'est point l'âme qui revient, mais une autre substance qui est aussi dans l'homme. C'est l'opinion de Théophraste et de tous ceux qui croient que l'homme est composé de trois parties, savoir : le corps, l'âme et l'esprit, ou l'ombre comme d'autres l'appellent. Selon eux, chacune de ces parties retourne après la mort à l'endroit d'où elle est sortie : l'âme, qui vient de Dieu, s'en retourne à Dieu ; le corps, qui est composé de deux éléments inférieurs, la terre et l'eau, retourne à la terre ; et la troisième partie qui est l'esprit, étant tirée des deux éléments supérieurs, l'air et le feu, retourne dans l'air, où, par la suite du temps, elle est dissoute comme le corps. C'est cet esprit, et non pas l'âme, qui a part aux apparitions. Théophraste ajoute qu'il se fait voir ordinairement dans les lieux et auprès des choses qui avaient le plus frappé la personne qu'il animait, parce qu'il lui en est resté des impressions extrêmement fortes.

La troisième opinion est celle qui attribue les apparitions aux esprits élémentaires ; ceux qui la partagent croient que chaque élément est rempli d'un certain nombre d'esprits ; que les astres et le feu sont la demeure des Salamandres ; l'air, celle des Sylphes ; l'eau, celle des Ondains ou des Nymphes ; la terre, celle des Gnomes ou des Pygmées.

La quatrième opinion regarde les spectres comme les exhalaisons des cadavres qui pourrissent. Les partisans de cette hypothèse croient que les exhalaisons, rendues plus épaisses par l'air de la nuit, peuvent représenter la figure d'un homme mort. Cette philosophie n'est pas nouvelle ; on en trouve des traces dans les anciens, et surtout dans la Troade de Sénèque.

Enfin, la cinquième opinion donne pour cause des spectres des opérations diaboliques. Ceux qui la suivent supposent la vérité des apparitions comme un fait historique dont on ne peut point douter ; mais ils croient que c'est l'ouvrage du démon qui, se formant un corps de l'air, s'en sert pour ses différents desseins. Ils soutiennent que c'est la manière la plus convenable et la moins embarrassante pour expliquer les apparitions.

SPÉLAITES, surnom que les Thémisoniens, peuple de la Phocide donnaient à Mercure, à Apollon et à Hercule, dont les statues étaient placées devant un antre (σπήλαιον), qui avait servi de retraite à leurs femmes et à leurs enfants dans une irruption des Galates.

SPHRAGISTES (de σφραγίς, *sceau, cachet*) ; ministres des sacrifices chez les Egyptiens. C'étaient eux qui étaient chargés d'examiner si les animaux qu'on devait immoler avaient les conditions requises. Ils rejetaient les jumeaux, les monstres, ceux qui avaient des taches ou des défauts, ceux qui manquaient de quelque membre, ou qui avaient déjà été sous le joug ; ceux enfin qui, étant de la même espèce que les animaux sacrés, portaient les mêmes marques que ceux-ci. Lorsqu'ils avaient fait leur examen, et qu'ils jugeaient un animal propre au sacrifice, ils lui attachaient du papier aux cornes, et, après y avoir appliqué de la terre sigillaire, ils y imprimaient un sceau avec un anneau.

SPHRAGITIDES, nymphes du mont Cythéron ; ainsi appelées de *Sphragidium*, antre qui leur était consacré. Les Athéniens leur offraient tous les ans des sacrifices par ordre de l'oracle, parce qu'ils n'avaient perdu qu'un petit nombre de guerriers à la bataille de Platée.

SPINOSISME, doctrine de Spinosa, Juif portugais, né à Amsterdam en 1632. Il professa d'abord la religion de ses pères. Après avoir fait ses premières études, il se livra tout entier à la philosophie pour laquelle il se sentait un penchant invincible; ses spéculations furent dirigées spécialement du côté de la religion; mais plus il acquérait de connaissances, plus son esprit hardi et téméraire formait de doutes sur le judaïsme, que les rabbins ne pouvaient résoudre. Sa conduite, trop libre à leur égard, le brouilla bientôt avec eux, malgré l'estime qu'ils faisaient de son érudition. Enfin, un coup de couteau qu'il reçut d'un Juif en sortant de la synagogue, l'engagea à se séparer tout à fait de la synagogue. Ce changement fut la cause de l'excommunication prononcée contre lui comme contempteur de la loi de Moïse; toutefois elle ne fut fulminée qu'après qu'il eut paru devant les anciens de la synagogue, et convaincu d'avoir blasphémé contre la révélation mosaïque. Il embrassa alors la religion dominante du pays où il était, et fréquenta les églises des Mennonites et des Arminiens. Ce fut alors qu'il changea son prénom juif de *Baruch*, en celui de *Bénédict* ou *Béni*, qui a la même signification. Quoique soumis extérieurement à l'Evangile, il se contenta d'emprunter le secours de la philosophie pour la recherche de la vérité, et son orgueilleuse présomption le précipita dans le plus affreux abîme. Pour philosopher avec plus de loisir, il abandonna Amsterdam, et se retira à la campagne, puis à La Haye, où il passa la plus grande partie de son temps dans la retraite, demeurant quelquefois trois mois de suite sans sortir de son logis; il est vrai que sa solitude était fréquemment interrompue par les visites qu'il recevait des raisonneurs de tout sexe et de toute condition, qui venaient prendre chez lui des leçons d'athéisme. En renversant tous les principes de la morale, il conserva cependant les mœurs d'un philosophe, une sobriété exemplaire, un désintéressement sans bornes, une extrême réserve dans ses paroles. Il était réglé dans ses mœurs, honnête dans ses manières, et ne disait jamais rien qui pût blesser la charité. Il assistait quelquefois aux sermons, et il exhortait à être assidu dans les temples. Il parlait toujours avec respect de l'Ecriture sainte. Un tel caractère doit paraître étrange dans un homme qui a le premier rédigé l'athéisme en système, et en un système si déraisonnable et si absurde, que Bayle lui-même n'a trouvé dans le spinosisme que des contradictions et des hypothèses absolument insoutenables. Il mourut en 1677, âgé de 45 ans. L'ouvrage de Spinosa qui a fait le plus de bruit est son traité intitulé : *Tractatus theologico-politicus*, publié in-4° à Hambourg, en 1670, où il a jeté hautement les semences de l'athéisme qu'il a enseigné ouvertement dans ses Œuvres posthumes, imprimées l'année de sa mort.

Le but principal de Spinosa a été de détruire toutes les religions, en introduisant l'athéisme. Il soutint hardiment que Dieu n'est pas un être intelligent, heureux et infiniment parfait; mais que ce n'est autre chose que cette vertu de la nature, qui est répandue dans toutes les créatures. Voici l'analyse de son système : Il n'y a qu'une substance dans la nature, c'est l'étendue corporelle, et l'univers n'est qu'une substance unique. On appelle *substance* ce qui est en soi, ce qui se conçoit par soi-même. Cette substance existe par elle-même : elle est éternelle, indépendante de toute cause supérieure. Elle doit exister nécessairement par l'idée vraie que nous en avons; car, de même que Descartes a conclu de l'idée d'un être infiniment parfait, existant nécessairement, qu'un tel être devait exister, ainsi de l'idée vraie que nous avons de la substance, on conclut qu'elle doit nécessairement exister, ou que son existence et son essence sont une vérité éternelle. La substance a donc toutes les propriétés inséparables de l'Etre existant par lui-même. Elle est simple et exempte de toute composition; elle ne peut être divisée en parties, car si elle pouvait avoir des parties, ou chaque partie de la substance serait infinie, et existerait par elle-même, de sorte que d'une substance il en naîtrait plusieurs, ce qui est absurde; et ces parties n'auraient encore rien de commun avec leur tout, ce qui n'est pas moins absurde; ou les parties ne conserveraient point la nature de la substance. Ainsi, la substance divisée, en perdant sa nature, cesserait d'être ou de subsister par elle-même. De là il suit qu'il ne peut pas y avoir deux substances, et qu'une substance ne peut pas en produire une autre. Mais si la substance existe en soi, qu'elle ne tienne existence que de sa propre nature, qu'elle se conçoive par elle-même, et qu'elle soit éternelle, simple, indivisible, unique, infinie, la substance et Dieu sont synonymes; elle est donc douée d'une infinité de perfections. Comment! une étendue aura une infinité de perfections! ceci mérite attention. La substance, comme substance, n'a ni puissance, ni perfections, ni intelligence. Ces attributs découlent de ses modifications, d'une infinité desquelles elle est susceptible. Ces modifications ou affections existent dans la substance, et ne se conçoivent que par elle. Ce sont elles qui forment son intelligence et sa puissance. Ainsi, en se modifiant, la substance a formé les astres, les plantes, les animaux, leurs mouvements, leurs idées, leurs désirs, etc. Modifiée en étendue, elle produit les corps et tout ce qui occupe un espace; et modifiée en pensée, cette modification est l'âme de toutes les intelligences. L'univers n'est donc autre chose que la substance, ou Dieu, avec tous ses attributs, c'est-à-dire toutes ses modifications. Il présenta ce système monstrueux sous une forme géométrique. Il donna des définitions, posa des axiomes, déduisit des propositions; mais ses prétendues démonstrations ne sont qu'un amas de termes subtils, obscurs, et souvent inintelligibles. Les raisonnements sont fondés

sur une métaphysique alambiquée, où il se perd, sans savoir ni ce qu'il pense, ni ce qu'il dit. Ce qui reste de la lecture de ses écrits les moins obscurs, en les réduisant à des termes nets et précis, est bien peu de chose. L'obscurité est, au reste, le moindre défaut de Spinosa; la mauvaise foi paraît être son caractère prédominant.

SPIRITAINS, secte assez obscure, qui existait en France, vers l'an 1820, et qui comptait des adhérents à Paris, à Orléans, et surtout à Nantes. Ils disaient que le règne du Fils était fini, que l'Église était dépravée, qu'il n'y avait plus de sacrements, que le Saint-Esprit allait s'incarner à son tour pour détruire les erreurs du monde entier et fonder une véritable religion, parce que jusqu'alors il n'en avait jamais existé de telle parmi les hommes, tout ce que l'on avait enseigné de positif sur cet article et sur la morale n'étant que chimères et illusion. Nous ignorons s'il existe encore des Spiritains; mais s'ils sont morts, leur héritage paraît devoir être recueilli par les partisans actuels de l'*OEuvre de la Miséricorde*.

SPIRITUELS, partisans de Gaspar Schwenckfeld, contemporain de Luther et d'abord partisan de ses erreurs; mais ses erreurs particulières le firent rejeter par les catholiques, les luthériens et les calvinistes. Il accusait Luther d'avoir établi une réforme, qui n'allait qu'à corriger quelques abus dans la discipline extérieure, tandis qu'elle négligeait le solide de la réformation. « C'est par le cœur, disait-il, qu'il faut commencer. Le point capital est d'apprendre aux fidèles à marcher en *esprit*. » C'est de là que ses partisans prirent le titre de *spirituels*. Ils faisaient profession de garder la neutralité entre la religion romaine et celle de Luther, sous prétexte que la dispute ne convenait pas à des hommes qui sont sans cesse appliqués à consulter Dieu au fond du cœur, et à recevoir de lui des inspirations particulières dans la paix et dans le silence. *Voy.* SCHWENCKFELDISTES.

SPLANCHNOTOME. Les Grecs appelaient ainsi le ministre du sacrifice chargé de dépecer les entrailles de la victime pour en faire le partage. — Les Cypriotes donnaient le même nom à un dieu auquel ils avaient élevé des autels en reconnaissance de ce qu'il avait appris aux hommes à se réunir dans des festins après les sacrifices.

SPODOMANCIE, divination que les Grecs pratiquaient au moyen de la cendre des sacrifices. Apollon avait à Thèbes un autel construit avec la cendre des victimes (σποδός), célèbre par les divinations qu'on y pratiquait. *Voy.* TÉPHRAMANCIE.

SPONDIAL, joueur de flûte qui, dans les sacrifices, jouait à l'oreille du sacrificateur certains airs religieux pour l'empêcher d'entendre rien qui pût le troubler et le distraire. Les airs qu'ils jouaient ainsi s'appelaient *Spondialies*.

SRADDHA, cérémonies funèbres pratiquées dans l'Inde en l'honneur des mânes des ancêtres. On y vénère spécialement les divinités appelées Viswas. Les âmes des défunts ne sauraient être heureuses si leurs descendants ne leur offraient le sraddha ; privées de ces honneurs elles tomberaient dans l'enfer, ainsi que l'impie qui les en aurait privées. Aussi est-ce un devoir sacré pour un brahmane de se marier, pour avoir des enfants qui puissent un jour lui rendre ce devoir sacré, comme aussi les enfants encourraient les peines les plus graves, s'ils en privaient leurs parents. — Le roi des enfers porte le nom de *Sraddha-Déva*, dieu des cérémonies funèbres.

SRAMANAS et SRAMANAKAS, noms que l'on donne aux religieux ou dévots bouddhistes qui se livrent à la contemplation, aux austérités et aux mortifications les plus rigoureuses, pour parvenir à la pénitence finale. Ce mot vient de *sram*, souffrir, et peut se traduire par *saints pénitents*. Il n'a pas été inconnu aux anciens qui nous l'ont transmis sous la forme *Samanéens*, *Sarmanes*, *Garmanes*, *Germanes*, etc. C'est de là encore que l'on a fait *Chamans* ou *Schamans*, nom des prêtres tartares, et *Sommona-Codom*, nom du célèbre Bouddha Gautama. Cependant cette expression n'est pas tellement propre à la religion bouddhique, qu'on ne l'emploie aussi dans l'Inde pour désigner tous ceux qui se livrent à la vie contemplative.

SRAVAKAS, nom des laïques de la religion djaïna ; ils observent les pratiques ordinaires des autres Hindous, mais ils ne font l'aumône qu'aux yatis ou religieux de leur secte ; ils ne rendent hommage et ne font des offrandes qu'aux tirthankaras, principalement aux deux derniers, qui sont Parswanath, communément appelé Parisnath, et Verddhamana, nommé aussi Mahavira-swami. *Voy.* SROTAPANNAS.

SRAVANA, sainte anachorète indienne, qui avait autrefois servi les disciples de Matanga. Elle servit de guide au dieu Rama, et mérita, pour cette bonne action, de monter au ciel, où elle forme la vingt-troisième mansion lunaire. Lorsque la lune parvient à cet astérisme, dans le mois de bhadon, les Hindous font mémoire de l'incarnation de Vichnou en vamana ou en nain. Pour célébrer cet anniversaire, on va se baigner au confluent des rivières, et on fait des aumônes et d'autres bonnes œuvres.

SRI. 1° C'est, chez les Hindous, la déesse de l'abondance, de la prospérité et de la beauté ; la même que Lakchmi, épouse de Vichnou. On a cru trouver du rapport entre ce nom et celui de Cérès.

2° *Sri* est encore un mot que les Hindous ajoutent par honneur devant les noms des divinités, et qui équivaut à *saint* ou *divin*, comme *Sri Rama*, *Sri Krichna*, etc. On le prépose aussi au nom des livres sacrés, comme *Sri-Baghavad Guita*. Plusieurs personnages illustres ou recommandables jouissent de ce titre, comme *Sri Harcha Déva*, roi du Kachmir ; *Sri Kima*, roi du Népâl ; *Sri Dama*, pauvre journalier, ami de Krichna. Enfin toute chose sacrée peut être appelée

sri, comme *Sri Parvata*, la sainte Montagne, c'est-à-dire le mont Mérou.

SRI-PADA, ou *le divin pied ;* empreinte vénérée des bouddhistes de toute l'Asie, et qui se trouve dans l'île de Ceylan, sur le sommet escarpé du Samanhéla, appelé le pic d'Adam par les musulmans et par les chrétiens. Les bouddhistes assurent que cette empreinte est celle du pied de Bouddha, et qu'elle date du troisième voyage que ce divin personnage fit à Ceylan. S'étant élevé dans les nuages, et planant au-dessus de la montagne, celle-ci, cédant à son attraction puissante, s'élança de sa base, alla recevoir dans l'air l'empreinte du pied sacré, et retomba ensuite à la place qu'elle occupe aujourd'hui. Là, sur une étroite plate-forme, se dresse une sorte de dais supporté par quatre colonnes, fixé au rocher par des chaînes de fer, et paré de draperies et de guirlandes. Ce dais ombrage le sri-pada. C'est un creux peu profond, long de cinq pieds quatre pouces, d'une largeur proportionnée, et orné d'un rebord en cuivre garni de quelques pierres précieuses. Cette cavité offre la ressemblance grossière d'un pied humain, due en partie à la nature et en partie à l'art. Deux autres endroits sur la terre ferme ont aussi l'avantage d'avoir un sri-pada. Ces marques vénérées sont l'objet de pèlerinages fort suivis, pour lesquels on entreprend de très-longs voyages. *Voy.* Pèlerinage, n° 7.

SRI-PANTCHAMI, fête que les Hindous célèbrent le 15ᵉ jour de la quinzaine lumineuse du mois de magha, qui correspond à février. Elle avait sans doute pour but autrefois d'honorer, comme l'indique son nom, la déesse Sri ou Lakchmi, épouse de Vichnou ; mais aujourd'hui on y vénère principalement Saraswati, déesse des sciences. Le matin de ce jour, on nettoie ses plumes et ses roseaux, on écure ses encriers, on ôte la poussière des livres et on les enveloppe d'une étoffe nouvelle ; on range le tout sur une planche ou sur un drap ; on les orne de fleurs blanches et de paille d'orge nouvelle ; on y ajoute, quand on le peut, une image de Saraswati, ou une jatte d'eau pour la représenter. Après avoir fait ses ablutions, on médite sur Saraswati, et on l'invite à venir recevoir les adorations de ses serviteurs. On lui offre de l'eau pour laver ses pieds, des mets pour sa réfection, des fleurs ou des objets plus précieux, tels que des perles et des joyaux, pour la parer ; puis on la salue trois fois, en disant : « Adoration à Saraswati, adoration à Bhadrakali, adoration aux Védas, aux Védangas, au Védanta, à tous les réceptacles de la science. » A la fin de cette cérémonie, tous les membres de la famille s'assemblent et font leurs prostrations devant les livres, les plumes et les encriers, qui sont les objets de la fête. Le reste de la journée est consacré à la promenade et à divers amusements ; les écoliers jouent à la balle ou au ballon ; souvent même ils se permettent de dévaster les champs et les jardins du village, car ils se regardent comme privilégiés pendant toute la durée de cette fête. Dans le Bengale, on va le lendemain porter processionnellement la statue de la déesse sur le bord d'une rivière, on la dépouille de ses ornements, et on la jette sans façon dans l'eau.

SRI-RAMA-NAVAMI, fête que les Hindous célèbrent le neuvième jour après la pleine lune de tchait, qui tombe dans notre mois d'avril, parce que ce jour est regardé comme l'anniversaire de la naissance de Rama. Elle dure neuf jours. Chaque soir on promène le dieu processionnellement dans les rues, sur différentes montures, et au retour on l'expose dans le temple, sur une espèce de reposoir, pour recevoir les adorations du peuple. *Voy.* Ramnavami.

SRI-SAMPRADAYIS ou Sri-Vaichnavas, noms sous lesquels les adorateurs de Vichnou sont connus dans le nord de l'Hindoustan. *Voy.* Ramanoudjas, Vaichnavas. C'est parmi les brahmanes de cette secte que l'on choisit les gourous. Elle se subdivise en deux autres, appelées en tamoul *vadakaler* et *ingaler*. On les distingue par le signe du front qui ressemble à un U : celui des premiers descend sur le nez et se termine en pointe ; les bords en sont blancs et le point du milieu jaune. Le signe des derniers se termine en s'arrondissant entre les deux sourcils ; les bords en sont blancs et le point du milieu rouge. Le blanc représente Vichnou ; le jaune et le rouge, Lakchmi, son épouse. Ces signes doivent être tracés le matin, aussitôt après le lever, et à jeun.

SROTAPANNAS, appelés aussi *Sravakas :* Ce sont, suivant les bouddhistes, les âmes en voie de parvenir à la béatitude ; mais elles sont encore bien éloignées d'atteindre ce but désiré, car il leur reste encore 80 millions de kalpas à parcourir, avant de pouvoir se soustraire entièrement à l'influence des erreurs et des passions. Ils n'ont encore cueilli que le prémier fruit de l'arbre de l'intelligence ; bien qu'ils aient déjà coupé les trois nœuds qui rattachaient leur corps aux trois mondes, et qu'ils aient franchi les trois assujettissements, ou les conditions de démon, de brute et de damné. Lorsqu'ils seront encore nés sept fois parmi les hommes ou parmi les dieux, et qu'ils auront été délivrés de toute douleur, ils obtiendront le *nirvana*, où ils cueilleront le fruit du premier ordre, au-dessus duquel il n'y a rien.

SROUNG-LHAROU, génie protecteur des chemins dans le Tibet. Il y a sur les grandes routes des tas de pierres, sur lesquels sont fichés des joncs de marais dépouillés de leurs feuilles. A leur extrémité flottent de petits linges qui portent inscrite la prière *Om ma-ni pad-mé houm*. Dès qu'un voyageur aperçoit ces monceaux de pierres, il salue le génie protecteur en criant deux ou trois fois : *E Lharou Lharou Sroung-Lharou*, puis il marmotte avec rapidité une longue suite d'*Om ma-ni*. Il jette sur un de ces monceaux les pierres qui sont à sa portée, et y suspend une flèche ou un petit linge, ou, à défaut de toute autre chose, un mor-

ceau de son linge, un ornement détaché de son habit.

STADINGHS, secte de fanatiques qui s'éleva en Allemagne, et particulièrement dans le diocèse de Brême, vers l'an 1230. Voici quelle en fut l'origine :

Le jour de Pâques, une dame de qualité, femme d'un officier, ayant fait son offrande au curé, selon sa coutume, le curé fut choqué de la modicité de son offrande, et résolut de s'en venger. Cette femme s'étant présentée après l'office pour recevoir la communion, le curé lui mit dans la bouche, au lieu d'hostie, la pièce de monnaie qu'il en avait reçue pour offrande. La dame ne s'en aperçut pas d'abord, tant elle était absorbée dans le recueillement et dans la dévotion ; mais, lorsqu'elle voulut avaler l'hostie, elle fut étrangement surprise de sentir et de trouver dans sa bouche une pièce de monnaie. Elle s'imagina que Dieu avait permis ce changement de l'hostie dans une pièce de monnaie, pour la punir de s'être approchée indignement de la sainte table. Pénétrée de cette effrayante idée, elle s'en retourna chez elle, et ne put assez bien assurer sa contenance, pour que son mari ne s'aperçût pas de son trouble. Il lui en demanda la cause, et lorsqu'il l'eut apprise, il ne douta point que le prêtre qui avait communié sa femme n'eût substitué à l'hostie une pièce de monnaie. Il en fit des plaintes, et demanda hautement justice d'une action si téméraire. Mais, voyant qu'on ne lui donnait aucune satisfaction, il se fit lui-même justice, et tua le prêtre. Cet assassinat lui attira les foudres de l'Eglise ; il se moqua de l'excommunication. Cet officier avait un grand nombre d'amis et de partisans, qui soutenaient tous qu'il avait justement tué le prêtre, et que c'était à tort qu'on l'avait excommunié. Un reste de Manichéens et d'Albigeois, échappés aux croisades et à l'inquisition, qui subsistaient encore dans l'Allemagne, saisirent cette occasion pour faire des prosélytes et répandre leurs erreurs. Ils persuadèrent aisément à l'officier et à ses amis, que les ministres de l'Eglise n'avaient pas le pouvoir de l'excommunier. Allant ensuite plus avant, ils réussirent à leur faire croire qu'une religion qui avait de si mauvais ministres était elle-même mauvaise; que cette religion avait pour objet un être ennemi des hommes, qui ne méritait ni leurs louanges ni leur amour; et enfin, qu'ils devaient bien plutôt honorer l'être qui avait rendu l'homme sensible au plaisir, et qui lui permettait d'en jouir. L'officier et ses partisans adoptèrent donc le dogme des deux principes des Manichéens, et formèrent une secte particulière, sous le nom de *Stadinghs*, du nom d'un petit peuple qui habitait sur les confins de la Frise et de la Saxe. Ils commencèrent à tenir des assemblées, dans lesquelles ils rendaient un culte au bon principe, qu'ils appelaient *Lucifer*. On se livrait dans ces assemblées aux plus infâmes débauches ; et c'est ce qui contribua sans doute beaucoup à grossir considérablement le nombre des Stadinghs. Ces fanatiques ne tardèrent pas à se porter aux dernières extrémités. Après avoir égorgé les missionnaires qu'on avait envoyés pour les convertir, ils résolurent de faire le même traitement à tous les ecclésiastiques, persuadés que ce serait une œuvre infiniment agréable au bon principe. Dans cette idée, ils se mirent à courir le pays, saccageant les églises qui se trouvaient sur leur passage, et massacrant impitoyablement tous les prêtres qu'ils pouvaient rencontrer. Grégoire IX, alarmé des progrès de ces furieux, fit prêcher contre eux une croisade. Les Stadinghs, qui avaient à leur tête un officier versé dans l'art militaire, se battirent avec beaucoup d'ordre et de courage ; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne fussent totalement défaits par les croisés, qui taillèrent en pièces six mille de ces fanatiques. Cette sanglante défaite éteignit entièrement la secte des Stadinghs.

STALLO, monstre ou démon redouté des anciens Lapons. Dans ses apparitions, qui étaient assez rares, il se montrait sous un habit brun et assez distingué, portant un bâton ; et il défiait au combat la première personne qu'il rencontrait.

STANCARISTES, branche de luthériens, disciples de François Stancar, né à Mantoue, et professeur dans l'académie de Royamort, en Prusse, l'an 1551. Osiander avait soutenu que l'homme était justifié par la justice essentielle de Dieu ; Stancar, en combattant Osiander, soutint, au contraire, que Jésus-Christ n'était notre médiateur qu'en tant qu'homme.

STANGYOUR, ouvrage sacré des bouddhistes du Tibet ; il vient immédiatement après le kahgyour, qu'il surpasse encore en étendue, puisqu'il se compose de 224 volumes. L'index donné par Czoma de Körös spécifie les divisions suivantes : La classe *Gyout* comprend plus de 2600 traités sur la philosophie naturelle, l'astronomie, les cérémonies religieuses, les prières, les hymnes, les charmes, etc., en 86 volumes. La classe *Do* comprend les ouvrages moraux et théologiques, en 94 volumes. La métaphysique et la morale occupent 21 volumes ; la grammaire et la rhétorique, 2 ; l'alchimie et la pharmacie, 1 ; les grammaires et les vocabulaires, 13 ; ce qui forme 217 volumes.

STAROVERTSES, dissidents de l'Eglise de Russie, qui se séparèrent du reste de la nation il y a deux cents ans, à l'occasion de la correction des livres liturgiques. Ce nom, qu'ils se sont donné, signifie *anciens croyants;* mais on les appelle communément *Raskolniks*, c'est-à-dire schismatiques ou rebelles. *Voy.* RASKOLNIKS.

STARRYCK et STARRUCHA, c'est-à-dire *le vieux* et *la vieille*. Les Ostiaks donnent ces noms à leurs principaux dieux, dont ils honorent les simulacres. Ces peuples ont un grand nombre d'idoles ; les unes sont des figures d'airain assez bien travaillées, représentant des femmes les bras nus, des oies, des serpents, etc. ; ou des plaques sur lesquelles sont gravées des figures de cerfs, de chiens ou d'autres animaux. Les autres

sont des morceaux de bois à peu près informes, avec un renflement vers le haut, qui simule une tête ou plusieurs morceaux de bois joints ensemble et enveloppés de toutes sortes de guenilles. Chacun se fabrique à soi-même son simulacre, et l'abandonne quand il juge à propos. C'est ordinairement sur de hautes montagnes qu'on les place, ou bien on les met au milieu d'une forêt, dans une petite cabane de bois, avec une petite hutte à côté, pour y renfermer les os des animaux qui sont offerts. *Voy.* Oby (*Vieillard de l'*).

STASIMON, air ou cantique chanté, chez les Grecs, après les sacrifices, par un chœur de personnes qui se tenaient debout auprès de l'autel.

STATA, déesse romaine, qu'on invoquait pour arrêter les incendies. Elle était honorée à Rome dans le marché public, où l'on allumait de grands feux en son honneur.

STATANUS, *STATILINUS* et *STATINA*, dieux et déesse que les Romains invoquaient quand leurs petits enfants commençaient à se tenir sur leurs pieds.

STATOR, surnom que les Romains donnèrent à Jupiter, parce qu'il avait arrêté l'armée romaine dans sa fuite. Romulus voyant ses soldats plier dans un combat contre les Samnites, pria Jupiter de rendre le courage aux Romains. Sa prière fut exaucée; et, en mémoire de cet événement, Romulus bâtit un temple à ce dieu au pied du mont Palatin, sous le titre de *Stator*, celui qui arrête les fuyards. La statue qui lui fut consacrée représentait Jupiter debout, tenant une pique de la main droite et la foudre de la gauche. Cicéron rapporte que le consul Flaminius, marchand contre Annibal, tomba tout d'un coup, lui et son cheval, devant Jupiter Stator; ce que ses troupes prirent pour un mauvais augure, ou plutôt pour un avis que le dieu lui donnait de ne pas aller combattre; mais le consul méprisa l'avis ou l'augure, et fut battu à la journée de Trasymène. Sénèque prétend que ce nom a été donné à Jupiter, parce que ce dieu soutient toute la nature.

STATUE. « L'origine en remonte, dit Noël, aux temps les plus reculés, et Cédrénus en attribue l'invention à Sarug, bisaïeul d'Abraham. D'abord on n'en fit que pour honorer les morts, mais bientôt ce témoignage de respect dégénéra en culte superstitieux, et l'on finit par adorer ce qu'on avait aimé. Après l'argile on employa la pierre pour faire des statues, mais ce ne furent que des masses informes. Les Grecs perfectionnèrent l'art, après l'avoir reçu des Egyptiens, et eurent autant de statues qu'ils avaient de dieux; ils les plaçaient au milieu des temples dédiés à ces divinités, sur un endroit élevé et fermé de tous côtés. La coiffure ordinaire de ces statues consistait à relever leurs cheveux sur le front, et à les y retenir avec un bandeau en pointe. On leur mettait aussi à la main une espèce de long bâton courbé par le haut, un des attributs de la divinité. Il était défendu aux statuaires d'y mettre leur nom. Les Romains imitèrent les Grecs, quoique Numa eût exclu toute figure du culte qu'il établit en l'honneur de ces divinités. Après lui, la défense tomba, et l'on ne vit que des statues dans les temples. Les conquêtes amenèrent dans la ville les dieux des peuples vaincus, et dans Rome il y avait 420 temples ornés de figures de divinités.

« On distinguait plusieurs espèces de statues : 1° celles qui sont plus petites que nature; 2° celles qui sont égales au naturel; 3° celles qui sont plus grandes que nature; 4° celles qui vont au triple et au delà, et qu'on appelle colosses. Les anciens représentaient des figures d'hommes, de rois et de dieux même, sous la première espèce; la seconde était la récompense de personnages distingués par leurs talents ou leurs services; la troisième était réservée aux rois et aux empereurs, et celles qui avaient le double de la grandeur humaine étaient affectées aux héros; enfin, la quatrième, c'est-à-dire la grandeur colossale, était destinée aux dieux. Chez les Grecs, les statues étaient toujours nues, les artistes étant jaloux de faire briller toute l'excellence de leur art; chez les Romains, elles étaient toujours couvertes et habillées suivant l'état de celui qu'elles représentaient. » *Voy.* Simulacre, Idolatrie.

STAUROPROSCYNÈSE. On désigne par ce nom, dans l'Eglise grecque, la cérémonie de l'adoration de la croix. On donne le même nom dans les liturgies, au troisième dimanche de carême.

STAUROSIME, fête du crucifiement chez les chrétiens grecs, qui nomment *Pâque staurosime* le vendredi saint. Le mot *pâque*, comme l'observe M. Guénebault, signifiait dans leur liturgie aussi bien le passage de la vie à la mort, que le passage de la mort à la vie; et ils s'appuient sur ce que Jésus-Christ, en disant à ses disciples qu'il voulait célébrer la pâque *avant de les quitter*, ne pouvait pas entendre parler de sa résurrection.

STÉPHANOPHORES, prêtres ou pontifes particuliers d'un ordre distingué, qui portaient une couronne de laurier, et que quelquefois une d'or, dans les cérémonies publiques. Ce sacerdoce était établi dans plusieurs villes d'Asie, à Smyrne, à Sardes, à Magnésie du Méandre, à Tarse et ailleurs. Consacrés d'abord au ministère des dieux, ils furent ensuite attachés au culte des empereurs.

STERCATHER, divinité danoise; espèce d'Hercule auquel on attribuait les actions d'une infinité de héros.

STERCORANISTES, du latin *stercus*. Ce nom fut donné à ceux qui croyaient que le corps eucharistique de Jésus-Christ était sujet à la digestion et à ses suites, comme les aliments ordinaires.

Vers le milieu du IXe siècle, Paschase Radbert composa un Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur, pour l'instruction des Saxons, encore mal affermis dans les principes de la religion chrétienne. Il disait dans ce Traité

que nous recevons dans l'eucharistie la même chair et le même corps qui étaient nés de la Vierge : on l'a toujours cru ainsi dans l'Eglise; mais les expressions de Paschase choquèrent un grand nombre de personnes, qui les attaquèrent vivement. Paschase les défendit, et la dispute s'échauffa, ce qui fit éclore une infinité de questions sur l'eucharistie, auxquelles on n'avait point encore pensé. On demanda, entre autres choses, si quelque partie de l'eucharistie était sujette à être rejetée comme les autres aliments. Le pour et le contre furent soutenus avec chaleur : ceux qui croyaient qu'il était indécent de supposer que quelque chose de ce qui appartenait à l'eucharistie passât par les différents états auxquels les aliments sont sujets, donnèrent à leurs adversaires le nom odieux de *Stercoranistes*.

Quelques Latins ont aussi traité les Grecs de *Stercoranistes*. Ce reproche était fondé sur ce que les Grecs prétendaient qu'il était défendu de consacrer les jours de jeûne : on en conclut qu'ils pensaient que l'eucharistie rompait le jeûne, et que notre corps se nourrissait du corps de Jésus-Christ. Cette accusation était mal fondée : les Grecs prétendaient seulement que, dans des jours de douleur et de tristesse, tels que les jours de jeûne, on ne devait point célébrer un mystère de joie comme l'eucharistie.

A l'égard de la question que l'on forme sur le sort des espèces eucharistiques lorsqu'elles sont dans l'estomac, les uns ont imaginé qu'elles étaient anéanties, les autres ont cru qu'elles se changeaient en la substance de la chair qui doit ressusciter un jour. Ce sentiment fut assez commun dans le IXe siècle et dans les suivants; depuis ce temps, les théologiens n'ont point douté que les espèces eucharistiques ne pussent se corrompre et être changées.

STERCULIUS, STERCUTIUS, STERCUTUS, STERQUILINUS, dieux des Romains qui présidaient à l'engrais des terres par le fumier (*stercus*). Quelques-uns croient que c'étaient autant de surnoms de Saturne, en qualité d'inventeur de l'agriculture; d'autres y reconnaissent la terre elle-même. On trouve aussi Faunus avec les deux derniers surnoms.

Sterculius était encore un dieu particulier qui présidait aux latrines.

STÉVÉNISTES, schismatiques de la Belgique, qui, à l'époque où cet Etat était réuni à la France, refusèrent d'adhérer au concordat, rompirent ouvertement avec les évêques, et tinrent des réunions clandestines pour les exercices du culte. Ils étaient ainsi appelés de Corneille Stevens, ancien vicaire général de Namur, qui eut d'assez nombreux partisans non-seulement dans le diocèse de Namur, mais encore à Liége, dans tout le pays Wallon, la Flandre et le diocèse de Gand. Stevens, qui avait commencé à dogmatiser en 1803, rentra en 1821 dans le giron de l'Eglise ; depuis ce moment sa secte alla toujours en diminuant, et maintenant elle est complétement éteinte, comme toutes les autres sectes anticoncordatistes.

STHÉNIADE, *déesse de la force*, surnom de Minerve honorée à Trézène.

STHÉNIES, fête célébrée à Argos, en l'honneur de Jupiter *Sthénius*, ou le Robuste. Thésée lui avait consacré un autel sous ce surnom, en reconnaissance de ce que ce dieu lui avait donné des forces pour soulever la pierre sous laquelle étaient cachés les objets qui devaient faire reconnaître à Egée le fils qu'il avait eu d'Ethra. — Les Athéniennes célébraient, sous ce même nom, une fête, dans laquelle elles se provoquaient mutuellement par des railleries.

STICHARION, espèce de tunique ou de dalmatique en usage dans l'Eglise grecque; elle répond à l'aube des Latins. Cet ornement est commun au prêtre et au diacre.

STIGMATES. 1° Marques ou incisions que les païens se faisaient sur la chair en l'honneur de quelque divinité. Ces stigmates étaient imprimés ou par un fer chaud, ou par une aiguille avec laquelle on faisait plusieurs piqûres, que l'on remplissait ensuite d'une poudre noire, violette, ou d'une autre couleur, qui s'incorporait avec la chair, et demeurait imprimée toute la vie. Lucien, dans son livre de la Déesse de Syrie, dit que tous les Syriens portaient de ces caractères imprimés, les uns sur les mains, et les autres sur le cou. Cet usage est très-répandu chez plusieurs peuples de l'Amérique et dans presque toute l'Océanie, sous le nom de tatouage.

2° L'Eglise romaine célèbre, le 17 septembre, la fête des stigmates de saint François d'Assises, en mémoire de ce qu'un jour Jésus-Christ lui ayant apparu sous la forme d'un séraphin crucifié, il lui resta sur les membres la marque des cinq plaies du Sauveur. Ses pieds et ses mains portèrent même, dit-on, jusqu'à la mort, la figure des clous, dont les pointes étaient recourbées sur la chair.

STIMULA, déesse de la vivacité chez les Romains; elle aiguillonnait les hommes et les faisait agir avec vivacité.

STOLISTE, ministre de la religion chez les Egyptiens. Il portait dans les processions la coudée, emblème de la justice et le vase des purifications. Il devait, comme le sphragiste, connaître l'art de distinguer les victimes propres aux sacrifices, et il les marquait du sceau sacré; enfin, c'était lui qui, suivant que l'exprime son titre, devait revêtir et parer les simulacres des dieux.

STONITES, secte arienne des Etats-Unis, ainsi appelée de Stone, un de ses chefs. Ils sont plus connus sous le nom de New-Light, ou nouvelle lumière. *Voy.* CHRISTIANS.

STOOR-JUNKARE, dieu des Lapons, inférieur à Thor, leur divinité suprême, dont il est le lieutenant. Son nom de *Junkare* est emprunté des Norwégiens, qui le donnent aux gouverneurs des provinces. On l'appelle encore *Stourapasse* ou le saint; peut-être

est-il le même que *Seyta*, dont nous parlons plus haut.

C'est par le ministère de Stoor-Junkare que les biens viennent aux hommes, et il est, ajoute-t-on, le dieu qui préside aux animaux; c'est pourquoi on s'adresse à lui pour obtenir une chasse heureuse. On le regarde aussi comme une espèce de dieu domestique, et chaque famille a son simulacre. Les rochers, les marais et les cavernes sont les lieux qui lui sont particulièrement consacrés. Les Lapons ne croient pas qu'on puisse le servir plus efficacement que dans les endroits où il fait sa résidence ordinaire, et où, s'il faut les en croire, il leur apparaît souvent. Ils le représentent sous la forme d'une pierre qui n'a pour toute sculpture qu'une espèce de renflement en haut en guise de tête. La plupart du temps c'est une pierre naturelle trouvée entre les rochers et au bord des lacs; quand les Lapons en trouvent une propre à figurer leur dieu, ils s'imaginent que c'est un présent de Stoor-Junkare lui-même. Ils posent ce simulacre à terre sur une petite butte, et rangent tout autour d'autres pierres droites, à mesure qu'ils en rencontrent; ces dernières sont censées la femme et les enfants du dieu.

Dans les sacrifices que les Lapons offraient à Stoor-Junkare, on passait un fil rouge à travers l'oreille droite de la victime. L'animal, qui était ordinairement un renne, avant été immolé auprès de l'habitation de la famille, celui qui sacrifiait prenait le bois, les os de la tête et du cou, avec les pieds de la victime, du sang et de la graisse. Il se rendait à la montagne consacrée à son dieu, s'approchait du simulacre, se découvrait avec respect et s'inclinait profondément devant lui. Puis il frottait la pierre avec le sang et la graisse de l'animal, en mettait le bois derrière l'idole, attachait les parties naturelles de la victime à la corne qui se trouvait du côté droit du simulacre, et à l'autre corne un fil rouge passé au travers d'un morceau d'étain, avec une petite pièce d'argent.

Ils faisaient quelquefois des festins en l'honneur du même Stoor-Junkare. Alors ils tuaient la victime auprès de l'idole, faisaient cuire sa chair et s'en régalaient avec leurs amis. Mais ils ne mangeaient que la chair de la tête et du cou, et laissaient sur la place la peau étendue, laquelle y demeurait souvent plusieurs années. Quelquefois aussi, lorsque la montagne où on aurait dû s'assembler pour cette cérémonie, était escarpée et difficile, les Lapons sacrifiaient au bas, prenaient ensuite une pierre trempée dans le sang du renne immolé, et la jetaient vers le sommet du mont, croyant s'acquitter par ce moyen de tous leurs devoirs envers le Stoor-Junkare du lieu. Deux fois l'année on procédait au renouvellement du dieu; cette cérémonie consistait à lui faire une litière nouvelle; en été, cette litière était de branches de bouleau et de branches de pin en hiver. Si, lorsqu'on renouvelait ces branches, ils trouvaient cette pierre légère et facile à lever, ils comptaient sur la faveur du dieu; mais si au contraire cette masse était difficile à soulever, ils craignaient que Stoor-Junkare ne fût en colère et ne leur fît du mal. Alors ils songeaient au moyen de prévenir son courroux, et lui promettaient à l'instant de nouvelles victimes.

STOPHIES, fêtes que l'on célébrait à Eréthrie en l'honneur de Diane Stophée, honorée dans cette ville. Hésychius, qui parle de cette fête, ne nous dit rien sur son origine.

STOUDENETZ, lac sacré qui se trouvait dans une épaisse forêt de l'île de Rugen, et qu'adoraient les habitants de la contrée. Quoiqu'il fût rempli de poissons, le respect religieux que l'on avait pour lui ne permettait pas d'en pêcher un seul. On lui offrait des sacrifices sur le rivage; on se prosternait devant ses eaux, et on n'en puisait qu'en prononçant des prières. Le dégel était le temps où la fête des dieux aquatiques se célébrait avec le plus de solennité; on leur rendait grâces alors de se manifester de nouveau à leurs adorateurs, après s'être dérobés à leurs yeux, pendant six mois, sous un voile de glace. On plongeait des hommes dans l'eau avec de grandes cérémonies; les plus dévots s'y noyaient volontairement par piété.

STOUPA, édifices religieux, construits sur des éminences, dans lesquels on conserve avec une extrême vénération les reliques de Bouddha.

STRATIORITES, nom que l'on a donné à une branche des Gnostiques.

STRENA ou Strénie, déesse des profits imprévus, chez les Romains. Elle présidait aussi aux présents que l'on se faisait le premier jour de l'an, et que l'on nommait *strena*, d'où nous est venu le mot *étrennes*. On célébrait sa fête le même jour, et on lui sacrifiait dans un petit temple, près de la voie Sacrée.

STRENUA, déesse de la vigueur et de l'activité, chez les Romains, qui lui avaient érigé un temple. Elle était opposée à la déesse du repos; c'était elle qui faisait agir avec fermeté.

STRIBA ou Striborg, dieu des anciens Slaves, honoré à Kiew, où sa statue avait été érigée par ordre de Wladimir. On pense qu'il présidait à l'air.

STRIGOLNIKS, dissidents de l'Eglise de Russie; ils s'élevèrent en 1375, à Novogorod, et furent ainsi appelés de Karpo-Strigolnik, qui rejetait la confession auriculaire, et soutenait que les vrais chrétiens devaient fuir les prêtres russes comme étant tous coupables de simonie, puisque, dans leur ordination, ils payaient l'évêque consécrateur. Son dogmatisme lui coûta la vie; car le peuple se souleva contre lui et le précipita dans le Wolkow, avec le diacre Nikita et quelques autres de leurs adhérents réputés les principaux de la secte. Néanmoins celle-ci continua de subsister jusque vers la fin du xve siècle; plusieurs même ont persévéré jusqu'à nos jours, et ils forment une branche des

Raskolniks, connue sous le nom de *Victowchitchina*

STROPHEE (de στρέφειν, tourner); surnom de Mercure, qui désigne un personnage adroit et rusé dans les affaires, qui exécute des tours subtils. Cependant Hésychius veut que ce nom lui ait été donné, parce qu'on plaçait sa statue auprès des portes qu'on ouvre et qu'on ferme sans cesse, ou parce qu'il procure du bonheur dans le commerce.

STROPPUS, couronne ou bonnet que les prêtres romains mettaient sur leur tête dans les sacrifices et autres cérémonies religieuses.

STRUFERCTAIRES, ministres du culte, chez les Romains, qui apportaient pour les sacrifices deux sortes de gâteaux, appelés *strues* et *fercta*, d'où est venu leur nom.

STRUFERTAIRES, hommes préposés, chez les Romains, pour purifier les arbres foudroyés. Cette purification consistait à offrir à la divinité, sous ces arbres, des gâteaux appelés *strues*.

STUFO, ancien dieu des Allemands; il était adoré par les habitants de la Haute-Saxe et de la Thuringe, et rendait ses oracles sur la montagne de Stuvea; mais saint Boniface brisa sa statue, et éleva une église au même lieu.

STYX, marais et fleuve des enfers, très-célèbre dans la mythologie grecque et latine. Ce fut près de ses bords qu'Isis ensevelit les membres de son époux Osiris, que Typhon avait inhumainement dispersés, et que la déesse parvint à recueillir au prix de nombreuses et longues fatigues. Elle choisit le Styx pour cette sépulture, parce que l'accès en était difficile, et que ses eaux murmurant avec un bruit sourd, inspiraient une sombre tristesse. Il paraît qu'à cette époque le Styx n'était qu'une fontaine ou un ruisseau affluent du Nil. Mais les poëtes et les théologues, qui voyaient du mystère dans tout ce qui leur venait de l'Egypte, et des autres contrées éloignées, ne tardèrent pas à en faire un fleuve infernal, dont les eaux étaient glacées, vénéneuses et corrosives; le poison qu'elles contenaient était si subtil, qu'il brisait tous les vases dans lesquels on en puisait, excepté ceux qui étaient faits de la corne du pied d'un cheval. C'était dans ces eaux pestilentielles que les Grecs plaçaient les âmes des traîtres et des calomniateurs. Cette idée de plonger dans des marais fangeux les âmes des méchants, semble appartenir à tous les peuples idolâtres. Elle est professée explicitement par les Bouddhistes; et les sauvages de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie croient encore que leurs ennemis et les pervers vont habiter, après leur mort, des lacs éloignés et infects, où ils sont destinés à endurer mille genres de tourments.

Les poëtes avaient personnifié le Styx, et en avaient fait une nymphe, fille de l'Océan et de Téthys; « de tous les enfants auxquels ces deux divinités avaient donné le jour, dit Hésiode, elle fut la plus respectable. » Le Titan Pallas en devint amoureux et la rendit mère de Zélus et de la nymphe Nicé, c'est-à-dire de la Jalousie et de la Victoire. Lorsque Jupiter, pour punir l'orgueil des Titans, appela tous les immortels à son secours, ce fut Styx qui accourut la première avec cette famille redoutable. Le maître des dieux, charmé de ce dévouement, la combla de bienfaits. « Il prit, dit Hésiode, pour commensaux, tous ses enfants, et par la distinction la plus flatteuse, il voulut qu'elle fût le lien sacré des promesses des dieux; et il établit les peines les plus graves contre ceux qui violeraient les serments faits en son nom. » En effet, tous les dieux juraient par les eaux du Styx, et c'était leur serment le plus redoutable; en le prononçant il fallait, suivant Homère, qu'ils eussent une main étendue sur la terre et l'autre sur la mer. Suivant d'autres, c'était Isis qui allait puiser de l'eau du fleuve et la présentait au dieu qui s'engageait par serment. Pour rendre ce serment plus inviolable Jupiter avait dû y mettre une sanction; et en effet la peine du parjure était très-grande. Hésiode nous apprend en quoi elle consistait: « L'eau du Styx, dit-il, forme sous terre un ruisseau toujours couvert d'une sombre nuit. Elle coule dans le Tartare; mais la dixième partie est réservée pour la punition des dieux parjures. Quiconque d'entre eux a violé son serment, demeure un an sans respiration, sans parole et sans vie; il est étendu sur un lit dans un engourdissement total, et privé du nectar et de l'ambroisie. A l'expiration de ce terme, sa punition n'est pas finie; il est séparé pour neuf ans encore de la compagnie des dieux: il n'est admis ni à leurs assemblées ni à leurs festins, et ce n'est qu'après ce temps qu'il peut rentrer dans l'exercice de tous ses droits. »

Les peuples d'Italie, qui regardaient comme des dieux tous les lacs et tous les fleuves de leur climat, qui adoraient le lac d'Albe, le lac Fucin, ceux d'Aricie et de Cutilie, les fleuves Clitumne et Numique; qui se prosternaient devant les étangs de Marica, la fontaine Juturne, les eaux Férentines et de Féronie, prirent facilement des Grecs leur respect pour le Styx et les autres fleuves infernaux. Aussi voit-on souvent leur nom et leurs attributs dans les œuvres de leurs poëtes les plus célèbres; et s'il y a peu de monuments qui les représentent parmi eux, c'est que, pendant longtemps et depuis le règne de Numa jusqu'au consulat de Cornélius Céthégus, les Romains et les peuples voisins, soupçonnant avec raison l'incorporalité des dieux, regardèrent comme une impiété l'usage des nations qui osaient les peindre et les sculpter.

SUADA et *SUADELA*, déesses de la persuasion et de l'éloquence, chez les Romains. Elles présidaient au mariage. La seconde nous est donnée comme fille de Vénus et sa compagne chérie.

SUBDIALES. Les Romains appelaient ainsi de *sub dio*, des temples découverts et exposés à l'air, mais dont l'enceinte était environnée de portiques.

SUBIGUS et *SUBJUGUS*, dieux romains qui présidaient aux mariages.

SUBLAPSAIRES ou *Infralapsaires*, branche d'Arminiens, qui soutiennent, contrairement aux *supralapsaires*, que la détermination que Dieu a prise relativement aux hommes a été la conséquence de la prévision qu'il avait de la chute du premier homme. *Voy.* INFRALAPSAIRES.

SUBRUNCATOR et *SUBRUNCINATOR*, un des dieux des laboureurs, chez les Romains.

SUBSAXANE, surnom ou épithète de la bonne déesse, tiré d'un de ses temples, situé au pied d'un rocher dans la douzième région de Rome.

SUBUCULUM, gâteau fait de fleur de froment, d'huile et de miel, que les Romains employaient dans les oblations.

SUCCIDANÉES, victimes que l'on immolait en réitérant le sacrifice, quand le premier n'avait point été favorable.

SUCCUBES. Les Romains appelaient ainsi certains fantômes nocturnes qui, sous la forme d'une femme, trompaient les hommes pendant leur sommeil. Ils les rangeaient dans la classe des dieux rustiques. *Voy.* INCUBES.

SUCCURSALE, église dans laquelle on fait l'office paroissial, parce que la paroisse est trop éloignée, ou parce que les paroissiens sont trop nombreux pour une seule église, et pas assez nombreux cependant pour former une paroisse à part. L'église succursale est ordinairement régie par un vicaire amovible. La cire et les oblations appartiennent de droit au curé de l'église-mère. Tel est l'ancien droit. Il résulte de là que c'est bien à tort qu'en conséquence des articles organiques qui régissent maintenant l'Eglise de France, on a donné le nom de succursales à toutes les églises qui se trouvent dans un canton, à l'exception de celle du canton même, comme si le curé de cette dernière était de droit le curé de toutes les églises qui se trouvent dans la circonscription de son canton, et que les pasteurs de ces dernières ne fussent que ses vicaires. Cependant le curé du canton n'a aucun droit sur ces églises ni sur leurs pasteurs, à moins d'une délégation spéciale; en ce cas-là même, il n'a d'autre droit qu'une simple surveillance.

SUCCURSALISTE. On donne ce nom aux curés des paroisses dont le titre est amovible au gré de l'évêque. Ce nom est nouveau, et il est aussi impropre que celui de *succursale*, car le curé du canton n'en retire aucun secours (*succursus*), comme l'étymologie le pourrait faire supposer.

SUCHUS, le Saturne égyptien. *Voy.* SOUK, SEV, SOKARIS. On honorait sous ce nom, à Arsinoé, un crocodile apprivoisé, nourri du pain, de la viande et du vin que lui offraient les étrangers qui accouraient en foule pour le voir. Il se laissait manier; on attachait à ses ouïes des pendants d'or et de pierreries, et il avait une chaîne à ses pieds antérieurs. Strabon raconte que son hôte, personnage de considération, l'y conduisit avec ses compagnons de voyage, et qu'étant arrivés à l'étang où l'animal sacré était entretenu, ils le trouvèrent au bord; que l'un de ceux qui étaient préposés à sa garde lui mit un gâteau dans la gueule, un autre de la chair, et qu'un troisième lui versa du vin; qu'après ce repas, le crocodile passa à l'autre bord; qu'une nouvelle troupe de voyageurs étant arrivée, on alla l'y joindre, et que les nouveaux venus lui présentèrent leur offrande de la même manière.

SUDICES, les Parques des anciens Slaves; c'étaient elles qui comptaient les jours des mortels.

SUDRA, robe dont les prêtres des Parsis sont revêtus; elle est d'une couleur qui tire sur le rouge, a des manches très-larges, et descend jusqu'à mi-jambe. Les prêtres l'attachent avec la ceinture *kosti*, qui fait deux fois le tour de leur corps, et qu'ils nouent derrière le dos. Cette ceinture est ordinairement de laine ou de poil de chameau.

SUDRI, un des Dwergars de la mythologie Scandinave. Il présidait à la région méridionale du ciel.

SUEN-MING, devins chinois. La Chine est pleine de gens qui calculent les nativités, et qui, jouant d'une espèce de théorbe, vont de maison en maison, pour offrir à chacun de lui tirer son horoscope. La plupart sont des aveugles, et le prix de leurs services est d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent sur les huit lettres dont l'an, le jour, le mois et l'heure de la naissance sont composés. Ils prédisent les disgrâces dont on est menacé; ils promettent des richesses et des honneurs, du succès dans les entreprises commerciales et dans l'étude des sciences; ils découvrent la cause de vos maladies et de celle de vos enfants, les raisons qui vous ont fait perdre votre père et votre mère, etc. Les infortunes viennent toujours de quelque esprit qu'on a eu le malheur d'offenser; ils conseillent de ne pas perdre de temps pour l'apaiser, et de faire appeler promptement un certain bonze. Si les prédictions se trouvent fausses, le peuple n'est pas désabusé sur leur compte: il se contente de dire que tel suen-ming ne sait pas son métier.

SUFFIBULUM, voile blanc dont les vestales se couronnaient la tête en sacrifiant; ce nom vient de *fibula*, boucle, parce que ce voile était maintenu au moyen d'une boucle ou agrafe.

SUFFIMENTUM, gâteau de farine, de fèves et de millet, pétri avec du moût, que l'on offrait aux dieux à l'époque du pressurage des vins.

SUFFITION, purification que les Romains pratiquaient quand ils avaient assisté à des funérailles. Elle consistait à passer rapidement sur du feu, ou à recevoir une légère aspersion d'eau lustrale.

SUFFRAGANT. C'est le nom que l'on donne à un évêque ou à son évêché, respectivement à l'archevêque dans la province duquel il est placé. Ce nom vient, dit M. l'abb

André, ou de ce que les évêques de la province élisaient l'archevêque ou confirmaient au moins son élection, ou bien de ce qu'ils donnaient leur suffrage dans le concile provincial.

SUGUNSUA, c'est-à-dire *homme qui disparaît ;* législateur des Mayseas d'Amérique. *Voy.* SOGAMOSO, BCHOGMOA.

SUHERWERDIS, religieux musulmans, fondés par Schéhab-ed-din Suherwerdi, mort à Bagdad, l'an 602 de l'hégire (1205 de Jésus-Christ).

SUKKAMIÉLI, déesse de l'amour chez les Finnois. C'est elle qui fléchissait les cœurs des jeunes filles dédaigneuses, et qui triomphait de la fierté des jeunes garçons. Mais, dit M. Léouzon Leduc, il n'y avait, dans ses inspirations et dans son culte, rien de ce sensualisme effréné qui rappelât la Vénus des Grecs.

SULÈVES, divinités champêtres, qu'on trouve au nombre de trois sur un ancien marbre; elles sont assises, tenant des fruits et des épis. On ne connaît point l'origine de leur nom.

SULPHI, divinités honorées par les Gaulois, et dont on ne connaît ni le culte ni les fonctions. On les croit pourtant assez modernes, et peut-être sont-elles l'origine des sylphes.

SULPICIENS, communauté de prêtres séculiers fondée à Paris, en 1641, par M. Olier, curé de la paroisse de Saint-Sulpice. Elle a pour objet l'instruction et l'éducation des jeunes ecclésiastiques dans les séminaires.

SUMÈS, dieu des Carthaginois, dont les fonctions étaient analogues à celles de Mercure; son nom en effet signifie *ministre* ou *serviteur*, en langue punique.

SUMMANALES, gâteaux de farine, faits en forme de roue, que les Romains offraient au dieu Summanus. D'autres font venir ce nom de *sumen*, mamelle de truie, dont ces gâteaux avaient la forme.

SUMMANUS, nom sous lequel les habitants du Latium invoquaient Pluton ; on fait venir ce nom de *Summus Manium*, le souverain des mânes. Les Etrusques lui attribuaient les foudres nocturnes et celles qui descendaient en lignes droites, au lieu que les obliques venaient de Jupiter. On lui éleva un temple magnifique sur un mont près du Pistorium, encore appelé de nos jours *Monte Sumano*. Titus Latius porta son culte à Rome. Les tempêtes nocturnes, dont on le croyait auteur, plus redoutables que celles du jour, lui firent rendre des hommages plus respectueux qu'à Jupiter lui-même. Cicéron rapporte que Summanus avait une statue de terre placée sur le faîte du temple de Jupiter. Cette statue ayant été frappée de la foudre, et la tête ne s'en étant trouvée nulle part, les aruspices consultés répondirent que le tonnerre l'avait jetée dans le Tibre; elle y fut effectivement trouvée entière à l'endroit qu'ils avaient désigné. Summanus eut depuis un temple près de celui de la Jeunesse, et un autel au Capitole. Sa fête était célébrée le 24 de juin. On lui immolait deux moutons noirs, ornés de bandelettes de la même couleur.

SUNAQUITES, secte mahométane qu'on trouve dans l'Algérie. Ce sont de véritables misanthropes, qui, évitant la vue des hommes, s'ensevelissent dans les déserts, où ils se nourrissent de racines. Ils sacrifient des animaux à la divinité, et se sont fait une religion, mélange de judaïsme, de christianisme, de mahométisme et de paganisme, confondus ensemble. Ils se croient essentiellement les plus parfaits des hommes.

SUNBULIS, religieux musulmans, fondés par Sunbul Yousouf Bolewi, mort à Constantinople, l'an 936 de l'hégire (1529 de J.-C.)

SUNNA, nom du soleil dans l'Edda, qui en fait une déesse, parce que ce mot est féminin. Elle est sans cesse poursuivie par un loup prêt à la dévorer, ce qui arrive quelquefois ; alors il y a éclipse. A la fin des temps, elle sera engloutie pour toujours par le loup Fenris, différent de celui que nous venons de mentionner; mais auparavant, cette déesse aura donné le jour à une fille aussi belle, aussi brillante qu'elle-même, qui marchera sur les traces de sa mère, et éclairera un monde nouveau, né des cendres du premier.

SUNNA ou SUNNET. Ce mot exprime la tradition musulmane, et correspond au terme d'orthodoxie. *Voy.* SONNA.

SUNNIS ou SUNNITES, les musulmans traditionalistes ou orthodoxes, par opposition aux *Schiites* ou dissidents. *Voy.* SONNIS, SCHIITES.

SUONETAR, déesse des veines, dans la mythologie finnoise ; elle était invoquée par les guerriers qui avaient reçu des blessures dans les combats. On lit dans l'épopée de Kalewala, traduite par M. Léouzon le Duc : « Elle est belle la déesse des veines, Suonetar, la déesse bienfaisante ! Elle file merveilleusement les veines avec son beau fuseau, sa quenouille d'airain, son rouet de fer. Viens à moi, j'invoque ton secours; viens à moi, je t'appelle. Apporte dans ton sein un faisceau de chair, un peloton de veines, afin de lier l'extrémité des veines. »

SUOVETAURILIA, sacrifices dans lesquels les Romains immolaient, comme l'indique ce nom, un verrat, une brebis et un taureau. C'était le plus grand et le plus solennel de ceux que l'on offrait au dieu Mars ; il avait lieu pour l'expiation ou la lustration des champs, des fonds de terre, des armées, des villes et de plusieurs autres choses, et pour attirer la protection des dieux par cet acte de religion. Les Suovetaurilia étaient distingués en grands et petits : les petits étaient ceux où l'on immolait de jeunes animaux, un jeune porc, un agneau, un veau ; les grands étaient ceux qui se faisaient avec des animaux parfaits et parvenus à toute leur croissance, comme le verrat, le bélier, le taureau. Avant de les sacrifier on faisait faire à ces animaux trois fois le tour de la chose qu'on voulait expier ou purifier. Virgile dit dans ce sens : « Que la victime qui doit être offerte soit promenée trois fois autour des moissons. » Le verrat était toujours immolé le

premier, comme l'animal le plus nuisible aux semences et aux moissons, et successivement le bélier et le taureau. Un bas-relief placé dans la salle de Diane, au musée du Louvre, représente une cérémonie de ce genre.

Les Suovetaurilia étaient chez les Romains des sacrifices à Mars; les Grecs en avaient d'analogues, mais on les offrait à d'autres divinités; Homère nous les décrit comme faits à Neptune; Pausanias, comme faits en l'honneur d'Esculape: on les offrait aussi à Hercule, et sans doute à d'autres encore.

SUPERI, dieux du ciel, chez les Romains. « Ils différaient, dit Noël, des dieux des enfers, 1° par le nombre des autels: on en élevait toujours trois aux premiers, et seulement deux aux seconds; telle était la discipline du rite pontifical; 2° par la manière de sacrifier qui n'était pas la même: ceux qui sacrifiaient aux dieux infernaux recevaient seulement l'aspersion; et ceux qui sacrifiaient aux dieux du ciel se lavaient tout à fait, comme nous l'apprend Macrobe. On offrait de l'encens et du vin aux premiers en leur adressant trois fois la parole; et on ne présentait que du lait aux autres, en les invoquant seulement deux fois. Les victimes qu'on immolait à ceux-ci étaient noires et en nombre pair; celles des dieux du ciel étaient blanches et en nombre impair. Il y avait encore la différence de la situation de la victime dans la manière de l'égorger, et dans celle de faire les libations et les prières: la victime des dieux célestes avait la tête levée quand on la frappait; on l'égorgeait par-dessus le cou, et cela s'exprimait par *ferrum imponere;* on versait le sang sur l'autel; les libations se faisaient en tenant le dedans de la main en haut, ce qui s'appelait *fundere manu supina;* on parlait à haute voix en regardant le ciel. Tout le contraire arrivait quand il s'agissait d'un sacrifice aux dieux infernaux: la victime avait la tête baissée vers la terre, on l'égorgeait par-dessous, c'était *ferrum supponere;* le sang était versé dans un trou qu'on faisait en terre; on renversait la main droite du côté de la gauche, ce qui s'appelait *invergere;* enfin, les prières que l'on adressait à ces dieux se faisaient les mains baissées et en frappant la terre avec les pieds, parce qu'on croyait qu'ils faisaient leur demeure sous la terre.

SUPERSTITION. On comprend sous ce nom toute fausse dévotion, tout culte vain, mal dirigé, mal entendu; toute opinion de Dieu peu convenable à sa sainteté, à sa justice, à sa majesté; toute confiance en des choses et en des pratiques vaines, absurdes, indécentes, ridicules; en un mot toutes les faiblesses et tous les travers de l'esprit humain dont la religion est l'objet ou le prétexte. Dans ce sens on pourrait ranger sous le titre de *superstition* plus de la moitié de cet ouvrage, qui est un répertoire des plus amples de toutes les folies humaines en matière de religion. Qu'est-ce en effet que la religion des anciens païens et des idolâtres modernes? Qu'est-ce que l'idolâtrie, les oracles, les présages, les augures, les différentes formes de divinations? Qu'est-ce que les gloses et les décisions rabbiniques, sinon un amas monstrueux de superstitions extravagantes? Les chrétiens eux-mêmes en ont-ils été exempts? Nous voudrions pouvoir répondre oui; mais tous les siècles, tous les peuples seraient là pour nous jeter un haut démenti. L'Eglise, il est vrai, a toujours fait ses efforts pour détruire les superstitions populaires; les conciles de tous les âges et de tous les pays retentissent d'anathèmes contre ceux qui abusent ainsi de la religion et qui s'abandonnent à un excès de crédulité, à des croyances vaines, à des pratiques absurdes et mensongères. Et cependant la superstition a toujours marché à côté de la foi; elle s'est montrée même quelquefois à l'ombre des autels, protégée par les pasteurs, par ceux-là mêmes qui devaient la poursuivre sans relâche et avec autorité, témoin la fête des Calendes, celle des Fous, celle de l'Ane, le Feu nouveau du saint-sépulcre. Maintenant, il est vrai, la superstition a été bannie pour jamais, nous en sommes convaincus du moins, des sommités du sacerdoce et du culte public, grâce à l'action ferme et incessante de l'Eglise; mais elle subsiste encore dans le peuple, et, chose remarquable! ce sont précisément les personnes qui ont le moins de religion, qui sont les plus esclaves de la superstition, et les vaines croyances diminuent à proportion que la foi est éclairée; ce qui prouve, soit dit en passant, que ce n'est ni l'Eglise, ni la religion qui a répandu la superstition parmi les nations. Il est, au contraire, bien facile de démontrer que le christianisme, ayant recueilli dans son sein toutes les nations courbées pendant une longue suite de siècles sous le joug du paganisme et d'une foule innombrable de pratiques superstitieuses, elles n'ont pu se défaire tout à coup de leurs préjugés absurdes, qu'elles les ont importées dans la foi nouvelle et adaptées au nouveau culte. Il a fallu des siècles pour les éclairer et les corriger, et l'œuvre n'est pas encore finie. En effet, des milliers de personnes, dans tous les états de l'Europe et dans toutes les communions chrétiennes, croient encore aux songes et aux présages; observent la distinction des jours heureux ou malheureux; se livrent à de vaines pratiques pour connaître l'avenir et les choses cachées; consultent les charlatans, les diseurs de bonne aventure, les magnétiseurs, les somnambules, les tireuses de cartes; redoutent les comètes, les sorts, les revenants; prêtent l'oreille aux prétendues prophéties qui circulent, aux prédictions des almanachs; attribuent ce qui leur arrive à la fatalité, à la bonne ou à la mauvaise fortune, etc., etc.

Comme il n'est pas indifférent de connaître les erreurs et les faiblesses de l'esprit humain, nous consignerons ici quelques-unes des pratiques superstitieuses que nous n'avons pu ranger sous un titre particulier.

1° Les principales pratiques superstitieuses qui, dans nos contrées, ont rapport à la religion, consistent à réciter pendant un an et

un jour les oraisons de sainte Brigitte pour connaître l'heure de sa mort ; à faire des pèlerinages à certaines églises ou chapelles, pour vénérer des reliques et des images, afin d'obtenir quelque grâce temporelle, sans se mettre en peine de se réconcilier préalablement avec Dieu, et tout en vivant dans l'habitude du péché ; de réciter tel nombre de prières, à des moments et dans une posture déterminés, ou avec accompagnement de pratiques particulières, sans quoi on n'obtiendrait pas l'objet de ses désirs.

Une dévotion assez commune dans les campagnes consiste à se faire dire un évangile par un prêtre, qui met en même temps un bout de l'étole sur la tête de la personne, afin d'être préservé ou guéri de quelque maladie corporelle, par l'intercession des saints ou des saintes que l'on réclame, certains jours de l'année, dans des lieux particuliers de dévotion. Cette pratique en elle-même ne saurait être taxée de superstition, puisqu'elle est approuvée par l'Eglise ; mais Thiers remarque que ceux qui font dire ces évangiles n'en sont pas toujours exempts. Tels sont par exemple, 1° ceux qui se tiennent en même temps le menton de la main droite, ou qui tiennent le pied droit élevé ; 2° ceux qui, pour guérir de la gale, se font dire un évangile de saint Fiacre, en tenant à la main une chandelle éteinte, dans la pensée que, si elle était allumée, la gale s'échaufferait davantage. Le même auteur rapporte qu'un curé de son voisinage, s'étant aperçu de cette superstition, voulut un jour obliger une femme qui la pratiquait d'allumer son cierge, faute de quoi, il lui déclara qu'il ne lui dirait point d'évangile. Cette femme répondit qu'elle n'en ferait rien, et elle aima mieux se retirer sans se faire dire d'évangile ; 3° ceux qui se font dire un certain nombre d'évangiles pour être guéris de certains maux, s'imaginant que si on leur en disait plus ou moins, ils ne guériraient jamais ; 4° ceux qui, pour guérir de la dissenterie, prennent un écheveau de fil, et font passer la personne malade au milieu, en commençant par les pieds, puis lui font dire un évangile de saint Fiacre, et donnent l'écheveau de fil au saint ; 5° les nourrices qui, pour avoir beaucoup de lait, portent au marché un fromage mou et tout dégouttant, le vendent, et donnent l'argent qu'elles en ont retiré à la fabrique de l'église de Saint-Pantaléon, après s'être fait dire un évangile de ce saint martyr : cette superstition était pratiquée à Lucé près de Chartres ; 6° ceux qui, pour guérir un enfant du mal qu'ils appellent de Saint-Gilles, lient un liard ou un sou avec un fil de la longueur de l'enfant, le recommandent à saint Gilles, et font lire l'évangile de la fête de ce saint ; 7° ceux qui mènent leurs chiens malades de la rage aux églises ou chapelles de Saint-Pierre, de Saint-Hubert ou de Saint-Denis ; les plongent dans les puits ou fontaines voisines, ou leur en jettent de l'eau sur le corps ; après quoi ils leur font appliquer sur la tête les clefs de ces églises ou chapelles, ou un fer chaud, et leur font dire des évangiles, en leur faisant mettre le bout de l'étole sur la tête ; 8° ceux qui font dire des évangiles de saint Liénard pour les personnes affligées de maladies de langueur, afin que ces personnes guérissent ou meurent bientôt, parce que, dit-on par une fade et ridicule allusion, *saint Liénard lie et délie.* Dans l'église paroissiale de Melleray, près Montmirail, dans la Sarthe, il y avait autrefois une chaîne de fer attachée à la muraille, près d'un autel de Saint-Liénard, avec laquelle on liait par le milieu du corps, les femmes et les filles, tandis qu'on leur lisait l'évangile de saint Liénard. La même chose avait lieu il y a quelques années dans l'église de Conflans-Sainte-Honorine, au diocèse de Versailles. A Versailles même, nous avons vu des personnes qui avaient des enfants affectés d'une maladie de langueur, demander qu'on leur dît une messe de saint Vigor, *pour la vie ou pour la mort*, c'est-à-dire pour que l'enfant guérît ou mourût promptement ; il fallait, pour que la messe réussît, que l'honoraire qu'on donnait au prêtre eût été recueilli sou à sou parmi les parents et les voisins. C'est encore un usage assez commun de faire dire une messe du Saint-Esprit, quand on a été volé, afin d'empêcher le voleur de s'éloigner, ou pour le faire découvrir. Il arrive aussi de temps en temps aux prêtres et aux sacristains de trouver, sous la nappe qui recouvre la pierre de l'autel, soit des papiers écrits, soit d'autres objets qui y ont été glissés par des personnes superstitieuses qui ont demandé qu'on leur dît une messe, croyant obtenir par là l'objet de leurs désirs.

Certaines personnes gardent religieusement, d'une année à l'autre, les tisons qui ont brûlé dans leur cheminée pendant la nuit de Noël, ou les charbons retirés du feu de Saint-Jean, dans la persuasion qu'ils leur porteront bonheur, qu'ils seront préservés du tonnerre, etc. D'autres conservent la part du gâteau des rois qu'ils ont tirée pour leur fils ou leur parent absent, le visitent de temps en temps, et s'ils le trouvent gâté ou corrompu, ils jugent que l'absent est malade ou mort. D'autres mettent une clef dans un livre à l'endroit où se trouve l'évangile de saint Jean, la font tenir par deux personnes qui en supportent simplement l'anneau avec l'index, pendant qu'une troisième récite le même évangile, et suivant que la clef demeure immobile, ou tourne et tombe, ils jugent que telle personne dont ils n'ont point de nouvelles est vivante ou morte. D'autres emploient, dans des pratiques superstitieuses, l'eau bénite, le pain, le buis, les cierges bénits, la cire du cierge pascal.

Nous passerons sous silence les superstitions qui regardent le baptême, la communion, l'extrême-onction, le mariage, les relevailles, les oraisons, les processions, les neuvaines, les vœux, en un mot toutes les pratiques et cérémonies de l'Eglise, qui ont été l'occasion ou le prétexte de pratiques absurdes ; ce détail nous mènerait beaucoup trop loin. Nous parlerons encore moins des

impiétés et des profanations réelles, qu'il est impossible d'excuser même dans les plus ignorants. Cependant nous terminerons par le récit d'une cérémonie qui a ce double caractère, et que Martin d'Arles, archidiacre de Pampelune dans le XVIe siècle, cite comme particulière à quelques paroisses de la Navarre, mais que nous savons s'être perpétuée dans différentes provinces de la France, jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Les Navarrais, dit cet écrivain, dans les temps de sécheresse, loin de s'humilier devant le Seigneur et de fléchir son courroux par la pénitence, avaient recours à une mômerie pleine d'impiété, que toute leur grossièreté peut à peine excuser. Ils portaient en procession, sur le bord d'une rivière, l'image de saint Pierre, leur patron; puis ils se mettaient à crier d'un ton plus menaçant que soumis : « Saint Pierre, secourez-nous; saint Pierre, une fois, deux fois, trois fois, secourez-nous. » Voyant que l'image de saint Pierre témoignait par son silence qu'elle n'avait aucun égard à leurs cris, ils entraient en colère, et criaient plus fort qu'auparavant : « Qu'on plonge saint Pierre dans la rivière ! » Alors les principaux du clergé représentaient au peuple qu'il ne fallait point en venir à cette extrémité; que saint Pierre était un bon patron, et qu'il ne tarderait pas à les secourir. Le peuple, ne se fiant pas à la parole des prêtres, exigeait qu'on lui donnât des cautions. On lui en accordait; et rarement, dit-on, il manquait de pleuvoir dans les vingt-quatre heures. S'il pleuvait, ce n'était pas sûrement en vertu d'une pareille cérémonie, aussi injurieuse à la religion que contraire au bon sens. On en agissait de la sorte dans d'autres paroisses, à l'égard d'autres saints invoqués pour la pluie. Dans les dernières années cependant on se contentait de plonger dans une fontaine le bâton de la bannière ou celui qui supportait l'image du patron.

2° En Suisse, il était autrefois défendu, sous peine de mort, de faire l'ascension du mont Pilate; les bergers juraient de n'y conduire jamais aucun étranger; ils s'engageaient en même temps à ne point profaner le lac en y jetant des pierres, de peur de provoquer le génie qui habitait la montagne. Ce serment se renouvelait tous les ans. La légende portait que Ponce-Pilate, poursuivi par ses remords, était venu se précipiter, la tête la première, dans le petit lac qui se trouve au sommet de la montagne. Devenu mauvais génie, il déchaînait sur le pays d'horribles tempêtes dès que l'on jetait une pierre dans ce lac; il prodiguait la grêle, le vent, les bourrasques contre ceux qui s'en approchaient; il tirait par les pieds ceux qui s'y baignaient. Le naturaliste Conrand Gesner rompit le charme au XVIe siècle. On rapporte aussi que Jean Muller, curé de Lucerne, s'étant concerté avec les magistrats pour aviser aux moyens de détruire cette superstition, arriva au Pilate en 1584, s'étant fait accompagner d'un valet de ville. En présence d'une foule innombrable de curieux, il jeta des pierres dans le lac, criant à Pilate qu'il le défiait; il ordonna de plus à un paysan d'entrer dedans, et de le traverser en tous sens. Les bergers demeurèrent stupéfaits quand ils virent que cela ne causait ni orage ni submersion.

« Il règne chez les montagnards de l'Oberland, dit M. de Golbery, de naïves croyances qui composent presque toute une mythologie, et se conservent dans les traditions populaires. On s'occupe beaucoup des petits nains de la forêt ou de la montagne (*Bergmannlein*) : ce sont de petits génies dont les caprices sont parfois très-bienfaisants; ils veillent sur l'habitation isolée, ils cultivent le jardin; mais quelquefois aussi il leur prend des fantaisies malfaisantes : alors ils jettent tout pêle-mêle dans la maison, font choir les personnes qui l'habitent ou leur jouent mille espiègleries; ils se fâchent surtout lorsqu'on n'a pas l'attention de jeter sous la table une cuillerée de lait qu'il faut leur offrir de la main gauche. Du reste, ils n'en sont pas réduits à ce qu'on leur donne, car ils sont propriétaires de grands troupeaux de chamois qui leur fournissent du lait. En hiver, ils ne se montrent pas, et ils se tiennent alors dans les entrailles de la terre. Quand ils aiment un pâtre, ils lui dérobent parfois une vache et la lui ramènent ensuite plus grasse; ils rassemblent des fagots qu'ils mettent sur le chemin des pauvres enfants qui vont au bois, ou bien ils fauchent les prés, afin qu'on n'ait plus qu'à faner l'herbe; ils assistent à tous les travaux rustiques, soit du fond des broussailles, soit du haut d'une pointe de rocher. Au printemps, ils dansent en rond au clair de lune, pronostic infaillible d'une année abondante : mais s'ils se glissent à travers les buissons, on prévoit qu'il y aura des orages, des inondations, des avalanches, etc. On a beaucoup de peine à obtenir des paysans le récit de ce que font les Bergmannlein, car ils craignent de les irriter par ces indiscrétions, et souvent aussi ils se méfient des intentions des questionneurs trop pressants. »

Dans le canton de Lucerne, les mariages se font avec des cérémonies bizarres. Le jour de la noce, une vieille femme, habillée de jaune, s'empare de la ceinture de la mariée et du bouquet du marié, et jette l'un et l'autre au feu. A la manière dont ils brûlent, elle tire l'horoscope du couple.

3° La superstition est grande parmi les chasseurs du Tyrol; la croyance aux génies et aux fantômes est fort accréditée. Que le vent agite le feuillage; que pendant la nuit la lune projette sur le chemin l'ombre d'un arbrisseau; qu'un oiseau nocturne fasse entendre au loin son cri lugubre; ce sont autant d'esprits qui révèlent leur présence, et qu'il faut conjurer. Que des feux follets parcourent les marais, ce sont les âmes des filles qui n'ont point trouvé de maris. Chaque maison se pourvoit, pour se préserver de ces mauvaises rencontres, d'une image révérée, sauvegarde du domicile.

4° Les montagnards de la Bohême conser-

vaient encore, il y a un demi-siècle, quelques restes des superstitions païennes. L'esprit des montagnes, ou le *Rubezahl*, est encore aujourd'hui redouté des enfants et des femmes. Cet esprit a, dit-on, parmi d'autres caprices, celui de retenir par le pied tout paysan qui passe par les montagnes avec des souliers garnis de clous de fer. *Voy.* Rubenzahl.

5° Les anciens Prussiens consultaient les sorcières pour découvrir les objets dérobés. Avant de rendre ses oracles, la sibylle répandait de la bière et fondait de la cire, ou bien entaillait, d'une façon bizarre, un morceau de bois. Cette même peuplade était imbue de superstitions non moins singulières. Par exemple, il fallait bien faire attention à sa marche en entrant dans un village; car le pied droit avancé le premier présageait du bonheur, tandis que le pied gauche menaçait, au contraire, de quelque fâcheux accident. Si un lièvre traversait la route, chacun redoutait quelque catastrophe; si c'était un loup, on se réjouissait. Le marié qui se réveillait le premier la nuit des noces devait s'attendre à mourir pareillement le premier. Toute maladie était considérée comme un indice de la colère céleste, et la mort regardée comme un juste châtiment; aussi il arrivait souvent que le *Wurzkaytis*, sacrificateur, voyant les souffrances du patient, l'étouffait avec un oreiller, après avoir demandé pardon aux dieux, les yeux baignés de larmes, de mettre fin à leur vengeance toute-puissante. Ces croyances eurent cours longtemps encore, dans toute leur étendue, après l'introduction du christianisme.

6° Les pratiques superstitieuses sont fort en vogue en Pologne: ainsi, le jour de la fête de la sainte Vierge, on allume plusieurs cierges, sur chacun desquels est tracé le nom d'un des membres de la famille qui consulte, et celui dont la chandelle s'éteint la première mourra le premier. La veille de saint Matthias, de semblables épreuves ont lieu au moyen de feuilles d'arbres. On les marque, puis on les porte au cimetière, où l'on retourne le lendemain pour savoir ce qu'elles sont devenues. La feuille trouée annonce la mort de la personne dont le nom s'y trouvait tracé; la feuille fanée pronostique seulement une maladie, et la feuille encore verte est l'indice d'une continuation de bonne santé. A la fin des jours gras, on sert ordinairement à souper du lait. L'un des convives en jette une cuillerée derrière lui, et fait, d'après les dessins formés par le liquide en tombant, différentes prédictions sur l'avenir des personnes de la maison.

Les jeunes filles qui veulent savoir quel sera leur époux ne prennent rien de chaud la veille de la fête de saint André; puis, le soir, en se couchant, elles écrivent sur des cartes le nom de tous les jeunes gens de leur connaissance, et les placent avec une pierre sous leur oreiller. Le matin suivant, à son réveil, la jeune fille retire les cartes de dessous l'oreiller, et celle qui vient la première porte le nom de son futur. D'autres fois, on met sous trois vases un bonnet, une couronne et un rosaire; la jeune fille en choisit un, et, selon ce qui se trouve dessous, elle sera mariée, restera demoiselle ou deviendra religieuse.

Dans le palatinat de Podlachie et dans les colonies russes, les jeunes filles disent, la veille de saint André, avant de se coucher, afin de voir en songe l'époux qui leur est destiné, neuf *Pater* debout, neuf à genoux, et neuf assises. Cette prière achevée, elles sèment dans un pot des graines de lin, et se mettent à chanter :

Swiaty Andréiu,
Ja na tebe lon sieiu,
Daj mene znaty
Zkim budy zberaty.

« Saint André, le jour de ta fête, je sème ce lin. Fais-moi savoir avec qui je le cueillerai. » Les jeunes filles récitent la même prière en Samogitie; après quoi, en se couchant, elles déposent leur ceinture sous leur oreiller. Il y a encore vingt autres moyens que nous passons sous silence.

7° En Lithuanie, le temps, à partir de Noël jusqu'au jour des Rois, est l'époque favorable pour les épreuves matrimoniales. Les jeunes villageoises font avec du chanvre deux petites poupées, représentant l'une un garçon et l'autre une fille, ensuite elles y mettent le feu; si les deux flammes inclinent l'une vers l'autre, la jeune fille sera unie à celui dont la poupée offre l'image; sinon elle ne l'obtiendra jamais. D'autres remarquent de quel côté souffle le vent, car c'est de là qu'on viendra les demander en mariage.

8° Dans toute la Russie rouge, les paysannes ont pour coutume de se baigner le jour de saint André. Le bain pris, elles s'approchent du toit d'une chaumière et en retirent chacune un brin de paille; celle qui, par hasard, attrape un épi encore garni de ses grains, est sûre d'obtenir dans le courant de l'année un riche époux; l'épi vide annonce un pauvre mari, et la paille sans épi est une menace de célibat pour tout le cours de la même année.

9° La veille de saint Thomas est le jour propice dans les Karpathes. Ce jour-là les jeunes filles ont soin de jeûner, en portant une pomme sous leur bras. Le soir, au moment où le son des cloches appelle les fidèles à la prière, elles coupent en deux la pomme posée sur leur genou, et la mangent. Les pépins sont mis ensuite précieusement sous l'oreiller, et elles sont bien sûres que leur futur les visitera en songe. La saint Thomas venue, elles se lèvent de très-bonne heure et courent dans la rue, où elles demandent à la première personne rencontrée son nom, puis rentrent à la maison avec la conviction que leur mari s'appellera ainsi.

Le petit peuple de la Suède, surtout à la campagne, est superstitieux et attaché à mille coutumes bizarres, restes du paganisme. On y redoute les sorcières; on guérit les fièvres et autres maladies par des conjurations ou par des paroles magiques. Quelques paysans

s'imaginent, lorsqu'une contagion afflige leurs bestiaux, qu'en enterrant un membre de l'une des bêtes mortes dans le champ de son voisin, on y transporte le fléau, et l'on assure par ce moyen la guérison du troupeau malade. D'autres sont persuadés que la réussite ou la non réussite de leurs moissons dépend de telle ou telle cérémonie accomplie ou omise. Les mariages sont accompagnés de mille pratiques mystérieuses; il en est de même des couches, des baptêmes et des enterrements. Dans les montagnes, ils croient à un génie souterrain, capable de faire du bien ou du mal suivant les circonstances, et qu'ils craignent d'irriter par l'oubli de certaines pratiques.

11° Les Norwégiens ont conservé dans leurs mœurs et dans leurs habitudes un caractère traditionnel. Ils sont crédules et superstitieux comme l'étaient leurs pères. Ils croient aux mauvais génies qui habitent dans l'air, aux nains qui peuplent les grottes des montagnes, et aux apparitions de l'esprit infernal qui se montre quelquefois à eux sous la forme d'un cheval noir.

12° Les idées superstitieuses sont très-répandues en Russie. Le peuple s'abstient de manger du pigeon, parce que le Saint-Esprit s'est manifesté sous cette forme. On a eu beaucoup de peine à lui faire adopter l'usage des pommes de terre. Au reste les différentes sectes qui se sont élevées dans l'Eglise russe n'ont pas peu contribué à entretenir l'esprit de superstition. On sait quel attachement superstitieux les Popes et les Boyards avaient pour leurs barbes, et combien Pierre le Grand trouva d'opposition lorsqu'il voulut les faire couper. Les plus dévots conservèrent leurs barbes coupées, et les gardèrent pour les faire enterrer avec eux. *Voy.* les superstitions des différents peuples soumis à la Russie, au mot SORTILÉGE, n° 5 et suiv.

13° Les Bassiani du Caucase croient que le prophète Elie se montre souvent sur le sommet de leurs plus hautes montagnes. Ils lui offrent des agneaux, du lait, du beurre, du fromage et de la bière, au milieu des chants et des danses. Ils ont des sources sacrées, et ne touchent jamais à aucun arbre du voisinage. Pour connaître l'avenir, ils jettent dans le feu, à l'instar des autres peuplades tartares, l'omoplate d'une brebis, et tirent leurs pronostics des fêlures et des crevasses qui s'y produisent.

14° Si un Ingouche a contracté avec une personne d'une peuplade voisine une dette qu'il refuse d'acquitter, le créancier se rend chez son *Kounak*, c'est-à-dire l'Ingouche qui lui a donné l'hospitalité; il lui expose son grief, et le somme de lui procurer son payement, en lui adressant cette menace : « J'ai amené avec moi mon chien, je vais le tuer sur le tombeau de ta famille. » Il n'y a pas un Ingouche qui ne tressaille d'épouvante à cette terrible menace. Si le débiteur nie la dette, il est obligé de prêter un serment; on apporte devant le rocher sacré de Yerda des os de chiens, on y mêle de leurs excréments, et celui qui jure dit à haute voix : « Si je ne dis pas la vérité, que les morts de ma famille portent sur leurs épaules les morts de la famille de mon adversaire sur ce chemin, lorsqu'il a plu et que les rayons du soleil sont ardents. » La même cérémonie a lieu pour les vols; car les Ingouches volent plus souvent qu'ils n'empruntent. Si un Ingouche perd son fils, un autre, qui a perdu sa fille, vient le trouver et lui dit : « Ton fils peut avoir besoin de se marier dans l'autre monde; je lui accorde ma fille; paye-moi la dot. » Jamais cette proposition n'est refusée, quand même la dot s'élèverait jusqu'a 40 vaches.

15° Les Ossètes croient à l'influence de bons et de mauvais esprits, auxquels ils donnent des noms particuliers. Ils s'imaginent vaincre les caprices de ces êtres par le jeûne, l'aumône et les offrandes, et même les adoucir par des exorcismes et des sortiléges. Ils ont dans les montagnes, des cavernes, rochers et tas de pierres, consacrés au prophète Elie, à saint Georges, à saint Michel, où ils s'arrêtent pour faire leur prière et se faire dire la bonne aventure par des vieillards appelés *Kouris-meh-tsohk*. (*Voy.* ce mot.) Ils sacrifient à Elie des chèvres dont ils mangent la chair, et tendent la peau sur un grand arbre. Le jour de sa fête, ces peaux sont honorées d'une vénération particulière, afin que le prophète éloigne la grêle et accorde une riche moisson. Les Ossètes se rendent souvent à ces endroits-là, et s'y enivrent avec la fumée du *rhododendron caucasicum*; ils s'endorment bientôt, et regardent leurs rêves comme un présage d'après lequel ils règlent leurs actions. Outre les Kouris-mehtsohk, ils ont des augures qui habitent les rochers sacrés, et leur découvrent l'avenir, moyennant une rémunération. Ils ont une grande vénération pour les étoiles tombantes, et lorsque la nouvelle lune paraît pour la première fois sur l'horizon, tous ceux qui la voient font en l'air, avec leurs couteaux et leurs poignards, des croix vers la lune et les étoiles, et tracent de la même manière un cercle de croix autour d'eux, parce qu'ils regardent l'apparition de la nouvelle lune comme un phénomène très-saint. Dans les serments, ils observent à peu près les mêmes cérémonies et les mêmes imprécations que les Ingouches.

16° Lorsqu'un homme tombe malade chez les Baschkirs, ses parents font venir le Mollah, qui récite quelques mots du Coran, et fait de fréquentes aspersions de salive sur les yeux et le visage du patient; ces oraisons et de l'eau claire sont les seuls moyens employés dans ces circonstances pour guérir le malade. L'emploi des philtres est aussi très-fréquent chez eux. Le genévrier est en grande vénération parmi ce peuple, qui recueille soigneusement ses baies, et les conserve dans les maisons comme très-propres à éloigner les épidémies et les esprits immondes.

17° Les Grecs modernes ont une foule de remèdes superstitieux. A Thermie, par exemple, quand un homme a reçu un coup, ils prennent le long voile dont les femmes

s'enveloppent la tête, et le mesurent en trois parties depuis le coude jusqu'à l'avant-bras du malade; ils lui en font ensuite tenir un bout et le secouent sur sa tête, pendant qu'ils récitent quelques paroles magiques et des prières extravagantes, puis ils le mesurent. S'ils le trouvent trop court, c'est que le malade n'est pas encore guéri, et alors ils recommencent la même opération, jusqu'à ce que le voile de gaze se trouve égal au bras.

Les Grecs redoutent singulièrement ce qu'ils appellent le mauvais œil: c'est une ancienne superstition encore fort répandue en Egypte, dans l'Orient et dans l'Inde. Ils ont conservé les idées de leurs ancêtres sur la puissance de la magie. Il y a aussi plusieurs fontaines ou cavernes auxquelles ils attribuent la vertu de guérir certaines maladies.

La veille de la saint Jean, ils allument des feux sur le soir, et sautent par-dessus en criant: « Je laisse là mes péchés, je laisse là mes puces. » Le lendemain, toutes les femmes exposent leurs robes et leurs jupes à la fenêtre, pour que la rosée de la saint Jean en écarte les vers pendant toute l'année. Pour écarter les puces, les femmes de Constantinople et de Scio se mettent à la fenêtre le premier mars, et frappent sur un bassin de cuivre en criant: « Hors d'ici, puces et punaises! Viens, mars, et amène la joie.» A Zéa, le soir de la saint Jean, les demoiselles grecques gravent leur nom sur des pommes qu'elles ont mises tremper la veille, les ornent de fleurs et de rubans et les gardent avec soin. Si elles se fanent bientôt, c'est mauvais signe; si, au contraire, elles se conservent longtemps, c'est un bon augure, une preuve qu'elles auront une longue vie et qu'elles se marieront dans l'année.

Quand ils voient voler un papillon appelé *taxidarikon*, ils croient que c'est un signe de quelque nouvelle, ou de quelque étranger qui va arriver. Ils évitent avec soin de tourner les pieds du lit contre la porte; ils y verraient un présage de leur mort prochaine, parce que c'est de cette manière qu'on place les morts dans leur bière.

18° Les habitants des îles Orcades sont très-crédules et disposés à se livrer aux charlatans de toute espèce; ils ont une multitude de remèdes superstitieux pour tuer les moineaux et les rats; pour faire réussir l'opération de brasser la bière ou de cailler le lait; pour soulager les femmes en travail d'enfant; pour guérir les moutons; pour le mal de dents, l'hémorragie et toutes les autres maladies. Certains jours de la semaine sont bons pour entreprendre une affaire, d'autres y sont contraires; certains mois ont aussi une préférence. Les jeudis et vendredis sont les jours qu'ils choisissent pour se marier, et ils évitent scrupuleusement de prendre pour cette cérémonie tout autre temps que celui du croissant de la lune; c'est aussi l'époque qu'ils préfèrent pour tuer quelque pièce de bétail. S'ils partent pour un voyage, ils ont toujours soin, en quittant le rivage, de tourner la proue de leur barque du côté du soleil levant.

19° Dans les îles Hébrides, le peuple est fortement attaché aux enchantements et aux amulettes. Un amant malheureux cherche à se venger de son heureux rival de la même manière que le berger Alphésibée dans Virgile: il fait trois nœuds de trois fils de diverses couleurs, et à chaque nœud, il fait des imprécations pour attirer sur son rival toute la honte qui peut affliger un jeune époux; mais celui-ci s'en venge par un contre-enchantement qu'il croit être à toute épreuve, et qui consiste à mettre une pièce de monnaie sur le pied gauche, et à se placer devant l'autel avec un soulier détaché.

20° Une superstition particulière aux provinces basques, c'est la persuasion où sont encore beaucoup d'entre eux, que sur une famille de sept frères il y en a un qui doit être marqué de la croix, c'est-à-dire avoir dans l'intérieur du palais ou sur la langue l'empreinte d'une croix, qui lui communique la vertu de guérir par la succion la morsure des chiens enragés. C'est principalement dans le Guipuscoa qu'il existe de ces guérisseurs; et dans les familles où il se trouve sept garçons, on ne manque pas de destiner l'un d'eux à cette fonction spéciale, qui, grâce à l'entière confiance du peuple dans les remèdes du croisé, qu'on regarde d'ailleurs comme une espèce de saint, ne laisse pas d'être assez lucratif.

21° Les anciens Arabes croyaient aux songes, aux devins, à la magie, consultaient le sort par le moyen de flèches non empennées, qu'ils agitaient dans un sac de peau pour en faire sortir une au hasard; ils suspendaient ou hâtaient leur marche d'après le vol des oiseaux, redoutaient les génies et fuyaient l'influence du mauvais œil; presque toutes ces superstitions sont encore en vigueur chez les Arabes modernes, les Syriens, les Egyptiens, et en général chez tous les Musulmans.

Une des plus grandes difficultés que trouvent les savants et les voyageurs européens à explorer les ruines et les antiquités de l'Egypte et de l'Arabie, consiste dans le préjugé où sont les Arabes, que les dessinateurs sont tous des enchanteurs; aussi sont-ils obligés de prendre les plus grandes précautions pour tirer la copie des inscriptions ou dessiner les monuments. Si un habitant de la contrée les aperçoit, il s'imagine qu'ils procèdent à des enchantements; et c'est à cela qu'ils attribuent les maladies, les pestes et les calamités dont ils sont quelquefois affligés. Ils croient fermement qu'un magicien peut, en traçant sur le papier certains caractères, faire cesser la pluie dans un pays et la faire tomber dans un outre.

22° Les Chinois, outre la multitude de leurs procédés de divination, dont nous détaillons un certain nombre dans ce Dictionnaire, outre leur croyance en l'astrologie, ont encore une infinité de présages qu'ils tirent de la prétendue apparition de certains animaux fabuleux, des différents phénomènes de la nature, des nuages, des arbres, de la floraison, des insectes, des accidents for-

tuits, des calamités publiques ou particulières. Ils n'élèvent pas le moindre doute sur l'effet heureux ou malheureux que tout cela doit avoir; cette croyance est passée à l'état de dogme, et elle est si importante à leurs yeux que le savant Ma-touan-lin lui a consacré vingt livres ou sections dans son Encyclopédie littéraire.

23° Les Siamois prennent pour de mauvais augures les hurlements des animaux féroces et le cri des cerfs et des singes, comme le peuple superstitieux en Europe s'effraie des hurlements d'un chien pendant la nuit, ou des cris de la chouette. Un serpent qui croise le chemin, la foudre qui tombe, ou un objet qui se renverse par hasard, sont des événements capables d'empêcher une bonne affaire. Ils prennent pour décision de ce qu'ils doivent faire ou éviter les premières paroles qu'ils entendent dire au hasard. Les Siamois ont encore des talismans et des caractères pour faire mourir ou pour rendre invulnérable, pour faire taire les gens et les chiens, quand ils craignent d'être découverts dans la perpétration d'une mauvaise action. Quand ils préparent une médecine, ils attachent au bord du vase des papiers où sont écrites des paroles mystérieuses, pour empêcher les esprits d'emporter la vertu du remède. Sur mer, pendant les orages, ils appliquent à tous les agrès de pareilles amulettes pour calmer les vents. Le prince n'est pas plus exempt de superstition que ses sujets. Il n'entreprend ni affaire, ni voyage, que les devins ne lui aient marqué une heure pour l'entreprendre heureusement. Il ne sort pas de son palais, ou n'y rentre pas que ses devins ne le lui aient permis. Il y a de plus, comme dans les Indes et à la Chine, un almanach qui indique soigneusement les jours heureux ou malheureux pour la plupart des choses qu'on a habitude de faire.

24° Les Tonquinois prennent également conseil des devins et des magiciens dans leurs entreprises; rien ne se fait, rien ne se commence sans avoir écouté l'arrêt du sort. Le devin, avant de répondre aux questions, prend un livre plein de cercles, de caractères et de figures bizarres, demande l'âge du consultant, et jette les sorts, qui sont deux ou trois petites pièces de cuivre où sont quelques lettres, mais d'un seul côté. Si ces pièces, jetées en l'air, montrent en tombant le côté vide, c'est un mauvais signe; c'en est un bon, si le contraire arrive; mais si les deux pièces tombent chacune d'une manière différente, c'est un excellent présage. Les magiciens sont aussi les médecins du Tonquin. Quelquefois ils attribuent la maladie à un démon, qu'il s'agit d'abord de connaître, puis d'apaiser au moyen des sacrifices. Si cela ne réussit pas, on a recours à la violence pour le faire déloger. Les amis du malade investissent la maison, et prennent les armes pour le chasser. Si le magicien a vérifié par ses livres, ou par quelque autre pratique de son art, que la maladie est causée par l'âme d'un parent mort, il met tout en œuvre pour attirer cette âme nuisible, et dès qu'il l'a en son pouvoir, il la renferme dans une bouteille jusqu'à ce que le malade soit guéri; il casse alors la bouteille et rend la liberté à cette âme malfaisante. Quelquefois ils portent la robe du malade dans un carrefour, la suspendent au haut d'une perche, et offrent au génie qui préside à ce lieu sept petites boules de riz que le malade doit avaler. Il y a aussi dans ce pays des magiciennes qui passent pour être en communication avec les mauvais esprits, et pour connaître l'état des âmes dans l'autre monde. Ces magiciennes évoquent les âmes au son du tambour, et les contraignent de répondre aux questions proposées.

25° Les superstitions des Karians tendent toutes à apaiser les mauvais génies dont ils redoutent singulièrement la puissance. Ils attribuent à cette influence, provoquée par les maléfices, un grand nombre de maladies aiguës dont ils ignorent la cause naturelle. Suivant eux, dès qu'un sorcier veut se défaire de quelqu'un, il introduit dans le corps de sa victime une poule réduite à la petitesse d'un insecte. Cette poule, avalée en respirant sans qu'on s'en doute, reprend peu à peu ses dimensions ordinaires, et finit par étouffer le malheureux qui la porte dans son sein. Karians et Birmans assurent que, quand on brûle le cadavre, l'objet du maléfice se retrouve intact au milieu des flammes.

26° Dans l'île de Ceylan, lorsque les herbes et les racines administrées à un malade n'ont pas produit l'effet attendu, on prend une planche, et on trace dessus avec de la terre la figure du malade en demi-relief. Ensuite on fait appeler tous les parents et les amis de l'un et de l'autre sexe, et on prépare un grand repas. Sur les neuf heures du soir, tous les conviés se trouvent autour de la maison; après le souper, on se rend dans un lieu préparé exprès; tous s'y placent en rond, laissant au milieu un espace vide. On allume des flambeaux, on bat le tambour et on fait un grand bruit avec divers instruments pendant une heure. Ensuite une jeune fille, qui doit être vierge, va danser au milieu du cercle, pendant que les assistants mêlent leurs voix au bruit des tambours. Après quelques tours, elle se laisse tomber, jetant de l'écume par la bouche, et les yeux hagards : c'est alors qu'un de la troupe se détache pour lui faire plusieurs questions, et la prier de ne pas permettre que le malade meure, de vouloir bien accepter les fruits qu'on lui offre de sa part, et de lui enseigner quelque remède contre son mal. La fille possédée prononce l'arrêt du malade, qui meurt quelquefois, malgré la décision de l'oracle. Si on se plaint d'avoir été trompé, la fille répond qu'on n'a pas bien entendu. Quelquefois, pendant son paroxysme, ne sachant que répondre, et voulant gagner du temps, elle dit qu'il y a dans l'assemblée quelqu'un qui est son ennemi ou celui du malade, et cet ennemi est presque toujours un chrétien; alors on prie celui-ci de vouloir bien sortir, après quoi le démon rend son oracle. On lui témoigne sa reconnaissance par des adora-

tions, et on lui porte des offrandes au pied d'un arbre qui lui a été consacré ; ces offrandes sont couronnées de fleurs, et il n'est plus permis d'y toucher.

27° Lorsque les nègres de la Côte-d'Or sortent de leur case pour aller trafiquer, s'il leur arrive d'éternuer, en tournant par hasard la tête du côté droit, qu'ils appellent *eninfran*, ils regardent ce jour-là comme heureux, et hasardent toutes leurs marchandises ; si, au contraire, ils tournent la tête du côté gauche, qu'ils nomment *abinkon*, ils rentrent chez eux, et n'en sortent plus de tout le jour, quand même il y aurait une apparence certaine d'un profit extraordinaire.

28° Les Cafres attribuent leurs maladies à des sortiléges ; et par conséquent ceux qui leur servent de médecins doivent aussi se connaître en sorcellerie ; aussi la cure du malade ne consiste-t-elle qu'en une pratique par laquelle ils prétendent le désensorceler ; mais avant d'en venir là, on travaille à sa purification. On commence par tuer un mouton gras, après quoi on prend le diaphragme de la bête ; le docteur l'examine, le saupoudre de *buchu*, et le suspend tout chaud au cou du malade, en lui disant : « Tu es ensorcelé, mais je te déclare que tu seras bientôt guéri, car le charme n'est pas fort. » Le malade doit porter ce collier jusqu'à ce qu'il tombe en pourriture. Si le charme résiste à cette opération, le médecin emploie alors, du mieux qu'il peut, les autres ressources de son art, et prépare certaines herbes qu'il va cueillir dans des lieux écartés.

29° Les Betchouanas cherchent à deviner d'avance le succès de leurs entreprises. Ils emploient à cet effet des dés fabriqués avec des ongles d'antilopes, et taillés en forme de pyramides à côtés égaux ; la base de cette pyramide porte des figures taillées en demi-relief. A chaque paire de dés appartiennent deux bâtons plats, découpés en zigzag et un peu plus longs que la base du dé. On jette ces quatre instruments à terre en prononçant une prière, et leur position relative révèle la volonté du destin.

30° Les plus simples d'entre les diverses races de Hottentots ont une confiance si ferme dans leurs magiciens, hommes et femmes, qu'ils s'adressent quelquefois à eux, et les sollicitent d'arrêter le tonnerre et la pluie. Pour obtenir de la considération, ces sorciers, d'ailleurs bien payés, sont prêts à tout entreprendre. Mais, s'il continue de tonner et de pleuvoir plus longtemps qu'ils ne l'avaient prédit, ils allèguent pour excuse qu'un autre sorcier, ou plus savant ou mieux payé qu'eux, rend leurs opérations inutiles par une contre-magie. Plusieurs Hottentots croient que toutes leurs maladies leur viennent par magie et ne peuvent être guéries que par les mêmes moyens. Les magiciens, de leur côté, ont grand soin d'entretenir cette idée, et cependant ne négligent pas, dans ces occasions, d'administrer des remèdes extérieurs et intérieurs. Un de leurs remèdes corporels est de faire coucher le malade sur le ventre : alors ils se mettent sur son dos, le pincent et le battent à coups de poing ; enfin, ils lui montrent un os, grand ou petit, qu'ils font semblant de faire sortir de son nez, de ses oreilles, ou de quelque autre partie de son corps, et que leur conjuration, disent-ils, a été chercher jusqu'au milieu de ses entrailles. Il arrive souvent que le malade guérit par cette opération, sinon il en subit encore plusieurs autres. S'il meurt, ses amis déplorent son malheur d'avoir été si fortement ensorcelé, qu'il fût au-dessus du pouvoir de tous les sorciers de le sauver. Un Hottentot raconta à Sparrman qu'étant encore enfant, il avait, entre autres joujoux, un os de la jambe d'un bœuf, dont il faisait un petit chariot ; qu'un jour, à son grand étonnement, il vit que cet os avait été tiré par un magicien du derrière d'une personne malade, et qu'autant qu'il pouvait se souvenir, le malade avait été parfaitement guéri après cette opération.

31° Les Mandans d'Amérique sont extrêmement crédules, et, dans toutes leurs affaires un peu importantes, ils se laissent guider par des motifs superstitieux. Ils ont les idées les plus fantastiques sur les phénomènes de la nature ; ils croient à l'existence d'une foule d'êtres différents dans les corps célestes ; ils leur offrent des sacrifices, implorent leur secours dans toutes les occasions, pleurent, gémissent, jeûnent, s'imposent de cruelles pénitences pour se rendre ces génies favorables, et ajoutent surtout une grande foi aux songes. Ces songes sont en général les motifs de leurs actes religieux et des pénitences qu'ils s'imposent, car ils sont convaincus de la vérité de ce qu'ils voient en songe. Ils prétendent qu'avant que les armes à feu leur fussent connues, un d'entre eux vit en dormant une arme à l'aide de laquelle on pouvait tuer son ennemi de fort loin, et, que, peu de temps après, les blancs leur apportèrent le premier fusil. Ils virent de même en songe des chevaux avant qu'ils en eussent. Il y a encore chez les Mandans beaucoup d'autres idées et préjugés superstitieux. Ainsi, ils croient qu'une personne à qui l'on veut du mal doit nécessairement mourir, si l'on fait une figure de bois ou d'argile dans laquelle on introduit, à la place du cœur, une aiguille ou un piquant de porc-épic, et qu'on la dépose au pied d'une case de médecin. Une pratique superstitieuse toute semblable avait lieu chez les Candies de l'ancienne Rome, et chez les sorciers du moyen âge.

32° Quelques jours avant d'aller à la chasse des taureaux sauvages, les Iroquois et les peuples sauvages du Mississipi envoient cinq ou six de leurs chasseurs dans les endroits où se trouvent ces animaux. Ces chasseurs y dansent le calumet avec autant de cérémonie que s'ils se trouvaient au milieu des nations alliées. Lorsqu'ils sont de retour, on expose pendant trois jours, à la vue de tout le monde, des chaudières ornées de plumes. Pendant cet espace de temps, une femme distinguée marche en procession, avec la chaudière sur le dos, à la tête

d'un grand nombre de chasseurs. Cette troupe suit un vieillard qui porte avec beaucoup de gravité, en guise d'étendard, un morceau de toile. Ce vieillard, dit le P. Hennepin en donnant la description d'une de ces processions dont il fut témoin oculaire, fit faire trois ou quatre fois halte aux chasseurs ou guerriers, pour pleurer amèrement la mort des taureaux qu'ils espéraient tuer. A la dernière pause, les anciens de la troupe envoyèrent deux des plus habiles chasseurs à la découverte des taureaux sauvages. Ils leur parlèrent bas à l'oreille, à leur retour ; ensuite ils allumèrent de la fiente de ces animaux, séchée au soleil, et amorcèrent leurs calumets de ce feu nouveau, pour faire fumer les chasseurs qu'ils avaient envoyés à la découverte. Après la cérémonie, cent hommes allèrent par derrière les montagnes, et cent autres marchèrent d'un autre côté, pour enfermer les taureaux.

33° Les Delawares croient à un esprit protecteur de leur tribu, qui, sous la forme d'un grand aigle, plane dans le ciel, hors de vue, et veille incessamment sur eux. Parfois, content de la horde qu'il protége, il arrive en tournoyant jusque dans les régions inférieures, et on peut voir ses ailes à larges envergures se déployer, tandis qu'il tourbillonne au-dessous des nuées. Alors la saison est propice, grande moisson de blé, grands succès à la chasse. Quelquefois au contraire, il s'irrite, il donne cours à sa rage ; le tonnerre est sa voix, ses yeux lancent au milieu des éclairs la foudre qui dévore les objets de son courroux. Parfois cet esprit, tour à tour irrité ou propice, laisse tomber une plume, en gage de sa protection, sur le sauvage qui lui offre quelque animal en sacrifice. Cette plume rend invulnérable et invincible son heureux possesseur. Du reste toutes les tribus américaines attribuent aux plumes de l'aigle des vertus occultes et souveraines. On raconte que, dans une excursion assez téméraire, faite sur les terrains de chasse des Pawnies par un parti de Délawares, ceux-ci, entourés par des ennemis plus nombreux, dans une vaste plaine qui n'offrait aucune retraite, furent défaits et massacrés. Un petit nombre d'entre eux seulement parvint à se réfugier sur le sommet des hauteurs. Là le chef des guerriers, presque réduit au désespoir, sacrifia son propre cheval au génie tutélaire de la tribu. Soudain un aigle immense descend du haut du ciel, fond sur la victime, la saisit entre ses serres, l'emporte à travers les airs et laisse tomber une des grandes plumes de son aile. Le chef s'en empare avec transport, l'attache sur sa tête, et, se précipitant avec ses guerriers dans la plaine, se fraie une large route au milieu des ennemis dont il fait un affreux carnage, sans que pas un des siens reçoive une blessure.

Les sauvages prétendent que les foudres éteintes sont quelquefois ramassées dans les prairies par des chasseurs qui s'en servent en guise de flèches et de lances. Celui qui possède une arme semblable devient invincible ; mais si, durant la mêlée, un orage survient, le guerrier peut être emporté dans l'ouragan, sans qu'on entende plus jamais parler de lui.

34° Avant de partir pour la guerre, les Arikaras observent un jeûne rigoureux, ou plutôt ils s'abstiennent de toute alimentation pendant quatre jours. Dans cet intervalle leur imagination s'exalte jusqu'au délire ; soit affaiblissement de leurs organes, soit effet naturel des projets belliqueux qu'ils nourrissent, ils prétendent avoir d'étranges visions. Les anciens et les sages de la tribu, appelés à donner l'interprétation de ces rêves, en tirent des augures plus ou moins favorables au succès de l'entreprise ; leurs explications sont reçues comme des oracles sur lesquels l'expédition sera fidèlement réglée. Tant que dure le jeûne préparatoire, les guerriers se font des incisions sur le corps, s'enfoncent dans la chair des morceaux de bois au-dessous de l'omoplate, y attachent des liens de cuir et se font suspendre à un poteau fixé horizontalement sur le bord d'un abîme qui a 150 pieds de profondeur ; souvent même ils se coupent un ou deux doigts qu'ils offrent en sacrifice au grand Esprit, afin de revenir chargés de chevelures.

35° Parmi les préjugés des Algonquins et des Dacotas, il en est un fort singulier. Quelquefois un homme est voué par sa famille à une vie d'ignominie. Alors il s'habille comme une femme et se livre à tous les travaux des femmes. Il ne vit que dans la compagnie de l'autre sexe, et quelquefois même il prend un époux. Toute sa vie, il demeure l'objet du plus grand mépris, bien que sa situation ne soit pas le résultat de son choix. Cette condition est souvent la conséquence d'un rêve que les parents ont fait avant la naissance de l'enfant.

Dans beaucoup de tribus les hommes ont ce qu'ils appellent leur sac à remèdes, qui est plein d'os, de plumes et d'autres débris : la conservation de cette espèce de fétiche est d'une grande importance pour la tribu. En outre, chaque personne tient en grand honneur un animal de son choix, qu'elle regarde comme son *remède*, et on ne pourrait jamais obtenir qu'elle tuât un seul individu de l'espèce.

36° Si les insulaires des Moluques rencontrent un corps mort dans leur chemin, ils se détournent au plus vite, surtout s'ils ont un enfant avec eux, dans la persuasion que l'âme du défunt voltige dans l'air autour du corps qu'elle a quitté, et cherche à nuire aux vivants. Comme ces âmes en veulent principalement aux petits enfants, on leur lie des préservatifs autour du bras ou du cou, dès qu'ils ont trois ou quatre mois. Ils croient que la petite vérole est donnée par un démon particulier, qui enlève le malade pendant la nuit, si on ne le surveille pas exactement, et le transporte sur un arbre sagou. Pour l'éloigner, on met une image de bois à l'entrée d'une ouverture pratiquée

dans le toit, car c'est par là qu'il entre constamment.

Si, en sortant de chez eux le matin, ils rencontrent une personne contrefaite ou un vieillard impotent, ils rentrent aussitôt, persuadés que s'ils méprisaient ce présage, ils seraient malheureux toute la journée. Pour se garantir de la rencontre des démons pendant la nuit, ils ne sortent jamais le soir sans s'être munis d'un ognon ou d'une gousse d'ail, avec un couteau et quelques petits morceaux de bois. Les femmes surtout ne manquent pas de prendre cette précaution quand elles sont obligées de sortir avec leurs enfants, et elles déposent ces objets dans leurs lits en les couchant.

Les Moluquois s'imaginent encore que les femmes qui meurent en couche ou durant leur grossesse deviennent des spectres et des fantômes ; qu'elles vont errant dans les bois et dans les villages, pour chercher leur mari ou pour effrayer les passants. Pour prévenir ces accidents, ils ont soin de mettre un œuf sous chaque aisselle de la défunte avant de l'enterrer. Cette femme alors, croyant tenir ses enfants, n'ose plus quitter la place de peur de leur faire du mal. Pour mieux l'empêcher de se remuer, et d'essayer de changer de situation, ils lui plantent des épingles dans tous les orteils, en remplissent les intervalles avec du coton, lui mettent du safran en croix sous la plante des pieds, et lui attachent les jambes avec certaines herbes.

37° Dans les Philippines, les insulaires tirent également un bon ou un mauvais augure du premier objet qu'ils rencontrent dans leur chemin. S'ils entreprennent un voyage, le moindre insecte, rencontré mal à propos, est capable de les faire retourner chez eux.

Les Aétas pensent que les morts éprouvent des besoins : ils les ensevelissent armés et vêtus, et mettent dans leur tombe des aliments pour plusieurs jours. A la cérémonie des funérailles, ils laissent au défunt une place vide au milieu d'eux, afin qu'il participe au banquet funèbre. Quelquefois ils croient le voir et ils pensent qu'il jouit des pleurs que ses amis répandent. Ils supposent qu'il rend quelquefois visite à son ancien foyer ; pour s'en assurer on couvre le foyer de cendre, et si l'on y aperçoit le moindre dérangement, la plus légère trace, ces sauvages tombent aussitôt dans une profonde affliction. Ils disent que le mort a reparu pour exercer quelque vengeance, et sur-le-champ ils offrent des sacrifices à ses mânes pour l'apaiser. Ces superstitions des Aétas existent encore aujourd'hui telles qu'elles étaient au temps de la conquête de l'archipel par les Espagnols.

38° Les habitants des îles Pelew n'entreprennent rien sans avoir fendu auparavant les feuilles d'une certaine plante assez semblable au jonc des marais, et sans en avoir mesuré les bandes sur le revers de leur doigt du milieu, pour savoir si l'entreprise réussira ou non. Le roi Abba-Thulle eut recours à ce prétendu oracle en différentes occasions, et surtout lorsqu'il entreprit sa seconde expédition contre Artingall. Ce prince ne voulut point s'embarquer dans son canot, et fit attendre toute sa suite, jusqu'à ce qu'il eût roulé et entortillé ses feuilles d'une manière satisfaisante.

39° Dans les îles Tonga les charmes et les présages jouent un rôle important, et les songes sont considérés comme des avertissements du ciel, que l'on ne peut négliger sans s'exposer aux conséquences les plus funestes. Les éclairs et le tonnerre sont des indices de guerres et de grandes catastrophes; l'action d'éternuer est aussi un très-mauvais présage. Un jour, Finau II, se préparant à aller remplir ses devoirs religieux sur la tombe de son frère, faillit assommer le voyageur Mariner, parce qu'il avait éternué en sa présence au moment du départ. Une certaine espèce d'oiseau semblable au martin-pêcheur passe pour annoncer quelque malheur, lorsque, dans son vol rapide, il s'abat tout à coup près d'une personne. Le même prince, prêt à se mettre en campagne avec une troupe de ses guerriers pour marcher contre l'ennemi, changea tout à coup de dessein en voyant cet oiseau passer deux fois sur sa tête et se poser ensuite sur un arbre.

40° Lorsqu'un insulaire de la Nouvelle-Zélande a fait un songe, il ne manque pas d'en informer tout son village : aussitôt chacun d'accourir et de se presser autour de lui pour entendre le récit de son rêve avec ses circonstances les plus puériles; les anciens et les vieilles femmes en interprètent les obscurités ; on avertit les hameaux environnants et les tribus voisines de la vision nocturne et de ses commentaires ; et c'est là ce qui détermine les grandes entreprises des sauvages, ce qui règle toute leur conduite. Ils croient aussi volontiers aux revenants qu'aux songes : souvent au milieu de la nuit, lorsque l'île entière est dans le repos, soudain des cris de frayeur retentissent de toutes parts, les femmes se lamentent, le village entier est dans la consternation, parce que l'ombre d'un parent, d'un ami ou d'un chef mort dans les combats, aura apparu à quelqu'un pendant qu'il dormait.

Avant d'entreprendre une guerre, on consulte l'aruspice : si, pendant que le prêtre inspecte les entrailles des animaux sacrifiés, le cri du hibou se fait entendre, c'est un mauvais augure; mais si c'est un faucon qui voltige sur la tête des guerriers, l'ennemi sera défait. On emploie encore un autre moyen pour prévoir l'issue d'une campagne: un jeune homme prend un nombre de baguettes égal à celui des tribus belligérantes; il aplanit un certain espace de terrain, y plante les baguettes comme des quilles sur deux lignes parallèles représentant les deux armées en présence, et s'éloigne un peu en attendant l'effet que produira le vent. Si les baguettes, qui représentent l'ennemi tombent en arrière, l'ennemi sera culbuté : si c'est en avant, il sera vainqueur ; si c'est obliquement, la victoire demeurera incertaine. *Voy.* Makoutou.

41° A Tikopia, il existe un grand bâtiment appelé la Maison des esprits. On suppose qu'ils y résident; et, à l'approche d'un coup de vent ou d'un orage, les insulaires accourent à cette maison, et y demeurent aussi longtemps que dure la tempête, faisant des offrandes de racine de keva, de noix de coco et autres mets. Ils s'imaginent que l'orage est causé par le chef des esprits, qui, lorsqu'il est irrité, monte sur la partie la plus élevée de l'île et manifeste sa colère en provoquant une tempête; ils croient qu'on peut l'apaiser par des offrandes, et il retourne alors dans la Maison des esprits.

42° Les Australiens croient à l'influence des songes, aux charmes et aux sortiléges. Ils attribuent presque toutes leurs maladies à une influence malfaisante. Aussi les remèdes les plus ordinaires employés par leurs devins ne sont que des charmes pour détruire l'effet des premiers.

SUPINAL. C'était, suivant saint Augustin, un surnom romain de Jupiter, comme ayant le pouvoir de tout renverser.

SUPPLICATION, cérémonie religieuse ordonnée par le sénat romain pour apaiser les dieux, les supplier d'être propices, ou pour les remercier des faveurs reçues, telles qu'une victoire signalée. On étendait à terre des lits magnifiques dans les temples, au pied des autels, et les sénateurs allaient avec leur famille et le peuple chanter des hymnes et présenter des offrandes de fleurs odoriférantes. Les duumvirs étaient chargés de ces sortes de fêtes. Dans les commencements de la république, elles ne duraient qu'un jour ou deux; mais dans la suite ce nombre fut considérablement augmenté, en proportion de l'agrandissement de l'empire.

SUPRALAPSAIRES, branche d'Arminiens, qui pensent que Dieu a pris la détermination de perdre un certain nombre d'hommes antérieurement à la chute d'Adam et indépendamment de cette chute. *Voy.* INFRALAPSAIRES

SURKHRADJ, nom d'un Div ou géant, qui n'était pas de la race humaine. Il commandait les armées du Soliman Tchaghi, qui régnait dans le monde avant l'époque de Djanben-Djan. Ces Dives ou Djinns n'étaient point de purs esprits, car ils avaient des corps et étaient sujets à la mort comme les hommes; Dieu irrité contre ces êtres à cause de leurs rébellions, résolut de donner le monde à gouverner à d'autres créatures. Il créa pour cet effet Adam, et commanda à ce qui restait de Dives et de génies de se soumettre à lui et de le reconnaître pour leur roi. Eblis, chef des Djinns, refusa d'obéir à Dieu, mais Surkhradj rendit hommage au premier père des hommes; il embrassa même sa religion et sa loi, et le défendit toujours contre les Djinns, devenus démons, ainsi qu'Eblis leur chef. Il continua ses bons services à Seth, fils d'Adam, et lui demanda Rokhaïl pour en faire son premier ministre.

SURODON, un des dieux subalternes des Tchouvaches, peuple de la Russie asiatique.

SURPLIS, 1° habit de chœur des ecclésiastiques; ce mot est une abréviation pour *surpelisse*, parce qu'il se mettait par-dessus la pelisse ou l'habit de peau qu'on portait dans le nord. Il consiste en une espèce de robe ou tunique blanche à larges manches, qui ne descend que jusqu'aux genoux. En France, les manches ont disparu pour faire place à des ailes triangulaires ridiculement plissées dans le sens horizontal. L'évêque donne le surplis au clerc qui reçoit la tonsure et entre ainsi dans l'état ecclésiastique; les laïques autorisés à officier dans le chœur des églises portent également le surplis.

2° Seuls de tous les protestants les Anglicans ont conservé le surplis comme distinction cléricale, au grand scandale des Presbytériens qui regardent ce vêtement comme une abomination. Les ministres anglicans s'en revêtent pour l'office public et pour l'administration des sacrements; ce vêtement, que nous avons vu à Londres, ressemble plus au surplis romain, qu'au surplis à ailes des églises de France.

SURTUR, roi du feu, dans la mythologie scandinave; il est invincible; mais il ne figure point au nombre des dieux, attendu qu'il est leur ennemi, et qu'il doit contribuer à les anéantir un jour. A la fin des temps il reviendra à la tête des génies du monde de feu, précédé et suivi de tourbillons de flammes, et armé d'un glaive plus étincelant que le soleil. Le pont de Bifrost, qui unit le ciel avec la terre, se brisera sous ses pas; il s'élancera contre les dieux pour les combattre, et s'attaquera surtout à Frey, qui tombera sous ses coups. Surtur lancera alors ses feux sur toute la terre et le monde entier sera consumé. Il sera donc le dernier des êtres, comme il a été le premier, car son royaume, le Muspelheim, existait avant toutes choses.

SUSPENSE, censure ecclésiastique par laquelle un prêtre est interdit de ses fonctions pendant un certain temps. C'est communément la première peine qu'inflige le juge ecclésiastique: elle est plus ou moins grave, suivant la nature des faits qui y ont donné lieu; elle varie aussi suivant les usages des églises. On l'appelle *locale*, quand l'ecclésiastique n'est interdit que pour un endroit déterminé, et *personnelle*, lorsqu'il l'est partout. Elle peut être ou générale ou bornée à certaines fonctions, telles que la prédication, l'administration du sacrement de pénitence, ou la célébration de la messe: on la prononce aussi indéfinie ou limitée à un temps plus ou moins long; dans ce dernier cas, elle cesse de plein droit à l'expiration du terme fixé. Celui qui n'observe pas la suspense encourt l'irrégularité.

SUTUNIUS, dieu adoré par les anciens Espagnols. Son nom n'est connu que par des inscriptions.

SUVETAR, divinité finnoise, la même sans doute qu'Etela, mère de la nature. *Voy.* ETELA.

SWABHAVIKA, école de philosophie bouddhique. Voici l'exposé de sa doctrine d'après M. Hodgson: Les Swabhavikas nient l'existence de l'immatérialité; ils affirment

que la matière est la substance unique, et ils donnent deux modes nommés *pravritti* et *nirvritti*, ou action et repos, concrétion et abstraction. La matière, disent-ils, est éternelle comme une masse brute, et il en est de même des forces de la matière, qui possèdent non-seulement l'activité, mais aussi l'intelligence. L'état propre d'existence de ces forces est le repos et l'abstraction de toute chose palpable et visible : dans cet état (*nirvritti*), elles sont d'un côté si atténuées, et de l'autre si pourvues d'attributs infinis de pouvoir et d'habileté, qu'elles n'ont besoin que de la conscience intérieure et de la perfection morale pour devenir des dieux. Quand les forces passent de leur état propre et permanent de repos à leur état casuel et transitoire d'activité, alors toutes les belles formes de la nature ou du monde arrivent à l'existence, non par une création divine, non par hasard, mais spontanément, et toutes ces belles formes de la nature cessent d'exister quand les mêmes forces repassent de cet état de *pravritti* ou activité à l'état de *nirvritti* ou repos. La révolution des états de *pravritti* et de *nirvritti* est éternelle et embrasse l'existence et la destruction de la nature ou des formes palpables.

Les Swabhavikas sont si éloignés d'attribuer l'ordre et la beauté du monde à un hasard aveugle, qu'ils aiment beaucoup à citer la beauté de la forme visible comme une preuve de l'intelligence des forces créatrices, et ils infèrent leur éternité de la succession éternelle de formes nouvelles. Mais ils insistent sur ce point que ces forces sont inhérentes à la matière, et ne lui ont pas été appliquées par le doigt de Dieu, ou par un être absolument immatériel. Les formes inanimées sont considérées comme appartenant exclusivement au *pravritti*, et par conséquent comme périssables ; mais les formes animées, parmi lesquelles l'homme n'est pas distingué suffisamment, sont jugées capables de devenir par leurs propres efforts associées à l'état éternel de *nirvritti;* leur félicité, qui consiste dans le repos ou la délivrance d'une migration, se renouvelant sans fin à travers les formes périssables du *pravritti*. Les hommes sont doués de la conscience tant de la félicité éternelle du reste du *nirvritti*, que de la peine sans fin de l'activité du *pravritti*. Mais ces hommes, qui ont gagné l'éternité du *nirvritti*, ne sont pas regardés comme les souverains de l'univers qui se gouverne lui-même, ni comme les médiateurs ou juges du genre humain resté dans le *pravritti*, parce que les notions de médiation et de jugement ne sont pas admises par les Swabhavikas, qui tiennent que chaque homme est l'arbitre de son destin, le bien et le mal dans le *pravritti* étant, par la constitution de la nature, liés indissolublement au bonheur et au malheur ; et l'acquisition du *nirvritti* étant, par la même loi immuable, la conséquence inévitable de l'agrandissement de ses facultés par l'abstraction habituelle qui rend un homme capable de connaître ce qu'est le *nirvritti*. Acquérir cette connaissance c'est devenir possesseur de la science universelle, où un bouddha est digne de recevoir comme tel les honneurs divins, pendant qu'on languit encore dans le *pravritti ;* c'est de plus devenir, au delà du tombeau ou dans le *nirvritti*, tout au moins ce qu'un homme peut devenir ; mais sur ce tout, quelques Swabhavikas ont exprimé des doutes, tandis que d'autres ont maintenu que c'était le repos éternel et non l'anéantissement éternel (*sounyata*) ; mais, ajoute cette école plus dogmatique, quand même ce serait le *sounyata*, ce serait encore bon ; l'homme étant, dans le cas contraire, condamné à une migration éternelle à travers toutes les formes de la nature, dont la plus désirable n'est pas à envier et doit même être évitée à tout prix.

Cet exposé montre que la doctrine distinctive des Swabhavikas est de nier l'immatérialité, et d'affirmer que l'homme est capable d'accroître ses facultés à l'infini. La fin de cet accroissement des facultés humaines est l'association à l'éternel repos du *nirvritti* sur la nature duquel il y a des disputes ; les moyens d'y arriver sont le *tapas* et le *dhyana :* par le premier de ces mots, les Swabhavikas entendent, non pas la pénitence ni les peines corporelles que l'on s'inflige, mais une abnégation entière de toutes les choses extérieures (*pravrittika*) ; ils entendent par le second la pure abstraction mentale. Quant aux choses physiques, les Swabhavikas rejettent non le destin ou l'action, mais l'être qui les a conçus, c'est-à-dire un être unique, immatériel, intelligent, qui par sa volonté aurait donné l'existence et l'ordre à la matière. Ils admettent ce que nous appelons les lois de la matière, mais prétendent que ces lois sont des causes premières et non secondaires, sont éternellement inhérentes à la matière, et ne lui ont pas été imprimées par un créateur immatériel. Ils considèrent la création comme un effet spontané résultant de forces dont la matière a été douée de toute éternité, et qu'elle possédera éternellement. Quant à l'homme, les Swabhavikas reconnaissent en lui des forces intellectuelles et morales, mais ils nient l'essence ou l'être immatériel auquel nous attribuons ces forces. Ils assignent la causalité animée et inanimée à la puissance propre de la nature (*Swabhava*).

Je crois, continue M. Hodgson, que les Swabhavikas composent la plus ancienne école de philosophie du bouddhisme ; mais, depuis les temps les plus reculés, elle a été partagée en deux partis nommés, l'un simplement les *Swabhavikas*, dont j'ai essayé d'exposer la doctrine ; l'autre les *Swabhavik-pradjnikas*, du mot *Pradjna*, la suprême sagesse, c'est-à-dire de la nature. *Voy.* Pradjnikas.

SWANTEWITE, idole adorée dans le nord. *Voy.* Swétovid.

SWAHA, déesse hindoue, épouse d'Agni, dieu du feu ; on l'invoque avec son mari au moment des sacrifices par le feu.

SWARGA ou Swargaloka, le ciel ou le paradis des Hindous; c'est le séjour des dieux du second rang et des mortels sancti-

ties, les uns et les autres enfants de Kasyapa. C'est là que règne Indra, appelé le roi du Swarga. Ce paradis est à l'est du mont Mérou, et on le considère comme un royaume qui a une succession de princes distingués chacun par un nom particulier, mais qui portent le titre générique d'Indra. Les routes qui conduisent au Swarga sont belles et spacieuses, on y trouve d'excellentes hôtelleries, où toutes choses sont servies avec profusion; des étangs où flottent des lotus sacrés; des arbres touffus procurant un délicieux ombrage. Le sol en est jonché de fleurs qui y tombent perpétuellement en pluies abondantes. Les dieux s'y promènent à cheval ou sur des éléphants, dans de riches palanquins ou sur des chars superbes. De nombreux serviteurs les abritent sous de blanches ombrelles, et les rafraîchissent en agitant autour d'eux de larges éventails. Tout ce qui peut flatter les sens et satisfaire les désirs, tout ce que l'imagination la plus brillante peut concevoir de richesses, de plaisirs sans mélange, de repos sans ennui et de bonheur sans fin, se trouve réuni dans ces lieux enchantés. Cependant ce ne sont encore là que les avenues du Swarga. Dans le paradis même, les jouissances les plus ineffables sont réservées aux bienheureux; de magnifiques jardins les couvrent de leur ombre; des fleurs d'une innombrable variété de formes et de couleurs réjouissent leur vue et les embaument des plus suaves parfums; d'exquises liqueurs, versées à grands flots dans des coupes d'or, caressent leur palais et leur procurent une molle ivresse, qui, loin d'amortir leurs sensations, en développe au contraire toute l'énergie. Les doux sons des mélodieux instruments de musique que les Gandharvas, musiciens célestes, marient aux accents de leur voix harmonieuse, charment incessamment les oreilles. D'innombrables troupes d'Apsarasas, courtisanes célestes, y forment des danses voluptueuses, et sont toujours prêtes à éteindre les feux qu'elles ont fait naître. L'entrée du Swarga est accordée à toutes les âmes vertueuses, sans acception de rang ni de caste, qui sont parvenues sur la terre au degré de sainteté requis; toutefois elles n'y demeurent pas éternellement, et, à l'expiration d'une longue période d'années, elles reviennent dans le monde pour y recommencer une nouvelle vie.

Au milieu du Swarga est le palais d'Indra, le souverain; l'or et les pierreries y brillent de toutes parts. Un palais d'une égale magnificence s'élève non loin de là pour Satchi, son épouse, fille de Polomi. C'est là que résident encore Vrihaspati, le gourou des dieux, qui leur explique les védas; Sonata et Koumara, les médecins célestes; les régents des huit quartiers de l'univers; les sept planètes; les sept richis, en un mot tous les personnages divins, objets de la vénération des mortels. On y trouve l'arbre Kalpa, dont les fruits, de couleur d'or, ont un goût exquis; il s'élève à la hauteur de dix yodjanas (30 lieues), et a le pouvoir de satisfaire tous les désirs des humains. C'est là encore que réside Kamadhénou, la vache des richesses et de l'abondance, et qui verse des flots intarissables d'un lait délicieux. Cependant le souverain de ce séjour enchanteur n'est jamais bien assuré sur son trône, car il peut être détrôné et remplacé par quiconque a su par ses vertus éminentes, par de longues pénitences, ou par des sacrifices réitérés, parvenir au plus haut degré de sainteté. Aussi ce dieu a-t-il soin d'envoyer quelqu'une des célestes bayadères aux illustres pénitents pour les séduire et leur faire perdre leurs mérites. Son trône cependant a été plusieurs fois usurpé; on cite même un infidèle, nommé Rayi, fils d'Ayous, qui devint roi du Swarga, et son frère Nahoucha fut appelé à ce trône vacant par l'absence d'Indra.

SWARNAVINDOU, c'est-à-dire *tache d'or*, surnom de Vichnou; d'autres entendent par là un des douze lingas honorés d'un culte spécial à l'époque de l'invasion musulmane. Ce serait celui qui était vénéré près d'Oudjayani.

SWASTIKA, figure mystique que les Hindous tracent sur une personne ou sur une chose, pour lui porter bonheur.

SWAYAMBARA, mode de mariage usité autrefois dans l'Inde; il consistait dans le choix qu'une jeune fille faisait elle-même de celui qu'elle désirait pour époux. Quand il s'agissait de marier une princesse, on convoquait tous les princes voisins à un sacrifice, à un festin ou à une solennité quelconque; et la princesse faisait son choix parmi eux; mais ordinairement les compétiteurs étaient soumis à une épreuve, qui consistait soit à bander un arc d'une puissance extraordinaire, soit à atteindre d'un coup de flèche un but déterminé; et la main de la princesse était le prix du vainqueur. Le Mahabharata et d'autres épopées hindoues contiennent la description de plusieurs swayambaras.

SWAYAMBHOU, c'est-à-dire *celui qui existe de lui-même*, un des plus beaux noms de la divinité suprême chez les Hindous. 1° Il est analogue au *Jéhova* des Hébreux, et à la définition que Dieu a donnée de lui-même, lorsqu'il dit à Moïse: *Je suis celui qui suis.* Les livres indiens donnent en général une définition très-exacte et très-orthodoxe de Swayambhou, et elle peut être admise en sûreté de conscience par un chrétien. Cependant, comme cette contrée est par excellence la patrie de l'erreur, les Hindous ont trouvé le moyen de dénaturer ce premier être. Ainsi, d'après le Védanta, Swayambhou est la cause créatrice et matérielle de ce monde, créateur et création, moteur et matière mise en mouvement; tout émane de lui, tout est lui, tout rentre en lui; ainsi que l'araignée produit d'elle-même son fil, et le retire en elle à volonté, ainsi que les cheveux croissent sur le corps, ainsi que les plantes surgissent de la terre pour y retourner, de même aussi l'univers émane de l'essence divine, subsiste en elle et y retourne.

Dans la cosmogonie brahmanique nous voyons aussi Swayambhou personnifié en

Manou, pour donner naissance à tous les êtres. *Voy.* Manou.

2° Les Bouddhistes du Népâl ont fait aussi de Swayambhou une appellation d'Adi-Bouddha, ou du Bouddha primitif, qui, suivant la doctrine des Aishvarikas, remplit à peu près la fonction de dieu suprême.

SWÉDENBORGIENS ou Swédenborgistes, sectateurs de la doctrine de Swédenborg. Emmanuel Swédenborg était fils de Jesper Swedberg, évêque luthérien de Skara, dans la Gothie occidentale; il naquit à Stockholm en 1688, reçut une brillante éducation, voyagea en Angleterre, en Hollande, en France et en Allemagne, et fut ennobli, en 1719, par la reine Ulrique Eléonore; c'est de là qu'il modifia son nom. Après avoir fait de grands progrès dans les sciences, et principalement dans la physique, il passa à l'étude du monde intellectuel, devint théosophe, s'attribua une communication fréquente et immédiate avec les êtres spirituels, et des révélations sans nombre concernant le culte de la Divinité, le sens de l'Ecriture, l'état des hommes après leur mort, le ciel, l'enfer, les autres mondes et leurs habitants. Sa doctrine est consignée dans un grand nombre d'ouvrages sortis de sa plume, et elle a fini par provoquer une secte qui s'est répandue principalement dans les Etats-Unis, et dont voici les articles de croyance, d'après *the religious Creed and statistics*, etc., de John Hayward.

Swédenborg enseigne qu'il n'y a qu'un Dieu, le Seigneur Jésus-Christ, dans lequel il y a une Trinité divine, qui n'est pas une trinité de personnes, mais qui est analogue à celle qui existe dans l'homme, image et ressemblance de Dieu. Dans l'homme il y a une âme ou principe essentiel de vie, et une forme ou corps matériel en ce monde et spirituel dans le monde futur, dans lequel l'âme existe, et par lequel elle se manifeste en opération; ces trois choses, l'esprit, la forme et l'opération sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Or, comme dans toute pensée il y a quelque affection qui la provoque et qui la produit, comme toute action est l'effet de la volonté ou de l'affection qui opère par la pensée, il s'ensuit que le Père est l'amour divin, le Fils la sagesse divine, et le Saint-Esprit l'opération divine. De même encore que chaque effet doit être produit par la même cause et pour la même fin, ainsi en toutes choses, la fin, la cause et l'effet forment une sorte de trinité. Swédenborg ne considère pas cette trinité comme arbitraire et figurative, mais comme très-réelle, basée sur l'essence divine, et découlant de l'essence divine sur toute chose. Quant à la régénération, Swédenborg enseigne que, comme le Seigneur a glorifié son humanité en résistant aux puissances de l'enfer, qui l'assaillaient, et en en triomphant, ainsi l'homme, en imitant le Seigneur dans sa régénération, peut se régénérer peu à peu par le secours de la grâce de Dieu; c'est-à-dire qu'il devient capable de recevoir du ciel la bonne volonté et la sagesse par le moyen de Jésus-Christ, et cette disposition augmente de plus en plus, à mesure qu'il résiste au péché et s'exempte de le commettre.

Swédenborg enseigne que le Seigneur ne prédestine personne au ciel, ne condamne personne et ne punit personne; que sa grâce divine accompagne sans cesse tous les êtres, aidant ceux qui font des efforts sur la terre et coopèrent avec lui; soutenant et dirigeant les anges dans le ciel, et cherchant même à détourner les démons des maux qu'ils veulent faire. Cependant il ménage et laisse toujours dans une entière liberté la volonté de chacun; et il lui procure un secours qui lui laisse la faculté de se tourner volontairement vers le ciel ou vers l'enfer. Le salut, suivant Swédenborg, n'est pas la délivrance du châtiment, mais la délivrance du péché. Ceux qui agissent de concert avec le Seigneur, et qui affermissent en eux le principe du bien, deviendront des anges dans l'autre vie, et seront associés avec les anges; cette association constitue le ciel. Ceux qui résistent à la grâce de Dieu, et qui s'abandonnent à l'amour-propre, qui est la racine du mal, deviendront des démons, et c'est leur association qui constitue l'enfer. Dans le ciel comme dans l'enfer, il y a plusieurs sociétés, dirigées chacune par un principe particulier de bien ou de mal, chacun s'associant avec son semblable, tant en général qu'en particulier. Personne ne va dans l'autre vie entièrement bon ou mauvais; car dans ce monde les bons et les méchants peuvent soutenir des luttes avec des influences qui leur sont opposées, de telle sorte que les bons peuvent ainsi devenir meilleurs, et les méchants devenir bons; mais, après la mort, comme il ne peut plus y avoir de changement radical, le principe qui dirige chaque individu est rendu manifeste, et son caractère y est entièrement conforme. Le changement final est accompli par degrés, et tandis qu'il s'opère, les hommes décédés ne sont ni anges ni démons; Swédenborg les représente comme n'étant ni dans le ciel ni dans l'enfer, mais dans le monde des esprits; car, dans les écrits de cet illuminé, les esprits sont distingués des anges et des démons.

Relativement à la résurrection. Swédenborg enseigne qu'il n'y a pas de résurrection du corps matériel, mais du corps spirituel qui sortira du matériel; et que cela arrive généralement trois jours environ après la mort apparente, lorsque la chair devient roide, que tout mouvement a cessé, et que toute chaleur vitale est complétement évanouie. Suivant lui, le corps spirituel forme le corps matériel, et s'en sert comme d'un instrument tant qu'il réside en lui. Ainsi l'œil matériel ne voit que parce que l'œil spirituel voit par lui les objets matériels; les sens résident strictement dans l'organe spirituel; et ainsi des autres sens. De là, lorsque le corps spirituel ressuscite, il entre en possession parfaite des sens et des organes, et l'homme est encore parfaitement

homme. Ainsi le monde spirituel forme le monde matériel, et toutes les choses qui existent matériellement dans le monde matériel sont spirituellement dans le monde spirituel. Là les objets spirituels affectent les organes et les sens spirituels des hommes, comme les objets matériels affectent ici-bas leurs organes et leurs sens matériels.

C'est pourquoi, dit Swédenborg, la plupart de ceux qui meurent ne savent pas ce qu'ils seront à leur réveil dans un autre monde. Quant à ceux qui, dès cette vie, ont les sens ouverts, comme Swédenborg le dit de lui-même, ils voient clairement les personnes et les objets spirituels, comme les prophètes les voyaient dans leurs visions. C'est de cet état, disent les Swédenborgiens, joint à leur croyance dans l'influence active et constante que les esprits délivrés des corps ont sur les hommes qui y sont encore attachés, qu'est venue leur opinion sur le commerce des vivants avec les morts. Toutefois, les choses spirituelles n'ont pas une identité constante avec les objets matériels. Swédenborg les représente plutôt comme des apparences, qui changent avec l'état de ceux qu'elles concernent, qui existent par leur relation avec eux, et qui réfléchissent et manifestent exactement leurs affections et leurs pensées.

De ce principe, que les choses matérielles correspondent aux choses spirituelles et les représentent, est venue la doctrine des correspondances, d'après laquelle Swédenborg explique les sens spirituels de l'Ecriture, c'est-à-dire le sens dans lequel ceux qui sont dans le monde spirituel lisent la Bible. Il enseigne que ce sens spirituel est dans le littéral, comme le corps spirituel est dans le matériel, ou comme l'âme est dans le corps; que ce sens existe dans chaque mot et dans chaque lettre du sens littéral, lequel vient de lui et n'existe que par lui.

Swédenborg considère la nouvelle Jérusalem prédite dans l'Apocalypse, comme une église qui doit s'établir maintenant, et dans laquelle on connaîtra la véritable nature de Dieu et de l'homme, celle du ciel et de l'enfer, le sens de l'Ecriture, toutes choses qui sont pour nous des occasions d'erreur et d'ignorance. Dans cette Eglise, la connaissance acquise portera ses fruits, qui seront l'amour de Dieu et du prochain, et la pureté de vie. *Voy.* Jérusalémites.

Swédenborg mourut à Londres en 1772; sa doctrine compte en Angleterre un certain nombre de sectateurs, qui ont fabriqué une liturgie; la forme de leur baptême est invalide, car ils disent en administrant ce sacrement : Je te baptise au nom du Seigneur Jésus-Christ, qui est Père, Fils et Saint-Esprit; mais le plus grand nombre des Swédenborgiens se trouve dans les Etats-Unis, où ils sont répandus au nombre de 5000 environ dans 117 villes ou villages.

SWERNA-GANAPATI, nom sous lequel le dieu Ganésa était adoré autrefois dans l'Inde, par une secte qui n'existe plus.

SWETAMBARAS, une des deux sectes entre lesquelles se partage la doctrine des Djaïnas. *Voy.* à l'article Digambaras, en quoi ils diffèrent de ces derniers.

SWETOVID, SWIATOWID, SWIATOWITCH ou Swantewite, dieu célèbre, adoré par les Slaves, à Arcona, ville de l'île de Rugen, qui fut le dernier boulevard du paganisme dans le Nord. On raconte en effet que l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Norwége, l'Islande et même le Groënland étaient depuis longtemps convertis au christianisme, quand, seule au milieu de ce grand mouvement social et religieux qui avait soumis au joug évangélique toutes les populations slaves et germaniques, l'île de Rugen conservait opiniâtrément son ancien culte et ses anciens dieux. Une fois pourtant elle avait écouté la parole des missionnaires chrétiens; elle avait même commencé à se convertir et avait pris pour patron saint Wit. Mais à peine les missionnaires furent-ils partis qu'elle oublia ses promesses. Les faux prêtres revinrent et réveillèrent dans le cœur des habitants les vieilles superstitions. Les croix furent brisées, les chapelles détruites, et l'on fit du patron de l'île, saint Wit, une idole monstrueuse qu'on appela *Swantewite* ou *Swétowid*.

Le temple de cette idole vénérée dans tout le pays s'élevait au milieu de la ville d'Arcona. Il était bâti avec soin, peint en rouge et orné de sculptures en bois. Il n'avait qu'une porte d'entrée et deux enceintes; la première, peinte en rouge de haut en bas, la seconde, ornée de quatre colonnes et revêtue de tapis, de tous côtés. Au fond de celle-ci était l'image de Swantewite, voilée par un rideau; c'était une statue de bois fort dur, d'une grandeur colossale, portant sur ses épaules quatre cous et quatre têtes. Deux de ces têtes faisaient face au peuple, la troisième était tournée à droite et la quatrième à gauche. De chacune de ces quatre figures tombait une longue barbe crépue, et les cheveux étaient frisés à la manière des Slaves. Le Dieu tenait de la main droite un vase en forme de corne, fait de différents métaux, et son bras gauche était arrondi comme un arc. Une robe épaisse lui couvrait le corps jusqu'aux genoux, et ses pieds reposaient sur un bloc de pierre enfoncé dans le sol. Sur sa hanche pendait une longue épée dans un fourreau d'argent; à côté de lui étaient sa selle et sa bride, d'une grandeur démesurée. Un peu plus loin on voyait sur les murailles des cornes de différents animaux sauvages, et les présents en or et en argent qui avaient été offerts à cette farouche divinité.

Swantewite était tout à la fois le dieu de la guerre et le dieu de la fécondité. Chaque année, après la moisson, le peuple venait en foule lui rendre hommage. Dès la veille le chef des prêtres avait nettoyé le sanctuaire, où lui seul pouvait entrer. Là il ne lui était pas même permis de respirer; et chaque fois qu'il avait besoin de reprendre haleine, il revenait à la porte du saint lieu

et expirait l'air qui commençait à le suffoquer, de peur de souiller la divinité par son souffle. Le jour de la fête étant venu, tout le peuple se rassemblait autour du temple, et on égorgeait une grande quantité de bétail; le prêtre prenait la corne que le dieu tenait dans sa main droite, et qui avait été remplie d'hydromel l'année précédente; il venait se placer à la porte du temple, et, d'après l'inspection de la liqueur, il prédisait au peuple la fécondité de l'année suivante; quand il n'y avait que peu ou point d'hydromel dissipé, c'était un signe d'abondance; mais si la liqueur avait tari notablement, il fallait s'attendre à une mauvaise récolte. Le présage tiré, le prêtre versait l'hydromel aux pieds du dieu, puis remplissait sa corne de nouveau, en faisant des prières pour obtenir l'abondance, la richesse et la victoire. Ensuite il prenait un gâteau de la taille d'un homme, et le plaçant entre lui et la foule, il demandait s'il en était entièrement caché. S'il en était ainsi, l'épaisseur du gâteau pouvait être encore considérée comme un signe d'abondance pour l'année suivante, sinon, c'était un indice funeste. Il bénissait ensuite le peuple au nom de Swantewite, et l'exhortait à faire avec ferveur des sacrifices, leur promettant en récompense qu'ils seraient toujours vainqueurs sur terre et sur mer. On passait le reste de la journée dans les festins, et c'eût été une honte de ne pas s'enivrer.

Pour l'entretien du temple, chaque homme et chaque femme payaient un impôt annuel; le tiers du butin enlevé appartenait au dieu; en outre, on lui avait consacré 300 chevaux, et tout ce que l'on gagnait par leur moyen devait lui être offert. Il avait de plus un beau et grand cheval blanc, que le chef des prêtres avait seul le droit de monter; lui seul aussi pouvait lui couper le poil de la queue et de la crinière. On croyait que le dieu lui-même prenait souvent ce cheval et s'en allait la nuit combattre les ennemis de l'île; car parfois, le matin, on trouvait le coursier divin tout haletant à la porte du temple et couvert de sueur. A l'approche d'une guerre, on faisait de ce cheval un oracle. A cet effet, on plantait six lances deux à deux devant le temple; à chaque paire on en attachait transversalement une troisième, assez bas pour que le cheval pût passer par-dessus sans sauter. Après de longues et solennelles prières, le prêtre prenait le cheval par la bride, et le faisait avancer sur ces trois rangs de lances : si le cheval levait toujours le pied droit le premier pour passer sur les lances transversales, le présage était favorable, et l'on se décidait à la guerre, sinon on tâchait de faire la paix.

On amenait quelquefois à cette idole des chrétiens prisonniers pour les offrir en sacrifice. On les faisait mettre à cheval revêtus de leur armure; on attachait ensuite à quatre pieux les jambes de l'animal; puis mettant le feu à deux bûchers dressés de chaque côté, on brûlait tout vif le cavalier et la monture; ce sacrifice passait pour très-agréable à Swantewite.

En l'année 1168, Waldemar Ier, roi de Danemark, irrité de l'arrogance des habitants de Rugen, résolut de les châtier, et s'avança vers l'île à la tête d'une nombreuse armée. Il mit le siége devant Arcona; mais cette ville, bâtie sur des rochers, était très-difficile à prendre, et ses habitants se défendaient avec opiniâtreté. Waldemar était déjà là depuis plusieurs semaines, et commençait à désespérer du siége qu'il avait entrepris, quand un soldat vint lui dire que la ville tomberait le jour de la fête de saint Wit. Ce jour-là, en effet, il s'introduisit par une ouverture souterraine dans une des tours de la forteresse, y mit le feu, et tandis que les assiégés travaillaient à éteindre l'incendie, les Danois s'élancèrent sur les remparts et entrèrent dans la ville. Le temple de Swantewite fut démoli et son image brisée en morceaux. Quand les habitants de Rugen virent que leur dieu n'avait pas même pu se préserver de cet outrage, ils cessèrent de croire en lui et se convertirent au christianisme.

SYCOMANCIE, divination pratiquée au moyen des feuilles de figuier. On y écrivait les questions ou propositions sur lesquelles on voulait avoir des éclaircissements; la feuille venait-elle à se dessécher après la demande faite au devin par le curieux, c'était un mauvais présage; et un heureux augure, si elle tardait à se faner.

SYENA-YAGA, sacrifice de l'épervier ou du faucon, mentionné dans les livres indiens. Il paraît qu'on l'offrait, en l'accompagnant d'imprécations, pour attirer la malédiction céleste sur un ennemi détesté.

SYLVAIN, dieu champêtre, qui présidait aux forêts chez les Romains. Quelques-uns le confondent avec Faune; d'autres le disent fils de ce dernier; d'autres enfin, fils de Saturne. C'était peut-être le Pan des Grecs, appelé *Egipan* ou Pan-Chèvre. Macrobe distingue trois Sylvains : l'un dieu domestique, ou Lare; l'autre, dieu champêtre, le même que Faune; le troisième, dieu oriental ou dieu Terme; ce dernier serait proprement le dieu Sylvain; aussi lui attribue-t-on l'invention des limites. Servius dit que c'était là l'opinion commune, mais que, selon les philosophes, Sylvain était le dieu de la matière, qui est la masse et la lie des éléments, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grossier dans le feu, l'air, l'eau et la terre. On trouve Sylvain représenté tantôt avec les cornes et la moitié du corps de chèvre, tantôt avec la forme humaine tout entière. Ce dieu était fort honoré en Italie, où l'on croyait qu'il avait pris naissance, et qu'il avait régné pour le bonheur des hommes. Il avait plusieurs temples à Rome, un dans les jardins du mont Aventin, un autre dans la vallée du Viminal, et un troisième sur le bord de la mer, d'où il était appelé *Littoralis*. Ses prêtres formaient un des principaux colléges du sacerdoce romain. Les hommes seuls avaient le pouvoir de lui sacrifier. Au commence-

ment on ne lui offrait que du lait; on lui immola ensuite un porc. On parait ses autels de branches de cyprès ou de pin. Sylvain était, suivant Noël, un dieu ennemi des enfants, et dont on leur faisait peur comme du loup, à cause de l'inclination qu'ont la plupart des enfants à détruire et à rompre les branches d'arbres; on le leur représentait donc comme un dieu qui ne souffrait pas impunément qu'on détériorât les objets qui lui étaient consacrés. — Sylvain était aussi regardé comme incube; aussi était-il la terreur des femmes en couches; elles imploraient contre lui la protection des divinités Intercido, Pilumnus et Deverra.

SYLVAINS, expression générique qui comprenait toutes les divinités champêtres, telles que les Faunes, les Satyres, les Silènes, les Pans, les Egipans, les Tityres, etc.

SYMBAQUES (συμβακχοί). C'était le titre de deux prêtres chargés de purifier Athènes dans la fête des Thargélies.

SYMBOLE. Les chrétiens appellent ainsi le sommaire des principales vérités qu'ils doivent croire de cœur et confesser de bouche. Ce mot est grec et veut dire *marque*, *signe;* on s'en servait autrefois pour désigner soit le mot d'ordre dont se servaient les soldats pour reconnaître le corps auquel ils appartenaient, soit la carte ou la lettre de recommandation au moyen desquelles on se faisait reconnaître dans les villes alliées, ou par les hôtes avec lesquels on entrait en rapport. L'Eglise l'a appliqué au formulaire des articles de la foi, parce qu'il est comme un signe par lequel on distingue ses véritables enfants. On compte ordinairement trois symboles, qui ne sont point opposés les uns aux autres, mais qui exposent avec plus ou moins d'étendue les principaux articles de croyance.

1° *Le Symbole des Apôtres;* c'est le plus court de tous; on l'attribue communément aux apôtres, et on croit qu'ils l'ont composé avant de se disperser dans toute la terre. Il fait partie des prières journalières des chrétiens; la plupart des Protestants l'ont conservé.

2° *Le Symbole de Nicée*, rédigé dans le premier concile de Nicée, tenu l'an 325, sous l'empereur Constantin; on y insiste sur la nature divine du Verbe, pour bien établir la foi catholique contre l'hérésie arienne. Ce Symbole fut adopté dans le concile de Constantinople, en 381; mais les Pères du concile y firent des additions touchant l'Incarnation, contre les Apollinaristes, et touchant le Saint-Esprit, contre les Macédoniens. Ils y traitent aussi de l'Eglise, dont les Pères du concile de Nicée n'avaient point parlé; d'où ce Symbole devrait plutôt être appelé de Constantinople que de Nicée. Afin de voir d'un seul coup d'œil quelles modifications il a subies, nous allons le reproduire ici, en faisant observer que les additions faites à Constantinople sont consignées ici en italique:

« Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, *créateur du ciel et de la terre*, de *toutes* les choses visibles et invisibles; et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père *avant tous les siècles*, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non fait, consubstantiel au Père, par lequel tout ce qui est dans le ciel et sur la terre a été fait; qui pour nous autres hommes et pour notre salut est descendu des cieux, s'est incarné *du Saint-Esprit, est né de la vierge Marie*, s'est fait homme, *a été crucifié pour nous sous Ponce Pilate*, a souffert *et a été enseveli;* est ressuscité le troisième jour *suivant les Ecritures*, est monté aux cieux, *est assis à la droite du Père*, d'où il viendra *encore avec gloire* pour juger les vivants et les morts; *et son règne n'aura point de fin*. Nous croyons aussi au Saint-Esprit, *Seigneur et vivifiant*, *qui procède du Père, qui doit être adoré et glorifié avec le Père et le Fils*, *qui a parlé par les prophètes. Nous croyons une seule Eglise sainte, catholique et apostolique. Nous confessons un baptême pour la rémission des péchés. Nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle futur. Amen.* »

Timothée, patriarche d'Alexandrie, introduisit, au VIe siècle, la coutume de chanter ce Symbole à la messe; le second concile de Tolède, de l'an 589, ordonna la même chose pour l'Eglise latine, et cet usage s'est toujours conservé depuis; on le récite après l'Evangile tous les dimanches, aux fêtes solennelles, à celles des apôtres, des docteurs et à quelques autres. Le concile de Florence, en 1439, ajouta à ce Symbole, à l'endroit où il est dit que le Saint-Esprit procède du Père, le seul mot *Filioque* et au Fils, parce que les Grecs se fondaient sur le silence du concile de Constantinople pour nier que le Saint-Esprit procédât du Fils comme du Père; les Grecs présents au concile approuvèrent cette édition; mais dès l'année suivante presque toute l'Eglise d'Orient protesta contre elle, en prétextant qu'on n'avait pas le droit de rien ajouter à un Symbole rédigé par un concile; tandis que le concile de Florence n'avait pas agi autrement que le concile de Constantinople, qui avait fait au Symbole de Nicée des additions bien autrement considérables. Les Anglicans ont également conservé ce Symbole ainsi que le suivant, qui est rejeté par l'Eglise épiscopale des Etats-Unis.

3° *Le Symbole de saint Athanase*, attribué communément au saint docteur dont il porte le nom, bien que d'autres le rapportent à Vigile, évêque de Tapse en Afrique, qui vivait vers la fin du Ve siècle. Il est beaucoup plus long que les précédents, et s'étend principalement sur les mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation. Il fut reçu en France vers l'an 850; l'Espagne et la Germanie l'adoptèrent environ 180 ans après. Les Eglises d'Angleterre le chantaient dans le Xe siècle; il était répandu en 960 dans plusieurs cantons de l'Italie; enfin Rome l'admit en 1014. Il fait maintenant partie de l'office canonial; on l'a inséré dans l'office du dimanche, après les psaumes de Prime, et on le chante

à deux chœurs, de la même manière que les psaumes.

Les nations infidèles n'ont point de symbole proprement dit, à moins que l'on ne veuille donner ce titre à la profession de foi musulmane qui consiste en cette formule : « J'atteste qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu, et que Mahomet est son prophète. »

SYMBOLES. Les Grecs appelaient quelquefois symboles ce que nous nommons présages. Mais communément on emploie ce terme dans le sens de types, emblèmes, ou représentations de choses religieuses, divines ou morales, par des images ou des propriétés d'objets naturelles. Les symboles sont, comme les mythes, destinés à rendre une idée, à exposer une vérité d'un ordre un peu élevé, par le moyen d'un intermédiaire, qui la fasse mieux sentir que si elle demeurait sous sa forme abstraite; mais, dans le symbole, cet intermédiaire est un signe appréciable à l'œil; dans le mythe, c'est le langage. Le premier emploie une démonstration matérielle, un objet de la nature par exemple, ou une action; le second se sert d'une démonstration orale, d'un récit. Dans la religion chrétienne, les sacrements, ces signes visibles d'une grâce invisible, comme les définit saint Augustin, sont des symboles et non pas des mythes; d'ailleurs les uns et les autres étaient également en usage dans les premiers siècles du monde, et également propres à agir sur l'intelligence d'hommes grossiers, et peu faits au raisonnement. Cependant, bien que dans le christianisme Dieu ait révélé aux hommes tout ce qui leur était nécessaire de croire et de pratiquer, son divin auteur a jugé à propos d'établir et de sanctionner des symboles perpétuels, tels que ceux que nous venons d'énoncer, parce qu'il fallait à la créature humaine un moyen positif de se procurer la grâce, et qu'il convenait à la bonté de Dieu que l'homme sût quand il l'avait acquise. C'est ainsi que l'eau du baptême est le signe de la régénération spirituelle; l'huile de la confirmation, le symbole de la force conférée par ce sacrement; les espèces du pain et du vin dans l'Eucharistie, le signe de la manducation réelle du corps et du sang du Sauveur. Jésus-Christ et les apôtres nous ont appris que presque toutes les pratiques, les cérémonies et même les événements de l'ancienne loi avaient un caractère symbolique qui préparait la loi nouvelle. La liturgie, les sacrifices, les souillures et les purifications légales, les fêtes, le sacerdoce, le tabernacle, l'agneau pascal, le passage de la mer Rouge, la circoncision, etc., étaient autant de types et de symboles de ce qui devait avoir lieu dans le christianisme, qui est le perfectionnement de la religion révélée.

« Là, dit le P. Ravignan, en parlant du symbolisme israélite, tous les événements accumulés, révoltes, guerres, captivité, délivrance; là, les splendeurs du temple unique et de la cité sainte; là, le grand prêtre et ses nombreux lévites avec leurs fonctions emblématiques; là, ce culte si varié d'expiations et de purifications, les holocaustes, les anathèmes, les sacrifices si divers et si multipliés, annonçaient, redisaient à l'avance, annoncent et redisent encore le rachat du monde si longtemps captif, courbé si longtemps sous un joug tyrannique; annonçaient et signifiaient cette Église une, sainte, immortelle, à laquelle tout devait bientôt accourir; cette Rome, mère et maîtresse de toutes les églises, ce pontife suprême, ces pasteurs, ces prêtres voués et consacrés à régénérer tous les peuples dans le sang de la victime sans tache, aux conditions si justes et si nécessaires de l'aveu, du repentir et de la peine réparatrice. Là, depuis Adam l'homme ancien, jusqu'à l'homme nouveau Jésus-Christ, toutes les gloires patriarcales et judaïques, rois, héros, sages, guerriers, pontifes, prophètes, désignent et prédisent quelques traits du législateur, du roi, du prophète, du pontife sauveur de la loi nouvelle. Abel, Isaac, Melchisédech, son sacrifice; Abraham, le vrai croyant, les véritables enfants de son Église; Isaïe et Jérémie, ses douleurs et ses souffrances; Moïse, sa loi; Josué, sa victoire; David et Salomon, sa royauté, sa sagesse et sa gloire; et, à côté de ces illustrations viriles, nous entrevoyons, dans de célèbres héroïnes, quelque ombre de cette Vierge mère, auguste réparatrice de laquelle devait naître le Sauveur Jésus. »

Le paganisme avait aussi ses symboles qui jouaient un grand rôle, surtout dans les mystères : tels étaient le phallus, le serpent et les autres objets renfermés dans la corbeille mystique, et qui sont analogues à ceux qui ont été conservés ou adoptés par la franc-maçonnerie moderne.

Il y a une autre sorte de symboles qui appartiennent à l'iconologie sacrée ou profane; ce sont les attributs que l'on donne aux personnages historiques ou mythologiques. Ces symboles varient suivant les différents systèmes de religion. (*Voy.* Attributs.)

SYMBOLISME, opinion qui réduit à de purs symboles tous les systèmes de religion. Cette école, qui nous menace en ce moment déjà, n'est pas nouvelle. Quelques auteurs chrétiens y ont même coopéré, bien qu'avec des intentions excellentes, et ont donné par là un fort mauvais exemple. Huet, évêque d'Avranches, dans sa *Démonstration évangélique;* Bergier, dans son *Origine des dieux du paganisme;* Court de Gébelin, dans son *Monde primitif;* l'abbé Pluche, dans son *Histoire du ciel;* Guérin du Rocher, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*, ont donné une impulsion dangereuse à la science, et préparé, sans le vouloir, les voies à Dupuis, qui, dans son *Origine de tous les cultes*, vint appliquer à nos croyances ces principes élastiques. Il y soutient en effet que le christianisme n'a rien d'*historique* ni de *réel* dans son établissement, que toute son histoire n'est que symboles et allégories, que l'on a ensuite personnifiés et changés en faits réels et authentiques. L'Allemagne est en ce moment saturée de ces malheureuses doctrines; on les trouve formulées en par-

ticulier dans la *Symbolique de Creuzer*, que M. Guigniaut a traduite et accommodée au goût et au génie français, sous le titre de *Religions de l'Antiquité*. Suivant ces écrivains, toutes les religions, et souvent même les histoires des peuples, ne sont que des mythes, de manière que tout le paganisme ne serait qu'un grand symbole, cachant les plus beaux et les plus profonds secrets de la nature.

SYMBOMES, *dieux qui ont un même autel*, soit parce qu'en effet on leur consacrait le même autel, soit parce que leurs autels respectifs étaient placés à côté l'un de l'autre dans le même temple. A Olympie, il y avait six autels, consacrés chacun à deux des plus grandes divinités. Ces dieux correspondaient aux *Dii consentes* des Romains.

SYMMACHIE, surnom que les habitants de Mantinée donnèrent à Vénus, parce qu'elle avait combattu pour les Romains à la journée d'Actium, la mollesse d'Antoine et sa passion pour Cléopâtre lui ayant fait perdre la bataille.

SYNAGOGUE. Ce mot signifie proprement congrégation ; et, comme celui d'Eglise chez les chrétiens, il exprime, soit l'autorité religieuse et la communauté de ceux qui professent la loi mosaïque, soit le lieu où les Juifs se réunissent pour prier ou pour enseigner. Le mot *synagogue* est grec ; en hébreu on dit *kehala*, *kéhilla*, église, *keneseth*, congrégation, ou *Beth-hakkeneset*, maison de la Congrégation.

Outre le temple de Jérusalem, il y avait dans la même ville plusieurs synagogues particulières, telles que celle des Alexandrins et quelques autres dont il est parlé dans le Nouveau Testament. Les docteurs ou rabbins enseignaient la loi dans ces synagogues qui servaient aussi d'écoles, et cela se pratiquait du temps de Jésus-Christ et des apôtres, qui s'y assemblaient avec les autres juifs, pour y écouter la lecture de la loi et les enseignements des rabbins. Comme on rendait aussi des jugements dans les mêmes lieux, on y gardait le même ordre que dans le grand consistoire. Il y avait donc un président, appelé en grec *Archisynagogos*, chef de la synagogue ; ceux qui étaient assis à ses côtés en forme de demi-cercle prenaient la qualité de *Zekénim*, ou anciens ; et, plus bas, sur d'autres siéges, les disciples qui étudiaient la loi. Ces derniers, qu'on appelait *Talmidé-Hakamim*, disciples des sages, étaient partagés en trois classes : on choisissait ceux de la première classe pour remplir la place des *Hakamim* ou sages ; ceux du second rang montaient alors au premier, et ceux du troisième au second. Le peuple était assis dans le parterre, qui correspondait à la nef de nos églises, sur des nattes ou des tapisseries. C'est de cet ordre établi dans les synagogues, que les premiers chrétiens paraissent avoir pris la disposition du clergé et du peuple dans les églises. Il y avait aussi dans le temple, et ensuite dans les synagogues, un ministre ou officier appelé *Schammas*, qui tenait la place de nos diacres ; et les Syriens se servent encore aujourd'hui du même mot pour désigner le diacre. Les Juifs modernes l'appellent *Khazan* ou inspecteur ; il était chargé de surveiller tout ce qui se passait dans la synagogue, et d'en ouvrir ou fermer les portes.

Les Juifs, dit Léon de Modène, font leurs synagogues, qu'ils nomment écoles, petites ou grandes, dans une salle haute ou basse d'une maison, ou en un lieu séparé, comme ils peuvent, lorsqu'ils n'ont pas le moyen de construire des édifices élevés et somptueux. Les murailles en sont blanches en dedans, boisées, ou revêtues de tapisseries. On lit sur les murs des passages de l'Ecriture ou des sentences propres à réveiller la dévotion. Tout autour sont placés des bancs pour s'asseoir; et, en quelques-unes, il y a de petites armoires où l'on resserre les livres et les vêtements affectés à la prière. Au milieu il y a des candélabres ou des lustres suspendus au plafond, ou bien des lampes et des girandoles attachées à la muraille. A l'entrée, il y a des troncs où l'on dépose les aumônes destinées aux pauvres.

Dans chaque synagogue, il y a du côté de l'orient une arche ou armoire appelée *aron*, en mémoire de l'arche d'alliance; on y renferme les cinq livres de la loi écrits à la main sur vélin, avec de l'encre faite exprès, et copiés avec un soin extrême. Les peaux sur lesquelles est écrit le Pentateuque sont cousues bout à bout avec les nerfs d'un animal monde, et maintenues à chaque extrémité par deux bâtons ornés, sur lesquels on les roule et on les déroule, à mesure qu'on avance dans la lecture. Ce volume ainsi roulé est couvert d'une étoffe de lin ou de soie richement brodée. Au milieu ou à l'entrée de la synagogue, il y a une longue table de bois ou pupitre, sur laquelle on déroule le livre de la loi, et qui sert aussi de chaire au prédicateur. Les femmes ne sont jamais mêlées aux hommes dans les synagogues; on pratique pour elles des galeries élevées d'où elles peuvent tout voir sans être vues.

Dans les grandes villes, il y a souvent plusieurs synagogues, tant à cause du nombre considérable de Juifs qui s'y trouvent, que parce que tous les Israélites n'appartiennent pas au même rite. C'est ainsi qu'à Paris, il y a des synagogues pour le rite allemand qui est le plus répandu, et une pour le rite portugais; ailleurs il y en a pour les Italiens et pour les Orientaux.

La synagogue des juifs portugais à Amsterdam passe pour être la plus belle qui soit au monde. Elle est bâtie à l'orient de la ville ; elle a 150 pieds de longueur, et 100 de largeur, sans la cour et les murs extérieurs. Sa hauteur, jusqu'à la voûte, est de 70 pieds. Deux galeries pour les femmes règnent dans toute la longueur de l'édifice à droite et à gauche; et cinq rangs de lampes l'éclairent pendant le sabbat. Le sanctuaire et le pupitre sont d'un bois rare et précieux tiré de l'Inde. Quatre Juifs distingués dans la nation posèrent les quatre pierres angulaires du fondement de ce temple, qui fut dédié avec une grande solennité, le 2 août 1675; et tous

les ans on célèbre l'anniversaire de cette dédicace.

On voit au vieux Caire une synagogue fameuse, qu'on prétend être établie depuis dix-sept siècles. L'édifice n'a rien de remarquable que l'antiquité qu'on lui attribue, et diffère peu des églises des chrétiens du pays. Les Juifs croient que la vieille tribune, d'où l'on avait autrefois coutume de lire la loi au peuple, est située sur le tombeau du prophète Jérémie. Le respect qu'ils ont pour ce prophète les a engagés à ne plus se servir de cette tribune, et ils ont fait choix d'un autre endroit pour y lire la loi. Un voyageur assure avoir vu dans cette synagogue deux manuscrits fort anciens du Pentateuque. Les Juifs prétendent qu'ils en ont un autre de l'Ancien Testament, écrit tout entier de la main d'Esdras. Ils ajoutent que ce grand homme, par respect, n'avait pas osé tracer le nom de Jéhova dans son ouvrage; mais, qu'après l'avoir achevé, il trouva ce saint nom écrit partout d'une manière miraculeuse. Ils conservent précieusement ce manuscrit dans une niche de dix pieds de hauteur, voilée par un rideau magnifique, et ils entretiennent toujours devant cette arche une lampe ardente.

Le P. Gozzani, de la compagnie de Jésus, a donné, dans les Lettres édifiantes, la description d'une synagogue des Juifs de la Chine, qui est située à Kai-fong-fou, dans la province de Honan. Cette synagogue regarde l'occident, par la même raison que celles des Juifs d'Europe sont tournées vers l'orient; car Jérusalem est à l'occident de la Chine. Elle est divisée en trois parties, en forme de nefs, ce qui donne à cet édifice quelque rapport avec les églises d'Europe. La première et la plus sainte répond à l'*Hekal* ou sanctuaire des Juifs modernes, et mieux encore au *saint des saints* de l'Ancien Testament. C'est là qu'ils renferment les livres de la loi de Moïse. Le chef de la synagogue, qui paraît remplir les fonctions de grand prêtre, a seul le privilége d'entrer dans ce lieu sacré. Le P. Gozzani y vit douze tabernacles faits en manière d'arche pour les douze tribus des Juifs, et un treizième pour Moïse, posés sur des tables, et environnés chacun de petits rideaux. Chacun de ces tabernacles renfermait les cinq livres du Pentateuque qu'ils appellent *King*, écrits sur de longs parchemins, et pliés sur des rouleaux. La seconde nef de cette synagogue correspond à cette partie des synagogues d'Europe où l'on lit la loi; mais le pupitre est remplacé par une chaire. La troisième nef ressemble assez au vestibule de l'ancien temple; le missionnaire y vit un grand nombre de cassolettes destinées à brûler des parfums.

SYNCRÉTISTES, c'est-à-dire *pacificateurs*, branche de Luthériens, qui, voyant la foule de sectes qui s'élevaient parmi les nouveaux réformateurs, prétendaient les réunir dans la même doctrine; mais leurs efforts furent vains: chaque secte regarda les pacificateurs comme des hommes qui trahissaient la vérité, et qui la sacrifiaient lâchement à l'amour de la tranquillité. Toutes les sectes réformées se haïssaient et s'anathématisaient mutuellement, comme elles haïssaient et anathématisaient les catholiques. Georges Calixte fut un des plus zélés promoteurs du syncrétisme, et il fut attaqué par ses ennemis avec un emportement extrême.

SYNERGISTES, autre branche de Luthériens qui disaient que l'homme pouvait contribuer en quelque chose à sa conversion; cette doctrine, contraire aux principes de Luther, était appuyée par Mélanchthon.

SYNIA, déesse de la mythologie scandinave; elle était la portière du palais des dieux, et fermait la porte à ceux qui n'avaient pas le droit d'y entrer. Elle présidait aussi aux procès où il s'agissait de nier quelque chose par serment; d'où était venu le proverbe: *Synia est auprès de celui qui va nier.*

SYNODE. 1° Le mot *synode* exprime en grec la même chose que *Concile* en latin, d'où on les prend indifféremment l'un pour l'autre pour désigner les assemblées ecclésiastiques réunies pour délibérer sur la foi ou sur la discipline. Le concile général de Trente se donne presque partout la dénomination de synode. Cependant plusieurs écrivains ecclésiastiques ont voulu établir une distinction entre les mots *concile* et *synode*, réservant le premier pour les conciles généraux, et employant l'autre pour exprimer l'assemblée des églises particulières, soit d'une nation, soit d'une province, soit d'un diocèse; d'où les dénominations de synode national, synode provincial et synode diocésain. Cependant les synodes nationaux et provinciaux ont presque partout été appelés conciles; ce qui n'est jamais arrivé pour les synodes diocésains: ces derniers n'étant que la réunion des curés et des prêtres d'un diocèse sous la présidence de leur évêque, on ne peut rien y décider avec autorité relativement à la foi, et on n'y peut traiter que les points de discipline qui regardent les ecclésiastiques et les fidèles du diocèse. Si l'on tenait absolument à établir une distinction entre concile et synode, relativement à une assemblée d'évêques, nous dirions que le *concile* est une assemblée convoquée extraordinairement et pour un motif déterminé, tandis que le *synode* est la réunion des prélats d'une nation ou d'une province à des époques fixes, et en vertu d'un règlement antérieur.

C'est en effet le vœu de l'Eglise exprimé et renouvelé plusieurs fois par ses conciles, que chaque année les évêques tiennent dans leur diocèse un synode particulier avec les prêtres soumis à leur juridiction, et que tous les trois ans le métropolitain convoque dans sa province un synode provincial. Ce synode représente l'église de la province; l'archevêque y préside en qualité de chef de cette église. Lui seul a le droit de le convoquer; il le fait par des lettres circulaires adressées aux évêques ses suffragants, et à tous ceux qui ont le droit d'assister à cette assemblée. Le mandement de convocation est affiché à la porte de la cathédrale un mois ou deux

avant l'ouverture ; mais les trois derniers dimanches, les curés des paroisses doivent disposer les fidèles à la dévotion, au jeûne et à la pénitence, afin que Dieu répande sa bénédiction sur le synode, et l'anime de son esprit.

La veille de l'ouverture du synode, on sonne toutes les cloches de la cathédrale et des autres paroisses de la ville. Le lendemain tout le clergé se rend de bonne heure chez l'archevêque, et se revêt des ornements convenables. Ceux de l'archevêque sont l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole et la mitre archiépiscopale ; ceux des évêques, le rochet, le pluvial et la mitre épiscopale ; ceux des abbés le pluvial et la mitre simple ; les chanoines ont les vêtements ecclésiastiques propres à leur ordre : tous ces ornements sont de couleur rouge. L'assemblée marche processionnellement vers l'église au son des cloches : lorsqu'elle est entrée dans l'église, on chante la messe du Saint-Esprit, qui est célébrée par l'archevêque ; la messe finie, le métropolitain quitte ses vêtements sacerdotaux, prend la chape ou pluvial, se met à genoux devant l'autel, et chante une antienne avec son clergé ; puis chacun prend place dans l'ordre suivant : l'archevêque a son siége proche de l'autel, sur une estrade ; les évêques se placent vis-à-vis de lui en demi-cercle ; les abbés et les autres membres du clergé sont assis derrière les évêques ; on doit y appeler quelques théologiens éclairés ; mais ils n'y ont pas voix délibérative : ils servent seulement de conseillers à l'assemblée et donnent leur avis. A la fin de chaque session, le métropolitain ayant la croix devant lui, bénit l'assemblée. A la fin de la dernière, on confirme solennellement tous les décrets du synode, et un diacre dit : *Recedamus in pace*, retirons-nous en paix. Le métropolitain reçoit ensuite les suffragants au baiser de paix ; et ceux-ci font entre eux la même cérémonie ; puis on se retire et on s'occupe de la publication des décrets du synode.

2° Plusieurs communions protestantes sont régies par des assemblées appelées *synodes*, qui sont regardées comme la plus haute autorité ecclésiastique de la secte. Les calvinistes avaient autrefois en France des synodes nationaux et des synodes provinciaux ; à ceux-ci étaient subordonnées les classes, que l'on appelait aussi colloques. Ces classes étaient des assemblées de quelques églises de la province, qui se tenaient deux ou quatre fois l'année, selon l'urgence. A ces classes ou colloques se trouvaient un ou deux ministres de chaque église avec un ancien. On les assemblait pour terminer ou régler ce qui n'avait pas été défini dans le consistoire ; mais ce que la classe ne pouvait définir était ensuite porté au synode provincial, ou même au national, si l'affaire était assez importante pour cela. Le synode a seul le droit d'ordonner les classes, à moins qu'il ne survienne des affaires si pressées qu'on ne puisse attendre ses ordres. Alors il est permis à l'église synodale, c'est-à-dire à celle qui a droit d'envoyer des députés au synode, d'écrire des lettres circulaires à cinq ou six églises voisines, pour obtenir à la pluralité des suffrages la permission de convoquer une classe. On doit écrire à ces églises quinze jours avant la convocation de la classe, et chacune doit envoyer un pasteur et un ancien, et, autant que faire se peut, les mêmes députés qui auront assisté au dernier synode.

Les synodes des Calvinistes de Hollande se tiennent régulièrement deux fois l'année, vers le mois de mai et vers le mois de septembre. Le ministre député mène avec lui un ou deux anciens. Chaque synode a un président ou modérateur et un ou deux secrétaires ; ces assemblées commencent et finissent par la prière. C'est dans ces synodes que l'on débat les points de doctrine et de discipline, que l'on examine les aspirants au ministère, et qu'on ordonne ceux qui sont jugés capables.

3° On appelle en Russie *très-saint synode*, un conseil mi-partie d'ecclésiastiques et de laïques, qui préside à toutes les affaires religieuses, sous l'inspection d'un grand procureur représentant l'empereur. Ce conseil, qui remplace l'ancien patriarche de Russie, dont la puissance était rivale de celle des czars, fut institué en 1721 par Pierre le Grand.

4° Il y avait chez les anciens un *synode* d'Apollon, espèce de confrérie où l'on recevait des gens de théâtre appelés scéniques, des poëtes, des musiciens, des joueurs d'instruments. Cette société était fort nombreuse. On cite parmi eux Marc-Aurèle Septentrion, affranchi d'Auguste, le premier pantomime de son temps, qui était prêtre du synode d'Apollon, et parasite du dieu.

SYNOECIES, fête grecque, instituée en l'honneur de Minerve, à l'occasion de la réunion des Athéniens en une seule cité ; dessein que la déesse de la sagesse avait pu seule inspirer à Thésée : on la célébrait tous les ans, le 16 du mois Hécatombéon, qui correspond à notre mois de juillet.

SYNTHRONES. On donnait ce nom, en Egypte, aux dieux qui étaient représentés assis sur le même trône et qui avaient part aux mêmes hommages. Souvent l'adulation porta un roi, un empereur sur le même trône avec une ancienne divinité, et on confondait les deux personnages dans le même culte. L'empereur Adrien donna le titre de *synthrône* à son favori Antinoüs, lorsqu'il le mit au rang des dieux. Par une déférence toute politique, la divinité principale d'un nome était adorée comme divinité synthrône dans le nome le plus voisin.

SYNUSIASTES. On a donné ce nom aux hérétiques qui n'admettaient qu'une seule substance et une seule nature en Jésus-Christ. Les Synusiastes niaient que le Verbe eût pris un corps dans le sein de la sainte Vierge ; soutenant qu'une partie détachée du Verbe divin s'y était changée en chair et en corps. Ainsi ils disaient que Jésus-Christ n'était pas consubstantiel à son Père, seule-

ment quant à la divinité, mais aussi quant à l'humanité et au corps.

SYRIENNE (Déesse). Du temps de Lucien, il y avait dans la Syrie une ville appelée *Hiérapolis* ou *la ville sacrée*. Elle était surtout célèbre par un temple fameux, objet de la vénération de tous les peuples voisins, et dédié à la grande déesse de Syrie. Lucien, auteur judicieux, et Syrien de nation, a fait des recherches curieuses sur cette déesse, sur son temple, sur les cérémonies qui s'y pratiquaient, et sur les fêtes qu'on y célébrait. Il avait été témoin oculaire d'une partie des choses qu'il raconte. Il avait appris les autres des plus anciens prêtres du temple. Nous allons traduire très-librement ce qu'il dit à ce sujet dans son *Traité de la déesse de Syrie*. Après avoir fait une courte énumération des principaux temples qui se trouvaient dans la Syrie : « Il n'y en a point, conclut-il, qui soit plus respectable ni plus auguste que celui que l'on voit dans la ville sacrée. On admire dans ce temple des ouvrages rares et précieux, des offrandes vénérables par leur antiquité, des statues dignes des dieux qu'elles représentent, et qui annoncent d'une manière sensible la présence de la divinité; car on les voit suer et se mouvoir. Elles rendent même des oracles; et souvent, le temple étant fermé, on y entend de grands cris. Ce temple l'emporte encore par ses richesses sur tous ceux que je connais. En effet, les Arabes, les Phéniciens, les Babyloniens, les peuples de Cilicie, de Cappadoce et d'Assyrie, y apportent à l'envi des offrandes. J'ai entré dans le lieu sacré où l'on garde les trésors du temple; j'y ai vu un nombre prodigieux de riches habits, et des monceaux d'or et d'argent. Pour ce qui regarde les fêtes et les assemblées, il n'y a point de temple où l'on en célèbre un si grand nombre. J'ai recherché avec le plus grand soin combien il y avait d'années que ce temple était construit, et quelle était la déesse qui y était honorée. Voici les réponses que m'ont faites les gens les plus instruits que j'ai consultés : les unes sont mystérieuses et sacrées, les autres claires et probables; quelques-unes sont fabuleuses; plusieurs sont conformes aux idées des barbares : il y en a qui s'accordent avec les opinions des Grecs. Je les rapporte toutes, quoique je ne les approuve pas.

« Et d'abord un grand nombre de personnes attribuent la fondation du temple à ce Deucalion de Scythie, qui seul se sauva du déluge, avec sa femme et une couple de chaque espèce d'animaux, par le moyen d'une arche où il s'enferma avec tout son monde. Au bout de quelque temps, il se fit, dans le pays qu'habitent aujourd'hui les peuples de la ville sacrée, une prodigieuse ouverture qui absorba toutes les eaux qui couvraient la terre. Alors Deucalion, en mémoire de cet événement, éleva sur cette même ouverture un temple dédié à Junon. J'ai vu cette ouverture, qui est en effet sous le temple : j'ignore si elle a été grande autrefois; ce que je sais, c'est qu'elle est actuellement fort petite. Ceux qui racontent cette histoire apportent pour preuve une cérémonie qui se pratique dans le temple deux fois par an. Une grande multitude de personnes de Syrie, d'Arabie et d'au delà de l'Euphrate, vont à la mer, et en rapportent de l'eau qu'elles répandent dans le temple : cette eau tombe dans l'ouverture dont j'ai parlé, qui, quoique fort petite, la reçoit cependant toute. Ils prétendent que Deucalion a institué cette cérémonie en mémoire du déluge et de la manière dont il finit.

« D'autres veulent que le temple de la ville sacrée soit l'ouvrage de Sémiramis, cette fameuse reine de Babylone, et qu'elle l'ait consacré, non pas à Junon, mais à sa mère Dercéto. J'ai vu en Phénicie la statue de Dercéto; sa forme est extraordinaire : elle est moitié femme et moitié poisson; au lieu que la déesse de Syrie est femme depuis la tête jusqu'aux pieds. Ils manquent d'ailleurs de bonnes raisons pour prouver leur sentiment. De ce que les habitants de la ville sacrée s'abstiennent de poisson et ne mangent jamais de colombe, ils veulent conclure que Sémiramis a bâti le temple, et que Dercéto en est la déesse, parce que Sémiramis, dans sa vieillesse, fut changée en colombe et que Dercéto a la forme d'un poisson. Pour moi, quand j'accorderais que c'est Sémiramis qui a fait construire le temple, je nierais toujours qu'il soit consacré à Dercéto; car il y a beaucoup de gens, parmi les Egyptiens, qui s'abstiennent de poisson, et cependant ce n'est pas pour l'amour de Dercéto. Voici une autre opinion que je tiens d'un homme sage et instruit. Selon lui, Cybèle est la déesse qu'on honore dans ce temple, et ce temple est l'ouvrage d'Atis, ce jeune Lydien qui passe pour l'instituteur du culte de Cybèle. Ce malheureux jeune homme, après avoir été privé de la moitié de son existence, par le ressentiment de Cybèle, prit un habit de femme, et parcourut divers pays, racontant sa triste aventure, et faisant des sacrifices à Cybèle. Etant arrivé en Syrie, et les habitants d'au delà de l'Euphrate ne voulant recevoir ni lui ni ses sacrifices, il s'arrêta dans la ville sacrée, et y bâtit le temple en question. On pourrait croire, à plusieurs signes, que la déesse de Syrie n'est autre que Cybèle; car elle est représentée portée sur des lions, tenant en main un tambour, et ayant une tour sur la tête. Les Lydiens donnent les mêmes attributs à Cybèle. L'auteur de ce sentiment ajoutait encore que les prêtres du temple, qu'on appelle *galles*, se faisaient eunuques, pour imiter Atis et honorer Cybèle, et non pas pour l'amour de Junon.

« Ce discours me parut spécieux; mais il ne me persuada pas; car je rapporterai bientôt une autre raison de cette mutilation, qui semble plus digne de foi. Je préférerais l'opinion de ceux qui disent avec les Grecs, que Junon est la déesse, et Bacchus le fondateur du temple. En effet, Bacchus, allant en Ethiopie, passa par la Syrie. D'ailleurs, on trouve dans le temple plusieurs signes auxquels on peut reconnaître que c'est l'ou-

vrage de Bacchus : tels sont les riches habits à la mode des barbares, les pierreries des Indes, les cornes d'éléphant que Bacchus apporta d'Ethiopie. On voit aussi dans le vestibule deux Priapes d'une grosseur extraordinaire, qui portent cette inscription : « Bacchus a consacré ces Priapes à Junon, sa marâtre. » Cela pourrait suffire. Ajoutons encore que les Priapes font partie du culte que les Grecs rendent à Bacchus ; que, dans les fêtes de ce dieu, on porte en procession de petits hommes de bois qui ont un membre viril fort grand : or la même chose se retrouve dans le temple de la déesse de Syrie. A droite, on voit un petit homme d'airain assis, qui est remarquable par la grandeur de son membre viril ; cela suffit pour ce qui regarde les premiers fondateurs du temple. Parlons maintenant de l'édifice, tel qu'il subsiste aujourd'hui ; car le temps n'a pas respecté celui qui avait été construit par Bacchus. Ce temple que l'on voit présentement est l'ouvrage de Stratonice, femme d'un roi d'Assyrie....

« Essayons maintenant de donner au lecteur quelque idée de la structure et des ornements de ce fameux temple de la déesse de Syrie. Il est bâti sur une colline, au milieu de la ville, et tourné vers l'orient. L'architecture est d'ordre ionique. On voit dans le vestibule ces deux Priapes dont nous avons parlé, et qui ont trois cents aunes de hauteur. Tous les ans, il y a un homme qui monte sur un de ces Priapes. Les uns disent que c'est pour converser de plus près avec les dieux ; les autres, que c'est pour imiter ce qui arriva au temps du déluge, lorsque les hommes, pour se sauver, montèrent sur les arbres et sur les plus hautes montagnes : pour moi, je pense que cette cérémonie se fait en l'honneur de Bacchus, et pour imiter les hommes de bois que les Grecs ont coutume de mettre sur les Priapes qu'ils consacrent à Bacchus. Voici la manière dont on monte sur ces Priapes. Une même corde environne le Priape et l'homme : celui-ci, appuyant l'extrémité de ses pieds sur de petits morceaux de bois qui s'avancent sur la surface du Priape, monte ainsi jusqu'au haut, soulevant en même temps avec lui la corde, comme un cocher soulève les rênes de ses chevaux. Arrivé sur le sommet, il jette en bas une autre corde, par le moyen de laquelle il attire à lui tout ce qui lui est nécessaire, comme du bois, des habits et des vases. Il s'arrange ensuite, et fait en quelque sorte son nid sur ce Priape ; car il doit y demeurer pendant l'espace de sept jours. Une foule de dévots viennent apporter des offrandes et se recommander aux prières de celui qui est au haut du Priape. Un homme, qui se tient au bas, reçoit leurs présents, et crie leurs noms à celui qui est en haut : celui-ci se met aussitôt en prières, et recommande aux dieux chacun de ceux qui ont apporté des offrandes. Pendant sa prière, il sonne une cloche qui rend un son aigu et perçant. Il lui est expressément défendu de s'endormir ; et, s'il se laissait aller au sommeil, un scorpion monterait aussitôt et l'éveillerait d'une étrange manière. J'ignore quel est le mystère de ce scorpion : il me semble que la crainte de tomber est suffisante pour tenir cet homme éveillé.

« Les portes et le toit de cet auguste édifice brillent de l'éclat de l'or. Ce précieux métal est prodigué dans l'intérieur du temple. L'air qu'on y respire est chargé de tous les parfums de l'Arabie. Longtemps avant d'entrer dans le temple on sent une odeur délicieuse ; et les habits la conservent longtemps après qu'on en est sorti. Le temple est divisé en deux parties. La première, qui est la plus vaste, est pour le peuple : l'autre est une espèce d'escalier, où l'on monte par quelques degrés, et dont l'entrée n'est permise qu'aux seuls prêtres. On voit dans ce sanctuaire les statues d'or de Jupiter et de Junon. Jupiter est assis sur des taureaux : Junon est montée sur des lions. D'une main elle tient un sceptre, de l'autre une quenouille. Sa tête est couronnée de rayons, et surmontée d'une tour. Elle a pour ceinture cet admirable ceste que les poëtes attribuent à Vénus. Elle est couverte d'un grand nombre de pierres précieuses, parmi lesquelles il y en a une bien remarquable. Elle jette pendant la nuit une lumière si vive, que tout le temple en est éclairé ; mais le jour lui fait perdre son éclat. Ce qu'on admire particulièrement dans cette statue de Junon, c'est que, de quelque côté que vous l'envisagiez, elle vous regarde toujours. Entre Jupiter et Junon il y a une autre statue d'or. On ne sait qui elle représente, car elle est accompagnée d'attributs qui conviennent à plusieurs divinités différentes. Les uns veulent que ce soit Bacchus ; les autres Deucalion. Une colombe d'or, placée sur sa tête, a fait croire à quelque-uns que c'était Sémiramis. A gauche, en entrant dans le temple, on voit le trône du Soleil ; mais on y cherche en vain sa figure. Les habitants de la ville sacrée ne représentent par des statues que les divinités que l'on ne peut pas voir, et trouvent ridicule que l'on veuille imiter la figure du soleil et de la lune, qui chaque jour sont présents à nos yeux. On trouve ensuite la statue d'Apollon. Voici, au sujet de cette statue, un fait dont j'ai été témoin oculaire. Pendant que les prêtres la portaient sur leurs épaules, elle s'élevait tout à coup en l'air, et avançait sans être soutenue. Après la statue d'Apollon on rencontre celle d'Atlas, de Mercure et de Lucine. Voilà ce qu'il y a de particulier dans l'intérieur du temple. En dehors on voit un grand autel d'airain, sur lequel il y a une infinité de petites statues d'airain, qui représentent divers personnages illustres. On remarque celle de Sémiramis, qui semble montrer le temple de la main. Voici la raison de cette attitude. Sémiramis, enivrée de sa grandeur, avait ordonné à ses sujets de l'adorer préférablement à toutes les déesses, et même à Junon. Elle fut obéie ; mais son orgueil fut puni par des maladies cruelles et par des disgrâces de toute espèce. Elle reconnut alors sa faute, et, pour l'expier,

elle fit faire cette statue, où elle est représentée montrant le temple de Junon, comme pour avertir les peuples que c'est à cette déesse que les honneurs divins sont dus. Les autres statues n'ont rien de remarquable. Dans le parvis du temple paissent un grand nombre de bœufs, de chevaux, d'ours et de lions, qui semblent avoir perdu leur férocité naturelle, et qu'on regarde comme des animaux sacrés. Le temple est desservi par un nombre prodigieux de prêtres, qui sont vêtus de blanc. On élit chaque année un nouveau grand prêtre, qui est distingué des autres par une robe de pourpre et une tiare d'or. On offre deux sacrifices par jour, l'un à Jupiter, l'autre à Junon. On sacrifie à Jupiter, en silence; mais le sacrifice offert à Junon est accompagné du son des flûtes et d'un concert et de plusieurs voix. Non loin du temple est un lac où l'on nourrit un grand nombre de poissons, parmi lesquels il y en a de prodigieusement gros. Ils ont chacun leur nom, et ils viennent quand on les appelle : ce lac est très-profond. On voit au milieu un autel de pierre, qui, au premier coup d'œil, paraît flotter et être porté sur la surface de l'eau. Le vulgaire le croit ainsi; pour moi, je pense qu'il y a dessous une grande colonne qui le soutient. Cet autel est toujours couronné et parfumé. Chaque jour il y a des dévots qui vont à la nage y faire leurs prières, et qui le parent de guirlandes. On célèbre sur ce lac plusieurs fêtes; et alors on y transporte les statues qui sont dans le temple. Celle de Junon entre la première dans le lac; car on est persuadé que, si Jupiter apercevait le premier les poissons, ils mourraient tous sur-le-champ. La plus solennelle de toutes les fêtes que l'on célèbre dans la ville sacrée est celle qu'on appelle *le bûcher*, ou, selon d'autres, *le flambeau :* voici en quoi elle consiste. Au commencement du printemps, on coupe un grand nombre d'arbres que l'on entasse dans le parvis du temple. On attache à ces arbres des chèvres, des brebis, des oiseaux et plusieurs autres animaux vivants. On y mêle des étoffes précieuses et divers ouvrages d'or et d'argent : puis on promène autour de ce bûcher les statues des dieux; ensuite on y met le feu, et tout ce qui le compose est réduit en cendres. Cette fête attire dans la ville sacrée un concours prodigieux de peuples, qui viennent de la Syrie et des pays voisins.

« Un étranger que la dévotion amène dans la ville sacrée doit d'abord se raser la tête et les sourcils. Il immole ensuite une brebis, et se régale de la chair. Il réserve seulement les pieds et la tête avec la toison; après quoi, il se met à genoux sur la toison, pose sur sa tête les pieds et la tête de la victime; et, dans cet état, il prie les dieux d'agréer ce premier sacrifice, promettant de leur en offrir un plus considérable le lendemain. Lorsqu'il s'en retourne, il faut qu'il couche sur la dure pendant tout le voyage, jusqu'à ce qu'il soit arrivé chez lui. Il y a dans la ville sacrée des hôtes chargés de recevoir les pèlerins de telle ville en particulier, quoique communément ils ne les connaissent pas.

« Ce n'est pas l'usage, dans la ville sacrée, qu'on immole les victimes dans le temple. On présente l'animal à l'autel, on le ramène ensuite chez soi, et là on l'égorge. Quelquefois, après qu'on a couronné les victimes, on les précipite du haut du vestibule du temple, et elles meurent de cette chute. Il y a des dévots fanatiques qui immolent de cette manière leurs propres enfants, excepté qu'ils les précipitent enfermés dans un sac. Ils joignent à cette action dénaturée des invectives non moins barbares contre ces créatures innocentes, en disant qu'ils ne les regardent plus comme leurs enfants, mais comme des bêtes.

« Les habitants de la ville sacrée ont coutume de se faire imprimer des marques avec un fer chaud, les unes sur la paume de la main, les autres sur le cou, comme une marque de leur dévouement à la grande déesse.

« Les jeunes gens, avant de se marier, se coupent la barbe et les cheveux, les enferment dans un vase d'or ou d'argent, sur lequel ils gravent leur nom; puis ils les déposent, comme une offrande, dans le temple de Junon. J'ai pratiqué autrefois cette cérémonie dans ma jeunesse; mes cheveux et mon nom sont encore dans le temple. »

SYRINGES. Ammien Marcellin appelle ainsi des grottes souterraines et pleines de détours que des hommes initiés dans les mystères religieux avaient creusées en divers lieux avec des soins et des travaux infinis, dans la crainte que le souvenir des cérémonies de la religion ne se perdît. A cet effet, ils avaient sculpté sur les parois des figures d'oiseaux, de bêtes féroces et d'autres animaux, ce qu'ils appelaient caractères hiérographiques ou hiéroglyphiques.

T

[Cherchez par Th les mots que l'on ne trouve pas par T simple, et *vice versa*.]

TAARAVA-MATA, déesse adorée dans l'archipel d'Hawai ou des Sandwich. Son nom signifie *celle dont les yeux sont toujours en mouvement*.

TAAROA, un des principaux dieux adorés autrefois par les Taïtiens, qui le regardaient comme le créateur de leur contrée. Lorsqu'il lui plut de construire l'univers, il sortit de la coquille qui le tenait emprisonné, laquelle avait la forme d'un œuf, et avec laquelle il tournait dans un espace immense au milieu du vide. Ayant brisé cette coquille, il en fit la base de la grande terre, appelée Taïti, et les fragments qui s'en échap-

pèrent donnèrent lieu aux îles environnantes, et à mesure qu'il devint vieux, il ajouta les rochers qui en forment la base, les arbres et les plantes qui les recouvrent, et les animaux qui y vivent. Au reste les traditions variaient beaucoup au sujet de Taaroa ; les uns le regardaient comme le premier des dieux, enfants de la Nuit. D'autres en faisaient un esprit ou un oiseau, inférieur à *Tane*, le père, et à *Oro*, le fils, avec lequel il formait une triade divine. Quelques sages prétendaient que Taaroa n'était qu'un homme déifié après sa mort ; d'autres le regardaient en même temps comme créature et comme dieu. On lui donnait pour femme *Ofeou-feou-maïteraï*, engendrée également de la nuit ; d'autres fois il est considéré comme ayant contracté un mariage mystique avec Tane, le dieu père ; et de cette union seraient venus six enfants, savoir : *Avii*, l'eau fraîche ; *Timidi*, la mer ; *Aoua*, les rivières ; *Mataï*, le vent ; *Arii*, le ciel ; *Eo*, la nuit. Taaroa enfanta ensuite *Mahanna*, le soleil, et une fille nommée *Toonou*, qu'il donna en mariage à ce dernier. *Voy*. COSMOGONIE, au *Supplément*.

Les Taïtiens pensaient que les âmes, à leur sortie du corps étaient saisies par Taaroa, ou le dieu esprit ailé, qui les avalait pour en purifier la substance, et la pénétrer de la flamme céleste et éthérée que les dieux seuls peuvent donner. Alors ces esprits purs, débarrassés de leur enveloppe terrestre, erraient autour des tombeaux, et avaient des prêtres destinés à leur présenter des offrandes et à les apaiser par des sacrifices.

TAAUT, divinité phénicienne ; c'était, suivant Sanchoniaton, un des descendants des Titans, et le même qu'Hermès Trismégiste. C'est lui qui inventa les lettres. *Voy*. HERMÈS, THOTH.

TAAZIA, c'est-à-dire *deuil*, nom que les Schiites de l'Inde donnent à la grande fête du *Déha*, qu'ils célèbrent les dix premiers jours du mois de Moharrem, en commémoration de la mort de l'imam Hoséin. Ils donnent le même nom aux représentations de la mort de cet imam, et aux chapelles funéraires qui renferment son catafalque, et dans lesquelles ils se rassemblent pour pleurer sa mort. *Voy*. DÉHA, IMAM-BARA.

TABASKET ou TABASKI, fête que les Wolofs et les autres nègres mahométans, célèbrent en mémoire du sacrifice d'Abraham; ils immolent alors un bélier noir qu'on mange en commun, et dont on réserve les quatre pieds pour fêter le premier jour de l'année suivante. Quelquefois ce sacrifice se fait d'une manière très-solennelle, et on mène processionnellement les victimes au lieu où elles doivent être immolées. Voici la description d'une de ces cérémonies. Quelque temps avant le coucher du soleil, on vit paraître cinq marabouts, marchant de front, revêtus de tuniques blanches, et armés de longues zagaies. Deux nègres conduisaient devant eux cinq bœufs choisis parmi les plus beaux et les plus gras du pays ; ils étaient ornés de feuillages et revêtus de fine toile de coton. Après les marabouts venaient les chefs des villages, parés de leurs plus beaux habits, et armés de sabres ou de zagaies ; quelques-uns portaient un bouclier. Venaient ensuite les habitants des villages marchant cinq de front et armés comme leurs chefs. Ils se rendirent en cet ordre au bord de la rivière ; là, on attacha les victimes à des pieux : le premier des marabouts, déposa sa zagaie à terre, étendit ses bras vers l'Orient, et s'écria trois fois, *Salam aleik*, salut à toi ! Les autres marabouts en firent autant, et on procéda à la prière. Lorsqu'elle fut terminée, chacun reprit ses armes ; les nègres qui avaient amené les bœufs, les renversèrent sur la terre, et enfoncèrent dans le sable une de leurs cornes, en observant de leur tourner la tête du côté de l'Orient. Dans cet état ils les égorgèrent ; et pendant que le sang coulait, ils leur jetaient du sable dans les yeux, dans la crainte que les animaux ne tournassent leurs regards sur ceux qui les immolaient, ce qui eût été pour eux un mauvais présage. On écorcha ensuite les victimes, on les dépeça, et les habitants de chaque village emportèrent leur bœuf pour le faire cuire. La fête se termina par un folgar, sorte de danse pour laquelle les nègres sont passionnés.

TABÉIS, c'est-à-dire *adhérents*, *suivants* ; quelques musulmans établissent une différence entre les *Ashabs*, ou compagnons proprement dits de Mahomet, qui ont vécu et conversé avec lui, et ceux qui, tout en vivant de son temps, n'ont pas eu le bonheur de le voir ; ce sont ces derniers qu'on nomme *Tabéis*, quelques-uns d'entre eux cependant lui ont écrit, ou lui ont fait savoir leur conversion à l'islamisme.

TABERNACLE. 1° C'était chez les anciens Israélites, une sorte de temple portatif, dont ils firent usage pendant près de 500 ans, jusqu'à ce que Salomon eût fait construire un temple à Jérusalem. Bien qu'il fût portatif, ce n'en était pas moins un édifice assez considérable ; mais on pouvait le démonter facilement et en transporter les pièces ailleurs, lorsque l'on changeait de campement. Dieu lui-même avait tracé à Moïse le plan et les dimensions du tabernacle. Sa figure était un carré oblong, qui avait trente coudées de longueur, dix de largeur et autant de hauteur. Il consistait en deux appartements ; le plus reculé se nommait *le Sanctuaire* ou *le Saint des saints* ; l'autre était appelé le *Lieu saint* ou simplement *le Saint*. Ces deux appartements étaient séparés par une rangée de quatre colonnes en bois d'acacia d'Egypte, couvertes d'or, et posées sur des soubassements d'argent. Au haut de ces colonnes était attaché avec des crochets d'or, un rideau richement brodé. A l'entrée du lieu saint, il y avait une autre rangée de cinq colonnes sur des piédestaux d'airain. Le sommet de ces colonnes supportait un autre grand rideau qui empêchait ceux du dehors de voir ce qui se passait dans l'intérieur du lieu saint. Tout l'édifice était fermé du côté du septentrion, de l'occident et du midi, par des planches de bois d'acacia, couvertes de

lames d'or et revêtues de riches tapisseries ; du côté de l'orient, il n'était fermé que par le grand rideau dont nous avons parlé. Il devait régner une obscurité assez profonde dans ces deux appartements, surtout dans celui du fond, car l'Ecriture sainte ne fait mention d'aucune fenêtre ni ouverture pratiquée dans la boiserie ; le jour n'y pouvait donc pénétrer que lorsque les courtines étaient soulevées. L'arche d'alliance était placée dans le sanctuaire ou le Saint des saints. Le lieu saint renfermait le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition, et l'autel des parfums. Quant aux autels destinés aux sacrifices, ils étaient placés dans un parvis à ciel ouvert, situé vis-à-vis l'entrée du tabernacle.

2° On appelle tabernacle chez les chrétiens, une armoire placée au milieu de l'autel, et destinée à renfermer la sainte Eucharistie. Ce tabernacle est en bronze, en marbre ou en bois doré, quelquefois richement sculpté, et garni à l'intérieur d'une étoffe d'or ou de soie.

3° En style d'augure, le mot tabernacle désignait une région du ciel. Dans les cérémonies augurales l'aruspice assis et revêtu de la trabée se tournait du côté de l'orient, et désignait avec le lituus une partie du ciel ; c'est ce que l'on appelait *tabernaculum capere*. Il fallait pour cela que le lieu fût parfaitement découvert, et que rien n'interceptât la vue. C'est ce qui fit que C. Marius donna peu d'élévation au temple de l'Honneur, dans la crainte qu'il ne prît aux augures fantaisie de le démolir, s'il eût nui à leurs opérations. Il fallait que tout se passât suivant le formulaire établi, et s'il s'y rencontrait le moindre défaut, on était obligé de recommencer, parce que *tabernaculum non erat rite captum*.

TABERNACLES (Fête des), ou *des Tentes*, ou *Scénopégies*, appelée aussi en hébreu *Soukkoth* ou des *Cabanes*. Les Juifs la célébraient chaque année pendant huit jours, conformément au précepte intimé dans la loi ; elle avait lieu le 15 du mois de tisri, correspondant à notre mois de septembre, immédiatement après la récolte. Pendant ces huit jours ils demeuraient dans des cabanes de feuillage, en mémoire du temps pendant lequel leurs pères avaient demeuré sous des tentes, avant qu'ils eussent pris possession de la terre promise. Les Juifs modernes l'observent encore : lorsqu'ils en ont la commodité, ils dressent une tente à l'entrée ou sur le derrière de leurs maisons, dans la cour ou dans le jardin. La tente ne doit pas avoir plus de 20 coudées, ni moins de dix empans de hauteur. Les gens riches ornent ces tentes de tapisseries, sur lesquelles ils étalent des branches d'arbres chargées de fruit. On y voit quelquefois des citrons, des oranges, etc. ; souvent aussi on n'y trouve que des branches d'arbres stériles, des citrouilles, ou seulement de l'osier. Les cabanes sont environnées de feuillages en dehors et jusqu'au haut, mais sans en être couvertes ; on doit prendre garde que ces branches ne se dessèchent, et on ne doit dresser les tentes ni sous des toits ni sous des arbres. On devrait faire sa résidence jour et nuit dans ces tentes, et quelques observateurs scrupuleux de la loi s'y astreignent ; cependant cela n'est guère praticable dans les pays septentrionaux, c'est pourquoi on se contente d'y prendre ses repas et de s'y rendre de temps en temps. Le premier jour on doit tâcher de se procurer une branche de palmier, trois de myrte, deux de saule et une de citronnier ; et lorsque, dans la synagogue, on récite les psaumes de louange, on prend de la main droite toutes ces branches liées ensemble, excepté celle de citronnier, que l'on tient de la main gauche, et, les approchant les unes des autres, on les agite vers les quatre parties du monde ; puis on fait le tour du pupitre en tenant en main ces rameaux et des branches de citronnier avec le fruit. Cette cérémonie se répète chaque jour dans la synagogue. Le septième jour on se lève de grand matin, on se lave et on se rend à la synagogue. On quitte le myrte, la palme et le citronnier ; on ne garde que le saule. On fait sept fois le tour du pupitre, et les prières sont récitées plus vite qu'à l'ordinaire : on en donne pour raison que, pendant le voyage dans le désert, on était obligé de se hâter même dans le service divin. On tire de l'arche sept exemplaires de la loi ; s'il y en avait vingt, on les tirerait tous, du moins tel est le rite des synagogues de Pologne. Le pupitre est orné de fleurs ; et parce que ce jour et le suivant sont des jours de réjouissance, on s'y laisse aller à des excès de joie qui surprennent ceux qui ne sont pas initiés aux mystères de la synagogue. On s'agite, on se démène en récitant ses prières avec beaucoup de bruit et à la hâte ; on frappe les bancs avec les rameaux de saule. Les sept tours qui se font autour du pupitre se font, dit-on, en mémoire de la procession que Josué fit autour des murailles de Jéricho.

TABIKH, ange qui, suivant les Musulmans, est préposé à l'enfer pour y punir les réprouvés ; son nom signifie *Celui qui fait cuire des briques au four*.

TABITI, déesse des anciens Scythes ; elle correspondait à Vesta, déesse du feu ; son nom vient en effet du sanscrit *tapitâ*, chaleur ardente.

TABLE (Sainte). Les chrétiens appellent ainsi le lieu où l'on distribue la sainte communion. C'est assez ordinairement une table longue et très-étroite, quelquefois une simple balustrade, placée à l'entrée du chœur ou du sanctuaire, et revêtue d'une nappe blanche. Les communiants s'agenouillent devant cette table et se couvrent les mains de la nappe. On donne figurément le nom de sainte table à la communion elle-même ; c'est ainsi qu'on dit *s'asseoir à la sainte table*, bien qu'on ne s'y présente qu'à genoux.

TABLETTE SACRÉE, sur laquelle sont écrites les destinées de tous les hommes. Les Musulmans l'appellent *El-lauh el-mahfoudh*, la tablette bien gardée. Cette tablette, ou plutôt cette planche merveilleuse

est, suivant Djélal-eddin, d'une blancheur éblouissante, et fabriquée d'une seule perle. Elle est suspendue au milieu du septième ciel, et gardée soigneusement par les anges, de peur que les démons ne tentent de changer ce qui est écrit dessus. Sa longueur est égale à l'espace qui est entre le ciel et la terre, et sa largeur s'étend de l'orient à l'occident.

2° On sait que les Chinois rendent aux mânes de leurs ancêtres des hommages qui paraissent tenir à un culte réel. Ces ancêtres sont représentés par une tablette de bois longue de plus d'un pied et large de cinq ou six pouces, posée sur une base ou piédestal. Sur cette tablette sont écrits le nom et la qualité de la personne décédée, le jour, le mois et l'année de sa naissance et de sa mort. Ces tablettes sont placées honorablement dans une salle spéciale, où l'on va chaque jour se prosterner devant elles, faire des offrandes et brûler en leur honneur des cierges, des papiers dorés et des bâtons d'odeur. Souvent, dans les temples et dans les maisons particulières, l'image de Confucius est remplacée par une tablette qui porte son nom ou cette inscription en lettres d'or : *C'est ici le trône de l'âme du très-saint et excellentissime premier maître* Koung-tseu.

TABOU ou TAPOU, institution civile et religieuse répandue dans toutes les îles de la Polynésie, depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'à l'archipel d'Hawaï, en suivant une zone inclinée à la méridienne, et dont les habitants parlent tous une langue commune dans son origine.

Sans nul doute, dit le commandant Dumont d'Urville, le but primitif du tabou fut toujours l'intention d'apaiser la colère de la divinité et de se la rendre favorable en s'imposant une privation volontaire proportionnée à la grandeur de l'offense ou à la colère présumée du dieu en question. Il n'est guère de système de religion où cette croyance n'ait pénétré, où elle n'ait été caractérisée par des actes plus ou moins singuliers.

1° Plus que tout autre habitant de la Polynésie, le Zélandais est aveuglément soumis aux superstitions du tabou, et cela sans avoir conservé en aucune façon l'idée du principe de morale sur lequel cette pratique était fondée. Il croit seulement que le tabou est agréable à l'*Atoua*, et cela lui suffit comme motif déterminant. En outre, il est convaincu que tout objet, soit être vivant, soit matière inanimée, frappé du tabou par un prêtre, se trouve dès lors au pouvoir immédiat de la divinité, et par là même interdit à tout contact profane. Quiconque porterait une main sacrilége sur un objet soumis à un pareil interdit, provoquerait le courroux de l'Atoua, qui ne manquerait pas de le punir en le faisant périr non-seulement lui-même, mais encore celui ou ceux qui auraient établi le tabou ou en faveur desquels il aurait été institué. C'est ainsi que l'Atoua se vengea, dit-on, sur le voyageur Nicholas du sacrilége que cet Anglais avait commis en maniant un pistolet taboué pour avoir servi au chef d'Ouatara à l'époque de sa mort.

Mais le plus souvent les naturels s'empressent de prévenir les effets du courroux céleste en punissant sévèrement le coupable. S'il appartient à une classe élevée, il est exposé à être dépouillé de toutes ses propriétés, et même de son rang, pour être relégué dans les dernières classes de la société ; si c'est un homme du peuple ou un esclave, souvent la mort seule peut expier son offense.

Un mot du prêtre, un songe, ou quelque pressentiment involontaire donne-t-il à penser à un naturel que son dieu est irrité, soudain il impose le tabou sur sa maison, sur ses champs, sur sa pirogue, etc., c'est-à-dire qu'il se prive de l'usage de tous ces objets, malgré la gêne et la détresse auxquelles cette privation le réduit.

Tantôt le tabou est absolu et s'applique à tout le monde ; alors personne ne peut approcher de l'objet taboué sans encourir les peines les plus sévères. Tantôt le tabou n'est que relatif, et n'affecte qu'une ou plusieurs personnes déterminées. L'individu soumis personnellement à l'action du tabou est exclu de toute communication avec ses compatriotes ; il ne peut se servir de ses mains pour prendre ses aliments. Appartient-il à la classe noble, un ou plusieurs serviteurs sont assignés à son service et participent à son état d'interdiction ; n'est-il qu'un homme du peuple, il est obligé de ramasser ses aliments avec sa bouche, à la manière des animaux. On sent bien que le tabou sera d'autant plus solennel et plus respectable qu'il émanera d'un personnage plus important. L'homme du peuple, soumis à tous les tabous des divers chefs de la tribu, n'a guère d'autre pouvoir que de se l'imposer à lui-même. Le rangatira, selon son rang, peut assujettir à son tabou tous ceux qui dépendent de son autorité directe. Enfin la tribu tout entière respecte aveuglément les tabous imposés par le chef principal.

D'après cela, il est facile de prévoir quelle ressource les chefs peuvent tirer de cette institution pour assurer leurs droits et faire respecter leurs volontés. C'est une sorte de *veto* d'une extension indéfinie, dont le pouvoir est consacré par un préjugé religieux de la nature la plus intime. A défaut de lois positives pour sceller leur puissance, et de moyens directs pour appuyer leurs ordres, les chefs n'ont d'autre garantie que le tabou. Ainsi, qu'un chef craigne de voir les cochons, le poisson, les coquillages, etc., manquer un jour à sa tribu par une consommation imprévoyante et prématurée de la part de ses sujets, il imposera le tabou sur ces divers objets, et cela pour tout le temps qu'il jugera convenable. Veut-il écarter de sa maison, de ses champs, des voisins importuns, il taboue sa maison et ses champs. Désire-t-il s'assurer le monopole d'un navire européen, mouillé sur son territoire, un tabou partiel en écartera tous ceux avec qui il ne veut point partager un commerce aussi lucratif. Est-il mé-

content du capitaine, et a-t-il résolu de le priver de toute espèce de rafraîchissements, un tabou interdira l'accès du navire à tous les hommes de sa tribu. Au moyen de cette arme mystique et redoutable, et en ménageant adroitement son emploi, un chef peut amener ses sujets à une obéissance passive. Il est bien entendu que les chefs et les arikis ou prêtres, savent toujours se concerter ensemble pour assurer aux tabous toute leur inviolabilité. D'ailleurs, les chefs sont le plus souvent arikis eux-mêmes, ou du moins les arikis tiennent de très-près aux chefs par les liens du sang ou des alliances. Ils ont donc un intérêt tout naturel à se soutenir réciproquement. Le plus souvent ce tabou n'est qu'accidentel et temporaire. Alors certaines paroles prononcées, certaines formalités en déterminent l'action, comme elles en suspendent le pouvoir et en fixent la durée. Nous n'avons que très-peu de données à l'égard de ces cérémonies; seulement il paraît que, pour détruire l'effet restrictif du tabou, le principe de la cérémonie consiste dans l'action d'attirer et de concentrer sur un objet déterminé, comme une pierre, une patate, un morceau de bois, toute la vertu mystique étendue d'abord sur les êtres taboués; puis à cacher cet objet dans un lieu à l'abri de tout contact de la part des hommes.

Certains objets sont essentiellement tabous ou sacrés par eux-mêmes, comme les dépouilles des morts, surtout de ceux qui ont occupé un rang distingué. Dans l'homme, la tête l'est au plus haut degré, et par conséquent les cheveux qui la garnissent. C'est une grande affaire pour les Néo-Zélandais que de se couper les cheveux ; quand cette opération est terminée, on veille avec un soin extrême à ce que les cheveux coupés ne soient pas abandonnés dans un lieu où l'on pourrait marcher dessus. L'individu tondu reste taboué pendant quelques jours, et ne peut toucher à ses aliments avec les mains. Il en est de même de la personne qui vient d'être tatouée, car l'opération du tatouage entraîne également un tabou de trois jours. C'est pour la même raison que ces insulaires ne peuvent souffrir aucune sorte de provisions dans leurs cabanes, surtout de celles qui viennent d'êtres animés, comme viande, poisson, coquillages, etc.; car si leur tête venait à se trouver, même en passant, sous un de ces objets, ils s'imaginent qu'un pareil malheur pourrait avoir des suites funestes pour eux.

C'est un crime que d'allumer du feu dans un endroit où des provisions se trouvent déposées. Un chef ne peut pas se chauffer au même feu qu'un homme d'un rang inférieur; il ne peut pas même allumer son feu à celui d'un autre : tout cela sous peine d'encourir le courroux de l'Atoua.

Les malades atteints d'une maladie jugée mortelle, les femmes près d'accoucher, sont mis sous l'empire du tabou. Dès lors ces personnes sont reléguées sous de simples hangars en plein air, et isolées de toute communication avec leurs parents et leurs amis. Certains aliments leur sont rigoureusement interdits; quelquefois ils sont condamnés pour plusieurs jours de suite à une diète absolue, persuadés que la moindre infraction à ces règles causerait à l'instant même leur mort. Riches, les malades sont assistés par un certain nombre d'esclaves, qui, de ce moment, partagent toutes les conséquences de leur position ; pauvres, ils sont réduits à la situation la plus déplorable, et contraints de ramasser avec leur bouche les vivres qu'on leur porte. L'accès des cases ou des malades taboués est aussi rigoureusement interdit aux étrangers qu'aux habitants du pays. Tous les ustensiles qui ont servi à une personne durant sa maladie sont taboués, et ne peuvent plus servir à nulle autre au monde : ils sont brisés ou déposés près du corps du défunt.

Tout homme qui travaille à construire une pirogue ou une maison est soumis au tabou; mais, en ce cas, l'interdiction se réduit à lui défendre de se servir de ses propres mains pour manger; il n'est pas exclu de la société de ses concitoyens. Les plantations de patates douces sont essentiellement tabous, et l'accès en est soigneusement interdit à qui que ce soit, durant une certaine période de leur crue. Des hommes sont préposés à leur garde, et en éloignent tous les étrangers.

On se condamne au tabou, au départ d'une personne chérie, pour attirer sur elle la protection de la divinité. Quand une tribu entreprend la guerre, une prêtresse se taboue : elle s'interdit toute nourriture durant deux jours ; le troisième, elle accomplit certaines cérémonies, pour attirer la bénédiction divine sur les armes de la tribu. Il est des saisons et des circonstances où tout le poisson qu'on pêche est tabou, surtout quand il s'agit de faire les provisions d'hiver. C'est par le tabou que les Néo-Zélandais scellent un marché d'une manière inviolable : quand ils ont arrêté leur choix sur un objet qu'ils n'ont pas le moyen de payer sur-le-champ, ils y attachent un fil en proférant le mot *tapou*; on est certain qu'ils viendront le reprendre dès qu'ils pourront en livrer la valeur.

Le tabou joue ainsi le rôle le plus important dans l'existence du Néo-Zélandais. Il dirige, détermine ou modifie la plupart de ses actions. Par le tabou, la divinité intervient toujours dans les moindres actes de sa vie publique et privée, et l'on sent quelle influence une telle considération doit avoir sur l'imagination d'hommes pénétrés dès leur plus tendre enfance d'un préjugé aussi puissant.

Toutes les fois que les missionnaires, pour démontrer aux naturels l'absurdité de leurs croyances touchant le *tabou* et le *makoutou* (espèce d'enchantement), leur ont offert d'en braver impunément les effets dans leurs propres personnes, les Zélandais ont répondu que les missionnaires, en leur qualité d'arikis, et protégés par un dieu très-puissant, pourraient bien défier la colère des dieux du pays; mais que ceux-ci tourneraient leur courroux contre les habitants, et les feraient

périr sans pitié, si on leur faisait une semblable insulte.

2° Dans les îles Hawaï ou Sandwich, le tabou était également permanent ou temporaire, général ou relatif. Ainsi, les dieux, les temples, la personne et le nom du roi et de sa famille, la personne des prêtres, tous les objets à l'usage de ces divers privilégiés, la tête des personnes dévouées au culte spécial d'un dieu, étaient toujours tabou, et pour tout le monde. Les animaux et les autres objets offerts aux dieux étaient tabous pour les femmes ; il en était de même, à leur égard, de quelques aliments particuliers, et des aliments servis à la table des hommes. Elles mangeaient à part et loin d'eux. Certains lieux, comme ceux où se baignait le roi, étaient constamment tabou.

Quelquefois une île et un détroit, placés sous un tabou temporaire, étaient interdits aux pirogues et aux hommes. Certains animaux se trouvaient frappés du tabou durant plusieurs mois, surtout aux approches d'une grande cérémonie religieuse, à la veille d'une guerre, ou pendant la maladie d'un chef. Cela durait quelquefois fort longtemps. La tradition rapporte que, du temps d'Oumi, un tabou de trente ans fut mis sur les arbres; plus tard, il y en eut un qui dura cinq années. Avant Tamea-Mea, quarante jours étaient la période habituelle du tabou ; ce roi le réduisit à cinq ou dix jours, et Rio-Rio l'abolit entièrement.

Le tabou pouvait être plus ou moins rigoureux. Ainsi, dans sa force ordinaire, il suffisait aux hommes de s'abstenir de travail, et d'assister aux prières du Héiau ; mais, quand il régnait dans sa rigueur, on ne pouvait, dans le district taboué, ni allumer des torches, ni mettre sa pirogue à la mer, ni se baigner, ni se montrer hors de sa cabane, si ce n'est pour aller au temple. Si les cochons, les poules, les chiens se faisaient entendre, le tabou était violé. Pour empêcher ce sacrilége, on liait la gueule des chiens et des cochons, et on mettait les poules dans une callebasse en leur couvrant les yeux avec un morceau d'étoffe. Tous les hommes du peuple se prosternaient sur le passage des chefs, qui eux-mêmes étaient taboués, au point de ne pouvoir toucher la nourriture de leurs mains. Le roi, quand il était taboué, devait marcher tête nue ; il ne pouvait se mettre ni sous l'abri d'une tente, ni sous l'ombre d'un arbre. Il fallait qu'il se laissât rôtir par les rayons solaires en l'honneur du tabou.

Quand le tabou était imposé quelque part, un messager des prêtres faisait sa tournée le soir, en indiquant qu'il fallait éteindre tous les feux, laisser libres tous les sentiers du rivage pour le roi, et tous ceux de l'intérieur pour les dieux. D'ailleurs le peuple était prévenu d'avance. Quelquefois le tabou était indiqué par certaines marques nommées *ounou-ounou*, que l'on plaçait sur les choses tabouées. Pour marquer que le tabou existait sur une certaine partie du poisson de la côte, un petit pieu planté dans les rochers portait à sa cime une touffe de feuilles ou un morceau d'étoffe blanche ; une feuille de cocotier liée autour de l'arbre indiquait que le fruit était taboué. Les cochons taboués et destinés aux dieux avaient une tresse passée dans une de leurs oreilles.

La violation du tabou était toujours punie de mort, à moins que le coupable n'eût de puissants amis parmi les prêtres et les chefs. Les violateurs étaient d'ordinaire offerts en sacrifice, étranglés ou assommés avec un casse-tête, quelquefois brûlés dans l'enceinte du héiau.

Un tabou perpétuel pesait sur la nourriture des femmes. Une femme ne pouvait manger d'un mets qui avait été posé sur le plat de son père ou qui eût été cuit à son feu : certains aliments lui étaient absolument interdits. A peine sevré, l'enfant prenait le nom de son père, mangeait avec lui, tandis qu'il était prohibé à la mère de prendre ses repas dans le même lieu que son fils, et de toucher à ses aliments. Aussi, quand on parla d'abolir le tabou, les femmes acceptèrent avec enthousiasme une mesure qui les rétablissait dans le droit commun.

A ces institutions bizarres, à ces règles d'interdit, ont succédé aujourd'hui les sévères prescriptions des missionnaires protestants pour l'observance du repos dominical. Les insulaires les ont acceptées comme un nouveau tabou, plus doux, plus tolérable, plus humain que l'ancien.

3° Le tabou règne en souverain dans l'archipel de Nouka-Hiva ou des Marquises; il frappe les aliments recherchés, comme les cochons, les tortues, les bonites, les dorades, réservés aux classes privilégiées, et ne laisse au reste des insulaires que des aliments communs, comme le fruit de l'arbre à pain, les cocos, les ignames et les poissons non taboués. Les maisons des personnages taboués ne sont accessibles à aucun individu des autres classes, pas même à leurs propres femmes, qui ont des logements particuliers. Les individus taboués, en revanche, peuvent aller partout et manger de tout. Ce sont les personnages sacrés par excellence; on ne peut rien placer au-dessus de leur tête, et toute chose qui s'est trouvée en contravention avec cette loi ne doit plus servir à un usage profane. La vengeance de la personne dont le tabou a été insulté poursuit le violateur jusqu'à ce qu'il meure, et cette crainte du châtiment, autant que les habitudes de l'enfance, en maintient partout la stricte observation.

Si une femme s'oublie jusqu'à passer ou à s'asseoir sur un objet devenu tabou par le contact d'un individu taboué, cet objet doit être mis hors de l'usage ordinaire, et la femme doit expier son crime par la mort. Si un homme tabou pose ses mains sur une natte à dormir, elle ne doit plus servir de couche, mais on peut en faire un habillement ou une voile de pirogue. Des modifications semblables ont été imaginées pour atténuer les immenses inconvénients du tabou. L'infracteur du tabou porte le nom de *kikino*, excommunié, et tout *kikino* est destiné à être sacrifié et mangé tôt ou tard. Les personnages taboués,

c'est-à-dire les *Atouas* (dieux vivants), les *Tahouas* (prophètes et devins), les *Tahounas* (prêtres), et les *Ouhous* (ministres), avaient aussi leurs assujettissements. A des époques solennelles, un rigoureux tabou pesait sur eux ; ils devaient s'abstenir de danser, de s'oindre d'huile de fréquenter leurs femmes, et même d'entrer dans les cases qu'elles habitaient. Ces grands tabous, décrétés à la mort de quelque célèbre Tahoua, avaient pour but de désarmer l esprit du défunt. Certains endroits étaient constamment taboués pour le peuple, tels que les lieux où les mets étaient déposés, et les salles des festins.

4° Taïti pouvait s'appeler la métropole du tabou. Nulle part, dans les archipels polynésiens, cette règle restrictive et prohibitive n'était plus exigeante, plus minutieuse, plus tyrannique, plus cruelle. Depuis la naissance jusqu'à la mort, existait pour le Taïtien une méticuleuse distinction de vivres permis et non permis. On retrouvait ce *veto* partout, en santé comme en maladie, dans les temples, hors des temples, sur la grève et dans l'intérieur, au sein des hameaux et des campagnes, dans les repas, dans le sommeil, dans la guerre, au milieu de la mer, dans la case, à la pêche, à la chasse, partout. Les hommes, et ceux spécialement qui de loin ou de près tenaient au service divin, étaient considérés comme sacrés; ils pouvaient comme tels manger de tous les aliments que l'on offrait aux dieux, tandis que les femmes ne pouvaient, sous peine de mort, toucher à aucun de ces vivres privilégiés. Le feu des hommes ne pouvait servir à préparer la nourriture des femmes ; il en était de même des corbeilles et des autres ustensiles de ménage. Ce mépris pour le sexe le plus faible, ces interdictions, cette infériorité relative, ne furent pas un des moindres motifs qui jetèrent les femmes dans le christianisme, religion émancipatrice et juste pour elles.

5° Dans l'archipel Tonga, le tabou, assez semblable à celui des autres îles de l'Océanie quant à la substance et aux objets qu'il concernait, avait cependant son aspect et sa physionomie particulière. Ainsi il y était plus tolérant à l'égard des femmes. D'autres caractères le distinguent et le signalent encore. Ainsi, quiconque venait à toucher une personne bien supérieure à lui devenait tabou pour ce seul fait, et ne pouvait désormais se servir de ses mains. Pour lever cette interdiction, il fallait d'abord accomplir la cérémonie du *moé-moé*, puis laver les pieds au supérieur. Quand il n'y avait point d'eau à proximité, on se contentait de la sève d'un tronçon de bananier. Si un individu craignait d'avoir touché des vivres avec des mains tabouées, pour en éviter les conséquences funestes, il se prosternait devant un chef d'un rang bien supérieur, et, lui saisissant un pied, l'appliquait contre son ventre. Cette cérémonie s'appelait *fata*. Plus le chef était élevé en dignité, plus elle était efficace. En cas d'absence du Touï-Tonga, un vase sacré destiné à cet usage opérait la même expiation par un simple contact. Un vase d'étain, laissé par Cook, remplit longtemps cette destination importante.

Rienzi rapproche le mot *tabou* de l'arabe littéral *taubou*, pénitence ; l'articulation *tapou* n'est pas sans analogie avec le sanscrit *tapas*, pris dans le sens d'austérité, pénitence ; nous ne voulons cependant en tirer aucune induction, car nous sommes portés à croire ces homophonies purement fortuites. Le tabou porte le nom d'*émo* dans l'île Radak, de *pamalé* dans celle d'Ombaï, et de *pénant* et *matemat*, aux Carolines.

TA-BOU-ENA-ENA, déesse adorée autrefois dans les îles Sandwich; son nom signifie montagne enflammée.

TACITE, déesse du silence, imaginée par Numa Pompilius, qui jugea cette divinité non moins nécessaire à son nouvel Etat que la divinité qui fait parler.

TACITURNES, branche d'Anabaptistes qui, persuadés que le monde était arrivé a ces temps fâcheux prédits par saint Paul, dans lesquels la porte de l'Evangile doit être fermée, se taisaient obstinément lorsqu'on les interrogeait sur la religion et sur le parti qu'on avait à prendre dans ces temps jugés si difficiles.

TADAKA, Rakchasi, ou démon femelle de la mythologie hindoue. Elle fut exterminée par le dieu Rama. *Voy.* TARAKA.

TADINS, religieux tamouls de la secte de Vichnou, qui vont mendier de porte en porte, en dansant et en chantant les louanges et les incarnations de leur dieu. Ils s'accompagnent en battant d'une main sur une espèce de tambour; et à la fin de chaque strophe, ils frappent sur un plateau de cuivre avec une baguette qu'ils tiennent dans les deux premiers doigts de la main gauche; ce plateau est suspendu au-dessous du poignet et rend un son très-fort et très-aigu. Au-dessus de la cheville des pieds ils ont des anneaux de cuivre forgés en creux et remplis de petits cailloux ronds qui font beaucoup de bruit, ce qui leur sert encore d'accompagnement et de mesure pour le chant et pour la danse. Ces religieux se couvrent le corps d'une toile jaune, et, quand ils se réunissent dans les villages, ils ont un supérieur qui n'est distingué des autres que par un grand bonnet rouge, dont le bout est recourbé en avant, et se termine en tête d'oiseau ; les autres ne portent qu'une simple toque jaune.

TAFNÉ ou TAFNET, déesse égyptienne, représentée avec une tête de lionne.

TAGÈS, dieu étrusque que l'on disait fils de Génius et petit-fils de Jupiter. Cicéron nous a transmis une tradition plus merveilleuse à son sujet. Un laboureur passant un jour la charrue sur un champ du territoire de Tarquinium, et traçant un sillon plus profond que les autres, il en sortit un enfant qui lui parla; cet être extraordinaire, bien qu'il eût l'apparence d'un enfant, avait la sagesse d'un vieillard. Le laboureur, surpris, jeta des cris d'admiration ; une multitude de personnes accourut de tous les points de l'Etrurie pour contempler le phénomène. Tagès se mit à parler en présence de la multitude qui

recueillit avec soin ses paroles, et les consigna ensuite par écrit. Tel est, suivant Cicéron, le fondement de la science des aruspices. Tagès était sans doute un homme obscur, mais qui se rendit célèbre en enseignant à ses compatriotes l'art des augures et de la divination, qui fut dans la suite importé à Rome, où il fut en grand honneur.

TAGOU TADA TSI TSI FIME, esprit femelle qui, suivant les Japonais, était fille de *Takan mi mosou fi-no Mikoto;* elle épousa *Masa ya ya katsou-no faya fi ama-no osi wo mimi-no Mikoto*, le deuxième des esprits terrestres qui régnèrent sur le Japon, antérieurement à la race humaine.

TAHÉ-TOHOUNGA, c'est-à-dire *hommes savants;* nom que les Néo-Zélandais donnent à leurs prêtres, qu'ils appellent aussi *Arikis*. Ils ont aussi des prêtresses nommées *Wahiné-Ariki* ou *Wahiné-Tohounga*, femmes savantes. *Voy.* TOHOUNGA.

TAHMID, formule laudative dont les Musulmans font fréquemment usage dans leurs prières journalières ; elle consiste en ces paroles : *Rebbina lek ul-hamd*, « O notre Seigneur ! à toi est la gloire. »

TAHOUA, 1° prêtres et médecins de l'île de Taïti, au temps du paganisme. Ils formaient une classe nombreuse, prise dans les différentes classes de la société ; mais leur chef était ordinairement le fils cadet d'une famille distinguée, et on le respectait presque autant que les rois. C'était chez ces prêtres que l'on trouvait la plus grande partie des connaissances répandues dans l'île ; mais ces connaissances se bornaient à connaître les noms et le rang des différents Eatouas, ou dieux subalternes, ainsi que les opinions sur l'origine des êtres, transmises par la tradition. Ces opinions étaient exprimées en sentences détachées ; quelques prêtres en répétaient un nombre incroyable, quoiqu'il s'y trouvât très-peu de mots de la langue usuelle. Ils avaient cependant plus de lumières que le reste du peuple sur la navigation et l'astronomie ; au reste le nom de *Tahoua* ne signifie autre chose qu'homme éclairé. Comme il y avait des prêtres pour toutes les classes, ils n'officiaient que dans celle où ils étaient attachés. Le Tahoua d'une classe inférieure n'était jamais appelé par les membres d'une classe plus distinguée, et le prêtre d'une classe supérieure n'exerçait jamais ses fonctions pour des hommes d'un rang au-dessous du sien.

2° Les Tahouas sont encore à présent les prophètes, les devins et les médecins de l'archipel de Nouka-Hiva. Pour agir sur les esprits crédules, ils ont quelques recettes de ventriloquie ; ils interrogent et font répondre leur dieu ; ils ont pour cela deux sons de voix, l'un pour la demande, l'autre pour la réplique. D'autres fois ils s'élancent du milieu des broussailles, courant comme des furieux, déclarant que la divinité vient de les enlever par le toit de leur maison et de les ramener à la porte. Prenant alors un air inspiré, imprimant à leurs membres un mouvement convulsif, roulant des yeux hagards, s'élançant et s'arrêtant tout à coup, ils prophétisent la mort à leurs ennemis, et demandent des victimes humaines pour le dieu dont ils sont possédés.

Les Tahouas sont aussi les seuls médecins du pays, car toute affection morbide est regardée comme un maléfice, et ces prêtres ont privilége pour lutter contre les divinités malfaisantes. Quand on les appelle auprès d'un malade, ils cherchent la place du dieu qui les persécute, et, quand ils l'ont trouvée, ils la pressent fortement de la main. Ils tuent ainsi les gens qui ont encouru leur courroux et ne guérissent pas les autres. Quelquefois ils mettent le patient dans l'eau, et frappent l'eau avec des broussailles.

Après leur mort, les Tahouas sont tous mis au rang des Atouas ou dieux ; et cette apothéose se fait avec l'accessoire obligé des sacrifices humains. Souvent, afin d'avoir des sujets pour cette solennité, on est obligé de faire la guerre à une tribu voisine ; et la mort d'un Tahoua est presque toujours un signal d'hostilité. Les femmes peuvent devenir Tahouas, mais avec certaines restrictions, et en nombre bien plus limité que les hommes.

TAHOUNA, ordre de prêtres de Nouka-Hiva, inférieurs aux Tahouas. Cette classe, plus nombreuse encore que la précédente, se recrute par le noviciat, tandis que les fonctions des Tahouas sont héréditaires. Les Tahounas sont les desservants en chef des moraïs ; ils accomplissent les sacrifices, chantent les hymnes sacrés, battent le tamtam du temple, célèbrent les funérailles, pratiquent les opérations chirurgicales, pansent les blessures, font la réduction des os fracturés, et même, dit-on, réalisent, à l'aide d'une dent de requin, l'opération du trépan. Les Tahounas ont un costume particulier, qui consiste en un chapeau de feuilles de cocotier, dont les frondes sont rattachées sous le menton avec une autre branche de cocotier passée autour de leur cou, de manière à former une sorte de collet. Cette marque de distinction ne les quitte presque jamais, et, dans l'exercice de leur ministère, elle est de toute rigueur.

TAHOUTOUP, c'est-à-dire *patron;* nom que les habitants des îles Carolines donnent aux âmes des justes qui, étant parvenues au ciel, sont devenues des esprits bienfaisants. Chaque famille a son Tahoutoup, auquel on s'adresse dans le besoin; s'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture des terres, ils invoquent leur Tahoutoup, et lui font des présents qu'ils suspendent dans la maison de leurs chefs, soit par intérêt, pour obtenir une grâce, soit par reconnaissance d'une faveur reçue.

TAI-CHELING, grand prêtre des anciens Chinois. Il en est question dans le Chouking ; mais il y a longtemps que cette charge n'existe plus ; et le droit de sacrifier publiquement au *Chang-ti*, ou empereur céleste, a été réservé dès la plus haute antiquité au monarque terrestre.

TAI-JU, titre que prennent les kanousis ou ecclésiastiques séculiers du Japon.

TAI-KI ou Thai-ki, le *grand comble* ou le *grand terme;* nom que les Chinois appartenant à la secte du Ju-kiao, donnent au premier principe de tout ce qui existe. Tai-ki a produit deux principes secondaires, appelés *yang* et *yn*, c'est-à-dire le parfait et l'imparfait; le yang est le ciel, le feu, le jour, le mâle, le père; yn est la terre, la lune, l'obscurité, la femelle, la mère. Ces deux principes ont engendré quatre images : le grand et le petit yang, le grand et le petit yn, qui ne sont que des modifications de l'un et de l'autre. Enfin les quatre images ont produit les huit trigrammes de Fo-hi. *Voy.* Koua. Le Tai-ki lui-même est émané du *Tao* ou de la raison suprême.

TAILGA, lieu sacré ménagé auprès de quelques villages tartares en Sibérie. Ces endroits sont distingués par quatre poteaux de bouleau plantés en carré à une toise l'un de l'autre; c'est là qu'ils font leurs dévotions, une fois au moins chaque année. Ils tuent alors un cheval, l'écorchent et en mangent la chair auprès du Tailga, ensuite ils empaillent la peau, lui mettent dans la bouche une ou deux branches d'arbre garnies de leurs feuilles et placent ce simulacre de cheval sur le Tailga, qu'ils garnissent auparavant de traverses. Le Tailga et le cheval sont toujours tournés vers l'Orient. Près du Tailga, il y a trois pieux de bouleau plantés sur une ligne droite, et joints ensemble par une corde. A l'extrémité supérieure des pieux est fixée horizontalement une petite planche carrée, et de chaque angle de cette planche s'élève un petit morceau de bois long de quelques pouces, et entouré de crins; des rubans de différentes couleurs, et longs d'environ deux pouces, pendent à la corde; le dessus du pieu du milieu est ordinairement orné d'une peau de lièvre, et il y en a une d'hermine attachée à la corde entre le premier et le second pieu. La chair de ces animaux est peut-être aussi un des mets de leurs saints repas. Le renard en est exclu, parce qu'il creuse la terre.

TAI-PAK, génie des Coréens, qui le vénèrent comme l'arbitre du foyer domestique.

TAI-POUCHON, fête tamoule qui tombe la veille ou le jour de la pleine lune du mois de taï, qui correspond à notre mois de janvier. C'est la fête du temple de Paëni; elle est fort célèbre : on s'y rend de toutes les parties de la côte, et ceux qui ne peuvent y aller y envoient des présents qu'on nomme Paëni-Kaori. On célèbre aussi cette fête dans tous les temples de Siva, mais avec moins de solennité.

TAIRI, dieu de la guerre, dans les îles Sandwich; il avait, dans l'île d'Hawaï, un temple tellement sacré, que plusieurs insulaires furent brûlés sur une montagne voisine pour avoir seulement touché les pierres de l'édifice taboué. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines.

Ce dieu se retrouve dans la Nouvelle-Zélande, et c'est à lui qu'on attribue le grondement du tonnerre.

TAIVADDOU, chef des démons, dans l'opinion des Madécasses.

TAI-Y ou Thai-y, génie de la mythologie chinoise; son nom peut se traduire par *le grand germe* ou *le germe primordial.* On raconte que le docteur Lieou-Hiang ayant été chargé par les Han de restaurer les livres que l'empereur *Tche* s'était efforcé de détruire, il lui apparut pendant la nuit un vieillard qui demanda à voir ses écrits. Comme les lumières étaient éteintes, le vieillard souffla sur son bâton qui s'enflamma à l'instant. Le docteur, plein d'admiration, lui demanda qui il était : le vieillard répondit qu'il était le génie créateur du ciel et de la terre, puis il disparut. Dès ce moment Lieou-Hiang se sentit une grande facilité à bien remplir sa tâche.

TAI-Y, et mieux Thaï-y, la *grande unité*, « c'est, dit l'écrivain chinois Se-ma-tsien, un des noms du Seigneur du ciel, auquel les empereurs sacrifiaient autrefois au printemps et à l'automne, avec un rite solennel, hors des murs, à l'angle qui se trouvait entre l'orient et l'occident. » Aussi, Hoai-nan-tse enseigne-t-il que c'est la grande Unité qui a tout produit. « La grande Unité, dit-il ailleurs, est la source de toute existence, la suprême raison à laquelle rien ne résiste; » et ailleurs encore : « Celui qui connaît l'Unité sait tout, celui qui l'ignore ne sait rien. » — « C'est de l'Unité, écrit Pa-pou-tse, que le ciel tient sa sérénité, la terre sa stabilité, l'homme son existence, l'esprit la puissance de comprendre; elle a fait les yeux, et cependant les yeux ne peuvent l'apercevoir; elle frappe l'oreille, et cependant l'oreille ne peut la saisir. Ceux qui tendent vers elle sont heureux, ceux qui s'en éloignent sont malheureux. » — « L'Unité, dit Liu-pou-ouei, renferme toutes les perfections au suprême degré. On ne connaît ni son entrée ni sa sortie, ni son commencement ni sa fin; elle est l'origine de toutes choses. » — « On ne peut toujours faire le bien de la même manière, lit-on dans le Chou-king, mais l'essentiel est d'être toujours uni à la suprême Unité. » Un commentaire dit sur ce passage : « La suprême Unité est très-simple et sans aucune composition. Elle dure éternellement sans aucune interruption, et renferme en elle tout le bien. Elle est ancienne et nouvelle; elle touche le haut et le bas; elle est la racine de tous les changements, le tronc de toutes les affaires. Si tu considères son essence, elle n'est pas deux; si tu demandes ce qu'elle fait, elle agit toujours; si tu veux savoir où elle réside, elle est partout, et elle renferme tout dans son sein. »

La tradition chinoise rapporte que la grande Unité contient la Trinité, et le Chou-wen expliquant l'hiéroglyphe (—) Y, dit : « Au commencement la suprême raison subsistait dans une *trine-unité;* elle a fait et divisé le ciel et la terre, elle a changé et perfectionné toute chose. » Tous les trois ans, les anciens empereurs offraient une fois, avec le rite

solennel, un sacrifice à l'esprit *trin* et *un*. (*Annales de philosophie chrét.*, année 1837.)

TAKA AMA-NO SAKOURA, c'est-à-dire, *champs élevés au-dessous du ciel*; c'est le nom que les Japonais sintoïstes donnent au paradis des âmes justes, qui est situé immédiatement au-dessous du trente-troisième ciel, séjour des dieux. Les âmes de ceux qui ont bien vécu sur la terre y sont reçues aussitôt après leur mort, et y goûtent un bonheur parfait; mais les âmes des méchants et des impies ne peuvent y pénétrer; elles sont condamnées à être errantes aussi longtemps que cela est nécessaire pour expier leurs péchés.

TAKAN MI MOSOU FI-NO MIKOTO, un des esprits terrestres vénérés par les Japonais. *Voy.* son histoire et ce qu'il fit pour le genre humain à l'article AMA TSOU FIKO FIKO.

TAKCHAKA, un des princes Nagas, ou serpents qui habitent les régions infernales, suivant les Hindous. Il était fils de Kasyapa et de Kadrou, et avait, ainsi que tous ses sujets, la faculté de se montrer, soit sous la forme humaine, soit sous celle de serpents.

Une légende historico-mythologique, que nous avons traduite de l'hindoustani et publiée en 1842, rapporte qu'un jour le roi Parikchit, s'étant égaré à la chasse, demanda de l'eau pour se rafraîchir à un religieux qu'il rencontra dans le désert; mais le saint homme, absorbé dans les profondeurs de sa contemplation, et ne s'apercevant pas de la présence du prince, demeura immobile et en silence. Le roi, irrité de ce mépris apparent, ramassa du bout de son arc un serpent mort qu'il trouva auprès de lui, le jeta au cou de l'ascète et se retira. Le fils du religieux étant venu quelque temps après pour voir son père, le trouva le cou environné du cadavre d'un serpent, et dans sa douleur, il dévoua l'auteur de cette insulte à périr au bout de sept jours, par la morsure du redoutable Takchaka. Le vieillard, informé de la conjuration faite par son fils, en fut pénétré de chagrin, car il n'ignorait pas que le prince avait agi sans mauvaise intention, et sachant bien que toute imprécation devait avoir son effet, il envoya prévenir le radja, afin que celui-ci se mît en garde, s'il le pouvait, contre les arrêts du destin. Parikchit, en effet, d'après le conseil des grands de l'état, fit élever au milieu du Gange une colonne haute et large, sur laquelle on construisit une petite habitation. Il s'y retira avec quelques brahmanes pour lui lire les védas, et des hommes habiles dans les enchantements, et réputés pour bien connaître la manière de guérir la morsure des serpents; il fut sévèrement défendu de laisser pénétrer auprès du monarque qui que ce fût, pas même un animal, pas même le moindre insecte.

Le septième jour Takchaka se mit en route pour accomplir sa mission; mais voyant que le radja était bien gardé, et qu'il était impossible à un inconnu de pénétrer auprès de lui, il fit venir deux de ses enfants, leur donna l'apparence de brahmanes, leur mit des fruits entre les mains, et prenant lui-même la forme d'un petit ver, il pénétra dans un des fruits. Les faux brahmanes durent à leur dignité apparente la faculté de présenter leurs devoirs au monarque, et lui offrirent leurs fruits; le roi en prit un, l'ouvrit, aperçut le petit ver, et se fiant sur la puissance des charmes et des précautions dont il s'était entouré, il dit en plaisantant que c'était là sans doute le terrible serpent qui devait le faire périr. Ce petit ver en effet reprit aussitôt sa forme redoutable, enlaça le radja de ses nombreux replis, lui fit au cou une blessure mortelle, et s'éleva triomphant dans les airs. Le venin brûlant embrasa le corps du prince qui fut consumé et réduit en cendres, avec la colonne et l'habitation qu'elle supportait.

Djanamédjaya ayant succédé à son père, résolut de venger sa mort et de faire périr toute la race des serpents; à cet effet il convoqua des enchanteurs, des magiciens, des compositeurs de charmes, et des lecteurs des védas, qui élevèrent un bûcher immense en forme de cercle, auquel ils mirent le feu. Puis ils commencèrent à prononcer des formules magiques qui firent pénétrer la terreur et l'épouvante dans le cœur des dragons et des serpents d'une manière si étrange, qu'ils sortirent confusément de leurs trous et de leurs cavernes par centaines et par milliers et se précipitèrent dans les flammes. Il y eut en cette occasion une telle multitude de serpents brûlés, qu'il coulait sur la terre des fleuves de graisse sortie de leurs corps. L'effet des incantations fut tel, que Vasouki-naga, le serpent qui supporte la terre, fut sur le point de déposer son fardeau pour aller se jeter dans le feu; mais les dieux ne le permirent pas, dans l'intérêt du genre humain. Toutefois le serpent Takchaka, auteur de tout ce désastre, échappa à l'incendie général, car le saint religieux Astika, fils de Manasa, sœur de Vasouki, vint trouver le radja, le supplia de pardonner la faute des serpents, et obtint la grâce de ceux qui restaient.

D'après une autre tradition le roi Salivahana serait le fils ou même une incarnation du serpent Takchaka.

TAKE MIKA SOUTSI-NO KAMI, dieu du tonnerre chez les Japonais. Il est fils de *Fe ino faya fi-no kami*, petit-fils de *Mika-no faya fi-no kami*, et arrière-petit-fils d'*Isou-no obasiro-no kami*. Il demeurait dans la caverne du rocher *Ama-no iwa*. *Voy.* AMA TSOU FIKO.

TAKI, dieu de la Nouvelle-Zélande, frère de Mawi et de Mawi-Potiki, avec lesquels il travailla à la création de la terre. On lui attribue spécialement la création du premier homme, dont il forma le corps avec de la boue. Après sa mort, il fut enlevé au ciel sur une toile d'araignée, et son œil droit devint l'étoile polaire du sud.

TA KIAO-WEN-TI-YO, un des huit grands enfers brûlants des Bouddhistes de la Chine; le supplice auquel y sont soumis les damnés consiste à les faire bouillir dans des chaudières ou rôtir dans des fours.

TAKIYA, monastères des derwischs de la Perse, qui en sont appelés *Takiya-dar*, ou habitants des Takiyas. Ces religieux y de-

meurent avec leurs femmes; mais il leur est défendu d'y danser et d'y jouer de la flûte.

TAKOUIN. Les mythologues arabes donnent ce nom à ces êtres imaginaires que d'autres ont appelés parques, fées, sibylles, etc.; et quoique la théologie musulmane ne reconnaisse ni les divinités, ni les oracles des païens, les Mahométans ne laissent pas de s'accommoder de certaines fables fort anciennes qui représentent ces Takouin comme des êtres qui rendaient autrefois des oracles, et qui secouraient les hommes contre les démons. Le Kaherman-Namè dit que ces Takouin ont la forme humaine, sont douées d'une extrême beauté, et ont des ailes, de sorte qu'elles sont à peu près telles que nous représentons les anges. Il est fait mention d'une d'entre elles, nommée Schamaï, qui, avec six de ses compagnes, avait la garde de Sagfagan, géant à quatre têtes, vaincu par Kaherman, avec le secours des Takouin. Soliman Hakki, un des monarques universels antérieurs à Adam, les consultait dans tous ses embarras, et recevait d'elles des avis salutaires pour sa conduite et celle de ses Etats.

TAKOUINI, tablettes carrées, sur lesquelles les astrologues tartares consignaient les événements qui devaient arriver dans l'année courante; cependant ils ne garantissaient point leurs prédictions contre les changements que Dieu pouvait y apporter. Ils vendaient ces tablettes au public, et ceux dont les prédictions se trouvaient les plus justes, acquéraient beaucoup de crédit.

TALAFOULA, dieu que les Formosans invoquent simultanément avec Tapaliape, avant de marcher au combat; ils lui offrent même des sacrifices en cette occasion.

TALAGNO, cérémonie en usage dans le royaume d'Arracan pour la guérison des malades. Voici en quoi elle consiste, d'après le voyageur Ovington. On prépare une chambre qu'on orne de riches tapis, et à l'extrémité de laquelle on dresse un autel avec une idole au-dessus. Les prêtres et les parents du malade s'y assemblent, et pendant huit jours on les régale de mets et de musique. Celui qui a entrepris la cérémonie est obligé de danser tant qu'il peut se tenir sur ses jambes; quand elles commencent à lui manquer, il se soutient à une corde suspendue au plancher à cet effet, et il continue de danser jusqu'à ce que ses forces étant complétement épuisées, il tombe à terre à demi mort. Alors la musique redouble, et chacun envie son bonheur, parce qu'on suppose que, pendant son évanouissement, il converse avec l'idole. Cet exercice est recommencé tant que dure le festin; mais si la faiblesse de celui qui s'est exécuté le premier ne lui permet pas de continuer, le plus proche parent est obligé de prendre sa place. Quand, après cette cérémonie, le malade vient à guérir, on le porte à la pagode, et on l'oint d'huile et de parfums depuis la tête jusqu'aux pieds. Mais si, malgré le talagno, le malade vient à mourir, le prêtre ne manque pas de dire que ces sacrifices et ces cérémonies ont été agréables aux dieux, et que, s'ils n'ont pas accordé au défunt une plus longue vie, c'est que, par un effet de leur bonté, ils ont voulu le récompenser dans un autre monde.

TALAI-LAMA ou TALÆ-LAMA, nom du souverain pontife de la religion bouddhique, ou plutôt du Bouddha vivant, incarnation de Chakya-Mouni. Il se compose du terme mongol *talaï*, qui signifie mer, océan, et du tibétain *lama*, prêtre supérieur; il désigne ainsi l'immense étendue de l'esprit du grand lama. *Voy.* DALAÏ-LAMA.

TALAPOINS, 1° nom que les Européens ont coutume de donner aux religieux bouddhistes du pays de Siam; il vient d'une espèce de parasol ou éventail, nommé *talapat* qu'ils ont presque toujours à la main. C'est une feuille de palmiste coupée en rond et plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige; et le manche est formé par la tige même qu'ils contournent en forme d'S. Le nom de *Talapoin* est inconnu aux Siamois, qui donnent à ces religieux le titre de *Tchaou-kou*, qui signifie *monseigneur*.

On distingue deux sortes de Talapoins : les uns vivant dans les bois et les autres dans les villes. La vie des premiers est fort pénible et fort dure; le peuple regarde comme un prodige continuel qu'ils ne soient pas dévorés ou mis à mort par les tigres, les éléphants et les rhinocéros dont les forêts sont pleines. Ceux des villes vivent dans des couvents et des monastères; mais les uns et les autres sont obligés de garder le célibat sous peine du feu, tant qu'ils demeurent dans leur profession. Le roi, dont ils reconnaissent l'autorité sur leur église, ne leur fait jamais grâce sur cet article important; parce que, jouissant de grands priviléges, et surtout de l'exemption des six mois de corvée, leur profession deviendrait nuisible à l'Etat, si les assujettissements imposés aux religieux n'empêchaient la multitude de se jeter dans leur ordre. C'est dans la même vue que le roi les fait quelquefois examiner sur leur savoir, c'est-à-dire sur la doctrine et la langue sacrée. A l'arrivée de Laloubère, le roi venait d'en réduire plusieurs milliers à la condition séculière, parce qu'ils manquaient de la capacité requise.

Un couvent et son temple occupent un grand terrain carré, qui est environné d'une clôture de bambou. Le temple est au centre, et les cellules sont rangées le long de la clôture, quelquefois sur un double ou triple rang. Ces édifices sont autant de maisonnettes isolées, que la crainte des inondations fait élever sur des piliers. Celle du supérieur est distinguée par sa grandeur et son élévation. Le terrain, qui renferme le temple, est bordé par quatre murs, qui laissent entre eux et les cellules un vaste espace, auquel on peut donner le nom de cour. Dans quelques couvents, ces murs sont nus et servent uniquement de clôture; d'autres ont des galeries couvertes ressemblant assez à un cloître; et sur un contre-mur à hauteur d'appui, qui règne autour de ces galeries, il y a une suite d'idoles, quelquefois bien dorées.

Les *nens*, ou enfants talapoins, sont dispersés dans chaque cellule, suivant le choix de leurs parents. Un Talapoin n'en peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieillissent dans la condition de *nens*, qui n'est pas tout à fait religieuse; et le plus vieux est distingué par le titre de *taten :* entre diverses fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du couvent, office qu'un Talapoin ne peut exercer sans crime. En général, les nens servent le Talapoin chez lequel ils sont logés. Leur école est une grande salle de bambou, qui n'est employée qu'à cet usage. Mais chaque couvent offre une autre salle, où le peuple porte ses aumônes lorsque le temple est fermé, et qui sert aux religieux pour leurs conférences ordinaires. Le clocher est une tour de bois, appelée *horakang* (tour de la cloche), et qui contient une cloche sans battant, sur laquelle on frappe, pour sonner, avec un marteau de bois

Chaque couvent est sous la conduite d'un supérieur, qui porte le titre de *tchaou vat* (seigneur du couvent); mais tous les supérieurs ne sont pas égaux en dignité. Le premier degré est celui de *sancrat*, qui peut être comparé avec nos évêques; et de tous les sancrats, celui du palais est le plus révéré. Cependant ils n'ont aucune juridiction les uns sur les autres; ce corps deviendrait redoutable s'il avait un chef suprême, et s'il agissait de concert d'après les mêmes maximes. *Voy.* Sancrats.

L'esprit de l'institution des Talapoins est de se nourrir des péchés du peuple, et de racheter par une vie pénitente les fautes des fidèles qui leur font l'aumône. Ils ne mangent point en communauté; et quoiqu'ils exercent l'hospitalité à l'égard des séculiers, sans excepter les chrétiens, il leur est défendu de se communiquer les aumônes qu'ils reçoivent, ou du moins de se les communiquer sur-le-champ, parce que chacun doit faire assez de bonnes œuvres pour être dispensé du précepte de l'aumône. Mais l'unique but de cet usage paraît être de les assujettir tous à la fatigue de la quête; car il leur est permis d'assister leurs confrères dans un véritable besoin. Ils ont deux loges, une à chaque côté de leur porte, pour recevoir les passants qui leur demandent une retraite pendant la nuit.

Les Talapoins expliquent au peuple la doctrine contenue dans leurs livres sacrés. Les jours marqués pour leurs prédications sont le lendemain de toutes les nouvelles et de toutes les pleines lunes. Lorsque la rivière est grossie par les pluies, et jusqu'à ce que l'inondation commence à baisser, ils prêchent chaque jour, depuis six heures du matin jusqu'au dîner, et depuis une heure après midi jusqu'à cinq heures du soir. Le prédicateur est assis, les jambes croisées, sur un fauteuil élevé, et plusieurs Talapoins se succèdent dans cet office. Le peuple est assidu dans les temples; il approuve la doctrine qu'on lui prêche, en s'écriant *sa tou-sa*, ce qui peut équivaloir à *oui*, *monseigneur*. Chacun fait ensuite son aumône au prédicateur. Un Talapoin qui prêche souvent ne peut manquer de s'enrichir.

Ils ont une espèce de carême qui a lieu dans le temps de l'inondation; leur jeûne consiste à ne rien manger depuis midi; mais ils peuvent mâcher du bétel. Cette abstinence doit leur coûter d'autant moins, que, dans les autres temps, ils ne mangent le soir que du fruit. Les Siamois, comme les Indiens, sont naturellement si sobres, qu'ils peuvent soutenir un long jeûne avec le secours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils ont mêlé de la poudre de quelque bois amer.

Après la récolte du riz, les Talapoins vont passer les nuits, pendant trois semaines, dans les champs, pour les surveiller; ils logent à cet effet sous de petites huttes qui forment entre elles un carré régulier. Celle du supérieur occupe le centre et s'élève au-dessus des autres. Le jour, ils reviennent visiter le temple et dormir dans leurs cellules. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point la nuit sans cette précaution. Ceux des forêts vivent avec la même sécurité. Ils n'ont ni couvents ni temples; et le peuple est persuadé que les tigres, les éléphants et les rhinocéros, loin de les attaquer et de leur nuire, leur lèchent les pieds et les mains lorsqu'ils les trouvent endormis. Si l'on trouvait, dit Laloubère, les restes de quelque homme dévoré, on ne présumerait jamais que ce fût un Talapoin, ou, si l'on n'en pouvait douter, on en conclurait qu'il était un méchant homme, sans être moins persuadé que les bêtes féroces respectent les bons.

Les Talapoins ont la tête et les pieds nus, comme le reste du peuple. Leur vêtement consiste dans une pagne qu'ils portent, comme les séculiers, autour des reins et des cuisses, mais qui est de toile jaune; avec quatre autres pièces qui ne distinguent pas moins leur profession : la première, nommée *angsa*, est une espèce de bandoulière, large de cinq ou six pouces, qui leur descend de l'épaule gauche sur la hanche droite, où elle s'attache avec un seul bouton. Sur cette bandoulière, ils portent une grande toile jaune, appelée *pa-schivon*, c'est-à-dire toile de plusieurs pièces, parce qu'elle doit être rapiécée en plusieurs endroits. C'est une espèce de scapulaire qui descend jusqu'aux pieds par derrière et par devant, et qui, ne couvrant que l'épaule gauche, revient à la hanche droite et laisse les deux bras libres. Par-dessus cet ornement, ils mettent le *pa-pat*, autre toile de quatre ou cinq pouces de largeur, qu'ils portent aussi sur l'épaule gauche, mais en forme de chaperon. Elle descend par devant jusqu'au nombril, et presque autant par derrière. Sa couleur est quelquefois rouge; mais l'angsa et le pa-schivon doivent toujours être jaunes. Enfin, pour soutenir le pa-pat, ils se ceignent le milieu du corps d'une écharpe de toile jaune, qu'ils nomment *rappacod*, et qui est la quatrième partie de leur habillement. L'usage des chemises de mous-

seline et des vestes leur est interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un bassin de fer pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un sac de toile, qui leur pend, du côté gauche, aux deux bouts d'un cordon passé en bandoulière sur l'épaule droite. Enfin ils portent un chapelet composé de cent huit grains.

Ils se rasent la barbe, la tête et les sourcils. Le talapat ou écran, qu'ils ont sans cesse à la main, sert à les garantir de l'ardeur du soleil. Leurs supérieurs sont réduits à se raser eux-mêmes, parce qu'on ne peut leur toucher à la tête sans leur manquer de respect. La même raison ne permet pas aux jeunes Talapoins de raser les vieux. Mais les vieux rasent les jeunes, et se rendent entre eux le même office. Les jours réglés pour se raser, sont ceux de la nouvelle et de la pleine lune.

Tous les Siamois, religieux et laïques, sanctifient ces grands jours par le jeûne, c'est-à-dire qu'ils ne mangent point après midi. Le peuple s'abstient de la pêche; non pas en qualité de travail, puisqu'aucun travail n'est défendu les jours de fête, mais parce qu'il ne la croit pas tout à fait innocente. Il porte au couvent, dans les mêmes jours, diverses sortes d'aumônes, dont les principales sont de l'argent, des fruits, des pagnes et des animaux. Si les bêtes sont mortes, elles servent de nourriture aux Talapoins. Mais ils sont obligés de laisser vivre et mourir autour du temple celles qu'on apporte vivantes, et la loi ne leur permet d'en manger que lorsqu'elles meurent d'elles-mêmes. On voit même, près de plusieurs temples, un réservoir d'eau pour le poisson vivant qu'on apporte en aumône.

Ce qui s'offre à l'idole doit passer par les mains d'un Talapoin, qui le met ordinairement sur l'autel, et qui le retire ensuite pour l'employer à son usage. Le peuple offre des bougies allumées, que les Talapoins attachent aux genoux de la statue. Mais les sacrifices sanglants sont défendus par la même loi qui ne permet de tuer aucune espèce d'animal.

A la pleine lune du cinquième mois, les Talapoins lavent l'idole avec des eaux parfumées, en observant, par respect, de ne pas lui mouiller la tête. Ils lavent ensuite leur sancrat. Le peuple va aussi laver les sancrats et les autres Talapoins. Dans les familles, les enfants lavent leurs parents, sans aucun égard pour le sexe. Cet usage s'observe aussi dans le pays de Laos, avec cette singularité, qu'on y lave le roi même dans une rivière.

Les Talapoins n'ont pas d'horloge : ils ne doivent se lever que lorsqu'il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains, dans la crainte de s'exposer, pendant l'obscurité, à tuer quelque insecte en mettant involontairement le pied dessus. Ainsi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en lèvent pas plus matin. Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au temple avec leur supérieur. Ils y chantent ou récitent des prières en langue pâli, assis, les jambes croisées, et agitant sans cesse leur talapat, comme s'ils voulaient se donner du vent. Ils prononcent chaque syllabe à temps égaux et sur le même ton. En entrant dans le temple, ils se prosternent trois fois devant la statue.

Après la prière, ils se répandent dans la ville l'espace d'une heure, pour y demander l'aumône. Mais jamais ils ne sortent du couvent et n'y rentrent sans saluer leur supérieur, en se prosternant devant lui sans toucher la terre du front. Comme il est assis, les jambes croisées, ils prennent des deux mains un de ses pieds, qu'ils mettent respectueusement sur leur tête. Pour demander l'aumône, ils se présentent en silence à la porte des maisons; et si rien ne leur est offert, ils se retirent avec le même air de modestie. Mais il est rare qu'on ne leur donne rien; et leurs parents fournissent d'ailleurs à tous leurs besoins. Quantité de couvents ont des jardins, des terres labourables, et des esclaves pour les cultiver. Leurs terres sont libres d'impôts. Le roi n'y touche jamais, quoiqu'il en ait la propriété, s'il ne s'en est dépouillé par écrit. Au retour de la quête, les Talapoins ont la liberté de déjeûner. Ils étudient ensuite, ou ils s'occupent, suivant leurs goûts et leurs talents, jusqu'à midi qui est l'heure du dîner. Dans le cours de l'après-midi, ils instruisent les jeunes Talapoins. Vers la fin du jour, ils balaient le temple; après quoi ils y emploient, comme le matin, deux heures à chanter. S'ils mangent le soir, c'est uniquement du fruit. Quoique leur journée paraisse remplie par cette variété d'exercices, ils trouvent le temps de se promener dans la ville, l'après-midi; et l'on ne traverse point une rue sans y rencontrer quelque Talapoin.

Outre les esclaves qu'ils peuvent entretenir pour la culture des terres, chaque couvent a plusieurs valets, appelés *tapacou*, qui sont véritablement séculiers. Ils ne laissent pas de porter l'habit religieux, avec cette seule différence que la couleur en est blanche. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs maîtres, parce que les Talapoins n'en peuvent toucher sans crime; d'administrer les biens, et de faire, en un mot, tout ce que la loi ne permet point aux religieux de faire eux-mêmes.

Un Siamois qui veut embrasser cette profession s'adresse au supérieur de quelque couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux sancrats seuls, qui fixent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un Talapoin est lucrative, et qu'elle n'engage pas nécessairement pour toute la vie, il n'y a point de famille qui ne se réjouisse de la voir embrasser à leurs enfants. Les parents et les amis accompagnent le postulant, avec des musiciens et des danseurs. Il entre dans le temple, où les femmes et les instruments ne sont pas reçus. On lui rase la tête, les sourcils et la barbe. Le sancrat lui présente l'habit. Il doit s'en revêtir lui-même, et laisser tomber l'habit séculier par-dessous.

Pendant qu'il est occupé de ce soin, le sancrat prononce quelques prières qui paraissent être l'essence de l'ordination. Après quelques autres formalités, le nouveau Talapoin, accompagné du même cortége, se rend au couvent qu'il a choisi pour sa demeure, et ses parents donnent un repas à tous les Talapoins du couvent. Mais, de ce jour, il ne peut plus voir de danses, ni de spectacles profanes; et quoique la fête soit célébrée par quantité de divertissements qui s'exécutent devant le temple, il est défendu aux Talapoins d'y jeter les yeux.

L'élection des supérieurs, sancrats ou simples tchaou-vat, a lieu dans chaque couvent à la pluralité des voix; et le choix tombe ordinairement sur le plus vieux ou le plus savant de la communauté. Si la piété porte un particulier à faire bâtir un temple, il choisit lui-même quelque vieux Talapoin pour supérieur de ce nouvel établissement; et le couvent se forme autour du temple, à mesure qu'il se présente de nouveaux sujets. Chaque cellule se bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper.

Les Talapoins se regardent comme les seuls justes qui soient sur la terre; ils ont en conséquence pour eux-mêmes une complaisance sans bornes, et considèrent les séculiers comme infiniment au-dessous d'eux. Ils affectent partout de s'asseoir plus haut qu'eux, de ne saluer personne, de ne pleurer jamais la mort des laïques, pas même celle de leurs parents.

Au reste, leur règle les astreint à une multitude d'assujettissements; outre ceux dont nous avons déjà parlé, ils doivent s'accuser de leurs fautes à leur supérieur, qui leur impose des pénitences proportionnées. Ils doivent s'observer continuellement pour ne point se laisser entraîner à pécher. Un Talapoin pèche si, en marchant dans les rues, il n'a pas ses sens recueillis; il pèche s'il se mêle des affaires de l'Etat; il pèche s'il tousse pour attirer sur lui les regards des femmes, s'il regarde lui-même une femme avec complaisance, ou s'il conçoit à son sujet de mauvais désirs; s'il use de parfums sur sa personne, s'il met des fleurs à ses oreilles, s'il se pare avec trop de soin. Il lui est défendu d'avoir plusieurs vêtements, ou d'en porter de précieux; de rien réserver à manger pour le lendemain; de ne toucher ni or ni argent, ni d'en désirer.

Cependant si, d'un côté, plusieurs de ces maximes paraissent dignes de louanges, on serait porté à croire, d'un autre côté, qu'ils ne se rendent pas bien compte de la nature du péché; car les Talapoins se contentent de s'abstenir eux-mêmes des actions qu'ils croient mauvaises, mais ils ne se font pas scrupule d'en faire commettre aux séculiers pour en profiter. Ainsi ils ne tueront jamais aucun animal pour le manger, mais ils mangeront volontiers de la chair d'une bête tuée par un autre. Ils ne peuvent faire bouillir du riz sans péché, parce que ce serait détruire le principe vital d'une semence, mais ils le font cuire par leurs domestiques séculiers ou par les enfants qu'ils élèvent dans leurs couvents. De même, il leur est défendu d'uriner sur le feu, ni dans l'eau, ni sur la terre, parce que ce serait éteindre l'un, et souiller les autres; mais ils ne s'inquiètent pas en quel endroit le domestique séculier va vider le vase qui contient le profane résidu. Il leur est également interdit d'arracher des herbes ou des plantes, de faire un creux dans la terre, sans le remplir aussitôt; d'injurier quelque être que ce soit, même inanimé; de mettre de la terre dans le feu; d'allumer du feu, parce que c est détruire la substance avec laquelle on l'allume ou on l'entretient; et une fois allumé, ils ne doivent pas l'éteindre par la même raison. Tous les Talapoins, en général, observent exactement la continence; et il n'y va rien moins que de la peine de mort pour celui d'entre eux qui serait surpris avec une femme.

2° Les Talapoins du Pégu ressemblent à ceux des Siamois, ils sont élevés dans une espèce de séminaire jusqu'à l'âge d'environ vingt ans. Quand il s'agit de les recevoir, le supérieur les examine sur tous les points qui font le véritable religieux, qui sont de renoncer au monde, aux plaisirs, aux femmes, aux compagnies du siècle. Si le novice est jugé apte à être reçu dans l'ordre, on le promène par la ville sur un cheval richement enharnaché, au bruit des tambours et des instruments de musique. C'est l'adieu qu'il fait au siècle, dont il abandonne la pompe et les agréments. Quelques jours après avoir pris l'habit, on le conduit au couvent hors de la ville : ce couvent est proprement un assemblage de cellules élevées à sept ou huit pieds de terre, à côté des grands chemins, sous des arbres et quelquefois dans les bois. On les y conduit avec appareil, dans une espèce de litière ou de palanquin. Souvent les Talapoins qui résident dans les bois construisent leur habitation en forme de cage, au sommet des arbres, de crainte des tigres. La vénération qu'on a pour eux est portée si loin, qu'on se fait honneur de boire de l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains. Ils marchent dans les rues avec beaucoup de gravité, vêtus de longues robes brunes, qu'ils tiennent serrées par une ceinture de cuir large de quatre doigts, à laquelle pend une bourse dans laquelle ils mettent les aumônes qu'ils reçoivent; un morceau de toile jaune leur fait plusieurs fois le tour des épaules.

A chaque nouvelle lune, ils vont prêcher dans les villes; ils assemblent le peuple au son d'une cloche ou d'un bassin de fer-blanc. Leurs discours roulent ordinairement sur la morale et sur les préceptes du bouddhisme, qui obligent à s'abstenir du meurtre, du larcin, de la fornication, du mensonge, d'exercer la charité envers tous les êtres, etc.; ils touchent rarement au dogme et à la doctrine.

Quand un Talapoin vient à mourir, on garde son corps pendant plusieurs jours, et on l'expose sur un théâtre, autour du-

quel les religieux font le service funèbre. Ensuite on brûle le corps, en présence du peuple, sur un bûcher composé de bois de senteur, et on ensevelit les os près de la cellule qu'ils ont habitée ; quant aux cendres, on les jette dans la rivière.

3° Dans le Laos, les candidats à l'état religieux restent novices jusqu'à vingt-trois ans ; alors on les examine scrupuleusement, et si la capacité du disciple répond à l'attente des maîtres, on procède à la profession qui se fait avec éclat. Le novice sort du couvent, paré de ses plus beaux habits, et on le promène par la ville sur un éléphant. La marche de la procession se termine au temple, où le novice doit faire ses vœux. Cette cérémonie est suivie d'une fête qui dure trois jours, et qui se passe dans les plaisirs. Les Talapoins, malgré leur profession, peuvent être sécularisés comme ceux des Siamois. Quand l'un d'eux s'est rendu coupable de quelque grand crime, le roi le condamne à servir les éléphants pendant le reste de sa vie.

Les Talapoins se confessent le quatorzième jour de chaque lune, les plus anciens les premiers, ensuite les plus jeunes. Ils ont l'usage d'une eau bénite ou lustrale qu'ils envoient aux malades et prétendent contribuer à leur guérison. Le culte qu'ils rendent aux idoles consiste à leur présenter des fleurs, des parfums, du riz ; ils ont en outre des cierges dont ils font des illuminations devant les simulacres ; leur chapelet est composé de cent huit grains, comme celui des autres religieux bouddhistes.

TALAPOUINES, femmes qui embrassent la vie religieuse chez les Siamois. Elles observent à peu près la même règle que les hommes, et n'ont pas d'autre habitation que celle des Talapoins. Comme elles n'embrassent jamais cet état dans leur jeunesse, on regarde leur âge comme une caution suffisante pour leur continence. Tous les couvents n'ont pas de Talapouines ; mais, dans ceux qui en reçoivent, leurs cellules bordent un des côtés de la clôture de bambou, dont nous avons parlé, sans être autrement séparées de celles des hommes. Les Talapouines se nomment *Nang-tchii*, en langue siamoise. Elles n'ont pas besoin d'un sancrat pour leur donner l'habit, qui est blanc, comme celui des *Tapacou ;* aussi ne passent-elles pas pour être tout à fait religieuses. Un simple supérieur préside à leur réception, comme à celle des Nens ou des jeunes Talapoins. Quoiqu'elles renoncent au mariage, on ne punit pas leur incontinence avec autant de rigueur que celle des hommes. Au lieu du feu, qui est le supplice d'un Talapoin surpris avec une femme, on livre les Talapouines à leur famille, pour les châtier du bâton.

TALASSIUS ou Talasion, dieu de l'innocence et des bonnes mœurs, que les Romains invoquaient, comme les Grecs Hyménée. On dit que ce Talassius avait été un Romain non moins recommandable par sa valeur que par ses autres vertus, et qui avait coulé des jours fort heureux avec sa femme, qui était une des Sabines les plus belles enlevées par les Romains. C'est pourquoi, dans la suite, on souhaitait aux jeunes époux le bonheur de Talassius. Plutarque semble assigner à ce nom une autre origine. « Pourquoi, dit-il, chante-t-on dans les noces *Talassius ?* Est-ce à cause de l'apprêt des laines, signifié par le mot *talasia ?* car, en introduisant l'épousée, on étend une toison, elle porte une quenouille et un fuseau, et borde de laine la porte de son mari. »

TALEB, c'est-à-dire *chercheurs*, *désireux ;* espèce de religieux musulmans de l'empire de Maroc, qui réunissent la science des lois à celle de la religion. Ce sont des fanatiques qui professent un mépris souverain pour tout ce qui n'est pas musulman. Ils regardent comme un péché d'apprendre à lire l'arabe à un chrétien ou à un juif, et d'avoir avec eux la moindre liaison. Ils débitent au peuple des talismans et des amulettes, et lui persuadent qu'avec une certaine combinaison de nombres et de figures, ils opèrent des merveilles dans le physique et dans le moral.

TALETH, sorte de voile de laine blanche, que les Juifs mettent sur leur tête dans les synagogues pour faire la prière et remplir les autres fonctions religieuses. A chaque angle du taleth pend une houppe ou frange à huit cordons qu'on appelle *tsitsith.* Chaque houppe a cinq nœuds, à cause des cinq livres du Pentateuque. Quelques-uns mettent ce voile autour de leur cou. En le prenant on dit cette prière : « Béni soit le Seigneur notre « Dieu, roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandements, et qui nous « a ordonné de nous envelopper avec le *tsi-« tsith.* » Quelques Juifs prétendent que l'usage de se couvrir la tête d'un voile en priant vient de Moïse, dont le visage devint si brillant, après avoir conversé avec Dieu sur la montagne, que le peuple en fut ébloui, et que le saint législateur fut obligé de se voiler la face. D'autres pensent que les Juifs ont pris cette coutume des Romains, qui priaient leurs dieux la tête voilée. Ceux-ci prétendaient devoir cette coutume à Enée, qui l'avait apportée de Phrygie, ainsi que Virgile le lui fait dire :

Caput ante aras phrygio velamur amictu.

TALI, petite figure de Ganésa, faite d'or ou d'autre métal, que l s femmes mariées de l'Inde portent suspendues à leur cou, en signe de leur état. C'est l'époux qui le passe au cou de son épouse dans la cérémonie du mariage. Ce tali est enfilé dans un petit cordon teint en jaune avec de l'eau de safran et composé de 108 fils bien fins tressés ensemble ; on y ajoute quelques autres petits bijoux d'or, entrelacés de fleurs et de petits grains noirs. Le brahmane pourohita, prenant ce tali, le présente aux dieux, aux deux époux, aux pères, aux brahmanes assistants, qui tous doivent passer la main dessus en signe de bénédiction ; et pendant cette cérémonie le pourohita répète cette formule : « Ils auront des grains, de l'argent, des vaches et beaucoup d'enfants. » Il donne

ensuite ce tali ainsi sanctifié à l'époux qui l'attache au cou de la fille en le nouant de trois nœuds; dès lors celle-ci devient sa femme. A la mort du mari, ce tali est brûlé avec lui, comme pour donner à entendre que le nœud du mariage est totalement rompu. Plusieurs néophytes chrétiens, qui n'avaient pas renoncé à cet usage, avaient imaginé de graver une croix sur les Talis.

TALI, c'est-à-dire *le suivant;* ministre de la religion unitaire ou des Druzes, par opposition au *sabic*, ou précédent. Quoique chacun des ministres soit *sabic* par rapport à celui qui le suit, qui est son *tali*, cependant ces deux mots indiquent plutôt un ordre hiérarchique qu'une relation chronologique. C'est ainsi que l'âme est nommée *tali* ou suivant, par rapport à l'intelligence, qui est nommée *sabic* ou précédent. Dans l'usage pratique le précédent est particulièrement le quatrième ministre, personnifié en Sélama, fils d'Abd-elwahab, et le suivant est le cinquième ministre, qui s'est manifesté dans la personne d'Abou'lhasan Ali, fils d'Ahmed.

TALI-AI-TOUBO, un des principaux dieux de l'archipel Tonga; il est le patron du *hou* ou roi de Vavaou et de sa famille; il est aussi le dieu de la guerre. Il a quatre maisons ou temples dans l'île de Vavaou, deux dans celle de Lafouga, une à Haano, une autre à Vina, et deux ou trois autres ailleurs. Il n'a de prêtre que le hou, qu'il inspire très-rarement. On l'invoque également en temps de paix pour le bien général de la nation et pour l'intérêt particulier du roi et de sa famille. Sa taille est si élevée qu'il s'étend depuis le haut du firmament jusqu'au centre de la terre.

TALIMIS, nom que des Musulmans donnent aux Ismaéliens, qu'ils appellent encore *Mazdékis* et *Molahid*.

TALISMAN. On appelle ainsi certaines figures gravées sur des pierres ou sur des métaux, auxquelles on attribue des vertus et des propriétés extraordinaires; quelquefois ce sont des caractères et des phrases intelligibles ou non, tracées simplement sur du papier, du parchemin, etc.

On distingue trois sortes de talismans: les astronomiques, les magiques et les mixtes. Les astronomiques se reconnaissent aux signes ou constellations célestes qui y sont gravées avec d'autres figures et des caractères inintelligibles. Les magiques ont des figures extraordinaires avec des mots superstitieux, et des noms d'anges connus ou inconnus. Les mixtes sont composés de signes et de noms barbares, que personne ne saurait interpréter. On les ensevelit dans la terre, comme les Romains qui, pour arrêter l'ennemi, enterraient sur la frontière une statue enchantée, après avoir prononcé quelques charmes et offert certains sacrifices · ou on les place dans des lieux publics, ou bien on les porte sur soi.

1° Quelques-uns croient qu'Apollonius de Tyane est le premier auteur de la science des talismans; mais d'autres sont d'avis que les Egyptiens en sont les inventeurs: ce qu'Hérodote semble insinuer au second livre de son histoire, lorsqu'il dit que ce peuple, ayant donné le premier leur nom aux douze dieux célestes, grava aussi des animaux sur des pierres. Les plus anciens talismans sont faits de plantes, de branches d'arbres, ou de racines; Josèphe en attribue l'invention à Salomon. On mettait aussi des figures de grenouilles dans les talismans; et Pline témoigne que, si l'on en croit ceux qui cultivent cette prétendue science, les grenouilles doivent être estimées plus utiles à la vie que les lois.

On met au nombre des talismans des anciens le Palladium de Troie; les boucliers romains appelés Ancilles; les statues fatales de Constantinople, pour la conservation de cette ville; la statue de Memnon, en Egypte, qui se mouvait et rendait des oracles aussitôt que le soleil l'avait frappée; la statue de la déesse Fortune qu'avait Séjan, laquelle porta bonheur à tous ceux qui la possédèrent; la mouche d'airain et la sangsue d'or de Virgile, qui empêchèrent les mouches d'entrer dans Naples, et firent mourir les sangsues d'un puits de cette ville; la figure d'une cicogne, qu'Apollon mit à Constantinople pour en chasser ces animaux; la statue d'un chevalier, qui servait de préservatif à cette ville contre la peste; et la figure d'un serpent d'airain, qui empêchait tous les serpents d'entrer dans le même lieu. D'où il arriva que Mahomet II, après la prise de Constantinople, ayant cassé d'un coup de flèche les dents de ce serpent, une multitude prodigieuse de ces reptiles se jeta sur les habitants de cette ville sans néanmoins leur faire aucun mal, parce qu'ils avaient tous les dents cassées comme celui d'airain. Tzetzès rapporte qu'un philosophe apaisa une peste à Antioche, par un talisman de pierre où était gravée une tête de Charon.

2° Les habitants de l'île de Samothrace faisaient des talismans avec des anneaux d'or, qui avaient du fer enchâssé au lieu de pierres précieuses. Pétrone en parle, lorsqu'il dit que Trimalcion portait une bague d'or garnie d'étoiles de fer. Les dieux qu'on appelait de Samothrace étaient ceux qui présidaient à la science des talismans: ce que confirment les inscriptions de ces trois autels dont parle Tertullien: « Devant les colonnes, dit-il, il y a trois autels dédiés à trois sortes de dieux, que l'on nomme grands, puissants et forts, et que l'on croit être ceux de Samothrace. » Apollonius fait mention de ces trois divinités auxquelles il joint Mercure, et rapporte les noms barbares de ces dieux, qu'il était défendu de révéler, savoir: *Axieros*, *Axiokerso*, *Axiokersos et Kasmilos*, qu'il dit être Cérès, Proserpine, Pluton et Mercure.

3° Les Egyptiens, dont la plupart des autres peuples ont appris le secret de ces anneaux, avaient aussi d'autres talismans pour toutes les parties du corps. C'est peut-être pour cela qu'on trouve tant de petites figures de dieux, d'hommes et d'animaux, dans

les anciens tombeaux de ce pays. Selon eux, certaines pierres taillées en escarbots avaient des vertus considérables pour procurer de la force et du courage à ceux qui les portaient, parce que, dit Elien, cet animal n'a point de femelle, et qu'il est une image du soleil. Ils se servaient communément de la figure de Sérapis, de celle de Canope, de l'épervier et de l'aspic, contre les maux qui pouvaient venir des quatre éléments, la terre, l'eau, l'air et le feu.

4° Les chrétiens n'ont pas été exempts de cette superstition : Grégoire de Tours rapporte sérieusement que Paris avait été bâti sous une constellation qui le défendait des embrasements, des serpents et des souris ; et qu'avant l'incendie de 585, on avait trouvé, en fouillant une arche d'un pont, les deux talismans préservatifs de cette ville, savoir un serpent et une souris d'airain. Si l'effet des talismans était réel, il en faudrait conclure que ces figures mystérieuses ont été détruites depuis longtemps, car le premier et le dernier des fléaux précités sont actuellement fort communs à Paris.

Bien plus, ce sont les chrétiens du moyen âge qui ont organisé la prétendue science des talismans, et détaillé la manière de les composer. Ils ont désigné les sceaux, les figures, les caractères et les images des signes célestes, des constellations ou des planètes qui devaient être gravées sur des pierres sympathiques, ou sur un métal correspondant à l'astre, dans un temps propre à recevoir les influences de cet astre. Cette connaissance était basée sur l'astrologie judiciaire. C'est ainsi que la figure d'un lion, gravée en or, pendant que le soleil est dans le signe du Lion, est censée préserver de la gravelle ceux qui portent ce talisman. Celle d'un scorpion, faite sous le signe du Scorpion, garantit des blessures de cet animal. Pour la joie, la beauté et la force du corps, on grave la figure de Vénus, dans la première phase de la Balance, des Poissons ou du Taureau. Pour acquérir aisément les honneurs ou les dignités, on grave l'image de Jupiter, c'est-à-dire un homme ayant la tête d'un bélier, sur de l'argent ou sur une pierre blanche ; en portant ce talisman sur soi, on en voit, assure-t-on, des effets surprenants. Pour être heureux dans le commerce ou au jeu, on représente Mercure sur de l'argent. Pour être courageux et victorieux, on grave la figure de Mars dans la première phase du Scorpion. Pour avoir la faveur des rois, on représente le soleil sous la figure d'un roi assis sur un trône, ayant un lion à son côté, sur de l'or très-pur, dans la première phase du Lion ; etc. Bodin, dans sa Démonomanie, rapporte que l'on dit qu'au palais de Venise il n'y a pas une seule mouche, et qu'au palais de Tolède, en Espagne, on n'en voit jamais qu'une ; et il ajoute que, si cela est, il y a quelque idole enterrée sous le seuil du palais, c'est-à-dire quelque talisman. Nous dirons, à la honte de notre siècle, que l'on trouve encore des personnes qui ont foi en ces billevesées, en dépit de la religion et de l'instruction.

5° Bien que l'islamisme réprouve également tout ce qui tient à la magie et à la divination, les Mahométans de toutes les contrées sont très-avides d'amulettes et de talismans. Ainsi on les voit toujours solliciter avec empressement des scheikhs, des santons et des marabouts, et accepter avec reconnaissance des billets sur lesquels sont écrits des paroles du Coran ou des sentences de Mahomet, et qu'ils portent religieusement sur eux, comme des préservatifs assurés contre toutes sortes de dangers. Les femmes ne manquent pas d'en mettre sur leurs nourrissons et leurs petits enfants pour les préserver du mauvais œil ; il en est d'autres pour la conservation des animaux, pour favoriser la ponte des pigeons, et éloigner du colombier les bêtes nuisibles, etc. Ils attachent aussi certaines influences à la plupart des pierres précieuses. Le rubis porté au doigt fait paraître plus grand qu'on n'est en effet ; il fortifie le cœur, et garantit de la peste et de la foudre. Placé sous la langue, il apaise la soif ; il donne des forces contre la tentation qu'on aurait de se noyer. L'émeraude éloigne les démons et les mauvais esprits ; elle guérit les piqûres des vipères auxquelles elle crève les yeux ; elle fortifie la vue. Celui qui porte une bague en cornaline est sûr d'être toujours heureux. La turquoise garantit des souffrances de la mort. L'hématite délivre de la goutte et facilite le travail des femmes en couches. Le cristal de roche prévient les mauvais rêves. L'œil-de-chat préserve des mauvais regards et des chances du sort. L'onyx engendre la tristesse et la mélancolie. Les Musulmans ont en outre des châles, des chemises et des vêtements talismaniques, sur lesquels sont brodés des caractères, des noms de Dieu, des phrases tirées du Coran, des chiffres et autres signes cabalistiques. MM. de Hammer et Garcin de Tassy ont donné sur ce sujet de curieuses notices dans le *Journal Asiatique* de 1832 et 1838.

6° Les magiciens de l'Inde ont une ample collection d'amulettes et de talismans, qu'ils débitent comme des préservatifs efficaces contre les sortiléges et les maléfices, et dont ils font, non sans lucre, un fort grand débit. Ce sont des grains de verre enchantés par des mantras, des espèces de racines, des feuilles de cuivre, sur lesquelles sont gravés des caractères inconnus, des mots baroques, des figures bizarres. Les Hindous en portent toujours sur eux ; et, munis de telles reliques, ils se croient à l'abri de toutes sortes de maux.

7° En fait de médecine, les Kayanos (habitants des montagnes auprès d'Aracan) ont recours à un talisman confié à la garde du prêtre : ce talisman est supposé le don d'une providence mysterieuse ou indéfinie, qui se manifeste par le tonnerre. Chaque fois que la foudre a frappé un arbre, les Kayanos courent en foule à ses racines, et y creusent la terre avec soin, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé

une substance minérale ou autre qu'ils jugent être le talisman cherché. Alors ils tuent un porc et une vache qu'ils mangent en grande cérémonie pour célébrer le bienfait de l'orage.

8° Il n'y a peut-être pas de contrée où les connaissances talismaniques soient plus popularisées qu'en Chine. Dans toutes les boutiques et dans tous les vestibules se trouve un tableau imprimé en rouge, où sont tracées des figures et des lettres cabalistiques, servant d'amulettes, auxquelles les Chinois accordent une grande confiance, et qu'ils supposent favorables à toutes les classes de la société. En tête, on voit cinq figures mythologiques dont la première est le génie de la deuxième étoile de la Grande-Ourse ; la deuxième est le génie du beau temps ; la troisième est Pan-kou ou Fo-hi ; la quatrième est le génie de la pluie ; la cinquième est le génie de la septième étoile de la Grande-Ourse. La partie inférieure de la feuille est occupée par soixante-douze talismans disposés en douze colonnes, composés de chiffres et de signes bizarres, et dont chacun porte une inscription chinoise indiquant la propriété particulière qu'on lui attribue. Comme les inscriptions de ces amulettes embrassent à peu près tous les maux et tous les biens qu'un homme puisse craindre ou désirer, ceux qui y ont foi n'ont rien de plus pressé que d'acheter cette feuille et de la suspendre dans leur maison. Quelquefois on copie ceux de ces talismans dont on croit avoir besoin ; tantôt on les colle aux portes d'une maison pour éloigner certains génies malfaisants ; tantôt on les porte sur soi pour se préserver de certaines maladies, pour écarter un danger, échapper aux ruses des fripons et aux attaques des brigands, ou réussir dans son commerce. Voici l'explication des soixante-douze talismans dans l'ordre où ils sont placés :

Premier rang.

1. Ce talisman, introduit dans la maison, en éloigne les calamités.
2. Celui-ci fait monter les fonctionnaires publics graduellement en dignité.
3. Ce troisième défend les fonctionnaires publics contre toutes les infortunes.
4. Réussite de tous les désirs, et protection contre les voleurs.
5. Dans tous leurs projets, les marchands atteignent le but qu'ils se sont proposé.
6. Eternelles richesses ; or, soie, argent en abondance.
7. Tranquillité et félicité des habitants de la maison.
8. Abondance de produits agricoles, de vers à soie et d'animaux.
9. Les descendants seront riches, vivront en bonne harmonie et de longues années.
10. Eloignement des génies malfaisants, et retour du repos.
11. Celui-ci assure la protection des dieux contre les maladies.
12. Il neutralise les effets de l'air qui vient de l'Orient et qui obscurcit l'esprit.

Deuxième rang

1. Il prévient la mortalité causée par l'air du Sud.
2. Il protége contre les influences pernicieuses de l'air de l'Ouest.
3. Il repousse l'air diabolique du Nord.
4. Il chasse l'influence mortelle qui vient du centre de la terre.
5. Il prémunit contre l'influence du mouvement en sens opposé des deux principes Yn et Yang.
6. Il protége contre les calamités de la guerre.
7. Il protége contre une mort violente et imprévue.
8. Il protége contre les grandes calamités envoyées par les dieux.
9. Il protége contre les malheurs causés par les feux du diable (feux follets).
10. Il protége contre les inondations et les incendies.
11. Longévité pour les hommes et les femmes.
12. Il prémunit contre les influences nuisibles du désaccord entre l'état de l'atmosphère et la saison.

Troisième rang.

1. Contre les calamités dont les dieux frappent les richesses.
2. Contre les infortunes provenant d'obstacles difficiles à surmonter.
3. Contre toutes les influences diaboliques.
4. Contre le retour fréquent des mauvais rêves.
5. Contre les maladies de la bouche et de la langue.
6. Contre les calamités envoyées par les immortels, par le dieu Fo et par le dragon.
7. Contre les apparitions des démons.
8. Contre les mauvaises influences des comètes.
9. Contre les pernicieuses influences du diable sur les femmes enceintes.
10. Contre les obstructions du canal digestif causées par les diables.
11. Contre la mortalité des chevaux et des chiens.
12. Contre les malheurs causés dans le ménage par la désunion entre les époux (mot à mot, quand le mari et la femme ne sont pas d'accord, les rats et les serpents mangent le riz).

Quatrième rang.

1. Contre les mauvaises naissances des vaches et des chevaux.
2. Contre les malheurs qui résultent du renversement de l'ordre public.
3. Contre les calamités de la foudre causées par les trois *Youen*.
4. Contre la mauvaise influence causée par la trop grande influence des végétaux.
5. Contre les maladies produites par l'influence des cadavres.
6. Contre les maladies incurables qui épuisent les richesses et abrégent la vie.
7. Contre les suites de l'épouvante causée par les diables.

8. Contre les dommages causés par la continuité d'un état maladif.
9. Contre les maladies dont il est impossible de se débarrasser.
10. Contre l'indélébilité des taches de sang des femmes en couches.
11. Contre les rêves diaboliques qui nuisent à l'homme.
12. Contre les vexations du démon.

Cinquième rang.

1. Contre les voleurs et les gens sans foi ni loi.
2. Il empêche les chiens de venir dormir dans les lits.
3. Il empêche les chiens et les chats de manger leurs petits.
4. Contre la mortalité continuelle des animaux domestiques.
5. Contre les maux qui résultent du penchant de l'homme à parler à tort et à travers.
6. Contre les malheurs causés aux hommes par les démons.
7. Contre les monstres qui font cuire les poules pendant la nuit.
8. Contre les bêtes féroces.
9. Contre les monstres qui crient après les hommes.
10. Contre l'épouvante causée par les voleurs au maître de la maison.
11. Contre la frayeur causée par le concours d'un grand nombre de diables.
12. Contre les revenants.

Sixième rang.

1. Contre l'influence diabolique qui nuit aux récoltes des grains et des vers à soie.
2. Contre les monstres et les diables à figures humaines.
3. Contre le danger de se trouver impliqué dans de mauvaises affaires auxquelles on n'a pas pris part.
4. Contre les malheurs dans l'éducation des vers à soie.
5. Contre les cadavres volants qui attaquent les hommes.
6. Contre les cadavres couchés qui nuisent aux hommes.
7. Contre les diables des maisons.
8. Contre les monstres qui font crier les poules, les chiens et les renards.
9. Contre les morsures des insectes et des serpents.
10. Contre les objets qui font tomber en démence.
11. Contre les mauvais mandarins qui infligent des supplices injustes.
12. Contre les extorsions de tout genre des satellites de la justice.

TALISSONS, prêtres païens des anciens Prussiens. Ils faisaient l'oraison funèbre des défunts, et les louaient, dit-on, des larcins, des débauches et des autres crimes qu'ils avaient commis durant leur vie; puis, levant les yeux vers le ciel, ils s'écriaient qu'ils voyaient le mort voler en l'air, à cheval, revêtu d'armes brillantes, et passer dans l'autre monde avec une suite nombreuse. *Voy.* Ligastons.

TALMUD ou Thalmud, livre qui contient la doctrine, la morale et les traditions judaïques; les Juifs soutiennent qu'il renferme la loi orale, comme la Bible la loi écrite, et ils ajoutent que celui qui n'a lu que la Bible ne peut se flatter de connaître la religion judaïque. Le mot Talmud vient du verbe hébreu *lamad*, enseigner, et signifie proprement *doctrine*.

S'il fallait en croire les assertions des Juifs, le Talmud aurait Moïse lui-même pour auteur primitif, qui aurait reçu de Dieu, pendant les 40 jours qu'il passa sur la montagne, non-seulement la lettre de la loi, mais aussi son explication et son interprétation. Moïse aurait transmis à Josué ce dépôt sacré; celui-ci l'aurait laissé aux soixante-dix sénateurs; d'où il aurait passé aux prophètes, puis à la grande synagogue, et enfin aux rabbins les plus savants, après la ruine du second temple, jusqu'à ce qu'enfin il soit devenu impossible de continuer à le transmettre de bouche. C'est alors qu'on songea à consigner ces traditions par écrit, de peur qu'elles ne se perdissent.

Il y a deux Talmud : celui de Jérusalem et celui de Babylone.

L'auteur du premier est Rabbi Johanan, de la tribu de Joseph, qui fut chef de la synagogue dans la terre d'Israël, pendant environ 80 ans. Cet ouvrage, achevé l'an 230 de Jésus-Christ, fut composé pour les Juifs de la Judée; mais comme ces derniers étaient en petit nombre, qu'il est loin de contenir toutes les constitutions et les décisions, et que d'ailleurs il est écrit dans un hébreu fort barbare et inintelligible à la plupart des Juifs, il est tombé en désuétude, et a fait place au Talmud de Babylone, qui est universellement reçu.

Celui-ci fut composé pour l'usage des Juifs de la Chaldée et de tout l'Orient; et il est divisé en deux parties : la *Mischna*, ou seconde loi, et la *Gémare* ou glose, qui est l'interprétation du texte. La Mischna est due à Rabbi Juda, surnommé le saint, ou le prince, qui florissait sous l'empereur Antonin, vers l'an 150 de Jésus-Christ. Celui-ci voyant que les études bibliques allaient s'éteignant, que les traditions menaçaient de tomber dans l'oubli, et que le peuple juif se dispersait de plus en plus, recueillit tous les papiers et les mémoires des rabbins de son temps, et en composa un recueil qui fut appelé *Livre des traditions orales*. Ce livre fut reçu par tous les Juifs tant de la Judée que de la Chaldée, et acquit aussitôt un crédit immense. Il devint pour eux comme un corps de droit canonique, et fut expliqué dans les académies. La Gémare contient les disputes et les solutions des docteurs tant de la Judée que de la Babylonie sur le texte de la Mischna. Elle fut commencée au v[e] siècle de notre ère, par le rabbin Aser, et achevée au commencement du vi[e]. La Mischna est écrite en hébreu rabbinique assez pur, et la Gémare en hébreu mêlé de chaldéen; ces deux parties sont mises en regard l'une de l'autre dans les éditions du Talmud. Le style de cet ouvrage est en général fort obscur, et on y trouve une foule de

fables invraisemblables et absurdes, de faits controuvés et de graves erreurs chronologiques. Il a été publié tout entier par Bomberg, Venise, 1520, en douze volumes in-fol. Il fut réimprimé à Amsterdam, en 1744.

Le Talmud est divisé en six parties, dont nous allons exposer le sujet en peu de mots.

Iʳᵉ Partie. DES SEMENCES. — Elle contient onze livres.

1. *Des bénédictions.* Il traite des prières et des actions de grâces à rendre pour les fruits de la terre et les autres grâces reçues ; du temps, du lieu où l'on doit les faire ; des circonstances qui doivent les accompagner. Il contient 11 chapitres.

2. *De l'angle;* c'est-à-dire du coin du champ que l'on doit laisser à récolter aux pauvres. 8 chapitres.

3. *Des choses douteuses*, et principalement de celles dont on doute si la dîme était payée. 7 chapitres.

4. *Des plantes hétérogènes*, qu'on ne devait pas semer ensemble. 9 chapitres.

5. *Du septénaire*, et du repos qu'on devait laisser à la terre la septième année. 10 chapitres.

6. *Des oblations*, et des objets que chacun était tenu de mettre à part pour les offrir au prêtre. 11 chapitres.

7. *Des dîmes*, et principalement des premières dîmes que le peuple donnait aux lévites. 5 chapitres.

8. *Des secondes dîmes*, c'est-à-dire de celles que les lévites prélevaient sur ce qu'ils recevaient pour les donner aux prêtres, et qui étaient consommées à Jérusalem. 5 chapitres.

9. *Du gâteau* que les femmes qui pétrissaient le pain étaient obligées de mettre de côté pour le prêtre. 4 chapitres.

10. *Du prépuce* des arbres, dont on ne pouvait recueillir les fruits avant la troisième année depuis qu'ils avaient été plantés. 3 chapitres.

11. *Des prémices ;* quelle en était la nature, sur quel objet on les prélevait, comment on les offrait au temple. 4 chapitres.

IIᵉ Partie. DES FÊTES. — Elle contient douze livres.

1. *Du sabbat*, et de tout ce qui le concerne ; des lampes qu'on doit allumer, de l'huile et de la graisse avec lesquelles on peut les entretenir ; du fourneau sur lequel on doit tenir chauds les aliments. Quels ornements une femme peut porter pour ne pas violer la défense de porter des fardeaux ; de tout ce qu'il est permis ou défendu de faire ce jour-là. 24 chapitres.

2. *De l'association.* Il traite de la manière dont plusieurs personnes, qui demeurent à une certaine distance les unes des autres, peuvent se réunir le vendredi soir pour prendre ensemble leur repas, comme s'ils ne formaient qu'une seule famille, afin de ne pas franchir le terme du chemin qu'il est permis de faire le jour du sabbat. 10 chapitres.

3. *De la fête de Pâques ;* du soin avec lequel on doit faire disparaître le pain levé ; du pain azyme; de ce que l'on doit faire la veille de Pâques ; de l'immolation de l'agneau pascal, comment on doit le faire rôtir, etc. 10 chapitres.

4. *Des sicles*, qu'on devait payer chaque année, tant pour les sacrifices journaliers que pour les autres ; et de la faculté qu'avaient ceux qui demeuraient dans les pays éloignés de les envoyer collectivement en écus d'or, pour diminuer les frais de transport. 8 chapitres.

5. *Du jour de l'expiation des péchés*, et de la manière de le célébrer. 8 chapitres.

6. *De la fête des Tabernacles;* quels sont ceux qui doivent la célébrer et de quelle manière. 5 chapitres.

7. *Des jours de fêtes.* Il traite de ce qui est permis ou défendu les jours de fêtes autres que le sabbat ; on recherche par exemple ce qu'il est permis de faire cuire : si on peut retirer des poissons d'un vivier pour les faire cuire ; s'il est permis de manger un œuf pondu un jour de fête. Cette question, qui est la première du livre, lui a donné son nom, car on l'appelle aussi *le livre de l'œuf.*

8. *Du jour de l'an*, et de la manière de le célébrer. 4 chapitres.

9. *Du jeûne*, et de la manière de s'en acquitter. 4 chapitres.

10. *Du pourim*, ou de la fête des Sorts, instituée du temps d'Esther. 4 chapitres.

11. *Des demi-fêtes*, c'est-à-dire des jours qui se trouvent entre le premier et le dernier jour de l'octave, et dans lequel il est permis de vaquer à certaines œuvres. 3 chapitres.

12. *De la festivité ;* c'est-à-dire de l'obligation pour tout homme juif de se rendre trois fois par an à Jérusalem, aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles ; de ceux qui sont dispensés de ce devoir. 3 chapitres.

IIIᵉ Partie. DES FEMMES. — Elle contient sept livres.

1. *Du lévirat ;* des cas où un homme doit épouser la veuve de son frère, des cérémonies qui doivent accompagner cet acte, des droits de la veuve. 16 chapitres.

2. *Des contrats de mariage ;* de la dot, des droits et des priviléges des femmes mariées ; du devoir du mari ; des droits des filles et des veuves. 13 chapitres.

3. *Du mariage ;* de combien de manières on peut acquérir une femme ; comment se fait la cérémonie ; décisions de divers cas matrimoniaux. 4 chapitres.

4. *Du divorce ;* de la charte de répudiation ; comment on doit l'écrire et la donner. 9 chapitres.

5. *Des vœux ;* de ceux qui sont obligatoires et de ceux qui n'obligent pas ; quels sont ceux qui peuvent faire des vœux. 11 chapitres.

6. *Des Nazaréens ;* comment ils étaient sépa-

rés du monde et consacrés à Dieu. 9 chapitres.

7. *De la femme soupçonnée d'adultère ;* de l'épreuve à laquelle le mari doit la soumettre ; comment on doit lui faire boire l'eau amère. 9 chapitres.

IVe Partie. DES DOMMAGES. — Elle contient dix livres.

1. Des dommages occasionnés par les hommes ou par les animaux. 10 chapitres.
2. Des objets trouvés, des dépôts, de l'usure, de l'intérêt, de l'emprunt, du louage, etc. 10 chapitres.
3. Des sociétés commerciales, des héritages, des successions, des achats, des ventes, etc. 10 chapitres.
4. *Du sanhédrin;* il traite aussi des tribunaux inférieurs, des jugements, des juges, des témoins, des quatre genres de supplices en matière criminelle. 11 chapitres.
5. *Du fouet ;* des quarante coups qu'on donnait à ceux qui étaient coupables d'un délit; pour quoi les docteurs ont réduit ce nombre à trente-neuf. 3 chapitres.
6. *Des serments ;* de ceux qui devaient le prêter, et de ceux qui étaient incapables de le faire ; des différentes manières de prêter serment. 8 chapitres.
7. *Des témoignages;* décisions de divers cas difficiles, recueillies du témoignage des rabbins les plus recommandables. 8 chapitres.
8. *De* quelques *règlements* pour les juges ; comment on doit les observer, et punir ceux qui les violent. 3 chapitres.
9. *De l'idolâtrie*, et qu'il faut éviter tout commerce avec les chrétiens. 5 chapitres.
10. *Des Pères* ou *Docteurs* qui ont perpétué la tradition et la loi orale, depuis le temps de Moïse. C'est un recueil de maximes et de sentences. 6 chapitres.

Ve Partie. DES CHOSES SAINTES. — Elle contient onze livres.

1. *Des sacrifices;* en quoi ils consistent ; du temps, du lieu, où on doit les faire; quels sont ceux qui doivent égorger les victimes, les préparer, les offrir. 14 chapitres
2. *Des animaux mondes et immondes ;* quels sont ceux qui peuvent servir à la nourriture de l'homme, et de ceux qui sont prohibés. 12 chapitres.
3. *Des oblations du soir.* 13 chapitres.
4. *Des premiers-nés des animaux ;* comment on doit les offrir ou les racheter. 9 chapitres.
5. *De l'estimation*, ou du prix des choses qui étaient vouées ou promises à Dieu. 9 chapitres.
6. *De la permutation* des sacrifices ; s'il est permis d'offrir l'un à la place de l'autre. 7 chapitres.
7. *Des transgressions* qui peuvent arriver dans les sacrifices. 6 chapitres.
8. *De l'exclusion* du siècle à venir ; des 36 péchés qui excluent de la vie éternelle. 6 chapitres.
9. *Du sacrifice perpétuel* qu'on offrait chaque jour, le matin et le soir. 6 chapitres.
10. *Des mesures* et des dimensions du temple. 5 chapitres.
11. *Des nids*, c'est-à-dire des oiseaux que les pauvres devaient offrir à la place d'animaux plus considérables. 3 chapitres.

VIe Partie. DES PURIFICATIONS.—Elle contient douze livres.

1. *Des vases*, des instruments; des meubles, des vêtements ; de leur matière; de ce qui les rend purs ou impurs; des moyens de les purifier. 30 chapitres.
2. *Des tentes* ou des maisons; comment elles sont polluées; de la manière de les purifier. 18 chapitres.
3. *De la lèpre ;* comment on en est souillé. 14 chapitres.
4. *De la vache ;* c'est-à-dire de la manière de purifier la souillure contractée par l'attouchement d'un cadavre, au moyen des cendres d'une vache rousse. 12 chapitres.
5. *De la purification* des souillures contractées autrement que par l'attouchement d'un cadavre. 10 chapitres.
6. *Des bassins*, dans lesquels les hommes et les femmes se baignent pour se purifier. 10 chapitres.
7. *Du flux menstruel ;* des couches, et des purifications qui doivent suivre. 10 chapitres.
8. *Des liquides* qui peuvent souiller les fruits, les légumes et les autres productions de la terre, ou qui les prédisposent à la souillure. 6 chapitres.
9. *De la gonorrhée*, et de la manière de s'en purifier. 5 chapitres.
10. *De celui qui a été lavé ou purifié le jour même.* 4 chapitres.
11. *De l'ablution des mains*, de celle des vases, de la qualité et de la quantité d'eau nécessaire. 4 chapitres.
12. *De la queue des fruits ;* comment elle est souillée par le contact d'autres fruits. 3 chapitres.

Le Talmud, dans son intégrité, contient donc 6 parties, 63 livres, et 524 chapitres.

TALMUDISTES, nom que l'on donne aux Juifs qui ont adopté le Talmud, et qui en suivent les prescriptions. On les appelle aussi *Rabbanites*, parce qu'ils se conduisent d'après les décisions des Rabbins. Ils sont opposés aux *Caraïtes*, qui s'en tiennent à la lettre de la Bible et rejettent toute espèce de commentaires. Les Talmudistes sont incomparablement plus nombreux, et forment la très-grande majorité de la nation.

TALUS, géant de l'île de Crète, qui descendait des géants issus du chêne ou des entrailles du rocher. Il était d'airain et invulnérable, excepté au-dessus de la cheville du pied. Ce monstre s'opposa au débarquement des Argonautes, en lançant dans la baie des rocs couronnés de forêts, pour leur en défendre l'entrée. Apollonius le fait gardien de l'île, dont il faisait le tour trois

fois chaque année. Médée, par ses enchantements, lui fit rompre une veine au-dessus de la cheville, pendant qu'il errait sur le rivage, et lui donna la mort.

TAMA, un des dieux inférieurs adorés autrefois dans l'île de Taïti.

TAMAGISANGÆ, un des principaux dieux de l'île Formose. Il demeure au sud ; et Tékarokpada, sa femme, habite à l'orient. Quand il tonne, les Formosans disent que la déesse gronde son mari, parce qu'il prive la terre de pluies ; ses reproches sont efficaces, car soudain le mari complaisant épanche les eaux contenues dans les nuées. Tamagisangæ est le dieu des hommes, c'est à lui que ceux-ci s'adressent pour acquérir et conserver les agréments extérieurs. Les femmes rendent leurs hommages à la déesse Tékarokpada.

TAMA-POUAA, mauvais génie de la mythologie des îles Sandwich ; c'était un monstre gigantesque, moitié homme et moitié cochon. Cette affreuse difformité ne l'empêcha pas de faire sa cour à la déesse des volcans. Il vint exprès d'Oaou à Hawaï, pénétra dans le palais de Pélé, et lui proposa de l'agréer pour son amant ; mais la déesse lui répondit avec colère, et lui adressa entre autres l'épithète injurieuse de fils de cochon. Irrité de son refus et de ses outrages, Tama-Pouaa se précipita sur Pélé, et ayant appelé à son aide les eaux de l'Océan, il parvint à éteindre le volcan. Mais les frères et les sœurs de Pélé étant accourus à son secours, burent les flots débordés, et, rassemblant tous leurs feux, sortirent en bouillonnant du cratère, contraignirent leur redoutable ennemi à fuir, lui lancèrent des quartiers de rochers, et le noyèrent dans la mer où il avait été chercher un refuge.

TAMARAKA, fétiche de certaines peuplades du Brésil. *Voy.* MARAKA.

TAMBIRAN et TAMBOURAN, noms par lesquels les Tamouls et les Malabars désignent la divinité suprême. Ces mots paraissent venir du pronom *tan*, il, eux, et de *Piran*, dieu, seigneur, et signifier *leur dieu*. On donne ce nom à des rois ou princes de la côte ; les anciens voyageurs portugais nous l'ont transmis sous la forme de *Zamorin*.

TAMBOUR MAGIQUE ou RUNIQUE, le principal instrument employé naguère par les Lapons dans les divinations. Il était fait d'un tronc creusé de pin ou de bouleau. Il fallait que l'arbre eût poussé dans un lieu déterminé, et fût tourné suivant la direction du cours du soleil ; c'est-à-dire, d'après Scheffer, que la souche et les branches mêmes les plus petites fussent tellement courbées, que toutes ces courbures, prenant dès le bas, montassent en s'élevant jusqu'au sommet, et fussent toutes inclinées de droite à gauche. Cet instrument était d'une seule pièce en forme de calotte renversée ; la partie supérieure, complétement évidée, était recouverte d'une peau tendue sur laquelle on dessinait en rouge une multitude de figures runiques ou hiéroglyphiques. La partie convexe était sculptée et ornée, et on y ménageait deux ouvertures séparées par une traverse de bois, au moyen de laquelle on tenait l'instrument de la main gauche, pendant qu'on frappait dessus de la main droite avec un marteau à deux têtes fait de bois de renne. En même temps on mettait sur le tambour un gros anneau de cuivre, garni d'autres plus petits et de chaînettes. En battant le tambour, cette liasse d'anneaux se plaçait sur les différentes figures, et servait par là à tirer les pronostications. *Voy.* la manière de se servir du tambour runique au mot MAGICIEN, n° 1.

TAMERANI, nom du créateur de toutes choses, suivant quelques Indiens. Ils disent qu'il s'est démis du gouvernement du monde, afin de vivre en repos, et que c'est le démon qui le régit suivant ses caprices ; aussi lui rendent-ils des honneurs extraordinaires, et ils l'encensent à toute heure pour être à l'abri de ses méchancetés.

TAMISRA, le premier des vingt et un naraka ou demeures infernales, selon les Hindous. Ce nom signifie *lieu ténébreux*.

TAMMONDEN, un des quatre grands dieux du trente-troisième ciel, suivant les Japonais.

TA-MO, nom chinois d'un fameux propagateur de la religion bouddhique, appelé en sanscrit *Bodhi-Dharma*. Les anciens missionnaires, trompés par l'homophonie, l'ont confondu à tort avec l'apôtre saint Thomas. Ta-mo vivait dans le ve siècle de notre ère. *Voy.* DHARMA.

TAMOI, dieu adoré par les Guarayos, peuplade de la Bolivie, en Amérique. Son nom signifie le *grand-père*. Ces sauvages lui rendent leurs hommages avec simplicité de cœur, et sont persuadés qu'il les récompense de leurs vertus en leur envoyant d'abondantes récoltes.

TAMOU, l'enfer définitif des Mongols, plus redoutable que celui appelé *Birid*. C'est le lieu des longues et innombrables souffrances, le repaire des damnés. Seize ou dix-huit prisons en composent la symétrie. Leur forme est quadrilatérale, des murailles de fer les environnent : des gardiens spéciaux y résident, chargés du double emploi de geôliers et de bourreaux ; ils sont horribles à voir avec leurs têtes de chèvres, de serpents, de lions et de licornes. La moitié de cet empire souterrain est destinée aux tortures par le froid ; l'autre aux supplices du feu.

Dans la première des régions froides de l'enfer, soufflent des vents violents et glacés, qui couvrent la peau de hideuses pustules ; dans la seconde, on n'entend que des claquements de dents ; dans la suivante, le froid tourmente le corps jusqu'à le rendre bleu, jusqu'à faire éclater les lèvres en six parties ; dans les deux dernières enfin, les membres deviennent rouges de douleur, et les lèvres se brisent en lambeaux. Mais ces rigueurs ne sont point les seules que la féconde rêverie des Bouddhistes a su inventer.

Une plus grande variété de formes est réservée à la peine du feu ; elle revêt successivement les plus affreuses modifications, elle s'offre sous tous les points de vue conceva-

bies. Dans la première des prisons qui leur sont destinées, les criminels roulent incessamment sur des lames de poignards ; toujours au bord de la mort, toujours rendus à la vie, ils parcourent ainsi un cercle non interrompu de nouvelles douleurs ; la longueur de leur peine est fixée à 500 ans, mais chaque jour de ces prodigieuses années est égal à neuf millions d'années humaines. Dans la prison suivante, des scies déchirent continuellement le corps des damnés, et le temps de leurs souffrances est presque incommensurable (1000 + 365 + 370,000,000 années). Au troisième degré se trouvent des meules de fer, entre lesquelles les malheureux sont écrasés comme le blé dans le moulin, et leurs membres sont guéris à chaque fois pour subir de nouveau les mêmes tourments. Au quatrième degré, les coupables sont rôtis dans le feu pendant quatre mille longues périodes. Dans le cinquième, le feu est entretenu de deux côtés. Dans le sixième, plus terrible encore, les patients sont exposés aux flammes dans de vastes chaudières, et percés ensuite de broches ardentes. La prison suivante offre le même supplice, mais avec un plus funeste appareil ; car là les broches ont trois pointes qui traversent la tête et les épaules. Enfin dans le dernier et le plus formidable des enfers, les damnés brûlent durant tout un âge du monde, puis leurs corps se renouvellent pour être brûlés de nouveau.

Toutefois les châtiments de la vie future ne sont pas un triste privilége de la race humaine. Toutes les créatures vivantes, depuis l'insecte jusqu'au crocodile, sont exposées à de sévères punitions après leur mort, lorsqu'elles ont fait le mal. Les animaux domestiques expieront leurs crimes en gémissant sous des fardeaux ; les animaux sauvages seront contraints de courir sans interruption et sans repos, tandis que les bêtes féroces se déchireront entre elles.

TAMOUSSI-CABOU, c'est-à-dire *le vieillard du ciel*, expression par laquelle la divinité suprême est désignée par les Galibis et par d'autres tribus de la Guyane.

TAN, armoire dans laquelle les Chinois déposent les tablettes de leurs ancêtres, dans les temples ou oratoires qui leur sont consacrés.

Ils donnaient aussi le nom de *tan* ou *thân* aux éminences sur lesquelles ils offraient des sacrifices au *Chang-ti*, ou empereur du ciel.

TANAÏDE, surnom de Vénus. Clément d'Alexandrie dit qu'Artaxercès, roi de Perse, fils de Darius, fut le premier qui érigea à Babylone, à Suse et à Ecbatane la statue de Vénus Tanaïde, et qui apprit par son exemple aux Perses, aux Bactriens et au peuple de Damas et de Sardes qu'il fallait l'honorer en qualité de déesse. Cette Vénus était l'objet d'un culte particulier chez les Arméniens, dans une contrée appelée Tanaïtis, près du fleuve Cyrus, selon Dion Cassius, d'où la déesse avait tiré son surnom, et d'où son culte a pu passer chez les Perses. C'était la divinité tutélaire des esclaves de l'un et de l'autre sexe. Les personnes même de condition libre consacraient leurs filles à cette déesse, et, en vertu de cette consécration, les filles étaient autorisées par la loi à se prostituer au premier venu, jusqu'à leur mariage, sans qu'une conduite aussi extraordinaire éloignât d'elles les prétendants.

TANE, un des anciens dieux des îles Hawaï, et de l'île de Taïti.

TANE-HÉTIRI, dieu du tonnerre, dans l'archipel d'Hawaï ; son nom signifie *le tonnerre mâle*. Il passait pour être venu de Taïti.

TANE TE MADOUA, un des dieux principaux des Taïtiens ; son nom signifie *l'homme* ou *le père* ; il formait avec Oro, le fils, et Taaroa, l'esprit ou l'oiseau, une sorte de Trinité qu'on invoquait dans les circonstances importantes. Les insulaires avaient pour eux tant de respect qu'ils n'estimaient pas qu'il convînt de les importuner, à moins de tempêtes, de dévastations, de calamités publiques ou d'une maladie du roi. Tane s'associa au dieu l'esprit ou l'oiseau, et épousa Taaroa, et de leur mariage naquirent les phénomènes du ciel et de la terre.

TANÉWA, dieu de la mer dans la Nouvelle-Zélande. Les insulaires ont de lui une extrême frayeur. Ils ne doivent point garder de vivres cuits dans leurs pirogues de guerre ; il leur est défendu de manger ou de cracher tant qu'elles sont à flot, ainsi que de fumer leur pipe ; privations qui témoignent de leur profond respect. Quelquefois on offre à Tanéwa des sacrifices humains. *Voy.* Taniwa.

TANFANA, déesse qui, chez les Germains, présidait à la divination par les baguettes. Quelques écrivains prétendent que *Tanfana* est le nom d'un temple plutôt que d'une divinité. La loi des Frisons nous apprend que, même après leur conversion au christianisme, ils avaient conservé la divination par les baguettes ; seulement ils l'avaient comme sanctifiée par des formules chrétiennes, et en marquant ces baguettes d'une croix.

TANGALOA, dieu des inventions et des arts dans l'archipel Tonga. C'est lui qui créa la terre en pêchant à la ligne, la couvrit de plantes et d'animaux, et forma le genre humain. *Voy.* Cosmogonie, au Supplément.

TANGARA, un des trois dieux invisibles des Yakoutes. Les deux autres sont *Arteugon* et *Schugoteugon*.

TANGO-NO SEKOU, c'est-à-dire *fête du premier* jour du mois du *cheval* ; une des cinq solennités annuelles des Japonais qui la célèbrent le 5[e] jour du 5[e] mois. *Voy.* Gogouats-gonitsi.

TANGHIN, épreuve en usage chez les Malgaches, à laquelle on a recours dans les cas difficiles ; elle tire son nom d'un poison végétal très-actif, extrait de la noix du tanghin, et qu'on administre à ceux qui sont accusés d'un crime ou de s'être adonnés à la sorcellerie. Presque toujours cette épreuve se termine par la mort violente de l'accusé. Aucun prévenu n'est dispensé de subir l'épreuve du tanghin, quels que soient d'ailleurs son âge, son sexe, sa fortune et son rang ; le plus léger soupçon motive l'application de cette terrible formalité. Les riches sont plus exposés que les autres à y être soumis, car les

lois malgaches, qui favorisent la délation, font trois parts des biens de l'accusé qui succombe, et attribuent la première au dénonciateur, la seconde au chef du village où le jugement a lieu, et la troisième aux officiers de ce chef.

L'accusateur s'adresse d'abord au juge qui le renvoie à l'*ampananghin*, qui est en même temps le prêtre et le bourreau. Il n'existe qu'un seul ampananghin par district; c'est ordinairement un vieillard pauvre, mais respecté pour sa probité; il reçoit une légère rétribution prélevée sur les frais du procès. Sa bonne foi dans l'accomplissement d'un devoir qu'il considère comme sacré est extrême; il serait impossible de parvenir à le corrompre, et cela même n'est jamais venu à l'idée d'aucun Malgache. Lorsque l'ampananghin a pris connaissance des faits qui servent de base à l'accusation, il fait sur des poulets les épreuves préparatoires, dont les résultats doivent déterminer, s'il y a lieu, la mise en prévention. Il dit à ces poulets en leur faisant avaler du tanghin délayé dans de l'eau : *Si tu es sorti du ventre d'un bœuf, meurs!* Si le poulet meurt en effet, c'est une présomption contre l'accusé. Il fait ensuite la contre-épreuve, en disant : *Si tu es sorti de la coque d'un œuf, meurs; si tu es sorti du ventre d'un bœuf, vis!* Quand le poulet meurt, c'est encore une présomption de culpabilité. Cette double opération se répète sept fois, et s'il y a trois chances en faveur de l'accusation, l'ampananghin remet les têtes et les pattes des poulets morts à l'accusateur, qui, après avoir averti le chef, les présente au juge, qui fixe le jour du procès.

La veille de ce jour, le juge, les témoins, l'accusé, l'ampananghin et enfin tous ceux qui doivent assister au procès, se rendent dans une forêt et y passent la nuit dans une cabane de feuillages, nommée la case du repentir, et dont l'entrée est défendue à tout autre par des sentinelles. Le lendemain, l'accusé et les témoins se baignent dans le ruisseau voisin. L'accusé, entièrement nu, est ensuite placé sur le gazon de la rive, et l'assemblée réunie en conseil, forme un cercle autour de lui. Alors le juge commence le procès, en faisant connaître à l'assemblée le but et les motifs de l'accusation. Lorsqu'il a fini son discours, l'ampananghin s'approche de l'accusé, et délayant avec de l'eau du ruisseau, dans une cuiller en feuille de ravinala, une petite quantité de l'amande de tanghin râpée avec un caillou, il la fait avaler à l'accusé qui ne tarde pas à se débattre sous l'étreinte du poison. Alors l'ampananghin, penché sur lui, interroge l'agent mystérieux : « Tanghin, s'écrie-t-il, sonde son ventre, juge, parle, dis-nous s'il est coupable; s'est-il livré à la sorcellerie? » Ou bien : « A-t-il voulu trahir le roi, la reine? a-t-il tenté de commettre tel crime? S'il est coupable, condamne-le, fais-le mourir. » Puis après lui avoir présenté une tasse d'eau de riz, l'ampananghin ajoute : « Mon fils, si le tanghin te cause de si grandes souffrances, c'est que tu as sans doute à te reprocher d'autres crimes que celui qui t'a conduit ici. Dans ta jeunesse, tu as peut-être entretenu un commerce incestueux avec ta mère, avec ta sœur, ou avec une parente plus âgée que toi. Confesse-moi tes fautes, avoue-moi tous tes crimes, et tes douleurs cesseront aussitôt. » En proie à l'atteinte cruelle du mal, le patient bondit, se débat, il a le délire, il nie ou avoue sa culpabilité sans trop savoir ce qu'il dit. Souvent il s'accuse de crimes étrangers à l'accusation, et qu'on ne soupçonnait pas. L'état de son estomac décide de son sort. S'il rejette le poison, quels qu'aient été d'ailleurs ses aveux, il est proclamé innocent; s'il digère, le tanghin a prononcé, et la mort qui met un terme à ses souffrances est la punition de son crime vrai ou prétendu. Chacun alors se retire en disant : « Cet homme était bien criminel. »

Lorsqu'il y a doute dans les procès civils, le juge éclaire sa conscience en faisant administrer le tanghin à un chien ou à une poule du défendeur. On y observe les mêmes cérémonies que ci-dessus, à la confession près.

TANGRI ou TENGRI, nom de Dieu, en Turc, et dans la plupart des langues tartares. *Voy.* THENGHERI.

TANG-TIE, c'est-à-dire *ancienne fête;* nom que les Chinois résidant à Batavia donnent à une solennité qu'ils célèbrent dans le onzième mois, mais dont le jour n'est pas fixé. Son objet est de rendre à la divinité suprême un tribut général de prières et d'actions de grâces.

TA-NIOU, charme en usage dans l'île Tonga. Son but est ordinairement de savoir si une personne malade obtiendra sa guérison; il se pratique en faisant tourner sur elle-même une noix de coco avec sa bourre, et en examinant ensuite quelle est sa position lorsqu'elle est rendue au repos. La noix est d'abord placée à terre; un parent du malade décide que celui-ci guérira si telle partie du coco, une fois au repos, se trouve tournée vers telle aire de vent qu'il indique. Alors cette même personne prie tout haut le Dieu tutélaire de sa famille de la protéger dans cette consultation à l'esprit. Puis la noix est mise en mouvement, et le résultat en est attendu avec confiance, ou du moins avec la conviction que la volonté actuelle des dieux va être connue. Souvent les femmes ont recours au même moyen pour décider une querelle au jeu.

TANIRI, un des dieux des îles Gambier, dans l'Océanie.

TANIWA dieu de la Nouvelle-Zélande, qui punit sévèrement les infracteurs du Tabou. L'imagination effrayée des insulaires le place en mille endroits, où il guette les infracteurs pour les dévorer. C'est sans doute le même que *Tanéwa*.

TANK ou TANKH, grands bassins ou réservoirs entourés d'arbres, avec de beaux escaliers de pierres pour y descendre; les Hindous, hommes, femmes et enfants, viennent en foule s'y baigner et y faire leurs ablutions, avec les vêtements qu'on porte ordinairement sur le corps. Voici comme les Malabars pratiquent ces ablutions :

Ils commencent par se figurer que la

pierre qu'on voit auprès de ces reservoirs est Brahmâ, le lieu où ils se lavent, Vichnou, et le tank même, Siva. Avant d'entrer dans l'eau, ils en jettent quelque peu en l'air avec trois doigts de la main droite, en l'honneur de ces trois divinités, et disent en même temps : « En m'approchant de cette eau et en la touchant, je renonce à mes péchés. Quand ils entrent dans le bassin, il séparent l'eau avec les deux mains et plongent en même temps. Puis ils prennent de l'eau et en jettent huit fois en l'air en l'honneur des huit gardiens du monde ; après quoi ils se lavent trois fois le visage, en invoquant Lakchmi, épouse de Vichnou. Enfin ils prennent de l'eau pour la troisième fois, et la jetant vers le ciel, l'offrent au soleil. Alors ils se nettoient les pieds et les mains avec de la cendre de bouse de vache détrempée dans un peu d'eau, en disant en même temps : « Sois purifié. » On doit avoir cette cendre dans le creux de la main gauche, parce qu'elle est l'image de la terre, comme la droite est la figure du ciel ; ou bien encore parce que la main gauche représente le lieu de la génération. La main droite posée sur la gauche forme la figure complète de l'œuf origine du monde. Ils séparent ensuite les deux mains en se figurant la séparation du ciel et de la terre. Alors ils écrivent sur la cendre qu'ils ont dans le creux de la main gauche les deux syllabes *ya-ra*, qui expriment le combat du feu et de l'air dans l'œuf primordial avant sa séparation ; puis ils procèdent à un attouchement presque général de toutes les parties de leur corps ; car ils portent les deux mains un peu au-dessous du nombril, ensuite sur le nombril même, sur le creux de l'estomac, sur la poitrine, sur le front, la tête, les yeux, les oreilles, et les parties inférieures du corps. Tout cela se fait en se tournant vers les huit régions du monde, et en montrant les mains vides, dans l'attitude d'une personne qui donne. La purification s'achève en prenant de la cendre avec trois doigts de la main droite, pour s'en frotter le front, les épaules et la poitrine, en l'honneur de Brahmâ, de Vichnou et de Siva.

TAN-KOUANG, divinité des Chinois ; c'est le génie de la pluie.

TANO, dieu des Taïtiens ; c'est celui auquel ils adressaient le plus souvent leurs prières, parce que, suivant leur croyance, c'était celui qui prenait une plus grande part aux affaires des humains.

TANTRA. C'est, chez les Hindous, un traité religieux qui enseigne des formules particulières et mystiques, ainsi que des rites pour le culte des divinités ou pour l'acquisition de pouvoirs surnaturels. Ce traité a communément la forme d'un dialogue entre Siva et Dourga, divinités spéciales de ceux qu'on appelle *Tantrikas*. Il existe un grand nombre de ces ouvrages, et leur autorité paraît, en plusieurs parties de l'Inde, avoir supplanté celle des Védas. C'est Narada que l'on suppose avoir communiqué aux sages ces conversations de Siva et de sa divine épouse. Les cérémonies prescrites par les Védas étant trop difficiles pour les hommes, les dieux, par pitié, leur ont donné les Tantras. Les paroles de Siva se nomment *âgama*, et celles de Dourgâ *nigama*.

TANTRIKAS. On appelle ainsi, dans l'Inde, ceux qui adhèrent aux Tantras, et qui emploient les formules qui y sont contenues pour obtenir un prétendu pouvoir surnaturel ; leurs divinités principales sont en conséquence Siva et Dourgâ. Ils consacrent le huitième jour de certains mois à la célébration de rites qui n'ont pas un objet exclusif, mais sont destinés à assurer la prospérité de celui qui les observe. Le cérémonial du Tantra se distingue par la répétition de syllabes mystiques, l'emploi des diagrammes, un excès de gestes ridicules, l'adoration du Gourou ou maître spirituel, et l'idée de l'adorateur qui s'imagine qu'il s'identifie avec la divinité adorée. On y invoque non-seulement les formes terribles de Siva et de Sakti, mais tous les Bhoutas ou esprits du mal, les Yoguinis et les Dakinis, auteurs de tous les méfaits. Un cérémonial tantrika que nous avons sous les yeux est rempli d'une foule de cérémonies et d'invocations absurdes et extravagantes ; c'est pourquoi nous croyons devoir en priver nos lecteurs.

TAN-VIEN-SON-THAN, esprit vénéré dans le Tonquin, ainsi appelé d'un temple nommé *Tan-vien*, qui lui fut érigé, l'an 1170 de notre ère, par le roi Chinh-lao, dans la province occidentale. *Voy.* SON-TINH.

TAO, la Raison éternelle et primordiale, selon les Chinois. Le P. Prémare démontre que, par cette expression, les anciens Chinois entendaient le vrai Dieu ; voici les preuves qu'il en apporte (1) :

« L'idée du ciel, de commandement, d'esprit, de profondeur cachée, dit Kouan-yun-tse, est renfermée dans le seul mot *Tao* ou raison. Si la raison, continue le même philosophe, contemporain de Lao-tseu, n'existait pas, nous ne pourrions penser, et cependant la raison est quelque chose que nous ne pouvons saisir par la pensée. » Peut-on douter qu'il ne s'agisse ici de cette raison primordiale et divine, principe de toutes les intelligences, ineffable dans son essence et dans ses perfections, de laquelle Lao-tseu a dit : « La raison qui peut être exprimée n'est pas l'éternelle raison (*chang-tao*), » car « celui qui est éternel, comme l'explique la glose, n'est jamais altéré et ne change pas. Il existait avant le ciel et la terre, sans qu'il ait eu aucun commencement ; il sera après le ciel et la terre, sans qu'il ait jamais de fin. Il ne peut être saisi ni par l'œil, ni par l'oreille, il ne peut être exprimé par la parole. » Si l'on pouvait encore hésiter à reconnaître Dieu dans cette raison éternelle, les textes suivants lèveraient tous les doutes : « L'homme imite la terre, dit Lao-tseu, la terre le ciel, le ciel la raison, et la raison s'imite elle-même ; car elle est nécessairement son propre modèle, » — « étant par elle-même ce

(1) *Annales de Philosophie chrétienne*, tome XV, 1837.

qu'elle est. » comme l'enseigne le Tchong-Yong. « L'éternelle raison, écrit Hoai-nan-tse, maintient le ciel, soutient la terre. Elle est très-élevée et ne peut être touchée; très-profonde et ne peut être pénétrée. Elle est immense; l'univers entier ne peut la renfermer, et cependant elle est tout entière dans la plus petite chose. C'est d'elle que les montagnes tiennent leur hauteur, l'abîme sa profondeur; c'est par elle que les animaux marchent sur la terre, et que les oiseaux volent dans l'air. Le soleil et la lune lui doivent leur clarté, les astres le pouvoir d'accomplir leurs révolutions. » « La raison, dit Pa-pou-tse, enveloppe le ciel, et pèse la terre dans ses doigts. Elle est ineffable; en comparaison de son incorporéité, le son et l'ombre sont quelque chose d'épais et de matériel; en comparaison de son être, toutes les créatures sont comme si elles n'étaient pas. »

Abel Rémusat va nous fournir d'autres citations très-dignes de remarque. Lao-tseu enseigne d'abord que le *Tao* a un nom ineffable, et qu'il n'a pas cependant de nom; car comme l'explique le commentaire, « le *Tao*, préexistant à tout, ne peut avoir de nom par lui-même et dans son essence; mais, quand le mouvement a commencé, et quand l'être a succédé au néant, alors il a pu recevoir un nom des êtres qu'il avait créés. Puis il ajoute: « La confusion de tous les êtres précéda la naissance du ciel et de la terre; oh ! quelle immensité et quel silence ! Un être unique planait sur tout, immuable et toujours agissant sans jamais s'altérer. Il est la mère de l'univers; j'ignore son nom, mais je l'appelle Tao, *verbe* ou *principe*..... Ce *Tao* produisit un, un produisit deux, deux produisirent trois, trois produisirent tout. Tout s'appuie sur l'obscur; l'obscur est enveloppé par le brillant; l'esprit en est le lien....; j'enseigne ce qui m'a été enseigné. » Quels ont été ces maîtres de Lao-tseu ? Un dernier passage du Tao-te-king va nous l'apprendre; car, comme le dit très-bien Abel Rémusat, nul autre n'est plus propre à faire remonter aux sources où l'auteur a puisé. Voici ce texte: « Celui que vous regardez et que vous ne voyez pas se nomme I; celui que vous écoutez et que vous n'entendez pas se nomme HI; celui que votre main cherche et qu'elle ne peut saisir se nomme WEI. Ce sont trois êtres qu'on ne peut comprendre, et qui, confondus, n'en font qu'*un*. Celui qui est au-dessus n'est pas plus brillant; celui qui est au-dessous n'est pas plus obscur. C'est une chaîne sans interruption qu'on ne peut nommer, qui rentre dans le *non créé*. C'est ce qu'on appelle forme sans forme, image sans image, être indéfinissable. En allant au-devant on ne lui voit point de principe, en le suivant on ne voit rien au delà. » Ces trois syllabes ne doivent former qu'un seul mot, d'après les commentateurs chinois, qui font remarquer sur ce passage que « si l'on est forcé de nommer celui qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas et qu'on ne peut toucher, on dit I-HI-WEI. » Ces trois caractères n'ont aucun sens et sont simplement des signes de sons étrangers à la langue chinoise, soit qu'on les articule tout entiers, I-HI-WEI, soit qu'on prenne séparément les initiales, que les Chinois ne peuvent isoler dans l'écriture, IHW; et quel son peuvent-ils représenter, sinon celui du fameux tétragramme יהוה *Iehova*, qui servait chez les Hébreux à désigner l'Etre ineffable et que les Grecs transcrivaient Ἰαού, ἰαή, ἰάω, ἰεύω, ἰαδί. Ce fait d'un nom hébraïque dans un ancien livre chinois, et inconnu jusqu'à présent, paraît à Abel Rémusat complétement démontré.

Terminons en faisant remarquer l'analogie phonique qui existe entre le chinois *Tao* et le grec Θεός, Dieu. *Voy.* TAO-SSÉ.

TAO-PI, magiciens chinois qui se vantent d'avoir la puissance de chasser les démons. Si un Chinois vient à éprouver quelque revers, ou s'il tombe malade, il l'attribue aussitôt à la malice des *Kouei*, et mande les Tao-pi pour leur donner la chasse. En cas de guérison, les imposteurs se félicitent et triomphent : si l'infirmité se prolonge, ils disent que le malade a perdu l'âme, et au bruit d'un affreux tintamarre, ils vont la chercher, soit sur les montagnes, soit dans les plaines; puis, après de longues fatigues, ils la lui rapportent soigneusement renfermée dans le pan de leur robe. Si le malade demeure dans le même état, ou bien s'il meurt, ils se renferment sur ce qu'ils ont été appelés trop tard.

TAO-SSÉ, une des trois grandes sectes de la Chine. Les *Tao-ssé* ou partisans de la doctrine du *Tao*, sont les sectateurs de Lao-tseu, qui vivait dans le VIe siècle avant l'ère chrétienne. Ce sont des espèces de mystiques ou de théosophes qui poursuivent la recherche de l'inconnu, et prétendent parvenir à être immortels sur la terre. Ils n'entendent pas le *Tao*, dans le sens que nous avons exposé ci-dessus. Ils en donnent une définition plus vague et plus élastique. « Le *Tao* ou la Raison suprême, dit M. Pauthier, a deux natures ou modes d'être : le mode spirituel ou immatériel, et le mode corporel ou matériel. C'est la nature spirituelle qui est sa nature parfaite; c'est d'elle que l'homme est émané, et c'est dans elle qu'il doit s'efforcer de retourner, en se dégageant des liens matériels du corps : l'anéantissement de toutes les passions matérielles, de tous les penchants du corps, l'éloignement de tous les plaisirs du monde, et la contemplation de la nature spirituelle, sont les moyens les plus efficaces de se rendre digne d'elle, de retourner à elle, de s'identifier avec elle, et de rétablir cette primitive harmonie des natures spirituelles rendues à la source dont elles étaient émanées; cette vie heureuse et divine qu'elles avaient perdue en un instant, dans leur union avec un corps grossier, et qu'elles retrouvent dans le sein de la grande et universelle intelligence... Lao-tseu établit que toutes les formes matérielles visibles ne sont que des émanations du *Tao*, ou de la Raison suprême. C'est elle qui a formé tous les êtres. Avant leur formation, leur

émission au dehors, l'univers n'était qu'une masse indistincte, confuse, un chaos de tous les éléments à l'état de germe, et d'essence subtile..... Tous les corps visibles de l'univers, tous les êtres qui le composent, en y comprenant le ciel, par conséquent tout le système planétaire, la terre que nous habitons, et tous les êtres vivants, ont été formés de la matière première élémentaire ou du chaos primordial; car avant la naissance du ciel et de la terre, il n'existait qu'un silence immense dans l'espace illimité, un vide incommensurable dans ce silence sans fin. Seul, le suprême *Tao* circulait dans ce vide silentieux et infini. »

Le théosophe chinois établit ensuite la doctrine de l'émanation et du retour des êtres dans le sein de l'intelligence suprême et éternelle. Voici le texte chinois traduit littéralement et vers pour vers par M. Pauthier : « Il faut s'efforcer de parvenir au dernier degré de l'incorporéité, pour pouvoir conserver la plus grande immuabilité possible. Tous les êtres apparaissent dans la vie et accomplissent leurs destinées; nous contemplons leurs renouvellements successifs. Ces êtres matériels se montrent sans cesse avec de nouvelles formes extérieures; chacun d'eux retourne à son origine (à son principe primordial). Retourner à son origine signifie devenir en repos; devenir en repos signifie rendre son mandat; rendre son mandat signifie devenir éternel; savoir que l'on devient éternel (ou immortel) signifie être éclairé. Ne pas savoir que l'on devient immortel, c'est être livré à l'erreur et à toutes sortes de calamités. Si l'on sait que l'on devient immortel (dans le sein du *Tao*), on contient, on embrasse tous les êtres. Embrassant tous les êtres dans une commune affection, on est juste, équitable pour tous les êtres; étant juste, équitable pour tous les êtres, on possède les attributs de souverain; possédant les attributs de souverain, on tient de la nature divine; tenant de la nature divine, on parvient à être identifié avec le *Tao* ou la Raison universelle suprême; étant identifié avec la raison suprême, on subsiste éternellement; le corps même étant mis à mort, on n'a à craindre aucun anéantissement (aucune transmigration). » Ainsi Lao-tseu part du principe que l'Etre suprême, la Raison éternelle, est incorporel et immuable, pour prescrire au sage, qui veut s'absorber dans ce grand être, de se rendre lui-même incorporel et immuable. Il pose aussi en principe que tous les êtres retournent à leur origine et à leur source primordiale. Le dogme de la métempsycose indienne s'y trouve implicitement exprimé. Ce sont ceux qui n'ont pas acquis la science, la connaissance de Dieu, et celle de ce grand mystère du retour des êtres à leur principe, ou de leur absorption, de leur unification dans l'être universel suprême, qui subissent les calamités et les misères des renaissances successives, tandis que ceux qui ont obtenu cette connaissance suprême, sont éclairés et vont se réunir à la grande et suprême intelligence.

Il n'est pas étonnant que les sectateurs de Lao-tseu, si habiles, comme tous les Asiatiques, à tirer d'un principe posé toutes les conséquences qui en découlent logiquement, aient établi un culte et un sacerdoce avec les doctrines du philosophe; car, dès l'instant qu'un Dieu suprême est annoncé, que les bonnes actions et la connaissance que l'on acquiert de lui sont les seuls moyens pour l'homme de parvenir dans son sein à l'éternelle félicité, il est évident qu'il faut des médiateurs entre ce Dieu et l'homme pour conduire et éclairer les intelligences.

Mais parmi les Tao-sse de nos jours, la plupart ont oublié la doctrine et les préceptes de leur fondateur; ils s'inquiètent peu du *Tao*, et enseignent que le souverain bonheur consiste à écarter les désirs violents et toutes les passions qui peuvent troubler la tranquillité de l'âme. S'agiter de soins, s'occuper de grands projets, se livrer à l'ambition, à l'avarice et aux passions, c'est, disent-ils, travailler plutôt pour ses descendants que pour soi-même; c'est une folie d'acheter ainsi le bonheur des autres aux dépens du sien. Il faut oublier le passé et ne point songer à l'avenir. A l'égard de son propre bonheur même, il ne faut se le procurer qu'avec des soins modérés, parce que ce qu'on regarde comme bonheur cesse de l'être, s'il est accompagné de trouble et d'inquiétudes. Ainsi ces Tao-sse affectent un repos qui suspend toutes les fonctions de l'âme; mais, comme ce repos peut être troublé par la pensée de la mort, ils se flattent de trouver un breuvage qui rend immortel; c'est pour cela qu'ils se livrent à la chimie et à la magie, dans l'espérance de découvrir la composition de ce breuvage. C'est ce moyen qu'ils emploient auprès des grands et des riches pour les gagner; aussi quelques empereurs, plus en état que les autres de faire les dépenses nécessaires, se sont-ils flattés de devenir immortels; et quoique plusieurs d'entre eux soient morts empoisonnés par ce breuvage, ces exemples n'ont point désabusé les autres; les impératrices surtout se sont livrées avec ardeur à cette religion et au culte de ces divinités, qui pouvaient procurer la connaissance des drogues nécessaires. Les prêtres et les prêtresses des Tao-sse, voués au célibat, pratiquent la magie, l'astrologie, la nécromancie et mille autres superstitions ridicules. Ils persuadent au peuple qu'ils ont un commerce familier avec les démons, par le moyen desquels ils opèrent des choses merveilleuses, et qui paraissent surnaturelles au vulgaire. Ils ont plusieurs temples dédiés aux esprits en différents endroits de l'empire; mais la ville de Kiang-si est la résidence des chefs de la secte; il s'y rend une grande foule de gens qui s'adressent à eux pour être guéris de leurs maladies et pour connaître l'avenir. Ces imposteurs leur soutirent leur argent, en place duquel ils leur donnent des papiers chargés de caractères magiques et

mystérieux. Ils offrent en sacrifice aux esprits un porc, un oiseau et un poisson. Les cérémonies de leur culte sont accompagnées de postures étranges, de cris effrayants, et d'un bruit de tambour qui étourdit ceux qui les consultent, et les prédispose à voir ce que ces imposteurs prétendent leur montrer. *Voy.* Lao-kiun, Tao.

TAO-TE-KING, *livre de la Raison et de la Vertu*: titre que porte le principal livre sacré des Tao-sse, sectateurs de la religion de Lao-tseu. Il a été traduit en français par M. Pauthier en 1831, et par M. Saint-Julien en 1842. *Voy.* Tao et Tao-sse.

TAOURA, prêtres des idoles dans les îles Gambier. Ils prient les idoles en s'accroupissant devant elles, et leur offrent des aliments et d'autres objets. Devant la porte de chaque Taoura il y a toujours une table dressée, appelée la table des dieux. Quiconque ambitionne les faveurs des dieux vient y déposer son offrande qui se compose de fruits et de mets de différentes sortes tout apprêtés. Personne ne doit toucher à ces aliments sacrés, qui ne manquent pas d'être mangés pendant la nuit par la divinité.

TAOUTOU, dieu particulier de Borabora, une des îles des amis.

TAPAKOU, valets au service des Talapoins de Siam. Chacun de ces religieux en a un ou deux pour le servir. Ces domestiques sont séculiers, bien qu'habillés comme leurs maîtres, excepté que leurs vêtements sont blancs, tandis que ceux des Talapoins sont jaunes. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs maîtres; ils ont soin des jardins et des terres du couvent, et font tout ce que les Talapoins ne peuvent faire par eux-mêmes.

TAPALIAPE, une des deux divinités que les Formosans invoquent avant de marcher au combat.

TAPANA, c'est-à-dire *séjour de douleur;* 1° le dixième des vingt et un enfers des Hindous brahmanistes.

2° Chez les Bouddhistes de la Birmanie, le *Tapana* est le huitième des grands enfers. Il y souffle un vent impétueux qui précipite les damnés du haut d'une montagne, et les fait tomber sur des lames de fer incandescentes. Ceux qui ont offensé un Bouddha, un Bodhisatwa ou un Ponghi souffrent dans ce lieu pendant 16,000 ans.

TAPASIS ou Tapaswis, religieux hindous qui s'adonnent aux pratiques les plus austères de la pénitence pour parvenir au bonheur éternel. Leur dénomination vient du mot *tapas*, qui veut dire proprement chaleur, mais qui par suite désigne une pénitence volontaire et surérogatoire. « Le *tapas*, dit le code de Manou, est la racine de tout bonheur divin et humain. Les sages l'appellent le milieu; les connaisseurs des Védas, le comble ou la fin du bonheur. Les Richis, qui se domptent eux-mêmes, qui vivent de fruits, de racines et d'air, voient par le tapas les trois mondes avec tout ce qui est mobile et immobile. Les remèdes, les médicaments, la science et les différentes conditions divines sont obtenues par le tapas; il en est l'accomplissement : ce qu'il y a de difficile à vaincre, à obtenir, à approcher, à exécuter, s'accomplit au moyen du tapas, mais le tapas lui-même est ce qu'il y a de plus difficile; ceux même qui ont commis de graves péchés, qui ont fait ce qu'ils n'auraient pas dû faire, sont purifiés par le tapas. Les vers, les serpents, les oiseaux, les quadrupèdes, les vents et les plantes, vont au ciel par la puissance du tapas. Tous les péchés quelconques, commis par la pensée, la parole et le corps, sont détruits par le feu du tapas..... Ainsi les dieux ont déclaré le tapas digne de grande vénération, après avoir vu que tout cet univers lui doit son origine. »

Comme les Hindous sont persuadés que l'homme peut, au moyen des mortifications volontaires, expier les péchés les plus grands, et obtenir des dieux des grâces extraordinaires, et même une puissance miraculeuse sur les éléments, sur la nature et même sur les êtres divins, une multitude prodigieuse de personnes de tout sexe, de toute caste et de toute condition, embrasse l'état de Tapaswi; un auteur anglais en fait monter le nombre actuel à 800,000. Les uns résident dans les déserts, d'autres dans les monastères; mais la plupart parcourent incessamment le pays et ne vivent que d'aumônes. Cette classe se subdivise en une grande quantité de sectes ou ordres religieux, qui tous portent une dénomination différente; il en est auxquels les dernières castes elles-mêmes ont la faculté de se faire initier. Il y en a parmi eux qui prennent leur rôle au sérieux, qui mènent une vie vraiment pénitente et mortifiée, et qui embrassent cet état dans l'espoir d'obtenir la béatitude finale; mais la plupart ne poursuivent que la richesse ou la satisfaction des appétits matériels, sans travail et sans peine; car les dévots hindous vont quelquefois jusqu'à se priver du nécessaire pour que rien ne manque à ces fainéants. Les pénitents de cette classe sont toujours sûrs, sinon de parvenir à la fortune, du moins de se procurer une certaine aisance. Quelquefois ils se réunissent en troupes de huit à dix mille individus, et mettent à contribution les lieux à travers lesquels ils passent. Les femmes ont pour eux une dévotion particulière, et, lorsqu'ils s'introduisent dans une maison, le mari, par un sentiment de respect ou de crainte, se retire aussitôt. *Voy* Sannyasis.

TAPILTZIN, nom des prêtres ou sacrificateurs mexicains.

TAPIO, dieu des anciens Finnois; il présidait aux bêtes fauves et aux équipages de chasse.

TAPIOTAR, déesse finnoise, épouse de Tapio, et souveraine de la sombre contrée de Tapiola.

TAPOHA-I-TAHI-ORA, divinité adorée dans l'île d'Havaï; son nom signifie l'*explosion dans le lieu de la vie.*

TAPOU, prohibition religieuse dans la Nouvelle-Zélande et dans les autres îles de l'Océanie. *Voy.* Tabou.

TARA, déesse hindoue; son nom signifie *étoile;* c'est l'épouse de Vrihaspati, régent de la planète de Jupiter; elle fut enlevée par Taradhipa ou Tchandra (le dieu Lunus). — Dans le système des Bouddhistes du Népâl, Tarâ est donnée comme l'épouse d'Amogha-Siddhâ, l'un des Dhyani-Bouddhas.

TARAKA. « Ce nom, dit M. Langlois, se présente, dans différentes légendes, comme celui d'un chef ennemi des dieux, et soulevant contre eux toute la puissance des génies du mal. Dans l'histoire de Rama, c'est une femme, fille du Yakcha Soukétou, et épouse du Daitya Sounda. Elle fut métamorphosée en Rakchasi, après la mort de son mari, par une imprécation du sage Agastya. Elle avait ravagé les provinces florissantes de Malaya et de Karoucha; elle troublait les sacrifices des sages. Viswamitra demanda le secours de Rama, qui la tua : ce fut là son premier exploit. Mais un Kchatriya ne doit pas donner la mort à une femme, et on a reproché à Rama cette action. »

TARAN ou Taranis, dieu des anciens Gaulois; quelques-uns le comparent à Jupiter; d'autres en font le dieu du tonnerre; en effet *taran* signifie encore tonnerre, dans la langue des Gallois. Mais il ne tenait pas le même rang dans les diverses tribus celtiques; car les unes paraissent l'avoir confondu avec le dieu suprême, tandis que les autres en faisaient une divinité subalterne, inférieure à Esus. On lui immolait des victimes humaines.

TARANUCNUS, dieu adoré chez les Suèves et dans l'Illyrie. Son nom n'est connu que par des inscriptions, où on lit *Deo Taranucno;* c'était peut-être le même que *Taranis.*

TARAS, héros ou demi-dieu que les Tarentins regardaient comme leur fondateur. Ils le disaient fils de Neptune, et le représentaient sous la forme d'un dieu marin, monté sur un dauphin, et tenant à la main le trident. On lui avait élevé dans le temple de Delphes une statue à laquelle on rendait les honneurs héroïques.

TARAXIPPOS, génie qui effrayait les chevaux, ainsi que l'indique son nom grec. Pausanias raconte en effet que quand les chevaux venaient à passer devant son autel, ils étaient saisis inopinément d'une frayeur telle, que, n'obéissant plus ni à la voix, ni à la main de celui qui les conduisait, ils renversaient souvent et le char et l'écuyer. Aussi lui offrait-on des sacrifices pour l'avoir favorable. Cet autel était élevé près de la borne du stade d'Olympie; par la suite on le surmonta de la statue du génie. On disait Taraxippos fils de Neptune Hippius, d'autres le confondaient avec ce dieu lui-même; d'autres enfin prétendaient qu'un habile écuyer, originaire de la contrée, avait eu sa sépulture sous cet autel. Taraxippos était encore honoré dans l'isthme de Corinthe.

TARGOUM ou Thargum, c'est-à-dire *traduction;* les Juifs donnent ce nom aux versions ou paraphrases chaldaïques de l'Ecriture sainte; ils en comptent huit, qui comprennent presque tous les livres de l'Ancien Testament. Les principales sont le Targoum de Jonathan, fils d'Ouziel, qui florissait un peu avant la naissance du Sauveur; celui d'Onkelos, qui vivait du temps de Jésus-Christ, et le Targoum de Jérusalem.

TARICHEUTES, c'est-à-dire *embaumeurs;* ministres inférieurs de l'ordre sacerdotal en Egypte, dont l'emploi était d'embaumer les cadavres. *Voy.* Embaumement des corps, n° 1.

TARIK, un des six Darvands ou mauvais génies créés par Ahriman. Tarik est spécialement opposé à Ardibeheschit, le génie qui répand le feu de la vie.

TARKCHA et Tarkchya, un des noms de Garouda, oiseau divin qui dévore les serpents et sert de monture à Vichnou.

TARMAND, un des mauvais génies créés par Ahriman; on l'appelle encore *Naoug*, celui qui anéantit.

TARNI, formules d'exorcisme usitées chez les Kalmouks. Ecrites sur du parchemin et suspendues au cou d'un malade, elles passent pour avoir la vertu de lui rendre la santé.

TAROA-TAI-HÉTOUNOU, le grand dieu des Taïtiens; c'est de son union avec Tepapa que sont sortis tous les êtres. Ce dieu fait sa résidence dans le soleil qu'il a créé; et il passait pour être l'auteur des tremblements de terre.

TARTARE, région infernale qui était d'une telle profondeur que, d'après Homère, elle était aussi éloignée des enfers proprement dits, que les enfers le sont du ciel. Virgile la dépeint vaste, fortifiée de trois enceintes de murailles, et entourée du Phlégéton. Une haute tour en défend l'entrée; les portes en sont aussi dures que le diamant; tous les efforts des mortels et toute la puissance des dieux ne pourraient les briser. Tisiphone veille toujours à la porte, et empêche que personne ne sorte, tandis que Rhadamanthe livre les criminels aux Furies. C'est là qu'étaient renfermés les impies et les scélérats dont les crimes ne peuvent s'expier, et, d'après l'opinion commune, ils devaient y rester éternellement sans espoir d'en jamais sortir; mais Platon est d'un autre avis. Selon lui, après qu'ils y ont passé une année, un flot les en retire; alors ils traversent le Cocyte ou le Pyriphlégéton, et se rendent au lac d'Achéruse, où ils appellent par leur nom ceux qu'ils ont tués, et les supplient instamment de souffrir qu'ils sortent du lac pour être admis en leur compagnie. S'ils obtiennent leur demande, ils sont aussitôt délivrés de leurs maux; sinon ils sont encore une fois rejetés dans le Tartare, reviennent aux fleuves comme auparavant, et réitèrent leurs supplications jusqu'à ce qu'ils puissent fléchir ceux qu'ils ont offensés. *Voy.* Enfer, n°s 4 et 5.

Le Tartare a été personnifié par les poëtes; de son mariage avec la Terre il eut Typhon, selon Hésiode, et les Géants, selon Hygin.

TARVOS-TRIGARANOS, c'est-à-dire *taureau à trois grues*, divinité des Gaulois. Ce

taureau était d'airain, et placé au milieu d'un lac qui portait son nom. On lit ce nom sur une des inscriptions trouvées à Paris. Les Gaulois qui avaient des procès se rendaient à ce lac, sur un lieu élevé, où les parties, chacune à part, mettaient des gâteaux sur une même planche. Les grues venaient dévorer les gâteaux des uns et éparpiller ceux des autres. Les Gaulois prenaient ce résultat pour un arrêt, et ceux dont les gâteaux étaient éparpillés avaient gain de cause.

TASCHTER, appelé aussi *Tir*, un des bons génies de la mythologie persane. Il réside dans la planète de Mercure, d'où il surveille la région orientale du ciel, et préside à l'eau. Il est l'ennemi acharné d'Epéosché, un des suppôts d'Ahriman.

TASCODRUGITES, hérétiques du IIe siècle. C'était une secte de Montanistes, répandue dans la Phrygie et la Galatie; leur nom est phrygien et signifie la même chose que *Passalorynchites*, ainsi que le traduisirent les Grecs (de πάσσαλος, *pivot*, et ῥύγχος, *groin*); il leur fut donné à cause de la singulière coutume qu'ils avaient d'appuyer leur nez en priant sur le doigt index, comme sur un pivot, prétendant par là recommander le silence, le recueillement et la tristesse. Cette secte fut peu nombreuse.

TASIBIS, dieu des Tasibes, peuple qui demeurait sur les sommets du mont Taurus. Eusèbe le nomme *Tosibis*, et Plutarque *Terosobios*.

TASSANIS, les furies de la mythologie des Slaves; c'étaient elles qui exécutaient les arrêts redoutables de Nia, roi des demeures infernales.

TA-TAO, charme usité dans l'île Tonga. Il se pratique en cachant une portion du vêtement d'une personne dans le *faï-toka* d'un de ses parents, ou dans la chapelle de la divinité tutélaire de sa famille. En conséquence de cette action, la personne qui est l'objet du Ta-tao se sent dépérir progressivement et finit par mourir. Du reste, ce charme n'a d'effet qu'autant que la personne enterrée dans le faï-toka est d'un rang supérieur à celle sur laquelle on veut agir. La femme du roi Finau-Fidji songea plusieurs fois de suite que le défunt Finau Ier lui avait apparu pour lui annoncer que des personnes malintentionnées conspiraient la perte du jeune prince, son fils et son successeur; l'ombre recommanda ensuite à cette femme de remettre en ordre les galets placés sur son tombeau, et de chercher avec soin dans le faï-toka; puis elle disparut. En conséquence de cet avis, on fit de scrupuleuses recherches sur le tombeau, et l'on finit par découvrir plusieurs petits morceaux de gnatou, et une guirlande de fleurs que Finau II portait encore quelques jours auparavant. Ces objets furent enlevés aussitôt.

TA-TCHAO-TCHI-TI-YO, le septième des enfers brûlants des Bouddhistes de la Chine; les corps des réprouvés y sont saisis avec des fourches de fer, et exposés aux flammes qui s'élèvent du fond d'une vaste fosse, ou à l'ardeur de montagnes de feu qui se dressent sur les bords.

TATEN, espèce de frère lai, qui a vieilli dans la condition de *nen*, chez les religieux Talapoins du pays de Siam. Entre diverses fonctions qu'il a à remplir, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du couvent, ce qu'un religieux profès ne pourrait faire sans crime.

TATHA-GATAH, un des noms de Bouddha-Chakya-Mouni; il signifie *le bien-venu*, ou plutôt celui qui est venu sur la terre de telle sorte, qu'il ne sera plus assujetti à de nouvelles naissances. *Tathâ-gatah* est identique avec le mot chinois *Jou-laï*.

Tous les Bouddhas ont droit au titre de *Tathâ-gatah*. Dans la révolution complète des mondes, il paraît régulièrement mille Bouddhas. Le plus ancien dont on ait conservé la mémoire se nommait Avalokiteswara. Il vivait il y a cent quadrillions de dizaines de quadrillions de kalpas ou grandes périodes (1). Un bodhisatwa du même nom, qui naquit dans un temps postérieur, reçut de ce Tathâ-gatha « la faculté d'exercer son application et de pratiquer les enseignements, de manière à mettre en action une contemplation pénétrante comme le diamant, une bonté et une miséricorde égales à celles d'un Bouddha, la puissance de secourir tous les maux, le privilége de s'introduire en tous lieux sous trente-deux formes, et la sublime prérogative de sauver généralement tous les êtres. » Dans l'âge qui a précédé le nôtre, on compte 995 Bouddhas dont on connaît les noms (2), et qui tous ont vécu dans les âges antérieurs au nôtre. Dans l'âge actuel, ou kalpa des sages, quatre Bouddhas ont déjà paru. Le premier est Krakoutchtchanda; le second Kanaka-Mouni; le troisième Kasyapa, et le quatrième Chakya-Mouni. On en attend encore un cinquième, Maïtréya; l'époque fixée pour l'avénement de ce dernier rédempteur du genre humain correspond, suivant les Bouddhistes de Ceylan et de l'Inde trans-gangétique, à l'an 4457 de notre ère. C'est alors que finira la période de cinq mille ans qui doit suivre la mort de Chakya-Mouni.

TATIANITES, hérétiques du IIe siècle, partisans des erreurs de Tatien, Assyrien d'origine, et né dans la Mésopotamie. Il fut pendant plusieurs années à Rome disciple de saint Justin. Après le martyre de son maître, il retourna dans son pays, où, privé de son guide, il adopta la plupart des erreurs des Valentiniens et des Marcionites, dont il avait fait un mélange à son usage. Il admettait les deux principes, condamnait le mariage, la chair et le vin, soutenait que le Fils de Dieu n'avait eu que les apparences d'un corps, niait la résurrection de la chair et le salut d'Adam. Ses sectateurs furent nommés

(1) Pour évaluer cette somme en années communes il ne faudrait pas moins de trente-neuf zéros à la suite du chiffre 344.

(2) En écrivant ces lignes, j'en ai sous les yeux une liste de 145 noms.

Encratites ou *Continents ;* on les appela aussi *Hydroparastes* ou *Aquariens*, parce qu'ils n'offraient que de l'eau dans les saints mystères. Il disait que la loi ancienne était d'un autre dieu que l'Evangile. Il avait joint les quatre Evangiles en une suite de discours, par une sorte de concordance, appelée en grec *Diatessaron;* mais il en avait retranché les généalogies, et tout ce qui démontre que Jésus-Christ est né de David selon la chair. Origène et Clément d'Alexandrie ont écrit contre lui.

TATIL, nom que donnent les Musulmans à une doctrine erronée, qui consiste à nier les attributs de Dieu; ils prétendent, non sans raison, que c'est détruire l'existence de Dieu que de le dépouiller des attributs qui lui sont inhérents.

TATOUAGE, opération fort en usage dans la Polynésie, et dont le nom vient de *tatou* qui est le mot propre à Taïti. Elle consiste à graver certains dessins sur la peau d'une manière ineffaçable; elle est faite par des tatoueurs en titre, qui opèrent très-adroitement au moyen d'un petit morceau d'écaille de tortue, semblable, pour la forme, à une portion de lame de scie présentant cinq ou six dents droites et aiguës. Le tatoueur, après avoir enduit les dents de l'outil d'une peinture noire, qui n'est autre que de la poussière de charbon délayée dans de l'eau, applique l'outil sur la peau, et frappe dessus à petits coups, avec une baguette, jusqu'à ce que les pointes des dents aient pénétré jusqu'au vif. L'opération occasionne une inflammation plus ou moins grave, et une enflure qui dure plusieurs jours. Par le moyen de ces piqûres, les sauvages de la mer du Sud se dessinent, sur le visage et sur toutes les parties du corps, des figures indélébiles, dont les unes sont des cercles parfaitement tracés, d'autres des lignes spirales, des figures carrées ou ovales, des échiquiers; d'autres enfin des lignes inclinées et croisées diversement. Tous ces dessins sont distribués avec la plus grande régularité : ceux d'une joue, d'un bras, d'une jambe, correspondent exactement à ceux de l'autre; et ce tatouage, lorsqu'il est complet, produit d'un peu loin l'effet d'un juste-au-corps de différentes étoffes. Les chefs, les nobles, les prêtres, sont quelquefois entièrement couverts de ces figures; les gens du peuple et les esclaves sont tatoués avec moins de soin, et quelquefois ne le sont pas du tout. Quant aux femmes, il est défendu de les tatouer autre part que sur les mains, sur les bras, sur les lèvres et aux lobes de l'oreille.

Bien que la plupart des insulaires de la mer du Sud ne puissent rendre raison de cet usage universel, et qui n'est aboli que là où le christianisme s'est introduit, il paraît cependant qu'il tenait originairement à des idées religieuses. Ainsi, à Taïti, les prêtres étaient les seuls qui pussent faire cette opération. Aux îles Carolines, le tatouage ne peut être pratiqué sans certains signes divins. Les personnes qui désirent être tatouées passent la nuit dans une maison, sur laquelle le chef qui doit exécuter l'opération invoque la divinité. Un certain son sensible, une sorte de sifflement indique l'acquiescement du dieu. Si ce signe ne se manifeste pas, l'opération n'a pas lieu. De là vient que quelques individus ne sont jamais tatoués. S'ils passaient outre, la mer submergerait leur île, et toute la terre serait détruite.

TATOUSIO, dieu des Magnacicas, peuplade du Paraguay. Il garde nuit et jour un pont de bois jeté sur un grand fleuve où se rendent les âmes au sortir du corps. Ce dieu les purifie avant de les laisser passer pour aller en paradis; et, si l'âme fait la moindre résistance, il la précipite dans le fleuve.

TATS, dragon symbolique ou mythologique, que les Japonais supposent résider au fond de la mer. Il n'a que trois griffes à chaque pied, tandis que celui des Chinois en a cinq.— Le *Tats Maki* est un autre dragon, qui occasionne les trombes toutes les fois qu'il sort de l'eau pour se promener dans l'air.

TA TSIKARA O-NO KAMI, c'est-à-dire *le dieu fort, à la main puissante;* un des anciens esprits du Japon. Il a un temple dans la province de Sinano.

TAU ou Thau, 1° la dernière des lettres hébraïques. Nous lisons dans Ezéchiel, chap. IX, que le Seigneur ordonna de tracer cette lettre comme un signe sur le front de ses serviteurs, afin de les préserver du désastre qui devait fondre sur les impies. Le Seigneur dit à l'homme qui était vêtu de lin et portait une écritoire à sa ceinture : « Passe à travers la ville, au milieu de Jérusalem, et marque un T (*thau*) sur le front des hommes qui gémissent et qui pleurent sur toutes les abominations qui se font au milieu d'elle. » Et il dit aux cinq autres hommes qui portaient entre leurs mains un vase de mort : « Suivez-le, passez à travers la ville, et frappez; que votre œil n'oublie personne; n'ayez aucune pitié. Tuez le vieillard, l'adolescent, la vierge, l'enfant, les femmes, jusqu'à extinction; mais ne tuez aucun de ceux sur lesquels vous verrez le T. » Ce signe de salut n'avait pas la forme actuelle du *thau* hébréo-chaldaïque (ת), mais bien la forme antique conservée sur les médailles des Machabées et dans l'écriture phénicienne, et qui est tout à fait semblable à une croix à lignes égales +; ce qui rend la prophétie encore plus frappante. C'est à ce signe qu'il est fait allusion au chap. VII de l'Apocalypse.

2° On donne encore le nom de *tau* à la croix ansée des Egyptiens ☥; mais il existe, dit M. Guigniaut, une diversité extrême d'opinions sur le vrai nom et le vrai sens de cette figure. Les Pères de l'Eglise y voyaient une croix véritable, et en racontaient des miracles. Saumaise s'est rangé à leur sentiment. Lacroze, Jablonski, Heine, y trouvent, au contraire, l'image d'un phallus avec rapport au signe de la planète de Vénus ♀. Zoëga a combattu cette opinion, et avance que c'est une *clef du Nil;* que, dans la main d'Isis, cet emblème caractérise la grande déesse qui ouvre et ferme le sein de la na-

ture. Denon et autres ont suivi Zoëga. Les savants français de l'expédition d'Egypte le nomment simplement l'*attribut de la divinité*. Pococke pensait que cette figure était un emblème des quatre éléments ; Pluche y reconnaissait un *nilomètre ;* et Petit-Radel y trouve un symbole de la division de l'année en trois saisons. Enfin, des savants modernes y voient l'emblème de la vie future ou de l'immortalité.

TAULAI, divinité suprême des îles Moluques. Il avait pour lieutenant Lanthila, chef de tous les esprits appelés *Nitos*.

TAURAKI, dieu des Néo-Zélandais, qui le regardent comme le souverain direct des éléments; c'est à son courroux qu'ils attribuent les orages et les tempêtes.

TAUREAU. 1° Le taureau était, chez les anciens païens comme chez les Juifs, la victime la plus ordinaire des sacrifices. Les Grecs et les Romains l'immolaient à Jupiter, à Mars, à Apollon, à Minerve, à Cérès, à Vénus, aux Lares. On choisissait des taureaux noirs pour Neptune, Pluton et les dieux infernaux. Avant de les immoler, on les ornait de différentes manières : ils avaient sur le milieu du corps une grande bande d'étoffe ornée de fleurs , qui pendait des deux côtés. Le taureau qu'on sacrifiait à Apollon avait ordinairement les cornes dorées. Le taureau est un des douze signes du zodiaque ; on prétend que c'est l'animal sous la figure duquel Jupiter enleva Europe, d'où il fut mis au nombre des constellations ; selon d'autres, ce serait Io, que Jupiter aurait enlevée au ciel après l'avoir changée en génisse. *Voy.* BOEUF, APIS, MNÉVIS.

2° Le taureau Aboudad joue un rôle important dans la cosmogonie persane; il naquit sans père et sans mère, simultanément avec Kayoumors, le premier homme ; mais il était sans mouvement et sans parole, tandis que l'homme avait la faculté de se mouvoir et de parler. Le taureau fut mis à mort par Ahriman, et son âme consentit, à la sollicitation d'Ormuzd, à prendre soin des créatures qui étaient dans le monde, en attendant que le Ferouer de Zoroastre leur apprît à se préserver du mal. De la semence du Taureau, purifiée par la lumière de la lune, naquirent les plantes et les arbres, tandis que celle du premier homme donna naissance à un arbre représentant un homme et une femme unis, qui se divisèrent et devinrent Meschia et Meschiané.

Il ne faut pas confondre ce taureau primordial avec celui que l'on trouve quelquefois réuni à la figure de Mithra, dans les compositions romaines. On représente celui-ci sous la forme d'un jeune homme d'une belle figure, coiffé du bonnet phrygien, un genou appuyé sur un taureau renversé, auquel il plonge un poignard dans le cou. C'est, dit-on, un symbole de la force du soleil, lorsqu'il entre dans le signe du taureau.

3° Le taureau est honoré dans l'Inde, et par la propre excellence qu'on lui attribue, et comme personnification de Nandi, ministre du dieu Siva. *Voy.* BOEUF, BASWA, NANDI.

4° Dans un temple de Miyako, au Japon, l'on voit sur un autel fort large et de forme carrée, un taureau d'or, dont le cou est orné d'un collier très-précieux; il tient un œuf de ses deux pieds de devant, et le heurte avec ses cornes, comme s'il voulait le briser. L'œuf est représenté nageant dans une espèce de bassin formé par le creux d'un rocher. Ce groupe est l'emblème de la création du monde. Le monde entier, au temps du chaos, disent les mythologues japonais, était enfermé dans cet œuf qui nageait sur la superficie des eaux. La lune, par son attraction et par ses influences, tira du fond des eaux une matière terrestre, qui se convertit insensiblement en rocher, et ce fut là que l'œuf s'arrêta. Le taureau, trouvant cet œuf, en rompit la coque à coups de cornes, et de cette coque sortit le monde. L'homme fut produit par le souffle du taureau.

TAURIES, fêtes que les Grecs célébraient en l'honneur de Neptune, et dans lesquelles on ne lui sacrifiait que des taureaux noirs.

TAURILIES, jeux religieux célébrés chez les Romains pour apaiser le courroux des divinités infernales, et institués à l'occasion d'une épidémie répandue parmi les femmes grosses sous le règne de Tarquin le Superbe. Cette maladie fut attribuée à l'usage qu'elles avaient fait de la chair des taureaux immolés, dont les sacrificateurs vendaient l'excédant; et, comme ce fléau fut regardé comme un effet de la colère des Mânes, on établit, pour les apaiser, des jeux nommés *Taurilies*, de la chair des animaux sacrifiés, cause prétendue de l'épidémie.

TAURIONE, surnom de Diane, suivant Suidas, soit parce qu'elle était honorée en Tauride, ou parce qu'on la supposait protectrice des troupeaux, ou parce qu'on la représentait sur un char attelé de taureaux.

TAURIQUE, épithète de Diane, adorée dans la Chersonèse taurique, et dont la statue fut enlevée par Oreste et Iphigénie. Le sang humain arrosait ses autels , et cette barbare coutume était passée chez tous les peuples qui se croyaient possesseurs de sa statue. Ces sacrifices s'appelaient *tauriques*.

TAUROBOLE, nouveau genre d'expiation que les païens inventèrent dans les premiers siècles du christianisme, pour l'opposer au baptême des chrétiens. L'effet de ce sacrifice consistait dans une parfaite purification, dans la disparition de tous les crimes, dans une régénération morale et complète. Afin de renaître ainsi pour l'éternité (résultat qu'attribuaient les prêtres à ce genre de sacrifices, quoiqu'ils recommandassent de les renouveler après un laps de vingt ans), on descendait nu dans une fosse profonde, recouverte avec une planche percée d'une foule d'ouvertures. Sur cette planche on égorgeait un taureau ou un bélier, de manière que le sang encore tiède jaillît sur toutes les parties du corps du pénitent. Quand on immolait un taureau, le sacrifice s'appelait *taurobole;* il se nommait *criobole*, lorsqu'on sacrifiait un bélier. Julien l'Apos-

lat se soumit lui-même à cette superstition, au témoignage de saint Grégoire de Nazianze. Cette cérémonie avait lieu également pour la consécration du grand prêtre et des autres prêtres de Cybèle. On trouva, en 1705, sur la montagne de Fourvières, à Lyon, une inscription d'un taurobole célébré sous Antonin le Pieux, l'an 160 de Jésus-Christ. D'autres disent qu'il fut trouvé sur la montagne de l'Ermitage, près de la ville de Tain, sur la rive gauche du Rhône. Cet autel était consacré à la mère des dieux, la grande déesse du mont Ida, pour la conservation de l'empereur et de sa famille, ainsi que pour la prospérité de la ville de Lyon. On voit aussi dans la ville de Die, sur la route de Valence, à Gap, cinq autels tauroboliques bien conservés, sur chacun desquels sont gravées deux têtes, l'une de taureau et l'autre de bélier.

TAUROCHOLIES, fêtes que les habitants de Cyzique célébraient en l'honneur de Neptune; c'étaient proprement des combats de taureaux que l'on immolait aux dieux après les avoir irrités et mis en fureur; c'est de là que vient le nom de la fête (χολή, colère). L'assemblée qui avait lieu à cette occasion était solennelle et composée de trois collèges de prêtresses; les sacrificatrices étaient surnommées *maritimes;* elles devaient être consacrées aux divinités de la mer et principalement à Neptune. Ces prêtresses étaient chargées, par fondation ou autrement, des frais de la fête qui durait plusieurs jours, ainsi que des sacrifices qui occasionnaient une dépense considérable. Clidicé, grande prêtresse de Neptune, leur avait fait présent de 700 statères pour la dépense d'une seule solennité; ce qu'on peut évaluer à la somme de 20,300 francs de notre monnaie.

TAUROPOLE, surnom de Diane, auquel Suidas assigne cette origine. Neptune ayant suscité un taureau contre Hippolyte, la déesse envoya un taon qui fit errer longtemps l'animal en différents pays, après quoi il tomba sous les coups de Diane. De là elle avait dans les îles d'Icarie, de Délos, etc., des temples consacrés sous le nom de *Tauropolion*, et des fêtes appelées *Tauropolies*.

TAUTÉ, le principe de toutes choses suivant les Babyloniens, s'il faut en croire Damascius. Tauté était l'épouse d'Apason et la mère des dieux.

TAVIDES, amulettes ou caractères magiques, que les insulaires des Maldives regardent comme très-propres à les garantir de tout accident, et particulièrement des maladies. Ils s'en servent aussi comme de philtres, et croient pouvoir, par leur moyen, inspirer de l'amour à telle personne qu'il leur plaît. Ils ne marchent jamais sans être munis de ces précieux talismans, qu'ils portent sur eux renfermés dans des boîtes d'or ou d'argent, et cachés sous leurs habits. Quelquefois ils les portent au cou, au bras, à la ceinture, ou même au pied.

TAWAF. Les Musulmans appellent ainsi les sept tournées rituéliques qu'ils sont obligés de faire autour de la Kaaba, dans le pèlerinage de la Mecque. Ces tournées se font à partir de l'angle où est enchâssée la pierre noire, et en avançant toujours du côté droit, de telle sorte qu'on ait le sanctuaire à sa gauche; le pèlerin doit en même temps passer l'un des bouts de son manteau sous le bras droit, en le jetant sur l'épaule gauche. Pendant les tournées on récite les prières que nous avons reproduites à l'article Pèlerinage, n° 4.

TAWAKI, dieu des Néo-Zélandais; il est le maître du tonnerre, et il produit ce phénomène en roulant et déroulant avec précipitation des *tapes* qu'on suppose placées au-dessus des nuages.

TAWIL, c'est-à-dire *interprétation;* nom que quelques Orientaux, et particulièrement les Druzes, donnent à un système religieux basé sur l'allégorie, par opposition au *tenzil*, qui consiste à prendre le texte de la loi dans son sens simple et littéral. Ainsi, d'après eux, les Musulmans sunnites professent le *tenzil*, parce que, disent-ils, ceux-ci font consister leur religion dans l'observation scrupuleuse des pratiques prescrites par Mahomet, et qu'ils prennent à la lettre les expressions employées dans le Coran en parlant de Dieu, lesquelles semblent lui attribuer une figure humaine, des yeux, des mains, etc. (1). Les Schiites au contraire appartiennent au système du *tawil*, parce que ceux-ci, ou du moins quelques sectes d'entre eux, à une vénération profonde pour Ali et les imams de sa race joignent une multitude d'opinions singulières, et soutiennent, entre autres choses, que toutes les pratiques prescrites dans le Coran ne doivent être entendues que dans un sens allégorique; que les observer à la lettre est une impiété, et que Dieu étant d'une nature spirituelle, on ne doit supposer en lui aucune ressemblance avec une figure corporelle, ni même y reconnaître aucun attribut, de crainte de nuire par là à son unité. A raison des notions si opposées que ces deux religions sont censées donner sur la nature de Dieu, les écrivains druzes désignent la première sous le nom d'*infidélité*, parce que c'est, suivant eux, nier l'existence de Dieu, que d'avoir de lui des idées grossières et corporelles; et ils donnent au tawil le nom de *polythéisme*, parce que les Schiites poussent leur vénération pour Ali jusqu'à l'assimiler à la divinité. Le tenzil, qui assujettit les hommes à l'observation rigoureuse de la lettre des préceptes religieux, tels que les ablutions, la prière, la dîme, le jeûne, etc., porte encore le nom d'*extérieur;* les Druzes, au contraire, donnent au tawil, qui, en allégorisant tous ces préceptes, en proscrit l'observation littérale, le nom d'*intérieur*, et c'est de là que ces sectaires ont été appelés Baténis. — Les Druzes rangent aussi les chrétiens parmi les sectateurs du *tawil*.

TAY, dieu que les anciens Turcs regardaient comme l'auteur de l'univers, et au-

(1) Cette inculpation des Druzes est très-fausse, car tous les Musulmans orthodoxes condamnent expressément l'anthropomorphisme.

quel ils rendaient un culte supérieur. Ils lui sacrifiaient des chameaux, des bœufs et des moutons. Ils honoraient aussi le feu, l'air, l'eau et la terre. Les ministres de cette religion prétendaient avoir le don de prophétie, et égorgeaient des chevaux et des prisonniers de guerre sur la tombe de leurs chefs.

TAYA, un des dieux de la mer chez les anciens Taïtiens. Son nom, suivant Forster, désignait une espèce de poisson ou une voile de pirogue.

TAYAHOBOU, sorte de Champs-Élysées dans lesquels, suivant les Taïtiens, les âmes du bas peuple se rendaient après leur mort. Le Tayahobou était fort inférieur au Toouroua, paradis des nobles et des gens distingués.

TAZI, la principale déesse des Mexicains; son nom signifie la *grand'mère*. Cette divinité était née mortelle; Huitzilopochtli, voulant la placer dans le ciel, ordonna aux Aztèques de la demander pour reine à son père, roi de Colhuacan. Quelque temps après, ce dieu barbare leur commanda de la tuer, de l'écorcher et de couvrir de sa peau un jeune homme. C'est ainsi qu'elle fut dépouillée de l'humanité pour être élevée au rang des dieux. De l'époque de cette affreuse apothéose datait, parmi les peuples du Mexique, la cruelle coutume des sacrifices humains.

TCHA, sacrifice que font les Chinois à la fin de l'année. Il se compose de toutes les productions de la terre, et on l'offre à tous les génies.

TCHAILAKAS, ordre d'ascètes ou de religieux Bouddhistes, qui ne font point usage de vêtements.

TCHAI-LANG-TI-YO, un des petits enfers des Bouddhistes de la Chine; les damnés y sont livrés à des panthères et à des loups d'une indicible fureur.

TCHAILASAKAS, mauvais génies qui sont condamnés à se nourrir de vermine, suivant la mythologie hindoue. Les Soudras qui ont mérité la réprobation deviennent Tchailasakas après leur mort.

TCHAITANYA, incarnation moderne de Vichnou. « Il y a 400 ans, dit M. Langlois, qu'il est né à Nadiya, et a fondé une secte de Vaichnavas, soutenu par deux partisans zélés, Oudwaita et Nityananda, d'où sont descendus ceux qu'on appelle *Gosaïns*, abréviation de Goswami. On représente ce chef de secte en jaune, sous la forme d'un mendiant presque nu. Il a déjà paru quatre fois sur la terre. Dans le Satya-Youga, il a été Ananta, sous une couleur blanche; dans le Tréta, il a été Kapila-Déva, sous la couleur rouge; dans le Dwapara, il a été Krichna, sous la couleur noire; dans le Kali, il a été Tchaitanya, sous la couleur jaune. Cette secte a beaucoup de partisans, parce qu'elle n'admet pas la distinction des castes. En reconnaissant les autres dieux, elle honore particulièrement Hari. »

TCHAKA, un des Bouddhas reconnus par les Japonais; c'est celui dont le nom est reproduit par les écrivains portugais, sous la forme *Xaca*. Les Japonais placent sa mort à l'an 542 avant l'ère chrétienne. *Voy.* CHAKA et CHAKYA-MOUNI.

TCHAKRA, disque de fer ou d'acier fort tranchant à sa circonférence, et qui était employé autrefois dans l'Inde comme arme offensive; lancé d'une main adroite et sûre, il faisait de loin des blessures terribles. C'est un des principaux attributs du dieu Vichnou, qui est souvent représenté tenant le tchakra dans l'une de ses mains.

Le mysticisme hindou a vu dans le tchakra l'image de l'univers; on le partage en six parties qui correspondent aux six divisions du corps humain et aux six éléments de la nature, qui en sont comme la *sakti* ou la puissance énergique, dans l'ordre suivant:

Nom des Tchakras.	*Saktis.*	*Parties du corps où les Tchakras sont situés.*
Moula adhara,	la terre,	parties inférieures du corps autour du pubis.
Manipoura,	l'eau,	le creux de l'estomac (ou *radix organi virilis*).
Swadichtana,	le feu,	la région ombilicale.
Anahata,	le vent,	la racine du nez (ou le cœur).
Visoudha,	l'éther (le ciel),	le creux qui existe entre les sinus frontaux (ou la gorge).
Adjnyakya (ou Adjna),	l'esprit (l'intelligence),	la fontanelle, l'union des sutures coronales et sagittales (ou le milieu des sourcils).

Chacune de ces six parties est subdivisée en un grand nombre d'autres, qui forment le total de 360, nombre égal à celui des jours de l'année ancienne chez les Indiens. *Voy.* MAYOUKHAS.

TCHAKRADHARA et TCHAKRAPANI, c'est-à-dire *celui qui porte un disque;* surnoms de Vichnou.

TCHAKRAVARTI. Ce nom désigne, dans le système bouddhiste, les princes qui, à différentes périodes de l'humanité, doivent exercer une domination universelle, et faire rouler *la roue d'or* dans les quatre parties du monde.

« Quand la vie de l'homme, dit M. Clavel, a atteint une durée de 20,000 ans, il paraît un prince appelé *le roi de la roue de fer*. La domination de ce monarque s'exerce sur le continent méridional, c'est-à-dire sur le Djambou-Dwipa. Il règne avec justice et avec douceur, et, si quelqu'un de ses sujets refuse de subir la bienfaisante influence de son autorité, il fait alors éclater sa puissance, oblige le rebelle à se soumettre, et établit la pratique des dix bonnes voies. Ces dix bonnes voies consistent à ne pas tuer, à ne pas commettre l'adultère, à ne point mentir, à ne point avoir la langue double, à ne pas calomnier, à ne pas parler avec une élégance recherchée, à ne ressentir ni colère ni haine, à ne point concevoir de vues déshonnêtes. A une autre période, celle où

la vie de l'homme est de 40,000 ans, surgit *le roi de la roue de cuivre*. Celui-ci commande à deux continents, le Pourvavidéha et le Djambou. Par sa parole et par sa vertu il convertit tous les êtres qui se sont écartés du droit sentier. *Le roi de la roue d'argent* se montre lorsque la vie humaine est de 60,000 années. Son pouvoir s'étend sur les deux précédents Dwipas, et de plus sur le Godhanya. Parmi les royaumes qui partagent ces continents, s'en trouve-t-il un qui résiste à son joug salutaire, il le soumet aussitôt et y rétablit la pratique de la vertu. Enfin, quand la vie de l'homme est de 84,000 années, a lieu l'avénement *du roi de la roue d'or* ou *Maha-tchakravarti-râdja*. Celui-ci gouverne les quatre continents. Il naît dans une famille royale et obtient la dignité suprême en se faisant baptiser avec de l'eau des quatre océans. Pendant les quinze jours qui suivent son accession au trône, il garde un jeûne rigoureux et se baigne dans des eaux parfumées. Ces préliminaires achevés, il se place sur le sommet d'une tour, au milieu de ses ministres et de ses courtisans. Aussitôt, du côté de l'Orient, apparaît une roue d'or qui répand une vive et ineffable clarté, et vient se poser devant le monarque, qu'ensuite elle précède en quelque direction qu'il veuille porter ses pas. Cette roue est elle-même précédée par quatre génies qui lui servent de guides. Le roi est doué de quatre avantages, ou, suivant le vocabulaire sacré, de quatre vertus : sa richesse est incalculable, et il a des trésors, des palais, des esclaves, des éléphants et des chevaux en grand nombre; ses traits sont d'une beauté sans égale; il n'est point sujet aux maladies, et son âme jouit d'un calme que rien ne saurait altérer; sa vie excède en durée celle de tous les autres hommes. »

Pour les Tchakravartis des Djaïnas, *Voy.* DJAÏNAS.

TCHAKRINAS, ancienne secte d'adorateurs de Vichnou dans l'Inde; ils rendaient un culte spécial aux personnifications femelles de ce dieu, et observaient le rituel du Pantcharatra-Tantra. Il en existe encore un petit nombre qui sont confondus avec les adorateurs de Krichna et de Rama d'un côté, et de l'autre, avec ceux de Sakti ou Dévi.

TCHAMAS, divinités bouddhiques; ce sont les êtres qui, par l'observation des préceptes, par la pratique des vertus, ou par l'exercice de la contemplation, ont mérité de prendre rang, après leur mort, parmi les dieux des trois mondes. Les Bouddhistes en ont emprunté la nomenclature au panthéon brahmanique; seulement leur hiérarchie et leur pouvoir diffèrent en plusieurs points. Ces dieux, quoique supérieurs à l'homme de toute la hauteur de leur divinité, sont cependant de beaucoup inférieurs aux intelligences qui appartiennent en propre au système bouddhique, tels que les Sravakas, les Bodhisatwas, etc. Eux-mêmes ils se divisent en huit classes comprenant les *Dévas*, ou dieux proprement dits; les *Nâgas*, ou dragons de la mer; les *Yakchas*, sorte de gnômes; les *Gandharvas*, musiciens du ciel; les *Asouras*, ou démons; les *Garoudas*, oiseaux aux ailes d'or; les *Kinnaras*, joueurs de flûte; et les *Mahoragas*, ou dragons terrestres, qui occupent le rang le plus infime de la hiérarchie. La doctrine des Bouddhas peut devenir profitable à ces huit classes d'intelligences, et leur assurer le bienfait de la délivrance finale des liens des trois mondes.

TCHAM-BHA, divinité du Tibet, en l'honneur de laquelle on fait une procession solennelle, à la fête du Mon-lam. *Voy.* MON-LAM.

TCHAMOUNDA, nom de la déesse Dourgâ, épouse de Siva, ou plutôt une émanation de cette déesse, sortie de son front pour combattre les Asouras Tchanda et Mounda, envoyés pour l'arrêter par Soumbha, leur souverain. Le Dévi-Mahatmya rapporte cette aventure : « Du front d'Ambika (nom de Dourgâ), que la colère contracte et couvre de rides, s'élança rapidement une déesse noire et d'un formidable aspect, armée d'une lourde massue, d'un cimeterre, de nœuds menaçants, et parée d'une guirlande de crânes, couverte d'une peau d'éléphant sèche et flétrie, la bouche béante, la langue pendante, les yeux rouges de sang, et remplissant l'air de ses cris. » Après avoir tué les Asouras, elle porta leurs têtes à la déesse sa mère, qui lui dit qu'ayant donné la mort à Tchanda et à Mounda, elle serait désormais connue sur la terre sous le nom de Tchâmounda. Elle est aussi nommée *Kali* à cause de sa couleur noire, et *Karala* ou *Karalabadana* à cause de son apparence hideuse. On la représente avec deux têtes dans ses mains et assise sur des cadavres. (Langlois, *Théâtre indien.*)

TCHANDA, mauvais génie de la mythologie hindoue; il était le principal fils de Danou, épouse de Kasyapa, et fut tué par Dévi ou Dourga, dans la guerre des géants. *Voy.* DÉVI et TCHAMOUNDA.

TCHANDALA. Cette dénomination s'applique spécialement, dans l'Inde, à un Soudra, né d'un père de la caste des Soudras et d'une femme brahmane. « En général, dit M. Langlois, il désigne un homme impur, excommunié, dégradé, un Paria. Il est une classe de Soudras, nés d'un Kchatriya et d'une Soudra, et qu'on nomme Ougra, dont l'emploi est de tuer les animaux qui vivent dans les trous. Le fils d'un Kchatriya et d'une Ougra est assimilé aux Tchandalas. Il leur est ordonné de vivre hors de la ville, de prendre leur nourriture dans des vases brisés, de porter les habits des morts, de n'avoir d'autre propriété que des ânes et des chiens; c'est pour cette dernière raison qu'on les appelle *Swapakas*. Ils sont exclus de tout rapport avec les autres classes. Ils ne peuvent être employés que comme exécuteurs publics, ou ils sont chargés d'emporter les cadavres de ceux qui meurent sans parents. Le supplice ordinaire par lequel un condamné termine ses jours est le pal, et s'appelle *soula*. Le *soula* est un instrument pointu, et

Siva, qui porte un trident, est nommé *Trisoula.* » Mais M. Langlois met en doute si le soula est un instrument qui sert à empaler, ou un poteau auquel on attachait le patient.

TCHANDAVIRA, divinité bouddhique adorée par les Névari du système swabhavika.

TCHANDI ou TCHANDIKA, nom donné à la déesse Dourgâ après sa victoire sur le démon Tchanda. Cet exploit forme le sujet d'un chant du *Markandéya Pourana :* on le célèbre particulièrement dans le Bengale, à la fête dite *Dourgâ-Poudja*, vers la fin de l'année, dans le mois d'octobre. *Voy.* TCHAMOUNDA et DOURGA-POUDJA.

TCHANDIS, nom des temples javanais appartenant à l'époque brahmanique. La plupart ont été détruits et abattus, en haine de l'idolâtrie, lors de l'introduction du culte musulman. On en trouve encore des ruines nombreuses; plusieurs étaient fort considérables : celui de Kobou-Dalem avait 600 à 900 pieds français d'étendue ; celui de Doro-Djongrang se composait de vingt petits édifices, dont douze petits temples; le principal avait 90 pieds de hauteur; celui de Boro-Bodo ou du grand Bouddha était sur une petite colline; il avait la forme d'un carré long, et était entouré de sept rangs de murs, dont les plus extérieurs offrent de chaque côté une étendue de 620 pieds environ, et étaient flanqués de 72 tours élevées sur trois rangs. Le dôme a 50 pieds de diamètre. Plus de 400 figures sculptées existent encore dans des niches pratiquées dans les murailles. Une autre localité de Java porte le nom de *Tchandi-Siwou* ou les mille temples.

TCHANDRA, dieu de la Lune, dans la mythologie hindoue. *Voy.* SOMA.

TCHANDRAYANA, jeûne que les Hindous pratiquent en l'honneur de la lune, et qui se prolonge au moins pendant douze jours. Le premier jour, on se soumet à une abstinence complète; le second, la nourriture permise ne peut excéder le volume d'un grain de blé; le troisième, on est autorisé à manger le volume d'un œuf, et le double le quatrième jour; le cinquième, l'équivalent de trois œufs; le repas du sixième jour se compose de la quantité d'aliments qui peut tenir dans le creux de la main. On double la dose le septième jour; on la quadruple le huitième; la nourriture du neuvième et du dixième jour se compose du quart de ce qu'on mange habituellement. On s'abstient complétement, le onzième, de tout aliment solide, mais on est libre d'étancher sa soif avec de l'urine de vache. Enfin, le douzième jour, le jeûne est absolu. Religieusement pratiqué, ce jeûne absout des plus grands péchés; mais il est fort peu mis en pratique. Suivant d'autres, le Tchandrayana dure un mois; pendant la première quinzaine on diminue chaque jour d'une bouchée, et on l'augmente d'autant pendant la seconde quinzaine; cette méthode est plus praticable que la précédente.

TCHANTRIKA. Les Hindous appellent ainsi le culte des Tchakras établi par Sankara-Atcharya. *Voy.* TCHAKRA. On donne le même nom à un autre culte qui consiste, soit dans des rites grossiers et indécents, pratiqués sur une vierge nue, soit dans un hommage rendu à Dévi, sous la forme de Dourgâ ou Kali, par du sang, de la viande et des liqueurs spiritueuses. Ces cultes ont eu des adhérents dans des temps très-récents, et en ont même encore de nos jours. *Voy.* SAKTI-POUDJA.

TCHANG-SENG-YO, c'est-à-dire *élixir qui prolonge la vie ;* nom que les Tao-sse donnent au breuvage d'immortalité, qu'ils prétendent avoir été trouvé par Lao-tseu, leur fondateur, et dont ils recherchent constamment la composition. Il doit y entrer une certaine herbe, nommée *tchi*, qui ne peut être trouvée que par une faveur spéciale du ciel. De plus, il y a un grand nombre de péchés qui mettent obstacle à l'acquisition de ce breuvage.

TCHANG-TCHHOUB, c'est-à-dire *accompli;* c'est le nom que les Bouddhistes du Tibet donnent aux êtres qui ont atteint le plus haut degré de perfection, inférieur toutefois à celui de Bouddha, et qu'on appelle en sanscrit *bodhisatwa*, ou véritable intelligence. Ces êtres privilégiés possèdent cinq vertus dans le degré le plus éminent, savoir : une charité immense tant spirituelle que corporelle, une observance parfaite de la loi, une patience à toute épreuve dans quelque circonstance que ce soit, une activité extrême pour les bonnes œuvres, enfin une contemplation sublime. Ils ont achevé le cours des transmigrations successives, et sont exempts de la nécessité de prendre une nouvelle forme; ils peuvent seulement passer du corps d'un Lama dans un autre; ainsi ce second Lama est doué de l'âme du même Tchang-tchhoub, qui animait le premier. C'est la tendre compassion que ces bienheureux éprouvent pour les hommes qui les portent à différer le moment où ils parviendront à l'état suprême de Bouddhas, afin de pouvoir, en demeurant dans des corps mortels, enseigner aux humains les moyens de s'affranchir le plus tôt possible du travail laborieux des transmigrations. Le grand Lama et les autres Lamas du Tibet et de la Mongolie sont des Tchang-tchhoub incarnés.

TCHAO, morceaux de racines de bambou que les Chinois jettent devant les simulacres des génies pour connaître les biens et les maux qu'ils ont à espérer ou à craindre.

TCHAO-TCHI-TI-YO, le sixième des grands enfers, selon les Bouddhistes de la Chine. Les murs en sont de fer, et le feu qu'on y allume produit des tourbillons de flamme qui brûlent les corps des réprouvés à l'intérieur et à l'extérieur.

TCHAOU-KOU, nom que les Siamois donnent aux religieux bouddhistes, que les Européens appellent *Talapoins*. Le mot *Tchaou-kou* ne signifie pas autre chose que *monseigneur.*

TCHAOU-VAT, supérieur d'un couvent de Talapoins; sa dignité est inférieure à celle du Sancrat, et son élection a lieu à la plu-

ralité des voix; ce choix tombe ordinairement sur un des plus anciens ou sur le plus savant.

TCHARANA, classe de génies ou êtres divins de la mythologie hindoue.

TCHARAN DASIS, secte indienne de Vaichnavas, instituée par un marchand de Dehli nommé Tcharan-Das, sous le règne d'Alemguir II. Ils font profession d'adorer particulièrement Radha et Krichna, et ils regardent ce dernier comme la source et l'origine de tous les êtres. Leur code moral consiste en dix prohibitions, savoir : ne pas mentir, ne point dire d'injures, ne point parler durement, ne point dire de paroles frivoles, ne point dérober, ne point commettre d'adultère, ne point faire violence à aucune chose créée, ne point penser au mal, ne point garder de rancune et ne point s'abandonner à l'orgueil et à la vaine gloire. Les autres obligations qui leur sont prescrites sont d'accomplir les devoirs de sa caste et de sa profession, de fréquenter les personnes pieuses, d'avoir une foi implicite dans son directeur spirituel, et d'adorer Hari comme la cause primordiale de tous les êtres, comme celui qui, par l'opération de Maya, a créé l'univers, et y est apparu dans la suite, sous une forme mortelle, dans la personne de Krichna.

Les sectateurs de Tcharan-Das se partagent en deux ordres, les religieux et les laïques; ceux-ci sont presque tous marchands. Les premiers mènent une vie ascétique et vivent d'aumône; on les distingue à leurs vêtements jaunes et à une seule ligne tracée sur le front avec du sandal. Leur chapelet est de grains de toulasi; ils portent un petit bonnet pointu, au bas duquel ils enroulent un turban jaune. Ils ont en général plus de décence et plus de décorum que les autres moines mendiants de l'Hindoustan, et ils trouvent dans les richesses de leurs disciples de quoi subvenir à leur subsistance.

TCHARKH-POUDJA, c'est-à-dire *la cérémonie religieuse de la roue*, qui a lieu à différentes solennités, mais principalement dans le mois de mars, lorsque le soleil entre dans le signe du bélier. Voici en quoi elle consiste : on dresse un poteau sur lequel on attache un levier en manière de bascule; l'une des extrémités est armée de deux crampons de fer qu'on enfonce sous les omoplates d'un fanatique qui s'offre volontairement pour l'expiation, puis on déprime l'autre branche du levier, et le patient se trouve suspendu en l'air à la hauteur d'environ trente pieds; alors on lui fait faire rapidement autant de tours que son zèle ou ses forces peuvent lui en faire soutenir. Quelques-uns poussent la constance jusqu'à une durée d'un quart-d'heure de martyre sans donner signe de douleur. En tournant, ils jettent des cocos et autres fruits que ramasse avec empressement la multitude comme autant d'objets sanctifiés, ou bien ils laissent envoler des pigeons; d'autres s'escriment avec un sabre. Quelquefois les chairs se déchirent; mais, pour prévenir cet accident, surtout lorsque le patient est à son début, on passe par-dessus les crocs de fer une écharpe qu'on serre fortement autour du corps. Cette bizarre cérémonie a lieu dans les places publiques des villes et des villages, et toujours au bruit de divers instruments et aux acclamations de la multitude, au milieu d'un prodigieux concours de pèlerins et de riches curieux, dont les voitures, les palanquins, les éléphants, donnent le plus grand éclat à la fête ; mais il n'y a que les gens du plus bas étage qui figurent comme acteurs de cette cérémonie : ce sont des Sannyasis dévoués à Siva, et qui appartiennent tous à la caste des Soudras. Quelques-uns le font par piété ou pour leur propre compte; d'autres pour obtenir des présents des spectateurs, ou pour acquérir de la considération auprès de la multitude par leur courageuse souffrance; d'autres pour expier les péchés des riches, dont ils ont mendié les aumônes à cet effet. Il y en a enfin qui se soumettent à ce rite cruel pour accomplir un vœu fait par leurs parents. Ordinairement les blessures qui sont les conséquences de cette dévotion guérissent assez promptement.

La cérémonie que nous venons de décrire n'est pas le seul genre de torture que s'imposent ces fanatiques. Quelques-uns se plantent dans la chair des épines et des pointes aiguës; d'autres se percent la langue de part en part avec des lames de fer et parcourent les rues pour montrer leur ridicule exhibition. Il y en a qui enfoncent sous chacune de leurs aisselles des espèces de broches; d'autres qui portent du feu sur leur tête nue, et jettent de temps en temps sur ce feu des pincées de résine pour l'entretenir; d'autres se laissent tomber du haut d'un échafaud sur des branches de végétaux épineux étendues à terre, ou sur des fers de lances, ou marchent à travers un brasier, jouent avec des charbons ardents et se les jettent les uns aux autres. Nos lecteurs comprendront facilement que les suites de ces blessures sont souvent fort dangereuses et quelquefois mortelles.

Cette fête durait autrefois un mois entier; depuis on la réduisit à quinze jours, puis à huit, à quatre, à deux et même à un jour. On en attribue l'institution au monarque Vana Radja; mais les cérémonies primitives en ont été multipliées, et des additions y ont été introduites pour suivre la fantaisie du peuple. *Voy.* Maryamma.

TCHARKH-SANNYASA, exercice qui fait partie du *tcharkh-poudja*. Il consiste à être balancé sur l'arbre à roue et manger en même temps du son. Cette dénomination est aussi synonyme de *tcharkh-poudja*.

TCHAROU, sacrifice des Hindous, qui consiste à offrir du riz ou d'autres aliments bouillis dans du lait ou du beurre.

TCHARVAKA, nom d'un rakchasa ou d'un mauvais démon de la mythologie hindoue, dont on a fait la dénomination d'une secte d'athées ou d'esprits forts. *Voy.* l'article suivant.

TCHARVAKAS, sectaires hindous, ainsi appelés de Mouni-Tcharvaka, leur fonda-

teur. Leur dogme le plus important et le plus caractéristique est relatif à l'âme, qu'ils nient être différente du corps. Un écrivain orthodoxe de l'Inde évoque, pour les réfuter, quatre sectateurs de Tcharvaka, qui soutiennent cette doctrine sous diverses modifications : l'un affirmant que *la forme corporelle grossière est identique avec l'âme*; l'autre, que *les organes corporels constituent l'âme;* le troisième, que *ce sont les fonctions vitales;* et le quatrième prétendant que *le sens intime et l'âme sont le même être*. *Voy.* LOKAYATIKAS.

TCHATOUR-LOKAS, ou les *quatre mondes* (quatuor loca); c'est, dans le système cosmogonique indien, les quatre sphères primordiales desquelles sont émanés tous les êtres. Les deux sphères supérieures sont *Ambhas*, la mer éthérée, et *Maritchi*, l'océan de lumière; les deux sphères inférieures se composent de *Mara*, la terre nue et stérile, et *Apas*, les eaux ténébreuses.

TCHAULA, cérémonie de la tonsure chez les Hindous; elle se fait aux enfants des Brahmanes trois ans après leur naissance. Lorsque les Brahmanes invités se sont rendus sous la tente préparée à cet effet, l'enfant est amené par son père et sa mère, qui le font asseoir entre eux. Des femmes mariées lui font alors sa nouvelle toilette. Elles commencent par lui frotter d'huile la tête et le corps, et le lavent ensuite avec de l'eau chaude; elles lui peignent le front et quelques autres parties du corps avec du sandal réduit en poudre et des akchattas, le parent de divers joyaux, enfin lui mettent au cou un long collier de grains de corail, et aux poignets des bracelets de la même matière.

Le pourohita s'approche de l'enfant ainsi décoré, fait le sankalpa, offre le homa aux neuf planètes; et, ayant tracé par terre, en face de l'enfant, un carré avec de la terre rouge, on couvre ce carré de riz encore dans son enveloppe; on place à côté l'idole de Ganésa, à laquelle on offre le poudja, et pour Naivédhya un fruit d'aubergine, du sucre brut et du bétel. On fait asseoir l'enfant près du carré couvert de riz; le barbier, après avoir fait un acte d'adoration à son rasoir en le portant à son front, lui tond la tête, en laissant au sommet la petite mèche de cheveux que les Indiens ne font jamais couper. Pendant que le barbier s'acquitte de sa fonction, les femmes chantent, les instruments de musique jouent, et tous les Brahmanes présents se tiennent debout et gardent le silence. Dès que le barbier a fini, on lui jette son salaire; il le ramasse, s'empare du riz contenu dans le carré et se retire. On met l'enfant dans le bain pour le purifier de la souillure que lui a imprimée l'attouchement impur du barbier, qui est toujours de la caste des Soudras. On recommence ensuite à nouveaux frais sa toilette; les femmes lui font la cérémonie de l'aratti pour le préserver de l'influence du mauvais regard; le pourohita fait une seconde fois le homa aux neuf planètes. La fête finit ordinairement par un repas et des présents aux Brahmanes, et les musiciens reçoivent avec leur salaire chacun une mesure de riz.

TCHE-NIU, déesse des Chinois. Les femmes chinoises s'imaginent que, si elles peuvent enfiler une aiguille à la nuit close, Tche-niu leur fera la grâce de devenir très-habiles.

TCHÉRAGH-POUDJA, ou *fête des Lampes;* elle a lieu dans l'Inde vers la fin de notre mois d'octobre. Le soir, on illumine le haut de tous les monastères et de toutes les maisons des particuliers; on entend de toutes parts le bruit des instruments et des cloches et le chant des hymnes funéraires, car la fête a lieu en l'honneur des mânes des ancêtres. Le lendemain, tous les fidèles se signalent par quelque acte de bienfaisance, et distribuent aux pauvres de l'argent et de la nourriture. *Voy.* DÉWALI.

TCHERNOI-BOG, ou *le dieu noir;* le mauvais principe chez les anciens Russes, qui l'opposaient à *Bieloï-Bog*, le dieu blanc. C'était le premier qui répandait parmi les hommes l'infortune, la douleur et la misère. On le figurait sous la forme d'un lion debout, prêt à s'élancer sur sa proie, et entouré des images de la mort. On lui adressait des prières lugubres, on lui offrait des sacrifices sanglants, et on croyait conjurer ses mauvaises intentions par la musique de certains sorciers.

TCHE-TSAY-TI, nom que les Chinois donnent indistinctement à toutes les religions ou sectes différentes des trois reconnues par le gouvernement, savoir : celle des Lettrés, celle des Tao-sse et celle de Fo ou Bouddha. Les chrétiens eux-mêmes sont qualifiés de *Tche-tsay-ti*. Cette dénomination, censée injurieuse, signifie littéralement *observateurs de l'abstinence;* on l'a appliquée aux partisans des cultes non autorisés par la loi, parce qu'ils sont plus mortifiés que ceux qui suivent l'une ou l'autre des trois religions reconnues.

TCHHANG-NGO. C'est, suivant les Chinois, un esprit femelle qui réside dans la lune et préside à cet astre.

TCHHI-MEI, génies de l'air qui, d'après la mythologie chinoise, résident dans les montagnes.

TCHHI-THEOU, dragon fabuleux, dont les Chinois placent l'image sur les toits de leurs maisons dans une intention superstitieuse.

TCHIAH-NA DHOR DZÉ, un des Bodhisatwas ou dieux des Tibétains. On le représente sur une fleur de lotus, au milieu des flammes et enveloppé de serpents. Son air grave et austère, ses sourcils élevés, ses joues en feu, sa barbe hérissée, sa bouche frémissante, sa couleur sombre et obscure, ses trois yeux qui lancent les foudres, tout ne respire que la sévérité et la terreur. Il a la tête environnée de cinq crânes humains joints ensemble avec de l'or. La casaque dont il est couvert jusqu'aux reins est mouchetée comme la peau d'un tigre; mais ce qui le distingue principalement, ce sont les serpents dont tout son corps est environné. Ce dieu est appelé en indien *Vadjrapani*.

TCHINÉVAD, pont de la mythologie persane, qui conduit des sommets du mont Albordj à Gorotmane, la voûte céleste, résidence des férouers et des bienheureux, et passe au-dessus du profond abîme Douzakh, royaume primitif d'Ahriman, et l'asile des réprouvés.

TCHING, c'est-à-dire *tour*, *translation* ou *révolution*. Les Bouddhistes de la Chine se servent de ce mot pour exprimer l'action morale que l'on peut exercer sur sa propre intelligence et sur celle des autres êtres, action d'où résultent les divers degrés de perfection auxquels chaque individu peut atteindre. Ils comptent cinq *tching* que M. Deguignes énumère ainsi dans leur ordre ascensionnel : le premier est le *tching* de l'homme; le second, celui du ciel; le troisième, celui des *ching-wen*, hommes parvenus à une grande célébrité; le quatrième, celui des *yuen-kiò* : c'est un degré de perfection plus éminent; le cinquième est celui des *poussa*, personnages encore plus accomplis. Mais Klaproth définit ces révolutions un peu autrement en les prenant dans l'ordre inverse. La première est celle des Bouddhas, qui, par leur exemple, entraînent tous les êtres dans le nirvana, l'anéantissement, l'extase. La seconde est celle des Bodhisatwas, qui, au moyen des six perfections morales et des dix mille actions vertueuses qui en sont la suite, aident les êtres à sortir de l'enceinte des trois mondes. La troisième est celle des Pratyékas, qui, par l'étude des douze états successifs de l'intelligence, reconnaissent la véritable condition de l'âme, qui est le vide ou l'extase. La quatrième est celle des Sravakas, qui ont entendu la voix de Bouddha, recueilli ses instructions, reconnu les quatre vérités, et qui, par ce moyen, sont sortis de l'enceinte des trois mondes. La cinquième enfin, celle des hommes et des dieux, qu'on nomme aussi *la petite révolution*, s'opère en faveur des êtres qui, par la pratique des cinq préceptes et des dix vertus, ne réussissent pas, à la vérité, à sortir des trois mondes, mais qui s'affranchissent des quatre assujettissements, savoir : d'être réduits par la transmigration à la condition d'asoura, de démons, de brutes ou d'êtres confinés dans les enfers. Dans l'origine, il paraît qu'on n'avait admis que deux sortes de révolutions, appelées *ta-tching* et *siao-tching*, ou le grand et le petit *tching*, d'où il s'était formé deux sectes bouddhiques de même nom.

TCHINTAMAN-DEO, dieu vivant des Mahrattes, qui le regardent comme une incarnation de Ganapati, leur divinité favorite. Il réside à Chinchore, dans la province d'Aurengabad. Il y a déjà eu huit ou dix princes de cette race divine; ils prennent alternativement les noms de *Tchintaman-Deo* et de *Narayan-Deo*. Les Brahmanes assurent qu'à la mort de chaque Deo, lorsque son corps a été brûlé, on trouve immanquablement dans ses cendres une petite image de Ganapati; on place sur le tombeau cette figure miraculeuse, et elle y reçoit les honneurs divins. Quoique le Deo qui succède soit également une incarnation de la divinité, il ne laisse pas de faire le poudja à la statue, qui est un autre lui-même. Comme ces Deos sont des dieux, on ne se permettrait pas de leur donner la moindre éducation; aussi demeurent-ils dans une enfance perpétuelle et une sorte d'idiotisme. Ils sont tout à fait étrangers aux affaires de la société, et sont incapables de soutenir une conversation; du reste, leurs actes ne diffèrent pas matériellement de ceux des autres hommes. Ils mangent, boivent, dorment, prennent des femmes; c'est à peu près tout ce qu'ils sont capables de faire.

TCHISLOBOG, dieu des nombres chez les anciens Slaves de la Russie. Il était représenté sous la forme d'une femme tenant une lune, première base du calcul du temps.

TCHITRA, sacrifice offert par les Hindous pour acquérir des bestiaux. Ce mot signifie *diverse*, et il est en conséquence le nom d'une oblation dans laquelle on n'offre pas moins de six différents articles, savoir : du miel, du lait, du caillé, du beurre liquéfié, du riz cru et mondé, et enfin de l'eau.

TCHITRAGOUPTA, secrétaire de Yama, dieu des morts. C'est lui qui tient le registre où sont écrites toutes les actions des humains Quand un homme doit mourir, Tchitragoupta efface son nom de son livre.

TCHITRALÉKHA, nom d'une Apsarasa ou nymphe du ciel d'Indra; son nom signifie *qui a des lignes admirables*.

TCHITRARATHA, chef des Gandharvas, musiciens célestes de la cour d'Indra; c'est lui qui est le gardien du jardin de Kouvéra, dieu des richesses.

TCHITRASÉNA, autre Gandharva ou musicien de la même cour.

TCHITRASIKHANDIS, nom que les Indiens donnent aux sept richis qui font partie de la constellation de la Grande-Ourse, où ils brillent comme les taches de feu sur la queue d'un paon; c'est ce qu'exprime cette dénomination.

TCHITTARYA, fête célébrée avec beaucoup de solennité par les Paharyas, montagnards de l'Hindoustan; elle ne revient qu'à des époques assez éloignées, à cause des dépenses qu'elle occasionne. La durée en est de cinq jours, pendant lesquels on offre aux dieux en sacrifice des buffles, des pourceaux, des volailles, des fruits, des grains, des liqueurs, qui sont ensuite consommés par les fidèles. Tant que dure la fête, on s'abstient avec soin de toute espèce de politesse envers ses parents, ses amis et les étrangers; on ne salue personne : tous les honneurs sont réservés de droit à la divinité.

TCHI-YEOU, un des noms du satan chinois. Quelques-uns le font fils du ciel; d'autres disent que ce fut un homme du peuple fameux par sa méchanceté. D'anciens documents rapportent qu'il fut le premier auteur de la révolte, et ajoutent que cette révolte s'étendit à tous les peuples, et que de là sont nés tous les crimes. Tchi-yeou est le chef de quatre-vingt-un frères qui ont le corps d'une bête féroce, le parler des hommes, une tête d'airain et un front de fer. Ils mangent du

sable, sont les inventeurs des armes, et, pleins de confiance dans leurs glaives, leurs lances et leurs grands arcs, ils effrayent le monde et se livrent à une cruauté sans frein. Le roi Hoang-ti ordonna à son ministre obéissant de détruire Tchi-yeou et de le jeter dans la noire vallée des maux. Un ancien livre chinois ajoute qu'une vierge divine fut envoyée du ciel, et qu'elle donna à Hoang-ti les armes qui lui servirent à vaincre le rebelle. Il est facile de trouver dans cette légende des réminiscences bibliques; et le P. Prémare démontre que Tchi-yeou n'est autre que le satan de la Genèse. *Voy.* le tome XVI des *Annales de Philosophie chrétienne*, 2e série.

TCHOBHA-DEO, nom que les Névaris donnent au Lokeswara, appelé *Ananta* en indien. Les cinq Lokeswaras sont les Bodhisatwas chargés du gouvernement du monde.

TCHO-GO-NO SEKOU, la troisième fête annuelle des Japonais. On la célèbre le cinquième jour du cinquième mois, comme son nom l'indique. *Voy.* Go-gouats go-nits.

TCHOK DJOU-NO IN, la seconde fête annuelle des Japonais, qui la célèbrent le troisième jour du troisième mois. On l'appelle aussi *Tcho-san*, ou double-trois. *Voy.* Onago-no sekou.

TCHOUDO-MORSKOI, c'est-à-dire *la merveille de la mer*, divinité slave, espèce de triton qui accompagnait constamment Tzar-Morskoï, le Neptune des Slaves. Il était représenté sous la forme la plus hideuse et la plus bizarre.

TCHOUKABA, secte bouddhique aujourd'hui dominante dans le Tibet; elle s'y établit sur la fin du XIIIe siècle, et, dès son origine, elle y prit de rapides accroissements. Quelques années après que Tchoukaba eut été élevé au pontificat suprême, il fonda le couvent de Kaldan, à 10 lieues au sud de Hlassa. Cet établissement compte aujourd'hui 3000 Lamas, et on l'ouvre indistinctement aux Tibétains et aux Mongols; seulement il est réservé pour les études plus fortes, et la discipline y est plus sévère que dans toutes les autres lamaseries. Vers l'an 1406, un pèlerin célèbre, appelé Tsiandchang-Tchortchi, venu du pays Halchas, consacra des offrandes recueillies dans toute la Mongolie, à bâtir le couvent de Breboung, à deux lieues du Bouddhala, et le destina presque exclusivement aux étudiants de son pays, qui y sont aujourd'hui au nombre de 8000. A peine l'eut-il achevé, qu'il en fonda un autre à une demi-lieue de Hlassa, réservé pour les Bouddhistes des autres royaumes mongols, pour les Etats des Sifans, et même pour les Chinois qui y viennent des diverses provinces. Kaldan, Breboung et Séra sont comme les trois grands séminaires du bouddhisme pour la Mongolie. Tchoukaba composa plusieurs ouvrages; ce fut lui qui apprit aux ascètes à faire régulièrement, chaque année, des retraites spirituelles, et qui établit la solennité des prières publiques, appelée *Mon-lam*, pour être célébrée pendant quinze jours.

TCHOU-KOR, ou *roues de la prière;* cylindres qui, chez les Bouddhistes du Tibet, contiennent quelques parties des écritures sacrées écrites sur des cahiers, et que l'on met en mouvement; ce qui passe chez eux pour une action sainte et fort méritoire. *Voy.* Mani.

TCHOU-KOU, prêtre de Bouddha dans le royaume de Camboge; ils se rasent les cheveux, portent des habits jaunes et ont le bras droit nu. Ceux qui sont les moins élevés en dignité se ceignent d'un morceau de toile jaune et marchent pieds nus. Tous les prêtres mangent du poisson et de la viande; seulement ils s'abstiennent de boire du vin. Ils offrent chaque jour un sacrifice, et recueillent ce qui est mis à part pour cela dans la maison de celui qui le fait offrir, car ils n'ont dans leur temple ni cuisine ni foyer. Les livres sacrés qu'ils récitent sont en grand nombre et tous écrits sur des feuilles de palmier qu'on place l'une sur l'autre bien régulièrement.

TCHOUR, dieu androgyne des anciens Slaves; il était le protecteur des frontières, le patron des champs et de l'agriculture. Lomonosoff le prend dans ses poésies pour un dieu défenseur des champs et des terres labourées, et le compare au dieu Terme des Romains.

TCHOURA-BHIKCHINI, déesse adorée par les Bouddhistes du Népâl; c'était peut-être une religieuse mendiante, car les femmes de cet ordre portent le nom de *Tcharou-Bhikchini*

TCHUN-TSIEOU, c'est-à-dire *le printemps et l'automne;* livre sacré des Chinois; il fut composé par Confucius, et contient les annales de la principauté de Lou, depuis l'an 712 avant l'ère chrétienne jusqu'à l'an 481. Ce livre a été corrompu par les commentateurs.

TCHYAVANA, saint personnage de la mythologie hindoue, qui le dit petit-fils de Brahmâ, et fils de Bhrigou et de Poulomâ. Voici sa légende d'après M. Langlois : Un rakchasa ayant voulu enlever Poulomâ, qui en était enceinte, l'enfant naquit avant terme; de là son nom de *tchyou*, qui veut dire *tomber*. A sa naissance, il brilla d'un tel feu que le ravisseur de sa mère fut réduit en cendres. Plus tard il embrassa la vie ascétique, et il était si profondément plongé dans ses méditations, qu'il était tout à fait couvert de fourmis blanches. Soukanya, fille du roi Sanyati, se promenant dans la forêt, remarqua, au milieu de ce monticule formé par les fourmis, deux endroits lumineux : elle y plongea deux tiges de Kousa, qui, lorsqu'elle les retira, furent suivies de gouttes de sang. La princesse, alarmée, rapporta à son père ce qui lui était arrivé. Le roi, soupçonnant la vérité, se rendit immédiatement sur les lieux pour fléchir la colère du richi, et l'apaisa en lui donnant sa fille en mariage. Quelque temps après, les Aswini-Koumaras (médecins des dieux), passant par la demeure de Tchyavana, lui conférèrent le don de la jeunesse et de la beauté en reconnaissance de la part qu'il leur avait donnée du jus de Soma,

offert aux dieux dans les sacrifices. Les dieux, avec Indra à leur tête, s'opposèrent à cette faveur, et Indra leva son bras pour frapper Tchyavana à mort avec son tonnerre; le saint paralysa son bras. Pour effrayer les dieux, il créa un mauvais esprit, nommé Mada, qui est l'ivresse personnifiée. Epouvantés à la vue de ce monstre, et frappés de la puissance du saint, les dieux consentirent à ce que les Aswini-Koumaras participassent aux honneurs divins. Indra recouvra l'usage de son bras; Mada fut divisé et partagé entre le jeu, les femmes et les liqueurs. En effet, on peut devenir ivre de ces trois objets.

TEA, dieu de l'île Mangareva; c'est lui qui a créé l'eau, le vent et le soleil.

TEAWIZ ou TEAVOUZ, prière liturgique que les Musulmans récitent dans le Namaz; elle consiste en ces paroles : *J'ai recours à Dieu contre Satan lapidé; au nom de Dieu clément et miséricordieux.*

TEBERRAS, religieux vagabonds de la Perse. Ils sont habillés comme des bouffons de théâtre, le plus burlesquement du monde: les uns ont des vêtements bizarres pour la forme, et faits de pièces de toutes couleurs rapprochées sans art, à dessein de les faire paraître plus étranges; d'autres ne portent que des peaux de tigre ou de mouton sur le dos, et des peaux d'agneau sur la tête; d'autres vont habillés de fer; d'autres demi-nus, d'autres teints de noir et de rouge, comme pour inspirer la terreur. Ils prétendent faire paraître ainsi, l'un sa pauvreté volontaire, un autre le mépris qu'il a pour les vanités du monde, un autre sa mortification, un autre l'élévation de son esprit, un autre ses combats contre le péché, et diverses vertus semblables. Quelques-uns portent des plumes droites sur l'oreille, et chacun affecte de se couvrir la tête d'un façon particulière et ridicule. Tous tiennent quelque chose à la main, tantôt un gros bâton, tantôt un sabre nu, tantôt une hache; ils ont aussi pour la plupart une écuelle de bois à la ceinture, et ce qu'il leur faut pour manger proprement et à leur aise ce qu'on leur donne aux portes. Ils vont d'ordinaire seuls partout; quelques-uns cependant mènent avec eux par les rues un petit garçon qui, en marchant, chante des vers à la louange de Dieu et des imams. D'autres prêchent dans les cafés, sur les places, dans les mosquées, aux portes des maisons, pour soutirer de l'argent. Ces vagabonds font pour la plupart les inspirés, et comme ils prétendent ressembler aux anciens prophètes, ils contrefont les extatiques et les enthousiastes, se procurant des transports à l'aide de l'opium et d'autres breuvages dont ils font un grand abus.

TECUITLE, espèce d'ordre de chevalerie en usage chez les anciens Mexicains. Nous décrivons les cérémonies avec lesquelles les candidats y sont admis, à l'article INITIATION MEXICAINE.

TEHARET, nom générique que les Musulmans donnent à tous les genres de purifications ordonnées par leur loi; soit que ces ablutions se fassent avec de l'eau, soit qu'elles soient opérées avec de la terre; car leur théologie enseigne que la purification corporelle est si nécessaire, que même le manquement d'eau n'en excuse pas l'omission; mais qu'à défaut d'eau il faut se servir de terre, comme on le verra plus amplement au mot TEYEMMOUM, au *Supplément*. Les purifications consistent en lavages, en ablutions et en bains complets, suivant la nature des différentes espèces de souillures. *Voy.* PURIFICATION, n° 3; ABDEST, GHOSL, LOTION FUNÉRAIRE, IMPURETÉS, n° 3, EAU D'ABLUTION, n° 2, etc.

TEHIYAT, prière liturgique des Musulmans; elle consiste en cette formule : « Les louanges sont pour Dieu; les prières et les bonnes actions que nous faisons sont aussi pour Dieu. Salut et paix à toi, ô prophète de Dieu! Que la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient aussi sur toi! Salut et paix à nous et à tous les serviteurs de Dieu justes et vertueux! Je confesse qu'il n'y a de dieu que Dieu, et que Mahomet est son serviteur et son prophète. O mon Dieu! sois propice à Mahomet et à sa famille, comme tu as été propice à Abraham et à sa famille, comme tu as béni et comme tu as traité avec miséricorde, dans les deux mondes, Abraham et sa famille. Louanges, grandeurs, exaltations, sont en toi et pour toi. Je confesse que j'ai trahi indignement mon âme. Daigne me pardonner, toi qui seul peux remettre les péchés. Accorde-moi ton saint pardon; aie pitié de moi, toi, l'Etre bon et miséricordieux par excellence. »

TEHLIL, prière liturgique des Musulmans; elle consiste en ces paroles : *Il n'y a de force, il n'y a de puissance qu'en Dieu très-grand et très-puissant.* Le fidèle doit le réciter quand il entend le Muezzin convoquer le peuple à la prière.

TEHOUPTEHOUP, dévata ou génie, auquel les habitants du Boutan attribuent la construction d'un pont de chaînes de fer qui se balance fortement quand on le traverse, et dont l'élasticité toujours croissante contraint d'accélérer constamment le pas. Ce pont se trouve dans les montagnes du Boutan. Ceux qui demeurent dans cette contrée conservent pour ce génie beaucoup de reconnaissance et de vénération.

TEIKAMOEI, dieu vénéré dans les îles Marquises; il punit les infracteurs du tabou.

TEI-KOUANG, divinité ou génie, qui, suivant les Chinois, préside à la naissance, à l'agriculture et à la guerre.

TEKAROKPADA, déesse des Formosans, épouse de Tamagisangæ; c'est à elle que les femmes adressent leur culte. *Voy.* TAMAGISANGÆ.

TEKBIR, prière liturgique des Musulmans; elle consiste en cette formule : *Dieu très-grand! Dieu très-grand! Il n'y a d'autre dieu que Dieu. Dieu très-grand! Dieu très-grand! Les louanges sont pour Dieu.* On la récite dans les prières journalières, et de plus dans la fête des sacrifices. Les Musulmans disent qu'il a été composé en mémoire du sacrifice d'Abraham. L'ange Gabriel, en présentant le bouc à ce saint patriarche, s'écria : *Dieu très-*

grand! Dieu très-grand! Abraham ajouta : *Il n'y a de dieu que Dieu;* et Ismaël termina par ces paroles : *Les louanges sont pour Dieu.*

TE-KI-DAO, sacrifice solennel que les Cochinchinois offrent à l'Esprit qui préside aux manœuvres des navires. C'est aussi une espèce d'exorcisme en vertu duquel on croit bannir du pays tous les esprits malfaisants.

TEKKIÉ, nom des couvents des religieux musulmans. *Voy.* Couvent, n° 3.

TELBIÉ, cantique que les pèlerins musulmans doivent réciter en entrant sur le territoire sacré de la Mecque. En voici la formule : « Me voici à ton service, ô mon Dieu! et prêt à obéir à tes ordres. Tu es unique, ô mon Dieu! et il n'y a point d'association en toi. Me voici prêt à te servir. Certes les louanges sont pour toi; les grâces viennent de toi; l'univers est à toi; il n'y a point d'associé avec toi. »

TELCHINES. Les dieux Telchines étaient nés du Soleil et de Minerve, et ils habitèrent pendant quelque temps l'île de Rhodes, qui en prit le nom de *Telchine*. C'étaient des magiciens, qui charmaient par leur seul regard, et faisaient pleuvoir, neiger et grêler à leur volonté. Ils prenaient de l'eau du Styx, et, la répandant sur la terre, ils produisaient la peste, la famine, des maladies et des fléaux de toute sorte. Les Grecs les nommaient pour cette raison *destructeurs*. A la fin Jupiter les ensevelit sous les flots et les changea en rochers.

Selon d'autres, ces Telchines étaient des hommes pervers qui habitaient la ville d'Ialysie, dans l'île de Rhodes, gens brutaux et de mauvaise foi, qui désolaient leurs voisins par leurs brigandages et par toutes sortes de maléfices. Une inondation fit périr leur ville et la partie de l'île qu'ils habitaient, en sorte qu'il n'y resta que des rochers; ce qui fut regardé comme une punition divine, et devint le fondement de leur métamorphose. Par une bizarrerie singulière, ils furent honorés dans l'île de Rhodes, où leur culte devint célèbre.

S'il faut en croire Diodore, ils étaient fils de la mer, et furent chargés de l'éducation de Neptune. Cette origine et cet emploi, qui les supposent navigateurs, s'accordent avec la tradition qui leur faisait habiter successivement les trois principales îles de la mer Egée. On vantait aussi leur habileté dans la métallurgie. C'étaient eux, disait-on, qui avaient forgé la faux dont la Terre arma Saturne, et le trident de Neptune. On leur attribuait l'art de travailler le fer et l'airain.

Junon, Minerve et Apollon paraissent avoir été mis au nombre des dieux Telchines, car on les trouve quelquefois avec ce surnom.

On a donné aussi le nom de *Telchines* aux Curètes, aux Corybantes et aux Galles, prêtres de Cybèle.

TELEIUS et *TELEIA*, ou *TELEUS* et *TELEA*, surnoms sous lesquels Jupiter et Junon étaient invoqués dans les mariages.

TELESM ou Tilsem, nom que les Musulmans donnent aux talismans; c'est même de là que vient le mot français; il dérive lui-même du grec τέλεσμα. Le *telesm* est une image magique, sur laquelle est gravé l'horoscope de celui qui la porte. On donne le même nom à des amulettes pour préserver des maléfices et pour guérir certaines maladies. On écrit sur une bande de papier, ou l'on grave sur une pierre des passages du Coran, ou quelques-uns des noms de Dieu ou des anges, ou ceux de personnages célèbres et réputés saints. Bien que tout ce qui tient à la divination et aux sorts soit condamné par l'islamisme, la plupart des Musulmans portent de ces sortes de talismans attachés au bras ou suspendus sur la poitrine, et ils ont la plus grande confiance en leur vertu.

TÉLESPHORE, personnage habile dans la médecine et dans l'art de deviner. On l'appelle aussi d'*Evémérion*, *celui qui fait vivre longtemps;* le nom de *Télesphore* a une signification analogue. Après sa mort, il fut mis au rang des dieux. La ville de Pergame fut la première qui lui rendit les honneurs divins. Il présidait spécialement à la convalescence. Ses statues le représentent sous la forme d'un jeune homme, quelquefois même d'un enfant. Il est couvert d'une espèce de capote qui lui enveloppe les pieds et les mains, par allusion aux soins que doivent prendre ceux qui relèvent de maladie. Il accompagne souvent Esculape et Hygiée, dieux de la médecine.

TÉLÈTES. Les Grecs appelaient ainsi les sacrifices et les rites de l'initiation aux mystères. Ils donnaient le même nom aux initiés. Synesius donne également le nom de *Télète* au saint sacrifice de la messe.

TELLUMON ou Tellurus, génie ou divinité de la terre; quelques-uns le confondent avec Plutus, dieu des richesses cachées dans le sein de la terre.

TELLUS, la Terre, considérée comme divinité. Homère l'appelle la mère des dieux, pour montrer que les éléments sont engendrés les uns des autres, et que la terre en est le fondement. Les anciens la faisaient épouse du Soleil ou du Ciel, parce que le Soleil ou le Ciel la rend fertile. On la peignait comme une femme, avec quantité de mamelles. Plusieurs la confondaient avec Cybèle.

Avant qu'Apollon fût en possession de l'oracle de Delphes, c'était la déesse Tellus qui y rendait ses oracles et les prononçait elle-même, dit Pausanias; mais elle était de moitié en tout avec Neptune. Dans la suite, Tellus céda tous ses droits à Thémis, et celle-ci à Apollon.

TELMESSE, fils d'Apollon et fondateur de la ville de même nom en Lycie. Il fut doué par son père du don de prophétie, et enseigna cet art à ses concitoyens, qui devinrent tous très-habiles en divination. Après sa mort il fut enseveli dans le temple d'Apollon, et les habitants élevèrent sur son tombeau un autel sur lequel ils lui offraient des sacrifices comme à un Dieu.

TÉLONIES. Les Grecs modernes appel-

lent ainsi les âmes des enfants morts sans baptême. Ces âmes quittent les limbes, et reposent dans les vapeurs légères du matin. La mère, qui pleure le fruit chéri de sa tendresse, croit entendre ses accents mêlés aux vents sonores du midi ; elle tressaille au bruissement des feuilles qui se confond avec ses soupirs, et au murmure des ruisseaux, dont le cours est l'image de la vie fugitive de celui que quelques instants ont vu naître et mourir. Elle gémit comme l'oiseau auquel on a enlevé ses petits ; et, pour apaiser les Télonies, elle brûle de l'encens aux pieds de la Panagia (la sainte Vierge), qu'on doit parer de roses blanches, afin de la rendre propice à l'offrande de la piété. (Pouqueville, *Voyage en Grèce*.)

TELQUINN, 1° prière funéraire qui est prononcée par l'imam, lorsque le corps du défunt a été déposé dans la tombe. Elle consiste en ces paroles : « O serviteur, ou servante de Dieu, lorsque les deux anges viendront à toi de la part de Dieu, ne conçois aucune crainte, aucune inquiétude ; réjouis-toi, au contraire, et exprime distinctement de bouche ta ferme croyance en ces termes : Je confesse qu'il n'y a de dieu que Dieu seul, qu'il n'a point d'associé. Je confesse que Mahomet est son serviteur et son prophète. Dis bien que tu as reconnu Dieu pour ton seigneur, l'islamisme pour ta religion, Mahomet pour ton prophète, le Coran pour ton guide, la Kaaba pour ta quibla, les fidèles pour tes frères ; que tu sais que Dieu récompensera le bien et punira le mal ; que le paradis est réservé aux bons et l'enfer aux méchants ; que tu crois fermement à l'indubitable résurrection à venir, au jour où le Très-Haut rappellera à la vie les hommes ensevelis dans les tombeaux. » Nous donnons un Telquinn d'une rédaction un peu différente à l'article Funérailles, n° 25.

2° On donne encore le nom de *Telquinn* à l'initiation des derwischs dans la plupart des ordres religieux, laquelle consiste principalement dans ces paroles : *La ilah ill' Allah* (Il n'y a d'autre dieu que Dieu), qu'on ordonne au candidat de répéter cent une, cent cinquante-une ou trois cent une fois.

TEMDJID, cantique musulman, consacré aux trente nuits de la lune de ramadhan. Les Muezzins le chantent à minuit précis, sur le haut des minarets, dans toutes les mosquées de l'empire ottoman. Ce cantique consiste en ces vers :

« O grand Dieu ! ô Seigneur des seigneurs ! la clémence est ton partage ; ô Dieu ! tu es seul, tu es unique en prescience et en grandeur.

« Qu'il est étonnant de voir ses amis, ses adorateurs, dans les bras du sommeil ! Lève-toi, ô mortel endormi ; l'homme, dont le cœur est plein d'amour de Dieu, ne dort jamais.

« O Dieu clément ! ô Dieu éternel ! ô souverain Seigneur ! ô Roi immortel ! c'est à toi qu'appartient toute souveraineté, toute puissance.

« La caducité n'a point d'accès en toi, ô mon Dieu, arbitre souverain des miséricordes et des vengeances célestes !

« O le maître suprême du cœur et de l'esprit des humains ! sauve-nous des tourments de la tombe et du feu éternel.

« Il n'y a d'autre dieu que Dieu ; Seigneur Dieu ! »

Après chaque vers tous les Muezzins répètent en chœur : *Ya Hazzet Mewla*, O seigneur Dieu !

TÉMÈDRE et GISANÉ, divinités adorées autrefois par les Arméniens qui leur avaient élevé des statues et des temples, et qu'on disait avoir été apportées de l'Inde. Leur culte fut aboli par saint Grégoire l'Illuminateur.

TEMEHARO, ancien dieu des Taïtiens ; c'était la divinité principale de la famille royale de Pomaré ; il étendait sa protection puissante sur l'île entière de Taïti. Il avait pour frère Tia, protecteur de la petite île de Maïtea.

TÉMENDARÉ, le Noé des Tupinambas, peuplade du Brésil. Ces peuples racontent qu'un déluge ayant jadis submergé la terre, le genre humain périt tout entier, à l'exception d'un vieillard, nommé Témendaré, qui s'était réfugié avec sa sœur sur la cime d'un palmier. C'est de ce couple que sont issues les générations actuelles.

TÉMÉNOS. Les Grecs appelaient ainsi des portions de terres et de bois sacrés qui appartenaient à un temple, et qu'on exploitait pour servir à son entretien et à celui des prêtres. On donnait le même nom à des chapelles ou petits temples, dont les gardiens étaient appelés *téménores*.

TEMESIOS, fondateur de la ville d'Abdère en Thrace. Il fut mis par les Abdéritains au nombre des demi-dieux, et reçut chez eux les honneurs héroïques.

TEMPÊTE. Les Romains l'avaient déifiée. Marcellus lui fit bâtir un petit temple hors de la porte Capène, en action de grâces de ce qu'il avait échappé à une violente tempête entre les îles de Corse et de Sardaigne. On trouve sur d'anciens monuments des sacrifices à la Tempête. Elle peut être mise au nombre des nymphes de l'air.

TEMPLE, nom général que l'on a donné à tous les édifices consacrés à la divinité, et réservés aux cérémonies de la religion. Il paraît certain que les hommes eurent pendant longtemps un culte avant d'élever des temples, bien que les Musulmans prétendent que le sanctuaire de la Mecque ait été édifié par Adam. Ils allaient sur les montagnes et sur les collines rendre leurs hommages à la divinité, qu'ils adoraient en présence des merveilles de la création disséminées dans le ciel et sur la terre. D'autres trouvèrent que les bois étaient plus propres aux exercices du culte, parce que leur obscurité et leur silence inspiraient le recueillement et une certaine horreur religieuse. Plus tard, lorsqu'on se fut accoutumé à prier et à sacrifier toujours dans les mêmes endroits, ces lieux furent regardés comme sacrés, et on les environna de murailles

pour en interdire l'accès aux profanes et les préserver des insultes des animaux; mais on les laissa découverts, tant à cause de la fumée des sacrifices, que pour pouvoir toujours élever les regards vers le ciel, considéré comme le siége de la divinité. Les Egyptiens et les Phéniciens furent les premiers, au rapport d'Hérodote, qui bâtirent des temples proprement dits, c'est-à-dire entièrement fermés de tous côtés. Les Perses et tous ceux qui suivaient la doctrine des mages ont été longtemps sans avoir de temples, disant que le monde entier était le temple de Dieu, et qu'il ne fallait pas renfermer dans des bornes étroites celui que l'univers ne pouvait contenir. Cette raison est plus spécieuse que juste; car un temple est moins la maison de Dieu que la maison des hommes; et ces édifices n'ont été construits nulle part pour *renfermer* la divinité, mais pour *renfermer* les hommes réunis pour prier, et leur ôter tout sujet de distraction extérieure.

Au reste l'habitude de prier et de sacrifier en plein air, en présence des astres et des phénomènes de la nature, a dû contribuer beaucoup à l'introduction du sabéisme, car on finit par regarder comme des divinités des créatures qui d'abord n'avaient été proposées que comme l'effet et l'image des bienfaits du Créateur. D'un autre côté l'usage de consacrer des sanctuaires loin du centre des populations, au milieu des bois ou sur les collines, a d'une part favorisé la superstition, et de l'autre provoqué des désordres et des infamies. C'est pourquoi, lorsque Dieu lui-même se fut choisi un peuple dépositaire des vérités et conservateur des promesses, il voulut qu'on lui construisît un sanctuaire fermé, qui, attirant l'attention, empêchait qu'on ne la portât aux objets extérieurs; et comme ce tabernacle, ou temple portatif, était au milieu du camp ou des villes, on supprimait par là les occasions de désordre et de libertinage.

Mais lorsque le peuple de Dieu eut pris une consistance assurée dans le pays qu'il avait conquis, et se fut définitivement constitué en royaume, il songea à élever un temple au Seigneur, à l'instar des autres nations, avec cette différence que les peuples païens avaient une multitude de temples, car il y en avait un pour chaque divinité reconnue par eux; tandis que le peuple juif n'eut qu'un seul temple, parce qu'il ne reconnaissait qu'un Dieu. L'unité de sanctuaire et de temple entraînait par là même l'unité de culte, de sacerdoce, de sacrifice et de liturgie, et même l'unité politique et civile. Aussi voyons-nous que du moment où il s'éleva dans la nation un schisme politique, le prince rebelle ne crut pas trouver un moyen plus efficace de perpétuer cette division que de scinder le culte et le sacerdoce; il éleva un nouveau temple, et le schisme fut consommé pour jamais; bien plus, l'unité de Dieu fut attaquée en même temps, car le royaume d'Israël devint dès ce moment polythéiste.

1° Le temple de Jérusalem était, sans contredit, un des plus magnifiques édifices que les hommes aient jamais élevés à la gloire du Très-Haut. Il avait été élevé primitivement par Salomon, le roi pacifique; David, son père, avait travaillé pendant de longues années à rassembler une partie des matériaux nécessaires pour construire un sanctuaire digne du vrai Dieu; mais le Tout-Puissant lui avait déclaré que ses mains n'étaient pas assez pures, car il avait répandu beaucoup de sang dans les guerres presque continuelles qu'il eut à soutenir, et que cette gloire était réservée à son fils. Celui-ci en effet consacra à l'édification du temple les immenses richesses que son père lui avait laissées, et l'or pur que ses flottes lui rapportaient d'Ophir. Le roi de Tyr lui fournit un grand nombre d'ouvriers pour couper les cèdres et les sapins du mont Liban. Il lui envoya aussi un habile artiste de ses Etats, nommé Hiram, homme d'un génie merveilleux pour toutes sortes d'ouvrages de gravure et de ciselure, et Salomon lui confia la conduite de tout l'ouvrage. Les fondements du temple furent jetés l'an 1015 avant l'ère chrétienne; et les travaux furent poussés avec tant d'ardeur, que l'édifice fut achevé en sept ans et demi.

Le lieu choisi pour son emplacement fut un coteau du mont Sion, appelé Moria, qu'on fut obligé d'aplanir. Son entrée était du côté de l'orient, et la partie la plus sainte du temple regardait l'occident. Le temple proprement dit consistait dans ce qu'on appelait le sanctuaire, le saint et le vestibule. Mais il comprenait aussi trois parvis : celui des Gentils, celui d'Israël et le parvis des prêtres. La plate-forme sur laquelle il avait été bâti avait en carré 600 coudées (ou 333 mètres). Cet espace était environné d'une muraille haute de six coudées et large d'autant. Au delà de cette muraille était le *parvis des Gentils*, large de 50 coudées, après lequel on voyait un grand mur qui environnait tout le parvis d'Israël; ce mur avait 500 coudées en carré. Le *parvis d'Israël*, qui avait cent coudées en carré, était tout environné de galeries magnifiques, soutenues par deux ou trois rangs de colonnes. Il y avait quatre portes dont chacune regardait un des quatre points cardinaux du monde; elles étaient toutes de même forme et de même grandeur, et on y montait par sept marches. Le parvis était pavé de marbre de différentes couleurs, et n'avait aucune toiture, mais le peuple pouvait se retirer sous les galeries. Le *parvis des prêtres* était placé au milieu du parvis du peuple; c'était un carré parfait, ayant cent coudées en tous sens. Il était environné par dehors d'une grande muraille de cent coudées en carré; et au dedans, c'étaient des galeries couvertes et des appartements tout autour, pour le logement des prêtres, et pour serrer les provisions nécessaires à l'usage du temple. Il n'avait que trois portes, à l'orient, au septentrion et au midi; et l'on y montait par des escaliers de huit marches. Devant et

vis-à-vis la porte orientale du parvis des prêtres, était placée, dans le parvis d'Israël, la tribune du roi, qui était une estrade magnifique, où le prince se tenait quand il venait au temple. Au dedans du parvis des prêtres, et vis-à-vis la même porte orientale, était l'autel des holocaustes, de douze coudées en carré, ou de dix coudées de haut et vingt de large ; on y montait par un escalier du côté de l'orient. Au delà, et au couchant de l'autel des holocaustes, était le temple proprement dit, édifice couvert, haut de trente coudées, long de 60, d'orient en occident, et large de vingt, du septentrion au midi ; c'est-à-dire qu'il avait 33 mètres en longueur, 16 mètres et demi de hauteur et onze mètres de largeur, dans œuvre. La longueur du temple était partagée en trois parties, savoir : le sanctuaire, le saint et le vestibule. Le *sanctuaire*, où était placée l'Arche d'alliance, et qui était le lieu le plus sacré du temple, avait 20 coudées en carré, c'est-à-dire onze mètres. Le *saint* avait 40 coudées de long sur vingt de large (22 mètres de longueur sur 11 de largeur). Le *vestibule* était de 20 coudées de large sur dix de long (11 mètres sur 5 mètres et demi). Cet édifice n'était ouvert que du côté de l'orient ; on y montait par un escalier de huit marches. Autour du saint et du sanctuaire régnaient trois étages de chambres au nombre de trente-trois.

Au-dessus du toit ou de la plate-forme qui couvrait ces chambres, on voyait les fenêtres qui donnaient du jour au dedans du temple. Elles n'étaient point fermées de vitres, mais seulement de treillis ou jalousies à la manière du pays, et leur hauteur était de cinq coudées. La toiture du temple était composée de bonnes poutres ou de bons madriers de cèdre ; il était en plate-forme, ainsi que tous les autres toits de la contrée. Le dedans du temple était aussi lambrissé de même bois depuis le pavé jusqu'au haut : le pavé était de marbre précieux, sur lequel on mit du sapin, que l'on couvrit ensuite de lames d'or. Tout le dedans du sanctuaire et du saint était couvert de lames d'or attachées avec des clous d'or, dont chacun pesait 50 sicles. Au-dedans du sanctuaire et du saint, Salomon fit faire, le long du mur ou du lambris, des chérubins d'or et des palmiers de même métal, qui étaient rangés alternativement d'espace en espace, en sorte que tout le pourtour était orné de ces palmiers, qui servaient comme de pilastres, et de ces chérubins qui avaient deux ailes étendues d'un palmier à l'autre, et deux faces, l'une de lion et l'autre d'homme, qui regardaient l'une à droite et l'autre à gauche. Outre ces chérubins qui étaient adhérents aux murs du temple, il y en avait deux autres dans le sanctuaire, qui étaient dressés au milieu, et qui, étendant leurs ailes du nord au midi, occupaient toute la largeur. L'aile d'un chérubin touchait à la muraille d'un côté, et celle du second chérubin touchait à la muraille opposée ; leurs autres ailes venaient se joindre au milieu du temple, comme pour mettre à couvert d'une façon respectueuse l'Arche d'alliance. Le sanctuaire était séparé du saint par une muraille qui s'élevait depuis le plain-pied jusqu'au haut, et qui était ornée d'ais de cèdre couverts de lames d'or. On entrait du saint dans le sanctuaire par une porte de bois d'olivier, ouvragée, comme le reste, avec des chérubins et des palmiers, et couverte de lames d'or. Elle se fermait avec une chaîne d'or, et par-devant était tendu un voile précieux, tissu de différentes couleurs, et de tout ce qu'il y avait de plus riche. Le saint n'était séparé du vestibule que par un grand voile de différentes couleurs, et orné de diverses représentations de fleurs et autres dessins de même genre, mais non de figures d'hommes ou d'animaux, dans leurs formes naturelles. A l'entrée du vestibule étaient deux colonnes de bronze, hautes de dix-huit coudées, creuses et épaisses de quatre doigts. Leurs chapiteaux, qui avaient chacun cinq coudées de haut, étaient ronds et ornés en manière de réseaux ou de branches entrelacées. Au-dessus et au-dessous de ces réseaux régnait un rang de pommes de grenades composé de cent grenades. Le tout était surmonté d'une forme de lis ou de rose, haute d'une coudée, qui terminait le chapiteau ; car il paraît que ces colonnes ne supportaient rien, et n'étaient là que pour l'ornement.

Il n'y avait dans le saint des saints ou sanctuaire, que l'Arche d'alliance sous les chérubins, comme nous l'avons dit plus haut. Dans le saint étaient dix chandeliers d'or, cinq de chaque côté ; il y avait aussi dix autels placés entre les chandeliers, et dont cinq étaient pour les parfums, et cinq pour les pains de proposition. L'autel des holocaustes était placé devant l'entrée du vestibule ; entre cet autel et les degrés qui conduisaient au vestibule étaient dix bassins, cinq à la droite et cinq à la gauche du temple. Ils étaient montés sur des piédestaux et portés sur des roues d'airain, afin qu'on pût les mener d'un lieu à l'autre, suivant le besoin. Ces vases étaient doubles et composés d'une espèce de vase carré, formant un bassin destiné à recevoir l'eau qui tombait d'une autre coupe ou vase placé au-dessus, et d'où l'on tirait l'eau par des robinets. Tout l'ouvrage était de bronze ; le bassin carré était orné de lions, de bœufs et de chérubins, et le tout contenait 40 baths, qu'on évalue à environ quatre muids, ancienne mesure de Paris. Plus près de l'autel des holocaustes à l'orient, en tirant un peu vers le midi, fut placée la *mer d'airain*. C'était un immense vase de bronze, destiné à conserver l'eau dans le temple pour l'usage des prêtres. Ce vaisseau avait dix coudées de diamètre, et trente de circonférence, car il était rond et de la profondeur de cinq coudées. Le bord en était orné d'un cordon, et embelli de pommes ou boules en demi-relief. Le pied était un parallélipipède creux de dix coudées en carré, et de deux coudées de haut. Le vase fut nommé la *mer*

à cause de sa vaste capacité. Sa coupe seule contenait 2000 baths d'eau, et le pied 1000; en tout 3000 baths, ce qu'on peut évaluer à environ 312 muids. Il était appuyé sur douze bœufs de bronze, disposés en quatre groupes de trois bœufs, dirigés vers les quatre parties du monde, et laissant entre eux quatre passages, qui rendaient le bassin accessible par-dessous la mer, où les prêtres allaient se purifier. On tirait l'eau du vase par quatre robinets qui la versaient dans le bassin.

Ce temple, bâti par Salomon, fut brûlé par Nabuzardan, roi de Babylone, l'an 586 avant Jésus-Christ, 420 ans après sa dédicace. On jeta les fondements d'un nouveau temple sur les fondements de l'ancien, l'an 521; mais il fut loin d'avoir la splendeur du premier. Hérode le fit rétablir avec la plus grande magnificence, quelque temps avant la naissance du Sauveur, et la construction en était à peine achevée lorsqu'il fut détruit pour jamais par Titus, fils de l'empereur Vespasien, 40 ans après la mort de Jésus-Christ. C'est en vain que Julien l'Apostat permit aux Juifs de le rétablir pour donner un démenti à la prophétie du Sauveur; des flammes sorties des fondations renversèrent les travaux commencés et mirent en fuite les travailleurs.

On demeure frappé d'étonnement quand on lit dans l'historien Josèphe, le dénombrement des vases et des instruments d'or et d'argent qui se trouvaient dans le temple. 10,000 chandeliers d'or, dont il y en avait un dans le saint qui brûlait nuit et jour; 80,000 tasses d'or, pour faire les libations de vin; 100,000 bassins d'or et 200,000 d'argent; 80,000 plats d'or, dans lesquels on offrait sur l'autel de la farine pétrie; 160,000 plats d'argent pour le même usage; 60,000 plats d'or, dans lesquels on pétrissait la fleur de farine avec de l'huile, et 120,000 plats d'argent pour le même usage; 20,000 hins ou assarons d'or, pour contenir les liqueurs qu'on offrait sur l'autel, et 40,000 d'argent; 20,000 encensoirs d'or, dans lesquels on portait l'encens dans le temple, et 50,000 autres dans lesquels on portait du feu. Le même auteur assure que Salomon fit faire mille ornements pour l'usage du grand prêtre, consistant en robes, éphod, pectoral et le reste; dix mille robes de fin lin, et autant de ceintures de pourpre; pour les prêtres, 200,000 trompettes et autant de robes de fin lin; pour les lévites et les musiciens, 400,000 instruments de musique de ce métal précieux, que les anciens nommaient *electrum*. Il ajoute que s'il arrivait que les habits des prêtres fussent déchirés, ou s'il s'y trouvait la moindre tache, il n'était permis ni de les raccommoder ni de les laver pour s'en servir; on en prenait d'autres qui étaient neufs, et, avec les vieux, on faisait des mèches pour les lampes. Ce détail, s'il est exact, donne une haute idée de la magnificence qui brillait dans cet auguste temple.

Les Juifs dispersés conservent la mémoire de la ruine de Jérusalem et du temple, et ils en espèrent toujours le rétablissement. Lorsqu'ils bâtissent une maison, ils ont coutume d'en laisser une partie imparfaite, qui leur rappelle la destruction et la désolation des lieux où leur culte était autrefois florissant. Quelquefois ils se contentent de laisser une coudée de la muraille en carré, toute nue et sans l'enduire de plâtre ou de chaux, et ils y tracent ces paroles du psaume : *Si je t'oublie jamais, Jérusalem, puisse ma main droite rester dans l'oubli!* ou bien seulement ces deux mots *zeker la-khorban*, Mémoire de la Désolation. Les plus religieux observent de placer leur lit dans la direction du nord au midi, et jamais d'orient en occident, parce que telle était l'exposition du temple de Jérusalem.

2° Nous donnons la description des temples des chrétiens au mot Eglise, n° II.

3° Le temple le plus célèbre de l'antiquité païenne, et le premier peut-être du monde oriental, était celui de Bélus à Babylone. Il était isolé au milieu d'une enceinte carrée comme lui, et qui présentait deux stades sur toutes ses faces. Cet espace était destiné aux habitations des prêtres; c'est un trait particulier à l'Orient que cette enceinte consacrée, qui empêchait le temple de toucher à aucun édifice profane. La tour sur laquelle il était élevé était composée de huit étages en retrait, genre de construction particulier à l'Orient, et dont on trouve encore aujourd'hui des exemples dans les temples de l'Inde. On montait d'un étage à l'autre par des escaliers extérieurs. Au centre de l'édifice était une grande salle ornée de siéges somptueux et destinée à servir de lieu de repos. Au faîte s'élevait le temple, dans lequel il y avait une table d'or et un lit de même métal, mais sans aucun simulacre; la statue du dieu, cachée dans une chapelle intérieure, était d'or, ainsi que les meubles et les autels qui l'entouraient. De ces deux autels, le plus petit servait aux sacrifices d'animaux à la mamelle, et le plus grand à l'immolation des animaux adultes. Outre cette première statue assise, il y en avait une autre debout, un pied devant l'autre, et dans la position d'un homme qui marche; elle était en or travaillé au repoussé, et présentait une hauteur de douze coudées. Telles sont les richesses que contenait le temple de Bélus, richesses qui, suivant le calcul d'Hérodote, ne s'élèvent pas à moins de cinquante-quatre millions de francs, et dont les rois mèdes, successeurs de Cyrus, s'emparèrent successivement.

Outre ces statues d'or, le temple de Bélus contenait des images de toute forme et de tout métal, et possédait de riches offrandes dont l'avait décoré la piété des fidèles. Diodore prétend qu'il y avait une statue en or, haute de 60 pieds et du poids de 40 talents; mais M. Raoul-Rochette pense que cet historien est ici l'écho d'une de ces exagérations nationales dont aucun peuple n'est exempt. Sur le faîte de l'édifice étaient placées trois statues d'or battu, de grandes dimensions, qui représentaient des divinités désignées par les Grecs sous les noms de

Zeus, Rhéa et Héra, c'est-à-dire Bel, Mylitta et Astarté. Ces trois simulacres semblent avoir eu la position que les Romains donnaient à leurs dieux dans la cérémonie du Lectisterne. Sur la plate-forme qui dominait tout le monument, était un observatoire où les prêtres se livraient, suivant les dogmes de leur religion, à l'étude assidue des révolutions célestes. Les prêtres qui desservaient le temple étaient au nombre de 70, suivant le témoignage de Daniel. Ils vivaient avec leurs femmes et leurs enfants des présents offerts en nature au dieu, et tous les jours on mettait sur la table d'or de nombreuses provisions que les prêtres venaient consommer pendant la nuit.

4° L'Egypte était tout entière hérissée de temples de forme et de dimensions différentes; les uns extrêmement petits et ressemblant à des chapelles; les autres d'une grandeur et d'une majesté telle, que les ruines confondent encore aujourd'hui les regards et l'admiration du voyageur. Voici l'idée générale que nous en donne Strabon. On trouve d'abord une grande place pavée, large d'un demi-arpent, et longue de trois ou quatre fois autant. De là on entre dans un grand vestibule, puis dans un second, et enfin dans un troisième, après quoi l'on rencontre un vaste parvis, qui est devant le temple. Au fond de ce parvis est un bâtiment d'une grandeur médiocre, qui est le temple proprement dit; il n'y a aucune statue, ou, s'il y en a, ce sont des figures de quelques animaux sacrés et adorés par les Egyptiens. Ainsi rien ne paraît plus auguste ni plus grand que les bois sacrés, les parvis, les portiques, les cours qui accompagnent ces temples. Les cérémonies y sont mystérieuses; les ministres y paraissent avec une gravité imposante; mais on voit avec surprise que les dieux qu'on y adore, sont un chat, un chien, un singe, un bouc, un crocodile. Saint Clément d'Alexandrie nous dépeint de la même sorte les temples des Egyptiens : il dit qu'ils sont remarquables par les bois, les parvis, les portiques qui les embellissent; les parvis et les vestibules sont ornés de colonnades magnifiques; les murailles sont revêtues de pierres rares et précieuses, l'intérieur du temple est tout brillant d'or, d'argent et de ce riche métal qu'on appelle *electrum*. Les lieux les plus secrets sont fermés par des tentures de tapisseries brochées d'or; mais lorsque vous demandez à entrer dans ce lieu sacré, pour y adorer la divinité du lieu, un prêtre lève gravement les voiles, et vous montre un chat, ou un crocodile, ou un serpent apprivoisé qui se vautre sur un riche tapis de pourpre.

Osimandias, roi d'Egypte, voulant conserver la mémoire de ses grandes actions, fit construire un temple ou un monument d'une magnificence extraordinaire. Voici ce que nous en apprenons de Diodore de Sicile : Le bâtiment avait dix stades en carré. La première avenue, bâtie d'une pierre de diverses couleurs, avait deux arpents de long, et 45 coudées de haut. On rencontre en entrant une cour de 4 arpents en carré, tout environnée de galeries couvertes et soutenues de colonnes d'une seule pierre chacune, hautes de 16 coudées et travaillées en forme d'animaux, selon le goût et la manière antique. De cette cour on entrait dans une autre de même étendue que la première, mais plus riche de sculptures, et ornée de colonnes plus précieuses et plus belles que celles de la première cour. On y remarquait des statues colossales, et les diverses phases des guerres soutenues par Osimandias. Au fond de cette place était un temple, où l'on avait représenté en sculpture sur du bois une assemblée de Juges, ayant au milieu d'eux le président avec l'image de la vérité pendue à son cou. Au sortir de là, on voyait un grand bâtiment du même genre que les autres, qui régnait sur une grande cour ornée de colonnes et de galeries; plus loin était la bibliothèque avec cette inscription : *La Médecine de l'Ame*. Derrière la bibliothèque était un temple, où l'on comptait jusqu'à 20 lits de Jupiter et de Junon, et la statue du roi fondateur.

Hérodote nous donne plusieurs descriptions de temples de l'Egypte, par exemple de ceux de Latone, de Vulcain, de Minerve, de Diane; mais elles diffèrent peu de la précédente. Voici ce que dit Rufin du fameux Sérapéon d'Alexandrie, que Théodose donna aux chrétiens : Ce temple était élevé sur une vaste plate-forme faite de main d'homme et à grands frais; on y montait par plus de cent degrés de pierre; elle était soutenue par des arcades et des voûtes souterraines, qui servaient à différents usages secrets. Le temple était placé au milieu de la plate-forme, et environné de tous côtés par de grands et magnifiques portiques carrés, et par plusieurs rangs de bâtiments qui servaient de demeure aux ministres du temple. On ne peut rien ajouter à la beauté et à la magnificence de l'extérieur et de l'intérieur de ce lieu; le dehors était orné de colonnes et des marbres les plus précieux; le dedans était tout revêtu d'or, d'argent et d'airain, non séparément, et par parties, mais partout, en sorte que l'or était au-dessous, l'argent dessus l'or, et l'airain couvrait l'un et l'autre; ainsi, ce qui paraissait le moins était ce qu'il y avait de plus riche et de plus précieux. C'est dans ce Sérapéon qu'était la fameuse bibliothèque des Ptolémées. Le temple était sombre, comme presque tous les temples de l'antiquité; il ne prenait du jour que par une petite ouverture du côté de l'orient; en sorte que le soleil venant à se lever, projetait ses rayons sur la bouche de l'idole, qui était placée au fond de ce temple. Ce bâtiment était d'une architecture grecque et d'un goût assez différent des anciens édifices égyptiens; aussi était-il l'ouvrage des Ptolémées.

Il faut joindre aux temples de l'Egypte celui de Jupiter Ammon, à cause du voisinage et de la ressemblance. Il était au milieu du bois consacré à ce dieu, et il servait de forteresse aux peuples des environs. Trois

grands murs formaient son enceinte : dans la première enceinte on voyait un ancien palais où demeuraient autrefois les rois du pays ; dans la seconde étaient les demeures des femmes et des enfants de ces princes ; c'est aussi dans cette enceinte qu'étaient le temple et l'oracle d'Ammon ; enfin, dans la dernière cour étaient les logements des gardes et des soldats du prince.

5° Les anciens Arabes n'avaient point de temples ; ils en élevèrent cependant par la suite, mais en fort petit nombre. Diodore de Sicile nous donne une haute idée de la majesté de celui de Jupiter Triphyle, situé dans l'île Panchée. Cet édifice, dit-il, est au milieu d'une agréable et fertile campagne toute remplie d'arbres fruitiers et de bois de haute futaie ; le temple est vénérable par son antiquité, et digne d'admiration par ses richesses, sa magnificence et sa belle situation. Son étendue est de deux arpents en carré. Il est bâti de pierres blanches, et soutenu de grandes colonnes enrichies de sculptures. Les statues des dieux qu'on y voit ne sont pas moins remarquables par leur grandeur que par la beauté de l'ouvrage. Les prêtres qui desservent ce temple ont leur demeure tout autour. Auprès du temple il y a un cirque long de quatre stades et large d'un arpent. Aux deux côtés du cirque sont rangées de grandes statues de bronze sur des bases carrées.

6° Quant aux temples des Syriens et des Phéniciens, les anciens parlent souvent de celui d'Ascalon, et du temple d'Hercule de Tyr ; mais nous n'en trouvons aucune description exacte et fidèle. L'Ecriture sainte dit aussi quelque chose du temple de Dagon à Azot, ville des Philistins ; mais elle ne nous en donne point la figure ; seulement, dans l'histoire de Samson, on entrevoit qu'il devait être de la forme de ceux de l'Egypte, qu'il avait par devant une grande cour, avec des portiques soutenus de colonnes, puisque le peuple, qui était accouru pour voir Samson, était non-seulement sous les portiques, mais encore sur les toits qui couvraient le temple et les galeries, lesquelles furent renversées par ce héros.

Nous ne devons pas oublier le temple de Hiérapolis, dédié à la déesse de Syrie, l'un des plus célèbres de tout l'Orient. Il est situé, dit Lucien, sur une petite éminence, au milieu de la ville, et fermé d'un double mur. Les parvis s'étendent du côté du nord, et ont environ cent toises de longueur. Le temple est tourné du côté de l'Orient, de même que les temples de l'Ionie. Il est bâti sur un terrain élevé de deux pas, et on y monte par quelques degrés. Le vestibule en est admirable ; les portes sont d'or ; et le temple est tout brillant de ce métal. Au fond du temple, il y a une espèce de chambre où l'on monte un peu ; elle est toujours ouverte, mais il n'y a que les prêtres qui osent entrer dans ce temple intérieur ; encore n'y entrent-ils pas tous indifféremment. Il y a dans ce lieu sacré deux statues d'or, l'une de Junon, l'autre de Jupiter, à qui ils donnent d'autres noms. Celle de Junon est assise sur des lions, et celle de Jupiter sur des taureaux. Entre ces deux idoles, il y en a une troisième, qui ne ressemble à aucune divinité particulière, mais qui a quelque chose de toutes ; les Assyriens ne lui donnent que le nom général de *la statue* (σημεῖον). A gauche, en entrant dans le temple, on remarque un trône vide : c'est celui du soleil. Ils disent que cet astre est assez connu, sans qu'il soit besoin de le représenter. Après cela, on voit le trône d'Apollon, qui est représenté autrement parmi eux que chez les Grecs. On le dépeint couvert d'habits et avec de la barbe, au lieu que pour l'ordinaire Apollon est nu et sans ornements.

7° Le temple de Diane d'Ephèse, dans l'Asie Mineure, est sans contredit un des plus magnifiques que l'antiquité ait élevés. L'architecture n'en était ni égyptienne ni syrienne. Il avait au dehors deux ailes de chaque côté, c'est-à-dire deux rangs de colonnes tout autour, et huit de profondeur aux faces de devant et de derrière. La longueur du temple était de 425 pieds, sur 220 de largeur. Cent vingt-sept rois y avaient donné autant de colonnes, dont chacune était haute de 60 pieds. Il y en avait 36 enrichies d'ouvrages. Les portes du temple étaient de cyprès, bois incorruptible et toujours luisant. Pline dit qu'il avait été trempé pendant quatre ans dans la colle. Toute la charpente était de cèdre, et l'on montait jusqu'au haut par un escalier d'un cep de vigne, apporté de Chypre. Ce temple, dont les richesses et les ornements demanderaient un détail infini, fut achevé en 220 ans; il avait été construit aux frais communs de toute l'Asie.

8° Les temples des Grecs avaient quelque proportion avec celui que nous venons de décrire, au moins quant à la forme ; car, pour l'ordinaire, ils étaient environnés de galeries couvertes, ou de colonnades, qui régnaient tout autour. Les uns n'avaient qu'un simple rang de colonnes et une seule galerie ; d'autres en avaient deux rangs.

Quoique la direction des temples n'ait jamais été parfaitement uniforme chez les divers peuples, il y avait pourtant certaines règles qui s'observaient le plus souvent. Nous voyons, par ce que les historiens nous disent des temples d'Egypte, que, pour l'ordinaire, l'entrée regardait l'orient, et par conséquent que le temple ou le sanctuaire était à l'occident. Le portique du temple de Vulcain, bâti par Asichis, roi d'Egypte, regardait l'orient; celui du temple de Memphis, construit par Psammétichus, était dans la même situation, au rapport de Diodore de Sicile. Porphyre et quelques autres remarquent que telle était la direction de presque tous les temples. L'entrée était à l'orient, et ceux qui y priaient regardaient l'occident. Le temple de la déesse de Syrie ne différait pas en cela de ceux dont nous venons de parler; mais cet usage changea insensiblement, selon la remarque d'Hygin. On mit l'entrée des temples du côté du couchant, et la figure de la divinité au fond du temple à

l'orient ; de manière que ceux qui entraient dans le lieu saint et secret regardaient l'orient. De là vient que Vitruve dit que, lorsqu'on bâtit les temples, il faut que la statue qui est au fond soit tournée du côté de l'occident, afin que ceux qui viennent lui offrir des sacrifices regardent vers l'orient et vers la statue, laquelle doit les regarder comme si elle venait de l'orient. Cette direction paraît dans les anciennes églises chrétiennes, qui, presque toutes, sont tournées vers l'orient ; en sorte que ceux qui regardent l'autel et le sanctuaire, ont le visage tourné vers le soleil levant, direction, au reste, que prenaient les premiers chrétiens dans toutes les prières, ce qui donna lieu aux païens de les accuser d'adorer le soleil.

Il paraît que, chez les Grecs, les temples furent d'abord très-petits. Quand on leur donna de plus grandes proportions, on imagina d'en soutenir le tout par un seul rang de colonnes placées dans l'intérieur, et surmontées d'autres colonnes qui s'élevaient jusqu'au comble. C'est ce qu'on avait pratiqué dans un de ces anciens temples dont on voit les ruines à Pestum. Dans la suite, au lieu d'un seul rang de colonnes, on en plaça deux ; et alors les temples furent divisés en trois nefs. Tels étaient celui de Jupiter à Olympie, comme le témoigne Pausanias ; celui de Minerve à Athènes ; le temple de Minerve à Tégée en Arcadie, construit par Scopas. Pausanias dit de ce dernier que, dans les colonnes de l'intérieur, le premier ordre était dorique et le second corinthien. Les temples n'avaient point de fenêtres : les uns ne recevaient le jour que par la porte ; en d'autres, on suspendait des lampes devant la statue principale. D'autres, qui étaient divisés en trois nefs, avaient celle du milieu entièrement découverte, et cela suffisait pour éclairer les bas-côtés qui étaient couverts. Les grandes arcades qu'on aperçoit dans les parties latérales d'un temple qui subsiste encore dans les ruines d'Agrigente, ont été ouvertes longtemps après sa construction. Les auteurs grecs décrivent certains temples qui n'étaient que de simples colonnades, ou des cirques environnés de colonnes qui soutenaient un simple architrave, en sorte que de tous côtés on pouvait entrer dans le temple. Pausanias parle d'un temple de cette sorte, dédié à Junon, qui était sur le chemin de Phalère, à Athènes. Il en décrit encore un autre, qui était dans la place publique de la ville d'Elée, sans parois ou sans cloison. Vitruve décrit aussi quelques temples qui avaient une double entrée, l'une par-devant et l'autre dans le fond. Tel était celui de Jupiter Olympien dans Athènes, et dont on n'avait, dit cet auteur, aucun exemple à Rome. Plusieurs églises modernes présentent cette particularité, entre autres celle des Invalides, à Paris.

9° Lorsque les Romains voulaient bâtir un temple, les aruspices étaient employés à choisir le lieu et le temps auquel on en devait commencer la construction. Ce lieu était purifié avec grand soin, au rapport de Tacite ; tout l'espace destiné à l'édifice était environné de rubans et de colonnes ; les Vestales, accompagnées de jeunes garçons et de jeunes filles, ayant père et mère, lavaient ce lieu avec de l'eau pure et nette ; le pontife achevait de l'expier par un sacrifice solennel. Alors les magistrats et les personnes les plus considérables mettaient la main à une grosse pierre qui devait entrer dans les fondations, et y jetaient quelques pièces de métal qui n'eût pas encore passé par le creuset. Telle fut la consécration du temple que Vespasien fit rebâtir au Capitole.

Il y avait des temples qui ne devaient pas être bâtis dans l'enceinte des villes, mais hors des murs, comme ceux de Mars, de Vulcain et de Vénus; voici la raison qu'en donne Vitruve : « C'est, dit-il, de peur que, si Vénus était dans l'intérieur de la ville même, ce ne fût une occasion de débauche pour les jeunes gens et pour les mères de famille. Vulcain devait aussi être en dehors, pour éloigner des maisons la crainte des incendies. Mars étant hors des murs, il n'y aura plus de dissensions parmi le peuple, et, de plus, il sera là comme un rempart pour garantir les murailles de la ville des périls de la guerre. Les temples de Cérès étaient aussi hors des villes, en des lieux où on n'allait guère que pour lui offrir des sacrifices, afin que la pureté n'en fût pas souillée. » Cependant ces distinctions ne furent pas toujours observées. Quant aux dieux, patrons des villes, on plaçait leurs temples aux lieux les plus élevés, d'où l'on pût voir la plus grande partie des murs qu'ils protégeaient. Si c'était Mercure, on devait mettre son temple à l'endroit où se tenait le marché ou la foire. Ceux d'Apollon et de Bacchus devaient être près des théâtres ; ceux d'Hercule près du Cirque, s'il n'y avait ni gymnase, ni amphithéâtre, etc. Les temples n'avaient pas tous la même forme : ceux de Jupiter étaient fort longs, fort élevés et communément découverts. Les temples des dieux qui avaient quelque rapport à la terre, comme Cérès, Vesta, Bacchus, etc., étaient de forme ronde. Pluton et les dieux infernaux avaient leurs temples en forme de voûtes souterraines.

Les temples étaient partagés en plusieurs parties : la première, l'aire ou le vestibule, où était la piscine dans laquelle on puisait l'eau lustrale pour expier ceux qui voulaient entrer dans les temples ; ce qu'on appelait *naos*, qui était comme la nef de nos églises, où tout le monde entrait, et le lieu saint ou l'*adytum*, dans lequel il n'était pas permis au peuple de pénétrer, et qu'il ne devait pas même regarder. En certains temples, il y avait un endroit qui était l'arrière-temple : ils avaient aussi quelquefois des portiques, comme les temples de Diane. Autour des temples régnaient des galeries couvertes, soutenues d'un rang de colonnes, comme la Bourse et l'église de la Madeleine, à Paris ; quelquefois de deux, comme étaient nos cloîtres. On montait au temple par des degrés, et fort souvent ces degrés régnaient tout autour, comme les galeries. La montée du tem-

ple de Jupiter Capitolin était de cent degrés.

L'intérieur des temples était souvent très-orné ; car, outre les statues des dieux, qui quelquefois étaient d'or, d'ivoire, d'ébène, ou de quelqu'autre matière précieuse, et celles des grands hommes qui y étaient fort nombreuses, il était ordinaire d'y voir des peintures, des dorures, et autres embellissements, parmi lesquels il faut comprendre les offrandes et les *ex-voto*, c'est-à-dire des proues de vaisseau, lorsqu'on croyait avoir été garanti du naufrage par le secours de quelque dieu, des tableaux pour la guérison d'une maladie, des armes prises sur les ennemis, des trépieds, des boucliers votifs, et souvent de riches dépôts.

Les païens avaient un tel respect pour les temples, que, selon Arrien, il était défendu d'y cracher et de s'y moucher. On y montait quelquefois à genoux, s'il faut en croire Dion. C'était un lieu d'asile, et il n'était pas permis d'en retirer par force ceux qui s'y réfugiaient. Dans les adversités publiques, les femmes se prosternaient par terre dans les temples, et balayaient le pavé de leurs cheveux ; mais si, malgré les prières et les sacrifices, les choses allaient toujours mal, le peuple perdait quelquefois patience, et s'emportait jusqu'à jeter des pierres contre les temples, comme le rapporte Suétone.

10° J'ignore si les anciens habitants de l'Espagne avaient des temples ; les tribus celtiques s'en passaient sans doute, comme celles de la Gaule ; mais il y avait dans la Péninsule des colonies phéniciennes et carthaginoises qui avaient importé dans cette contrée le culte de la mère patrie, et qui, par conséquent, devaient avoir des temples. Je mets de ce nombre celui de Cadix, consacré à Hercule. Il était d'une grande beauté, et les bois qu'on y avait employés étaient incorruptibles. L'on y voyait des colonnes chargées d'inscriptions anciennes et de figures hiéroglyphiques ; on y avait aussi peint sur les mu s les douze travaux d'Hercule. On y conservait également, ajoute Philostrate, l'olivier d'or donné par Pygmalion, roi de Tyr, et qui avait des émeraudes pour olives. Phosphore ou la planète de Vénus y avait une chapelle, suivant Strabon. On y avait érigé des autels à l'année, au mois, à la vieillesse et même à la mort. D'anciens auteurs ont écrit qu'il n'y avait aucune statue dans le temple de Gadès, ce qui a pu être de leur temps ; mais on en mit par la suite, car on a trouvé dans ses ruines un Hercule de bronze. Un feu perpétuel était entretenu sur l'autel, pour brûler les victimes, qui étaient quelquefois des hommes.

11° Nous venons de dire que les Celtes n'avaient point de temples ; ils avaient cependant des lieux sacrés où ils tenaient leurs assemblées religieuses ; ils étaient dans de sombres forêts ou sur des montagnes, et, autant que possible, près des lacs, des fontaines ou de quelque eau courante ; quelquefois aussi dans les carrefours, c'est-à-dire au point de jonction de plusieurs routes. Ils n'y entraient qu'avec une profonde vénération. L'entrée en était défendue aux lâches et aux scélérats, que les Druides en avaient exclus par sentence. Il y avait tel de ces sanctuaires où personne ne pénétrait qu'il ne fût lié. Si l'on venait à tomber, il n'était pas permis de se relever, même sur les genoux, il fallait sortir en se roulant à terre. Il y en avait d'autres qui jouissaient du droit d'asile : quand un prisonnier trouvait moyen de s'y glisser, on devait lui ôter ses chaînes et ses fers, que l'on suspendait ensuite à un arbre, et que l'on consacrait au dieu qui lui rendait la liberté. Il n'était pas permis de remuer la terre des lieux consacrés. C'était un sacrilége d'abattre les arbres d'un sanctuaire, surtout de toucher à l'arbre qui était le symbole de la divinité. Les Celtes y conservaient quelquefois de grandes richesses, et y mettaient en dépôt le butin fait sur l'ennemi. Plus tard cependant à ces temples naturels on ajouta des temples de pierre. Il y en avait un dédié à Bélen, à Mavilly près de Beaune ; on en trouvait encore un autre dans le voisinage de Saumur. Enfin, lorsque les Romains eurent conquis les Gaules, ils en consacrèrent un grand nombre aux divinités romaines. Ce que nous venons de dire était en grande partie applicable à la Grande-Bretagne et à la Germanie.

12° Il en fut de même des Scandinaves, qui, dans les temps les plus anciens, n'eurent point de temples, mais qui en érigèrent par la suite. Il y en avait en Danemark, qui furent détruits lorsque les Danois eurent accueilli la prédication de l'Evangile. Mais le plus célèbre était à Upsal, en Suède, centre du culte odinique. L'or y resplendissait de tous côtés ; et une chaîne de même métal faisait le tour du toit, bien que la circonférence en fût de 1100 mètres. Près de ce temple était un bois sacré, rempli des corps des hommes et des animaux qui avaient été sacrifiés. Chaque arbre et chaque feuille même étaient en grande vénération.

Près de Drontheim, en Norwége il y en avait un autre, élevé par le comte Haquin, qui ne le cédait guère à celui d'Upsal ; lorsqu'il fut rasé par les ordres du roi Olaf, on y trouva de grandes richesses, et en particulier un anneau d'or de grand prix. L'Islande avait aussi ses temples : les chroniques du pays parlent avec admiration des deux principaux, l'un au nord, l'autre au midi de l'île. Dans chacun de ces temples, il y avait une chapelle particulière qui était regardée comme un lieu très-sacré. C'est là que les statues étaient placées sur une espèce d'autel, autour duquel on rangeait les victimes qui devaient être immolées. Vis-à-vis était un hôtel revêtu de fer, parce que le feu y brûlait sans cesse. Sur cet autel était un vase d'airain où l'on recevait le sang des victimes, avec un goupillon, pour en arroser les assistants. Il y pendait aussi un grand anneau d'argent, que l'on teignait de ce sang, et qu'il fallait tenir entre ses mains, quand on prêtait serment. Dans un de ces temples, il y avait aussi, près de la chapelle, un puits profond, dans lequel on précipitait les victimes.

13° Les Sarmates et les Slaves avaient aussi des temples assez nombreux, et dont les anciens historiens font mention. Un des plus célèbres était celui de l'île de Rugen, dont nous parlons à l'article Swétowid. Il y en avait également à Kiew, en Russie, à Gnezne, en Pologne, et ailleurs.

14° Temples des Musulmans. *Voy.* Mosquée.

15° Les Parsis, dit M. Pavie, n'admettent pas d'idoles; ils n'ont ni peinture, ni sculpture, et à vrai dire, l'architecture leur manque également, car leurs temples n'ont rien qui les distinguent des maisons voisines. Toutefois, comme les maisons des natifs sont souvent fort gracieuses, décorées de galeries peintes et ornées même d'arabesques et de dessins de fantaisie sculptés avec goût, comme aussi celles que choisissent les Parsis pour y déposer le feu sacré, sont parmi les plus belles, il résulte de là que ces temples ont un aspect particulier et se trahissent bien vite aux yeux du passant. *Voy.* Pyrées, Atesch-Gah.

16° Les temples des Hindous sont d'une architecture bizarre, gigantesque, imposante, immense. Le génie primitif de tous les styles semble se trouver là. Tous les types de la laideur y sont déifiés; on brûle de l'encens, on suspend des chapelets de fleurs devant un monstre hideux, accroupi sur un autel. Ailleurs sont des figures divines, dont la beauté rappelle le beau idéal de la Grèce; plus loin des têtes de buffles et d'énormes lézards de bronze reçoivent les mêmes hommages. Un dieu aussi beau que l'Apollon hellénique est orné de quinze bras et repose sur un triple corps; c'est la perfection des formes unie à la monstruosité horrible. Le soleil brille et éclate dans de vastes cours découvertes et resplendissantes de marbre. Une porte basse, que soutiennent deux lions, introduit dans une caverne obscure, où vous apercevez une longue avenue de colonnes basses et écrasées, travaillées merveilleusement, et riches de toutes les imitations du ciseau le plus délicat et le plus capricieux. Au fond est une source qui jaillit dans le temple et qui alimente un grand lac intérieur et qu'environnent des figures épouvantables à voir. C'est dans ces profondeurs, dans ce sanctuaire, sous ces portiques, symboles à la fois de terreur et de beauté, que les bayadères ont formé leurs danses, que les sacrifices humains se sont accomplis, que les sages ont rêvé, que les Brahmanes, les premiers métaphysiciens du globe, les philosophes de la Grèce, ont médité sur Dieu, sur l'être et le non être, que les folies sanglantes des Saivas ont eu lieu à la lueur des flambeaux. Tels étaient les anciens sanctuaires de l'Inde, dont on voit encore des ruines dans les îles de Salsette et de Kalapour.

Maintenant les temples de l'Inde sont élevés au-dessus du sol; plusieurs frappent le regard par leur aspect grandiose et leurs massives colonnades. On cite la pagode de Siringam, près de Tritchinapali, comme le plus vaste temple de toute l'Asie. Elle compte, dit-on, quatre milles de circonférence; et les pierres de sa terrasse extérieure ont trente-deux pieds de long sur six de large. Au reste, rien n'est uniforme ni suivi dans ces sortes de constructions; quelquefois c'est un système de tours hautes ou basses, régulières ou irrégulières; tantôt ce sont des carrés, des parallélogrammes, des trapèzes, avec des façades sculptées et des parvis décorés de statues, se terminant en dômes ou en plates-formes, qui portent à chacun de leurs angles une corne de vache, ou bien, finissant en aiguilles pyramidales, rarement en frontons triangulaires. Quant à l'intérieur de ces monuments, le seul caractère qui lui soit propre, c'est une grande profusion de colonnes sans proportions fixes, les unes grosses par le bas, et diminuant peu à peu de diamètre, jusqu'à prendre la forme conique; d'autres, au contraire, minces par le bas et grosses par le haut. Ces sanctuaires, sombres et massifs, ne manquent pas d'une certaine majesté; la plupart sont revêtus de sculptures, quelques-uns, mais en petit nombre, offrent également des sujets peints. *Voy.* de plus amples détails à l'article Pagode, n° 1.

17° Les temples du Tibet, comme la plupart de ceux des Bouddhistes, sont en même temps des monastères et des colléges, dans lesquels sont réunis un plus ou moins grand nombre de religieux. Les principaux et les plus considérables sont situés dans la ville de Hlassa et aux environs. Les quatre grands temples renferment chacun jusqu'à 3000 Lamas; et le nombre de religieux, qui réside actuellement dans les temples qui dépendent de la capitale du Tibet, se monte au nombre d'environ 25,000. En outre les statistiques officielles donnent le dénombrement de 3000 temples, répandus principalement dans les contrées occidentales. Les temples des Tibétains sont tournés vers l'Orient. Ils sont sans fenêtres; la lumière y vient d'en haut par une ouverture qu'on bouche à volonté, au moyen d'une couverture de toile cirée et transparente. Quand il doit y avoir assemblée, on tire cette espèce de toit et on l'étend sur tout ce que nous appellerions la nef. Au défaut de la lumière du jour, on allume une infinité de lampes qui sont sur le pavé, sur les autels et en différents autres endroits élevés. Ces détails sont applicables surtout au Labhrang, un des principaux temples de Hlassa. Il est entouré d'un mur dans lequel s'élèvent plusieurs pavillons de deux étages, et couverts comme le temple d'un toit en tuiles dorées. Les galeries qui sont devant la porte sont ornées de peintures grossières représentant différents traits de l'histoire de Chakya Mouni, dont un simulacre colossal est placé au fond du temple; on ne voit cette statue qu'à travers des barreaux d'argent doré; elle est placée sur le plus haut gradin d'un autel construit en demi-cercle. Il y a en outre un nombre prodigieux d'idoles ou statuettes d'or et d'argent massif; elles sont dans les hautes niches; dans les basses sont des lampes, des vases de jade oriental, contenant des parfums

et des branches odoriférantes, de petites tables supportant des pyramides faites de farine d'orge et de beurre, ornées de figures et de diverses couleurs. Au côté droit de la porte, on voit le trône du Dalaï-Lama, élevé sur un grand nombre de degrés, et orné de cinq riches carreaux ; viennent ensuite les siéges des Lamas et de tout le personnel qui compose la hiérarchie ecclésiastique, ainsi que des ministres et des conseillers d'Etat. Dans l'angle du sud-est est la salle des cent *Hla-mo*, ainsi nommée du nombre des divinités qu'on y révère ; elle est fort belle, et les Tibétains y vont faire leurs adorations pour se purifier de leurs péchés. Autour du Labhrang est une galerie couverte, où se font les processions ; de distance en distance sont placés des *Manis* ou grands cylindres tournants, qui renferment des écritures sacrées.

Devant les pagodes sont dressées des espèces d'antennes ou de vergues composées de différentes sortes de bois joints et liés ensemble avec des courroies de cuir de taureau sauvage. Ces courroies sont au nombre de quatre, et forment quatre nœuds mystérieux, à certaine distance les uns des autres, autour du corps de la verge. Le sommet de cette verge porte un arbre droit, auquel est attaché une voile fort longue, mais qui n'a pas une coudée de largeur. Cette voile, dont l'extrémité inférieure descend assez bas pour pouvoir être touchée par les dévots, est chargée du haut en bas de caractères mystérieux et de formules sacrées.

18° Nous donnons à l'article TALAPOINS la description des temples et des couvents bouddhiques du royaume de Siam ; mais il y a des pagodes plus considérables et plus grandioses, telles que celle qui est auprès du palais du roi, au milieu d'un grand parc fermé de murailles. C'est un vaste édifice, bâti en forme de croix, et surmonté de cinq dômes solides et dorés, faits de pierre ou de briques, et d'une structure particulière. Le dôme du milieu est beaucoup plus grand que les autres, qui sont aux extrémités et sur les travers de la croix. Ce bâtiment est élevé sur plusieurs terrasses superposées les unes aux autres ; on y monte des quatre côtés par des escaliers roides et étroits, recouverts d'étain doré. Le bas du grand escalier est orné de plus de vingt statues plus grandes que nature, dont les unes sont de bronze, les autres d'étain doré, mais faites assez grossièrement. Ce grand édifice est accompagné de quarante-quatre grandes pyramides de formes différentes, bien travaillées et rangées tout autour avec symétrie, sur trois plans différents. Les quatre plus grandes sont posées sur de larges bases, aux quatre coins du plan le plus bas. Elles sont terminées en haut par un long cône fort délié, très-bien doré et surmonté d'une aiguille ou flèche de fer, dans laquelle sont enfilées plusieurs boules de cristal d'inégale grosseur. Sur le second plan, il y a trente-six pyramides un peu moins grandes rangées autour de la pagode sur quatre rangs de neuf pyramides chacun ; elles offrent deux formes différentes : les unes étant terminées en pointes comme les premières, et les autres arrondies par le haut en forme de campane, de même que les dômes qui couronnent l'édifice ; ces deux formes sont placées alternativement. Au-dessus de celles-ci, sur le troisième plan, il y en a quatre autres aux quatre angles, terminées en pointe, plus petites que les premières, mais plus grandes que les secondes. Toutes ces pyramides sont chargées de sculptures ; elles sont renfermées dans une espèce d'enclos, dont chaque côté a environ cent pas d'étendue. Les galeries de cette enceinte sont toutes ouvertes du côté de la pagode ; le lambris en est assez beau, peint et doré à la mauresque. A l'intérieur des galeries et adossé à la muraille règne un long piédestal à hauteur d'appui, sur lequel sont posées plus de quatre cents statues d'une très-belle dorure, et disposées en bon ordre. Quoiqu'elles ne soient que de brique dorée, elles ne laissent pas d'être assez bien faites ; mais elles se ressemblent tellement, que si elles n'étaient d'une grandeur inégale, on croirait qu'elles ont toutes été jetées dans le même moule. Parmi ces figures il y en a une douzaine de taille gigantesque, une au milieu de chaque galerie et deux à chaque angle. Ces figures sont assises, les jambes croisées, sur des bases plates ; une centaine d'autres sont d'une taille moins énorme, mais cependant de beaucoup supérieure à la stature humaine. Enfin les trois cents autres sont en pied, et d'une stature à peu près ordinaire. Il y a en outre une multitude de statuettes mêlées à tous ces simulacres. L'enceinte est flanquée au dehors, de seize grandes pyramides solides, arrondies par le haut en forme de dôme, de plus de quarante pieds de hauteur et de douze pieds environ de côté : huit pyramides sont rangées en ligne de chaque côté, et entre elles il y a de grandes niches garnies de statues dorées.

Il y a dans le même pays une autre pagode plus riche et plus célèbre. Elle est couverte d'un métal fort blanc, avec trois toits superposés. Cette pagode est assez longue, mais fort étroite ; et quand on y est entré, les yeux ne reposent que sur l'or. Les piliers, les lambris, les murailles et toutes les figures sont si bien dorées, qu'il semble que tout soit couvert de lames d'or. L'édifice, assez semblable à nos églises, est soutenu de gros piliers. On y trouve, en avançant, une manière d'autel, sur lequel sont trois ou quatre figures d'or massif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les unes sont debout et les autres assises les jambes croisées. Au delà est une espèce de sanctuaire, où se garde le plus précieux simulacre du royaume. Cette statue est debout, et touche de sa tête jusqu'à la couverture. Elle a environ quarante-cinq pieds de hauteur et sept ou huit de largeur. Ce prodigieux colosse est tout en or, et l'on dit qu'il a été fondu dans le lieu même où il est placé ; le temple aurait été construit postérieurement et par-dessus. A ses côtés, il y a plusieurs autres sta-

tues moins grandes, qui sont également d'or et enrichies de pierreries.

19° Nous remarquerons, au sujet des temples du Pégu, que, quand on construit une pagode, les premières personnes qui passent sont jetées dans les fondements. Sonnerat, qui rapporte cette barbare coutume, ajoute qu'elle est assez fréquente, parce que ces peuples consacrent presque toutes leurs richesses à la construction de pareils édifices.

20° Le nombre et la beauté des pagodes de Ceylan ont étonné et étonnent encore les Européens. On en voit plusieurs d'un travail exquis, bâties de pierre de taille, ornées de statues et d'autres figures. Quelques-unes ont la forme d'un colombier carré, et sont à double étage. Les chambres hautes n'ont pas moins leurs simulacres que le temple inférieur. Parmi ceux-ci, il s'en trouve d'une figure monstrueuse, les uns d'argent, d'autres de cuivre et de différents métaux. On voit aussi, dans ces temples, des bâtons peints, des targes, diverses espèces d'armes, des hallebardes, des flèches, des lames, des épées. Il y a un plus ou moins grand nombre de statues de Bouddhas assis, les jambes croisées, les mains l'une sur l'autre, les cheveux frisés, et la tête coiffée d'un casque jaune. Chaque pagode a ses revenus en terres, pour la subsistance de ses ministres, l'entretien des édifices et les provisions nécessaires pour le culte. Outre les temples publics, il est loisible aux particuliers de se bâtir des chapelles dans leurs cours, où ils entretiennent des cierges et des lampes allumées. *Voy.* VIHAR.

21° Nous ne décrirons point les temples de Bouddha dans le Tonquin; ce serait reproduire à peu de chose près, ce que nous avons déjà dit des temples des autres contrées bouddhiques. Mais nous devons signaler à l'attention de nos lecteurs la construction singulière des temples qui appartiennent à la religion de l'Etat, et particulièrement de ceux qui ont été élevés à la terre et au génie de l'agriculture dans toutes les provinces de l'empire, en conséquence de l'édit de Minh-Menh, promulgué en 1832.

Ces deux temples doivent être contigus, et ne consistent qu'en deux simples terrasses ou plates-formes carrées, élevées sur deux monticules voisins du siége des préfectures. Ils sont hauts de trois pieds, et d'une étendue, l'un de quarante, l'autre de soixante pieds carrés environ, ceints d'un mur d'appui qui s'élève à deux pieds au-dessus, ouverts par quatre escaliers de six marches aux quatre points cardinaux, environnés d'une cour de quinze à vingt-cinq pieds de largeur, selon l'étendue du temple, et close d'une haie vive de bambou qui s'élève de trente à quarante pieds, avec trois ouvertures à l'orient, à l'occident et au midi seulement, ayant chacune une colonne noire, placée en dehors, pour y suspendre une lanterne de papier afin d'éclairer le passage. La partie du sanctuaire est du côté du nord. Le plus vaste de ces deux temples, appelé *Ha-tae*, est consacré à la Terre; le plus petit, dit *Tien-nong*, du nom du génie de l'agriculture, est destiné exclusivement à un sacrifice annuel à ce génie, avant la cérémonie de l'agriculture. Chacun de ces deux temples ou terrasses a une maison en bois, couverte de tuiles et située à l'extrémité nord-est de la cour environnante. Celle qui est près du temple de la Terre est une sacristie commune aux deux temples; celle qui est près du temple de l'agriculture est un magasin du riz recueilli dans les champs affectés à l'agriculture et destiné aux sacrifices de l'Etat. Dans chaque maison sont logés des soldats, ou des gardiens civils, chargés de l'entretien. Le temple de l'agriculture a cinq ou six arpents de terre dans le voisinage, consacrés à l'agriculture de l'Etat; au milieu est un oratoire consistant en une terrasse d'un pied de haut et de vingt pieds carrés, qui semble destiné au culte du même génie. *Voy.* AGRICULTURE (*fête de l'*), n° 4.

22° Il y a dans la Chine différentes sortes de temples; les uns consacrés à l'ancienne religion de l'empire, d'autres à celle de Fo ou Bouddha, d'autres à Confucius, d'autres enfin au culte des ancêtres.

Dans les temps les plus anciens, il n'y avait pas de temples en Chine, et les sacrifices étaient offerts au ciel en plein air; c'est ce qui a encore lieu en certaines occasions; cependant on rapporte au règne de Hoang-ti, qui vivait près de 2700 ans avant notre ère, la construction d'un monument spécial pour offrir des sacrifices au *Chang-ti* (souverain suprême); mais les Thsin et les Hans commencèrent les premiers à avoir des chapelles dédiées aux *cinq empereurs* et au grand Un. Le lieu où l'on sacrifie au *Thien* est à découvert, et au-dehors des murs de la ville, vers le midi; on l'appelle *Kiao*. Le palais de l'empereur à Pékin renferme un grand nombre de temples, élevés, les uns aux génies de la nation, les autres aux divinités bouddhiques. Parmi eux on en distingue quatre principaux: le premier se nomme *Taï-Kouang-ming*, ou le palais de la grande lumière; il est dédié aux *Pe-tou*, ou aux étoiles du nord; on n'y voit qu'un cartouche ou carré de toile, entouré d'une somptueuse bordure, avec cette inscription: *A l'esprit Pe-tou*. Le second se nomme *Taï-Kao-thien*, ou palais du très-illustre et souverain empereur; il est dédié à *Kouan-te-King*, fameux capitaine dont on implore l'assistance pour obtenir une longue vie, des enfants, des honneurs, des richesses. Le troisième se nomme *Ma-ka-la-thien*, ou palais de la tête du bœuf cornu. Le quatrième porte le nom de *La-ma-thien*, ou temple de Lama. Ce dernier appartient à la religion bouddhique, aussi y voit-on sur l'autel un simulacre nu et dans une position peu décente. Il n'est fréquenté que par les Lamas et par les Tartares occidentaux; car les Chinois des autres cultes ont en général horreur de l'obscénité dans les images.

Il y a en outre dans la ville sept temples, dans chacun desquels l'empereur va tous les ans offrir un sacrifice. Cinq sont dans la cité neuve, et deux dans la vieille. Le premier est *Thien-tang*, le temple du Ciel. L'empereur y sacrifie au solstice d'hiver. Le second

est *Ti-tang*, le temple de la Terre. Après son couronnement, l'empereur y offre un sacrifice et laboure ensuite une pièce de terre. Le troisième est *Pe-thien-tang*, le temple de la région septentrionale du ciel. C'est au solstice d'été que l'empereur y sacrifie. A l'équinoxe, il sacrifie dans le *Yeou-tang*, ou temple de la Lune, qui est le quatrième. Dans le *Ti-vang-miao*, ou temple des anciens rois, on voit, dit-on, sur des trônes fort riches, les statues des empereurs depuis Fo-hi. L'empereur régnant y va observer des cérémonies funéraires. Ce sont les mandarins qui sacrifient dans le *Ching-vang-miao*, ou temple de l'esprit gardien des murs. Nous dirons, à cette occasion, que chaque ville a un temple consacré à son génie tutélaire. Dans les premiers temps, lorsqu'on n'avait pas de temples, les sacrifices s'offraient sur les montagnes.

Les temples de Fo sont nombreux et ornés d'une multitude de statues comme dans les autres contrées bouddhistes. Les toits en sont surtout remarquables par la beauté de leurs tuiles enduites d'un vernis jaune et vert; ils sont bordés de toutes parts de figures très-bien travaillées, et enrichis aux extrémités de dragons en saillie de la même couleur.

On appelle *miao* les édifices destinés à honorer soit Confucius, soit les ancêtres. Près du tombeau de ce philosophe il y a un *miao* gigantesque et magnifique, qui est la réunion de plusieurs beaux monuments construits avec des proportions admirables. On y déposa son portrait, tous les ouvrages qu'il avait composés, ses instruments de musique, le chariot dans lequel il voyageait, et quelques-uns des meubles qui lui avaient appartenu. Tous les lettrés sont dans l'usage de visiter ce temple et le tombeau au moins une fois dans leur vie, c'est même pour eux une sorte d'obligation de le faire une fois chaque année; mais comme cela serait impossible pour la plupart, on a élevé dans chaque ville un *miao*, où ceux qui sont dans les provinces éloignées vont faire les mêmes cérémonies qu'ils devraient accomplir dans le tombeau même, s'ils pouvaient s'y rendre.

Les *Miao*, spécialement affectés au culte des ancêtres, sont des espèces de pagodes fermées, aux murs desquelles on suspend les tablettes des défunts; celles du fondateur ou chef de la famille y restent en permanence; celles des autres sont enlevées après la septième génération. Cependant il n'y a que les empereurs qui aient des *miao* séparés et publics, dans lesquels on place aussi les tablettes de quelques personnages ou sujets distingués; car les *miao* des simples particuliers se réduisent à une salle destinée à cet usage dans la maison qu'on habite.

23° Les temples des Japonais sont de deux sortes : les *Miyas*, consacrés au culte des esprits, ou de l'ancienne religion du Japon; et les *Tiras* ou *Garan*, qui sont dédiés aux divinités bouddhiques. Ces derniers sont en très-grand nombre; on en compte 3894, seulement dans Miyako et les environs, desservis par 37,093 religieux. D'un autre côté les Miyas du Japon ont été évalués à 27,700. *Voy.* Miya, Garan, Tira, Daï-Bouts, Sanga.

24° Temples des Javanais. *Voy.* Tchandis.

25° Les temples des Balinais sont nombreux. Près de Baliling et de Sangsil, disent les missionnaires de la Société de Londres, nous avons observé une douzaine d'enclos sacrés; ils renferment chacun de petits temples ou des chapelles, et ont une étendue de cent à cent cinquante pieds carrés; ils sont entourés d'un mur de terre, et partagés ordinairement en deux espaces que l'on peut appeler la cour intérieure et la cour extérieure. Dans la première, nous avons généralement vu une couple de *varinghin*, grands arbres qui ressemblent au figuier des Banians, répandent un ombrage frais et agréable, et sont presque aussi sacrés à Bali qu'à Java. La seconde cour était réservée au temple des dieux : c'étaient de petites cabanes d'un ou deux pieds à six ou huit pieds carrés. Quelques-unes étaient bâties en briques et couvertes en chaume; d'autres en bois et couvertes en *gamouti*, sorte de substance chevelue que l'on obtient de l'aréquier. Les unes étaient ouvertes, n'ayant qu'un clayonnage léger entre les poteaux; les autres étaient complétement fermées avec une petite porte à la façade. Nous y sommes entrés, et nous n'y avons trouvé que des offrandes en fruits, et dans un seul, une rangée d'images en terre représentant les divers dieux du panthéon hindou. En dehors des temples, nous avons rencontré quelquefois une couple de figures grossières en argile durcie, qui semblaient avoir été placées là comme les portiers ou les gardiens du temple; mais toutes étaient en mauvais état et en partie brisées. Quelques statues n'avaient plus de tête, d'autres avaient perdu les bras; et la plupart des temples étaient délabrés, leurs fondations ébranlées, les toits dérangés; ce qui accusait à la fois le caractère indolent des habitants, et la nature périssable des matériaux employés dans la construction de ces sanctuaires.

26° Temples des Polynésiens. *Voy.* Moraï.

27° Garcilasso de la Véga décrit ainsi le fameux temple du Soleil, que l'on voyait à Cusco dans le Pérou : « Le grand autel de cet édifice superbe était du côté de l'orient, et le toit de bois fort épais, couvert de chaume par-dessus, parce qu'ils n'avaient point parmi eux l'usage de la tuile ni de la brique. Les quatre murailles du temple, à les prendre du haut en bas, étaient toutes lambrissées de plaques d'or. Sur le grand autel on voyait la figure du soleil, faite de même sur une plaque d'or, plus massive au double que les autres. Cette figure, qui était tout d'une pièce, avait le visage rond, environné de rayons et de flammes, de la même manière que les peintres ont accoutumé de la représenter : elle était si grande, qu'elle s'étendait presque d'une muraille à l'autre, où l'on ne voyait que cette seule idole, parce que ces Indiens n'en avaient point d'autre, ni dans ce temple ni ailleurs, et qu'ils n'ador[illegible]

point d'autres dieux que le soleil, quoi qu'en disent quelques auteurs.

« Aux deux côtés de l'image du soleil étaient es corps de leurs rois décédés, tous rangés par ordre, selon leur ancienneté, et embaumés de telle sorte, sans qu'on pût savoir comment, qu'ils paraissaient être en vie. Ils étaient assis sur des trônes d'or élevés sur des plaques de même métal, et ils avaient le visage tourné vers le bas du temple ; mais *Huayna Capac*, le plus cher des enfants du soleil, avait cet avantage particulier au-dessus des autres, d'être directement opposé à la figure de cet astre, parce qu'il avait mérité d'être adoré pendant sa vie, à cause des vertus éminentes et des qualités dignes d'un grand roi, qui avaient éclaté en lui dès sa plus tendre enfance. Mais à l'arrivée des Espagnols les Indiens cachèrent ces corps, avec tout le reste du trésor, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'ils étaient devenus.

« Il y avait plusieurs portes à ce temple : elles étaient toutes couvertes de lames d'or. La principale était tournée du côté du nord, comme elle l'est encore à présent. De plus, autour des murailles de ce temple, il y avait une plaque d'or en forme de couronne ou de guirlande, qui avait plus d'une aune de large. A côté du temple, on voyait un cloître à quatre faces, et, dans sa plus haute enceinte, une guirlande de fin or, d'une aune de large, comme celle dont je viens de parler. Tout autour de ce cloître, il y avait cinq grands pavillons en carré, couverts en forme de pyramide. Le premier était destiné à servir de logement à la lune, femme du soleil ; et celui-ci était le plus proche de la grande chapelle du temple. Ses portes et son enclos étaient couverts de plaques d'argent, pour donner à connaître, par la couleur blanche, que c'était l'appartement de la lune, dont la figure était dépeinte comme celle du soleil, avec cette différence qu'elle était sur une plaque d'argent, et qu'elle avait le visage d'une femme. C'était là que ces idolâtres allaient faire leurs vœux à la lune, qu'ils croyaient être la sœur et la femme du soleil, et la mère de leurs Incas et de tous leurs descendants. Ils la nommaient, à cause de cette dernière qualité, *Mamma Quilla*, c'est-à dire *mère lune;* mais ils ne lui offraient point de sacrifices, comme au soleil. Aux deux côtés de cette figure, on voyait les corps des reines décédées rangés en ordre selon leur ancienneté. *Mama Oëllo*, mère de Huayna Capac, avait la face tournée du côté de la lune, et était, par un avantage particulier, au-dessus des autres, parce qu'elle avait été mère d'un si digne fils. L'appartement le plus proche de celui de la lune était celui de Vénus, des Pléiades et de toutes les autres étoiles en général. On appelait *Chasca* l'astre de Vénus, pour montrer par là qu'il avait les cheveux longs et crêpés ; d'ailleurs on l'honorait extrêmement, parce qu'on le croyait le page du soleil, qu'on disait aller tantôt devant lui, tantôt après. On respectait fort aussi les Pléiades, à cause de la disposition merveilleuse de ces étoiles, qui leur semblaient toutes égales en grandeur. Pour les autres étoiles en général, on les appelait les servantes de la lune : on leur donna pour cette raison un logement auprès de leur dame, afin qu'elles la pussent servir plus commodément, parce qu'on croyait que les étoiles étaient au ciel pour le service de la lune, et non du soleil, à cause qu'on les voyait de nuit, et non de jour. Cet appartement et son grand portail étaient couverts de plaques d'argent, comme celui de la lune ; son toit semblait représenter un ciel, parce qu'il était semé d'étoiles de différentes grandeurs. Le troisième appartement, proche de ce dernier, était consacré à l'éclair, au tonnerre et à la foudre. On ne regardait point ces trois choses comme des dieux, mais comme les valets du soleil ; et l'on en avait la même opinion que l'ancien paganisme peut avoir eu de la foudre, qu'il regardait comme un instrument de la justice de Jupiter. C'est pour cette raison que les Incas donnèrent un appartement tout lambrissé d'or à l'éclair, au tonnerre et à la foudre, qui leur semblaient être les domestiques du soleil, et qui devaient par conséquent être logés dans sa propre maison. Ils ne représentèrent aucun de ces trois par aucune image de relief ni de plate peinture, parce qu'ils ne les pouvaient peindre au naturel, à quoi ils s'étudiaient principalement dans toutes leurs images; mais ils les honorèrent du nom de *Yllapa*. Les historiens espagnols n'ont pu comprendre jusqu'ici la signification de ce nom. Quelques-uns ont voulu mettre leur idolâtrie en parallèle à cet égard avec notre sainte religion ; en quoi ils se sont certainement trompés, aussi bien qu'en d'autres choses, où ils ont cherché avec moins de fondement des symboles de la très-sainte Trinité, en expliquant à leur mode les noms du pays, et attribuant aux Indiens une créance qu'ils n'ont jamais eue. Ils consacrèrent à l'arc-en-ciel le quatrième appartement, parce qu'ils trouvèrent que l'arc-en-ciel procédait du soleil. Cet appartement était tout enrichi d'or, et, sur les plaques de ce métal, on voyait, représentée au naturel, avec toutes ses couleurs, dans l'une des faces du bâtiment, la figure de l'arc-en-ciel, qui était si grande, qu'elle s'étendait d'une muraille à l'autre. Ils appelaient cet arc *Cuychu*, et l'avaient en grande vénération. Lorsqu'ils le voyaient paraître en l'air, ils fermaient la bouche aussitôt, et portaient la main devant, parce qu'ils s'imaginaient que, s'ils l'ouvraient tant soit peu, leurs dents en seraient pourries et gâtées.

« Le cinquième et dernier appartement était celui du grand sacrificateur et des autres prêtres qui assistaient au service du temple, et qui devaient être tous du sang royal des Incas. Cet appartement, enrichi d'or comme les autres, depuis le haut jusques en bas, n'était destiné ni pour y manger ni pour y dormir, mais servait de salle pour y donner audience, et y délibérer sur les sacrifices qu'il fallait faire, et sur toutes les

autres choses qui concernaient le service du temple. »

Toutes les divinités des nations subjuguées par les Incas avaient leur logement dans ce fameux temple de Cusco. Il était permis de leur rendre des hommages, mais à condition qu'on adorerait auparavant le soleil : moyen sage que les Incas avaient imaginé pour détruire insensiblement, et sans aucune violence, les religions étrangères. La noblesse du culte du soleil, comparée à l'absurdité des cérémonies des autres idolâtres, ne pouvait manquer de les ramener peu à peu à une religion qui l'emportait encore sur les autres par l'exemple et l'autorité du souverain.

28° « Les peuples de la Floride, dit Garcilasso de la Véga, ont des temples; mais ils ne s'en servent que pour y enterrer ceux qui meurent, et pour y enfermer ce qu'ils ont de plus précieux. Ils élèvent aussi aux portes de ces temples, en forme de trophées, les dépouilles de leurs ennemis. »

Voici la description du fameux temple de Taloméco, dans lequel les Floridiens déposaient les corps de leurs caciques défunts, telle qu'elle se trouve dans l'*Histoire de la conquête de la Floride*, par Garcilasso :

« Le temple de Taloméco, dit cet auteur, a plus de cent pas de long, sur quarante de large; les murailles hautes à proportion, et le toit fort élevé, pour suppléer au défaut de la tuile, et donner plus de pente aux eaux. La couverture est de roseaux fort déliés, fendus en deux, dont les Indiens font des nattes qui ressemblent aux tapis de jonc des Maures, ce qui est très-beau à voir. Cinq ou six de ces tapis, mis l'un sur l'autre, servent pour empêcher la pluie de percer, et le soleil d'entrer dans le temple : ce que les particuliers de la contrée et leurs voisins imitent dans leurs maisons. Sur le toit de ce temple, il y a plusieurs coquilles de différentes grandeurs et de divers poissons, rangées dans un très-bel ordre; mais on ne comprend pas d'où l'on peut les avoir apportées, ces peuples étant si éloignés de la mer, si ce n'est qu'on les ait prises dans les fleuves et les rivières qui arrosent la province. Toutes ces coquilles sont posées le dedans en dehors pour donner plus d'éclat, mettant toujours un grand coquillage de limaçon de mer entre deux petites écailles, avec des intervalles d'une pièce à l'autre, remplis par plusieurs filets de perles de diverses grosseurs, en forme de festons, attachés d'une coquille à l'autre. Ces festons de perles, qui vont depuis le haut du toit jusqu'en bas, joints au vif éclat de la nacre et des coquilles, font un très-bel effet lorsque le soleil donne dessus. Le temple a des portes proportionnées à sa grandeur. On voit à l'entrée douze statues de géants, faites de bois : ils sont représentés d'un air si farouche et si menaçant, que les Espagnols s'arrêtèrent longtemps à considérer ces figures dignes de l'admiration de l'ancienne Rome. On dirait que ces géants sont mis là pour défendre l'entrée de la porte; car ils sont en haie des deux côtés, et vont en diminuant de grandeur. Les premiers ont huit pieds; les autres un peu moins, à proportion, en forme de tuyaux d'orgues. Ils ont des armes conformes à leur taille : les premiers, de chaque côté, ont des massues garnies de cuivre, qu'ils tiennent élevées; et ils semblent tout prêts à les rabattre avec fureur sur ceux qui se hasardent d'entrer ; les seconds ont des marteaux d'armes, et les troisièmes une espèce de rame; les quatrièmes des haches de cuivre, dont les tranchants sont de pierre à fusil ; les cinquièmes tiennent l'arc bandé et la flèche prête à partir. Rien n'est plus curieux à voir que ces flèches, dont le bout d'en bas est un morceau de corne de cerf, fort bien mis en œuvre, ou de pierre à fusil affilée comme un poignard. Les derniers géants ont de fort longues piques garnies de cuivre par les deux bouts, en posture menaçante, ainsi que les autres; mais tous d'une manière différente et fort naturelle. Le haut des murailles du temple, en dedans, est orné conformément au dehors du toit; car il y a une espèce de corniche faite de grandes coquilles de limaçons de mer, mises en fort bon ordre; et entre elles on voit des festons de perles qui pendent du toit dans l'intervalle des coquilles et des perles. On aperçoit dans l'enfoncement, attaché à la couverture, quantité de plumes de diverses couleurs, très-bien disposées. Outre cet ordre qui règne au-dessus de la corniche, pendent de tous les autres endroits du toit plusieurs plumes et plusieurs filets de perles, retenus par des filets imperceptibles attachés par haut et par bas ; en sorte qu'il semble que ces ouvrages soient près de tomber. Au-dessous de ce plafond et de cette corniche, il y a autour du temple, des quatre côtés, deux rangs de statues, l'un au-dessus de l'autre, l'un d'hommes et l'autre de femmes, de la hauteur des gens du pays. Chacune a sa niche, joignant l'une de l'autre, et seulement pour orner la muraille, qui eût été trop nue sans cela. Les hommes ont tous des armes en main, où sont des rouleaux de perles de quatre ou cinq rangs, avec des houppes au bout, faites d'un fil très-délié et de diverses couleurs. Pour les statues des femmes, elles ne portent rien en leurs mains. Au pied de ces murailles, il y a des bancs de bois fort bien travaillés, où sont posés les cercueils des seigneurs de la province et de leurs familles. Deux pieds au-dessus de ces cercueils, en des niches, dans le mur, se voient les statues des personnes qui sont là ensevelies. Elles les représentent si naturellement, que l'on juge comme elles étaient au temps de leur mort. Les femmes n'ont rien à la main, mais les hommes y ont des armes. L'espace qui est entre les images des morts et les deux rangs de statues qui commencent sous la corniche, est semé de boucliers de diverses grandeurs, faits de roseaux si fortement tissus, qu'il n'y a pas de trait d'arbalète, ni même de coup de fusil, qui les puisse percer. Ces boucliers sont tous ornés de perles et de houppes de couleur ; ce qui contribue beaucoup à leur beauté.

« Dans le milieu du temple, il y a trois

rangs de caisses sur des bancs séparés : les plus grandes de ces caisses servent de base aux médiocres, et celles-ci aux plus petites; et d'ordinaire ces pyramides sont composées de cinq ou six caisses. Comme il y a des espaces entre un banc et un autre, cela n'empêche point d'aller de côté et d'autre, et de voir dans le temple tout ce qu'on veut. Toutes ces caisses sont remplies de perles; de sorte que les plus grandes renferment les plus grosses perles, et ainsi en continuant jusqu'aux plus petites, qui ne sont pleines que de semences de perles. Au reste, la quantité de perles était telle, que les Espagnols avouèrent qu'encore qu'ils fussent plus de neuf cents hommes, et eussent trois cents chevaux, ils ne pouvaient tous ensemble emporter en une fois toutes les perles de ce temple.

« Outre cette innombrable quantité de perles, on trouva force paquets de peaux de chamois, les uns d'une couleur, les autres d'une autre, sans compter plusieurs habits de peaux avec le poil, teints différemment; plusieurs vêtements de chats, de martres, et d'autres peaux aussi bien passées qu'au meilleur endroit d'Allemagne et de Moscovie. Autour de ce temple, qui partout était fort propre, il y a un grand magasin divisé en huit salles de même grandeur, ce qui lui apporte beaucoup d'ornement. Les Espagnols entrèrent dans ces salles, et les trouvèrent pleines d'armes. Il y avait dans la première de longues piques, ferrées d'un très-beau cuivre, et garnies d'anneaux de perles qui font trois ou quatre tours. L'endroit de ces piques qui touche à l'épaule, est enrichi de chamois de couleur; et aux extrémités il y a des houppes avec des perles qui contribuent beaucoup à leur beauté. Il y avait, dans la seconde salle, des massues semblables à celles des géants, garnies d'anneaux de perles, et, par endroits, de houppes de diverses couleurs, avec des perles à l'entour. Dans la troisième, on trouvait des marteaux d'armes, enrichis comme les autres; dans la quatrième, des épieux parés de houppes près du fer et à la poignée; dans la cinquième, des espèces de rames ornées de perles et de franges; dans la sixième, des arcs et des flèches très-belles. Quelques-unes sont armées de pierres à fusil, aiguisées par le bout en forme de poinçons, d'épées, de fer, de piques ou de pointes de poignard avec deux tranchants. Les arcs sont émaillés de diverses couleurs, luisants et embellis de perles en divers endroits. Dans la septième salle, il y avait des rondaches de bois et de cuir de vache apporté de loin, garnies de perles et de houppes de couleur; dans la huitième, des boucliers de roseaux tissus fort adroitement, et parés de houppes et de semences de perles. »

29° Les Mexicains avaient coutume de renfermer dans certains réduits obscurs un grand nombre d'idoles entassées les unes sur les autres, en l'honneur desquelles le sang des victimes humaines coulait continuellement. On les frottait avec ce sang, dont on les croyait avides; et ces affreux réduits, que l'on honorait du nom de temples, présentaient le spectacle hideux d'une boucherie. Ils étaient sacrés et respectables pour un peuple qui a porté plus loin qu'aucun autre le fanatisme et la superstition. Les gens distingués par leur naissance étaient les seuls qui pussent avoir accès dans ces horribles lieux; encore étaient-ils obligés d'acheter ce privilége par le meurtre d'un homme qu'ils immolaient avant d'entrer. — Il y avait chez les Mexicains un temple construit en l'honneur du dieu de l'air : il était d'une forme ronde. On remarquait particulièrement l'entrée de cet édifice, qui ressemblait à la gueule béante d'un serpent, et qui était remplie de statues effrayantes représentant des monstres. Mais le plus célèbre et le plus magnifique de tous les temples du Mexique, était celui qu'on avait dédié à Huitzilopochtli, et dont nous donnons la description à l'article Huitzilopochtli.

TEMPLIERS, ordre militaire, établi à Jérusalem vers l'an 1118. Neuf personnes zélées pour la gloire de Dieu, et touchées des cruautés qu'exerçaient les infidèles à l'égard des pèlerins qui allaient à la Terre Sainte, formèrent le projet d'une société religieuse et militaire qui devait avoir pour but de défendre les pèlerins et de veiller à la sûreté des chemins qui conduisaient à Jérusalem. Ils en furent eux-mêmes les premiers membres, et se lièrent par les vœux de religion, qu'ils prononcèrent en présence du patriarche de Jérusalem. Baudouin II, charmé du zèle et de la piété de ces nouveaux religieux, leur donna une maison à Jérusalem, auprès du temple; d'où ils prirent le nom de Templiers, ou de chevaliers du Temple. Ils n'eurent d'abord d'autres fonds pour subsister que les bienfaits qu'ils recevaient du roi, des prélats et des seigneurs; mais ces bienfaits se multiplièrent tellement, que les chevaliers acquirent bientôt d'immenses revenus. Avec les richesses, ils reçurent les vices qui les accompagnent ordinairement; et ils devinrent aussi odieux par leur orgueil et par leurs brigandages, qu'ils s'étaient autrefois rendus recommandables par leur zèle et par leur piété. En 1307, deux chevaliers, atteints et convaincus de plusieurs forfaits, entre autres, du crime d'hérésie, ayant été condamnés par le grand maître à finir leurs jours en prison, firent dire à Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, que, si l'on voulait leur promettre la liberté et leur assurer de quoi vivre, ils découvriraient des secrets dont le roi pourrait tirer plus d'utilité que de la conquête d'un royaume. Ces deux misérables parurent mériter l'attention du ministère. Ils firent un affreux détail de toutes les infamies et abominations qui se commettaient, disaient-ils, dans leur ordre, et dont eux-mêmes avaient été les témoins et les complices. Sur les dépositions de ces deux hommes, tous les Templiers qui se trouvèrent en France furent arrêtés le 13 octobre de la même année. L'affaire fut poussée avec vigueur par Guillaume Nogaret et un domi-

nicain nommé *Imbert*, confesseur du roi, et revêtu du titre d'inquisiteur.

On fit des informations de tous côtés, et bientôt l'on n'entendit plus parler que de chaînes, de cachots, de bourreaux et de bûchers. On attaqua jusqu'aux morts : leurs ossements furent déterrés, brûlés, et leurs cendres jetées au vent. On accordait la vie et des pensions à ceux qui se reconnaissaient volontairement coupables; on livrait les autres aux tortures. Plusieurs, qui n'auraient pas craint la mort, épouvantés par l'appareil des tourments, convinrent de tout ce qu'on leur disait d'avouer. Il y en eut aussi un grand nombre dont la constance ne put être ébranlée, ni par les promesses, ni par les supplices. On en brûla cinquante-quatre derrière l'abbaye de Saint-Antoine, qui tous, au milieu des flammes, protestèrent de leur innocence jusqu'au dernier soupir. Le grand maître, Jacques Molay (qui avait été parrain d'un des enfants du roi Philippe le Bel); Gui, commandeur d'Aquitaine, fils de Robert II et de Mahaut d'Auvergne, et frère du dauphin d'Auvergne; Hugues de Péralde, grand prieur de France, et un autre dont on ignore le nom, après avoir été conduits à Poitiers devant le pape, furent ramenés à Paris, pour y faire une confession publique de la corruption générale de leur ordre. Ils en étaient les principaux officiers; et comme Philippe le Bel n'ignorait pas qu'on disait hautement que les richesses immenses que les Templiers avaient apportées d'Orient, et dont il voulait s'emparer, étaient la véritable cause de la persécution qu'ils essuyaient, il espérait que cette cérémonie en imposerait au peuple, et calmerait les esprits effrayés par tant et de si horribles exécutions dans la capitale et dans les provinces. On les fit monter tous les quatre sur un échafaud dressé devant l'église Notre-Dame. On lut la sentence qui modérait leur peine à une prison perpétuelle. Un des légats fit ensuite un long discours, où il détailla toutes les abominations et les impiétés dont les Templiers avaient été convaincus, disait-il, par leur propre aveu; et afin qu'aucun des spectateurs n'en pût douter, il somma le grand maître de parler, et de renouveler publiquement la confession qu'il avait faite à Poitiers... « Oui, je vais parler, dit cet infortuné vieillard, en secouant ses chaînes et s'avançant jusque sur le bord de l'échafaud. Je n'ai que trop longtemps trahi la vérité. Daigne m'écouter, daigne recevoir, ô mon Dieu! le serment que je fais; et puisse-t-il me servir, quand je comparaîtrai devant ton tribunal! Je jure que tout ce qu'on vient de dire des Templiers est faux; que ce fut toujours un ordre zélé pour la foi, charitable, juste, orthodoxe, et que, si j'ai eu la faiblesse de parler différemment, à la sollicitation du pape et du roi, et pour suspendre les horribles tortures qu'on me faisait souffrir, je m'en repens. Je vois, ajouta-t-il, que j'irrite nos bourreaux, et que le bûcher va s'allumer. Je me soumets à tous les tourments qu'on m'apprête, et reconnais, ô mon Dieu! qu'il n'en est point qui puisse expier l'offense que j'ai faite à mes frères, à la vérité et à la religion... » Le légat, extrêmement déconcerté, fit remener en prison le grand maître et le frère du dauphin d'Auvergne, qui s'était aussi rétracté. Le soir même, ils furent tous les deux brûlés vifs et à petit feu, dans l'endroit où est aujourd'hui la statue de Henri IV. Leur fermeté ne se démentit point. Ils invoquaient Jésus-Christ, et le priaient de soutenir leur courage. Le peuple, consterné, et fondant en larmes, se jeta sur leurs cendres et les emporta comme de précieuses reliques. Les deux commandeurs, qui n'avaient pas eu la force de se rétracter, furent traités avec douceur. Mézerai rapporte que le grand maître ajourna le pape à comparaître devant le tribunal de Dieu dans quarante jours, et le roi dans un an. Si cet ajournement est vrai, ce fut une prophétie que l'événement vérifia. A l'égard des deux scélérats qui occasionnèrent toute cette procédure, le premier périt dans une mauvaise affaire; et l'autre, nommé *Noffodei*, fut pendu pour quelques nouveaux crimes.

Les Templiers furent aussi poursuivis en Italie, en Espagne et en Angleterre, mais avec moins de rigueur qu'en France. Enfin, dans un concile tenu à Vienne en 1311, leur ordre fut entièrement supprimé par le pape Clément V. Leurs biens furent unis à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à l'exception de ceux des Templiers d'Aragon et de Portugal, qui furent donnés, les premiers à l'ordre de Calatrava, les seconds à l'ordre du Christ.

Les Templiers ont été diversement jugés par les écrivains anciens et modernes. Saint Bernard, moins d'un siècle avant leur condamnation, en fait un magnifique éloge. « Ils vivent, dit-il, sans avoir rien de propre, pas même leur volonté; ils sont pour l'ordinaire vêtus simplement et couverts de poussière; ils ont le visage brûlé des ardeurs du soleil, le regard fixe et austère. A l'approche du combat, ils s'arment de foi au dedans et de fer au dehors; leurs armes sont leur unique parure, ils s'en servent avec courage dans les plus grands périls, sans craindre ni le nombre, ni la force des barbares. Toute leur confiance est dans le Dieu des armées, et en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et honorable. O l'heureux genre de vie, dans lequel on peut attendre la mort sans crainte, la désirer avec joie, et la recevoir avec assurance! »

Les statuts de l'ordre avaient pour bases les vertus chrétiennes et militaires. Il nous reste la formule du serment exigé des Templiers : « Je jure de consacrer mes discours, mes armes, mes forces et ma vie à la défense des mystères de la foi, et à celle de l'unité de Dieu, etc. Je promets aussi d'être soumis et obéissant au grand maître de l'ordre..... Toutes les fois qu'il en sera besoin, je passerai les mers pour aller combattre; je donnerai secours contre les rois

et princes infidèles ; et en présence de trois ennemis je ne fuirai point, mais, quoique seul, je les combattrai, si ce sont des infidèles. » Leur étendard, noir et blanc, était appelé le *bauçéant:* on y lisait ces paroles: *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* C'était après avoir assisté ou participé aux saints mystères, qu'ils marchaient au combat, précédés de l'étendard sacré, et quelquefois en récitant des prières. Leur sceau portait cette inscription : *Sigillum militum Christi.* Enfin l'histoire rappelle souvent la gloire et le dévouement de ces chevaliers, et des témoignages authentiques prouvent que, fidèles à leur serment et à leur institution, ils respectaient les lois de la religion et de l'honneur.

Ces considérations et bien d'autres encore que nous passons sous silence induisent à regarder comme de perfides et honteuses calomnies les accusations d'impiété, de sacrilége, de monstrueuses infamies, qui éclatèrent tout à coup contre eux au commencement du XIVe siècle. On disait qu'à leur réception dans l'ordre, ils étaient conduits dans une chambre obscure, où on les faisait renier Jésus-Christ, cracher trois fois sur le crucifix, et même uriner dessus ; qu'ils adoraient une tête de bois dorée, qui avait une grande barbe, et qu'on ne montrait qu'aux chapitres généraux. On ajoutait qu'en Languedoc, trois commandeurs, mis à la torture, avaient avoué qu'ils avaient assisté à plusieurs chapitres provinciaux de l'ordre ; que, dans un de ces chapitres tenu à Montpellier, et de nuit, suivant l'usage, on avait exposé une tête ; qu'aussitôt le diable avait apparu sous la figure d'un chat ; que ce chat, tandis qu'on l'adorait, avait parlé et répondu avec bonté aux uns et aux autres ; qu'ensuite plusieurs démons avaient aussi apparu sous des formes de femmes, avec lesquelles les frères s'étaient unis indistinctement. Ce n'était là que la moindre partie des infamies qu'on leur attribuait : nous taisons les plus obscènes. Si les Templiers étaient en effet coupables de pareilles horreurs, ils méritaient un châtiment rigoureux. Mais l'irrégularité et la précipitation des procédures faites contre eux, le désir et la volonté déterminée que l'on avait de les trouver criminels, les rétractations de plusieurs d'entre eux, donnent lieu de soupçonner que la plupart de ces imputations étaient fausses. Nous croyons que le grand crime des Templiers était leurs grandes richesses ; plusieurs menaient une vie scandaleuse et peu conforme à leur état ; enivrés de leur prospérité et de leurs dignités qui les faisaient marcher presque les égaux des rois, ils étalaient un luxe et un faste plus odieux encore dans des religieux que dans tous autres. D'autres étaient livrés à la volupté et à la mollesse. Joignons à cela les discours séditieux qu'ils tinrent sur la conduite de Philippe le Bel et sur celle de ses deux favoris, Enguerrand de Marigny, intendant des finances, et Etienne Barbette, prévôt de Paris et maître des monnaies ; et nous aurons sans doute tous les motifs secrets qui ont porté à sévir contre un ordre illustre et célèbre, qui avait sans doute besoin de réforme, et qu'il eût fallu simplement abolir, s'il était réputé inutile.

Aussi, dès le siècle dernier, l'opinion publique, qui jusque-là les avait condamnés sur la foi des procédures, commença à se modifier à leur égard, et à leur devenir favorable. Ce revirement fut puissamment secondé de nos jours par M. Raynouard, qui fit représenter, en 1805, la tragédie *des Templiers*, brillant factum en leur faveur, et qui publia, en 1813, des *Monuments historiques* qui font l'apologie de cet ordre. Dès lors presque tout le monde se montra convaincu de leur innocence. Mais voilà qu'un savant orientaliste est venu depuis venger la mémoire de Clément V et de Philippe le Bel, ou plutôt ramener la question où elle était il y a deux siècles, en reproduisant, dans les *Mines de l'Orient*, une foule de monuments hiéroglyphiques et symboliques se rapportant aux mystères ténébreux des Templiers. (*Voy.* BAPHOMET, MÉTÉ.) M. de Hammer pense que les statuts des Templiers, découverts à la fin du siècle dernier, ne régissaient que le vulgaire des chevaliers, et n'étaient destinés qu'à mieux cacher une doctrine secrète à laquelle on n'atteignait que par une initiation. Cette doctrine, selon cet auteur, venait des Ismaéliens, qui avaient de nombreux rapports avec les Templiers, et avaient pris leur origine dans les sectes gnostiques des premiers siècles de l'Eglise. Nous ne prendrons point de parti dans cette grave question, attendant pour cela que de nouvelles découvertes, si on en fait encore, ou du moins de nouvelles recherches aient fait disparaître tout doute sur l'innocence ou la culpabilité des Templiers.

Mais nous devons dire quelques mots d'une secte ou association très-moderne, qui, ayant pris le nom et le costume des Templiers, prétend se rattacher aux anciens chevaliers de cet ordre par une succession suivie et non interrompue. Ils avancent qu'après le supplice de Jacques Molay et la dissolution de l'ordre, quelques chevaliers résolurent de rester fidèles à leur bannière et reconnurent pour grand maître Marc Larmenius, qui rédigea une charte de transmission, laquelle fut successivement signée par tous les grands maîtres ses successeurs. Dans le nombre figurent les noms de Du Guesclin, de trois Armagnacs qui se succèdent de 1381 à 1451, de Chabot-Montmorency, de Valois, de Philippe le régent ; viennent ensuite trois Bourbons immédiats, savoir : le duc du Maine, Bourbon-Condé et Bourbon-Conti ; après ceux-ci vint Cossé Brissac, qui était grand maître en 1779. En 1804, le médecin Palaprat, surnommé Bernard Raymond, fut proclamé ou se proclama lui-même grand maître de l'ordre, avec le titre d'*altesse éminentissime.* Ce dernier est mort il y a quelques années ; j'ignore le nom de son successeur.

Paris est le chef-lieu de l'ordre ; mais les Templiers prétendent avoir un grand nom-

bre de succursales, notamment en Angleterre, à Bruxelles, à Rio-Janeiro, à Caracas, à Calcutta, en Grèce, etc. Les charges bénéficiales sont au nombre de dix : la grande maîtrise, quatre lieutenances générales, huit grandes préceptoreries, les grands prieurés, les bailliages, les commanderies, et même des abbayes commandataires. Ils ont fait du globe entier une répartition fictive en grands prieurés, qui contiennent même les pays récemment découverts et les contrées non explorées ; ainsi, il y a les grands prieurés non-seulement du Japon et de la Tartarie chinoise, mais encore du Congo, de la Nigritie et du Monomotapa. Outre les titulaires et les charges bénéficiales, il y a des dignitaires pour le conseil privé, la cour préceptoriale et la cour synodale. Dans celle-ci, figure un primat avec le titre de *très-sainte éminence;* ce fut quelquefois un évêque, quelquefois un prêtre. Plusieurs fois, dans ce siècle, les Templiers modernes ont étonné les Parisiens par la singularité de leurs cérémonies et l'étrangeté de leurs costumes dans quelques cérémonies publiques qu'ils ont hasardées, tels que des services commémoratifs qu'ils ont fait faire le jour anniversaire du supplice de Jacques Molay, et de prétendus offices liturgiques, ou messes sacriléges, qu'ils ont célébrés ostensiblement après 1830.

Si cet ordre de Templiers n'est pas sorti tout éclos du cerveau de Palaprat, il est certain qu'il faut en chercher l'origine dans une espèce de secte maçonnique, qui prenait aussi le titre de *Johannites*, ou disciples de saint Jean l'Evangéliste ; car leurs livres sacrés se composent à peu près exclusivement des écrits de cet apôtre, savoir : son évangile, ses épîtres et son Apocalypse. Ils ont même un manuscrit grec de l'Evangile de saint Jean, composé de dix-neuf chapitres seulement au lieu de vingt-un, qui paraît remonter à la fin du XIIIe siècle, mais qui diffère notablement de nos exemplaires. Ils ont de plus une espèce de rituel, intitulé *Léviticon.*

Si les Templiers modernes descendent réellement des anciens, leur doctrine et leur foi ne prouvent pas en faveur de ces derniers ; car bien loin de se croire obligés de combattre pour l'Eglise et le christianisme, il n'est pas même nécessaire de croire en Dieu pour être aggrégé dans l'ordre. La doctrine de l'ordre est une espèce de panthéisme qui peut se résumer dans ce symbole : « Dieu est tout ce qui existe ; chaque partie de ce qui existe est une partie de Dieu, mais n'est pas Dieu. Immuable dans son essence, Dieu est muable dans ses parties, qui, après avoir existé sous les lois de certaines combinaisons plus ou moins compliquées, revivent sous des lois de combinaisons nouvelles. Tout est incréé.

« Dieu étant souverainement intelligent, chacune des parties qui le constituent est douée d'une portion de son intelligence en raison de sa destinée, d'où il suit qu'il y a une gradation infinie d'intelligences résultant d'une infinité de composés différents, dont la réunion forme l'ensemble des mondes. Cet ensemble est le grand tout ou Dieu, lequel seul a la puissance de former, modifier, changer et régir tous ces ordres d'intelligences, selon les lois éternelles et immuables d'une justice et d'une bonté infinie.

« Dieu, être infini, se compose de trois puissances : le Père ou l'existence, le Fils ou l'action, et l'Esprit ou l'intelligence, produit de la puissance du Père et du Fils. Ces trois puissances forment une trinité, une puissance infinie, unique et individuelle. »

L'homme est doué du libre arbitre, condition indispensable pour mériter ou démériter. En conséquence, le Léviticon proclame la doctrine des récompenses et des punitions futures. Les récompenses sont décernées à la pratique des vertus, qui sont la foi, l'espérance et la charité, ce qui constitue la religion du Christ; mais la foi et l'espérance ne servant à rien sans la charité, et celle-ci pouvant à la rigueur tenir lieu des deux autres, tout homme qui est rempli de charité possède la plénitude du christianisme. De là on conclut au salut de tous les hommes ; le texte ne dit même pas s'il faut en exclure ceux qui n'ont pas la charité ; il enseigne même une doctrine assez vague sur les peines et les récompenses futures, car « comme il ne nous est pas donné de connaître quelles peuvent être la nature, les modifications et la durée des récompenses, il en est de même de la nature et de la durée des peines. » Le même livre déclare que « l'ordre de la nature étant immuable, conséquemment toutes les doctrines que l'on voudrait étayer sur un changement de ces lois, ne seraient fondées que sur l'erreur. » L'intention d'exclure les miracles se montre évidemment dans cette théorie, et plus encore dans le récit romanesque du Léviticon sur l'origine de la religion chrétienne.

Elle n'est autre que la religion naturelle, conservée dans les temples de l'initiation, en Egypte et en Grèce. Moïse, profondément instruit dans les mystères égyptiens, transporta l'initiation et ses dogmes chez les Hébreux, en ne confiant qu'aux lévites d'un ordre supérieur les vérités de la religion ; mais les passions et l'intérêt de ces lévites ayant altéré la foi primitive, Jésus de Nazareth, pénétré d'un esprit tout divin, après avoir reçu en Egypte tous les degrés de l'initiation, et avec eux l'Esprit saint et la puissance théocratique, retourna en Judée. Les prêtres juifs se liguèrent contre lui ; mais Jésus, dirigeant ses hautes méditations vers la civilisation et le bonheur du monde, déchira le voile qui cachait aux peuples la vérité, leur prêcha l'amour de leurs semblables, l'égalité en droit de tous les hommes devant le Père commun, consacra par un sacrifice divin ses dogmes célestes, et fixa pour jamais sur la terre, avec *les évangiles* (c'est-à-dire avec les dix-neuf chapitres de l'Evangile de saint Jean), la religion écrite dans le livre de la nature et de l'éternité.

Jésus conféra l'initiation évangélique et la suprématie sur l'Eglise qu'il avait fondée, à

Jean, le disciple bien-aimé, et aux autres apôtres, sans en excepter Pierre et Judas Iscariote, dont l'un eut la lâcheté de le renier, et l'autre commit le crime affreux de le livrer à ses ennemis. Ainsi, le patriarcat a été transmis, sans interruption, depuis Jean jusqu'à Théoclet, en 1118, et, depuis lors jusqu'à présent, aux grands maîtres de l'ordre des Templiers, qui, par cette raison, se disent Johannites, ou chrétiens primitifs. Jésus, livré à ses ennemis, mourut pour soutenir la vérité, puis il retourna à la vie éternelle. Mais qu'est-ce que la vie éternelle? c'est la puissance dont est doué chaque être de vivre de sa vie propre, et d'acquérir une infinité de modifications, en se combinant sans cesse avec d'autres êtres, selon ce qui est prescrit par les lois éternelles de la sagesse, de la justice et de la bonté infinie de la souveraine intelligence.

D'après ce système de modifications de la matière, il est naturel de conclure que toutes ses parties ont la faculté de penser et le libre arbitre, conséquemment la faculté de mériter et de démériter. Toutefois les hauts initiés conviennent que le mode de sentir et la somme d'intelligence ne sont pas les mêmes dans la série des êtres, mais qu'elles sont relatives à l'ordre hiérarchique dans lequel ils sont placés. Ainsi l'intelligence de la molécule simple se borne à admettre ou à rejeter l'alliance de certaines molécules, ce qui constitue la loi de l'affinité ou de l'attraction, etc.

Les Templiers ont trois rites symboliques qui tiennent lieu de sacrements : 1° le baptême par l'oblation de l'eau, symbole de la nécessité d'être sans tache aux yeux du Seigneur ; 2° l'eucharistie par l'oblation du pain et du vin, symbole de la charité qui doit unir les fidèles ; 3° le sacerdoce, ou pouvoir de gouverner les fidèles et de leur communiquer les vérités de la religion, que Jésus-Christ transmit à ses apôtres par ces paroles qui sont répétées en grec dans la collation du huitième grade lévitique : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Toutefois il ne faudrait pas conclure de ce texte qu'ils admettent la confession auriculaire ; car, d'après eux, cela signifie que le prêtre déclare au pécheur repentant que ses péchés lui sont pardonnés, et, dans le cas contraire, qu'ils ne sont pas effacés.

Une liturgie spéciale est adaptée aux formes d'admission pour chaque ordre lévitique ; la plus pompeuse est celle du lévite pontife, ou évêque. A la première interrogation : qui êtes-vous ? il répond : *je suis le serviteur des serviteurs de Dieu.* Le consécrateur lui lave les pieds, lui donne l'anneau, l'étole, la trabée, la croix suspendue au cou, la tiare, le bâton pastoral ; il étend sur sa tête le livre des Evangiles, lui impose les mains, et avec l'huile consacrée, lui fait des onctions au front, à la tête et aux mains. *Voy.* au mot Leviticon, la nomenclature des neuf grades du Lévitique.

TEMPULAGUI, divinité des Araucans du Chili ; c'est une vieille femme qui, semblable au Charon des Grecs, passe les âmes au delà des mers, vers l'Occident, où se trouve le séjour de l'éternelle béatitude.

TÉNARE. Au pied du cap Ténare, en Laconie, était une caverne profonde d'où sortaient des vapeurs méphitiques; les gens du pays la regardaient comme l'entrée des enfers; de là, chez les poëtes, le Ténare était pris pour les enfers. Quelques-uns avaient imaginé que c'était par là qu'Hercule avait descendu dans les enfers, et qu'ayant trouvé là le chien Cerbère, il l'avait emmené. Hécatée de Milet et Plutarque supposent qu'un serpent dangereux avait son repaire dans cette caverne, ce qui aurait donné lieu à cette fable.

TE NATSOU TSI, la première femme, suivant les Japonais. *Voy.* Asi natsou tsi et Sosan-no o-no Mikoto.

TEN DAI SIO, une des sectes ou observances bouddhiques du Japon ; elle tire son nom du mont *Thien-thaï* en Chine, où elle fut fondée par un célèbre religieux chinois connu sous le titre de *Thien-taï ta su*, ou le grand docteur du mont Thien-thaï. Il vivait à la fin du VIe siècle. Sa doctrine fut portée au Japon, en 805, par Saï-tou. Elle est une des plus répandues dans cet empire; son siége principal est au temple Yen-riak-si. Les religieux de cet ordre mènent une vie très-retirée; ils ne parlent ensemble que fort rarement, et jamais aux séculiers, excepté ceux qui ont soin des affaires temporelles du couvent.

TÉNÈBRES. On est dans l'usage d'appeler ainsi, en France, l'office de la nuit des trois derniers jours de la semaine sainte. Ce nom vient sans doute de ce que cet office étant célébré à l'entrée de la nuit, et le chœur n'étant éclairé que par quinze cierges disposés sur une herse triangulaire, dont on en éteint un après chaque psaume, les ténèbres vont toujours en augmentant jusqu'à la fin. Ce nombre de quinze cierges allumés au commencement de l'office, bien que le plus général, n'est pas cependant universel, car il y a des églises où on en met neuf, dans d'autres douze ou treize, dans d'autres vingt-quatre ou vingt-cinq; dans d'autres quarante-quatre, etc. Cet usage d'éteindre un cierge après chaque psaume, à mesure que le jour baisse, s'explique facilement, si l'on considère que cet office se faisait autrefois à la fin de la nuit, et il était tout simple de diminuer les lumières à mesure que les ténèbres se dissipaient.

TÉNÈS, fondateur et législateur des Ténédiens. Les habitants de l'île de Ténédos le vénérèrent comme un dieu, et lui élevèrent un temple dans lequel il était sévèrement défendu de prononcer le nom d'Achille, parce que Ténès avait été tué par ce héros. Cicéron reprochait à Verrès d'avoir enlevé de Ténédos la statue de Ténès, ce dieu, dit-il, que les Ténédiens avaient en si grande vénération.

TENGHÉRIS ou Tengris, nom générique qui sert à désigner les génies ou divinités inférieures dans la plupart des langues tarta-

res. Chez les Bouddhistes de la Mongolie, du pays des Kalmouks, etc., les Tenghéris correspondent aux Dévas ou Dévatas des Indiens. Ils existaient avant la création des êtres, et le plus élevé des sept cieux fut leur premier séjour. Les troubles qui survinrent entre eux en firent descendre une partie dans les cieux inférieurs, dans le soleil et les étoiles, sur le mont Souméroü et sur les autres montagnes de l'Occident. Parmi ces divins génies il en est de bons (*Æssouris*), et de mauvais (*Assouris*), les *Souras* et *Asouras* des Hindous. Ils prennent plus ou moins de part aux destinées humaines, aussi leur rend-on des hommages assidus. Tous sont sujets à la mort ; mais les années de leur vie sont innombrables, et lorsqu'ils meurent, c'est pour renaître dans des corps nouveaux. Ceux qui habitent le sommet du mont Souméroü vivent 3,700 millions d'années humaines. Les étoiles que l'on voit quelquefois tomber annoncent la mort d'un Tenghéri qui a terminé sa longue carrière, et descend dans le monde souterrain pour y animer un autre corps.

Le mot Tenghéri ou Tengri, signifie proprement *le ciel*, dans diverses langues tartares ; c'est pourquoi on s'en sert pour exprimer la divinité en général ; et le nom de Dieu s'articule encore aujourd'hui, dans la langue turque, *Tengri* ou *Ten'ri*.

TENITES, déesses des sorts, chez les Romains, ainsi nommées du verbe *tenere*, parce qu'elles *tiennent* la destinée des hommes.

TEN KA DAI, divinité du Japon, dont le temple est un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Tous les mois, on y amène une des plus belles filles du pays, à laquelle le dieu, dans une entrevue mystérieuse, explique toutes les difficultés que les bonzes la chargent de lui proposer. Mais lorsque la consultation est terminée, et que la jeune fille cède la place à celle qui doit lui succéder, son corps se trouve, dit-on, tout couvert d'écailles semblables à celles des poissons.

TEN SIO DAI SIN, le premier des esprits terrestres qui régnèrent sur le Japon, antérieurement à la race humaine. C'est la principale divinité du sintoïsme. C'est à tort que plusieurs voyageurs et écrivains en ont fait un dieu ; c'est une déesse, ou mieux un esprit femelle, fille d'Isa naghi-no Mikoto, le septième des esprits terrestres. Celui-ci, qui, de concert avec Isa nami-no Mikoto, avait engendré ou créé la mer, les rivières, les montagnes, les arbres, etc., réfléchit qu'il manquait encore un être pour gouverner le monde. Isa nami-no Mikoto mit d'abord au monde une fille divine, nommée *Oo firou meno mousi*, c'est-à-dire l'intelligence précieuse du soleil céleste, et vulgairement appelée *Ten sio daï sin* (1). Cette fille avait la figure resplendissante et l'air spirituel. Ses parents en furent enchantés ; mais la trouvant trop belle pour la terre, ils résolurent de l'envoyer au ciel, et de l'y charger du gouvernement universel, en qualité de déesse du soleil. Sa mère lui donna une sœur, ***Tsouki-no kami***, ou la déesse de la lune, qui fut également envoyée au ciel pour seconder Ten sio dai sin. Plus tard, elles eurent un frère, nommé *Sosan-no o-no Mikoto*, esprit capricieux, colère, turbulent et quelquefois dangereux. C'est pourquoi ses parents se gardèrent bien de l'envoyer au ciel ; ils craignirent même de le laisser sur la terre, et résolurent de le préposer au *Ne-no kouni*, royaume des enfers. Mais, avant de s'y rendre, il demanda et obtint la permission de monter au ciel pour y faire visite à ses deux sœurs. Il s'en approcha donc avec un bruit affreux. Ten sio daï sin, qui connaissait sa turbulence, en fut très-effrayée, et présuma que le but de sa visite était de s'emparer du domaine de ses sœurs.

Cependant elle s'arma de courage, noua ses cheveux sur sa tête, retroussa ses vêtements, les tira comme des caleçons entre ses cuisses, et les attacha à sa ceinture. Dans une main elle prit les 500 fils de grains de pierres précieuse rouge, appelée *yasaka-ni* : elle orna ses cheveux de guirlandes qui lui tombèrent sur l'épaule, et sur le dos elle s'attacha deux carquois ; l'un contenait 1000 flèches, l'autre 500. Elle garnit son coude du gantelet de buffle dont se servent les archers, et prit un arc de l'autre main. Ainsi équipée, elle alla au-devant de son frère, et le questionna d'un ton aigre sur ce qui l'amenait. Il répondit : « Je n'ai point de mauvaises intentions ; mais mes parents m'ayant ordonné de me rendre au Ne-no kouni, j'ai obtenu leur consentement de venir auparavant prendre congé de vous. J'ai eu beaucoup de peine à percer l'air et les nuages pour venir jusqu'à vous, et je ne m'imaginais pas que mon arrivée dût si fort fâcher ma sœur. » Elle lui demanda alors comment il pouvait la convaincre qu'il n'avait pas d'intentions hostiles. Il offrit de conclure avec elle cette convention, que, s'il procréait trois filles, elle pourrait croire qu'il avait le cœur mauvais ; mais que s'il engendrait trois fils, son cœur serait pur. Elle accepta cette épreuve, prit l'épée de son frère, la brisa en trois morceaux, qu'elle lava dans le puits céleste, puis elle les mâcha entre ses dents et les rejeta. Un brouillard épais sortit en même temps de sa bouche, et il parut trois vierges, nommées *Ta gori fime*, *Taki tsou fime* et *Itsi ki sima fime*. Sosan-no o-no Mikoto prit alors des guirlandes que sa sœur avait tressées dans ses cheveux et les 500 fils de grains de Yasaka-ni, les remua dans le même puits, les mâcha et les rejeta avec un brouillard épais, duquel sortirent cinq garçons, nommés *Masa ya a katsou katsou-no faya fi ama-no osi wo mimi-no Mikoto*, *Amano o fi-no Mikoto*, *Ama tsou fiko ne-no Mikoto*, *Ikou tsou fiko ne-no Mikoto* et *Kouma no-no kou sou fi-no Mikoto* ; il prétendit qu'ils étaient ses fils. Elle répliqua qu'étant produits par ses bijoux, ils étaient à elle ; mais que les trois filles produites par son épée, qu'elle avait mâchée, étaient à lui : en consé-

(1) Ce nom est en chinois articulé à la japonaise, et signifie *l'esprit céleste de l'éclat du ciel* ; le vocable japonais est *Amaterasou oon Kami*, même signification qu'en chinois.

quence le traité fut rompu. Ces trois vierges furent mises en possession de l'île de Kiouziou, divisée en neuf provinces.

Le traité ainsi rompu, Sosan-no o-no Mikoto commit toutes sortes de dégâts. Quand Ten sio daï sin ensemença la terre au printemps, il y jeta l'ivraie, et foula aux pieds les sentiers. En automne il chassa le cheval bigarré *Ama-no boutsi koma* dans les champs pour détruire la récolte. Enfin il se permit toutes sortes de vexations envers sa sœur. Celle-ci en fut tellement effrayée, qu'elle se blessa involontairement avec sa navette; ce qui lui causa un tel dépit, qu'elle s'enfuit dans une caverne du rocher *Ama-no iwa*, situé dans le ciel, et en boucha l'entrée d'une grosse pierre : aussitôt le monde fut couvert de ténèbres.

Alors les 800,000 dieux s'assemblèrent près de la rivière *Ama-no yasou gawa* pour se consulter sur le meilleur moyen de faire sortir du rocher Ten sio daï sin. Omofi gane-no kami, dieu du destin, proposa d'y rassembler des oiseaux et de les faire chanter, tandis que le dieu Ta tsikara o-no kami garderait l'entrée, qu'Ama-no koyane-no Mikoto et Fouto dama-no Mikoto iraient à la montagne *Ama-no kako yama* pour y déraciner les 500 arbres nommés *Ma saka ki* et les planter devant le rocher; puis ils suspendraient les 500 fils des grains impériaux faits de la pierre précieuse *yasaka ni* à leur sommet, le miroir *ya ta-no kagami* au milieu, et aux branches inférieures les *nighite*, ou petites bannières; qu'ensuite on y ferait danser la déesse Ama-no ousou me-no Mikoto, ayant sur la tête une guirlande de branches de l'arbre *Ma saka ki*, et les manches de sa robe retroussées avec des liens d'herbes; enfin qu'il faudrait y allumer un grand feu. Tout ceci fut approuvé par les autres dieux et mis à exécution.

Ten sio daï sin, entendant ce tumulte, se disait : « Puisque j'ai fermé l'entrée de la caverne, il doit régner une nuit obscure dans l'univers. » Entraînée par la curiosité de voir pourquoi Ama no ousou me-no Mikoto dansait au son de la musique, elle poussa la pierre un peu en dehors. Aussitôt Ta tsikara o-no kami passa une main dans l'ouverture, saisit la pierre des deux mains, la jeta de côté et fit sortir Ten sio daï sin du rocher. Ama-no koyane-no Mikoto, et Fouto dama-no Mikoto tendirent au même instant une corde devant l'entrée, pour empêcher qu'elle ne fût bouchée de nouveau. Tous les dieux supplièrent alors la déesse du soleil de ne plus s'enfuir; et pour l'apaiser, ils arrachèrent à Sosan-no o-no Mikoto les ongles des mains et des pieds, ainsi que les cheveux. Alors il fit sa soumission à Ten sio daï sin, quitta le ciel et descendit sur la terre, où il se maria avant de se rendre dans son empire souterrain. *Voy.* Sosan-no o-no Mikoto.

Ten sio daï sin régna 25,000 ans, et laissa l'empire à son fils aîné *Masa ya ya katsou katsou-no faya fi ama-no osi wo mimi-no Mikoto*, et sa postérité gouverna le monde pendant cinq générations; c'est ce que l'on appelle *Tsi sin go daï*, ou les cinq générations des esprits terrestres. Le dernier d'entre eux donna naissance à *Zin mou ten o*, le premier empereur japonais de race humaine; aussi les daïris sont-ils considérés comme les descendants directs de cette grande déesse; c'est pourquoi on les vénère eux-mêmes presque comme des dieux, et ils sont l'objet d'un culte religieux.

La plupart des Japonais se regardent même comme issus de Ten sio daï sin, prétendant qu'aucun de ses frères ne laissa de lignée. Les annales japonaises rapportent plusieurs actions héroïques que ce génie a faites non-seulement pendant son règne, mais encore après qu'il eut quitté ce monde; car il fit voir par plusieurs miracles qu'il était le plus puissant de tous les dieux du pays, l'âme, la lumière, et le souverain monarque de la nature. C'est pourquoi Ten sio daï sin est adorée avec beaucoup de zèle par les fidèles sectateurs de l'ancienne religion japonaise. Ceux qui appartiennent aux autres sectes, les philosophes même et les matérialistes, ont une vénération particulière pour son nom et sa mémoire, la regardant comme leur première mère. Les Japonais de tout rang et de toutes qualités font tous les ans un pèlerinage dans la province d'Ize, où on suppose qu'elle a vécu, et où se trouve son principal temple, fondé par le XI[e] Daïri, 4 ans avant l'ère chrétienne. (*Voy.* Sanga.) Au reste, il n'y a point de province, ni de ville, dans tout l'empire, où il ne se trouve au moins un temple de Ten sio daï sin; et dans l'espérance de recevoir par sa puissance et par son secours de grandes félicités temporelles, on lui rend un culte plus assidu et plus religieux qu'à aucun autre de leurs dieux. Le peuple est même convaincu que, lorsque le Daïri n'a point d'enfant, Ten sio daï sin lui en envoie un; aussi a-t-on soin, quand ce cas se présente, de déposer sous un arbre, à la porte du palais, un rejeton de famille illustre, et le peuple, à sa vue, ne manque pas de le regarder comme un don de la déesse, et de crier miracle.

TENTES (Fête des), solennité judaïque. *Voy.* Tabernacles (*Fête des*), Soukkoth.

TENZIL, mot arabe qui veut dire proprement *descente*, et désigne, chez les Musulmans, le dogme en vertu duquel ils croient que le Coran est descendu du ciel, et a été révélé de Dieu. Mais les Druzes ont détourné ce mot de sa signification reconnue et littérale, et entendent par là ceux d'entre les Musulmans qui prennent à la lettre le texte du Coran, contrairement à ceux qui y cherchent un sens allégorique ou mystique. *Voy.* Tawil.

TE O AHI TAMA TAWA, dieu des îles Hawaï, importé de Taïti avec plusieurs autres; son nom signifie *fils de la guerre vomissant le feu*.

TEOCALLI, nom des anciens temples mexicains. C'est une chose très-digne de remarque que cette dénomination grecque, trouvée dans le centre de l'Amérique; en effet, *Teo-calli* signifie, dans la langue du pays, *maison de Dieu*, comme serait le grec Θεο-καλιά ou καλιάς, qui veut dire également

maison ou *sanctuaire de Dieu.* Bien plus, ces monuments rappelaient d'une manière frappante le style et l'architecture du temple de Bélus à Babylone.

Chacun des peuples qui occupèrent tour à tour le territoire mexicain, les Toltèques, les Cicimèques, les Acolhuès, les Tlascaltèques et enfin les Aztèques, peuples divisés seulement par les querelles politiques, mais identiques pour l'origine, les mœurs et la langue, tenaient à honneur de bâtir des téocallis. Quoique de dimensions diverses, ces édifices avaient tous la même forme, celle de pyramides à plusieurs assises, dont les côtés suivaient la direction du méridien et du parallèle du lieu. Le téocalli s'élevait au milieu d'une vaste enceinte carrée et entourée d'un mur; et dans cette enceinte étaient des jardins, des fontaines, des habitations pour les prêtres, quelquefois même des magasins d'armes. On arrivait par un escalier au sommet de la pyramide tronquée, et l'on trouvait sur la plate-forme deux chapelles votives, partie essentielle du monument, dans laquelle on renfermait des idoles colossales. Ces chapelles ainsi placées étaient vues de toute la foule en adoration, éparse dans la plaine, et le sacrificateur se mettait à l'endroit le plus évident.

Les téocallis, dont les vestiges existent encore sur divers points du plateau mexicain, remontent si haut dans l'histoire de ces peuples qu'on ne saurait en préciser l'origine. Lorsqu'au XII[e] siècle les Aztèques ou Mexicains arrivèrent dans cette région équinoxiale, les pyramides de Papantla, de Téotihuacan et de Cholula étaient debout depuis des siècles. Ils attribuèrent ces constructions grandioses aux Toltèques, nation puissante et civilisée qui habitait le Mexique 500 ans avant eux, sans savoir toutefois si elles ne remontaient pas à une date antérieure encore.

Parmi les téocallis, le plus ancien et le plus célèbre est le téocalli de Cholula. On l'appelle encore *Monte hecho a mano*, la montagne faite de main d'homme. Aujourd'hui la forme du monument a été tellement altérée, soit par les éboulements, soit par la croissance de quelques végétaux, comme le nopal et le poivrier épineux, qu'on le prendrait pour une colline naturelle recouverte de végétation. La grande route de la Puebla à Cholula traverse même la pyramide. Cependant, quand on examine avec quelque attention la physionomie de ce monticule, on retrouve facilement sa forme primitive.

Le téocalli de Cholula a quatre assises toutes d'une hauteur égale. Autant qu'il est possible de le voir à des arêtes peu distinctes, il a dû être exactement orienté d'après les quatre points cardinaux. La base de la pyramide est deux fois plus grande que celle des pyramides égyptiennes, mais sa hauteur n'est que de 54 mètres. Le monument est construit en briques non cuites qui alternent avec des couches d'argile. Les traditions locales veulent qu'il existât jadis dans l'intérieur de la pyramide des cavités destinées à la sépulture des rois; et en effet, vers la fin du siècle dernier, les travaux de percement de la route de la Puebla firent découvrir dans les flancs de la pyramide une maison carrée construite en pierres et soutenue par des poutres de cyprès chauve. Cette maison renfermait deux cadavres, des idoles en basalte et des vases vernissés, peints avec art. Elle n'avait pas la moindre issue. Peut-être eût-on, à l'aide de fouilles ultérieures, découvert dans les flancs de la pyramide d'autres caveaux souterrains semblables à celui qui a été fortuitement découvert. Peut-être aussi y eût-on trouvé des trésors semblables à celui que Guttierez de Toledo rencontra en 1576, en perçant le tombeau d'un prince péruvien, et dont les archives de Trujillo portent la valeur à cinq millions de francs en or massif. Les expériences en sont toutefois restées là. Au sommet du téocalli de Cholula était jadis un autel dédié à Quetzalcoalt, le dieu de l'air. Voilà ce qu'il y a de moins vague et de plus accrédité sur la pyramide de Cholula.

Une autre tradition tend à en ramener l'origine à une fable qui rappelle celle des Titans, et dans laquelle les géants qui habitaient le plateau mexicain auraient voulu élever une montagne artificielle pour escalader ainsi le ciel. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, au lieu d'un autel dédié au dieu de l'air, la plate-forme de la pyramide porte une petite église d'architecture cruciforme, propre, élégante et bien bâtie. On y voit des ornements d'argent et de vermeil constamment entourés de vases de fleurs qu'y dépose la piété des fidèles. De la terrasse de l'église la vue se déploie avec une magnificence sans égale sur la petite ville de Cholula, sur un vaste territoire coupé par des fermes, des plantations d'aloès, des champs de blés, et sur une ceinture de montagnes qui les environnent.

Après le téocalli de Cholula, le plus célèbre était celui de Mexico, dédié à Huitzilopochtli, le dieu de la guerre, et à Tezcatlipoca, la première des divinités aztèques. Cette pyramide, que Cortez nomme le temple principal, avait 97 mètres de largeur à sa base et 54 mètres de hauteur. OEuvre des Aztèques, il fut détruit durant le siége de Mexico. Plus anciennes et plus curieuses se présentent encore les pyramides de Téotihuacan, à 8 lieues N. E. de Mexico et dans une plaine qui porte le nom de *Micoatl* ou chemin des morts. Ce sont deux grandes pyramides dédiées, l'une au soleil, l'autre à la lune, et entourées de plusieurs centaines de petites pyramides, qui forment des rues dirigées du midi au nord et de l'est à l'ouest. Les grandes pyramides ont, l'une 55, l'autre 44 mètres d'élévation : les petites 8 à 9 mètres. Ainsi les grandes pyramides seraient des tombeaux de rois, les petites des tombeaux de chefs. A la cime des grands téocallis se trouvaient deux statues colossales du soleil et de la lune, toutes les deux en pierre, et plaquées de lames d'or que déta-

chèrent les soldats de Cortez ; enfin, il faut citer comme dernier monument en ce genre, la pyramide de Papantla, cachée dans les profondeurs de la forêt de Tajin. La forme de ce téocalli diffère des autres autant que la matière ; il a sept étages répartis sur une hauteur de 18 mètres, et il est construit en pierres de taille d'une coupe très-belle et très-régulière. Trois escaliers mènent à la plate-forme ; le revêtement de ses assises est orné de sculptures hiéroglyphiques et de petites niches disposées avec une grande symétrie, et dont le nombre semble correspondre aux jours du calendrier des Toltèques.

TEOCIPACTLI, c'est-à-dire *dieu poisson*, le Noé des Mexicains ; il échappa au déluge universel en se sauvant conjointement avec sa femme Xochiquetzal dans une barque, ou, selon d'autres traditions, sur un radeau de cyprès chauve (*cypressus disticha*), appelé *Ahuahuete* dans la langue du pays. *Voy.* Coxcox et Tezpi.

TEOCUALO, ou *dieu mangé par les fidèles*, grande fête que les Mexicains célébraient dans le dix-septième mois de l'année (1), du 25 novembre au 14 décembre. L'image du dieu, faite de farine de maïs pétrie en gâteau, était promenée processionnellement par les rues de la ville, et rapportée au temple avec la même pompe. Là, après avoir été de nouveau consacrée par les prêtres, elle était rompue par fragments et distribuée aux assistants, qui croyaient manger la chair de leur dieu, et qui se préparaient à cette communion mystérieuse par le jeûne, la prière et des observances rigoureuses.

TEOPIXQUI, ministres de la divinité chez les Mexicains ; semblables aux prêtres babyloniens, ils observaient la position des astres du haut des téocallis, et annonçaient au peuple, au son du cor, les heures de la nuit.

TEOTL, le plus grand des dieux dans la théogonie mexicaine ; c'était le grand esprit, l'être suprême, immatériel, invisible ; le principe de vie ; il était tout par lui-même et possédait tout en lui. C'est lui qui ordonna à Wodan d'aller peupler le pays d'Anahuac, lorsque les hommes furent contraints de se séparer, après la construction du grand édifice qu'ils avaient entrepris pour atteindre les cieux. On ne lui rendait point de culte ; tous les hommages, tous les vœux étaient offerts aux divinités inférieures à qui il avait remis le gouvernement de l'univers, immédiatement après l'avoir créé.

Le mot *teolt*, qui signifie simplement *dieu*, rappelle d'une manière frappante le Θεός des Grecs ; car les deux dernières lettres ne sont qu'une terminaison mexicaine, qui se retranchait dans les composés, ainsi que le ς des Grecs, comme nous le voyons dans les mots précédents *Teo-calli*, *Teo-cualo*, *Teo-pixqui*, etc.

(1) L'année mexicaine se divisait en dix-huit mois, chacun de vingt jours.

TE OUA TE PO, un des dieux de l'archipel Hawaï ; son nom signifie *la pluie de la nuit*.

TEOYAOTIMIQUI, déesse sanguinaire redoutée des Mexicains ; ses attributions et ses images rappellent la Kali des Hindous. Sa statue colossale se voit, couchée sur le dos, dans une des galeries de l'université à Mexico.

TEPANTEOHUATZIN, grand prêtre des Mexicains.

TEPAPA, divinité des Taïtiens. C'était un rocher qui, ayant été fécondé par le dieu Taroa tai Hetounou, avait donné naissance à tous les êtres, et produit les mois et les jours.

TÉPHILIN, nom que les Juifs donnent à des bandes de parchemin qu'ils portent au bras et à la tête, lorsqu'ils font leurs prières. On écrit sur deux morceaux de parchemin, avec de l'encre faite exprès, et en lettres carrées, ces quatre passages du Pentateuque : *Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui ouvre le sein de sa mère parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des animaux, car il m'appartient.* Exod. XIII, 2. — *Et il arrivera, lorsque le Seigneur t'aura fait entrer dans le pays de Chanaan*, etc. Exod. XIII, 5.—*Ecoute, Israël, Jéhovah notre Dieu, Jéhovah est un.* Deuter. VI, 4. — *Et il arrivera, si tu écoutes attentivement mes préceptes, que je vous commande aujourd'hui, en aimant Jéhovah votre Dieu, et en l'honorant de tout votre cœur et de toute votre âme*, etc. Deuter. II, 13, 14, 15. Ces deux parchemins sont roulés ensemble en forme d'un petit rouleau pointu, qu'on renferme dans de la peau de veau noire ; puis on la met dans une petite boîte carrée de la même peau, d'où pend une courroie large d'un doigt et longue d'une coudée et demie environ. On pose ces téphilin au pliant du bras gauche ; et la courroie, après avoir fait un petit nœud en forme de *yod* (י), se tourne autour du bras en forme de spirale, et vient aboutir au bout du doigt du milieu : c'est ce qu'on nomme *tephila schel yad*, ou téphila de la main. Quant à l'autre, on écrit les quatre passages ci-dessus sur quatre morceaux de vélin séparés, dont on forme un carré en les attachant ensemble, et on écrit dessus la lettre *schin* (ש) ; puis on le recouvre d'un petit carré de peau de veau dure comme l'autre, d'où il sort deux courroies semblables aux premières. Ce carré se met au milieu du front ; et les courroies, après avoir ceint la tête, font un nœud par derrière en forme de *daleth* (ד), puis viennent se rendre devant l'estomac. Ils nomment celui-ci *tephila schel rosch*, téphila de la tête. Ils mettent ordinairement ces instruments avec le *taleth*, le matin seulement ; mais les plus dévots s'en servent encore à la prière de l'après-midi ; cependant, à l'exception du chantre, il y en a peu qui mettent le taleth à cette prière-là.

En prenant les téphilin, on dit : « Béni soit le Seigneur notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandements, et qui nous a ordonné de mettre les téphi-

lin. » On doit prendre garde de ne point se distraire jusqu'à ce qu'on les ait posés au bras et à la tête ; et si on a quelques distractions, on dira, en mettant ceux de la tête, cette bénédiction : « Béni soit le Seigneur notre Dieu, roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandements, et qui nous a ordonné d'observer le précepte des téphilin. »

L'usage des téphilin est la conséquence de ces paroles de l'Exode : *Ceci te sera un signe sur ta main, et un fronteau entre tes yeux;* et du Deutéronome : *Tu lieras ces paroles en signe sur tes mains, et ils seront des fronteaux entre tes yeux; tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.* Le théphila de la tête indique que l'on doit avoir les paroles de la loi devant les yeux, ou plutôt dans l'esprit; et celui du bras gauche signifie que la prière doit sortir du cœur. Ce dernier doit se mettre le premier, et ensuite celui de la tête. Au contraire, en les quittant, celui de la tête s'ôte le premier, et ensuite celui du bras. L'encre qui sert à les écrire doit être noire et très-pure ; les lettres doivent être séparées et bien distinctes. Il faut écrire ces passages lentement et de la main droite, et il ne doit se trouver aucune rature dans l'écriture. Enfin, s'il y avait le moindre défaut dans les téphilin, ils ne pourraient être employés.

Ces objets sont appelés *Totaphoth* dans le Pentateuque. Le mot *tephilin* est syriaque ; c'est le pluriel de *tephila*, qui signifie prière. Dans le Nouveau Testament, ils sont appelés *Phylactères*, c'est-à-dire *préservatifs ;* et Jésus-Christ reproche aux Pharisiens de son temps d'en porter de plus larges que les autres, pour faire parade d'une plus grande dévotion.

TÉPHRAMANCIE (de τέφρα, *cendre*), 1° sorte de divination opérée au moyen de la cendre du feu qui avait consumé la chair des victimes dans les sacrifices. On la pratiquait surtout sur l'autel d'Apollon Isménien ; c'est peut-être pour cela que Sophocle donne à la cendre le nom de devineresse.

2° Delrio dit que, de son temps, on avait encore la superstition d'écrire sur la cendre le nom de la chose qu'on prétendait savoir ; que cette cendre était ensuite exposée à l'air, et que, selon que le vent effaçait les lettres en enlevant la cendre ou les laissait en leur entier, on augurait bien ou mal de ce qu'on voulait entreprendre.

3° Les Algonkins et les Abénakis d'Amérique pratiquaient une espèce de téphramancie. Ils réduisaient en poudre très-fine du charbon de bois de cèdre, disposaient cette poudre d'une certaine manière et y mettaient le feu. Ils tiraient des pronostics des lignes que produisait le feu en courant sur ce petit foyer.

TERAPHINS, dieux Pénates des Araméens ; espèce d'idoles ou de talismans, comme on en trouve encore dans les mêmes contrées. Nous lisons, dans la Genèse, que Rachel déroba les Téraphins de son père, Laban, lorsqu'elle s'enfuit avec Jacob, son époux. Il paraît que ces idoles n'étaient pas toutes des statuettes ; car Michol, pour favoriser la fuite de David, mit dans son lit un Téraphin, qu'elle couvrit des vêtements de son époux, pour faire croire qu'il était couché. Au reste, nous voyons, par plusieurs passages des prophètes, qu'on les consultait pour connaître l'avenir et les choses cachées. *Voy.* Théraphim.

TÉRATOSCOPIE (de τέρας, *prodige*), divination pratiquée par les Grecs d'après l'inspection de signes extraordinaires, tels que les météores, comme aussi d'après l'apparition de spectres ou fantômes vus dans les airs, tels que des armées de cavaliers et autres prodiges mentionnés par divers historiens.

TERAWIH, office liturgique des Musulmans, consacré aux trente jours de jeûne de la lune de ramadhan. Il consiste en un *namaz* extraordinaire de vingt *rikats* (*voy.* ces mots), dont tout fidèle doit s'acquitter de nuit, après avoir fait les cinq *namaz* du jour. On peut faire cette prière en particulier, chez soi ; mais il est plus louable de la faire en commun, soit à la mosquée, soit ailleurs. Ce namaz, étant de vingt rikats, exige par là même dix saluts de paix et cinq pauses ; c'est de là qu'il est appelé *Terawih*, pluriel de *terwih*, repos, respiration. Dans ces intervalles, le fidèle, assis sur ses genoux, est le maître de réciter des prières liturgiques ou surérogatoires, des versets du Coran, ou de se livrer en silence à la méditation et au recueillement. Quelques-uns récitent dix versets par chaque rikat, de manière à lire le Coran tout entier pendant les trente nuits du ramadhan.

TERENSIS (de *terere*, broyer), divinité romaine qui présidait au battage des grains.

TERIA POTOU OURA, ancienne idole des Taïtiens, qui représentait un fils du grand dieu Oro. Ce Teria potou oura était la divinité protectrice de Taïti et des îles Borabora, Raïatea, Taha et Maurea.

TERME, dieu romain, protecteur des bornes que l'on met dans les champs, et vengeur des usurpations. C'était un des dieux les plus anciens, comme on peut le voir par les lois faites du temps des rois, dans lesquelles on ne trouve le culte d'aucun dieu établi avant celui du dieu Terme. Numa passe pour avoir inventé cette divinité, comme un frein plus capable que les lois d'arrêter la cupidité Après avoir fait au peuple la distribution des terres, il bâtit au dieu Terme un petit temple sur la roche Tarpéienne. Dans la suite, Tarquin le Superbe ayant voulu élever un temple à Jupiter, sur le Capitole, il fallut déranger les statues et même les chapelles qui y étaient déjà. Tous les dieux cédèrent sans résistance la place qu'ils occupaient; mais le dieu Terme tint bon contre tous les efforts qu'on fit pour l'enlever, et il fallut forcément le laisser en place. Il se trouva ainsi dans le temple même qu'on construisit en cet endroit. Cette fable se débitait parmi le peuple, pour lui faire entendre qu'il n'y avait rien de plus sacré

que les limites des champs; c'est pourquoi ceux qui avaient l'audace de les déranger étaient dévoués aux Furies, et il était permis de les tuer.

Le dieu Terme fut d'abord représenté sous la forme d'une borne, d'un pieu, ou d'une grosse pierre carrée; plus tard, on lui donna une tête humaine placée sur une borne pyramidale; il a quelquefois le buste et le torse, mais jamais de bras ni de jambes, afin qu'il ne pût changer de place. Le bas du corps se termine en gaîne.

On honorait ce dieu, non-seulement dans les temples qui lui étaient consacrés, mais encore sur les bornes des champs, qu'on ornait de guirlandes, et même sur les grands chemins. Les sacrifices qu'on lui offrait ne furent, pendant longtemps, que des libations de lait et de vin, avec des oblations de fruits, et quelques gâteaux de farine nouvelle. Dans la suite, on lui immola des agneaux et des truies, dont on faisait ensuite un festin auprès de la borne.

TERMINAL, surnom de Jupiter. Avant la création du dieu Terme, on honorait Jupiter comme protecteur des bornes, et alors on le représentait sous la forme d'une pierre. C'était même par cette pierre que se faisaient les serments les plus solennels.

TERMINALES, fêtes en l'honneur du dieu Terme; on les célébrait le 6 avant les calendes de mars. Quelques-uns disent qu'elles avaient lieu en l'honneur de Jupiter.

TERMINISTES, partisans d'une opinion qui prit naissance chez les Protestants, vers l'an 1698, en conséquence d'un ouvrage publié par Jean Gérard Böse. Leur doctrine se réduisait à cinq propositions : 1° Dans l'Eglise et hors de l'Eglise, Dieu a fixé aux hommes un terme de rigueur, passé lequel il ne veut plus leur salut, quoique leur existence se prolonge sur la terre. C'est ce que Böse appelait *terminus peremptorius salutis humanæ*. 2° Ce terme fatal est fixé par un décret de la Divinité. 3° Au delà de ce terme, Dieu n'accorde plus aucun moyen de repentir ni de salut. La mesure de ses grâces étant épuisée, il ne faut pas en attendre d'ultérieures. 4° Pharaon, Saül, Judas, beaucoup de Juifs et de Gentils sont de ce nombre. 5° Dieu leur accorde cependant encore quelques bienfaits, mais non dans l'intention de les convertir, parce que ces pécheurs ont laissé échapper le jour où ils pouvaient obtenir grâce. Ce système occasionna plusieurs disputes parmi les théologiens protestants; mais il est tombé maintenant dans un profond oubli.

TERPSICHORE. C'est la muse de la danse, ainsi que l'exprime son nom. On la représente sous la figure d'une jeune fille vive et enjouée, couronnée de guirlandes, et tenant une harpe, un tambour de basque ou un autre instrument de musique, au son duquel elle semble diriger ses pas en cadence. Les plumes que le vent agite sur sa tête, son pied suspendu légèrement en l'air, la joie qui brille dans ses yeux, caractérisent la danse et les ballets, dont on lui attribue l'invention. Quelques auteurs la font mère des Sirènes. D'autres disent qu'elle eut de Strymon, Rhésus, et de Mars, Biston.

TERRE. Il y a peu de nations païennes qui n'aient rendu à la Terre un culte religieux. Les Egyptiens, les Syriens, les Indiens, les Phrygiens, les Scythes, les Grecs, les Romains, ont adoré la Terre, et l'ont mise, avec le Ciel et les Astres, au nombre des plus anciennes divinités.

Hésiode dit qu'elle naquit immédiatement après le Chaos, qu'elle épousa le Ciel, et qu'elle fut mère des dieux et des Géants, des biens et des maux, des vertus et des vices. D'autres la marient avec le Tartare, le Pont ou l'Océan, d'où elle engendra tous les monstres que produisent ces deux éléments; c'est-à-dire que les anciens prenaient la Terre pour la Nature, ou la mère universelle de tous les êtres : c'est pourquoi on l'appelait communément la Grande Mère, *Magna Mater*. Les Latins lui donnaient plusieurs autres noms : Titée ou Titéra, Ops, Tellus, Vesta et même Cybèle; car on a souvent confondu la Terre avec Cybèle.

Les philosophes les plus éclairés du paganisme, dit Noël, croyaient que notre âme était une portion de la nature divine, *divinæ particulam auræ*. Le plus grand nombre s'imaginait que l'homme était né de la terre imbibée d'eau et échauffée par les rayons du soleil. Ovide a compris l'une et l'autre opinion dans ces beaux vers où il dit que l'homme fut formé, soit que l'auteur de la nature l'ait composé de cette semence divine qui lui est propre, ou de ce germe renfermé dans le sein de la terre, lorsqu'elle fut séparée du ciel. Il est souvent parlé, dans la mythologie, des enfants de la Terre : en général, lorsqu'on ne connaissait pas l'origine d'un homme célèbre, c'était un fils de la Terre; c'est-à-dire qu'il était né dans le pays, mais qu'on ignorait ses parents.

La Terre eut des temples, des autels, des sacrifices et même des oracles. A Sparte, il y avait un temple de la Terre qu'on nommait *Gasepton*. A Athènes, on sacrifiait à la Terre comme à une divinité présidant aux noces. A l'entrée de l'acropole de cette ville, il y avait une statue de la Terre suppliante, qui demandait à Jupiter la pluie, source de sa fécondité. En Achaïe, sur le fleuve Crathis, était un temple célèbre de la Terre, qu'on appelait déesse au large sein; sa statue était de bois. On nommait pour sa prêtresse une femme qui, dès ce moment, était obligée de garder toujours la chasteté : encore fallait-il qu'elle n'eût été mariée qu'une fois; et, pour s'assurer de la vérité, on lui faisait subir une terrible épreuve, qui consistait à boire du sang de taureau : si elle était coupable de parjure, ce sang devenait pour elle un poison mortel.

TERRESTRES, espèce de démons que les Chaldéens regardaient comme menteurs, parce qu'ils étaient les plus éloignés de la connaissance des choses divines.

TERREUR, divinité romaine, fille de Mars et de Vénus. Son père lui confiait, ainsi qu'à la Fuite, le soin d'atteler son char. On la re-

présente avec un air furieux, marchant à grands pas, et sonnant de la trompette. Elle est vêtue d'une peau de lion, et la tête de Méduse est au milieu de son bouclier.

TESBIH, prière musulmane qui fait partie du namaz ; elle consiste en ces paroles : *Subhane Rebb' il azim*, « Sois glorifié, ô suprême Seigneur! » Il y a en outre cinq autres tesbihs, qui se disent chaque fois à chaque heure canonique. A la prière du matin : *Dieu est le Vivant*, *l'Eternel*. A celle de midi : *Dieu est le Grand*, *le Sublime*. A celle de l'après-midi : *Dieu est le Clément*, *le Miséricordieux*. A celle du soir : *Dieu est l'être bon et indulgent par excellence*. A celle de la nuit : *Dieu est la douceur même*, *il sait tout*.

TESCHBIH. Les Musulmans appellent ainsi une opinion erronée, analogue à celle des Anthropomorphites, qui consiste à admettre que Dieu ressemble aux créatures, et qu'il a des membres comme elles.

TESCHÉHOUD, c'est-à-dire *témoignage;* nom du symbole ou profession de foi musulmane. Il consiste en ces paroles : *Je confesse qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu*, *et que Mahomet est son prophète*. Un chrétien doit bien se garder de proférer ces paroles en arabe, dans les pays musulmans, même par manière de conversation ; il serait dès lors considéré comme Musulman, et irrémissiblement mis à mort s'il refusait d'abjurer aussitôt la religion chrétienne. Voici ces paroles sacramentelles : *La ilah ill' Allah*, *Mohammed ressoul Allah*. Il n'y a de dieu que Dieu, et Mahomet est son envoyé.

Il y a un autre *Teschéhoud* qui doit être récité dans le namaz ou la prière canonique; le voici : « Les prières vocales sont pour « Dieu; les bonnes œuvres et les aumônes « sont aussi pour Dieu. Salut et paix à toi, « ô prophète de Dieu ! Que la miséricorde et « la bénédiction de Dieu soient aussi sur « toi ! Salut et paix à nous et à tous les ser- « viteurs de Dieu justes et vertueux. Je con- « fesse qu'il n'y a de dieu que Dieu, et que « Mahomet est son serviteur et son prophète. » Ce cantique a été composé par Ibn-Mesoud, en mémoire des œuvres merveilleuses attribuées au prophète la nuit de son ascension.

TESMI, formule liturgique des Musulmans, qui consiste en ces paroles : *Dieu écoute celui qui le loue*.

TESSARACOSTON, c'est-à-dire *quarantième;* cérémonie religieuse que les femmes grecques observaient le 40e jour après leurs couches, en se rendant au temple, et en marquant aux dieux, par quelque présent, la reconnaissance que leur inspirait leur heureuse délivrance. Les femmes juives se présentaient également au temple le 40e jour après leur délivrance, si elles étaient accouchées d'un garçon, et seulement le 80e, si elles avaient mis au monde une fille; et elles offraient en sacrifice un agneau et une colombe, ou simplement deux tourterelles suivant leurs moyens. La cérémonie des relevailles a remplacé ces offrandes chez les chrétiens, mais sans jour déterminé.

TESTAMENT. La Bible a été divisée en deux Testaments : l'Ancien et le Nouveau. L'Ancien Testament se compose de tous les livres insérés dans le canon des Juifs, qu'on appelle *protocanoniques* ou canoniques de premier ordre ; et de quelques autres écrits avant Jésus-Christ, et qui ne se trouvent plus dans la collection des Juifs, peut-être même qu'ils n'y ont jamais été admis; on appelle ceux-ci *deutérocanoniques*, ou canoniques de second ordre. Le Nouveau Testament comprend les quatre Evangiles, les Actes des apôtres, les Epîtres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Jean et de saint Jude; enfin, l'Apocalypse ou révélation de saint Jean.

Le nom d'Ancien et de Nouveau Testament se donne encore, le premier au temps qui a précédé la venue du Sauveur, et le second à celui qui l'a suivie. C'est ce que l'on appelle encore la loi ancienne et la loi nouvelle. *Voy*. BIBLE et CANON.

TETHYS, déité marine, fille du Ciel et de la Terre; elle épousa l'Océan, son frère, et devint mère de trois mille nymphes appelées les *Océanides*. On lui donne encore pour enfants, non-seulement les fleuves et les fontaines, mais encore la plupart des personnages qui ont régné ou habité sur les côtes de la mer, comme Protée, Ethra, mère d'Atlas, Persa, mère de Circé, etc. On dit que Jupiter ayant été lié et garotté par les autres dieux, Téthys le remit en liberté, avec l'aide du géant Egéon. Ce mythe signifie sans doute que Jupiter trouva le moyen de se sauver par mer des embûches que lui avaient tendues les Titans avec lesquels il était en guerre ; ou bien, en acceptant cette donnée comme historique, une princesse de la famille des Titans aurait employé des secours étrangers pour délivrer Jupiter de quelque péril. Mais Téthys, suivant les apparences, n'est qu'une divinité purement physique ; elle était ainsi nommée d'un mot grec qui signifie nourrice, parce qu'elle était la déesse de l'humidité, qui nourrit et entretient tout. On représente Téthys sur une conque en forme de char glissant sur les eaux, d'une forme très-gracieuse, et d'une blancheur plus éclatante que l'ivoire. Il ne faut pas confondre cette déesse avec Thétis mère d'Achille, dont le nom s'écrit différemment.

TETOIMATA, dieu des Taïtiens, qui le disaient fils d'Oro ; mais on n'en connaît pas les fonctions.

TETRADITES. Les Sabbataires ont été appelés *Tétradites*, parce qu'ils jeûnaient le dimanche et même le jour de Pâques, comme le mercredi, appelé en grec τετράδη ou la 4e férie. Les Manichéens et les autres hérétiques, qui admettaient en Dieu une quaternité au lieu d'une trinité, ont aussi été nommés Tétradites. On donna le même nom à Pierre le Foulon et à ses sectateurs, à cause de l'addition qu'ils faisaient au trisagion, pour autoriser l'erreur qu'ils enseignaient, à savoir que, dans la passion de Jésus-Christ, c'était non pas seulement une personne de la Trinité, mais Dieu lui-

même et la nature divine qui avait souffert.

TÉTRAGRAMME, ou nom *de quatre lettres;* c'est le mot hébreu יהוה *Jéhovah* (*Iova*), nom propre et incommunicable de Dieu; auquel les Juifs substituent dans la lecture le mot *Adonaï*, autre tétragramme (אדני). *Voy.* JÉHOVAH.

TEUS, dieux ou génies adorés autrefois dans l'Armorique. Maintenant encore, dans plusieurs cantons de la Basse-Bretagne, les paysans ont une foi robuste en leur existence. Un d'entre eux, nommé *Buguel-Nos*, est très-populaire dans certaines campagnes du Finistère. Il est vêtu de blanc, et d'une taille gigantesque qui s'accroît à mesure qu'on approche de lui. On ne le voit que dans les carrefours, de minuit à deux heures du matin. Quand on a besoin de son secours contre les esprits malfaisants, il couvre le voyageur de son manteau et le protége dans les dangers imprévus. Souvent, quand on est enveloppé dans ce manteau mystérieux, on entend passer avec un bruit affreux le chariot du diable qui fuit à sa vue; c'est le malin esprit qui s'éloigne en poussant des hurlements épouvantables, et en sillonnant d'un long trait lumineux les airs et la surface de la mer; il finit par s'abîmer dans le sein de la terre, ou par disparaître au milieu des ondes.

Dans les environs de Morlaix, les Teus sont des esprits follets, qui passent pour faire tout l'ouvrage d'une maison. Il y en a un nommé *Arpoulier*, qu'on dit apparaître sous la forme d'un chien, d'une vache ou d'un autre animal domestique. Le nom de *Teus* rappelle celui de *Teut*, un des plus grands dieux des Celtes ou Gaulois.

TEUT, TEUTAT, TEUTATÈS, TAAUTÈS, THEUT, THEUTUS, THOT, THOYS, THOYT, TIS ou TUIS, nom que les Germains, les Gaulois, et en général tous les peuples celtiques donnaient à une divinité, qui était, suivant les uns, le dieu suprême, et Mercure, suivant les autres (1). Le vague qui règne sur l'ancien culte de ces peuples ne permet par de décider si ce dieu devait son origine au Thoth des Egyptiens, ou s'il était une divinité indigène. Le mot *Teut* paraît analogue à Θεὸς, *Deus*, *Déva*, qui signifient *le céleste*. D'autres décomposent *Teutatès* en *Teut-ata*, le père du peuple. Mais toutes ces étymologies se réduisent à des suppositions. *Teutat* pourrait encore se rapprocher du *Devata* oriental.

Les Druides entendaient par ce nom le principe actif, l'âme du monde, qui, s'unissant à la matière, l'avait mise en état de produire les intelligences ou les dieux inférieurs, l'homme et les autres créatures. Chez les Gaulois, Teutatès présidait au destin des batailles. Son culte se célébrait au clair de la lune ou à la lueur des flambeaux, hors des murs, sur des lieux élevés ou dans d'épaisses forêts. On l'adorait sous divers emblèmes, entre autres sous celui d'un chêne, quand il s'agissait d'éclairer et d'inspirer les assemblées de la nation, et sous celui d'un javelot, lorsqu'on lui demandait la faveur de remporter la victoire dans les combats. C'eût été une profanation de labourer le champ sanctifié par les cérémonies religieuses accomplies en son honneur; et pour empêcher qu'il ne servît à un autre usage, on le couvrait de pierres énormes. Quelques-uns expliquent ainsi ces amas de pierres dont on découvre encore les restes en certaines provinces de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Dans les temps de calamité, on immolait à ce dieu des victimes humaines. Quelquefois il se présentait des fanatiques qui demandaient à lui être sacrifiés au nom de la nation. Les Celtes lui offraient encore des chiens, et surtout des chevaux, qui étaient, après les hommes, la victime la plus solennelle et la plus efficace. Tite Live avance que l'on trouve le tombeau de Mercure Teutatès près de Carthagène en Espagne.

(1) Ces derniers ont été sans doute trompés par l'analogie de son entre le *Theut* des Gaulois et le *Thoth* ou Mercure des Egyptiens.

TEVACAYOHUA, dieu de la terre chez les anciens Mexicains.

TEVETAT, TIVEATOT, et mieux DEVETAT ou DEVADATH, personnage très-célèbre dans la mythologie bouddhique, surtout chez les Siamois; il était, suivant les uns, oncle, et suivant les autres, frère de Gautama, le Bouddha des temps modernes; mais on le signale comme l'ennemi le plus acharné de ce saint législateur, et il ne cessa de le persécuter pendant toute sa vie, soit qu'il y fût porté par sa méchanceté naturelle, soit, d'après ce que rapporte une légende, parce que l'on avait donné en mariage à Gautama une jeune fille qu'il recherchait lui-même. Sa jalousie augmenta encore à la vue de la sainteté éminente à laquelle était parvenu Bouddha, et de l'empire absolu qu'il avait acquis sur toute la nature par la vertu de ses mérites. Un jour il conduisit dans son voisinage un éléphant indompté, qu'il avait enivré de vin de coco, et attacha deux sabres tranchants à ses défenses; puis il lâcha l'animal furieux contre son parent; mais le pieux ermite ne fit que lever les cinq doigts de la main droite; l'éléphant le prit pour un lion et s'apaisa aussitôt. D'autres fois il suscita contre Bouddha des armées d'hommes ou d'animaux pour le faire périr; mais les bonnes œuvres du saint pénitent, et particulièrement sa charité sans bornes, le préservèrent toujours des embûches de Tévétat.

Bouddha, néanmoins, voyait avec peine cette persécution acharnée et qui lui semblait sans motif; c'est pourquoi il examina sérieusement la conduite qu'il avait tenue dans ses existences antérieures, et il se souvint qu'un jour, étant ivre, il avait atteint un religieux d'une petite pierre qu'il lui avait jetée et qui lui avait fait sortir un peu de sang; il connut qu'il devait être puni de cette faute dans 500 transmigrations successives, qu'il l'avait déjà été dans 499, que c'était toujours Tévétat qui l'avait poursuivi dans les générations précédentes, quand lui-même était cerf, élé-

phant, héron ou petit oiseau ; qu'il parcourait maintenant sa dernière existence terrestre ; alors, pour accomplir la loi de l'expiation, il voulut bien, un jour que Tévétat roulait de grosses pierres du haut d'une montagne pour l'écraser, en recevoir un petit éclat qui vint le blesser au pied, jusqu'à lui tirer un peu de sang ; il tendit même son pied pour recevoir le coup ; et par là sa faute précédente fut complétement expiée.

Cependant Tévétat, qui de son côté avait voulu établir une nouvelle forme de religion, voyant qu'il échouait dans toutes ses entreprises contre Bouddha, lui fit des propositions de paix. Celui-ci y consentit, à condition que Tévétat souscrirait les trois articles qu'il allait lui proposer, et qui étaient, 1° d'adorer Dieu, 2° sa parole, 3° ceux qui imitent Dieu, ou les Bouddhas. Ce dernier article fut rejeté par Tévétat et ses sectateurs ; en conséquence, il se disposa à en venir aux mains ; mais comme il était sur le point d'atteindre Gautama, ses pieds pénétrèrent dans la terre, où il s'enfonça graduellement jusqu'au menton. A ce moment suprême, il reconnut ses torts, demanda pardon à Bouddha, implora son secours, confessa ses mérites et ses perfections ; mais ce fut en vain. Le malheureux disparut et fut enseveli tout vivant dans l'enfer Awidzi. Là sa tête est recouverte d'une chaudière de fer rougie au feu qui lui descend jusque sur les épaules. Ses pieds sont enfoncés dans la terre jusqu'à la cheville et tout enflammés. Une grande broche de fer, passant du couchant au levant, lui entre par les épaules et sort par sa poitrine ; une autre, qui va du midi au nord, lui perce les flancs de part en part ; une troisième lui pénètre par la tête et lui empale tout le corps ; or chacune de ces broches étant solidement fixées par leur extrémité dans les parois de l'enfer, le contraignent de demeurer immobile.

Ce qu'il y a de singulier c'est que les Siamois, les Cambogiens et plusieurs autres peuples au delà du Gange, disent que les Européens sont les sectateurs de Tévétat, et cette assertion ne manque pas d'une certaine probabilité ; car la guerre acharnée que celui-ci livra à Gautama pourrait fort bien exprimer la lutte que le christianisme eut à soutenir contre le bouddhisme vers le IVe ou le Ve siècle de notre ère ; et il n'est pas étonnant que les bouddhistes aient chargé de si noires couleurs le Dieu (*Dévata*) des chrétiens, pour jeter sur lui du discrédit. En effet, Tévétat, en se déclarant contre Sommona-Codom (*Sramana-Gautama*), fit une secte nouvelle, dans laquelle il engagea plusieurs rois et plusieurs peuples. Ce schisme divisa le monde oriental en deux parties, et donna naissance à deux religions, au lieu qu'auparavant, disent les Siamois, tous les hommes n'en avaient qu'une seule. Tévétat, ajoutent-ils, introduisit dans sa nouvelle doctrine beaucoup de dogmes et de pratiques empruntées à celle de Gautama ; c'est pourquoi ces deux lois ont plusieurs points de ressemblance. Ils disent encore que la doctrine de Tévétat fut une source de schismes et de divisions, et qu'il en sortit sept sectes qui ont beaucoup de rapports entre elles. Ils appliquent cette tradition aux hérésies des Anglais, des Hollandais et des autres peuples séparés de l'Eglise romaine. Bien plus, ils conviennent que Tévétat avait, comme Jésus-Christ, le don de faire des miracles. Mais ce qui est le plus frappant, c'est son supplice, car une légende assure qu'il fut attaché avec de gros clous à une croix, la tête couronnée d'épines et le corps tout couvert de plaies. Enfin Gautama lui-même prédit qu'après une longue période d'années et vers la fin des temps, Tévétat deviendrait réellement dieu.

TEWHID, c'est-à-dire *célébration de l'unité* de Dieu ; les Derwischs musulmans appellent ainsi les exercices religieux qu'ils accomplissent dans leurs couvents, d'où les salles consacrées à ces pratiques sont nommées *Tewhid-Khané*. *Voy.* MOCABÉLÉ.

TEZCATECATL. Lorsque les dieux mexicains, dans le dessein d'éclairer l'univers, eurent allumé un grand feu, et décidé que celui d'entre eux qui s'y jetterait le premier deviendrait le soleil, Nanacatzin se dévoua et obtint l'honneur de dispenser la lumière aux hommes. Tezcatecatl suivit son exemple et devint la lune. Cet astre était d'abord aussi brillant que le soleil ; mais les dieux ayant jugé qu'il n'était pas convenable qu'il y eût deux soleils égaux en splendeur, l'un d'eux alla chercher un lapin et le lança à la face de la lune, ce qui ternit son éclat. Selon d'autres, la lune fut, dès l'origine, inférieure au soleil en clarté, parce que Tezcatecatl s'étant jeté dans le bûcher postérieurement à Nanacatzin, et après avoir reculé trois fois, il subit moins longtemps l'effet des flammes.

TEZCATLIPUCA, ou TESCATILPUTZA, dieu des Mexicains ; il fut un de ceux qui échappèrent à la vengeance du soleil, parce qu'il avait adoré cet astre à son lever, tandis que les autres dieux, qui s'étaient prosternés vers l'occident, furent mis à mort. Tezcatlipuca, voyant que les hommes étaient fort chagrins de la mort de Xolotl, leur maître, ordonna à l'un d'eux de se rendre à la maison du soleil et d'en ramener des joueurs d'instruments pour célébrer sa fête. Comme celui-ci devait s'y rendre par mer, le dieu ordonna aux poissons et aux tortues de se réunir pour lui former un pont, et lui enseigna une chanson qu'il devait chanter tout le long du chemin pour les empêcher de se séparer. Les Mexicains prétendaient que c'était depuis cette époque qu'ils célébraient la fête de leurs dieux par des chants et des danses, et que les sacrifices humains venaient du massacre que Xolotl avait fait de ses frères, avant de se donner la mort. Il paraît cependant que Tezcatlipuca ne fut pas toujours aussi bien porté pour les hommes, ou du moins pour les Toltèques, anciens habitants du Mexique ; car voyant que cette contrée prospérait sous le gouvernement et la législation de Quetzalcoatl, il employa la ruse pour éloigner celui-ci et le faire voyager dans des pays lointains.

Bien plus, les Mexicains l'accusent d'avoir employé mille ruses, et même ses connaissances dans la magie pour détruire les Toltèques. Ils disent qu'un jour il descendit du ciel à l'aide d'une corde faite de toile d'araignée; qu'ayant pris la forme d'un indigène, il se présenta au marché, sous prétexte de vendre du poivre long, et parvint par sa beauté à séduire la fille du roi Huemac. Les habitants furent, par suite de ce rapt, entraînés dans une guerre où il en périt un grand nombre. Après avoir remporté la victoire, il les invita à une fête solennelle, et leur apprit, pour s'accompagner en dansant, un chant magique, dont l'effet était tel que, sans que rien pût les arrêter, ils se précipitaient du haut des rochers dans les précipices. C'est sans doute pour cela que les Mexicains, qui avaient fait invasion dans l'héritage des Toltèques, avaient pour Tezcatlipuca une vénération particulière; ils l'honoraient comme le dieu de la pénitence, et s'adressaient à lui pour obtenir le pardon de leurs fautes.

Le simulacre de ce dieu était de pierre noire, aussi luisante qu'un marbre poli; il était vêtu et paré de rubans. Il avait, à la lèvre inférieure, des anneaux d'or et d'argent, avec un petit tuyau de cristal, d'où sortait une plume verte qu'on changeait quelquefois pour une bleue. La tresse de ses cheveux, qui lui servait de bandeau, était d'or bruni; et du bout de cette tresse pendait une oreille d'or, un peu souillée d'une espèce de fumée qui représentait les prières des pécheurs et des affligés. Entre cette oreille et l'autre, on voyait sortir des aigrettes, et la statue avait au cou un lingot d'or, qui descendait assez bas pour lui couvrir tout le sein. Ses bras étaient ornés de chaînes d'or; une pierre verte, fort précieuse, lui tenait lieu de nombril. Elle portait dans la main gauche un chasse mouche de plumes vertes, bleues et jaunes, qui sortaient d'une plaque d'or si bien brunie, qu'elle faisait l'effet d'un miroir; ce qui signifiait que, d'un seul coup d'œil, le dieu voyait tout ce qui se passait dans l'univers. De la main droite elle tenait quatre dards, emblème des châtiments dont les pécheurs étaient menacés. Tezcatlipuca était le dieu le plus redouté des Mexicains, parce qu'ils appréhendaient qu'il ne révélât leurs crimes; et sa fête, qu'on célébrait tous les quatre ans, était une espèce de jubilé, qui apportait un pardon général. Il passait aussi pour le dieu de la stérilité et du deuil. Dans les temples où il était honoré sous ce titre, il était assis dans un fauteuil avec beaucoup de majesté, entouré d'un rideau rouge sur lequel étaient peints des cadavres et des ossements. Quelquefois on le représentait tenant de la main gauche un bouclier avec cinq pommes de pin, et de la droite un dard prêt à frapper; quatre autre dards sortaient du bouclier. Sous toutes ces formes, il avait l'air menaçant, le corps noir et la tête couronnée de plumes de cailles.

La fête de Tezcatlipuca avait lieu du 9 au 19 mai, suivant notre calendrier. La veille de la fête, le prêtre du dieu se dépouillait de ses habits, et en recevait d'autres de la part des nobles qui venaient, avec le reste du peuple, pour obtenir la rémission de leurs péchés. Les portes du temple étaient ouvertes à tous les pécheurs repentants, et un des principaux ministres du dieu sonnait du cor en se tournant vers les quatre vents, comme s'il eût voulu appeler toute la terre à la pénitence. Après cela, il prenait de la poussière, et la portait à sa bouche en montrant le ciel. Tout le peuple imitait le prêtre, et l'on n'entendait plus que des voix entrecoupées de sanglots, de pleurs et de gémissements. On se roulait dans la poussière en implorant la miséricorde divine, et les frayeurs qui troublent la conscience des pécheurs les plus aveuglés agissaient tellement sur l'esprit des Mexicains, qu'ils appelaient à leur aide les ténèbres de la nuit, les vents, les orages, pour échapper plus facilement à la fureur de ce dieu toujours prêt, disaient-ils, à châtier les méchants; plusieurs même ne craignaient pas de l'accuser hautement de leurs désordes, tant le son du cor portait de trouble et d'agitation dans leur âme. La trompette de la pénitence sonnait pendant dix jours, et tout ce temps était consacré à l'affliction et aux larmes. Le dernier jour, on portait processionnellement l'image de Tezcatlipuca, environnée de branches épineuses, et assise dans une espèce de litière garnie de rideaux. Cette machine était portée autour du temple par des prêtres barbouillés de noir, qui avaient la livrée du dieu, et dont les cheveux étaient en partie tressés avec un cordon blanc. Deux ministres de l'idole marchaient à la tête de la procession, l'encensoir à la main; et toutes les fois qu'ils encensaient, les assistants élevaient les bras en regardant le soleil et le dieu de la pénitence. Pendant la cérémonie, plusieurs se donnaient la discipline sur les épaules avec des épines; quelques-uns ornaient de rameaux la cour et le temple, et parsemaient le chemin de fleurs. Après la procession et la discipline des pénitents, chacun faisait son offrande. Les uns apportaient des joyaux et des objets d'or et d'argent, les autres de l'encens, des bois précieux, du maïs, etc.; les pauvres offraient des cailles, que les sacrificateurs jetaient au pied de l'autel, après leur avoir coupé la tête. Le peuple faisait ensuite un festin assez semblable aux repas religieux de l'ancien paganisme. Tout ce que l'on servait à l'idole portait le nom de viandes sacrées; elle était servie par des Vestales conduites par un vieux sacrificateur vêtu de blanc. Celui-ci les reconduisait au couvent, après qu'elles avaient dressé la table du dieu; mais lorsque l'heure de servir le repas était arrivée, les jeunes gens et les ministres inférieurs prenaient ces viandes et les portaient aux prêtres, qui seuls avaient le privilége de manger de ces mets sanctifiés. Après le repas, on sacrifiait un esclave qui avait été vénéré pendant l'année précédente, comme la vivante image de Tezcatlipuca; et la cérémonie finissait, comme

celle des autres fêtes, par des chants et des danses.

Tezcatlipuca a été considéré quelquefois comme dieu de la guerre, ainsi que son frère Tlaloc avec lequel on l'a confondu mal à propos. Comme tel on le figurait avec un casque orné d'un magnifique panache, avec des ailes au dos, comme on représente le temps, sans doute pour exprimer son agilité et sa promptitude à vaincre.

TEZPI, le Noé des peuples de Mechoacan, qui, lors de l'inondation universelle, s'embarqua dans une barque spacieuse, avec sa femme, ses enfants, plusieurs animaux et des graines, dont la conservation était chère au genre humain. Lorsque le grand esprit Tezcatlipuca ordonna que les eaux se retirassent, Tezpi fit alors sortir de sa barque un vautour. L'oiseau qui se nourrit de chair morte ne revint pas, à cause du grand nombre de cadavres dont était jonchée la terre récemment desséchée. Tezpi envoya d'autres oiseaux, parmi lesquels le colibri seul revint en tenant dans son bec un rameau garni de feuilles. Tezpi connut alors que le sol commençait à se couvrir d'une verdure nouvelle, et quitta sa barque près de la montagne de Colhuacan. Il est inutile de faire remarquer au lecteur l'analogie frappante qui existe entre cette tradition et le récit mosaïque. Tezpi était appelé Coxcox par les Mexicains. *Voy.* Coxcox.

THABORITES, secte de Hussites, ainsi appelés du mont Thabor en Bohême, sur lequel Jean Zisca, leur chef, s'était retranché. Nous parlons de leur origine et de leurs progrès à l'article Hussites. Ces hérétiques s'éloignaient encore plus que les Calixtins des sentiments de l'Eglise catholique, et leur doctrine approchait fort de celle des Vaudois. Ils prétendaient ramener le christianisme à sa simplicité primitive, et, pour cela, ils soutenaient qu'il fallait abolir l'autorité des papes, changer la forme du culte divin, et que l'Eglise ne devait avoir d'autres chefs que Jésus-Christ. Ils assuraient d'ailleurs que Jésus Christ ne tarderait pas à descendre sur la terre, et qu'on allait le voir arriver tenant un flambeau d'une main et une épée de l'autre, pour exterminer les hérétiques et purifier l'Eglise. Ce fut sans doute pour préparer les voies à Jésus-Christ que, pendant seize ans, ils brûlèrent et saccagèrent toute la Bohême; leurs rébellions et leurs cruautés les rendirent odieux à ceux mêmes de leur parti; leurs descendants avaient honte de cette origine, et ils y renoncèrent en termes formels dans leurs professions de foi. Les restes des Thaborites se réunirent aux Frères de Bohême, et, plus tard, ils se fondirent dans le protestantisme.

THAGS (ou *Thugs*, suivant la transcription anglaise), association secrète qui désole certaines parties de l'Inde. C'est une réunion d'hommes et de femmes particulièrement dévoués au culte sanguinaire de la déesse Kali ou Bhavani, et qui croient rendre un hommage agréable à cette cruelle divinité en détruisant leurs semblables. Le nom de *Thags*, qu'on leur donne, signifie *assassins;* on les appelle aussi *Phansgars* ou *étrangleurs.* Cette infâme société, qui se recrute dans les rangs de toutes les castes et de toutes les sectes hindoues, a traversé bien des révolutions politiques sans que sa redoutable organisation en ait reçu aucune atteinte. Elle n'exerçait autrefois son action criminelle que dans le Bandelkand, le Bhopal et le Gwalior; mais elle est répandue maintenant dans les pays de Sindhya, de Dehli, du Dékhan et sur les bords de la mer. Le meurtre est pour les Thags un acte religieux dont ils se font honneur, et ils sont convaincus qu'en le commettant avec exactitude, fréquemment et suivant les rites prescrits, ils méritent de jouir après la mort de la béatitude éternelle. Kali, qui suivant leurs idées préside à la destruction, est sans cesse animée d'un terrible courroux qu'on ne peut apaiser que par des sacrifices humains. Cette déesse a son culte, ses prêtres et ses temples, dont le plus célèbre est celui de Bandatchal, à l'ouest de Mirzapour. Ce temple est très-fréquenté par les Phansgars, qui s'y rendent de toutes les parties de l'Hindoustan.

« Les Thags, dit M. Clavel, existent de temps immémorial. Leurs règlements primitifs leur défendaient de tuer les femmes, les musiciens et les danseurs, les forgerons, les marchands d'huile, les ramoneurs, les porteurs d'eau du Gange lorsqu'ils sont chargés de cette eau, les pénitents et les personnes estropiées; mais, depuis longtemps déjà, ces règlements ont subi de si nombreuses infractions qu'on peut les regarder comme tombés en désuétude. Pour accomplir le *thaggui*, nom qu'ils donnent à la strangulation, ils se servaient autrefois d'un cordon à nœud coulant. Ils le jetaient avec tant d'adresse, de loin comme de près, autour du cou de leur victime, que l'opération avait lieu en un clin d'œil. Mais ce cordon, qui ne les quittait jamais, les trahissait infailliblement s'ils venaient à être arrêtés. Ils l'ont donc abandonné et lui ont substitué l'usage de la cravate, qui fait partie du vêtement de la victime et expose moins le meurtrier à être reconnu.

« Les jeunes Thags sont soumis à une initiation graduelle. Deux grandes catégories divisent les membres de l'association. La première comprend les étrangleurs, *bheurtotés* ou *barkers*, c'est-à-dire experts en l'art du *thaggui;* la seconde comprend les aspirants, *choumsiehs* ou *kaboulas*, novices, dont le devoir est de creuser les fosses et d'enterrer les cadavres. Il faut, pour arriver au grade de bheurtotès et pouvoir en remplir les fonctions, qu'un Thag ait fait partie de nombreuses expéditions et qu'il ait, par ce moyen, acquis le courage et l'insensibilité nécessaires. Le choumsieh qui veut obtenir le grade de bheurtotès choisit pour gourou, ou directeur spirituel, le plus puissant barker de la troupe et devient son élève. Si la bande rencontre une victime convenable

pour un essai, c'est-à-dire faible de corps, et si les auspices ont été favorables, l'aspirant est admis à faire sa preuve. Les auspices sont tirés du cri ou de l'aspect de divers animaux, tels que le loup, la chouette, le lièvre, l'âne. Quand le signe est défavorable, c'est-à-dire s'il se produit à la gauche, le choumsich attend une occasion plus propice, et la victime désignée est mise à mort par un Thag expérimenté.

« Dans la saison des voyages, les Thags se réunissent, au nombre de plusieurs centaines, à un endroit arrêté d'avance. Là ils conviennent de leurs opérations et des signes à l'aide desquels ils se reconnaîtront; puis ils se séparent en plusieurs troupes et parcourent le pays sous toutes sortes de déguisements. Ils accostent les voyageurs, cherchent par tous les moyens possibles à s'assurer leur confiance, et leur font accepter un repas qui, pour ces malheureux, doit être le dernier. Pendant ce repas, trois Thags, à un signal donné, s'emparent du voyageur; deux contiennent ses bras et ses jambes, et le troisième l'étrangle avec un mouchoir.

« Souvent, pour que leurs crimes ne soient pas découverts, les Thags détournent le cours d'un ruisseau, creusent des fosses dans son lit et y enterrent les cadavres. Cette opération terminée, ils rendent au ruisseau son cours naturel. Lorsqu'ils ont commis leurs meurtres dans un endroit où il n'y a point d'eau, ils creusent les fosses sous des bocages de manguiers et de tamariniers. Le thaggui s'exerce aussi très-fréquemment, dans le Bengale, sur les rivières, dont les bateliers sont presque tous Phansgars. »

On conçoit que le gouvernement de la Compagnie des Indes recherche les Phansgars avec persévérance, et leur inflige le dernier supplice dès qu'ils sont convaincus de s'être livrés à leurs rites infâmes; et en effet il a réussi, dans ces dernières années, à en diminuer de beaucoup le nombre. Mais ces fanatiques marchent à la mort avec un grand calme, et président en quelque sorte eux-mêmes aux apprêts et à la consommation de leur supplice.

THAI-CUC. C'est, suivant les Tunquinois, le premier principe, substance matérielle, sans intelligence et sans vie, d'où sont sorties deux autres substances, *Am* et *Duong*; le premier est la matière grossière, la terre, la nuit, les ténèbres, la lune, la femelle; le second est la matière subtile, le ciel, le jour, le feu, le soleil, le mâle. *Voy.* Tai-ki.

THALASSA, nom de la mer chez les Grecs. Hésiode la dit fille de l'Ether et d'Héméra (l'Air et le Jour), et Hygin la fait épouse de Pontus. Elle fut mise au rang des divinités. Pausanias nous apprend qu'à Corinthe, sa statue de bronze était placée à côté de celles de Neptune et d'Amphitrite. Sur la base d'un autre monument, la même déesse était représentée en bas-relief, tenant dans ses bras sa fille Vénus.

THALASSIUS ou Thalassus. Quelques-uns en font un dieu des noces, qui serait le même que l'Hymen; mais d'autres soutiennent que ce n'était qu'un cri de joie qu'on répétait dans la cérémonie du mariage. *Voy.* Talassius.

THALEBIS, sectaires musulmans appartenant à l'hérésie des Kharidjis. C'étaient les disciples de Thaleb, fils d'Aamir. Ils établissaient la sainteté des enfants jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à l'âge de raison. Ils se subdivisaient en quatre branches, savoir : les *Akhnasis*, les *Maabédis*, les *Scheibanis* et les *Mokrimis*. *Voy.* ces noms.

THALIE, muse qui présidait à la comédie et à la poésie pastorale. On la représente sous la figure d'une jeune fille à l'air folâtre, couronnée de lierre, chaussée de brodequins et tenant un masque à la main. Quelquefois on place à ses côtés un singe, emblème de l'imitation. Plusieurs de ses statues ont un clairon, instrument dont se servaient les anciens pour soutenir la voix des acteurs.

Linocérius prétend qu'elle était la déesse des festins; d'autres disent qu'elle fut l'inventrice de la géométrie et de l'agriculture; c'est peut-être sous ce dernier rapport que quelques-uns l'ont fait présider à ce qui regarde les plantes et les arbres. Plutarque la met au rang des trois Muses qui n'ont que des occupations sérieuses et ne s'entretiennent que de spéculations divines et philosophiques; les deux autres sont Calliope et Clio. — On donne aussi le nom de Thalie à la deuxième des trois Grâces.

THALLO ou Thallote, divinité qui présidait au germe et à l'accroissement des plantes. C'était, chez les Grecs, une des trois saisons; elle était fille de Saturne et de Thémis. Son nom signifie *fleurir*.

THALLOPHORES, nom de ceux qui portaient des rameaux d'olivier aux Panathénées et dans les autres fêtes des Athéniens. Comme c'étaient ordinairement des vieillards qui remplissaient cette fonction, on donna, par la suite, le nom de Thallophores à ceux qui n'étaient bons à autre chose qu'à tenir ces rameaux.

THALYSIES, fêtes que les Grecs célébraient en l'honneur de Cérès après la moisson et la vendange; on y offrait à cette déesse et aux autres dieux des sacrifices d'actions de grâces. On donnait aussi le nom de Thalysies aux fêtes où l'on portait des rameaux.

THA-MÉ, divinité adorée par les Chinois, la même sans doute que *Ta-mo*, le Dharma des Hindous, célèbre propagateur de la religion bouddhiste. Mais les missionnaires catholiques pensent que ce pourrait être l'apôtre saint Thomas, qui a prêché dans l'Inde et peut-être à la Chine. Dans les deux personnages qui l'accompagnent se trouve un nègre qui l'aurait accompagné dans ses prédications. Les Chinois l'appellent *Si-koué-jin*, homme de l'occident, et ils ajoutent qu'ayant appris que sa mère était mourante, il n'avait fait que poser quelques bambous sur la superficie des eaux, et qu'ainsi il s'était comme envolé au delà des mers. Cette légende rappelle une ancienne tradi-

tion chrétienne, d'après laquelle saint Thomas, comme les autres apôtres, aurait quitté pour un peu de temps l'Eglise qu'il avait fondée afin d'assister au trépas de la sainte Vierge.

THAMIMASADE, le Neptune des Scythes, suivant Hérodote. C'était le dieu des eaux qu'ils adoraient sous ce nom.

THAMMOUZ, dieu des Syriens, le même qu'Adonis. Ezéchiel représente des femmes juives pleurant Thammouz jusque dans le temple de Jéhovah. Le rabbin Moïse Maimonide explique ce passage par cette fable, ou, si l'on veut, cette tradition : Ce Thammouz était un faux prophète des Assyriens idolâtres. Ayant averti le roi de venir adorer les sept planètes et les douze signes du zodiaque, le roi le traita indignement et le fit mourir, mais, la nuit suivante, toutes les statues qui étaient dans le monde vinrent de toutes les contrées de l'univers se rassembler dans le temple du Soleil à Babylone. La statue du Soleil, placée au milieu du temple, se jeta par terre, et les autres, autour de celle-ci, se mirent à pleurer la mort de Thammouz. Le lendemain, au point du jour, elles s'en retournèrent toutes chacune dans son temple, et c'est en mémoire de cet événement que, tous les ans, les Syriens pleuraient Thammouz le dernier jour du mois du même nom. *Thammouz* est en effet le nom d'un mois des calendriers syrien et judaïque, correspondant à juin ou juillet.

THAM-NO, génie auquel les Tonquinois attribuent l'invention de l'agriculture. Son culte est principalement répandu parmi les paysans, qui sont persuadés qu'il veille à la conservation de leurs moissons; ils célèbrent sa fête dans le sixième mois, et lui offrent des sacrifices, en le priant de conserver les grains confiés à la terre et de leur procurer une abondante récolte.

THAN, 1° élévation de terre faite de main d'homme, sur laquelle les Chinois sacrifient au Chang-ti ou suprême empereur du Ciel. 2° C'est aussi le nom d'un sacrifice que les Chinois offrent à leurs parents décédés, vingt-sept mois après que ceux-ci sont morts, lorsqu'ils quittent le deuil.

THANA-LARTIAL, nom de Vénus chez les Etrusques. Gori et Larcher prétendent que ce mot signifie *déesse-reine*.

THANEWIS ou DUALISTES. Les Musulmans donnent ce nom : 1° aux Persans qui admettent les deux principes de la lumière et des ténèbres, ou Ormuzd et Ahriman; 2° à une secte de Motazales qui enseignaient que, dans les actions des hommes, le bien vient de Dieu et le mal des hommes.

THANH-HOANG, génie que les Tonquinois vénèrent comme l'esprit tutélaire des villages.

THAN-KI, autre génie auquel les Tonquinois attribuent les mêmes fonctions qu'à *Thanh-hoang*.

THAN-NONG, génie de l'agriculture adoré par les Tonquinois, qui lui sacrifient avant les semailles. C'est un ancien roi auquel ils attribuent l'invention de l'art de cultiver la terre.

THAO-JIN ou l'*homme en bois de pêcher*: statuette faite de bois de pêcher que les Chinois placent comme un talisman sur la porte de leurs maisons, pour en éloigner les esprits malfaisants.

THARGELIES, fêtes que les Athéniens célébraient en mémoire d'Apollon et de Diane, comme auteurs de tous les fruits de la terre. Cette solennité avait lieu le 6 et le 7 du mois de thargélion qui en avait pris son nom. On y expiait tous les crimes du peuple par un crime encore plus grand, c'est-à-dire par le sacrifice barbare de deux hommes ou d'un homme et d'une femme, nourris préalablement aux dépens du public; on les appelait en conséquence *pharmaki* ou guérisseurs. On leur mettait au cou, ce jour-là, un collier de figues, noires pour les hommes et blanches pour les femmes. Les jeunes gens portaient, durant cette fête, des branches d'olivier entortillées de laine, d'où pendaient du pain, des herbes, des légumes, des glands, des fruits de l'arboisier, des phallus, des pots. Si l'on en croit quelques auteurs, les deux victimes étaient, pendant la marche, frappées avec des branches de figuier sauvage, battues, souffletées au son d'un air de flûte appelé *cradias*, et enfin brûlées sur un bûcher hors de la ville; puis on jetait leurs cendres à la mer.

THARTAC, idole des Hévéens, ancien peuple de la Palestine; l'Ecriture sainte reproche aux Juifs de l'avoir adorée. Les rabbins prétendent qu'elle avait une tête d'âne. Gésénius observe, qu'en langue pehlvie, *tarthakh* signifie *profonde obscurité;* Thartac serait ainsi le prince des ténèbres.

THASIAMI, personnage mythologique des Bouddhistes du Pégu. Ils supposent que c'est lui qui écrit les bonnes et les mauvaises actions des mortels. Il est représenté, dans les temples de Gautama, sous la figure d'un homme debout, ayant un livre devant lui et une plume à la main.

THAUMANTIE ou l'*admirable*, surnom d'Iris ou l'arc-en-ciel. Il exprime la beauté de ses couleurs et rappelle en même temps que cette déesse était fille de Thaumas, qui était lui-même enfant de la Terre.

THAY-BOI ou THAY-PHU, magiciens du Tonquin, que l'on consulte dans toutes les affaires importantes, comme pour les mariages et lorsqu'il s'agit de construire une maison. Leurs réponses sont payées libéralement, et, pour soutenir leur crédit, ces imposteurs ont soin de les envelopper dans des termes équivoques qui paraissent toujours s'accorder avec l'événement. Ces Thay-boi sont tous aveugles de naissance ou par accident, et, bien que privés de la vue, ils ont un livre rempli de cercles magiques, de caractères indéchiffrables et de figures singulières, dans lequel ils affectent de lire, comme s'ils y trouvaient ce qu'ils doivent répondre. Avant de prononcer leurs oracles, ils jettent aussi dans un espace où leur main peut atteindre, deux ou trois petites pièces

de cuivre qui portent gravés certains caractères sur l'une de leurs faces; et, suivant qu'elles présentent en tombant l'une ou l'autre face, ils tirent des pronostics heureux ou défavorables.

THAY-BOI-TO-NI, autres magiciens tonquinois qui se vantent d'avoir des secrets pour guérir toute espèce de maladies. Ils ont des livres dans lesquels ils prétendent trouver la cause et le résultat de tous les effets naturels; mais ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient des démons ou de quelques génies de l'eau. Leur remède ordinaire est le bruit des timbales, des bassins et des trompettes. Le conjurateur est vêtu d'une manière bizarre, chante fort haut, prononce, au bruit des instruments, différents mots que l'on entend d'autant moins qu'il fait sonner sans relâche une petite cloche qu'il tient à la main. Il s'agite, il saute, et, comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrémité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors d'expliquer leur oracle suivant les circonstances, et, d'ailleurs, ils peuvent toujours rejeter leur insuccès soit sur la puissance, soit sur le courroux des esprits malfaisants. Cette opération dure quelquefois plusieurs jours, pendant lesquels on a soin de leur fournir les meilleurs aliments du pays, et les Thay-boi-to-ni ne manquent pas de les offrir aux dieux ou génies avant de les manger.

C'est aux mêmes magiciens qu'on attribue le pouvoir de chasser d'une maison les esprits malins. Ils commencent par invoquer des génies plus propices avec des formules à leur usage; ils appliquent ensuite sur le mur des feuilles de papier jaune sur lesquelles sont tracées des figures cabalistiques; ils se mettent à crier, à sauter et à prendre mille postures avec un bruit et des contorsions capables d'inspirer l'épouvante. Après ces extravagances, le démon doit être sorti infailliblement. On appelle aussi les Thay-boi-to-ni pour bénir les maisons neuves par une espèce de consécration.

THAY-CA, supérieur des Bonzes dans le Tonquin et la Cochinchine.

THAY-DIA-LY, magiciens du Tonquin que l'on consulte afin de connaître les endroits favorables pour bâtir une maison ou pour inhumer les morts. Ce choix est regardé comme un objet si important, que les Annamites gardent quelquefois pendant plusieurs mois, et même durant des années entières dans leur maison, leurs parents décédés, jusqu'à ce que le Thay-dia-ly, qui, pour son profit, traîne la chose en longueur, ait déterminé un lieu propre pour la sépulture. Un pareil délai occasionne cependant des dépenses considérables et un grand embarras; car, pendant tout le temps que le corps reste dans la maison, il faut entretenir devant lui des cierges ou des lampes allumées, brûler des parfums et des papiers dorés, lui offrir trois fois par jour différentes sortes de mets, sans parler des salutations et prostrations qui doivent accompagner ces cérémonies.

THEA ou THEIA, fille d'Uranus et de Ghé, ou du Ciel et de la Terre, épouse d'Hypérion, l'une des divinités les plus anciennes; son nom signifie *déesse*. On la dit mère du Soleil, de la Lune et de l'Aurore.

THÉAGÈNE, héros grec auquel les habitants de la ville de Thase rendirent les honneurs divins. C'était un citoyen de cette ville, qui, ayant été couronné plusieurs fois dans les jeux publics, avait mérité des statues et les honneurs héroïques. Un de ses ennemis étant venu une nuit insulter sa statue de bronze, celle-ci tomba sur lui et l'écrasa sur place. Ses enfants la citèrent en justice, comme coupable d'homicide; et le peuple de Thase la condamna à être jetée dans la mer, suivant la loi de Dracon, qui veut que l'on extermine jusqu'aux choses inanimées qui ont causé la mort d'un homme. Quelque temps après, les Thasiens, se voyant affligés d'une famine occasionnée par la stérilité des champs, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes : il leur fut répondu que le remède à leurs maux était de rappeler tous ceux qu'ils avaient chassés; ce qu'ils firent, mais sans en recevoir de soulagement. Ils envoyèrent donc une seconde fois à Delphes, avec ordre de représenter à la Pythie qu'ils avaient obéi, et que cependant la colère des dieux n'était pas apaisée. On dit que la prêtresse leur répondit par ce vers :

« Et votre Théagène est-il compté pour rien ? »

Alors ils se trouvèrent fort embarrassés, ne sachant comment recouvrer sa statue : heureusement des pêcheurs la retrouvèrent en jetant leurs filets dans la mer. On la replaça dans l'endroit où elle était; et, dès ce moment, les Thasiens rendirent à Théagène les honneurs divins. Plusieurs autres villes, tant grecques que barbares, en firent autant. On regarda Théagène comme une divinité secourable, et les malades surtout lui adressaient leurs vœux.

THÉANDRITÈS, *dieu-homme*, divinité adorée par les Arabes de Bostres. C'était, dit Damascius, un dieu d'une apparence mâle, et qui soufflait dans les âmes une vie forte et virile. Proclus le Platonicien l'avait chanté dans des vers aujourd'hui perdus.

THÉATINS, congrégation de clercs réguliers, ainsi appelés de Jean-Pierre Caraffa, alors évêque de Théate ou Chiéti, dans le royaume de Naples, et depuis pape sous le nom de Paul IV. Ce prélat, conjointement avec saint Gaétan de Thienne, Marcel Caïétan et Paul Consiliari, jeta les fondements de cette congrégation. Ils résolurent d'imiter dans toute sa rigueur la vie des apôtres, se soumettant avec un très-grand désintéressement à la Providence, ne vivant que de ce qui leur serait donné par charité, sans demander l'aumône et sans avoir rien en propre. Le pape Clément VII approuva cet institut à Rome, et les premiers religieux émirent leurs vœux le jour de l'Exaltation de la sainte croix, de l'an 1524.

Les fins principales que se proposèrent les Théatins furent d'instruire le peuple, d'assister les malades, de combattre les erreurs dans la foi, de rétablir parmi les laïques le fréquent et digne usage des sacrements, de faire revivre dans le clergé l'esprit de désintéressement, de régularité et de ferveur, l'amour de l'étude de la religion, le respect pour les choses saintes, les sacrements et les cérémonies du culte divin.

THEATRICA, déesse romaine qui présidait aux théâtres. Son office était de veiller à ce que les machines énormes qui souvent, dit Pline, tinrent suspendu le peuple romain, ne s'écroulassent pas ; et ce fut sans doute à la fréquence de ces accidents qu'elle dut sa naissance. Elle avait un temple dans la rue Cornélienne, que Domitien fit détruire par dépit de ce que la chute du théâtre avait écrasé beaucoup de spectateurs, un jour qu'il assistait aux jeux.

THÈIR, nom égyptien de Mercure.

THÈMAMIS, sectaires musulmans, branche de Motazales. Ils suivaient la doctrine de Thémama, soutenant que les actions accidentelles ne sauraient être attribuées à aucun agent, ni à l'homme, ni à Dieu ; qu'au jour du jugement, les juifs, les chrétiens et les mages seront de la poussière et n'entreront ni dans l'enfer, ni dans le paradis, de même que les animaux et les enfants ; que toutes les connaissances sont nécessaires, qu'il n'y a point d'action de l'homme sans volonté, que le monde est l'ouvrage de Dieu d'après sa nature.

THÉMIS, divinité grecque, fille du Ciel et de la Terre, ou d'Uranus et de Titée ; elle était sœur aînée de Saturne et tante de Jupiter. Elle se distingua par sa prudence et par son amour pour la justice. Diodore dit que c'est elle qui a établi la divination, les sacrifices, les lois de la religion, et tout ce qui sert à maintenir l'ordre et la paix parmi les hommes. Elle régna dans la Thessalie et s'appliqua avec tant de sagesse à rendre la justice à ses peuples, qu'on la regarda toujours depuis comme la déesse de la justice dont on lui fit porter le nom. Elle s'appliqua aussi à l'astrologie, et devint très-habile dans l'art de prédire l'avenir ; et après sa mort, elle eut des temples où se rendaient des oracles. Pausanias parle d'un temple et d'un oracle qu'elle avait sur le mont Parnasse, de moitié avec la déesse de la Terre, et qu'elle céda ensuite à Apollon. Thémis avait un autre temple dans la citadelle d'Athènes, à l'entrée duquel était le tombeau d'Hippolyte.

La fable dit que Thémis voulait garder sa virginité, mais que Jupiter la força de l'épouser et en eut trois filles : l'Equité, la Loi et la Paix. C'est un emblème de la justice, qui produit les lois et la paix, en rendant à chacun ce qui lui est dû. Hésiode fait encore Thémis mère des Heures et des Parques. Assise à la droite de Jupiter, elle a dans l'Olympe l'inspection des festins célestes ; c'est elle, dit Festus, qui commande aux hommes de demander aux dieux ce qui est juste et raisonnable : elle préside aux conventions qui se font entre les hommes et veille à ce qu'elles soient observées.

THÉMISTIADES, prêtresses du temple de Thémis à Athènes. Suivant d'autres, c'étaient des nymphes qui prédisaient l'avenir, ainsi appelées soit de Thémis, déesse de la justice, soit de la devineresse Carmenta, surnommée Thémis ou Thémista.

THÉMISTIENS, hérétiques du VIe siècle, ainsi appelés du diacre Thémistius, qui soutenait que le corps de Jésus-Christ était corruptible, et qui en concluait que Jésus-Christ avait ignoré bien des choses. Nous en parlons à l'article AGNOÈTES.

THÉMITÈS, surnom que les Syracusains donnaient à Apollon, comme présidant à la justice.

THÉMOURA, une des trois divisions de la cabale judaïque ; elle consiste, 1° dans la transposition ou le changement des lettres, ce qui en fait une espèce d'anagramme ; 2° dans une permutation de certaines lettres que l'on fait au moyen de combinaisons équivalentes. Nous en donnons des exemples à l'article CABALE.

THENSES, châsses ornées de figures, dans lesquelles les Romains portaient les statues des dieux. On les faisait en forme de char de bois, d'ivoire, et quelquefois d'argent. Les premières étaient faites du bois de l'arbre consacré au dieu dont on devait porter la statue. Les divinités y paraissaient avec leurs attributs caractéristiques. Ce fut un des honneurs rendus à l'empereur Claude après sa mort.

THÉOCATAGNOSTES, c'est-à-dire hommes *qui condamnent Dieu*. On a donné ce nom, dans le VIIe siècle, à une classe d'hommes qui paraissent appartenir à une secte de Manichéens ; à moins que les écrivains de cette époque aient voulu simplement désigner, par cette expression, ces hommes que l'on trouve dans tous les siècles et qui s'élèvent contre les actes ou les paroles de Dieu, telles qu'elles sont rapportées dans les Ecritures.

THÉOCRATIE, sorte de gouvernement politique, où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu, dont l'autorité immédiate se manifeste par des signes visibles. 1° Tel était le gouvernement primitif des Juifs, et Josèphe lui donne ce nom. En effet, Dieu était le chef immédiat de la nation, et, quoiqu'elle ait été gouvernée successivement par des juges, par des rois et par des grands prêtres, c'était toujours Dieu qui était le directeur de tous les événements importants, et toutes les lois émanaient de son autorité. Les juges, les rois et les pontifes n'étaient que ses lieutenants ; il les choisissait et les déposait à son gré. Ses ordres étaient manifestés tantôt par les pontifes, tantôt par des prophètes qui justifiaient leur mission, tantôt par des oracles miraculeux, tantôt enfin par des prodiges ou des signes extraordinaires.

2° Le gouvernement de l'Eglise peut être considéré également comme théocratique.

car elle n'agit que conformément à la loi de Dieu ; son autorité est unique, appuyée sur celle de Dieu, et elle a reçu l'assurance d'être toujours animée et inspirée par l'esprit de Jésus-Christ.

3° Enfin le gouvernement musulman était pareillement théocratique, particulièrement sous les khalifes qui étaient en même temps les monarques et les souverains pontifes de la nation. Et encore à présent, les Mahométans n'ont pas d'autre code politique et civil que le Coran.

THÉODOSIENS, hérétiques du VIIe siècle, ainsi appelés de Théodose, évêque de Césarée. C'était une branche d'Eutychiens qui se réunirent aux Monothélites par les soins de Cyrus, patriarche d'Alexandrie. L'acte de cette réunion fut souscrit le 4 mai 633; il contient neuf articles accompagnés d'anathèmes, qui expriment la doctrine catholique sur la Trinité et l'Incarnation, à l'exception du septième qui est hérétique ; car il y est dit que c'est le même Christ et le même Fils qui produit les opérations divines et humaines par une seule opération *théandrique*, c'est-à-dire divine et humaine tout ensemble; en sorte que la distinction n'existe que de la part de notre entendement. C'est l'erreur des Monothélites, qui prétendaient qu'on ne devait attribuer à Jésus-Christ qu'une seule opération et une seule volonté, comme une conséquence de l'unité de personne.

THÉODOTIENS, hérétiques du IIe siècle, qui embrassèrent l'erreur de Théodote de Byzance, surnommé le Corroyeur. Ce malheureux, ayant renié Jésus-Christ, pour échapper au martyre, dans la persécution de Marc-Aurèle, fut en conséquence repoussé de l'assemblée des chrétiens. Confus de la faute qu'il avait commise, il se réfugia à Rome pour s'y cacher; mais il y fut reconnu et regardé avec horreur. Il prétendit se justifier en soutenant qu'il n'avait renié qu'un homme et non point un Dieu; et que Jésus-Christ n'avait au-dessus des autres hommes qu'une naissance miraculeuse, des dons de la grâce plus abondants et des vertus plus parfaites. Cette erreur, renouvelée d'Ebion et de Cérinthe, fut condamnée par le pape Victor qui en excommunia l'auteur. Théodote eut néanmoins des partisans, bien qu'en petit nombre; ils soutenaient que cette doctrine avait été prêchée par les apôtres et leurs successeurs, jusqu'au pontificat de Zéphirin, lequel, au mépris des enseignements de l'Eglise, avait fait un dogme de la divinité de Jésus-Christ. Pour appuyer leur système, ils ne craignaient pas d'altérer les Ecritures, et citaient les passages où le Sauveur parle comme un homme, en supprimant ceux où on doit le considérer comme Dieu. Au reste cette secte ne fut point de longue durée.

THÉOENIES, fêtes de Bacchus chez les Athéniens, ainsi appelées de Θέοινος, *dieu du vin*, ou plutôt le *dieu-vin*, surnom de Bacchus.

THÉOGAMIES, ou *noces divines :* fête que les habitants de Nysa, ville de Carie, célébraient en l'honneur de Proserpine et en mémoire de son mariage avec Pluton. On la solennisait par des luttes et des courses auxquelles les gens de toutes les nations étaient admis à disputer le prix. C'est pourquoi cette fête est nommée Θεογαμία οἰκουμενική sur une médaille frappée à Nysa sous l'empereur Valérien.

THÉOGONIE, 1° branche de la théologie païenne, qui enseigne la généalogie et l'origine des dieux. Hésiode nous a conservé les éléments de celle des Grecs dans un poëme célèbre. Les savants observent que, dans les auteurs anciens, *théogonie et cosmogonie* ont le même sens, et que ces deux expressions désignent la naissance du monde. Cette observation est justifiée non-seulement par la mythologie grecque, mais encore par les origines brahmaniques, bouddhiques, persanes, chinoises, égyptiennes, etc., comme nous le verrons au *Supplément*, article COSMOGONIE.

2° On a donné aussi le nom de *théogonie* à un chant religieux que les Perses estimaient très-efficace pour se rendre les dieux propices, et qu'entonnait le mage, sans lequel il n'était pas permis de faire des sacrifices.

THÉOLOGAL, nom d'une dignité capitulaire dans les églises cathédrales. Le théologal paraît avoir succédé à celui qu'on appelait autrefois *écolâtre* et *capiscol*, lequel était chargé d'instruire les jeunes clercs dans les écoles érigées auprès des cathédrales et des collégiales. Les fonctions du théologal consistent aujourd'hui à donner des leçons de théologie dans les séminaires et à prêcher la parole de Dieu; mais la plupart du temps ils se remettent de ce soin sur des professeurs spéciaux et sur des prédicateurs qu'ils invitent à prêcher à leur place. Les uns et les autres sont censés agir sous leur direction et leur responsabilité.

THÉOLOGIE, science qui a pour objet Dieu et les vérités qu'il a révélées. La théologie naturelle est la connaissance que nous avons de Dieu par les lumières de la raison et par la société. La théologie surnaturelle a pour fondement la révélation. Cette dernière se divise en théologie positive, théologie morale et théologie scolastique. La positive consiste dans la connaissance de l'Ecriture sainte et des explications qu'en donnent les Pères et les conciles, sans le secours de l'argumentation. La morale s'exerce particulièrement à connaître les lois divines qui servent à régler les mœurs, et à faire une application juste de ces lois aux différentes actions de la vie, pour distinguer celles qui sont bonnes, ou mauvaises ou indifférentes. Enfin la scolastique discute, par la voie des raisonnements, les dogmes de la foi, en établit la certitude, les soutient contre ceux qui les combattent, éclaircit les points douteux et contestés de la religion, et fournit des armes fort utiles contre les hérétiques.

THÉOMANTIE, divination qui avait lieu par l'inspiration supposée de quelque divinité.

THÉOPASCHITES, hérétiques du Ve siècle, sectateurs de Pierre le Foulon, qui, pour

propager l'erreur des *Monophysites*, imagina de faire changer le trisagion que l'on chantait dans toutes les églises. A ces mots, *Dieu saint, Dieu fort, Dieu immortel*, il fit ajouter, *qui avez souffert pour nous*. Les Occidentaux rejetèrent cette formule, qui semblait enseigner que les trois personnes divines avaient souffert, et on appela ceux qui l'adoptèrent *Théopaschites*, c'est-à-dire gens qui croient que la *Divinité* a souffert. Plusieurs moines eutychiens et de la Scythie embrassèrent cette hérésie, et en faisant tous leurs efforts pour la propager, ils suscitèrent de grands troubles dans le siècle suivant. Cette doctrine fut condamnée par les conciles de Rome et de Constantinople, tenus en 483.

THÉOPHANIE, c'est-à-dire *apparition* ou *manifestation de Dieu*. 1° On appelait ainsi, en Orient, la fête de Noël ou celle de l'Epiphanie; ou mieux encore l'une et l'autre fêtes réunies ensemble dans les premiers siècles, et célébrées le 6 janvier. La dénomination actuelle, *Epiphanie*, signifie *la manifestation* par excellence.

2° Les anciens Grecs donnaient le même nom à une fête qu'ils célébraient en commémoration de l'apparition d'Apollon à Delphes, la première fois qu'il se montra aux habitants de cette contrée.

THÉOPHILANTHROPES, secte de déistes qui prit naissance à Paris sur la fin du dernier siècle. Fondée par Chemin, Mareau, Janes, Haüy et Mandar, elle fut favorisée par la Reveillère-Lepaux, qui passa pour en être le grand pontife. Ils avaient d'abord pris le nom de *Théanthropophiles*, qu'ils prétendaient signifier *amis de Dieu et des hommes;* mais ils trouvèrent plus euphonique de transposer les différentes parties de ce mot barbare pour forger une dénomination plus barbare encore, et d'articuler *Théophilanthropes*, qui d'après eux voulait dire la même chose; mais n'en déplaise à leurs connaissances hellénistiques, il est impossible de la traduire autrement que par *hommes amis de Dieu*, ce qui ne laisse pas d'être tant soit peu outrecuidant.

Quoi qu'il en soit, les Théophilanthropes prétendirent fonder un culte basé uniquement sur la raison et la saine philosophie, un culte universel, qui ne fût pas une secte, mais qui pût être accepté et pratiqué par toutes les sectes et par tous les peuples de la terre. La première chose à faire pour établir une religion nouvelle est de déterminer un symbole; les Théophilanthropes n'eurent pas la peine d'en composer un; ils le trouvèrent tout formulé dans la proclamation de Robespierre, inscrite au frontispice des temples : *Les Français reconnaissent l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme.* Au moins avaient-ils deux dogmes, c'est-à-dire un de plus que celui de l'Anglais David Williams, qui avait réduit son symbole à ces mots : *I believe in God. Amen.* Je crois en Dieu. Ainsi soit-il. Toutefois il n'est pas inutile de remarquer qu'il n'était pas nécessaire de prendre cette profession de foi à la rigueur. Car sur le premier point l'*Année religieuse des Théophilanthropes* assure que c'est une indiscrétion de chercher ce que c'est que Dieu; et quelques lignes plus bas, il est défini l'assemblage de toutes les perfections. Bien plus, ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que, s'ils excluaient les athées de leur société, leur culte ne serait pas universel; aussi se hâtèrent-ils d'ouvrir leurs portes à ceux qui faisaient profession ouverte d'athéisme; et ceux-ci purent, tout aussi bien que les déistes, remplir dans les temples les fonctions sacerdotales. Il en était du second article comme du premier; on n'avait point à s'inquiéter de ce que c'était que l'âme, de ses rapports avec Dieu, des peines ou des récompenses futures. Les hommes ne devaient point demander à Dieu le pouvoir de faire le bien, parce que ce pouvoir est inhérent à notre nature; car nous sommes en état, dit leur *Catéchisme*, de discerner avec certitude ce qui est bien et ce qui est mal. Au reste, leur *Année religieuse* dit que leur assemblée est culte, et n'est pas culte. Elle est culte pour ceux qui n'en ont pas d'autre; elle est seulement société morale pour ceux qui en ont un.

Avec une doctrine aussi élastique, on peut demander quel besoin ils sentaient d'établir un culte. Cette question, ils durent se la faire bien des fois à eux-mêmes, et sans doute ils n'eussent pas donné suite à leur absurde projet, si le culte catholique, qui paraissait alors renaître de ses cendres, ne leur eût fait craindre le rétablissement public d'une religion qu'ils abhorraient. Ils s'imaginèrent qu'en établissant un culte, suivant eux, plus simple, plus naturel, plus rationnel et plus libéral, ils lutteraient avec avantage contre le christianisme, et parviendraient peu à peu à l'abolir tout à fait. Ils ouvrirent donc leur première réunion le 26 nivôse de l'an V (16 décembre 1796), dans la rue Saint-Denis, à Paris. Bientôt ils demandèrent et obtinrent du gouvernement, de partager avec les catholiques les églises qui étaient devenues biens nationaux; ils s'y maintinrent pendant environ quatre ou cinq ans. Les mêmes faits eurent lieu dans plusieurs départements.

Voici à peu près en quoi consistaient leurs cérémonies : Sur un autel simple était déposée, en signe de reconnaissance pour les bienfaits du Créateur, une corbeille de fleurs ou de fruits, suivant la saison. Au-dessus de l'autel, on lisait sur un tableau : « Nous « croyons à l'existence de Dieu et à l'immor- « talité de l'âme. » Quatre autres tableaux, placés de chaque côté de l'inscription principale, portaient les maximes suivantes :

« Adorez Dieu, chérissez vos semblables, « rendez-vous utiles à la patrie.

« Le bien est tout ce qui tend à conserver « l'homme ou à le perfectionner. Le mal est « tout ce qui tend à le détruire ou à le dé- « tériorer.

« Enfants, honorez vos pères et mères, « obéissez-leur avec affection, soulagez leur « vieillesse; pères et mères, instruisez vos « enfants.

« Femmes, voyez dans vos maris les chefs « de vos maisons. Maris, aimez vos femmes,

« et rendez-vous réciproquement heureux. »

Vis-à-vis l'autel était une tribune, où le ministre, tête découverte et debout, récitait à haute voix une invocation, que les assistants répétaient à voix basse et dans la même attitude; elle était suivie d'un moment de silence, pendant lequel chacun se rendait compte de sa conduite depuis la dernière fête religieuse; ensuite on s'asseyait pour entendre des lectures ou des discours de morale. On lisait de temps en temps l'un ou l'autre des deux chapitres du *Manuel* contenant le développement de la croyance et de la morale; ces lectures et discours étaient entrecoupés de chants. Les auditeurs étaient rassemblés pêle-mêle; un lecteur et un orateur se succédaient en chaire, à moins que le même individu ne cumulât les deux fonctions. Ces ministres étaient des hommes mariés ou veufs, dont le costume se composait de l'habit français bleu, d'une ceinture rose et d'une robe blanche; cependant ces insignes n'étaient pas de rigueur; ils avaient pour but d'établir une apparence d'égalité en voilant des vêtements ou trop somptueux ou trop négligés.

Ainsi ces prières, des cantiques, des lectures, constituaient l'ensemble de la cérémonie, qui cependant éprouvait quelque modification lorsqu'il s'agissait d'initier des nouveau-nés ou d'exhorter des époux. Dans le premier cas, le père, ou, en son absence, un de ses plus proches parents, tenait l'enfant élevé vers le ciel, au milieu de l'assemblée, accompagné d'un parrain et d'une marraine; et là on leur faisait promettre d'élever l'enfant dans la doctrine des Théophilanthropes, de lui inspirer de bonne heure la croyance de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, de lui faire connaître la nécessité d'adorer Dieu, de chérir ses semblables et de se rendre utile à la patrie. Puis on prononçait un discours sur les devoirs des pères et mères et sur l'éducation des enfants. Dans la liturgie des mariages, les époux étaient entrelacés de rubans ou de guirlandes de fleurs, dont les extrémités étaient tenues de chaque côté par les anciens des deux familles. L'épouse recevait l'anneau et la médaille d'union, qui étaient remis, le premier par l'époux, l'autre par le chef de famille. Suivait un discours sur les devoirs du mariage.— Lorsqu'un membre de la société venait à mourir, il était représenté dans le temple par un tableau portant ces mots : « La « mort est le commencement de l'immortalité.» On mettait aussi devant l'autel une urne ombragée de feuillages. Le chef de famille disait : « La mort a frappé un de nos sem-« blables. Conservons le souvenir de ses « vertus, et oublions ses fautes. Que cet « événement soit pour nous un avis d'être « toujours prêts à paraître devant le juge su-« prême de nos actions. » Ces dernières paroles sont une réminiscence flagrante du christianisme; il leur en échappait souvent de semblables.

Outre les fêtes nationales et décadaires, ils en avaient de particulières pour plusieurs grands hommes réputés les bienfaiteurs de l'humanité, tels que Socrate, Jean-Jacques Rousseau, Washington, saint Vincent de Paul, etc. Naturellement ils devaient peu tenir à des jours déterminés pour célébrer leur culte; ainsi leurs cérémonies, qui avaient d'abord lieu le décadi, furent transportées au quintidi, pour ne pas gêner la célébration des fêtes décadaires. Puis, voyant que cette translation leur retirait un certain nombre d'auditeurs, ils reprirent le décadi; enfin, le dimanche étant redevenu graduellement le jour du repos de la majeure partie des citoyens, les Théophilanthropes, dont le nombre diminuait d'une manière effrayante, annoncèrent, en 1801, que, sur la demande de plusieurs sociétaires à qui leurs relations ne permettaient pas de célébrer le décadi, ils feraient désormais leurs exercices les jours correspondants au dimanche dans certains temples, tandis que dans les autres ils seraient continués le décadi. Enfin ce culte fut interdit dans les édifices nationaux par un arrêté des consuls du 4 octobre 1801; il était déjà à peu près tombé sous le poids du ridicule.

THÉOPSIE, apparition des dieux, que l'on prétendait se manifester les jours où l'on célébrait quelque fête en leur honneur.

THÉORES, sacrificateurs particuliers, que les Athéniens envoyaient à Delphes offrir en leur nom à Apollon Pythien des sacrifices solennels pour le bonheur de la ville d'Athènes et pour la prospérité de la république. On tirait les théores tant du corps du sénat que de celui des Thesmothètes.

THÉORIES, députations solennelles que plusieurs villes de la Grèce envoyaient tous les ans à Delphes et à Délos, pour faire en leur nom des sacrifices et des vœux à Apollon. Les théores ou sacrificateurs étaient accompagnés de jeunes gens des deux sexes, couronnés de fleurs et jouant de diverses sortes d'instruments de musique. Les vaisseaux qui les amenaient étaient couverts de fleurs et de feuillages; lorsqu'on avait mis pied à terre, les théories des différentes villes se rangeaient sur le rivage et se rendaient processionnellement au temple, où l'on exécutait des danses et des chants en l'honneur de la divinité du lieu; chaque nation apportait ses présents et offrait ses sacrifices, puis la journée se terminait dans la joie et les plaisirs.

THÉOSOPHES, anciens philosophes qui regardaient en pitié la raison humaine, dans laquelle ils n'avaient aucune confiance, et qui se prétendaient éclairés par un principe intérieur, surnaturel et divin, qui brillait en eux, et s'y éteignait par intervalles, qui les élevait aux connaissances les plus sublimes lorsqu'il agissait, ou qui les laissait tomber dans l'état d'imbécillité naturelle lorsqu'il cessait d'agir, qui s'emparait violemment de leur imagination, qui les agitait, qu'ils ne maîtrisaient pas, mais dont ils étaient maîtrisés, et qui les conduisait aux découvertes les plus importantes et les plus cachées sur Dieu et sur la nature.

Les Théosophes modernes prétendent, comme les anciens, dériver leurs connais-

sances de l'illumination divine, de la communication avec Dieu, qui leur révèle ses mystères, et de leur commerce avec les intelligences supérieures. Ils assurent en général que les êtres créés du monde visible et ses phénomènes correspondent à ceux du monde invisible. Mais cette opinion, qui peut avoir son côté vrai et édifiant, se trouve poussée par eux jusqu'à l'absurdité et l'extravagance, lorsque, s'élançant dans le monde invisible et roulant dans le vague, ils prétendent enrichir leurs itinéraires d'une carte exacte de ces régions inaccessibles, en dresser une sorte de statistique, tracer le tableau de correspondance entre les objets sublunaires et le monde intellectuel, et dévoiler enfin les plus profonds secrets de la nature. Les Théosophes modernes les plus célèbres sont Jacques Boehm, Swédenborg, Saint-Martin, etc.

Les Théosophes sont intimement liés avec les Mystiques et les Illuminés; les uns et les autres prétendent ne s'écarter en rien du christianisme, ni du système religieux dans lequel ils ont été élevés; néanmoins leurs opinions sont, la plupart du temps, contraires à la doctrine de l'Eglise, et même à l'Ecriture sainte, comme on peut s'en convaincre par ces lignes dans lesquelles Walch et Kloptel ont consigné les traits principaux qui caractérisent les Théosophes : « La parole externe de Dieu c'est-à-dire, la sainte Ecriture est imparfaite, inefficace, et ne constitue pas la règle exclusive de la foi et des œuvres. A cette parole externe on doit préférer la lumière interne pour régler la croyance et la conduite. L'homme doit rechercher le repos ou *sabbat* de l'âme comme un moyen d'obtenir cette divine étincelle, cette parole interne, par laquelle l'âme élevée vers le Créateur, est purifiée, sanctifiée, déifiée par les sacrements. La satisfaction de Jésus-Christ, la foi en Jésus-Christ, ne sont pas des sources de grâces capables d'élever à la sainteté, etc. » *Voy.* BOEHMISTES, MARTINISTES, SWÉDENBORGIENS.

THÉOXÉNIES, fête solennelle que les Grecs célébraient en l'honneur de tous les dieux ensemble. Elle avait été instituée par les Dioscures. On y avait établi des jeux où le prix du vainqueur était un vêtement nommé *catena*. On donnait le même nom à des jeux institués à Pellène, en l'honneur d'Apollon. Le prix était une somme d'argent; et les Pelléniens seuls étaient admis à le disputer.

THÉRAPEUTES, c'est-à-dire *serviteurs de Dieu*; secte juive fort analogue à celle des Esséniens, dont elle paraît être une branche; elle était établie principalement à Alexandrie en Egypte. Voués à la contemplation, au célibat et à une vie solitaire, les Thérapeutes formaient un véritable ordre religieux. Ils vivaient avec une frugalité extrême et donnaient l'exemple de toutes les vertus. Eusèbe, saint Jérôme et d'autres Pères pensent que c'étaient des chrétiens, disciples de saint Marc; mais Philon en fait une secte du judaïsme. Voici le portrait que nous en a laissé cet écrivain.

Les Thérapeutes habitaient principalement un lieu commode et sain, près du lac Méris, où on les envoyait de tous côtés. Ils fuyaient les villes et demeuraient à la campagne en des lieux écartés. Leurs maisons étaient séparées pour mieux garder la solitude, mais non pas éloignées les unes des autres, afin de se protéger mutuellement et pour vivre en société. Ces maisons étaient simples et n'avaient que le nécessaire pour les mettre à couvert de la chaleur et du froid. Chacun y avait son oratoire, qu'ils nommaient *semnéon* ou *monastérion*, destiné à la méditation, au chant et aux exercices de piété. La tempérance passait chez eux pour le fondement des vertus. Ils ne buvaient et ne mangeaient qu'après le soleil couché, donnant tout le jour à l'étude, et la nuit seulement au soin du corps. Quelques-uns ne mangeaient qu'une fois en trois jours; d'autres, une fois en six jours. Leur nourriture n'était que du pain, à qui les plus délicats ajoutaient du sel et de l'hysope; ils ne buvaient que de l'eau. Leurs habits étaient simples : l'hiver, ils portaient un gros manteau; l'été, un habit plus léger ou une pièce de toile. Ils fuyaient en tout la vanité comme fille du mensonge.

Ils priaient deux fois le jour, le matin et le soir; tout l'intervalle s'employait à la lecture et à la méditation. Leur lecture était les livres sacrés, où ils cherchaient continuellement des allégories. Ils suivaient en cela la voie tracée par les anciens chefs de leur secte dont ils lisaient aussi les écrits. Ils composaient des cantiques et des hymnes de diverses mesures et sur des airs différents. Ils pensaient à Dieu continuellement, et même en dormant ils avaient des songes pieux. Le jour du sabbat, ils s'assemblaient dans un oratoire commun, séparé en deux par une muraille de deux ou trois coudées de haut, afin que les femmes fussent séparées des hommes et pussent entendre l'instruction sans être vues. Là, ils étaient assis en rang, selon leur âge, les mains cachées; la droite sur la poitrine, la gauche au-dessous. Le plus ancien et le plus instruit s'avançait et leur parlait; son regard était doux, sa voix modérée, son discours solide et sans ornement. Tous écoutaient dans un profond silence; et s'ils donnaient leur assentiment, c'était seulement par un signe des yeux ou de la tête.

Leur principale fête était, après sept semaines, le cinquantième jour, c'est-à-dire la Pentecôte. Celui qui en avait la charge à son tour leur en donnait avis, et ils s'assemblaient vêtus de blanc, pour prier et manger ensemble avec joie. Se rangeant modestement debout, ils levaient les yeux et les mains au ciel, priant Dieu que leur festin lui fût agréable. Les femmes y étaient admises, mais c'étaient des vierges, la plupart âgées. Elles se mettaient à gauche et les hommes à droite. Après la prière, ils se couchaient sur des nattes de jonc un peu relevées pour appuyer le coude. En ce festin, ils n'étaient pas rangés suivant l'âge, mais d'après leur ordre de réception. On y gardait un

tel silence, que pas un n'osait même respirer trop fort. Cependant quelqu'un d'entre eux proposait une question sur l'Ecriture sainte, et l'expliquait simplement et d'une manière propre à inculquer sa doctrine. Les auditeurs étaient attentifs, et marquaient par un signe de tête, un regard ou un geste, s'ils avaient bien entendu ou s'ils doutaient. L'explication était allégorique ; car ils regardaient ce sens comme l'âme de l'Ecriture, et la lettre comme le corps. Le discours fini, tous y applaudissaient; celui qui avait parlé se levait, et commençait à chanter un ancien cantique, ou un nouveau composé par lui. Tous les autres écoutaient paisiblement et répondaient à la fin, les femmes aussi bien que les hommes. Le cantique achevé, ceux qui les servaient apportaient les tables. C'étaient des jeunes gens choisis ; ils ne portaient point de ceintures comme dans les festins profanes, mais leurs tuniques étaient abattues. Les tables n'étaient chargées que de leur nourriture ordinaire, du pain levé, du sel et de l'hysope ; et en ce festin on ne buvait que de l'eau, seulement on en donnait de chaude aux plus délicats d'entre les vieillards. Après le repas, ils se levaient tous ensemble au milieu de la salle et formaient deux chœurs, un d'hommes et l'autre de femmes, dont chacun était conduit par la personne la plus honorable et qui chantait le mieux. Ils chantaient alors divers cantiques en l'honneur de Dieu, tantôt tous ensemble, tantôt alternativement ; et cependant ils gesticulaient des mains, ils dansaient et paraissaient comme transportés, selon ce que demandaient les chants ou les parties du cantique. Ensuite ils s'unissaient en une seule danse, à l'imitation de celle du passage de la mer Rouge. Les voix graves des hommes, mêlées avec les voix plus aiguës des femmes, formaient un agréable concert. Toute la nuit qui précédait la fête se passait ainsi ; sur la fin de la nuit, ils se tournaient vers l'orient, et aux premiers rayons du soleil, ils levaient les mains au ciel, demandaient un jour heureux, et priaient Dieu de leur donner la vérité, et un esprit capable de l'entendre. Après ces prières, chacun se retirait chez soi, et recommençait ses exercices ordinaires.

THÉRAPHIM ou Théraphins, dieux Pénates des Chaldéens, ou, suivant d'autres, figures astrologiques dont ils se servaient pour la divination. Les rabbins prétendent que leur formation était accompagnée d'opérations abominables; qu'il fallait entre autres immoler un premier-né, ou l'étrangler en lui tordant le cou. Sa tête était salée et embaumée, et on lui mettait sous la langue une lame d'or sur laquelle était gravé le nom d'un démon. Cette tête était suspendue à la muraille; on brûlait des cierges et on se prosternait devant elle, pendant qu'elle rendait des oracles. D'autres rabbins disent que ces Théraphins étaient des espèces de marmousets à figure humaine, et qu'en les mettant debout ils parlaient à certaines heures du jour et sous certaines constellations, par les influences des corps célestes. Mais on ne doit accueillir ces données rabbiniques qu'avec la plus grande réserve. *Voy.* Téraphins.

THÉRAS, divinité locale des Théréens, dont il était le fondateur. C'était un Lacédémonien, fils d'Autésion, qui avait conduit une colonie à Calista, qui en prit le nom de Théra. Les habitants de la ville lui rendirent, après sa mort, les honneurs divins.

THÉRITAS, un des dieux de la Colchide ; on le confond avec Mars. Il y avait autrefois un temple et une statue ; mais Castor et Pollux enlevèrent cette dernière et la transportèrent en Laconie, où elle fut conservée pendant plusieurs siècles.

THERMONA, déesse ou nymphe qui présidait aux eaux thermales et minérales.

THERMOUTIS, déesse égyptienne ; suivant Jablonski c'était la personnification de la colère d'Isis ; elle avait la même fonction que la Némésis des Grecs, et présidait, comme elle, au châtiment des coupables. Son symbole était une espèce d'aspic de même nom, dont le poison était mortel. On voit quelquefois cet aspic autour de la tête d'Isis.

THÉSÉE, héros grec, demi-dieu des Athéniens, dont il avait été le dixième roi. Il devait, dit-on, le jour au commerce furtif d'Egée, roi d'Athènes, avec Ethra ; mais on ne manqua pas de faire honneur de sa naissance à Neptune, la grande divinité de Trézène, pays natal de Thésée. Il fut élevé secrètement par Pitthée, son aïeul maternel. Devenu grand, il se rendit à Athènes pour se faire reconnaître de son père, rencontra dans sa route plusieurs monstres dont il délivra la terre : Sinnis, Scyron, Cercyon, Procuste, et se présenta enfin à Egée, qui d'abord, à l'instigation de sa femme Médée, voulut l'empoisonner, mais qui l'ayant bientôt reconnu à l'épée qu'il portait, renversa la coupe fatale et le garda près de lui. Thésée mit fin à la guerre civile qui désolait Athènes en mettant à mort les Pallantides qui disputaient le trône à Egée, tua le taureau de Marathon, puis alla en Crète où il extermina le minotaure, et délivra ainsi Athènes du tribut honteux qu'elle payait à ce monstre. *Voy.* Minotaure. Mais, ayant oublié, en revenant, de mettre à son vaisseau des voiles blanches, en signe de victoire, ainsi qu'il en était convenu, il causa la mort de son père qui, persuadé qu'il avait succombé, se jeta de désespoir dans la mer.

Devenu roi, Thésée fondit en une seule nation les diverses tribus ou classes de l'Attique, agrandit Athènes qui prit dès lors le rang de capitale, institua les Panathénées, établit dans l'Attique un gouvernement presque républicain, et même, dit-on, abdiqua la royauté. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de prendre part à la chasse du sanglier de Calydon, à l'expédition des Argonautes; il fit aussi la guerre aux Amazones qui avaient envahi l'Attique. Uni d'une étroite amitié avec Pirithoüs, il l'accompagna aux enfers dans sa tentative de rapt sur Proserpine, épouse de Pluton; mais cette téméraire entreprise échoua, et les deux héros restèrent captifs dans les régions infernales. La fable

dit que, s'étant assis sur une pierre pour se reposer, ils y demeurèrent collés sans pouvoir se relever. Virgile y fait allusion, lorsqu'il représente Thésée dans le Tartare, assis pour l'éternité sur cette pierre, et criant sans cesse cette admirable sentence :

Discite justitiam moniti, et non temnere divos.

« Apprenez par mon exemple à pratiquer la justice et à ne pas mépriser les dieux. » Toutefois Hercule parvint à obtenir sa délivrance. Mais le reste de sa vie ne fut qu'un enchaînement de malheurs. A son retour, il trouva Athènes en proie aux factions, et fut mal reçu de ses compatriotes. A l'ingratitude de son peuple se joignirent des peines de famille. Phèdre, son épouse et fille de Minos, devenue éprise d'Hippolyte, son beau-fils, et ne pouvant le séduire, l'accusa auprès de Thésée, qui le dévoua à la vengeance de Neptune, et l'infortuné jeune homme périt misérablement. Abreuvé de dégoûts, Thésée chargea Athènes de malédictions, et se retira dans l'île de Scyros pour y finir ses jours en paix ; mais le roi Lycomède, jaloux de sa réputation ou gagné par ses ennemis, le précipita du haut d'un rocher. Thésée est indubitablement un personnage historique ; mais on aura réuni sur lui, comme sur Hercule, nombre de traits qui appartiennent à plusieurs individus différents.

Les Athéniens, plusieurs siècles après la mort de Thésée, se repentirent de leur ingratitude envers lui, et tâchèrent de l'expier par les honneurs qu'ils rendirent à ses cendres. Plutarque rapporte qu'à la bataille de Marathon, on crut voir ce héros armé combattre contre les barbares ; que les Athéniens ayant consulté là-dessus l'oracle d'Apollon, il leur fut ordonné de recueillir les os de Thésée, ensevelis dans l'île de Scyros, de les placer dans le lieu le plus honorable et de les garder avec soin. Cimon crut les trouver dans la tombe d'un homme d'une haute stature, qu'il découvrit dans l'île, avec un épée et un fer de lance. On transporta le tout à Athènes, et ces restes furent reçus avec des processions et des sacrifices. On les déposa dans un superbe tombeau élevé au milieu de la ville ; et, en mémoire du secours que ce prince avait donné aux malheureux pendant sa vie, et de la fermeté avec laquelle il s'était exposé aux injustices, ce tombeau devint un asile sacré pour les esclaves. Plus tard, on lui bâtit un temple dans lequel on lui offrait des sacrifices le huitième jour de chaque mois, outre une grande fête qu'on lui a assignée le 8 octobre, parce qu'il était revenu ce jour-là de l'île de Crète.

THESMIENNE ou Thesmophore, c'est-à-dire *législatrice*, surnom de Cérès, sous lequel elle était honorée en plusieurs endroits, parce qu'elle avait appris aux hommes à vivre en société et leur avait donné des lois.

THESMOPHORIES, fêtes célébrées dans l'Attique, au mois pyanepsion, en l'honneur de Cérès législatrice. Cette déesse passait pour les avoir instituées elle-même. Elles étaient solennisées à Sparte et à Milet pendant trois jours ; à Dryme, ville de Phocide, à Thèbes, à Mégare ; à Syracuse, où l'on promenait en procession les symboles de la nature fécondée, faits de sésame et de miel ; à Eréthrie en Eubée, où l'on ne mangeait alors que des mets cuits au soleil, en mémoire des temps malheureux qui avaient précédé l'agriculture ; à Délos, où l'on promenait en grande pompe de gros pains nommés *achaines*. Mais cette fête ne se célébrait nulle part avec autant d'éclat qu'à Athènes ; il n'y assistait que des femmes libres. A leur tête était un prêtre appelé le *couronné*, parce qu'il portait une couronne pendant la durée de ses fonctions ; et elles étaient accompagnées de vierges, qui observaient une étroite clôture, une discipline sévère, et étaient nourries aux frais du trésor public, dans un lieu appelé *thesmophorée*. Les dames athéniennes étaient habillées de blanc, et obligées, pendant la fête, ainsi que plusieurs jours avant et après, à la continence la plus exacte ; c'est pour cet effet, dit-on, qu'elles couchaient sur l'agnus castus et la pulicaire, sur des feuilles de vigne, de pin, etc., peut-être aussi pour représenter la vie sauvage à laquelle on était réduit avant l'invention de l'agriculture. C'est pour cette dernière raison que, dans toutes les fêtes de Cérès, on rappelait, par la nature des aliments et des offrandes, l'indigence des temps primitifs ; on n'y vivait que de fruits ou de mets mortifiés au soleil. Trois jours étaient employés en préparatifs. Le onzième jour du mois on se rendait en procession à Eleusis, en portant sur la tête les livres contenant les lois de Cérès ; ce jour s'appelait la *montée*. Des vierges choisies, vêtues de robes blanches, soutenaient des corbeilles sacrées, où étaient renfermés un enfant, un serpent d'or, un van, des gâteaux et plusieurs autres symboles. La fête commençait ensuite et dans Eleusis même le 14 du mois, et durait jusqu'au 17, c'est-à-dire quatre jours. Le 16 on jeûnait et on restait assis à terre pour marquer la mortification de l'âme. On y adressait des prières à Cérès, à Proserpine, à Pluton, à Calligénie, qu'on croyait être la nourrice de Cérès. On finissait par un sacrifice appelé l'*amende*, destiné à expier ce en quoi on aurait pu manquer pendant la fête. Ceux qui n'étaient en prison que pour des fautes légères étaient mis en liberté dès le commencement de la fête, et le troisième jour tous les tribunaux étaient fermés.

THÉTIS, fille de Nérée et de Doris, et sœur de Nicomède, roi de Scyros. C'est à tort que plusieurs écrivains en font une déesse de la mer, en la confondant avec Téthys, dont le nom s'écrit différemment ; elle n'était qu'une simple néréide, mais la plus belle d'entre elles ; aussi fut-elle recherchée par Apollon, Neptune et Jupiter ; mais l'oracle ayant déclaré que le fils qui naîtrait d'elle serait plus grand que son père, les dieux se désistèrent, et elle dut se contenter d'épouser un simple mortel : ce fut Pé-

lée, roi de Phthiotide, qui eut la préférence. Ce fut pendant les noces qui eurent lieu pour célébrer cette union, et auxquelles tous les dieux avaient été invités, à l'exception de la Discorde, que cette dernière, pour se venger, jeta au milieu de l'assemblée cette fatale pomme d'or destinée à la plus belle, qui brouilla trois déesses et occasionna par suite tant de maux parmi les humains, et entre autres la guerre de Troie. L'oracle ne fut point démenti : Thétis rendit son obscur époux père de l'indomptable Achille. On dit qu'elle le rendit invulnérable en le plongeant dans les eaux du Styx; mais comme, pendant cette opération, elle le tenait par le talon, cette partie de son corps, qui n'avait pas éprouvé le contact de l'eau sacrée, demeura accessible aux blessures, et c'est par là que le héros perdit la vie. D'autres disent que, pour éprouver si ses enfants étaient mortels, Thétis les jetait dans un brasier ardent; six avaient déjà péri de la sorte, et Achille eût éprouvé le même sort si Pélée ne fût arrivé à temps pour l'en retirer.

Thétis fut cependant regardée comme une divinité inférieure; elle eut plusieurs temples dans la Grèce, et entre autres un à Sparte, qui fut élevé à cette occasion. Le roi de Sparte ayant fait la guerre aux Messéniens, emmena un grand nombre de captifs. Parmi eux se trouvait Clio, prêtresse de Thétis. La reine remarqua qu'elle avait une statue de la déesse. Cette découverte, jointe à une inspiration qu'elle crut avoir en songe, la porta à bâtir à Thétis un temple, qui fut consacré par sa prêtresse même; et les Lacédémoniens gardèrent si précieusement cette antique statuette, qu'ils n'accordaient à personne la permission de la voir.

THEUADA, génies ou habitants des mondes supérieurs, selon les Bouddhistes de Siam. Ce mot, probablement, n'est autre qu'une corruption du sanscrit *dévata*, divinité inférieure.

THÉURGIE, c'est-à-dire *œuvre de Dieu;* sorte de magie par laquelle les anciens avaient recours aux dieux et aux génies bienfaisants pour produire des effets surnaturels.

L'appareil de la magie théurgique, dit Noël, avait quelque chose de sage et de spécieux. Il fallait que le prêtre théurge fût irréprochable dans ses mœurs, que tous ceux qui avaient part aux opérations fussent purs, qu'ils n'eussent eu aucun commerce avec les femmes, qu'ils n'eussent point mangé de choses qui eussent eu vie, et qu'ils ne fussent point souillés par l'attouchement d'un corps mort. Ceux qui voulaient y être initiés devaient passer par différentes épreuves fort difficiles : jeûner, prier, vivre dans une exacte continence, se purifier par diverses expiations; alors venaient les plus grands mystères, où il n'était plus question de méditer et de contempler toute la nature, car elle n'avait plus rien d'obscur ni de caché, disait-on, pour ceux qui avaient subi ces rigoureuses épreuves. On croyait que c'était par le pouvoir de la théurgie qu'Hercule, Jason, Thésée, Castor et Pollux, et tous les autres héros opéraient ces prodiges de valeur qu'on admirait en eux.

Aristophane et Pausanias attribuent l'invention de cet art à Orphée, qu'on met au nombre des magiciens théurges. Il enseignait comment il fallait servir les dieux, apaiser leur colère, expier les crimes et guérir les maladies; on a encore des hymnes composées sous son nom vers le temps de Pisistrate : ce sont de véritables conjurations théurgiques.

Il y avait une grande conformité entre la magie théurgique et la théologie mystérieuse du paganisme, c'est-à-dire celle qui concernait les mystères secrets de Cérès, de Samothrace, etc. La théurgie était donc fort différente de la magie goétique ou goétie, dans laquelle on invoquait les dieux infernaux et les génies malfaisants; mais il n'était que trop ordinaire de s'adonner en même temps à ces deux superstitions.

Les formules théurgiques avaient d'abord été composées en langue égyptienne ou en langue chaldéenne. Les Grecs et les Romains qui s'en servirent conservèrent beaucoup de mots des langues originales qui, mêlés avec des mots grecs et latins, formaient un langage barbare, inintelligible aux hommes. Au reste, il fallait prononcer tous ces termes sans en omettre, sans hésiter ou bégayer, le plus léger défaut d'articulation étant capable de faire manquer toute l'opération théurgique.

THEUTH, THEUTAT, THEUTATÈS. *Voy.* THOTH pour le dieu égyptien, et TEUT pour la divinité celtique.

THICH-CA, nom que les Tonquinois donnent à Chakya-Mouni, le bouddha des temps actuels. Le bouddhisme est la religion particulièrement observée par le peuple, bien qu'ils aient aussi beaucoup de vénération pour les génies. La cour et les lettrés sont censés appartenir à la secte de Confucius. *Voy.* FO, BOUDDHA.

THIEN, mot chinois qui signifie littéralement le ciel, mais qui est employé très-fréquemment pour exprimer le Dieu suprême ou le Seigneur du ciel. Nous n'ajouterons rien aux preuves graphiques que nous avons données (article DIEU, article XXXI, n° 1), pour établir que les anciens Chinois ont nécessairement entendu par ce mot, non pas seulement le ciel matériel, mais encore, et bien plutôt, le ciel spirituel, subsistant par lui-même, c'est-à-dire le souverain Dieu. C'est pourquoi les Jésuites qui évangélisaient la Chine n'avaient pas fait difficulté de s'en servir, persuadés que ce nom se rapportait au Dieu unique et véritable; mais les ennemis de leur congrégation les accusèrent d'idolâtrie et soutinrent que, par cette expression, les Chinois n'entendaient pas autre chose que le ciel matériel et visible. La querelle dura assez longtemps et fut déférée au souverain pontife, qui décida sagement que, pour éviter toute équivoque, les chrétiens se serviraient désormais du terme complexe *Tien-tchu*, c'est-à-dire *Seigneur du*

ciel, et c'est ce qui a eu lieu jusqu'à présent. Sans vouloir entrer dans cette discussion ni condamner les savants missionnaires de la Compagnie de Jésus, qui avaient profondément étudié les anciens livres chinois, nous applaudissons à la mesure de la cour de Rome; car il est certain qu'aujourd'hui la plupart des lettrés sont de purs matérialistes, et que par le mot *Thien* ils n'entendent plus aujourd'hui que le ciel visible.

THIEN-FEY, génie des eaux chez les Chinois. Ce mot, qui signifie *reine céleste*, est aussi le nom d'une déesse dont le culte fut introduit par l'empereur Kang-Hi dans les îles Lieou-Khieou.

THIEN-HEOU, c'est-à-dire *reine du ciel;* divinité chinoise qu'on appelle aussi *Ching-mou*, ou la sainte mère. *Voy.* CHING-MOU.

THIEN-HOANG, la première des trois puissances productrices qui succédèrent à Pan-kou, suivant la cosmogonie chinoise. *Thien-hoang* signifie le *ciel auguste*, ou plutôt *subsistant par lui-même;* on l'appelle aussi *Thien-ling*, le ciel intelligent; *Tse-jun*, le fils qui nourrit et embellit toutes choses; *Tchoung-thien-hoang-kiun*, le souverain roi au milieu du ciel. On dit qu'il naquit sur le mont Wou-Waï (qui renferme tout). Il avait le corps d'un serpent. On fait aussi de Thien-hoang une dynastie composée de treize rois du même nom, qui régnèrent pendant 10,800 ans. Les thien-hoang ou empereurs du ciel, dit le P. Amiot, gouvernèrent le monde après Pan-kou. Ils ne se mettaient en peine ni de leur nourriture ni de leurs vêtements; le travail était alors inconnu. Ils exerçaient un empire absolu, et tout le monde obéissait aveuglément à leurs ordres.

Ti-hoang, la seconde puissance, régna pendant un égal nombre d'années. Son nom signifie la *terre auguste;* on l'appelle aussi *Ti-ling*, la terre intelligente; *Tchoung-ti-hoang-kiun*, celui qui règne souverainement au milieu de la terre; *Tse-yuen*, le fils principe. Il avait le visage d'une jeune fille et la tête d'un dragon. On en fait également une dynastie composée de onze frères du nom de *Yo* (la montagne).

Jin-hoang, ou l'homme auguste, la troisième puissance, avait neuf têtes, le visage d'homme et le corps de dragon. Il divisa la terre en neuf parties, et choisit la partie du milieu pour y faire son séjour. De là il donnait ses ordres et gouvernait l'univers. Il civilisa les hommes; les vents et les nuages lui obéissaient, et il disposait à son gré des six sortes de *ki*, qui sont: le repos et le mouvement, la pluie et les vents, la lumière et les ténèbres. On fait pareillement de Jin-hoang une dynastie de neuf frères qui n'avaient qu'un même cœur et une même volonté, et qui se partageaient le gouvernement de la terre. On les représente montés sur un char de nuages, attelé de six oiseaux.

THIEN-PHU, génie qui préside au ciel, suivant la croyance des Annamites.

THILOKAVIRA, divinité secondaire adorée par les Bouddhistes du Népâl.

THISA, THYSA ou DYSA, épouse du dieu Thor, déesse des fonctions judiciaires, dans la mythologie scandinave.

THI-TING-TI-YO, le troisième des petits enfers selon les Bouddhistes de la Chine. Les réprouvés y sont étendus sur des lits de fer incandescent, et y sont fixés au moyen de 500 clous qui leur percent, de part en part, les pieds, les mains et tout le corps.

THI-TO-LO-THO, dieu vénéré par les Bouddhistes de la Chine. Ce dieu, pacificateur des peuples, tient le troisième rang après Indra, et habite la paroi d'or du mont Mérou. Il gouverne la partie orientale du monde, et procure aux peuples les douceurs de la paix. Il tient sous son obéissance les Gandharvas, musiciens célestes, et les Poutanas, démons qui président aux fièvres et aux maladies pestilentielles.

THI-WAN-TI-YO, le douzième des petits enfers selon les Bouddhistes de la Chine; les damnés y sont debout, et leur corps brûle comme un tison enflammé.

THMÉ, THMEI ou THÉMEÏ (la vérité ou la justice), déesse égyptienne, dont les attributions, comme le nom, ressemblent à celle de la Thémis des Grecs. C'était une des divinités de l'Amenthi ou des régions infernales. On la représentait avec ou sans ailes, de couleur jaune, ayant sur la tête une coiffure bleue, surmontée d'une plume recourbée par le haut.

THNÉTOPSYCHITES, hérétiques des premiers siècles, qui soutenaient que l'âme des hommes était semblable à celle des bêtes, et qu'elle mourait avec le corps; c'est ce que signifie leur nom. Certains hérétiques d'Arabie qui avaient la même opinion ajoutaient qu'elle ressusciterait avec le corps à la fin du monde.

THOBANIS, sectaires musulmans appartenant à l'hérésie des Mordjis. Ce sont les disciples de Thoban; ils disent que la foi consiste dans la connaissance de Dieu, de ses prophètes, et de tout ce que la raison défend.

THO-CHU, c'est-à-dire *seigneur de la terre;* les Annamites adorent sous ce nom les anciens possesseurs de la propriété qu'ils habitent, et leur élèvent de petits autels dans les champs. L'origine de ce culte vient, à ce qu'on raconte, de ce que, sous le gouvernement de la famille Tan, qui commença à régner l'an 265 de notre ère, un homme pauvre et de basse extraction, nommé Vuong-chat, était allé ramasser du bois. Il trouva quelques démons qui jouaient aux échecs, et s'assit par curiosité pour les voir jouer. Pendant ce temps, il arriva, par la ruse des démons, que sa faux, qui était de fer, fut rongée des vers, et lui-même devint tout autre; son visage était défiguré par la maigreur; c'est pourquoi, quand il revint chez lui, il ne fut pas reconnu par les siens, et sa femme ne voulut pas le recevoir, quoiqu'il lui assurât qu'il était le maître du lieu et du logis; à grand peine put-il obtenir

d'elle qu'elle lui construisît une hutte dans un coin du jardin, où il résida depuis lors, et où il mourut. On reconnut alors qu'il était bien effectivement le maître de la maison, et pour réparer la faute commise envers lui, on commença à l'adorer, et bientôt après il fut déclaré officier du titre de *Thai-giam*.

THO-CONG, autre esprit que les Annamites adorent, dans l'intérieur de leur maison, comme le maître du lieu. C'est peut-être le même que le suivant.

THO-COU. Les gens du peuple, dans le Tonquin, adorent sous ce nom l'esprit qui préside à la terre ou au lieu dans lequel ils habitent. Ce culte est venu de ce qu'il y avait autrefois en Chine un tigre très-féroce, qui tuait un grand nombre de voyageurs; personne n'osait sortir de peur d'être dévoré. L'empereur fit publier un édit et promit une récompense à celui qui le tuerait. Cinq frères de la famille de Le attaquèrent le tigre et le tuèrent. En conséquence, l'empereur, outre d'autres récompenses, les proclama magistrats et protecteurs des cinq parties de son royaume, et le peuple commença à les adorer et à les invoquer sous le nom de *Tho-cou*.

THO-DIA, esprit de la terre, adoré par les Annamites. Les Chinois l'appellent *Tou-ti*.

THOI-CONG, ancien personnage, adoré comme un dieu par les Chinois et les Annamites.

THOK, nom que prit Loke, le mauvais génie de la mythologie scandinave, lorsqu'il se cacha sous la figure d'une magicienne pour empêcher la résurrection de Balder. *Voy.* BALDER.

THO-KI, esprit de la terre, vénéré par les Annamites ou Cochinchinois.

THOMÉNIS, sectaires musulmans, appartenant à l'hérésie des Mordjis. Ce sont les disciples d'Abou-Moad, fils de Thoméni. Ils disent que la foi, c'est la connaissance, l'amour, la pureté, la constance; que l'infidélité consiste non-seulement dans l'abandon de toutes ces qualités, mais aussi dans celui d'une partie d'entre elles; que ceux qui négligent la prière et méprisent les prophètes sont des infidèles; que l'adoration des idoles n'est pas en elle-même une infidélité, mais seulement un signe d'infidélité.

THOR, le dieu suprême des anciens Scandinaves, qui l'adoraient comme représentant l'une des forces de la nature, comme le dieu du tonnerre. On le représentait monté sur un char traîné par des boucs, et tenant dans la main un marteau, symbole de l'éclair; car cette arme, garnie d'un manche très-court, ne servait point à frapper, comme on l'a cru quelquefois; on la lançait de loin, comme au moyen âge les chevaliers lançaient leur massue. Le taureau, emblème de la force, lui était consacré; il était le dieu de la guerre et des combats, et ne cessait de poursuivre de son tonnerre les *Throldes* ou dieux des indigènes, qui s'étaient, ainsi que ces derniers, réfugiés dans les montagnes. Thor formait, avec Othin et Frey, une sorte de trinité dont il était le chef.

Mais lorsque le conquérant Odin eut réussi à réformer l'ancien culte, et eut été assimilé à Othin, son homonyme, il fut vénéré comme le chef de la triade céleste, et dès lors le dieu Thor descendit au second rang. Bien plus, les mythologues en firent un fils d'Odin et de Freya, et modifièrent ses attributions. Ils en firent la première de toutes les divinités inférieures ou des intelligences nées de l'union des deux principes, le médiateur entre la divinité et les hommes. Ils lui laissèrent la foudre, son ancien attribut, et l'empire des airs; c'était lui qui distribuait les saisons, excitait ou apaisait les tempêtes. Son royaume se nommait *Trudwanger* (asile contre la terreur); il y siégeait dans un palais qui avait 540 salles. Il avait de plus trois instruments ou objets précieux: le premier était le marteau *miolner*, que les géants de la gelée et ceux des montagnes reconnaissaient quand ils le voyaient lancé contre eux dans les airs; parce que souvent le dieu avait brisé de cette massue la tête de leurs pères et de leurs parents; ce marteau revenait de lui-même dans la main de Thor, quand il l'avait lancé. Le second objet précieux était le baudrier de la vaillance; lorsqu'il s'en ceignait, ses forces étaient augmentées de moitié. Le troisième consistait en des gants de fer, dont il ne pouvait se passer quand il voulait prendre le manche de son marteau foudroyant.

Regardé comme une divinité favorable, comme le protecteur des hommes contre les attaques des mauvais génies et des géants, il fut souvent exposé à des prestiges, à des piéges, à des épreuves, à des persécutions du mauvais principe, qui ont assez de rapport avec les travaux d'Hercule. De temps en temps, il eut à livrer de furieux combats contre le grand serpent, monstre engendré par le mauvais principe, et l'ennemi des dieux et des hommes. Mais il n'en triomphera parfaitement qu'au dernier jour, lorsqu'après avoir, en le foudroyant, reculé de neuf pas, il le détruira pour jamais. Cependant Thor lui-même doit tomber mort, étouffé par les flots de venin que le monstre vomira sur lui; ses deux fils, Mode et Magne, lui survivront, et après la destruction du monde par le feu, ils habiteront de nouveau les plaines d'Ida.

On représentait Thor à la droite d'Odin, une couronne sur la tête, un sceptre dans une main, et dans l'autre sa massue foudroyante. Quelquefois on le peignait sur un char traîné par deux boucs de bois, avec un frein d'argent, et la tête couronnée d'étoiles. Tous les ans, au mois de janvier, qui portait son nom (*Thora*), on lui sacrifiait 99 hommes, autant de chevaux, de chiens et de coqs. César parle de Thor comme du Jupiter scandinave, et avec raison, car la plupart des attributs mentionnés plus haut appartiennent à la divinité suprême, et encore aujourd'hui, c'est de son nom qu'on appelle le jeudi, ou le jour de Jupiter, dans toutes

les nations du Nord (*Thor-dag, Donners-tag, Thurs-day*, etc.).

Les Norwégiens font de Thor un ancien roi du Jutland, et en même temps un pontife qui donna son nom au premier mois de l'année. Il était fils de Snaer (*la neige*), petit-fils de Frost (*les frimas*), qui était lui-même fils de Kare, roi des vents, et petit-fils de Forniotr, l'ancien ou le père des âges. Thor avait une fille nommée Goé ou Gœjé, qui lui fut ravie pendant qu'il était occupé à un sacrifice solennel; c'est en mémoire de cet événement que le second mois s'appelle Gœjé. Nor et Gor, frères de Gœjé, se mirent à la recherche de leur sœur, et c'est à cette occasion qu'ils conquirent la Norwége.

Thor paraît avoir été le grand Dieu de toutes les nations du Nord; on le retrouve dans la mythologie germanique, celtique, laponne, finnoise, péruvienne, etc. Son nom sert encore pour exprimer le vrai Dieu, en tchouvache, et dans plusieurs autres langues de la Sibérie. On le retrouve même dans le *Torngarsuk* des Groënlandais et ailleurs. Les Gaulois l'appelaient *Taranis*. *Voy* Thoron.

THORA, c'est-à-dire *la loi*. Les Juifs appellent ainsi ce que nous nommons le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse. Ils divisent la Thora en cinquante-deux sections, selon le nombre des semaines de l'année, afin qu'elle soit achevée chaque année tout entière dans l'office liturgique du samedi. *Voy*. Sepher Thora.

THORAMIS, le Jupiter des anciens Bretons; sans doute le même que *Taran* ou *Taranis*.

THORÉ, dieu égyptien, une des formes de Phtha. On le représentait sous la forme d'un scarabée ailé, dressé sur ses pattes de derrière.

THORINN, Dwergar ou génie de la mythologie scandinave, représenté comme étant d'un caractère ardent et audacieux.

THORON, roi de Gothie, de Finlande et de Norwége; prince très-célèbre dans les antiquités du nord, qui a donné son nom au premier mois de l'année, parce qu'à cette époque ce roi immolait aux dieux une génisse. On continua jusqu'à l'introduction du christianisme les sacrifices qu'il avait institués, et on lui rendit à lui-même les honneurs divins.

Le culte de *Thor* ou *Thoron* a persisté dans la Laponie bien plus longtemps que tout autre part. Ce dieu formait, avec Storjunkare et Beiwe, une sorte de trinité dont il était le chef. Les Lapons le considéraient comme le dieu suprême et le maître du tonnerre; ils croyaient qu'il avait un pouvoir absolu sur les hommes, qu'il régnait sur les démons et mettait des bornes à leur pouvoir; le marteau dont il était armé lui servait d'arme pour châtier les méchants et les mauvais génies. Ils formaient sa statue de bois de bouleau, bloc informe, dont la tête était simplement figurée par un renflement au sommet. Son marteau était suspendu après lui, ou passé au travers de la bûche. On lui enfonçait un clou dans la tête et on y attachait un petit caillou afin que le dieu pût faire du feu quand il lui plairait. Cette statue était renouvelée, chaque année, dans l'automne. Ils consacraient alors la nouvelle idole en égorgeant un renne, et en la frottant du sang et de la graisse de la victime. Outre cette idole, ils étaient obligés de lui en ériger une autre chaque fois qu'ils lui immolaient un renne; ils plaçaient toutes ces images les unes auprès des autres sur une table qui était dans le lieu sacré, derrière leurs cabanes. Puis ils égorgeaient la victime en lui perçant le cœur avec la pointe d'un couteau; on en recevait le sang dans un vase et on en frottait Thoron à la tête, sur le dos et sur l'estomac, où ils formaient de ce même sang des lignes en forme de croix. Derrière l'idole, les Lapons arrangeaient le bois et les os de la tête du renne immolé, et devant lui une boîte de bouleau pleine de petits morceaux de chair pris de toutes les parties du corps de l'animal, avec de la graisse fondue par-dessus. Le reste de la chair était consommé par la famille. *Voy*. Thor.

THOTH, personnage divin des anciens Egyptiens. Il était nommé diversement par les différents peuples. « Les Grecs, dit Philon de Biblos, donnent le nom d'*Hermès* à *Taaut*, que les Egyptiens appellent *Thoyth*, et les Alexandrins *Thoth*. » C'est celui que les Latins nomment *Mercure*. Hérodote écrit son nom *Theuth*; il dit que c'est lui qui inventa les lettres, distingua les voyelles des consonnes, les muettes des liquides, découverte, ajoute-t-il, qui doit le faire regarder comme un dieu ou comme un homme divin. Les autres historiens s'accordent à lui attribuer l'invention de presque tous les arts. « Thoth, dit Lactance, remonte à la plus haute antiquité, et, quoique homme, il posséda toutes les sciences, ce qui lui mérita le surnom de *Trismégiste*, trois fois grand. » Il créa les différentes parties du discours, et imposa, le premier, des noms à un grand nombre de choses. Diodore de Sicile, Platon, Eusèbe, assurent qu'il fut l'inventeur des lettres et le premier qui écrivit des livres. Il trouva les nombres, les mesures, et réduisit l'arithmétique en un traité. Les Egyptiens publiaient qu'il leur avait enseigné la géométrie, qui leur était absolument nécessaire, ainsi que l'astronomie et l'astrologie; ils ajoutaient qu'ayant observé le premier la nature et l'harmonie des sons, il avait composé la lyre. Clément d'Alexandrie parle du code de ses lois, confié à la garde des prêtres, et Elien le désigne sous la dénomination de corps de droit d'Hermès. On lui attribuait encore la création de la théologie, l'établissement du culte divin et l'ordre des sacrifices. Le recueil des rites était renfermé dans les livres de Thoth, déposés dans les temples, et les prêtres y trouvaient tout ce qui concernait la religion. Enfin, au rapport de Diodore de Sicile, les Egyptiens assuraient que les scien-

ces, les institutions et les arts avaient été inventés par Thoth ou Hermès.

Plusieurs savants ont considéré Thoth, avec assez de vraisemblance, comme la personnification de l'invention des sciences, plutôt que comme un personnage réel. En effet, le mot *Thoth* paraît désigner *une colonne* égyptienne, et plusieurs auteurs anciens attestent que les sciences et les diverses connaissances humaines étaient gravées sur des stèles dans la terre *sériadique;* peut-être faut-il lire *siringique*, mot qui exprimerait les cryptes ou allées souterraines, creusées aux environs de Thèbes et de Memphis. Quoi qu'il en soit, les Egyptiens en firent le conseiller et le premier ministre d'Osiris; c'est lui que ce dieu laissa pour aider Isis dans l'administration de ses États, quand il partit pour conquérir la terre. Et lorsque Osiris eut passé de la terre au ciel, Isis et Thoth lui offrirent des sacrifices, et instituèrent en son honneur des initiations avec des cérémonies secrètes et mystérieuses. C'était encore Thoth qui passait pour diriger l'envoi des hérauts en temps de guerre, les propositions de paix et les traités. En cette qualité on lui donnait pour symbole le caducée que portaient ceux qui étaient chargés de cette fonction, et qui faisait leur sûreté au milieu des ennemis. On dit aussi que ce dieu a établi le premier les mesures, les balances et tout ce qui sert à régler le commerce. Enfin, on le regardait comme l'ambassadeur des dieux, et un excellent interprète de leurs volontés et de leurs ordres; c'est ce que signifie son nom grec *Hermès*.

Les savants distinguent deux Thoth ou Hermès: le premier et le plus ancien, appelé *trismégiste*, ou trois fois très-grand, inventeur de tous les arts, représenté par l'épervier; et le second, appelé *dismégiste*, ou deux fois grand, son petit-fils, qui mit au jour les découvertes de son aïeul. Celui-ci était figuré par l'ibis, oiseau dont le pas grave servait d'étalon métrique. Ce dernier portait le surnom de *psychopompe*, lorsqu'il remplissait la fonction de greffier dans les enfers. *Voy.* Hermès, Mercure, Fou-hi.

THOU ou Thrakon, esprits aériens redoutés des Bouddhistes du Tibet.

THOURMA, pyramide de pâte que les Tibétains portent en cérémonie dans la solennité du Monlam et dont ils font une espèce de sacrifice. Nous en donnons la description au mot Mon-lam.

THRIES, les trois nymphes qui nourrirent Apollon. C'est peut-être du nom de ces nymphes, nourrices du dieu de la révélation, qu'on appelait aussi *thries* les jetons ou sorts que les devins jetaient dans l'urne, et *thriobotes* les devins eux-mêmes. Une des fêtes d'Apollon portait aussi le nom de *Thrio*.

THROLDES, divinités les plus anciennes des aborigènes de la Scandinavie; elles durent céder devant l'importation du culte d'Odin; c'est pourquoi on les représente comme poursuivies sans cesse par les foudres du dieu Thor.

THRYM, roi des géants de la mythologie scandinave, tué par le dieu Thor.

THSE, sacrifice que les Chinois offrent dans le printemps.

THSE-THANG, salles ou petits édifices que les Chinois érigent à la mémoire de leurs ancêtres décédés. On y garde les tablettes de ces défunts avec leurs noms, et c'est là qu'on va chaque jour leur rendre hommage.

THSING-TSIEN, genre de divination usité parmi les Chinois pour découvrir l'avenir. Nous le décrivons à l'article Ki-pou.

THSING-TCHHA-MEN-KIAO, ou *la secte du Thé pur;* hérésie bouddhique qui s'est élevée en Chine dans le siècle dernier, et qui, ayant été considérée comme rébellion par le gouvernement, fut poursuivie par les peines les plus rigoureuses. Voici ce que nous en apprend un rescrit prohibitif de l'empereur, du mois de juin 1816. La secte *Thsing-tchha-men* doit son nom à la nature de ses offrandes. Le premier et le quinzième jour de chaque lune, ces sectaires brûlent de l'encens, font des offrandes de thé choisi et mondé, se prosternent et adorent le ciel, la terre, le soleil, la lune, le feu, l'eau et leurs parents défunts. Ils adorent encore Fô et le fondateur de leur propre secte. Dans la réception des candidats, ils font usage de baguettes de bambou, dont ils touchent aux yeux, aux oreilles, à la bouche et au nez les personnes qui adoptent leurs principes, en leur recommandant d'observer les trois êtres auxquels toutes choses retournent, ainsi que les cinq préceptes. Ils ne se font pas scrupule d'affirmer que le premier auteur de la famille Wang, leur fondateur, réside dans le ciel. Suivant eux, le monde est successivement gouverné par trois Fô: le règne de Yin-tang-Fô, autrement appelé A-mi-to Fô (*Amida-Bouddha*) est passé; Che-Kia Fô (*Chakya Bouddha*) règne présentement; Mi-le Fô (*Maitreya*) est à venir. Ces sectaires prétendent que Mi-le Fô descendra et prendra naissance dans leur famille; tous ceux qui entrent dans leur congrégation seront transportés, après leur mort, dans les régions de l'Occident, au palais des immortels pénitents, où ils seront préservés des dangers de la guerre, de l'eau et du feu. Ils donnent à ceux qui adoptent leurs opinions religieuses le titre honorifique de *Ye* (père). C'est avec toutes ces paroles, continue le rapport inséré dans l'édit impérial, qu'ils séduisent le pauvre peuple, l'engagent à se faire admettre dans la secte et lui escroquent son argent; car les nouveaux initiés payent chacun à leur directeur, descendant de Wang, une taxe variable de dix à plus de 10,000 *wan*, monnaie courante (de six centimes à douze ou treize francs).

Wang-young-tai, leur directeur en 1816, fut condamné à mort, son corps mis en pièces, et sa tête exposée publiquement sur un pal. La secte ne paraît pas avoir fait de progrès depuis cette époque.

THSOUAN, nom de l'esprit du feu chez les Chinois, et du sacrifice qui lui est offert.

THUÉRIS, une des femmes ou des concu-

bines de Typhon, l'ennemi d'Osiris. Poursuivie un jour par un serpent, elle se réfugia auprès d'Horus, dont les serviteurs mirent le monstre en pièces. C'est en mémoire de cet événement que les prêtres égyptiens, dans leurs cérémonies en l'honneur de ce dieu, jetaient au milieu du temple une corde dont les sinuosités imitaient les replis du serpent et finissaient par la couper en morceaux, comme autant de tronçons. Quelques-uns prétendent que Thuéris est la personnification du vent du midi; c'est en effet la signification de ce mot égyptien.

THUONG-DANG, esprits du premier ordre chez les Tonquinois. L'un d'entre eux, nommé *Thuong* par excellence, passe pour être l'ennemi irréconciliable des vieillards; on dit qu'il les recherche incessamment pour les égorger et leur donner le coup de la mort, afin qu'ils fassent place aux jeunes gens. Aussi les vieillards le redoutent-ils extrêmement; et lorsqu'on exorcise les maisons qui passent pour être hantées, ils s'enfuient sur les montagnes, ou se réfugient dans les temples des dieux.

THURAS, dieu des Assyriens; on lui érigea une colonne à laquelle on rendit les honneurs divins.

THURIFÉRAIRES. On appelle ainsi, dans l'Eglise catholique, les clercs chargés de présenter au célébrant l'encens et l'encensoir; et ils encensent eux-mêmes le saint sacrement ou le chœur pendant les offices. Cette fonction appartient aux ecclésiastiques élevés à l'ordre d'acolytes, mais la plupart du temps il est rempli par des laïques revêtus de l'habit de chœur.

THUSSES, nom que les Gaulois donnaient à leurs satyres; les Pères de l'Eglise l'exprimaient en latin par *Dusii*.

THUY-PHU et THUY-TINH, esprit des eaux chez les Annamites; le Neptune chinois. Il est l'antagoniste de Son-tinh, l'esprit des montagnes. *Voy.* SON-TINH. *Thuy-tinh* est aussi le nom de la planète de Mercure.

THYADES, nom que l'on donnait aux Bacchantes qui, dans les fêtes et les sacrifices de Bacchus, s'agitaient comme des furieuses, et couraient comme des folles. Ces Thyades étaient quelquefois saisies d'un enthousiasme vrai ou simulé, qui les poussait même jusqu'à la fureur : ce qui ne diminuait en rien le respect du peuple à leur égard. Les Eléens avaient une compagnie de ces femmes consacrées à Bacchus, qu'on appelait les Seize, parce qu'elles étaient toujours de ce nombre.

On dit que le nom de *Thyades* vient de *Thyas*, fille de Castalius, enfant de la Terre, la première qui fut honorée du sacerdoce de Bacchus, et qui célébra les Orgies en l'honneur de ce dieu.

THYASES, danses frénétiques exécutées par les Bacchantes en l'honneur du dieu dont elles étaient agitées. D'anciens monuments reproduisent les gestes et les contorsions affreuses qu'elles faisaient dans leurs transports. Elles sont demi-nues, les cheveux épars, les yeux égarés; les unes sont armées de thyrses ou de statuettes de Bacchus; d'autres d'épées, armes qui devaient être fort dangereuses dans leurs mains, car un de ces monuments nous représente une Bacchante tenant d'une main un glaive et de l'autre une tête d'homme fraîchement coupée.

THYIA, fête de Bacchus célébrée à Elis. Les Eléens disaient, au rapport de Pausanias, que le jour de cette fête, Bacchus daignait les honorer de sa présence et se trouver en personne dans le lieu où elle se célébrait. En effet, les prêtres du dieu apportaient dans sa chapelle trois bouteilles vides, et les y laissaient en présence de tout le monde, Eléens et étrangers; ensuite ils en fermaient la porte et apposaient leur cachet sur la serrure, ce que chacun était libre de faire également. Le lendemain on revenait à la porte, on reconnaissait et vérifiait les sceaux, et en entrant on trouvait les trois bouteilles pleines de vin.

THYNNIES, fête où les pêcheurs sacrifiaient des thons à Neptune, pour le prier de détourner de leurs filets le poisson Xiphias, qui les coupait.

THYONÉ, nom sous lequel Sémélé, mère de Bacchus, fut mise par Jupiter au rang des déesses, après que son fils l'eut retirée des enfers.

THYRSE, lance ou javelot enveloppé de pampres de vignes ou de feuilles de lierre qui en cachaient la pointe. Souvent la pointe était cachée dans une pomme de pin garnie de rubans. C'était l'arme des Bacchantes. On dit que Bacchus et son armée portèrent le thyrse dans l'expédition des Indes, pour tromper les esprits grossiers des Indiens en dissimulant leurs armes. C'est de là qu'on s'en servait dans les fêtes de ce dieu. Phurnutus lui donne une autre origine : « Le thyrse, dit-il, est donné à Bacchus et aux Bacchantes pour marquer que les grands buveurs ont besoin d'un bâton pour se soutenir lorsque le vin leur a troublé la raison. » Les poëtes attribuaient au thyrse une vertu merveilleuse. Euripide raconte qu'une Bacchante ayant frappé la terre de son thyrse, il en sortit sur-le-champ une fontaine d'eau vive, et qu'une autre fit jaillir de la même manière une source de vin.

TI, nom par lequel les Chinois expriment la divinité. On traduit, il est vrai, communément ce mot par empereur, et cette dénomination est en effet une de celles par lesquelles on désigne le monarque temporel. Mais si nous recherchons sa signification primitive, nous trouvons qu'il veut dire le *maître*, le *souverain du ciel*, comme portent des dictionnaires rédigés en Chine. L'empereur ayant reçu son autorité du souverain du ciel lui-même, on le désigne aussi par ce nom emprunté, pour exprimer le haut degré de vénération et d'obéissance que les hommes doivent lui porter. Cette explication semble préférable à celle d'autres commentateurs ou lexicographes chinois, qui prétendent le contraire, c'est-à-dire que la signification de *souverain du ciel* a été tirée de celle de *souverain monarque*, en général,

et qui, pour appuyer leur opinion, se fondent sur ce qu'on appelle l'empereur du nom de *Ti*, tout simplement, tandis que, pour désigner le Ciel ou l'Esprit du ciel, on y ajoute le mot de *suprême* ou *très-haut*, et qu'on ne le nomme pas seulement *Ti*, empereur, mais bien *Chang-ti*, suprême empereur.

Outre le témoignage d'habiles étymologistes de la Chine, nous pouvons, avec M. Kurz, nous appuyer encore sur plusieurs autres raisons qui portent à admettre que *Ti* a été d'abord la désignation particulière attachée à l'Esprit du ciel. 1° Il n'est pas probable que le nom d'une charge, d'une dignité, d'un emploi, comme le serait le mot empereur, puisse avoir été transporté à une divinité, de manière à ce que ce nom soit devenu la seule désignation du dieu, ou du moins la plus usitée. Il en résulterait nécessairement une grave confusion; car il n'en est pas de ces noms comme des termes abstraits qui se trouvent souvent appliqués aux divinités, par exemple le tout-puissant, l'éternel, etc.; ces abstractions ne peuvent s'appliquer qu'à un seul être, ou du moins à une seule classe d'êtres. 2° Considérons le nom de l'empereur Hoang-ti, d'une grande importance historique, puisqu'il est le premier que l'on puisse regarder réellement comme empereur. *Hoang* veut dire *jaune*. La couleur jaune est l'emblème de la terre, et la terre est en communication visible avec cet empereur, car il régnait, disent les Annales, par la vertu de la terre. *Hoang-ti* veut donc dire le *dieu jaune* ou le *dieu de la terre*, ou celui qui est sur la terre ce que le *Ti* est dans le ciel. Ceci se trouve vivement appuyé par Lo-pi, lorsqu'il dit que Hoang-ti était l'envoyé (le vicaire, le lieutenant) du Chang-ti sur la terre; et, en effet, Hoang-ti est le premier qui ait porté le nom de *Ti*. 3° Il ne faut pas omettre l'analogie phonique qui existe entre ce mot et celui de *Thien*, ciel, *Déva*, *Div*, Θεὸς, *Deus*, *Divus*, etc., qui tous sont employés pour exprimer la divinité. 4° Nous trouvons dans les plus anciens livres le mot *Ti* employé dans la signification de Chang-ti. L'Y-king porte : « Le *Ti* a commencé de sortir par l'Orient. » Et un célèbre commentateur dit, en expliquant ce passage, que le caractère *Ti* désigne *le seigneur et le souverain maître du ciel*. 5° Enfin on peut avancer que cet emploi du mot *Ti* est plus ancien que celui de *Chang-ti*, car ce dernier étant composé de deux mots dont l'un désigne l'objet spécial, et dont l'autre sert à le déterminer, pour n'y pas laisser de confusion; il s'ensuit nécessairement que cette détermination n'a pu être employée que lorsque la confusion est devenue possible, c'est-à-dire lorsqu'on a donné au *souverain de la terre* le nom que portait le *souverain du ciel*.

TI, sacrifice solennel que les empereurs de la Chine offrent, tous les cinq ans, à tous leurs ancêtres en général, en remontant jusqu'au premier fondateur de leur famille.

TIA, dieu des îles Taïti. C'était le frère de Temeharo, et le protecteur particulier de la petite île de Maïtea.

TIAO, cérémonie que les Chinois pratiquent à la mort de leurs parents. On dresse une espèce d'autel dans une des salles de la maison, qui est d'ordinaire tendue de blanc. On met sur cet autel une image du défunt, et le corps est placé derrière dans son cercueil. Tous ceux qui viennent pour témoigner leur affliction ou faire leurs compliments de condoléance, font quatre génuflexions devant cette image, en se prosternant et en courbant la tête jusqu'à terre; mais avant de lui rendre ces hommages, ils lui offrent des parfums. Les enfants du défunt, s'il en a, sont à côté du cercueil en habits de deuil; ses femmes et ses parents se lamentent avec les pleureuses derrière un rideau qui les cache.

TIAO-CHEN, esprits adorés par les Iu-pi-ta-tze, tribu de Mandchous. Les esprits le plus en honneur chez ces Tartares sont au nombre de trois : l'esprit du cerf, l'esprit du renard et l'esprit de la belette. *Voy.* Tsama.

TIAO-KO ou Ram-pok, fête que les Chinois de Batavia célèbrent dans le 7ᵉ mois, chacun au jour qui lui paraît le plus convenable, en faisant des prières pour les âmes des défunts. Ces âmes ont la permission de venir se promener sur la terre un jour dans l'année. Le jour propre à cette cérémonie expiatoire est le 15 du mois.

TIAP-GOU-MÉ, fête que les Chinois de Batavia célèbrent le 15 du premier mois. Elle fut instituée par le roi Joé-Tiong, à l'occasion d'une mine de 240 pieds de profondeur, et d'une illumination de 500,000 lanternes, qu'il avait ordonnée en l'honneur d'un saint.

TIARE, 1° ornement de tête, en usage autrefois chez les Perses, les Arméniens, les Phrygiens, etc., qui servait aux princes et aux sacrificateurs.

2° La tiare est actuellement la coiffure de cérémonie du souverain pontife. On l'appelle aussi *trirègne*, parce qu'elle est composée de trois couronnes superposées. Anciennement la tiare papale était un bonnet rond entouré d'une couronne; Boniface VIII en ajouta une seconde, et Benoît XII une troisième. Ce n'est donc qu'au xivᵉ siècle que la tiare eut la forme qu'elle conserve encore aujourd'hui. D'autres disent qu'Urbain V fut le premier qui porta la triple couronne. Lorsque le cardinal-diacre met la tiare sur la tête du pape, dans la cérémonie de son couronnement, il lui dit : « Recevez cette tiare « ornée de trois couronnes, et n'oubliez pas « en la portant que vous êtes le père des « princes et des rois, l'arbitre de l'univers, « et sur la terre le vicaire de notre Sauveur « Jésus-Christ. »

TIAZOLTEUTI, espèce de linga, vénéré autrefois chez plusieurs peuples de l'Amérique, et entre autres par les tribus mexicaines.

TIBALANG, ou Tigbalan, esprits ou plu-

tôt fantômes très-redoutés des Aétas, peuplades des îles Philippines. Ils se les figurent d'une taille gigantesque, avec de longs cheveux, de petits pieds, des ailes très-étendues et le corps peint. Ils croient reconnaître leur présence à l'odorat, et ils s'imaginent les apercevoir sur la cime de vieux arbres, dans lesquels ils prétendent que les âmes de leurs parents font leur résidence. Rien n'égale leur respect superstitieux pour ces arbres, et aucune offre ne pourrait les déterminer à les couper.

TIBILENUS, dieu indigète des Noriciens, peuple de l'ancienne Belgique; quelques-uns pensent que c'est le même que *Tiffel*, le diable ou le principe du mal; ce nom a en effet assez d'analogie avec *Diabolus*.

TIBOU, classe secondaire ou ternaire des prêtres madécasses.

TI-CHI, c'est-à-dire *Seigneur des dieux*; la première divinité du panthéon bouddhique, chez les Chinois; le même qu'In-tho-lo ou Indra, le souverain du ciel étoilé. *Voy.* IN-TO-LO.

TIEDEBAIK, idole japonaise que les ambassadeurs hollandais virent à Osakka, dans l'île de Niphon. Cette divinité est représentée avec une tête de sanglier, ornée d'une couronne d'or étincelante de pierreries. Elle a quatre bras et quatre mains; de l'une elle tient un sceptre, de l'autre un anneau ou cercle d'or, de la troisième elle tient la tête d'un dragon, et de la quatrième une fleur. Elle foule aux pieds un monstre hideux.

TIENG-BEENG, fête que les Chinois de Batavia célèbrent le premier jour du 3e mois, et qui se prolonge pendant un mois entier. On y fait des prières pour les morts. On n'ose rien cuire ni faire du feu tant qu'elle dure.

TIEN-NONG, génie de l'agriculture, auquel les Tonquinois sacrifient solennellement au printemps et à l'automne.

TIEN-SU, c'est-à-dire *le premier maître*. Tous les artisans et les marchands du Tonquin adorent sous ce nom le premier maître ou l'inventeur de leur métier. Ils ont dans leurs maisons un endroit déterminé qui lui tient lieu d'autel, où ils gardent son image peinte sur du papier, sous la figure d'un vieillard. Ils la renouvellent au commencement de chaque année, et offrent devant elle des mets et brûlent des parfums les trois premiers jours. Ils l'adorent et l'invoquent fort souvent, surtout quand ils entreprennent quelque affaire, et alors ils font une offrande de mets pour qu'elle ait une heureuse réussite. Ils répètent aussi cette oblation toutes les fois qu'ils vont assister à un festin. Les artisans et les marchands, qui forment corporation, se rassemblent, une fois l'année, dans un lieu public, et font une oblation solennelle à leur maître.

TIERCE, office de l'Eglise catholique, ainsi appelé, parce qu'on le récite ou on le chante à la *troisième* heure du jour, c'est-à-dire vers neuf heures du matin. Il se compose d'une petite hymne, de trois psaumes avec leur antienne, d'un capitule, d'un répons bref et de la collecte.

Dans le rite mozarabe, Tierce a quatre psaumes, divers répons, une prophétie, une épître, une louange, une hymne, les prières appelées *clameurs*, une supplication, le capitule, l'oraison dominicale et la bénédiction.

Chez les Grecs, Tierce est composé de trois psaumes, comme dans l'office romain, de tropaires ou répons, selon le temps, du trisagion, d'une hymne fort courte, de 40 fois *Kyrie eleison*, et des oraisons.

Selon le rite arménien, Tierce commence par une oraison au Saint-Esprit, puis le psaume *Miserere*, un cantique, une homélie, sept psaumes, une seconde prière au Saint-Esprit, deux psaumes, une homélie et une oraison.

TIERMÈS, dieu des Lapons, qui, dit-on, présidait au tonnerre, aux orages, à l'arc-en-ciel, à la santé, à la vie et à la mort des hommes.

TIERS-ORDRE, pieuse association de personnes séculières et même mariées, qui se conforment, autant que leur état peut le permettre, à la fin, à l'esprit et aux règles d'un certain ordre religieux, auquel elles s'associent et sous la direction duquel elles se mettent. Tel est le tiers-ordre de Saint-François, de Saint-Dominique, de Saint-Augustin, etc.

Il y a cependant des tiers-ordres qui ne sont pas de simples associations de gens du monde, mais de véritables ordres religieux.

TIETAJAT, c'est-à-dire *savants*; nom des prêtres des anciens Finnois; ils étaient regardés comme les interprètes des dieux, et les médiateurs entre eux et les hommes. Ils passaient pour jouir d'un commerce familier avec la divinité, d'où ils recevaient le pouvoir de détourner les maux et de répandre les biens. Ils prédisaient l'avenir et se glorifiaient d'exercer, à leur gré, sur la destinée des autres mortels, une influence bienfaisante ou fatale.

TIGIL, dieu secondaire des Kamtchadales, fils de Koutkou le créateur, et époux de Sidanka, sa propre sœur. Il apprit de son père à faire des canots, et inventa l'art de faire, avec des orties, des filets pour prendre le poisson. Il apprit à ses enfants à s'habiller de peaux. Il fit les animaux terrestres, et établit pour veiller sur eux le dieu Piliatchoutchi.

TIHA, dieu des îles Hawaï ou Sandwich; il était particulièrement honoré à Mawi.

TIHI, dieu des îles Marquises; il est tout-puissant; c'est lui qui fait fleurir les arbres et mûrir les fruits; il a aussi créé les poissons de la mer, et permis aux hommes d'en manger, à l'exception de quelques-uns qu'il a rendus *tapou*. Ses adorateurs ignorent s'il a eu un commencement et s'il aura une fin; ils croient seulement qu'il a parlé autrefois aux habitants de ces îles.

TI-HOANG, la seconde des trois puissances productrices, selon la cosmogonie chinoise,

ou le règne de la terre. *Voy.* Thien-hoang.

TII, génies tutélaires de chaque famille, espèces de dieux lares ou pénates des Taïtiens, qui en gardaient les idoles dans leurs maisons. C'étaient des esprits malfaisants, toujours inspirant les mauvais desseins et les favorisant. C'était sans doute pour cela qu'ils étaient plus fréquemment invoqués que les *Eatouas* et les bons génies.

TI-KHAN, le Pluton des Chinois, dieu qui préside aux enfers et juge les âmes coupables. Voici la description d'une idole et d'un temple qui lui sont consacrés : sa statue, placée au milieu de l'édifice, sur un autel, est dorée tout entière; elle tient un sceptre à la main, et porte une couronne magnifique. Huit autres idoles, plus petites et dorées également, l'environnent en qualité de ministres. A chaque côté de l'autel est une table, qui supporte cinq idoles représentant les juges infernaux. Ces mêmes juges sont peints sur les murs du temple, assis sur leurs tribunaux et exerçant leurs fonctions. Auprès d'eux sont des démons d'une forme hideuse, prêts à mettre les sentences à exécution. Le premier juge examine les âmes présentées à son tribunal, et découvre, au moyen d'un miroir, leurs bonnes et leurs mauvaises actions. Ces âmes sont ensuite conduites devant les autres juges, qui leur distribuent, selon leurs mérites, les châtiments ou les récompenses. Un de ces juges est chargé des âmes destinées à passer dans d'autres corps. Des pécheurs sont mis dans les plateaux d'une balance, concurremment avec leurs bonnes œuvres, représentées par les livres religieux; et suivant que le plateau où ils se trouvent est plus léger ou plus lourd que celui de la religion, ils sont absous ou condamnés. Sur les murailles sont aussi représentés les divers tourments qu'on fait souffrir aux criminels. Les uns sont précipités dans des chaudières pleines d'un liquide bouillant, les autres sciés en deux ou coupés par morceaux. Ceux-ci sont étendus sur un gril ardent et brûlés à petit feu; ceux-là sont la proie des chiens dévorants. On remarque au milieu de ces effrayantes peintures un fleuve sur lequel il y a deux ponts; l'un d'or, l'autre d'argent : ils servent de passage aux gens de bien qui vont entrer en jouissance de la félicité qui leur est destinée. Ils tiennent en main les certificats que leur ont donnés les bonzes, en témoignage de leurs bonnes œuvres, et ceux-ci les conduisent dans le séjour du bonheur. Plus loin on découvre le repaire des démons et des serpents; on les y voit s'agiter au milieu des flammes. Cette affreuse demeure est fermée par deux portes d'airain sur lesquelles on lit cette inscription : *Celui qui priera mille fois devant cet autel, sera délivré des peines.* A l'entrée est représenté un bonze qui délivre une femme, malgré les violents efforts des démons pour la retenir; image parlante qui doit attirer à ces imposteurs une nombreuse et généreuse clientèle.

TIKI, 1° espèce d'amulettes ou de figurines que les Néo-Zélandais portent suspendues à leur cou, et dont ils font grand cas. Forster les compare aux *tii* des Taïtiens.

2° Dans les îles Gambier, Tiki et Iuaone sont les premiers parents des indigènes. Tiki passe pour un dieu qui aurait tiré la terre du sein des eaux, au moyen d'un hameçon. Ce puissant pêcheur a légué son nom à toutes les statues de divinités devant lesquelles les sauvages se prosternent. Quels que soient les attributs des dieux, on leur donne toujours, avec la figure humaine, la dénomination de *Tiki*.

TI-KIANG, génie de la mythologie chinoise. Voici la description qu'en donne M. Bazin, d'après les livres chinois : Il a la forme d'un sac; la couleur de son corps est rougeâtre; il a six pieds et quatres ailes. C'est une masse informe et grossière qui n'a pas de visage et se traîne sur la montagne du ciel. L'histoire des esprits et des prodiges dit : On trouve à l'ouest du mont Kouenlun un animal d'une structure singulière : il a deux yeux et ne voit pas, deux oreilles et n'entend pas; il a des entrailles et n'a point les cinq viscères, des instestins et ne fait point de secrétions. On l'appelle *Hoentun* (masse informe). Un commentateur affirme que l'esprit de la montagne du ciel porte le nom d'un oiseau et s'appelle *Ti-Kiang*, qu'il préside à la musique et à la danse, et qu'il ne faut pas le confondre avec l'esprit Ti-Kiang dont il est parlé ci-dessus. La montagne du ciel est très-haute; elle est couverte de neige en été comme en hiver; on y remarque des arbres à forme gigantesque. Tous les voyageurs qui passent devant cette montagne s'arrêtent pour la saluer.

TIKQUOA, le dieu suprême, chez les Hottentots. *Voy.* Gounya.

TILAKA, marque que se font les Hindous, avec des terres colorées, des cendres, ou des pommades, sur le front et entre les sourcils, soit comme ornement, soit comme signe distinctif de la secte à laquelle ils appartiennent.

TILOUA-SANKRANTI, fête que les Hindous célèbrent lorsque le soleil entre dans le signe du Capricorne. Ce nom est tiré d'une espèce de confitures appelée *tiloua*, faite de grains de sésame mélangés avec de la mélasse ou du jus de datte, que l'on offre ce jour-là au soleil. *Voy.* Outtarayana.

TILUSSONES, prêtres des Lithuaniens, qui, au temps du paganisme, étaient chargés spécialement de présider aux funérailles. On les appelait aussi *lingussones*.

TIMOR, dieu de la crainte chez les Romains, qui le distinguaient de *Pavor*, la Peur.

TIMORIE, divinité particulièrement adorée des Lacédémoniens. Son nom indique qu'elle était la déesse de la vengeance.

TIMOTHÉENS, hérétiques du ve siècle, ainsi nommés de Timothée Elure, patriarche d'Alexandrie, qui soutenait l'erreur des Eutychiens et des Monothélites.

TIMOUR, célèbre conquérant mongol qui vivait dans le xive siècle, plus connu en Europe sous le nom de *Tamerlan*, nom corrompu de *Timour-Lenk*, c'est-à-dire Timour

le boiteux. Il est honoré comme un dieu, dans plusieurs tribus tartares. M. l'abbé Huc a donné, dans le XIXe volume des *Annales de la propagation de la foi*, un hymne composé en son honneur et que nous reproduisons ici :

« Quand le divin Timour habitait sous nos tentes, la nation mongole était redoutable et guerrière; ses mouvements faisaient pencher la terre ; d'un regard elle glaçait d'effroi les dix mille peuples que le soleil éclaire.

« O divin Timour ! ta grande âme renaîtra-t-elle bientôt? Reviens, reviens; nous t'attendons, ô Timour !

« Nous vivons dans nos vastes prairies, tranquilles et doux comme des agneaux ; cependant notre cœur bouillonne, il est encore plein de feu. Le souvenir des glorieux temps de Timour nous poursuit sans cesse. Où est le chef qui doit se mettre à notre tête et nous rendre guerriers?

« O divin Timour! etc.

« Le jeune Mongol a le bras assez vigoureux pour dompter l'étalon sauvage; il sait découvrir au loin, sur les herbes, les vestiges du chameau errant..... Hélas ! il n'a plus de force pour bander l'arc des ancêtres, ses yeux ne peuvent apercevoir les ruses de l'ennemi.

« O divin Timour ! etc.

« Nous avons aperçu sur la colline sainte flotter la rouge écharpe du Lama, et l'espérance a fleuri dans nos tentes..... Dis-le-nous, ô Lama ! quand la prière est sur tes lèvres, Khormousda te dévoile-t-il quelque chose des vies futures ?

« O divin Timour ! etc.

« Nous avons brûlé le bois odorant aux pieds du divin Timour. Le front courbé vers la terre, nous lui avons offert les vertes feuilles du thé et le laitage de nos troupeaux. Nous sommes prêts, les Mongols sont debout, ô Timour !.... et toi, Lama, fais descendre le bonheur sur nos flèches et sur nos lances.

« O divin Timour ! ta grande âme renaîtra-t-elle bientôt? Reviens, reviens ; nous t'attendons, ô Timour! »

TING, sorte de vase à trois pieds auquel les Chinois donnent le titre de *Chin*, ou de divin, et pour lequel ils professent le plus grand respect, parce qu'ils le regardent comme le symbole de la divinité. On prétend que Fo-hi, qui le fit faire, le destina à servir dans les sacrifices offerts au *Chang-ti* (le suprême empereur). Ce trépied était l'emblème du *Thien* (le ciel). Hoang-ti en fit faire trois qu'il appela *Pao-ting*, ou trépieds précieux; l'un d'eux était aussi le symbole du ciel. Enfin, Yu en fit faire neuf, nombre égal à celui des provinces qui divisaient alors la Chine; et chacun portait gravées la carte et la description d'une province; et ce sont ces neuf Ting ou vases que les anciens rois conservaient avec le plus grand respect dans leur capitale. Ces vases étaient comme l'apanage, le symbole et la marque de la royauté dans la famille régnante, et on leur rendait des honneurs. On dit que Fo-hi fit faire pour ces vases une espèce de chapelle. Ce serait une grave erreur de croire que ces vases existent encore.

TINGARA, ou HOUBO, dieu des Néo-Zélandais. C'est un mauvais génie qui, disent-ils, habite ordinairement les pays étrangers, et n'aborde que de temps en temps à la Nouvelle-Zélande, où ses odieuses visites sont toujours suivies de maladies et de mortalités; de là, sans doute, le préjugé populaire qui fait considérer aux naturels tout rapport avec les blancs comme funeste à leur santé et à leur vie.

TINIA, divinité étrusque. On pense que c'est Bacchus.

TIONG-TIANG-TI, fête que les Chinois de Batavia célèbrent le cinquième jour du cinquième mois, en l'honneur de la Terre. On fait alors une course de petits bateaux, en cherchant à se dépasser l'un l'autre, et en jetant dans l'eau un pâté appelé *Queetiang*, fait de riz roulé dans des feuilles de bambou, et cuit avec du sucre.

TIOU-SIA, autre fête que les Chinois de Batavia célèbrent le quinzième jour du huitième mois. Tous les artisans y prennent part ; mais chaque métier honore particulièrement son patron ou premier instituteur.

TIPAMMA, déesse obscène, qui est, dans l'Hindoustan, l'objet d'un culte honteux. Voici ce qu'en rapporte l'abbé Dubois, dans ses *Mœurs et institutions des peuples de l'Inde :* « A Mougour (village situé à une dizaine de lieues de Seringapatam), on voit un petit temple dédié à Tipamma, divinité femelle, en l'honneur de laquelle une fête fameuse se célèbre tous les ans. La déesse, placée sur un palanquin richement décoré, est portée en procession dans les rues ; devant elle est une autre divinité mâle. Ces deux figures, représentées entièrement nues, sont posées dans l'attitude la plus contraire à la pudeur, et, à l'aide d'un mécanisme, un mouvement infâme leur est imprimé tant que dure la marche du cortége. Ce tableau hideux, bien digne de la multitude abrutie qui le contemple, excite des transports d'hilarité qui se manifestent par des acclamations et des éclats de rire.

« Ce n'est pas tout : on choisit un paria qui ait fait une étude particulière de tout ce que les idiomes de l'Inde contiennent d'expressions obscènes et ordurières ; la déesse Tipamma est évoquée et vient résider en sa personne. Alors, c'est à qui viendra se présenter devant cet homme, pour se faire dire ce qu'en termes de nos halles on appelle des *mots de gueule;* et certes, chacun est servi à souhait. Comme c'est Tipamma qui est censée parler par la bouche du paria, loin de s'en offenser, les dévots se retirent très-satisfaits que la déesse ait bien voulu les accabler d'injures. On voit des Indiens du premier rang accourir à cette fête pour y briguer cet honneur.

« La déesse Tipamma de Mongour, n'est pas la seule de sa famille ; elle a six sœurs, qui ne lui cèdent en rien en fait de décence et d'urbanité : chacune d'elles a son temple, soumis aux mêmes rites. Dans tout le sud du Maisour, depuis Alambady jusqu'à Wi-

nal, dans une étendue de plus de trente lieues, ces abominables bacchanales sont dans le plus grand crédit. »

TIPAPAKIJIN, le principe du mal, chef des Janchons ou esprits malfaisants, selon la croyance des Botocoudos, peuple sauvage du Brésil.

TIPEDAH, divinité adorée dans le royaume de Camboge; c'est sans doute un Bouddha ou un Bodhisatwa.

TIPOKO, le premier des dieux inférieurs dans la théogonie néo-zélandaise. C'est le dieu de la colère et de la mort; il marche immédiatement après Mawi-Ranga-Rangui, comme le plus redoutable; c'est celui qui a le plus de part aux hommages des insulaires.

TIR, nom que les Parsis donnent à l'ange des sciences. Ce génie est la personnification de la planète de Mercure.

TIRA, nom des temples bouddiques dans le Japon, à la différence de ceux des Sintoïstes, qui sont appelés *Miya*. Suivant la coutume de toutes les nations bouddhistes, ils sont attenants à des couvents ou monastères de bonzes, et surpassent les Miyas par leur hauteur majestueuse, par leurs toits superbement et artistement construits, et par un grand nombre d'ornements qui excitent la surprise et l'admiration des spectateurs. Ceux qu'on a élevés dans les villes ou dans les villages, sont pour l'ordinaire bâtis sur des éminences, et dans les lieux les plus exposés à la vue; les autres sont construits sur le penchant des collines et des montagnes. Ils sont tous dans la situation la plus agréable; on y jouit d'une vue charmante, d'une source ou d'un petit ruisseau d'eau vive, d'un bois dans les environs, et de belles promenades, les Japonais prétendant que les dieux se plaisent au milieu des beautés de la nature; et cette opinion ne laisse pas d'être à l'avantage des religieux qui résident auprès de ces temples. Les Tiras sont bâtis du meilleur bois de cèdre et de sapin, et ornés au dedans de diverses images sculptées. Au milieu, se dresse un autel magnifique, supportant une ou plusieurs idoles dorées; au devant est un très-beau chandelier, dans lequel brûlent des bougies parfumées qui répandent une agréable odeur. Tout l'édifice est si proprement et si convenablement décoré, qu'on se croirait transporté dans une église catholique, si la figure monstrueuse des idoles ne convainquait du contraire. Il y a dans tout l'empire japonais une quantité prodigieuse de Tiras, et leurs prêtres sont innombrables. On compte seulement dans Miyako et aux environs 3594 temples et 37,093 prêtres ou religieux qui en font le service. *Voy.* Daï-Bouts.

TIRANOUS, déesse des Kamtchadales, épouse de Piliatchoutchi.

TIRAU, fêtes funèbres que les habitants des îles Gambier célèbrent à la mort de leurs parents; elles dégénèrent toujours en orgie. Il y en a de plus ou moins solennelles, selon le rang et la dignité du défunt; le tirau des *To-ngoïti* ou nobles se prolonge quelquefois par des réjouissances jusqu'au dix-septième jour. Si les parents manquent à l'accomplissement de ce devoir, l'ombre du mort est condamnée à errer de montagne en montagne, de précipice en précipice, jusqu'à ce qu'elle tombe pour jamais dans les gouffres du Po-Kino; mais avec les honneurs du tirau, toute âme s'envole sans délai au Po-porotou.

TIRINANXES ou Terumwanses, premier ordre des prêtres bouddhistes de l'île de Ceylan. On n'y reçoit que des personnages d'une naissance et d'un savoir distingués; et ce n'est même que graduellement et après de longs stages que l'on parvient à cette haute dignité. Ceux qui portent ce titre ne sont qu'au nombre de trois ou quatre, qui font leur demeure à Digliggi, où ils jouissent d'un grand revenu, et sont comme les supérieurs de tous les prêtres de l'île, qu'on appelle *Gonnis*. L'habit des uns et des autres est une casaque jaune, plissée autour des reins, avec une ceinture de fil. Ils ont les cheveux rasés et vont nu-tête, portant à la main une espèce d'éventail rond, pour se garantir de l'ardeur du soleil. Ils sont également respectés des rois et du peuple. *Voy.* Gones.

TIRMÉ, ancienne idole des îles Canaries; elle était placée sur le sommet d'une montagne. Les plus fervents de ses adorateurs se précipitaient en son honneur du haut de ce rocher, en poussant des cris de joie, persuadés que ce sacrifice assurait à leur âme dépouillée du corps des délices ineffables, dont rien ne devait jamais troubler la jouissance.

TIROUMAL, un des noms de Vichnou les plus usités et les plus vénérés parmi les Tamouls.

TIROUNAL, mot tamoul qui signifie *chariot;* c'est le nom d'une fête que les Hindous célèbrent le jour anniversaire de la dédicace de leurs temples les plus renommés, tels que ceux de Salembron, de Seringam, de Jagrenat, etc., auxquels on accourt de toutes les parties de l'Inde. Elle est ainsi nommée du char sur lequel on promène la statue du dieu pendant la solennité. Nous avons décrit à l'article Djagad-Natha un des plus célèbres *Tirounal* de l'Inde; mais nous croyons devoir reproduire ici le programme usuel que nous trouvons dans Sonnerat, et qui est suivi sur toute la côte de Coromandel.

Quelques jours avant la fête, on fait des offrandes à l'idole, on forme des pandels ou porches de feuillages, que l'on garnit des plus belles tapisseries représentant la vie et les métamorphoses du dieu.

La veille, les tamtams et les autres instruments parcourent les endroits où la procession doit passer, afin d'avertir les femmes grosses de s'en éloigner pendant la dizaine que dure la fête, de peur des accidents qui pourraient leur arriver.

Le premier jour, après un grand nombre d'offrandes suivies de processions faites dans l'enceinte sacrée, au bruit d'une multitude d'instruments, on met la banderole entor-

tillée autour du mât du pavillon, et le soir on promène l'idole sous un dais.

Le matin du second jour, on porte l'idole en procession, et le soir on la place sur une espèce de cygne appelé *Hans* ou *Annon*.

Le troisième, la procession se fait le matin; l'idole est portée sur un lion mythologique (*Singa*), et le soir sur une espèce d'oiseau à quatre pieds, nommé *Yalli*.

Le quatrième, lorsque la fête est en l'honneur de Vichnou, on porte sa statue le matin sur le singe Hanouman, et le soir sur l'oiseau Garouda. — Si la fête est en l'honneur de Siva, le matin ce dieu est porté sur un bhouta ou démon, et le soir sur le taureau Nandi, appelé aussi Dharma-Déva, dieu de la vertu.

Le cinquième, on porte l'idole, le matin et le soir sur le serpent Adi-Sécha, qui soutient la terre avec ses mille têtes, et sert de lit à Vichnou sur la mer de lait.

Le sixième, on la porte le matin sur un singe, et le soir sur un éléphant blanc.

Le septième, il n'y a point de procession; mais le soir, on place l'idole sur une fenêtre, au haut des tours de la pagode, et ce jour est destiné aux offrandes qu'on veut lui faire. Chacun s'empresse de servir la cupidité des brahmanes; l'un d'entre eux fait l'énumération de tout ce qu'on apporte, et les autres s'en emparent après l'avoir offert au simulacre.

Le matin du huitième jour, les brahmanes portent eux-mêmes le dieu sur un palanquin, et font le tour de l'enceinte de la pagode; le soir on le met sur un cheval et on fait la procession.

Le neuvième, la procession se fait le matin et le soir dans l'enceinte de la pagode, l'idole étant portée sous un dais par les brahmanes.

Le dixième jour, qui est le dernier, on fait une procession très-solennelle. On met d'abord le dieu sur un reposoir en pierre appelé *Ter-mouti*, ou montoir du char, qui est orné de fleurs et de banderoles, et sert à faciliter les moyens de placer l'idole sur le char qui doit la porter, et de l'en retirer lorsque la promenade est achevée; ce jour se nomme en tamoul la fête du *Teroton*, c'est-à-dire course du char, et en sanscrit *Rathdjatra;* six à sept mille personnes le traînent, et accompagnent de cris réitérés le son d'une infinité d'instruments de musique. Ce même jour le chef des aldées ou villages donne de l'argent en aumône pour le mariage des brahmanes orphelins.

Ce chariot est une machine immense, sculptée, sur laquelle sont représentées la vie, les guerres et les métamorphoses du dieu; il est orné de banderoles et de fleurs. Ces ornements sont supportés par des lions de carton placés aux quatre coins; le devant est occupé par des chevaux de la même matière, et l'idole est placée au milieu sur un piédestal : quantité de brahmanes l'éventent pour en chasser les mouches. Les bayadères et les musiciens sont assis à l'entour, et font retentir l'air de leurs chants et du son bruyant de leurs instruments. On a vu des pères et des mères de famille, tenant leurs enfants dans leurs bras, se jeter sous les roues de cette lourde machine pour se faire écraser, dans l'espoir que la divinité les ferait jouir d'un bonheur éternel dans l'autre vie. Ce spectacle n'arrête point la marche du dieu, autrement on en augurerait mal pour la contrée. Le cortége passe sur le corps de ces malheureux sans faire paraître aucune émotion, et la machine achève de les broyer. Soit que la superstition ait actuellement moins d'empire, soit que l'on connaisse mieux les lois de l'humanité, soit que le contact des Européens ait modifié les coutumes anciennes, on ne voit plus aujourd'hui autant de zèle pour ce barbare dévouement; il n'y a plus que quelques fanatiques qui se précipitent sous le chariot dans cette pompe solennelle.

TIRTHA, lieu de pèlerinage parmi les Hindous; on donne principalement ce nom aux endroits où se trouvent des eaux réputées sacrées. Au confluent du Gange et de la Yamouna, est un pèlerinage célèbre, appelé par excellence *Tirth-radj*, où les Hindous viennent faire leurs ablutions à certaines époques de l'année. C'est là qu'est située la ville de Prayaga, que les Musulmans ont appelée *Allahabad* (ville de Dieu). Des Brahmanes installés dans ce lieu sacré perçoivent un droit sur tous les dévots qui viennent y faire leurs ablutions. Ils leur délivrent des certificats, leur vendent différents objets, et, entre autres choses, de l'eau du Gange pour être transportée au loin. Mais ce qu'on n'apprendra pas sans étonnement, c'est que la moitié des recettes qu'on fait à cette occasion entre dans les coffres de l'honorable compagnie anglaise des Indes.

L'Inde compte à peu près autant de Tirthas qu'il y a de confluents sur les rivières sacrées. Les Bouddhistes ont aussi leurs Tirthas; on en compte douze grands dans le Népâl, tous au confluent des rivières, mais la plupart de ces courants ne sont que des torrents des montagnes.

TIRTHANKARAS, ou TIRTHAROUS, personnages divins vénérés par les Djaïnas à l'égal de divinités. *Voy.* DJAÏNAS.

TISIPHONE, c'est-à-dire *celle qui punit l'homicide*, une des trois furies, fille de l'Achéron et de la Nuit. Ministre de la vengeance des dieux, elle répandait parmi les mortels les pestes et les maladies. Couverte d'une robe ensanglantée, elle était assise, veillant nuit et jour, à la porte du Tartare. Dès que l'arrêt était porté contre les criminels, Tisiphone, armée d'un fouet vengeur, les frappait impitoyablement, et insultait à leurs douleurs; de la main gauche elle leur présentait des serpents horribles, et souvent elle appelait ses barbares sœurs pour la seconder. Quelquefois on lui donne pour coiffure des serpents au lieu de cheveux. Cette furie avait, sur le mont Cythéron, un temple environné de cyprès, où Œdipe, aveugle et banni, vint chercher un asile.

TITAN, 1° fils du Ciel et de Vesta ou Titée,

et frère aîné de Saturne. Bien qu'il fût l'aîné, cependant, à la prière de sa mère, il céda volontiers ses droits à Saturne, à condition qu'il ferait périr tous ses enfants mâles, afin que l'empire du ciel revînt à la branche aînée ; mais, ayant appris que, par l'adresse de Rhéa, trois fils de Saturne avaient été conservés et élevés en secret, il fit la guerre à son frère, le vainquit, le prit avec sa femme et ses enfants, et les tint prisonniers, jusqu'à ce que Jupiter, ayant atteint l'âge viril, délivra son père, sa mère et ses frères, fit la guerre aux Titans, et les força de s'enfuir jusqu'au fond de l'Espagne, où ils s'établirent, ce qui a fait dire que Jupiter précipita les Titans au fond du Tartare. *Voy.* TITANS.

2° On donne aussi le nom de *Titan* au soleil, soit parce qu'on le disait fils d'Hypérion, un des Titans, soit parce qu'on l'a pris pour Hypérion même.

TI-TANG, *temple de la Terre*, à Péking. C'est là que l'empereur, après son couronnement, offre un sacrifice au génie de la terre, avant de prendre possession de son gouvernement ; ensuite, se revêtant d'un habit de laboureur, et prenant la conduite de deux bœufs qui ont les cornes dorées, et d'une charrue vernie de rouge avec des raies d'or, il laboure une petite pièce de terre renfermée dans l'enclos du temple. Pendant ce travail, la reine, accompagnée des dames de sa cour, lui prépare, dans un appartement voisin, un dîner qu'elle lui apporte et qu'elle mange avec lui. Les anciens Chinois instituèrent cette cérémonie pour rappeler à leurs monarques que les revenus sur lesquels est fondée leur puissance, venant du travail et de la sueur du peuple, ne doivent point être employés au faste et à la débauche, mais aux nécessités de l'Etat.

TITANIDES, filles du Ciel et de la Terre, ou, selon d'autres, de Cronos et d'Astarté. Elles sont au nombre de sept ou de neuf : Téthys, Thémis, Dioné, Mnémosyne, Ops, Cybèle, Vesta, Phœbé et Rhéa.

TITANS, enfants de Titan, fils du Ciel et de Vesta, dont nous avons raconté l'histoire ci-dessus. Diodore leur donne une autre origine. « Selon la mythologie des Crétois, dit-il, les Titans naquirent pendant la jeunesse des Curètes. Ils habitèrent d'abord le pays des Gnossiens, où l'on montrait encore de mon temps les fondements du palais de Rhéa, et un bois antique. La famille des Titans était composée de six garçons et de cinq filles, tous enfants du Ciel et de la Terre, ou, selon d'autres, des Curètes et de Titée, de sorte que leur nom vient de leur mère. Les six garçons furent Saturne, Hypérion, Cœus, Japet, Crius et Océanus ; et les cinq filles étaient Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phœbé et Téthys. Ils firent tous présent aux hommes de quelque découverte, ce qui leur valut une reconnaissance éternelle. Saturne, l'aîné des Titans, devint roi, etc. »

Le P. Pezron prétend que les Titans ne sont pas des êtres fabuleux, bien que les Grecs aient enseveli leur histoire sous des fables. D'après lui, les Titans descendent de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Acmon, qui régna dans l'Asie Mineure. Le second eut le nom d'Uranus, qui, en grec, signifie *ciel ;* celui-ci porta ses armes jusqu'aux extrémités de l'Europe et de l'Occident. Saturne ou Cronos fut le troisième : il osa le premier prendre le titre de roi ; car, avant lui, les autres n'avaient été que les chefs et les conducteurs des peuples soumis à leurs lois. Jupiter, le quatrième des Titans, fut le plus renommé ; c'est lui qui, par son habileté et par ses victoires, forma l'empire des Titans, et le porta au plus haut point de gloire où il pût aller. Son fils, Teuta ou Mercure, avec son oncle Dis, que nous nommons Pluton, établit les Titans dans les provinces de l'Occident, et surtout dans les Gaules. Cet empire des Titans dura encore 300 ans, et finit vers le temps que les Israélites entrèrent en Egypte. Les princes Titans, ajoute le même auteur, surpassaient de beaucoup les autres hommes en grandeur et en force de corps. C'est ce qui les a fait regarder dans la fable comme des géants.

La guerre de Jupiter contre les Titans a été métamorphosée par les poëtes en guerre des géants. *Voy.* GÉANTS, n° 3.

TITÉE, femme d'Uranus et mère des Titans ; elle reçut après sa mort les honneurs divins. Comme son nom signifie *boue, argile*, dans les langues orientales, on la prit pour la Terre même. Les mythologues paraissent distinguer les dix-sept Titans dont elle fut mère, des Titans enfants de Saturne.

TITHÉNIDIES (de τιθήνη, *nourrice*), fête dans laquelle les nourrices de Lacédémone portaient les enfants mâles dans le temple de Diane Corythalienne, et dansaient pendant qu'on immolait à la déesse de jeunes porcs pour la santé de leurs nourrissons.

TITHIS, nymphes célestes de la mythologie hindoue ; elles sont au nombre de 360, et divisées par trente dans chacune des douze demeures du Soleil, leur père, c'est-à-dire dans les signes du zodiaque.

TITHRAMBO, déesse égyptienne, dont le nom signifie *enflammée de colère ;* on la croit la même que Thermoutis et Isis.

TITHRONÉ, nom sous lequel les Myrrhinusiens rendaient à Minerve les honneurs divins. Peut-être ce nom vient-il de la ville de Tithronium en Phocide, d'où le culte de la déesse aura passé chez eux.

TITIAS, héros de l'île de Crète, qui passait pour fils de Jupiter. Le bonheur dont il jouit constamment dans sa vie le fit regarder comme un dieu. Après sa mort on lui rendit les honneurs divins, et on l'invoque pour avoir d'heureuses destinées.

TITIE, déesse particulièrement révérée des Milésiens ; la même que Titée.

TITIENS, prêtres romains chargés de conserver les rites sacrés des Sabins, dont ils perpétuaient les sacrifices. Tacite dit qu'ils furent institués par Romulus pour honorer la mémoire du roi Titus Tatius.

TITYRES. Strabon et d'autres auteurs mettent les Tityres dans la troupe de Bacchus. Ils avaient la figure humaine, et une

partie du corps couverte de peaux de bêtes. On les représentait dans l'attitude de gens qui dansent en jouant eux-mêmes de la flûte : quelquefois ils jouaient de deux en même temps, et frappaient des pieds sur un autre instrument nommé *scabilla* ou *crupezia*.

TITYUS, géant, fils de Jupiter et de la nymphe Elara. Le Dieu, craignant la jalousie de Junon contre cette rivale, la cacha dans le sein de la terre, où elle mit son fils au monde; mais, comme elle mourut dans les douleurs de l'enfantement, la Terre fut chargée de le nourrir et de l'élever, d'où ce géant fut appelé fils de la Terre. Son corps étendu couvrait neuf arpents de terrain. Ayant eu l'insolence d'attenter à l'honneur de Latone, il fut tué par les flèches d'Apollon et de Diane, et précipité dans le Tartare, où un insatiable vautour, attaché à sa poitrine, lui dévore le foie et les entrailles, qu'il déchire sans cesse, et qui renaissent éternellement pour son supplice. Strabon dit que ce Tityus, représenté comme un des plus fameux criminels des enfers, avait cependant des autels dans l'île d'Eubée, et un temple où il recevait les honneurs religieux.

TI-YO, les enfers des Bouddhistes de la Chine : ils en comptent seize grands, dont huit brûlants et huit glacés. Il y a en outre seize petits enfers, placés chacun sur le passage d'un des grands, de sorte que les supplices auxquels les damnés sont soumis sont graduellement augmentés. Tous les êtres vivants, qui ont été condamnés à souffrir, traversent successivement ces enfers, de façon que, lorsqu'ils ont subi leurs peines à un étage, ils passent à l'étage suivant.

TLACAHUEPAN-CUEXTOTZIN, dieu de la mythologie mexicaine, frère de Huitzilopochtli ; il était surtout révéré par les habitants de Tezcuco.

TLACHTLI, jeu usité chez les anciens Mexicains au temps de la conquête ; il était assez semblable à notre jeu de paume ; mais les lieux où on s'y livrait étaient aussi respectés que des temples ; c'est pourquoi on y plaçait deux idoles ou dieux tutélaires, auxquels on était obligé de faire des offrandes. Cette sorte de jeu était en outre sous la protection d'une divinité spéciale.

TLALOC, dieu de l'eau chez les Mexicains ; il était frère de Tezcatlipuca, avec lequel on le confond à tort. L'historien de la conquête du Mexique dit qu'ils partageaient entre eux le pouvoir souverain sur la guerre, et qu'ils étaient égaux en forces et uniformes en volonté. C'est pourquoi, ajoute-t-il, on ne leur offrait à tous deux qu'une même victime, et les prières s'adressaient également à l'un et à l'autre. Il paraît cependant que les attributions des deux frères étaient plus distinctes que ne le fait entendre Garcilasso de la Vega. La grande fête de Tlaloc se célébrait le 22 mars, à l'équinoxe du printemps ; on la commençait même dix jours auparavant. On lui sacrifiait « de pauvres enfants tenus en cage comme de petits oiseaux ; » de là, les prêtres se répandaient dans les campagnes, dépouillant les passants et n'épargnant pas même les objets renfermés dans les magasins royaux, et les métaux que contenaient les caisses publiques. Lorsqu'on était prêt à faire la moisson, chaque propriétaire prenait dans son champ une poignée de maïs et l'offrait à Tlaloc, avec un breuvage fait de grain et de copal, gomme précieuse qu'on employait aux encensements des idoles.

TLALOCAN, paradis de Tlaloc, dieux des eaux, suivant la mythologie mexicaine. C'était un séjour frais et agréable, où se rendaient les âmes de ceux qui mouraient noyés, frappés de la foudre, d'hydropisie, de tumeurs, de blessures et d'autres maladies, ainsi que celles des enfants qui étaient sacrifiés à Tlaloc. Toutes ces âmes y jouissaient, avec ce dieu, de toutes sortes de plaisirs, et y prenaient place à de somptueux festins. Elles passaient ensuite dans le corps d'animaux d'une espèce inférieure ; tandis que les âmes de ceux qui étaient envoyés dans le Mictlan ou l'enfer, animaient ensuite des insectes et des reptiles.

TLAMACAZQUE, religieux mexicains, au temps du paganisme. Ils étaient fort nombreux avant la conquête, principalement dans la ville de Cholula.

TLAZOLTÉOTL, nom sous lequel la planète de Vénus était adorée par les Mexicains ; on l'appelait encore *Ilcuicatitlan*. Elle avait une chapelle qui lui était consacrée dans le grand Téocalli de Mexico.

TLÉPOLÉMIES, fête que les Rhodiens célébraient le 24 du mois Gorpieus, en l'honneur de Tlépolème, fils d'Hercule, qui, après avoir fondé des colonies dans l'île, conduisit neuf vaisseaux au siége de Troie. Il y fut tué par Sarpédon, et son corps ayant été rapporté dans l'île de Rhodes, on lui consacra un monument héroïque, et on établit les Tlépolémies en son honneur. Les jeunes garçons étaient seuls admis à disputer le prix qui consistait en une couronne de peuplier.

TLIEBSE, dieu protecteur des forgerons, adoré encore aujourd'hui par les Circassiens.

TMOLOS, dieu adoré à Sardes en Lydie, et dans la ville de Tmole. Sa tête est gravée sur les médailles de ces deux villes. C'était probablement le fondateur de Tmole.

TNÉBOUAOU, déesse égyptienne, une des formes de Neith (Athéné ou Minerve).

TOA-ITI, dieu inférieur de l'île de Taïti ; il avait ses fonctions et ses prêtres particuliers.

TOGUI-OUKOU MEA, dieu de l'archipel Tonga ; il était le protecteur de la mer et des voyages. Son nom signifie *hache de fer*. Ces insulaires, ne pouvant se procurer que d'outre-mer ces instruments précieux, leur ont conséquemment donné le nom d'un dieu marin, à la protection duquel ils attribuent les avantages qu'ils retirent de ces haches.

TOHOUNGA, prêtres des Néo-Zélandais ; ils jouissent d'une grande influence, principalement quand ils sont en même temps de la race des chefs. On les consulte dans toutes les grandes occasions et on a foi en leurs

conseils. Ce n'est qu'avec leur approbation qu'on fait la paix ou la guerre. Ils prédisent l'avenir, expliquent les songes, révèlent le sexe des enfants qui doivent naître, calment les orages, apaisent les tempêtes, vendent des vents favorables, guérissent les maladies, etc. Tous les Tohoungas ne sont pas cependant des imposteurs : plusieurs s'imaginent de bonne foi posséder en réalité ces priviléges et le pouvoir qu'on leur attribue; quand ils se trompent, ce qui arrive souvent, ils ne manquent pas d'en accuser les magiciens ou l'avarice de la famille, qui n'a pas fait à l'Atoua une offrande assez considérable pour obtenir une réponse véridique. Les fonctions de Tohounga sont héréditaires, et les pères y forment de bonne heure leurs enfants. Ces prêtres paraissent d'ailleurs fort tolérants, ils montrèrent, dès les premiers temps, les plus grands égards aux missionnaires chrétiens, qu'ils appelaient *Tohounga* ou *Atoua-tangata*, hommes de Dieu. Ils ne demandaient même pas mieux que de reconnaître le Dieu des chrétiens et de lui rendre les hommages qui lui étaient dus ; mais, quand on les pressait de quitter leurs Atouas, ils refusaient formellement, en disant : « Sans doute le Dieu des chrétiens est puissant ; il peut suffire aux chrétiens ; mais à nous, il nous faut encore avec lui les Atouas de notre patrie. Si nous les délaissions, ils feraient fondre sur nous mille maux, mille désastres. » Et à l'appui, ils débitaient des contes absurdes dans lesquels ils ont une ferme croyance.

Les Tohoungas sont aussi médecins, et se font fort de guérir toute espèce de maladie en exorcisant l'Atoua qui s'est emparé du corps du malade ; alors ils ont soin de montrer à la famille un lézard ou quelque insecte qu'ils prétendent avoir expulsé de son corps par leurs enchantements. Dumont-d'Urville dit que leur rôle au lit du moribond est moins de le guérir que de surveiller l'observance rigoureuse des lois du tapou; aussi ne quittent-ils le malade que lorsqu'il est parfaitement guéri, ou dûment enterré. Quant aux soins hygiéniques, leur traitement le plus général consiste à imposer au malade la diète la plus absolue, à l'exposer à l'air et à lui faire boire de l'eau froide. En certaines localités, on fait, après la mort du malade, une enquête sévère pour juger la conduite du médecin, et pour vérifier si aucune condition du tapou n'a été enfreinte ; malheur à l'Esculape si l'affirmative était prouvée, sa tête servirait à apaiser l'âme du défunt.

TOIA. Les Floridiens adoraient sous ce nom le mauvais principe, qu'ils opposaient à la divinité suprême. Persuadés que cette dernière puissance ne pouvait leur nuire à cause de sa bonté naturelle, ils tâchaient d'apaiser l'autre, qui, disaient-ils, les tourmentait cruellement. Toïa ne se faisait pas faute de les effrayer par des visions, et de leur faire des incisions dans la chair ; il leur apparaissait de temps en temps, pour les obliger à lui sacrifier des victimes humaines. Quand il s'agissait de l'apaiser, ils célébraient une grande fête en son honneur. Ils s'assemblaient dans une grande place que les femmes avaient préparée et ornée le jour précédent ; lorsque tout le monde s'était rangé en cercle, trois jouanas ou prêtres, peints de diverses couleurs depuis les pieds jusqu'à la tête, venaient au milieu de l'assemblée avec des tambours, au son desquels ils dansaient et chantaient, en faisant des gestes et des contorsions extraordinaires. Les assistants répondaient en chœur au chant des prêtres, qui après avoir fait trois ou quatre tours de danse, quittaient brusquement la partie et s'enfuyaient dans les bois, pour consulter Toïa. Cette fuite mystérieuse interrompait la cérémonie ; mais les femmes la continuaient tout le jour par des pleurs et des hurlements. Elles pratiquaient aux bras de leurs filles des taillades et des incisions avec des écailles de moules, et jetaient en l'air, comme un hommage dû à Toïa, le sang qui découlait de ces plaies, en invoquant trois fois ce dieu. Deux jours après, les jouanas revenaient des bois, rapportant la réponse de Toïa, et dansaient à la même place qu'ils avaient quittée si brusquement. La danse finissait par un repas, assaisonné d'un appétit aiguisé par trois jours d'abstinence, car ces peuples étaient persuadés que la divinité se manifestait plus pleinement à ceux qui jeûnaient, et que le cerveau n'étant pas exposé aux vapeurs de la digestion, recevait plus facilement les inspirations de l'enthousiasme.

TOINGA, baptême que les Néo-Zélandais confèrent aux petits enfants. Cinq jours après la naissance de l'enfant, la mère, assistée de ses amies et de ses parentes, le dépose sur une natte soutenue par deux monceaux de bois ou de sable. Toutes les femmes, l'une après l'autre, trempent une branche dans un vase rempli d'eau et en aspergent l'enfant au front. C'est en ce moment qu'on lui impose un nom ; or le nom est une affaire sacrée pour ces peuples, et, à leurs yeux, il fait en quelque sorte partie d'eux-mêmes. Voici les paroles sacramentelles recueillies par Dumont-d'Urville : *Takou taama—I toï hia!—Ki te parawa — Kia didi, — Kia ngoui hia ! — Ko te tama — Neï kani — O tou. — Ko tinga na, — Hia ou owe ! — Ka waka te ka. — Te kani hia ou-we !* En voici la traduction approximative que d'Urville obtint avec grande peine ; il doute surtout de celle des quatre dernières périodes : « Que mon enfant soit baptisé ! comme la baleine puisse-t-il être furieux, puisse-t-il être menaçant ! Qu'à cet enfant la nourriture soit fournie par l'Atoua mon père. Puisse-t-il se bien porter, être content ! Puisse-t-il recevoir sa nourriture, quand ses os seront relevés ! » Ailleurs c'est un taoura, ou prêtre, qui confère le baptême.

TOISON D'OR, ordre de chevalerie institué par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pendant les solennités de son mariage avec Isabelle de Portugal, qui fut célébré à Bruges en 1429. Quelques-uns disent que la dé-

nomination de l'ordre fait allusion à la toison de Gédéon, représentée en effet sur les tapisseries de son palais; d'autres veulent qu'elle rappelle la toison d'or de Jason; d'autres enfin lui donnent une origine honteuse. Cet ordre fut d'abord composé de vingt-quatre chevaliers, nobles de nom et sans reproche; dans la suite le nombre en fût fixé à cinquante-un par l'empereur Charles V, et depuis Philippe II, le chef de l'ordre a la faculté de l'augmenter autant qu'il lui plaît. Les statuts contiennent soixante-six articles auxquels on a fait dans la suite plusieurs changements. L'habit de l'ordre est un chaperon et un manteau de velours cramoisi, doublé de satin blanc, et bordé d'une broderie d'or. Le collier consiste en une chaîne d'or composée de fusils en sautoir et de pierres à fusil jetant des flammes; ce collier supporte un mouton ou toison d'or. Cet ordre a obtenu plusieurs grands priviléges des papes et des rois d'Espagne. Léon X accorda au chancelier le pouvoir d'absoudre les chevaliers et les officiers, et de les dispenser de leurs vœux. Il leur permit de manger des œufs et du lait en carême, de faire dire la messe dans leurs chapelles particulières, etc. Les rois leur accordèrent le pas devant toutes sortes de personnes, à l'exception des princes du sang et des têtes couronnées. Philippe IV leur permit de se couvrir en présence du roi. Cet ordre n'est maintenant qu'une distinction purement honorifique, accordée à des princes ou de grands personnages par le roi d'Espagne et par l'empereur d'Autriche.

TOKOUAIATOUA, nom du sentier qui mène à l'empire de la mort, selon la croyance des Néo-Zélandais; les âmes qui sortent de ce monde sont obligées de passer par ce chemin pour se rendre au Reinga (l'enfer).

TOLA, esprits redoutés par les Hindous qui habitent les montagnes de Kamaon. Les Tolas sont les âmes des adultes mâles qui sont décédés sans avoir été mariés. On prétend que les esprits de cet ordre sont méprisés par les autres; c'est pourquoi on ne les voit que dans les lieux sauvages et déserts.

TOMBEAUX. La plupart des peuples tant anciens que modernes ont entouré les tombeaux de vénération et de respect; quelques-uns les ont considérés comme des asiles inviolables, plusieurs en ont fait l'objet d'un culte religieux.

1° Dans les temps primitifs, on ne s'était point encore avisé d'environner d'orgueil et de faste la dernière demeure des morts; mais chaque famille avait son tombeau, qui était ordinairement une grotte ou caverne naturelle, rarement une crypte artificielle; à défaut de l'une et de l'autre, on enterrait le défunt dans un champ, dans un massif de pierres, ou bien ce massif était élevé sur le lieu de la sépulture. Mais on attachait une extrême importance à avoir un tombeau à soi, qui était sous la sauvegarde de toute la famille.

Nous lisons dans la Genèse qu'Abraham, bien que fort riche en troupeaux, ne possédait pas un pouce de terre dans le pays de Chanaan où il demeurait. Il sentit durement cette privation à la mort de Sara, sa femme. Il s'adressa alors aux Héthéens, habitants d'Hébron, et leur dit : « Je suis parmi vous comme voyageur et en qualité d'étranger; donnez-moi le droit de posséder un tombeau au milieu de vous, afin que j'y ensevelisse ma morte. » Les Héthéens lui répondirent : « Mon seigneur, écoutez-nous; vous êtes parmi nous un personnage très-considéré; enterrez votre morte dans le plus distingué de nos sépulcres; nul d'entre nous ne vous refusera son tombeau pour y mettre la personne qui vous est morte. » Alors Abraham, qui avait à cœur de posséder un tombeau en propriété, se prosterna devant les Héthéens et leur dit : « Si vous consentez que j'enterre ma morte au milieu de vous, intercédez pour moi auprès d'Ephron, fils de Seor, afin qu'il me cède la caverne double qui est à l'extrémité de son champ, et qu'il me la donne pour le prix qu'elle vaut, en sorte que je puisse y faire un tombeau. » Ephron, qui était là présent, dit à Abraham : « Mon seigneur, écoutez-moi; je vous donne non-seulement la caverne, mais encore le champ y attenant; et je vous en fais le don en présence des enfants de mon peuple; vous pouvez dès à présent y enterrez votre morte. — Non, reprit Abraham, il n'en sera pas ainsi; mais je vous donnerai l'argent du champ et ce ne sera qu'alors que j'y enterrerai ma défunte. » Ils convinrent alors de 400 sicles d'argent; Abraham devint légalement propriétaire du champ et de la caverne, et il y enterra Sara. Cette caverne était double, c'est-à-dire composée de deux salles. Il y fut enterré lui-même, ainsi qu'Isaac son fils, et Jacob son petit-fils. Ce dernier était cependant en Egypte, mais il recommanda à ses enfants de le transporter à Hébron après sa mort; et ils accomplirent religieusement sa dernière volonté. Rébecca, femme d'Isaac, et Lia, femme de Jacob, y furent également ensevelies.

2° Les Juifs paraissent avoir conservé longtemps l'usage d'ensevelir les morts dans des cavernes, au moins quand il s'agissait de personnes distinguées. Le tombeau d'Elisée devait être une grotte, puisque, dans un moment de crainte, on y jeta le cadavre d'un mort qu'on portait plus loin. Les tombeaux des rois de Juda étaient aussi dans le roc, et on montre encore aujourd'hui aux voyageurs des cavernes creusées dans le rocher avec un soin et un art qui font l'admiration des étrangers. Le sépulcre du Sauveur était dans un rocher creusé exprès par Nicodème pour lui-même, et où personne n'avait jamais été mis, enfin celui de Lazare devait être également dans un rocher, puisqu'il était fermé d'une pierre, et que la pierre étant ôtée, Lazare en sortit.

Ces tombeaux étaient quelquefois dans les villes, comme ceux des rois de Juda, qui étaient dans Jérusalem. Quelquefois on enterrait les corps dans les jardins voisins de la ville. Les sépultures communes du peu-

ple, ou les cimetières étaient hors de la ville, et il y en avait ordinairement de plusieurs sortes. Les uns étaient pour les bourgeois de la ville, où chaque famille avait sa place marquée; d'autres, pour les Juifs étrangers; d'autres pour les Gentils, qu'on n'enterrait pas avec les Hébreux. On avait soin de ne pas enterrer dans les grands chemins, de peur qu'on ne se souillât en marchant pardessus; mais rien n'empêchait de placer les tombeaux près des chemins, surtout lorsqu'ils étaient distingués de manière à ce qu'on ne pût se méprendre. C'est sans doute pour cette raison qu'on les blanchissait, dit-on, tous les ans au mois de février. Le Sauveur, dans l'Evangile, fait allusion à cet usage, lorsqu'il dit que les Pharisiens sont des sépulcres blanchis, qui paraissent propres au dehors, et qui au dedans sont pleins d'ossements et de pourriture. Ailleurs il les compare à des tombeaux cachés et inconnus, sur lesquels on n'a rien mis pour les faire reconnaître, et qui souillent les passants, sans qu'ils s'en aperçoivent. Les Juifs, comme les peuples les plus anciens, ne mettaient sur les tombeaux ni noms, ni épitaphes. L'usage des épitaphes ne s'est introduit chez les Juifs modernes que dans le moyen âge. Ceux-ci ont un fort grand respect pour les tombeaux : ils enseignent qu'il n'est point permis de les traverser, en y faisant passer un aqueduc ou un grand chemin; ni d'aller y faire du bois, ni d'y mener paître des troupeaux, ni d'enterrer deux personnes l'une sur l'autre dans la même fosse, même après un long temps. Ils ont eu la dévotion de bâtir des synagogues et des lieux de prière près des tombeaux des saints et des grands hommes de leur nation. Il y a une synagogue près des tombeaux d'Ezéchiel, de Zacharie, de Mardochée et d'Esther. Ils vont aussi prier auprès de ces sépulcres, et sont persuadés, comme les catholiques, de l'efficacité des prières et de l'intercession des saints.

3° L'Eglise chrétienne a toujours montré un zèle pieux et une tendre sollicitude à l'égard des restes mortels de ses enfants, surtout de ceux qui l'avaient édifiée par leur foi, leur science ou leurs bonnes œuvres. On les inhumait avec honneur; on élevait sur leurs dépouilles un modeste tombeau sur lequel on gravait leur nom, et des symboles religieux pour les distinguer des sépulcres des infidèles; on les entourait d'une religieuse vénération qui ne se bornait point à la génération de ceux qui avaient connu ces saints personnages, mais qui se perpétuait dans les siècles suivants; et lorsque la tombe avait souffert des injures du temps, on la rétablissait à grands frais; ou bien on relevait de terre les précieuses reliques et on les transportait dans un oratoire ou une église; bien des fois même il arrivait qu'un temple était construit tout exprès pour les recevoir. Mais c'étaient surtout les corps des martyrs de l'un et de l'autre sexe qui étaient entourés de respect et de la vénération la plus profonde. Leur tombeau devenait un autel, sur lequel on offrait les saints mystères; et leurs restes étaient considérés comme les objets les plus sacrés dans la religion après le corps et le sang de Jésus-Christ, le roi des martyrs. De là il est passé en coutume, dans l'Eglise catholique, de ne jamais consacrer un autel sans y mettre quelque portion des reliques des saints. Les catacombes de Rome fournissent une mine inépuisable de ces précieux débris; car lorsque le nombre des martyrs était beaucoup trop grand pour faire un autel de la tombe de chacun d'eux, on les rangeait par ordre dans des cimetières particuliers, dans des cryptes, ou dans les catacombes; on recueillait, s'il y avait lieu, leurs membres épars, et même jusqu'aux moindres parcelles de leur sang, que les femmes chrétiennes allaient éponger, au péril de leur vie, dans le lieu du supplice. Ce soin touchant témoignait en même temps, et du respect qu'on portait aux martyrs, et de la foi en la résurrection future. Bien plus, tout ce qui leur avait appartenu étant considéré comme sacré, on renfermait dans leur tombeau les instruments de supplice qui avaient consommé leur martyre, lorsqu'ils avaient été abandonnés par les bourreaux, ou qu'on réussissait à se les procurer autrement. C'est à ces vases de sang et à ces instruments de supplices, joints aux inscriptions gravées sur la pierre qu'on reconnait les tombeaux des martyrs, dans les *soixante cimetières* qui environnent la Rome moderne, et dans les catacombes dont quelques-unes ont plusieurs milles en étendue. *Voy.* CATACOMBES

4° Il n'y a pas eu assurément, dans toute l'antiquité, de peuple qui ait témoigné plus de soin et de respect pour les tombeaux et les dépouilles des hommes que les Egyptiens. Tous ceux qui mouraient, grands et petits, riches ou pauvres, rois ou mendiants, étaient embaumés, non pas, il est vrai, avec le même soin et les mêmes substances, mais cependant avec des procédés également inaltérables. Ces corps étaient ensuite renfermés dans des cavernes. Quant aux rois et aux grands personnages, ils faisaient tailler dans le roc vif, et à grands frais, des cryptes où leurs cendres pussent reposer en paix après leur mort. On représentait sur les parvis, à l'aide de la peinture et de la sculpture, les principaux événements de la vie du personnage, ou des légendes mythologiques; puis, lorsque le corps embaumé y avait été transporté, la porte en était murée avec soin, et quelquefois fort artistement dissimulée. Voici ce que dit Champollion le Jeune sur les tombeaux des rois dans la vallée de Biban-el-Molouk : « On n'a suivi aucun ordre, ni de dynastie, ni de succession, dans le choix de l'emplacement des diverses tombes royales : chacun a fait creuser la sienne sur le point où il croyait rencontrer une veine de pierre convenable à sa sépulture et à l'immensité de l'excavation projetée. Il est difficile de se défendre d'une certaine surprise lorsque, après avoir passé sous une porte assez simple, on entre dans de grandes galeries ou

corridors, couverts de sculptures parfaitement soignées, conservant en grande partie l'éclat des plus vives couleurs, et conduisant successivement à des salles soutenues par des piliers encore plus riches de décorations, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à la salle principale, celle que les Egyptiens nommaient la *salle dorée*, plus vaste que toutes les autres, et au milieu de laquelle reposait la momie dans un énorme sarcophage de granit. La vue de ces tombeaux donne seule une idée exacte de l'étendue de ces excavations et du travail immense qu'elles ont coûté pour les exécuter au pic et au ciseau. Les vallées sont presque toutes encombrées de collines formées par les petits éclats de pierre provenant des effrayants travaux exécutés dans le sein de la montagne. Plusieurs mois m'ont à peine suffi pour rédiger une notice un peu détaillée des innombrables bas-reliefs que ces tombeaux renferment et pour copier les inscriptions les plus intéressantes. »

Les momies des simples particuliers étaient déposées dans le tombeau de la famille, ou, si elle n'en avait pas, dans le tombeau public. « Dans la haute Egypte, dit M. Champollion-Figeac, ces tombeaux étaient creusés dans le flanc de la montagne Libyque ; on y retrouve encore de ces catacombes générales où les momies sont déposées, symétriquement arrangées en chantier, et leur nombre est encore incroyable, malgré les ravages commis par les Arabes qui viennent habiter ces tombeaux, et qui, de temps immémorial, se servent de ces momies pour les besoins du ménage, combustible plus économique que le bois à brûler qui manque dans ce pays. Dans la Basse Égypte, le sol est foré de puits très-profonds, qui conduisent à des chambres creusées dans le roc, et où la population de la Basse Egypte déposait ses morts ; l'orifice du puits était ensuite soigneusement bouché, afin de le préserver des suites de l'inondation..... Les grands personnages de l'ordre sacerdotal, les princes, les rois et les reines, étaient déposés dans de riches sarcophages en granit ou en basalte, ornés sur toutes leurs faces, intérieures et extérieures, de scènes religieuses analogues à celles du rituel. On peut voir au musée du Louvre le sarcophage, en granit rose, du roi Rhamsès-Meïamoun, le chef de la dix-neuvième dynastie égyptienne, qui régnait au XVe siècle avant l'ère chrétienne. Cette couche funèbre du Pharaon est creusée dans un seul morceau de granit rose de 15 pieds de long, sur 8 de hauteur et 6 de largeur. »

Cependant les monarques n'étaient pas toujours ensevelis dans des cryptes taillées dans le roc ; il est avéré maintenant et reconnu par les savants, que les pyramides ne sont autre chose que des tombes royales, où ceux qui les ont fait construire reposent au centre de ces masses énormes. Quelques-unes ont été ouvertes et profanées, et les sarcophages que l'on y voit encore sont un témoignage authentique de leur ancienne destination. Si l'aspect seul des pyramides a frappé d'un étonnement profond toutes les générations jusqu'à nos jours, on demeure tout à fait confondu lorsqu'on pénètre dans l'intérieur ; car on aboutit aux salles funéraires par d'immenses couloirs de trois pieds quatre pouces en carré, pratiqués tantôt horizontalement, tantôt en montant ou en descendant, tandis que le sarcophage qui est dans la salle principale est d'un seul bloc de sept à huit pieds de longueur sur quatre de large et autant de hauteur; il a donc dû y être placé avant que la pyramide fût recouverte. Mais ce qui confond absolument l'imagination, c'est le travail de géants et de pygmées en même temps, auquel il a fallu se livrer, pour boucher dans toute leur longueur ces nouveaux conduits au moyen de blocs de pierres taillées qui les fermaient hermétiquement. Il a fallu un travail presque aussi prodigieux pour les violateurs de ces sépultures, qui ont su trouver le secret de ces canaux parfaitement obturés, et qui ne formaient plus qu'une seule masse avec toute la pyramide. On ne lit qu'avec une sorte de terreur la description de ces deux sortes de travaux donnée par M. Maillet, et insérée dans les Lettres de Savary sur l'Egypte.

5° Les Romains avaient trois sortes de tombeaux : le sépulcre, le monument et le cénotaphe.

Le sépulcre était le tombeau ordinaire où l'on avait déposé le corps entier du défunt.

Le monument offrait aux yeux quelque chose de plus magnifique que le simple sépulcre ; c'était l'édifice construit pour conserver la mémoire d'une personne sans solennité funèbre. On pouvait ériger plusieurs monuments en l'honneur d'une personne ; mais on ne pouvait avoir qu'un seul tombeau.

Lorsque, après avoir construit un tombeau, on y célébrait les funérailles avec tout l'appareil ordinaire, sans mettre néanmoins le corps du mort dans le tombeau, on l'appelait *cénotaphe*, c'est-à-dire tombeau vide. L'idée des cénotaphes vint de l'opinion des Romains, qui croyaient que les âmes de ceux dont les corps n'étaient point enterrés, erraient pendant un siècle le long des fleuves de l'enfer, sans pouvoir passer dans les Champs Elysées. On élevait donc un tombeau de gazon, ce qui s'appelait *injectio glebæ*. Après cela on pratiquait les mêmes cérémonies que si le corps eût été présent. C'est ainsi que Virgile, dans l'Enéide, fait passer à Charon l'âme de Déiphobus, quoique Enée ne lui eût dressé qu'un cénotaphe. Suétone, dans la Vie de l'empereur Claude, appelle les cénotaphes des tombeaux honoraires, parce qu'on mettait dessus ces mots : *Ob honorem* ou *memoria* ; au lieu que sur les tombeaux où reposaient les cendres, on gravait ces lettres. *D. M. S.*, pour montrer qu'ils étaient dédiés aux dieux mânes.

Non-seulement la place occupée par le tombeau était religieuse, il y avait encore un espace aux environs qui était de même sacré, ainsi que le chemin par lequel on s'y ren-

dait. C'est ce que nous apprenons d'une infinité d'inscriptions anciennes. On y voit qu'outre l'espace où le tombeau était élevé, il y avait encore *iter*, *aditus* et *ambitus*, qui, étant une dépendance du tombeau, jouissaient du même privilége. S'il arrivait que quelqu'un eût osé emporter les matériaux d'un tombeau, comme des colonnes ou des tables de marbre, pour les employer à des édifices profanes, la loi le condamnait à dix livres pesant d'or, applicables au trésor public; et de plus, son édifice était confisqué de droit au profit du fisc. La loi n'exceptait que les sépulcres et les tombeaux des ennemis, parce que les Romains ne les regardaient pas comme saints et religieux.

Ils ornaient quelquefois leurs tombeaux de bandelettes de laine et de festons de fleurs; mais ils avaient surtout soin d'y faire graver des ornements qui servissent à les distinguer, comme des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblèmes caractéristiques, des instruments, en un mot tout ce qui pouvait marquer le mérite, le rang ou la profession du défunt.

6° Toutes les tombes des Mahométans sont en général couvertes de terre et élevées au-dessus du sol, pour empêcher que personne n'y marche et ne foule aux pieds les corps des Musulmans. Il n'y a ni plaque de marbre, ni aucun monument sur la fosse même; on n'y voit que des fleurs ou des boules de myrte, d'if, de buis, etc. Celles du peuple ne présentent que deux socles de pierres plates ou ovales, plantées verticalement aux deux extrémités de la fosse. Les tombeaux des personnages distingués ont ces socles en marbre, et celui qui est du côté de la tête est surmonté d'un turban de même matière. Les tombes des femmes se reconnaissent à ce que les deux socles sont terminés en pointe. On lit sur les uns et sur les autres des épitaphes gravées en caractères d'or : elles ne contiennent communément que le nom du défunt, sa condition, le jour de son décès et une invitation à réciter le *Fatiha*. Il en est aussi en distiques, en quatrains et en stances plus ou moins considérables. Les unes retracent la caducité du monde, la durée de l'éternité, et contiennent des vœux pour la félicité éternelle du mort. Elles sont conçues en ces termes : « Que l'Eternel daigne envelopper son âme dans un nuage de miséricorde et d'allégresse, et couvrir son tombeau de l'éclat d'une lumière permanente ! » Les autres représentent la mort comme le terme des misères de l'homme dans cette vie passagère et fugitive, félicitent le défunt de son bonheur, et comparent son âme à un rossignol du paradis. D'autres parlent de ses vertus, de son attachement à la religion, et exhortent les passants à prier pour le repos de son âme, afin de mieux mériter, au jour du jugement, l'intercession du prophète auprès de Dieu. Quelquefois elles ne consistent qu'en ce distique en langue turque :

Bou dunya baki deyil fenadir;
Bou gun bana issé yarin sana dir.

« Ce monde est caduc, il n'est pas durable; aujourd'hui pour moi, demain pour toi. » Les tombeaux des grands seigneurs, des princes et des sultans, sont beaucoup plus distingués; et bien que la religion musulmane paraisse désapprouver toute espèce de faste pour les monuments funéraires, on voit dans la Turquie, dans la Perse, dans les Indes et ailleurs, des mausolées d'une grande beauté, et dont l'architecture et la magnificence surpassent tout ce qu'on imagine en grandeur et en magnificence. Ceux des personnages considérés comme saints sont des espèces d'oratoires, et le but de pèlerinages très-fréquentés, surtout parmi les Schiites et les autres sectes dissidentes.

7° Les Indiens qui brûlent les corps des défunts ne leur érigent point communément de tombeaux; mais ceux qui les inhument leur en élèvent quelquefois, surtout quand ce sont de grands personnages. C'est le cas dans lequel se trouvent la plupart des réformateurs ou fondateurs de religion de l'Inde moderne. Leurs tombeaux sont des espèces de temples auxquels tous ceux qui adhèrent au système religieux qu'ils ont fondé viennent en pèlerinage de toutes les contrées de l'Hindoustan. Mais nous ne chercherons pas à les décrire, car il n'y a aucune forme régulière prescrite pour leur érection, et chaque secte suit en cela son goût, ses caprices ou ses coutumes particulières.

8° Les tombeaux des Chinois sont ordinairement situés sur les collines, à quelque distance des villes; ils sont environnés de murailles et plantés à l'entour de pins et de cyprès, qui deviennent des arbres sacrés. Les grands et les mandarins se distinguent par la magnificence de leurs tombeaux, dont la hauteur est quelquefois de douze pieds, et le diamètre de huit ou dix. Vis-à-vis on voit une dalle de marbre blanc, sur laquelle on place une cassolette, deux vases et deux candélabres également en marbre. De chaque côté sont rangés, dans des attitudes respectueuses, des figures d'hommes et d'animaux. On construit auprès de ces tombeaux des appartements où logent les parents du défunt pendant plusieurs mois après les funérailles. Ces terrains sont achetés fort cher, surtout lorsqu'ils sont vendus par les bonzes. Les tombeaux des gens du commun ne consistent guère que dans un amas de chaume ou de terre, élevé au-dessus du cercueil, en forme de pyramide, à la hauteur de cinq à six pieds. Les Chinois visitent souvent les tombes de leurs parents. La famille, présidée par le chef, se réunit en cercle sur les dalles, la face tournée vers l'ouverture du tombeau, et là, elle récite des prières ou se livre à de graves entretiens sur les mérites du défunt et sur les regrets qui ont suivi sa perte.

Dans une tragédie chinoise, intitulée *l'Héritier dans la vieillesse*, on trouve ce passage curieux, qui met en action le culte des tombeaux. Le théâtre représente un cimetière.

La scène se passe entre Lieou-tsong-chen, riche vieillard, et Li-chi, sa femme.

Lieou. Le Tsing-ming commence aujourd'hui, et nous venons visiter les tombeaux de nos pères. Femme, notre fille et son mari ne sont-ils pas partis avant nous?

Li-chi. Ils nous ont précédés depuis longtemps. Déjà la tente doit être dressée, les moutons doivent être tués; les gâteaux et les jambons, toutes les offrandes sont sans doute préparées, et le vin est chauffé. Les ombres de nos ancêtres et de nos parents n'attendent plus que nous. Nous allons brûler le papier parfumé, et nous mangerons ensuite le reste de nos offrandes.

Lieou. Je crains que nos enfants ne soient pas encore ici.

Li-chi. Je vous répète qu'ils sont partis avant nous.

Lieou. Mais croyez-vous qu'ils soient en effet arrivés?

Li-chi. Depuis longtemps, sans doute.

Lieou. Marchons donc.... Ah! ne vous apercevez-vous pas que, dans la vivacité de notre conversation, nous avons déjà dépassé les tombeaux? Les voilà certainement; approchons-nous.

Li-chi. C'est vrai; il faut revenir sur nos pas.

Lieou. Nous y voici. Mais je n'aperçois aucune tente; je ne vois ni moutons, ni gâteaux, ni vin; aucune offrande n'est prête. Ah! quel sera donc le sort des ombres de nos pères?

Li-chi. Je crains que nos enfants ne se soient arrêtés en chemin.

Lieou. Femme, autrefois vous n'auriez pas été si confiante.

Li-chi. En vérité, ils m'ont bien trompée.

Lieou. Hélas! l'aspect de ces tombeaux est fait pour affliger. Voyez les épines et les ronces sortir de ces murs de briques et de terre, couvrir les cercueils, et envahir le lieu des offrandes. Où sont les arbres *lo-yang* et *pé-yang?* Mais il me semble que quelqu'un a visité récemment cet endroit; qui peut y être venu? Femme, puisque nos enfants ne sont point arrivés, commençons nos adorations sans eux.

Li-chi. Vous avez raison; nous autres vieilles gens, commençons en les attendant.

Lieou. Tournez-vous d'abord de ce côté.

Li-chi. Qui sont ceux qui reposent ici?

Lieou. Les parents de mon père.

Lichi. Parents du père de mon époux, versez sur notre famille votre influence favorable. Parents du père de mon époux, puissiez-vous bientôt monter dans les célestes demeures!

Lieou. Passons à ceux-ci maintenant.

Li-chi. Qui est enterré là?

Lieou. Mes propres parents.

Lichi. Parents de mon époux, votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort.

Lieou. Par ici à présent.

Li-chi. A qui appartiennent ces tombeaux?

Lieou. A mon frère et à sa femme, au père et à la mère d'Yn-sun.

Li-chi. Quoi! c'est là qu'ils sont déposés! C'est à tort que vous m'ordonnez de rendre hommage à des inférieurs; je suis trop au-dessus d'eux pour faire les oblations sur leur tombe.

Lieou. Pendant leur vie, sans doute, ils étaient au-dessous de vous; mais maintenant ils n'existent plus. Ah! dites seulement: Votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort. Pour l'amour de moi, ma femme, prononcez cette formule.

Li-chi. O vous, les deux plus jeunes de la branche des Lieou, prêtez-moi l'oreille du fond de vos sépultures....

Lieou. Aurez-vous bientôt fini de prier?

Li-chi. A peine ai-je eu le temps d'ouvrir la bouche.

Lieou. Femme, où serons-nous enterrés nous-mêmes dans quelques années d'ici?

Li-chi. J'ai fait choix d'une place sur le sommet de cette colline. Voyez les grands arbres qui l'ombragent comme autant de parasols. C'est là que nous reposerons dans cent ans d'ici.

Lieou. Je crains que nous ne puissions être enterrés là.

Li-chi. Pourquoi donc?

Lieou. Je vous dis que cela ne se pourra pas. C'est ici qu'on nous mettra.

Li-chi. Ici? mais c'est un endroit humide, bas et triste; je n'y consentirai jamais. Non, non, c'est là-haut, vous dis-je.

Lieou. Hélas! nous sommes semblables à deux colonnes ruinées, et nous n'avons ni fils, ni petits-fils pour nous soutenir. Dans cent ans d'ici, lorsque nos corps seront profondément ensevelis, en vain nos tombes seront-elles convenablement orientées, nous n'en reposerons pas moins dans ce lieu de désolation. Au temps des oblations (le 1er et le 15 du mois), qui est-ce qui viendra, les yeux en pleurs, orner nos sépultures de papier doré, et brûler de l'encens en notre honneur? Femme, c'est parce que nous n'avons point de fils que nous ne pourrons pas être enterrés où vous le dites.

9° Les Malais de condition, tels que les radjas, sont inhumés dans des caveaux surmontés d'une tombe en forme de voûte, et sur l'un des côtés du monument on grave une inscription indiquant les exploits et les qualités du défunt. La tombe est entourée d'une palissade, et ombragée de palmiers gigantesques. Les plantes rampantes grimpent le long des troncs et couvrent quelquefois le monument d'un réseau de verdure. Les reptiles, sûrs de ne pas être troublés dans ces solitudes, s'y réfugient et semblent protéger les dépouilles mortelles contre toute profanation. Un Malais passe rarement devant un tombeau sans s'arrêter pour cueillir des fleurs et les déposer sur la terre, ou pour arroser l'arbre qui la couvre de ses rameaux.

10° Pour les tombeaux dans les îles de la Mer du Sud, *voy.* MORAÏ. *Voy.* aussi CIMETIÈRE.

TOMIES (de τομή, *action de couper*), sacri-

fice offert par les Grecs pour la ratification des ligues solennelles. On prêtait serment sur les parties génitales de la victime, que les victimaires avaient coupées exprès. On donnait aussi le nom de *tomies* aux victimes elles-mêmes, et les victimaires ou sacrificateurs en recevaient le nom de *tomares*.

TONACACIHUA, la Cérès des Mexicains; elle était l'épouse de Tonacateuctli; son nom signifie celle qui nourrit les hommes. On l'appelait encore *Tonantzin*, notre mère; *Centeotl*, déesse du maïs; *Tzinteotl*, déesse génératrice. « Les Totonaques, qui avaient adopté toute la mythologie toltèque et aztèque, dit M. de Humboldt, distinguaient comme de race différente les divinités qui exigent un culte sanguinaire, et la déesse des champs, qui ne demande que des offrandes de fleurs et de fruits, des gerbes de maïs ou des oiseaux qui se nourrissent des grains de cette plante utile aux hommes. Une prophétie ancienne faisait espérer à ce peuple une réforme bienfaisante dans les cérémonies religieuses : cette prophétie portait que Centeotl, qui est identique avec la belle Sri ou Lakchmi des Hindous, et que les Aztèques, de même que les Arcadiens, désignaient sous le nom de la grande déesse ou déesse primitive (*Tzinteotl*), triompherait à la fin de la férocité des autres dieux, et que les sacrifices humains feraient place aux offrandes innocentes des prémices des moissons. » Ailleurs, M. de Humboldt traduit le nom de *Tonacacihua* par *la femme de notre chair*. C'est l'Eve mexicaine. *Voy*. CIHUACOHUATL.

TONACATEUCTLI, un des dieux des Mexicains, époux de Tonacacihua.

TONANTZIN, c'est-à-dire *notre mère;* déesse des Mexicains; la même que Tonacacihua. Elle avait un temple sur la colline de Tepejacac, où s'élève maintenant le riche sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, but d'un pèlerinage très-fréquenté.

TONATIUH, dieu du Soleil chez les Mexicains; il avait une chapelle dans le grand téocalli de Mexico. Sur un monument astronomique en relief, il est représenté ouvrant une large bouche armée de dents. Cette bouche ouverte, cette langue qui en sort, rappellent, suivant M. de Humboldt, la figure d'une divinité indienne, celle de Kala, *le temps*. D'après un passage du Bhagavat-Guita, « Kala engloutit les mondes, ouvrant une bouche enflammée, armée d'une rangée de dents terribles, et montrant une langue énorme. » Tonatiuh, placé dans ce calendrier au milieu des signes du jour, mesurant l'année par les *quatre mouvements* des solstices et des équinoxes, est en effet le véritable symbole du temps.

TONÉES, fête célébrée à Argos, au rapport d'Athénée. Elle consistait à rapporter en grande pompe la statue de Junon, dérobée par les Tyrrhéniens, mais abandonnée ensuite par eux sur le rivage, parce qu'elle était devenue tout à coup trop pesante pour être transportée plus loin. La statue était environnée de liens tendus (τόνος, *tension*), d'où la fête prit son nom.

TONG, esprit ou mauvais génie qui passe, chez les Chinois, pour tuer les hommes.

TONG-WAKON, le plus grand des dieux adorés par les Nadowessis, peuple de l'Amérique septentrionale.

TON-MIN, doctrine exotérique du bouddhisme, ainsi nommée par opposition au *Tse-min* ou doctrine isotérique. La première est presque la seule adoptée dans le Tibet; et on y regarde l'Indien Kamalashila comme son fondateur, ou au moins comme son principal propagateur, parce qu'il la soutint contre les tentatives du bonze chinois qui voulait y importer la doctrine intérieure ou mystique.

TONNERRE. Ce phénomène a été adoré comme un dieu. Procope dit que les Slavons et les Attes le regardaient comme le premier des dieux. Chez les Péruviens, il était le troisième. Les Chinois et les Japonais vénèrent le génie du tonnerre. Les Pottowatomis croient que le tonnerre est la voix de certains êtres vivants. Quelques-uns pensent que ces êtres ressemblent à des hommes, d'autres qu'ils ont la forme d'oiseaux. Toutes les fois qu'il tonne, ils brûlent du tabac qu'ils offrent en sacrifice au tonnerre.

TONSURE, cérémonie par laquelle un laïque est reçu membre du corps ecclésiastique. Il n'est rigoureusement exigé, pour recevoir la tonsure, que d'avoir été baptisé et confirmé, de connaître les principales vérités de la religion et de savoir lire et écrire, d'où il résulte qu'on peut la donner à des enfants; cependant le minimum de l'âge est fixé à 14 ans dans beaucoup de diocèses. Celui qui doit ainsi entrer dans l'état ecclésiastique se présente devant l'évêque, en soutane noire, avec un surplis sur le bras gauche et un cierge allumé dans la main droite. L'évêque lui coupe les cheveux en cinq endroits sur la tête, pendant que le récipiendaire récite ces paroles du psaume : *Le Seigneur est la portion de mon héritage*, etc. Il le revêt ensuite du surplis; ces cérémonies sont précédées et accompagnées de prières propres à la circonstance. Dès lors le nouveau clerc passe sous la juridiction de l'Eglise, et il a droit à tous ses priviléges. Celui qui est tonsuré doit porter habituellement la soutane noire et la tonsure, c'est-à-dire avoir le sommet de la tête rasé. Dans le chœur, il est revêtu en outre du surplis. La tonsure des moines consiste à avoir la tête entièrement rasée; dans quelques ordres on leur conserve une étroite couronne de cheveux autour de la tête.

TONTO, esprits ou génies des anciens Lapons. C'étaient eux qui inspiraient les magiciens et qui les initiaient à l'art runique; à cet effet ils leur apparaissaient dans le sommeil, ou bien pendant qu'ils marchaient seuls dans les champs. Un jeune homme qui se disposait à entrer dans le corps des magiciens avait de fréquents entretiens avec le Tonto; ces apparitions redoublaient encore une fois que le candidat

avait été reçu solennellement. Le Tonto était toujours prêt à l'assister, et même, au besoin, les magiciens pouvaient en faire venir plusieurs. Ces esprits, au dire des devins, apparaissaient le plus souvent sous la forme et l'habit d'un jeune Lapon, et plus rarement sous l'habit et la forme d'un vieillard ou d'une femme.

TONTTU, esprit domestique des anciens Finnois, le même que le Tonto des Lapons. Il présidait en général à toute la maison et à l'économie domestique.

TOPAN, dieu du tonnerre chez les Japonais. Il est figuré sur un autel d'airain représentant une nuée; il est armé, avec un casque couronné sur la tête et une massue à la main. Quand il est en courroux, il voltige dans les airs, brandit sa massue et excite de violents orages. Alors le prêtre, pour l'apaiser, se couvre la tête de feuilles d'arbres sur lesquelles la foudre n'a point de prise, et lui offre des poissons en sacrifice. Lorsque les hommes furent venus à un tel point de perversité, qu'ils se moquaient du tonnerre, de l'arc-en-ciel et du maître des dieux, ce fut Topan qui, par son ordre, prépara les foudres afin d'embraser l'univers. Cet ordre fut exécuté, et tout périt, excepté la famille d'un seul homme. Les dieux aimaient tant cette famille, qu'ils allaient souvent loger chez elle, assurés d'y être toujours reçus avec respect. Le maître des dieux, touché de leur piété, recommença à aimer l'homme, en prit un soin particulier, et l'enferma dans une fosse, qu'il boucha avec une coquille, pour empêcher l'eau d'y pénétrer.

TO-PE-KON, dieu des Chinois de Batavia, qui lui ont élevé un temple à Anjol, près de cette ville. C'est lui qui est le gouverneur de la terre. On célèbre sa fête le huitième jour du quatrième mois. Ce dieu, ainsi que toutes les divinités secondaires des Chinois établis dans cette contrée, et les dieux des Tartares, a le visage couleur de feu, le regard affreux, et la langue hors de la bouche.

TOPILZIN, grand prêtre des Mexicains; il portait sur la tête une couronne de belles plumes de plusieurs couleurs, aux oreilles des pendants d'or enrichis d'émeraudes, et dans le milieu de la lèvre un petit tuyau bleu, semblable à celui que portait le dieu Tescatlipuca. Il était revêtu d'une robe ou plutôt d'une mante écarlate, et avait le visage enduit d'un noir fort épais. C'était lui qui, dans les sacrifices, avait le privilége d'ouvrir le sein des victimes humaines que les Mexicains offraient à leurs dieux; il s'acquittait de cette fonction au moyen d'un couteau de pierre fort large et très-aigu.

Aussitôt que les captifs destinés à être immolés étaient arrivés à l'amphithéâtre des sacrifices, on les faisait monter l'un après l'autre, par un petit escalier, nus et les mains libres. On étendait successivement chaque victime sur une pierre; un prêtre lui mettait un collier au cou, quatre autres la tenaient par les pieds et les mains. Alors le topilzin appuyait le bras gauche sur son estomac, et lui ouvrait le sein, il en arrachait le cœur, qu'il présentait tout fumant au soleil; après quoi se tournant vers l'idole de Huitzilopochtli, il lui en frottait la face en prononçant des formules mystérieuses. Puis on précipitait le cadavre du haut en bas de l'escalier, où il était recueilli par ceux qui l'avaient pris à la guerre; ceux-ci le partageaient avec leurs amis et le mangeaient solennellement. Tous les captifs destinés au sacrifice recevaient le même traitement; à certaines fêtes leur nombre se montait à 5000; il y avait même, à Mexico, des solennités qui coûtaient la vie à plus de 20,000 prisonniers. Si l'on mettait trop d'intervalle entre les guerres, le topilzin portait les plaintes des dieux à l'empereur, et lui représentait qu'ils mouraient de faim. Aussitôt on donnait avis à tous les caciques que les dieux demandaient à manger. Toute la nation prenait les armes, et le peuple de chaque province commençait à faire des incursions sur le pays ennemi, pour assouvir la prétendue faim des dieux, et la barbarie trop réelle de ses ministres.

TOQUEILLADE. Les Européens qui résident dans l'Hindoustan appellent *toqueillade* le privilége prétendu qu'ont certains Indiens d'affecter, par leurs regards, les objets qu'ils fixent, et de déterminer ces objets à se modifier à leur gré. Mais chacun de ces sorciers n'atteint pas tous les objets indifféremment avec sa vue. Les uns, par exemple, tuent les poules en les regardant, d'autres rendent les gens malades, d'autres mettent en mouvement telle ou telle passion, inspirent subitement la colère ou la jalousie, la gaîté ou la tristesse. Enfin, il y en a qui, d'un coup d'œil renversent les arbres et les maisons. Les Hindous, pour prévenir les effets de la toqueillade, suspendent des amulettes au cou de leurs enfants et des animaux. Ces amulettes sont d'acier, de laiton, d'or ou d'argent; elles sont peu épaisses, de forme triangulaire, et chargées de figures d'idoles. Leur vertu consiste à arrêter l'œil du sorcier et à lui ôter la faculté de regarder au delà. Afin de garantir les champs, les jardins, les maisons, de la funeste influence de la toqueillade, on place sur des piques des vases de terre blanchis avec de la chaux et mouchetés de taches noires. *Voy.* ARATTI, ŒILLADE, n° 4.

TOQUICHEN ou *le Grand Toqui*. Les Araucans, peuplades indépendantes du Chili, reconnaissent sous ce nom, qui est aussi celui de leur chef militaire, un grand esprit qui gouverne le monde. Ils lui donnent des ministres inférieurs, chargés des petits détails d'administration, tels que les saisons, les vents, les tempêtes, la pluie et le beau temps. Ils admettent aussi un mauvais génie qu'ils appellent *Guécubu* ou *Gualichu*, qui se fait un malin plaisir de troubler l'ordre et de molester le grand Toqui. Leurs dieux inférieurs sont mâles et femelles; mais les femelles sont toujours vierges. Les Araucans n'entretiennent ni temples, ni prêtres, et font peu de prières à leur divinité; le seul sacrifice qu'ils lui offrent est la fumée de

qui leurs feuilles de tabac. Dans les affaires importantes, ils consultent des devins, des sorciers ou charlatans qu'ils appellent *dagol*, parleurs. Ils croient aux revenants, aux enchanteurs, aux esprits follets, et même aux loups-garous. D'accord sur l'immortalité de l'âme, ils sont divisés d'opinions sur sa destinée. On garde parmi eux le souvenir d'un grand déluge qui détruisit le genre humain presque tout entier. Le peu d'hommes qui se sauvèrent vécurent sur une île flottante, qui fournit à leurs premiers besoins. Ils attribuent cette catastrophe à des tremblements de terre et à l'éruption des volcans.

TOR, une des divinités subalternes des Tchouvaches, peuplade de la Sibérie ; très-probablement le même que le suivant ; car nous pensons que c'est à tort que Pallas en a fait une divinité inférieure; ou bien il ne doit être considéré comme tel que dans certaines localités.

TORA, dieu suprême des Tchouvaches, le même que le *Thor* des Scandinaves et le *Thoron* des Lapons. Ce peuple, qui maintenant encore professe un christianisme mélangé de superstitions païennes, croit aussi que le soleil est saint, et lui adresse des prières, ainsi qu'à plusieurs autres petits dieux, qu'il compare aux saints du christianisme. Chaque bourg a son idole placée dans le lieu sacré qu'elle s'est choisi. Pour ceux qui sont réellement chrétiens, le mot *Thor* ou *Thora* désigne simplement le vrai Dieu.

TORAMBOU, nom des prêtres Khonds des contrées septentrionales de la côte d'Orissa.

TORANGA, un des Kamis du Japon ; c'était un chasseur et un grand guerrier, qui parvint à l'empire dans les premiers temps de la monarchie. Il délivra le Japon d'un tyran qui désolait cette contrée ; et comme ce tyran avait dans son parti huit rois du pays, on le représente avec huit bras armés. Toranga le combat avec une hache seulement, et pendant la lutte il foule aux pieds un serpent énorme. Son miya ou temple est dans la province de Wakata; le toit, qui est saillant de tous côtés, suivant l'usage du Japon, est orné aux quatre coins de la figure de bœufs dorés; et le mur offre la représentation des anciens Kamis de l'empire. Auprès du temple, on rencontre des pauvres et des mendiants qui demandent l'aumône en chantant les louanges de ce héros, qu'on peut considérer comme l'un des dieux de la guerre.

TORLAKIS, ordre de religieux musulmans dans la Turquie. L'un d'entre eux ayant voulu tuer le sultan Bajazet II, en 1494, ils furent chassés de l'empire par ce prince.

TORNGARSUK, un des principaux dieux des Groënlandais et des Esquimaux. Quelques-uns le regardent comme un bon esprit sans cesse en lutte contre une méchante femme qui réside au fond de la mer ; d'autres pensent que sa nature est plutôt méchante que bonne. Il a la forme d'un ours, et quelquefois celle d'un homme à un seul bras. C'est lui qui révèle aux Angekok, ou prêtres, les choses futures et leur donne leur pouvoir. Son empire est situé dans les entrailles de la terre. En général, il n'est ni aimé ni redouté, et on lui témoigne fort peu de respect. Quand un Groënlandais est en bonne santé et que sa chasse est productive, il ne s'occupe en aucune façon de Torngarsuk, et ne lui adresse ni offrandes ni prières; mais quand il est affecté de quelque maladie ou de quelque chagrin, et que le poisson abandonne les côtes, il a recours au sorcier qui passe pour être en relation avec la divinité.

Torngarsuk est le même qui était appelé *Thor* par les anciens Scandinaves, *Thoron* par les Lapons, *Tor* ou *Tora* par les Tchouvaches, etc.

TORTUE. Sur le bord du lac de Po-yang-hou, dans la province de Kiang-si, en Chine, est la pagode de Lao-Ye, où l'on adore une tortue. Voici l'origine de ce culte : l'empereur Tchu-Yuen-Loung, qu'on croit fondateur de la dynastie Ming-Tchao, et qui dut le trône à la révolte, livra sur ce lac, contre son maître, une bataille décisive. Or, pendant le combat, le gouvernail du navire qu'il montait ayant été emporté, il trouva après la victoire une tortue accrochée à la poupe avec ses dents, laquelle aurait ainsi tenu lieu de timonier. Un service de ce genre méritait bien un autel : aussi s'empressa-t-on d'installer l'animal dans une pagode, où il s'est rendu si redoutable, qu'il n'y a point de chef d'embarcation assez hardi pour doubler l'île où elle est située sans aller auparavant lui présenter quelque offrande, qui est ordinairement le sang d'un coq.

Il ne faut pas confondre cette divinité locale avec la tortue mythologique des Chinois, qui parut sous le règne de Yao ; elle était âgée de mille ans, et portait sur son dos tous les événements qui étaient arrivés depuis le commencement du monde. C'est de là que Fou-Hi inventa les huit *Koua ;* et encore aujourd'hui la tortue est, en Chine, un des moyens de divination les plus authentiques.

TOSANFA, une des deux divisions de l'ordre religieux des Yama-botsi, dans le Japon. Ceux qui l'embrassent doivent, une fois l'an, monter sur le sommet du Fi-Ko-San, montagne très-haute de la province de Bounzen, sur les confins de Tsi-Kouzen ; voyage qui est assez difficile et même dangereux, parce que cette montagne est fort escarpée et environnée de précipices. De plus, on rapporte que tous ceux qui entreprennent ce pèlerinage en état de souillure légale sont punis de leur témérité en devenant possédés du renard (esprit malfaisant), et deviennent complétement fous. *Voy.* YAMA-BOTSI, FON-SANFA.

TO-SI-KO-BOU, ou TOSI-TO-KOU, divinité japonaise; c'est le dieu du renouvellement de l'année, des accidents heureux et du succès des entreprises. On le représente debout, vêtu d'une grande robe à longues manches, avec une grande barbe, un front prodigieusement large, de grandes oreilles et un éventail à la main. Les marchands ont pour lui

beaucoup de dévotion, et implorent son secours au commencement de l'année.

TOSIUS, un des mauvais génies créés par Ahriman, suivant la mythologie des Persans.

TOTA, la divinité suprême chez les Bohémiens nomades ou Tzingaris. Le ciel est sa tête; le soleil son cœur, son œil et son âme; il embrase tout de son amour; les étoiles sont les éclats des feux échappés de ses yeux. Si le zéphir souffle, c'est Tota qui rafraîchit la terre de sa divine haleine; si le tonnerre menace, c'est Tota qui est enrhumé et tousse. Qu'est-ce donc que Tota? Tota n'est ni le ciel, ni la terre, ni le soleil, ni les étoiles, ni rien de ce qui se voit, se touche et se sent : c'est une flamme, une chaleur, un feu invisible qui se communique à tout, qui féconde la terre, brille dans les étoiles, brûle dans le soleil, illumine le ciel, fait éclater la foudre et vivifie l'esprit. Le soleil est son image, et c'est dans le soleil que les Tzingaris l'adorent. C'est pour lui qu'ils naissent, vivent et meurent ; leur âme, leur souffle, leur esprit, tout est à lui, comme leur corps est à la terre. « Ils ne croient pas à la résurrection, à une autre vie, dit M. Vaillant dans la *Revue de l'Orient ;* celle-ci leur est trop pénible pour en désirer une autre ; mais ils pensent que la mort n'est pas une destruction absolue, que leur corps doit féconder la terre, et leur souffle vivifier l'air. Ils ne sont donc pas idolâtres, mais à la fois Manichéens et Guèbres; ils croient à l'éternité de la matière comme à celle de l'esprit, et toute leur crainte est précisément que le *Benga* (diable) ne les emporte l'un ou l'autre, sinon tous deux, dans le néant. Ainsi ils reconnaissent les deux principes du bien ou de la lumière (*tota* ou *deve*), du mal ou des ténèbres (*benga* ou *naïba*). Lorsque le christianisme et l'islamisme les eurent confondus dans un même anathème, et que quelques-uns d'entre eux sentirent le besoin d'adopter l'une ou l'autre de ces croyances, ils établirent la distinction de *tots* (fidèles), et de *netots* (infidèles), c'est-à-dire sectateurs ou ennemis de Tota; mais, pour les uns comme pour les autres, Allah, Dieu et Tota étant un, Tota continua d'être leur *deve* (dieu), leur *paro-baro* (très-haut), leur *vasto* (créateur). Depuis, la qualification de *tot* a disparu pour faire place à celle de chrétien ou mahométan, et il ne reste plus que celle de *netot*. Ces derniers, devenus athées par l'abrutissement, ne passent jamais de leur athéisme à une croyance quelconque sans revenir d'abord aux principes de leurs pères, au culte du feu. »

TOTAM, esprit favorable que les sauvages de l'Amérique septentrionale croient veiller sur chacun d'eux. Ils se le représentent sous la forme de quelque animal ; en conséquence, aucun d'eux ne s'avise de chasser, de tuer ou de manger l'animal qui lui représente son totam, persuadé que s'il venait à lui causer quelque dommage, même par mégarde, il s'exposerait au courroux du maître de la vie. *Voy.* Dodème.

TOTEC, dieu des anciens Mexicains. Il fut un de ceux qui, avec Quetzalcoatl et Tezcatlipuca, adorèrent le soleil naissant, et furent ainsi préservés de la ruine commune. *Voy.* Nanacatzin.

TO-TOUNG-HO-TI-YO, le septième des petits enfers, selon les Bouddhistes de la Chine. Les damnés y sont plongés dans des chaudières remplies d'un liquide bouillant.

TOU, dieu de l'île Mangaréva, dans l'archipel Gambier. C'est l'auteur du *maiore* ou fruit à pain

TOUA, nom que les Wotiaks donnent à leurs chamans ou prêtres.

TOUAN, nom de Dieu dans la langue malaie. Dans les îles Moluques, ce mot était employé à désigner les mauvais esprits

TOUBA, une des merveilles du paradis des Musulmans. C'est un arbre d'une beauté et d'une grandeur extraordinaires, qui produit des fruits d'un goût délicieux.

TOUBO-BOUGOU, un des dieux de la mer et des voyages, dans l'archipel Tonga.

TOUBO-TOTAI, ou Toubo le Marin, dieu des îles Tonga; il préside aux voyages. C'est le patron de la famille royale de Finau. Il est invoqué par le prince et par tous les chefs qui entreprennent une expédition maritime, et même par tous ceux qui voyagent en canot. Il n'est pas le dieu des vents ; mais on suppose qu'il a une grande influence sur eux. Il a plusieurs maisons à Vavaou et dans les îles voisines, et un prêtre.

TOU-CHE-KI, nom sous lequel certaines tribus de Tartares-Mongols adorent Bouddha, le Fo des Chinois.

TOUCHITA, le quatrième des six cieux des désirs, selon la cosmogonie bouddhique. C'est celui dans lequel séjourne chaque Bouddha qui doit venir se montrer dans le monde. Son nom signifie *joie ravissante.*

TOUGOU-KAVA, cérémonie religieuse des habitants de l'archipel Tonga; elle consiste à déposer une branche de kava devant une chapelle ou un tombeau, quand on veut pratiquer sur sa personne l'acte du *tougui*, c'est-à-dire se déchirer ou se meurtrir. Ces macérations corporelles ne sont ni rares ni douces ; elles rappellent les pénitences des Faquirs et des Djoguis de l'Hindoustan.

TOUI-BOLOTOU, un des dieux de l'archipel Tonga; il préside en sous-ordre à la mer et aux voyages.

TOUI FOUA-BOLOTOU, c'est-à-dire *chef de tout le Bolotou;* dieu des îles Tonga. Il ne faudrait pas conclure de son nom qu'il est le plus grand des dieux; car il le cède en puissance à Tali-aï-Toubo, qui des cieux touche la terre. Il préside aux nobles et aux préséances dans la société, et, comme tel, il est invoqué par les chefs des grandes familles dans tous les cas de maladies et de chagrins domestiques. Il a trois ou quatre maisons à Vavaou, une à Lafouga, plusieurs dans les autres îles, et trois ou quatre prêtres qu'il inspire quelquefois.

TOUILA, dieu des Kamtchadales. C'est le fils de Piliatchoutchi ; il préside aux tremblements de terre. Voici une hymne kam-

tchadale imitée par Bérenger dans sa *Morale en exemples* :

« Vive Touila, fils éternel de Piliatchoutchi! Il est le dieu des volcans et des tremblements de terre, qui proviennent de ce que son chien Kozei, quand il se traîne, secoue la neige qu'il a sur le corps. Quand les méchants l'irritent par leurs crimes, il écarte les poissons de nos rives, il brûle les fourrures de nos renards, il donne la rage à nos chiens; nos chiens ne connaissent plus nos voix; ils courent comme des loups, hurlant dans l'ombre, et secouant à grand bruit les verglas attachés à leurs poils; la terreur règne dans les ostrogs (villages), et les mères épouvantées pressent nuit et jour leurs enfants contre leur sein. O Touila! écarte loin de nous la rage et la terreur; protége nos chiens fidèles! nous t'offrirons les têtes de nos meilleurs poissons, et nous exercerons, envers nos frères errants, l'hospitalité, que tu préfères à toutes les offrandes. Touila, fils éternel du dieu du ciel! Touila, dieu de la terre, sois-nous propice! préserve-nous de la guerre, ou combats avec nous; préserve-nous de la famine, et que ta main paternelle nous donne avec abondance des oiseaux et des poissons. »

TOUI-TONGA, grand prêtre de l'archipel Tonga. On le dit issu des dieux qui visitèrent jadis l'archipel; mais on ignore s'il eut pour mère une déesse ou une femme du pays. Son nom signifie *chef de Tonga*. Il doit uniquement à son caractère religieux le respect dont il est environné, et le rang élevé qu'il occupe dans la société. Dans certaines occasions, on a pour lui des égards plus marqués que pour le roi même, car ce dernier est loin d'avoir une origine aussi illustre; et s'il rencontre le Toui-Tonga, il doit s'asseoir à terre jusqu'à ce qu'il soit passé; mais le pontife a la délicatesse d'éviter la rencontre du roi, pour lui épargner cette humiliation.

De grands honneurs, de grands priviléges se rattachaient à la personne du Toui-Tonga : il était exempt du tatouage et de la circoncision; quand on parlait de lui, il fallait user d'une langue spéciale; on avait un cérémonial particulier pour son mariage, ses funérailles et son deuil; enfin, dans la fête solennelle nommée *Naudjia*, dans laquelle on sacrifiait un enfant, tout l'archipel accourait mettre à ses pieds les productions terrestres *tabous* jusque-là. Cette dignité était héréditaire; elle passait, on le croit, des aînés aux cadets, pour retourner aux enfants des aînés. Si respecté de tous, le Toui-Tonga était astreint lui-même à diverses marques de déférence : il se prosternait devant les sœurs aînées de son père et de son aïeul, et même devant les descendants de ces personnes. A l'époque de sa mort, un mois entier était consacré à des festins : ce qui occasionnait une telle consommation de vivres, que, si l'on n'avait pas pris quelques précautions, il en aurait pu résulter une disette de différentes espèces de denrées. Pour prévenir cet inconvénient, on défendait, après les fêtes, de manger du cochon, de la volaille et des noix de coco. Cette défense, que l'on appelait *tabou*, durait huit mois et s'étendait à tout le monde, excepté aux principaux chefs.

TOUI-YO-TI-YO, le troisième des grands enfers, selon les Bouddhistes de la Chine. Des montagnes de pierre s'affaissent d'elles-mêmes sur les coupables qui y sont renfermés, et réduisent leurs corps en bouillie.

TOUKAPACHA, dieu principal de la province de Mechoacan, dans le Mexique. Il est regardé comme l'auteur de tout ce qui existe et comme l'arbitre souverain de la vie et de la mort des hommes. On place son trône dans le ciel, vers lequel on tourne les yeux toutes les fois qu'on l'invoque et qu'on implore son secours, ou qu'on le remercie de quelque faveur. Ses prêtres portaient des tonsures, prêchaient la pénitence, et offraient des sacrifices humains.

TOULA-SANKRANTI, fête que les Hindous célèbrent à l'équinoxe d'automne, lorsque le soleil entre dans le signe de la Balance. Ils se baignent à cette occasion dans les eaux sacrées, et font des œuvres méritoires.

TOULASI, TOULOCHI ou TOULSI, plante sacrée des Hindous; elle se trouve dans les lieux sablonneux et incultes; c'est une des espèces de basilic cultivées en Europe. Les Brahmanes la regardent comme une incarnation de Lakchmi, épouse de Vichnou, et l'honorent en cette qualité. D'autres disent qu'une femme de ce nom, après une longue pénitence, demanda à Vichnou de devenir son épouse. Lakchmi, l'entendant, la changea en plante. Vichnou lui promit alors qu'il prendrait la forme de Salagrama, et resterait sans cesse avec elle. En effet, le Salagrama se trouve toujours placé entre deux feuilles de toulasi. Le Salagrama est une pierre, ou plutôt un coquillage, qu'on trouve dans le Gandaki, et dans lequel Vichnou a séjourné. Ils disent que rien sur la terre n'égale le toulsi en vertus. On doit lui offrir régulièrement le poudja tous les jours. Lorsque quelque brahmane est à l'agonie, on va chercher une de ces plantes; on la place sur un piédestal, et, après lui avoir offert le poudja, on met un peu de sa racine dans la bouche du mourant; on en prend ensuite des feuilles: on les lui met sur le visage, les yeux, les oreilles, la poitrine, et on l'asperge des pieds à la tête avec une tige trempée dans l'eau. En faisant cette cérémonie, on répète plusieurs fois tout haut le nom de la plante. L'agonisant qui est l'objet de cette cérémonie peut mourir dans la ferme persuasion qu'il ira au Swarga.

La vue seule de ce divin végétal suffit pour faire obtenir le pardon de tous ses péchés; en le touchant, on est immédiatement purifié de toute souillure; si on lui fait le *namaskara* (salutation), on est guéri de toute maladie; celui qui le cultive et l'arrose tous les jours est assuré de son salut. En présenter une branche à Vichnou dans le mois kartika (novembre), c'est lui faire un présent plus agréable que si on lui offrait mille vaches. En quelque temps que ce soit, celui qui fait

à ce dieu l'hommage d'une tige de toulsi, enduite de safran, s'assure le droit de devenir semblable à Vichnou lui-même, et de jouir du même bonheur que lui. Le don d'une tige de toulsi à une personne exposée à quelque danger, ou qui éprouve quelque contradiction, est un moyen sûr de l'en délivrer. Tout cela n'est qu'une partie des vertus incalculables du toulsi.

La plupart des Brahmanes cultivent cette plante dans leurs maisons, et lui offrent des adorations et des sacrifices quotidiens. On l'entretient aussi dans les lieux où ils font leurs ablutions, et dans ceux où ils se réunissent ; car ils regardent comme un acte de vertu d'un mérite particulier d'arroser cette plante et de la cultiver avec soin. Ils attribuent un grand nombre de propriétés médicales à ses feuilles, qui sont en effet béchiques, cordiales et aromatiques. Ils en avalent quelques-unes après leur repas, pour faciliter la digestion; ils en mangent aussi avant et après leurs ablutions dans l'eau froide, afin d'entretenir la chaleur de l'estomac et de prévenir par là les rhumes, les catarrhes et autres maladies auxquelles ils pourraient être exposés sans ce préservatif. C'est peut-être à ces propriétés que cette plante a dû d'avoir été divinisée.

TOUMANOURONG, belle femme qui, selon les anciennes annales des Macassars ou Mangkassars, descendit un jour du ciel, entourée de chaînes d'or et qui fut prise pour reine par les habitants de la contrée. Le roi de Bantam, ayant appris cette merveille, alla voir cette belle femme, et l'obtint en mariage. De cette union naquit un fils, dont Toumanourong demeura enceinte pendant deux ans ; aussi le vit-on marcher et l'entendit-on parler immédiatement après sa naissance. Ce prince, qui était contrefait, reçut le nom de *Touma-Salingabering*. Lorsqu'il eut atteint toute sa croissance, la chaîne d'or que sa mère avait apportée du ciel se partagea en deux morceaux ; après quoi Toumanourong disparut tout à coup avec la moitié de cette chaîne, ainsi que son mari et le frère de ce prince, laissant à son fils le royaume et l'autre moitié de la chaîne. Cette chaîne, au dire des Macassars, était tantôt pesante et tantôt légère, d'une couleur tantôt claire et tantôt foncée, et fit longtemps le principal ornement des souverains de Goak, mais elle a disparu depuis. C'est Touma-Salingabering qui institua les rites religieux.

TOUMBOUROU, demi-dieu indien attaché au service de Kouvéra, dieu des richesses, et l'un des principaux Gandharvas ou musiciens célestes.

TOUNG-HAI-VANG, c'est-à-dire *roi de mer orientale ;* le Neptune des Chinois. On voit plusieurs figures de ce dieu en porcelaine dans le temple du dieu de la mer. Dans la ville de Ta-Kou, il est représenté assis sur les vagues avec fierté, aisance et dignité ; et, quoique sa main ne soit pas armée d'un trident, il ne paraît pas avoir moins de sécurité ; car d'une main il tient une pierre d'aimant, et de l'autre un dauphin, symbole de son pouvoir sur les habitants des eaux. Sa barbe, jetée dans tous les sens, et ses cheveux épars semblent indiquer qu'on a voulu personnifier en lui l'élément agité sur lequel il règne.

TOUNG-HO-TI-YO, le sixième des petits enfers, selon les Bouddhistes de la Chine. Les victimes y sont jetées dans des chaudières pleines d'un liquide bouillant ; leurs corps montent, descendent et tournoient, jusqu'à ce qu'ils soient détruits ; puis ils renaissent pour voir renouveler les mêmes douleurs.

TOUO-TOUO, cérémonie religieuse en usage dans l'île Tonga ; elle consiste en une offrande d'ignames, de noix de coco et d'autres productions végétales, qui se fait particulièrement à Alo-alo, dieu du temps, et à toutes les autres divinités en général, pour demander du beau temps et une récolte abondante. Cette récolte a lieu pour la première fois, un peu avant la saison des ignames, au commencement de novembre, et elle se renouvelle ensuite sept ou huit fois de dix jours en dix jours. Au jour marqué par le prêtre d'Alo-alo, chaque plantation envoie une certaine quantité d'ignames, de noix de coco, de cannes à sucre, de bananes, de plantain, etc., qui sont apportés au *malaï* (moraï) sur des bâtons. Là, on en fait trois tas. L'un consiste dans les offrandes des habitants du sud de l'île, l'autre dans celles des habitants du nord, et le troisième dans celles des habitants du centre. Les combats de lutteurs et de boxeurs commencent alors, et durent ordinairement trois heures ; après quoi, une députation de neuf ou dix hommes, couverts de nattes, et portant au cou des guirlandes de feuilles, amènent sur le malaï une petite fille destinée à représenter la femme d'Alo-alo. S'étant placés sur une seule ligne auprès des offrandes, ils adressent une prière à Alo-alo et aux autres dieux, pour demander de leur continuer leur bienveillance, et de féconder la terre ; puis ils procèdent à la distribution des provisions. Ils en adjugent le premier tas à Alo-alo et aux dieux, et partagent les autres entre les principaux chefs, qui ordonnent à leurs serviteurs de les enlever. Ils font de nouveau une courte invocation, à la suite de laquelle ils se mettent à frapper sur un grand tambour. A ce signal, tous les assistants fondent sur le tas réservé aux dieux, et en enlèvent ce qu'ils peuvent, au grand contentement des spectateurs. Les femmes se retirent à l'écart, et les hommes, se divisant en deux troupes égales, se livrent à un combat à coups de poing. Cette partie de la cérémonie, appelée *toë-tako*, est d'une nécessité indispensable. Le plus grand chef entre en lice contre le dernier paysan, qui peut, sans conséquence, attaquer le roi et le *toui-tonga*, les renverser et les battre impitoyablement. Ces combats sont souvent très-opiniâtres, et quand ils ont duré deux ou trois heures, que ni l'un ni l'autre des deux partis ne paraît pas disposé à céder le terrain, le roi interpose son autorité pour le faire cesser. Cette cérémonie se renouvelle huit ou dix fois de dix en

dix jours, et, pendant cet intervalle, on garde dans la maison dédiée à Alo-alo la petite fille qui représente sa femme, et qui a ordinairement de huit à dix ans. Elle appartient le plus souvent aux premières familles de l'île, et préside à la partie de Kava donnée la veille du premier jour de la fête.

TOUPA, 1° ancien dieu de l'île de Taïti; c'était le roi des vents : sa puissance, comme celle d'Eole, s'étendait sur les flots qu'il avait le pouvoir de calmer ou de bouleverser suivant ses caprices, ou d'après les ordres des dieux supérieurs.

2° Chez les Tupinambas du Brésil, Toupa est l'être suprême, créateur du ciel et de la terre, qui n'a ni commencement ni fin. Il s'incarna une fois, sous le nom de Soumé, dans le corps d'un enfant, pour soulager la misère de son peuple; c'est à cette époque qu'il enseigna aux hommes la culture du manioc. Peu de temps avant sa disparition, il imprima sur un rocher la trace de ses pieds, comme autrefois Bouddha sur le Samanhéla, dans l'île de Ceylan.

Les Tupinambas personnifient le tonnerre, qu'ils considèrent comme la voix de Toupa, et l'éclair, qu'ils regardent comme une manifestation divine. Ils appellent le premier *Toupa-kanounga*, et le second *Toupa-béraba*. Quelque puissant que soit Toupa, il a pourtant un rival qui l'égale presque en pouvoir, et qui met tous ses soins à détruire tout ce que celui-là fait de bon et d'utile. Ce mauvais principe porte le nom d'*Anhanga*. Toupa commande aux *Apoïaueués*, bons génies, qui sont les instruments de sa bienfaisance. Les mauvais génies, *Ouiaoupias*, soumis à *Géropari*, leur chef immédiat, secondent les mauvais desseins d'Anhanga. C'est le système persan des deux principes transplanté tout entier dans les forêts de l'Amérique méridionale.

TOUPAN ou TOUPANA, nom de Dieu, dans plusieurs tribus sauvages du Brésil; ce nom désigne le tonnerre dans leur langue; plusieurs en effet considèrent Toupana comme un esprit qui préside au tonnerre. *Voy.* Toupa, n° 2. Martius, étant arrivé à une chute de la rivière Yapoura, remarqua sur un rocher quelques sculptures rongées par le temps; à leur vue les sauvages qui conduisaient son embarcation s'approchèrent du rocher, en prodiguant tous les gestes de respect et répétant à l'envi : *Toupana! Toupana!* Après avoir regardé longtemps, Martius découvrit cinq têtes, dont quatre étaient entourées de rayons, et dont la cinquième avait deux cornes. Ces têtes étaient si frustes, qu'il faut forcément les faire remonter à une très-haute antiquité.

TOUPAPAU, sorte de mausolée, destiné autrefois chez les Taïtiens à conserver les corps des chefs qu'on avait embaumés. C'était une espèce de hangar ouvert, élevé sur des poteaux de six ou sept pieds de hauteur. On déposait le corps ou la bière sous le hangar, soit sur des poteaux, soit sur une plateforme dressée pour cela. On apportait auprès de la viande, des fruits et de l'eau; les parents d'ailleurs avaient soin de l'orner d'étoffes, de guirlandes, de fruits et de feuilles de coco. Le corps était ordinairement embaumé avant d'y être déposé. A cet effet, on en tirait les entrailles et les viscères, on remplissait d'étoffes le ventre et l'estomac; on faisait disparaître l'humidité de la peau, et on frottait tout le corps d'huile de coco parfumée. Ce procédé préservait pendant un temps plus ou moins long les cadavres de la putréfaction. En cet état, on leur donnait aussi le nom de *Toupapau*.

TOUPARAN, ou *Wak*, dieu du mal, suivant la tradition des Edues, peuplade de la Californie. Ils racontent qu'il se révolta autrefois contre Niparaya, créateur du ciel et de la terre, et osa lui livrer bataille à la tête de son parti; mais Niparaya le défit, le dépouilla de toute sa puissance, lui ôta ses provisions, le chassa du ciel, et le confina avec ses adhérents dans une grande caverne souterraine, dont il confia la garde aux baleines, pour l'empêcher de sortir. Ce dieu bienfaisant n'aime pas que les hommes se battent, et ceux qui meurent d'un coup de flèche ou d'épée ne vont point au ciel. Au contraire, Touparan aime à voir tous les hommes en guerre, parce que ceux qui sont tués dans les combats vont dans sa caverne. Il y a deux partis chez ces sauvages : ceux qui suivent Niparaya sont sensés, prudents, dociles, faciles à convaincre; au lieu que les sectateurs du mauvais principe sont des gens méchants, adonnés à la magie; ils sont malheureusement en trop grand nombre. — La tribu des Péricous considère Niparaya comme une divinité malfaisante.

TOUPOUA, chef suprême de l'ordre sacerdotal dans les îles Gambier; c'est de lui qu'émane tout pouvoir spirituel; à lui seul appartient le droit de diviniser les statues et et de régler le culte décerné à chaque idole. Les Taouras, ministres subalternes, veillent sous sa juridiction à l'accomplissement des rites sacrés.

TOUQUOA, mauvais génie adoré par les Hottentots, qui le regardent comme le principe et la source de tous les maux; ils se le représentent comme un monstre hideux, tout hérissé de poils, difforme et terrible, la tête et les pieds comme ceux d'un cheval, et la peau blanche. Ils croient que la haine que cette divinité inférieure a pour leur nation, la porte à les laisser rarement tranquilles. C'est lui qui excite leurs ennemis contre eux, qui fait échouer leurs bons desseins, qui leur envoie les douleurs et les maladies, qui fait périr leurs bestiaux, et qui les expose à la gueule des bêtes féroces. C'est pourquoi ils lui rendent hommage pour l'adoucir, pour se concilier sa bienveillance, et pour se mettre par là à couvert de sa méchanceté. Lorsqu'ils sont menacés de quelque infortune, ils lui offrent un bœuf ou une brebis, ou bien ils exécutent plusieurs cérémonies extravagantes afin de l'apaiser. « Nous honorons quelquefois Touquoa, disent-ils, en lui offrant des sacrifices, lorsque nous présumons qu'il a dessein de nous inquiéter.

Nous nous frottons le corps de la graisse des animaux sacrifiés, nous en mangeons la chair, pour nous rendre cet être favorable, si nous l'avons offensé, quoique nous ignorions même en quoi nous pouvons lui avoir déplu. Il traite d'offense ce qui lui plaît, et il punit suivant son caprice. De temps immémorial, nous pratiquons en son honneur ces cérémonies pour l'apaiser. » C'est lui enfin qui enseigne la sorcellerie, art abominable, qui cause des maux infinis aux hommes et aux troupeaux. Mais la puissance de Touquoa est entièrement bornée à ce monde et à la vie présente.

Il ne faut pas confondre *Touquoa* avec *Tikvoa*, ou *Gounya*, le dieu suprême et le bon principe. Au reste nous croyons que ces dénominations sont inconnues aux modernes Hottentots.

TOUR, dieu des anciens Moscovites, adoré à Kiew; sa qualité et ses attributions répondent à celles du Priape des Latins

TOUS, divinité malfaisante dont les Tartares Katchinski placent la représentation à l'est en dehors de leurs tentes.

TOUSSAINT, fête que l'Eglise catholique romaine célèbre le premier jour de novembre en l'honneur de tous les saints. Originairement c'était la dédicace de l'ancien Panthéon de Rome, appelé *la Rotonde*, qui fut converti en église, sous le titre de Sainte-Marie-aux-Martyrs, par Boniface IV, le 13 de mai de l'an 613. Grégoire III, en 731, fit bâtir une chapelle en l'honneur de tous les saints, et institua une fête et un office pour ce jour. Ce ne fut d'abord que pour la chapelle du pape; mais Grégoire IV, en 835, l'étendit à toute l'Eglise, ayant engagé Louis le Débonnaire à la faire célébrer dans son empire. Il lui donna le nom de *Fête de tous les saints*, et la fixa au premier novembre. Le concile de Selingstadt, dans le XI[e] siècle, lui donna une vigile qui fut adoptée dans l'Eglise ; et Sixte IV, en 1480, établit une octave. Les Grecs célèbrent une fête de tous les saints le dimanche après la Pentecôte.

TOUTOU-NIMA, sorte de sacrifice en usage dans l'archipel Tonga ; il consiste à se faire faire l'amputation d'une phalange du petit doigt pour obtenir le rétablissement de la santé d'un grand chef; ce dévouement est si commun, qu'il y a peu d'habitants qui n'aient perdu leur petit doigt en entier ou en partie. L'opération ne paraît pas être douloureuse, car Mariner a vu maintes fois des enfants se disputer à qui obtiendrait la préférence de le faire amputer. Le doigt étant posé à plat sur un billot, une personne tient un couteau, une hache ou une pierre tranchante, à l'endroit où l'on veut le couper, et une autre frappe dessus avec un maillet ou une grosse pierre, et l'opération est terminée. La violence du coup est telle, que la blessure ne saigne presque pas. L'enfant tient ensuite son doigt dans la fumée d'un feu d'herbes fraîches, ce qui arrête l'hémorragie. On ne lave la blessure qu'au bout de dix jours, et trois semaines après, elle est fermée sans qu'on y ait mis d'appareil. L'amputation se fait ordinairement aux jointures ; mais si l'enfant compte dans sa famille un grand nombre de chefs, il demande qu'on lui en coupe une plus petite portion, pour pouvoir se faire faire plusieurs fois l'opération au même doigt.

TOUYOU-KHWA, un des cinq lokeswaras des népalis ; ce sont les bodhisatwas qui gouvernent le monde. Touyou-Khwa porte aussi le nom de *Yakchamalla*.

TOWAKI, un des dieux de la Nouvelle-Zélande. *Voy.* TAURAKI et TAWAKI.

TOXCOATL, fête que les Mexicains célébraient tous les quatre ans; c'était une espèce de jubilé ; il commençait le 10 mai et durait neuf jours. Un prêtre sortait du temple, et jouait de la flûte en se tournant successivement vers les quatre parties du monde. S'inclinant ensuite devant l'idole Tezcatlipuca, il prenait de la terre et la mangeait. Le peuple faisait la même chose après lui, en demandant pardon de ses péchés, et priant qu'ils ne fussent pas découverts. Les soldats demandaient la victoire dans les combats, et la grâce d'enlever un grand nombre de prisonniers pour les offrir aux dieux. Ces prières se faisaient pendant huit jours avec des larmes et des gémissements. Le neuvième, qui était proprement celui de la fête, on s'assemblait dans la cour du grand temple, et le principal objet de la dévotion publique était de demander de l'eau, ce qui faisait donner à la fête le nom de *Toxcoatl*, c'est-à-dire sécheresse. Quatre prêtres portaient autour du temple l'idole de Tlaloc sur un brancard, et les autres lui présentaient de l'encens, tandis que le peuple se frappait les épaules avec un fouet de cordes. Après la procession, le temple était parsemé de fleurs, et l'idole demeurait découverte jusqu'au soir. On lui offrait diverses sortes de pierreries, de la soie, des fruits et des cailles. Tout le monde se retirait vers l'heure du dîner, à l'exception des femmes qui avaient fait vœu de servir l'idole pendant ce jour, et des ministres du temple qui continuaient leurs cérémonies. Au retour du peuple, on faisait paraître le captif qui avait représenté le dieu pendant cette année, et on le sacrifiait avec des chants et des danses. Ensuite on plaçait quelques mets devant l'idole, et, toute l'assemblée se retirant à quelque distance, les jeunes gens couraient pour s'en saisir. Il y avait des prix pour les quatre premiers qui arrivaient, et jusqu'au renouvellement de la même fête, ils obtenaient plusieurs marques de distinction. A la fin du jour, les filles et les garçons qui avaient desservi le temple se retiraient dans leurs familles, leur temps étant expiré. Ils pouvaient alors s'engager dans le mariage ; mais ceux qui prenaient leur place, les poursuivaient avec de grands cris, leur reprochant d'abandonner le service des dieux.

TOYO KE O DAI-SIN, dieu regardé par les Japonais comme le créateur du ciel et de la terre. Les daïris le regardent comme leur patron spécial et lui rendent souvent leurs hommages. A chaque avénement à la couronne, on mesure avec une baguette de

bambou la taille du nouvel empereur; cet étalon reste dans le temple du dieu, situé sur le mont Nouki-Nouko, dans la province d'Ize, jusqu'au décès du souverain, époque où on l'envoie au Naï-Kou, temple extérieur de Ten-sio-daï-sin, avec douze ou treize morceaux de papier, qui contiennent le nom et la notice biographique du défunt. Tous ces bambous des daïris trépassés sont vénérés comme autant de kamis.

TOYO KOUN NOU-NO MIKOTO, le troisième des esprits célestes qui régnèrent sur le Japon, antérieurement à l'espèce humaine. C'était un mâle pur qui s'était engendré de lui-même. Il régna par la vertu du feu pendant cent mille millions d'années. Son nom signifie le *vénérable qui puise en abondance dans la terre imprégnée de natron*. Son temple est dans la province d'Oomi.

TOZI, c'est-à-dire la *grande mère*; déesse des Mexicains qui la vénéraient comme leur aïeule commune. On la représentait assise ou debout, tenant sur un bras un petit enfant, ou ayant deux enfants, un sur chaque bras. On voit encore, dans les cabinets des curieux, des images de cette divinité en terre rouge et grise. *Voy.* Tazi.

TPÉ, déesse égyptienne, la même qu'Uranie ou la Vénus céleste. On la représentait avec un diadème surmonté de feuilles de couleurs variées; le nu peint en jaune. Quelquefois elle était accompagnée de cinq disques ou étoiles.

TRABA-RI, religieux bouddhistes du Tibet; ce sont des solitaires qui habitent les montagnes. Ils reconnaissent pour leur instituteur Ourghien, lama venu de l'Hindoustan.

TRABÉE, robe sacrée des Romains. Il y en avait de trois sortes : la première était toute de pourpre, et n'était employée que dans les sacrifices qu'on offrait aux dieux. La seconde était mêlée de pourpre et de blanc, et portée d'abord non-seulement par les rois de Rome, mais encore par les consuls lorsqu'ils allaient à la guerre. Elle devint même un habit militaire, avec lequel paraissaient les cavaliers aux jours de fêtes et de cérémonies, tels que les représente Denys d'Halicarnasse dans les honneurs qu'on rendait à Castor et à Pollux, en mémoire du secours que les Romains en avaient reçu dans le combat qu'ils eurent à soutenir contre les Latins. La troisième espèce de robe trabée était composée de pourpre et d'écarlate; c'était le vêtement propre des augures.

TRADITEURS. L'empereur Dioclétien ayant excité une cruelle persécution contre l'Eglise, la crainte des tourments et de la mort porta plusieurs chrétiens à livrer les saintes Ecritures aux idolâtres pour être brûlées; par là ils se rendirent coupables d'un crime qui approchait de l'apostasie, et on les nomma *traditeurs*. Conformément à la discipline prescrite par les canons, on imposait une pénitence publique à ceux d'entre eux qui se repentaient, et on déposait ceux qui étaient engagés dans les saints ordres.

TRADITION. I. Lorsqu'on examine sans prévention le fond des choses, on a peine à concevoir comment une fraction importante de la grande communion chrétienne a pu, de gaieté de cœur, rejeter la chaîne imposante de la tradition universelle pour s'en tenir uniquement à l'Ecriture sainte; par là ils ont rompu nettement avec tout le passé, et ils ne datent réellement que d'hier.

En effet, la tradition a été nécessairement le premier moyen qu'ont eu les hommes pour transmettre à la postérité les vérités, les connaissances et les découvertes de tout ordre et de tout genre. Les diverses sociétés entre lesquelles se partage le genre humain n'ayant commencé à écrire des livres que plusieurs siècles après leur fondation, il s'ensuit que la tradition fut pour elles le seul moyen de transmettre d'âge en âge les faits historiques, religieux et politiques, les découvertes dans les sciences et dans les arts, les connaissances agronomiques et industrielles, etc., etc. Bien plus, lorsque l'état plus avancé de la civilisation permit d'écrire des livres, et d'y consigner ce qui s'était passé dans les siècles précédents, ces livres ne durent d'abord être considérés que comme un écho de la tradition; c'est ainsi qu'on les envisage encore aujourd'hui. Quel est en effet le but de tous les critiques judicieux lorsqu'ils compulsent les écrits des auteurs les plus anciens, ou les fragments échappés à l'action dévorante des siècles, lorsqu'ils étudient les théogonies, les cosmogonies, les faits de tout genre consignés dans Homère, Hésiode, Bérose, Sanchoniaton, le Syncelle, Manéton, dans la Vieille Chronique, les Védas, les Pouranas, etc., etc.; sinon de démêler la tradition véritable du fatras de fables et d'erreurs dans lesquelles elle se trouve la plupart du temps enfouie? On procède de la même manière pour des époques relativement plus modernes, pour les origines grecques, romaines, gauloises; on n'adopte qu'avec la plus grande défiance les faits dont les nationaux mêmes nous garantissent l'authenticité, s'ils se trouvent en désaccord avec l'histoire générale, c'est-à-dire avec la tradition. Et cette tradition, ce fil précieux qui, tout frêle qu'il est quelquefois, est pourtant notre guide le plus puissant dans le dédale des erreurs antiques, nous le briserions quand il s'agit de la religion!

Mais, dira-t-on peut-être, il n'en est pas des faits religieux comme des faits historiques. Ces derniers n'ont été recueillis que par des écrivains plus ou moins instruits et judicieux, qui ont pu facilement se tromper ou être trompés, qui ont écrit sous l'empire des préjugés personnels ou nationaux, et qui, par conséquent, ne sauraient être par eux-mêmes et individuellement une autorité irréfragable; tandis que les écrivains sacrés ont été expressément inspirés de Dieu, et sont, en conséquence, exempts de toute erreur. Or, voilà précisément la question. Comment saurons-nous que Moïse a été inspiré plutôt qu'Orphée ou Vyasa-Déva, saint Jean et saint Paul plutôt que Platon et les Sibylles, sinon en dernière analyse par

la tradition? Bien plus, Moïse n'ayant écrit que 2500 ans au moins après la constitution de la société, osera-t-on avancer que le genre humain demeura pendant ce long laps de temps sans religion, sans culte, sans croyance? L'histoire est là pour donner un démenti à cette supposition? Sur quoi étaient donc fondés ce culte et ces croyances religieuses, puisque l'Ecriture sainte n'existait pas encore? Assurément sur la tradition antique. Et l'écrivain sacré, en consignant dans son livre les événements arrivés avant lui, qu'a-t-il fait autre chose que de s'appuyer sur la tradition? Autrement il faudrait avouer que les Hébreux de son temps avaient totalement oublié les faits relatifs non-seulement à Adam et à Noé, mais même à Abraham et à Jacob, leurs ancêtres.

La tradition a donc été le premier moyen de transmettre la révélation, et, comme telle, elle est réellement la parole de Dieu aussi bien que l'Ecriture sainte; celle-ci n'est même que son auxiliaire. C'est pourquoi nous pouvons observer, lorsqu'il s'agit des temps antiques, que l'Ecriture sainte semble s'être abstenue à dessein de consigner dans ses pages ce qui était bien constaté dans la tradition, tel que l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses futures, ainsi que nous l'avons fait voir aux mots Religion et Judaïsme. La tradition et l'Ecriture sainte sont donc deux sœurs qui se prêtent un mutuel concours sans empiéter sur les droits l'une de l'autre. Elles se complètent l'une par l'autre. Nous croyons même que Dieu n'a fait écrire sa parole que pour fixer les vérités traditionnelles à mesure qu'elles allaient s'oblitérant parmi les nations; c'est ce qui explique pourquoi les dogmes primitifs se trouvent exposés dans l'Ecriture, non pas de prime abord et dans leur universalité, mais successivement et de siècle en siècle à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Ceci nous donne en même temps la solution d'un problème assez singulier, à savoir que l'on trouve, relativement à plusieurs dogmes, plus de vestiges des traditions primitives dans les anciens écrivains profanes que dans les livres sacrés des Juifs. Ce n'est pas à dire que les Juifs ignorassent ces traditions; au contraire, il n'y eut jamais de peuple plus traditionnel. Mais ces vérités faisaient l'objet de l'enseignement de la synagogue, et elles ont fini par se faire jour dans les livres que les Juifs ont écrits lorsque leurs écoles eurent été définitivement fermées, et que l'enseignement de la synagogue fut devenu impossible. Il ne faut donc pas perdre de vue que la consignation par écrit de la parole de Dieu avait spécialement pour objet moins de rappeler à l'homme ce qu'il n'avait pas dû oublier que de préparer les voies au grand événement qui devait réconcilier le ciel avec la terre.

Au reste, la lecture seule de l'histoire primitive du genre humain dans les livres sacrés démontre que Dieu a dû nécessairement révéler aux premiers hommes autre chose que ce qui y est consigné. En effet, si Dieu n'a dit à Adam que ce qui est marqué dans la Genèse, le premier homme a pu seulement comprendre, sous le voile de l'allégorie, que sa faute serait un jour réparée; mais la nature de Dieu, l'essence de l'âme, la fin de l'homme, la nécessité et le mode du culte, le bien et le mal moral, etc., etc., il a fallu qu'il trouvât tout dans ses propres facultés et dans ses lumières personnelles, chose absolument impossible à un être misérablement jeté à l'abandon dans l'immensité du globe, sans expérience, sans connaissances, sans éducation, sans société. Mais quelles sont ces vérités traditionnelles? Il n'entre pas dans notre plan de les exposer toutes ici avec leurs preuves et leur développement, ce qui demanderait un ouvrage spécial; cependant nous devons exposer sommairement les principales, afin de prouver ce que nous avançons. Ces vérités sont donc :

1° *La nature de Dieu*, c'est-à-dire son unité, sa spiritualité, son éternité et tous les autres attributs inhérents à son essence. Ces dogmes étaient bien connus des autres peuples en dehors de la révélation mosaïque. Cette assertion, par rapport à l'unité, paraîtra un paradoxe à ceux qui considéreront de prime abord le polythéisme professé par presque tous les peuples de l'ancien monde; mais il faut bien distinguer entre les êtres fictifs, mythologiques ou réels, auxquels on avait donné le nom de *dieux*, et l'être que l'on appelait *Dieu* par excellence. Ceux-là n'étaient en effet que des divinités secondaires, subordonnées au Dieu souverain, et entièrement dépendantes de sa volonté: c'étaient des êtres qui avaient eu un commencement; on racontait leur naissance, leur filiation, leur origine, quelquefois leur vie et même leur mort. Chacun d'eux avait ses attributions séparées; leur puissance était limitée, et par conséquent on ne pouvait les appeler dieux que fort improprement. Mais il n'en était pas ainsi de la divinité suprême, qui planait immense, infinie, éternelle, toute-puissante au-dessus de cette tourbe de déités secondaires. Ce dogme, qui se fait jour dans les compositions les plus grossières des poëtes et des mythologues, brille de tout son éclat dans les écrits sérieux des théologiens et des philosophes de l'Egypte, de la Grèce, de Rome, des Persans, des Hindous, des Chinois et de cent autres peuples. Il en est de même de la spiritualité et de l'éternité; c'étaient les déités secondaires qui avaient des corps, ou qui en prenaient quelquefois, qui naissaient, qui mouraient, qui vivaient d'une vie humaine, et non point le dieu suprême, immobile dans son éternité. Toutefois, nous en conviendrons volontiers, ce premier dogme, ce dogme essentiel, fut peut-être celui qui reçut de plus rudes et de plus funestes atteintes. Bien des gens grossiers commencèrent à faire des êtres prétendus divins un complément nécessaire du seul Dieu véritable; pour les uns ils furent des génies préposés à la création et à la conservation du monde; pour les autres ils formèrent comme une famille dont le Dieu suprême était le père ou le chef; pour d'autres

ils devinrent des personnifications, des attributs ou des actes divins; pour d'autres enfin des puissances qui quelquefois limitaient et neutralisaient son pouvoir, toutes choses essentiellement opposées à l'unité et à la toute-puissance de Dieu. L'essence même de la divinité supérieure ne demeura pas toujours intacte; il y en eut qui la confondirent avec le premier des dieux inférieurs, avec le plus brillant des astres, avec un héros antique; quelques-uns en firent une divinité locale ou nationale. C'est pour obvier à ces monstrueuses erreurs que la parole écrite vint au secours de la tradition, et la révélation mosaïque établit expressément et comme dogme fondamental l'unité de Dieu; elle le représenta comme incorporel, et défendit d'en faire des images; elle le proclama Dieu du ciel, de toute la terre, de toutes les nations. Elle le peignit comme subsistant par lui-même, vivant de sa propre essence, tout-puissant, éternel, invisible, et ces dogmes sont répétés à satiété, parce que jusque-là ils avaient été les plus compromis, et oubliés.

2° *La Trinité* étant aussi inhérente à la nature de Dieu que les facultés de l'âme humaine à l'essence de cette dernière, ce dogme a dû faire partie de la révélation primitive; car il se trouve dans la théogonie d'un grand nombre de nations, dans les triades successives des Egyptiens, dans la trimourti des Hindous, dans les trois dieux supérieurs des Chaldéens, des Syriens, des Grecs, des Romains, des Celtes, des Scandinaves, des Lapons, des Mexicains, des Péruviens, des Océaniens et de plusieurs autres peuples, comme nous le verrons plus au long à l'article Trinité. Mais partout il fut profondément altéré, et ne tarda pas à dégénérer en polythéisme. Nous ne voyons pas cependant qu'il ait été renouvelé dans la législation mosaïque, sans doute à cause du danger qu'il pouvait offrir à des peuples d'une philosophie peu avancée, et qui auraient pu facilement prendre le change sur les expressions de paternité, de filiation, etc., comme cela était déjà arivé en effet. Cependant, s'il faut en croire Galatin, M. Drach et certains livres anciens composés par des Juifs, le dogme trinitaire aurait fait partie de l'enseignement secret de la synagogue, et quelques commentateurs hébreux expliquent en ce sens plusieurs passages de l'Ecriture.

3° *La révolte et la chute des anges.* Dieu a dû révéler ce dogme aux premiers hommes pour les porter à se tenir en garde contre les tentatives de l'esprit du mal; cependant il n'est pas exposé explicitement dans les livres mosaïques, bien qu'il y soit fait allusion à l'occasion de la chute du premier homme sous la figure du serpent. Mais Adam et ses descendants ont dû nécessairement en savoir plus long sur ce sujet important que ce qui en est consigné dans la Genèse. Les écrivains sacrés postérieurs à Moïse se montrent plus explicites : ils parlent clairement de Satan, c'est-à-dire de l'*adversaire* de Dieu et des hommes, de sa gloire primitive, de sa rébellion, de sa chute et de son châtiment. Plusieurs peuples avaient conservé le souvenir de cette tradition; Satan se retrouve dans l'Ahriman des Perses, dans le Typhon des Egyptiens, dans le Mahéchasoura des Hindous, dans le Tchi-yeou et le Kong-kong des Chinois, dans le Loke des Scandinaves, etc. Partout ce prince du mal apparaît à la tête de mauvais génies, d'asouras, de dews, de géants, se constituant l'ennemi de Dieu et des hommes, luttant contre la bonté divine et s'efforçant d'entraîner la race humaine dans le péché et dans la ruine. Mais plusieurs peuples, les Persans entre autres, exagérèrent la puissance de l'*adversaire*, ils en firent une divinité, partageant l'empire du ciel et de la terre avec le génie du bien ou le Dieu suprême, et ayant coopéré pour sa quote part à la formation des êtres; de là la grande hérésie du dualisme. Ce fut sans doute dans la crainte que les Hébreux ne tombassent dans cette erreur en prenant acte de ses paroles, que Moïse, inspiré de Dieu, n'exposa pas explicitement ce dogme, qui paraît toutefois avoir fait partie de l'enseignement de la synagogue, et qui plus tard fut réintégré dans la révélation écrite, ainsi que nous venons de l'observer.

4° *La création.* Dieu apprit à Adam que le monde n'était pas l'effet du hasard, et qu'il ne devait pas l'existence à une puissance étrangère, mais qu'il était l'œuvre de sa parole ou de sa volonté; et, si nous faisons abstraction de certaines rêveries philosophiques, nous trouverons ce dogme professé généralement par tous les peuples de la terre, même par les plus barbares. Comme les autres cependant, il finit par être entaché d'erreurs graves. Les uns regardèrent le monde comme l'œuvre, non pas du souverain Dieu, mais de puissances secondaires qu'il avait préposées à la création et au gouvernement de l'univers; ce fut le sentiment des Hindous, des Persans, etc.; d'autres le considérèrent comme le produit d'une force motrice et occulte qu'ils ne savaient définir; d'autres soutinrent que la matière était éternelle, et que Dieu n'avait fait que la coordonner; quelques-uns même voulaient qu'elle se fût coordonnée d'elle-même et par la force des choses, comme les Bouddhistes, etc. C'est pour combattre ces hérésies que la révélation écrite vint au secours de la tradition, et Moïse débuta par bien établir à la tête de son livre que Dieu était le créateur direct de l'univers et de tout ce qu'il renferme.

5° *L'immortalité de l'âme.* Voici un dogme dont nous n'avons pas besoin de prouver l'universalité; nous ne croyons pas qu'il soit possible de citer un seul peuple, même parmi les plus barbares, qui nie l'immortalité de l'âme. Et cependant, chose étrange au premier abord, les livres sacrés des Juifs n'en font nulle part une mention explicite; c'est sans doute parce que cette vérité étant crue et professée universellement, elle n'avait pas besoin d'être renouvelée. On sait d'ailleurs qu'elle faisait et fait encore partie du symbole judaïque. Au reste elle eut aussi son erreur corrélative. Les Egyptiens, les Hindous, les

Bouddhistes, les Pythagoriciens, supposaient qu'avant de parvenir à son dernier séjour, l'âme de l'homme devait auparavant subir un nombre plus ou moins grand de transmigrations successives, suivant qu'elle avait mérité ou démérité.

6° *La nécessité de faire le bien et d'éviter le mal.* Il est encore inutile d'apporter des preuves de cette vérité universelle, qui est le fondement et la base de toute société; seulement, on ne s'accordait pas toujours sur ce qu'on devait considérer comme bien et mal moral, bien que les principes fussent généralement les mêmes: mais l'éducation, les préjugés, les passions, les besoins du moment lui portaient parfois de rudes atteintes. C'est pourquoi, après avoir publié les dix préceptes fondamentaux à la tête de la législation écrite, Dieu prit la peine d'entrer ensuite dans de nombreux détails afin d'aider pour ainsi dire les hommes à en faire l'application; car c'était en cela particulièrement qu'ils avaient erré. D'un autre côté nous pouvons observer que plusieurs infractions à la loi primitive, comme la polygamie et le divorce, furent tolérées, réglementées même au nom de Dieu, dans la crainte d'abus et de malheurs déplorables que la stricte observation de la loi aurait pu entraîner à une époque de grossièreté, d'esprit charnel et de civilisation peu avancée. Mais les grands principes étaient nettement arrêtés, ce qui était le point capital pour le temps où l'on vivait.

7° *La chute de l'homme.* Ce dogme n'eut pas besoin d'être révélé; l'homme en fut malheureusement l'acteur et la première victime. Il ne lui fallut que se souvenir, ouvrir les yeux et voir, pour comparer son état de souffrance actuelle avec son bonheur et sa prospérité passés. Sa malheureuse histoire ne dut pas s'oublier de sitôt parmi ses descendants. Les Persans, qui se trouvaient placés topographiquement non loin des lieux où s'était passé ce grand drame, en conservèrent un souvenir légendaire presque en tout semblable à celui des livres saints. L'arbre de vie, ou de science, l'eau de la vie ou de l'immortalité, le serpent ou l'ange tentateur, l'expulsion du paradis, se trouvent dans les cosmogonies Persane, Indienne, Egyptienne, Chinoise, Mexicaine, Océanienne, etc. D'autres peuples qui avaient oublié la cause et les circonstances de la chute avaient cependant conservé la mémoire d'un âge d'or, de bonheur, d'innocence et de vertu: tels étaient les Hindous, les Grecs, les Romains, les Aztèques, etc. La femme et le serpent, qui jouèrent un si triste rôle dans cette désorganisation corporelle et morale, se retrouvent dans plusieurs traditions répandues dans les quatre parties du monde. Les philosophes grecs eux-mêmes, malgré leur matérialisme et leur scepticisme, soupçonnaient que l'homme avait été originairement plus heureux, et qu'il avait démérité.

8° *L'expiation.* Ce dogme découle du précédent, et aucun peuple ne l'oublia; nous pouvons même ajouter que tous pratiquèrent l'expiation, bien que plusieurs aient oublié la connexité qui existait entre ce dogme et celui de la chute originelle. Or cette expiation est de trois sortes: peines auxquelles la nature humaine se trouve assujettie; pénitences imposées volontairement; sacrifices. La première espèce d'expiation ne dépend pas de l'homme; mais Dieu lui a appris qu'elle était la conséquence de son péché: le quatrième âge des mythologues, âge de fer, de malheur, de perversité et de crimes, en est une réminiscence frappante, car l'infortune et la misère du genre humain à cette dernière époque nous sont données comme la conséquence de l'iniquité qui allait croissant. Les pénitences volontaires ont été assurément imposées par le Créateur à la créature coupable: de là les jeûnes, les macérations corporelles, les austérités rigoureuses, des brahmanes et des sannyasis de l'Hindoustan, des bouddhistes de l'Asie orientale; de là les rudes épreuves des aspirants à l'initiation; les incisions et les mutilations des prêtres Syriens, des Galles, des Corybantes; les prescriptions gênantes ou douloureuses imposées aux *sacerdotes* de toutes les contrées; la continence des prêtresses et des vestales; les fustigations des Bacchanales et des Lupercales; de là les dévouements de grands personnages pour le salut du peuple et de l'armée; de là les pénitences sanglantes des Mexicains et de la plupart des peuplades barbares de l'Amérique; de là enfin le *tabou* prohibitif qui a persévéré jusqu'à nos jours dans la Polynésie. Il en est de même des sacrifices qui ont été ordonnés par la divinité outragée, comme une sorte d'expiation symbolique et figurative, puisque nous les voyons pratiqués dès l'expulsion du paradis terrestre. Ils ne furent négligés par aucun peuple, quoique la plupart sans doute aient fini par en oublier le but et l'objet direct. Depuis l'origine des siècles jusqu'à nos jours, les autels n'ont pas cessé d'être rougis du sang des victimes, dans tous les lieux où le sacrifice de la victime véritable, seule efficace et réellement expiatoire, n'a pas été substitué à la figure. L'histoire des peuples fait même foi que tous ont souillé leurs autels du sang humain; et ces sacrifices tout monstrueux qu'ils étaient semblent plus rationnels, en ce que l'homme étant le seul coupable devait seul être immolé pour l'expiation de sa faute. Mais les peuples ne réfléchissaient pas que le sang d'une victime souillée et impure ne saurait acquitter dignement la grande dette du genre humain; ils avaient beau choisir ce qu'il y avait de plus pur dans la nation, de tendres enfants, d'innocentes vierges, ils avaient oublié que toute la masse du sang humain avait été profanée par le souffle du tentateur; et certes, sous ce point de vue, le sang des animaux était plus pur et remplissait plus efficacement le but que le Créateur s'était proposé en les établissant. Les sacrifices d'animaux furent en effet les plus fréquents chez les peuples de l'ancien monde; et, dans sa loi écrite, Dieu réprouva solennellement les victimes humaines et réglementa les cérémonies qui

devaient accompagner les autres sacrifices, pour prévenir son peuple contre les abus qui s'y étaient glissés parmi les autres nations.

9° *La réparation.* Ce dogme est explicite; il est consigné au commencement de la loi écrite, immédiatement après le récit de la chute de l'homme et de sa punition, mais d'une manière vague et métaphorique. D'après les paroles de la Genèse, le premier homme pouvait seulement conclure que de la race de la femme naîtrait un sauveur qui écraserait la tête du serpent infernal; mais il ignorait quels seraient la nature de ce réparateur, et le mode de rédemption: sa présomption ne pouvait aller jusqu'à s'imaginer que ce libérateur, issu de sa race, serait Dieu en même temps, et qu'il expierait la faute de son ancêtre par sa propre mort. Nous posons en principe que cette simple prédiction émanée de Dieu même suffisait pour le disposer à recueillir les fruits de la rédemption future. Cependant nous sommes très-portés à croire que le Tout-Puissant daigna entrer avec sa créature repentante dans des détails plus circonstanciés; et nous fondons cette assertion sur les croyances de plusieurs peuples qui nous paraissent un écho, infidèle il est vrai, de la tradition primitive. Ainsi, dans la mythologie hindoue, c'est *un dieu*, Vichnou, *seconde personne de la triade*, qui *s'incarne, se fait homme*, *pour le salut de la terre*, ou *pour la délivrance des hommes;* dans sa jeunesse, *il écrase la tête du serpent* Kalya. Les Bouddhistes enseignent unanimement que Chakya-Mouni, *le libérateur du monde, est né d'une vierge.* Chez les Perses, c'est Ormuzd, *le premier après le dieu suprême*, qui est *le médiateur des hommes;* c'est *une vierge qui doit enfanter un saint.* Chez les Chinois, c'est dans l'Occident que doit naître *le saint* par excellence, *l'égal du Thien*, ou de Dieu, *le médiateur du ciel et des hommes*, qui tirera sa naissance d'*une vierge*, qui seul pourra *offrir un holocauste digne de la majesté du Chang-ti.* Chez les Scandinaves, c'est Balder, *fils d'Odin, le dieu suprême*, qui meurt *par la malice de Loke, l'esprit du mal*, frappé *par un bois*, et qui doit ressusciter un jour. Beaucoup de peuples attendaient en qualité de libérateur un dieu ou un homme extraordinaire, et plusieurs l'attendent encore. Les Brahmanistes annoncent l'avénement de Kalki, et les Bouddhistes celui de Maidari.

La rédemption étant l'œuvre capitale de la Providence, et l'événement qui devait provoquer sur la terre une ère nouvelle, elle a été le but principal de toutes les révélations successives postérieures à la révélation faite à Adam. On peut même poser en principe que sans cet important objet nous n'aurions pas eu la parole de Dieu écrite. C'est pour cela que Dieu a fait élection d'un peuple particulier, conservateur de ce dogme de préférence à tous les autres, sur lesquels on insista dès lors avec moins de force. Aussi tandis que, dans les autres nations, le dogme de la rédemption devenait plus vague de siècle en siècle, chez les Juifs il se précisait toujours davantage. C'est sur ce point surtout que la parole écrite, vint au secours de la tradition affaiblie. Car c'est par la révélation judaïque que l'univers fut préparé à ce grand événement. Les guerres des Juifs, les conquêtes de Salomon, les alliances des rois de Juda, la dispersion des dix tribus, la captivité de Babylone, l'assujettissement de la nation aux Perses d'abord, puis aux Grecs, aux Syriens, aux Egyptiens, enfin aux Romains, la traduction des Ecritures, la diffusion des langues grecque et latine, tout en un mot concourut à renouveler, à propager et à conserver cette importante tradition de l'Orient à l'Occident, tellement qu'à l'époque où ce grand mystère s'accomplit, c'était un bruit universellement répandu dans tout l'empire romain, que *la nature allait enfanter un roi libérateur*, et que *de l'Orient allait sortir le salut des nations.*

10° *Les fins de l'homme.* Nous n'avons pas besoin de prouver que tous les peuples crurent et croient encore au paradis et à l'enfer. Ce dogme final ne fut jamais oublié. Mais on ne sait pas assez que la doctrine du purgatoire, rejetée par les protestants, n'est pas un dogme d'origine catholique, et qu'elle était presque généralement professée dans l'ancien monde. Elle fut conservée à peu près pure par les Persans et par plusieurs autres peuples; mais elle finit par se corrompre chez tous les autres. Que sont en effet les transmigrations successives des Egyptiens, des Brahmanistes, des Bouddhistes, des Pythagoriciens, des Druides, etc.; sinon une expiation posthume et temporaire? un véritable purgatoire pour les âmes pécheresses. Et ces âmes qui, suivant la doctrine des Grecs et des Romains, erraient plaintives autour des tombeaux, ou qui imploraient en vain pendant des années ou des siècles la faculté d'être admises dans les Champs Elysées; et ces expiations, et ces lustrations, et ces sacrifices pour les défunts, et ces offrandes qu'on déposait sur les tombeaux, et ces fêtes des âmes, solennisées avec un grand appareil, dans les contrées les plus reculées de l'Asie, toutes ces choses ne témoignent-elles pas que toutes les nations croyaient que les âmes pouvaient souffrir temporairement dans l'autre vie, et que leurs peines pouvaient être abrégées par les expiations des vivants?

Nous bornons notre exposé des traditions primitives à ces dix points principaux; nous passons sous silence le culte, la prière, les vœux qui rentrent dans le huitième article; plusieurs préceptes, prohibitions et lois morales qui rentrent dans le sixième; nous ne disons rien de plusieurs dogmes catholiques, qui très-probablement furent révélés à l'homme dès le commencement du monde, tels que l'invocation des saints, la protection des anges, la fin du monde, la résurrection, etc., que nous trouvons également chez un grand nombre de peuples, peut-être le sacerdoce, la consécration des objets ou des instruments du culte, etc. etc. Mais que nos lecteurs ne l'oublient pas, toutes ces vérités avaient éprouvé partout de profondes

altérations, et toutes les nations avaient un besoin immense non-seulement d'un réparateur, mais d'un docteur et d'un législateur, qui eût l'autorité nécessaire pour rétablir, compléter et sanctionner la révélation primitive; c'est ce qui a été opéré par Jésus le Messie, Fils unique de Dieu, et notre Seigneur.

A côté de ces traditions fondées sur la révélation primitive, auxquelles l'Ecriture sainte est venue en aide dans la suite des siècles, pour les rectifier, les confirmer et les empêcher de tomber dans l'oubli, s'élève une autre tradition, qui, pour être d'origine humaine, n'en est pas moins intéressante et d'une importance majeure pour la religion; c'est la tradition historique des grands événements arrivés dans la société primitive. Celle-ci vient puissamment en aide à l'Ecriture sainte qu'elle justifie et dont elle constate la véracité et l'authenticité. Tels sont l'unité d'origine de l'espèce humaine, c'est-à-dire le premier homme et la première femme, que l'on retrouve dans presque toutes les cosmogonies; certaines circonstances de leur chute, l'intervention du serpent, le meurtre d'Abel par Caïn, le nombre des patriarches antédiluviens, le déluge vraiment universel, dont le souvenir ne s'est effacé nulle part, la dessiccation de la terre, l'émission du corbeau et de la colombe, le nombre des enfants de Noé, le second Adam, l'édification de la tour de Babel, la confusion des langues, la dispersion des peuples, etc. etc. Il serait trop long de détailler ici toutes ces curieuses traditions; au reste on les trouvera presque toutes dans les différents articles de ce *Dictionnaire*.

Une partie de ce que nous avons dit relativement à la tradition primitive est applicable à la tradition chrétienne. En effet il est évident que le Nouveau Testament dans sa totalité ne contient pas *toute la parole* de Jésus-Christ. Il a prêché pendant trois ans et demi; il passait souvent des journées, des semaines entières à enseigner, et les quatre Evangiles pourraient, avec un peu de bonne volonté, être lus facilement en quatre jours. Il en est de même des écrits des apôtres, qui consistent pour la plupart en lettres écrites occasionnellement, ou en réponse à quelques questions posées. La plupart d'entre eux n'ont pas écrit, ou bien leurs écrits ne sont pas parvenus jusqu'à nous; et pourtant ils ont parlé, ils ont prêché, ils ont enseigné les uns pendant six ou dix ans, d'autres pendant vingt-cinq ou trente. un d'entre eux pendant plus de soixante ans. Toutes leurs paroles n'ont donc pas été consignées par écrit. Dirons-nous qu'elles ont été complétement perdues; ou qu'ils se sont strictement renfermés dans le petit cercle de vérités contenues dans le Nouveau Testament; ou que les enseignements qu'ils ont pu donner et qu'ils n'ont pas consignés eux-mêmes par écrit n'étaient que pour leurs contemporains, et qu'ils n'étaient pas dignes de passer à la postérité? Ce serait presque un blasphème. Saint Paul ne dit-il pas aux Thessaloniciens : *Gardez les traditions que vous avez apprises soit par nos paroles, soit par notre lettre?* Non, les paroles des apôtres, pas plus que celles du Sauveur, n'ont été perdues; elles ont été recueillies par des auditeurs attentifs, conservées religieusement dans leur mémoire, communiquées et transmises à leurs contemporains et à leurs descendants. C'est ce qui a formé le fond de la tradition chrétienne. Assurément, si les apôtres eussent rédigé un corps complet de doctrines, ce serait une témérité de chercher ailleurs la justification du dogme et de la croyance. Mais plusieurs articles de la croyance chrétienne étant simplement indiqués et touchés en passant dans l'Evangile et dans les écrits des apôtres, ont dû être puissamment appuyés et confirmés par le témoignage unanime des premiers fidèles et des successeurs des apôtres. Il y a plus, c'est que l'Ecriture sainte, sans la tradition recueillie par l'Eglise, ne serait guère qu'une lettre morte dans un grand nombre de passages. C'est la tradition qui nous apprend si on doit prendre tel oracle ou précepte dans un sens littéral ou spirituel; c'est la tradition qui nous enseigne comment l'ont entendu les premiers fidèles; c'est par la tradition que nous distinguons ce qui devait être temporaire ou transitoire, de ce qui fut établi à perpétuité. C'est la tradition, non moins que l'Ecriture sainte, qui a provoqué les décrets des conciles, les décisions des docteurs, les coutumes de l'Eglise, les rites liturgiques, l'établissement des fêtes et des cérémonies, etc. Les protestants, qui se vantent de faire bon marché de la tradition, et qui ont prétendu ne conserver que les dogmes consignés explicitement dans la Bible, ne s'aperçoivent pas que les dogmes qu'ils ont continué de professer tirent leur force principale de la tradition plutôt que de l'Ecriture. Car, si l'on examine attentivement les textes, le mystère de la Trinité et la divinité de Jésus-Christ ne sont pas plus explicites dans le Nouveau Testament que les dogmes de la présence réelle, du purgatoire, de la nécessité des bonnes œuvres, de l'autorité de l'Eglise, de la confession des péchés, etc. etc. D'où nous concluons que l'Ecriture sainte et la tradition ne doivent pas marcher l'une sans l'autre, que l'une et l'autre sont la parole de Dieu, que l'une et l'autre sont la base de notre foi, et le fondement de notre croyance. Enfin c'est parce que ces traditions précieuses ont été recueillies successivement par l'Eglise, que saint Augustin ne craint pas de dire : *Pour moi, je ne croirais pas à l'Evangile, si je n'y étais porté par l'autorité de l'Eglise.*

II. Les Musulmans mettent la tradition au nombre des trois moyens qui servent à parvenir à la science. Les deux autres sont les sens sains et parfaits, et les lumières de la raison. La tradition, disent-ils, est humaine ou prophétique. La première, fondée sur le rapport commun et unanime de toutes les nations de la terre, a pour objet des événements publics et remarquables; tels sont, par exemple, l'existence passée ou présente

de tels princes, de tels souverains, de telles villes, de tels royaumes, etc. La seconde comprend les vérités révélées par les prophètes et les envoyés célestes, dont la mission divine est constatée par des œuvres miraculeuses; à l'aide des arguments démonstratifs, qu'elles peuvent fournir, lorsqu'elles sont authentiquement établies, elles deviennent l'une et l'autre le fondement d'une véritable science, ou naturelle comme la première, ou purement théologique et céleste comme la seconde. Mais on donne particulièrement le nom de tradition, *Hadis* ou *Sunnet*, aux paroles, maximes, sentences, solutions, actions mêmes de Mahomet, qui ne sont point consignées dans le Coran, mais qui ont été recueillies par ses auditeurs, ou transmises oralement jusqu'à ce qu'enfin elles eussent été fixées au moyen de l'Écriture. On voit que les mahométans ont agi précisément comme les chrétiens. De là les sectes musulmanes qui admettent la tradition *Sunnet*, sont réputées orthodoxes, et sont appelées traditionnalistes, *Sunnis;* tandis que celles qui ont rejeté la tradition passent pour hérétiques et sont appelées dissidentes, *Schiis*. *Voy.* HADIS.

TRADITIONNALISTES. 1° On appelle ainsi les chrétiens qui admettent et reçoivent la tradition, par opposition à ceux qui la rejettent, comme les protestants. On donne aussi le même nom à ceux qui regardent la révélation comme le fondement de toutes les connaissances humaines, par opposition à ceux qui prétendent que l'esprit humain est parvenu, ou a pu parvenir, par ses propres forces, à l'idée de Dieu, de sa nature, de ses perfections, de ses attributs, à la notion du bien et du mal moral, etc., etc.

2° Les sectes musulmanes se divisent également en traditionnalistes ou orthodoxes, *Sunnis*, et en hétérodoxes ou dissidentes, *Schiites*, qui rejettent la tradition.

TRAIT, versets d'un psaume, qu'on chante à la messe avant l'Evangile, dans la liturgie catholique romaine. Le *Trait* vient après le Graduel dans les jours de pénitence et de deuil, c'est-à-dire pendant le carême et à l'office des morts; il tient la place de l'*Alleluia*, dont le chant est interdit dans ces occasions. Il tire son nom de ce qu'on le chante tout d'un *trait*, à un ou deux chœurs, sans le couper par un *solo* ou par l'*Alleluia*, comme dans les autres offices.

TRANQUILLITÉ, divinité romaine, différente de la Paix et de la Concorde. On dit qu'elle avait un temple à Rome, hors de la porte Collatine. Une médaille d'Adrien la représente appuyée sur une colonne, et portant un sceptre de la main droite. Sur une autre d'Antonin, elle s'appuie sur un gouvernail, et tient deux épis de la main gauche pour désigner l'abondance des grains transportés par mer en temps de paix. Un autel de la campagne de Rome, trouvé sur le bord de la mer, à Netluno, porte cette inscription: *Ara Tranquillitatis*.

TRANSFIGURATION, fête instituée dans l'Eglise catholique, en mémoire du miracle que Jésus-Christ opéra en présence de trois de ses apôtres lorsqu'il leur apparut un jour, sur le mont Thabor, tout resplendissant de gloire et de majesté, et conversant avec Moïse et Elie. Les Orientaux la solennisaient depuis longtemps, tandis que les Latins n'en faisaient que mémoire le second dimanche de carême; mais, en 1457, le pape Calixte III, en fit une solennité particulière qu'il fixa au 6 du mois d'août, à l'imitation des Grecs, et suivant un usage déjà établi à Rome depuis longtemps. Il ordonna qu'elle fût célébrée solennellement dans tout le monde catholique: cependant elle n'est plus d'obligation nulle part en Occident; tandis qu'elle est toujours au nombre des grandes solennités chez les Orientaux.

TRANSLATION, 1° cérémonie catholique qui consiste à transporter solennellement des reliques d'un lieu à un autre, ce qui se fait communément avec beaucoup d'appareil. Mais il n'y a point pour cela de rite bien déterminé, ou plutôt ces rites varient suivant les différents diocèses. Généralement cependant la châsse qui renferme les reliques est déposée, dès la veille, dans un lieu convenablement orné, et on fait brûler des cierges devant elle. Le lendemain, l'évêque ou le prêtre qui doit présider à la cérémonie se rend avec le clergé au lieu où sont les reliques, il les encense, et les chantres entonnent un répons en l'honneur du saint, puis des prêtres ou des clercs chargent les reliques sur leurs épaules, et on se rend processionnellement, en chantant les litanies des saints, à l'église qui leur est destinée; en y entrant le célébrant entonne le *Te Deum*, puis on prononce un discours et on célèbre le saint sacrifice. Assez communément on fait annuellement et à perpétuité la mémoire de cette translation, dans la paroisse où elle a eu lieu, et quelquefois dans tout le diocèse; il y a même des translations qui sont célébrées dans toute l'Eglise. Autrefois, ces translations étaient très-pompeuses, et on a vu des reliques transportées d'une contrée à une autre fort éloignée, au milieu d'un grand concours de peuple, tout le long de la route qu'on parcourait. Mais maintenant les reliques qui sont envoyées de loin, sont expédiées le plus souvent sans cortége, et les translations solennelles n'ont lieu qu'entre localités assez rapprochées. La dernière de ce genre qui se fit à Paris est la translation des reliques de saint Vincent de Paul, faite en 1829, de la chapelle des sœurs de la charité de la rue du Bac, à la nouvelle maison des Lazaristes.

2° On appelle encore *Translation* l'acte par lequel un évêque est transféré d'un siége à un autre. Il y a aussi des translations de bénéficiers et de religieux, lorsque ceux-ci sont autorisés à passer à un autre bénéfice ou dans un autre monastère. Le siége des évêchés est lui-même transféré quelquefois dans une autre localité.

3° Enfin on donne encore le nom de *Translation* à l'acte par lequel une fête qui n'a pu être solennisée le jour de son inci-

dence est transférée ou remise à un autre jour. C'est ainsi que la fête de l'Annonciation arrivant dans la semaine sainte est transférée après l'octave de Pâques.

TRANSSUBSTANTIATION. Les théologiens se servent de ce terme pour exprimer le dogme catholique sur l'Eucharistie, c'est-à-dire, qu'en vertu de la consécration sacramentelle, la substance du pain et du vin est changée, au sacrifice de la messe, en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Cette expression n'est pas particulière aux Latins, les Grecs l'emploient sous la forme de μετουσίωσις, qui a absolument la même signification. Voici les propres termes d'une confession de foi de l'Eglise grecque : *Le prêtre n'a pas plutôt récité la prière, qu'on appelle l'invocation du Saint-Esprit, que la Transsubstantiation se fait, et que le pain se change au véritable corps de Jésus-Christ, et le vin en son véritable sang, ne restant plus que les seules espèces ou apparences.*

TRAPPISTES, religieux réformés de l'ordre de Saint-Benoît, qui tirent leur nom du monastère de la Trappe, dans le département de l'Orne, où la réforme fut introduite par l'abbé de Rancé, qui, après avoir été un ecclésiastique mondain, étonna la France et l'Europe par les rigueurs de sa pénitence, et mourut en odeur de sainteté, le 6 juin de l'an 1700. De là, la réforme se propagea dans plusieurs provinces de France, en Angleterre, en Irlande, et, depuis peu, les Trappistes ont pénétré dans l'Algérie, où leur établissement prospère. Leur maison mère subsiste encore, malgré les persécutions qu'ils eurent à subir pendant la révolution; car ces religieux, les plus austères de tous ceux de l'Occident, se hâtèrent de reprendre leur vie mortifiée et ascétique, dès que le calme eut été rendu à l'Eglise de leur patrie, et, depuis cette époque, tolérés et même protégés par les différents gouvernements, ils ont continué à édifier l'Eglise par leur piété, leurs austérités et leurs vertus, car ils n'ont rien perdu de l'esprit de leur bienheureux fondateur.

Les religieux sont partagés en pères et en frères convers. L'habit des premiers consiste en une robe de gros drap blanc, serrée au corps par une ceinture de cuir; sur cette robe, ils portent au travail un scapulaire noir, qu'ils remplacent pour les autres exercices d'une ample tunique à manches larges et pendantes, de même étoffe et de même couleur que la robe. Comme le scapulaire, cette tunique est surmontée d'un capuchon pour couvrir la tête; c'est proprement l'habit monacal, auquel on donne aussi le nom de *coule*. Les frères convers sont revêtus, par-dessus la robe, d'une sorte de grand manteau appelé chappe, de grosse étoffe brune, ainsi que tout le reste de l'habillement. Les uns et les autres portent sur la peau une chemise en serge grossière.

La journée du Trappiste ne commence jamais plus tard qu'à une heure et demie du matin, souvent à une heure, quelquefois à minuit, suivant la longueur de l'office nocturne, qui est plus long en proportion de la grandeur des solennités. Les matines finissent à quatre heures; la matinée est partagée entre la lecture et différents exercices religieux, qui se succèdent jusqu'à la grand' messe, qui se dit à sept heures et demie. A neuf heures, le travail jusqu'à deux heures; il n'est interrompu qu'à onze heures et demie pour chanter sexte. A deux heures, on chante les nones, et ce n'est qu'après avoir rempli ce devoir, que le Trappiste prend son unique repas, non sans avoir récité au réfectoire des prières en deux chœurs, que leur longueur peut faire considérer comme un office. Des légumes cuits à l'eau et au sel, huit onces de pain bis, du cidre, de la bière ou de l'eau pure, composent ce frugal dîner, qui, en carême, est reculé jusqu'à quatre heures un quart. Tel est le régime de l'hiver. Mais l'été est pour le Trappiste un temps de sensualité; le dîner est alors avancé vers midi ; les mets ne sont ni plus succulents, ni plus abondants, mais le soir il y a collation, consistant en quatre onces de pain, avec du fromage, ou des pommes de terre, ou une salade de betteraves, etc. Après le dîner, la lecture; à quatre heures, les vêpres, suivies de la méditation, de la lecture ou du repos. A six heures, complies, et exercices de prières jusqu'au coucher qui a lieu à sept heures en hiver, et à huit heures en été, avec augmentation de travail de près de deux heures. Ce travail est un travail manuel, il consiste dans la culture de la terre, la cuisine, la boulangerie, la forge, la confection des vêtements, la laiterie, l'impression des livres en caractères à jour, la reliure, etc.; le tout au milieu d'un silence qui n'est jamais interrompu. Un seul mot prononcé par manière de conversation serait un crime, et ce crime est inouï à la Trappe. S'il est indispensable d'appeler quelqu'un, de le prévenir ou de lui communiquer quoi que ce soit, cela doit se faire par signes. Lorsqu'un novice est sur le point de faire profession, il écrit à sa famille un dernier adieu. Sa profession faite, le monde n'existe plus pour lui ; il ne reçoit plus de nouvelles de ses parents. Si l'abbé vient à apprendre la mort d'un parent de l'un de ses religieux, il le recommande aux prières de la communauté, mais sans le désigner, disant en général que le père ou la mère d'un des frères est mort. Il n'y a qu'une seule occasion où il soit permis de parler, c'est au chapitre, après prime, pour faire sa *coulpe*, c'est-à-dire pour s'accuser humblement, à haute voix, et devant la communauté, de toutes les fautes extérieures que l'on a commises, afin d'en recevoir la pénitence. Les religieux couchent avec leurs vêtements; ils ont pour lit deux planches, une paillasse piquée, un oreiller pareil et une couverture de laine.

Tous les frères assistent à l'agonie et au trépas d'un Trappiste mourant : il expire sur la paille et la cendre, revêtu de son habit religieux, au milieu du sanctuaire, et encouragé par les prières de ses compagnons de pénitence; il est inhumé sans bière, avec son

vêtement monastique; et, après de longues prières pour le repos de son âme, tous les frères, avant de le quitter, se prosternent trois fois le front contre terre, même malgré la neige et la glace, et poussent tous ensemble, d'une voix forte, ce cri de grâce et de salut : *Domine, miserere super peccatore.*

Les Trappistes sont généralement aimés et estimés ; ils font beaucoup de bien dans les pays où ils sont établis ; leurs maisons sont ouvertes aux ecclésiastiques et aux laïcs qui veulent, soit y faire des retraites, soit simplement les visiter par curiosité; tout le monde y est reçu avec charité et affection. Mais les femmes n'y sont jamais admises. On a dit, écrit, et répété que les Trappistes, en se rencontrant, se disaient l'un à l'autre : *Frère, il faut mourir;* c'est une erreur; jamais ils ne se parlent entre eux. Un autre préjugé populaire est que chacun d'eux travaille à sa propre fosse ; la vérité est qu'une fosse creusée d'avance attend le premier religieux que Dieu voudra appeler.

TRAPPISTINES, religieuses bénédictines dont la règle a été calquée sur celle des Trappistes. Cependant elle est un peu mitigée sur quelques points; ainsi ces religieuses ont chaque jour une heure pendant laquelle il leur est permis de parler.

TRAYASTRINCHA, ou *ciel des trente-trois*, paradis que les Bouddhistes supposent placé au sommet du mont Mérou; il est ainsi appelé parce qu'il est la demeure de trente-trois esprits ou Tenghéris.

TRÉBIENS, dieux que les Romains avaient transportés à Rome, après la conquête de la ville de Trébie.

TREMBLEURS. Ce nom, que l'on a donné d'abord à la société des *Amis*, fondée par George Fox, convient plutôt à la secte des *Shakers*. *Voy. Quakers* et *Shakers ;* ces deux mots anglais signifient *trembleurs*. Ils furent ainsi appelés parce qu'ils sont saisis d'un tremblement qu'ils croient involontaire, lorsqu'ils sont inspirés par l'esprit ; les seconds ont organisé des danses ridicules comme partie intégrante du culte. Ils sont répandus en Angleterre et dans les Etats-Unis.

TRÉPIED SACRÉ, siége à trois pieds en usage chez les païens dans plusieurs cérémonies religieuses. Les trépieds étaient, pour l'ordinaire, faits à l'imitation de celui du temple de Delphes, sur lequel la Pythie s'asseyait pour rendre ses oracles. Ce dernier était placé sur l'ouverture d'une caverne d'où sortait une exhalaison prétendue divine qui inspirait la prêtresse, et lui révélait l'avenir. Hérodote dit que les Grecs, vainqueurs des Perses à la bataille de Platée, prélevèrent un dixième sur les dépouilles, pour en faire un trépied d'or qu'ils consacrèrent à Apollon. Ce trépied fut posé sur un serpent de bronze à trois têtes dont les différents contours formaient une espèce de colonne qui s'élargissait à mesure qu'elle descendait vers la terre. C'est sans doute le même que celui dont on voit encore aujourd'hui un fragment dans l'At-Meïdan, à Constantinople, entre l'obélisque de Théodose et le pilier de Constantin Porphyrogénète. C'est une colonne de bronze, haute de quatre mètres, représentant trois serpents entrelacés, dont les plis diminuent de grosseur en approchant du sommet, et dont les têtes, aujourd'hui détruites, formaient le couronnement ou le chapiteau. Les trois têtes étaient séparées et baissées de manière à offrir un triple support ; leurs bouches étaient béantes et dressaient leurs dards. Cette colonne est creuse.

Les trépieds sacrés étaient de différentes formes : les uns avaient les pieds solides ; les autres étaient soutenus par des verges de fer. Il y en avait qui étaient des espèces de siéges, ou de tables, ou bien en forme de cuvettes ; il y en avait aussi qui servaient d'autels, et sur lesquels on immolait des victimes. L'airain, qui résonnait dans le temple de Dodone, était, selon quelques-uns, une suite de trépieds superposés, en sorte que, si l'on en frappait un, les autres résonnaient consécutivement et formaient un son prolongé pendant fort longtemps.

TRÉSOR. On donne quelquefois ce nom à la sacristie des églises, ou au lieu dans lequel on conserve les vases sacrés, les reliquaires, les différents ornements et les offrandes des fidèles.

TRÉSORIER, titre d'office ou de dignité dans les Eglises cathédrales ou collégiales ; on le donne au chanoine chargé de la garde du trésor, c'est-à-dire de l'argenterie, des ornements, des reliques, des vases sacrés, des chartes, etc. Les trésoriers avaient succédé en cela aux diacres qui, anciennement, étaient chargés de tout le matériel des Eglises.

Le trésorier des fabriques est le marguillier chargé de percevoir les revenus des Eglises, et d'en solder les dépenses.

TRESTONIE, déesse romaine que l'on invoquait contre la lassitude dans les voyages.

TRÉTA-YOUGA, le deuxième âge des Hindous. *Voy.* Trita-Youga.

TRÊVE DE DIEU. A la vue des guerres incessantes que se livraient les petits princes et seigneurs, dans le moyen âge, l'Eglise de France tenta d'établir entre eux une paix universelle, appelée la paix de Dieu ; mais ses efforts échouèrent contre la barbarie de l'époque. Alors, pour diminuer le mal, et rappeler peu à peu les seigneurs à des sentiments plus chrétiens, plusieurs conciles décidèrent que, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, jours choisis en mémoire de la passion et de la résurrection du Sauveur, personne ne prendrait rien par force, ne tirerait vengeance d'aucune injure, n'exigerait point de gage d'une caution, etc. C'est ce que l'on appela la *Trêve de Dieu*. On l'étendit à l'avent et au carême tout entiers, ainsi qu'à la fête patronale dans chaque localité. Ceux qui la violaient devaient payer la composition des lois, comme ayant mérité la mort, ou bien ils étaient bannis et excommuniés. Dieu lui-même parut sanctionner cette institution, car on prétendit qu'une maladie nouvelle, appelée le feu sacré, s'é-

tait attachée aux réfractaires. Ces suspensions d'armes et ces prescriptions furent assez généralement exécutées, et peu à peu les mœurs s'adoucirent, les querelles de voisinage devinrent moins sanglantes; l'humanité respira. C'est peut-être la plus brillante victoire de l'autorité religieuse sur la barbarie féodale.

TRICÉPHALE ou Triceps, c'est-à-dire *qui a trois têtes;* surnom de Mercure, tiré de son triple pouvoir et de ses emplois divers dans le ciel, sur la terre et aux enfers. C'était aussi le surnom d'une déesse qui présidait à la naissance, à la vie et à la mort. Quand elle remplissait sa première fonction, on l'appelait Lucine; comme déesse de la santé, on la nommait Diane, et Hécate, comme présidant à la mort.

TRICLARIE, ou la déesse *au triple héritage* (du dorien κλᾶρος); Diane était ainsi nommée d'un temple qu'elle avait dans un canton possédé par trois villes, Aroé, Antée, Messatis. Les habitants de ces villes s'assemblaient tous les ans au temple de la déesse, et la nuit qui précédait la fête se passait dans des exercices religieux. La prêtresse était toujours une vierge, obligée de rester telle jusqu'à son mariage; alors le sacerdoce était confié à une autre. Cette fête avait pour objet d'apaiser la déesse dont le temple avait été profané par les amours de Ménalippe et de Comœto. On lui sacrifia d'abord un jeune garçon et une jeune fille; mais, dans la suite, cette barbare coutume fut abolie par Eurypyle.

TRICTIRIES ou Trictyes, fêtes grecques consacrées à Mars, surnommé Enyalius, dans lesquelles on lui immolait trois victimes, comme dans les *Suovetaurilia* des Romains.

TRIDANDIS, religieux hindous de la secte des Vaichnavas, ainsi appelés de ce qu'ils portent ordinairement *trois baguettes,* appelées *danda.* Ils ne doivent point toucher au feu, ni à aucune espèce de métal, et ne peuvent manger que des mets qui leur sont donnés en aumône par les familles brahmanes de la secte des Vaichnavas. Ils ont moins de disposition à une vie errante que les autres mendiants. Ils suivent la doctrine et les rites établis par Ramanoudja.

TRIDENT, sceptre à trois pointes, ou fourche à trois dents, qui est un des attributs de Neptune, et marque son triple pouvoir sur la mer, de la conserver, de la soulever et de l'apaiser. C'était une espèce de sceptre dont les rois se servaient autrefois, ou bien un instrument de marine, un harpon, dont on faisait souvent usage pour piquer les gros poissons qu'on rencontrait en mer. Ce furent les Cyclopes qui en firent présent à Neptune dans la guerre contre les Titans. On dit que Mercure lui déroba un jour son trident, c'est-à-dire qu'il devint habile dans la navigation. Neptune s'en servait aussi pour frapper la terre et l'entr'ouvrir; c'est ainsi qu'il en fit sortir un cheval, lors de sa dispute avec Minerve pour donner un nom à Athènes.

TRIÉTÉRIQUES, fêtes que les Béotiens et les Thraces célébraient, *tous les trois ans,* en l'honneur de Bacchus, et en mémoire de l'expédition des Indes qui avait duré trois ans. Cette solennité était exécutée par des matrones divisées en bandes et par des vierges armées de thyrses : les unes et les autres, saisies d'enthousiasme ou d'une fureur bachique, chantaient l'arrivée de Bacchus, qu'elles supposaient présent au milieu d'elles, durant la fête, et même vivant et conversant avec les hommes. Ces fêtes étaient signalées par toutes sortes d'excès et de débauches.

TRIGLA, déesse des Slaves, appelée aussi *Marzéna* et *Sénovia;* elle correspondait à la Diane des Latins. Les Vandales et les habitants de la Lusace nourrissaient en son honneur un cheval noir, dont un prêtre était chargé de prendre soin pour en tirer des présages dans les combats. *Trigla* ou *Triglova* était ainsi nommée parce qu'elle était représentée avec trois têtes. Il est probable que Trigla était un dieu, et le même que *Triglof.*

TRIGLOF ou Triglow, dieu adoré à Stettin dans la Poméranie; il avait trois têtes, pour montrer qu'il gouvernait à la fois le ciel, la terre et les enfers; sa face était couverte d'une plaque d'or, pour indiquer qu'il ne voulait pas voir les mauvaises actions des hommes. La statue de ce dieu était toute en or. Il avait, comme Swétovid, dieu d'Arkona, un cheval qui lui était spécialement consacré, et dont les prêtres avaient seuls le droit de prendre soin. Son culte subsista jusque vers l'an 1124, époque où les Poméraniens furent convertis par saint Othon, qui brûla l'idole de Triglof.

TRI-LOKA, les trois mondes (*Tria loca*) de la cosmogonie hindoue; c'est-à-dire *Swarga-loka*, ou le ciel; *Prithwi-loka*, ou la terre, et *Antarikcha-loka*, l'espace intermédiaire. Le *Tri-loka* forme, avec le *Tchatour-loka*, ou les quatre mondes, ce que l'on appelle *Sapta-loka*, ou les sept mondes.

TRILOKAVASANKARA, un des cinq Lokeswaras ou seigneurs des trois mondes, suivant la cosmogonie des Bouddhistes du Népâl.

TRIMOURTI. A la tête du panthéon hindou se trouvent trois divinités suprêmes qui sont la personnification des *trois puissances* divines; c'est-à-dire de la *création*, de la *conservation* et de la *destruction;* la première est représentée par Brahmâ, la seconde par Vichnou, et la troisième par Siva. Ces trois dieux, distincts en leurs personnes, sont toutefois considérés souvent, sinon comme une divinité unique, du moins comme formant un tout nécessaire et inséparable. C'est pourquoi on les représente tantôt séparément, avec leurs attributs particuliers, tantôt réunis en un seul corps avec trois têtes. C'est sous cette dernière forme qu'on leur donne le nom de *trimourti*, c'est-à-dire *le triple corps* ou *la triple forme* de Parabrahma, l'être souverain et incompréhensible. On les désigne alors sous le nom monosyllabique de *Aum* ou *Om*, composé de

trois caractères; *A* représente Brahmâ, *U* Vichnou et *M* Siva.

La Trimourti est émanée directement de l'essence suprême qui l'a produite par son union avec Mayâ ou l'illusion, et qui s'est déchargée sur elle du soin de créer, de coordonner et de gouverner l'univers. D'autres disent que la trimourti fut produite par *Adi-Sakti*, l'énergie primordiale émanée du Tout-Puissant, qui enfanta ces trois dieux réunis en un seul corps; et qu'elle s'unit à chacun d'eux, se divisant elle-même, pour ainsi dire, afin de coopérer à leur mission individuelle. D'autres veulent que ces trois dieux procèdent les uns des autres, mais sans s'accorder sur leur ordre de priorité. Il paraît plus rationnel d'accorder l'antériorité à Brahmâ en sa qualité de créateur, et comme ayant tiré son nom de *Brahm*, la divinité suprême, et ce principe est admis par plusieurs théogonies antiques. Mais Brahmâ ne comptant plus isolément de sectateurs dans l'Inde, tandis que ceux de Vichnou et de Siva sont en grand nombre, les Vaichnavas et les Saivas revendiquent pour leur dieu respectif l'honneur d'être le principe des deux autres. Les Vaichnavas veulent qu'une fleur de lotus soit sortie du nombril de Vichnou, et que ce fut de cette fleur que naquit Brahmâ. Les Saivas, au contraire, soutiennent qu'Adi-Sakti produisit une semence d'où sortit Siva, qui fut père de Vichnou. Quoi qu'il en soit, la Trimourti est généralement adorée par tous les brahmanistes, car quoique beaucoup d'Hindous soient attachés spécialement, les uns au culte de Siva, les autres à celui de Vichnou, cependant, lorsque ces deux divinités unies à Brahmâ, ne forment qu'un seul corps à trois têtes, ils rendent un culte égal à tous les trois, sans avoir égard alors aux points particuliers de doctrine qui les divisent.

Maintenant quelle est l'origine et la raison de ce mythe indien? L'abbé Dubois, M. Nève et plusieurs autres savants n'y voient que la personnification des trois puissances élémentaires, la terre, l'eau et le feu, adorés dans l'Inde dès les temps les plus reculés, et antérieurement, sans doute, à la formation du panthéon brahmanique. Brahmâ serait la personnification de la terre, mère commune de toutes les substances animées et inanimées; c'est de son sein qu'elles sortent, ou bien de ses productions qu'elles se nourrissent; c'est par elle que tout subsiste dans la nature : elle a donc été regardée comme le dieu *créateur*, et a obtenu le premier rang dans l'opinion des Hindous. Mais que ferait la terre sans le secours de l'eau? Sans les rosées et les pluies qui viennent développer les germes de sa fertilité, elle demeurerait stérile, et se trouverait bientôt dénuée d'habitants. C'est l'eau qui féconde, conserve et fait croître tout ce qui a vie, tout ce qui végète. Elle fut donc regardée comme le dieu *conservateur*. C'est Vichnou, dont un des noms les plus connus est Narayana, c'est-à-dire *porté sur les eaux*, et qui est représenté dormant sur la surface de l'Océan. Le feu, en pénétrant les deux autres éléments, leur communique une partie de sa vigueur, développe leurs propriétés, et amène tout, dans la nature, à cet état d'accroissement, de maturité et de perfection auquel rien ne saurait parvenir sans lui. Mais, cessant ensuite d'agir sur les choses créées, chacune d'elles périt; dans son état libre et visible, cet agent actif de la reproduction consume, par sa force irrésistible, les corps à la composition desquels il avait concouru; et c'est à cette faculté redoutable qu'il dut son titre de dieu *destructeur*. Ce fut Siva, personnage irascible, emporté, impétueux, brûlant, incendiant, anéantissant tous les êtres, et qui lui-même, à la fin des Kalpas, lorsque les dieux et les hommes ne seront plus, dansera seul, dans l'immensité de l'espace et du vide, sur les ruines fumantes de l'univers. Sous ce rapport, Brahmâ, Vichnou et Siva, seraient encore les prototypes de Jupiter, dieu du ciel et de la terre, Neptune, dieu de la mer, et Pluton, souverain des enfers et du feu.

Nous admettons complétement cette explication raisonnable, naturelle et fondée sur l'étude des livres et des monuments indiens, et nous sommes loin de voir, dans la triade hindoue, l'image parfaite de la Trinité chrétienne. Nous pensons cependant que ce dogme antique, révélé dans les premiers âges du monde, n'a pas été sans influence sur cette donnée brahmanique. Sans doute, les idées de paternité, de filiation et d'esprit, paraissent tout à fait étrangères à la Trimourti indienne; mais dans celle-ci, comme dans la Trinité divine, c'est la création qui est attribuée à la première personne, la conservation des êtres ou la rédemption des hommes à la seconde; c'est elle qui s'est incarnée pour le salut du genre humain; c'est la troisième personne qui est chargée de la reproduction; car il faut remarquer que Siva ne remplit le rôle de destructeur que pour réparer et reproduire. C'est lui qui, d'après les cosmogonies les plus accréditées, vivifiera les débris de l'univers après sa destruction, et lui fera recommencer un nouvel âge. Quelques livres sacrés formulent même ces paroles remarquables : *Ces trois dieux n'en font qu'un. Siva est le cœur de Vichnou, et Vichnou le cœur de Brahmâ. C'est une lampe à trois lumignons.* Expressions qui paraissent indiquer un dieu en trois personnes.

TRINITAIRES, ordre religieux fondé dans le XIIIe siècle, par saint Jean de Matha, sous l'invocation de la sainte Trinité, pour la rédemption des captifs. La règle fut d'abord fort dure. Les religieux ne devaient jamais manger ni viande, ni poisson; ils ne vivaient que de pain, d'œufs, de fromage, de lait, de fruits, d'herbes et de légumes, assaisonnés avec de l'huile. Si cependant quelqu'un leur apportait de la viande, ils en pouvaient manger les jours de grande fête. Il leur était défendu de se servir de cheval en voyage. Le pape Clément IV approuva, en 1267, les mitigations qui furent faites à leur règle, et leur permit de voyager à che-

val, de manger de la viande et du poisson, etc. L'ordre des Trinitaires, avant la révolution française, avait environ 250 maisons, partagées en treize provinces, tant en France et en Espagne qu'en Portugal et en Italie. Il y en avait eu autrefois 43 en Angleterre, 9 en Ecosse, et 52 en Irlande. Le général était élu à Cerfroid par le chapitre de tout l'ordre. Chaque maison était gouvernée par un supérieur que l'on nommait *ministre*. Ceux des provinces de Champagne, de Normandie et de Picardie, étaient perpétuels ; mais ailleurs ils étaient triennaux. La règle que suivent les Trinitaires est celle des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ils sont obligés à chanter l'office canonial dans l'intention d'honorer la sainte Trinité. La principale fin de leur institut est de recueillir les aumônes des fidèles, pour aller ensuite racheter les chrétiens captifs chez les Barbares. Chaque maison consacre tous les ans un tiers de son revenu à cette bonne œuvre. On établit une réforme parmi les Trinitaires, en 1573 et 1576. Cette réforme a été reçue par la plus grande partie des maisons, et surtout par celle de Cerfroid. Ceux qui la suivent ne portent point de linge, disent matines à minuit, et ne font gras que le dimanche. En 1594, le Père Jean-Baptiste de la Conception introduisit parmi les Trinitaires d'Espagne une réforme encore plus sévère; c'est celle que suivent les Trinitaires déchaussés. Ce fervent religieux essuya de grandes contradictions, pendant qu'il était occupé à l'exécution de sa grande entreprise. Il mourut en odeur de sainteté en 1613.

TRINITÉ, un des mystères fondamentaux de la religion chrétienne. Il consiste à croire que le Dieu unique subsiste en trois personnes distinctes, ayant la même nature, la même essence, la même éternité, la même puissance et la même volonté; ces trois personnes sont distinguées par les relations et les rapports qu'elles ont entre elles. La première n'a point de principe; elle est au contraire le principe des deux autres; c'est pourquoi on l'appelle *le Père*. La seconde procède du Père par une voie ineffable appelée génération; c'est pourquoi on lui donne le nom de *Fils*. La troisième personne procède des deux autres par une autre voie ineffable qui n'est pas la génération; on la nomme *le Saint-Esprit*.

Voici comment on peut exposer philosophiquement ce dogme : Dieu le Père ne peut pas subsister sans avoir la conscience de lui-même, autrement il ne serait qu'un être inerte et impuissant; or, en se connaissant et en se comprenant lui-même avec ses perfections infinies, il produit la parole de l'entendement divin, éternellement subsistante, vraie image de lui-même et consubstantielle avec lui. C'est cette parole intérieure, ce raisonnement de la connaissance divine qui est le Fils. Il en est de même en nous en quelque sorte, car, lorsque l'entendement humain crée, saisit et conçoit un objet, il s'en forme une image en lui-même, et cette image est appelée par les philosophes la parole de l'intelligence ou l'idée, pour la distinguer de la parole extérieure ou de l'expression par laquelle nous manifestons nos pensées et les communiquons au dehors. Mais cette parole de l'intelligence est en nous muable et fugitive, un pur mode, un accident, non une substance réelle ou quelque chose qui subsiste de soi-même, tandis que Dieu étant essentiellement immuable, ne peut être le sujet d'aucun mode ou accident; il est incapable de la moindre altération, bien différent en cela des esprits créés, qui sont sujets à toutes sortes de vicissitudes par la diversité des passions qui les font passer de la joie à la tristesse, du bien au mal, etc.; l'intelligence divine ne peut donc produire d'acte intérieur qui soit ou qui opère un simple mode, un accident; c'est pourquoi le Père, par la connaissance infinie qu'il a de lui-même, produit une parole intérieure de son intelligence qui est une vraie subsistance ou personne; et, comme cet acte est nécessaire en lui, il s'ensuit que cette subsistance ou personne est produite et engendrée de toute éternité, et que le Fils est aussi ancien que le Père. Il en est de même de la troisième personne; le Père n'a pu engendrer son Fils sans l'aimer; de même le Fils n'a pu être engendré du Père sans lui rendre un amour égal, à cause des perfections divines qui forment leurs attributs mutuels; or c'est cet amour mutuel qui est le Saint-Esprit, autre subsistance réelle, permanente et distincte qui procède des deux autres personnes.

L'homme porte en lui-même une image imparfaite de la Trinité divine, ce sont les trois puissances ou facultés de notre âme : la connaissance, le jugement et la volonté. La première est le principe des autres, qui ne peuvent subsister sans elle. Le jugement procède de la connaissance seule, et la volonté est produite par la connaissance réunie au jugement. « Si nous imposons silence à nos sens, dit Bossuet, et que nous nous renfermions pour un peu de temps au fond de notre âme, c'est-à-dire dans cette partie où la vérité se fait entendre, nous y verrons quelque image de la Trinité que nous adorons. La pensée que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du Fils de Dieu conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. C'est pourquoi ce Fils de Dieu prend le nom de Verbe, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein du Père, non comme naissent les corps, mais comme naît dans notre âme cette parole intérieure que nous y sentons quand nous contemplons la vérité. Mais la fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette pensée intellectuelle, à cette image de la vérité qui se forme en nous. Nous aimons, et cette parole intérieure, et l'esprit où elle naît; et, en l'aimant, nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et notre pensée, qui est le fruit de

l'un et de l'autre, qui les unit, qui s'unit à eux et ne fait avec eux qu'une même vie. Ainsi, autant qu'il se peut trouver de rapport entre Dieu et l'homme; ainsi, dis-je, se produit en Dieu l'amour éternel qui sort du Père qui pense et du Fils qui est sa pensée, pour faire avec lui et sa pensée une même nature également heureuse et parfaite. »

Bien que les trois personnes soient inséparables, et qu'elles n'aient qu'une même opération en tout ce qu'elles décrètent ou produisent hors d'elles-mêmes, cependant les langues humaines ont consacré des attributs ou des qualifications particulières, soit pour les distinguer, soit en raison des rapports qu'elles ont entre elles ou avec les créatures. C'est ainsi que la première, ou le Père, est appelée par excellence le Tout-Puissant et le Créateur, tant parce qu'elle est le principe de la toute-puissance divine, que parce que l'Ecriture sainte la représente comme ayant procédé nominativement, pour ainsi dire, à la création du ciel et de la terre. Le Fils est appelé la sagesse éternelle, le principe des choses créées, le Logos (c'est-à-dire le jugement, la raison, la parole), le Verbe, etc. C'est lui qui s'est incarné dans la suite des temps pour la rédemption du monde. La troisième personne est appelée l'Esprit, le souffle de Dieu, l'union, l'amour, le vivifiant ou le principe de la vie. Ainsi le Père peut être considéré comme créateur, le Fils comme conservateur ou rédempteur, le Saint-Esprit comme vivificateur ou sanctificateur.

Le dogme trinitaire a, suivant nous, fait partie de la révélation primitive, car il est conforme à la notion exacte de la divinité. En effet nous en voyons des traces chez presque tous les peuples de la terre. D'ailleurs l'esprit humain étant, par lui-même et réduit à ses propres forces, incapable de parvenir à la notion de l'unité de Dieu dans la Trinité, il faut que cette vérité ait été révélée d'abord au premier homme. Hâtons-nous cependant de convenir que nulle part on ne retrouve dans sa plénitude et son exactitude le dogmatisme catholique, soit que le Tout-Puissant n'ait pas jugé à propos de le proposer nettement à une société naissante qui pouvait en abuser, comme elle en a abusé en effet, soit qu'après avoir été exposé clairement dans l'origine, les peuples aient fini par le corrompre, comme cela est arrivé pour toutes les autres vérités.

1° Les Juifs eux-mêmes ignoraient ce mystère, car bien que plusieurs passages de l'Ancien Testament paraissent y faire allusion, cependant nulle part il n'y est exposé clairement. Un des textes les plus formels serait ce verset du psaume XXXII : *Les cieux ont été consolidés par la Parole* (ou le Verbe) *de Dieu, et toute l'armée céleste par l'Esprit de sa bouche;* mais ce passage peut aussi s'entendre dans un sens métaphorique, qui se reproduit dans une multitude de sentences corrélatives. Il entrait sans doute dans les desseins de la Providence que le dogme trinitaire ne fût pas exposé nettement dans l'Ecriture, car il était à craindre qu'il ne favorisât le penchant des Israélistes au polythéisme, comme il avait pu y contribuer dans plusieurs autres nations. Cependant lorsqu'on étudie avec attention le Talmud, les paraphrases chaldaïques, le Zohar, les anciens commentateurs de l'Ecriture sainte, on ne peut s'empêcher de conclure que le mystère de la Trinité faisait partie de l'enseignement isotérique de la Synagogue; très-fréquemment ils interprètent en ce sens certains passages, qui autrement paraissent obscurs. Jonathan, fils d'Ouziel, qui florissait un peu avant la naissance du Christ, s'exprime ainsi sur ces paroles du psaume II : *Jéhovah m'a dit : Tu es mon Fils.* « Ces deux, Père et Fils, sont trois en union avec une troisième personne, et ces trois personnes ne font qu'une substance, qu'une essence; qu'un Dieu. » Lorsque les Juifs furent chassés du royaume de Naples, un exemplaire fort ancien de ce Targoum tomba entre les mains de Pierre Galatin, qui y trouva la paraphrase suivante du trisagion d'Isaïe, ch. VI, v. 3 : « Saint le Père, saint le Fils, saint l'Esprit saint ! » Le même Galatin, à propos du tétragramme יהוה JÉHOVAH, en cite des explications ou interprétations hébraïques en douze et en quarante-deux lettres : la première se traduirait par ces paroles : *Père, Fils et Esprit de sainteté;* et la seconde par ces mots : *Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, l'Esprit de sainteté est Dieu; cependant ce ne sont pas trois dieux, mais un Dieu unique.* (*Voy.* le texte au mot JÉHOVAH.) Le *Galé-Razaya* ou Révélateur des mystères, livre composé par Juda le Saint, rédacteur de la Mischna, nous offre ce passage remarquable : « Considère que le nom *tétragrammaton* dénote, d'après son orthographe, un Dieu *procréateur.* Or il n'est pas de procréateur sans *procréé*, et il faut qu'il procède un amour du procréateur vers le procréé, de même que du procréé vers le procréateur; autrement ils seraient séparés l'un de l'autre et formeraient deux essences distinctes, tandis qu'à la vérité le procréateur et le procréé, et l'*amour*, procédant de tous deux, sont une seule essence; c'est pour cette raison que dans ce nom (*tétragrammaton*) est renfermé le nom des douze lettres qui forment les mots *Père, Fils et Saint-Esprit*, et sache que ce mystère est un des secrets du Très-Haut. Il convient de le dérober aux yeux des hommes jusqu'à la venue du Messie, notre juste. Je te l'ai révélé; mais le secret de Jéhovah est réservé pour ceux qui le craignent. » Le livre Kozri dit : « La sagesse est trois en une. L'Etre divin est unique. La distinction des numérations que nous admettons en lui ne consiste que dans une certaine distinction dans la même essence. » Nous passons sous silence les témoignages tirés du livre cabalistique Sépher-Yetsira et de plusieurs autres; on pourra, à ce sujet, consulter l'ouvrage de M. Drach, intitulé : *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue.* Nous nous contenterons de reproduire ce passage du savant écrivain : « Le dogme de la sainte Trinité

est antérieur à la promulgation de l'Evangile, et l'ancienne Synagogue, depuis les premiers patriarches du peuple de Dieu, possédait le dépôt de cette haute et importante vérité; mais, avant la prédication de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce redoutable mystère de Jéhovah n'était connu, au moins clairement, que d'un petit nombre de ceux qui le craignaient, et se livrait secrètement sous des termes plus ou moins cachés. La Trinité de personnes en un Dieu unique ne devait être enseignée publiquement, clairement, de l'aveu même des rabbins, qu'à l'époque de l'avénement du Messie, notre juste, époque où le nom Jéhovah, qui annonce cet auguste mystère, aussi bien que l'incarnation du Verbe, devait cesser d'être ineffable, conformément à cette prophétie de Zacharie : *Et Jéhovah sera reconnu roi de toute la terre. En ce jour-là Jéhovah sera un et son nom sera un.* Pensez-vous, demande le Talmud, qu'avant cette époque Jéhovah ne soit pas un? Rab-Nahman, fils d'Isaac, répond à cette demande, disant : Le temps d'avant la venue du Messie ne ressemble pas à celui d'après; pendant le premier, le nom s'écrit *Iéhova*, et se prononce *Adonaï;* mais, au temps du Messie, il s'écrira et se prononcera *Iéhova.* »

2° Nous trouvons une réminiscence de la Trinité dans les triades égyptiennes qui se développent depuis Ammon, le dieu caché, jusqu'à Horus, le dernier anneau de la chaîne divine et le plus rapproché de l'humanité. Il ne s'agit pas ici d'une Trinité une ni de trois personnages semblables. La triade thébaine se compose d'*Ammon*, le dieu sans père, le roi des dieux; vient ensuite *Mout*, la mère des dieux; et Ammon, considéré comme mari de sa propre mère, produit un fils, *Khons*, le dieu enfant, le rejeton. Toutes les triades étaient modelées sur celle-ci. L'élément féminin, qui en faisait partie intégrante, éloigne de beaucoup la triade égyptienne de la Trinité divine. Toutefois nous y devons constater les idées de paternité et de filiation.

Cependant plusieurs monuments semblent attester que les plus instruits d'entre les Egyptiens, peut-être ceux qui étaient initiés aux mystères, avaient de la Trinité une connaissance plus explicite; l'inscription grecque du grand obélisque du Cirque majeur, à Rome, portait : Μέγας Θεὸς, *le grand Dieu;* Θεογέννητος, *l'engendré de Dieu;* et Παμφεγγὴς, *le tout-brillant.* Héraclide de Pont et Porphyre rapportent un fameux oracle de Sérapis :

Πρῶτα Θεὸς, μετέπειτα Λόγος, καὶ Πνεῦμα σὺν αὐτοῖς.
. . . Σύμφυτα δὴ τρία πάντα, καὶ εἰς ἓν ἐόντα.

« D'abord Dieu, puis le Verbe, et l'Esprit avec eux. Tous trois sont de la même substance et se réunissent en un seul. »

3° La Perse conservait la foi d'une cause souveraine, éternelle, *Zérouané-Akéréné.* Du sein de ce dieu s'élança *Ormuzd*, l'auteur de tout bien, qui prononce à son tour la parole génératrice, *Hom* ou *Honover*, dans laquelle est enfermée toute sagesse. Puis apparaît *Mithra*, le médiateur, le feu, la source d'amour et de vie. Dans la suite, cette triade s'éloigna du principe primitif; Zérouané-Akéréné, ou le temps sans bornes, fut considéré comme seul immense, infini, éternel; Ormuzd fut la personnification du temps long ou borné et de la révolution du ciel fixe ou du firmament, et représenta le temps assigné par le dieu suprême à la durée du monde créé. Mithra fut désigné par les qualifications de Temps périodique et de révolution du ciel mobile, qui expriment la durée du mouvement annuel du soleil et de la lune. En conséquence, le Temps sans bornes eut seul une existence éternelle, tandis qu'à la fin du douzième millénaire, limite fixée à la durée du monde présent, Ormuzd et Mithra doivent cesser d'exister. Enfin on perdit complétement de vue la donnée primitive en faisant de Mithra une déesse.

4° Le même thème se reproduit exactement dans la théogonie assyrienne et chaldéenne, sous les vocables de *Cronos*, *Baal* ou *Bélus* et *Mylitta.*

5° Le dogme ternaire se résout, chez les Grecs, en trois dieux qui se partagent l'empire de l'univers, *Zeus* est le dieu du ciel et de la terre; *Posidon*, des eaux et des mers; *Adès*, des enfers et des régions souterraines. Il en est de même des trois Cabires *Axiéros*, *Axiokersos* et *Axiokersé*, ainsi que de plusieurs autres ternaires (1). Mais ce qui semble le plus s'en rapprocher, c'est *Hypsistos* ou le Très-Haut, engendrant *Démiourgos*, l'architecte du monde, et *Psyché*, l'âme ou l'esprit.

On fait grand bruit depuis longtemps de la Trinité des philosophes grecs, et en particulier de celle de Platon; on a même voulu y voir l'origine et le fondement de la Trinité chrétienne, qui n'aurait été que son développement; mais il suffit de lire attentivement les textes de ce philosophe et les explications des différentes écoles auxquelles il a donné naissance, pour s'assurer combien la Trinité platonicienne est éloignée du dogme évangélique. Tout au plus serait-elle un pâle reflet des traditions primitives, et c'est ainsi que l'ont considérée les saints Pères qui y font allusion. « Vous saurez, dit Platon, que dans toute l'étendue du ciel il y a *huit* puissances, toutes sœurs l'une de l'autre; je les ai aperçues et je ne m'en glorifie pas comme d'une découverte bien difficile; elle est aisée pour tout autre. De ces huit puissances, il y en a *trois*, dont une est au *soleil*, une autre à la *lune*, la troisième à l'*assemblage des astres;* les cinq autres n'ont rien de commun avec celles-ci. » Il parle ensuite du *Logos*, le plus divin de tous, ce qui implique nécessairement la pluralité. Or telle est la base sur laquelle les Platoniciens ont construit leur Trinité, longtemps après la mort de leur maître, qui probablement n'y avait pas songé, et

(1) Il y avait trois Parques, trois juges des enfers, trois Grâces, trois Euménides, trois Gorgones, trois Harpies, trois Hespérides, etc. Les Mères appelées *Matres* ou *Matræ*, les divinités appelées *Suelvæ* ou *Campestres*, sont représentées trois de compagnie.

postérieurement à la diffusion des doctrines catholiques qui leur auront donné l'idée d'opposer Trinité à Trinité, et cela à l'avantage du philosophe grec. Mais ils furent loin de s'entendre au sujet de leur dogmatisme. Car, au IIe siècle de notre ère, Alcinoüs prétendit trouver dans Platon une sorte de Trinité, dont les trois personnes sont : 1° l'Intelligence suprême, père du monde; 2° l'Intelligence du monde, auteur du monde; 3° l'Âme du monde elle-même. — Numénius d'Apamée, au commencement du IIIe siècle, distinguait trois personnes divines, savoir : 1° le Père du monde, c'est-à-dire sans doute le premier principe, l'unité, le souverain bien; 2° l'Auteur du monde, le démiurge; 3° le Monde lui-même. Mais Proclus nous dit que Numénius considérait ces trois personnes comme trois dieux. — Plotin, au milieu du IIIe siècle, donnait comme les trois personnes de la Trinité divine : 1° l'Unité absolue; 2° l'Intellect supérieur au monde; 3° l'Âme universelle du monde intelligible. — Suivant Proclus, la première hypostase est l'Unité : c'est elle qui a produit la matière première; la seconde est l'Essence intelligible, auteur et père du monde; la troisième est l'Âme en tant que divine et imparticipable. Nous voici bien loin du dogme catholique, et, de quelque manière qu'on torture les textes de Platon, on se verra dans l'impossibilité d'y trouver la Trinité telle que la conçoivent les chrétiens. Ce qui a porté à l'y chercher, c'est que Platon, après avoir établi un premier principe, parle d'un *Logos* qui aurait coordonné le monde. Mais pour reconnaître la Trinité dans Platon, il ne suffit pas de constater dans ses doctrines une certaine notion de la seconde personne, il faudrait aussi y trouver la troisième; or c'est ce qui est impossible. Les Platoniciens l'ont remplacée par l'âme du monde; mais s'il est dans Platon un point de doctrine clair, c'est la création de l'âme du monde par le Dieu suprême, qui reste toujours supérieur à cet agent secondaire et subordonné; et là où l'égalité manque il n'y a pas de Trinité. Concluons donc que, chez les philosophes grecs, le dogme trinitaire était plus vague encore que chez les autres peuples, et qu'il ne conservait qu'un pâle reflet des traditions primitives.

6° La mythologie romaine partageait, comme la mythologie grecque, l'empire universel entre trois divinités supérieures : *Jupiter* présidait au ciel et à la terre, *Neptune* à la mer et *Pluton* aux enfers.

7° Les trois principaux dieux des Atlantes étaient *Titan*, *Saturne* et l'*Océan*, tous trois enfants d'Uranus.

8° Les Gaulois avaient *Esus*, *Taranis* et *Teutatès*, qui paraissent être la même divinité suprême, envisagée sous un triple rapport ou avec des attributs différents.

9° On trouve la triade adorée dans les différentes tribus des Slaves. Chez les unes, elle se composait de *Vurschayto*, *Sneybrato* et *Gurcho;* dans d'autres, *Péruno*, *Potrimpo* et *Patelo;* ailleurs *Warpintas*, *Perkunas* et *Piktalis*, etc.

10° Les anciens Scandinaves paraissent avoir conservé une tradition plus pure; ils donnaient à leurs trois principales divinités les noms de *Har*, le sublime; *Jafnhar*, l'également sublime, et *Thridie*, le troisième. Plus tard ils les personnifièrent en Thor, Odin et Frey, qu'ils représentaient ensemble sur le même autel. Ils avaient aussi une autre triade composée d'*Odin*, *Vili* et *Vé*, tous trois fils de Bore; mais, bien qu'ils eussent été divinisés par la suite, nous préférons y voir les trois fils de Noé.

11° Les anciens Norskes adoraient *Hler* ou *Hymis*, roi de la mer; *Loge*, roi du feu, et *Kare*, roi des vents; tous trois fils de Forniotr, l'ancien ou le père des âges.

12° Les habitants de l'île de Rugen, avant d'adorer Swantevid, rendaient un culte divin aux trois dieux *Regevithe*, *Porevithe* et *Porénuce*.

13° Dans la mythologie finnoise, le dieu Wäinämöinen prononce ces paroles remarquables : « C'est moi qui ai creusé les sillons des mers, moi qui ai ouvert des retraites aux poissons, qui ai fait des baies profondes, mesuré les plaines, couvert les collines de terre, rassemblé les montagnes en une seule. Oui, c'est moi, *moi troisième*, qui ai aidé à fixer les portes de l'air, à placer les voûtes du ciel, à semer les étoiles dans l'espace. » Que signifie cette expression, *moi troisième?* demande M. Léouzon le Duc. Les païens finnois avaient-ils une idée de la Trinité? Et, sans vouloir tirer de ce texte une induction dogmatique, le même auteur observe judicieusement que, si la mythologie finnoise possède certains symboles qui semblent revendiquer pour elle une idée confuse de la Trinité, il n'y a rien là qui doive surprendre. C'est, dit-il, la condition de presque tous les peuples de la terre, d'avoir conservé, dans leurs doctrines religieuses, des débris plus ou moins altérés de la tradition primitive. La même mythologie parle souvent encore des *trois paroles divines*, des *trois paroles du Créateur*. La Trinité finnoise paraît être composée d'*Ukko*, *Wäinämöinen* et *Ilmarinnen*.

14° Les Lapons avaient aussi leur trinité composée de *Thor*, le dieu suprême, *Stoor-Junkare*, son lieutenant, appelé aussi *Stourapassé*, le saint et le grand, et enfin *Beire*, qui paraît être le feu ou le soleil. D'autres Lapons se rapprochaient davantage du dogme chrétien : ils appelaient le premier dieu *Radien-Atzhié*, la suprême puissance, le principe universel, dieu le père; ils lui attribuaient un empire absolu et illimité sur le ciel, sur la terre, sur les autres dieux, sur les hommes et enfin sur tout l'univers. Ils lui donnaient un fils, nommé *Radien-Kiedde*, le dieu fils : celui-ci était, il est vrai, soumis à son père, mais Radien-Atzhié ne créait rien par lui-même; c'était son fils qui, par la vertu et la puissance qu'il en recevait, produisait tout ce qui devait être créé. Le troisième dieu était sans doute *Beire*, peut-être

Horagallès. Cependant il serait possible que les Lapons eussent tiré ces notions assez exactes sur la première et la seconde personne, des chrétiens de la Norwége, qui avaient reçu l'Evangile avant eux, et que les dogmes de la religion révélée eussent modifié leurs anciennes et grossières traditions.

15° La *Trimourti* hindoue est, comme toutes les autres triades divines, une réminiscence altérée, ou une fausse application de la Trinité révélée ; elle se compose de trois dieux considérés comme frères plutôt que comme produits les uns par les autres. Ou mieux, ces trois divinités ne sont que l'énergie ou l'activité que le dieu suprême exerce sur l'univers pour le créer, le conserver et le détruire. Ainsi la création sort du sein de l'Eternel par son énergie créatrice personnifiée dans Brahmâ ; elle est conservée par sa vertu conservatrice personnifiée en Vichnou ; enfin elle rentre dans le sein de Dieu par la destruction et l'absorption finale représentée par Siva. Ces trois divinités sont quelquefois considérées comme ne formant qu'un seul Dieu ; c'est pourquoi on les représente sous la forme d'un corps surmonté de trois têtes, ou d'une tête à triple visage. Toutefois, dans l'opinion commune et générale, Brahmâ, Vichnou et Siva forment trois divinités parfaitement distinctes, souvent hostiles les unes aux autres, subordonnées au dieu suprême, et devant un jour finir avec le monde. Ce n'est donc pas là encore la Trinité catholique. « La fameuse Trimourti des Hindous, dit M. Nève, n'est point sortie *directement* (1) de l'idée antique et traditionnelle de la Trinité divine ; elle a reproduit la notion de la triade védique des trois grands dieux, des puissances élémentaires, le Feu, l'Air, le Soleil ; elle a représenté la triple force qui réside dans les grands éléments, la Terre, l'Eau, le Feu. Centre d'une religion panthéistique, la Trimourti a été en réalité ce qu'indique son nom, la collection des *trois formes*, et on est naturellement ramené, rien que par l'étude des termes, à la distinction des trois principes cosmiques, à la fois matière des êtres et agents divins de la vie universelle répandue en eux. Les trois dieux supérieurs, Brahmâ, Vichnou, Siva, ont eu chacun les honneurs d'une légende particulière toute remplie de traits humains, avant d'être associés dans un même culte public, dans un même symbole de foi religieuse, par la politique intéressée de l'ordre des Brahmanes. En somme, la Trimourti hindoue est, par sa nature aussi bien que par sa conception, placée à une distance incommensurable de la Trinité chrétienne ; combinaison extérieure de la science théologique, elle ne consacre point l'unité intime des trois puissances qui se prêtent concours dans leurs opérations et leurs actes personnifiant les lois de l'univers physique ; fruit médité de la pensée des philosophes, elle le cède en valeur sous le rapport du spiritualisme à la Trinité des néo-Platoniciens, la Monade, l'Intelligence, l'Ame du monde ; si d'autre part on lui oppose la triade des Bouddhistes, le Bouddha, la Loi, l'Assemblée, elle ne l'emporte sur celle-ci que comme la croyance fondamentale d'une religion positive sur la haute formule d'abstraction d'une doctrine idéaliste. On n'a pas de peine à se convaincre que l'adoration de la Trimourti n'a pas ramené la masse des populations indiennes à la croyance d'un Dieu unique, éternel, incorporel, invisible, quand même la sagesse de quelques écoles, éclairées par une dernière lueur de la tradition, serait parvenue à reconnaître une unité suprême dont les trois dieux seraient les révélations ou émanations premières. » *Voy.* TRIMOURTI.

(1) Nous l'admettons comme M. Nève ; mais nous croyons qu'elle en est sortie *indirectement*, c'est-à-dire que le dogme primitif a dû contribuer à rendre populaire le système ternaire dans l'Inde, comme parmi les autres peuples.

16° Les Bouddhistes ont une trinité de raison qui comprend en trois mots tout leur système religieux : ils l'appellent les *trois saints* ou les *trois précieux*. En voici les noms :

En sanscrit :	*Bouddha*,	*Dharma*,	*Sanga*.
En chinois :	*Fo*,	*Fa*,	*Seng*.
En tibétain :	*Seng-ghyé*,	*Tsio*,	*Ghédoun*.
En barman :	*Phra*	*Tara*,	*Singa*.

C'est-à-dire :

Dans la doctrine intérieure ou théologique :
l'Intelligent, *le Logos*, *l'Union*.
Dans la doctrine extérieure ou le culte :
Bouddha, *la Révélation*, *l'Eglise*.

Le nom collectif par lequel ces trois êtres sont ordinairement désignés est celui de précieux, en chinois *Pao*, en mongol *Erdeni*, et cette dénomination est assez vague pour se prêter à des interprétations diverses ; mais en tibétain on se sert du mot *Kon-tsiogh*, qu'on est d'accord de rendre par *Dieu*. C'est un mot composé de *kon*, rare, précieux, inestimable, et de *tsiogh*, supérieur, suprême, excellent. Evidemment cette expression a un sens beaucoup plus relevé que le *Déva* des Indiens, en tibétain *Lha*, en mongol *Tagri*, en chinois *Thien* (ciel). Tous ces mots s'appliquent à des êtres regardés comme très-secondaires, et dont la condition, supérieure seulement à celle des hommes, n'approche nullement de celle des intelligences purifiées, et moins encore de l'intelligence absolue. Le mot *dieu* paraît donc le plus convenable pour en rendre l'emphase ; or l'expression *Kon-tsiogh* est appliquée par les Tibétains à chacune des personnes de la triade sacrée, en cette sorte *Seng-ghie Kon-tsiogh*, le dieu ou le divin Bouddha ; *Tsio Kon-tsiogh*, la divine loi ; *Ghedoun Kon-tsiogh*, la divine église. Ils disent que ces trois êtres divins constituent une *unité trine*. Les Bouddhistes chinois les regardent comme *consubstantiels*, et *d'une nature en trois substances*. C'est pour exprimer leur parfaite égalité que les Chinois, dont le système d'écriture consiste en lignes tirées du haut en bas de la page, interrompent la colonne pour écrire ces noms tous trois de front, afin que l'un ne se trouve pas au-dessus des autres.

Une autre trinité bouddhique consiste dans les hautes perfections qui caractérisent les Bouddhas, savoir, la sainteté, la science et la spiritualité. Ce sont là les trois manières d'être, les trois formes de la nature divine.

17° C'est dans la Chine que nous retrouvons les traditions les moins corrompues du dogme trinitaire. Voici un passage de Lao-tseu, popularisé par Abel Rémusat, qui le traduit ainsi : « Le *Tao* (ou la raison suprême) produisit *un*, un produisit *deux*, deux produisirent *trois*, trois produisirent tout (1). Tout s'appuie sur l'obscur ; l'obscur est enveloppé par le brillant ; l'esprit en est le lien... ; j'enseigne ce qui m'a été enseigné. » Ce passage déjà fort remarquable tire une nouvelle lumière des gloses des commentateurs, recueillies par le P. Prémare, qui le traduit ainsi : « Les divines générations commencent par la première personne ; cette première, se considérant elle-même, engendre la seconde ; la première et la seconde, s'aimant mutuellement, respirent la troisième ; ces trois personnes ont tout tiré du néant » Tel est le vrai sens de ce passage difficile, dit le P. Prémare (2). Nous allons le prouver en examinant chaque phrase en particulier.

« La première (*Tao seng y*), ne signifie pas que la raison a engendré l'unité, car l'unité est son principe à elle-même. « Au commencement, dit Tchao-sang-tsee, était l'Unité sans figure, et c'est d'elle que l'Unité a pris naissance ; » ce que la glose explique par ces paroles : « L'origine de l'Unité est la suprême Unité, car l'Unité n'est pas sortie du néant. » Liu-tchi, expliquant la phrase de Lao-tseu, qui nous occupe, dit : « La suprême Raison n'a pas de semblable, c'est pour cela qu'elle est une ; Lao-tseu a donc eu raison d'écrire *Tao seng.* » De tous ces passages il nous semble ressortir évidemment que, dans cette phrase, *seng* ne peut signifier ni engendrer, ni faire, ni produire ; il reste donc à dire que l'Unité, ou plutôt la première personne, est *le principe sans principe par lequel* (paroles de Lao-tseu) *commencent les générations divines*.

« Pour expliquer la deuxième (*Y seng-eul*), les Chinois disent : « Un avec un produit deux ; » paroles qui, pour donner un bon sens, c'est-à-dire être conformes aux idées que doivent offrir les lettres de la première classe à laquelle appartiennent les deux hiéroglyphes 一 et 二, doivent s'entendre *de la première personne qui, en se contemplant, engendre la seconde*, ou, pour emprunter les paroles de Tchouang-tsee, « de l'Unité (la première personne) qui, parlant à son verbe, forme avec lui deux (personnes dans une même nature). »

« Quant à la troisième phrase (*Eul seng san*), les Chinois eux-mêmes font remarquer que le sens n'est pas que 二 *eul* par lui-même produise 三 *san*, mais que 二 *eul* avec 一 *y* produit *san*, trois ; c'est-à-dire que *y* et *eul* concourent simultanément à la production de *san* ou du troisième. On voit que le caractère *eul* est pris en deux sens différents dans les deux phrases que nous venons d'analyser ; dans la seconde il ne désigne que la seconde personne ; dans la troisième il doit s'entendre de deux personnes, « la première jointe à la seconde » pour parler comme les commentateurs.

« Liu-tchi explique ainsi la quatrième phrase, *san seng wan-wé* : « trois existent et tout est produit, » ce qui indique assez que, comme dans la troisième phrase 二 *eul* doit s'entendre de deux personnes, de même ici 三 *san* signifie, non la troisième personne seule, comme dans la phrase précédente, mais les trois personnes agissant simultanément. »

Le livre Tin-chu-pien faisant allusion à ce passage de Lao-tseu, dit : « La racine et l'origine de toutes les processions est l'Unité. L'Unité est par elle-même ce qu'elle est, et ne reçoit son être d'aucun autre. L'Unité engendre nécessairement le second. Le premier et le second adhérant l'un à l'autre (par amour) produisent le troisième. Enfin les trois produisent tous les êtres. Cette union, ce lien mutuel, est un organe admirable et caché, qui fait qu'ils sont produits. » Lo-pi a appliqué au *Tai-ki* ce que Lao-tseu enseigne du *Tao*, et il conclut ainsi : «L'Unité est donc trine, et la Trinité une. »

Mais poursuivons : Lao-tseu va nous révéler d'autres merveilles. « Celui que vous regardez et que vous ne voyez pas, dit-il, se nomme I ; celui que vous écoutez et que vous n'entendez pas se nomme HI ; celui que votre main cherche et qu'elle ne peut saisir se nomme WEI. Ce sont trois êtres qu'on ne peut comprendre, et qui, confondus, n'en font qu'un. Celui qui est au-dessus n'est pas plus brillant ; celui qui est au-dessous n'est pas plus obscur. C'est une chaîne sans interruption, qu'on ne peut nommer, qui rentre dans l'incréé. C'est ce qu'on appelle forme sans forme, image sans image, être indéfinissable. En allant au devant on ne lui voit point de principe, en le suivant on ne voit rien au delà. »

Ces trois syllabes I-HI-WEI ne doivent former qu'un seul mot d'après les commentateurs chinois, qui font remarquer sur ce passage que « si l'on est forcé de nommer celui qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas et qu'on ne peut toucher, on dit I-HI-WEI. » Ces trois caractères n'ont aucun sens, et sont simplement les signes de sons étrangers à la langue chinoise, soit qu'on les articule tout entiers, I-HI-WEI, soit qu'on prenne séparément les initiales, que les Chinois ne savent pas isoler dans l'écriture, IHW ; et quel son peuvent-ils représenter, sinon celui du fameux tétragramme IE-HO-VA, employé chez les Hébreux à désigner l'être ineffable ? « Ce fait d'un nom hébraïque dans un ancien livre chinois, dit Abel Rémusat, ce fait inconnu jusqu'à présent, est, je crois, complétement démontré... C'était là un point essentiel, et sur lequel je ne pouvais trop in-

(1) En chinois : *Tao seng y* ; *y seng eul* ; *eul seng san* ; *san seng wan-wé*.

(2) *Annales de Philosophie chrétienne*, 2e série, tome XV.

sister...» Ce fait est confirmé par Klaproth et par plusieurs autres savants.

L'ancien écrivain Tsee-hoa-tsee, expliquant les trois hiéroglyphes que nous avons cités plus haut, dit : « Par l'hiéroglyphe — *Y*, on entend le grand *Un ;* par = *Eul*, celui qui est son coparticipant; par ☰ *San*, celui qui convertit. Le grand un est la racine ; le coparticipant, le tronc ; celui qui convertit, l'esprit. De là cet axiome : Tout a été fait par l'Un, façonné, érigé par l'Autre, et perfectionné par le Troisième. » Peut-on expliquer plus clairement le dogme trinitaire?

Ce n'est pas seulement dans les livres philosophiques des Chinois que l'on trouve des notions sur la Trinité, elles sont popularisées jusqu'à un certain point. En 1843, un missionnaire catholique vit, dans un livre sur la création, qui était entre les mains d'un patron de barque, une estampe représentant un vieillard à une seule tête, mais à trois visages, avec cette inscription au bas : *Y-tchi-san*, *San-y-tchi*, c'est-à-dire *une substance, trois; trois, une substance.*

18° Les Yakoutes ont trois dieux invisibles : *Arteugon*, *Schougoteugon* et *Tangara.*

19° Les anciens Péruviens disaient qu'*Atagoujou* avait créé toutes choses, qu'il avait fait le ciel et la terre et qu'il les gouvernait. Ils ajoutaient que, se voyant seul, il avait créé deux autres dieux qui gouvernaient le monde avec lui, et que tous trois n'avaient qu'une seule volonté et n'avaient pas d'épouses. Ils nommaient les deux autres dieux *Sagad-Zavra* et *Vaungabrad*, et comme on leur demanda comment ils savaient cela, ils répondirent que les pères l'enseignaient à leurs enfants depuis un temps immémorial.

20° A la tête de la théogonie taïtienne se trouvaient trois dieux puissants, enfants de la nuit : c'étaient 1° Tane *te Matoua*, le père; 2° Oro Mataou, *atoua te tamaïdi*, le dieu fils, le dieu sanguinaire et cruel; 3° Taaroa, *manou te hoa*, l'oiseau, l'esprit, le dieu créateur. Assurément ces dénominations sont frappantes de justesse.

21° Le premier des dieux des Néo-Zélandais est *Mawi ranga-rangui*, dont le nom signifie littéralement Mawi, habitant du ciel. *Tipoko*, dieu de la colère et de la mort, marche immédiatement après lui; comme le plus redoutable, c'est celui qui a le plus de part aux hommages des hommes. *Towaki*, suivant d'autres *Tauraki*, comme maître des éléments, joue aussi un rôle important.

Suivant une autre théogonie, le monde aurait été formé par le concours de trois dieux appelés *Mawi ;* c'est *Mawi-Moua* qui forma et prépara la terre au-dessous des eaux ; *Mawi-Potiki* la tira à l'aide d'un hameçon et la fixa à la surface des eaux. Le troisième *Mawi* est Tipoko qui ôte aux hommes la vie que Potiki a seul le pouvoir de leur donner. Ces trois Mawi rappellent d'une manière frappante la Trimourti des Hindous.

22° La trinité des Carolins occidentaux se compose d'*Alouelap*, *Laguelenq* et *Olifat ;* appelés aussi *Elieulep*, *Leugueileng* et *Oulifat*. Le premier était le père du second, et le second du troisième. Ce dernier monta dans le ciel à l'aide de l'air et du feu.

23° Les Javanais, qui ont reçu leur religion des Hindous, en ont cependant modifié la Trinité. Leur dieu principal est *Batara-Gourou*, auquel ils associent ses deux fils, *Batara-Brahma* et *Batara-Indra ;* ces noms sont malais; ils sont appelés en javanais *Bethoro-Gourou*, *Bethoro-Bromo* et *Bethoro-Hindro.*

TRINITÉ (Fête de la Sainte-), célébrée dans l'Eglise catholique le dimanche qui suit la Pentecôte. Tous les dimanches sont, à proprement parler, consacrés à vénérer la sainte Trinité, qui est le dogme fondamental de la religion chrétienne. C'est même dans ce but que, dès les temps apostoliques, l'obligation de sanctifier le sabbat a été transférée au dimanche. En effet, c'est en ce jour que les trois personnes de la Trinité divine ont signalé leur gloire aux yeux des hommes; le Père par la création, le Fils par sa résurrection, le Saint-Esprit par sa descente sur l'Eglise naissante. Mais, comme il arrive assez souvent que le dimanche est consacré à célébrer un mystère particulier ou la fête d'un saint, la coutume s'est établie peu à peu de consacrer un dimanche à honorer spécialement ce mystère, et elle fut adoptée, vers le XIVe siècle, par l'Eglise romaine, qui en fixa la célébration au premier dimanche après la Pentecôte, époque où le cycle liturgique des mystères est terminé, et dont cette fête forme comme le complément. Plusieurs églises de France la solennisent, une seconde fois, le dimanche qui précède l'Avent.

TRINITÉ (Confrérie de la), nom que porta d'abord, en Italie, la congrégation de l'Oratoire, fondée, en 1550, par saint Philippe de Néri. *Voy.* Oratoire (*Congrégation de l'*).

TRIPODIPHORIQUE, hymne chanté chez les Grecs par des vierges, pendant qu'on portait un trépied dans une fête célébrée en l'honneur d'Apollon. Cet hymne était au nombre des Parthénies.

TRIPOURA, asoura ou démon de la mythologie hindoue ; il était oncle maternel de Ravana, tyran de Lanka. C'était un géant à trois formes, ou plutôt trois géants, qui, retranchés dans trois villes fortes, et fiers de la protection de Siva, opprimaient les autres dieux. Vichnou, incarné en Bouddha, vint trouver leurs adhérents et les convertit au bouddhisme. Siva irrité produisit, pour les détruire, Skanda ou Kartikéya. Sourapadma, le plus vieux des trois géants, vaincu par le dieu, se partagea en deux moitiés qui devinrent un paon et une poule d'eau. L'un est la monture de Kartikéya, l'autre son étendard. Siva reçut de cet événement le surnom de *Tripoureswara*, seigneur de Tripoura. Les trois villes (*tri-poura*) qui formaient les domaines de ce géant, ont donné leur nom à un canton situé à l'est de l'Inde, et qu'on appelle encore aujourd'hui *Tippérah.*

TRIPTOLÈME, fils de Céléus et de Métanire, fut ministre de Cérès qui lui enseigna l'agriculture. Selon la fable, Cérès, indignée de l'enlèvement de sa fille, auquel les dieux

avaient consenti, résolut de vivre errante parmi les hommes, sous la forme d'une mortelle. Elle arriva à la porte d'Eleusis, où elle s'assit sur une pierre. Céléus, roi de la ville, l'engagea à venir loger chez lui. Son fils Triptolème, encore enfant, était malade d'une insomnie qui l'avait réduit à l'extrémité. Cérès le baise en arrivant, et par ce seul baiser lui rend la santé. Non contente de ce bienfait, elle se charge de son éducation et se propose de le rendre immortel: pour cet effet, elle le nourrit le jour de son lait divin, et le met la nuit sous la braise pour le dépouiller de tout ce qu'il avait de terrestre. L'enfant croissait à vue d'œil, et d'une manière si extraordinaire que son père et sa mère eurent la curiosité de voir ce qui se passait. Métanire, voyant Cérès prête à mettre son fils dans le feu, poussa un grand cri, ce qui interrompit les desseins de Cérès sur Triptolème. Cette fable n'a d'autre fondement que l'introduction du culte de Cérès dans la Grèce par Triptolème, roi d'Eleusis, lequel se fit initier, des premiers, dans les mystères de la déesse, et pour cela passa par toutes les épreuves employées dans ces occasions.

Cérès apprit l'agriculture à Triptolème, lui donna ensuite un char tiré par deux dragons, l'envoya par le monde pour y établir le labourage, et le pourvut de blé à cet effet. Les Eleusiens, qui en reçurent les premiers l'usage, voulurent en consacrer la mémoire par une fête. Cérès en régla les cérémonies, et commit Triptolème, avec trois autres personnes de la ville, pour y présider. Ce char, tiré par des dragons ailés, est un vaisseau sur lequel ce prince porta des blés en différentes contrées de la Grèce, pour apprendre à le semer. Dans son voyage, il échappa heureusement des mains du tyran Lyncus, qui, jaloux de sa réputation, voulait le faire mourir. De retour dans sa patrie, Triptolème rendit à Cérès son chariot, et institua à Eleusis des fêtes et des mystères en son honneur. Des auteurs rapportent qu'il accompagna Bacchus dans les Indes. Les Athéniens honoraient Triptolème comme un dieu: ils lui avaient érigé un temple et un autel, et lui avaient consacré une aire à battre le blé.

TRIPTYQUE, image de cuivre, composée de trois feuillets, dont les parties latérales se referment sur celle du milieu à laquelle elles sont adhérentes au moyen de charnières. La feuille du milieu offre en relief l'image du Sauveur ou de la sainte Vierge ; sur les autres sont représentées des scènes du Nouveau Testament. Au-dessus sont des têtes d'anges ou d'autres ornements qui peuvent servir à le tenir suspendu; en ouvrant aux trois quarts les feuillets latéraux, le triptyque se trouve suffisamment assujetti. Cet instrument est en usage partout où l'on professe la religion grecque; on le porte en voyage, et c'est à genoux devant ces saintes images que les fidèles font leurs prières.

TRIPUDIUM, mot latin dont on se servait, en général, pour exprimer l'auspice forcé, c'est-à-dire l'auspice qui se prenait par le moyen des poulets qu'on tenait dans une espèce de cage, à la différence des auspices qui se prenaient quelquefois lorsqu'un oiseau libre venait à laisser tomber quelque chose de son bec. Lorsqu'en prenant les auspices par les poulets sacrés, il leur était tombé du bec quelque morceau de la pâte qu'on avait mise devant eux, cela s'appelait *tripudium solistimum;* ce qui était regardé comme le meilleur augure qu'on pût avoir. Il y avait encore le *tripudium sonivum*, dont le nom est pris du son que faisait en tombant par terre quelque chose que ce fût, lorsque c'était par accident et sans avoir été touchée. Alors on tirait des présages bons ou mauvais, suivant la qualité du son.

TRISAGION, c'est-à-dire action de célébrer *celui qui est trois fois saint*, ou de déclarer *trois fois qu'il est saint ;* formule très-fréquente dans l'Eglise orientale, mais qui n'entre dans l'office public des chrétiens de l'Occident que le seul jour du vendredi saint. Elle consiste en ces paroles : *Dieu saint*, *saint et fort, saint et immortel, ayez pitié de nous*. L'Eglise universelle a toujours chanté le trisagion en l'honneur des trois personnes de la sainte Trinité; d'où il résulte qu'elle a condamné comme hérétique l'addition que voulut y introduire Pierre le Foulon, et qui a été adoptée par les Arméniens. Après *saint et immortel*, Pierre le Foulon ajoutait ces paroles: *Vous qui avez été crucifié pour nous;* ce qui renouvelle l'erreur des Théopaschites, qui prétendaient que la nature divine avait souffert sur la croix. — Le *Sanctus* de la messe des Latins est appelé quelquefois *trisagion*, parce que Dieu y est trois fois proclamé saint.

TRISANKOU, personnage mythologique des Hindous; c'était, dit M. Langlois, « un roi d'Ayodhya, de la ligne solaire, qui, pour les services qu'il avait rendus à la famille de Viswamitra, fut vivant élevé au ciel. Il paraît être le même que le roi Satyavrata. Il semble aussi qu'on le confond avec son fils Haristchandra, qui avait demandé, pour récompense, de pouvoir monter au ciel avec ses sujets. Narada, pour lui faire perdre ses mérites, l'interrogeait sur ses actions qu'il racontait avec complaisance. A chaque réponse il descendait d'un étage: enfin, reconnaissant sa faute, il s'arrêta à temps, et, rendant hommage aux dieux, il obtint de rester avec sa capitale au milieu de l'air. On dit aussi que Trisankou a les pieds en haut et la tête en bas, et que de sa bouche découle une salive sanglante, qui tombe sur le Vindhya et lui donne une teinte rougeâtre; elle souille même et rend impures les eaux d'une rivière qui en sort, appelée *Karmanasa*. Ce mot signifie *détruisant le fruit des bonnes œuvres*. »

TRISIRAS, géant de la mythologie hindoue; il était frère de Ravana, et périt sous les coups de Rama, dans la forêt de Djanasthâna; car il avait osé attaquer ce dieu avec 14,014 Rakchasas, pour venger sa sœur Sourpanakha.

TRISMÉGISTE, c'est-à-dire *trois fois très-grand*, surnom d'Hermès ou Thoth, philo-

sophe égyptien, qui fut conseiller du roi Osiris et d'Isis son épouse. On lui attribue l'invention d'une multitude de choses utiles à la vie, entre autres, de l'écriture, soit alphabétique, soit hiéroglyphique, des premières lois des Egyptiens, des sacrifices, de l'harmonie, de l'astrologie, de la lutte et de la lyre. Un autre Hermès traduisit les ouvrages du précédent sur la médecine, l'astrologie et la théologie égyptienne; mais ces ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. *Voy.* HERMÈS, THOTH, FOU-HI, MERCURE.

TRITA, personnage fort ancien de la mythologie védique; ayant été jeté dans les eaux d'un puits ou d'une citerne par ses deux frères, il obtint des dieux sa délivrance en leur adressant un chant de louange. Ce simple fait, qui sans doute est historique, a donné naissance, chez les Hindous, à une conception mythologique. Comme le mot *Trita* signifie troisième, on donna aux deux autres frères les noms d'*Ekata*, premier, et de *Dwita*, deuxième; et on fit de ces personnages une triade de saints, de richis et même de dieux présidant à la région occidentale du monde. Le Véda les représente comme créés tour à tour par Agni, dieu du feu, qui jeta trois fois dans l'eau un charbon ardent, d'où leur vient leur nom collectif d'*Aptyas*, nés des eaux. Le dieu les préposa à la garde du beurre clarifié des sacrifices contre la rapacité des ennemis des Dévas; néanmoins les Asouras parvinrent à précipiter au fond d'une source Trita qui voulait y boire, et à l'y retenir captif, afin d'empêcher sa mission de gardien des offrandes. Par la suite, les poëtes ont fait de Trita le maître des trois mondes, et l'ont assimilé à Indra, dieu du ciel. D'autres en ont fait un fils de Brahmâ, ou une incarnation de Vichnou; d'autres représentent les trois frères comme fils de Pradjapati, et assistant au sacrifice solennel de l'aswamédha, dont Vrihaspati, le prêtre des dévas, est le directeur et le chantre; d'autres enfin disent que ces pieux richis ont dû leur gloire à une pénitence de mille années, qui leur a mérité la faveur et la protection de Vichnou.

TRITA-YOUGA, le deuxième âge des Hindous (1), correspondant à l'âge d'argent des Grecs. Il a succédé à l'âge d'or et d'innocence, appelé *Kréta-youga*, et a duré 1,296,000 ans; les hommes avaient encore de beaux restes de leur félicité première, et leur vie se prolongeait pendant 2000 ans. Cependant la vache divine qui symbolise cet âge, et qui précédemment était solidement appuyée sur ses quatre pieds, n'en avait plus que trois dans le Trita-youga, ce qui marque que le genre humain avait perdu un quart de sa vertu. Elle n'eut plus que deux pieds dans le Dwapara-youga, et dans notre malheureux âge, elle est réduite à un seul.

TRITHÉISTES, hérétiques du VIe siècle, qui reconnaissaient trois dieux dans les trois personnes de la sainte Trinité. L'auteur de cette erreur fut Jean, grammairien d'Alexandrie, surnommé *Philoponos* ou le laborieux. Il objectait aux catholiques qu'en confessant deux natures il fallait aussi reconnaître deux hypostases. On lui répondait que la nature et l'hypostase étaient différentes; autrement qu'il faudrait admettre en la Trinité trois natures, puisqu'il y a trois hypostases. Philopone admettait la conséquence, et reconnaissait dans la sainte Trinité trois natures particulières, outre celle qui était commune; d'où il résultait que les trois personnes devenaient trois dieux. C'est de là que ses sectateurs furent appelés *Trithéistes;* mais nous ne voyons par qu'ils aient été nombreux.

TRITOGÉNIE, surnom de Pallas, ainsi nommée de ce qu'elle naquit du cerveau de Jupiter (τριτώ signifie *la tête* en béotien); d'autres pensent que ce nom vient de τρίτος, *troisième*, parce qu'elle naquit le troisième mois, lequel fut depuis regardé comme sacré par les Athéniens.

TRITON, demi-dieu marin, fils de Neptune et d'Amphitryte; il était représenté nageant sur les eaux, et avait la forme humaine de la ceinture au sommet de la tête; le reste de son corps était une longue queue de poisson. Il servait de trompette au dieu de la mer qu'il précédait toujours en annonçant son arrivée au son d'une conque marine. Quelquefois il est porté sur un char attelé de chevaux bleus. Les poëtes lui attribuent le pouvoir de calmer les flots et d'apaiser les tempêtes; ainsi, dans Ovide, Neptune, voulant rappeler les eaux du déluge, ordonne à Triton de faire retentir sa conque, et aux sons qu'elle rend les eaux se retirent. Nous lisons, dans l'Énéide, que Neptune ayant résolu d'apaiser la tempête suscitée par Junon contre Énée, Triton, assisté d'une Néréide, s'occupa de sauver les vaisseaux échoués. Au haut des temples de Saturne on plaçait communément la figure de Triton. Les poëtes admettent quelquefois plusieurs Tritons avec la même forme et les mêmes fonctions.

TRITONIE et TRITONIS; le premier est le surnom sous lequel Minerve était adorée chez les Phénéates. Le second était donné à la même déesse chez les Béotiens. Elle était ainsi appelée soit en vertu de l'étymologie indiquée au mot TRITOGÉNIE, soit parce que Minerve avait été élevée sur les bords d'un marais nommé Triton. Démocrite lui donne une autre origine. Ce nom venait, selon lui, des trois grands bienfaits de cette déesse à l'égard des hommes : délibérer avec sagesse, juger avec droiture, agir avec justice.

TRITOPATORIES, solennité dans laquelle les Athéniens priaient les dieux pour la conservation de leurs enfants.

TRITOPATORS, c'est-à-dire *ancêtres*, nom que les Athéniens donnaient aux géants Cottus, Gygès et Briarée, qu'ils regardaient comme les auteurs de leur race. En cette qualité ils leur offraient des sacrifices pour

(1) Ce mot signifie littéralement *le troisième*, mais cette dénomination est tirée de ce que les Hindous comptent les âges en commençant par le dernier, le Kaliyouga, dans lequel nous sommes maintenant.

obtenir d'avoir des enfants et pour la conservation de ceux-ci.

TRIVIE, déesse des chemins et des carrefours, chez les Romains ; on plaçait son simulacre dans les endroits où aboutissaient trois chemins ; c'était la même que Diane ou Hécate, à laquelle on attribuait trois formes.

TRIVIKRAMA, c'est-à-dire le dieu *aux trois pas ;* surnom de Vichnou qui, dans son incarnation en nain, enjamba la terre du premier pas, l'océan du second et le ciel du troisième. *Voy.* MAHA-BALI.

TRIZNA, festin que les anciens Slaves faisaient aux obsèques des défunts. Quand le mort était inhumé, on élevait au-dessus de la fosse un monticule de sable ou de terre ; on s'assemblait autour de ce monument d'argile, et on y procédait au festin religieux. Les tribus qui brûlaient les morts commençaient la cérémonie par la *Trizna ;* ensuite on brûlait le cadavre dont on recueillait soigneusement les cendres et les os qui n'étaient pas entièrement consumés, on les renfermait dans des vases qu'on exposait sur des colonnes, près des villes ou des habitations. L'usage de la *Trizna* n'est pas entièrement perdu en Russie ; lorsqu'on rend les derniers devoirs au mort, on présente aux assistants du vin, du café, du punch, du thé et d'autres liqueurs.

TROLLEN, sorte d'esprits follets qui, selon Le Loyer, se louent dans le nord en habits de femmes ou d'hommes, et s'emploient aux services les plus honnêtes de la maison.

TROLMA, c'est-à-dire *la mère puissante*, déesse des Bouddhistes du Népâl ; elle fut produite par une larme tombée de l'œil gauche de Nidouber-Ouzektchi. On l'appelle encore Dara, la déesse verte de la Chine. *Voy.* NOYON-DARA-ÆKE.

TROMPETTES (FÊTE DES), solennité religieuse, célébrée chez les anciens Hébreux et chez les Juifs modernes, mais avec quelque différence. Elle a lieu le premier jour du mois de Tisri, qui est le premier de l'année civile, et le septième de l'année sainte ; il correspond à la lune de septembre.

Chez les anciens, le premier jour de l'année était annoncé au son des trompettes. Il était très-solennel, et toute œuvre servile était interdite. On y offrait, au nom de la nation, un holocauste solennel, composé d'un veau, de deux béliers et de sept agneaux d'un an, avec des oblations de farine et de vin. L'Ecriture sainte, qui ordonne d'annoncer les néoménies à son de trompe, ne nous en apprend point la raison ; Théodoret croit que c'était en mémoire du tonnerre et des trompettes qu'on avait entendus sur le mont Sinaï, lorsque Dieu y donna sa loi. Les rabbins veulent que ce soit en mémoire de la délivrance d'Isaac, à la place duquel Abraham immola un bélier, car la trompe doit être faite de la corne de cet animal.

Aujourd'hui les Juifs ont coutume, ce soir-là, de se souhaiter une bonne année, de faire meilleure chère qu'à l'ordinaire et de sonner de la trompette à trente diverses fois ; car ils regardent cette époque comme l'anniversaire de la création du monde. Cette fête dure deux jours, pendant lesquels le travail et les affaires sont suspendus. Les Juifs ont une tradition d'après laquelle Dieu juge, ce jour-là, les actions de l'année précédente, et dispose les événements de celle où l'on va entrer ; c'est pourquoi, dès le premier jour du mois précédent, ou du moins huit jours avant la fête des trompettes, la plupart vaquent aux œuvres de pénitence et de mortification ; et la veille, plusieurs se font donner trente-neuf coups de fouet par forme de discipline.

Le premier soir qui commence l'année et qui précède le premier jour de Tisri, en revenant de la synagogue, ils se disent l'un à l'autre : *Soyez écrit en bonne année*, à quoi on répond : *et vous aussi*. Lorsqu'ils sont rentrés dans leur maison, on sert sur la table du miel, du pain levé, et tout ce qui peut faire augurer une année abondante et douce. Il y en a plusieurs qui vont, le matin des deux fêtes, vêtus de blanc à la synagogue, en signe de pureté et de pénitence. Parmi les Allemands, quelques-uns portent l'habit qu'ils ont destiné pour leur sépulture. On récite, ce jour-là, dans la synagogue, plusieurs prières et bénédictions particulières. On tire solennellement le Pentateuque de l'arche ou armoire, et on y lit à cinq personnes le récit du sacrifice qu'on faisait ce jour-là. Ensuite on sonne trente fois du cor, tantôt d'une manière fort lente, tantôt avec rapidité et d'une manière saccadée. Ils disent que c'est pour faire songer au jugement de Dieu, pour intimider les pécheurs, et les porter à la pénitence. Après quelques prières, ils retournent au logis, se mettent à table, et passent le reste du jour à entendre quelques sermons, et à d'autres exercices de dévotion. Les deux jours de la fête se passent dans de semblables cérémonies.

La trompette doit être une corne de bélier ; celle de bœuf ou d'un autre animal n'est pas légitime. Il faut qu'elle soit recourbée et non pas droite. Une fente en travers ne la rend pas impropre à cet usage ; il n'en serait pas de même d'une fente longitudinale, qui obligerait à la répudier. Cet instrument ne doit pas avoir servi à un acte d'idolâtrie ; mais, bien que le larcin soit défendu, une corne dérobée pourrait servir, parce que l'ordre de sonner de la trompe et la défense de voler sont deux préceptes différents. Il faut faire le plus de bruit que l'on peut, et les femmes mêmes ont la liberté de sonner de la trompette. Lorsqu'on en sonne dans la synagogue, celui qui est chargé de cet office se lève, prend la corne et prononce ces paroles : « Béni soyez-vous, notre Dieu et Seigneur, roi du monde, qui nous avez sanctifiés par vos préceptes, en ordonnant d'entendre le son de la trompette. Béni soyez-vous, notre Dieu, qui nous avez fait vivre, qui nous avez affermis, et qui nous avez fait parvenir jusqu'à ce jour. » Ensuite il sonne du cornet de trois manières différentes.

Après chaque son de trompe on récite des prières particulières, puis chacun se retire, en faisant une espèce de bourdonnement qui imite le son de la trompette.

TROPHONIUS, fils d'un roi de Thèbes, ou d'Orchomène, selon le sentiment de plusieurs, et, selon les poëtes, fils d'Apollon, se rendit célèbre pendant sa vie par plusieurs temples qu'il fit bâtir en l'honneur des dieux, et particulièrement d'Apollon, son prétendu père. Il fit ces ouvrages conjointement avec son frère Agamède, architecte fameux. Entre les divers édifices que les deux frères élevèrent, on distinguait le temple de Neptune à Mantinée, et celui d'Apollon à Delphes.

On rapporte qu'après ce dernier ouvrage, les deux frères ayant demandé à Apollon la récompense de leurs travaux, le dieu leur répondit que dans huit jours ils seraient satisfaits ; qu'ils eussent cependant à se réjouir et à faire bonne chère. Ils suivirent cet avis ; mais, au bout du terme, ils moururent. Quelques auteurs racontent différemment leur mort : ils disent que le roi Hyreus, les ayant employés pour lui bâtir un fort propre à renfermer ses trésors à Lébadie, ville de Béotie, les fit secrètement mourir tous deux, après qu'ils eurent achevé l'ouvrage, de peur qu'ils ne découvrissent le lieu où il mettait ses richesses, ou qu'ils ne les enlevassent eux-mêmes : il fit ensuite courir le bruit que la terre s'était entr'ouverte sous leurs pas, et les avait engloutis tout vivants. Plusieurs années après, les Béotiens, étant affligés d'une grande sécheresse, consultèrent Apollon, qui leur répondit qu'il fallait avoir recours à Trophonius, dont le tombeau était à Lébadie. On chercha ce tombeau, qui avait toujours été ignoré. Des députés s'y rendirent en cérémonie, et y apprirent les moyens de faire cesser la sécheresse. Les Béotiens, pénétrés de reconnaissance, firent construire au même endroit un temple en l'honneur de Trophonius ; Praxitèle fit sa statue. Trophonius commença d'être révéré comme un dieu, et ses oracles devinrent presque aussi célèbres que ceux de Delphes. Voici comment parle Pausanias de cet oracle de Trophonius, au neuvième livre de son Voyage de la Grèce, où il décrit les monuments de la Béotie. « Pour ce qui regarde l'oracle de Trophonius, dit cet auteur, voici les cérémonies que l'on observe pour le consulter. Il faut que le consultant fasse d'abord une retraite d'un certain nombre de jours, dans une petite chapelle dédiée au bon Génie et à la bonne Fortune. Là il pratique diverses sortes d'expiations, s'abstient d'eaux chaudes, se lave souvent dans le fleuve Hercinas, et ne vit que des chairs des victimes. Il offre de fréquents sacrifices à Trophonius et à ses enfants, à Apollon, à Saturne, à Jupiter surnommé Roi, à Junon Hénioque, c'est-à-dire conductrice de chariots, et enfin à une certaine Cérès européenne, nourrice de Trophonius, à ce qu'on prétend. L'aruspice est présent et observe les entrailles des victimes. Il juge par là si Trophonius est disposé à écouter favorablement le consultant. Cependant, de toutes les victimes qu'on immole à Trophonius, il n'y a qu'un certain bélier, qu'il sacrifie la nuit même qu'il doit descendre dans l'antre de Trophonius, qui fasse connaître clairement la volonté du dieu. Les autres victimes ne sont point décisives ; et, quand leurs entrailles seraient toutes favorables, on n'en pourrait tirer aucun bon augure, si celles du bélier ne l'étaient pas. Lorsqu'il arrive que toutes les victimes s'accordent à présager un bon succès, le consultant est conduit, la nuit, par des prêtres, sur le bord du fleuve Hercinas. Là deux enfants de treize ans lui frottent tout le corps d'huile, et le baignent dans l'eau du fleuve. On le mène ensuite à la source de ce même fleuve, où on lui fait boire de l'eau d'une fontaine appelée *Léthé*, qui a la vertu de lui faire oublier tout ce qu'il savait auparavant : puis, d'une autre fontaine nommée *Mnémosine*, qui a la propriété de lui faire retenir tout ce qu'il verra dans l'antre ; après quoi on lui montre une statue qu'on prétend avoir été faite par Dédale, et que les prêtres ne font voir qu'à ceux qui sont sur le point de consulter l'oracle. Le consultant, après avoir regardé avec dévotion ce simulacre, s'avance vers le lieu de l'oracle, revêtu d'une tunique de lin, ceint de bandelettes, ayant à ses pieds des souliers communs, et à la façon du peuple. L'oracle est situé sur une montagne, derrière un bois. Au milieu d'une enceinte de marbre blanc, qui s'élève à la hauteur de deux coudées, et dont le pourtour est orné d'obélisques d'airain, il y a une caverne qui n'a pas été creusée par la nature, mais par l'art, et avec de certaines proportions. Elle a la forme d'un four : sa largeur est d'environ quatre coudées ; elle en a huit de profondeur. On n'y descend point par des degrés, mais par le moyen d'une petite échelle. Lorsqu'on est descendu, on trouve au fond une ouverture fort étroite, qui conduit à une autre caverne. Le consultant se couche à terre, tenant en main des gâteaux faits avec du miel. Il passe ses pieds par cette ouverture, et aussitôt il se sent emporté dans l'autre caverne par une force secrète. Etant ainsi entré dans le sanctuaire de Trophonius, l'avenir lui est dévoilé, tantôt par le moyen d'un songe, tantôt par le secours d'une voix qui se fait entendre ; puis il s'en retourne par la même ouverture, comme il y était entré, c'est-à-dire les pieds les premiers. On dit que, de tous ceux qui sont entrés dans l'antre de Trophonius, il n'y a qu'un seul homme qui n'en soit point sorti : c'était un espion du roi Démétrius, qui venait examiner s'il n'y avait point quelque chose à piller dans le temple de Trophonius. Le cadavre de ce malheureux fut jeté dehors par une autre ouverture que celle de l'antre sacré. Le consultant n'est pas plutôt sorti de la caverne, que les prêtres le font asseoir sur un trône qu'on appelle de *Mnémosine*, puis ils lui demandent ce qu'il a vu ou entendu. Ils le transportent ensuite dans cette même chapelle du bon Génie et

de la Fortune, où il a d'abord demeuré. Là il reste pendant quelque temps immobile de frayeur et d'étonnement, ne connaissant ni lui-même ni les autres; enfin ses esprits lui reviennent peu à peu, et il commence à reprendre sa situation naturelle. Je n'en parle pas par ouï dire; j'ai vu ce que j'avance, et, qui plus est, je l'ai éprouvé moi-même, étant allé, comme les autres, consulter l'oracle de Trophonius. »

TROPIQUES ou TROPISTES, nom que saint Athanase donne aux hérétiques macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit, parce que, pour soutenir leur erreur, ils expliquaient par des *tropes*, ou dans un sens figuré, les passages de la Bible, qui établissent la divinité et la personnalité de l'Esprit saint. — On a donné le même nom aux Sacramentaires, qui expliquaient dans un sens figuré les paroles de l'institution de l'Eucharistie.

TROPITES, hérétiques anciens qui soutenaient que, par l'incarnation, le Verbe divin avait été changé en chair ou en homme, et avait cessé d'être une personne divine. C'est ainsi qu'ils expliquaient ce passage de saint Jean : *Le Verbe a été fait chair*.

TROWS ou DROWS, esprits successeurs des Dwergars du Nord, dans l'opinion des habitants des îles Schetland, et un peu alliés aux fées. Ils résident, comme cette dernière classe de génies, dans les cavernes intérieures des collines. Ils passent pour être d'habiles ouvriers en fer et en toutes sortes de métaux précieux. Quelquefois propices et bienveillants pour les mortels, ils sont plus souvent capricieux et malfaisants. Dans ces îles, leur existence est constatée pour un grand nombre de gens. Dans les îles voisines de Féroé, on les appelle *Foddenskeneand*, ou les gens souterrains. Ils habitent de préférence les lieux souillés par le sang ou par la perpétration de quelque grand crime.

TRUSTEES. Dans les Etats-Unis d'Amérique, quand une congrégation ou une paroisse s'établit, les membres choisissent un nombre fixe de personnes à qui est confiée l'administration temporelle de l'église; c'est ce que nous appellerions en France le conseil de fabrique; en Amérique, ces administrateurs sont appelés *trustees*, c'est-à-dire hommes de confiance. Au nombre de leurs fonctions est celle de fournir aux dépenses du culte et de subvenir aux besoins des prêtres. Ce sont eux qui font les collectes et les quêtes, qui fixent et payent le traitement des pasteurs. En général, ils s'acquittent de ces fonctions avec beaucoup de zèle, et à la satisfaction des évêques et de la population. Mais, dans quelques localités, à l'église de Philadelphie principalement, ces trustees, oubliant la nature de leurs fonctions, et se prévalant de la distribution qu'ils sont chargés de faire des fonds communs, ont élevé, il y a une vingtaine d'années, des prétentions intolérables. Ils ont essayé d'usurper le droit de choisir ou de rejeter les pasteurs; de régler et de déterminer l'ordre et les cérémonies du service divin, et autres fonctions qui ne peuvent émaner que des évêques et des prêtres choisis par eux. Le concile de Baltimore, tenu en 1829, s'est déclaré contre leurs prétentions.

TRYAKCHA et TRYAMBAKA, surnoms de Siva, troisième dieu de la trimourti hindoue. Ils signifient l'un et l'autre *celui qui a trois yeux*. Le second est aussi le nom d'un des onze Roudras.

TRZIBOG, dieu de la peste, chez les anciens Slaves.

TSAIA, c'est-à-dire *maître*; nom que les Indiens Carians donnent à l'individu qui remplit chez eux les fonctions de prêtre, de docteur et de prophète. Il est vêtu de blanc, et porte une barbe longue contre l'usage du pays.

TSAMA ou TSAMO, culte des Mantchous *Iüpi-ta-tze*, c'est-à-dire peaux de poissons. Il a pour objet d'invoquer certains esprits que l'on croit bons, pour les opposer au diable dont on a peur. Si un membre de la famille tombe malade, c'est l'œuvre du démon; alors il faut appeler au secours un de ces génies, ce qui a lieu par la cérémonie suivante. Le grand *Tsama*, ou l'homme habile à évoquer le *Tiao-chen* ou l'esprit, est invité par la famille. Il est encore à une demi-lieue de distance que le bruit du tambour annonce son approche. Aussitôt le maître de la maison sort armé d'un semblable tambour, et va le recevoir. L'eau-de-vie ne manque pas à la réception, et le soleil n'est pas couché que tous sont ivres-morts.

Quand l'heure du Tiao-chen est venue, le grand Tsama revêt son costume sacré. Un bonnet sur lequel flottent des bandelettes en papier et de légères écorces d'arbre couvre sa tête; sa tunique de peau de cerf ou de toile, bigarrée de diverses couleurs, lui descend jusqu'aux genoux; mais la ceinture est ce qui paraît le plus nécessaire à ses opérations. Elle est triple, et porte trois rangs de tubes de fer ou de cuivre, longs de sept à huit pouces, qui pendent à la partie postérieure. Ainsi affublé, le devin s'asseoit, le tambour d'une main et le bâton de l'autre; puis, au milieu d'un silence religieux, entonne une lamentation sur une modulation assez agréable, en accompagnant son chant du tambour frappé à intervalles égaux. Cette lamentation ou invocation à l'esprit a plusieurs stances, à la fin de chacune desquelles le visage du Tsama prend un aspect effaré. Bientôt les sons du tambour deviennent plus forts et plus accélérés; le Tsama contracte ses lèvres, et, poussant deux ou trois sifflements sourds, s'arrête; à l'instant les spectateurs répondent en chœur par un cri prolongé qui va toujours mourant, et dont le son est simplement notre *è* ouvert. L'invocation terminée, le Tsama se lève brusquement, puis à pas précipités, et souvent par bonds, fait plusieurs fois le tour de la chambre, criant comme un homme dans de frénétiques transports, et multipliant ses contorsions qui font résonner les tubes de cuivre avec un vacarme effrayant. L'Esprit est proche; et c'est alors qu'il se montre, mais seu-

lement au devin, jamais aux spectateurs de la scène.

Nous empruntons ces détails à Mgr de la Brunière, qui fut témoin oculaire de ces momeries.« Le Tsama que j'ai vu, dit-il, appelait l'esprit du cerf : c'était au moment de l'ouverture de la chasse. Il s'arrêta au milieu de l'action, et poussa un cri, un hurlement tel, que les marchands chinois, qui d'abord riaient de la comédie, prirent la fuite et cherchèrent ailleurs un gîte pour la nuit. Un vieux cuisinier, natif de Pékin, m'assura qu'il avait senti l'Esprit; mais, quelle ne fut pas sa terreur, quand, le lendemain en se levant, il trouva vide la marmite qu'il avait la veille laissée pleine de millet? On sut plus tard que l'Esprit, en généreux convive, avait adjugé le plat au grand Tsama et à ses compagnons, pour les dédommager de leurs peines. »

TSANIN-STAG, c'est-à-dire *homme pur;* nom que les Ingouches donnent à leur prêtre, vieillard d'une conduite irréprochable, et qui n'est point marié. Une famille seule est en droit de le fournir. C'est lui qui est chargé de faire les sacrifices et les prières dans les lieux sacrés. Ces sacrifices consistent à offrir des moutons, de la bière et d'autres choses semblables.

TSATSAS, statuettes ou plutôt cônes d'argile que les Bouddhistes de la Mongolie supposent représenter les Bodhisatwas et autres personnages, déifiés. *Voy.* SOUBOURGAN.

TSE-FOU, c'est-à-dire *père docteur ;* titre qui distingue, chez les Chinois, le bonze qui préside aux confréries dévotes de jeûneurs.

TSE-TSOU, dieu adoré par les Coréens. C'est le génie conservateur des habitations.

TSI, 1° sacrifice que les Chinois offrent soit aux génies, soit aux âmes de leurs ancêtres; en faisant ce sacrifice, on doit se représenter comme présent à la cérémonie l'être qui en est l'objet.

2° Sacrifice que les Mantchoux offrent à l'*Esprit de la porte*, pour empêcher le malheur d'entrer dans leur maison. Il consiste à brûler dans un vase des feuilles de papier dorées et argentées, devant un petit autel sur lequel sont deux cierges allumés. Cette cérémonie a lieu d'ordinaire à la nouvelle et à la pleine lune.

TSIAO, genre de divination en usage chez les Chinois ; il consiste à mettre une tortue sur le feu, et lorsque elle est cuite, on examine les couleurs et les figures que la torréfaction a produites sur l'écaille, pour en tirer des présages, ou connaître ce que l'on désire savoir.

TSIE-SEK, dieu ou génie adoré par les Coréens.

TSI-GOK-TEN, un des quatre grands dieux du trente-troisième ciel, chez les Japonais.

TSIK-SENG, dieu ou génie que les Coréens invoquent contre toutes sortes de fléaux.

TSIO-BA, prêtres mariés des Bouddhistes du Tibet; ils sont instruits dans les sciences ecclésiastiques, mais ils ne vivent pas dans les couvents.

TSIOH ou Tsiogh, signifie, dans la langue tibétaine, un Bouddha ou un être qui n'est plus soumis à des régénérations ultérieures; il correspond au *Tatha-gatah* des Hindous, et au *Jou-lai* des Chinois. On le prononce *Tchao* en chinois, *Djoo* et *Dzoo* en mongol. Ailleurs je trouve le même mot avec la signification de *saint maître*, et donné comme synonyme du *Khoutouktou* des Mongols, de l'*Arya* des Hindous, de l'*Endouringhe* des Mantchoux, du *Ching* des Chinois.

TSIO-KON-TSIOGH, la divine ou très précieuse loi, seconde divinité de la triade bouddhique; la première est la personne de Bouddha ; la troisième est l'église ou l'assemblée du clergé. *Voy.* TRINITÉ, n° 16.

TSONÉNOUFRÉ, déesse égyptienne, adorée à Ombos ; elle forme une triade divine avec son époux Aruéris et leur fils Pnevtho.

TSOUI, 1° esprits qui, selon les Chinois, recueillent les offrandes faites dans les sacrifices.

2° Nom d'un sacrifice que les Chinois offrent à la lune.

TSOUI-KOUANG, esprit révéré par les Chinois, en qualité de génie des eaux.

TSOUKI-NO-KAMI, déesse de la Lune chez les Japonais. Elle est fille d'Isa naghi-no Mikoto, le septième des esprits célestes, et sœur de Ten sio daï sin qui est le soleil ; sa figure était resplendissante, mais cependant inférieure en éclat à celle de sa sœur.

TSOUMI-YOSI, Kami ou génie vénéré par les Japonais. Je trouve son nom dans une chanson japonaise dont une des strophes est conçue en ces termes : « Le dieu Tsoumi-yosi habita plusieurs années sous un sapin ; il recueillit chaque jour les feuilles qui en tombaient, et parvint à un âge très-avancé. »

TSOU-SSÉ, une des idoles les plus vénérées de la Chine ; elle se trouve sur la montagne d'Ou-tan-chan, et est l'objet d'un pèlerinage très-fréquenté. On s'y rend en foule, pendant quatre mois de l'année, de toutes les provinces de l'empire. A trente lieues de là, on rencontre sur le chemin, bâties de distance en distance, une infinité de portes sacrées, semblables à des arcs de triomphe, et des pagodes qui servent de stations. Lorsque les pèlerins sont arrivés à la première, avant de passer outre et de mettre le pied dans la voie sacrée, ils sacrifient à leurs dieux pénates, qu'ils congédient comme indignes de les accompagner plus loin, les conjurant avec larmes de retourner prendre soin de leur famille. Il y a à cet effet des trous pratiqués dans des pierres bien taillées, pour brûler du papier découpé en l'honneur de ces dieux domestiques. Enfin on arrive au pied de la sainte montagne, qu'on ne gravit qu'avec un respect mêlé de frayeur. La demeure de l'idole est magnifique et toute dorée. C'est là que, prosterné la face contre terre, on brûle des parfums en l'honneur du dieu, qui est de bois; puis on dépose des offrandes pour l'entretien des bonzes nombreux qui desservent ce temple. Ces ministres du culte ont une

assez mauvaise réputation, et on les accuse de se livrer à des crimes et à des infamies révoltantes. Ces accusations paraissent fondées, car plusieurs d'entre eux ayant été convaincus, ont été punis de mort.

TUBILUSTRE, fête que les Romains célébraient au mois d'avril. On purifiait les trompettes militaires en sacrifiant un agneau femelle à l'entrée du temple de Saturne.

TUIS, dieu suprême des anciens Germains; c'est celui que César et Tacite appellent *Dis*, et confondent avec Pluton, trompés sans doute par l'analogie des sons.

TUISTON, autre dieu des Germains, fils de Dis ou Tuis, d'autres disent de la Terre, parce que Tuis l'aurait tiré de cet élément. Il donna des lois aux Germains, les poliça, établit parmi eux des cérémonies religieuses. Il fut sans doute le colonisateur de cette contrée; les anciens Germains le regardaient comme le premier homme, et prétendaient tirer de lui leur origine. Après sa mort, il fut mis au rang des dieux. Une des principales cérémonies de son culte consistait à chanter ses louanges mises en vers.

TULIKKI, divinité des bois, des forêts et des chasseurs, dans la mythologie finnoise; elle était fille de Tapio, dieu des bêtes fauves.

TUNIQUE, vêtement propre au sous-diacre dans l'Église catholique romaine; autrefois ce qui distinguait ce vêtement c'était ses manches longues et étroites, qui le rendaient assez semblable à une aube ou à un rochet; maintenant les manches en sont très-courtes, et ouvertes dans le sens de leur longueur, ainsi que tout le corps de la tunique; on ne distingue même plus actuellement, quant à la forme, la tunique de la dalmatique, qui est le vêtement du diacre. L'une et l'autre sont de la même couleur et de la même étoffe que la chasuble du célébrant; elles sont ornées de galons et d'orfrois dont la couleur tranche souvent sur celle du fond. Les clercs, appelés induts, qui accompagnent le diacre et le sous-diacre aux messes solennelles, dans les grandes églises, sont aussi revêtus de tuniques.

TUNKERS, secte d'Anabaptistes, répandue dans plusieurs contrées de l'Allemagne, en Angleterre et surtout dans les États-Unis d'Amérique. Ils gardent tous le célibat. *Voy.* DUNKERS.

TUONI, personnification de la mort dans la mythologie finnoise. On la nomme aussi Manalan-Matti; c'est la reine des régions infernales; elle introduit les âmes des défunts dans le Manala ou Tuonela. Là se trouve un fleuve appelé Jortana ou Aloén-Järvi, lac de feu qui engloutit l'étincelle que Wäinämöinen et Ilmarinnen avaient fait jaillir du ciel. Tuoni fait passer ce fleuve aux morts dans sa barque noire, afin de leur donner entrée dans son empire.

TURBÉ, sépulcre des grands personnages de l'empire Ottoman. Ils sont faits en forme de chapelle ronde. Ceux des sultans sont construits à côté des mosquées impériales. Les corps y sont inhumés, et au-dessus de la fosse, simplement couverte de terre, s'élève une espèce de baldaquin de bois, couvert d'une riche étoffe brodée en or, avec des versets du Coran, et ordinairement garni, du côté de la tête, d'une large bande prise des anciennes couvertures de la Kaaba, ou du tombeau de Mahomet. La plupart de ces monuments sont entourés d'un grillage enrichi de nacre de perle.

TURILAS, géant de la mythologie finnoise, qui employait sa force à ébranler les montagnes et les rochers.

TURLUPINS, hérétiques du XIVe siècle, qui faisaient trophée des actions les plus honteuses. Ils poussaient l'impudence jusqu'à se montrer nus dans les rues, et à commettre en public les plus grandes infamies. Ils enseignaient que quand l'homme était arrivé à un certain état de perfection, il pouvait s'abandonner, sans crainte comme sans péché, à ses passions déréglées, satisfaire ses plus sales désirs. Des extravagances aussi révoltantes, une morale aussi grossière, ne leur auraient pas attiré un grand nombre de sectateurs, s'ils n'avaient pas su en tempérer l'impudence par de grands airs de spiritualité et de dévotion qu'ils affectaient, pour mieux s'insinuer dans les esprits, et faire tomber les femmes dans le piége de leurs désirs impudiques. Le bras ecclésiastique et le bras séculier s'armèrent contre cette secte détestable; l'on prit tous les soins possibles pour l'exterminer: il n'y avait pas moins que la peine du feu pour quiconque était convaincu d'être Turlupin. En plusieurs endroits on en brûla publiquement, et l'on jetait avec eux dans les flammes leurs livres, leurs habits et tout ce qu'on savait leur appartenir. Ils s'étaient beaucoup multipliés dans la Savoie et dans le Dauphiné.

TURMS, nom étrusque de Mercure. Quelques-uns prétendent qu'il signifie *fax*, flambeau, et qu'il désigne l'astre qui répand la chaleur et la lumière.

TURRAS ou TURRISAS, dieu des combats chez les anciens Finnois, qui invoquaient son secours pour remporter la victoire.

TUTANUS, dieu tutélaire, invoqué par les Romains, pour être préservé de tout mal. Nonnius-Marcellus dit que c'était Hercule, et que ce fut lui qui éloigna Annibal des murs de Rome; ce qui lui fit donner le nom de *Tutanus*.

TUTÉLAIRES. Il est parlé, dans les anciens auteurs, des dieux tutélaires sous différents noms. On ne peut guère, dit Noël, les distinguer des dieux pénates, car les uns et les autres avaient les mêmes fonctions, qui étaient de défendre et de conserver la patrie. Il paraît pourtant que la qualité de dieu tutélaire avait la prééminence sur celle des pénates. C'étaient de grands dieux qui prenaient soin du peuple dont ils étaient spécialement honorés comme patrons du lieu. Tels étaient Minerve à Athènes, Junon à Samos et à Carthage, Mars dans la Thrace, Vénus à Paphos et à Cythère. Les Romains, selon Macrobe, avaient un dieu tutélaire; et, quand ils assiégeaient quelque ville, dit Pline, ils faisaient évoquer par un prêtre le dieu tutélaire de cette ville, en le priant de venir se retirer

chez eux, et lui promettant de l'honorer plus qu'il ne l'était dans le lieu qu'il avait protégé jusqu'alors.

TUTÈLE. 1° Les Romains donnaient ce nom à la statue de la déesse qu'on mettait sur la proue d'un vaisseau pour en être la divinité tutélaire.

2° La déesse Tutela paraît avoir été honorée d'un culte spécial à Bordeaux, car on a trouvé son nom sur une inscription dans les ruines d'un ancien temple. On croit qu'elle était la patronne de cette ville et plus particulièrement des négociants qui trafiquaient sur les rivières. Ce temple, que naguère encore on nommait *les piliers de Tutèle*, était un péristyle oblong, dont huit colonnes soutenaient chaque face : ces colonnes étaient d'une grande dimension et s'élevaient au-dessus des édifices les plus hauts de la ville. Louis XIV fit abattre les voûtes de ce temple, déjà fort endommagées par le temps, pour former l'esplanade qui est devant le Château-Trompette. Mais, château et ruines, tout disparut en 1819.

TUTELINE, TUTILINE ou TUTULINE, divinité romaine, qui veillait à la conservation des moissons et des fruits de la terre déjà recueillis, surtout contre la grêle. On lui avait érigé des statues, des autels et un temple sur le mont Aventin. Elle était représentée dans l'attitude d'une femme ramassant les pierres que Jupiter venait de faire pleuvoir.

TWACHTRI, autrement appelé Viswakarma, est fils de Brahmâ, et l'architecte des dieux du panthéon hindou. Il préside aux arts et aux manufactures. On lui attribue tous les anciens édifices, dont les restes étonnent encore les yeux des voyageurs. Il avait donné en mariage à Sourya (le soleil) sa fille Sandjgnâ, qui, ne pouvant supporter les rayons de son époux, le quitta secrètement, laissant son ombre à sa place. Sourya s'en aperçut et vint trouver son beau-père, qui lui proposa un moyen de diminuer la force de ses rayons : il le plaça sur une meule à aiguiser, et les lui rogna. Le soleil, pendant quelques jours après l'opération, eut la face gonflée vers le soir. Quant aux rayons enlevés au soleil, ils sont employés dans les ateliers de Twachtri. Son gendre retourna vers son épouse, et y reste maintenant depuis le 15 janvier jusqu'au 25 juillet; il passe le reste de l'année avec son autre épouse, qui est l'ombre de Sandjgnâ et s'appelle Tchhaya. Les Védas nous montrent le céleste ouvrier Twachtri en lutte avec les Ribhavas, pour la confection de la coupe du sacrifice. Ceux-ci, bien que d'origine mortelle, perfectionnèrent ce vase antique et sacré, et le rendirent propre à contenir quatre sortes de libations. Twachtri, vaincu, disparut de l'assemblée des dieux.

TYBILENUS, nom du mauvais génie chez les Saxons. *Voy.* TIBILENUS.

TYCHÈ, nom grec de la Fortune. *Voy.* FORTUNE.

TYCHÈS, second dieu domestique des Egyptiens. Il prenait soin de l'homme dès le moment de sa naissance et ne le quittait qu'à la mort. C'était sans doute le même que le suivant.

TYCHIS, un des quatre dieux lares. *Voy.* ANACHIS.

TYCHON, un des dieux de l'impureté chez les Grecs; le même que Priape. Quelques-uns le confondent avec Mercure, et en font un dieu analogue à *Tychè*, déesse de la Fortune.

TYLLINUS, dieu des Bressans, en Italie, dont la figure a été déterrée, dans le siècle dernier, près de Bresse. Cette statue était de fer; sa tête était couronnée de laurier; elle foulait du pied droit le crâne d'un mort, et de la main gauche elle tenait une pique de fer, terminée en haut par une main ouverte, sur laquelle on voyait, entre le pouce et l'index, un œuf que venait mordre un serpent entortillé dans la main. On n'a pas suffisamment expliqué ces symboles mystérieux.

TYPHÉE, un des géants qui voulurent détrôner Jupiter; il était fils de la Terre et de Titan. Il avait cent têtes, suivant Pindare. On dit qu'il se sauva seul dans la défaite des autres géants, et qu'ensuite il recommença la guerre contre Jupiter; mais enfin il fut vaincu et accablé sous les rochers de l'île Inarime, aujourd'hui Ischia, vis-à-vis de Cumes. Avant sa défaite, il avait eu l'audace de poursuivre Vénus de ses vœux, et la déesse ne lui échappa qu'en passant l'Euphrate avec son fils sur le dos de deux poissons. On confond quelquefois Typhée avec Typhon. *Voy.* TYPHON, n° 2.

TYPHON. 1° C'était, chez les Egyptiens, le mauvais principe, celui qui s'oppose à ce qui est bon et bien ordonné; celui qui porte l'homme au mal; ils lui attribuaient les maladies, les perturbations et l'inconstance de l'air, les éclipses du soleil et de la lune, les animaux et les plantes nuisibles, enfin, tout ce qui est funeste et malfaisant. Les habitants d'Apollinopolis disaient que Typhon avait été changé en crocodile. Si nous en croyons Apollodore, Typhon est un monstre dont la partie inférieure est celle d'un serpent. Hygin et les autres mythologues en font un monstre terrible, ennemi des dieux célestes.

Anguipedem alatis humeris Typhona furentem;

c'est ainsi que le dépeint Manilius. Le scoliaste de Pindare, citant Artémon, dit : « Chaque montagne vomissant du feu écrase l'infortuné Typhon, qui est dévoré par les flammes. » Nous apprenons par Strabon que l'opinion était que Typhon avait été un dragon qui fut foudroyé, et qui entr'ouvrit la terre pour se cacher. D'autres ont remarqué que le Typhon des Egyptiens est probablement le même que le fameux serpent Python. Plutarque fait observer que le Typhon égyptien a quelque analogie avec ces mauvais génies qu'Empédocle représente comme bannis du ciel, et chassés sous la mer, vers le centre de la terre. De tout ce qui précède, nous devons conclure avec Bochart que les Egyptiens ont regardé Typhon plutôt comme un mauvais démon que comme un dieu. Il paraît donc que Jablonski a

eu raison de dire : « Dans les premiers temps de l'idolâtrie en Egypte, je pense que Typhon fut le nom du malin esprit, dont l'Egypte reçut la connaissance par les fils de Noé, ou du mauvais principe que les anciens théologiens de l'Orient opposaient à Dieu, ou au bon principe. Cette signification se conserva, je crois, en Egypte, jusqu'à ce que les prêtres, perdant le souvenir des traditions des Noachites, leurs ancêtres, ne pensèrent plus aux êtres spirituels. » Il explique ensuite le mot *Typhon* par *esprit mauvais*; il pense que c'est de lui que les Grecs ont fait leur *Typhée*, et conclut en ces termes : « Je ne doute pas que telle fut la doctrine des anciens théologiens sur Typhon. »

Une fois établi que Typhon était le principe du mal, il ne paraît pas que les Egyptiens firent difficulté de le transformer en tout ce qui leur était odieux et leur causait quelque dommage. Typhon était la *sécheresse*, et Typhon était la *mer;* Typhon était les *ténèbres;* Typhon était le *feu*, et, pour quelques-uns encore, le *soleil*. Plutarque s'irrite contre ceux qui confondaient Typhon avec le soleil, et il ajoute sérieusement que la sécheresse nuisible est produite, non par le soleil, mais par les vents et les eaux combinés ensemble. Regardé comme funeste à l'Egypte et à son roi, Typhon fut à la fin confondu avec *Moïse*. Ce n'est pas seulement Bochart et les autres modernes qui en ont fait la remarque, Plutarque lui-même avait fait cette observation : « Ceux qui disent que Typhon s'enfuit du combat, monté sur un âne, pendant sept jours consécutifs, et qu'après s'être mis en lieu de sûreté, il donna le jour à deux fils, Jérusalem et Judée, ramènent d'une manière manifeste le récit à l'histoire des Juifs. »

Les mythologues ne pouvaient manquer de s'emparer de ce thème pour en enrichir leurs compositions cosmogoniques et théosophiques. Ils en firent le frère, mais en même temps l'ennemi mortel d'Osiris, leur premier roi, peut-être le premier homme. Nous traçons sa légende aux articles Osiris et Isis; car son histoire est intimement liée à celle de ces deux personnages; et, au milieu du fatras de fables dont elles sont environnées, on peut encore y démêler de précieux restes des traditions primitives. Typhon, le génie du mal, s'insurge contre Osiris; il porte le désordre dans ses Etats, et suborne Isis, la femme; Osiris succombe sous ses coups, son désastre est complet; mais la femme le poursuit sans relâche, et enfin l'esprit mauvais est détruit par Horus, le fils de la femme.

2° Il ne faut pas confondre le Typhon des Egyptiens avec celui des Grecs, bien que celui-ci en fût sans doute une réminiscence. Voici ce nouveau mythe tel qu'il est raconté par Homère :

« Junon, indignée de ce que Jupiter avait mis Pallas au monde sans le concours d'une femme, conjura le Ciel, la Terre et tous les dieux, de lui permettre d'enfanter aussi sans commerce avec aucun dieu ni aucun homme; puis, ayant frappé la terre de sa main, elle en fit sortir des vapeurs qui formèrent le redoutable Typhon, monstre à cent têtes. De ses cent bouches sortaient des flammes dévorantes et des hurlements si horribles, qu'il effrayait également et les hommes et les dieux. Son corps, dont la partie supérieure était couverte de plumes, et l'extrémité entortillée de serpents, était si grand qu'il touchait le ciel de sa tête. Il eut pour femme Echidna, et pour enfants la Gorgone, Géryon, Cerbère, l'Hydre de Lerne, le Sphinx et tous les monstres de la fable. Typhon ne fut pas plutôt sorti de la terre, qu'il résolut de déclarer la guerre aux dieux, et de venger les géants terrassés. Il s'avança donc vers le ciel, et épouvanta tellement les dieux par son horrible figure, qu'ils prirent tous la fuite, et se réfugièrent en Egypte. Jupiter lui lança un coup de foudre, qui ne fit que l'effleurer. Le géant, à son tour, ayant saisi Jupiter au milieu du corps, lui coupa les bras et les jambes avec une faux de diamant, et le renferma ensuite dans un antre, sous la garde d'un monstre moitié fille et moitié serpent. Mercure et Pan, ayant surpris la vigilance de ce gardien, rendirent à Jupiter ses bras et ses mains. Alors le dieu reprit ses forces, et, monté sur un chariot traîné par des chevaux ailés, poursuivit Typhon avec tant de vivacité, et le frappa si fréquemment de ses foudres, qu'il le terrassa enfin, et l'étendit sur le mont Etna, où le géant, de rage, vomit continuellement des flammes.

TYR, le Mars des Scandinaves, dieu guerrier et prudent, qui protégeait les braves et les athlètes. Le trait suivant ne fait pas honneur à sa prudence : Les dieux voulurent un jour persuader au loup Fenris de se laisser attacher; mais celui-ci, craignant qu'on ne voulût plus le délier, refusa constamment de se laisser enchaîner, jusqu'à ce que Tyr eût mis sa main en gage dans la gueule du monstre, qui, se voyant trompé, emporta la main du dieu à l'endroit nommé depuis l'*articulation du loup*. A la fin du monde Tyr sera tué par le monstre Garma, qui en recevra en même temps le coup de la mort.

TYRBÉ, fête que les Achéens célébraient en l'honneur de Bacchus; elle était ainsi appelée de τύρϐη, *trouble*, parce qu'elle se passait dans la confusion et la débauche. Les danses qu'on y exécutait étaient appelées *tyrbasie*.

TYRE, instrument de magie ou de sorcellerie en usage autrefois chez les Lapons. Ce n'est autre chose, dit Scheffer, qu'une boule ronde de la grosseur d'une noix ou d'une petite pomme, faite du duvet le plus tendre de quelque animal; elle est parfaitement polie et si légère, qu'on la croirait creuse. Elle est de couleur jaune, mélangée de vert et de gris. Les Lapons vendaient cette tyre, qui semblait animée et avoir un mouvement propre, en sorte que l'acheteur la pouvait envoyer sur qui bon lui semblait. Elle partait alors avec rapidité, mais si elle rencontrait en chemin un homme ou un animal,

celui-ci éprouvait le mal destiné à un autre.

TYRIMNE, dieu de Thyatire, ville de Lydie; il avait un temple dans cette ville dont il était le protecteur, et on avait institué des jeux publics en son honneur.

TYRINE ou TYROPHAGIE, nom de la semaine d'abstinence qui précède le jeûne du carême dans l'Église grecque; elle tire son nom de τύρος, *fromage*, parce que cet aliment est la principale nourriture permise à cette époque.

TYROMANCIE, divination que les anciens pratiquaient au moyen du fromage; mais on en ignore les règles et les cérémonies.

TZAR-MORSKOI, c'est-à-dire *roi de la mer*, le Neptune des peuples slaves; il avait le gouvernement des mers, des fleuves et des rivières, et il était sans cesse accompagné d'une espèce de triton appelé *Tchoudo-Morskoi*, la merveille de la mer.

TZINTEOTL, c'est-à-dire la *grande déesse* ou la *déesse primitive*; divinité des Aztèques, peuple qui habitait le Mexique. *Voy.* TOXACACIHUA.

TZOQUILLIXEQUE, les géants de la cosmogonie mexicaine. Avant la grande inondation qui eut lieu 4,008 ans après la création du monde, le pays d'Anahuac était habité par des géants: tous ceux qui ne périrent pas furent transformés en poissons, à l'exception de sept qui se réfugièrent dans des cavernes. Lorsque les eaux se furent écoulées, un de ces géants, Xelhua, surnommé l'architecte, alla à Cholula, où, en mémoire de la montagne Tlaloc, qui avait servi d'asile à lui et à six de ses frères, il construisit une colline artificielle en forme de pyramide: il fit fabriquer les briques dans la province de Tlamanalco, et pour les transporter à Cholula, il plaça une file d'hommes qui se les passaient de main en main. Les dieux virent avec courroux cet édifice, dont la cime devait atteindre les nues. Irrités contre l'audace de Xelhua, ils lancèrent du feu sur la pyramide; beaucoup d'ouvriers périrent, l'ouvrage ne fut point continué, et on le consacra dans la suite à Quetzalcoatl, dieu de l'air. Ce récit est une traduction presque littérale de la tour de Babel dans les livres saints.



(Cherchez par Ou les mots qui ne se trouvent pas ici par U.)

UBIQUISTES ou UBIQUITAIRES, Luthériens qui prétendaient que l'humanité de Jésus-Christ est partout (*ubique*) aussi bien que sa divinité, sous le prétexte que son humanité étant intimement unie à la divinité, l'une ne pouvait se trouver sans l'autre. L'ubiquité, qui était soutenue par Luther et par plusieurs de ses adhérents, fut inventée pour défendre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, contre ceux qui la niaient, en soutenant qu'un corps ne pouvait se trouver en plusieurs lieux à la fois. Ce système fut fortement réfuté par Zwingle et par Mélanchthon; mais il ne laissa pas d'avoir, pendant longtemps encore, un grand nombre de partisans.

UGARTHILOK, divinité danoise dont on ignore la figure, les fonctions et le culte.

UKKO, un des dieux principaux de la mythologie finnoise, peut-être le premier de tous. L'épopée de Kalewala l'appelle *le roi splendide des cieux, vieillard très-haut.* « Ukko, dit M. Léouzon le Duc, a son trône dans les nuages, non loin du soleil; il s'appuie sur l'axe du monde, envoie la pluie, la neige et les tempêtes. Comme le Péroun des Slaves et le Thor des Scandinaves, il tient entre ses mains la foudre, et fait gronder le tonnerre. On l'invoque dans les sécheresses et dans les orages. Ukko préside aussi aux accouchements... Du reste sa providence s'étend à tout; non-seulement il règle les saisons, mais il fait germer les plantes, il veille sur les troupeaux dans les forêts, sur les guerriers dans les combats. » Son nom signifie littéralement *vieillard vénérable*. Il partage la divinité avec Wäinämöinen et Ilmarinnen, formant tous trois une sorte de trinité suprême.

UKS-AKKA, déesse de la mythologie laponne; elle passe pour avoir enseigné à tirer de l'arc et l'usage du fusil. Son nom vient de ce qu'elle avait son siége dans le vestibule des tentes des Lapons, appelé *uks*; et chaque jour les Lapons lui offraient une partie de leurs aliments et de leur boisson.

ULEMA, ministre de la religion musulmane, en Turquie et en Perse. *Voy.* OULÉMA.

ULLER, un des dieux des Scandinaves; il était fils de Sifia et gendre de Thor. Il était doué d'un beau visage et possédait toutes les qualités brillantes des héros: aussi l'invoquait-on dans les duels. Il tirait les flèches avec tant de promptitude et courait si rapidement en patins, que personne ne pouvait combattre avec lui.

UNITAIRES, hérétiques qui rejettent le dogme de la Trinité, et font profession de n'adorer que Dieu le Père; on les appelle aussi *Anti-trinitaires*. Plusieurs sectes chrétiennes ont pris cette dénomination, mais elles diffèrent de sentiments sur la personne de Jésus-Christ.

1° Les Unitaires, qui composent la congrégation la plus répandue dans les Etats-Unis d'Amérique, croient qu'avant de descendre sur la terre, Jésus-Christ jouissait déjà d'une dignité éminente; qu'il était dès le commencement avec Dieu, et que c'est par lui que Dieu a créé le monde; que, par une

humiliation inconcevable, et par une charité qui surpasse l'entendement, il a pris sur lui la chair et le sang, qu'il a passé par la vie humaine, et qu'il a enduré toutes ses douleurs, pour apporter la bénédiction et le salut à notre race pécheresse. Ils le reconnaissent comme le médiateur entre Dieu et les hommes, comme un envoyé céleste, sur lequel l'Esprit s'est répandu dans toute sa plénitude. Ils croient qu'il s'est délivré de la mort, qu'il a découvert la vie et l'immortalité, et que par l'influence de sa doctrine sur les cœurs, par le sacrifice de sa vie, il a racheté les hommes de leurs iniquités, et s'est constitué le chef d'un peuple particulier, plein de zèle pour les bonnes œuvres. Ils croient que personne ne peut être exclu du salut éternel que par sa propre faute; que depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, tout homme vertueux peut être assuré de ressusciter un jour et d'être éternellement heureux, quels que soient son pays et sa religion. En tout cela, la Divinité suprême doit être considérée comme la cause première, et le Christ comme un don fait à l'homme déchu, et comme agissant sous les ordres de l'Etre éternel et existant par lui-même, en comparaison duquel il n'y a rien de grand ou de bon. Bien loin de chercher à interpréter l'Evangile d'une manière humaine et naturelle, comme les exégètes rationalistes de l'Allemagne, ils en admettent sans contrôle tous les faits et toutes les assertions, et y trouvent la preuve de la supériorité de la nature de Jésus-Christ.

2° Il y a une autre classe de chrétiens unitaires, qui, bien qu'ils rejettent la distinction de trois personnes en Dieu, s'avouent incapables de porter un jugement définitif sur les différents systèmes formulés sur la nature et la dignité de Jésus-Christ. Ils trouvent des difficultés dans les uns et dans les autres, et se retranchent généralement derrière cette conclusion, que celui que Dieu nous a donné pour Sauveur a dû être en rapport exact avec la sublimité de sa mission, et que la foi exigible doit consister à le regarder et à le suivre comme notre Seigneur, notre maître et notre Sauveur, sans rien décider sur sa nature et sur son rang dans l'univers.

3° Une troisième classe d'Unitaires se borne à professer l'humanité pure et simple de Jésus-Christ.

Les Unitaires sont répandus dans presque tous les Etats de l'Union, et surtout dans le Massachusetts; mais on n'en connaît pas le nombre exact. En 1836, ils comptaient 174 ministres, et ils avaient environ 200 congrégations ou églises.

Il y a aussi des Unitaires en Angleterre; ils ont adopté le symbole de M. Belsham, ou celui de M. Lindsey.

Voici celui de M. Belsham : « Dieu a chargé Jésus-Christ, son saint et fidèle serviteur, d'enseigner aux hommes la résurrection des morts, de confirmer sa doctrine par sa résurrection. Jésus-Christ est maintenant encore véritablement vivant; mais comme nous ignorons complétement le lieu où il est et ce qu'il fait, cela ne saurait constituer un dogme, et ne peut nuire en rien aux prières que nous lui adressons, ni aux faveurs que nous en recevons, ni à la confiance que nous avons en sa médiation future. »

Le symbole de M. Lindsey est formulé en ces termes : « Il y a un Dieu, une seule personne qui est Dieu, seul créateur et souverain seigneur de toutes choses.—Le saint personnage Jésus était un homme de la nation juive, serviteur de Dieu, distingué et honoré de Dieu d'une manière toute particulière.— L'Esprit, ou le Saint-Esprit, n'est pas une personne ou un être intelligent, mais un pouvoir ou un don extraordinaire que Dieu a donné d'abord à Notre-Seigneur Jésus-Christ durant le temps de sa vie, puis aux apôtres et à quelques-uns des premiers chrétiens, pour leur faire prêcher l'Evangile avec succès, et pour le propager sur la terre. » *Voy.* Sociniens.

UNITÉ. C'est le premier des caractères qui distinguent la véritable Eglise des autres sociétés religieuses. L'unité de l'Eglise est appuyée sur trois fondements : l'unité de foi, l'unité de sacrements, l'unité de pasteurs. Afin de conserver cette unité entre toutes les Eglises, l'Ecriture sainte, expliquée par la tradition, nous apprend que Jésus-Christ a choisi un chef des évêques, dont le siége est le centre de l'unité. Ce chef est saint Pierre, prince des apôtres, auquel ont succédé les pontifes de Rome.

UNIVERSALISTES, secte chrétienne dont le caractère distinctif est de croire que tous les membres de la grande famille humaine parviendront indistinctement au salut et au bonheur éternel. Quelques-uns d'eux pensent que les peines du péché se bornent à l'existence de la vie présente, tandis que d'autres croient qu'elles s'étendent à la vie future. Tous cependant conviennent que les châtiments dus au péché sont appliqués dans un esprit de tendresse, et pour le plus grand bien de ceux qui en sont l'objet, qu'ils auront un terme, et qu'ils seront suivis d'un bonheur parfait et sans fin.

Les Universalistes, appelés aussi *Latitudinaires*, ou *Restaurationistes*, se montrèrent dès les premiers temps du protestantisme, et se répandirent successivement dans la Suisse, l'Allemagne, l'Ecosse, l'Angleterre, et dans les Etats-Unis. C'est dans cette dernière contrée surtout qu'ils se sont organisés en congrégations régulières, vers la fin du dernier siècle; et, dans l'assemblée générale de 1803, ils ont adopté la profession de foi suivante :

« Art. 1er. Nous croyons que les saintes Ecritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, contiennent la révélation de la nature de Dieu, ainsi que des devoirs, des intérêts et de la destinée future des hommes.

« Art. 2. Nous croyons qu'il y a un seul Dieu, dont la nature est amour; qu'il s'est

révélé en un seul seigneur Jésus-Christ par un seul esprit de grâce; qu'un jour il rétablira le genre humain dans un état de sainteté et de béatitude.

« Art. 3. Nous croyons que la sainteté et la vraie béatitude sont inséparablement unies; que les fidèles doivent être diligents à maintenir l'ordre et à pratiquer les bonnes œuvres; parce que ces choses sont bonnes et profitables aux hommes. »

Les Universalistes sont nombreux dans les Etats-Unis; on en compte environ un demi-million. Ils formaient en 1836, 653 congrégations dirigées par 317 ministres ou prédicateurs. *Voy.* Restaurationistes, Latitudinaires.

La doctrine de l'universalisme a fait de grands progrès parmi les protestants d'Allemagne, d'Angleterre et de France; à tel point qu'on peut la regarder comme un des dogmes principaux de toutes les communions qui se sont séparées de l'Eglise romaine. M. Dwight dit, dans une publication récente : « La doctrine de l'éternité des peines est maintenant rejetée presque universellement. Je n'ai trouvé en Allemagne qu'une seule personne qui y crût, et une autre qui n'avait pas des idées bien arrêtées sur ce sujet. »

UNXIA (d'*ungere*, oindre); 1° surnom de Junon, invoquée par les Romains dans une des cérémonies du mariage, laquelle consistait à frotter d'huile ou de graisse les poteaux de la porte de la maison où les nouveaux mariés s'établissaient, pour en écarter les maux et l'effet des enchantements. Quelques-uns pensent que de là est dérivé le nom d'*uxor*, pour *unxor*, donné à une femme mariée.

2° Autre déesse romaine qui présidait à l'usage des essences.

UPI et UPIS. *Upi* était chez les Etrusques la même que Rhea, ou Ops. — Upis était un surnom de Diane, à Sparte et chez les Romains.

URAGUS (du verbe *urere*, brûler), surnom de Pluton chez les Romains, parce que ce dieu présidait au feu, et dirigeait les flammes dévorantes.

URANIE, 1° la Vénus céleste, fille du Ciel et de la Lumière. C'est elle, suivant les anciens, qui animait toute la nature et présidait aux générations; elle était la personnification du désir qui est dans chaque créature de s'unir à ce qui lui est propre. Uranie n'inspirait que des amours chastes et dégagés des sens, tandis que la Vénus terrestre présidait aux plaisirs sensuels. Pausanias dit qu'on voyait à Cythère un temple de Vénus-Uranie, qui passait pour le plus ancien et le plus célèbre de tous les temples que Vénus ait eus dans toute la Grèce; la statue de la déesse la représentait armée. Elle avait à Elis un autre temple, dont la statue, ouvrage de Phidias, était d'or et d'ivoire; la déesse avait le pied sur une tortue, pour marquer la chasteté et la modestie qui lui est propre; car, selon Plutarque, la tortue est l'emblème de la retraite et du silence qui conviennent aux femmes. Uranie était honorée par les Syriens sous le nom d'*Astarté;* par les Arabes, sous celui d'*Alilat;* et sous celui de *Mylitta* par les Assyriens et les Babyloniens.

2° *Uranie* est aussi le nom de la muse qui préside à l'astronomie. On la peint vêtue d'une robe d'azur, couronnée d'étoiles, et tenant dans ses mains un globe ou une sphère céleste qu'elle semble mesurer. Auprès d'elle sont des instruments de mathématiques. Catulle dit que Bacchus la rendit mère d'Hyménée, et, selon Hygin elle eut Linus d'Apollon.

URANIES, nymphes célestes, à qui était confiée la direction des sphères du ciel.

URANUS, le plus ancien des dieux suivant la mythologie des Atlantes, des Syriens, des Grecs, des Romains, etc. Voici ce qu'en dit Noël : « Uranus avait été le premier roi des Atlantes, peuple de cette partie de l'Afrique qui est au pied du mont Atlas du côté de l'Europe. C'étaient, selon Diodore, les mieux policés de toute l'Afrique. Ils prétendaient que les dieux avaient pris naissance chez eux, et qu'Uranus avait été leur roi. Ce prince rassembla dans les villes les hommes avant lui répandus dans les campagnes, les retira de la vie brutale et désordonnée qu'ils menaient, leur enseigna l'usage des fruits et la manière de les garder, et leur communiqua plusieurs inventions utiles. Comme il était soigneux observateur des astres, il détermina plusieurs circonstances de leurs révolutions, mesura l'année par le cours du soleil, et les mois par celui de la lune, et désigna le commencement et la fin des saisons. Les peuples, qui ne savaient pas encore combien le mouvement des astres est égal et constant, étonnés de la justesse de ses prédictions, crurent qu'il était d'une nature plus qu'humaine, et, après sa mort, lui décernèrent les honneurs divins. Ils donnèrent son nom à la partie supérieure de l'univers, tant parce qu'ils jugèrent qu'il connaissait particulièrement tout ce qui arrive dans le ciel, que pour marquer la grandeur de leur vénération par cet honneur extraordinaire qu'ils lui rendaient. On dit qu'Uranus eut 45 enfants de plusieurs femmes, mais qu'il en eut entre autres dix-huit de Titéa, dont les principaux furent Titan, Saturne et Océanus. Ceux-ci se révoltèrent contre leur père, pour le mettre hors d'état d'avoir des enfants. Uranus mourut, ou de chagrin, ou de l'opération qu'il avait soufferte. »

URBANISTES, nom qui a été porté par des religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, dont la règle fut mitigée par le pape Urbain IV. Cette modification paraît devoir son origine à l'adoucissement que ce pape apporta à la règle du monastère de Longchamp près Paris, vers l'an 1260; de là toutes les religieuses qui suivirent cet institut ainsi mitigé furent appelées *Urbanistes*.

URDA, une des trois Nornes ou Parques des Scandinaves; elle présidait au passé.

URIM et THUMMIM, c'est-à-dire *lumières et vérités*, ou *révélation et perfection;* nom

de l'oracle sacré chez les anciens juifs. On a beaucoup disserté sur l'objet exprimé par ces deux mots, et sur la manière dont l'oracle était rendu, sans aboutir à rien de bien positif. Quelques-uns ont cru que si la réponse était favorable, les pierres précieuses dont était orné le pectoral du grand prêtre, rendaient un éclat extraordinaire, et qu'elles s'obscurcissaient si la réponse était fâcheuse. D'autres ont pensé que, comme les noms des douze tribus d'Israël étaient gravés sur ces pierres, Dieu manifestait sa volonté en faisant ressortir quelques-unes des lettres qui les composaient, et que le grand prêtre, en rassemblant ces lettres, connaissait la réponse du Seigneur. Il en est qui soutiennent que Dieu lui-même faisait entendre des sons articulés du milieu du propitiatoire; on appelait ainsi le milieu de l'arche recouvert par les chérubins d'or. Des rabbins ont prétendu que l'*Urim* et le *Thummim* étaient deux statuettes cachées dans la capacité du pectoral, et qui rendaient des oracles par des sons articulés. D'autres ont supposé que c'était le Tétragrammaton, ou le nom ineffable de Jéhovah, gravé sur le pectoral d'une manière mystérieuse. D'autres enfin se contentent de penser que c'étaient en général des choses d'une nature mystérieuse, renfermées dans la doublure du pectoral, lesquelles donnaient au souverain pontife le pouvoir de prononcer des oracles, quand il en était revêtu. Nous passons sous silence les autres opinions, qui n'ont comme les précédentes qu'un degré plus ou moins intense de probabilité. Il paraît certain que cet oracle ne subsista pas plus longtemps que le tabernacle; du moins nous ne voyons pas qu'on ait eu recours à cet oracle depuis l'érection du temple de Salomon. Antérieurement, on ne l'employait que dans les cas difficiles et importants qui concernaient l'intérêt public. Alors le grand sacrificateur, revêtu de ses habits pontificaux, et du pectoral par-dessus, se présentait à Dieu devant l'arche d'alliance, non pas au dedans du voile, dans le saint des saints, où il n'entrait que le seul jour des expiations, mais en dehors du voile dans le lieu saint. C'est là que, se tenant debout, le visage tourné vers l'arche et le propitiatoire où résidait la majesté divine, il proposait le sujet sur lequel Dieu était consulté; et, après avoir obtenu la réponse du Seigneur, il la transmettait soit au peuple, soit à son chef.

UROS, dieu des eaux dans la mythologie finnoise. *Voy.* WEEN-KUNINGAS.

UROTALT, dieu des anciens Arabes; les anciens disent que c'était Bacchus ou le Soleil.

URSULINES, religieuses placées sous l'invocation de sainte Ursule. Celles d'Italie furent établies en 1537, par la bienheureuse Angèle de Brescia pour l'éducation gratuite des jeunes filles: sept ans après, le pape Paul III approuva leur institut. En 1572, Grégoire XIII les érigea en ordre religieux sous la règle de saint Augustin, et les obligea à la clôture. Saint Charles Borromée les protégea singulièrement, et ne contribua pas peu à étendre leur institut. Le premier établissement qu'elles eurent en France, fut fondé à Paris en 1612, par Marie L'Huillier, comtesse de Sainte-Beuve, avec l'autorisation de Paul V. Cinq ans auparavant, une autre congrégation d'Ursulines s'était établie dans la Franche-Comté. Cet ordre se multiplia promptement en France; avant 1789, il comptait onze provinces, et plus de 300 couvents.

USOUS, dieu des Phéniciens, frère d'Hypsuranios. Il fut le premier qui se couvrit de peaux des bêtes qu'il avait tuées à la chasse. Le feu ayant pris dans une forêt des environs de Tyr où il demeurait, il imagina, pour se sauver, d'abattre un tronc d'arbre, d'en couper les branches, et de se mettre en mer sur le tronc qui lui servit de vaisseau. Après quoi, il éleva deux colonnes de pierre en l'honneur du feu et du vent, et répandit, pour honorer ces colonnes, le sang de quelques bêtes sauvages qu'il avait prises à la chasse.

UTÉRINE, une des déesses que les Romains invoquaient dans les accouchements.

UTESETUR, c'est-à-dire *séances au dehors;* sorte de magie pratiquée chez les Islandais, et dont on fait remonter l'usage jusqu'à Odin. Elle avait lieu d'ordinaire pendant la nuit et en plein air. Ceux qui y avaient recours s'imaginaient converser avec les esprits qui, communément, leur conseillaient de faire le mal: c'est pourquoi on les regardait comme aussi coupables que ceux qui exerçaient la magie noire, et celle dont l'objet était de conjurer les morts et les fantômes. Dans les premiers temps de l'époque chrétienne, ils choisissaient de préférence pour l'*Utesetur* une des nuits qui précédaient une grande fête.

UTILITAIRES, secte fondée en Angleterre par Jérémie Bentham, et qui de là est passée dans les Etats-Unis d'Amérique. Elle s'est imposée pour règle fondamentale, l'utilité pratique et positive, et pour devoir, l'obligation de chercher et de procurer le plus grand bien du plus grand nombre possible. C'est une école plutôt philosophique que religieuse. En conséquence des principes qu'il avait posés, son fondateur ordonna qu'après sa mort (arrivée en 1832), son corps fût porté aux amphithéâtres d'anatomie pour être disséqué, afin de combattre le préjugé qui règne en Angleterre à cet égard.



[Cherchez par B, par Ou et par W les mots qui ne se trouvent pas ici par V.]

VACANA, *VACUANA* ou Vacuna, divinité champêtre des Romains, qui présidait au repos des gens de la campagne. Son culte était très-ancien dans l'Italie, et antérieur à la fondation de Rome. Porphyrion, commentateur d'Horace, dit que c'était une déesse des Sabins, qu'elle n'avait point de figure déterminée ; que les uns la prenaient pour Bellone, d'autres pour Minerve ou pour Diane. Varron croit que c'était la Victoire que les Sabins honoraient sous ce nom, surtout lorsqu'elle couronne ceux qui surpassent les autres en sagesse.

VACERES ou Vacies, nom d'une classe de Druides, plus particulièrement vouée aux fonctions sacerdotales.

VACHE. 1° La vache était, chez les Hébreux, au nombre des animaux purs, et par conséquent un de ceux qu'on pouvait offrir en sacrifice. Le sacrifice de la vache rousse était même un des plus solennels. Quand on devait l'accomplir, le peuple amenait au grand prêtre une vache rousse d'un âge parfait, qui fût sans tache et qui n'eût jamais porté le joug. Le grand prêtre ayant reçu la victime des mains du peuple, la menait hors du camp ou hors de la ville; là, elle était immolée en présence de tout le peuple; et le pontife, trempant son doigt dans le sang de la victime, jetait sept fois quelques gouttes de ce sang vers la porte du tabernacle. Il faisait brûler ensuite, à la vue de tout le peuple, l'animal tout entier, sans en ôter la peau. Il jetait dans le feu du sacrifice, du bois de cèdre, de l'hysope et de l'écarlate teinte deux fois; et, après avoir offert ce sacrifice, il était obligé de laver ses vêtements et son corps, et il demeurait impur jusqu'au soir. Celui qui, par l'ordre du grand prêtre, avait mis la victime sur le bûcher où elle devait être consumée, était pareillement impur jusqu'au soir. On gardait toute l'année les cendres de cette victime, et on les mêlait avec l'eau qui servait aux expiations; et rien ne pouvait être purifié, selon la loi, que par l'eau mêlée avec cette cendre.

2° Chez les Hindous, le *Gomédha* ou le sacrifice de la vache était aussi un des plus célèbres et des plus méritoires; mais depuis fort longtemps, il est tombé en désuétude; bien plus l'immolation d'une vache serait aujourd'hui considérée comme une monstruosité, et le plus abominable des sacriléges. *Voy.* Gomédha. La vache est, en effet, pour les Indiens, un animal pur, saint et sacré, l'emblème de l'univers, l'objet de l'attention du ciel, de la terre et des enfers, presque une divinité. Il est inouï qu'un Indien, de quelque caste qu'il soit, ait tué ou fait tuer une vache pour manger de sa chair. Un Européen ou un musulman qui se permettrait de le faire, dans un lieu soumis à la domination hindoue, y serait certainement en danger de perdre la vie. Mais on peut user discrètement et pieusement de tout ce qui sort de la vache. Le lait, le beurre liquéfié et le caillé forment la base de l'alimentation des brahmanes. L'urine est employée quelquefois à l'usage interne pour expier les souillures de l âme; la fiente sert journellement pour la purification des maisons, des lieux de prières, des champs, etc. Ces cinq substances mêlées ensemble : le lait, le beurre, le caillé, l'urine et la fiente, et avalées avec componction sont éminemment propres à expier toute espèce de péchés, même les plus grands crimes. *Voy.* Pantcha-Karya. Heureux celui qui a le bonheur de mourir en tenant une vache par la queue ! Plus heureux encore celui qu'elle daigne arroser de son urine dans ce moment suprême ! son âme purifiée de toutes ses souillures s'envolera infailliblement dans le ciel d'Indra. Les cendres de vache ont une vertu non moins efficace; mais ce ne sont point des cendres provenant, comme chez les Juifs, de ses chairs brûlées; ce sont les cendres retirées du foyer où l'on a fait brûler ses excréments desséchés. On les emploie dans les purifications quotidiennes; on s'en trace des lignes sur le front, sur l'estomac, sur les bras, sur tout le corps. On s'en enduit la peau ; on en frotte les idoles. Les Brahmanes en donnent aux fidèles une pincée, comme une récompense inestimable, en retour des riches présents qu'ils en ont reçus. En un mot, il n'est presque aucun acte de religion, dans lequel on n'emploie quelqu'un de ces résidus sanctifiés.

VACHTOUMAS, secte d'adorateurs de Vichnou, dans le sud de l'Inde; ils se divisent en *Vachtouma-trioumalas*, *Kandalas*, *Nallaris*, etc.

VACUNALES, fêtes que les Romains célébraient en l'honneur de la déesse Vacune. Elles avaient lieu au mois de décembre, lorsque tous les travaux de la campagne étaient terminés.

VACUNE, divinité champêtre des Romains. *Voy.* Vacana.

VADIMON, nom donné à Janus par les anciens Etrusques.

VADJAPEYA, sacrifice usité autrefois chez les Indiens; on y immolait dix-sept victimes, attachées à un même nombre de poteaux.

VADJRADHARA, un des noms d'Indra, dieu du ciel, selon la mythologie hindoue; il signifie *celui qui tient la foudre*.

VADJRA-DHATWI, déesse du panthéon bouddhique, considérée comme l'épouse ou l'énergie active du bouddha Vaïrotchana.

VADJRANABHA, asoura ou démon de la mythologie hindoue, qui régnait sur une contrée située auprès du mont Mérou. Sa puissance et son ambition inquiétèrent les dieux. Pour neutraliser ses desseins, Pra-

dyoumna, fils de Krichna, se déguisa en comédien avec ses compagnons d'armes, pénétra dans l'empire de Vadjranabha, se fit aimer de Prabhavati, sa fille, qu'il épousa secrètement, et, bientôt après, il ouvrit l'entrée du royaume aux troupes de Krichna. Lui-même il tua Vadjranabha, dont les états furent partagés.

VADJRAPANI, un des neuf Bodhisatwas, fils spirituels des grands Bouddhas, suivant la théogonie du Népâl; il dérive d'Akchobhya, le second Bouddha, et se manifesta sur la terre sous la forme de vase d'eau. Il est considéré comme le septième dieu du panthéon bouddhique. En cette qualité, il commande à cinq mille Yakchas et à d'autres génies; il a pour sceptre une massue de diamant, et habite le sommet des plus hautes montagnes. Il connaît à fond toutes les actions et toutes les démarches des Bouddhas. Son nom signifie *celui qui tient la foudre en main.*

VADJRASATWA, le sixième bouddha de la théogonie du Népâl; il est considéré comme émané d'Adi-Bouddha, le Bouddha primitif; son énergie active s'est personnifiée en *Vadjrasatwamika*, qui est vénérée comme son épouse.

VADJRAVIDRAVINI, déesse des Bouddhistes du Népâl; comme les autres déesses, elle est la personnification d'une des manifestations spontanées de la matière.

VADJRAVIRA, un des dieux adorés par la secte Swabhavika, dans le Népâl; on le considère comme étant né spontanément. C'est le même que Mahakala, le Siva des Hindous. La secte Aïshwarika le vénère comme fils de Siva et de Parvati.

VADJRAYOGUINI, déesse d'un rang supérieur, adorée par les Bouddhistes du Népâl.

VAFTHRUDNIS, c'est-à-dire *qui sait tout;* génie de la mythologie scandinave, renommé pour sa science profonde. Odin alla le défier dans son palais, et le vainquit par la supériorité de ses connaissances. Une partie de l'Edda porte le nom de *Vafthrudnis-maal*, discours du géant Vafthrudnis.

VAG-DÉVI, l'un des noms et l'une des formes de Saraswati, déesse de l'éloquence, dans la mythologie hindoue. Vag-dévi signifie *déesse de la parole. Voy.* VASINYADYAS.

VAGHRINI, déesse adorée par les Bouddhistes du Népâl.

VAGITANUS, dieu qui présidait aux *vagissements* des enfants, chez les Romains. On le représentait sous la forme d'un enfant qui pleure et qui crie.

VAGUISA, un des noms de Brahmâ, premier dieu de la triade hindoue : il signifie *maître de la parole.*

VAHAGHEN, héros auquel les anciens Arméniens rendaient les honneurs divins.

VAHIS, démon qui habitait la vallée de Vipasa dans le Pendjab.

VAHOUROUPA, un des onze Roudras, ou manifestations de Siva, troisième dieu de la triade hindoue.

VAIBHACHIKA, école philosophique de Bouddhistes, qui admettent l'existence des objets externes et internes. Les premiers comprennent les éléments et ce qui en dérive, comme les organes et les qualités sensibles; les seconds consistent dans l'intelligence et tout ce qui en découle. Les éléments sont au nombre de quatre et consistent en atomes, qui par leur aggrégation ont concouru à la composition de tous les objets visibles. Contrairement au système des Sautantrikas, qui soutiennent que les objets sensibles sont conçus ou appréhendés par la perception de leurs images produites dans l'imagination, les Vaibhachikas reconnaissent la perception directe et immédiate des objets extérieurs.

VAICHNAVAS, nom sous lequel on comprend généralement les sectes nombreuses de l'Inde qui font profession d'adorer Vichnou, seconde personne de la triade. Leur marque distinctive est le *namam* tracé sur le front. Cette figure est formée de trois lignes, une perpendiculaire et deux obliques, qui, se réunissant à leur base, donnent à ce signe la forme d'un trident. La ligne du milieu est rouge, les deux latérales sont blanches, et tracées avec une espèce de terre appelée *namam*, d'où dérive le nom de cette figure. Outre le namam, qui est le signe le moins équivoque de cette secte, on peut encore distinguer la plupart des religieux qui la composent par le costume bizarre qu'ils affectent de porter. Les toiles dont ils sont revêtus sont teintes d'un jaune très-foncé, tirant sur le rouge : plusieurs portent sur leurs épaules, en guise de manteau, une espèce de couverture piquée, faite de morceaux de toutes couleurs; le turban qu'ils ont sur la tête offre aussi trois ou quatre couleurs entremêlées; quelques-uns, au lieu de couverture, se mettent sur les épaules une peau de tigre qui descend jusqu'à terre. La plupart ont le cou entortillé d'un long chapelet de grains noirs, de la grosseur d'une noix. Outre ce costume, les sectateurs de Vichnou, lorsqu'ils voyagent ou qu'ils vont demander l'aumône, portent toujours avec eux une plaque ronde de bronze, et un gros coquillage appelé *sangou;* l'un et l'autre leur servent à faire du bruit pour annoncer leur approche : tandis que d'une main ils frappent avec une petite baguette sur la plaque de bronze, qui rend un son semblable à celui d'une cloche, de l'autre main ils portent à la bouche leur sangou, avec lequel ils produisent, en y soufflant par un bout, des sons monotones, aigres et perçants. On voit toujours ces deux instruments entre les mains des religieux Vaichnavas qui font profession de demander l'aumône; ils portent encore sur la poitrine une espèce de médaille de cuivre, sur laquelle est gravée l'image du singe Hanouman, ou quelqu'un des *avatars* (incarnations) de Vichnou. On en voit d'autres qui, de plus, portent suspendues à leurs épaules, et quelquefois attachées à leurs jambes, un grand nombre de clochettes, dont le tintement annonce de loin leur arrivée; quelques uns ajoutent à tout

cet attirail une tringle de fer, qu'ils portent aussi sur leurs épaules, et à chaque bout de laquelle pend un réchaud de même métal, destiné à contenir le feu sur lequel ils font brûler l'encens qui est la matière de leurs sacrifices.

Demander l'aumône est un droit ou un devoir inhérent à cette secte; et en général, dans l'Inde, toute personne revêtue d'un caractère religieux peut se livrer à cette profession.

C'est principalement lorsqu'ils vont en pèlerinage à quelque lieu révéré, que ces religieux mendiants usent de leurs droits. On en rencontre quelquefois des troupes de plus de mille; ils se répandent dans les divers villages qui se trouvent à la portée de leur route; chaque habitant en loge un certain nombre, et ils se trouvent ainsi défrayés des dépenses du voyage. C'est, à la vérité, le seul cas où ils se réunissent en troupes aussi considérables; mais jamais ils ne se mettent en campagne sans être plusieurs ensemble. Leur habitude est de demander l'aumône avec audace et insolence, et bien souvent avec menaces. Quand on ne se hâte pas de leur donner, ils redoublent leur vacarme, poussent des hurlements, frappent tous ensemble sur leurs plaques retentissantes, et tirent de leur sangou des sons retentissants. Si ces moyens ne réussissent pas, ils entrent quelquefois de vive force dans l'intérieur de la maison, et renversent tous les effets qui s'y trouvent. Ordinairement ces religieux chantent et dansent en mendiant. Leurs poëmes sont des espèces d'hymnes en l'honneur de leurs divinités.

L'intempérance de ces moines idolâtres, et en général de tous les sectateurs de Vichnou, dit l'abbé Dubois, les fait voir d'un mauvais œil par les Indiens honnêtes. En effet, il semble qu'ils affectent de se montrer sans retenue dans le boire et le manger, par esprit d'opposition, et comme pour différer encore en cela des Linganistes, leurs adversaires, dont l'extrême sobriété égale au moins celle des Brahmanes, si elle ne la surpasse pas. Les partisans de Vichnou mangent ostensiblement de toute espèce de viande; boivent, sans scrupule et sans honte, l'arak, le jus de palmier, et toutes les autres liqueurs enivrantes qu'on peut se procurer dans le pays; et il n'est point d'excès qu'on ne leur reproche en ce genre.

Les objets de la plus grande vénération des Vaichnavas sont principalement le singe, l'oiseau de proie appelé Garouda, et le serpent Capel. Quiconque aurait l'imprudence de tuer ou même de maltraiter en leur présence un de ces animaux, s'exposerait à des conséquences fâcheuses, et ne pourrait expier ce prétendu crime que par le sacrifice appelé *pavada*. Les principales sectes dans lesquelles se partagent les Vaichnavas sont les *Ramanoudjas*, les *Ramanandis*, les *Brahma-Sampradayis*, les *Nimawats*, les *Mira-Baïs*, les *Radha-Vallabhis*, les *Haristchandis*, etc. *Voy.* leurs articles respectifs.

VAIDHATRA, l'aîné des quatre premiers aïeux du genre humain, suivant la cosmogonie hindoue. Il est fils de Vidhatri ou Brahmâ et de Saraswati; on l'appelle encore *Sanatkoumara.*

VAIDIKAS, Brahmanes versés dans la science des Védas. Ils occupent le premier rang dans la caste; ce sont eux qui composent le *Pantchanga* ou almanach annuel, tirent les augures et publient les pronostics. Ils font les cérémonies pour les morts, et dirigent les opérations matrimoniales, depuis l'instant où l'on demande une fille jusqu'à ce que le mariage soit entièrement conclu. Ces Brahmanes sont tenus de réciter tous les jours les Védas, de faire exactement le *sandhya*, matin et soir, au lever et au coucher du soleil, et de se baigner pendant cette prière. Chaque jour ils vont chez les Indiens qui leur font des aumônes, pour leur annoncer les jours heureux ou malheureux. Ils appartiennent tous à la secte de Siva, et se frottent le corps, les bras, les épaules et le front de cendres de bouse de vache.

De grand matin, avant de faire le sandhya, de même qu'à midi, avant leur premier repas, ils tracent sur leur front deux ou trois lignes de sandal préparé, qu'ils mêlent avec du safran pour le rendre plus jaune. Ils ajoutent dans le milieu une marque ronde, d'un jaune rougeâtre, composé de safran mêlé de chaux qui le rougit, et deux ou trois grains de riz entier. Quelquefois ils ne mettent qu'une ligne de sandal, avec une marque d'un rouge foncé dans le milieu; ils en ajoutent alors une noire sous cette dernière, ou bien ils tracent, en forme de croissant, une ligne de safran et de chaux, dans le milieu de laquelle ils mettent une marque noire en forme de larme, et par-dessous un point rond de la même couleur. Ils font ces marques noires avec des charbons provenant des offrandes brûlées devant l'effigie de Siva; d'autres fois c'est le résidu de toiles brûlées avec du beurre dans le temple de Tirounamali, montagne du Carnatic. Les Brahmanes de ce temple en font présent à leurs confrères, ainsi qu'aux autres Hindous distingués qui habitent les différentes villes de la côte de Coromandel.

VAIDYANATHA, *seigneur de la science;* un des noms sous lequel Siva est adoré dans le zillah de Birbhoum. On raconte à ce sujet une légende fort plaisante. Le démon Ravana emportait à Lankâ un linga qui devait lui donner sur les dieux une supériorité incontestable, mais qui aussi devait se fixer dans l'endroit où il toucherait. Ceux-ci tinrent conseil, et voici comment ils déjouèrent les projets du Rakchasa : Varouna, le dieu des eaux, entra dans le corps de Ravana et lui causa un besoin naturel. Afin d'y satisfaire, celui-ci remit l'objet sacré au dieu Indra qui se trouvait là à dessein sous la forme d'un Brahmane, en promettant de venir le reprendre bientôt. Cependant comme le temps se prolongeait indéfiniment par la malice de Varouna, Indra prétexta qu'il ne pouvait plus tenir le linga, et le laissa

tomber. L'instrument s'enfonça dans la terre, et Ravana perdit ainsi le fruit de la faveur de Siva.

VAIKHANASAS, ancienne secte de l'Inde qui adorait Vichnou, sous la dénomination de *Narayana*, en qualité de dieu suprême. Ils ne paraissent pas avoir différé beaucoup des Vaichnavas proprement dits.

VAIKARANI, fleuve de feu que, suivant la mythologie hindoue, les âmes des défunts doivent passer à la nage pour arriver au palais de Yama, dieu des enfers. Sa rapidité est extrême, et les âmes sont quelquefois fort longtemps à passer d'un rivage à l'autre; ce passage est alors pour elles un supplice plus grand et plus terrible que tous ceux que les plus coupables endurent en enfer. Il est un moyen cependant d'adoucir la rigueur de ce trajet, c'est de mourir en tenant une vache par la queue. L'animal appartient alors de droit au Brahmane qui a présidé à l'agonie, et qui a versé dans la main du moribond un peu d'eau sacrée pour qu'il puisse faire une libation. Le malade peut, en conséquence, mourir en sûreté et avec confiance; il passera avec rapidité le fleuve ardent, et le feu n'agira pas sur lui, car il trouvera la vache sur le bord du Vaikarani, son âme la saisira par la queue, et sera transportée en un clin d'œil sur la rive opposée. Les morts qui ont négligé cette utile précaution ne mettront pas moins de quatre heures et quarante minutes pour effectuer ce trajet, au prix de mille douleurs cuisantes.

VAIKOUNTHA, paradis de Vichnou; il est situé sur le mont Mérou, du côté du midi, au-dessus du Kailasa, paradis de Siva, dans un site charmant, qui lui a fait donner le nom de *Vaikountha*, c'est-à-dire agréable. L'or et les objets précieux y brillent de tous côtés. Au milieu de ce séjour enchanteur, s'élève un superbe palais habité par Vichnou et Lakchmi, son épouse. Près d'eux on voit Pradyoumna, leur fils aîné, et une multitude d'autres enfants; leur petit-fils Anirouddha, fils de Pradyoumna, Oucha, son épouse, et Bana, leur fille. On trouve dans ce lieu, ainsi que dans les autres demeures célestes, des fleurs, des arbres, des quadrupèdes, des oiseaux, et surtout des paons en quantité. Au pied de la résidence royale coule le fleuve Karouna. Beaucoup de pénitents habitent sur ses bords, et y coulent des jours heureux et paisibles; des fruits et quelques légumes qui croissent spontanément, font toute leur nourriture; leur loisir est partagé entre la lecture des Védas et la contemplation. Les sectateurs de Vichnou sont admis dans cet heureux séjour, et pour prix de leurs bonnes œuvres, ils sont unis à la propre substance du dieu.

VAIKOUNTHA DJAGADISA, fête très-solennelle que les Hindous célèbrent dans les temples de Vichnou, le onzième jour de la nouvelle lune du mois d'Aghan. Les Vichnou-patis sont les seuls qui y prennent part; ils passent la nuit à veiller et à prier, après avoir jeûné pendant toute la journée.

VAILLANTISTES, parti de jansénistes, qui soutenaient que le prophète Elie venait de se manifester dans la personne d'un prêtre de Troyes, nommé Vaillant, fervent admirateur du diacre Pâris, et appelant de la bulle *Unigenitus*. Ce malheureux fut mis à la Bastille en 1728, et passa une partie de sa vie dans les prisons. Il démentit, il est vrai, le bruit qu'on faisait courir à son sujet; mais tout en déclarant qu'il n'était pas Elie, il soutenait que ce prophète était arrivé sur la terre. Les Vaillantistes firent du bruit en Provence, vers 1736

VAINATÉYA, un des noms de l'oiseau divin Garouda, ainsi nommé de Vinata sa mère. *Voy.* VINATA.

VAIPOULYA, un des livres sacrés des Bouddhistes du Népâl. Il traite des différents moyens d'acquérir les biens de ce monde et ceux du monde à venir.

VAIRAGUIS, religieux hindous, dont le nom signifie *exempts de passion*, et s'applique principalement à ceux qui vivent d'aumônes. Il désigne particulièrement les religieux mendiants de la secte de Vichnou. Ils font profession de pauvreté et de continence perpétuelles; plusieurs résident dans des couvents; mais la plupart mènent une vie errante.

VAIRAVA, un des fils de Siva; ce dieu le produisit par sa respiration pour détruire l'orgueil des Dévatas et des pénitents, et pour humilier Brahmâ, qui prétendait être le plus grand des trois dieux. Vairava lui arracha une de ses têtes, dans le crâne de laquelle il reçut tout le sang de Dévatas et des pénitents. Mais, dans la suite, il ressuscita ceux-ci et leur donna des cœurs plus purs. S'il faut en croire quelques traditions, Vairava est le dieu qui, par l'ordre de Siva, viendra détruire le monde à la fin des siècles. On le représente de couleur bleue avec trois yeux et deux dents saillantes comme des défenses de sanglier. Il porte, en guise de collier, des crânes humains qui tombent sur son estomac. Des serpents lui servent de ceinture, ses cheveux sont de couleur de feu, ses pieds sont garnis de clochettes, et dans ses mains il tient une corde, différentes espèces d'instruments et le crâne de Brahmâ; on lui donne un chien pour monture. Vairava a quelques temples; mais on l'adore principalement à Kasi ou Bénarès.

VAIROTCHANA, un des Dhyani-Bouddhas du panthéon des Népâlis; son empire est vers l'Orient; on le représente assis, les jambes croisées, vêtu d'un manteau rouge, et le corps peint en jaune, dans la même pose que Chakya-Mouni. Son énergie active est personnifiée en Vadjra-Datwi, qui est donnée comme son épouse. Son fils spirituel est Samantabhadra. Vairotchana est appelé par les Mongols *Beroozanah*.

VAISECHIKA, une des écoles philosophiques des Hindous. Cette école est matérialiste, et contrairement à la philosophie du Védanta qui considère toute la création comme une illusion, elle pose dès l'abord, comme principe de toutes choses et comme

la seule réalité, la matière telle qu'elle est sous nos yeux. Réduite à l'état le plus pur, la matière est le feu et la lumière : et la lumière, qui est la plus pure essence de la nature, est l'éther, l'infini qui nous enveloppe, nous pénètre et nous anime, Dieu lui-même. Le but de tous les efforts de l'homme doit donc être de s'affranchir de l'état obscur et sombre de la vie grossière pour s'élever de plus en plus dans la matière lumineuse ou pensante, jusqu'à ce que nous soyons tout esprit, c'est-à-dire toute lumière.

Kanada, le père de cette école, était, comme tous les philosophes indiens, un pieux ermite des déserts, car même le matérialisme a, dans l'Inde, une teinte mystique et tend à la vie contemplative.

VAISRAVANA, 1° un des noms de Kouvéra, dieu des richesses, selon les Hindous; ainsi nommé du saint Mouni Visravas, son père. *Voy.* VISRAVAS.

2° C'est aussi le nom d'un des quatre Maharadjas, qui, suivant les Bouddhistes, habitent la sixième région du mont Mérou, immédiatement au-dessous du ciel des trente-trois dieux. Vaisravana, siége sur le versant septentrional de cette montagne sacrée, et commande à la tribu des Yakchas.

VAISWANARA, le régent du feu, suivant la mythologie hindoue ; c'est-à-dire la divinité spéciale qui l'anime : le dieu Agni. D'autres y voient une divinité particulière, ayant un corps igné, ou la personnification de la chaleur animale désignée comme feu interne.

VAISYA, le quatrième fils du premier homme ou plutôt le quatrième homme sorti des mains du Créateur suivant une légende cosmogonique des Hindous. Brahman ayant pris sa route vers l'Orient, Kchatriya vers l'Occident, et Soudra du côté du Nord, Vaisya se dirigea vers le Midi, d'après l'ordre qu'il avait reçu de Dieu. Comme ce dernier était d'un tempérament qui tenait de l'élément de l'air, il avait des idées ingénieuses et pleines d'esprit : il avait un génie inventif et propre à tout ce qui regarde la mécanique et les arts. Dieu lui donna en conséquence un sac plein de toutes sortes d'instruments destinés à exécuter ce que son imagination aurait conçu; aussi fut-il l'auteur de tous les arts. Il connut parfaitement l'art de bâtir des maisons, de fonder des villes, de cultiver la terre, en un mot de faire tout ce qui peut rendre la vie commode. C'est pourquoi on lui donna le nom de *Vikrama*, c'est-à-dire artisan. Il fallait un tel génie pour former des colonies.

Il partit donc vers le Midi, et rencontra en son chemin sept mers, qu'il traversa les unes après les autres, dans un bateau qu'il avait construit, laissant partout des marques de son industrie. Après avoir passé la dernière, il aborda à un continent, où il bâtit une belle maison sur le rivage de la mer, et employa pour sa construction les arbres d'une forêt voisine. Il n'oublia rien pour rendre cette habitation commode : il y fit plusieurs appartements de plain pied, et de grandes terrasses qui avaient vue d'un côté sur la mer, et de l'autre sur des plaines et des collines boisées. Il y demeura quelque temps seul, se délassant agréablement des fatigues de son voyage. Mais bientôt sa solitude fut troublée par un être semblable à lui, qui, venant de la forêt voisine, pour se promener sur le bord de la mer, aperçut ce bâtiment et s'arrêta pour le contempler. C'était une femme à la peau blanche, aux cheveux blonds et parfumés, à la démarche gracieuse. Vaisya, étonné à la vue de cet objet charmant qu'il ne connaissait pas, sortit de sa maison pour l'admirer de plus près : bien plus, lui ayant adressé la parole, il l'invita à entrer dans sa maison et à devenir sa compagne. Mais la femme se montra peu sensible à ses avances : bien plus elle lui signifia qu'elle entendait demeurer seule et n'avoir aucun rapport avec lui. En vain Vaisya fit-il tous ses efforts pour opérer un rapprochement; elle le quitta brusquement et s'enfonça dans les bois. Une autre rencontre, due aux recherches infatigables de Vaisya, n'eut pas un succès plus heureux; celui-ci, désespéré, se mit à genoux sous des arbres verts, et pria Dieu de l'unir à celle qui était l'objet de son affection. Alors un doux zéphir souffla à travers les branches, et il en sortit une voix qui lui annonçait que sa demande lui était accordée, à condition qu'il bâtirait des temples sous des arbres verts, pour y servir Dieu et y adorer les images, parce que c'était en cet endroit que le Créateur lui était apparu. En effet, la femme, touchée d'affection pour Vaisya, vint le trouver bientôt après, et lui donna des marques de son amour. Depuis ce moment, ils vécurent ensemble dans les liens indissolubles du mariage, et eurent plusieurs enfants qui héritèrent du génie de leur père, et qui furent la souche de la tribu des vaisyas ou artisans. C'est ainsi que le Midi fut peuplé. Plus tard, les quatre frères s'étant réunis, les mauvaises passions se firent jour, et la discorde se mit parmi leurs descendants. Vaisya voulut même empiéter sur les droits de Brahman, le prêtre de la grande famille humaine, changer les formes du culte, et introduire l'adoration des images. Les autres tribus s'étant livrées de leur côté à l'orgueil, à l'injustice, à la friponnerie, le désordre monta à son comble, et Dieu fit périr cette première race par le déluge.

VAISYAS, nom de la troisième caste ou tribu des Hindous ; on la suppose née de la cuisse du dieu Brahmâ. Son emploi est de faire valoir les terres, d'élever des troupeaux d'exercer le commerce. C'est parmi les Vaisyas que se trouvent les manufacturiers, les fabricants en tout genre, les négociants, les marchands, les courtiers. C'est pourquoi on les appelle communément *Banians*, c'est-à-dire marchands. Il ne leur est pas permis de lire les Védas : mais, quoique d'un rang peu élevé au-dessus des soudras, on les considère cependant comme régénérés (*dwidja*), parce qu'ils sont autorisés à porter le cordon brahmanique comme les castes supérieu-

res. Toutefois ce cordon est communément de laine pour les Vaisyas, tandis que celui des Brahmanes est de fil ou de coton.

VAIVASWATA, le septième Manou de la cosmogonie Hindoue; il est ainsi nommé de son père, le Soleil, dont une épithète est *vivaswan*, l'exilé. Comme on lui donne aussi le nom de *Sraddhadéva*, dieu des cérémonies funèbres appelées *Sraddhas*, il paraît qu'on le confond alors avec Yama, roi des morts, qui du reste est également fils du Soleil. Vaivaswata régna en personne dans le royaume d'Aoude, sur la fin de l'âge d'or; il fut le père de la dynastie solaire qui gouverna les Indes pendant de longues années. C'est de son temps qu'arriva le déluge universel, dont il fut le Noé. *Voy.* cette curieuse tradition et ses rapports avec le récit mosaïque, à l'article MATSYAVATARA.

VALAKHILIAS, race de brahmanes pygmées auxquels la mythologie hindoue assigne la taille d'un pouce.

VALASKIALF, une des villes célestes, suivant la mythologie scandinave; elle était bâtie toute entière de l'argent le plus pur, et l'on y admirait le trône d'Odin, appelé *Lidskialf* (porte tremblante); c'était là que s'asseyait le père universel pour contempler toute la terre.

VALE ou VALI, dieu des Scandinaves; il était fils d'Odin et de Binda; il se distingua par son audace à la guerre et par son adresse à tirer la flèche; aussi était-il honoré comme le dieu des archers. — Un autre *Vale* était fils de Loke, le génie du mal. Changé par les dieux en bête féroce, il déchira et dévora son frère Narfé.

VALENTIA, déesse adorée par les premiers habitants de l'Italie. C'était aussi le premier nom de la ville de Rome, il désigne la *valeur* aussi bien que son nom grec Ῥώμη.

VALENTINIENS, hérétiques du IIe siècle, qui suivaient la doctrine de Valentin. C'était un philosophe égyptien qui répandit ses erreurs d'abord à Rome, puis dans l'île de Chypre, d'où elles passèrent dans une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Tout en suivant les erreurs des Gnostiques, il essaya de leur donner quelques développements. Il admettait jusqu'à trente-deux divinités, produites deux à deux, les unes par les autres. Il les nommait *Eons*, d'un mot grec qui signifie *siècles*. Ces prétendues divinités n'étaient, pour la plupart, que les attributs du Dieu suprême, qu'il personnifiait, et auxquels il donnait l'un ou l'autre sexe, selon la terminaison masculine ou féminine de leur nom. Chacun des dieux mâles avait sa femme, et avait procréé un autre couple. Le monde matériel et tout ce qu'il renferme était l'œuvre d'un être grossier, son créateur, mais qui n'était pas dieu, bien qu'il eût voulu se faire passer pour tel dans l'Ancien Testament. *Voy.* l'article EON, où nous développons cette monstrueuse théogonie.

Valentin admettait trois substances : l'une spirituelle ou *pneumatique*, bonne par nature, et incapable de corruption; l'autre animale ou *psychique*, capable de périr ou de se sauver, selon qu'elle se tourne vers le bien ou vers le mal; la troisième matérielle ou *hylique*, non-seulement corruptible, mais destinée à périr nécessairement, et incapable de salut. La matière étant mauvaise, Jésus fut envoyé sur la terre avec un corps spirituel ou psychique, qui n'avait par conséquent que les apparences extérieures d'un homme. Lorsqu'il fut baptisé dans le Jourdain, le Christ descendit en lui sous la forme d'une colombe, et lui communiqua une vertu surnaturelle par laquelle il opéra tous les miracles qu'on lui vit faire. Il enseigna aux hommes que, pour plaire au vrai Dieu, il ne fallait plus adorer le dieu des Juifs, ni ceux des païens, mais le *Père en esprit et en vérité*. Par là, Jésus encourut la haine de divers Eons ou esprits, qui, pour se venger, excitèrent les Juifs et les déterminèrent à le faire mourir. Mais il ne fut crucifié et ne mourut qu'en apparence : revêtu d'un corps subtil et impassible, il ne pouvait souffrir ni mourir réellement.

De leur doctrine ils tiraient ces conclusions morales : Les psychiques, tels qu'étaient selon eux les catholiques, étant incapables d'arriver à la science parfaite, ne se peuvent sauver que par la foi simple et les œuvres : et ce n'est qu'à eux que les œuvres sont utiles. C'est à eux que convient la continence et le martyre. Les charnels ne seront jamais sauvés, quoi qu'ils fassent : les spirituels n'ont pas besoin d'œuvres, puisqu'ils sont bons par nature, et propriétaires de la grâce, en sorte qu'elle ne peut leur être ôtée; ils sont comme l'or qui ne se gâte point dans la boue. De là vient qu'ils mangeaient indifféremment des viandes immolées, et prenaient part aux fêtes des païens, et aux spectacles même des gladiateurs. Quelques-uns s'abandonnaient sans mesure aux plaisirs les plus infâmes, disant qu'il fallait rendre à la chair ce qui appartient à la chair, et à l'esprit ce qui appartient à l'esprit. Plusieurs femmes converties à la foi catholique, confessaient qu'ils les avaient corrompues. Ils se moquaient des catholiques qui craignaient les péchés de paroles, et même de pensées, les traitant de simples et d'ignorants. Ils condamnaient surtout le martyre, et disaient que c'était une folie de mourir pour Dieu. Le Christ est mort une fois pour nous, disaient-ils, il a été tué une fois, afin que nous ne soyons pas tués. S'il exige le même sacrifice de ma part, est-ce qu'il a besoin de ma mort pour être sauvé? Dieu demande-t-il le sang des hommes, lui qui refuse le sang des taureaux et des boucs? Il aime mieux la pénitence que la mort du pécheur.

Pour initier aux mystères de la secte, il y en avait qui préparaient une chambre nuptiale, et avec certaines paroles, célébraient un mariage, qu'ils nommaient spirituel, à l'imitation des Eons. D'autres amenaient leurs disciples à une eau vive, et les baptisaient au nom de l'Inconnu, père de tout, et en la Vérité, mère de tout, et en celui qui est descendu en Jésus, en l'union, la rédemption et

la communauté des puissances. D'autres disaient que le baptême d'eau était superflu, et se contentaient de jeter sur la tête de l'huile et de l'eau mêlées, et d'oindre de baume. D'autres rejetaient toutes les cérémonies extérieures, disant que le mystère de la vertu, invisible et ineffable, ne se pouvait accomplir par des créatures sensibles et corruptibles, que la rédemption était toute spirituelle, et s'accomplissait intérieurement par la connaissance parfaite.

Valentin compta un grand nombre de disciples dans les Gaules; il fut réfuté par saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène et saint Epiphane.

VALÉSIENS, hérétiques orientaux du IIIe siècle, ainsi nommés de Valésius, originaire d'Arabie, qui, né avec un tempérament ardent, et se sentant violemment tourmenté par les aiguillons de la chair, crut que le moyen le plus sage et le plus infaillible pour conserver sa vertu était d'imiter Origène. Après avoir consommé ce sacrifice, il prétendit que cet acte de prudence et de vertu ne devait pas exclure des dignités ecclésiastiques. On eut d'abord de l'indulgence pour cet égarement, mais, comme il faisait des progrès, on chassa de l'Eglise Valésius et ses adhérents, qui se retirèrent dans un canton de l'Arabie. Valésius n'avait pour partisans que des hommes d'un tempérament impétueux et d'une imagination vive, qui, sans cesse aux prises avec l'esprit tentateur, jugèrent que leur pratique était le seul moyen d'échapper au vice : tous les hommes qui ne se faisaient point eunuques étaient, selon eux, dans la voie de la perdition et livrés au crime. L'Evangile ordonnant à tous les chrétiens de travailler au salut du prochain, les Valésiens crurent qu'il n'y avait point de plus sûr moyen de remplir cette obligation, que de mettre leurs semblables, autant qu'ils le pourraient, dans l'état où ils s'étaient mis eux-mêmes. Ils faisaient donc tous leurs efforts pour persuader aux autres hommes la nécessité de suivre leur exemple, et lorsqu'ils ne pouvaient les amener à ce sacrifice, ils les considéraient comme des enfants ou comme des malades en délire, dont il y aurait de la barbarie à ménager la répugnance pour un remède infaillible, quoique désagréable. Ils mutilaient donc tous ceux qui passaient sur leur territoire, qui devint la terreur des voyageurs. Heureusement ce fanatisme fut de peu de durée.

VALHALLA, le paradis des Scandinaves; c'est le palais d'Odin, où sont transportés après leur mort les héros tués à la guerre. Ce palais a 540 portes, par chacune desquelles sortent huit héros, suivis d'une foule de spectateurs, pour livrer des combats. Chaque jour, de grand matin, ils sont éveillés par un coq; c'est le même dont les cris perçants doivent, au grand jour du bouleversement du monde, être le premier signal de l'approche des mauvais génies. Tous les jours, lorsqu'ils sont éveillés, les héros d'Odin se revêtent de leur armure, entrent en lice, et se taillent en pièces les uns les autres; mais dès que l'heure du repas approche, ils remontent à cheval tous sains et saufs, et rentrent dans le palais pour boire de la bière et de l'hydromel dans des crânes, et pour manger la chair du sanglier Serimner. Quoiqu'ils soient en nombre presque infini, la chair de ce sanglier leur suffit; car chaque jour on le sert à table, et chaque jour il redevient entier. Il en est de même de la chèvre qui leur fournit l'hydromel; elle se nourrit des feuilles de l'arbre Lerada, et ses mamelles inépuisables fournissent à la consommation journalière des bienheureux. Odin s'assied avec eux dans la salle du festin, mais à une table particulière, où il ne se nourrit que de vin : les autres aliments qu'on lui sert sont distribués par lui à ses deux loups favoris, Geri et Freki. Une foule de vierges, appelées Valkyries, servent les guerriers à table, et emplissent les coupes à mesure qu'elles sont vidées. Dans le même paradis, un cerf paît également les feuilles du Lerada et il coule de ses cornes une vapeur si abondante, qu'elle forme la fontaine de Vergelmer, d'où naissent les fleuves qui arrosent le séjour des dieux.

VALKYRIES, déesses de la mythologie scandinave; elles sont vierges, et au nombre de douze. Odin les envoie dans les combats pour choisir ceux qui doivent être tués et pour faire pencher la victoire du côté qu'il lui plaît. Ce sont elles qui ont la charge de servir les héros dans le Valhalla, de dresser les tables, et de verser largement dans les coupes la bière et l'hydromel.

VALLABHATCHARIS, secte hindoue qui prit naissance dans le XVIe siècle de notre ère, et fut fondée par un brahmane du Télinga, nommé Vallabha-Swami. Ils font profession d'adorer Krichna. *Voy.* ROUDRA-SAMPRADAYIS.

VALLONE ou VALLONIE, déesse des vallées, chez les Romains.

VALLOUVAR, prêtres et devins de la tribu des Parias ou Poulias, la plus méprisée dans l'Inde. Il y a parmi eux, une famille sacerdotale qui prétend avoir occupé anciennement dans l'Hindoustan un rang aussi distingué que celui des brahmanes : les Vallouvars s'appliquent à l'astronomie, à l'astrologie et à la magie. On dit qu'ils portent un filet de pêcheurs autour du cou, lorsqu'ils président aux cérémonies religieuses. Ils ont des livres qui contiennent des préceptes de morale très-estimés. Voici les éléments de morale qu'ils mettent entre les mains des enfants; c'est une suite de sentences au nombre de cent huit, dont nous empruntons la traduction à M. Ariel (*Journal Asiatique*, 4e série, tome IX):

1. Sois désireux de faire le bien.
2. La colère doit être apaisée.
3. Ne cache pas tes ressources.
4. N'empêche pas une générosité.
5. Ne parle pas de ta richesse.
6. Ne renonce pas à la persévérance.
7. Ne dédaigne ni les chiffres ni les lettres.
8. Mendier est méprisable.

9. Mange quand tu auras donné l'aumône.
10. Conduis-toi convenablement.
11. Ne cesse pas de réciter.
12. Ne parle pas avec envie.
13. Ne diminue pas le taux du grain.
14. Ne parle pas sans avoir vu.
15. Attache-toi aux tiens..
16. Baigne-toi le samedi.
17. Parle courtoisement.
18. N'élève pas de maison spacieuse.
19. Noue amitié en connaissance de l'ami.
20. Honore père et mère.
21. N'oublie pas un bienfait.
22. Fais la culture voulue par la saison.
23. Ne vis pas en pillant les champs.
24. Ne fais que ce qui est bien.
25. Ne joue pas avec les serpents.
26. Dors sur le coton du *Lava*.
27. Ne parle pas trompeusement.
28. Ne fais que ce qui est beau.
29. Apprends dans l'enfance.
30. N'oublie pas le devoir.
31. Ne t'amuse pas à dormir.
32. Ne songe à insulter (personne).
33. La piété est protectrice (contre le mal).
34. Vis de sorte que le tien appartienne (à tous).
35. Evite la bassesse.
36. Ne perds pas une qualité.
37. Ne te dégage pas d'une union (honorable).
38. Renonce à qui doit nuire.
39. Applique-toi à écouter.
40. Ne cache pas ce que tes mains peuvent faire.
41. Ne sois pas enclin au vol.
42. Fuis un amusement coupable.
43. Demeure dans la voie de la justice.
44. Vis dans la société des gens instruits.
45. Ne parle pas spécieusement.
46. Songe toujours à de nobles actions.
47. Ne parle pas pour irriter.
48. Ne recherche pas le jeu de dés.
49. Fais avec soin ce que tu feras.
50. Connais un lieu de réunion avant d'en approcher.
51. Ne procède pas de manière qu'on dise : Fi!
52. Ne parle pas confusément.
53. N'erre pas dans l'indolence.
54. Conduis-toi de sorte qu'on t'appelle sage.
55. Penche vers la libéralité.
56. Rends hommage à Tiroumal (Vichnou).
57. Evite les mauvaises actions.
58. Ne cède pas à la douleur.
59. Pèse une action avant de la faire.
60. N'outrage pas la divinité.
61. Vis conformément aux (mœurs du) pays.
62. N'écoute pas une parole de femme.
63. N'oublie pas ce qui est ancien.
64. N'entreprends pas ce qui échouera.
65. Poursuis efficacement le bien.
66. Agis d'accord avec tes compatriotes.
67. Ne quitte pas ton lieu (natal).
68. Ne joue pas dans une eau (profonde).
69. Ne mange pas de friandises.

70. Apprends beaucoup de livres.
71. Fais produire les champs de riz.
72. Conduis-toi avec droiture.
73. Evite la perdition.
74. Ne parle pas dédaigneusement.
75. Ne cède pas à la maladie.
76. Ne dis rien de blâmable.
77. Ne te familiarise pas avec les serpents.
78. Ne parle pas erronément.
79. Agis de manière à avoir la grandeur.
80. Protége ceux qui te loueront.
81. Subsiste en soignant la terre.
82. Prends pour appui les grands (pour leur savoir).
83. Evite l'ignorance.
84. Ne sois pas l'ami des petits (en mérite).
85. Pour prospérer, conserve ta fortune.
86. Ne recherche pas les querelles.
87. N'admets pas de perplexité dans ton esprit.
88. Ne cède pas à un ennemi.
89. Ne dis rien de superflu.
90. Ne désire pas maints aliments.
91. Ne reste pas devant une collision.
92. Ne fais pas amitié avec les méchants.
93. Presse dans tes bras une chaste épouse.
94. Ecoute la voix des gens supérieurs.
95. Fuis la demeure des femmes qui ont un collyre aux yeux.
96. Dis tout ce que tu auras à dire.
97. Hais la sensualité.
98. Ne parle pas de ta capacité.
99. Ne discute pas en face (de savants).
100. Recherche la science.
101. Conduis-toi de manière à gagner l'asile (céleste).
102. Sois excellent.
103. Vis bien avec tes concitoyens.
104. Ne parle pas d'un ton tranchant.
105. Ne fais pas de mal par passion.
106. Cesse de dormir à la pointe du jour.
107. Ne fréquente pas tes ennemis.
108. Ne parle pas avec partialité.

VALMIKI, célèbre poëte hindou, dont les œuvres sont mises au rang des livres sacrés. Il était fils du sage Pratchétas, que l'on dit être le même que Varouna, dieu des eaux. D'autres font de Valmîki une incarnation de Brahmâ lui-même. Mais dans les commencements, il se montra peu digne de sa divine extraction. Né dans la vile tribu des parias, en proie aux privations les plus dures, et animé des passions les plus basses et les plus cruelles, il s'associa à des voleurs habitant les forêts. Souvent il attirait dans sa cabane, construite au milieu des bois, les voyageurs attardés ou accablés par la fatigue, et, violant à leur égard les saintes lois de l'hospitalité, il les assassinait pour les dépouiller. Il y avait déjà plusieurs années qu'il menait cet exécrable genre de vie, lorsqu'un soir il conduisit dans sa demeure les sept Richis. A peine ceux-ci s'étaient-ils livrés au sommeil, que Valmîki s'approcha d'eux un poignard à la main pour les frapper ; mais une force inconnue arrêta son bras ; en vain voulut-il à diverses reprises renouveler sa tentative sacrilége, il ne put consommer son forfait. Le jour

le surprit dans cette perplexité si nouvelle pour lui. A leur réveil les Richis remarquèrent son trouble, et l'amenèrent par degré à faire l'aveu de sa basse cupidité. Bientôt cédant aux exhortations de ces saints personnages, il entreprit d'effacer par une vie d'austérité et de prières, les fautes nombreuses dont il s'était souillé. Répétant en lui-même le *mantra* de Rama que les Richis lui avaient appris, il demeura immobile pendant mille ans, plongé dans la contemplation et le repentir, tellement que les sages étant revenus à la même place, après ce long laps de temps, l'y trouvèrent encore tout couvert des nids que les fourmis blanches avaient construits sur lui le prenant pour un tronc d'arbre. C'est de ces fourmilières, dites en sanscrit *valmîka*, qu'il fut appelé *Valmîki*. Sa pénitence lui mérita le pardon de ses crimes et la bienveillance de la divinité, qui lui accorda le don précieux des sciences. Valmîki, devenu un homme nouveau, s'appliqua à l'étude et à l'interprétation des Védas, dont il expliquait les passages obscurs avec une facilité qui le rendait l'objet de l'étonnement et de l'admiration de tous. Il devint un chantre inspiré, et inventa le *Sloka* ou mètre héroïque, qu'il improvisa, dit-on, à la vue d'un oiseau qu'un chasseur venait de tuer. Il raconta dans ses vers les quatre premières incarnations de Vichnou, et composa la célèbre épopée du Ramayana, qui est censée racontée à ses deux élèves Kousa et Lava, enfants de Rama, héros du poëme. Le Ramayana se compose de 25,000 vers environ. *Voy.* son analyse aux mots Rama et Ramayana. Valmîki, considéré comme incarnation de Brahmâ, vivait dans le Tréta-Youga, le second âge du monde ; mais envisagé comme auteur du poëme qui lui est attribué, il a dû être contemporain de Rama, que l'on place 1500 ans avant Jésus-Christ.

VAM, le fleuve des vices, dans la mythologie scandinave : il est formé par l'écume que la rage fit sortir de la gueule du loup Fenris, lorsque les dieux lui plongèrent une épée dans la gorge, après l'avoir solidement fixé à un rocher, pour l'empêcher de nuire.

VAMANA, c'est-à-dire *nain ;* nom de la cinquième incarnation de Vichnou, lorsqu'il s'incarna en Brahmane nain pour confondre et châtier la présomption d'un mouni, qui voulait détrôner Indra, le dieu du ciel. *Voy.* Maha-Bali, Vichnou.

VAMATCHARIS ou VAMIS, sectaires hindous appartenant à la branche des adorateurs de la Sakti, ou de l'énergie femelle de la divinité. L'objet spécial de leur culte est Dévi, épouse de Siva, mais ils adorent aussi les autres déesses comme Lakchmi, Saraswati, les Matris, les Nayikas, les Yoguinis, et même les diablesses appelées Dakinis et Sakinis. Ils rendent aussi des hommages à Siva, sous la forme terrible de Bhairava. Leur but est d'obtenir de Dévi, qui ne fait qu'un avec Siva, une puissance surnaturelle en cette vie, et d'être identifiés après leur mort avec Siva et Sakti.

Le culte varie selon l'objet que se propose l'adorateur; cependant toute cérémonie religieuse doit être accompagnée de l'usage de cinq objets ou de quelqu'un d'entre eux au moins, savoir : la viande, le poisson, le vin, les femmes et certaines attitudes mystérieuses. Il faut aussi prononcer des mantras, consistant en monosyllabes insignifiants, mais formés par la combinaison de certaines lettres auxquelles on attribue une grande vertu. Lorsque l'objet de la cérémonie est d'évoquer les esprits impurs et d'obtenir de s'en rendre maître, il est nécessaire d'avoir un corps mort. L'adepte doit aller seul à minuit, dans un cimetière ou dans un endroit où l'on ait brûlé ou enterré des cadavres, ou exécuté des criminels. Il s'assied sur le corps mort, et accomplit ainsi ses pratiques religieuses ; s'il le fait sans frayeur, les Bhoutas, les Yoguinis et les autres démons mâles et femelles deviennent ses esclaves. En cette occasion, comme en plusieurs autres, il faut être seul; mais les cérémonies qui ont pour objet d'honorer Sakti se font en congrégation. Les hommes représentent les Bhairavas ou les Viras, et les femmes les Bhairavis et les Nayikas ; il faut de plus que la Sakti soit symbolisée dans la personne d'une femme vivante, toute nue, à laquelle on offre des mets et du vin, qui sont ensuite distribués aux assistants. On récite plusieurs mantras ou formules sacrées, on fait avec les doigts certains signes prétendus mystiques, et les cérémonies se terminent par les orgies les plus révoltantes; c'est ce que l'on appelle *Pournabhichéka*, ou l'initiation complète.

Les signes distinctifs des Vamatcharis sont une ou plusieurs lignes rouges, tracées en demi-cercle sur le front, ou bien une raie rouge sur le milieu du front, avec un point rond de la même couleur à la racine du nez. Ils portent aussi un chapelet de grains appelés Roudrakchas, ou de corail, mais assez menus pour qu'on puisse le cacher dans sa main, ou bien ils le mettent dans une petite bourse d'étoffe rouge. Quand ils vaquent aux exercices de leur culte, ils ont autour des reins une pièce de soie de la même couleur, et ils s'ornent de guirlandes de fleurs cramoisies.

VANADIS, déesse de l'espérance, dans la mythologie scandinave; c'est un des noms de Freya.

VANAPRASTHA, brahmane qui mène dans les forêts une vie solitaire. Les Vanaprasthas ne sont pas des religieux proprement dits, mais des gens mariés ou des pères de famille qui, en conséquence d'un vœu, ou mus par le dessein de se sanctifier et d'expier leurs péchés, quittent leurs maisons et les lieux habités pour se livrer, dans les déserts, aux pratiques de la pénitence et à la contemplation. Il ne paraît pas qu'il y en ait encore aujourd'hui dans l'Inde, bien qu'on y rencontre un grand nombre de Sannyasis qui joignent le célibat à la vie anachorétique.

Le désir de se sanctifier dans la solitude et d'atteindre à une plus haute perfection,

dit l'abbé Dubois, engageait, dans les temps reculés plusieurs Brahmanes à quitter le séjour des villes et le commerce des hommes, pour aller vivre dans les déserts avec leurs femmes, auxquelles ils persuadaient de les suivre; ils étaient accueillis favorablement par ceux qui les avaient devancés dans cette louable résolution, et ils apprenaient d'eux les règles de la vie solitaire. Ce sont ces philosophes qui donnèrent tant de lustre à la caste des Brahmanes : il est même possible qu'elle leur ait dû son origine; ils sont encore révérés comme les instituteurs du genre humain et les législateurs de la contrée.

Ce furent, on n'en saurait douter, des Brahmanes vanaprasthas, dont la réputation piqua si vivement la curiosité d'Alexandre le Grand; ils étaient les mêmes que ces Brachmanes et ces Gymnosophistes dont plusieurs historiens de l'antiquité nous ont retracé les mœurs, les dogmes et les connaissances scientifiques. Il est souvent question de ces Brahmanes solitaires dans les anciens livres de l'Inde; ils y sont représentés comme vivant dans des espèces de cellules, entièrement séparés du commerce des hommes et du tumulte de la société, et livrés aux exercices spirituels.

Les plus fameux et les plus anciens furent les sept grands pénitents, appelés Richis; leurs successeurs continuèrent à jouir d'une haute renommée; les rois leur rendaient des honneurs qui allaient jusqu'à l'adoration; ils attachaient un grand prix à leur bénédiction, et il n'était point de témoignage de respect qu'ils ne leur rendissent; ils frémissaient à l'idée seule d'encourir leur malédiction, persuadés que les effets ne manquaient jamais de s'en faire ressentir. Voici comment l'auteur du Padma-Pourana décrit la réception que le grand roi de Lalipa fit à quelques-uns de ces solitaires, dans une entrevue qu'il eut avec eux : Pénétré d'une joie et d'un respect inexprimables, il se prosterna devant eux la face contre terre; les ayant ensuite fait asseoir, il leur lava les pieds, but une partie de l'eau qui en découlait, et répandit le reste sur sa tête. Joignant les deux mains et les portant à son front, il leur fit une révérence profonde, et leur adressa ces paroles : « Le bonheur que j'ai aujourd'hui de vous voir, ne peut être que la récompense des bonnes œuvres que j'ai apparemment pratiquées dans les générations précédentes; je possède tous les biens désirables, en voyant vos pieds sacrés, qui sont la fleur de lotus elle-même; mon corps est à présent parfaitement pur, puisque j'ai eu le bonheur de vous voir; vous êtes les dieux que je sers, je n'en reconnais pas d'autres que vous : je suis désormais aussi pur que l'eau du Gange. »

Au reste, il n'est pas surprenant que les rois s'humiliassent ainsi en présence de ces sages, puisque les plus grands dieux eux-mêmes les respectaient et se tenaient honorés de leur visite. Il n'est pas de marques de distinction et de respect qu'ils ne leur témoignassent. Les Vanaprasthas, au contraire, traitaient ces dieux avec hauteur, et bien souvent avec insolence; témoin celui qui alla voir successivement les trois principales divinités de l'Inde, et qui débuta par leur donner un coup de pied à chacune, pour voir comment elles supporteraient cet affront, et connaître leur caractère par leur conduite. Ces pénitents conservèrent toujours une espèce de supériorité sur les dieux : ils les punissaient sévèrement lorsqu'ils les trouvaient en faute; il en coûta cher à Brahmâ, à Siva, à Dévendra, pour s'être attiré leur malédiction par leurs infamies, et surtout par leur lubricité. Les fables qui contiennent ces aventures, quelque absurdes qu'elles soient, prouvent au moins la haute idée qu'on s'était formée de ces solitaires, et l'antiquité de leur origine.

Le genre de vie de ces Vanaprasthas était fondé sur l'observance rigoureuse de certaines règles convenues, auxquelles ils s'astreignaient en l'embrassant. En voici quelques-unes des principales, telles qu'on les trouve dans les livres indiens : 1° Le Vanaprastha doit renoncer à la société des autres hommes, même à celle des personnes de sa caste, et aller établir son séjour dans les déserts, loin des villes et de tout lieu habité. 2° Il conduira avec lui sa femme qui s'assujettira au même genre de vie que lui. 3° Il n'habitera que des chaumières couvertes de feuilles; des maisons plus élégantes et plus commodes étant interdites à des personnes qui font profession de renoncer au monde et à ses plaisirs. 4° Il ne se vêtira point de toile de coton; il ne portera que des tissus faits avec des fibres de plantes. 5° Il observera avec la plus scrupuleuse exactitude toutes les règles prescrites aux Brahmanes, surtout les ablutions et les prières qui les accompagnent, trois fois le jour. 6° Il apportera la plus sévère attention au choix des substances dont il peut se nourrir. Les plantes et les fruits qui croissent spontanément dans le désert, doivent être les plus usuelles. Il s'abstiendra de toutes celles dont la racine ou la tige s'arrondit en forme de tête (tels que l'ail, l'oignon, les champignons, etc.). 7° La méditation, et la pensée de Parabrahma doivent occuper tous ses loisirs; il s'efforcera de parvenir par ce moyen à son union avec la divinité. 8° Les sacrifices, et surtout celui de l'*Ekya*, doivent être un de ses principaux exercices. — L'étude des sciences était en outre une des principales obligations de ces solitaires : la théologie, la métaphysique, l'astronomie, étaient celles qu'ils cultivaient de préférence; plusieurs d'entre eux s'appliquaient aussi aux combinaisons puériles de l'astrologie judiciaire; et c'est à eux que les Indiens sont redevables de la plupart des ouvrages où leurs sorciers puisent encore à présent les sottises qui les mettent si fort en crédit. (*Mœurs et institutions des peuples de l'Inde*, tome II.)

VANARAS, espèce de satyres de la mythologie hindoue. Leur nom signifie *semblables aux hommes*.

VAN-PHRA, jour de Bouddha ou de Dieu,

chez les Siamois ; il correspond à notre dimanche ; ce jour ne les dispense pas du travail ; il n'y a que la pêche qui leur soit interdite. Ceux qui transgressent cette défense, paient une amende, et sont traînés en prison, pour avoir profané la sainteté d'un jour où les Talapoins se coupent la barbe, les cheveux et les sourcils. Le Van-Phra est toujours le quatrième jour de la lune. Ils en ont chaque mois deux grands, dans la nouvelle et dans la pleine lune, et deux moins solennels, le 7 et le 21.

VARA, déesse de la mythologie scandinave ; elle préside aux serments que font les hommes, et surtout aux promesses des amants ; elle punit ceux qui ne gardent pas la foi donnée. C'est la déesse des noces, de la fidélité, de la bonne foi et des vapeurs.

VARADA-TCHATOURTHI, fête que les Hindous célèbrent le quatrième jour de la quinzaine lumineuse du mois de Magha (sur la fin du mois de janvier). Selon quelques autorités, on doit offrir à Siva, le soir de ce jour-là, des fleurs de jasmin ; cependant on entend communément, par Varadâ une déesse distributrice des grâces, qu'on identifie avec Ouma ou Gauri, épouse de Siva. On l'adore, ce jour-là, en lui offrant des fleurs, de l'encens, des lampes, des assiettes de sucre et de gingembre, ou du lait, du sel, des cordons teints de safran ou d'écarlate, des bracelets d'or. Cette déesse est adorée par les deux sexes, mais par les femmes principalement ; les femmes même qui ne sont pas veuves, reçoivent alors des hommages particuliers. L'objet de ce culte est d'obtenir une postérité florissante, et d'assurer le bonheur de ses enfants.

VARAHA, c'est-à-dire, *pourceau* ou *sanglier;* nom de la troisième incarnation de Vichnou. Le dieu prit cette forme pour retirer la terre du fond des enfers où un géant l'avait été cacher. *Voy.* PALADAS (1). Suivant une autre tradition, la terre étant demeurée plongée sous les eaux de l'Océan après le déluge universel, Brahmâ manifesta à Vichnou l'impossibilité où il se trouvait de fournir aux êtres qu'il avait dessein de créer pour repeupler le globe, un terrain solide. Vichnou prit aussitôt la résolution de s'incarner dans le ventre d'une truie; la gestation fut de si courte durée, que le dieu, à sa naissance, n'était pas plus haut que le pouce; mais il grandit rapidement. Alors, sous la forme d'un pourceau, ou, selon d'autres, d'un homme à tête de sanglier, ce dieu plongea dans les abîmes de l'Océan. Le géant Pralhada, appelé aussi Hirannya Kasipou, voulant s'opposer à la bonne volonté de Vichnou pour les créatures, fit pleuvoir sur lui une grêle de flèches. Le sanglier en fut percé et tomba ; mais faisant un dernier effort, et rassemblant toutes ses forces, il fondit sur le géant, le déchira en pièces et se lava dans son sang. Puis, ayant pénétré dans les abîmes, il trouva la terre, la souleva sur ses défenses puissantes, et la fixa solidement à la surface des eaux, où elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.

(1) Ce nom est écrit dans notre dictionnaire d'une manière fautive ; la véritable articulation sanscrite est *Pralhada.*

VARANASI, la ville sainte des Hindous, appelée aussi Kasi ou Bénarès ; elle est située sur le Gange, et le but d'un pèlerinage continuel. *Voy.* BENARÈS.

VARDAVAR, fête de la Transfiguration chez les Arméniens qui la célèbrent le 6 août, comme les Latins. Ce jour-là, ils se jettent les uns aux autres, dans l'église et dans les maisons, des eaux de rose et d'autres senteurs, en mémoire, disent-ils, de ce que les trois apôtres qui étaient avec Jésus-Christ sur le Thabor, s'étant comme évanouis dans l'admiration du prodige dont ils étaient témoins, on leur jeta de l'eau au visage pour les faire revenir. Les Persans musulmans se jettent aussi mutuellement, ce jour-là, des eaux de senteur, à l'imitation des chrétiens.

VARDDHAMANÉSA, c'est-à-dire *seigneur de l'accroissement;* un des noms de Siva, troisième personne de la Trimourti hindoue. On l'appelle aussi *Varddhamaswami*, nom qui a la même signification.

VARELLAS, nom que les anciens voyageurs donnent aux pagodes ou temples des dieux, dans l'ancien royaume de Pégou. Ils sont construits en forme pyramidale et ont la base extrêmement large. Plusieurs sont dorés depuis le haut jusqu'en bas, en dedans et en dehors. Le *choumadou*, ou temple du dieu d'or, dans la ville du Pégou, est élevé de 361 pieds au-dessus du sol, et porte sur deux terrasses dont la première a 10 pieds de hauteur, et 1391 pieds sur l'une de ses faces; la seconde est haute de 20 pieds, et mesure dans sa largeur 684 pieds. Quelques-uns de ces varellas sont fameux par des pèlerinages, et renfermaient autrefois des richesses immenses. A l'entrée de ces lieux destinés à la dévotion publique, on trouve un bassin d'eau où l'on se lave les pieds. En entrant dans le temple, on lève les mains sur la tête, en signe de respect pour les objets du culte. Ces objets sont des statues de toutes dimensions, depuis la taille colossale jusqu'à la plus petite ; elles sont quelquefois innombrables, car presque tout le monde en achète pour les faire consacrer et les porter au temple, dont elles garnissent tant l'intérieur que l'extérieur, même les galeries et les terrasses. Au pied de la pyramide sacrée sont plusieurs bancs peu élevés sur lesquels les fidèles qui viennent prier placent leurs offrandes, lesquelles consistent ordinairement en riz cuit, en confitures, en cocos frits dans l'huile, etc. Mais une fois les offrandes déposées, les dévots ne s'inquiètent plus de ce qu'elles deviennent ; les corneilles et les chiens peuvent venir les manger sans qu'on s'en préoccupe. Il en est de même des statues et statuettes ; on ne songe jamais à les réparer ; seulement la dévotion en fournit fréquemment de nouvelles : quand une statue a été installée dans une place quelconque, c'est à la divinité qu'elle représente à en prendre soin.

VARLACHIMI-NOEMBOU, fête que les Indiens tamouls célèbrent le vendredi qui précède la pleine lune d'Avani, qui correspond à notre mois d'août. Il y a cependant peu de personnes qui y prennent part, parce que, quand on l'a observée une fois, on contracte par là l'obligation de la célébrer toujours, soi-même et ses descendants. Elle est principalement adoptée par les bayadères, parce qu'elle leur procure le moyen de tirer de l'argent de leurs amants, et de tous ceux chez lesquels elles vont danser et chanter ce jour-là. Cette fête est en l'honneur de Lakchmi, et on ne la solennise que dans les maisons. On observe alors le petit jeûne, et on s'attache un cordon de coton jaune, les hommes au bras droit, les femmes au cou. Les Brahmanes viennent y faire le poudja.

VAROUCHÉ-PAROUPOU, c'est-à-dire *naissance de l'année ;* fête célébrée par les Tamouls ; elle n'a lieu que dans les maisons. On y fait la cérémonie du darpénon en l'honneur des âmes des ancêtres. On doit surtout faire l'aumône aux pauvres et aux Brahmanes ; car une bonne œuvre faite ce jour-là vaut mieux que cent à une autre époque. Le reste du jour, les Hindous se divertissent et se régalent afin d'être heureux pendant toute l'année, dans la persuasion que cela dépend de la manière dont on la commence.

VAROUNA, dieu des eaux dans la mythologie hindoue, et le régent de la plage occidentale de l'Univers. Il est fils de Kasyapa et d'Aditi. On le peint en blanc, porté sur un poisson, et tenant une corde de la main droite. Cette corde est terminée par un nœud qui serre tout ce qu'il saisit. On voit une arme pareille entre les mains de quelques autres dieux et surtout des Rakchasas. Le séjour de Varouna a 800 milles de circonférence, et est l'ouvrage de Viswakarma ; au milieu est un grand bassin d'eau très-limpide. Varouna, et sa femme Varouni, sont placés sur un trône de diamant ; autour d'eux est une cour, composée de Samoudra ou l'Océan, de Gangâ, et des autres dieux et déesses des lacs, des rivières, etc. Un jour qu'il jouait avec la déesse Gangâ, il jeta de l'eau sur le richi Kapila, ou sur Agastya, qui le condamna à s'incarner sous le nom de Santanou, fils de Pratipa, roi d'Hastinapoura ; il devint alors l'époux de Gangâ ou du Gange. Dans une autre incarnation, il eut le nom de Pratchétas, et fut père de Valmiki. Varouna préside à la fertilité des terres, protége le commerce et la navigation, favorise les desseins des hommes et les purifie ; ou bien il punit les méchants, les retient au fond des abîmes de la mer, et les entoure de liens formés de serpents. M. Nève observe que Varouna n'est devenu le Neptune hindou que dans les temps postérieurs ; car les Védas le représentent comme un dieu céleste, associé à Indra, roi du firmament. Il relève un passage fort curieux du Rigvéda où il est dit : « Dans l'air sans fondement, le lumineux Varouna, doué d'une force pure, possède en haut l'abondance de la lumière bien-aimée ; les eaux se tiennent en dessous ; mais au-dessus est leur base ; pour nous, que les rayons soient placés dans l'intervalle ! » N'y a-t-il pas dans cette stance descriptive, dit M. Nève, la distinction des eaux supérieures et des eaux inférieures, dont Varouna est le gardien ? Ce Déva tient les grands réservoirs des eaux au delà de l'atmosphère où il règne ; d'autre part, il entretient les immenses bassins des eaux terrestres par d'abondantes pluies : les deux masses d'eau sont séparées par l'atmosphère lumineuse, reflétant au loin les clartés que projettent les corps célestes. La fonction de dieu des mers et des fleuves paraît donc avoir sa source dans une grande attribution digne d'un être céleste, celle de gardien des eaux du firmament : ainsi s'explique la valeur primitive du nom de *Varouna*, celui qui *couvre* le ciel de nuages ; qui retient les eaux dans les immenses réservoirs de l'espace éthéré. Une merveilleuse affinité lie d'ailleurs le nom sanscrit de *Varouna*, large soutien de la voûte céleste, au mot Οὐρανός, nom antique du ciel dans les cosmogonies et les théogonies de la Grèce.

VAROUNI, déesse hindoue, épouse de Varouna, dieu des eaux. C'est la personnification de la 25e constellation lunaire dont Varouna est le régent. C'est aussi le nom d'une liqueur fermentée. Au moment où les dieux barattèrent la mer de lait pour en faire sortir l'ambroisie, on en vit sortir Soura-Dévi, la déesse des liqueurs enivrantes. Varouni pourrait être encore la déesse du Gange, amoureuse et même épouse de Varouna, incarnée dans la personne de Santanou.

VARSUTINE ou **VERSOTINE**, déesse adorée dans l'ancienne Mauritanie. Tertullien, qui était de cette contrée, est le seul qui en parle, et il la compare à l'Astarté des Syriens.

VARTABIED, ou VERTABIET, nom que les Arméniens donnent aux docteurs de l'ordre sacerdotal. « Ils se divisent, dit M. Eugène Boré, en deux classes : les grands et les petits Vartabieds. Les premiers portent, comme marque distinctive de leur caractère, un bâton autour duquel sont entrelacés deux serpents, tandis que ceux de la seconde classe ne portent à leur espèce de caducée qu'un seul serpent. Ces bâtons sont ordinairement faits de bois précieux, enrichis de perles, et travaillés avec beaucoup d'art.

« La première classe des majeurs se subdivise en dix degrés, et la seconde, de mineurs, en quatre ; ce qui donne en tout quatorze rangs par lesquels chaque docteur passe successivement. Pour être admis au simple titre de Vartabied, il faut être dans les ordres et revêtu du caractère sacerdotal.

« L'élévation au premier degré du doctorat est très-solennelle ; le candidat est conduit processionnellement par ses collègues, en présence de l'évêque qui l'interroge sur sa foi et sur ses doctrines. La formule de l'installation change suivant le degré qui lui est conféré. En donnant le bâton du dernier degré, le prélat dit : Reçois ce degré du nom-

bre parfait *dix*, et après avoir été rempli de l'esprit saint, exerce dans l'Eglise ces cinq devoirs, d'après le précepte de l'Apôtre, lesquels sont de psalmodier, d'enseigner, de révéler la parole de Dieu, de parler les langues, et d'interpréter les textes pour l'édification de nos frères et l'accroissement de l'Eglise de Dieu. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, assez puissant pour te fortifier et confirmer dans ce degré, te conserve, te soutienne par sa force, et fasse fleurir par la fécondité de ses grâces, ton âme, tes sentiments, ton cœur, tes pensées, tes paroles, tes œuvres, ton entrée et ta sortie (le commencement et la fin de tes actes); qu'il te prête assistance avec sa main forte et son bras élevé, en répandant sur toi la clarté de l'esprit aux sept dons, qu'il a versé sur la tête de ses disciples, sous la forme de langues de feu, afin qu'également consumé de la flamme de la grâce divine, tu tressailles dans la possession de Dieu, de joies inépuisables, et afin que tu t'abreuves au torrent des délices divines par l'effet de cette bénédiction. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

VARTYAS ou Vratis, sorte de religieux hindous, fondés, à ce qu'ils prétendent, depuis plus de 2000 ans, et qui ont beaucoup de couvents dans le royaume de Lahore. Ils font vœu d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. Leur noviciat fini, ils ne peuvent sortir de l'ordre; leur supérieur, cependant, a le pouvoir de les expulser, s'ils se rendent coupables de quelque faute grave contre leurs vœux, surtout contre celui de chasteté. Ils sont alors chassés, non-seulement de l'ordre, mais de toute la tribu. Ces religieux changent souvent de maison. La maxime fondamentale de leur institut est de ne faire à autrui que ce qu'ils veulent qui leur soit fait. Si quelqu'un les frappe, ils ne se défendent pas. Il ne leur est pas permis de regarder une femme au visage. Ils vivent d'aumônes, ne mangent qu'à midi, quelquefois même ils doivent attendre jusqu'au lendemain pour boire et manger. Ils se couchent avec le soleil, pour ne point brûler d'huile ou de suif, et dans une même chambre. La terre leur sert de lit. Prier et lire est toute leur occupation. Il y en a parmi eux qui n'ont point d'idoles, et adorent Dieu en esprit.

VASANTA, dieu hindou, compagnon du dieu de l'amour; c'est le printemps personnifié.

VASANTAKI-YATRA, fête du printemps, célébrée autrefois dans l'Inde. Elle durait, dit M. Langlois, depuis le milieu du mois de tchaitra (mars-avril) jusqu'à la pleine lune du même mois, et comprenait trois solennités: le *Damana-poudja*, dans lequel on adorait le *dona* ou la fleur artemisia; le *Dola-yatra*, ou l'escarpolette des dieux, et le *Ratha-saptami*, dans lequel les dieux venaient sur des chars, pour être témoins des plaisirs des hommes et du bonheur de la nature sous l'influence du printemps. Le *Damana-yatra* avait lieu le quatorzième jour de la quinzaine obscure du mois; le jour du *Dola-yatra* n'est pas spécifié, mais il devait arriver au moment de la pleine lune; le *Ratha-yatra* durait sept jours, mais ils ne sont pas désignés. Du troisième jour du mois à la pleine lune, chaque jour a son dieu particulier: Gauri était adoré le troisième; Ganésa, le quatrième; Indra, le cinquième; Skanda, le sixième; le Soleil, le septième; Siva, le huitième; Tchanda ou Tchamounda, le neuvième; Vyasa et les Richis, le dixième; Vichnou, le onzième; Brahmâ, le douzième; Siva, de nouveau, les treizième et quatorzième, et tous les dieux, le quinzième. Cet ordre paraît être une innovation introduite par les Saïvas, et probablement, dans l'origine, la fête commençant avec l'*Holika*, à la pleine lune de phalgouna (février-mars), était consacrée à Vasanta seul, ou uni à son ami Kamadéva, dieu de l'amour, dont la fête spéciale, le 13 et le 14 de tchaitra, terminait toutes les solennités. On n'observe plus rien de ces cérémonies, depuis l'*Holika*, appelé maintenant *Dola-yatra*, jusqu'au Madanotsava, le 13 de la quinzaine lumineuse de tchaitra: Cette dernière fête a lieu rarement. Le *Dola-yatra* et le *Ratha-yatra* ont été aussi déplacés, et, dans le Bengale au moins, transférés aux fêtes appropriées à Krichna seul, dans les mois de djyechtha (mai-juin), et d'achadha (juin-juillet).

VASANTOTSAVA, fête du printemps dans l'Inde; elle arrive le 13e ou le 14e jour du mois de tchaitra (mars-avril). On célèbre au moment de la pleine lune du mois précédent le *Phalgounotsava*, ou la grande solennité du printemps, appelée aussi *Holi*. Le grand plaisir alors est de se couvrir mutuellement d'une poudre rouge nommée *phalgou*, formée ordinairement de la racine de gingembre, colorée de safran: on s'inonde de parfums et d'essences jaunes ou rouges par le moyen de petites seringues, ou bien, plus élégamment, on se jette des feuilles de roses, déposées pour cet objet dans de vastes corbeilles. Ces plaisirs sont une occasion de rires bruyants accompagnés de danses et de musique joyeuse. *Voy.* Holi.

Les Sikhs du royaume de Lahore ont aussi leur fête du *Vasanta* ou du printemps, dans laquelle on va en grande pompe rendre hommage au maharadja ou souverain. Burnes, qui en fut témoin, nous en a laissé la description; nous n'y avons remarqué d'autre cérémonie religieuse qu'une lecture faite par un prêtre dans le *Granth*, livre sacré des Sikhs. Le prince ne l'écouta pas plus de dix minutes, en suite de quoi il fit un cadeau au prêtre qui avait lu, et le saint volume fut emporté après avoir été enveloppé dans dix couvertures différentes dont la dixième, en l'honneur de la circonstance, était de velours jaune.

VASAVA, un des noms du dieu Indra, roi du ciel. Ce nom dérive de celui des *Vasous*.

VASES SACRÉS. 1° Dans l'Eglise catholique, les vases sacrés peuvent être divisés en trois classes, savoir: 1° le calice et la patène, qui servent au saint sacrifice de la messe;

ils sont consacrés par l'évêque; 2° le ciboire et l'ostensoir, qui servent à conserver ou à exposer le saint sacrement : ils reçoivent une simple bénédiction avant d'être destinés à cet usage; 3° les fioles ou vases destinés à contenir les saintes huiles; ils ne reçoivent pas de bénédiction; mais une fois qu'ils ont servi, ils ne doivent plus être employés à des usages profanes. Les premiers doivent être d'or ou d'argent, et, dans ce dernier cas, l'intérieur doit être doré. Il en est de même du ciboire. L'ostensoir peut être de métal inférieur, pourvu qu'il soit doré ou argenté; cependant le cercle ou le croissant qui contient la sainte hostie doit être d'or, d'argent ou de vermeil. Les vases des saintes huiles peuvent être en cuivre, en étain, etc.; cependant il est à désirer que tous les vases qui servent aux choses saintes soient au moins en argent. Les vases sacrés, surtout ceux des deux premières classes, ne peuvent être touchés que par des ecclésiastiques promus aux ordres majeurs. Ceux de la troisième classe ne sont pas des vases sacrés proprement dits.

2° Les vases sacrés dont les païens se servaient dans les cérémonies religieuses n'étaient que de terre, même lorsque le luxe eut introduit ceux d'or et d'argent dans les maisons des particuliers.

VASICHTHA, un des sept Richis; c'est le prêtre de la famille, *Pourohita*, de la race de Rama. « On le retrouve, dit M. Langlois, sous tous les règnes de la famille solaire, ce qui porte à croire que c'est le nom d'une fonction héréditaire. Les légendes le font naître deux fois : d'abord il est fils de Brahmâ, formé de l'air qui provenait de sa digestion, et l'un des sept Richis; il renaît ensuite comme fils d'Ourvasi et de Mitra ou Sourya, et de Varouna, c'est-à-dire du Soleil et de l'Océan. Dans cette seconde naissance il est Agastya. Sa femme se nomme Aroundhati. Les sept Richis formant la constellation que nous appelons la grande Ourse (*Septem-triones*), connue communément sous le nom de Chariot de David, Vasichtha est l'étoile qui paraît la seconde dans la partie un peu arquée du joug. A côté est une petite étoile que les Indiens regardent comme Aroundhati. Ils racontent à ce sujet qu'autrefois les épouses des sept Richis demeuraient près d'eux dans le ciel. Agni en devint amoureux : elles furent toutes sensibles à sa tendresse, excepté Aroundhati. Les six Richis outragés chassèrent leurs femmes hors du cercle arctique. Elles furent sans demeure fixe jusqu'au moment où Kartikéya, dont elles devinrent les nourrices, les plaça dans le zodiaque, dont il chassa la constellation Abhidjit. Elles sont, depuis cette époque, les Pléiades, qui, suivant les Indiens, ne sont qu'au nombre de six. » Vasichtha fut, dit-on, père de cent fils, qui furent tués et dévorés par un prince possédé de l'esprit malin, que Viswamitra avait envoyé dans son corps. Ces deux personnages avaient eu une violente dispute au sujet de Sabala, la vache de l'abondance, que possédait Vasichtha, et que Viswamitra tenta de lui enlever. Vasichtha surmonta son ennemi au moyen de la verge que Brahmâ lui avait donnée.

VASINI, déesse hindoue, une des formes de Saraswati, épouse de Brahmâ. *Voy.* VASINYADYAS.

VASINYADYAS, déesses de la mythologie hindoue. Elles sont au nombre de huit, toutes d'un teint blanc. Voici leurs noms : *Vasini*, *Kameswari*, *Modani*, *Vémala*, *Arouna*, *Djayni*, *Sarveswari* et *Kauliki*. Ce sont les personnifications de Vag-devi, forme de Saraswati, déesse de l'éloquence, et les déesses du tchakra octogone; chacune a une ou plusieurs syllabes mystiques qui lui sont consacrées.

VASOUDÉVA, père du dieu Krichna : il était directeur des domaines de Mathoura. On lui donne plusieurs épouses, entre autres Rohini et Dévaki. L'opinion la plus commune fait cette dernière fille d'Ougraséna, et, par conséquent, sœur de Kansa, roi de Mathoura, ennemi irréconciliable de Krichna, son neveu. Vasoudéva eut l'adresse de soustraire à la persécution de ce tyran ses deux enfants, Bala-Rama et Krichna, que les oracles annonçaient comme devant un jour donner la mort à leur oncle. Il les fit élever au milieu des bergers jusqu'au moment où leur destinée dut s'accomplir. Ils revinrent alors à Mathoura, tuèrent le tyran, rétablirent leur aïeul sur le trône, et s'illustrèrent ensuite par d'autres exploits. Vasoudéva et Dévaki jouissaient avec modestie des triomphes de leurs enfants, qui, toujours pleins de respect pour eux, leur faisaient hommage de leur gloire. Vasoudéva passa avec son fils dans la ville de Dwaraka. Il expira de chagrin à la mort de Krichna. Les poëtes prétendent que, dans deux naissances précédentes, il avait été, du temps de Manou-Swayambhouva, le patriarche Soutapas, et ensuite Kasyapa, père des dieux et des hommes.

VASOUKI, un des chefs du Patala ou de l'enfer indien; c'est le roi des Nagas, et, comme ses sujets, il est représenté avec une face humaine et le corps d'un serpent. On le confond quelquefois avec le serpent Sécha, qui supporte la terre sur ses cent têtes et ses mille cornes.

VASOUNDHARA, déesse de la terre dans la mythologie hindoue. Les Bouddhistes du Népâl, qui la vénèrent également, la représentent sous la forme d'une pierre conique. Ce nom signifie *gardienne* ou *productrice des richesses*.

VASTOSPATI, un des noms d'Indra, dieu du ciel, chez les Hindous.

VAT, nom des couvents bouddhiques chez les Siamois; c'est la résidence des religieux appelés communément Talapoins. Ces *Vat* occupent un vaste espace de terrain carré, entouré d'une clôture de bambou. Au milieu s'élève le temple; aux extrémités et le long de la clôture sont rangées les cellules des Talapoins, quelquefois sur deux ou trois rangs. Ces cellules sont de petites maisons isolées et élevées sur des piliers; celle du supérieur est de même forme, mais un peu plus grande et un peu plus haute

que les autres. Autour du temple sont rangés des socles de pierre qui affectent une forme pyramidale assez semblable aux mitres de nos évêques. Le terrain occupé par le temple et ces pyramides est élevé en forme de terrasse et entouré de murs. Entre ces murs et les cellules règne un grand espace vide, qui est comme la cour du couvent. Quelquefois ces murs sont nus, et ne servent qu'à soutenir la terrasse; mais d'autres fois ils sont accompagnés de galeries couvertes en forme de cloître; et sur un contre-mur à hauteur d'appui qui environne ces galeries, on place un grand nombre d'idoles et de figures de bodhisatwas, rangées tout près les unes des autres. Plusieurs de ces statues sont dorées. Il y a en outre dans les *Vat* une ou deux salles isolées, faites de bambou, dont l'une sert d'école pour les enfants, l'autre de lieu de réunion ou de conférences pour les religieux; c'est dans cette dernière que le peuple vient apporter ses offrandes et ses aumônes, les jours où le temple est fermé.

VATA, un des noms de Vayou, dieu du vent chez les Hindous. Nos lecteurs remarqueront l'analogie de ce nom avec le mot *ventus* des Latins ; il correspond également au *bad* des Persans.

VATAPI, un des Asouras ou démons de la mythologie hindoue.

VATCH, déesse hindoue, personnification du Verbe ou de la parole (*Vatch* est le corrélatif du latin *Vox*.) Vâtch paraît avoir été confondue avec Saraswati, déesse de l'éloquence, épouse de Brahmâ; mais, dans la théologie védique, elle joue un rôle plus important; elle n'est rien moins que l'énergie active de la divinité suprême et primordiale. On pourrait même y observer plusieurs réminiscences frappantes de la tradition primitive, formulée et déterminée plus tard dans la doctrine catholique du Verbe éternel. Le Rigvéda nous la représente comme soutenant tout à la fois le Soleil et l'Océan, le firmament et le feu. « Je pénètre, dit-elle, tous les êtres, et je touche le ciel avec ma forme. En donnant naissance à tous les êtres, je passe comme le vent; je suis au-dessus du ciel, au delà de la terre; et ce qui est le grand Un, je le suis!.... Je rends fort celui que je choisis; je le rends Brahmâ, saint et sage. Je tends l'arc de Roudra, pour tuer le démon, ennemi de Brahmâ. »

« Vâtch, dit M. Nève, est presque constamment associée, dans les doctrines religieuses orthodoxes, à la toute-puissance du dieu créateur; elle se manifeste comme la force intelligente et active de Brahmâ, comme la sagesse par excellence, comme la mère de toutes les sciences; elle a une même nature, une même substance avec l'être primitif, et elle agit toujours unie à son pouvoir. Non-seulement elle assiste, mais encore elle prend part aux œuvres de la création. Vâtch, qui est même dite l'épouse de Brahmâ dans le plus grand nombre des textes, n'est autre que la parole déifiée, donnée comme le principe coéternel au dieu suprême. Quelquefois aussi à cette notion est substituée celle qui fait de Vâtch, non l'épouse, mais la fille de Swayambhou, l'Eternel existant par lui-même.

VATES, 1° nom que, dans les fêtes de Mars, on donnait à un musicien qui chantait avec les Saliens le poëme appelé *carmen sæculare*.

2° Classe de Druides chargés d'offrir les sacrifices, et qui s'appliquaient à connaître et à observer les choses naturelles.

VATESWARA, un des noms de Siva, dieu de la triade hindoue.

VATICAN, dieu qui rendait des oracles sur une colline ou dans un champ proche de Rome. On confond souvent *Vaticanus* avec *Vagitanus*. Ce dieu était regardé comme le protecteur et le dépositaire des premiers essais de la voix humaine, dit Varron, parce que la syllabe *va* (*oua*) est la première que prononcent les enfants, d'où est venu le verbe *vagire*, qui exprime leur cri et qui est formé par onomatopée. L'étymologie proposée par Varron peut être bonne pour le dieu Vagitanus; mais nous croyons que le nom du dieu *Vaticanus* a une origine moins puérile; il vient de *Vates*, devin, celui qui prononce des oracles, *vaticinia*. Le lieu où on le consultait, et dans lequel on lui rendait des hommages, en prit le nom de *Vatican;* et c'est là qu'est aujourd'hui le palais des papes, et la magnifique église de Saint-Pierre.

VATSIRTOU, divinités mongoles, au nombre de huit, qui ont la direction de la plage occidentale du monde. *Voy.* DHOUDZE.

VAUDOIS, hérétiques du XIIe siècle, ainsi nommés de Pierre Valdo, marchand de Lyon, qui s'étant trouvé dans une assemblée où mourut subitement un de ses confrères, en fut si sensiblement touché, qu'il résolut sur-le-champ de distribuer tous ses biens aux pauvres, pour mener une vie pauvre et pénitente. Il eut quelques imitateurs, qui firent aussi profession d'une pauvreté volontaire. Il se mit alors à parcourir la ville en prêchant l'abnégation et la nécessité pour les classes riches, de partager leurs biens avec les pauvres. Son exemple et ses discours, qui renfermaient en effet un grand fond de charité, attirèrent à lui plusieurs disciples; ils vivaient pauvrement, et marchaient nu-pieds ou avec des sandales; aussi les appela-t-on d'abord *Pauvres de Lyon*, *Léonistes*, *Insabattés*, ou *Ensabotés*, et *Rancaires*, parce qu'ils couchaient dans les haies et sous les buissons.

Mais bientôt ils ajoutèrent à leurs prédications que, puisque les prêtres de l'Eglise catholique ne pratiquaient pas la pauvreté apostolique, ils n'étaient plus les vrais disciples de Jésus-Christ, et n'avaient plus le pouvoir de remettre les péchés, de consacrer le corps de Jésus-Christ, ni d'administrer les sacrements; ils ajoutaient que tout laïque pratiquant la pauvreté volontaire avait un pouvoir plus réel et plus légitime de remplir ces fonctions et de prêcher l'Evangile, que les prêtres. En outre, ils soutenaient que, selon la véritable interprétation de

l'Evangile, il n'est pas permis de jurer en justice, ni de poursuivre la réparation d'un tort, ni de faire la guerre, ni de punir de mort les malfaiteurs. Telles sont les erreurs pour lesquelles ils furent condamnés par le pape Lucius III, vers l'an 1185.

Toutefois leur doctrine ne demeura pas fixée à ces différents points ; on les accuse d'avoir étendu, dans le siècle suivant, le cercle de leurs erreurs. Ainsi, ils rejetèrent successivement le purgatoire et la prière pour les morts, les indulgences, les fêtes et l'invocation des saints, le culte de la croix, des images et des reliques, les cérémonies de l'Eglise, le baptême des enfants. Ils admettaient bien la présence réelle et la transsubstantiation dans l'eucharistie, mais seulement lorsqu'elle était consacrée *dignement ;* lorsque des mains indignes la consacraient, la transsubstantiation avait lieu, non entre les mains du consécrateur, mais dans la bouche du communiant. Bientôt ils rejetèrent les cérémonies de la messe, se mirent, quoique laïques, à entendre les confessions, à absoudre, à consacrer et à se communier eux-mêmes. Plusieurs de ces erreurs leur étaient communes avec d'autres hérétiques de la même époque; c'est pourquoi on les a confondus souvent avec les Albigeois.

Les Vaudois se répandirent dans l'est et dans le midi de la France, dans le Piémont et dans quelques parties de l'Italie. Il y eut, à leur occasion, des émeutes, des révoltes et des combats ; c'est que plusieurs de ces vagabonds qui, sous le nom de *côtereaux*, *routiers*, *triaverdins*, *courriers*, *mainades*, infestaient les routes, pillant et massacrant, se mêlèrent plusieurs fois avec eux.

Cependant les Vaudois ne furent jamais anéantis, et lorsque le protestantisme vint s'emparer de la plupart de ces erreurs, les Vaudois furent traités de frères par ces nouveaux prédicants.

VAUDOUX, secte fort répandue parmi les nègres, tant libres qu'esclaves, disséminés dans les diverses contrées de l'Amérique. C'est une sorte de confrérie, ou même de culte importé de l'Afrique. Le but de cette association paraît être de conjurer les maléfices, les sortiléges, et en général tous les mauvais sorts jetés par les esprits malfaisants. On y délivre aussi des amulettes pour obtenir la réalisation de ses désirs.

Leur dieu est une couleuvre enfermée dans une caisse. Les affiliés élisent un grand prêtre, et celui-ci désigne une grande prêtresse. Ces pontifes s'appellent roi et reine, ou papa et maman. Dans les réunions, ils s'entourent le front d'un mouchoir rouge; la prêtresse monte sur la boîte de la couleuvre, et, comme l'antique sibylle sur le trépied, elle est prise alors de tremblements, de convulsions, au milieu desquels elle jette à la foule ses oracles. Les assistants boivent à la ronde du sang chaud d'une chèvre, et jurent de ne rien révéler; ils boivent ensuite du tafia, puis ils se livrent à une danse désordonnée, accompagnée de cris, de hurlements et de contorsions épouvantables, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés de fatigue. Le vaudoux n'exclut pas le catholicisme; les sectaires reçoivent le baptême ; et ils demandent indifféremment des messes aux curés, et des conjurations aux papas. Soulouque, qui vient de se faire proclamer empereur d'Haïti, appartient à la secte du vaudoux. Il y a une vingtaine d'années, une reine des Vaudoux mourut à la Nouvelle-Orléans ; une foule immense suivit son convoi, et trois ou quatre mille esclaves marchaient derrière le corbillard.

VAUNGABRAD, dieu des anciens Péruviens, qui, avec *Atagoujou* et *Sagad-Zavra*, formait une sorte de trinité, par laquelle le monde était gouverné. Tous trois n'avaient qu'une seule volonté.

VAVEA, un des dieux inférieurs des anciens Taïtiens.

VAYOU, dieu du vent, dans la mythologie hindoue, appelé aussi *Pavana* et *Marouta*. On le représente monté sur une biche, avec un petit drapeau blanc dans la main droite. *Voy.* sa légende, à l'article PAVANA.

VAZOUGUI-BÉRATA et VAZOUGUI-TONHA, dieux subalternes adorés dans l'archipel Viti.

VE, personnage de la mythologie scandinave, il était frère d'Odin et de Vile ; tous trois étaient appelés les fils de Bore. L'Edda les fait contemporains du déluge, puisque ce sont eux qui donnèrent la mort au géant Ymer, dont le sang occasionna le déluge. Plus tard l'opinion publique les mit au nombre des dieux ; et les poëtes du Nord ayant, dans la suite des temps, confondu la retraite des eaux du déluge et la réapparition des continents, avec la création, s'avisèrent d'attribuer aux trois fils de Bore la formation de la terre et du ciel. « Les trois fils de Bore, dit l'Edda, traînèrent le corps d'Ymer au milieu de l'abîme, et en firent la terre : l'eau et la mer furent formés de son sang, les montagnes de ses os, les pierres de ses dents.... Ensuite, ayant fait le ciel avec son crâne, ils le posèrent de tous côtés sur la terre... Après cela, ils allèrent prendre des feux dans le monde enflammé du midi, et les placèrent en bas dans l'abîme, et en haut dans le ciel, afin qu'ils éclairassent la terre ; ils assignèrent des places fixes à tous les feux ; de là les jours furent distingués, et les années comptées. » Ce sont eux encore que l'on suppose avoir formé le premier homme et la première femme de deux morceaux de bois que les flots avaient apportés sur le rivage. Ce suprême pouvoir qui leur est attribué est venu de l'apothéose d'Odin, lorsque ce héros fut assimilé à la divinité suprême. Plusieurs modernes, trompés par l'Edda, ont cru reconnaître dans les trois fils de Bore l'image de la Trinité; mais nous sommes plus portés à voir dans ces trois personnages, avec M. Riambourg, les trois enfants de Noé. Voici comme s'exprime ce judicieux écrivain : « Ces trois fils de Bore, dont on connaît le père et même l'aïeul, dont la mère est désignée comme étant la fille du géant Baldorn ; ces trois personnages, dont la nais-

sance est postérieure à celle des géants ; ces trois êtres humains, que l'Edda fait contemporains du déluge, que la mythologie scandinave place dans le ciel inférieur, quand ils ne sont plus sur la terre, qui sont enfin destinés à périr tous un jour, ne sauraient être confondus, suivant nous, avec les trois personnes divines. Odin est, d'après l'Edda, le fils de Bore, le petit-fils de Bure, et celui-ci doit son origine très-merveilleuse à la vache Audhumbla, qui nourrissait le géant Ymer de son lait ; Odin est donc de beaucoup postérieur à ce dernier. De plus, Odin doit un jour être englouti dans la gueule du loup Fenris, et dévoré par ce monstre ; il n'est donc pas le Dieu qui survit à tout. Mêmes observations par rapport à Vile et Ve ; ils ont commencé et ils finiront. Nous ne saurions donc voir, dans ces trois êtres mythologiques, l'emblème de la Trinité. » Nous le trouverions plutôt dans les trois dieux primitifs : *Thor*, *Odin* et *Freyr*, appelés aussi *Har*, *Jafnhar* et *Thridie*. *Voy.* TRINITÉ, n. 10.

VÉACHI, un des chefs de la religion dans les îles Tonga, il y est fort vénéré ; cependant il est bien inférieur en dignité au Toui-Tonga, pontife suprême de la religion. L'autorité spirituelle de l'un et de l'autre est extrêmement diminuée depuis quelques années, si même elle n'a pas disparu complétement devant le christianisme.

VÉDA (de la racine *vid*, savoir ; en grec οἶδα, en hébreu ידע *yada*), la *science* par excellence ; nom de l'écriture sacrée des Hindous. Elle est divisée en quatre livres, nommés *Rig-Véda*, *Yadjour-Véda*, *Sama-Véda* et *Atharvan-Véda*. C'est ce que l'on appelle les quatre Védas. Ils sont écrits dans un dialecte fort ancien, qui diffère de la langue sanscrite devenue classique. Le style du dernier prouve qu'il est plus moderne, et cette considération sert à expliquer pourquoi l'on ne compte souvent que trois Védas. Les *Itihasas*, traditions historiques, et les Pouranas, sont, par contre, considérés quelquefois comme un cinquième Véda. Les trois premiers, qui passent pour avoir été révélés par Brahmâ, ont été conservés avec soin, retouchés bien des fois, augmentés à diverses reprises, et enfin compilés et mis en ordre par un rédacteur nommé *Véda-Vyasa*, (le compilateur des Védas) ou Vyasa-Déva (le divin compilateur). Ils offrent chacun, avec un recueil de *mantras* ou formules religieuses, une partie pratique appelée *Brahmana*, et une partie philosophique, nommée *Djgnana*, c'est-à-dire une indication de rites, maintenant hors d'usage, et une exposition de principes théologiques et moraux. Les mantras sont chantés, et sur les copies écrites, ils sont notés. Chacun des Védas est en outre subdivisé en un grand nombre de traités, qu'il serait sans doute fort difficile, sinon impossible, de réunir en un recueil complet. Une liste que nous avons sous les yeux, et qui comprend 89 traités seulement, en y comprenant les *Oupanichadas*, les seuls probablement qu'il soit possible de trouver à Bénarès, porte le nombre des Slokas ou distiques qui les composent à 770, ou 800,000, environ. *Voy.* le sujet de chacun des Védas, à son article respectif.

Voici comment le savant Riter apprécie les Védas, dans son *Histoire de la philosophie ancienne*, traduite par M. Tissot : « Les Védas sont de différents auteurs. Ils se composent en partie de prières, en partie de préceptes religieux, en partie de dogmes théologiques, qui n'ont pas la moindre liaison entre eux. Ils ont été rassemblés par Dwaipayana, qui est connu sous le nom de *Vyasa*, c'est-à-dire *collecteur* ou *compilateur*, personnage absolument mythique, auquel on attribue une quantité innombrable d'ouvrages ; mais il est à remarquer qu'il n'y a peut-être pas, dans les Indes mêmes, une seule collection complète des Védas, du moins aucun Européen n'en a possédé une pareille. Une chose plus remarquable encore, c'est que la disposition de ces livres par les Hindous contribue elle-même à rendre difficile, sinon impossible, de compléter cette compilation. En effet, les Védas sont divisés en quatre parties, qui ont chacune plusieurs subdivisions. Or déjà Vyasa passe pour avoir enseigné ces quatres parties, non pas toutes ensemble, à chacun de ses disciples, mais une partie à l'un, une partie à l'autre. Et comme ses successeurs auraient fait de même, il suit que les Védas ne se sont jamais trouvés en entier dans une même main. Mais outre la tradition défigurée des Védas, et plusieurs révélations, il y a aussi des formes nouvelles données à chaque partie ; en sorte qu'il y a même deux textes très-différents de toute une partie du Yadjour-Véda ; la diversité des Védas passe pour avoir été si grande enfin, qu'il y a onze cents écoles différentes, dont chacune veut avoir pour son usage des Védas ou des préceptes particuliers. On peut remarquer aussi que c'est une règle, chez les Hindous, de ne pas relier les Védas en un seul volume, mais de ne les conserver qu'en feuilles détachées seulement. Chacun voit combien il est facile alors d'ajouter toujours à un semblable recueil.....

« Jusqu'ici les Védas ne nous sont connus que très-imparfaitement par des sommaires faits à dessein, ou par des extraits que le hasard a fait rencontrer (1) : nous les connaissons cependant assez pour y découvrir, non pas seulement des traces, mais des indices très-évidents d'interpolation. Et d'abord, la quatrième partie des Védas, l'*Atharvan-Véda*, est présumée plus récente que la plupart des anciens écrits des Hindous, puisqu'il n'est ordinairement question dans ceux-ci que des trois Védas, du *Rig-*

(1) Depuis l'époque où écrivait Riter, les Védas sont devenus plus accessibles aux Européens. Plusieurs parties du *Rig-Véda*, du *Sama-Véda*, du *Yadjour-Véda* ont été publiées, traduites ou commentées, dans les Indes, en Allemagne, en Angleterre, en France. Nous citerons, entre autres, les travaux de MM. Rosen, Stevenson, Wilson, Mill, d'Eckstein, Poley, Nève, etc. ; mais ces travaux n'infirment point l'appréciation de Riter.

Véda, du *Yadjour-Véda* et du *Sama-Véda*. Il est vrai que Colebrooke a cherché à soutenir l'antiquité de ce Véda, mais par la raison seulement qu'il est mentionné quelque part dans le Sama-Véda, tandis qu'il faudrait en conclure plutôt (et aussi parce que les autres parties des Védas sont mentionnées en cet endroit) que ce passage même a été composé récemment, soit qu'il l'ait été lors de la compilation des Védas, soit postérieurement; car avant que les Védas ne fussent formés en recueil, il ne pouvait pas encore être question de leur division. Mais il y a souvent dans les différentes parties des Védas, des passages dans lesquels les Védas se supposent eux-mêmes ou toutes leurs parties, d'où il résulte avec certitude qu'il y a eu interpolation de l'ouvrage, postérieurement à la formation du recueil. Et si l'on suppose en outre que les Védas ont été composés dans la période la plus reculée de la littérature indienne, on doit alors accorder aussi qu'ils doivent porter l'empreinte de la plus grande simplicité dans la manière de penser en politique et en littérature; et alors encore on doit considérer comme des interpolations, des passages qui s'éloignent de l'antique naïveté et trahissent un état avancé de civilisation et de littérature. Sous ce nouveau point de vue encore nous sommes donc forcés de reconnaître que beaucoup de morceaux des Védas sont des interpolations faites par la suite des temps. De ce nombre sont les endroits qui font mention des poëmes épiques des Hindous, des *Itihasas*, ou de ce qu'on appelle les *Théogonies indiennes*, les *Pouranas*. De plus, il est clair que même la grammaire, le dictionnaire, la définition des mots difficiles ou vieillis des Védas, que la prosodie, l'astronomie et la logique, n'étaient pas inconnus aux auteurs des Védas. Outre ces signes non équivoques d'une composition récente, on trouve plusieurs autres vestiges de doctrines qui s'éloignent de la manière religieuse de penser des Hindous dans la plus haute antiquité, et les parties des Védas qui contiennent ces doctrines, ont déjà été signalées comme suspectes par l'honorable Colebrooke.

« On ne peut nier qu'il n'y ait, dans ces Védas, plusieurs passages qui ont quelques rapports aux doctrines philosophiques. On les trouve principalement dans les *Oupanichadas*, c'est-à-dire dans les sommaires de Brahmanas, qui forment la seconde partie de chaque Véda. Mais il est clair aussi que tous ces passages ne peuvent servir comme source pour l'histoire de la philosophie indienne, tant qu'on n'aura pas trouvé un moyen de déterminer le temps de leur composition. Je crois même que je ne serais pas sérieusement contredit, si j'exprimais l'opinion que toutes les parties des Védas qui portent un caractère décidément dogmatique, n'ont été composées qu'après l'époque où les Védas ont été recueillis en un corps de doctrine et sur cette collection même, et non pas dans la première période de la littérature indienne. Car la dogmatique ne se forme que du texte primitif des écritures sacrées. C'est par cette raison que Colebrooke assigne aux Brahmanas et à leurs Oupanichadas une origine plus récente qu'aux prières et aux hymnes des Védas. Cependant je dois remarquer que les intercalations, dans la collection des Védas, ne se bornent pas aux parties dogmatiques, mais qu'on trouve aussi des prières qui ont été évidemment composées après la formation du recueil des Védas. »

Quant à la date à laquelle ont dû être composées les parties authentiques des Védas, la plupart des savants s'accordent à la fixer à environ quinze siècles avant l'ère chrétienne.

VÉDANTA, école théologique et philosophique appuyée sur les Védas; c'est la plus accréditée et la plus répandue parmi les Hindous. On l'attribue à Vyasa le compilateur, qui passe pour avoir rédigé, dans le dessein précis d'expliquer la doctrine des Védas, d'en résoudre les difficultés, et d'en concilier les oppositions apparentes, un ouvrage qu'il intitula le *Védanta*, c'est-à-dire *la solution et la fin de tous les Védas*.

Le Védanta de Vyasa s'annonce donc comme l'explication des Védas, dont il diffère néanmoins beaucoup. Car, selon lui, Dieu est tout; le reste n'est qu'une grande illusion, *Maya* ou *Maha-Maya*. De toute éternité Dieu dort plongé dans une nuit lumineuse; il rêve, ce rêve est l'univers, c'est Maya, qui remplace le verbe ou *swadha* des livres sacrés. C'est de Maya que tout sort; elle renferme en elle tous les principes élémentaires des choses; ces principes, fécondés par l'esprit pendant le sommeil de Dieu, font éclore tous les êtres et l'homme, qui vit d'une vie toute divine, mais toute composée d'illusions, car le germe de sa vie est Maya. D'où il suit qu'il n'y a d'existence réelle que celle de Dieu; tout le reste est un rêve, et Dieu n'enfantant rien de réel, est pour ainsi dire stérile; ainsi la mort n'est pour chaque homme que la fin du rêve, le retour, l'absorption dans l'être infini dont il est émané.

En effet, il en est du rêve de Maya, ou du rêve de Dieu, comme des rêves humains : qu'un homme, pendant son sommeil, ait songé qu'il était revêtu d'un corps qui n'existe pas ou qui n'est pas le sien, quand il se réveille, il se retrouve tout à coup en lui-même, et le fantôme a disparu. L'homme, dans la vie humaine, peut, de la même manière, parvenir à reconnaître que tout autour de lui n'est qu'illusion, enfin que lui-même, comme être individuel, n'est qu'une modification de Maya; et alors, s'oubliant lui-même, il est arrivé au sein de Dieu, où il commence réellement à vivre d'une vie infinie, éternelle : tout l'univers n'est plus à ses yeux que comme une fantasmagorie, et il rentre, lui, absorbé dans le grand Etre.

Ce point de réunion de l'homme avec Dieu s'appelle le *Yoga*; le but unique de la vie est d'arriver à ce point, et le meilleur moyen

d'y parvenir est de s'arracher le plus possible à tout ce qui est Maya, de fuir toute jouissance physique, toute action corporelle, de rendre en soi la matière immobile, inerte, afin de l'oublier et de l'éteindre. De là ces maximes d'apathie sans cesse répétées par les Brahmanes védantins : Il vaut mieux s'asseoir que de marcher, se coucher que de s'asseoir, dormir que de veiller, mourir que de vivre. Tel est le védantisme, le premier système de panthéisme indien.

Le Védanta diffère donc des Védas sur deux points principaux : 1° les Védas admettent un principe créateur et créant ; le Védanta n'admet que Dieu se révélant à lui-même ; dans les Védas, Swadha est quelque chose de réel en soi, c'est le Verbe éternel de Dieu ; dans le Védanta, Maya n'est qu'une illusion. 2° Les Védas voient dans les créatures quelque chose de réel et de vivant, le Védanta ne voit hors de Dieu que la mort, et dans le genre humain qu'un monde ténébreux de fantômes.

Ce système repose sur une grande vérité outrepassée, c'est qu'il n'y a que Dieu qui vive d'une vie indépendante, c'est-à-dire qui soit par lui-même ; l'homme n'existe point ainsi, et son grand mal c'est de vouloir imiter *cette existence par soi* de l'Etre souverain, de vouloir se faire Dieu. Toute vertu consiste donc pour lui à confondre cet orgueil, à anéantir son moi devant la volonté divine, à être humble. Telle est la vérité qui, mal interprétée, a mené les sages de l'Inde au panthéisme.

Du Védanta découle, comme conséquence immédiate, la philosophie *Yoga*, qui n'est à proprement parler que le védantisme dans son application à la vie humaine. (*Annales de Philosophie chrétienne*, 1re série, tome II.) *Voy*. Yoga.

Nous croyons que nos lecteurs verront ici avec plaisir deux petits traités originaux que nous trouvons en appendice à l'*Essai sur la philosophie des Hindous*, par Colebrooke, traduit par M. Pauthier. Le premier est un résumé curieux du système Védanta, composé en sanscrit par le célèbre Sankara-Atcharya, un de ses principaux propagateurs, dans le xe ou xie siècle de notre ère. Le second est dû à la plume du fameux Brahmane Ram-Mohan Raé, converti à une sorte de christianisme spéculatif, et qui mourut en Angleterre en 1833. Il le rédigea pour démontrer à ses compatriotes l'unité de Dieu, en leur prouvant que ce dogme est le fond de la doctrine enseignée dans le Védanta.

Atma-Bodha,

Ou la connaissance de l'Esprit,

Par Sankara-Atcharya.

1. Ce traité sur la connaissance de l'Esprit est destiné à ceux qui cherchent la délivrance des naissances mortelles, qui expient leurs péchés par des austérités rigides, qui jouissent d'une tranquillité parfaite, et dont toutes les passions et tous les désirs sont subjugués.

2. Il n'y a aucun autre moyen (d'obtenir la délivrance complète et finale) que la connaissance : c'est évidemment le seul instrument qui détache les liens des passions ; comme le feu est indispensablement exigé dans la coction (des aliments) : sans la connaissance, la béatitude ne peut être obtenue.

3. L'action n'étant pas opposée à l'ignorance, elle ne peut l'éloigner ; mais la connaissance dissipe l'ignorance, comme la lumière dissipe les ténèbres.

4. Quand l'ignorance qui naît des affections terrestres est éloignée, l'Esprit, par sa propre splendeur, brille au loin dans un état indivisé, comme le soleil répand sa clarté lorsque le nuage est dispersé.

5. L'âme, qui est couverte de la rouille de l'ignorance, étant purifiée par l'exercice de la raison, la connaissance elle-même disparaît aussi (1) ; comme la semence du *kétaka* purifie l'eau trouble, et disparaît ensuite en se combinant avec elle.

6. La vie est comme un songe dans lequel les passions diverses, etc., sont éprouvées ; pendant son existence (ces passions) paraissent être réelles ; mais lorsque la personne endormie se réveille, elle s'aperçoit que toutes ces choses n'étaient qu'une illusion.

7. Le monde semble réel jusqu'à ce que Brahma soit compris, Brahma qui demeure dans toutes choses indivisé : ainsi la perle d'huître semble être de l'argent.

8. Toutes les variétés des êtres dépendent du véritable Esprit vivant, et sont comprises dans l'Etre éternel et pénétrant tout, comme les différentes espèces d'ornement sont comprises dans l'or.

9. Le directeur des organes des sens, celui qui existe par lui-même, est, comme le firmament, sujet à différents accidents, et, par leurs distinctions, il déploie des existences distinctes ; mais, quand ces accidents sont détruits, il reste l'Etre unique.

10. En conséquence de ces accidents, des espèces, des noms et des caractères différents sont attribués à l'Esprit, comme des couleurs et des goûts différents sont attribués à l'eau.

11. Le corps est composé des parties grossières des cinq éléments ; il est sous l'influence de la destinée, et il est l'habitation du plaisir et de la peine.

12. Le corps subtil n'est pas formé des matériaux grossiers, mais il est uni avec les cinq esprits de la vie, avec le sens intérieur, l'entendement et les dix organes ; et il est l'instrument de la sensation.

13. Ce principe inintelligent, qui est depuis le commencement, qui ne peut se décrire, est appelé l'accident originel ; ce qui est différent de ces trois accidents est nommé Esprit.

14. Occupant les cinq places de la vie, de la passion, etc., le pur Esprit assume leur

(1) *Commentaire*. — La connaissance est alors réfléchie dans l'Esprit, elle existe dans lui, et elle est la même que lui : ainsi l'Esprit apparaît comme un.

nature, comme le cristal montre les couleurs des objets qui lui sont appliqués.

15. Après avoir mortifié le corps qui contient ces cinq places, le pur Esprit est discerné par la raison, comme le riz est séparé de la c sse en le battant.

16. L'Esprit éternel et omni-présent ne se manifeste pas lui-même à chaque place; il est contemplé dans l'entendement, et non dans les objets matériels, comme une image est réfléchie dans un miroir.

17. L'Esprit est distingué du corps, des organes des sens, du sens intérieur et de l'entendement, par les opérations qu'il accomplit. L'Esprit est ce qui contemple les actions de tout, comme un roi contemple les actions de ses sujets.

18. Les hommes ignorants imaginent que l'Esprit est l'agent dans les opérations des organes des sens, etc., comme la lune a les apparences du mouvement lorsque les nuages passent devant elle.

19. Le corps, les organes des sens, le sens intérieur et l'entendement, soutenus par l'Esprit vivant, accomplissent leurs diverses fonctions, comme les hommes conduisent leurs affaires à la lumière du soleil.

20. Les propriétés du corps, des organes des sens et du sens intérieur sont conçues exister dans le vrai Esprit vivant; comme la lune semble se mouvoir lorsqu'elle est réfléchie dans les eaux courantes.

21. L'action, etc., qui sont les accidents du sens intérieur, sont attribués par ignorance à l'Esprit; de la même manière que, par ignorance, une couleur bleue est attribuée aux cieux.

22. L'affection, le désir, le plaisir, la peine, etc., existent dans l'entendement. Dans le profond sommeil, et lorsqu'il a cessé, ces impressions ne sont pas éprouvées, conséquemment elles existent dans l'entendement, et non dans l'Esprit.

23. Comme le soleil est naturellement resplendissant; l'eau, froide; et le feu, chaud; ainsi l'Esprit est, de sa propre essence, véritable, heureux, éternel et sans souillure.

24. Ayant, par ignorance, attribué tout ensemble l'intellect et l'entendement à l'Esprit; le peuple commence à dire : *Je suis, je connais*, etc.

25. Comme l'Esprit est incapable de changement, et que l'intellect n'est pas compris dans l'entendement, l'âme étant associée avec les principes impurs, elle dit avec ignorance : *Je suis*, et elle est ainsi séduite.

26. S'imaginant qu'il est l'âme, l'homme devient effrayé, comme une personne qui prend par erreur un morceau de corde pour un serpent; mais sa crainte est éloignée par la perception qu'il n'est pas l'âme, mais l'Esprit universel.

27. L'Esprit fait apparaître l'entendement, les organes des sens, etc., comme une lampe rend les objets visibles; mais l'Esprit n'est pas rendu manifeste par ces natures grossières.

28. L'Esprit, qui est lui-même la vie, n'a pas besoin d'un autre être vivant (pour se rendre sensible), mais il est manifesté par sa propre nature animée; comme une lampe n'a pas besoin du secours d'une autre pour se rendre visible.

29. Ayant éloigné par cette déclaration : *Il n'est pas, Il n'est pas*, tous les accidents qui constituent le monde, l'âme et l'Esprit universel sont, par le moyen des mots célébrés (1), discernés comme étant *Un*.

30. Les objets inintelligents, comme le corps, etc., sont d'une nature fugitive et visible, et ils ressemblent aux bulles d'air qui apparaissent sur la surface de l'eau; mais on est obligé de croire que je suis le Brahmâ non souillé, dont la nature est différente de la leur.

31. Moi (*atma?*), qui suis différent du corps, je n'éprouve ni naissance, ni accroissement, ni décadence, ni mort; et étant dénué d'organes des sens, je suis indépendant de leurs objets, comme le son, etc. (2).

32. N'ayant point de sens intérieur, je ne ressens point la peine, le désir, l'envie, ni la crainte; car, instruit par les Védas, je reconnais que je n'ai ni la vie, ni le sens intérieur, mais que je suis un être pur (clair) et transparent.

33. « Par Brahmâ furent produits la vie, le sens intérieur, les organes des sens et d'action, l'éther, l'air, le feu, l'eau, la terre, qui composent l'univers (3). »

34. Je suis sans qualités ou action; impérissable, sans volition; heureux, immuable, sans figure; éternellement libre et pur (non souillé).

35. Je suis comme l'éther, qui est répandu partout, et qui pénètre en même temps l'extérieur et l'intérieur des choses; je suis incorruptible, impérissable; je suis le même dans toutes choses, pur, impassible, non souillé, immuable.

36. « Je suis le grand Brahmâ, qui est éternel, pur, libre, un, incessamment heureux, non deux, existant, percevant, et sans fin (4.) »

37. La conception perpétuelle que je suis Brahmâ lui-même, éloigne la confusion naissant de l'ignorance; de la même manière que la maladie est éloignée par la médecine.

38. Celui dont la pensée n'en contemple pas un autre, qui se retire dans un endroit inhabité, dont les désirs sont annihilés, et dont les passions sont subjuguées, perçoit que l'Esprit est un et éternel.

39. Un homme d'un bon entendement doit, sans aucun doute, annihiler tous les objets sensibles dans l'Esprit, et toujours contempler un esprit qui ressemble au pur espace.

(1) *Commentaire.* — Les mots célébrés sont : *Tu es lui; cet Esprit (de moi) est Brahma; je suis lui.*

(2) *Commentaire.* — Les cinq Slokas suivants décrivent notre nature comme découverte par l'abstraction et l'expérience intellectuelle.

(3) Ce Sloka est emprunté de l'un des Védas.

(4) Citation des Védas.

40. Celui qui comprend l'invisible essence, ayant rejeté l'idée de formes et de distinctions, existe dans l'Etre universel, vivant et heureux.

41. Absorbé dans ce grand Esprit, il n'observe pas la distinction de *percevant*, *perception* et *objets perçus;* il contemple une existence infinie, heureuse, qui est rendue manifeste par sa propre nature.

42. Ainsi, comme le feu est produit par le frottement de deux pièces de bois, ainsi, par la contemplation continuelle de l'Esprit, une flamme de connaissance est allumée qui brûle et consume le chaume de l'ignorance.

43. L'obscurité est d'abord dispersée par l'aurore de la connaissance, et alors l'Esprit apparaît, comme le lever du soleil suit l'apparition du jour.

44. L'Esprit existe éternellement, mais, en conséquence de l'ignorance, son existence n'est pas perçue; lorsque cette ignorance cesse, l'Esprit est discerné, comme un ornement qui a été caché derrière une personne.

45. Comme, par une perception visuelle, indistincte, une malle-poste est quelquefois prise pour un homme, ainsi la nature du *Djiva*, ou *Ame vivante*, est attribuée à l'être; mais lorsque le principe est compris ou saisi, cette erreur disparaît.

46. Quand la connaissance naît de la perception du premier principe, elle chasse cette ignorance qui dit : *Je suis, cela est à moi;* comme l'incertitude concernant le chemin que l'on veut parcourir est levée par l'apparition du soleil.

47. Le Yogui, dont l'intellect est parfait, contemple toutes choses comme demeurant en lui-même, et ainsi, par l'œil de la connaissance, il perçoit que toute chose est Esprit.

48. Il connaît que toutes ces formes corporelles des choses sont Esprit, et que hors de l'Esprit il n'existe rien; comme diverses espèces de gobelets, etc., sont de la terre; et ainsi il perçoit que lui-même est toutes choses.

49. L'âme émancipée est cette personne illuminée qui se dépouille de ses premiers accidents et de ses premières qualités, et qui devient identifiée avec l'Etre véritable, vivant, heureux; de la même manière que la chrysalide devient une abeille.

50. Le Yogui ayant traversé la mer des passions, et anéanti les mauvais esprits, l'Amour, la Haine, etc., est uni avec la Tranquillité et se réjouit dans l'Esprit.

51. Ayant renoncé à ces plaisirs qui naissent des objets externes périssables, et jouissant de délices spirituelles, il est calme et serein comme le flambeau sous un éteignoir, et il se réjouit dans sa propre essence.

52. Le Mouni (saint), pendant sa résidence dans le corps, n'est pas affecté par ses propriétés; comme le firmament n'est pas affecté par ce qui flotte dans son sein; connaissant toutes choses, il demeure *non-concerné* (1), et se meut libre comme le vent.

53. Quand les accidents sont détruits, le Mouni et tous les êtres entrent dans l'essence qui pénètre tout; comme l'eau se mêle à l'eau, l'éther à l'éther, le feu au feu, etc.

54. Il est Brahma, après la possession duquel il n'y a rien à posséder; après la jouissance de la félicité duquel il n'y a point de félicité qui puisse être désirée; et après l'obtention de la connaissance duquel il n'y a point de connaissance qui puisse être obtenue.

55. Il est Brahma, lequel ayant été vu, aucun autre objet n'est contemplé; avec lequel étant devenu identifié, aucune naissance n'est éprouvée; lequel étant perçu, il n'y a plus rien à percevoir.

56. Il est Brahma, qui est répandu partout, dans tout; dans l'espace moyen, dans ce qui est au-dessus et dans ce qui est au-dessous; le vrai, le vivant, l'heureux, sans dualité, indivisible, éternel et un.

57. En outre : Il est Brahma, décrit dans le Védanta comme l'Etre qui est distinct de ce qu'il pénètre, qui est incorruptible, incessamment heureux et un.

58. Soutenus par une portion de bonheur de l'Etre éternellement heureux, *Brahmâ* (virtualité créatrice de *Brahma*) et les autres dieux secondaires peuvent être, par induction, appelés *Etres heureux*.

59. Toutes choses sont unies en lui, tous les actes dépendent de lui; c'est pourquoi Brahma est répandu en tout, comme le beurre est dispersé dans le lait.

60. Il est surnommé Brahma, qui est sans grandeur, inétendu, incréé, incorruptible, sans figure, sans qualités ou caractère.

61. Il est Brahma, par lequel toutes choses sont éclairées; dont la lumière fait briller le soleil et tous les corps lumineux, mais qui n'est pas rendu manifeste par leur lumière.

62. Il pénètre lui-même sa propre essence éternelle, et il contemple le monde entier apparaissant comme étant Brahma; de même que le feu pénètre un boulet de fer enflammé, et se montre aussi lui-même extérieurement.

63. Brahma ne ressemble point au monde, et hors Brahma il n'y a rien; tout ce qui semble exister en dehors de lui est une illusion, comme l'apparence de l'eau (le mirage) dans le désert de Marou.

64. De tout ce qui est vu, de tout ce qui est entendu, rien n'existe que Brahma, et, par la connaissance du principe, Brahma est contemplé comme l'être véritable, vivant, heureux, sans dualité.

65. L'œil de la connaissance contemple l'Etre véritable, vivant, heureux, pénétrant tout; mais l'œil de l'ignorance ne le découvre point, ne l'aperçoit point; comme un homme aveugle ne voit point la lumière.

66. L'âme étant éclairée par la méditation attentive, etc., et brûlant du feu de

(1) Non affecté par les choses qui l'entourent.

la connaissance, elle est délivrée de toutes ses impuretés, et brille dans sa propre splendeur, comme l'or qui est purifié dans le feu.

67. Quand le soleil de la connaissance spirituelle se lève dans le ciel du cœur, il chasse les ténèbres, il pénètre tout, embrasse tout et illumine tout.

68. Celui qui a fait le pèlerinage de son propre esprit, un pèlerinage dans lequel il n'y a rien concernant la situation, la place ou le temps, qui est partout; dans lequel ni le chaud ni le froid ne sont éprouvés, qui accorde une félicité perpétuelle et une délivrance de toute peine, celui-là est sans action; il connaît toutes choses, et il obtient l'éternelle béatitude.

Traduction d'un abrégé du Védanta, ou solution de tous les Védas; l'ouvrage le plus célèbre et le plus révéré de la théologie brahmanique, établissant l'unité de l'Etre suprême, et que lui seul est l'objet de la propitiation et du culte;

Par Ram-Mohan-Raé.

Calcutta, 1816, et Londres, 1832.

PRÉFACE.

AUX CROYANTS DU SEUL VRAI DIEU.

La plus grande partie des Brahmanes et des autres sectes d'Hindous sont tout à fait dans l'impossibilité de justifier cette idolâtrie qu'ils continuent de pratiquer. Lorsqu'on les questionne sur ce sujet, au lieu de donner des arguments raisonnables à l'appui de leur conduite, ils disent qu'il leur suffit de citer la coutume de leurs ancêtres, comme autorités positives. Quelques-uns d'entre eux se sont indisposés contre moi, parce que j'avais abandonné l'idolâtrie pour le culte du Dieu véritable et éternel. C'est pourquoi, pour défendre ma propre foi et celle de nos premiers ancêtres, je me suis efforcé, depuis un certain temps, de convaincre mes compatriotes de la vraie signification de nos livres sacrés, et de prouver que ma déviation ne mérite pas le blâme que quelques personnes irréfléchies ont été si promptes à déverser sur moi.

Le corps complet de la théologie hindoue, des lois et de la littérature, est contenu dans les *Védas*, qui sont affirmés être contemporains de la création. Ces ouvrages sont extrêmement volumineux; et étant écrits dans le style le plus élevé et le plus métaphorique, ils sont, comme on peut bien le supposer, dans beaucoup de passages, confus et contradictoires en apparence. Il y a plus de deux mille ans, le grand *Vyasa*, réfléchissant sur la perpétuelle difficulté naissant de ces sources, composa avec beaucoup de discernement un abrégé complet du tout; et il concilia aussi les textes qui paraissaient en contradiction. Cet ouvrage, il le nomma le *Védanta*, laquelle désignation, composée de deux mots sanskrits, signifie : *La solution ou la fin de tous les Védas.* Il a continué d'être révéré de la plus haute manière par tous les *Hindous*; et au lieu des arguments les plus diffus des *Védas*, c'est lui que l'on cite toujours comme étant d'une égale autorité. Mais, enveloppé dans les ombres épaisses de la langue sanscrite, et les Brahmanes *ne permettant qu'à eux seuls de l'interpréter*, ou même de toucher un livre quelconque de cette espèce, le *Védanta*, quoique perpétuellement cité, est peu connu du public, et, par conséquent, la pratique d'un petit nombre d'Hindous est conforme à ses préceptes.

Pour continuer ma défense, j'ai, autant que mes facultés me l'ont permis, traduit cet ouvrage inconnu jusqu'ici, ainsi qu'un abrégé qui en a été fait, dans les langues hindoustanie et bengalie; et j'ai distribué gratis ces traductions parmi mes compatriotes, autant que les circonstances me l'ont permis. La traduction actuelle est une tentative de rendre le même abrégé en anglais, par laquelle j'espère prouver à mes amis européens *que les pratiques superstitieuses qui déforment la religion hindoue n'ont rien de commun avec l'esprit pur de ses enseignements.*

J'ai observé que, dans leurs écrits et dans leur conversation, beaucoup d'Européens éprouvent le désir de pallier et d'adoucir les formes de l'idolâtrie hindoue, et qu'ils sont portés à faire croire que tous les objets du culte sont considérés par leurs adorateurs comme des représentations emblématiques de la suprême Divinité. Si c'était réellement le cas, je pourrais être conduit peut-être à examiner le sujet; mais la vérité est que les Hindous de nos jours ne considèrent pas la chose ainsi, mais qu'ils croient fermement à l'existence réelle de dieux et de déesses innombrables, qui possèdent dans leurs propres domaines une puissance entière et indépendante, et c'est pour se les rendre propices, et non le vrai Dieu, que des temples sont érigés et des cérémonies accomplies. Il n'y a pas de doute cependant, et mon seul but est de le prouver, que chaque rite dérive de l'adoration allégorique de la Divinité véritable; mais aujourd'hui tout cela est oublié, et, aux yeux d'un grand nombre, c'est même une hérésie de le mentionner.

J'espère que l'on ne présumera pas que j'aie l'intention d'établir la préférence de ma foi sur celle des autres hommes. Le résultat de la controverse sur un tel sujet, quelque multipliée qu'elle soit, ne doit jamais être satisfaisant; car la faculté raisonnable, qui conduit les hommes à la certitude dans les choses qu'elle peut atteindre, ne produit aucun effet sur les questions qui sont en dehors de sa compréhension. Je ne puis qu'affirmer que, si le raisonnement et les préceptes du sens commun amènent par induction la croyance à un Etre sage, incréé, qui soutient et gouverne cet immense univers, nous devons aussi le considérer comme l'Existence suprême la plus puissante, dépassant de bien loin nos facultés de compréhension et de description. Et quoique les hommes d'un esprit *non cultivé*, et même quelques personnes *instruites* (mais en ce point seul aveuglées par le *préjugé*) choisissent avec

empressement, comme l'objet de leur adoration, quelque chose qu'ils peuvent toujours voir, et qu'ils prétendent *sentir*, l'absurdité d'une telle conduite n'est pas pour cela du moindre degré diminuée.

Mes réflexions continuelles sur les rites inconvenants, ou plutôt injurieux, introduits par la pratique particulière de l'idolâtrie hindoue, laquelle, plus que tout autre culte païen, détruit le lien de la société, en même temps qu'elles m'ont inspiré de la compassion pour mes compatriotes, m'ont poussé à employer tous les efforts possibles pour les réveiller de leur songe d'erreur, et, en les rendant familiers avec leurs écritures, les rendre par cela même capables de contempler avec une véritable dévotion l'unité et l'omniprésence du Dieu de la nature.

En suivant cette route, dans laquelle je suis dirigé par ma conscience et ma sincérité, je me suis, moi né Brahmane, exposé aux plaintes et aux reproches, même de quelques-uns de mes parents, dont les préjugés sont puissants, et dont l'avantage temporel dépend du système actuel de religion. Mais je les supporterai tranquillement, fussent-ils encore plus accumulés, espérant qu'un jour arrivera où mes humbles efforts seront considérés avec justice, peut-être reconnus avec gratitude. Dans tous les cas, quoi que des hommes puissent dire, je ne serai pas privé de cette consolation : mes motifs peuvent être acceptés par cet Etre qui regarde dans le secret et récompense ouvertement. CALCUTTA, 1816.

ABRÉGÉ DU VÉDANTA.

L'illustre *Vyasa*, dans son célèbre ouvrage, le *Védanta*, fait entendre dès l'abord qu'il est absolument nécessaire pour le genre humain d'acquérir la connaissance de l'Etre suprême, qui est le sujet de discours dans tous les *Védas*, dans le *Védanta* aussi bien que dans les autres systèmes de théologie. Mais il trouve, d'après les passages suivants des *Védas*, que cette recherche est restreinte dans des limites très-étroites : « L'Etre su-« prême n'est pas compréhensible par la vi-« sion ou par aucun autre organe des sens ; « il ne peut être également conçu par le « moyen de la dévotion ou des pratiques « vertueuses. Il voit toute chose, quoiqu'il « ne soit jamais vu; il entend toute chose, « quoiqu'il ne soit jamais entendu. Il n'est « ni court, ni long; il est inaccessible à la « faculté intelligente; il ne peut pas être dé-« crit par la parole humaine; il est en de-« hors des limites de l'explication des *Védas* « ou de la conception humaine. » *Vyasa* aussi, d'après le résultat de divers arguments coïncidant avec le *Véda*, trouve que la connaissance exacte et positive de l'Etre suprême n'est pas dans les limites de la compréhension humaine, c'est-à-dire que *quel* et *comment* est l'Etre suprême ne peuvent pas être définitivement affirmés. C'est pourquoi, dans le second texte, il a expliqué l'Etre suprême par ses effets et ses œuvres, sans tenter de définir son essence; de la même manière que nous, qui ne connaissons pas la vraie nature du soleil, nous l'expliquons comme la cause de la succession des jours et des époques. « Celui par qui la « naissance, la conservation et l'annihilation « du monde sont réglées, est l'Etre suprême, » Nous voyons cet univers varié, étonnant, ainsi que la naissance, la conservation et l'annihilation de ses différentes parties; de là nous inférons naturellement l'existence d'un être qui règle et dirige le tout, et nous l'appelons le Suprême; comme, de la vue d'un vase, nous concluons l'existence d'un ouvrier habile qui l'a formé. Le *Véda*, de la même manière, déclare ainsi l'Etre suprême : « Celui de qui l'univers procède, qui est le « souverain de l'univers, et dont l'œuvre est « l'univers, est l'Etre Suprême. » (*Taittirya*.)

Le *Véda* n'est pas supposé un être éternel, quoiqu'il soit quelquefois honoré de cette épithète, parce que sa création par l'Etre suprême est ainsi déclarée dans le même *Véda* : « Tous les textes et toutes les parties du *Véda* « furent créés; » et de même, dans le troisième aphorisme du *Védanta*, Dieu est déclaré être la cause de tous les *Védas*.

L'*espace vide* n'est pas conçu comme étant la cause indépendante du monde, malgré la déclaration suivante du *Véda* : « Le monde procède de l'espace vide, » car le *Véda* déclare en outre : — « L'espace vide a été pro-« duit par l'Etre Suprême, » et le *Védanta* dit : — « Comme l'Etre Suprême est évidem-« ment déclaré, dans le *Véda*, la cause de « l'espace vide, de l'air et du feu, aucun « d'eux ne peut être supposé la cause indé-« pendante de l'univers. »

Ce n'est pas l'Air, non plus, qui est considéré comme le souverain de l'univers, quoique le *Véda* dise en un endroit : — « Toute créature existante est absorbée dans « l'air ; » car le *Véda* affirme en outre que — « le souffle, la faculté intellectuelle, tous « les sens internes et externes, l'espace « vide, l'air, la lumière, l'eau, et la terre éten-« due, procèdent de l'Etre Suprême. » Le *Védanta* dit aussi : « Dieu est désigné par le « texte suivant du *Véda* comme un être plus « étendu que toute l'étendue de l'espace ; » c'est-à-dire : « Ce souffle est plus grand que « l'étendue de l'espace dans toutes les direc-« tions, » comme on le lit dans le *Véda*, à la suite du discours concernant le souffle commun.

La *Lumière*, de quelque nature que ce soit, n'est pas inférée comme étant le souverain maître de l'univers, d'après l'assertion suivante du *Véda* : — « La pure lumière de tou-« tes les lumières est la souveraine de toutes « les créatures; » — car le *Véda* déclare en outre que — « Le soleil et tous les autres [astres] « imitent Dieu, et lui empruntent leur lu-« mière. » La même déclaration se rencontre dans le *Védanta*.

Ce n'est pas la *Nature* qui peut être désignée par les textes suivants du *Véda*, comme la cause indépendante du monde, savoir : — « L'homme ayant connu *cette* nature qui

« est un Etre éternel, sans commencement « et sans fin, est délivré de l'atteinte de la « mort, » parce que le *Véda* affirme que — « Aucun être n'est égal ou supérieur à Dieu, » et le *Véda* dit : — « Connais Dieu seul ; » et le *Védanta* s'exprime ainsi : « La nature n'est « pas le Créateur du monde, et elle n'est pas « représentée ainsi par le *Véda*, » car il dit expressément : — « Dieu, de son regard, a « créé l'univers. » La nature est un être insensible ; c'est pourquoi elle est dénuée de vue ou intention, et conséquemment incapable de créer le monde régulier.

Les *Atomes* ne sont pas supposés la cause du monde, malgré la déclaration suivante : — « Ce (Créateur) est l'être le plus subtil, le « plus ténu ; »

Parce qu'un *atome* est une molécule insensible ; et d'après l'autorité ci-dessus, il est prouvé qu'aucun être dénué d'intelligence ne peut être l'auteur d'un système arrangé avec tant d'art.

L'*Ame* ne peut être induite des textes suivants, comme le souverain seigneur de l'univers, savoir : « L'âme étant unie à l'Etre « resplendissant, jouit de la félicité. » — « Dieu et l'âme entrent dans le petit espace « vide du cœur ; — parce que le *Véda* dé- « clare que Lui (Dieu) préside dans l'âme, « comme son Régulateur, » et que « l'âme « étant unie à l'Etre gracieux, jouit de la fé- « licité. » Le *Védanta* dit aussi : « L'âme sen- « sitive n'est pas dite résider dans la terre, « comme un être directeur ou régulateur, « parce que dans les deux textes du *Véda* il « est autrement parlé de l'Etre qui gouverne « la terre ; savoir : — « Lui (Dieu) réside dans « la faculté de l'entendement, » et « Lui, qui « réside dans l'âme, etc. »

Ce n'est ni le *Dieu* ni la *Déesse* de la terre qui sont désignés par le texte suivant, comme le régulateur de la terre ; savoir : — « Lui « qui réside dans la terre, et qui est distinct « de la terre, et que la terre ne connaît « point, etc., » parce que le *Véda* affirme que — « ce (Dieu seul) est le régulateur du sens « interne, et il est l'Etre éternel, » et la même chose est affirmée dans le *Védanta*.

Par le texte qui commence avec la sentence suivante : « Celui-ci est le soleil, » et par plusieurs autres textes affirmant la dignité du soleil, ce dernier n'est pas supposé la cause primordiale de l'Univers, parce que le *Véda* déclare que : « Lui qui réside dans « le soleil (comme son seigneur) est distinct « du soleil ; » et le *Védanta* fait la même déclaration.

De la même manière, aucun des dieux célestes ne peut être inféré des diverses assertions des *Védas*, concernant leurs divinités respectives, comme étant la cause indépendante de l'Univers ; parce que le *Véda* affirme, en différents endroits, que « Tous les *Védas* « ne prouvent rien que l'Unité de l'Etre Su- « prême. » En accordant que la Divinité soit plus qu'un seul Etre, les affirmations positives suivantes du *Véda*, relatives à l'unité de Dieu, deviennent fausses et absurdes : « Dieu est par conséquent *Un* et sans se- « cond. » — « Il n'y a que l'Etre Suprême « qui possède la connaissance universelle. » — « Lui qui est sans aucune figure, et qui « dépasse les limites de la description, est « l'Etre Suprême. » « Des appellations et des « figures de toute espèce sont des innova- « tions. » Et, d'après l'autorité de plusieurs autres textes, il est évident que tout être qui porte une figure, et est susceptible d'être décrit, ne peut pas être la cause éternelle indépendante de l'Univers.

Les *Védas* ne nomment pas seulement *déités* les représentations célestes, mais ils donnent aussi, dans beaucoup de cas, l'épithète divine à l'esprit, aux aliments, à l'espace vide, à l'animal quadrupède, aux esclaves et aux fugitifs (*slaves and flymen*) ; comme : « l'Etre « Suprême est un animal quadrupède dans « un lieu, et dans un autre il est plein de « gloire. L'esprit (*mind*) est l'Etre Suprême, « il doit être adoré : » — « Dieu est la lettre « *Ka* ainsi que la lettre *Kha*, » et — « Dieu « est sous la forme d'esclaves et sous celle « de fugitifs. » Le *Véda* a représenté allégoriquement Dieu dans la figure de l'Univers, savoir : « le feu est sa tête, le soleil et la « lune sont ses deux yeux, etc. » Le *Véda* appelle aussi Dieu l'espace vide du cœur, et il le déclare plus petit qu'un grain d'orge : mais, d'après les citations précédentes, ni aucun des dieux célestes, ni aucune créature existante ne peut être considéré comme le Souverain seigneur de l'Univers, parce que le troisième chapitre du *Védanta* explique ainsi la raison de ces assertions secondaires : « Par ces appellations du *Véda* qui dénotent « l'esprit de l'Etre Suprême, répandu égale- « ment sur toutes les créatures, au moyen « de son extension, son omniprésence est « établie : « ainsi, dit le *Véda :* « Tout ce qui « existe est par conséquent Dieu ; » *c'est-à-dire :* rien n'a une véritable existence excepté Dieu, « et tout ce que nous sentons par l'o- « dorat ou que nous touchons par le tact, est « l'Etre Suprême ; » *c'est-à-dire :* l'existence de toute chose quelconque qui nous apparaît repose sur l'existence de Dieu. Il est incontestablement évident qu'aucune de ces représentations métaphoriques, qui naît du style élevé dans lequel tous les *Védas* sont écrits, ne fut destinée à être considérée autrement que comme une pure allégorie. Si des individus pouvaient être reconnus comme des divinités séparées, il y aurait une nécessité de reconnaître plusieurs créateurs du monde indépendants, ce qui est directement contraire au sens commun et à l'autorité répétée du *Véda*. Le *Védanta* déclare aussi : « Que l'Etre qui est distinct de la matière « et de ceux qui sont contenus dans la ma- « tière, n'est pas multiple, parce qu'il est « déclaré dans tous les *Védas* qu'il est un « être en dehors de toute description ; » et il est de nouveau établi que « le *Véda* a dé- « claré l'Etre Suprême une pure intelli- « gence ; » et l'on trouve aussi dans le troisième chapitre, que « le *Véda* ayant d'abord « expliqué l'Etre Suprême par différentes « épithètes, commence avec le mot *Atha*, ou

« *maintenant*, » et déclare que — « Toutes les « descriptions dont j'ai fait usage pour dé- « crire l'Etre Suprême sont incorrectes, » parce qu'il ne peut être décrit par aucun moyen ; et cela est ainsi établi dans les commentaires sacrés sur le *Véda*.

Le quatorzième texte (aphorisme) de la deuxième section du troisième chapitre du *Védanta* s'exprime ainsi : « Il est positive- « ment représenté par le *Véda* que l'Etre Su- « prême ne porte ni figure ni forme ; » et les textes suivants du *Véda* affirment la même chose, savoir : « que l'Etre véritable existait « avant tout. »

« L'Etre Suprême n'a pas de pieds, mais « il s'étend partout ; il n'a pas de mains, ce- « pendant il tient toute chose ; il n'a pas « d'yeux, cependant il voit tout ce qui est ; « il n'a pas d'oreilles, cependant il entend « toute chose qui passe. » — « Son existence « n'a pas de cause. » — « Il est le plus sub- « til des êtres subtils, et le plus grand des « êtres grands : et cependant, il n'est, dans « le fait, ni petit, ni grand. »

En réponse aux questions suivantes, savoir : Comment l'Etre Suprême peut-il être supposé distinct de toutes les créatures existantes, et au-dessus d'elles, et en même temps présent partout ? Comment est-il possible qu'il puisse être décrit par des propriétés inconciliables par la raison, comme voyant sans yeux, entendant sans oreilles? A ces questions, le *Védanta*, dans le deuxième chapitre, répond : « — En Dieu résident tou- « tes sortes de puissances et de splendeurs. » Et les passages suivants du *Véda* font la même déclaration : — « Dieu est tout-puis- « sant, et c'est par sa suprématie qu'il est en « possession de tous les pouvoirs ; » *c'est-à-dire :* ce qui peut être impossible pour nous n'est pas impossible pour Dieu, qui est le Tout-Puissant, et le seul régulateur de l'Univers.

Quelques dieux célestes, en différents exemples, se sont déclarés eux-mêmes des divinités indépendantes et des objets de culte ; mais ces déclarations étaient dues à leurs pensées abstraites ou détachées d'eux-mêmes, et leur être étant entièrement absorbé dans la réflexion divine.

Le *Védanta* déclare que : « cette exhorta- « tion d'*Indra* (dieu de l'atmosphère) concer- « nant la divinité, doit être nécessairement « conforme aux autorités du *Véda ;* » *c'est-à-dire :* « chaque être, ayant perdu toute « contemplation de soi-même, en consé- « quence de son union avec la divine ré- « flexion, peut parler comme croyant qu'il « est l'Etre Suprême ; ainsi que Bamadéva « (Brahmane célèbre) qui, en conséquence « d'un tel oubli de sa personnalité, se dé- « clara lui-même le créateur du soleil, et « Manou, le second être après Brahma. » C'est pourquoi il est libre à chacun des dieux célestes, aussi bien qu'à chaque individu, de se considérer lui-même comme Dieu dans cet état d'oubli de sa personnalité et d'unité avec la réflexion divine, comme le dit le *Véda* : « Vous êtes cet Etre véritable » (lorsque vous perdez toute contemplation de vous-même), et, « O Dieu ! je ne suis rien « autre chose que vous. » Les commentateurs sacrés ont fait la même observation, savoir : « Je ne suis rien autre chose que l'Etre vé- « ritable, et je suis une pure intelligence, « pleine d'une félicité éternelle, et je suis, « par ma nature, libre des effets mondains. » Mais, en conséquence de cette réflexion, aucun d'eux ne peut être reconnu comme étant la cause de l'Univers, ou l'objet de l'adoration.

Dieu est la cause efficiente de l'Univers, comme un potier l'est de ses vases et autres ustensiles de terre ; et Dieu est aussi la cause matérielle de l'Univers, comme la terre ou la glaise est la cause matérielle des différents vases et ustensiles de terre ; ou bien, comme une corde, prise par inadvertance pour un serpent, est la cause matérielle de l'existence conçue du serpent, qui paraît véritable, à propos de l'existence réelle de la corde. Ainsi s'exprime le *Védanta :* « Dieu est la « cause efficiente de l'Univers, ainsi que sa « cause matérielle (de même qu'une araignée « l'est de sa toile), comme le *Véda* l'a posi- tivement déclaré : « que de la connaissance « de Dieu seul procède la connaissance de « toute chose existante. » Le *Véda* compare aussi la connaissance concernant l'Etre Suprême à une connaissance de la terre, et la connaissance concernant les différentes espèces d'êtres existantes dans l'Univers, à la connaissance des vases et ustensiles de terre, lesquelles déclaration et comparaison prouvent l'Unité de l'Etre Suprême et de l'Univers ; et par la déclaration suivante du *Véda*, savoir : « L'Etre Suprême a créé l'Univers « par sa seule intention, » il est évident que Dieu est l'agent volontaire de tout ce qui peut avoir l'existence.

Comme le *Véda* dit que l'Etre Suprême eut la volonté (à l'époque de la création) de s'étendre lui-même, il est évident que l'Etre Suprême est l'origine de la matière et de ses diverses apparences ou formes ; comme la réfraction des rayons méridiens du soleil sur des plaines de sable est la cause de la ressemblance d'une mer étendue, [du mirage]. Le *Véda* dit que « toutes figures et « leurs appellations sont de pures inven- « tions, et que l'Etre Suprême seul est l'exis- « tence réelle ; » par conséquent les choses qui ont une figure et qui portent une appellation ne peuvent pas être supposées la cause de l'Univers.

Les textes suivants du *Véda*, savoir : « Krichna (ou Vichn'ou, le dieu de la con- « servation) est plus grand que tous les dieux « célestes, auxquels l'esprit pourrait s'appli- « quer. » — « Nous adorons tous Mahadéva (le grand dieu, ou le dieu de la destruction). » — « Nous adorons le soleil. » — « J'adore le « très-révéré Varoun'a (le dieu de la mer). » — « Tu dois m'offrir un culte, dit l'Air, à « moi qui suis la vie éternelle et univer- « selle. » — « Le pouvoir intellectuel est « Dieu, qui doit être adoré ; » — « et l'*Oud-* « *gitâ* (ou une certaine portion du *Véda*) doit

« être adoré. » Ces textes, aussi bien que plusieurs autres de la même nature, ne sont pas des commandements réels d'adorer ou d'honorer les personnes et les choses ci-dessus mentionnées; mais ils recommandent à ceux qui sont malheureusement incapables d'adorer l'Etre Suprême invisible, d'appliquer leur intelligence à quelque chose de visible, plutôt que de la laisser demeurer inutile. Le *Védanta* établit aussi que la déclaration du *Véda*, que « ceux qui adorent les « dieux célestes sont la nourriture de tels « dieux, » est une expression allégorique et signifiant seulement qu'ils sont des soulagements pour les dieux célestes, comme la nourriture pour le genre humain ; car celui qui n'a pas de foi dans l'Etre Suprême est rendu sujet de ces dieux. Le *Véda* fait la même déclaration : « Celui qui adore un dieu « quelconque, excepté l'Etre Suprême, et qui « pense qu'il est distinct de ce dieu, et inférieur à lui, ne connaît rien, et il est considéré comme un animal domestique de « ces dieux. » Et le *Védanta* affirme aussi que : « — le culte autorisé par tous les *Védas* « est d'une seule nature, comme les instructions pour le culte d'un seul Etre Suprême « se trouvent invariablement dans chaque « partie du *Véda;* et les épithètes : l'Etre Suprême, l'Etre Omniprésent, etc., impliquent communément Dieu seul. » Les passages suivants du *Véda* affirment que Dieu est le seul objet du culte, savoir : « Adore « Dieu seul. » — « Connais Dieu seul; rejette « tout autre discours. » Et le *Védanta* dit : « On trouve dans les *Védas* qu'il n'y a que « l'Etre Suprême qui doive être honoré d'un « culte; nul autre, excepté lui, ne doit être « adoré par un homme sage. »

Bien plus, le *Védanta* ajoute : « *Vyasa* est « de l'opinion que l'adoration de l'Etre Suprême est requise du genre humain aussi « bien que des dieux célestes, parce que la « possibilité de la résignation de soi-même « à Dieu est également observée dans le « genre humain et dans les déités célestes. » Le *Véda* établit aussi que « celui d'entre les « dieux célestes, d'entre les pieux Brahmanes, d'entre les hommes en général, qui « comprend l'Etre Tout-Puissant et a foi en « lui, sera absorbé en son essence. » C'est pourquoi on en tire la conclusion que les dieux célestes et le genre humain ont un égal devoir à accomplir le culte divin; et il est « prouvé en outre, par l'autorité suivante du *Véda*, que tout homme qui adore l'Etre Suprême est adoré par tous les dieux célestes, savoir : « — Tous les dieux célestes honorent ou adorent celui qui applique son intelligence à l'Etre Suprême. »

Le *Véda* explique ensuite le mode dans lequel nous devons adorer l'Etre Suprême; savoir : « — Nous devons approcher de Dieu, « nous devons lui prêter l'oreille, nous devons penser à lui, et nous devons faire nos « efforts pour arriver à lui. » Le *Védanta* explique aussi le sujet de cette manière : « Les trois dernières instructions du texte « ci-dessus cité peuvent se réduire à la première, savoir : *Nous devons approcher de* « *Dieu.* » Ces trois dernières sont comprises en réalité dans la première (comme l'instruction pour recueillir le feu dans le culte du feu), car nous ne pouvons approcher de Dieu sans entendre quelque chose de lui ou sans penser à lui, ni sans faire nos efforts pour arriver à lui ; et la dernière, savoir : de faire tous nos efforts pour arriver à Dieu, est requise jusqu'à ce que nous nous soyons approchés de lui. Par l'expression *prêter l'oreille à Dieu*, on entend « prêter l'oreille à « ses paroles, » qui établissent son unité; et par celles-ci : *nous devons penser à lui*, on entend « penser au contenu de sa loi ; » et par la dernière : *nous devons nous efforcer d'arriver à lui*, on entend « s'efforcer d'appliquer son intelligence à cet Etre véritable, sur lequel repose l'existence incommensurable de l'Univers, afin que, par le moyen de cet effort, nous puissions approcher de lui. » Le *Védanta* établit que « La pratique constante de la dévotion est nécessaire, le *Véda* « la représentant comme telle; » et il ajoute aussi : « Nous devons adorer Dieu jusqu'à « ce que nous approchions de lui, et même « alors ne pas oublier son adoration, une « telle autorité se trouvant dans le *Véda*. »

Le *Védanta* montre que le principe moral est une partie de l'adoration de Dieu, savoir : « Commander à ses passions et à ses « sens externes; pratiquer des actes méritoires, sont déclarés par le *Véda* indispensables pour que l'intelligence approche de « Dieu; ils doivent être par conséquent l'objet de tous nos soins, avant et après une « telle approche de l'Etre Suprême, » *c'est-à-dire :* nous ne devons pas avoir d'indulgence pour nos mauvais penchants, mais nous devons nous efforcer d'avoir un contrôle absolu sur eux. La confiance et la résignation personnelle dans le seul Etre véritable, avec l'éloignement de considérations mondaines, sont renfermées dans les actes méritoires auxquels il est fait ci-dessus allusion. L'adoration de l'Etre Suprême produit l'éternelle béatitude, ainsi que tous les avantages désirés, comme le *Védanta* le déclare : « — C'est la ferme opinion de *Vyasa* « que, par la dévotion à Dieu, toutes les conséquences désirées sont produites; » et cela est ainsi souvent représenté par le *Véda :* « Celui qui est désireux de prospérité doit « adorer l'Etre Suprême. » — « Celui qui « connaît Dieu adhère entièrement à Dieu. » — « Les âmes des ancêtres décédés de celui « qui adore le seul Etre véritable, jouissent « de la liberté par le seul fait de sa pure volonté. » — « Tous les dieux célestes adorent celui qui applique son intelligence à « l'Etre Suprême; » et « — Celui qui adore « sincèrement l'Etre Suprême est exempt de « toute transmigration future. »

Un pieux maître de maison est aussi apte à l'adoration de Dieu qu'un *Yati*. Le *Védanta* dit : « Un maître de maison peut être autorisé à accomplir toutes les cérémonies attachées à la religion (brahmanique) et la « dévotion à Dieu : le mode de culte ci-des-

« sus mentionné envers l'Etre Suprême est « par conséquent requis d'un maître de mai- « son possédant des principes moraux. » Et le *Véda* déclare que : « les dieux célestes et « les maîtres de maison d'une foi puissante, « et les *Yatis* de profession, sont égaux en- « tre eux. »

Il est libre à ceux qui ont de la foi en Dieu seul d'observer les règles et les rites prescrits par le *Véda*, applicables aux différentes classes d'Hindous et à leurs différents ordres religieux respectivement. Mais, dans le cas où les vrais croyants négligeraient ces rites, ils ne sont susceptibles d'aucun blâme, comme le *Védanta* le dit : « Avant d'acquérir la vraie connaissance de « Dieu, il est convenable pour l'homme de se « soumettre aux lois et règlements prescrits « par le *Véda* pour différentes classes, selon « leurs différentes professions; parce que le « *Véda* déclare que l'accomplissement de ces « règles est la cause de la purification de l'es- « prit, et de sa foi en Dieu, et il la compare « à un cheval de selle qui aide un homme à « arriver au but désiré. » Et le *Védanta* dit aussi que « l'homme acquiert la vraie con- « naissance de Dieu, même sans observer « les règles et les rites prescrits par le *Véda*, « pour chaque classe d'Hindous, comme on « trouve dans le *Véda* que beaucoup de per- « sonnes qui ont négligé d'accomplir les rites « et les cérémonies brahmaniques, à cause de « leur attention perpétuelle donnée à l'ado- « ration de l'Etre Suprême, ont acquis la vraie « connaissance concernant la Divinité.»

Le *Védanta* établit de nouveau, encore plus clairement que « l'on trouve également dans « le *Véda* que quelques personnes, quoi- « qu'elles aient eu une foi entière dans le « seul Dieu, ont accompli cependant le culte « de Dieu et les cérémonies prescrites par le « *Véda*, et que quelques autres les ont né- « gligés et ont purement adoré Dieu. » Les textes suivants du *Véda* expliquent pleinement le sujet : « *Djanaka* (l'un des dévots « célestes) a accompli le *Yadjnâ* ou l'adora- « tion des dieux célestes par le feu), avec le « don d'une somme considérable de mon- « naie, comme un honoraire pour les saints « Brahmanes, et beaucoup de vrais et sa- « vants croyants n'adorèrent jamais le feu, « ni aucun dieu céleste, par le moyen du « feu. »

Néanmoins, il est libre à ceux qui mettent leur foi dans le seul Dieu, d'accomplir les cérémonies prescrites ou de les négliger entièrement : le *Védanta* préfère le premier parti au dernier, parce que le *Véda* dit que l'accomplissement des cérémonies religieuses conduit à l'acquisition de l'Etre Suprême.

Quoique le *Véda* dise que « celui qui a une « vraie foi dans l'Etre Suprême présent par- « tout peut manger tout ce qui existe, » *c'est-à-dire :* qu'il n'est pas obligé de s'enquérir de quoi se compose sa nourriture, ou qui la prépare, toutefois le *Védanta* limite ainsi cette autorité : « L'autorité du *Véda* « mentionnée ci-dessus, pour manger toute « sorte d'aliments, doit être seulement ob- « servée dans les temps de détresse, parce « que l'on trouve dans le *Véda* que Tchak- « rana (célèbre Brahmane) a mangé de la « viande cuite par des gardiens d'éléphants « pendant une famine. » On en tire la conclusion qu'il agit d'après l'autorité du *Véda* cité précédemment, seulement dans un temps de détresse.

La dévotion à l'Etre Suprême n'est pas limitée à un lieu saint ou à une contrée consacrée, comme le déclare le *Védanta :* « Dans « quelque lieu que ce soit, où l'esprit se « trouve en paix, les hommes peuvent ado- « rer Dieu; parce qu'aucune autorité spé- « ciale pour le choix d'un lieu particulier de « culte ne se rencontre dans le *Véda*, » lequel s'exprime ainsi : « L'homme peut ado- « rer Dieu partout où son esprit éprouve du « calme et de la tranquillité. »

Il n'est d'aucune conséquence pour ceux qui ont une foi véritable en Dieu, de mourir pendant que le soleil est au nord, ou pendant qu'il est au sud de l'équateur, comme le dit positivement le *Védanta :* « Toute per- « sonne qui a foi dans le seul Dieu, mourant « même lorsque le soleil est au sud de l'é- « quateur, son âme s'échappera de son corps « à travers la veine nommée *Sou Khoumna* « (veine qui, à ce que supposent les Brah- « manes, passe par le nombril pour se ren- « dre au cerveau), et s'approche de l'Etre « Suprême. » Le *Véda* assure aussi positivement que « celui qui, pendant sa vie, a été « dévoué à l'Etre Suprême, sera (après sa « mort) absorbé en lui, et ne sera plus dé- « sormais sujet ni à la naissance, ni à la mort, « ni à la réduction, ni à l'augmentation (de « son être). »

Le *Véda* commence et finit avec les trois particulières et mystérieuses épithètes de Dieu, savoir : 1° Om; 2° Tat; 3° Sat. La première de ces épithètes signifie : « *Cet* Etre « qui conserve, détruit et crée ! » La seconde implique : « *Cet* Etre unique qui n'est ni « mâle, ni femelle ! » La troisième annonce « *l'Etre véritable !* » Les termes collectifs affirment simplement, que l'Etre unique, vrai, inconnu, est le Créateur, le Conservateur et le Destructeur de l'Univers !!!

VÉDANTINS, panthéistes hindous, appartenant à l'école du Védanta ; ils sont divisés en plusieurs sectes, comme *anciens* et *modernes Védantins* ; ils portent encore d'autres dénominations. Les points sur lesquels ils ne s'accordent pas, et la différence de leurs opinions, sont très-peu connus en Europe. *Voy.* Védanta.

VÉDIUS ou Véjove, dieu méchant, qu'honoraient les anciens Romains, sans espérance d'en recevoir des biens, mais pour détourner les maux qu'ils en appréhendaient. On le représentait armé de flèches, et on croyait l'apaiser par le sacrifice d'une chèvre. Quelques-uns veulent que ce soit Pluton qui ait été adoré sous cette dénomination ; d'autres pensent que c'était Apollon, dont les rayons étaient représentés par des flèches ; suivant d'autres enfin, ce dieu est le même que Jupiter-Enfant, parce

qu'on le représentait sans foudre et sans sceptre, ayant seulement à ses côtés la chèvre Amalthée et la nymphe de Crète qui prit soin de son enfance.

VEFLAMEN, flamine qui avait cessé d'exercer ses fonctions, lorsque cette dignité n'était pas à vie. Nous dirions maintenant *ex-flamine*.

VEHME (SAINTE-) ou *Tribunal Vehmique*, de l'ancien allemand *fehmen*, condamner, bannir; tribunaux secrets établis originairement en Westphalie. Ils avaient pour but de maintenir la paix publique et la religion, et connaissaient de tous les crimes qui pouvaient troubler l'une ou l'autre. Les membres de ces tribunaux, appelés *francs juges*, s'enveloppaient du mystère le plus profond, et avaient, dans toute l'Allemagne, des initiés qui leur déféraient les coupables: tout initié était tenu d'exécuter le jugement du tribunal dès qu'il en était chargé; le condamné était frappé par une main inconnue. L'origine des *Cours Vehmiques* paraît remonter au temps de Charlemagne, mais elles n'ont pris d'importance qu'à la fin du XIIe siècle, lorsque la Westphalie fut tombée au pouvoir de l'archevêque de Cologne, en 1182. Après la paix publique de Westphalie, en 1371, un grand nombre de tribunaux s'établirent sur ce modèle dans les Etats qui avaient accédé à ce traité; mais bientôt ils donnèrent lieu aux plus grands abus. Au XVe siècle, les empereurs Sigismond, Albert, Frédéric III, travaillèrent à les réprimer, et ils disparurent au XVIe siècle, cependant ils laissèrent encore des traces jusque dans des temps très-rapprochés de nous. La *Sainte-Vehme* avait son siége principal à Dortmund en Westphalie. *Voy.* FRANCS JUGES.

VÉIENTANE, surnom de Junon. Elle avait sous ce nom une statue que les Romains firent transporter de Véies, dans le temple que Camille lui avait élevé sur le mont Aventin.

VEIGR, un des Dvergars ou petits génies de la mythologie scandinave; il avait le caractère ardent et audacieux.

VÉJOVE, le méchant Jupiter. *Voy.* VÉDIUS.

VELESS ou VOLOSS, dieu protecteur des animaux, chez les anciens Slaves; il était honoré à Kiew, où il tenait le premier rang après Péroun.

VELLÉDA, Sibylle celtique, qui vivait chez les Germains, du temps de Vespasien, au rapport de Tacite, et qui, moitié fée, moitié prophétesse, du haut d'une tour où elle vivait en recluse, exerçait au loin une puissance égale ou supérieure à celle des rois. Les plus illustres guerriers n'entreprenaient rien sans son aveu, et lui consacraient une partie du butin. Après sa mort, elle fut révérée comme une divinité, et les Germains donnèrent son nom aux prophétesses.

VEMALA, déesse indienne, une des formes de Vagdevi ou Saraswati, déesse de l'éloquence. *Voy.* VASINYADYAS.

VENANT, un des génies gardiens du ciel, suivant la mythologie persane. Il surveille la région méridionale, et réside dans l'étoile de Jupiter, d'autres disent dans Aldebaran.

VENDIDAD-SADÉ, livre sacré des Parsis, composé par Zoroastre. Il contient trois parties, intitulées le *Vendidad* proprement dit, le *Yasna* et le *Vispered*. C'est un livre de droit et de liturgie, rédigé sous la forme d'un dialogue entre Ormuzd et Zoroastre. Ormuzd y est défini l'être pur, celui qui récompense, l'être absorbé dans son excellence, le créateur, le grand juge du monde, celui qui subsiste par sa propre puissance. L'ouvrage est divisé en 29 fargards, ou chapitres, dont chacun finit par une prière qu'ils appellent *pure, excellente*. Elle commence par ces mots: « Celui qui fait le bien, et tous ceux qui sont purs, iront dans les demeures de l'abondance qui leur ont été préparées. » Le Vendidad fait partie du Zend-Avesta; il a été traduit par Anquetil, et plus tard par M. Burnouf. *Voy.* ZEND-AVESTA.

VENDREDI. 1° Ce jour est pour les chrétiens un jour de deuil, de pénitence et d'abstinence, en mémoire des souffrances et de la mort de l'Homme-Dieu qui eut lieu ce jour-là. Dans la primitive Eglise, nous voyons même que l'usage général était de jeûner le vendredi; et cela est encore observé chez les Orientaux et dans un grand nombre de communautés religieuses en Occident.

Le vendredi le plus solennel pour les chrétiens est celui que l'on appelle par excellence le *vendredi saint*, parce qu'il est l'anniversaire du jour où le Fils de Dieu a consommé son sacrifice sur la croix. C'est le seul jour de l'année où l'on ne célèbre point le sacrifice de la messe. On se rend néanmoins à l'église pour un office particulier et analogue au mystère. Après avoir lu les prophéties et chanté quelques passages de l'Ecriture sainte, les diacres récitent la passion, nu-pieds, et sur un ton dramatique. Le célébrant prie ensuite pour toute l'Eglise en général, et pour chaque classe de chrétiens en particulier, pour le prince et l'Etat, et même pour les hérétiques, les Juifs et les païens. C'est le seul jour où l'Eglise offre des prières publiques pour ceux qui ne font pas partie des fidèles. On procède ensuite à la cérémonie principale qui est l'*adoration de la croix*, ce qui a lieu avec l'appareil le plus imposant. Les prêtres, les diacres et les autres clercs vont chercher la croix qui est voilée, les prêtres chantent les impropères, ou les tendres reproches que fait Jésus-Christ aux pécheurs; les clercs et le peuple chantent le *Trisagion* alternativement en grec et en latin. Le célébrant découvre la croix, les diacres l'élèvent et la montrent: puis chacun vient à son rang, adorer Jésus-Christ en se prosternant trois fois devant la croix et la baisant, pendant que l'on chante des hymnes propres à la circonstance. On dit ensuite la messe des Présanctifiés, dans laquelle le célébrant communie avec une hostie consacrée la veille, et conservée dans

une chapelle décorée en forme de tombeau lugubre en certaines églises, et de brillant reposoir dans les autres. Le soir, après l'office des ténèbres, on prononce un discours sur la mort de Jésus-Christ, qu'on appelle communément la passion.

Ce jour est celui où l'on jeûne avec le plus de rigueur; il y a des chrétiens qui se privent totalement de nourriture. Les Anglicans eux-mêmes qui ont retranché presque entièrement le jeûne et l'abstinence, les ont conservés pour le vendredi saint où ils ne vivent guère que de petits gâteaux faits exprès pour ce jour-là.

2° Ce jour est pour les musulmans ce qu'est le dimanche pour les chrétiens et le samedi pour les juifs. La raison de ce choix vient sans doute de ce que les anciens Arabes rendaient un culte particulier à Alilat, la Vénus céleste, ou Uranie, à laquelle ce jour était consacré chez toutes les nations. Mahomet le conserva en mémoire de la création de l'homme, qui eut lieu le sixième jour de la semaine. Cette mesure était d'ailleurs conforme à son système général, de n'admettre dans son nouveau culte rien d'analogue au christianisme ou au judaïsme. C'est pour cette raison que le vendredi des musulmans n'est pas même célébré comme un jour de repos et de fête publique : il n'est distingué que par le *namaz* ou prière publique, laquelle n'a lieu que dans les villes; et ce n'est que pendant la durée de cette prière que le peuple est obligé de suspendre tout travail et toute occupation quelconque. Le reste de la journée est absolument employé comme les autres jours de la semaine.

VENGATESWARA, nom sous lequel le dieu Vichnou est honoré d'un culte très-solennel dans la pagode de Tripati au nord du Carnatic. L'affluence des pèlerins qui, de toutes les parties de l'Inde, viennent visiter ce lieu révéré est immense; et les offrandes de toute espèce, en denrées, or, argent, joyaux, étoffes précieuses, chevaux, vaches, etc., sont si considérables, qu'elles suffisent à l'entretien de plusieurs milliers de brahmanes et autres personnes employés aux diverses fonctions du culte qui s'y célèbre avec une pompe extraordinaire. Ce qui distingue particulièrement cette pagode, c'est que les Hindous de toutes les sectes et de toutes les castes s'y réunissent sans distinctions; et que chacun est admis à y offrir à sa manière des hommages à la divinité qui y réside. Bien qu'elle soit consacrée à Vichnou, les sectateurs de Siva la fréquentent avec un zèle égal.

VÉNILIE, nymphe que quelques-uns disent femme de Neptune et la même que Salacia. Selon saint Augustin, c'était la déesse de l'espérance. Elle était honorée par les Rutules.

VENTS (1), 1° divinités poétiques, enfants du ciel et de la terre, ou, selon d'autres, d'Astréus et d'Héribée. Hésiode les dit fils des géants Typhée, Astréus et Perséus; mais il en excepte les vents favorables, savoir : Notus, Borée et Zéphyre, qu'il fait enfants des dieux. Homère et Virgile établissent le séjour des vents dans les îles Eoliennes, et leur donnent pour roi Eole, qui les tient enchaînés dans ses cavernes. Mais ce dieu lui-même voit son pouvoir subordonné à celui de Jupiter et de Junon, les véritables dieux des régions éthérées. La superstition, après avoir déifié ces terribles puissances de l'air, crut pouvoir désarmer leur courroux par des vœux et des offrandes : et leur culte passa de l'Orient dans la Grèce; car les Perses leur rendaient les honneurs divins. Achille, ayant mis sur le bûcher le corps de Patrocle, prie le vent du nord et le Zéphyre de hâter l'embrasement, et leur promet des sacrifices s'ils exaucent sa prière. Les Troyens étant prêts à s'embarquer pour l'île de Crète, Anchise, pour se rendre les vents propices, immole une brebis noire aux vents orageux, et une blanche aux heureux Zéphyrs. Lorsque l'approche de la formidable armée de Xerxès jeta la consternation dans toute la Grèce, l'oracle de Delphes lui ordonna de sacrifier aux vents, dont le souffle puissant pourrait disperser les vaisseaux ennemis. Xénophon raconte, dans l'expédition du jeune Cyrus, que le vent du septentrion incommodant beaucoup l'armée, le devin conseilla de lui sacrifier : on le fit, et le vent cessa. On leur avait élevé à Athènes un temple octogone, à chaque angle duquel est la figure d'un des vents, correspondant au point du ciel d'où il souffle. Ces huit vents étaient le Solanus, l'Eurus, l'Auster, l'Africus, le Zéphyre, Corus, le Septentrion et l'Aquilon. Sur le sommet pyramidal de ce temple était un Triton de bronze mobile, et dont la baguette indiquait toujours le vent qui soufflait. On voyait à Caïète, ville maritime de la Campanie, aujourd'hui Gaëte, au royaume de Naples, une colonne à douze faces sur chacune desquelles était gravé le nom d'un vent. Les Lacédémoniens sacrifiaient un cheval aux vents sur le mont Taygète. Pausanias nous apprend que Borée, ou le vent du nord, était la divinité principale de Mégalopolis. On voyait aussi, dit le même auteur, au bas d'une montagne, près de l'Asope, une caverne consacrée aux vents, à qui, une certaine nuit de chaque année, un prêtre fait des sacrifices, après quoi il pratique, autour de quatre fosses, je ne sais quelles cérémonies secrètes. Il chante en même temps des vers magiques, dont on dit que Médée se servait dans ses enchantements. Auguste, étant dans les Gaules, fit bâtir un temple qu'il dédia au vent Circius (ouest ou quart nord-ouest). Les Gaulois honoraient ce vent d'un culte particulier, quoiqu'il fût souvent dangereux, parce qu'ils croyaient lui devoir la salubrité de l'air. Les Romains reconnaissaient quatre vents principaux, savoir : Eurus, Borée, Notus ou Auster, et Zéphyrus ou le Zéphyre. Les autres étaient Euronotus, Vulturne, Subsolanus, Cæcias, Corus, Africus, Libonotus, etc. On a décou-

(1) Article du *Dictionnaire* de Noël.

vert en Italie plusieurs autels consacrés aux vents. En général, les poëtes anciens et modernes les dépeignent comme des génies inquiets, volages et turbulents.

2° Dieux des vents chez les Hindous. *Voy.* Pavana et Maroutas.

3° Les insulaires des Maldives, bien que professant la religion musulmane, ont conservé plusieurs pratiques du paganisme; de ce nombre sont les vœux qu'ils font sur mer au génie ou *roi des vents*, et dont ils s'acquittent à leur retour, dans des lieux destinés à cet effet. Lors donc qu'ils ont échappé à une tempête ou à un naufrage, ils se rendent à ces chapelles construites sur le bord de la mer, et offrent au roi de l'air de petites barques remplies de parfums, de gommes, de fleurs et de bois odoriférants. On brûle les parfums, on met le feu aux barques qui en sont chargées, et on les laisse voguer en pleine mer, jusqu'à ce qu'elles soient consumées. S'il arrive qu'ils ne puissent pas offrir une barque, ils y suppléent par un sacrifice de coqs et de poules, qu'ils jettent à la mer, devant le navire dont ils ont eu intention de se servir. Ils ont aussi un culte, des prières, des cérémonies, des sacrifices pour le roi de la mer. Ils lui font des vœux lorsqu'ils s'embarquent pour un voyage ou pour la pêche; tous les vaisseaux lui sont même consacrés. Ils ne se permettent ni de cracher, ni de rien jeter du côté où le vent souffle.

4° Les Samoyèdes vendent les vents à ceux qui naviguent sur les mers du nord, et donnent une corde qui a trois nœuds; ils avertissent qu'en dénouant le premier, on obtiendra un vent médiocre; qu'il sera fort si l'on dénoue le second, et que le troisième suscitera une violente tempête.

VÉNUS, déesse de l'amour, des grâces et de la beauté, chez les Grecs et les Romains. S'il faut en croire la Théogonie d'Hésiode, le Ciel ayant été mutilé par Saturne, son propre fils, le sang qui s'écoula de sa blessure tomba dans la mer et y produisit une écume, d'où naquit, aux environs de Cythère, la plus belle des déesses. Les fleurs naissaient sous ses pas; accompagnée de son fils Cupidon, des jeux, des ris et de tout l'attirail de l'amour, elle fit également la joie et le bonheur des hommes et des dieux; les Heures, chargées du soin de son éducation, la conduisirent dans l'Olympe, où les dieux, charmés de sa beauté, se disputèrent l'avantage de l'avoir pour épouse. Jupiter même voulut s'en faire aimer; mais, n'ayant pu y réussir, il la punit de son indifférence en lui faisant épouser Vulcain, le plus laid de tous les dieux; peut-être aussi voulut-il en cela récompenser son fils qui lui avait forgé les foudres dont il avait écrasé les Titans. Cette union eut le sort des mariages mal assortis. Vénus, peu flattée des caresses d'un mari aussi difforme, lui fit de fréquentes infidélités. Mercure et Mars eurent surtout part à ses faveurs. Son intrigue avec le dernier fut découverte par Vulcain et fit grand éclat dans l'Olympe. Le mari outragé surprit les deux amants, environna le lieu d'un treillis de fer extrêmement délié, et les exposa en cet état à la vue de tous les dieux. Mais cette vengeance tourna à sa honte; et, au lieu d'obtenir la satisfaction qu'il espérait, il se vit l'objet des railleries de l'assemblée céleste. Un attachement de Vénus non moins fameux est celui qu'elle éprouva pour Adonis, fruit de l'inceste commis par Cyniras, roi de Chypre, avec Myrrha, sa propre fille. Vénus l'enleva et conçut pour lui une si forte passion, qu'elle abandonna le ciel pour suivre son amant à travers les bois et les rochers où l'entraînait son ardeur pour la chasse. Elle épousa aussi Anchise, prince troyen, dont elle eut Enée, pour qui elle fit forger des armes par Vulcain, lorsque ce prince alla fonder un nouvel empire en Italie. On met encore au nombre de ses amants heureux, Jupiter, qui la rendit mère des Grâces; Apollon, dont on ne cite point d'enfants; Bacchus, dont elle eut Priape et Hymen; Butès, qui fut père d'Eryx. De Mercure elle avait eu Hermaphrodite; et de Mars, Harmonie et l'Amour. Le berger Pâris, devant qui elle se montra dans toute sa beauté, lui donna la pomme que lui disputaient Junon et Pallas, et que la Discorde avait jetée sur la table aux noces de Thétis et de Pélée. Lors de la guerre de Troie, elle se déclara pour les Troyens contre les Grecs; blessée par Diomède, elle se vengea, en inspirant à la femme de ce prince des fureurs adultères. Elle avait également enflammé de ses feux les Prétides, les Lemniennes, les filles de Cinyre, Pasiphaé, Phèdre.

Homère a suivi une autre tradition sur la naissance de Vénus, et la dit fille de Jupiter et de Dioné. Platon, dans son Banquet, distingue deux Vénus : l'une est cette ancienne Vénus dont on ne connaît pas la mère, et que nous appelons Uranie ou la Céleste; l'autre Vénus est celle que nous nommons la Vulgaire ou la Vénus Marine. Cicéron en reconnaît un bien plus grand nombre. La plus ancienne, dit-il, est fille du Ciel et du Jour (le mot *jour* ἡμέρα est féminin en grec). Il y a, en Elide, un temple qui lui est consacré. La seconde est née de l'écume de la mer : c'est d'elle et de Mercure qu'on fait naître le second Cupidon. La troisième, fille de Jupiter et de Dioné, est celle qui épousa Vulcain; c'est d'elle et de Mars qu'est né Antéros. La quatrième est née de la déesse de Syrie et de Tyrus; elle est appelée Astarté; c'est elle qui épousa Adonis. Pausanias dit qu'il y avait, chez les Thébains trois statues faites du bois des navires de Cadmus : la première était de Vénus Céleste, qui présidait à l'amour pur et dégagé des cupidités corporelles; la seconde était de Vénus *Pandémos* ou Populaire, qui exprimait un amour déréglé; et la troisième de Vénus *Apostrophia*, ou Préservatrice, qui détournait les cœurs de toute impureté. De toutes ces Vénus et de plusieurs autres encore dont les mythologues font mention, c'est la Vénus Marine qui s'est attiré presque tout le culte des Grecs et des Romains. C'est elle dont l'histoire a été chargée de la plupart des galan-

teries éclatantes, comme ses amours avec Mars et Adonis, la naissance d'Enée, etc. Mais, si nous en croyons plusieurs mythologues modernes, il n'a jamais existé d'autre Vénus qu'*Astarté*, femme d'Adonis, dont le culte fut mêlé avec celui de la planète de ce nom. On l'appelait *Mylitta*, chez les Assyriens; *Athor*, chez les Egyptiens; *Alilat*, chez les Arabes; *Mithra*, chez les Persans. Son culte fut porté de Phénicie dans les îles de la Grèce, et surtout dans celle de Cythère, où il fut d'abord adopté; et le temple de Cythère a passé pour le plus ancien de ceux que Vénus a eus dans la Grèce : ce qui fit dire que la déesse avait pris naissance dans la mer, près de cette île. Les Grecs l'appelèrent *Aphrodite*, d'ἀφρός, écume. On lui éleva aussi des temples dans l'île de Cypre, à Paphos, à Amathonte, etc. De là les noms de *Cypris*, *Cythérée*, *Paphia*, etc. On la nommait aussi *Dioné*, c'est-à-dire déesse, comme sa mère; *Anadyomène*, comme sortant des eaux; *Génétyllide*, comme présidant à la génération. Les Latins l'appelèrent *Vénus;* Cicéron dérive ce nom de *venire*, venir, parce que tout provient d'elle, *quod per eam omnia proveniant;* ou parce qu'elle les vient trouver, *quod ad omnes res veniat*. Cette étymologie nous paraît puérile, bien que nous n'en ayons pas de certaine à proposer. Mais le culte de Vénus étant venu d'Orient, c'est dans l'Orient qu'il convient de la chercher. Quelques-uns font dériver ce mot de l'hébreu ou du phénicien בנות, *les jeunes filles*, *les vierges*, que l'on peut prononcer indifféremment *Benoth*, *Venuth*, *Venus*; ou du singulier בנת, *benath*, *venas*. D'autres la trouvent dans le sanscrit, *van*, *ven*, vénérer, aimer, d'où le mot *venita*, femme, épouse. Ces dernières dérivations nous paraissent plus plausibles.

Vénus fut regardée comme une des plus grandes déesses; et comme elle favorisait les passions, on l'honora d'une manière digne d'elle. Ses temples, ouverts à la prostitution, apprirent au monde corrompu que, pour reconnaître dignement la déesse d'amour, il ne fallait avoir aucun égard aux règles de la pudeur : les filles se prostituaient publiquement dans ses temples, et les femmes mariées n'y étaient pas plus chastes. Amathonte, Cythère, Paphos, Gnide, Idalie, Babylone, et les autres lieux consacrés spécialement à cette déesse, se distinguèrent par les désordres les plus infâmes. Cependant Plutarque dit qu'il y avait un temple dédié à Vénus la Voilée. « On ne saurait, dit-il, environner cette déesse de trop d'ombres, d'obscurités et de mystères. »

Vénus présidait aux mariages, mais plus particulièrement aux commerces de galanterie; c'est pour cela qu'on lui donne communément une ceinture mystérieuse, appelée le *ceste*. Junon, voulant plaire à Jupiter, prie Vénus de lui prêter sa ceinture; celle-ci la lui offre sur-le-champ, en lui disant : « Recevez ce tissu et le cachez dans votre sein : tout ce que vous pouvez désirer s'y trouve; et, par un charme secret qu'on ne peut expliquer, il vous fera réussir dans toutes vos entreprises. » *Voy.* Ceste.

On consacra à cette déesse, parmi les fleurs, la rose; parmi les fruits, la pomme; parmi les arbres, le myrte; parmi les oiseaux, le cygne, les moineaux, et surtout la colombe; parmi les poissons, l'éperlan et la dorade. On lui sacrifiait de jeunes porcs, des colombes, rarement de grandes victimes. Le culte de Vénus, chez les Grecs, dérivait en partie de celui de la déesse Athor ou de quelque autre déité égyptienne analogue; en partie du culte rendu, en Phénicie, à la planète de Vénus et à Dercéto.

On la représentait nue, belle, jeune, riante, tantôt le pied sur les flots, sur une tortue de mer, sur une conque marine, tantôt traînée sur un char attelé de colombes. Il existe de Vénus une infinité de statues. Les plus belles sont : la Vénus de Médicis, qu'on croit être une copie de la Vénus de Cnide, exécutée par Praxitèle, et la Vénus de Milo, découverte à Milo en 1820.

2° Les Mexicains avaient une déesse de l'amour, à laquelle ils attribuaient aussi l'empire des vents. Elle était, suivant eux, servie par d'autres femmes; des nains et des bouffons, qui l'amusaient dans un délicieux séjour, lui servaient de messagers pour avertir les dieux dont elle désirait la compagnie. Son temple était somptueux, et sa fête était célébrée tous les ans avec une pompe qui attirait toute la nation.

VÊPRES, une des heures canoniales de l'office public dans l'Eglise catholique. On les chante ou récite après Nones, vers les quatre heures du soir. On distingue les premières des secondes. Les premières ont lieu la veille d'une fête quelconque, et sont regardées comme le commencement de l'office du jour suivant; les secondes terminent le même office. Cette coutume vient des Juifs, dont le sabbat et les fêtes duraient depuis un soir jusqu'au soir du jour suivant.

Les Vêpres, dans l'Eglise latine, se composent ordinairement de cinq psaumes, avec une ou cinq antiennes, d'une courte leçon appelée capitule, quelquefois d'un répons, puis d'une hymne avec un verset, du cantique évangélique appelé *Magnificat*, d'une antienne et d'une oraison. On y ajoute souvent des antiennes et des oraisons pour faire mémoire des fêtes occurrentes ou concurrentes, ou en qualité de suffrages. Dans les jours de jeûne et de pénitence, on y récite aussi des prières à genoux.

Dans le rite ambrosien, les Vêpres commencent par un répons appelé *Lucernarium*, une antienne, une hymne, un autre répons, trois ou cinq psaumes, le *Kyrie eleison*, et l'oraison; ensuite le *Magnificat*, une antienne, le *Kyrie eleison*, une autre oraison; le répons des Laudes, et les suffrages s'il y en a.

Selon le rite mozarabe, les Vêpres n'ont point de psaumes; elles commencent par une louange, un répons et une antienne. On reprend une seconde louange; on récite ensuite l'hymne, une supplication, le capitule, l'oraison dominicale, et la bénédiction. On

chante une troisième louange pendant laquelle on fait des encensements dans toute l'Eglise ; on termine par la collecte du jour.

Dans l'Eglise grecque, les Vêpres commencent par un psaume suivi de la grande litanie; viennent ensuite quatre psaumes, dont les deux derniers sont entremêlés d'antiennes à chaque verset; plusieurs prophéties, une litanie suivie d'oraisons, et d'un psaume entremêlé d'antiennes. Les veilles des dimanches et des fêtes, on ajoute le cantique de saint Siméon, le trisagion, des tropaires et des litanies.

Les Vêpres des Arméniens commencent par quelques fragments de psaumes accompagnés de versets ; puis quatre psaumes ; des prières particulières, mais seulement le dimanche ; une oraison, le trisagion, un psaume ; un cantique, une homélie, une autre oraison ; trois psaumes, une autre homélie, et enfin une dernière oraison.

VERANDI, une des trois Nornes ou Parques de la mythologie scandinave ; elle présidait au temps présent.

VERBE, la seconde personne de la sainte Trinité. Ce mot signifie *la parole*, comme le grec λόγος et l'hébreu דבר, *dabar*. Cette personne est le Fils de Dieu, le Père éternel et tout-puissant, Dieu comme lui, et ne faisant qu'un Dieu avec lui. Elle est ainsi appelée, parce qu'elle est la parole intérieure, c'est-à-dire la pensée ou la volonté de Dieu. Or, il n'en est pas de la pensée de Dieu, qui est immuable, essentielle, permanente, éternelle, comme de la pensée de l'homme qui est essentiellement fugitive, et qui n'est qu'un pur accident de son esprit. C'est pourquoi le Verbe ou la parole de Dieu est une hypostase qui a une subsistance personnelle, bien qu'identique à celle du Père dont il émane, comme de son principe. C'est par ce Verbe et cette parole que Dieu le Père a tiré du néant tous les êtres ; c'est par ce Verbe, révélé sensiblement et extérieurement à l'homme dès le commencement, que Dieu s'est mis en communication avec sa créature ; c'est par ce Verbe que l'homme a eu ses pensées qui ne sont que la parole intérieure, tandis que la parole n'est que la pensée manifestée au dehors. Enfin, c'est ce Verbe qui s'est fait chair, et qui s'est immolé sur la croix pour le salut du monde. D'où il résulte que le Verbe doit être considéré sous deux points de vue ; tel qu'il était dès le commencement en Dieu et qu'il a concouru avec Dieu à la création et à la conservation de l'univers, et tel qu'il s'est manifesté sous la forme corporelle dans la personne de Jésus-Christ.

Nous avons vu, à l'article LOGOS, que la doctrine du Verbe n'était pas entièrement inconnue dans l'ancien monde, soit qu'elle ait découlé des traditions primitives, soit qu'elle ait été empruntée à l'enseignement de la synagogue. On a surtout fait grand bruit du *Logos* de Platon, qu'on a prétendu être le prototype de celui de l'Evangile. Mais nous avons montré au même lieu qu'il y avait une grande différence entre la conception platonicienne et la révélation évangélique. Cependant, comme les textes de ce philosophe étaient fort élastiques, précisément à cause de leur obscurité, les philosophes platoniciens essayèrent, après l'établissement du christianisme, de formuler des systèmes trinitaires analogues à la doctrine catholique, dans le dessein de revendiquer la priorité pour la philosophie ; c'est ce qui explique pourquoi plusieurs saints docteurs des premiers siècles ont accepté ce dogmatisme, et en ont tiré des inductions en faveur du dogme chrétien. Saint Augustin, qui avait étudié à fond la philosophie païenne, signale dans ses Confessions, la différence qui existe à ce sujet entre l'enseignement de la philosophie et celui de l'Evangile. On y voit en même temps tout le parti que les disciples de Platon avaient tiré des textes de leur maître, et on y reconnaîtra sans peine l'influence de l'Evangile.

« Je lus, dit ce saint docteur, les livres des Platoniciens, et *j'y trouvai* toutes ces grandes vérités :

« Que le Verbe était en Dieu, et que le Verbe était Dieu ; que cela était en Dieu dès le commencement; que toutes choses ont été faites par le Verbe ; que de tout ce qui a été fait, il n'y a rien qui ait été fait sans lui ; qu'en lui est la vie ; que cette vie est la lumière des hommes, mais que les ténèbres ne l'ont point comprise ; qu'encore que l'âme de l'homme rende témoignage à la lumière, ce n'est point elle qui est la lumière, mais le Verbe de Dieu ; que le Verbe de Dieu, et Dieu lui-même, est la véritable lumière dont tous les hommes qui viennent au monde sont éclairés ; qu'il était dans le monde, que le monde a été fait par lui, et que le monde ne l'a point connu ; car quoique cette doctrine ne fût pas, en propres termes, dans ces livres-là, elle y est dans le même sens, et appuyée de plusieurs sortes de preuves. — Mais que ce Verbe soit venu dans sa propre maison, que les siens n'aient pas voulu le recevoir, et qu'il ait donné à ceux qui l'ont reçu, qui croient en lui et qui invoquent son saint nom, le pouvoir de devenir enfants de Dieu, *c'est ce que je n'y trouvai point.*

« *J'y trouvai bien* que ce n'est ni de la chair, ni du sang, ni par la volonté de l'homme, ni par la volonté de la chair, mais de Dieu, qu'est né ce Verbe, Dieu comme celui dont il est né. — Mais que ce Verbe se soit fait chair, et qu'il ait habité parmi nous, *c'est ce que je n'y trouvai point.*

« *J'y trouvai bien* que le Fils est né dans la *forme du Père*, et qu'il n'usurpe rien quand il se dit égal à Dieu, puisque par sa nature il est une même chose avec Dieu ; et cette doctrine est exprimée dans leurs livres en plusieurs différentes manières. — Mais que ce Fils de Dieu se soit anéanti en prenant la *forme de serviteur*, qu'il se soit fait semblable aux hommes et qu'il ait paru à l'extérieur comme un homme du commun ; qu'il se soit humilié et rendu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix, et qu'en

récompense Dieu l'ait ressuscité d'entre les morts; qu'il lui ait donné un nom qui est au-dessus de tout autre nom, en sorte qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue publie que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de son père, *c'est ce qui ne se trouve point dans ces livres-là.*

« *On y trouve bien* que votre Fils unique est avant tous les temps et au-dessus de tous les temps; qu'il est éternel et immuable comme vous, et que c'est de sa plénitude que nos âmes reçoivent ce qui peut les rendre heureuses; que c'est en participant à cette sagesse éternelle, qui habite en elle-même, qu'elles se renouvellent et qu'elles deviennent sages. — Mais que ce Fils unique soit mort dans le temps pour des impies, que vous ne l'ayez point épargné, et que vous l'ayez livré à la mort pour nous tous, *c'est ce qu'on n'y trouve point.* » Voy. TRINITÉ, LOGOS.

VERBEIA, déesse adorée autrefois en Angleterre.

VERGELMER, fontaine empoisonnée, d'où découlent, suivant la mythologie scandinave, les douze fleuves des enfers; elle prenait sa source sous le frêne Ygdrasil. Le poison qu'elle fournissait aux courants infernaux se durcissait à mesure qu'il s'éloignait de sa source, et il finissait par se transformer en glaces et en frimas.

VÉRITÉ, divinité allégorique des anciens. Ils la disaient fille de Saturne ou du Temps, et mère de la Justice et de la Vertu. Pindare lui donne pour père le souverain des dieux.

VERJUGODUMNUS, héros honoré comme un dieu dans l'ancienne Belgique.

VERSCHORISTES, calvinistes de Hollande, partisans des opinions de Jacques Verschooren, qui commença à dogmatiser en 1680, et forma un système de religion entaché des doctrines de Spinosa et de Coccéius. Outrant les idées adoptées sur le caractère figuratif de l'ancienne alliance, il n'y voyait que des types. Il débitait sa doctrine dans des assemblées particulières auxquelles on accourait de Middelbourg, de Flessingue, et des environs. Là il exposait les défauts qu'il avait trouvés dans la Bible de Dordrecht, et engageait ses auditeurs à étudier la langue originale pour puiser la vérité à sa source; d'où on donna à ses adhérents le nom d'*Hébreux.* Son parti s'accrut de jour en jour, et finit par former une secte particulière, qui professa plusieurs autres erreurs sur des points encore plus importants, et subsista pendant environ un siècle. Plusieurs de ces erreurs étaient communes aux Verschoristes et aux Hattémistes. *Voy.* HATTÉMISTES.

VERSOTINE, déesse adorée dans l'ancienne Mauritanie. *Voy.* VARSUTINE.

VERTICORDIA, surnom donné par les Romains à Vénus, lorqu'ils l'invoquaient pour qu'elle inspirât aux femmes des sentiments vertueux. Vers l'an 639 de Rome, plusieurs femmes de qualité s'étaient abandonnées à des désordres honteux; on fut même obligé de sévir contre trois vestales prévaricatrices. Comme la corruption menaçait de devenir générale, on consulta les livres de la sibylle, et sur le rapport des décemvirs, le sénat ordonna que l'on consacrât une statue à Vénus *Verticordia*, c'est-à-dire qui change les cœurs, afin que les femmes et les filles revinssent à la chasteté dont elles avaient abandonné les lois. L'honneur de consacrer cette statue fut déféré à la femme la plus vertueuse de la ville. On choisit d'abord cent matrones des plus respectables, parmi lesquelles on en tira au sort dix, qui portèrent leurs suffrages sur Sulpicia, femme de Fulvius Flaccus, et fille de Sulpicius Paterculus.

VERTU. 1° Les chrétiens enseignent qu'il y a sept vertus principales, dont trois théologales et quatre cardinales. Les vertus théologales sont la Foi, l'Espérance et la Charité; on les appelle théologales ou divines, parce qu'elles ont Dieu directement pour objet. Les vertus cardinales sont la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force; on leur donne ce nom parce qu'elles sont comme la source et le fondement de toutes les bonnes œuvres.

2° Les païens avaient fait de la vertu une divinité allégorique, qu'ils disaient fille de la Vérité. Les Romains lui érigèrent un temple; ils en avaient aussi élevé un à l'Honneur, et il fallait passer par l'un pour arriver à l'autre.

VERTUMNALES, fête que les Romains célébraient au mois d'octobre, en l'honneur de Vertumne.

VERTUMNE, dieu des Latins, qui présidait, ainsi que l'exprime son nom, aux transformations, mais surtout à celles que subit la végétation, et par suite aux jardins, aux vergers, à l'année, aux saisons. Il était spécialement le dieu de l'automne. Il avait le privilége de pouvoir changer de forme à son gré. Il fit usage de ce pouvoir pour gagner le cœur de la nymphe Pomone, déesse des fruits, et y réussit malgré la difficulté de l'entreprise. Ovide dit qu'à cet effet il prit successivement la figure d'un laboureur, d'un moissonneur, d'un vigneron et d'une vieille femme, ce qui a fait conclure à quelques-uns que ce poëte avait ainsi désigné symboliquement les quatre saisons, c'est-à-dire le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Nous pensons qu'Ovide n'y a pas mis tant de finesse, et qu'il a pris les états dont les noms s'ajustaient à ses vers, d'autant plus qu'il ajoute à ces transformations celles de soldat et de pêcheur. Lorsque les deux époux furent d'un âge avancé, ils se rajeunirent, et jamais ils ne violèrent la foi qu'ils s'étaient promise.

Vertumne était honoré chez les Etrusques; c'était peut-être un ancien roi de la contrée, qui, par le soin qu'il avait pris de la culture des fruits et des jardins, mérita des autels après sa mort. De l'Etrurie, son culte fut porté à Rome: on lui éleva un temple près de la place où s'assemblaient les marchands, dont il était un des dieux tutélaires. Il était représenté sous la figure d'un jeune homme

à demi vêtu, avec une couronne d'herbes de différentes espèces, tenant des fruits de la main gauche, et de la droite une corne d'abondance. Horace parle au pluriel des dieux Vertumnes.

VERVACTOR, un des dieux des laboureurs chez les Romains. C'était le premier que l'on invoquait dans le sacrifice que le flamine de Cérès offrait à cette déesse et à la Terre. Les autres dieux qu'il invoquait ensuite étaient : *Conditor*, *Convector*, *Imporcitor*, *Insitor*, *Messor*, *Obarator*, *Occator*, *Promitor*, *Reparator*, *Sarritor*, *Subruncinator*. Vervactor tirait son nom de *ver*, printemps, parce qu'il présidait au premier labour qu'on donnait, dans cette saison, aux terres qu'on voulait laisser reposer jusqu'à l'automne; c'est ce que l'on appelait *vervactum*.

VERVEINE. 1° plante fort en usage autrefois dans les opérations religieuses; c'est pourquoi on l'appelait *herbe sacrée*. On en balayait les autels de Jupiter; et quelques-uns prétendent que c'est de là qu'elle fut appelée *verbena* ou *verveine*, du verbe *verrere*, balayer. Nous ne le pensons pas; nous croyons plutôt que *verbena* est une corruption du grec ἱερὰ βοτάνη, herbe sacrée. On se présentait dans les temples couronné de verveine, ou tenant à la main de ses feuilles, lorsqu'il s'agissait d'apaiser les dieux. Pour chasser des maisons les malins esprits, on faisait des aspersions d'eau lustrale avec de la verveine.

2° Les druides surtout, dit Noël, étaient fort entêtés des prétendues vertus de la verveine; ils ne la cueillaient et ne l'employaient qu'en y mêlant beaucoup de superstitions. D'abord, il fallait la cueillir au moment où la canicule se levait, et cela à la pointe du jour, avant que le soleil fût levé, et après avoir offert à la Terre un sacrifice d'expiation où les fruits et le miel étaient employés. Mais aussi quelles vertus n'avait pas alors cette plante! En s'en frottant, on obtenait tout ce qu'on voulait; elle chassait les fièvres, guérissait toutes sortes de maladies, et, qui plus est, conciliait les cœurs que l'inimitié avait aliénés ; c'est d'après cette persuasion que l'on en composait des couronnes pour les ambassadeurs et pour les hérauts d'armes, et qu'on leur faisait porter à la main des branches de verveine : enfin, répandue avec un rameau en forme d'aspersion sur des convives, ceux qu'elle touchait se sentaient et plus gais et plus contents que les autres, comme si, pour procurer cette gaieté, la plus simple persuasion des effets de cette plante ne suffisait pas.

Dans la suite, ce mot signifia toutes sortes d'herbes ou de branches cueillies dans un lieu sacré.

VESTA, divinité gréco-romaine, fille de Saturne et de Rhée, sœur de Jupiter; elle présidait au foyer domestique, puis au feu interne de la terre, et par suite à la terre même. Sous ce dernier point de vue on l'a quelquefois confondue avec Cybèle et Ops; on la fit épouse d'Uranus ou de Saturne. Plus tard, des savants ont voulu distinguer deux Vesta : l'ancienne, épouse d'Uranus, déesse de la terre, et la jeune, déesse du feu, qui est la véritable Vesta. C'est en la considérant dans son attribution primitive qu'Ovide donne de son nom cette étymologie digne des Latins :

Stat vi terra sua : VI STANDO Vesta vocatur.

Plutarque semble abonder dans le même sentiment lorsqu'il explique l'accusation portée par Cléanthe, disciple de Zénon, contre Aristarque de Samos, en lui reprochant de ne pas avoir rendu à Vesta les honneurs qui lui étaient dus, et d'avoir troublé son repos ; ce qui signifie, dit-il, que, dans son système astronomique, Aristarque avait déplacé la terre du centre de l'univers pour la faire tourner autour du soleil. L'étymologie du mot Vesta est des plus claires; son nom grec Ἑστία, signifie le *foyer;* il correspond exactement avec le syro-phénicien אשתא, *eschta* ou *esta*, le feu, et le latin *æstus;* le *v* du mot *vesta*, remplace l'esprit rude des Grecs. Ovide est donc plus judicieux lorsqu'il dit dans ses Fastes :

Nec tu aliud Vestam, quam vivam intellige flammam.

« Vesta n'est autre chose que la flamme elle-même. » Cette déesse fut une des plus anciennes divinités du paganisme; elle était honorée à Troie, longtemps avant la ruine de cette ville. Elle devint une divinité d'une importance telle que quiconque ne lui sacrifiait pas passait pour un impie. Les Grecs commençaient et finissaient tous leurs sacrifices par honorer Vesta, et l'invoquaient la première avant tous les dieux. Les Athéniens entretenaient en son honneur un feu perpétuel dans le Prytanée. Les autres peuples les imitèrent ; et, dans la suite, le nom de Prytanée devint commun à tous les endroits où l'on conservait le feu de Vesta. Chaque maison eut son petit Prytanée, ou sa chapelle particulière, dans laquelle brûlait toujours une lampe. On y sacrifiait, on y faisait ses prières; comme cette chapelle était à l'entrée de la maison, c'est de là que cette pièce prit, chez les Latins, le nom de *vestibule*. Il y avait à Corinthe un temple de Vesta, mais sans aucune statue : on voyait seulement au milieu de ce temple un autel pour les sacrifices qu'on faisait à la déesse. Elle avait de même des autels dans plusieurs temples de la Grèce, consacrés à d'autres dieux, comme à Delphes, à Athènes, à Ténédos, à Argos, à Milet, à Ephèse, etc.

A Pharès, ville d'Achaïe, Vesta avait, conjointement avec Mercure, un oracle célèbre. Au milieu de la place publique était la statue du dieu en marbre, avec une grande barbe. Devant Mercure était Vesta, aussi de marbre. La déesse était environnée de lampes de bronze attachées les unes aux autres. Celui qui voulait consulter l'oracle faisait d'abord sa prière à Vesta : il l'encensait, versait de l'huile dans toutes les lampes, et les allumait; puis, s'avançant vers l'autel, il mettait dans la main droite de la statue une petite pièce de monnaie; ensuite il s'approchait

du dieu, et lui faisait à l'oreille telle question qu'il lui plaisait. Après toutes ces cérémonies, il sortait de la place en se bouchant les oreilles avec les mains ; dès qu'il était dehors, il écoutait les passants, et la première parole qu'il entendait lui tenait lieu d'oracle.

C'est à Rome que le culte de Vesta a été plus célèbre, plus pompeux et plus chargé de cérémonies. Les Romains mettaient Vesta au nombre des dieux de leurs ancêtres. Ils pensaient qu'Enée l'avait apportée en Italie, et avait d'abord établi son culte à Lavinium ; qu'Ascagne, son fils, l'avait ensuite porté chez les Albins, d'où il avait été transféré à Rome. On varie sur l'auteur de cette dernière migration. Les uns en font honneur à Romulus ; le plus grand nombre s'arrête à Numa, qui le premier donna une forme réglée à la religion. Ce culte, introduit à Rome, ne cessa point, pour cela, dans la ville d'Albe : Vesta continua d'y être révérée sous le nom de *Vesta minor*, la petite Vesta.

Numa bâtit un temple à cette déesse, l'an 40 de Rome, et le second de son règne. Il était situé entre le Capitole et le mont Palatin, à une distance à peu près égale de l'un et de l'autre. Il le dota des deniers publics. Ses revenus se ressentaient de la pauvreté de son fondateur et de celle de l'Etat. Le temple méritait à peine ce nom. Ovide nous apprend qu'il n'était couvert que de chaume. Lorsque le luxe se fut introduit à Rome, on s'empressa d'embellir la demeure sacrée de la protectrice de l'empire. On la rebâtit avec magnificence : on lui conserva seulement sa première forme, qui était ronde. Si l'on en croit Ovide, il n'y avait à Rome aucune statue de cette déesse. Pline dit, au contraire, qu'on la représentait assise; et nous avons des médailles où elle est dans cette situation, tenant d'une main un flambeau, et un cercle de l'autre, avec cette inscription : VESTA P. R. QUIRITUM. Sa statue n'était pas exposée aux yeux du public, mais renfermée dans l'intérieur du temple, avec plusieurs autres simulacres, auxquels on donnait en général le nom de *choses sacrées*. On ignore quels étaient ces simulacres. Les uns disent que c'étaient les statues des grands dieux : Plutarque prétend que c'étaient deux tonneaux, l'un vide et ouvert, l'autre plein et fermé : Pline dit que c'étaient des dieux que les vestales adoraient en secret. Il paraît que tous ceux qui en ont parlé ne les avaient jamais vus. En effet, les lieux secrets du temple étaient interdits à tout autre qu'aux vestales : les hommes ne pouvaient entrer que dans une certaine partie du temple, où ils assistaient aux sacrifices; encore n'avaient-ils cette liberté que pendant le jour : celui qui s'y serait introduit pendant la nuit aurait été puni sévèrement.

VESTALES. 1° C'est le nom que donnaient les Romains aux prêtresses de la déesse Vesta. Ils les choisissaient vierges. Ovide en donne pour raison que Vesta l'était : il ajoute aussi que c'est parce que cette déesse est la même chose que le feu, qui n'engendre rien. Les Romains, dans l'établissement des vestales, imitèrent les Albins, qui n'étaient sans doute que les imitateurs des autres nations. Ils commencèrent par s'en écarter sur ce qui concernait la virginité, en lui donnant un terme moins long. Les vestales d'Albe devaient l'observer pendant cinquante ans : les Romains ne demandèrent pas qu'elles le fussent plus de trente ans. Ce fut Numa qui choisit les premières vestales : il réserva ce droit à ses successeurs. Ce prince n'en avait d'abord institué que quatre; Servius Tullius, ou, selon d'autres, Tarquin l'Ancien, en ajouta deux. Après l'expulsion des rois, le droit de choisir les vestales passa aux souverains pontifes. Quand il s'agissait de remplacer une vestale, le grand prêtre cherchait dans les familles de Rome vingt vierges, entre six et dix ans : il était défendu d'en admettre aucune ni au-dessus ni au-dessous de cet âge Elles devaient avoir leur père et leur mère. Il ne fallait pas qu'elles eussent le moindre défaut dans leur personne : on exigeait, au contraire, qu'elles fussent aussi belles et aussi bien faites qu'il était possible de les trouver. Dès que ce nombre avait été choisi, le grand prêtre les faisait tirer au sort : il s'emparait aussitôt de celle sur laquelle il tombait, l'enlevait des bras de ses parents dont l'autorité sur elle cessait dès cet instant. Il conduisait la nouvelle vierge dans le temple. On lui coupait les cheveux, qu'on suspendait à un arbre sacré : c'était une marque d'affranchissement. Dès ce moment, elle n'était plus occupée que de l'étude de ses devoirs.

Les vestales passaient leur vie à s'instruire, à servir la déesse et à former de nouvelles prêtresses. Ces fonctions, selon quelques auteurs, les divisaient en trois classes, qu'elles parcouraient successivement, et dans chacune desquelles elles passaient dix ans ; mais il semble que leur petit nombre ne permettait guère cette division. Le temple était leur unique séjour ; rien ne pouvait les dispenser de l'habiter. Il n'y avait que le cas où elles étaient assez malades pour avoir besoin de changer d'air : alors le grand pontife les remettait entre les mains de quelques dames romaines d'une probité et d'une vertu reconnues, qui briguaient ces fonctions comme un honneur.

Lorsque ces filles avaient demeuré trente ans dans les emplois du sacerdoce, elles étaient libres de le quitter et de se marier. Il y eut des vestales qui profitèrent de cette liberté : elles ne tardèrent pas à s'en repentir. On imagina que la continence leur avait pesé : on les accusa d'avoir attendu avec impatience le moment où elles pourraient l'enfreindre; elles eurent le sort des vieilles filles qui sont presque toujours méprisées par leurs jeunes maris. Le plus grand nombre passa le reste de sa vie dans le célibat; quelques-unes restèrent dans le temple. On ne s'accorde pas sur les occupations qu'elles y avaient alors. Il y en a qui prétendent qu'elles ne veillaient plus au feu sacré, et qu'elles n'avaient plus de part au ministère,

parce que leur vieillesse les en rendait indignes; mais Tacite dit expressément le contraire. Cet historien nous apprend qu'Occia gouverna les vestales pendant cinquante-sept ans, présida aux cérémonies de la déesse avec beaucoup de sagesse et de dignité, et que ce ne fut qu'après sa mort que l'on songea à la remplacer. La plus ancienne des vestales présidait au culte. C'était l'âge seul qui lui donnait cette prééminence : on l'appelait la *grande vestale*.

L'occupation la plus importante et la plus essentielle des vestales, celle qui exigeait toute leur attention, était la garde du feu sacré. Ce feu devait être entretenu jour et nuit; et la superstition avait attaché les conséquences les plus terribles à son extinction. L'opinion que l'éclat du feu était un présage heureux, entraînait nécessairement l'idée contraire, lorsqu'il s'éteignait. Ce prétendu malheur arriva plusieurs fois à Rome, entre autres, pendant la seconde guerre punique. Toute la ville en fut consternée. Tite-Live a peint avec les couleurs les plus vives la désolation superstitieuse des Romains. C'était l'usage, lors de ces accidents, que toutes les affaires fussent suspendues. S'ils arrivaient pendant la nuit, on les annonçait promptement au peuple. Le sommeil était interrompu; le sénat s'assemblait : on suspendait les occupations les plus intéressantes, jusqu'à ce que le crime fût puni, le temple expié, le feu rallumé. La vestale qui, par sa négligence, avait causé un pareil désastre, était punie du fouet. Elle recevait ce châtiment des mains du grand prêtre. Si l'on en croit Festus, la cérémonie se faisait toujours dans un lieu obscur, et la vestale était couverte d'un grand voile fin. Denis d'Halicarnasse rapporte que quelques vestales évitèrent le fouet et des supplices plus terribles par des miracles qui prouvèrent leur innocence. Cet historien raconte qu'une de ces prêtresses, nommée Emilie, s'endormit un soir, et se reposa du soin de garder le feu sacré sur une nouvelle vestale qu'elle était chargée d'instruire. La jeune novice ne tarda pas aussi à succomber au sommeil. Pendant que les deux surveillantes dormaient, le feu sacré s'éteignit. Grand trouble dans Rome le lendemain. Les pontifes crurent voir dans cet accident plus que de la négligence. Ils s'imaginèrent qu'Emilie avait violé le vœu pénible que la déesse imposait à ses filles. Emilie, ne pouvant toucher par ses larmes des juges déterminés à la trouver criminelle, eut recours à Vesta, déchira un morceau de son voile, le jeta sur les cendres du brasier sacré, en implorant l'appui de la déesse. Le feu se ralluma aussitôt, et ce prodige manifesta son innocence.

C'était avec de grandes cérémonies que l'on rallumait le feu sacré. Selon le récit de Festus, on perçait avec une espèce de tarière une table faite d'un bois facile à s'enflammer. Les vestales recevaient dans un vase le feu qui était produit par ce frottement rapide, et l'allaient porter sur l'autel. Si l'on en croit Plutarque, ce n'était qu'avec le feu du soleil qu'on pouvait rallumer celui de Vesta. On réunissait les rayons de cet astre dans un vase d'airain, large à l'ouverture, étroit au fond. Sous ce vase, qui était percé, il y avait des matières combustibles, sur lesquelles tombaient les rayons du soleil.

Les vestales qui avaient violé la virginité étaient beaucoup plus sévèrement punies que celles qui avaient laissé éteindre le feu sacré. Numa les condamna à être lapidées. Festus rapporte une autre loi postérieure, qui ordonna qu'elles eussent la tête tranchée. On croit que Tarquin l'Ancien est le premier qui établit l'usage de les enterrer toutes vives : du moins c'est sous son règne que ce supplice fut employé pour la première fois, et ce fut depuis la punition ordinaire des vestales infidèles à leur vœu. Cependant cette loi sévère reçut quelquefois des exceptions. Les deux sœurs de la famille des Ocellates, ayant été convaincues d'inceste, obtinrent de Domitien la liberté de choisir le genre de leur mort. Sénèque parle d'une vestale qui fut condamnée à être précipitée du haut d'un rocher. Elle protestait qu'elle était innocente : on ne la crut point. Sa sentence fut exécutée. Elle implora la déesse, et tomba sans se faire aucun mal. Ce miracle ne put détruire la première opinion des juges. Ils firent recommencer l'exécution, et le miracle ne fut point répété.

Les pontifes avaient seuls le droit de connaître des accusations intentées contre les vestales. L'accusée pouvait se défendre par elle-même ou par un avocat. Elle paraissait devant le collége sacré, auquel présidait le grand prêtre. Elle répondait aux interrogations qui lui étaient faites. On la confrontait avec ses accusateurs : on l'entendait plusieurs fois. Quoique, dans le droit civil, il ne fût pas permis d'appliquer à la torture un esclave pour le contraindre à déposer contre son maître, la loi autorisait cette sévérité à l'égard des esclaves des vestales. Quelquefois elles étaient appliquées elles-mêmes à la torture. Lorsque les juges avaient suffisamment instruit le procès, on procédait au jugement, et l'on recueillait les voix. Chaque prêtre avait une tablette, ou un bulletin, sur lequel il traçait la lettre C, s'il voulait condamner la vestale, et la lettre A, s'il jugeait à propos de l'absoudre. Il le jetait ensuite dans une corbeille destinée à cet usage. Le grand prêtre, après avoir pris et compté tous les bulletins, prononçait l'arrêt.

Lorsque le jour marqué pour le supplice était arrivé, le chef de la religion se rendait au temple, suivi de tous les pontifes. Il y dépouillait lui-même la coupable des habits et des ornements de prêtresse, lui ôtait les bandelettes sacrées qui ceignaient sa tête, lui présentait son voile à baiser, et la revêtait ensuite d'habits lugubres et conformes à sa situation présente; puis il la liait avec des cordes, et la faisait monter dans une litière exactement fermée de tous côtés, afin que ses cris ne pussent être entendus. On la conduisait ensuite au lieu du supplice. Les amis de la prêtresse la suivaient en pleurant.

Plutarque observe que la ville entière était dans la tristesse. On regardait ce jour comme un jour malheureux. On se détournait du chemin que la vestale devait tenir. Cette marche se faisait en silence et avec lenteur. On arrivait enfin auprès de la Porte-Colline, dans l'endroit qu'on appela depuis *campus sceleratus*, à cause de ces funestes cérémonies. La litière s'arrêtait alors. Le pontife venait l'ouvrir en prononçant quelques prières à voix basse. Il ôtait à la vestale ses liens, lui donnait la main pour l'aider à descendre, la conduisait sur le tombeau, et la livrait lui-même aux exécuteurs. L'ouverture du tombeau était au sommet de cette levée prodigieuse que Tarquin fit faire pour l'écoulement des eaux. La vestale y descendait par le moyen d'une échelle. On la faisait entrer dans une petite cellule creusée en voûte, à une certaine profondeur, et dont la forme était celle d'un carré long. On l'asseyait sur un petit lit qui y était préparé. On mettait à côté d'elle une table sur laquelle étaient une lampe allumée et une légère provision d'huile, de pain, de lait et d'eau. Aussitôt que la prêtresse était descendue, on fermait l'ouverture de la fosse, et on la comblait avec de la terre.

Ces exécutions terribles ne furent pas aussi fréquentes qu'on pourrait se l'imaginer. L'ordre des vestales dura environ onze cents ans. Pendant ce temps, on en compte vingt qui furent convaincues d'inceste. Treize seulement furent enterrées vives : les sept autres périrent par divers genres de supplices, à leur choix.

On vit souvent des prêtresses injustement accusées. Les historiens païens ne manquent pas de rapporter une infinité de miracles opérés en leur faveur.

Les vestales étaient dédommagées de la contrainte et des devoirs pénibles de leur état, par des priviléges glorieux et des honneurs extraordinaires. Numa leur avait accordé le pouvoir de tester du vivant de leurs père et mère. Auguste les mit en possession de toutes les prérogatives dont jouissait dans Rome une femme qui avait donné trois citoyens à l'Etat. Leurs biens leur appartenaient en propre à chacune. Elles en disposaient à leur volonté, par vente, par donation ou autrement, sans l'entremise d'un curateur. Si elles rencontraient en chemin un criminel que l'on conduisait au supplice, elles avaient le privilége de lui pouvoir sauver la vie; seulement il fallait qu'elles affirmassent par serment que cette rencontre s'était faite par un pur hasard : hors de ce cas, elles ne juraient jamais en justice; leur déclaration pure et simple avait la force d'un serment. Quand elles marchaient par la ville, elles étaient précédées d'un licteur, qui servait en même temps et à les garantir de toute insulte, et à leur faire honneur. Dans les commencements de leur institution, elles n'avaient point de licteur. On raconte qu'un soir une vestale, se retirant après souper, seule, sous des vêtements communs, fut violée par un jeune homme dans une rue écartée. Cet accident fit songer à mettre la chasteté de ces filles à l'abri d'un pareil outrage. En conséquence, le licteur leur fut décerné. Il y avait une loi qui défendait, sous peine de mort, d'entrer dans leurs litières; peut-être fut-elle occasionnée par quelque événement semblable. Les consuls et les préteurs se détournaient de leur chemin, lorsqu'ils rencontraient une vestale. Si des embarras les empêchaient de s'écarter, ils s'arrêtaient jusqu'à ce qu'elles eussent passé, et faisaient baisser devant elles la hache et les faisceaux. Les Romains leur accordaient une sépulture dans le sein même de leur ville; honneur rare, qu'elles ne partageaient qu'avec un petit nombre de familles illustres. Les vestales condamnées en jouissaient elles-mêmes. Le *campus sceleratus* était dans l'intérieur de Rome. Tous les ans, à certains jours, le peuple se rendait en foule sur ce tombeau, et y faisait des prières pour apaiser leurs mânes. Les vestales avaient dans la ville tout le crédit que donnent la sagesse et la religion. On les employait souvent pour rétablir la paix dans les familles, pour réconcilier des ennemis, pour protéger le faible et désarmer l'oppresseur. Tous les ans, elles se rendaient chez le roi des sacrifices, qui était la première personne de la religion après le grand pontife, pour l'exhorter à observer exactement ses devoirs. On déposait entre leurs mains les actes les plus secrets et les plus importants. Les premiers citoyens leur remettaient quelquefois leur testament. Elles acceptèrent la garde de celui d'Antoine. Auguste leur confia aussi ses dernières volontés, qu'elles portèrent elles-mêmes au sénat, après sa mort.

L'habillement de ces prêtresses, distingué de celui des autres femmes, n'avait rien de trop lugubre ni de trop austère. Leur coiffure, ainsi qu'on le voit dans quelques médailles, était composée de bandelettes qui faisaient plusieurs tours autour de leur tête. Elles portaient des robes blanches, avec une espèce de rochet de la même couleur. Leur manteau était couleur de pourpre. Il leur tombait sur une épaule, et leur laissait l'autre bras demi-nu. Leurs vêtements furent très-simples dans les commencements, parce que Numa, en les dotant des deniers publics, n'avait pu songer à les enrichir. Mais, dans la suite, elles acquirent d'immenses revenus, grâces aux pieuses libéralités de plusieurs illustres Romains; et alors tout changea de face. Elles substituèrent à leur première simplicité le luxe le plus recherché. Elles employèrent, pour se faire des robes, les étoffes les plus précieuses. Elles laissèrent croître leurs cheveux, qu'elles avaient coupés d'abord, et leur donnèrent tous les ornements de l'art. Leurs litières devinrent superbes. On les vit promener le faste dans les rues, marcher au Capitole dans un char magnifique, environnées d'une foule de femmes et d'esclaves.

Les spectacles ne leur étaient point interdits. Elles assistaient librement à tous les jeux : Auguste leur donna même un banc

séparé au théâtre, en face de celui du préteur. Ce lieu était sans doute le plus distingué, puisque le sénat crut honorer Livie, en lui assignant une place dans le banc des vestales.

Cet ordre célèbre se maintint longtemps dans un état de lustre et de splendeur. Il était à son plus haut degré d'élévation sous les empereurs. Il subsista quelque temps encore sous les princes chrétiens, mais il touchait à sa décadence. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne voit point que le relâchement se soit glissé parmi les vestales, dans un temps où elles auraient pu manquer impunément à leurs devoirs, c'est-à-dire sous les empereurs chrétiens, qui n'auraient pas permis qu'on les eût fait périr aussi cruellement qu'autrefois. On demeura longtemps sans toucher à leurs priviléges et à leurs immunités. Gratien, plus hardi que ses prédécesseurs, ordonna que les biens qu'on leur léguerait à l'avenir seraient dévolus au fisc, à l'exception cependant des effets mobiliers, dont elles auraient la libre jouissance L'année suivante, Rome fut désolée d'une horrible famine. Le peuple ne douta point que ce fléau ne fût un effet de la vengeance des dieux irrités de l'outrage fait aux vestales ; mais la famine cessa dans le moment où les murmures allaient peut-être faire éclore une sédition.

Enfin, Théodose et Honorius ayant réuni à leur domaine tous les biens qui avaient été destinés à l'entretien des temples et des sacrifices, ceux des vestales ne furent probablement pas épargnés. Les historiens ne marquent pas précisément le moment où cet ordre de prêtresses fut aboli. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut dans le temps que Théodose fit fermer tous les temples. Tout concourt à prouver que le temple de Vesta ne fut pas plus épargné que celui de Jupiter et des autres dieux. Ses prêtresses eurent sans doute un sort pareil à celui des pontifes. Elles furent supprimées comme eux; du moins n'en est-il plus fait ensuite aucune mention dans l'histoire. Depuis l'an 40 de Rome, époque de l'institution des vestales, jusqu'à l'an de grâce 389, temps auquel Théodose porta le dernier coup à l'idolâtrie, il s'écoula onze cent et un an : c'est peut-être le temps qu'on doit fixer à la durée de leur ordre.

2° Il y avait dans la ville de Cusco, capitale du Pérou, sous les Incas, un couvent destiné à servir de demeure aux jeunes vierges qui se consacraient au Soleil ; mais on n'y recevait que celles qui étaient issues du sang royal des Incas. Elles y entraient quelquefois dès l'enfance, dans un âge où l'on ne pouvait pas douter de leur virginité ; car c'était l'article essentiel, et l'on veillait avec tant de soin à la conservation de cette fleur précieuse, qu'il était presque impossible aux vierges de Cusco de manquer de fidélité au Soleil leur époux. Tout entretien avec les personnes du dehors, sans distinction d'hommes ni de femmes, leur était absolument interdit. « Cependant, malgré toutes ces précautions, si, parmi un si grand nombre de religieuses, il s'en trouvait quelqu'une qui vînt à faillir contre son honneur, dit l'historien des Incas, il y avait une loi qui portait qu'elle fût enterrée toute vive, et son galant pendu. Mais, parce qu'on estimait peu de chose de faire mourir un seul homme, pour une faute aussi grande qu'était celle de violer une fille consacrée au Soleil, leur dieu et le père de leurs rois, il était ordonné par la même loi, qu'outre le coupable, sa femme, ses enfants, ses serviteurs, ses parents, et, de plus, tous les habitants de la ville où il demeurait, jusqu'aux enfants qui étaient à la mamelle, en portasssent la peine tous ensemble. Pour cet effet, ils détruisaient la ville, et y semaient de la pierre ; de sorte que toute son étendue demeurait déserte, désolée, maudite et excommuniée, en punition de ce que cette ville avait engendré un si détestable enfant. Ils essayaient encore d'empêcher que ce terroir ne fût foulé de personne, non pas même des bêtes, s'il était possible. Cette loi ne fut pourtant jamais exécutée, parce qu'il n'y eut jamais de coupable de ce crime dans ce pays. » *Voy.* INCAS.

3° Les Mexicains avaient un ordre de vestales vêtues de blanc, qui portaient le nom de *filles de la pénitence*. Elles entraient dans l'institut à l'âge de douze ou treize ans. Ces filles devaient avoir la tête rasée, excepté en certains temps où il leur était permis de laisser croître leurs cheveux. Elles étaient gouvernées par une supérieure. Leurs fonctions consistaient à tenir les temples propres, à apprêter les viandes sacrées, ou plutôt les pains que l'on présentait aux idoles, et qui servaient ensuite à la nourriture de leurs ministres. Ces pains avaient ordinairement la figure de pieds et de mains. Elles s'occupaient aussi à faire des couvertures et d'autres ornements semblables pour les temples et les idoles. A minuit elles se levaient pour servir les dieux et pratiquer certaines austérités auxquelles leur règle les obligeait. Elles se donnaient des coups de lancettes aux oreilles et en d'autres parties du corps. Du sang qui coulait de ces plaies, elles se frottaient les joues. Elles étaient surtout tenues à garder une virginité inviolable, dont la perte était punie de mort. Il est vrai que cette chasteté ne devait pas durer toute la vie, car la clôture des filles n'était que la conséquence d'un vœu fait aux dieux par leurs parents ; à l'expiration du temps prescrit, elles pouvaient se marier. On pourrait même regarder cet établissement comme une espèce de séminaire où l'on élevait les jeunes filles d'un rang distingué, et dont celles-ci ne sortaient que pour être établies avec la permission de leurs parents.

VESTALIES, fête que les Romains célébraient, le 5 avant les Ides de juin, en l'honneur de Vesta. On faisait ce jour-là des festins dans les rues, et l'on choisissait des mets qu'on portait aux vestales pour les offrir à la déesse. On ornait les moulins de bouquets et de couronnes ; c'était la fête des boulangers. Les dames romaines se rendaient

à pied au temple de Vesta et au Capitole, où était un autel consacré à Jupiter *Pistor*, c'est-à-dire boulanger, ou protecteur des grains de la terre.

VESTRI, un des Dwergues ou génies des Scandinaves ; il présidait à la région occidentale du monde.

VÉTALA, un des compagnons du dieu Siva ; il est honoré principalement dans le Décan. Les Hindous donnent aussi le nom de *vétalas* à une classe de démons ou mauvais génies, qu'ils supposent pénétrer dans les cadavres pour les animer momentanément.

VÊTURE, ou *prise d'habit ;* on donne ce nom à la cérémonie par laquelle le pontife, ou le prêtre délégué à cet effet, agrége une vierge ou une veuve à un ordre religieux. Les rites de la vêture varient suivant les différents ordres ; mais, presque partout, la personne qui veut se consacrer à Dieu se présente au célébrant vêtue pour la dernière fois de la livrée du monde ; elle assiste même dans ce costume au sacrifice de la messe. Après les cérémonies préparatoires, le célébrant bénit les habits religieux dont elle doit se rêvetir ; puis on l'en revêt soit dans le cloître, soit au pied de l'autel. Quelquefois on lui coupe les cheveux ; et on lui donne enfin le voile blanc. Dès lors elle est agrégée à la communauté ; cependant elle n'est encore considérée que comme novice ; elle peut quitter l'ordre et rentrer dans le siècle. Mais lorsque, le noviciat terminé, elle persiste dans sa vocation, elle prononce ses vœux solennellement entre les mains de l'évêque, qui lui donne le voile noir et la consacre pour toujours au service de Dieu.

VEU-PACHA, c'est-à-dire *le monde inférieur ;* les Péruviens donnaient ce nom à l'enfer qu'ils supposaient au centre de la terre, et qu'ils disaient destiné à la demeure des méchants. Ils l'appelaient encore *Cupaipa-Huacin*, ou maison du diable. On y endurait, suivant eux, toutes les maladies et les maux que les hommes souffrent ici-bas, sans repos ni soulagement.

VIALES. Les Romains appelaient *Dii viales* les dieux qui présidaient aux chemins et qui étaient particulièrement invoqués par ceux qui se mettaient en voyage. C'étaient Mercure, Apollon, Bacchus, Hercule, dont on mettait ordinairement les bustes sur des colonnes, le long des grandes routes. On donnait aussi ce nom aux Pénates et aux Lares. On leur sacrifiait des pourceaux.

VIATIQUE, somme d'argent que la communauté donne à un religieux qui va faire un voyage. Dans le sens figuré, et cependant le plus usuel, on appelle viatique la communion que l'on donne aux agonisants ou aux personnes malades en danger de mort. Ceux qui le reçoivent sont dispensés de la rigueur du jeûne eucharistique, à cause des soins que nécessite leur état.

VIBHANDAKA, solitaire indien, fils de Kasyapa, et père de Richyasringa. *Voy.* RICHYASRINGA.

VIBILIE, déesse des voyageurs, qui l'invoquaient surtout quand ils étaient égarés de leur chemin.

VICAIRE, c'est-à-dire *lieutenant.* On donne ce nom à celui qui exerce certaines fonctions à la place du titulaire. En France, ce terme n'est employé que dans l'ordre ecclésiastique. On distingue plusieurs sortes de vicaires.

1° Le pape ou souverain pontife est le *vicaire de Jésus-Christ* et son représentant sur la terre.

2° Les *vicaires apostoliques* sont des évêques délégués par le pape pour gouverner les églises catholiques établies dans les pays des infidèles ou dans les Etats hérétiques, lorsqu'on ne peut pas y établir des évêques titulaires.

3° Les *vicaires généraux* ou *grands vicaires*, sont des prêtres investis de la juridition épiscopale, et sur lesquels l'évêque se décharge d'une partie de ses fonctions, en vertu d'une délégation spéciale. Ils peuvent remplacer l'évêque dans tout ce qui n'appartient pas au caractère épiscopal.

4° Les *vicaires perpétuels* sont des prêtres chargés de diriger les paroisses dont les moines sont curés primitifs. On les appelle perpétuels parce qu'ordinairement ils sont inamovibles. Il n'y a plus en France de vicaires perpétuels.

5° Les *vicaires de paroisse* sont des prêtres nommés par l'évêque pour aider les curés dans toutes les fonctions pastorales, et qui agissent sous son autorité.

VICA-POTA ou VICE-POTA, déesse romaine qui présidait à la victoire. Son nom vient de *vincere*, vaincre, et de *potis*, qui peut.

VICHAMA, c'est-à-dire *raboteux ;* une des demeures de l'enfer des Hindous.

VICHKAMBI, un des neuf principaux Bodhisatwas de la théogonie du Népâl ; il s'est manifesté sur la terre sous la forme d'un poisson ; c'est le fils spirituel d'Amogha Bouddha.

VICHNOU (1), le second dieu de la *trimourti* ou triade hindoue. C'est une divinité douce, bienfaisante et conservatrice. Il est le premier être qui sorte du sein de la mer primordiale, et alors on le nomme *Narayana* (celui qui se meut sur les eaux) ; de son nombril sort un lotus qui porte les deux autres personnes de la trimourti, Brahmâ et Siva. Il dort et flotte sur les eaux dans l'intervalle des Kalpas ou destructions du monde ; on le représente alors couché, sous la forme d'un enfant, sur le grand serpent Ananta ou Adisécha, dont les replis l'environnent en forme de lit, et dont les cent têtes s'élèvent et se recourbent au-dessus de lui pour lui faire une sorte de dais ; ce groupe flotte à la surface des eaux dont la terre est couverte. D'autrefois il est porté sur l'oiseau Garouda ; la jeunesse et la vigueur se dessinent dans tout son extérieur ; son teint est noir ou bleu foncé, et ses vêtements sont jaunes ; il a quatre bras et quatre mains ; de l'une il tient

(1) On écrit et on prononce aussi *Vistnou*, *Vistney*, *Bisnou*, *Bichan*, *Bichen*, etc.

une massue; de l'autre, le *tchakra* magique ou disque tranchant; de la troisième, une conque, et de la quatrième, un lotus; sa tête est ornée d'une magnifique couronne à triple étage.

Vichnou habite le Vaikountha, séjour délicieux au midi du mont Mérou; il y siége sur un trône aussi brillant que le soleil à son midi, entouré de lotus; à sa droite est la belle Lakchmi, sa céleste épouse. Tous les saints personnages, assemblés autour de lui, chantent ses louanges ou méditent sur ses formes divines. *Voy.* VAIKOUNTHA.

Vichnou est l'emblème de la nature; c'est pourquoi on le représente comme endormi, pendant la saison des pluies, qui dure depuis le milieu de juin jusqu'au milieu d'octobre; et ses dévots sectateurs se livrent à des œuvres méritoires le jour de son sommeil supposé et celui de son réveil. La fonction spéciale de ce dieu est de sauver et de conserver; les autres dieux, sans en excepter Brahmâ lui-même, ont souvent eu besoin de son secours pour être délivrés des périls qui les menaçaient. En sa qualité de conservateur, il s'est vu obligé de prendre différentes formes que les Indiens désignent sous le nom d'*avatars*, descentes, et que l'on traduit souvent par incarnations. Si l'on réunissait toutes les traditions et les légendes qui ont cours dans les Indes, on compterait des centaines d'avatars; néanmoins on en signale dix principales; c'est pourquoi on l'appelle le dieu aux dix formes.

1° Il apparut d'abord sous la forme d'un poisson (*matsya*), pour rapporter du fond de la mer des Védas qui y étaient restés après un de ces déluges périodiques qui détruisent le monde. *Voy.* MATSYAVATARA, et SKANKASOURA.

2° Il prit la forme d'une tortue (*kourma*) pour soutenir sur son dos la terre nouvellement créée; d'autres disent pour empêcher le mont Mandara de s'abîmer dans la mer. *Voy.* KOURMAVATARA, et BARATTEMENT DE LA MER.

3° Sous la forme de sanglier (*varaha*), il plongea dans les eaux sous lesquelles le globe était submergé, et l'éleva sur une de ses défenses. *Voy.* VARAHA, et PALADAS.

4° Sous la figure d'un être moitié homme et moitié lion (*nrisinha*), il punit l'impiété du géant Hiranyakasipou, qui persécutait les dieux, et même son propre fils, coupable seulement de sa foi en la puissance de Vichnou. *Voy.* NRISINHA et HIRANYA-KASIPOU.

5° Vichnou se fit nain (*vamana*) pour confondre Bali, descendant du même Hiranyakasipou; il grandit tout à coup et remplit les trois mondes. *Voy.* MAHA-BALI, VAMANA, TRIVIKRAMA. Ces cinq incarnations sont purement mythologiques; les suivantes sont en partie historiques; elles sont fondées sur des traditions relatives à des personnages qui ont réellement existé; ou bien elles sont la personnification de grands événements arrivés dans la société indienne.

6° Dans la sixième incarnation, Vichnou apparut sous la forme terrible de Parasou-Rama pour humilier et détruire la race dégénérée des Kchatriyas. *Voy.* PARASOU-RAMA.

7° Presque à la même époque (car le dieu peut paraître à la fois sous des formes diverses), Vichnou vint, dans la personne de Rama-Tchandra, pour châtier l'insolence du géant Ravana, et conquit l'île de Ceylan. *Voy.* RAMA-TCHANDRA, RAMAYANA.

8° Le troisième Rama, appelé Bala-Rama, est compté comme le huitième avatar de Vichnou, qui, sous ce nom, descendit sur la terre pour détruire le géant Pralamba. Cependant, comme ce Bala-Rama était le frère et le compagnon d'armes de Krichna, célèbre avatar du même dieu, quelques mythologues comptent Krichna pour le huitième avatar; alors ils mettent pour le neuvième une prétendue incarnation de Vichnou en Bouddha, qui, cette fois, serait venu sur la terre tout exprès pour tromper les hommes et les induire en erreur, en provoquant un schisme formidable. *Voy.* BALA-DÈVA, BOUDDHA.

9° Le plus célèbre et le plus populaire avatar de Vichnou est Krichna; ce n'est plus seulement, disent les Hindous, une incarnation de Vichnou, c'est Vichnou lui-même; Krichna est véritablement l'Homme-Dieu. *Voy.* à l'article KRICHNA, la légende de ce mystérieux personnage, et les curieux rapports qui existent entre lui et le Christ, seul sauveur des hommes.

10° La dixième incarnation est encore à venir. A la fin des temps, Vichnou s'incarnera pour détruire les infidèles et rendre les Indiens à la pureté de l'âge d'or. *Voy.* KALKI.

Le dieu subit encore une multitude d'autres transformations; ou plutôt ses adorateurs prétendent le voir dans la substance réputée la plus excellente de tous les ordres de la nature. C'est en ce sens qu'on lit dans le Bhagavata le passage suivant :

« Un jour le pénitent Ardjouna ayant invoqué Vichnou avec ferveur et dévotion, et l'ayant prié de se faire connaître à lui, ce Dieu puissant, qui a daigné se manifester aux hommes sous toute sorte de formes, lui répondit ainsi : Voici, Ardjouna, quels sont les êtres sous la forme desquels tu dois surtout m'invoquer et reconnaître une partie de mon essence divine :

« Dans la prière, je suis le *Gayatri*.

« Dans la parole, je suis le mot *Om*.

« Parmi les dieux, je suis *Indra*.

« Parmi les astres, je suis le *Soleil*.

« Parmi les montagnes, je suis le *mont Mérou*.

« Parmi les Roudras, je suis *Tchakra*.

« Parmi les riches, je suis *Kouvéra*.

« Parmi les éléments, je suis le *Feu*.

« Parmi les Pourohitas, je suis *Vrihaspati*.

« Parmi les généraux d'armée, je suis *Kartikéya*.

« Parmi les pénitents, je suis *Bhrigou*.

« Parmi les sages, je suis le saint mouni *Kapila*.

« Parmi les Gandharvas, je suis *Tchitraratha*.

« Parmi les armes, je suis la *Foudre*.

« Parmi les oiseaux, je suis *Garouda*.

« Parmi les éléphants, je suis *Airavata.*
« Parmi les vaches, je suis *Kamadhénou.*
« Parmi les singes, je suis *Hanouman.*
« Parmi les serpents, je suis *Ananta.*
« Parmi les eaux, je suis la *Mer.*
« Parmi les fleuves, je suis le *Gange.*
« Parmi les arbres, je suis l'*Aswattha*,
« Parmi les arbrisseaux, je suis le *Toulasi.*
« Parmi les herbes, je suis le *Darbha.*
« Parmi les pierres, je suis le *Salagrama.*
« Parmi les géants, je suis *Pralhada.*
« Parmi les mansions lunaires, je suis le *Mrigasira.*
« Parmi les sciences, je suis le *Sama-Véda.*
« Enfin je suis l'âme de tout ce qui existe, et je me trouve répandu partout. »

On donne à Vichnou mille noms différents, que ses adorateurs récitent chaque jour sur un chapelet composé d'un certain nombre de grains. Les principaux sont *Narayana*, porté sur les eaux; *Djalasayi*, dormant sur les eaux; *Hari*, le noir; *Sripati*, seigneur de Sri ou Lakchmi; *Padmanabha*, qui a un lotus dans l'ombilic, etc.

Vichnou est l'objet de l'adoration et du culte spécial de la majeure partie des Hindous, surtout des Brahmanes dont il est la divinité favorite; parmi le peuple, il est spécialement honoré dans son incarnation en Krichna. Les adorateurs de Vichnou portent le nom de Vaichnavas; on les distingue à deux lignes tirées le long du nez et conduites jusque sur le front. Ces lignes sont faites avec le limon du Gange, quelquefois avec la poudre du bois de sandal. *Voy.* VAICHNAVAS, RAMANOUDJAS, etc.

VICHNOU-BHAGAVATAS, secte indienne appartenant aux Vaichnavas, adorateurs spéciaux de Vichnou. Ce sont les mêmes que les *Pantcharatrakas. Voy.* ce mot.

VICHNOU-BHAKTAS, un des noms génériques des Vaichnavas, adorateurs de Vichnou. *Voy.* VAICHNAVAS.

VICILIN, nom de Jupiter, sous lequel il était adoré à Compsa en Italie, où on lui avait élevé un temple.

VICTA, déesse des vivres chez les Romains.

VICTIMAIRE, ministre ou officier des sacrifices, dont la fonction était d'amener et de délier les victimes, de préparer l'eau, le couteau, les gâteaux, et toutes les autres choses nécessaires aux sacrifices. C'était aussi aux victimaires qu'il appartenait de terrasser, d'assommer ou d'égorger les victimes : à cet effet, ils se plaçaient auprès de l'autel, nus jusqu'à la ceinture, et n'ayant sur la tête qu'une couronne de laurier. Ils tenaient une hache sur l'épaule, ou un couteau à la main, et quand le sacrificateur leur avait donné le signal, ils tuaient la victime, ou en l'assommant avec le dos de leur hache, ou en lui plongeant le couteau dans la gorge, ensuite ils la dépouillaient, et après l'avoir lavée et parsemée de fleurs, ils la mettaient sur l'autel. Ils avaient pour eux la portion mise en réserve pour les dieux, dont ils faisaient leur profit, l'exposant publiquement en vente à quiconque voulait l'acheter. C'étaient ces sortes de viandes qui étaient interdites aux chrétiens sous le nom d'*Idolothytes*, dans la crainte qu'ils ne parussent, aux yeux des païens, prendre part à leurs sacrifices.

VICTIME, sacrifice sanglant, offert à la divinité, de créatures humaines ou d'animaux. *Voy.* SACRIFICES et SACRIFICES HUMAINS. Voici les détails que donne le dictionnaire de Noël sur les victimes des Romains.

Lorsque toutes les cérémonies préparatoires du sacrifice étaient faites, on amenait la victime sans être liée, afin qu'elle parût aller à la mort librement et sans contrainte. Le sacrificateur commençait à faire l'épreuve de la victime, en lui versant sur la tête de l'eau lustrale, et en lui frottant le front avec du vin, suivant la remarque de Virgile. On égorgeait ensuite l'animal; on en examinait toutes les parties; on les couvrait d'un gâteau fait avec de la farine et du sel. Après avoir allumé le feu qui devait consumer la victime, on la jetait dans les flammes sur un autel. Tandis qu'elle était consumée, le pontife et les prêtres faisaient plusieurs effusions de vin autour de l'autel, avec des encensements et autres cérémonies.

On n'immolait pas indifféremment toutes sortes de victimes; il y en avait d'affectées pour certaines divinités : aux unes on sacrifiait un taureau, aux autres une chèvre; celles des dieux infernaux étaient noires, selon le témoignage de Virgile, dans le III[e] livre de l'Enéide. On immolait aux dieux les mâles et aux déesses les femelles. L'âge des victimes était observé exactement; car c'était une chose essentielle pour rendre le sacrifice agréable. Entre les victimes, les unes étaient sacrifiées pour fournir, par l'inspection de leurs entrailles, la connaissance de l'avenir; les autres, pour expier quelque crime par l'effusion de leur sang, ou pour détourner quelque grand mal dont on était menacé. Elles étaient aussi distinguées par des noms particuliers. *Voy.* HOSTIE.

On mettait au cou de l'animal un écriteau où était le nom de la divinité à laquelle on allait l'immoler, et l'on remarquait attentivement s'il résistait ou s'il marchait sans peine; car on croyait que les dieux rejetaient les victimes forcées. On pensait encore que, si la victime s'échappait des mains des sacrificateurs, c'était un mauvais augure qui présageait quelque malheur. Valère Maxime observe que les dieux avaient averti Pompée, par la fuite des victimes, de ne point se compromettre avec César. On remarquait enfin si la victime poussait des cris et des mugissements extraordinaires, avant que de recevoir le premier coup du sacrificateur.

Quand on ne pouvait offrir aux dieux des victimes naturelles, on y suppléait par des figures faites de pâte cuite. C'est ainsi que, selon Porphyre, Pythagore offrit un bœuf de pâte en sacrifice. Athénée rapporte de même qu'Empédocle, disciple de Pythagore, ayant été couronné aux jeux Olympiques, distribua à tous ceux qui étaient présents un bœuf fait de myrrhe, d'encens et de toutes sortes d'aromates. Pythagore avait tiré cette cou-

tume d'Egypte, où elle était fort ancienne, et où elle se pratiquait encore du temps d'Hérodote.

VICTOIRE. Les Grecs en avaient fait une divinité sous le nom de *Nicé* ou *Niké* (Νίκη); elle était, selon Hésiode, fille du Styx et de Pallante. Les Sabins l'appelaient *Vacuna*, et les Egyptiens *Nephté*. La déesse Victoire avait plusieurs temples à Rome, dans l'Italie et dans la Grèce. Sylla, revenu victorieux de tous ses ennemis, établit des jeux publics en l'honneur de cette divinité. On n'offrait point de sacrifices sanglants à cette déesse, mais seulement des fruits de la terre. On la représente ordinairement avec des ailes, tenant d'une main une couronne de laurier et de l'autre une palme. Quelquefois on la voit montée sur un globe, pour montrer que la Victoire domine sur toute la terre. On la trouve rarement sans ailes. Pausanias dit néanmoins qu'il y avait à Athènes une Victoire sans ailes, et que les Athéniens la firent ainsi, afin qu'elle ne pût plus s'envoler, et qu'elle demeurât toujours chez eux. A ce même propos, on lit dans l'Anthologie grecque deux vers gravés sur une statue de la Victoire, dont les ailes furent brûlées par un coup de foudre. En voici le sens : *Rome, reine du monde, ta gloire ne saurait périr, puisque la Victoire, n'ayant plus d'ailes, ne saurait s'enfuir.*

VIDAR, un des dieux des Scandinaves. Il est presque aussi fort que Thor lui-même, et d'une grande consolation pour les dieux dans les conjonctures critiques. Il est cependant taciturne. Ses souliers sont fort épais, et si merveilleux, qu'il peut, avec leur secours, marcher dans les airs et sur les eaux. C'est le dieu de la discrétion et du silence. Il est fils d'Odin. Au dernier jour, lorsque le loup Fenris aura dévoré Odin, Vidar vengera la mort de son père ; appuyant son pied sur la mâchoire inférieure du monstre, il saisira l'autre de sa main robuste, et déchirera ainsi le loup jusqu'à ce qu'il expire.

VIDHATRI, un des noms de Brahmâ, en cette qualité il fut père de Vaidhatra, un des quatre ancêtres du genre humain.

VIDJAYA, *la Victoire*, déité hindoue, confidente de la déesse Dourgâ.

VIDJAYA-DASAMI, ou *le 10e jour de la Victoire*, fête qui a lieu dans les Indes, le dixième jour du mois de Kartik (octobre) ; c'est la suite de l'*Ayoudha-Poudja*, fête des armes, appelée aussi *Dourga-Poudja* ; elle est consacrée aux divertissements. On resserre les armes qu'on avait exposées la veille ; mais, avant de les remettre dans leurs fourreaux, quelques Paliagars, suivant l'exemple des anciens rois, coupent la tête à des chevreaux. L'après-midi, les dieux sont portés hors des villes pour chasser, et l'on y tue un quadrupède.

VIDJAYAIKADASI, fête indienne, célébrée le onze du mois de Phalgouna (24 février). On y fait des offrandes à une jarre d'eau, ornée des attributs de Vichnou, et considérée comme son symbole. On se baigne dès le matin, après avoir veillé la nuit précédente. Ces cérémonies ont été établies en mémoire de Rama, qui les accomplit le premier, pour se purifier, avant de se rendre à Ceylan ; elles ont pour but de purifier de ses péchés celui qui s'y soumet, et de l'aider à pratiquer la vertu. Cependant elles sont peu observées.

VIDJAYÉSA, c'est-à-dire *seigneur de la Victoire* ; un des noms de Siva, dieu indien.

VIDUUS, divinité romaine, dont la fonction était de séparer l'âme du corps (*viduare*). Il était honoré hors de la ville, pour que les pontifes ne fussent pas exposés à sa vue qui, en les souillant, les aurait mis hors d'état de sacrifier.

VIDYADHARA. « C'est, dit M. Langlois, une espèce de génie (de la mythologie hindoue), qui traverse les airs sur un char léger ; c'est un sylphe, habitant invisible du monde interlunaire, et qui possède un pouvoir surnaturel et magique. Le mot *vidyâdhara* signifie porteur d'un *vidya* : c'est une petite boule préparée que l'on met dans sa bouche et qui vous procure une puissance extraordinaire, comme la faculté de monter au ciel, de faire paraître la personne que vous voulez, etc. Les vidyâdharas sont de la classe de ces êtres divins qu'on appelle encore *siddha* et *tcharana*. La femme d'un vidyâdhara s'appelle *vidyâdhari*. Ils tiennent à la cour d'Indra, quoiqu'ils aient des chefs et des princes qui leur sont particuliers. Ils ont des rapports fréquents avec les hommes ; ils viennent sur la terre contracter des mariages, et y prennent même des épouses parmi les filles de rois. »

VIDYADHARI. C'est, dans le système théogonique du Népâl, une déesse produite par le lotus dans la sphère solaire qui est au-dessus du mont Mérou.

VIEILLESSE. Les anciens en avaient fait une divinité, fille de l'Erèbe et de la Nuit. Elle avait un temple à Athènes et un autel à Cadix.

VIÉLONA, dieu des âmes chez les anciens Slaves.

VIERGE (LA SAINTE). L'Eglise donne ce nom par excellence à Marie, mère de Jésus, qui a enfanté son divin Fils sans donner la moindre atteinte à sa virginité. Elle est honorée d'un culte spécial. *Voy.* MARIE.

Il semble que le dogme d'une vierge-mère ait été révélé explicitement aux premiers hommes ; car, sans parler du texte de la Génèse, où il est dit que la semence *de la femme* écrasera la tête du serpent infernal, nous voyons ce prodige cru, accrédité et proclamé chez un certain nombre de peuples.

1° Le Saint attendu par les Chinois du côté de l'Occident devait naître d'une vierge ; bien plus, les anciens Chinois paraissaient considérer comme avéré que les personnages extraordinaires venaient au monde sans le concours des deux sexes. Nous lisons dans le Choue-ven, dictionnaire rédigé vers l'époque de l'Incarnation : « Les anciens saints et les hommes divins étaient appelés les *fils du ciel*, parce que leurs mères les

avaient conçus par la puissance du *Thien* (dieu ou ciel); c'est à cause de cela que le caractère *sing* est composé de deux, dont l'un signifie *vierge*, et l'autre *enfanter*. » Les auteurs chinois racontent que le grand Yu sortit par la poitrine de sa mère; Sie, par le dos; Lao-tseu, par le côté gauche; Chakia-Mouni, par le côté droit, et Heou-tsi, par la voie ordinaire, mais qui demeura fermée; d'où le Chi-King l'appelle palais fermé. La mère de Fou-hi le conçut en marchant sur les traces d'un géant; celle de Chin-nong, par la faveur d'un esprit qui lui apparut; celle de Hoang-ti, par la lueur d'un éclair et d'une lumière céleste dont elle fut environnée; celle de Yao, par la clarté d'une étoile qui jaillit sur elle pendant un songe; celle de Yu, par la vertu d'une perle qui tomba des nues dans son sein, et qu'elle avala, etc. Presque tous les fondateurs de dynastie, pour se prêter au préjugé public, ont fait naître le chef de leur famille d'une vierge.

On trouve dans le Chi-King deux belles odes sur la naissance de Heou-tsi, chef de la famille et de la dynastie des Tcheou, où le poëte parle d'une manière bien remarquable. Voici ses paroles :

« Lorsque l'homme naquit, Kiang-yuen fut sa mère. Comment s'opéra ce prodige? Elle offrait ses vœux et son sacrifice, le cœur affligé de ce que le fils ne venait pas encore. Tandis qu'elle était occupée de ces grandes pensées, le Chang-ti l'exauca..... et à l'instant, dans l'endroit même, elle sentit ses entrailles émues, fut pénétrée d'une religieuse frayeur, et conçut Heou-tsi.

« Le terme étant arrivé, elle enfanta son premier-né, comme un tendre agneau, sans déchirement, sans effort, sans douleur, sans souillure. Prodige éclatant! miracle divin! Mais le Chang-ti n'a qu'à vouloir, et il avait exaucé sa prière en lui donnant Heou-tsi.

« Cette tendre mère le coucha dans un petit réduit à côté du chemin; des bœufs et des agneaux l'échauffèrent de leur haleine; les habitants des bois accoururent malgré la rigueur du froid; les oiseaux volèrent vers l'enfant pour le couvrir de leurs ailes; lui cependant poussait des cris, mais des cris puissants qui étaient entendus au loin. »

Dans la seconde ode, le poëte, parlant de Kiang-yuen, s'écrie : « O grandeur! ô sainteté de Kiang-yuen! oh! que le Chang-ti a bien exaucé ses désirs! Loin d'elle la douleur et la souillure : arrivée à son terme, elle a enfanté Heou-tsi dans un instant. » Tous les commentateurs chinois s'accordent à expliquer ces textes en insistant sur la virginité de la mère de Heou-tsi. *Voy.* aussi Chang-mou.

2° Tous les peuples bouddhistes s'accordent à enseigner que Chakya-Mouni, le réformateur du genre humain, est né de la vierge Maya, sans le concours d'aucun homme.

3° Les livres sacrés des Brahmanes, comme l'observe William Jones, déclarent que quand un dieu daigne descendre sur la terre, sous une forme humaine, pour instruire ou consoler les hommes, il s'incarne dans le sein d'une vierge, sans union de sexe.

4° Les Egyptiens, si curieux des traditions antiques, mais que, selon leur génie, ils ont défigurées étrangement, n'ont pas manqué de mêler la *maternité virginale* à leurs contes mystiques. Ils admettaient, suivant Plutarque, qu'une femme peut devenir féconde en recevant simplement le *souffle de Dieu*. — Les Grecs, leurs disciples et leurs imitateurs, ont enjolivé cette antique prophétie de tout le luxe de leur imagination poétique. — Les Romains, qui suivaient en tout ces derniers, en imprimant leurs pas pesants sur les traces légères et gracieuses de leurs spirituels précurseurs, ont fait de cette belle tradition des fables grossières et matérielles.

5° Les druides avaient consacré, dans l'intérieur du sanctuaire, une statue à Isis vierge, mère du libérateur futur du monde.

6° Les Macéniques, peuple du Paraguay, établis sur les bords du lac Zarayas, racontaient aux missionnaires qu'à une époque très-reculée des temps anciens, une femme d'une rare beauté devint mère sans le concours d'aucun homme. Son fils, également remarquable par sa beauté, étant devenu grand, opéra d'insignes miracles dans le monde; mais à la fin, il s'éleva dans les airs en présence d'un grand nombre de disciples, et se transforma au soleil qui éclaire notre terre. Cependant cette légende pourrait être une réminiscence de la vérité évangélique qui serait parvenue dans le Nouveau Monde.

7° Les habitants du Monomotapa, en Afrique, rendent un certain culte à une vierge qu'ils nomment *Pérou*, ou *Alfirou*. Ils ont construit en son honneur des temples et des couvents, qui sont habités par un certain nombre de filles obligées de garder une virginité perpétuelle.

VIERGES. On entend souvent répéter que la virginité était un opprobre dans les temps anciens, non-seulement parmi les païens, mais même chez les Juifs éclairés de la révélation. Cette assertion est assurément une étrange erreur, car, partout, les vierges ont été considérées comme la portion la plus pure, la plus sainte et la plus respectable de la population; partout elles jouissaient des plus grands priviléges et de la plus haute considération.

« Quoique le mariage soit l'état naturel de l'homme en général, et même un état saint, dit le comte de Maistre, suivant une opinion tout aussi générale cependant, on voit constamment percer de tous côtés un certain respect pour la vierge; on la regarde comme un être supérieur, et lorsqu'elle perd cette qualité, même légitimement, on dirait qu'elle se dégrade. Les femmes fiancées en Grèce devaient un sacrifice à Diane, pour l'expiation de cette espèce de profanation. La loi avait établi à Athènes des mystères particuliers relatifs à cette cérémonie religieuse. Les femmes y tenaient fortement, et craignaient la colère de la déesse, si elles avaient

négligé de s'y conformer. Tout homme qui connaît les mœurs antiques ne se demandera pas sans étonnement ce que c'était donc que ce sentiment qui avait établi de tels mystères, et qui avait eu la force d'en persuader l'importance. Il faut bien qu'il ait eu une racine; mais où est-elle humainement?

« Les vierges consacrées à Dieu se trouvent partout et à toutes les époques du genre humain. Qu'y a-t-il au monde de plus célèbre que les vestales? Avec le culte de Vesta brilla l'empire romain; avec lui il tomba. Dans les Gaules, les druidesses étaient *saintes par une perpétuelle virginité* (1). La vierge Velléda jouissait d'un crédit immense parmi les Germains, qui regardaient cette fille comme une sainte prophétesse, et lui confiaient la conduite des affaires publiques. Les Romains, et avant eux les Grecs (2), avaient des lois qui défendaient de mettre à mort les femmes vierges (3)..... Jéhovah excepte les vierges seules de l'anathème dont il frappe la nation madianite.

« A Athènes, comme à Rome, le feu sacré du temple de Minerve était gardé par des vierges. On a trouvé ces mêmes vestales chez d'autres nations, notamment dans les Indes, et au Pérou enfin, où il est bien remarquable que la violation du vœu de chasteté était punie du même supplice qu'à Rome. La virginité y était considérée comme un caractère sacré, également agréable à l'empereur et à la divinité.

« Dans l'Inde, la loi de Manou déclare que toutes les cérémonies prescrites pour les mariages ne concernent que la vierge, la femme qui ne l'est pas étant exclue de toute cérémonie légale.

« Le voluptueux législateur de l'Asie, Mahomet, a rendu un hommage éclatant à l'aimable vertu opposée au vice scandaleusement favorisé dans sa loi. Les disciples de Jésus, dit-il, gardèrent la virginité sans qu'elle leur eût été commandée, *à cause du désir qu'ils avaient de plaire à Dieu*. Il reconnaît expressément en plusieurs endroits, que la mère de Jésus était vierge. Voici entre autres comme il s'exprime dans la 66e sourate de son Coran : Et Marie, fille d'Imram, laquelle a conservé sa virginité, et nous avons envoyé en elle de notre esprit, et elle a cru aux paroles de son Seigneur et à ses Ecritures.

« D'où vient donc ce sentiment universel? Où Numa avait-il pris que, pour rendre ses vestales saintes et vénérables, il fallait leur prescrire la virginité? Pourquoi Tacite, devançant le style de nos théologiens, nous parle-t-il de cette *vénérable* Occia, qui avait présidé le collége des Vestales pendant 57 ans, avec une *éminente sainteté* (summa sanctimonia)? Et d'où venait cette persuasion générale chez les Romains, que si une vestale profitait de la faculté que lui offrait la loi, de se marier après trente ans d'exercice, ces sortes de mariages n'étaient jamais heureux? Si de Rome la pensée se transporte à la Chine, elle y trouve des religieuses assujetties à la même virginité. Leurs maisons sont ornées d'inscriptions qu'elles tiennent de l'empereur lui-même, lequel n'accorde cette distinction qu'à celles qui sont restées vierges quarante ans. »

La virginité n'était donc pas un opprobre chez les païens; seulement alors, comme aujourd'hui, c'était une honte pour une vierge, destinée à la vie commune, de ne point trouver à se marier; le célibat nuisait à sa bonne réputation; au reste, dans l'ancienne société, une femme sans mari et sans enfants se trouvait privée d'appui, de défense et presque de tout moyen d'existence. Ce fut l'Eglise chrétienne qui mit en honneur la virginité perpétuelle; elle la déclara un état plus saint et plus parfait que celui du mariage, et produisit une multitude infinie de vierges volontaires prises dans tous les rangs de la société, depuis les plus élevés jusqu'aux plus infimes; elles leur donna à toutes le titre d'épouses de Jésus-Christ, les entoura d'affection, de sollicitude et d'hommages, les soumit à des règlements particuliers, leur assigna une place honorable dans l'assemblée des fidèles, et les éleva à une sorte de sacerdoce par une consécration particulière. Car quoique, dans les premiers siècles, il n'y eût pas de communautés religieuses proprement dites, cependant un grand nombre de filles se vouaient au service de Dieu et à la pratique des bonnes œuvres, tout en demeurant dans le sein de leurs familles, et, après avoir reçu la bénédiction de l'évêque, elles étaient mises au rang des vierges, qui formaient un ordre dans l'Eglise.

« Il y avait, dit l'abbé Fleury, un grand nombre de filles qui consacraient à Dieu leur virginité, soit par le conseil de leurs parents, soit de leur propre mouvement. Elles menaient la vie ascétique, et l'on comptait pour rien la virginité, si elle n'était soutenue par une grande mortification, le silence, la retraite, la pauvreté, le travail, les jeûnes, les veilles, les oraisons continuelles. On ne tenait pas pour de véritables vierges celles qui voulaient encore prendre part aux divertissements du siècle, même les plus innocents; faire de grandes conversations, parler agréablement et montrer leur bel esprit; encore moins celles qui voulaient faire les belles, se parer, se parfumer, traîner de longs habits, et marcher d'un air affecté. Saint Cyprien ne recommande presque autre chose aux vierges chrétiennes, que de re-

(1) Cujus antistites perpetua virginitate sanctæ. *Pomp. Mela.*

(2) Chez les Grecs, le meurtre d'une vierge, même involontaire, était irrémissible. Toutes les expiations étaient inutiles, et les dieux rejetaient toutes les prières. *Pausanias.*

(3) Dans les plus rudes persécutions, les païens qui, dans ces circonstances, foulaient aux pieds toutes les lois de la justice, et ne consultaient que leur rage contre l'Eglise naissante, se faisaient cependant scrupule de violer cette loi d'une tradition antique. Il est constant que les veuves et les femmes mariées qui mouraient pour la foi, n'ont jamais éprouvé l'affront auquel étaient exposées les vierges chrétiennes avant leur bienheureux martyre.

noncer aux vains ornements et à tout ce qui appartient à la beauté. Il connaissait combien les filles sont attachées à ces bagatelles, et il en savait les pernicieuses conséquences. Dans ces premiers temps, les vierges consacrées à Dieu demeuraient la plupart chez leurs parents, ou vivaient en leur particulier deux ou trois ensemble, ne sortant que pour aller à l'église, où elles avaient leurs places séparées du reste des femmes. Si quelqu'une violait sa sainte résolution pour se marier, on la mettait en pénitence. »

VIGHNESWARA, c'est-à-dire *dieu des obstacles*, un des noms de Ganésa, divinité hindoue, l'une des plus vénérées par les gens de toutes les sectes; son culte est universellement répandu. On rencontre son idole partout : dans les temples, dans les écoles, dans les chauderies, dans les places publiques, dans les forts, sur les grandes routes, auprès des puits, des fontaines, des étangs; en un mot, dans tous les lieux fréquentés. On la porte dans les maisons; et, dans toutes les cérémonies publiques, Vighneswara est toujours le premier dieu qu'on adore. Comme il est le dieu des obstacles, un Indien, dans toute entreprise sérieuse, commence toujours par chercher à se le rendre propice.

On le représente avec la tête, les défenses et la trompe d'un éléphant; un croissant sur le sommet de la tête; des cheveux longs, de grands yeux, de larges oreilles, des taches rouges sur le visage; le reste de son corps reluit comme de l'or. Il a quatre bras et le ventre extrêmement gros et large. Il a les reins ceints d'une toile peinte; il porte aux pieds des anneaux d'or. Nous rapportons, à l'article GANÉSA, l'événement qui lui procura une tête d'éléphant; cependant il y a des variantes dans la légende. Ainsi nous lisons quelque part qu'il fut redevable de cette forme à Siva et Parvati, ses père et mère, qui avaient pris un jour la forme d'éléphants, dans une forêt, pour imiter ces animaux dans leurs ébats.

Quelques auteurs indiens représentent Vighneswara comme une divinité insatiable, et qui dévore tout ce qu'on lui présente. Ils disent qu'il habite au milieu d'une mer de sucre, dans un lieu de délices, où les richesses et les voluptés se présentent en abondance. C'est là que le dieu mange, ou plutôt dévore sans cesse. Deux femmes qui sont à ses côtés lui jettent continuellement du sucre dans la bouche avec de grandes cuillers; et de peur qu'il ne soit dégoûté par l'uniformité de nourriture, on lui sert un grand nombre d'autres mets délicats et une multitude de fruits très-variés.

C'est à Ganésa que les Indiens offrent les prémices de leurs ouvrages; les auteurs mettent son nom à la tête de leurs écrits; les artisans et tous les gens de métier l'invoquent avant d'entreprendre quoi que ce soit. Cependant il faut une longue persévérance pour être assuré d'obtenir l'objet de ses demandes. On dit qu'il ne faut pas moins de trente-six ans pour se le rendre favorable. Au bout de douze ans, il remue tant soit peu l'oreille droite, et cela signifie qu'il demande encore douze ans de culte; après quoi il remue l'oreille gauche; alors on peut être assuré qu'après douze autres années de constance, de fidélité et de prières on pourra être exaucé.

Le quatrième jour de la lune d'août est un jour très-malheureux dans l'opinion des habitants du Malabar et de la côte de Coromandel, à cause d'une malédiction prononcée par Ganésa, indigné de ce que la lune s'était moquée de lui au sujet d'une chute qu'il avait faite. Le dieu vindicatif protesta que quiconque oserait, à pareil jour, regarder la lune, tomberait dans de grands malheurs et serait retranché de la caste. En conséquence de cette malédiction, les Hindous se tiennent renfermés chez eux le quatrième jour de la lune d'août, n'entreprennent quoi que ce soit hors du logis, et évitent de regarder dans l'eau, de peur d'y apercevoir l'image de cet astre. S'ils se trouvent par hasard en voyage, ils ont grand soin de se bien couvrir le visage.

VIGILANCE, hérésiarque du commencement du ve siècle; c'était un prêtre gaulois du pays de Comminges, qui était curé d'une paroisse de Barcelone. Il prêchait contre le culte rendu aux martyrs et à leurs reliques, qu'il taxait d'idolâtrie; il condamnait les veilles et l'usage d'allumer les cierges; il niait que les saints pussent intercéder pour nous, et que Dieu écoutât leurs prières; il déclamait encore contre le célibat des clercs, contre la vie monastique, etc. Il n'eut pour sectateurs que quelques ecclésiastiques déréglés qui se lassaient du célibat. Saint Jérôme réfuta ces erreurs, qui furent toutes renouvelées par les protestants.

VIGILES. 1° Ce mot signifie proprement *veille pendant la nuit*, et désigne principalement l'office public que l'on célèbre dans les églises pendant la nuit qui précède les grandes solennités. Si l'on en excepte quelques communautés religieuses, elles ne sont plus guère observées, dans les églises paroissiales, qu'à la fête de Noël; on y chante les matines, la messe et les laudes. Dans les premiers siècles, ces veilles solennelles étaient beaucoup plus fréquentes; elles avaient lieu aux fêtes générales de l'Eglise et aux anniversaires des martyrs; mais la ferveur ayant dégénéré par la suite, et des abus ayant commencé à se glisser, leur nombre diminua peu à peu et on finit par les supprimer presque tout à fait. Mais les ecclésiastiques dans les ordres religieux et les religieux sont tenus de réciter le même office en particulier; dans les grandes églises cependant on célèbre les vigiles, soit la veille de la fête sur le soir, soit le jour même de grand matin.

Dans une acception plus large, on donne le nom de *vigile* au jour qui précède une solennité religieuse, surtout lorsque l'Eglise impose l'obligation de jeûner et de s'abstenir de viande ce jour-là. Telles sont les vi-

giles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint, etc.

2° Les Romains avaient aussi leurs veilles ou vigiles, qu'ils appelaient *pervigilium;* ils les solennisaient en l'honneur de leurs dieux. Les fêtes de Vénus et de Cérès, entre autres, avaient des veilles qui se célébraient par des chants, des danses, souvent même par les débauches les plus honteuses.

VIHAR, VIHARA ou VIHARÉ, nom des temples consacrés à Bouddha, dans l'île de Ceylan. Les plus célèbres sont les temples souterrains de Damboulou, creusés dans le roc. Ils font partie d'une vaste caverne située sur le flanc méridional du rocher, à 350 pieds au-dessus de la plaine. Le Viharé le plus éloigné de l'entrée a 54 pieds de long sur 27 de large, et 24 dans sa plus grande hauteur. Il renferme dix dents prétendues de Bouddha, et des figures plus grandes que nature, bien sculptées et peintes de couleurs brillantes, de même que la voûte, les flancs intérieurs du rocher et la façade. Le second temple, nommé *Alout-Viharé*, communique avec le précédent; il a 90 pieds de long, 81 de large, et 36 de hauteur; on y compte cinquante statues ou idoles. Une des statues de Bouddha, couchée, la tête soutenue sur sa main droite, appuyée sur un coussin, est d'une proportion gigantesque, et n'a pas moins de trente pieds de longueur. Sept autres images de Bouddha, représenté debout, ont à peu près dix pieds de haut; les autres sont de grandeur naturelle ou très-peu inférieure; la plupart sont colorées en jaune très-brillant, quelques-unes ont des robes rouges. Le *Maha-Radja*, autre Viharé, a 190 pieds de long et 90 de large; il renferme 53 idoles. Enfin on signale encore, dans la même caverne, le *Déva-Radja-Viharé*, temple du roi-dieu, ainsi nommé parce que Vichnou est supposé avoir aidé à façonner sa principale image; mais il est plus petit que les deux derniers, n'ayant que 75 pieds de longueur; il renferme six images de Bouddha et une de Vichnou. On prétend que le Maha-Radja-Viharé fut commencé il y a près de 2,000 ans. Ces temples ne sont desservis que par sept prêtres.

VIKRAMÉSA, c'est-à-dire *seigneur de la bravoure*, ou plutôt des austérités pratiquées généreusement par les saints pénitents; un des Bodhisatwas vénérés dans le Népâl; le même sans doute que *Khaguerbha*.

VILE, un des trois fils de Bore, dans la mythologie scandinave. *Voy.* VÉ.

VILLAC-UMAC, grand-prêtre des Péruviens; son nom vient de *villa*, proférer, et *umu*, devin. *Voy.* VILLOUNA.

VILLES. « Lorsque les Grecs bâtissaient de nouvelles villes, ils les mettaient toujours sous la protection de quelque divinité: ainsi Athènes était sous la protection de Minerve; Sparte, Mycènes, Argos, sous celle de Junon; Crète, sous celle de Jupiter et de Diane; Cyprus et Paphos, sous celle de Vénus; Thèbes, sous celle de Bacchus et d'Hercule; Lemnos se glorifiait de la protection de Vulcain; Ilion et Cyzique, de celle de Pallas et de Némésis; Ténare, de la protection de Neptune; Naxos, de celle de Bacchus; Delphes, Délos et Rhodes, de celle d'Apollon. Il y avait chez eux plusieurs villes qui jouissaient du droit d'asile; et de ce nombre étaient Thèbes en Béotie, Samothrace, Ephèse, Canope, Smyrne, Athènes, Lacédémone. Ces refuges ne furent d'abord établis que pour les délits involontaires; mais dans la suite ils furent assurés même pour les criminels condamnés, pour les esclaves fugitifs, pour les banqueroutiers frauduleux, et d'autres personnes de cette espèce, chargées de crimes et de mauvaises actions.

« Les anciens employaient, pour bâtir une ville, certaines formalités que l'on trouve décrites dans Varron. Ils choisissaient d'abord un jour favorable, et traçaient un sillon avec la charrue, autour de l'endroit où ils voulaient bâtir; la charrue était tirée par un taureau et une vache de couleur blanche, pour désigner la pureté de ceux qui devaient habiter la nouvelle ville. Ces animaux étaient attelés de façon que la vache était en dedans, pour signifier que la femme devait se mêler des affaires domestiques, et le mari s'occuper de celles du dehors. » (Noël, *Dictionnaire de la Fable.*) *Voy.* ASILE.

VILLÉYADA, dieu indien, adoré à Palani dans le Maduré, où il est l'objet d'un pèlerinage célèbre. Les dévots lui apportent en offrande de grosses sandales bien ornées, semblables, pour la forme, à celles que les Hindous portent à leurs pieds. Ces dons, tout mesquins qu'ils sont en apparence, procurent un assez bon revenu aux Brahmanes attachés au service du temple. Les sandales neuves, après avoir été frottées et roulées un peu dans la poussière, sont exposées aux yeux des pèlerins, qui demeurent persuadés qu'elles ont servi à chausser les pieds divins de Villéyada, pendant que ce dieu parcourt les déserts pour se livrer à la chasse, son exercice favori; aussi s'empressent-ils de mettre l'enchère sur ces précieuses reliques. Ce dieu paraît être le même que Soubrahmanya ou Kartikéya. *Voy.* PÈLERINAGE, n° 5.

VILLOUNA, *devin* ou *prophète*, grand pontife, chef du sacerdoce chez les Péruviens; il appartenait à la famille des Incas, et était presque toujours un frère ou un oncle du monarque régnant.

VINALES, fêtes qu'on célébrait à Rome deux fois l'année, sur la fin d'avril, et au milieu du mois d'août. Les premières, dit Pline, instituées pour goûter les vins, ne regardaient pas la conservation des vignes; les secondes avaient lieu pour obtenir une température exempte de tempêtes et propre à la vendange. Les Vinales tirent leur nom du vin, selon Varron; c'est un jour de Jupiter et non de Vénus. On prenait grand soin de les célébrer dans le Latium. En certains endroits, c'étaient les prêtres qui faisaient d'abord publiquement les vendanges. Le

flamine Diale commençait la vendange; et, après avoir donné ordre qu'on recueillît le vin, il sacrifiait à Jupiter un agneau femelle. Dans le temps qui s'écoulait après que la victime avait été découpée, et les entrailles données au prêtre pour être mises sur l'autel, le flamine commençait à recueillir le vin. Les lois sacrées tusculanes défendaient de voiturer le vin dans la ville avant la célébration des Vinales. On faisait des libations à Jupiter avec du vin nouveau, avant qu'on en eût goûté. Quant aux Vinales d'août, elles étaient consacrées à Vénus, et se célébraient pour demander aux dieux un temps favorable aux vendanges.

VINATA, une des épouses de Kasyapa, père de toutes les créatures, selon la mythologie hindoue; elle fut mère de Garouda, roi des oiseaux, et d'Arouna, qui conduit le char du soleil. Comme Léda, elle accoucha d'un œuf, d'où sortit Garouda, qui de son nom fut appelé *Vainateya*.

VINAYAKA, c'est-à-dire *sans chef*, un des noms de Ganésa, l'un des dieux les plus populaires de l'Inde. *Voy.* Ganésa, Siva.

VINDALFR, un des génies de l'air, dans la mythologie scandinave.

VINDÉMIALES, fêtes que les Romains célébraient à l'occasion des vendanges. Elles commençaient au 10 des kalendes de septembre et duraient jusqu'aux ides d'octobre. César fit le premier célébrer à Rome une autre solennité en l'honneur de Bacchus, pendant l'automne. C'était une fête de dissolution.

VINDHYATCHALANIVASINI et VINDHYAVASINI, c'est-à-dire *habitante du mont Vindhya*, nom de la déesse Kali ou Dourgâ, épouse de Siva, appelée aussi *Parvati*, ou la montagnarde, parce qu'elle était fille d'Himalaya, roi des montagnes.

VIOLENCE. Les anciens en avaient fait une déesse, sœur de la Victoire, fille du Styx, et compagne inséparable de Jupiter; elle avait un temple dans la citadelle de Corinthe, conjointement avec Némésis ou la Nécessité; mais, suivant Pausanias, il n'était permis à personne d'y entrer.

VIPASANAS, classe de Talapoins ou religieux bouddhistes du royaume de Siam. Ils mènent une vie très-mortifiée, gardent un silence perpétuel, et sont toujours appliqués à la contemplation des choses divines. Ils passent pour être de grands saints. Les Siamois croient qu'ils s'entretiennent avec les êtres d'un ordre supérieur, qu'ils ont toujours présent à l'esprit ce qu'il y a de plus admirable et de plus rare dans la nature, et que leurs yeux pénétrant dans les profondeurs de la terre, y voient clairement l'or, l'argent, les différentes espèces de métaux et les pierres précieuses.

VIPASYA ou Vipasyi, un des sept Bouddhas primitifs de la cosmogonie du Népâl; il a paru sur la terre pendant la période du Satya-youga, ou âge d'or.

VIPRATCHITTI, nom d'un démon de la mythologie hindoue.

VIRABHADRA, dieu indien; la tradition rapporte que Siva le produisit de la sueur de son corps, afin d'empêcher qu'un certain géant n'accomplît un sacrifice qui devait avoir pour effet la création d'un nouveau dieu. Virabhadra, né avec mille têtes et 2,000 bras, mit à mort le géant et tous les Rakchasas qui l'assistaient dans son entreprise audacieuse. Cependant Siva, mu par un sentiment de généreuse pitié, daigna plus tard leur faire grâce et les rappela à la vie. *Voy.* Siva.

VIRACOCHA, un des dieux des anciens Péruviens. Zarate dit que son nom signifie écume ou crasse de la mer; et Garcilasso de la Véga a conservé une chanson péruvienne, où il est appelé *Pacha-rurac*, l'auteur du monde, et *Pacha-camac*, le dieu qui anime le monde.

Le septième Inca, Yahuar-Huacac, envoya son héritier légitime, qui lui avait déplu, garder les troupeaux du Soleil. Ce jeune homme se livrait depuis trois ans à cette occupation, lorsque, endormi au pied d'un rocher, il rêva qu'un homme étrange, de figure barbue, se présentait à lui, disant se nommer Viracocha, être son parent, et fils du Soleil; le fantôme lui annonça qu'une armée venait attaquer son père, lui ordonna de l'en prévenir, et l'assura qu'il pouvait compter sur son appui. Le jeune homme courut avertir son père, qui le traita d'imposteur. Peu de jours après, on apprit une révolte de troupes marchant contre Cuzco; l'Inca abandonna la ville du Soleil; mais le prince vint à son secours, et mit en déroute les assaillants, prétendant avoir été aidé par des hommes barbus. Il monta sur le trône, sous le nom de Viracocha, et fit sculpter une statue d'homme barbu, pour perpétuer la mémoire de son rêve. Lors de la conquête, cette statue existait encore. De là vient le nom de *Viracocha*, qu'on donne encore aujourd'hui aux Espagnols, et auquel, sans doute, ils doivent la conquête du Pérou. C'est aussi ce qui faisait dire aux anciens Péruviens que Viracocha avait voulu convertir la nation au christianisme, mais qu'il avait été chassé du pays.

VIRADHA, géant indien, d'une taille et d'un aspect formidables; il était fils de Kala et de Satahrada, et demeurait dans la forêt de Dandaka. Il rencontra Râma, au moment où celui-ci sortait de l'ermitage d'Atri. Il avait saisi Sita, et menaçait de dévorer les deux princes, Râma et Lakchmana; mais ceux-ci l'attaquèrent et Râma lui donna la mort.

VIRADJ, une des personnifications ou évolutions de Brahmâ, le créateur, selon les Hindous. Ce dieu, voulant peupler la terre, qui était demeurée déserte, divisa son propre corps en deux parts, devint moitié mâle et moitié femelle, et produisit ainsi Viradj, qui réunit en lui-même les qualités des deux sexes, et enfanta, en se livrant à une austère dévotion, Manou-Swayambhouva, lui donna pour femme Sataroupa, et les bénissant tous deux, leur donna ordre de mul-

tiplier. Viradj est le même que *Hiranya-Garbha*.

VIRAKTAS, religieux hindous, qui ont fait profession de renoncer entièrement au monde. Ils appartiennent à la secte des Saivas. On les appelle aussi *Birkats*.

VIRA-SAIVAS, secte indienne d'adorateurs de Siva, les mêmes que les *Djangamas*. Ils rejettent la distinction des castes, et soutiennent que le linga rend tous les hommes égaux; un paria même qui a embrassé ce culte, n'est pas, à leurs yeux, inférieur à un brahmane. Là où se trouve le linga, disent-ils, là aussi se trouve le trône de la divinité, sans distinction de rang ou de personnes; et l'humble chaumière du paria où est ce signe sacré, est bien au-dessus du palais somptueux où il n'est pas. *Voy.* DJANGAMAS.

VIRGINALIS, VIRGINENSIS, VIRGINICURIS, divinité invoquée chez les Romains, lorsqu'on déliait la ceinture d'une épouse vierge. On portait la statue ou l'image de cette déesse dans la chambre des nouveaux époux, lorsque les paranymphes en sortaient. C'était la même que les Grecs appelaient *Diana Lysizona*.

VIRIDIAN, dieu des habitants de Narni, en Italie. Tertullien, le seul écrivain qui en parle, ne nous en a conservé que le nom. Ce dieu, dit Noël, était apparemment invoqué au printemps, au moment où la terre se couvre de verdure, ou, selon d'autres, pour qu'elle se couvrît de verdure, parce que cette contrée était souvent affligée de sécheresse.

VIRINTCHI, c'est-à-dire *créateur*, un des noms de Brahmâ, première personne de la triade hindoue.

VIRIPLACA, déesse romaine qui mettait la paix dans le ménage, et qu'on invoquait pour réconcilier les époux brouillés. Elle avait son temple au mont Palatin, où se rendaient les époux en querelle. Quelques écrivains prétendent que c'était la Fortune Virile que les filles romaines, prêtes à se marier, honoraient sous ce nom le premier jour d'avril, en lui offrant un sacrifice, avec un peu de parfum et d'encens. Elles quittaient leurs vêtements et offraient aux regards de la déesse tous les défauts de leur corps, la priant d'en dérober la connaissance aux maris qu'elles auraient.

VIROUPAKCHA, 1° un des onze Roudras de la mythologie hindoue. Ce nom signifie *laid*. *Voy.* ROUDRAS.

2° C'est aussi le nom d'un des quatre princes des génies, qui habitent sur les flancs du mont Mérou, suivant la cosmogonie bouddhique; il est le dominateur des Nagas, êtres au corps de serpent, et réside sur le côté méridional.

VIROUTAKA, roi des Mahoragas, ou grands serpents, suivant la cosmogonie bouddhique; il réside sur le flanc occidental du mont Mérou.

VISAKHA, une des vingt-sept nymphes qui furent aimées par Soma, dieu de la lune, suivant la mythologie hindoue. Ces nymphes sont la personnification des 27 constellations que parcourt la lune, dans sa route annuelle. Visakha est le seizième astérisme, figuré par un feston, et contenant quatre, ou, selon d'autres, deux étoiles qui font partie du signe de la Balance.

VISION BÉATIFIQUE, un des principaux avantages des bienheureux dans le ciel; elle consiste dans la vue et la contemplation de Dieu. « Lorsque nous serons dans la gloire, dit le R. P. Alphonse Rodriguez, cette seule vue nous absorbera entièrement en lui et pour toujours, et nous fera jouir d'une félicité éternelle, sans aucun secours du raisonnement, et sans que nous nous lassions jamais de le contempler. Au contraire, nous serons continuellement transportés d'une nouvelle joie; nous trouverons à tout moment un nouveau goût à cette manne céleste; et enfin, il nous semblera que nous aurons sans cesse de nouveaux sujets d'admiration. »

VISITANDINES, ou *religieuses de la Visitation*, ordre de femmes institué, en 1610, à Annecy en Savoie, par saint François de Sales et la baronne de Chantal, en mémoire de la Visitation de la sainte Vierge. Les sœurs ne firent d'abord que des vœux simples, et elles sortaient de la communauté pour visiter les malades. Mais plus tard, elles furent assujetties à la clôture, et la congrégation fut érigée en religion. La règle est très-sévère. Cet ordre, approuvé par Pie V et Urbain VIII, se répandit bientôt en France, en Italie, en Allemagne et en Pologne.

VISITATION, fête célébrée dans l'Eglise catholique le 2 juillet, pour honorer la visite que la sainte Vierge Marie, enceinte du Sauveur des hommes, par l'opération du Saint-Esprit, rendit à sa cousine Elisabeth, laquelle, par un autre prodige, était, malgré sa vieillesse, grosse de six mois. Cette fête, qui n'est point d'obligation, fut instituée par le pape Urbain IV, en 1389.

VISPERED, livre sacré des Parsis, qui fait partie du Vendidad; il passe pour avoir été prononcé par Zoroastre devant un célèbre brahmane attiré par sa réputation. Le mot *Vispéred* signifie *la connaissance de tout*. *Voy.* VENDIDAD et ZEND-AVESTA.

VISRAVAS ou VISWASRAVA, ancien Mouni de la mythologie hindoue. Il était fils de Poulastya, petit-fils de Brahmâ, et père de Kouvéra, dieu des richesses, et de Ravana, tyran de Lanka. Celui-ci eut pour mère Naikasi, fille du rakchasa Soumali; Visravas avait déjà eu Kouvéra d'une autre femme, nommée Iravira. Soumali, voyant la splendeur et l'éclat de ce fils, engagea sa fille à plaire à son mari, de manière à pouvoir aussi avoir des enfants. Elle y réussit, et mit au monde Ravana, Koumbhakarna, Vibhichana, et une fille, nommée Sourpanakha. Ces enfants sont considérés comme des Rakchasas, quoique leur père fût un saint. Ravana fut produit après un sacrifice au feu : ce qui lui avait donné une apparence horrible; il avait dix têtes et vingt bras. Tels sont les détails donnés par l'*Outtara Ramayana* et le *Padma Pourana*. Le *Bhagavata* rapporte à peu près

la même chose ; mais il appelle Koumbhinasi la mère des Rakchasas.

Le *Vana Parva* du *Mahabharata* fournit une version différente. Poulastya, fils de Brahmâ, donna le jour à Kouvéra, qui, par les honneurs qu'il rendit à son aïeul, obtint d'être immortel et dieu des richesses. Sa capitale était Lanka, et les Rakchasas étaient ses gardes. La faveur dont il jouissait auprès de Brahmâ irrita son père, Poulastya, qui prit la forme d'un sage, nommé Visravas. Kouvéra essaya d'empêcher son père de manifester son mécontentement, et, pour le fléchir, il lui donna pour femmes trois Rakchasis, Pouchpotkata, Raka et Malini. De la première, Visravas eut Koumbhakarna et Ravana ; de la seconde, Khara et une fille, Sourpanakha ; et de Malini, Vibhichana.

Le *Linga Pourana* raconte la chose autrement. Poulastya eut d'Ilavila, fille de Trinabindou, un fils nommé Visravas. Celui-ci eut quatre femmes, Dévavarnini, fille de Vrihaspati ; Pouchpotkata et Raka (ou Vaka), fille du Rakchasa Malyavan, et Naikasi, fille du rakchasa Sallaki. De la première, il eut Kouvéra ou Vaisravana ; de la seconde, Mahodara, Prahasta, Mahaparswa, Khara, et une fille, Karnanasi ; de la troisième, Trisiras, Douchana et Vidyoudjdjihwa, et une fille, Syamika, de la quatrième, ou de Naikasi, le vertueux Vibhichana. (Langlois, *Théâtre indien.*)

VISWABHOU, un des sept Bouddhas primitifs, adorés dans le Népâl ; il se manifesta dans le Satya-youga ou premier âge. Un hymne bouddhique s'exprime ainsi à son sujet : « J'adore Viswabhou, l'ami de l'univers, le roi de vertu, qui est né à Anoupama, de la race de monarques illustres dont la vie a duré 60,000 ans, et qui, ayant triomphé des affections terrestres, obtint l'immortalité auprès d'un arbre *Sâl.* »

VISWADJIT, sacrifice anciennement usité dans l'Inde ; du moins on le trouve énoncé dans certains livres sacrés. Son nom signifie *celui qui soumet tout.* Il avait cela de particulier que le fidèle au profit duquel il s'accomplissait devait céder sa propriété tout entière aux brahmanes qui officiaient. Il était sans doute excessivement rare.

VISWAKARMA, l'architecte ou l'ouvrier divin, dans la cosmogonie hindoue. Quelquefois il est considéré comme Brahmâ lui-même, le Démiurge, le grand charpentier du monde. On le représente alors plongé dans ses méditations créatrices, et entouré de ses habiles ouvriers, ayant dans leurs mains des instruments de maçonnerie et prêts à exécuter les ordres de leur maître. D'autres fois, c'est un Pradjapati, ou bien un fils de Brahmâ, ouvrier céleste, correspondant au Vulcain des Latins. C'est lui qui forgea les armes des dieux dans la guerre contre les Daityas ou Asouras (démons). Il est alors le même que *Twachtri.* *Voy.* ce mot.

VISWAMITRA, un des sept richis de la mythologie indienne. C'était un prince de la dynastie lunaire. Suivant le *Ramayana*, il était le quatrième ; suivant le *Bhagavata*, le quinzième descendant de Brahmâ : ils s'accordent à lui donner pour père Gadhi, qui, suivant le premier, était fils de Kousanabha ; suivant le second, de Kousambha, et suivant l'*Harivansa*, de Kousika, trois fils différents de Kousa. Viswamitra était souverain de Canoge, et fut en guerre avec le sage Vasichtha pour la possession de la vache qui procure tout. Dans cette lutte, la vache produisit toutes sortes de troupes, particulièremant des Mlétchhas ou barbares, qui contribuèrent à donner la victoire à Vasichtha. Il n'y a pas de doute, dit M. Langlois, que cette histoire est allégorique. La vache, c'est l'Inde ou la portion de l'Inde la plus précieuse, dont deux princes ou deux castes, comme celles des Brahmanes et des Kchatriyas, se disputaient le domaine. Un des deux partis appela à son aide les barbares, les Perses, peut-être les Grecs, et triompha par leur moyen. Viswamitra était né sage, parce que sa mère avait partagé une nourriture magique, préparée par le mouni Ritchika pour sa femme, qui était fille de la mère de Viswamitra. Ayant remarqué l'ascendant des Brahmanes, il se livra à de pénibles et longues austérités, pour s'élever de la caste des Kchatriyas, où il était, jusqu'à celle des Brahmanes. Brahmâ fut ainsi contraint de lui accorder cette faveur. Il fut l'ami et le conseiller de Rama. Parmi ses ancêtres se trouvaient Kousa et Kousika, qui l'a fait surnommer Kausika. (*Théâtre indien.*)

VISWAPANI, un des Dhyani-Bodhisatwas vénérés dans le Népâl. Il est considéré comme fils spirituel du Bouddha Amoghasiddha. On lui attribue, sous le nom de Mandjousri, la construction des différentes parties de l'univers.

VISWAS, classe de divinités hindoues, appartenant au septième Manvantara ; il y a dix Viswas énumérés, savoir : Vasou, Satya, Krata, Darkcha, Kala, Kama, Dhriti, Kourou, Pourourava et Madrava. Ces divinités sont mentionnées dans les Védas. On les vénère principalement aux cérémonies funèbres, appelées *sraddhas.*

VISWAVASOU, demi-dieu d'un ordre inférieur, appartenant à la classe des Gandharvas ou musiciens célestes. Les Hindous désignent cette divinité et tous les autres Gandharvas par le mot composé *Viswavasou-prabhritayas.*

. VISWESWARA, c'est-à-dire *maître* ou *seigneur de toutes choses* ; un des noms de Siva, dieu indien.

VITALIENS, hérétiques du IVe siècle. C'était une branche d'Apollinaristes, qui tirèrent leur nom d'un prêtre d'Antioche, nommé Vital. Celui-ci était du parti de Mélèce, et excita de grands troubles contre les partisans d'Eustache. Les Apollinaristes le firent leur évêque, vers l'an 363 ; il alla à Rome pour se justifier, et présenta une confession de foi insidieuse ; mais la fraude fut découverte, et il fut condamné avec Apollinaire, l'an 373. Saint Ephrem, dans son testament, c'est-à-dire dans le discours qu'il fit à ses disciples quelque temps avant sa mort,

leur recommanda d'éviter les hérétiques, et nommément les Vitaliens.

VITARAGA, c'est-à-dire *exempt de passions* ou *libérateur de passions* Les Bouddhistes donnent ce nom aux huit principaux Bodhisatwas, objet de leur culte et de leur vénération. Tous, sauf le premier, sont des portions d'eux-mêmes manifestées sous quelque forme visible, mais inanimées. Ainsi :

Maïtréya, appelé aussi	*Mani lingueswara*, fut visible comme la flamme	*Srivatsa*.
Anantagandja,	*Gokerneswara*, se montra en	Lotus.
Samantabhadra,	*Kileswara*,	Pavillon.
Vadjrapani,	*Koumbheswara*	Vase d'eau.
Mandjounath,	*Gartteswara*,	*Tchauri* (1).
Vichkambi,	*Phanikeswara*,	Poisson.
Kchitiguerbha,	*Gandhésa*,	Parasol.
Khaguerbha,	*Vikrameswara*,	Conque.

Ils sont aussi appelés les huit *Mangala* ou objets de bon augure. On les trouve sculptés sur des monuments bouddhiques, et spécialement sur les pieds de pierre ou de marbre qui sont fréquemment placés dans les temples. Ils paraissent avoir été simplement des symboles du bouddhisme ; mais, dans la croyance populaire, ils ont été évidemment alliés à des notions dérivées de la religion hindoue et de légendes locales, et ils offrent les caractères de Lingas érigés par différents individus.

VITELLIE, déesse adorée en plusieurs endroits de l'Italie. C'est à elle que la famille de Vitellius faisait remonter son origine.

VITHOBA ou VITTHAL, nom sous lequel Vichnou est adoré par une secte de Mahrattes, comme s'étant incarné sous une forme inconnue aux autres Hindous. Ils comptent cet avatar pour le neuvième. Voici, à ce sujet, la légende la plus accréditée parmi eux :

Poundalika-Mouni, d'origine brahmanique, appartenait à de vertueux parents, mais il se comportait en fils rebelle et désobéissant. Dans un pèlerinage qu'il fit à Bénarès avec sa femme et ses parents, il s'égara de son chemin dans les environs de la cité sainte, et arriva à la résidence d'un sage appelé Kourkout. Ce saint homme, bien qu'il fût à peine à une journée de distance du fleuve le plus sacré pour les Hindous, n'avait jamais trouvé le temps de s'y rendre, livré qu'il était tout entier au service de ses parents. La Ganga, la Yamouna et la Saraswati, les trois rivières dont on suppose qu'est formé le Gange à Bénarès, admirant et respectant la piété filiale qui portait Kourkout à les négliger, venaient elles-mêmes à son ermitage toutes couvertes qu'elles étaient des souillures que les pécheurs y avaient laissées en s'y baignant, pour recevoir ses ablutions. Poundalika fut converti par lui à la piété filiale, et retourna en fils soumis à Pandharpour sa patrie.

Sur ces entrefaites, Roukmini, épouse du dieu Krichna, fatiguée des déportements de son époux, s'enfuit, dans un moment de colère, à Pandharpour, pour n'être plus témoin des infidélités de Krichna. Le dieu pasteur, après avoir cherché sa femme en vain, dans presque tous les saints lieux, vint enfin à Pandharpour et entra dans la maison de Poundalika. Il fut grandement touché de la dévotion de celui-ci pour ses parents ; il le trouva tenant le pied de son père dans sa main droite, et le frottant légèrement de la gauche avec une brique. Il était tellement absorbé dans cette pieuse occupation, qu'il ne fit aucunement attention à l'arrivée de Krichna, jusqu'à ce que celui-ci eût pris une forme lumineuse, ce qui lui fit lever les yeux pour voir ce que c'était. Reconnaissant le dieu, il s'inclina devant lui, lui jeta la brique pour qu'il s'y assît, et continua à nettoyer le pied de son père. Vichnou, enchanté à la vue de cette piété filiale, se plaça sur la brique, et c'est de là que lui vint le nom de *Vitthal*, qui signifie en mahratte *celui qui se tient sur la brique*. Le dieu lui ayant ensuite demandé quelle faveur il désirait obtenir de lui, celui-ci le pria de vouloir bien rester où il était, ce qui lui fut accordé. C'est ainsi que fut établie l'adoration de Vichnou sous cette forme. Il est à remarquer que Vitthal n'est à proprement parler qu'une des manifestations de Krichna ; cependant ses adorateurs le comptent ordinairement pour un avatar ou une incarnation distincte de Vichnou. *Voy* VITTHAL-BHAKTAS.

VITRINEUS, dieu tutélaire des anciens habitants du comté de Northumberland en Angleterre. On ne connaît cette divinité que de nom.

VITTHAL-BHAKTAS, sectaires de l'Hindoustan qui habitent le Dékhan, principalement dans le pays des Mahrattes ; on en trouve aussi dans le Guzarate, le Carnatic et l'Inde centrale. Ils font profession d'adorer Vichnou incarné ou du moins manifesté dans la personne de Vithoba ou Vitthal. *Voy.* cette légende à l'article VITHOBA. On leur donne encore le nom de *Bauddho-Vaichnavas*, parce qu'ils vénèrent aussi l'incarnation de Vichnou en Bauddha. D'après eux, cet avatar n'aurait pas eu lieu pour tromper les hommes et les conduire à leur perte, comme le prétendent méchamment les Brahmanes et les écrivains pouraniques, mais dans le dessein plus rationnel de les instruire et de les guider dans la voie du salut. Voici comme cet avatar est raconté dans le *Bhakta-Vidjaya*, histoire poétique composée en mahratti par Mahapati, au commencement du siècle dernier :

« Dans le Kali-youga, après la fin de l'avatar de Sri Krichna, les sacrifices cessè-

(1) Queue de bœuf employée comme chasse-mouche.

rent, ainsi que tous les autres rites sacrés, et la pratique de la vertu. Les Brahmanes abandonnèrent les cérémonies religieuses, et les Kchatriyas se mirent à exercer sans remords le meurtre et le brigandage dans les quatre divisions de Brahmanes. Le fils n'obéissait pas à son père, le disciple ne respectait plus son maître. Le mari abandonnait sa femme, les femmes libres étaient réduites en esclavage, les filles étaient vendues comme des bêtes de somme. Des misérables sans aveu tuaient les vaches. La multitude prit l'habitude de mentir, de ridiculiser les saints, et de donner le faux pour le vrai. Par l'influence du Kali-youga, la vérité disparut et le crime prévalut. La terre elle-même en fut ébranlée. Dana le Vaikountha, Vichnou, après s'être livré à des réflexions profondes sur ce fâcheux état de choses, dit à ses adorateurs : Les crimes que l'on commet maintenant sur la terre sont sans exemple ; les sacrifices tirent à leur fin ; les Brahmanes ont abandonné la droite voie et l'ignorance plonge l'univers dans un océan de calamités. Quel est votre sentiment sur ce sujet ? Tous gardèrent devant lui un respectueux silence ; ils lui dirent seulement : Nous sommes prêts à obéir à vos ordres. Alors celui qui se joue dans la mer de lait dit à ses serviteurs : Je me suis déjà incarné autrefois pour détruire les méchants Daityas, et pour délivrer la terre de ses ennemis, mais maintenant je vais prendre le rôle de prédicateur (1). En conséquence, vous aussi, incarnez-vous parmi les hommes, dans les lieux principaux où je me suis manifesté autrefois. Que Ouddhava s'incarne dans la forêt de Dindir à Pandhari-Kchétra ; et qu'en enseignant aux hommes à méditer sur mon nom, il établisse mon culte dans toutes les classes (2). A Mathoura, à Gokoula et à Vrindavana, qu'Akroura s'incarne, et qu'en enseignant aux hommes à méditer sur mon nom, il établisse mon culte dans toutes les classes (3). A Djagadnatha, dans les régions orientales, que Vyasa s'incarne et raconte mes œuvres admirables aux peuples (4). Que Valmika, s'incarnant à Hastinapoura, apprenne à tous les hommes à m'adorer avec respect (5). Que Souka s'incarne parmi les tribus mahométanes (6). Dans mon avatar en Rama vous étiez les singes qui délivrèrent Indra et les dieux. Dans mon avatar en Krichna, vous étiez les bergers de la race de Yadou, et vous m'avez aidé à garder les vaches et les Brahmanes contre Kansa et son cruel Daitya. Maintenant, dans mon avatar en Bauddha je vais demeurer tranquille et silencieux ; ainsi donc, sans vous, qui donc ferait connaître mes œuvres au monde ? »

Cette incarnation est quelquefois confondue avec celle en Bouddha, tant à cause de la ressemblance des deux noms qui viennent de la même racine, que parce que, en prenant le caractère de précepteur religieux, il s'entoura, comme Bouddha, d'une multitude de disciples qu'il envoya de tous côtés pour propager les principes de la piété et de la morale.

Les Vitthal-Bhaktas sont des réformateurs éclectiques qui empruntent de tous côtés, et qui s'en rapportent à la raison plutôt qu'à la tradition, bien que la base de leur système soit brahmanique. Ainsi que les autres Vaichnavas, ils considèrent Vichnou comme la divinité éternelle, et admettent ses huit premiers avatars comme les autres Hindous. Avec les Védantins ils considèrent la divinité tantôt comme jouissant de qualités, tantôt comme en étant privée. Ils parlent, comme eux, de la délivrance finale, quoique la jouissance de la vue de Vichnou dans le Vaikountha semble être pour eux une félicité à peine inférieure. Leurs notions métaphysiques sur la nature de l'esprit paraissent aussi dérivées de la même source. En même temps, ils concordent sur plusieurs points avec les Kabir-Panthis et les Ramanandis, bien qu'ils en diffèrent par leur organisation qui n'est pas si parfaite. Comme les Bouddhistes, ils ne reconnaissent point la distinction des castes. Ils semblent même avoir emprunté plusieurs choses aux Saivas.

Les Vitthal-Bhaktas n'engagent pas les hommes à se séparer de la société, sous prétexte de se livrer entièrement aux œuvres de religion. Un petit nombre, toutefois, mènent la vie des Vairaguis et vont de côté et d'autre, couverts de vêtements d'un rouge tirant sur le jaune, avec un drapeau de la même couleur. Ils prennent le nom de *Vithoba*, mais ils n'ont point d'organisation régulière. Ils portent sur le front la marque ordinaire des Vaichnavas, qui consiste en deux raies blanches perpendiculaires.

VITULA, déesse de la réjouissance, chez les Romains. Suivant Macrobe, elle fut mise au nombre des dieux à l'occasion que l'on va lire. Dans la guerre contre les Toscans, les Romains ayant eu le dessous, furent mis en déroute le 7 juillet, jour qui, pour cela, reçut dans la suite la dénomination de *populi fuga*, fuite du peuple ; mais le lendemain ils prirent leur revanche et remportèrent la victoire. On fit des sacrifices et surtout une vitulation en reconnaissance de cet heureux succès, et l'on honora la déesse Vitula. On ne lui offrait en sacrifice que des biens de la terre, parce que c'est la nourriture des hommes. De là vient que quelques-uns croient que Vitula était plutôt la déesse de la vie que de la joie, et que son nom était tiré de *vita*, la vie, et non pas de *vitulari*, se réjouir.

VITULATION, sacrifice ou offrande des

(1) En mahratti, *Bodhya*, précepteur ; c'est ce qui a fait dire que Vichnou est alors devenu Bauddha, de *bodhi*, science, connaissance, γνῶσις.

(2) C'est ce qui eut lieu par la prédication de Nama, fondateur des Vitthal-Bhaktas.

(3) Ceci fut accompli par Ramdas.

(4) C'est ce que fit Djayadéva.

(5) Ceci fut accompli par Toulsidas.

(6) Ceci fut accompli en Kabir.

biens de la terre, que faisaient les Romains à la déesse Vitula, en réjouissance de quelque heureux succès.

VITUMNE ou Vitune, dieu que les Romains invoquaient lorsqu'une femme avait conçu, pour obtenir que son fruit vînt heureusement à la vie. Saint Augustin dit que Vitumne était un dieu obscur et ignoble, qu'il était peu connu et qu'on n'en parlait pas beaucoup. Cœlius Rhodiginus dit que Vitune était un dieu qui donnait la vie.

VITZLIPUTZLI, un des principaux dieux des Mexicains. *Voy.* Huitzilopochtli.

VIVASANAS, c'est-à-dire *sans vêtements*; nom que l'on donne à la classe de Djainas qui marchent dans une nudité presque complète; on les appelle aussi *Digambaras*, revêtus d'air. L'autre classe porte le nom de *Swétambaras*, vêtus d'habits blancs.

VLACIÈS, dieu protecteur des troupeaux, chez les anciens Slaves. *Voy.* Weless.

VODÉROUS, classe de religieux hindous appartenant à la secte de Siva, sur lesquels je ne trouve point de détails.

VODHA, dieu des Vendes, peuple slave; c'était la personnification du soleil. Sa statue, qu'on adorait à Rhétra, avait plusieurs têtes.

VOÉTIENS, branche de Calvinistes hollandais, opposés aux Coccéiens qui prétendaient trouver des types et des figures presque à chaque verset de la Bible, tandis qu'eux n'en voyaient presque nulle part. Les Voétiens tiraient leur nom de Gisbert Voet, théologien d'Utrecht, et ensuite pasteur, qui mourut en 1677. *Voy.* Coccéiens.

VOEU. Les vœux font partie du culte dans la plupart des religions. On peut le définir : une promesse réelle faite à Dieu, librement et avec délibération, d'un plus grand bien, ou d'une bonne œuvre à laquelle on n'est pas tenu.

1° L'Eglise catholique a une législation très-sage par rapport aux vœux; il n'entre pas dans le plan de ce *Dictionnaire* de la détailler ici; il nous suffira d'exposer les différentes sortes de vœux. On les partage ordinairement en trois classes : dans la première on met les absolus et les conditionnels; dans la seconde, les personnels, les réels et les mixtes; dans la troisième, les simples et les solennels.

Le vœu *absolu* est celui qui ne dépend d'aucune condition; c'est pourquoi on est obligé de l'accomplir au plus tôt. Il peut être *perpétuel* ou seulement *temporaire*, c'est-à-dire pour un temps limité.

Le vœu *conditionnel* est celui qui dépend d'une condition qu'on y a mise. Il n'oblige que lorsque la condition posée a été accomplie. Il est quelquefois *pénal*, par exemple quand on fait vœu de s'imposer telle pénitence en cas qu'on vienne à retomber dans tel péché.

Le vœu *personnel* est celui qui a pour matière nos personnes ou nos actions, comme quand on promet de se faire religieux, de jeûner, d'aller en pèlerinage, d'accomplir tel exercice de piété.

Le vœu *réel* est celui dont la matière est hors de nous, comme les biens temporels; telle est la promesse faite à Dieu de donner aux pauvres une somme d'argent, de faire bâtir une église.

Le vœu *mixte* est celui dont la matière est à la fois personnelle et réelle; comme si l'on promet à Dieu d'aller visiter les hôpitaux, et de leur faire en même temps des aumônes. Un vœu réel qui n'a pas été acquitté par celui qui l'a fait, doit l'être par ses héritiers.

Le vœu *solennel* est une promesse faite à Dieu, par laquelle un homme ou une femme se consacre tout entier au service de Dieu dans un corps religieux, et qui a été accepté par un supérieur ecclésiastique au nom de l'Eglise.

Le vœu *simple* est tout vœu que l'Eglise ne reçoit pas solennellement, soit qu'on le fasse en public ou en particulier, de bouche ou de cœur; il en est de même des vœux que l'on ferait dans une communauté qui ne serait point approuvée par l'Eglise comme ordre religieux.

Pour qu'un vœu soit valide, il faut 1° non-seulement que son objet soit bon en lui-même, mais préférable à ce qui lui est opposé; 2° qu'il soit fait avec connaissance de cause; 3° que celui qui le fait soit libre de le faire; 4° qu'il ait le pouvoir de disposer de sa personne ou de l'objet qu'il a voué.

L'obligation des vœux cesse 1° par le changement de la matière, comme lorsque la chose est devenue impossible ou mauvaise; 2° par l'irritation ou la cassation du vœu, ce qui peut avoir lieu quand une personne sous la puissance d'autrui a voué une chose qu'elle n'est pas maîtresse d'accomplir, ou dont elle ne peut disposer sans l'assentiment de son supérieur; celui-ci alors a le droit d'annuler le vœu; 3° par la dispense; cette dispense ne peut être accordée que pour des motifs graves, et seulement par l'évêque, en certains cas par le pape, comme lorsqu'il s'agit des vœux solennels; 4° par la commutation; cette commutation se fait aussi par l'autorité ecclésiastique, qui alors impose une autre obligation. Pour dispenser ou commuer un vœu, le supérieur ecclésiastique doit avoir en vue trois causes générales, qui sont, l'honneur de Dieu, le plus grand bien de l'Eglise, l'utilité ou la nécessité spirituelle de la personne qui a fait vœu.

2° L'usage des vœux était si fréquent, tant chez les Grecs que chez les Romains, que les marbres et les anciens monuments en sont chargés : il est vrai que ce que nous voyons se doit plutôt appeler l'accomplissement des vœux, que les vœux mêmes, quoique l'usage ait prévalu d'appeler de ce nom ce qui a été offert et exécuté après le vœu. Ces vœux se faisaient ou dans les nécessités pressantes, ou pour l'heureux succès de quelque entreprise ou d'un voyage, ou pour un heureux accouchement, ou pour le recouvrement de la santé, ou par un simple mouvement de dévotion. Le désir de recouvrer la santé a donné lieu au plus grand nombre de vœux; et, en reconnaissance, on mettait dans les temples la figure des mem-

bres dont on croyait avoir reçu la guérison par la bonté des dieux. Entre les anciens monuments qui font mention des vœux, on a trouvé une table de cuivre sur laquelle il est fait mention de toutes les guérisons opérées par la puissance d'Esculape.

VOGNOFT, une des trois divinités inférieures des anciens Cimbres.

VOLA, prophétesse et sibylle du Nord, fille de Heimdall, le portier des dieux. Les Islandais en ont conservé un poëme sous le titre de *Voluspa*, mot qui signifie l'oracle ou la prophétie de Vola. Ce poëme contient dans deux ou trois cents vers tout le système mythologique de l'Edda. Cet ouvrage est rempli de désordre et d'enthousiasme; on y décrit les ouvrages des dieux, leurs fonctions, leurs exploits, le dépérissement de l'univers, son embrasement total et son renouvellement, l'état heureux des bons et les supplices des méchants.

VOLIANUS, dieu adoré par les habitants de l'ancienne Armorique, que l'on croit le même que Bélénus. Selon d'autres, qui prétendent que Volianus, en celtique, signifie *fournaise ardente*, c'était le dieu du feu.

VOLOTI, géants de la mythologie des Slaves.

VOLTUMNA, déesse de la bienveillance, chez les Romains, ainsi nommée, dit-on, *a benevolendo*. *Voy.* Volturne.

VOLTURNE, fleuve d'Italie, dans la Terre de Labour. Les peuples de la Campanie en avaient fait un dieu et lui avaient consacré un temple, dans lequel ils se rassemblaient pour délibérer de leurs affaires. On en dit autant de *Voltumna*, ce qui ferait croire que c'est la même divinité. Il avait à Rome un culte particulier, un prêtre nommé le *Flamine Volturnal* et des fêtes appelées aussi *Volturnales*.

VOLUMNUS et *VOLUMNA*, dieux invoqués par les Romains dans la cérémonie des noces, afin qu'ils établissent et entretinssent la bonne intelligence entre les nouveaux époux, ou du moins afin qu'ils y disposassent leur *volonté*. Après les fiançailles, chacun des fiancés portait au cou l'image de la divinité de son sexe, en or ou en argent; et le jour des noces, l'échange s'en faisait entre les deux époux. Le consul Balbus éleva le premier un temple à ces deux divinités, et l'usage paraît en avoir été réservé aux personnes de distinction. Le mariage de Pompée avec la fille de César fut regardé comme devant être malheureux, parce qu'il ne fut point célébré dans ce temple.

VOLUPIE, déesse du plaisir et de la volupté. Apulée dit qu'elle était fille de l'Amour et de Psyché. Elle avait un petit temple à Rome, près de l'arsenal de la marine. Sur son autel, auprès de sa statue, était celle de la déesse Angéronie, pour marquer, dit Masurius, que ceux qui ont assez de force pour dissimuler leurs douleurs et leurs angoisses arrivent par la patience à la véritable joie. La déesse Volupie était représentée assise sur un trône comme une reine, ayant les Vertus à ses pieds; on lui donnait un teint pâle.

VOLUR, femmes regardées comme sacrées par les Scandinaves; elles jouaient le rôle de prophétesses, de devineresses et de magiciennes. *Voy.* Vola et Spadisir.

VOLUTINE ou Volutrine, divinité champêtre des Romains. C'était elle qui veillait sur les enveloppes des grains de blé dans les épis, que nous nommons *balles* quand elles en sont séparées.

VORA, déesse de la mythologie scandinave; elle était habile, prudente, et si curieuse que rien ne lui pouvait être caché. C'était la scrutatrice des cœurs et la déesse des recherches.

VORVO et VORVONE. Vorvo était un dieu des Gaulois, honoré autrefois à Bourbonne-les-Bains. On trouve encore son nom écrit *Orvo*, *Vervo* et *Borbo;* dans quelques inscriptions il était joint à celui d'Abellio. Il y avait aussi une déesse *Vorvone*.

VOSÉGUS, dieu des Gaulois, protecteur des montagnes des Vosges.

VOU-INMAR, dieu des eaux chez les Wotiaks de la Sibérie.

VRICHABHAKÉTOU et VRICHADHWADJA, surnom du dieu Siva, dont le symbole est un taureau. Ils signifient l'un et l'autre *celui qui porte un taureau sur son étendard*.

VRICHAN, un des noms d'Indra, dieu du Swarga, ciel des Hindous. Il signifie *celui qui fait tomber la pluie*.

VRICHAPARVA, prince de la race des Danavas, démons de la mythologie hindoue. C'est aussi un surnom du dieu Siva.

VRIHASPATI, fils du richi Anguiras, prêtre du ciel, directeur spirituel des dieux, et régent de la planète de Jupiter; c'est pourquoi le jeudi est appelé de son nom *Vrihaspati-vara*. C'est lui qui règle les cérémonies religieuses, explique les Védas aux habitants des cieux, et procure aux hommes les richesses et les honneurs. Dans les combats, lorsque les dieux succombent, il les rappelle à la vie par ses mantras ou ses charmes. Les richis, les mounis et les saints aiment à résider dans la planète qu'il dirige. On lui donne par excellence le titre de *Gourou*, précepteur, et de *Souratcharya*, directeur des souras ou êtres divins. On le peint en jaune, assis sur une fleur de lotus, avec quatre bras; d'une main il tient un chapelet de grains de roudrakcha; de l'autre, un plat pour recevoir les aumônes; de la troisième une massue; de la quatrième, il bénit.

Celui qui naît sous l'influence de cette planète aura un caractère aimable; il sera riche, religieux et honoré; aimé de tous, il n'aura qu'à désirer pour voir ses désirs accomplis. Telle est son influence pour les trois dernières castes, mais non pour les brahmanes; car, brahmane lui-même, Vrihaspati ne veut pas élever ceux de son ordre.

VRITRA, daitya, ou démon indien, ennemi des dieux; il fut mis à mort par Indra, roi du ciel, d'où celui-ci est surnommé *Vritrahan* ou *Vritrasatrou*, c'est-à-dire, meurtrier de Vritra.

VROUCOLACAS. Selon la persuasion des Grecs modernes, ce sont des cadavres de personnes excommuniées qui sortent des tombeaux, parlent, boivent, mangent comme si elles étaient vivantes. Leur visite ou leur présence est extrêmement redoutée; car quand ils reviennent dans la maison de leurs parents ou qu'ils vont trouver leurs amis ou des étrangers, c'est ordinairement pour leur sucer le sang pendant leur sommeil, et les faire périr de langueur. Le seul moyen de les empêcher de molester les vivants, est d'ouvrir leur tombeau, dans lequel on ne manque pas de trouver le corps du défunt frais et vermeil, d'en arracher le cœur, de le mettre en pièces, ou bien de brûler le cadavre. c'est ce que nous appelons un *vampire*. Le mot *vroucolacas* signifie en grec moderne, *esprit qui revient dans les fondrières*. *Voy.* Ntoupi.

VUA-BACH-HAC, et VUA-BACH-MA, génies tutélaires vénérés dans le Tonquin; le second est le patron de Ke-cho, la ville royale, où il a un temple avec une place assez grande, que le peuple fréquente principalement le premier et le quinzième jour de chaque mois.

VUA-BEP, c'est-à-dire le *roi de la cuisine* ou le *génie du foyer*, esprit révéré particulièrement par les femmes du Tonquin. On raconte son origine de la manière suivante :

Un homme, nommé Trao-cao, eut une dispute avec sa femme appelée Thi-nhi, au sujet des biens qu'ils avaient amassés, chacun des deux époux les attribuant à son industrie. Le mari en vint à frapper sa femme, qui, remplie d'indignation, abandonna tous ses biens à son mari, se coupa les cheveux, et s'en alla habiter sur un pont, au confluent de trois rivières. Un homme du nom de Pham-lang étant venu l'y trouver, la prit pour femme, et, par la suite, amassa beaucoup de richesses. Le premier mari éprouva des malheurs et des accidents qui le réduisirent à la pauvreté la plus absolue, et le hasard fit qu'il vint demander des aliments auprès de son ancienne femme sans la reconnaître. Quant à elle, elle le reconnut bien, et lui ayant, en l'absence de son mari, fait quelques questions sur les événements qui lui étaient arrivés, elle eut pitié de lui, et lui apporta de quoi boire et de quoi manger, en telle quantité que, bien repu et presque ivre, il se coucha et s'endormit. La femme, craignant alors d'être surprise par le retour de son mari, fit porter le dormeur par ses domestiques sur un tas de paille, et l'en fit couvrir, pour qu'il pût s'en aller lorsqu'il se réveillerait. Mais Pham-lang étant revenu de la chasse avec un cerf, mit le feu au tas de paille pour faire griller son gibier. Trao-cao fut étouffé dans ce feu, et Thi-nhi, touchée de compassion, se jeta aussi dans les flammes et y périt. A cette vue, Pham-lang, désespéré du malheur de sa femme, sauta aussi dans le feu et y mourut. La populace aveugle en prit occasion d'adorer ces trois personnes qui avaient péri dans les flammes, sous le nom de roi de la cuisine, *Vua-bep-hai* ou *Mot-ba*, et l'on dit que les trois briques qu'on met sous la chaudière pour faire cuire les aliments représentent Trao-cao, Pham-lang et Thi-nhi. Une quatrième brique qu'on place sur le feu recouvert de cendres, passe pour la représentation d'une servante de ces époux, nommée Con-doi. C'est pourquoi, le premier jour de chaque année, on suspend dans la cuisine une feuille de papier nouvellement achetée, où est peinte la figure de ces quatre personnes. On lui fait, les trois premiers jours, l'offrande d'une table couverte de mets, on brûle des parfums, et on leur demande leur secours pour que les aliments de la famille soient bien cuits et bien assaisonnés pendant l'année, et autres choses du même genre. — C'est encore une coutume particulière, que la jeune mariée, nouvellement entrée dans la maison de son mari, aille adorer Vua-bep, et lui demande de l'aider dans ce qui est relatif à la cuisine.

VUA-CAN, un des esprits tutélaires des Tonquinois.

VUA-DAO, un des esprits du premier ordre adorés par les Tonquinois. Il naquit sous Kung-vuong, le huitième des anciens rois du sixième âge. Ce roi, ayant une guerre à soutenir, ordonna qu'on cherchât quelqu'un pour combattre les ennemis. Sur ces entrefaites, un petit garçon nommé Dao, qui était dans sa quatrième année, et qui n'avait pas encore commencé à parler, dit tout à coup à sa mère d'appeler l'officier royal, et adressa la parole à celui-ci en disant : « Je demande une épée et un cheval; que le roi ne soit pas inquiet.» Quand il eut ce qu'il demandait, il marcha au combat, précédant tous les autres, et fit un grand carnage des ennemis près du mont Vuning, de sorte que la plus grande partie fut exterminée, et que les autres se rendirent à lui, et se prosternèrent pour l'adorer, le proclamant *Ho-thien-tuong*, c'est-à-dire général céleste; mais ce jeune enfant fut enlevé sur son cheval et disparut dans les airs. C'est pourquoi le roi ordonna qu'on lui élevât un temple dans le jardin où il vivait, et qu'on lui sacrifiât à des temps fixés. Plusieurs siècles après, le roi Li-thai-to, qui régnait plus de 700 ans après cet événement, le déclara, par un édit, roi ou gouverneur spirituel au-dessus des cieux.

VUA-ME-HE, un des esprits tutélaires vénérés par les Tonquinois.

VUA-TRENH, autre génie adoré dans le Tonquin. Il se nommait d'abord Li-ou-trao, et naquit dans la province occidentale; il florissait sous le règne d'An-duong. On dit que sa taille était de 23 coudées. Lorsqu'il était encore jeune, il fut frappé par un officier, pour s'être mal acquitté d'un emploi public. Il se retira auprès de l'empereur Tan-thi-hoang, et remplit sous lui la charge de Tu-le-hien-uy. Il fut envoyé par ce prince pour garder le pays de Lam-dzo contre les Houng-nou, ennemis du royaume, qui le craignaient beaucoup; et, ayant rempli sa mission, il revint fort âgé dans son pays, et y finit ses jours. Dans la suite, les mêmes

ennemis venant souvent ravager les contrées du royaume qui leur étaient limitrophes, l'empereur fit couler en airain la statue de Li-ou-trao d'une grandeur étonnante, dans le ventre de laquelle il fit cacher trente hommes, et la fit mettre près de la porte de la ville impériale. Les ennemis voyant cette statue, que les hommes cachés en dedans faisaient mouvoir en la frappant, et croyant que Li-ou-trao y était enfermé, furent saisis de frayeur et n'osèrent plus par la suite faire des invasions, ni venir piller dans le pays. Plusieurs siècles après, sous le règne de l'empereur Dang-duc-tou, au commencement du IXe siècle de l'ère chrétienne, l'officier Trieu-xuong éleva un temple à Li-ou-trao pour lui offrir des sacrifices. Ce temple fut réparé 60 ans après, sous le règne de Dang l'tou, et on lui éleva une statue de bois, à cause du secours qu'il avait donné contre le rebelle Nam-chieu, qu'il mit hors de combat. Ce temple existe encore dans la ville de Thuy-huong, du territoire de Tu-liem.

D'autres racontent différemment l'histoire ou la fable de Vua-trenh, et disent que l'empereur Thi-hoang étant en guerre avec les habitants du royaume de Houng-nou, demanda au roi An-duong de lui envoyer Li-ou-trao qu'il avait connu lorsqu'il était venu en ambassade pour lui apporter le tribut. Le roi An-duong répondit faussement qu'il était mort; mais l'empereur lui ayant ordonné de lui faire passer les os du défunt, le roi An-duong craignit que son mensonge ne lui attirât quelque malheur; il le fit donc tuer sur-le-champ, et envoya ses os à l'empereur.

VULCAIN, dieu du feu chez les Grecs et les Romains; les premiers le nommaient *Hephæstos*. Vulcain, dit Noël, était fils de Jupiter et de Junon, ou, selon quelques mythologues, de Junon seule. Cette déesse, honteuse d'avoir mis au monde un fils si mal fait, le précipita dans la mer, afin qu'il fût toujours caché dans ses abîmes. Il aurait beaucoup souffert, si la belle Thétis et Eurynome, filles de l'Océan, ne l'eussent recueilli. Il demeura neuf ans dans une grotte profonde, occupé à leur faire des boucles, des agrafes, des colliers, des bracelets, des bagues et des poinçons pour les cheveux. Cependant la mer roulait ses flots impétueux au-dessus de sa tête, et la cachait si bien qu'aucun des dieux ni des hommes ne savait où il était, si ce n'est Thétis et Eurynome. Vulcain, conservant dans son cœur du ressentiment contre sa mère pour cette injure, fit une chaise d'or qui avait un ressort, et l'envoya dans le ciel. Junon, qui ne se méfiait pas du présent de son fils, voulut s'y asseoir, et elle y fut prise comme dans un trébuchet; il fallut que Bacchus enivrât Vulcain pour l'obliger à venir délivrer Junon, qui avait préparé à rire aux dieux par cette aventure.

Cependant Homère qui met sur le compte de Junon la chute de Vulcain, dit en deux autres endroits que ce fut Jupiter qui le précipita du sacré parvis. Un jour que le père des dieux, irrité contre Junon de ce qu'elle avait excité une tempête pour faire périr Hercule, l'avait suspendue au milieu des airs avec deux pesantes enclumes attachées à ses pieds; Vulcain voulut aller au secours de sa mère. Jupiter le prit par un pied, et le précipita du ciel dans l'île de Lemnos, où il tomba presque sans vie, après avoir roulé tout le jour dans la vaste étendue des airs. Les habitants de Lemnos le relevèrent et l'emportèrent; mais il demeura toujours boiteux de cette chute. Vulcain établit ses forges dans cette île; cependant, par le crédit de Bacchus, Vulcain fut rappelé dans le ciel, et rentra dans les bonnes grâces de Jupiter, qui lui fit épouser la plus belle de toutes les déesses, Vénus, mère de l'Amour, ou, selon Homère, la charmante Charis, la plus belle des Grâces.

Vulcain se construisit dans le ciel un palais tout d'airain et parsemé de brillantes étoiles. C'est là que ce dieu forgeron, d'une taille prodigieuse, tout couvert de sueur, et tout noir de cendres et de fumée, était sans cesse occupé autour des soufflets de sa forge, à mettre à exécution les idées que lui fournissait sa science divine. Il avait des succursales à Lemnos, à Lipari et dans les entrailles du mont Etna en Sicile; ses ouvriers étaient les Cyclopes. Thétis alla un jour lui demander des armes pour Achille. « Il se lève aussitôt de son enclume, dit Homère; il boite des deux côtés, et avec ses jambes frêles et tortues, il ne laisse pas de marcher d'un pas ferme. Il éloigne ses soufflets du feu, et les met avec tous ses autres instruments dans un coffre d'argent; avec une éponge il se nettoie le visage, les bras, le cou et la poitrine; il s'habille d'une robe magnifique, prend un sceptre d'or, et en cet état il sort de sa forge, et à cause de son incommodité, à ses deux côtés marchaient pour le soutenir deux belles esclaves toutes d'or, faites avec un art si divin, qu'elles paraissaient vivantes. Elles étaient douées d'entendement, parlaient et avaient de la force et de la souplesse, et, par une faveur particulière des immortels, avaient si bien appris l'art de leur maître, qu'elles travaillaient près de lui, et lui aidaient à faire ces ouvrages surprenants qui étaient l'admiration des dieux et des hommes..... (Après avoir appris de Thétis l'obj t de ses désirs, il retourne à sa forge.) Il approche d'abord ses soufflets du feu, continue Homère, et leur ordonne de travailler; ils soufflent en même temps dans vingt fourneaux, et accommodent si bien leur souffle aux desseins de ce dieu, qu'ils lui donnent le feu fort ou faible, selon qu'il en a besoin. Il jette des barres d'airain et d'étain avec des lingots d'or et d'argent dans ces fournaises embrasées; il place sur son pied une puissante enclume, prend d'une main un pesant marteau, de l'autre de fortes tenailles, et il commence à travailler au bouclier qu'il fait d'une grandeur immense, d'une étonnante solidité, et qu'il embellit avec une variété merveilleuse, etc. »

Cicéron, suivant sa méthode habituelle,

reconnaît plusieurs Vulcains : le premier était fils du Ciel, le second du Nil, le troisième de Jupiter et de Junon, et le quatrième de Ménalius. Mais un Vulcain plus ancien que tous ceux-là est le Tubalcaïn de la Genèse, que la Bible nous représente comme l'inventeur des travaux métallurgiques. Les deux noms ont la plus grande analogie. Il ne faut, pour les rendre identiques, que retrancher le T de תובלקין *T-uval-caïn*, ce qui a dû avoir lieu parce qu'on aura pris cette lettre pour l'article initial des Egyptiens. L'Ecriture sainte cite également sa sœur, appelée *Noéma*, c'est-à-dire *la belle*, *la gracieuse*, ce qui rappelle Vénus, la belle, ou Charis, la gracieuse, que l'on donne pour femmes à Vulcain. C'est sans doute ce Tubalcaïn, fils de Lamech et de Sella, qui aura été le type du Vulcain des Grecs et des Latins, et surtout du Vulcain fils du Ciel, c'est-à-dire dont la naissance se perdait dans la nuit des temps.

Le Vulcain, fils du Nil, appelé *Phtha* par les Egyptiens, avait le premier régné en Egypte, selon la tradition des prêtres ; et ce fut l'invention même du feu qui lui procura la royauté. Car, au rapport de Diodore, le feu du ciel ayant pris à un arbre sur une montagne, et ce feu s'étant communiqué à une forêt voisine, Vulcain accourut à ce nouveau spectacle ; et, comme on était en hiver, il se sentit très-agréablement réchauffé. Ainsi, quand le feu commençait à s'éteindre, il l'entretenait en y jetant de nouvelles matières ; après quoi, il appela ses compagnons pour venir profiter avec lui de sa découverte. L'utilité de cette invention, jointe à la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, non-seulement d'être mis au nombre des dieux, mais même d'être à la tête des divinités égyptiennes. Telle est la manière absurde dont les Grecs avaient reproduit les traditions égyptiennes. Nous montrons à l'article PHTHA, que ce dieu n'était autre que la personnification de l'époque où le globe de la terre était à l'état d'incandescence. Les Egyptiens le nommaient le gardien de l'univers, et lui donnaient les deux sexes, parce qu'il avait tiré le monde de l'œuf primitif ou du chaos, ou parce que lui-même était sorti le premier de cet œuf produit par Chnef.

Les Egyptiens peignaient Vulcain sous la forme d'un enfant ou d'un marmouset. « Cambyse, dit Hérodote, étant entré dans le temple de Vulcain à Memphis, se moqua de sa figure et fit de grands éclats de rire. Il ressemblait, dit-il, à ces dieux que les Phéniciens appellent Pataïques, et qu'ils peignent sur la proue de leurs vaisseaux ; ceux qui n'en ont pas vu entendront ma comparaison, si je leur dis que ces dieux sont faits comme des pygmées. » Telle est en effet la figure de Phtha-Sokaris dans le *Panthéon égyptien*. Le temple de Vulcain à Memphis devait être de la dernière magnificence, à en juger par le récit d'Hérodote. Les rois d'Egypte se firent gloire d'embellir, à l'envi les uns des autres, cet édifice, commencé par Ménès, le premier des rois connus en Egypte.

Le troisième Vulcain, fils de Jupiter et de Junon, fut un des princes Titans, et se rendit illustre dans l'art de forger le fer. Diodore de Sicile dit que Vulcain « est le premier auteur des ouvrages de fer, d'airain, d'or, d'argent, en un mot, de toutes les matières fusibles. Il enseigna tous les usages que les ouvriers et les autres hommes peuvent faire du feu. C'est pour cela que tous ceux qui travaillent en métaux, ou plutôt les hommes en général, donnent au feu le nom de Vulcain, et offrent à ce dieu des sacrifices en reconnaissance d'un présent si avantageux. » Ce prince ayant été disgracié, se retira dans l'île de Lemnos, où il établit des forges ; tel est le sens de la fable de Vulcain précipité du ciel en terre. Peut-être était-il effectivement boiteux. Les Grecs mirent ensuite sur le compte de leur Vulcain tous les ouvrages qui passaient pour des chefs-d'œuvre dans l'art de forger, comme le palais du Soleil, les armes d'Achille, celles d'Enée, le fameux sceptre d'Agamemnon, le collier d'Hermione, la couronne d'Ariadne, etc.

Les anciens monuments représentent ce dieu d'une manière assez uniforme : il y paraît barbu, la chevelure un peu négligée, couvert à demi d'un habit qui ne lui descend qu'au dessus du genou, portant un bonnet rond et pointu, tenant de la main droite un marteau, et de la gauche des tenailles. Quoique tous les mythologues disent Vulcain boiteux, ses images ne le représentent pas tel. Les anciens peintres et sculpteurs, ou supprimaient ce défaut, ou l'exprimaient peu sensible. « Nous admirons, dit Cicéron, ce Vulcain d'Athènes fait par Alcamène : il est debout et vêtu ; il paraît boiteux, mais sans aucune difformité. »

Ce dieu eut plusieurs temples à Rome ; mais le plus ancien, bâti par Romulus, était hors de l'enceinte de la ville, les augures ayant jugé que le dieu du feu ne devait pas être dans la ville même. Tatius lui en fit pourtant bâtir un dans l'enceinte de Rome ; c'était dans ce temple que se tenaient assez souvent les assemblées du peuple où l'on traitait les affaires les plus graves de la république ; les Romains ne croyaient pas pouvoir invoquer rien de plus sacré pour assurer les décisions et les traités qui s'y faisaient, que ce feu vengeur dont ce dieu était le symbole. On avait coutume, dans ses sacrifices, de faire consumer par le feu toute la victime, ne se réservant rien pour le festin sacré ; en sorte que c'étaient de véritables holocaustes. Ainsi le vieux Tarquin, après la défaite des Sabins, fit brûler en l'honneur de ce dieu leurs armes et leurs dépouilles. Les chiens étaient destinés à la garde de ses temples ; et le lion, qui, dans ses rugissements, semble jeter du feu par la gueule, lui était consacré. On avait aussi établi des fêtes en son honneur, dont la principale était celle où l'on courait avec des torches allumées, qu'il fallait porter sans les éteindre, jusqu'au but marqué.

On regarda comme fils de Vulcain tous

ceux qui se rendirent célèbres dans l'art de forger les métaux, comme Olénus, Albion, et quelques autres. Brontée et Erichthon ont passé pour ses véritables enfants, ainsi que Céculus, Cacus, Cercyon, êtres malfaisants. Les noms les plus ordinaires qu'on donne à Vulcain, sont Héphæstos, Mulcifer ou Mulciber, Chrysor, Cyllopodion, Amphigyéis, etc. (Noël, *Dictionnaire de la Fable*.)

VULCANALES, fêtes de Vulcain, que les Romains célébraient au mois d'août; et, comme Vulcain était le dieu du feu ou le feu même, le peuple jetait des animaux dans les flammes, pour se rendre cette divinité propice. Elles duraient huit jours; on y courait avec de petites forges ou des lampes à la main ; et celui qui était vaincu à la course donnait sa lampe au vainqueur.

VULGATE, version latine de la Bible, seule reconnue comme canonique par l'Eglise catholique, ainsi que l'a défini le concile de Trente. Cette version, qui a été faite sur le grec, paraît remonter au IIe siècle, ou tout au plus tard au IVe. Mais comme elle était incorrecte en un assez bon nombre d'endroits, elle fut révisée par saint Jérôme, sur l'ordre du pape Damase, vers l'an 384. Elle fut dès lors généralement reçue dans l'Eglise latine, mais non sans modifications. Il s'y glissa aussi de légères variantes dans la suite des siècles ; c'est pourquoi les papes en ont fait faire, depuis la découverte de l'imprimerie, diverses éditions critiques. Les plus célèbres sont celles de Sixte-Quint, en 1592, et de Clément VIII, en 1598; la seconde est la plus suivie.

La Vulgate n'est pas toujours d'accord avec la version grecque des Septante, ni avec l'hébreu. Cela vient 1° de ce que les premiers qui ont traduit la Bible du grec en latin, ont travaillé trop à la hâte, ou peut-être étaient un peu au-dessous de leur tâche; c'est ce que nous apprend saint Jérôme lui-même. 2° Cette différence vient aussi de ce qu'en plusieurs passages, les textes primitifs peuvent être lus de différentes manières, et par conséquent recevoir un double et même un triple sens. C'est pour obvier à ces défauts que le pape saint Damase chargea saint Jérôme de faire la révision de cette version si importante pour l'Eglise d'Occident, et certes, cet illustre docteur était bien à la hauteur du travail que l'on demandait de lui, et il s'en acquitta avec zèle, talent et succès, corrigeant certains livres sur le grec, et traduisant les autres de nouveau d'après l'hébreu. Si son travail eût été adopté complétement, nous posséderions une version latine bien précieuse, et sur laquelle les communions dissidentes trouveraient bien peu de choses à critiquer. Mais lorsque saint Jérôme l'eut terminé, il y avait déjà près de trois siècles qu'on était en possession de l'ancienne Vulgate, qu'on est convenu d'appeler *italique;* elle avait aux yeux des chrétiens un caractère sacré. Plusieurs évêques regardèrent comme un sacrilége de la répudier et d'y faire le moindre changement; ils refusèrent d'adopter les corrections de saint Jérôme. D'autres, plus éclairés, voulurent faire lire dans l'office public la nouvelle version, mais le peuple se scandalisa de ne plus entendre les formules accoutumées ; il fallut que les pontifes les rétablissent dans les passages les plus connus. C'est ainsi que nulle part la version de saint Jérôme ne fut admise dans son intégrité, et que la Vulgate actuelle étant un composé de l'ancienne Vulgate et de la traduction nouvelle de saint Jérôme, reproduit une partie des fautes que ce saint docteur avait voulu corriger.

Cependant, pour n'être point conforme en tous points au grec et à l'hébreu, la Vulgate ne mérite pas les critiques qu'elle a eues à subir de la part des protestants et de quelques savants à vues étroites. Elle a été pendant quinze siècles la seule traduction latine qui eût jamais été faite ; c'était déjà une raison pour que l'Eglise n'en adoptât pas une autre. Puis les erreurs qui ont pu s'y glisser, si toutefois il s'y en est glissé, n'intéressent en aucune manière, ni la foi ni les mœurs, et c'est en ce sens que le concile de Trente l'a déclarée canonique et authentique. Elle a subi la consécration de l'antiquité ; elle a suffi à la foi de l'Eglise d'Occident pendant dix-huit siècles ; c'est encore un titre à notre respect. Enfin, même à présent où l'étude des langues a fait tant de progrès, nous ne voyons pas quelle autre version latine existante pourrait être substituée avec avantage à la Vulgate. Au reste, il est bon qu'on le sache, la confrontation de la Vulgate avec le texte hébreu n'est pas toujours à l'avantage de ce dernier, qui, lui aussi, a subi des corrections, des suppressions, disons mieux, des corruptions. Pour quelques passages, dans lesquels nous donnerons sans balancer raison à l'hébreu contre le latin de la Vulgate, nous en produirons des vingtaines, des centaines peut-être, dans lesquels le bon sens, l'impartialité, la philosophie même démontreront que la Vulgate a conservé le sens véritable, et que l'hébreu a été corrompu. Car il ne faut pas oublier que si le grec et le latin sont demeurés sous la sauvegarde de l'Eglise, le texte hébreu est resté entièrement à la disposition de la synagogue jusqu'à l'invention de l'imprimerie ; et l'on conviendra que, depuis l'établissement de la religion chrétienne, elle pouvait avoir quelque raison de se servir tantôt du grattoir pour effacer la queue d'une lettre, tantôt de la plume pour en ajouter une, tantôt de séparer un mot en deux, tantôt d'en réunir deux en un seul ; et, en hébreu, il n'en faut pas davantage pour changer tout à fait le sens d'une phrase. Or, autorité pour autorité, nous préférons encore celle de l'Eglise à celle de la Synagogue, et surtout d'une synagogue qui n'a plus eu de contrôle depuis la ruine du second temple.

VYAGHRINI, c'est-à-dire *la déesse Tigre;* esprit inférieur attaché aux Matris, dans le système mythologique des Bouddhistes du Népâl.

VYAKARANA, livres sacrés des Bouddhistes du Népâl. Ce sont des livres historiques

contenant le récit des différentes naissances de Chakya-Mouni, avant qu'il fût parvenu au Nirvana, ou à la béatitude finale. On y trouve aussi diverses actions d'autres Bouddhas, et aussi des formules de prières et de louanges.

VYASA, personnage célèbre de la mythologie hindoue, mais dont l'existence, dit M. Langlois, est bien hypothétique. Son nom signifie *compilateur*, et peut-être le sens de ce mot peut apporter par lui-même l'explication de plus d'une difficulté. Quelques-uns en font une incarnation de Brahmâ, qui serait apparu sous cette forme dans le Dwapara-Youga, ou troisième âge du monde. Enfant merveilleux, lorsqu'il vit le jour il put se suffire à lui-même, et refusa le sein de sa mère. Devenu homme, il se retira dans l'épaisseur d'une forêt, s'adonna sans partage à l'étude et à la méditation ; enfin, il acquit en peu de temps un profond savoir et une immense réputation de sagesse et de sainteté. D'autres disent qu'il était un avatar de Vichnou, et placent sa naissance douze ou quinze siècles avant l'ère chrétienne. En cette qualité, il était fils d'un savant mouni, nommé Parasara, et de Satyavati, fille qui avait été trouvée dans le ventre d'un poisson : ce qui signifie peut-être qu'elle était fille d'un pêcheur ; car la légende ajoute qu'elle avait retenu de sa naissance une odeur de poisson, que son amant changea en un parfum de lotus. Aimée ensuite du roi Santanou, elle en eut Vitchitravirya : ainsi Vyasa était frère de ce prince du chef de sa mère. On raconte ensuite que Vitchitravirya étant mort sans enfant, Vyasa épousa sa veuve, et en eut deux fils, Dhritarachtra et Pandou, chefs de deux puissantes familles royales qui se disputèrent l'empire des Indes ; quelques-uns cependant prétendent qu'il ne fut que leur tuteur et leur père spirituel. On le fait vivre très-longtemps, et assister aux longs débats de sa famille, dont il a même raconté les malheurs dans la grande épopée du *Mahabharata*. Il recueillit et mit en ordre les *Védas*, rédigea les 18 *Pouranas*, les 18 *Oupapouranas*, le *Kalkipourana*, et d'autres encore. Il est l'auteur d'un système de philosophie orthodoxe, dont il consigna les principes dans le *Védanta-darsana*, qui se fait remarquer par un idéalisme exagéré. Au seul exposé de ces travaux, on sent qu'un même homme en est incapable ; la saine critique défend même de les attribuer tous à l'antique Vyasa. A chaque instant ils portent l'empreinte d'une main moderne, qui y a ajouté des détails sur des événements arrivés longtemps après lui : c'est pour cette raison que quelques auteurs ont cru devoir faire vivre Vyasa dans le XIe siècle de notre ère. Nous pouvons admettre l'existence de plusieurs Vyasas ; et il est permis de croire qu'on a voulu souvent s'étayer de l'autorité du nom qu'avait laissé le fils de Parasara. Quel qu'ait été l'arrangeur moderne des Védas et des Pouranas, le fond de ces ouvrages est antique, et il est certain que le Mahabharata a été composé à une époque antérieure à notre ère.

Vyasa est désigné souvent sous les dénominations de *Vyasa-Déva*, le divin compilateur ; de *Véda-Vyasa*, le compilateur des Védas ; de *Dwaipayana*, l'insulaire, parce qu'il était né dans une île de la Yamouna ; de *Vadarayana*, parce qu'il résidait dans le bois de Vadara. De sa femme Souki, il eut un fils appelé Souka-Déva



(Cherchez par V simple les mots qui ne se trouvent pas ici par W.)

WACTOUPOURAN, divinité adorée par les Menquis, peuplade de la Californie.

WAGHIA, c'est-à-dire *seigneur des tigres*, dieu adoré par les Waralis, tribu qui habite les forêts du nord du Konkan, dans l'Inde. On n'a d'autres détails sur leur religion que le dialogue suivant, que nous trouvons dans le *Journal asiatique* de Londres. Les voyageurs qui leur posaient les questions enregistrèrent avec soin leurs réponses ; ce qui forme une sorte de catéchisme.

Quel dieu adorez-vous? — Nous adorons Waghia.

A-t-il une forme? — C'est une pierre informe, barbouillée de vermillon et de ghi (beurre clarifié).

Comment l'adorez-vous? — Nous lui offrons des poulets, des chèvres ; nous cassons des noix de cocos sur sa tête, et nous répandons de l'huile sur lui.

Que fait pour vous votre dieu? — Il nous préserve des tigres, nous donne de bonnes récoltes, et éloigne de nous les maladies.

Mais comment une pierre peut-elle vous faire tout cela? — Outre la pierre, il y a quelque chose à l'endroit où elle est fixée.

Quelle est cette chose? — Nous ne la connaissons pas ; nous faisons comme nos ancêtres nous ont montré.

Qui vous inflige des punitions? — C'est Waghia, lorsque nous ne l'adorons pas.

Entre-t-il quelquefois dans votre corps? — Oui ; il nous saisit à la gorge comme un chat, et s'attache à notre corps.

Trouvez-vous du plaisir à ses visites? — Vraiment oui.

Grondez-vous quelquefois Waghia? — Oui sans doute. Nous lui disons : Camarade, nous vous avons donné un poulet, une chèvre, et vous nous frappez?

Vous arrive-t-il de le battre? — Jamais.

Où va l'âme après la mort? — Comment pourrions-nous répondre à cette question?

Quand un homme meurt dans le péché, où va-t-il? — Comment pourrions-nous répondre à cette question?

Va-t-il dans un lieu bon ou mauvais? — Nous ne saurions dire.

Va-t-il dans le ciel ou dans l'enfer? — Il va dans l'enfer.

Quelle sorte de lieu est l'enfer? — C'est un mauvais lieu où l'on souffre.

Qu'y a-t-il en enfer? — Nous ne savons quelle sorte de *ville* est l'enfer.

Où vont les bonnes gens après leur mort? — Ils vont auprès de Bhagavan (l'Etre existant par lui-même).

Ils ne vont donc pas avec Waghia? — Non, car il vit dans les forêts.

Où est Bhagavan? — Nous ne savons ni où il est, ni où il n'est pas.

Bhagavan fait-il quelque chose pour vous? — Comment Dieu peut-il faire quelque chose pour nous? Il n'a ni corps ni bonté; c'est-à-dire il est privé de qualités.

WAHABIS, secte musulmane très-puissante, aujourd'hui répandue dans la plus grande partie du Nedjed (où Derréych est leur place principale) et dans le Lahsa, vers le golfe Persique. Elle paraît professer une partie des dogmes des anciens Carmathes; cependant ce n'est que vers le milieu du siècle dernier qu'elle a formulé hautement un symbole nouveau. Elle tire son nom du scheikh Mohammed, fils d'Ab-el-Wahab, qui commença à dogmatiser dans le Yémen, en Arabie. Il se donna comme le réformateur de l'islamisme, qui, selon lui, était tombé dans des erreurs non moins déplorables que celles qu'il prétendait combattre. Il admit l'authenticité du Coran et de la mission de Mahomet; mais il soutint que ni celui-ci, ni les premiers khalifes, ni les imams descendants d'Ali, n'avaient aucun caractère divin; que c'était une idolâtrie véritable de leur adresser des prières, d'implorer leur secours et de les considérer comme des intercesseurs auprès de Dieu. Voici le résumé de son système d'après un auteur persan, traduit par M. Chodzko :

« Les Musulmans, les Juifs, les Chrétiens, ainsi que tous les peuples d'autre croyance que la sienne, sont autant d'idolâtres et d'infidèles adorant des images. Ne voyez-vous pas, disait-il, les pèlerins musulmans adorer et glorifier tantôt la tombe du prince des prophètes, tantôt les lieux de sépulture et les mausolées d'Ali, ainsi que d'autres imams et saints décédés en odeur de sainteté? Ils y accourent pour y déposer le tribut de leurs prières ferventes. Par ce moyen, ils croient pouvoir parvenir à satisfaire leurs besoins spirituels et temporels. Et savez-vous à qui ils demandent ce bienfait? Aux murailles faites en pierres ou en boue, pétries de leurs propres mains; aux cadavres déposés dans ces tombeaux! Là, prosternés sur les dalles en signe d'humilité, frottant leurs fronts couverts de cendres, et les brisant contre le seuil de la chapelle sépulcrale, que sont-ils, sinon des idolâtres, dans la plus vaste acception du mot?

« Si vous le leur dites, ajoutait-il, ils vous répondront : Ces idoles, ces images, ces monuments, nous ne les appelons point notre Dieu; ils nous servent de *quibla*. Nous tournons seulement nos fronts de leur côté, toutes les fois que nous sommes en prières, et nous les prions d'intercéder là-haut en notre faveur, de faire parvenir nos supplications à l'escabeau du trône du Dieu de miséricorde, et de nous faire savoir quelles sont les dictées de sa suprême volonté.

« Il en est de même des Juifs et des chrétiens, qui couvrent les parois de leurs églises et de leurs synagogues, avec des images de Jésus, de Moïse, etc. Ils les adorent en implorant leur intercession près le tribunal suprême.

« La véritable manière d'adorer Dieu consiste à se prosterner devant l'idée de son existence, nécessairement partout présente, et de la vénérer comme telle, mais non pas de lui associer un être ou une créature quelconque. »

Dans un petit traité rédigé par lui-même, Abd-el-Wahab s'exprime ainsi : « Sache que toute espèce de dévotion adressée à d'autres qu'à Dieu est une idolâtrie. Celui qui prierait en disant : O toi, prophète de Dieu! ô Ibn-Abbas! ô Abd-el-Kader, etc., avec la persuasion que les âmes de ces bienheureux peuvent obtenir de Dieu ce dont le suppliant a besoin, qu'ils peuvent le protéger ou intervenir en sa faveur près de la majesté divine; celui-là, dis-je, est un idolâtre dans la plus large acception du mot; c'est-à-dire qu'on peut impunément verser son sang et s'approprier tout ce qu'il possède, s'il ne se repent pas d'avoir commis une pareille atrocité. Ceci s'applique également à tous ceux qui dévouent leur âme au service d'un objet étranger à Dieu, qui s'appuient sur un autre que Dieu, qui espèrent en un autre que Dieu, qui redoutent secrètement le courroux d'une puissance autre que celle de Dieu, qui invoquent une assistance autre que celle de Dieu, dans les choses dont Dieu seul est le maître; tous ceux-là sont autant d'idolâtres! » Plus loin, il déclare que les Musulmans de son temps professent une idolâtrie plus criante et plus criminelle que celle contre laquelle s'élevait le prophète.

De pareilles prédications plurent beaucoup au peuple. Le renom de leur auteur courut de village en village, dans toute la province de Nedjed, qui fut celle où le pouvoir des Wahabis se consolida de plus en plus. Leur chef ne cessait de prêcher la nécessité de raser le tombeau de Mahomet et les mausolées des imams. Jour et nuit c'était l'objet de toutes ses conversations; les yeux de tous ces fanatiques se dirigeaient de ce côté, décidés qu'ils étaient à ne point laisser pierre sur pierre de ces monuments. La secte se répandit promptement dans toute l'Arabie, en Egypte, dans la Turquie d'Asie, et bientôt se rendit partout redoutable. Après avoir repoussé une expédition dirigée contre eux, en 1801, par le pacha de Bagdad, les Wahabites s'emparèrent de la Mecque; puis, au commencement de 1803, ils franchirent l'isthme de Suez, et menacèrent le Caire; mais ils furent arrêtés par les Mamelouks. Rentrés en Arabie, ils prirent Médine, le 30 juillet; et bien que Mohammed, leur chef,

périt assassiné au milieu de ses triomphes, ils n'en continuèrent pas moins leurs conquêtes, sous la conduite de Séoud. Celui-ci recommandait à ses soldats de ne jamais faire grâce à la propriété ni au sang de leurs adversaires. « Aussitôt que vous vous emparez d'une place, disait-il, passez-en les habitants mâles au fil de l'épée. Pillez, faites du butin tout à votre aise, mais épargnez les femmes, et ne portez aucune atteinte à leur pudeur; évitez même de les regarder en face. » Le jour du combat, il faisait donner à chacun de ses soldats un écriteau, espèce de sauf-conduit pour l'autre monde. Cette lettre était adressée au trésorier du paradis, en personne. Enfermée dans une bourse suspendue au cou, elle accompagnait partout celui qui la portait. Ces soldats mouraient persuadés que leur âme, aussitôt après sa séparation du corps, entrait d'emblée au paradis, sans aucune espèce d'interrogatoire préalable. La veuve et les orphelins du martyr, car c'est ainsi qu'on appelait le soldat tué sur le champ de bataille, restaient à la charge des survivants, et devenaient l'objet de soins vraiment paternels. L'on conçoit que des hommes de cette trempe, alléchés par un double appât, des richesses ici-bas et les joies de la béatitude éternelle là-haut, s'élançaient au combat le cœur fort et l'âme pleine de confiance dans un meilleur avenir. Vainqueurs, ils avaient leur quote-part du butin; tués, ils allaient tout droit au paradis, grâce à la vertu magique du sauf-conduit dont ils étaient pourvus.

Après la mort, ou, suivant d'autres, la retraite de Séoud, ils se mirent sous la conduite d'Abdallah, fils de ce dernier, menacèrent la Syrie, et prirent Damas en 1808; mais en 1812, Ibrahim, fils du pacha d'Egypte, les refoula dans le désert. Enfin, en 1814, Méhémet-Ali, s'étant mis lui-même à la tête de ses troupes, parcourut tout le Nedjed, prit Derréyeh, leur capitale, fit prisonnier Abdallah, et le conduisit à Constantinople, où le sultan ordonna sa mort, en 1818. Depuis cette époque, la puissance des Wahabis n'a pu se relever; cependant leur secte compte encore un grand nombre de partisans.

WAIDIS, hérétiques musulmans, appartenant à la secte des Kharidjis; leur nom vient du mot arabe *waïd*, menaces que Dieu fait aux pécheurs. Contrairement aux sentiments des Mordjis, ils enseignent que celui qui a commis un grand péché est un infidèle et un apostat, et qu'il est conséquemment passible de peines éternelles; quelques-uns d'entre eux ont même soutenu que le vol d'un grain de blé suffisait pour rendre un homme infidèle.

WAIDOUA, nom que les Néo-Zélandais donnent aux génies ou esprits inférieurs à l'Atoua, et principalement à l'âme des personnes défuntes. Le waïdoua d'un être humain est un souffle intérieur, parfaitement distinct de la substance ou enveloppe matérielle qui forme le corps. Au moment de la mort, ces deux substances, jusqu'alors étroitement unies, se séparent par un déchirement violent; le waïdoua reste encore trois jours après la mort à planer autour du corps, puis il se rend directement vers la route du Reinga, le Ténare de ces peuples. Là un Atoua emporte dans les régions supérieures du ciel, ou le séjour de la gloire, la partie la plus pure du waïdoua, tandis que la partie impure est précipitée dans les ténèbres. Du reste, ils n'ont qu'une idée très-vague du genre de bonheur dont ils jouiront dans cette existence future. Il paraît cependant qu'ils le font principalement consister dans de grands festins en poissons et en patates, et dans des combats où les waïdouas élus seront toujours vainqueurs.

Les waïdouas des morts peuvent communiquer accidentellement avec les vivants; le plus souvent ils le font sous la forme d'ombres légères, de rayons du soleil, de souffles violents, etc. Ces apparitions passent pour très-fréquentes, et rien ne pourrait persuader à ces insulaires qu'elles ne sont que des illusions de leur imagination. Il en résulte que ces hommes éprouvent, à l'approche des tombeaux, une terreur religieuse.

Ils s'imaginent que le siége de l'âme est dans l'œil gauche, et les chefs pensent que cet œil, à son tour, est représenté par une étoile particulière du firmament. Ainsi leur esprit, ou waïdoua, a pour représentant un astre du ciel; de là une foule d'allusions entre l'état de cette étoile et celui du waïdoua dont elle est l'image. L'astre acquiert ou perd de son éclat suivant que le chef est plus ou moins favorisé par la fortune, et son waïdoua est soumis aux mêmes modifications. D'autres imaginent que cet astre ne paraît qu'à la mort du chef qu'il représente. C'est pour mieux anéantir le waïdoua de son ennemi que souvent un chef, au moment où il vient de terrasser un rival redouté, lui arrache l'œil gauche et l'avale. D'autres se contentent de boire le sang fumant de leur ennemi pour éviter la fureur du waïdoua vaincu, persuadés que, par cette action, ce waïdoua s'identifie avec celui du vainqueur, et dès lors ne peut plus lui être nuisible. Son propre waïdoua reçoit un nouveau degré de gloire et d'honneur par cette aggrégation, et plus un chef aura dévoré d'ennemis d'un rang distingué dans ce monde, plus, dans l'autre, son waïdoua triomphant sera heureux et digne d'envie.

WAINAMOINEN, le dieu principal de la mythologie finnoise, qui le dit fils du géant Kalewa. M. Léouzon le Duc étant le premier qui nous ait bien fait connaître la mythologie finnoise, nous empruntons les passages suivants à son *Introduction* à *la Finlande:*

« Ecoutons les *runas*, dit-il. D'abord elles racontent la naissance du vieux Väinämöinen; comment il demeura dans le sein de sa mère pendant trente étés et trente hivers; comment, ennuyé de sa longue solitude, il brisa lui-même la rouge porte et s'élança hors de l'enceinte pour voir l'éclat de la lune, contempler la splendeur du soleil, connaître les brillantes *Otawas* (la grande Ourse), se réjouir du souffle de l'air; comment Wai-

nämöinen étant né, se forgea un coursier léger comme la paille, svelte comme la tige d'un pois de senteur, et se mit à chevaucher au loin sur la terre frémissante ; comment un vieux Lapon, animé contre lui d'une haine implacable, blessa son cheval et le précipita dans les flots.

« Alors commence l'œuvre cosmogonique. « Wäinämöinen erra pendant six hivers, « pendant sept étés ; huit ans il fut vagabond « sur les plaines de la mer et les immenses « détroits ; sous lui l'onde bouillonne, et « au-dessus de sa tête le ciel déroule son « azur.

« Déjà le dieu nombre les mers, contem- « ple les flots. Partout où il élève sa tête, il « crée une île ; partout où il tourne la main, « il crée un promontoire ; partout où son « pied touche le sable, il creuse des tombes « aux poissons. Quand il approche de la « terre, il y enchante les filets des pêcheurs ; « quand sa course le plonge dans l'abîme, il « y fait surgir les rochers, il y enfante des « écueils où se brisent les navires, où les « marchands trouvent la mort.

« Mais voici qu'un aigle s'élance des régions « de Turja, un aigle de Laponie. Tantôt il « vole, tantôt il s'arrête ; il vole à l'occident, « il vole jusqu'aux frontières de Pohja, cher- « chant un lieu pour sa demeure, un lieu « pour faire son nid.

« Alors le vieux Wäinämöinen élève au- « dessus de l'eau son genou et présente une « motte de frais gazon, un tertre de ver- « dure.

« Et l'aigle de Turja a trouvé un lieu pour « son nid, car il a vu surgir le gazon au mi- « lieu des vagues. Tantôt il vole, tantôt il « s'arrête, il s'abat enfin sur la cime du ge- « nou et y bâtit un nid de mousse.

« Là il dépose ses œufs : six œufs d'or, et « un septième de fer.

« L'oiseau couve, réchauffe ses œufs. Le « vieux Wäinämöinen sent la chaleur : il « agite son genou, secoue tous ses membres ; « et les œufs tombent, et ils roulent dans « l'abîme, et l'abîme est troublé jusque dans « ses profondeurs, et l'aigle s'enfuit vers les « nues.

« Alors le vieux Wäinämöinen dit : Que « la partie inférieure de l'œuf soit la terre ; « que la partie supérieure de l'œuf soit le « ciel ; que tout ce qu'il renferme de blanc « soit la splendeur du soleil ; que tout ce « qu'il renferme de jaune soit l'éclat de la « lune ; que toutes les autres parties de l'œuf « soient les étoiles. »

Le poëte, auteur de l'épopée du Kalewala, oublie ici qu'il a représenté Wäinämöinen venant au monde pour contempler la splendeur du *soleil*, l'éclat de la *lune*, les *étoiles* de la grande Ourse, pour chevaucher sur la *terre*, etc. ; mais on voit souvent de semblables anomalies dans les cosmogonies des autres peuples. Plus loin M. Léouzon le Duc le représente, *lui troisième*, creusant les sillons des mers, mesurant les plaines, couvrant les collines de terre, rassemblant les montagnes, fixant les portes de l'air, plaçant les voûtes du ciel, etc. ; et il rapproche cette étrange expression, *moi troisième*, du dogme trinitaire, sans pourtant en conclure d'une Trinité proprement dite. *Voy.* Trinité, n° 13. Il continue :

« La mythologie finnoise parle souvent des *trois paroles divines*, des *trois paroles du créateur*, des *paroles originelles*, des *runas de la science*. Il faut entendre par ces paroles le verbe créateur, qui produit et perfectionne les êtres, qui détermine toutes les phases de l'œuvre cosmogonique. Sans lui, Wäinämöinen lui-même est impuissant ; il ne peut pas même achever la barque qu'il a commencée.

« Quels efforts sont déployés, quels incroyables travaux sont accomplis par le dieu, dans le but de recouvrer les paroles mystérieuses qu'il a perdues ! Il les cherche, disent les runas, sur la tête des hirondelles, sur les épaules des oies, sur le cou des cygnes ; il les cherche sous la langue de la renne d'été, dans la bouche de l'écureuil blanc. Mais c'est en vain. Il se dirige vers Manala (l'enfer), pénètre jusqu'au séjour des ombres, et interroge les fils de la Mort. Mais de là encore il ne rapporte pas une parole, pas la moitié d'une parole.

« Alors Wäinämöinen s'avance vers la région où le géant Wipunen, appelé aussi Kalewa, a été enseveli. Un secret pressentiment lui dit qu'il trouvera les paroles sacrées dans la poitrine du héros mort. Une lutte terrible s'engage. Wäinämöinen, descendu dans cette vaste poitrine, déploie la violence, soulève d'atroces douleurs, implorant de Wipunen la révélation de son verbe. Wipunen résiste longtemps, et charge son oppresseur d'imprécations et d'anathèmes. Enfin, vaincu par le dieu, il ouvre l'arche pleine de paroles et chante à Wäinämöinen les runas qu'il a demandées.....

« A Wäinämöinen appartient toute puissance. Non-seulement il partage avec Ukko et Ilmarinnen l'empire de l'air et de la foudre, mais il domine sur toute la nature, car il est créateur du ciel, de la terre, du soleil, de la lune et des étoiles. Il serait long de décrire toutes les phases de la vie mythologique de Wäinämöinen : ses courses aux frontières de Pohja, ses expéditions dans les forêts ténébreuses, ses luttes acharnées contre les éléments et les puissances fatales ; le Kalewala est plein de ces grandes actions. Wäinämöinen, comme Prométhée, apporte aux mortels le feu céleste ; comme Orphée, il invente la musique, crée le *Kantele* et enchante, par ses accords, tous les êtres de la terre. Il n'est personne qui n'invoque son nom : guerriers, pêcheurs, chasseurs, médecins, tous éprouvent les effets de sa protection. La sueur qui découle de son corps est un baume qui guérit toute maladie. Les runas lui donnent un vêtement étrange : tantôt elles le couvrent d'une robe si solide qu'elle peut servir de refuge au milieu des combats ; tantôt elles l'entourent d'une ceinture ornée de plumes ; elles vont même jus-

qu'à attacher des ailes à ses épaules et à revêtir son corps tout entier de duvet.

« Wäinämöinen est le dieu de la paix, de l'ordre, de l'harmonie; c'est la plus belle personnification du bon principe, celle dont le caractère ne se dément jamais. »

WAIO-WAO-WAO. Avant la prédication de l'Evangile, dit un missionnaire, les Nouveaux-Zélandais ne réservaient pas l'immortalité à eux seuls; ils l'accordaient aussi à leurs chiens, et ils les envoyaient, après leur mort, dans un autre monde appelé *Waio-Wao-Wao*.

WAI-TAPA ou WAÏ-TOÏ, eau sacrée que les Néo-Zélandais emploient dans l'espèce de baptême qu'ils confèrent aux enfants nouveau-nés. *Voy.* TOÏNGA.

WAIVIOTAR, déité finnoise, considérée comme un mauvais génie; c'était une des nourrices d'Ajmatar, mère des loups.

WAIZ, prédicateur musulman, chargé de prêcher tous les vendredis, après l'office public de midi.

WAKARINÉ, divinité des Lithuaniens, qui la disaient fille du Soleil. C'était la personnification de l'étoile du soir.

WAKF ou WAKOUF, fondations pieuses par lesquelles les Musulmans affectent une partie de leurs biens soit à l'entretien des mosquées, soit au culte public, soit au service du prochain. Ces wakfs se partagent en trois classes :

1° Les wakfs des mosquées sont tous les biens meubles et immeubles qui y sont consacrés, soit pour leur entretien perpétuel, soit pour la subsistance des ministres qui les desservent.

2° Les wakfs publics sont les fondations relatives au soulagement des pauvres et au bien général de la nation, comme des hôtelleries, des fontaines, des puits, des cimetières, etc., auxquels il faut ajouter les hôpitaux, les écoles, les colléges, les bibliothèques publiques, les ponts, les oratoires élevés sur les grands chemins, les aliments fondés pour les pauvres, les rentes constituées au profit des différents ordres religieux, les pensions distribuées aux ministres des mosquées ou aux parents et amis des fondateurs, à la charge de prier et de réciter tous les jours tels ou tels chapitres du Coran pour le repos de leurs âmes.

3° Les wakfs coutumiers consistent en des biens cédés à une mosquée moyennant une somme modique, communément dix ou quinze pour cent de leur valeur réelle; le cessionnaire continue à jouir de son immeuble comme tenancier de la mosquée, et lui paye une rente annuelle. La mosquée retire des droits et des bénéfices assez considérables sur chaque mutation qui arrive dans la possession de l'immeuble, comme succession, vente, etc.; et à défaut d'héritier direct, la propriété fait retour entièrement à l'établissement religieux.

WALKERISTES, sectaires de la Grande-Bretagne, qui se séparèrent de l'Eglise anglicane vers la fin du siècle dernier, sous la direction de Brown et de Walker; c'est de ce dernier qu'ils ont tiré leur dénomination. Toutefois ils ne prennent pas ce nom entre eux, car ils s'attribuent le titre de Restaurateurs du christianisme primitif (*Revivers of primitive christianity*). En 1806, ils étaient au nombre d'environ cent trente à Dublin, et avaient dix à douze petites réunions affiliées, dont une à Londres.

Les walkéristes condamnent toutes les sectes chrétiennes comme ayant dégénéré de la tradition apostolique; ils rejettent le baptême, soutenant qu'il n'avait été institué que pour les juifs et les païens du temps des apôtres; ils rejettent pareillement le serment exigé par les magistrats. Ils s'assemblent le premier jour de la semaine en mémoire de la résurrection du Sauveur, et prennent ensemble du pain et du vin, symboles de son corps et de son sang. Les sexes sont séparés dans leurs assemblées, qui finissent par un baiser de paix. Ils veulent même que ce baiser de paix soit obligatoire dans certaines circonstances, entre des parents, des amis, par exemple, en partant pour quelque voyage et au retour; à plus forte raison, disent-ils, à la fin du service liturgique. En conséquence, après le service divin, les frères embrassent les frères, et les sœurs se donnent entre elles le baiser de paix.

WALLESAW, esprit malin redouté des Moskites, peuples du Nicaragua. Ils craignent de l'irriter, de peur d'en être battus; et ils prétendent que cet esprit apparaît souvent à leurs prêtres.

WANCOUBOU, génie du mal, dans la théogonie des Araucanos du Brésil.

WANG-BO, c'est-à-dire *le roi* ou *le souverain;* nom que les Bouddhistes du Tibet donnent à Khormousda, un des esprits supérieurs; celui qui est appelé *Indra* par les Hindous.

WANGUI, charme ou formule d'imprécation usitée chez les insulaires de Tonga. *Voy.* KABÉ.

WATIPA, mauvais génie adoré par certaines peuplades américaines des environs du fleuve Orénoque.

WARPINTAS, dieu des moissons, chez les anciens habitants de la Lithuanie, de la Prusse et de la Samogitie. Sa statue était auprès du chêne de Romnowe, avec celles de Perkunas et de Piktalis. Dans les assemblées religieuses, on plaçait devant lui un vase rempli de lait, recouvert d'une gerbe, et un serpent.

WARPULIS, dieu des anciens Slaves, compagnon de Péroun; il faisait gronder les vents qui précèdent et qui suivent les éclats du tonnerre.

WASILIS, sectaires musulmans, ainsi appelés d'Abou-Hodeifa Wasil, fils d'Ata. Ils appartiennent à l'hérésie des Motazales. Ils ont cela de particulier qu'ils blâment également Othman et ses meurtriers, et qu'ils admettent, dans l'autre vie, une troisième demeure entre le paradis et l'enfer.

WAZIFA, le chapelet des musulmans; il est composé de cent grains, dont un plus

gros que les autres, sur lequel ils prononcent le mot *Allah*, Dieu ; sur les autres, ils récitent les quatre-vingt-dix-neuf attributs du Seigneur. Les ministres du culte, les faquirs et les pénitents des différents ordres sont plus particulièrement astreints à l'obligation de le réciter. *Voy.* CHAPELET n° 3.

WAZOU ou WADHOU, ablution des pieds et des mains, à laquelle est tenu tout Musulman avant de commencer la prière. Cette obligation est fondée sur ce passage du Coran : « O croyants ! quand vous vous disposez à faire la prière, lavez-vous le visage et les mains jusqu'au coude ; essuyez-vous la tête et les pieds jusqu'aux talons. »

VEDA et FOSTA ou FORESTA, dieux principaux adorés chez les Frèses, peuples du Nordgaw, dans l'ancienne Germanie.

WEEN-KUNINGAS et WEEN-EMANTA, sa femme ; dieu et déesse des eaux, dans la mythologie finnoise. Les pêcheurs du Kalewala les invoquent ainsi : « Chapeau aux bords pendants, barbe humide, viens pêcher avec moi ; roi d'or des ondes, apporte-moi une multitude de poissons ! — Reine des ondes, déesse sévère, apporte-moi des poissons du fond de la mer, du sein de ta demeure féconde ! » Ween-Kuningas prend quelquefois le nom d'Uros ou d'Ukko. On le représente comme un vieillard petit, mais plein de force, avec une longue barbe et des cheveux pendants. C'est lui qui prit dans ses filets le poisson qui avait dévoré l'étincelle céleste, et qui la rendit à Väinämöinen.

WEI-CHE-WEN, dieu des Bouddhistes de la Chine, protecteur de tous les êtres en général. *Voy.* SA-TCHI.

WEIDALOTES, prêtres et sacrificateurs des anciens Lithuaniens. Leur emploi ne consistait pas uniquement à immoler les victimes ; ils étaient chargés en outre d'entretenir perpétuellement le znicz, ou feu sacré, devant les images des dieux, d'instruire le peuple des dogmes de la religion, et de célébrer par leurs chants la gloire des héros. Ils avaient seuls le droit de franchir l'enceinte sacrée, où résidait la triade suprême près du chêne de Romnowe. Ils élisaient un pontife, qui, sous le nom de *Krewe-Kreweyto*, jouissait des plus grands honneurs et partageait le souverain pouvoir avec le chef de l'État. Ils avaient au-dessous d'eux les *Weidels* et les *Siggenotes*, ministres subalternes, qui les assistaient dans leurs fonctions. *Voy.* KREWE-KREWEITO.

WELESS ou WOLOSS, dieu protecteur des troupeaux, chez les anciens Slaves. Il tenait le premier rang après Péroun.

WELLI-DEEWE ou WELLONA, déesse de l'éternité chez les Slaves. On l'honorait particulièrement dans les fêtes des morts.

WELSH-MÉTHODISTES, c'est-à-dire Méthodistes du pays de Galles en Angleterre ; secte de fanatiques sauteurs, dont nous décrivons les ridicules momeries à l'article JUMPERS.

WESI-HIISI, mauvais génie de la mythologie finnoise : il est parent d'Hiisi, le génie du mal, et règne particulièrement sur les eaux.

WESLEYENS, nom que l'on donne communément à la secte méthodiste, qui fut fondée en Angleterre, vers l'an 1729, par les deux frères John et Charles Wesley. Elle a pris maintenant beaucoup d'extension, surtout en Angleterre et dans les Etats-Unis. Elle compte même plusieurs congrégations en France. *Voy.* MÉTHODISTES, n° II.

WET-QUAKERS, ou *Quakers humides*, nom que l'a donné par dérision aux quakers mitigés d'Angleterre, qui se plient plus volontiers aux usages du monde, et se montrent plus traitables sur la forme des vêtements, par opposition aux rigoristes de la secte, que l'on appelle *Dry-Quakers* ou Quakers secs.

WHITEFIELD (CONGRÉGATION DE), branche de Méthodistes qui tirent leur nom de George Whitefield, leur fondateur, associé d'abord avec Wesley, mais qui se sépara ensuite de celui-ci, pour se rattacher davantage aux principes de Calvin. *Voy.* MÉTHODISTES, n° II.

WICHR, dieu des vents, de la pluie et du beau temps, chez les anciens Slaves. On le croit le même que *Posciste*.

WICLÉFITES, hérétiques du XIVe siècle, précurseurs du protestantisme. Jean Wiclef ou de Wickliffe, auteur de cette secte, était, en 1365, principal du collége de Cantorbéry, à Oxford, et bénéficier de la cure de Lutterworth dans le comté de Leicester. Comme la première de ces deux places avait été ôtée à des moines pour l'en faire jouir, on crut pouvoir la lui enlever plus tard pour la rendre à ceux qu'on en avait privés. Wiclef en appela au pape, qui décida en faveur des religieux. Dès lors il se déchaîna contre la cour de Rome, dont il attaqua d'abord le pouvoir temporel, et ensuite le spirituel. Il ressuscita d'anciennes discussions sur la question de savoir si les ecclésiastiques étaient aptes à posséder des biens. Il soutint que les membres du clergé, devant donner l'exemple d'une vie plus parfaite, ne pouvaient ni posséder des biens temporels, ni exercer aucune juridiction correctionnelle sur les laïques, même par voie de censure. Il se mit à prêcher ouvertement et à écrire contre l'Eglise romaine, dont il nia la primauté ; contre les évêques, dont il niait la supériorité sur les prêtres ; contre tout le clergé en général, auquel il refusait le droit de posséder, enseignant que les seigneurs, non-seulement pouvaient, mais encore devaient déposséder les prêtres des biens dont ils avaient été mis indûment en possession.

Ces prédications lui attirèrent la faveur de la plupart des seigneurs anglais, qui, à la suite des guerres qui avaient désolé ce pays, avaient fait irruption sur les biens ecclésiastiques. De plus, la nation anglaise, en général, voyait avec impatience la grande autorité dont le pape jouissait dans l'Etat, et les bénéfices les plus riches du royaume donnés à des prélats étrangers ; le clergé, qui, dans les différents démêlés, avait pris

ordinairement le parti de la cour de Rome, s'était par là aliéné l'esprit d'un grand nombre. Wiclef trouva donc les esprits favorablement disposés à l'écouter. Mais les évêques le dénoncèrent à Rome; l'archevêque de Cantorbéry le cita à un concile qu'il tint à Londres en 1377. L'hérésiarque y vint, accompagné du duc de Lancastre, qui avait alors la plus grande part au gouvernement du royaume; il s'y défendit et fut renvoyé absous. Grégoire IX, averti de la protection que Wiclef avait trouvée en Angleterre, écrivit aux évêques de le faire arrêter. On le cita à un concile tenu à Lambeth; il y comparut, et évita encore d'être condamné: les évêques, intimidés par les seigneurs et le peuple, se contentèrent de lui imposer silence. L'impunité enhardit le novateur. Il se mit à prêcher et à écrire avec une nouvelle ardeur. Ses livres, quoique grossiers et obscurs, se répandirent par la seule curiosité qu'inspiraient et le sujet de la querelle et la hardiesse de l'auteur; celui-ci profitait encore habilement du schisme qui désolait alors l'Eglise, partagée entre deux papes. Urbain VI ayant fait publier en Angleterre une croisade contre la France, soumise à Clément VII, et ayant accordé aux croisés les mêmes indulgences que pour l'expédition de la terre sainte, Wiclef composa contre cette croisade un ouvrage plein d'emportement et de force. « Il est honteux, dit-il, que la croix de Jésus-Christ, qui est un monument de paix, de miséricorde et de charité, serve d'étendard et de signal à tous les chrétiens pour les intérêts de deux faux prêtres qui sont manifestement des antéchrists, afin de les conserver dans la grandeur mondaine, en opprimant la chrétienté plus que les Juifs n'opprimèrent Jésus-Christ lui-même et ses apôtres. Pourquoi l'orgueilleux prêtre de Rome ne veut-il pas accorder à tous les hommes indulgence plénière, à condition qu'ils vivent en paix et en charité, pendant qu'il la leur accorde pour se battre et pour se détruire? »

Guillaume de Courtenay, archevêque de Cantorbéry, voulant arrêter ce désordre, assembla à Londres, en 1382, un concile, qui condamna vingt-quatre propositions, les unes comme absolument hérétiques, les autres comme erronées et contraires aux décisions de l'Eglise. Les propositions jugées hérétiques étaient au nombre de dix, savoir: « La substance du pain et du vin demeure au sacrement de l'autel après la consécration, et les accidents n'y demeurent point sans substance. Jésus-Christ n'est point en ce sacrement vraiment et réellement. Si un évêque ou un prêtre est en péché mortel, il n'ordonne, ne consacre, ni ne baptise point. La confession extérieure est inutile à un homme suffisamment contrit. On ne trouve point dans l'Evangile que Jésus-Christ ait ordonné la messe. Dieu doit obéir au diable. Si le pape est un imposteur et un méchant, et par conséquent membre du diable, il n'a aucun pouvoir sur les fidèles, à moins qu'il ne l'ait reçu de l'empereur. Après Urbain VI, on ne doit point reconnaître de pape, mais vivre comme les Grecs, chacun sous ses propres lois. Il est contraire à l'Ecriture sainte que les ecclésiastiques aient des possessions temporelles ou des immeubles. » L'auteur de ces erreurs mourut en 1387, d'une apoplexie qui avait duré deux ans. Il laissa un grand nombre d'écrits en latin et en anglais. Son principal ouvrage est celui qu'il intitula improprement *Trialogue*, parce qu'il y établit un dialogue entre trois personnages, qui sont la Vérité, le Mensonge et la Prudence. C'est comme un corps de théologie qui contient tout le venin de sa doctrine, dont le fond consiste à admettre une nécessité absolue en toutes choses, même dans les actions de Dieu. Wiclef reconnaît cependant que Dieu est libre, et qu'il eût pu faire autrement s'il eût voulu; mais il soutient en même temps qu'il est de son essence de ne pouvoir vouloir autrement. Une autre de ses erreurs est d'avoir voulu établir l'égalité et l'indépendance entre tous les hommes; cette doctrine porta ses fruits, même avant sa mort; car, dès l'an 1381, un prêtre, nommé Jean Balle ou Vallée, disciple de Wiclef, ameuta le peuple par ses prédications furibondes. Les paysans des villages qui entouraient Londres entrèrent dans cette ville au nombre d'environ 200,000, massacrèrent l'archevêque de Cantorbéry et le grand prieur de Rhodes, et forcèrent le roi de capituler avec eux.

Les écrits de Wiclef furent portés en Allemagne et pénétrèrent en Bohême. Jean Huss adopta une partie de ses erreurs, et s'en servit pour soulever le peuple contre le clergé. Lorsqu'on eut abattu la secte des Hussites, on n'anéantit pas dans les esprits la doctrine de Wiclef, et cette doctrine produisit ces différentes sectes d'Anabaptistes qui désolèrent l'Allemagne, lorsque Luther eut donné le signal de la révolte contre l'Eglise.

WIETKAERS, branche des Raskolniks, séparatistes de Russie, qui tirent leur nom de Wietka petite île de la rivière de Soscha, sur les frontières de la Russie et de la Pologne, qui était le foyer principal de la secte. Ils diffèrent des autres Raskolniks en ce qu'ils ont des prêtres, tandis que ceux dont ils se sont séparés n'ont plus de sacerdoce. C'est pourquoi on les appelle encore *Popowchistchina*.

WILKINSONIENS, sectaires des Etats-Unis, disciples de Jemima Wilkinson, femme du Rhode-Island; c'était une quakeresse qui, après s'être attiré quelques adhérents par ses prédications furibondes, leur assura que, dans le mois d'octobre 1776, elle fut attaquée d'une maladie dont elle mourut. Son âme monta au ciel, où elle est restée depuis; mais son corps fut ranimé aussitôt par l'esprit et le pouvoir du Christ; c'est avec ce corps qu'elle s'est montrée en public comme prédicateur. Elle déclara qu'elle avait une révélation immédiate pour tous les discours qu'elle prononçait, et qu'elle était arrivée à un état de perfection absolue. On rapporte

aussi qu'elle prétendait prédire l'avenir, discerner les secrets du cœur, et avoir le pouvoir de guérir les maladies. Si quelque malade, après s'être adressé à elle ne guérissait pas, elle l'attribuait au manque de foi. Elle ajoutait que ceux qui refusaient de croire aux merveilles qu'elle débitait sur elle-même, étaient dans le même état que les Juifs infidèles qui se rendirent indignes des desseins de miséricorde que Dieu avait à leur égard. Elle disait à ses auditeurs qu'elle était la onzième heure, et le dernier appel de miséricorde qui leur était adressé; car elle avait entendu dans le ciel une voix qui proférait ces paroles : « Qui est-ce qui ira prêcher au monde expirant? » et qu'elle avait répondu : « Me voici, envoyez-moi; » qu'alors elle avait quitté les royaumes de la lumière et de la gloire, et la compagnie des bienheureux qui chantent les louanges de Dieu et l'adorent sans cesse, pour descendre sur la terre, et y endurer différentes sortes de tribulations et d'épreuves pour le bonheur des hommes. Elle prenait en conséquence le titre d'ami universel du genre humain.

Jemima Wilkinson fit quelques prosélytes dans le Rhode-Island et à New-York; elle mourut en 1819. On dit que c'était une femme d'une grande beauté, mais très-artificieuse; il courut même des propos horribles sur son compte.

WIRO, dieu des enfers, selon les Néo-Zélandais, qui le croient occupé à nuire aux morts qui voyagent dans les régions de la nuit, à réduire leurs corps en poussière et à les tenir dans l'esclavage. Il ne leur laisse d'autre liberté que celle d'apparaître à leurs amis par des sifflements nocturnes. De là l'attention des insulaires à observer les moindres bruits qui se font entendre dans les ténèbres.

WISKAIN, dieu ou génie vénéré par certaines peuplades du Canada, qui lui font jouer un rôle important dans la création du monde. Autrefois, disent-ils, il y avait de l'eau partout. Wiskain commanda au castor de plonger pour avoir la terre. Le castor obéit; mais il était si gras, qu'il lui fut impossible de se rendre jusqu'au fond de l'eau; il revint donc sans rien apporter. Wiskain ne se rebuta pas, il chargea le rat musqué de la commission que le castor n'avait pu remplir. Le nouvel émissaire plongea longtemps et revint presque noyé, sans avoir eu plus de succès que le précédent. Il espérait en être quitte pour ce premier voyage qui avait mis ses jours en danger. Mais le dieu, qui ne se laissait pas décourager par les obstacles, lui ordonna de plonger de nouveau, lui promettant de le faire revivre, s'il lui arrivait de se noyer. Le rat plongea pour la seconde fois, et fit tous les efforts imaginables pour répondre au désir de son maître; enfin, après un temps considérable passé sous l'eau, il revint à la surface, mais tellement épuisé de fatigues qu'il avait perdu connaissance. Wiskain l'examine soigneusement, et, après bien des recherches, il trouve dans les ongles du pauvre animal un peu de terre, sur laquelle il souffle avec tant d'efficacité qu'elle commence à grossir rapidement. Quand il eut longtemps soufflé, voulant s'assurer si la terre était assez grosse, il donna ordre au corbeau, qui, à cette époque était de la blancheur du cygne, d'en faire le tour pour en voir les dimensions. Le corbeau obéit et revint dire à celui qui l'avait envoyé que son œuvre était trop petite. Wiskain se remit à souffler sur la terre avec une nouvelle ardeur, et enjoignit ensuite au corbeau d'en faire le tour pour la seconde fois, en l'avertissant bien de ne pas manger d'un cadavre qu'il rencontrerait dans sa route. Le corbeau repartit sans murmurer, et trouva en effet, à l'endroit qui lui avait été indiqué, le cadavre auquel il lui était défendu de toucher. Mais, pressé par la faim qu'il avait gagnée dans le voyage, peut-être aussi par un peu de gourmandise, il osa se rassasier de cette nourriture infecte, et revint annoncer à Wiskain que la terre était assez grande. Mais, à son arrivée, le messager infidèle se trouva aussi noir qu'il était blanc à son départ, et fut ainsi puni de sa désobéissance, dont la tache s'est communiquée à ses descendants. On peut voir facilement dans cette tradition quelques réminiscences grossières et confuses du déluge universel et de la faute du premier homme transmise à sa postérité.

WIWI, mauvais génies redoutés des habitants de l'île de Java; ils ont la forme de grandes femmes, et enlèvent les petits enfants.

WODA ou Wodan, dieu adoré dans la Germanie, dans la Suisse et par les anciens Lombards; son nom peut venir de *God*, dieu; on trouve en effet son nom écrit *Godan*. On pense que Wodan était le même que Mercure; en ce sens il rappellerait le *Bouddha* des Hindous, qui préside à la planète de Mercure, et serait le même que le *Woden* ou Odin des Scandinaves qui a donné son nom au mercredi.

WODEN, dieu des Scandinaves, qui paraît être le même qu'Odin; à moins que plus tard on ait confondu le héros avec l'ancien dieu vénéré dans toutes les contrées germaniques. Quelques-uns font venir son nom de l'anglo-saxon *Wod*, fureur, démence; ou du slavon *woda*, guerre. On peut aussi le rapprocher de la déité sanscrite qui préside à la planète de Mercure, *Bouddha*. En effet le nom de *Woden* est resté pour désigner le mercredi dans les langues d'origine teutonique : *odens-dag*, en scandinave; *wednes-day*, en anglais; *woens-dag*, en flamand, etc.

WOLCWE ou Wolcowez, un des dieux des anciens Russes. C'était le fils du prince de Slawen, qui vint dans la Russie septentrionale, et y bâtit la ville de Slavensk. Ce jeune prince passait pour un fameux magicien, et fut par cette raison appelé *Wolcwe*, c'est-à-dire magicien. On dit qu'en prenant la forme d'un crocodile, il nageait dans la rivière Moutnaya, qu'on appela *Wolcoff*, du nom de ce prince, et qu'il y dévorait les hom-

mes : ce qui signifie qu'il exerçait ses brigandages sur les bords de cette rivière. On le mit au rang des dieux ; mais, suivant la chronique de Novogorod, il fut étranglé par les diables, et enterré sur les bords du Wolcoff par ses adorateurs, qui, suivant l'usage, élevèrent sur sa tombe un grand tertre, détruit dans la suite par des gens qui espéraient y trouver des trésors enfouis.

WOLD, dieu des moissons, adoré autrefois en Westphalie.

WOUDD, idole des anciens Arabes, adorée sous la forme humaine par la tribu de Kelb ; elle fut détruite par l'ordre de Mahomet.

WOUGA et SOUGAN, divinités secondaires, qui président à une localité située entre le Tibet et le Cachemire. Les habitants du pays disent que c'étaient deux frères de la race des géants, qui se disputaient autrefois la possession des sources qui coulent en cet endroit, et qui finirent par déterminer leurs limites respectives au moyen de grosses pierres qu'ils plantèrent, et qui subsistent encore. De là ce lieu est appelé *Wouga-sougan*.

WOU-KIAN-TI-YO, le dernier et le plus terrible des enfers brûlants, selon les Bouddhistes de la Chine ; leurs corps, sans cesse détruits, s'y renouvellent sans cesse, et les maux qu'ils endurent n'éprouvent point d'interruption.

WOU-WEI-KIAO, c'est-à-dire, *la secte du vide et du néant* ; secte de quiétistes qui parurent dans la Chine, environ trois siècles après la naissance de Jésus-Christ. Ils s'imaginaient être d'autant plus parfaits, c'est-à-dire, selon eux, plus voisins du principe aérien, qu'ils étaient plus oisifs. Ils s'interdisaient, autant qu'il était en eux, l'usage le plus naturel des sens. Ils se rendaient statues, pour devenir air. Cette dissolution était le terme de leur espérance et la dernière récompense de leur inertie philosophique. M. Pauthier les représente sous un jour plus favorable ; il dit que c'était une secte née de celle de Lao-tseu, dont la doctrine stoïque avait pour but de retremper les âmes, et de leur faire dédaigner les honneurs et les biens du monde, comme étant choses vaines et indignes des affections immortelles de l'homme.

WUOLANGOINEN, génie des montagnes, dans la mythologie finnoise ; il est regardé comme le père du fer.

WUOREN-WAKI, génies travailleurs de la mythologie finnoise ; ils sont occupés dans les montagnes, sous la conduite de Kamulainen, à durcir les rocs de granit et à les fixer sur leurs bases.

WURSCHAYTO, dieu des anciens Prussiens. C'était leur dieu lare ou domestique. Il avait soin des chevaux, des bêtes de charge et de tous les quadrupèdes.



[Cherchez par CH, TCH et S les mots qui ne se trouvent pas ici par X.]

XACA, le Bouddha des Japonais. *Voy.* CHAKYA-MOUNI, CHEKYA-MOUNI, FO, etc.

XANTHIQUES, fête que les Macédoniens célébraient dans le mois de Xanthus, correspondant à notre mois d'avril. On y purifiait l'armée en la faisant défiler entre les deux moitiés d'une chienne immolée, dans l'ordre suivant : à la tête étaient portées les armes de tous les rois de Macédoine ; venait ensuite la cavalerie, puis le roi et sa famille, ses gardes et le reste des troupes. Cette cérémonie était terminée par un combat simulé.

XELHUA, un des géants de la cosmogonie mexicaine ; lors du déluge universel, il se réfugia avec six de ses frères dans les cavernes de la montagne Tlaloc, et échappa ainsi au désastre général. Lorsque les eaux se furent écoulées, il se rendit à Cholula, où, en mémoire de la montagne qui lui avait servi d'asile, il construisit une colline artificielle en forme de pyramide ; il fit fabriquer les briques dans la province de Tlamanalco, au pied de la Sierra de Cocotl, et, pour les transporter à Cholula, il plaça une file d'hommes qui se les passaient de main en main. Les dieux virent avec courroux cet édifice, dont la cime devait atteindre les nues, irrités contre l'audace de Xelhua, ils lancèrent du feu sur la pyramide ; beaucoup d'ouvriers périrent ; l'ouvrage ne fut point continué, et on le consacra dans la suite au dieu de l'air, Quetzalcoatl. Nos lecteurs remarqueront facilement dans cette légende des réminiscences flagrantes de la tour de Babel. *Voy.* TÉOCALLI.

XÉNIEN, XÉNIENNE ou XÉNIE, c'est-à-dire *hospitalier, hospitalière* ; les Grecs donnaient ce titre à Jupiter et à Minerve. Ces deux divinités avaient chacune une statue, à Sparte, dans la place où l'on prenait les repas.

XÉNISMES, sacrifices offerts dans une fête que les Athéniens célébraient en l'honneur des Dioscures.

XÈQUES (prononcez *Chèques*), nom des prêtres idolâtres des Muyscas, dans l'Amérique méridionale. *Voy.* CHÈQUES.

XÉROPHAGIE. C'était le nom du jeûne le plus rigoureux pratiqué autrefois par les chrétiens, mais qui n'était pas universellement prescrit par l'Eglise ; nous ne voyons guère que le concile d'Ancyre au IVe siècle, qui paraisse en faire une obligation. On le nommait ainsi, parce que, dans l'unique repas permis en ces jours-là, on ne mangeait que du pain et des aliments secs, sans cuisson et sans assaisonnement (ξηρός, sec). Ce jeûne

rigoureux avait lieu surtout pendant la semaine sainte, qui en prenait le nom de *semaine de la Xérophagie*. Les Arméniens et les autres chrétiens orientaux pratiquent encore la Xérophagie pendant le carême.

XIPE, dieu de l'or, des richesses et des orfévres, dans la mythologie mexicaine.

XISUTHRUS, le dixième des rois du monde antédiluvien, suivant la tradition des Assyriens. C'est l'historien Bérose qui décrit avec le plus de détails les circonstances du déluge arrivé du temps de ce prince, et qui offre la plus étonnante ressemblance avec celui de Noé. Voici cet antique et précieux fragment :

Xisuthrus fut le dixième roi, ou le chef de la dixième génération. Cronos lui ayant apparu en songe, l'avertit que le 15[e] jour du mois Dœsius, les hommes périraient par un déluge. En conséquence, il lui ordonna de prendre les écrits qui traitaient de l'origine, de l'histoire et de la fin de toutes choses, et de les enfouir en terre dans la ville du Soleil, appelée Sippara ; de construire ensuite un vaisseau, d'y embarquer ses parents et ses amis, et de s'abandonner à la mer. Xisuthrus obéit ; il prépare toutes les provisions nécessaires, rassemble les volatiles et les quadrupèdes, puis il demande où il doit naviguer : *Vers les dieux*, dit Cronos, et il souhaite aux hommes toutes sortes de bénédictions. Xisuthrus fabrique donc un navire long de cinq stades et large de deux ; il y fit entrer sa femme, ses enfants, ses amis, et tout ce qu'il avait préparé. Il n'y fut pas plutôt que toute la terre fut inondée. Quelque temps après, les eaux ayant diminué, Xisuthrus lâcha quelques oiseaux, qui, ne trouvant ni nourriture, ni lieu pour se reposer, revinrent au vaisseau. Ayant attendu quelques jours, il en lâcha d'autres, qui revinrent avec un peu de boue aux pattes ; renvoyés une troisième fois, ils ne reparurent plus, ce qui fit juger à Xisuthrus que la terre commençait à se découvrir. Il fit alors une ouverture au vaisseau, et, le voyant arrêté près d'une montagne, il en sortit avec sa femme, sa fille et le pilote ; il se prosterna sur la terre, éleva un autel, fit un sacrifice, puis il disparut, avec ceux qui l'avaient accompagné. Ceux qui étaient demeurés dans le vaisseau, ne le voyant pas revenir, sortirent et le cherchèrent vainement. Enfin, une voix leur annonça que la piété de Xisuthrus lui avait mérité d'être enlevé au ciel, et mis au rang des dieux avec ceux qui l'accompagnaient. La même voix les exhorta à être religieux et à se transporter à Babylone, après avoir déterré à Sippara les mémoires qui y avaient été déposés. La voix ayant cessé de se faire entendre, ils allèrent rebâtir la ville du Soleil et plusieurs autres. Il est évident que ce Xisuthrus n'est autre que le Noé de la Bible, qui était aussi le chef de la dixième génération, et que les Assyriens avaient conservé une tradition assez fidèle de cet événement important.

La sibylle Bérosienne, dit Moïse de Chorène, donne trois fils à Xisuthrus : Sim ou Zérouan, Titan et Yapetosthe. Ils se séparèrent et se partagèrent le monde. La même sibylle, ajoute Moïse de Chorène, en parlant des hommes illustres nés de ces trois chefs, dit : Ils étaient terribles et brillants, ces premiers des dieux ; c'est d'eux que vint la race des géants, au corps robuste, aux membres puissants, à l'immense stature, qui, pleins d'insolence, conçurent le dessein impie de bâtir une tour. Tandis qu'ils y travaillaient, un vent horrible et divin, excité par la colère des dieux, détruisit cette masse immense, et jeta parmi les hommes des paroles inconnues qui excitèrent le tumulte et la confusion. Parmi ces hommes était le japétique Haïk, célèbre et vaillant gouverneur, très-habile à lancer les flèches et à manier l'arc. Il fut le père et le fondateur de la nation arménienne.

XIUHTEUCTLI, dieu du feu, dans la mythologie mexicaine. Il descendit sur la terre dans l'âge du feu, ou second cycle, appelé *Tlatonatiuh*, ou l'âge rouge. Comme les oiseaux seuls pouvaient échapper à l'embrasement général, la tradition porte que tous les hommes furent convertis en oiseaux, excepté un homme et une femme qui se réfugièrent dans l'intérieur d'une caverne.

XOCHIQUETZAL, épouse de Coxcox, le Noé des Mexicains, et seconde mère du genre humain. *Voy.* Coxcox.

XOLOTL, un des héros de la mythologie mexicaine ; ce fut lui qui, dans le dernier âge, repeupla la terre au moyen des ossements des individus qui avaient péri dans l'âge précédent. *Voy.* Omécihuatl.

XUDAN, nom étrusque de Mercure ; il signifie *portier*, et répond au mot latin *ostiarius*. Mercure méritait d'autant mieux ce nom donné par les Romains à Apollon et à Janus, que, représentant comme eux le soleil, il faisait non-seulement sortir la lumière des portes du jour, mais entrer les voyageurs dans les bons chemins, et ouvrait et fermait à son gré la porte des enfers.

XUE, législateur de la région de Cundinamarca, dans l'Amérique méridionale. *Voy.* Nemterequeteva.

XUONG-DONG, sacrifice que les Tonquinois offrent aux génies, avant de semer les grains.

XYLOLATRIE, idolâtrie consistant à adorer des statues de dieux faites de bois, ξύλον.

XYLOPHORIE, fête dans laquelle les Juifs portaient à la main des rameaux verts. *Voy.* Scénopégie, Tabernacles (*Fête des*).

On donne le même nom à une cérémonie judaïque dans laquelle on portait solennellement au temple le bois nécessaire à l'entretien du feu sacré qui devait toujours brûler sur l'autel des holocaustes. On croit qu'elle fut instituée dans les derniers temps de la nation, lorsque la race des Nathinéens étant presque éteinte, les prêtres et les lévites n'avaient plus de serviteurs pour leur apporter le bois qu'ils devaient employer dans les sacrifices. Les rabbins en-

seignent qu'on préparait avec grand soin le bois destiné à être brûlé sur l'autel; qu'on le nettoyait exactement, et qu'on n'y laissait rien de gâté ni de vermoulu.



Y

[Cherchez par I, J, ou Dj, les mots qui ne se trouvent pas ici par Y.]

YABAYAHITES, sectaires musulmans qui disent que la science de Dieu ne s'étend pas à connaître toutes choses, et qui assurent que Dieu gouverne le monde selon la rencontre des divers événements, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité, ou à l'époque de la création, la connaissance parfaite de toutes les particularités qui devaient arriver. Ils disent aussi que la science de Dieu se perfectionne avec le temps, par expérience, de même que celle des hommes.

YAÇNA, c'est-à-dire *élévation de l'âme*, nom d'un des livres sacrés des Parsis, faisant partie du Vendidad-Sadé. C'est celui que Anquetil a fait connaître sous le nom d'*Izechné*. M. Burnouf en a donné, en 1833, le texte et la traduction, avec un savant commentaire. *Voy.* IZECHNÉ, VENDIDAD, ZEND-AVESTA.

YADJNYA, nom générique des sacrifices du feu chez les anciens Hindous. Dans le Yadjnya, les victimes étaient brûlées sur l'autel d'Agni, dieu du feu. Dans les sacrifices à Agni, appelés *bali-danas*, les victimes étaient offertes sans être brûlées. Ces sortes de sacrifices ne sont plus en usage; on se contente d'offrir du beurre clarifié, du lait, du miel, des grains, du lait caillé, de l'encens et des fleurs.

YADJOUR-VÉDA, nom du second Véda, dont on a prétendu donner une traduction sous le nom d'*Ezour-Védam*; mais c'est une œuvre entièrement apocryphe. Le Yadjour-Véda, dit M. Langlois, fut confié par Véda-Vyasa au sage Vaisampayana qui l'enseigna le premier. Il est divisé en deux parties, le blanc et le noir : le blanc fut enseigné par Yadjgnavalkya; le noir, par Yaska, tous deux disciples de Vaisampayana. L'un s'appelle encore *Vadjasénayi*, du nom patronymique de son auteur, et fut révélé, dit-on, à Yadjgnavalkya par le soleil sous la forme d'un cheval; l'autre se nomme *Taittyréya*, du nom de *Tittiri*, disciple de Yaska. Les auteurs des Pouranas, pour expliquer ce dernier nom, ont imaginé une fable que leur a fournie le mot *tittiri*, qui signifie perdrix. Yadjgnavalkya s'était brouillé avec son maître, qui le força de dégorger les fragments du Véda qu'il lui avait appris, et les autres disciples, sous la forme de perdrix, les avalaient à mesure qu'il les rendait. Comme ils étaient souillés de terre, on leur a donné le nom de *noirs*. Le Yadjour-Véda est écrit en prose, mais il s'y trouve des hymnes en style métrique.

YAFTA, talismans ou amulettes que les Scheikhs musulmans distribuent aux malades pour les guérir de leurs infirmités. Ce sont de petits rouleaux de papier sur lesquels sont écrites des strophes de leur composition, ou des passages du Coran, qui presque toujours sont tirés des deux derniers chapitres, relatifs aux maléfices, aux enchantements et aux sortiléges. Ils ordonnent aux uns de les jeter dans une tasse, et d'en avaler l'eau quelques minutes après; aux autres, de les tenir sur eux, dans la poche ou sur le sein, pendant 15, 30 ou 60 jours, en récitant de temps en temps telle ou telle prière. Ce n'est pas seulement aux malades qu'ils donnent ces écrits cabalistiques, ils les distribuent encore aux personnes en santé, comme un préservatif contre les maux physiques et les affections morales. Ceux qui ont recours à ces talismans se persuadent qu'ils ont la vertu de les garantir de la peste, de la petite vérole, et en général de tous les accidents fâcheux, même des coups de l'ennemi. Chacun les garde sur soi toute sa vie, renfermés dans de petites châsses d'or ou d'argent; les uns se les attachent au bras, les autres sur le sommet de la calotte et sous le turban, d'autres enfin les suspendent à leur cou avec un cordon d'or ou de soie, entre la chemise et la veste. Les Scheikhs font accroire aux fidèles que ces Yaftas n'ont d'efficacité qu'autant qu'ils sont donnés de leur propre main; il est bien entendu que le don de ces amulettes est bien récompensé par des présents en argent, en effets et même en comestibles de toute espèce.

YAGA-BABA, monstre décrit, dans les vieux contes russes, sous les traits d'une femme horrible à voir, d'une grandeur démesurée, de la forme d'un squelette, avec des pieds décharnés, tenant en main une massue de fer, avec laquelle elle faisait rouler la machine de fer qui la supportait. On la dit épouse de Rugiawith, dieu de la guerre, et elle paraît avoir rempli l'emploi de Bellone ou de quelque autre divinité infernale.

YAGAN-YAHICAC, idole invisible, située vers le soleil levant, qui était adorée par les anciens Péruviens. *Voy.* AGAN-YAMOC.

YAGHOUT, idole adorée sous la forme d'un lion par les anciens Arabes. Elle fut détruite par Mahomet.

YAKADASI (et mieux *Ekadasi*), c'est-à-dire le *onzième jour* de la lune. Ce jour est religieusement observé chaque mois, non-seulement par les Brahmanes, mais encore par toutes les castes qui ont droit de porter le triple cordon. Ils doivent alors garder un jeûne austère, se priver entièrement de riz, s'abstenir de toute œuvre servile, et se livrer uniquement à des exercices de dévotion.

Voici, d'après le Vichnou-Pourana, l'origine de cette dévotion :

Avant même la formation du monde, l'homme de péché avait été créé par Vichnou pour punir les hommes. Il était d'une taille gigantesque et d'une figure horrible ; il avait le corps tout noir, les yeux hagards et étincelants de fureur; il était le bourreau des hommes. Dans la suite des temps, Krichna, ayant vu cet homme de péché, en devint rêveur et pensif. Touché des maux dont il accablait les hommes, il résolut d'y remédier. A cet effet, il monta sur l'oiseau Garouda, fils de Vinata, et alla trouver Yama, roi des enfers; mais à peine eut-il pénétré dans le Naraka, qu'un long cri de douleur vint frapper ses oreilles; ému de compassion, il demanda à Yama d'où venaient ces lamentations et quelle en était la cause. « Ce bruit confus que vous entendez, répondit celui-ci, est produit par les pleurs et les gémissements de ces hommes infortunés qui, livrés tout entiers au péché durant leur vie, en portent à présent la peine dans l'enfer, où ils ne sont traités que selon leurs œuvres. » Krichna voulut aller lui-même dans ce lieu de désolation, pour juger de l'étendue des maux qu'on y souffrait; à cette vue son cœur fut attendri. « Quoi! s'écria-t-il avec amertume, est-il donc possible que des hommes qui sont mes créatures endurent des tourments si cruels? en serai-je moi-même le témoin sans les secourir, et sans leur procurer les moyens de les éviter à l'avenir?.. » Il pensa aussitôt à mettre un terme au règne de l'homme de péché, qui était seul la cause de leur malheur; et, afin de préserver désormais le genre humain des tourments du Naraka, il se transforma en *Ekadasi*, ou onzième jour de la lune. Ce jour est donc le jour fortuné que Vichnou a choisi dans sa miséricorde pour sauver et racheter les hommes; c'est le jour heureux qui leur procure le pardon de leurs péchés; c'est le jour par excellence, parce qu'on doit le regarder comme Krichna lui-même. Les habitants de l'enfer, pleins de reconnaissance pour Vichnou lui rendirent leurs hommages, et célébrèrent ses louanges. Vichnou s'adressant alors à l'homme de péché lui signifia que son règne était fini, qu'il eût à laisser les hommes en repos. Il ajouta : « Je veux bien cependant t'assigner un lieu où tu puisses résider, mais ce lieu sera unique. L'Ekadasi ou onzième jour de la lune est un autre moi-même. C'est le jour que j'ai choisi, dans ma miséricorde, pour sauver les hommes et les délivrer de leurs péchés. Cependant, pour qu'ils se rendent dignes d'une pareille grâce, je leur fais la défense expresse de manger du riz ce jour-là. Je veux que tu sois dans ce riz; voilà la demeure que je t'assigne. Celui qui aura l'imprudence de manger de ce grain ainsi souillé par ta présence, t'incorporera avec lui, et se rendra à jamais indigne de pardon. » Jeûner en ce saint jour, et offrir le poudja à Vichnou, c'est s'assurer la rémission de ses péchés et l'accomplissement de tous ses désirs.

Le Vichnou Pourana entre ensuite dans une multitude de détails sur la façon dont on doit passer la veille, la nuit et la journée de cette fête; sur la manière dont on doit pratiquer ce jeûne, sur les prières, les offrandes, les prostrations, les adorations qu'on doit faire, sur les symboles qu'on doit vénérer, etc.; mais maintenant les Hindous se bornent à faire ce jour-là quelques exercices de piété, et à s'abstenir de manger du riz ; ils passent le reste du temps à se divertir.

YAKCHAMALLA, un des cinq *Lokeswaras* ou seigneurs des trois mondes, vénérés par les Bouddhistes du Népâl. Son nom néwari est *Tohou-Khwa*.

YAKCHAS, génies de la mythologie hindoue ; ce sont des espèces de gnômes ou de gobelins, ministres de Kouvéra, dieu des richesses, et gardiens de son jardin et de ses trésors.

YAKKO, sorte de pontife japonais, qui juge des matières de religion, qui approuve ou condamne les nouvelles sectes, qui prononce sur les difficultés qui s'élèvent concernant les points dogmatiques ou cérémoniels, qui accorde les dispenses, etc.

YAKOUSI, dieu de la médecine et patron des médecins, chez les Japonais; il a un temple au village de Minoki; il y est représenté debout, sur une fleur de lotus, et sa tête, ombragée par une grande coquille marine, est environnée d'une auréole de rayons. La statue est entièrement dorée. Les Japonais qui passent auprès de ce temple manquent rarement de venir rendre leurs hommages au dieu, et de lui adresser leurs prières. Ce temple fut fondé par un pauvre homme qui s'enrichit par la vente d'une poudre qu'il avait inventée, et qui est très-efficace dans plusieurs maladies. Deux de ses parents, qui eurent la recette de cette poudre, s'enrichirent pareillement, et bâtirent chacun par reconnaissance une autre chapelle au dieu de la médecine. L'un d'eux fit même construire une petite maison pour le logement d'un prêtre, dont l'emploi est de desservir le temple, de le tenir propre, d'allumer les lampes devant le simulacre, et de rendre les autres services de cette nature.

Les Japonais donnent aussi le nom de *Yakousi* aux esprits malins répandus dans l'air, et en l'honneur desquels ils ont institué des fêtes ou Matsouris pour les fléchir.

YALPA, divinité des anciens Péruviens ; c'était la personnification du tonnerre, de l'éclair et de la foudre.

YAMA, dieu du panthéon indien ; il gouverne la partie sud de l'univers, et est en même temps le dieu des enfers et le juge des morts. On lui donne encore les noms de *Dharma-Radja* ou *Dharma-Déva*, roi ou dieu de la justice; *Pitripati*, seigneur des mânes; *Sraddha-Déva*, dieu des offrandes funèbres. On le confond aussi avec *Kala*, le temps, et avec *Mrityou*, la mort, qui, à proprement parler, ne sont autres que Yama lui-même. Ce dieu est fils de Sourya, le soleil, et de Sandjgna, et frère de Yamouna,

une des rivières sacrées de l'Hindoustan. On le représente d'une couleur verte, avec des vêtements rouges. Les poëtes lui donnent une taille de 80,000 lieues de hauteur; ses yeux sont comme deux grands lacs de feu; d'immenses jets de flamme rayonnent de son corps velu, et dont chaque poil a la longueur d'un palmier; le son de sa voix domine le bruit du tonnerre; des torrents de feu s'échappent de sa bouche, et son haleine s'exhale avec un fracas égal aux mugissements de la tempête. Son extérieur effraie les habitants des trois mondes. Souverain du Naraka, il distribue les peines et les récompenses méritées pendant la vie, envoyant les bons au Swarga, et les méchants dans les différentes parties du Naraka, suivant l'intensité de leurs fautes. Les punitions de l'enfer sont variées; les uns sont précipités dans des fosses d'ordures; les autres jetés dans les bras d'une statue de femme rougie au feu; ceux-ci ont un ventre excessivement large, et la bouche aussi petite que le trou d'une aiguille; ceux-là sont obligés de manger des balles de fer brûlantes, hérissées quelquefois de pointes : d'autres sont lancés dans des trous remplis de vers et d'insectes dévorants, ou dans le feu, etc. *Voy.* Enfer, n° 11. Le palais qu'habite le dieu se nomme Yamalaya ou Yamapoura; il est situé à égale distance des Swargas ou paradis, et des Patalas ou demeures infernales. Il a pour greffier Tchitragoupta, qui tient registre de toutes les actions des hommes; il y est encore entouré des Nagas, demi-dieux à face humaine et à queue de serpent, ayant pour roi Vasouki ou Adisécha, et des sarpas ou serpents proprement dits, divinités d'un ordre inférieur aux premiers, et issus comme eux de Kasyapa et de Kadrou. Les morts arrivent auprès de leur juge en quatre heures 40 minutes, et on ne brûle point les corps avant que ce terme ne soit écoulé. Une rivière d'eau bouillante défend l'accès de sa demeure; mais le don d'une vache noire à un brahmane rend cette eau fraîche pour le défunt qui doit nécessairement la passer. *Voy.* Vaikarani.

Tout immortel qu'il est de sa nature, Yama paya une fois le tribut à la mort, s'il faut en croire les Linganistes, adorateurs de Siva, qui ont voulu par cette légende rehausser le pouvoir et accréditer le culte de leur divinité favorite. Voici comment ils racontent cet événement :

Un saint richi, nommé Markandéya, qui avait mené pendant fort longtemps une vie pénitente et mortifiée, était privé de la satisfaction d'avoir des enfants. Vivement affecté de cet état de chose, il priait chaque jour avec ferveur le dieu Siva de lui accorder le bonheur d'être père. Le dieu résolut enfin d'exaucer les vœux de son fidèle adorateur; mais pour le punir de quelques doutes qu'il avait conçus sur la bonté de Siva à son égard, il lui proposa une fâcheuse alternative : « Choisis, lui dit-il; je t'accorderai plusieurs enfants qui jouiront d'une longue existence, mais qui seront méchants; ou bien je ne t'en donnerai qu'un seul, qui sera bon et vertueux, mais qui mourra à seize ans. » Le saint homme, après y avoir un peu réfléchi, préféra le dernier parti au premier, tout en déplorant par avance la nécessité où il se trouverait de perdre, dans un âge si tendre, un enfant si ardemment désiré. Aussitôt les promesses de Siva commencèrent à s'accomplir; sa femme devint enceinte, et accoucha d'un fils qui fut appelé Markanda. Cet enfant grandit et devint un prodige de sagesse et de piété; il s'adonna surtout au culte de Siva avec toute la ferveur dont il était capable, lui offrant journellement le poudja, et faisant à ses temples de fréquents pèlerinages. Son père était heureux et fier d'avoir un fils doué de tant d'heureuses qualités; mais sa douleur surpassait sa joie, lorsqu'il songeait qu'il lui faudrait le perdre avant peu. En effet le terme fatal approchait avec une rapidité effrayante, et bientôt le jeune Markanda eut atteint sa seizième année.

Les messagers de Yama se mirent alors en devoir d'exécuter la sentence portée; ils se présentèrent à la victime désignée, lui exposèrent l'objet de leur mission, et l'engagèrent à les suivre. Mais le jeune homme les accueillit fort mal, leur signifia résolument qu'il ne voulait point mourir, et qu'ils eussent à s'en retourner. Les ministres du roi de la mort, offensés de ce refus, revinrent auprès de leur maître, et lui rendirent compte de l'insuccès de leur mission. Yama monta aussitôt sur son buffle, et se rendit lui-même auprès de Markanda. Il lui représenta la témérité de son refus, puisque Siva ne lui avait assuré que seize ans de vie; que ce terme étant expiré, il ne pouvait sans injustice refuser de mourir. Mais toutes ces raisons ne purent persuader Markanda, qui persista à déclarer qu'il ne mourrait point; et qui, voyant que Yama se disposait à recourir à la violence, saisit un linga et le tint étroitement embrassé. Mais Yama, sans égard pour le signe sacré, sauta à bas de son buffle, jeta autour du cou de Markanda une corde dont il l'étreignait avec le linga, cherchant à entraîner l'un et l'autre dans l'enfer. Mais Siva sortit tout à coup du linga, et donna au dieu de la mort un coup si terrible, qu'il le tua sur place, et délivra ainsi son adorateur du danger qui le menaçait.

Cette intervention inespérée ne fut pas seulement un événement heureux pour Markanda, mais tout le reste du genre humain s'en ressentit; car le dieu de la mort ayant perdu la vie, les hommes cessèrent de mourir et multiplièrent si prodigieusement, que la terre ne pouvait plus les contenir, ce qui introduisit parmi les humains une confusion et un désordre inexprimables. Les dieux ne sachant quel remède apporter à cet état de chose, allèrent tous ensemble trouver Siva, et lui remontrèrent que c'était à tort qu'il avait tué Yama; que celui-ci n'avait en rien excédé son pouvoir, puisque le jeune homme qu'il avait sommé de mourir avait accompli le terme assigné à son existence. Siva répondit qu'en accordant seize ans de vie à

Markanda, son intention n'avait pas été qu'il dût mourir aussitôt qu'il aurait atteint cet âge, mais qu'il avait voulu qu'à quelque vieillesse qu'il pût parvenir, il conservât toujours le même air de jeunesse et la même vigueur que s'il n'avait eu que seize ans; que le roi de la mort aurait dû s'informer, avant de passer outre, quelle était sa volonté là-dessus; qu'il avait eu grand tort d'entreprendre d'ôter la vie à Markanda de sa propre autorité, mais qu'il était infiniment plus blâmable de n'avoir pas respecté le linga, sous la protection duquel ce jeune homme s'était mis; que c'était pour le punir de cette double témérité qu'il lui avait ôté la vie. Les dieux, tout en approuvant les raisons alléguées par Siva, lui représentèrent qu'il devait être satisfait de sa vengeance, et qu'il devait avoir égard à l'étrange confusion qui régnait parmi les hommes devenus immortels; que la terre était devenue trop étroite pour le genre humain, et qu'il n'y avait d'autre moyen de remédier à un si grand mal que de ressusciter Yama. Siva se rendit aux désirs des dieux, il fit revivre Yama et le rétablit dans tous ses droits et ses priviléges.

Le dieu de la mort, rétabli dans son premier état, dépêcha aussitôt dans le monde un de ses serviteurs pour ordonner aux vieillards de mourir au plus tôt. Le messager partit, monté sur un éléphant, et précédé de trompettes et de tymbales; il se mit à parcourir la terre pour faire sa proclamation; mais s'étant enivré en route, il en oublia les termes, et se mit à annoncer, dans un style métaphorique, que Yama voulait qu'à partir de ce jour, les feuilles, les fleurs, les fruits verts, et ceux qui étaient parvenus à leur maturité, tombassent à terre indifféremment. En vertu de cette publication, les hommes recommencèrent à mourir, avec cette différence néanmoins, qu'avant le meurtre de Yama, les vieillards seuls perdaient la vie, tandis que depuis sa résurrection, on mourut indifféremment à tout âge.

YAMABOTSI, c'est-à-dire *soldats des montagnes ;* religieux japonais institués par Yen-no Ghio-sia, qui vivait sur la fin du VIIe siècle de notre ère. Il passait pour un puissant magicien; on disait qu'il avait le pouvoir de commander aux esprits, qui, d'après ses ordres, arrêtaient et garrottaient quiconque refusait de lui obéir. Il fut le premier qui, pour mortifier son corps, embrassa la vie solitaire. Il passait son temps à errer dans les lieux sauvages et inhabités, et par cette vie errante il rendit quelques services à son pays; car il découvrit la situation et la nature de plusieurs endroits réputés jusqu'alors inaccessibles; ce qui fit qu'on trouva des routes nouvelles plus commodes et plus courtes d'un lieu à un autre, au grand avantage des voyageurs. Sa réputation lui attira des disciples, qui renoncèrent à tous les avantages temporels pour l'amour des félicités spirituelles. Dans cette vue, ils se mortifiaient, ils s'imposaient des tâches penibles, ils gravissaient des montagnes difficiles, ils se lavaient fréquemment dans l'eau froide, même au plus fort de l'hiver. Yen-no Ghio-sia leur donna une règle dont le point capital porte qu'ils devaient, dans l'occasion, combattre pour les dieux et la religion. Ses sectateurs, avec le temps, se partagèrent en deux ordres différents : l'un nommé *Tosanfa*, et l'autre *Fonsanfa;* les premiers ont leur sanctuaire sur le sommet du Fikosan, dans la province de Bousen; et les seconds sur la montagne d'Omine dans la province de Yosi-no, où est le tombeau de leur fondateur. Les membres des deux ordres sont obligés de faire chaque année le pèlerinage de leur montagne respective, au prix de grandes fatigues, et non sans courir de grands dangers, car l'une et l'autre sont fort escarpées et entourées d'affreux précipices. Aucun d'eux n'oserait affronter ces périls sans s'être purifié la conscience, sans quoi ils périraient, disent-ils, infailliblement. *Voy.* Tosanfa et Fonsanfa.

Lorsqu'ils ont heureusement effectué leur pèlerinage, ils ne manquent pas d'aller aussitôt se présenter devant leur général respectif, qui réside à Miyako, et de lui faire un présent en argent; ils en reçoivent un titre plus honorable et une dignité plus éminente, avec le droit de modifier un peu leur costume, ce qui les rehausse dans l'estime de leurs compatriotes. Car, bien que, d'après leurs constitutions, ils soient tenus de faire tous les ans ces pèlerinages, ils se trouvent par le fait presqu'abolis aujourd'hui; il n'y a que les plus zélés et les plus dévots qui les entreprennent.

Les principaux des Yamabotsi vivent en des maisons particulières; et ceux qui sont pauvres vont mendiant de côté et d'autre. Leur habit diffère peu de celui des séculiers; mais ils ont plusieurs ornements ou attributs qui les distinguent; ainsi ils portent un sabre à leur ceinture, et à la main un petit bâton à pommeau de cuivre, avec quatre anneaux de même métal; ils font résonner ces anneaux en faisant leurs prières. Ils ont aussi une conque qui leur sert de trompette, et une espèce d'écharpe à franges, dont la grandeur indique le rang qu'ils tiennent dans l'ordre. Les plus distingués ont leurs cheveux coupés fort courts derrière la tête; les autres les laissent croître et les y tiennent attachés.

Ces religieux qui, dans les commencements, faisaient profession d'un sintoisme pur, ont bien dégénéré de leur première institution. La règle était sévère et la doctrine simple : à leur entrée dans l'ordre, les premiers Yamabotsi ne vivaient que de plantes et de racines, s'exposaient à des épreuves rudes et continuelles, jeûnant, se baignant dans l'eau froide, errant dans les bois, les montagnes et les déserts, et se livrant à d'autres mortifications du même genre; maintenant ces pratiques rigoureuses sont réservées aux novices à qui elles servent d'épreuve. Les Yamabotsi actuels se sont pareillement écartés de l'antique simplicité de la religion, car au culte des Kamis ils ont ajouté celui des idoles bouddhiques introduites

depuis dans le Japon; ils croient que celles-ci ont plus de puissance que les anciens génies, et plus d'influence sur les événements de la vie humaine; ils ont aussi augmenté le nombre de leurs cérémonies superstitieuses. Entre autres choses, ils se sont adonnés à une espèce de commerce fort lucratif; pour imposer au vulgaire, ils lui font accroire qu'ils sont fort versés dans les sciences magiques. Ils prétendent qu'au moyen de certains charmes, en proférant des formules obscures et mystérieuses, ils peuvent commander à tous les dieux adorés dans l'empire, tant à ceux des Sintoïstes qu'à ceux des Bouddhistes; qu'ils peuvent conjurer et chasser tous les malins esprits, faire plusieurs choses surnaturelles, pénétrer toutes sortes de secrets et de mystères, retrouver les effets dérobés, découvrir les voleurs, prédire l'avenir, guérir les maladies désespérées, manifester la culpabilité ou l'innocence des accusés, et opérer d'autres merveilles semblables.

Leur charme le plus mystérieux et le plus puissant consiste à tenir les deux mains élevées, et à entrelacer les doigts de manière à représenter, comme ils disent, le *Si Ten Si o*, c'est-à-dire les quatre plus grands dieux du trente-troisième ciel. A cet effet, ils élèvent les deux doigts du milieu l'un contre l'autre, presque perpendiculairement; puis ils croisent les deux doigts voisins de chaque côté, de manière que l'extrémité de ces doigts soit tournée vers les quatre coins du monde, pour représenter ces quatre dieux qu'ils appellent *Tammonden*, *Tsigokten*, *Sosioten* et *Kamokten*. Les deux doigts du milieu, tenus perpendiculairement, leur servent, prétendent-ils, comme de lunette d'observation, par laquelle ils découvrent les esprits et les maladies, le *Kits* ou renard, et le *Ma* ou le démon, qui se loge dans le corps des malades. Ils découvrent ainsi exactement de quelle espèce ils sont, afin de les combattre par les charmes qui leur sont propres, et de les chasser plus efficacement. La même disposition des doigts du milieu leur représente encore un grand saint de leur secte, appelé Foudo Miowo, qui, entre autres mortifications extraordinaires, s'asseyait journellement au milieu d'un grand feu sans en éprouver aucun dommage. C'est par son secours qu'ils se font fort non-seulement d'ôter au feu sa qualité brûlante, mais encore de le faire servir aux usages qu'il leur plaît. *Voy.* Goo.

Les Yamabotsi font un grand secret de ces charmes et de ces arts mystérieux; cependant ils les enseignent volontiers, moyennant une honnête récompense, à d'autres personnes, mais à la condition d'en garder le secret; et préalablement ils leur font subir un noviciat fort rude. Un de ces initiés raconta à Kæmpfer qu'ils l'avaient obligé d'abord à s'abstenir de tout ce qui avait eu vie, et de ne vivre que de riz et d'herbes, pris de six jours en six jours. Puis ils le faisaient baigner sept fois le jour dans l'eau froide; enfin ils le faisaient mettre à genoux par terre, le corps appuyé sur les talons, se frapper la tête avec les mains, et se relever 780 fois par jour. Cette dernière épreuve avait été pour lui la plus pénible de toutes.

Beaucoup de Yamabotsi de bas étage demeurent auprès de quelque Miya, et demandent l'aumône au nom du Kami qu'on y adore. Ils psalmodient à cet effet la vie et les miracles du dieu, accompagnant leur récit du bruit de leurs anneaux de cuivre et du son de leur conque marine. Ce tapage incommode est encore augmenté par les bruyantes sollicitations des enfants de ces religieux, qui mendient avec autant d'importunité que leurs pères.

YAMALAYA ou Yama-Loka, l'enfer indien, séjour de Yama, dieu des morts; il est situé à égale distance entre les Swargas ou paradis des dieux, et les Patalas ou régions inférieures dans lesquelles résident les divinités du dernier ordre, telles que les Nagas et les Sarpas. Car le Yama-loka est considéré comme un lieu dans lequel les damnés souffrent temporairement, et dont ils doivent sortir un jour après l'expiation de leurs péchés, pour recommencer une nouvelle vie sur la terre, soit dans le corps humain, soit dans celui d'un animal. Cependant l'empire de Yama est quelquefois confondu avec les Patalas et les Narakas. *Voy.* Yamapoura.

YAMAN-DAGA, un des Bourkhans des Mongols, qui le représentent comme une des formes de Mandjouchari, et le vainqueur d'Ærlik-khan. C'est le *Yama* des Hindous; aussi les Bouddhistes le mettent-ils au nombre des divinités cruelles. Ses actions et ses métamorphoses remplissent des légendes tout entières. Sa forme est le comble de la laideur idéale. Des brandons de feu l'environnent. Plusieurs têtes entassées, parmi lesquelles il en est une de bœuf, s'élèvent sur son cou. De chaque côté il porte dix-huit bras munis d'armes, de têtes de morts, de serpents et d'autres figures symboliques. Sa ceinture est une peau de serpent garnie de crânes humains. Ses pieds foulent pêle-mêle des hommes et des monstres. Sa couleur est d'un bleu foncé, et une femme d'une figure horrible, de couleur bleu clair, est assise sur ses genoux. *Voy.* Yan-ma-lo et Yemma-o.

YAMAPOURA, nom de la ville et du palais de Yama, roi des régions infernales, dans la mythologie hindoue. Le dieu de la mort y fait sa résidence et y tient son tribunal. Le Vaikarani, fleuve de feu, l'entoure de tous côtés. *Voy.* Yama, Yamalaya et Vaikarani.

YA MATA-NO O ROTSI, génie malfaisant de la mythologie japonaise; il paraissait sous la forme d'un serpent qui avait huit têtes et huit queues. Comme il avait dévoré les sept premières filles d'Asi-natsou tsi, le premier homme du Japon, le dieu Sosan-no o-no Mikoto l'attira dans un piége et le coupa en mille morceaux. *Voy.* Sosan-no o-no Mikoto. Cependant il paraît que le serpent, ou du moins le génie qui l'animait, ne mourut pas sous le glaive du dieu, car nous le retrouvons sous le règne de Kei-ko-ten-o, 12e daïri, le IIe siècle avant l'ère chrétienne. Ce prince le rencontra endormi sur le mont Ibouki-no

yama, et ayant marché sur lui, la montagne fut entourée aussitôt de nuages et de brouillards si épais, qu'il eut beaucoup de peine à descendre. Il éprouva des étourdissements comme un homme ivre; il est vrai que ces symptômes disparurent lorsqu'il se fut rafraîchi dans les eaux pures d'une fontaine; mais le venin du serpent laissa dans ses membres un principe de corruption qui lui causa enfin la mort.

YA MATO-NO IWA ARE FIKO-NO MIKOTO, 4e fils de *Fiko na kisa take ou ka ya fouki awa sesou-no Mikoto*, le cinquième des esprits terrestres qui régnèrent sur le Japon antérieurement à la race humaine. *Ya mato-no iwa are fiko-no Mikoto* est réputé le premier personnage purement homme, qui monta sur le trône; son règne est véritablement historique; et il ouvre, sous le nom de *Zinmou ten-o*, l'an 660 avant Jésus-Christ, une série de Daïris qui n'a jamais été interrompue jusqu'à nos jours. Il mourut l'an 585, à l'âge de 127 ans, après 76 ans de règne.

YAMOUNA, rivière de l'Hindoustan, plus connue sous le nom de *Djemna* ou *Jumna;* elle se jette dans le Gange au-dessus d'Allahabad, après un cours d'environ 130 lieues. Cette rivière est réputée sacrée. La mythologie en fait une déesse, fille du Soleil et sœur de Yama. On raconte que Balarâma, étant allé visiter ses amis à Gokoula, sur les bords de la Yamouna, y passa deux mois dans la société des Gopis ou bergères de la contrée. Voulant un jour se baigner dans cette rivière, dont il était un peu éloigné, il lui commanda de venir à lui. La Yamouna se montra rebelle. Alors Balarâma, échauffé par le vin, jura qu'il l'y contraindrait; en effet, il l'amena à lui avec le soc de charrue qui lui servait d'arme, et ne la laissa aller que quand elle lui eut promis de se bien conduire à l'avenir. M. Langlois observe que les épithètes de *Yamounâbhid*, celui qui fend ou divise la Yamouna, et de *Kalindikarchana*, celui qui attire la Kalindi (autre nom de la même rivière), données à Balarama, indiquent qu'il partagea la rivière en deux, et qu'il est probable que cette légende fait allusion à la formation d'un canal creusé sans doute à cette époque, pour la commodité des habitants de Gokoula.

YANG-POU, nom de la divination proprement dite, pratiquée chez les Chinois avec une tortue vivante, qu'ils exposent à la chaleur du feu. *Voy.* Pou.

YAN-MA-LO, le vingtième et dernier des principaux dévas du panthéon bouddhique. Le mot *Yan-ma-lo* est la transcription chinoise du *Yama* hindou; et, comme dans la mythologie brahmanique, c'est lui qui gouverne les régions infernales, juge les morts, dirige les âmes vers les cieux ou les livre aux tourments des enfers, il est assisté dans ses fonctions judiciaires par sa jeune sœur, qui est chargée spécialement de ce qui concerne les femmes. Yama intervient comme conciliateur dans les querelles qui divisent des hommes. Il est en outre un des plus ardents défenseurs de la loi de Bouddha. Les livres saints citent de lui ces paroles, qu'il adressa aux damnés dans un moment où ils imploraient sa miséricorde: « Vous avez reçu un corps d'homme, et vous n'avez pas cultivé la doctrine; c'est comme si vous étiez entrés dans un trésor, et que vous en fussiez sortis le mains vides. A quoi vous sert-il maintenant de pousser des cris pour les peines que vous endurez? Ces peines sont le juste retour des fautes que vous avez commises. » On dit que Yan-ma-lo était originairement un dieu subalterne, qui est parvenu par la pratique de l'aumône et des préceptes, à l'emporter en pureté sur les dieux du Trayastrincha eux-mêmes. C'est pour cela qu'il a été élevé au troisième ciel du monde des désirs. A une époque qui n'est pas déterminée, il parviendra au rang de Bouddha, et se nommera le roi universel. *Voy.* Yama et Yaman-Daga.

YASIRO. Les Japonais donnent ce nom aux temples et aux autels principaux érigés dans leur empire, en l'honneur des Kamis. Ils sont au nombre de vingt-deux; chaque année on y fait le service divin par l'ordre du Daïri, qui alors y envoie des présents. La différence entre Miya et Yasiro est que le premier ne désigne que le temple seul, tandis que par Yasiro on comprend aussi toutes ses dépendances.

YASODA ou Yasomati, femme du berger Nanda, et nourrice de Krichna. Au moment où Dévaki était enceinte de ce dieu incarné, Yasodâ le devint aussi: c'était la déesse Kali qui prenait naissance dans son sein. Vasoudéva, père du dieu, afin de soustraire le divin enfant qui venait de naître à la fureur de Kansa qui demandait sa mort, s'introduisit dans la chambre de Yasodâ un instant après son accouchement, déposa Krichna auprès d'elle, prit la petite Kali et la porta au tyran à la place de son propre fils. Yasodâ, retirée sur les bords de la Yamounâ, élevait Krichna qu'elle croyait son enfant; mais chaque jour de nouveaux miracles venaient accroître son étonnement. Le petit Krichna était fort espiègle, et s'amusait parfois à des tours de force qui décelaient le dieu: de son pied enfantin il renversait un charriot tout chargé; si on l'attachait à un arbre avec une corde pour le punir, il se promenait en traînant l'arbre après lui. Les bergers criaient merveille; Yasodâ admirait son nourrisson avec orgueil; Nanda réfléchissait en silence sur les événements que devait présager une jeunesse aussi miraculeuse. En effet, Krichna fut bientôt, avec Balarama, appelé à Mathoura, pour y signaler par de glorieux exploits sa haute naissance. Yasodâ, instruite enfin que Krichna n'était pas son fils, n'en fut pas moins glorieuse d'avoir eu pour nourrisson un héros et un dieu. Nous signalons, à l'article Krichna, la singularité des noms *Yasodâ* et *Yasomati*, qui peuvent se traduire par *mère de Yasou* (Jésus), singularité qui devient encore plus frappante par le rapport phonique et biographique qui existe entre *Krichna* (*Kristna*) et le *Christ*.

YATIS. C'est le nom qu'on donne aux pé-

nitents indiens, vainqueurs de leurs sens et de leurs passions. On donne ce nom particulièrement aux religieux Djainas, dont les uns vivent dans des *Posalas* ou couvents, et les autres courent le monde en demandant l'aumône. Mais dans l'un et l'autre cas ils sont toujours soumis au supérieur de la communauté dont ils sont membres. Ils montrent un soin extrême à ménager la vie des animaux. A cet effet ils portent avec eux un balai pour balayer le sable avant d'y mettre le pied; ils s'abstiennent de manger et de boire dans les ténèbres de peur d'avaler par mégarde un insecte; quelquefois même ils mettent devant leur bouche un morceau de toile dans la crainte que leur haleine ne nuise aux moucherons presque imperceptibles qui voltigent aux rayons du soleil. Ils portent les cheveux coupés très-courts; ils devraient même les arracher d'après leur règle. Ils gardent la continence et la pauvreté, observent des jeûnes fréquents, et se livrent à de profondes méditations. Quelques-uns d'entre eux sont de simples enthousiastes; mais il en est d'autres plus rusés qui passent pour d'habiles magiciens, et qui sont de purs charlatans; ils exercent publiquement la chiromancie et la nécromancie, se livrent à la médecine thérapeutique, et pataugent dans l'alchimie. D'autres cherchent des moyens de subsistance plus honnêtes dans le commerce.

YATNIKA, une des quatre écoles entre lesquelles se partage le bouddhisme spéculatif. *Voy.* KARMIKA.

YAUF, YAUK et YAWESI, idoles adorées par les anciens Arabes et détruites par Mahomet. Yauk était représenté sous la figure d'un cheval.

YÉBIS, dieu japonais, frère de la grande déesse Ten sio daï sin; il encourut la disgrâce de sa sœur, et fut banni dans la province de Sets, arrosée par la mer. On dit qu'il pouvait vivre deux ou trois jours sous l'eau; c'est pourquoi l'histoire mythologique dit que c'était une sangsue. Il est le protecteur des pêcheurs et des gens de mer. Il a, à Osaka, dans la province de Sets, un temple qui est en grande vénération. On l'y voit représenté assis sur un rocher, tenant d'une main une brême, et de l'autre une ligne de pêcheur. Son nom entier est *Yébis san ro*, c'est-à-dire le troisième fils à figure riante; mais on prononce communément *Ibis*. On l'appelle encore *Firou-ko* ou la sangsue.

YEFOUMI, c'est-à-dire *action de fouler aux pieds la figure;* cérémonie sacrilége imposée à tous les Japonais, en haine du christianisme, depuis l'abolissement de cette religion dans l'empire. Elle a lieu au commencement de chaque année après le recensement de la population, et consiste à fouler aux pieds l'image de Jésus crucifié, ou celle de sa sainte mère ou de quelqu'autre saint, ce qui est pour eux une preuve convaincante et incontestable qu'ils renoncent à Jésus-Christ et à sa religion. Voici comment les commissaires ou inquisiteurs procèdent à Nangasaki, d'après Kæmpfer. Le chef de la section, accompagné de ses trois commis, du greffier et du messager, assistent les inquisiteurs, avec deux hommes de police qui portent les images, qui sont de cuivre jaune, et conservées exprès, dans une boîte, pour cet usage. On se rend ainsi de rue en rue et de maison en maison, ce qui dure au moins six jours. Cet acte se fait dans l'ordre suivant: les inquisiteurs s'étant assis sur une natte, le chef de la famille, sa femme, ses enfants, avec les domestiques de l'un et de l'autre sexe, quel que soit leur âge, tous les locataires de la maison, et quelquefois même les proches voisins, si leurs maisons ne sont pas assez grandes pour y faire la cérémonie, sont convoqués dans une chambre, où l'on dépose les images sur le plancher nu; après quoi, le Yefoumi-tsie, ou secrétaire de l'inquisition, prend la liste des habitants et lit leurs noms un à un, les sommant de se présenter l'un après l'autre, et de mettre les pieds sur les images. Les enfants qui ne peuvent pas encore marcher sont soutenus par leurs mères qui leur font toucher ces images avec les pieds. Cela fait, le chef de famille met son sceau sur la liste, comme un certificat qui doit être porté devant le gouverneur, que l'inquisition a été faite dans sa maison. Après avoir parcouru de cette manière toutes les rues et les maisons de la ville, les inquisiteurs eux-mêmes foulent aux pieds les images, et enfin tous les chefs de section, qui se servent mutuellement de témoins, et scellent leurs certificats de leurs sceaux ou cachets. Cette inquisition n'a lieu qu'à Nangasaki, dans le ressort d'Omoura, et dans la province de Boungo, où la religion chrétienne avait fait autrefois le plus de progrès.

YEKIRE, esprit malin redouté des Japonais, qui lui attribuent la plupart des maladies. Ils prétendent le chasser au moyen des exorcismes.

YEMMA-O, juge et souverain des enfers, chez les Bouddhistes du Japon; c'est le *Yama* des Indiens. Toutes les actions vicieuses des humains sont déroulées devant lui dans toute leur horreur, au moyen d'un grand miroir placé vis-à-vis de lui, et nommé *Sofari-no kagami*, ou le miroir de la connaissance. Les souffrances des damnés ne sauraient être éternelles, suivant le système de la religion bouddhique; néanmoins elles peuvent avoir une durée incommensurable à raison de la grièveté des fautes que l'on a commises. Mais les religieux japonais enseignent qu'on peut procurer du soulagement à leurs âmes par les prières et les bonnes œuvres, et surtout par les offrandes que les Bonzes font au vertueux Amida ou Amitabha, qui, par sa puissante intercession, peut fléchir le juge des enfers, et l'obliger à adoucir la rigueur de la sentence. Lorsque les âmes confinées dans ces prisons ténébreuses y ont demeuré un temps suffisant pour expier leurs crimes, elles sont renvoyées dans le monde en vertu de la sentence de Yemma-o, pour y animer, non des corps humains, mais des animaux immondes ou d'un ordre inférieur,

dont la nature et les propriétés sont le mieux en rapport avec les inclinations pécheresses de ces âmes ; tels sont, par exemple, les serpents, les crapauds, les insectes, les oiseaux, les poissons, les quadrupèdes et autres créatures semblables. Leur transmigration a lieu en passant successivement des animaux les plus vils dans d'autres d'un rang plus élevé, jusqu'à ce qu'étant enfin rentrées dans des corps humains, elles puissent, en menant une vie vertueuse, monter encore plus haut et se rendre dignes de la béatitude finale ; sinon elles retournent faire une nouvelle et longue expiation dans l'enfer de Yemma-o. Plusieurs temples ont été érigés à ce dieu ; l'un entre autres se trouve dans un petit bois auprès de Miyako, où sa statue est d'une laideur affreuse. Cette pagode est très-fréquentée.

YENE, un des dieux des âmes chez les Japonais. On le représente avec quatre bras ; d'une main il tient un sceptre surmonté d'un soleil, de l'autre une couronne de fleurs ; ces deux mains sont à sa gauche. Des deux mains droites il tient une sorte de verge et une cassolette de parfums. Yene est regardé comme le protecteur des âmes des gens mariés et des personnes avancées en âge ; c'est à lui que l'on adresse des prières en leur faveur.

YEN-HO, génies ou êtres fabuleux de la mythologie chinoise ; ils ont le corps d'un quadrupède, la peau noire, et vomissent des flammes. Leur nom signifie *ceux qui se nourrissent de feu.*

YEN-WANG, roi de l'enfer chez les Chinois. Il exerce des châtiments terribles sur les âmes de ceux qui n'ont rien à lui offrir.

YESCHIBA, et au pluriel *yeschiboth*, nom que les Juifs donnent à leurs colléges et à leurs académies, où s'assemblent les rabbins avec leurs disciples. Les *sessions* ont lieu ordinairement après les prières du matin, au sortir de la synagogue, à l'exception des vendredis, du sabbat, des veilles et des jours de fête.

YESCHT, hymnes de Zoroastre à la louange d'Ormuzd. Dans un de ces hymnes, le prophète demande aux dieux quelle est la parole ineffable qui répand la lumière, donne la victoire, dirige la vie de l'homme, déconcerte les esprits malfaisants, et donne la santé au corps et à l'esprit. Ormuzd lui répond : C'est mon nom. Aie mon nom continuellement à la bouche, et tu ne redouteras ni la flèche du Tchakar, ni son poignard, ni son épée, ni sa massue. A cette réponse, Zoroastre se prosterna et dit : J'adore l'intelligence de Dieu, qui renferme la parole, son entendement qui la médite, et sa langue qui la prononce sans cesse.

YE-TCHA, génies de la mythologie bouddhique chez les Chinois. Ce sont les *Yakchas* des Hindous ; on en distingue de trois sortes : ceux de la terre, ceux de l'air et ceux du ciel.

YEZD, au pluriel *yezdan*, bons génies de la mythologie persanne ; subordonnés aux sept Amschaspands. Quelquefois ce mot sert à désigner Dieu lui-même. *Voy.* IZED.

YÉZIDIS, sectaires orientaux qui ne sont ni Juifs, ni Chrétiens, ni Musulmans. Ils appartiennent à la race Kourde, et sont répandus dans les monts Sindjar, entre Mossoul et le Khabour (pachalik de Bagdad), dans le pachalik d'Alep, le Diarbékir et la province russe d'Erivan. Les Musulmans dérivent leur nom du khalife Yézid, fils de Moawia, ennemi d'Ali, ou de Yézid, fils d'Enisé, et en font une secte de Schiites ; mais d'autres le tirent du mot persan *Yezd* ou *Ized*, dieu, bon génie, opposé à Ahriman, le mauvais principe ; en effet, dit M. Eugène Boré, tout démontre en eux des idées tenant au culte de Zoroastre modifié par Manès, auteur du dualisme manichéen.

Bien qu'ils portent des noms musulmans, ils détestent les Mahométans et leur vouent une haine qui se manifeste partout où ils le peuvent faire impunément. Lorsqu'ils sont irrités contre un animal, ils l'appellent musulman. Autant par mépris pour la loi de l'islam que par goût, ils mangent du porc et boivent du vin ; ils sont même très-enclins à l'ivrognerie. Par contre, ils aiment beaucoup les chrétiens qu'ils traitent de compères ; plusieurs d'entre eux paraissent même persuadés que Jésus-Christ et Yézid sont le même personnage ; quelquefois ils se passent la coupe de vin dans les festins, en disant : *Prends le calice du sang du Christ ;* et tous les convives se lèvent en croisant les bras et en s'inclinant profondément.

Les Yézidis se divisent en deux classes : les noirs et les blancs ; ceux-ci sont les laïques qui, en effet, aiment à se vêtir d'habits blancs ; les autres sont des espèces de religieux, réputés saints ; cependant ils sont mariés et ont même quelquefois plusieurs femmes ; on les nomme *faquirs*, pauvres, bien que plusieurs soient riches. Voici comment on procède à la réception des noirs :

Quand quelqu'un a dessein d'y être reçu, il est obligé, avant de prendre l'habit, de servir le supérieur durant quelques jours, lesquels expirés, il se revêt en la manière qui suit : il se dépouille entièrement de ses habits, et ne réserve qu'un linge pour couvrir sa nudité. En cet état, deux autres le prennent par les oreilles, et le conduisent vers le supérieur, lequel tient entre ses mains la tunique noire dont il doit le revêtir. Quand il est arrivé à ses pieds il la lui présente en disant : « Entre dans le feu, et sache que dorénavant tu es disciple de Yézid, et qu'en cette qualité tu dois souffrir les injures, les opprobres et les persécutions des hommes pour l'amour de Dieu. Cet habit te rendra odieux à toutes les nations, mais agréable à la divine majesté. » Après ces paroles ou d'autres semblables, il lui endosse la tunique, pendant que les assistants font des prières pour lui ; lorsqu'elles sont finies, le supérieur embrasse le novice et baise la manche de son habit. Tous les assistants font de même les uns après les autres ; le nouveau faquir rend le même de-

voir aux noirs, mais non pas aux blancs qui sont réputés laïques. Dès ce moment on commence à l'appeler *koutheako*, c'est-à-dire clerc ou disciple. Après la cérémonie, tous ceux qui y ont assisté vont à la maison du novice, qui leur fait un festin où sont reçues indifféremment toutes les personnes qui se présentent, les étrangers et les inconnus, comme les parents et les amis.

Les noirs peuvent manger de la viande, mais non tuer un animal d'aucune espèce. La plupart même poussent le scrupule au point d'épargner la vermine qui les dévore; ils prennent garde en marchant d'écraser les fourmis et les autres insectes, dans la crainte que ces animaux ne renferment une âme qui ait autrefois résidé dans un corps humain. Ils croient aussi que l'on commet une grande faute en crachant à terre; lorsqu'on éprouve le besoin d'expectorer, il le faut faire dans sa main et la frotter contre terre; cette coutume était usitée chez les Perses, au rapport de Xénophon. Il leur est défendu de se raser la barbe et les moustaches, que quelques-uns portent extrêmement touffues.

Ce qui a frappé davantage les voyageurs qui ont eu quelque rapport avec les Yézidis, c'est le profond respect qu'ils témoignent pour le diable, qu'ils appellent *Célabi*, monseigneur, ou *scheikh-el-meazzen*, le chef suprême; ils pensent qu'il est bon de l'avoir pour ami; ils le regardent comme un ministre disgracié, qui pourra un jour récupérer son rang, et qui alors pourra se venger de ceux qui l'auront insulté; ils pensent que sa colère ne sera pas moins à craindre, s'il demeure toujours dans sa disgrâce. Aussi ils se gardent bien de le maudire, et il serait très-imprudent de le faire en leur présence; ils prennent hautement sa défense et n'en parlent qu'avec respect. Ils prétendent que Dieu lui a confié l'exécution de ses volontés.

Dès que le soleil paraît sur l'horizon, les Yézidis se tournent vers l'Orient, les pieds nus et le front contre terre, en adorant les astres. Pour lui rendre ce culte, ils se retirent à l'écart, afin de n'être vus de personne; ils s'en abstiennent s'ils ne peuvent échapper aux regards. Ils vénèrent les saints du christianisme qui ont donné leurs noms aux monastères situés dans leur pays et qui se sont plus ou moins distingués selon que le diable était plus ou moins en eux; mais aucun saint ni prophète, disent-ils, n'en a reçu de plus grandes faveurs que Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Ils montrent beaucoup de vénération pour les monastères chrétiens; avant d'y entrer, ils se déchaussent, baisent la porte et les murailles, pour se mettre sous la protection du saint protecteur. Souvent il leur arrive d'y porter des offrandes en conséquence d'un vœu pour obtenir la guérison d'une maladie. Jamais ils ne mettent les pieds dans une mosquée.

Il leur est défendu d'apprendre à lire et à écrire; ils n'ont ni prières, ni jeûnes, ni sacrifices; ils célèbrent cependant quelques fêtes, entre autres celle de Pâques. Le dixième jour de la lune d'août, ils s'assemblent au sépulcre du scheikh Hadi, leur réformateur; leurs frères des contrées éloignées accourent à cette réunion qui dure un jour et une nuit tout entière; et, comme ils marchent en troupe, soit en venant, soit à leur retour, ils attaquent souvent les petites caravanes des plaines de Mossoul et du Kourdistan. A cette assemblée se rendent aussi les femmes, mais non les filles des villages voisins. Après qu'on a bien bu et bien mangé pendant cette nuit, on éteint les lumières, et le silence dure jusqu'à l'aurore; on ignore ce qui se passe pendant le reste de la nuit. Au reste, ils cachent soigneusement les principes et les dogmes de leur religion, et paraissent être de la religion de ceux avec lesquels ils se trouvent, parlant avec respect du Pentateuque, des Psaumes, de l'Évangile et du Coran.

Leur pontife suprême est le scheikh qui gouverne la tribu à laquelle est confié le tombeau du scheikh Hadi; il doit être un descendant du scheikh Yézid, leur fondateur; il est assisté par un ko-scheikh qui prétend recevoir immédiatement les inspirations du diable; ils ont aussi des sarapes fort respectés, qui imposent les mains sur les malades, et qui envoient les morts en paradis; à cet effet ils touchent légèrement le cou et les épaules du défunt, et lui frappent dans la main, en disant : *Ara behescht*, va en paradis. Les Yésidis croient que les âmes des défunts vont dans un lieu de repos, où elles sont heureuses proportionnellement à leurs mérites, et qu'elles apparaissent quelquefois en songe à leurs parents et à leurs amis pour leur donner des conseils. Au jour du jugement universel, ils iront tous au paradis terrestre avec leurs armes à la main.

Les Yézidis se sont rendus presque toujours fort redoutables aux Musulmans, dont ils attaquaient souvent les caravanes, pillant et massacrant tous ceux qu'ils rencontraient. En 1837, ils soutinrent une lutte avec les Kourdes contre Reschid-pacha, qui en extermina un grand nombre. Leur nombre, qu'on évaluait autrefois à 200,000, ne s'élève guère aujourd'hui au delà de 45,000 âmes. Depuis leur défaite ils sont soumis à la Porte.

YGDRASIL, frêne sacré de la mythologie scandinave; son nom vient de *ygr*, terrible, et *drasill*, fertile. C'est là que les dieux s'assemblent chaque jour en cour de justice. Ils s'y rendent à cheval, en passant sur l'arc-en-ciel Bifraust, qui est le pont des dieux. Ce frêne est le plus grand et le meilleur de tous les arbres; ses branches s'étendent sur la terre entière et s'élèvent au-dessus des cieux. Trois racines soutiennent l'arbre et s'étendent vers trois directions fort opposées : l'une se dirige vers Asgard, séjour des Ases; l'autre vers la demeure des géants, qui séjournent où se trouvait autrefois Ginungagap, l'abîme; la troisième vers Niflheim, la région infernale. Au-dessous de cette dernière sont le puits Vergelmer et le serpent Nidhogger, qui, du fond des enfers, ronge cette racine. Sous la racine qui va chez les géants est le puits de la sagesse, dans lequel

Mimir boit chaque jour; c'est là qu'il puise sa prudence consommée. Un jour Allfader, le père universel, vint lui demander à boire un verre de cette eau, et il ne put obtenir cette faveur qu'en laissant un de ses yeux en gage. La racine qui se dirige vers Asgard est au ciel; au-dessous d'elle est la sainte fontaine d'Urthar, le temps passé. Les Nornes qui se tiennent auprès de cette fontaine y puisent l'eau dont elles arrosent le frêne, de peur que ses branches ne se dessèchent et ne perdent leur feuillage. L'eau de cette source est si sainte, que tout ce qui en est arrosé devient blanc comme la pellicule d'un œuf. De cette eau vient la rosée qui tombe dans les vallées, et que les hommes appellent *rosée de miel;* c'est la nourriture des abeilles. Il y a de plus, dans cette fontaine, deux cygnes qui ont donné naissance à tous les oiseaux de cette espèce. Tout auprès est la demeure des Nornes, qui résident dans une salle magnifique. Sur les branches du frêne est perché un aigle, entre les yeux duquel se tient un vautour; ces deux oiseaux font souffrir et dépérir Ygdrasil. Un écureuil monte et descend sur l'arbre, semant de mauvais rapports entre l'aigle et le monstre Nidhogger. Quatre jeunes cerfs courent à travers les branches du frêne et en dévorent l'écorce. Au moment du combat entre les dieux et les géants, qui doit précéder l'embrasement de la terre, le frêne Ygdrasil doit être violemment agité, comme s'il partageait les alarmes des dieux.

YI-DWAGHS, démons faméliques des Tibétains; ce sont les *Prétas* des Hindous.

Y-KING ou *Livre des changements;* un des livres sacrés des Chinois. C'est le plus ancien ouvrage qui traite de la plus ancienne écriture connue, c'est-à-dire des *Koua* ou soixante-quatre monogrammes de Fou-hi, supposé le fondateur de l'empire chinois; c'est encore un des plus anciens répertoires des traditions antiques. L'Y-King a été rédigé par Wen-Wang et Tcheou-Kong, dans le XIIe siècle avant l'ère chrétienne. Confucius y ajouta deux commentaires nommés *Touan* et *Siang*, qui jouissent de la plus grande autorité. Ce livre a été traduit en latin par le P. Régis.

YMER, nom du premier géant, selon la mythologie scandinave; il dut sa naissance aux glaces du nord, sur lesquelles était passé un souffle de chaleur; les gouttes qui en découlèrent produisirent un être humain d'une taille gigantesque; il fut nourri par les quatre fleuves de lait qui coulaient des mamelles de la vache Audhumbla. Il devint le père des géants. En effet, pendant qu'il dormait, il eut une sueur, et un mâle et une femelle naquirent de dessous son bras gauche, et un de ses pieds engendra avec l'autre un fils, d'où est venue la race des géants, nommés, à cause de leur origine, *Géants de la gelée.* Or Ymer était méchant, ainsi que tout ce qui était issu de lui; on ne doit donc pas le mettre au nombre des dieux. Cette race malfaisante a failli périr tout entière. Ymer tomba sous les coups des fils de Bore (*Voy.* VÉ); il s'écoula, dit l'Edda, tant de sang de ses plaies, que toutes les familles des géants de la gelée y furent noyées, à la réserve d'un seul géant, qui se sauva avec tous les siens; étant monté sur des barques il s'échappa, et par là s'est conservée la race des géants de la gelée. Toute fantastique que soit cette légende, on y peut cependant suivre à la trace les grands événements de l'histoire primitive. Adam se dessine dans Ymer en traits reconnaissables. Des êtres humains sortent de son côté, et les quatre fleuves de lait rappellent les quatre fleuves du paradis. Il personnifie ensuite toute la race caïnique. Il périt, et sa mort occasionne le déluge universel. Mais là ne s'arrête pas la conception scandinave. Les trois fils de Bore traînèrent le corps d'Ymer dans l'abîme et en formèrent le monde que nous habitons; son sang devint la mer et les eaux, sa chair les continents, sa chevelure les arbres et les plantes, ses os les montagnes, son crâne le ciel. Ils le posèrent au-dessus de la terre sur quatre piliers ou cornes, et, sous chacune de ces colonnes, ils placèrent un nain pour veiller à sa garde; ces nains s'appellent *Nordri*, *Sudri*, *Austri* et *Vestri*, c'est-à-dire le nord, le sud, l'est et l'ouest. De sa cervelle ils firent les nuées; des étincelles que le Muspelheim lançait continuellement, ils formèrent les étoiles, à chacune desquelles ils assignèrent sa place et sa route; enfin, des sourcils du géant ils construisirent, pour se mettre à l'abri des entreprises des géants, un fort qui fit le tour du monde; c'est ce qu'ils appelèrent *Midgard* ou le séjour du milieu.

YN-FOU-TI-YO, le treizième des petits enfers, selon les Bouddhistes de la Chine; les damnés y sont mutilés à coups de hache.

YNGWE, le treizième successeur d'Odin, législateur des Scandinaves; il fut mis au rang des divinités; lui-même se donnait pour le dieu Frey. De lui descendent les rois mythiques appelés *Ynglinges*, qui ne régnaient que sur le district d'Upsala.

YO, sacrifice que les anciens Chinois offraient à leurs parents défunts sous les dynasties Hia et Yn. Le sacrifice du printemps s'appelait *Yo;* celui d'été *Ti;* celui d'automne *Tchhang*, et celui d'hiver *Tchhing.* Mais sous le règne des Tcheou, le sacrifice du printemps fut appelé *Thse* et celui d'été *Yo.*

YOGA, doctrine philosophique et religieuse des Indiens, fondée sur le Védantisme; elle enseigne l'éternité de la matière et de l'esprit identifiés avec Dieu, dont ils ne sont que des modifications, et les moyens d'obtenir l'émancipation finale des liens de cette vie par les pratiques du *Yoga*, c'est-à-dire de l'union anticipée avec le dieu suprême. Ce système, professé par Patandjali, fut ensuite expliqué par Vyasa, qui en forma la doctrine du Védanta. En voici l'idée fondamentale :

Que l'esprit de l'homme s'isole du monde et de tout ce qui l'entoure par la méditation, il deviendra semblable à l'être qu'il veut connaître, et il ira se confondre avec lui; si, au lieu de s'élever vers Dieu, l'homme s'abaisse

vers la terre, il y restera attaché; son âme deviendra comme la matière, inerte, brute, capable seulement de désirs voluptueux et de souffrances. Cette philosophie consiste presque tout entière en préceptes pour les ermites contemplatifs, et en institutions pour ceux qui aspirent à le devenir. On y indique longuement les moyens de se dominer soi-même, puis de dominer par là, comme faisait l'homme primitif, la nature extérieure avec laquelle nous sommes, pour ainsi dire, en communauté d'existence, les moyens de commander aux éléments par un regard, une parole, au milieu de l'extase des pieuses pensées, de lire par la seule puissance d'une méditation profonde dans le passé et dans l'avenir.

Suivant la doctrine des Védantins, la pratique du Yoga spiritualise et perfectionne singulièrement le contemplatif, en le faisant passer par quatre états plus parfaits les uns que les autres. Le premier est appelé *salokya* (unité de lieu). Dans cet état, l'âme se trouve pour ainsi dire habiter le même lieu que la divinité; elle est comme en sa présence. Après avoir pratiqué longtemps les exercices du salokya, l'âme passe au second état, appelé *samipya* (proximité). Par l'exercice de la contemplation et l'éloignement des objets terrestres, la connaissance et la pensée de Dieu deviennent plus familières, et l'âme semble se rapprocher davantage de lui. A la suite d'un grand nombre de générations passées dans cet état, l'âme arrive au troisième, le *swaroupya* (ressemblance). Une fois parvenue à ce point, elle acquiert peu à peu une parfaite ressemblance avec la divinité, et participe en quelque manière à tous ses attributs. Enfin cet état la conduit au quatrième, le *sayodjya* (identité). Cette fois il s'opère une union parfaite et inséparable de l'âme à la divinité. Mais, pour parcourir ces quatre degrés de perfection, il faut à l'âme une longue période de temps, et elle est soumise à un grand nombre de renaissances, pendant lesquelles elle acquiert peu à peu la mesure de sagesse nécessaire à son incorporalité.

« Celui qui aspire à ce genre de perfection, dit M. Langlois, doit se rendre insensible à toutes les impressions extérieures, et entièrement indifférent pour la peine et le plaisir; sans renoncer aux œuvres civiles et aux pratiques religieuses, il abandonne seulement le fruit qui peut en résulter pour lui. On représente un pareil dévot assis sur un siége formé de gazon sacré, appelé *kousa*, le corps droit, les yeux fixés sur le bout de son nez, et l'esprit attentif à l'idée de la divinité. Certains livres, appelés *Tantras*, enseignent une opération par laquelle l'esprit vital, placé dans la partie inférieure du corps, et l'esprit éthéré, placé dans la tête, se trouvent combinés dans la cervelle, quand le dévot est lui-même uni à Brahmâ. Le dévot, reconnaissant ainsi la présence actuelle de l'esprit divin en lui, est doué de huit dons surnaturels appelés *siddhis* ou *vibhoutis*, savoir : *mahimâ*, la faculté d'agrandir son corps; *laghimâ*, celle de le rendre léger; *animâ*, celle de le rendre petit, imperceptible comme un atome; *prakâmyâ*, le pouvoir de satisfaire tous ses désirs; *vasitâ*, celui de changer le cours de la nature; *isitâ*, l'empire suprême sur tous les êtres; *prapti*, la faculté d'atteindre et de saisir les objets même éloignés, comme de toucher la lune avec le bout du doigt; *kanravasayitwam*, l'accomplissement de toute promesse, de tout engagement. »

Tel est le mysticisme du système *Yoga*, fondement de toutes les sciences magiques de l'Orient, qui tiennent une si grande place dans les études des brahmanes, et dont la principale erreur est de croire que l'humanité, dégradée et déchue, peut, par ses propres forces, se relever de l'état actuel à l'état primitif et merveilleux de l'homme. Ceux qui prétendent pratiquer le *Yoga* portent le nom de *Yoguis* ou *Djoguis*. *Voy.* ces deux mots.

YOGAMBARA, un des Bodhisatwas adorés par les bouddhistes du Népâl.

YOGATCHARAS, nom d'une secte particulière de philosophes bouddhistes, qui soutiennent que tout est *vide* dans la nature, à l'exception de la sensation interne ou de l'intelligence qui perçoit; ils maintiennent seulement l'existence éternelle du sens qui donne la conscience des choses.

YOGUESWARIS ou YOGUINIS, classe de nymphes de la mythologie hindoue ; ce sont les créatures et les compagnes de la déesse Dourgâ.

YOGUIS, nom que l'on donne dans l'Inde à tous les contemplatifs vrais ou prétendus, et principalement à ceux qui appartiennent à la secte de Siva. Voici la définition du Yogui d'après le Bhagavad-Guita :

« Le Yogui ne songe dans cette vie ni au bien ni au mal qu'il va faire. Le Yogui, le sage, ayant renoncé au fruit des œuvres, est délivré des maux de la renaissance ; il entre dans la voie suprême du salut. Est Yogui et Sannyasi, non pas celui qui vit sans allumer le feu du sacrifice ou dans une entière inaction, mais celui qui fait ce qu'il doit faire, sans s'inquiéter du fruit de ses œuvres. Indifférent pour le chaud et le froid, la douleur et le plaisir, les honneurs et l'ignominie, possesseur de la science et de la sagesse, ayant l'esprit élevé, maître de ses sens, le Yogui s'appelle *Youkta*, uni. » Et ailleurs : « Quand la pensée cesse par l'effet du yoga, quand le Yogui se contemple soi-même et trouve le contentement en soi, quand il reconnaît la béatitude infinie qui est au-dessus des sens, et que l'esprit seul peut comprendre; quand il est ferme et que rien ne saurait le faire sortir de la véritable existence; quand il se trouve en cet état de bonheur suprême; quand aucune souffrance ne l'ébranle plus, alors il a atteint le yoga. Renonçant aux désirs qui ont leur source dans la volonté, domptant les organes des sens par l'esprit, l'âme obtient peu à peu la tranquillité; concentrant sur elle-même le sens intérieur, elle ne pense plus absolument rien-

Toutes les fois que le sens intérieur veut divaguer au dehors, il faut le ramener à l'obéissance et le dompter. — Celui qui est toujours fixé sur Dieu, et qui se dévoue à Dieu avec une foi entière, est le plus parfait Yogui. »

Les Yoguis modernes sont loin de cette haute contemplation que l'on admire dans les anciens mounis de l'Hindoustan ; comme on suppose que le yoga donnait le pouvoir de commander à la nature, et de faire des prodiges, les Yoguis de nos jours croient pouvoir y parvenir par des momeries, des pratiques absurdes, et par l'étude de la magie. *Voy.* Yoga et Djoguis.

YOKAHWAGAMARAKOTTI, dieu adoré autrefois par les Caraïbes, en Amérique. En voici l'origine : Un sauvage, traversant un bois, aperçut dans les arbres un mouvement qui lui parut surnaturel. Effrayé de ce prodige, il adressa la parole à celui de tous ces végétaux qui lui parut le plus agité ; mais l'arbre ne daignant pas se communiquer au sauvage, lui ordonna d'aller chercher un Boïé, et ce fut à lui que l'arbre découvrit sa volonté, en lui déclarant qu'il fallait consacrer une image, un temple et des sacrifices au dieu qui, dans la suite, a été l'objet des adorations de cette peuplade, sous le nom de *Yokahwagamarakotti*.

YO-LU, esprit de la mythologie chinoise, qui met en fuite les mauvais génies ; c'est pourquoi les Chinois écrivent son nom sur la porte de leur maison.

YONG, sacrifice que les Chinois offrent le lendemain du jour où ils en ont offert un autre plus solennel.

YO-PO-LO, le sixième des enfers glacés, selon les Bouddhistes de la Chine. Le froid que les damnés y éprouvent est si vif, que leurs chairs se contractent, et que leurs os en sont dénudés.

YOUGADYA, fête que les Hindous célèbrent à la pleine lune de Magh, vers notre mois de février, comme l'anniversaire du Kali-youga, quatrième âge du monde qui a commencé ce jour-là. On se baigne à cette occasion, on jeûne, et on fait aux Mânes des offrandes de grains de sésame. *Voy.* Djougadia.

YOUNG-DHOUNG, caractère sacré, fait à peu près en forme de croix 卐 pour lequel les Tibétains ont une grande vénération ; on le voit fréquemment sur la poitrine des Bodhisatwas et des saints de la religion bouddhique.

YOUNISIS, 1° sectaires musulmans appartenant à l'hérésie des Schiites ; ils disent que, bien que les anges portent le trône de Dieu, le trône est cependant plus fort qu'eux. Ils tirent leur nom de Younis, fils d'Abderrahman el-Kami.

2° D'autres hérétiques du même nom sont ainsi appelés de Younis-Némiri ; ils disent que la foi consiste dans la connaissance de Dieu, dans la soumission à sa volonté et dans un cœur rempli d'amour.

YOUROUPARI, démon ou génie du mal, redouté des Tecounas, peuplade du Brésil. On le représente sous la forme d'un singe ou d'un cynocéphale.

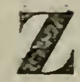
YPAÏNA, fête solennelle que les Mexicains célébraient en l'honneur de Huitzilopochtli, dans le mois de mai. Quelques jours auparavant, deux jeunes filles consacrées au service du temple pétrissaient, avec du miel, de la farine de maïs, dont on faisait une grande idole ; on la parait d'habits et d'ornements magnifiques, on la plaçait dans un fauteuil bleu, posé sur un brancard. Le jour de la fête, aux premiers rayons du soleil, toutes les jeunes filles venaient au temple, revêtues de robes blanches, couronnées de maïs grillé, avec des bracelets de grains de maïs enfilés, le reste des bras couverts jusqu'au poignet de plumes rouges, et les joues peintes de vermillon. Elles portaient l'idole jusqu'à la cour du temple. De jeunes hommes la recevaient de leurs mains, et la plaçaient au bas du grand escalier, où le peuple venait se prosterner devant elle, en se mettant sur la tête un peu de terre que chacun devait prendre sous ses pieds. On se rendait ensuite processionnellement à la montagne de Chapultépèque, où l'on offrait à la hâte un sacrifice ; l'assemblée se rendait avec la même précipitation à Atlacuya, lieu célèbre par les traditions de leurs ancêtres, et de là à une troisième station nommée Cuyoacan. On revenait à Mexico sans s'arrêter ; et cette procession, qui était de quatre lieues, devait se faire en quatre heures, d'où lui venait le nom d'*Ypaina*, qui signifie course précipitée. On ramenait l'idole au bas des degrés d'où on l'élevait, avec un grand appareil de poulies et de cordes, au sommet du temple, au bruit de toutes sortes d'instruments, et au milieu des adorations de la multitude. L'idole était posée dans une riche cassette au milieu des parfums et des fleurs. Dans l'intervalle, de jeunes filles apportaient des morceaux de la même pâte dont elles avaient fabriqué la statue, pétris en forme d'os, qu'on nommait la chair de Huitzilopochtli. Les sacrificateurs venaient à leur côté, parés de guirlandes et de bracelets de fleurs, faisant porter à leur suite les figures de leurs dieux et de leurs déesses. Ils se plaçaient autour des morceaux de pâte, qu'ils bénissaient par des chants et des invocations. Cette espèce de consécration était suivie de nombreux sacrifices, pendant lesquels on exécutait des danses, des chants et d'autres cérémonies dans la cour du temple. Après les sacrifices, les prêtres coupaient ces morceaux de pâte et les distribuaient à tout le peuple indistinctement. Chacun recevait sa part avec toutes les apparences d'une grande dévotion, croyant se nourrir réellement de la chair de son dieu. On en portait même aux malades, et il était sévèrement interdit de prendre avant midi quelque autre nourriture que ce fût ; on cachait jusqu'à l'eau aux petits enfants. La solennité finissait par un discours du grand prêtre, qui recommandait l'observation des lois et des cérémonies.

YROCAN, le mauvais principe des tribus sauvages de la Colombie. *Voy.* Jolokiamo.

YU, sacrifices que les anciens Chinois offraient pour obtenir de la pluie.

YU-MIN, génies ou êtres mythologiques des Chinois; ils ont des ailes, mais ne peuvent s'élever bien haut à cause de leur pesanteur. Suivant les uns, leurs joues sont très-larges, et leur tête est surmontée d'un panache noir; mais, suivant d'autres, ils ont la tête blanche et les yeux rouges.

YU-ZIA-FOU-SE, secte bouddhique du Japon, appartenant à l'observance *foke-sio*. Les partisans du Yu-zia-fou-se poussent leurs idées sur la pureté corporelle et morale, au point de croire que la fréquentation des autres hommes les rendrait impurs. C'est pourquoi cette observance fut interdite l'an 1666 de notre ère.



[Cherchez par S et par Ts les mots que l'on ne trouve pas ici par Z.]

ZAAFÉRANIS, sectaires musulmans, appartenant à la branche des Nedjaris, dont ils ne diffèrent que relativement à des opinions particulières sur la parole de Dieu. *Voy.* Nedjaris.

ZACHARIE, le onzième des douze petits prophètes, dont les écrits sont au nombre des livres canoniques de l'Ancien Testament. Il revint de Babylone avec Zorobabel, et commença à prophétiser la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, l'an 516 avant Jésus-Christ. Son livre, écrit en hébreu, renferme 14 chapitres. Il y exhorte les Juifs à rebâtir le temple, à fuir l'idolâtrie, et à mériter la protection du Seigneur en renonçant à leurs désordres. Enfin il prédit l'avénement du Messie, et précise différentes circonstances de son avénement.

ZACHÉENS, nom que l'on a donné à une branche de Gnostiques. *Voy.* Gnostiques.

ZACOUM, arbre de l'enfer, dont les fruits, suivant la tradition musulmane, sont des têtes de démons. Il en est fait mention dans le Coran. C'est véritablement un arbre épineux qui porte des fruits très-amers, ce qui a donné lieu à la fable. Un docteur musulman en prit occasion de dire que les têtes des démons dont il est parlé dans le Coran sont les têtes des Arabes.

ZAGA, jeûne pratiqué par les Muyscas, quand ils voulaient implorer l'assistance de leurs divinités particulières, qui n'étaient autres qu'un lac, un rocher, une montagne, que chaque individu se choisissait comme son fétiche, lorsqu'il avait cru y remarquer quelque chose d'extraordinaire. Les plus stricts s'abstenaient de viande et de poisson, et ne mangeaient que des herbes sans aucun assaisonnement. Pendant tout le temps que durait ce jeûne, ils vivaient dans la retraite la plus absolue, ne se lavaient pas et pratiquaient la continence. Ils s'adressaient ensuite à quelque chèque qui eût pratiqué le même jeûne, et lui remettaient leur offrande, qui était ordinairement la figure de quelque animal en or. Le chèque se rendait à l'endroit désigné, et après avoir quitté ses vêtements et enveloppé l'offrande dans du coton, il adressait une prière à la divinité, puis jetait l'offrande dans l'eau ou l'enterrait suivant la nature du lieu : il s'en allait ensuite à reculons jusqu'à l'endroit où il avait laissé ses vêtements. Celui qui l'avait envoyé lui donnait pour sa peine deux pièces d'étoffe de coton et un peu d'or; puis il réunissait ses parents et ses amis, et faisait avec eux une orgie.

ZAIRADJIA, genre de divination pratiquée par les Arabes. Elle se fait au moyen de plusieurs cercles ou roues concentriques, correspondant aux cieux des planètes, et marqués de plusieurs lettres que l'on fait rencontrer ensemble par le mouvement qu'on leur imprime d'après certaines règles établies.

ZAKAT. Ce mot exprime chez les Musulmans le précepte de l'aumône, et la portion de biens que chacun est obligé de distribuer aux pauvres. Il vient de *zaka*, qui signifie *purifié*, parce que l'aumône, disent les Musulmans, purifie le reste des biens que l'on possède, après qu'on s'est acquitté de ce devoir. Ils l'appellent aussi *Sadaka*, c'est-à-dire *œuvre de justice*. *Voy.* Charité, n° 3, et Dime, n° 3.

ZAMOLXIS, législateur des Thraces, des Gètes et des Scythes, honoré comme un dieu après sa mort; on lui donnait pour résidence le mont Cocajon, qu'on croit situé dans les Carpathes. Voici, d'après Hérodote, sa légende qui est probablement fabuleuse : Zamolxis fut d'abord esclave en Ionie, et, après avoir obtenu sa liberté, il s'imbut de la doctrine de Pythagore, acquit de grandes richesses et retourna dans sa patrie. Son premier soin fut de chercher à polir cette nation grossière, et à la faire vivre à la manière des Ioniens. Pour y réussir, il fit bâtir un superbe palais où il traitait tour à tour les habitants de sa ville, leur insinuant, durant le repas, que ceux qui vivaient ainsi que lui seraient immortels, et qu'après avoir payé le tribut à la nature, ils seraient reçus dans un lieu délicieux, où ils jouiraient éternellement d'une vie heureuse. Cependant il travaillait à faire construire une chambre souterraine, et, disparaissant tout à coup, il y demeura trois ans caché; on le pleura comme mort; mais au commencement de la quatrième année, il se montra de nouveau, et ce prétendu prodige frappa tellement ses compatriotes, qu'ils parurent disposés à croire tout ce qu'il leur avait dit. Dans la suite on le mit au rang des dieux, et chacun fut persuadé qu'en mourant il allait habiter avec lui. Ils lui exposaient leurs

besoins, et l'envoyaient consulter tous les cinq ans : consultation bizarre et cruelle, qui prouvait que Zamolxis n'avait pas beaucoup réussi à les polir. Lorsqu'ils avaient choisi leur député, on tenait trois javelines droites, pendant que d'autres le prenaient par les pieds, et le jetaient en l'air de manière à le faire retomber sur la pointe de ces piques. S'il en était percé et mourait sur-le-champ, ils croyaient que le dieu leur était favorable ; sinon, on lui faisait de sanglants reproches, et on le regardait comme un méchant homme. Puis, choisissant un autre messager, ils l'envoyaient à Zamolxis sans le soumettre à la même épreuve. Dans les temps d'orage, ces mêmes peuples tiraient des flèches contre le ciel, comme pour menacer leur dieu.

ZAN, premier nom de Jupiter, de celui qui régna en Crète. *Voy.* Zen et Zeus.

ZANHAR, dieu, ou le génie du bien chez les Malgaches. Il a un temple à Tananarive ; l'intérieur en est presque vide : une espèce d'autel apparaît dans le fond; on y brûle des parfums en l'honneur de Zanhar. Sur l'une des murailles on a représenté, dans une peinture à fresque, informe et grossière, mais originale, Zanhar, le bon génie, luttant contre Agathic, le mauvais génie. Zanhar porte une couronne d'étoiles, au milieu desquelles brille le soleil. Agathic a le front surmonté d'une couronne de têtes sanglantes, plantées en cercle dans des poignards joints les uns aux autres par des reptiles hideux. L'autre peinture représente le bon génie, debout sur un globe terrestre ; il a terrassé Agathic qui s'enfuit dans l'abîme en exhalant les restes de sa rage expirante. Le temple de Zanhar est le seul édifice religieux des Ovas.

ZAN-HAWALOU, dieu du premier ordre, adoré dans l'archipel Viti ; il préside au tabou.

ZARAME, dieu des Gaulois, que Lucien et Minotius disent être le même que Jupiter.

ZARETCH, un des sept mauvais génies créés par Ahriman pour les opposer aux sept Amschaspands.

ZA-SOU, titre que l'on donne, dans le Japon, au premier prêtre d'un temple bouddhique; il signifie *maître du siége* ou *du trône*.

ZAT-AROUAT, idole adorée par la tribu des Coréischites, antérieurement à Mahomet; elle n'était autre qu'un grand arbre.

ZAVANAS, un des dieux des Syriens. Hésychius est le seul qui en parle.

ZAWIÉ, couvents des religieux musulmans; ce sont aussi des espèces de chapelles particulières, où reposent le corps de quelque saint marabout. On a un tel respect pour ces lieux, que les banqueroutiers, les assassins, et en général tous les malfaiteurs, y trouvent un asile inviolable, dont il n'est pas permis de les arracher.

ZAZARRAGOUAN, ou *maison de Kaïfi*, l'enfer des anciens habitants des îles Mariannes. Kaïfi ou le diable y chauffait les âmes, comme nous faisons le fer, et les battait continuellement. Ce n'était pas aux pécheurs et aux criminels qu'était destiné ce lieu de supplices, mais à ceux qui périssaient de mort violente. Ceux, au contraire, qui mouraient de mort naturelle, avaient le plaisir d'aller dans le paradis, où ils jouissaient des arbres et des fruits qui y étaient en abondance. Ainsi la vertu et le vice n'étaient pour rien dans l'état de l'âme après la mort.

ZEA, surnom sous lequel Hécate fut adorée par les Athéniens.

ZÉIDIS, sectaires musulmans, qui tirent leur nom de Zéid, fils d'Ali, fils de Hoséïn, petit-fils de Mahomet. Ils reconnaissent ce Zéid pour l'imam véritable, et regardent comme susceptible de l'imamat quiconque a les qualités suivantes : la science, la piété, la bravoure, une généalogie qui remonte à Fatima, fille de Mahomet, soit par Hasan, soit par Hoséin, à quoi quelques-uns ajoutent une belle physionomie, et l'exemption de tout vice physique. Les Zéidis adoptent la doctrine des Motazales sur tous les points, excepté sur la question de l'imamat. Zéid, fils d'Ali, avait été disciple de Wasel, chef des Motazales. Il disait qu'Ali était plus excellent qu'Abou-Bekr et Omar, néanmoins il les reconnaissait tous deux pour imams légitimes. Quelques-uns même admettaient qu'il pouvait y avoir en même temps deux imams dans deux pays différents, pourvu qu'ils eussent l'un et l'autre les qualités requises. Les Zéidis se subdivisent en trois branches : les *Djaroudis*, les *Soleimanis* et les *Beiteriyés*.

ZEINIS, ordre de religieux musulmans fondés par Zéin ed-din, fils de Bekir, surnommé Khafi, qui mourut à Koufa, l'an 838 de l'hégire (1434 de Jésus-Christ).

ZEMBOG, dieu de la terre chez les anciens habitants de la Russie. Il présidait à la chasse.

ZEMÈS, bons génies vénérés autrefois dans l'île Espagnole et par les Caraïbes. Ils les regardaient comme les médiateurs entre le dieu suprême et le genre humain. Les Zemès présidaient à tous les besoins des hommes ; en conséquence, on les consultait par le moyen des Boïés ou prêtres, auxquels ils rendaient réponse, à moins qu'ils ne jugeassent à propos de se faire entendre à tout le peuple. Ces Zemès étaient de bois ou de pierre. Les habitants de l'île Espagnole en adoraient un sous la forme d'une femme, à côté de laquelle étaient ses deux principaux ministres prêts à exécuter ses ordres. L'un d'eux faisait l'office de héraut, et convoquait les autres Zemès, afin que, selon l'occurrence, ils allassent exciter le vent, faire tomber la pluie, etc. L'autre avait ordre de châtier, par des inondations, ceux qui ne rendaient pas à leur maîtresse les hommages qui lui étaient dus. *Voy.* Chemen.

ZEMINA, déesse des anciens Slaves; elle correspondait à la Cybèle des Latins.

ZEMIOMA, c'est-à-dire *réparation;* sacrifice que l'on faisait dans les mystères d'E-

leusis, pour expier les fautes qui pouvaient avoir été commises pendant la solennité.

ZEMZEM, source sacrée pour les Musulmans, située dans la cour du temple, à la Mecque. Ils attribuent son origine à l'ange Gabriel, qui l'aurait fait sortir de terre pour étancher la soif d'Ismaël, fils d'Agar, qu'ils regardent comme le père de leur nation. *Voyez* sa description à l'article Kaaba. Pendant les troubles qui suivirent l'introduction de l'idolâtrie à la Mecque, ce puits fut comblé par ceux de la tribu de Djerhem, qui y jetèrent tout ce qu'ils avaient de plus précieux, entre autres les deux cerfs d'or qui étaient consacrés à la Kaaba. Après avoir été révéré jusqu'alors, il resta dans l'oubli pendant près de quinze siècles; jusqu'à ce qu'il fut découvert par Abd-el-Mottalib, aïeul de Mahomet, en vertu d'un avertissement du ciel reçu en songe, comme le rapportent les Musulmans. Il y travailla de ses propres mains avec son fils aîné, dégagea ce puits, et y trouva tous les trésors qui y étaient déposés. Il fit placer les deux cerfs d'or devant la porte de la Kaaba, et ordonna la distribution des eaux de Zemzem aux pèlerins qui venaient tous les ans visiter le sanctuaire. Après l'établissement de sa religion, Mahomet consacra cet usage en mémoire d'Agar et d'Ismaël. Quoique les pèlerins ne soient réellement obligés de boire de cette eau qu'à la suite des tournées de congé qu'ils font autour de la Kaaba, le jour de leur départ, plusieurs cependant se font un devoir d'en boire le jour même de leur arrivée, ainsi que dans la fête des sacrifices : c'est ordinairement à la suite de leur marche autour du sanctuaire. On récite en même temps cette prière : « O Dieu! je te demande des sciences utiles, des biens abondants et des remèdes pour tous les maux. » On porte l'eau à la bouche avec une dévotion extrême; plusieurs même s'en versent quelques seaux sur la tête et sur tout le corps en signe de purification. En quittant la Mecque, tous les pèlerins ont également soin d'en emporter dans des fioles, dont ils ne font que verser quelques gouttes dans l'eau qu'ils boivent pendant tout le voyage.

ZEN, un des noms anciens de Jupiter ; on le tire communément du verbe ζᾶν ou ζῆν, vivre, parce que, dit-on, ce dieu ou ce prince ayant, pendant sa vie, parcouru la terre pour policer le monde, punir les méchants et récompenser les bons, il avait procuré aux hommes une vie douce et tranquille. Cette étymologie nous semble peu plausible. *Voy.* Zeus.

ZENADICAS, sectaires orientaux que l'on confond quelquefois avec les Rawendis, d'autres fois avec les mages ou Parsis ; d'autres fois enfin avec les infidèles, les impies et les athées. *Voy.* Rawendis et Zendic.

ZEND-AVESTA, c'est-à-dire *parole vivante*, livre sacré des Guèbres et des Parsis; il se compose de deux parties écrites, l'une en langue zend, l'autre en pehlwi. La première comprend : 1° le *Vendidad-Sadé*, espèce de bréviaire dont les prêtres doivent avoir récité des fragments avant le lever du soleil; le Vendidad est lui-même divisé en trois parties, savoir : le *Vendidad* proprement dit, combat contre Ahriman, le génie du mal; le *Yaçna* ou *Izeschné*, élévation de l'âme, qui est le livre de la liturgie ; et le *Vispered*, chef des êtres, qui est un petit recueil d'invocations; 2° les *Yescht-Sadé*, prières, dont plusieurs sont en pehlwi et en parsi ; 3° le *Sirouzé*, ou les trente jours, sorte de calendrier liturgique. La deuxième partie se réduit au *Boundéhesch*, espèce d'encyclopédie où sont contenues des notions sur la cosmogonie, sur la religion et le culte, sur l'astronomie, sur les institutions civiles, sur l'agriculture, etc. De ces livres ou recueils, si différents les uns des autres, le Vendidad est probablement le seul qui soit vraiment un ouvrage antique. On le regarde comme un des vingt-un *Nosk*, attribués à Zoroastre par les anciens Perses eux-mêmes. Le Zend-Avesta a été apporté en Europe par Anquetil-Duperron, qui le premier en a donné une traduction en 1771. M. Burnouf a publié le texte original du Zend-Avesta.

Nos lecteurs verront avec intérêt quelques maximes dignes d'éloges extraites du Zend-Avesta ; traduction d'Anquetil.

« Le décret du très-juste Dieu est que les hommes soient jugés par le bien et le mal qu'ils auront faits. Leurs actions seront pesées dans la balance de l'équité. Les bons habiteront la lumière; la foi les délivrera de Satan.

« Si les vertus l'emportent sur les péchés, le ciel est ton partage ; si les péchés l'emportent, l'enfer est ton châtiment.

« Qui donne l'aumône est véritablement un homme.

« Estime ton père et ta mère, si tu veux vivre à jamais.

« Quelque chose qu'on te présente, bénis Dieu.

« Marie-toi dans ta jeunesse ; ce monde n'est qu'un passage : il faut que ton fils te suive, et que la chaîne des êtres ne soit point interrompue.

« Il est certain que Dieu a dit à Zoroastre : Quand on sera dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, qu'on ne la fasse pas.

« Que les grandes libéralités ne soient répandues que sur les plus dignes ; ce qui est confié aux indignes est perdu.

« Mais, s'il s'agit du nécessaire, quand tu manges, donne aussi à manger aux chiens.

« Quiconque exhorte les hommes à la pénitence doit être sans péché ; qu'il ait du zèle, et que le zèle ne soit point trompeur; qu'il ne mente jamais ; que son caractère soit bon, son âme sensible à l'amitié, son cœur et sa langue toujours d'intelligence ; qu'il soit éloigné de toute débauche, de toute injustice, de tout péché; qu'il soit un exemple de bonté, de justice, devant le peuple de Dieu.

« Ne mens jamais; cela est infâme, quand même le mensonge serait utile.

« Point de familiarité avec les courtisanes. Ne cherche à séduire la femme de personne.

« Qu'on s'abstienne de tout vol, de toute rapine.

« Que ta main, ta langue et ta pensée soient pures de tout péché.

« Dans les afflictions, offre à Dieu ta patience; dans le bonheur, rends-lui des actions de grâces.

« Jour et nuit, pense à faire du bien; la vie est courte. Si, devant servir aujourd'hui ton prochain, tu attends à demain, fais pénitence. »

Ces beaux préceptes de morale sont mêlés d'observances, les unes raisonnables, les autres ridicules, et de dogmes plus absurdes encore.

ZENDIC. Ce terme est employé par les auteurs musulmans pour désigner un infidèle, un homme qui n'est ni mahométan, ni juif, ni chrétien; plusieurs le font dériver du nom des *Saducéens*, qui niaient la résurrection des corps et l'immortalité de l'âme. Mais il paraît prouvé que le mot Zendic indiquait originairement un partisan de la religion de Zoroastre, ou mieux encore un manichéen. Voici comme s'exprime l'auteur arabe Masoudi, traduit par M. Quatremère :

« Lorsque Zoroastre, fils de Spitaman, eut donné aux Perses le livre appelé *Avesta*, écrit en ancien langage perse, il composa sur cet ouvrage un commentaire intitulé *Zend*, et, sur ce dernier, un autre commentaire nommé *Pazend*. Le Zend était destiné à servir d'explication à l'ouvrage primitif, émané de Dieu. Lorsqu'un Perse avançait, sur la religion, quelque principe contraire à l'autorité du livre révélé, c'est-à-dire de l'Avesta, et s'appuyait de préférence sur le commentaire, c'est-à-dire le Zend, on disait de lui : Cet homme est un *Zendi*. Ils lui donnaient ainsi un nom dérivé de celui du commentaire, pour indiquer que cet homme s'écartait des dogmes clairs du livre révélé, pour s'attacher à des explications contraires à la révélation. Les Arabes, ayant pris cette idée des Perses, adoptèrent le mot, auquel ils donnèrent la forme *Zendic*. On désigne par ce nom les dualistes (les manichéens). »

Ebn-Athir abonde dans le même sens. « Un jour, dit-il, on amena au khalife Mahdi un Zendic, que ce prince fit mettre à mort, et dont il ordonna d'attacher le corps à un gibet. Puis s'adressant à Hadi : Mon fils, lui dit-il, attache-toi, à détruire cette secte, c'est-à-dire les partisans de Manès. En effet ils commencent par prêcher aux hommes des actes extérieurs qui n'ont rien que de louable, tels que d'éviter les actions honteuses, renoncer aux biens du monde, et travailler pour la vie future. Bientôt ils les conduisent plus loin, leur interdisent la chair et le contact de l'eau pure, et la mort des insectes. Ensuite ils leur enseignent le culte de deux natures, dont l'une est la lumière et l'autre les ténèbres. Enfin ils leur permettent le mariage avec leurs sœurs et leurs filles, leur prescrivent de se laver avec de l'urine, d'enlever les enfants sur les chemins, afin de les soustraire à l'erreur des ténèbres, et de les mener dans la voie droite, sous l'influence de la lumière. »

Le mot Zendic, conclut M. Quatremère, après avoir eu dans l'origine une signification précise, celle de *manichéen*, a désigné ensuite, d'une manière générale, un impie, un homme qui foule aux pieds les lois de la religion ou celles de la morale.

ZENOVIA, la Diane des anciens Slaves, considérée comme déesse de la chasse. C'était de sa protection qu'ils attendaient une chasse heureuse. Elle avait un temple dans les champs de Kiew, où par la suite on la représenta avec trois têtes.

ZEN-SIO, une des sectes ou observances des Bouddhistes du Japon; elle fut introduite dans l'empire par Yeï Saï, l'an 1191 de notre ère. Son nom signifie *observance de la haute méditation*. Elle a trois subdivisions; la première et l'originale est le *Zi-sio*, fondée par le prêtre chinois Y-hiouan. La seconde porte le nom de *So-to-sio*; elle fut fondée par les deux prêtres chinois Thsao et Thoung. La troisième est due au prêtre chinois Wo-bak. Quant à Yeï Saï qui introduisit ce rite dans le Japon, c'était un Japonais qui, après avoir fait plusieurs voyages dans la Chine et dans les Indes, en rapporta cette doctrine, et bâtit plusieurs temples pour l'enseigner; il éprouva d'abord des obstacles de la part de Daïri, qui le chassa de la capitale; mais il obtint par la suite la permission de revenir à Miyako. Il mourut en 1215, âgé de 75 ans, et reçut le titre posthume de *Zen-kwo-kokf-si*, c'est-à-dire maître mille fois resplendissant de l'empire.

ZEN-ZI, c'est-à-dire *docteur de la méditation*; titre d'une haute dignité ecclésiastique accordé pour la première fois au Japon, l'an 1278.

ZÉPHIRE, personnification du vent d'occident, chez les Grecs. Il était fils d'Éole ou d'Astrée et de l'Aurore, suivant les uns; d'autres le disaient fils de Céléno, l'une des Furies. Hésiode se contente de dire qu'il est enfant des dieux. Les poëtes nous le représentent comme un vent doux, bienfaisant et rafraîchissant; par la douceur de son haleine il ranimait la nature et favorisait la production des fleurs et des fruits. Dans nos climats occidentaux, le vent du couchant est au contraire un vent violent et dévastateur, qui amène les pluies et les orages; mais pour les Grecs et les Romains, qui habitaient une latitude plus méridionale, ce vent était réellement celui qui tempérait les chaleurs de l'été; c'est pourquoi ils l'ont dépeint avec les couleurs les plus riantes. Les Grecs lui donnaient pour femme Chloris, et les Latins, qui l'appelaient Favonius, le faisaient époux de Flore. Il avait un temple à Athènes dans le temple octogone des vents. Il était représenté avec la fraîcheur de la jeunesse et la beauté d'un dieu, presque nu et répandant des fleurs à pleines mains.

ZÉPHYRS. Les poëtes se sont plus à multiplier cette aimable famille. Ovide peint les Zéphyrs s'occupant, sous la direction de leur

chef, à parer de fleurs l'enfance du monde, que la poésie place toujours au printemps. Virgile nous représente Anchise offrant aux Zéphyrs, avant de s'embarquer, le sacrifice d'une brebis blanche.

ZÉRARIS, hérétiques musulmans, appartenant à la secte des Schiites; ils tirent leur nom de Zéraret, fils d'Aïn. Les Zéraris soutiennent que les attributs de Dieu ne sont point éternels, mais que Dieu existait avant ses attributs; de sorte qu'il y avait un temps où il n'était ni vivant, ni tout-puissant, ni tout-voyant, ni tout-entendant, ni omniscient.

ZÉRÈNE, nom ou surnom que portait Vénus en Macédoine.

ZÉROUANÉ-AKÉRÉNÉ, le dieu suprême des anciens Persans; ce nom signifie *le temps sans bornes*. C'est celui que les Assyriens appelaient *Kronos*, d'un mot que, sauf le léger changement du K en X, nous retrouvons dans la langue grecque avec la signification de *temps*. Ce dieu est le seul qui ait une existence éternelle, comme l'exprime son nom; car Ormuzd, la principale divinité après lui, doit cesser d'exister à l'expiration du douzième millénaire; celui-ci était en effet la personnification du temps borné, et du ciel des étoiles fixes, comme Mithra représentait un temps plus court encore et le ciel des planètes.

ZERWANITES. Le docteur Hyde parle d'une secte ancienne de la Perse, appelée des *Zerwanites*, qui enseignait que la lumière éternelle (*Zerwan*) produisit des êtres lumineux et spirituels; que le principal de ces êtres (*Ormuzd*) eut un doute, et que ce doute produisit l'esprit du mal (*Ahriman*). Suivant une autre version, Ormuzd, se voyant seul, se dit à lui-même: « Si rien ne s'oppose à moi, qu'y aura-t-il de glorieux pour moi? » Cette pensée produisit l'auteur des ténèbres. Ahriman s'éleva aussitôt contre Ormuzd, lui déclara la guerre, et par ses oppositions perpétuelles à la volonté divine, travailla contre son gré, mais par le décret immuable de son créateur, à la gloire de cet être souverain.

ZEUS, nom grec de Jupiter; on le tire communément de la racine ζάειν, *vivre*, parce que ce dieu est l'auteur de la vie; mais nous sommes fondés à croire que ce nom est le même que le latin *Deus*, dont il diffère à peine par la première lettre, et qu'il doit se rapporter, ainsi que *Deus*, *Divus*, Δεῦς, Θεὸς, Διός, etc., au sanscrit *Deva*, qui signifie le céleste, ou le possesseur du ciel, de la lumière primitive et ineffable; ce dernier venant lui-même du primitif *div*, la lumière. *Voy.* Dieu, n°s xiv, 1, *note*, et xcviii, 2. Le nom de Jupiter est encore orthographié dans les différents dialectes grecs: *Zên*, *Zan*, *Zes*, *Zas*, *Deus*, *Dis*, *Den*, *Dan*, etc.

ZHJATZÉ-OLMAK, ZHJAEPPÈS-AIMO et ZHJAEPPÈS-OLMAI, divinités inférieures, esprits ou génies invoqués en certaines circonstances par les anciens Lapons. Le premier était le génie protecteur des poissons; les autres étaient des esprits malfaisants.

ZIBOG, dieu de la vie chez les Slaves de la Russie.

ZIEMIENNIK, dieu adoré par les paysans de la Samogitie et de plusieurs endroits de la Lithuanie, jusque vers la fin du xvie siècle. Ils lui offraient même un sacrifice annuel sur la fin d'octobre, après la récolte des grains et des fruits. Ils se rendaient avec leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques dans un lieu destiné à cette cérémonie. Là ils dressaient une table couverte de foin, sur laquelle ils mettaient des pains et deux grands vases pleins de bière. Ils amenaient ensuite un veau, un cochon, une truie, un coq, une poule, et de tous les animaux domestiques un mâle et une femelle. La cérémonie commençait par quelques paroles que prononçait un enchanteur, et par quelques coups de bâton qu'il donnait à chaque animal; en quoi il était imité par les assistants, qui frappaient aussi sur la tête et sur les pieds d'abord, et ensuite sur le dos, le ventre et les autres membres des animaux, en disant: « Voici l'offrande que nous vous faisons, ô « dieu Ziemiennik, pour vous remercier de « ce que vous nous avez conservés cette an- « née sains et saufs et de ce que vous ne « nous avez laissé manquer de rien. Nous « vous prions de nous accorder la même « faveur l'année prochaine. » Cette prière était suivie d'un festin où l'on mangeait de la chair des animaux immolés. Mais avant d'en manger, on coupait un morceau de chaque mets, qu'on jetait à terre et dans tous les coins de la maison, en disant: « Nous vous prions, ô Ziemiennik, de rece- « voir ces sacrifices, et de vouloir bien en manger. » Ensuite chacun se régalait de son mieux.

ZIMMIS, c'est-à-dire *clients;* les Musulmans appellent ainsi, dans l'ordre civil et religieux, tous les sujets chrétiens, juifs ou païens, asservis à la domination mahométane, et par là soumis à la capitation, qui n'est jamais imposée que sur les non-musulmans. Tous les Zimmis sont exclus, pour cause de religion, de toute dignité et de toute charge publique.

ZIMTZERLA, déesse des anciens Slaves; c'était la déesse du printemps et des fleurs, et l'amante de Pogoda, dieu des zéphyrs.

ZIN-ZEI-RIOU-GHI, observance bouddhique pratiquée au Japon. *Voy.* Zioô-no siô.

ZINZENDORFIENS, nom que l'on a donné aux frères Moraves qui, expulsés de leur patrie en 1721, trouvèrent asile et protection auprès du comte Zinzendorf. Cet homme, qui avait mené d'abord une vie extrêmement scandaleuse, recueillit ces sectaires à Berthelsdorf, village de la Haute-Lusace, adopta leurs opinions, et fonda de concert avec eux, en 1732, un établissement qui, par la suite, devint assez considérable, sous le nom de *Herrnhutt*, d'où ils prirent le nom de *Herrnhuters*, c'est-à-dire gardiens du seigneur. Il donna à cette société une forme nouvelle, surtout en y insinuant l'esprit de piétisme, qu'il avait puisé dans les écrits de Spener.

s'étant fait ordonner ministre, il publia divers opuscules, mit en ordre la liturgie, voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe, alla faire des conversions dans le Groënland, expédia des missionnaires, et voulut même entreprendre la conversion des juifs ; mais il abandonna ce projet, pensant que l'époque de leur entrée dans le christianisme n'était pas encore arrivée. Il mourut en 1760, regardé comme le fondateur de l'*Unité des frères*. *Voy.* MORAVES, HERRNHUTERS.

ZIOO-DO SIO, observance bouddhique pratiquée dans le Japon ; son nom signifie l'*observance du pays de la pureté ;* cette secte fut introduite dans le Japon l'an 1207 de notre ère. Elle fut postérieurement modifiée, et divisée en deux branches dont la première reçut le nom de *Zin-zeï riou ghi*, ou secte de Zin-zeï, et l'autre celui de *Seï-zan-riou-ghi*, ou secte de la montagne occidentale, d'après un temple de ce nom, dans le palais même du Daïri.

ZIO-ZITS SIO, c'est-à-dire l'observance du livre *Zio-zits* ou de la félicité parfaite. Secte bouddhique répandue dans le Japon par le prêtre To-zi, revenu de la Chine l'an 737 de notre ère.

ZISELBOG, divinité des anciens Slaves ; c'était la personnification de la lune, et comme telle elle partageait les hommages rendus au soleil.

ZI-SIO, secte ou observance bouddhique introduite dans le Japon, l'an 1275 de notre ère, par le prêtre Itsi-pen.

ZIWIÉNA, déesse des Slaves, correspondant à la Cérès des Latins.

ZIZA, ou CISA, déesse adorée dans la Germanie et dans la Noricie.

ZLEBOG, *le dieu malfaisant*, principe du mal, redouté par les anciens Slaves ; c'est lui qu'on appelait aussi *Tchernobog*, le dieu noir. On lui attribuait tous les maux qui affligent l'humanité ; c'est pourquoi on lui offrait des sacrifices sanglants, afin de se le rendre propice.

ZLOTABABA, c'est-à-dire *la Vieille d'or ;* divinité des Slaves qui la donnaient pour mère à Bielbog, le dieu blanc, et à Tchernobog, le dieu noir. La statue de la déesse portait entre ses bras un enfant qu'on appelait son petit-fils. Zlotababa rendait des oracles, et, en retour, les fidèles lui apportaient des offrandes. Ceux d'entre eux qui venaient les mains vides déchiraient des lambeaux de leurs vêtements ou coupaient une mèche de leurs cheveux, pour lui en faire hommage. Elle avait pour époux *Hladolet*, l'affamé, personnification du temps qui dévore tout.

Cette déesse était encore adorée chez plusieurs autres peuples du Nord. Les peuples qui habitent près du fleuve Oby, vénéraient une déesse sous le nom de *Vieille d'or*, au rapport d'Hérodote. Elle rendait également des oracles, et on l'invoquait avec confiance dans les fléaux publics.

Herbestein parle aussi d'une *Vieille d'or*, adorée sur les frontières de la Tartarie septentrionale, qui tient un enfant dans ses bras, et dont la grandeur et la grosseur sont énormes. Autour d'elle on voit des trompettes et autres instruments, où le vent s'engouffre, et qui produisent un bruit continuel qu'on entend de fort loin.

ZNICZ ou ZNITCH, dieu du feu chez les anciens Slaves. On entretenait en son honneur un feu sacré et perpétuel ; plusieurs villes lui avaient élevé des temples, où on lui sacrifiait une partie des dépouilles enlevées sur les ennemis, et souvent même des prisonniers chrétiens. On recourait à lui dans les maladies dangereuses. Des ministres intéressés étaient ses interprètes, et dictaient aux malades les réponses qui pouvaient attirer les plus riches offrandes.

ZOARA. C'est ainsi qu'on nommait chez les Scythes, dans les anciens temps, des troncs d'arbres, ou quelques colonnes sans ornements qu'ils élevaient en l'honneur de leurs dieux. On appelait ces sortes de cippes *Zoara*, parce qu'on les pelait s'ils étaient de bois, et qu'on les lissait un peu s'ils étaient de pierre. Chez les Grecs mêmes, en ces temps-là, l'image de Diane n'était qu'un morceau de bois non travaillé, et la Junon Thespienne n'était qu'un tronc d'arbre coupé. Bientôt la sculpture fit de bois et de pierre des statues qui attirèrent plus de respect aux dieux, et qui valurent une grande considération à l'art de la statuaire. La beauté des ouvrages d'un seul sculpteur fit honorer la mémoire de plusieurs grands hommes, dont les tombeaux devinrent des temples.

ZOHRA, nom de la planète de Vénus adorée par les anciens Arabes. Le vendredi lui était consacré.

ZOOGONES. Les Grecs appelaient ainsi les dieux qui présidaient à la conservation de la vie de tous les animaux, et auxquels on attribuait le pouvoir de la prolonger. Les rivières et les eaux courantes leur étaient consacrées. Jupiter tenait le premier rang parmi les dieux Zoogones, parce qu'il était considéré comme l'auteur et le conservateur spécial de la vie.

ZOOLATRIE, genre d'idolâtrie qui consiste à rendre aux animaux les honneurs divins ; la zoolatrie était particulière aux Egyptiens, qui conservaient dans presque tous les sanctuaires des animaux vivants. Ces animaux y avaient sans doute été placés originairement dans un but symbolique, mais le peuple n'avait pas tardé à prendre le change, et à les adorer réellement comme autant d'êtres divins, ainsi que l'atteste toute l'antiquité.

ZOROASTRE, en pehlwi *Zarodot*, en zend *Zeretochtro*, en persan *Zerdust ;* auteur ou réformateur du magisme, religion des anciens Perses, des Parthes et des Guèbres actuels ; il naquit probablement en Médie, dans l'Adherbidjan, sous le règne de Gouschtasp peut-être Hystaspe, père de Darius Ier. Sa vie est toute légendaire, et il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'extraire la vérité historique de la multitude de fables dont elle est composée. Nous allons en donner un abrégé.

Son père s'appelait Spitaman et sa mère Dogdo. Celle-ci, étant grosse de cinq mois et vingt jours, eut un songe extraordinaire. Elle

vit le ciel tout en feu, et une flamme très-vive couvrir toute l'étendue du firmament. En même temps, quatre griffons fondirent sur elle, et cherchèrent à arracher avec violence l'enfant qu'elle portait dans son sein; mais un personnage d'un aspect imposant et majestueux arracha l'enfant de leurs griffes, le remit dans le sein de sa mère et referma la blessure. Dogdo, à son réveil, raconta tout effrayée ce songe à son mari, et tous deux consultèrent un magicien, qui leur annonça que l'enfant éclairerait un jour le monde par sa doctrine, et qu'il aurait beaucoup d'ennemis, mais que Dieu anéantirait leurs efforts. Parvenu à son terme Dogdo le mit au jour; les Grecs racontent qu'il naquit en riant, et que les artères de sa tête battaient si fort, qu'elles soulevaient la main qu'on pressait sur l'endroit. Le roi de la contrée voulut couper l'enfant en deux d'un coup de son cimeterre, mais sa main se sécha aussitôt. Les magiciens enlevèrent Zoroastre et le portèrent dans le désert; là ils construisirent un bûcher qu'ils remplirent de bitume et de matières combustibles, y mirent le feu et y jetèrent l'enfant; mais le bûcher fut comme un lit où il s'endormit tranquillement. Il échappa encore à des bœufs, à des chevaux, à des loups, auxquels les magiciens l'exposèrent par l'ordre de leur chef. Lorsqu'il eut sept ans, on tenta de nouveau, et avec aussi peu de succès, de le faire périr par des enchantements et une médecine empoisonnée qu'on lui présenta. A l'âge de quinze ans, il prévint son père contre les artifices des mages, c'est-à-dire de ceux qui, oubliant Dieu, ne consultaient que les Dews; son père alliait le respect pour les ministres des Dews avec le culte de Dieu. Depuis quinze ans jusqu'à trente, Zoroastre passait les jours et les nuits à prier Dieu, à consoler et à soulager les misérables, à arranger les affaires; il n'épargnait ni son or, ni son argent, ni ses autres biens; il se dépouillait même quelquefois de ses vêtements.

A l'âge de trente ans, il engagea ses parents à quitter l'Adherbidjan, pour passer avec lui dans l'Iran. Sa fuite fut toute miraculeuse; une rivière s'étant trouvée sur son passage, il la traversa, lui et ses compagnons, en marchant sur les eaux. A son arrivée dans la Perse, il se retira dans le désert, et se livra tout entier à la prière et à la méditation en se tenant debout sur un pied. Ses méditations roulaient principalement sur les dérèglements des hommes, qu'il attribuait, comme les anciens mages, au mauvais principe qui gâte et détruit toutes les œuvres de Dieu. Il redoublait alors ses prières, demandant à Dieu qu'il lui enseignât les moyens d'établir une réforme utile parmi les hommes. Dans ces efforts de méditation, il se trouva au milieu d'une profonde vallée, où l'ange Bahman se présenta à lui, le salua sous le titre d'*ami de Dieu*, et lui demanda ce qu'il cherchait. Zoroastre répondit à l'ange qu'il demandait à être présenté à Dieu, afin d'obtenir de sa bonté des lois qui ramenassent les hommes à la vertu. Bahman lui donna alors quelque chose pour purifier son corps, et après lui avoir ordonné de fermer les yeux, il le transporta dans le ciel. C'est là qu'il vit la gloire d'Ormuzd, ou que, selon d'autres écrivains, il entendit ce dieu lui parler du milieu du feu, et qu'il apprit de sa bouche même des mystères inexprimables et les divers âges de la monarchie des Perses. Zoroastre fit à Ormuzd différentes questions; il lui demanda entre autres quel était dans le monde le plus excellent de ses serviteurs. C'est, répondit Ormuzd, celui qui a le cœur droit, qui est libéral à l'égard du juste et de tous les hommes, qui détourne ses yeux des richesses, qui fait du bien à tout ce qui est dans le monde, au feu, à l'eau, aux animaux. Le dieu lui apprit encore ce qui concerne la révolution du ciel, l'influence heureuse ou malheureuse des astres, les secrets de la nature, la grandeur des Amschaspands, et le bonheur égal dont tous les êtres doivent jouir dans le ciel. Après avoir passé par une montagne de feu, sans que son corps en eût reçu la moindre atteinte, il consulta encore Ormuzd sur les devoirs de ses serviteurs; plusieurs esprits se présentèrent à lui et lui recommandèrent différentes choses concernant le feu, les armes, l'eau et les animaux, etc. Ce sont ces entretiens qu'il consigna en vingt et un livres appelés *Noks*, et dont les débris formèrent le *Zend-Avesta*.

Zoroastre revint du ciel avec ce livre divin et le feu sacré; les Dews s'efforcèrent alors de le séduire, et de lui persuader l'inutilité de ce feu et la fausseté du Zend-Avesta; ils lui proposèrent quelque chose de meilleur suivant eux : une doctrine moins gênante, une longue vie, des honneurs terrestres; mais il les mit en fuite par la lecture d'un chapitre du saint livre : il causa par là une telle frayeur aux mages, qu'une partie en mourut, l'autre demanda grâce. Il commença sa mission par convertir ses parents, puis il se rendit à la cour de Gouschtasp, qui régnait à Balkh, dans la Bactriane; mais ne pouvant approcher du lieu où était le roi, il fendit le plancher de la salle où Gouschtasp et son conseil étaient assemblés, et s'y introduisit par cette issue. Un tel prodige frappa d'étonnement tous ceux qui en furent les témoins. Le roi demanda aux sages s'ils connaissaient cet homme; mais ils ne purent satisfaire sa curiosité; ils lui adressèrent une série de questions que Zoroastre résolut avec une sagesse qui enleva leur admiration. Le prophète eut ainsi plusieurs conférences avec les sages de Gouschtasp dont il confondit l'orgueil. Ensuite il alla vers le roi et lui dit : «Je suis envoyé par le Dieu qui a fabriqué les sept cieux, la terre et les astres, qui donne la vie et la nourriture, qui prend soin de son serviteur, qui t'a donné la couronne et te protége, qui a tiré ton corps du néant. » Après avoir ainsi parlé, il présenta l'Avesta à Gouschtasp, en lui disant : « Dieu m'a envoyé aux hommes pour leur annoncer cette parole. Si tu l'exécutes, tu seras couvert de gloire dans ce monde et dans l'autre. Si tu ne l'exécutes pas, Dieu brisera ta gloire, et

tu iras dans l'enfer. N'obéis plus aux Dews.» Gouschtasp invita Zoroastre à faire un miracle qui confirmât la vérité de sa mission. « L'Avesta, dit le réformateur, est le plus grand des miracles. Quand tu l'auras lu, tu n'en demanderas point d'autres. » Gouschtasp ordonna à Zoroastre de lui lire une section de ce livre divin ; mais il n'en fut pas touché ; la grandeur de l'Avesta passait son intelligence. Cependant, comme le roi et les sages de sa cour insistaient toujours pour voir des miracles, Zoroastre en fit plusieurs. On versa sur lui du plomb fondu ; le métal liquide coula sur sa poitrine sans le brûler. On lui mit du feu dans la main, et le feu respecta sa chair ; bien plus, il mettait lui-même du feu dans la main des autres personnes sans leur faire aucun mal. Un cyprès qu'il planta acquit en peu de jours une grosseur prodigieuse. Ces prodiges déterminèrent le roi à embrasser la nouvelle religion. Pour le détourner de cette résolution, les sages portèrent dans la maison de Zoroastre une tête de chat, du sang, des ossements de morts, des parties de cadavres, et plusieurs autres débris immondes que les magiciens employaient dans leurs enchantements ; puis ils annoncèrent à Gouschtasp que l'envoyé d'Ormuzd n'était qu'un magicien, et lui dirent qu'il pourrait en avoir la preuve en se faisant apporter ce qu'on trouverait chez lui. Zoroastre protesta de son innocence ; mais, malgré ses serments il fut jeté en prison.

Le monarque avait un cheval de bataille appelé le cheval noir, qu'il affectionnait beaucoup. Un matin, le grand écuyer, ayant été, suivant sa coutume, visiter les écuries royales, s'aperçut que les jambes de cet animal étaient rentrées dans son corps. Gouschtasp informé de cet événement extraordinaire, consulta les médecins et les sages, qui ne purent lui indiquer aucun remède. Zoroastre affirma que cette guérison était loin d'être impossible, et s'étant fait conduire à l'écurie, il promit de guérir le cheval, si le roi, la reine, leurs enfants et toute la cour le reconnaissaient pour un prophète envoyé de Dieu. Gouschtasp en prit l'engagement, et à chaque profession de foi, Zoroastre touchait le cheval, et en même temps une des jambes sortait de son ventre et se rétablissait dans son état naturel. Le prophète expliqua ensuite au roi la loi contenue dans le livre sacré ; il lui procura même, au moyen d'un vin béni qu'il lui présenta, un sommeil dans lequel il lui fit voir la place qui lui était destinée dans le ciel. Une fois le roi converti, la nouvelle doctrine se propagea rapidement ; tout l'Iran occidental fit profession de foi. En vain 80,000 brahmanes vinrent de l'Inde pour le convaincre d'erreur ; il les confondit, et toute la contrée jusqu'au Sind adopta sa loi. Enfin, après avoir accompli sa mission, Zoroastre, parvenu à une grande vieillesse, se retira sur la sainte montagne d'Albordj, où il consacra le reste de ses jours à la méditation et à la piété. Quelques-uns disent qu'il fut tué dans le sac de Balkh, lors de la grande irruption des hordes du Touran dans les Etats de Gouschtasp.

Les légendes relatives à Zoroastre, dit M. Bouillet, sont très-nombreuses et souvent contradictoires ; on ne peut en tirer d'indications biographiques précises. Il est probable qu'on aura accumulé sur la tête d'un seul homme une foule de traditions relatives les unes aux divers chefs de la religion des Perses, les autres à l'histoire de la religion même. De là les variations sans fin sur Zoroastre, sur sa patrie, sur son rôle, sur les événements de sa vie. L'époque de sa naissance flotte du XIIIe au VIe siècle avant Jésus-Christ ; souvent on l'a fait naître en Bactriane, à Balkh même. Il semble hors de doute que le parsisme a successivement revêtu diverses formes ; que la plus célèbre est celle dont Zoroastre fut le propagateur ; que ce prophète ne fut qu'un réformateur, que sa réforme fut une épuration, une simplification du culte ancien ; que cette réforme partit de l'ouest et du nord-ouest, et fut faite sous l'influence ou avec la coopération du souverain ; que la portion orientale de la monarchie ne l'accepta qu'après résistance ; enfin qu'il vint du nord une autre opposition, et que les adhérents de la nouvelle religion subirent une réaction terrible qui sembla frapper de mort la réforme, et qui pourtant ne fut que momentanée. Outre le Zend-Avesta, on a sous le nom de Zoroastre des *Oracles magiques*, qui sont évidemment un livre apocryphe fabriqué au Ier ou au IIe siècle de Jésus-Christ, pour favoriser les systèmes des philosophes de cette époque. *Voy.* MAGISME et PARSIS, ZEND-AVESTA, etc.

ZOROASTRIENS, sectateurs de la religion de Zoroastre ; elle admet deux principes opposés, Ormuzd et Ahriman, au-dessus desquels s'élève un dieu suprême, Zérouané-Akéréné ; elle prescrit le culte du feu, règle la vie publique comme la vie privée, annonce des peines et des récompenses après la mort, etc. *Voy.* ORMUZD, AHRIMAN, FEU, n° 2 ; MAGISME, PARSIS, ATESCH-GAH.

ZUHÉ, nom sous lequel le soleil était adoré par les Muyscas d'Amérique. Il était quelquefois confondu avec Bochica, législateur de ces peuples. *Voy.* BOCHICA.

ZUTTIBOR, c'est-à-dire *divinité des bois* ; ce dieu présidait aux forêts ; il était adoré par les Wendes et les Serbes, peuplades slaves ; on lui rendait aussi un culte près de Mersbourg, en Germanie.

ZWANGIS, sorciers des îles Moluques ; ils se mêlent de poisons et d'enchantements ; on dit qu'ils déterrent les cadavres pour les manger ; c'est pourquoi les insulaires font sentinelle auprès des tombeaux pour prévenir cette profanation.

ZWINGLIENS, hérétiques du XVIe siècle, sectateurs d'Ulric Zwingle, curé de Zurich. Il était né à Wildehausen en Suisse, le premier janvier 1487 ; et comme il avait quelques talents pour la prédication, et qu'il avait fait de bonnes études en théologie, on lui donna successivement plusieurs cures importantes, et enfin celle de Zurich. Ce fut

là qu'il commença à prêcher contre les indulgences à l'imitation de Luther et par les mêmes motifs ; car le pape Léon X lui avait préféré pour la prédication des indulgences un cordelier milanais. Bientôt il attaqua l'autorité du souverain pontife, le sacrement de pénitence, le mérite de la foi, le péché originel, l'effet des bonnes œuvres, l'invocation des saints, le sacrifice de la messe, les lois ecclésiastiques, les vœux, le célibat des prêtres et l'abstinence des viandes. Il s'attira les invectives du clergé de son pays par ces nouveautés ; mais il avait pour lui la magistrature. Il engagea le sénat de Zurich à s'assembler l'an 1523, pour conférer touchant la religion. On alla aux voix ; la pluralité fut pour la réformation. Tout le peuple se rangea du côté du sénat ; et ce changement fut confirmé dans plusieurs autres assemblées. Les magistrats abolirent successivement la messe et toutes les cérémonies de l'Eglise romaine. Ils ouvrirent les cloîtres ; les moines rompirent leurs vœux ; les curés se marièrent et Zwingle lui-même épousa une riche veuve.

La doctrine de Zwingle, quoique assez semblable à celle de Luther, en différait cependant en plusieurs points ; principalement en ce que Zwingle donnait tout au libre arbitre de l'homme, et ne faisait dépendre notre salut que de nous-mêmes, tandis que Luther accordait tout à la grâce. De même Luther avouait la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, au lieu que Zwingle soutenait qu'il n'y avait que du pain et du vin, et que ces espèces n'étaient que la figure du corps et du sang du Sauveur. Il paraît cependant qu'il fut longtemps à se décider sur ce dernier point, et que la précision de ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, l'embarrassait d'une manière assez sérieuse, quand il eut un songe où il lui sembla disputer contre le secrétaire de la ville qui le pressait sur cette question. Tout à coup apparut un fantôme blanc ou noir, qui lui dit : «Lâche, que ne réponds-tu ce qui est écrit dans l'Exode : *L'agneau est la Pâque*, pour dire qu'il en est le signe? » Cette réplique du fantôme fut pour Zwingle un trait de lumière, et leva toutes ses difficultés. Ce sentiment de Zwingle donna lieu à la secte appelée des *Sacramentaires*. Pour s'opposer aux désordres naissants, les évêques de Bâle, de Constance et de Lausanne sollicitèrent une assemblée à Bade. Jean Œcolampade s'y trouva pour Zwingle, qui refusa de s'y rendre, et la doctrine de cet hérésiarque y fut condamnée. Malgré cette condamnation, il ne laissa pas de faire des prosélytes. Plusieurs cantons demeurèrent fidèlement attachés à la foi romaine ; il en résulta des querelles qui furent plusieurs fois sur le point de faire éclater la guerre entre les cantons. Enfin les cantons de Zurich, de Schaffouse, de Berne et de Bâle, ayant défendu de transporter des vivres dans les cantons catholiques, on arma de part et d'autre. Zwingle fit tous ses efforts pour éteindre le feu qu'il avait allumé. Il n'était pas brave, et sa qualité de premier pasteur l'obligeait de marcher à la tête des habitants de Zurich. Il sentait qu'il ne pouvait s'en dispenser, et il avait le pressentiment, presque la certitude de sa mort prochaine ; l'apparition d'une comète le confirma dans cette idée, et il se plaignit amèrement de son malheureux sort. Malgré ses plaintes, la guerre fut résolue, et il fut obligé d'accompagner une armée de 20,000 hommes. Les catholiques remportèrent une pleine victoire, et Zwingle fut tué le 11 octobre 1531, à l'âge d'environ 44 ans. Les catholiques brûlèrent son corps, tandis que ses partisans l'honorèrent comme un martyr. La réforme introduite en Suisse par Zwingle fut adoptée dans plusieurs autres pays ; elle trouva de l'appui à Berne, à Bâle, à Constance, etc. Genève la reçut en partie, et la différence qu'il y avait entre les dogmes de Zwingle et ceux de Calvin n'altéra jamais la bonne union entre leurs partisans respectifs.

ZYWIÉ, déesse de la vie chez les anciens Slaves.

ZZONG-KHABA, réformateur de la religion bouddhique ; il vivait dans le XV[e] siècle de notre ère. Il est le fondateur de la secte des Lamas à bonnets jaunes, et célèbre par la nouvelle rédaction de la doctrine de Chakya-Mouni. Il naquit dans le Tibet oriental, et on le regarde comme une incarnation du dieu Amida ou Amitabha. En mourant il prédit que son âme s'incarnerait successivement dans sept Khoubilkhans ; mais ce nombre a déjà été dépassé, car le Bogda-Lama, qui réside au couvent de Khan-oola, prétend encore aujourd'hui que son âme est une incarnation de Zzong-Khaba. Les Mongols assurent qu'après sa mort un arbre de sandal s'éleva sur la place où il avait vu le jour, et qu'on voit l'image de ce dieu sur chaque feuille de cet arbre. On a bâti dans le voisinage de cet arbre un vaste couvent aussi étendu qu'une ville, et sur l'arbre même un temple magnifique. Ce couvent porte le nom tibétain de *Boum-Kou*, ou les cent mille images. L'empereur Kang-hi a fait couvrir l'arbre d'un toit d'argent.

FIN DU DICTIONNAIRE.

SUPPLÉMENT.

AKEA, dieu des îles Sandwich, être mitoyen entre les dieux et les hommes. Il passait pour le père de la population et la souche directe de ses rois.

AKORIS, divinité égyptienne qui, avec Bayeth et Athor, formait une triade vénérée dans la ville d'Akoris. Ce dieu n'est connu que par une amulette gnostique, publiée par Gardner Wilkinson.

AKRITARTHAS, sectaires hindous, adorateurs des personnifications féminines du pouvoir divin ; ils font partie de la division que l'on appelle *de la main gauche*. Voy. Saktas.

AMANTES DE LA CROIX, religieuses tunquinoises, dont la congrégation est établie depuis plus d'un siècle. Elles ne font pas ordinairement de vœux et gagnent leur pain à la sueur de leur front, travaillant à la terre du matin au soir, ou bien faisant le commerce, le panier sur le dos. Malgré ces rudes travaux, la plupart peuvent à peine se procurer un peu de riz pour s'empêcher de mourir de faim. Elles ne font que deux mauvais repas par jour, et, outre les jeûnes d'obligation, elles en observent un autre tous les vendredis et samedis. Toutes les semaines elles se donnent deux fois la discipline, et tous les jours en carême. Elles récitent des prières fort longues le matin et le soir, et, les dimanches, elles étudient les caractères annamites, afin de pouvoir lire les livres de religion. Leur costume n'est pas différent de celui des autres femmes du pays. Ces bonnes chrétiennes rendent d'importants services aux missionnaires, surtout dans les temps de persécution. Ce sont elles qui se chargent de leurs lettres, font la plupart de leurs commissions, et leur portent à manger dans les endroits où ils sont obligés de se cacher. Dans les moments de troubles, lorsque les hommes n'osent presque pas sortir de peur d'être arrêtés à tout instant, les femmes peuvent aller partout sans qu'on fasse attention à elles, car il y a peine de mort contre celui qui s'aviserait de fouiller dans les habits d'une femme.

ANUSZANTIS, dieu de la santé, adoré dans l'ancienne Prusse et dans la Samogitie.

ATRIMPAS, dieu des mers, adoré dans l'ancienne Prusse et dans la Samogitie.

BABIS, sectaires musulmans qui viennent d'apparaître en Perse. Nous lisons dans une lettre de Tauris, datée du 1er mars 1849 : « On parle, depuis quelque temps, d'une secte religieuse qui a pris les armes dans le Mazendéran pour défendre les dogmes de son chef, qui est actuellement en prison ici. Les *Babis*, c'est ainsi qu'on les nomme du nom de leur chef, professent des idées socialistes fort avancées ; ils sont aussi forcenés qu'on le peut imaginer, et ils se sont déjà portés à des excès contre les délégués du pouvoir. Maintenant que le gouvernement semble complétement délivré des embarras du Khorassan, il saura probablement les réduire. » Nous n'avons point, jusqu'à présent, d'autres détails sur les Babis.

BAHOUDAKAS, religieux hindous, appartenant à l'ordre des Sannyasis ; ils ne diffèrent des autres branches du même ordre que par des austérités plus ou moins grandes et une abstraction plus ou moins profonde.

BASLÉMIS, sectaires musulmans, qui enseignaient que l'imamat avait passé, après Mahomet, à Ali et à ses enfants Hasan et Hoséin, fils de Fatima ; puis à un autre fils d'Ali, Mohammed, surnommé Ebn-Hanéfia ; ensuite à Abou-Haschem Abdallah, fils de ce dernier ; qu'Abou-Haschem l'avait légué à Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, après quoi il avait passé à Aboul-Abbas Saffah, et ensuite à Abou-Selma, vizir de Saffah. Ces Baslémis étaient une branche des Rawendis.

BELTANE ou Belteix, fête qui a son origine dans le paganisme, et qui est encore célébrée par les bergers écossais. Le 1er mai, tous les bergers de chaque village font le Beltein. A cet effet, ils tracent un carré sur la terre, laissant le gazon au milieu ; sur ce carré, ils allument un feu de bois qui leur sert à faire cuire un vaste ragoût d'œufs, de beurre, de farine d'avoine et de lait, indépendamment de quoi ils apportent avec eux une ample provision de bière et de whiskey, car chaque membre de la société doit contribuer de quelque chose au régal. Les rites commencent en répandant un peu de ragoût par terre, en forme de libation. Après cela, chacun prend un gâteau de farine d'avoine, sur lequel s'élèvent neuf boutons carrés, dont chacun est dédié à un être particulier, conservateur supposé de leurs troupeaux, ou à un animal particulier, leur destructeur réel. Chaque personne tourne ensuite ses regards du côté du feu, rompt un des boutons et le jette par-dessus son épaule en disant : « Je te donne ceci, conserve nos chevaux ; et à toi ceci, conserve nos moutons ; » et ainsi de suite. Cela fait, ils remplissent la même cérémonie à l'égard des animaux nuisibles : « Je te donne ceci, ô renard ! épargne mes agneaux ; et ceci à toi, ô corneille ! et ceci à toi, ô aigle ! » Quand la cérémonie est terminée, ils dînent du ragoût, et les restes en sont cachés par deux personnes chargées de cette commission ; mais, le dimanche suivant, on se rassemble de nouveau et l'on consomme les débris du premier repas.

Cette fête offre une ressemblance frap-

partie avec les Palilies, que les anciens Romains célébraient le 21 avril en l'honneur de Palès, déesse des bergers, ou, selon quelques-uns, en mémoire de la marche du soleil. Ovide nous apprend que ceux qui célébraient les Palilies allumaient des feux, comme les bergers écossais le jour du Beltein, et sautaient par-dessus :

Certe ego transilui positas ter in ordine flammas.

On préparait aussi de grands gâteaux pour Palès :

. . . . Et nos faciamus ad annum
Pastorum dominæ grandia liba Pali.

Les bergers romains avaient en outre, à cette occasion, un breuvage qui ressemblait au ragoût écossais ; il se composait de lait et de *sapa* pourpre, qui, selon Pline, était du vin nouveau réduit, par la cuisson, au tiers de sa quantité primitive.

Le nom de *Beltein* rappelle le *Belen* gaulois, le *Bel*, *Belus* oriental, la *Palès* des Romains, etc.

BENI-BIRAB, secte de juifs caraïtes qui ont des prophéties particulières, et qui ont accommodé leurs fêtes au cours de l'année solaire.

BÉZIGHIS ou Béziis, sectaires musulmans qui appartiennent à la branche des Khattabis. Ils disaient que l'imam Djafar est dieu, que les hommes ne le voient point, mais qu'il trompe leurs sens, en sorte qu'ils s'imaginent le voir. Ils accordaient l'inspiration à tout fidèle, et soutenaient que, parmi eux, il y avait des hommes plus excellents que les anges Gabriel et Michel, et que Mahomet. Ils prétendaient que leurs morts leur apparaissaient matin et soir.

BHADRAVALLOU, nom sous lequel les Khonds de l'Orissa, dans l'Inde, adorent la déesse Kali. Ils lui offrent ordinairement des buffles, des chèvres et des oiseaux. *Voy.* Kali.

BHADRINATH, dieu adoré dans la ville de même nom, au nord de l'Hindoustan ; son simulacre est de marbre noir, et il a environ trois pieds de hauteur ; il est paré d'étoffes d'or et d'argent. Son temple est très-riche.

BHAIRAVI, un des noms de la déesse Kali ; elle est adorée sous ce nom par les Khonds, peuple de la côte d'Orissa.

BOSIBATTA, mokisso ou fétiche du Loango en Afrique. Son temple est desservi par un ganga ou prêtre qui ne paraît jamais sans un nombreux cortége d'instruments de musique et de danseurs. Mais son principal ornement consiste en une grande besace de peau de lion qu'il porte autour du cou. Elle est remplie de petites cornes, de coquilles, de petites pierres, de sonnettes, de clefs, de haillons, de dents, de poils, d'ongles de daim blanc, etc. Au dehors elle est ornée de plumes, de petites cordes et de bandelettes d'étoffes. Sur les deux épaules, elle soutient deux paniers remplis de coquilles, de plumes, de crochets de fer et d'une herbe apportée de quelques montagnes éloignées, dans la tige de laquelle le ganga fait entrer du vin, qu'il donne à boire aux femmes grosses et aux malades.

BOUFFAIRES, quakers français, établis dans les environs de Nîmes. *Voy.* Conflaires au *Supplément*.

BOURANIS, secte musulmane qui s'éleva parmi les Karmates du Sowad ; elle fut fondée l'an 295 de l'hégire, par un imposteur nommé Abou-Khatem, qui interdisait à ses disciples l'ail, le poireau et les raves, leur défendait de verser le sang d'aucun animal, et leur fit abandonner toutes les observances religieuses pour les soumettre à une multitude de prescriptions qui ne pouvaient être adoptées que par des fous et des imbéciles. Le nom de *Bouranis* leur venait de Bourani, leur daï ou missionnaire ; mais cette secte ne dura pas longtemps. Au bout d'un an, on ne parlait plus de cet Abou-Khatem.

CATEQUIL, dieu adoré par les anciens Péruviens, qui le regardaient comme leur créateur et avaient pour lui une grande vénération. C'était lui, disaient-ils, qui produisait les tonnerres et les éclairs en lançant des pierres avec sa fronde. Ils en avaient une telle peur, qu'ils lui sacrifiaient tout ce qu'ils possédaient pour obtenir qu'il épargnât leurs vies. Ces peuples étaient si pusillanimes, dit un ancien missionnaire, qu'ils mouraient quelquefois d'effroi, s'il s'élevait un orage pendant qu'ils traversaient seuls les montagnes ; et l'on croyait alors qu'ils avaient été tués par Catequil.

Les Péruviens reconnaissaient deux dieux du nom de Catequil ; ils étaient frères ; leur mère Canptaguan mourut en les mettant au monde. *Apocatequil*, l'aîné, fut le prince du mal ; l'autre, appelé *Piguerao-Catequil*, était d'un naturel plus doux et ressuscita sa mère. Celle-ci lui remit deux frondes, avec ordre d'exterminer les guachemines (qui furent plus tard confondus avec les chrétiens dans les légendes péruviennes). Après avoir accompli cet ordre, Catequil monta au ciel et dit à Atagoujou, le créateur : « Maintenant la terre est délivrée, et les Guachemines sont exilés ; je te prie donc de créer les Péruviens, pour qu'ils l'habitent et la cultivent. Atagoujou lui répondit que, puisqu'il avait si vaillamment combattu, il n'avait qu'à aller dans les montagnes de Guacas, au-dessus de Sancta, entre Truxillo et Lima, et qu'en y creusant la terre avec une pioche d'or ou d'argent, il en sortirait des hommes qui se multiplieraient et peupleraient le pays : c'est ce qui arriva en effet. C'est pourquoi les Péruviens de cette contrée considéraient Catequil comme leur créateur.

CHI-MO-TI-YO, le huitième des seize petits enfers des Bouddhistes de la Chine ; les réprouvés y sont pressés, les bras et les jambes étendus, entre d'énormes pierres qui les écrasent et réduisent en bouillie leur chair et leurs os.

CHOUI-PA ou Choui-pe, noms de certains génies des eaux, dans la mythologie chinoise.

COLETTINES, nom que l'on a donné aux religieuses Clarisses, réformées, dans le commencement du xve siècle, par la bienheureuse Colette Boilet. Plus tard elles fu-

rent comprises, en 1517, dans la réunion faite par le pape Léon X de toutes les réformes de l'ordre, sous le nom d'*Observantines*.

COMMENDACES, prières pour la recommandation des âmes des défunts, qui se chantent, en quelques églises, aux obsèques ou aux services funèbres, avant la célébration du saint sacrifice.

CONFLAIRES, hérétiques français appartenant à la secte des quakers, sur lesquels nous trouvons les détails suivants dans les *Annales des Voyages*, de l'année 1823:

Depuis un siècle, il existe aux environs de Nîmes une sorte de quakers, répandus, au nombre de deux ou trois cents tout au plus, dans les villages de la Veaunage, à Saint-Gilles et surtout à Congéniès, qui paraît être leur chef-lieu. Rabaut Saint-Etienne les croit issus des anciens fanatiques des Cévennes, quoique leurs doctrines et leurs habitudes ne soient pas celles des Camisards. Cette opinion est fortifiée par des renseignements ultérieurs.

Il y a près de cent ans que deux femmes veuves, à Congéniès, professant une espèce de quakérisme, entretenaient des correspondances dans les Cévennes, d'où leur venaient des lettres et des visites; elles faisaient des courses fréquentes dans les environs de Congéniès, chez des personnes de leur opinion; l'une se mêlait de faire des prédictions qui lui procuraient quelque profit. Les exercices religieux de cette société ne se faisaient que fort secrètement, jusqu'à l'époque où Louis XVI, par l'édit de 1787, rendit l'état civil aux protestants. On était parvenu néanmoins à savoir ce qui s'y passait. Les assistants gardaient d'abord le silence et s'excitaient ensuite à l'inspiration par des soupirs, quelquefois par certains mouvements du corps, souvent par des espèces de hurlements sourds, suivis de quelques paroles entrecoupées, prises çà et là dans l'Ecriture sainte, et répétées d'un ton prophétique.

Ils faisaient bénir leurs mariages par le curé du lieu, après s'être soumis à certaines épreuves, et faisaient baptiser leurs enfants à l'église, se soumettant, disaient-ils, à la loi de l'Etat, par principe de conscience.

Peu de temps avant la révolution, sept quakers, dont quatre hommes et trois femmes, venus d'Angleterre, d'Irlande et d'Amérique, parurent à Congéniès, y restèrent quelques semaines, et répandirent quelques livres de morale et de piété rédigés d'après leurs principes. Ils trouvèrent fort mauvais que les assemblées se tinssent les portes fermées, et en tinrent eux-mêmes auxquelles furent invitées toutes sortes de personnes. Ils recommandèrent à ceux de leur secte de ne point ôter le chapeau en saluant, de tutoyer et de porter des vêtements de couleur modeste. Dociles à leurs avis, ceux-ci se tutoyaient entre eux; mais très-peu se permettaient de tutoyer les personnes respectables qui n'étaient pas de leur secte.

Depuis cette espèce de mission, leurs assemblées ont eu lieu, les portes ouvertes, chaque dimanche. Dans certaines circonstances, elles se sont tenues même le jeudi; elles durent une heure et demie ou deux heures. En y entrant, ils observent un profond silence; assis et dans une posture humiliée, ils attendent les mouvements intérieurs de l'esprit. Ensuite, un d'entre eux se lève et dit quelques mots pour l'édification des assistants; un autre, qui croit être inspiré, prend la parole, et le premier se tait. Il n'en est pourtant que trois ou quatre qui peuvent parler, et ce sont les plus instruits. Les femmes, qui jadis prêchaient comme les hommes et semblaient même avoir une espèce de prépondérance, n'y parlent plus.

Quant à leurs mariages, quoiqu'ils ne reconnaissent point de chef, ils sont dans l'usage de se présenter, avant d'habiter ensemble, devant celui qui est le plus considéré, pour en recevoir quelques avis et pour donner leur consentement en présence des amis. Ils ne font aucune difficulté de s'allier avec les protestants, et on voit déjà un certain nombre de familles mixtes. Ils s'allient même avec les catholiques, mais beaucoup plus difficilement.

Il y a 70 ans que, par suite d'une amende prononcée à leur charge pour avoir fait la cène, quatre chefs de famille se séparèrent des protestants et se firent quakers sous le nom de *Conflaires*, *Bouffaires* ou *Trembleurs*. Leurs alliances avec les protestants, dont les assemblées étaient proscrites, donnèrent lieu à leur multiplication; de sorte que, dix ans avant la révolution, ils étaient presque aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui. Depuis environ 30 ans, ils n'ont fait aucun prosélyte. Il est à remarquer qu'à cette dernière époque, quelques protestants s'étant réunis à eux, ils supportèrent avec beaucoup de patience les avanies qu'ils eurent à essuyer, à cette occasion, de la part des autres protestants. Ils ne sont plus aussi exacts observateurs du dimanche qu'ils l'étaient autrefois. Ils ôtent leur chapeau en saluant, mais pourtant avec un certain air de contrainte; ils ne tutoient plus que les personnes de leur secte ou des amis particuliers.

Au commencement de la révolution, quelques-uns refusèrent de prendre les armes; ils faisaient les patrouilles avec des bâtons, ce qui dura peu de temps. Ils virent avec plaisir le tutoiement général et l'abolition du culte extérieur.

A ces détails on reconnaît les quakers, quoique, dit-on, sur plusieurs articles ils soient moins rigides. Leur croyance est la même que celle des sectateurs de Georges Fox. Ils lisent la Bible, les ouvrages de Barclay, de Guillaume Penn, et quelques autres écrits de leur secte. Ils admettent la trinité, l'incarnation, la rédemption, la résurrection des morts; mais, comme les quakers, ils rejettent le baptême et tous les autres sacrements. On fait l'éloge de leur conduite; leurs mœurs sont pures, leur caractère est hospitalier et bienfaisant; leurs filles, moins volages que celles qui ne sont pas de leur secte, s'éloignent des danses, et, en général, des di-

vertissements auxquels les autres se livrent sans réserve.

COSMOGONIE. La cosmogonie ou l'origine des peuples étant partout intimement liée à la religion et à la croyance, nous croyons devoir consigner ici les traditions différentes accréditées dans les origines des principales nations, en laissant de côté les systèmes qui ne sont fondés que sur de pures conceptions philosophiques. On se convaincra en les parcourant, que presque tous les peuples ont conservé des vestiges plus ou moins nombreux, plus ou moins exacts, de la vérité et de la révélation primitive.

1° *Cosmogonie mosaïque.*

Au commencement, est-il écrit dans le livre de la Genèse, Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était un chaos informe, les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu incubait sur les eaux. Or, Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut; il sépara la lumière d'avec les ténèbres, donna à la lumière le nom de *Jour*, et aux ténèbres le nom de *Nuit*. Il y eut soir, il y eut matin, ce qui fit un jour.

Le second jour Dieu fit le firmament et sépara les eaux supérieures des eaux inférieures; le firmament fut placé entre les unes et les autres, et il lui donna le nom de *Ciel*.

Le troisième jour, il réunit en un même lieu les eaux inférieures, et les sépara du continent; il donna au continent le nom de *Terre*, et à l'assemblage des eaux le nom de *Mers*. Ensuite Dieu commanda à la terre de produire l'herbe verte, les arbres fruitiers, en un mot toutes les espèces de plantes, et leur donna la faculté de se reproduire au moyen de leur graine, chacun selon son espèce.

Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles et détermina le cours de tous les astres

Le cinquième jour, Dieu tira des eaux les premiers animaux, savoir : les poissons qui nagent dans les fleuves et dans les mers, et les oiseaux qui volent dans les airs; il donna aux uns et aux autres la faculté de se reproduire.

Le sixième jour, Dieu tira de la terre les reptiles, les quadrupèdes, les animaux sauvages, les animaux domestiques et toutes les bêtes de la terre. Dieu dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance; qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux de la terre. Il forma donc l'homme de la poussière de la terre; il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé.

Dieu avait planté un jardin dans Eden, du côté de l'orient; il y avait réuni les arbres les plus beaux à la vue, et qui produisaient les fruits les plus délicieux au goût, entre autres l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal, qui se trouvaient au milieu. Dans le jardin d'Eden jaillissait une source abondante qui donnait naissance à quatre fleuves : le Gihon, le Phison, le Tigre et l'Euphrate. C'est dans ce lieu de délices que Dieu plaça l'homme qu'il venait de créer, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât. Il lui dit : Tu mangeras librement du fruit de tous les arbres du jardin; mais quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu ne mangeras point de son fruit; car, du jour que tu en mangeras, tu mourras de mort.

Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je vais lui faire un aide semblable à lui. Alors (dans le dessein sans doute de faire sentir à l'homme son isolement, et de lui mieux faire apprécier le bienfait dont il allait être l'objet), il lui amena tous les animaux qu'il avait créés, afin qu'il les reconnût, et qu'il leur donnât un nom; mais l'homme ne vit aucun être qui lui fût semblable. Dieu lui envoya donc un profond sommeil, et lorsqu'il fut endormi, il tira une de ses côtes, en forma une femme et l'amena à l'homme. Celui-ci s'écria : Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair. C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et ils deviennent deux en une seule chair. Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez; remplissez la terre et assujettissez-vous-la; dominez aussi sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. Je vous donne pareillement les herbes granifères et les fruits des arbres pour vous servir de nourriture. Quant aux herbes vertes, elles serviront de nourriture aux animaux de la terre.

Or l'homme et la femme étaient nus tous deux, et ils n'en rougissaient point. L'œuvre de la création fut ainsi accompli en six jours, et Dieu se reposa le septième; c'est pourquoi il le bénit et le sanctifia. *Voy.* Chute de l'homme, Déluge, Noé, etc.

Tel est, en abrégé, le récit mosaïque; il offre, en lui-même, et abstraction faite de la révélation, le système cosmogonique le plus simple, le plus naturel, le plus vraisemblable, le plus d'accord avec les connaissances acquises en physique et en géologie. Chaque nouvelle découverte, chaque résultat nouveau acquis à la science, viennent successivement démontrer la véracité de l'écrivain sacré. Dans le siècle dernier, comme l'on croyait encore que la lumière était une production du soleil, on ne savait comment expliquer la prétendue contradiction de Moïse qui, en rapportant la création de la lumière au premier jour et celle du soleil au quatrième, semblait rendre la cause postérieure à son effet; mais il est maintenant parfaitement démontré en physique que la lumière est un corps tout à fait indépendant du soleil, et qui est mis en action non-seulement par cet astre, mais encore par plusieurs autres substances répandues dans la nature. Il en est de même de la géologie, science toute nouvelle, qui nous représente la terre comme un registre antique, dont les différentes couches de terrain sont comme autant de feuillets; et chacun d'eux reproduit aux yeux de l'observateur de nombreux échantillons d'êtres organisés dans l'ordre précis indiqué par Moïse.

Toutefois, nous convenons que le premier chapitre de la Genèse, dans sa concision et sa brièveté, ouvre un vaste champ aux systèmes et aux suppositions ; bien des choses y sont encore des énigmes pour l'homme et surpassent les connaissances acquises jusqu'à ce moment, soit qu'il ait plu à Dieu d'humilier l'orgueil de la raison humaine, ou qu'il soit entré dans les vues de la Providence de réserver aux générations futures de nouvelles preuves de la véracité de sa parole, à mesure que l'esprit humain pénétrerait les secrets du monde physique. Ainsi on ignore encore précisément ce que la Genèse entend par le mot *firmament*, quelles sont les eaux qui sont au-dessus de lui, quelle était la nature des jours, des soirs et des matins qui précédèrent la création ou l'apparition du soleil. Nous disons *création* ou *apparition*, parce qu'en effet le texte sacré peut prêter à l'une ou à l'autre acception.

Mais ce qui a surtout exercé les commentateurs modernes, c'est le sens que l'on doit donner au mot *jour* employé par Moïse, pour désigner les époques successives de la création. S'agit-il de périodes de 24 heures, ou bien doit-on entendre par cette expression un laps de temps d'une longueur indéterminée, mais nécessaire pour amener la terre à devenir le domicile de l'homme ? C'est ce sur quoi les avis sont fort partagés.

Sans entrer ici dans une discussion qui n'est pas de notre sujet, nous ferons seulement observer, 1° que le mot *jour* peut fort bien se prendre en hébreu pour un laps de temps déterminé ou indéterminé, qu'on le trouve avec cette signification dans un grand nombre d'autres passages de la Bible ; que le mot jour est employé dans le même sens, en grec, en latin, et dans la plupart des langues ; 2° que l'opinion d'après laquelle on considère les six jours de la création comme des époques plus ou moins longues, n'est pas nouvelle, témoin saint Augustin, qui dit : « De quelle nature sont ces jours, c'est ce qu'il nous est très-difficile ou même impossible d'imaginer, à plus forte raison de dire. » Or, quand ce docteur s'exprimait ainsi, il ne pensait guère aux difficultés géologiques, inconnues de son temps.

On peut réduire à cinq les différents systèmes par lesquels on prétend expliquer la durée de la cosmogonie mosaïque :

Premier système. — Le récit de la création, dans la Genèse serait purement allégorique. La matière aurait été créée et organisée dans un seul instant, et par une pensée divine : les six époques ne seraient qu'une division de raison dans l'œuvre de cette création instantanée. Cette supposition a pour auteur saint Augustin, dans la *Cité de Dieu ;* mais elle ne paraît pas avoir eu de partisans ; elle s'accorde peu avec le texte sacré.

Second système. — Le monde aurait été créé en six jours ou périodes de vingt-quatre heures ; alors les formations géologiques et l'enfouissement des fossiles seraient le produit du grand bouleversement dû au déluge mosaïque. Cette opinion, qui a été généralement adoptée pendant long-temps, est absolument insoutenable, du moins selon l'ordre physique actuel ; car les observations géologiques démontrent que certains dépôts se sont formés dans l'eau salée, d'autres au contraire dans l'eau douce, et souvent ces dépôts se trouvent superposés, ce qui ne peut avoir eu lieu dans le déluge universel. Les fossiles se trouvent dans des roches plus ou moins dures ; il faudrait admettre que les eaux diluviennes, qui auraient pu dissoudre les matières au milieu desquelles les fossiles se trouvaient enfouis, et les solidifier ensuite, n'auraient eu aucune action sur les fossiles eux-mêmes. De plus la composition de ces roches est homogène, tandis que, dans l'hypothèse d'un bouleversement occasionné par le déluge mosaïque, ces roches devraient être un agrégat de substances diverses tenues d'abord en dissolution dans l'eau. Enfin, les animaux et végétaux fossiles appartiennent presque en totalité à des genres qui n'existent plus, d'où il faudrait conclure que tous les animaux n'auraient pas été conservés dans l'arche ; tandis qu'au contraire on ne rencontre pas de fossiles humains dans les terrains où l'on trouve les débris végétaux et animaux.

Troisième système. — Le monde aurait été créé en six jours ou périodes de vingt-quatre heures ; et la terre aurait été formée telle qu'elle est avec ses accidents, ses fossiles, par la seule volonté du Créateur. Cette hypothèse qui, dans le fond, est admissible, répugne cependant à l'idée que nous avons de la sagesse du Créateur, et fait trop bon marché des lois naturelles que Dieu a imprimées au monde physique.

Quatrième système. — Les faits géologiques auraient leur histoire dans la Genèse, et seraient le produit des six jours de la création. Mais ces faits n'ayant pu se produire en six jours de 24 heures, on considère les six jours de la Genèse comme des périodes de durée indéterminée. Ce système, qui est généralement suivi de nos jours, a le mérite de concilier les connaissances acquises en géologie avec le récit mosaïque. Ainsi Dieu aurait mis un temps considérable à amener la terre à l'état où elle est actuellement, et à la préparer à devenir la demeure de l'homme. La création du feu ou de la lumière (אור *or*, *ur*, feu, lumière) opérée le premier jour indiquerait l'état d'incandescence dans lequel on suppose qu'a dû être notre globe à son origine, et cela pendant un laps de temps comparable à des milliers d'années. L'œuvre du second jour, séparation des eaux supérieures d'avec les eaux inférieures, indiquerait le refroidissement du globe, les vapeurs se condensant d'autant qu'elles étaient plus voisines du globe, et se volatilisant à mesure qu'elles s'en éloignaient et s'élevaient dans l'atmosphère ; et ce mot atmosphère serait la véritable traduction du mot hébreu (רקיע *rakia*), que la Vulgate a rendu par firmament. C'est à cette époque que la terre, en se refroidissant, aurait commencé à se solidifier, et à se revêtir de ses premières croûtes que

nous appelons terrains primitifs, et dans lesquelles on ne trouve aucun débris fossile, car il n'y avait encore aucun être organisé. Les vapeurs continuant à se condenser, ont dû nécessairement parvenir à l'état fluide, et couvrir la terre d'une épaisse couche d'eau, sous laquelle aura continué le travail intérieur du globe. Dieu aura procédé alors au travail du troisième jour, en séparant peu à peu les eaux de la terre; il aura élevé des montagnes, creusé d'immenses vallées, dans lesquelles des masses d'eau considérables auront afflué et formé les mers; des fleuves larges et impétueux auront commencé à couler; la terre, à la parole du Tout-Puissant, aura commencé à se couvrir d'herbes, d'arbres, de plantes de toutes sortes, qui entraînés par les torrents et les masses d'eaux douces ou salées qui se frayaient violemment passage à travers des obstacles de toutes sortes, auront été déposés avec les sédiments des eaux à de vastes profondeurs, où on les retrouve encore dans les terrains appelés secondaires, la plupart avec des proportions gigantesques, parce que leur végétation était puissamment activée par la chaleur encore considérable de notre globe. De là aussi ces vastes dépôts de houille et de charbon qui, dans les temps modernes, secondent si puissamment les efforts de l'industrie humaine. Les eaux s'étant retirées, les continents étant demeurés à sec, alors auront apparu le soleil, la lune et les étoiles, et leurs rayons bienfaisants auront favorisé la végétation des plantes; c'est ce que Moïse appelle l'œuvre du quatrième jour. Le cinquième jour Dieu créa les poissons et les oiseaux, et tira des eaux les uns et les autres. Ces animaux, qui au premier abord semblent d'un genre si différent, ne sont pas cependant sans analogie, car les oiseaux nagent dans l'air avec leurs ailes, comme les poissons volent dans les eaux avec leurs nageoires; il y a même des poissons qui s'élancent dans les airs, comme il y a une multitude d'oiseaux aquatiques qui ne quittent jamais les rivages des fleuves et des mers. Au reste, la géologie est encore venue justifier le récit de Moïse, en offrant, dans les terrains secondaires, des traces et des débris de volatiles mêlés aux coquillages et aux poissons fossiles. Comment ces animaux s'y trouvèrent-ils ensevelis? Est-ce en vertu du travail qui se continuait naturellement sur le globe, ou en conséquence d'un grand cataclysme provoqué par la toute-puissance de Dieu pour hâter et perfectionner son œuvre? C'est ce que nous ne saurions dire; toujours est-il que nous trouvons par myriades des habitants des airs et des eaux, qui vécurent sur la terre bien antérieurement à la création de l'homme. Il en est de même de l'œuvre du sixième jour ou de la sixième époque, pendant laquelle Dieu créa les reptiles, les quadrupèdes, les autres animaux tant sauvages que domestiques, et enfin l'homme. Cette époque a dû être fort longue, car nous trouvons dans les terrains tertiaires des débris d'animaux prodigieux, tels que le mastodonte, le palæothérium, etc., dont la race n'existe plus sur la terre. C'est encore dans les terrains tertiaires que l'on découvre les insectes fossiles, des lézards d'une taille extraordinaire, et d'autres reptiles, ce qui confirme encore le récit mosaïque. Ces animaux monstrueux, antérieurs à l'apparition de l'homme sur le globe, ont dû avoir leur utilité sur le globe, ils ont dû surtout puissamment contribuer à la formation de la terre végétale, mais ils auraient nui au développement de la race humaine sur la terre; c'est pourquoi Dieu les fit périr, pour n'y laisser que les animaux dont l'homme pouvait se rendre le maître par ses forces physiques et morales. Mais leurs débris, parsemés sur toute la face du globe, attestent encore leur existence. Ont-ils péri par suite d'un cataclysme général, ou en vertu du travail successif des mers, des continents et des volcans, c'est ce qui n'est pas encore clairement démontré. Cependant la création de l'homme, bien qu'appartenant à la sixième époque, comme celle de ces grands quadrupèdes, et de ces immenses reptiles, a dû avoir lieu fort longtemps après celle-ci, c'est-à-dire sur le soir de ce jour, suivant le style des écrivains hébreux. En effet on ne trouve nulle part de débris humains parmi ceux des animaux dont il est ici question. Les fossiles humains n'apparaissent que dans les terrains d'alluvion récente, mêlés à des débris d'art grossier et d'animaux dont le genre subsiste encore sur la terre; et ce sont ceux-là qu'on doit rapporter au déluge universel.

Cinquième système.— Les faits géologiques seraient le produit de causes naturelles, régulières ou irrégulières, successives, et d'une durée quelconque, mais antérieurement à la création racontée par Moïse. Dans cette hypothèse, Dieu aurait produit plusieurs créations successives, à des époques et avec des durées inconnues, et les aurait successivement détruites, par des révolutions quelconques. Les stratifications du globe, et les divers fossiles que ces bancs renferment, seraient les résultats de ces révolutions. Après celle qui aurait formé la dernière couche minérale, Dieu aurait pris la terre alors dans le chaos, et l'aurait organisée pour l'homme; c'est de cette organisation que Moïse nous fait l'histoire, en passant sous silence les créations antérieures. Ce système permet de prendre les six jours de Moïse pour des jours naturels de 24 heures; peut-être est-il le mieux fondé et le plus exact, et il a le mérite de faire concorder les opinions anciennes avec les découvertes modernes.

2° *Cosmogonie phénicienne.*

Elle nous a été transmise par Sanchoniaton, dont il ne nous reste plus que des fragments conservés par Eusèbe et par Philon de Biblos; nous ne saurions trop déplorer la perte de ses ouvrages, et nous devons regretter que le traducteur ancien ait substitué presque partout des noms et des appel-

lations grecs aux vocables phéniciens. Sanchoniaton remonte jusqu'à la première origine des choses. Il établit d'abord un chaos ténébreux, et un esprit qui existèrent pendant des temps infinis sans être circonscrits par aucune limite. Mais l'esprit anima enfin les principes ensevelis dans le chaos : il réagit sur eux, et, en les échauffant, engendra *Mot*, espèce de mélange fermentescible, qui détermina la formation de l'univers. Les premiers êtres sortis de *Mot* furent les animaux, qui, après avoir été dénués de sentiment, eurent plus tard l'intelligence en partage, et purent contempler le ciel. Mais ils étaient d'abord sous la forme d'œufs ou d'embryons. Le soleil, la lune et les autres astres sortirent aussi de la matière. Les feux éclatants qu'ils jettèrent embrasèrent les airs ; il en résulta les vents, les nuées, les pluies orageuses ; les eaux, séparées par les ardeurs du soleil, furent précipitées en leur lieu ; du mélange de ces météores vinrent les éclairs et les tonnerres ; quand ils éclatèrent dans les nues et retentirent dans l'espace, les animaux se réveillèrent de l'assoupissement où ils étaient plongés, sortirent du limon, mâles et femelles, et se répandirent sur la terre et dans la mer.

Parmi eux se trouvaient *Protogone* (le premier né) et *Eon* (la vie), qui rappellent les noms d'*Adam* (l'homme par excellence) et d'*Eve* (la vie). Ils avaient été produits par le vent *Colpias* (קול פי יה *col pi yah*, la voix de la bouche de Dieu) et *Baau* ou la nuit (peut-être בהו *bohou*, le chaos). Accord admirable avec la Genèse qui nous représente l'homme comme formé par la terre sortie du chaos ténébreux et par la parole de Dieu. Colpias est encore l'esprit ou le souffle de Dieu qui, suivant Moïse et Sanchoniaton, fécondait le chaos. Eon apprit à Protogone à se nourrir du fruit des arbres ; ce fut aussi Eve qui engagea Adam à manger le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.

De Protogone et d'Eon vinrent *Ghénos* et *Ghénea* (génération et postérité) ; ils habitèrent la Phénicie ; mais des chaleurs excessives qui survinrent, les obligèrent à élever leurs mains vers le soleil, qu'ils regardaient comme l'unique seigneur du ciel et qu'ils nommèrent en conséquence *Beelsamen* (בעל שמין *béel-schamin*).

Ghénos eut des enfants mortels comme lui ; on les appela *Phos*, *Pyr* et *Phlox*, c'est-à-dire *lumière*, *feu* et *flamme*, parce qu'ils apprirent à tirer le feu du bois en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre. Après ceux-ci il en vint d'autres d'une taille prodigieuse (*les Néphilim* ou géants de la Bible), qui donnèrent leurs noms aux montagnes qu'ils possédaient, entre autres au mont Casius, au Liban, à l'Antiliban, au Brethy.

Ces derniers eurent pour enfants *Merumus* et *Hypsuranius*. Celui-ci fonda la ville de Tyr, et construisit des huttes de roseaux, de joncs et d'écorces de papyrus joints ensemble. Il eut un frère nommé *Usoüs*, qui le premier se couvrit de peaux de bêtes qu'il prenait à la chasse, et osa voguer sur la mer à l'aide d'un tronc d'arbre. Il éleva en l'honneur du feu et du vent deux colonnes de pierres, et répandit en signe d'hommage le sang de quelques bêtes sauvages. Mérumus et Hypsuranius furent honorés comme des dieux après leur mort.

Longtemps après naquirent *Agréus* et *Haliéus*, qui s'adonnèrent à la chasse et à la pêche. De ceux-ci vinrent deux frères, qui découvrirent le fer et l'art de le mettre en œuvre ; l'un des deux, nommé *Chrysor*, est l'*Héphœstos* des Grecs, le *Vulcain* des latins, et le *Tubalcaïn* de la Bible. Il enseigna l'éloquence, l'art de la divination, les enchantements ; on lui doit aussi l'hameçon, la ligne, la construction et l'usage des radeaux. On le révéra comme un dieu après sa mort.

De cette race naquirent *Technitès* (l'artiste) et *Ghénos autochthone* (l'homme né de la terre), qui apprirent à faire des tuiles et à couvrir les toits. Ces deux personnages en engendrèrent deux autres, qui rendirent les maisons plus commodes en y creusant des caves, et en y joignant des cours et des enceintes. L'un des deux, *Agruéros*, fut père des *Titans* ou chasseurs. Les *Agrotes* ou laboureurs descendent de son frère, appelé Agros.

Enfin, à la dixième génération parurent *Hamynus* et *Magus*, qui montrèrent à former des bourgades et à rassembler des troupeaux. Après eux *Misor* (Misraïm ou les Egyptiens) et *Sydyc* découvrirent l'usage du sel. De Misor vint *Taaut* (Thoth), qui inventa l'art de l'écriture ; et de Sydyc, les *Dioscures* ou *Cabires* ou *Corybantes*. Enfin il parut des hommes qui découvrirent l'usage des simples, les enchantements et la manière de guérir la morsure des animaux.

Ce n'est que vers cette époque, c'est-à-dire après la dixième génération, que Sanchoniaton semble placer la naissance des dieux adorés dans la contrée, et qui paraissent en avoir été les premiers souverains. Le premier fut *Elion* ou *Hypsistos*, qui régnait aux environs de Byblos ; sa femme *Bérouth* ou *Béryth* lui donna un fils et une fille : *Uranus* et *Ghé*, c'est-à-dire le Ciel et la Terre. C'est une traduction mal entendue du premier verset de la Genèse. « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. » En effet עליון *Elion*, le Très-Haut, est un des noms de Dieu dans la Bible et ברית *Bérouth* signifie création. Sanchoniaton aura voulu rapprocher ce mot du nom de *Bérytc*, sa patrie.

3° *Cosmogonie chaldéenne.*

Bérose attribue l'origine de tous les êtres au chaos personnifié sous le nom d'*Omoroca* ou mère du vide. *Voy.* OMOROCA. Bérose s'accorde avec Moïse en plaçant Xisuthrus, l'homme sauvé du déluge, à la dixième génération depuis Alorus, comme Noé est le dixième depuis Adam. Ces dix rois ou patriarches régnèrent ensemble cent vingt saros. Cet historien divise la durée du temps

par *saros*, *néros* et *sossos*. Le saros renferme un espace de 3600 ans; le néros est égal à 600 ans, et le sossos à 60 ans. Les cent vingt saros dont il se sert pour exprimer la durée du règne des dix princes antédiluviens font une somme de 432,000 ans. Il est remarquable que le cycle de 60 ans, appelé sossos par Bérose est encore d'un usage habituel dans le Tibet, la Chine, le Japon et les contrées adjacentes; et que le saros offre exactement le même nombre d'années que le Kali-youga, quatrième âge du monde suivant les Hindous, par lequel on suppute les années, de nos jours encore.

4° *Cosmogonie égyptienne.*

Suivant la vieille chronique, le plus ancien des dieux fut *Phtha*, dieu du feu, appelé Hephæstos par les Grecs, et Vulcain par les Latins. La durée de son règne ne se détermine pas, à cause de son éclat de jour et de nuit, *Phré*, Hélios ou le Soleil, fils de Phtha, régna 30,000 ans. Après lui *Cronos* ou le Temps, et les douze autres dieux régnèrent ensemble 3984 ans. Vinrent ensuite huit rois demi-dieux dont le règne ne fut que de 217 ans. Alors commencèrent les dynasties humaines.

D'après Manéthon, la durée du règne des sept dieux comprend seulement 11,985 années. Héphæstos, le premier, régna 9000 ans; c'est à lui qu'est due la découverte du feu; après lui Hélios régna pendant 1000 ans. Les règnes suivants, dont la durée alla toujours en diminuant, sont ceux d'Agathodémon, le bon génie, de Cronos ou Saturne, d'Osiris et d'Isis (peut-être d'un autre roi dont on ne trouve pas le nom), et enfin de Typhon, frère d'Osiris. Viennent ensuite les neuf demi-dieux : Horus, fils d'Isis et d'Osiris, Mars ou Arès, Anubis, Hercule, Apollon, Ammon, Tithoès, Sosus et Jupiter. La somme des règnes de ces derniers personnages est de 214 ans.

Ces données mythologiques s'accordent singulièrement avec le récit mosaïque; en effet le règne de Phtha, le premier être qui signala l'existence de notre globe, est la personnification du temps pendant lequel la terre et tout ce qu'elle contenait étaient dans un état d'incandescence et de conflagration générale. Phtha, brillant d'un éclat non interrompu, rendit les ténèbres impossibles; il n'y avait donc point de succession alternative de jour et de nuit, et dès lors nul moyen de mesurer le temps. C'est la création de la lumière, œuvre du premier jour; les ténèbres étaient reléguées fort loin dans l'espace. Le soleil, en le supposant déjà parvenu à son état actuel, ne pouvait pas darder ses rayons jusqu'à la superficie de la terre (ou autrement, la lumière éclatante de celle-ci les aurait rendus insensibles), à cause de l'immense quantité de molécules hétérogènes, qui formaient comme une vaste et dense atmosphère fort différente de l'atmosphère actuelle. De plus, l'énorme chaleur de la superficie de la terre, ne permettant pas à l'eau de rester à l'état liquide, devait la réduire en vapeurs élastiques; cette vapeur s'élevait dans les régions les plus hautes, et en s'élevant se refroidissait; et comme en se trouvant dans une région moins chaude elle se condensait et passait à l'état de vapeur visible, elle environnait la terre d'un vaste manteau nébuleux qui suffisait seul pour lui dérober la face du soleil, et à plus forte raison des autres astres.

Cependant la surface de la terre allait se refroidissant et l'embrasement diminuait; le règne lumineux d'Héphæstos cessa : le refroidissement continua, et la température arrivée au degré de recevoir l'eau à l'état liquide, celle-ci, en se précipitant, dut couvrir la face du globe d'une nappe aqueuse. Cet océan primitif tirait son origine des combinaisons produites par le moyen du feu primordial; c'est pourquoi les Egyptiens purent dire dans leur langage figuré que *la mer avait été engendrée par le feu*. Cet océan ayant été pendant quelque temps universel et sans rivage, il a dû s'en exhaler des vapeurs en grande quantité, et pour cette raison l'atmosphère, en étant pourvue abondamment, fut couverte dans les régions supérieures d'une voûte nébuleuse non interrompue. Mais les eaux s'étant retirées peu à peu dans les profondes cavités du globe, ou plutôt Dieu ayant séparé les mers des continents, la masse des vapeurs fournies par les eaux devint moins considérable, l'atmosphère déchargée s'éclaircit et laissa arriver sur la terre pour la première fois les rayons solaires. Voilà le commencement du règne du Soleil qui, dans le style figuré, peut se dire fils d'Héphæstos ou du feu, parce qu'il lui succéda, autant qu'il peut être appelé fils posthume, c'est-à-dire né après la mort de son père, parce qu'il peut y avoir eu entre les deux règnes un espace de temps pendant lequel quelques terres auront apparu au-dessus des eaux et auront produit les premières plantes par l'ordre du créateur.

L'apparition du soleil étant accompagnée de celle de la lune, des planètes et des étoiles, on eut dès lors le moyen de mesurer le temps, les jours, les mois, les années. Ainsi la terre, sous la main de Dieu, s'approchait de l'état actuel et se disposait à recevoir l'homme. Il semble qu'*Agathodémon*, le bon principe, commençait à régner visiblement. La mer et la terre produisirent différentes espèces d'animaux; ce qui fut, pour les Egyptiens, matière à imaginer les dieux *Cronos* (le Temps), *Agathodémon* (le bon génie), et tout autant d'autres divinités qu'il leur plut.

Enfin, Dieu donna l'être aux créatures faites à son image, au premier homme et à la première femme; mais ceux-ci sont encore des êtres extraordinaires, puisqu'ils naquirent d'une manière insolite. Voilà Osiris et Isis, les derniers des dieux égyptiens; Horus, leur fils, vient au monde d'une manière humaine; alors cessent les dieux chronologiques et les événements extraordinaires des premiers temps de notre globe.

Telles sont, d'après le P. Pianciani, les données cosmogoniques que l'on peut retirer de l'histoire mythologique des Egyptiens. Quant à l'origine proprement dite de l'univers, voici ce que nous en apprennent les auteurs anciens : Antérieurement au premier-né des dieux, qui fut en même temps le premier des rois, existait un être unique, indivisible, éternel, infini. C'est lui qui est l'auteur et le principe de toutes choses, le créateur du monde; ce n'est point par ses mains, mais par sa parole que l'univers a été fait; et cette parole de Dieu, qui est sa volonté, est en même temps son corps. Le suprême créateur de l'univers engendra de lui-même ce créateur subordonné, fils semblable à son père. C'est *Chnef*, dieu sans commencement et sans fin; c'est *Ammon*, le démiurge, dieu caché, qui se révèle sous la forme d'un bélier, qui fait jaillir la lumière au sein des ténèbres, qui ouvre la carrière de l'année, comme celle du monde, et mène à sa suite tout le cortége des dieux. C'est l'esprit qui pénètre toutes choses, le principe de toute organisation, l'âme du monde. Avec l'esprit fut donnée la matière première, tous deux nés du principe unique, tous deux existant en lui de toute éternité, et impérissables. Cette matière primitive, appelée aussi le limon primitif, renfermant en soi tous les éléments et toutes les formes élémentaires, était grossière et sans forme, lorsque l'esprit lui imprima le mouvement, la concentra en une seule masse et lui donna la forme d'une sphère avec toutes ses qualités. Cette sphère devint le globe ou l'œuf du monde, que Chnef laissa échapper de sa bouche, le verbe manifesté, la raison ou la parole visible que le démiurge proféra lorsqu'il voulut former toutes choses.

5° *Cosmogonie gréco-latine.*

Les sytèmes des mythologues relatifs à l'origine des choses sont très-divers, très-confus et souvent impossibles à faire concorder. Tous cependant paraissent s'accorder à admettre un chaos qui existait antérieurement à l'ordre de choses actuel, peut-être même de toute éternité; ce chaos produisit un œuf, que la nuit couva sous ses ailes; l'Amour sortit de cet œuf et donna naissance à tous les êtres. La création de l'homme est attribuée au plus grand des dieux, à Jupiter; ce dieu le fit à son image, lui donna une attitude droite, un regard élevé vers le ciel, et une intelligence supérieure pour dominer sur tous les êtres terrestres. Suivant d'autres, ce fut Prométhée, l'un des Titans, qui, voulant imiter le maître des dieux dans sa faculté créatrice, forma du limon de la terre quelques statues d'hommes, et les anima d'une étincelle du feu divin qu'il avait dérobé dans les cieux. Irrité de son audace, Jupiter chargea Vulcain d'enchaîner Prométhée sur un rocher du Caucase, où un vautour attaché à ses flancs lui ronge perpétuellement le foie.

Cependant les autres dieux voyant avec douleur que Jupiter s'attribuât à lui seul le droit de créer les hommes, travaillèrent de concert à former une femme qu'ils douèrent des plus excellentes qualités. Elle fut en conséquence appelée *Pandore*, et reçut en don de Vénus la beauté, de Minerve la sagesse, de Mercure l'éloquence, d'Apollon la science musicale, etc. Jupiter, lui aussi, voulut lui faire un présent, et lui donna une boîte hermétiquement fermée, lui ordonnant de la porter à Prométhée, qui était encore libre à ce moment; mais celui-ci, se défiant de quelque piége, ne voulut recevoir ni Pandore ni la boîte. Epiméthée, son frère, fut moins prudent, il accueillit la femme, et l'épousa; la boîte fut ouverte, et il s'en échappa tous les maux qu'elle renfermait et qui inondèrent tout l'univers. Epiméthée la referma à la hâte, mais il n'était plus temps, l'espérance seule était restée au fond de la boîte. D'après une autre tradition, Prométhée aurait épousé Pandore, et de cette union naquit Deucalion, lequel échappa au déluge qui inonda la Thessalie et la Grèce.

On démêle dans ce récit un peu confus plusieurs restes précieux de la révélation primitive; le monde tiré du chaos, l'homme créé à l'image de Dieu, l'origine céleste de l'âme, la prévarication et l'orgueil de l'homme, la malheureuse intervention de la femme; la punition du coupable, la progression des crimes, etc. Une autre tradition fort accréditée rappelait expressément l'état primitif d'innocence; ce sont les quatre âges qui se succédèrent fatalement. Dans le premier, les mœurs étaient pures, les crimes inconnus, les beaux-arts florissaient; c'était l'âge d'or: vint ensuite l'âge d'argent, où la vertu dominait encore, mais avec moins d'éclat; puis l'âge d'airain, où les vices eurent le dessus; et enfin l'âge de fer, qui dure encore, signalé par le débordement de tous les crimes. Le déluge universel eut lieu vers la fin de l'âge d'airain.

6° *Cosmogonie gnostique.*

Elle appartient à la philosophie grecque et égyptienne, mêlée avec des idées chrétiennes. Les Valentiniens avaient imaginé pour expliquer l'origine du monde, une série de principes ou divinités secondaires, dont nous avons exposé la généalogie à l'article EONS. Ces Eons étaient les personnifications, soit des attributs de Dieu, soit des accidents de la matière. Hachamoth, le plus célèbre d'entre eux, était un génie femelle, né de Sophie ou de la Sagesse; se voyant abandonnée et exclue du Pléroma ou de la plénitude, ainsi que nous l'avons rapporté dans l'article cité, elle fit effort pour se tourner vers son auteur, et de là vint tout ce qui existe ici-bas; le mouvement spontané de son désir produisit les âmes; la matière prit sa source dans ses sentiments de tristesse et de crainte; la terre dut son origine au découragement stupide d'Hachamoth; ses larmes donnèrent naissance aux fleuves et à la mer. Christ, ayant pitié d'elle, lui envoya le Sauveur avec la puissance du Père et de tous les Eons. Il vint accompagné de ses anges,

donna à Hachamoth la science, et la délivra de ses passions, sans toutefois les anéantir; il se contenta de les condenser, et en fit une matière corporelle, qui se trouva de deux sortes : l'une mauvaise, parce qu'elle procédait des passions; l'autre meilleure, parce qu'elle venait de la conversion, mais celle-ci demeura sujette aux passions. Hachamot, ainsi délivrée, se mit à rire, et son rire produisit la lumière. Dans sa joie, elle embrassa les anges qui accompagnaient le Sauveur, et en conçut un fruit spirituel comme eux. Ainsi, il y eut trois substances : la spirituelle ou *pneumatique*, bonne par nature et incapable de corruption ; l'animale ou *psychique*, capable de périr ou de se sauver, selon qu'elle se tourne au mal ou au bien ; la matérielle ou *hylique*, non-seulement corruptible, mais destinée à périr nécessairement et incapable de salut. Hachamoth appartenait à la substance spirituelle ; mais elle avait formé les deux autres. De la substance animale elle avait produit le Démiurge, c'est-à-dire le dieu et l'auteur de tout ce qui était hors du Pléroma. Selon les Valentiniens, le démiurge avait fait les sept cieux, au-dessus desquels il résidait. Le paradis était le quatrième en montant. Hachamoth était au-dessus de tous, mais au-dessous du Pléroma, dans une région moyenne. L'auteur du monde ne connaissait point les choses spirituelles, ni tout ce qui était au-dessus de lui. C'est pourquoi il se croyait le seul dieu, et disait par ses prophètes : Je suis Dieu, et il n'y en a pas d'autre que moi. Il était le créateur du *Cosmocrator* ou prince de ce monde, c'est-à-dire du démon et de tous les esprits malins qui étaient formés de la tristesse d'Hachamoth. Le Cosmocrator habitait notre monde, et, parce qu'il était spirituel, il connaissait ce qui était au-dessus de lui.

Le démiurge ayant fait le monde, fit aussi l'homme matériel ou *choïque*, d'une manière invisible; puis lui inspira l'âme, le faisant ainsi à son image et à sa ressemblance ; à son image, en tant que matériel ; à sa ressemblance, en tant qu'animal. Ensuite il le revêtit de la tunique de peau, c'est-à-dire de cette chair sensible. L'homme reçut de plus la semence spirituelle qu'Hachamoth avait reçue des anges, et qu'elle avait déposée dans l'auteur du monde, sans que lui-même s'en aperçût, afin qu'il la semât dans l'âme et dans le corps matériel, où elle devait germer et croître. Cette semence spirituelle était ce qu'ils appelaient l'Eglise ; image de l'Eglise supérieure, qui était dans le Pléroma. Le Sauveur avait pris les prémices de ce qu'il devait sauver. D'Hachamoth il avait reçu le spirituel : l'auteur du monde l'avait revêtu du Christ animal ; en sorte que son corps même était psychique, invisible et impassible. Mais il n'avait rien pris de matériel, parce que la matière était incapable de salut.

La fin de toutes choses sera quand tous les hommes spirituels seront formés ou perfectionnés par la *gnose*, c'est-à-dire la vraie science. Alors toute la semence spirituelle ayant reçu sa perfection, Hachamoth leur mère passera de la région moyenne dans le Pléroma, et sera mariée au Sauveur formé de tous les Eons; c'est ce qu'ils appelaient l'époux et l'épouse. Les hommes spirituels, dépouillés de leurs âmes, et devenus purs esprits, entreront aussi dans le Pléroma, et seront les épouses des anges qui environnent le Sauveur. L'auteur du monde passera à la région moyenne où était sa mère, et sera suivi des âmes des justes ; mais rien d'animal n'entrera dans le Pléroma. Alors le feu qui est caché dans le monde s'allumera, dévorera toute la matière, et se consumera avec elle jusqu'à s'anéantir.

7° *Cosmogonie étrusque.*

Les Etrusques enseignaient que le monde devait durer 12,000 ans, et que Dieu avait employé les six premiers millénaires à sa formation. Dans les premiers mille ans, il créa le ciel et la terre; dans le second millénaire, le firmament ; dans le troisième, la mer et toutes les eaux ; dans le quatrième, le soleil, la lune et les autres astres qui brillent dans le ciel ; dans le cinquième, les oiseaux, les insectes, les reptiles, les quadrupèdes et tout ce qui vit dans l'air, dans les eaux et sur la terre; dans le sixième, l'homme. Le genre humain doit subsister jusqu'à la fin de la douzième période ; c'est alors que les temps seront consommés. Ces six millénaires employés à la création ont une singulière analogie avec les six jours ou époques de Moïse; et les œuvres de chacune de ces époques sont à très-peu de choses près les mêmes, dans l'une et l'autre cosmogonie.

8° *Cosmogonie scandinave.*

Dans l'aurore des siècles, il n'y avait ni mers, ni rivages, ni zéphirs rafraîchissants ; tout n'était qu'un vaste abîme sans herbes et sans semences : le soleil n'avait point de palais ; les étoiles ne connaissaient point leurs demeures, la lune ignorait son pouvoir. Alors il y avait du côté du midi, un monde lumineux et enflammé ; de ce monde, des torrents de feu étincelants s'écoulaient sans cesse dans l'abîme, qui était au septentrion ; en s'éloignant de leur source, ces torrents se congelaient dans l'abîme, et le remplissaient de scories et de glaces. Ainsi l'abîme tout entier se congela ; mais il restait au dedans un air léger et immobile, et il s'en exhalait des vapeurs glacées. Un souffle de chaleur, étant venu du midi, fondit ces vapeurs, et il en coula des gouttes vivantes, d'où un homme fut formé par la vertu de celui qui gouvernait. Cet homme fut appelé Ymer ; de lui viennent toutes les races gigantesques. En effet comme il dormait il eut une sueur, et un mâle et une femelle naquirent de dessous son bras gauche ; un autre couple sortit de ses pieds ; de là descend la race des géants, nommés, à cause de leur origine, géants de la gelée ; or Ymer était méchant ainsi que tout ce qui était issu de lui ; à côté de lui naquit une famille meilleure ; Bore donna naissance à trois fils : Odin, Vile et Ve, qui tuèrent le géant Ymer ;

le sang qui coula de ses blessures causa une inondation générale dans laquelle périrent tous les géants, à l'exception de Bergelmer, qui, s'étant sauvé dans une barque, échappa avec toute sa famille.

Alors un nouveau monde se forma. Les fils de Bore, ou les dieux, traînèrent le corps du géant dans l'abîme et en fabriquèrent la terre. La mer et les fleuves furent formés de son sang; la terre, de sa chair; les grandes montagnes, de ses os; les rochers, de ses dents et des fragments de ses os brisés. Ils firent de son crâne la voûte du ciel, qui est soutenue par quatre nains nommés Sud, Nord, Est, Ouest. Ils y placèrent des flambeaux pour l'éclairer, et ils fixèrent à d'autres feux les espaces qu'ils devaient parcourir, les uns dans le ciel, les autres sous le ciel. Les jours furent distingués, et les années purent se supputer. Ils firent la terre ronde, et la ceignirent du profond Océan, sur les rivages duquel ils placèrent les géants. Un jour que les fils de Bore s'y promenaient, ils trouvèrent deux morceaux de bois flottants, qu'ils prirent et dont ils formèrent l'homme et la femme. L'aîné des fils leur donna l'âme et la vie; le second, le mouvement et la science; le troisième leur fit présent de la parole, de l'ouïe et de la vue, à quoi il ajouta la beauté et les vêtements. C'est de cet homme et de cette femme, nommés *Aske* (frêne) et *Embla* (aulne) qu'est descendue la race des hommes qui habite maintenant la terre.

Dans cette cosmogonie confuse, il est encore facile de reconnaître des souvenirs de la tradition véritable; mais le mythe qui attribue la création du ciel et de la terre aux trois fils de Bore est comparativement moderne et a été inséré après coup dans la mythologie scandinave; autrement il faudrait admettre que le déluge universel aurait eu lieu avant la création de la terre, comme nous l'avons exposé ailleurs. *Voy.* Ve et Ymer.

Les scandinaves partageaient l'univers en neuf mondes: trois au-dessus de la terre, savoir, *Liôsâlfaheim*, monde des génies de la lumière; *Muspilheim*, monde du feu, au sud; *Asaheim* ou *Asgard*, monde ou ville des Ases (les dieux), au milieu du ciel. Trois sur la terre: *Vanaheim*, monde des Vanes, à l'ouest; *Manheim* ou *Midgard*, monde des hommes, ou ville du milieu, qui était en effet au milieu; et *Jötunheim* ou *Utgard*, monde des Jotes, géants fils des rochers, à l'orient. Trois sous la terre: *Dokalfaheim*, monde des génies de l'obscurité; *Hel* ou *Helheim*, l'enfer ou l'empire de la mort; *Niflheim*, monde des ténèbres, au nord.

9° *Cosmogonie finnoise.*

Nous l'exposons à l'article Wainaimoinen.

10° *Cosmogonie persane.*

Le Dieu suprême est *Zérouané Akéréné*, le temps sans bornes; de lui est émané *Zérouané*, le temps, la longue période ou année du monde, équivalant à 12,000 révolutions complètes du soleil. C'est dans le sein de ce second être que repose l'ensemble de l'univers. De l'Eternel est également émanée la lumière pure, et de celle-ci Ormuzd, roi de la lumière, appelé le premier-né des êtres, le principe des principes, la substance des substances, le dispensateur du savoir, celui qui vivifie et nourrit toutes choses. Par opposition nécessaire, indispensable à la lumière ou à Ormuzd, naquirent l'obscurité, les ténèbres, Ahriman, le second né de l éternel, le mauvais principe, la source de toute impureté, de tout vice et de tout mal. Ce n'est pas qu'Ahriman fût né mauvais; émané comme Ormuzd de la lumière primitive, et non moins pur que lui, il se perdit par son orgueil et son ambition, et fut jaloux du premier-né. L'Eternel le condamna à habiter, pendant une période de 12,000 ans, les espaces que n'éclaire aucun rayon de lumière, le noir empire des ténèbres. On voit que ce mythe est basé sur la tradition ou la révélation consignée dans les versets 3, 4 et 5 du premier chapitre de la Genèse; le tort des Persans est d'avoir personnifié la lumière et les ténèbres, et d'avoir fait de l'une et des autres, une émanation du Tout-Puissant, des êtres intelligents, et devant coopérer activement avec l'Eternel à la formation de l'univers. Ils erraient encore en ce qu'ils considéraient les ténèbres comme produites par le Dieu suprême, et même comme émanées de lui, tandis que l'écrivain sacré nous les représente comme inhérentes à l'état primitif du chaos, ou plutôt comme une absence, comme un non-être, et que Dieu ne créa que la lumière. La lumière et les ténèbres une fois envisagées comme principes, il s'ensuivait naturellement que ces deux substances avaient dû agir en sens inverse et lutter perpétuellement l'une contre l'autre.

Ormuzd donc fabriqua l'univers au moyen de la parole (Honover). D'abord il créa à son image six génies, nommés *Amschaspands*, pour coopérer avec lui à la construction du monde; puis des génies secondaires appelés *Izeds*, au nombre de 20, et enfin un nombre indéfini de *ferouers*, âmes, prototypes et modèles de tous les êtres, idées que le premier-né de l'Eternel consulte toujours avant de procéder à la formation des choses. Ormuzd, continuant son œuvre, édifia la voûte des cieux, y plaça les étoiles dans la région la plus élevée; puis au-dessous, les planètes, le soleil et la lune. Tous ces orbes étincelants, soldats postés sous le firmament pour surveiller les mouvements d'Ahrimane, furent divisés, d'une part, en douze phalanges, groupées dans les douze constellations du zodiaque, et d'autre part, en 28 légions établies dans les constellations extra-zodiacales. L'armée céleste est garantie de toute surprise de la part d'Ahrimane par des vedettes avancées, au nombre de quatre, placées aux quatre points cardinaux. Chaque constellation a en outre son surveillant.

Ormuzd et ses génies créèrent notre globe dans l'espace de six époques qui forment, selon les Persans, une révolution d'année ou de 365 jours, qu'ils distribuent ainsi: le

ciel ou l'atmosphère en 45 jours ; l'eau en 60 ; la terre en 75 ; les arbres en 30 ; les animaux en 60 ; enfin l'homme en 75. Toutefois les légendes varient beaucoup sur la formation de l'homme.

Le roi de la lumière avait passé 6,000 ans à faire et perfectionner ses œuvres. Les premières furent parfaites et sans aucun mélange de ténèbres ou de mal, parce que Ormuzd put s'y livrer sans trouble, Ahriman étant enchaîné. Mais au commencement du 4ᵉ millénaire, le génie du mal fut délié, et pour neutraliser les bons desseins de son ancien adversaire, il voulut, lui aussi, procéder à une création ; il donna d'abord l'être à six Darvands ou Archidews, pour les opposer aux six Amschaspands ; il produisit ensuite les Dews, ennemis des Izeds, et une foule de génies inférieurs qui exécutaient aveuglément les ordres des Darvands et des Dews. Au commencement du 7ᵉ millénaire, Ahrimane, à la tête de ses cohortes ténébreuses, fit irruption dans l'empire d'Ormuzd, et parvint jusque dans les cieux. L'entreprise était si téméraire que, dès les premiers pas, l'armée des Dews s'arrêta, et qu'Ahrimane lui-même ne put se défendre d'un frémissement de crainte. Néanmoins, sous la forme d'un serpent, il s'élança du ciel sur la terre, pénétra jusqu'au centre de notre globe, s'insinua dans toutes ses parties, dans *Aboudad*, le taureau primordial, où Ormuzd avait déposé les germes de toute la vie organique qu'il altéra ; dans le feu, symbole visible du roi de la lumière, qu'il souilla par le contact de la fumée de la terre. Après ce premier succès, Ahriman et les siens, sentant grandir leur courage, s'élancèrent de nouveau vers le ciel, répandant de tous côtés l'impureté et les ténèbres. Mais ce triomphe du mal fut de courte durée. Revenu bientôt de la surprise où l'avait jeté cette agression soudaine, Ormuzd réunit autour de lui les Amschaspands, les Izeds, les Férouers, et avec l'aide de cette puissante armée, il refoula l'ennemi dans les profondeurs de l'abîme, après un combat de 90 jours et d'un nombre égal de nuits. Cependant sa victoire ne fut pas complète. Ahrimane, faisant un dernier et suprême effort, parvint à franchir les bornes de sa demeure ténébreuse, se fraya un chemin à travers la terre, remonta vers les cieux, et resta maître de la moitié de l'empire d'Ormuzd. De là le mélange des biens et des maux dans l'univers, mélange qui doit durer 6,000 ans, terme assigné à l'existence du monde ; alors Ormuzd aura pour jamais le dessus, et le mal sera anéanti.

Le taureau qu'Ahrimane avait frappé ne survécut pas à ses blessures ; mais, au moment où il expirait, *Kayoumors*, le premier homme, naquit de son épaule droite, et de la gauche sortit son âme, *Goschoroun*, qui devint le génie tutélaire de toute la vie animale. De sa semence furent formés deux autres taureaux, souche des animaux de toute espèce, et son corps fut l'origine de toutes les plantes pures. A la vue de ces nouvelles créations, Ahrimane entra dans un violent accès de rage, et à chaque être pur qui se manifestait à ses yeux, il opposa un être impur analogue. Restait Kayoumors, le premier homme ; Ahrimane, ne trouvant rien à lui opposer, résolut de le tuer. Kayoumors réunissait les deux sexes, et il avait trente ans accomplis, lorsqu'il tomba sous les coups de l'esprit des ténèbres. Sa semence se répandit sur la terre ; le soleil la purifia, et Sapandomad, fille d'Ormuzd, l'un des Amschaspands, la couva de son œil divin. Quarante années après, il en sortit un arbre qui mit dix ans à croître. Cet arbre ressemblait à un homme et à une femme unis l'un à l'autre ; et, au lieu de fruits, il portait dix couples humains. Dans le nombre, se trouvait *Meschia* et *Meschiané*, les ancêtres de la race actuelle des hommes.

Leurs premières années s'écoulèrent dans l'innocence ; car ils avaient été créés pour le ciel ; mais ils se laissèrent séduire par Ahrimane, et Meschiané fut la première qui céda aux suggestions du tentateur. D'abord ils acceptèrent de sa main une coupe pleine de lait de chèvre, et à peine eurent-ils goûté de ce breuvage, qu'ils sentirent les atteintes du mal qui leur avait été inconnu jusqu'alors. Encouragé par ce premier succès, Ahrimane leur présenta des fruits ; ils les portèrent à leur bouche ; cette faute les rendit sujets à la mort et leur fit perdre la béatitude à laquelle ils étaient destinés. Cinquante ans après leur chute, ils mirent au monde deux enfants, Siamek et Veschak, et moururent à l'âge de cent ans. Suivant un autre récit, ils eurent dix-huit enfants.

11° *Cosmogonie indienne.*

Un volume entier ne suffirait pas pour exposer tous les systèmes existant dans l'Inde relativement à la création. Nous devons nous borner à relater ici celui qui paraît le plus généralement adopté, bien que peut-être il ne soit pas le plus ancien et le plus authentique ; c'est celui qui résulte des Pouranas et autres livres sacrés.

De toute éternité et antérieurement à tous les temps existe un être spirituel, immense, infini, tout-puissant, existant par lui-même, et cause première de tous les êtres. On l'appelle *Brahm* ou *Brahma*, et mieux *Parabrahma*, le Brahma primitif et suprême. *Aum* est la première parole qu'il prononça, et cette parole est son verbe, son premier-né, le résumé de la triade divine et l'origine de toutes choses. A une certaine époque, tout ce qui existe était plongé dans l'obscurité, imperceptible, dépourvu de tout attribut distinctif, et semblait entièrement livré au sommeil. C'était un véritable chaos. Cet état de choses était le résultat de la dissolution, ou *pralaya*, d'un univers antérieur ; car, de toute éternité, les créations et les destructions se succèdent périodiquement. Le Dieu souverain résolut de faire émaner de sa substance les êtres mobiles et immobiles, et, s'unissant à *Mâyâ*, ou l'illusion, il commença son œuvre créatrice. Mâyâ est considéré, tantôt comme

le désir et la volonté éternelle de Brahma, tantôt comme une vaine apparence; d'après cette dernière hypothèse, il résulterait que rien de ce qu'a produit l'être souverain n'a une existence réelle, et que tout ce que nous voyons n'est que l'effet d'un prestige. Mais, sans entrer dans les discussions philosophiques qui encore à présent partagent les Indiens sur ce sujet, nous dirons que Mâyâ d'un commun accord est douée de trois qualités, savoir, la bonté, la passion et l'obscurité, et que cette mère de toutes choses, s'unissant à l'être lumière, à Parabrahma, donna naissance à la *trimourti*, c'est-à-dire aux trois formes ou trois aspects de Dieu, personnifiés en *Brahmâ*, *Vichnou* et *Siva*. Le premier est le principe créateur, le second le principe conservateur, et le troisième le principe destructeur, ou plutôt reproducteur, car il ne détruit que pour reproduire.

« Le monde, dit M. Clavel, fut d'abord caché sous les eaux, et ces eaux étaient dans *Atma*, l'âme universelle, Parabrahma; de tout temps elles furent grosses du monde. Ces eaux sont sans rivages, tout ce qui existe est eau; et l'eau et *Aum* ne sont qu'un. Les eaux primitives sont la mer de Mâyâ. Lorsque la trimourti et les trois qualités eurent été produites, du milieu de celles-ci tomba sur les eaux une goutte, un germe. Ce germe devint un œuf brillant comme l'or, aussi éclatant que l'astre aux mille rayons; et l'Etre souverain y naquit lui-même sous la forme de *Brahmâ* (1). Sous cette forme il reçoit encore plusieurs autres noms : on l'appela *Narayana*, celui qui se meut sur les eaux; *Hiranyagarbha*, sorti de la matrice d'or, par allusion à l'œuf d'or ou *brahmanda*. Hiranyagarbha est le principe de toute production; il est lui-même la production première, le grand phénomène, *Maha-bhouta*, dont le corps est cet univers visible. Sa bouche dévore toutes choses; il a des têtes innombrables, des sens à l'infini; il est le grand trône, l'arbre de vie; il est unique dans le monde, et le monde est plein de lui. Cette substance originelle, assemblage des éléments subtils, et à la fois de toutes les substances individuelles, est appelé par les sages *Mâhan-Atmâ*, la grande âme; *Sati*, la vérité, la vie. On le nomme aussi *Mrityou*, la mort, parce qu'il détruit et absorbe en lui-même tout ce qu'il enfante.

« Assis sur le lotus où il venait de naître, Brahmâ, continue le même auteur, promenait ses regards autour de lui, n'apercevait des yeux de ses quatre têtes que l'immense étendue des eaux, couvertes d'épaisses ténèbres. Saisi d'étonnement, et ne pouvant concevoir le mystère de son origine, longtemps il demeura plongé dans la méditation; et, comme il désespérait de pouvoir résoudre ses doutes, une voix vint frapper son oreille, et lui conseilla d'implorer l'Etre souverain. Brahmâ obéit, et tout à coup Dieu apparut à sa vue, sous les traits d'un homme à mille têtes. Il se prosterna aussitôt, adora l'Eternel, et chanta ses louanges. Satisfait de cet hommage, l'Etre incréé dissipa les ténèbres; et montrant à Brahmâ le spectacle de son essence, où gisaient comme endormies toutes les formes et toutes les vies des créatures, il lui donna le pouvoir de produire et de développer ces formes et ces existences.

« Après avoir demeuré dans la contemplation d'un si magnifique spectacle durant une année de Brahmâ, équivalant à trois milliards cent dix millions quatre cent mille années solaires, Hiranyagarbha se mit à l'œuvre. Par sa seule pensée il divisa l'œuf en deux parts, dont il forma *Swarga*, le ciel, et *Prithivi* ou *Mritloka*, la terre. Au milieu, il plaça Antarickcha, l'atmosphère, c'est-à-dire l'espace compris entre le ciel et la terre. C'est ce qu'on appelle communément les trois mondes. Dans cet intervalle, il distribua les huit régions célestes, qui comprennent les quatre points cardinaux et les quatre points intermédiaires; puis les sept swargas ou sphères étoilées, et les sept patalas ou régions inférieures, lesquelles forment les quatorze mondes de purification. Le premier de ces mondes, qui est au-dessus du ciel, fut fait du cerveau de Brahmâ; le second, de ses yeux; le troisième, de sa bouche; le quatrième, de son oreille gauche; le cinquième, de son palais et de sa langue; le sixième, de son cœur; le septième, de son ventre; le huitième, de ses parties sexuelles; le neuvième, de sa cuisse gauche; le dixième, de ses genoux; le onzième, de son talon; le douzième, des doigts de son pied droit; le treizième, de la plante de son pied gauche; le quatorzième, de l'air qui l'environnait. De *Param-atmâ*, l'âme suprême, il tira la conscience, le moi, ou *Ahankara;* le sentiment, *Manas*, et l'intelligence, *Mahât* ou *Bodhi;* et tout ce qui est susceptible de recevoir les trois qualités de bonté (*satwa*), de passion (*radjas*), et d'obscurité (*tamas*); plus, les cinq organes destinés à percevoir les objets extérieurs, savoir : l'œil, l'oreille, le nez, la langue et la peau; les cinq organes de l'action : la voix, les mains, les pieds, l'orifice inférieur du tube intestinal, et les parties naturelles; enfin les atomes constitutifs des cinq éléments, ou de l'éther, de l'air, du feu, de l'eau et de la terre, qui, unis et combinés, lui servirent à former tous les corps. Il créa la lune, qui renferme l'eau vitale, source de toutes les eaux; le soleil dont la lumière est la lumière de l'auteur de toutes choses. Aux côtés du soleil, sont le jour et la nuit, les étoiles sont sa figure; la terre et le ciel l'ouverture de sa bouche. Avec le soleil naquit le temps, *Kala*. De toute éternité, le temps habitait dans Parabrahma; mais alors il ne connaissait pas de limites. Brahmâ créa en outre les Védas, qui sortirent de ses quatre bouches; la dévotion, la parole, la volupté, et remplit tout ce vaste univers de dieux et de génies sans nombre, appelés *Dévas* et *Asouras*, et de mille autres noms, chargés d'en animer, d'en conduire et d'en gouverner toutes les parties.

(1) Nous avons déjà fait observer ailleurs qu'il ne faut pas confondre *Brahma*, le Dieu suprême avec *Brahmâ* la puissance créatrice. Le nom du premier se termine par un *a* bref, et celui du second par un *a* long, marqué de l'accent circonflexe.

« Cependant la terre demeurait déserte; Brahmâ résolut de la peupler. A cet effet, il divisa son corps en deux parts, devint moitié mâle et moitié femelle; et s'unissant à la partie femelle, il engendra Viradj, qui lui-même enfanta, en se livrant à une austère dévotion, *Manou-Swayambhouva*, lui donna pour femme *Sataroupa*, et, les bénissant tous deux, leur dit de multiplier. A son tour Manou donna naissance à dix saints éminents, appelés *maharchis* ou *pradjapatis*, seigneurs des créatures, lesquels mirent ensuite au jour sept autres *Manous*, qui, chacun pendant leur période, ont produit et dirigé ce monde. Manou s'approcha de Sataroupa; et de ce contact naquirent les êtres humains : le premier homme, *Adimo;* la première femme, *Prakriti* (la procréée, la vivifiée, Eve). Les deux époux prirent une autre figure : Sataroupa revêtit la forme d'une vache; Manou devint un taureau; et leurs fruits furent des vaches. Sataroupa se changea en cavale, Manou en cheval; elle en ânesse, lui en âne ; et les chevaux et les ânes provinrent de ces deux unions successives. De la même manière, ils créèrent chaque couple d'animaux, jusqu'aux fourmis et aux moindres insectes.

« Il y a sur la création de l'homme, une tradition sacrée qui diffère de celle-là : Brahmâ produisit de ses lèvres un fils nommé *Brahmana*, c'est-à-dire prêtre, à qui il fit don des 4 védas, qui sont les 4 paroles de ses 4 bouches, avec mission d'enseigner ces livres divins. Bramahna se consacra à la vie solitaire; mais, exposé aux attaques des animaux féroces qui peuplaient les forêts, il supplia son père de lui venir en aide. Aussitôt Brahmâ enfanta de son bras droit un second fils, *Kchatriya*, c'est-à-dire guerrier, et de son bras gauche une femme, *Kchatriyani*, qu'il lui donna pour épouse. Cependant, occupé sans cesse à défendre son frère, Kchatriya était impuissant à pourvoir à ses propres besoins. Brahmâ tira alors de sa cuisse droite un troisième fils, *Vaisya*, et de sa cuisse gauche *Vaisyani*, sa femme, qui se livrèrent à l'agriculture, aux métiers et au commerce. Et comme ces derniers ne pouvaient suffire au travail qui leur était imposé, Brahmâ, consommant son œuvre, créa pour remplir toutes les fonctions serviles, de son pied droit, un quatrième fils, *Soudra*, et de son pied gauche, *Soudrani*, à laquelle il l'unit. Seul, Brahmana n'avait pas reçu de compagne: il se plaignit à son créateur, de cette exclusion, qu'il jugeait injuste. En vain Brahmâ lui remontra-t-il que, né pour l'instruction, pour la prière et pour le culte des dieux, il lui importait de s'affranchir de tous les biens terrestres de nature à le distraire de ses austères devoirs; Brahmana insistait encore. Irrité de cette persistance, Brahmâ, pour le punir, lui donna une fille de la race maudite des géants. C'est de ces différents couples que dérivent les quatre castes, qui depuis ont rempli la terre en se multipliant. »

12° *Cosmogonie bouddhique.*

Les Bouddhistes partagent la vie du monde en quatre âges principaux. Le premier est la période de formation; le second, la période de station; le troisième, la période de destruction; le quatrième, la période du vide et de l'anéantissement. Voici comment M. l'abbé de Valroger analyse le travail d'Abel Rémusat sur ce sujet :

« I. Dans le premier acte, l'univers se forme et s'établit. Cette époque est donc appelée le *kalpa de la perfection* ou *de l'achèvement*. Sa durée est de 339 millions d'années, qui se subdivisent en une vingtaine de petits kalpas. Le premier de ces petits Kalpas est marqué par l'apparition d'un nuage de couleur d'or dans le *ciel de la voie lumineuse*. Ce nuage laisse échapper une grande pluie, qui forme un immense amas d'eau au-dessus des tourbillons de vent, et se convertit en tourbillons d'eau. Il s'élève à la surface un grand vent, qui amasse une écume, et donne ainsi naissance au Souméron et aux autres montagnes. A cette époque tous les êtres vivants sont réunis dans le ciel de la voie lumineuse. Les dieux se trouvent serrés et trop pressés dans cet espace. Ceux dont le bonheur commence à diminuer, c'est-à-dire qui sentent approcher le terme de leur carrière descendent et renaissent dans le monde inférieur. Le premier de tous est un fils des dieux, qui devient le Brahmâ-Radja de l'âge commencé. La durée de sa vie dans cette royauté divine est d'un milliard 8 millions d'années (60 petits kalpas). D'autres dieux descendent ensuite dans les *cieux de la première contemplation*, où ils deviennent des ministres de Brahmâ. Leur vie dure 672 millions d'années. En troisième lieu de nouveaux dieux descendent encore dans les cieux de Brahmâ, pour former la troupe de ses sujets. Les cosmogonies bouddhiques leur assignent un logement avec la précision accoutumée, et nous apprennent que leur vie est de 336 millions d'années. Peu à peu de nouveaux dieux descendent encore, et enfin ceux dont le bonheur est épuisé sont changés en hommes; mais ils jouissent de facultés supérieures, et notamment de celle de marcher en volant. Il n'y a parmi eux aucune distinction de sexe. Alors la terre fait jaillir une source, dont l'eau est douce au goût comme la crême et le miel; ils en goûtent et à l'instant naît la sensualité; ils perdent leurs facultés divines, et entre autres l'éclat lumineux qui émanait de leur corps. Le monde se trouve dans de grandes ténèbres; un grand vent souffle à la surface des mers et soulève leurs eaux; le soleil et la lune paraissent sur les flancs du mont Souméron et illuminent les quatre continents. Alors naît la distinction du jour et de la nuit.

« Cependant, les êtres vivants se délectant dans le goût des choses terrestres, leur couleur devient sombre et grossière. Ils se mettent à manger le riz, qui est né spontanément; il leur en demeure un résidu qui produit les désirs. La pureté ainsi altérée, il naît deux conditions, qui se montrent dans la différence du mâle et de la femelle. Les habitudes violentes engendrent la concupis-

cence, la cohabitation des époux. Par la suite les dieux du ciel de la voie lumineuse qui sont dans le cas de renaître, sont réduits à habiter dans le sein d'une mère. A cette époque le riz croît spontanément, on le coupe le matin, et renaissant aussitôt il est mûr avant le soir. Le grain a quatre pouces de long; mais, quand l'avidité des hommes les a conduits à le récolter en trop grande quantité, il se produit des balles et de la paille, et le riz ne renaît plus après avoir été moissonné. Primitivement, la vie des hommes est de 84,000 ans; au bout de cent ans cette durée est abrégée d'un an. Elle décroît ainsi d'un an par siècle, jusqu'au point d'être réduite à dix ans seulement. Il se passe cent années encore; après quoi, elle augmente de nouveau d'un an par siècle, jusqu'à ce qu'elle soit revenue à 84 mille ans. Le temps qui s'écoule pendant cette diminution graduelle et le rétablissement qui la suit, se nomme un petit kalpa. Chaque petit kalpa, depuis le 4[e] jusqu'au 20[e] exclusivement, est ainsi marqué par une augmentation et une diminution de l'âge des hommes. C'est ainsi que se passe la période de formation.

« II. Durant la seconde période, l'univers est dans un état stationnaire. Ce moyen kalpa se subdivise, comme le précédent, en une vingtaine de petits kalpas. Pendant le 9[e], l'âge des hommes étant réduit à 50,000 ans, parut le premier bouddha; la vie humaine ayant été réduite à 40,000 ans, parut le second bouddha; quand elle ne fut plus que de 20,000 ans, le troisième bouddha se montra au monde; la durée de la vie étant venue à cent ans, on a vu naître le quatrième bouddha, *Chakya-Mouni*, le bouddha de l'âge actuel: au dixième petit kalpa, le cinquième bouddha, *Maidari*, descendra sur la terre; et il y aura ensuite 995 autres bouddhas, qui se succéderont les uns aux autres, prêcheront la doctrine et sauveront les hommes. Enfin, au vingtième petit kalpa, le nombre de mille bouddhas se trouvant complet, la période de stabilité sera fermée; mais cette époque fatale n'est pas encore près d'arriver; car sur 336 millions d'années, il nous reste environ 185 millions à parcourir.

« III. Dans le 3[e] âge, le monde est détruit. Durant les vingt petits kalpas dont se compose cette période, il arrive des catastrophes qui annéantissent successivement les différentes parties de l'univers, et qui sont causées par des ouragans, des cataclysmes, de vastes incendies. Ces révolutions atteignent par degrés toutes les portions du monde, ne laissant subsister que le *vase* de l'*univers vide*. Quand la totalité des êtres vivants a complétement disparu, le *vase* lui-même s'anéantit. Cette catastrophe finale est préparée par la méchanceté des hommes, dont les crimes amènent le grand incendie. Le ciel ne verse plus de pluie; ce qui a été semé ne germe plus. Toutes les rivières, les ruisseaux et les sources se tarissent, la sécheresse se prolonge, puis un grand vent pénètre jusqu'au fond de la mer, enlève le palais du soleil, et le porte sur les flancs du mont Souméroù, d'où il éclaire le monde; les plantes et les arbres se dessèchent et tombent. Mais ce n'est là que le commencement d'une effroyable destruction qui s'accomplit en sept jours. Le 2[e] jour les eaux des quatre mers se sèchent d'elles-mêmes, depuis 100 yodjanas jusqu'à 700 yodjanas (1). Le 3[e], le 4[e] et le 5[e] jour, les eaux continuent de se retirer et de disparaître progressivement; et au bout de ce temps, il n'en reste que comme il y en a dans le pas d'un bœuf, après une pluie de printemps. Le 6[e] jour, la terre, jusqu'à une profondeur de 68 yodjanas, est réduite en fumée. Bientôt, il n'y a rien qui ne soit consumé dans l'enceinte des trois grands chiliocosmes et dans les huit grands enfers. Il ne reste point d'hommes. Les dieux des six cieux du monde des désirs, ont eux-mêmes péri. Leurs palais sont vides et rien de ce qui n'est pas immortel ne dure au delà de ce terme. Enfin, le 7[e] jour, la grande terre et le mont Souméroù s'affaissent insensiblement, s'écroulent et se détruisent jusqu'à cent et mille yodjanas, sans qu'il en reste aucun vestige. Les autres montagnes sont pareillement englouties, toutes les choses précieuses sont consumées, dispersées, brûlées et réduites en vapeurs. L'ébranlement s'étend jusqu'au ciel de Brahmâ; et toutes les mauvaises conditions, c'est-à-dire, la race des hommes, des brutes, des mauvais génies, sont complétement anéanties. Ainsi finit le 3[e] âge du monde, ou la période de destruction.

« On raconte ailleurs un peu différemment les catastrophes qui signalent la destruction des mondes. Quand l'âge des hommes sera descendu jusqu'à 30 ans, la pluie du ciel cessera, la sécheresse qui en résultera empêchera les plantes et les légumes de renaître; alors un nombre immense d'hommes mourra. Lorsque la vie sera réduite à 20 ans, des épidémies et toutes sortes de maladies s'élèveront à la fois et feront périr une infinité d'hommes. Enfin quand la vie moyenne n'aura plus qu'une durée de dix ans, les hommes se livreront aux querelles et à la guerre. Les arbres et jusqu'aux plantes deviendront des armes entre leurs mains, et ces armes leur fourniront les moyens de s'entre-détruire; il en périra de cette manière un nombre immense.

« Mais ces calamités ne sont rien auprès des trois grandes catastrophes. La première est opérée par le feu, dans l'espace de sept jours; nous en avons donné la description. Lorsque le huitième âge du monde est arrivé à la période de destruction, la pluie commence à tomber en gouttes grosses comme les roues d'un char; en même temps un tourbillon d'eau qui est au-dessous de la terre s'accroîtra en bouillonnant, débordera au-dessus du grand chiliocosme, et s'élèvera jusqu'aux cieux de la seconde contemplation, qu'il remplira, et qui s'y fonderont entièrement comme le sel se dissout dans l'eau.

« IV. Dans le 4[e] âge, le monde est rem-

(1) Le *yodjana* est une mesure de longueur d'environ trois lieues.

placé par le vide ou l'éther. Tout ce qui est au-dessous du ciel de la première contemplation ayant été détruit dans l'âge précédent, cet espace est vide et sombre; il n'y a ni jour ni nuit, ni soleil, ni lune. Ce sont de vastes et profondes ténèbres qui durent pendant 20 petits kalpas.

« Ainsi s'accomplit la grande révolution de l'univers, renfermée dans 4 âges ou moyens kalpas, qui se subdivisent en 80 petits kalpas, et forment 344,000,000 d'années. C'est ce que les Bouddhistes nomment un grand kalpa, période immense qui ne se termine que pour recommencer immédiatement, sans interruption comme sans fin durant l'éternité. »

13° *Cosmogonie chinoise.*

Au commencement le ciel et la terre n'étaient pas séparés. Cet état de choses fut appelé *Houan-tun* (le chaos) ou *Phan-Kou*. Plus tard eurent lieu cinq grandes naissances, le *Taï-ye*, le *Taï-tsou*, le *Taï-chi*, le *Taï-so* et le *Taï-ki*. Le Taï-ye était le ciel et la terre avant qu'ils eussent pris leur forme. Le Taï-tsou est le germe produit par le souffle primordial. Le Taï-chi est l'élément produit par le souffle qui prit une forme. Le Taï-so est la matière produite par les métamorphoses de la forme. Le Taï-ki est la reproduction de la forme matérielle. Le résultat du mouvement et de l'action de ces cinq principes, qui opérèrent mutuellement l'un sur l'autre, fut la formation du ciel et de la terre. Les éléments purs et parfaits se séparèrent des autres, s'élevèrent en haut et devinrent le ciel, tandis que les éléments impurs et imparfaits se condensèrent, tombèrent et formèrent la terre. Les différentes formes du ciel et de la terre sont appelées les deux *Y*, et ce sont elles qui, avec l'homme, font ce qu'on appelle les *San-thsaï*, ou les trois pouvoirs de la création. Le dernier (celui de l'homme) a commencé à l'époque nommée *Jin-houang*, ou de l'auguste dynastie des hommes. (*Extrait d'une chronologie chinoise*). *Voy.* Pan-kou, Taï-ki, Thien-hoang, Ki, etc.

14° *Cosmogonie japonaise.*

Originairement, dit un écrivain japonais, le ciel et la terre n'étaient pas séparés. Le principe parfait et le principe imparfait n'étaient pas disjoints. Le chaos, ayant la forme d'un œuf, contenait le souffle de la production spontanée, qui renfermait le germe de toutes choses. Puis, ce qui était pur et parfait monta en haut et forma le ciel, tandis que ce qui était dense et impur se coagula, se précipita et forma la terre. Le pur et l'excellent forma tout ce qui est léger, mais tout ce qui est lourd et impur tombait de son propre poids. Par conséquent le ciel fut formé avant la terre. Après leur achèvement un être divin, (un *Kami*) naquit au milieu d'eux. On dit que lors de la réduction du chaos, une île de terre tendre sortit de l'eau comme un poisson qui surnage. A cette époque, une chose semblable à un rejeton de la plante *assi* (*eryanthus japonicus*) fut produit entre le ciel et la terre. Ce rejeton se métamorphosa en un être divin, qui porta le titre honorifique de *Kouni toko koutsi-no Mikoto*, c'est-à-dire, le Vénérable qui supporte éternellement le royaume, et qui fut le premier des sept esprits célestes, dont voici les noms :

1° *Kouni toko tatsi-no Mikoto*,
2° *Kouni sa koutsi-no Mikoto*,
3° *Toyo Koun nou-no Mikoto.*

Ces trois êtres divins régnèrent chacun un milliard d'années; ils s'engendraient tout seuls et étaient des mâles purs.

4° *Oufi tsi ni-no Mikoto*,
5° *Oo to-no tsi-no Mikoto*,
6° *Omo tarou-no Mikoto.*

Ces trois êtres divins, qui régnèrent individuellement deux milliards d'années, eurent chacun pour compagne un génie femelle; mais il n'y avait pas encore de copulation charnelle, et ils se reproduisaient par une mutuelle contemplation.

7° *Isa naghi-no Mikoto.*

Celui-ci est le premier qui engendra à la manière ordinaire. Lui et son épouse produisirent la mer, les rivières, les îles, les montagnes, les arbres, les plantes, le soleil, la lune, etc., comme nous le détaillons à l'article *Isa naghi-no Mikoto*. Ils donnèrent également naissance aux cinq générations des esprits terrestres, qui se succédèrent dans l'ordre suivant :

1° *Ten sio daï sin*, génie femelle, personnification du soleil, le grand esprit des Japonais.

2° *Masa ya ya katsou katsou-no faya fi ama-no osi wo mimi-no Mikoto.*

3° *Ama tsou fiko fiko fo-no ni ni ghino Mikoto*; ce fut lui qui chassa les mauvais esprits qui infestaient le Japon.

4° *Fiko fo fo de mi-no Mikoto*, dieu de la mer.

5° *Fiko na kisa take ou ka ya fouki awa sesou-no Mikoto*; il fut le père de la race actuelle des hommes, et entre autres de *Zin mou ten o*, fondateur de l'empire japonais. *Voy.* les articles Ten sio daï sin et Ama tsou fiko.

15° *Cosmogonie kamtchadale.*

Le ciel et les astres, disent les Kamtchadales, existaient avant la terre. Koutkou, se promenant un jour sur la mer, produisit la terre, de son fils qui lui était né de sa femme. Selon d'autres, Koutkou et sa sœur Kouhtligith ont apporté la terre, du ciel, et l'ont affermie sur la mer qu'Outleigin avait produite. Après avoir fait la terre, le dieu quitta le ciel et vint s'établir au Kamtchatka. C'est là qu'il eut un fils appelé Tigil, et une fille nommée Sidanka, qui se marièrent ensemble. Koutkou, sa femme et ses enfants, portaient des vêtements faits de feuilles d'arbres; ils se nourrissaient d'écorces de bouleau et de peuplier; car les animaux terrestres n'existaient pas encore, et l'on ignorait l'art de prendre le poisson. Koutkou disparut du Kamtchatka, en marchant sur des raquettes; les montagnes et les collines se formèrent

sous ses pas ; car jusqu'alors la terre était plate ; mais ses pieds s'y enfoncèrent, et les vallons creusés en conservèrent la trace. Tigil avait appris de son père à faire des canots. Sa famille étant augmentée, il inventa l'art de faire, avec de l'ortie, des filets pour prendre les poissons, et enseigna à ses enfants la manière de se couvrir avec des peaux ; il fit les animaux terrestres, et établit Piliatchoutchi pour veiller sur eux.

16° *Cosmogonie des Amakouas.*

Voici, d'après M. de Froberville, comment les Amakouas, peuple de l'Afrique orientale, racontent l'origine des hommes.

« Au commencement, le bon dieu *Mouloukou* fit deux trous ronds dans la terre ; de l'un il sortit un homme, de l'autre une femme. Puis il fit deux autres trous d'où sortirent un singe et une guenon, auxquels il assigna les forêts et les lieux stériles pour séjour. A l'homme et à la femme, le bon Dieu donna la terre cultivable, une pioche, une hache, une marmite, une assiette et du millet. Il leur dit de piocher la terre, d'y semer le millet, de se construire une maison et d'y faire cuire leur nourriture. L'homme et sa compagne, au lieu d'obéir au bon Dieu, mangent cru le millet, cassent l'assiette, répandent des ordures dans la marmite, jettent au loin leurs outils, et vont chercher un abri dans les bois. Dieu, voyant cela, appelle le singe et la guenon, leur donne les mêmes outils et les mêmes ustensiles, et leur ordonne de travailler. Ceux-ci piochent et plantent, se bâtissent une maison, cuisent et mangent le millet, nettoient et rangent l'assiette et la marmite. Alors Dieu fut content. Il coupa la queue qu'il avait mise au singe et à la guenon, et l'attacha à l'homme et à la femme. Puis il dit aux premiers : « Soyez hommes ; » aux seconds : « Soyez singes. » On voit que, d'après cette tradition, la déchéance de l'homme est une punition non-seulement de la désobéissance, mais encore de la paresse.

17° *Cosmogonie du Soudan.*

Les nègres païens de la contrée de Haussa dans le Soudan, croient que Dieu a fait le ciel et la terre, et qu'il a créé originairement deux hommes, l'un noir et l'autre blanc ; et que c'est de ces deux hommes que tous les habitants de la terre sont descendus. Il existe parmi eux une tradition, d'après laquelle le premier père du genre humain s'appelait *Adam ;* or *Da Adam* signifie, dans leur langue, un objet qui, à certaine distance, offre une apparence humaine. Le nom de la première femme est *Aminatou.*

18° *Cosmogonie madécasse.*

Les Madécasses ou Malgaches croient en un Dieu qui a créé le ciel, la terre, les esprits et toutes les créatures. Ils comptent sept cieux, et regardent Dieu comme l'auteur de tous les biens ; le démon au contraire est l'auteur de tous les maux que souffrent les hommes ; c'est pourquoi ils le craignent et lui font des offrandes ; on lui sacrifie même avant de sacrifier à Dieu. Ils admettent plusieurs ordres de génies ou d'esprits, dont les uns gouvernent et font mouvoir les cieux, les astres, les planètes ; les autres dominent sur l'air, sur les météores, sur les eaux, sur la terre et sur les hommes. Ils ont connaissance de la chute du premier homme, du paradis terrestre et du déluge ; mais ces notions sont mêlées de plusieurs fables ridicules.

19° *Cosmogonie canadienne.*

Les systèmes cosmogoniques varient dans le nord de l'Amérique de peuplade à peuplade. Nous nous contenterons d'en signaler quelques-uns.

« La plus grande partie de ces barbares, dit le Père Hennepin, croit la création du monde. Le ciel, disent-ils, la terre et les hommes ont été faits par une femme qui gouverne le monde avec son fils. C'est peut-être à cause de cela que ces sauvages comptent leurs généalogies par les femmes. Le fils est le principe du bien, et la femme la cause du mal : cependant ils croient que l'un et l'autre jouissent d'une parfaite félicité. La femme, disent-ils encore, tomba du ciel enceinte, et fut reçue sur le dos d'une tortue qui la sauva du naufrage.

« D'autres sauvages de ce même continent croient qu'un certain esprit, que les Iroquois appellent *Otkon*, ceux de la Virginie *Okée*, et d'autres sauvages qui demeurent au bas du fleuve Saint-Laurent, *Atahauta*, est le créateur du monde, et qu'un nommé *Messou* en a été le réparateur après le déluge. Ils disent que Messou allant un jour à la chasse, ses chiens se perdirent dans un grand lac, qui, venant à déborder, couvrit la terre en peu de temps. Ils ajoutent que, par le moyen de quelques animaux, il répara le monde avec cette terre.

« Les sauvages qui habitent au haut du fleuve Saint-Laurent et du Mississipi, disent qu'une femme descendit du ciel, et voltigea quelque temps en l'air, cherchant où poser son pied. La tortue lui offrit son dos ; elle l'accepta et y fit sa demeure. Dans la suite les immondices de la mer se ramassèrent autour de la tortue, et il s'y forma insensiblement tout autour une grande étendue de terre. Cependant la solitude ne plaisant point à cette femme, il descendit d'en haut un esprit, qui la trouvant endormie, s'approcha d'elle. Elle devint enceinte après cette approche, et accoucha de deux garçons qui sortirent de son côté. Ces enfants devenus grands se livrèrent à la chasse, et comme l'un était beaucoup plus habile chasseur que l'autre, la jalousie fit naître bientôt la discorde. Ils vécurent dans une haine irréconciliable. Le maladroit, dont l'humeur était farouche, traita son frère si mal, que celui-ci fut obligé de quitter la terre et de se retirer dans le ciel. Après cette retraite, l'esprit retourna vers la femme ; et de cette seconde entrevue, naquit une fille, qui est la mère des peuples de l'Amérique septentrionale. » Cette fable rappelle involontairement l'histoire de Caïn et d'Abel.

D'autres peuplades du Canada disent également que tout ce que nous voyons a été créé par Dieu; et qu'après avoir créé la terre, ce Dieu prit un certain nombre de flèches, les planta dans la terre, et tira l'homme et la femme de ce germe, digne du caractère de ces peuples, qui ne vivent que pour se détruire par la guerre. *Voy.* d'autres cosmogonies canadiennes, aux articles ATHAENSIC, MICHABOU, WISKAIN, OHMAHANK-NOUMAKCHI.

20° *Cosmogonie caraïbe.*

D'après les anciens voyageurs, les habitants des îles Caraïbes ou des Antilles, croyaient la création de la terre et de la mer, mais non pas celle du ciel. Le premier homme était un nommé *Loukwo*, qui donna naissance au genre humain. Il créa les poissons, et ressuscita trois jours après sa mort; puis il retourna au ciel d'où il était descendu. Après son départ, les animaux terrestres furent créés. Ces peuples avaient aussi quelqu'idée du déluge, et en attribuaient la cause à la méchanceté des hommes des anciens temps.

Les Caraïbes de la terre ferme ont pour tradition que Dieu fit descendre son fils du ciel pour tuer un serpent horrible, et que, l'ayant vaincu, il se forma dans les entrailles du monstre des vers qui produisirent chacun un Caraïbe et sa femme. Comme ce serpent avait fait une guerre cruelle aux nations voisines, les Caraïbes, qui lui doivent le jour, croient devoir épouser la querelle de leur ancêtre, et regardent ces peuplades comme ennemies.

Les habitants de l'île Espagnole, maintenant Saint-Domingue ou Haïti, disaient que les hommes étaient sortis de deux cavernes d'une montagne. De l'une vinrent les grands personnages et l'élite de la nation; de l'autre la populace et la vile multitude. Le soleil, irrité de cette diffusion des hommes, changea en pierre celui qui gardait l'ouverture de la montagne, et métamorphosa les nouveaux venus en arbres et en grenouilles. Il faut croire cependant que plusieurs échappèrent au courroux de l'astre du jour, car l'univers ne laissa pas de se peupler. Quant au soleil et à la lune, ils étaient sortis eux-mêmes d'une grotte de l'île, pour éclairer le monde. Aussi cette grotte était-elle en grande vénération, et les habitants de la contrée y faisaient de fréquents pèlerinages. Deux figures de démons en gardaient l'entrée, et l'intérieur était orné de peintures grossières.

21° *Cosmogonie mexicaine.*

Les Mexicains divisaient la durée et l'histoire du monde en cinq âges, dont quatre étaient déjà passés. « Les peuples de Culhua ou du Mexique, dit Gomara qui écrivait au milieu du XVIe siècle, croient, d'après leurs peintures hiéroglyphiques, qu'avant le soleil qui les éclaire maintenant, il y en a déjà eu quatre qui se sont éteints les uns après les autres. Ces cinq soleils sont autant d'âges dans lesquels notre espèce a été anéantie par des inondations, par des tremblements de terre, par un embrasement général et par l'effet des ouragans. Après la destruction du quatrième soleil, le monde a été plongé dans les ténèbres pendant l'espace de vingt-cinq ans. C'est au milieu de cette nuit profonde, dix ans avant l'apparition du cinquième soleil, que le genre humain a été régénéré. Alors les dieux, pour la cinquième fois, ont créé un homme et une femme. Le jour où parut le dernier soleil, porta le signe *tochtli* (lapin), et les Mexicains comptent 850 ans depuis cette époque jusqu'en 1552. Leurs annales remontent jusqu'au cinquième soleil. Ils se servaient de peintures historiques, même dans les quatre âges précédents; mais ces peintures, à ce qu'ils affirment, ont été détruites, parce qu'à chaque âge tout doit être renouvelé. »

D'après Torquemada, cette fable, sur la révolution des temps et la régénération de la nature, est d'origine toltèque : c'est une tradition nationale qui appartient à ce groupe de peuples que nous connaissons sous les noms de Toltèques, Cicimèques, Acolhues, Nahuatlaques, Tlascaltèques et Aztèques, et qui, parlant une même langue, ont reflué du nord au sud, depuis le milieu du VIe siècle de notre ère.

Le premier âge des Mexicains a duré 5206 années; il porte le nom de *Tlachitonatiuh*, âge de la terre; c'est aussi celui des géants. L'année présidée par le signe *ce acatl*, fut une année de famine, et la disette fit périr la première génération des hommes. D'autres traditions rapportent que les géants qui ne périrent pas par la famine, furent dévorés par les tigres.

Le second âge a duré 4804 ans; on l'appelle *Tletonatiuh*, l'âge du feu. Dans l'année présidée par le signe *ce tecpatl*, le dieu du feu descendit sur la terre et l'enflamma. Comme les oiseaux seuls pouvaient échapper à l'embrasement général, la tradition porte que tous les hommes furent convertis en oiseaux, excepté un homme et une femme qui se sauvèrent dans l'intérieur d'une caverne.

Le troisième âge est l'âge du vent ou de l'air, *Ehcatonatiuh*; il dura 4010 ans. La catastrophe eut lieu dans l'année *ce tecpatl*. Les hommes périrent par l'effet des ouragans; quelques-uns furent convertis en singes; ces animaux ne parurent au Mexique que dans ce troisième âge. Dans ce cycle des tempêtes, deux hommes seuls survécurent à la catastrophe, en se réfugiant dans une caverne, comme à la fin de l'âge précédent.

Le quatrième âge est celui de l'eau, *Atonatiuh*, sa durée fut de 4008 ans. Une grande inondation, qui commença l'année *ce calli*, fit périr l'espèce humaine : c'est la dernière des grandes révolutions que le monde a éprouvées. Les hommes furent convertis en poissons, à l'exception d'un homme et d'une femme qui se sauvèrent dans le tronc d'un cyprès. Les circonstances de ce déluge rappellent d'une manière frappante celui de Noé. *Voy.* COXCOX.

Ces quatre âges, que l'on désigne sous le nom de *soleils*, renferment ensemble 18,028 ans, réduits par l'historien Alva Ixtlilxochitl à 1417 ans. Cette différence, dit M. de Humboldt, ne doit pas nous surprendre dans les calculs astrologiques; car le premier nombre renferme presque autant d'indictions de treize ans que le dernier compte d'années. De même, dans la chronologie mystique des Hindous, la substitution des jours aux années divines réduit les quatre âges de 4,320,000 ans à 12,000 ans seulement.

Quant aux autres traditions cosmogoniques, *voyez* Cihuacohualt, Omecihuatl, Nanacatzin, etc.

22° *Cosmogonie des Muyscas.*

Bien que les Muyscas crussent en un Dieu suprême qu'ils appelaient *Bochica*, ils ne lui attribuaient cependant pas la création du monde; en effet ce Bochica paraît avoir été plutôt le législateur de ces peuples, qui plus tard le considérèrent comme le dieu universel du monde. Les Muyscas, suivant le P. Simon, disaient qu'au commencement l'univers était plongé dans l'obscurité, et que la lumière était renfermée dans un être qu'ils ne savaient pas définir, et qu'ils appelaient *Chiminigagua*. Cet être créa de grands oiseaux noirs auxquels il ordonna de parcourir le monde et d'y répandre la lumière en lançant de tous côtés par le bec celle dont il les avait remplis.

Vers le même temps, il sortit du lac d'Iguague, une femme nommée *Bachue*, tenant à la main un enfant de trois ans. Ils construisirent une maison auprès du lac; quand le jeune enfant fut devenu grand, il cohabita avec sa mère, qui était si féconde, qu'elle accouchait toujours de cinq ou six enfants à la fois, de sorte que le monde se peupla très-vite. Quand Bachue fut fort avancée en âge, elle convoqua auprès du lac sa nombreuse postérité, et après avoir pris congé de ses enfants, elle se précipita dans les flots ainsi que son mari, et ils furent transformés en deux serpents monstrueux, que l'on prétendait apparaître quelquefois.

Après un certain temps, les hommes ayant offensé Chibchachum, le dieu créa, pour les punir, les torrents de Sopo et de Tibito, qui inondèrent la vallée, laquelle n'avait pas d'issue à cette époque. Les hommes, voyant qu'ils allaient être submergés, invoquèrent Bochica, qui leur apparut assis sur l'arc-en-ciel, et tenant une baguette d'or à la main. Il fendit la montagne, les eaux s'écoulèrent par l'ouverture, et la plaine redevint habitable. C'est cette ouverture qui a produit la cataracte de Tequendama que l'on voit encore. Non content d'avoir délivré son peuple, Bochica voulut punir Chibchachum, et le condamna en conséquence à porter sur ses épaules la terre, qui auparavant était supportée par d'énormes poteaux de bois de gaïac. Quand le dieu fatigué transporte son fardeau d'une épaule à l'autre, cela occasionne des tremblements de terre.

Les Muyscas de Tunja et de Sogamoso racontaient qu'au commencement du monde tout était plongé dans l'obscurité la plus complète, parce qu'il n'y avait ni soleil ni lune. Il n'existait alors que deux hommes, l'uzaque ou cacique de Sogamoso, et celui de Ramiriqui ou Tunja; ces deux uzaques firent des hommes avec de l'argile jaune, et des femmes avec des paquets d'herbes. Jugeant qu'il était nécessaire d'éclairer le monde, Sogamoso ordonna à Ramiriqui, qui était son neveu, de monter au ciel, et il en fit le soleil. Puis, trouvant que cela n'était pas suffisant, il y monta lui-même, et devint la lune.

23° *Cosmogonie péruvienne.*

Les Péruviens disaient que, dans les anciens temps, il était venu chez eux des parties septentrionales du monde, un homme extraordinaire, qu'ils nommaient *Choun;* que ce Choun avait un corps sans os et sans muscles; qu'il abaissait les montagnes, comblait les vallées, et s'ouvrait un chemin par les lieux inaccessibles. Ce Choun créa les premiers habitants du Pérou, et leur assigna pour subsistance les herbes et les fruits sauvages des champs. Ils racontaient encore que ce premier fondateur du Pérou, ayant été offensé par quelques habitants du plat pays, convertit en sables arides une partie de la terre, qui auparavant était très-fertile; arrêta la pluie, dessécha les plantes, mais qu'ensuite, ému de compassion, il ouvrit les fontaines et fit couler les rivières. Ce Choun fut adoré comme dieu, jusqu'à ce que Pacha-camac vint du sud.

24° *Cosmogonie mariannaise.*

Tout ignorants qu'ils étaient, les Mariannais ne croyaient pas que le monde fût de toute éternité; ils lui donnaient un commencement, et racontaient sur cela des fables exprimées en vers qu'ils chantaient dans leurs assemblées. Ils disaient que *Pountan*, homme extraordinaire, qui vivait dans l'espace, chargea ses sœurs de faire avec ses épaules le ciel et la terre, de ses yeux le soleil et la lune, et de ses sourcils l'arc-en-ciel. Ce mythe rappelle le *Pan-kou* des Chinois.

25° *Cosmogonie hawaïenne.*

Selon quelques prêtres de l'archipel Hawaï, le premier habitant de ces îles était d'origine céleste; il descendait d'Haoumea, divinité bienfaisante du sexe féminin. Suivant une autre tradition, Akea, dieu mitoyen entre les dieux et les hommes, était le père de la population et la souche directe de ses rois. Mais l'opinion la moins dénuée de vraisemblance, en la dégageant du merveilleux dont elle est entourée, c'est que les habitants primitifs arrivèrent dans une pirogue, de Taïti, c'est-à-dire *de loin*. Voici ce qu'ajoute la tradition : Dans les temps les plus reculés, à l'époque où l'océan couvrait tout l'espace, un oiseau énorme s'abattit sur les eaux et y pondit un œuf, qui, sans doute fécondé par le soleil, produisit

Hawaï. Bientôt arrivèrent dans une pirogue venant de Taïti, un homme, une femme, un cochon, des poules et un chien. D'un commun accord, ils s'établirent sur la côte orientale de l'île principale, et s'arrangèrent à l'amiable avec les dieux et les esprits qui, seuls alors, peuplaient les sommités de rochers et de montagnes, appelées îles Hawaï. Selon les traditions d'Oahou, un déluge submergea ce groupe d'îles, à l'exception d'un piton demeuré à sec, où purent se sauver quelques individus, et ce débris d'une population engloutie sous les eaux servit de noyau à la population actuelle.

26° *Cosmogonie des îles Carolines.*

Les plus anciens des esprits célestes sont, suivant la tradition de l'archipel, *Labucor* et sa femme *Halmeleul :* ils eurent pour fils *Elieulep*, et pour fille *Ligobud*. Le premier épousa *Leteuhiul*, dans l'île d'Ouléa ; elle mourut à la fleur de son âge, et son esprit s'envola au ciel. Elieulep avait eu d'elle un fils nommé *Leugueileng;* on le révère comme le grand seigneur du ciel dont il est l'héritier présomptif. Cependant son père, peu satisfait de n'avoir eu qu'un enfant de son mariage, adopta *Rechahouileng*, jeune homme très-accompli, natif de Lamourek. Cette tradition porte que Rechahouileng étant dégoûté de la terre, monta au ciel pour y jouir de la félicité de son père; que sa mère vit encore à Lamourek dans un âge décrépit; qu'enfin il est descendu du ciel dans la moyenne région de l'air, pour entretenir sa mère, et lui faire part des mystères célestes.

Ligobud, sœur d'Elieulep, se trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfants. Elle fut bien étonnée de trouver la terre aride et infertile. A l'instant, par sa voix puissante, elle la couvrit d'herbes, de fleurs et d'arbres fruitiers; elle l'enrichit de verdure, et la peupla d'hommes raisonnables. Dans ces commencements, on ne connaissait point la mort : c'était un court sommeil; les hommes quittaient la vie, le dernier jour du déclin de la lune; et dès qu'elle commençait à reparaître sur l'horizon, ils ressuscitaient, comme s'ils se fussent réveillés d'un sommeil paisible. Mais *Erigireger*, esprit malfaisant et ennemi du genre humain, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y avait plus de ressource; de sorte que les gens morts une fois le furent pour toujours; aussi l'appellent-ils *Elus-Melabus*, au lieu qu'ils nomment les autres esprits *Elus-Mélafirs*. Ils mettent au rang des Elus-Melabus *Morogrog*, qui ayant été chassé du ciel pour ses manières grossières et inciviles, apporta sur la terre le feu, inconnu jusqu'alors.

Leugueileng, fils d'Elieulep, eut deux femmes : l'une céleste, qui lui donna deux enfants, *Carrer* et *Meliliau;* l'autre terrestre, dont il eut *Oulifat*. Ce jeune homme, ayant su que son père était un esprit céleste, prit son vol vers le ciel, dans l'impatience de le voir; mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre, désolé de sa chute, et pleurant amèrement sa malheureuse destinée. Cependant sans se désister de son premier dessein, il alluma un grand feu, et, à l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois dans les airs, où il parvint à embrasser son père céleste.

27° *Cosmogonie nouka-hivienne.*

Quelques traditions conservées dans la mémoire des Nouka-hiviens, habitants des îles Sandwich, et qui ont ainsi traversé les siècles, rapportent que *Oataïa*, leur père commun, et *Oranova*, sa femme, sont venus d'une île appelée Vavao, située au-dessous de Nouka-Hiva, (probablement des îles Tonga, dont la plus grande s'appelle Vavao.) Ils apportèrent avec eux diverses espèces de plantes, dont leurs quarante enfants, excepté un (*Po*, ou la Nuit), reçurent les noms. Ces enfants s'établirent sur divers points de l'Archipel, et s'y multiplièrent d'une façon prodigieuse. Une autre tradition portait que, vingt générations avant l'époque actuelle, le dieu Haii avait apporté dans ces îles des cochons et de la volaille. Il se montra vers la partie orientale de l'île principale, dans la baie Hata-Outoua, y creusa une source pour avoir de l'eau, et se reposa sous un arbre qu'on nomma *Haii*, et qui dès lors fut tabou. On ne sait rien de plus sur ce dieu; seulement, comme les naturels avaient donné au cochon le nom de *pouarka*, on pourrait supposer que cet Haii était un navigateur espagnol du XVI[e] siècle.

28° *Cosmogonie taïtienne.*

Lorsqu'il plut à Taaroa, le dieu oiseau, l'esprit, de créer l'univers, il sortit de la coquille qui le tenait emprisonné, laquelle avait la forme d'un œuf, et avec laquelle il tournait dans un espace immense au milieu du vide. Ayant brisé cette coquille, il en fit la base de la grande terre, et les parcelles donnèrent lieu aux îles environnantes. A mesure qu'il devint vieux, il ajouta, pendant son mariage, les rochers qui en forment l'ossuaire, les arbres et les plantes qui la recouvrent, et les animaux qui y vivent.

Le dieu Tane s'associa à Taaroa, l'esprit ou l'oiseau, et l'épousa. De ce mariage naquirent six enfants, qui vinrent presque ensemble. Ce furent *Arii*, l'eau fraîche; *Timidi*, la mer; *Aoua*, les rivières; *Mataï*, le vent; *Arii*, le ciel; *Po*, la nuit.

Taaroa ne tarda pas à enfanter *Mahanna*, le soleil, qui grandit rapidement, et se revêtit des formes d'un beau jeune homme qu'on nomma *Oreoa-taboua*. Lorsque Mahanna eut reçu le jour, ses frères et sessœurs furent renvoyés du ciel, et vinrent s'établir sur la terre; Arii fut seulement excepté, et Mataï eut la permission de se fixer dans l'espace intermédiaire, où il occasionne les tempêtes lorsqu'il éprouve des contrariétés.

Taaroa eut enfin une fille, *Toounou*, qu'il garda dans le firmament, et qu'il fit épouser à Oreoa-taboua. Cet hymen fut fécond, car elle devint mère de treize enfants, qui eurent pour fonction de présider à chacun des treize mois de l'année lunaire des Taïtiens.

Des mésintelligences s'élevèrent entre Toounou et son époux. Elle quitta le ciel et vint sur la terre, où Oreoa-taboua la suivit. De ses embrassements avec un rocher naquit *Popohara-Harea*, qui conçut *Tetoubou amata hatou*. Le rocher, qui avait eu la beauté d'une jeune femme, reprit sa forme naturelle, et Toounou elle-même vint à mourir.

Le fils d'Oreoa-Taboua se maria aux sables de la mer : il en eut un fils nommé *Tii*, et une fille du nom d'*Opira*, qui restèrent sur la terre, et demeurèrent seuls après la mort de leurs parents. Ils se marièrent ensemble et eurent trois filles : *Ohira*, *Rini* et *Mounoa*. Alors mourut Opira : avant d'expirer, elle supplia son époux de la guérir de ses maux ; mais il s'y refusa et s'empressa d'épouser une de ses filles, aussitôt après la mort de sa compagne. Tii eut de sa propre fille trois garçons et trois filles. Les premiers se nomment *Ora*, *Oûanou* et *Titori ;* les filles sont *Hennatonou-Marourou*, *Henaroa* et *Nououya*. Les garçons épousèrent leurs sœurs, se répandirent sur la terre et la peuplèrent.

Telles sont, selon M. Lesson, les idées que les Taïtiens se sont formées de la création du monde, et telle est la fable qu'on a pu obtenir des connaissances qu'ils se transmettent par la tradition orale, non sans l'altérer sans doute. Mais cette tradition n'est pas la seule.

Une légende, recueillie par M. Barff, dit que le cinquième ordre des êtres intelligents créés par Taaroa et Hina, les deux divinités créatrices, fut appelé *Rahou tahata i te ao ia tii*, c'est-à-dire ordre du monde ou des tiis. Voici comment la chose se passa entre les deux divinités. Hina dit à Taaroa : « Comment obtenir l'homme? Les dieux Jour et Nuit sont établis, et il n'y a point d'hommes. » A quoi Taaroa répondit : « Va sur le rivage et dans l'intérieur ; va trouver ton frère. — Je suis allé dans l'intérieur, et il n'y est point. — Va dans les mers, peut-être y sera-t-il, ou sur la terre, il sera sur terre. — Qui est à la mer? — Tiimaa-Raataï. — Qui est Tiimaa-Raataï? est-ce un homme? — C'est un homme et ton frère ; va-t-en à la mer et cherche-le. » La déesse ainsi congédiée, Taaroa songea aux moyens de former l'homme, et pour cela il prit une substance et une forme, puis se rendit à la terre. Hina le rencontra sans le connaître, et lui dit : « Qui êtes-vous? — Je suis Tii-Maaraa. — Où étiez-vous? Je vous cherchais de toutes parts à la mer, et vous n'y étiez pas. — J'étais chez moi, et, puisque vous voilà, ma sœur, venez à moi. — Ainsi soit-il! et puisque vous êtes mon bon frère, vivons ensemble. » Ils vécurent donc époux, et le fils que Hina mit au monde se nomma *Taï*. Ce fut le premier homme. Plus tard, Hina eut une fille qui fut nommée *Hina ere-ere Monoï ;* elle devint la femme de Tii, et lui donna un fils, qui fut appelé *Taata*, terme qui, à quelques variantes près, signifie homme, dans toute la Polynésie. Hina, fille et épouse de Taaroa, grand'mère de Taata, s'étant transformée en une belle et jeune femme, s'unit encore à son petit-fils, et lui donna un couple, *Ourou* et *Fana*, les véritables fondateurs de la race humaine.

Une autre tradition, que cite Ellis, se rapproche du récit mosaïque. Taaroa, après avoir fait le monde, forma l'homme avec de la terre rouge (*araea*), qui servit même d'aliment à la créature jusqu'à l'apparition de l'arbre à pin. Un jour Taaroa plongea l'homme dans un profond sommeil, et tira un os (*ivi*), dont il fit la femme. Ces deux êtres furent les chefs de la famille humaine. Tout en citant ce récit, Ellis exprime des soupçons sur son authenticité; il ajoute que l'analogie mosaïque pourrait bien ne résulter que d'un équivoque sur le mot *ivi*, qui signifie à la fois *os*, *veuve* et *victime tuée à la guerre*.

Les récits des naturels, dit M. d'Urville, de qui nous tirons ces détails, ne variaient pas moins touchant l'origine des animaux domestiques trouvés chez eux lors de la découverte ; les uns parlaient bien d'une importation faite par des peuples occidentaux, mais d'autres continuaient le système de la création de Taaroa, en disant qu'après l'homme il fit les quadrupèdes pour la terre, les oiseaux pour l'air, les poissons pour la mer. Un petit nombre admettait une autre donnée : suivant eux, un homme des anciens âges, vieillard érudit et puissant, était venu à mourir; de son cadavre putréfié naquit une truie qui peupla l'île de cochons ; les cochons, du reste, avaient leurs âmes, qui se réunissaient dans un lieu nommé *Ofe-ouna*. C'était une espèce digne d'égards aux yeux des insulaires. Chaque cochon avait son nom tout comme un homme ; seulement le nom du cochon était invariable, celui de l'homme changeait aux divers âges de la vie.

Les Taïtiens avaient aussi leur histoire diluvienne. *Voy.* DÉLUGE, n° 27.

29° *Cosmogonie des îles Pomotou.*

Voici ce que dit M. Morenhout d'Anvers, missionnaire protestant : « Combien je souhaiterais de pouvoir vous donner ici toute leur cosmogonie, si grande pour les pensées, si noble pour les expressions, dans ce langage simple, mais clair et harmonieux ! Et puis cet ensemble de traditions où l'on retrouve comme les bases de tous les systèmes de religion qu'on a rencontrés chez les Hindous, chez les Egyptiens et chez tant d'autres nations : par exemple, cette idée d'un Dieu, âme du monde, où tout ce qui existe fait partie de la divinité, ou plutôt d'après laquelle l'univers entier est Dieu. De même quand ces insulaires représentent Dieu par l'idée si généralement répandue de l'œuf du monde, mais exprimée d'une manière plus grande, plus noble peut-être que chez aucune autre nation.

Hoaü noui eaa ri paa no Taaroa.	Création grande et sacrée qui n'est que l'enveloppe ou la coquille.
Le de Taaroa, teori ori raa fenna.	C'est lui qui donne le mouvement, et qui met toutes les parties en harmonie.

« Mais outre ces idées, qu'on trouve répétées chez tant de nations, ces insulaires avaient celle de sept cieux ; ils ajoutaient que Dieu, après avoir essayé d'unir les différentes matières pour en former notre globe, voyant qu'elles refusaient de se joindre intimement, les lança de la main droite. Mais voici le passage :

Ete touma,	Les pivots (ou matières solides du centre de la terre),
Ete papa,	les pierres,
Ete one,	les sables,
O o,	nous sommes.
Otoï na maï pohia te fanoua.	Venez, vous qui devez former cette nouvelle terre.
Pohia,	Il les presse,
popohia	il les presse encore ;
aeta ia e fahirire.	mais les matières ne veulent pas s'unir.
Toro o hitou te raï,	Alors, de la main droite, il lance les sept cieux,
e pau moua.	pour en former la première base.
Fanaï aï te raï	Et la lumière est créée,
pau mouri ;	l'obscurité n'existe plus ;
	tout était aperçu, et l'intérieur de l'univers éclairé ; le dieu
mataroa e pau roto pau ahaï te pau tia.	lui-même resta ravi en extase à la vue de l'immensité.
Ete pau noho,	Est finie la mobilité,
fanau te ori.	le mouvement est créé.
E pau va arere,	Est fini l'office des messagers,
ete va ore rareo.	est fini l'emploi des orateurs.
E faa ite touma,	Sont placés les pivots,
e faa ite papa,	sont placées les pierres,
e faa one ;	sont posés les sables ;
a toto te raï,	les cieux se sont élevés,
ia hoho nou.	la mer est dans ses profondeurs.
E pau fanoua nohoau.	Est achevée la création de l'univers.

30° *Cosmogonie des îles Tonga.*

Un jour le dieu Tangaloa alla pêcher à la ligne, et il arriva que l'hameçon resta accroché à un rocher au fond de la mer. En retirant sa ligne, le dieu amena à la surface des eaux toutes les îles Tonga, qui n'eussent formé qu'une seule terre, si sa ligne n'eût pas rompu, ce qui fut cause que cette terre se divisa en plusieurs fragments isolés, comme elle l'est aujourd'hui. Les naturels montrent dans un rocher un trou de deux pieds de diamètre environ qui le traverse en entier, et où l'hameçon de Tangaloa demeura fixé. Cet hameçon fut remis à la famille du Toui-tonga, qui le perdit, il y a près de cinquante ans, lors de l'incendie de sa maison.

Les terres de Tonga, une fois amenées au-dessus des eaux, furent, par l'influence divine, couvertes de plantes, d'arbres et d'animaux semblables à ceux du Bolotou (paradis), mais de qualité inférieure et d'une nature périssable. Tangaloa, voulant ensuite peupler ces îles d'êtres intelligents, dit à ses deux fils : « Prenez avec vous vos femmes, et allez vous établir à Tonga ; divisez la contrée en deux, et habitez chacun sur votre portion. » Les deux fils exécutèrent cet ordre; le nom de l'aîné était Toubo ; celui du cadet, Vaka-Ako-Ouli.. Celui-ci était fort habile et doué d'une grande sagesse ; ce fut lui qui inventa le premier les haches, les colliers, les étoffes de papa-langui et les miroirs. Toubo était bien différent : c'était un fainéant, qui passait son temps à se promener, à dormir, et à convoiter les beaux ouvrages de son frère. Ennuyé de les demander, il résolut de le tuer, et se cacha pour exécuter son mauvais dessein. Il rencontra un jour Vaka-Ako-Ouli qui se promenait, et l'assomma. Alors son père arriva du Bolotou dans une violente colère; il demanda à Toubo : « Pourquoi as-tu tué ton frère ? Ne pouvais-tu pas travailler comme lui ? Fuis, malheureux, fuis; et dis à la famille de Vaka-Ako-Ouli de venir ici. » Ceux-ci vinrent, et Tangaloa leur adressa ces paroles : « Lancez vos pirogues à la mer; faites route à l'est, vers la grande terre, et fixez-y votre séjour. Votre peau sera blanche comme votre âme, car votre âme est pure. Vous serez habiles; vous ferez des haches, toutes sortes de bonnes choses et de grandes pirogues. En même temps je dirai au vent de toujours souffler de votre terre vers Tonga; quant aux habitants de cette île, ils ne pourront venir vers vous avec leurs mauvaises pirogues. » Puis Tangaloa parla ainsi au frère aîné et à sa famille : « Vous serez noirs, car votre âme est méchante, et vous serez dépourvus de tout. Vous n'aurez point de bonnes choses; vous n'irez point à la terre de votre frère; comment pourriez-vous le faire avec vos mauvaises pirogues ? Mais vos frères viendront quelquefois à Tonga pour commercer avec vous. »

Suivant une autre tradition, les îles Tonga avaient déjà été tirées de dessous l'eau, mais n'étaient pas encore peuplées d'êtres intelligents, lorsque les dieux secondaires du Bolotou, curieux de voir le nouveau monde, s'embarquèrent dans une grande pirogue au nombre de 200, hommes et femmes, pour se rendre à l'île Tonga. Enchantés de la nouveauté du lieu, ils formèrent la résolution d'y rester, et dépecèrent en conséquence leur grande pirogue pour en faire de petites. Mais, au bout de quelques jours, il mourut deux ou trois de ces dieux, et cet événement consterna les autres qui se trouvaient immortels. Vers le même temps, l'un d entre eux éprouva une sensation étrange, et il en conclut qu'un des dieux supérieurs du Bolotou venait pour l'inspirer. Il le fut en effet, et annonça à ses compagnons que les dieux supérieurs avaient décidé que, puisqu'ils étaient venus à Tonga, qu'ils en avaient respiré l'air et goûté les fruits, ils deviendraient mortels, qu'ils peupleraient le monde d'êtres mortels aussi, et que tout ce qui les entourerait serait *mea mama* (mortel, périssable). Cette décision les attrista beaucoup, et ils commencèrent à se repentir d'avoir détruit leur grand canot. Ils en construisirent un autre, et plusieurs d'entre eux s'y embarquèrent, dans l'espoir de regagner le Bolotou, comptant revenir prendre leurs compagnons, s'ils réussissaient dans leur entreprise. Mais après avoir vainement cherché cette terre tant désirée, ils retournèrent tristement à Tonga, qui leur dut sa population.

51° *Cosmogonie néo-zélandaise.*

Nous en décrivons les détails aux articles Mawi, n° 2; Mawi-Potiki, et Mawi-Ranga-Rangui.

CUALICHU, génie du bien et du mal, révéré par les Patagons. Il a à son service une espèce de Pythie ou grande prêtresse, qui rend des oracles. M. d'Orbigny l'a vue au milieu des plaines, entourée d'un vaste cercle d'indigènes silencieux, leur interpréter, l'œil en feu, les volontés de Cualichu, et leur prophétiser des victoires.

DZIEDZILIA et DZIEWANNA, déesses adorées par les anciens Polonais. La première correspondait à la Vénus des Latins et la seconde à Diane.

ELVERSORTOK, être surnaturel que craignent les Groënlandais. Semblable au vampire des Grecs, il se nourrit de la chair des cadavres, et fréquente les lieux de sépulture.

GARDAYLIS, dieu des pilotes, adoré dans la Samogitie et par les anciens Prussiens.

IGNERSOIT, spectre que les Groënlandais croient vivre au sommet des montagnes, mais il n'est nullement dangereux. Il invite souvent un Groënlandais à venir le trouver sur les pics où il établit sa demeure, mais dans le seul but de jouir de sa société. Ignersoït se montre quelquefois sur la côte, et alors il brille comme un météore.

MOUNDAMALINI, divinité hindoue; c'est une des formes les plus terribles de la déesse Dévi. On la représente de couleur noire, et avec un chapelet de crânes humains suspendu à son cou. Ce nom lui vient sans doute de ce qu'elle a tué le démon Mounda. *Voy.* Dévi et Kali.

NATCHI, fête solennelle dans laquelle les habitants de l'archipel Tonga accouraient mettre aux pieds du Toui-Tonga (grand prêtre) les prémices des productions de la terre, qui avaient été tabous jusqu'à ce moment.

NIETOWCHITCHINA, secte de Russie, qui professe les principes des Strigolniks les plus exagérés. *Voy.* Strigolniks.

OKHN-TENGRI, génie de la théogonie mongole. C'est le génie tutélaire de la terre. Il attesta l'éminente sainteté de Gautama, le Bouddha des temps modernes.

PIGUERAO-CATEQUIL, génie de la mythologie péruvienne, honoré ainsi que son frère Apo-Catéquil par les anciens habitants de la contrée. *Voy.* Catéquil, au *Supplément.*

TEUTONIQUES (Chevaliers), ordre religieux et militaire, fondé à Saint-Jean-d'Acre vers l'an 1190, afin de pourvoir au soulagement des Croisés malades ou blessés; il eut pour point de départ un hôpital fondé vers 1128, dans la terre sainte, par les bourgeois de Lubeck et de Brême, et desservi par les Allemands (*Deutschen* ou *Teutons*). H. de Waldpott en fut le premier grand maître. Chassé d'Asie à la fin des croisades, l'ordre vint s'établir en Europe. Il acquit de vastes possessions en Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Transylvanie, obtint bientôt une grande importance, et fut mis au rang des puissances européennes. L'empereur Frédéric II nomma le grand maître prince de l'empire. En 1230, Conrad, duc de Cujavie, appela en Prusse les chevaliers teutoniques, qui avaient alors pour grand maître Hermann de Salza, et les chargea de subjuguer et de convertir les habitants du pays, qui étaient encore idolâtres. Il leur donna pour résidence la ville de Culm. Les chevaliers effectuèrent cette conquête en peu d'années et restèrent maîtres de la Prusse. En 1237, l'ordre s'accrut par la fusion des chevaliers *Porte-Glaives*. Le siége de l'ordre fut alors établi à Marienbourg. Sa puissance finit par s'étendre non-seulement sur la Prusse, mais sur l'Esthonie, la Livonie, la Courlande, en un mot sur presque tout le littoral de la Baltique. Les chevaliers ne tardèrent point à décliner : le luxe, la débauche, le désordre dans les finances, leur firent perdre de leur force et de leur considération. En 1466, Louis d'Erlichshausen fut obligé, à la suite d'une défaite, d'abandonner à la couronne de Pologne la partie occidentale de la Prusse : il ne garda que la Prusse orientale, et cela en se reconnaissant vassal de la Pologne. En 1525, Albert de Brandebourg, alors grand maître, se déclara pour la réforme de Luther, se maria et sécularisa la Prusse orientale, qui depuis resta dans sa famille. Une partie des chevaliers nommèrent alors à sa place Walter de Cromberg, et le siége de l'ordre fut transporté à Marienthal ou Mergentheim en Franconie : en même temps l'ordre des Porte-Glaives se reconstitua sous Walter de Plettenberg. L'ordre Teutonique ne conserva plus que quelques propriétés en Allemagne, en Hongrie, en Italie; il a cessé d'exister de fait avec l'empire d'Allemagne au commencement de ce siècle : l'empereur Napoléon l'a définitivement supprimé par un décret du 24 avril 1809, décret qui fut ratifié par le congrès de Vienne en 1815. (Bouillet, *Dict universel.*)

TEYEMMOUM. La purification avant la prière est regardée comme un point si essentiel chez les musulmans, qu'à défaut d'eau, ils sont obligés de se purifier avec des matières pulvérulentes. C'est ce que l'on appelle *Teyemmoum.* On dit qu'un jour Mahomet, se trouvant avec sa femme et son beau-père dans un lieu désert et aride, reçut cet oracle : « Si vous ne trouvez point d'eau, purifiez-vous avec de la matière nette et pure. » Il fit alors ses purifications avec du sable et s'acquitta ensuite de la prière *Namaz.*

La manière d'y procéder consiste à poser les deux mains ouvertes sur du sable, de la terre, de la poussière, ou de la cendre, et après les avoir secouées horizontalement l'une contre l'autre, les porter au visage, retoucher la matière, secouer encore les deux mains, et les frotter l'une contre l'autre, ainsi que les bras jusqu'au coude.

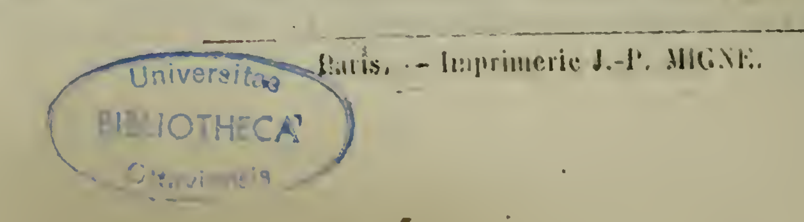
Ces sortes de purifications ne regardent que les voyageurs ou les personnes qui, se trouvant hors des villes et des lieux habités, auraient à faire un trajet d'un mille au moins pour se procurer de l'eau. L'habitant d'une ville, l'homme en demeure fixe, ne sauraient en faire usage que dans les cas suivants : 1° lorsqu'on veut participer à la prière funèbre qu'un corps de fidèles serait sur le point de commencer pour un mort avant son inhumation, sans avoir le temps de se pourvoir de l'eau requise; 2° lorsqu'il est question de faire l'oraison consacrée aux deux fêtes du Beyram, et qu'il ne reste plus assez de temps pour se procurer de l'eau; 3° lorsqu'on est dans le cas de payer l'eau à un prix au-dessus de sa valeur réelle ; 4° lorsque, à raison d'une incommodité, on n'ose pas en faire usage; 5° lorsque des empêchements naturels ou civils, tels que le défaut de vases, de seaux, etc. ; la crainte des ennemis, des malfaiteurs, des bêtes féroces, privent le musulman des moyens de se procurer de l'eau; 6° enfin, lorsque le danger prochain de manquer d'eau pour les besoins de la vie ne permet pas de s'en servir pour les purifications.

VASOUS, classe de divinités hindoues, qui tiennent le premier rang après la triade suprême. Les grands Vasous sont au nombre de huit, et ils président chacun à l'une des huit régions de l'univers : leurs noms sont, Indra, Agni, Yama, Nairrita, Varouna, Pavana, Kouvéra et Isa; ce dernier est le même que Siva. *Voy.* leurs fonctions et leurs attributs à l'article Achta-Dikou-Palaka. Les épouses des huit Vasous partagent les attributions et les honneurs de leurs maris; on les nomme les *Matris*, ou les huit mères. Les principales sont Bhavani, épouse de Siva, qui commande à toutes les autres, et Prithivi, épouse de Kouvéra, qui préside comme son mari aux trésors matériels. Prithivi est la terre divinisée; on la peint quelquefois sous la figure d'une vache, symbole de la fécondité, mais plus habituellement sous les traits d'une femme, ayant cet animal à ses pieds, et entourée d'emblèmes divers, qui ont, pour la plupart, rapport à l'agriculture.

On donne le nom de Vasous planétaires aux intelligences qui président aux sept planètes et aux sept cieux. Ce sont Sourya, qui préside au soleil; Soma, à la lune; Mangala, à la planète de Mars; Boudha, à celle de Mercure; Vrihaspati, à Jupiter; Soukra, à Vénus ; Sani, à Saturne. On les appelle les sept mounis par excellence, les prêtres, les solitaires, les prophètes, les chantres sacrés; ce sont les brahmanes célestes, quelquefois les brahmanes humains, divinisés par la vertu de leurs prières, de leurs pratiques pieuses et de leur sainteté.

Les sept régions infernales ont aussi leurs gouverneurs, qu'on appelle les sept Vasous des Patalas. Leur chef est Yama, selon les uns; Sécha-Naga ou Bali, selon les autres. Il en est qui les confondent avec les Vasous planétaires

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.


Paris. — Imprimerie J.-P. MIGNE.

ÉTAT DE QUELQUES PUBLICATIONS DES *ATELIERS CATHOLIQUES* AU 1er MAI 1856.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE, ou Bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les Saints Pères, docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident; reproduction chronologique et intégrale de la tradition catholique pendant les douze premiers siècles de l'Eglise, d'après les éditions les plus estimées: environ 260 vol. in-4°, à 5 fr. l'un. Le grec et le latin formeront environ 300 vol.; mais chaque vol. grec-latin est du prix de 8 fr. Tous les Pères de l'Eglise d'Occident ont paru; ils forment 217 vol. prix: 1085 fr. Pour la série gréco-latine 9 vol. ont aussi paru; et pour l'édition purement latine de l'Eglise d'Orient 15 vol. sont en vente.

COURS COMPLETS D'ECRITURE SAINTE ET DE THEOLOGIE, 1° formés uniquement de Commentaires et de Traités partout reconnus comme des chefs-d'œuvre, et désignés par une grande partie des évêques et des théologiens de l'Europe, universellement consultés à cet effet; 2° publiés et annotés par une société d'ecclésiastiques, tous curés ou directeurs de séminaires dans Paris. Chaque *Cours*, terminé par une table universelle analytique et par un grand nombre d'autres tables, *forme 28 vol. in-4°*. Prix : 138 fr. l'un.

TRIPLE GRAMMAIRE ET TRIPLE DICTIONNAIRE HEBRAIQUES et CHALDAIQUES, 1 énorme vol. in-4°. Prix : 15 fr.

COLLECTION INTEGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRES DU PREMIER ET DU SECOND ORDRE, ET COLLECTION INTEGRALE OU CHOISIE DE LA PLUPART DES ORATEURS SACRES DU TROISIEME ORDRE, selon l'ordre chronologique, afin de présenter, comme sous un coup d'œil, l'histoire de la prédication en France pendant trois siècles, avec ses commencements, ses progrès, son apogée, sa décadence et sa renaissance. 67 vol. in-4°. Prix : 333 fr., 6 fr. le vol. de tel ou tel Orateur en particulier. Tout a paru.

COLLECTION INTEGRALE ET UNIVERSELLE DES ORATEURS SACRES de 1789 et au-dessus jusqu'à nos jours. 33 vol. in-4°. Prix : 165 fr. Cette seconde série, outre les orateurs défunts, contient la plupart des vivants; elle est, de plus, accompagnée des mandements épiscopaux d'un intérêt public et permanent, des *OEuvres complètes* des meilleurs prônistes anciens et modernes, des principaux ouvrages connus sur l'art de bien prêcher; enfin, de vingt tables différentes présentant les matières sous toutes les faces. 18 vol. ont paru.

ENCYCLOPEDIE THEOLOGIQUE, ou série de Dictionnaires sur chaque branche de la science religieuse, offrant en français et par ordre alphabétique, la plus claire, la plus variée, la plus facile et la plus complète des Théologies. Ces DICTIONNAIRES sont : ceux d'Ecriture sainte, — de Philologie sacrée, — de Liturgie, — de Droit canon, — des Hérésies, des schismes, des livres jansénistes, des Propositions et des livres condamnés, — des Conciles, — des Cérémonies et des rites, — de Cas de conscience, — des Ordres religieux (*hommes et femmes*), — des diverses Religions, — de Géographie sacrée et ecclésiastique, — de Théologie morale, ascétique et mystique, — de Théologie dogmatique, canonique, liturgique, disciplinaire et polémique, — de Jurisprudence civile-ecclésiastique, — des Passions, des vertus et des vices, — d'Hagiographie, — des Pèlerinages, — d'Astronomie, de Physique et de Météorologie religieuses, — d'Iconographie chrétienne, — de Chimie et de minéralogie religieuses, — de Diplomatique chrétienne, — des Sciences occultes, — de Géologie et de Chronologie chrétiennes. 52 vol. in-4°. Prix : 312 fr. 51 vol. ont vu le jour.

NOUVELLE ENCYCLOPEDIE THEOLOGIQUE, contenant les DICTIONNAIRES de Biographie chrétienne et antichrétienne, — des Persécutions, — d'Eloquence chrétienne, — de Littérature *id.*, — de Botanique *id.*, — de Statistique *id.*, — d'Anecdotes *id.*, — d'Archéologie *id.*, — d'Héraldique *id.*, — de Zoologie, — de Médecine pratique, — des Croisades, — des Erreurs sociales, — de Patrologie, — des Prophéties et des Miracles, — des Décrets des Congrégations romaines, — des Indulgences, — d'Agri-silvi-viti-horticulture, — de Musique chrétienne, — d'Epigraphie *id.*, — de Numismatique *id.*, — des Conversions au catholicisme, — d'Education, — des Inventions et Découvertes, — d'Ethnographie, — des Apologistes involontaires, — des Manuscrits, — d'Anthropologie, — des Mystères, — des Merveilles, — d'Ascétisme, — de Paléographie, de Cryptographie, de Dactylologie, d'Hiéroglyphie, de Sténographie et de Télégraphie, — de Paléontologie, — de l'Art de vérifier les dates, — des Objections scientifiques. 52 vol. in-4°. Prix : 312 fr. Tous ont paru.

TROISIEME ET DERNIERE ENCYCLOPEDIE THEOLOGIQUE, contenant les DICTIONNAIRES de Philosophie, — d'Antiphilosophisme, — du Parallèle des doctrines religieuses et philosophiques avec la foi catholique, — du Protestantisme, — des Objections populaires, — de Critique, — de Scolastique, — de Philologie du moyen âge, — de Physiologie, — de Tradition patristique et conciliaire, — de la Chaire, — d'Histoire ecclésiastique, — des Missions, — des Antiquités chrétiennes et découvertes modernes, — des Bienfaits du christianisme, — d'Esthétique, — de Discipline, — d'Erudition, — des Papes, — des Cardinaux, — de Bibliographie, — des Musées, — des Abbayes, — de Ciselure, gravure et ornementation chrétienne, — de Légendes du christianisme, — de Cantiques, — d'Economie charitable, — des Sciences politiques, — de Législation comparée, — de la Sagesse populaire, — des Superstitions, — des Livres apocryphes, — de Leçons de littérature en prose et en vers, — de Mythologie, — de Technologie, — des Controverses historiques, — des Origines du christianisme, — des Sciences physiques et naturelles dans l'antiquité, — des Harmonies de la raison, de la science, de la littérature et de l'art avec la foi catholique. 60 vol. in-4°. Prix : 360 fr. 18 vol. sont terminés; les autres suivent rapidement.

DEMONSTRATIONS EVANGELIQUES, de Tertullien, Origène, Eusèbe, S. Augustin, Montaigne, Bacon, Grotius, Descartes, Richelieu, Arnauld, de Choiseul du Plessis-Praslin, Pascal, Pélisson, Nicole, Boyle, Bossuet, Bourdaloue, Loke, Lami, Burnet, Malebranche, Lesley, Leibnitz, La Bruyère, Fénelon, Huet, Clarke, Duguet, Stanhope, Bayle, Leclerc, Du Pin, Jacquelot, Tillotson, De Haller, Sherlock, Le Moine, Pope, Leland, Racine, Massillon, Ditton, Derham, d'Aguesseau, de Polignac, Saurin, Buffier, Warburton, Tournemine, Bentley, Littleton, Fabricius, Seed, Addison, De Bernis, J.-J. Rousseau, Para du Phanjas, Stanislas Ier, Turgot, Statler, West, Beauzée, Bergier, Gerdil, Thomas, Bonnet, de Crillon, Euler, Delamarre, Caraccioli, Jennings, Duhamel, S. Liguori, Butler, Bullet, Vauvenargues, Guénard, Blair, De Pompignan, de Luc, Porteus, Gérard, Diessbach, Jacques, Lamourette, Laharpe, Le Coz, Duvoisin, De la Luzerne, Schmitt, Poynter, Moore, Silvio Pellico, Lingard, Brunati, Manzoni, Perrone, Paley, Dorléans, Campien, F. Pérennès, Wiseman, Buckland, Marcel de Serres, Keith, Chalmers, Dupin aîné, Sa Sainteté Grégoire XVI, Cattet, Milner, Sabatier, Morris, Bolgeni, Chassay, Lombroso et Consoni; contenant les apologies de 117 auteurs répandues dans 180 vol.; traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites; reproduites INTEGRALEMENT, non par extraits; ouvrage également nécessaire à ceux qui ne croient pas, à ceux qui doutent et à ceux qui croient. 20 vol. in-4°. Prix : 120 fr.

HISTOIRE DU CONCILE DE TRENTE, par le cardinal Pallavicini, précédée ou suivie du Catéchisme et du texte du même concile, de diverses dissertations sur son autorité dans le monde catholique, sur sa réception en France, et sur toutes les objections protestantes, jansénistes, parlementaires et philosophiques auxquelles il a été en butte; enfin d'une notice sur chacun des membres qui y prirent part. 3 vol. in-4°. Prix : 18 fr.

PERPETUITE DE LA FOI DE L'EGLISE CATHOLIQUE, par Nicole, Arnauld, Renaudot, etc., suivie de la Perpétuité de la Foi sur la confession auriculaire par Denis de Sainte-Marthe, et des 15 lettres de Scheffmacher sur presque toutes les matières controversées avec les Protestants. 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE SAINTE THERESE, de S. Pierre d'Alcantara, de S. Jean de la Croix et du bienheureux Jean d'Avila; formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre Ecole ascétique d'Espagne. 4 vol. in-4°. Prix : 24 fr.

CATECHISMES philosophiques, polémiques, historiques, dogmatiques, moraux, disciplinaires, canoniques, pratiques, ascétiques et mystiques, de Feller, Aimé, Scheffmacher, Rohrbacher, Pey, Lefrançois, Alletz, Almeyda, Fleury, Pomey, Bellarmin, Meusy, Challoner, Gother, Surin et Olier. 2 v. in-4°. Pr.: 13 fr.

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ, de PERRONE, 2 forts vol. in-4°. Prix : 12 fr.

OEUVRES TRES-COMPLETES DE DE PRESSY, évêque de Boulogne. 2 vol. in-4°. Prix : 12 fr.

MONUMENTS INEDITS SUR L'APOSTOLAT DE SAINTE MARIE-MADELEINE EN PROVENCE, et sur les autres apôtres de cette contrée, par M. Faillon, de St-Sulpice, 2 forts vol. in-4°, enrichis de 500 gravures. Prix : 16 fr.

COURS COMPLET D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, 25 vol. in-4°. Prix : 150 fr. Les 11 premiers vol. ont paru.

LUCII FERRARIS PROMPTA BIBLIOTHECA, canonica, juridica, moralis, theologica, etc., 8 v. in-4°. Prix : 60 fr. 6 v. ont paru.

OEUVRES COMPLETES de THIÉBAUT, 8 vol. in-4°. Prix : 50 fr, 2 vol. ont paru.

OEUVRES COMPLETES de BOUDON, 3 énormes vol. in-4. Prix : 24 fr.

OEUVRES COMPLETES de FRAYSSINOUS, 1 v. in-4°. Prix : 6 fr.

OEUVRES COMPLETES du cardinal de LA LUZERNE, évêque de Langres, 6 vol. in-4°. Prix : 40 fr.

OEUVRES COMPLETES de BERGIER, 8 vol. in-4°. Prix : 50 fr.

OEUVRES COMPLETES de LEFRANC DE POMPIGNAN, archevêque de Vienne, et OEUVRES RELIGIEUSES de son frère l'académicien, 2 vol. in-4°. Prix : 14 fr.

OEUVRES COMPLETES de DE LATOUR, chanoine de Montauban, 7 v. in-4°. Prix : 45 fr.—Les *Mémoires liturgiques et canoniques* valent seuls au delà de ce prix. Ils sont au nombre de 51.

OEUVRES COMPLETES de BAUDRAND, 2 vol. in-4°. Prix. 14 fr.

Les souscripteurs à 20 volumes à la fois, parmi les ouvrages ci-dessus, jouissent, EN FRANCE, de trois avantages : le premier est de ne payer les volumes qu'après leur arrivée au chef-lieu d'arrondissement ou d'évêché; le second est de recevoir les ouvrages *franco* chez notre correspondant ou le leur, ou d'être remboursés du port; le troisième est de ne verser les fonds qu'à leur propre domicile et sans frais.